Digitized by Google

4° Biogr. c. 20 4
(11

~~299.8-11~~
~~299-110-11~~

Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BIOGRAPHIE
UNIVERSELLE
ANCIENNE ET MODERNE.

XI.

Digitized by Google

Poissy. — Typographie ARIBERT.

Digitized by Google

BIOGRAPHIE
UNIVERSELLE
(MICHAUD)
ANCIENNE ET MODERNE,

OU

HISTOIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE DE TOUS LES HOMMES QUI SE SONT FAIT REMARQUER PAR LEURS ÉCRITS, LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS OU LEURS CRIMES.

NOUVELLE ÉDITION,

Publiée sous la direction de M. Michaud;

REVUE, CORRIGÉE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE D'ARTICLES OMIS OU NOUVEAUX;

OUVRAGE RÉDIGÉ

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANTS.

On doit des égards aux vivants; on ne doit aux morts que la vérité. (VOLTAIRE)

TOME ONZIÈME.

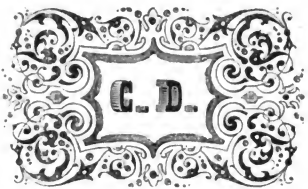

PARIS,

CHEZ MADAME C. DESPLACES,

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE DE LA DEUXIÈME ÉDITION DE LA BIOGRAPHIE UNIVERSELLE,

RUE DE VERNEUIL, 52,

ET CHEZ M. MICHAUD, RUE DE LA PLAINE, 12, AUX TERNES.

1855

Digitized by Google

BIBLIOTHECA
REGIA
MONACENSIS.

Digitized by Google

BIOGRAPHIE UNIVERSELLE.

D

DIACCETO. *Voyez* CATTANI.

DIACOS, capitaine grec, jouissait d'une grande réputation parmi les Armatolis, lorsqu'en 1820, les premiers symptômes de l'insurrection contre les Turcs éclatèrent en Grèce. Diacos souleva d'abord les pâtres des montagnes, pénétra dans la Livadie, et y fit prisonnier, près de Négrepont, le frère du caïmacan de cette province, qui escortait le trésor public. Celui-ci fit écrire à Diacos, par des primats grecs, qu'il ferait pendre tous ses prisonniers, s'il ne rebroussait chemin et ne relâchait pas son frère. Diacos ne tint aucun compte de ces menaces, et ne consentit à délivrer son prisonnier qu'à condition que les Turcs évacueraient la Livadie et rendraient la liberté aux Grecs prisonniers de guerre. Cette proposition fut acceptée; mais le caïmacan, au mépris d'une convention solennelle, fit égorger plusieurs Grecs. Cette violation du droit des gens étant connue de Diacos, il se met à la poursuite du chef turc, l'attaque et le taille en pièces avec tous les siens. Alors tous les habitants de la Béotie se soulèvent au nom de la religion et de la liberté. Diacos, pour mieux les entraîner dans ses projets, fait accréditer le bruit, déjà répandu, qu'il a été poussé à attaquer les Turcs par l'inspiration d'une vierge miraculeuse cachée dans l'antre de Trophonius. L'exaltation des Grecs est au comble; entremêlant des hymnes pieux aux chants guerriers qui rappellent les exploits des anciens Grecs, ils jurent d'imiter leurs ancêtres. Mais cet élan de patriotisme dura peu. Bientôt accablés par le nombre, ces malheureux moururent presque tous sur le champ de bataille, et Diacos, plus malheureux encore, ayant été grièvement blessé, fut emmené par les Turcs, et périt par le supplice du pal. AZ—O.

DIACRE. *Voyez* PAUL.

DIADES, ingénieur grec, apprit de Polydus de Thessalie l'art de construire des machines de guerre. Il fut choisi avec Chéréas, autre élève du même maître, pour accompagner Alexandre dans ses expéditions. Diades avait composé des ouvrages, qui ne nous sont pas parvenus, sur les machines qu'il avait inventées. Il citait comme telles, les tours mobiles qu'il faisait porter toutes démontées à la suite des armées, une espèce de pont volant avec lequel on arrivait de plain-pied sur les murailles, enfin un corbeau pour les démanteler. Il avait écrit également sur la manière de construire le bélier à roues dont on faisait un grand usage. C'est Vitruve qui nous a conservé ces détails sur Diades et Chéréas. L—S—E.

DIADOCHUS, évêque de Photique, en Illyrie, vers 450, est regardé comme l'auteur d'un traité de la perfection spirituelle, écrit en grec et dont il nous reste 100 chapitres. Le P. F. Turrien jésuite, en fit une version latine ainsi que d'un ouvrage de St. Nil. Ces traductions furent imprimées sous ce titre : *S. Diadochi episcopi Photices capita centum de Perfectione spirituali, et S. Nili capita centum et quinquaginta de Oratione, Fr. Turriano interprete*, Florence, 1570, in-8°. C'est cette traduction que l'on trouve dans le tome 5 de l'édition de Lyon de la *Bibliotheca Patrum*. — Un autre DIADOCHUS (Marc), moine et évêque en Afrique, vivait dans le 3e siècle, et parvint jusqu'à près de cent ans; c'était aussi un écrivain ascétique. Photius en fait mention dans son *Myriobiblon*, et Fabricius donne la liste de ses écrits dans la *Bibliotheca græca*, lib. 5, cap. 24. Son traité *De Paradiso et Lege spirituali*, en 200 chapitres ou maximes, et celui *de His qui putant ex operibus se justificari*, ont été imprimés en grec avec une version latine de F. Opsopœus, Haguenau, 1531, in-8°, et par les soins de J. Fuchte, Helmstadt, 1616, in-8°. Son sermon contre les Ariens fut imprimé en grec avec une version latine de Jean-Rodolphe Wetstein, à la suite de l'écrit d'Origène, intitulé : *de Oratione libellus*. Quelques-uns de ses opuscules font partie des *Opuscula præclara trium illustrium Patrum*, Ingolstadt, 1583, in-16; les deux autres Pères sont St. Ephrem et St. Nil. Balthasar Corder a donné des fragments de Diadochus dans sa *Catena in Lucam*. A. B—T.

DIADUMENIEN (MARCUS OPELIUS MACRINUS ANTONINUS DIADUMENIANUS), fils de l'empereur Macrin et de Nonnia Celsa, naquit, suivant Lampride, le 19 septembre de l'an 202 de notre ère. Il avait à peine neuf ans lorsque son père parvint à l'empire, après avoir fait assassiner Caracalla. Le nouvel empereur créa son fils césar, et lui donna le surnom d'Antonin, parce qu'il pensait que ce nom, cher aux soldats les attacherait au jeune prince. Leur regret sur la mort de Caracalla ne venait que de ce qu'ils n'avaient plus d'Antonin pour les commander. Diadumenien fut encore revêtu des titres pompeux

Digitized by Google

qu'on donnait aux fils des empereurs : il fut nommé prince de la jeunesse, et fut le premier à qui on donna sur les médailles le titre de *nobilissimus*. On a cru qu'il avait été créé consul; mais Eckhel réfute très-savamment cette opinion de Tillemont et de Khell, qui n'était appuyée que sur des médailles apocryphes ou mal lues. Les auteurs qui ont écrit l'histoire de Macrin, et qui nous ont retracé les débauches de la mère de Diadumenien, ont fait rejaillir sur ce jeune prince la malveillance dont ils étaient animés contre le père, que Dion, son contemporain, traite moins sévèrement (*voy.* MACRIN). Lampride ne peut s'empêcher de louer la beauté et les grâces de Diadumenien; il le peint comme un enfant céleste (*sidereus et cœlestis*), lorsque pour la première fois il parut à l'armée avec les ornements impériaux; et, quoiqu'il fût fils d'un Africain, les médailles qui nous offrent son portrait peuvent justifier cet éloge. Il partagea le sort de Macrin, qui ne régna qu'un an, et fut massacré par les soldats d'Elagabale, qui lui ôtèrent la vie au moment où il tentait de se réfugier chez les Parthes. On lui attribue deux lettres, dans lesquelles il engageait son père à punir sévèrement tous ceux qui n'étaient pas ses partisans; mais il est difficile de croire qu'un prince aussi enfant ait pu exciter Macrin à ordonner la mort de ses ennemis. Les médailles grecques sont les seules qui lui donnent le titre d'Auguste; on ne le trouve point sur les latines où il ne prend que celui de César; peut-être succomba-t-il avant d'avoir été reconnu par le sénat. Sur tous ces monuments son nom est *Diadumenianus*, et non *Diadumenus*, que lui donne la plus grande partie des historiens. Les médailles en or de ce prince sont d'une extrême rareté; elles sont un peu moins rares en argent et en bronze. A—N.

DIAGO (FRANÇOIS), né à Bibel ou Vivel, petite ville d'Espagne dans le royaume de Valence, non loin de l'Aragon, entra dans l'ordre de St-Dominique au couvent de St-Onuphre, à 4 milles de Valence. Il professa la théologie à Barcelone, fut prieur au couvent de St-Onuphre, d'abord en 1603, puis de 1611 à 1614. Mais au milieu de ses occupations, c'était toujours vers les études historiques que son goût le ramenait. Il se plaisait à fouiller dans les archives, et entreprit plusieurs voyages à ce dessein. Il s'était acquis un tel nom par ses travaux, que Philippe III le nomma historiographe de la couronne d'Aragon. Il mourut en 1615. On a de lui en espagnol : 1° *Histoire de l'ordre des frères prêcheurs de la province d'Aragon*, Barcelone, 1599, in-fol.; 2° *Histoire de la vie et des miracles de St. Vincent-Ferrier*, Barcelone, 1600, in-4°; 3° *Histoire de St. Raymond de Pennafort*, Barcelone, 1601, in-8°; 4° *Histoire de la vie exemplaire, des ouvrages et de la mort du P. Louis de Grenade*, Barcelone, 1605, in-8°. Diago fit imprimer à la suite deux traités, inédits jusqu'alors, du P. Louis de Grenade, l'un de *Mysterio incarnationis*, l'autre de *Scrupulis conscientiæ*. Cette vie a été traduite en latin par un anonyme, Cologne, 1614, in-12. Il en existe une traduction française. 5° *Histoire des comtes de Barcelone*, Barcelone, 1603, in-fol. Cet ouvrage, dit Antonio, a dû coûter de longues recherches, et, selon l'auteur de la *Bibliotheca hispanica historico-genealogico-heraldica*, publiée sous le nom de G.-E. de Franckenau, il est très-estimé des savants espagnols. On peut cependant reprocher à Diago d'être remonté jusqu'aux temps fabuleux, et de se montrer trop superstitieux. Il ne s'est pas borné à parler des comtes de Barcelone, il donne aussi la généalogie des comtes d'Urgel, de la Cerdagne, du Roussillon, etc. 6° *Annales du royaume de Valence*, t. 1, 1613, in-fol., commençant après le déluge, et venant jusqu'à la fin du règne de Jacques ou Jaime Ier, roi d'Aragon, de Valence et de Murcie en 1276. Le tome 2 devait aller jusqu'au temps où vivait l'auteur, qui mourut lorsqu'il était près de le mettre sous presse. 7° *Vie du bienheureux Pierre de Luxembourg*. Antonio et Echard ne disent pas si cet ouvrage est imprimé ou s'il est resté manuscrit. 8° *Vie du bienheureux St. Humbert de Romans*. Antonio ne dit pas qu'elle ait été imprimée. Echard croit que cette *Vie* est celle que l'on trouve en latin à la tête du traité *de Eruditione prædicatorum* de Humbert de Romans, dont Diago donna la 1re édition complète en 1607, in-4°. Echard ajoute qu'il se peut que cette *Vie* ait paru en espagnol. Il paraît que Diago avait écrit en latin un *Catalogue des évêques de Girone*, dont Etienne Corvera parle avec éloge dans sa *Catalonia illustrata*, et une *Description de la Catalogne*. Il est à croire que ces deux ouvrages sont restés manuscrits. A. B—T.

DIAGORAS, Rhodien, et célèbre athlète, descendait de Damagète, roi d'Ialysus, et d'une fille d'Aristomène, Messénien. Il remporta le prix du pugilat en la 79e olympiade, l'an 464 avant J.-C., et sa victoire est le sujet de la septième *Olympique* de Pindare. Ses trois fils se distinguèrent également. Acusilas, l'aîné, fut vainqueur au pugilat; Damagète, le second, le fut au pancrace; et Doriéus, le plus jeune, remporta dans trois olympiades consécutives le prix du pancrace. Callipatira, sa fille, eut deux fils qu'elle exerça elle-même, comme on peut le voir à son article. Diagoras, déjà avancé en âge, étant venu à Olympie avec ses deux fils aînés, ces jeunes gens, après avoir remporté la victoire, prirent leur père sur leurs bras, et le promenèrent en le portant dans toute l'assemblée des jeux, au milieu des acclamations des Grecs, qui le félicitaient et lui jetaient des fleurs. Un Spartiate, témoin de cette scène, lui dit : « Meurs, « Diagoras, car tu ne peux pas espérer de monter « au ciel; » comme voulant dire qu'au point de bonheur où il était arrivé, il ne lui restait plus qu'à mourir sur-le-champ. Aulu-Gelle raconte les choses d'une manière différente : selon lui, Diagoras vit couronner ses trois fils en la même olympiade, ils lui mirent leurs couronnes sur la tête, et il mourut de joie au milieu de leurs embrasse-

Digitized by Google

ments; mais Pausanias dit qu'il n'avait que deux de ses fils avec lui, ce qui rend plus croyable l'histoire telle qu'elle est rapportée par Cicéron et Plutarque. C—R.

DIAGORAS, né dans l'île de Mélos, l'une des Cyclades, fut, suivant quelques auteurs, disciple de Démocrite. On dit aussi qu'il s'adonna dans sa jeunesse à la poésie, et qu'il eut quelques succès dans le dithyrambe. On ajoute qu'il était alors très-pieux et même superstitieux. Quelqu'un à qui il avait confié de l'argent ou un de ses poëmes s'étant approprié ce dépôt par le moyen d'un faux serment, Diagoras, voyant ce parjure impuni, en conclut qu'il n'y avait point de dieux; mais nous croyons qu'on a confondu mal à propos Diagoras le poëte avec Diagoras le philosophe. Le premier était, suivant Suidas, contemporain de Pindare et de Bacchylides, et florissait en la 97e olympiade; le second ne fut condamné qu'en la 91e, environ cinquante ans après. Il paraît certain que celui dont nous nous occupons vint à Athènes après que Mélos, sa patrie, eut été ruinée par Alcibiade, l'an 416 avant J.-C. Il était déjà connu par ses opinions hardies. Se trouvant un jour dans l'île de Samothrace, on voulut lui donner, comme une preuve de la Providence, le grand nombre d'offrandes faites dans le temple des Cabires par ceux qui avaient échappé aux naufrages en s'adressant aux dieux : « Vous en verriez bien davantage, s'il y avait celles « de ceux qui ont péri, » répondit-il. Ses principes le firent rechercher par Alcibiade et les autres jeunes gens de son âge qui ne se piquaient pas d'un grand respect pour les opinions reçues. Ils se permirent de tourner en ridicule les mystères d'Eleusis, en les contrefaisant dans une maison particulière, ce qui donna lieu à une accusation célèbre. La qualité des autres accusés les mit pour quelque temps à l'abri, mais Diagoras fut poursuivi sur-le-champ. L'accusation portait qu'il avait tourné les mystères en ridicule, qu'il les avait divulgués, et qu'il détournait les gens de s'y faire initier. Comme les Athéniens n'entendaient pas raillerie sur ces matières, Diagoras prit la fuite. Il fut condamné quoiqu'absent, et l'on grava sur un cippe le décret rendu contre lui, par lequel on mit sa tête à prix, en promettant 1 talent à celui qui le tuerait, et 2 à celui qui le livrerait vivant. Tous ces détails, tirés du scoliaste d'Aristophane (*Oiseaux*, v. 1073) qui cite le recueil de décrets fait par Cratérus, prouvent que Diagoras ne fut point condamné pour athéisme, comme on le croit ordinairement; et Lysias, dans son *Discours contre Andocide*, dit également qu'il fut condamné pour ses discours impies contre des divinités particulières aux Athéniens, c'est-à-dire, les grandes déesses. Aussi quelques savants modernes ont-ils révoqué son athéisme en doute, malgré l'autorité positive de Cicéron, qui dit que Diagoras niait qu'il y eût des dieux. Après avoir quitté Athènes, Diagoras alla demeurer à Corinthe, où il termina ses jours. On lui attribuait les lois très-sages que l'athlète Nicodore avait données à la ville de Mantinée, sa patrie. C—R.

DIALDIN. *Voyez* DHYA EDDYN.

DIAMANTE, peintre, naquit à Prato en Toscane, vers la fin du 14e siècle; il fut le disciple et l'imitateur de frère Philippe Lippi; il entra, comme son maître, dans les ordres religieux, et fit pour différentes églises de Florence, particulièrement pour l'église *del Carmine*, un nombre considérable de tableaux qui firent l'admiration de ses contemporains. Diamante doit être mis au nombre des peintres qui ont préparé la renaissance de l'art en Italie. C'est à ce titre, encore plus qu'au mérite intrinsèque de ses ouvrages, qu'il doit la place honorable qu'il occupe dans l'histoire des premiers temps de la peinture moderne. Il mourut vers 1440. A—S.

DIAMANTINI (JEAN-JOSEPH), peintre et graveur à l'eau-forte, né dans la Romagne en 1660, vint s'établir à Venise, où il fit pour différents édifices publics et particuliers un grand nombre d'ouvrages; il peignit dans l'église de St-Moïse, en société avec les peintres les plus célèbres de son temps, une *Adoration des Mages* qui fut généralement admirée. On trouve dans ce tableau un bon ton de couleur, une manière ferme et le goût de l'école vénitienne. Comme il n'a signé presque aucun de ses tableaux, on les a quelquefois attribués au Titien. Ils sont en général comparables aux meilleurs ouvrages de Schidone. On voit de lui, dans la galerie de Dresde, un *David avec la tête et le glaive de Goliath* en demi-figure. Le mérite de Diamantini le fit élever au rang de chevalier. Basan dit que cet artiste a gravé à l'eau-forte quelques sujets de sa composition qui montrent plus de génie que de principes du dessin. Strutt ajoute : « Mon « opinion est que ce maître a gravé dans un style « libre et savant, avec une grande finesse de pointe; « son dessin est spirituel, les attitudes de ses fi- « gures sont souvent pleines de grâce; ses têtes et « ses autres extrémités sont rendues d'une manière « supérieure. » Il marquait souvent ses pièces de cette manière : *Diamantais, in F.* Cet artiste a presque toujours gravé d'après ses propres compositions. Ses estampes sont encore remarquables en ce que chacune d'elles porte une dédicace. Diamantini mourut à Venise, en 1722. A—S

DIANA (BENOIT), peintre, né à Venise, vivait vers l'an 1500. On voit de lui dans l'église *del Carmine* un tableau représentant *Ste. Lucie*, qui fit mettre Diana par ses contemporains sur la même ligne que Jean Belin. On conserve encore aujourd'hui dans la sacristie des ci-devant Pères Servites un beau tableau d'autel de ce maître. On ignore de qui Diana fut élève, mais il doit être compté au nombre des artistes qui ont le plus contribué à cette époque en Italie, aux progrès de la peinture. A—S.

DIANA (CHRISTOPHE), peintre, né en 1555, à San-Vito, dans le Frioul, suivit jeune les leçons de Pomponio Amalteo, qui ne négligea rien pour développer ses heureuses dispositions. Le portrait d'Oristilla di Parstimago, qu'il fit à vingt ans,

Digitized by Google

prouve qu'à cet âge, s'il ne possédait pas encore tous les secrets de son art, il savait du moins poser une figure, et la dessiner avec pureté. On conserve à San-Vito, dans la principale église, un tableau de Diana, représentant le Christ en croix, avec la Vierge et St. Jean. C'est peut-être le chef-d'œuvre de cet artiste; on ne cite aucune autre composition de lui qui réunisse, au même degré, le mérite et la correction du dessin, et la vérité du coloris. Lanzi fait une mention honorable de Diana, dans la *Storia della pittura*; mais il a négligé de recueillir les particularités de sa vie, qui fut, selon toute apparence, assez courte et privée d'événements. W—s.

DIANA (Jean-Nicolas), jésuite, que les PP. Ribadeneira, Alegambe et Southwell ont omis dans leur *Bibliotheca Societatis Jesu* a cependant composé un sermon sur St. Lucifer. Ce fut l'origine de beaucoup de persécutions contre Diana, qui, condamné par les inquisiteurs de Sardaigne, appela de leur sentence au conseil suprême de l'inquisition, et après douze ans et quinze mois vit enfin triompher sa cause, par arrêt du 19 décembre 1653. Diego Arze Reynoso, inquisiteur général nomma même Diana qualificateur général du conseil suprême de l'inquisition. — Diana (Antonin), né à Palerme en Sicile, en 1595, d'une famille noble, entra chez les clercs réguliers en 1630, et s'adonna à la théologie morale, avec tant d'ardeur et de fruit, que bientôt il eut une très-grande réputation. A peine ses ouvrages paraissaient-ils, qu'on les remettait sous presse dans les pays étrangers. Ainsi, les sept premières parties de ses œuvres furent, en moins de cinq ans, réimprimées deux fois à Palerme, deux fois à Lyon, trois fois en Espagne. Il s'acquit l'estime et l'amitié de quelques auteurs très-considérés dans leur temps, entr'autres Caramuel, Antoine Coton et Escobar. Des pays éloignés, et même du nouveau monde, on lui écrivait pour le consulter comme l'oracle de la théologie morale. Le sénat de Palerme, les gouverneurs de la Sicile prenaient son avis dans les affaires les plus délicates; les papes l'accueillirent, et il fut, sous Urbain VIII, Innocent X et Alexandre VIII, examinateur des évêques. Diana mourut à Rome, le 22 juillet 1663 : il est oublié aujourd'hui. Le *Dictionnaire historique des auteurs ecclésiastiques* lui reproche de ne pas être assez sévère. « Son style, ajoute-t-il, est comme « celui de la plupart des théologiens scolastiques, « c'est-à-dire, d'une simplicité plate, mesquine et « rampante. » On a de Diana : 1° *Resolutionum moralium pars prima et secunda*, Palerme, 1629, in-fol. L'auteur publia dix autres parties, de 1636 à 1656; parmi les nombreuses réimpressions de ces douze parties, on distingue celle que donna P. Martin Alcolea, chartreux, sous le titre de *Diana coordinatus*, Lyon, 1667, in-fol.; l'édition d'Anvers, 1556, 8 vol. in-fol., porte le titre de *Summa Diana*; elle a été donnée par Antoine Coton ou Colonio, Sicilien, du tiers ordre de St. François, et quelques autres religieux; cependant des biographes croient que les mots *Antonio Colonio* sont le masque de *Ausonio Noctinot*. On connaît au moins huit abrégés différents de toutes les parties de cet ouvrage; sans compter sept abrégés qui n'en embrassent que quelques parties. Charles Tomasi, clerc régulier, ayant entrepris une édition refondue des *Resolutiones* de Diana, et se voyant prévenu par Alcolea, publia du moins *Tabula aurea operum omnium Antonini Dianæ, qua resolutionum plusquam sex millia ordinantur*, Rome, 1664, in-fol. 2° *De Primatu solii D. Petri disceptationes apologeticæ* 1647, in-4°, réimprimé dans le 4e vol. de la *Bibliotheca maxima pontificia* de J. Th. Rocaberti. Charles Morales, clerc régulier de Madrid, a donné sous le titre de *A. R. P. D. Antoninus Diana Panormita*, Rome, 1697, in-fol., le recueil de ce qui se trouve, dans tous les écrits de Diana, de relatif à l'autorité des papes, et a mis à la suite une apologie de Diana, sous le titre de *Diana vindicatus*. A. B—t.

DIANA MANTUANA. *Voyez* Ghisi.

DIANE DE POITIERS, fille aînée de Jean de Poitiers, seigneur de St-Vallier, d'une des plus anciennes familles du Dauphiné, naquit le 3 septembre 1499, et non pas le 14 mars 1500, comme le dit Bayle. Elle épousa à l'âge de treize ans Louis de Brézé, comte de Maulevrier, grand sénéchal de Normandie, dont la mère était fille de Charles VII et d'Agnès Sorel. Diane, à qui on donna le nom *de grande sénéchale*, perdit son mari le 23 juillet 1531. C'est mal à propos que Mézerai et les historiens qui l'ont suivi ont prétendu que François Ier avait accordé, aux prières de Diane, la grâce du seigneur de St-Vallier, condamné à mort pour avoir favorisé la fuite du connétable de Bourbon, et que Diane avait payé cette grâce en faisant au roi le sacrifice de son honneur. La grande sénéchale ne donna aucune prise sur sa conduite tant que vécut son mari; elle voulut même signaler sa tendresse pour lui, et en perpétuer le souvenir : après la mort de Louis de Brézé, elle lui fit élever un superbe mausolée dans l'église de Notre-Dame de Rouen, porta le deuil toute sa vie, et ses couleurs, même dans le temps de sa plus grande faveur, furent toujours le noir et le blanc. Diane avait trente et un ans lorsqu'elle resta veuve. Le duc d'Orléans n'en avait que treize, ainsi leurs amours durent commencer beaucoup plus tard. Après la mort du dauphin François, Diane, aimée du duc d'Orléans devenu dauphin, se trouva en concurrence avec la duchesse d'Etampes, maîtresse de François Ier. Chacune eut son parti, et la haine des deux rivales éclata plus d'une fois par des scènes scandaleuses. La cour se partagea entre elles. La duchesse, plus jeune de dix ans, se flattait d'être plus belle que Diane, et la raillait sans cesse sur son âge disant, qu'elle était née le jour que Diane avait été mariée. Pendant que la duchesse d'Etampes et ses partisans prodiguaient à Diane le nom *de vieille ridée*, la passion du dauphin semblait prendre de nouvelles forces. La beauté de Catrine de Médicis, qu'il venait d'épouser, n'affaiblit point son attachement pour Diane, et cette

Digitized by Google

princesse elle-même fut obligée de ménager la favorite. Diane qui, pendant la vie de François Ier, n'avait joué à la cour qu'un rôle secondaire, vit tous les courtisans se réunir autour d'elle, après la mort de ce prince, arrivée en 1547. Dès lors elle régna en France sous le nom de Henri. Le premier usage qu'elle fit de son pouvoir fut d'exiler la duchesse d'Etampes, à qui pourtant elle laissa tous ses biens, se contentant de priver de leurs emplois ceux qui les devaient à la faveur de la duchesse. Bientôt Diane changea tout dans le conseil, dans le ministère et dans le parlement. Elle ôta à Pierre Lizet sa charge de premier président du Parlement de Paris; elle chassa le chancelier Olivier, et fit donner les sceaux à Bertrandi. Le connétable ne put conserver sa puissance et son crédit qu'en faisant hautement la cour à la favorite. Au mois d'octobre 1548 le roi lui ayant donné à vie le duché de Valentinois, elle prit le titre de duchesse de Valentinois. Elle obtint de Henri II le don de droit de confirmation; c'était un droit qu'avant l'établissement de la paulette, tous ceux qui possédaient des charges en France étaient obligés de payer à l'avénement de chaque roi pour s'y faire confirmer. Cette dernière faveur, que François Ier n'avait accordée qu'à sa mère, fit murmurer le peuple. Diane employa les fonds que lui rapporta cette libéralité à faire embellir le château d'Anet que les poëtes célébrèrent sous le nom de *Dianet*. Philibert Delorme en dirigea l'architecture, et, malgré la distance des temps, Anet soutenait encore de nos jours l'idée qu'on en avait alors L'âge de Diane, qui rendait son empire sur le cœur du roi si extraordinaire, fit croire à quelques-uns de ses contemporains qu'elle avait eu recours à la magie, pour l'enchaîner et l'on renouvela à ce sujet le vieux conte de l'anneau enchanté de Charlemagne. Des auteurs graves, tels que Théodore de Bèze et Pasquier, n'ont pas dédaigné d'adopter ce préjugé populaire, et le dernier a même cherché à le prouver par des exemples. La véritable magie de Diane fut le charme de l'esprit, des talents et des grâces. Les louanges des beaux esprits qu'elle protégea prouvent qu'elle était sensible aux agréments de la poésie et des belles-lettres; les Muses n'offrent guère leur encens qu'à ceux qui savent le goûter, et la reconnaissance seule n'a pas inspiré les vers de du Bellay, de Ronsard et de Pelletier. Au reste, la beauté de Diane se conserva longtemps; elle mit tous ses soins à retarder l'outrage des années, elle y réussit. Elle ne fut jamais malade, et dans le plus grand froid, elle se lavait le visage avec de l'eau de puits. Éveillée le matin à six heures, elle montait à cheval, faisait une ou deux lieues et venait se remettre dans son lit, où elle lisait jusqu'à midi. Ses traits était réguliers, son teint, le plus uni et le plus beau qu'on pût voir, ses cheveux bouclés et d'un noir de jais. Brantôme, qui la vit peu de temps avant sa mort, assure qu'elle était encore belle. Mézeray, qui traite fort mal les favorites de nos rois, ne ménage point Diane. Le président de Thou lui attribue tous les malheurs du règne de Henri II, la rupture de la trêve avec l'Espagne, qui entraîna la perte de la bataille de St-Quentin et causa des maux infinis à la France, et les persécutions que souffrirent les protestants. Il paraît en effet, par la haine que témoignent contre elle tous les écrivains calvinistes, que Diane contribua à inspirer à Henri ces cruelles idées d'intolérance qui semblaient poussées à l'excès sous ce règne. Ennemie déclarée de la réforme, Diane, dans son testament, déshérite ses filles dans le cas où elles embrasseraient les nouvelles opinions. On prétend, mais ce fait n'est point attesté, que la duchesse de Valentinois eut une fille de Henri II, et que ce prince ayant voulu la légitimer, Diane s'y opposa avec fierté : « J'étais née pour avoir des « enfants légitimes de vous; j'ai été votre maîtresse « parce que je vous aimais, je ne souffrirais pas « qu'un arrêt me déclarât votre concubine. » Cette réponse, où il y aurait eu un peu de jactance, est rapportée par Brantôme, dont le témoignage ne nous paraît pas suffisant pour constater la naissance de cette prétendue fille. Henri II, blessé dans un tournois, mourut le 10 juillet 1559. Dès que l'état de ce prince ne laissa plus d'espérance, Catherine de Médicis ordonna à la duchesse de Valentinois de se retirer, et lui fit redemander les pierreries de la couronne. « Le roi est-il mort? demanda « Diane à celui qui était chargé de cette commis- « sion. — Non, madame, répondit celui-ci; mais il « ne passera pas la journée. — Je n'ai donc, point « encore de maître, répliqua-t-elle; que mes enne- « mis sachent que je ne les crains point; quand « ce prince ne sera plus, je serai trop occupée de « la douleur de sa perte pour que je puisse être sen- « sible aux chagrins qu'on voudra me donner. » Diane connaissait trop bien la cour pour croire que la reconnaissance y tînt contre la disgrâce; elle sentit que plus son crédit l'avait élevée, plus sa chute serait effrayante. En effet, tous ses amis l'abandonnèrent, à l'exception du connétable de Montmorency qui lui devait son rappel à la cour. Dès que le roi fut expiré, Diane se retira à Anet, où elle mourut, le 22 avril 1566, âgé de 66 ans. Le roi avait porté les couleurs de Diane tout le temps de sa vie. Quelques auteurs prétendent que la devise de ce prince : *Donec totum impleat orbem*, et le croissant, qu'il fit graver sur ses monnaies, étaient une marque de son amour pour Diane, au nom de laquelle cette devise faisait allusion. On voit encore des médailles où la duchesse de Valentinois est représentée foulant aux pieds un amour, avec ces mots : *Omnium victorem vici*. « J'ai vaincu le vainqueur de tous. » Elle fonda plusieurs hôpitaux, et établit à Anet un Hôtel-Dieu pour douze pauvres veuves. Son tombeau en marbre avec sa figure était dans une chapelle du château d'Anet; il est actuellement au Musée des monuments français. B—y.

DIANE DE FRANCE, duchesse d'Angoulême, fille d'Henri II, alors dauphin, et d'une Piémontaise nommé Philippe Duc, naquit en 1538. Son père la fit élever avec soin. Elle apprit l'italien,

Digitized by Google

l'espagnol, et même le latin; elle jouait du luth et de plusieurs instruments, dansait avec grâce, aimait la chasse et les chevaux. « Je pense, dit « Brantôme, qu'il n'est pas possible que jamais « dame ait été mieux à cheval; et si étoit très- « belle de visage et de taille, etc. » Son esprit et sa beauté plurent à la cour de François Ier. Elle était de tous les enfants d'Henri II celui qui lui ressemblait le plus. On lit dans les *Remarques sur la confession de Sancy*, chapitre 6 : « Le connétable « de Montmorency avait, par une espèce de plai- « santerie, osé dire à Henri II que Diane, sa fille « naturelle, était, de tous les enfants de ce prince « l'unique qui lui ressemblât. Ce discours faisait « peu d'honneur à Catherine de Médicis. Aussi s'en « vengea-t-elle cruellement sur le connétable. » C'est aussi ce que rapporte d'Aubigné (t. 1, liv. 2, chap. 14). Davila prétend que le connétable attaquait ainsi indirectement l'honneur et la fidélité de la reine ; mais l'historien de Thou pense que ce seigneur était trop sage et trop discret pour tenir des propos si téméraires, et que Catherine imagina ce reproche lorsqu'elle voulut rompre avec lui (*voy.* liv. 24). Diane, ayant été légitimée, épousa, en 1553, Horace Farnèse, duc de Castro, second fils de Louis, duc de Parme et de Plaisance. François Ier avait négocié ce mariage avec le pape Paul III, dès 1547. Il fut célébré à la cour par des réjouissances publiques. Six mois s'étaient à peine écoulés, lorsque Farnèse fut tué en défendant Hesdin, avec l'élite de la noblesse de France. Le second mariage de Diane avec François de Montmorency, fils aîné du connétable, donna lieu à la publication de l'édit de 1557, portant que les enfants de famille qui contracteraient des mariages clandestins, contre le consentement de leurs père et mère, perdraient tout droit à leur héritage, et que ces sortes de mariages seraient déclarés nuls pourvu qu'ils n'eussent point été consommés. François de Montmorency avait aimé et épousé la demoiselle de Piennes. Le connétable, irrité, la fit enlever et enfermer dans un couvent. Les théologiens consultés furent favorables aux deux époux, mais la cour de Rome prononça la nullité du mariage, à la sollicitation de Montmorency lui-même, qui se rendit enfin aux instances de son père, et donna la main à Diane de France, le 3 mai 1557. Henri II avait désiré cette alliance. Le connétable et son fils s'en promettaient de grands avantages, mais la mort précipitée du roi (1559) rendit leurs espérances vaines. Diane montra beaucoup de prudence et de fermeté dans les guerres civiles. En 1572, le maréchal de Montmorency, envoyé à Londres en qualité d'ambassadeur, fut rappelé par Catherine qui voulait, dit-on, en faire une des victimes de la St-Barthélemy. Mais Diane, qui veillait sur ses jours, le pressa de se retirer à Chantilly, la veille de cette horrible journée. Elle le perdit en 1579 après vingt-deux ans de mariage, n'ayant eu de lui qu'un fils, mort en bas âge. Constamment attachée à Henri III, son frère, Diane ne l'abandonna jamais dans ses revers. Ce fut elle qui, après le meurtre des Guises, négocia (1588) la réunion de Henri III avec le roi de Navarre. Ainsi l'État lui dut son salut, et la maison de Bourbon la couronne de France. Le bon Henri, si souvent trompé par la cour, disait à Diane : « Madame, si vous me « donnez votre parole que je ne dois avoir aucun « sujet de défiance, et qu'on veut agir sincère- « ment avec moi, toutes stipulations sont inutiles; « j'en crois plus à votre parole qu'à mille pages « d'écriture. » Monté sur le trône, ce prince la consulta souvent, et lui témoigna toujours la plus sincère estime. Charles de Valois, comte d'Angoulême, fils naturel de Charles IX, lui fut redevable de sa fortune et de la vie. Il était fortement prévenu d'avoir eu part à la conspiration du maréchal de Biron. Diane représenta au roi que l'exemple qu'il donnerait contre le fils d'un de ses prédécesseurs pourrait un jour servir de titre contre ses propres enfants naturels, et la grâce de Charles de Valois lui fut accordée. Elle demanda la permission de faire inhumer le corps de Henri III, déposé à Compiègne, et celui de Catherine de Médicis, qui était à Blois. Henri IV permit que cette reine fût enterrée à St-Denis; mais il craignit que les obsèques de Henri III ne rallumassent de funestes divisions. Enfin, en 1610, après l'assassinat du meilleur des princes, Diane obtint de la régente que les funérailles de Henri III fussent célébrés quelques jours avant celles de son successeur. Louis XIII était le septième roi que Diane voyait sur le trône de France. Après avoir présidé à son éducation, elle se retira de la cour, et mourut, sans postérité, le 11 janvier 1619, âgée de plus de 80 ans. L'auteur de cet article possède plusieurs actes originaux dans lesquels cette princesse prend toujours les titres de *fille et sœur légitimée de roi, duchesse d'Angoulême, douairière de Montmorency, comtesse de Ponthieu*. Davila loue sa *rare prudence*, et dit : « qu'elle « joignait à beaucoup d'habileté une expérience « consommée dans les affaires d'État. » On voyait son mausolée dans l'église des Minimes de la place royale. Elle avait fait bâtir l'hôtel d'Angoulême, qui est dans la rue Pavée, et qui depuis appartint aux Lamoignons. On a l'*Oraison funèbre de Diane de France*, par Mathieu de Morgues, sieur de St-Germain, Paris, 1619, in-8° (1); et *Diane de France, nouvelle historique*, par de Vaumorière, Paris, 1674, in-12, réimprimée en 1675 et 1678. V—ve.

DIANNYERE (Jean), docteur en médecine, naquit au Donjon dans le Bourbonnais, le 3 mars 1701; il dut son éducation à un de ses oncles, auquel il sacrifia ensuite plusieurs places pour se fixer auprès de lui à Moulins. « Là, dit Vicq-d'Azyr, sa « vie fut uniforme; ses jours furent également

(1) Le passage suivant peut donner une idée des vertus de la princesse, et de ce qu'était l'éloquence de la chaire au commencement du 17e siècle : « L'hôtel de la duchesse était un gynécée « de pudeur, en un mot, la maison de Diane, l'entrée de laquelle « était défendue aux Faunes et aux Satyres lascifs; que si quel- « que téméraire eût voulu attenter à la pudicité de ces filles la pu- « nition d'Actéon n'eût cte rien au prix de la sienne. »

Digitized by Google

« occupés, également tissus de bonnes œuvres. Il « était le médecin des prisons, où il a fait des change- « ments utiles, et celui des pauvres, en faveur des- « quels il avait rédigé une suite de formules simples « et peu dispendieuses dont il se servait, et dont il « leur avait appris à faire usage avec un grand suc- « cès. Il est inutile d'ajouter qu'il leur prodiguait « des secours avec des conseils. » Diannyere fut atteint sur la fin de ses jours d'une maladie de langueur qui rendait tous ses mouvements pénibles ; mais lorsqu'il sortait, soutenu par ses enfants, les acclamations et les bénédictions des pauvres le suivaient partout. Il est mort à Moulins e 13 août 1782. On lui doit : 1° *Analyse des eaux minérales de Bardon*, dans le tome 2 de l'ancien *Journal de médecine* pour l'année 1746 ; 2° *Observations sur le traitement d'une espèce de colique venteuse et périodique*, dans le *Journal de Trévoux*, de mai 1746 ; 3° *Essai sur la meilleure manière d'employer les vermifuges*, Journal de médecine, t. 4. Il y fait voir qu'il ne faut pas unir les purgatifs aux vermifuges, et il conseille plutôt de purger quelques jours après ; 4° *Considérations sur la paralysie des extrémités*, publiées dans le tome 7 du même journal ; il avait aussi adressé plusieurs observations curieuses à la société de médecine, dont il était correspondant. B—G—T.

DIANNYÈRE (Antoine), fils du précédent, naquit à Moulins le 26 janvier 1762. Il étudia d'abord la médecine, et fut même reçu docteur ; mais il n'exerça jamais. Son goût l'entraîna vers la littérature et l'étude de l'économie politique. Son premier ouvrage est un *Éloge de Gresset* (Paris, 1784, in-8°) ; il traduisit ensuite de l'anglais, d'Ottobah Cugoano, des *Réflexions sur la traite et l'esclavage des noirs* (1788, in-8°), petit ouvrage d'autant plus curieux que l'auteur était nègre (*voy.* Cugoano). Aux approches de la révolution, Diannyère en adopta les principes et se lia avec les républicains, et surtout avec Condorcet, dont il a ensuite fait un éloge (*voy.* Condorcet). Lors de la création de l'Institut national, il fut nommé membre associé de la classe des sciences morales et politiques, et lut à cette compagnie cinq *Mémoires* qui ont paru dans les recueils de la classe. Le 1er a pour objet la nécessité d'encourager l'agriculture et d'abandonner l'approvisionnement des grains à la liberté du commerce. Diannyère appuie son opinion sur des calculs, et les résultats de ses preuves sont établis avec une précision arithmétique. Dans le 2e il démontre, toujours par le calcul, les dangereux effets des lois prohibitives et réglementaires sur le commerce et l'industrie ; dans le 3e il applique ses principes à la manufacture des tapis et tapisseries d'Aubusson, et en compare les produits avant et depuis la révolution ; le 4e traite du divorce, mais seulement dans ses rapports avec la population et l'économie sociale : ce morceau faisait partie d'un grand travail sur la législation, lequel n'a jamais été publié ; le 5e est intitulé : *Réflexions sur la fortune*. Diannyère est mort en 1802, fort regretté de ses amis. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, on lui doit : 1° *Éloge de Dupaty* suivi de notes sur plusieurs points importants l'ordre public, Naples et Paris, 1789, brochure in 8°. 2° *Rêve d'un bon citoyen sur les lois, un code national et les parlements, à l'usage de ceux qui veillent*, Paris, 1789, in 8° ; 3° *Essais d'arithmétique politique*, Paris, 1799, in-8° ; ce recueil comprend tous les mémoires de l'auteur sur l'économie, à l'exception d'un seul, intitulé : *Des preuves arithmétiques des rapports qui existent entre la liberté du commerce des grains, leur prix et la mortalité*, qu'on trouve dans la collection de Lavoisier, Lagrange, et autres. 4° les *Souvenirs de myladi Cartemane*, ou les *Mœurs du temps passé*; Paris, 1800, deux parties formant 1 vol. in-12 ; roman moral et philosophique qui a eu peu de succès, et qu'on ne lit plus maintenant. B—G—T.

DIAS (Balthasar), poëte portugais, était aveugle de naissance. Il se se distingua principalement dans la composition de ces pièces dramatiques que les Portugais et les Espagnols appellent *autos* actes. Les plus connus de ses ouvrages sont l'*Acte du roi Salomon*, Evora, 1612 ; *l'Acte de la Passion*, Lisbonne, 1613 ; *l'Acte de St. Alexis* ; *l'Acte de Ste. Catherine* ; *l'Acte de la malice des femmes* ; *Conseil pour se bien marier*, Lisbonne, 1633 ; *Histoire de l'impératrice Porcina, femme de l'empereur Lodonius de Rome*, Lisbonne, 1660 ; *Tragédie du marquis de Mantoue et de l'empereur Charlemagne*, Lisbonne, 1665. Cet auteur naquit à Madère. — Dias (Edouard), né à Porto, habita longtemps en Espagne, et y acquit une connaissance parfaite de la langue castillane. On a de lui : 1° *Varias obras*, Saragosse, 1596. C'est un recueil de vers espagnols et portugais. 2° *La Conquista que hizieron*, etc., c'est-à-dire, *la Conquête que firent les rois catholiques dans le royaume de Grenade*, poëme de 21 chants en octaves, Madrid, 1568. — Dias (Jean), né à Céa, en Portugal, était sous-chantre de la cathédrale de Coïmbre, et très-savant en musique, surtout dans le plain-chant. On cite avec éloge son *Enchiridium missarum solemnium*, etc., Coïmbre, 1580. — Dias (Philippe), né Bragança, en Portugal, quitta sa patrie pour se fixer en Espagne, où il entra dans l'ordre des cordeliers. Il avait, à ce que disent les biographes, de rares talents pour la prédication. Leurs éloges sont confirmés par le témoignage de St. François de Sale. « Entre tous « ceux qui ont escrit des sermons » dit ce bienheureux évêque, « Dias m'agrée infiniment. Il va à la « bonne foi, il a l'esprit de prédication ; il inculque « bien, explique bien les passages, fait de belles « allégories et similitudes, des hypotyposes nerveu- « ses, prend l'occasion de dire admirablement, et « est fort dévot et fort clair. Il lui manque ce qui « est en Osorins, qui est l'ordre et la méthode » Les sermons de Dias ont été imprimés plusieurs fois, entre autres à Lyon en 1676. Il y en a une traduction en langue mexicaine. Nous n'indiquerons pas même ses autres ouvrages de dévotion. Il mon-

Digitized by Google

rut à Salamanque, le 9 avril 1601. — Dias (Manuel), entra chez les jésuites de Bahia, le 5 avril 1681. Il fut professeur de théologie dans le collége de cette ville, et de philosophie dans celui de Rio-Janeiro. La jurisprudence lui doit un recueil utile, intitulé : *Promptuarium Juris*, 2 vol. in-fol. — Dias de Lima (Manuel), né à Faro dans le royaume d'Algarve, en 1669, fut reçu, en 1722, dans l'Académie royale de Lisbonne. Il s'était chargé d'écrire des mémoires historiques sur le règne de Manuel, mais il mourut à Porto, le 6 septembre 1743 avant d'avoir achevé cet ouvrage. On trouve de lui quelques morceaux dans les tomes 2, 3 et 5 des *Recueils de l'Académie*. — Dias (Marcos), cordelier, né à Elvas et mort à Rome, le 24 décembre 1647, fut un habile computiste. On a de lui : *Ordo perpetuus officii divini*, etc., Rome, 1638. — Dias (Michel), jésuite, né à Lisbonne, mourut à quatre-vingt-huit ans, le 8 avril 1724, après avoir rempli les premières places de son ordre, et avoir été confesseur de la reine Isabelle. Il a écrit des ouvrages ascétiques. — Dias Pimenta (Michel), naquit à Freguesia, bourg du diocèse de Braga. Dans un long séjour à Fernanbouc, il eut occasion d'observer une maladie qui désole les habitants, et qu'ils appellent la maladie *du ver*. Il la découvrit, et indiqua les moyens curatifs, dans un ouvrage intitulé : *Noticias de que he o achaque do bicho*, etc., Lisbonne 1707. — Dias (Nicolas), né à Lisbonne, prit l'habit de St. Dominique le 2 juin 1541. Il se distingua comme prédicateur. Son zèle religieux lui fit entreprendre le voyage de Jérusalem ; à son retour, il trouva le Portugal soumis à Philippe II, roi d'Espagne. Attaché au parti de don Antoine, il s'emporta en déclamations plus patriotiques que discrètes contre l'usurpateur. On l'en punit, en le faisant partir pour Salamanque, où il resta, dans une étroite et rigoureuse prison, jusqu'à sa mort, arrivée le 6 février 1596. Nous passons sous silence ses ouvrages ascétiques, et nous nous contenterons d'indiquer son *Histoire de la princesse Jeanne, fille d'Alphonse V*, Lisbonne, 1586. Il y en a une édition corrigée, Lisbonne, 1674. Il avait écrit une relation de son voyage de terre sainte ; il ne paraît pas qu'elle ait été imprimée. — Dias (Pierre), né à Gouvea dans le diocèse de Viseu, en 1621, se fit jésuite au Brésil. Il mourut, dans le collége de Bahia, le 25 janvier 1700, après une vie pleine de bonnes actions. Il a écrit une grammaire de la langue d'Angola, Lisbonne, 1697. Elle a été oubliée par l'auteur récent d'un *Essai* de *Bibliographie glossographique*. Dias Cartoso (Ant.), inquisiteur de Coïmbre, né à Santarem, mort à Lisbonne le 26 janvier 1624. Il a écrit : *Regimento*, etc., c'est-à-dire *Reglement du saint office de Portugal*, Lisbonne, 1613 : ce n'est pas un grand titre de gloire. — Dias Ramos (Alexandre), née en 1687 à Freguesia, dans le diocèse d'Evora, servit dans le régiment d'Elvas. Il quitta le service, en 1705, pour se livrer à l'agriculture. Il a publié, en 1737, *Thesouro de lauradores*, le Trésor des agriculteurs. Il y a traité de l'agriculture, des bestiaux, de leurs maladies, etc. L'auteur de la *Bibliographie agronomique* a omis cet ouvrage. — Dias Seixas (Dominique), né à Santa Marinha, dans le diocèse de Coïmbre, a publié, dans cette ville, en 1740, *Memorias*, etc., c'est-à-dire *Mémoires de la vie et des vertus de sœur Anne de St-Joachim*. Cette religieuse était morte à Lisbonne le 28 décembre 1737, dans de grands sentiments de piété. B—ss.

DIAS (Henri), nègre du Brésil, voyant que le général portugais avait confié des armes aux Indiens du chef *Camaram* pour combattre les Hollandais, qui s'étaient emparés de Pernambuco, vint s'offrir en 1633 au général Mathias d'Albuquerque, demandant la permission de lever un corps de gens de sa couleur ; ce qui lui ayant été accordé, il se forma un régiment d'esclaves et nègres libres sous le commandement de Dias : il déploya bientôt ses talents militaires dans cette longue guerre ; sa troupe était aussi brave que bien disciplinée. Le roi Jean IV sut apprécier son mérite, et en 1644 lui conféra des lettres de noblesse, l'éleva au rang de colonel de son régiment, et le décora de l'ordre du Christ. Quand ces grâces arrivèrent à Pernambuco, le nègre Dias venait d'être blessé à la main gauche par une balle de mousquet ; mais, impatient de la lenteur de la guérison, il se la fit couper pour retourner aux combats, ne voulant pas se décorer avec l'ordre du Christ, avant d'avoir fait quelque action éclatante, ce qui ne tarda pas longtemps. Pour conserver la mémoire des services d'Henri Dias, il existe encore à Pernambuco un régiment de milices de nègres qui porte son nom, et dans lequel ont servi plusieurs de ses descendants : ils ne se sont jamais alliés avec les blancs, voulant ainsi perpétuer une race qui est honorée dans la colonie. L'abbé Grégoire a consacré un article à Dias dans sa *Littérature des Nègres*, p. 94. C. M. P.

DIAS de LUGO (Jean-Bernard), né à Séville, à la fin du 15e siècle, était bâtard d'une famille illustre. Il obtint de bonne heure un bénéfice à Huelva, que quelques personnes regardent même comme sa patrie. Il fit ses études à Salamanque, s'adonna au latin et au grec ; on dit même qu'il professa cette dernière langue et qu'il cultiva l'hébreu ; mais ce fut surtout à l'étude du droit où son goût le portait, qu'il s'appliqua ; il devint vicaire de l'évêque de Salamanque et ensuite fut appelé près de l'archevêque de Tolède. Charles-Quint le nomma membre du grand conseil des Indes, et après avoir séjourné treize ans dans le nouveau monde, Dias fut pourvu de l'évêché de Calahorra. Il assista aux 5e 6e et 7e sessions du concile de Trente, sous Paul III, et aux autres sous Jules III, jusqu'à 1552. Il revint ensuite dans son diocèse, où il mourut en 1556. Le docteur Navarre, Covarruvias et plusieurs autres hommes de mérite on parlé de lui avec éloge. Louis Lipoman lui dédia le 1er volume de ses *Vitæ sanctorum*, et c'est le cas de remarquer que les 2e et et 4e parties de cet ouvrage sont

Digitized by Google

dédiées au pape Jules III, et la 3e à Jean III, roi de Portugal. Dias de Lugo a laissé des écrits en latin et en espagnol; Antonio (*Bibliotheca hisp. nova.*) donne la liste des uns et des autres. Voici les titres des plus remarquables, qui sont en latin : 1° *Practica criminalis canonica in qua omnia fere flagitia quæ a clericis committi possunt cum eorum pœnis describuntur*. Antonio, qui ne donne pas la date de la 1re édition, cite les réimpressions de Lyon, 1554 et 1569, in-8°; d'Alcala de Henarez, 1554, in-8°; Ingolstadt, 1577; Venise, 1581; Ignace Lopez Salcedo en donna une édition avec des scolies, à Alcala : Jean Helvétius fit aussi réimprimer ce livre avec des notes, Anvers, 1568. 2° *Regulæ juris, cum suis ampliationibus et restrictionibus*, imprimé d'abord à Alcala, réimprimé dans la même ville en 1569; à Lyon avec l'ouvrage précédent en 1554. Salcedo a aussi fait des additions à ce traité. 3° *Antidotum desperationis, ac Christianæ spei robur ex variis sacræ Scripturæ et sanctorum locis excerptum*, Salamanque, 1553, in-8°. A. B—T.

DIAS GOMES (François), poëte portugais, naquit à Lisbonne, au mois de mars 1745. Son père faisait un petit commerce d'épiceries, mais il avait des idées plus élevées que son état, et ayant remarqué les heureuses dispositions que Dias, encore enfant, montrait pour les lettres, il lui donna une éducation classique. Son projet était de lui procurer, quelque jour, une place dans la magistrature civile. François Dias avait achevé ses études littéraires; déjà il commençait son cours de droit, lorsque son père, cédant aux conseils d'un frère qui avait pris le plus grand ascendant sur toute la famille, le retira de l'université, et, au lieu de la carrière honorable à laquelle il l'avait d'abord destiné, le plaça dans le petit commerce de détail qu'il exerçait lui-même. Dias se soumit sans résistance. Les bonnes études qu'il avait faites avaient eu le temps de produire quelques fruits; son goût pour la littérature et pour la poésie s'était développé, s'était fortifié; et les nouvelles circonstances de sa vie pouvaient bien nuire à son talent et en gêner l'essor, mais non pas l'éteindre tout à fait. Au milieu des embarras d'un négoce assez actif, Dias trouvait le loisir de faire des vers. Quoique perpétuellement occupé des objets les plus minutieux et les plus propres à étouffer l'imagination, il n'exerçait sa muse que sur des sujets nobles et élevés; forcé, par état, à de continuelles relations avec les gens de la dernière classe, il sut se préserver de la contagion de leur mauvais idiome, et son langage est toujours d'une pureté remarquable. La collection de ses *Œuvres poétiques*, que l'Académie des sciences de Lisbonne a fait imprimer, en 1799, au bénéfice de sa veuve et de ses enfants, se compose de 7 élégies, 12 odes et 3 cantiques. La correction et le goût classique en forment le mérite principal; on y voit un poëte plein de la lecture des grands modèles dans toutes les langues, et les notes très-étendues qu'il y a jointes témoignent l'excellence et l'étendue de ses études. Dias est aussi auteur de deux tragédies, *Electre* et *Iphigénie*, que nous ne connaissons pas, mais dont il paraît que le mérite est assez contestable. On n'a de lui que trois morceaux en prose. Le 1er est une analyse raisonnée du style de Sà de Miranda, Ferreira, Bernardes, Caminha et Camoëns. L'Académie des sciences couronna, en 1792, cette excellente dissertation, et la fit imprimer dans le 1e volume de ses *Mémoires de littérature*. Le 2e morceau est une comparaison de l'histoire de don Juan de Castro, par Freire de Andrade, et de la vie de don Paul de Lima, par Diogo de Couto; le 3e traite du bon goût en poésie. Dias mourut le 30 septembre 1795, sans avoir eu le temps d'achever un poëme descriptif et didactique intitulé, *les Saisons* et la *Henriqueida*, épopée dont le sujet était la conquête de Ceuta. On n'a trouvé, dans ses papiers, que le 2e chant de la *Henriquéide*, et l'on paraît croire que cet ouvrage ne convenait pas au talent du poëte et lui eût fait peu d'honneur; on pense plus favorablement des *Saisons*. Ce poëme devait avoir 24 chants, en octaves. Les 6 chants du *Printemps*, et 13 octaves du 1er chant de l'*Été*, sont tout ce que l'auteur avait écrit, quand la mort vint le surprendre. A la tête des poésies de Dias, imprimées aux frais de l'Académie, l'on trouve une *Notice* sur sa vie et ses ouvrages; l'auteur de cette biographie est Garçam Stockler, alors secrétaire de l'Académie. C'est là que nous avons puisé les matériaux de cet article. B—ss.

DIAS (Barthelemy), navigateur portugais, était cavalier de la maison de Jean II, roi de Portugal, et jouissait de la réputation d'être très-habile dans l'art nautique. Il le prouva quand il fut envoyé, en août 1486, avec deux navires de cinquante tonneaux chacun et un aviso, pour continuer les découvertes le long de la côte d'Afrique en allant au sud, et pour chercher les États du Prêtre-Jean. Arrivé à Sierra-Parda, situé vers les 23° 50′ de latitude australe, et 120 lieues au delà du point visité par les derniers navigateurs qui l'avaient précédé, il y ériga une croix avec les armes de Portugal; puis, avec une résolution digne de l'objet qu'il avait en vue, il poussa au large, et ne prit plus terre. Battu par les vents impétueux, il passa à la vue d'une baie qu'il nomma *dos Vaqueros*, ou des Bergers, à cause de la grande quantité de troupeaux, avec leurs bergers, qu'il y vit sur la côte; il était alors à 40 lieues à l'est du cap qu'il avait doublé sans l'apercevoir. Poursuivant sa route à l'est, il arriva à un îlot qui reçut le nom de *Padram da Cruz*, ou de *Santa Cruz*, parce que l'on y éleva la seconde croix. Diaz avait cependant mis de temps en temps à terre des nègres qui avaient été en Portugal, et qu'il avait richement habillés, afin qu'ils s'attirassent le respect des habitants. Il leur donnait aussi des marchandises pour faire des échanges, et leur recommandait surtout de prendre des informations sur le Prêtre-Jean. Mais les naturels étaient trop farouches et trop craintifs pour que l'on pût rien

Digitized by Google

apprendre d'eux. Quand la flotte, alors réduite aux deux vaisseaux, se trouva devant les petites îles situées dans la baie de Lagoa, qui portent encore aujourd'hui le nom d'*ilheos da Crux*, l'équipage murmura et demanda à s'en retourner; les provisions étaient épuisées, l'aviso commandé par le frère de Diaz, et qui pouvait leur en fournir, avait disparu. Diaz, ignorant encore qu'il eût doublé le cap, objet de ses recherches, exhorta son monde à naviguer 25 lieues plus loin, leur disant qu'il serait honteux de retourner auprès de leur souverain sans avoir réussi. La côte courait toujours à l'est. Les Portugais arrivèrent à l'embouchure d'une rivière qu'ils nommèrent *Rio do Infante*, c'est aujourd'hui le *Groote vis-river*, ou la grande rivière des Poissons. Quelles furent la joie et la surprise de Diaz et de ses compagnons, en apercevant, à leur retour, au milieu d'une tourmente affreuse, le promontoire qu'ils cherchaient depuis si longtemps! Ils y élevèrent une croix et la dédièrent à St. Philippe. Pour comble de satisfaction, ils retrouvèrent leur aviso; il n'y restait plus que quatre hommes, le reste avait été massacré par les noirs. Diaz, après avoir déterminé la position du cap, et reconnu les baies et les ports qui l'avoisinent, reprit la route de Lisbonne où il arriva en décembre 1487, ayant découvert plus de 300 lieues de côtes, et ramenant ses vaisseaux dans le plus grand délabrement, Dans la relation qu'il fit de son voyage à Jean II, il s'étendit beaucoup sur les difficultés qu'il avait eues à surmonter pour doubler le cap immense inconnu avant lui; et ajouta que les tempêtes qui l'y avaient assailli, l'avaient engagé à l'appeler *Cabo tormentoso*, cap de la Tourmente ou des Tempêtes. Le roi le nomma cap de Bonne-Espérance, persuadé que le passage de ce cap devait ouvrir la route des Indes. Diaz commanda une caravelle dans l'expédition de Vasco de Gama, en 1497, et fut chargé d'accompagner ce navigateur jusqu'à la Mina sur la côte de Guinée; mais Gama, en partant de la baie de Ste-Marie dans l'île St-Jago, une des îles du cap Vert, renvoya Diaz en Portugal. Lorsque Cabral fut envoyé aux Indes, Diaz montait un des vaisseaux de la flotte. Après avoir découvert le Brésil, elle faisait voile pour le cap de Bonne-Espérance, lorsqu'un coup de vent furieux, qui succédait à des bourrasques violentes, submergea, le 29 mai 1500, quatre vaisseaux et leurs équipages; dans ce nombre était celui de Diaz. Le Camoëns, faisant allusion à la fin malheureuse de ce hardi navigateur, met ces paroles dans la bouche du génie du cap des Tempêtes : « Je ferai un « exemple à jamais terrible de la première flotte « qui passera près de ces rochers, et je signalerai « ma vengeance sur celui qui, le premier, m'est « venu braver dans ma demeure. » E—s.

DIAZ (Michel), né en Aragon, accompagna Christophe Colomb dans son second voyage au nouveau monde. Chargé en 1495 d'aller à la recherche des mines d'or d'Hispaniola, il découvrit celles de la rivière d'Hayna, qui donnèrent de grandes richesses. Quelque temps après, ayant dangereusement blessé un autre Espagnol, il s'enfuit avec quelques-uns de ses amis, et fut arrêté par l'embouchure d'un fleuve où était bâtie une bourgade dont les habitants l'accueillirent. Une femme, qui les commandait, éprise d'amour pour Diaz, lui découvrit des mines d'or voisines, et lui proposa d'engager les Espagnols à s'établir sur ses terres. Diaz, saisissant cette occasion d'obtenir sa grâce, se présenta à Barthélemi Colomb, qui le suivit à l'embouchure du fleuve, où l'on jeta les fondements d'une ville qui reçut le nom de *Nueva-Isabella*; mais elle le perdit pour prendre celui de *Santo-Domingo*. Diaz fut le commandant de la forteresse. Lorsqu'en 1500 Bovadilla vint prendre le gouvernement de l'île, Diaz, attaché aux Colombs, refusa de lui remettre la place, et se montra l'épée nue à la main sur les créneaux, pendant qu'on l'enlevait de force. Il partagea la disgrâce de ses protecteurs. Diego Colomb le donna en 1509 pour lieutenant au gouverneur de Porto-Rico. Diaz ne garda pas longtemps ce poste, et fut renvoyé prisonnier en Espagne. Il eut le crédit de se faire rétablir en 1512; mais il mourut peu de temps après. E—s.

DIAZ (Jean), novateur espagnol, fit sa théologie à Paris en 1530; il y demeura près de treize ans, et ses progrès dans l'hébreu lui avaient attiré l'amitié de ses professeurs. Séduit ensuite par la lecture des ouvrages de Luther et de ses disciples, il embrassa les nouvelles opinions, alla trouver Calvin à Genève, et finit par s'attacher à Martin Bucer, ministre de la religion protestante à Strasbourg. Diaz l'accompagna en 1546 au colloque de Ratisbonne; il y trouva Pierre Malvenda, Espagnol chargé des affaires du pape en Allemagne, qui ne put dissimuler son étonnement de voir. J. Diaz partisan des nouvelles opinions. Diaz se rendit bientôt à Neubourg pour y corriger un livre que Bucer faisait imprimer, sur la nouvelle doctrine, et il y vit arriver un de ses frères, nommé Alphonse, avocat à la cour de Rome, lequel ayant appris son changement de religion, s'était mis en route pour tâcher de le ramener, ou de le tuer, s'il persistait dans le schisme. Alphonse Diaz s'était fait accompagner d'un homme qui avait été bourreau à Rome. Arrivé à Neubourg, il remit à son frère des lettres de Pierre Malvenda, lui exposant le motif unique de son voyage, et lui offrit une pension de 500 ducats de la part de la cour de Rome, s'il voulait rentrer dans le sein de l'Eglise, mais n'ayant pu lui faire abjurer ses opinions, il le fit assassiner d'un coup de hache sur la tempe, le 26 mars 1546. Ce fratricide fit grand bruit en Allemagne, où les esprits étaient déjà divisés par les querelles de religion. Les protestants prirent les armes, indignés de la partialité de Charles-Quint, qui avait arrêté la procédure instruite contre les meurtriers de Diaz, en feignant de vouloir connaître lui-même de cette affaire à la diète prochaine (*voy.* Dryander). B—p.

DIAZ (Bernard). *Voyez* Castillo.

Digitized by Google

DIAZ (Emmanuel), naquit à Alpalham, dans le diocèse de Portalègre, en Portugal, et entra chez les jésuites en 1576, âgé de 17 ans. Il se consacra aux travaux des missions, et partit pour l'Inde en 1585. Après avoir doublé le cap de Bonne-Espérance, une tempête affreuse l'accueillit et lui fit faire naufrage entre l'île de Madagascar et la côte de Sofala. Quelques débris de son vaisseau l'aidèrent à se sauver de la fureur des flots, et lui firent gagner la côte avec un de ses compagnons de voyage, le P. Pierre Martins, évêque du Japon. Ils y furent faits esclaves. Délivrés de leurs fers quelque temps après, ils se rendirent à Goa, où le P. Emmanuel Diaz exerça les premières fonctions de missionnaire. Il y fut successivement préposé aux résidences de Tana et de Chaul, et adjoint ensuite, pendant trois ans, au P. Valignan, visiteur des missions de la Chine. Il gouverna le collége de Macao à deux époques différentes, et s'attacha enfin à la mission de Nankin, qu'il cultiva pendant un grand nombre d'années. Parvenu à un âge déjà très-avancé, il fut nommé visiteur général de la Chine et du Japon, et mourut à Macao, le 10 juillet 1639. On lui doit les *Litteræ annuæ*, écrites de la Chine pour les années 1618 et 1625 ; ces dernières ont été traduites en italien, Rome, Barth. Zanetti, 1629, in-8°. — L'histoire fait encore mention de deux autres *Emmanuel* Diaz, tous deux Portugais, jésuites et missionnaires. Le premier, neveu du précédent, naquit dans la même ville d'Alpalham en 1590. Admis au novicat des jésuites d'Evora en 1608, il partit pour l'Inde en 1614. Les ordres de ses supérieurs le fixèrent sur la côte de Malabar. Il s'y livra aux travaux des missions, professa la philosophie et la théologie à Cochin, et fut recteur du collége de St-Thomas. D. Diego Barbosa, auteur de la *Bibliothèque portugaise*, nous apprend que le P. Emmanuel Diaz, suivi du P. Jean Cabral, entreprit de pénétrer dans le royaume du Thibet, encore peu connu de son temps, et qu'après avoir essuyé d'incroyables fatigues dans cette excursion, il mourut dans cette contrée de l'Asie, le 13 novembre 1630. Ce missionnaire, qui s'était particulièrement adonné à l'étude des mathématiques, observa la comète de 1618 à Cochin, et il écrivit à cette occasion l'ouvrage suivant : *Tractatus contra eos qui putant cometas esse sublunares et elementares.* — Le dernier *Emmanuel* Diaz naquit à Castello-Branco, diocèse de Guarda, en Portugal, d'une famille différente de celle des précédents. Il embrassa l'institut des jésuites en 1592, et partit pour la Chine en 1691. Après avoir travaillé longtemps comme missionnaire dans les provinces de la Chine, il passa par tous les emplois honorables de sa société. Il professa six ans la théologie à Macao, fut vice-provincial pendant vingt-deux ans, et nommé ensuite visiteur général de toutes ces missions, qu'il devait si bien connaître. Après avoir habité la Chine pendant cinquante-huit ans, il y mourut le 4 mars 1659, âgé de 85 ans, laissant après lui la réputation d'un missionnaire infatigable, d'un supérieur sage et plein de douceur, et d'un excellent religieux. On a de lui, écrits en langue chinoise, les ouvrages suivant : 1° *Instructions sur tous les évangiles de l'année*, en un grand nombre de volumes, dont douze, au rapport du P. Martini, avaient déjà paru en 1654 ; 2° les *Litanies des Sts. Anges*, à l'usage des chrétientés chinoises; 3° *de la Manière d'annoncer l'Évangile aux gentils*; 4° un *Traité de la sphère*. G—R.

DIAZ (François), religieux dominicain, né près de Toro en Castille, passa en 1632 aux Philippines, pour y travailler au salut des âmes. Trois ans après, il se rendit à la Chine, où il apprit promptement la langue usitée parmi les mandarins, et les dialectes de plusieurs provinces de cet empire, ce qui le mit à même de prêcher la foi avec plus de fruit. Son zèle ardent, bien loin d'être ralenti par les rudes épreuves qu'il eut à soutenir, devenait chaque jour plus vif. Le P. Diaz fut enlevé à ses ouailles le 4 novembre 1646, par un violent coup de pierre qu'il reçut à la poitrine. Il avait composé en langue chinoise, qu'il possédait à fond : 1° *Kymung*, c'est-à-dire, *Doctrine des Commençants* : ce catéchisme parut en Chine d'abord en 1650; il y fut depuis réimprimé plusieurs fois; 2° divers ouvrages de piété. Mais le plus important de ses ouvrages et le seul qui soit connu en Europe, est son grand dictionnaire chinois-espagnol intitulé : *Vocabulario de letra China*, etc., contenant 7,160 caractères, et qui a été décrit par Lacroze dans les *Miscellanea Berolinensia* (t. 1, p. 84), d'après un exemplaire conservé à la bibliothèque publique de Berlin. — Don *Joseph* Diaz fut envoyé en ambassade par le roi de Maroc auprès de la reine d'Angleterre, en 1709. La relation du voyage de cet ambassadeur, commencée en 1707, écrite par lui-même en espagnol, a été imprimée en Angleterre ; c'est une brochure dont il n'a été tiré que 100 exemplaires pour faire des présents. E—s.

DIAZ (Pierre), jésuite espagnol, né à Lupia, diocèse de Tolède, en 1546, entra dans la société à 20 ans. Il fut, en 1576, un des premiers missionnaires envoyés au Mexique, où il se distingua par son talent pour la prédication et pour la gestion des affaires de la compagnie, dont il exerça plusieurs emplois importants. On le nomma deux fois procureur pour aller à Rome. Il mourut à Mexico, le 12 janvier 1683. On a de lui : des *Lettres des missions de la Compagnie de Jésus aux Indes Occidentales*, dans les années 1590 et 1591 ; *Epistolæ duæ de quinquaginta duo jesuitis interfectis in Brasilia*, Anvers, 1605, in-8°. E—s.

DIAZ (Gaspard), peintre portugais, fut élève de Raphaël et de Michel Ange. Son pinceau est suave ; il dessine avec une grande correction, et exprime merveilleusement les passions. On le nomme le *Raphaël portugais*. L'auteur *du Tableau de Lisbonne* dit avec son assurance accoutumée que « le « Portugal n'a jamais eu de peintre qui ait mérité « de figurer parmi les artistes médiocres; que l'on « ne connaît point un seul tableau dont il puisse

Digitized by Google

« se glorifier ; que tous ceux qu'on voit à Lisbonne, « échappés du pinceau de peintres nationaux, sont « sans dessin et sans correction. » Ces assertions sont aussi peu exactes qu'elles sont tranchantes. Diaz et Alonzo Coello ont été de grands peintres. On loue aussi beaucoup le talent de Benoit Coelho qui florissait au commencement du dernier siècle. Vieira, dont l'époque est encore plus voisine de nos jours, passe pour un prodige de correction : presque toutes les peintures de l'église de St-François de Paule, à Lisbonne, sont de ce maître. R—ss.

DIBALYG-SOUFY. *Voyez* EDEBALI.

DIBDIN (CHARLES), auteur dramatique, naquit en 1748, à Southampton. De Winchester, où il recevait une éducation dirigée vers l'Église, son goût pour la musique le fit aller à Londres, où il entra au théâtre, et débuta à peine âgé de 15 ans. Doué d'une rare facilité, il ne tarda point à faire lui-même des pièces qui n'étaient pas plus mauvaises que tant d'autres qu'on offrait à la bonhomie de John Bull : elles étaient même souvent meilleures ; car au moins l'auteur connaissait la scène, et plaçait toujours dans ses bluettes des rôles analogues à ceux dans lesquels il savait être goûté du public. Cette double industrie le mit à même de devenir spéculateur. Il fut deux ans directeur du Cirque, puis il fit bâtir dans le Leicester-Square un petit théâtre sur lequel il donna un nouveau genre de spectacle consistant en chants, musique et récits, où seul il était auteur, compositeur et acteur. Cette universalité, piquante sans doute pour quelques personnes, n'était pas pourtant fort bonne pour attirer la foule. Il eut néanmoins le bonheur de voir quelque temps prospérer son exploitation. Son talent, sa franche gaîté y furent pour quelque chose, le bon marché pour un peu plus, les chants emphatiques en l'honneur de la Grande-Bretagne et les injures adressées à la France pour bien plus encore. Le gouvernement, que servait à merveille l'enthousiasme donné au peuple de Londres par les inspirations militaires et navales de Dibdin, vit dans le microscopique théâtre de Leicester-Street un moyen de gouvernement, et pensionna les flouflons du poëte chanteur-comédien-machiniste. La subvention n'était, il est vrai, que de 5,000 francs, encore cessa-t-elle d'être payée à la mort de Pitt. Dibdin était à l'apogée de sa gloire ; son étoile pâlit, et bientôt fila. Il ouvrit alors un magasin de musique dans le Strand, mais il échoua de nouveau, et sans l'assistance généreuse de quelques gentlemen, qui se cotisèrent pour former en sa faveur un fonds dont ils lui servirent la rente, les dernières années de Dibdin auraient été flétries par l'indigence. Il mourut en 1815. On connaît de lui beaucoup d'ouvrages qui généralement méritent l'oubli dans lequel ils sont tombés, mais qui, considérés soit comme à-propos saisis avec rapidité, soit comme espèces d'impromptus dramatiques, appuient ce que nous avons dit plus haut de la facilité de cet auteur. Voici la liste des principaux : 1° Beaucoup de pièces de théâtre, entre autres, *la Muse du Berger*, drame, 1765 ; *Damon et Philis* (tiré de Cibber), comédie, 1768 ; *le Mauvais Lot*, 1772 ; *le Déserteur*, 1773 ; *la Métamorphose*, opéra-comique, 1776 ; *le Sérail*, opéra-comique, 1776 ; *le Quaker*, opéra-comique, 1777 ; *le Pauvre Vulcain*, farce ; *les Bohémiens*, opéra-comique, *Rose et Colas*, opéra-comique ; *la Revanche des veuves*, opéra-comique ; *Annette et Lubin*, opéra-comique, toutes de 1778 ; *le Pensionnaire de Chelsea*, opéra-comique, 1779 ; *le Miroir*, ou *Arlequin partout*, farce, 1779 ; *la bergère des Alpes*, opéra-comique, 1780 ; *les Islandais*, opéra-comique, 1781 ; *l'Acte de mariage*, 1781. Ces titres seuls indiquent que beaucoup de ces pièces ne sont que des imitations ou des traductions libres. Indépendamment de celles qui ont été imprimées, Dibdin en a composé beaucoup qui n'ont eu de publicité que dans sa salle de spectacle. 2° Plusieurs romans, savoir : *le Diable*, Londres, 2 vol. in-8°, 1785 ; 2° *Anne Hewitt*, ou *le Robinson Crusoé femelle*, 3 vol., 1792 ; 3° *le Jeune frère*, 3 vol. in-8°, 1793 ; 4° *Henri Hooka*, 3 vol., 1806 ; 3° Ses *Mémoires* (professionnal Life of Ch. Dibdin), 4 vol. in-8°, 1802 ; 4° *Histoire du théâtre*, 5 vol. in-8°, 1795 ; 5° *Chants*, 4 vol. in-12 ; 6° *Observations sur un voyage en Angleterre et en Écosse*, 1803, in-4° ; 7° *Le Précepteur harmonique*, poëme didactique, 1804, in-4°. On peut y joindre beaucoup de publications en prose qui traitent de la musique ou de l'art de l'enseigner, le *Mentor musical*, la *Musique réduite en épitomé*, etc. — *Charles* DIBDIN, fils du précédent, comme lui fécond auteur dramatique, est mort le 12 janvier 1833, après avoir dirigé plusieurs théâtres de Londres. Ses ouvrages sont *Claudine*, bluette, 1801, le *Grand Diable*, pièce féerie, 1801, le *Vieillard des montagnes*, *Barbara Allen*, *Myrtes et Mètres*, recueil de poésies, 1807, in-8°. P—OT.

DIBDIN (THOMAS-FROGNALL), bibliophile anglais très-distingué, membre de la Société des antiquaires de Londres, né en 1773, mort en 1847, fut d'abord ministre à Kensington : ses connaissances spéciales et quelques travaux estimables attirèrent sur lui l'attention de lord Spencer, Mécène riche et éclairé ; il le plaça à la tête de sa magnifique bibliothèque, de ses tableaux et objets d'antiquité. Dans cette position, Dibdin put à son aise satisfaire ses goûts d'érudit. On lui doit : 1° *An analysis of the first volume of Blackstone's Commentaries* (Analyse du premier volume des Commentaires de Blackstone). London, 1797, grande feuille gravée, tirée seulement à 250 exemplaires, la planche ayant été brisée après le tirage. 2° *Poëms* (poëmes), en partie détruits par les soins de l'auteur qui les regardait comme une production de sa jeunesse, indigne de lui, Londres 1797. 3° *A treatese on the education of daughters* (Traité sur l'éducation des filles) ; c'est la traduction de l'excellent ouvrage de Fénelon, 1805, in-8°. 4° *Introduction to the knowledge of rare and valuable editions of the greek and latin classics*. (Introduction à la connaissance des

Digitized by Google

éditions rares et précieuses des classiques grecs et latins), l'édition de 1808, 2 vol. petit in-8°, 3e édit., est de beaucoup la meilleure. 5° *Specimen bibliothecæ britannicæ or digested catalogue of rare, curious and useful books in the english language* (Spécimen d'une bibliothèque anglaise, ou Catalogue raisonné des livres rares, curieux et utiles de la langue anglaise); Londres, 1808, tiré seulement à 40 exemplaires. 6° *The Director* (le Directeur), recueil d'essais; les articles de Dibdin sont signés TRIBLIOGRAPHIANA, 2 vol. in-8°, 1807-1808. 7° *Meditations, soliloquies and Prayers by Francis Quarles* (Méditations, soliloques et prières par François Quarles). Londres 1808; c'est la réimpression d'un ouvrage du commencement du 18e siècle, avec une notice sur l'auteur. 8° *Bibliomania* (Bibliomanie ou manie des livres); ce ne fut d'abord qu'une longue lettre à Richard Heber, puis un grand roman que l'immense érudition du bibliographe a su rendre intéressant. 9° Une étude sur l'*Utopie* de Thomas Morus, utile par ses nombreuses notes. 10° *Typographical antiquities or history of printing in England, Scotland and Ireland* (Antiquités typographiques, ou histoire de l'imprimerie en Angleterre, Écosse et Irlande); Londres, 1810. 11° *Bibliography* (la Bibliographie), poëme, 1812, 50 exemplaires seulement. 12° *Bibliotheca Spenceriana* (Bibliothèque de Spencer). Ce catalogue détaillé d'une riche bibliothèque rappelle la fameuse *Bibliothèque* de Photius et le *Catalogue de la bibliothèque Lamoignon*, par Adrien Baillet; Londres, 1814 et suivantes, 6 vol. ; Dibdin publia plus tard un supplément à cet ouvrage, on *Catalogue de la bibliothèque et de la galerie Althorp*, appartenant également à lord Spencer. 13° *The bibliographical Decameron* (le Décaméron bibliographique), Londres, 1817, 3 vol. in-8°; un des livres les plus instructifs pour un bibliographe, à cause des renseignements rares et curieux qu'on y trouve sur la calligraphie, la peinture des manuscrits, les missels, les bréviaires, les origines de l'imprimerie et les imprimeurs du 16e siècle, la reliure et l'ornementation des livres. 14° *A bibliographical antiquarian and picturesque tour in France and Germany* (Voyage bibliographique, archéologique et pittoresque en France et en Allemagne); Londres, 1821, 3 vol. grand in-8°; les soins et le luxe de cette édition firent monter les frais d'impression à 140,000 francs. La partie qui regarde la France a été traduite par Crapelet, imprimeur; 1825, 4 vol. in-8°, avec figures et fac-simile sous le titre de *Voyage bibliographique, archéologique et pittoresque en France*. Cet ouvrage est sous la forme de lettres : deux ont été éditées séparément; la neuvième, relative à la bibliothèque de Rouen, traduite par M. Théodore Licquet, conservateur de cette bibliothèque; la trentième, concernant l'imprimerie et la librairie de Paris, par Crapelet avec notes, 1821. Les ouvrages de Dibdin, intéressants et curieux sont écrits d'un style piquant et original; mais trop souvent caustique et tranchant; Dibdin entre aussi quelquefois dans des détails qui lui sont trop particuliers pour intéresser le lecteur. Comme exactitude, on a de nombreux reproches à lui faire, et il ne faut lire ses écrits qu'avec beaucoup de réserve et de circonspection; c'est ainsi, par exemple, que dans son voyage en Normandie, il dit que l'église de St-Étienne à Caen, fut bâtie avec des pierres tirées en partie de Vancelle et en partie de l'Allemagne (*from Germany*), au lieu de dire d'Allemagne, nom d'un petit village près de Caen, et cela pour avoir lu légèrement notre savant Huet d'Avranches. M. Crapelet faisant allusion à son goût de critique exagérée, à l'excessive liberté de ses jugements sur les personnes et sur les choses, dit qu'il semble avoir visé à être le Callot de la bibliographie. Malgré ces fautes graves, les ouvrages de Dibdin méritent de tenir une place distinguée dans la bibliothèque de tout amateur d'histoire littéraire. A. F—L—T.

DIBIL ALKHOZZAY, poëte arabe célèbre, naquit à Koufah, en 148 de l'hégire (765 de J.-C.). Contemporain de Haroun-al-Rachid et de Mamoun, les plus grands califes qu'aient eu les Arabes, il s'en fit aimer par la tournure agréable de son esprit et son talent pour la versification. Il excellait surtout dans l'épigramme, et les grands n'étaient point à l'abri de ses traits satiriques. Ibrahim se plaignait un jour à Mamoun, son neveu, de quelques vers mordants que Dibil avait faits contre lui; ce prince l'en consola en lui récitant une épigramme où lui-même était attaqué par le même poëte. Ibn Khilean nous dit que Dibil habita Bagdad, la capitale des califes abbassides. Il paraît toutefois qu'il voyagea, car d'Herbelot nous apprend qu'il accompagna l'iman Ali-al-Ridha, pendant son voyage en Khorassan, montant le même chameau que ce *saint personnage*, qu'il charmait par son esprit, et selon Aboulféda, cité par Reiske, il aurait rempli la dignité de gouverneur de Sémendjan, ville du Tokharistan. Ce poëte mourut au surplus à Thyb, ville située entre Vacith, l'Irak et l'Ahvaz en 246 de l'hégire (860 de J.-C.). Ibn Khilean nous apprend encore qu'il était sourd, et avait à l'occiput une excroissance de chair remarquable. *Dibil* est un surnom dont on ignore l'origine, et qui signifie *vieux chameau*. Jusqu'à présent ce nom a été mal écrit ou mal prononcé. D'Herbelot l'écrit *Daabouil*, *Daghil* et *Dabul*; le traducteur d'Elmacin *Daïl*, et Réiske *Dabal*: mais il doit se prononcer et s'écrire *Dibil*. On n'est point d'accord sur le vrai nom de ce poëte, appelé Abdelrahman, par les uns, et Haçan par d'autres, et souvent Mohammed; son prénom était Abou-Djafar. Le surnom d'*Alkhozzaï* indique qu'il appartenait à la tribu arabe de Khozza, de laquelle sont sortis plusieurs hommes célèbres. On a de Dibil un *Divan*, ou recueil de poésies, composé, selon Hadji Khalfa, de *cassideh*, ou odes, et de poésies légères. J—N.

DIBON (ROGER), chirurgien ordinaire du roi dans la compagnie des cent-suisses de la garde, né

Digitized by Google

en 1687, mourut à Paris, le 17 novembre 1777, après avoir publié un grand nombre de rapsodies sur la prééminence d'un spécifique antivénérien secret de sa composition. Incapable d'écrire lui-même, il trouva un médecin assez vil pour lui vendre sa plume, et assez audacieux pour réclamer devant les tribunaux la somme promise, que l'empirique refusait de payer. Le premier ouvrage imprimé sous le nom de Dibon, est intitulé : *Dissertation sur les maladies vénériennes, avec une Lettre écrite par un savant physicien-chimiste, sur la cause et la nature des maladies, et sur la préparation des remèdes propres à guérir doucement, promptement, radicalement et sans danger, tous les maux vénériens, quelque invétérés qu'ils puissent être*, Paris, 1724, 1 vol. in-12. Une continuation de ce mauvais livre parut l'année suivante sous le titre de *Supplément*, et les 2 volumes furent réimprimés ensemble en 1741. Dibon fit paraître ensuite: 1° *Observations sur quelques endroits du traité de M. Astruc de morbis venereis*, Carthagène (Paris), 1 vol. in-12 : c'est une critique pitoyable d'un savant ouvrage que Dibon n'avait pas même compris ; 2° *Description des maladies vénériennes*, Paris, 1742-49, 4 vol. in-12. Il est encore auteur, ou du moins il a publié sous son nom plusieurs opuscules et mémoires destinés, soit à déprécier les arcanes de ses confrères, soit à établir la supériorité du sien ; tels sont : *Lettre dans laquelle on répond aux reproches d'un anonyme, défenseur de M. Astruc*, Paris, 1742, in-12; *Lettres* (trois), *au sujet du remède de M. Torrez, pour la guérison des maladies vénériennes*, Paris, 1754, in-4° ; — *Réfutation de deux écrits publiés en faveur de M. de Torrez, sous le nom de MM. Carboneil et Bertrand*, Paris, 1755, in-4° ; — *Lettre à M. Kayser, inventeur des dragées antivénériennes*, Paris, 1756, in-4° ; — *Effet singulier du mal vénérien sur toute une famille*, Paris, 1759, in-4° ; — *Mémoire concernant différents remèdes pour les maladies vénériennes*, Genève et Paris, 1764, in-8°. Nous avons dit que Dibon avait occupé des places distinguées ; ce n'est pas le seul charlatan qui ait eu part aux faveurs du gouvernement; on ne serait embarrassé que du choix, s'il fallait en citer ici d'autres exemples. C.

DIBUTADES, était un potier de Sicyone, auquel les Grecs attribuaient l'invention de l'art de modeler. Sa fille, qui n'est désignée que sous le nom de *la Vierge de Corinthe*, étant près de se séparer d'un jeune homme qu'elle aimait, aperçut l'ombre et le profil de son amant, distinctement retracés sur une muraille par l'effet d'un flambeau ; l'amour et la douleur lui suggérèrent l'idée de graver sur-le-champ ces contours chéris sur le mur même où ils étaient répétés. Dibutades trouva cette empreinte; il imagina de remplir avec de la terre le trait dessiné par sa fille, et de le soumettre au feu comme les autres poteries. Sans doute cet essai dut produire on le premier bas-relief on ces peintures de terre incrustée dont les anciens décoraient les vases d'argile. On le conserva précieusement à Corinthe, jusqu'au temps où cette ville fut saccagée par le consul Mummius. Il est impossible de fixer l'époque à laquelle vivait Dibutades, elle restera toujours douteuse comme celle de l'origine des arts. L—S—E.

DICÉARQUE (Dicæarchus), de Messine en Sicile (1), philosophe, orateur, historien et géographe, avait publié un grand nombre d'ouvrages que nous n'avons plus ; nous ne pouvons donc apprécier cet auteur que d'après les jugements que les anciens en ont portés. Cicéron, qui faisait ses délices de la lecture des écrits de Dicéarque, l'appelle un homme admirable, un grand homme, un excellent citoyen, un sage, l'un des disciples les plus éloquents d'Aristote, un habile historien. Pline le traite d'homme très-érudit. Nous lisons dans Suidas, qu'on établit à Lacédémone une loi qui ordonnait que l'ouvrage de Dicéarque, sur la république des Spartiates, serait lu tous les ans, dans le palais des éphores, en présence des jeunes gens, et que cette loi fut longtemps observée. Dicéarque était matérialiste ; il niait l'existence de l'âme dans l'homme et les animaux, et prétendait que la matière avait par elle-même la faculté de percevoir et de sentir. Cependant, par une contradiction étrange, il disait qu'il ne fallait rejeter ni les prédictions de ceux qui étaient agités d'une fureur divine, ni les présages fournis par les songes, parce que dans les extases et dans le sommeil l'âme de l'homme est dégagée de tout commerce avec le corps. Bayle, grand discuteur, dit à ce sujet : « C'était un mauvais pas pour Dicéarque, que « cette exception en faveur des songes et des aliénations d'esprit, et je voudrais savoir la manière « dont il s'en tirait. » Ces diverses opinions de Dicéarque se trouvaient développées dans deux ouvrages sur l'âme, tous les deux divisés en 3 livres, tous deux sous la forme de dialogues, l'un intitulé *les Corinthiaques*, et l'autre *les Lesbiaques*. C'est aussi sous cette forme que paraît avoir été écrit un autre ouvrage de Dicéarque, intitulé : *Descente dans l'antre de Trophonius*. Cicéron y remarqua une assertion qui l'étonna beaucoup : c'est que toutes les villes du Péloponèse étaient des villes maritimes, ce qui a dû être vrai dans les temps reculés, et lorsque la Grèce a commencé à se civiliser. Il est probable que Cicéron n'a pas fait attention à l'époque où vivait l'interlocuteur que Dicéarque faisait parler. Dans son traité *sur la Mort des hommes*, cité par Cicéron, Dicéarque, après avoir parcouru toutes les causes de destruction de l'espèce humaine, la peste, les inondations, les dévastations et l'irruption subite des bêtes féroces, terminait en démontrant que l'homme, par les guerres et les séditions, a été pour ses semblables une cause de destruction plus puissante que

(1) Le témoignage de Suidas est positif à cet égard. Hager (*Geographische Büchersaal*, t. 2, p. 424) crut que Suidas avait confondu *Messana* en Sicile avec *Messène* dans le Péloponèse, mais le passage de Cicéron dont il s'appuie ne prouve nullement cela.

Digitized by Google

toutes les autres. Varron et Censorinus paraissent avoir connu cet ouvrage et le citer. Cicéron et Athénée citent aussi un ouvrage de Dicéarque, intitulé *Tripoliticos*, parce que, suivant Dodwell, il y était traité de Tripolis dans la Doride ; mais, selon d'autres, c'est de cet ouvrage que parle Cicéron dans un autre endroit de ses lettres à Atticus, et où il est question de trois républiques, celles des Pellénéens, des Corinthiens et des Athéniens. Nous apprenons par Athénée et le scoliaste d'Aristophane, que Dicéarque avait composé quatre à cinq ouvrages sur la musique et les jeux de la Grèce ; mais on n'en peut donner même les titres avec certitude. Suivant Sextus Empiricus, il serait l'auteur d'arguments pour les tragédies de Sophocle et d'Euripide. Cicéron cite encore de lui une lettre à Aristoxène, et Athénée trois petits traités : l'un sur les sacrifices qui se font à Ilium, le 2e sur le poëte Alcée, et le 3e sur le poëte Alcman. Un ouvrage de Dicéarque, plus important et plus regrettable que tous ceux que nous venons de nommer, était ses *Vies des Hommes illustres*, où Diogène Laërce a beaucoup puisé. Il nous reste de Dicéarque trois fragments, tous trois débris précieux de ses écrits sur la géographie, mais qu'on a eu tort de considérer comme faisant partie d'un seul ouvrage qu'il avait composé, sous le titre Ἑλλάδος βίος. *Vie de la Grèce*, et que citent Athénée, Étienne de Byzance, Porphyre, St. Jérôme, Suidas, et le scoliaste d'Apollonius de Rhodes. Le premier de ces fragments est une nomenclature géographique, en vers, de la Grèce et des villes qui en dépendent, que l'auteur paraît avoir composée pour accompagner des cartes géographiques qu'il avait dressées ; ce fragment, qu'à tort on a séparé en deux, en y intercalant un autre fragment dont nous allons parler, n'a pu appartenir à l'ouvrage intitulé *Vie de la Grèce* ; son vrai titre paraît avoir été : *Description de la Grèce, adressée à Théophraste*. Ce poëme est en vers iambiques, et c'est le premier qu'on ait composé sur la géographie. Le second fragment est en prose, et renferme une description des villes de la Béotie et de l'Attique, ainsi que des mœurs de leurs habitants : il semble réellement avoir fait partie de l'ouvrage intitulé : *Vie de la Grèce*, et nous montre que ce titre correspondait à celui de *Géographie civile* parmi les modernes. Il paraît que Dicéarque avait traité séparément de la géographie naturelle et des montagnes de la Grèce, dont il avait mesuré les hauteurs ; ce qui concernait les *montagnes du Péloponèse* formait le sujet d'un de ses ouvrages, et dans un second, il décrivait celles du reste de la Grèce et de la Macédoine ; c'est à ce dernier traité qu'appartient le fragment incomplet qui nous reste sur le *mont Pélion*, et que Fabricius a traduit en latin et envoyé à Hudson, qui le publia le premier. Eratosthènes, Polybe et Strabon citent Dicéarque, soit pour s'appuyer de ses assertions, soit pour les rectifier. Les fragments qui nous restent suffisent pour prouver que cet auteur avait considéré la géographie sous divers points de vue, et qu'il avait écrit sur cette science avec beaucoup d'habileté. Ces fragments ont d'abord été publiés avec d'excellents éclaircissements par Henri Estienne, et accompagnés de notes de Casaubon, Paris, 1589, in-8° ; ensuite dans le recueil des géographes grecs de David Hœschelius, Augsbourg, 1600, in-8° ; une troisième fois, dans le *Thesaurus antiquitatum græcorum* de Gronovius, Leyde, 1697-1702, t. 11 ; et enfin une quatrième fois, dans le t. 2 des *Geographiæ veteris Scriptores græci minores*, avec une traduction latine de Hudson, des notes et une dissertation de Dodwell sur cet auteur : cette dernière édition est la meilleure ; mais il serait utile de donner une nouvelle édition critique de ces fragments, que l'on rangerait dans un meilleur ordre, et auxquels on ajouterait ceux qui se trouvent épars dans les auteurs anciens que nous avons cités (1). Il y a eu dans l'antiquité plusieurs personnages célèbres qui ont porté le nom de *Dicéarque*, et dans le nombre on distingue *Dicéarque le Lacédémonien*, disciple d'Aristarque le Grammairien, qui a été cité par Suidas. W—R.

DICETO (Radul de), Anglais, après avoir parcouru plusieurs académies de l'Europe, devint diacre de Londres, et, en 1283, doyen de St-Paul. On a de lui : 1° *Historia compendiosa de regibus Britonum usque ad sæculum septimum*, imprimée au t. 1 des *Historiæ britannicæ, saxonicæ, anglo-danicæ Scriptores* de Th. Gale ; 2° *Abbreviationes chronicorum*. Cet ouvrage, qui commence à l'année 589 et finit à l'année 1147, se trouve dans les *Historiæ anglicanæ Scriptores* de Twyrden ; 3° *Imagines historiarum*, suite de l'ouvrage précédent, jusqu'à l'an 1199, dans le même recueil. 4° *Series caussæ inter Henricum regem et Thomam, archiepiscopum Cantuariensem* (de 1162 à 1172), dans le même recueil. 5° *Indiculus de successione archiepiscoporum Cantuariensium et a quibus apostolicis pallia susceperunt*, imprimé au t. 1 de l'*Anglia sacra* de Wharton. Diceto avait composé quelques autres ouvrages qui sont restés manuscrits. Vossius raconte qu'Édouard Ier, roi d'Angleterre, lorsqu'on lui contestait ses titres au royaume d'Écosse, fit rechercher dans les bibliothèques les ouvrages de Diceto, qui, dit le même Vossius : *Præclare omnino de historia meritus est*. A. B—T.

DICKEYMAN (Jean), trouvère français né en Flandre au 13e siècle, et qui traduisit en vers les distiques de Dyonisius Caton pour les enfants de Philippe de Montmorency, seigneur de Nevele (et non pas *Muelle*, comme l'écrit M. C. M. Robert). Cet auteur, qui en parle dans son *Essai sur les Fabulistes* (p. 89 et 164) dit qu'il était surnommé *le laboureur*, ce qui ferait croire que son vrai nom était plutôt *Ackerman*, qui se traduit par *Agricola* dans les *Annales* de Jacques Meyer. Quoi qu'il en soit, Dickeyman ou Ackerman marcha sur

(1) Philippe Labbe (*Bibliotheca nova librorum manuscriptorum*, p. 169), parle d'un manuscrit de la *Géographie de Dicéarque* qui existait dans la bibliothèque de Fugger.

Digitized by Google

les pas d'Everard, moine de Kirkham, qui avant l'année 1145, sous le règne du roi Etienne, traduisit les mêmes distiques, dont de nouvelles versions furent essayées également au 13e siècle par Adam de Gaïency, Adam de Suel, Jehan de Paris ou du Chastelet et Hélie de Winchester. Le poëte flamand dit, à la fin de son ouvrage, que Caton avait accoupié ses vers deux à deux; mais moi, dit-il, qui suis moins habile.

En ce ditié en ai fait de deux quatre. R—r—c.

DICKINSON ou DICKENSON (Edmond), médecin anglais, naquit en 1624, à Appleton, dans le comté de Berks, et acheva ses études à Oxford. Il a publié son premier ouvrage intitulé: *Delphi phœnicizantes* (Oxford, 1655, in-8°; réimpr., Francfort, 1690, in-8° et Rotterdam 1691, par Crenius, dans le 1er volume du *Fasciculus dissertationum historico-critico-philologicarum*, in-12), tendant à prouver que la fable de l'Apollon pythien a été empruntée par les Grecs de l'Ecriture sainte, et particulièrement du livre de Josué. Quoi qu'on puisse penser de ce paradoxe, Dickinson a déployé, dans la manière dont il l'a soutenu, une grande connaissance des langues orientales et de l'antiquité. Cet ouvrage lui valut assez de réputation pour qu'on eût cherché à la lui dérober. Wood prétend que le véritable auteur de *Delphi phœnicizantes* est un certain Henri Jacob, homme tellement occupé de ses travaux littéraires qu'il s'embarrassait peu que les autres en profitassent. Une preuve du moins que, dans la publication de cet ouvrage, Dickinson n'avait agi par aucune vue intéressée, c'est qu'il se refusa aux sollicitations du docteur Sheldon, depuis archevêque de Cantorbery, qui voulait l'engager à entrer dans l'Église, où la réputation qu'il avait acquise lui promettait un avancement considérable. Il s'était fait recevoir, en 1656, docteur en médecine. Il fut chargé pendant plusieurs années de prononcer, au collége de Merton, les discours connus sous le nom *Linacres' Lectures*; mais en 1684, à la mort du docteur Willis, qui était très en vogue à Londres, on l'engagea à venir prendre sa place, et il exerça longtemps sa profession dans cette ville et avec beaucoup de succès. La guérison du comte d'Arlington, chambellan de Charles II, qu'il tira d'une maladie désespérée, le fit connaître de ce prince, qui le nomma l'un de ses médecins ordinaires, et médecin de sa maison, et qui se plaisait à le faire appeler souvent dans son laboratoire de chimie. Il avait fait connaissance, à Oxford, avec un alchimiste français, Théodore Mundanus, qui lui avait tellement fasciné les yeux, qu'il publia, en 1686, in-8°, un ouvrage sur la philosophie hermétique, sous le titre d'*Epistola Edmundi Dickinson*, etc., *ad Theod. Mundanum* précédé de quelques lettres écrites réellement à Mundanus dans l'une desquelles il lui, dit en propres termes: *Vous m'avez été le pouvoir de douter*. On prétendit qu'il avait fait devant lui deux projections; mais il faut apparemment qu'il lui eût montré sa science sans lui communiquer son secret; car content de croire, Dickinson ne parait pas, heureusement pour lui, avoir jamais été tenté de pratiquer. Le jugement ne semble pas avoir été en Dickinson tout à fait égal à la science: sa manie de tout voir dans l'Ecriture l'a entraîné dans quelques opinions bizarres. Il publia, entr'autres, en 1702, un ouvrage intitulé: *Physica vetus et vera*, etc. L'objet de cet ouvrage est de prouver que les écrits de Moïse nous enseignent la physique de la création de l'univers, conformément aux principes de la vraie philosophie. Il fut réimprimé à Rotterdam en 1703, in-8°, et à Léoburg, 1705, in-12. Après l'expulsion de Jacques II, Dickinson s'était retiré de la cour pour se livrer entièrement à ses études. Il mourut en 1707, âgé de 83 ans. Outre les ouvrages déjà cités, on a de lui la *Parabola philosophica, seu iter Philareti ad montem Mercurii*; une *diatribe de Noe Adventu in Italiam et de Origine Druidum*; des *Orationculæ pro philosophia liberanda*, et un traité latin *sur les jeux grecs*, publié en 1739, in-8°, avec la vie de l'auteur. S—d.

DICKONS (mistriss Poole) cantatrice anglaise, née vers 1775, jouait à l'âge de six ans les ouvertures et les fugues de Haendel avec un goût et une précision extraordinaires. Lorsqu'elle eut atteint l'âge de onze ans, son père la plaça sous la direction du célèbre Rauzzini de Bath, le maître de Braham. A treize ans elle parut comme cantatrice au Wauxhall, et eut bientôt un engagement pour les concerts de musique vocale ancienne. Les magnifiques oratorios de Haendel exaltaient au plus haut degré son âme, naturellement portée à l'enthousiasme religieux, et ce sentiment profond se révélait dans tous les accents de sa voix. Avec le temps cependant, elle se décida à faire entendre au public des paroles plus mondaines, et débuta au théâtre de Covent-Garden dans le rôle d'Ophélia, où elle fut ce que doit être la folle d'Hamlet, déchirante et ravissante. Le rôle de Nina, dans la pièce française de ce nom, qu'on venait d'adapter à la scène britannique, lui revenait de droit après ce triomphe, et fut pour elle l'occasion d'un nouveau succès. L'absence de mistriss Billington laissait alors en Angleterre le sceptre du chant inoccupé: miss Poole s'en mit en possession; prima donna du premier théâtre de Londres, elle créa ou reproduisit successivement tous les rôles d'héroïnes d'opéra et moissonna dans les comtés des trois royaumes, ainsi qu'à Londres, des milliers d'applaudissements et de guinées. On l'admira surtout au théâtre du Roi, dans le rôle de la comtesse des *Noces de Figaro*. Elle ne fut même pas complétement éclipsée en 1801, par l'étincelante Figaro Billington, lorsque cette *regina del canto* reparut sur l'ancien théâtre de ses triomphes. Miss Poole était alors devenue mistriss Dickons, et sans doute elle avait songé à se retirer du théâtre. Son mariage ne fut point heureux; et c'est probablement à cette circonstance que le public dut le plaisir de la voir encore longtemps. Au sortir de Drury-Lane, où elle resta jus-

Digitized by Google

qu'en 1816, mistriss Dickons fut engagée comme prima donna aux Italiens par madame Catalani. De Paris, elle se rendit à la fin de la saison en Italie, où tous ses pas furent marqués par des éloges, et notamment à Venise, où plusieurs fois elle fut engagée pour chanter avec le fameux Velluti. Etant partie brusquement afin de recueillir une succession litigieuse, elle ne tarda pas à recevoir des propositions pour la scène qui, la première, avait été témoin de ses succès, elle ne résista pas au plaisir de prouver à ses anciens admirateurs qu'elle s'était perfectionnée encore sur la terre classique du chant. Mais une fois qu'elle vit le public unanime sur ce point, elle fit définitivement ses adieux à la scène, en 1812, malgré les offres lucratives qui lui venaient d'Angleterre et d'Italie. Elle jouissait pourtant encore de la plénitude de ses facultés vocales, et on l'entendit, en 1822, chanter avec la même pureté, le même brillant qu'aux plus beaux jours de sa jeunesse. Mais le chant était fatal à sa santé, et le mal qui devait la conduire au tombeau la dévorait vivante : c'était un cancer au sein. Une attaque de paralysie vint accélérer le funeste dénouement, le 4 mai 1833, à Londres. Aux talents de cantatrice et de musicienne consommée, mistriss Dickons joignait les vertus qui font le charme de son sexe, et des sentiments chrétiens que l'on rencontre rarement chez les personnes de sa profession. P—o.

DICKSON (Adam), agronome écossais, né à Albermaly, dans le comté d'Est-Lothian, reçut une très-bonne éducation à l'université d'Edimbourg, et fut, dès son enfance, destiné à l'état ecclésiastique par son père, qui lui-même était ministre. Il montra très-jeune un goût prononcé pour l'agriculture, dont il observait les procédés avec soin, et les progrès qu'il fit furent rapides, car il unit toujours la pratique à la théorie. Nommé, en 1750, ministre de Dunse dans le Berwickshire, il y résida vingt ans, pendant lesquels sa vie fut partagée entre ses devoirs de pasteur et des travaux agronomiques. « Observant avec peine, dit son « biographe, que les ouvrages publiés en Angle- « terre sur l'agriculture étaient mal calculés pour « le sol et le climat d'Ecosse, et qu'ils consistaient « plutôt en spéculations théoriques qu'en faits « appuyés sur l'expérience, il se détermina à com- « poser un traité d'agriculture sur un nouveau « plan. Le 1er volume en fut publié en 1764, et « le 2e quelques années après. Cet ouvrage a « été regardé depuis comme le livre le mieux « adapté à la pratique de culture écossaise, et « même comme le plus judicieux qui ait été publié « sur ce sujet dans la Grande-Bretagne. » Après vingt années de séjour à Dunse il fut transféré dans l'Est-Lothian, son pays natal, où il mourut, le 25 mars 1776, des suites d'une chute de cheval. On a publié douze ans après sa mort son traité *de l'Agriculture des anciens*, qui a été traduit par M. Pâris, Paris, 1802, 2 vol. in-8°. C'est le meilleur commentaire qu'on eût encore fait sur les *Rei rusticæ Scriptores*, et les connaissances de l'auteur en agriculture l'ont mis à même d'éclaircir plusieurs difficultés dont les autres commentateurs n'avaient pu venir à bout. B—c—t.

DICKSON (Jean), horticulteur né en Ecosse, de parents pauvres, se rendit fort jeune en Angleterre, et se mit comme journalier au service d'un pépiniériste d'Hammersmith, de là dans diverses maisons en qualité de journalier, et finit par prendre dans la capitale un établissement qui prospéra. Dickson, en vaquant aux affaires de son commerce, se livrait à l'étude de la botanique, qui, du reste, ne pouvait qu'ajouter à ses chances de succès. Bancks, qui l'avait distingué chez son pépiniériste d'Hammersmith et auquel il ne manqua pas de se présenter dès qu'il fut à Londres, l'avait encouragé dans cette route, et lui avait ouvert sa riche bibliothèque. Dickson acquit bien vite là ce qui manquait à son éducation comme botaniste, et devint un des phytographes les plus savants de l'Angleterre. Son attention se fixa surtout sur la classe des cryptogames, si peu connus avant les vingt dernières années du 18e siècle, et il contribua aux progrès de cette partie de la science. Dickson est mort en 1822, vice-président de la Société horticulturale et membre de la Société linnéenne de Londres. On a de lui : 1° *Plantarum cryptogamicarum Britanniæ*, etc., fascicules, 1785-1801. Il y décrit au delà de 400 végétaux cryptogames inconnus avant lui. 2° *Collection de plantes diverses*, 17 fascicules, 1789-99; 3° *Catalogue alphabétique des plantes dénommées d'après la méthode de Linné*, 1811, in-8°; 4° divers articles dans les *Transactions de la Société linnéenne*. P—ot.

DICQUEMARE (Jacques-François), professeur de physique et d'histoire naturelle au Havre, naquit dans cette ville le 7 mars 1733. Après avoir embrassé l'état ecclésiastique à vingt et un ans, le goût des sciences et des arts le conduisit à Paris. Dès qu'il y eut acquis les connaissances dont son esprit était avide, il retourna les cultiver dans sa patrie. L'étude des animaux marins sans vertèbres l'occupa principalement : il s'y livra avec une ardeur inconcevable. Non content d'avoir chez lui une ménagerie de ces êtres singuliers, il passait souvent des heures entières plongé dans l'eau pour les mieux observer, ou s'enfonçait dans la mer la tête la première pour les poursuivre dans leurs retraites. Il nous apprend qu'il a fréquemment nagé autour d'orties marines aussi grosses que la tête de l'homme, ou de celles qui ont des membres longs comme le bras, et qu'il a vivement ressenti leurs piqûres. La fureur des tempêtes ou les ténèbres de la nuit pouvaient seules l'arracher du rivage de la mer et du milieu des rochers. Ce zèle infatigable fut récompensé par la découverte de faits neufs et très-curieux sur la reproduction des actinies ou anémones de mer, sur leur propriété de faire pressentir, par le degré de leur extension, l'état futur de l'atmosphère; sur les moyens qu'elles emploient pour s'attacher

Digitized by Google

aux corps auxquels on les voit adhérentes, et pour s'en détacher. Ses recherches sur les méduses ou orties de mer libres, sur le grand poulpe et les limaces de mer, et sur les tarets, si funestes pour les navires et les digues dont ils percent le bois, ont aussi révélé des faits curieux. Il fit, le premier, connaître avec exactitude tout ce qui concerne la vie et les habitudes de plusieurs de ces animaux, et en indiqua des espèces nouvelles. Chargé par le gouvernement d'examiner les causes du dépérissement des huîtres dans la baie de Cancale, il joignit au mémoire qu'il écrivit pour proposer des améliorations dans la manière de les parquer, leur histoire complète, et par l'ensemble des faits qu'il présenta, les releva du degré inférieur où l'opinion les plaçait dans l'échelle des êtres organisés. Les découvertes de l'abbé Dicquemare lui méritèrent le titre de confident de la nature; elles lui valurent des récompenses. L'Académie des sciences le nomma son correspondant; plusieurs Sociétés savantes l'admirent parmi leurs membres. Il accepta ces marques de distinction, mais son désintéressement lui fit refuser les bénéfices simples et les pensions que lui offrit le gouvernement. L'assemblée du clergé de France rendit en 1786, par l'organe de son président, un hommage public à son mérite. L'histoire naturelle ne prenait pas tous ses moments. La géographie, l'astronomie et l'art nautique eurent aussi part à ses veilles. Il dressa pour d'Après, son compatriote et son ami, trois cartes marines insérées dans la 2e édition du *Neptune Oriental*. Enfin il cultiva aussi le dessin et la peinture. On voit de lui, dans l'église de l'hôpital du Havre, cinq grands tableaux peints à l'huile, remarquables par la pureté du dessin. Épuisé par trente ans de travaux assidus, Dicquemare fut attaqué d'une maladie de langueur à laquelle il succomba, après deux ans de souffrances, le 29 mars 1789. On a de lui: *Idée générale de l'Astronomie*, Paris, 1769, in-8°, avec 24 planches. Cet ouvrage fut réimprimé en 1771, sous ce titre: *Connaissance de l'Astronomie rendue aisée et mise à la portée de tout le monde*. Cette édition, plus étendue, est augmentée d'un précis historique et chronologique des progrès de l'astronomie. On y trouve un abrégé de ce qu'il y a de plus curieux dans l'astronomie, mais sans démonstration. 2° *Description du Cosmoplane inventé et construit* par l'abbé Dicquemare, dédiée à l'abbé Nollet, in-4°. Cet instrument de géographie et de cosmographie, composé de deux plaques, dont l'une tourne concentriquement dans l'autre, qui a 20 pouces de diamètre, sert à résoudre presque tous les problèmes d'astronomie nautique, mais avec peu de précision. 3° Plus de 70 *Mémoires* insérés dans le *Journal de physique*, depuis 1772 jusqu'en 1789. Indépendamment des découvertes de Dicquemare sur les animaux marins, ces divers morceaux contiennent des notes intéressantes sur la ville du Havre et ses environs, et sur les phénomènes que la marée y offre à l'observateur, sur les coquilles fossiles; enfin sur une infinité d'objets relatifs à la physique et à l'histoire naturelle. Le résultat des recherches et des observations de Dicquemare lui avait appris qu'il doit exister, dans bien des parages de la mer, deux fonds différents, dont l'un recouvre souvent l'autre par intervalle; le fond ancien ou permanent, que l'on peut nommer fond général, et le fond accidentel ou particulier. Après avoir exposé, en 1775, cette idée neuve et intéressante, il la développa dans un mémoire subséquent pour répondre aux vœux des navigateurs et de tous ceux dont elle avait fixé l'attention. Tous ces mémoires qui décrivent des animaux sont accompagnés de planches dessinées par l'auteur. Buc'hoz, à qui il avait cédé un dessin représentant les différentes anémones de mer qu'il a observées, le fit graver en une planche de 14 pouces sur 21, qu'il joignit à ses collections. La Société royale de Londres fit insérer dans le 63e volume des *Transactions philosophiques*, le résultat des observations de Dicquemare sur les anémones de mer, avec une traduction anglaise en regard. Il en fut tiré à part quelques exemplaires sous ce titre: *An essay toward elucidating the history of sea anemonies*, Londres, 1774, 1 vol. in-4°, avec fig. On en envoya plusieurs exemplaires à l'auteur. Dans celui dont il a fait hommage à la bibliothèque du roi, il mit une note pour avertir que le style avait souffert quelque légère altération, parce qu'après la traduction une partie de l'original s'étant perdue, il avait été suppléé par l'anglais. L'ouvrage de Dicquemare comprenait à cette époque 100 pages et 20 planches in-4°; l'auteur l'accroissait continuellement de faits et de dessins nouveaux. Les morceaux qu'il en envoyait au *Journal de physique* étaient intitulés: *Extraits du Portefeuille*. La curiosité des savants, vivement piquée par ces extraits, attendait impatiemment la publication de l'ouvrage dont ils étaient tirés. Louis XVI avait ordonné que l'on fît les fonds nécessaires pour l'impression du texte et la gravure des planches de ce portefeuille. Les événements mirent obstacle à l'exécution entière de cette mesure; il n'y eut que 32 planches de gravées. Il reste encore des dessins pour en graver 38 autres. Ces matériaux précieux sont, ainsi que le manuscrit, restés entre les mains de mademoiselle Le Masson Le Golft, élève de Dicquemare, qui les lui avait légués. E—s.

DICTYS, de Crète, suivit Idoménée au siége de Troie, et composa, dit-on, par son ordre l'histoire de cette guerre en six livres, que les copistes ou éditeurs ont subdivisés en chapitres; il ordonna que ces annales fussent mises avec lui dans son tombeau. Sous le règne de Néron, un tremblement de terre dans le territoire de Gnosse renversa le tombeau de Dictys. Des bergers s'emparèrent de la boîte de plomb qui contenait son histoire du siége de Troie: elle était écrite en caractères inconnus (en phénicien). Praxis ou Eupraxidas,

Digitized by Google

qui les déchiffra et en fit, par ordre de Néron, une version grecque, passa pour l'auteur original. Ce texte grec n'est pas venu jusqu'à nous ; nous n'avons que la version latine attribuée généralement à Q. Septimus ou Septimius, qui, dans le 3e ou 4e siècle, traduisit dans leur intégrité les 5 premiers livres et abrégea le reste de l'ouvrage. Cet ouvrage est connu et cité sous le nom de Dictys ; il est de beaucoup supérieur pour la diction et l'intérêt à l'écrit sur le même sujet qui est aussi connu et cité sous le nom de Darès (*voy.* DARÈS). La première édition de Dictys est sans date et sans nom de lieu ni d'imprimeur ; on présume qu'elle fut faite à Cologne vers 1474, in-4°. Il y a une édition de Milan, 1477, in-4°, sans nom d'imprimeur. Dictys a souvent été réimprimé avec Darès. Jean de Lalande, gentilhomme breton, a traduit *les Histoires de Dictys crétensien*, 1556, in-8°. M.-E.-T. Simon de Troies a fait une traduction de Dictis qui est restée manuscrite. Celle d'Achaintre est intitulée : *Histoire de la guerre de Troie, attribuée à Dictys de Crète*, traduit du latin avec notes, etc. ; suivie de l'*Histoire de la ruine de Troie, attribuée à Darès de Phrygie*, traduit par Antoine Caillot, Paris, 1813, 2 vol. in-12. C'est par erreur que Lacroix du Maine dit que Mathurin Heret « a traduit les histoires de Dictys de Crète « et de Darès phrygien. » M. Heret n'a traduit que Darès, ainsi qu'on le lit dans Duverdier. Périzonius a mis une dissertation sur Dictys et sur Septimius en tête de l'édition qu'il a donnée de Darès et de Dictys, 1702, in-8°. A. B—T.

DICUIL, géographe du 9e siècle. Sa patrie était l'Irlande, alors nommée *Scotia*. Il était moine et avait eu pour instituteur un nommé Suibne : voilà tout ce que nous savons sur sa personne ; seulement, on voit par un passage de son livre que l'auteur l'a composé dans l'an 825, et comme il y parle des observations qu'on lui avait communiquées trente ans auparavant, il devait alors être âgé de 50 à 60 ans. Il paraît qu'ayant possédé ou trouvé un manuscrit renfermant un résumé des mesures de l'empire romain, prises sous Théodose, il en fit un extrait, dans lequel il encadra des passages tirés de Solin, d'Orose, d'Isidore et quelques autres écrivains, ainsi que cinq à six observations qu'il avait lui-même recueillies de la bouche des moines voyageurs. De ce travail de compilation est résulté le livre *de Mensura orbis terræ*, longtemps cité comme manuscrit par Velser, Isaac Vossius, Saumaise, Hardouin, Schœpflin. Nous en devons une édition *princeps* au zèle de M. Walckenaer, Paris, 1807, in-8°. Ce savant géographe a cru devoir faire imprimer le texte tel qu'il existe dans les deux manuscrits de la Bibliothèque nationale de Paris. Il réservait pour un autre temps les recherches nécessaires, soit pour corriger ce texte, extrêmement corrompu, soit pour éclaircir le sens de l'auteur et pour tirer de ce monument quelques lumières sur divers points de la géographie. M. Letronne a rendu ce second service à Dicuil ; le commentaire qu'il a donné sur cet auteur et qui est accompagné d'un texte corrigé (Paris, 1814, in-8°), ne laisse que le glanage à ceux qui voudront parcourir ce champ aride. M. Letronne a fait valoir tous les traits de lumière que fournit Dicuil, tant pour rectifier les passages des auteurs qu'il a copiés, que pour fixer l'état des connaissances géographiques du 9e siècle. La première découverte de l'Islande et des îles Feroë par des colons irlandais, et la rupture du canal entre le Nil et la mer Rouge, sont constatées par cet obscur compilateur. Au moment même où la première édition de Dicuil parut à Paris, un savant allemand, M. Bredow, se proposait d'en publier une, et il a vivement regretté d'avoir été prévenu. M. Boissonade s'est aussi occupé du livre de Dicuil, ainsi que M. Pittarelli, qui a publié une lettre en italien adressée au premier éditeur de Dicuil, Turin, in-8°, 1810. MM. Tozzetti et Morelli ont publié des extraits des manuscrits de cet auteur, conservés à Florence et à Venise. M. B—N.

DIDEROT (Denis), né à Langres en octobre 1713, était fils d'un coutelier de cette ville. Il avait un frère cadet qui se fit ecclésiastique, et qui devint dans la suite chanoine de Langres. Pour lui, on prétend qu'il résista aux vues de sa famille, qui voulut d'abord lui faire apprendre l'état paternel, et qui le plaça depuis chez un procureur. Également dégoûté de ces deux occupations, et entraîné par un goût décidé pour l'étude et la littérature, le jeune Diderot vint à Paris, où il se livra à sa passion. Ardent et laborieux, il dévorait les livres et cherchait tous les moyens de s'instruire : ces commencements furent difficiles. Son père, mécontent, cessa, dit-on, de lui payer sa pension, et Diderot fut obligé de donner des leçons pour subsister. Pour comble de malheur, il se maria, ce qui dut encore augmenter ses embarras de finances. Son goût et ses besoins le portèrent donc également à écrire. Il traduisit de l'anglais l'*Histoire de Grèce*, de Stanyan, Paris, 1743, 3 vol. in-12 ; il s'associa avec Toussaint et Eidous pour la rédaction du *Dictionnaire de médecine*, Paris, 1746, 6 vol. in-fol. ; et, en 1745, il donna l'*Essai sur le Mérite et la Vertu* : l'ouvrage était annoncé comme traduit de l'anglais de Shaftesbury ; on peut néanmoins en regarder Diderot comme l'auteur. Il déclare dans un *avertissement* qu'il a presque fermé le livre de Shaftesbury quand il a pris la plume, et qu'il s'est seulement rempli de son esprit. Il répète plusieurs fois dans l'*Essai, qu'il n'est point de vertu sans religion* ; il y combat l'athéisme comme *laissant la probité sans appui, et poussant indirectement à la dépravation*. L'ouvrage a, d'ailleurs, un but moral, et si on y trouve quelques traits contre le christianisme, ils ne sont ni directs ni nombreux. Les *Pensées philosophiques*, qui parurent l'année suivante, La Haye, 1746, in-12, n'ont déjà plus la même couleur. Il n'y a que soixante-deux pensées, dont la plupart sont même assez courtes ; mais il y en a de hardies, et

Digitized by Google

la tournure en est, en général, assez piquante : elles n'annoncent pas des idées bien fixes, et l'on dirait que l'auteur n'a pas encore pris son parti ; car s'il fait des objections contre le christianisme, il blâme ceux qui s'élèvent contre la religion dominante. Il distingue trois sortes d'athées : *les vrais, les sceptiques et ceux qui voudraient qu'il n'y eût point de Dieu, qui font semblant d'en être persuadés, qui vivent comme s'ils l'étaient : ce sont les fanfarons du parti*. Diderot *les déteste, parce qu'ils sont faux*. Il *plaint les vrais athées ; toute consolation lui semble morte pour eux*. Il *prie Dieu pour les sceptiques ; ils manquent de lumières*. Ces *Pensées* firent beaucoup de bruit. Un arrêt du parlement de Paris, du 7 juillet 1746, les ayant condamnées au feu, ce fut un attrait de plus pour la curiosité, et on les réimprima sous le titre d'*Étrennes aux esprits forts*, Londres, 1757, in-12. Diderot, encore peu connu, eut le plaisir ou le chagrin de voir qu'on attribuait son ouvrage à Voltaire, dont la réputation était déjà établie. Enhardi par le succès de ses *Pensées*, il y fit une *addition* qui renferme soixante-douze pensées nouvelles : elles sont bien autrement fortes que les premières ; elles l'étaient même trop pour être publiées à cette époque, et il paraît qu'elles furent imprimées pour la première fois en 1770, dans le *Recueil philosophique* dont Naigeon fut éditeur. En 1749, Diderot donna la *Lettre sur les aveugles, à l'usage de ceux qui voient* (Londres, 1749, in-12). Il y mit en scène l'anglais Saunderson, aveugle-né, qui au lit de la mort, pressé par un ministre de reconnaître un Dieu créateur, s'y refuse sur ce qu'il n'a jamais rien vu de tout ce qu'on veut lui faire admirer dans la nature. L'auteur retourne en tout sens cet argument qu'il jugeait fort concluant. Il prétend que *la morale des aveugles est fort différente de la nôtre*, et que *celle d'un sourd différerait encore de celle d'un aveugle* (1). On se récria contre des assertions alors nouvelles, et le souvenir des *Pensées philosophiques* se mêlant à ce dernier grief dans un temps où on n'était pas encore accoutumé à ce ton et à ces principes, Diderot fut envoyé à Vincennes, où il resta trois mois et demi. Il avait déjà des amis nombreux, et avait contracté des liaisons étroites avec plusieurs des gens de lettres les plus célèbres de cette époque. Il avait fait, vers 1742, la connaissance de Rousseau, arrivé récemment à Paris, et leur amitié subsista jusques vers 1758. Il y a lieu de croire qu'elle eût été plus durable sans le caractère ombrageux de Rousseau, qui associa Diderot aux complots qu'il croyait voir partout tramés contre lui. Il rompit avec son ami de la manière la plus éclatante, et depuis ils se maltraitèrent réciproquement. Diderot était surtout lié avec d'Alembert, et ce fut avec lui qu'il conçut le projet de l'*Encyclopédie*, entreprise qui a été la principale source de sa réputation. L'idée de ce dictionnaire était grande et louable. Il s'agissait de rassembler dans un même ouvrage les éléments des sciences, les principes du goût, les procédés de tous les arts, et d'élever ainsi comme un monument complet de l'état des connaissances dans les différents genres qui ont exercé l'intelligence de l'homme. Mais plus ce plan était vaste, plus il souffrait de difficultés dans l'exécution. Pouvait-on espérer de trouver une réunion d'hommes parfaitement instruits de toutes les matières qu'on avait à traiter ? Il faut le dire ; on commit d'abord deux grandes fautes. On ne fut pas assez sévère dans le choix des collaborateurs, et on donna à l'ouvrage une couleur trop prononcée sur quelques objets. Ce n'est pas ici le lieu de dissimuler ce qui est bien reconnu aujourd'hui. L'*Encyclopédie* fut, dès l'origine, une affaire de parti et un moyen de propager des idées nouvelles. Si on mit de l'importance à la bien rédiger, on en mit encore plus à la rédiger dans le sens des opinions qu'on voulait faire prévaloir. Telles étaient, en particulier, les vues de Diderot. Plein d'ardeur et de zèle, il fut le principal architecte de ce grand édifice. C'est de lui qu'est le prospectus et le *Système des connaissances humaines*, qui a été loué sous le rapport de la classification. Il se chargea des articles des arts et métiers. Il devait revoir les autres articles avec d'Alembert, et il traita presque seul des parties entières, comme l'*Histoire de la philosophie ancienne*. Les deux premiers volumes de ce vaste dictionnaire parurent en 1751, et excitèrent l'attention. On les jugea aisément peu favorables à la religion. Sur les plaintes qui en furent portées, un arrêt du conseil du roi, du 7 février 1752, supprima les deux volumes, et l'impression des autres fut suspendue pendant dix-huit mois. Mais les entrepreneurs étaient actifs et persévérants ; ils obtinrent de continuer en promettant plus de circonspection, et ne se crurent point obligés à tenir une promesse qu'ils regardaient comme extorquée. Cinq nouveaux volumes parurent successivement et excitèrent des réclamations plus vives encore. Les gens religieux sonnèrent l'alarme, et un arrêt du conseil du roi, du 8 mars 1759, révoqua le privilége. On crut alors l'entreprise manquée. D'Alembert se retira. Il aimait son repos et il craignait de le compromettre. Diderot, resté presque seul, lutta avec persévérance contre les obstacles et les oppositions. Il fit valoir les avantages que le commerce devait retirer d'une telle entreprise, et il représenta l'honneur de la nation comme intéressé à ce qu'elle s'achevât. Le directeur de la librairie (1) entra dans ses vues. Ce fut

(1) Son incrédule était malheureusement choisi : le vénérable Saunderson mourut en s'écriant : « Dieu de Clarke et de Newton, ayez pitié de moi ; » en outre, au point de vue philosophique, Diderot se réfutait lui-même, puisque Saunderson, quoique aveugle-né, avait fait des leçons publiques sur la théorie de l'optique, et sur la décomposition des couleurs : Aussi Voltaire, qui avait bien compris cette double faute, tout en donnant de grands éloges au livre de Diderot, disait-il : « Je ne suis point du tout de l'avis de Saunderson qui nie un Dieu parce qu'il est ne aveugle. Je me trompe peut-être, mais à sa place j'aurais reconnu un être intelligent qui m'aurait donné tous les suppléments de la vue. » — A. F-L-X.

(1) C'était alors de Malesherbes.

Digitized by Google

par sa protection et par celle du duc de Choiseul, que l'on obtint que le reste de l'*Encyclopédie* ne serait soumis à aucune censure. Le frontispice fut seulement changé et l'ouvrage s'imprima à Paris en toute liberté. Dès lors, les collaborateurs se laissèrent aller à toute l'ardeur de leur zèle. Ce fut à qui insérerait le plus de ce qu'on appelait des idées neuves et philosophiques. De plus, on prit des articles de toute main, et beaucoup de sujets furent traités avec précipitation. Diderot, chargé d'un travail énorme, ne put apporter à chaque partie le soin qu'elle eût réclamé, et s'il acheva l'entreprise assez promptement, ce fut au détriment de la perfection. Du reste, l'*Encyclopédie* ne fut pas aussi utile à sa fortune qu'il avait pu l'espérer (1). Ses amis s'efforcèrent de l'en dédommager en exaltant son mérite et en étendant sa réputation. Grimm, son ami et correspondant littéraire de plusieurs princes étrangers, ne leur en parlait que comme d'un génie supérieur, méconnu dans son pays. L'impératrice de Russie, Catherine II, qui cherchait à illustrer son règne par la protection qu'elle accordait aux lettres, se chargea de réparer les torts de la France. Elle acheta, en 1765, la bibliothèque de Diderot, pour 15,000 livres, à condition qu'il continuerait d'en jouir. Elle y ajouta une pension annuelle pour l'entretien et la garde de la bibliothèque; et ayant appris, l'année suivante, que le payement de cette pension avait été retardé, elle lui en fit compter cinquante années. Ce fut la source de l'aisance où se trouva Diderot dans sa vieillesse. L'impératrice voulut même jouir des entretiens du philosophe. Elle l'invita à venir à Pétersbourg, et il fit, en effet, le voyage en 1773, ainsi que son ami Grimm. Ils passèrent plusieurs mois à Pétersbourg, comblés des bontés de Catherine. On avait espéré que Frédéric, roi de Prusse, ne leur ferait pas un accueil moins gracieux; mais le monarque philosophe ne montra qu'indifférence et froideur pour le moderne *Platon* (2). Il s'exprime sur son compte, avec un dédain très-marqué, dans une lettre à d'Alembert du 7 janvier 1774 : « Ou dit qu'à Pé« tersbourg on trouve Diderot raisonneur en« nuyeux. Il rabâche sans cesse les mêmes choses. « Ce que je sais, c'est que je ne saurais soutenir « la lecture de ses livres, tout intrépide lecteur « que je suis. Il y règne un ton suffisant et une ar« rogance qui révoltent l'instinct de ma liberté (3). » Diderot revint donc à Paris, assez peu content du roi (1). Il parait que ce voyage altéra sa santé. Ses infirmités augmentèrent. Il se retira de la société et se borna à un très-petit cercle d'amis. Leurs entretiens, ceux de sa fille, qu'il aimait beaucoup, et ses livres étaient ses seules distractions. Étant tombé malade, il se fit transporter dans une maison que l'impératrice de Russie avait fait disposer pour lui, et il y mourut le 30 juillet 1784, âgé de 72 ans. Il n'avait eu de son mariage qu'une fille, ou du moins ce fut le seul enfant qui lui survécut. On dit qu'il vécut toujours bien avec sa femme, qui, bonne et simple, conserva ses sentiments de religion. On ajoute qu'il faisait lire la Bible à sa fille, et c'est apparemment à cela que Voltaire fait allusion dans une lettre du 30 janvier 1767 à Damilaville : *Je ne suis point content de Tonpla* (anagramme de Platon), *on dit qu'il laisse élever sa fille dans des principes qu'il déteste* (2). On a regardé Diderot comme le chef d'une école particulière. Il franchit, en effet, les bornes que les premiers philosophes avaient respectées. Il professait l'athéisme, que Voltaire a toujours combattu de toutes ses forces, et il aimait à soutenir cette doctrine dans ses conversations. Alors il se livrait à son enthousiasme et parlait avec autant de véhémence que de facilité. Ses principaux amis, qui étaient ses disciples, étaient Grimm, Naigeon et Damilaville. Il parut, en 1773, une *Collection* dite *complète* des œuvres de Diderot (3), mais l'éditeur s'est trompé en lui attribuant des écrits dont il n'est pas l'auteur, tels que le *Code de la nature*, les *Principes de philosophie morale*, la *Justification de plusieurs articles de l'Encyclopédie* et la *Lettre au R. P. Berthier sur le matérialisme*. Quelques personnes continuent à donner à Diderot le *Code de la nature* (*voy.* MORELLY). Une édition plus véritablement complète est celle donnée par Naigeon sous ce titre : *Œuvres de Diderot publiées sur les manuscrits de l'auteur*, Paris, Déterville. 1778, 15 vol. in-8°; réimprimées mais d'une manière incorrecte, Paris, an 8 (1800), 15 vol. in-12 (4). C'est d'après cette édition que nous allons passer en revue les ouvrages de Diderot, car nous n'avons en-

(1) Il ne reçut que 20,000 livres une fois payées, et 2,500 livres pour chacun des 17 volumes de Discours. Un fait assez peu connu est la querelle que Diderot eut avec Le Breton, imprimeur de l'*Encyclopédie*, au sujet des derniers volumes. Cet imprimeur, effrayé de la hardiesse toujours croissante des articles, s'était permis, après la dernière épreuve et avant de tirer, de faire quelques changements au texte dans les endroits qui pouvaient le plus le compromettre. Diderot, qui ne s'aperçut que trop tard de cette infidélité, jeta les hauts cris, et s'en plaignit comme d'une *action infâme, un attentat, un forfait*. Ce sont ses expressions. Mais, qui était le plus blâmable ici, de lui ou de l'imprimeur?

(2) Diderot est souvent désigné sous ce nom dans la *Correspondance de Voltaire*.

(3) *Œuvres philosophiques, historiques et littéraires* de d'Alembert. t. 17, dans sa *Correspondance avec le roi de Prusse*.

(1) *Œuvres de Voltaire*, édition de Beaumarchais, t. 60 de l'édition in-8°, p. 38.

(2) Diderot ne passa pas à Berlin; on peut s'en assurer par une lettre du 15 juin 1774 à Mademoiselle Volland. « Je n'ai pas voulu passer par Berlin, quoique j'y fusse invité par le roi. » La différence de caractère amenait entre Frédéric et Diderot une grande antipathie réciproque. Le roi de Prusse n'eût jamais pu supporter la parole vive et franche de Diderot.

(3) *Collection complète des œuvres philosophiques, littéraires et dramatiques de Diderot*, Londres (Amsterdam), 1773, 5 volumes in-8°. Cette édition, qui est fort loin d'être complète, n'a jamais été avouée par l'auteur.

(4) Plusieurs autres éditions des Œuvres complètes ont été publiées depuis : Paris, 1818, 7 vol. in-8°, avec notice par M. Depping; ibid., 1821-22, 21 vol. in-8°, avec les *Mémoires* de Naigeon sur la vie et les ouvrages de Diderot; ibid., 1821-1831, 26 volumes in-8°, avec les mémoires confiés en mourant par l'auteur à Grimm. Ces deux dernières éditions, les plus complètes et les meilleures, sans contredit, renferment plusieurs ouvrages inédits, et une foule de morceaux disséminés jusque-là dans différents recueils. Nous citerons encore, comme appendice nécessaire aux œuvres de ce philosophe : *Mémoires, correspondance et ouvrages inédits de Diderot, publiés d'après les manuscrits confiés en mourant par l'auteur à Grimm*. Paris, 1831 et 1834, in-8°, 1841, 2 vol. in-12.

Digitized by Google

core parlé que d'un très-petit nombre. Le premier volume, outre une préface de l'éditeur, contient l'*Essai sur le Mérite et la Vertu*, les *Pensées philosophiques et l'addition* à ces pensées, et de plus cinq autres écrits dont nous n'avons pas parlé, savoir : *de la Suffisance de la religion naturelle*, dont le titre seul annonce l'objet ; l'*Introduction aux grands principes*, ou *Réception d'un philosophe*, en quatre entretiens, dans deux desquels Diderot fait tenir à son prosélyte le langage d'un ennemi déclaré du christianisme ; la troisième partie de l'*Apologie de l'abbé de Prades* ; une lettre à son frère et l'*Entretien d'un philosophe avec la maréchale de...* L'*Apologie* a rapport à la thèse que l'abbé de Prades avait soutenue en Sorbonne en 1751, et qui fit tant d'éclat. Diderot prit sa défense contre une instruction pastorale de l'évêque d'Auxerre ; mais son écrit est bien autant en faveur du discours préliminaire de l'*Encyclopédie* que de la thèse. Il y parle au nom de l'abbé de Prades et soutient le système de Locke. Il n'a garde de ne pas tirer avantage de la conduite de l'évêque d'Auxerre dans les disputes qui agitaient alors l'Église de France, et il finit par un morceau assez bien raisonné, curieux et même éloquent sur ces disputes et sur les suites fâcheuses qu'elles avaient pour la religion. Dans la lettre à son frère, qui est datée du 29 décembre 1760, il l'engage nettement à *abdiquer un système atroce* ; c'est ainsi qu'il appelle le christianisme. Il refondit ensuite cette lettre pour en faire l'article INTOLÉRANCE dans l'*Encyclopédie*. L'*Entretien d'un philosophe avec la maréchale de...* est sous le nom de Crudeli, poëte italien ; c'est encore un plaidoyer contre la religion. L'auteur a d'autant moins de peine à gagner sa cause, qu'il ne met pas les meilleures raisons dans la bouche de la maréchale. Le tome 2 renferme cinq mémoires sur différents sujets de mathématiques, la *Lettre sur les Aveugles*, celle *sur les Sourds-Muets*, et quelques autres écrits peu importants. Le tome 3 commence par le Prospectus de l'*Encyclopédie* et par des réflexions *sur le Projet d'une Encyclopédie*, dont l'auteur fit ensuite son article ENCYCLOPÉDIE. Viennent ensuite deux lettres au P. Berthier, qu'il ne faut pas confondre avec la *Lettre au P. Berthier sur le matérialisme*. Celle-ci, datée de 1759, n'est pas de Diderot (voy. COYER) ; les deux autres sont de 1751 : ce sont des réponses à quelques observations critiques que le jésuite avait faites sur l'*Encyclopédie* dans le *Journal de Trévoux*. Les *Pensées sur l'interprétation de la nature*, qui suivent les *Lettres*, parurent en 1754. Elles traitent de l'étude de la nature et de ses phénomènes. On y trouve de bonnes vues, des principes sages, des conjectures heureuses ; mais aussi quelquefois une physique étrange et des assertions bizarres. Qui pourrait, par exemple, rien comprendre au pathos qui suit ? « La véritable manière de philosopher, c'eût été et ce serait d'appliquer l'entendement à l'entendement, « l'entendement et l'expérience aux sens, les sens « à la nature, la nature à l'investigation des in- « struments, les instruments à la recherche et à « la perfection des arts, qu'on jetterait au peuple « pour lui apprendre à respecter la philosophie. » Dans les *Principes philosophiques sur la matière et le mouvement*, Diderot suppose le mouvement inhérent à la matière, et combat le sentiment opposé. Un écrit plus remarquable de ce volume est le *Supplément au voyage de Bougainville ou Dialogue entre A et B sur l'inconvénient d'attacher des idées morales à des actions qui n'en comportent pas*. L'auteur y prétend que les mœurs d'O-taïti sont dans la nature. Il traite de chimères la retenue et la pudeur, et ne voit dans la fidélité conjugale qu'un *entêtement* et un *supplice*. Comme Platon, il se déclare pour la communauté des femmes. Il accuse toutes les législations d'avoir violenté et outragé la nature. La licence des expressions répond à l'indécence du sujet. Diderot y affecte un cynisme repoussant et se donne le plaisir d'y mettre en scène un prêtre auquel il fait tenir un langage ridicule et une conduite très-indécente. Le tome 4 est consacré aux pièces de théâtre. Diderot en a fait deux : *le Fils naturel* et *le Père de famille* (voy. DELEYRE). Ce sont deux drames, genre qu'il regardait comme le plus intéressant et le plus utile ; mais il n'y a dans les siens, ni dignité, ni mœurs, ni vraisemblance, ni même de style. Tous ses personnages ont un ton déclamateur. Diderot a recours à un moyen commode ; c'est de ne point finir ses phrases et d'y substituer des points qui disent tout ce qu'on veut. Il détaille fort minutieusement les moindres parties de la pantomime et du jeu des acteurs. Il joignit à ses pièces un traité *de la Poésie dramatique* et l'écrit intitulé : *Dorval et moi, ou Entretiens sur le fils naturel*. Les règles qu'il y donne ne seraient pas toujours avouées par le goût, et la scène française, embellie par tant de chefs-d'œuvre, n'a point à regretter que ce genre n'ait pas prévalu. *Le Fils naturel* ne put être joué que deux fois. *Le Père de famille* a plus d'intérêt et moins d'enflure, mais n'est pas encore exempt des vices inhérents à la manière de l'auteur. Les tomes 5, 6 et 7, renferment les articles que Diderot avait faits pour l'*Encyclopédie* sur les *Opinions des anciens philosophes*, et c'est le titre que l'éditeur leur a donné, quoique il y soit question de plusieurs philosophes modernes, comme Montaigne, Huet, Bayle, Leibnitz. Il y a aussi un article sur les jésuites, qui n'avaient pourtant pas de système de philosophie à part. Il y en a également un sur Jésus-Christ ; et l'éditeur, fâché du ton demi-respectueux avec lequel il est rédigé, a soin de prévenir que Diderot à ici une *doctrine exotérique*, et que, loin de croire le moins du monde aux dogmes du christianisme, *c'était un athée très-ferme et très-réfléchi*. Il parle souvent de cette *doctrine exotérique* de son ami ; en quoi il ne paraît pas avoir été animé d'un zèle bien entendu pour sa gloire. Car rien ne serait plus contraire à la conduite ouverte et loyale d'un honnête homme,

Digitized by Google

à la sincérité et à la franchise d'un vrai philosophe, que cette double doctrine, l'une publique, l'autre secrète, et rien ne ressemblerait plus à l'hypocrisie que Diderot et ses amis ont reprochée à leurs adversaires. Le tome 8 et la moitié du tome 9 sont remplis par l'*Essai sur les règnes de Claude et de Néron*, écrit *plein*, dit Grimm, *d'originalité, de verve et de folie*. C'est proprement l'apologie de Sénèque, pour lequel Diderot s'était pris d'un vif enthousiasme. Il se livre sans mesure, dans cet *Essai*, à ces mouvements de chaleur dont il est si prodigue, et il y prend contre les détracteurs de Sénèque un ton d'indignation qui prête quelquefois à rire. On sait que La Harpe a réfuté cet ouvrage. En lui accordant raison pour le fonds, on doit convenir que sa réfutation est bien longue et bien minutieuse. Le reste du tome 9 contient divers écrits. Ce sont des *miscellanea*, parmi lesquels il n'y a que deux morceaux qui présentent quelque intérêt. Le premier est un *Entretien d'un père avec ses enfants*, ou *du Danger de se mettre au-dessus des lois*. C'est une conversation que Diderot suppose avoir eue dans sa famille et avec quelques amis. Il y met en avant de singulières assertions : « A la rigueur, y est-il dit, il n'y a « point de lois pour le sage. Toutes étant sujettes « à des exceptions, c'est à lui qu'il appartient de « juger des cas où il faut s'y soumettre ou s'en « affranchir. » On irait loin avec de tels principes, et *le sage*, ou celui qui se croirait tel, pourrait, en suivant ce raisonnement, se mettre fort mal avec la justice. Aussi on ne peut qu'être de l'avis du père mis en scène par Diderot, qui dit en finissant, qu'il ne voudrait pas habiter dans une ville où beaucoup de gens se conduiraient d'après ces maximes (1). L'autre écrit remarquable de ce volume, a pour titre : *Principes de politique des souverains*. Il parait avoir été composé *ab irato*, et était d'abord intitulé : *Notes écrites de la main d'un souverain à la marge de Tacite*. Ce souverain était Frédéric. Diderot, qui n'avait pas été content de lui dans son voyage du Nord (2), traça, dans son premier mouvement de dépit, ces maximes qu'il prêtait au roi et dont la plupart n'eussent pas été avouées par ce prince. Depuis, il changea l'ouvrage et le généralisa. Mais, soit par oubli, soit par un reste de malice, il y laissa quelques notes où Frédéric parle encore à la première personne. L'auteur y cite souvent Tacite et Sénèque, mais pas toujours d'une manière exacte (3). Les tomes 10, 11 et 12, sont consacrés aux romans, *les Bijoux indiscrets*, *Jacques le fataliste* et *la Religieuse*. Les deux premiers sont fort licencieux. Il y a, surtout dans *les Bijoux indiscrets*, un endroit où Diderot semble s'être proposé de rassembler toutes les obscénités. Il y parle tour à tour latin, anglais et italien, et parait s'y complaire à se traîner dans la fange (1). La décence et le goût ne réprouveraient pas moins *Jacques le fataliste*, dont Naigeon reconnaît qu'on aurait dû jeter les trois quarts au feu. Il aurait voulu également qu'on eût supprimé dans *la Religieuse* un morceau dégoûtant, et il dit que *les règles du goût et de l'honnêté exigeaient ces sacrifices* ; ce qui ne l'empêche pas d'insérer ces ouvrages dans son édition, et de les y insérer avec tout leur cynisme. Les tomes 13 et 14 contiennent les *Salons* de 1763 et de 1767, c'est-à-dire, les jugements de Diderot sur les ouvrages de peinture et de sculpture qui avaient été exposés au Louvre ces années-là. Ces jugements sont adressés à son ami Grimm, pour lequel ils étaient faits, et qui les envoyait aux princes étrangers, dont il était le correspondant littéraire à Paris. Ces jugements supposent des connaissances dans les arts ; mais ils ne sont exempts ni de prévention, ni de partialité, comme Grimm paraît le reconnaître lui-même. L'auteur fait, d'ailleurs, dans cet écrit, des excursions sur les matières les plus étrangères à son sujet. On trouve, par exemple, dans le *Salon* de 1767, un morceau de deux pages où le goût et la vérité sont également blessés par la fausseté des reproches, la licence des images et la grossièreté des paroles. On applaudira plus volontiers à un passage où le philosophe s'élève avec vigueur contre les peintures déshonnêtes. Son zèle, à cet égard, est louable ; on a seulement peine à le concilier avec les productions licencieuses dont il a souillé sa plume. Dans ce même passage, il se donne formellement le nom d'athée. Le tome 15 est encore rempli, en partie, par le *Salon* de 1767, et est terminé par des morceaux détachés ; car il y en a beaucoup parmi les œuvres de Diderot. Le plus saillant de tous est une espèce de dithyrambe intitulé : *les Eleuthéromanes* ou *les Furieux de la liberté*. Cette pièce, dont on connaissait depuis longtemps quelques vers, n'a été publiée qu'en 1796, d'abord dans la *Décade philosophique*, puis dans le *Journal d'économie politique*. « Une cir- « constance frivole, dit Diderot dans l'avertisse- « ment, donna lieu à un poëme aussi grave. Trois « années de suite le sort me fit roi dans la même « société. La première année, je publiai mes lois

(1) Ces singulières assertions ne sont-elles pas plutôt un de ces nombreux paradoxes dans lesquels se plaisait l'esprit souple et facile de Diderot, comme semblent le prouver et le second titre de l'ouvrage *du danger de se mettre au-dessus des lois*, et la conclusion, où les lois ont gain de cause sur la philosophie?

(2) Voyez ci-dessus la note de la page 21.

(3) Diderot était incapable, dit Naigeon, de « s'assujettir à ne « voir dans un livre que ce qui s'y trouve, il raisonne quelquefois « sur des faits qui n'ont de réalité que dans son imagination ; il « brouille et confond tout. On ne saurait trop se défier de Dide- « rot lorsqu'il cite. Je ne connais pas en ce genre un plus mauvais « guide. Il est rare qu'il s'autorise d'un fait sans l'altérer. » (*Note de l'éditeur dans ce même volume*). Il tient le même langage dans le Discours préliminaire qu'il a mis en tête du *Dictionnaire de philosophie ancienne et moderne*, dans l'*Encyclopédie méthodique*, t. 1, p. 5 : « Diderot, dit-il, était incapable de la pa- « tience et de l'exactitude nécessaires dans l'examen des faits. Il « en usait précisément aux anciens comme avec les moder- « nes ; il les lisait dans sa tête, rétait leurs pensées dans la forme « originale qu'elles y avaient prise, et s'identifiait tellement avec « eux, que sans s'en apercevoir, il leur prêtait quelquefois ses « idées, et s'appropriait de même les leurs. »

(1) Diderot a condamné lui-même cette débauche de jeunesse dans une éloquente page des *Salons*, il parait qu'il n'avait écrit ce livre que pour répondre à un pari.

Digitized by Google

« sous le nom de Code Denis. La seconde, je me « déchaînai contre l'injustice du destin qui dépo- « sait encore la couronne sur la tête la moins digne « de la porter. La troisième, j'adiquai et j'en dis « mes raisons dans ce dithyrambe. » Cette pièce est d'environ deux cents vers. La plus grande partie est une tirade véhémente contre la tyrannie. Le poëte vome au mépris et à la haine les *brigands oppresseurs du monde*, c'est-à-dire, les rois en général; car il les enveloppe tous également dans la même proscription. Il appelle la Révolte et l'invite à les punir. C'est là que se trouvent ces deux vers qu'on lui a tant reprochés:

Et ses mains ourdiraient les entrailles du prêtre,
A défaut d'un cordon pour étrangler les rois.

Un des premiers éditeurs de cette pièce dit que *l'anecdote qui y a donné lieu, l'objet que l'auteur s'est proposé en la composant, le ton de furieux qu'il s'est cru autorisé à prendre dans ce genre de poésie, expliquent, excusent, justifient ces deux vers qui ont révolté un grand nombre d'esprits* (1). D'autres prétendent que de pareilles images sont toujours horribles, qu'il est triste de trouver de telles idées, et qu'il peut être dangereux de les produire. Ils remarquent que Diderot n'a nullement l'air de plaisanter dans ce morceau, et qu'il y est, au contraire, excessivement sérieux. Ils jugent que ses apostrophes sont aussi trop sanglantes et ses provocations trop révolutionnaires. Quoi qu'il en soit, tels sont les principaux écrits que l'éditeur de Diderot a fait entrer dans la collection de ses œuvres. On ne sait pourquoi y ayant inséré tant de fragments détachés, il n'y a pas joint ceux dont il a grossi l'article DIDEROT, dans le *Dictionnaire de philosophie ancienne et moderne*, qui fait partie de l'*Encyclopédie méthodique*. Ce sont des réflexions sur différents sujets. Il y en a où la métaphysique de l'auteur n'est ni bien exacte, ni bien morale. Il y combat directement la liberté et y professe un matérialisme froid et désolant. Il paraît qu'il s'était proposé de faire un *Dictionnaire universel et philosophique de la langue*; il en a dispersé les matériaux dans l'*Encyclopédie*. Enfin il travailla à plusieurs des ouvrages les plus fameux publiés de son temps. « Qui ne sait, dit Grimm dans sa *Cor-* « *respondance*, que près d'un tiers de l'*Histoire phi-* « *losophique*.... de Raynal, lui appartient? Il y « travailla pendant deux ans, et nous lui en avons « vu composer une bonne partie sous nos yeux; « lui-même était souvent effrayé de la hardiesse « avec laquelle il faisait parler son ami. Mais qui, « lui disait-il, osera signer cela? — Moi, lui répon- « dait l'abbé, moi, vous dis-je; allez toujours. Quel « est encore l'homme de lettres qui ne reconnaisse « facilement et dans le livre de *l'Esprit* et dans le « *Système de la nature*, toutes les belles pages qui « ne sont, qui ne peuvent être que de Diderot? Si « nous entreprenons de faire une énumération « plus complète, nous risquerions de nommer trop « d'ingrats (1). » Grimm dit encore ailleurs que Diderot fournit un grand nombre de pages au *Système de la nature* et qu'il travailla aussi, quoique bien moins, au *Système social* et à la *Morale universelle*, publiés également par le baron d'Holbach. Tels sont tous les titres littéraires de Diderot. Pour résumer ce que nous avons dit de lui, il ne s'est fait un nom recommandable, ni comme écrivain, ni comme philosophe. Sous le premier rapport, c'est un mauvais modèle. Nul plan, nulle liaison, de la prétention dans les choses communes, de l'obscurité, du néologisme, un ton doctoral et emphatique, et cependant de la verve, quelquefois même de l'éloquence, des traits heureux et des vérités qui gagneraient à être énoncées plus simplement. Diderot a souvent l'air d'être en chaire; il recherche des formules ambitieuses et fatigue par son style tendu, par ses élans prodigués et par un enthousiasme qui ne semble pas naturel. Comme philosophe, on s'aperçoit qu'il écrivait sous la dictée d'une imagination intempérante plutôt que sous celle d'une raison sage. Il est toujours exalté, il passe la mesure. Ses amis ont célébré sa bonté, sa franchise, son caractère obligeant et facile, la verve et l'*entraînement* de sa conversation. Grimm, qui l'a loué avec effusion dans sa *Correspondance*, le regarde comme *la tête la plus naturellement encyclopédique qui ait peut-être jamais existé*. Il admire son énergie, sa chaleur, la variété de ses idées, la multiplicité de ses connaissances, le tumulte impétueux de son imagination, le charme et le désordre de ses entretiens. Puis il ajoute: « Quelque volontiers que je pardonne à « tous les hommes de ne rien croire, je pense qu'il « eût été fort à désirer pour la réputation de Dide- « rot, peut-être même pour l'honneur de son siècle, « qu'il n'eût point été athée. La guerre opiniâtre « qu'il se crut obligé de faire à Dieu, lui fit perdre « les moments les plus précieux de sa vie (2). » Il confirme ailleurs ce jugement, qui nous paraît fort raisonnable. Naigeon, qui n'est pas tout à fait aussi modéré, loue son ami sans aucune restriction, en ajoutant pourtant que *son siècle ne lui a pas rendu justice*. Il est possible, en effet, que quelques-uns aient trop rabaissé le mérite de Diderot; mais aussi d'autres l'exaltaient trop. L'opinion générale paraît aujourd'hui fixée sur son compte et la postérité l'a mis à sa place. Il avait du talent; il était capable de chaleur et d'élévation, mais il manquait de sagesse, de mesure et de goût. *Il a écrit de belles pages*, dit Marmontel dans ses *Mémoires, et il n'a jamais su faire un livre*. Il adopta un système désolant et destructeur, et il déshonora sa cause par l'exagération de plusieurs de ses principes et par la licence de ses productions. C'est ce

(1) *Journal d'économie politique*, du 20 brumaire an 5.

(1) *Correspondance littéraire, philosophique et critique*, 3e partie, t. 4, p. 85, note. On trouve dans cette *Correspondance*, au moins, dans les deux premières parties, plusieurs morceaux de Diderot, qui suppléait quelquefois son ami, lorsque celui-ci était obligé de s'absenter.

(2) *Correspondance*, 3e partie, t. 4, p. 87.

Digitized by Google

qui explique pourquoi il n'entra point à l'Académie française, dont les portes lui furent constamment fermées, malgré le vif désir qu'avaient ses amis de l'y faire admettre. Voltaire, qui avait sollicité lui-même son élection, parut dans la suite moins épris du mérite de Diderot, et blâma formellement quelques-uns de ses ouvrages. Il le regardait comme un homme outré et dangereux. Un peu étourdi de son extrême volubilité dans la conversation, il disait au sortir d'un entretien dont Diderot avait fait tous les frais : *Cet homme-là n'est pas propre pour le dialogue*. D'Alembert lui-même, autrefois si lié avec Diderot se refroidit beaucoup à son égard; ils ne se voyaient plus. J'ai parlé de la rupture de Diderot, et de Rousseau; celui-ci commença la guerre; mais le premier, qui dans l'*Encyclopédie*, l'avait appelé, assez mal à propos, son *cher ami*, inséra contre ce *cher ami*, dans son *Essai sur les règnes de Claude et de Néron*, une note longue et véhémente. L'éloge et la critique furent trouvés aussi déplacés l'un que l'autre. Diderot fut plus constamment lié avec le baron d'Holbach, dont les sentiments se rapprochaient beaucoup des siens sur plusieurs points importants. Il était goûté et admiré dans la société du baron, par sa facilité à parler sur toute sorte de sujets, et sans doute aussi par son antipathie pour une croyance et des institutions qu'on n'y révérait guères. Quand il était sur cet article, il ne tarissait pas, et ses amis s'amusaient à lui fournir l'occasion de se livrer ainsi à son imagination. Alors ce n'était plus le même homme. « Dans une si-« tuation d'esprit froide et tranquille, dit Grimm, « on pouvait souvent lui trouver de la contrainte, « de la gaucherie, de la timidité, même une sorte « d'affectation. Il n'était vraiment Diderot que lors-« que sa pensée l'avait transporté hors de lui-« même... L'enthousiasme était devenu la ma-« nière d'être la plus naturelle de son âme, de sa « voix, de tous ses traits. » Le même écrivain lui reproche d'avoir consumé dans des entretiens fugitifs un temps qu'il eût pu consacrer à des travaux plus durables, mais Diderot aimait à causer. Visité par ses amis, par des jeunes gens, par des étrangers, il se laissait aller volontiers à son imagination. On lui amena sous des noms empruntés le prince Ferdinand de Brunswick, et le prince héréditaire de Saxe-Gotha. C'étaient, disait-on, des voyageurs qui désiraient s'instruire. Le philosophe se mit à son aise avec eux, et leur développa toutes ses idées avec beaucoup d'abandon; il fut fort content d'eux, et en parla à ses amis comme d'excellents jeunes gens, qui faisaient honte à nos Français. Peu après s'étant trouvé dans une société où on les présenta sous leurs noms véritables, il ne parut ni embarrassé ni fâché de n'avoir point déguisé sa doctrine, quoiqu'elle ne dût pas toujours plaire à des princes. Eusèbe Salverte a publié en 1801 un Éloge de Diderot. P—C—T.

—Lorsque la notice précédente fut écrite, le cours des idées était loin d'être favorable à la philosophie; aujourd'hui, quoique l'opinion publique ne soit pas beaucoup mieux disposée, des travaux consciencieux nous permettent d'apprécier Diderot avec plus d'impartialité. Les dernières études qu'on a faites sur Diderot (1) ont, d'après une juste remarque de M. Sainte-Beuve, cela de commun qu'elles tendent à le mettre à sa place avec justice, sans colère et sans trop de zèle. Les vives qualités de son talent, de son cœur, de sa riche nature intellectuelle, y sont appréciées; ses écarts y sont réprouvés, expliqués, et l'explication, à quelques égards, les atténue. M. Génin a fait voir que, dans certains passages, où on lisait l'expression d'un athéisme positif, c'était le fougueux éditeur de Diderot, Naigeon qui avait cru devoir prêter à son maître, et qui avait sans façon inséré dans le texte ses propres commentaires. M. Bersot, en discutant philosophiquement les doctrines antireligieuses de Diderot, s'est attaché à démontrer que le philosophe était moins éloigné d'une certaine conception élevée de Dieu qu'il ne le croyait lui-même; M. Vacherot voit plutôt dans ses œuvres le culte de la nature, une aspiration à un panthéisme infini qu'un athéisme réel. « Insensés, s'écrie Diderot dans un passage « choisi sur cent, détruisez ces enceintes (les tem-« ples), qui rétrécissent vos idées, élargissez Dieu, « voyez-le partout où il est, ou dites qu'il n'est « point : » enfin la preuve la plus convaincante est l'éducation morale et religieuse qu'il donna à sa fille, madame de Vandeuil. Le philosophe ainsi réhabilité, passons au littérateur, qui n'a pas non plus été apprécié à sa juste valeur. Diderot en France est le créateur de la critique dans le sens moderne du mot, c'est le type du journaliste, l'aristarque bienveillant, au cœur large et hospitalier, le docteur *Pantophile* comme l'appelait Voltaire. Outre sa grande œuvre, l'*Encyclopédie*, qui exigea de lui pendant près de vingt-cinq ans (1748-72) une improvisation presque continuelle, vingt-cinq ans de fièvre et de labeurs, pendant lesquels il apprenait la veille pour rédiger le lendemain, Diderot a laissé ce qu'il appelait ses *petits papiers*, ses *feuilles volantes*,

Carmina.... rapidis ludibria ventis.

comme dit le poëte latin; *les Salons*, l'*Éloge de Richardson*, *Regrets sur ma vieille robe de chambre*; *Sur les femmes*, à l'occasion d'un essai de Thomas sur le même sujet, et surtout sa *Correspondance*; si quelquefois l'emphase ne venait point gâter le naturel, détruire l'effet d'un mot heureux, d'une pensée touchante, on pourrait sans crainte donner à ces brillantes esquisses le nom de petits chefs-d'œuvre. Les *Salons* furent une heureuse innovation, et si Diderot avait eu des imitateurs, le goût des beaux-arts serait aujourd'hui répandu dans tous les rangs de la société. Quelle verve, quel entrain, quels conseils, quel enthousiasme! « Cet homme, rare, » disait de lui Grétry, « a le secret d'attiser le foyer du génie. » On sait l'heureuse influence qu'il eut sur le talent

(1) F. Génin, *Œuvres choisies de Diderot*, avec notice, 2 vol. E. Bersot, *Études sur Diderot*; et un excellent article de M. Vacherot dans le *Dictionnaire des sciences philosophiques*.

Digitized by Google

de notre grand artiste David. Grimm, Raynal, d'Holbach lui doivent leurs pages les plus éloquentes. Mais c'est dans sa correspondance que Diderot se révèle tout entier; ses lettres, retrouvées en 1821 et en 1830, complètent Diderot : il s'y montre au naturel; ses défauts comme ses qualités, tout s'y trouve et avec la plus grande naïveté; c'est là qu'il faut chercher les plus belles pages de Diderot. Nous n'indiquerons ici que sa correspondance avec mademoiselle Jodin, jeune actrice dont il connaissait la famille, et pour laquelle il fut un guide et presqu'un père. Ses lettres, dans le goût d'Horace, renferment les conseils les plus sensés sur l'art et la vie d'un artiste. On a publié en 1830 (2 vol.) une *Correspondance*, entretiens d'art, de poésie, de philosophie et d'amour, trouvée en Russie, et qui embrasse un espace de 15 ans (1789-74). Ces lettres sont adressées à mademoiselle Sophie Voland, cette amie si digne de lui et qui rayonna sur toute la seconde moitié de sa vie. Là Diderot nous apparaît avec toutes ses qualités de cœur : quelle touchante inquiétude, lorsqu'il attend des nouvelles de son amie, quelle sensibilité ardente et passionnée; c'est une affection illégitime qu'on pourrait presque appeler vertueuse et morale, dans le 1er volume surtout; dans le 2e, nos amants ont vieilli : Diderot a cinquante-six ans et Sophie quarante-six, le ton, par conséquent, a baissé un peu de délicatesse, mais on y trouve encore cependant cette jeunesse de cœur et d'esprit qui empêche d'apercevoir les rides : Diderot est devenu conteur; rien de plus intéressant, de plus amusant que cette peinture de la vie de Grandval, de l'intérieur du baron d'Holbach, ce maître d'hôtel de la philosophie, avec Grimm, l'abbé Galiani, ce trésor des jours pluvieux, et surtout le bon père Hoop, le mélancolique Écossais, ces quatre ou cinq femmes, toutes belles, toutes spirituelles et se ressemblant si peu; le 18e siècle y revit comme le 17e dans les lettres de madame de Sévigné; et tout cela dans un style qui n'appartient qu'à Diderot, avec des mots qu'il semble avoir créés exprès, pour exprimer les nuances les plus délicates de sa pensée. Aussi lorsqu'on lit Diderot avec franchise et bonne foi, est-on forcé de s'attacher à lui; on voit qu'il fut meilleur que sa réputation, et, « tout en regrettant, dit M. Sainte-Beuve à qui nous empruntons ce résumé, de rencontrer trop souvent chez Diderot ce coin d'exagération, que lui-même il accuse, quelque licence de mœurs et de propos, des taches de goût, nous rendons hommage à sa bonhomie, à sa cordialité d'intelligence, à sa finesse et à sa richesse de vue et de pinceau, à l'adorable fraîcheur dont il avait gardé le secret à travers un labeur incessant. Pour nous, comme pour tout homme impartial, Diderot est un homme consolant à voir et à considérer. Il est le premier grand écrivain en date qui appartienne décidément à la moderne société démocratique. » A. F—L—T.

DIDIA CLARA, était fille de Didius Julianus, empereur romain, et de Manlia Scantilla. Son père, pendant un règne de soixante-six jours, se hâta de la déclarer auguste, et le sénat fit frapper des médailles en son honneur; mais la catastrophe qui précipita Didius du trône, l'an 193 de J.-C., fit rentrer Didia Clara dans la vie privée (*voy.* SCANTILLA). Elle fut mariée à Cornelius Repentinus, que Didius Julianus nomma préfet de Rome à la place de Sulpicianus, pendant qu'il était empereur. Les médailles de cette princesse, fort recherchées, sont très-rares en or et en argent. T—N.

DIDIER (St.), *Desiderius*, évêque de Langres, au 3e siècle, était né dans un village près de Gênes. On le trouva occupé à labourer son champ lorsqu'on vint lui annoncer son élévation à l'épiscopat. Il se conduisit dans l'administration de son diocèse avec un zèle apostolique, et scella de son sang les vérités de la religion, en 264; suivant l'opinion la mieux établie, ce fut à St-Dizier, petite ville qui a retenu le nom du martyr. L'Église célèbre sa fête le 23 mai. Sa vie, écrite par Warnahaire, est imprimée dans le recueil des Bollandistes, au 22 mai. Les critiques n'en font aucun cas. — DIDIER (St.), né à Autun, succéda, vers 596, à Vérus, archevêque de Vienne. Sa fermeté à l'égard de Brunehaut irrita cette princesse, qui le fit déposer dans une assemblée de prélats tenue à Châlon-sur-Saône en 603, et l'exila dans une île que Chorier croit être l'île Barbe, près de Lyon. Il fut replacé à la tête de son diocèse; mais son inflexibilité fatigua de nouveau la reine, qui le fit assassiner en 608, dans un endroit nommé aujourd'hui St-Didier-de Chalarone. Ces faits sont racontés dans les *Actes* de la vie du saint martyr, composés par Adon, l'un de ses successeurs, et insérés par Casanius dans le tome 6 des *Antiquæ Lectiones*. L'abbé Velly (*Histoire de France*, t. 1, p. 202, édition in-12), justifie Brunehaut d'avoir eu part à l'exil et à la mort du saint prélat; il prouve que St. Didier fut exilé sur la dénonciation d'Aridius, pour s'être appliqué à l'étude des lettres profanes, contre le prescrit des canons de l'Église. Le pape St. Grégoire lui écrivit, en effet, pour le détacher de la lecture des poëtes. On conserve cette lettre, et deux autres, que lui adressa le même pontife. Henschenius a inséré une *Vie de St. Didier* par un anonyme contemporain, dans le recueil des Bollandistes, au 21 mai : elle n'est ni plus exacte, ni plus estimée que celle qu'avait donnée Adon. — DIDIER (St.), d'une illustre famille d'Alby, exerça l'emploi de trésorier de la couronne sous les rois Clotaire II et Dagobert. L'un de ses frères, nommé Rusticus, évêque de Cahors, ayant été assassiné dans une émeute en 629, les habitants élurent à sa place St. Didier, qui eut beaucoup de peine à se rendre à leurs vœux. Il gouverna sagement son diocèse, établit la réforme dans plusieurs monastères, fonda des établissements de charité, fit entourer la ville de Cahors de murailles, et laissa par son testament, à son église, la plus grande partie de ses biens qui étaient très-considérables. Il mourut le 15 novembre 655, dans sa 60e année. On l'honore dans les provinces méridionales de la

Digitized by Google

France, sous le nom de St. Géry. Il avait composé plusieurs ouvrages qui sont perdus : on ne conserve que ses lettres au nombre de seize : elles ont été insérées, par Canisius, dans les *Antiquæ lectiones*, t. 5. On les trouve encore dans le *Corpus historiæ francicæ* de Freher, dans le tome 1 des *Historiæ Francorum* de Duchesne; dans la *Bibliotheca Patrum*; mais l'édition la plus correcte est celle qu'en a publiée D. Bouquet, dans le tome 4 de la *Collection des historiens de France*. Le style de ces lettres porte l'empreinte de la barbarie du siècle, et la lecture en est difficile à ceux qui n'ont pas fait une étude de la basse latinité. Un anonyme a composé la *Vie* du saint prélat; elle a été imprimée dans le tome 2 de la *Gallia Christiana* de St-Marthe, et dans la *Bibliotheca nova manuscriptorum* du P. Labbe, t. 1, avec des corrections faites sur un manuscrit de l'abbaye de Moissac. On connaît plusieurs saints évêques du même nom. — St. Didier, vingt-deuxième archevêque de Bourges. Sa *Vie*, par un anonyme, fait partie du recueil du P. Labbe qu'on vient de citer. — St. Didier, évêque de Nantes, vers 451. — St. Didier, évêque de Châlon-sur-Saône, et ensuite de Gap, mort vers 531. W—s.

DIDIER, dernier roi des Lombards, était duc d'Istrie, et se trouvait en Toscane en 756, lorsqu'Astolphe, son prédécesseur, mourut sans enfants. Il rassembla une armée, à la tête de laquelle il vint demander à la diète du royaume la couronne des Lombards; mais Rachis, frère aîné d'Astolphe, qui avait aussi régné, puis abdiqué en 749 pour se retirer dans le monastère du Mont-Cassin, sortit de son couvent et disputa le trône à Didier. La nation lombarde se partagea quelque temps entre les deux prétendants; enfin le pape Étienne II décida le moine-roi à rentrer dans son couvent, et il confirma l'élection de Didier, qui fut couronné en 757. La donation que Pepin avait extorquée d'Astolphe en faveur de l'Église romaine entraînait les rois lombards dans des démêlés interminables avec cette Église, soit parce qu'elle n'avait jamais été complétement exécutée, soit parce que les provinces cédées n'étant pas clairement désignées, la cour de Rome ne mettait point de bornes à ses prétentions. En même temps, elle favorisait la révolte des ducs de Spolète et de Bénévent, qui, en 758, se donnèrent à Pepin, roi de France. Didier marcha contre eux; il fit prisonnier le duc de Spolète, et il donna un nouveau duc à Bénévent. Cependant il évita pour lors d'entrer en guerre avec l'Église ou la France; et tandis qu'il négociait pour fixer leurs prétentions respectives, il associa au trône, en 759, son fils Adelgise (*voy.* Adelgise) pour s'en faire un appui au besoin. Averti en 767 de l'élection violente de l'antipape Constantin, le roi lombard rendit à l'Église la liberté que cet usurpateur lui ravissait. Plus tard, il donna des secours à Étienne III, contre qui une conjuration avait éclaté à Rome; néanmoins, ce pape s'opposa de toutes ses forces en 770 aux trois mariages qui devaient unir la famille de Charlemagne à celle de Didier. Ces mariages s'accomplirent malgré lui; mais ils furent funestes à la monarchie des Lombards, parce que dès l'année suivante Charlemagne répudia la fille de Didier, et après cette offense les deux familles ne se réconcilièrent plus. Lorsqu'Adrien Ier monta en 772 sur le trône pontifical, la paix entre l'Église et les Lombards, qui avait déjà été souvent troublée, fut tout à fait détruite. Adrien, attaché à une faction contraire à celle de son prédécesseur, fit périr Paul Afiarte, Romain dévoué à Didier, et conseiller intime d'Étienne III. En même temps Adrien refusa de reconnaître les fils de Carloman, qui s'étaient réfugiés chez Didier, leur oncle, tandis que Charlemagne les privait de l'héritage de leur père. Le roi lombard irrité envahit l'État de l'Église, et en conquit une partie; ce fut alors qu'Adrien recourut à l'assistance de Charlemagne, et que celui-ci, après quelques négociations, passa les Alpes en 773 pour entrer en Italie. Adelgise, fils de Didier, devait fermer les passages du Mont-Cénis et du St-Bernard; mais une terreur panique dissipa son armée; Didier abandonné s'enferma dans Pavie; il y fut assiégé par les Français pendant une année, au bout de laquelle il fut enfin obligé de se rendre en 774. Charlemagne l'envoya au monastère de Corbie avec la reine Ansa, sa femme : c'est là que le roi lombard termina sa vie, dans des pratiques de dévotion qui lui acquirent une grande réputation de sainteté. S. S—1.

DIDIER, duc de Toulouse, l'un des généraux de Chilpéric Ier, roi de Soissons, descendait d'une illustre maison de l'Albigeois, dont l'origine se perd dans les commencements de la monarchie. Il reçut, en 577, l'ordre de pénétrer dans les États de Childebert, roi d'Austrasie, jeune enfant que la mort de Sigebert, son père, assassiné par ordre de Frédégonde, venait de placer sur un trône mal affermi. Il s'empare de plusieurs provinces sans trouver presque aucune résistance; mais il est atteint près de Limoges par Mummol, général bourguignon, qui met son armée en déroute et le force à chercher lui-même son salut dans la fuite. L'alliance conclue entre les rois de Bourgogne et d'Austrasie oblige Chilpéric à dissimuler ses projets ambitieux; il augmente le nombre de ses troupes, sous différents prétextes, et lorsqu'il se croit en mesure pour tenter de nouvelles entreprises, il fait rentrer Didier en campagne. Celui-ci ravage le Périgord et l'Agenois, et vient mettre enfin le siége devant Bourges, en 583. Après la mort de Chilpéric, Didier forme le projet de couronner roi de Soissons, Gondebaud, qui passait pour le fils de Clotaire Ier. Il est soutenu dans l'exécution de ce dessein par les grands seigneurs mécontents et par le roi d'Austrasie lui-même. Mais Gontran, roi de Bourgogne, marche contre Gondebaud, que les factieux venaient de proclamer à Brives, et défait son armée. Didier se hâte

Digitized by Google

d'abandonner le parti du prince malheureux pour passer dans celui du vainqueur. Il chercha à donner des preuves de sa fidélité à son nouveau souverain. Des troubles s'étaient élevés dans la Septimanie. L'occasion lui parut favorable pour s'emparer de cette province et la réunir au royaume de Bourgogne; en conséquence il se hâte de rassembler ses troupes et vient assiéger Carcassonne. Récarède, prince des Visigoths, après avoir soumis les rebelles, marche au secours de cette ville; Didier va à sa rencontre. Lorsque les deux armées sont en présence, celle des Visigoths feint de se retirer, Didier se met inconsidérément à sa poursuite; mais désespérant de l'atteindre, il revient devant Carcassonne avec ceux de ses soldats que la fatigue n'avait pas empêchés de le suivre. Les assiégés s'apercevant de la dispersion des soldats de Didier, tentent une sortie, les enveloppent et les mettent en pièces. Didier, percé de coups, est laissé parmi les morts (587). Tétradie, sa veuve, se retire à Agen. Elle est citée, en 590, devant une assemblée d'évêques, qui déclarent nulle son union avec Didier, parce qu'elle l'avait formée étant déjà mariée à Eulalius, seigneur auvergnat, et ses enfants inhabiles à recevoir la succession de leur père. W—s.

DIDIER. *Voyez* Desiderius et St. Didier.

DIDIER (Jean-Paul), né à Upie dans le Dauphiné, en 1758, fut, avant la révolution, avocat au parlement de Grenoble, et se fit connaître, en 1788, par la violence avec laquelle il prit part aux dissensions qui signalèrent, dans cette ville, l'exil des parlements. Didier signa l'un des premiers la délibération de la ville, tendant à supplier le roi de rappeler les magistrats exilés, de convoquer les états généraux du royaume, et de permettre que le tiers état fût représenté dans les assemblées de la province en nombre égal à celui du clergé et de la noblesse réunis, et surtout d'établir le vote par tête et non par ordre. Ces prétentions, fort extraordinaires alors, et très-contraires aux usages et aux bases de l'ancienne monarchie, furent en France, on ne peut en douter, le premier symptôme des révolutions qui devaient si longtemps agiter le monde. Didier assista, dans le même temps, à la fameuse assemblée de Vizille, que l'on a aussi considérée avec raison comme le premier foyer d'un incendie qui devait être universel (voy. Mounier), et il fut un des provocateurs et des signataires de toutes les imprudentes décisions de cette assemblée. Son ambition et son désir de célébrité, toujours très-ardent, lui firent alors vivement regretter de n'avoir pu se faire nommer un des députés de sa province aux états généraux. Il y accompagna de ses vœux ses compatriotes Mounier et Barnave, dont il partageait alors toutes les illusions. Mais, détrompé bientôt comme eux par les excès de la révolution, il fit tous ses efforts pour s'y opposer, et se sépara entièrement de cette cause. Bientôt, proscrit par suite de ce retour à des principes de raison et de justice, il fut obligé de quitter la France en 1793, et il n'y revint qu'après la chute de Robespierre. A cette époque de réaction, il se montra l'un des plus fougueux adversaires de ce que l'on appelait alors les *terroristes*. Mais lorsque Bonaparte eut fondé sa puissance par la révolution du 18 brumaire (novembre 1799), Didier se rangea de son parti avec tout l'enthousiasme qui le caractérisait. Il avait fait quelques pertes dans sa fortune, et l'un de ses premiers vœux était de les réparer; il fit plusieurs voyages dans la capitale, et y sollicita différents emplois, mais ce fut sans succès, malgré la protection du ministre Portalis, qui s'intéressait à lui, et le zèle avec lequel il publia dès l'année 1802, à l'époque du concordat, sous le titre de *Retour à la religion*, une brochure qui fut très-remarquée et qui était évidemment écrite sous la dictée du gouvernement. Ces preuves de dévouement ne valurent à Didier qu'une place de professeur à l'école de droit de Grenoble; et même cette place lui fut ôtée lors de l'organisation de l'université. Fort embarrassé dans ses affaires, il se jeta dans différentes entreprises de mines et de dessèchement de marais qui ne lui réussirent pas. Il était réduit aux dernières extrémités lorsque le retour des Bourbons en 1814 vint faire concevoir de nouvelles espérances à son ardente imagination. Ainsi l'on ne peut pas douter qu'il n'ait vu avec joie la restauration; et il est également sûr qu'il se hâta d'accourir dans la capitale, pour y demander la réparation des persécutions, des pertes qu'il avait subies, pour y réclamer ce qu'il croyait dû à son zèle contre-révolutionnaire. Il fut alors nommé maître des requêtes au conseil d'État. Cette faveur ne lui parut pas une récompense suffisante, et il comptait sur un siége à la cour de cassation qu'il n'obtint pas. Ce qu'il y a de certain c'est que nous l'avons entendu à cette époque se plaindre amèrement du gouvernement royal et l'accuser hautement d'ingratitude. Cependant après le débarquement de l'île d'Elbe, la notoriété de son ardeur royaliste le fit destiner de son emploi au conseil d'État, et pendant les Cent jours, il fit de l'opposition au gouvernement de Bonaparte, non au profit des Bourbons, mais en s'affiliant déjà au parti orléaniste. La célèbre journée du 18 juin ayant décidé de la chute de l'empereur, Didier continua ses menées avec une ardeur nouvelle, et dès le mois d'octobre 1815, une circonstance lui avait fourni l'occasion de se mettre en rapport avec le duc d'Orléans. Ce prince, avec le centre gauche de la chambre des pairs, avait fait un acte d'opposition au comte d'Artois et au côté droit à propos de serment à la charte et de certains changements de rédaction au projet d'adresse. Les amis du duc d'Orléans pensèrent, malgré le secret des délibérations de la haute chambre, que, dans son intérêt, il fallait publier le compte rendu de ces deux séances, et en faire une brochure. Il s'agissait de trouver un homme dévoué qui se chargeât de faire imprimer ces deux comptes rendus. Un des amis de Didier, habitué du Palais-Royal, lui

Digitized by Google

proposa l'affaire; Didier accepta avec empressement et aurait reçu des mains d'un des officiers principaux de la maison du prince des notes dictées, dit-on, par le prince lui-même. La conduite du duc d'Orléans, l'éclat affecté de sa résistance, avaient irrité le gouvernement royal; son indignation augmenta quand, sur des notes de la police de la librairie, on apprit la très-prochaine publication de la brochure. Louis XVIII fit aussitôt transmettre au duc d'Orléans l'ordre de quitter Paris et de se rendre en Angleterre; celui-ci, intimidé, contremanda Didier, supprima le compte-rendu après avoir fait solder les dépenses de l'imprimeur et partit pour Londres. — Au lieu de décourager Didier, cet échec ne fit que le stimuler; c'était le temps où les passions et les partis s'agitaient en tous sens dans les buts les plus opposés : Didier partit pour Lyon avec les instructions du duc d'Orléans et les fonds nécessaires à l'entreprise qui lui était confiée. Dans les premiers mois de 1816, des arrestations furent faites dans cette ville et déconcertèrent la conspiration, dont il paraît que Didier était l'âme. Il échappa aux recherches qui furent faites pour le découvrir, et se réfugia dans l'Isère, où il renoua tous les fils de ses complots avec une activité et une audace qui cette fois devaient aboutir et amener les plus tristes catastrophes. Dans la nuit du 4 au 5 mai 1816, une troupe de paysans descendus de Vizille et de Lamure attaquèrent Grenoble aux cris de *Vive l'empereur!* Didier se joignit bientôt à cette troupe qui espérait entrer facilement dans la place où de nombreuses intelligences lui avaient été ménagées. La garnison de Grenoble déjà avertie était sous les armes. Un incident fortuit avait mis le général Donnadieu commandant la 7e division sur les traces du complot (*voy.* DONNADIEU). Ces paysans, trompés par des promesses mensongères (on leur avait dit que Marie-Louise et le roi de Rome les attendaient à Grenoble), furent bientôt dispersés; de nombreuses arrestations furent faites parmi les conjurés. Le 7, quatre d'entre eux furent traduits devant la cour prévôtale, trois furent condamnés à mort. Le 9, le département étant mis en état de siége, un conseil de guerre fut formé, trente accusés nouveaux comparurent devant lui; vingt et un furent condamnés à être fusillés. — Cependant Didier fugitif errait dans les montagnes de l'Isère, avec quelques-uns de ses compagnons d'infortune. Ceux-ci adressaient à leur chef de vives récriminations, et Didier, sur leurs questions réitérées, finit par leur avouer que le but de la conspiration était, en effet, de faire monter sur le trône, non Bonaparte, mais le duc d'Orléans. A ces mots, ils crièrent à la trahison, et, après avoir passé la frontière de Savoie, ils lui déclarèrent leur résolution de se séparer de lui. Didier, les jours précédents, était tombé de cheval, et dans sa chute il s'était foulé un pied. Épuisé par les émotions et la fatigue, il s'était jeté sur le lit d'un pâtre qui lui avait donné asile et auquel, en s'éloignant, ses compagnons révélèrent l'importance de l'hôte qu'il cachait. Pendant ce temps-là, la femme de l'un d'eux, nommé Dussert, sœur également d'un autre fugitif, s'adressa au préfet de l'Isère, M. de Montlivault, et offrit de révéler la retraite de Didier à la condition de la grâce de son frère et de son mari. Entre tous ces dangers, Didier pouvait difficilement échapper; il fut, en effet, arrêté les jours suivants par les carabiniers royaux et transféré à Turin. Le gouvernement de Turin le livra aux autorités françaises en vertu du traité d'extradition que les puissances venaient de conclure entre elles. Conduit à Grenoble, Didier y fut traduit devant la cour prévôtale, et condamné à la peine de mort. Avant l'exécution, le général Donnadieu le vit dans sa prison et Didier lui adressa ces dernières paroles : « Un homme qui va paraître devant Dieu ne ment pas, je vous charge de dire au roi qu'il a son plus grand ennemi dans sa famille. » — Le 10 juin, Didier eut la tête tranchée; — son fils, qui était auditeur et sous-préfet au temps de l'empire, puis préfet des Basses-Alpes pendant les Cent jours, fut arrêté comme complice de son père et rendu bientôt à la liberté. Après la révolution de 1830, la dynastie d'Orléans lui confia la préfecture de la Somme; plus tard, il fut nommé secrétaire général du ministère de l'intérieur, conseiller d'État en service extraordinaire, en 1831, conseiller d'État en 1834. Mort conseiller d'État, le 24 mars 1837. M—D—J.

DIDIUS JULIANUS SEVERUS est le seul homme connu par l'histoire qui ait acheté un empire à un encan public. Il reçut le jour à Milan, le 29 janvier de l'an 133 de l'ère chrétienne. Son père s'appelait Pétronius Didius Severus, et sa mère, Clara Amilia. Domitia Lucilla, mère de Marc-Aurèle, prit soin de son éducation. Il passa par les dignités ordinaires et eut des commandements. Ce fut lui qui repoussa les Causes, peuple de la Germanie, qui avaient fait une irruption sur les terres de l'Empire : il en fut récompensé par le consulat. Il subjugua les Cattes. Sous Commode, il fut accusé d'avoir trempé dans une prétendue conspiration de Salvius Julianus son oncle; mais l'empereur, honteux d'avoir fait couler le sang de plusieurs sénateurs et de personnes considérables pour de pareilles accusations, déclara Didius absous. Il fut ensuite consul avec Pertinax. Quand cet empereur fut tombé sous les coups des gardes prétoriennes, le 28 mars 193, Sulpitianus, qu'il avait envoyé à leur camp pour y apaiser la révolte, eut l'impudeur de demander l'empire aux meurtriers de son gendre, et de leur offrir de l'argent. Les prétoriens, qui voulaient en tirer le plus grand prix possible, firent crier que l'empire était à vendre au plus offrant. Lorsque cette proclamation parvint à Rome, Didius qui en était un des plus riches citoyens, se trouvait à table avec des amis qui, dans la gaîté du repas, l'engagèrent à hasarder le marché. Aussitôt il se rendit au camp, représenta aux soldats que Sulpitianus, son compétiteur, ne manquerait pas, s'il était empereur, de venger un jour la mort de Pertinax. Il s'obligea par écrit à rétablir la mémoire de Com-

Digitized by Google

mode et les choses sur le pied où elles étaient du vivant de ce prince. Il ne lui en fallut pas moins acheter à l'enchère. Sulpitianus et lui enchérirent plusieurs fois l'un sur l'autre ; mais Didius étant tout d'un coup monté de 5,000 drachmes pour chaque soldat à 6,250, payables sur-le-champ, il fut proclamé empereur. Pour faire plaisir aux soldats, il prit le nom de Commode. La garde prétorienne le conduisit au sénat : il y fut déclaré empereur. Le lendemain il alla au Capitole pour y faire les sacrifices accoutumés. Le peuple, qui avait aimé Pertinax et qui était irrité de sa mort, accabla Didius, à son passage, de reproches et de malédictions. Les mêmes insultes lui furent faites aux jeux du cirque. Il entendit retentir les noms de Pescennius Niger et de Septime Sévère, qui commandaient des armées, l'un en Syrie, et l'autre en Illyrie. Ces deux généraux furent proclamés augustes par leurs soldats. Sévère s'avançait vers Rome. Didius le fit déclarer par le sénat ennemi public. Après avoir payé aux gardes prétoriennes ce qu'il leur avait promis, il voulut leur faire prendre les armes et les exercer pour les préparer au combat ; mais ces troupes, corrompues par la mollesse et l'oisiveté, ne répondirent point à ses intentions, et Didius, voyant bien qu'il ne pouvait compter sur elles, fit fortifier son palais, comme pour s'y défendre après avoir tout perdu. Il fit tuer Marcia et Lætus, qui avaient eu la plus grande part à la mort de Commode, les supposant dans les intérêts de Sévère ; il envoya même des assassins à sa rencontre. Ce général étant entré en Italie, poussa jusqu'à Ravenne, où il s'empara de la flotte qui y était. L'empereur, ne voyant plus de ressources, pria le sénat d'envoyer les vestales et les prêtres au-devant de l'ennemi, pour obtenir de lui qu'il se retirât. Faustus Quintillus, augure consulaire, fit rejeter cette proposition comme étant aussi inutile que ridicule. Didius, en colère, demandait des soldats pour forcer ou massacrer les sénateurs ; mais il revint bientôt à un parti plus doux, et se rendit lui-même au sénat pour demander qu'on lui associât Sévère à l'empire. Le décret fut dressé et envoyé à Sévère, qui non-seulement rejeta l'association offerte, mais même fit tuer Crispinus, commandant des gardes prétoriennes, qui était porteur du décret, et qu'il soupçonnait d'avoir reçu ordre de l'assassiner. Didius alors, ne sachant à quoi se résoudre, fit armer les gladiateurs qui étaient à Capoue, et offrit l'empire à Pompeianus, gendre de Marc-Aurèle. Celui-ci refusa, en s'excusant sur son grand âge et sur la faiblesse de sa vue. Sur ces entrefaites, les troupes de l'Ombrie, qui devaient garder les passages des Apennins, se déclarèrent pour Sévère. L'empereur, abandonné même des prétoriens, se retira dans son palais avec Repentinus son gendre. Le consul Messala assembla le sénat : il y fut résolu d'ôter à Didius l'empire et la vie, de déclarer Sévère empereur, et de décerner les honneurs divins à Pertinax. Des soldats furent envoyés au palais pour tuer Didius. Ils le trouvèrent en pleurs, prêt à résigner l'empire, pourvu qu'on lui laissât la vie. Un simple soldat lui coupa la tête. Son corps fut exposé à la vue du public, et dès que Sévère fut arrivé à Rome, il permit qu'on le portât dans le tombeau de ses ancêtres. Ainsi finit Didius Julianus, le 2 juin 193, n'ayant régné que 2 mois et 3 à 6 jours. Il avait épousé Manlia Scantilla, dont il n'eut qu'une fille (*voy.* Didia Clara). Le caractère et les mœurs de Didius sont diversement représentés par les historiens. On peut dire qu'il soutint mal la démarche hardie que l'ambition lui fit faire quand il acheta si chèrement l'empire. La Bastie observe qu'il fut le premier qui corrompit le titre des médailles d'argent, exemple qui ne fut que trop suivi par ses successeurs. Q. R.

DIDON ou ELISE, reine et fondatrice de Carthage, fille de Bélus, roi de Tyr, devait régner conjointement avec son frère Pygmalion, d'après le testament de leur père ; mais Pygmalion parvint à se faire conférer à lui seul, par le peuple, toute l'autorité souveraine. La beauté de Didon captiva le cœur de Sichée, oncle de cette princesse : il l'épousa. Sichée, grand prêtre d'Hercule, possédait d'immenses richesses et la seconde dignité de l'État ; ses trésors excitèrent la cupidité de Pygmalion, qui, voulant dépouiller son beau-frère, le fit massacrer au pied des autels. Mais Didon parvint à tromper la cruelle avarice de son frère ; elle se saisit des trésors de son malheureux époux, les fit embarquer avec elle et mit à la voile, accompagnée de plusieurs grands du royaume qui fuyaient la tyrannie du roi de Tyr. Favorisée par les vents, Didon arriva bientôt à l'île de Chypre avec sa flotte, et, dirigeant ensuite sa course vers les côtes d'Afrique, elle aborda près d'Utique, colonie tyrienne non loin de la Sicile. Elle y fut accueillie par les habitants, et acheta, dit-on, ou obtint d'eux l'espace de terrain que pourrait entourer le cuir d'un taureau. Didon, ayant ensuite fait couper le cuir en courroies très-déliées, put faire, à l'aide de ce stratagème, tracer une circonférence spacieuse, qui devint le berceau de la fameuse Carthage. Telle est l'origine, fabuleuse sans doute, de cette ville, si célèbre depuis par ses immenses richesses, son grand pouvoir, la longue lutte qu'elle engagea pour l'empire du monde, et enfin par sa terrible destruction. *Carthada* ou Carthage, dont le nom en langue phénicienne signifie la ville neuve, fut foudée par Didon, 882 ans avant J.-C. ; mais, selon Appieu, Didon trouva Carthage toute bâtie, et ne fit que donner un éclat nouveau à une colonie qui existait déjà. Elle y ajouta seulement le quartier auquel on donna le nom de *Byrsa*, qui en grec signifie du cuir, par allusion au stratagème dont elle s'était servie ; ce que Virgile exprime par ces deux vers :

> Mercatique solum, facti de nomine *Byrsam*
> Taurino quantum possent circumdare tergo.

Appieu et Tive-Live se trouvent d'accord avec le

Digitized by Google

poëte à cet égard; mais Polybe, le plus exact de tous les historiens et qui fait une description de Carthage, ne dit rien de l'histoire du cuir. Diodore, Strabon et Pausanias ont imité sur ce point le silence de Polybe. Quelques savants en ont inféré que le quartier bâti par Didon fut nommé *Byrsa*, non par allusion au cuir fabuleux qu'on dit en avoir marqué la première enceinte, mais parce que son emplacement était le plus fort d'assiette qu'il y eût autour de la ville neuve; aussi Byrsa devint-il par la suite la citadelle de Carthage. Quoiqu'il en soit, Didon ayant fondé sa colonie, fut recherchée en mariage par Iarbas, roi des Gétules, voisin de ses nouveaux Etats; mais elle ne put se résoudre à violer la foi jurée à Sichée, son premier époux. Le roi de Gétulie, piqué du refus de cette princesse, résolut de la contraindre par la force à lui donner sa main : il marcha aussitôt à la tête d'une armée contre Carthage. Didon, ne pouvant opposer aucune résistance, demanda un délai pour apaiser les mânes de Sichée. Le terme expiré, elle monte sur un bûcher préparé par ses ordres, tire un poignard caché sous sa robe, et se donne la mort. Tel est le récit de Justin. On voit combien cet auteur diffère de Virgile, qui suppose Enée contemporain de Didon, quoiqu'il paraisse certain qu'elle a vécu trois siècles après le héros de l'*Enéide*; mais cette ingénieuse fiction a fourni au poëte cet épisode si intéressant pour les Romains, où il fait prophétiser par Didon mourante la longue rivalité de Rome et de Carthage. Les anciens historiens parlent tous de Didon comme ayant été douée d'un génie supérieur et d'une beauté rare. Élise était son véritable nom, et l'épithète de Didon, qui en hébreu signifie *vagatio*, lui fut donnée par les Phéniciens, à cause de ses voyages et de sa vie errante. B—p.

DIDOT (François-Ambroise), naquit à Paris en janvier 1730, de François Didot, premier imprimeur de ce nom, qui était libraire et ami de l'abbé Prévost. Destiné à la profession de son père, il reçut une bonne éducation, si nécessaire dans cet état, « qui, disait-il lui-même, doit faire la nuance « entre l'homme de lettres et l'artiste. » Il se voua tout entier à son art qu'il porta au plus haut degré en France. Il n'avait rien négligé pour y parvenir, et n'avait pas dédaigné de descendre jusqu'aux plus petits accessoires. Il imagina les garnitures en fonte, et, en 1777, la presse à un coup (*voy.* Anisson), dont on ne fait pas cependant un fréquent usage. Il avait établi une fonderie de laquelle sont sortis de beaux types. A la dénomination, insignifiante aujourd'hui, mais consacrée alors par la routine, de caractères *cicero*, *saint-augustin*, etc., il essaya, mais vainement, de substituer une nomenclature simple et méthodique, dans laquelle chaque caractère est distingué par le nombre de points ou sixièmes de ligne qui le composent. Ce fut dans son imprimerie que furent faits, en 1780, les premiers essais, en France, d'impression sur papier vélin. Mais en s'occupant de la beauté de ses éditions, Didot veilla encore plus à leur correction, le premier des mérites, et sans lequel les autres ne sont rien. Il fut chargé, par un brevet que lui fit délivrer Louis XVI, à titre de récompense et d'encouragement, le 1er avril 1783, d'imprimer les ouvrages classiques spécialement destinés à l'éducation du Dauphin. Cette collection se compose de 18 vol. in-18, 17 vol. in-8°, et 12 vol. in-4°, portés plus tard à 31 par Pierre Didot, et parmi lesquels on estime surtout *Bossuet*, *Télémaque*, *Biblia sacra*. A. Didot exécuta aussi pour le comte d'Artois (depuis Charles X), un choix d'ouvrages français comprenant 64 vol. in-18, que les véritables bibliophiles rechercheront toujours. Parmi les chefs-d'œuvre sortis des presses d'Ambroise, on remarque : *Longi Pastoralium de Daphnide et Chloe*, 1778, 2 vol. in-8°; — *Dei Diletti et delle Pene*, 1780, gr. in-8°; — *Tom. Jones, by H. Fielding*, 1780, 4 vol. in-8°; — *Aminta*, 1781, in-12; — *il Pastor fido*, 1782, in-8°; — *la Gerusalemme liberata*, 1784, 2 vol. gr. in-4°, édition dite *de Monsieur*; — *Isocratis opera omnia, græce et latine*, 1782, 3 vol. in-8°; — *Collection des Moralistes*, 1782-95, 18 vol. in-12; — l'*Art de vérifier les dates*, 1783-87, 3 vol. in-fol; — *œuvres d'Homère*, traduction de Bitaubé, 1787-88, 12 vol. in-8°. Enfin, pour compléter autant que possible cette notice nous citerons quelques ouvrages, qui, imprimés pour des amateurs, n'ont été tirés qu'à un très-petit nombre d'exemplaires, et, par conséquent, n'ont jamais été dans le commerce, tels que : *Recueil de vers à Adélaïde*; — *Poésies de madame d'Houdetot*; — *Colomb dans les fers*; — *Portefeuille du vicomte de Wall*; — *Opere del Stefano Zannowich*; — *Poésies françaises d'un prince étranger*. Il faut y joindre le *Catalogue des livres M. Ménard de St-Just*, regardé avec raison comme un modèle dans ce genre. François-Ambroise Didot est mort le 10 juillet 1804. A. B—t et Ch—s.

DIDOT JEUNE (Pierre-François), frère du précédent, succéda à son père dans le commerce de la librairie, et s'y distingua par ses connaissances bibliographiques. Il fut reçu imprimeur en 1777, et eut une très-grande part aux changements qui se firent dans les caractères d'imprimerie. Il a aussi contribué à l'illustration de son nom. Plusieurs éditions sorties de ses presses sont recherchées, entre autres, l'*Imitation de Jésus-Christ*, 1788, in-fol. Il est mort le 7 décembre 1795. A. B—t. et Ch—s.

DIDOT (Firmin), célèbre imprimeur et graveur en caractères, né à Paris en 1764, était le second fils de Fir.-Ambr. Didot (*voy.* plus haut ce nom), chef de cette famille de typographes, que leurs nombreux chefs-d'œuvre ont mis à la tête de tous les imprimeurs de l'Europe. Après avoir fait ses études dans une pension où il eut pour condisciple Talma, dont il resta l'un des amis les plus dévoués, il se perfectionna dans la connaissance de la langue et de la littérature grecques sous la direction du savant d'Ansse de Villoison, ami de son père. Mais, en se livrant à son goût naturel pour la littérature, il ne négligeait pas l'art dont il devait

Digitized by Google

un jour reculer les limites; et dès 1782, il avait gravé le beau caractère italique que son frère (Pierre Didot), employa dans la première édition de son *Épître sur les progrès de l'imprimerie* (1). Il avait, comme il le dit lui-même, trouvé la gravure en caractères presque au point où Vergèce (*voy.* ce nom), l'avait laissée sous François Ier. Ce ne fut qu'en 1789, lorsque son père lui eut cédé sa fonderie, qu'il put donner tout l'essor à son talent, et, par des essais multipliés, amener enfin la gravure des caractères au point de perfection où il l'a portée. Firmin fut attaché par l'assemblée constituante à la fabrication des assignats; et l'on peut croire qu'on lui dut la plus grande partie des moyens imaginés pour en rendre la contrefaçon difficile. En 1795, s'étant chargé d'une nouvelle édition de la *Table des logarithmes*, par Callet (*voy.* ce nom), ouvrage où les moindres erreurs peuvent être de la plus grande conséquence, il imagina d'en immobiliser chaque page, en la soudant avec un fer chaud, afin de pouvoir corriger les erreurs, s'il y en avait, à mesure qu'elles lui seraient indiquées. Didot annonça cette édition comme stéréotypée; mais le procédé qu'il avait employé, pour assurer la solidité des planches, diffère totalement de celui dont il se servit plus tard pour ses éditions des classiques latins et français, format in-18, et dont Camus a donné la description dans son *Histoire de la stéréotypie*, p. 117-123. Il obtint un brevet pour cette nouvelle invention, le 26 décembre 1797, et forma presque aussitôt, avec son frère Pierre Didot et Hérau, une société pour la vente de ses éditions stéréotypées; mais, malgré tous les avantages qu'offraient ces éditions, elles eurent assez peu de succès. Les soins qu'il donnait à la stéréotypie ne l'empêchaient pas de s'occuper du perfectionnement des caractères, et l'on peut juger du degré d'élégance auquel il était parvenu par les belles éditions de *Virgile*, 1798, et d'*Horace*, 1799, in fol., imprimées avec des types qu'il avait gravés et fondus exprès. En 1800, Firmin donna l'*Essai d'un nouveau caractère grec* dans un in-4° de 4 pages, contenant le premier chant de Tyrtée avec la traduction française en regard. Le pasteur Marron (*voy.* ce nom), critiqua dans un journal la forme de ce caractère, qu'il trouvait inférieur à celui de Bodoni. Firmin lui répondit par une *Lettre*, insérée dans le *Magasin encyclopédique* (16e année, t. 5, p. 384); et, profitant de cette circonstance pour venger l'*Horace* de son frère, des reproches non moins mal fondés de Marron, qui sans doute avait voulu consoler Bodoni des critiques essuyées en France par son *Virgile*, sous le rapport de la correction, il déclara franchement que, si, comme typographe, il admirait l'imprimeur italien, comme littérateur, il ne pouvait s'empêcher de le condamner. Les connaissances littéraires qui manquaient à Bodoni, Firmin les possédait à un degré très-remarquable. Avant de s'être fait un nom comme typographe, il avait entrepris une traduction en vers des *Idylles* de Théocrite, qu'il ne cessait de revoir et de corriger. Sa préférence pour les poëtes qui se sont plus à retracer dans leurs compositions les beautés de la nature et les scènes de la vie champêtre, s'accrut encore à la vue des scènes terribles de la Révolution. Il nous apprend lui-même que ce fut pour échapper aux sinistres idées qui le poursuivaient qu'il résolut de traduire tous les poëtes bucoliques. Son dessein était de les publier en 2 volumes, dont le premier aurait contenu *Théocrite*, et le second *Bion*, *Moschus* et *Virgile*; mais, averti par des personnes qu'il devait croire bien informées, que Delille préparait une traduction des *Bucoliques* de Virgile, et redoutant avec raison pour la sienne une telle concurrence, il se hâta de la publier en 1806, in-8°. Cette traduction laisse beaucoup à désirer; mais si l'on ne peut louer le poëte, il n'en est pas de même de l'imprimeur, et cette édition tient une place distinguée parmi les chefs-d'œuvre de la typographie. La dédicace à P. Didot est imprimée avec un caractère imitant l'écriture pour lequel Firmin venait d'obtenir un nouveau brevet. La préface, qui mérite d'être lue, offre plusieurs morceaux de la traduction de *Théocrite*, corrigés d'après les utiles conseils de ses amis, Cabanis et Naigeon. Enfin la note qui termine ce volume et dans laquelle il réclame pour Henri Estienne, comme typographe et comme érudit, le rang que M. Renouard assignait aux Aldes présente la vignette des Estienne, imprimée, quoique en taille douce, simultanément avec le texte. C'était une découverte utile; et Didot annonçait qu'il en ferait usage dans sa première édition de la *Géométrie* de Legendre. Chaque année voyait sortir des ateliers de l'habile typographe de nombreux ouvrages, dont il ne peut être dans notre intention de reproduire la liste; et si nous citons l'édition des *Satires de Perse*, 1812, in-8°, publiée par Achaintre, c'est qu'elle contient plusieurs notes de Firmin Didot, qui seraient passées inaperçues, si le savant éditeur ne lui en eût témoigné sa reconnaissance, ainsi que des secours qu'il lui avait toujours libéralement accordés pour la réimpression des classiques latins (1). En 1815, il obtint un brevet pour ses divers perfectionnements des fourneaux et ustensiles servant à la fonte des caractères; et, l'année suivante, il en prit un spécial pour un moule à fondre les caractères. Dans ses loisirs il avait composé une tragédie d'*Annibal*, qu'il imprima en 1817, précédée d'une lettre à son fils aîné (Ambroise-Firmin), alors attaché à l'ambassade de Constantinople (2). Le désir qu'il avait toujours eu de visiter les lieux où Virgile a composé ses Buco-

(1) Paris, 1784, in-8°.

(1) Voici le passage d'Achaintre : *Cæterequin eadem est forma voluminis fuit nostro Juvenali, characteres iidem, eadem cura typographiæ adhibita tum a nobismetipsis, tum ab illustri nostro typographo, cujus constantissima, liberalitatemque non possum satis laudare; quique est ante observationes aliquot in notas sparsit litteris F. D. insignatus.*

(2) La tragédie d'*Annibal* réduite en 3 actes, fut réimprimée en 1820; mais elle n'a point été représentée.

Digitized by Google

liques lui fit entreprendre en 1818 le voyage d'Italie. Après avoir cherché sur les bords du Mincio les traces du prince des poètes latins, il courut à Naples où, laissant Lebrun, il alla dans la Sicile voir autour de Syracuse les paysages décrits par Théocrite. S'étant mis, en 1819, sur les rangs pour remplacer l'abbé Morellet à l'Académie française, au premier tour de scrutin, il obtint six voix ; mais au second, Lemontey l'emporta. Didot fut dédommagé de cet échec par le succès de sa belle édition des *Luciades* de Camoëns (1819), et le 17 novembre, le roi le nomma chevalier de la Légion d'honneur. La même année, il s'associa ses deux fils (Ambroise et Hyacinthe) pour l'exploitation de son imprimerie, qu'il venait de compléter par l'établissement d'une magnifique papeterie au Mesnil, près de Chartres ; et, se reposant sur eux des détails de son commerce, il put se livrer tout entier à la culture des lettres. Sa belle édition de la *Henriade*, grand in-4°, lui mérita la médaille d'or à l'Exposition des produits de l'industrie en 1823. Peu de temps auparavant il avait obtenu un brevet pour l'impression des cartes géographiques en caractères mobiles. La même année, il fit jouer au théâtre de l'Odéon la *Reine de Portugal*, tragédie en 5 actes. C'est le sujet d'Inès de Castro, traité par La Mothe avec tant de succès, mais envisagé sous un autre point de vue. Cette pièce n'eut qu'un petit nombre de représentations, et n'a point été reprise. En 1827, il fit un voyage en Espagne, et passa six mois à Madrid, où il étudia la langue poétique espagnole dans les grands écrivains de cette nation. Elu par le département de l'Eure, en 1829, membre de la chambre des députés, il y vota constamment avec l'opposition, et fut l'un des 221 qui, par leur refus de modifier l'adresse au roi, forcèrent le gouvernement à prononcer la dissolution de la chambre. Réélu par le même département, après la révolution de juillet 1830, il appuya la proposition de décerner au duc d'Orléans le titre de lieutenant général du royaume ; et, dans les sessions qui suivirent cette révolution, il vota toujours avec le parti ministériel, et parla plusieurs fois sur les intérêts du commerce et en particulier de la librairie. Au commencement de 1836, il était allé visiter sa papeterie du Mesnil, lorsqu'il tomba malade et mourut, le 24 avril, à 72 ans. On a de lui : 1° *Lettre à mon frère Pierre Didot sur les perfectionnements de l'art typographique*, 1802, in-8° ; 2° *Poésies et traductions en vers*, 1822-26, 2 vol. in-12. Ces deux volumes contiennent la tragédie d'*Annibal*, les *Bucoliques* de Virgile, les Chants de Tyrtée, les 16 premières idylles de Théocrite, la *Reine de Portugal* et la notice sur Robert et Henri Estienne. La tragédie de la *Reine de Portugal* avait été imprimée séparément en 1824, in-8°. 3° Les *Idylles de Théocrite*, traduites en vers français, 1833, grand in-8°. Ce volume fait partie de sa collection des auteurs grecs avec la traduction française en regard. 4° *Poésies*, 1834, in-8°. Ce volume renferme les deux tragédies déjà citées, des pièces fugitives, dont quelques-unes sont traduites ou imitées de l'espagnol, et la notice sur les Estienne. « La traduction « complète de Théocrite que je viens de publier, « dit l'auteur, pourra devenir le second volume ; « et le troisième, qui ne tardera pas à paraître, « contiendra la traduction en vers des *Idylles* de « Bion et de Moschus, avec celle des *Bucoliques* « de Virgile. » C'était donc là tout ce qu'il croyait digne d'être conservé de ses productions. Il avertit qu'en traduisant, il s'est attaché surtout à rendre le sens de l'auteur, et qu'il a sacrifié, quand il l'a fallu, l'élégance et l'harmonie à la fidélité. Passionné pour Virgile, il avait célébré ce grand poète dans une pièce qu'il lisait devant l'abbé Delille. Lorsqu'il en fut à ce vers :

Nul mortel plus que moi n'adora ton génie.

le traducteur des *Géorgiques* lui dit : *Et moi donc!* — On a publié une *Notice* sur Firmin Didot, Paris, novembre 1836, in-8°. W—s.

DIDOT (Henri), fils de l'habile imprimeur Pierre-François Didot, naquit en 1765, et parmi les différentes branches qui se rattachent à la typographie, choisit l'art du graveur et fondeur en caractères. Ses premiers essais furent heureux : la belle édition de l'*Imitation de Jésus-Christ*, publiée par son père, en 1788, fut imprimée avec un caractère entièrement gravé par Henri, et qui annonça tout ce que l'on pouvait attendre de son goût et de son aptitude. Il voulut d'abord perfectionner le moule en usage chez les fondeurs, puis il y substitua un nouvel outil auquel il donna le nom de *moule à refouloir*, et qui permettait de fondre les lettres de deux points et les caractères de fantaisie avec la plus grande précision, c'est-à-dire en leur conservant constamment la même hauteur, la même approche, résultat que doment très-difficilement les moules ordinaires. Cette invention obtint un prix d'encouragement à l'Exposition des produits de l'industrie française de 1806. Henri Didot, cherchant ensuite à améliorer le procédé lui-même, inventa la fonderie dite *polyamatype*, qui, à l'action toujours incertaine de la main, substituait l'action rigoureusement précise de la mécanique : on obtenait ainsi, avec une régularité et une promptitude encore inconnues, tous les produits de la fonderie, depuis les lettres d'affiche jusqu'aux caractères microscopiques, depuis le simple filet jusqu'à la vignette la plus délicate ou de la plus grande dimension. On doit avouer qu'il n'a manqué à la polyamatypie que de légers perfectionnements, pour en faire une des découvertes les plus importantes du siècle. Elle valut à son inventeur une médaille d'or à l'Exposition de 1819, et plus tard la croix de la Légion d'honneur. Henri Didot avait gravé, de concert avec son cousin Firmin Didot, les assignats qui furent émis par la Constituante, par l'Assemblée législative et par la Convention. Il céda son établissement vers 1830, et acheva paisiblement sa longue et honorable carrière à Saulx-les-Chartreux, près Longjumeau (Seine-et-Oise), le 2 juillet 1852. Ch—s.

Digitized by Google

DIDYME, dit le *Grammairien*, était fils d'un marchand de poisson salé à Alexandrie, et vivait sous le règne d'Auguste. Son ardeur infatigable pour l'étude le fit surnommer *Chalcentrés*, c'est-à-dire *entrailles d'airain*. Aucun auteur ancien ou moderne n'a égalé sa prodigieuse fécondité. Athénée compte 3,500 traités de sa composition; il en avait écrit 4,000, suivant Sénèque; et Origène, allant plus loin encore, lui attribue 6,000 *volumes*. Quoiqu'il soit reconnu que les volumes des anciens avaient bien moins d'étendue que les nôtres (1), on a peine à concevoir qu'un seul homme ait pu tant écrire. On rapporte que Didyme était souvent embarrassé lui-même lorsqu'on lui demandait sur quelles matières il avait travaillé. Ses ouvrages devaient être, du moins pour la plupart, frivoles et peu corrects. Plusieurs contenaient des recherches sur la patrie d'Homère, sur la mère d'Enée, sur les mœurs d'Anacréon, sur celles de Sapho. Didyme composa un traité contre Juba, contemporain d'Auguste. Eusèbe cite de lui une histoire étrangère. Etienne de Byzance lui attribue une histoire de la ville de Cabasse; et, parmi les proverbes de Tharrée, il en est quelques-uns qui passent pour être de Didyme. Téméraire censeur, critique plus sévère que judicieux, il trouvait à reprendre dans le style admirable de Cicéron; et il prétendait avoir découvert jusqu'à trois fautes grammaticales dans le premier vers de l'Iliade (2). Les anciens ont négligé de conserver le catalogue des ouvrages de Didyme, dont aucun n'est venu jusqu'à nous, et cette perte paraît peu regrettable. Quelques auteurs lui attribuent cependant des scolies sur l'*Iliade* et l'*Odyssée*, que Schrévélius a publiées dans son édition d'Homère, Amsterdam, 1656, 2 vol. in-4°; elles ont été jointes à d'autres éditions, et Borichius les trouve exquises pour la plupart, quoique d'ailleurs trop courtes. Mais Didyme étant cité lui-même dans ces scolies, elles paraissent être d'un auteur plus récent. Tannegui le Fèvre n'hésite pas à croire que le nom de Didyme est ici supposé. (voy. les *Vies des poètes grecs*, chapitre 7). — Suidas cite plusieurs autres auteurs du nom de Didyme : 1° Didyme d'Alexandrie, postérieur au précédent, et grammairien comme lui. Il enseigna à Rome, et composa, sur l'orthographe et sur d'autres sujets, des traités que Suidas trouvait tous excellents. 2° Didyme d'Alexandrie, qui avait écrit 15 livres sur l'Agriculture, dont on trouve des extraits dans les *Geoponica* de Cassianus Bassus. 3° Didyme, surnommé Claude, auteur d'un traité *sur les fautes de Thucidide contre l'analogie*, d'un *Epitome d'Heraclion*, et de quelques autres ouvrages. 4° Didyme, surnommé *Atteius*, philosophe académicien, à qui l'on donne, entre autres ouvrages, un traité en 2 livres, contenant des solutions de probabilités et de sophismes. 5° Didyme, fils d'Héraclide, grammairien et musicien, qui fut, en cette dernière qualité, enrichi par Néron. 6° Didyme, mathématicien, né à Cnide, qui avait écrit des *Commentaires sur Aratus*. — On a d'un autre Didyme un traité *de Re Veterinaria*, en grec, Bâle, 1537, in-4°. V—ve.

(1) Ainsi, par exemple, les 24 livres des *Métamorphoses d'Ovide* formaient 15 volumes et n'en font plus qu'un seul aujourd'hui. Il ne faut donc pas croire que la Bibliothèque d'Alexandrie, malgré les 700,000 volumes qui la composaient, fût plus considérable que la Bibliothèque nationale.

(2) Plutarque et St. Justin ont aussi trouvé ce vers irrégulier. Voyez, dans les *Mémoires de l'Académie des belles-lettres*, t. 12, p. 193 et suivantes, avec les trois difficultés proposées par Didyme, une réponse à chacune d'elles, par de Chambert.

DIDYME, célèbre docteur de l'Église d'Alexandrie, naquit dans cette ville, vers l'an 308 de J.-C. Il fut surnommé l'*Aveugle*. Il avait perdu la vue dès l'âge de quatre ou de cinq ans; mais, aimant l'étude et les lettres, il suivit les leçons de la célèbre école d'Alexandrie, apprit parfaitement la grammaire et la rhétorique, ensuite la dialectique, la musique, l'arithmétique; enfin, la géométrie et l'astronomie, sciences qui, comme le disent St. Jérôme et Rufin, semblent ne pouvoir se passer du secours des yeux. Didyme étudia la philosophie en se faisant lire les ouvrages d'Aristote et de Platon. Quand ses lecteurs s'endormaient, il méditait longtemps sur ce qu'il venait d'entendre, et le gravait ainsi dans sa mémoire. La religion chrétienne et la théologie devinrent le principal objet de son application et de ses veilles. « L'aveuglement du corps qui passe, dit Pallade, pour une des « plus terribles disgrâces de la vie, fut pour Didyme un moyen de faire tourner, sans aucune « distraction des objets étrangers, toutes ses facultés intellectuelles vers l'étude des sciences. » Il passait pour un prodige; on venait à Alexandrie pour le voir et pour l'entendre. Il avait été chargé de l'école chrétienne de cette ville, et il était cité comme un des plus illustres successeurs d'Origène. Doué d'un grand talent pour la parole, il avait, dit Fleury, une grâce particulière dans le son de la voix. St. Jérôme, Rufin, Pallade et St. Isidore furent ses disciples. St. Jérôme avait déjà les cheveux blancs, et il était regardé comme un des plus savants docteurs de l'Église, lorsqu'il se rendit, l'an 385, à Alexandrie pour s'instruire auprès de Didyme. Pendant un mois entier, il lui proposa des difficultés sur divers points de l'Ecriture. St. Antoine quitta sa solitude pour le visiter : « Êtes-vous affligé « d'être aveugle? » demanda-t-il à Didyme, et Didyme se tut. A la même question, répétée une seconde et une troisième fois, il répondit enfin : « Oui, « je suis affligé d'être aveugle. » Alors, le saint anachorète s'écria : « Je m'étonne qu'un homme « sage s'afflige d'avoir perdu ce que possèdent les « fourmis et les moucherons, au lieu de se réjouir « d'avoir ce qu'ont les saints et les apôtres. Il vaut « mieux voir des yeux de l'esprit que de ces yeux, « dont un seul regard peut perdre l'homme éternellement. » St. Athanase était lié avec Didyme. Ste. Mélanie le visita pendant son voyage dans la Palestine. Il fut estimé des Occidentaux, particulièrement de St. Eusèbe de Verceil, de St. Hilaire et de Lucifer. Pallade rapporte avoir appris de la bouche même de Didyme, que l'an 363, le jour de la

Digitized by Google

mort de l'empereur Julien, après avoir jeûné et prié pour invoquer la fin des persécutions de l'Église, il s'endormit, assis dans sa chaire, et crut voir des chevaux blancs courir dans les airs, montés par des gens qui criaient : « Dites à Didyme : Au-« jourd'hui à sept heures Julien a été tué. Lève-« toi donc, mange, et l'envoie dire à l'évêque Atha-« nase. » Didyme ajouta qu'il avait marqué l'heure, le jour, la semaine et le mois où il avait eu cette révélation, et qu'elle se trouva véritable. Didyme avait composé un grand nombre d'ouvrages qu'il dictait à des écrivains. St. Jérôme cite des *Commentaires sur les Psaumes, Dix-huit livres sur Isaïe, Trois sur Osée, Cinq sur Zacharie*, des *Commentaires sur Job, sur les Évangiles de St. Matthieu et de St. Jean*, et beaucoup d'autres écrits, *infinita alia*. Les livres sur Osée étaient adressés à St. Jérôme, et les livres sur Zacharie avaient été composés à sa prière. De tous ses ouvrages, il ne reste que : 1° trois livres *de Spiritu sancto*, contre les Macédoniens, traduits en latin par St. Jérôme (*voy.* ses œuvres); imprimés aussi dans la *Bibliotheca veterum Patrum*, t. 9; 2° trois livres *de Trinitate*, publiés avec des notes, grec et latin, par Mingarelli, Rome, 1764, in-f°; 3° *Contra Manichæos*, traduit en latin par Turrien, dans la *Bibliotheca Patrum*, t. 4, et séparément, Paris, 1600; Ingolstadt, 1604, in-4°; 4° *Enarratio in Epistolas canonicas et in primam Epistolam S. Joannis*, traduite en latin par St. Jérôme, dans la même *Bibliotheca Patrum*, t. 9. On ne connaît pas précisément l'époque de la mort de Didyme; mais il avait atteint sa 83e année quand St. Jérôme l'inscrivit sur son catalogue des écrivains ecclésiastiques. Plusieurs auteurs croient qu'il mourut vers l'an 395. Il était tombé dans les erreurs d'Origène, dont il avait expliqué le livre des *Principes*, et il fut condamné après sa mort par le second concile de Nicée (1). Baillet l'a placé dans ses *Enfants célèbres*. On trouve sa vie dans la *Magna Bibliotheca veterum Patrum*, t. 13. Le canadule Mingarelli a recueilli, dans son édition des 3 livres *de Trinitate*, tous les témoignages des anciens sur Didyme. Jacques Basnage a inséré dans les *Lectiones antiquæ* de Canisius, t. 1, des remarques sur Didyme et sur ses ouvrages. On peut aussi consulter Socrate, Sozomène, Téodoret, Pallade, Rufin, etc. V—ve.

DIÉ (St.), évêque de Nevers au 7e siècle, et appelé *Deodatus* dans des diptiques rapportés par de St-Marie dans ses *Recherches historiques sur Nevers*, 1810, in-8°. Élu évêque de Genève par le peuple de cette ville, Dié se démit quelque temps après de son siége pour se retirer dans les Vosges; il alla ensuite en Alsace, puis dans l'évêché de Bâle, et revint enfin dans les Vosges, où il fonda le monastère de Jointures. Il y mourut en 679 suivant les uns, en 684 suivant les autres. La ville de St-Dié, en Lorraine, a pris son nom. L'abbé Riguet a publié des *Mémoires pour la vie de St. Dié*, à la suite de son *Système chronologique et historique des évêques de Toul, jusqu'au temps de Charlemagne*, Nancy, 1701, in-4°. A. B—t.

DIEBITSCH *Sabalkanski* (Jean-Charles-Frédéric-Antoine de), feld-maréchal russe, d'une ancienne famille noble, naquit le 13 mai 1785 à Grossleippe en Silésie. Son père, Jean Ehrenfried, baron de Diebitsch et Narden, avait été aide de camp du prince Henri de Prusse, et plus tard du grand Frédéric, avec lequel il fit la guerre de sept ans. Après la mort de ce prince, il passa au service de Russie, où il devint général major et fut chargé de l'inspection des fabriques d'armes à Tula. Le jeune Diebitsch ayant dès son enfance montré un goût décidé pour l'état militaire et pour toutes les sciences qui y ont rapport, son père le fit entrer, en 1797, dans le corps des cadets à Berlin. Il devint second lieutenant; mais le czar Paul Ier, cédant aux vœux de son père, l'appela près de lui. Diebitsch passa ainsi au service de Russie, comme porte-drapeau, dans le régiment des grenadiers de la garde, qui se trouvait alors à Moscou, pour y assister au sacre de l'empereur Alexandre. En 1805, il fit sa première campagne, et se distingua à la bataille d'Austerlitz. Blessé d'une balle à la main droite, et voyant tomber ses camarades autour de lui, il prit son épée de la main gauche, et ne quitta point son poste. Alexandre récompensa son courage par une épée d'honneur. S'étant encore signalé aux batailles d'Eylau et de Friedland, il fut nommé capitaine en 1807, décoré de l'ordre de St-Georges, puis de celui du Mérite de Prusse. Il profita des années de paix qui suivirent pour se livrer à l'étude de la haute stratégie, et il acquit ces vastes connaissances qui devaient lui faire obtenir un avancement si rapide. En 1812, il passa à l'état-major général, comme lieutenant-colonel, et c'est de cette époque que date sa brillante carrière. Attaché au corps du comte de Wittgenstein il y rendit les plus grands services. Le 18 octobre 1812, dans une retraite, il força avec intrépidité le passage d'un pont, et préserva le corps entier d'une catastrophe. Cet exploit lui valut le grade de général-major. Pendant la retraite de l'armée française, Wittgenstein poussait devant lui le corps du général prussien York, qui formait l'arrière-garde (*voy.* York). Diebitsch le suivait de près avec 1,800 hommes de cavalerie seulement, persuadé qu'il devait avoir des instructions secrètes de son souverain. Voulant cependant agir avec prudence, il place ses troupes de manière que, pendant trois jours que durèrent les négociations qu'il entama avec les Prussiens, ceux-ci crurent qu'ils avaient devant eux tout le corps de Wittgenstein. La capitulation fut conclue le 30 décembre, et ce n'est pas sans étonnement que Diebitsch vit que le général York, auquel il persuada de quitter l'armée française, agissait sans avoir reçu aucune instruction. Cet important résultat lui valut l'ordre de Ste-Anne de première classe. En 1813, il fut nommé chef d'état-major du corps de Wittgenstein, et plus tard quartier-maître général de Barclay de Tolly. Il fut l'un des commissaires char-

(1) C'est de l'école d'Alexandrie que sont principalement sortis les auteurs des grandes hérésies qui ont divisé l'Église grecque dans les 4e et 5e siècles.

Digitized by Google

gés de conclure le traité secret de Reichenbach (14 juin 1813), entre la Russie, l'Autriche, la Prusse et l'Angleterre. Il fit preuve d'une grande habileté à Dresde, où il eut un cheval tué sous lui. L'empereur Alexandre le nomma, sur le champ de bataille de Leipsick, lieutenant général à l'âge de 28 ans. Pendant la campagne de 1814, lorsque Schwarzenberg, menacé sur ses derrières par le mouvement de Napoléon, conseillait la retraite près d'Arcis-sur-Aube, Diebitsch fut l'un de ceux qui donnèrent le conseil de marcher sur Paris, et il s'exprima en présence de l'empereur Alexandre avec autant de franchise que d'énergie. Arrivé sur les hauteurs de Montmartre, Alexandre embrassa Diebitsch, et le fit chevalier de l'ordre de St-Alexandre-Newski. Après la paix, il retourna à St-Pétersbourg, où il se maria le 31 mars 1815, avec la baronne de Tornau, nièce de Barclay de Tolly. En 1815, lors de la rentrée de Napoléon en France, Diebitsch fut appelé au congrès de Vienne, et ensuite envoyé au 1er corps d'armée comme chef d'état-major. La paix étant rétablie, Alexandre, dont il possédait la confiance et l'amitié, l'attacha à sa personne comme aide de camp général, et le nomma chef de l'état-major de l'armée. Dès lors Diebitsch ne quitta plus l'empereur : il l'accompagna dans ses voyages, et fut présent à ses derniers moments à Taganrog. Après la mort de ce monarque (décembre 1825), il retourna à St-Pétersbourg, et fut chargé d'aller à Varsovie annoncer cette nouvelle au grand-duc Constantin. Porteur de deux lettres de ce prince, l'une pour le grand-duc Nicolas, et l'autre pour l'impératrice mère, il revint à St-Pétersbourg où, peu de temps après, éclata la conjuration du 25 décembre (*voy.* BESTUCHEFF). Diebitsch, qui était porté sur la liste de proscription des conspirateurs, sut se faire remarquer de l'empereur Nicolas, par son intrépidité et sa rare prudence. On sait que, dès l'année 1824, les conjurés avaient eu le projet d'enlever, dans une revue, l'empereur Alexandre, son frère Nicolas et Diebitsch qui les accompagnait comme adjudant. Nicolas, pour le récompenser des talents qu'il avait déployés à cette époque, résolut d'abord de lui confier l'inspection des colonies militaires ; mais il abandonna bientôt ce projet, ne voulant pas l'éloigner de sa personne. Il l'envoya à Moscou pour y recevoir les restes de l'empereur Alexandre. Le printemps de 1828 vit éclater la guerre entre la Russie et la Porte-Ottomane. Diebitsch y fut d'abord employé comme major général, sous les ordres du comte de Wittgenstein; mais cette campagne, ouverte sous les plus heureux auspices, n'eut pas le succès qu'on devait en attendre. Les principautés de Valachie et de Moldavie furent dévastées, et l'armée manqua de subsistances. Les maladies contagieuses exercèrent un grand ravage ; la crue des eaux du Danube empêcha longtemps le passage des troupes russes, tandis que le siége de Silistria, traînant en longueur, occupait un corps d'armée considérable ; enfin la coopération du général Paskevitsch, chargé de protéger les assiégeants, fut à peu près inutile, parce qu'il ne put ouvrir la campagne que vers le milieu de juillet. Diebitsch ajouta beaucoup à sa réputation par la valeur qu'il déploya au siége de Varna, et il en fut récompensé par l'ordre de St-André. Il suivit encore, vers la fin de septembre, le quartier-général russe à Iassy; et ce fut là que, entouré des officiers les plus éclairés de l'état-major, il travailla sans relâche au plan et aux préparatifs de la nouvelle campagne. Appelé à St-Pétersbourg pour assister à d'importantes négociations, il en revint avec le titre de général en chef de l'armée dont il prit le commandement à Iassy, le 27 février 1829. Dès ce moment, une nouvelle activité se fit remarquer parmi les troupes. Les renforts en hommes et en chevaux arrivèrent de tous côtés; l'habillement, l'équipement, l'armement, tout fut mis dans le meilleur état, et rien ne fut négligé pour continuer la guerre avec vigueur. Les hostilités recommencèrent vers le mois d'avril. Les Turcs, qui faisaient de fréquentes et vigoureuses sorties des places de Widdin, Guirgewo et Silistria, donnèrent longtemps de l'occupation à toute l'armée russe. La plus remarquable et la plus sanglante de ces sorties fut celle du 28 avril près de Silistria. Le général en chef russe, quoique souffrant d'une fièvre tierce, conduisit lui-même ses troupes et les encouragea en se montrant partout où était le danger. L'amiral commandant la flotte russe s'étant, sur ces entrefaites, emparé de Sizebolli, qui n'est qu'à 25 lieues de Constantinople, cette capitale fut dans de vives alarmes, et tandis que le capitan-pacha recevait l'ordre du sultan de reprendre cette place, le grand vizir se portait sur Pravadi afin de s'en emparer. Mais Diebitsch, par une marche forcée, coupa la retraite du grand vizir sur Schumla, et lui livra bataille à Kaletschwa : les Turcs y perdirent 20,000 hommes, et le grand vizir fut repoussé dans les défilés du Balkan. Cette victoire entraîna la reddition de Silistria, qui eut lieu le 30 juin, dix-neuf jours après la bataille. Dès lors on vit se développer le plan longtemps médité du général en chef. Ce plan consistait à faire croire au grand vizir que Diebitsch s'était épuisé en s'efforçant de franchir le Balkan; il fallait entretenir le général turc dans l'idée que la position qu'il occupait était inexpugnable, et que les Russes n'avaient d'autre projet que celui de s'emparer de Schumla, et de se retirer ensuite comme ils avaient fait dans la dernière campagne. Mais, après avoir endormi le grand vizir dans cette sécurité, on devait, au moyen de manœuvres masquées et concentrées sur un seul point, tourner le Balkan ou le passer dans les endroits les moins dangereux ; couper les communications du grand vizir avec Andrinople et Constantinople, descendre dans les plaines de la Bulgarie ; répandre partout la terreur, et par ce coup d'audace ébranler et paralyser le Divan. Diebitsch exécuta ce plan hardi qui pouvait lui devenir funeste, si le grand vizir eût été plus habile.

Digitized by Google

Après plusieurs combats insignifiants, il passa le Balkan que les Turcs avaient jusque là considéré comme un rempart assuré. L'empereur Nicolas, pour le récompenser des succès de cette grande entreprise, l'autorisa, par rescrit du 11 août, à ajouter à son nom celui de *Sabalkanski* (vainqueur du Balkan), et ordonna que le régiment d'infanterie Tschernigow prendrait son nom. Le 19 août, Diebitsch parut devant Andrinople, et, après avoir reconnu le terrain, il fit ses dispositions pour l'attaque du lendemain. Il était à peine descendu de cheval, que des députés de la ville se présentèrent pour proposer une capitulation. On leur donna connaissance des conditions, et il leur fut accordé quatorze heures pour se décider ; le lendemain, dès le point du jour, les colonnes d'attaque se mirent en marche, quoique les députés fussent revenus deux heures avant l'expiration du délai fixé ; mais, comme ils demandaient des conditions plus favorables, on les avait renvoyés. Pendant ce temps, une désorganisation complète s'opérait dans l'intérieur de la ville. Sans attendre la conclusion de la capitulation, les habitants se portèrent en foule au-devant des Russes avec des démonstrations amicales, et la garnison se dispersa en abandonnant ses armes. Les Russes occupèrent alors, sans résistance, tout les points de la ville, et le comte Sabalkanski établit son quartier général dans le palais des sultans, qui venait d'être réparé pour y recevoir le Grand-Seigneur. Les négociations furent aussitôt entamées, et la paix conclue le 14 septembre à Andrinople. Ce traité a changé entièrement la position de la Porte, qui dès lors ne put secouer l'influence russe et dut reconnaître l'indépendance des principautés de Valachie et de Moldavie. On rectifia la ligne des frontières ; les places fortes sur la rive gauche du Danube furent incorporées dans les provinces limitrophes ; celles de la rive droite furent rendues au sultan, qui s'obligea de payer en dix ans 180 millions pour les frais de la guerre ; enfin les Dardanelles et le Bosphore furent ouverts aux flottes russes. Après ces succès inespérés, l'empereur envoya à Diebitsch l'ordre de St-George de première classe, et l'éleva à la dignité de feld-maréchal. Il reçut du roi de Prusse l'ordre de l'Aigle-Noir en diamants. Vers la fin de juin 1830, ce général suivit l'empereur Nicolas, qui le décora de l'Aigle-Blanc de Pologne, et l'envoya à Berlin, chargé d'une mission extraordinaire. Il fut reçu de la cour avec la plus grande distinction, et le roi lui fit présent d'une épée garnie en diamants. Diebitsch était encore dans cette capitale, lorsqu'une nouvelle conspiration éclata à Varsovie (29 novembre). Il partit en toute hâte et arriva le 13 décembre à St-Pétersbourg. L'empereur lui confia le commandement de 150,000 hommes destinés à comprimer la révolte et le nomma gouverneur des provinces voisines de la Pologne. Pressé par les ordres de l'empereur, Diebitsch se mit en campagne au milieu de l'hiver ; mais, ce qui est très-rare dans cette contrée, le dégel survint bientôt. Les chemins devinrent impraticables et le transport de l'artillerie impossible. Toutes ces circonstances augmentèrent l'audace des Polonais. Diebitsch ne put réunir ses forces près de Praga que du 18 au 20, au lieu du 10 au 12 février, comme il l'avait calculé. Il y trouva l'armée polonaise beaucoup plus faible que la sienne, il est vrai, mais toujours réunie et prête à une résistance désespérée. Après plusieurs combats sanglants et sans résultat, on en vint le 25 à une grande bataille. Longtemps le succès fut incertain, mais, épuisés par la fatigue, les Polonais se retirèrent à la fin dans Praga. Diebitsch fit avancer une masse énorme de cavalerie, appuyée par une artillerie nombreuse, pour rompre la ligne polonaise et terminer le combat ; les Polonais, sentant qu'il y allait du salut ou de l'anéantissement de la patrie, se précipitèrent de tous côtés sur la cavalerie, et, après une lutte terrible, la forcèrent à la retraite. Dans cette journée Diebitsch fut réellement vaincu ; et ses ennemis ne manquèrent pas de l'accuser de faiblesse et d'impéritie. On alla jusqu'à dire que ses facultés mentales étaient altérées. Ce qu'il y a de sûr, c'est que dès ce moment une série de circonstances funestes vint l'accabler jusqu'à sa mort. Le mauvais temps, l'insurrection de la Lithuanie, les communications interceptées, la difficulté des approvisionnements, tout concourut à rendre ses opérations malheureuses, et augmenta l'opposition qui depuis longtemps existait contre lui, même dans l'armée sous ses ordres. On commença dès lors à pressentir la possibilité d'un changement dans le commandement de l'armée. Ses ennemis dirent hautement qu'il était revenu malade de Berlin, et que les fatigues et les revers avaient tellement affaibli ses facultés morales qu'il était incapable de diriger son armée ; et l'on ajoutait que le poids du commandement était retombé sur le baron de Toll, son chef d'état-major. La mort seule put le tirer de cette funeste position. Il expira presque subitement le 10 juin près de Pultulsk où se trouvait son quartier général. Son cœur fut déposé dans cette ville et son corps transporté à St-Pétersbourg. On dit qu'il avait été frappé du choléra qui affligeait alors la Pologne ; et ce fut l'opinion d'un médecin allemand qui le soigna pendant sa courte maladie. D'autres ont prétendu que c'était la suite du poison qu'il avait pris lui-même, pour se soustraire à la honte d'une destitution. Beaucoup d'Allemands étaient alors au service de Russie, et ils y recevaient de nombreux témoignages de confiance. Depuis la conspiration de la noblesse en 1825, la prédilection de l'empereur pour ces étrangers n'avait fait que s'accroître, et lors de la guerre de Pologne les généraux de marque étaient presque tous des Allemands, ou du moins appartenaient aux provinces allemandes de la Russie. On peut juger des effets d'une telle préférence. La nomination de Diebitsch au commandement de l'armée de Turquie avait aigri les esprits ; mais les succès inattendus de la campagne fermèrent la bouche aux mécontents. Tant que durèrent les

Digitized by Google

succès, ce mécontentement ne fut pas à craindre; mais lorsque l'adversité fut venue, il s'opéra une réaction; et l'empereur, cédant aux efforts de ses ennemis, songeait à le remplacer. Diebitsch en fut informé, et le chagrin qu'il dut éprouver contribua sans doute à accélérer sa fin. C'était un petit homme, court et d'un aspect apoplectique, ayant la tête grosse, de longs cheveux noirs, de petits yeux perçants, et le teint d'un rouge-foncé, indice de son caractère irascible, et de son goût extrême pour le punch et pour les liqueurs fortes. M—DJ.

DIÈCHE (Antoine-Claude), l'un des agents les plus actifs et les plus sanguinaires de nos révolutions, donna le 30 mars 1794, au général Michaud, qui commandait l'armée du Rhin, ses états de service en ces termes : « Agé de quarante et un an, né « à Rhodez; est entré dans les gendarmes le 1er janvier 1768 (style esclave); a passé de ce corps « dans le 3e régiment d'infanterie ci-devant Piémont, y est resté jusqu'au 18 août 1792 (style « esclave), nommé alors chef de bataillon du 27e « régiment le 14 août 1793, général de brigade et « commandant la place de Strasbourg; le 18 du « même mois général de division; en 1788 (style « esclave), a assisté à tous les conciliabules et comités secrets de citoyens de la commune de Tulins (Dauphiné), qui commençaient alors à établir « les bases du gouvernement républicain à l'époque de la coalition des ci-devant parlements de « Grenoble et de Bretagne. Il a professé à Besançon des principes révolutionnaires. A l'heureuse nouvelle que la Bastille était prise, il a « quitté le 3e régiment d'infanterie, pour organiser « à Metz la garde nationale, à laquelle on ne songeait seulement pas; en a été nommé chef, a refusé, et fait son service comme volontaire. Il a « fondé la société des Jacobins de Metz; il a été « député par la société des Jacobins de Brisach, « pour aller dans le Haut-Rhin, à la tête d'une « propagande. Il a été envoyé à la ci-devant Abbaye de Valdgasse, pour y faire recevoir de force « le curé constitutionnel, y mettre les moines à la « raison, et faire descendre les cloches; il a parfaitement réussi dans sa mission. » Avec de pareils antécédents, Dièche était parvenu au commandement de la citadelle de Strasbourg. Poursuivi, dénoncé, il fut protégé par la société des Jacobins de Strasbourg, qui avait besoin d'un pareil homme; ainsi il fut nommé commandant de la place et de la citadelle. On est effrayé quand on lit sa correspondance avec le ministre de la guerre et avec les représentants du peuple. Le 8 novembre 1793, il annonçait au ministre les mesures qu'il venait de prendre à Strasbourg, pour *raréfier*, disait-il, *l'air aristocratique de cette ville. La guillotine est ici en permanence et produit bon effet.* Le lendemain il écrivait de nouveau : « Depuis que la guillotine « est en permanence, les assignats vont au pair. « Nous travaillons ici en vrais sans-culottes, et les « projets liberticides viendront *en eau de boudin.* » Le 12, le ministre, le félicitant sur les heureux changements qu'il avait opérés à Strasbourg, lui disait : « De la fermeté, pas de pardon pour la « moindre teinte d'aristocratie; et, comme tu le « dis fort bien, à l'aide de la guillotine, le tout « ira bien. » Le 17, le ministre annonçait à Dièche qu'il voyait avec plaisir l'influence que la guillotine avait sur ceux qui devaient livrer Strasbourg : « Elle doit être permanente et active, jusqu'à ce « que le dernier aristocrate ait payé de sa tête le « tribut qu'il doit à la souveraineté du peuple....» Le 5 décembre, Dièche annonçait au ministre les travaux de la propagande : « On a beaucoup fait, « disait-il, mais il reste beaucoup à faire, surtout « la guillotine à faire joner. » Le 15 décembre, Dièche, de concert avec St-Just et Lebas, fit arrêter Schneider (*voy.* ce nom). Le 31 décembre, il écrivait au ministre Bouchotte : « Je crains bien « que les habitants de Strasbourg ne me jouent « un mauvais tour. Il serait nécessaire de renouveler le terrain alsacien; partout où l'ennemi est « passé, les villages sont déserts; il serait facile d'y « établir des colons bien patriotes et bien prononcés. Le 25 mars 1794, il écrivait au comité : « Pendant « la nuit d'avant-hier, j'ai fait braquer le canon « sur les maisons de cette ville, mais non sur les « maisons des particuliers, comme ont dit quelques « citoyens. La prudence exigeait cette mesure « dans cette ville remplie d'aristocrates. La légion « strasbourgeoise, qui est forte de 4,211 hommes, « est très-dangereuse par son mauvais esprit. » Le 4 avril, il écrivait encore : « Je manque de plomb. « J'ai proposé au représentant Lacoste de prendre « celui qui est sur les ci-devant châteaux, et il y « en a en abondance; de prendre les cercueils qui « sont dans les ci-devant églises, les canaux des « jets d'eau, les commodités à l'anglaise des hommes voluptueux, et autres objets de caprice des « ci-devant.... » Pendant tout ce mois et les suivants, les arrestations et les envois de victimes à Paris ne discontinuaient point. Après le 9 thermidor, la ville de Strasbourg espérait que l'on éloignerait Dièche, qui, malgré ses antécédents, réussit à conserver sa place jusqu'à la fin de l'année. Le 26 septembre, un mois après la chute de Robespierre, les représentants du Haut et Bas-Rhin, réunis à Strasbourg, écrivaient au comité : « Dièche « est un patriote prononcé, qui a rendu et peut « encore rendre de grands services à la chose publique : mais ayant été employé par St-Just et « Lebas pour l'exécution des actes arbitraires qu'ils « ont multipliés dans la commune de Strasbourg, « il a démérité dans l'opinion des citoyens, au point « qu'avec la meilleure volonté, il lui serait impossible de se concilier cette confiance sans laquelle « un chef militaire ne peut opérer le bien dans une « place déclarée en état de siége. Le général en « chef Michaud, prévenu du résultat de cette conférence, a été invité à remplacer Dièche et à lui « confier d'autres fonctions. » Le 19 décembre, cet homme, annonçant au comité de salut public qu'une grande agitation régnait dans Strasbourg, demanda

Digitized by Google

à être autorisé à prendre des mesures extraordinaires. Cette lettre combla la mesure. Le comité le suspendit, l'autorisant à demander sa retraite. Il fut remplacé par Lajolais, et disparut entièrement de la scène politique. Il est mort quelques années plus tard dans une profonde obscurité. G—y.

DIECMANN (Jean), théologien luthérien et philologue, né à Stade, le 30 juin 1647, fit des études à Giessen et à Wittemberg, et, revenu dans sa patrie, y fut nommé par le sénat recteur du collége. Il devint ensuite surintendant des églises des duchés de Brême et de Verder, puis professeur de théologie à Kiel. Morhof l'appelle *vir veneranda dignitate et varia eruditione conspicuus*; Jean Fabricius confirme ce jugement. Diecmann mourut le 4 juillet 1720. Il a mis de fort belles préfaces à cinq éditions qu'il a données de la traduction allemande de la *Bible* par Luther. Il a composé un grand nombre de dissertations énumérées dans le tome 6 de l'*Historia bibliothecæ Fabriciauæ*. Parmi ses écrits on doit distinguer : 1° Son traité de *Naturalismo* (voy. J. Bodin), imprimé d'abord à Kiel en 1683, réimprimé à Leipsick en 1684, in-12, et avec l'*Historia naturalisma* de Adam Tribbechovius, Iéna, 1700, in-4°. Diecmann avait été assez heureux pour se procurer deux manuscrits de l'ouvrage de Bodin qu'il réfute, et que tant de personnes avaient cherché en vain. 2° *Inquisitio in genuinos natales vocis Kirche, qua eos non in Græcia sed Germania constituendos esse probatur*, Stade, 1718, in-4° ; 3° *Specimen glossarii MSS. latino-theotisci, quod Rabano Mauro inscribitur*, Brême, 1721, in-4°, ouvrage que Saxius regarde comme très-utile. A. B—t.

DIEDERICHS (Jean-Christian-Guillaume), orientaliste distingué, naquit à Pyrmont en 1750, et mourut à la fleur de son âge, le 28 mars 1781. Reçu docteur en philosophie et professeur privé de l'université de Gœttingue en 1775, il avait obtenu la chaire de professeur ordinaire de langues orientales dans l'université de Kœnisberg en 1780. On a de ce savant plusieurs ouvrages, dont on trouve la nomenclature dans J.-G. Meusel (*Dictionnaire des écrivains allemands morts de 1750 à 1800*). Nous n'indiquerons ici que les principaux : 1° *Specimen variant. lection. cod. hebraïc. manuscr. Erfurtensium in Psalmos*, Gœttingue, 1775, in-4° : à la suite de ce *Specimen*, on trouve ordinairement les *Observationes philologicocriticæ ad loca quædam N. T.* du même auteur ; 2° *Spicilegium observationum quarumdam arabico-syrarum ad loca nonnulla V. T.*, ibid., 1777, in-4° ; 3° *Grammaire hébraïque à l'usage des commençants*, en allemand, Lemgow, 1778, in-8° : Hezel en a donné en 1782 une nouvelle édition. La *Bibliothèque orientale* de Michaëlis et les feuilles littéraires de Gœttingue, d'Hanovre, etc., contiennent divers articles curieux de Diederichs, parmi lesquels on distingue ses *Observations sur le voyage de Bruce en Égypte et en Abyssinie*, insérées dans le *Hanover Magazin* pour l'année 1777. J—s.

DIEDO (François), noble vénitien, cultiva avec succès la philosophie et la jurisprudence dans le 15e siècle. Il fut reçu docteur à l'université de Padoue, et y prononça en 1458 l'oraison funèbre de Barthélemy Pagliarini. Nommé à une chaire de professeur en droit, il rédigea en 1460 un recueil des statuts de l'Université, en tête duquel il mit une préface dont Apostolo Zéno parle avec éloge. De retour dans sa patrie, il fut envoyé en ambassade en 1474, près de Matthias Corvin, roi de Hongrie, pour solliciter son alliance contre les Turcs. En 1481, il fut député près du pape Sixte IV, et son entrée dans Rome fut si magnifique que Volaterran a pris le soin de la décrire d'une manière très-circonstanciée dans son *Diarium*. Diedo fut nommé en 1483 podestat de Vérone, et il mourut en cette ville, non pas la même année, comme le dit Trithème, mais le 25 mars 1484, suivant Michel Cavichia, auteur contemporain. Son corps fut transporté à Venise par le canal de l'Adige, pour être déposé dans le tombeau de ses ancêtres. On a de Diedo des *Discours*, des *Lettres*, restés manuscrits, et une *Vie de St. Roch*, imprimée dans les *Vitæ Sanctorum* publiées par Harens (Cologne, 1630, in-fol.) au 16 d'août. Les bollandistes l'ont imprimée dans leur collection, sur un manuscrit plus exact et plus complet que celui dont s'était servi Harens. Mansi en possédait un exemplaire d'une ancienne édition in-4°, qu'il supposait avoir été imprimée à Brescia, ou du moins en faveur des habitants de cette ville pendant qu'elle était affligée de la peste. — Diedo (Jean), religieux augustin, né à Bassano en 1487, remplit avec distinction les premiers emplois de son ordre, et mourut à Bologne en 1553. On a de lui un ouvrage intitulé : *Catechismus de arte Neapolitana*, Rome, 1547 ; des *Commentaires sur les épîtres de St. Paul à Timothée*, et des *Éclaircissements sur celles de St. Pierre, St. Jacques* et *St. Jude*. — Diedo (Jérôme), de la même famille que François, a publié *Lettera ove si descrisse la Battaglia navale seguita l'anno* 1571, Venise, 1588, in-4°. — Diedo (Jean-Jacques), évêque de Como, a publié un *Recueil* des statuts synodaux de son diocèse, Brescia, 1591, in-4°. — Diedo (Jacques), sénateur, né à Venise en 1684, est l'auteur d'une *Histoire de la république de Venise depuis sa fondation jusqu'à l'année* 1751, Venise, 1788, 4 vol. in-4°. Cette histoire, estimée des Italiens pour le mérite du style et pour la justesse des réflexions dont l'auteur orne ses récits, est presque inconnue en France ; et ce qu'on aura peine à croire, c'est que l'abbé Laugier, qui a composé une histoire de Venise postérieurement à la publication de celle de Diedo, n'en fait pas la moindre mention dans la liste des auteurs consultés. On attribue encore à Jacques Diedo des *Poésies morales et sacrées*, un *Recueil de pensées*, etc. Il mourut en 1748. W—s.

DIEGO DE YEPES, ainsi nommé d'un bourg d'Espagne où il était né, entra dans l'ordre religieux de St-Jérôme, parvint ensuite à l'évêché d'Albarazin, et fut confesseur du roi Philippe II,

Digitized by Google

puis évêque de Tarragone où il mourut, en 1614, âgé de 83 ans. Il a composé en espagnol : 1° *Histoire des persécutions d'Angleterre*, Madrid, 1599, in-4°; 2° *la Vie, les Vertus et les Miracles de Ste. Thérese*, Saragosse, 1606, in-4°; Madrid, 1615, in-4°; 3° *Relation abrégée de la mort du roi d'Espagne Philippe II*, Milan, 1607. C. T—y.

DIEFFENBACH (Jean-Frédéric), célèbre chirurgien de Berlin, naquit à Kœnigsberg en 1795. Déjà en 1812, il avait commencé des études théologiques, lorsque, « entraîné par l'élan patriotique qui soulevait toute l'Allemagne contre la domination étrangère, il s'engagea dans un corps mecklembourgeois de chasseurs à cheval, avec lequel il fit les campagnes de 1813 et de 1814. » Il reprit un moment ses études théologiques en 1815, mais il ne tarda pas à les abandonner définitivement pour se vouer désormais et sans partage à la médecine et surtout à la chirurgie. L'invasion de la France, à laquelle il avait participé, et son séjour à Paris dont il avait vu les hôpitaux, lui avaient inspiré pour la chirurgie une estime qui tenait de l'enthousiasme. Il étudia d'abord à Vienne, puis à Paris et à Wurtemberg, et ce fut dans cette dernière Université qu'il fut reçu docteur en 1822, après six années d'études dans diverses Facultés de l'Europe. Il soutint avec applaudissement sa thèse inaugurale ayant pour titre : *Nonnulla de Regeneratione et Transplantatione*, ouvrage rempli d'observations curieuses et neuves qu'il avait eu occasion de faire surtout à Paris, où l'*autoplastie*, ou chirurgie plastique, prenait dès lors un grand essor. Il s'établit bientôt à Berlin, où son talent chirurgical fut promptement apprécié et mis sans contestation au premier rang. A la mort du chirurgien-lithotriteur, le célèbre Græffe, en 1840, on le nomma à sa place chirurgien en chef de la Charité de Berlin et directeur de la clinique chirurgicale, titre parallèle à celui dont, comme médecin, le docteur Hufeland fut près de 40 ans investi. Ainsi placé à la tête de la chirurgie prussienne à l'âge de 45 ans, Dieffenbach se montra opérateur non-seulement très-habile, mais inventif, aussi prompt à perfectionner les procédés opératoires que les instruments. Personne ne se montra plus ingénieux, bistouri en main, pour composer de toutes pièces et artificiellement des nez, des lèvres, des joues, des paupières, et jusqu'à des oreilles. Il existe des ouvrages français dont un des grands mérites est d'avoir retracé, peint et décrit ses opérations si remarquables et que lui-même n'avait point publiées faute de temps, la mort l'ayant surpris au milieu de ses travaux et de son immense clientèle. Dieffenbach fut aussi un des promoteurs de la ténotomie, branche de l'art chirurgical qui consiste à remédier à des difformités et à des déviations d'organes par la section des muscles ou des tendons formant brides vicieuses ou donnant lieu à raccourcissement. Des pieds bots où elle faisait merveille aux mains de MM Stromayer et V. Duval, Dieffenbach étendit la ténotomie au strabisme (yeux louches) où elle eut quelques succès, et au bégayement où son application fut généralement mauvaise et quelquefois déplorable. Il était à Berlin, comme furent en France M. Alexandre Thierry et M. Z. Amussat, grand partisan de la chirurgie d'essai ou comparée, autrement dit de la chirurgie expérimentale, genre d'essais qui comporte de graves objections. On a de lui 4 volumes intitulés : *Expériences chirurgicales*, Berlin, 1829-1834; et une continuation de l'ouvrage de Scheel *sur la transfusion du sang et l'injection des médicaments dans les veines : Ueber die des blutes unddie infusion Arzeneien*. Mais il en était aussi mauvais écrivain qu'admirable opérateur. Il est mort à Berlin en 1847. Isid. B—n.

DIEGULIS, souverain des Cannes, dans un canton de la Thrace, régnait vers la 157e olympiade. Au rapport de Diodore, Phalaris et Apollodore furent moins barbares que lui; car, ayant soupçonné Attale, roi de Pergame, d'avoir contribué à la mort de Prusias, son gendre, et étant excité à la vengeance par les larmes de sa fille, assiéga la ville de Lysimachie, et s'en étant emparé, il en traita les habitants avec une cruauté jusqu'alors inouïe dans l'histoire. On rapporte, entre autres preuves de la férocité de Diégulis, qu'après avoir fait couper la tête, les pieds et les mains de tous les enfants des malheureux habitants de Lysimachie, il fit suspendre ces membres sanglants au cou de leurs pères et de leurs mères sur lesquels il exerça mille autres atrocités aussi épouvantables. Une si horrible férocité révolta ceux même des sujets de Diégulis qui avaient été les ministres de ses vengeances, lesquels craignirent de devenir les victimes de ce tyran; en sorte que, mettant en opposition la modération avec laquelle Attale traitait les prisonniers qu'il avait faits, les principaux seigneurs de sa cour se retirèrent à celle de ce prince, qui les combla de bienfaits, et parvint avec leur secours à s'emparer du royaume de Diégulis, qui tomba lui-même vivant entre les mains des vainqueurs. B. M—s.

DIELDYN. *Voyez* Dhya Eddyn.

DIELHELM (Jean Herman), géographe antiquaire allemand, exerçait la profession de perruquier à Francfort sur le Mein, dont il était bourgeois, et où il mourut dans un âge très-avancé, en 1764. Lorsque Dielhelm, pour se conformer aux usages reçus parmi les ouvriers qui veulent gagner leur maîtrise, fit son tour d'Allemagne, il nota soigneusement tout ce qu'il rencontrait de remarquable. Le désir d'être utile à ceux qui se trouveraient dans le cas de parcourir les contrées qu'il avait vues, lui fit concevoir le dessein de mettre en ordre les notes qu'il avait recueillies. Il ajouta à ces matériaux divers documents relatifs à l'origine et à l'histoire des villes, qu'il tira des auteurs dont les travaux avaient été dirigés vers les mêmes objets, et composa ainsi, successivement, dans sa langue maternelle les ouvrages suivants : 1° l'*Antiquaire du Rhin, utile et mémorable, ou Curiosités*

Digitized by Google

et délices géographiques de toutes les villes, contrées, etc., situées sur les bords de ce fleuve, Francfort, 1739, 1 vol. in-8°; ibid., 1744; ibid., 1748, 1 vol. in-8°; 2° *l'Antiquaire du Necker, du Mein, de la Lahn et de la Moselle*, Francfort, 1740, 1 vol. in-8°; ibid. 1780, 1 vol, in-8°; 3° *Dictionnaire hydrographique général de toutes les rivières et de tous les fleuves d'Allemagne*, Francfort, 1741, 1 vol. in-8°; 4° *l'Antiquaire de l'Elbe, utile et mémorable, qui présente toutes les curiosités historiques et politiques les plus remarquables de ce fleuve, depuis sa source jusqu'à son embouchure dans la mer, etc.* Francfort, 1748, in-8°; 1774, in-8°; 5° *le Géographe wetteravien, ou Description des seigneuries, des villes, des châteaux, bourgs, villages, couvents, etc., de la Wetteravie*, Francfort, 1748, in-8°. Tous ces ouvrages sont ornés de petites cartes où le cours des fleuves et des rivières est tracé, et de petites planches qui représentent les villes principales ou les sites les plus curieux. Il y a dans le texte beaucoup plus de choses relatives à l'histoire et aux antiquités des villes et des autres lieux, qu'à la description des pays. Quelques-uns des livres de Diellhelm ayant été réimprimés, on peut supposer qu'ils furent favorablement accueillis du public. Diellhelm est un auteur exact, mais singulièrement prolixe. Il n'a jamais mis son nom en tête de ses ouvrages. Une planche, placée en face du titre, contient un cartouche qui donne le titre du livre en abrégé, avec les lettres initiales des noms de l'auteur. Quant au titre, il est terminé par ces mots : *Par un homme zélé pour les recherches historiques.* E—s.

DIEMEN (Antoine Van), gouverneur général des établissements hollandais dans les Indes orientales, naquit en 1593, à Cuylenbourg, dont son père était bourgmestre. Il s'adonna d'abord au commerce. Le succès n'ayant pas couronné ses entreprises, il fut obligé, pour se soustraire aux poursuites de ses créanciers, de passer aux Indes, en qualité de cadet ou appointé, ce qui ne le distinguait guère du commun des soldats ; mais il ne tarda pas à s'élever par ses talents calligraphiques. Les placets qu'il écrivait pour ses camarades furent tellement admirés pour la beauté de ses caractères, que le gouverneur le prit pour commis dans ses bureaux. Bientôt après, le poste de teneur général de livres étant venu à vaquer, on publia un ban pour inviter jusqu'aux simples soldats à venir offrir leurs services dans ce genre. Van Diemen se trouva seul en état de remplir la place vacante. Il monta ensuite assez rapidement de grade en grade jusqu'à celui de conseiller ordinaire. En 1631 il conduisit en Hollande, comme amiral, la flotte des Indes ; il retourna aux Indes en qualité de premier conseiller et directeur général. Enfin, le 1er janvier 1636, il fut nommé gouverneur général. Pendant sa gestion, il conclut un traité avantageux avec le roi de Tarnate, fit une guerre heureuse à celui d'Amboine, s'empara des établissements portugais à Ceylan et à Malacca, reçut une ambassade du vice-roi de Goa, qui demandait la paix, lui en envoya une pour confirmer le traité conclu en Europe, et une au roi de Eaos pour les intérêts de la compagnie, établit le commerce des Hollandais au Tunquin, et régla diverses difficultés relativement à celui du Japon, qui éprouva une réduction. Toujours animé du désir d'étendre les possessions de la compagnie dans les régions inconnues, il expédia en 1642 Abel Tasman dans le Sud, avec deux vaisseaux. Le navigateur donna le nom de Van-Diemen à une terre qui fut longtemps prise pour une partie de la Nouvelle-Hollande, mais que des découvertes récentes ont fait connaître pour une grande île, et découvrit la Nouvelle-Zélande. L'année suivante, Van Diemen expédia au nord du Japon les vaisseaux *le Castricum* et *le Breskes*, sous le commandement de Devries, qui fit des découvertes complétées depuis par La Pérouse, Broughton et Krusenstern. Van Diemen ne porta pas un œil moins attentif sur l'administration intérieure. Il fonda des églises et des écoles, mit le premier la main au recueil des statuts de Batavia, et s'occupa de régler toutes les parties du gouvernement. Accablé sous le poids de tant de travaux et sentant ses forces diminuer, il avait demandé son rappel. Les directeurs de la compagnie lui répondirent par les instances les plus pressantes pour continuer ses services. Comme il se montra inflexible, on se vit obligé, à regret, de lui accorder sa demande, mais à condition qu'il nommerait son successeur provisoire. Sa mort avait devancé l'arrivée de cette réponse. Durant sa maladie, il nomma, en présence des conseillers, un d'eux pour lui succéder, sous le titre de président du conseil des Indes, et leur recommanda son épouse. Il mourut le 19 avril 1645, laissant la réputation d'un gouverneur habile et intègre. Indépendamment de la terre Van-Diemen du Sud, les livres de géographie et les cartes en indiquent une autre dans la partie nord de la Nouvelle-Hollande, et ajoutent qu'elle fut découverte en 1618, par Van Diemen, gouverneur général des Indes hollandaises. On vient de voir, par les dates de la vie de Diemen, que cette assertion est dénuée de fondement. L'auteur de cet article n'a pu, malgré tous ses efforts, parvenir à connaître la date précise de cette découverte : cependant, à force de recherches, il croit pouvoir la fixer à l'année 1644 ; c'est ce qu'il a développé dans un mémoire particulier, où il fait voir que, selon toutes les apparences, Abel Tasman a aussi fait cette découverte. E—s.

DIEMERBROECK (Isbrand de), célèbre professeur en médecine à l'université d'Utrecht, né à Montfort, en Hollande, le 13 décembre 1609, mort à Utrecht, le 17 novembre 1674. Il étudia les lettres, la philosophie et la médecine, sous les plus habiles professeurs de Leyde. Ayant achevé ses cours, il voyagea en France, et prit à l'université d'Angers, alors très-renommée, le bonnet de docteur en médecine. De retour dans sa patrie, Diemerbroeck alla s'établir à Nimègue, où la peste moissonnait u foule d'habitants ; il se dévoua au salut de ses nou-

Digitized by Google

veaux concitoyens, pendant les années 1636 et 1637, et eut le bonheur de contribuer à l'extinction de ce fléau. L'emploi du régime chaud lui réussit contre la peste, ainsi qu'il l'annonce dans son livre *de Peste*. Les talents dont il avait fait preuve, pendant cette épidémie commencèrent la réputation dont il a joui, pendant toute sa vie, comme grand praticien. Après l'extinction de la peste, il revint dans sa ville natale, où il ambitionnait une chaire. Ses désirs furent remplis à la première vacance. Il obtint d'abord la chaire de professeur extraordinaire, puis celle de professeur ordinaire d'anatomie et de médecine. Sa pratique, et surtout ses leçons, attirèrent la foule des étudiants à Utrecht. L'université, qui s'honorait d'un si habile homme, le nomma deux fois son recteur. Diemerbroeck a contribué, par quelques découvertes, aux progrès de l'anatomie. Les critiques lui reprochent d'être trop disert dans ses écrits, de ne s'être pas toujours piqué d'une scrupuleuse véracité dans l'exposé des faits qu'il assure avoir observés; et enfin d'avoir souvent annoncé des découvertes qu'il n'a jamais faites que dans son imagination. Quoi qu'il en soit, la postérité a conservé le nom de Diemerbroeck parmi ceux des médecins qui ont illustré l'art, et comme habile praticien, et comme savant écrivain. On lit encore de lui les ouvrages ci-après : 1° *De Peste, libri quatuor*, Arnheim 1644, in-4°. La meilleure édition est celle de Genève, 1721, in-4°; elle contient plusieurs autres traités de médecine. Diemerbroeck, après avoir conseillé contre la peste les remèdes qu'il croit les plus efficaces, ajoute que ce qu'il y a de mieux à faire pour obtenir la guérison de cette redoutable maladie, c'est d'invoquer Dieu, qui nous en a affligés : ce conseil nous semble bon dans toutes les maladies, et ne doit point être réservé à la peste seule. 2° *Oratio de reducenda ad medicinam chirurgia*, Utrecht, 1649, in-fol.; 3° *Disputationum practicarum pars prima et secunda, de Morbis capitis et thoracis*, ibid., 1664, in-12; 4° *Anatome corporis humani*, ibid., 1672, in-4°. Cet ouvrage a eu diverses éditions; il a été traduit en français par Jean Prost, Lyon, 1695, in-4°. Ces divers ouvrages ont été réunis sous ce titre : *Opera omnia anatomica et medica*, Utrecht, 1685, in-fol.; Genève, 1687, 2 vol. in-4°, publiés et revus par Timan de Diemerbroeck, fils de l'auteur, apothicaire à Utrecht. Ce recueil contient encore de lui les ouvrages suivants, jusqu'alors inédits : 1° *Tractatus de Variolis ac Morbillis*; 2° *Observationum Centuria*; 3° *Disputationum practicarum pars tertia de morbis infimi ventris*. Le traité *de Variolis* est, quant à la méthode curative de la variole, bien inférieur à celui de Sydenham, qui vivait à peu près au même temps. Il y préconise la méthode échauffante, reconnue si funeste aujourd'hui; il alaissé, sous ce rapport, l'art au point où il l'avait trouvé chez les médecins arabes. Grævius a prononcé l'oraison funèbre de Diemerbroeck. F—R.

DIENEL (Michel), menuisier allemand, né en 1744, à Friedersdorf près de Lanskron dans la haute Lusace, se distingua par un talent extraordinaire pour la mécanique, et par une adresse singulière dans les travaux de son état. Parmi les chefs-d'œuvre sortis de ses mains, on distingue un modèle du tabernacle, du temple de Salomon, et de la ville de Jérusalem, morceaux travaillés avec une délicatesse inconcevable. Ce dernier ouvrage a été décrit par P. Knauth avec un grand détail. Le génie de cet artiste industrieux se fit encore plus remarquer dans trois machines astronomiques où, par le moyen de quelques roues, on voyait fidèlement représentés tous les mouvements des corps célestes. Il y en joignit une quatrième qui sans aucun engrenage représentait parfaitement le mécanisme des éclipses de soleil et de lune. P. Mirus a fait imprimer une description de ces chefs-d'œuvre de mécanique. L'artiste, qui n'avait jamais eu d'autre maître que son génie et son application, et le secours de quelques livres, fut peu encouragé dans sa patrie, et se vit réduit à faire le tour de l'Allemagne en montrant ses machines, qui obtinrent partout les applaudissements des amateurs instruits. Il mourut à Lunébourg le 31 juillet 1795. C. M. P.

DIENHEIM (Jean-Volfgang), docteur et professeur en médecine à Fribourg en Brisgaw, au commencement du 17e siècle, avait d'abord étudié le droit; il était même devenu docteur en cette faculté, lorsqu'il abandonna la profession d'avocat pour celle de médecin; il se vantait d'avoir découvert une médecine universelle, et de pouvoir guérir toutes les maladies. Cette prétention, qui aurait dû le perdre dans l'opinion des gens sensés, lui fit une grande réputation, qu'il soutint à force de charlatanisme. Dienheim fit beaucoup de bruit dans son temps mais il est totalement oublié. L'ouvrage principal dans lequel il fait l'apologie de son prétendu remède universel, *préparé avec de l'eau de pluie*, est intitulé : *Medicina universalis, seu de generali morborum omnium remedio liber, quo veritas facilitasque medicinæ cujusdam catholicæ, omnes, omnino morbos curantis ostenditur, ad eamdemque adipiscendam aditus aperitur*, Strasbourg, 1610, in-8°. Le même ouvrage a été traduit en allemand en 1674. Kestner attribue à Dienheim un autre ouvrage, écrit en langue allemande, intitulé *Dreyfache chimische Fackel*; c'est-à-dire, *Triple flambeau chimique*, Nuremberg 1674, in-8°. F—R.

DIEPENBEKE (Abraham), peintre de l'école flamande, était de Bois-le-Duc. Il naquit vers 1607, fut l'un des meilleurs élèves de Rubens, et voyagea en Italie. Il peignait à l'huile et sur verre : il exerçait déjà ce dernier talent avant d'entrer dans l'école de Rubens. Son dessin, trop chargé, était dans le goût de ce maître; il avait une composition facile un coloris vigoureux, une belle entente du clair-obscur. Il aurait peut-être une plus grande réputation dans la peinture, s'il ne s'était pas souvent distrait de cet art pour faire des dessins destinés à l'ornement des livres, ou à être distribués aux confréries. On a beaucoup gravé d'après ce maître; nous nous contenterons de citer ici *Le temple des Muses*, en cinquante-huit pièces, connu et recherché : il

Digitized by Google

suffit pour faire connaître son goût de dessin et de composition. Cet artiste fut, en 1741, nommé directeur de l'Académie d'Anvers, où il il mourut en 1675. A—s.

DIEREVILLE (.....), voyageur français, était né à Pont-Lévêque, en Normandie. Il s'était fait connaître par plusieurs pièces fugitives en vers, insérées dans le *Mercure galant*, lorsqu'il s'embarqua à la Rochelle, le 20 août 1699, sur un navire dont il devait gérer le cargaison. Arrivé à Port-Royal, en Acadie, en cinquante-quatre jours, il y échangea la plus grande partie de ses marchandises avec les colons, qui en six mois de temps pêchèrent pour lui plus de poissons que les compagnies privilégiées n'en avaient pêché en vingt ans. L'association de marchands pour laquelle il agissait ayant cédé à une autre les marchandises qui restaient, Diereville, qui avait trouvé l'Acadie bien différente de la peinture qu'on lui en avait faite, en partit avec plaisir le 6 octobre 1700, et entra à la Rochelle le 9 novembre. Il publia : *Relation du voyage du Port-Royal de l'Acadie, ou Nouvelle-France, dans laquelle on voit un détail des divers mouvements de la mer dans une traversée de long cours; la description du pays, les occupations des Français qui y sont établis, les manières des différentes nations sauvages, leurs superstitions et leurs chasses, avec une dissertation exacte sur le castor*, Rouen, in-12; Amsterdam, 1708 in-12. L'auteur avait, à la demande de Begon, écrit sa relation en vers. Lorsqu'il la montra à ses amis, ils lui dirent que cette forme la ferait regarder comme fabuleuse, et l'engagèrent à la mettre en prose; pour tout concilier, il mêla la prose et les vers. On ne peut pas dire que ces vers soient de la poésie : ce sont des lignes rimées, quelquefois assez mal. Diereville décrit bien l'Acadie; il rend justice à l'industrie des habitants et à leur attachement inaltérable pour la mère patrie, qui néanmoins les traitait en marâtre. Il observe, avec raison, que la pauvreté du pays est occasionnée par le défaut de commerce, auquel le gouvernement mettait les entraves les plus fâcheuses. Il devait naturellement résulter d'un tel état de choses la perte de cette contrée; les Acadiens aimèrent mieux la quitter que de passer sous la domination anglaise. Diereville parle du sucre d'érable, des canards branchus qui perchent sur les arbres, et de tous les animaux de l'Acadie. En traitant des mœurs et des usages des sauvages, il fait mention de leur manière de rendre les noyés à la vie par le moyen de la fumée de tabac. Il ne consacre que peu de lignes aux végétaux de l'Acadie, et finit en disant « qu'il était chargé du soin de « cueillir des plantes pour le Jardin du Roi, et qu'il « a su donner quelques marques du plaisir qu'il « avait pris à l'embellir. » Il rapporta, entre autres, le joli arbrisseau que Tournefort appela *Dierevilla*, et qui se fait remarquer par ses belles fleurs jaunes. Linné a depuis fait du *Dierevilla* une espèce du genre *Lonicera*, en lui conservant le nom spécifique donné par son prédécesseur. Jussieu a rétabli le genre *Diereville*. Tournefort dit que Diereville était chirurgien de profession; Haller en fait un négociant : on voit, par ce qui précède, que ces deux opinions peuvent se concilier. E—s.

DIERICX (Charles-Louis-Maximilien, chevalier), conseiller pensionnaire de la ville de Gand, puis membre du conseil général du département de l'Escaut, directeur du Jardin botanique de Gand, membre de l'Institut des Pays-Bas, naquit à Gand, le 1er janvier 1756, et mourut à Froidmond, près de Tournai, le 1er avril 1823. Les fonctions qu'il remplit, en lui permettant de se livrer à son goût particulier pour les recherches diplomatiques, le mirent à même de puiser dans des sources alors fermées aux gens de lettres. S'il possédait des connaissances étendues sur l'ancienne constitution et l'histoire de son pays, son style manquait de clarté, et rarement sa critique se contenait dans les bornes que la modération et la politesse ne doivent jamais franchir. Ses démêlés littéraires avec le chanoine de Bast (*voy.* ce nom) furent d'une acrimonie qu'augmentaient encore les haines politiques, cause ordinaire et fatale d'implacables discordes. Dericx est l'auteur des ouvrages suivants, tous indispensables aux personnes qui veulent sérieusement étudier la Flandre : 1° *Topographie de l'ancienne ville de Gand*, Gand, 1808, in-8°. Le chanoine de Bast publia, en 1809, un *Premier Supplément au recueil d'antiquités romaines et gauloises, en réponse à l'ouvrage intitulé la Topographie de l'ancienne ville de Gand*, in-4°; 2° *Mémoires sur la ville de Gand*, ibid., 1814-1815, 2 tomes en 5 volumes in-8°, ouvrage curieux et substantiel, rempli de pièces originales. 3° *Appendice aux Mémoires sur la ville de Gand*, ibid., 1816, in-8°; 4° *Mémoires sur les lois, les coutumes et les priviléges des Gantois jusqu'à la révolution de l'an* 1540, ibid., 1817-1818, 2 volumes in-8°; 5° *Het Gend's Charter-Boekje* (Cartulaire de la ville de Gand), ibid., 1826, in-8°. Sur la fin de sa vie, les facultés intellectuelles de Dericx s'étaient altérées et son caractère était devenu plus irascible. On doit le compter dans le nombre de ceux qui vivent avec joie rétablir l'usage de la langue flamande, quoique lui-même ait presque toujours écrit en français. R—v—g.

DIES (Gaspard), peintre portugais, vivait au commencement du 16e siècle. Don Emmanuel, charmé des heureuses dispositions que le jeune Dies annonçait pour la peinture, l'envoya étudier à Rome les chefs-d'œuvre des grands maîtres. Michel-Ange le reçut dans son atelier et l'honora de ses leçons : Dies se montra digne d'écouter et d'imiter ce grand homme. Il fit plusieurs ouvrages qui furent admirés des Romains. De retour dans sa patrie il peignit à l'huile, par ordre du roi, différents morceaux dans le cloître de l'église de Bélem, et dans plusieurs autres édifices élevés par ce monarque. En 1534, il fit, dans l'église de la Miséricorde, le fameux tableau de la *Descente du St-Esprit*, qui, en 1734, a été restauré par Pierre Guarienti. Dies mourut à Lisbonne, en 1571. A—s.

DIESBACH (Nicolas de), était issu d'une an-

Digitized by Google

cienne famille noble, qui, ayant servi la maison impériale de Suabe, suivit Barberousse dans son passage en Suisse, obtint des terres de ce prince, s'établit dans ce pays, vers la fin du 12e siècle, et produisit plusieurs hommes célèbres comme guerriers et comme magistrats. Nicolas naquit à Berne en 1430; il y devint membre du conseil en 1454, et avoyer en 1463. Non moins distingué par sa bravoure que par sa sagesse et par ses qualités d'homme d'État, il joua un rôle dans toutes les négociations importantes conclues par la Suisse à cette époque. Ainsi Diesbach assista aux conférences qui amenèrent le traité de paix avec Sigismond, traité qui fut signé à Waldhint, en 1468. Député ensuite auprès de Louis XI, il obtint de ce prince des faveurs, des pensions, et fut dès lors regardé comme le chef du parti français en Suisse. Ce fut lui que Louis XI, en 1474, avait adjoint à ses députés pour négocier en Suisse, le traité avec l'Autriche, connu sous le nom d'*Union héréditaire*, et dirigé contre le duc de Bourgogne. Nicolas de Diesbach eut enfin une part très-active aux premières campagnes de Bourgogne. Blessé devant Blamont, il mourut de la peste à Porentrui, en 1475. — Diesbach (Jean de), troisième fils du précédent, avait été élevé comme page à la cour de France. De retour dans sa patrie, il fut choisi pour commander les Suisses dans le Milanais, et se distingua à la bataille de Marignan, en 1515. Deux ans après, il leva des troupes pour le service du pape, contrairement aux ordres de son souverain, qui le fit mettre aux arrêts et défendit la sortie des hommes enrôlés. En 1521, il devint chef et colonel des troupes que les Suisses envoyèrent à François Ier en Picardie : ce prince le combla de faveurs, le nomma maréchal de camp et conseiller d'État. On rapporte que s'étant trouvé à la bataille de Sessia, il voulut, après l'action, faire emporter par ses soldats le chevalier Bayard, qui le refusa. Il accompagna le roi en Italie, où il commanda à la bataille de Pavie un corps de Bernois. Étant posté à quelque distance de la ville, il fut averti de la marche des ennemis, et ayant remarqué par leurs mouvements qu'ils allaient se former dans un endroit très-avantageux, il s'offrit de les attaquer avant qu'ils eussent pris position, ne doutant pas que ce serait le moyen de les mettre en déroute; on ne suivit pas son avis et la bataille fut perdue : lui-même il y perdit la vie. — Diesbach (Sébastien de), servit dans sa jeunesse en France, et se trouva en 1513 à la bataille de Novarre. En 1514, il devint conseiller à Berne; en 1521, il fut député vers le roi de France, pour signer le traité d'alliance conclu entre ce monarque et les Suisses. Il commanda l'année après 2,000 Bernois, que ceux-ci levèrent pour le service de François Ier. En 1529, il devint avoyer, dans le temps critique de la réforme en Suisse, et ce fut malgré lui qu'il se trouva à la tête des troupes bernoises dirigées contre les cantons catholiques. L'issue de la guerre lui fit perdre une partie de son crédit, et on l'accusa d'intelligence avec le parti ennemi, lorsqu'on le vit, en 1534, quitter Berne, pour se retirer à Fribourg. Il servit encore en France et mourut peu après. — Diesbach (Jean-Frédéric de), né à Fribourg en 1677, servit d'abord en France comme officier aux gardes suisses, ensuite dans le régiment de Pfyffer; il prouva son courage dans la défense de deux postes près de Nimègue, fut blessé et enfermé dans Lille en 1708. Deux ans après, par mécontentement, il quitta le service de France, revint en Suisse et, connu du prince Eugène, il obtint par son entremise, en 1711, la commission pour la levée d'un régiment suisse à la solde des états généraux. L'ambassadeur de France en ayant porté plainte, le gouvernement de Fribourg raya le nom de Jean-Frédéric de la liste des membres du grand conseil; les Hollandais le firent brigadier. Son régiment ayant été réformé à la paix d'Utrecht, il entra au service de l'empereur, qui le créa général major en 1714. Dans cette qualité il fit les campagnes de Hongrie, se distingua à la bataille de Peterwaradin, au siége de Temeswar, à la bataille de Belgrade, ainsi qu'au siége de cette place. L'empereur, en 1718, le créa comte de l'empire. Après la conclusion de la paix avec les Turcs, il fut envoyé dans le royaume de Naples, avec un corps de troupes impériales, où il se jeta dans la place de Melazzo, assiégée par les Espagnols; six semaines après, l'armée autrichienne débarqua, et les Espagnols levèrent le siége pour se retirer à Francavilla. Dans la bataille qui s'y livra, le comte de Diesbach montra un courage extraordinaire et reçut cinq blessures. Le même jour il fut gratifié du régiment de Holstein Bew. En 1719, il se rendit au siége de Messine et fut aux deux assauts, dont le dernier fit capituler la place. Élevé, en 1722, à la dignité de prince de l'empire, sous la dénomination de *Ste-Agathe*, avec le privilége de transmettre ce titre à sa postérité, ou à son héritier, il fut nommé peu après gouverneur de Syracuse, en 1723 gentilhomme de la chambre et chambellan, général, feld-maréchal général, et en 1726 conseiller aulique de guerre. En 1733, le prince de Diesbach fut envoyé en Italie, où, en 1727, il avait commandé pendant onze mois l'armée impériale, et le 29 juin 1734, il eut, à la bataille de Parme, l'aile droite sous ses ordres; il se distingua encore dans cette journée et fut dangereusement blessé, ce qui l'obligea de se retirer à Fribourg. Sur la fausse nouvelle de sa mort, en 1744, Marie-Thérèse avait disposé de son régiment; pour le dédommager de cette perte, cette princesse le nomma général d'infanterie avec la pension de 4,000 florins. J. Diesbach mourut en 1751, sans laisser d'enfants de la comtesse Victoire de Faraone, qu'il avait épousée à Messine, en 1723, et qui mourut, en 1770, âgée de 104 ans. Il fut le premier qui obtint de la république de Fribourg la distinction d'un fauteuil aux assemblées du conseil souverain (de la liste duquel jadis il avait été rayé), avec le titre de conseiller honoraire d'État et de guerre. U—i.

DIESBACH (François-Romain, baron de), d'une

Digitized by Google

famille ancienne et illustre du canton de Fribourg, fut successivement capitaine et major du régiment suisse de son nom ; il en devint colonel-propriétaire à la mort de son beau-frère, et fut dangereusement blessé à la bataille de Lawfelt (1747). Il servit avec la plus grande valeur pendant toute la guerre de sept ans, et se distingua particulièrement à la bataille de Bergen et au combat de Corback. Il commandait à Cassel en 1763, et la défense de cette place, pour laquelle il obtint deux pièces de canon, lui fit beaucoup d'honneur. Il joignait à une grande valeur un sang-froid et une présence d'esprit admirables dans le danger. Il est mort lieutenant général et grand-croix de l'ordre de St-Louis en 1786. D. L. C.

DIESBACH (Jean), savant jésuite, naquit à Prague en 1729; il fut professeur à Olmütz, à Brunn, à Prague, à Vienne, et enseigna les mathématiques à l'archiduc François; il mourut le 2 décembre 1792. Ses ouvrages principaux sont : 1° *Institutiones philosophicæ de corporum attributis*, Prague, 1761, in-8°; réimprimé en 1764; 2° *Exegesis entomologica de Ephemerarum apparitione*, ibid., 1765, in-8°; 3° *Tabularium Boemo genealogicum Bohuslai Balbini*, ibid., 1770, in-4°; 4° *Bohuslai Balbini Syntagma Kolocratiacum*, Prague, 1767, in-4°. G—y.

DIEST (Henri vos), né à Altena en Westphalie, le 19 décembre 1595, commença ses études à Dormund, les continua à Sigen, à Helborne, à Bâle, à Heidelberg. Le Palatinat étant devenu le théâtre de la guerre, il retourna achever sa théologie à Bâle, où il reçut le bonnet de docteur en 1621. De retour dans son pays, il le trouva en combustion par suite de la guerre, et se retira à Leyde, où il donna des leçons particulières jusqu'en 1624. A cette époque il fut nommé ministre à Emmerich, et en 1629 professeur de théologie et de langue hébraïque à l'université de Harderwyck. Après avoir rempli cette chaire pendant douze ans, il en eut à Deventer une semblable qu'il occupa plus de trente ans. Il mourut le 17 juin 1673. Paquot donne la liste de ses ouvrages (t. 3, in-fol., p. 29). Les seuls remarquables sont : 1° *de Ratione studii theologici necessaria instructio*, Harderwyck, 1634, in-16; 2° *Oratio inauguralis de animæ statu post mortem*, Deventer, 1640, in-4°; 3° *Funda Davidis instructa quinque levibus lapidibus*, 1646, in-24. C'est un abrégé de théologie à l'usage des protestants; les catholiques n'y sont pas ménagés; 4° *Pedum Davidis oppositum hastæ Goliathi*, 1651, in-4°. C'est une comparaison des doctrines catholique et réformée; 5° *Grammatica hebræa, cum rudimentis linguæ Chaldaicæ et Syriacæ*, Deventer, 1665, in-12. Cette grammaire a eu peu de succès. A. B—t.

DIETENBERGER (Jean), théologien allemand, naquit dans l'électorat de Mayence, au village de Dietenberg, dont il prit le nom, entra dans l'ordre de St-Dominique, devint chanoine de Mayence, grand inquisiteur dans cette ville et dans celle de Cologne, et mourut le 30 août 1534. Il est principalement connu par sa traduction allemande de la *Bible*, la première qui ait paru à l'usage des catholiques : Mayence, 1534, grand in-fol. Elle a été réimprimée à Cologne, en 1540, 1550, et plusieurs fois depuis. L'édition d'Augsbourg, 1776, grand in-8°, a été retouchée pour le style, et on en a changé plusieurs expressions devenues inutiles et presque inintelligibles. Cette traduction, dont la 1re édition était accompagnée de gloses dirigées contre les luthériens, excita de vives réclamations de leur part. Ils prétendirent que le P. Dietenberger ne devait être regardé que comme un plagiaire, puisque sa traduction n'était pas faite sur les textes originaux, mais, pour l'Ancien Testament, sur celle de Luther dont il n'avait fait que changer les expressions partout où elle s'écartait de la Vulgate, et pour le Nouveau Testament sur celle de H. Emser. Les anciennes éditions de cette version sont rares et recherchées des bibliographes, mais les autres ouvrages de ce dominicain sont à peu près oubliés. C. M. P.

DIETERICH (Helvicus), docteur en médecine, né dans les États de Hesse-Darmstadt, en 1601, mort le 13 décembre 1655, fut d'abord professeur d'hébreu à Ulm. Il quitta sa chaire pour la médecine, qu'il alla étudier successivement à Tubingen, à Altorff, à Wittemberg, et dans diverses villes d'Italie, puis enfin à Strasbourg, où il prit le doctorat, à l'âge de 26 ans. Dieterich aimait les voyages, et ce goût, qui l'avait fait si souvent changer d'universités pendant le cours de ses études, fut cause qu'il ne se fixa qu'après avoir exercé sa profession dans plusieurs cours du Nord. Il alla d'abord à Darmstadt, à Berlin, en Danemark, à Brandebourg, enfin à Hambourg, où il obtint la charge de médecin de la ville. Il y termina sa carrière, qu'il avait honorée par des talents distingués et par un noble caractère. Ses ouvrages ont joui de quelque célébrité, à l'époque où ils furent publiés. Il en est un dans lequel il assure avoir découvert, le premier, la circulation du sang, qu'il démontra, dit-il, en 1622, sur un chien. Ce fait est trop invraisemblable pour inspirer aucune confiance, car à cette époque Dieterich professait la langue hébraïque, et n'était âgé que de vingt et un ans ; or il n'avait point encore acquis les connaissances anatomiques qui seules pouvaient conduire à l'importante découverte dont il est question. Il se peut cependant qu'en disséquant un chien vivant, Dieterich ait été frappé des phénomènes de la circulation du sang ; mais, dans cette hypothèse, il aurait eu cela de commun avec tous ceux qui ont pu, dans tous les temps, avoir sous les yeux le spectacle d'un animal dont le corps était ouvert avant qu'il eût perdu la vie. Il y a loin de là à la découverte des lois de la circulation du sang, qui est incontestablement due au célèbre Harvey. Les principaux ouvrages de Dieterich sont : 1° *Elogium planetarum cœlestium et terrestrium macrocosmi et microcosmi*, Strasbourg, 1627, in-8°; 2° *Responsa medica de probatione, facultate et usu acidulorum fontium Schwalbaci susurrantium*, Francfort,

Digitized by Google

1631, 1644, in-4°; 3° *Vindiciæ adversus Ottonem Tackenium*, Hambourg, 1655, in-4°. C'est dans ce livre que Dieterich s'attribue la découverte de la circulation du sang. F—R.

DIETERICH (Jean-Conrad), né à Butzbach, en Wétéravie, le 19 janvier 1612, mort à Giessen, le 24 juin 1669. Il étudia la théologie et la littérature, et enseigna le grec à Marbourg, en 1639, puis à Giessen, lors de la fondation de cette université, en 1673. Il s'adonna, dans cette dernière ville, à la culture des sciences médicales, et les étudia avec une telle ardeur, que sans avoir jamais exercé la médecine, il se mit à même d'écrire des livres que les médecins de son temps n'auraient pas désavoués. Ses ouvrages historiques et philologiques ne sont pas moins estimés : tous annoncent de vastes connaissances et un esprit judicieux. L'on connaît de lui : 1° *Diatribe de usu, abusu, et neglectu lectionis scriptorum secularium et antiquitatis*, Copenhague, 1638, in-4°; 2° *Iatreum hippocraticum, continens narthecium medicinæ veteris et novæ, juxta ductum aphorismorum Hippocratis adornatum*, Ulm, 1661, in-4°. Cet ouvrage, plein d'érudition, atteste que Dieterich était un fort savant hellénisté. Il rapporte le texte grec des aphorismes d'Hippocrate, et met en regard la traduction qu'il en a faite en latin. Au-dessous de chaque aphorisme il place un commentaire latin fort concis. L'*Iatreum* est à la suite des aphorismes; c'est un travail immense, mais purement lexique. 3° *Hippocratis Aphorismi illustrati*, Gênes, 1656, in-4°, Ulm, 1663; 4° *Dissertationum miscellanearum pentas*, Zurich, 1654, in-4°, contenant cinq dissertations remplies d'érudition sur divers points d'histoire ancienne et moderne. 5° *Hilaria Livonica*, Giessen, 1656, in-4°; 6° *Breviarium pontificum romanorum*, ibid., 1663, in-8°. A la lecture de cet ouvrage, on s'aperçoit aisément que l'auteur était protestant. 7° *Historia imperatorum germanicorum familiæ Saxonicæ*, ibid., 1666, in-4°, contenant l'histoire d'Henri l'Oiseleur, des trois Othons et de Henri II, morceau d'histoire estimé. On a prétendu qu'il n'était guère que l'éditeur de cet ouvrage, dont le fond est de Henri de Bunau. Dieterich avait sur l'Allemagne des connaissances d'autant plus positives, qu'il avait été appelé à la cour de Georges II, landgrave de Hesse, pour mettre en ordre les archives de Cassel. 8° *Historia Augusti, Tiberii, Caligulæ, Claudii et Neronis*, ibid., 1649, in-4°; 9° *Græcia exsulans, seu de infelicitate sæculi superioris in græcarum litterarum ignoratione*, Marbourg, in-4°; dissertation curieuse et recherchée, 10° *Specillum chrestomathiæ græcæ*, ibid., 1649, in-4°. C'est le prospectus d'un grand et important ouvrage, dont Morhof regrette beaucoup que la publication n'ait pas eu lieu. Dieterich avait aussi composé un supplément (*Auctarium*) au *Thesaurus linguæ græcæ* de Henri Estienne, dans lequel il promettait d'y relever des fautes grossières; il ne put trouver aucun libraire qui se chargeât de l'impression de cet ouvrage, et il paraît qu'après sa mort le manuscrit s'est perdu. D'autres ouvrages, qu'il n'avait pu faire imprimer, n'ont paru qu'après sa mort, tels que ses *Antiquitates biblicæ*, publiées par Pistorius, Giessen, 1671, in-fol.; ses *Antiquitates novi Testamenti*, Francfort, 1680, in-fol. F—R.

DIETERICH (Jean-Georges-Nicolas). *Voyez* Weinmann.

DIETPOLD ou THÉOBALD, évêque de Passau, dans la haute Bavière, était d'une famille ancienne, issue de princes illustres, et même suivant la *Chronique* de Reichersperg, alliée au sang impérial. Le poëte Bruschius, dans son *Laureaco*, liv. 2, lui donne le titre de marquis d'Istrie, et le dit beau-frère du comte Berthold, qui portait le même titre. Dietpold fut élevé de bonne heure à l'épiscopat, et se distingua par ses vertus et par son zèle à fonder des établissements de charité. S'étant croisé avec plusieurs chanoines de son église, le 5 des ides de mai 1189, il se joignit avec eux à l'armée de l'empereur, lorsqu'elle descendit jusqu'à Passau. Ce qui le rend célèbre dans l'histoire, c'est la lettre qu'il écrivit de Philippopolis au duc d'Autriche, son cousin, sur cette expédition de Frédéric Barberousse en Asie. Elle fait partie du récit que le doyen Tagenon en a laissé. On la trouve aussi dans la *Chronique* de Reichersperg, monastère voisin de Passau. C'est un monument historique très-peu connu, parce que l'expédition elle-même ne l'est pas assez. Il a cependant été publié dans la *Bibliothèque des Croisades*, qui sert de complément à l'*Histoire des Croisades* de Michaud. L'expédition de Frédéric Ier est un épisode fort extraordinaire dans l'histoire des guerres saintes, autant par les circonstances qui l'accompagnèrent que par son issue fatale. Il est à regretter que Dietpold n'ait pas donné suite à sa lettre, et ne nous ait laissé de détails que sur la moitié de l'expédition. On sait que l'empereur Frédéric éprouva des difficultés de toute espèce pendant sa marche, et que les Grecs, sur lesquels il avait trop compté, ne furent pas ceux qui lui en opposèrent le moins. Cependant un traité avait été conclu à Nuremberg entre l'empereur grec Isaac et lui. Frédéric avait même envoyé des ambassadeurs à Constantinople, pour donner plus de garantie et de sûreté aux conditions de ce traité; mais il ne fut pas plus tôt entré dans la Bulgarie qu'il put voir quelle était la bonne foi des Grecs. La lettre de Dietpold contient des détails fort circonstanciés sur les obstacles que son armée eut à surmonter jusqu'à Philippopolis. Après trois mois de séjour dans cette ville, l'empereur en partit pour continuer son voyage à travers l'empire grec, laissant à Philippopolis les quatre évêques de Liége, de Munster, de Passau et de Toul, avec plusieurs guerriers. Cette garnison ne resta pas oisive : la *Chronique* du prêtre Ansbert rapporte que l'évêque de Passau revenait victorieux d'une expédition, lorsqu'il se vit tout à coup entouré par des ennemis, et qu'il perdit quatorze des siens. Le duc de

Digitized by Google

Méranie et le comte de Hollande, envoyés avec 1,200 hommes pour ramener à Andrinople la garnison de Philippopolis, furent appelés en chemin au secours de l'évêque; ils attaquèrent la troupe des Grecs, la défirent, en tuèrent plus de 300, et délivrèrent Dietpold. Nous ne suivrons point l'empereur Frédéric dans sa marche à travers l'Asie Mineure, où d'autres dangers l'attendaient. Nous dirons seulement que l'évêque de Passau, qui fait le sujet de cet article, fut du petit nombre des croisés qui, après la mort de leur illustre chef, purent arriver malgré une foule de disgrâces au siége d'Acre. Il y mourut en 1190, ainsi que ses chanoines et le brave Frédéric, duc de Souabe, qui avait succédé à son père dans le commandement de l'armée. Le doyen Tagenon, qui, à la recommandation de l'évêque de Passau, avait fait le récit de cette expédition, mourut l'année suivante à Tripoli. Tel fut le sort de cette armée de plus de 100,000 hommes, si bien approvisionnée, si bien disciplinée, et la plus belle de toutes les armées des croisés. Il n'en arriva que 5,000 à Acre, où ils furent de peu d'utilité, à cause des fatigues et des pertes qu'ils avaient essuyées. D—B—E.

DIETRICH (Chrétien-Guillaume-Ernest), l'un des meilleurs peintres de l'école allemande, naquit à Weimar, le 30 octobre 1712; son père, qui était allé s'établir à Dresde, lui donna les premières leçons de dessin, et le mit ensuite sous la direction d'Alexandre Thiele. C'est là que l'étude des grands modèles devint en lui le germe de la plus heureuse imitation. L'intelligence des principes généraux lui appropriant toutes les manières, ce fut un prothée dans son art. Le comte de Bruhl, voulant encourager des talents aussi précoces, assigna au jeune artiste une pension de 1,300 francs. En 1734, il visita la Hollande, et tels furent les fruits qu'il recueillit de ce voyage, que le roi de Pologne voulut s'attacher Diétrich. Il fit, en 1759, pour la galerie de Dresde, des morceaux qui passèrent depuis dans le cabinet du roi. Son *Adoration des Mages* qu'on a vue au Musée du Louvre, à l'exposition de l'an 9, est un de ses plus beaux ouvrages; le caractère des têtes, le coloris et le fini précieux ne laissent presque rien à désirer. Il fit un voyage en Italie en 1745. Quoiqu'il fût habile à saisir tous les goûts, celui de Rembrandt le domina sans l'asservir; il le suivit avec succès, ajoutant aux beautés historiques qu'il imitait en maître, des perfections de paysages qui manquaient à son modèle. C'est ainsi qu'après avoir admiré, dans un *Crucifiement* du cabinet de la reine de Pologne, la sublimité du sujet principal, les yeux se reposent avec plaisir sur une motte de terre où l'on voit la fonte des couleurs et les coups de pinceau d'un Both ou d'un Wouwermans, avec toutes les finesses de l'art qui distingue l'école flamande. Les touches larges et moelleuses caractérisent en général les tableaux de Diétrich. Rival de Berghem dans les figures de paysages; de Desjardin, pour la couleur riante des gazons et des plantes; de Poëlembourg, pour les masures et les ruines; et d'Elzheimer pour ce qu'on appelle ses réveils; il imita de celui-ci la grande manière d'entrelacer les arbres, et de faire jouer et contraster les feuillages. Quoique, de l'aveu des connaisseurs, il eût égalé Watteau, il renonça la manière de cet artiste pour adopter celle de Salvador Rosa. Il réussit comme lui à peindre les roches coupées avec les lits de pierres et de sables placés alternativement; des carrières de grès avec leurs crevasses. Ces images arides sont égayées par des tapis de verdure, dont Claude Lorrain ne désavouerait pas la perfection. Diétrich est peut-être encore plus varié dans ses gravures à l'eau-forte que dans ses tableaux. Son œuvre, composée d'environ 160 planches, de grandeur et de sujets variés, se trouve rarement complete. Diétrich avait longtemps marqué ses tableaux sous le nom de *Ditterici* ou *Dietricy*. Les brocanteurs en ont profité pour faire passer ses ouvrages pour des productions d'Italie. Il est mort à Dresde, le 24 avril 1784. La galerie de Vienne possède plusieurs de ses tableaux d'histoire, d'une grande et riche composition; mais c'est à Dresde qu'on trouve la plus riche collection de ses œuvres, tant en tableaux, qu'en dessins et eaux-fortes. A—S.

DIETRICH (Philippe-Frédéric baron de), né à Strasbourg, en 1748, fit d'excellentes études et montra un goût décidé pour la minéralogie. Plusieurs mémoires répandirent sa réputation en Allemagne et en France, il parcourut une partie de l'Europe pour en étudier le sol, les productions et l'industrie; traduisit en français divers ouvrages allemands, et devint membre de l'Académie des sciences, de la Société des Curieux de la nature de Berlin et de celle de Gottingue. Il remplit diverses places sous l'ancienne monarchie, entre autres celles de commissaire du roi à la visite des mines, des bouches à feu et des forêts du royaume. Il fut aussi secrétaire général des Suisses et des Grisons, interprète de l'ordre militaire du Mérite, membre du corps de la noblesse immédiate de la basse Alsace et conseiller noble au magistrat de Strasbourg. Sa conduite politique a donné lieu à des accusations tellement contradictoires, que peu d'hommes ont été aussi diversement jugés par les contemporains. Comme premier maire constitutionnel de Strasbourg, il provoqua et rédigea l'adresse du 15 août 1792, dans laquelle le conseil municipal demandait l'inviolabilité de l'autorité royale et la punition des auteurs des journées du 20 juin et du 10 août. Un décret manda Diétrich à la barre, il prit alors la fuite et se réfugia en Suisse, d'où il écrivit à l'assemblée nationale, que sa sûreté seule l'avait forcé de s'expatrier. Arrivé à Paris en novembre 1792, il se constitua prisonnier à l'Abbaye. Le 20 du même mois, Buhl le fit traduire au tribunal de Strasbourg, et bientôt après à celui de Besançon où il fut acquitté de tous les faits qu'on lui reprochait, sur la déclaration du jury, par jugement du 7 mars 1793; mais ses ennemis l'ayant fait inscrire sur la liste

Digitized by Google

des émigrés, Dietrich fut retenu dans les prisons du Doubs, d'où il ne sortit que pour paraître au tribunal révolutionnaire, qui le condamna à mort le 28 décembre 1793. Avant son supplice, il écrivit à sa famille une lettre que Riouffe a recueillie dans les mémoires d'un détenu (*voy.* Riouffe); elle respire la résignation la plus touchante: « L'avenir « me justifiera, dit-il, j'attends ma fin avec un « calme qui doit vous servir de consolation; l'inno- « cent peut seul l'envisager ainsi. » Dietrich aimait beaucoup la musique, et pendant près d'un an de captivité, il a composé divers morceaux qu'il envoya à son fils avant d'aller à la mort. On a de lui: 1° *Vindiciæ dogmatis grotiani de rescriptione*, Strasbourg, in-4°, 1767; 2° la traduction des lettres de Ferber *sur la minéralogie et sur divers autres sujets d'histoire naturelle*, Strasbourg, 1776, in-8°. Le traducteur a enrichi cet ouvrage d'un grand nombre de notes savantes et d'observations curieuses; 3° la traduction du *Traité chimique de l'air et du feu* par Schéele, Paris, 1781, in-8°; 4° *Supplément au traité de l'air et du feu*, Paris, 1785, in-12. Cet ouvrage contient l'exposition des découvertes de Leonhardi, on y a joint des notes de Kirwan et une lettre de Priestley. 5° *Description des gîtes de minerai, de forges et des salines des Pyrénées, suivie d'observations sur le fer mazé et sur les mines des sards en Poitou*, Paris, 1786, 2 vol. in-4°. C'est le commencement d'un grand ouvrage qui devait embrasser toute la France; la 3° et la 4° partie, formant le 3° volume, parurent en 1789, Paris, in-4°; ce volume contient la description de la haute et basse Alsace. L'auteur annonça, en le publiant, que la partie consacrée à la Lorraine était sous presse; mais les troubles politiques en ont empêché la publication. Les trois volumes sont ornés de cartes, de plans et de figures tracés et dessinés avec beaucoup de soin. L'Académie des sciences accorda son privilége à l'auteur, et il le méritait parce que jusqu'alors personne n'avait décrit si bien et avec tant d'étendue les gîtes de minerai, les forges, les salines, les verreries, les fabriques de fer-blanc, de porcelaine et de faïence. Les progrès des sciences physiques, chimiques et minéralogiques, ont été à la partie théorique de l'ouvrage de Diétrich tout l'intérêt qu'elle pourrait avoir, mais la partie descriptive n'a pas encore été surpassée et le sera difficilement. 6° La traduction des *Observations de M. de Trebra sur l'intérieur des montagnes*, Paris, 1787, in-fol., avec des cartes fort belles et des figures coloriées. Le traducteur a mis en tête de cet ouvrage, auquel il a joint un savant commentaire, une longue préface qui est remplie de vues neuves sur la géographie physique, et la traduction d'un plan d'une histoire générale de la minéralogie, tracé par Voltheim, intendant des mines de Hartz. 7° *Mémoire sur les arbres qui peuvent être employés aux plantations le long des rivières*, Strasbourg et Paris, 1805, in-8°. On a encore de Dietrich plusieurs dissertations, en allemand, sur la minéralogie, qui ont été insérées dans les *Mémoires de la société des Curieux de la nature*: le volume de 1785 en contient entre autres une *sur les Pyrénées*; — un *Mémoire* relatif aux exploitations du Berri, dans le *der Bergbankunde*, recueil allemand publié en 1789; — Une *Description des volcans découverts en 1774 dans le Brisgaw* (recueil des savants étrangers de l'Académie des sciences, vol. 10); — *Mémoires sur les ocres; Procédé particulier usité en Limosin et en Périgord pour fabriquer du fer dur* (Mémoires de l'Académie, année 1787). Ce laborieux savant a laissé en outre une *Description des Mines de France*, dont son fils a fait hommage au Corps législatif en 1796. B—c—t.

DIETRICH (Jean-Frédéric), poëte latin allemand, naquit le 29 août 1753, à Gœrlitz, où son père était chancelier, du conseil. Il passa du gymnase de sa ville natale à l'université de Leipsick, fit l'éducation particulière du jeune de Gersdorf (depuis président à Budissin), remplit de 1776 à 1783, diverses fonctions dans la prévôté militaire de Dresde et le bailliage de Hoyerswerda, puis devint, en 1784, bailli de Grünhayn, Schlettau et Stollberg, d'où il passa, toujours avec le même titre, à Grossenhayn en 1790, et à Moritzburg, en 1821. Une pension qu'il reçut, en 1827, du roi Frédéric-Auguste le mit à même de finir le reste de ses jours dans un repos réclamé par son âge. Il mourut six ans après, le 9 mars 1833, à Moritzburg. On a de lui un assez grand nombre de poëmes et de poésies fugitives en langue latine, la plupart réunis dans deux recueils qu'il publia le premier en 1805, le second en 1829. On distingue parmi ces morceaux les *Troubles des Paysans en Saxe*, l'*Ile heureuse, ou les Charmes de Moritzburg*, l'*Invalide de Moritzburg*, et surtout la traduction du *Printemps* de Kleist, dont il publia comme échantillon une centaine de vers en 1783 dans une feuille de la haute Lusace, et qui peut aller de pair avec celle de ce poëme par Spalding. Quelques juges compétents ont même donné la préférence à la version de Diétrich. Ceux pour qui la versification latine a quelques attraits, peuvent donc regretter qu'il n'ait pas tenu la parole qu'il avait donnée à Lessing de traduire les *Saisons* de Thomson. P—ot.

DIETRICHSTEIN (Adam, seigneur de), d'une illustre famille de Carinthie, connue depuis le 10e siècle, et issue des comtes de Zeltschach, naquit en 1527. Il fut honoré de la confiance de Maximilien II, qui le chargea de plusieurs négociations. Il fut député, en 1651, près de Pie V, pour lui demander le rétablissement de la communion sous les deux espèces, le mariage des prêtres, et la réduction des vœux des chevaliers de Malte. Le pape renvoya ces demandes à la décision du concile de Trente, où elles furent rejetées. Nommé, en 1579, ambassadeur à Madrid, Adam parvint à faire consentir le roi d'Espagne aux vues de l'empereur, déterminé à accorder la liberté de conscience à ses sujets d'Autriche; mais il fit de vains efforts en faveur des protestants de Flandre. Es-

Digitized by Google

timé de son souverain pour sa franchise et sa fidélité, il en reçut des marques éclatantes de satisfaction, et mourut à Niklausbourg, le 15 janvier 1590. Son corps fut transporté à Prague, et inhumé aux pieds de Maximilien. — François, cardinal de Dietrichstein, fils du précédent, né à Madrid, en 1570, commença ses études à Prague, et les termina à Rome. Le pape Clément VIII le nomma son camérier; peu après il fut élu évêque d'Olmütz, et enfin décoré de la pourpre. François fut employé dans plusieurs ambassades. Étant gouverneur de Moravie, en 1620, il fut fait prisonnier par les révoltés, qui le relâchèrent peu après. La conduite qu'il tint dans cette guerre lui mérita des éloges. Il obtint qu'on rendrait aux évêques d'Olmütz le privilége de battre monnaie, et fut nommé prince de l'Empire, avec la faculté de faire passer ce titre à l'un de ses neveux. Il mourut subitement à Brunn, en Moravie, le 19 septembre 1636. Très-zélé dans l'exercice de ses fonctions épiscopales, il passait pour un des meilleurs prédicateurs de son temps, et ses sermons, auxquels l'empereur et les archiducs assistaient souvent, firent rentrer dans le sein de l'Église un grand nombre d'hérétiques. Il donna aussi une attention particulière aux progrès de l'instruction publique, et la Moravie lui est redevable de la fondation de plusieurs bibliothèques et établissements typographiques, et de l'introduction des piétistes, ou frères des écoles pies, qu'il fit venir d'Italie en 1631. Il avait composé différents ouvrages, un *Traité de Controverse*, des sermons, des statuts pour la réformation du clergé et des poésies latines. Sa *Vie* a été écrite (en allemand) par A. Voigt, avec des notes et un supplément de Fulg. Schwab, Leipsick, 1792, in-8°. W—s.

DIETTERLIN (Wendelin), peintre et architecte, était né vers 1540, à Strasbourg. On conjecture qu'après avoir puisé dans les écoles de sa ville natale les premiers principes du dessin, il alla se perfectionner en Allemagne. Jean Scheffer, dans son ouvrage intitulé *Graphices, seu de Arte pingendi*, page 178, dit que Wendelin fit, le premier, usage du pastel. Fuessli, dans son *Histoire des meilleurs peintres de Suisse* attribue l'honneur de cette découverte à Wendel. Dieterich, qu'il a confondu mal à propos avec Dietterlin. Un ami du peintre strasbourgeois, V. Wyn, lui donne dans des vers latins, placés au bas de son portrait, des éloges qui peuvent bien être exagérés, mais qui n'en prouvent pas moins qu'il jouissait, de son temps, d'une assez grande réputation. Le Musée du Louvre ne possède aucun tableau de cet artiste; mais il nous reste de lui un *Traité d'architecture* en allemand, Strasbourg, 1593, in-fol.; en latin et en français, ibid., 1594. L'édition allemande a été reproduite à Nuremberg en 1598; elle renferme 209 planches gravées à l'eau-forte avec un texte explicatif. Dietterlin mourut en 1599. W—s.

DIETZ (Henri-Frédéric de), naquit à Bernbourg le 2 septembre 1751. D'abord directeur de la chancellerie de Magdebourg, il se fit connaître comme savant jurisconsulte par la publication d'un ouvrage sur la liberté de la presse; mais, entraîné par un goût dominant vers l'étude des langues orientales, il demanda et obtint la place, alors vacante, de chargé d'affaires de Prusse à Constantinople. Tout en se dévouant aux fonctions de cette place, il étudia les langues arabe, turque et persane avec une telle application, que bientôt il les écrivit et les parla avec autant de précision que de pureté. Cette heureuse facilité le mit à même d'établir des relations très-étendues et de gagner la confiance des habitants, dont il avait d'ailleurs entièrement adopté le costume et les mœurs, et, en peu de temps, il recueillit une quantité considérable de manuscrits, dans lesquels il trouva des renseignements précieux sur l'histoire et l'administration de l'empire ottoman. A son avénement au trône en 1786, Frédéric-Guillaume II anoblit Dietz et le nomma son ambassadeur extraordinaire près la Porte ottomane, le chargeant de négocier un nouveau traité d'alliance. Dietz ne réussit pas; et, rappelé en 1790, il fut mis à la retraite avec le titre de conseiller de légation. Depuis ce temps jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 8 avril 1817, il demeura alternativement à Berlin et à Potsdam. On a remarqué que ce diplomate, dont les opinions religieuses furent dans sa jeunesse très-sceptiques, était, en revenant de l'Orient, plein de ferveur pour le culte évangélique. Ses ouvrages sont : 1° *de la Tolérance et de la Liberté de la presse*, Dessau, 1781; 2° *B. Spinosa jugé d'après sa vie et ses doctrines*, ibid., 1783; 3° *de la Langue et du style allemands*, ibid., 1783; 4° *Considérations sur la guerre entre les Russes et les Ottomans de* 1768 à 1774. On a prétendu que cet écrit était une traduction de l'ouvrage de Volney. 5° *Notes sur l'objet, le style, l'origine et le sort du Livre royal*, Berlin, 1811. C'est dans cet ouvrage que Dietz a fait connaître les résultats de ses longs travaux en Orient; 6° *Curiosités de l'Asie*, Berlin, 1813 et 1815, 2 vol. Quelques assertions de l'auteur donnèrent lieu à une vive controverse en Allemagne. Dans les dernières années de sa vie, Dietz avait été invité par la société biblique de Londres à diriger l'impression d'une Bible en langue turque. Az—o.

DIETZSCH (Jean-Christophe), peintre et graveur à l'eau-forte, né à Nuremberg en 1710, et mort dans la même ville en 1769, jouit dans toute l'Allemagne de la réputation d'un bon peintre de paysages; peu d'artistes ont su mieux concilier dans ce genre de composition les principes de l'art avec les vérités de la nature. Son pinceau est facile et léger, sa touche gracieuse et son coloris d'un joli effet; aussi, les tableaux de Dietzsch sont-ils fort recherchés des Allemands. Les gravures à l'eau-forte de cet artiste ont obtenu et méritent les mêmes suffrages; ce sont autant de charmants paysages esquissés à la pointe, avec beaucoup d'esprit. La célèbre Catherine Prestel a gravé d'après lui une suite de 6 pièces. Dietzsch possédait un cabinet précieux d'histoire naturelle et d'objets de curiosité.

Digitized by Google

— *Jean-Albert* Dietzsch, son frère, a gravé une suite de Vues de Nuremberg, en 20 paysages, publiés en 1760, in-4°. A—s.

DIEU (Antoine), peintre, né à Paris en 1662, avait beaucoup de facilité dans le pinceau, mais son dessin était lourd, l'agencement de ses draperies embarrassé, son coloris faible, et le style de ses compositions sans physionomie; malgré tous ces défauts, qui ont encore été exagérés par une critique trop sévère, Dieu a su imprimer à ses ouvrages un caractère qui leur est particulier. On a fait à plusieurs de ses tableaux l'honneur de les attribuer à des peintres de l'école d'Italie justement célèbres. Jean Arnold a gravé quelques-unes de ses compositions; la meilleure de ces gravures représente *Louis XIV sur son trône*. Antoine Dieu mourut à Paris, en 1727, âgé de 65 ans. A—s.

DIEU (St. Jean de), fondateur de l'ordre de la Charité, naquit à Monte-Major-el-Novo, petite ville de Portugal, l'an 1495, d'une famille obscure et pauvre. L'envie de voyager lui fit quitter, dans sa première jeunesse, sa patrie et ses parents. Quelques jours après son départ, sa mère mourut de douleur. Bientôt, dépourvu de tout secours, Jean se trouva réduit à engager sa liberté au mayoral ou maître berger du comte d'Oropesa, dans la Castille. Le comte ayant levé une compagnie d'infanterie en 1522, Jean s'y enrôla et servit dans les guerres que se faisaient alors Charles-Quint et François Ier. Il combattit ensuite dans la Hongrie contre les Turcs. Il avait perdu, dans la licence des camps, la pureté de ses mœurs et la crainte de Dieu, lorsque sa compagnie fut licenciée en 1536. Il se retira dans l'Andalousie, aux environs de Séville, et entra au service d'une dame fort riche, en qualité de berger; il était alors âgé de quarante ans. Une fois loin du tumulte des armes, Jean ne se rappela plus qu'avec amertume les égarements de sa jeunesse, et résolut, pour les expier, de se consacrer à la prière, à la pénitence, et de se dévouer au service des malheureux. Il s'embarqua pour l'Afrique, dans le dessein de consoler les chrétiens captifs et de les secourir. A Gibraltar, il rencontra un gentilhomme portugais que Jean III avait dépouillé de ses biens et condamné à l'exil; les officiers du prince étaient chargés de le conduire à Ceuta, sur les côtes de Barbarie, avec sa femme et ses enfants. Jean se mit, par esprit de charité, au service de cette famille infortunée, et vendit tout ce qu'il possédait pour la faire subsister; il allait travailler aux ouvrages publics, et rapportait à son nouveau maître le salaire de ses journées. Il s'était secrètement flatté de trouver en Afrique la couronne des martyrs; mais son confesseur lui ayant représenté qu'il y avait de l'illusion dans ce désir, il prit enfin le parti de repasser en Espagne. Après avoir fait quelque temps à Gibraltar un petit commerce d'images et de livres de dévotion, il se rendit à Grenade, où il établit une boutique, en 1538; il était âgé d'environ 43 ans. Jean d'Avila, le plus célèbre prédicateur espagnol de son temps, étant venu prêcher à Grenade, Jean l'entendit et pleura : il remplit bientôt l'église de ses cris, de ses gémissements, et parcourut les rues en s'arrachant les cheveux. La populace, qui le prenait pour un insensé, le poursuivit à coups de pierre et de bâton, et il rentra chez lui couvert de boue et de sang. Dès lors il donna aux pauvres tout ce qu'il possédait, et recherchant les humiliations, il recommença à courir dans les rues, et fut bientôt enfermé à l'hôpital comme un frénétique : les remèdes les plus violents furent employés pour le guérir. Jean d'Avila étant venu le visiter, le trouva épuisé de forces et couvert de plaies faites par les coups de fouet qu'il avait reçus; il reconnut sur-le-champ que Jean n'était point tel qu'il paraissait à l'extérieur : il lui conseilla de changer son genre de vie, et il revint aussitôt à son état naturel. Il voulut servir pendant quelque temps les malades, et sortit de l'hôpital en 1539 : il fit alors un pèlerinage à Notre-Dame de Guadeloupe en Estramadure, puis revint à Grenade, où il se mit à vendre du bois au marché, en distribuant tout son gain aux pauvres. En 1540, il loua une maison pour y recevoir les malades indigents, et il pourvut à leurs besoins avec une activité, une vigilance et une économie qui devinrent un sujet d'étonnement. Ce fut là le berceau de l'ordre de la Charité, qui depuis s'est répandu dans le monde chrétien. Jean passait les jours auprès des malades, et employait les nuits à en transporter d'autres dans son hospice. Les habitants de Grenade s'empressèrent de fournir aux besoins de ce nouvel établissement. Don Guerrero, archevêque de Grenade, pénétré d'estime et de vénération pour le saint, lui donna le nom de *Jean de Dieu*, et lui prescrivit la forme de l'habit qu'il devait porter. Jean n'avait jamais eu l'intention de fonder un ordre religieux : aussi ne donna-t-il aux compagnons de ses œuvres de miséricorde aucune règle écrite; celle qui porte son nom ne fut rédigée qu'en 1556, six ans après sa mort, et les vœux ne furent introduits parmi ses disciples qu'en 1570. Un jour le feu prit à l'hospice : Jean, alarmé du danger que couraient ses pauvres malades, les chargea sur son dos les uns après les autres, et les emporta à travers les flammes. Il aimait à se livrer à la contemplation, joignant à une vie active une prière continuelle, de grandes austérités, une humilité profonde. Les hagiographes rapportent qu'une femme l'ayant un jour accablé d'injures, il lui donna secrètement de l'argent pour l'engager à les répéter dans la place publique. Ses affaires, ou plutôt celles des pauvres, l'ayant appelé à Valladolid, le roi et les princes lui donnèrent des témoignages d'estime et de considération, qu'il reçut comme un homme déjà mort, et lui remirent des sommes considérables qu'il distribua aux pauvres de Valladolid et des environs. Sa charité ne se concentrait point dans l'enceinte de son hôpital. Il fit faire une recherche exacte des pauvres dans le royaume de Grenade, procura du travail aux uns, et pourvut aux besoins des autres : il prenait un

Digitized by Google

soin particulier des jeunes filles que la misère eût pu jeter dans le vice. Plus d'une fois il entra, la croix à la main, dans des maisons de prostitution, et eut le bonheur de ramener à la vertu des femmes de mauvaise vie. Il disait souvent à ses disciples : « Pratiquez sans relâche toutes les bonnes œuvres « qui sont en votre pouvoir, tandis que vous en « avez le temps. » Le marquis de Tarifa, ayant voulu mettre à l'épreuve le désintéressement de Jean de Dieu, se déguisa, alla le trouver, et lui demanda de l'argent pour finir un procès qu'il disait juste et indispensable. Jean lui donna 25 ducats. Le marquis ne tarda pas à lui rendre cette somme, et il y joignit 50 écus d'or. Depuis dix ans, le saint soutenait avec courage les fatigues qu'entraînait le service de son hôpital, lorsqu'il tomba malade pour avoir sauvé la vie à un homme qui se noyait. Une dame, nommée Anne Osorio, vint le visiter, et le trouva couché avec ses habits dans sa petite cellule. Il s'était contenté de substituer, pendant sa maladie, à la pierre qui lui servait d'oreiller, le panier de quête dans lequel il recevait les aumônes. Ce fut pour obéir à l'archevêque de Grenade que Jean de Dieu consentit à quitter sa maison, et à se laisser transporter dans celle d'Anne Osorio, qui voulut le soigner elle-même. Mais, avant de se séparer de ses frères, il leur donna ses instructions, et nomma pour leur supérieur Antoine Martin. Les progrès du mal furent rapides, bientôt tout espoir de guérison s'évanouit, et la ville de Grenade fut plongée dans la consternation. Les magistrats visitèrent le saint, et le prièrent de bénir la cité. Il se contenta de leur recommander les pauvres et ses compagnons. Mais l'archevêque lui ordonna de se rendre aux vœux des principaux habitants, et alors il donna sa bénédiction à la ville. Le prélat célébra les saints mystères dans la chambre du mourant, lui administra les derniers sacrements, et lui promit de prendre son hospice et ses disciples sous sa protection. Jean de Dieu était encore à genoux devant l'autel lorsqu'il expira, le 8 mars 1550, à l'âge de 50 ans. La cour, la noblesse et tout le clergé de Grenade assistèrent à ses funérailles. Urbain VIII le béatifia en 1630, et il fut canonisé en 1690 par Alexandre VIII. Girard de Villethierry a écrit sa vie, Paris, 1691, in-4°. Ant. de Govea avait donné sa *Vie* en espagnol, Madrid, 1659, in-4°. On a une autre *Vie* du saint en italien, par Hilarion Perdicaro, Palerme, 1666, in-4° (1). V—ve.

DIEU (Louis de), savant orientaliste et ministre de la religion réformée, né à Flessingue, le 7 avril 1590, était fils de Daniel de Dieu, qui s'établit à Flessingue après la prise de Bruxelles par le duc de Parme, et petit-fils de Louis de Dieu, auquel Charles-Quint avait accordé des lettres de noblesse, en récompense de ses nobles services. Louis de Dieu, objet de cet article, fit ses études sous Daniel Colonius son oncle, professeur dans le collége Wallon, à Leyde, et se livra avec ardeur à l'étude des langues orientales. Il fut ministre de l'Église française de Flessingue, pendant deux ans. En 1619, il entra au collége Wallon et partagea, avec son oncle, les soins de l'enseignement. Son attachement pour la ville de Leyde, où la culture des langues anciennes était très-florissante, le porta à refuser une chaire de professeur de théologie et de langues orientales, en l'université d'Utrecht. Le goût de l'étude et une certaine répugnance pour les manières de la cour, lui avaient déjà fait rejeter les offres du prince Maurice, qui l'avait appelé à la cour pour y exercer son ministère. Il mourut à Flessingue, le 23 décembre 1642, à l'âge de 52 ans. Louis de Dieu cultiva particulièrement le persan et l'hébreu. On a de lui plusieurs ouvrages, la plupart consacrés à la critique du texte sacré; nous indiquerons seulement les principaux : 1° *Compendium grammaticæ hebraicæ et dictionariolum præcipuarum radicum*, Leyde, 1626, in-4°; 2° *Apocalypsis S. Johannis edita charactere syro et hebræo cum versione latina et notis*, Leyde, Elzevir, 1627, in-4°. Cette version syriaque de l'*Apocalypse* n'avait point encore été imprimée et manquait dans les polyglottes, mais elle était connue en Orient, et Amira en cite des passages dans sa grammaire, publiée en 1596. 3° *Grammatica trilinguis, hebraica, syriaca et Chaldaica*, ibid., 1628, in-4°; 4° *Animadversiones in quatuor evangelia*, ibid., 1631, in-4°; 5° *Animadversiones in D. Pauli epistolam ad Romanos*, ibid., 1646, in-4°. Ouvrage posthume, publié par ses deux fils, Daniel et Louis, comme une suite du précédent. Ils y ont joint un spicilége des observations du même auteur sur les autres épîtres de St. Paul et sur les épîtres catholiques. Dans ces commentaires, Louis de Dieu s'arrête moins au texte sacré qu'aux différentes versions qui en ont été faites, et il les compare perpétuellement. 6° *Historia Christi et S. Petri persice conscripta ab Hier. Xavier, cum latina versione et animadversionibus*, ibid., 1639, in-4° (*voy.* Jer. Xavier). 7° *Rudimenta linguæ persicæ*, ibid., 1639, in-4°. Cette petite grammaire se trouve presque toujours à la suite de l'ouvrage précédent. Elle est claire, simple, et de peu d'étendue, et a été longtemps le seul ouvrage dans lequel on put étudier la langue persanne; 8° *Critica sacra, sive animadversiones in loca quædam difficiliora veteris et novi Testamenti*, Amsterdam, 1693, in-fol. C'est une édition corrigée et augmentée de tous les ouvrages sur l'Écriture Sainte, qu'il avait précédemment publiés; 9° *Aphorismi theologici*, Utrecht, 1693; 10° *Traité contre l'avarice* (en flamand), Deventer, 1695, in-8°; 11° *Rethorica sacra*. Ces trois derniers ouvrages ont été publiés après la mort de Louis de Dieu, par Leydecker. D. Clodius a fait réimprimer, à Francfort, en 1683, en 1 volume in-4°, toutes les grammaires orientales précédemment publiées par Louis de Dieu. J—n.

DIEU-DONNÉ ou DEUS DEDIT (St.), élu pape

(1) L'ordre des frères de la Charité, institué pour le service des malades, fut approuvé par Pie V en 1572. Les Italiens appellent les religieux de la Charité *Fate ben fratelli*, parce que Jean de Dieu leur disait toujours : « Faites bien, mes frères. »

Digitized by Google

le 13 novembre 614, succéda à Boniface IV. Il était Romain, et fils d'Etienne, sous-diacre. L'histoire ne nous apprend rien des actions de ce pape, sinon qu'il était fort attaché au clergé et qu'il y rétablit l'ordre ancien. Il mourut en novembre 617, après un pontificat de trois ans environ. L'Eglise honore sa mémoire le 8 novembre. Il eut Boniface pour successeur. D—s.

DIEUDONNÉ, ou ADÉODAT, élu pape en avril 673, succéda à Vitalien; il était Romain de naissance, avait été élevé dans le monastère de St-Erasme au mont Célius, dont il augmenta les bâtiments, et où il établit un abbé et une communauté. Adéodat, dont l'histoire ne nous apprend rien de plus remarquable, mourut en juin 677, après quatre ans et deux mois de pontificat. Le bibliothécaire Anastase le peint comme un pontife d'un caractère doux, affable, libéral et compatissant envers les pauvres. Donus 1er, ou Domnus, le remplaça sur le trône pontifical. D—s.

DIEUDONNÉ (CHRISTOPHE), né en 1757, dans les Vosges, était avocat à St-Dié au moment de la révolution. Il fut alors nommé administrateur du département des Vosges, et bientôt membre de l'assemblée législative. Après la session, il fut rendu à ses premières fonctions, et, en l'an 5, choisi par le Directoire exécutif pour exercer près de l'administration des Vosges les fonctions de commissaire central. Il siégea au conseil des Cinq-Cents jusqu'an 18 brumaire, fut ensuite membre du tribunal, et, en 1801, préfet du département du Nord. Ses travaux comme législateur auraient pu être utiles sans être brillants; mais dans sa carrière administrative il déploya des talents. Le département du Nord, l'un des plus importants de la France par son industrie et sa population, avait beaucoup souffert de la guerre et des excès de la révolution; Dieudonné, secondant les efforts du gouvernement, recréa les institutions et les établissements publics, rétablit les manufactures, encouragea l'agriculture. Pour mieux faire connaître le département, il publia une statistique fort estimée, surtout pour ce qui est relatif aux mines d'Anzin. Dieudonné mourut à Lille le 22 février 1805. Sa *Statistique du département du Nord*, Douai, 1804, 3 vol. in-8°, a été continuée jusqu'à l'an 1815, par M. Bottin, qui avait été son collaborateur. Az—o.

DIEULAFOY (JOSEPH-MARIE-ARMAND-MICHEL), l'un de nos vaudevillistes les plus féconds, naquit à Toulouse en 1762. Il débuta dans la littérature par des poésies qui furent couronnées à l'Académie des *Jeux floraux*. Lors des premiers troubles de la révolution, il se rendit à St-Domingue, et s'y trouva bientôt à la tête d'un établissement considérable. Mais la révolte qui éclata parmi les nègres dévora tout le fruit de ses travaux. Échappé comme par miracle au massacre des blancs, il se sauva avec un nègre fidèle qui lui procura les moyens de se rendre à Philadelphie. Il revint en France peu de temps après le règne de la terreur; mais il n'avait sauvé qu'un faible débris de sa fortune. Son goût pour la littérature se réveilla, et il donna en 1798 au théâtre de Piis et Barré, rue de Chartres, le joli vaudeville du *Moulin de Sans-Souci*. Ce fait historique, qui avait déjà fourni un conte charmant à Andrieux, montrait sur la scène dans ce temps d'anarchie et de licence un roi qui faisait une bonne action. Aussi Andrieux avait-il dit à la fin de son conte :

Qu'aurait-on fait de mieux dans une république?
Le plus sûr est pourtant de ne pas s'y fier.

Il fit, en société avec Barré, Radet, Desfontaines, plusieurs autres pièces où il lançait des épigrammes sanglantes contre les jacobins. Ses succès au théâtre du Vaudeville ont été très-nombreux. Ses parodies lui firent beaucoup d'ennemis; mais ceux qui le connaissaient personnellement savaient bien que son esprit sentait était malin. Pendant les dernières années de sa vie, Dieulafoy avait renoncé au théâtre. Après avoir subi une opération douloureuse, il travailla à la *Pauvre fille*, pièce qui eut beaucoup de succès en 1823. Il mourut le 13 décembre de la même année. A l'époque de la mort de Jacques Delille, Dieulafoy avait fait son épitaphe dans un quatrain qui finissait par ce vers ridicule :

Il *traduit* la mort de Virgile.

Voici la liste de ses ouvrages : 1° *Le Moulin de Sans-Souci*, vaudeville en 1 acte, 1798; 2° (avec Leprévots d'Iray) *Le Quart d'Heure de Rabelais*, vaudeville en 1 acte, 1799; 3° (avec le même), *Jean La Fontaine*, vaudeville, 1799; 4° (avec Jouy et Longchamps) *Dans quel siècle sommes-nous?* vaudeville en 1 acte, 1800; 5° (avec les mêmes) *Le Tableau des Sabines*, vaudeville en 1 acte, au sujet du tableau de David, 1800; 6° *Défiance et malice ou le prêté rendu*, comédie en 1 acte et en vers, représentée au Théâtre-Français en 1801. Cette comédie, jouée dans l'origine par St-Fal et mademoiselle Mézeray, est restée au répertoire. 7° (avec M. de Chazet et A. Gouffé) *La Revue de l'an 8, suite de la Revue de l'an 6, comédie-vaudeville en 1 acte* 1801; 8° (avec M. de Chazet) *L'Hôtel garni* ou *la Revue de l'an 9*, 1802; 9° (avec le même et Dubois) *Le Mariage de Nini Vernon, suite de la Petite Ville* (de Picard), comédie en 1 acte et en prose, 1802; 10° *Le Portrait de Michel Cervantes*, comédie en 3 actes, en prose, représentée sur le théâtre de Louvois en 1803; 11° (avec Jouy) *Milton, fait historique*, opéra en 1 acte, musique de Spontini, joué au théâtre de l'Opéra-Comique; 12° *Omazette*, parodie de l'*Omasis* de Baour-Lormian; 13° (avec Gersin) *La Tasse de chocolat* ou *trop parler nuit*, comédie-vaudeville en 1 acte, représentée en 1811; 14° (avec le même) *Jeanne d'Arc ou le siége d'Orléans*, fait historique en 3 actes, mêlé de vaudevilles, 1812; 15° (avec Briffaut) *Les deux Rivaux*, opéra-ballet en 1 acte, musique de Spontini, Persuis, Berton et Kreutzer, représenté à l'Académie royale de musique, en 1816; 16° (avec Gersin) *Sans-gêne chez lui ou chacun son tour*, vaudeville en 1 acte;

Digitized by Google

17° (avec le même) *Le Duel par la croisée ou le Français à Milan*, comédie-vaudeville en 1 acte, 1818; 18° (avec le même) *Brouette à vendre*, comédie en 1 acte mêlée de vaudevilles, 1818; 19° (avec le même) *La Promesse de mariage ou le retour au hameau*, opéra-comique en 1 acte, 1818; 20° (avec Briffaut) *Olympie*, opéra en 3 actes, musique de Spontini, représenté en 1820 à l'Académie royale de musique; 21° (avec Achille et Armand Dartois) *La Pauvre Fille*, vaudeville en 1 acte, 1823. Avec Gersin, Dieulafoy a fait encore les vaudevilles suivants : *Les Pages du duc de Vendôme, la Chasse aux flambeaux, la Robe et les bottes, les Gardes-marines, l'Intrigue impromptu, la Vallée de Barcelonnette*, etc. Ses principales parodies, sont : *Bayard au Pont-Neuf, les Quatre Henri, la Marchande de modes, l'Auberge dans les nues, le Fond du sac, la Mnémonique, la Mégalantropogénésie*. On trouve de lui plusieurs chansons dans le *Chansonnier du Vaudeville*, et dans le recueil des *Dîners du Vaudeville*. F—LE.

DIÈZE (Jean-André), savant allemand, professeur à Gottingue, et premier conservateur de la bibliothèque de l'université de Mayence, naquit à Leipsick, en 1729, et mourut le 14 septembre 1785. Il a laissé quelques ouvrages en allemand, entre autres l'*Histoire d'Espagne et de Portugal*, dans l'*Histoire universelle* d'après Guthrie, Liepsick, 1774, in-8°, t. 12. Il a traduit de l'espagnol en allemand, avec des notes, les ouvrages suivants : 1° *Histoire de la poésie espagnole*, par L.-J. Velazquez, Gottingen, 1769, in-8°; 2° *Voyages en Espagne*, par don Pedro Antonio de la Puente, ou *Lettres sur les choses les plus remarquables qui se trouvent dans ce royaume*, Leipsick, 1775, 1778, 2 vol. in-8°; 3° *Notices physiques et historiques sur l'Amérique méridionale et septentrionale*, par don Antonio de Ulloa, ibid., 1781, 2 vol. in-8°. G—Y.

DIGBY (Everard), gentilhomme anglais, tristement célèbre par la part qu'il prit à la conspiration des poudres. Son père, Everard Digby, recommandable par son savoir, avait publié divers ouvrages. Everard naquit en 1581. Élevé avec soin, mais confié à des prêtres catholiques que les circonstances avaient rendus ennemis du gouvernement, il eut le malheur de perdre son père à l'âge de 11 ans. Il fut présenté de bonne heure à la cour d'Élisabeth, s'y fit distinguer, et reçut plusieurs marques de la bienveillance de cette princesse. A l'avénement de Jacques Ier il se joignit à d'autres catholiques, qui allèrent rendre leurs devoirs à ce monarque. Il fut accueilli avec bonté et créé chevalier. Sa fortune, ses talents le faisaient regarder comme un homme dont la vie devait constamment être heureuse et tranquille; mais ses liaisons avec sir Thomas Tresham, catholique d'un zèle outré, furent la cause de sa perte. Celui-ci parvint à lui inspirer du mécontentement contre son roi, en lui peignant avec des couleurs fausses les traitements éprouvés par les catholiques, et lui donnant à entendre qu'ils seraient exposés à des persécutions encore plus violentes. Digby prêta l'oreille aux propositions de Robert Catesby lorsque celui-ci vint lui révéler, sous le serment du secret, le complot qui avait pour but de faire sauter par le moyen de la poudre les deux chambres du Parlement le jour où le roi y viendrait. Les conspirateurs avaient songé qu'après l'exécution de ce coup il fallait fomenter une insurrection et établir un gouvernement. Catesby dit à Digby que l'on comptait sur lui pour s'emparer de la personne de la princesse Élisabeth, alors absente de Londres, et que l'on devait proclamer reine. Digby consentit à tout avec empressement, et offrit 1,500 livres sterling pour fournir aux dépenses que devait entraîner l'exécution du complot, garda chez lui Guy Fauwkes, chargé de mettre le feu aux poudres; et comme le temps était pluvieux lorsque celui-ci retourna à Londres, il lui recommanda de bien veiller à ce que la poudre ne fût pas humide. Saisi avec plusieurs de ses complices dans le Staffordshire, où il avait déjà pris les armes, il fut amené à la tour de Londres. Il nia d'abord qu'il eût la moindre connaissance de la conspiration, ou de ceux qui y avaient trempé, à l'exception des personnes tuées ou prises avant son arrestation, et persista dans cette déclaration; mais lorsqu'il parut devant ses juges, le 27 janvier 1606, et qu'il s'entendit accuser de connaître la conspiration, et de l'avoir tenue secrète, enfin d'avoir agi de concert avec d'autres traîtres pris en rébellion ouverte, il se reconnut coupable, et chercha à excuser son crime sur l'intolérance dont on usait envers les catholiques, déclara qu'il était seul coupable, et qu'il devait seul supporter la peine. Quand on lui lut sa sentence de mort, il en parut très-affecté, et saluant très-profondément les juges, il leur dit : « Si quelqu'un de vous, messeigneurs, me disait « qu'il me pardonne, j'irais avec moins de chagrin « au supplice. — Que Dieu vous pardonne, répli- « quèrent les juges, nous vous pardonnons! » Le 30 il fut, avec d'autres conspirateurs, mené derrière l'église St-Paul, demanda pardon à Dieu, à la famille royale et à tout le parlement, et protesta que s'il eût su dans le principe qu'on le faisait tremper dans une si noire trahison, il n'eût pas hésité à la révéler, et prit le peuple à témoin qu'il mourait pénitent et repentant. Il fut, ainsi que ses complices, pendu, puis écartelé. Il laissa deux fils très-jeunes, Kenelm et Jean, et fit connaître son affection pour eux par un écrit très-pathétique, qu'il recommanda de leur communiquer quand ils seraient en âge de l'entendre. Tandis qu'il était dans la Tour, il avait écrit avec du jus de citron quelques notes sur des morceaux de papier, et pria les personnes qui avaient la permission de le venir voir de les remettre à sa femme. Ces notes furent conservées dans sa famille jusqu'en 1675, époque où on les trouva dans la maison de Charles Cornwallis, exécuteur testamentaire de Kenelm Digby; on les joignit ensuite aux papiers relatifs au complot papiste, qui furent imprimés en 1678. Le pre-

Digitized by Google

mier de ces fragments contenait les expressions suivantes : « Je dois vous dire que, si j'eusse cru « qu'il y avait le moindre péché dans la conspira- « tion, je n'y aurais pas participé pour tout au « monde. Le seul motif qui m'a entraîné à hasarder « ma fortune et ma vie a été le zèle de la reli- « gion. » E—s.

DIGBY (Kenelm), fils du précédent, né en 1603, n'avait que trois ans lorsqu'il perdit son père. On doit le compter dans le petit nombre d'hommes auxquels la nature a accordé cette brillante réunion des qualités physiques et morales qui éblouissent avant de convaincre, et qui commandent l'estime et l'admiration avant qu'on ait prouvé qu'on les mérite. Durant le cours de ses études, sa vaste mémoire et sa sagacité lui firent une telle réputation qu'on le compara à Pic-de-la-Mirandole. Dès son entrée dans le monde, l'ancienneté de sa noblesse, sa grande fortune, sa belle figure, la grâce et la dignité de son maintien, sa politesse prévenante, son éloquence naturelle, sa voix pleine et sonore, qui donnait du poids et une énergie singulière à tous ses discours, cette grande présence d'esprit qu'il puisait dans une juste confiance en lui-même, tout contribua à surprendre et à charmer ceux qui le fréquentaient, et à rendre ses succès rapides. On disait de lui que s'il était tombé des nues dans une partie quelconque du monde, il se serait fait respecter. Ses ennemis même étaient forcés de convenir de la justesse de cette remarque, mais ils ajoutaient : « pourvu qu'il ne restât pas plus de six semaines dans le même endroit. » Dès le commencement du règne de Charles Ier, Digby fut nommé gentilhomme de la chambre, commissaire de la marine et gouverneur de l'hôtel de la Trinité. En 1628, les Anglais ayant eu quelque altercation avec les Vénitiens et les Algériens, Digby équipa une escadre à ses propres frais et, avec l'autorisation du roi, il fit voile pour la Méditerranée et battit les deux puissances ennemies. Il avait été élevé dans la religion protestante, mais pendant un voyage qu'il fit en France, en 1636, il embrassa la foi catholique, qui était celle de ses pères. Alors il montra le zèle d'un nouveau converti, et le talent d'un habile et judicieux écrivain, dans deux écrits intitulés : *Conférences avec une dame sur le choix de la religion*, et *Correspondance entre lord George Digby et sir Kenelm Digby, concernant la religion*, Londres, 1651, in-12. Son attachement à la cause du roi le fit renfermer dans la prison de Winchester, par ordre du parlement. Il mit à profit le temps de sa captivité, et écrivit divers opuscules, entre autres une réfutation à la fois forte et polie du fameux ouvrage de Thomas Brown, intitulé : *Religio Medici*. Enfin, à la requête de la reine régente de France, il fut mis en liberté et passa sur le continent. On l'accueillit à la cour de France avec empressement, et tous les hommes de lettres recherchèrent sa société. Ce fut alors qu'il vit Descartes, qui, dit-on, le reconnut à sa seule conversation. Il eut avec ce grand philosophe divers entretiens, et publia peu après son propre système philosophique, contenu dans deux ouvrages en deux parties d'un même ouvrage, qu'il fit imprimer à Paris, en 1644, sous les titres suivants : *Traité de la nature des corps*, et *Traité où l'on expose les opérations et la nature de l'âme humaine, et d'après lesquelles l'immortalité des âmes raisonnables est démontrée*. Enfin, il publia encore, en 1651, un ouvrage intitulé : *Institutionum peripateticarum libri quinti, cum appendice theologica de origine mundi*. Lorsque le parti du roi eut été entièrement anéanti, Digby retourna en Angleterre pour tâcher de rentrer dans ses biens, mais le parlement lui ordonna de sortir du royaume, et le condamna à un bannissement perpétuel, sous peine de mort. Cette rigueur provenait de ce que son fils aîné avait pris part à l'insurrection royaliste de 1648, insurrection dont lord Holland était le chef, et dans laquelle le jeune Kenelm perdit la vie. Digby retourna en France, fut envoyé en Italie visiter plusieurs des cours de ce pays, reçu et considéré partout comme un homme d'un mérite extraordinaire. Lorsque Cromwell se fut emparé du pouvoir, Digby retourna encore en Angleterre, et continua d'y résider pendant la plus grande partie de l'année 1655. Le soin de ses affaires personnelles n'en était point l'unique motif; il avait formé le projet de réconcilier les catholiques avec le protectorat, à condition qu'ils obtiendraient le libre exercice de leur religion, et Cromwell, qui avait adopté le principe d'une tolérance universelle, n'était point opposé à l'exécution de ce projet. Digby parait à cette époque avoir obtenu sa confiance et même sa faveur. Une lettre qu'il écrivit au secrétaire Thurlon prouve qu'il n'épargnait pas, pour arriver à ce but, les plus humbles protestations d'attachement, tant il est vrai qu'il est difficile aux plus grands caractères de résister à l'ascendant du pouvoir souverain, lors même qu'il est exercé par un usurpateur. En 1656 et 1657, Digby résida dans le midi de la France, fréquentant la société des savants, devant lesquels il aimait à développer ses opinions sur divers points de philosophie. Dans une assemblée publique, à Montpellier, il lut *sur la guérison des blessures par la poudre de sympathie*, un discours qui fut publié en français (Paris, 1658 et 1730), in-8°, et ensuite traduit en anglais par Thomas White. Il passa en Allemagne les deux années suivantes, retourna à Paris en 1660, et en 1661 il était de retour en Angleterre, puisqu'il publia cette année un *Discours sur la végétation des plantes*, qu'il avait prononcé au collége de Gresham. Digby, après la restauration, se présenta à la cour, et il y fut reçu avec cette indulgente politesse dont on usa envers tous les royalistes qui, comme lui, par leurs complaisances envers l'usurpateur, avaient rendu leur fidélité douteuse. Mais il ne fut point employé, et il passa le reste de ses jours dans un studieux loisir, très-assidu aux assemblées de la société royale, qui venait d'être créée, et dont il était membre; rece-

Digitized by Google

vant chez lui les savants et se plaisant dans leur entretien. Il mourut de la pierre, à Londres, le 11 juin 1665. Dans ses divers écrits philosophiques, il a montré plus d'esprit et de savoir que de jugement et de génie. Il a partagé, en physique, toutes les erreurs de son temps : il explique tout par les corpuscules, les causes occultes, la fermentation, les émanations et les fluides. Une lettre d'Oldenburgh, secrétaire de la société royale, à Robert Boyle, prouve que Digby ajoutait foi à toutes les rêveries des alchimistes. Il entreprit de guérir toutes les blessures par le moyen d'une poudre sympathique. Ce fut le sujet d'un des discours dont nous avons rapporté le titre, dans lequel on trouve d'ailleurs des faits curieux. On dit aussi qu'il engagea Descartes à découvrir le moyen de prolonger indéfiniment la vie humaine. Il est même probable qu'il chercha lui-même à faire cette découverte. En effet, il avait épousé *Venetia Anastasia*, fille d'Edouard Stanley, célèbre par son étonnante beauté. Digby inventa, pour conserver les charmes de son épouse, un grand nombre de cosmétiques. Il essaya, pour le même objet, plusieurs expérience bizarres, et entre autres il ne lui laissa manger, pendant un certain temps, que des chapons nourris uniquement avec des vipères. Venetia Anastasia n'en mourut pas moins à la fleur de l'âge, et on conserve encore, en Angleterre, plusieurs portraits sculptés ou peints, de cette beauté accomplie. Le portrait de Kenelin Digby, gravé en taille-douce, se trouve à la tête du Catalogue des manuscrits des bibliothèques d'Angleterre et d'Irlande, publié par Edouard Bernard, Oxford, 1697, in-fol., parmi ceux des bienfaiteurs de la bibliothèque Bodleienne, à laquelle Digby avait donné, en 1634, 238 manuscrits précieux. Il ne laissa après lui qu'un seul fils, qui n'eut point d'enfant mâle, et avec lequel s'éteignit cette ancienne et illustre famille. W—n.

DIGBY (Jean), comte de Bristol, de la même famille que les précédents, naquit en 1580, et se fit connaître comme poëte dès l'âge de 15 ans. Au retour de ses voyages il fut présenté à Jacques Ier, dont il fixa bientôt l'attention par ses talents et sa fidélité. Ce monarque, qui l'avait nommé membre du conseil, voyant la mauvaise tournure que prenaient les affaires de l'électeur palatin, son gendre, envoya en 1620 Digby à l'archiduc Albert, à l'électeur de Bavière, et à l'empereur Ferdinand II, pour faire obtenir la paix à ce prince malheureux ; mais le roi de la Grande Bretagne jouissait de si peu de considération chez l'étranger, que les négociations de Digby furent inutiles. Le zèle de celui-ci ne le porta pas moins à avancer 10,000 livres sterling, de son propre argent, pour que les troupes auxiliaires anglaises de l'armée de Mansfeld, qui depuis longtemps ne touchaient pas de solde, fussent enfin payées. Des obstacles, qui s'accroissaient chaque jour, entravaient depuis cinq ans le mariage projeté entre Charles, prince de Galles, et l'infante d'Espagne, sœur de Philippe III, roi d'Espagne. Jacques, désirant le faire réussir, envoya en 1622, pour la seconde fois, à Madrid, Digby qu'il venait de créer comte de Bristol. La franchise, la prudence, l'esprit conciliant du négociateur, allaient faire réussir l'affaire, lorsque les inconséquences de Buckingham la firent échouer (*voy.* Buckingham). Cet insolent favori, indigné de ce que Bristol avait rendu au roi un compte trop fidèle de sa conduite en Espagne, le noircit dans l'esprit de ce prince. Jacques, fatigué des hauteurs de Buckingham, attendait avec impatience le retour de Bristol pour l'opposer à cet homme arrogant, et déposer ses chagrins dans son sein ; sa faiblesse le fit céder aux insinuations perfides de Buckingam. Il donna ordre d'arrêter Bristol quand il arriverait en Angleterre. Philippe découvrit toutes ces manœuvres à Bristol ; il lui offrit de grands avantages s'il voulait se fixer en Espagne. Bristol les refusa, représentant à ce prince qu'en les acceptant il donnerait prise aux calomnies de ses ennemis. Philippe insista pour qu'il acceptât au moins un don de 10,000 ducats, disant que ce serait un secret pour tout l'univers. Non, répondit l'Anglais, il sera connu de quelqu'un, du comte de Bristol, qui le révélera certainement. A peine débarqué en Angleterre, un ordre du roi l'envoya à la Tour, et bientôt après le relégua dans ses terres, en lui enjoignant de ne paraître ni à la cour, ni au parlement, jusqu'à ce qu'il eût répondu aux questions qui lui seraient adressées par les commissaires du conseil. Lorsqu'on lui eut donné connaissance des accusations intentées contre lui, il n'eut pas de peine à se justifier; mais il n'obtint ni sa liberté, ni la permission de se présenter devant le roi. Buckingham lui fit dire que cet honneur lui serait accordé quand il aurait consenti à s'avouer coupable des faits qu'on lui imputait. L'âme fière et élevée de Bristol lui fit refuser la faveur qu'on voulait lui vendre à un tel prix. Jacques ne put, malgré sa faiblesse, s'empêcher de dire à Buckingham que c'était une horrible tyrannie que de vouloir obliger un homme innocent à se déclarer coupable ; il ne fut pourtant pas en son pouvoir de parvenir à voir Bristol, parce que le prince de Galles et le favori s'opposaient constamment à cette entrevue. Rien de surprenant que Bristol n'obtînt pas justice lorsque Charles Ier fut monté sur le trône. Il demanda, en 1626, à être appelé au parlement avec les autres pairs. Comme il reçut en même temps sa lettre de convocation et une lettre du grand sceau qui lui en interdisait l'usage, il envoya à la chambre haute, avec la lettre du grand sceau, une seconde requête dans laquelle il exposait que cela s'était fait par le crédit de Buckingham, qui craignait que ses crimes ne fussent révélés, et finit par solliciter l'admission d'une accusation contre le favori. Le roi, choqué de cette hardiesse, fit accuser Bristol de haute trahison. Le comte sortit victorieux de cette lutte, que la cour n'osa pas continuer, parce qu'elle vit qu'elle tournerait à sa confusion. Rendu à la liberté et à l'exercice de ses droits, Bristol, que les procédés iniques

Digitized by Google

de Charles à son égard avaient révolté, se rangea parmi les mécontents du parlement. Ses talents le firent briller dans ce parti, dont les excès ne tardèrent pas à le dégoûter. Il devint un des plus zélés royalistes, donna des conseils vigoureux au roi, supporta pour lui les persécutions, la perte de sa fortune et l'exil, et mourut à Paris en 1653. On a du comte de Bristol divers morceaux de poésie, des traités politiques et des discours relatifs aux affaires du temps. Dans les premiers temps de son séjour à la cour, il traduisit du français l'ouvrage de Pierre Dumoulin, intitulé : *Défense de la foi catholique, contenue dans le livre du roi Jacques contre la réponse de Nicolas Coeffetau*, 1610. Il entreprit vraisemblablement cette tâche pénible, on peut même dire désagréable, à la demande de Jacques, et dans le dessein de gagner les bonnes grâces de ce monarque pédant. Cependant l'épître dédicatoire adressée à ce prince est signée par J. Sandford, chapelain du traducteur. E—s.

DIGBY (George), comte de Bristol, fils du précédent, naquit en 1612, à Madrid, selon quelques auteurs, et annonça de bonne heure les dispositions les plus heureuses. Lorsque son père fut envoyé prisonnier à la Tour, Digby présenta en sa faveur une pétition à la chambre des communes; l'air enfantin, la confiance modeste de ce jeune orateur, produisirent une impression avantageuse à sa cause, et tirent bien augurer de lui. Dans le parlement de 1640, la chaleur qu'il montra contre le roi, lui gagna la confiance des mécontents; ce qui le fit nommer un des sept commissaires chargés de rédiger l'accusation contre le comte de Strafford; mais il refusa de donner sa voix au bill d'*attainder*. La chambre des communes condamna au feu le discours véhément que Digby avait prononcé dans cette occasion : elle allait même l'expulser de son sein, lorsque le roi l'appela à la chambre haute. Le parti populaire ne pardonna jamais cette défection à Digby, qui de son côté manifesta contre lui le plus vif acharnement. La présence de Digby à la chambre haute y rendit de la vigueur au parti du roi, mais son caractère présomptueux et trop ardent y nuisit à la cause royale. Ce fut lui qui donna à Charles Ier le conseil imprudent de faire accuser de haute trahison six membres du parlement, démarche qui eut des suites si funestes pour ce malheureux prince. Voyant que la chambre haute désapprouvait cette mesure, il prononça un discours pour la blâmer, et dit en confidence à son voisin que le roi était perdu s'il ne découvrait pas ceux qui l'avaient engagé dans ce pas dangereux. Bien loin d'être abattu quand il vit toute la ville de Londres soulevée pour défendre les accusés, Digby, connaissant le lieu où ils s'étaient réfugiés, proposa au roi d'aller les saisir morts ou vifs. Ce parti violent fut rejeté. Le parlement, informé peu de temps après que Digby était à Kingston, sur la Tamise, avec 200 chevaux, supposa que c'était pour s'emparer de Portsmouth, et manda aux shérifs des comtés voisins d'assembler des troupes pour repousser les agressions des malveillants. La chambre haute manda à Digby de venir prendre sa place, il quitta le royaume et passa en Hollande. Les lettres qu'il écrivait de ce pays à ses amis furent interceptées, on les trouva remplies d'expressions si dures, si injurieuses, et de projets si violents contre le parlement, qu'il fut déclaré coupable de haute trahison. Il réussit à gagner le prince d'Orange à la cause de Charles Ier, et après être venu rendre compte à ce prince du succès de ses démarches, il retournait en Hollande déguisé en matelot, lorsqu'il fut pris par les vaisseaux du parlement. Conduit à Hull, dont le gouverneur était son ennemi mortel, il parvint par la confiance qu'il lui témoigna à l'engager dans le parti du roi. Dès que la guerre, qu'il avait toujours conseillée, eut éclaté, il arriva en Angleterre, leva un régiment de cavalerie à la tête duquel il combattit, le quitta ensuite et n'en prit pas moins part à toutes les actions de la guerre. Après la mort de Falkland, en 1643, il fut nommé secrétaire d'Etat; mais tous les officiers de l'armée avaient conçu pour lui une si grande aversion, qu'il renonça à cet emploi. Cependant le parlement, dans toutes les propositions d'accommodement qu'il envoyait au roi, en excluait formellement Digby, qui passa en Irlande, au moment où les succès des rebelles forçaient le prince de Galles de sortir de cette île. Après y avoir rendu quelques services au roi, il alla avec deux frégates à Jersey pour engager le prince à retourner en Irlande; il le trouva sourd à ses instances, et se rendit à Paris pour faire goûter ce projet à la reine Henriette. Ses manières insinuantes lui gagnèrent la confiance de Marie-Anne d'Autriche et du cardinal Mazarin; il la perdit ensuite à cause de ses liaisons avec les meneurs de la fronde, et en 1657 reçut ordre de sortir de France. Il se retira dans les Pays-Bas. Les agréments de sa conversation et ses connaissances en astrologie lui acquirent la faveur de don Juan d'Autriche, gouverneur de ces provinces. Après le rétablissement de Charles II, Digby, devenu comte de Bristol par la mort de son père, employa tous ses efforts pour introduire en Angleterre la religion catholique, qu'il avait embrassée dans son exil. Comme il prévoyait que le chancelier Clarendon s'opposerait à ce projet, il résolut de le perdre, et de l'accuser auprès du parlement. Charles II, que le comte de Bristol gouvernait, parce qu'il avait su se mettre bien dans l'esprit de ce prince en favorisant son goût pour les plaisirs, chercha, par égard pour Clarendon qui conservait sur lui un grand ascendant, à dissuader Bristol de ce dessein; celui-ci lui répondit d'un ton menaçant qu'il se repentirait de s'opposer ainsi à ses vues. La chambre haute ne vit dans la dénonciation faite par Bristol que l'acharnement d'un brouillon ambitieux. Peu de temps après elle donna ordre de l'arrêter, sur une lettre qu'il écrivit que la vie du roi était en danger, parce que le duc d'Yorck avait une garde. La fuite le déroba à ce danger. En 1673, il vota pour la loi du

Digitized by Google

test, disant qu'il le devait comme membre d'un parlement protestant, quoique sa qualité de catholique l'obligeât de voter différemment. Il mourut à Chelsea, en 1676, laissant la réputation d'un homme brave, hardi, doué de grands talents, fougueux et instruit, mais turbulent et inconséquent. On a de George Digby : 1° Des *Discours prononcés* au parlement et des *Lettres* relatives aux affaires politiques; 2° des *Lettres contre la religion catholique*, adressées à Kenelm Digby son cousin ; 3° *Elvire*, comédie. E—s.

DIGEON (J.-M.), orientaliste, né vers 1730, entra de bonne heure dans les jeunes de langues. Après avoir passé quarante ans dans diverses Échelles du Levant, où il remplit des fonctions diplomatiques, il revint à Paris et y fut nommé secrétaire interprète du roi au ministère des affaires étrangères. Il était membre correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Digeon est mort octogénaire en 1812. On a de lui : 1° *Nouveaux Contes turcs et arabes, précédés d'un Abrégé chronologique de l'histoire de la maison ottomane, et du gouvernement de l'Egypte, et suivi de plusieurs morceaux de poésie et de prose traduits de l'arabe et du turc*, Paris, 1781, 2 vol. in-12; on y trouve aussi la traduction du *Canounnameh*, ou édits du sultan Soliman pour la police de l'Egypte. Écrit sans prétention sous le rapport du style, cet ouvrage offre des détails historiques qu'on ne pourrait trouver ailleurs. L'auteur y a réuni une *Histoire des pachas d'Egypte jusqu'en* 1673. On lui reproche beaucoup de négligence dans les dates et dans la concordance des années de l'hégire avec celles de l'ère chrétienne; 2° *Principes du droit maritime de l'Europe*, traduit de l'italien d'Azuni, Paris, 1797, 2 vol. in-8° (*voy.* Azuni). Az—o.

DIGEON (le vicomte Alexandre-Elisabeth-Michel), né à Paris le 26 juin 1771, était fils d'un fermier général. Il entra au service le 1er janvier 1792 comme sous-lieutenant d'infanterie, passa le 10 mars suivant avec le même grade dans le 9e régiment de chasseurs à cheval, fut nommé capitaine dans le 19e de dragons en 1793, et bientôt chef d'escadron dans ce même corps. Plusieurs actions d'éclat lui valurent en 1802 le grade de colonel, qui lui fut donné sur le champ de bataille. Il organisa en Piémont le 26e régiment de chasseurs à cheval, se signala à la tête de ce corps à la bataille d'Austerlitz, et reçut la croix de commandant de la Légion d'honneur. Après les campagnes de Prusse et de Pologne de 1806 et de 1807, auxquelles il prit part, Digeon fut nommé général de brigade. Envoyé en Espagne en 1808, il se distingua le 23 novembre dans un combat livré au général Castaños. En 1812, on le nomma au commandement supérieur des provices de Cordova et de Jaen, et il honora son administration par des mesures pleines de sagesse et d'humanité. Abandonnés à leurs propres ressources, les troupes françaises qui se trouvaient en Espagne étaient obligées de frapper d'énormes contributions les provinces qu'elles parcouraient, et les chefs ajoutaient souvent encore au malheur de ces provinces par leur cupidité. Elles furent bientôt réduites à une telle pénurie que l'armée et les habitants se virent menacés en même temps de toutes les horreurs de la famine. Digeon engagea les officiers et les employés militaires à faire l'abandon d'une partie de leur traitement ; et, avec ces fonds, établit une société de bienfaisance qui, pendant plus de six mois, alimenta plusieurs milliers d'individus de la classe indigente. Ses soins ne se bornèrent pas là ; secondé par les autorités locales et par le clergé, il pourvut à l'avenir : par ses ordres, une grande quantité de pommes de terre furent plantées, et au mois de mars suivant, cette récolte anticipée éloigna les calamités qu'on pouvait encore craindre. L'abbé de Vienne, prêtre français émigré, et qui fut depuis chanoine de Notre-Dame de Paris, dirigea ces établissements de bienfaisance avec un zèle infatigable. En mars 1813, le général Digeon fut nommé général de division et chargé du commandement de toute la cavalerie et de la 1re division d'infanterie de l'armée placée sous les ordres du maréchal Suchet, jusqu'en février 1814. Il fut alors envoyé à l'armée de Lyon, où il commanda l'arrière-garde du corps d'Augereau. A la restauration, le roi le nomma chevalier de St-Louis, et l'employa comme inspecteur général dans les 6e, 7e et 19e divisions, pour surveiller la réorganisation de plusieurs corps de cavalerie. Il se trouvait à Nevers, quand il reçut la nouvelle du débarquement de Napoléon et l'ordre de se rendre à Lyon près du comte d'Artois. Après avoir fait de vains efforts pour maintenir les soldats dans l'obéissance, il suivit le maréchal Macdonald, lorsque les troupes l'eurent abandonné pour passer à Bonaparte. Le général Digeon refusa de servir le nouveau gouvernement; et, au second retour des Bourbons, il fut réinstallé dans son poste d'inspecteur général et ensuite rappelé près du comte d'Artois (depuis Charles X), en qualité d'aide de camp. Il eut le commandement de la division de cavalerie légère de la garde royale. Le 20 mars 1816, il reçut le titre de vicomte, et fut bientôt créé pair de France. Lorsqu'en 1823 le duc de Bellune, ministre de la guerre, dut se rendre sur les lieux pour découvrir quelles avaient été les causes du désastreux marché fait avec des fournisseurs pour les vivres destinés à l'armée d'Espagne, Digeon eut par intérim le portefeuille de la guerre. En 1824, il commanda l'armée d'occupation d'Espagne, et parvint à étouffer une tentative d'insurrection qui eut lieu à Tarifa. Ferdinand VII lui envoya alors le grand-cordon de St-Ferdinand. Il resta peu de temps à Madrid, revint en France, et mourut le 2 août 1826 dans sa terre de Ronquenx, près de Paris. Az—o.

DIGGES (Léonard), savant géomètre anglais du 16e siècle, né d'une famille ancienne, à Barham, dans le comté de Kent, mort vers l'année 1574. On a de lui les ouvrages suivants : 1° *Tectonicum, où l'on démontre en peu de mots la manière de mesurer exactement et de supputer promptement la grandeur*

Digitized by Google

de toutes sortes de terres, places, bois de charpente, pierres, les hauteurs, etc., 1556, in-4°; augmenté et réimprimé par Th. Digges, son fils, en 1592. Il en a paru une 3e édition en 1647, in-4°; 2° *Pantometria*, en 3 livres. C'est un traité de géométrie pratique, qui a été publié qu'après la mort de l'auteur, par les soins de son fils, en 1591, in-fol.; 3° *Pronostication perpétuelle et d'un usage certain, ou Règles choisies pour juger du temps par le soleil, la lune et les étoiles*, etc., 1555, 1556 et 1564, in-4°; réimprimée avec des corrections et additions, par Th. Digges, 1592, in-4°. X—s.

DIGGES (Thomas), fils du précédent, hérita du goût de son père pour les mathématiques, et profita si bien de ses leçons qu'il devint un des plus grands géomètres de son temps. Nommé commissaire général des troupes envoyées dans les Pays-Bas, par la reine Elisabeth, il se trouva à portée de s'instruire plus particulièrement dans la science des opérations militaires, et la plupart de ses ouvrages roulent sur l'application des mathématiques à l'art de la guerre. Il mourut en 1595. On a de lui, outre les additions dont il a enrichi les ouvrages de son père : 1° *Alæ sive Scalæ mathematicæ*, 1573, in-4°. Ce livre contient diverses démonstrations pour trouver les parallaxes d'une comète ou de tout autre corps céleste. 2° *Traité d'arithmétique militaire*, 1579, in-4°; 3° *Stratioticos, traité géométrique nécessaire au perfectionnement du soldat*, 1579, in-4°; réimprimé en 1590, avec des additions. Thomas Digges n'est auteur que de la dernière partie de ce traité; la première partie est l'ouvrage de son père. On trouve à la suite deux petits traités, dont l'un a pour but de justifier le comte de Leicester contre l'accusation d'avoir mal défendu la ville de Sluce, et dont l'autre a pour objet d'examiner *quels seraient les meilleurs moyens de repousser les troupes ennemies, si elles faisaient un jour une descente par mer dans le comté de Kent ou ailleurs*; 4° *Description complète des orbes célestes, suivant la doctrine des pythagoriciens*, imprimée à la suite de la *Pronostication perpétuelle*, de Léonard Digges, 1592, in-4°; 5° *Défense de l'Angleterre*, ou *Traité concernant l'invasion*, 1686; quelques ouvrages de peu d'étendue, et plusieurs autres qu'il n'a pas eu le temps de publier lui-même; nous ignorons s'il ont été imprimés après sa mort. X—s.

DIGGES (sir Dudley), fils de Thomas Digges, naquit en 1583, et s'appliqua principalement à l'étude de la législation. Le roi Jacques l'envoya en 1618, avec le titre d'ambassadeur, près de l'empereur de Russie. Elu membre du parlement convoqué par Jacques Ier à Westminster en 1621, il se montra assez opposé aux mesures de la cour pour mériter d'être rangé parmi ceux que le roi appelait des *esprits mal faits* (ill tempered). Il fut mis à la Tour, sous le règne de Charles Ier, pour la part active qu'il avait prise contre le duc de Buckingham; remis bientôt en liberté, il se distingua en différentes occasions dans la chambre des communes par ses talents et par son zèle pour défendre les priviléges de la nation. La cour, pour se l'attacher, lui donna, en 1636, la place de maître des rôles : mais il en jouit peu. Sa mort, arrivée la même année, fut regardée comme une calamitée publique, et fut peut-être, à cette époque, un bonheur pour lui. On a de lui : 1° *Défense du commerce*, 1615, in-4°; 2° *Discours concernant les droits et les priviléges du sujet, prononcé dans une conférence tenue à la sollicitation des lords par un comité des deux chambres du parlement, le 3 avril* 1628. Ce discours n'a été imprimé qu'après la mort de l'auteur, en 1642, in-4°. 3° Plusieurs discours insérés dans les recueils de Rushworth et dans le recueil intitulé : *Ephemeris parliamentaria*. 4° *le Parfait ambassadeur*, Londres, 1655, in-fol. C'est le recueil des lettres du lord Burleigh, de sir Fr. Walsingham, etc., à l'occasion des mariages projetés de la reine Elisabeth avec le duc d'Anjou en 1570, et avec le duc d'Alençon en 1581. Cet ouvrage a été traduit en français par Boulesteys de la Contie, sous le titre de *Mémoires et instructions pour les ambassadeurs*, Amsterdam, 1700 et 1717, 4 vol. in-12. On trouve à la fin les *Maximes politiques* de Walsingham, dont la traduction avait paru dès 1695, et parmi lesquelles le traducteur a inséré ses propres réflexions; ce qui, joint à l'incorrection du style, est probablement cause que cet ouvrage est peu estimé en France, tandis qu'il jouit d'une assez grande réputation en Angleterre. — Digges (Thomas), frère de Dudley, mort en 1635, était très-versé dans la connaissance des langues. Il a traduit de l'espagnol en anglais l'ouvrage de Gonzalo de Cespedes, intitulé : *Gérard ou l'Infortuné espagnol*, 1622, in-4°; et du latin en vers anglais, l'*Enlèvement de Proserpine*, de Claudien, 1607, in-4°. — Digges (Durley), fils de sir Dudley, mort en 1643, est auteur d'un ouvrage intitulé : *Illégitimité de la rébellion des sujets contre leur souverain, en quelque circonstance que ce soit, avec des réponses à toutes objections qui pourraient être faites*. Londres, 1643. E—s.

DIGNE. *Voyez* Le Digne.

DIGOINE *du Palais* (Ferdinand-Alphonse-Honoré, marquis de), membre de l'assemblée constituante, était né le 6 mai 1750, à Dunkerque, d'une très-ancienne famille du Charolais. Elève de l'école militaire, il servit dans l'artillerie, puis dans la cavalerie comme capitaine à la suite. Ayant pris un établissement en Bourgogne, il figura, dès 1781, aux états de cette province, dont il fut successivement rapporteur des requêtes, véricateur des titres et premier alcade. En 1789, député par la noblesse d'Autun aux états généraux, il fut élu l'un des secrétaires de son ordre, et continua pendant la durée de l'assemblée constituante à se signaler parmi les plus zélés défenseurs de la monarchie. La démission de Virieu (*voy.* ce nom) ayant, le 29 avril 1790, excité de violents débats, Digoine réclama plusieurs fois la parole, mais ne put l'obtenir. Dans la fameuse séance du 19 juin, il tenta vainement de faire revenir l'assemblée sur le décret d'enthousiasme qui supprimait les titres. A

Digitized by Google

l'époque de la fédération, il demanda que le roi fût prié de se mettre, comme chef du pouvoir exécutif, à la tête des fédérés. Il signa toutes les protestations contre le nouvel ordre de choses, et rejoignit l'armée des princes à Coblentz. Il fit la campagne de 1792 en qualité d'aide de camp du comte d'Artois, et lorsque l'armée eut été licenciée, il fut chargé, tant en Suisse qu'en France, de diverses missions qu'il remplit avec autant de bonheur que de zèle. A sa rentrée dans sa patrie en 1802, n'ayant pas retrouvé le moindre débris de sa fortune, il se vit contraint de solliciter une place qui lui permit d'élever sa famille, et fut heureux d'obtenir celle d'ingénieur en chef du cadastre dans le département de l'Ardèche, puis dans celui de Vaucluse, où le trouva la restauration. Nommé le 30 mai 1814 maréchal de camp, il fut mis à la retraite le 4 septembre 1815, et mourut à Versailles le 18 février 1832, sans avoir reçu la moindre faveur des princes auxquels il avait donné tant de preuves de dévouement. Il était décoré des ordres de St-Louis et de St-Lazare. Le marquis de Digoine a, dans le cours de sa longue carrière, publié diverses brochures politiques, la plupart anonymes, dont aucune n'a mérité de survivre à la circonstance qui l'avait fait naître, Barbier (*Dictionnaire des anonymes*, n° 21,815), d'après une lettre de M. Firmas-Périès, lui attribue la *Réfutation des mémoires du général Dumouriez*, Hambourg, 1794, 2 vol. in-8°; mais il n'est pas certain que Digoine soit l'auteur de cet ouvrage, devenu si rare que l'on en a cherché vainement un exemplaire dans les bibliothèques de Paris. W—s.

DIKMANN (Pierre), assesseur de la cour de justice de Jönköping, en Suède, s'occupa beaucoup de l'étude de l'ancienne langue gothique, et mourut en 1718. On a de lui : 1° *Remarques sur les monnaies des Sceo-Goths*, Stockholm, 1686; 2° *Antiquités ecclésiastiques des Sceo-Goths, depuis le paganisme jusqu'au règne de Gustave Ier*, Stockholm, 1704; 3° *Remarques historiques sur une grande partie des pierres runiques qui sont en Suède, relatives à l'histoire ancienne civile et ecclésiastique de ce pays*, 1723, in-4°; 4° *Remarques philologiques sur les noms de quelques villes et de quelques villages, tels que Sala*, etc.; imprimées dans le t. 2, n. 6, de la *Bibliothèque suédoise*. Il existe aussi de lui en manuscrit un *Lexique runique*, un *Specimen grammaticale Sceo-Gothicæ linguæ*, et un recueil pour servir à l'histoire ecclésiastique de Suède. Tous ces ouvrages sont remplis d'une érudition profonde, et annoncent ce que Dikmann eût fait s'il eût vécu plus longtemps, et s'il eût été plus riche. E—s.

DILAVEZ-PACHA fut fait grand vizir par le sultan Othman II, en 1620. Créature de Vinez-Effendi, le précepteur et le conseil de ce jeune prince, il se garda bien de s'opposer aux projets guerriers qu'il méditait, coopéra à l'invasion de la Pologne en 1621, quoiqu'il fût bien loin de l'approuver. Le mauvais succès de cette entreprise mal conçue amena la catastrophe du malheureux Othman; mais la mort du grand vizir précéda celle de son jeune maître. Dilavez partagea la haine que le sultan attirait sur lui, et le mécontentement, poussé jusqu'à la fureur, désigna le grand vizir pour une de ses premières victimes. La révolte de 1622 commença par l'attaque de son palais. Sa garde fit feu sur une multitude sans ordre, qui ne semblait qu'une populace ameutée : cette agression porta à son comble le désordre et la fureur des révoltés; on demanda à grands cris la tête de Dilavez, et ces sinistres vociférations le poursuivirent jusque dans le sérail où il s'était réfugié secrètement auprès de son maître. Ce n'est pas sans quelque admiration qu'on voit la fermeté et le dévouement de ce grand vizir dans ce péril imminent. Le peuple et les janissaires armés remplissaient les cours du sérail : des cris de mort et le nom de Dilavez se faisaient entendre de toutes parts; le grand vizir, assuré de sa perte, fit ouvrir les portes qui, jusque-là, étaient restées fermées : il se présenta aux rebelles suivi seulement de quelques chiaoux et du bostandji-bachi : à peine eut-il paru qu'il fut mis en pièces par ce peuple qu'il avait espéré pouvoir dissiper et faire rentrer dans le devoir par sa seule présence. Ce vizir, qui ne méritait pas son sort, dont le ministère fut sans éclat mais peut-être sans reproche, et dont la mort fut glorieuse, périt en 1622, et sa fin déplorable ne précéda que d'un jour le sort funeste du sultan son maître. S—y.

DILHERR (Jean-Michel), savant philologue et théologien protestant, naquit en 1604 à Themar, dans le comté d'Henneberg. Ses parents ayant perdu leur fortune, il se vit réduit, fort jeune, à servir en qualité de domestique à Leipsick, puis à corriger des épreuves pour les imprimeurs, et quelquefois à faire des vers pour subsister. A force de travail et par sa bonne conduite, il parvint à être nommé professeur d'éloquence à Iéna en 1631, d'histoire et de poésie en 1634, et de théologie en 1640. Il obtint ensuite la même chaire à Nuremberg, où il devint premier pasteur en 1646. Il y mourut le 8 avril 1669, bibliothécaire de cette ville, après avoir publié un très-grand nombre d'ouvrages, presque tous relatifs à la philologie sacrée et à la théologie morale : la plupart sont en allemand. On en peut voir le détail dans le *Dictionnaire* de Jöcher. Nous indiquerons seulement : 1° *Gnomologia ethica*, Nuremberg, 1660, in-12; 2° *Atrium linguæ sanctæ*, ibid., 1660, in-8° : la 2e partie de cette grammaire hébraïque parut la même année sous le titre de *Peristylium*. 3° *Commentatio de historia priscæ Germaniæ*, publié après sa mort, avec le traité de J.-H. Hagelgaus, *de Prisca Germanorum ætate*, Francfort, 1718, in-8°; 4° Ses 3 livres *Electorum*, Nuremberg, 1644, in-12; les deux 1ers avaient déjà paru à Iéna, 1633, in-12. C'est un recueil de notes philologiques, sans aucun ordre, qui expliquent un grand nombre de points obscurs de l'antiquité par divers

Digitized by Google

passages de la Bible ou de divers auteurs profanes. L'auteur y montre une grande connaissance du grec et de l'hébreu : quatre tables, qui terminent l'ouvrage, en facilitent les recherches. 5° *Dialogi philologici*, léna, 1661, in-12 ; 6° *Eclogæ sacræ novi Testamenti, syriacæ, græcæ, latinæ, adhibitis grammaticæ syriacæ rudimentis et manuali lexici syriaci*, léna, 1638 ; ibid., 1662, in-12 ; 7° *Rudimenta grammaticæ Syriacæ*, léna, 1637, in-8°. On lui doit aussi une édition augmentée et enrichie de notes de l'*Orthographia* de Juste-Lipse, sous le titre *Apparatus philologicus*, léna, 1632, in-12 ; Nuremberg, 1661. C. M. P.

DILLENIUS (Jean-Jacques), médecin allemand, l'un des plus savants botanistes du 18e siècle, né à Darmstadt en 1687. Son trisaïeul se nommait Dill et son bisaïeul Dillen ; mais sa famille s'étant consacrée aux sciences, elle latinisa son nom, suivant l'usage encore conservé de son temps dans le Nord, et malgré l'envie qu'il en avait, il ne put supprimer cette terminaison scientifique. Il fit ses études à l'université de Giessen où deux de ses parents se distinguaient, l'un comme premier médecin ou *poliater*, l'autre comme professeur de médecine. Dillenius se fit remarquer par son application à l'étude, en sorte que, très-jeune, il fut reçu docteur et membre de l'Académie des Curieux de la nature. Il ne tarda pas à enrichir les mémoires de cette société par ses productions, et publia, sous la forme épistolaire, deux dissertations dans lesquelles il fit pressentir le genre par lequel il devait s'illustrer. Ce fut en présentant des recherches sur la propagation des plantes en général, et en particulier sur les plus petites, surtout celles qui depuis Linné ont été connues sous le nom de cryptogames, telles que les mousses et les jungermanniées. Il donna aussi le caractère et la figure de plusieurs genres nouveaux, qui, quoique formés de plantes à fleurs apparentes et communes, avaient été négligées avant lui. Il y inséra aussi plusieurs observations sur l'usage des pétales et des étamines et sur le sexe des plantes ; elles étaient accompagnées de figures dessinées et gravées par lui-même ; c'étaient ses premiers essais dans un art où il devait s'illustrer ; enfin dans la Centurie 9, observation 43, il exposa les expériences qu'il avait faites sur l'opinm qu'il avait retiré du pavot d'Europe, et fit voir qu'il pouvait remplacer celui qu'on faisait venir de l'Orient. Après avoir ainsi préludé, il tenta de se faire connaître plus directement en publiant un ouvrage plus considérable ; mais il ne put trouver de libraire qui en voulût faire les frais ; il fut donc obligé d'y subvenir malgré la modicité de sa fortune, et ce livre parut sous ce titre : *Catalogus plantarum circa Giessam nascentium*, Francfort, 1719, in-8°. Les plantes y sont rangées suivant l'ordre des saisons où elles fleurissent. Il les réduisit en genres, dont il donna le caractère et la figure ; il réunit pareillement, dans un appendice, le caractère et la figure de tous les genres de plantes qui avaient été publiés depuis les *Institutiones rei herbariæ* de Tournefort, en sorte que c'était un supplément nécessaire à cet excellent ouvrage : les figures étaient dessinées et gravées par lui-même ; elles n'étaient encore que des essais, aussi ne peuvent-elles pas, du côté de l'exécution, entrer en comparaison avec les travaux d'Aubriet, qui ornent les *Institutiones*, mais elles suppléaient à ce qui leur manquait du côté du fini, par la fidélité des détails ; enfin dans une savante préface il passa en revue les différentes méthodes de botanique qui avaient été publiées jusqu'alors, et chercha à apprécier les avantages et les inconvénients de chacune d'elles, et en général il le fait avec beaucoup de discernement et d'impartialité. Cependant tout le monde ne partagera pas son avis lorsqu'il met la méthode de Ralfort au-dessus de celle de Tournefort, et quand cela serait vrai au fond, ce que nous n'accordons pas, il faudrait considérer que l'auteur anglais a perfectionné la sienne d'après celle de son digne émule. Dillen déprécie aussi beaucoup trop la méthode de Rivin. Cet auteur, qui vivait encore et dans un âge fort avancé, supporta impatiemment cette attaque faite par un jeune homme encore peu connu ; il lui répondit fort durement : Dillen lui répliqua sur le même ton. Il ne paraît pas que les succès de Dillen aient influé sur sa fortune ; elle était très-médiocre, et il ne pouvait espérer d'obtenir en Allemagne une indépendance qui lui permît de se livrer exclusivement à ses occupations simplement scientifiques, ce qui le détermina à écouter les propositions que lui faisait Guillaume Sherard pour l'engager à venir s'établir en Angleterre : c'était un riche particulier, amateur passionné de la botanique, qui, sans avoir rien publié par lui-même, peut être regardé comme un de ceux qui ont le plus contribué à ses progrès, à cette époque, par les encouragements qu'il donnait à tous ceux qui la cultivaient, de quelque pays qu'ils fussent. Dillen était en correspondance suivie avec lui, et à sa persuasion il arriva à Londres au mois d'août 1721. A peine fut-il débarqué qu'un libraire le chargea de donner une nouvelle édition du *Synopsis plantarum Angliæ*. Dillen s'en chargea d'autant plus volontiers que cela lui donnait une occasion de continuer ses recherches sur les plantes cryptogames, parce que, devant intercaler, dans le travail de son prédécesseur, les découvertes qu'on avait faites depuis lui, c'était principalement dans ce genre qu'elles étaient le plus nombreuses ; et il entra à ce sujet en communication avec tous ceux qui cultivaient la botanique en Angleterre, et qui s'empressèrent de lui fournir les matériaux qu'ils avaient recueillis. Il enrichit cette édition de plusieurs planches dessinées et gravées par lui-même ; elle parut en 1724, 1 vol. in-8°, avec 14 planches, et ornée d'un portrait de Ray ; elle lui attira une attaque très-vive d'un nommé Threlkel, qui publia aussi un *Synopsis plantarum Angliæ*, 1718. Cet auteur reprocha fort durement à Dillenius, d'un côté d'avoir négligé beaucoup d'espèces, et de l'autre d'avoir mis beaucoup de variétés au

Digitized by Google

nombre des espèces. Il méprisa ces grossièretés et se contenta, dans une lettre restée manuscrite, de faire voir qu'une seule plante d'Italie lui avait échappé ; mais cependant ayant reconnu par la suite un assez grand nombre de plantes nouvelles, soit par ses propres recherches, soit par celles de ses amis, il se proposait de faire une nouvelle édition, dans laquelle il voulait insérer les noms bretons des plantes qu'il s'était plu à recueillir : c'était le fruit des courses qu'il avait faites dans les différents cantons de l'Angleterre, surtout dans le pays de Galles ; mais ses autres occupations l'empêchèrent de mettre ce projet à exécution. Il résidait habituellement à Londres, chez le consul Guillaume Shérard, ou bien chez son frère Jacques Shérard, à sa campagne d'Eltham dans le comté de Kent ; là, excité par la nombreuse collection de plantes vivantes que ce riche amateur entretenait avec beaucoup de soins, il entreprit de décrire, dessiner et graver les plus remarquables ; il commença ce travail dès 1724 ; mais comme il n'y travaillait que dans ses moments de loisir, il ne parut qu'en 1732, sous ce titre : *Hortus Elthamensis*. C'était un des plus magnifiques ouvrages qui eussent été exécutés jusqu'alors. Cependant les amateurs de gravure n'y trouvent pas encore toute l'élégance qu'un artiste de profession y eût mis ; mais le botaniste admira la fidélité avec laquelle le port des plantes avait été saisi, et l'exactitude qui se trouvait dans les plus petits détails. Quant au texte il n'y eut qu'une voix sur son compte, on regarda les descriptions qu'il contenait comme les plus complètes qui eussent encore paru ; elles étaient accompagnées de discussions profondes sur la distinction de quelques espèces douteuses et d'une synonymie très-exacte ; cependant on lui reproche de n'avoir pas cité des centuries de Martyn, qui avaient paru trois ou quatre ans avant son ouvrage. Il y établit plusieurs genres, fit connaître plus de 160 plantes entièrement nouvelles, la plupart exotiques ; de plus il donna la suite complète des espèces connues alors de quelques genres remarquables, telles que les mesembryanthèmes, en sorte que c'est leur monographie complète. Cette publication assurait déjà une place distinguée à Dillenius parmi tous ceux qui cultivaient la botanique, mais son dernier ouvrage mit le comble à sa réputation : c'est l'*Historia muscorum*, traité le plus complet qui eût été publié sur une partie du règne végétal. Il y joignit aussi quelques fougères et même des plantes reconnues maintenant comme ayant des fleurs distinctes, mais il ne donne pas la classe complète des cryptogames. Dans les descriptions il suivit une marche uniforme, qui consistait à réunir sur chaque espèce tout ce qui pouvait compléter son histoire. Dans les figures, qui forment 85 planches, il se surpassa comme dessinateur et comme graveur, si bien qu'en représentant des plantes qui, par leur petitesse, échappent souvent à l'œil, il en exprima avec tant de netteté les plus petits détails, qu'il eut rarement besoin de les représenter grossies par le moyen d'un verre. C'est de cette manière qu'il a décrit et figuré près de 1,000 plantes, dont près de la moitié avait échappé aux recherches de ses prédécesseurs. Linné les réduisit à 600, en reléguant un grand nombre d'entre elles parmi les variétés ; mais depuis on les a rétablies presque toutes. Cet ouvrage était un modèle qui devait être entre les mains de tous les botanistes ; cependant, malgré l'extrême modicité de son prix d'une guinée, quoiqu'il ne fût tiré qu'à 250 exemplaires, il eut peu de débit. Dillenius voulut faire passer l'édition en Hollande, mais le bâtiment sur lequel elle était, périt, et il ne se trouva plus que le petit nombre d'exemplaires qui avaient été débités en Angleterre, aussi sont-ils devenus d'un prix excessif ; heureusement que les planches étaient restées en Angleterre, et qu'un libraire, Jean Millan, en donna une édition en 1768, avec deux simples catalogues de leurs noms, l'un en latin et l'autre en anglais, et une courte notice sur leur pays natal. Giseke a publié la concordance des noms de Dillenius avec ceux de Linné, il l'a réuni avec un travail du même genre qu'il a exécuté sur Pluckenet. Il a paru en 1779. Vaillant et Micheli avaient déjà fait connaître, avec beaucoup de précision, un grand nombre de ces plantes, et Micheli avait déjà tenté de les ramener à des genres ; mais Dillenius réunissant leurs travaux les surpassa encore, et fit leur nomenclature en perfectionnant leurs genres. La plupart furent adoptés par Linné, et subsistèrent jusqu'à ce que Hedwig vint, au grand étonnement des savants, donner une face entièrement nouvelle à cette partie du règne végétal, en constatant, par des expériences nombreuses, que ce que Dillenius et après lui Linné avaient pris pour les fleurs mâles étaient les femelles, *et vice versa*. Mais malgré cela l'histoire des mousses est restée un ouvrage fondamental et qui sera toujours consulté. Il paraît que Dillenius avait préparé un travail semblable sur les champignons, et on voit par une de ses lettres, restées manuscrites, que dès son arrivée en Angleterre il s'occupait à les dessiner ; mais ils n'ont pas paru, ainsi que beaucoup d'autres travaux. Il resta attaché à la maison des Sherard jusqu'à la mort de Guillaume. Il paraît que celui-ci fonda, par son testament, une chaire de professeur de botanique, à Oxford, en faveur de Dillenius. De là vient le titre de *Sherardianus professor*, qu'il prit. Mais il ne paraît pas, que malgré la publication de ses ouvrages et la générosité vantée des Sherard, il ait jamais joui d'une grande aisance. Il fut lié avec les principaux botanistes de son temps, surtout avec Haller. Leur intimité était d'autant plus grande, qu'ils s'accordaient très-bien dans leur manière d'envisager la science. Il n'en fut pas de même avec Linné. Celui-ci se présenta à Dillenius avec une lettre de recommandation de Boërhaave. Mais Dillenius, entraîné par les habitudes dans lesquelles il avait vieilli, ne goûta pas les changements nombreux que le naturaliste suédois

Digitized by Google

dois cherchait à introduire dans la science. Cependant il sut apprécier ses talents, et il cita avec les éloges qu'ils méritaient, le *Flora Laponica* et l'*Hortus Cliffortianus*. De son côté, Linné a été un de ceux qui ont le plus fait valoir les travaux de Dillenius. Il lui dédia ses *Critica botanica*; et, depuis, il consacra à sa mémoire, sous le nom de *Dillenia*, un genre nouveau qui renferme des arbres de l'Inde, également remarquables par la beauté de leurs fleurs et par la suavité des odeurs qu'elles répandent. Ce genre fait partie de la superbe famille des magnoliacées. Quoique d'un caractère doux et extrêmement modeste, Dillen se livrait peu aux charmes de la société, et il évitait surtout les nouvelles connaissances. Son application au travail lui faisait préférer son cabinet au tumulte du grand monde; aussi avait-il recueilli un grand nombre de matériaux, et il n'y en a que la plus petite partie qui ait paru. Il s'était beaucoup occupé, à la sollicitation de Sherard, de la continuation du *Pinax* de Gaspard Bauhin, et dès 1727, il mandait à un de ses amis, que dans cette intention il avait examiné tous les auteurs de botanique, mais désespérant de jamais pouvoir l'exécuter lui-même, il engagea Haller à s'en charger. Il avait de commun avec ce grand naturaliste un embonpoint excessif. Cet embonpoint devint tel, qu'il ne pouvait plus se livrer aux excursions botaniques; la vie sédentaire qu'il fut obligé de mener contribua beaucoup à abréger ses jours. Il fut frappé d'apoplexie, et mourut à Oxford, le 2 avril 1747, à 60 ans. Il existe dans la galerie d'Oxford un portrait de ce savant, mais il n'a pas été gravé. — Dillen (Juste-Frédéric), né à Giessen, où il mourut en 1720, fut professeur de médecine dans cette ville. Il n'a publié que des *Observations*, communiquées à l'Académie des Curieux de la nature, dont il était membre. — Dillen (Philippe-Everard), de la même famille que les deux précédents, médecin pensionnaire de la ville de Giessen, a aussi communiqué des *Observations* à cette Académie. D—P—s.

DILLON (Wentworth). *Voyez* Roscommon.

DILLON (Arthur, comte), naquit en Irlande, dans le comté de Roscommon, en 1670. Il était le troisième fils de Théobald lord Dillon, pair d'Irlande, septième vicomte de Castello-Gallen. Théobald épousa vivement la cause de Jacques II, lors de la révolution de 1688, et, guerrier en même temps que législateur, se distingua sur le champ de bataille, comme lieutenant-colonel du régiment des gardes, commandé par son cousin le comte de Clanricard. Il fut mis hors la loi en 1690, par suite de son dévouement à l'infortuné monarque, et Marie Talbot, son épouse, fut tuée l'année suivante par la seconde bombe que le roi Guillaume fit jeter dans Limerick. Henri, second fils de Théobald, et qui devint l'aîné, représenta d'abord le comté de West-Meath, dans ce qu'on a appelé le parlement du roi Jacques, tenu à Dublin le 7 mai 1689. La même année le vit lord-lieutenant du comté de Roscommon, gouverneur de Gallway, et colonel d'un régiment d'infanterie, que son père avait levé à ses frais dans ses vastes domaines. La querelle n'étant pas encore terminée en 1690, et Louis XIV voulant avoir des troupes irlandaises en France, pour remplacer les troupes françaises envoyées à Jacques II, en Irlande, le régiment Dillon fut un des premiers destinés à l'échange. Lord Théobald résolut alors de garder en Irlande son fils aîné, pour y recouvrer son rang si le prince d'Orange l'emportait, et d'envoyer en France Arthur son cadet, pour y faire son chemin dans la carrière militaire, et y suivre les chances de la destinée du roi Jacques, si ce prince était encore obligé d'y chercher un asile. Arthur Dillon, quoique âgé seulement de vingt ans, fut donc mis à la tête du régiment qu'avait commandé jusque-là Henri. Le lord Théobald avait cinq neveux d'une sœur qu'il aimait beaucoup, veuve alors de Thomas Lally, ci-devant O-Mul Lally, chef d'un ancien clan irlandais et baron titulaire de Tollen Lally, dans le comté de Gallway. Il retint le plus jeune de ces neveux pour garder de même le bien de sa famille, et voulut que les quatre autres passassent en France, avec son fils Arthur. Ils avaient levé des compagnies franches pour le service du roi Jacques. Il en fit le noyau d'un second bataillon qu'il ajouta au régiment Dillon. Tous débarquèrent à Brest dans les premiers jours du mois de mai 1690, et par un brevet daté du 1er juin, Arthur Dillon fut nommé colonel-propriétaire du régiment de son nom, et James Lally commandant du second bataillon, avec rang de colonel. Celui-ci fut tué dès l'année suivante, pendant le blocus de Montmélian. Arthur Dillon, que la plus brillante valeur précipita sans cesse dans les plus grands périls, et qui, vers la fin de sa vie, comptait près de cinquante siéges, batailles ou affaires dans lesquelles il avait couru des dangers, ne reçut jamais une blessure : on pourrait dire qu'à cet égard il épuisa le bonheur de sa famille. Son avancement fut rapide, et il gagna chaque grade hors de ligne, par une action d'éclat. Brigadier à trente-deux ans, maréchal de camp à trente-quatre, lieutenant général à trente-six, il fit les campagnes de Noailles et de Vendôme, en Espagne; de Villeroi, en Allemagne; du duc de Vendôme et du Grand-Prieur, en Italie. Il se couvrit de gloire à la défense de Moscolino, et en décidant, avec le marquis de St-Patern, la victoire de Castiglione, en 1706. Employé sous le maréchal de Tessé, en 1707, sous le maréchal de Villars, en 1708, sous le maréchal de Berwick, en 1709, il commandait en chef, cette dernière année, un corps de troupes près de Briançon; ayant appris que le général Rehbinder marchait pour le surprendre, il alla au-devant de lui, et quoi qu'inférieur en nombre, le culbuta et le poursuivit jusqu'au mont Genèvre, après lui avoir tué presque le tiers de son monde. En 1713, le comte Dillon fit le siége de Kaiserslautern et s'en empara; il enleva de vive force le château de Wolfstein. Sa dernière campagne fut celle de l'année suivante. Il servit au siége de Lan-

Digitized by Google

dau, de Fribourg, et à celui de Barcelonne, que le maréchal de Berwick emporta d'assaut. Au mois de mai 1730, âgé de soixante ans, il ne songea plus qu'à la retraite, et se démit de son régiment en faveur de son fils aîné. Soldat valeureux, grand officier, le général Arthur Dillon était en même temps le meilleur et le plus respectable des hommes. Bon mari, bon père, bon ami; instruit, sans ostentation, gai, sans malice; religieux et surtout charitable, il offrit à sa nombreuse famille le modèle de toutes les vertus. Aussi modeste que méritant, juste appréciateur des choses, et trop noble pour être vain, il déclina respectueusement les honneurs d'une nouvelle pairie supérieure à celle de son frère, dont Jacques II lui remit la patente à St-Germain. Il tenait de la beauté de son sang. On savait que plus d'une fois, dans ses campagnes, il avait joint à la conquête de ses armes des conquêtes d'un autre genre, et qu'il n'avait pas toujours été à l'abri des impressions qu'il faisait naître. Il permettait quelquefois à ses amis intimes de l'en plaisanter doucement, et alors il répondait avec un mélange de réserve et de candeur, de sensibilité naturelle et de repentir chrétien, qui était tout à fait piquant. Sur ses voyages, ses guerres, et sur les intérêts politiques dont il avait été chargé, nous avons possédé de lui des mémoires et des correspondances précieuses, que nous nous étions bien promis de mettre en ordre et en lumière, mais qui nous ont été dérobés, comme tant d'autres, pendant la révolution. Le général, comte Dillon, avait épousé Christiana Sheldon, fille d'honneur de la reine d'Angleterre, nièce du général Dominique Sheldon, officier de la plus grande distinction, et qui avait passé en France en 1681, colonel du régiment du Roi, cavalerie. Cette femme, donée de toutes les vertus de son sexe, eut la douleur de survivre vingt-quatre ans à son époux, qu'elle ne cessa de regretter. Elle mourut le 5 août 1757, dans le couvent des Dames-Anglaises, où elle s'était retirée aussitôt que ses enfants n'avaient plus eu besoin d'elle. Le général Dillon était mort dans le château royal de St-Germain-en-Laye, le 5 février 1733, laissant, de son heureux mariage, cinq fils et quatre filles. Il avait distingué de bonne heure, parmi ses fils, Jacques, chevalier de Malte, qui périt si glorieusement depuis, à la tête de son régiment, dans les plaines de Fontenoi; Edouard, qui devait remplacer son frère et mourir à Lanfeld comme lui à Fontenoi. Arthur, qui devait un jour remplir les premières places de l'Église et présider avec tant d'éclat tantôt les états d'une grande province, tantôt le clergé de France tout entier (1), était encore trop jeune, lors de la mort de son père, pour que celui-ci pût prévoir la destinée brillante de cet enfant. Parmi ses filles, le comte Dillon affectionnait particulièrement l'aînée de toutes, Marie-Elisabeth Dillon, qui, en effet, devait retracer toutes les vertus morales de son père, et qui, par la force de son âme et le charme de son esprit, par la constance et la pureté de ses affections, par son héroïque fidélité à la voix du sang et de l'amitié dans les plus cruelles épreuves (*voy.* Lally), mérita de vivre et de mourir environnée d'intérêt, d'admiration, de respects, et des plus tendres comme des plus justes sentiments. — Nous avons vu le petit-fils du général Dillon, appelé comme lui, le comte Arthur, colonel en naissant, le 3 septembre 1750; employé dans les îles avec son régiment, en 1777; contribuant puissamment à la prise de la Grenade, de St-Eustache, de Tabago, de St-Christophe, et gouverneur de cette dernière île, après avoir fait sa retraite de Savannah. Un témoignage bien flatteur lui fut rendu publiquement par le célèbre lord Thurlow, grand chancelier d'Angleterre. Lorsque la paix eut restitué St-Christophe à ses anciens maîtres, le comte Dillon fit un voyage à Londres, et le jour de sa présentation à la cour, le chancelier, traversant le cercle pour aller droit à lui, lui adressa ces mots : « M. le comte, nous vous connaissions « bien pour un brave et habile militaire, mais nous « ne vous savions pas si bon jurisconsulte. Nous « avons revu et confirmé tous vos jugements et « toutes vos ordonnances. » De retour en France, le comte Dillon eut la promesse du gouvernement de la Martinique, mais dut passer d'abord par celui de Tabago. Après y avoir resté trois ans, il fut nommé député aux états généraux de 1789, y défendit constamment les intérêts des colonies, et trouva que la couronne défendait trop peu les siens. Choisi en 1792, d'après sa réputation militaire, pour commander un corps d'armée, il combattit avec succès dans les plaines de Champagne et dans la forêt d'Argone. Plus guerrier que politique, ne pouvant ni résister à l'attrait de la gloire militaire, ni supporter le gouvernement pour lequel il se battait, agité tantôt par la haine d'une invasion étrangère et tantôt par la douleur de la monarchie renversée, il devint impossible que sa conduite ne se ressentît pas de la contradiction des principes et des sentiments qui le dominaient tour à tour. Il fut rappelé, destitué, emprisonné; et le 14 avril 1794, il périt sur l'échafaud révolutionnaire, après avoir crié *Vive le roi*, d'une voix aussi forte que s'il eût commandé une évolution militaire. Il est incontestable que ce sentiment avait toujours été au fond de son cœur, et il devait y être. On a de A. Dillon 1° *Compte rendu au ministre de la guerre, suivi de pièces justificatives, et contenant des détails militaires dont la connaissance est nécessaire pour apprécier la partie la plus intéressante de la mémorable campagne de* 1792, Paris, 1792, in-8° de 108 p.; 2° *Exposition des principaux événements qui ont eu le plus d'influence sur la révolution française*, ibid., 1792, in-8°. L. T—L.

(1) Arthur Richard Dillon, successivement évêque d'Evreux, archevêque de Toulouse, puis de Narbonne, président ne des états de Languedoc, commandeur de l'ordre du St-Esprit, deux fois membre de l'assemblée des notables et deux fois président de l'assemblée du clergé.

DILLON (Jean-Talbot), chevalier anglais, parcourut dans le 18e siècle plusieurs parties du con-

Digitized by Google

tinent européen. Il résida plusieurs années à Vienne en Autriche, y jouit de la faveur de deux empereurs d'Allemagne, et fut créé baron du St-Empire. A son retour d'Italie en 1778, il fit un troisième voyage en Espagne, et traversa tout ce royaume, où il avait précédemment connu plusieurs personnes distinguées par leurs dignités et leur savoir, et s'était familiarisé avec la langue et les usages du pays. A son arrivée à Madrid, le livre de G. Bowles (*voy.* Bowles) lui tomba entre les mains. Il le prit pour guide principal dans l'ouvrage qu'il projetait, persuadé que c'était celui qui donnait le plus de lumière sur l'histoire naturelle de ce pays, si peu connu sous ce rapport. Lorsqu'il fut de retour en Angleterre, il alla finir son ouvrage à Birmingham, et le publia en anglais sous ce titre : *Voyage en Espagne, destiné à éclaircir l'histoire naturelle et la géographie physique de ce royaume, dans une suite de lettres renfermant les sujets les plus intéressants contenus dans les mémoires de don Guillermo Bowles et autres écrivains espagnols, entremêlé d'anecdotes historiques, et orné de planches, avec des notes et des observations relatives aux arts et aux améliorations modernes, écrit durant un voyage récent dans ce royaume*, Londres, 1780, 1 vol. in-4°. Dillon, en insérant dans son livre la plupart des observations et des remarques de Bowles, les a mises dans un meilleur ordre. Il divise son ouvrage en deux parties; la première comprend le voyage à Madrid par la Navarre. Il décrit à ce sujet le nord de l'Espagne, et fait connaître plusieurs choses remarquables en Aragon, en Biscaye, en Castille; dans la seconde il part de Madrid, traverse les provinces d'Estramadoure, d'Andalousie, de Grenade, de Murcie, de Valence, de Catalogne. Quand son opinion diffère de celle de Bowles, il l'indique dans une note. Il a aussi puisé dans les ouvrages de Pouz, d'Ortega, de Quer, etc. Les observations sur l'histoire et les antiquités lui appartiennent en propre. Les planches qui ornent cet ouvrage sont bien gravées et très-exactes. Dillon mourut au mois de mars 1806. E—s.

DILLON-LEE (Charles, lord-vicomte de), pair d'Angleterre, né à Brunswick en Irlande, le 6 novembre 1745, était l'aîné des petits-fils d'Arthur, comte de Dillon (*voy.* ce nom plus haut), qui suivit le roi Jacques II en France. Sa famille d'une très-ancienne noblesse, possédant des biens immenses en Irlande, y exerçait une grande influence, et, attachée au parti des Stuarts, elle professait la religion catholique; mais le vicomte Charles l'abjura pour entrer au parlement, et il y soutint le gouvernement dans toutes les mesures contraires aux catholiques. Il appuya aussi vivement le projet de réunion de l'Irlande à la Grande-Bretagne. Marié en 1776 à lady Henriette Mulgrave, il en eut un fils et une fille. Après la mort de cette première femme, il épousa une comédienne française, dont il eut plusieurs enfants. C'est ainsi qu'après avoir renoncé d'abord aux principes religieux et politiques de sa famille, il renonça plus tard aux traditions de l'aristocratie en se mésalliant. Il mourut à Bruxelles, en 1814. Az—o.

DILLON (Théobald), frère puîné du précédent (1), entra fort jeune au service de France, et parut avec de grands avantages à la cour de Versailles. Nommé mestre de camp propriétaire du régiment de son nom le 13 avril 1780, il fut élevé au grade de brigadier, puis à celui de maréchal de camp le 13 juin 1783. Quels que fussent les motifs que Théobald Dillon eût d'être attaché à la cour, il se montra d'abord partisan de la révolution, et fut employé en 1792 sur la frontière de Flandre dans l'armée commandée par le maréchal de Rochambeau. Deux plans de campagne avaient été proposés : l'un, concerté en conseil avec Rochambeau et Lafayette, était conçu dans le but d'une guerre défensive; l'autre, inspiré par les Girondins et improvisé à la hâte par Dumouriez, avait pour but un système de guerre offensive : celui-ci prévalut; et dès lors Rochambeau, comme il le dit lui-même dans son rapport du 29 avril, ne fut plus que le simple exécuteur des ordres du roi, ordres qui lui étaient transmis par de Grave et Dumouriez. Théobald Dillon fut victime de la désunion des généraux et de l'indiscipline des troupes, excitée par les discussions élevées sur le principe de l'obéissance passive. Dans le mois d'avril, étant à Lille, il reçut l'ordre de marcher sur Tournai avec dix escadrons, six bataillons et six pièces de canon; et, d'après ses instructions, il devait éviter toute espèce de combat. Cependant, à moitié chemin, il rencontra une division ennemie, qui s'ébranla pour l'attaquer. Obéissant aux ordres qu'il avait reçus, et se rappelant d'ailleurs les symptômes d'insurrection qu'il avait remarqués parmi ses soldats, il donna l'ordre de la retraite, se faisant couvrir par ses escadrons. Ceux-ci, attribuant à la trahison cet acte de prudence, effrayés de quelques coups de canon, prennent la fuite et se jettent sur les colonnes d'infanterie, en criant : *Sauve qui peut, nous sommes trahis!* Le plus grand désordre se manifeste aussitôt parmi les troupes; elles abandonnent à l'ennemi quatre pièces de canon avec leurs caissons et se précipitent pêle-mêle sur la route de Lille. Ce fut alors qu'un soldat furieux tira sur le général Dillon un coup de pistolet qui le blessa grièvement, et que, placé sur une voiture, il fut massacré à coups de sabre. Le colonel du génie Berthois, son chef d'état-major, et six prisonniers de guerre tyroliens furent pendus. Les cadavres sanglants de ces malheureux, ainsi que celui de Dillon, après avoir été indignement traînés dans les rues de Lille, furent jetés sur un bûcher et livrés aux flammes au milieu de la place publique. Cet événement annoncé à l'assemblée législative en même temps que l'é-

(1) Un autre frère, Arthur Dillon, périt sur l'échafaud révolutionnaire en 1794. Sa veuve, cousine de l'impératrice Joséphine, est morte à Paris en 1816. Elle avait eu, d'un premier mariage avec le comte de La Touche, une fille qui épousa le duc de Fitz-James et mourut très-jeune. Mademoiselle de Dillon, sa fille du second lit, fut mariée au général Bertrand et le suivit à Ste-Hélène où il resta jusqu'à la mort de Napoléon.

Digitized by Google

chec subi par le général Biron près de Valenciennes, souleva l'indignation de toute la France. Le frère de Dillon ayant demandé la punition des assassins, cette demande donna lieu dans l'assemblée à une vive discussion. Les Feuillants, protecteurs de Rochambeau, accusant les Girondins d'avoir préféré une guerre révolutionnaire à une guerre constitutionnelle, leur reprochaient d'avoir si bien réussi dans leurs prédications d'insubordination et de révolte, qu'il était désormais impossible de rien faire des soldats. Les Girondins imputaient à Rochambeau d'avoir mal exécuté les ordres du ministère. Plusieurs orateurs (*voy.* CARNOT) parlèrent contre les assassins de Dillon et demandèrent qu'on les mît en jugement : cependant, quoiqu'il paraisse que le nommé Vasseur, l'un d'eux, ait été condamné à mort par le jury de Douai, il n'est pas certain que cette condamnation ait été exécutée. L'assemblée législative écarta par un ajournement la motion faite d'ériger un monument en l'honneur de Dillon. Elle accorda cependant une pension de 800 francs à chacun des trois enfants qu'il avait eus de sa maîtresse Joséphine Vierville, qui en obtint aussi une de 1,500 francs pour elle-même. Théobald Dillon eut peut-être un pressentiment de son sort ; le 28 avril, veille de sa mort, il faisait une espèce de testament, dont voici la substance : « Je fais mon dernier « testament ; je n'ai pas eu le temps d'épouser « Joséphine ; elle est mère de mes trois enfants, et « de celui qui vient de naître aujourd'hui. Je leur « laisse tout ce que je possède, et j'espère que ma « famille voudra bien les reconnaître. » La famille a en effet reconnu les trois enfants ; le quatrième fut massacré par les soldats furieux au moment où on le portait au baptême, et sa malheureuse mère, pour se sauver, fut obligée de faire trois lieues à pied. AZ—O.

DILLON (l'abbé ROGER-HENRI DE), de la même famille que les précédents, né à Bordeaux le 14 juin 1762, était avant la révolution grand vicaire de Dijon, abbé d'Oigny et doyen de la Ste-Chapelle. Dès les premiers instants de la révolution, se prononçant franchement pour la cause royale, il publia une protestation contre les décrets du 27 novembre 1790 relatifs au clergé. Cette publication lui attira de vives persécutions, et cependant l'année suivante il fit imprimer un mémoire contre le mandement de l'évêque constitutionnel de Dijon. Cet écrit, dans lequel il établissait l'incompétence de l'autorité civile pour donner une constitution au clergé, fut brûlé en place publique par les révolutionnaires de Dijon, et l'auteur fut pendu en effigie. Forcé d'émigrer, l'abbé de Dillon ne rentra en France qu'en 1804. Il fut, en 1806, exilé à Dijon, où il resta jusqu'en 1814. A cette époque, il composa une cantate pour célébrer le retour des Bourbons. Bientôt après il fut appelé à Paris, et nommé un des conservateurs de la Bibliothèque Mazarine. Il est mort en 1829. On a de lui : 1° *Guide des études historiques, ou Chronologie appliquée à l'histoire*, Dijon et Paris, 1812, in-8° ; 2° *Lettre à M. Dumolard sur la liberté de la presse*, Paris, 1814, in-8° ; cette lettre est signée Coquillard. 3° *Mémoire sur l'esclavage colonial, la nécessité des colonies et de la traite des nègres*, Paris, 1814, in-8° ; 4° *du Concordat* de 1817, Paris, 1817, in-8° ; 5° *Réponse à M. l'abbé Clausel sur le Concordat de* 1817, Paris, 1818, in-8° ; 6° *Réponse à la réplique de M. l'abbé Clausel, suivie de quelques observations sur l'ouvrage de M. Frayssinous, intitulé les Vrais principes de l'Eglise gallicane*, Paris, 1818, in-8° ; 7° *Histoire universelle, contenant le synchronisme des histoires de tous les peuples contemporains, tant anciens que modernes, et la succession chronologique des empires, divisée en grandes périodes, en époques principales et secondaires*, Paris 1814 à 1822, 10 vol. in-8°. — L'abbé *Arthur* DILLON, mort vers 1810, était frère du précédent ; il a publié : 1° *Projet d'un atelier de charité proposé au gouvernement et aux administrateurs de la ville de Paris*, 1802, in-8° ; 2° *Utilité, possibilité, facilité de construire des trottoirs dans les rues de Paris*, 1802, 1805, in-8°. AZ—O.

DILLON (JACQUES-VINCENT-MARIE DE LACROIX), ingénieur en chef des ponts et chaussées, né à Capoue, en septembre 1760, descendait de la famille irlandaise des précédents, dont une branche s'était établie dans le royaume des Deux-Siciles, où son père avait le grade de brigadier. Placé à l'école militaire de Naples, le jeune Dillon y fit ses premières études, et parvint en peu de temps au grade de capitaine dans le corps des ingénieurs hydrauliciens qu'on venait de former. En 1795, il fut chargé de la direction de plusieurs jeunes officiers que le gouvernement faisait voyager pour étudier les constructions hydrauliques. Venu à Paris, par suite de cette mission, il s'y fixa et se lia avec les ingénieurs chargés des canaux et des principaux ports de France. Il leur fit connaître les méthodes pratiquées en Italie et alors tout à fait inusitées en France. Il fit aussi adopter quelques machines, dont il avait pris les modèles en Hollande : dans le même temps, il composa plusieurs Mémoires sur les constructions hydrauliques. Le gouvernement en ordonna l'impression, et le bureau de consultation des arts et métiers lui décerna le maximum des récompenses nationales pour les découvertes utiles. Nommé vérificateur général du nouveau système des poids et mesures, il obtint la place de professeur d'arts et métiers aux écoles centrales de Paris. La construction du pont du Louvre, ou pont des Arts, le premier pont en fer qui ait été construit en France, lui fournit l'occasion de développer son talent. Le public confirma par son suffrage les éloges donnés à cette construction, l'un des monuments les plus remarquables de la capitale. Le gouvernement nomma Dillon, ingénieur en chef. On le chargea plus tard de l'établissement des ponts à bascule dans toute la France, et à peine avait-il terminé cette opération qu'il fut désigné pour diriger les travaux du pont d'Iéna ; mais une

Digitized by Google

maladie subite l'enleva en cinq jours, vers le milieu de 1807. Az—o.

DIMAS DE LA CROIX, carme déchaussé, dont le nom était Jacques Tonelli, naquit à Monteléone en Toscane. Il fut, en 1615, envoyé comme missionnaire en Perse, où ses exhortations contribuèrent beaucoup à faire persister dans la foi de pauvres Arméniens que l'on mettait dans la dure alternative de renoncer au christianisme ou de souffrir la mort, s'ils ne remboursaient pas au gouvernement des sommes qu'il leur avait avancées. Les carmes offrirent à ces infortunés, pour les délivrer de cette persécution, tout l'argent qu'ils avaient. Le roi admira cette générosité, et remit la dette aux Arméniens. Lorsque les Anglais, réunis aux Persans, prirent en 1622 Ormus, où Dimas était vicaire, il alla remplir les mêmes fonctions à Ispahan, ensuite il devint prieur, et enfin vicaire provincial de toute la mission de Perse et des Indes. En 1634, le pape Urbain VIII, instruit de la charité ardente du P. Dimas et de sa profonde connaissance des langues orientales, le nomma évêque de Babylone, et lui envoya les ornements pontificaux. L'humilité de Dimas l'empêcha de rien accepter. Chéri, vénéré par le souverain, les grands et le peuple de Perse, et par les envoyés et les marchands européens, il passa sa vie à Ispahan, à donner en sa personne un modèle de la plus haute piété et de la bienfaisance la plus active, et mourut le 23 décembre 1639. Le voyageur Oléarius dépeint le P. Dimas comme un vieillard intègre, pieux, obligeant, qui rendit beaucoup de services à l'ambassade dont cet auteur était le conseiller. Il avait composé un vocabulaire persan-italien ; il en fit don à Imhof, un des gentilshommes de l'ambassade. Celui-ci promit de le faire imprimer ; il le traduisit en latin, et le communiqua à Oléarius : les circonstances l'empêchèrent sans doute de tenir sa parole. E—s.

DIMSDALE (Thomas), médecin anglais, né dans le comté d'Essex, en 1712, était d'une famille de quakers, et son grand-père fut un des fondateurs de l'État de Pensylvanie avec Guillaume Penn. Dimsdale commença sa carrière médicale par la chirurgie militaire, qu'il exerça en Allemagne, sous le duc de Cumberland. A la paix, il revint en Angleterre, où il exerça la médecine à Herford. Il se rendit célèbre par les succès qu'il obtint dans l'inoculation de la petite vérole, procédé dont il fut le plus ardent propagateur. Sa réputation le fit appeler en Russie en 1768, pour inoculer l'impératrice Catherine et le grand-duc Paul. L'impératrice lui témoigna sa reconnaissance en le créant baron, conseiller d'État et son premier médecin ; elle le combla de présents, et lui fit une pension viagère lorsqu'il revint en Angleterre, où la Société royale de Londres le reçut au nombre de ses membres. Dimsdale retourna en Russie, en 1781, pour inoculer l'empereur actuel de Russie et le grand-duc Constantin. Dimsdale fut deux fois élu membre de la chambre des communes. Il cessa de pratiquer la médecine en 1784, après avoir perdu l'usage de ses yeux par deux cataractes. Wenzel lui en fit l'opération par la suite, et il recouvra la vue. Il mourut à Herford, le 30 décembre 1800. Depuis plusieurs années il vivait dans la retraite. Ses écrits sur l'inoculation ont joui d'une grande estime et ont beaucoup contribué à populariser cette méthode. Il a publié : 1° *The present Method of inoculating for the smallpox*, etc. Cet ouvrage a été traduit en français par Fouquet, sous ce titre : *Méthode actuelle d'inoculer la petite vérole, avec des expériences faites dans la vue de constater les effets de cette méthode, appliquée au traitement de la petite vérole naturelle*, Amsterdam et Montpellier, 1772, in-8°. Fouquet joignit à cette traduction, et dans le même volume, celle d'un autre ouvrage de Dimsdale, sur le traitement de la petite vérole des enfants. 2° *Though or general and partial inoculation*, Londres, 1776, in-8° ; c'est-à-dire : *Pensées sur l'inoculation générale et partielle, et esquisse de deux plans : l'un pour l'inoculation générales des pauvres, dans les petites villes et les villages ; l'autre pour l'inoculation générale des pauvres, à Londres et autres villes grandes et populeuses* ; 3° *Observations sur l'introduction au plan du Dispensaire, pour une inoculation générale*, 1778, in-8° ; 4° *Remarques sur la lettre du docteur Lettsom, sur l'inoculation générale*, 1779, in-8° ; 5° *Revue des observations du docteur Lettsom, sur les Remarques du baron Dimsdale*, 1779, in-8° ; 6° *Traité sur l'inoculation*, 1781, in-8°. Tous ces ouvrages sont en anglais. F—n.

DINARQUE, fils de Sostrate, né à Corinthe vers l'an 560 avant J.-C., était dans sa patrie l'un des chefs du parti des rois de Macédoine, à ce que dit Démosthènes dans son *Discours sur la Couronne*. A l'époque du passage d'Alexandre en Asie, il vint s'établir à Athènes, vraisemblablement pour servir les projets de ce prince, en balançant le pouvoir de Démosthènes, qui était à la tête du parti populaire. Dinarque, à son arrivée, s'attacha à Théophraste et à Démétrius de Phalères, qui étaient comme lui dévoués à Alexandre. Quoique sa qualité d'étranger ne lui permît pas de parler lui-même en public, il se fit une grande réputation d'éloquence en écrivant des plaidoyers ; il se distingua surtout dans la poursuite de ceux qui avaient reçu de l'argent d'Harpalus, et il fit, à cette occasion, un plaidoyer contre Démosthènes. L'époque de sa plus grande célébrité fut après la mort d'Alexandre : comme Démosthènes et les autres orateurs avaient été exilés d'Athènes, il se trouva sans rivaux, et gagna beaucoup d'argent. Démétrius Poliorcètes ayant rétabli la démocratie à Athènes, l'an 307 avant J.-C., Dinarque, quoique étranger, fut accusé, ainsi que les principaux citoyens d'Athènes, d'avoir contribué à mettre le peuple sous le joug des Macédoniens ; comme il voyait la multitude très-animée contre lui, il ne jugea pas à propos de se présenter au jugement, et ayant vendu ses biens, il alla demeurer à Chalcis en Eubée. Il fut rappelé

Digitized by Google

au bout de quinze ans : il était alors très-vieux, et sa vue était fort affaiblie. Il fut reçu chez un de ses amis, nommé Proxénus, où on lui vola tout son argent ; et comme Proxénus ne faisait pas beaucoup de diligence pour trouver les auteurs de ce vol, Dinarque l'accusa d'en être l'auteur. Il plaida lui-même sa cause, et c'est la seule fois qu'il ait parlé en public. On ignore le reste de sa vie ; mais il est probable qu'il mourut bientôt après. Il avait écrit 64 discours, dans lesquels il avait imité assez heureusement Lysias, Hypérides, et surtout Démosthènes. Aussi, quoiqu'il n'eût pas un caractère d'éloquence particulier, l'avait-on rangé parmi les dix principaux orateurs, et Denys d'Halicarnasse, ce célèbre critique, n'a pas cru ses ouvrages indignes de son examen. Il ne nous reste de lui que trois plaidoyers, tous trois au sujet des richesses d'Harpalus ; l'un d'eux est contre Démosthènes. On les trouve dans les *Orateurs grecs* de Reiske, (Leipsick, 1770, in-8°), et traduit en français par Athan. Anger. C—R.

DINET (François), récollet de la province d'Aquitaine, né à la Rochelle au commencement du 17e siècle, a laissé : 1° *Oraison funèbre d'Anne d'Anglure*, in-8° ; 2° *le Théâtre de la Noblesse française, où sont descrittes les vertus qui font les hommes illustres, avec les actions les plus mémorables des rois et des reines, des princes, seigneurs, dames et autres personnes qui ont été en réputation dans le royaume de France*, la Rochelle, 1648, in-fol. ; volume peu commun, dit Lenglet Dufresnoy, et que le P. Arcère trouve instructif et amusant. 3° *les Institutions de la vie morale*, 1647, in-4°. — *Gaspard* Dinet, évêque de Mâcon au commencement du 17e siècle, a donné : 1° *Discours au roi*, prononcé le 8 juin 1617, et imprimé au tome 5 du *Mercure français* ; 2° *Ordonnances synodales de Mâcon*, 1602, in-8°. — Dinet (Jacques) a composé l'*Idée d'une belle mort, ou Récit de la fin de Louis XIII*, Paris, imprimerie royale, 1636, in-fol. — Dinet (Pierre), a donné un livre *des Hiéroglyphiques*, Paris, 1614, in-4°. A. B—T.

DINGÉ (Antoine), ex-bibliothécaire du prince de Condé, et pendant la révolution, sous l'empire et sous la restauration, employé au trésor public, naquit à Orléans, le 2 mai 1759, et mourut à Paris, emporté par le choléra le 23 avril 1832. Il en est des auteurs comme des livres, *habent sua fata*. Les travaux qui remplirent la vie de Dingé ont fait la réputation et la fortune d'un de ses parents, Joseph Ripault, plus connu sous le nom de *Désormeaux*. Aucun écrivain, sans excepter les plus laborieux disciples de St. Benoît, n'a autant lu et autant écrit que Dingé. Le libraire Jules Fontaine, rédacteur du catalogue des livres de ce savant ignoré, qui n'a trouvé place dans aucune biographie, dit dans une notice curieuse que les manuscrits autographes d'Antoine Dingé furent trouvés peser 400 kilogrammes. Ils sont tous passés dans le cabinet de l'auteur de cet article, et ils contiennent des révélations curieuses pour l'histoire littéraire. On y trouve : 1° la preuve que le texte des *Explications* qui accompagnent les *Antiquités d'Herculanum*, publiées par David, graveur (Paris, 1780 et années suivantes, 12 vol. in-4°), sont, du moins pour moitié, l'ouvrage de Dingé, quoiqu'elles n'aient paru que sous le nom de Sylvain Maréchal. D'ailleurs, il semblerait que l'un et l'autre auraient travaillé sur des traductions de l'italien faites par un Italien, et qu'ils se seraient bornés à réduire un long travail, en l'arrangeant au goût de notre langue et de notre littérature ; 2° que, lorsque Moreau jeune commença en 1785 la publication de ses *Figures de l'histoire de France*, avec le nom de l'abbé Garnier, pour le texte, ce texte, qui d'ailleurs était très-succinct, fut l'ouvrage de Dingé. Les éditeurs avaient déjà la maladie qui les travaille encore aujourd'hui ; il leur fallait des noms connus sur le prospectus et sur le titre d'un ouvrage : or Dingé était obscur, et Garnier pouvait être intitulé par les éditeurs (Moreau et le libraire Saugrin) historiographe de France et académicien. Il n'a paru que 16 livraisons du recueil de Moreau, qui s'arrête à l'an 1356. Dingé avait fait une longue et profonde étude de l'histoire de France ; un des discours composés par lui sur cette histoire devait servir d'introduction aux figures de Moreau ; ce discours était sous presse à l'*imprimerie de Monsieur*, lorsque l'abbé Garnier eut la délicatesse de ne pas vouloir qu'on lui attribuât l'honneur de ce beau travail : mais il y eut sans doute quelque résistance de la part des éditeurs, car un ami de Dingé lui écrivait le 6 octobre 1789 : « Je suis fort aise que l'affaire « de M. Moreau soit terminée, et que le manuscrit « s'imprime *sous votre nom.* » Il parut en effet, en 1790, grand in-4° de 66 pages, mais sans nom d'auteur, avec cette seule indication : par M. M***. On joint ordinairement ce discours remarquable aux figures de Moreau. La correspondance de Dingé nous apprend qu'après la mort de l'historiographe Désormeaux, les éditeurs du recueil des figures (Moreau et Saugrin) réclamèrent de Dingé (1805) la remise du manuscrit du *Second discours sur l'histoire de France*, comme en ayant déjà payé le prix entre les mains de son parent. Dingé répondit qu'il n'avait rien reçu, qu'il y avait sans doute erreur, et que les éditeurs confondaient le premier et le deuxième discours. Mais voici un fait littéraire ou antilittéraire plus singulier. Désormeaux lut, comme sien, dans une séance de l'Académie des belles-lettres un *Discours sur l'histoire de France*, commençant en ces termes : « J'ai « déjà lu dans les séances de cette Académie plu- « sieurs *mémoires sur la noblesse française.* » Or ce *Discours* est dans les papiers de Dingé, en entier écrit de sa main, et avec tous les nombreux caractères (ratures et corrections) qui indiquent le véritable auteur d'un ouvrage. Il y a plus encore : *les Mémoires sur la noblesse française*, que l'historiographe annonce avoir lus à l'Académie, sont encore l'ouvrage d'Antoine Dingé. Parmi ses manuscrits se trouvent les minutes originales de ces

Digitized by Google

Mémoires au nombre de six, et de leur première inspection résulte la preuve que l'historiographe n'était arrivé à l'Académie, aux pensions et aux honneurs qu'avec le talent et les labeurs de son pauvre parent. Dingé doit être en effet regardé comme le véritable auteur de l'*Histoire de la maison de Bourbon*, publiée par Désormeaux, Paris, 1772-88, 5 vol. in-4°. Quant aux *Discours sur l'histoire de France*, que Dingé avait composés pour les lectures académiques de l'historiographe, ils sont au nombre de cinq. M. Aubert de Vitry, qui avait beaucoup connu l'auteur, en acheta un à la vente de ses livres; le 1er, le 4e, de 93 feuillets, et une partie du 5e sont restés dans la masse de ses manuscrits. Quelques savants et quelques libraires savaient pourtant que Dingé écrivait sous le nom de Désormeaux dont il fut le commensal, vivant sous le même toit, jusqu'en 1791. On vient de voir que Moreau et Saugrain demandaient le manuscrit à Dingé et le payaient à Désormeaux. Après la mort de ce dernier, un libraire ayant voulu (mars 1807) réimprimer l'*Histoire de Condé*, publiée sous le nom de Désormeaux (1766, 4 vol. in-12), consulta Langlès qui lui conseilla d'aller trouver Dingé comme devant *avoir des matériaux pour une nouvelle édition*. Cette histoire avait commencé la fortune littéraire de Désormeaux. Dingé se trouva très-satisfait d'être nommé bibliothécaire du prince de Condé; et dans sa modestie et sa simplicité il écrivait encore (28 décembre 1805) à Moreau jeune son parent l'avait *comblé de ses bienfaits*. Alors Désormeaux ne vivait plus et Dingé végétait, triste et ignoré, dans les bureaux du trésor impérial; il n'est pas le seul qui ait été réduit, par sa position, à rester l'auteur inconnu d'ouvrages estimés qui ont fait d'autres renommées, et ce serait un tableau curieux que celui de ces gloires achetées à un homme de talent, mais pauvre, par de riches médiocrités. Dingé publia, en 1788, sans y mettre son nom, l'*Écho de l'Élysée, ou Dialogues de quelques morts célèbres sur les états généraux de la nation et des provinces*, in-8° de 111 pages. Les interlocuteurs sont le vicomte de Falkland, ministre de Charles Ier, Jean Hampden, Louis IV, dit le Gros, le marquis d'Argenson, et Valentin Jamerai-Duval. Des notices sur tous ces personnages précèdent les *Dialogues* qui sont en entier on par extrait, au nombre de six. A la triste époque du procès de Louis XVI, Dingé eut le courage et la vertu d'écrire et de faire imprimer une défense énergique de ce monarque. Cette brochure datée du 21 décembre 1792, et signée A. D., a pour titre : *Un citoyen français à la convention nationale*, et pour épigraphe : *La vérité ne déplaît qu'aux tyrans* (1). Après avoir établi, par un raisonnement fort et serré, que la convention est sans droit et sans pouvoirs pour juger le roi, Dingé ose ajouter que si, *contre toute justice*, elle s'obstine à procéder au jugement, elle doit préalablement exclure du nombre des votants les membres *élus sous les couteaux de septembre*; les membres *coopérateurs de la journée du 10 août*; les membres qui, ayant appartenu à l'assemblée législative, ont participé à la suspension du roi, et *sont intéressés à le trouver coupable*; les *membres du trop fameux comité des assassins et de cette commune despotique*; les membres du comité des vingt et un qui a dressé l'acte d'accusation : « et qui n'a, dit-on, fait imprimer des pièces « qui lui ont été remises que celles qui étaient à la « charge de l'accusé (1). » Et Dingé ose dire encore à la convention : « Commencez par renouveler « votre comité de sûreté qui n'est en général qu'un « *comité Marat*, un *comité d'anarchie*... Poursui- « vez les chefs des assassins de septembre dont « les crimes ont calomnié Paris et la France en- « tière... Le meurtre de Louis serait une lâcheté « et un signe de faiblesse, de fureur et de crainte. « Ce n'est pas là sans doute le caractère que les « fondateurs de la république veulent imprimer à « la nation. » Dingé ne craint pas d'énumérer les vertus de Louis XVI, et ce qu'il a fait pour le bonheur de son peuple avant la révolution : « Ou « cessez, s'écrie-t-il, de répéter qu'un roi n'est qu'un « homme, ou respectez les droits qu'il a comme « homme, de n'être pas jugé par ses accusateurs. » Enfin l'auteur voit dans les députés qui condamneraient Louis XVI, non des juges, mais des *bourreaux*, et il prédit que ce jugement les flétrira dans la postérité. En 1795, Dingé réclama avec énergie la mise en liberté de sept curés du canton de Lagny, qui avaient été arrêtés par ordre du comité de sûreté générale, un mois avant le 9 thermidor, et au nombre desquels se trouvait Pierre Ripault, son parent, oncle de L.-M. Ripault qui fut bibliothécaire du premier consul. En 1798, Dingé se fit le collaborateur de son ami Bonneville dans la rédaction du *Bien Informé*; il inséra dans cette feuille beaucoup d'articles et de lettres signées dont la plupart avaient un but utile et philanthropique. Ami et exécuteur testamentaire du sculpteur Clodion, Dingé publia une notice sur cet artiste, 1814, in-4° de 8 pages. Il fit imprimer aussi une *Notice nécrologique sur P.-Ph. Choffard*, graveur, in-8° (9 pages). En 1819, il publia *Quelques Mots sur l'institution d'un jury auprès de la cour de cassation*, in-8° de 16 pages. En proposant cette institution, Dingé voulait, dit-il, *donner une nouvelle garantie à la vie des hommes*; il demandait un *grand jury* « qu'on assemblerait toutes les fois « qu'il s'élèverait de fortes présomptions d'inno- « cence en faveur d'un homme condamné par un « jury, ou que la vérité brillerait de tout son éclat « trop tard pour éclairer la conscience de ce jury, « mais assez tôt pour arracher la victime au sup- « plice. » Dingé s'était livré dans les bureaux du trésor à des travaux excessifs, les uns demandés

(1) Cet écrit a été compris par Dugour dans sa *Collection des meilleurs ouvrages publiés pour la défense de Louis XVI*, Paris, 1795, 3 vol. in-8o.

(1) Dingé aurait pu ajouter à cette liste le maître de poste Drouet, qui avait arrêté Louis XVI à Varennes.

Digitized by Google

par ses chefs, les autres inspirés et soutenus par un zèle trop rare pour les améliorations. Il proposait des changements, des réformes utiles : il fut, écrivait-il, abreuvé d'humiliations et de dégoûts. Bientôt il perdit son repos, sa santé et enfin sa place en 1823. Sa femme et ses enfants étaient morts. Il lui fallut vivre, dix ans encore, d'une modique pension de retraite. D'infatigables et d'inouïs travaux devinrent pour lui non une ressource, car il ne fit presque plus rien imprimer, mais une puissante distraction. Sa correspondance avec Berquin, Florian, Bernardin de St-Pierre, etc., prouve que souvent il était consulté comme critique éclairé, comme ami véritable, juge sévère et sans partialité. Ce fut lui qui rédigea le prospectus des *Harmonies de la nature*. Il écrivit à Béranger pendant son procès (1828) : il lui proposait de rédiger et de publier l'acte d'accusation de La Fontaine et de Boileau : « Leur défense, disait-il, sera la vô- « tre ; » et il citait plusieurs vers du fabuliste et du satirique comme étant aussi plus hardis que les couplets incriminés du chansonnier français. Le goût dominant de Dingé pour l'histoire de France engagea sa vie dans un si long et si prodigieux travail de dépouillement de chartes, de chroniques et d'historiens de tous les âges que, des 400 kilogrammes, poids de ses manuscrits, les deux tiers au moins sont des extraits historiques, depuis les premiers temps des Gaulois jusqu'à la révolution inclusivement. Mais Dingé fit comme ont fait d'autres savants : toujours occupé de réunir des matériaux, le temps lui manqua pour édifier. Il avait commencé d'écrire une histoire de Charlemagne qui n'est point achevée. D'ailleurs, il était comme La Mirandole, inquiet de tout savoir ; il faisait des notes immenses *de omni scibili*. Il avait formé des collections volumineuses sur Dieu, sur l'âme immortelle, sur la vie future et ses preuves, sur toutes les religions du monde, sur les psaumes, les évangiles, les actes et les épîtres des apôtres, sur les papes, les conciles, les évêques, le clergé, les moines et particulièrement les jésuites ; sur la liberté de conscience, les superstitions, l'inquisition, les femmes, le mariage, la mort, les funérailles ; sur la morale universelle, l'économie politique, les langues, l'imprimerie, l'instruction publique ; sur l'histoire en général, sur celle du monde primitif et celle de tous les peuples de l'antiquité ; sur les états généraux, les serfs, les communes, les croisades, la chevalerie, etc. : sur l'art oratoire et sur les poëtes latins, sur l'histoire naturelle, principalement la botanique et les animaux ; sur les arts, etc., etc. : c'est comme une encyclopédie méthodique. Dingé avait aussi rédigé des éphémérides, formé un volumineux recueil d'épitaphes en vers et en prose, dont plus de 200 de sa composition, un chansonnier de la révolution contenant plus de 600 pièces, et un chansonnier général où l'on en compte au moins une centaine de sa façon. Mais de toutes les collections de Dingé la plus considérable, comme la plus curieuse et la plus utile, est une *Biographie universelle*, entièrement de sa main et remplissant près de 100 portefeuilles in-4°. Divers auteurs ont été plus particulièrement l'objet de ses recherches, tels que Pythagore, Platon et Saadi ; environ 400 notes ont été recueillies par lui sur Racine, et à peu près 800 sur J.-J. Rousseau. On ne peut évaluer à moins de 3,000 ses feuillets sur Charlemagne. Parmi les manuscrits de Dingé sont en assez grand nombre des traductions en prose du grec, du latin, de l'anglais et de l'italien : le premier chant et plusieurs autres parties de l'*Iliade*, le *Songe de Scipion*, par Cicéron ; l'*Etna* de Corneille Sévère ; la *Nouvelle Atlantide* et les *Essais* du chancelier Bacon *sur l'Économie politique et domestique* ; le *Cimetière* de Gray ; les *Saisons* de Thomson ; *César Gonzague, ou Traité de l'honnête plaisir*, etc., du Tasse ; plusieurs *Lettres* de Guillaume Penn, dont une à ses amis contenant une description de la Pensylvanie. Parmi les ouvrages de Dingé, non terminés, l'un a pour titre le *Confessionnal*, l'autre l'*Œuvre sacerdotal*. On voit, dans ses écrits, assez considérables, que Dingé qui croyait fortement en Dieu, à l'âme immortelle et à la vie future, était d'ailleurs philosophe très-hardi dans sa religion. Il a laissé plusieurs *Discours maçonniques*, écrits avec soin ; une *Vie de Jacques Nompar de Caumont duc de La Force* ; la *Mise en liberté*, drame lyrique en 1 acte ; plusieurs romances, paroles et musique gravées ; celle qui eut le plus de succès a pour titre : *la Bramine au tombeau de sa mère* ; un chant lyrique, intitulé, *Henri IV sur le Pont-Neuf*, mis en musique par Gaubert (2 éditions, l'une in-fol., l'autre in-8°). Ce chant fut imprimé en 1818, dans le *Journal du Commerce*, dans le *Journal général de France*, et Béranger écrivit à l'auteur : « Ne vous arrêtez pas « en si bonne route, et donnez-nous de nouvelles « occasions d'applaudir à votre talent. » Au milieu de tant de travaux sérieux, Dingé cultiva la poésie. Le recueil de ses odes, de ses épîtres, de ses portraits, de ses moralités, de ses épitaphes, de ses chansons, etc., compose 6 vol. in-4°, où tout n'est pas remarquable, ni même bon. Le médiocre y abonde ; mais on y trouve des pièces agréables, un but moral, toujours de la facilité, trop peut-être, et assez souvent de l'esprit ou du sentiment. Cet article donnera une idée suffisante, quoique incomplète encore, des immenses labeurs qui remplirent la vie d'un homme simple et modeste ; infatigable écrivain qui ne travailla que pour les autres, qui éleva des réputations sans pouvoir s'en faire une, et qui, longtemps soumis aux tristes exigences de sa position, fut perpétuellement dupe de lui-même en recueillant sans cesse les matériaux de cinquante édifices sans trouver le temps d'en élever aucun.

V—ve.

DINI (Benoît), ecclésiastique de Messine au 17e siècle, cultiva la poésie, l'éloquence, la jurisprudence et la langue grecque. Mongitore dit qu'il eut le don de prophétie, et qu'il avait prédit le

Digitized by Google

jour de sa mort, dont on ignore la date. On croit que ce fut vers 1680. Benoît Dini a publié, sous le nom de *Theophilus Pius sacerdos Messanensis* : 1° *Oratorium fidelis animæ ad excitandam devotionem*, 1670, in-8°; 2° *Fasciculus myrrhæ piarum meditationum*, 1671, in-8°. Mongitore, qui rapporte ainsi ces titres, cite quelques autres ouvrages de dévotion du même auteur écrits en italien. — Un autre *Benoît* Dini, chanoine de la même ville, a laissé : 1° l'*Esemplare della fede, panegirico della sacra lettera*, 1671, in-4°; 2° des poésies dans le recueil intitulé : *Duello delle Muse degli academici della fucina*, 1671, in-4°. A. B—T.

DINI (François), avocat, né dans le 17e siècle, s'appliqua à l'étude de l'histoire et des antiquités ecclésiastiques, et composa plusieurs ouvrages estimables pour les recherches et l'esprit de critique, mais qui n'ont pas fait une réputation très-étendue à leur auteur. Les principaux sont : 1° *de Situ Clanarum*, Sinigaglia, 1696, in-4°; 2° *Vindiciæ martyrologii ac Breviarii romani, sive observationes in acta Venantii et aliorum martyrum adversus Dan. Papebrochium*, Venise, 1701, in-4°; 3° *dell' origine, patria, famiglia di C. Mecenate dissertatione storica*, Venise, 1704, in-4°. L'auteur s'attache particulièrement dans cet ouvrage à relever les erreurs où sont tombés Juste-Lipse et Meibomius en parlant de Mécène. 4° *De Antiquitatibus Umbrorum Tuscorumque sede ac imperio, deque Camerio ac Camertibus a Sylla excisis dissertatio historica*, Venise, 1701, in-4°, réimprimée dans le tome 8 du *Thesaurus antiquitatum Italiæ* de Grævius. Cet ouvrage est dirigé contre Flavius, Blondus, Sigonius, Cluvier et Papebroch. 5° *Dissertatio historico-critica de translatione et collocatione corporis S. Bartholomæi in insula Lycaonia, seu vindiciæ Breviarii romani*, etc., *agitur incidenter de translatione corporis S. Benedicti in Galliam et de monachatu D. Gregorii papæ*, Venise, 1707, in-4°; 6° *Ars poetica in pluribus dissertationibus comicas, pastoritias, tragicas, tragico-comicas Tassi, Bonarelli, Quinot, Petri Cornelii, Guarini, aliorumque, ad crisim revocantibus perquisita et vindicata*, Lucques, 1713, in-4°. W—s.

DINIZ DA CRUZ (Antoine), poëte lyrique portugais, naquit à Castello de Vide, dans la province d'Alemtejo en Portugal, l'an 1730. Après avoir fait ses humanités chez les jésuites d'Evora, il alla étudier le droit dans l'Université de Coïmbre, où il continua à cultiver les belles-lettres, se livrant à la lecture des classiques, surtout des poëtes grecs et latins, parmi lesquels Pindare devint son auteur favori. Une étude approfondie des meilleurs écrivains portugais, surtout du Camoëns, l'indigna si fort contre l'espèce de *gongorisme* alors dominant dans la littérature portugaise, qu'il s'associa d'autres compagnons d'étude, dans le dessein de ramener le goût national à l'imitation pure des beaux modèles du 16e siècle. Quoiqu'il fût destiné à la robe, il ne cessa pas, durant son séjour dans la capitale, de communiquer à ses amis le même enthousiasme pour la réforme des bonnes études, qu'il avait déjà préparée par leur réunion à Coïmbre. Heureusement que le bon goût et la belle littérature se trouvaient déjà cultivés par les oratoriens de Lisbonne : quelques-uns de ses amis étant entrés dans cette congrégation, qui commençait à rivaliser avec les jésuites, Diniz redoubla d'efforts, et les décida à former une association littéraire, sous le nom d'*Arcadie*, dont chaque membre prit un nom arcadien, et tous ensemble travaillèrent, par leurs compositions, en prose et en vers, à répandre le bon goût, et à en fixer les principes. Ils eurent la sagesse de prévenir les soupçons que pouvait exciter parmi leurs rivaux une réunion de gens de lettres, dans un pays soumis à la domination ombrageuse de l'inquisition. Parmi les sujets de composition poétique qu'ils se distribuèrent, il y en avait de pieux pour des hymnes et odes sacrées. On doit à ce règlement les hymnes qu'on trouve dans le recueil des poésies de Garçam, sous le nom arcadien de *Corydon*, ainsi que ceux de l'oratorien Candido Lusitano, et surtout la belle ode à la conception de la sainte Vierge, par Diniz, sous le nom arcadien d'*Elpino*, laquelle est digne de l'auteur d'Athalie. Ce fut ainsi que ces littérateurs, par un système complet d'ouvrages élémentaires de littérature, et par des imitations heureuses des beaux modèles, parvinrent à relever le bon goût, l'élégance et une diction pure, après avoir introduit une nouvelle poétique qui extirpa l'excès d'ornements, l'enflure du style et le néologisme barbare qui avaient égaré les écrivains de la moitié du 17e siècle. Lors de l'attentat commis, le 3 septembre 1759, contre la personne du roi Joseph, les Arcadiens de Lisbonne tinrent une séance publique pour célébrer la conservation des jours de leur souverain : ce fut alors que Diniz prit son rang comme Pindare portugais, par la belle ode qu'il composa en cette occasion. On y trouve toutes les formes du poëte grec, la pompe, la majesté et la verve du génie thébain, transportées dans une langue vivante avec cet art parfait qui appartient seul à l'inspiration aidée d'études profondes. Devant quitter la cour pour remplir les fonctions d'auditeur de guerre à Elvas, Diniz ne s'arrêta point dans une carrière qu'il s'était ouverte par un chef-d'œuvre; lié toujours avec Garçam et autres poëtes dont il devint le modèle, il entreprit de célébrer les grands capitaines et les hommes d'Etat de sa patrie. Ce recueil d'héroïdes suffirait seul pour démontrer l'étendue de son génie, s'il n'avait pas développé la variété et la souplesse de ses talents dans des poésies érotiques, épîtres, dithyrambes, sonnets et idylles; sous le nom de *Métamorphoses*, comme celle de la Topaze : cette universalité de talents le fait considérer comme le plus grand poëte de sa nation au 18e siècle. Pendant son séjour à Elvas, une dispute ridicule entre l'évêque et le doyen de la cathédrale, lui fournit le sujet d'un poëme héroï-comique, qu'il intitula le *Goupillon*; car la présentation de l'eau bénite au prélat devint une pomme de discorde, lorsque le doyen s'avisa de ne lui rendre plus cet

Digitized by Google

hommage. Malgré la ressemblance du sujet avec *le Lutrin* de Boileau, on peut dire sans partialité que Diniz remplit le cadre de son poëme sans plagiat, et sans imitation servile dans les épisodes et dans le merveilleux de la fable; car ils tiennent au ridicule national, et en forment de vrais tableaux. La versification en vers non rimés est parfaite, l'ironie est fine et la diction pure. Diniz n'est pas un poëte lyrique dans le genre de Garçam (*voy.* Garçam) et de Francisco Manoel, qui, en imitant Horace, surent allier aux charmes de la poésie, la morale et l'aimable philosophie du poëte latin. Diniz visait toujours au sublime, sans s'écarter jamais des formes pindariques; ce qui le rend monotone dans les invocations, les transitions et la coupe des vers. Cependant ce défaut ne se rencontre pas dans les odes sur l'attentat contre la vie du roi Joseph, sur l'inaugation de la statue équestre du même prince, et sur celles qu'il adressa au maréchal comte de la Lippe et au marquis de Pombal. Dans les autres on est ravi de la grandeur et de l'élévation des pensées, de la forme des images et de la hardiesse des conceptions, sans que l'esprit soit frappé ou le cœur ému par quelque trait ou pensée morale. Il est vrai que Diniz n'a jamais rien publié de son vivant, quoiqu'il laissât facilement tirer copie de ses ouvrages; c'est sur de pareilles copies qu'un libraire imprima à Coïmbre un recueil de ses odes, qu'un autre publia en France le poëme du *Goupillon*, et qu'un troisième en fit autant de deux volumes de poésies fugitives imprimées à Lisbonne, après la mort de l'auteur. Cependant tout n'est pas imprimé, et ce qui l'a été ne porte pas la correction de l'auteur; car il avait fait des commentaires où il se rendait compte des imitations classiques et de ses variantes. Une telle insouciance est inexplicable dans un homme qui ne manquait ni d'amour-propre ni d'ambition; car il fournit la carrière de la magistrature, siégeant dans les tribunaux du royaume et des colonies, et la terminant par les places de chancelier de la Relaçam du Rio de Janeiro, et de membre au conseil suprême des colonies: il fut chevalier de l'ordre royal d'Aviz, et membre de l'Académie royale des sciences de Lisbonne; il mourut à Rio de Janeiro, vers la fin du 18e siècle. Il est à désirer que le possesseur de ses manuscrits s'empresse d'en donner au public une édition choisie et plus correcte que celles qu'on a publiées, pour que la postérité puisse rendre justice à ce poëte. B—o.

DINNER (Conrad), philologue et historien, né en 1540 à Acron, dans la Frise, fit ses études à l'Académie de Fribourg en Brisgaw, et en les terminant y fut retenu professeur de littérature ancienne. Dans la suite, il s'établit à Wurtzbourg, et obtint, avec le titre de conseiller de l'évêque de cette ville, la chaire de langue grecque, qu'il remplit avec beaucoup de succès. La guerre l'ayant obligé d'interrompre ses cours, il se rendit en Italie, où il suivit pendant quatre ans les leçons des plus savants jurisconsultes. A son retour il trouva qu'en son absence on avait forcé la porte d'une armoire dans laquelle il avait renfermé des papiers, et qu'on avait enlevé la plupart de ses manuscrits, entre autres un recueil d'épithètes grecques qu'il avait composé pour son usage. Craignant que quelque plagiaire ne s'emparât de son travail, il eut la patience d'en faire une nouvelle copie, et la publia sous ce titre: *Epithetorum græcorum farrago locupletissima*, Francfort, 1589, in-8°. Cet ouvrage a été réimprimé, Hanau, 1605; Lyon, 1607; Genève, 1614. On a joint aux dernières éditions un *Abrégé de la prosodie grecque* par Erasme Sidelmann. Conrad Dinner mourut dans les premières années du 17e siècle. Outre son recueil d'épithètes, les ouvrages que l'on connaît de lui sont: 1° *Elegia de cæde Melchior. Zobelii, episcopi Herbipolensis*, Bâle, 1561, in-8°; à la suite du discours de Pierre Lotichius, sur les mêmes événements; 2° *Historicæ, expositionis libriquinti, de ortu, vita et rebus gestis baronis Georg. Ludov. a Seinsheim*, 1590, in-fol.; Dinner publia cette histoire sous le nom de *Thrasybule*. Lepta Freher se trompe en l'attribuant au fils de Conrad, alors encore enfant. 3° *Vita Joannis Burchardi, abbatis cœnobiorum Swarzach et Banz, ab anno* 1563 *ad annum* 1595; dans le t. 2 des *Scriptores rerum germanicarum* de Ludewig. — Dinner (André), jurisconsulte, fils du précédent, naquit en 1579 à Wurtsbourg. Ayant achevé ses études, il visita la France, l'Angleterre et l'Italie; et de retour en Allemagne reçut le doctorat, en 1602, à la faculté de droit de Tubingue. Nommé conseiller à Nuremberg, il se démit de cette charge, pour accepter la chaire qu'on lui offrit à l'Académie d'Altdorf. Il y professa successivement les Institutes et les Pandectes, et mourut le 24 novembre 1633. Outre quelques traités de droit et des thèses, dont on trouve l'indication dans le *Theatrum virorum eruditione clarorum* de Freher, on a de lui des *Lettres*, publiées avec celles de Gérard Richter, Nuremberg, 1662, in-4°. W—s.

DINO, en latin *Dinus*, né au 13e siècle à Mugello, dans le territoire de Florence, effaça par sa réputation celle de tous les jurisconsultes qui l'avaient précédé. Il professa le droit à Bologne, et il se fit remarquer par une grande facilité à s'énoncer, par la vivacité de son esprit et la netteté de sa diction. Le pape Boniface VIII l'employa avec Richard de Sienne à la compilation du *Sexte*, ainsi appelé parce qu'il formait le 6e livre de la collection des Décrétales, dont il existait déjà cinq. Dino n'en était pas pour cela plus habile en droit canonique; et dans le commentaire qu'il fit sur le titre du *Sexte*, intitulé des *Règles du droit*, ouvrage longtemps estimé, il ne cita que les lois civiles. Dumoulin, qui y a fait des notes (Venise, 1585; Cologne, 1594, 1617; Lyon, 1612, 1672, in-8°, avec les notes de Nicolas Boyer, Ch. Dumoulin, et autres), en a relevé beaucoup d'erreurs. Dino mourut en 1313, les uns disent d'un poison lent, les autres du chagrin de n'avoir pas obtenu la pourpre romaine, que l'on accorda à Richard de Sienne, son

Digitized by Google

collaborateur. Il avait fait des traités sur diverses parties du droit, les *Successions ab intestat*, les *Prescriptions*, etc. Antoine Leconte avait promis une édition des ouvrages de Dino, mais il ne tint pas sa promesse. B—i.

DINO. *Voyez* COMPAGNI et GARBO.

DINOCHAU (JACQUES), né à Blois en 1752, fut destiné d'abord à l'état ecclésiastique; mais s'étant adonné de préférence à la jurisprudence, il exerça, jeune encore, la profession d'avocat près du conseil supérieur de sa ville natale. Ces conseils étaient des espèces de tribunaux d'exception, institués pour recueillir, au besoin, l'héritage des parlements. En même temps qu'il plaidait avec facilité et talent, Dinochau remplissait la charge de bailli de Pontlevoy, à laquelle l'avait appelé la protection de M. de Thénimes, évêque de Blois, et la charge de bailli de la Tombe, fief dépendant de l'abbaye de Guiche, et du ressort du bailliage de Chaumont. En mai 1789, il fut élu député aux états généraux par le tiers état de sa province. Il prit position au côté gauche de l'assemblée, qui n'avait pas tardé à s'intituler nationale, et se trouva ainsi en butte aux railleries des journaux ennemis de la nouvelle révolution. Ils le traitèrent avec plus de sévérité encore lorsqu'il eut le tort de se lier intimement avec Camille Desmoulins et avec la fameuse Théroigne de Méricourt; il se fit toutefois remarquer parmi les modérés de son parti. Non content d'être député, il voulut être publiciste, et rédigea, dans le Blaisois, un journal intitulé : *le Courrier de Madon*; c'est le nom d'un village auquel a fait une réputation le *Cahier du hameau de Madon*, qui était l'ouvrage du prélat nommé plus haut, et qui avait fixé l'attention publique à l'approche de la grande convocation de 1789, lorsque, sous toutes les formes, chacun donnait son avis sur les changements politiques et législatifs à opérer en France. Le journal de Dinochau, qui était à la fois d'opposition populaire et antireligieux, se soutint six mois à peine, et ne méritait pas une plus longue durée, le rédacteur, y faisant tort à son caractère, et manquant ouvertement à la reconnaissance qu'il devait à M. de Thénimes. Il fut, en 1791, nommé président du tribunal criminel de Blois, et remplit avec une fermeté, qui allait jusqu'à la rigueur, les devoirs que cette place lui imposait. Les insurrections locales, dont le transport des grains était l'occasion ou le prétexte, furent réputées la conséquence des principes auxquels les colonnes du *Courrier de Madon* n'étaient pas étrangères. Les mauvais jours de 1793 arrivèrent, et Carra, qui s'était rangé dans le parti des Brissotins, après avoir été rejeté par celui de Robespierre, eut mission de prendre à Blois ce qu'on appelait alors des mesures d'ordre public. Dinochau, devenu procureur de la commune, avait opposé des velléités de résistance aux fureurs révolutionnaires. Quelque temps après le départ de Carra, au mois d'octobre 1793, Guimberteau, représentant du peuple, fut envoyé au chef-lieu du département de Loir-et-Cher, avec des pouvoirs illimités. Dans une réunion populaire, dont il avait pris pour théâtre l'église cathédrale, réunion qui était digne de la déraison et de la sottise du temps, la municipalité de Blois et tout ce qu'il y avait de fonctionnaires furent destitués en masse. Le procès-verbal dit qu'au nom de Dinochau, qui était absent, un murmure de haine et de mépris, se fit entendre dans l'assemblée. Guimberteau se laissa aller contre lui à de violentes déclamations, le taxa à 1,000 francs, et donna l'ordre de le saisir pour être conduit à la maison d'arrêt. Dinochau y était encore détenu lorsque Garnier (de Saintes), chargé d'une seconde réforme dans le département, vint tenir une séance dans le temple de la Raison, et conclut à ce que l'ex-procureur de la commune restât en prison jusqu'à la paix. Mais celui-ci recouvra sa liberté à l'époque où s'arrêtèrent les excès les plus furieux du régime de la terreur. Il se livra de nouveau à la profession d'avocat, et prit part à la réaction qui consolait, ou du moins laissait respirer la France. A la formation des tribunaux sous l'empire, n'ayant obtenu qu'une place de juge suppléant, il résolut de s'occuper exclusivement du barreau. Lorsqu'on institua les cours d'appel, il quitta Blois pour Orléans, et là sa capacité comme jurisconsulte, son talent d'orateur, se développèrent avec un succès qui alla toujours croissant. Il plaidait avec une mesure, une décence et un respect des convenances tout à fait remarquables : aussi son exemple contribua-t-il beaucoup à ramener le barreau d'Orléans aux traditions anciennes, trop méconnues pendant le plus fort de la révolution. On lui attribue une *Histoire philosophique et politique de l'Assemblée constituante*, Paris, 1789, dont il n'a paru que le commencement. Le style se ressent des passions du temps ; mais plus d'une page prouve que l'auteur était un publiciste aussi remarquable par la rectitude de ses opinions que par l'élévation de ses pensées. Dinochau mourut à Orléans, le 12 février 1815, n'ayant point abandonné la profession d'avocat. On trouve dans le 2e volume des *Mémoires de la société littéraire de Blois*, (1836), un éloge de Dinochau, par M. Vallon, avocat. L—P—E.

DINOCRATES, architecte grec, que les historiens ont désigné sous différents noms, vivait en Macédoine à l'époque des conquêtes d'Alexandre en Asie. Dinocrates, jaloux d'exercer ses talents et d'acquérir de la gloire, quitta sa patrie, muni de recommandations et de lettres de faveur pour les courtisans et les ministres. Bien reçu par eux, il leur demanda seulement de le présenter au monarque. Les promesses qu'ils lui firent à ce sujet ayant tardé de jour en jour à se réaliser, Dinocrates se crut joué, et résolut d'obtenir seul cette audience tant désirée. Il espéra que sa taille élevée, ses formes superbes, sa belle figure le feraient aisément distinguer, et pour les rendre plus remarquables, il quitta ses vêtements, oignit son corps à la manière des athlètes, ceignit sa tête de branches de peuplier, jeta sur ses épaules une peau de lion, prit dans sa main une massue, et s'avança vers le

Digitized by Google

lieu où le roi tenait son tribunal. La foule étonnée l'entoura. Alexandre l'aperçut, fut frappé d'admiration, et l'ayant fait approcher il lui demanda qui il était? « Dinocrates, architecte macédonien, « répondit-il; je t'apporte le projet d'un monu- « ment digne de ton grand nom et de ton génie; « je taillerai le mont Athos en forme de statue hu- « maine; sa main droite contiendra une ville im- « mense, et dans sa gauche une vaste coupe recevra « les eaux de la montagne et les déversera dans la « mer. » Ce projet gigantesque plut au héros; mais il craignit qu'il ne fût difficile d'approvisionner une pareille ville, et Dinocrates ne put lever cette difficulté; cependant Alexandre le retint près de lui, et lui promit de l'employer; il l'emmena en Égypte, où il le chargea de tracer et de construire Alexandrie, qui fut fondée dans la 112e olympiade, 332 ans avant J.-C. Ce fut aussi Dinocrates qui rétablit le temple d'Éphèse, brûlé par Erostrate Sous le règne de Ptolomée, Dinocrates fut chargé de construire un temple en l'honneur d'Arsinoë; il voulait, par le moyen d'une voûte d'aimant, y soutenir en l'air une statue de fer; mais la mort l'arrêta dans ses travaux. Cet artiste est nommé quelquefois *Dinochares* par Pline, *Chiromocrates* ou *Chirocrates* par Strabon, *Stasicrates* par Plutarque, *Diocles* suivant Eustathe; on l'a confondu aussi avec Cléomenes, préfet d'Égypte (*voy.* CLEOMÉNES.) L. S—E.

DINOMENES ou DINOMEDES, sculpteur grec, florissait dans la 95e olympiade, 400 ans avant J.-C. Pline le cite parmi les meilleurs artistes de cette époque, et lui attribue une statue du lutteur Pythodore, et celle de Protésilas, le premier des Grecs qui s'élança sur le rivage troyen, où il fut tué par Hector. Dinomenes avait fait aussi les statues d'Ino et de Calisto, placées dans l'Acropolis d'Athènes; enfin plusieurs autres ouvrages, dont le plus remarquable était une statue de Besantides, reine des Pæoniens, à qui on l'avait décernée, parce qu'elle avait mis au monde un enfant noir. L. S—E.

DINOSTRATE, géomètre grec dont il ne nous reste aucun ouvrage. Proclus, au livre 2, chapitre 4 de ses commentaires sur Euclide, cite *Menechare* et son frère *Dinostrate* comme ayant été très-liés avec Platon, et ayant contribué à perfectionner toute la géométrie. Pappus, au livre 4 de ses *Collections mathématiques*, proposition 25, nous apprend que Dinostrate, Nicomède et quelques géomètres plus jeunes, avaient employé pour la quadrature du cercle une *certaine ligne* à laquelle, pour cette raison, ils avaient donné le nom de *Quadratrice*. Pappus fait voir que la description de cette courbe suppose la solution même qu'elle devrait donner. Il ne dit pas expressément qu'il en fût l'inventeur; mais parmi ceux qui en ont fait usage, Dinostrate est celui qu'il nomme le premier, et la *Quadratrice* a conservé le nom de ce géomètre, dont nous ne savons rien autre chose. D. L—E.

DINOTH (RICHARD), historien protestant, né à Coutances, réfugié à Montbelliard, et mort vers la fin du 16e siècle. On a de lui : 1° *de Rebus et Factis memorabilibus loci communes historici, et sententiæ historicorum*, Bâle, 1580, in-8°; 2° *Adversaria historica*, Bâle, 1581, in-4°; 3° *de Bello civili Gallico libri sex*, Bâle, 1582, in-4°. Cette histoire s'étend depuis 1555 jusqu'en 1577 : elle est écrite avec assez d'impartialité; mais l'auteur ne s'est servi, suivant son aveu, que des ouvrages de Théodore de Bèze et de la Popelinière; 4° *de Bello civili Belgico libri sex*, Bâle, 1586, in-4°, dédiés au sénat et à l'Académie de Strasbourg, où l'auteur avait fait quelque séjour. C. T—Y.

DINOUART (JOSEPH-ANTOINE-TOUSSAINT), littérateur fécond, naquit à Amiens, le 1er novembre 1716. Il montra dans sa jeunesse beaucoup de dispositions pour la poésie latine, mais il la négligea plus tard, lorsqu'il se fut adonné à la prédication, dans laquelle il obtint des succès. Un opuscule en faveur des femmes l'ayant brouillé avec son évêque, l'abbé Dinouart, vint à Paris, et fut attaché à la paroisse St-Eustache. Il la quitta bientôt pour faire l'éducation particulière d'un fils de M. de Marville, lieutenant de police. Cet emploi lui valut une pension viagère de 600 francs et un canonicat à l'église collégiale de St-Benoît. L'aisance où il se trouvait lui permit alors de se livrer à son goût pour la littérature. Dès 1755, Dinouart avait coopéré au *Journal chrétien* de l'abbé Joannet, mais ayant renouvelé dans cette feuille l'accusation de déisme, et même d'athéisme contre Ste-Foix, celui-ci intenta aux deux associés un procès criminel au Châtelet, et ils furent condamnés à se rétracter. En 1760, il entreprit seul le *Journal ecclésiastique*, qu'il continua jusqu'à sa mort, arrivée le 3 avril 1786. La collection de ce journal forme plus de 100 volumes. On y trouve des extraits de sermons et d'ouvrages de morale ou de piété, des recherches sur le droit ecclésiastique, les conciles, etc. Dinouart s'était fait recevoir membre de l'Académie des Arcadiens, à Rome. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Lettre à l'abbé Gouget, au sujet des hymnes de Santeuil, adoptées dans le nouveau Bréviaire*, Arras, 1748, in-4°. L'auteur s'y plaint des changements qu'on a faits à quelques hymnes du poëte latin. L'abbé de Laverde releva cette critique, et Dinouart répliqua la même année par un écrit plein de fiel intitulé *le Camouflet*, 1748, *in-4°*. 2° *Le Triomphe du sexe*, Amsterdam, 1749, *in-12*. Notre abbé prétendait prouver sinon, dit Barbier, la supériorité des femmes sur les hommes, au moins leur égalité. Ce fut cet ouvrage qui mécontenta l'évêque d'Amiens. 3° *L'Eloquence du corps dans le ministère de la chaire*, Paris, 1755, in-12; 2e édition corrigée et augmentée, ibid., 1761, même format; 4° *Manuel des pasteurs*, 1764, 2 vol. in-12; réimprimé, Lyon, 1768, 3 vol. in-12. C'est un extrait des meilleurs rituels, et il pourrait être utile aux curés de campagne. 5° *Exercitium diurnum, seu Manuale precum in usum et gratiam sacerdotum; nunc denuo editum a sacerdote gallicano exsule*, Vienne (en Autriche), 1797, in-8°, ouvrage posthume;

Digitized by Google

6° des hymnes et d'autres poésies latines, dont on trouvera l'indication dans la *France littéraire* de 1769, dans le *Journal ecclésiastique* de 1780 et dans l'*Histoire littéraire d'Amiens* du P. Daire, p. 347. On doit en outre à l'abbé Dinouart un grand nombre de traductions, parmi lesquelles nous citerons: *la Rhétorique du Prédicateur*, traduit du latin d'Augustin Valerio, évêque de Vérone et cardinal, Paris, 1750, in-12. — *La Sarcothée*, traduction du poëme latin du jésuite Masétrius, Paris, Barbou, 1757, in-12. — *Oraisons de Cicéron contre Verrès* et *Oratio pro Murena*, avec le texte en regard, Paris, Barbou, 1757, in-12. — *Histoire d'Alexandre le Grand*, par Quinte-Curce, avec les suppléments de Fréinshémius, Paris, Barbou, 1759, 2 vol. in-12. — *Abrégé de l'embryologie sacrée, ou traité des devoirs des prêtres, des médecins, des chirurgiens et des sages-femmes, sur le salut éternel des enfants qui sont dans le ventre de leur mere*, traduit du latin du docteur Cangimalia, Paris, 1762, in-12, et ibid., 1766, même format. Le médecin Roux a eu part à cette traduction. — *La République des jurisconsultes*, précédée d'une notice sur la vie et les écrits de l'auteur Gemaro, célèbre avocat napolitain, suivie de l'analyse d'un traité italien du même auteur, *sur l'Abus de l'éloquence dans le barreau*, et d'un poëme latin sur la loi des Douze Tables, Paris, 1768, in-12. Nous ajouterons à cette notice l'indication de plusieurs ouvrages dont Dinouart ne peut être considéré que comme éditeur, bien que son nom figure sur le titre. *Indiculus universalis*, ou *l'Univers en abrégé*, du P. Pomey, jésuite, Paris, Barbou, 1756, in-12, ouvrage qui offre des changements et de notables augmentations. Le petit dictionnaire latin qui le termine est dû à l'abbé Valart. — *Petit apparat royal, ou nouveau Dictionnaire français et latin*, Paris, Barbou, 1756, in-8°. — *Vie du vénérable don Jean de Palafox, évêque d'Angelopolis*, etc. Cologne, 1767, in-8°. Le P. Champion, jésuite, en est le véritable auteur: Dinouart n'a fait que retoucher le style. — *Méthode pour étudier la théologie*, Paris, 1768, in-12. C'est un ouvrage de Dupin, que l'éditeur a revu et augmenté. — *Santoliana*, Paris, 1764, in-12, compilation qui n'est guère que la copie d'une autre plus ancienne, dont le titre était *la Vie et les bons mots de Santeuil*, etc. — *Abrégé chronologique de l'Histoire ecclésiastique*, Paris, 1768, 3 vol. in-8°; qui n'est qu'une nouvelle édition, très-augmentée, il est vrai, de l'ouvrage publié par Macquer, en 1751, sous le même titre. — *Traité de l'autorité ecclésiastique et de la puissance temporelle, conformément à la déclaration du clergé de France de 1682*, etc., Paris, 1768, 3 vol. in-12. C'est l'ouvrage publié en 1 vol. in-8° par Dupin. — *L'art de se taire, principalement en matière de religion*, Paris, 1771, petit in-12, réimpression presque textuelle de la *Conduite pour se taire et pour parler, principalement en matière de religion*, ouvrage anonyme du P. du Rosel, jésuite, imprimé à Paris, en 1696, in-12 (*voy.*, au sujet de ce dernier plagiat, une lettre de l'abbé Grosier, insérée dans l'*Année littéraire*, 1772, t. 8, p. 268). Enfin Dinouart a travaillé avec l'abbé Jaubert à la rédaction des *Anecdotes ecclésiastiques* Paris, 1772, 2 vol. in-12; il a inséré plusieurs morceaux de littérature dans le *Journal de Verdun*, et a laissé quelques ouvrages manuscrits. Barbier, dans son *Examen critique des Dictionnaires historiques*, lui a consacré un long article, dont nous avons cru devoir profiter. On peut aussi consulter avec fruit la *France littéraire* de M. Quérard. CH—S.

DINTER ou DINTERUS (EDMOND), ainsi nommé d'un village où il était né, près de Bois-le-Duc, fut honoré de la confiance d'Antoine Ier, Jean III, Philippe Ier, et Philippe le Bon. Fatigué des ennuis de la cour, il embrassa l'état ecclésiastique, et fut pourvu d'un canonicat à St-Pierre de Louvain; il se retira, à l'âge de cinquante ans, dans un monastère de l'ordre de St-Augustin, près de Turnau, dans le pays de Liége. Rappelé à Bruxelles par Philippe le Bon, il fut chargé par ce prince de rédiger les chroniques du Brabant, sur les pièces originales qui lui furent communiquées. Il était occupé de ce travail, lorsqu'il mourut à Bruxelles, le 17 février 1448. Son portrait a été gravé: Aubert Lemire a placé au bas quatre vers latins qui contiennent un éloge fort exagéré de Dinter. Il a écrit: 1° *Genealogia ducum Burgundiæ, Brabantiæ, Flandriæ*, etc., Francfort, 1529, in-fol. Cette généalogie a été réimprimée dans le tome 3 des *Scriptores rerum Germanicarum* de Freher et dans la *Bibliotheca historica* de Struvius; elle est remplie de fables: l'auteur fait remonter les ducs de Bourgogne jusqu'à Hector. 2° Une *Chronique des ducs de Lorraine et de Brabant*, qui venait jusqu'en 1445; on en conservait l'original à Corsendonck. Quoique pour les premiers siècles Dinter ait donné dans les fables, comme les écrivains de son temps, cette chronique mérite de voir le jour. Paquot, qui portait ce jugement en 1765, annonçait qu'elle devait paraître sous les auspices du comte Charles de Cobenzl, dans un recueil d'ouvrages importants pour l'histoire de la Belgique. Il paraît que c'est de cette chronique manuscrite, et de sa partie la plus utile, qu'ont été extraites les *Annales du Brabant, depuis 1235 jusqu'à 1425*. C'est par erreur que la *Bibliothèque historique de la France* mentionne une édition de la *Chronique* de Dinter, sous la date de Francfort 1529, in-4°, qui est précisément celle de la *Généalogie* ci-dessus. 3° *Lovaniensium rerum libri*. Cet ouvrage est cité par Sander. Foppens attribue encore à Dinter: *Vita Philippi Burgundi, Ultrajectensis episcopi*; mais la *Bibliothèque historique de la France* donne cet ouvrage à Gérard Geldenbauer de Mungheu, près de Trèves. W—S.

DINTER (GUSTAVE-FRÉDÉRIC), naquit à Borna, près de Leipsick, le 29 février 1760. Son père, juge dans sa petite ville, le destina d'abord à la carrière du droit; celle de l'église convenait mieux au penchant de son cœur. Il étudia la théologie à Leipsick avec distinction; desservit deux églises dans son pays, et fut à même par son mérite et par les

Digitized by Google

amis qu'il lui avait procurés, de parvenir aux postes les plus avantageux ; mais sa vocation était marquée pour l'enseignement, il lui sacrifia sa fortune, et lui voua tous les moments de sa vie laborieuse. L'Allemagne le compte parmi les hommes qui ont rendu le plus de services dans cette partie qui a occupé tant d'hommes éminents, et qui, comme art et comme science, a été portée, dans ce pays, à un degré de perfection où les autres nations n'ont qu'à chercher des modèles. Dinter quitta sa première église, celle de Kitscher, en 4797, pour être directeur d'une école normale, près de Dresde, avec de moindres appointements. L'ardeur qu'il apportait à ce travail épuisait sa santé : il reprit une église, en 1817, celle de Goernitz, et joignit à ses fonctions un pensionnat qui prospérait lorsque, sur sa réputation et sans y avoir songé, il fut appelé, en 1817, par le roi de Prusse à Kœnigsberg, pour y être d'abord conseiller des écoles et du consistoire, puis professeur de théologie. Il trouva beaucoup à faire dans les écoles et introduisit de grandes améliorations. L'université de Kiel voulut l'attirer à elle : la reconnaissance et le sentiment du bien qu'il avait fait le retinrent à Kœnigsberg, où il termina ses jours, le 29 mars 1831, victime, à ce que l'on crut, de son zèle, c'est-à-dire à la suite d'une tournée qu'il avait faite, dans l'intérêt des écoles, par un mauvais temps d'hiver, et avec un corps déjà souffrant. Dinter a publié plusieurs ouvrages et un grand nombre de petits écrits, tous en allemand. Il serait aussi superflu que difficile d'en faire ici l'énumération complète : leur nombre ne va pas à moins de 60. Tous furent recherchés à leur apparition ; plusieurs resteront et ont eu plus d'une édition. On y sent partout un esprit juste et élevé, un cœur religieux, un ami de la jeunesse et de l'humanité. Sa *Bible pour les maîtres d'école* est un des plus remarquables : elle est imprimée à Neustadt, sur l'Orla, 1815, 1828, 9 vol. in-8°. C'est la *Bible*, traduction de Luther, accompagnée de notes, d'explications, de remarques pratiques à l'usage des instituteurs, avec l'indication des chapitres qu'il convient de lire en entier aux élèves et de ceux qui peuvent être abrégés ou omis. Cet ouvrage a essuyé beaucoup de critiques : on lui a reproché des explications hardies et nouvelles, mais on ne peut y méconnaître un profond respect pour les livres saints, un vif et judicieux sentiment de leur excellence, une sincère conviction de leur autorité divine. Nous indiquerons encore : 1° *Directions pour l'usage de la Bible dans les écoles*, 1814—1815, 2 vol., avec un 3e qui renferme des exemples de catéchisation sur la Bible; 2° *Entretiens* (du maître avec ses élèves) *sur les principaux points du catéchisme*, 13 vol. in-12; 3° *Malvina, livre pour les mères*, in-8°; 4° *Petits discours à de futurs maîtres d'école*, 1803—1805, 4 vol. réimprimés en 1820; 5° deux recueils de *Sermons pour être lus dans les églises de campagne*, parfaitement appropriés à cette destination. Enfin, dans ses dernières années, en 1829, Dinter écrivit lui-même sa vie en 1 volume in-8°. On y trouve des détails intéressants et instructifs, au milieu des longueurs, des inutilités, qui caractérisent ordinairement les narrations des vieillards qui aiment trop à parler d'eux-mêmes. M—x—D.

DINUS. *Voyez* Dini et Diso.

DIOCLÈS, surnommé *Charystius*, de Charyste, ville de l'Eubée, sa patrie, célèbre médecin de la famille des Asclépiades, que l'antiquité mettait pour la réputation immédiatement au-dessous d'Hippocrate. Il a vécu du temps de Théophraste, si la lettre qu'on lui attribue n'est pas supposée, car elle est adressée à Antigone, qui ne peut être que le successeur d'Alexandre, puisque Diocles a vécu avant Proxagoras. Il avait écrit un ouvrage intitulé : *Rizotomomoumena*, suivant le scoliaste de Nicandre, et dont quelques passages sont cités par différents auteurs, Pline et Plutarque entre autres. Il avait écrit aussi des livres de *Sanitate tuenda*, dont Oribase a conservé quelques fragments, ainsi que de ceux qu'il avait composés sur la préparation des aliments. Comme ses prédécesseurs, il ne tirait ses remèdes que des plantes. La lettre que nous avons citée contient des préceptes sur la manière de vivre suivant les saisons et des pronostics sur les maladies; l'auteur y parle à peu près des mêmes plantes qu'Hippocrate, ce sont celles qui sont les plus communes dans les jardins. Elle a été imprimée plusieurs fois en grec dans différents recueils, notamment dans la *Bibliotheca græca* de J. Albert Fabricius, t. 12, p. 535. Mizauld en a donné une traduction, ou plutôt, comme il le dit lui-même, une paraphrase latine, en retranchant une partie de l'original. D—P—s.

DIOCLÈS, géomètre grec, est connu par une solution ingénieuse du fameux problème de la duplication du cube, laquelle se réduit, comme on sait, à trouver deux moyennes proportionnelles entre deux lignes données. Eutocius, dans ses commentaires sur Archimède (de la sphère et du cylindre, p. 138, édition d'Oxford), nous a conservé cette solution de Diocles, qui consiste à décrire dans un cercle une courbe à laquelle on a donné le nom de *cissoïde* (semblable au *lierre*). Il est à remarquer qu'Eutocius ne la désigne que par les termes vagues de *certaine courbe*, ou de la *courbe décrite ainsi que nous avons dit*; en sorte qu'on peut douter si c'est Diocles lui-même qui a donné le nom de *cissoïde* à la courbe dont il est l'inventeur. Eutocius ne parle que de l'une des branches de la courbe; il est évident qu'elle en a deux parfaitement égales et semblables qui ont pour tangente commune l'un des diamètres du cercle; il paraît même que Diocles n'en traçait que la partie qui est intérieure au cercle. On ignore en quel temps a vécu ce philosophe : on suppose que c'est dans le 6e siècle, postérieurement à Pappus; et la raison en est que ce géomètre, en rapportant diverses solutions du problème des deux moyennes proportionnelles, ne dit pas un mot de la *cissoïde*. Diocles avait composé un traité *des Machines à feu* : c'est ce que nous ap-

Digitized by Google

prend Eutocius, qui en avait tiré la description de la *cissoïde*. C'est encore de ce même ouvrage, malheureusement perdu, qu'il avait extrait une belle et savante solution du problème dont l'objet est de couper la sphère en deux segments qui soient entre eux dans un rapport donné. Archimède avait promis la solution de ce problème, et n'en avait plus parlé. Plusieurs auteurs s'étaient proposé de réparer cette omission. Eutocius nous a conservé trois solutions différentes : il soupçonne que la première pourrait bien être d'Archimède lui-même, parce qu'elle est en dialecte dorien; la seconde est de Dionysodore; la troisième est celle de Dioclès : c'est tout ce qui nous reste de ce géomètre, et ces deux fragments font regretter la perte de son ouvrage. D. L—E.

DIOCLÉTIEN (Caius Valérius Aurelius Diocletianus), naquit, suivant A. Victor, à *Dioclea*, ou plutôt, comme l'appelle Ptolemée, à *Doclea*, près de Salone en Dalmatie, l'an 245 de J.-C. L'époque du règne de ce prince est une des plus brillantes de l'histoire. Le pouvoir échappe aux mains des usurpateurs qui s'en étaient saisis, les tyrans qui se disputaient encore quelques lambeaux de l'Empire disparaissent, les barbares sont rejetés au delà de leurs limites, les armées reprennent leur attitude triomphante, les lois renaissent, et Dioclétien rend au trône toute sa splendeur. Sa naissance était obscure, quoiqu'il se prétendit descendant de l'empereur Claude le Gothique. Il était, selon les uns, affranchi du sénateur Anulin, selon d'autres, fils d'un greffier. Le nom de son père nous est inconnu; sa mère se nommait Dioclea, ce qui lui fit donner le nom de Dioclès, auquel il ajouta ensuite une terminaison latine pour se faire appeler *Diocletianus*. Il entra de bonne heure dans la carrière des armes, et n'était que simple soldat lorsqu'une femme druide lui prédit, à Tongres, dans la Gaule belgique, qu'il serait empereur lorsqu'il aurait tué un sanglier. Vopiscus nous rapporte cette prédiction (1) comme ayant été confiée à son aïeul par Dioclétien lui-même, dont ce présage éveilla l'ambition, et qui, dès ce moment, sans aspirer précisément au trône, chercha à se rendre digne d'y monter. Il servit avec distinction sous Aurélien, et ensuite sous Probus, qui lui donna le commandement des troupes de la Mœsie. Il fut élevé aux honneurs du consulat, accompagna Carus dans son expédition contre la Perse, et, à la mort de ce prince, il était revêtu d'une des premières charges du palais (*domesticos regens*). Après le meurtre de Numérien, assassiné par Arrius Aper, son beau-père, l'armée se réunit à Chalcédoine, l'an 284, et donna en même temps un prince à l'Empire et un vengeur à Numérien (2). Dioclétien placé sur son tribunal, l'épée nue à la main, les yeux fixés vers le soleil, jura qu'il n'avait eu aucune part à la mort de son prédécesseur, et le premier usage qu'il fit du pouvoir fut de percer le véritable meurtrier, en lui appliquant ces mots : *Gloriare Aper, magni Æneæ dextra cadis*. On pourrait croire que le désir seul de punir la perfidie d'Aper le porta à le frapper lui-même, mais comme il ajouta qu'*il venait enfin de tuer le fatal sanglier*, l'on voit alors qu'il se livra à cet acte de rigueur afin d'accomplir la prédiction de la druide (on sait qu'un sanglier se nomme en latin *aper*); sans cela, observe Vopiscus, il se serait bien gardé de s'exposer à des reproches de cruauté le premier jour de son règne. Jusqu'au moment où il fut appelé au trône par le vœu de l'armée, il s'était particulièrement adonné à la chasse du sanglier, et comme il avait vu plusieurs princes arriver successivement à l'Empire sans qu'on songeât à l'y élever, il ne cessait de répéter : « Je tue bien les sangliers, mais d'autres en ont le profit. » Aurelius Victor se trompe quand il dit que ce fut après le combat du *Margus* qu'Aper fut tué. Les circonstances racontées par Vopiscus et le témoignage de la plupart des historiens rendent ce fait antérieur plus vraisemblable. Dioclétien, revêtu des ornements impériaux, fit ensuite son entrée à Nicomédie. Carinus, qui se trouvait alors en Italie, apprit en même temps la mort de Numérien son frère, et l'élévation de Dioclétien; il se disposa à marcher contre ce dangereux concurrent, qui de son côté s'était mis en route pour combattre Carinus, dont les vices étaient odieux au peuple ainsi qu'à l'armée. Les deux rivaux se rencontrèrent dans la Mœsie, et le combat s'engagea près du Margus. Carinus, vainqueur, jouissait déjà insolemment de sa victoire, lorsque ses propres soldats, persuadés que leurs maux ne feraient que s'accroître s'il revenait victorieux, se tournèrent contre lui, et s'en défirent (*voy.* Carinus). Dioclétien, maître de l'Empire, reçut favorablement ceux qui avaient suivi le parti de Carinus, il pardonna à tous, et conserva les emplois à la plupart d'entre eux. Aristobule, préfet du prétoire, homme d'un mérite distingué, reçut du monarque l'accueil dû à ses vertus et à son talent. Il resta préfet et consul. Il ne paraît pas certain, ainsi que le pense Tillemont, que Dioclétien ait fait à cette époque un voyage à Rome. Le premier soin de Dioclétien, en arrivant au trône, fut d'apaiser les mouvements qui s'étaient élevés dans les Gaules. Une faction de paysans, nommés Bagaudes, s'était révoltée, et avait revêtu de la pourpre Elien et Amand. On est généralement peu instruit sur ce qu'étaient ces Bagaudes, et sur leurs deux chefs, dont les médailles, citées dans plusieurs recueils, sont loin d'être authentiques. Dioclétien songea de bonne heure à les réprimer. Il donna à Maximien Hercule, son ancien ami, le titre d'Auguste, et le

(1) Dioclétien n'étant encore que dans les grades inférieurs de l'armée, régiait un jour son compte de dépense avec une femme druide, qui lui reprochait sa trop grande avarice : « Je serai plus généreux, lui dit-il, quand je serai empereur.—Crois à ma prédiction, lui dit-elle, elle n'est point un simple badinage; tu seras empereur quand tu auras tué un sanglier. »

(2) C'est de cette année que date l'ère de Dioclétien ou des martyrs, longtemps en usage dans l'Église et dont se servent aujourd'hui les chrétiens coptes.

Digitized by Google

chargea de l'expédition des Gaules. L'esprit de révolte agitait encore les armées, toujours disposées, au moindre mécontentement, à se choisir pour empereurs les chefs qui les commandaient. Dioclétien eut la sagesse de prévenir cet inconvénient en s'associant Maximien, et ce fut sans doute l'intérêt de l'Empire aussi bien que l'intérêt qu'il portait à son nouveau collègue, qui lui fit prendre de telles dispositions, et qui plus tard l'engagea à donner encore à Constance et à Galère le titre de Césars, lorsqu'il leur confia le commandement des armées. Quoique Eutrope et Orose affirment que Maximien n'eut d'abord que le titre de César, nous devons dire que nous ne connaissons aucun monument qui confirme cette assertion. Le médaillon cité dans Banduri ne paraît pas authentique, et dès l'an 286, où Maximien exerça sa première puissance tribunitienne, et où il fut désigné consul, il est nommé sur ses médailles *Auguste* et *Empereur*, et non César. La présence de Maximien Hercule dans les Gaules étouffa toutes les séditions; mais Carausius, qui s'était fait proclamer empereur dans la Grande-Bretagne, sut résister aux armes du nouvel Auguste, et sa constance et son courage lui valurent d'être reconnu par Dioclétien comme l'un de ses collègues à l'Empire (*voy.* CARAUSIUS). Il ne nous reste rien des auteurs qui ont écrit l'histoire particulière de Dioclétien, de sorte que nous ignorons plusieurs des principaux événements de son règne. Pendant que Maximien pacifiait les Gaules, et domptait les nations barbares qui avaient pénétré sur les terres de l'Empire, Dioclétien ne restait pas inactif : il marcha contre les Sarrasins et les Thébains d'Egypte qui s'étaient révoltés; il reconquit la Mésopotamie sur le roi de Perse, et revint ensuite en Occident pour soumettre à ses armes tout ce qui est entre la Rhétie et le Danube. Les surnoms de Britannique, de Germanique, de Gothique, de Sarmatique, qui lui furent donnés, nous font voir qu'il triompha de ces nations ou par lui ou par ses généraux. De nouveaux troubles s'élevèrent dans l'Empire, vers l'an 292. Le roi de Perse se disposa à entrer sur les terres des Romains, les Quinquégentiens d'Afrique (1) se révoltèrent, et Achilléus, profitant du mécontentement des Egyptiens, se revêtit de la pourpre. Pour faire face à tant d'ennemis, Dioclétien créa deux Césars : Constance Chlore et Galère; le premier fut obligé de répudier Hélène pour épouser Théodora, belle-fille de Maximien, et Galère épousa Valérie, fille de Dioclétien. On vit alors, pour la première fois, l'Empire gouverné par quatre princes, tous Illyriens. Dioclétien conserva néanmoins sur eux une grande supériorité; et ces princes, qui lui devaient leur élévation, reconnurent sa suprématie, jusqu'à ce que l'ambition de Galère eût réduit son bienfaiteur à abdiquer, et à chercher quelque repos loin du monde et des affaires publiques. Chacun d'eux fut appelé à gouverner une portion de l'Empire : la Gaule, l'Espagne et la Grande-Bretagne formèrent les États de Constance, qui se fixa à Trèves; la Pannonie inférieure, l'Illyrie, la Thrace, jusqu'au Pont, échurent à Galère : Sirmium devint la capitale de son gouvernement; Maximien, qui résidait à Milan, eut tout ce qui est au delà des Alpes, avec la Rhétie, la Pannonie supérieure, la Sicile et la Province d'Afrique; et Dioclétien conserva tout le reste, en établissant le siége de son empire à Nicomedie. Cette division n'était pas tellement rigoureuse, qu'un prince ne pût commander dans le département assigné à son collègue, et les lois rendues par chacun d'eux étaient exécutables dans tout l'Empire. Le but de Dioclétien était qu'il y eût toujours deux augustes, deux césars et quatre armées, afin de prévenir toute idée de révolte en faveur de leurs chefs. Il regardait cet arrangement comme le chef-d'œuvre de sa politique, et croyait avoir assuré, par cette mesure, le repos de l'Empire. Néanmoins Lactance observe, à cette occasion, que chaque prince voulant avoir une armée aussi nombreuse que celle des empereurs qui gouvernaient seuls, les charges de l'État étaient quadruplées; il reproche encore à Dioclétien d'avoir dissipé ses finances en créant un grand nombre d'emplois dans une nouvelle division qu'il fit des provinces. Mais Lactance est du nombre de ceux qui étaient portés à blâmer les meilleures institutions du règne de Dioclétien. L'état de rébellion dans lequel ce prince trouva l'Empire au moment où on lui décerna la couronne, le détermina à prendre des mesures propres à le soutenir et à lui rendre sa dignité. Son administration ferme et vigoureuse dut paraître extraordinaire à un peuple accoutumé à changer de maître, et à s'en créer de nouveaux, au gré de son caprice. Il ne suffisait pas à Dioclétien d'avoir ôté aux armées tout moyen de révolte, il voulut encore anéantir l'autorité, déjà très-affaiblie, du sénat. Il fixa le siége de son empire à Nicomedie : Rome cessa d'être la capitale du monde, et ce fut la première atteinte portée à sa puissance; l'ombre de liberté dont elle semblait encore jouir disparut, pour faire place au gouvernement monarchique le plus absolu. Lorsque Dioclétien eut pourvu à la sûreté de l'Empire, il se rendit en Egypte pour punir les rebelles de la Thébaïde, et combattre Achilléus, qui avait pris la pourpre; après avoir détruit les villes de Busiris et de Coptos, il se rendit maître d'Alexandrie, où s'était renfermé le tyran rebelle. Suivant quelques auteurs, la conduite de Dioclétien déshonora ses succès : Achilléus fut exposé aux bêtes; les proscriptions, le meurtre, le pillage, signalèrent sa vengeance; mais son panégyriste, Mamertin, prétend qu'il usa de la victoire avec beaucoup de modération, et qu'il ne punit que les principaux chefs de la révolte : ainsi la vérité de l'histoire ne peut jamais parvenir sans

(1) La cosmographie de Julius Honorius, qui se trouve dans un manuscrit en lettres onciales de la Bibliothèque nationale cote 4808, que l'on croit être de l'an 700, nous apprend que les Quinquégentiens étaient entre Saldis et Rusucurra dans la Mauritanie Césarienne, ce qui doit mettre fin à toutes les recherches qu'on a faites touchant ces peuples, qu'on plaçait au hasard dans la pentapole césarienne.

Digitized by Google

mages à la postérité. Nous ne parlerons point ici des conquêtes de Dioclétien sur les Bastarnes, les Quades, les Marcomans et les Perses. Les historiens ne nous ont laissé aucun détail sur les premières, et il dut à Galère ses triomphes sur Narsès : on l'accusa même de n'avoir pas fait en personne cette guerre, dans la crainte d'éprouver le sort de Valérien. Il resta en Mésopotamie avec une armée de réserve, afin d'être à portée de veiller à l'administration de ses vastes Etats, et de soutenir les efforts de Galère, qui ne fut pas toujours heureux ; ayant été défait avec son armée dans un des premiers combats, il en apporta lui-même la fatale nouvelle à Dioclétien, qui lui fit la réception la plus humiliante, et le laissa marcher l'espace de plusieurs milles, à pied, à côté de son char. L'orgueil de Galère en fut blessé ; ce ne fut qu'avec peine que Dioclétien lui accorda d'autres secours pour se remettre en campagne ; mais cette fois le nouveau César revint triomphant : il prit auprès de Dioclétien cette attitude fière que donne le succès, et parla bientôt en maître à celui qu'il appelait auparavant son père, son empereur et son dieu. Il profita de cet ascendant pour l'entraîner dans le crime, en obtenant son consentement à la persécution des chrétiens. C'est cette funeste proscription qui a excité contre ce monarque tant d'écrivains qui méconnaissent ses belles qualités, et ne font ressortir que ses fautes. L'homme impartial ne doit ajouter une foi aveugle ni aux panégyristes qui le comblent de louanges, ni aux historiens qui flétrissent sa mémoire. Dioclétien fut plutôt le protecteur que l'ennemi du christianisme : il avait dans ses armées et dans sa maison plusieurs chrétiens qui possédaient toute sa confiance ; il les avait exemptés du serment qu'on prêtait à l'empereur ; mais l'adresse de Galère entraîna la vieillesse superstitieuse de Dioclétien à un acte de cruauté qu'il n'eût jamais laissé commettre s'il n'eût suivi que ses seules inclinations. On accusa les chrétiens de crimes dont ils étaient innocents : deux fois le feu prit au palais de Nicomédie, et cet incendie leur fut imputé : on se servit des augures pour faire croire que leur présence était désagréable aux dieux : on eut recours à l'oracle, Lactance lui-même nous dit que, ne pouvant résister ni à ses amis, ni à César, ni aux dieux, Dioclétien céda aux importunités de Galère, et donna enfin son consentement, si longtemps refusé. Il exigea cependant qu'on se bornât à priver les chrétiens de leurs places, et qu'on les chassât seulement de l'armée ; défendit qu'on les livrât aux flammes : mais rien ne pût arrêter la haine de Galère, qui communiqua à cette persécution toute sa férocité (*voy.* GALÈRE). Dioclétien avait des qualités éminentes. Né de parents obscurs, son mérite seul le porta aux emplois les plus élevés. Le choix de l'armée, qu'il ne brigua point, est un éloge que ne peut affaiblir aucun témoignage historique. Elu empereur, il sut rendre à la couronne tout son éclat, au pouvoir toute sa force : jamais l'Empire ne fut plus tranquille au dedans et plus respecté au dehors. Il était vif et impétueux ; mais il savait réprimer ses mouvements. Une grande sagesse, une prudence justement mesurée, furent la règle de sa conduite. Le grand nombre de ses lois qui se trouvent insérées dans le Code Justinien nous prouve l'excellence de son administration. Il protégea les lettres, et les historiens qui vécurent sous son règne furent encouragés par ses bienfaits. Plusieurs monuments à Rome, à Spalatro, à Nicomédie, attestent encore aujourd'hui sa magnificence et son goût pour les arts ; et sans la persécution des chrétiens, à laquelle il n'eut pas le courage de s'opposer, son grand nom serait parvenu jusqu'à nous avec toute sa gloire. Eusèbe avoue lui-même que, jusqu'au moment de la persécution, son règne était heureux et florissant. Nous ne voulons cependant point cacher les faiblesses et les défauts qui lui sont attribués par quelques historiens. Lactance l'appelle un méchant homme et un grand prince. On prétend qu'il était enclin à la cruauté ; qu'il avait l'adresse de cacher ses vices, en faisant faire par d'autres tout ce qui pouvait paraître odieux. Quelques écrivains l'accusent d'avarice, d'autres de prodigalité ; on lui reproche à la fois satimidité et son orgueil. Tant de contradictions doivent nous tenir en garde contre les détracteurs de ce prince ; on ne peut se dissimuler qu'ils ont exercé toute leur malignité sur ses moindres actions. On le compare à Domitien, à Caligula, parce qu'il se fit appeler, comme eux, *dominus* et *deus*. Il est possible que les flatteurs qui l'entouraient l'aient quelquefois appelé leur seigneur et leur dieu ; mais il n'a pas même imité ses prédécesseurs Aurélien et Carus, qui tous les deux ont pris ces titres sur leurs médailles : on ne trouve sur aucune des siennes qu'il s'y soit qualifié de dieu, et ce furent Constance Chlore et Galère qui, après son abdication, en firent frapper en son honneur, en lui donnant le titre de *Dominus noster*, qui parait ainsi pour la première fois sur les monnaies. Ce titre fut adopté par Constantin, transmis par lui à ses successeurs, sans qu'on ait songé à lui adresser le reproche de s'en être décoré. Le faste qu'étala Dioclétien dans ses vêtements, le respect qu'il exigea de ceux qui approchaient sa personne, tenaient au système de son gouvernement. Il avait anéanti le pouvoir du sénat, affaibli ou détruit le crédit des prétoriens, qui tant de fois avaient disposé de l'Empire, il dut encore imprimer au souverain un caractère de grandeur et de majesté qui en imposât au peuple et le retînt dans le devoir. Dioclétien, vainqueur des Perses, voulut égaler la magnificence de leurs rois, et crut trouver dans leurs usages des moyens propres à relever l'éclat de la couronne. Quant aux reproches qu'on lui fait d'avoir aimé à bâtir, on peut jusqu'à un certain point l'en justifier, et ce n'est pas à la postérité, qui admire encore les restes des monuments élevés sous son règne, à blâmer ce luxe d'un grand prince. Il fit reconstruire le théâtre brûlé sous Carinus, et le rendit plus magnifique ; il fit bâtir des cirques, des

Digitized by Google

basiliques, des hôtels de monnaie, des arsenaux, et fortifia les frontières de l'Empire. Ce serait flétrir bénévolement la mémoire de Dioclétien, que d'attribuer l'élévation de ces monuments plutôt à son orgueil, qu'à la noble ambition d'illustrer la nation qu'il gouvernait avec tant de gloire (1). Lors des premières victoires remportées par Dioclétien et son collègue, au commencement de leur règne, le sénat leur avait décerné le triomphe; mais la cérémonie en fut différée et n'eut lieu qu'après la défaite des Perses. Il parait que Dioclétien voulut joindre la solennité des vicennales à celle du triomphe, qui fut d'autant plus éclatant, que la femme et les enfants de Narsès, roi de Perse, suivirent le char du vainqueur, et que le nombre des nations vaincues qui y assistèrent était considérable; c'était en effet le seul triomphe de vingt ans de règne et de vingt ans de conquêtes : les Romains virent pour la dernière fois cette cérémonie auguste, qui était chez ce peuple guerrier le plus haut prix de la valeur. A cette occasion, Dioclétien donna des jeux publics; mais, tout en blâmant le luxe insensé de Carinus, il ne voulut point imiter sa prodigalité, et encourut par là le reproche de quelques censeurs. Mécontent des Romains, qui s'étaient permis de plaisanter sur ce qu'ils appelaient sa mesquinerie, il se retira à Ravenne pour célébrer son neuvième consulat, et ne céda point aux sollicitations de ceux qui voulaient le retenir à Rome. Etant tombé malade en route, il ne put se rendre à Nicomedie qu'avec beaucoup de peine. Sa santé, et, suivant quelques historiens, sa raison même s'affaiblirent : il resta longtemps sans paraître en public; ce ne fut qu'au bout d'un an qu'il s'y montra, pour satisfaire le vœu de l'armée, impatiente de revoir son chef. L'aïde Galère, apprenant l'état de l'empereur, se hâta de se rendre auprès de lui, afin de presser le moment où, maître du pouvoir, il pourrait en jouir seul : il obtint tout de la faiblesse de Dioclétien. Ce monarque, fatigué de régner, fatigué des menaces de Galère, craignant aussi de n'avoir plus la force de soutenir l'Empire au point de gloire où il l'avait élevé, préféra une abdication à la douleur de voir ses États en proie à tous les maux dont il avait su les préserver pendant son règne. Il quitta la pourpre (l'an 305), à 3 milles de Nicomedie. Le même lieu où, par les bienfaits de Dioclétien, Galère avait été fait César onze ans auparavant, fut encore témoin de son élévation au rang d'Auguste. On sait que, le même jour, Maximien Hercule abdiqua pareillement l'Empire à Milan. Dioclétien se retira à Salone, sa patrie, et se montra aussi grand dans une condition privée, qu'il l'avait été à la tête du gouvernement. Il voulut embellir sa retraite de monuments qui rappelassent sa dignité, qui conservassent à la postérité le souvenir de sa grandeur (2), et il ne s'occupa ensuite que de la culture de ses champs. Lorsque Maximien Hercule le sollicita de se ressaisir du gouvernement : « Venez à Salone, lui répondit-il, vous y « verrez si le soin que je prends de mes plantes ne « me rend pas plus heureux qu'un empire, et vous « apprendrez vous-même à apprécier le bonheur « que je goûte en cultivant mon jardin. » Il refusa d'assister aux noces de Licinius, en s'excusant sur son grand âge et sur la résolution qu'il avait prise de ne pas quitter sa solitude. Dioclétien vécut ainsi dans le repos pendant quelques années, satisfait de se voir dégagé d'un fardeau dont on ne sent le poids que lorsqu'on est chargé de le supporter, et plus heureux de passer sa vie au milieu des champs, que de commander au monde. C'est le premier monarque qui ait su renoncer au pouvoir suprême, et peut-être le seul qui ne l'ait pas regretté. Il ne fut pas néanmoins toujours exempt de peines. Pendant les premiers temps de sa retraite, il fut entouré de tous les égards dus à son ancienne dignité : les princes qui les premiers succédèrent à sa puissance eurent souvent recours à ses conseils, et le génie de Dioclétien éclaira encore sa patrie après son abdication; mais les dernières années de sa vie furent troublées par ceux-mêmes qui héritaient de son pouvoir. Maximin Daza et Licinius s'appliquèrent à tourmenter cet illustre vieillard dans sa retraite, et le grand Constantin n'est pas exempt des reproches que lui adresse l'histoire. Maximin Daza fit enfermer la femme et la fille de Dioclétien qui, sans forces et sans pouvoir, les réclama vainement. Les maux inouïs auxquels furent exposées ces deux princesses et les chagrins cuisants qu'il en ressentit hâtèrent sa fin; malgré les différentes opinions sur le genre de sa mort, il parait que le poison n'y eut aucune part, et qu'il mourut, après une maladie assez longue, à l'âge de 68 ans (en mai 313). Prisca, sa femme, Galéria Valéria, sa fille, qui avait épousé Galère lorsqu'il fut créé César, furent l'une et l'autre impitoyablement mises à mort à Thessalonique, par ordre de Licinius, en 315. Vopiscus nous apprend que Claudius Eusthénius, secrétaire de Dioclétien, avait écrit l'histoire de son règne et celle de Maximien, son collègue; mais elle ne nous est point parvenue. Ce que nous possédons des ouvrages de l'histoire Auguste arrive précisément jusqu'à Dioclétien. Aucun des historiens de ce temps ne nous a laissé de détails sur son règne. Les pages écrites par Zozime et par Ammien Marcellin ont disparu de leurs ouvrages. Quelle est la main qui nous a privés de ces documents précieux, et qui nous force de recourir à des notices éparses pour recueillir quelques traits de la vie de ce prince? Il est probable qu'un zèle mal éclairé des chrétiens de ces temps aura supprimé les chapitres qui vraisemblablement nous feraient connaître les vertus de Dioclétien. On aura voulu que la postérité

(1) Les thermes de Dioclétien, dont les superbes ruines forment encore un des monuments les plus imposants de Rome, sont plutôt l'ouvrage de Maximien, quoiqu'ils portent le nom de son collègue.

(2) Les ruines du palais de Dioclétien à Spalatro ont été dessinées par M. Clérisseau, et publiées en anglais par Adam, Londres, 1764, in-fol. (voy. Robert Adam). On peut encore consulter le *Voyage pittoresque et historique de l'Istrie et de la Dalmatie* rédigé d'après l'itinéraire de Cassas, par Joseph Lavallée.

Digitized by Google

le jugeât sur l'acte de persécution, qui n'est cependant que l'ouvrage de l'empereur Galère. Il serait difficile, en effet, de supposer que le hasard seul nous cachât ce que les historiens ont écrit sur ce prince, et ces lacunes mêmes semblent annoncer que le texte a disparu parce qu'il était en faveur du monarque. Il nous reste un assez grand nombre de médailles de Dioclétien, dont les types et les légendes rappellent les principaux événements de son règne; mais c'est avec lui qu'expire l'art monétaire, et que les médailles cessent peu à peu d'être des monuments historiques. A mesure qu'elles s'éloignent du temps de Dioclétien, ce ne sont plus, en général, que des monnaies plus ou moins grossières, sur lesquelles on distingue difficilement les traits du prince, et qui ne présentent que des légendes peu variées ou d'un faible intérêt. Depuis le règne de Septime Sévère, le titre de l'argent fut altéré au point que, sous Aurélien, Probus, Carus, etc., il n'existait que des médailles recouvertes d'une feuille d'argent à bas titre; c'est ce qu'on appelle vulgairement des médailles saucées; et quoiqu'il s'en trouve plusieurs citées comme étant d'*argent pur* dans différents cabinets, on croit pouvoir affirmer qu'il n'en existe pas. Dioclétien rétablit l'ordre dans les monnaies, et fit de nouveau fabriquer des médailles en *argent fin* telles qu'elles se sont conservées jusqu'aux Paléologues. Il y prend quelquefois le titre de proconsul, qu'on ne voit sur aucune monnaie avant lui; on y trouve aussi le nom de Jovius qu'il céda à Galère, comme Maximien céda celui d'Herculens à Constance, etc. C'est sous le règne de Dioclétien que disparurent en Égypte les médailles avec la légende grecque; nous en avons qui portent la date des douze premières années de son règne: Dioclétien priva cette province du droit de frapper une monnaie particulière, pour la punir, sans doute, d'avoir favorisé la révolte d'Achilléus qui prit, à ce qu'il paraît, la pourpre en 292, et périt en 296, sans qu'on puisse s'appuyer sur les médailles de ce tyran, qui ont induit en erreur les historiens modernes, parce qu'elles sont toutes fausses (1). Quoique Pellerin fasse mention de médailles frappées en Égypte jusqu'à la date de la 15e année du règne de Dioclétien, nous n'en avons point trouvé de semblables au cabinet du roi, où sont déposées toutes les collections formées par Pellerin, et nous n'en connaissons dans aucun cabinet. Les médailles romaines de Dioclétien sont plus rares en or que dans les autres métaux. Il existe à Paris un très-beau médaillon en *argent pur*, de treize lignes de diamètre, avec la tête de ce prince au revers de celle de Maximien Hercule, c'est le seul qu'on connaisse de cette grandeur. Eutrope dit que Dioclétien fut mis au rang des dieux : les médailles ne confirment point cette apothéose. La parfaite ressemblance des médailles d'un empereur nommé Domitianus avec celles de Dioclétien nous apprend qu'il s'éleva sous le règne de celui-ci un tyran dont les historiens ne nous parlent pas, bien qu'ils en aient indiqué un du même nom qui se révolta sous Aurélien (*voy.* DOMITIUS DOMITIANUS). Aurélius Victor parle encore d'un Julien qui prit la pourpre sous Dioclétien, c'est le seul écrivain qui en fasse mention. On pourrait croire qu'il y a quelque erreur à cet égard; car, dans l'ouvrage *de Cæsaribus*, il parle de Julien comme ayant pris la pourpre en Afrique, et dans l'*Epitome*, c'est en Italie qu'il se serait révolté (1). Il s'est glissé, au milieu des savantes recherches de Tillemont sur l'histoire de Dioclétien quelques erreurs. L'ouvrage de P. de Rivaz, publié à Paris en 1779, contient des éclaircissements précieux sur les règnes de Dioclétien et Maximien. L'auteur a discuté avec beaucoup de sagacité et de savoir tous les points chronologiques de l'histoire de ces deux princes. Cet ouvrage a pour titre : *Éclaircissements sur le Martyre de la légion thébéenne, et sur la persécution des Gaules sous Dioclétien et Maximien.* Comme le martyre de cette légion est le crime particulier de Maximien, nous en parlerons à l'article de ce prince. T—N.

DIODATI (JEAN), d'une famille noble de Lucques, réfugiée à Genève pour cause de religion, naquit en cette ville, le 6 juin 1576. Il s'appliqua à l'étude des langues savantes avec un tel succès, que Bèze le jugea en état de remplir une chaire d'hébreu à l'âge de vingt et un ans. Agrégé au corps des pasteurs en 1608, il fut nommé professeur de théologie l'année suivante. Il parlait en public avec beaucoup de grâce et de facilité; mais il laissait percer dans ses discours de l'aigreur et un esprit d'intolérance qui a été blâmé même de ses confrères. Dans un voyage qu'il fit à Venise, il eut plusieurs entrevues avec le célèbre Paolo Sarpi et le P. Fulgenzio, et ils convinrent entre eux de tenter d'introduire la réforme à Venise ; mais la prudence de Sarpi arrêta l'exécution de ce projet. Il fut député par l'Église de Genève au synode de Dordrecht en 1618; et chargé de rédiger les délibérations de cette fameuse assemblée, honneur dont semblait l'exclure sa qualité d'étranger, et qu'il dut à l'estime qu'on faisait de ses talents. Les différents voyages dont il fut chargé pour l'intérêt de sa communion ne purent le détourner de ses études. Il conserva sa place de professeur jusqu'en 1645; il s'en démit alors à raison de son grand âge, et mourut en 1649. On a de lui : 1° *La Sainte Bible, traduite en italien* (Genève), 1607, in-4°; 2° édition, augmentée, Genève, 1641, in-fol. Il en a paru une édition revue par Jean-David

(1) Eusèbe nous dit dans sa *Chronique*, que le tyran Achilléus se soutint en Égypte depuis la quatrième année du règne de Dioclétien jusqu'à la onzième, et cependant nous avons des médailles de Dioclétien frappées en Égypte pendant ces époques; il est donc nécessaire de penser ou que toute l'Égypte ne fut pas soumise à Achilléus, ou que ce tyran n'en resta pas maître aussi longtemps. Il paraît encore que la guerre de Dioclétien contre les rebelles de la Thébaïde, dans laquelle il détruisit de fond en comble Coptos et Busiris, est antérieure à la révolte d'Achilléus. Tout ce qui a rapport à l'histoire de son règne est fort incertain.

(1) Aurelius Victor aura confondu ce Julien avec celui qui fut défait par Carinus près de Verone, quoiqu'il en fasse aussi mention. (*voy.* M. AUREL. JULIEN).

Digitized by Google

Muller, Leipsick, 1744, in-8°. Le *Nouveau Testament* a été réimprimé à part à Genève en 1608; à Amsterdam et à Harlem en 1665, in-12. Richard Simon dit que cette version sent trop la paraphrase, et que les notes qui l'accompagnent sont plus d'un théologien que d'un critique; 2° *la Bible, traduite en français*, Genève, 1644, in-fol., avec des notes. Diodati en avait déjà donné des parties séparément; les pasteurs de Genève voulurent s'opposer à la publication de l'ouvrage sous différents prétextes; il lutta contre eux pendant trois ans, et finit par l'emporter. Le mauvais style de cette version nuisit plus à son succès que les censures du consistoire. 3° L'*Histoire du concile de Trente, de Paolo Sarpi*, traduit en français, Genève, 1621, in-4°; 1635, même format, 1655, 1665, in-fol. C'est la première traduction de ce fameux ouvrage, et elle passe pour exacte; mais celle de le Courayer est bien supérieure. 4° *Relation de l'état de la religion en Occident, traduite de l'anglais d'Edwin Sandys*, Genève, 1626, in-8°; il l'avait déjà traduite en italien. Fra Paolo lui avait fourni des additions considérables pour les dix premiers chapitres. 5° *Les Psaumes mis en rimes françaises*, Genève, 1646, in-12; 6° des Dissertations théologiques, au nombre de 19, dont on trouvera les titres au t. 2 de l'*Histoire littéraire de Genève*, de Senebier. — Diodati (Alexandre), médecin du roi, a publié un recueil intitulé : *Valetudinarium seu observationum, curationum et consiliorum medicinalium Satura*, Amsterdam, 1662 et 1668, in-12. — Diodati (François), graveur dans le 17e siècle, a publié les *Vues perspectives de plusieurs édifices de Genève*. Senebier cite de cet artiste un portrait de Mayerne Turquet. W—s.

DIODATI (Dominique), archéologue, né le 31 octobre 1736, à Naples, d'une famille illustre par le grand nombre d'hommes distingués qu'elle a produits, fut élevé par les premiers professeurs de son temps, et se montra digne de ses maîtres. En 1767, il publia une dissertation dans laquelle, après avoir essayé de prouver que le grec était la langue vulgaire en Orient, près de deux siècles avant l'ère chrétienne, il soutient que Jésus-Christ et ses disciples faisaient usage de cette langue, et par conséquent que les textes originaux du Nouveau Testament sont en grec et non pas en hébreu. Cette opinion paradoxale, appuyée de toutes les raisons spécieuses qu'avait pu lui fournir son immense érudition, partagea les savants. Combattue par tous les hébraïsants, elle trouva de zélés défenseurs dans le sein des Académies. L'impératrice Catherine II, dont ce système favorisait les idées religieuses, fit remettre à Diodati, comme un témoignage de sa satisfaction, avec une médaille d'or du plus grand module, un magnifique exemplaire du *Code* de la Russie, imprimé à St-Pétersbourg en quatre langues. L'Académie de la Crusca s'empressa de l'inscrire au nombre de ses associés. Diodati fut nommé l'un des quinze membres de l'académie Héracléenne; et il enrichit de plusieurs mémoires intéressants le recueil des antiquités d'Herculanum (*voy.* Baiardi). Il avait formé la suite la plus complète que l'on eût vue jusqu'alors des monnaies des rois de Sicile, et, afin de montrer à ses compatriotes que l'étude des médailles n'est pas moins utile que celle de la diplomatique, pour éclaircir les points obscurs de l'histoire. La recherche et l'examen des inscriptions occupèrent aussi ses loisirs. Il recueillit toutes celles du royaume de Naples, échappées à ses devanciers, et se fit un plaisir de communiquer sa collection à tous ceux qui pouvaient en tirer quelque utilité pour leurs travaux. Diodati mourut à Naples, vers 1801. Il a laissé un assez grand nombre d'ouvrages dont on trouve la liste exacte à la suite de sa *Vie*, Naples, 1815, in-8°. Nous nous contenterons de citer : 1° *De Christo græce loquente exercitatio, qua ostenditur græcam linguam cum Judæis tum ipsi Christo et apostolis nativam ac vernaculam fuisse*, Naples, 1767, in-8°; c'est la dissertation dont on a parlé. Quelque opinion que l'on ait sur le système de Diodati, on n'en est pas moins forcé de rendre justice à son érudition et au talent avec lequel il a su s'en servir (*voy.* le *Journal des savants*, 1767, 305). 2° *Illustrazioni delle monete nominate nelle nostre constituzioni*, Naples, 1788, in-4°. Cette dissertation est extraite du 1er volume des *Actes* de l'Académie napolitaine. Elle ne concerne que les anciennes monnaies de la Sicile. On regrette que Diodati n'ait pas fait le même travail pour celles du royaume de Naples. 3° La *Vie de Martorelli*, l'un de ses professeurs; 4° un *Traité sur le prêt à intérêt*. Cet ouvrage, écrit dans un but de conciliation, sert aujourd'hui de règle en Italie à tous les hommes éclairés (*voy.* Lombardi, *Storia della letterat. italiana*, t. 5, p. 290). W—s.

DIODORE DE SICILE, célèbre historien, né à Agyrium (aujourd'hui San-Philippo d'Agirone) dans la Sicile, ayant formé le projet d'écrire l'histoire universelle depuis le commencement du monde, employa d'abord plusieurs années à voyager dans les principaux pays de l'Europe et de l'Asie. Il s'établit ensuite à Rome; et après trente ans de travaux et de recherches, il mit au jour sa *Bibliothèque historique*, qui contenait en 40 livres l'histoire universelle depuis le commencement du monde jusqu'à la première année de l'olympiade 180, l'an 60 avant J.-C. Il ne nous en reste que 15 livres, et quelques extraits des 25 autres. Les 3 premiers contiennent l'histoire de l'Égypte, de l'Assyrie et des autres peuples barbares. Le 4e et le 5e nous offrent celle de la Grèce et de ses îles pendant les siècles héroïques. Les 5 suivants nous manquent. Le 11e commence à l'expédition de Xerxès contre les Grecs, et les livres suivent jusqu'au 20e, qui finit un peu avant la bataille d'Ipsus, où Antigone fut tué. Cet historien ne brille pas par le jugement. Il a souvent puisé dans de mauvaises sources, comme Ephore, Ctésias et Clitarque, et de plus il n'a guère su disposer les matériaux qu'il avait amassés. Il rapporte à la vérité fort

Digitized by Google

exactement les années des olympiades, les archontes d'Athènes et les consuls de Rome ; mais il lui arrive souvent de placer sous une date ce qui est arrivé avant ou après. Cependant nous ignorerions une infinité de choses sans lui, et nous devons beaucoup regretter la perte des 25 derniers livres, dans lesquels se trouvait l'histoire des États formés après la mort d'Alexandre. La première édition complète de ce qui nous reste de Diodore est celle d'Henri Estienne, toute grecque, 1559, in-fol. La meilleure est celle de Wesseling, grecque-latine, Amsterdam, 1745, 2 vol. in-fol., avec des remarques savantes et très-judicieuses. Elle a été réimprimée avec les commentaires de Heine et de J.-N. Eyring, de nouvelles notes, un index, etc., Deux-Ponts et Strasbourg, 1793-1807, 11 vol. in-8°. Ch. Eichstædt en avait entrepris une autre édition toute grecque, dont les deux premiers volumes ont paru à Halle, 1800-1802, in-8°; ils ne vont que jusqu'à la fin du 14e livre. Plusieurs autres éditions ont paru depuis. Leipsick, 1828-31, 5 vol. in-8°; ibid. (Stéréotypes), 1829, 6 vol. in-16 ; Paris, F. Didot (grec-latin) 1842-44, 2 vol. grand in-8°. La traduction latine du Pogge, Bologne, 1472, in-fol., est très-incomplète, et n'est recherchée que pour sa rareté. Il y en a des réimpressions. Diodore de Sicile a été traduit en français par Terrasson, Paris, 1737, 7 vol. in-12; ibid., 1777, et récemment par N.-A.-T. Miot, Paris, F. Didot, 1838, 7 vol. in-8°, traduction bien supérieure à la première sous le double rapport de l'exactitude et de l'élégance. C—n.

DIODORE D'ANTIOCHE, évêque de Tarse, et métropolitain de la première Cilicie, embrassa d'abord la vie ascétique, et eut pour disciples St. Jean Chrysostome, Maxime, depuis évêque de Seleucie, et Théodore qui fut évêque de Mopsueste. Diodore était si pauvre, qu'il ne possédait sur la terre ni maison, ni table, ni lit. Ses amis le nourrissaient. Il avait étudié dans Athènes la philosophie, la rhétorique, et il donnait tout son temps à l'étude et à la prière. Il se prononça fortement pour la foi de Nicée, pendant les deux persécutions des ariens, sous Constance et sous Valens. L'empereur Julien s'emporta violemment contre lui dans une lettre écrite l'an 362, à l'hérésiarque Photin, qu'il louait de nier la divinité de J.-C. Diodore était alors prêtre de l'église d'Antioche. Il gouverna cette église quand Valens exila son évêque (St. Mélèce), en 370. Elevé sur le siége de Tarse, Diodore assista au concile général de Constantinople, l'an 381. Ce fut lui qui désigna Nectaire pour être patriarche de cette ville (voy. NECTAIRE). En 382, les Orientaux cessèrent de communiquer avec Diodore, parce qu'il avait ordonné Flavien, patriarche d'Antioche. Il mourut dans la communion de l'Eglise, et laissa une grande réputation dans tout l'Orient. Il avait écrit des commentaires sur presque toute l'Écriture Sainte, en s'attachant au sens littéral : on en trouve des fragments dans *les Chaînes des Pères grecs*. On dit, mais peut-être sans fondement, que la réjection du sens allégorique avait conduit Diodore à nier les prophéties sur J.-C. Il avait aussi écrit un livre *sur la Trinité*, un *contre les apollinaristes*, un *contre le Destin et les Astrologues*, quelques autres traités et beaucoup de lettres. Tous ces ouvrages sont perdus. St. Jean Chrysostome, St. Basile, St. Athanase et le premier concile de Constantinople, ont loué les vertus de Diodore et son zèle pour la foi. Cependant St. Cyrille le regarde comme le précurseur de Nestorius, et l'appelle l'ennemi de la gloire de J.-C.; mais St. Cyrille paraît s'être trompé. V—ve.

DIOGÈNE, surnommé le *Cynique*, né à Sinope, ville de l'Asie Mineure, était fils d'un changeur. Il embrassa la même profession ; mais ayant été convaincu d'avoir altéré la monnaie, de complicité avec son père, Diogène prit la fuite et vint à Athènes. Antisthènes, dont il voulait être le disciple, refusa d'abord de le recevoir, et le menaça même de son bâton ; mais Diogène lui ayant dit qu'il ne trouverait point de bâton assez dur pour le chasser, ce philosophe, touché de sa persévérance lui permit de le suivre : Antisthènes était, de tous les disciples de Socrate, celui qui avait le plus de conformité avec son maître, par sa doctrine et par sa manière de vivre : Diogène conserva sa doctrine dans toute sa pureté ; mais il porta à l'excès le mépris des richesses et des usages reçus, dont Socrate avait donné l'exemple jusqu'à un certain point. « Je suis, disait Diogène, comme les « maîtres de chœurs, qui forcent le ton pour y ra- « mener leurs élèves. » S'étant procuré un manteau assez grand pour pouvoir, en le déployant, s'y envelopper durant la nuit, et une besace pour y mettre sa nourriture et ses livres, il ne s'inquiéta de rien autre. Il ne lui était pas difficile d'obtenir de la charité des passants le peu qu'il lui fallait pour sa subsistance, et il couchait partout où il se trouvait. Théophraste rapporte qu'il disait, en montrant le portique royal, que les Athéniens avaient pris soin eux-mêmes de lui bâtir un palais. Il ne faut ajouter aucune foi à ce que les anciens racontent de son tonneau. Il est possible qu'il ait couché quelquefois dans celui qui était dans le temple de la mère des Dieux ; mais ce n'était pas sa demeure habituelle, son caractère était trop indépendant pour qu'il voulût s'astreindre à venir toujours coucher dans le même endroit. Toutes les imprécations des tragiques, disait-il, s'étaient réalisées sur lui ; car il était exilé, sans patrie, sans habitation, errant, mendiant son pain, et vivant au jour le jour ; mais sa constance le mettait au-dessus des injures de la fortune. On le voyait quelquefois demander l'aumône à des statues ; c'était, à ce qu'il disait, pour s'accoutumer aux refus. Il faisait un jour des efforts pour entrer au théâtre lorsque tout le monde en sortait ; on lui demanda pourquoi il allait ainsi en sens contraire de la foule : « C'est, « répondit-il, ce que je fais tous les jours. » Le riche Midias, si fameux par son insolence et par le plaidoyer de Démosthènes contre lui, lui ayant donné des soufflets, lui dit : « Il y a 3,000 drachmes

Digitized by Google

« pour toi chez mon banquier. » Diogène, le lendemain, s'étant muni d'un gantelet d'athlète, battit Midias, et remit à sa disposition les 3,000 drachmes. Un jeune homme prodigue, à qui il demandait une mine (90 francs), lui disant : Pourquoi une somme si considérable, tandis que tu ne demandes aux autres qu'une obole? « C'est, ré-« pondit Diogène, parce que j'espère que les autres « me donneront encore, tandis qu'il est fort incer-« tain que tu puisses me donner une seconde fois.» Uniquement attaché à la morale, il se moquait des vaines spéculations des autres philosophes. Platon ayant défini l'homme : un animal à deux pieds sans plumes, Diogène pluma un coq et le jeta devant lui, en disant : « Voilà l'homme de Platon. » Il raillait aussi ce philosophe sur son goût pour les abstractions, et ses liaisons avec Denys le Tyran. Platon l'avait surnommé Socrate en délire. On ne finirait pas si l'on voulait rassembler tous les bons mots que les anciens attribuent à Diogène, et toutes les anecdotes qu'ils en racontent, parmi lesquelles il y en a de fort indécentes ; mais on ne doit pas les adopter légèrement, les anciens, ainsi qu'on l'a déjà remarqué à l'article Cratès, s'étant plu à surcharger l'histoire des principaux philosophes de mille contes puérils. Nous ferons mieux connaître Diogène en rendant compte de la méthode qu'il suivit pour l'éducation des fils de Xéniades. Ce philosophe, déjà avancé en âge, s'étant embarqué pour l'île d'Egine, fut pris par des pirates qui l'emmenèrent dans l'île de Crète, et le mirent en vente comme esclave. Il fut acheté par Xéniades, riche Corinthien, qui, ayant eu le bon esprit de connaître son mérite, le chargea d'élever ses fils. Diogène leur fit apprendre à monter à cheval, à tirer de l'arc, à lancer le javelot ; il les fit aussi exercer à la gymnastique, mais seulement pour se former le corps, et non pour devenir des athlètes. Il les accoutuma à se passer de chaussure, à avoir la tête rasée, à ne boire que de l'eau, à vivre des aliments les plus grossiers, à être simples dans leurs vêtements, et à avoir un maintien modeste et silencieux. Il leur fit apprendre par cœur les plus beaux morceaux des poëtes et des autres écrivains, et quelques-uns de ses propres ouvrages. Il les conduisait aussi lui-même à la chasse, et sut tellement se faire chérir d'eux, qu'ils ne cessaient de le louer devant leurs parents, et que Xéniades, qui lui avait confié le soin de toute sa maison, disait partout qu'il lui semblait que quelque bon génie fût venu s'établir chez lui : aussi, les amis de Diogène ayant voulu le racheter, ce philosophe refusa leur offre. Il paraît, au reste, que Xéniades lui laissait la plus grande liberté, surtout lorsque l'éducation de ses fils fut terminée. Sur la fin de sa vie, Diogène passait l'hiver à Athènes et l'été à Corinthe, et il se trouvait aussi heureux que le roi des Perses, qui partageait son temps entre Suses et Ecbatanes. Lorsqu'il était à Corinthe, il se tenait ordinairement dans le Cranion, gymnase voisin de la ville ; ceux qui voulaient jouir de sa conversation s'y rendaient, et c'est là qu'Alexandre, sur le point de partir pour l'Asie, eut avec lui cette entrevue si célèbre, mais dont les détails ne sont peut-être pas très-exacts. Il put bien connaître à Corinthe la célèbre Laïs ; mais elle n'était plus en âge d'inspirer de l'amour, puisqu'elle était née avant lui, ainsi que nous le verrons à son article. On fait beaucoup de contes sur sa mort. Ce qui paraît le plus certain, c'est qu'on le trouva mort dans le Cranion, et l'on suppose qu'il avait avancé sa fin en retenant sa respiration; mais, comme il avait alors 90 ans, il est tout simple de croire qu'il s'éteignit naturellement. Il fut enterré près de la porte de Corinthe, sur la route qui conduisait au Cranion, et l'on plaça sur son tombeau un chien en marbre de Paros. Il mourut l'an 323 avant J.-C., la même année qu'Alexandre le Grand. Il avait fait plusieurs ouvrages dont on faisait beaucoup de cas. Il ne nous en reste aucun ; car les lettres qu'on trouve sous son nom dans les collections d'épistolaires grecs, sont évidemment supposées, ainsi que l'a fort bien prouvé M. Boissonade, dans un mémoire lu à la troisième classe de l'Institut, et dans lequel il a fait connaître 22 de ces lettres encore inédites. Diogène eut un grand nombre de disciples, dont les plus célèbres furent Cratès et Ménandre. C—R.

DIOGÈNE, surnommé Laerce, parce qu'il était de la ville de Laërce, en Cilicie, vivait, à ce qu'on croit, sous les empereurs Septime-Sévère et Caracalla. Sa vie nous est absolument inconnue. On croit cependant qu'il était attaché à la secte d'Epicure. Il nous reste de lui un ouvrage en 10 livres, contenant la vie, les dogmes et les dits mémorables des anciens philosophes. Il aurait fallu beaucoup de jugement pour bien exécuter une entreprise pareille. Les anciens écrivains de l'histoire philosophique appartenaient tous à des sectes, et par esprit de parti, ils avaient fréquemment adopté sans examen ou même inventé des contes injurieux aux autres sectes. Diogène Laërce n'avait pas assez de critique pour démêler le vrai du faux, il a donc tout rassemblé, et souvent il rapporte les traditions les plus contradictoires. Il le fait même avec assez peu de méthode. Il ne manque jamais de rapporter les épigrammes qu'il avait faites sur les différents philosophes, épigrammes qui sont encore plus mauvaises que sa prose. Cependant, malgré ses défauts, cet ouvrage est de la plus grande utilité, par le grand nombre de faits et de dogmes qu'il nous a conservés. La première édition grecque fut donnée à Bâle, chez Froben, 1533, in-4°. On estime beaucoup celle de Meibomius, avec les notes de Ménage et de plusieurs autres savants, Amsterdam, 1692, in-4°, 2 vol. ; mais il s'en faut qu'elle réponde à sa réputation. Le texte a souvent été altéré par des conjectures adoptées mal à propos, et les observations de Ménage, qui remplissent presque tout le 2e volume, ne sont autre chose qu'une vaste compilation, qui a bien son utilité, mais dans laquelle on trouve rarement l'explication des passages difficiles. Le

Digitized by Google

texte de cette édition, avec la traduction latine, a été réimprimé à Hof (*Curiæ Regnitianæ*), 1739, 2 vol. in-8°; et Leipsick, 1759, même format. La traduction latine d'Ambroise le Camaldule a souvent été réimprimée seule, dans le 15e siècle et au commencement du 16e; mais on doit distinguer de ces réimpressions, l'édition qui en fut donnée par J. Sambucus, à Anvers, chez Plantin, 1566, in-8°, avec un grand nombre de corrections sur le texte grec, qui paraissent avoir été inconnues à ceux qui ont donné les éditions suivantes. Le 10e livre, contenant la vie et les dogmes d'Épicure, a été publié à part avec un commentaire philosophique très-étendu, par le célèbre Gassendi, Lyon, 1649, in-fol., et avec des notes critiques et des variantes, par Nuruberger, Nuremberg, 1808, in-8°. Schneider en a extrait les deux lettres d'Épicure qui contiennent l'abrégé de sa doctrine. Il y a joint des notes critiques et les a fait réimprimer à Leipsick, 1813, in-8°; nous citerons encore l'édition, avec traduction latine, donnée par H.-G. Huebner, Leipsick, 1828-31, 2 vol. in-8°. Diogène Laërce a été traduit en français par de Fougerolles, Lyon, 1601, in-8°; par Gilles Boileau, Paris, 1668, 2 vol. in-12; avec les vies de Diogène Laërce, d'Épictète et de Confucius, par un anonyme qui est Chaufepied selon les uns, et Scheider selon Barbier (Table du dictionnaire des anonymes), Paris 1758, 3 vol. in-12; Amsterdam, 1761, édition qui, selon quelques bibliographes, est la même que la précédente, avec de nouveaux titres; enfin, Paris, 1796, 2 vol. in-8°. Une traduction plus récente est celle de M. Zevort, Paris, Lefèvre, 1840, grand in-18. On trouve beaucoup de passages de Diogène Laërce, éclaircis et corrigés dans *Ignatii Rosii commentationes Laertianæ*, Rome, 1788, in-8°. C—R.

DIOGÈNE, d'Apollonie, ville de l'île de Crète, fut disciple d'Anaximènes, et devint l'un des soutiens de la secte ionique. Il vint s'établir à Athènes, ainsi qu'Anaxagoras, dont il était contemporain; il fut, comme ce philosophe, accusé d'impiété, et courut risque de perdre la vie. Ces accusations, comme on le sait, n'étaient qu'un prétexte que les ennemis de Périclès, n'osant pas l'attaquer directement, employaient pour le perdre, en faisant condamner des opinions qu'il partageait. Les principes de Diogène étaient à peu près les mêmes que ceux d'Anaximènes; il regardait l'air comme le principe de toutes choses. C—R.

DIOGÈNE célèbre stoïcien, avait pris le nom de *Babylonien*, parce que Babylone était plus connue que Séleucie où il était né, et qui était dans le voisinage. Étant venu s'établir à Athènes, il fut l'un des disciples de Chrysippe, et devint, dans la suite, l'un des chefs de son école. Il s'était fait une telle réputation, que les Athéniens le choisirent avec Carnéades et Critolaüs pour aller en ambassade auprès des Romains, au sujet de la ville d'Orope. Durant son séjour à Rome, il ouvrit une école de dialectique, et ne contribua pas peu à inspirer aux Romains le goût de la philosophie. Il vécut jusqu'à l'âge de 88 ans, et continua jusqu'au dernier moment de professer la philosophie. C—R.

DIOGÈNE. *Voyez* ROMAIN.

DIOGÉNIEN, grammairien d'Héraclée, ville du Pont, vivait, suivant Suidas, sous le règne de l'empereur Adrien. Il avait fait un dictionnaire des mots les plus difficiles employés par les poëtes, les orateurs et les autres auteurs grecs; ou plutôt il avait abrégé celui de Zopyrion, terminé par Pamphilus. Hésychius, dans sa préface, dit qu'il a inséré ce lexique en entier dans le sien. Il nous reste aussi, sous le nom de Diogénien, un recueil de proverbes grecs qui paraît extrait de son grand dictionnaire; il se trouve dans l'ouvrage intitulé : *Adagia sive Proverbia Græcorum*, publié par André Schotto, grec-latin, Anvers, 1612, in-4°. Comme Lucien s'y trouve cité, on suppose ce Diogénien plus moderne que ne le dit Suidas; mais il est possible que ces citations y aient été ajoutées par des copistes, ce qui est arrivé à la plupart des grammairiens. C—R.

DIOGNÈTE. *Voyez* CALLIAS.

DIOGNÈTE. *Voyez* MARC-AURÈLE.

DIOGNETUS. *Voyez* CLITOMACHUS.

DIOGO BERNARDES, l'un des plus grand poëtes portugais, naquit à Ponte-da-Barca, dans l'Entre-Douro. Il était frère d'Agostinho da CRUZ, dont on a parlé plus haut. Dès ses premières années il eut à lutter contre le malheur. « A l'instant de ma nais« sance, » dit-il dans une épître espagnole à George Bacarrao, « la fortune étendit sur moi sa main « cruelle. Elle me donna un lait amer, un dur ber« ceau, la tristesse pour nourrice et pour compa« gne. » Mais il sera peut-être agréable à quelques lecteurs de trouver ici les beaux vers de Bernardes :

> Al punto que nasci luego Fortuna
> Estendio sobre my su mano fiera ;
> Diome amarga leche, y dura cuna,
> La Tristeza por ama y companera.

La douceur et la mélancolie que respire ce passage forment le caractère du talent de Bernardes. C'est dans l'idylle que ce poëte s'est le plus distingué, et les Portugais le nomment leur Théocrite. Ils ne croyent pas que depuis le poëte grec et depuis Virgile on ait fait de meilleures pastorales. Cet éloge pourra sembler exagéré, parce qu'en général on connaît peu la littérature portugaise, que l'on croit bornée à la seule *Lusiade*. Mais ceux qui ont lu Bernardes pensent que s'il n'est pas le premier des bucoliques modernes, il est au moins digne d'avoir, parmi eux, une très-belle place. Lopez de Vega confesse que c'est la lecture de Bernardes qui lui a enseigné l'art de faire des églogues. Dias Gomes (*voy.* DIAS GOMES) qui avait fait une étude particulière du style de ce poëte, dit dans un mémoire couronné par l'Académie de Lisbonne (*Memorias de litterat. portug.*, t. 4, p. 100) : « La vie « des champs avec tous ses attraits, les mœurs « champêtres, l'amour innocent, les montagnes, « les prés, les forêts, les ruisseaux, les fontaines,

Digitized by Google

« les bergers, les troupeaux, la verdure, le chant « des oiseaux, les fleurs, les rochers, en un mot « tout ce qui fait l'enchantement de la vie rusti- « que, reçoit de son pinceau les couleurs de la na- « ture. Les personnages de ses bergeries sont bien « placés; le dialogue est bien soutenu; les tableaux « ont l'expression qui leur convient, des teintes « douces et suaves, une mollesse aimable, qui « quelquefois dégénère en froideur. Sa phrase est « pure, correcte, facile et naturelle; mais de temps « en temps elle a une sorte de négligence gracieu- « se, qui couvre l'art, semblable à celle que les « Français trouvent dans leur La Fontaine et dans « quelques scènes du célèbre Molière. » On nous pardonnera de citer encore sur ce poëte, trop peu connu parmi nous, le témoignage de François Manoel. Dans une très-belle ode, consacrée à la mémoire des plus fameux poëtes portugais, il parle en ces termes de Bernardes :

> Mais brando sopra a avena campezina
> O Bernardes suave e sandoso,
> De cujo canto o placido ribeiro
> Enamorado para.

« Le doux et mélancolique Bernardes anime d'un « souffle plus doux le chalumeau rustique. Le pai- « sible ruisseau s'arrête, amoureux de son chant. » Ce ruisseau, c'est le Lyma, sur les bords duquel Bernardes a chanté, et dont il a donné le nom au recueil de ses églogues et de ses épîtres. *Le Lyma* (o Lyma) a paru pour la première fois à Lisbonne en 1596. Il y en a de nombreuses éditions. Bernardes a intitulé : *les Fleurs de Lyma* (Flores do Lyma), un recueil de poésies diverses, Lisbonne, 1597. On connaît encore de lui, *Rimas Portuguezas e Castelhanas*, Lisbonne, 1601, et *Rimas devotas*, Lisbonne, 1616. Il avait en le projet de donner une édition des grands poëtes portugais; mais ce projet resta sans exécution, ainsi que celui d'une histoire de Portugal. « Ce n'est point, dit-il, le génie qui me man- « que, ni la rare invention, ni le style, ni l'art.... « Mais je ne vois pas en ce siècle de nouvel Au- « guste à qui ce beau travail puît être agréable. » Pourtant Bernardes jouissait de quelque crédit à la cour. Il était très-agréable à l'infant don Edouard, fils de Jean III, et il accompagna le ministre Carneiro, dur don Sébastien envoyait, en qualité d'ambassadeur, à la cour du roi d'Espagne; mais il parait que ses protecteurs firent peu pour améliorer son sort. La fortune d'ailleurs semblait s'attacher à le persécuter : il se maria, et le mariage fut pour lui une source de chagrins domestiques; à la fameuse bataille d'Alcacer, il fit des prodiges de valeur et tomba au pouvoir des ennemis; enfin, de retour dans sa patrie, qu'il trouva soumise à l'Espagne, il obtint, à grand'peine, un petit emploi qu'il exerça jusqu'à sa mort, arrivée en 1596. Il fut enterré dans le couvent des religieuses de Ste-Anne, à Lisbonne, où reposent aussi les cendres de Camoëns, son contemporain et son ami. B—ss.

DIOMÈDES, grammairien, vivait, à ce qu'on croit, au commencement du 5e siècle. On a de lui un traité, *de Oratione, partibus oratoriis et vario rhetorum genere libri tres*. Il dédia son livre à un Athanase, dont il loue l'éloquence : on ignore quel est cet Athanase. La première édition de Diomèdes parut avec Phocas, Donat, etc., à Venise, chez N. Jenson, in-fol., sans date, mais on la croit de 1491, on le réimprima à Venise en 1495 et 1511, et à Paris en 1507; une édition de Diomèdes seul parut à Paris, en 1598, in-4°. Jean Cæsarius le fit réimprimer avec Donat, Haguenau, 1526, in-8°; Cologne, 1533, in-8°. Le texte de Diomèdes est altéré dans cette édition. « Ce savant, mais trop au- « dacieux critique, dit Baillet, a pris la liberté d'in- « sérer tout ce qu'il lui a plu. » Mais c'est le texte pur de Diomèdes qu'a donné Élie Putschius dans sa collection des *Grammatici veteres*, Hanau, 1605, 2 vol. in-4°. — Il faut distinguer Diomèdes le grammairien de Diomèdes le scolastique, dont les commentaires en grec sur Denys de Thrace existent dans plusieurs bibliothèques d'Angleterre, de France et d'Italie. Villoison a donné des extraits de ce Diomède dans ses *Anecdota græca*. A. B—T.

DION DE SYRACUSE reçut de son père Hipparinus une immense fortune; sa sœur Aristomaque épousa Denys l'Ancien, qui en eut deux filles. Il donna l'une en mariage à son fils Denys, qui devint son successeur; l'autre, nommée Arétée, fut mariée à Dion. Aux avantages de cette illustre alliance, Dion joignait le nom de ses ancêtres, l'éclat des richesses, un esprit flexible et cultivé, une taille noble et majestueuse. Il acquit l'amitié et la confiance de Denys l'Ancien, qui le combla de ses dons, l'admit à ses conseils et le fit participer aux grandes affaires de son gouvernement. Mais le séjour de Platon à la cour de Denys produisit dans les idées et la conduite du jeune Dion une révolution qui influa sur le reste de sa vie. L'éloquence du philosophe grec exalta son âme, et il conçut pour lui toute la tendresse d'un ami, et toute la vénération d'un disciple. Il affecta plus d'austérité dans ses mœurs, plus d'inflexibilité dans ses opinions. Denys s'étant brouillé avec Platon, Dion prit hautement le parti de son ami, et n'épargna point au despote de dures vérités. Denys, qui l'aimait comme s'il eût été son fils, lui pardonna son audace, et fut assez magnanime pour ne point cesser de l'employer. Il l'envoya en ambassade chez les Carthaginois, qui conçurent pour Dion des sentiments d'estime et d'admiration que jamais, dit un ancien historien, ils n'avaient eus pour aucun Grec. Le fils de Denys hérita de la haine que l'on portait à l'autorité usurpée de son père, sans hériter de son génie. Cependant Dion et Platon acquirent d'abord une heureuse influence sous son gouvernement, et gagnèrent sa confiance : ils s'en servirent pour faire le bien; mais la faction des courtisans et des flatteurs, à la tête de laquelle se trouvait l'historien Philiste, parvint à les rendre tous deux suspects. Dion, aimé du peuple, estimé des grands, connu par les qualités de son esprit et son expé-

Digitized by Google

rience dans les affaires, parut trop redoutable au jeune Denys, qui l'exila. Ce fut alors que Dion parcourut la Grèce, et vécut à Athènes en simple particulier. Son rang, sa magnificence, son goût éclairé pour la philosophie et les lettres, attirèrent sur lui les regards, et lui concilièrent tous les suffrages. Plusieurs villes lui rendirent des honneurs publics et les Lacédémoniens lui conférèrent le titre de citoyen de Sparte, malgré l'opposition de Denys, qui alors leur fournissait des secours pour faire la guerre aux Thébains. En vain Platon, qui avait été attiré par Dion à la cour du jeune Denys, vivement sollicité par ce dernier, consentit à y retourner, dans l'espoir de ramener ce roi à ses véritables intérêts, et de rendre son ami à sa patrie et à sa famille; il ne put y parvenir. Ce refus et les mauvais traitements de Denys envers Platon apprirent à Dion qu'il ne pourrait rentrer dans Syracuse que par la force. La haine des peuples envers le despote l'y invitait; et lorsqu'il sut que ses biens avaient été séquestrés et vendus, que Denys avait forcé Arétée de se remarier à un autre, et qu'enfin son fils était retenu comme otage, il résolut de tout tenter et de chasser le tyran. Il se ménagea des intelligences en Sicile, et rassembla dans le Péloponnèse 800 hommes. Au moment de partir, leur courage fut ébranlé par une éclipse de lune; mais le devin ayant déclaré que ce phénomène annonçait la chute du roi de Syracuse, leurs alarmes se dissipèrent. Cette circonstance a permis aux astronomes de fixer la date de cet événement avec beaucoup de précision, et leurs calculs, d'accord avec les autres dates données par les anciens historiens, prouvent que l'armée de Dion se trouvait dans l'île Zacynthe, prête à faire voile pour la Sicile, le 9 août, de l'an de J.-C. 357. La révolution fut prompte et entière. Dion fut reçu en Sicile comme un libérateur. Il avait réuni en tout 3,000 hommes de troupes: Agrigente, Gelon et Camarine se soumirent à lui. Les habitants de Syracuse allèrent sans armes au-devant de son armée; on le couvrit de fleurs; on se prosterna devant lui comme devant une divinité. Les principaux citoyens, en robes blanches, le reçurent aux portes de la ville. Lorsqu'il fut parvenu dans la place publique, le son de la trompette fit cesser les cris de joie, et un héraut annonça que Syracuse était libre et la tyrannie détruite. Alors l'encens des sacrifices brûle dans les temples et dans les rues, le peuple se jette avec fureur sur les espions, les délateurs et les agents de Denys; il se baigne dans leur sang, et son affreuse allégresse s'augmente encore par ces scènes d'horreur. Mais les troupes de Denys se retirèrent dans la citadelle, et s'y fortifièrent. Les Syracusains n'avaient pas encore pu parvenir à les expulser, et déjà des partis se formaient parmi eux. Dans les anciennes républiques de la Grèce et de ses colonies, le gouvernement d'un seul était odieux à tous; mais suivant les uns, la prospérité de l'État n'était assurée que lorsque le petit nombre des riches et des puissants avait la plus forte part à l'administration de la chose publique; suivant les autres, au contraire, tous les citoyens devaient y participer également. Héraclide, exilé comme Dion, et qui s'était joint à lui pour expulser Denys, se mit à la tête du parti du peuple. Il avait rempli avec distinction les premiers emplois de l'armée; il était adroit, insinuant, et possédait l'art de gagner les cœurs. Dion, au contraire, les repoussait par un froid accueil, par la sévérité de son maintien et la froideur de ses volontés. C'est en vain que Platon, qui connaissait les défauts de son ami, lui écrivait que pour être utile aux hommes il faut commencer par leur être agréable; on perfectionne ses facultés et ses talents, on réforme rarement son caractère. Héraclide sut habilement profiter de la parenté qui existait entre Denys et Dion, pour rendre ce dernier suspect au peuple. Denys, qui était en Italie lors de la révolution de Syracuse, était revenu et s'était renfermé dans la citadelle avec ses troupes. Il écrivit à Dion une lettre insidieuse, dans laquelle il l'exhortait à garder le pouvoir qui lui était confié. Cette lettre, lue dans l'assemblée générale du peuple, accéléra le succès des intrigues d'Héraclide et de son parti. Dion fut obligé de sortir de Syracuse avec les troupes du Péloponnèse, qu'il avait amenées. Il fut même inquiété dans sa retraite par les ingrats Syracusains. Il se retira sur les terres des Léontins. Pendant son absence, les troupes de Denys parvinrent à renverser le mur dont on avait entouré Syracuse du côté de la citadelle, et à s'emparer d'un quartier de la ville; alors le peuple fut saisi de terreur, et les meilleurs citoyens profitèrent de ce moment favorable pour faire décréter le rappel de Dion et de son armée. On envoye à cet effet des ambassadeurs chez les Léontins; Dion n'hésite pas à se rendre aux vœux de ses concitoyens, et parvient à décider encore son armée à le suivre. A peine était-il en chemin, que de nouveaux députés, envoyés par la faction contraire, lui demandent de suspendre sa marche, d'autres viennent ensuite le prier de l'accélérer. Dion ne crut devoir ni s'arrêter ni se hâter, il s'avançait lentement vers Syracuse, et n'en était plus qu'à 60 stades lorsqu'il vit arriver coup sur coup des courriers de tous les partis, de tous les ordres de citoyens, d'Héraclide même, pour le supplier de précipiter sa marche. Les assiégés avaient fait une nouvelle sortie, et la ville était sur le point d'être prise et incendiée. Dion paraît, sa présence rend le courage aux Syracusains, ses troupes s'avancent en ordre à travers les cendres brûlantes, les ruines des maisons qui s'écroulaient, le sang et les cadavres dont les places et les rues étaient couvertes; elles franchissent le dernier retranchement, taillent en pièce une partie des assiégés, et les forcent de nouveau de se retirer dans la citadelle. Bientôt après ils capitulèrent faute de vivres, et passèrent en Italie, où Denys s'était déjà réfugié. Lorsqu'il n'y eut plus d'ennemis à redouter, les intrigues recommencèrent à Syracuse, mais d'abord sourdement et sans éclat. Dion avait le com-

Digitized by Google

mandement des armées de terre, et Héraclide celui des forces navales; mais Dion, qui paraissait vouloir modeler la constitution syracusaine sur celle de Corinthe, était contrarié dans toutes ses mesures par Héraclide, qui voulait un gouvernement plus populaire. Dion souffrait impatiemment cette rivalité, et il lui échappa de citer ce vers d'Homère : « Un État ne peut être bien gouverné que « par un seul maître. » On crut dès lors qu'il aspirait au pouvoir souverain, et il devint odieux au peuple. Il espéra contenir les mécontents en faisant assassiner Héraclide, et, par cet acte de lâche cruauté, qui jeta l'effroi dans tous les cœurs, il prépara sa propre catastrophe. Dion, délivré de son rival, crut anéantir les restes du parti qui lui était contraire, et raffermir son autorité en distribuant à ses soldats les biens de ceux qui avaient été forcés de s'exiler. Enfin ses prodigalités et ses largesses forcées épuisèrent bientôt ses trésors : il ne pouvait plus dépouiller que ses amis; et il perdit l'affection des grands en cherchant à gagner celle des soldats; ceux-ci à leur tour murmurèrent lorsqu'il n'eut plus rien à leur donner, et le peuple, enhardi par leur exemple, ne cessait de répéter qu'il n'était plus possible de supporter le tyran. Un Athénien, nommé Callipe, que Dion avait comblé de bienfaits, qu'il croyait être son ami, et qui n'était que son flatteur, voyant la disposition des esprits, osa concevoir l'espérance de le supplanter, et conspira contre lui. Pour mieux cacher ses desseins, il se prévalut des craintes de Dion, que ses remords et l'embarras de sa position avaient rendu soupçonneux. Il lui offrit de paraître son antagoniste afin de mieux découvrir les plus secrètes pensées de ceux qui l'entouraient et de les lui faire connaître. Par ce moyen, le perfide Athénien put conspirer ouvertement sans crainte d'être démasqué. Il cherche des complices pour ôter la vie à Dion, fréquente les ennemis de ce dernier, les confirme dans leur haine, et affermit la conjuration : mais Aristomaque et Arétée en sont instruites, elles accourent effrayées chez Dion; celui-ci, abusé, répond à son épouse et à sœur que Callipe n'agit que par ses ordres. Callipe lui-même se présente devant elles fondant en larmes, et les supplie de lui faire connaître les assurances qui pourraient les convaincre de son innocence. Elles exigèrent le *grand serment*, qui inspirait l'effroi aux plus scélérats. Callipe s'y soumet sans hésiter. On se rend sur-le-champ dans le temple des déesses Thémosphores, et après les sacrifices prescrits, Callipe, revêtu du manteau de pourpre de la déesse Proserpine, et tenant d'une main une torche ardente, jure qu'il n'attentera jamais à la vie de Dion, et prononce les plus fortes imprécations contre les parjures. Il ne sort du temple que pour aller hâter l'exécution de son horrible complot. Quelques jours après il parvient à faire assassiner Dion dans sa chambre et au milieu de ses gardes. Ainsi périt Dion, qui n'eût pas cessé de paraître grand, si, content de résister courageusement à la tyrannie, il n'eût pas cherché à la renverser. Il avait 55 ans lorsqu'il mourut, et cet événement eut lieu quatre ans après son retour en Sicile. Platon s'était toujours opposé à ce retour et aux projets qui en étaient la suite. Ce sage prévoyait les fâcheuses conséquences de l'invincible opiniâtreté qui était un des traits principaux du caractère de Dion; il cherchait à l'en corriger, et lui disait : « Noubliez « jamais que l'obstiné finit par rester seul dans l'u- « nivers. » La mort de Dion changea soudainement l'opinion des Syracusains à son égard. Le même homme auquel ils avaient donné le nom de tyran, ils l'appelèrent hautement le libérateur de son pays, et le destructeur de la tyrannie. On lui fit des funérailles aux dépens du trésor public, et son tombeau fut placé dans le lieu le plus éminent de la ville (*voy.* Denys le Jeune, et Callipus.) La narration de Diodore de Sicile, relativement à Dion de Syracuse, est tronquée et insuffisante. Les lettres de Platon, et surtout Plutarque, le font mieux connaître; mais ce dernier, favorable à tous les héros grecs, peint Dion sous un jour trop avantageux, et déguise habilement ses fautes. On doit comparer son récit à celui de l'abréviateur de Cornélius-Népos, plus vrai et plus impartial. L'abbé Barthélemy, dans ses *Voyages d'Anacharsis*, renchérissant encore sur la partialité de Plutarque, a, malgré le savant appareil de ses citations, composé sur ce personnage un roman historique. Il est vrai que la vie de Dion peut être comparée à une belle tragédie dont le dernier acte est manqué, et on ne refuserait pas à un poëte la liberté d'en rendre la fin digne du commencement; mais l'inflexible histoire repousse avec dédain tout ce que la vérité désapprouve. W—R.

DION CASSIUS, né à Nicée dans la Bithynie, était fils de Cassius Apronianus, sénateur romain, qui avait gouverné la Dalmatie et la Cilicie. Dion Cassius descendait par sa mère de Dion Chrysostome : c'est pour cela qu'il joignit à son nom de Cassius ceux de Dion Coccéianus, que Pline le Jeune, dans sa *Lettre à Trajan*, donne au philosophe. Le vrai nom de l'historien est donc Cassius Dion Coccéianus. Il suivit le barreau dans sa jeunesse, et plaida des causes. Il fut sénateur sous le règne de Commode, et Pertinax le nomma préteur peu de temps avant sa mort. Il déplut à Septime-Sévère par la liberté avec laquelle il avait écrit la vie de Commode, et il n'eut aucun emploi sous son règne. Après la mort de ce prince, il eut le gouvernement de Smyrne et de Pergame. Il fut ensuite proconsul de l'Afrique, et nommé consul; on ignore en quelle année. Sous le règne d'Alexandre-Sévère, il eut le gouvernement de la Pannonie. Il déplut aux soldats par la sévérité avec laquelle il maintenait la discipline, et lorsqu'il fut de retour à Rome, les prétoriens demandèrent sa tête; mais, loin de l'abandonner, Alexandre le fit consul pour la seconde fois, l'an 229 avant J.-C. Dion obtint bientôt après la permission de se retirer à Nicée, sa patrie, pour mettre la dernière main à son his-

Digitized by Google

toire, dont il s'occupait depuis longtemps. Il avait écrit plusieurs ouvrages dont le principal était une histoire romaine commençant à l'arrivée d'Enée en Italie, et se terminant à l'année où Dion avait été consul. Elle était divisée en 80 livres. Les trente-cinq premiers sont perdus, à l'exception de quelques fragments conservés dans les recueils de Constantin Porphyrogénète. Les dix-neuf suivants, jusqu'à la fin du 54e, sont complets à quelques lacunes près. Il nous reste un abrégé assez étendu des six livres suivants; mais nous n'avons pour les vingt derniers que l'*Abrégé* de Xiphilin. Dion est le dernier écrivain grec qui ait connu les lois de l'histoire. Formé sur les anciens modèles, il ne s'est pas montré tout à fait indigne d'eux. Il a disposé ses matières avec beaucoup d'ordre, a pris un très-grand soin de s'instruire de la vérité, et il est très-exact pour la chronologie. Il avait d'ailleurs toutes les connaissances nécessaires pour écrire l'histoire, ayant rempli lui-même des fonctions publiques très-importantes. Son style est assez pur, et même élégant. On lui reproche quelques erreurs inévitables dans un ouvrage aussi considérable. On l'accuse aussi de crédulité; il parait effectivement ajouter beaucoup de foi aux songes et aux prodiges, mais c'était l'esprit de son siècle, et les philosophes eux-mêmes de ces temps-là cherchaient à soutenir la religion païenne expirante, en opposant ses miracles à ceux du christianisme. Il est plus difficile de justifier Dion sur la jalousie qu'il témoigne contre les grands hommes de Rome, envers lesquels il s'est souvent montré injuste. La 1re édition de Dion est celle de R. Estienne, 1548, in-fol. Reimar en publia une meilleure, Hambourg 1750, 2 vol. in-fol. Les éditeurs ont mis en ordre les fragments des 35 premiers livres. Ils ont intercalé, dans les suivants et dans l'*Abrégé* de Xiphilin, les fragments conservés par Constantin Porphyrogénète et par Zonare, et ils y ont ajouté des notes historiques pleines d'érudition. Morelli, ayant trouvé dans un manuscrit de Venise quelques fragments des livres 55 et 56, les a publiés avec une version latine et des variantes sur les autres livres, Bassano, 1798, in-8°, que Chardon de la Rochette a fait réimprimer à Paris, chez Delance, 1800, in-fol., pour qu'on puisse le joindre à l'édition de Reimar. Depuis, T.-G. Struz a donné une autre édition de Dion Cassius, Leipsick, 1824-25, 9 vol. in-8°. C'est la plus complète sous le rapport du texte et des annotations. On y trouve en effet les travaux des différents commentateurs, et de nouveaux fragments trouvés dans la bibliothèque du Vatican, et publiés à Rome par le savant Angelo Nai. Un nommé Falconi avait fait imprimer à Naples en 1747, in-fol., les 21 premiers livres de Dion Cassius nouvellement découverts; mais on reconnut bientôt que ces 21 premiers livres n'étaient autre chose que des extraits de Plutarque et de Zonare. Il n'existe qu'une ancienne traduction française de Dion (*voy.* DÉROZIERS). C—R.

DION, surnommé *Chrysostome*, ou *Bouche d'or*, naquit vers le milieu du 1er siècle, à Prusse, ville de la Bithynie, où Pasierates, son père, tenait un rang très-considérable. Dion se livra d'abord à l'art oratoire, et se fit quelque réputation comme sophiste. Il y joignit ensuite l'étude de la philosophie, et s'attacha à la secte stoïcienne. Il se trouvait en Égypte, lorsque Vespasien, que l'armée de Syrie avait proclamé empereur, y vint. Ce prince consulta Apollonius de Thyane, Euphrate et Dion, sur ce qu'il devait faire, et le dernier lui conseilla de rétablir la république. Dion se rendit ensuite à Rome, où il résta quelques années; mais un de ses amis, qui tenait un rang distingué à la cour de Domitien, ayant été enveloppé dans une conspiration et condamné à mort, Dion, craignant pour lui-même, prit la fuite, et se réfugia dans le pays des Gètes, où il vécut longtemps inconnu, travaillant de ses bras, et sans autres livres que le *Phédon* de Platon et le discours de Démosthènes *sur l'Ambassade*. Domitien ayant été tué, l'armée qui était sur les bords du Danube fut sur le point de se révolter. Alors Dion, qui se trouvait dans le camp, s'étant fait connaître, monte sur un autel, harangue les soldats, leur développe le tableau des crimes de Domitien, et les engage à se soumettre à la décision du sénat. Cette action lui valut la bienveillance de Nerva, et celle de Trajan, qui, dans l'entrée triomphale qu'il fit à Rome après la défaite des Daces, le plaça à côté de lui sur son char. Dion retourna ensuite dans sa patrie, qu'il voulut embellir par différents ouvrages, dont il faisait en partie les frais. On l'accusa de s'être approprié une partie des deniers publics accordés pour ces travaux. Il n'eut pas de peine à se justifier. Ses ennemis alors lui firent un crime de lèse-majesté, de ce qu'il avait placé la statue de l'empereur dans un lieu où sa femme et son fils étaient enterrés, et cette accusation fut portée devant Pline le Jeune, alors proconsul en Bithynie. Trajan, consulté par Pline, rejeta cette accusation. Dion devait être déjà très-avancé en âge. On ne connaît pas précisément l'époque de sa mort. Il nous reste de lui 80 discours, dont le style simple et élégant ne tient point de celui des sophistes. On y trouve beaucoup de philosophie et d'érudition, ce qui en rend la lecture très-agréable. Le texte grec parut pour la première fois en 1551, Venise, in-8°. Les meilleures éditions sont celles de Frédéric Morel, en grec et en latin, Paris, 1604, in-fol. (reproduite avec un nouveau titre sous la date de 1623), et celle de Reiske, donnée par sa veuve, en grec seulement, Leipsick, 1784, 2 vol. in-8°. Le 2e volume des *Vies des orateurs grecs*, par de Brequigny (1752, 2 vol. in-12), est entièrement consacré à Dion Chrysostome. Il renferme une vie de ce rhéteur et la traduction de plusieurs de ses discours. C—R.

DION (le comte DE), né vers 1760, de l'une des familles les plus anciennes de l'Artois, entra dès son enfance dans la carrière des armes, et fut officier dans un régiment d'infanterie. Il y était parvenu au grade de capitaine, lorsque la révolution

Digitized by Google

commença. Fort attaché aux principes de la monarchie, il n'hésita point à suivre l'exemple des princes français, en émigrant dès le commencement de 1791, et fit dans leurs armées toutes les campagnes de cette époque. S'étant ensuite retiré en Angleterre, il s'y occupa de littérature, et publia plusieurs écrits de sa composition, entre autres une tragédie d'*Annibal*, qu'il fit imprimer, mais qui n'a jamais été représentée. Revenu en France à l'époque de la restauration, de Dion reçut de Louis XVIII la croix de St-Louis et le grade de maréchal de camp. Il publia en 1820, à Paris, la 4e édition d'un *Tableau de l'histoire universelle* en vers français, in-12 avec 2 tableaux, qui fut adopté par le conseil de l'université. Lorsque les jésuites furent obligés de quitter la France en 1827, de Dion les suivit à Fribourg en Brisgaw, et il mourut dans cette ville en 1834. M—d j.

DIONIGI (Marianne), naquit à Rome le 3 février 1756 du docteur Joseph Candidi et de Madeleine Scilla, dernier rejeton du célèbre Augustin Scilla, peintre, antiquaire et naturaliste, qui, en 1706, lorsque Messine, sa patrie, était assiégée par les Allemands, nourrit à ses frais pendant trois jours les habitants réduits à la famine. La ville ayant été prise, sa tête fut mise à prix, et il se sauva avec sa famille, sur sa galère, dans les États du pape. Marianne reçut une éducation soignée, et fut mariée avec le jurisconsulte Dominique Dionigi à Rome. Elle eut sept enfants, entre autres Henriette (plus tard madame Orfei), membre de plusieurs académies et l'un des premiers poëtes improvisateurs du siècle. Sans oublier ses devoirs de mère de famille, Marianne étudia les langues latine, anglaise et française; et, après avoir peint avec succès des tableaux de paysage tant à l'huile qu'à l'encaustique, elle fut admise dans les Académies de St-Luc et de Charlestrowen, soit comme artiste, soit comme femme de lettres, pour avoir écrit un livre intéressant intitulé : *Règles élémentaires sur la peinture des paysages*, in-8°, Rome, 1816, 2e édition. Le célèbre Visconti étant parvenu à force de recherches à découvrir la chambre sépulcrale de la famille des Scipions, dont les historiens parlaient comme des seuls qui furent enterrés dans des tombeaux par privilége, Marianne fut invitée à l'ouverture solennelle que l'on fit de l'urne de Scipion Barbatus; et c'est sur sa proposition et par ses soins qu'on a placé dans la même chambre une copie de cette urne, qui fut déposée au Vatican. Enthousiasmée par cette découverte, elle se livra dès lors à l'archéologie et surtout à la recherche des murs cyclopéens, étude alors à la mode. Dans ce but, elle voyagea assistée d'un architecte qui prenait les dimensions exactes, tandis qu'elle dessinait les murs cyclopéens des cinq villes, murs dont elle publia la description avec leur topographie, accompagnée de savantes dissertations. Cet ouvrage a pour titre: *Sulle cinque città del Lazio che diconsi fondate da Saturno*, Rome, in-fol. Il eut un grand succès; et l'auteur fut dès lors lié avec tous les savants de l'Italie, et elle reçut les diplômes des Académies de Pistoie, de Pise, Bologne, Pérouse, etc. Quelque temps avant la révolution de France, la cour de Naples avait choisi madame Dionigi pour lui confier l'éducation des princes royaux; mais elle répondit que ses devoirs envers sa vieille mère et le soin de ses propres enfants l'empêchaient d'accepter cet honneur. Devenue veuve, elle concentra ses affections dans ses enfants, et composa en 1814 un ouvrage intitulé : *La Storia de' tempi presenti per instruzione de miei figliuoli*. Elle était au moment de le livrer à l'impression lorsque, attaquée d'une violente maladie, elle mourut à Rome, le 10 juin 1826. Les biographies Cardinali et Lovery ont donné l'éloge de cette femme célèbre. G—g—y.

DIONIS (Pierre), né à Paris, fut l'un des plus grands chirurgiens du 18e siècle. Louis XIV le distingua parmi le grand nombre d'hommes de mérite qui l'entouraient, et le nomma à la chaire d'anatomie et de chirurgie qu'il venait de fonder au Jardin des Plantes. Dionis fut successivement premier chirurgien de la reine, de la dauphine, du dauphin et des enfants de France. Il avait une vaste érudition, et ses écrits sont remarquables par la pureté du style et par l'excellence de la doctrine et de la méthode. Ces qualités se font particulièrement remarquer dans son *Traité sur les opérations*. Ce fut le premier bon ouvrage composé sur cette matière depuis la renaissance des lettres; il a été, pendant un siècle, le guide des professeurs et des élèves. Les progrès de la chirurgie depuis quelques années ont fait vieillir ce livre; mais il sera toujours précieux dans la bibliothèque des praticiens, qui le consulteront avec avantage. Dionis a terminé son honorable carrière dans un âge très-avancé, à Paris, le 11 décembre 1718. Voici la liste de ses ouvrages: 1° *Histoire anatomique d'une matrice extraordinaire*, Paris, 1683, in-12; 2° *Anatomie de l'homme suivant la circulation du sang et les nouvelles découvertes*, Paris, 1690, in-8°. Cet ouvrage a eu plusieurs éditions; la meilleure est celle à laquelle Devaux ajouta des notes, Paris, 1728, in-8°. Il a été traduit en latin, en anglais et même en langue tartare, à l'usage des médecins de la Chine. Ce fut par l'ordre de l'empereur Kang-hi que le jésuite missionnaire Parrennin fit cette traduction. 3° *Cours d'opérations de chirurgie démontrées au Jardin du Roi*, Paris, 1707, in-8°, souvent réimprimé; traduit en allemand, par Heister, qui l'enrichit de notes, Augsbourg, 1712; en flamand, 1710 et 1740; en anglais, Londres, 1733. La meilleure édition française est celle à laquelle Georges de Lafaye ajouta des notes, avec une mention des découvertes modernes, Paris, in-8°, 1736, 1740, 1751, 1765. Voici le jugement que porte Haller sur l'ouvrage de Dionis : *Senis opus rotundi et sinceri hominis, non quidem inventoris, sani tamen judicii viri* (Bibliothèque de chirurgie). 4° *Dissertation sur la mort subite, avec l'histoire d'une fille cataleptique*, Paris, 1709, in-12; 5° *Traité général des accouchements*,

Digitized by Google

Paris, 1718, in-8°, traduit en anglais, en allemand et en hollandais; la doctrine que Dionis y professa est entièrement puisée dans les écrits du célèbre Mauricean, contemporain et parent de l'auteur. Il y a joint quelques faits de pratique intéressants.— DIONIS (Charles), docteur en médecine de la Faculté de Paris, né au commencement du 18e siècle, et mort à Paris le 18 août 1776, est auteur d'un livre intitulé: *Dissertation sur le tænia ou ver solitaire, avec une lettre sur la poudre de sympathie, propre contre le rhumatisme simple ou goutteux*, Paris, 1745, in-12. F—R.

DIONIS DU SÉJOUR (LOUIS-ACHILLE), conseiller à la cour des aides, était parent, à un degré éloigné, de Pierre Dionis, dont il est question dans l'article précédent, et de mademoiselle Dionis, auteur d'un poëme en prose, intitulé: *l'Origine des Grâces*. Il a laissé 1 vol. in-4° de *Mémoires pour servir à l'Histoire de la cour des aides*, dont il était doyen au moment de la révolution. Il aimait beaucoup la physique, et fit quelques observations relatives à cette science, entre autres celle d'un arc-en-ciel causé par la lune, le 6 juin 1770, aperçu de St-Germain-en-Laye : elle est insérée dans l'*Histoire de l'Académie des sciences*, pour la même année. Dionis du Séjour n'était pas moins cité pour ses vastes connaissances que pour l'aménité de son esprit et l'affabilité de ses manières. Il mourut à l'âge de plus de quatre-vingt-douze ans, laissant de profonds regrets et une grande considération comme magistrat. N—T.

DIONIS DU SÉJOUR (ACHILLE-PIERRE), de l'Académie des sciences, fils du précédent, naquit à Paris, le 11 janvier 1734. Dès l'âge de neuf ans, son père l'envoya au collége des jésuites. Il y passa sept ans, pendant lesquels il manifesta souvent un penchant invincible pour l'étude des mathématiques. Ce fut dans cet établissement que l'amitié lui donna le jeune Gondin pour compagnon d'étude. Rapprochés par les mêmes goûts, destinés à la carrière de la magistrature, ils devinrent amis pour la vie; donnèrent à l'étude des sciences exactes tout le temps que celle de la jurisprudence ne réclamait pas, et débutèrent dans le monde savant par la publication qu'ils firent en commun de deux ouvrages intéressants : le premier sous le titre de *Traité des courbes algébriques*, Paris, 1756, in-12; et le second sous celui de *Recherches sur la gnomonique, les rétrogradations des planètes et les éclipses du soleil*, ibid., in-8°, 1761. Dionis fut reçu conseiller au parlement, en 1758, d'abord à la quatrième chambre des enquêtes, puis en 1779, à la grand'chambre. Clairault, qui l'eut pour disciple, apprécia ses talents, et contribua à lui faire ouvrir les portes de l'Académie, en 1765, comme associé libre. Quelque simple que fût ce titre, la modestie de Dionis se trouva flattée d'appartenir à cette société de savants, peu lui importait sous quelle dénomination, et il ne tint pas compte de l'acte de vanité par lequel ses confrères au parlement prétendaient qu'il ne devait accepter qu'une place d'honoraire. Dans la suite, cependant, il voulut être associé ordinaire, afin d'acquérir le droit de parvenir aux diverses fonctions d'honneur. Dès son entrée à l'Académie, il entreprit un travail qui, dans la suite, lui donna une place parmi les géomètres du 18e siècle : c'est l'application de l'analyse aux phénomènes célestes. Il n'aborda pas ces fameux problèmes de l'astronomie physique, que des génies étonnants ont, depuis, soumis à l'empire de la haute analyse ; mais il traita successivement plusieurs théories, fit de nombreuses applications de ses formules, et enrichit la science d'une foule de résultats intéressants sur les éclipses, les comètes, les apparitions et disparitions de l'anneau de Saturne. Les éclipses, surtout, n'avaient jamais été traitées avec autant de détails que par Dionis. Sa méthode, qui permet l'emploi d'un grand nombre d'observations, en explique toutes les circonstances, et sert encore à résoudre plusieurs problèmes physiques relatifs à ces phénomènes. Il l'a étendue aux passages de Vénus sur le soleil, et nous a annoncé ceux que l'on attend pour le 8 décembre 1874, et pour le 6 décembre 1882. On peut voir les détails de ces travaux dans les *Mémoires de l'Académie des sciences*, 1761-1774. En 1775, Dionis fit paraître un ouvrage de circonstance, intitulé : *Essai sur les comètes en général, et particulièrement sur celles qui peuvent approcher de l'orbite de la terre*, Paris, 1775, in-4°. Lalande, dont l'esprit de recherches a plusieurs fois éveillé l'attention des savants sur des phénomènes importants de l'astronomie, donna lieu à la composition de ce volume. Il avait fait, en 1773, un mémoire sur le même sujet. Il ne put le lire à la rentrée publique de l'Académie, comme il se l'était proposé ; mais le titre de l'ouvrage fut connu. L'ignorance répandit que Lalande avait annoncé le choc d'une comète. Mille conjectures effrayantes naquirent, le merveilleux les exagéra, et la terreur s'empara de toute la France. Dionis fut un de ceux qui travaillèrent à rassurer les esprits faibles. Il entreprit l'examen du prétendu danger, par une analyse rigoureuse, signala toutes les circonstances nécessaires au choc de la terre par une comète, et fit voir que la probabilité qu'elles ne se réuniront pas est si forte, qu'on peut annoncer hardiment que la rencontre fatale n'aura pas lieu pour un grand nombre de siècles. L'année suivante, Dionis fit paraître son *Essai sur les phénomènes relatifs aux disparitions de l'anneau de Saturne*, Paris, 1776, in-8°. Il a ramené toute cette théorie à une équation transcendante. L'examen du cas où cette équation peut avoir un nombre impair de racines réelles, forme une partie de l'ouvrage qui est estimée des géomètres, quoique inutile pour la pratique. Après avoir, pendant plus de vingt-quatre ans, passé en revue toutes les parties de l'astronomie, il rassembla les mémoires dont il avait enrichi les collections de l'Académie des sciences, s'attacha à les perfectionner, et en forma un corps d'ouvrage sous le nom de *Traité analytique des mouvements apparents des corps célestes*, Paris, 1786-89, 2 vol. in-4°, fig. C'est

Digitized by Google

un cours d'astronomie analytique; mais malheureusement, la plupart de ses formules sont longues et chargées d'analyse, inconvénient grave pour les applications, et qui, peut-être, résulte plutôt de la généralité avec laquelle les phénomènes y sont considérés, que d'un défaut d'habileté de la part du géomètre. Quoi qu'il en soit, ce livre est un véritable monument élevé à la gloire de l'astronomie. Il fera époque dans l'histoire de cette science, comme ayant donné un nouvel exemple de la fécondité de l'analyse. Tout en cultivant beaucoup l'astronomie, Dionis porta plusieurs fois son attention sur la résolution générale des équations, dont on s'occupe depuis plus d'un siècle. Il publia ses premières recherches dans les *Mémoires de l'Académie des sciences*, pour l'année 1772. Il les étendit ensuite aux équations du 5e degré, et en forma le sujet d'un mémoire qu'il se proposait de mettre au jour, quand, retiré dans sa terre d'Angerville, il fut attaqué d'une fièvre maligne. Ses chagrins de voir sa patrie en proie à la plus sanglante des révolutions, et ses inquiétudes, depuis qu'on avait fait périr plusieurs de ses confrères au parlement, hâtèrent les ravages d'une maladie qui l'enleva à l'âge 60 ans, le 22 août 1794. Le mémoire sur les équations disparut, on ne sait comment, de la maison du défunt, et fut perdu pour jamais. Dionis était membre des Académies de Stockholm, de Gœttingue et de la Société royale de Londres. Cultivant les sciences avec tant de zèle, il n'en remplissait pas moins, avec une grande distinction, sa place de conseiller au parlement. Il étonnait ses confrères par la quantité d'affaires qu'il expédiait, et discutait les procès avec une précision et une impartialité rares. Sa vie de magistrat est remplie d'actions qui rappellent son humanité et son caractère bienfaisant en faveur des opprimés. Il ne connaissait que le sentiment de l'utilité, et c'est en le cultivant qu'il parvint à mériter les regrets dont on l'honore aujourd'hui comme géomètre et comme magistrat. Il avait été membre de l'assemblée constituante, en qualité de député de la noblesse. Il y soutint la cause d'une liberté sage, qui était dans ses principes, et fit rendre au célèbre Lagrange la pension qu'un décret général lui avait ravie. Il ne se maria point, et passa toute sa vie avec son père, qui lui survécut de quelques années. Sa récréation favorite, disaient ses nombreux amis, était d'aller entendre la musique à l'Opéra. Il recherchait la société qu'il savait composée de gens instruits. Il était gai, aimable; prenait quelquefois le ton de la plaisanterie mais celui d'une plaisanterie, douce, ingénieuse, qui, maniée avec esprit et avec grâce, plaît à tous, sans jamais offenser celui qui en est l'objet. Un mathématicien se présente pour lui offrir une solution du fameux problème de la quadrature du cercle, et le prier d'en faire un rapport à l'Académie : Dionis l'accueille, prend le mémoire, jette un coup d'œil sur la démonstration, et objecte qu'elle tend à détruire les propriétés du carré de l'hypoténuse, fondement de toute la géométrie. « C'est bien ce que je prétends, » répondit le mathématicien. A ce blasphème, Dionis jugea qu'il fallait se débarrasser d'un semblable hérétique : « Monsieur, lui dit-il, avec un ton de « confidence, quand l'Académie admet un nouveau « membre, on le fait entrer dans une chambre « noire, pour y jurer de soutenir la proposition de « géométrie sur la ruine de laquelle vous bâtissez « votre démonstration. Vous concevez qu'ayant « passé par cette épreuve, je ne puis me charger de « votre travail sans commettre une action qui ré« pugne à ma conscience. » Le mathématicien, trompé par l'ironie, se retira satisfait de la réponse, assurant à Dionis qu'il le reconnaissait pour le plus honnête homme du monde. Outre les ouvrages cités plus haut, et les nombreux mémoires que Dionis du Séjour a fait insérer dans le *Recueil de l'Académie des sciences*, de 1764 à 1790, on a de ce savant un écrit posthume, imprimé à un petit nombre d'exemplaires sous le titre : *de la Manière prompte et facile de multiplier le mûrier blanc par le moyen de la greffe*, etc., Paris, 1812, in-8° de 16 p. N—T.

DIONISI (Philippe-Laurent), bénéficier de la basilique du Vatican, mort le 11 mars 1789, à Rome, où il était né en 1711, fut un prêtre non moins savant dans les langues latine, grecque et hébraïque, que versé dans la connaissance des anciens canons et de tout ce qui appartient à l'érudition ecclésiastique. Il prit part, avec l'abbé Martinetti, à la formation du *Bullario Vaticano*. Tout ce qui y est relatif aux monastères, et même à l'intérieur de la ville de Rome, aux abbayes, est dû à ses soins, et la préface de ce bullaire est entièrement de sa composition. Son travail ayant été critiqué dans la journal de' *Letterati* de Rome, il répondit par un opuscule complétement justificatif, imprimé dans cette ville en 1753. Indépendamment de ces monuments du savoir de Dionisi, l'en a de lui : 1° *Sacrarum Vaticanæ basilicæ cryptarum Monumenta*, avec 83 planches, Rome, 1773, in-fol.; 2° *Antiquissimi vesperarum paschalium ritus Expositio; de sacro inferioris ætatis processu dominicæ resurrectionis Christi ante vesperas in Vaticanæ basilicæ usitato conjectura*, sans nom d'auteur, in-fol., Rome, 1780. Il a laissé en manuscrits des mémoires sur plusieurs bénéficiers de l'église vaticane; trois lettres sur la topographie de cette basilique, où il se plaignait des erreurs commises sur ce sujet par Fr. Cancellieri, dans son ouvrage : *de Secretariis veterum christianorum, et de novo secretario basilicæ Vaticanæ*, et, de plus, beaucoup de notes sur un ouvrage, alors inédit, de F. Contelori, intitulé : *de Officio altaristæ basilicæ Vaticanæ*. G—N.

DIONISI (Jean-Jacques), antiquaire et philologue, naquit en 1724 à Vérone, d'une famille patricienne. Après avoir terminé ses études au collége des jésuites de Bologne, il revint dans sa ville natale; et ayant embrassé l'état ecclésiastique, fut pourvu d'un canonicat. Son goût pour l'érudition lui mérita bientôt l'emploi de conservateur de la bibliothèque du chapitre. En classant les précieux manuscrits confiés à sa garde, parmi lesquels se

Digitized by Google

distingue le palimpseste des *Institutes* de T. Caïus, (*voy.* ce nom), dont on s'est récemment servi pour l'édition de Berlin, il acquit des connaissances très-étendues dans la diplomatique. Quelques opuscules, fruits de ses recherches laborieuses, en établissant d'une manière solide sa réputation parmi les savants, l'encouragèrent à suivre la carrière dans laquelle il était entré. Cependant, au milieu de ses travaux d'érudition, il ne négligeait point la culture des lettres. La lecture réfléchie du Dante, à un âge où il pouvait en apprécier les beautés, lui inspira une telle passion pour ce grand poëte, qu'il consacra dès lors tous ses loisirs à préparer une édition des œuvres de cet immortel génie. Il visita dans ce but les principales bibliothèques de l'Italie, en examina tous les manuscrits qui pouvaient lui fournir de nouvelles leçons ou lui donner de nouvelles lumières sur les écrits et la vie de son poëte favori. Il consacra dix années à ces recherches, dans lesquelles il fut aidé par l'abbé Perazzini, qui partageait son admiration pour le Dante. Aussi modeste que savant, Dionisi se défendit d'accepter un évêché qui lui fut offert par le pape Pie VI. Exempt d'ambition, il passa sa vie au milieu des livres, et mourut à Vérone le 14 avril 1808. Désirant être utile, même après sa mort, à la jeunesse studieuse, il légua sa riche bibliothèque au chapitre de la cathédrale. Outre une magnifique édition de la *Divina Commedia di Dante*, Parme, 1795, 3 vol., grand in-fol. (1), on doit à ce laborieux écrivain : 1° *Spicilegio di documenti*; 2° *Apologetiche riflessioni*, Vérone, 1755, in-8°. Il y soutient l'authenticité d'une charte de Rattold, évêque de Vérone, en 813, par laquelle ce prélat accorde quelques priviléges aux chanoines de cette ville, 3° *Osservazioni sopra un' antica scultura ritrovata nel recinto della cattedrale di Verona*, ibid., 1767; 4° *Dell' Origine e del progressi della zecca di Verona*, 1773; 5° *Deux Lettres*, en latin, sur les monnaies frappées à Vérone par Ezzelin, 1779; 6° la traduction italienne des œuvres de St. Zénon, et des *Éclaircissements sur les actes* de St. Arcadius, évêque de Vérone, ibid., 1784, in-4°; 7° *Vite dei santi martiri e vescovi Veronesi*, ibid., 1786, in-4°; 8° *Serie di aneddoti*, ibid., 1786-90, 2 vol. in-8°. C'est une introduction à la lecture de Dante. Malgré quelques erreurs, quelques opinions hasardées qui lui ont été reprochées par les critiques italiens, on ne peut s'empêcher de savoir gré à Dionisi de son admirable zèle pour éclaircir le texte et faciliter l'intelligence du premier des poëtes modernes. 9° *De Blandimenti funebri osia delle esclamazioni sepolcrali*, Padoue, 1794, in-4°. L'auteur y corrige diverses inscriptions tumulaires des anciens chrétiens; et, quand l'occasion s'en présente, il en profite pour expliquer divers passages obscurs des classiques italiens, notamment de Dante et de Boccace. 10° *De vicendevoli Amori di messer Fr. Petrarca e della celebratissima donna Laura*, Vérone, 1802. Cet opuscule, dans lequel il parle en termes peu convenables des amours de Laure et de Pétrarque, auxquels le temps a donné sa consécration, se ressent de l'âge avancé de l'auteur, et lui attira de vives critiques. Il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits, entre autres : *Preparazione istorico-critica ad una edizione di tutte le opere di Dante*. Cet ouvrage, fruit de longues études, a été mis en ordre par l'abbé Santi-Fontana. On peut consulter pour plus de détails l'éloge de Dionisi dans les *Elogi istorici de più illustri ecclesiastici Veronesi*, par l'abbé L. Federici, Vérone, 1819, t. 3; Gamba, *Galleria d'uomini illustri quader.* 17; et enfin la *Biograf. universale*, article de l'abbé Fortunat Federici. Son portrait a été gravé in-fol., avec son éloge latin en style lapidaire, par P. Cesari. W—s.

(1) Cette édition n'a été tirée qu'à 150 exemplaires numérotés; mais elle a été reproduite en 1796, par le même imprimeur, 3 vol. in-4°. Il a été tiré de cette réimpression des exemplaires format in-fol.

DIONYSIUS, peintre grec, né à Colophon, florissait vers la 92e olympiade, 412 ans avant J.-C. Il fut le contemporain et l'imitateur de Polygnote, dont il copiait la manière dans la composition, dans les draperies, enfin dans tous les détails de l'art; mais les ouvrages de Dionysius étaient de moindre proportion et portaient le caractère de cette imitation servile; on pense que ce Dionysius est le même qui avait été disciple du poëte tragique Aristarque, et qu'on surnomma le Tirace à cause de la dureté de son organe; il avait peint Aristarque portant sur sa poitrine l'image de la tragédie, comme pour faire entendre que ce poëte la produisait sans efforts. — Il y eut un autre Dionysius, peintre, qui eut à Rome une grande réputation; on le surnommait l'anthropophage, parce qu'il ne peignait rien autre chose que des hommes. — Dionysius, sculpteur grec, d'Argos, vivait entre les 71e et 76e olympiades; il travaillait de concert avec Glaucus son compatriote, et plusieurs de leurs ouvrages furent envoyés à Elis : le nom de Dionysius se lisait sur le flanc d'un cheval qu'il avait sculpté. On trouve encore dans la 153e olympiade, 160 ans avant J.-C., Dionysius, fils de Timarchides et frère de Polyclès (*voy.* Polyclès). Les deux frères avaient fait une statue de Junon qu'on voyait du temps de Pline dans le temple de cette déesse aux portiques d'Octavie, et la statue de Jupiter dans un temple voisin. L. S—e.

DIONYSIUS. *Voyez* Denis et Denys.

DIOPHANTE, d'Alexandrie, est l'auteur du plus ancien traité qui nous soit parvenu sur l'algèbre. Le temps où ce géomètre a vécu est fort incertain. Bombelli affirme, sans qu'on sache sur quel fondement, que Diophante florissait vers l'an 160 de l'ère chrétienne. Bachet de Meziriac, l'un de ses éditeurs, en le confondant avec un Diophante astronome ou astrologue, sur lequel un poëte nommé Lucilius a fait une épigramme grecque, établit qu'il était contemporain de Néron; d'autres savants, qui rejettent cette opinion, se fondent sur un passage de l'*Histoire des dynasties* par Abulpharage, où il est dit que Diophante, ainsi que le philosophe Thémiste, avaient vécu du temps de l'empe-

Digitized by Google

reur Julien, et par conséquent vers 360. De ce nombre est Gérard Meerman, qui, dans la préface de son *Specimen calculi fluxionalis*, est entré dans quelques détails sur Diophante. L'historien des mathématiques, Montucla, adopte également cette date; mais Cossali, qui a repris la discussion dans son entier (*Origine a trasporto in Italia dell' algebra*, cap. 4), ne voit aucune raison pour fixer une date précise entre les années 200 avant J.-C., et 400 après. La première époque étant indiquée par la citation du mathématicien Hypsicle, qui se lit dans un des livres de Diophante, et la seconde par l'article où Suidas met au nombre des écrits de la célèbre Hypatia, qui périt en 415, un commentaire sur cet auteur. Cet intervalle de 600 ans serait diminué de près de 400, si on suivait l'opinion de ceux qui font vivre Hypsicle sous Antonin. Le commentaire d'Hypatia, qui aurait pu nous donner quelque lumière sur ce sujet, n'est pas venu jusqu'à nous, et l'ouvrage de Diophante n'a été connu en Europe qu'au 15e siècle, 250 ans après que l'algèbre avait été transportée d'Orient en Italie par Lucas Pacciolo. Diophante est-il l'inventeur de cette science? c'est ce que semble d'abord indiquer une phrase insérée dans l'envoi qu'il fait de son ouvrage à Dionysius. Lagrange est de cet avis dans la 31e séance des *Ecoles normales*, où il indique en peu de mots, avec la netteté qui le caractérise, la forme et le but des travaux de Diophante. Montucla pense, ainsi que Wallis et Meerman, que ce qu'il veut s'attribuer dans son ouvrage porte plus sur l'exposition des méthodes que sur le fond de la doctrine, probablement cultivée longtemps avant lui. Cet ouvrage n'a que le titre d'*Arithmétique*, de même que ceux des auteurs du 16e siècle, parce que l'algèbre n'était alors que la partie la plus élevée de l'arithmétique. Newton lui-même ne la considérait que comme une arithmétique universelle. Mais les premiers algébristes étaient bien loin d'employer autant de signes qu'on en voit dans les traités récents. Ces signes ont d'abord été imaginés dans la seule vue d'accourcir les phrases du raisonnement, de manière à mettre en même temps sous les yeux un plus grand nombre de propositions, afin de rendre plus facile et plus rapide la combinaison de celles que contient explicitement ou implicitement l'énoncé de la question, et des conséquences qui peuvent s'en déduire. Comme ces propositions sont conçues dans des termes dont le nombre est assez petit, et dont quelques-uns reviennent très-fréquemment, on s'aperçut bientôt de quelle commodité pouvaient être des signes abréviatifs. L'algèbre en offre de deux sortes; les uns indiquent des opérations à effectuer; les autres désignent les grandeurs que l'on considère: ceux-ci, qui paraissent avoir été les premiers mis en usage, ne sont employés par Diophante que pour les inconnues. C'est par des nombres déterminés qu'il représente les quantités connues. A l'égard des opérations, il ne se sert d'un signe que pour la soustraction; dans tout le reste il emploie la voie du discours; cependant il s'élève par ce moyen jusqu'aux équations du second degré, mais il ramène toujours les questions de ce degré à de simples extractions de racines, par des considérations fort adroites, en cherchant, au lieu des inconnues immédiates du problème, d'autres quantités qui en dépendent, sous des relations telles que de leur détermination on passe aisément à celle des inconnues. La question 30 du livre 1er offre un exemple bien frappant et bien simple de ce procédé, et Lagrange l'a choisi pour donner une idée de la marche suivie par Diophante. Il relève avec raison, comme une singularité remarquable, que la règle des signes pour la multiplication des facteurs négatifs soit placée dans l'ouvrage de Diophante, ainsi qu'une simple définition. Il croit que, si les copistes n'avaient pas altéré le texte, elle devrait être présentée comme un axiome: il semble cependant que ce serait encore une imperfection; car les commençants ne peuvent saisir la vérité de cette règle qu'au moyen de raisonnements et d'applications détaillées; aussi Cossali trouve, dans l'omission qu'a faite ici Diophante, la preuve qu'il existait avant lui des traités où cette règle, ainsi que plusieurs autres, étaient solidement établies, et pense que les découvertes de notre auteur se rapportent, au moins pour la plus grande partie, à l'analyse indéterminée, sur laquelle roule principalement son ouvrage. Malheureusement, des 13 livres dont il était composé, il ne nous est parvenu que les 6 premiers, et un livre concernant les nombres multangulaires ou polygones. Tous les manuscrits connus sont également incomplets. Bachet de Méziriac déjà cité, raconte, dans la préface de son édition, que le cardinal Duperron lui a dit avoir possédé un manuscrit complet de Diophante, qui lui fut emprunté par Gosselin pour en préparer une nouvelle édition avec un commentaire, et que ce savant étant mort d'une maladie pestilentielle, le manuscrit avait disparu. Il ne s'est pas retrouvé depuis. Peut-être existe-t-il en arabe, si non une version, du moins un extrait de l'ouvrage entier de Diophante. Quoiqu'on ne convienne pas généralement que les Arabes tiennent des Grecs les premiers éléments de l'algèbre, que plusieurs savants font venir de l'Inde (*voy.* MOHAMMED BEN MOUSSA), il n'en est pas moins vrai que les Arabes ont traduit Diophante (*voy.* la *Biblioth. arabico-hispana* de Casiri, t. 1, p. 370, col. 2). Il est bien à désirer que les orientalistes ne perdent pas de vue cet objet dans leurs recherches, puisqu'il est encore permis d'espérer que la source où nous avons puisé ce qui manquait dans les manuscrits grecs d'Apollonius de Perge nous fournisse le complément de ceux de Diophante. Les seuls détails qu'on ait sur la vie de cet auteur sont renfermés dans une des épigrammes de l'*Anthologie* grecque, si toutefois cette épigramme n'est pas un pur jeu d'esprit, comme plusieurs autres, qui ne sont que des énoncés de problèmes sur les nombres. En voici la traduction latine donnée par Bachet de Méziriac:

Digitized by Google

Hic Diophantus habet tumulum, qui tempora vitæ
Illius mira denotat arte tibi.
Egit sexantem juvenis, lanugine malas
Vestire hinc cœpit parte duodecima.
Septante uxori post hæc sociatur, et anno
Formosus quinto nascitur inde puer.
Semissem ætatis postquam attigit ille paternæ,
Infelix subita morte peremptus obit.
Quatuor ætates genitor lugere superstes
Cogitur; hinc annos illius assequere.

ce qui veut dire que « Diophante passa le sixième « du temps qu'il vécut, dans l'enfance, un dou- « zième dans l'adolescence ; ensuite il se maria, et « demeura dans cette union le septième de sa vie, « augmenté de cinq ans, avant d'avoir un fils au- « quel il survécut de quatre ans, et qui n'atteignit « que la moitié de l'âge où son père est parvenu. « Quel âge avait Diophante lorsqu'il mourut? » La solution de ce problème fait connaître qu'il a vécu 84 ans; ce qu'il est ensuite aisé de vérifier par l'énoncé ci-dessus. Les principales éditions du traité de Diophante sont : 1° *Diophanti Alexandrini rerum arithmeticarum libri sex, quorum primi duo adjecta habent scholia Maximi* (*ut conjectura est*) *Planudis, item liber de numeris polygonis seu multangulis, opus incomparabile, veræ arithmeticæ perfectionem continens, paucis adhuc visum, a Guillelmo Xylandro Augustano, incredibili labore latine redditum et commentariis explanatum, inque lucem editum*, Bâle, 1575, in-fol. Cette 1re édition, très-défectueuse à certains égards, fut faite sur un manuscrit que Xylander trouva en 1571 à Wittemberg; Bombelli, de concert avec Pazzi, avait commencé une traduction sur celui du Vatican; mais il n'en acheva que les cinq premiers livres, et ne les publia point. C'était la première fois qu'il était question des manuscrits de Diophante; depuis qu'ils avaient été vus par Regiomontanus, lorsqu'il vint en Italie en 1460. 2° *Diophanti Alexandrini*, etc., *nunc primum græce et latine editi, atque absolutissimis commentariis illustrati, auctore C. G. Bacheto Meziriaco*, Paris, 1621, in-fol. Dans cette édition, le texte a été revu avec beaucoup de soin, la version latine considérablement améliorée, et les commentaires sont instructifs et judicieux. 3° *Diophanti Alexandrini*, etc., *cum commentariis C. G. Bacheti, et observationibus Petri de Fermat*, Toulouse, 1670, in-fol. Cette édition, que les notes de Fermat rendent très-précieuse, fut donnée par son fils, d'après un exemplaire de la précédente, sur les marges duquel cet illustre géomètre avait sommairement indiqué ses belles découvertes dans la théorie des nombres. Le P. Billy y a joint un extrait des lettres de Fermat; mais on regrette que la préface de Bachet ait été supprimée. Les six premiers livres de Diophante ont été plutôt extraits et quelquefois paraphrasés que traduits en français, les quatre premiers par Simon Stévin, et les deux autres par Albert Girard (*voy.* soit l'*Arithmétique* de Simon Stévin, revue par Albert Girard, 1625, in-8°, soit l'édition complète des œuvres de Simon Stévin). 5° *Diophantus über die Polygonalzahlen, übersetzt mit Zusatzen von Fried. Posleger*, Leipsick, 1810; *cum excerptis ex Theonis scriptis de numeris*, etc., *Bulialdi*. L—x.

DIOPHILAX (Jean), poëte latin du 16e siècle, mort en 1528, à la fleur de l'âge, était religieux de l'ordre du Mont-Carmel. On a de lui un poëme intitulé *Christomachia*, imprimé à Lyon, chez Jean de la Place, en 1527, et presque introuvable aujourd'hui. Selon nous, cet ouvrage est assez singulier pour que nous consacrions quelques lignes à l'auteur. Comme l'indique son titre (1), la *Christomachia* a pour sujet la passion de Jésus-Crist; c'est une longue série d'acrostiches, c'est-à-dire que la réunion des premières lettres de chaque vers forme un sens complet. En ajoutant ces premières lettres les unes aux autres, on y trouve l'évangile de St. Jean, *In principio erat Verbum*, etc. En outre, dans chacun des vers sont entrés successivement les mots qui composent, dans le même évangéliste, le récit de la passion, depuis les mots, *Egressus est Jesus cum discipulis suis*, etc., jusqu'à la fin, *Ibi ergo*, etc., *posuerunt Jesum*. Le principal mérite de ce poëme, c'est donc la difficulté vaincue, et il est à regretter que Diophilax n'ait pas fait un meilleur emploi des loisirs du cloître. Plusieurs passages de la *Christomachia* prouvent un talent réel pour la poésie latine, talent qui, mûri par l'âge, aurait, sans aucun doute, produit quelque œuvre remarquable, s'il eût été donné à l'auteur de parcourir une plus longue carrière. Ch—s.

DIOSCORE, disciple de Pambo, et l'aîné des *quatre grands Frères*, ou *Frères longs*, ainsi nommés pour leur taille élevée, fut évêque d'Hermopole, ou de la montagne de Nitrie. Il avait longtemps vécu parmi les solitaires de Nitrie. Il fut persécuté et excommunié, ainsi que ses frères, par Théophile, patriarche d'Alexandrie, pour avoir donné asile au prêtre Isidore, qu'il poursuivait avec acharnement. Ce prélat fougueux, qui remplissait de troubles l'Église d'Orient, alla lui-même, escorté par des soldats, chasser de la montagne Dioscore, qu'il fit arracher de son siége par des valets éthiopiens. Les trois autres grands frères (Ammonius, Eusèbe et Euthyme) n'échappèrent à la fureur du patriarche qu'en se faisant descendre dans un puits, dont l'ouverture fut couverte d'une natte. Théophile fit piller et brûler les cellules. Les livres saints et un jeune solitaire furent consumés dans cet incendie. Dans la suite, il chassa une seconde fois Dioscore de son église; mais avant sa mort, revenu à des sentiments plus doux, il se réconcilia avec les grands frères (*voy.* Théophile et St. Chrysostome). Dioscore mourut à Constantinople, vers l'an 403, et fut enterré dans l'église de St-Moce. V—ve.

DIOSCORE, patriarche d'Alexandrie, succéda l'an 445 à St. Cyrille. N'étant encore que diacre et apocrisiaire de cette église, il renouvela la querelle

(1) *Christomachia*, mot formé du grec Κριστὸς, le Christ, μάχη, combat.

Digitized by Google

de la primatie entre les patriarcats d'Antioche et d'Alexandrie. Théodoret, depuis évêque de Cyr, défendit avec succès, contre lui, les droits du siége d'Antioche, dans un synode tenu à Constantinople l'an 439, et dès lors Dioscore conçut contre son vainqueur une haine qui ne s'éteignit jamais. Cependant, il était renommé pour ses vertus, principalement pour sa modestie et pour son humilité. Il avait gagné l'affection du peuple en prêtant, sans intérêt, de l'argent aux boulangers et aux cabaretiers d'Alexandrie. Après son élection, il envoya à Rome le prêtre Possidonius, pour en faire part au pape St. Léon. On voit par la réponse du saint pontife, en date du 21 juin 445, qu'à cette époque, à Rome comme à Alexandrie, on ne célébrait la messe que dans une seule église, même aux jours des plus grandes solennités. Deux ans après, le patriarche accusa Théodoret de diviser Jésus-Christ en deux fils, dans les discours qu'il faisait à Antioche. Théodoret lui écrivit pour se justifier, mais Dioscore, sans avoir aucun égard à sa lettre, cria anathème contre lui dans l'église d'Alexandrie, et envoya des évêques à Constantinople pour l'accuser. Théodoret se défendit en protestant de son attachement à la foi de Nicée. Il écrivait à St. Flavien patriarche de Constantinople : « Dioscore vante incessamment la « chaire de St. Marc (Alexandrie), mais il sait bien « qu'Antioche a la chaire de St. Pierre, maître de « St. Marc et chef des apôtres. » Dioscore, cédant aux sollicitations de l'impératrice Eudoxie et de l'eunuque Crysaphius, embrassa le parti d'Eutychès en 449. Il demanda et obtint la convocation du faux concile d'Éphèse, où il se rendit, comme les autres patriarches ou exarques, avec dix métropolitains et dix autres évêques de sa dépendance. L'empereur Théodose lui donna la présidence du concile, composé de cent trente évêques des provinces d'Égypte, d'Orient, d'Asie, du Pont et de Thrace. Jules de Pouzzole, légat du pape St. Léon, avait la seconde place. Eutychès exposa sa doctrine, et le concile cria : « Dioscore et Cyrille n'ont qu'une foi. « Maudit qui y ajoute, maudit qui en ôte. Otez, « brûlez Ensèbe (évêque de Dorylée, qui pressait « Eutychès de confesser deux natures après l'in- « carnation); qu'il soit mis en deux! Comme il a « divisé, qu'on le divise! Coupez en deux ceux qui « parlent de deux natures! » Dioscore s'écrie lui-même enfin : « J'ai besoin de vos voix et de vos « mains si quelqu'un ne peut crier, qu'il étende la « main. » Le concile dit anathème à ceux qui voulaient deux natures, et approuva la profession de foi d'Eutychès. L'absolution de l'hérésiarque fut immédiatement suivie de la condamnation de St. Flavien, et ce fut Dioscore qui la demanda. En vain le patriarche de Constantinople voulut-il récuser celui d'Alexandrie; en vain les légats du pape s'écrièrent-ils : « On s'y oppose. » *Contradicitur*, mot latin qui fut inséré dans les actes grecs. Et néanmoins, comme la plupart des évêques s'opposaient à cette déposition, Dioscore fit entrer Elpide, comte du consistoire, avec le proconsul suivi de soldats et de moines, armés d'épées, de bâtons et de chaînes. Les évêques souscrivirent par force sur un papier blanc, et ceux qui persistèrent dans leur refus furent envoyés en exil. Les légats du pape eurent beaucoup de peine à s'échapper. Avec Flavien furent déposés Eusèbe de Dorylée, Théodoret, Domnus, patriarche d'Antioche, et plusieurs autres, comme ayant altéré la foi de Nicée et du premier concile d'Éphèse. Ainsi se termina ce fameux concile, connu dans l'histoire sous le nom du *brigandage d'Éphèse*. Dioscore osa prononcer contre le pape St. Léon une excommunication, qu'il fit souscrire par dix évêques ses suffragants. Le schisme éclata dans l'Église d'Orient. Les évêques d'Égypte, de Thrace et de Palestine suivirent la doctrine de Dioscore; les évêques de Pont et d'Asie restèrent attachés à la communion de Flavien, qui mourut en exil (*voy.* Flavien). Dioscore ne jouit pas longtemps du succès de ses manœuvres criminelles. Le concile de Calcédoine s'assembla l'an 451. L'évêque Pascasin, légat du pape, s'adressant aux magistrats qui étaient présents, dit : « Nous avons des ordres « du bienheureux évêque de Rome, chef de tou- « tes les églises, portant que Dioscore ne doit point « s'asseoir dans le concile. Qu'il sorte, ou nous « sortons. » Dioscore fut forcé de quitter sa place, et s'assit au milieu de l'assemblée. Alors Eusèbe de Dorylée l'accusa d'avoir violé la foi pour établir l'hérésie d'Eutychès. Théodoret, que St. Léon avait rétabli sur son siége, étant entré dans le concile, les évêques d'Égypte, d'Illyrie et de Palestine, qui étaient du parti de Dioscore, « Miséricorde! la foi « est perdue, les canons le chassent, mettez-le « dehors! » Les évêques d'Orient, d'Asie et de Thrace crièrent de leur côté : « Nous avons été « forcés, à coups de bâton, de souscrire en blanc « la déposition de Flavien, d'Eusèbe et de Théodo- « ret. Chassez les Manichéens! chassez les eune- « mis de la foi! » Dioscore voulut se défendre, et les Orientaux se mirent à crier : « Chassez le meur- « trier Dioscore! Qui ne sait les actions de Dios- « core! » Aux cris des Égyptiens contre Théodoret : « Chassez l'ennemi de Dieu! chassez le juif! » les Orientaux répliquaient : « Chassez les séditeux! « chassez les meurtriers! » Au milieu de tous ces cris, les magistrats obtinrent avec peine qu'on écoutât avant tout les accusations et les défenses. On reprocha à Dioscore d'avoir retenu la lettre synodale de St. Léon, adressée au concile d'Éphèse, d'avoir juré sept fois de la faire lire et de s'être parjuré; d'avoir chassé les notaires du concile, et de n'avoir fait écrire que les siens. Il fut encore accusé de divers autres crimes : de s'être approprié une grande quantité d'or, léguée aux monastères ou aux hôpitaux, et de l'avoir distribuée à des danseuses et à des comédiens; d'avoir reçu au palais épiscopal, et jusques dans le bain des femmes de mauvaise vie, entre autres la fameuse Pansophie; de s'être enfin rendu coupable, en Égypte, de concussions et d'une foule d'actes arbitraires. Alors les Orientaux et les Illyriens s'écrièrent trois fois : « Nous avons tous

Digitized by Google

« failli; nous demandons tous pardon. » Voyant la plupart des évêques de son parti l'abandonner pour se ranger du côté des Orientaux, Dioscore s'écria : « J'ai pour moi Athanase, Grégoire et « Cyrille. On me chasse avec les Pères. » Les Orientaux ne lui répondirent qu'en criant : « Anathème « à Dioscore ! » Ainsi se termina la première session du concile. Dioscore refusa de paraître aux suivantes, quoique cité trois fois. Il fut déposé par contumace le 3 octobre 451, et relégué l'année suivante à Gangres en Paphlagonie. Proterius lui ayant succédé sur le siége d'Alexandrie, de grands troubles éclatèrent dans cette ville. Les partisans de Dioscore attaquèrent les magistrats, poursuivirent, à coups de pierre, les soldats qui voulaient apaiser la sédition, et les brûlèrent tout vifs dans l'ancien temple de Sérapis où il s'étaient réfugiés. Dioscore mourut au lieu de son exil en 454. — Dioscore *le jeune*, neveu de Timothée Elure succéda (l'an 517) à Jean Nicéote, patriarche hérétique d'Alexandrie. Comme il avait été introniné par les magistrats, le peuple se sépara de sa communion. Il se fit alors ordonner de nouveau dans l'église de St-Jean, au milieu d'une sédition dans laquelle Théodose, fils de Callopius, préfet d'Égypte, fut tué. Dioscore fut député à Constantinople pour implorer la clémence de l'empereur irrité contre les meurtriers. Il remplit l'objet de sa mission, et mourut en 519. — Dioscore, antipape, fut ordonné par un parti, dans la basilique de Constantin, le 15 octobre 529, après la mort de Félix III. Boniface II avait été élu par un autre parti. Le schisme ne dura qu'environ un mois; Dioscore mourut le 12 novembre suivant. Boniface poussa son ressentiment jusqu'à le faire condamner et anathématiser après sa mort. V—ve.

DIOSCORIDE, graveur en pierres fines, florissait lors de la décadence des arts en Grèce; il quitta cette contrée célèbre, pour aller s'établir à Rome. Il fut un des plus habiles graveurs de ce genre, et jouit dans cette ville d'une très-grande réputation. L'empereur Auguste le chargea de graver son portrait, et ce portrait fut, dit-on, un chef-d'œuvre, qui excita l'admiration des Romains, autant par la pureté du dessin que par la finesse du travail. L'empereur lui fit encore graver son portrait sur un petit cachet dont il se servait pour sceller ses édits. Ces cachets furent nommés des *dioscorides*, et les empereurs, excepté Galba, continuèrent à en faire leur sceau. On parle aussi d'un autre portrait d'Auguste, gravé sur un petit cachet, qui obtint les mêmes éloges. Il existe en France une améthyste sur laquelle est gravée une tête de Solon; on y lit le nom de Dioscoride en caractères grecs. Reste à savoir cependant si cet ouvrage, qui est très-beau, est effectivement de cet artiste et si ce n'est pas une de ces fraudes assez communes dans le commerce qui aura engagé l'un des premiers propriétaires de cette pierre, d'y ajouter le nom de Dioscoride, comme celui d'un des artistes qui s'est le plus illustré dans ce genre. P—e.

DIOSCORIDES (Pedanius et non Pedacius), médecin, né à Anazarbe, ou *Cæsarea Augusta*, en Cilicie, vers le commencement de l'ère chrétienne, a laissé un ouvrage grec très-célèbre, sur la matière médicale, tirée des trois règnes de la nature; mais comme c'est le règne végétal qui fournit le plus de substances, on s'est accoutumé à ranger son auteur parmi les botanistes. Il ne nous est parvenu d'autres détails sur sa vie privée qu'un passage de Suidas et quelques traits épars dans son propre ouvrage. Voici ce que dit Suidas: « Dioscorides d'Anazarbe, médecin, surnommé *Phacas*, parce qu'il avait la figure marquée de taches en forme de lentilles, a vécu du temps de Cléopâtre et d'Antoine. Il a laissé 24 livres sur les plantes. » Si l'on compare cette phrase avec quelques passages épars de l'ouvrage, on ne les trouvera pas toujours d'accord. L'ouvrage est dédié à un certain personnage nommé *Areus Asclepiades*. On trouve bien un philosophe de ce nom, qui vivait à Alexandrie, et qu'Auguste accueillit favorablement, en lui tendant la main en signe d'amitié, lorsqu'il entra dans cette ville; mais cet Areus avait un ami commun avec Dioscorides, nommé Licinius Bassus, homme d'importance, à ce qu'il paraît; et l'on n'en trouve aucun de ce nom à cette époque; ce n'est que du temps de Néron qu'on voit un Lecanius Bassus, consul. On a supposé qu'il y avait altération dans le texte, et qu'il fallait lire Lecanius. D'après cela, Dioscorides aurait vécu du temps de Néron, et même plus tard. Ce qui appuie cette opinion, c'est qu'on dit que la ville d'Anazarbe ne prit ce nom que du temps de Nerva, et qu'auparavant elle se nommait Gynda. Saumaise a discuté ces difficultés avec son érudition ordinaire dans ses *Exercitationes Plinianæ*; mais on n'a trouvé d'autre moyen de les résoudre que de supposer deux personnes du nom de Dioscorides, dont l'un a vécu du temps de Cléopâtre et d'Auguste, et l'autre sous Néron. Quelques-uns en ajoutent un troisième; mais, dans le fait, il ne nous reste qu'un seul ouvrage, qui ne peut appartenir qu'à l'un d'eux, c'est donc le seul qui pourrait nous intéresser. Tout ce que l'on trouve de personnel dans l'ouvrage se réduit à ce que l'auteur, quel qu'il soit, dit : « Qu'en- « trainé dès sa jeunesse par le désir de s'instruire, « il avait parcouru différentes régions pour con- « naître les diverses substances qui servent à la « médecine. » Par d'autres passages, on apprend que ces pays se réduisent à l'Asie Mineure sa patrie, la Grèce, une partie de l'Italie, et peut-être la Gaule narbonaise. Il ajoute que c'était en menant la vie militaire; mais il nous paraîtrait plus probable qu'il avait suivi les armées comme médecin. Suidas parle d'un *Traité des plantes* en 24 livres, et celui que nous avons n'est qu'en 5 livres, suivant les plus anciens manuscrits, et Galien. Depuis on a varié à ce sujet; mais on voit que c'est par l'addition d'un traité particulier, *Alexipharmaca*, qui n'est peut-être pas de Dioscorides, et que l'on a partagé en 3 ou 2 livres. On

Digitized by Google

répond à cela que cette différence vient de ce que, pour la commodité des recherches, on avait réduit ces ouvrages en forme de dictionnaire, et qu'alors chacune des lettres de l'alphabet grec formait un livre. C'est en vain qu'on opposerait à cette explication que Dioscorides réprouve expressément l'ordre alphabétique, puisqu'il y a des manuscrits authentiques, notamment celui de Vienne, dont nous parlerons par la suite, et de plus la première version latine qui ait été publiée, qui sont rangés dans cet ordre; enfin le fait le plus certain, c'est qu'au renouvellement des sciences, vers l'époque de l'invention de l'imprimerie, il se trouva plusieurs manuscrits d'un ouvrage, sous le titre de Περὶ ἰατρικῆς ὕλης (*de Re medica*), par Pedanius Dioscorides d'Anazarbe; et comme alors, par un noble élan, on prit à cœur de faire revivre les connaissances des anciens, celui-ci parut un des plus importants, d'autant mieux qu'il était le seul, avec Théophraste, parmi les auteurs qui nous étaient restés des Grecs, qui traitassent des plantes en grand; ils devinrent donc pendant longtemps les seuls guides qu'on voulut suivre pour la botanique; mais Théophraste avait écrit sur ce sujet, en philosophe qui cherchait plutôt à représenter l'ensemble des objets liés entre eux par l'examen des phénomènes de leur existence, qu'à les détailler. Dioscorides, au contraire, les fit passer en revue en les isolant, s'arrêtant plutôt à détailler les vertus médicales qu'on leur attribuait, qu'à examiner leur essence. Aussi attira-t-il plus fortement l'attention des médecins qui, seuls à cette époque, se mêlaient de la connaissance des plantes; il arriva de là, que, tout en conservant une admiration profonde pour Théophraste, il fut relégué dans le fond des bibliothèques, et qu'un petit nombre d'éditions put suffire aux désirs des curieux; tandis que Dioscorides fut prodigieusement multiplié. L'auteur commence son ouvrage par une préface adressée à son ami, *Areus Asclepiades*, dans laquelle il expose brièvement ce qu'on avait fait avant lui pour faire connaître les plantes, et parle à cette occasion des botanistes qui l'avaient précédé. Il expose ensuite le moyen de recueillir et de conserver les différentes substances dont il parle, et il annonce la division de son traité en cinq livres : on lit six dans quelques manuscrits; mais il dit positivement, dans l'avant-propos du cinquième, que c'est le dernier. Les avant-propos sont adressés, comme la préface, à Areus, et contiennent le sommaire de chaque livre. On a voulu trouver une sorte d'ordre dans la distribution de cet ouvrage; mais au fond rien de plus confus. Chaque livre est divisé en chapitres, qui portent en titre le nom de la substance dont ils traitent. L'auteur commence par l'énumération des différents noms qu'on lui donne. Dans les premières éditions ils sont en assez grand nombre, et paraissent fort curieux; car ce sont ceux de peuples dont nous avons perdu les langues. De ce nombre sont ceux des Celtes, des Egyptiens, des Daces, et de ce que Discorides nomme les prophètes. On les considérait comme des débris précieux; mais depuis on les a regardés comme supposés, et, sous le nom de *Notha*, on les a relégués à la fin de l'ouvrage. Quelquefois, immédiatement à la suite de ces noms, il se trouve une description de l'objet, mais toujours très-courte; d'autres fois il est comparé dans son tout, ou dans ses parties, à quelques autres; mais plus souvent il n'y a aucun moyen de le distinguer des autres, et l'auteur se contente souvent de dire qu'elle est si connue qu'elle n'a pas besoin de description, en sorte que tout l'article est consacré à l'exposition des vertus médicinales; mais sans aucune spécification des doses du remède, ni sans aucune distinction d'âge ni de sexe des malades auxquels il faut l'administrer; de plus, l'auteur, ne remontant jamais aux causes des maladies, parle plutôt en empirique qu'en médecin éclairé. Dans cette énumération de propriétés médicales, il en est certainement qui méritent l'attention; mais il en est beaucoup plus de futiles, soit parce qu'elles ne concernent que des indispositions très-légères, soit parce qu'au contraire à des maladies très-graves on n'oppose que des remèdes tirés de substances peu énergiques en elles-mêmes, ou appliquées seulement en topiques, ou portées comme amulettes. Quelques-unes de ces dernières sont prescrites pour faire naître l'amour. Cependant en général Dioscorides se montre moins crédule que beaucoup d'autres auteurs anciens, et notamment que Théophraste. On voit, par ces détails, que la botanique est traitée dans cet ouvrage d'une manière bien différente de ce qu'elle l'est maintenant; aussi le regarde-t-on comme très-imparfait; et cependant il ne paraît pas que les anciens en eussent de meilleurs, car il n'est pas probable que nous ayons fait de grandes pertes de ce côté. Le plus considérable d'entre eux était celui de Cratévas, et, par les passages qu'on nous a conservés, il paraît qu'il était au-dessous de Dioscorides : c'était le jugement qu'en portaient les anciens, notamment Galien. Il ne parle jamais de Dioscorides qu'avec de grands éloges. Il déclare positivement qu'il a surpassé tous ceux qui ont écrit avant lui sur les plantes, et il le transcrit littéralement dans beaucoup d'occasions. Cependant il lui reproche de n'avoir pas toujours saisi la justesse des expressions qu'il a employées, et Dioscorides lui-même avoue qu'il a fait plus d'attention aux choses qu'aux mots. En général son style est sans aucune élégance; mais il est clair et précis. Il est un point qui a fort embarrassé les commentateurs, et qui n'a jamais été résolu d'une manière satisfaisante; c'est qu'on est étonné de ce que Pline ne cite jamais Dioscorides, quoique cependant on reconnaisse dans son histoire un grand nombre de passages qui paraissent évidemment transcrits de son ouvrage. Il est certain que Pline, faisant de son propre aveu une compilation, puisait dans toutes les sources qu'il avait à sa disposition; mais pour l'ordinaire il les indique fidèlement. On a cru lever cette difficulté en disant qu'il y avait apparence

BIBLIOTHECA REGIA MONACENSIS

Digitized by Google

que Dioscorides n'était lui-même qu'un compilateur, et, qu'écrivant en même temps que Pline, il puisait aux mêmes sources que lui, et que ces deux auteurs ne pouvaient se citer mutuellement; et l'on a présumé que c'était Sextius Niger qu'ils mettaient ainsi à contribution. Effectivement, Pline cite cet auteur dans plusieurs endroits, et quelques-uns des passages qu'il transcrit sont conformes à ceux de Dioscorides. Celui-ci ne parle de Niger que dans sa préface, et seulement pour lui reprocher quelques erreurs dans lesquelles il serait tombé. Il est certain que, quoiqu'il se vante, dans plusieurs occasions, d'avoir étudié la nature, il est plus souvent copiste qu'auteur original; mais il a été copié à son tour par tous les auteurs qui l'ont suivi, sans compter Galien, dont nous avons déjà parlé. Oribase n'a fait autre chose que de l'abréger et de le ranger en ordre alphabétique. On le retrouve aussi dans les auteurs arabes, notamment dans Serapion le Jeune. Deux autres ouvrages sont attribués à Dioscorides, le premier a été réuni au traité de matière médicale, et en forme les trois derniers livres. Il paraît cependant que c'était un ouvrage distinct intitulé *Alexipharmaca*. Le 1er livre traite des poisons des trois règnes et de leurs remèdes, le 2e de la rage, des morsures, ou des piqûres des animaux malfaisants, et le 3e des remèdes qu'il faut leur opposer. Comme Pline et tous les auteurs anciens, il multiplie sans mesure les dangers des poisons, et en général il leur oppose des moyens curatifs bien faibles. Le second ouvrage porte le titre d'*Euporista*, ou des remèdes faciles à se procurer. Il paraît très-douteux que cet ouvrage soit réellement de Dioscorides. Au surplus, quel qu'en soit l'auteur, son but était très-louable; car il voulait prouver que les remèdes indigènes valent souvent mieux que les drogues qu'on fait venir à grands frais des pays éloignés. L'un des plus anciens manuscrits de Dioscorides, et l'un des plus remarquables est celui que Busbeque apporta de Constantinople à Vienne vers le milieu du 16e siècle. Il est d'une parfaite conservation, écrit en lettres majuscules, mais sans distinction de mots, ce qui le rend très-difficile à lire pour ceux qui ne sont pas exercés dans ce genre. Il a été exécuté pour Julia Anicia, fille d'Olybrius, qui a occupé le trône impérial dans le 6e siècle. Outre les figures de plantes, il y a des portraits des plus célèbres médecins de l'antiquité, entre autres celui de Dioscorides, représenté deux fois. La ressemblance de ces deux figures a été pour Visconti un garant de leur fidélité, et il leur a donné place dans son *Iconographie grecque*. Il existe un autre manuscrit de Dioscorides à la Bibliothèque nationale, avec des noms arabes et coptes, ce qui fait présumer qu'il a été écrit en Egypte vers le 9e siècle. Les figures en sont très-mauvaises. Saumaise parle de ce manuscrit avec éloge. Les ouvrages de Dioscorides se répandirent beaucoup après l'invention de l'imprimerie, et ils devinrent les fondements sur lesquels s'éleva l'édifice de la botanique, en sorte que, même à présent, malgré la supériorité que nous avons acquise par l'étude de la nature, presque toute la nomenclature s'en retrouve dans Dioscorides. Il arrive de là qu'en traçant la bibliographie de cet auteur, on développe en même temps les annales de cette science. Le texte grec a été imprimé, pour la première fois, seul, à Venise, par Alde Manuce, 1499, in-fol., avec Nicandre; mais il était plein de fautes. Il reparut dans la même ville, 1518, in-4°; enfin à Bâle, 1549, par les soins de Cornarius, qui le corrigea avec soin. Ce texte reparut ensuite avec les versions latines. Il paraît qu'il en existait une dès les premiers siècles de l'ère chrétienne; car Cassiodore en recommande la lecture à ceux de ses religieux qui n'entendaient pas le grec; mais elle a disparu, et, à la renaissance des lettres, on n'en connaissait qu'une, écrite en style très-barbare, dont un seul exemplaire s'était conservé. Pierre Paduanus en donna une édition avec quelques notes, Cologne, 1478, in-fol., et à Lyon, 1512. On attribue une autre version à Hermolaus Barbaro; mais il paraît que c'est une erreur, et qu'on a pris pour telle ses corollaires, qui sont plutôt un commentaire ou paraphrase qu'une traduction. Jean Ruell donna une nouvelle version, Paris, 1516, en 8 livres. Pendant le reste de sa vie il s'occupa à la perfectionner, et il en avait préparé une nouvelle édition, qui parut en 1537, l'année même de sa mort. Goupil, médecin et habile helléniste, y joignit un texte grec, qu'il corrigea avec soin. Cette édition parut à Paris, 1549, in-8°. C'est une des meilleures et surtout la plus commode. Gautier Riff fit réimprimer cette même version, en latin seulement, en y joignant les figures qu'Egenolphe avait fait faire pour l'*Hortus sanitatis*, Francfort, 1549, in-fol. Ces figures, quoique grossièrement exécutées, représentent assez fidèlement la nature; mais on sent que c'est presqu'au hasard qu'elles sont rapportées à Dioscorides. On peut dire la même chose des figures de Fuchs, réduites à Lyon au quart de leurs dimensions pour une édition de cet auteur, faite par Arnoullet, et que ce libraire appliqua à une édition de la même version, avec des notes faites par un médecin qui ne se fait connaître que par les lettres initiales H. B. P. Nous présumons que c'est Bruyerin Champier. Enfin elle fut adoptée par Mathiole, avec quelques corrections, ce qui la multiplia prodigieusement. La troisième version est celle de Marcellus Virgilius Adriano, Florence, 1518, avec le texte grec, qu'il dit avoir corrigé sur cinq manuscrits. Il en a paru ensuite cinq éditions, dont la dernière, et par conséquent la meilleure, est celle de Jean-Antoine Sarrasin, Francfort, 1598, in-fol.; elle est dédiée à Henri IV, et, ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'elle est sous le privilége de l'empereur d'Allemagne. L'éditeur y joignit l'*Euporista*, dont la première version, entreprise par Moibanus, avait été donnée par Gesner en 1563. Telle est donc la suite des différentes versions qui ont été faites; au reste les traductions sont nombreuses dans tou-

Digitized by Google

tes les langues, excepté en anglais. Parmi ceux qui ont cherché à expliquer Dioscorides, Mathiole se fit, dans le 16e siècle, une réputation colossale par ses commentaires (pour le détail des éditions, *voy.* les articles ANGUILLARA, MARANTA et MATHIOLE); mais c'est avec peu de succès que Cornelius Petri voulut expliquer Dioscorides en Flandre, dans ses *Annotationes in Dioscoridem*, Anvers, 1553. Si ses trois compatriotes, Dodonée, Clusius et Lobel, ne furent pas plus heureux dans les efforts qu'ils firent pour déterminer les plantes de Dioscorides, ils rendirent du moins des services positifs à la science, en signalant, par de bonnes descriptions et des figures très-correctes, les plantes qu'ils découvraient; il en fut de même des Allemands Fuchs, Tragus et Cordus. A partir du moment où l'on suivit cette marche, les travaux qu'on entreprit sur Dioscorides ne furent plus que des accessoires. Tournefort conserva la majeure partie des anciens noms, mais sans s'embarrasser qu'ils se rapportassent aux plantes de Dioscorides. Linné changea quelquefois assez légèrement sa nomenclature, mais en faisant encore moins d'attention à Dioscorides, au point que, prenant de ses noms, qu'il regardait comme vacants, soit parce qu'on n'avait pu les rapporter à aucune plante connue, soit qu'elle en eût changé en passant dans d'autres genres, il les transporta à des plantes de l'Inde ou du nouveau monde. C'est ainsi que le nom de *stychnos*, qui était celui d'une herbe de la Grèce, a été donné à des arbres de l'Inde. Ainsi, dans l'état actuel de la botanique, il ne nous reste de Dioscorides qu'une partie des noms qu'il a employés; car, si l'on en croit Tournefort, sur les 600 plantes dont a parlé Dioscorides, et les 400 de plus qu'on trouve dans Théophraste, c'est à peine si on en reconnaît avec pleine certitude 80 à 100. Suivant lui, on ne pouvait espérer de recouvrer le reste qu'en parcourant les pays qu'avaient habités ces auteurs, et il témoignait vivement le désir qu'un savant botaniste se transportât en Orient. Louis XIV le choisit lui-même pour réaliser ce projet; mais, emporté par une mort prématurée peu de temps après son retour, il ne put faire part au public des découvertes qu'il avait faites. Sibthorp n'avait pas été plus heureux, ayant laissé inédits les nombreux matériaux recueillis dans son voyage en Grèce. Suivant Sprengel, nous sommes plus près de les connaître qu'on ne le croit communément, car, dans son *Historia rei herbariæ* (1807), il les a presque toutes rapportées à des genres connus maintenant. Plumier a donné, en l'honneur de Dioscorides, le nom de *Dioscoreæ* au genre qu'il a formé en Amérique de plusieurs plantes, parmi lesquelles se trouve l'igname, dont la racine fournit un bon aliment. D—P—S.

DIOT (NICOLAS), évêque constitutionnel de la Marne, naquit à Reims, le 4 janvier 1744, de parents peu aisés, qui, aidés de quelques personnes bienfaisantes, parvinrent à lui donner de l'éducation. Il se distingua pendant le cours de ses études par les plus heureuses dispositions. Plusieurs discours, qu'il eut occasion de prononcer, lui méritèrent des éloges et la protection de Desaulx, chancelier de l'université de Reims, auquel il témoigna sa reconnaissance par quelques vers assez bien tournés, et que Desaulx communiqua à l'abbé Batteux, son ami. Cet académicien les trouva aussi fort bons, et il conseilla au jeune poëte de venir à Paris: Diot ne demandait pas mieux; il partit, et à son arrivée dans la capitale en 1769, Batteux le fit entrer chez Pignon, fermier général, pour y être précepteur. L'évêque d'Auxerre, qui fréquentait cette maison, en fit son secrétaire. Diot resta peu de temps dans cette place, le caractère et les manières de l'évêque ne lui convenant pas; toutefois, il en obtint un canonicat, qu'il permuta contre la petite cure de St-Brice, village à une lieue de Reims. Il y resta depuis 1771 jusqu'en 1786. A cette époque il fut pourvu d'un canonicat de la collégiale de St-Symphorien, qu'il ne garda qu'un an, et qu'il permuta encore pour la cure de Vendresse, où il se trouvait quand, en mars 1791, les électeurs du département de la Marne le proclamèrent leur évêque. Il prit aussitôt possession du palais archiépiscopal, qui était encore richement meublé, dans le même état que l'archevêque l'avait laissé; et il adressa au clergé une lettre pastorale. Le 14 juillet, jour anniversaire de la prise de la Bastille, il célébra pontificalement la messe sur un autel de la patrie, élevé à l'entrée des promenades de la ville. Le 2 octobre, il donna un mandement dans lequel les prêtres insermentés étaient injuriés d'une manière scandaleuse. « Lévites séducteurs ou sédnits, disait-il, dont le fanatisme « couvre de honte l'ordre sacerdotal, et fait à la « religion une plaie peut-être irréparable sous le « faux prétexte de défendre la foi qui n'est point « attaquée, et d'éviter un schisme qui n'existe pas, « ou dont ils sont les seuls coupables. Les verra-« t-on encore longtemps résister aux lois les plus « salutes, manquer à leurs devoirs les plus sacrés, « faire trafic d'imposures et de calomnies; semer « la discorde, souffler la rébellion, appeler la « guerre, et, d'anges de paix qu'ils devraient être, « devenir des perturbateurs et des ministres de « mort! » L'évêque de la Marne ne jouit ni longtemps ni en paix des honneurs de sa prélature. Après les massacres de septembre 1792 et d'autres événements déplorables en 1793, quelques prêtres constitutionnels levèrent le masque et livrèrent eux-mêmes à la dérision et à l'opprobre les débris du sanctuaire qu'ils avaient profané, et Diot fut réduit à un tel point d'avilissement qu'il donna, le 9 novembre 1793, dans sa cathédrale, la bénédiction nuptiale à l'un de ses grands vicaires, qui épousait sa cousine; et il le félicita de ce qu'il se mettait au-dessus des *préjugés en alliant aux fonctions du sacerdoce les douceurs de l'hymen*. Peu de jours après, toutes les églises furent fermées, et les prêtres qui s'y trouvaient encore cessèrent toutes fonctions. Diot, fort embarrassé, prit part aux

Digitized by Google

fêtes impies, à toutes les profanations de ce temps-là; enfin il composa des couplets qui furent chantés dans les saturnales du culte de la Raison. Il se vit bientôt contraint néanmoins de quitter Reims, et se retira dans le village de Champigny, où il resta jusqu'en 1795, après la chute de Robespierre. Alors l'évêque de la Marne essaya de reprendre ses fonctions; et il adressa un mandement aux fidèles de son diocèse, en invitant et pressant même les catholiques qui rejetaient sa communion de se réunir à lui. Les prêtres catholiques repoussèrent ses offres et exercèrent leurs fonctions au nombre de vingt dans la même église, mais à des heures différentes. Bientôt les prêtres constitutionnels cessèrent eux-mêmes de le reconnaître. Se voyant ainsi abandonné et méprisé, Diot, obligé encore une fois de quitter Reims, alla s'établir curé de Ville-en-Tardenois, à quatre lieues de cette ville. Toutefois ses fonctions épiscopales n'étaient pas encore tout à fait finies. En juillet 1797, il tint à Reims un synode pour la nomination des députés au concile dit national, qui eut lieu à Paris au mois de septembre suivant. Le 9 novembre 1800, il sacra dans la cathédrale un curé de Dunkerque pour occuper le siége que Fénelon avait illustré (*voy.* BERGEAT). En avril 1801, il tint un autre synode pour adhérer au décret de pacification, publié audit concile national le 24 septembre 1797. Les catholiques du diocèse de Reims lui répondirent par une lettre imprimée, sous le titre de *Réponse des catholiques à la Lettre, prétendue pastorale, du citoyen Nicolas Diot* (voy. CARRÉ). Le 31 décembre 1802, Diot mourut à Reims dans un état voisin de la misère, n'ayant pour tout bien que la tenue des livres d'un fabricant, son titre d'évêque constitutionnel, qu'il ne voulut jamais quitter, et ses habits pontificaux, qui décoraient encore sa chambre quand il rendit le dernier soupir. L—C—S.

DIOTOGÈNE, comme le dit M. Heeren dans sa dissertation, *de Fontibus Stobaei*, est du nombre des philosophes pythagoriciens dont Stobée a mis les ouvrages à contribution. Il avait écrit *sur la sainteté*, et *sur la royauté*. Ces deux traités sont cités par Stobée; et le morceau qu'il a extrait du second est particulièrement remarquable : on le trouve dans le 46e discours. Ainsi que tous les pythagoriciens, Diotogène s'est servi de la langue dorique. Les circonstances de sa vie ne sont point connues. B—SS.

DIPÈNE, sculpteur grec, frère de Scyllis, avec lequel il fit tous ses ouvrages, était né dans l'île de Crète, et florissait vers la 60e olympiade, 540 ans avant J.-C. Suivant quelques opinions, ces deux sculpteurs étaient fils de Dédale; Pausanias en parle seulement comme de ses élèves. Winkelmann les croit postérieurs à Dédale; on ne peut expliquer autrement comment Tectée et Angelion, disciples de Dipène et de Scyllis, ont été les maîtres de Callon d'Egine qui vivait vers la 87e olympiade. Quoi qu'il en soit, on regarde Dipène et Scyllis comme les premiers qui aient employé le marbre pour la sculpture et comme les fondateurs de la célèbre école de Sicyone. Les Sicyoniens les avaient appelés dans leur ville pour faire les statues de leurs dieux, mais Dipène et Scyllis, ayant éprouvé quelques mécontentements, laissèrent ces ouvrages imparfaits et se retirèrent en Étolie. Peu de temps après, le pays de Sicyone éprouva une grande disette; l'oracle consulté répondit qu'elle cesserait si Dipène et Scyllis achevaient les statues des dieux. A force de prières et de présents on parvint à obtenir qu'ils reprendraient leurs travaux : c'étaient les statues d'Apollon, de Diane, d'Hercule et de Minerve. Ils employaient le marbre de Paros; les villes d'Ambracie, d'Argos et de Cléone étaient remplies de leurs ouvrages : on remarquait dans cette dernière ville la statue de Minerve; dans celle d'Argos, les statues de Castor et de Pollux, de leurs fils Anaxis et Mnasinos, et d'Hilaire et Phœbé, mères de ces jeunes princes; à Tirynthe, la statue d'Hercule, toutes de la main de Dipène et de Scyllis. Ils formèrent aussi de nombreux élèves, entre autres Tectée et Angelion qui firent l'Apollon de Délos, Léarque de Rhegium de qui on voyait à Chalcis une ancienne statue de Jupiter, en bronze, dont les diverses parties avaient été rapportées et non pas fondues d'un seul jet; Doryclidas, de Lacédémone, qui s'était fait distinguer par une statue de Thémis; Medon frère de Doryclidas; Dontas leur compatriote, de qui les ouvrages se voyaient à Olympie dans le trésor des Mégariens; Théocle, aussi Lacédémonien, qui avait fait en bois de cèdre, pour les Epidamniens, Hercule et le Dragon enveloppant l'arbre des Hespérides. La plupart de ces ouvrages et ceux de Dipène et de Scyllis subsistaient encore au temps de Pausanias. L. S—E.

DIPHILE, poëte comique grec, un peu plus jeune que Ménandre, fut son contemporain. Il était de Sinope, et florissait dans la 118e olympiade. Il avait composé 100 comédies. On trouve dans la *Bibliotheca græca* de Fabricius, d'après Athenée, Harpocration, Stobée et autres, le titre de 46 de ses pièces : les *Adelphes*, le *Marchand*, les *Faiseurs de Funérailles*, etc. Térence dans ses *Adelphes*, Plaute dans sa *Casina* et dans son *Rudens*, ont imité des comédies de Diphile. Parmi les pièces de Plaute qui sont perdues, il y en avait une troisième qu'il avait tirée du même auteur. Clément d'Alexandrie cite Diphile. Il ne nous est parvenu de lui que de très-courts fragments qu'on trouve dans les recueils de G. Morel, d'Hertelius et de Grotius. M. Coupé a donné une traduction de ces fragments dans le t. 5 de ses *Soirées littéraires*. — Un autre DIPHILE, qui écrivit avant Eupolis, s'était aussi adonné à la comédie. — Un autre DIPHILE avait composé quelques tragédies. Cicéron lui reproche d'avoir maltraité *Pompée*. Quoique grec, ce Diphile paraît avoir écrit en latin. — Vitruve parle d'un DIPHILE qui avait composé une mécanique. — DIPHILE de Laodicée écrivit sur le poëme de Nicandre, intitulé : *Theriaca*. A. B—T.

DIPLOVATAZIO (THOMAS), jurisconsulte, né en

Digitized by Google

1468 dans l'île de Corfou, était encore enfant lorsque ses parents l'emmenèrent en Italie. Il fit ses premières études à Naples, sa philosophie à Salerne, et se rendit ensuite à Bologne, dont l'université était alors très-célèbre. Il apprit le droit ecclésiastique de Corsetti, et le droit civil de Jason. Ses progrès sous ces habiles maîtres furent si rapides, que la duchesse Camille Sforce le nomma lieutenant au tribunal de Pésaro, quoiqu'il eût à peine atteint sa vingtième année; mais son désir de continuer à s'instruire lui fit refuser cet emploi, et ce ne fut qu'en 1492, après avoir pris ses degrés à Ferrare, qu'il consentit à remplir les fonctions d'avocat fiscal au tribunal de Pésaro. Les révolutions successives qu'éprouva le gouvernement de cette ville ne l'atteignirent point : universellement chéri pour ses talents et son intégrité, il semblait forcer l'envie même à le respecter; mais ayant manifesté publiquement ses regrets de la mort de Collenuccio, assassiné par ordre de Jean Sforce (*voy.* COLLENUCCIO), il se crut obligé de chercher un asile contre la colère de ce prince. Il en trouva un à Gubio, où sa réputation et l'appui du pape Jules II lui méritèrent un emploi supérieur à celui qu'il avait perdu. En 1517 il se retira à Venise, où il donna des leçons de droit civil qui furent suivies d'un grand nombre d'auditeurs. Cependant les habitants de Pésaro le pressaient vivement de retourner parmi eux; il céda à leurs instances en 1532, et peu de temps après il reçut une preuve éclatante de leur estime, par le choix qu'ils firent de sa personne pour la place de gonfalonier. Pendant son exercice il mit dans un nouvel ordre les règlements de cette ville, et y en ajouta plusieurs. Ce grand jurisconsulte mourut le 29 mai 1541, dans un âge avancé. Il avait composé plusieurs ouvrages; mais la plupart ne sont point parvenus jusqu'à nous. 1° *de Præstantia doctorum sive de claris jurisconsultis*; on n'en possède que des fragments. Fabricius a inséré la vie de Barthole, qui en faisait partie, dans le t. 12 de la *Bibliotheca græca* (p. 555 à 563); 2° *de Vicariis sanctæ sedis et Imperii*; 3° *de Libertate et Privilegiis Venetiorum*; 4° *Synopsis juris græci*; 5° *de Jure Græcorum libri tres*; 6° *ad Novellas*; 7° *in quatuor Controversias Græcorum*; 8° *Nota ad sententias synodales*; 9° *Ethesis canonum apostolorum*. Ces différents ouvrages sont perdus. 10° Une *Chronique* en latin contenant l'histoire de Pésaro, depuis sa fondation à l'année 1356. Annibal Degli Abati Olivieri, qui avait vu cette chronique, dit qu'elle suppose une immense lecture, des recherches infinies et un esprit très-judicieux. Tiraboschi souhaitait que quelque savant se chargeât de la mettre au jour. Olivieri a publié la *Vie de Diplovatazio*, Pésaro, 1771; et on a recueilli à la suite les fragments existants de son traité *de Præstantia doctorum*. W—s.

DIPPEL (JEAN-CONRAD), philosophe et chimiste allemand, moins connu par ses découvertes dans les sciences naturelles que par les égarements de son esprit, naquit, en 1673, au château de Frankenstein, à une lieue de Darmstadt. La vivacité de son génie et son insatiable curiosité se développèrent dès son enfance. Admis à seize ans à l'université de Giessen, il surpassa bientôt tous ses compagnons, et les éloges que lui attirait son érudition précoce enflèrent tellement son esprit naturellement orgueilleux, qu'il s'habitua bientôt à ne voir d'autres bornes au possible que celles de son intelligence. Son père, qui était ministre luthérien, le destinait à suivre la même carrière, et lui fit étudier la théologie : le jeune Dippel s'y distingua d'abord par la subtilité de sa dialectique, et fut bientôt l'un des plus fermes appuis des *orthodoxes* contre les *piétistes*, deux partis qui divisaient alors cette école en Allemagne. Comme il cherchait moins à découvrir la vérité qu'à triompher dans la dispute, il changea plusieurs fois de parti, et finit par écrire contre les protestants son *Papismus protestantium vapulans*, qui souleva contre lui tous les théologiens de l'université de Giessen, ce qui le détermina à renoncer à cette carrière. Il avait été reçu maître ès art en 1693, et, pour donner plus d'éclat à sa réception, il chercha pour sa thèse le sujet le plus extraordinaire, et se décida enfin pour le néant, *de Nihilo*. La pompe qu'il voulut donner à cette cérémonie ayant épuisé la modique fortune de ses parents, il ne put attendre la vacance d'une chaire à Giessen, qui paraissait faire l'objet de son ambition, et se contenta pendant quelque temps d'un emploi obscur de régent dans les campagnes de l'Odenwald. Cette vie tranquille ne pouvant convenir à son caractère bouillant, il parcourut l'Allemagne cherchant à répandre ses systèmes théologiques et philosophiques à Strasbourg, à Darmstadt, à Wittemberg, etc. Dégoûté enfin de la théologie, il se tourna, en 1698, du côté de la médecine et de l'alchimie, lut tous les livres hermétiques qu'il put se procurer, et se crut enfin possesseur du secret d'une teinture qui devait lui faire assez d'or pour payer un bien de 30,000 florins qu'il avait acheté à crédit, et dans lequel il comptait travailler avec plus de tranquillité, avec quelques amis, à ses expériences hermétiques. Un coup de feu trop fort, ou quelque autre accident fit éclater la cornue; la teinture, qui était en digestion depuis huit mois fut perdue et il fut obligé de recommencer sur nouveaux frais. Poursuivi par ses créanciers, il se rendit à Berlin, en 1704, y ralluma ses fourneaux, et ayant surpris la confiance de quelques riches adeptes, y continua pendant trois ans ses expériences. Il travailla quelque temps en société avec le fameux J.-G. Rosenbach, s'occupa aussi de la chimie pharmaceutique, et fit grand bruit de la découverte de son huile animale (1) qu'il donna comme une panacée universelle, et qui a été quelquefois employée avec succès dans l'épilepsie, contre le ver solitaire, etc. On la trouve encore dans plusieurs pharmacopées.

(1) Il la composait en distillant de la corne de cerf, mais on peut l'obtenir de toutes sortes d'os.

Digitized by Google

Son élixir acide, dont on a dans la suite modifié la composition de différentes manières, eut aussi beaucoup de réputation; mais la découverte la plus utile qu'on lui doive, quoiqu'il ne l'ait faite que par hasard, est celle du bleu de Prusse (prussiate de potasse). Diesbach, fabricant de couleur, qui travaillait quelquefois à son laboratoire, ayant besoin d'un alcalifixe pour précipiter en rouge une décoction de cochenille avec de l'alun et du sulfate de fer, afin de faire de la laque dite de Florence, Dippel, n'ayant pas d'autre alcali sous la main, lui donna du sel de tartre (tartrate de potasse), sur lequel il avait plusieurs fois distillé son huile animale. Le précipité, au lieu de laque, donna un beau bleu. Cette découverte, dont le procédé ne fut rendu public qu'en 1724, a produit une branche assez importante de commerce, et a fourni à la peinture une des couleurs les plus employées: Dippel n'en sentit pas d'abord l'importance, et n'y donna pas de suite. Livré aux rêveries de Paracelse et de Van-Helmont, et continuant par intervalle de répandre ses idées théologiques et philosophiques, il fut emprisonné, en 1707, comme escroc, et on trouva dans ses papiers la preuve d'une correspondance qu'il entretenait dans le camp des Suédois. La protection du maréchal comte de Witgenstein le fit néanmoins relâcher au bout de huit jours; mais ayant en avis qu'on devait l'arrêter de nouveau, il se déguisa en officier suédois et se retira en Hollande, s'y livra tout de bon à la médecine, et se fit recevoir docteur à Leyde en 1711. Sa thèse inaugurale: *de vitæ animalis Morbo et Medicina*, outre un éloge exagéré des vertus de son huile animale, renferme des opinions singulières qui suffisent pour prouver combien ses connaissances médicales étaient superficielles. Il avait obtenu le droit de bourgeoisie à Amsterdam, et acquis une maison près de Maarsen, sur la route d'Utrecht. Il paraît qu'il pratiqua la médecine avec assez de succès, mais les poursuites de ses créanciers, et la hardiesse de ses écrits théologico-philosophiques l'obligèrent, en 1714, de se réfugier successivement à Altona et à Hambourg. Arrêté, en 1719, par ordre de la cour de Danemarck, il fut conduit au vieux château de Hammershus dans l'île de Bornholm. Le gouverneur lui laissa la liberté de traiter quelques malades, de recevoir des visites, et de se livrer encore à ses travaux littéraires. Quelques petites figures d'or, trouvées dans cette île, exercèrent aussi sa plume. Jacob de Melle ayant publié une dissertation pour établir que c'étaient d'anciennes idoles des Scandinaves, Dippel en publia une pour le réfuter et crut y voir des antiquités égyptiennes. Cette dissertation, imprimée à Hambourg en 1725, ne fait pas honneur à sa critique. Relâché au mois de juin de la même année, à la prière de la reine de Danemarck, il se rendit à Cimbrishamn et à Christianstadt en Scanie, où un négociant nommé Hofmeister, passionné pour l'alchimie, le garda chez lui un an et demi. A la recommandation de quelques courtisans, Frédéric, roi de Suède, le fit venir à sa cour pour le guérir d'une indisposition dont ses médecins ne pouvaient le débarrasser. Il arriva à Stockholm au commencement de l'an 1727, et y fut reçu avec la plus grande distinction. Si l'on en croit une de ses lettres, ses ouvrages y étaient fort recherchés et on les traduisait en suédois; le bruit courait qu'on lui destinait l'archevêché d'Upsal, et il se proposait, après un petit voyage à Pétersbourg, de se fixer définitivement en Suède: mais s'étant voulu mêler d'intrigues politiques, et ayant soulevé le clergé contre lui par ses écrits théologiques, il fut obligé de quitter Stockholm à la fin de la même année, s'arrêta près d'un an à Copenhague, et revint en Allemagne, où il passa le reste de ses jours en jouant toujours le même rôle. Le bruit de sa mort s'étant répandu, il publia, en mai 1733, un pamphlet dans lequel il annonçait au monde qu'il ne devait mourir qu'en 1808; mais il fut trouvé mort dans son lit, au château de Witgenstein, le 25 avril 1734. Ses ouvrages sont au nombre de soixante-dix, on en peut voir les titres dans l'histoire des savants hessois, par Striedel (en allemand). La plupart sont des traités de controverse qu'il publia sous le nom de *Christianus Democritus*. Son *Chemin ouvert pour la paix entre Dieu et les hommes* (en allemand), Amsterdam, 1709, in-8°, a été publié de nouveau avec la collection de ses principaux écrits, Berlebourg, 1747, 3 vol. in-4°, avec son portrait, qui passe pour n'être pas bien ressemblant, et un abrégé de sa vie, qui est plutôt un panégyrique. Celle qu'a publiée J.-C.-G. Ackermann à Leipsick, 1781, in-8°, est plus détaillée sans être plus impartiale. On en a une plus exacte, par H. W. H. (Jean-Guillaume-Hoffmanns), Darmstadt, 1782, in-12. Mais on trouve encore d'autres détails dans l'*Histoire des savants hessois*, par Striedel, et dans l'*Histoire de la folie humaine*, par Adelung. Tous ces ouvrages sont en allemand. C. M. P.

DIRAN Ier, treizième roi d'Arménie, de la race des Arsacides, fils d'Ardaschès II, onzième roi de la même dynastie, succéda, vers l'an 131, à son frère Ardavazt II. Sous le règne de son père, il eut le commandement militaire de toute la partie occidentale de l'Arménie. Accompagné d'Ardavazt et du général Sempad, il fit une expédition contre K'hardsam, roi d'Ibérie, qui avait fait prisonnier son frère Zareh, gouverneur militaire du nord de l'Arménie. Cette guerre fut très-glorieuse pour Diran, qui vainquit les Ibériens et ramena son frère en Arménie. Il fut peu après vaincu par une armée que l'empereur Domitien envoya contre lui; mais Ardavazt vengea sa défaite en chassant les Romains du royaume d'Arménie. D'accord avec celui-ci, Diran fit périr leur frère Majan, grand prêtre d'Aramazd, qui avait voulu les livrer aux Romains. Il monta sur le trône après la mort de son père Ardaschès II et de son frère Ardavazt II, et régna paisiblement pendant 21 ans, jusque vers l'an 152. Son frère Diran III lui succéda. S. M—s.

Digitized by Google

DIRAN II, dix-neuvième roi d'Arménie, de la race des Arsacides, succéda à son père Khosrov II, l'an 353. Lorsque Khosrov II mourut, le patriarche d'Arménie, Verthaner, et le général Arschavir Kamsarakan réunirent tous les princes arméniens pour décerner la couronne au fils du roi, nommé Diran. Le patriarche emmena ce jeune prince à Constantinople, le présenta à l'empereur Constance, qui lui donna une couronne royale et le renvoya dans ses États. Pendant son absence, Schahpour II, roi de Perse, qui voulait imposer pour souverain aux Arméniens son frère Nerseh, l'envoya avec une nombreuse armée faire un invasion en Arménie; mais ce prince fut mis dans une déroute complète et repoussé en Perse par le général Arschavir. Aussitôt que Diran fut de retour dans son royaume, il fit la paix avec Schahpour, et pour que rien ne troublât l'Arménie, il se soumit à payer un tribut au roi de Perse et un autre à l'empereur de Constantinople. Il régna paisiblement jusqu'à l'époque de l'expédition de Julien contre les Perses. Effrayé des forces considérables des Romains, il se hâta d'aller à la rencontre de cet empereur, et lui donna pour otages ses fils Arschak, Dertad, et son petit-fils Dirith. Outre cette marque de soumission, Diran envoya à Julien un corps de troupes auxiliaires commandé par Zouze, prince de Rheschdounik'h; mais ce général ne voulant pas obéir à l'empereur, à cause de son apostasie, l'abandonna avec toute son armée. Diran, irrité de cette défection, et redoutant d'ailleurs la vengeance des Romains, marcha contre Zouze, qui fut vaincu, pris et mis à mort avec toute sa famille. Pour plaire à Julien, il persécuta les chrétiens, et fit périr le patriarche Housik, Arsacide, et plusieurs autres personnages distingués par leur piété. Après le mauvais succès de l'expédition des Romains en Perse, Diran était parvenu à conclure la paix avec Schahpour, roi de Perse; mais elle fut de courte durée, car l'un de ses chambellans, nommé P'hisak, qui le détestait, parvint à animer contre lui Varaz Schahpour, gouverneur persan de l'Aderbadekan. Ce dernier l'accusa à la cour de vouloir faire une nouvelle guerre pour recouvrer ses droits sur le royaume de Perse, qu'il regardait comme le patrimoine de sa famille. Schahpour, irrité de cette perfidie, permit à Varaz Schahpour d'employer tous les moyens qui seraient en son pouvoir pour prévenir cette nouvelle agression. Sous prétexte de régler quelques intérêts réciproques, ce gouverneur demanda une entrevue au roi Diran, qui vint le trouver sans défense. Varaz Schahpour s'empara de lui, le fit charger de fers, le priva de la vue en lui faisant passer un fer chaud sur les yeux, et l'envoya prisonnier en Perse. Cette perfidie transporta de fureur tous les princes arméniens. Arschavir Kamsarakan rassembla toutes les troupes du pays, et, soutenu par une armée romaine envoyée par l'empereur Valens, il mit dans une déroute complète les Perses commandés par Nerseh, frère de leur roi, qui voulait s'emparer de l'Arménie. Schahpour, effrayé de la défaite de ses troupes et des succès rapides des Arméniens, se hâta de réparer son injustice envers le roi Diran. Pour arrêter la marche des vainqueurs, il le renvoya en Arménie, et fit mourir Varaz Schahpour, cause de cette guerre malheureuse. Quand Diran fut de retour dans son royaume, il refusa de reprendre les rênes du gouvernement, céda la couronne à son fils Arschak II, et se retira dans une solitude. Ce prince cessa de régner vers l'an 364; il avait occupé le trône environ treize ans. S. M—N.

DIRAN, prince de Daron, de la race des Mamikonéans, succéda à son père Vahan III, vers le commencement du 7e siècle. Du temps de son père, il vainquit et tua Varthouri, général persan, que Khosrou Parwiz, roi de Perse, avait envoyé contre lui, pour l'obliger de reconnaître sa puissance. Aussitôt après la mort de son père, il se rendit à la cour du roi de Perse, pour en recevoir l'investiture de sa souveraineté. Ce prince le reçut avec distinction, le fit l'un des marzbans, ou gouverneurs militaires de l'Arménie, et lui donna des troupes pour combattre l'empereur grec Héraclius. Diran, oubliant bientôt les bienfaits de Khosrou, aida de tous ses moyens Héraclius dans sa guerre contre le roi de Perse, et fut amplement récompensé; mais huit ans après la mort de Khosrou, vers l'an 637, il fut vaincu et tué dans un combat donné sur les bords du lac de Van, par le général arabe Abderrahim, le premier des Musulmans qui soit entré en Arménie. Son fils Vahan IV lui succéda. S. M—N.

DIRATZOU-BAGHDASSAR, savant arménien du 17e siècle, né à Constantinople, s'appliqua à l'étude de l'histoire et des langues turque, persane et grecque. Ayant hérité des manuscrits de son ami Eremia Tcheleby, il les avait mis en ordre, et se proposait de les publier, lorsqu'il mourut vers 1719. Ces écrits, dont les deux premiers se trouvent à la Bibliothèque nationale, sont : 1° *Histoire de la révolution de Constantinople en* 1703; 2° *Vie d'Avedick, patriarche arménien, surnommé le cruel*; 3° *Abrégé historique des rois d'Arménie, des dynasties haïkienne, arsacide, pacratide et rupénienne.* — Un Arménien du même nom se distingua dans le 18e siècle par ses connaissances grammaticales et ses talents en poésie. Il a laissé une *Grammaire arménienne* et un Recueil de poésies, imprimés à Constantinople. Z.

DIROUK, fils de Moseskoun, de la ville de Zarischad dans la province de Vanant, en Arménie, naquit vers la fin du 4e siècle. C'était un des personnages les plus distingués de l'école philosophique et littéraire fondée en Arménie au commencement du 5e siècle, par le patriarche Sahak, Arsacide, et par le savant Mesrob. Il était prêtre et extrêmement versé dans la connaissance des langues grecque, syriaque et persane. Lors de la destruction de la monarchie

Digitized by Google

des Arsacides, il fut envoyé en Perse auprès du roi Bahrâm V, pour obtenir la liberté du patriarche Sahak, qui était prisonnier à la cour de ce prince. Il revint en Arménie ayant obtenu ce qu'il demandait, et il mourut vers l'an 460. Outre une Vie du patriarche Sahak, qui est inédite, il a composé plusieurs Homélies et divers ouvrages sur l'Écriture Sainte. S. M—n.

DIROYS (François), docteur de Sorbonne, ayant été précepteur du frère de Thomas du Fossé, eut occasion de se lier d'amitié avec les solitaires de Port-Royal. Il accompagna à Rome en 1672 le cardinal d'Estrées; il s'y trouvait lorsque la reine de France fit demander au pape un décret sur la conception immaculée, et il composa à cette occasion un écrit pour prouver qu'il était sage de s'abstenir de prononcer sur cette matière. Diroys obtint un canonicat à Avranches. Il se brouilla avec les solitaires de Port-Royal, dont il combattit les opinions par quelques écrits qui sont sans intérêt aujourd'hui, mais qui ne restèrent pas sans réponse dans le temps. Diroys était lié avec Richard Simon, qui lui trouvait de l'érudition et du bon sens. Il est mort vers 1691. On a de lui *Preuves et Préjugés pour la religion chrétienne et catholique contre les fausses religions et l'athéisme*, Paris, 1683, in-4°. Cet ouvrage a eu, dit-on, l'approbation de tous ceux qui l'ont lu. On lui attribue généralement, dans l'*Histoire de France avant Clovis*, par Mézerai, le livre 4e concernant l'état de la religion et la conduite des églises dans les Gaules jusqu'au règne de Clovis, qui, dans quelques éditions de cet ouvrage, fait le livre 5e. On croit aussi que ce fut sur les mémoires de Diroys et de Jean de Launoy que Mézerai a composé les sommaires de l'histoire ecclésiastique qu'il a placés à la fin de chaque siècle de son *Abrégé chronologique*. A. B—t.

DISCRET (L.... C....) est le nom sous lequel est connu l'auteur d'*Alizon, comédie dédiée aux jeunes veuves et aux vieilles filles*, 1637, in-8°; 1644, in-8°; 1664, in-12. Dans cette dernière édition on lit : *Dédiée ci-devant aux jeunes veuves et aux vieilles filles, et à présent aux beurrières de Paris*. Les frères Parfaict pensent que le nom de *Discret* est un pseudonyme. Ce qui pourrait appuyer leur opinion, c'est que l'auteur a eu l'indiscrétion de donner dans cette comédie l'histoire de la veuve d'un pauvre bourgeois de Paris. La *Bibliothèque du Théâtre-Français* attribue au même auteur *les Noces de Vaugirard ou les Naïvetés champêtres, pastorale en 5 actes et en vers*, 1638, in-8°, sur le frontispice de laquelle on lit les initiales L. C. D. A. B—t.

DISDIER (Henri - François - Michel), renommé comme habile professeur particulier d'anatomie, était membre de l'Académie de chirurgie de Paris. Il naquit à Grenoble, en 1708. Après avoir étudié les principes de la chirurgie, dans cette dernière ville, il passa quatre ans aux écoles de Montpellier, et suivit ensuite l'excellente pratique des hôpitaux de Lyon. A l'âge de trente ans, Disdier vint à Paris pour y compléter ses connaissances. Il ouvrit, dans sa maison, des cours élémentaires, qui furent constamment suivis par les élèves en chirurgie, à l'instruction desquels il donnait un soin particulier. L'Académie de peinture, dite de *St-Luc*, le choisit pour son professeur d'anatomie. Il se fit une haute réputation dans ce genre d'enseignement : les leçons d'anatomie propres aux peintres demandent une intelligence particulière, et réclament un plan différent de celles que suivent les médecins. Par exemple, l'ensemble des os qui forment la face, dans sa configuration infiniment variée, un caractère général propre à chaque âge. Un enfant n'a pas la tête figurée comme il l'aura dans la jeunesse; elle change imperceptiblement avec le temps, et le vieillard ne ressemble point à ce qu'il était dans l'âge viril. Faute de cette connaissance, un peintre, d'ailleurs très-habile, mais travaillant d'imagination, manquera son sujet, s'il croit donner à une tête le caractère de la vieillesse, en ridant la peau et lui faisant faire des plis sur la même base qui lui a réussi en peignant le jeune homme. Voilà ce que Disdier savait si bien distinguer dans ses leçons aux peintres. Il était, en outre, habile chirurgien. Il a publié sur l'anatomie, plusieurs livres élémentaires qui eurent, dans le temps, un grand succès. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Histoire exacte, ou Description complète des os du corps humain*, Lyon, 1737, 1745, 1759 ; Paris, 1767, in-12. Ce n'est qu'un abrégé de l'*Ostéologie* de Winslow, dont Disdier a copié jusqu'aux erreurs. 2° *Traité des bandages, ou Méthode exacte pour appliquer les bandages les plus usités*, Paris, 1741, 1745, in-12, ouvrage fort inférieur à ceux que nous possédons aujourd'hui sur la même matière. 3° *Sarcologie, ou traité des parties molles*, Paris, 1748-56, 3 parties in-12. 4° *Description succincte des viscères, des vaisseaux et des glandes*, Paris, 1753, in-12. 5° *Exposition anatomique, ou tableaux anatomiques des différentes parties du corps humain*, Paris, 1758, in-fol. Cet ouvrage contient 30 planches exécutées par Étienne Charpentier, et tirées, pour la plupart, d'Eustachi. Disdier a professé jusqu'à sa mort, arrivée le 7 mars 1781. F—r.

DISNEY (Jean), né à Lincoln en 1677, entra dans l'école de jurisprudence de *Middle-temple* à Londres, moins dans la vue de s'attacher au barreau que pour acquérir des connaissances utiles. Son père lui ayant laissé en mourant un bien assez considérable, il se fixa dans la capitale, et y remplit les fonctions de juge de paix avec une intégrité et une fermeté qui lui concilièrent le respect beaucoup plus que l'amour de ses concitoyens. Quoiqu'il eût été élevé dans les principes des protestants *dissenters*, il prit les ordres à l'âge de plus de quarante ans, dans l'église anglicane, obtint divers bénéfices, et fut nommé, en 1722, vicaire de Ste-Marie de Nottingham, où il mourut en 1730. On a de lui plusieurs ouvrages estimables, et entre autres : 1° *Flora*, poëme, imprimé à la tête de la traduction anglaise des *Jardins* de Rapin, par Gardiner in-8°, 1705.

Digitized by Google

2° Deux *Essais sur l'exécution des lois contre l'immoralité et la profanation*, etc., publiés successivement en 1708 et en 1710, in-8°. 3° *Généalogie de la maison de Brunswick Lunébourg*, 1729. On a trouvé dans ses papiers des matériaux pour un ouvrage immense, qu'il se proposait de donner sous le titre de *Corpus legum de moribus reformandis*. X—s.

DISNEY (Jean), unitaire anglais, né d'une famille riche à Lincoln, le 17 septembre 1746, termina ses études à l'université de Cambridge, où il prit le grade de docteur en théologie, en sortit pour être vicaire de Swinderby, puis recteur de Panton, et devint, en 1769, un des chapelains de son ancien condisciple le docteur Edmond Law, nommé évêque de Carlisle. C'était un heureux début dans la carrière ecclésiastique, car Disney ne comptait encore que vingt-trois ans. Mais bientôt (1771) les doutes qui lui vinrent à propos de quelques articles de dogme et de discipline le déterminèrent à quitter une position avantageuse sans espoir de s'en indemniser par des équivalents. En 1782, il accepta l'humble poste de desservant de la chapelle unitaire d'Essex-Street, à Londres, où plus tard il succéda comme prédicateur au docteur Lindsay, que ses infirmités obligeaient à la retraite. Vers 1799, un de ses amis, nommé Dodson, lui laissa par testament une portion de sa fortune, qui était considérable. Un autre legs plus riche encore, et qui cette fois comprenait la totalité des biens du défunt, lui fut laissé en 1804 par Thomas Brand Hollis. Ce gentleman, avec lequel il était intimement lié depuis son arrivée à Londres, et avec lequel il avait recueilli des matériaux pour la composition d'un ouvrage en commun, ne laissait que des collatéraux assez éloignés et une sœur âgée et infirme dont il avait assuré le sort. Ces circonstances n'empêchèrent pas que quelques murmures ne s'élevassent contre le fortuné légataire qui semblait vouloir cumuler les successions. Quoi qu'il en soit, le testament était inattaquable; mais déjà la santé de Disney l'avait forcé d'interrompre ses fonctions. Il ne tarda pas à les cesser tout à fait, et il se retira dans la belle résidence de Hyde (comté d'Essex). C'est là qu'il mourut le 26 décembre 1816. On lui doit une trentaine d'ouvrages de théologie, de piété et de biographie. Parmi les derniers, nous distinguerons : 1° *Histoire de la vie et des écrits d'Arthur Ashley Sykes*, 1785, in-8°; 2° *Histoire de la vie et des écrits du docteur Fortin*, 1792, in-8°; 3° *Histoire de Thomas Brand Hollis*, 1808, in-4°, ornée de gravures magnifiques représentant, les unes Brand Hollis lui-même et des vues de sa maison de Hyde, les autres divers monuments antiques dont sa résidence était ornée; 4° diverses notices biographiques isolées, sur l'évêque Edm. Law (1800), sur Michel Dodson (1800), sur Garnham, 1814; sur Hopkins, 1815; 5° une table inédite pour la vie de Thomas Hollis (différent de Thomas Brand Hollis). Thomas Hollis avait laissé sa fortune à Brand (qui prit alors le nom de Thomas Brand Hollis), comme ce dernier à son tour la laissa au docteur Disney. P—ot.

DISTELMEYER (Lambert), ministre d'Etat brandebourgeois, naquit à Leipsick en 1522. Philippe Melanchthon lui avait prédit dans sa jeunesse qu'avec le temps il arriverait à quelque chose de grand, s'il s'appliquait à l'étude des lois et à l'éloquence. Son penchant le porta d'abord à la théologie, et il acquit une connaissance profonde du grec et de l'hébreu; mais à l'âge de vingt ans il s'adonna entièrement à la jurisprudence. Son mérite ne tarda pas à être connu, il obtint des emplois honorables auxquels il renonça, pour instruire la jeunesse dans la science qu'il possédait. Le cardinal Granvelle lui offrit ensuite une place importante à la cour de Charles-Quint; les ducs de Saxe-Weymar voulurent l'engager à leur service, il refusa ces propositions. Cependant il écouta celles de Joachim II, électeur de Brandebourg, et alla avec sa famille s'établir à Berlin, où son zèle et sa fidélité lui acquirent la bienveillance du prince et l'estime du public. La considération dont il jouissait ne fit que s'accroître par le succès des missions qu'on lui confia, et des affaires dont on le chargea. Il contribua, en 1551, à faire élire le margrave Frédéric, archevêque de Magdebourg; il contribua à la rédaction du traité de Passau. Ses services furent récompensés en 1558, par la dignité de chancelier, dont il remplit les fonctions avec une assiduité exemplaire. En 1574, il alla recevoir à la frontière Henri d'Anjou, élu roi de Pologne; l'année suivante il accompagna l'électeur Jean George à Prague et à Ratisbonne, et en 1582 à la diète d'Augsbourg. La Marche de Brandebourg lui est redevable de l'accroissement de sa population et de son industrie, par l'empressement qu'il mit à accueillir les habitants des Pays-Bas qui fuyaient la tyrannie de Philippe II. Ses travaux multipliés et ses nombreux voyages lui causèrent une maladie dont il mourut le 12 octobre 1588. Il eut pour successeur dans sa place, un de ses fils. Il avait commencé un projet de Code (*Landrecht*), pour la Marche de Brandebourg; son fils continua ce travail, mais il ne put l'achever. La *Vie* de Distelmeyer a été écrite par J. P. Gundling, 1722, in-8°. E—s.

DITHMAR (Juste-Christophe), né à Rothembourg, dans la Hesse, le 13 mars 1677, commença ses études chez son père, et les continua à Marbourg sous Otton et sous Tilemann. Ce dernier lui procura la place de gouverneur des jeunes barons de Morrien, place qu'il conserva pendant deux ans; il alla ensuite à Leyde, où il s'acquit tellement l'amitié de Perizonius, que, sur la recommandation de ce savant, on lui offrit une place de professeur qu'il refusa cependant. A la sollicitation de la famille Danckelmann dont il avait accompagné un fils à Leyde, il vint se fixer à Francfort-sur-l'Oder, où, après avoir été professeur d'histoire, puis du droit naturel, il fut choisi en 1727, pour donner des leçons pour préparer les élèves à la direction des domaines et des finances de l'Etat. Il était depuis

Digitized by Google

longtemps conseiller de l'ordre de St-Jean et agrégé à la société royale de Berlin; il est mort le 13 mars 1737. On lui doit : 1° *Vita Gregorii VII romani Pontificis*, Francfort-sur-l'Oder, 1710, in-8°; 2° *Dissertationum academicarum atque exercitationum varii ex jure publico, naturali et historia desumpti argumenti, Sylloge*, 1737, in-4°. Ces dissertations avaient paru séparément dans le même format, et parmi elles on remarque : 1° Celle de *Veterum Germanicorum defectu*, qui avait paru en 1713; 2° *Dissertatio historico-ecclesiastica in Fl. Josephi testimonium de Christo*, qui date de 1715; 3° celle de *Origine juris publici Germanici*, qui est de 1719 3° *Taciti, de situ, moribus et populis Germaniæ libellus, cum perpetuo et pragmatico commentario*, in-8°, 1726; 4° une continuation de l'*Histoire de Malte* de l'abbé de Vertot, pour la partie allemande (en allemand); 5° une édition avec des notes des *Annales Cliviæ*, de Werner Teschenmacher, Francfort-sur-l'Oder, 1716, in-fol. A. B—T.

DITMAR, historien de l'Allemagne septentrionale, né en 978 de Sigefroi, comte de Waldeck, mourut le 1er décembre 1018. L'empereur Henri II l'avait nommé en 1005 à l'évêché de Merseburg. En 1018 il commença à écrire en latin la chronique qui comprend en huit livres l'histoire des empereurs d'Allemagne Henri Ier, Othon Ier, II, III et Henri II; il continue son récit jusqu'à la fin de l'année 1018, qui est celle de sa mort. Sa chronique fut d'abord publiée à Francfort en 1580, in-fol., par Remeccius, d'après le manuscrit de la bibliothèque de Dresde; c'est cette édition que l'on a suivie dans la traduction allemande de Leipsick, 1606, et dans l'édition de Helmstadt, 1667, in-4°. Leibnitz s'étant procuré un manuscrit beaucoup plus complet par le moyen du P. Papebroch, l'inséra dans son grand recueil intitulé : *Scriptores rerum Brunswicensium*, Hanovre, 1707, in-fol., t. 1, sous ce titre : *Ditmarus restitutus*. Dans son introduction, § 29, Leibnitz rend compte des différences qui se trouvent entre son édition et les précédentes. « Ditmar, « ajoute-t-il, a un style dur et souvent obscur; il « n'en est pas moins précieux pour l'histoire, « parce qu'il est le seul qui nous ait conservé la « mémoire des événements arrivés de son temps. « Sans lui nous ignorerions ce qui s'est passé en « Allemagne et surtout en Saxe dans le 10e et au « commencement du 11e siècle. C'est par lui seul « que nous connaissons les antiquités de la Misnie, « et sans lui l'ancienne histoire des Slaves, des Po- « lonais et des Hongrois ne présenterait que des « lacunes et peu de matériaux pour les remplir. » A la fin de la chronique Leibnitz a publié une *Vie* de Ditmar, qui fut écrite peu après la mort de ce prélat, par l'auteur qui a composé la chronique des évêques de Merseburg. La *Chronique* de Ditmar a paru à Dresde en 1790, traduite en allemand par Ursinus qui, par le moyen du manuscrit de Dresde, a corrigé plusieurs fautes qui se rencontrent dans l'édition de Leibnitz (1). G—Y.

(1) Une nouvelle édition latine de la *Chronique de Ditmar* a

DITMAR (Théodore-Jacques), professeur d'histoire et de géographie à Berlin, naquit dans cette ville, en 1734, et y mourut le 7 juillet 1791. Ses principaux ouvrages sont : 1° *de Methodo qua historia universalis doceri queat*, Berlin, 1779, in-4° : les suivants sont en allemand : 2° *Description de l'ancienne Egypte*, Nuremberg, 1784, in-8°; 3° *Sur l'état du pays de Chanaan, de l'Arabie et de la Mésopotamie, depuis Abraham, jusqu'à la sortie d'Égypte*, Berlin, 1786, in-8°; 4° *Histoire des Israélites jusqu'à Cyrus, avec un supplément qui contient l'Histoire ancienne des Assyriens, des Mèdes, des Babyloniens, des Perses, des Lybiens, des Phrygiens, des Hellènes, des Pélasges et d'Osiris*, ibid., 1788, in-8°; 5° *sur les Peuples anciens, du Caucase, patrie des Chaldéens et des Phéniciens*, 2e édition ibid., 1790, in-8°. G—Y.

DITMER ou DITMAR (Jean), graveur au burin, né dans les Pays-Bas, vers 1538, a gravé d'après Martin de Voss et quelques autres maîtres flamands; son style de gravure tient de celui de Corneille Cort, dont il n'a pourtant pas la correction. L'estampe la plus estimée de cet artiste représente le Christ assis sur les nues, entouré d'anges qui tiennent les instruments de sa passion, et des emblèmes des quatre évangélistes, d'après Michel Coxcie, 1574, grand in-fol. Ditmer mourut à Anvers, en 1603. — Deux autres artistes du même nom se sont aussi distingués en Danemarck, comme peintres de portraits, et leurs ouvrages ont été gravés. A—S.

DITTERS DE DITTERSDORF (Charles), célèbre compositeur allemand, naquit à Vienne en 1739, et reçut une éducation soignée. Dès l'âge de sept ans, il montra une passion extraordinaire pour la musique, et se forma à l'école des premiers violons de l'Allemagne. Un solo qu'il exécuta sur cet instrument, dans une musique d'église, excita l'admiration de tous les auditeurs; le fameux comiste Ruboczek, qui était présent, prit Ditters en affection et le recommanda si fortement au prince de Hildburghausen, auquel il était attaché, que ce prince reçut le jeune artiste au nombre de ses pages, quoiqu'il n'eût pas encore douze ans, et n'oublia rien pour perfectionner son instruction musicale. Après avoir fait longtemps l'ornement de la petite cour de son bienfaiteur, où il se lia d'une étroite amitié avec Métastase, il passa au théâtre de la cour de Vienne, accompagna Gluck en Italie, et y fut accueilli de tous les grands maîtres. Un jour, entre autres, ayant exécuté avec succès un concerto de violon, il reçut un billet anonyme accompagné d'une montre fort riche. On ne sut que longtemps après que c'était un présent du célèbre Farinelli. De retour à Vienne, Ditters profita beaucoup de la connaissance qu'il y fit du célèbre Haydn. Après s'être distingué à Francfort, au couronne-

été donnée par Jean Augustin Wagner, Nuremberg, 1807, in-4°. L'éditeur a consulté le manuscrit de Dresde, celui de Bruxelles, et les savantes observations de Ursinus, Kinderling et Wedekind. A. B—T.

Digitized by Google

ment de l'empereur Joseph II (1765), il passa au service de l'évêque de Gross-Wardein en Hongrie. Il n'avait jusque-là composé que de la musique instrumentale; mais, encouragé par Métastase, il mit successivement en musique quatre oratorio de ce poëte célèbre (*Isaac, David, Job, Esther*), qui furent exécutés à Vienne avec le plus grand succès. L'évêque de Gross-Wardein lui permit d'élever un petit théâtre pour lequel Ditters travailla sans relâche. L'impératrice Marie-Thérèse, en ayant été informée, exigea la suppression de ce théâtre profane, pen conforme à la gravité épiscopale, et le musicien profita de cette circonstance pour parcourir l'Allemagne, dans la vue de se perfectionner encore. Il était âgé de trente ans. Le prince-évêque de Breslau le retint quelques mois à son petit orchestre de Johannisbourg, lui laissa élever un petit théâtre, et voyant qu'il connaissait parfaitement la grande chasse, le nomma maître des forêts de sa principauté en 1770 et en 1773 *Landes hauptman* (capitaine du pays), de Freyentwaldau. Pour qu'il pût exercer cette charge honorable, il obtint pour lui de la cour impériale des lettres de noblesse et le nom de Dittersdorf, que Ditters porta toujours depuis. Il fut encore pendant quelques années, très-recherché à Vienne, et surtout à Berlin, où il était souvent appelé; mais ayant, quelque temps après, perdu les bonnes grâces de l'évêque de Breslau, il se vit, à la fin de ses jours, accablé d'infirmités, et aurait été réduit à la dernière misère sans les bienfaits du baron Ignace de Stillfried, qui le prit dans son château en Bohême, et le mit, ainsi que sa famille, à l'abri du besoin. Il y mourut le 1er octobre 1799, deux jours après avoir achevé de dicter à son fils l'*Histoire de sa Vie*, que ce dernier publia à Leipsick, 1801, in-8° (en allemand), ouvrage intéressant par le ton d'originalité naïve qui y règne, et dans lequel les jeunes musiciens peuvent trouver des instructions utiles. Elle renferme aussi des anecdotes curieuses et peu connues sur Lolli et d'autres grands maîtres, sur Joseph II, sur Frédéric-Guillaume, etc. Dittersdorf avait beaucoup d'imagination, possédait plusieurs langues, et passait pour excellent compositeur. Indépendamment de beaucoup de concertos et de symphonies, sur des sujets tirés d'Ovide; il composa, sur des paroles allemandes, un grand nombre d'opéras qui se firent distinguer par la richesse et la variété du style, et par de grandes beautés d'harmonie. Son oratorio d'*Esther*, joué en 1785, à Vienne, passe pour son chef-d'œuvre. Celui de *Job*, exécuté l'année suivante, fut aussi reçu avec applaudissement. Les Allemands comparent cet artiste à Grétry pour la composition des opéras-comiques, et son meilleur ouvrage en ce genre (*le docteur et l'Apothicaire*), fut joué sur le théâtre de Vienne en 1786 et 1787, avec le plus grand succès. Nous ne parlerons pas de ses autres ouvrages; on en peut voir le détail dans la *Neue Allgem. Deutsche Bibliothek*, t. 84. Nous indiquerons seulement ses *Métamorphoses d'Ovide*, pièce originale, composée de quinze symphonies, qu'il publia lui-même à Vienne, en 1785. C. M. P.

DITTLIGER (Jean), issu d'une des plus anciennes familles de Berne. On a de lui une chronique de de sa patrie, faite de concert avec Benoit Tschachtlan : on soupçonne néanmoins que Tschachtlan en est l'auteur, et que Dittliger n'y a mis que les peintures, qui sont en grand nombre et très-bien faites pour son temps. Il vivait vers 1440. U—.

DITTMER (Adolphe), né à Londres en 1795 de parents français, pendant un voyage que ceux-ci furent contraints de faire dans cette ville, fut ramené en France dans le Forez où sa famille tenait un rang honorable, et fit ses études à Paris. En 1816, il prit du service militaire, fut officier de cuirassiers dans la garde royale et fit l'expédition d'Espagne de 1823. En 1825, ses opinions, qui penchaient vers le libéralisme, le décidèrent à quitter l'état militaire. Son esprit et sa gaieté le répandirent bientôt dans la bonne compagnie, où ses nombreuses connaissances avec les gens de lettres les plus distingués de ce temps ne tardèrent pas à le pousser lui-même dans cette carrière. Il fut attaché comme critique à la rédaction du *Globe*, feuille périodique qui exerça une grande influence sous la restauration, et qui avait pour collaborateurs des écrivains qui, presque tous, ont occupé depuis des positions importantes dans l'administration ou l'enseignement public. L'opposition libérale avait alors une très-grande popularité; le public s'empressait autour des productions qui sortaient de la plume de ces écrivains, et jamais aussi ils ne furent plus féconds. Journaux, livres, brochures, systèmes politiques et littéraires, tout était lu avec avidité. Le succès du *Théâtre de Clara Gazul*, avait mis à la mode des scènes de proverbes, moitié politiques, moitié légères qui avaient pour objet de tronder à la fois les mœurs de l'ancien régime, et les opinions de ceux qui le défendaient. En collaboration avec Cavé, depuis directeur des Beaux-Arts sous le règne du roi Louis-Philippe, Dittmer publia les *Soirées de Neuilly* sous le pseudonyme de M. de Fongeray. On lui attribua la plus grande part dans cet ouvrage élégant, où l'épigramme était maniée avec finesse et dextérité. Le style en est facile, correct et pur, et ne laisse pas de posséder souvent la grâce, principal mérite de ces bluettes de l'esprit. — Dittmer resta dans l'opposition jusqu'à la révolution de 1830, et ne tarda pas d'attirer l'attention des membres du nouveau gouvernement. Présenté en 1831 à Casimir Périer, il obtint sa confiance, et fut chargé par ce ministre de plusieurs missions délicates, entre autres d'aller observer l'état de l'Italie et d'en rendre compte pendant l'occupation des légations pontificales par l'armée autrichienne, qui donna lieu à l'expédition d'Ancône par le gouvernement français. Après quelques services diplomatiques, Dittmer fut nommé successivement inspecteur général des haras et directeur

Digitized by Google

de cette administration et de celle de l'agriculture. Il y déploya les qualités faciles, obligeantes, et bienveillantes de son cœur. Quelquefois même sa bienveillance naturelle le rendit trop indulgent pour de graves abus. Toutefois il ne les aimait pas, et quand il ne pouvait les combattre de sa personne, il savait s'aider de secours étranger. Nous citerons à cet égard une anecdote assez piquante, parfaitement authentique et qui ne nous paraît pas indigne de la gravité de ce recueil, parce qu'elle donne une idée des mœurs administratives et parlementaires d'une époque. Un jour un des députés notables de l'opposition attaqua vivement, à propos du budget, l'administration des haras. Il fut tout étonné en descendant de la tribune, de se voir vivement remercié par l'un des plus hauts fonctionnaires du ministère auquel appartenait cette administration. L'année suivante Dittmer en personne se rendit chez ce député et lui fournit les notes et les faits nécessaires pour continuer ses attaques. Ses visites et ses documents se renouvelaient chaque année à l'époque de la discussion du budget. Ajoutons pour le caractère et la loyauté incontestable du directeur général des haras que ces communications étaît faites par lui avec l'assentiment de ses supérieurs. Le mot de cet énigme le voici : le ministère était impuissant à résister aux exigences et aux sollicitations des membres de la majorité, et pour pouvoir leur résister et garder quelqu'ordre dans la hiérarchie des avancements, il avait recours aux voix de l'opposition pour révéler les abusque sa faiblesse était obligée de subir. Dittmer mourut le 10 mai 1846, laissant après lui la considération d'un bon administrateur, d'un homme bienveillant et honnête, et d'un littérateur élégant. On a de Dittmer : *les Haras et les remontes*, *la Guerre et les brochures*, Paris, 1842, in-8° de 56 pages. E. D—s.

DITTON (Humphrey), savant géomètre anglais, né à Salisbury, en 1675. Son père l'avait destiné, contre son inclination, à l'état ecclésiastique ; il en exerçait les fonctions à Tunbridge, dans le comté de Kent, lorsque le docteur Harris et Whiston, qui connaissaient son goût pour les mathématiques, l'engagèrent à s'y livrer exclusivement. Newton lui fit obtenir la chaire de mathématiques de l'école de l'hôpital du Christ, qu'il occupa jusqu'à sa mort, arrivée en 1715, dans la 40e année de son âge. Il parait qu'elle fut avancée par le chagrin qu'il ressentit de quelque mortification publique, particulièrement à l'occasion d'une méthode qu'il avait imaginée, conjointement avec Whiston, pour reconnaître la longitude en mer ; méthode qui, bien qu'approuvée par Newton, n'eut pas à l'expérience tout le succès qu'il en avait espéré. Ditton était aussi laborieux que savant, comme on peut en juger par les ouvrages qu'il publia dans le peu de temps de sa vie qu'il consacra aux mathématiques. Ces ouvrages sont : 1° *des Tangentes des courbes* (*Transactions philosophiques*, t. 23) ; 2° *Traité de catoptrique sphérique*, publié dans les *Transactions philosophiques* de 1705, réimprimé dans les *Acta Eruditorum*, 1707 ; 3° *Lois générales de la nature et du mouvement*, in-8°, 1705 ; 4° une *Méthode des fluxions*, 1706, in-8°, réimprimée avec des additions et des changements, par Jean Clarke, en 1726 ; 5° Le *Synopsis algebrica* de J. Alexandre, avec de nombreuses additions et corrections, 1709 ; 6° *Traité de perspective*, 1712, où l'on trouve non-seulement l'explication des méthodes alors en usage, mais les premières idées de la nouvelle méthode, qui a été ensuite étendue et perfectionnée par le docteur Brook Taylor, et rendue publique en 1715. 7° La *Nouvelle Loi des fluides*, 1714 ; à cet ouvrage est joint un petit traité qui a pour objet de démontrer que la pensée ne peut être le résultat d'aucune combinaison des parties de la matière et du mouvement ; 8° *la Religion chrétienne démontrée par la résurrection de Jésus-Christ*, publié en 1714, traduit en français par André de la Chapelle, Paris 1729, in-4°, et quelques autres écrits sur des sujets de mathématiques et de théologie. X—s.

DIVÆUS, ou VAN DIEVE (Pierre), né à Louvain, en 1536, s'est distingué parmi les Belges par son érudition, et en particulier par ses connaissances historiques. Il fut nommé greffier de la magistrature de Louvain, en 1571, et chargé en 1575 de rechercher les chartes et les privilèges de cette ville. S'étant attaché au parti du prince d'Orange, il résigna ces fonctions en 1582. En 1590 il fut créé conseiller-pensionnaire de la ville de Malines. La mort le moissonna l'année suivante. Ses contemporains, Juste Lipse en particulier, aimaient à le consulter ; mais la plupart de ses ouvrages n'ont paru que posthumes ; d'autres sont demeurés inédits. On a de lui : 1° *de Antiquitatibus Galliæ Belgicæ*, où il traite de l'état de la Belgique, sous l'empire romain, Anvers, 1566 et 1584, in-8°. Il a été inséré dans le *Germania antiqua illustrata*, t. 1, p. 668 ; 2° *de Antiquitatibus Brabantiæ, et Rerum Brabantiarum, libri undecigenti*, publié par Aubert Lemire, Anvers, 1610, in-4°, ouvrage estimé ; 3° *Rerum Lovaniensium libri quatuor et Annalium oppidi Lovaniensis libri octo*, publié par Paquot, Louvain, 1757, in-fol. On regrette surtout que son *Commentarius de statu Belgicæ sub Francorum imperio* n'ait pas vu le jour. Le savant archevêque d'Anvers, Corneille-François de Nelis, rend justice au mérite de Divæus dans son *Belgicarum rerum liber Prodromus* (1795, in-8°, p. 16) ; de même que le savant historiographe hollandais Jean-Guillaume Te Water, dans son *Histoire de la confédération des nobles*, écrite en hollandais. M—ox.

DIVINO (Louis de Morales, nommé vulgairement el), peintre, né à Badajoz, en 1509, et élève de Pierre Campana, fut nommé *le Divin*, pour n'avoir peint pendant toute sa vie que des sujets puisés dans l'histoire sainte. Cet artiste excellait à peindre les cheveux. Palomino Velasco dit qu'il en imitait si bien le naturel qu'ils paraissaient se

Digitized by Google

mouvoir au gré du vent. Le Divino se plaisait à resserrer ses compositions dans un cadre fort étroit; il peignait ordinairement sur le cuivre. Son pinceau est plein de hardiesse, sans avoir rien de heurté; sa touche a de la tierté sans manquer de délicatesse : chacun de ses tableaux a un mouvement, une vie, une action remarquables. Le Divino se rendait dans toutes les villes d'Espagne où il savait trouver quelque chef-d'œuvre à étudier; c'est par cette étude comparative de la manière des différents maîtres qu'il se fit une manière de peindre pleine de charmes et d'originalité. Il mourut à Badajoz, en 1586. Ses ouvrages sont répandus dans toute l'Espagne. Le tableau dans lequel ce maître a représenté Ste. Véronique, et qu'on voyait dans l'église des Trinitaires déchaussés de Madrid, est regardé comme son chef-d'œuvre. A—s.

DIVITIAC, chef des Éduens, et membre du collége des druides, fut l'ami de Cicéron et de César. Le premier parle, dans son traité *de Divinatione*, liv. 1er, des connaissances de Divitiac et de son habileté à prévoir l'avenir. Les Éduens, attaqués par les Germains, les Sequanois et les Arvernes, et ne pouvant résister seuls à tant d'ennemis ligués, résolurent d'implorer la protection des Romains. Divitiac fut envoyé à Rome, admis au sénat, et obtint le titre d'allié des Romains, auxquels il resta toujours fidèle. César, poursuivant les Helvétiens, qui avaient abandonné leur pays pour s'établir dans les Gaules (*voy.* ORGETORIX), fut arrêté dans sa marche par le défaut de vivres. Il apprend que Dumnorix, frère de Divitiac, occasionnait les lenteurs qu'on mettait à fournir aux besoins de son armée; il mande alors Divitiac, et, après lui avoir dévoilé la perfidie de son frère, le laisse maître de prononcer sur son sort, ou de le faire juger par le conseil des Éduens. Divitiac embrasse César en pleurant, avoue la faute de Dumnorix, et demande son pardon avec tant d'instance, qu'il l'obtient (*voy.* DUMNORIX). César nous a conservé la substance du discours de Divitiac. Après la défaite des Helvétiens, les peuples de la Gaule envoyèrent des députés à César pour lui demander son appui contre Arioviste. Divitiac parla en leur nom, et peignit avec tant de force la condition malheureuse des nations subjuguées par Arioviste, que toute l'assemblée fondit en larmes. La guerre fut résolue, et Divitiac, en qui César avait une juste confiance, fut chargé de guider les légions au travers de pays où l'aigle romaine n'avait point encore pénétré. Divitiac rendit des services non moins importants à César dans la guerre contre les Belges. A la tête des Éduens, il opéra une diversion puissante en attaquant les Bellovaques, et, après avoir aidé à les soumettre, intercéda pour eux, avec succès, auprès du vainqueur. — Un autre DIVITIAC, roi des Suessons et de la Grande-Bretagne, occupait le trône peu avant l'entrée de César dans les Gaules. W—s.

DIVO ou DIVUS (ANDRÉ), né à Capo-d'Istria, au commencement du 16e siècle, traducteur médiocre, eut cependant quelque réputation dans son temps, et trouva dans le cardinal Alexandre Farnèse un puissant protecteur. On ignore les autres circonstances de sa vie et l'époque de sa mort. Les traductions qu'il a laissées sont : 1° *Homeri Opera latine ad verbum translata*, Venise, 1537; Paris, 1538; Lyon, même année; et Salignac, 1540, in-8°. La tâche qu'il s'était imposée de rendre le sens de chaque mot devait nuire à l'élégance et même à la fidélité de sa version, cependant son travail a servi de base à la plupart des éditions latines d'Homère publiées dans le 16e siècle. 2° *Aristophanis Comœdiæ undecim, latine ad verbum translatæ*, Venise, 1538; Bâle, 1542, 1552, in-8°. Cette traduction est encore au-dessous de la précédente. Tanneguil Lefèvre dit, dans ses notes sur Aristophane, que Divus n'en a pas entendu deux vers de suite; Ménage assure qu'il était très-ignorant en grec et en latin. 3° *Theocriti Idyllia latine ad verbum translata*, etc., Venise, 1539, in-8°; Bale, 1554, in-8°. Argelati ne croyait pas que cette version eût été imprimée : elle a donc sur les deux autres l'avantage d'être moins commune. W—s.

DIVRY (JEAN), né dans le Beauvoisis, vers l'an 1472, exerçait la médecine à Mantes : il cultivait en même temps la littérature et la poésie; mais ni son application à remplir les devoirs de son état ni les éloges qu'il distribuait libéralement dans ses vers, ne purent le tirer de la misère où il languissait : si on l'en croit, il supportait son sort avec résignation. Les ouvrages de Divry sont inférieurs à ceux de quelques-uns de ses contemporains; cependant il en est plusieurs que les curieux recherchent encore avec empressement. On a de lui : 1° *les Triomphes de France, translatés de latin en françois, selon le texte de Curre Mamertin*, Paris, 1508, in-4°. C'est moins un poëme, suivant Goujet, qu'un journal sec et décharné. 2° *Poëme sur l'origine et les conquêtes des Français, depuis le parlement de Francion, fils d'Hector de Troye, jusqu'à présent*, Paris, 1508, in-4°; 3° *les Faits et Gestes de M. le Légat* (George d'Amboise), *translatés de latin en* (vers) *françois, selon le texte de Fausto Andrelin; avec l'épitaphe de Guy de Rochefort, translaté de même*, 1508, in-4°. Ces trois ouvrages sont ordinairement réunis; il existe une édition séparée du troisième, sans date ni indication du lieu de l'impression. 3° *Les Dialogues de Salomon et de Marcolphus, avec les dits des sages et autres philosophes de Grèce, traduit en ryme françoise*, Paris, 1509, in-8°. Cette édition est très-rare; il en existe une seconde petit in-4°, sans date, également rare. 5° *Les Secrets et Loïx du mariage, composés par le Secrétaire des Dames*, sans date, in-8°. Vanderlinden le fait auteur du *Scrinium medicinale, sive aphorismi et collectiones medicinales*, Paris, 1536, et Strasbourg, 1542, in-8°. On lui attribue même l'*Epître aux Romains*, satire violente qui se trouve quelquefois à la suite de l'*Exil de Gênes la superbe*, poëme de Jean d'Authon; et les *Etrennes des Filles de Paris*, petit ouvrage en vers, imprimé

Digitized by Google

vers l'an 1510. On trouve à la fin cette devise, *Riand jhe vy*, anagramme de Jehan Divry. Il revit la traduction en vers français de l'*Enéide*, par Octavien de St-Gelais, et en donna une nouvelle édition 1509, in-fol. On ignore l'époque de sa mort. W—s.

DIWISCH (Procope), physicien et musicien allemand, né en 1696, embrassa l'ordre des prémontrés à Bruck-sur-la-Taja, en Moravie, et y enseigna la philosophie. Ayant été nommé curé de Prendiz, il s'appliqua entièrement à la mécanique et à l'électricité. En 1754 il inventa un paratonnerre, qu'il établit près de sa maison. Il avait proposé à l'empereur François d'en faire construire de semblables et de les faire placer en différents endroits. Les mathématiciens de Vienne s'y opposèrent, et au bout de deux ans les paysans des environs se rassemblèrent et renversèrent cette *machine de sorcier*, à laquelle ils attribuaient la sécheresse qui dévorait leurs campagnes. On la conserve à l'abbaye de Bruck. Diwisch est aussi l'inventeur d'un instrument de musique, qu'il a appelé *Denis d'or*, et qui, selon lui, donne les sons de presque tous les instruments à vent et à cordes. Cet instrument, qui est susceptible de 130 variations, se joue comme l'orgue, avec les mains et les pieds. L'évêque de Bruck en avait mis en 1790, pour lequel il tenait un musicien particulier. Diwisch mourut le 21 décembre 1765. Nous avons de lui en allemand : *Théorie de l'électricité et application de ses principes à la chimie*, Tubingen, 1768, in-8°. G—y.

DIXMERIE (Nicolas-Bricaire de la), naquit à la Motte d'Attencourt en Champagne, vers l'année 1731. Il vint de bonne heure à Paris ; il y vécut modestement parmi les savants et les gens de lettres, et y mourut subitement le 26 novembre 1791. Cubières-Palmezeaux, qui a composé son éloge, cite de lui quelques traits de bienfaisance, et prodigue les louanges à ses ouvrages, qui sont : 1° *Contes philosophiques et moraux*, 1765, 2 vol. in-12 ; 1769, 3 vol. in-12, écrits assez agréablement, mais très-inférieurs à ceux de Marmontel ; 2° *les deux Ages du goût et du genie sous Louis XIV et sous Louis XV*, 1769, in-8°, parallèle entre les 17e et 18e siècles, où le premier est sans cesse sacrifié au dernier. Les notes qui accompagnent cet ouvrage sont, au jugement de l'abbé Sabatier, judicieuses, instructives, écrites avec autant de netteté que de correction ; 3° *le Lutin*, 1770, in-12 ; 4° l'*Espagne littéraire*, 1774, 4 vol. in-12, dont Cubières a donné une nouvelle édition mutilée et augmentée sous le titre de *Lettres sur l'Espagne*, 1810, 2 vol. in-8°. Dans cette nouvelle édition on trouve quelques pièces de l'éditeur, entre autres l'*Eloge de la Dixmerie*, et quelques opuscules de madame de Beauharnais (*voy.* Beauharnais). 5° L'*Isle taciturne et l'Isle enjouée*, 1759, in-12 ; 6° *le Livre d'airain, histoire indienne*, 1759, in-12 ; 7° *Mémoire pour la loge des neuf sœurs*, 1779, in-4°. 8° le *Sauvage de Taïti aux Français*, 1770, in-12 ; 9° *Lettres sur l'état présent de nos spectacles*, 1765, in-12 ; 10° *Toni et Clairette*, 1773, réimprimé en 1797, 4 vol. in-18, avec un discours sur l'origine, les progrès et les guerres des Gaulois ; 11° *La comète, conte en l'air*, 1773, in-8° ; 12° *la Sibylle gauloise, ou la France telle qu'elle fut, telle qu'elle est et telle a peu près qu'elle pourra être*, 1775, in-8° ; 13° *les Dangers d'un premier choix, ou Lettres de Laure à Emilie*, 1777, 2 vol. ; 1783, 3 vol in-12 ; 14° *Eloge de Voltaire*, 1779, in-12 ; 15° *Eloge analytique et historique de Michel de Montaigne, suivi de notes, d'observations sur le caractère de son style et le génie de notre langue, avec un dialogue entre Montaigne, Bayle et J.-J. Rousseau*, 1780, in-12 ; 16° *Le Géant Isoire, sire de Montsouris*, 1788, 2 vol. in-12 ; 17° quelques *Dialogues des morts* dans le *Mercure*, où l'on trouve aussi quelques-uns de ses contes philosophiques. Il a en part à l'ouvrage de Goguet sur l'*origine des lois*, etc., et à l'*Avant-Coureur*, feuille hebdomadaire qui a paru de 1760 à 1773. Il a fourni quelques poésies à l'*Almanach des Muses* et à d'autres recueils. A. B—t.

DIXON. *Voyez* Denhame.

DIZES (Jean), conventionnel et sénateur né vers 1750, dans la Gascogne, était avocat. Lors de l'établissement du nouveau système administratif, il fut nommé procureur-syndic du département des Landes. Député par ce département à l'assemblée législative, il ne s'y fit point remarquer, et fut pourtant réélu à la convention. Dans le procès de Louis XVI, il écarta la proposition de l'appel au peuple, vota pour la mort *sans phrase*, et contre le sursis. Lorsque les Girondins tentèrent d'exclure Marat de la Convention, en le faisant renvoyer devant le tribunal révolutionnaire, Dizès fut un de ceux qui s'opposèrent à cette mesure. Il paraît d'ailleurs qu'il n'approuva pas tous les excès de la terreur ; mais on est au moins en droit de lui reprocher son silence. A la fin de la session il fut nommé commissaire du Directoire près l'administration centrale des Landes. La révolution du 18 brumaire le trouva dans ce poste obscur ; mais son ami Roger-Ducos l'en tira pour le faire entrer au sénat conservateur. Il eut ainsi part aux faveurs du nouveau gouvernement qui le créa commandant de la Légion d'honneur, puis comte d'*Arene*, du nom sans doute d'une terre qu'il avait dans les Landes. La restauration fit évanouir sa grandeur, et il se retira dans son pays natal où il est mort oublié, dans un âge avancé. W—s.

DJAAFAR-KHAN, neveu du célèbre Kérym, souverain de la Perse, sous le titre de *Vékyl*, ou vice-roi, avait été nommé gouverneur de Béibouan et de Chester en 1779, par Ssadic son père, successeur de Kérym. Sa lâche soumission à l'égard de l'ambitieux Aly-Mourâd Châh qui, en 1781, supplanta et extermina Ssadic, lui valut la conservation de son poste. Aly-Mourâd étant mort en 1784, Djaafar prétendit aussi monter sur le trône de Perse, et entra ouvertement en concurrence avec l'eunuque Aga Mohammed, oncle de Fath Aly, chach ou empereur de la Perse. Il commandait alors à Chyraz,

Digitized by Google

qu'il confia aux soins de Louthf-Aly son fils, pour marcher sur Ispahan, où l'eunuque s'était fortifié. La lutte fut longue et terrible; enfin, au printemps de 1785, Djaafar s'estima heureux de pouvoir rentrer dans Chyraz après avoir essuyé plusieurs défaites et perdu une bonne partie de son armée. La Perse se trouvait donc alors le théâtre des sanglants débats de deux usurpateurs également ambitieux et inflexibles. Aga-Mohammed commandait depuis la mer Caspienne jusqu'à Ispahan; Djaafar possédait Chyraz, Béiboun et Chester; Yezd et le Kirman lui payaient tribut; mais des compétiteurs en sous-ordre lui disputaient encore cette portion de ce beau royaume; il parvint à les réduire et n'eut plus à redouter que l'infatigable et insatiable eunuque, dont la seule présence répandait l'épouvante parmi les habitants, et était aux soldats la force même de se servir de leurs armes. Attaqué avec vigueur, poursuivi avec acharnement, Djaafar chercha son salut dans la fuite, mais il ne put échapper au poison et au fer de deux conspirateurs qui le firent périr à Chyraz, le 14 mai 1788; il eut pour successeur Louthf-Aly Khan, son fils, qui périt en combattant contre Aga-Mohammed en 1794. En lui finit la dynastie des Zends, fondée en Perse par le Vélyl Kerym-Khan en 1750 (*voy.* Kerym.) L—s.

DJAFAR BEN MOHAMMED-BEN-OMAR. *Voyez* Albumazar.

DJAFAR, sixième iman de la race d'Ali, surnommé *Alsadic* (le vrai), était fils de Mohammed Baker et de Féroueh, petite-fille d'Abou Bekr; il naquit à Médine en 80 ou 83 de l'hégire (702 de J.-C.), et mourut en chaoual 148 (765 de J.-C.) Ce saint personnage musulman ne se distingua pas moins par ses vertus que par sa science. Les Mahométans, et surtout les Schyites, lui accordent une telle autorité qu'ils regardent comme une tradition authentique ce qu'il avait coutume de dire. Djafar coula ses jours dans la paix et la solitude, livré aux exercices de la piété la plus fervente, et plongé dans le spiritualisme et la mysticité. Lorsque la dynastie des Omniades marchait à sa fin, Abou Salaméh, personnage très-célèbre de Koufah, qui était l'ami d'Abou Moslem, et devint le premier vizir des califes abbassides, écrivit à Djafar pour lui proposer le califat; celui-ci brûla sa lettre sans la lire, et rejeta sa proposition. Témoin des malheurs de sa race sous les Omniades, il chérissait trop la retraite pour courir après une fortune incertaine et périlleuse. Ce fut sans doute sa conduite sage, son éloignement du monde qui préservèrent ses jours sous le califat de Mansour, tandis que plusieurs Alides périssaient de la main de ce prince. Djafar laissa sept enfants mâles; il avait reconnu pour successeur Ismaël, l'aîné d'entre eux; mais comme il mourut avant lui, il transmit la dignité d'iman à son second fils Mouça. Quoique sa volonté fût ainsi bien manifestée, il y eut des gens qui prétendirent que l'imamat ayant été conféré à Ismaël, il appartenait de droit à ses fils, et ne pouvait être légué à Mouça. Celui-ci trouva des partisans qui soutinrent la validité de la disposition de son père; de là naquirent dans l'islamisme des partis nombreux qui troublèrent par leurs dissensions et leurs guerres l'empire musulman; le plus célèbre de ces partis est la secte des ismaéliens, plus connue sous le nom de *Hachichi*, dont nous avons fait notre mot *assassin*, et qui jouent un grand rôle dans l'histoire des croisades. Les califes fathimites d'Egypte se prétendaient issus du même Ismaël. Djafar figure aussi dans les histoires fabuleuses des musulmans, où il est appelé *seid hathal*, le preux, à cause de ses exploits imaginaires dans des pays inconnus. J—n.

DJAHEDH. Sous ce surnom est connu un célèbre docteur musulman, de la secte des motazélites, dont les noms sont: Abou Otsman Amrou. Si nous devons en croire le biographe Ibn Khilcan, il a écrit sur toutes les matières, et dans toutes il s'est distingué par l'étendue de sa science et de son esprit; toutefois il ne cite de cet auteur que deux ouvrages, dont l'un est un *Traité des animaux* qu'Ibn Khilcan regarde comme le meilleur de ses ouvrages. Djahedh a beaucoup écrit sur la religion; il est chef d'une division de la secte des motazélites (*voy.* Vasil ben Atha), dont les partisans sont appelés Djahedhyéh; doué d'une grande éloquence il avait en outre beaucoup étudié les auteurs grecs, et puisé à cette source, ses principes en philosophie. Un auteur arabe, plein d'admiration pour ses talents, prétend, selon l'opinion des musulmans, qu'il y a quatre hommes de lettres dont le sort est de n'avoir jamais d'égaux: ce sont Abou Hanyféh dans la jurisprudence, Khalil dans la grammaire, Abou Téman dans la poésie, et Djahedh dans l'art de composer. Les partisans d'Ali le recherchèrent avec empressement, et, à leur prière, il composa un ouvrage où il rassembla, dit-on, mille traditions prophétiques touchant le gendre de Mahomet. Ce docteur fut attaqué vers la fin de sa vie d'une hémiplégie, et mourut à Bassora, en Moharrem 255 (janvier, 869 de J.-C.), âgé de plus de 90 années lunaires: le surnom de Djahedh lui avait été donné parce qu'il avait les yeux à fleur de tête. J—n.

DJAMY, poëte très-célèbre, le Pétrarque des Persans, naquit à Djam, village du district de Kherdjerd, en Khoraçan, le 23 chaaban, 817 de l'hégire (7 novembre 1414 de J.-C.). C'est de là qu'il prit le surnom sous lequel il est connu: son nom propre était Abd-alrahman. Dès sa plus tendre jeunesse il s'appliqua à l'étude avec un zèle infatigable, et éclipsa bientôt les plus grands génies de son siècle. Sa réputation étant parvenue jusqu'à Hérat, où le sultan Abou-Saïd tenait sa cour, ce prince l'appela près de lui et le combla de faveurs; mais Djamy, qui professait avec le zèle le plus parfait la doctrine des sofis, préférait les méditations et les extases de la mysticité aux plaisirs de la cour. Recherché par les plus grands personnages pour son génie, vénéré pour ses vertus religieuses, il vécut également honoré et respecté du successeur d'Abou-Saïd, Hossein-Mirza, dont le premier minis-

Digitized by Google

tre, l'illustre Aly-Chyr, était lié d'amitié avec Djamy. Ce poëte, aimable et philosophe, se rendait souvent sous le portique de la grande mosquée d'Hérat, et s'entretenant familièrement avec les gens du peuple, il les instruisait des préceptes de la religion et de la morale : il ne quittait jamais ses auditeurs sans les avoir séduits par le charme de son entretien et la douceur persuasive de son éloquence. Sa mort, arrivée l'an 898 de l'hégire, 1492 de J.-C., jeta toute la ville dans le deuil. Le sultan Hossein fit les frais de ses funérailles, et les premiers personnages d'Hérat accompagnèrent son cercueil, et lorsqu'on eut rempli les cérémonies d'usage, « la terre s'entr'ouvrant comme une coquille » (disent les Persans), « reçut dans son sein cette perle d'un prix inestimable. » Vingt jours après cet événement, un orateur prononça son éloge, composé par Aly-Chyr, en présence du sultan, des cheicks, des docteurs, et d'un concours immense de peuple. Aly-Chyr posa ensuite la première pierre d'un monument qu'il éleva à la gloire de son ami. La Perse a produit peu d'écrivains aussi féconds que Djamy. Il a composé près de quarante ouvrages différents ; quelques-uns ont peu d'étendue, la plupart traitent de la théologie des Musulmans, ou sont écrits dans le style mystique. Les plus intéressants sont au nombre de sept. Il les avait réunis sous le nom de *Heft aurenk*, c'est-à-dire, *les Sept Etoiles de l'Ours* ou *les sept Frères*, en voici les titres : 1° *Selsélèh aldzéheb*, (la Chaîne d'or) c'est un recueil de satires ingénieuses et autres pièces détachées ; *Solaman et Absal*, roman de peu d'étendue ; 3° *Sobahat Alabrar* (Rosaire des Justes) ; 4° *Tohfat elahrar* (Présent des Gens de bien). Ces deux ouvrages offrent des traités de morale, entremêlés d'historiettes à la manière des Orientaux ; 5° *Yousouf et Zuléikha*, ou *l'Histoire des Amours de Joseph et de Zuléikha*. C'est un des ouvrages les plus agréables de la langue persane ; de courts fragments en ont été traduits et publiés, par M. Th. Law, dans les *Asiatick Miscellanies* ; 6° *Medjnoun et Leilâ*. Chézy a donné une traduction de ce poëme gracieux, Paris, 1807, 2 vol. in-18, et à laquelle la 3e classe de l'Institut a accordé un des prix décennaux fondés par Napoléon. Peu d'ouvrages de ce genre se font lire avec autant de plaisir, et réunissent si heureusement l'élégance du style à la fidélité de la traduction ; 7° *Khird-naméh Iskendéry* (le Livre de la Sagesse à l'usage d'Alexandre), traité de morale où l'on voit figurer les anciens philosophes de la Grèce. La Bibliothèque nationale possède un manuscrit de l'*Heft Aurenck*, d'autant plus précieux, qu'il date de seize années seulement après la mort de l'auteur. La même bibliothèque a acquis le *Koulliet* de Djamy, ou Recueil de ses œuvres. Outre les ouvrages que nous venons d'indiquer il en est un autre qui rend en quelque sorte Djamy l'égal de Sadi. Nous voulons parler du *Béharistan*, petit traité de morale écrit en prose et en vers, dans le genre du Gulistan : et qui se distingue également par le choix des pensées et les grâces du style. Les fables du *Béharistan* ont été publiées par de Lenisch dans l'*Antologia Persica*, Vienne, 1778, in-4° ; réimprimées par M. Wilken dans sa *Chrestomathia Persica*, Leipsick, 1805. Laugès les a traduites en français dans ses *Contes, Sentences et fables tirées d'auteurs arabes et persans*, 1788. Le même orientaliste a donné quelques extraits du *Béharistan* dans le *Journal des Muses* ; On a imprimé à Constantinople le commentaire de Djamy sur la Kafiéh, traité de grammaire arabe très-célèbre, et les glosses de Mahroum effendi sur ce commentaire. Enfin on a traduit en anglais et publié à Londres un petit ouvrage du même auteur, intitulé *Nisab Tedjnis alloghat* ; c'est un poëme très-court qui offre un recueil des mots persans écrits avec les mêmes lettres, abstraction faite des points diacritiques, mais dont la signification diffère. La seconde édition de ce petit poëme, formant un volume in-18, a paru à Londres en 1841. La première avait été publiée dans le *Persian Moonshi* de Gladwin. J—n.

DJANNABY. Ce nom est commun à plusieurs écrivains et personnages orientaux, originaires ou natifs de Djannabéh, ville de la province de Fars, près le golfe persique : nous ne nous occuperons dans cet article que d'Abou-Saïd-Hassan et de Moustafa, tous deux surnommés Djannaby. Abou-Saïd était chef des Carmathes, sectaires célèbres dont on a déjà parlé (*voy.* Carmath). Il vendait originairement des livres dans son pays, et ayant quitté cette profession pour suivre la doctrine de cette secte, il en devint bientôt un des personnages les plus marquants. Ce fut, selon Ibn Alatsir, en l'année de l'hégire 285 (899 de J.-C.), qu'il commença à se rendre redoutable dans le Bahréin et les environs de Bassora. Alarmé de ses progrès, le calife Motadhed envoya contre lui une armée sous la conduite d'Abbas. Djannaby le vainquit, en prit le général, et par une cruauté sans égale, il tua les prisonniers et en fit brûler les corps ; il conserva le seul Abbas, qu'il renvoya, au bout de quelque temps, à Baghdad, en lui disant : « Va raconter à « ton maître ce que tu as vu. » Deux ans après cet événement, c'est-à-dire en 289 de l'hégire (902), les Carmathes, conduits par Djannaby, entrèrent en Syrie, où ils exercèrent le pillage et des cruautés de toute espèce. Le récit de ces événements serait trop long ; nous nous contenterons de dire que Djannaby fut assassiné par un de ses esclaves, l'an 301 (913-4). Il eut pour successeur le fameux Abou-Thaher, son fils (*voy.* Abou-Thaher). — Djannaby, historien arabe, dont le nom propre est Moustafa, a composé, sous le titre emphatique de *Bahar Alzokkar*, une histoire générale depuis le commencement du monde jusqu'à la fin du 10e siècle de l'hégire, époque à laquelle il vivait. L'ouvrage, composé de deux gros volumes, se divise en 80 chapitres, qui répondent au nombre des dynasties dont l'auteur traite ; il en existe un abrégé et une traduction turque. Moustafa vivait sous le règne d'Amurat III, fils

Digitized by Google

de Sélim ; il mourut l'an 999 de l'égire (1591 de J.-C.). J—N.

DJEHANGUIR. *Voyez* Djihan-Guyr.

DJÉLAL-EDDIN MANKBERNY, prince de la dynastie des Kharizmiens, était fils de ce célèbre Ala-Eddin Mohammed (*voy* Mohammed), qui, après avoir étendu sa domination depuis l'Irak jusqu'au Turkestan, succomba sous le poids de la misère et des maladies dans une île de la mer Caspienne. Djélal-Eddin succéda à son père l'an 615 de l'hégire (1218 de J.-C.). Il n'eut pas plus tôt pris possession du trône, qu'il fut obligé de fuir devant les Mogols, conduits par Djenguyz-Khan, et de se rendre à Gaznah, où il rassembla une armée nombreuse : deux victoires consécutives remportées par Djélal-Eddin ne firent qu'irriter les fureurs du conquérant mogol ; il s'avança en personne à la tête de toutes ses troupes. Vers le même temps, une grande dispute s'éleva entre deux officiers de l'armée des Kharizmiens ; le frère de l'un des deux ayant été tué, on demanda vengeance au sultan qui, trop occupé de la guerre, négligea de l'accorder. L'officier offensé se retira, et entraîna à sa suite un corps de troupes nombreux. Cette désertion accrut les forces de Djenguyz-Khan dans la proportion qu'elle affaiblit celles de Djélal-Eddin. Celui-ci se retira vers l'Indus, et campa sur le bord du fleuve, résolu de disputer courageusement le terrain, et toujours poursuivi par les Mogols. Cerné de toutes parts, et ayant le fleuve à dos, il lui fallut vaincre ou mourir. Le combat fut des plus opiniâtres; Djélal-Eddin se distinguait par des prodiges de valeur et écrasait les plus braves Mogols ; enfin, accablé par le nombre, il fut poussé jusqu'à l'extrémité du rivage. En ce moment, il aperçoit sa mère, sa femme et le reste du sérail qui lui tendent les bras et implorent la mort, la préférant à la captivité : Djélal-Eddin se précipite dans leurs bras, les arrose de ses larmes, les fait jeter dans le fleuve, embrasse ses amis, se dépouille de sa cuirasse et s'élance dans l'Indus avec une intrépidité sans pareille ; 4,000 soldats imitèrent son exemple. Au milieu même du fleuve, il ne cessait de lancer des flèches contre les Mogols. Djenguyz-Kan, saisi d'admiration, ne put s'empêcher de dire en se retournant vers ses enfants . « Certes, Djélal-Eddin « est le digne fils d'Ala-Eddin ; puisqu'il échappe « de ce danger, il a dû se trouver à bien d'autres. » Quelques Mogols voulurent le poursuivre, Djenguyz-Khan s'y opposa ; mais il fit réunir et massacrer tous les enfants mâles de ce malheureux prince. Tandis que ceci se passait, Djélal-Eddin s'efforçait de gagner l'autre bord du fleuve, où ses troupes étaient déjà parvenues ; les flots le portèrent très-loin avec trois de ses gens : on le chercha pendant trois jours. Lorsqu'il eut rejoint son armée, il recommença la guerre, battit les Indiens en plusieurs rencontres, et sachant que les Mogols avaient repassé le Djihoun, il revint à Lahor, dans l'intention de soumettre l'Irak. Le bruit de la défaite de Djélal-Eddin se répandit bientôt par tout l'Orient ; Ghaïs-eddin Tizchah, son frère, qui possédait le Kerman, en profita pour s'emparer de Rey, d'Ispahan, de Hamadan et du Farès ; mais tout changea de face à l'arrivée de Djélal-Eddin, tant ce prince en imposait ! Tous les émirs se rendirent auprès de lui, le peuple le reçut avec de grandes acclamations, et les poëtes célébrèrent son retour. En peu de temps il conquit l'Irak-Adjemi, le Farès, l'Adzerbaïdjan, Kendja, le pays d'Azran, menaça Bagdad et entra en Géorgie. Cependant, Djélal-Eddin n'était plus ce guerrier intrépide, ce monarque imposant que n'avaient pu réduire les efforts des Mogols : livré à tous les excès de la table et des femmes, on ne trouvait plus en lui qu'un prince lâche et efféminé : les ravages commis par ses troupes avant effrayé les princes musulmans, Kaïcobad, sultan de l'Asie Mineure, et Mélik Alachraf, prince ayoubite, réunirent leurs troupes et vinrent l'attaquer. Djélal-Eddin éprouva une défaite complète. Cependant sa mauvaise conduite irritait de plus en plus ses officiers; ses amis même l'abandonnèrent ; son armée diminua considérablement. Sur ces entrefaites, une armée mogole passa le Djihoun et menaça la Perse ; l'orgueilleux Djélal-Eddin, forcé d'implorer le secours des princes qu'il avait maltraités, leur représenta en vain que les Mogols, après l'avoir écrasé, les écraseraient eux-mêmes ; on rejeta toutes ses demandes ; ces refus et l'approche des ennemis ne purent le tirer de son indolence, et il était encore plongé dans les plaisirs lorsqu'un corps de troupes mogoles vint l'assaillir ; Djélal-Eddin ordonna à un officier de rassembler ses troupes et prit la fuite ; Emed et Miafarékin lui ayant fermé leurs portes, et se voyant serré de près, il gagna les montagnes du Diarbekr habité par les Curdes. Ceux-ci voulaient le tuer, mais Djélal-Eddin s'étant fait connaître, l'un d'eux le conduisit dans sa maison et le confia aux soins de sa femme ; un autre Curde étant entré dans cette maison, le reconnut et le tua d'un coup de lance, en 628 de l'hégire (1231 de J.-C.), pour venger la mort de son frère que Djélal-Eddin avait fait périr à Khélath. Ainsi mourut un des plus grands princes qu'ait produits l'Orient J—N.

DJELAL-EDDYN ROUMY, l'un des plus célèbres poëtes persans, naquit à Balkh, ville du Khoraçan. Son père Boha-Eddyn Veled y jouissait des honneurs les plus distingués sous le règne de Mohammed Kharizm-Chah : Boha-Eddyn se livra avec ardeur à la doctrine des sofis, la prêcha et s'acquit une célébrité telle, que les grands et le peuple venaient de toutes les parties de la Perse pour entendre ses saintes prédications : le nombre et le rang de ses disciples excitèrent la jalousie du roi du Kharizm, qui en toute occasion lui témoigna sa haine. Boha-Eddyn, irrité, quitta Balkh, en jurant de ne jamais rentrer dans cette ville, ni même dans le Khoraçan, tant que Mohammed occuperait le trône. Sa marche ressembla à un triomphe ; de toutes parts les peuples s'empressaient sur sa route : chacun enviait le bonheur d'entendre un sofi si fervent, et à la fois si éloquent. En passant par Nicha-

Digitized by Google

pour, il rendit visite à Feryd-Eddyn Atthar, autre poëte mystique justement célèbre. Feryd-Eddyn, dès qu'il vit le jeune Djelal-Eddyn, prédit qu'il serait un jour le plus zélé partisan, l'ornement le plus précieux de la secte des sofis Boha-Eddyn, toujours accompagné de son fils, visita la Mecque, Médine, et les saints lieux de la Syrie; et après avoir erré quelque temps, il se fixa à Iconium : la renommée de sa piété l'y avait précédé. Fier de posséder ce trésor de vertus, les habitants de l'Asie Mineure lui témoignèrent le même empressement que le peuple de Khoraçan : en peu de temps Iconium fut peuplée de ses disciples. Ce saint personnage mourut en 631 de l'hégire, 1233 de J.-C. A sa mort, Djélal-Eddyn devint le chef de sa secte; mais il le surpassa par ses vertus *sofiques* et son génie poétique : retiré du monde, plongé dans les vastes champs de la méditation, dans un anéantissement total de son être, dont il ne sortait que pour révéler aux hommes les augustes secrets de la spiritualité, il vécut comme « le modèle le plus parfait « des sofis, et cette perte précieuse de l'Océan de « la mysticité, quitta ce monde fragile » l'an 1272 de J.-C., à l'âge de 69 ans : on dit que son tombeau se voit encore à Iconium. Rien n'égale la célébrité dont Djélal-Eddyn jouit parmi les sofis et les derviches : on sait qu'il est le fondateur de la famense secte des derviches *Mévlévys*, sur laquelle on peut consulter le *Tableau de l'empire ottoman*, de Mouradgea d'Ohsson. Le livre où il a déposé les productions de son génie porte le titre de *Kitab el-metsnévy*, ou *Recueil de metsnévi*. Le *metsnévi* se compose de distiques égaux en mesure, et formés de deux hémistiches rimés : cet ouvrage poétique est généralement regardé comme le modèle le plus parfait du style mystique; mais telle en est aujourd'hui l'obscurité, qu'on ne peut le lire qu'à la faveur d'un dictionnaire spécial destiné à expliquer le sens dans lequel les mots sont employés : on n'a encore publié de ce poëte que les trente-quatre premiers distiques des *Metsnévi*, qui ont été traduits en anglais par W. Jones. Ils ont paru pour la première fois dans son *Discours sur la poésie mystique des Persans et des Hindous*, imprimé dans le t. 3 des *Asiatick Researches*, et ont été réimprimés par Ouseley et Rousseau, et par Hussard, dans les *Mines de l'Orient* : ce dernier orientaliste les a accompagnés d'une traduction en vers allemands. J—s.

DJEMCHYD monta sur le trône de Perse vers l'an 800 avant J.-C. Il acheva la ville d'Istakhar ou de Persépolis, comme l'appellent les Grecs, commencée par son oncle Thamouratz, et dont les ruines sont encore connues sous le nom de *Tchehel-minâr* (les 40 colonnes), et il bâtit une partie d'Ispahan. Il introduisit parmi les Persans l'usage de l'année solaire, et ordonna que le premier jour de cette année, nommé *Nou-rouz* (Nouveau Jour), et arrivant lors de l'entrée du soleil dans le bélier, serait célébré avec pompe. Il donna à ses sujets les premières idées de l'astronomie, et peut-être en même temps du respect idolâtre dont le commun du peuple fut pénétré, dans la suite, pour le soleil. Djemchyd ou *Djem*, car il est connu sous l'un et l'autre nom, fut un prince sage et grand. Ce fut lui qui établit le premier des bains publics, et encouragea ses sujets à plonger dans la mer Verte, ou le golfe Persique, pour y chercher des perles. Il inventa les tentes et les pavillons, et découvrit l'usage de la chaux pour les bâtiments. Il jeta sur le Tigre un pont superbe, dont les historiens asiatiques attribuent la démolition aux Grecs. Cependant un monarque aussi illustre ne fut pas heureux à la guerre. Détrôné par Zohak, natif de l'Arabie, il passa le reste de sa vie dans la retraite et même dans l'indigence. La reine, sa femme, déroba aux poursuites de l'usurpateur son fils Férydoun, et l'éleva dans un asile éloigné. Selon les Persans, les instruments de musique furent inventés sous le règne de Djemchyd, et ils ajoutent que ce prince fut contemporain de Pythagore et de Thalès. Jones place sa mort vers l'an 780 avant J.-C.; mais Volney, qui a formé sur Djemchyd des conjectures fort ingénieuses, l'a fait remonter vers l'an 800. L—s.

DJEMLAH (l'émir Mohammed), quoique Persan d'origine (il était né dans le village d'Ardestan, près d'Ispahan), et de parents pauvres, a joué un rôle assez important sur la scène politique et militaire de l'Inde. Il savait lire et écrire, ce qui est assez rare dans ces contrées, que nous regardons cependant comme le berceau de toutes les connaissances humaines. Ces talents lui valurent une place chez un marchand de diamants qui faisait de fréquents voyages dans l'Inde, et qui finit par l'associer à son commerce. Djemlah eut bientôt amassé une somme suffisante pour acheter une place importante à la cour du royaume de Telingana. Le prince, qui ne tarda pas à reconnaître sa grande capacité, lui procura un avancement rapide, et bientôt Djemlah se vit à la tête de l'armée. Après avoir soutenu pour ce roi, pendant dix ans, une guerre très-honorable et très-avantageuse, il se retira en 1652 pour s'attacher à la fortune d'Aureng-Zeyb, qui commandait alors pour Chah-Djihan, dans l'armée chargée de faire la conquête du Dekhan : il fut accueilli comme il devait s'attendre à l'être de la part d'un prince en état de l'apprécier. Aureng-Zeyb trouvait en effet dans Djemlah un capitaine capable de le seconder puissamment dans les vastes et ambitieux projets qu'il méditait. Promu à la haute dignité de premier vizir de l'empire Mogol, l'émir fut aussitôt chargé d'une expédition contre le Bedjapour (nommé vulgairement Visapour), dont le nouveau souverain avait été choisi sans l'approbation de l'empereur mogol. Au bout de vingt-sept jours de siége, Béder, capitale, fut prise, et le royaume soumis. Des lors Aureng-Zeyb arrêta, avec le vizir, tout le plan qu'il exécuta depuis avec tant de scélératesse et de bonheur (*voy.* Aureng-Zeyb, Chah-Djihan et Dara Chekouh). Il fut parfaitement secondé par l'imprudence de Dara qui destina l'émir : celui-ci s'empressa de joindre

Digitized by Google

Aureng-Zeyb, et le servit avec un dévouement sans exemple, contre les deux frères qui disputaient l'empire à ce dernier. Ces importants services lui valurent la vice-royauté du Bengale ; mais les soins d'une paisible administration ne suffisant pas à son activité, il suggéra au monarque indien le projet de joindre à l'empire mogol le pays d'Acham, situé au nord du Bengale, et si célèbre par sa fertilité, malgré les nombreuses montagnes dont il est hérissé. Chargé de cette condition, il obtint d'abord le plus brillant succès, et pénétra en 1659, sans aucun obstacle, au centre du royaume ; mais la saison des pluies étant venu le surprendre plus tôt qu'il ne s'y attendait, il se vit tout à coup inondé de toutes parts, sans trouver un chemin pour la retraite. Le roi d'Acham avait coupé toutes les routes pratiquées dans les montagnes, et harcelait sans cesse l'armée de Djemlah. Ce grand général, aux prises avec les hommes et avec les éléments conjurés, se montra par son habileté, par sa politique et par son intrépidité, supérieur aux grandes et terribles circonstances où il se trouvait. Il parvint non seulement à sauver toute son armée, mais encore à rapporter en entier le butin qu'il avait ramassé dans tout le cours de cette expédition, et après avoir découvert une route qui pouvait, dans une autre saison, conduire les armées du Grand Mogol jusqu'aux limites de la Chine. En arrivant dans la première ville du Bengale, l'émir Djemlah succomba, en 1663, aux fatigues qu'il avait constamment partagées avec sa brave et patiente armée, et surtout aux fatigues d'esprit, qui sont principalement le partage des grands capitaines. Suivant quelques historiens, il périt d'une maladie épidémique qui régnait dans son armée. La connaissance d'un grand homme ignoré est une véritable acquisition pour l'espèce humaine. On nous permettra donc de donner une plus juste idée de celui-ci, d'après les sages réflexions du savant traducteur de Ferichtah. « Quoi-« que l'émir Djemlah, dit M. Dow, se fût élevé de « l'état le plus obscur à la plus haute fortune, per-« sonne n'attribua cette élévation à son bonheur ; « il la dut toute entière à ses grands talents. Plein « de prudence, de perspicacité et de bravoure, il « surpassa tous les capitaines de son pays et de « son siècle, en conduite, en sagacité et en activité. « Pendant une guerre de dix ans, lorsqu'il com-« mandait pour le roi de Telingâna, il réduisit la « province montagneuse du Karnatic, et les con-« trées voisines avec toutes leurs citadelles, dont « quelques-unes étaient réputées inexpugnables, « même pour des ingénieurs européens. Il n'avait « pas moins de talent pour les intrigues du cabinet « que pour les opérations militaires. Calme et pa-« tient dans la conception d'un plan, il l'exécutait « avec promptitude : aimable et doux dans sa vie « privée, il se conduisait avec justice et dignité « dans toutes les affaires publiques ; il dédaignait « d'employer les traitements rigoureux à l'égard « de ses ennemis, et témoigna sa joie quand un il-« lustre prisonnier, frère et rival d'Aureng-Zeyb, « s'échappa de ses mains. » Mais c'est dans le tome 1er de la relation de notre célèbre voyageur Bernier, qu'il faut apprendre à bien connaître cet homme vraiment extraordinaire. L—s.

DJENGUYZ-KHAN, dont les auteurs européens ont altéré le nom de différentes manières, en écrivant Gengiscan, Genghiscan, Zingiscan, etc., était fils d'un simple chef de la horde mogole, nommé Yeçonkaï ou Yçonkaï, assez puissant, puisqu'il commandait à 30 ou 40,000 familles, mais pourtant tributaire des Tatars Kin ou *Nien-tché*, maîtres alors de la Tartarie orientale et de toute la portion septentrionale de la Chine. Il naquit en 559 de l'hégire (1163-1164 de J.-C.), dans le canton de Bloun Youldouk, et reçut en naissant le nom de *Témoudjyn* ; c'était celui d'un chef des Sou-Mogols que son père avait vaincu. Son éducation ne fut pas aussi négligée qu'on pourrait l'imaginer chez un peuple nomade et à demi-sauvage. Les dispositions belliqueuses et les talents prématurés du jeune Témoudjyn furent si heureusement cultivés par Caracharar, son gouverneur, que dès l'âge de treize ans, il fut en état de prendre les rênes de la petite souveraineté que la mort de son père laissait vacante, et qui lui appartenait par droit d'aînesse. Les chefs de tribus et de familles qui étaient dans la dépendance de ce jeune Khan, imaginèrent qu'il leur serait facile de l'écarter, ou même de le supplanter. Il n'hésita pas à conduire lui-même 30,000 hommes contre ces rebelles ; l'avantage ayant été indécis dans une première action, Témoudjyn revint à la charge, et remporta une victoire complète. Après le combat il prodigua les récompenses aux officiers et aux soldats, leur distribua les prisonniers qu'ils emmenèrent en esclavage, excepté cependant un certain nombre des plus distingués par leur rang et par leur influence, qui furent plongés dans soixante-dix chaudières d'eau bouillante, par ordre exprès du vainqueur : digne prélude des cruautés dont il allait bientôt épouvanter l'Asie et le monde entier. Un grand nombre de tribus se réunirent pour exterminer un ennemi qui devait leur inspirer autant d'inquiétude que d'horreur ; celui-ci trouva un puissant protecteur dans le grand khan des Mogols Kéraïtes. Il était chrétien nestorien et prêtre, et se nommait Oong ; non content de protéger contre *la plus sainte des ligues*, le monstre naissant, il lui donna sa propre fille en mariage. Ébloui par l'éclat de quelques brillants faits d'armes, et ignorant sans doute quelles atrocités souillent déjà cette gloire prématurée, la jeune princesse avait de son propre mouvement préféré l'heureux Témoudjyn à un chef de tribu, qui jura de se venger, et trouva facilement d'autres chefs disposés à le seconder. Les partis étaient en présence, et une grande bataille allait se livrer au pied des monts Altaï, quand le beau-père, honteux de l'alliance qu'il avait contractée, et effrayé des dangers qu'il courait avec un pareil allié, se retira à la hâte pendant la nuit. Celui-ci s'aperçut à temps de cette désertion, alla aussitôt se retrancher entre l'Onon et le Toula, et

Digitized by Google

put de là envoyer du secours aux troupes kéraïtes, que l'imprudent et indécis Oung-Khan avait laissé exposées au ressentiment des alliés de Témoudjyn. Cet acte de générosité bien calculé rétablit entre le beau-père et le gendre une paix qui ne fut pas de longue durée. Il n'était pas difficile de faire naître la mésintelligence entre un prince faible et soupçonneux et un jeune ambitieux qui ne négligeait aucune occasion d'accroître ses richesses et ses forces. En 1202, ils en vinrent aux mains; après avoir perdu plus de 40,000 hommes, Oung-Khan fut réduit à prendre la fuite; des chefs naïmans le rencontrèrent et lui coupèrent la tête, après avoir taillé en pièces la petite escorte qui lui était restée fidèle. Le vainqueur trouva un nouvel antagoniste plus redoutable dans la personne de Tayank, chef des Mogols Naïmans, et choisi pour diriger les opérations d'une ligue plus nombreuse encore que la première. De son côté Témoudjyn délibéra avec ses généraux et les chefs de horde qui avaient embrassé son parti : la majorité opinait pour que l'on temporisât pendant l'hiver; un seul proposa d'attaquer l'ennemi à l'instant même, et offrit de fournir des chevaux à ceux qui en manqueraient : l'opinion et l'offre furent également adoptées. On vola à la rencontre de l'ennemi, dont on trouva les coureurs le long des bords de l'Altaï; Tayank fut blessé dangereusement dès le commencement de l'action, et mourut en fuyant, après avoir eu la douleur de voir massacrer jusqu'à son dernier soldat. Cette mémorable action assurait un vainqueur la souveraineté d'une grande partie de la Mogolie et la possession de la capitale Cara-Corom. Il permit donc à ses soldats de prendre leurs quartiers d'hiver, et employa ces moments à méditer sur le *couriltaï* ou cour plénière, qu'il devait tenir au printemps, non loin de la source du fleuve Onon, dans le pays des Naïma-Coura. En effet : « Au commencement de l'année « (mogole) du léopard, à l'époque où le monarque « de l'Orient, (le soleil) entrant sous les magnifi- « ques pavillons du printemps, dresse la tente de « la nouvelle année sur la mer de la grandeur, » il convoqua à Bloun Youldouk, son pays natal, les députés de toutes les hordes qui lui étaient soumises; ces députés, vêtus de blanc, aussi bien que toutes les personnes de sa famille, lui posèrent la couronne sur la tête, le portèrent du feutre, où d'abord on l'avait fait asseoir, sur le trône de la puissance, et après avoir fléchi neuf fois le genou devant lui, le proclamèrent *khacan*, ou grand khan, devant toute l'armée divisée en neuf corps, chacun desquels avait des drapeaux blancs. Tout à coup, au milieu de cette nombreuse et brillante assemblée, s'avance un pieux chaman, nommé *Bout-Tengry*, et très-révéré des Mogols, « parce qu'il « montait fréquemment au ciel. » Il s'adressa à Témoudjyn : « Un homme vêtu de rouge et monté « sur un cheval blanc, lui dit-il, m'a apparu, en « s'écriant : Va trouver le fils de Pyçouka, et dé- « clare lui : Il ne faut plus que tu le nommes Té- « moudjyn, mais Djenguiz-Khan; le Très-Haut « veut que je te donne et à tes descendants, les « quatre points cardinaux du monde, les hauteurs, « les profondeurs et les plaines. » On conçoit aisément que cette scène, qui eut une grande influence sur l'esprit des Mogols et sur la brillante fortune de leur ambitieux chef, avait été concertée d'avance. Par une suite sans doute de cette préméditation, un frère de Djenguyz eut bientôt une querelle avec ce même chaman, qui voulait se mêler des affaires de l'Etat. « Le prince le « jeta si rudement à terre, que le malheureux « ne se releva pas. » Ce fut dans la même assemblée que le nouveau monarque dicta un code de lois civiles et militaires, connu encore aujourd'hui en Asie sous le titre d'*Yça Djenguyz-Khany*. Ce code est fondé sur le monothéisme le plus absolu; car, suivant Myrkhond, Djenguyz ne professait aucune religion; il évitait soigneusement de donner le plus léger avantage à un culte sur l'autre. Tous les hommes de mérite, sans distinction de croyance, étaient admis à sa cour. Il accorde cependant des priviléges aux chefs de la religion musulmane, aux derviches et aux médecins, et ne fait nulle mention du christianisme nestorien, alors très-répandu dans la Tartarie, ni du lamisme, qui ne l'était pas moins, et dont un prêtre (le chaman Bout-Tengry) lui avait rendu un important service. Mais il serait possible que ces articles, dont l'omission a droit de nous étonner, aient été supprimés à dessein par les auteurs musulmans qui nous ont transmis quelques fragments de ce code. Ils prétendent, à la vérité, que, dans les commencements de sa fortune, Djenguyz avait été lié avec plusieurs Musulmans, dont les conseils lui avaient été utiles. C'est sans doute par un sentiment de reconnaissance qu'il avait fixé à 40 baliches d'or l'amende que devait le meurtrier d'un Musulman, tandis que le meurtrier d'un Chinois en était quitte pour un âne. Mais nous savons aussi, par le sécrivains mogols, que les lamas thibétains et oïgours lui furent d'une grande utilité, et qu'il choisit parmi eux, et non parmi les docteurs musulmans, des maîtres pour ses enfants et petits-enfants, qui leur apprirent à lire et à écrire les caractères oïgours. On conçoit qu'un pareil code devait être bien plus militaire que civil, et l'on ne doit pas être étonné d'y voir établi en principe que « l'on ne doit jamais faire la paix avec un eunemi, « qu'après l'avoir vaincu. » On y trouve pourtant quelques règlements qui ne seraient pas indignes d'être adoptés par des nations civilisées, tels que celui qui concerne les mariages des morts. Deux familles célébraient les cérémonies nuptiales sur la tombe de leurs enfants, et dès lors se regardaient comme unies par les liens de la parenté. Comme nous avons donné, dans le 5e volume des *Notices et Extraits des Manuscrits de la Bibliothèque du Roi*, tous les fragments de ce code que nous avons pu recueillir dans les écrivains orientaux, nous nous contenterons d'ajouter qu'il fut écrit en caractères oïgours, parce que, suivant le texte même de ce code, « les Mogols ne savaient pas écrire, et

Digitized by Google

« n'avaient pas même d'écriture qui leur fût propre. » Nous croyons pouvoir affirmer que Djenguyz n'était pas plus savant que ses compatriotes, puisqu'il appela un lama oigour, nommé Tatatouko, pour instruire ses enfants et les principaux seigneurs mogols. Il fit traduire en mogol beaucoup de livres oigours, taibétains, persans et arabes; et son exemple ayant été imité par plusieurs de ses successeurs, les Mogols tinrent un rang distingué parmi les nations civilisées de l'Asie. Après avoir assuré l'hérédité du trône dans sa famille, et dicté à ses nouveaux sujets des lois assez bien appropriées à leur caractère, il eut à combattre les jaloux et les ennemis que son élévation lui avait attirés. Le nouveau chef des Naïmans, le successeur de Tayank-khan, refusait de le reconnaître pour souverain; un simple général, envoyé contre cet audacieux, le surprit et lui coupa lui-même la tête en 1207. La prédiction du chaman, au moment du couronnement de Djenguyz, avait exalté l'esprit de ses soldats, de manière qu'il ne lui fut pas difficile de les conduire à de nouvelles guerres. Le beau et vaste pays des Oigours, situé au centre de la Tartarie, excitait depuis longtemps sa convoitise. Cette nation, plus célèbre par ses connaissances littéraires que par ses talents militaires, fut aisément soumise. L'ydycout, ou souverain, vint implorer la protection du conquérant mogol: celui-ci, par cette conquête, se voyait maître de la plus grande partie de la Tartarie. Le roi du Tangout, dont le territoire est limitrophe d'un côté à celui des Oigours, et de l'autre à la partie septentrionale de la Chine, s'estima très-heureux de conjurer l'orage, en donnant une de ses filles en mariage au prince mogol, qui profita de cette circonstance pour faire une invasion dans la partie septentrionale nommée par les Orientaux le Matchyn, où régnaient alors les Tartars Kin ou Nientché. Après s'être assuré des dispositions du Cara Khitaï, dont les chefs, ennemis déclarés des Nientché qui les avaient supplantés à la Chine, lui jurèrent fidélité, en égorgeant sur une montagne un cheval blanc, un taureau noir, et en brisant une flèche, il franchit en 1209 la grande muraille, envoya des partis dans le Leaotong et dans le Petchely. La conquête de la Chine occupa les Mogols pendant trois ans; la capitale, nommée alors Khan-balec ou Yen-king, et aujourd'hui Péking, fut prise d'assaut en 1215, saccagée, et l'incendie dura un mois. L'altor khan, ou empereur, Nientché de la Chine septentrionale, s'était retiré vers le midi à Kaifongfou, et y fut menacé par les généraux de Djenguyz-khan; car celui-ci était retourné en Tartarie, se reposer dans un beau palais qu'il avait fait construire non loin de Cara-Coroun, sa capitale, auprès du Kerlon. Ses instants de repos étaient ordinairement consacrés à faire les préparatifs d'une nouvelle guerre, à recevoir des ambassadeurs et à en expédier. Ceux qu'il avait envoyés au roi de Kharizme furent assassinés. Djenguyz-khan cherchait depuis longtemps un prétexte pour fondre sur le Turkestan, il n'eut garde de laisser échapper celui-ci; et après avoir rempli quelques vaines formalités, et surtout après avoir pris d'excellentes précautions pour la tranquillité de ses États, et avoir fait d'immenses provisions de tous genres, il entra en campagne en 1218, à la tête d'une armée de 700,000 combattants, et c'est de cette époque que l'on date la grande expédition des Mogols dans le nord de l'Asie. Le premier choc entre les deux armées fut terrible et le succès indécis. Les fils de Djenguyz, par leur froide intrépidité, se montrèrent dignes de leur père. Les Kharizmiens perdirent 160,000 hommes, et chacun se retira dans son camp. Dans le cours de 1219, Otrar, Farghanah, Ourkendje et toutes les principales villes du Kharizme tombèrent au pouvoir des Mogols; ils n'eurent pas besoin de l'année suivante toute entière pour conquérir la Transoxane. La résistance de Bokhara et de Samarcande ne fit que les irriter, et attirer, sur ces deux vastes et malheureuses cités, toutes les horreurs du sac et du pillage. La plupart des habitants périrent par la flamme et par le fer du vainqueur. En déplorant la mort de 2 ou 300,000 victimes, nous sera-t-il permis de parler de la destruction des volumineuses et précieuses bibliothèques de Bokhara, ville célèbre dans toute l'Asie par ses colléges et par ses savants. Sans se laisser intimider par le traitement qu'avaient éprouvé les habitants de ces deux villes, ceux de Kharizme opposèrent la plus héroïque résistance, ils mirent eux-mêmes le feu à leurs propres maisons et furent tous massacrés. Djenguyz s'était placé sur une éminence, de manière à jouir de la vue de l'incendie et du massacre; spectacle bien digne des yeux d'un conquérant. Termed, dernière ville de la Transoxane, du côté du Tokharistan, succomba également. Les Mogols la brûlèrent, et, las d'égorger, emmenèrent en esclavage le petit nombre d'habitants à qui ils avaient laissé la vie. L'hiver était déjà très-avancé, et la rigueur de la saison ne permettait pas de tenter une nouvelle expédition dans le Tokharistan. On les occupa à une grande chasse afin de les tenir toujours en haleine, et dès les premiers jours du printemps, de 1221, les habitants de Balkh offrirent de se rendre, mais le prince mogol voulait jouir du spectacle d'un assaut, la population fut exterminée et la ville rasée. Un sort non moins horrible que celui qu'avait éprouvé la Transoxane était réservé au Khoraçan. Cette expédition fut confiée à l'un de ses fils, tandis que d'autres ravageaient et soumettaient l'Irak-Adjem et d'autres provinces occidentales de la Perse. Une armée très-considérable fut envoyée vers l'Indus du côté de Ghaznah. La conception de ces gigantesques projets, auxquels il fallait donner leur exécution, empêcha sans doute Djenguyz de pousser avec vigueur le siége de Talkhan; il était depuis sept mois au pied des murailles de cette petite ville de la Transoxane, quand celui de ses fils qu'il avait chargé de conquérir le Khoraçan vint lui ramener une armée victorieuse. On livra un assaut général, et les Mogols traitèrent avec

Digitized by Google

la même barbarie les habitants et la garnison. Anderab, autre ville de la Transoxane, ne fut pas plus épargnée. La prise de Bomyan située dans le voisinage de la précédente, coûta au vainqueur la vie d'un de ses petits-fils. Il voulut consoler la mère en mettant à sa discrétion les malheureux habitants. Elle les fit tous massacrer sans distinction d'âge ou de sexe, elle poussa même la cruauté jusqu'à vouloir qu'on ouvrit le ventre des femmes enceintes; enfin les animaux furent égorgés. L'emplacement qu'occupait cette ville fut nommé par les Mogols *Mou balec*; ville de deuil. Au lieu de poursuivre le cours de ses conquêtes, le vainqueur fut obligé de voler au secours des généraux qu'il avait envoyés contre Djélal-Eddyn, ce terrible sultan du Kharizme. Ils étaient battus et leurs armées dispersées quand Djenguyz parut dans le Khoraçan. Attaquer le sultan, le battre, le pousser jusque sur les bords du Sind, qu'il passa seul à la nage et au risque de se noyer, ne furent, pour le prince mogol, que l'opération de quelques semaines. Aux premières nouvelles des succès plus brillants que réels de Djélal-Eddyn, Hérat et plusieurs autres villes du Khoraçan s'agitèrent et chassèrent même les garnisons mogoles qu'on y avait mises. Djenguyz blâma fortement ses fils qui, par une pusillanime clémence, avaient épargné ces insolents citadins. Hérat fut repris en moins de six jours de siége. Nous épargnons à nos lecteurs les effroyables détails de cette grande catastrophe. Les troupes victorieuses allèrent joindre leur monarque dans un autre canton de la Transoxane. Il les accueillit avec d'autant plus de bienveillance, que depuis quelque temps il était mécontent du souverain de Captchac, qui avait *mal parlé de lui*, et donné asile à quelques-uns de ses ennemis. Deux généraux qui avaient conquis l'Adherbaïdjân et l'Arran eurent ordre de conduire une armée dans le Captchac. Ils commencèrent par prendre Chamakhyeh, puis Derbend; les princes du Captchac firent cause commune avec les princes russes; les uns et les autres furent battus et poursuivis jusqu'aux bord du Borysthènes; le grand-duc de Kiow et le duc de Tchernikof furent faits prisonniers le 16 juin l'an du monde 6731, suivant les chroniques russes, et le 6 juin 1223 de l'ère vulgaire. Tandis que ses généraux conquéraient pour lui une immense contrée dans le nord-ouest de l'Asie, et que d'autres défendaient et étendaient ses conquêtes dans la Chine septentrionale, il attendait dans le Koraçan la fin des grandes chaleurs, et tenait une diète où l'on détermina les mesures à prendre pour contenir et gouverner les États nouvellement soumis. Il s'agissait en outre de remédier à la disette de soie et de riz qui se faisait ressentir dans la portion soumise de la Chine. Djenguyz proposa froidement de mettre à mort tous les habitants des campagnes, pour avoir à nourrir et à vêtir moins de personnes inutiles à la guerre, et pour métamorphoser en pâturage les terres jusqu'alors ensemencées. Un sage et courageux conseiller, Tletchonsay, osa s'opposer à cette effroyable mesure, et parvint à prouver qu'elle était surtout nuisible aux intérêts de l'État. Le même conseiller ne craignit pas non plus de laisser entendre à son maître que les soldats étaient las de faire la guerre dans les pays lointains. Celui-ci eut le bon esprit d'entendre ce sage conseil, et alla passer quelque temps à Cara-Corom. Depuis sept ans entiers il était absent de cette capitale de ses États. Sa famille vint au-devant de lui jusqu'aux bords de la rivière de Toula, et le reçut avec les plus éclatantes démonstrations de joie. Il se montra vivement sensible à cet accueil, et parut même recevoir avec délices les caresses de ses nombreux petits-enfants. Il en distingua deux qui lui inspirèrent un intérêt particulier; il traça lui-même le plan de leur éducation, et leur donna pour instituteurs deux savants oïgours; c'était Coblaï et Holagou, l'un âgé de sept ans et l'autre de dix; tous deux justifièrent dans la suite la prédilection de leur illustre aïeul. La reine de Leao-toung, principauté limitrophe de la Chine, vint le féliciter et le prier de conférer la souveraineté, qu'elle ne voulait plus exercer, à un jeune prince qu'elle lui présenta. Il apprit aussi que ses généraux poussaient avec vigueur leurs conquêtes dans le cœur de la Chine, et écrasaient les Nieutché où ils les rencontraient. Cependant ceux-ci tuèrent un de ses meilleurs généraux, et on a tout lieu de conjecturer que cette perte détermina le grand khan à revenir dans sa capitale. En outre le roi du Tangout, qui s'était montré si empressé et si soumis, venait de donner asile à deux ennemis déclarés des Mogols, et refusait obstinément de les livrer. Quoiqu'il eût alors (en 1225) plus de 60 ans, Djenguyz résolut de marcher en personne contre le Tangout à la tête de toutes ses armées dont il forma dix corps. Les Mogols traversèrent le grand désert de Koby pendant l'hiver de 1226, pénétrèrent au centre des États de leur ennemi, qui leur opposa une armée de 500,000 hommes remarquable principalement par la richesse de ses équipages et de ses vêtements. Après différentes rencontres et affaires de postes, dont l'issue fut constamment à l'avantage des Mogols, Djenguyz livra une grande bataille sur un lac glacé formé par le Caramoran; le roi du Tangout fut complétement battu et perdit 300,000 hommes; et peu de temps après cette défaite, il succomba aux fatigues et aux chagrins. Le vainqueur séjourna quelque temps au milieu du pays nouvellement conquis, et de là envoya deux de ses fils achever la conquête de la Chine septentrionale. Kaï-fong-fou, dont les Nieutché avaient fait leur capitale depuis la prise de Péking par les Mogols, fut inutilement assiégée par ces derniers. Dès que le retour du printemps permit à l'armée victorieuse de continuer ses opérations dans le Tangout, la capitale fut assiégée, et Djenguyz alla lui-même dans le Chen-si, province septentrionale de la Chine. Après avoir détruit plusieurs corps Nieutché, il passa les grandes chaleurs de l'été sur la montagne de Léoupan. Cependant le siége de Ninghin, capi-

Digitized by Google

tale du Tangout, se poussait avec une grande activité. Le nouveau souverain étant sorti pour implorer la clémence du conquérant, fut pris par les assiégeants et mis à mort. La ville tomba en leur pouvoir, et devint le théâtre de cruautés inouïes, qui s'exercèrent ensuite dans toute l'étendue du royaume. On ne rencontrait partout que des ruines et des cadavres; les bois, les montagnes et les cavernes, étaient remplis de malheureux qui cherchaient à se soustraire à la fureur du vainqueur. Enfin, les quatre-vingt-dix-huit centièmes de la population périrent. Cette mesure atroce avait paru indispensable au héros mogol, pour s'occuper avec sécurité de réduire et de soumettre les Nieutché, maîtres encore d'une partie de la Chine septentrionale; mais c'était à l'un de ses petits-fils (*roy.* Cin-tsou) qu'était réservée la gloire de terminer cette grande entreprise si brillamment commencée, et de fonder à la Chine une dynastie mogole qui, comme toutes les dynasties étrangères aux pays où elles se sont établies, devait en peu de siècles succomber sous les efforts des nationaux subjugués. Au moment de quitter la montagne Léou-pan, Djenguyz sentit les premières atteintes d'une maladie qu'il prévit bien devoir être mortelle. Il ne voulut pas aller plus loin, ordonna à son fils Touli d'assembler ses frères et les généraux. Il chargea Touli de la régence de l'empire, en attendant le retour d'Octaï qu'il nomma son successeur; lui donna les plus sages avis, traça la marche à suivre pour réduire les Nieutché, recommanda à ses enfants de vivre ensemble dans la plus grande harmonie, insista fortement sur les suites de la discorde, leur en montra les dangers en brisant successivement devant eux toutes les flèches d'un carquois qui, réunies en faisceaux, avaient résisté aux efforts des plus vigoureux d'entre eux. Celui qui semblait avoir multiplié pour ses semblables tous les genres de tourments et de morts, meurt paisiblement au sein de la victoire, environné de parents affectionnés, de sujets pleins de dévouement et de nombreux tributaires; maître plus absolu, à la vérité, que paisible, de Tauryz jusqu'à Pékin, c'est-à-dire, d'un territoire de plus de 1,500 lieues de long. Son existence, son élévation et ses fureurs doivent avoir coûté à l'espèce humaine au moins 5 ou 6 millions d'individus de tout âge et des deux sexes. Nous ne parlons pas de l'anéantissement d'une immense quantité de monuments des arts et de manuscrits précieux et uniques, que renfermaient Balkh, Bokhara, Samarcande, Pékin, et autres villes de l'Asie orientale, célèbres par leurs établissements littéraires et par les travaux de leurs savants. C'est à peu près de cette manière que les conquérants, dans tous les temps et dans tous les pays, ont coopéré aux progrès des lumières, à l'accroissement de la population et au bonheur de leurs semblables. Djenguyz Khan mourut le 10 de ramadhân 624 (24 août 1227), âgé de 66 ans, et après un règne de vingt-deux. Ses funérailles se firent avec la plus grande magnificence, suivant le rit musulman; il fut inhumé au Tangout, non loin de l'endroit où il était mort, sous un arbre extrêmement remarquable pour l'immensité de ses branches, au pied duquel il s'était reposé en revenant de la chasse, peu de jours avant d'éprouver les atteintes de la maladie qui le conduisit au tombeau. Lui-même avait désigné cet endroit pour sa sépulture. Loin de divulguer ce grand événement, les grands gardèrent le plus absolu secret. Le fils du roi du Tangout qui vint pour se soumettre et rentrer en grâce, trouva les soldats livrés à la joie; la plus grande allégresse régnait dans le camp à cause de la prétendue convalescence du souverain. Peu de temps après son arrivée, on conduisit au supplice, sans égard pour leur soumission, le prince nouvellement arrivé et toute sa suite, qui était nombreuse. Cette sanglante exécution confirma l'armée dans son erreur, et elle s'attendait d'un moment à l'autre à marcher à la suite de son chef pour de nouvelles conquêtes, quand les généraux, les officiers et les soldats, furent convoqués pour la pompe funèbre. Le son lugubre des tambours et des instruments leur annonça la mort de leur chef. Les précautions avaient été si bien prises, que ce grand événement, qui retentit dans tout l'ancien continent, ne produisit aucune commotion dans les vastes États du conquérant Mongol. Ses dispositions furent religieusement observées. Aucun des enfants qu'il avait eus de ses 500 concubines ne lui succéda. On refusa même le titre de khan ou prince à ceux qui étaient nés de mères chinoises. Avant de mourir il avait distribué lui-même ses États entre les quatre princes qui lui étaient nés de la première de ses quatre femmes légitimes, lesquelles avaient chacune leur palais. Touchy, l'aîné de ces quatre princes étant mort, fut représenté par son fils Batou, qui lui succéda dans la souveraineté du Captchac et dont les descendants régnèrent en Crimée jusqu'à l'anéantissement de cet État en 1783; Djagataï ou Zagataï, eut un État qui porta son nom, et qui était composé de la Transoxane, du pays des Ouzbeks et du Turkestan, où quelques-uns de ses descendants ont encore de petites souverainetés. Touly eut le Khorçan, une partie de la Perse et les bords du Sind. Trois des fils de ce dernier, Mangou, Holagou et Koublaï, méritent chacun un article particulier. Octaï, que son père, le jour avant de mourir, avait désigné pour lui succéder, eut en partage la grande horde, nommée *Orloubalek*, et *Olouq-youzi*, dans le Cara-khataï, dont Cara-Corom était la capitale; c'est là que Djenguyz faisait sa résidence : en outre le Mogolistan, le Khataï ou Chine septentrionale, dont la capitale est Péking, ainsi que la Corée et le détroit d'Anian. Une grande partie de ces États passèrent en la puissance de Koublaï, l'un de ses neveux, qu'on regarde comme le fondateur de la dynastie mogole à la Chine. L.—S.

DJEVHERY (Ismaïl ben Hammad), lexicographe arabe, très-célèbre, naquit à Farab, ville de la

Digitized by Google

Transoxane, vers le milieu du 4e siècle de l'hégire, 10e de notre ère. Il parcourut la Perse, la Mésopotamie, la Syrie, habita l'Egypte quelque temps pour y étudier l'arabe, revint en Khoraçan, et fixa sa résidence à Nychapour. Ce fut là qu'il publia, en 390 de l'hégire (999 de J.-C.), sous le titre de *Sihah alloghat, le pur du langage*, le dictionnaire le plus parfait qu'aient les Arabes. Golius qui l'a inséré, en grande partie, dans son *Lexicon arabicum*, en parle en ces termes dans sa préface : « Parmi les « Arabes qui ont étudié leur langue avec le plus « grand soin en la prenant dès la plus haute anti- « quité, et qui l'ont transmise avec plusieurs mo- « numents puisés dans les auteurs les plus esti- « més, et recueillis soit en les lisant, soit en les « écoutant, il est deux écrivains, surtout, qui jouis- « sent en cette matière d'une considération géné- « rale, et que presque toute la cohorte des érudits « a coutume de suivre dans l'Orient même, comme « deux constellations brillantes : l'un, Djéhéry, « vécut dans un siècle où les lettres étaient très- « florissantes ; l'autre, Firouzabadi, parut plus tard « et à une époque où elles défleurissaient. Le pre- « mier ressemble à un fleuve fécond, le second à « une mer profonde ; tous deux ont émis un ou- « vrage d'une vaste science. De même que Gig- « geius, dans son dictionnaire, a adopté et suivi « Firouzabadi ; de même aussi, voulant transmettre « de l'Orient à l'Europe quelque auteur célèbre, « j'ai pris pour maître et pour guide Djéhéry, « qui, dans un siècle plus éclairé que les autres, « reçut la dénomination d'*Immam alloghat* (le maî- « tre suprême de la langue). » Meninski a également traduit Djéhéry dans son *Thesaurus linguarum orientalium* (Vienne, 1780-87, 5 vol. in-fol.). Le *Sihah* a servi de matière à plusieurs commentaires ; on en a fait plusieurs abrégés : Hadjy Khalfa donne la nomenclature de ces commentaires et de ces abrégés ainsi que celle des travaux faits sur ce lexique, dans son traité de bibliographie intitulé : *Découverte des pensées*. Vancouli l'a traduit en turc. (*voy.* VANCOULI), et cette traduction a été imprimée trois fois dans l'imprimerie de Constantinople. La 1re édition a paru en 1141 de l'hégire, 1728 de notre ère. C'est le premier ouvrage sorti des presses de l'imprimerie établie à Constantinople par le sultan Ahmed III, et dirigée par Ibrahim Basmadjy. La 2e édition a été donnée en 1757, par Kutchuk Ibrahim, élève de Basmadjy. Elle est le seul ouvrage qui ait été publié à cette seconde époque de l'imprimerie turque. Enfin, la 3e est sortie des presses de Scutari, en 1803. Les caractères qui ont servi à cette édition sont neufs, mais bien inférieurs à ceux des éditions précédentes. Dans l'exemplaire que nous avons sous les yeux, nous ne trouvons pas la notice sur Djéhéry et Vancouli, placée en tête du 1er volume de l'impression de 1728, qui est aujourd'hui la plus estimée et la plus rare, quoiqu'elle ait été tirée à un très-grand nombre d'exemplaires. Ev. Schéidius avait conçu le projet de faire imprimer le texte du *Sihah*, et de l'accompagner d'une traduction latine. Il commença cette entreprise en 1774, à Harderwick ; mais il y renonça, et se contenta de publier en 1776, les 24 feuilles in-4°, qui étaient imprimées et qui contiennent une partie de l'*alif*, première lettre de l'alphabet arabe. On n'est point d'accord sur la mort de Djéhéry ; Abou'l-féda la place en 398 de l'hégire (1008 de J.-C.), et Hadjy Khalfa, ainsi que quelques autres auteurs, en 393 (1003). Ce dernier bibliographe nous apprend que, vers la fin de sa vie, ses facultés intellectuelles s'affaiblirent au point qu'il se fabriqua deux ailes avec lesquelles il essaya de voler, mais il tomba et se tua. Selon Vacout, un étourdissement l'aurait pris subitement et il serait tombé du haut de sa maison. Ce récit est plus vraisemblable. Il paraît même que cette chute, en causant sa mort, laissa son dictionnaire imparfait ; car il ne l'avait revu que jusqu'à la lettre *dhad*. Un de ses élèves, en voulant corriger la partie qui comprend les lettres suivantes, y introduisit plusieurs erreurs. J—N.

DJÉZZAR (AHMED), le *Boucher*, digne surnom sous lequel est connu un fameux pacha d'Acre et de Saïde. Cet homme, vraiment extraordinaire pour sa cruauté, était né en Bosnie. S'étant vendu lui-même, dans sa jeunesse, à un marchand d'esclaves, il fut conduit en Egypte, et acheté par le célèbre Ali-Bey (*voy.* ALI-BEY), et, d'esclave mamelouk, il parvint à la dignité de gouverneur du Caire. En 1773, après les désastres d'Ali-Bey, son patron, l'émir Yousouf lui donna le gouvernement de Beyrouth, ville de Syrie. A peine fut-il entré en possession de cette dignité, qu'oubliant toute reconnaissance, il s'empara de 50,000 piastres qui appartenaient au prince Yousouf, et déclara ne reconnaître d'autre maître que le sultan. Yousouf, irrité de la perfidie de Djezzar, et de la protection tacite que lui accordait le pacha de Damas, fit alliance avec Dhaher (*voy.* DHAHER) et les Russes ; et vint assiéger Beyrouth par terre, tandis que la flotte russe la bombardait par mer. Djezzar ne put résister à cette double attaque : il se remit entre les mains de Dhaher, le suivit à Acre, et s'en échappa promptement. Après la mort de Dhaher, en 1775, Hassan, capitan-pacha, établit Djezzar pacha d'Acre et de Saïde, et le chargea du soin d'achever la ruine des rebelles. Fidèle à cet ordre, il détruisit, par la force ou la ruse, la famille du cheïk, réprima les Bédouins de Sagr, abaissa les Druzes et anéantit presque tous les Motoualis. Ces succès lui valurent de nouvelles faveurs de la Porte. Vers l'année 1784 ou 1785, il reçut les trois queues et le titre de vizir. Son pachalik, par les divers accroissements qu'il obtint, embrassait tout le terrain compris depuis le Nahr-el-Kelb jusqu'au sud de Caissarieh, entre la Méditerranée à l'ouest, l'Anti-Liban et le cours supérieur du Jourdain à l'est, et comprenait ainsi les plaines fertiles d'Acre, d'Ezdrelon, de Sour, de Haonléh et le bas Bécaah. Les relations de Djezzar et de la Porte se terminèrent comme il arrive toujours en pareil cas : le divan prit ombrage de la fortune du

Digitized by Google

pacha, s'alarma de son humeur entreprenante; de son côté, le pacha usa de toutes les ruses et supercheries possibles, pour se garantir de sa perte, et sut conserver son gouvernement jusqu'à sa mort. Il exerçait depuis vingt ans les plus horribles vexations sur les habitants de la Syrie, lorsque l'armée française arriva en Egypte. Cet homme féroce ne reconnaissait plus, depuis longtemps, l'autorité de la Porte, et n'attendit point ses ordres pour se déclarer contre les Français : l'officier que Bonaparte lui envoya fut congédié sans réponse, et les Français qui se trouvaient à Acre furent jetés dans les fers. Cependant, la Porte l'ayant élevé à la dignité de pacha d'Egypte, il fit les préparatifs qu'exigeait cette expédition. Battu, chassé de toutes ses places, il se retira à St-Jean-d'Acre, et songeait même à l'abandonner : Sidney-Smith ranima son courage : Phélippeaux, officier français émigré, se chargea de la défense de la place, en rétablit ou en disposa les fortifications, et, après avoir prouvé ce que peut le génie contre la force, il obligea les Français à lever le siége, au bout de soixante et un jours de tranchée, le 21 mai 1799. Pendant ce siége, Djezzar fit plusieurs sorties où il déploya une rare valeur. Lorsque le grand vizir arriva en Syrie, vers la fin de la même année, il s'éleva entre lui et le pacha des querelles si violentes, que leur armée finit par en venir aux mains et se livrer plusieurs combats sanglants, ce qui retarda l'expédition contre l'Egypte. Djezzar mourut en mai 1804, laissant des trésors immenses. Nous rapporterons ici le portrait qu'un voyageur anglais, qui visita Acre en 1801, fait de ce pacha ; il contient plusieurs traits qui le feront bien connaître : « Djezzar était à la fois son ministre, « son chancelier, son trésorier et son secrétaire, « souvent même son cuisinier et son jardinier, et « quelquefois juge et bourreau... L'intérieur du « harem de Djezzar était inaccessible à tout le « monde, excepté à lui. On ne connaissait point le « nombre de ses femmes ; celles qui entraient une « fois dans cette prison mystérieuse étaient perdues pour le monde : on n'en entendait plus « parler. On leur envoyait le dîner par un tour à « l'entrée du harem : si l'une d'elles tombait malade, Djezzar amenait un médecin à cette ouverture; la malade présentait son bras pour que le « médecin tâtât son pouls ; ensuite le tyran la ramenait, et personne ne savait ce que devenait la « malade. Dans les antichambres, on voyait des « domestiques mutilés de toutes les manières : l'un « avait perdu une oreille, l'autre un bras, l'autre « un œil. Les Anglais furent annoncés par un juif, « jadis son secrétaire, qui avait payé une indiscrétion par la perte d'une oreille et d'un œil. Après « un pèlerinage de la Mecque, Djezzar tua de sa « main sept femmes de son harem, soupçonnées « d'infidélité. Il avait soixante ans ; mais sa vigueur « était encore celle d'un homme dans la force de « l'âge. Nous le trouvâmes assis sur une natte dans « une chambre sans meubles ; il portait le vêtement d'un simple Arabe, et sa barbe blanche « descendait sur sa poitrine. Dans sa ceinture, il « portait un poignard garni de diamants, comme « marque d'honneur de son gouvernement. Quand « nous entrâmes, il était occupé à tracer, avec son « ingénieur, des plans de fortifications sur le sol : « il acheva cette occupation avant de nous parler. « Lorsque son ingénieur fut parti, il eut avec nous « une longue conversation, pendant laquelle il découpait avec des ciseaux toutes sortes de figures « en papier : c'était son occupation toutes les fois « qu'on lui présentait des étrangers. Il donna au « capitaine Culverhouse un canon de papier, en lui « disant : Voilà le symbole de votre profession. « Toute sa conversation était en allégories, paraboles et images. » Nous pourrions rapporter ici plusieurs traits de la barbarie de ce pacha, qui se glorifiait du surnom de *Djezzar*, et s'efforçait d'en justifier l'application. Le baron de Tott nous apprend qu'il fit murer quantité de personnes du rit grec, lorsque, pour défendre Beyrouth de l'invasion des Russes, il en fit reconstruire l'enceinte. Lors de son voyage sur les côtes de Syrie, on voyait encore les têtes de ces malheureuses victimes, que le *boucher* avait laissées à découvert afin de mieux jouir de leurs tourments. Le gouvernement français voulant rétablir ses rapports commerciaux avec le Levant, chargea Sébastiani, alors colonel, d'une mission auprès de ce pacha. Djezzar l'accueillit favorablement. « Savez-vous, dit-il à l'envoyé, « pourquoi je vous reçois et j'ai du plaisir à vous « voir? C'est parce que vous venez sans firman; je « ne faisy aucun cas des ordres du divan, et j'ai « le plus profond mépris pour son vizir borgne. On « dit que Djezzar est un Bosnien cruel, un homme « de rien; mais en attendant je n'ai besoin de personne, et l'on me recherche. Je suis né pauvre; « mon père ne m'a légué que son courage. Je me « suis élevé à force de travaux; mais cela ne me « donne pas d'orgueil : car tout finit, et aujourd'hui peut-être, ou demain Djezzar finira, non « pas qu'il soit vieux, comme le disent ses ennemis (et dans ce moment il se mit à faire le maniement des armes à la manière des mamelouks), « mais parce que Dieu l'a ainsi ordonné. Le roi de « France, qui était puissant, a péri; Nabuchodonosor, le plus grand roi de son temps, a été tué « par un moucheron, etc. »

J—x.

DJIA-LAONG ou NGUYENANH (1), fondateur de l'empire annamitique dans la presqu'île au delà du Gange, était en 1779 le chef de cette dynastie des Ngaï, qui, d'abord maîtresse de la Cochinchine par une usurpation (1533), s'était encore emparée du Combodje et du Tsiampa, mais qui ensuite s'endormant dans la mollesse était en pleine décadence dès le milieu du 17e siècle. Toute sa famille avait péri pendant les guerres civiles; son oncle et son frère aîné venaient de perdre la couronne avec la

(1) Le vrai nom de ce prince est *Nguyen-Anh* ou *Ngai-en-Choun* : *Djia-Laong* est celui de son règne; car c'est l'usage dans l'Indo-Chine de ne jamais prononcer le nom du souverain et d'assigner les faits à une époque désignée par un nom propre.

Digitized by Google

vie dans le court intervalle de 1774 à 1779, sous les efforts victorieux des trois frères Taï-Son. Né vers 1759, Djia-Laong avait alors vingt ans. Il n'avait donné jusque-là que des preuves d'incapacité. Mais, à l'école du malheur, il devint un autre homme, et acquit au milieu des rudes épreuves que la fortune prodiguait à sa maison les qualités solides qui ramènent le succès. Échappé des mains des rebelles, il se tint d'abord caché dans la basse Cochinchine chez l'évêque d'Adran (*voy.* PIGNEAU DE BEHAINE), d'où il sortit aussitôt que les forces des Taï-Son eurent évacué le pays; il le reconquit entièrement, et se fit proclamer roi en 1779; mais son armée nombreuse était formée d'éléments détestables; bientôt il fut battu et contraint de se retirer dans Poulo-Way, petite île du Golfe de Siam (1782), et comme les Taï-Son voulurent l'y prendre, il se réfugia près du roi de Siam, dont il se fit un allié : aussi ne tarda-t-il point à reparaître, suivi de troupes siamoises et d'un petit noyau de fidèles. Malheureusement ses auxiliaires s'occupaient plus de piller le pays que de le lui conquérir. Il perdit en 1783 une dernière bataille qui semblait devoir ruiner toutes ses espérances. Alors il ne songea plus qu'à se fortifier dans Poulo-Way, s'y créa une puissance maritime qui d'abord ne s'exerça que par la piraterie, mais qui enfin devint redoutable pour ses ennemis. Vers cette époque, il envoya en Europe l'évêque d'Adran, auquel il confia son fils aîné, et qu'il investit de tous ses pouvoirs pour solliciter l'assistance de la France. En intervenant, la France trouvait ainsi dans la péninsule Transgangétique l'occasion de se dédommager des pertes qu'elle avait subies dans la péninsule occidentale, et d'élever, à côté de la puissance anglaise, qui commençait à devenir énorme aux Indes, un établissement rival. Un traité favorable fut signé en 1787; mais l'approche de la révolution et l'hésitation de Conway, gouverneur général des possessions françaises dans l'Inde, en empêchèrent l'exécution. Toutefois les bons offices de l'évêque d'Adran et son excursion en France ne furent pas inutiles à Djia-Laong; il lia à sa cause d'intrépides et habiles aventuriers français, entre autres Dayot et Ollivier; et joignant ainsi aux hommes, aux finances qu'il avait su se procurer, la science européenne, il établit un ordre tout nouveau parmi ses troupes à l'aide de ces officiers et ingénieurs français qu'il avait engagés à son service. Le résultat de ces efforts fut qu'il remporta bientôt des victoires signalées sur ses ennemis; et, poursuivant sans relâche les Taï-Son et leurs adhérents, non-seulement il les expulsa du Drang-Trong (1800), mais encore il les battit dans le Drang ou Tonkin, qu'ils avaient usurpé sur le dernier prince de la dynastie des Lé; et, ce prince étant mort pendant sa conquête, il se présenta pour lui succéder, prétextant que la dynastie directe était éteinte, et qu'il était parent de cette race de souverains. Comme les Tonkinois ne pouvaient résister à ses arguments, au royaume intérieur (Drang-Trong), ou royaume de ses aïeux, Djia-Laong se trouva, en 1806, avoir réuni le royaume du dehors ou Drang-Ngaï. Ainsi furent jetés les fondements de l'empire annamitique, auquel pendant les années suivantes furent annexés, moitié de gré, moitié de force, le Tsiampa, le royaume de Combodge, le royaume de Bao, le Laos annamitique (composé de trois parties, petit Laos, royaume de Tiem et royaume des Lanjans). Toutefois au milieu de ces vastes régions se perpétuèrent, comme on l'avu de tout temps, des peuplades ou hordes complétement indépendantes, ne vivant que de brigandages. C'est une de ces hordes qui avait naguère conquis le Drang-Ngaï sur son père. Djia-Laong avait en horreur cette lèpre des grandes monarchies asiatiques, et il désirait vivement l'effacer. Mais trop habile pour s'engager à la légère dans de périlleuses expéditions, il a légué cette tâche à ses successeurs et s'est borné à la leur faciliter par l'organisation qu'il établit dans son empire. Avant de songer à l'agression, il voulut mettre ses principales places et surtout la capitale à l'abri d'un coup de main. C'est dans cette vue qu'il ne négligea rien pour consolider sa puissance militaire. Son armée portée à 130,000 hommes pour le pied de paix, et qu'il pouvait sans peine doubler en temps de guerre, fut armée et disciplinée à l'européenne : il établit des fabriques de poudre et d'armes, des fonderies ou au moins une fonderie de canons; il fit traduire les ouvrages français modernes sur la construction des vaisseaux, l'attaque et la défense des places, ainsi que sur les fortifications. Hué, sa capitale, fut fortifiée à la manière de Vauban, et l'on assure même que c'est lui qui en dessina les fortifications. On peut croire qu'il fut aidé dans cette tâche. Deux Français, MM. Vanier et Chaigneau, étaient ses ministres du second rang; mais cette collaboration ôte peu à son mérite, qui consiste surtout en ce qu'il sut, en dépit des préjugés ou de l'apathie asiatique, distinguer où était le bien, et l'importer dans ses Etats. Peu de villes au monde ont une force plus considérable en artillerie que Hué. 2,000 pièces de canon de 24 à 36 sont en batterie sur les remparts, et l'arsenal en contient encore 2,400 de 4 à 69 livres de balle. Hué n'est pas moins belle que forte. Huit rues principales, larges de 60 pieds, s'y coupent à angle droit, et aboutissent à seize portes couvertes par des demi-lunes : quatre canaux navigables mettent les quartiers de la ville en communication avec les deux bras de la rivière de Hué. Au centre s'élève le palais. La plupart de ces ouvrages ont été construits, creusés par les soldats. Les 130,000 hommes que Djia-Laong tenait sous les armes n'étaient pas oisifs en temps de paix. C'étaient des ouvriers enrégimentés. C'est surtout par eux que se relevèrent les villes, les villages mis en cendres par une guerre de trente ans; les mêmes mains qui, souvent avaient détruit, rebâtissaient. Il serait curieux de savoir si Djia-Laong ne tenta point d'organiser son gouvernement à l'européenne; mais il n'avait pas le temps de cela, il s'en faut que les Malais en soient à ce point. Le présent

Digitized by Google

le plus agréable avec lequel on pût l'aborder était une machine ou un modèle européen; mais personne ne s'avisa de lui envoyer un code ou une charte. Cependant, tout en conservant le despotisme dont l'Orient ne peut encore sa déshabituer, il mit à l'ordre du jour la justice et l'humanité. S'il ne toucha point à la procédure civile, il adoucit la jurisprudence criminelle. Il établit une série d'appels qui ne se terminait qu'au tribunal du souverain, et il posa en principe que jamais la sentence subséquente n'aggraverait la précédente dont était appel. Souvent il faisait grâce; et il lui arriva de remettre trois fois, sur la prière de l'évêque d'Adran, la peine de mort au même individu. On ne s'étonnera pas qu'à tant de clémence il joignit la générosité. Un de ses généraux, jadis au service des G'nyac, lui avait rendu les plus grands services; mais, entré vainqueur dans la capitale de son ancien maître et l'ayant fait prisonnier, il le laissa échapper à dessein. Il alla trouver Djia-Laong, et lui conta ce qu'il avait fait, se soumettant d'avance à la peine que le prince lui infligerait, et qui dans les mœurs de l'Orient ne peut guère être que la mort : « J'en « aurais fait autant à la place, » lui dit Djia-Laong, et ces paroles étaient sincères. Sa tolérance ne mérite pas moins d'éloges : tout en pratiquant les cérémonies religieuses ordonnées par sa loi, il y était profondément indifférent : et sous son règne le christianisme s'est enrichi de 60,000 prosélytes dans l'empire d'Annam. Enfin il avait pour principe que l'instruction élémentaire doit être générale, et tout enfant âgé de sept ans devait aller aux écoles apprendre à lire et à écrire. Un trait plus curieux peut-être, c'est qu'outre les caractères indigènes les jeunes Annamitiques apprenaient souvent l'alphabet français, et que fréquemment c'est avec nos lettres qu'ils écrivaient en leur langue. Le problème posé par Volney pour la transcription des écritures orientales occupait ainsi un roi de la Cochinchine. Pour les rangs supérieurs, il tenait infiniment à ce que nul ne fût gradué que suivant son mérite; et les examens à cet effet étaient présidés par celui de ses fils qu'il avait désigné pour héritier de sa couronne, et qui était un des hommes les plus instruits de l'empire d'Annam. C'est au milieu de ces améliorations que Djia-Laong mourut, en 1820, âgé d'environ 60 ans, digne des regrets les plus vifs, quoique, dans le désir de consolider son œuvre, il eût dérogé à la loi du pays pour se choisir un successeur. Des Européens, avec un peu d'emphase, peut-être, mais non sans vérité, l'ont nommé le Henri IV et le Pierre le Grand de l'Annam. P—OT.

DJIHAN-GUYR (Abou-Maz'affer-Nour ed-dyn Mohammed). On a pu voir, à l'article Akbar, comment ce monarque, inconsolable d'avoir atteint sa vingt-neuvième année sans être père, obtint du ciel un fils, par les soins et les prières d'un pieux solitaire. La sultane favorite, qui lui avait été recommandée, accoucha le 17 de rébyi 1er, 977, (29 août 1569), d'un fils qui fut nommé Sélym, par reconnaissance envers le santon qui portait aussi ce nom. A peine ce jeune prince avait-il atteint sa quinzième année, que son père lui obtint la main de la fille d'un puissant radjah (ou prince hindou), alliance assez remarquable et qui serait, je crois, impossible pour des Mulsumans et des Hindous d'un rang moins élevé. L'année suivante, Sélym épousa une autre fille de radjah. Bientôt il prit pour troisième et quatrième femmes légitimes, deux princesses musulmanes. Les nombreux et magnifiques témoignages d'affection qu'il reçut d'Akbar, dans ces circonstances, ne l'empêchèrent pas de se rendre coupable d'un grand acte d'ingratitude, que nous ne traiterons pourtant pas de rébellion, pour ne pas nous montrer plus sévères que l'historien persan qui nous sert de guide. En revenant victorieux d'une expédition qui lui avait été confiée, il eut l'imprudente audace, pour se faire des créatures, de distribuer à quelques-uns de ses officiers, différentes provinces de l'Indoustan supérieur, situées sur le bord oriental du Gange. Il poussa l'audace jusqu'à arborer tous les signes de la suprême puissance, et eut la lâche cruauté de faire assassiner le premier ministre de son malheureux père, le savant et éloquent Aboul Fazl (*voy.* Aboul Fazl), qui cherchait à rétablir la concorde dans la famille impériale. Il commit encore d'autres actes de cruauté que l'on attribua à l'état d'ivresse dans lequel il était continuellement plongé, car il faisait un usage immodéré du vin, des liqueurs et de l'opium. Ces vices abrutissants n'empêchèrent pas Akbar de le désigner pour son successeur, et c'est un grand sujet de reproche pour la mémoire de ce bon souverain. Il est vrai que ce fut une intrigue de cour, disons même une conspiration, qui porta Sélym sur le trône de l'Indoustan. En y montant, il prit le nom de Abou Mozaffer Nour ed-dyn Mohammed Djihan-Guyr, c'est-à-dire, le père victorieux, la lumière de la religion, Mohammed, *conquérant du monde*. Son inauguration eut lieu à Agrah, le 20 de djomady second, 1014 de l'hégire (22 octobre 1605). Avant que l'année fût entièrement écoulée, il eut à combattre un de ses fils; il ne fallut pas moins d'un an pour réduire le rebelle qui fut amené devant le trône avec la main et le pied gauches attachés à le même chaîne, suivant la loi de Djenguyz-Khan. D'autres rebelles attirèrent contre eux les armes impériales, ils furent vaincus, et l'empereur profita des premiers instants de calme pour contracter un mariage que ses historiens regardent comme le principal événement de son règne. Il épousa, en 1611, Mher-ul-Niça, veuve d'un officier de la cour. Après la mort de son époux, elle était restée profondément ignorée avec la veuve d'Akbar. L'empereur l'ayant aperçue par hasard, fut frappé de sa beauté et ne tarda pas à l'épouser. Il fit changer le nom de la nouvelle sultane en celui de Nourh-mahl, *lumière du sérail*, et puis en celui de Nour Djihan beygum, *princesse lumière du monde*. Les grands vinrent lui rendre leurs hom-

Digitized by Google

mages tandis qu'elle était assise derrière un rideau. Son nom fut inscrit sur les monnaies; enfin, à l'exception de la prière que l'on ne faisait pas en son nom dans les mosquées, cette sultane jouissait de tous les honneurs de la souveraineté. Subjugué par cette femme adroite et hautaine, le monarque indien lui avait à peu près abandonné les rênes du gouvernement, et lui-même était gouverné par cette ambitieuse, qui ne se bornait pas à donner à son illustre époux des fêtes comme celle dans laquelle fut découvert, en mars 1612, ce parfum exquis, nommé *essence de rose*, comme je crois l'avoir démontré dans un mémoire particulier, publié en 1804. Elle l'irrita contre Chah-Djihan, provoqua même, contre cet héritier présomptif de la couronne, des mesures qui portèrent le jeune prince à la révolte. Son père se vit contraint de marcher en personne contre lui, et ne réussit qu'avec beaucoup de peine à le réduire. Cette importante opération n'était pas encore terminée, lorsque le principal vizir, également irrité contre la sultane, se mit ouvertement à la tête d'un nombreux parti de Radjepouts, parvint à enlever l'empereur, et finit par se rendre maître de cette femme, cause de tant de malheurs. Son titre de souveraine la rendait un objet sacré pour un sujet fidèle; celui-ci sollicita et obtint de Djihan-Guyr l'arrêt de mort de Nour-Mahl, qui n'eut besoin que de lever son voile pour faire rétracter l'ordre rigoureux de son faible époux, et pour que le glaive échappât des mains des sicaires, éblouis d'une si rare beauté. Elle parvint à se soustraire, ainsi que l'empereur, à la surveillance du vizir. Djihan-Guyr se rendit au Cachemire dans l'espérance d'y rétablir sa santé altérée par de violents chagrins. La température de ce délicieux pays, si renommé par sa salubrité, ne produisant pas l'effet qu'on en espérait, la cour se mit en route pour se rendre à Lahor; mais le monarque, âgé de 68 ans, expira à moitié chemin, auprès de Radjor, le 9 novembre 1627, après un règne de 22 années lunaires et 8 mois. Quoique Djihan-Guyr ne fût pas absolument exempt de ces vices communs à presque tous les princes de l'Orient, il était affable, accessible à tout le monde, généreux, et professant l'amour de la justice d'une manière dont il nous est difficile d'avoir même une idée dans les Etats européens. En voici un exemple : Il avait pris d'autant plus d'intérêt au neveu de la sultane favorite, qu'elle ne lui avait point donné d'enfant; il faisait quelquefois asseoir celui-ci sur son trône, et lui confia bientôt un gouvernement important. Il s'y conduisit avec l'inconséquence et l'arrogance d'un jeune favori. Un jour, l'éléphant qu'il montait ayant écrasé un enfant, il refusa toute satisfaction aux parents; ceux-ci se rendirent à la cour, et trouvèrent le moyen de faire parvenir leurs doléances au monarque, qui commanda à son gouverneur de donner à ces infortunés les dédommagements qui dépendraient de lui; mais il ne fit pas même attention à cette injonction. Les autres retournèrent à la porte du palais. Leurs cris y furent entendus, et le gouverneur fut sommé de venir rendre compte de sa conduite. Dès qu'il fut arrivé à la porte de la ville, Djihan-Guyr s'y rendit, et le fit piler sous les pieds d'un éléphant, en sa présence. Se retirant, les yeux baignés de larmes, il dit : « Je l'aimais, mais les monarques sont esclaves » de la justice comme de la nécessité. » Il a ajouté quelques chapitres aux *commentaires* de Babour (*voy.* Babour), et composé, en persan, le *Touzouky-Djihan-Guyry*, renfermant les mémoires des dix-sept premières années de sa vie. C'est un ouvrage non moins intéressant pour la géographie et la politique, que pour l'histoire de l'Indoustan, comme on en peut juger par les extraits insérés dans le 2e volume de l'*Asiatick Miscellany*, publié par M. Gladwin, à Calcutta, en 1788, et dans le 1er volume de l'*History of Indoostan during the reigns of Jehan-Gyr and Aureng Zeb*, par le même, Calcutta, 1788. L—s.

DJINGUIZ. *Voyez* Djenguyz-Khan.

DJOUBAN, chef de la tribu des Youldouz, et des princes djoubaniens, était un officier distingué de l'armée des Mogols de Perse. A la mort d'Aldjaïptou, il fut nommé tuteur du jeune prince Béhadur-Khan, son successeur, et jouit auprès de lui d'une faveur si grande qu'il épousa sa sœur; mais, en 1323, il maria sa fille Khatoun-Bagdad à un émir nommé Haçan, et causa par cette union, sa perte et les malheurs de l'État. Behadur-Khan devint amoureux de Bagdad-Khatoun, l'une des plus belles femmes de l'Asie, et ne put l'obtenir de son père ni de son mari. Djouban essaya vainement d'éteindre cette passion dans le cœur du jeune prince. Le temps et l'absence ne firent que l'augmenter. Le ministre se retira alors en Khoraçan, traînant à sa suite le vizir Saïn son ennemi, et laissa à la cour son fils Demachk, qui fut chargé de toutes les affaires; mais Béhadur, instruit d'une intrigue qu'il avait avec une des femmes d'Aldjaïptou, le fit périr, et réserva le même sort à Djouban son père. Celui-ci, instruit de la mort de son fils et des intentions du prince, se délit de Saïn, et marcha vers l'Adzerbaydjan, à la tête de 70,000 hommes. Arrivé près du camp de Béhadur, il lui fit demander les assassins de son fils; mais il ne fut point écouté. Irrité de ce refus, il s'apprêtait au combat lorsque la plus grande partie de son armée déserta. Trop faible alors pour résister, il se retira après bien des alternatives chez Melek-Kurt qu'il avait élevé, et auprès duquel il se croyait en sûreté; mais les promesses flatteuses de Béhadur étouffèrent dans le cœur de cet officier les sentiments de la reconnaissance et de l'amitié. Il fit couper la tête à Djouban, et l'envoya à Behadur. Ce dernier venait enfin de posséder Bagdad-Khatoun, répudiée par son mari. Son élévation au trône rendit à sa famille le crédit qu'elle avait perdu. A la mort de Béhadur, Haçan Kutchuc, ou le petit, second prince djoubanien, et petit-fils de Djouban, jouissait d'une grande autorité. Il triom-

Digitized by Google

pha deux fois de Haçan Buzurk, ou le Grand, détrôna les sultans qu'il avait créés, et devint le plus puissant de ces émirs qui déposaient et élevaient à leur gré les princes mogols; mais il fut égorgé par sa femme, dont il venait de faire arrêter l'amant, et qui voyait ses intrigues découvertes. Achraf, son père, lui succéda, et s'empara du trône des Mogols après en avoir fait descendre le prince qu'il y avait d'abord placé. Il devint odieux à ses sujets par sa conduite, et périt en 1355, dans un combat contre Djanibek, souverain du Captchak, que les grands de l'empire avaient appelé à leur secours. Il fut le dernier des princes djoubaniens, dont l'histoire est peu connue. J—N.

DLUGOSZ (Jean), historien polonais, de la famille des Wiéniawa, né en 1415, dans la ville de Brzeznice, dont son père était commandant, jouit de toute la confiance du cardinal Zbignée, évêque de Cracovie et chancelier du royaume, qui lui confia l'administration de ses biens. Ce fut Dlugosz qui acheta, pour ce prélat, le duché de Siéwierz. Dlugosz prit avec trop de chaleur parti pour la cour de Rome, dans les discussions qu'elle eut avec celle de Cracovie, au sujet de la nomination aux évêchés en Pologne; il fut exilé et renfermé pendant trois ans. Casimir IV le rappela pour le faire entrer dans son conseil. Depuis ce moment, Dlugosz prit part aux affaires les plus importantes du royaume. Il fut envoyé en Prusse, en Hongrie et en Bohême. Étant revenu de Palestine, où il était allé visiter les lieux saints, le roi lui confia l'éducation de ses fils. Il accompagna en Bohême l'aîné de ses élèves, auquel les Bohémiens avaient offert leur couronne. On nomma Dlugosz à l'évêché de Prague; il refusa, parce que les Bohémiens ne voulaient point remplir les conditions auxquelles il attachait son acceptation. Élu archevêque de Lemberg, il mourut à Cracovie, le 29 mai 1480, avant d'avoir été consacré. Les princes, ses disciples, suivis du clergé et d'une foule immense de peuple, honorèrent ses funérailles de leur présence, (*voy.* St. Casimir.). Dlugosz a écrit la vie de Ste. Cunégonde, celle de St. Stanislas, et un traité statistique sur la Pologne. Son ouvrage principal est: *Historiæ Polonicæ usque ad annum* 1480, *libri octo*. Il commence aux temps fabuleux, et finit son histoire à l'année même de sa mort. Il n'est point toujours exact dans les dates; il est souvent diffus; sa diction manque quelquefois de clarté et de précision; mais son travail, avec ses défauts, présente des matériaux précieux pour ceux qui veulent travailler sur le même sujet. La franchise de Dlugosz ne plut pas à ses contemporains, ce qui empêcha longtemps l'impression de cette histoire. Herbart avait publié, en 1615, à Dobromil, les 6 premiers livres de cet ouvrage, qui a paru complet en 1711 et 1712, à Leipsick, en 2 vol. in-fol., par les soins du baron de Huyssen, qui en conservait le manuscrit depuis longtemps dans sa bibliothèque. On trouve en tête du 1er volume, la vie de Dlugosz, des notices intéressantes sur les auteurs qui ont travaillé à l'histoire politique et littéraire de Pologne, la géographie, la jurisprudence, la numismatique, et enfin les 12 premiers livres de l'histoire de Dlugosz, qui vont jusqu'en 1444. Le 2e volume comprend le 13e et dernier livre de cette histoire, jusqu'en 1480, avec les ouvrages historiques de Kadlubek, de Sarnicki, de Stanislas Orzechowsky, la vie de Pierre Kinita, un recueil des lettres d'hommes illustres, avec des notes savantes. Moréri donne des détails exacts et très-étendus sur Dlugosz et sur ses ouvrages. G—Y.

DMITRI (Alexandrovitch) était le fils aîné d'Alexandre Newski (*voy.* ce nom), grand-duc de Russie. Ce prince, s'étant emparé de la ville de Novgorod, indépendante mais tributaire de la Russie, il y conserva l'ancienne forme de gouvernement républicain; mais au lieu de laisser aux citoyens la libre élection de leur chef, il voulut leur imposer son fils Dmitri. Les Novgorodiens l'acceptèrent, car ils craignaient et détestaient Alexandre; mais aussitôt qu'il se fut éloigné de cette ville (1264), ils chassèrent le jeune Dmitri, et reconnurent pour grand-duc Jaroslaf, frère d'Alexandre, auquel cependant ils dictèrent des conditions qu'il ne se souscia pas d'observer. Les Novgorodiens parvinrent enfin, après bien des luttes, à chasser Jaroslaf, et se soumirent à son frère Vassili, qui, après la mort d'Alexandre et de Jaroslaf (1272), fut grand-duc de Russie et de Novgorod. Mais ces républicains, toujours inconstants, se soulevèrent bientôt contre Vassili, rappelèrent ce même Dmitri, qui, chassé de Novgorod et n'ayant pas succédé à son père dans le grand-duché de Russie, avait depuis lors vécu dans la retraite. Vassili se préparant à combattre leur révolte, les Novgorodiens déclarèrent d'abord qu'ils étaient disposés à tous les sacrifices, plutôt que de se soumettre à lui; mais cette résolution s'évanouit devant les menaces de Vassili et la terreur qu'inspiraient les Tatars qui, protecteurs du grand-duc, lui avaient offert des secours contre Novgorod. Les citoyens firent des ouvertures de paix à Vassili; et Dmitri, pénétrant leurs dispositions, prit le sage parti de se retirer dans ses terres de Pereslavle, où il demeura jusqu'à la mort de Vassili (1276), auquel il succéda dans le grand-duché de Russie, dont la capitale était alors Volodimir. La fortune souriait à Dmitri; les Novgorodiens lui offrirent le grand-duché de leur ville, où il entra triomphant. Mais ce bonheur fut suivi de grandes infortunes. André (*voy.* ce nom), son frère, seigneur de Godoretz, se voyant avec chagrin réduit à être le sujet de Dmitri, conçut le projet de s'emparer du trône. Margou-Timour, alors khan des Tatars, n'avait pas donné d'investiture à Dmitri, qui ne l'avait pas demandée, quoique les grands-ducs de Russie ne fussent que des feudataires des Tatars. André va à la cour de Margou, lui rend des services essentiels, gagne son amitié, calomnie son frère en insinuant qu'il veut se rendre indépendant, et fait de grandes promesses de soumissions s'il parvient à détrôner Dmitri. Margou-Timour.

Digitized by Google

dont l'intérêt était d'affaiblir la puissance des grands-ducs de Russie, fournit des secours à André, et le nomma chef des princes russes, auxquels il ordonna de le reconnaître pour grand-duc. Dmitri se prépare à la défense, mais ses vassaux se révoltent et l'abandonnent lâchement; forcé de sortir de la Russie, il ne songe même pas à défendre la ville fortifiée de Pereslavle-Zalcokoï. Dmitri fugitif (1282) espère exciter la sympathie des Novgorodiens, et en être secouru. Ceux-ci, avertis de l'approche de Dmitri, prennent les armes, marchent à sa rencontre, et lui déclarent qu'ils ne le reconnaissent plus désormais pour souverain, mais qu'ils veulent bien lui permettre de traverser leur pays pour se soustraire aux poursuites de son frère et des Tatars. Dmitri était accompagné par ses deux filles, dont les Novgorodiens s'emparent, afin de ne pas avoir à redouter ses vengeances, si jamais il revenait vainqueur en Russie. Quelque temps après, Dmitri réussit à rassembler une nouvelle armée, pénétra en Russie, et s'empara de Volodimir par un coup de main; mais, encouragé par ces succès, il s'avança pour attaquer André, fut entièrement défait, et forcé encore une fois de prendre la fuite. Il se retira alors près du kan Nogaï, qui, s'étant déclaré indépendant du kan de Kaptak, régnait sur les hordes tatares, lesquelles demeuraient dans les steppes qui forment aujourd'hui les gouvernements de l'Ukraine et d'Ekaterinoslaf. Nogaï, touché des plaintes de Dmitri, lui accorda des secours et une nouvelle investiture du grand-duché. André n'osa pas résister à son frère; il lui céda le trône sans combat, se retira à Novgorod et y fut suivi par le boïard Simen Toglietvitch, qui avait toujours été son conseiller et son confident. Dmitri, craignant que ce boïard ne lui suscitât de nouveaux embarras, le fit enlever et lui fit souffrir les plus atroces supplices, sans cependant parvenir à lui arracher les secrets de son maître. André se prépara alors à venger son favori; mais Dmitri, ayant découvert ses projets, les fit échouer, et André, pour sauver sa vie, lui céda la souveraineté de Novgorod (1285). Une nouvelle guerre éclata bientôt entre ces deux frères. Dmitri invoqua le secours de Nogaï, pour s'opposer aux attaques d'André, secondé par Tokhtagou, nouveau kan de Kaptak; mais il succomba, et s'étant enfui à Pleskof (1285), il laissa pendant quelques années son frère jouir tranquillement du trône de la grande Russie. En 1291 il recommença ses attaques, et, de nouveau battu, il dut encore s'enfuir. Enfin en 1293, lorsqu'il semblait n'avoir plus de ressources, Dmitri écrivit à son frère, et lui offrit la paix, à condition qu'il remontrait sur le trône. Si ces prétentions, qui n'étaient pas soutenues par la force des armes, paraissent singulières, il est encore plus étonnant de voir qu'André y consentit, et céda le trône à Dmitri, qui depuis lors régna tranquillement jusqu'à sa mort, en 1294. Az—o.

DMITRIEFF (Jean), conseiller privé, membre de l'Académie russe, naquit en 1760 dans la province de Simbirsk, dont son père était gouverneur. Élevé à Kasan, puis à Simbirsk, la révolte de Pougatcheff (1772) en agitant le bas Volga força son père à se retirer avec toute sa famille à Moscou. Deux ans après, on le fit entrer à quatorze ans dans le régiment des gardes de Séménoffsky. A l'avénement de Paul Ier, Dmitrieff quitta le service militaire avec le grade de colonel, et fut bientôt nommé adjoint du ministre des apanages, et premier procureur du sénat. La haute capacité qu'il déploya dans ces fonctions lui ouvrit les portes du sénat, il devint même ministre de la justice : en quittant le ministère, il fut nommé conseiller privé, et reçut le grand cordon de St-Wladimir. Dmitrieff sut toujours allier le soin des affaires sérieuses avec le goût de la poésie, qui chez lui s'annonça de bonne heure. Ami intime du grand historien Karamsine, il le seconda dans sa réforme de la langue russe. Dès 1792, Dmitrieff fit paraître plusieurs de ses écrits dans diverses feuilles périodiques, et principalement dans le *Journal de Moscou*. Parmi ses pièces de poésie détachées, nous remarquerons celles de la *Délivrance de Moscou*, prise en 1611 par Ladislas, fils de Sigismond III, roi de Pologne et délivré par Pajarski, en 1612; la chanson de l'*Amante*, et des vers écrits pendant un orage. Mais son principal titre est ses *Fables*. En traduisant, il est resté original et a su satisfaire les Russes par sa touche spirituelle, par la grâce et la souplesse dont il a doué leur langue dans ce travail difficile; on retrouve chez lui la naïveté, le naturel et le bonheur d'expression de notre bon La Fontaine dans la traduction qu'il a donné de ses *Fables* et de ses *Contes*. Cinq éditions de ses œuvres parurent successivement de 1795 à 1818. La sixième a été imprimée aux frais de la société libre des amateurs de la littérature de St-Pétersbourg. Elle offre ceci de remarquable, c'est que revue et corrigée par l'auteur, elle a été, contrairement à l'usage, *diminuée*; juste sévérité malheureusement trop rare dans la classe vaniteuse des auteurs. Dmitrieff mourut en 1837, à Moscou, retraite ordinaire des grands et des courtisans émérites que l'âge ou la philosophie ont détachés des agitations de la cour et de la vie de St-Pétersbourg. A. F—r—t.

DMOCHOVZKI (François), né en 1762, mort en 1808, de la congrégation des écoles Pies. Il quitta les ordres et se maria quelques années avant sa mort. Il eut une part active dans l'insurrection des Polonais, en 1794, et fut membre du gouvernement. Bon littérateur, versificateur estimable et laborieux, sa traduction, en vers polonais, de l'*Iliade* est une des meilleures qui existent dans les langues modernes, tant pour la fidélité que pour la couleur poétique. Ses autres ouvrages en vers sont : une imitation de l'*Art poétique*, 1788; le *Jugement dernier* d'Young; une grande partie du *Paradis perdu*. Il avait entrepris une traduction de l'*Enéide*; il n'en put achever que les neuf premiers livres. Jakubowski traduisit les trois derniers chants, et fit imprimer le tout à Varsovie en 1809.

Digitized by Google

il rédigea pendant quelques années le *Mémorial*, journal littéraire écrit en polonais, dans lequel on trouve de très-bons articles. Il publia aussi quelques fragments en prose, et une édition en 10 volumes des œuvres de Kravicki. M—r.

DO (Jean), peintre napolitain du 18e siècle, fut, de tous les élèves de l'Espagnolet, celui qui approcha le plus de la manière de ce grand peintre. Plusieurs de ses tableaux, et surtout des portraits à mi-corps ont été pris pour des ouvrages de ce maître. Do excellait particulièrement dans le coloris; on regarde comme son chef-d'œuvre une *Nativité du Messie*, qu'il fit pour la sacristie d'une église de Pénitents à Naples, appelée la *Pietà de' Turchini*. Z.

DOARA (Buoso de), chef de parti Gibelin à Crémone, vers le milieu du 13e siècle. Buoso de Doara, seigneur de quelques châteaux dans le voisinage de Crémone, s'était élevé par ses talents, et surtout par l'énergie de son caractère, à tenir un des premiers rangs en Lombardie, pendant le règne de Frédéric II. Cet empereur, obligé de lutter dans chaque ville avec la faction de l'Église, gouvernait l'Italie, non par l'autorité des magistrats, ou la force des armes, mais par le crédit des chefs de parti, qu'il avait attachés à ses intérêts. Cette correspondance entre l'Empereur et les capitaines Gibelins avait assuré à Buoso de Doara une sorte de souveraineté à Crémone, semblable à celle qu'Eccelin III de Romano exerçait à Padoue, et Oberto Pelavicino dans ses fiefs de l'État de Plaisance. Tant que Frédéric II vécut, ces trois seigneurs, toujours unis, gouvernèrent en son nom la Lombardie; ils composaient presque seuls ses armées de leurs propres soldats et de leurs partisans, et ils purent s'attribuer tout l'honneur des victoires; mais la mort de Frédéric II, en 1250, changea la nature de ce triumvirat. Pendant l'interrègne, Buoso de Doara et ses associés ne parurent plus occupés que de leur grandeur personnelle. Ils continuèrent bien quelques années à faire la guerre de concert; cependant leurs conquêtes mêmes jetaient entre eux des semences de division. En 1258, ils s'emparèrent de Brescia avec leurs forces réunies; mais à peine y étaient-ils entrés que Buoso de Doara, découvrant les complots de son associé, le féroce Eccelin III, pour le faire périr, fut obligé de s'enfuir. Les cruautés de ce monstre avaient déjà révolté contre lui presque toute la Lombardie; le pape Alexandre IV avait fait prêcher une croisade pour en délivrer l'humanité. Buoso de Doara joignit ses troupes aux croisés; Pelavicino en fit autant, et ils eurent beaucoup de part à la victoire du pont de Cassano, le 16 septembre 1259, où Eccelin III perdit la vie. Cependant la ruine de leur ancien associé, qui avait déshonoré leur cause par sa cruauté, les laissa exposés aux attaques de tous leurs ennemis; dès lors Buoso de Doara perdit son crédit, et on le vit déchoir chaque année. En 1265 il fut chargé par Mainfroi, roi de Naples, de défendre le passage de l'Oglio contre les Français, que Charles d'Anjou avait appelés en Italie; mais il laissa tourner sa position par les Guelfes Lombards, et il fut obligé de se retirer. Le Dante l'accuse de s'être alors laissé gagné par l'argent des Français, et le place pour cette raison dans son enfer. Le même soupçon brouilla Buoso de Doara avec le marquis Pelavicino, et les perdit tous deux. Buoso fut exilé de Crémone avec tout son parti, et il mourut avant l'année 1269, dans l'exil et la pauvreté. S. S—i.

DOBEILH (François), jésuite, né à Moulins, vers 1634, régenta pendant plusieurs années les basses classes dans différents colléges de la société; il fut ensuite attaché à un régiment en qualité d'aumônier, se démit de cet emploi à raison de ses infirmités, et revint dans sa patrie, où il mourut le 20 avril 1716. Il a traduit, de l'espagnol en français, les ouvrages suivants, du P. Nieremberg son confrère. 1° *Avis très-consolant pour les Personnes scrupuleuses*, Amiens, 1671, et Lyon 1702, in-12; 2° l'*Aimable Mère de Jésus*, Amiens, 1671, et Amsterdam, 1672, in-12; 3° *Réflexions, Sentences et Maximes royales et politiques*, Amsterdam, 1671, in-12; 4° *Réflexions prudentes, Pensées morales et Maximes stoïciennes*, Amsterdam, 1671, in-12. On a encore de lui une traduction faite sur l'espagnol de la *Vie du roi Almanzor*, écrite en arabe, par le capitaine Aly Abenenfian, Amsterdam, 1671, in-12, et *la Vie de Ste. Ulphe*, Amiens, 1672, in-12. W—s.

DOBERT (Antoine), que Chalvet, dans sa mauvaise *Bibliothèque du Dauphiné*, nomme *Dorbert*, on ne sait pourquoi, et qu'il fait ministre de la religion protestante à Grenoble, quoiqu'il fût minime, a publié à Lyon, en 1630, et non en 1660, comme le dit encore Chalvet, un ouvrage in-8°, sous le titre de *Récréations littérales et mystérieuses, par le révérend P. Antoine Dobert, minime Dauphinois, sourd et asthmatique*. « Ce religieux, dit « Goujet, divise son livre en plusieurs A b c, et « chacun en autant de chapitres qu'il y a de lettres « dans l'alphabet. Il donne plus encore qu'il ne « promet dans son titre : car son ouvrage est un « mélange ridicule de littéral, de moral, de mys- « térieux et de burlesque. Il y exalte fort l'alpha- « bet doré, donné par un homme lay au docteur « Thaulère, *qui se disciplinait*, dit-il, *pour les fau- « tes contre l'A b c moral et d'ré*. Il parle aussi de « la *kyriolle des louanges alfabétiques de St. Josef*, « par un bénédictin. » Dobert copie souvent les *Bigarrures du sieur des Accords*, et prodigue les combinaisons de lettres, les anagrammes, les pointes et les allusions mystiques. Il mourut pendant l'impression de cet ouvrage. B—c—t.

DOBI ARMED BEN YAHYA, de Cordoue, est auteur d'une bibliothèque arabe et espagnole, qu'on trouve à l'Escurial, n° 1671, sous le titre de *Chose désirée d'un amateur*; elle va jusqu'à l'an 592 de l'hégire, 1195 de J.-C. Castri en a inséré de longs extraits dans le 2e volume de sa *Bibliotheca Arabico-Hispanica*, p. 133-140 : ils concernent plusieurs personnages célèbres de ce royaume. Z.

Digitized by Google

DOBNER (Gélase), historien bohémien, né à Prague, en 1749, se consacra de bonne heure à l'instruction publique dans la congrégation des écoles Pies; il enseigna dans les colléges de son ordre, à Leibnick, à Vienne, à Schlan et à Prague, où il fut recteur de l'université; il y mourut, le 24 mai 1790. Il a laissé, sur l'histoire de Bohême et de Moravie, des ouvrages précieux par l'étendue des recherches et par la critique judicieuse qui y règne. Ses *Monuments historiques de Bohême* y tiennent la première place; il y a publié un grand nombre de chroniques, de diplômes et d'autres documents inédits, dont le plus précieux est la *Chronique de Konigshof*. Freher en avait inséré la seconde partie dans ses *Rerum Bohemicarum Scriptores* (Hanau, 1602, 2 vol. in-fol.); depuis cette époque, toutes les recherches faites pour découvrir l'ouvrage entier avaient été inutiles; enfin on le trouva dans les archives d'Iglau, d'où le magistrat de cette ville le fit parvenir à Dobner. Cette chronique, dont l'auteur est Pierre, abbé de Konigshof, ordre de Cîteaux, comprend les temps d'Ottocar II, de Wenceslas II et III, de Rodolphe Ier, de Henri Ier, de Jean Ier et de Charles son fils, depuis empereur. Après les monuments historiques, nous plaçons l'édition de la chronique de Hagek, que Dobner a publiée en latin jusqu'à l'an 1198, avec des notes savantes, où l'on trouve un grand nombre de diplômes, d'inscriptions et autres documents inédits. Le 1er volume, intitulé : *Prodromus*, contient une discussion profonde sur l'origine de la bohémienne; on trouve dans le 3e, où il est question du baptême de Borziwoy, des détails intéressants sur Cyrille et Méthodius, que l'on regarde comme les premiers apôtres de la Bohême. Les principaux ouvrages de Dobner sont : 1° *Wenceslai Hagek Annales Bohemorum, e Bohemica editione latine redditi, notis illustrati, diplomatibus, litteris publicis, re genealogica, summaria, variique generis monumentis aucti*, Prague, 1762, 1763; 1765, 1772, 1777 et 1782, 6 vol. in-4°; 2° *Epistola, qua gentis czechicæ origo a reliquis Zechis Asiæ populis, et Ponti Euxini Maotidisque accolis vindicatur, seu appendix et elucidatio Prodromi Annalium Hagecianorum*, Prague, 1767, in-4°; 3° *Monumenta historica Bohemiæ, nusquam antehac edita*, ibid., 1764-86, 6 vol. in-4°; 4° *Examen criticum, quo ostenditur nomen Czechorum repetendum esse*, etc., ibid., 1769, in-4°; 5° *Examen criticum, quo expendunturet profligantur dubia nuper adversus originem Czechorum a Zechis Asiæ petitam*, etc., ibid., 1770, in-4°. Les ouvrages suivants sont écrits en allemand. 6° *Discussion critique sur le temps auquel la Moravie est devenue un margraviat et qui a été son premier margrave*, Olmutz, 1781, in-8°, 2e édition; 7° *Limite de l'ancienne Moravie ou du royaume de ce nom, tel qu'il était dans le 9e siècle*, Prague, 1793, in-8°, 2e édition; 8° Plusieurs mémoires dans la collection de la société des sciences de Prague : *Si l'Alphabet cyrulique a été inventé par St. Cyrille apôtre des Slaves?* t. 1, 1785; *si Méthodius et ses coopérateurs ont introduit le christianisme en Bohême, suivant le rit latin ou suivant le rit grec?* ibid.; *si le pape a défendu à Méthodius de dire la messe en langue slave?* ibid.; *Introduction du christianisme en Bohême*, ibid., t. 2, 1785; *Histoire du prince Ulrich et lois anciennes qu'il a données à la ville de Brünn*, ibid.; *l'amille de Thibald, duc de Bohême*, ibid., t. 3, 1787; *Ancienneté de la traduction bohémienne*, ibid., t. 4, 1789. G—y.

DOBRACKI (Mathieu), gentilhomme polonais. La guerre lui ayant fait perdre sa fortune, il se rendit, en 1659, à Breslau pour y enseigner le polonais. Il devint ensuite notaire à Strasbourg dans la Prusse polonaise. Il a écrit le *Courrier de la langue polonaise*. Oels, 1668; une *Grammaire polonaise*. Oels, 1699, et quelques autres ouvrages en polonais. C—au.

DOBRITZHOFFER (Martin), jésuite allemand, alla comme missionnaire au Paraguay, où le général de la compagnie pouvait, en vertu d'une permission accordée par le roi Philippe V en 1735, envoyer un quart de religieux nés dans d'autres pays que l'Espagne. Après vingt-deux ans de pénibles travaux, Dobritzhoffer revint en Europe, où il mourut le 17 juillet 1791. On a de lui : *Historia de Abiponibus, equestri bellicosaque Paraquariæ natione*, etc., Vienne, 1783-1784, 3 vol. in-8°, avec cartes et figures. Cet ouvrage parut en même temps traduit en allemand, par A. Kreil, professeur à Pest. Le 1er volume, qui est le plus intéressant, comprend la description des gouvernements du Paraguay, de Buenos-Ayres, de la terre des Missions, du Tucuman et du Chaco. Tout ce qui concerne la géographie physique et civile et l'histoire naturelle du pays y est traité dans le plus grand détail. On y trouve des documents intéressants. Le 2e volume donne la description des Abipons, nation guerrière du Chaco, et celle de leur pays. Le 3e offre l'histoire des Abipons et des colonies établies chez eux. On ne peut lire la relation de ces établissements, sans admirer la fermeté inébranlable et la patience des missionnaires pour convertir les peuples sauvages de l'Amérique méridionale, leur dévouement pour les instruire, leur adresse pour les gouverner; mais il faut convenir en même temps que ces religieux se sont plus occupés d'enseigner à leurs néophytes la pratique des cérémonies de l'église, que de les pénétrer de la connaissance des préceptes de la religion chrétienne capables de former leur esprit et leur cœur. L'histoire des Abipons de Dobritzhoffer est, comme celle du Paraguay par Charlevoix, plutôt destinée à prôner les faits de la compagnie de Jésus, qu'à donner des lumières sur les pays et les peuples dont il est question : ces derniers objets ne sont qu'accessoires. Dobritzhoffer, en exaltant le mérite de ses confrères, a eu surtout pour but de faire voir de quelle énorme injustice on s'était rendu coupable, en supprimant sa compagnie. Son livre, assez important pour l'histoire et la géographie, est rédigé avec peu d'ordre; on n'y trouve

Digitized by Google

rien néanmoins qui ne paraisse authentique. Suivant don Félix Azara, qui avait longtemps résidé au Paraguay, Dobritzhoffer, de retour dans sa patrie, a rédigé avec beaucoup de prolixité ce qu'il avait entendu dire à Buenos Ayres on à l'Assomption; mais il n'a jamais pénétré dans l'intérieur du pays, et n'a pas observé lui-même. La carte que ce jésuite ajoute à son ouvrage est mal dessinée, et, d'après le témoignage de son auteur, elle n'est pas fondée sur des mesures géométriques. E—s.

DOBROWSKI (l'abbé Joseph), le plus savant de ceux qui se soient jamais occupés des idiomes esclavons, naquit le 17 août 1753, à Jermet, près de Raab en Hongrie, et fut élevé en Bohême, d'où ses parents étaient originaires. Il venait de se faire jésuite à Brunn, lorsque l'ordre fut supprimé. Il se rendit à Prague, où il trouva des protecteurs, et devint gouverneur des enfants du comte de Nostitz. Durant les loisirs que lui laissaient ses modestes fonctions, il étudiait les langues orientales, et surtout l'idiome, la littérature et l'histoire de la Bohême. Chargé successivement de différentes fonctions en rapport avec son caractère ecclésiastique et ses goûts studieux, il devint en 1786, vice-recteur du séminaire de Prague, puis sous-directeur (1787), et enfin recteur (1789) du séminaire général d'Olmutz. A l'époque de son couronnement, l'empereur Léopold II visita la société des sciences, établie à Prague, et l'abbé Dobrowski, qui en était membre, prononça à cette occasion un discours sur l'attachement des peuples slaves à l'Autriche. Si ce savant ecclésiastique n'avait jamais donné que de semblables productions historiques, il est probable qu'il serait peu estimé comme érudit; car du lieu où il faisait ainsi mentir l'histoire, on pouvait apercevoir celui où s'était opérée la fameuse *défénestration de Prague*, première scène de la guerre de trente ans. Peu de temps après, Dobrowski accompagna en Suède le comte Joachim Sternberg, dans le but de recouvrer, au moins par des copies, une partie des trésors littéraires et bibliographiques enlevés, pendant cette guerre, à la Moravie et à la Bohême par les généraux Wrangel, Kœnigsmark et Torstenson. Durant les années 1792 et 1793, il fit un voyage à St-Pétersbourg et à Moscou, et y recueillit d'abondants et précieux matériaux sur toutes les branches de la littérature esclavonne. Dans les années suivantes il parcourut plusieurs fois l'Italie avec le comte François Sternberg, très-versé dans l'histoire et la numismatique et zélé protecteur des lettres. L'abbé Dobrowski qui n'avait qu'une passion, celle de la science, ne cessa jusqu'à sa mort de s'occuper de la langue et de la littérature des peuples slaves. Il a cherché à débarrasser leur histoire d'une multitude de fables, et a porté dans ce travail un grand esprit de critique. La société des sciences et le musée de Prague lui doivent la découverte de plusieurs monuments et sources historiques, entre autres la *Chronique d'Ansbert* (voy. ce nom), sur la croisade de Frédéric Barberousse. La *Grammaire de la langue esclavonne*, qu'il a composée en grande partie à Vienne, de 1819 à 1822, est devenue classique, en particulier pour les Polonais et les Russes, qui se sont enrichis par les traductions de la plupart de ses savantes recherches. Dans l'automne de 1828, Dobrowski avait fait un voyage à Vienne, d'où il partit au mois de décembre pour Cracovie, dans un but scientifique. Quelques objets de nature à l'intéresser l'ayant retenu à Brunn, il y fut atteint de la courte maladie qui l'emporta le 6 janvier 1829 : il avait 76 ans. Ce savant a publié un grand nombre d'ouvrages dont les principaux sont : 1° *Fragmentum Pragense evangelii S. Marci, vulgo autographi*, etc., Prague, 1778, in-4°; 2° *Littérature bohémienne et morave*, pour les années 1779 et 1780, ibid., 1779, 1780, 2 vol. in-8°; 3° *Corrigenda in Bohemia docta Balbini, juxta editionem P. Raphaelis Ungar*, ibid., 1780, in-8°; 4° *Dissertation sur l'origine du nom de* Czech, ibid., 1782, in-8°; 5° *De Antiquis Hebræorum characteribus dissertatio*, etc., ibid., 1783, in-8°. Dans cet ouvrage l'auteur attaque l'historien Josèphe, en s'étayant du témoignage d'Origène et de St. Jérôme. 6° *Magasin littéraire*, pour la Bohême et la Moravie, Prague, 1786-1787, 3 cahiers in-8°; 7° *De sacerdotum, in Bohemia, Celibatu narratio historica*, etc., ibid., 1787, in-8°; 8° *Histoire de la langue et de la littérature bohémiennes*, ibid., 1792, in-8°; 9° *Prziekrat Grammatica linguæ Brahmanicæ*, ibid., 1793, in-8°; 10° *De la Formation de la langue esclavonne*, ibid., 1799, in-8°; 11° *Slawin, Mes-sage adressé de la Bohême à tous les peuples esclavons, ou Mémoire pour servir à la connaissance de la littérature esclavonne dans tous les dialectes*, ibid., 1806, in-8°. L'année suivante l'auteur donna un supplément au *Slawin*, sous ce titre : *Glagolitica*, sur la littérature glogolitique, l'âge de la Bukwitza, modèle d'après lequel elle s'est formée; sur l'origine de la liturgie romano-esclavonne, et la traduction de cette liturgie en langue dalmatienne, qu'on attribue à St. Jérôme, Prague, 1807, in-8°, avec deux planches. 12° *Institutiones linguæ slavicæ dialecti veteris, quæ cum apud Russos, Serbos, aliosque ritus græci tum apud Dalmatas, Glagolitas, ritus latini Slavos, in libris sacris obtinent*, Vienne, 1822, in-8°; 13° *Ueber die Slaven und ihre Sitten* L'abbé Dobrowski a publié aussi, avec Pelzel, *Scriptores rerum Bohemicarum*, Prague, 1783-1784, in-8°. La *Bibliothèque orientale et exégétique*, publiée par Michaelis, et les *Mémoires de la société royale bohémienne des sciences*, contiennent un grand nombre de dissertations curieuses de ce savant, sur la langue, la littérature et les mœurs des anciens peuples esclavons. D—n—r.

DOBSON (Guillaume), peintre, né à Londres, en 1610, mérita d'être distingué à une époque où la plupart des peintres qui brillaient en Angleterre étaient étrangers, tels, que Vandyck, Vander Faes, dit Lely, etc. Son goût pour la peinture engagea ses parents à le mettre chez un marchand de ta-

Digitized by Google

bleaux. Il ne put y recevoir qu'une instruction très-incomplète; cependant il acquit un talent qui lui valut la connaissance de Vandyck. Il eut le bon esprit de chercher la manière de ce grand peintre, et il en approcha quelquefois. Produit à la cour, Dobson y fit successivement les portraits de Charles Ier, du prince de Galles, du prince Robert, et d'un grand nombre de courtisans. Le secret infaillible d'ajouter encore aux charmes des femmes contribua surtout à lui donner une telle vogue, qu'il pouvait à peine suffire aux travaux qu'on lui demandait; cependant, comme il s'aperçut que, par caprice ou par ennui, plusieurs de ceux qui se faisaient peindre lui laissaient leurs portraits non terminés, sans avoir assez de conscience pour l'indemniser du temps qu'il y avait consacré, il prit le parti d'exiger, avant de commencer un portrait, la moitié du prix convenu; mesure aussi sage que juste, que les artistes anglais ont depuis adoptée, et qu'on devrait peut-être établir dans le reste de l'Europe. Une vigueur, qui n'excluait point la suavité caractérisait le pinceau de Dobson. Nommé premier peintre du roi, il pouvait parcourir une carrière aussi agréable que lucrative; mais ses mœurs, plus que dissipées, ne lui permirent pas de conserver les biens qu'il avait amassés et abrégèrent ses jours. Il mourut de consomption à Londres, en 1647, âgé seulement de 37 ans. D—T.

DOCAMPO (Florian), historiographe de l'empereur Charles V, né à Zamora, fut disciple du savant Antoine de Lebrixa (*Nebrissensis*), et se voua de bonne heure à l'étude des antiquités de son pays. Nommé chanoine de l'église métropolitaine de Grenade, il rassembla et combina de nombreux matériaux pour une histoire générale de l'Espagne. Pressé ensuite par Charles V, il donna au public cinq premiers livres, intitulés : *Los cinco libros primeros de la chronica general d'España*, Alcala de Henarez, 1578, in-fol, réimprimés à Valladolid, en 1604, où il exposa avec soin, pureté et élégance, tout ce qu'on pouvait dire sur l'origine et sur les antiquités de cette péninsule. La première partie du travail de Docampo devait s'étendre jusqu'à la naissance de Jésus-Christ; mais elle ne va pas au delà de la mort des deux Scipion. On reproche à ce savant écrivain d'avoir mêlé aux vérités historiques, les fables du faux Bérose. Du reste son histoire jette le plus grand jour sur les peuples qui abordèrent originairement en Espagne et sur les colonies et les villes qu'ils y fondèrent. Docampo mourut en 1590, à 77 ans. Il avait promis quatre volumes sur l'histoire générale de l'Espagne; mais il n'en a publié qu'un seul. On a encore, sous le nom de Docampo : 1° *Libros de Linages et armas*; 2° *Linage del apellido de Valencia*. Il paraît que ces deux ouvrages sont restés manuscrits. Il avait entrepris une *Histoire du cardinal Ximenès*, dont on ignore le sort. B—P.

DOCAMPO (Gonzalve), né à Madrid, fut successivement chanoine de Séville, archidiacre de Niebla, évêque de Cadix, archevêque de Lima au Pérou, en 1614, où il mourut trois ans après. Il avait écrit en espagnol un traité *du Gouvernement du Pérou*, qui est resté manuscrit. Il a fait une *Carta pastoral á todos los curas de almas de su arzobispado*. — Docampo (François-Antoine), professeur de droit, mort en 1693, a traduit du latin en espagnol, l'*Histoire de la vie et des faits du cardinal Gil de Alborno*, par Sepulveda, 1612, in-4°. B—P.

DOCHIER (Jean-Baptiste), né le 2 décembre 1742 à Romans, acheva ses cours à Paris, et s'y fit recevoir avocat au parlement. De retour dans sa ville natale, il y eut bientôt une clientèle; et, sans négliger les devoirs de sa profession, sut trouver le loisir d'étudier l'histoire de sa province. Les connaissances historiques qu'il avait acquises lui furent très-utiles lors du procès que la ville de Romans eut à soutenir, en 1787, contre les chanoines de St-Bernard, qui se prétendaient exempts de la corvée. Il publia dans cette affaire un Mémoire plein de recherches, et dans lequel il prouva d'une manière incontestable qu'ainsi que la noblesse, le clergé delphinois n'avait jamais été dispensé de contribuer aux charges publiques. Dochier obtint, en 1789, une mention honorable pour un *Eloge de Bayard*, envoyé au concours de l'Académie de Grenoble, qui se l'associa la même année. Député par le département de la Drôme, 1791, à l'assemblée législative, il ne s'y fit point remarquer. Après la session, il fut nommé juge au tribunal de cassation; mais il cessa d'en faire partie en 1795, époque où une maladie grave l'obligea de revenir dans sa ville natale. A la réorganisation de l'ordre judiciaire en 1800, il fut désigné juge au tribunal d'appel de l'Isère, et refusa cette marque de confiance, ne voulant pas s'éloigner de Romans, où toutes ses affections étaient concentrées. Il en fut nommé maire; et comme il avait conservé le goût des études historiques, il profita de la facilité de puiser dans les archives pour rédiger quelques essais sur cette ville. Zélé pour les intérêts de ses administrés, il publia des recherches sur l'impôt foncier, dans le but d'éclairer les directeurs du cadastre, et d'indiquer les bases qu'ils devaient adopter sur l'évaluation des différentes espèces de terrain pour arriver à la répartition la plus équitable de l'impôt. Dochier mourut à Romans le 18 décembre 1828. On a de lui : 1° *Recherches historiques sur la taille en Dauphiné*, Romans, 1783, in-8°; 2° *Mémoires sur les corvées en Dauphiné*, 1787, in-8°; 3° *Eloge historique du chevalier Bayard*, 1789, in-8°; 4° *Mémoire sur la ville de Romans*, suivi de l'*Eloge du chevalier Bayard*, Valence, 1812, in-8°; 5° *Dissertation sur l'origine et la population de Romans*, Valence, 1813, in-8° de 36 pages; 6° *Essai historique sur le monastère et l'ancien chapitre de St-Bernard*, Valence, 1817, in-8°; 7° *Recherches sur l'impôt foncier en Dauphiné*, pour servir à la confection du cadastre général, Valence, 1817, in-8° de 44 pages 8° *Un Cri d'humanité en faveur des Grecs*, Valence, 1824, in-8°. W—s.

Digitized by Google

DODANE, DODENA ou DUODENA, épouse de Bernard, duc de Septimanie (*voy.* BERNARD), a mérité une place parmi les femmes illustres de son siècle, par ses vertus, ses talents et sa tendresse pour ses enfants. Il nous reste un monument de son savoir et de sa piété, dans un *Manuel* qu'elle écrivit pour Guillaume, son fils aîné, depuis duc d'Aquitaine Cet ouvrage, écrit en latin, est divisé en 73 chapitres. Baluze en a publié la préface dans les pièces qui accompagnent son édition du *Marca Hispanica*, et Mabillon en a inséré plusieurs chapitres dans l'appendice, au t. 5, des *Actes des saints de l'ordre de St-Benoît*. L'abbé Longchamp prétend que madame de Lambert a puisé dans cet ouvrage la plupart des idés et des principes qu'elle a développés dans l'*Avis à son fils et à sa fille*. Cette assertion nous paraît au moins douteuse. Dodane mourut à Uzès vers l'an 843. W—s.

DODART (DENIS), médecin, naquit à Paris, en 1634. Il manifesta de bonne heure de grands talents, comme on le voit par les lettres de Guï Patin, auquel on peut d'autant plus ajouter foi qu'il était fort sobre d'éloges. Reçu docteur en 1660, Dodart fut nommé six ans après professeur de pharmacie, et ensuite conseiller-médecin de Louis XIV. En 1673, l'Académie des sciences l'admit au nombre de ses membres. Quoiqu'attaché à la cour et occupé d'ouvrages importants, il consacrait une partie de son temps au service des pauvres, et il les aidait de sa bourse comme de ses conseils. Son dévouement pour la classe indigente l'avait forcé d'associer à ses entreprises de charité plusieurs personnes de considération, et de provoquer des secours pour être plus en état d'en donner. Ce dévouement contribua même à avancer le terme de sa carrière, qui arriva le 5 novembre 1707. Sa piété était éclairée, et il accompagnait, dit Fontenelle, de toutes les lumières de la raison, la respectable obscurité de la foi. Dodart étudia à fond l'histoire des végétaux, et cette étude lui fournit le sujet de plusieurs excellents mémoires, et l'avantage de composer la savante préface du livre que l'Académie fit imprimer sous le titre de *Mémoires pour servir à l'histoire des plantes*, Paris, 1676, in-fol. Cette préface, dans laquelle il s'efforce d'encourager la recherche des propriétés des plantes par l'analyse chimique, a été publiée séparément en 1679, in-12. A l'exemple de Sanctorius, il travailla sur la transpiration insensible du corps humain, et après une série d'expériences continuées pendant trente-trois ans, il s'assura que l'homme perd beaucoup plus par cette voie dans la jeunesse que dans l'âge avancé (1). Le résultat de ces expériences a été imprimé sous le titre de *Statica medicina Gallica*, Paris, 1725, in-12, par les soins de Noguez, avec un recueil de différentes pièces relatives au même sujet. Dodart avait le projet de composer une histoire de la médecine; mais, prévenu par Daniel Leclerc, il travailla à celle de la musique, et les mémoires qu'il communiqua à l'Académie sur la formation de la voix en sont en quelque sorte l'introduction; il y compare l'organe vocal de l'homme à un instrument à vent, système adopté dans les écoles jusqu'en 1742, époque où Ferrein en proposa un autre, qui partagea les savants : mais, de nos jours, on a rejeté les explications opposées et trop exclusives de l'un et de l'autre, et nous considérons aujourd'hui le larynx comme un instrument qui réunit les avantages et présente le double mécanisme des instruments à vent et des instruments à cordes; c'est même pour cela qu'il l'emporte sur tous ceux de la musique par l'étendue, la perfection et l'inépuisable variété de ses effets. Les *Mémoires de l'Académie des sciences* renferment encore divers autres travaux de Dodart, qui sont relatifs à l'histoire naturelle, à la physique, à la médecine, etc. Fontenelle a fait l'éloge de cet académicien. — Son fils *Claude-Jean-Baptiste* DODART, homme de mérite, fut nommé en 1718 premier médecin de Louis XV, et mourut le 25 novembre 1730, à l'âge de 66 ans. Il n'a laissé aucun écrit. R—D—N.

DODD (GUILLAUME), théologien anglais, plus célèbre par les erreurs de sa vie et par sa fin tragique que par ses talents, naquit en 1729, à Bourne, dans le comté de Lincoln, étudia à Cambridge, et dès l'âge de dix-huit ans donna au public quelques poésies, où l'on trouva de la facilité. Il publia, en 1752, un recueil intitulé : *Beautés de Shakespeare*, en 2 volumes in-12; et en 1755, une traduction en vers anglais des hymnes de Callimaque. Il avait fait, en 1751, l'imprudence d'épouser une jeune femme, belle, mais, sans fortune comme lui, et qui pis est, sans économie. Ayant reçu les ordres en 1753, il se fixa à Londres, où son zèle religieux, ses ouvrages, ses leçons de théologie, et surtout sa manière de prêcher, pathétique et animée, lui procurèrent une grande réputation. Un sonnet qu'il adressa au docteur Squire, évêque de St-David, sur son traité intitulé : *l'indifférence pour la religion est inexcusable*, lui fit un protecteur de ce prélat, qui le nomma son chapelain en 1761, et lui fit obtenir, en 1763, une prébende à Brécon. Le goût qu'il avait pour l'ostentation et le luxe, se trouvant peu d'accord avec la modicité de son revenu, il se livra, pour y satisfaire, à une multiplicité de travaux littéraires, pour lesquels il se faisait bien payer, et toujours d'avance. Il proposa ainsi, par souscription, un *Commentaire sur la Bible*, qu'il commença à publier par numéros, en 1765, et qu'il compléta en 3 volumes in-8°. Il devint chapelain du roi en 1766. L'évêque Squire, près de mourir, l'ayant adressé au comte de Chesterfield, cet homme d'État, qui se laissait aisément séduire par la politesse du ton et des manières, lui confia l'éducation du

(1) Voici un essai curieux qu'il fit pendant le carême de 1677. Le premier jour, il pesait 116 livres 1 once; le samedi, veille de Pâques, c'est-à-dire le 46e jour, il ne pesait plus que 107 livres 12 onces : ce qui fait une perte de 8 livres 3 onces, ou d'environ la 14e partie de sa substance. Il est vrai qu'il avait suivi un régime très-austère, et qu'il ne faisait par jour qu'un seul repas, composé de pain et de légumes, et, sur la fin du carême, de pain et d'eau. Mais il ne lui fallut que 4 jours de sa vie ordinaire pour regagner 4 livres; ce qui prouve qu'en 8 ou 9 jours il aurait repris son premier poids, et que le corps récupère aisément ce qu'il a perdu par le jeûne.

Digitized by Google

jeune Stanhope, son fils naturel. Dodd obtint, en 1772, la cure de Hookliffe, dans le comté de Buckingham. Les traitements de ses divers emplois, et les profits de ses ouvrages, notamment de ses *Sermons aux jeunes gens*, en 3 volumes in-12 publiés en 1771, auraient suffi à l'aisance d'un homme raisonnable et prudent; mais ses goûts de dépense s'étaient augmentés avec les moyens de les satisfaire, et il était alors accablé de dettes. Dans cet embarras, la cure incrative de St-George, à Londres, qui était à la disposition de la couronne, étant devenue vacante en 1774, tenta son avidité. Il adressa à la femme du chancelier une lettre anonyme, par laquelle il lui offrait 3,000 guinées si elle pouvait le faire nommer à ce bénéfice : mais il avait trop compté sur la vénalité des hommes en place. La lettre fut remise aussitôt au chancelier, et ensuite au roi, et avec le nom de l'auteur. Dodd essaya d'en rejeter le blâme sur sa femme, mais il n'en fut pas moins rayé de la liste des chapelains du roi, et vilipendé par ceux qui avaient été dupes de son hypocrisie; les journaux, les sociétés, les rues de Londres, retentirent de son infamie, et Foote, sans cesse à l'affût du ridicule, permis au moins en pareil cas, amusa le public au dépens de Dodd sur le théâtre de Hay-Market. Cette leçon ne corrigea point le coupable; il alla à Genève, retrouver son élève Chesterfield, qui ne s'honora guère, il faut l'avouer, en lui procurant la cure de Winge, dans le comté de Buckingham, avec la faculté de conserver celle qu'il avait déjà. Sans doute pour fuir de nouveaux créanciers, Dodd passa en France; on le vit, en 1776, dans la plaine des Sablons, se pavanant, en phaéton, dans le costume d'un petit maître et accompagné d'une courtisane. Il n'en officia pas moins à Londres l'hiver suivant, et ce fut deux jours après avoir prêché son dernier sermon, le 2 février 1777, dans la chapelle de la Madeleine, qu'il commit le crime qui le conduisit à l'échafaud, en signant du nom du lord Chesterfield une lettre de change de 4,200 livres, dont il avait déjà touché une partie lorsque la fraude fut découverte. Le faussaire fut arrêté, mis en jugement, convaincu sur le témoignage de son bienfaiteur; et malgré le talent de son défenseur (*voy.* R. Cumberland), il fut condamné à mort. Une circonstance particulière ayant retardé de quatre mois l'exécution de la sentence, il employa ce délai à écrire les *Pensées en prison*, qui sont, sans contredit, le meilleur et le plus curieux de ses ouvrages, et qui ont été imprimées en 1781, in-12, précédées de mémoires sur sa vie. Plus de 20,000 citoyens, dit-on, sollicitèrent en sa faveur la clémence du roi. Il fut exécuté à Tyburn le 27 juin 1777, et montra le plus vif repentir de ses égarements (1), et une grande fermeté, qu'on attribua à l'espoir insensé qu'il avait conçu que son ami Hawes, fondateur de la société d'humanité, réussirait, comme cela était déjà arrivé pour d'autres suppliciés, à le rendre à la vie après l'exécution. Son caractère était un composé d'hypocrisie, de vanité et de bassesse. Quels que fussent ses talents, sa conduite ne ferait pas supposer un jugement bien sain. Voici les titres de quelques-uns de ses ouvrages qui nous restent à citer : *Synopsis compendiaria H. Grotii de Jure belli et pacis; S. Clarkii de Dei Existentia, et attributis, et J. Lockii de Intellectu humano*, in-8°, 1750; 2° *Sermons sur les paraboles et les miracles*, 1758, 4 vol. in-8°; 3° *Explication familière des œuvres poétiques de Milton*, 1762, in-12; 4° *Réflexions sur la mort*, 1763, in-12; 5° *le visiteur*, suite d'Essais, dont la plupart sont du docteur Dodd, 1764, 2 vol. in-12; 6° des poésies, 1764, 1 vol. in-8°; 7° la traduction anglaise des sermons de Massillon, sous le titre de *Sermons sur les devoirs des grands*, 1769 : 8° *la Fréquence des punitions capitales incompatible avec la justice, la saine politique et la religion*, 1772 in-8°. Ses ouvrages respirent une morale qui malheureusement n'était point dans son cœur. On cite cependant de lui, un roman intitulé : *les Sœurs*, qui présentait quelques peintures licencieuses. Il avait reçu, lorsqu'il fut arrêté, des souscriptions pour la publication d'une *Histoire de la Franc-Maçonnerie*, en 2 volumes in-4°. Voici le jugement qu'a porté de son mérite littéraire un écrivain distingué (l'auteur du *Lounger's common place Book*) : « Ses productions littéraires sont écrites d'un style fleuri « et diffus; on y remarque peu de goût, d'imagination et de jugement; il manque de cet art sans « lequel on n'obtient guère de considération, l'art « d'exprimer en peu de mots ce qu'on doit dire; « j'excepte de cette censure générale des ouvrages « du docteur Dodd, ses *Pensées écrites en prison*, qui « sont solides, profondes et intéressantes. » Levade, pasteur à Lausanne, en a donné une traduction française sous le titre de *Méditations de Dodd dans sa prison*, Amsterdam (Lausanne), 1780, in-8°. X—s.

DODD (Robert), ingénieur anglais, né vers 1755, à Cheltenham, se fit connaître par la construction de plusieurs ponts et édifices importants. Il mourut cependant fort pauvre, le 11 avril 1822, par l'explosion d'un bâtiment à vapeur. On a de lui : 1° *Notice sur les principaux canaux du monde connu, avec des réflexions sur l'utilité des canaux*, Londres, 1795, in-8°; 2° *Rapports sur le projet de Tunnel, souterrain de Gravesend à Tilbury, ainsi que sur le canal de Gravesend à Stroud*, Londres, 1798, in-8°, avec planche; 3° *Lettres sur les moyens d'améliorer le port de Londres*, 1799. Dodd veut y prouver qu'il est possible d'obtenir des améliorations sans avoir recours aux docks humides. 4° *Observations sur l'eau*, Londres, 1805, in-8°. P—ot.

(1) On trouve dans le livre anglais intitulé : *Amour et folie* (*Love and Madness*), par le chevalier Croft, une description curieuse et touchante de son supplice, qui a paru trop severe à beaucoup de personnes. Voltaire (t. 29 de ses Œuvres, in-8°, p. 273-74) remarque « que l'abbé de la Coste, qui travailla longtemps, dans Paris, à un journal nommé l'*Année littéraire*, et « qui s'oublia au point de tomber dans le même crime que le prédicateur Dodd, ne fut condamné qu'aux galères. »

Digitized by Google

DODDRIDGE (sir John), jurisconsulte anglais, né dans la dernière moitié du 16e siècle, fut reçu avocat en 1603, et parvint à la place de juge des plaids communs, et ensuite à celle de juge du banc du roi. Il mourut à Barnstaple, dans le comté de Devon, en 1628. Orton a écrit une notice sur sa vie : elle ne se trouve point dans les biographies anglaises. On a de ce jurisconsulte les ouvrages suivants, qui n'ont été imprimés qu'après sa mort; ce qui prouve sa modestie : 1° *Le Flambeau de l'homme de loi*, 1629, in-1°; 2° *Le parfait Ministre*, 1630, in-4°; 3° *Histoire des états, châteaux anciens et modernes de la principauté de Galles, du comté de Cornouailles et du comté de Chester*, 1630, in-1°; 4° *le Jurisconsulte anglais*, 1631, in-4°; 5° *Opinions touchant l'antiquité, la puissance*, etc., *de la haute cour du parlement d'Angleterre*, 1658, in-8°. Z.

DODDRIDGE (Philippe), théologien anglais non conformiste, naquit à Londres en 1702, d'un marchand de cette ville. Il perdit à treize ans son père et sa fortune. Le docteur Clarke, ministre des non conformistes à Londres, le prit sous sa protection, n'épargna pour son éducation ni frais, ni peines, et, soit par lui-même, soit par les maîtres auxquels il le confia, le mit en état de remplir, en 1722, les fonctions de prédicateur. En 1723, il fut appelé par la congrégation non conformiste de Kibworth, et en 1725 par celle de Market Harborough. Il refusa des offres plus considérables. Son bienfaiteur l'ayant engagé à tourner ses vues principalement vers l'éducation de la jeunesse, il ouvrit, en 1729, une académie particulièrement destinée aux jeunes gens qui se vouaient au ministère sacré. Appelé peu de temps après à diriger une nombreuse congrégation à Northampton, il y transféra son académie, qui s'y augmenta considérablement, et qu'il conduisit pendant vingt-deux ans, avec un zèle infatigable et le plus grand succès. Il se livrait en même temps aux devoirs de son ministère, entretenait une correspondance très-étendue, et n'en a pas moins trouvé moyen de publier un grand nombre d'ouvrages, la plupart relatifs à l'éducation de la jeunesse, et tous fort estimés, quoi qu'on lui reproche d'y avoir fort inutilement introduit des principes au moins contestés, quelques opinions calvinistes, et généralement des dogmes trop sévères et des préceptes trop rigoureux sur l'observance des pratiques du culte. Les principaux sont : 1° Un volume de *Sermons sur l'éducation des enfants*, 1732; un autre de *Sermons aux jeunes gens*, 1735; un autre volume de sermons en 1736; 2° *l'Interprète des familles, ou Paraphrase et version du Nouveau Testament*, dont trois volumes furent publiés pendant sa vie, en 1739, 40 et 48, et trois après sa mort, en 1754 et 56; la septième édition, donnée par le docteur Kippis en 1792, en 6 volumes in-8°, est précédée d'une vie de l'auteur; 3° *Discours pratiques sur la régénération*, 1741; 4° *les Principes de la religion chrétienne, mis en vers simples et aisés à l'usage des enfants*, 1743; 5° *la Naissance, et les progrès de la religion dans l'âme*, ouvrage de dévotion pratique, et le plus estimé de tous ceux de Doddridge, 1745; Vernede l'a traduit en français, Bâle, 1754, in-8°; 6° *Adresse simple et sérieuse au père de famille, sur l'important sujet de la religion de sa famille*; 7° un recueil d'hymnes, publié après sa mort; on y trouve, sinon une poésie élevée, du moins de la facilité, de l'élégance et du sentiment. 8° *Cours de leçons sur différents sujets*, 1763 et 1794, 2 vol. in-8°, traduits en français sous ce titre : *Cours de lectures sur les questions les plus importantes de la métaphysique, de la morale et de la théologie*, Liége, 1768, 4 vol. in-12. Doddridge, né avec une constitution extrêmement délicate, s'épuisa de travail, et mourut à Lisbonne, d'une maladie de poitrine, le 20 octobre 1751, âgé de 49 ans, laissant la réputation d'un homme aussi respectable par sa piété qu'estimable par ses talents, et digne d'être aimé, par un caractère rempli d'une douceur et d'une bienveillance qui contrastaient avec l'excessive sévérité des principes qu'il professait (*voy.* Dodwell). J. Bertrand a traduit de Doddrige, *Nouveaux Sermons sur divers textes de l'Écriture sainte*, Genève, 1759, in-12. S—D.

DODE, vicomte de LA BRUNERIE (Guillaume), maréchal et pair de France, né le 30 avril 1775, à St-Geoire (Isère), se destina de bonne heure à la carrière des armes. Admis en qualité de sous-lieutenant en 1794 à l'école spéciale de Metz il fut appelé à l'armée du Rhin dès le mois de décembre de la même année comme officier du génie. Cette armée s'occupait alors de l'investissement de la place de Mayence, qui, perfectionnée par les travaux successifs qu'y avaient opérés les Français et les Prussiens et défendue par une garnison de 20,000 hommes était devenue un point de la plus haute importance pour les opérations ultérieures des deux armées. L'hiver était rude, les troupes françaises ne pouvaient à cause des rigueurs de la saison, passer sur la rive droite par laquelle la place pouvait recevoir d'abondants et constants ravitaillements. Le gouvernement voulut du moins que l'investissement fut complet sur la rive gauche et ordonna la formation des fameuses lignes dites de Mayence. Dode fut employé à ce grand travail sous les ordres du général divisionnaire Gouvion St-Cyr. Il y gagna bientôt le grade de capitaine (19 août 1795) et battit en retraite avec l'armée lorsque la trahison de Pichegru obligea celle-ci à abandonner ces lignes qui avaient coûté tant de temps et de peines. En 1798, le capitaine Dode fut attaché à l'une des divisions de l'armée d'Orient, il partit pour l'Égypte, et y fut chargé de tracer les plans de défense de la province du Caire, après son occupation par l'armée française, et de faire exécuter une partie des travaux destinés à améliorer les fortifications d'Alexandrie. En 1801, il rentra en France avec le brevet de chef de bataillon du génie et fut envoyé dans le Nord pour y surveiller et activer les travaux de fortification des ports de St-Omer, de Dunkerque et de Boulogne, que Bonaparte, méditant une descente en

Digitized by Google

Angleterre, voulait mettre à l'abri des coups de l'ennemi. Dans ces entrefaites cependant de grands changements politiques survenaient : Bonaparte était proclamé empereur; la coalition des souverains alliés se formait; l'Autriche prenait l'offensive; et l'armée des Côtes du Nord, destinée à opérer la descente projetée, dut se diriger sur le Rhin afin de résister à l'Autriche et à la Russie. Dode revint donc sur la frontière qui avait été le théâtre de ses premières campagnes. Il pénétra en Autriche avec l'armée, s'y distingua, et contribua pour beaucoup à la prise du pont du Danube qui livra Vienne aux Français. Après la paix de Presbourg, Dode qui, âgé de trente ans, venait d'être nommé colonel, suivit l'armée en Franconie, fit les campagnes de 1806 et 1807, en Prusse et en Pologne, bientôt après celle d'Espagne pendant laquelle il fut promu général, et enfin (1812), celles de Russie et d'Italie. Dans ces guerres glorieuses et célèbres, Dode de la Brunerie fit preuve de talent; il rendit dans son arme des services dans lesquels il eut occasion de déployer un mérite réel. — Après l'abdication de Napoléon, le général Dode de la Brunerie resta en inactivité jusqu'au 1er mars 1816. A cette époque, il fut choisi pour remplir l'un des quatre emplois d'inspecteur général des fortifications, créés par les ordonnances des 6 mars et 22 septembre 1815. Dès ce moment il fit partie du comité du génie, et fut appelé à siéger dans les différentes commissions qui eurent à s'occuper des questions de fortification. En 1823, la guerre d'Espagne étant résolue, Dode de la Brunerie fut désigné pour commander en chef le génie à l'armée des Pyrénées, placée sous les ordres du duc d'Angoulême. Dans cette courte campagne, le général Dode de la Brunerie dirigea les plans d'attaque de place, les travaux de campement, et spécialement les siéges de Pampelune, de St-Sébastien, de Cadix. Après la guerre, il fut nommé pair de France, le 24 décembre 1823. A partir de ce moment jusqu'en 1840, l'étude et les travaux du cabinet occupèrent seuls tous ses instants. A la chambre il prit part à toutes les questions relatives à l'organisation de l'armée, au code militaire, etc. Il fut membre de toutes les commissions où l'armée se trouvait à quelque titre intéressée, et où son expérience l'appelait naturellement à siéger. En 1840, le général Dode de la Brunerie, qui s'était rallié au gouvernement de juillet, fut appelé, à la mort du lieutenant général Rogniat, à la présidence du comité des fortifications. — Le traité de la quadruple alliance du 15 juillet de la même année contre l'occupation de la Syrie par le pacha d'Egypte, fit en France une vive sensation. Ces circonstances déterminèrent la réalisation du projet conçu depuis longtemps des fortifications de Paris. Cette question avait été déjà plusieurs fois agitée. En 1831, l'exécution en avait été suspendue par suite de la résistance de la chambre des députés. En 1836, une commission fut nommée pour étudier toutes les questions relatives à la défense du pays et proposer les mesures à prendre pour améliorer et compléter notre système défensif. En 1839, le projet était terminé, et le général Dode de la Brunerie, membre de la commission, était chargé de la rédaction du rapport général. La commission proposait entre autres choses d'entourer Paris de fortifications. — En 1840, le président du comité des fortifications fut consulté sur les mesures à prendre pour préserver la France d'une invasion. Dode de la Brunerie demanda l'armement immédiat des places de guerre et des côtes; puis il appela l'attention du gouvernement sur la nécessité de faire entreprendre les travaux d'amélioration et de perfectionnement indiqués comme urgents par la commission de 1836; enfin, il recommanda d'une manière toute particulière l'exécution la plus prompte des fortifications de Paris. Au mois de septembre, le gouvernement fit connaître sa détermination de fortifier Paris, et Dode de la Brunerie fut nommé directeur supérieur des travaux ordonnés. Nous ne parlerons pas ici du plus ou moins d'utilité réelle que présentent les fortifications de Paris. Nous ne rappellerons pas non plus les luttes vives et brillantes qui se sont élevées à ce sujet à la tribune et dans la presse, et auxquelles ont participé avec ardeur tous les hommes politiques les plus distingués de cette époque. Une loi du 3 avril 1841 ordonna l'exécution des travaux qui étaient déjà commencés. Là, le général Dode de la Brunerie, comme ingénieur, déploya réellement un talent remarquable. Du reste, nous ne pouvons mieux faire, pour donner une idée de l'importance et de la valeur de ces œuvres sous le rapport de l'art, que d'emprunter l'analyse et l'appréciation qui en est donnée dans une récente *Notice sur le vicomte Dode de la Brunerie, maréchal de France*, publiée par le général Moreau, membre du comité des fortifications, Paris, Firmin Didot, 1852, in-8° « Les ouvrages qu'on a créés, dit-il, occupent une superficie de 910 hectares, qu'on a « formée en acquérant plus de 12,000 parcelles « de terrain on propriétés particulières. Ces ouvrages se composent : 1° d'une enceinte bastionnée, terrassée et revêtue. Elle est entourée d'un « bon fossé et d'un glacis qui en couvre l'escarpe, « dont le développement est de 38,660 mètres, plus « de 9 lieues et demie. A l'intérieur règne une « large rue militaire, sur le pourtour de laquelle « sont répartis dix postes-casernes, servant au logement de la troupe qui veille à la conservation « de cette enceinte; 2° de dix-huit forts, en comptant le château de Vincennes, qui, agrandi et « pourvu de nouveaux établissements, forme un « dépôt d'artillerie en rapport pour l'importance « avec le vaste système d'ouvrages dont il fait « partie. Tous ces forts, organisés pour soutenir un « siége, présentent un développement d'escarpes « qui dépasse 25,000 mètres (6 lieues un quart). « Ils renferment des casernes et des pavillons pour « loger 10,000 hommes en temps de paix, ainsi « que des magasins à l'épreuve suffisants pour « abriter 2 millions de kilogrammes de poudre, et

Digitized by Google

« même un tiers de plus au besoin. Enfin, ils ont « sous leurs remparts des casemates dont la super- « ficie dépasse 50,000 mètres carrés, et qui sont « propres non-seulement à recevoir en temps de « paix tout le matériel nécessaire à l'armement « des fortifications de Paris, et à une armée qui « opérerait dans son voisinage, mais encore à four- « nir, en cas de guerre, des abris sains et com- « modes aux braves qui concourraient à la défense « des forts. Enfin, ces forts communiquent entre « eux et avec l'enceinte, par d'excellentes routes « qui permettraient aux défenseurs de se prêter « un mutuel secours avec autant de facilité que « de promptitude. Pour en faire le tour, en les « supposant reliés par des lignes droites, à vol « d'oiseau, et sans passer par Vincennes, il fau- « drait parcourir 56 kilomètres (14 lieues). La dis- « tance devrait augmenter de moitié, si l'on suivait « les routes qui se trouvent en dehors du péri- « mètre embrassé par les forts, et l'on aurait la « Marne, le canal de l'Ourcq et deux fois la Seine « à franchir. » Ces vastes travaux, commencés en 1840, étaient terminés en 1847. L'activité, la bonne organisation qui leur fut imprimée par le général Dode de la Brunerie seconda très-bien l'impatience du gouvernement à les voir achevés. Ce service fut récompensé par le bâton de maréchal de France que le roi Louis-Philippe lui conféra au mois de septembre 1847. — Peu de temps après survint la révolution de février. A partir de ce moment le maréchal Dode de la Brunerie resta entièrement en dehors des affaires publiques, et la mort vint le frapper dans sa retraite, le 28 février 1851. — Homme de science, travailleur consciencieux, le maréchal Dode de la Brunerie est parvenu par son travail au plus haut grade militaire. Il n'a pas eu l'honneur, comme tant d'autres généraux, d'attacher son nom à une grande victoire, à une conquête importante; mais ses services, pour n'avoir pas été aussi brillants, n'en furent pas moins réels et méritoires. C'est surtout comme ingénieur de premier ordre, comme administrateur intelligent que son nom doit être distingué. Sa carrière a été employée à discuter ou appliquer les plus hautes questions relatives à la défense du territoire. La gravité et la hauteur de ses études, ses occupations à la chambre des pairs, dans les comités et les commissions supérieures de l'administration de la guerre, ne l'ont pas empêché de prêter sa collaboration aux recueils qui concernaient plus spécialement son art; c'est ainsi que dans divers journaux militaires, il a traité plusieurs sujets concernant les fortifications et les siéges des villes et a travaillé à l'*Histoire scientifique et militaire de l'expédition française en Egypte*, publiée par le libraire Denain. Sa parole était claire, sa plume facile. En outre la *Biographie universelle* s'honore de le compter au nombre de ses rédacteurs. Le maréchal Dode de la Brunerie l'a enrichie de plusieurs articles. — Il était grand'croix de l'ordre de la Légion d'honneur, commandant de St-Louis, grand'croix de l'ordre de Charles III d'Espagne, chevalier des ordres de St-Alexandre Newski de Russie et du Mérite militaire de Bavière. E. D—s.

DODERÈTE (Thomas), né à Rivières-les-Fossés, près de Langres, le 14 janvier 1751, était fils d'un marchand qui l'envoya au collége des jésuites à Langres. Après avoir fait d'assez bonnes études, il se rendit à Paris, où il travailla longtemps chez un procureur. A l'époque de la révolution, dont il embrassa les principes avec exagération, il revint à Langres, y fut nommé administrateur du district, se fit remarquer comme un des terroristes les plus exaltés de cette ville, et contribua même à envoyer plusieurs personnes à l'échafaud. Il publia un *Catéchisme à l'usage de toutes les religions*, imprimé à Chaumont. C'est une mauvaise compilation tirée de l'*Origine de tous les cultes* de Dupuis, et qui n'eut aucun succès, même dans ce temps-là. Doderète est mort le 7 avril 1824, et son acte de décès lui donne le titre d'avocat. Z.

DODIEU (Claude), sieur de Vély, (nom sous lequel il est désigné par les historiens), maître des requêtes, fut chargé de diverses négociations importantes par la cour de France. Il fut ambassadeur de François Ier auprès du pape Paul III, et de l'empereur Charles-Quint, qu'il suivit dans son expédition d'Afrique, en 1535. Dans le consistoire célèbre où Charles-Quint annonça qu'il se proposait de terminer par un combat singulier les différents qu'il avait avec François Ier, Dodieu, présent, accepta le défi au nom de son roi; ce qui engagea l'empereur à s'exprimer le lendemain dans des termes plus modérés. On croit que ce fut Dodieu qui ménagea l'entrevue que François Ier et Charles-Quint eurent à Aigues-Mortes (*voy.* Charles-Quint). En récompense de ses services, Dodieu fut nommé évêque de Rennes. Il était né à Lyon, et mourut à Paris en 1558. Le P. Daniel, dans son *Histoire de France*, en parle longuement et avec éloge. Parmi les manuscrits de Dupuy étaient des lettres du sieur de Vély. Dans les *Mélanges historiques et critiques* de Camusat, 2e cahier, feuillets 95, 132 et suivants, on trouve quelques lettres signées Dodieu. A. B—t.

DODONÉE, ou, plus exactement, DODOENS (Rembert), plus connu sous le nom latin de *Dodonæus*, médecin habile et botaniste du 16e siècle, né dans la Frise en 1517, mort à Leyde le 10 mars 1585, a publié plusieurs ouvrages sur les plantes. Dodonée fut élevé à Malines, où la plupart de ses biographes le font naître en 1518. Il se distingua par la variété et l'étendue de ses connaissances dans les différentes branches de la médecine. Pour se perfectionner dans cet art, il parcourut les plus célèbres universités d'Allemagne, de France et d'Italie. Une fois reçu docteur, il se fixa à Anvers, et il commença à se faire connaître par un petit traité d'astronomie qui parut en 1547; mais à la sollicitation de l'imprimeur de Loë, qui était son ami, il dirigea ses recherches sur les plantes. Celui-ci avait acquis les planches in- de Fuchs.

Digitized by Google

Il engagea Dodonée à y joindre un texte, et celui ci s'essaya en traitant d'abord les différentes espèces de blé et quelques plantes alimentaires; il en composa un petit traité latin, qui parut en 1552. L'année suivante, il employa la totalité de ces planches et y en ajouta 133, qui représentaient des plantes très-curieuses et qui n'avaient pas encore été décrites ni figurées. Il traduisit en flamand, pour les anciennes, le texte de Fuchs, et en ajouta un aux autres, mais rédigé suivant les mêmes principes; de plus, au lieu de les ranger suivant l'ordre alphabétique qu'avait suivi Fuchs, il en imagina un autre qu'il crut plus conforme à la nature, et dans lequel on trouve le germe de quelques familles naturelles. Cet ouvrage fut traduit en français par Charles de l'Ecluse, en 1557, et en anglais, sur cette traduction par Lyte, en 1578. Les planches furent employées par de Loë plusieurs autres fois, mais sans texte, et passèrent en d'autres mains (*voy.* Fucus). Mais Dodonée s'étant lié avec l'imprimeur Plantin, qui avait plus de goût que de Loë, et qui ne reculait devant aucune des dépenses qui pouvaient contribuer à la perfection de son art, recommença une nouvelle suite de planches de format in-8°, pour lesquelles il employa les plus habiles dessinateurs et graveurs, qui, sous sa direction, mirent une attention scrupuleuse à copier fidèlement la nature. Les premières parurent en 1568, dans une nouvelle édition du traité des froments; elles sont au nombre de 80, et c'étaient certainement les meilleures qui eussent encore été exécutées. Deux ans après, il en fit paraître 108 dans l'*Historia Florum* : c'était la réunion des plantes remarquables par la couleur ou l'odeur de leurs fleurs. En 1574, il en parut encore 220 dans le traité des plantes purgatives. C'est dans cet ouvrage que commence une association qui fut très-avantageuse à la science : Dodonée emprunta de son ami de l'Ecluse environ 30 plantes, qui faisaient partie de celles qu'il venait de rapporter de son voyage d'Espagne; mais il n'en dit rien, c'est l'Ecluse qui le déclara, deux ans plus tard, en publiant son ouvrage, où, se fondant sur ce que tout doit être commun entre amis, il déclare qu'il a emprunté de Dodonée 6 planches; mais que celui-ci en avait pris 30 qui convenaient à son traité, et que Plantin avait fait graver depuis quelques années. Tournefort se récrie à ce sujet sur la modestie de l'Ecluse, qui mettait son ami sur la même ligne que lui, tandis qu'il lui était autant supérieur qu'un maître l'est à son écolier. Mais ici il faut considérer que Dodonée, plus âgé de neuf ans que son ami, avait frayé la route, et que c'était lui qui avait déterminé le modèle sur lequel de l'Ecluse avait eu le bon esprit de se régler. Un troisième collaborateur se réunit à eux; ce fut Lobel de Lille. Il avait déjà publié des planches représentant des plantes très-curieuses; mais elles étaient trop petites et mal exécutées. Il adopta depuis le format de Dodonée; par ce moyen ils purent réciproquement se communiquer leurs travaux, et quoiqu'ils publiassent chacun de leur côté des ouvrages particuliers, cela ne formait qu'un seul tout : c'était Plantin qui était le lien de ce triumvirat honorable pour la Belgique. Les planches, faites à ses frais, lui appartenaient; il en disposait à son gré : aussi, à partir de ce moment, il est difficile de juger ce que chacun d'eux a fourni à cette collection; ce ne serait que par l'examen chronologique de leurs ouvrages qu'on pourrait y parvenir. Dodonée en fit usage dans son histoire générale des plantes, qui parut sous le nom de *Pemptades*, parce qu'elle était divisée en 6 parties composées chacune de 5 livres, ce qui en porte la totalité à 30. Ils contiennent 840 chapitres, qu'on peut regarder comme des espèces de genres, qui comprennent 1,340 plantes, représentées par autant de figures : quoiqu'il vantât beaucoup l'ordre qu'il avait adopté, il est des plus irréguliers. Son premier dessein était de ranger les plantes suivant les usages auxquels on les emploie; de là les trois ouvrages dont nous avons parlé, et qui font la base d'autant de classes. D'autres plantes, dont il ne pouvait assigner au juste l'usage, sont rangées suivant l'ordre alphabétique, contre lequel il s'était récrié. Cet ouvrage offre la réunion de tous les travaux de Dodonée sur les plantes, et il fixa sa réputation. On peut le regarder comme une nouvelle édition de son *Herbier*, fort amélioré et augmenté sous le rapport des figures; mais c'est toujours, dans le fond, l'ouvrage de Fuchs, perfectionné par le temps; ce qui le rend utile, même à présent, c'est le soin qu'il a pris d'y rassembler tout ce qu'il avait de certain sur l'emploi des plantes qu'il décrit : on y trouve aussi des recherches profondes sur les plantes connues des anciens; en un mot, Dodonée s'y montre plutôt médecin érudit que savant naturaliste, et quand on le compare à l'Ecluse et Lobel, il n'occupe que la seconde place. Quelque considérables que soient ses travaux sur les plantes, il paraît qu'il n'y avait employé qu'une partie de son temps; le reste était consacré à la pratique de son art. La réputation qu'il s'était acquise s'étendit tellement que Maximilien II l'appela près de lui pour qu'il fût son premier médecin. Il continua les mêmes fonctions près de Rodolphe II; mais, lassé du séjour de la cour, il résolut de se fixer à Malines. Il voulait en outre veiller à l'administration de ses biens patrimoniaux; mais la guerre civile, qui dévastait alors la Belgique, le força de s'arrêter à Cologne; enfin le calme s'étant rétabli dans sa patrie, il se fixa à Anvers jusqu'à ce que les administrateurs de l'université de Leyde, qui n'épargnaient aucune dépense pour donner à cet établissement tout le lustre dont il était susceptible, lui eussent fait des offres si brillantes qu'il accepta la place de professeur de médecine. Il la remplit avec beaucoup de succès jusqu'à sa mort, arrivée en 1585. Dodonée avait alors 68 ans. Plumier lui a consacré un genre sous le nom de *Dodonæa*. Ce genre comprend quelques arbustes des pays équatoriaux peu brillants, mais il en est un de remar-

Digitized by Google

quable par l'odeur de pomme de reinette que donnent ses feuilles froissées. Voici la liste de ses autres ouvrages : 1° *Frugum Historia*, de Loë, Anvers, 1552, in-8°; 2° *Cruyd boeck*, herbier, en flamand, traduction de l'*Histoire des Plantes* de Fuchs avec les planches, in-8°, et 133 nouvelles, de Loë, petit in-fol., 1553. Il paraît que cet ouvrage est devenu rare. G.. Baulin ne cite que la traduction française, intitulée : *Histoire des Plantes, contenant la description des herbes, leurs espèces, noms, tempéraments et vertus*, traduite du bas allemand en français par Charles de l'Écluse, avec un *Discours sur les gommes, liqueurs qui découlent des arbres*, etc., Anvers, de Loë, 1557. Dodonée y a joint une préface latine. 2° *A Nieuwe Herbal or History of Plants translated out of french into english by Henry ayte*, Londres. Gérard Dewes, 1578, in-fol. 1586-95 , avec figures; 1600 et 1619 sans figures. C'est une simple traduction anglaise faite sur la française avec les mêmes figures et quelques autres qui y sont ajoutées; mais elles sont prises elles-mêmes des traductions des autres ouvrages de Dodonée qui avaient paru depuis. 3° *Imagines, pars prior*, 1553, *pars secunda*. 1554, in-8°; idem, 1559. Ce sont les planches de l'ouvrage précédent, rangées dans le même ordre, mais sans texte. 4° *Frumentorum, leguminum palustrium et aquatilium herbarum Historia*, Anvers, Christophe Plantin, 1566, in-8°, 80 planches, presque toutes nouvelles et élégantes. 5° *Florum et coronariarum odoraturamque nonnullarum herbarum Historia*, Anvers, Plantin, 1568 et 69, in-8°, 108 figures. 6° *Purgantium aliarumque eo facientium Historiæ libri quatuor*, Anvers, 1574, 220 figures, dont 30 appartiennent à l'Écluse. 7° *Historia vitis vinique*, Cologne, 1580, in-12. 8° *Stirpium Historiæ pemptades sex, sive libri triginta*, Anvers, Plantin, 1583, in-fol., 1,305 planches prises des auteurs flamands; idem, augmenté de 12 pages et de plusieurs planches après la mort de l'auteur, 1616. 9° *Creytboek*, traduction flamande publiée par les soins de Raphelenge, successeur de Plantin, avec la totalité des planches de l'Écluse et Lobel, quelques autres empruntées de Prosper Alpin et de Columna, 1 gros volume in-fol., 1609-1618, et fort augmenté en 1644. Toutes ces éditions et traductions sont accompagnées de tables polyglottes très-étendues. Dodonée avait dédié cet ouvrage aux magistrats d'Anvers. Il en prit occasion pour tracer l'histoire de cette ville, histoire dans laquelle il fit preuve de connaissances très-étendues en histoire et en géographie. 10° *De Sphæra sive Astronomiæ et Geographiæ principiis, cosmographiæ isagoge*, traité qui parut d'abord en 1547. Une 2e édition fut publiée chez Plantin, Anvers, 1584, petit in-8°. Dodonée l'annonça comme fort augmentée; mais dans le fait il n'y avait ni changement ni augmentation remarquable. Parmi les ouvrages de médecine composés par Dodonée, nous citerons seulement : 1° *Praxis medica*, Amsterdam, 1616, 1640, in-8°; 2° *Medicinalium observationum Exempla rara*, Cologne, 1581, in-8°, souvent réimprimé; 3° *Physiologiæ medicinæ partis Tabulæ expeditæ*, Cologne, 1581, in-8°. D—P—s.

DODSLEY (Robert), littérateur et libraire anglais, né en 1703, à Mansfield (Nottinghamshire), d'une famille pauvre et obscure, passa sa première jeunesse dans l'état de domesticité, mais n'était pas fait pour y rester longtemps. Bien qu'il n'eût aucune connaissance des langues savantes, il avait pour la littérature un goût naturel qui se dirigea d'abord vers la poésie. Admirateur de Pope, il lui adressa une pièce de vers qui disposa en sa faveur le poëte de Twickenham. Il se hasarda alors à publier par souscription un recueil de ses poésies, sous le titre modeste, mais piquant, de *la Muse en livrée*; ce recueil fut assez bien accueilli. Il écrivit ensuite une comédie satirique, *la Boutique de bijoux*. Pope, qui la lut en manuscrit, se chargea de la faire représenter; elle parut en 1735, eut beaucoup de succès, et, par les profits qu'elle rapporta à l'auteur, le mit en état de quitter une situation à laquelle il était supérieur par son caractère et par ses talents. C'est alors que, protégé par Pope et par lord Chesterfield, il ouvrit à Londres une boutique de librairie qui fut bientôt une des plus renommées de la capitale, et qui devint le rendez-vous des littérateurs les plus distingués. Il donna successivement le *Roi et le Meunier de Mansfield*, farce dramatique, entremêlée de chansons populaires, et fondée sur une ancienne ballade historique; *sir John Cockle à la cour*, qui en est la suite; le *Triomphe de la Paix*, pièce patriotique à l'occasion du traité d'Aix-la-Chapelle en 1748; l'*Économie de la vie humaine*, imprimée en 1750, avec un supplément qui parut la même année; code de morale où l'auteur imite, mais peu habilement, le style des saintes Ecritures et des livres orientaux, et qui ne dut sa célébrité momentanée qu'à l'opinion que c'était l'ouvrage du comte de Chesterfield; la *Vertu publique*, poëme dont il ne parut que le 1er chant; *Melpomène, ou les Régions de la terreur et de la pitié*, ode; *Cléone*, tragédie (1758); des *Fables choisies d'Esope et autres fabulistes*, en 3 livres dont le dernier contient quelques fables originales, précédé d'un *Essai sur la fable*. Dodsley acquit dans sa profession non-seulement de la considération, mais de l'aisance. Il se montra digne de sa fortune, et rendit à la littérature le bien qu'il en avait reçu. Il encourageait les talents naissants par ses conseils et par des secours pécuniaires, et s'attachait à ne publier que des ouvrages bons ou utiles. C'est lui qui eut la première idée d'un ouvrage estimable intitulé *le Précepteur*. Il se mit à la tête des libraires qui se chargèrent de faire les frais nécessaires pour la composition du dictionnaire entrepris par Samuel Johnson. On lui doit aussi la réimpression de petits poëmes de divers auteurs, qui commençaient à être oubliés, en 6 volumes in-12, et celle de pièces de théâtre anciennes (1774), en 12 volumes même format. Chacune des pièces est précédée d'un examen

Digitized by Google

critique. Dodsley, s'étant retiré des affaires, mourut à Durham, le 25 septembre 1764. Sa prospérité ne l'avait point corrompu, et il était si éloigné de rougir de son ancien état, que lui-même était le premier à le rappeler. Pope lui parlait un jour d'un célèbre épicurien du temps, nommé Dartineuf : « Je le connais, dit Dodsley, j'ai été à son service. » On a vu peu d'hommes, sortis comme lui d'une condition obscure posséder, ainsi que lui, dans leur élévation, le talent qui procure la richesse avec l'économie et la prudence qui la conservent. Aucun de ses ouvrages ne suppose, ni beaucoup d'invention, ni un talent énergique ; mais on y trouve une morale pure, le talent de la composition, et un style naturel et élégant. Sa meilleure pièce de théâtre paraît être *le Roi et le Meunier de Mansfield* (1736), composée sur le même plan que la *Partie de chasse de Henri IV*, et dont elle a peut-être même fourni le modèle. La tragédie de *Cléone*, dont il prit, dit-on, l'idée dans la légende de Ste. Geneviève, eut d'abord beaucoup de succès, qu'on attribua au talent de l'actrice Bellamy. Le docteur Johnson a cependant avancé que cette pièce est supérieure à toutes les tragédies d'Otway, que les Anglais regardent comme leur Racine. Dodsley avait publié un recueil de quelques-unes de ses productions, en 1745, in-8°, sous le titre de *Bagatelles*. Il en parut après sa mort un nouveau volume où l'on trouve, outre quelques pièces que nous avons citées, un poëme médiocre sur l'Agriculture. Les ouvrages de Dodsley, traduits en français, sont : 1° *La Boutique de bijoux*, sous le titre du *Bijoutier philosophe*, Londres, 1767, in-12 ; réimprimé à la suite de l'édition de la *Valise trouvée* (roman attribué à Lesage), donnée à Maëstricht, 1779, in-12 ; 2° *Choix de petites pièces du théâtre anglais* (de Dodsley et Gay), traduites en français par Patu, Londres et Paris, 1756, 2 vol. in-12 ; 3° *Chronique des rois d'Angleterre écrite selon le style des anciens historiens juifs*, publiée sous le nom de Nathan-ben-Saddi (attribuée à Dodsley), et traduite de l'anglais par Fougeret de Monthron, Londres, 1750, in-12 ; 4° l'*Économie de la vie humaine*, traduite en français, sous ce même titre, par de la Douespe, La Haye, 1751, in-8° ; par L.-G. Taillefer, 1802, in-12, et par M. Destournelles, 1812, in-18 ; sous celui de *Œconomies*, etc., par Daine, 1752, in-12 ; sous celui du *Bramine inspiré*, par Desormes, Berlin, 1751 (traduction réimprimée la même année à Berlin par les soins et sous le nom de Lescalier qui avait été copiste de Desormes) ; sous celui de l'*Elixir de la morale indienne*, Paris, 1760, in-12 (traduction reproduite en 1773, avec un frontispice, portant *Manuel de l'Homme*, et encore en 1785, avec ces mots : *Morale indienne*) ; sous celui de *Guide de la vie humaine*, Caen, 1803, in-16 ; sous le même titre (par M. Morel), Paris, 1813, in-18 ; sous celui de *Miroir des Dames et de la Jeunesse*, Paris, 1812, in-16 ; enfin sous celui de : *Esprit de la morale universelle, ou Manuel de tous les âges*, Paris, 1821, in-18 : ces diverses traductions ne contiennent pas l'appendix. Cet appendix a été traduit séparément par d'Harnonville, La Haye, 1753, in-8°. L'ouvrage et l'appendix ont été traduits par mademoiselle Dupont, depuis madame Brissot, sous le titre de *Manuel de tous les âges*, Paris, 1782, et sous celui de *Encyclopédie morale*, par madame L. de Rivarol, Paris, an 10 (1802), in-12. S—D.

DODSON (James), professeur de mathématiques à Londres, vivait dans le 18e siècle ; il succéda à Hodgson dans la chaire de mathématiques de *Christ-Church Hospital*, en 1756, et mourut le 23 novembre 1757 ; il a publié *The-Anti-Logarithmic Canon*, ou *Canon Anti-Logarithmique*, in-fol. 1742. C'est une table des nombres de onze figures correspondants à tous les logarithmes ordinaires moindres que cent mille ; elle est disposée de manière à donner un nombre par son logarithme, et à ne pouvoir résoudre le problème inverse que par un calcul assez long. Plusieurs savants s'étaient occupés de ce genre de table (*voy.* Bürge), mais leurs travaux n'avaient pas eu de suite : ce fut Dodson qui eut le courage de les entreprendre et de les exécuter jusqu'à certain point. Malgré leur utilité bien reconnue, malgré le zèle et le mérite de l'auteur, leur succès n'a pu balancer celui des tables ordinaires ; nous ne croyons même pas qu'elles aient été mises en usage sur le continent. Dodson publia encore à Londres *The Calculator*, in-4°, 1747. C'est un recueil de tables utiles et commodes, avec lesquelles on fait rapidement toutes les opérations de l'arithmétique ; on trouve à la fin un abrégé de la table anti-logarithmique. Dodson est plus connu en Angleterre par un ouvrage intitulé : *The mathematical Repository*, et par son zèle pour les établissements d'humanité. C'est dans les leçons qu'il fit à l'école de l'hôpital de Christ-Church en 1756 qu'il donna la première idée de la fondation d'une société pour l'assurance de la vie ; plan qui fut exécuté quelques années après par Edouard Rowe Mores, sous la dénomination de *The equitable Society for assurance on lives and Survivorship* (*voy.* les *Anecdotes littéraires* de Bowyer, publiées par Nichols). N—I.

DODSON (Michel), savant avocat anglais, né à Marlborough, dans le comté de Wilt, en 1732, se distingua par la sagesse de son conseil, plus que par les qualités brillantes de l'orateur. On lui dut en 1776 une 2e édition perfectionnée et augmentée de l'ouvrage de Justice Foster, intitulé : *Rapport sur quelques procédures de la commission pour le jugement des rebelles du comté de Surrey, en 1746*, etc. ; en donna une 3e édition avec un appendix en 1792. Il fut nommé en 1770 l'un des commissaires des banqueroutes, et occupa cette charge jusqu'à sa mort : son étude favorite était celle des saintes écritures ; il était membre d'une société instituée en 1783 pour propager l'étude de la Bible. On trouve dans les *Commentaires* et *Essais* publiés par cette société, quelques écrits de sa composition, entre autres des fragments d'Isaïe

Digitized by Google

qu'il avait traduits, avec des remarques. Il publia en 1790 une traduction complète d'*Isaïe*, in-8°, *avec des notes pour faire suite à celles du Dr Lowth, et des observations sur quelques parties de la traduction et des notes de ce savant évêque*; *par un laïque*. On a encore de Dodson *la Vie de sir Michel Foster*, son oncle, qui a été réimprimée dans la nouvelle édition de la *Biographia britannica*, in-fol. Il mourut à Londres en 1799. X—s.

DODSWORTH (Roger), antiquaire anglais, né en 1585 à St-Oswald, dans le comté d'York, mérite d'être cité pour ses recherches et ses travaux immenses sur les antiquités de son pays. On a conservé 122 volumes in-fol. écrits de sa main, sans compter 42 volumes de manuscrits qu'il tenait de différentes personnes. Ce sont des copies et des extraits faits sans goût, mais qui renferment néanmoins des choses précieuses, surtout relativement au comté d'York. C'est au général Fairfax, grand amateur d'antiquités et protecteur de Dodsworth, qu'on doit la conservation de ces manuscrits qui furent près d'être détruits pendant le siége d'York. Ils se trouvent maintenant à la bibliothèque bodléienne, à Oxford. Dodsworth n'a rien publié lui-même : on a imprimé après sa mort, sous son nom et sous celui de Dugdale, le *Monasticon anglicanum*, orné de vues des abbayes des églises, etc., en 3 volumes in-fol. publiés successivement en 1655, 1661 et 1673 (*voy.* Dugdale). Il mourut en 1654. X—s.

DODWELL (Henri), savant anglais de la fin du 17e siècle, naquit à Dublin en 1641. Ayant perdu de bonne heure ses parents, il se trouva pendant quelque temps réduit à une extrême indigence. Il fut recueilli par un de ses oncles, qui était pasteur dans le Suffolk, et qui lui fournit le moyen de continuer ses études. On l'envoya d'abord à Dublin, puis à l'université d'Oxford, où il se distingua par ses progrès et par son assiduité au travail. Il se tourna principalement du côté des sciences ecclésiastiques, quoiqu'il ait toujours refusé d'entrer dans le clergé anglican. Ses premiers écrits sont de 1672. Ce sont deux lettres qui traitent, l'une de la réception des ordres ecclésiastiques, l'autre des études théologiques. Il y joignit, en 1681, un discours sur l'histoire phénicienne de Sanchoniaton. En 1673, il composa une préface pour l'*Introduction à la vie dévote* de St. François de Sales. L'année suivante, il quitta Dublin et vint à Londres, où il se lia avec plusieurs savants, et notamment avec Lloyd, depuis évêque anglican de St-Asaph. Leur union devint si étroite, que, lorsque Lloyd fut nommé chapelain de la princesse d'Orange, Dodwell le suivit en Hollande, puis à Salisbury, puis à St-Asaph. Ces voyages n'interrompaient point ses études. En 1675, dans le temps des grandes controverses entre les catholiques et les protestants, il publia quelques écrits contre les premiers. Son zèle contre les autres non-conformistes parut aussi dans une controverse qu'il eut avec Baxter. Mais il se fit surtout connaître à cette époque par ses *Dissertations sur St. Cyprien*, qui virent le jour en 1682. Elles étaient destinées à être jointes à la belle édition des œuvres de ce Père, par Fell, évêque d'Oxford. C'est dans la dissertation onzième que Dodwell veut prouver que le nombre des martyrs a été beaucoup moins considérable dans les premières persécutions qu'on ne le croit communément, et qu'il a été exagéré dans les martyrologes, et surtout dans ceux de l'Église romaine. On sait quel parti Voltaire a voulu tirer de cette assertion. Il a été réfuté par Macknight, dans son livre *sur la Vérité de l'histoire de l'Évangile*. Dodwell était d'ailleurs bien éloigné de chercher à nuire à la cause du christianisme. Il croyait les martyrs encore assez nombreux pour fournir une preuve éclatante de la religion. Toutefois Gilbert Burnet, et parmi nous dom Ruinart, s'élevèrent contre lui, et ce dernier surtout le réfuta dans la préface de ses *Actes sincères des martyrs*. Chaque année de la vie de Dodwell fut marquée par de nouveaux écrits. En 1683, parut son *Discours sur un sacerdoce et un autel*, premier germe des idées qu'il développa depuis à ce sujet; en 1684, une dissertation sur un passage de Lactance, qui fut jointe à l'édition de Spark; en 1686, le *Traité du droit de sacerdoce des laïques*. En même temps il préparait l'édition des œuvres posthumes du savant Pearson, évêque de Chester, où il inséra quelques dissertations curieuses. Il en donna six sur St. Irénée. On s'étonnait qu'un homme de ce mérite n'eût point encore de place analogue à ses talents. On le nomma, en 1688, professeur d'histoire à Oxford. C'était l'année même de la révolution. Aussi jouit-il peu de cette place, qu'il perdit en 1691, pour avoir refusé le serment d'allégeance à Guillaume et Marie. Il se joignit aux évêques dépossédés pour la même cause, et écrivit plusieurs brochures en leur faveur. Dodwell se retira à Shottesbrooke et se maria; mais il ne cessa point de prendre part aux controverses de son temps. Il en fit même naître quelques-unes. Pour exalter les pouvoirs du sacerdoce dans cette communion unique dont il se croyait membre, il prétendit que l'âme était mortelle de sa nature, et que l'immortalité était une sorte de baptême qui lui était conféré par un don de Dieu et par le ministère des évêques de l'Église véritable. C'est le sujet d'un discours en forme de lettre, qui parut en 1706. L'auteur y joignit une dissertation, pour prouver que l'absolution sacerdotale est nécessaire pour la rémission des péchés. Cette assertion ne révolta guère moins les zélés anglicans que la précédente. Par l'une, Dodwell semblait ébranler toute la religion; par l'autre, il paraissait se rapprocher de la doctrine catholique sur un point important; ce qui n'était pas un moindre scandale dans un pays où l'on a eu horreur ce qu'on appelle le *papisme*. On accusa donc à la fois Dodwell d'hérésie et d'impiété. Chishull, le célèbre Clarke, Norris, Milles, écrivirent contre lui. Il se défendit avec vigueur, et dans l'ardeur de la dispute, il avança que les quatre évangiles

Digitized by Google

n'avaient été rédigés que du temps de Trajan; ce qui, disait-il, n'ôtait rien à leur autorité. On eût dit qu'il prenait plaisir à étonner par ses paradoxes, et à faire briller son habileté pour les soutenir. Sur la fin de sa vie, il renonça au schisme des *nonjurors*, lui et quelques amis qui se dirigeaient par ses conseils, et il prit la plume pour montrer que les évêques dépossédés en 1691 n'avaient point le droit de se donner des successeurs, et que le schisme était éteint par la mort du dernier d'entre eux. Dodwell s'est rendu plus recommandable et a rendu de plus grands services aux lettres par les savantes dissertations critiques et chronologiques dont il a enrichi un grand nombre d'auteurs classiques, *Velleius Paterculus*, Oxford, 1693, in-8°; *Xénophon*, ibid., 1703, in-8°; *Denys d'Halicarnasse*, ibid., 1704, in-fol.; *Strabon*, Amsterdam, 1707, in-fol.; *Tite-Live*, Oxford, 1708, in-8°; mais surtout la belle collection des *Petits Géographes grecs*, (*voy.* Hudson). Ses autres ouvrages en ce genre sont : 1° *Prælectiones Camdenianæ*, Oxford, 1692, in-8°; 2° *Annales Velleiani*, *Quinctilioni et Statiani*, ibid., 1698, in-8°; 3° *Exercitationes duæ : prima de ætate Phalaridis, et secunda de ætate Pythagoræ philosophi*, Londres, 1704, in-8°; 4° *De veteribus Græcorum Romanorumque Cyclis*, Oxford, 1702, in-4°; 5° *Annales Thucydidii et Xenophonti*, ibid., 1702, in-4°; 6° *Julii Vidalis Epitaphium, cum notis criticis et explicatione*, Excester, 1711, in-8°; 7° *De Parma equestri Woodwardiana*, publiée par Th. Hearne, Oxford, 1713, in-8°. Il enrichit aussi de nouvelles additions les œuvres posthumes de Pearson sur la chronologie des premiers papes, Londres, 1688, in-4°. Dodwell mourut le 7 juin 1711, avec la réputation d'un homme très-savant, laborieux, austère, désintéressé, mais singulier et paradoxal. Personne ne connaissait mieux que lui les auteurs anciens, et spécialement les antiquités ecclésiastiques; et il a laissé des ouvrages pleins de recherches, de critiques et d'érudition. Son style est d'ailleurs dur et obscur. Voyez l'*Abrégé des œuvres de Henri Dodwell, avec une notice sur sa vie*, par Francis Brokesby, Londres, 1723, in-8°. Parmi les enfants qu'il a laissés, deux sont connus comme écrivains. L'aîné, *Henri* Dodwell, entra dans le barreau. On dit qu'il tomba dans le scepticisme par suite des opinions singulières de son père. Ce fut lui qui publia, en 1742, un pamphlet anonyme sous ce titre : *Christianisme non fondé en preuves*. Ce livre, écrit avec esprit et adresse, fit beaucoup de bruit alors. On reprocha à l'auteur d'attaquer la révélation, tout en affectant du zèle pour le christianisme. Doddridge et plusieurs autres lui répondirent. Voyez entre autres le jugement que porta de cet ouvrage le savant Leland, dans son *Examen des déistes anglais*. Il y caractérise bien l'ouvrage de Henri Dodwell. — *Guillaume* Dodwell, autre fils de Henri, entra dans le clergé anglican et eut plusieurs bénéfices. Il fut, en dernier lieu, archidiacre de Berks. On a de lui un sermon contre le livre de son frère; *Libre Réponse aux libres recherches* du docteur Middleton, 1749; *Réplique finale* à la défense de ce docteur, publiée par Toll, 1751; une *Dissertation sur le vœu de Jephté* et un grand nombre de sermons. C'était un ecclésiastique instruit. Il mourut le 25 octobre 1785, dans sa 75e année. P—c—t.

DODWELL (Edward), célèbre antiquaire anglais, né en 1767, parcourut la Grèce pendant les années 1801 à 1806, et y entreprit de nombreuses fouilles. Il passa ensuite en Italie, pour y visiter les monuments les plus remarquables de cette terre classique des beaux-arts, et se fixa définitivement à Rome, où il mourut, le 14 mai 1832. Dodwell était membre correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. On a de lui : *Classical and topographical Tour through Greece, during the years*, 1801, 1805 *and* 1806, Londres, 1819, 2 vol., ouvrage consciencieux et très-important pour l'étude de l'antiquité. Il donna aussi, d'après ses dessins originaux et avec un texte, une magnifique collection de vues de la Grèce (*Views in Greece*), d'après laquelle les libraires Treuttel et Würtz ont publié : *Vues et Descriptions de constructions cyclopéennes et pélasgique trouvées en Grèce et en Italie, et de constructions antiques d'une époque moins reculée, d'après les dessins de feu Edward Dodwell, ouvrage destiné à servir de supplément à son ouvrage classique et topographique en Grèce pendant les années* 1801, 1805 et 1806, Paris, 1834, in-fol., avec 131 planches lithographiées. Dans les dernières années de sa vie, Dodwell s'occupait d'un grand travail sur les murs polygones. Ch—s.

DOEBELN (Jean-Jacques de), professeur de médecine à l'université de Lund, en Scanie. Il était né à Rostock en 1674, et fit ses études dans cette ville, ainsi qu'à Copenhague et Kœnigsberg. Ayant été attaché pendant quelque temps en qualité de médecin au staroste Grudzinski, il retourna à Rostock, où il se fit recevoir docteur. Peu après il se rendit en Suède, où il devint d'abord médecin de la ville de Gothenbourg, et ensuite professeur à Lund. Il mourut en 1743. On a de lui une *Description des eaux minérales de Ramlœsa* en Scanie, près de la ville d'Helsingborg. Cet ouvrage, écrit en suédois, a contribué à donner de la célébrité à Ramlœsa, où il se rend annuellement un grand nombre de Suédois et de Danois. On a de plus de Doebeln une *Histoire de l'université de Lund*, en latin et plusieurs dissertations dans la même langue. C—au.

DOEBLER (Joachim), écrivain allemand, vivait à Berlin vers la fin du 17e siècle. Voulant faciliter l'étude de la chronologie, et fournir le moyen de fixer dans la mémoire les noms et les dates, il imagina de les réduire en vers, et exécuta ce travail de patience en latin et en allemand, comme le P. Buffier le fit en français quelques années après. L'ouvrage de Doebler, moins brillant qu'utile, parut sous ce titre : *Chronologica compendiosa latino et germanico idiomate versibus comprehensa.*

Digitized by Google

Cöln (faubourg de Berlin), 1679, in-4°. Il a été réimprimé à Leipsick, in-4°. C. M. P.

DOEDERLEIN (Jean-Alexandre), historien et antiquaire allemand, né en 1675 à Weissembourg en Franconie, mort le 23 octobre 1745, occupa avec distinction la place de recteur du collége de Weissenbourg. Il était membre de l'Académie des Curieux de la nature de Hesse Cassel, de la société royale de Londres, etc. On a de lui un très-grand nombre d'ouvrages pleins de recherches et d'érudition. On se bornera à indiquer les principaux : 1° *Schediasma historicum imperatorum P. Ael. Adriani et M. Aurel. Probi vallum seu murum in varris Germaniæ tractibus conspiciendum*, Nuremberg, 1723, in-4°. Il y fait voir que d'anciens murs, dont on voit encore les ruines dans le Nordgow, où elles sont connues sous le nom de *murailles du Diable*, sont de construction romaine. 2° *Commentatio historica de nummis Germaniæ mediæ Bracteatis et Cavis; accessit disquisitio de pecuniæ medii ævi valore; nummorumque nostræ ætatis origine*, Nuremberg, 1729, in-4°. Cet ouvrage est curieux. Les faits y sont disposés avec méthode; les planches représentent les médailles et les monnaies trouvées, l'année précédente, dans les ruines d'un ancien bâtiment à Weissembourg, et qui ont donné lieu à cette savante dissertation. 3° *Antiquitates gentilismi Nordgariensis*, Ratisbonne, 1731, in-4°, en allemand. C'est un traité sur la religion des anciens habitants du Fordgow, ou Norgau, petit canton situé entre la Bohême, la Franconie et le Danube. 4° *Mathæus a Pappenhaim enucleatus, emendatus, illustratus et continuatus*, Schwatzbach, 1739, in-8°. Ce n'est pas une nouvelle édition de l'histoire des comtes de Pappenheim ou Bappenheim par Mathieu. Doederlein a changé l'ordre et l'arrangement des faits, en a expliqué plusieurs, et a continué le travail de son devancier. Il en annonçait un second volume qui devait contenir l'histoire des domaines de ces comtes sous le rapport de la religion et de l'administration de la justice, et un troisième pour les preuves et les chartes qui sont la suite nécessaire de ces sortes d'ouvrages. On ignore s'ils ont paru. 5° *Traces existantes au centre de l'Allemagne, d'antiquités sacrées, russes-sclavonnes*, en allemand; 6° *Inscriptiones slavo-russicæ pervantiquæ tabulæ templi Kalbensteinbergensis, in agris Nordgariensibus*; 7° *Notice historico-physico-météorologique du rigoureux hiver, de 1740* (en allemand). 8° *Le De Θεραπαγίς Paulina*, dissertation écrite en grec, et sujet d'une thèse qu'il soutint dans la même langue à Altorf, sur le passage dans lequel St-Paul dit qu'il combattit à Éphèse contre les bêtes. 9° *Dissertatio epistolaris qua in patellarum, ut dicuntur, Iridis, vulgo Regenbogen-Schüsslein autores, materiam, variasque formas et figuras et finem inquiritur*, Schwatzbach, 1739, in-4°; 10° *Programma de nummorum antiquorum maxime in omni re litteraria usu aliarumque præ aliis præstantia*, Weissembourg, 1741, in-4°; réimprimé avec d'autres pièces choisies par Jean Gott. Bidermann. W—s.

DOEDERLEIN (Jean-Christophe), professeur de théologie d'abord à Altdorf, et ensuite à Iéna, naquit à Windsheim en Franconie, le 20 janvier 1746. Après avoir reçu dans le collége de cette ville une instruction solide, non-seulement dans les humanités, mais aussi dans plusieurs des langues orientales, les mathématiques et l'histoire, il passa, en 1761, à l'université d'Altdorf, où il acheva ses études et prit ses degrés. Rappelé en 1768, à l'âge de vingt-deux ans, à Windsheim, pour y exercer le ministère de diacre dans la principale église, il consacra le loisir que lui laissait cet emploi à la lecture des Pères et des théologiens, et se traça ainsi à lui-même la carrière dans laquelle il devait un jour se rendre célèbre. Déjà il s'était fait connaître par quelques opuscules de critique sacrée, lorsqu'il fut appelé à l'université d'Altdorf, en 1772, pour y remplir la dernière chaire de théologie. Pendant vingt années, qu'il demeura attaché à cette université, il publia un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels on distingue sa traduction latine des *Prophéties d'Isaïe*, faite d'après le texte hébreu, et accompagnée de notes critiques, une traduction allemande des *Proverbes de Salomon*, et un traité complet de dogmatique. Il continua aussi l'édition des Notes de Grotius sur l'Ancien Testament, dont Vogel avait donné le 1er volume, et les *Suppléments sur les Livres poétiques*, qu'il donna en 1779, ne contribuèrent pas peu à accroître sa réputation. Le ministère de la chaire l'occupait aussi, et il publia un assez grand nombre de Sermons. Ses leçons embrassaient presque toutes les branches des sciences théologiques, et spécialement l'interprétation des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, et l'histoire ecclésiastique moderne. Attaché à Altdorf par un sentiment de reconnaissance et par la considération dont il jouissait, il refusa plusieurs propositions de diverses universités qui désiraient l'attirer dans leur sein. Celle de Iéna parvint cependant à se l'attacher en 1782, et il y remplit la seconde chaire de théologie, dans laquelle il succéda au célèbre critique Griesbach, qui passait à la première. Les avantages que lui fit cette université le fixèrent pour toujours à Iéna, et il rejeta constamment toutes les offres qui lui furent faites, même celles de l'université de Goettingue. Il continua à enrichir la littérature sacrée et la théologie de divers ouvrages, tels qu'une traduction en allemand de l'*Ecclésiaste* et du *Cantique des cantiques*, une rédaction, en allemand, de son grand *Traité de Dogmatique*, et un abrégé en latin de ce même traité. Il eut aussi la principale part à l'édition critique du texte hébreu de la Bible, qui parut sous son nom et sous celui de Jean-Henri Meisner, à Leipsick, en 1793. Sa *Bibliothèque théologique*, écrite en allemand, publiée de 1780 à 1792, et qu'il continua sous le titre de *Journal théologique*, en la même langue, fournit une nouvelle preuve de son infatigable activité. Il mourut à Iéna, à l'âge de 47 ans, le 2 décembre 1792. Doederlein doit être compté

Digitized by Google

parmi les savants qui ont le plus contribué à introduire en Allemagne le nouveau système théologique qui règne aujourd'hui dans le plus grand nombre des universités luthériennes, système directement opposé aux opinions et à l'enseignement des premiers réformateurs, et qu'ils eussent envisagé comme le renversement du christianisme. Doederlein n'a pas porté les conséquences de ce système aussi loin que l'ont fait, dans la dernière partie du 18e siècle, plusieurs théologiens qui semblent avoir pris à tâche de multiplier les paradoxes pour ébranler les fondements sur lesquels repose l'origine surnaturelle de la religion chrétienne. Doederlein n'ambitionnait pas la réputation de novateur; il la redoutait plutôt, et il émit toujours ses opinions avec beaucoup de réserve; il sembla même, vers la fin de sa vie, voir avec quelque inquiétude les conséquences que tiraient des écrivains moins prudents, de ce qu'on était convenu d'appeler des idées libérales, et vouloir faire quelques efforts pour en arrêter les progrès ultérieurs. Dans la critique purement littéraire, qui a pour objet le texte des livres saints, il montra une connaissance solide des langues de l'Orient, et parut toujours sage et réservé. Sa traduction latine d'Isaïe est écrite d'un style élégant, quelquefois même recherché; mais on aimerait mieux y trouver davantage le caractère propre à l'original, et souvent même elle paraît faible auprès d'une traduction littérale moins bien écrite. Une mémoire heureuse, une imagination vive, une érudition solide, une grande facilité à saisir les questions et à les envisager sous tous leurs points de vue, un style facile et élégant, caractérisent en général les écrits de ce savant, dont les principaux ouvrages sont : 1° *Esaias ex recensione textus hebrai*, etc., Altdorf et Nuremberg, 1775, in-8°. Il y en a en deux autres éditions données par l'auteur avec des additions, en 1780 et 1789. 2° Les *Proverbes de Salomon*, en allemand, avec des notes, Altdorf, 1778, in-8°, réimprimés avec des changements en 1782 et 1786. 3° L'*Ecclésiaste* et le *Cantique des cantiques*, en allemand, avec des notes, Iéna, 1784 et 1792, in-8°. 4° *Institutio theologi christiani, in capitibus religionis theoreticis, nostris temporibus accommodata*, Altdorf, 1780-1781, in-8°; quatre autres éditions ont été données en 1782, 1784, 1787 et 1791. 5° *Summa institutionis theologi christiani*, Altdorf et Nuremberg, 1782, in-8° : l'auteur en a donné une seconde édition en 1787, et deux autres éditions de ce livre ont paru depuis la mort de Doederlein, en 1793 et 1797. Cet ouvrage a été traduit en allemand. 6° *Doctrine chrétienne, accommodée aux besoins de notre temps*, en allemand, Nuremberg, de 1785 à 1802; c'est une rédaction nouvelle de l'*Institutio theologi christiani* : les six dernières parties ont été rédigées et publiées, après la mort de Doederlein, par C.-G. Junge. 7° *Opuscula theologica*, Leipsick, 1789, in-8°. 8° *Bibliothèque théologique*, en allemand, Leipsick, de 1780 à 1792, 4 vol. in-8°; 9° *Journal théologique*, en allemand, Iéna, 1792, in-8°. 10° *Biblia hebraica..... cum variis lectionibus*, Leipsick, 1793, in-8°. Il faut joindre à cela un grand nombre d'opuscules, de sermons, de programmes et de dissertations critiques : quelques-unes de ces dernières ont été publiées séparément; d'autres ont été insérées dans divers recueils ou journaux littéraires. Une de ces dissertations a pour objet de prouver que la version de l'Ancien Testament, citée dans plusieurs anciens sous le nom de *Syrus*, n'est autre chose que la traduction grecque de la version latine de St-Jérôme : traduction faite par Sophrone, patriarche de Constantinople. Cette dissertation a paru à Altdorf, en 1772, in-4°. L'opinion de Doederlein est adoptée aujourd'hui par les meilleurs critiques. S. D. S—Y.

DOEHNE (Jean-Christophe), né à Zeitz, le 19 janvier 1776, de parents qui appartenaient aux dernières classes de la société, fit néanmoins un cours complet d'études tant dans le gymnase de Zeitz qu'à l'université de Leipsick, s'entretenant en grande partie par les leçons particulières qu'il donnait tout en se livrant à des études plus élevées. Après avoir séjourné jusqu'en 1806, comme répétiteur particulier, à Leipsick, il fut appelé en qualité d'agrégé au gymnase de sa ville natale, joignit à ces fonctions celles de directeur du séminaire, qu'il n'abandonna qu'en 1817, et depuis 1815 fut un des trois titulaires du gymnase. Il mourut le 16 novembre 1832, emportant des regrets mérités. On a de lui quelques ouvrages à l'usage des classes : 1° *C. Jul. Cæs. Commentarii cum annotatione critica*, Leipsick, 1825; 2° *C. Corn. Nepotis quæ exstant, cum ann. crit.*, etc., Leipsick, 1827; 3° *De Vitis excellentium imperatorum C. Nepoti non Æmilio Probo attribuendis*, simple dissertation, 1827; 5° Divers articles dans l'*Almanach* de Jahn, la *Gazette classique universelle* et les *Mélanges critiques* de Friedemann et de Seebode. De tous ces morceaux, le plus remarquable est une collation du texte vulgaire des lettres de Cicéron, avec celui qu'en donne le manuscrit de Zeitz. P—OT.

DOENHOFF (Gaspard), sénateur de Pologne et waïvode de Siradie, était d'une très-ancienne famille, originaire de Franconie. Ses ancêtres avaient puissamment contribué à la conquête et à la conversion de la Livonie, dont ils avaient, sous le règne de Sigismond Auguste, procuré la possession à la Pologne. Gaspard avait dans sa jeunesse fait la guerre sous Sigismond III, et acquis toute la confiance de ce prince. Il jouit de la même faveur sous Wladislas Sigismond, qui en 1637 l'envoya en ambassade à Vienne pour demander la main de la princesse Cécile, fille de l'empereur Ferdinand II, et le nomma ensuite grand maréchal de la cour. Il fut, par les femmes, ancêtre de Stanislas Leczinski, roi de Pologne, grand-duc de Lorraine et de Bar.— Doenhoff (Gérard, comte de), palatin de Poméralie, fut élevé comme page à la cour électorale de Brandebourg, et voyagea beaucoup dans sa jeunesse. En 1621 il accompagna le prince Wladislas

Digitized by Google

Sigismond et le général Chodkiewitz dans la guerre contre les Turcs, commanda les corps allemands, et repoussa les Ottomans, qui attaquèrent ses postes pendant toute une journée. Trois ans après il suivit le prince dans ses voyages en Allemagne et en Italie. A son retour il servit le roi Sigismond III dans la guerre de Prusse contre Gustave-Adolphe, et, par sa présence, fit échouer le siége que les Suédois avaient mis devant Thorn. Ses services furent récompensés par les dignités les plus éminentes. Il vint en 1645 en France conclure le mariage du roi Wladislas Sigismond avec Louise-Marie de Nevers. Il fut créé comte du St-Empire par Ferdinand II, et mourut le 3 septembre 1648. E—s.

DŒPKE (Jean-Chrétien-Charles), né le 1er mars 1806, à St-Georges, où son père était organiste, reçut sa première éducation à Ratzeburg, et, après une interruption d'un an, à cause des faibles moyens de ses parents, se vit, grâce aux secours de quelques personnes bienfaisantes, en état de se rendre à l'université de Leipsick, puis à Rostock, pour s'y consacrer à la théologie. Pendant ce temps le goût, que dès l'adolescence il avait senti pour les langues orientales devint une vocation; il s'y livra spécialement, et c'est dans le but de profiter, pour cette étude, de toutes les ressources qu'offrent les bibliothèques et le séjour de Paris, qu'en 1830, après avoir été reçu docteur en philosophie, et après avoir prêché à Ratzeburg avec succès, il vint dans la capitale de la France. Le roi de Danemarck lui avait donné 600 écus pour encourager ce voyage. Malheureusement, il fut très-peu de temps après son arrivée attaqué d'un érysipèle dont ne purent triompher les efforts de la médecine. Il mourut le 19 juin 1830. On doit à ce jeune orientaliste quelques opuscules; ce sont : 1° *Commentaire philologique et critique* (en allemand) *sur le cantique de Salomon*, Leipsick, 1829; 2° Une 3e édition de la *Chrestomathie syriaque* de Michaelis, sous le titre de *Glossarium chrestomathiæ Syriacæ J.-D. Michaelis accommodatum, annotationibusque historicis, critici, philologicis auctum*, Gœttingue, 1829; 3° *Herméneutique des écrivains de l'Ancien Testament*, Leipsick, 1832. P—ot.

DŒRFEL (Georges-Samuel), pasteur luthérien à Plauen en Saxe, s'occupait par goût d'observations astronomiques. Ayant suivi assidûment la fameuse comète de 1680, il reconnut qu'on pouvait représenter son mouvement par une parabole dont le soleil occupait le foyer, et indiqua la même chose pour les comètes en général. Son ouvrage intitulé *Observations astronomiques de la grande comète, à la fin de 1680, avec quelques questions remarquables, spécialement une correction de la théorie des comètes d'Hevelius* (savoir de placer au soleil le foyer de la parabole), écrit en allemand, et publié en 1681 (un an avant le livre des *Principes* de Newton), était si rare et si peu connu, que, dans l'*Histoire de l'Académie de Berlin* (année 1745, p. 47), on annonça comme une découverte littéraire la priorité que Doërfel avait sur Newton, pour l'application de la parabole à la détermination des orbites des comètes. Pour savoir à quoi s'en tenir sur la part qui reste à Newton à cette découverte, il ne faut que lire ce qu'en dit Bailly dans l'histoire de l'*Astronomie moderne* (t. 2, p. 539 et suiv.), M. Kaestner a donné une notice de la dissertation de Doërfel, dans le recueil de la société des arts libéraux de Leipsick, 3e partie. Z.

DŒRING (Georges-Chrétien-Guillaume-Asme), poëte allemand, naquit à Cassel, dans la Hesse, le 11 décembre 1789. Son père, qui remplissait dans cette ville les fonctions d'inspecteur de la galerie, était un savant et surtout un poëte distingué, ainsi que le prouvent les tragédies et les comédies qu'il a fait imprimer. Trop imbu pourtant des idées de Jean-Jacques Rousseau, cet homme spirituel laissa son fils un peu plus libre que généralement il ne convient. Heureusement les dispositions du jeune homme corrigèrent en partie ce que le système du père eût pu avoir de dangereux avec un autre. Bien que dans l'enfance on le laissât maître d'apprendre ou de ne pas apprendre, de peur de fatiguer sa jeune tête, et qu'adolescent on le ménageât pareillement de peur de compromettre sa vue, effectivement très-mauvaise, Doering apprit beaucoup, et dans les livres et par l'observation. Il acheva ses études à Gœttingue. A l'étude de la littérature, il joignit dans cette première partie de sa vie celle de la musique, qui fut toujours pour lui le plus doux des délassements, et acquit une force remarquable sur le hautbois : il jouait aussi le violon et le piano avec habileté. De retour dans sa ville natale en 1813, il ne tarda point à voir crouler le frêle édifice du royaume érigé pour le frère de Napoléon; et il ne fut pas des derniers à partager l'enivrement à peu près général que cet événement causait aux Hessois. Deux morceaux, les premiers qu'il ait livrés à la publication, la *Prophétie de la Pythie* et le *Temple de la Gloire* (1814), témoignèrent de ses sentiments. L'année suivante, il alla se fixer à Francfort-sur-le-Mein en qualité de hautbois du grand théâtre de cette ville. Toutefois ses relations avec le théâtre ne furent pas longtemps sur le même pied. Chargé de la rédaction de la *Gazette politique* de Francfort, il fonda bientôt l'*Iris*, journal de littérature, uni avec la *Gazette*, et de plus il écrivit dans plusieurs feuilles littéraires en vogue (la *Feuille du matin*, la *Gazette élégante*, la *Gazette musicale*, la *Gazette du soir*). Il prit aussi le grade de docteur à la faculté de philosophie d'Erlangen. La prose, qui le faisait vivre, était pourtant à ses yeux inférieure à la poésie, et il sacrifiait de temps en temps à cette dernière. Quelques pièces fugitives de sa façon parurent soit en 1815 soit en 1818 dans des recueils périodiques. C'est probablement sous l'influence de cette tendance poétique qu'en 1818 il entreprit un voyage en Suisse et en Italie, voyage qui le mit en contact avec plusieurs littérateurs marquants, Matthisson, Reinbeck, Hartmann, Zschokke, etc. Aussi en 1819 abandonna-t-il les deux feuilles ci-dessus nommées, et

Digitized by Google

fit-il paraître son drame de *Cervantes*, qu'il dédia au prince (actuellement roi) de Bavière, qui le mit de prime-abord au rang des jeunes poëtes dont l'Allemagne espérait le plus. Les louanges retentissaient encore, lorsque le prince de Sayn Wittgenstein, auquel un ami le présenta, non-seulement l'agréa pour précepteur de son fils (Alexandre), qu'il allait envoyer à l'université de Bonn, mais encore lui donna le titre de son conseiller de cour. Cependant Dœring ne rompait pas complétement avec les feuilles périodiques. Au contraire, dès 1819, il fonda le *Kaléidoscope*, petit journal littéraire, qui n'eut pas de succès, ou que l'obligation de suivre le prince Alexandre de Wittgenstein à Bonn le força d'abandonner avant le succès. La vie fantasque et idéale du poëte est peu conciliable avec les fonctions positives et graves que Dœring avait acceptées. Il s'en aperçut, et les quitta en 1821. Il venait alors de se marier. Une grande tragédie, *Posa*, ramena son nom dans toutes les bouches. Devenu célèbre dès cet instant, il se vit recherché des libraires et des éditeurs. En 1823, il fit un nouveau voyage en Suisse avec son beau-frère Kilzer. Appelé en 1824 à la rédaction du *Correspondant pour l'Allemagne* de Nurenberg, il n'y resta que quelques mois : la lecture des épreuves, trop pénible pour sa vue, toujours faible, le força de quitter une position favorable sous tous les autres rapports. De retour à Francfort, il y vécut comme par le passé, partageant son temps entre la composition littéraire, la conversation de ses amis et les voyages. En 1827 il fit une excursion sur les rives du Rhin. En 1828 la santé de sa femme lui fit entreprendre un voyage à Londres. Il la ramena parfaitement guérie. Pour lui-même, il fut moins heureux. En proie chaque année à quelque maladie, obligé de se rendre tantôt aux eaux de Bade, tantôt à celles de Wisbaden, il fut pris de la grippe en 1833, tandis qu'il était dans cette dernière ville : ensuite vint un flux hémorroïdal très-intense, puis l'hydropisie; enfin il expira le 10 octobre 1833, au moment où son beau talent atteignait sa maturité. On doit à Dœring : 1° Une traduction en vers de l'*Homme des champs* de Delille, Francfort, 1822. L'intention du traducteur, en choisissant cet ouvrage, a moins été de le faire connaître à l'Allemagne que de lutter de style avec l'original. Peu de littérateurs eussent rendu, plus heureusement que Dœring, l'espèce de limpidité du vers de Delille, et ce calme domestique et champêtre qui respire dans l'*Homme des champs*. On doit le louer aussi du choix qu'il a fait du mètre alexandrin dont la monotonie, en s'harmoniant avec la forme du poëme didactique, contribue à donner aux préceptes du versificateur la physionomie de leçons à retenir. 2° Deux drames : *Cervantes*, 1809 ; *Albert le Sage*, 1825. Il y a dans *Cervantes* de belles scènes, des caractères vraiment dramatiques, du mouvement. La pièce d'ailleurs est remarquable par une versification en même temps châtiée et brillante comme un soleil d'Espagne. 3° Quatre tragédies : *Posa*, 1822 ; le *Fidèle Eckert*, 1822 ; *Zénobie*, 1823, et *le Secret du tombeau*, 1824. *Zénobie* est la plus remarquable. Le caractère de la reine de Palmyre et celui de son fils Hérénnien sont vigoureusement dessinés : malheureusement ce sont les seuls. Longin est tout à fait manqué. D'ailleurs l'auteur a trop altéré l'histoire : nous disons hardiment trop, car ses altérations ne produisent nul effet théâtral. Le dénouement se ressent aussi de la contagion mélodramatique, et c'est un défaut qu'il faut reprocher souvent à notre poëte, trop plein de combinaisons romanesques et à effet pour ne pas être, la plupart du temps, bien loin de cette simplicité délicieuse, la première condition des arts. Sa *Zénobie* au dernier acte se défend, elle cinquième ou sixième, comme un maître d'armes, contre un gros de Romains; mais, pourtant, après avoir fait mordre la poussière aux uns, comme dans une bataille du Cirque Olympique, elle se laisse prendre par les autres. 4° Des opéras et opéras-féeries, la plupart réunis dans les *Nouvelles dramatiques*, 1831. Ce sont *l'Esprit de la montagne* (joué à Cassel, 1825); *Fortuné, le Trésor de famille, la Fiancée du brigand, l'Epée du roi, le Pirate*. Il faut y joindre les Comédies de *Gellert*, de *Fils et neveu*, des *Quatre tantes*, et du *Maître d'école et sa femme*. Les deux premières ont été publiées en un volume sous le titre d'*Aumône de Noël*. 5° Plusieurs romans : 1° *Sonnenberg*, 1825; 2° *la Momie de Rotterdam*, 1829; 3° *la Guerre des Bergers*, 1830 ; 4° *la Maison aux arts*, 1831, 3 vol.; 5° *les Sacrifices d'Ostrolenka*, 1832, 3 vol.; 6° *Roland de Brême*, 1833, 3 vol. Dœring appartient à l'école de Walter Scott ; mais il reste bien au-dessous de son modèle. Toutes ces productions pourtant furent lues avec avidité en Allemagne, et eurent même quelque succès de ce côté-ci du Rhin. Les deux premières surtout offrent des situations et des caractères, souvent de fines observations, de la philosophie et du mordant. 6° Quantité de nouvelles et de récits en prose et en vers, publiés sous les titres de : 1° *Sous printaniers*, 1822, 2 vol.; 2° *Fleurs des Alpes*, 1825, 1 vol.; 3° *Alliance de poëtes*, 1829 ; 4° *Trois Nuits*, 1830, 2 vol.; 5° *Consolation d'un ami*, 1830; 6° *les Italiens*, 1830; 7° *Nouvelles*, 1831, 4 vol.; 8° *Contes*, 1831, 4 vol.; 9° *Portraits de fantaisie de 1825 à 1830*; 10° l'*Almanach des dames de 1824 à 1831* et l'*Almanach d'été*. P—OT.

DOES (Van der). *Voyez* Dousa.

DOES (Jacques Van der), peintre, naquit à Amsterdam, en 1623, d'une famille distinguée. La ruine et la mort de son père déterminèrent ses autres parents à lui faire cultiver la peinture : on le plaça chez Nicolas Moyaert. A vingt et un ans, il voyagea, vint à Paris, et ensuite à Rome. Dénué de tout dans cette dernière ville, il avait formé le projet singulier de s'enrôler dans les troupes du pape, lorsqu'il eut le bonheur de rencontrer des peintres, ses compatriotes, qui pourvurent à ses besoins. Ils l'agrégèrent à la société connue sous le nom de *Bande académique*, non *en qualité de tambour*,

Digitized by Google

comme on le dit dans un dictionnaire, attendu que cette bande joyeuse n'avait dans sa constitution rien de militaire; mais parce que, comme on a déjà eu occasion de le remarquer, chacun de ses membres recevant un sobriquet lors de son admission, l'on trouva plaisant de donner à Van der Does celui qui faisait allusion à la petitesse de sa taille et à son ardeur belliqueuse. Il ne recommut point le service qu'on lui avait rendu, et s'éloigna de ses camarades, moins encore par misanthropie que parce qu'il était jaloux de leurs succès. Cette humeur insociable le contraignit à retourner dans sa patrie. Il fixa son séjour à La Haye, se maria et perdit sa femme, qui le laissa chargé de quatre enfants. La langueur dans laquelle il tomba fit penser à ses parents qu'ils ne pouvaient mieux le retirer de la misère qu'en obtenant pour lui quelque place; et ils lui firent avoir celle de secrétaire à Slooten, près d'Amsterdam. Ce changement dans sa situation lui rendit le courage : il sentit qu'il pouvait devoir encore à son talent une existence plus indépendante, finit un tableau commencé depuis sept ans, et continua de travailler avec ardeur. Marié de nouveau, et veuf une seconde fois, il mourut le 17 novembre 1673, à 50 ans. Ce paysagiste travaillait dans la manière de Bamboche, et peignait bien les animaux; mais, selon Descamps, ses compositions se ressentent de la tristesse habituelle de son esprit. — Il eut deux fils, *Simon et Jacques Van der* Does, qui furent aussi peintres, et reçurent ses leçons. Simon, né en 1653, épousa une femme qui le ruina. L'hôpital de La Haye devint quelque temps son asile; il alla ensuite à Anvers, où il travailla beaucoup, mais pour des marchands de tableaux, c'est-à-dire en ne retirant qu'une faible rétribution de ses ouvrages, qui n'en furent pas moins répandus dans les divers cabinets de l'Europe. — Lorsque *Jacques Van der* Does, né en 1654, eut perdu son père, il devint élève de Carle Dujardin; et quand cet habile artiste partit, pour Rome, il reçut les leçons de Gérard Netschert et de Lairesse. Il était venu à Paris, en qualité de gentilhomme de l'ambassadeur de Hollande, lorsqu'une mort prématurée l'enleva aux arts, qu'il cultivait avec succès. D—T.

DOGGET (Thomas), acteur irlandais, né à Dublin mort en 1721, se distingua longtemps, surtout dans le genre comique, sur les théâtres de Drurylane et de Lincoln's innfields. Il fut ensuite, conjointement avec Wikes et Cibbert, l'un des directeurs de Drurylane; mais, sur quelque dégoût qu'il éprouva, il se dégagea de cette association en 1712, ayant alors acquis de la réputation et de la fortune. Il avait beaucoup d'originalité et un talent particulier pour saisir et rendre le ridicule, sans affectation et sans effort. C'est pour lui que Congrève, avec qu'il était intimement lié, composa en grande partie sa comédie du *Vieux Garçon* et celle d'*Amour pour Amour*; c'était en effet les deux pièces où le talent de Dogget se montrait avec le plus d'avantages. On a de lui une comédie intitulée : *la Fête de village*, imprimée en 1696, in-4°, mais non représentée. Elle l'a été depuis, au moyen de quelques changements, et sous la forme d'une mascarade qui s'est jouée assez fréquemment sous le titre de *Flore, ou le Paysan dans le puits*. En Angleterre, tout homme à qui ses talents donnent quelque célébrité s'attache presque toujours à un parti quelconque. « Dogget, dit Steele, était whig de la tête « aux pieds. » Pour témoigner son attachement à la maison d'Hanovre, il offrit de donner en prix un habit et un gobelet d'argent à celui de six bateliers qui ramerait le mieux dans une joute fixée au 1er août, jour anniversaire de l'avénement de Georges Ier au trône d'Angleterre. Il laissa à sa mort une somme dont l'intérêt devait être appliqué, chaque année, à l'achat d'un prix semblable, pour être adjugé de la même manière. Le signal de cette joute est donné aux rameurs au moment où la marée commence à monter, c'est-à-dire lorsque le courant multiplie pour eux les obstacles. S—D.

DOGIEL (Mathieu), historien de Pologne, entra vers le milieu du 17e siècle dans la congrégation des écoles Pies en Lithuanie. Il introduisit à Wilda, où il était recteur, un atelier d'imprimerie qui, pour les ouvrages latins, surpassa en peu de temps tous les établissements de ce genre en Pologne. Il accompagna le jeune comte de Campo dans les voyages qu'il fit en Allemagne et en France. C'est à Paris qu'il conçut l'idée de son grand ouvrage : *Codex diplomaticus regni Poloniæ et magni ducatus Lithuaniæ, in quo pacta, fœdera, tractatus pacis, etc., exhibentur*. Les Zaluski et le prince Jablonowski l'avaient aidé dans l'exécution, et lui avaient même fait ouvrir les archives de Cracovie. L'ouvrage était fini, et prêt à être donné à l'impression, lorsqu'un incendie, arrivé probablement à Wilda, consuma, en 1754, les matériaux qu'il avait rassemblés avec tant de peines, sans qu'il pût en rien sauver. Sans se laisser décourager par un événement aussi fatal, il se remit au travail et le finit une seconde fois en 8 volumes. Le 1er, que l'on publia en 1758, comprend toutes les pièces diplomatiques de la Pologne et de la Lithuanie, avec le Danemark, la France, et divers États de l'Allemagne et du midi de l'Europe. Le 5e, qui parut, en 1759, comprend les pièces avec la Livonie, et le 4e, publié en 1764, les documents qui regardent la Prusse. On ne connaît point le temps de la mort de Dogiel, mais il ne vivait plus en 1764. G—Y.

DOGLIONI (Jean-Nicolas), en latin *Doleonus*, noble Vénitien, mort dans les premières années du 17e siècle, est auteur de plusieurs ouvrages historiques, tous très-médiocres, au jugement de Tiraboschi et des autres critiques italiens. Ce sont 1° *Origine ed antichità della città di Belluno*, Venise, 1588, in-4°. Tiraboschi regarde cet ouvrage comme inférieur à celui de Valeriano sur la même ville. On l'a cependant inséré dans le *Thesaurus antiquitatum Italiæ* de Grævius, t. 9; 2° *L'Ungaria spiegata dalla prima origine di quel regno sino all'anno* 1595, Venise, 1595, in-4°; 3° *Istoria Venetiana, dalla fondatione*

Digitized by Google

sin' all'anno 1597, Venise, 1598, in-4°; 4° *Cose maraviglione della città di Venezia*, Venise, 1603, in-8°. Doglioni publia cet ouvrage sous le nom de *Leonico Goldioni*, qui est l'anagramme du sien. Zitti en donna une nouvelle édition augmentée, Venise, 1641, et on en connaît deux autres, également de Venise, 1655 et 1662, in-12. 5° *Venezia triomphante e sempre libera*, Venise, 1613, in-4°; 6° *La città di Venezia con l'origine di quella e governo, dal principio di essa all'anno* 1618. Venise, 1618, in-fol. C'est une table chronologique des principaux événements de l'histoire de Venise. Quelques biographes attribuent encore à Doglioni un *Abrégé de l'histoire universelle*, imprimé en 1605 7° *Compendio istorico universale*, Venise, 1622, in-4°. Cette édition est la plus ample. 8° *Anfiteatro d'Europa*, Venise, 1623, in-4°; c'est une géographie des différents États de l'Europe. W—s.

DOGNY. *Voyez* OGNY (D').

DOHM (CHRÉTIEN-GUILLAUME DE), diplomate prussien, né le 11 décembre 1751 à Lemgo, dans la principauté de Lippe, fils d'un prédicateur luthérien, fit ses premières études dans cette ville, se rendit à Leipsick avec des recommandations pour Gleim et pour Gellert, qui lui donnèrent quelques leçons de droit et de théologie. Mais bientôt, ennuyé de cette étude, il l'abandonna pour se livrer aux philanthropiques illusions de Basedow, qu'il quitta aussi pour entrer dans la carrière des lettres. Ce fut par quelques articles dans le *Journal littéraire de Leipsick*, et dans la *Nouvelle Bibliothèque de littérature allemande* qu'il débuta. Il publia ensuite des traductions de l'anglais et du français, entre autres l'*Essai psychologique* de Bonnet, le *Voyage d'Édouard Yve dans la Judée et en Perse*; et, d'après le manuscrit autographe, la *Description du Japon*, par Kaempfer (1762), ensuite un *Journal encyclopédique* dont il ne parut que quelques numéros, puis le *Musée allemand*, l'un des meilleurs écrits périodiques de l'époque auquel il concourut pendant plusieurs mois. Enfin, il composa des *Éléments de statistique* et des *Mémoires pour servir à l'histoire; des derniers temps*, qui lui firent quelque réputation. Nommé d'abord instituteur des pages de Frédéric II, il obtint ensuite, par le crédit de Mauvillon, son ami, une chaire d'économie politique à Cassel. Le ministre Schulemberg avait jeté les yeux sur lui, pour l'emploi de gouverneur du prince héréditaire, et il le présenta à Frédéric II, qui eut avec lui une longue conférence, et le goûta peu, puisque cette place ne lui fut pas donnée. Il réussit cependant alors à se faire remarquer du fameux Hertzberg, qui entretint avec lui une correspondance littéraire et politique, et le fixa ensuite dans la capitale, par un emploi lucratif. Ce ministre le chargea aussi, lors de la guerre de la succession de Bavière, de rédiger une espèce de Mémoire justificatif des prétentions de la Prusse. Cet écrit, intitulé *Histoire de la discussion relative à la succession de la Bavière, avec un exposé de la situation de ce pays*, Berlin, 1779, eut tout le succès que la cour en attendait, et l'auteur fut nommé archiviste, conseiller de guerre, et presque aussitôt envoyé en Westphalie pour empêcher, s'il se pouvait, l'élection du frère de l'empereur comme coadjuteur de Cologne et de Munster. Le peu de succès qu'il eut dans cette mission difficile ne lui fit rien perdre de son crédit. Il retourna dans la capitale, où il ne parut pendant quelque temps occupé que de littérature. C'est alors qu'il se lia avec Mendelssohn, et que, de concert avec ce Juif célèbre, il publia son *Amélioration de l'état civil des Israélites*. Cet écrit, très-vanté par la secte des Israélites, alors fort puissante en Allemagne, eut un grand succès; mais la traduction française que J. Bernoulli en donna sous le titre : *de la Réforme politique des Juifs*, 1782, in-8°, fut arrêtée par la police de France. Ce qui est assez remarquable, c'est que l'empereur Joseph II voulut, dans le même temps, attirer l'auteur dans ses États, pour l'y faire concourir aux projets d'innovation qu'il méditait, et qu'il lui offrit une chaire de professeur à Fribourg, en Brisgaw, avec de grands avantages. Dohm, qui ne trouvait pas suffisant le traitement qu'il avait en Prusse, était sur le point d'accepter, lorsque le ministre Hertzberg, instruit de ce qui se passait, l'attacha définitivement à Berlin, en lui faisant cumuler les honoraires de conseiller intime et ceux d'archiviste. Aussi bien partagé sous le rapport des traitements que sous celui des honneurs, Dohm fut encore chargé des missions les plus importantes et les plus délicates, entre autres celle de rapprocher du cabinet prussien les cours allemandes, que la dureté et les prétentions excessives de Frédéric II en avaient éloignées. Il visita dans ce but plusieurs princes du nord de l'Allemagne; mais il n'obtint de succès positif qu'à Brunswick, à Dresde et à Cassel. Il forma, en 1786, la confédération qui fut appelée la *ligue des princes*. La Prusse avait alors beaucoup d'ennemis, et plusieurs États, autrefois ses alliés, ne croyant plus à sa sincérité ni à son désintéressement, refusèrent d'entrer dans cette ligue. Ils accompagnèrent même leur refus de reproches amers, et plusieurs écrivains distingués prirent part à cette discussion. Dohm fut encore chargé de leur répondre, et la brochure qu'il publia sous le titre de l'*Union des princes allemands* eut un tel succès, qu'on l'attribua généralement au vieux Hertzberg. Flatté de cette erreur, le ministre ne fit rien pour la dissiper. Dohm en fut réellement piqué, et il résulta de cette contrariété d'amour-propre une espèce de froideur qui le tint pour quelque temps éloigné des affaires. Ce fut alors qu'il donna à Berlin, des leçons de politique et de statistique auxquelles assistèrent des hommes d'État, qui plus tard sont devenus célèbres. Il vit aussi beaucoup dans ce temps-là Mirabeau qu'il recommanda à Mauvillon (*voy.* ce nom). Ainsi il fut cause de la liaison qui se forma entre ces deux hommes célèbres, et qui donna lieu à la publication de la *Monarchie prussienne*. Dohm fournit même des matériaux pour cette indigeste compilation; ce qui fit dire que Mauvillon et lui y avaient

Digitized by Google

en plus de part que l'auteur. Le refroidissement survenu entre Hertzberg et Dohm n'avait rien fait perdre à celui-ci de ses titres ni de ses émoluments; il en obtint même de nouveaux à l'avénement de Frédéric-Guillaume II, qui lui donna des lettres de noblesse, et l'envoya à Cologne comme ministre plénipotentiaire chargé de toutes les affaires prussiennes dans le bas Rhin, avec une augmentation de traitement, chose à laquelle il parut toujours fort sensible. De cette ville, son rôle d'observation et d'influence politique s'étendit fort loin; et lorsque des troubles éclatèrent à Aix-la-Chapelle, en 1787, il s'y rendit et s'empressa d'offrir aux habitants une constitution qu'on ne lui demandait pas, qui n'eut aucune application, mais qu'il fit imprimer avec une préface où il manifesta, un peu prématurément, des opinions philosophiques qui étonnèrent de la part d'un ministre prussien. Le voyage qu'il fit dans le même temps en Hollande eut un but tout à fait différent, et il s'en acquitta cependant avec le même zèle. Il s'agissait de soutenir, dans ce pays, le pouvoir du stathouder, parent du roi de Prusse, contre le parti populaire que protégeait la France, et de savoir si cette puissance était réellement disposée à s'opposer par la force à l'intervention du cabinet de Berlin. Pour cela, Dohm vint secrètement à Givet et sur d'autres points de la frontière française; et il s'y assura que l'on ne faisait aucun préparatif de guerre. Les rapports qu'il envoya à sa cour décidèrent l'invasion, et bientôt le duc de Brunswick envahit la Hollande, à la tête de 25,000 hommes. A son retour en Prusse, Dohm publia sur une autre révolution, dont il avait été témoin, et peut-être acteur ou instigateur, une brochure intitulée : *la Révolution liégeoise en* 1789, *et tableau de la conduite qu'y a tenue Sa Majesté le roi de Prusse*, 1790, in-8°. Cet écrit, dans lequel Dohm, à côté des prétentions fort équivoques et très-peu libérales de son souverain, vantait la liberté et les droits de l'homme, déplut également aux états et au prince-évêque. Mais une circonstance qu'il est important de remarquer, c'est que ce fut pendant son séjour à Liége qu'il connut l'abbé Tondu, alors agent obscur de la diplomatie française, mais que les circonstances rendirent plus tard fort célèbre sous le nom de Lebrun (*voy.* TONDU). Dès que cet homme fut ministre des affaires étrangères à Paris, après la chute de Louis XVI, en 1792, il se souvint de Dohm, de son crédit en Prusse et de ses opinions fort rapprochées de celles qui triomphaient en France. Aussitôt il lui dépêche un agent secret, et cet agent, nommé Benoît, arrive vers la fin d'août à Cologne, où Dohm reçoit des ouvertures de paix qu'il se hâte de faire parvenir à son souverain, lequel marchait alors contre la France à la tête d'une puissante armée. Ces propositions, qui avaient ainsi fait un long détour, furent reçues par Frédéric-Guillaume, dans le moment où ce prince pénétrait en Champagne, et leur premier résultat fut d'ajouter encore à la lenteur des mouvements du duc de Brunswick. Bientôt il s'établit entre le quartier général prussien et Paris une correspondance directe; et ce ne fut plus par Dohm, comme le voulait Lebrun, que se termina cette grande affaire, mais par Lombard et par Lucchesini, qui accompagnaient le roi de Prusse (*voy.* DUMOURIEZ). Lorsque l'armée prussienne se fut retirée, et que les Français s'approchèrent de Cologne, à la fin de 1792, Dohm se réfugia à Munster, puis il revint à Cologne l'année suivante, et, comme résident de Prusse près des États du bas Rhin, il fut chargé de demander aux princes de l'empire des subsides pour l'entretien de l'armée prussienne, avec menaces de retirer cette armée si l'on n'adhérait pas à sa demande. Dohm n'éprouva que des refus, et la plupart des princes joignirent à ces refus de dures récriminations; ils déclarèrent même que la guerre avait commencé par des vues d'agrandissement et d'intérêt de la part de la Prusse et de l'Autriche, que l'ambition de ces deux puissances avait seule causé tous les malheurs de l'empire, et que d'ailleurs leur mésintelligence était en ce moment manifeste; que chacune d'elles traitait séparément, dans son intérêt particulier, avec l'ennemi commun; et que tout récemment encore l'empereur en personne, qui était venu à Bruxelles, avait ouvert avec le gouvernement de Robespierre une négociation dont l'évacuation des Pays-Bas devait être la suite. La plupart de ces plaintes n'étaient que trop fondées, et les agents des deux grandes puissances s'accusant ainsi et se reprochant réciproquement des torts graves, il sortit de ces débats des révélations dont leurs ennemis profitèrent, et que l'historien doit soigneusement recueillir. Le cabinet de Berlin, averti du rapprochement qui venait de s'opérer entre l'Autriche et le gouvernement français, voulut avoir des renseignements positifs à cet égard. Il envoya Dohm à Bruxelles, et cet habile explorateur informa bientôt sa cour qu'en effet des négociations étaient entamées, que la première proposition de l'Autriche avait été d'abandonner les Pays-Bas, moyennant un dédommagement en territoires plus avantageusement situés pour elle; que ce sacrifice avait été accepté par la France, mais que les prétentions des deux puissances étaient encore trop éloignées pour que l'on pût croire à une prochaine paix. Lorsqu'il eut acquis ces utiles renseignements, Dohm se hâta de retourner à Cologne, d'où les armées républicaines vinrent bientôt l'expulser encore. Il se rendit alors en Franconie, puis dans le pays de Trèves à l'armée de Mollendorf, où il dut remplir de nouveau la désagréable mission de mettre à contribution tous les petits États de l'empire, afin de faire payer à chacun d'eux l'inutile et dispendieuse protection que la Prusse leur accordait malgré eux. Et, lorsqu'il eut accompli ce pénible devoir, il lui en survint un autre que, sans doute, il dut trouver encore plus difficile; ce fut d'aller expulser du nord de l'Allemagne, par suite du traité de Bâle, qui venait d'être signé (avril 1795), tous les émigrés français qui s'y étaient réfugiés. Il revint bientôt sur le

Digitized by Google

Rhin, afin de régler les contributions que devaient subir les différents Etats de l'empire, qui voulaient se mettre à l'abri d'une invasion derrière le cordon prussien. Toutes ces mesures de fiscalité et d'oppression, par lesquelles la Prusse se faisait souvent payer d'un appui qu'elle ne pouvait garantir, et des services qu'elle ne devait pas rendre, devint pour Dohm une source de contrariétés; mais on ne peut douter qu'il n'y ait trouvé d'amples dédommagements à ses peines. Il ne fallut pas moins que la tenue d'un congrès à Hildesheim pour mettre fin à ces débats; et ce fut encore Dohm qui en dirigea la marche. Lorsque tout fut conclu, il ne lui resta plus qu'à jouir de ses succès dans la belle terre de Horn qu'il venait d'acquérir. Mais il fut encore arraché, vers la fin de 1797, à cet heureux séjour, pour se rendre à Rastadt, où devait se réunir un congrès bien autrement important et plus épineux que celui d'Hildesheim. C'est dans ce congrès, chargé de fixer les bases de la paix générale, que devaient enfin être posées nettement les questions laissées dans le vague et l'incertitude par les traités partiels et si mystérieux de la Prusse et de l'Autriche avec la France. Ce qui devait y fixer l'attention des envoyés prussiens, c'était l'exécution des promesses reçues à Bâle pour la maison d'Orange, pour l'électeur de Hesse-Cassel, et surtout la compensation des provinces de la rive gauche du Rhin cédées à la seule condition d'en recevoir de plus considérables en Allemagne. Et la France, qui avait souscrit à cette condition, venait de promettre formellement à l'Autriche, au traité de Campo-Formio, qu'elle ne consentirait jamais au démembrement des Etats germaniques en faveur de la Prusse! Toutes ces contradictions et ces dissidences étaient difficiles à concilier, et il fut aisé de voir, dès le commencement, qu'on n'arriverait pas à de bons résultats. Les envoyés prussiens rencontrèrent à chaque pas des obstacles insurmontables; et cependant leur tâche était immense : tous les trois étaient accablés d'une foule de détails. C'était le comte de Goertz que l'on avait chargé de représenter, et qui présidait l'ensemble des opérations. La part de Jacobi était d'établir les principes, et de fixer la base des intérêts généraux. Quant à Dohm, sa spécialité était dans les rapports avec les différents Etats de l'empire, et dans la correspondance avec le cabinet de Berlin. Cette tâche n'était pas sans doute la plus facile ni la moins importante. Comme il avait toujours eu de nombreuses relations dans toutes les classes de la société, il recevait un grand nombre de visites, de lettres qu'il ne pouvait laisser sans réponse; et les Juifs, qu'il avait autrefois défendus avec tant de zèle, vinrent aussi l'importuner de leurs sollicitations. Accablé et contrarié dans tous les sens, n'espérant rien d'une telle réunion, voyant la guerre près de recommencer, il demanda la permission de retourner à son poste d'Halberstadt. On lui répondit de la manière la plus flatteuse; mais on lui donna l'ordre de rester au congrès lorsque déjà plusieurs députations en étaient parties, et qu'une terrible catastrophe allait en être le dénouement. De concert avec les ministres de Bade et les autres membres encore présents, il avait manifesté beaucoup d'intérêt et de zèle pour la sûreté des ministres français. Lorsque leur assassinat fut consommé, il ne négligea rien pour en connaître les auteurs et les causes. Ce fut lui qui, par le choix de toutes les députations présentes, fut chargé de faire sur cet attentat une enquête et un rapport qui furent envoyés à la diète et au chef de l'empire. Ce rapport, il est vrai, est resté sans effet: aucune recherche, aucune poursuite n'a été dirigée contre les coupables; mais on n'a pu en nier aucun fait ni en réfuter aucune assertion; et quand, un peu plus tard, Dohm fit insérer dans les *Archives politiques* de Noeberlin une dissertation où il établit positivement que les assassins n'étaient autres que les hussards autrichiens de Szeckler, qu'ils n'avaient agi que par ordre de leurs chefs et d'après un plan qui leur avait été tracé, toute l'Allemagne garda le silence. L'envoyé prussien ayant parlé avec plus de détails encore de cet événement dans les *Faits mémorables de mon temps*, où il désigne positivement le colonel Barbaczy, et rapporte le procès-verbal avec toutes les déclarations des cochers qui conduisaient les voitures des ministres assassinés (*voy.* DEBAY, et ROBERJOT), aucune dénégation ne parut, aucune réclamation ne s'éleva. En quittant Rastadt, Dohm, qui avait reçu un congé de six mois, en profita pour visiter Carlsruhe, Stuttgard et Anspach, puis les eaux de Pyrmont, où il rencontra le roi Frédéric-Guillaume, qui l'accueillit assez bien, et lui rendit même momentanément son emploi relatif au cordon de neutralité. Mais cette faveur fut de peu de durée; et l'on a remarqué que, depuis le congrès de Rastadt, le crédit de ce diplomate alla toujours déclinant. Bientôt forcé de vivre dans une retraite absolue, il s'y livra à ses goûts littéraires, composa plusieurs ouvrages historiques, où, bien qu'il ne dise pas tout ce qu'il a dû savoir, on trouve des documents et quelques révélations de la plus haute importance. Ces loisirs studieux ne furent troublés que par l'injonction de rendre compte des sommes considérables qui avaient passé par ses mains, pour les contingents de l'empire. Ces comptes exigèrent un long travail; mais enfin ils furent envoyés à Berlin, et l'examen s'en fit à la satisfaction du comptable. On lui confia même ensuite quelques emplois et des missions de peu d'importance, il est vrai, et qu'il eût pu refuser, puisque sa fortune était considérable et sa santé très-faible; mais, comme il arrive trop souvent, l'ambition et la vanité restent jusqu'à la fin les passions dominantes de tout vieux diplomate. Après avoir rempli les plus hautes fonctions de la monarchie, Dohm consentit à diriger l'administration de la petite ville de Goslar, puis seulement ses établissements d'éducation et de charité. En 1804, il alla administrer les domaines d'Eschfeld et d'Erfurt, et ce fut là que le trouvèrent les événements de 1806. On ne peut nier que, dans ces jours de

Digitized by Google

si triste mémoire pour les Prussiens, la conduite de Dohm ne soit très-difficile à justifier. Sans doute il avait alors quelque raison d'être mécontent ; mais, lui, parti de si bas et comblé de tant de biens par la Prusse, jouissant encore d'un emploi lucratif et d'une fortune considérable, abandonner l'un des premiers cette monarchie quand elle est malheureuse, quand il la croit perdue pour toujours !... Ce fut aussitôt après la bataille d'Iéna qu'on le vit accourir auprès de Clarke, et recevoir de ce général français le pouvoir d'administrer des provinces prussiennes. On le vit ensuite dans des rapports fréquents, et beaucoup plus intimes qu'il n'eût convenu, avec Talleyrand, puis avec Napoléon lui-même, qu'il alla visiter en Pologne, et dont il obtint pour lui et pour ses amis des faveurs et des grâces que le conquérant n'accordait pas à ses plus anciens serviteurs. Tous les souvenirs se portèrent alors sur ce que Dohm avait fait à Rastadt et dans d'autres occasions. On en tira des conséquences peu favorables à l'honneur du diplomate prussien ; et ces conjectures acquirent encore plus de probabilité, lorsqu'on le vit, après le traité de Tilsitt, se rendre à Paris, s'y prosterner devant tous les pouvoirs, et enfin solliciter un emploi du nouveau roi de Westphalie, qui voulut bien le faire son conseiller et son ambassadeur à la cour de Dresde, où, selon ses propres expressions, sa principale affaire fut *la haute surveillance sur tout ce qui pouvait préjudicier à l'ordre de choses établi par Napoléon* ; c'est-à-dire, en termes plus clairs, qu'il fut en Saxe le ministre de la police pour la France... Mais la guerre de 1809 fut près de changer encore une fois brusquement sa position. La cour de Dresde s'étant enfuie à Leipsick, l'ambassadeur du roi Jérôme l'y suivit. Il vint même jusqu'à Cassel, où la marche du duc de Brunswick-Œls venait de porter la consternation et l'effroi (*voy.* BRUNSWICK-ŒLS). Tout le nord de l'Allemagne semblait prêt à se soulever, lorsque l'Autriche vaincue signa une capitulation qui fut appelée le traité de Vienne. Le roi de Saxe rentra aussitôt dans sa capitale, suivi de l'ambassadeur westphalien. Mais cette fuite et ces déplacements avaient singulièrement fatigué celui-ci, et il fut atteint d'une péripneumonie dont on crut qu'il allait mourir. Sa convalescence fut longue et pénible ; et c'est alors qu'ayant offert sa démission au roi Jérôme, il s'en repentit bientôt ; mais il avait été pris au mot, et il ne fut plus que conseiller honoraire avec une pension de retraite (1810). Il se retira dans sa terre de Pustleben, où il s'ennuya et regretta ses emplois et ses honneurs. Mais il ne devait plus revenir aux affaires, et il fallut se résigner à l'ennui d'une vie demi-champêtre et demi-littéraire, entre les embellissements de ses domaines et la rédaction de ses ouvrages historiques. Il essaya bien en 1814, après la paix de Paris, de reparaître sur l'horizon politique : il écrivit alors à des amis puissants que, *vétéran de la diplomatie, il était encore prêt à faire entendre sa voix dans les chancelleries* ; mais on conçoit que l'ambassadeur du roi Jérôme ne pouvait guère, à cette époque, être le ministre du roi de Prusse. Dohm ne réussit pas mieux, après le traité de Paris, en 1815, à faire admettre les plans qu'il envoya à tout le monde, *pour une nouvelle organisation des États de l'Allemagne*. Se voyant condamné pour toujours à la retraite, il rompit du moins quelquefois l'uniformité de sa vie, par des voyages à Gœttingue, à Lepsick, à Brunswick. Dans l'été de 1817, après une longue course dans l'Allemagne méridionale et la Suisse, il revint très-fatigué à Pustleben, et, depuis, sa santé s'affaiblit de plus en plus. Les bains de Filsen lui firent quelque bien ; mais ensuite l'affaissement augmenta, la mémoire se perdit : il expira le 29 mai 1820. Dohm a laissé beaucoup de manuscrits qui ne seront probablement jamais imprimés. Nous avons successivement donné les titres de la plupart de ses publications : les plus importantes sont : 1° *Faits mémorables de mon temps, ou documents pour l'histoire du dernier quart du 18e siècle, et du commencement du 19e* (de 1778 à 1806, 5 vol. in-8°). Ce n'est que la première partie, laquelle va jusqu'à la mort de Frédéric II. Le manuscrit de la seconde, qui eût sans doute été la plus intéressante, était prêt ; mais on croit qu'un pouvoir supérieur en a empêché la publication, et il est probable qu'elle n'aura jamais lieu. On a vu que Dohm eut part à des négociations du plus haut intérêt, et qu'il dut connaître des secrets qu'il importe encore trop de ne pas dévoiler. Il ne les eût pas sans doute ouvertement révélés ; mais ses réticences et même ses dénégations auraient suffi pour mettre sur la voie : c'est donc pour l'histoire une perte réelle. Le ton de ses écrits est celui d'un homme d'État à vues pratiques, mais souvent courtes. Kotzebue et Seidl l'ont vivement censuré, et ils ont en trop souvent raison. 2° *Événements mémorables pendant ma vie* (depuis 1763), 2 vol. in-8°, 1814-1815. Les seuls écrits de Dohm qui aient été traduits en français sont : 1° *de la réforme politique des Juifs*, traduit par Bernoulli, ouvrage dont nous avons parlé, Dessau, 1782, in-8° ; 2° l'*Alliance des princes de l'empire germanique*, traduit par Renfener, La Haye, 1786, in-8°. Dohm projetait une édition des œuvres complètes de Frédéric II ; et, par ce monument à la mémoire du grand roi, il voulait surtout prouver que l'on ne s'est pas assez appliqué à connaître le véritable esprit des actes et des pensées de ce monarque. La vie de Dohm a été écrite par M. V. Gronau, son gendre, sous ce titre : *C.-G. de Dohm, peint d'après ses pensées et ses actions*, Lemgo, 1824, in-8°. Cet essai biographique est fort remarquable par les documents utiles pour l'histoire que l'auteur y a joints, entre autres : 1° La correspondance sur les affaires de Liége ; 2° la *Lettre sur la neutralité du nord de l'Allemagne en* 1796 ; 3° le *Mémoire sur les relations politiques de l'Allemagne en* 1800 ; 4° la *Lettre sur les comptes à rendre au sujet de la neutralité dans le nord de l'Allemagne*, 1802. M—DJ.

DOHNA (FABIEN burgrave DE), descendait d'une

Digitized by Google

ancienne famille, dont le chef avait, dit-on, été amené de Dauphiné en Allemagne par Charlemagne, en 806, pour défendre les frontières de l'empire le long de l'Elbe contre les Wendes. Fabien, né en 1550, n'avait qu'un an lorsqu'il perdit son père, et peu après sa mère. Ses parents, qui se chargèrent de le faire élever, s'en acquittèrent avec le plus grand soin. Il suivait ses études à Thorn, quand Albert, premier duc de Prusse, l'appela à Kœnigsberg pour venir les achever avec son fils et vingt autres jeunes gentilshommes. Il voyagea en France, en Italie et en Allemagne, où, par l'entremise d'Hubert Languet, il se mit au service de Jean-Casimir, comte palatin, l'accompagna quand il marcha au secours des Provinces Unies, et ensuite en Angleterre. Sa bonne conduite lui gagna l'affection de ce prince, qui lui confia diverses missions. La guerre ayant éclaté entre les Polonais et les Moscovites, il suivit le roi Etienne Battori en Pologne, se trouva à l'expédition de Polocz et de Pitzour, ainsi qu'au siége de Plescof, et mérita les éloges du roi et des chefs de l'armée. A la paix, il retourna dans le Palatinat, et fut employé pour arranger les affaires de Gebhard de Truchsess, archevêque de Cologne. Ses négociations furent infructueuses. Alors Jean-Casimir lui donna le commandement des troupes qu'il envoyait au secours de l'archevêque. Il le conserva jusqu'au moment où il reçut ordre de les licencier. En 1587, il fut nommé chef de 28,000 hommes de troupes auxiliaires qui vinrent en France pour soutenir Henri, alors roi de Navarre. Mais la perfidie de son interprète Michel Huguer, la mésintelligence de ses soldats, la disette, l'impossibilité où se trouva Henri de venir au-devant de lui, le mirent dans la nécessité de se retirer devant le duc de Guise, qui le défit à Auneau en Beauce. Dohna, de retour en Allemagne, voulut faire regarder Henri comme l'auteur de sa défaite. Bongars, envoyé de ce prince en Allemagne, prit la défense du roi dans un écrit parvenu jusqu'à nous, et rejeta une partie du blâme sur l'accusateur. En 1591 Dohna revint en France avec des troupes allemandes au secours de Henri IV contre les ligueurs, et reçut de ce monarque des témoignages honorables de satisfaction. Il fut ensuite envoyé trois fois comme député à la diète de Ratisbonne, et retourna en 1604 en Prusse, où Jean-Frédéric, électeur de Brandebourg, le nomma grand burgrave du duché de Prusse. Comme on l'inquiétait pour sa religion, il donna sa profession de foi, puis voulant passer le reste de ses jours en paix, il se démit de sa charge, et mourut en 1622. G. J. Vossius a écrit sa vie sous ce titre : *Commentarius de rebus pace belloque gestis D. Fab. sen. burgr. a Dhona*, t. 4 de ses œuvres. Christophe Schœttgen a publié, en cinq dissertations, une *Historia burggraviorum Dohnensium*, 1744, in-4°. E—s.

DOHNA (Acace, burgrave de), neveu du précédent, né en 1581, fut élevé à l'université de Heidelberg, et voyagea en Italie et en Suisse. Après la mort de son père, en 1601, il retourna dans la Prusse sa patrie, puis il alla en France, vit le célèbre Duplessis-Mornay, à Saumur, et fut présenté à Henri IV. Il passa ensuite en Angleterre, et lorsque à son retour il se trouva à Heidelberg, l'électeur Palatin le nomma gouverneur de son fils, qu'il accompagna à Sedan, où ce jeune prince allait étudier. Son pupille, Frédéric V, parvenu à l'électorat, le chargea de différentes missions, à Vienne, à Londres et à Copenhague. Ce prince ayant été élu roi de Bohême, Dohna le suivit à Prague. Après l'issue malheureuse des affaires de Frédéric, il se retira en Prusse, dont les états le nommèrent leur envoyé auprès de l'électeur de Brandebourg. Sa fidélité inébranlable pour la maison palatine fut cause que les Polonais le firent deux fois prisonnier. Il mourut en Prusse, le 12 septembre 1647. Il possédait à fond la philosophie, et se distinguait par son éloquence. — Dohna (Dideric burgrave de), frère du précédent, naquit en 1581, étudia et voyagea avec lui, et devint très-habile dans la connaissance du latin, du français, de l'espagnol et du polonais. Il se rendit ensuite à la cour d'Anhalt, accompagna le prince Bernard en Hongrie, assista après sa mort, en 1597, au siége de Bude, puis à celui de Rees sur le Rhin, servit pendant dix ans sous le prince Maurice de Nassau, général des Provinces-Unies; fit ensuite la guerre comme capitaine dans les troupes de l'électeur de Brandebourg, et après avoir, en 1610, aidé à prendre Juliers, vint en France avec les troupes allemandes au secours du prince de Condé, remporta une victoire sur les troupes du roi, et après la paix ramena les Allemands dans leur pays. Alors il alla offrir ses services à Frédéric, électeur Palatin et roi de Bohême, et mourut le 21 octobre 1620, des suites d'une blessure reçue la veille à une action près de Rackowitz, en Lusace. E—s.

DOHNA (Christophe burgrave, ou vicomte de), frère du précédent, naquit en 1583, à Moerung en Prusse. Après avoir passé ses quinze premières années dans la maison paternelle, il fut envoyé à l'université de Heidelberg. Il voyagea ensuite en Italie, accompagna son oncle à la diète de Ratisbonne, retourna dans sa patrie, puis fit avec son frère Acace le voyage de France, où ils furent présentés aux personnes les plus distinguées. Il fut, en 1605, appelé à la cour du prince d'Anhalt, et chargé, tant par lui que par l'électeur Palatin et les princes protestants d'Allemagne, de missions importantes dans différents pays, entre autres en France, où Dohna mérita la bienveillance d'Henri IV; et à Venise, où il obtint l'amitié de Fra-Paolo. Les disgrâces éprouvées par l'électeur Palatin après la bataille de Prague, en 1621, forcèrent Dohna à chercher un refuge dans sa patrie. Il y vivait dans la retraite, se livrant à l'étude, et faisant beaucoup de bien, lorsque l'irruption des Suédois en Prusse, et les troubles qui suivirent cet événement, l'obligèrent à fixer son séjour dans les Pays-Bas. Il comptait finir ses jours à Delft, mais les états généraux, qui l'avaient honorablement

Digitized by Google

reçu, songèrent à l'employer dans la carrière qu'il avait si longtemps et si habilement parcourue. Leur bonne volonté ne put cependant avoir d'effet. Des mouvements survenus dans la principauté d'Orange engagèrent le prince à y envoyer Dohna comme gouverneur. Celui-ci y arriva en 1630, remit tout en ordre, se concilia l'affection des habitants, et après une longue et douloureuse maladie, mourut le 1er juillet 1637. Il avait composé, du fruit de ses méditations, un traité intitulé : *Alloquium ad animam*, rempli de pensées pieuses. Il permit d'imprimer, en allemand, ses méditations sur le *Cantique des cantiques*, mais défendit que l'on mît son nom à cet ouvrage. Frédéric Spanhein a publié un *Commentaire historique de la vie et de la mort de messire Christophe vicomte de Dohna*, Genève, 1639, in-4°. Ce livre, qui est d'une prolixité fatigante, renferme beaucoup de détails sur d'autres personnages de la même famille. — Frédéric, burgrave de Dohna, etc., fut gouverneur d'Orange pour Guillaume III, roi d'Angleterre. Il acheta, en 1657, la seigneurie de Copet, et obtint, la même année, le droit de bourgeoisie à Berne, et une place dans le grand conseil de cette république. Il eut trois fils, dont Bayle fut le précepteur. E—s.

DOHNA (Christian-Albert, burgrave et comte de), naquit en 1621, à Custrin. Il n'avait pas quatorze ans qu'il alla faire la guerre sous le prince d'Orange. Sa bravoure et ses talents lui valurent la bienveillance du prince, qui le chargea d'une mission en Angleterre, et de l'électeur de Brandebourg, qui lui confia les emplois les plus importants et les plus honorables. Il était venu en Prusse pour y jouir du repos, quand il fut obligé de retourner en Hollande, d'où il accompagna à Berlin la princesse d'Orange, sœur de sa mère. Dans la guerre contre l'évêque de Munster, il fut nommé général, et dans la campagne contre la France, en 1672, il fut élevé au rang de général de cavalerie. Quand les Suédois firent leur invasion dans la marche de Brandebourg, il eut le commandement de la milice de Custrin, et fut chargé du siége de Stettin, en 1677. Attaqué d'une maladie mortelle, il y succomba le 14 décembre de la même année. E—s.

DHONA (Alexandre, comte de), général feld-maréchal des armées prussiennes, et premier ministre d'Etat sous Frédéric Ier et Frédéric-Guillaume II, avait été appelé à la cour de Berlin par l'électrice Sophie-Charlotte qui le fit nommer intendant, et ensuite (1693) premier gouverneur du prince Frédéric-Guillaume, qui n'avait encore que six ans. Dohna eut besoin de toute la protection de cette princesse, car l'électeur ne l'aimait pas, et d'ailleurs son caractère inflexible et la dureté de ses vertus stoïques l'avaient mis mal avec tous les courtisans. Juste d'ailleurs, religieux et plein d'honneur dans sa conduite, ennemi du faste et le blâmant sans aucun ménagement, son administration se distingua surtout par une économie bien entendue. Il parlait peu et pesait toutes ses expressions; mais on lui a reproché son ton dur et impérieux, suite de l'habitude qu'il avait contractée dès sa première jeunesse en commandant aux soldats, et l'on croit avec assez de fondement qu'il n'a pas pen contribué à inspirer à son élève la dureté qui l'a caractérisé. Dohna ne conserva ce poste que huit ans; le comte de Kamke qui le remplaça (1701) le fit exiler de la cour, et ce ne fut qu'à la mort de ce dernier (1711) qu'il fut rappelé, et nommé bientôt après au ministère. Le comte de Dohna mourut à Kœnigsberg, en 1728. C. M. P.

DOHNA (Albert-Christophe, burgrave et comte de), petit-fils de Frédéric, né à Berlin en 1698, assista, en 1715, au siége de Stralsund, et voyagea ensuite avec fruit en France et en Italie. Au retour de ses voyages, il alla servir sur mer. En 1717 il fit la campagne de Belgrade, et fut volontaire dans l'armée du prince Eugène. Parvenu dans sa patrie au grade de lieutenant-colonel, il quitta la carrière militaire pour vaquer aux affaires de sa famille, à l'administration de ses biens, et à la culture des lettres. Frédéric II, qui connaissait son mérite, le nomma grand maître de la maison de la reine. Dohna, élu membre de l'Académie de Prusse, se montra zélé pour les progrès des sciences. Il dirigea particulièrement son attention vers la physique et l'agriculture, et s'occupait surtout des moyens d'augmenter la fécondité des terres. Il mourut le 4 mai 1752. E—s

DOHNA (Christophe de), célèbre général prussien, naquit en 1702. Après avoir servi quelque temps dans le régiment d'Anhalt, il obtint une compagnie en 1722, et fut fait lieutenant-colonel en 1730. Élevé au grade de colonel, il prit le commandement du régiment du prince Maurice de Dessau, et fit la guerre de la succession d'Autriche, guerre dans laquelle il eut occasion de déployer pour la première fois cette activité qui fut le caractère distinctif de son talent militaire. Nommé lieutenant général en 1751, il ne tarda pas à se distinguer dans la guerre de sept ans, contre les Russes et les Suédois. Il fut blessé assez dangereusement à la première bataille de Jagernsdorf. Dès qu'il put rejoindre l'armée, il pressa si vigoureusement la forteresse de Stralsund, qu'il l'aurait emportée s'il n'eut été obligé de voler au-devant de la grande armée russe qui commençait à inonder la nouvelle Marche de Brandebourg. Il prit une si bonne position, près de Francfort-sur-l'Oder, qu'il empêcha l'ennemi de rien entreprendre au delà de ce fleuve, et donna au roi le temps de venir le dégager : réuni à l'armée du grand Frédéric, ils livrèrent la sanglante bataille de Zorndorf, où Dohna combattit à l'aile gauche; après l'action, le roi lui laissa le soin de chasser les Russes de la Poméranie orientale, où ils pressaient vivement Colberg. Cette expédition ne fut pas longue. Au moment où l'on s'y attendait le moins, Dohna tomba sur la Saxe, se réunit au général Wedel, battit devant Torgau le général Haddik, et força le prince de Deux-Ponts de lever le siége de Leipsick (15 novembre 1758). En décembre

Digitized by Google

Dohna était déjà revenu en Poméranie, où les Suédois n'osèrent l'attendre. Le 21 janvier 1759, il avait repris Damgarten, Demin et Anclam, et occupé toute la Poméranie occidentale jusqu'à Stralsund. Accablé du poids du travail, et se voyant sexagénaire, Dohna demanda au roi un congé de quelques mois qui lui était indispensable pour rétablir sa santé. Il se rendit à Berlin, mais n'y jouit pas d'un long repos; le roi le rappela bientôt pour garder la rive droite de la Warta, dont les Russes occupaient la rive gauche; il passa cette rivière le 1er juillet, et força les ennemis de se replier sur la Silésie. Bientôt épuisé de fatigues, il fut obligé de quitter le commandement et revint à Berlin, où il mourut le 19 mai 1762. C. M. P.

DOISSIN (Louis), jésuite français, né en Amérique en 1721, annonça de bonne heure un talent distingué pour la poésie latine, et on ne peut douter qu'il ne se fût placé à côté des Rapin, des Vanière, des Commire, si une mort prématurée ne l'eût enlevé aux lettres, le 21 septembre 1753, à l'âge de 32 ans. On a de lui : 1° *In Natalibus Burgundiæ ducis ecloga*, 1751; 2° *Galliæ ob restitutam delphino valetudinem*, 1752. On trouve ces deux pièces dans les recueils publiés par les professeurs du collége de Louis le Grand; 3° *Sculptura, carmen*, Paris, 1752, in-12, réimprimé en 1757, avec une traduction française attribuée au P. Doissin lui-même; 4° *Scalptura* (la gravure), *carmen*, Paris, 1753, in-12. On y a joint une traduction française par un des confrères de l'auteur. Ces deux poëmes ont été insérés dans un volume qui fait suite aux *Poemata didascalica*, Paris, 1813, in-12 (*voy.* D'Olivet). La publication du poëme sur la sculpture fit connaître le P. Doissin d'une manière très-avantageuse. On lui reprocha cependant d'être un peu prolixe, et de n'avoir pas mis assez de méthode dans la distribution de son plan; mais ces défauts, que la jeunesse de l'auteur rendait excusables, sont rachetés par les qualités les plus brillantes. C'est surtout dans les descriptions qu'il montre toute l'étendue de son talent; il possède aussi l'art de rendre avec noblesse et précision les détails mécaniques pour lesquels la langue latine même n'offre à la poésie que des termes équivalents. Quelques critiques ont comparé, sous ce dernier rapport seulement, le P. Doissin à Virgile. Le poëme sur la gravure présentait plus de difficultés dans l'exécution, en ce que le sujet avait plusieurs points de ressemblance avec le premier, sans prêter à beaucoup près à des développements aussi agréables. Cet ouvrage, en ajoutant à l'idée que l'auteur avait fait concevoir de ses talents, rendit sa perte plus douloureuse. On y trouve la même verve, la même fécondité que dans le poëme sur la sculpture, et le plan en est mieux conçu. Si donc il n'est pas aussi généralement connu et estimé, on ne doit l'attribuer qu'au choix du sujet, moins intéressant. W—s.

DOISY (Pierre), directeur du bureau des comptes des parties casuelles, mort à Paris le 10 mars 1760, est auteur d'un ouvrage intitulé : *le Royaume de France et les États de Lorraine disposés en forme de dictionnaire*, Paris, 1745, in-4°. Il y a des exemplaires avec la date de 1753. Cet ouvrage est divisé en trois parties; la première contient la table des généralités, des provinces, des gouvernements, etc.; la seconde l'indication par ordre alphabétique des villes, bourgs et paroisses du royaume, avec des observations assez exactes, mais trop souvent minutieuses; la troisième ne concerne que la Lorraine. Dans une lettre insérée au *Mercure* de février 1746, un anonyme releva quelques-unes des fautes échappées à l'auteur. W—s.

DOLABELLA (Publius-Cornelius), Romain de famille patricienne, fut le troisième mari de la fille de Cicéron. Tullie l'épousa en l'absence et sans le consentement de son père. Il avait de l'esprit, des talents; mais il était inquiet, ambitieux, intrigant, et tout dévoué à César. Il donna une preuve de son génie entreprenant en accusant Appius Claudius de malversation dans son gouvernement de Cilicie, et de corruption dans sa brigue pour le consulat. Cicéron se trouva embarrassé et chagrin que cette accusation eût été portée par son gendre contre son prédécesseur. Pendant la guerre civile, Dolabella, qui était auprès de César, écrivit à Cicéron pour le détacher de Pompée. Il l'engageait, si Pompée quittait la place, à se retirer à Athènes, ou dans quelqu'autre lieu éloigné de la guerre, lui faisant observer qu'il était temps de songer à sa sûreté, qu'il avait rempli son devoir et ses engagements, et que César approuverait cette conduite. Dolabella donna un nouveau chagrin à son beau-père par une loi incendiaire qu'il fit rendre, étant tribun, et par le désordre de sa fortune qui, quelque temps après, nécessita un divorce entre Tullie et lui. Au commencement de l'année 709, César prit le consulat qu'il avait promis depuis longtemps à Dolabella, et se donna Antoine pour collègue. Ce dernier, jaloux de la faveur de Dolabella, lui avait mal auprès de César. Outré d'indignation il vint au sénat, et fit contre Antoine une sortie qui donna lieu à beaucoup d'aigreur de part et d'autre. César, pour terminer la querelle, promit de résigner le consulat avant d'aller à la guerre contre les Parthes. La mort du dictateur arriva. Dolabella profitant du désordre et de la confusion, prit possession du consulat. Cicéron avait toujours entretenu correspondance avec lui, quoiqu'il ne lui connût ni vertus ni principes; mais cherchait à l'attacher aux intérêts de la république pour l'opposer à Antoine. Dolabella, à qui l'inquiétude de son caractère donnait de la mobilité, entra dans les vues de Cicéron. Aussitôt qu'Antoine eut quitté Rome, il sévit contre les perturbateurs du repos public. La populace, ayant à sa tête un prétendu Marius et des affranchis de César, avait élevé dans le forum un autel à l'endroit même où le corps de César avait été brûlé, avec une colonne de marbre de vingt pieds de haut portant cette inscription : *Au Père de la patrie*. On faisait des sacrifices sur cet autel. La multitude saisie d'un enthousiasme frénétique se por-

Digitized by Google

tait à toutes sortes d'excès contre ceux qu'elle appelait les amis de la liberté. Dolabella fit détruire la colonne et l'autel, et punir de mort les auteurs des désordres. Cicéron écrivit à Dolabella une longue lettre d'éloges et de félicitations; mais il fut bientôt désenchanté. Antoine, qui s'était emparé de toutes les richesses de César et du trésor public, songea à corrompre Dolabella dont il connaissait le caractère et la situation. Dolabella, après s'être vendu à Antoine quitta Rome avant l'expiration de son consulat, pour s'emparer de la Syrie dont Antoine lui avait fait avoir le gouvernement; et, traversant la Grèce et la Macédoine, il passa en Asie dans l'espérance d'enlever cette province à Trébonius, et de la faire déclarer pour lui. Arrivé à Smyrne, il parut ne désirer autre chose qu'un passage libre pour aller à son gouvernement. Trébonius refusa de le recevoir dans la ville, mais consentit à lui fournir des rafraîchissements au dehors. Il y eut des pourparlers et des protestations réciproques d'amitié. Dolabella, jugeant qu'il ne pourrait s'emparer de Smyrne à force ouverte, imagina de la surprendre par un stratagème. Il parut se mettre en marche pour Éphèse; mais après avoir marché pendant plusieurs milles, il retourna aussitôt sur ses pas, profitant de la nuit, arriva à Smyrne avant le jour, et trouva la place négligemment gardée. Il fit aussitôt monter ses soldats à l'escalade, et se rendit ainsi maître de la ville sans avoir trouvé de résistance. Il prit Trébonius dans son lit avant qu'il sût rien de ce qui se passait. Dolabella le traita avec la dernière cruauté; le fit appliquer pendant deux jours à la torture, pour lui arracher l'aveu de l'argent qu'il avait en sa garde, et lui fit couper la tête, qui fut portée au haut d'une pique. Le corps fut traîné dans les rues et jeté à la mer. Ce fut là le premier sang répandu d'un des assassins de César. Trébonius avait été un des principaux conjurés, et le seul du rang consulaire. A la nouvelle de sa mort le sénat fut assemblé, et tout d'une voix déclara Dolabella ennemi public. Après son expédition contre Trébonius, Dolabella se mit en marche pour exécuter son grand dessein sur la Syrie; mais Cassius le prévint, et s'étant emparé de la province et de toutes les armées qui y étaient, il se trouva supérieur en forces. Dolabella cependant parvint jusque devant Antioche, mais ne put s'y faire recevoir; et après quelques tentatives pour prendre cette ville, repoussé avec perte, il marcha vers Laodicée qui lui ouvrit ses portes. Survint Cassius qui investit la place, et bloqua par terre et par mer Dolabella, après avoir détruit sa flotte en deux ou trois combats. Ne voyant point de moyen d'échapper, Dolabella se tua pour ne pas tomber vif entre les mains de Cassius, qui eut cependant la générosité de lui faire donner une honorable sépulture. Cet événement date de l'an de Rome 710. Q. R.—Y.

DOLCE (Louis), né à Venise, en 1508, était de l'une des plus anciennes familles de cette républi-

que; un de ses ancêtres avait été, en 1268, membre du grand conseil. Mais cette famille était devenue pauvre, et Fantino Dolce, père de Louis, ne lui laissa d'autre fortune qu'une bonne éducation littéraire et l'amour du travail. Cet amour fut, à ce qu'il paraît, la seule passion du Dolce. Sa vie n'offre aucun événement, et le cours n'en est marqué que par la publication de ses ouvrages. Ils sont en très-grand nombre et de différents genres. « Il « fut, dit Tiraboschi, historien, orateur, grammai- « rien, rhéteur, philosophe, poëte tragique, co- « mique, épique, lyrique (il faut ajouter satiri- « que), éditeur, traducteur, auteur de recueils; il « écrivit enfin dans tous les genres, mais il n'ex- « cella dans aucun. » Il vécut et mourut à Venise, et l'on a remarqué qu'il fut mis dans le même tombeau où le Ruscelli, homme de lettres avec qui il avait eu des querelles fort vives, avait été enterré trois années auparavant. Apostolo Zeno, dans ses notes sur Fontanini, place sa mort en 1569; mais Tiraboschi pense qu'il en faut avancer l'époque de trois ans, d'après une lettre de Louis Groto, du 29 avril 1566, dans laquelle il parle du malheureux état où le Dolce était réduit, attaqué d'une hydropisie depuis plus de six mois, et condamné par les médecins à ne pas aller au delà du mois de juin suivant. La *Bibliotheca italiana* de Haym cite de lui plus de 70 ouvrages. Les principaux, dans divers genres, peuvent se réduire aux articles suivants : 1° Traductions du grec : *la Vita del gran philosopho Apollonio Tianeo, composta da Philostrato*, etc., Venise, Giolito, 1549, in-8°. *Amorosi ragionamenti, dialogo nel quale si racconta un compassionevole amore di due amanti, tradotto da i frammenti, di un antico scrittor greco*, ib., 1546, 1547, in-8°. C'est une partie du roman grec d'Achilles Tatius, des amours de Clitophon et de Leucippe. On n'avait encore retrouvé que les trois derniers livres, dont on ignorait l'auteur; le Dolce les traduisit sur la traduction latine d'Annibal Crucenus. Ce petit volume est rare. *Historie di Giovanni Zonara, dal cominciamento del mondo infino all' imperatore Alessio Comneno*, etc., *divise in tre libri*, ibid., 1561, in-4°; *Historia degl' imperatori greci descritta da Niceta Coniate, la quale comincia dall' imperio di Giovanni Comneno e segue fino alla presa di Costantinopoli*, etc., ibid., 1569, in-4°; *Historie di Costantinopoli descritte da Nicoforo Gregora che segue l'istoria di Niceta sino alla fine dell' imperio di Andronico*, etc., ibid., 1569, in-4°. 2° Traductions du latin : *le Orazioni di Marco Tullio Cicerone*, ibid., 1562, in-4°, et ibid., 1735, 3 vol. in-4°. *Le Trasformazioni* (d'Ovidio), *in ottava rima*, 1553, 1555, in-4°, réimprimé plusieurs fois. *I dilettevoli Sermoni, altrementi Satire, e le morali Epistole di Orazio, insieme con la Poetica, ridotte in versi sciolti*, ibid., 1549 et 1559, in-8°, etc. 3° Poëmes épiques : *l'Achille e l'Eneide di Messer Lodovico Dolce dove egli tessendo l'historia della Iliade d'Homero a quella de l'Eneide di Virgilio, ambedue l'ha maravigliosamente ridotte in ottava*

Digitized by Google

rima, etc., ibid., 1572, in-4°; *l'Ulisse, tratto d'all' Odissea d'Omero, con la battaglia dei topi e delle rane cavata da Omero e ridotta in ottava rima*, ibid., 1773, in-4°. *Primaleone figliuolo di Palmerino* (Poema di trenta nove canti, in ottava rima), Venise, Sessa, 1562, 1593, 1597, in-4°. *Le prime imprese del Conte Orlando, canti vinti cinque*, Venise, Giolito, 1572, in-4°, et ibid., Bassaglia, 1784, in-12. *Il primo libro di Sacripante paladino, canti dieci*, Venise, 1536, in-4°; poëme resté imparfait. 4° Théâtre; huit tragédies; *Giocasta, Medea, Didone, Ifigenia, Agamemnone, Thieste, Hecuba*, et *Marianna*, imprimées d'abord séparément, in-8°, et réimprimées ensemble, Venise, Giolito, 1560, in-12; ibid., Farri, 1566, in-12., comédies : *il Marito, il Ragazzo, il Capitano, la Fabrizia, il Ruffiano*, aussi réimprimées séparément, in-8°, et ensemble, Venise, Giolito, 1560, in-12. 5° Histoire : *Vita di Carlo V, imperatore*, Venise, Giolito, 1561 et 1567, in-4°; *Vita di Ferdinando I, imperatore*, ibid., 1566, in-4°. 6° Écrits sur la langue italienne : *Osservazioni sulla lingua volgare divise in quattro parti*, Venise, Giolito, 1550, in-8°, réimprimées, plusieurs fois par le même; l'édition la plus correcte est celle de 1562, in-12; *Modi affigurati e voci scelte ed eleganti della volgar lingua*, etc., Venise, Sessa, 1564, in-8°. 7° Ouvrages divers : *Dialogo piacevole, nel quale Pietro Aretino parla in difesa de' male avventurati mariti*, Venise, 1542, in-8°, petit volume extrêmement rare. *Dialogo della istituzione delle donne*, Venise, Giolito, 1547, 1553, in-8°; *libri tre degli ammaestramenti delle donne*, Venise, 1622, in-8°; *Dialogo della Pittura intitolato l'Aretino*, Venise, Giolito, 1557, in-8°; réimprimé avec une traduction française, Florence, 1558, 1735, in-8°; *Dialogo nel quale si ragiona del modo di accrescer la memoria*, Venise, Sessa, 1552, in-8°; *Dialogo de' Colori*, ibid., 1563, in-8°; *Imprese nobili ed ingegnose di diversi principi, con le dichiarazioni in versi e con le figure*, Venise, 1578, in-4°; quelques satires ou *Capitoli* satiriques, imprimés avec ceux de l'Arétin et de Sansovino, etc., etc. G—É.

DOLCI (Charles), ou *Dolce*, comme l'écrivent quelques biographes, né à Florence en 1616, fut élève de Jacques Vignali; il tirait ordinairement les sujets de ses tableaux de l'histoire sainte; peu de peintres ont terminé les ouvrages avec autant de soin que Dolci : on ne saurait imaginer un coloris plus suave et plus harmonieux, une touche plus douce et des teintes mieux fondues. Avec des qualités aussi précieuses, Dolci devait peindre le portrait avec un grand succès; ceux qu'il a faits sont regardés comme autant de chefs-d'œuvre de l'art. Il joint au fini de Gérard Dow une exécution plus libre et plus facile. L'empereur, qui vit de ses ouvrages, l'appela à sa cour, et se fit peindre lui et la famille impériale par cet artiste habile qu'il se plut à combler d'honneurs et de bienfaits. Le temps, loin de porter atteinte à la réputation dont a joui Dolci de son vivant, semble l'avoir accrue. Ses tableaux sont fort recherchés; ils occupent un rang honorable dans les galeries les plus riches et font un des principaux ornements des cabinets les mieux choisis. Dolci mourut à Florence en 1686, dans sa 70e année. A—s.

DOLCI (le P. Sébastien), littérateur, né en 1699 à Raguse, embrassa la règle de St-François à l'âge de quatorze ans, s'appliqua tout entier à l'étude et fit de rapides progrès dans la théologie et dans l'histoire. La république de Raguse le nomma son théologien, et il fut chargé par le patriarche de préparer les matières qui devaient être soumises aux assemblées synodales et de revoir leurs décisions. Il joignait à beaucoup d'érudition un grand talent comme prédicateur, et il occupa quarante ans les principales chaires de l'Italie. Ce savant religieux mourut vers 1770. Outre des panégyriques, des hymnes, et une élégie à la louange de St. Thomas d'Aquin, on a de lui : 1° *Maximus Hieronymus vitæ suæ scriptor sive de moribus, doctrina, et rebus gestis D. Hieronymi*, Ancône, 1750, in-4°. Cette vie de St. Jérôme est un centon composé de passages tirés des écrits mêmes du saint docteur. 2° *De illyricæ linguæ vetustate et amplitudine dissertatio historico-chronologico-critica*, Venise, 1754. Jér.-Franç. Zanetti ayant rendu de cet ouvrage un compte peu favorable dans les *Memorie del Valvasense*, le P. Dolci fit imprimer cet article et y joignit des notes dans lesquelles il réfute solidement son adversaire. 3° *Ragusiniarchi episcopatus Antiquitas, eorumque antistitum Chronologia*, Ancône 1761; 4° *Fasti litterario-ragusini usque ad annum* 1766, Venise, 1767. W—s.

DOLDER (Jean-Rodolphe), natif de Meilen, village du canton de Zurich, s'est fait connaître par le rôle qu'il a joué dans la révolution helvétique. Fils d'un paysan, il entra dans la maison d'un commerçant à Zurich qu'il dut quitter ensuite pour quelques intrigues : il s'établit alors en Argovie. Au commencement de 1798, sa fortune se trouvait assez dérangée; les élections populaires le firent entrer dans le sénat helvétique. Privé d'instruction et de culture, mais d'un esprit délié et facile, il reconnut bientôt que pour se faire valoir et pour s'assurer de l'influence dans l'état des choses qui se préparait, le moyen le plus sûr serait de se faire l'instrument des agents de la volonté étrangère qui avait opéré la révolution. Il réussit parfaitement dans ses calculs, et le commissaire Rapinat le nomma membre du directoire helvétique à la place d'un des membres choisis par les conseils législatifs, dont le peu de docilité lui avait déplu, et qu'il avait destitué, de sa propre autorité. Le directoire français ayant désavoué cet acte de violence aussitôt qu'il en eut connaissance, Dolder rentra au sénat : il ne s'y distingua par aucun talent; mais il sut se ménager et flatter tous les partis, et il fut assez habile pour se faire nommer l'année suivante à cette place de membre du directoire, qu'il avait ambitionnée, et que l'autorité de Rapinat ne lui avait point su conserver. Dans cette nouvelle dignité, il employa ses pouvoirs et ses moyens à des

Digitized by Google

intrigues subalternes qui n'avaient d'autre but que de placer ses créatures et de leur faire accorder des faveurs. Ce système corrupteur le fit détester des gens honnêtes, et la duplicité de son caractère avait été reconnue généralement; dans les nouvelles élections de 1801, il n'avait aucune voix de son canton ni du gouvernement central; il vit arriver le moment qui le fit rentrer dans son néant. C'est alors que par des voies semblables à celles qui, dans les premiers jours de la révolution, l'avaient porté au directoire, il opéra le changement du 28 octobre, à la suite duquel la composition d'un nouveau sénat eut lieu. On a connu depuis les sommes d'argent que dans cette occasion il avait reçues à Berne de la part du parti triomphant. Reding fut à la tête du nouveau sénat, et Dolder se contenta du ministère des finances. Un nouveau changement survint : le sénat se trouva recomposé encore, et Dolder fut nommé landamman. L'insurrection de 1802 se préparait, et ce fut dans ce moment que quelques hommes attachés au gouvernement central et qui se méfiaient de son chef, eurent la folle idée de l'enlever. L'entreprise eut lieu sans difficulté; mais comme elle était isolée et n'aboutissait à rien, deux jours après il fallut faire revenir le landamman de la maison de campagne, où il avait été gardé sous surveillance. La médiation de Napoléon mit un terme à la triste situation à laquelle se trouvait réduite la Suisse. Aucun des députés de ce pays à Paris, n'avait désigné Dolder pour entrer dans les commissions qui furent chargées d'organiser la nouvelle constitution. Néanmoins il fut assez heureux pour trouver place dans celle de l'Argovie. Comme membre de ce nouveau gouvernement cantonal, il a suivi la même marche qu'il avait observée dans le gouvernement central. Il est mort en 1806. U—t.

DOLENDO (Barthélemy), graveur au burin, né à Leyde vers 1566, fut élève du célèbre Goltzius; il a gravé avec beaucoup de finesse plusieurs pièces, tant de sa composition, que d'après d'autres maîtres. On y désirerait plus de correction dans le dessin, mais ce défaut est toujours racheté par la belle exécution des détails. Carel van Mander, Michel Coxcie, Crispin van den Broek et Spranger, sont les maîtres d'après lesquels Dolendo a le plus travaillé. Il a marqué le plus souvent ses estampes de son chiffre, composé d'un B et d'un D joints ensemble. — Dolendo (Zacharie), florissait à Leyde à la même époque; son style de gravure ressemble beaucoup à celui de Barthélemy, avec cet avantage pourtant que le dessin de Zacharie est beaucoup plus correct. Il a gravé plusieurs compositions de Jacques de Ghein son maître. Spranger, Bloemaert et Goltzius ont été aussi ses modèles, mais l'ouvrage qui lui fait le plus d'honneur est une suite de plusieurs portraits qui ne le cèdent en rien à ceux de Wiéris. Il s'est souvent servi, pour marquer ses pièces, de son chiffre, composé d'un Z et d'un D enlacés. A—s.

DOLERA (Clement), cardinal, évêque de Foligno, né dans le 16e siècle à Moneglia, petite ville de l'Etat de Gênes, entra dans l'ordre des frères mineurs et fut chargé d'enseigner la théologie, emploi dont il s'acquitta avec une grande distinction. Il combattit avec beaucoup de zèle les erreurs qui commençaient à s'introduire dans l'Eglise; Paul IV l'en récompensa par le chapeau de cardinal. Il avait déjà été élu supérieur général de son ordre, et peu de temps après il fut nommé à l'évêché de Foligno. Il continua à mener dans son diocèse la vie austère du cloître, et mourut à Rome, le 6 janvier 1568. On a de lui : *Compendium theologicarum institutionum*, Rome, 1565, in-8°. Paul Manuce, qui imprima cet ouvrage, le dédia à l'auteur par une épître dans laquelle il fait un grand éloge de sa piété et de son savoir. Ce volume est devenu extrêmement rare, il renferme plusieurs autres traités de Dolera : *de Symbolo apostolorum; De sacramentis; de Præceptis divinis; de Consiliis evangelicis*, etc. W—s.

DOLET (Étienne). Nous dirons comme Bayle, qu'Amelot de la Houssaye a eu tort d'admettre sans examen, dans ses *Mémoires historiques*, l'opinion qui donne pour père à Dolet, un grand seigneur de la cour de François Ier. Il est plus vraisemblable, d'après l'épitre dédicatoire à ce monarque qu'on trouve à la tête des commentaires sur la langue latine, que Dolet naquit à Orléans, en 1509, de parents aussi distingués par leur rang que par leur opulence. A peine eut-il reçu dans un des colléges de sa ville natale, les premiers éléments des sciences, qu'il se rendit à Paris pour y assister aux leçons de belles-lettres du savant Nicolas Berault. Il reçut à Padoue des leçons d'un autre genre de Simon de Villeneuve dont il gagna la confiance et auquel il témoigna depuis sa reconnaissance en insérant son éloge dans plusieurs de ses ouvrages, et en lui consacrant une épitaphe, gravée par ses soins et à ses frais sur une table d'airain. Cette confiance, il est vrai, ne fut pas sans inconvénient pour le disciple, puisqu'on l'accusa de s'être approprié les manuscrits de son maître. Quoi qu'il en soit, l'ambassadeur de France à Venise apprit qu'après la mort de Simon de Villeneuve, Dolet voulait se rattacher à sa patrie; il le nomma son secrétaire pour une légation dont le jeune homme devint depuis l'historien. Ses devoirs se conciliaient à Venise avec ses études sur la langue latine, qui était toujours l'objet de ses méditations. Il apprit de Baptiste Egnazio l'art d'expliquer le livre de Cicéron *de Officiis*, ce qui motive l'un des premiers reproches articulés contre sa doctrine. En se familiarisant avec les auteurs païens, il crut devoir en adopter les expressions, surtout dans son épitaphe à l'éloge d'une Vénitienne qu'il aimait, et sur le sort futur de laquelle il se tut dans un temps où les questions théologiques sur le purgatoire étaient vivement agitées. De retour à Paris, Dolet joignit à l'étude de Cicéron, celle de Salluste, César, Tite-Live, Tacite et autres grands auteurs de l'antiquité latine. Il en tirait des notes pour ses

Digitized by Google

commentaires, quand ses amis lui désignèrent l'étude de la jurisprudence comme un moyen de s'ouvrir une carrière à la fois plus honorable et plus lucrative. Dolet se rendit à Toulouse, où déjà sa réputation d'homme éloquent l'avait si bien précédé, que d'abord il fut choisi pour orateur par les élèves de la nation de France. Le parlement de Toulouse favorisait, à la vérité, les études universitaires, mais sans vouloir que ces nations fissent corps. Il proscrivait donc comme dangereuse toute association du même genre. Dès son premier discours, le hardi Dolet, non content d'attaquer de front les principes d'après lesquels le parlement de Toulouse rédigeait ses arrêtés, poussa l'audace jusqu'à traiter d'ignorants et de barbares les magistrats qui les signaient. Par les éloges qu'il prodiguait aux élèves de la nation française, il semblait de plus jeter le gant aux orateurs des autres nations. L'orateur d'Aquitaine le releva ; Dolet dans un second discours en réplique, multiplia tellement les injures qu'il fut mis en prison. Un arrêt solennel, outre la peine du bannissement, prononça contre le téméraire une amende honorable en vertu de laquelle, conduit dans les grandes rues de Toulouse, il expia par cette humiliation l'outrage fait aux magistrats comme à l'orateur d'Aquitaine. Puni comme prosateur, Dolet se vengea comme poëte, en consignant sa déplorable histoire dans une ode satirique dirigée contre ses juges. Sa disgrâce ne lui fit perdre aucun ami ; nous apprenons par ses lettres qu'en ces circonstances délicates, Jacques Minut, président du parlement de Bordeaux, après avoir professé le droit à l'université d'Orléans, se joignit à l'un des présidents de Toulouse même pour hâter la délivrance de la victime des autres magistrats. La ville de Lyon offrit un asile à Dolet ; il y fut poursuivi par la calomnie qui l'accusa d'exprimer dans ses discours des opinions trop favorables à celles de Luther. Notre savant s'en plaignait comme d'une injustice, dans un discours dont il préparait l'impression, quand il fut attaqué d'une longue et dangereuse maladie pour laquelle ses médecins lui conseillèrent l'air de Paris. Dolet, de retour à Lyon l'année suivante, se fit de nouveaux ennemis en traitant le célèbre Erasme de la manière la plus outrageante dans son dialogue *de Imitatione Ciceroniana*. Malgré le dessein avoué de se fixer à Lyon, le turbulent écrivain se vit de nouveau contraint de fuir, et cette fois avec le remords d'avoir tué un homme. Il ne parut qu'un instant dans Orléans, sa patrie, avant de se rendre à Paris, où son intention était moins de se cacher que de reconquérir sa liberté. Il y parvint en attirant tellement sur lui l'attention de François Ier, qu'il obtint sa grâce et la permission de rentrer dans Lyon. L'âge, les conseils et l'expérience lui rendirent pendant quelques mois une tranquillité d'esprit dont il profita pour établir dans Lyon une imprimerie qui lui servit à publier ses ouvrages. Mais une vie paisible se trouvait au-dessus des forces de Dolet : son caractère satirique lui ouvrit encore deux fois les prisons de Lyon. A peine sorti de la première, par la protection de Pierre Duchâtel, alors évêque de Tulle, de nouveaux écarts motivèrent sa seconde arrestation, à laquelle il mit un terme prompt par un stratagème dont il se servit heureusement pour endormir son geôlier. Dans sa retraite du Piémont il eut recours à sa plume pour tracer, au moyen d'un nouveau poëme, l'historique de ses malheurs et l'apologie de sa conduite. D'autres plaintes contre les complots de ses ennemis furent consignées dans sa lettre à François Ier, par laquelle il demandait justice et permission de reprendre son imprimerie. Ses ennemis acharnés donnèrent bientôt une autre forme aux accusations multipliées contre Dolet. Dès qu'ils apprirent que le prince accordait grâce, ils recoururent à la Sorbonne, qui demanda que, pour condition à l'entérinement des lettres de grâce, le parlement obtînt que plusieurs livres de Dolet seraient publiquement brûlés, comme trop favorables aux nouvelles opinions ; ce qui fut exécuté le jour même de la requête, sous la date du 14 février 1543. L'arrêt jeta longtemps l'écrivain dans la consternation ; mais, quelques mois après, il poussa si loin l'indiscrétion de ses discours, qu'il fut arrêté ; mis en prison et condamné au feu, sans qu'on sache bien clairement si le crime qui motiva cet arrêt terrible tenait aux nouvelles opinions ou à l'athéisme (1). Les contemporains varient sur la date de son exécution : celle du 3 août 1546 nous paraît la plus probable. Ainsi finit un savant digne d'un meilleur sort et que ses premiers malheurs devaient mettre en garde contre un caractère dont la turbulence semblait présager une fin tragique. Dolet, comme écrivain, n'a mérité ni les éloges outrés de ses amis, ni les critiques injurieuses de ses adversaires. Sans être un nouveau Cicéron, ainsi que le dit Marot, ni le chantre et l'apostume des Muses, selon l'expression triviale de Scaliger, comme savant et comme imprimeur il fut un de ceux qui, sous François Ier, contribuèrent le plus à la renaissance des lettres. Il était plus savant que ne le comportait son siècle, ne se distrayait du travail le plus opiniâtre que pour

(1) Calvin, fort léger en fait d'accusations, Jules Scaliger, ennemi de Dolet, et placé très-loin du lieu de la scène ; Praleolus, qui met grand nombre de simples hérétiques et autres réformés dans son catalogue des athées, ne donnent d'autre cause au supplice du malheureux Dolet, que son athéisme. Cependant, si l'on fait attention que dans le grand nombre de pièces composées par lui sur ses divers emprisonnements, il ne paraît occupé qu'à se justifier de l'accusation de luthéranisme ; que les livres qu'on lui reprochait d'avoir imprimés, et ceux qui furent livrés aux flammes à son occasion, ne contenaient que les nouvelles opinions ; qu'on traita plus rigoureusement que lui les hérétiques de Meaux, condamnés la même année à être brûlés vifs ; enfin, que l'*Martyrologe* de Servet cite des témoins oculaires de son supplice, qui attestent qu'il ne mourut que pour cause d'hérésie, il sera difficile d'adopter la réalité de son athéisme. Il est vrai que les protestants ne l'ont point mis dans leurs martyrologes ; mais cela peut venir de l'espèce de rétractation qu'on croit qu'il fit à sa mort. Du reste, Dolet était outré dans les éloges comme dans les satires, orgueilleux, méprisant, inquiet, vindicatif ; il s'était fait des ennemis très-ardents, surtout parmi les moines et les docteurs, qu'il traitait fort mal dans ses écrits. Il avait ajouté de son chef, dans l'édition qu'il donna, en 1542, des deux premiers livres de Rabelais, des sobriquets injurieux à MM. de la Sorbonne. Tout cela put contribuer à son désastre.

Digitized by Google

s'égayer quelques moments à la musique ; il était grand *Cicéronien*, très-versé dans la connaissance du latin, quoiqu'il écrivit mal dans cette langue, soit en vers ou en prose. Nous lui devons : 1° *Dialogus de imitatione ciceroniana, adversus Desiderium Erasmum*, Lyon, 1533, in-4° ; 2° *Commentariorum linguæ latinæ libri duo*, 1536-38, 2 vol. in-fol., fruit d'un travail immense, dans lequel il fut aidé par Bonaventure Despériers, son intime ami. On peut joindre à cet ouvrage, ses *Formulæ latinarum locutionum illustrium*, Lyon, 1539, in-fol., qui ont reparu sous le titre de *Phrases et formulæ linguæ latinæ elegantiores*, Strasbourg, 1576, in-8°. Quoique le titre annonce trois parties, on n'a jamais publié que la première ; 3° *De Renavali*, Lyon, 1537, in-4° ; 4° *Orationes duæ, in Tolosam ; epistolarum libri duo ; carminum libri duo ; epistolarum amicorum ad ipsum Doletum liber*, 1533, in-4°, recueil complet des pièces relatives à ses querelles avec le parlement de Toulouse ; 5° *Cato christianus, id est Decalogi expositio*, Lyon, 1538, in-8° ; réponse au cardinal Sadolet, qui reprochait à l'auteur de ne jamais parler de religion dans ses livres : ce n'est qu'une brochure de 38 pages ; 6° L'*Avant-naissance de Claude Dolet, fils d'Estienne, premièrement composé en latin par le père, et nouvellement traduict en françois*, Lyon, 1539, in-4° : traité plein de préceptes pour l'éducation des enfants, et de maximes pour apprendre comment l'homme doit se gouverner dans la vie commune ; il l'avait d'abord imprimé en latin, sous le titre de *Genethliacum*, etc. ; 7° *Sommaire des faits et gestes de François Ier, tant contre Charles - Quint que contre autres nations étrangères* ; histoire composée en latin, traduite en français, et imprimée dans les deux langues par le même auteur. On en connaît trois éditions ; l'original latin, moins recherché que la traduction, avait paru en 1539, sous le titre de *Francisci Valesii Gallorum regis fata ab anno 1513 ad annum 1539* ; 8° *La Manière de bien traduire d'une langue en une autre ; de la Ponctuation françoise ; plus, des accents d'icelle*, Lyon, 1540, in-8°. Ce traité de la manière de bien traduire est le premier qui ait paru sur cette matière. Le savant Robert Estienne le réimprima avec les deux autres, quand les deux éditions de Caen et de Paris se trouvèrent épuisées ; 9° *De Imitatione Ciceroniana, adversus Floridum Sabinum, confutatio maledictorum et varia epigrammata*, Lyon, Etienne Dolet, 1540, in-4°, diatribe contre un écrivain qui, en prenant la défense d'Erasme, avait vivement blessé l'amour-propre de Dolet ; 10° *De Officio legati, de immunitate legatorum, et de Joannis Lemovicensis episcopi legationibus*, 1541, in-4°. C'est l'histoire de la légation qu'il remplit à Venise, comme secrétaire ; 11° Deux dialogues de Platon : l'*Axiochus*, qui n'est point du philosophe grec, et l'*Hypparchus*, Lyon, 1544. Il promet dans la préface la traduction française des ouvrages de Platon, mais il en fut empêché par la mort ; au surplus, on croit que Dolet ne savait pas le grec, et que la version des deux dialogues n'avait été faite que sur des traductions latines ; 12° Traduction de plusieurs livres de l'Écriture sainte et Traités de piété attribués à Dolet, mais que le P. Lelong avoue n'avoir pu trouver dans aucune bibliothèque ; 13° *Brief Discours de la République françoise, désirant la lecture de la sainte Écriture lui être loisible en sa langue vulgaire*. Ce poëme, avec un traité en prose sur le même sujet, fut brûlé, à la requête de la faculté de théologie, quinze ans après la mort tragique de l'auteur ; 14° *Second Enfer d'Etienne Dolet, natif d'Orléans, qui sont certaines compositions faites par lui-même, sur la justification de son second emprisonnement de Lyon*, 1544, in-12 ; 15° *Les Questions tusculanes*, Paris, 1544, in-16 ; 16° *Les Epîtres de Marc-Tulle Cicéron, père de l'éloquence latine*, Lyon, 1542, in-8°, 1542, in-12, 1549, in-16, 1549, in-12 ; 17° On lui attribue encore : *Discours contenant le seul et vrai moyen par lequel un serviteur favorisé et constitué au service d'un prince, peut conserver sa félicité éternelle et temporelle*, Lyon, Etienne Dolet, 1542, in-8°. Les poésies latines de Dolet ont mérité d'être admises dans le recueil intitulé : *Deliciæ poetarum Gallorum*. Comme imprimeur, nous lui devons, entre autres, une édition de la Pandore de Jean Olivier, mort évêque d'Angers, et de quelques traités politiques de Claude Cottereau de Tours, son ancien ami. Né de la Rochelle a publié la *Vie de Etienne Dolet, imprimeur à Lyon, dans le 16e siècle*, etc. Paris, 1779, in-8°. Cet ouvrage est divisé en trois parties : la première renferme la vie de Dolet ; la seconde un catalogue raisonné de ses ouvrages, et la troisième offre une notice des libraires et imprimeurs, auteurs connus jusqu'à l'époque où l'auteur écrivait (*voy.* COTTEREAU.) P—D.

DOLGOROUKI (Iwan, prince), d'une des familles les plus anciennes et les plus distinguées de Russie. Il était fils de Vassili Dolgorouki, sous-gouverneur de Pierre, fils de Pierre le Grand, qui parvint au trône à la mort de Catherine Ier. Du même âge que le jeune monarque, et sachant flatter ses goûts, Iwan prit sur lui un grand ascendant ; sa famille en profita pour faire tomber le puissant Menzicoff, ancien favori de Pierre Ier, et qui continuait à diriger le gouvernement. Menzicoff fut arrêté et condamné à passer le reste de ses jours en Sibérie. Les Dolgorouki triomphaient. Iwan avait une sœur nommée Catherine, distinguée par sa beauté et son esprit. Il conçut le projet de la faire épouser à l'empereur. Les fiançailles eurent lieu, avec de grandes cérémonies, le 30 novembre 1729, et le jour était marqué pour la célébration du mariage : mais Pierre Ier fut atteint de la petite vérole et mourut. Iwan espéra néanmoins que sa sœur ayant été fiancée au souverain pourrait être élevée au trône. Sortant de la chambre où Pierre venait d'expirer, et tirant l'épée, il cria : « Vive l'impératrice Catherine ! » Mais aucune voix n'ayant répondu à cet appel, il se retira, et concerta avec sa famille d'autres projets. Par l'influence des Dolgorouki, et de

Digitized by Google

quelques autres grands, Anne, nièce de Pierre Ier et veuve du duc de Courlande, fut proclamée impératrice en 1730; mais on l'obligea de signer une convention qui limitait son pouvoir. Anne avait amené de Courlande, Biren, qui jouissait déjà de sa confiance, et qui, né dans une condition obscure, n'en aspirait pas avec moins d'ardeur aux dignités et au pouvoir. Appuyé par le chancelier Ostermann, et par quelques seigneurs puissants, Biren engagea l'impératrice à se soustraire au joug que le sénat lui avait imposé. Une députation se présenta au nom de la noblesse de l'empire, et demanda qu'Anne fût revêtue de tous les droits de la souveraineté. On accusa les Dolgorouki de plusieurs crimes, et surtout d'avoir fabriqué un faux testament de l'empereur en faveur de sa fiancée. Ils furent arrêtés et relégués en Sibérie; Catherine, sœur d'Iwan, fut renfermée dans un couvent. Cette famille avait langui huit ans dans l'exil, lorsqu'elle crut voir arriver le terme de ses malheurs. Le prince Serge Dolgorouki, ayant été rappelé, parut à la cour, et obtint l'ambassade d'Angleterre; mais la veille de son départ on l'arrêta, et de nouvelles accusations furent formulées contre lui et ses parents. On leur reprocha d'avoir entretenu des correspondances dangereuses avec les étrangers, et d'avoir voulu provoquer une révolution. Biren travailla surtout à les perdre et à faire prononcer contre eux une sentence de mort, en 1737. Iwan et Vassili périrent du supplice de la roue; deux autres furent écartelés; plusieurs eurent la tête tranchée. Il resta cependant, de cette ancienne maison, quelques rejetons qui en relevèrent la gloire, et qui, sous les règnes suivants, ont occupé des places importantes dans la carrière tant civile que militaire (*voy.* ANNE et PIERRE II). C—AU.

DOLGOROUKI (JACQUES-FÉDOROWITCH). Ce nom est un des plus illustres de la Russie (*voy.* l'article précédent). Le prince Jacques est le premier qui l'ait rendu véritablement historique. Il naquit en 1639, reçut une éducation sévère et surtout fort religieuse, suivant l'usage de ce pays et de cette époque. Voué dès l'enfance à la carrière des affaires publiques, il y entra sous le règne d'Alexis en 1676, et continua sous celui de Fédor III, sans être remarqué. Ce n'est que sous la régence de Sophie (*voy.* ce nom), que le célèbre Galitzin sut le distinguer. Cet habile ministre, qui prépara le règne de Pierre Ier, posait dès ce temps les bases de la puissance moscovite, et songeait surtout à l'élever sur la ruine des Ottomans. Peut-être aussi qu'ayant senti le besoin de donner un aliment à la turbulence des Strelitz, il cherchait à éloigner de la cour cette milice dangereuse, et que c'est dans ce double but qu'il tenta de former une coalition contre les Turcs. Ce fut en l'année 1687 qu'il envoya le prince Dolgorouki en France et en Espagne, pour entraîner ces deux puissances dans une ligue à laquelle il avait déjà réuni l'Autriche, la Pologne et la république de Venise. Mais à cette époque les puissances de l'occident européen étaient fort occupées de résister aux projets de domination qu'avait manifestés Louis XIV. La fameuse ligue d'Augsbourg était près d'éclater contre lui, et ce prince ainsi menacé ne voulait pas rompre avec la Porte Ottomane, cette ancienne alliée de la France. Il reçut avec beaucoup de politesse l'ambassadeur moscovite; mais il refusa toute participation à la guerre contre les Turcs. Dolgorouki, s'étant rendu à Madrid aussitôt après, y essuya les mêmes refus. Ainsi il revint à Moscou sans avoir obtenu aucun succès, et cependant il ne perdit rien de son crédit à la cour. La révolution qui fit passer le pouvoir dans les mains de Pierre Ier ne changea rien non plus à sa position. Ce prince le nomma président du tribunal appelé des *décrets impériaux*, et lorsqu'il se mit en campagne contre les Turcs, en 1695, l'ayant forcé de changer de carrière, il lui donna un grade militaire dans son armée. Dolgorouki se distingua en plusieurs occasions dans les campagnes de 1696, 1697 et particulièrement au siége d'Azof. Pierre le fit général; et, dès que la paix fut conclue avec la Porte, il l'envoya contre les Suédois. Dolgorouki se distingua encore dans cette guerre; mais il eut le malheur de se trouver à la désastreuse journée de Narwa (octobre 1700), et il fut fait prisonnier avec le prince de Croï et la presque totalité de l'armée russe (*voy.* PIERRE Ier). Charles XII, qui avait d'abord promis de renvoyer les Russes sur parole, changea d'avis; et tous furent conduits à Stockholm, où, si l'on en croit les historiens moscovites, ils restèrent longtemps renfermés dans des cachots infects, couchés sur la paille, et n'ayant que du pain et de l'eau pour nourriture. Ce ne fut qu'au bout de dix ans, après la bataille de Pultawa, qu'en l'absence de Charles XII, la régence ayant voulu les transférer à Gothembourg, et craignant de les y envoyer par la voie de terre, les embarqua sur des vaisseaux de guerre. Celui sur lequel se trouvait Dolgorouki étant mal gardé, il en profita pour désarmer l'équipage et s'en rendre maître. La Russie étonnée vit ce courageux vieillard avec ses compagnons d'infortune revenir triomphant sur un vaisseau suédois. Le czar, plein d'admiration, reçut Dolgorouki avec le plus vif empressement; il le nomma sénateur, et lui confia dans beaucoup de circonstances les affaires les plus importantes. D'un caractère grave et inflexible; n'agissant et ne parlant jamais que d'après les principes de la justice la plus rigoureuse, on peut dire que son caractère avait quelque chose d'antique et de romain. Aucune considération humaine ne pouvait le faire craindre ni dévier; et souvent il résista avec un courage véritablement héroïque au terrible czar lui-même. Un jour le sénat, présidé par ce prince, avait rendu un décret d'après lequel tous les seigneurs et gentilshommes de Nowogorod et de St-Pétersbourg devaient envoyer leurs paysans pour creuser le lac de Ladoga. Dolgorouki était alors absent; le lendemain, lorsque ses confrères lui communiquèrent cette décision, il se récria avec beaucoup de chaleur, e

Digitized by Google

ce fut en vain que l'on s'efforça de lui faire considérer le danger auquel il s'exposait, puisque c'était en présence et par l'avis de l'empereur lui-même que le décret avait été rendu, et que ce prince l'avait signé. Saisissant cet écrit, il le déchira brusquement à la vue du sénat effrayé, et sans respect pour la signature du souverain qui entra au même instant. D'abord surpris de cette audace, Pierre lui demande d'un ton courroucé ce qui pouvoit le porter à une telle violence. « Votre gloire « et l'intérêt de vos sujets, répond froidement Dol« gorouki. Ne les ruinez pas, comme Charles XII « a fait des siens. Ce décret est injuste, je ne crains « pas de vous le dire; rapportez-le. Si j'ai tort; « c'est de n'avoir pu supporter une injustice... » Pierre étonné se calme et réfléchit. Il ajourne la décision, et peu de jours après il prend d'autres mesures. Cette circonstance ne fit rien perdre à Dolgorouki de son crédit auprès du czar. Cependant on a lieu de croire que celui-ci le craignait plus qu'il ne l'aimait. Ce qui le prouve, c'est qu'il ne lui accorda jamais aucune faveur particulière, et que même il ne le décora point de l'ordre de St-André, qui semblait lui appartenir sous tous les rapports. Jacques Dolgorouki mourut à St-Pétersbourg, le 24 juin 1720; ainsi il ne fut pas témoin des malheurs qui accablèrent sa famille, sous le règne de l'impératrice Anne (*voy.* ce nom). Une vie de ce prince a été publiée à Moscou en 1807, par M Tirloff. M—D j.

DOLGOROUKI (Vassili-Vladimirovitch), feld-maréchal russe, né en 1667, était fils de Vladimir Mikhaïlovitch, chambellan actuel du czar Alexis. Destiné dès l'enfance à la carrière des armes, il débuta dans l'armée, malgré les avantages de sa naissance, par les grades subalternes et parvint à celui de général-major en 1715. Chargé à cette époque par Pierre le Grand d'une mission spéciale en Pologne, il la remplit avec intelligence, et acquit une haute réputation d'habileté. Les différends survenus entre la Russie et la ville de Dantzig lui fournirent une nouvelle occasion de se distinguer. Il fut ensuite employé près les cours de France, d'Allemagne, et en Hollande. Mais compromis dans la catastrophe du czaréwitch Alexis, sans qu'on sache pourtant quelle fut la part qu'il pouvait avoir prise dans cette affaire, ou dans les transactions qui eurent lieu entre l'héritier de la couronne et les puissances étrangères, le prince Vassili Dolgorouki fut arrêté dans le mois de février 1718, et envoyé à Moscou, tandis que le prince Michel son frère, sénateur, reçut l'ordre de quitter St-Pétersbourg. Cette disgrâce ne cessa qu'après la mort de Pierre le Grand. Catherine Ire, qui lui succéda en 1725, rappela dès 1726 le prince Vassili, le nomma général en chef, et lui donna le commandement de l'armée destinée à agir contre la Perse. Il partit de St-Pétersbourg au mois d'avril de cette même année, remplit avec distinction les fonctions qui lui étaient confiées, et revint deux ans après dans la capitale. Pierre II, qui avait succédé à son aïeule, le nomma en février 1728, feld-maréchal, et au mois de juin suivant le fit membre du conseil suprême de la guerre. Tous les princes de la famille Dolgorouki jouissaient de la plus haute faveur à la cour de Pierre II, quand la plus éclatante disgrâce vint les frapper (*voy.* Dolgorouki). Le feld-maréchal n'y fut pas alors enveloppé; mais plus tard, s'étant exprimé dans une conversation particulière avec imprudence sur le compte de l'impératrice (1), il fut arrêté et conduit à la forteresse d'Iwanogorod. Son frère, le sénateur, partageant une seconde fois sa disgrâce, fut également arrêté et conduit à Schlussellbourg. En 1741, Elisabeth étant montée sur le trône les fit revenir à la cour, rendit au feld-maréchal ses charges, ses décorations, et le nomma président du conseil de guerre. Il mourut le 11 février 1746. L'historien Bantisch a consacré un article au feld-maréchal Dolgorouki, dans sa *Biographie des hommes du règne de Pierre le Grand.* M—D j.

DOLGOROUKI (Pierre-Pétrovitch), général russe, de la même famille que les précédents, servit avec distinction dans la guerre contre la France en 1805, et fut chargé à cette époque de plusieurs négociations. Envoyé en 1806, auprès du général Michelson commandant l'armée de Moldavie, il eut avec lui quelques contestations et revint brusquement à St-Pétersbourg. On l'accusait d'avoir manqué d'égards pour le général en chef. Soit chagrin de cette disgrâce, soit toute autre cause, il mourut presque subitement dans la même année, à peine âgé de 28 ans, et lorsque tout semblait lui annoncer la plus brillante carrière. — Son frère le prince *Michel-Petrovitch*, aide de camp de l'empereur Alexandre, fit avec distinction la campagne de 1805, puis, en 1809, celle de Moldavie, et fut promu au grade de général-major. En 1808, il servit en Finlande contre la Suède. Nommé lieutenant général, il commandait un corps d'armée; mais le 15 octobre de cette année, un boulet de canon le tua au moment où, par une charge brillante, il décidait la victoire qui devait amener la conquête de la Finlande. — Dolgorouki (le prince *Georges*), général major, commandant en 1794, dans la Lithuanie, l'armée russe dirigée contre les Polonais, s'empara de Wilna. L'année suivante il fut commissaire à l'armée de Finlande. Il commanda aussi à Corfou en 1804 un corps de 8,000 hommes, et fut deux ans après envoyé à Vienne pour régler les comptes entre son gouvernement et la cour d'Autriche. Il fut aussi nommé en 1807 par Alexandre, après la paix de Tilsitt, ambassadeur près le roi de Hollande, Louis-Napoléon. Lors de la restauration, à l'exemple de plusieurs grands seigneurs russes, il se fixa en France où il passa les dernières années de sa vie. Il mourut le 27 juin 1829, dans sa maison de campagne à Courbevoie, d'une attaque de goutte remontée. Son fils était arrivé de Russie la

(1) On raconte que ce fut le prince de Hesse-Hombourg qui, pour se faire bien venir à la cour, fut le délateur de Dolgorouki.

Digitized by Google

veille de sa mort. L'ambassadeur russe s'empressa de faire apposer les scellés sur ses papiers. On pense qu'ils contenaient, au sujet des relations intimes qui avaient existé un moment entre l'empereur Alexandre et Napoléon, des documents dont la connaissance et la publicité n'eussent pas alors été de saison. D—R—R et M—D j.

DOLGOUROUKI (Le prince Jean) poëte russe, né vers 1757, consacra toute sa vie au service de l'Etat et fut pourvu de hautes dignités; mais tous ses loisirs appartenaient à la culture des lettres. Il était membre honoraire de l'université de Moscou et de plusieurs autres sociétés savantes. L'Académie des sciences de cette ville le comptait au nombre des plus zélés de ses membres. Il a inséré dans les journaux littéraires des articles qui décèlent une littérature variée. Ses poésies respirent à un haut degré l'amour de la patrie, de la justice et de la vérité. Il s'est distingué surtout dans l'épître et dans la satire. Les connaisseurs lui ont parfois reproché l'incorrection du style. Il est mort à Moscou à la fin de décembre 1823. D—R—R.

DOLIANUS, Bulgare, était esclave d'un habitant de Constantinople, lorsque les Bulgares se révoltèrent en 1037, contre l'empereur Michel le Paphlagonien. Dolianus s'évada de Constantinople, arriva en Bulgarie, et publia qu'il était issu du sang des rois Bulgares; une belle figure, de l'esprit, de l'audace, donnèrent sur-le-champ du crédit à cette imposture; les Bulgares le reconnurent pour leur roi et massacrèrent les Romains qui se trouvaient parmi eux. Dolianus s'appuya d'abord d'un autre rebelle nommé Ticomère, que les habitants de Dyrrachium venaient de couronner; mais la division s'était bientôt mise entre ces deux chefs, Dolianus persuada aux Bulgares d'égorger son rival. Délivré de cette inquiétude, il attaqua les Romains, mit l'empereur en fuite près de Thessalonique, et pénétra dans la Grèce, dont les villes mécontentes le reçurent sans opposition. Un autre Bulgare, nommé Alusien, qui occupait un poste honorable à Constantinople, ayant eu des sujets de mécontentement, se réfugia vers ce temps en Bulgarie; comme il était réellement de la famille royale, et très-recommandable par son caractère, les Bulgares le reçurent avec joie, et Dolianus l'accueillit avec inquiétude. Il dissimula d'abord sa haine; mais il finit par inviter Alusien à un repas dans lequel il l'enivra, et lui fit arracher les yeux, en 1040. Cependant, inquiet de l'effet que cette action produirait sur l'esprit des Bulgares, il fit faire à l'empereur des propositions secrètes, et lui offrit de quitter le sceptre, pourvu qu'on lui assurât l'impunité et des récompenses; il obtint sans peine ce qu'il demandait, et sa défection fut suivie de la soumission des Bulgares, en 1041. L—S—E.

DOLIVAR (Jean), graveur à la pointe et au burin, né à Saragosse, en 1641, quitta l'Espagne pour venir s'établir à Paris, où il a beaucoup gravé dans le goût des ornements et des décorations. On place ses estampes à côté de celles de Chauveau et de Lepaultre; mais il ne savait pas donner la même variété à ses ouvrages. Dolivar a travaillé en société avec ces deux maîtres, à différentes suites de gravures, et principalement à la collection connue sous le nom de *Petites Conquêtes de Louis XIV*. Ses autres ouvrages représentent des cérémonies funèbres faites à la mort de différents grands personnages de la cour de Louis le Grand, mais le plus remarquable de tous est celui où l'on voit *l'étranglement du grand vizir*, d'après D'Aigremont. A—s.

DOLIVET. *Voyez* Olivet (D).

DOLLE (Charles-Antoine), historien du comté de Schaumbourg, où il naquit en 1717, fut recteur des écoles à Peino, dans le duché de Hildesheim, et surintendant des églises protestantes à Lippe-Bükebourg. Il mourut au mois d'avril 1758. Nous avons de lui entre autres ouvrages allemands: 1° *Recueil de faits et de documents concernant l'histoire ecclésiastique, littéraire et naturelle du comté de Schaumbourg*, Bükebourg, 1751, in-8°; 2° *Supplément à l'histoire du comté de Schaumbourg*, 1re partie, Rinteln, 1733; 2e partie, Stadthagen, 1751, in-8°; 3° *Histoire abrégée du comté de Schaumbourg*, Stadthagen, 1756, in-8°; 4° *Biographie des professeurs de théologie de l'université de Rinteln*, Hanau, 1752, in-8°, ne comprend que huit vies particulières; le reste de l'ouvrage, qui en comprenait quatorze autres, n'a pas été imprimé. G—y.

DOLLOND (Jean et Pierre), fameux opticiens de Londres, ont bien mérité de l'astronomie par les perfectionnements qu'ils ont introduits dans la fabrique des instruments nécessaires à cette science et qui ont été pour beaucoup dans ses progrès. Tous deux d'ailleurs étaient autre chose que de simples fabricants; c'étaient d'habiles mathématiciens, et, sous ce point de vue, ils doivent d'autant plus être signalés qu'ils ne furent redevables de rien qu'à eux-mêmes. Jean Dollond était le fils d'un protestant français, ouvrier en soie, qui vint se fixer à Spithfields dans Londres, lors de la révocation de l'édit de Nantes. Orphelin en bas âge du côté de son père, et mis de bonne heure au métier, il ne reçut que peu ou point d'éducation. Heureusement ses dispositions lui tinrent lieu de tout ce qui lui manquait. Un cadran solaire fut la merveille qui éveilla en lui le génie mathématique. Il se mit à construire, sans principe d'abord, des cadrans solaires; puis, après l'avoir longtemps souhaité sans le posséder, il dévora un vieux traité de gnomonique; sentant l'insuffisance de son savoir à mesure qu'il étendait le cercle de ses connaissances, il étudia sans relâche la géométrie, l'algèbre, l'optique l'astronomie. Ce goût se soutint toujours avec la même vivacité dans l'âge mûr comme dans la jeunesse, après comme avant le mariage: pendant plus de vingt ans (de quinze à trente-cinq ans) il prit sur son sommeil pour acquérir des connaissances mathématiques profondes. Combien de personnes eussent demandé à quoi de semblables connaissances pouvaient servir au fabricant de soies de Spithfields! Elles lui servirent à être le professeur

Digitized by Google

de mathématiques de ses fils, Pierre et Jean; et quand il vit le premier très-fort, ainsi que lui, dans les mathématiques pures et appliquées, il l'établit comme opticien, se réservant naturellement la haute main sur tout ce que confectionnerait son fils. C'était en 1750, et Pierre n'avait alors que vingt ans. L'essai du savant fabricant en soie fut si heureux que, deux ans plus tard, il put sans imprudence renoncer à son ancienne profession, et se consacrer uniquement à la fabrication des instruments de mathématiques, de physique et d'astronomie. Bientôt les derniers furent exclusivement sa spécialité. Non-seulement les Dollond exécutaient avec la plus grande perfection tout ce que d'autres pouvaient exécuter, mais encore ils innovaient en ajoutant sans cesse quelque perfectionnement à la précision ou à la puissance des instruments. Leurs télescopes réfringents obtinrent bientôt la palme sur tous ceux qui existaient (1754). Il en fut de même du micromètre pour la mesure des angles très-petits. Ces succès valurent à Jean Dollond le titre d'opticien du roi en 1762. Mais une apoplexie le frappa au moment où il allait voir son établissement prendre les développements les plus vastes. — Son fils *Pierre* poursuivit glorieusement la carrière frayée par son père. Parmi les diverses améliorations qu'il fit aux lunettes et aux autres instruments astronomiques, nous signalerons celle de la lunette du télescope en 1765; celle du quadran de Halley en 1772; celle de l'instrument équatorial au moyen d'un appareil destiné à corriger les erreurs résultant de la réfraction dans la mesure des hauteurs. Depuis 1766, il avait transporté sa résidence du cimetière St-Paul dans le beau quartier du Strand, et il s'était associé avec son frère Jean, peut-être plus remarquable encore que lui, sous le rapport de l'adresse mécanique. Cette association ne fut rompue qu'au bout de trente-huit ans par la mort de ce dernier, en 1804. Pierre lui survécut encore seize ans, et ne mourut que le 2 juillet 1820 à Kensington, plus que nonagénaire. On comprend que depuis longtemps il ne s'occupait plus activement d'instruments d'optique. Depuis trois ans surtout il vivait fort riche à Richemont Hill, dans une belle propriété. Un neveu favori, George Huggins, dont il avait fait l'éducation, et qui, à cette époque, changea son nom en celui de Dollond, gérait sa maison dès 1805, avec le titre d'associé, et depuis 1819, comme unique propriétaire. On doit à Jean Dollond, qui en 1761 devint membre de la société royale de Londres, plusieurs morceaux insérés dans les *Transactions philosophiques* de cette société : 1° *Lettre sur une amélioration dans le télescope réfringent*; 2° *Description d'un appareil pour la mesure des angles très-petits*; 3° *Explication du micromètre pour la mesure des angles très-petits.* (Ces trois morceaux se trouvent dans le t. 34 des *Transactions philosophiques* p. 103, 178 et 531); 4° *Notice de quelques expériences concernant les différents degrés de réfrangibilité des surfaces* (t. 38, p. 58); 5° *De la quantité de l'aberration des rayons de lumière réfractés au travers d'un verre lenticulaire par suite de l'imperfection de la sphéricité de la lentille.* — De Pierre Dollond, on a : 1° Dans les *Transactions philosophiques*, 1. *Lettre sur les améliorations apportées dans ses nouveaux télescopes* (t. 45, p. 54); 2. *Lettre à Nevil Maskelyne sur quelques additions et améliorations faites au quadran de Halley pour le rendre plus utile sur mer* (t. 52, 93); 3. *Lettre sur l'invention d'un micromètre prismatique par Maskelyne* (t. 56, p. 813); 2° *Notice sur la découverte faite par feu Jean Dollond pour l'amélioration des télescopes réfringents, avec un exposé de la méprise commise par Isaac Newton dans une expérience, méprise de laquelle dépend absolument le perfectionnement des lunettes réfringentes.* P—OT.

DOLOMIEU (Deodat-Gui-Sylvain-Tancrède de Gratet de), fils de François, marquis de Dolomieu et de Françoise de Bérenger, géologiste et minéralogiste célèbre, naquit à Dolomieu, près la Tour-du-Pin en Dauphiné, le 24 juin 1750, d'une ancienne maison de cette province. Admis dès le berceau dans l'ordre de Malte, officier dans les carabiniers à quinze ans, commençant à dix-huit son noviciat dans son ordre, il ne paraissait pas destiné à consacrer, comme il le fit, une grande partie de sa vie aux sciences, mais les malheurs de sa jeunesse lui donnèrent cette direction, qui le soutint ensuite dans ceux auxquels il fut en proie à d'autres époques de sa vie. Dans sa première caravane il eut une querelle avec un chevalier de sa galère, descendit à Gaëte pour se battre et tua son adversaire. Arraché à la juridiction de Naples par le commandant de la galère, il fut conduit à Malte et mis en jugement. Les statuts étaient formels, on le condamna à perdre l'habit. Cependant le grand maître, touché de sa jeunesse, lui fit grâce; mais les statuts exigeaient encore que le pape confirmât cette décision, et Clément XIII, qui n'aimait pas l'ordre, se refusa à cette condescendance, malgré la recommandation de plusieurs souverains. Le jeune Dolomieu montra dès lors la constance de son caractère; il écrivit directement au cardinal Torrigiani, ministre du pape, et triompha de tous les obstacles; mais il était resté neuf mois en prison, et le travail seul avait pu adoucir une situation si triste. Ainsi il prit le goût des études physiques, que confirmèrent et étendirent les leçons qu'il reçut à Metz de l'habile physicien Thirion. C'est aussi dans cette garnison qu'il se lia avec le duc de la Rochefoucault, que son goût pour les connaissances utiles et son noble caractère devaient naturellement rapprocher de lui. Ils travaillèrent ensemble à diverses recherches, et le duc à son retour à Paris fit connaître ce jeune officier à l'Académie des sciences, qui lui envoya, sans l'avoir prévenu, un brevet de correspondant. Désirant se livrer sans obstacle à des travaux désormais devenus une passion, Dolomieu quitta les carabiniers et retourna à Malte, d'où il suivit en Portugal, en 1777, le bailli de Rohan, ambassadeur extraordinaire de l'ordre,

Digitized by Google

comme chevalier d'ambassade. Il étudia ce pays dans un grand détail. En 1781, il fit en Sicile avec le chevalier de Bosredon Vatange, un voyage qu'il exécuta en vrai naturaliste, bravant la fatigue et tous les genres de danger, passant plusieurs nuits sous l'abri d'un arbre ou d'un rocher, et, ce qui n'est pas moins difficile, entraînant ses compagnons et leur faisant oublier toutes leurs privations. C'est là qu'il conçut le germe de ses principales idées sur les volcans, et sur le siége de leur conflagration, qui ne peut être selon lui qu'à de très-grandes profondeurs. Les îles voisines de la Sicile furent aussi l'objet de ce voyage, après lequel il en fit un à Naples et au Vésuve; l'année suivante (1782), il parcourut pendant deux mois la chaîne des Pyrénées. Quelques discussions qu'il eut cette même année, à Malte, parce qu'il réclamait les prérogatives d'une charge de sa Langue, à laquelle son ancienneté l'avait fait parvenir, commencèrent à refroidir le grand maître pour lui, et furent l'origine des contrariétés et d'une partie des malheurs qu'il éprouva par la suite. Cependant il visita la Calabre que l'affreux tremblement de terre de 1783 venait de dévaster, et qui était devenue ainsi un spectacle à la fois effrayant et rempli d'instruction pour le géologiste. L'intérêt que le grand maître parut encore lui montrer à son retour, l'engagea à lui faire part d'un bruit qu'il avait recueilli en Italie et qui menaçait l'existence de l'ordre; c'est que la cour de Naples était convenue avec celle de Russie de lui laisser prendre possession d'une partie des ports de Malte. Un commandeur, son ennemi, avertit le ministre napolitain de cette révélation, et dès lors Dolomieu devint l'objet de la haine de cette cour. L'entrée du royaume lui fut interdite, et à Malte même il éprouva de grandes tracasseries. Son antagoniste parvint à lui faire refuser une place au conseil de l'ordre qui lui était dévolue par les statuts. Il en appela à Rome, et après un procès rempli d'incidents, qui lui donna quatre ans de peines et de chagrins, il obtint gain de cause complet en 1790. Dans cet intervalle Dolomieu appartint principalement à l'Italie : il profita de quelques moments de loisir que lui laissa son procès, pour examiner ce beau pays depuis le Garigliano jusqu'aux Alpes; il pénétra même dans le Tyrol et dans le pays des Grisons; partout il étudia à fond la composition des montagnes, les caractères de leurs matériaux et tout ce que l'on peut conjecturer sur les causes de leur disposition actuelle. Les autres phénomènes singuliers que l'Italie offre avec tant d'abondance n'échappèrent point à son attention; il fit même un examen détaillé des substances employées dans les monuments antiques de l'architecture et de la sculpture. Partout il fut accueilli avec distinction par les hommes les plus célèbres. Une haute stature, une figure imposante, des manières à la fois vives et distinguées prévenaient en sa faveur; un esprit piquant et enjoué répondait à ces apparences; avec de tels moyens il avait peu de peine à plaire, et l'on était flatté de trouver si aimable un homme d'un tel mérite. Il ne retourna à Malte que pour constater aux yeux de tous, le triomphe de sa cause, et pour y reprendre ses collections qu'il ramena en France au mois de mai 1791. Dolomieu avait partagé les espérances de beaucoup d'esprits ardents et de cœurs généreux sur la révolution française : dans l'idée qu'une lice plus vaste allait être ouverte à l'émulation de tous les talents, le sacrifice des prérogatives attachées à sa naissance ne lui avait rien coûté; mais le développement furieux des passions, le scandaleux triomphe de l'audace et du crime ne tardèrent pas à le détromper. Le 14 septembre 1792, son vertueux ami, le duc de la Rochefoucault, avec lequel il était uni de sentiments et de goûts depuis vingt ans, fut assassiné à Forges presque sous ses yeux et ceux de sa mère et de sa femme; il se vouait dès lors à protéger ces deux respectables personnes, et passa plusieurs années avec elles dans leur terre de la Roche-Guyon, ne venant à Paris qu'à des époques éloignées, pour y prendre connaissance de l'état des choses. Ce temps de loisir le rendit entièrement aux sciences, il composa plusieurs mémoires importants, et sitôt que le 9 thermidor eut rétabli quelque liberté, il reprit ses voyages géologiques, et parcourut toutes les parties de la France qu'il n'avait pas encore vues, allant toujours à pied, le marteau de minéralogiste à la main, et le sac sur le dos. Une longue habitude lui avait donné une force étonnante pour ce genre d'exercice, et il possédait à un degré bien plus étonnant encore, l'art de voir et de juger d'un coup d'œil tout ce qui pouvait intéresser la science; quelques jeunes gens, qui l'ont suivi dans ses expéditions savantes, n'en parlent qu'avec une véritable admiration. Dès 1796 il avait été nommé ingénieur, et professeur à l'école des mines, et l'Institut l'avait inscrit parmi ses membres au moment de sa formation. Il a publié différents petits écrits dans ces deux qualités, toujours sur des questions ou des observations relatives à la théorie de la terre ou à la nature des minéraux. La fin de 1797 vit naître le projet de l'expédition d'Egypte; on en ignorait le but, mais on savait qu'elle devait se rendre dans un pays lointain; que des savants de tout genre en devaient faire partie, que le chef croyait par conséquent avoir toutes les facilités nécessaires pour faire examiner la contrée qui en serait l'objet. C'était ce qui pouvait le plus flatter un homme comme Dolomieu qui, parvenu à connaître si parfaitement la structure physique du centre de l'Europe, était possédé d'un ardent désir de lui comparer, à cet égard, d'autres parties du monde. Lorsque l'on commença à soupçonner qu'il s'agissait de l'Egypte, son ardeur s'enflamma encore. On allait dans le pays où naquirent les premières idées de géologie; dans celui qui en offre les principaux phénomènes sur la plus grande échelle, pays dont Dolomieu lui-même avait fait le sujet d'un de ses écrits, quoiqu'il n'eût pu en parler jusqu'alors que d'après les relations vagues des voya-

Digitized by Google

geurs. Il s'embarqua sur le vaisseau le Tonnant (*voy.* DUPETIT-THOUARS). Mais de douloureuses réflexions vinrent bientôt troubler sa joie, quand il vit la flotte s'arrêter près des côtes de Malte; effrayé de l'idée qu'on pourrait le soupçonner d'avoir sciemment concouru à une opération contre son ordre, il avait résolu de ne pas quitter son vaisseau, lorsqu'il reçut en même temps l'ordre du général de prendre part à la négociation qui allait s'entamer, et une lettre (1) du grand maître qui lui témoignait le plus vif désir qu'il acceptât cette mission; il s'y détermina dans l'espoir d'adoucir au moins des maux qu'il jugeait inévitables, et de rendre des services personnels à ses confrères; mais, comme il n'arrive que trop souvent dans ces combinaisons machiavéliques, celui qu'on avait cru propre à faciliter l'entrée en négociation, fut mis à l'écart dès que la négociation fut ouverte; on ne parla même plus sérieusement de négocier, et tout se consomma par l'audace d'une part et l'irrésolution de l'autre. Cependant ceux qui ignoraient ces secrets détails, ceux qui se souvenaient des démêlés antérieurs de Dolomieu avec quelques membres de l'ordre, pouvaient le croire un agent volontaire de cette catastrophe; sa position lui ôtait tout moyen de se justifier, et cette idée effrayante le mettait au désespoir. Elle ne lui laissa aucun repos pendant le cour séjour qu'il fit en Égypte; les reproches de l'Europe, sans cesse présents à sa pensée, y troublèrent toutes ses jouissances. Il étudia rapidement le pays occupé par la ligne militaire, mais bientôt réduit à l'inaction, parce que la position des troupes ne permettait pas d'aller plus loin, son chagrin reprit toute sa force, et il voulut à tout prix revenir dans sa patrie. De nouveaux malheurs l'attendaient; il se fit une voie d'eau dans le mauvais bâtiment sur lequel il s'était embarqué, à Alexandrie, le 7 mars 1799; après avoir jeté le gros bagage on fut trop heureux d'aborder à Tarente. La France était alors en guerre avec Naples, et les passagers français furent faits prisonniers et enfermés dans des magasins jusqu'au 22 mai, qu'on les rembarqua pour Messine, d'où il était décidé qu'on les transporterait sur les côtes de France; mais le capitaine, à qui Dolomieu avait confié son portefeuille pendant la traversée, eut la bassesse de livrer ce dépôt au gouvernement. Le nom du propriétaire réveilla l'ancienne animosité de la cour; et les calomnies qu'on répandait sur sa conduite récente à Malte servirent de prétexte. Il fut bien averti de tout, et quelques amis lui offrirent même de le sauver, mais il aurait fallu tuer un homme pour s'échapper du port, et il ne voulut point acheter sa vie aux dépens de celle d'un autre. On l'enleva donc le 6 juin de son bâtiment, tandis qu'on fit repartir les autres Français, et les tourments auxquels on l'exposa peuvent faire connaître à quel excès se portent les vengeances politiques, quelque léger ou peu fondé qu'en soit le motif. Il fut plongé dans un cachot infect; on ne lui laissa renouveler aucun de ses vêtements; le papier, les plumes, les livres, tout moyen de distraire ses pensées lui furent interdits; on ajouta l'outrage aux souffrances, et un jour qu'il disait à son geôlier, en lui demandant quelque objet de nécessité: « Je mourrai si je « n'obtiens ce secours; » cet homme lui répondit: « Que m'importe que tu meures, je ne dois compte « au roi que des os. » Sa fermeté le soutint dans cette affreuse situation; les marges de deux ou trois volumes, qu'il était parvenu à soustraire à la vue des gardiens, lui tinrent lieu de papier; il se fit une plume avec un morceau de bois, et la fumée de sa lampe lui fournit une espèce d'encre. C'est ainsi qu'il écrivit son traité de philosophie minéralogique et quelques autres mémoires. Les sollicitations de plusieurs puissances en sa faveur furent vaines; des particuliers anglais parvinrent seulement, à force de persévérance, à lui faire arriver quelques secours, mais sa liberté ne put être obtenue que par un des articles du traité que la France fit avec Naples; il revit la lumière, le 15 mars 1801, après vingt et un mois de prison; cependant ses compatriotes s'étaient vivement occupés de son sort. En arrivant en France, il apprit que la chaire de professeur de minéralogie, au muséum d'Histoire naturelle, vacante par la mort de Daubenton, lui avait été décernée le 6 janvier 1799, et il s'occupa aussitôt d'en remplir les devoirs. L'intérêt que son malheur avait inspiré doubla celui de ses leçons, et la foule des auditeurs y fut prodigieuse; il semblait qu'on prévît qu'il ne les répéterait pas: en effet ce fut son seul cours. Les germes de maladie qu'il avait puisés dans son cachot, furent envenimés par un voyage qu'il fit dans les montagnes de Suisse, de Savoie, et de Dauphiné pendant l'automne de 1801. De retour à Chateauneuf, en Charolais, chez son beau-frère, M. le comte de Drée, il y fut saisi d'une fièvre maligne qui l'emporta au bout de sept jours, le 26 novembre 1801. — Dolomieu semblait être né pour la géologie. A une passion décidée pour cette étude il joignait toutes les facultés physiques et morales nécessaires pour y réussir. Aucun obstacle n'ébranlait sa constance, il ne redoutait nulle fatigue; il inspirait son ardeur à ceux qui voyageaient avec lui. Il est à regretter qu'avec de telles qualités sa vie errante et ses malheurs l'aient empêché de rédiger l'ensemble de ses vues et des faits qu'il avait recueillis. Cependant la science doit beaucoup aux ouvrages particuliers et aux mémoires qu'il a fait paraître. Les premiers de ses écrits roulent principalement sur les volcans et les matières volcaniques. Il a publié sur ces sujets: 1° *Voyage aux îles de Lipari, suivi d'un Mémoire sur une espèce de volcan d'air, et d'un autre sur la température du climat de Malte*, Paris, 1783, in-8°; 2° *Mémoire sur le tremblement de terre de la Calabre*, Rome, 1784, brochure in-8°; 3° *Mémoire sur les îles Ponces, et Catalogue raisonné des produits de l'Etna*, Paris,

(1) Cette lettre a été déposée par lui à la bibliothèque nationale.

Digitized by Google

1788, in-8°. Il a inséré sur les mêmes matières : dans le *Voyage pittoresque de Naples et de Sicile*, par l'abbé de St-Non, en 1785 : *Mémoire sur les volcans éteints du Val-di-Noto ; Précis d'un voyage fait à l'Etna en juin* 1781 ; et *Description des îles Cyclopes ou de la Trizza* ; dans l'édition italienne des œuvres de Bergmann, Florence 1789, des notes sur la dissertation de cet auteur relative aux substances volcaniques, — trois morceaux dans le *Journal de physique* de 1790 à 1794, et une lettre dans le *Journal des Mines* de 1796. Dans toutes ces productions il décrit avec beaucoup de soin les diverses substances contenues dans les éruptions des volcans ; il prouve que plusieurs d'entre elles n'existent point dans les couches connues du globe et doivent par conséquent arriver d'une très-grande profondeur ; il constate que la chaleur des laves n'est pas aussi énorme qu'on le croyait jusqu'à lui, et que leur liquéfaction est due à une cause particulière et inconnue ; il développe encore plusieurs idées intéressantes sur ce sujet difficile. Ses principaux mémoires sur des questions générales de géologie sont dans le *Journal de physique* de 1791 à 1794. Ses idées à cet égard sont que les terrains primitifs ont été formés par l'affinité mutuelle de leurs éléments, dont il ne croit pas que la chimie ait encore reconnu la totalité, et que les terrains de transport ont été portés où ils sont par d'immenses marées, qui tenaient à des mouvements particuliers et accidentels dans le système planétaire. Il soutient aussi avec beaucoup de force et avec des preuves qui lui sont propres, la nouveauté de l'état actuel des continents. Il a encore donné des descriptions particulières de certaines localités, nommément : *Observations sur les prétendues mines de charbon de terre de St-Martin-la-Garenne* (*Journal des mines*, 1795, t. 2). — *Description de la mine de manganèse de Romanesche* (ibid., 1796, t. 4). — *Rapport fait à l'Institut sur ses voyages en Auvergne et aux Alpes* (*Journal de physique*, 1798). — *Note sur la géologie et la lithologie des montagnes des Vosges* (*Journal des mines*, 1798, t. 7). *Rapport sur les mines du département de la Lozère* (ibid., t. 8). Ces écrits sont remarquables par leur exactitude. Sur des objets de minéralogie particulière, on a de lui : *Lettre à M. Picot-la-Peyrouse, sur un genre de pierre calcaire très-peu effervescente* (*Journal de physique*, 1791). C'est la pierre que l'on a depuis appelée, de son nom, *la Dolomie*. — *Sur l'huile de pétrole dans le quartz* (ibid., 1792). — *Sur les pierres figurées de Florence* (ibid., 1793). — *Description du béril* (*Journal des mines*, 1796, t. 3) ; il y prouve que le béril et l'émeraude sont de la même espèce. — *Sur la leucite ou grenat blanc* (ibid., 1796, t. 5). — *Sur la strontiane sulfatée* (*Journal de physique*, 1798). — *Sur la substance dite pyroxène* (ibid.). Dans ces mémoires, l'auteur décrit les minéraux en détail, et les peint avec justesse, mais il paraît s'être peu occupé de leur cristallographie. La théorie générale de la science minéralogique lui doit outre la *Philosophie minéralogique* (1802, in-8°), et le *Mémoire sur l'espèce minérale*, dont nous avons parlé, un *Mémoire sur la nécessité d'unir les connaissances chimiques à celles de minéralogiste* (*Journal des mines*, 1797, t. 5). Son principe dans cette partie de la science est que l'espèce minérale ne peut exister que dans la molécule intégrante résultant de l'union la plus simple des éléments. L'on peut enfin citer son mémoire *sur l'Art de tailler les pierres à fusil* (*Journal des mines*, 1797, t. 6). Lacépède a publié dans le 12e volume du *Journal des mines*, et dans les *Mémoires de la classe des sciences de l'Institut*, 2e semestre de 1806, un *Éloge historique de Dolomieu*, qu'il avait lu à l'Institut, le 6 juillet 1802, comme secrétaire de cette classe. Cet éloge a été réimprimé dans le *Magasin encyclopédique*, 8e année (1802), t. 2, p. 457 et suivantes. M. Bruun-Neergaard a publié le *Journal du dernier voyage du cit. Dolomieu dans les Alpes*, Paris, 1802, in-8°. C—v—n.

DOLSCIUS (Paul), né à Plauen en 1526, fit ses études à l'université de Wittemberg, sous Mélanchthon, qui lui donna dès lors des preuves d'une affection particulière ; il devint l'un des plus zélés partisans de la doctrine de ce célèbre réformateur, et obtint, par son crédit, une chaire au collége de Hall. Dolscius prit ses degrés en médecine et exerça cette profession avec succès. Les habitants de Halle lui prouvèrent leur estime en le nommant d'abord bourgmestre, et ensuite inspecteur des églises, des écoles et des salines de la ville. Il mourut le 9 mars 1589, à l'âge de 63 ans. Dolscius était un habile helléniste ; il écrivait facilement en grec, et même composait dans cette langue des vers assez bons pour que l'envie les attribuât à Mélanchthon. Les principaux ouvrages de Dolscius sont : 1° *Confessio fidei exhibita Augustæ græce reddita*, Bâle, 1559, in-8° ; édition originale, très-rare ; 2° *Psalmi Davidis græcis versibus elegiacis redditi*, Bâle, 1555, in-8° ; 3° *Siracides græcis elegiis expressa*, Leipsick, 1571, in-8°. Lyserus lui attribue encore une traduction, en vers grecs, de l'*Ecclésiaste* et de l'*Ecclésiastique*, que Placcius (*Theat. Pseudonym.*, p. 239) donne, ainsi que les précédentes, à Mélanchthon. On trouvera des particularités sur Dolscius, dans l'ouvrage intitulé : *de Augustana Confessione P. Dolscii cura gr. reddita epistola* GVERNZII, Halle, 1730, in-4°. W—s.

DOMAIRY, ou plutôt DEMIRI, naturaliste arabe et jurisconsulte, est auteur d'une histoire des animaux, très-connue en Orient. Non-seulement l'auteur y rapporte et y explique leurs noms, leur nature, leurs propriétés et qualités, la manière de les élever, etc. ; mais il ajoute à ces descriptions les proverbes auxquels ils ont donné naissance, et discute les diverses opinions dont ils ont été l'objet parmi les musulmans. On trouve des extraits de cette histoire dans le *Catalogue* d'Assemani, t. 2, p. 251 ; dans les *Eléments de la langue arabe* de Tychsen, et à la suite de la traduction française du poëme de la *Chasse d'Oppien*, donnée par Bélin de Balu. Ces derniers extraits ont été communiqués

Digitized by Google

par Silvestre de Sacy. Enfin, Bochart a fait un grand usage du traité de Démiri, dans son *Hierozoïcon*, d'où Hezel a tiré quelques morceaux pour sa *Chrestomathie arabe*. L'histoire des animaux a été commentée, abrégée et traduite en persan. La bibliothèque de l'Arsenal, à Paris, possède un superbe exemplaire de la traduction persane, enrichi de peintures. Démiri, dont les noms propres sont Kemal-eddin Abouïbaca Mohammed, mourut en 808 de l'hégire, 1405 de J.-C. J—N.

DOMAIRON (Louis), né à Béziers, le 25 août 1745, fit ses études au collége des jésuites dans sa ville natale. Les succès qu'il avait obtenus comme élève, engagèrent ses maîtres à l'attirer dans leur société. Il entra donc au noviciat à Toulouse; mais les jésuites ayant été renvoyés de France, Domairon fut appelé à Montauban pour faire une éducation particulière. Après l'avoir achevée il se rendit à Paris, auprès de quelques-uns de ses amis, gens de lettres, et travailla dès lors au *Journal des Beaux-Arts*. Ce fut alors, aussi, qu'il composa ses premiers ouvrages. Vers 1778, il fut nommé professeur à l'école royale militaire, et ne cessa de l'être qu'à la suppression de cet établissement. Pendant la révolution, il se condamna à une honorable obscurité. Lors du rétablissement du collége de Dieppe, les autorités de cette ville prièrent Domairon d'accepter la chaire de professeur de belles-lettres, et la place de principal. Il y avait à peine un an qu'il était à Dieppe, lorsqu'il fut nommé membre de la commission des livres classiques, puis inspecteur de l'instruction publique. Il est mort à Paris, le 16 janvier 1807. On a de lui : 1° le *Libertin devenu vertueux, ou Mémoires du comte d'Auligny*, Londres et Paris, 1777, 2 vol. in-12; 2° *Recueil historique et chronologique de faits mémorables, pour servir à l'histoire générale de la marine et à celle des découvertes*, Paris, 1777, ibid., 1781, 2 vol. in-12; 3° *Principes généraux des belles-lettres*, Paris, 1785, 2 vol. in-12; ibid., 1802, 3 vol. in-12; ibid., 1815, 3 vol. in-12. C'est de cet ouvrage que sont extraits: *La Poétique française*, Paris, 1805, et ibid., 1814, in-12; et la *Rhétorique française*, Paris, 1805, 1812, 1814, 1816, 1821, 1826, in-12. 4° *Atlas moderne portatif, composé de 28 cartes; nouvelle édition, augmentée des Éléments de géographie*, Paris, 1786, in-8°, au 10 (1802); 5° le *Voyageur français ou la Connaissance de l'ancien et du nouveau monde* (avec l'abbé de Fontenay), t. 25 à 42. C'est l'abbé de Laporte qui est auteur des 24 premiers volumes; 6° *Les Rudiments de l'histoire*, Paris, 1801; ibid., 1804, ibid., 1823, 3 vol. in-12. A. B—T.

DOMAT ou DAUMAT (Jean), savant jurisconsulte, naquit à Clermont en Auvergne, le 30 novembre 1625. Pascal, son compatriote et son ami, lui confia en mourant ses papiers les plus secrets. Le reste de la société de Port-Royal, avec laquelle il fut étroitement lié, ne faisait pas moins de cas de son mérite: elle avait souvent recours à ses lumières et le consultait même sur des matières de théologie. Les détails de sa vie, uniquement remplie de vertus et de travaux utiles, sont peu connus, mais ses *Lois civiles dans leur ordre naturel* le sont beaucoup. Bien des gens s'imaginent que les principes de morale et de justice se présentent tout naturellement et sans peine à l'esprit. Ce n'est cependant qu'avec le temps et l'expérience qu'on parvient à les découvrir et à les développer. Les premiers législateurs ne firent que des lois peu étendues, telles qu'il les fallait à des sociétés naissantes et informes. Ils ne pouvaient pourvoir à des besoins qu'on ne connaissait point encore. Le droit romain, le corps le plus complet de législation qui ait jamais existé, fut très-incomplet dans son origine. Son développement fut le fruit des réflexions d'un grand nombre de jurisconsultes, qui prononcèrent sur des cas différents à mesure qu'ils se présentaient. Il fallait une infinité de faits qui amenassent des discussions et fissent établir des principes qu'on pût appliquer aux espèces particulières. Cela ne se fit ni dans le même temps ni par les mêmes personnes. Ce ne fut qu'après un laps de plusieurs siècles, que la jurisprudence romaine parvint à ce degré de perfection auquel elle est arrivée. Tant de traités séparés, dont elle était composée, écrits par des personnes ou dans des vues différentes, n'étaient point rédigés en un seul corps et dans leur suite naturelle, ni rassemblés dans l'ordre qu'ils auraient dû avoir, pour former une science qui eut pour objet tous les besoins de la société. Ce fut encore le principal défaut des compilations de Justinien. De là, comme Domat le remarque dans sa préface, il arrive que quoique l'on y trouve les maximes fondamentales de l'équité soit naturelle, soit civile, elles y sont presque toujours hors de leur place et sans aucun rapport entre elles. Il n'y a pas une suite exacte de règles et de définitions; on les trouve souvent dans des titres auxquels elles n'appartiennent point. Ce n'est qu'un amas confus et sans liaison; il a d'ailleurs des répétitions et des inutilités sans fin. Plusieurs avaient déjà entrepris de démêler ce chaos, de dégager les principes de l'obscurité qui les enveloppe, et de bien ranger dans leur esprit, ce qui est dérangé dans le droit romain; mais personne n'y réussit aussi complétement que Domat. En mettant les lois dans leur véritable ordre, il en rendit l'étude plus facile et plus commode et les fit entrer dans l'esprit avec moins de confusion. Ce sont les règles placées dans leur rang, qui constituent une science, et elles diffèrent des règles mal digérées ou mal assorties, comme un tas confus de matériaux diffère d'un édifice, où on les a employés dans une juste symétrie. A la tête de chaque titre de son ouvrage Domat mit des préfaces ou des analyses, « qui non-seulement, dit d'Aguesseau, en renfer- « ment toute la substance, mais qui encore, par la « généralité des idées ou des réflexions qu'elles « présentent à un esprit attentif, lui donnent de « l'étendue et de l'élévation, soit en l'accoutumant « à embrasser également toutes les parties d'un « seul tout, soit en lui faisant prendre l'habitude

Digitized by Google

« de remonter toujours jusques aux premiers principes ; en sorte que, comme ils sont souvent communs à des matières différentes, on est étonné « dans la suite, ou plutôt on reconnaît avec plaisir, que l'on sait presque ces matières avant de « les avoir étudiées en particulier. » Les principes, dans ces analyses de Domat, sont exposés avec une clarté et une vérité si frappante, qu'elles subjuguent l'esprit et le forcent d'y donner son assentiment. On voit tout de suite le juste et l'injuste de chaque chose ; et c'est le plus invincible argument qu'on puisse opposer à ceux qui voudraient en nier la différence. Domat eut le soin d'élaguer de son travail tout ce qui, dans les lois romaines, est absolument étranger à nos mœurs et à nos usages, et il les remplaça par des dispositions tirées tant des ordonnances des rois, que des autres sources du droit français. Après avoir éclairci les principes des lois civiles, Domat en fit de même pour ceux du droit public, science très-importante et négligée en France de tout temps. Il fut le premier et le dernier qui les mit en ordre et qui en fit connaître la nature et les bases. L'ouvrage de Domat était un véritable code national ; mais tout parfait qu'il était, on peut-être même à cause de cela, il ne fit qu'une légère sensation dans le public. Terrasson, dans son *Histoire de la jurisprudence romaine*, ne le regarde que comme un répertoire, pour la commodité des jeunes gens qui s'adonnent à l'étude du droit. Domat parut un esprit superficiel, quand on comparait la petitesse de son livre, à cette quantité innombrable de volumes, qui étaient sortis de la plume aussi féconde que confuse de tant d'autres jurisconsultes. Les esprits vulgaires ne pouvaient concevoir que l'effet de la méthode pût réduire, dans un si court espace, ce qu'il y avait de substantiel dans d'immenses bibliothèques. D'ailleurs pour se servir de l'ouvrage de Domat, il faut savoir remonter à un principe et en déduire ensuite par le raisonnement l'application qu'on veut en faire. Peu d'hommes sont capables d'un tel travail ou veulent s'en donner la peine : ils trouvent plus aisé de chercher dans les livres des décisions toutes faites, et dont l'application est presque toujours inexacte. Cependant le mérite du livre de Domat n'échappa point aux bons esprits. Il frappa même ceux qui étaient étrangers à la jurisprudence ; et en leur montrant en elle une raison qu'on n'y avait pas vue encore, il les guérit de la prévention qui la leur faisait regarder comme une science de subtilité et de discorde. C'est ce que dit Boileau dans une lettre à son ami Brossette, où il appelle Domat *le restaurateur de la raison dans la jurisprudence*. D'Aguesseau, juge plus compétent encore, ne parle jamais de Domat qu'avec le sentiment de la plus profonde estime. Domat le consultait, quoique jeune encore, sur ses ouvrages, ainsi que son père, magistrat très-distingué, dont il était connu et estimé. L'un et l'autre lui communiquaient leurs vues et leurs réflexions que l'on peut même y reconnaître. D'Aguesseau faisait surtout le plus grand cas du traité des lois, qui précède celui des lois civiles : « Personne, dit-il, n'a mieux approfondi « que Domat le véritable principe des lois, et ne « l'a expliqué d'une manière plus digne d'un philosophe, d'un jurisconsulte et d'un chrétien..... « C'est le plan général de la société civile, le mieux « fait et le plus achevé, qui ait jamais paru. » Les étrangers même rendirent justice au talent de Domat. Blakstone le cite dans son *Commentaire sur les lois anglaises* ; c'est peut-être le seul des jurisconsultes français à qui les Anglais aient fait cet honneur. Guil. Strahan le traduisit en anglais, Londres, 1726. Outre les *Lois civiles dans leur ordre naturel*, Domat avait fait en latin un choix des lois les plus usuelles, renfermées dans les recueils de Justinien. Cet ouvrage ne parut qu'après sa mort, et fut publié séparément sous le titre de *Legum Delectus* ; on le réunit dans la suite aux *Lois civiles*. Domat n'occupa jamais d'autre place que celle d'avocat du roi au présidial de Clermont. Sa piété, sa modestie et son amour pour le travail avaient éteint en lui toute idée d'ambition. Il dut sans doute à ses protecteurs la seule faveur qu'il obtint, celle d'être appelé à Paris, où le roi le gratifia d'une modique pension. Il mourut pauvre dans cette ville, le 14 mars 1695, à l'âge de 70 ans. Il voulut que cette simplicité, qui avait fait le caractère de sa vie, le suivît jusqu'au tombeau, et il ordonna qu'on l'enterrât avec les pauvres dans le cimetière de l'église de St-Benoit sa paroisse. La 1re édition des *Lois civiles dans leur ordre naturel*, était en 3 volumes in-4°, qui parurent successivement à Paris chez Coignard en 1689, 1691, 1694, 1697. Par une modestie assez ordinaire aux écrivains de Port-Royal, Domat n'avait pas mis son nom à cette 1re édition de son ouvrage. On l'attribua à Delaunai, professeur alors de droit français à l'université de Paris, qui était fort au-dessous d'une telle production (Basnage, *Histoire des ouvrages des savants*, septembre, 1695). La 1re édition, in-fol., est de Luxembourg, 1702. Le *Legum Delectus* fut publié d'abord à Paris, 1700, in-4° ; Amsterdam, 1703, in-4°. On le joignit aux lois civiles dans les éditions qui ont été données successivement, Paris, 1717, in-fol., avec des additions de d'Héricourt sur le droit public, Paris, 1724, 2 vol. ; avec des notes de Boucheul sur le *Legum Delectus*, Paris, 1735, 2 vol. ; avec les notes de Boucheul, Berroyer et Chevalier, Paris, 1744, 2 vol. ; avec le supplément de Dejoui, Paris, 1755, 1767, 1777, 2 vol. Les *Œuvres complètes* de Domat ont été publiées par M. Cavré, avec une table de concordance entre les articles de nos codes et les passages de Domat qui s'y rapportent, Paris, 1822 et années suivantes, 9 vol. in-8°, port. Une autre édition donnée depuis par M. Rémy, jurisconsulte, est augmentée des articles de nos codes qui se rapportent aux différentes questions traitées par Domat, des lois, arrêtés, sénatus-consultes, décrets, ordonnances du roi, avis du conseil d'État, décisions des ministres et des arrêts de la cour de cassation ren-

Digitized by Google

dus sur ces matières, Paris, 1828 et années suivantes, 4 vol. in-8°. R—t.

DOMBASLE. *Voyez* MATHIEU DE DOMBASLE.

DOMBAY (FRANÇOIS DE), conseiller en la chancellerie secrète de cour et d'État, et interprète de cour de l'empereur d'Autriche pour les langues orientales, était d'origine hongroise, et naquit à Vienne en 1758. S'étant appliqué de bonne heure à l'étude des langues orientales dans le collége fondé à Vienne par Marie-Thérèse, il fut employé d'abord en 1783 à Maroc, ensuite à Madrid, et enfin à Agram en Croatie comme interprète de frontière. En 1792 il fut appelé à Vienne pour y remplir les fonctions de conseiller de la chancellerie secrète et d'interprète de cour, et il occupa ce poste jusqu'à sa mort, arrivée le 21 décembre 1810. On a de lui les ouvrages suivants : 1° *Histoire des rois de Mauritanie*, c'est-à-dire, des dynasties arabes d'Afrique depuis le milieu du 8e siècle jusqu'aux premières années du 14e (en allemand), Agram, 1794 et 1795, 2 vol. in-8°. Cette histoire est traduite ou plutôt extraite d'un historien arabe, dont l'ouvrage est connu sous le nom de *Kartas saghir*, *Petit Kartas*. 2° *Philosophie populaire des Arabes, des Persans et des Turcs* (en allemand), Agram, 1797, in-8°. C'est un recueil de sentences morales et de proverbes. 3° *Grammatica linguæ Mauro-Arabicæ*, Vienne, 1800, in-4°. C'est une grammaire de l'arabe vulgaire qu'on parle dans l'empire de Maroc. 4° *Histoire des chérifs*, c'est-à-dire, des princes de la maison régnante de Maroc, (en allemand), Agram, 1801, in-8°. On trouve dans ce volume l'histoire des empereurs de Maroc depuis le milieu du 17e siècle jusqu'à la fin du 18e. Dombay avait promis de continuer l'histoire des dynasties arabes d'Afrique depuis le milieu du 14e siècle, époque à laquelle sa traduction du *Petit Kartas* se termine, et de remplir ainsi la lacune qui se trouve entre ces deux ouvrages; mais cette promesse est restée sans exécution. 5° *Description des monnaies qui ont cours dans l'empire de Maroc*. Ce petit traité avait paru d'abord en 1799 dans le t. 3 de la *Bibliothèque universelle de littérature biblique* d'Eichhorn. 6° *Grammatica linguæ Persicæ*, Vienne, 1804, in-4°; 7° *Ebn Medini Mauri fessani Sententiæ quædam Arabicæ*, Vienne, 1805, in-8°, en arabe et en latin. Tous les ouvrages de Dombay jouissent d'une estime méritée parmi les savants qui cultivent la littérature de l'Orient. S. de S—y.

• DOMBEY (JOSEPH), naquit à Mâcon, en 1472, de parents pauvres qui lui donnèrent une éducation proportionnée à leurs facultés. Mais l'impétuosité de son caractère et son goût pour les plaisirs l'empêchèrent d'en profiter. Traité sévèrement dans la maison paternelle, il la quitta et se rendit à Montpellier, où Gouan, Commerson, qui était son parent, et Casson lui inspirèrent le goût de la botanique, qui devint une passion pour lui. Il fit avec eux de fréquentes herborisations dans le midi de la France, et ne revint au sein de sa famille qu'en 1768, avec le titre de docteur en médecine. Avant de partir pour Paris, il parcourut successivement la Bresse, le Bugey, le Jura et les Alpes dauphinoises, la Suisse, où l'étendue de ses connaissances étonna Haller lui-même; et, possesseur alors d'une belle collection de végétaux, il vint suivre, en 1772, les cours de Jussieu et de Lemonnier. Retourné en Suisse, il herborisait sur le mont Jorat, lorsqu'il fut proposé par de Jussieu, le jeune, à Condorcet, que Turgot avait chargé de chercher un botaniste pour naturaliser en France les végétaux utiles de l'Amérique espagnole; il partit aussitôt à pied pour Paris, où Turgot lui donna le brevet de médecin-botaniste correspondant du Jardin des Plantes, avec l'ordre de voyager au Pérou. Ce projet, qui exigeait l'agrément de la cour d'Espagne, éprouva quelques retards, que Dombey mit à profit pour continuer ses études et tracer le plan de son voyage. Il se rendit à Madrid le 5 novembre 1776; mais les lenteurs du gouvernement espagnol le retinrent près d'une année. On lui adjoignit enfin Ruiz et Pavon, disciples du botaniste Ortega, avec lesquels il s'embarqua à Cadix, le 20 octobre 1777, et arriva au Callao le 7 avril suivant. Il commença bientôt après ses courses, recueillit beaucoup de graines, et fit dessiner au moins 300 plantes; mais comme les dessinateurs étaient Espagnols, on garda les dessins originaux et on ne lui permit même pas de faire copier les genres dédiés à ses amis. Il se procura en même temps des vases trouvés dans les tombeaux des anciens Péruviens, un habillement des Incas, et divers autres objets curieux qu'il envoya en France avec un bel herbier, trente livres de platine, un mémoire sur le prétendu camelier de Quito et des observations sur une maladie fort cruelle, endémique au Pérou, et qu'il attribue à l'usage immodéré du piment, du coqueret et de la tomate. Il analysa, en 1779, à ses frais, par ordre du vice-roi, les eaux minérales de Ceuchin. Dans une de ses courses, sa petite troupe fut attaquée par un parti de nègres marrons; mais elle se défendit avec courage et fit même trois prisonniers. Il alla ensuite, en remontant les torrents qui se jettent dans le Maragnon, jusqu'à Huanuco, où il s'occupa, à travers les périls de tous genres, de la recherche du quinquina; mais il fut obligé de revenir à Lima, après avoir perdu toutes ses provisions. Ses dépenses ayant absorbé au delà de ses appointements, Necker lui fit compter 10,000 livres, qu'il employa en frais d'emballage. Cependant, quoique le traitement de ses compagnons fût plus considérable que le sien, il put encore leur prêter une somme de 8,000 livres. Dombey aimait le jeu; mais ce goût ne le détourna jamais de ses travaux. Il jouait dans les intervalles de loisir que lui laissaient ses excursions et ses recherches, et comme il était heureux, il payait ses dettes lorsqu'il avait gagné, prêtait à ses amis, secourait les malheureux, et faisait tourner sa bonne fortune au profit de la science. S'il aimait les dépenses, il savait supporter les privations, et l'on voyait le même

Digitized by Google

homme, tantôt avec une suite considérable, tantôt avec un seul domestique. Dombey se trouvait à Huanaco, en 1780, lorsqu'éclata l'insurrection de Tupac-Amaru, dont plus de 100,000 hommes furent victimes. La ville était dans la consternation; il offrit alors au conseil général, une somme de 1,000 piastres, vingt charges de grains et deux régiments levés et équipés à ses frais. On écouta avec enthousiasme ses propositions, qui furent cependant refusées. Un si bel exemple excita le zèle des officiers, qui s'engagèrent à fournir eux-mêmes l'argent nécessaire pour soutenir les troupes; mais Dombey ne voulant pas garder ce qu'il avait offert, le fit remettre à l'hôpital de St-Jean-de-Dieu. Lorsque l'insurrection fut calmée (*voy.* TUPAC-AMARU), il quitta Huanaco, accompagné des bénédictions de tous ses habitants, et revint à Lima, où il apprit que le *Bon Conseil*, vaisseau qui portait ses collections en Europe, était tombé entre les mains des Anglais; que les objets de sciences et d'arts avaient été achetés à Lisbonne pour le compte du roi d'Espagne, et qu'on n'avait envoyé en France que des graines et des plantes desséchées. Il essuya lui-même plusieurs tracasseries à Lima. Un jour le vice-roi le manda et lui dit : « Le ministre des Indes m'a écrit que notre monarque « a trouvé fort étrange que l'herbier qu'on lui « avait destiné ne fut pas aussi considérable que « celui qu'on envoyait en France. — Le ministre « de France, répondit Dombey, se plaint que les « botanistes espagnols ne lui ont pas donné une « copie de nos desseins et des doubles de ce qu'ils « ont recueilli. — Non sans doute, car ils ne doi- « vent rien à la France. — Et que dois-je à l'Es- « pagne? Son roi me donne-t-il des appointements? « Vous pouvez répondre que puisqu'on exige je « n'enverrai plus rien. » Quoiqu'affaibli par ses longues courses, Dombey voulut visiter le Chili avant de revoir l'Europe. L'argent lui manquait; mais ses amis lui procurèrent 50,000 livres, et il arriva à la Conception au commencement de 1782. Une maladie contagieuse ravageait cette ville; au lieu de la quitter comme on le lui conseillait, il voulut faire servir ses connaissances en médecine au soulagement des habitants, et il se consacra tout entier à la guérison des pauvres, auxquels il fournissait des aliments, des remèdes, et même des gardes, qui lui coûtèrent souvent 5 livres par jour. Grâce à son courage et à ses talents, la contagion s'arrêta. On lui offrit aussitôt la place de premier médecin de la ville, avec 10,000 livres d'appointements. Il refusa, quitta la Conception, et alla à San-Iago, où le gouvernement le chargea de faire la recherche d'une mine de mercure, parce que celles de Huanca-Velica et d'Almaden n'en fournissant plus, on allait être obligé de renoncer à l'exploitation de l'or et de l'argent. Il examina la mine de Coquimbo, abandonnée depuis cinquante ans, quoique très-riche; il la fit nettoyer et en leva le plan. Il en découvrit à Xarilla une nouvelle de deux lieues d'étendue, et observa en même temps, avec soin, le gisement et l'exploitation des mines, les signes pour les reconnaître et les moyens d'en tirer parti. Il rédigea ensuite un mémoire pour le gouvernement espagnol, dans lequel il consigna les résultats de ses observations, et fit connaître une nouvelle mine d'or qu'on a ensuite exploitée d'après ses conseils. Il analysa aussi à ses frais, les eaux minérales de Caxtumbo. Ces divers travaux lui consommèrent une somme de 15,000 livres dont on lui offrit le remboursement, mais il refusa en disant qu'il croyait servir les intentions de la France, et qu'il ne pouvait présenter ses comptes qu'au gouvernement qui l'avait envoyé. Revenu à Lima, il fit tous ses préparatifs pour retourner en Europe. Dans cet intervalle il fut accusé d'intelligence avec les Anglais, et le visiteur général lui tint un jour des propos injurieux. Dombey lui répondit avec calme : « Je ne souffrirais « pas vos injures si je n'étais qu'un voyageur or- « dinaire. — Et que feriez-vous? — Je vous per- « cerais le cœur, mais comme c'est au roi de « France, que je vais instruire de vos procédés, à « m'obtenir justice, je dois rester tranquille. » Il sortit aussitôt. Le visiteur général le rappela pour lui faire des excuses. Enfin il s'embarqua avec une collection immense, renfermée dans soixante-douze caisses, qui lui coûtèrent seules 18,000 livres, et après une navigation périlleuse, il débarqua à Cadix, le 22 février 1785. De grands chagrins l'attendaient en Europe. D'abord ses caisses furent visitées aux douanes, ce qui endommagea plusieurs objets très-précieux, et l'on porta l'injustice jusqu'à en exiger la moitié pour le roi d'Espagne. Enfin, comme les botanistes espagnols qui l'avaient accompagné ne devaient revenir que dans quatre ans, on lui arracha la promesse de ne rien publier avant leur retour. Il écrivit aussitôt à l'Héritier, chargé de faire paraître la description, avec gravure, des espèces nouvelles dont il avait envoyé les graines au Jardin des Plantes, d'en suspendre la publication. Le gouvernement espagnol joignant l'insulte à l'injustice, éluda ses réclamations. On attenta même à ses jours, et un homme qu'on prit pour lui fut assassiné à sa porte. Dombey se déroba secrètement à la haine, et, protégé par le consul de France, il débarqua au Havre, d'où il se rendit à Paris. Buffon voulut l'engager à publier ses découvertes; mais retenu par la promesse qu'il avait faite, il n'osa y consentir. Cependant l'Héritier s'en chargea, et resta même quinze mois en Angleterre, fort secrètement, pour y faire paraître un travail que les botanistes attendaient avec impatience (*voy.* L'HÉRITIER). Dombey, qui mourut avant la publication de l'ouvrage de l'Héritier, accablé par les peines qu'il avait éprouvées, perdit son goût pour l'histoire naturelle, vendit ses livres, et brûla beaucoup de notes très-précieuses. Buffon lui fit accorder 60,000 livres pour payer ses dettes, et une pension de 6,000 livres, dont il donnait la moitié à sa famille. Il s'en réservait un quart seulement pour ses besoins, et le reste était

Digitized by Google

distribué aux indigents. Obliger fut un besoin pour lui, et lorsqu'il avait eu occasion de satisfaire sa bienfaisance, il disait : « Je suis content, j'ai pu « aujourd'hui faire du bien à quelqu'un. » Son désintéressement égalait sa générosité. Il n'accepta aucune des propositions avantageuses que lui firent les ambassadeurs d'Espagne et de Russie, et lorsque Calonne lui offrit une gratification de 80,000 livres, il refusa en disant que cette somme pouvait être employée plus utilement. N'ayant plus de goût pour la botanique, il refusa de se présenter pour remplir la place de Guettard, à l'Académie des sciences. Lorsqu'il quitta Paris, il forma le dessein de se retirer au pied du Jura, chez un cultivateur dont il avait fait la connaissance pendant son premier voyage ; mais il s'arrêta en Dauphiné et fixa ensuite son séjour à Lyon, où il était encore à l'époque du siége (août et septembre 1793). Après la reddition de cette ville (octobre 1793), il revint à Paris, demanda et obtint une mission pour les États-Unis. Un orage le força pendant la traversée, à s'arrêter à la Guadeloupe, où il pensa être massacré dans une émeute populaire. A peine s'était-il rembarqué que son vaisseau fut poursuivi et pris par deux corsaires. On le traîna dans les prisons de Mont-Serrat. Les chagrins, les mauvais traitements et la misère, y terminèrent sa vie. Sa mort n'a été connue en France qu'en octobre 1794. Dombey, par son courage, son zèle et ses nombreuses découvertes, doit être placé parmi les plus grands botanistes voyageurs du 18e siècle. Son herbier, déposé au Muséum d'histoire naturelle, renferme 1,500 plantes, dans lesquelles il y a 60 genres nouveaux, et est accompagné de la description des végétaux du Pérou et du Chili, avec l'indication de leurs usages. Ruiz et Pavon, qui furent ses compagnons de voyage, ont décrit ses découvertes dans leur magnifique *Flore Péruvienne*, exécutée en grande partie d'après les dessins et la collection de Dombey, qu'on ne cite pas en mettant ses travaux à profit, et en changeant même les noms qu'il avait donnés aux espèces nouvelles. On doit aussi à Dombey, en minéralogie, la découverte du cuivre muriaté et de l'euclase ; en zoologie, celle de quadrupèdes, d'oiseaux, de poissons et d'insectes, dont plusieurs portent son nom. Il a publié dans le 15e volume du *Journal de Physique*, une longue lettre sur le salpêtre qui se trouve au Pérou, et sur la phosphorescence de la mer. Cavanilles a donné le premier le nom de *Dombeya* à un genre de la famille des malvacées ; il est adopté par la plupart des botanistes. De Jussieu a publié, sous le nom d'*Araucaria*, le pin du Chili ou des Araucanes, que quelqu'un a voulu nommer *Dombeya*, mais le premier nom subsiste dans les principaux ouvrages de botanique. Le *Dombeya* de l'Héritier a conservé le nom de *Tourretia*, donné par Dombey lui-même, (*voy.* la curieuse *Notice* sur Dombey, rédigée par M. Deleuze d'après les pièces authentiques, et insérée au t. 4 des *Annales du Muséum d'histoire naturelle*. B—G—T.

DOMBIDEAU (Pierre-Vincent), baron de Crouzeilles, évêque de Quimper, naquit le 19 juillet 1751, à Pau, d'une des plus anciennes familles du Béarn, et fut destiné par ses parents à l'état ecclésiastique. L'archevêque d'Aix, Boisgelin, le désigna l'un de ses grands vicaires, et, peu de temps après, le fit chanoine de sa cathédrale. Obligé de s'expatrier pendant la révolution, il ne revint en France qu'après le 18 brumaire. Sa soumission au nouveau gouvernement fut, en 1805, récompensée par l'évêché de Quimper. Ce prélat fut un de ceux qui montrèrent le plus de zèle pour Napoléon, dont il célébra les victoires dans plusieurs mandements. Il dut changer avec les circonstances ; mais, dans un voyage qu'il fit à Brest, pour y installer une mission, sa conduite politique sous l'empire lui fut amèrement reprochée, et devint le prétexte de scènes scandaleuses. Il mourut d'apoplexie le 29 juin 1823. On dit qu'il avait refusé l'archevêché de Rouen. C'est à tort que les biographes lui ont attribué la *Notice historique sur M. de Boisgelin*, imprimée en 1804, in-12, et reproduite à la tête des œuvres de ce prélat ; cette notice est du cardinal de Bausset : M. de Cronzeilles n'en fut que l'éditeur. W—s.

DOMBROWKA, la Clotilde des Polonais, était fille de Boleslas Ier, duc de Bohême, et épouse de Miécislas, duc de Pologne. Ce prince l'ayant demandée en mariage, elle lui fut accordée, à condition que lui et son peuple embrasseraient la religion chrétienne ; sur la promesse que donna Miécislas, Dombrowka se rendit à Gnesne, accompagnée d'un grand nombre de prêtres slaves, qui devaient prêcher la foi aux Polonais. Le baptême de Miécislas et son mariage avec Dombrowka se célébrèrent le 5 mars 965. La plupart des seigneurs polonais, qui étaient présents à Gnesne, suivirent l'exemple de leur prince, et se firent baptiser. Miécislas rendit un édit qui ordonnait, sous peine de mort, à ses sujets, de quitter les superstitions du paganisme. Dombrowka est la mère de Boleslas, dit Chrobry ou l'intrépide, premier roi de Pologne ; elle mourut en 976 à Gnesne, où elle fut inhumée. G—y.

DOMBROWSKI (Jean-Henri), général polonais au service de France, naquit le 29 août 1755, dans le palatinat de Cracovie, d'une famille noble et distinguée dans la carrière des armes, que lui-même embrassa en 1788. A cette époque la Pologne qui, jadis suzeraine de la Prusse, avait asservi une partie de la Russie et sauvé l'Allemagne, était morcelée et partagée par ces puissances. Les discussions des Polonais, les troubles continuels que suscitait dans leur patrie un esprit mal entendu de liberté et d'indépendance avaient été le prétexte et la cause principale de ce résultat funeste, que la France aurait dû empêcher ; mais la faiblesse de son gouvernement et les troubles dont elle-même était agitée ne lui permirent pas de s'en occuper. Cependant les Polonais, indociles aux leçons du passé, se croyant les plus forts, lorqu'ils étaient faibles, di-

Digitized by Google

visés, enchaînés par les Russes, délaissés par leur roi, créature de Catherine II, excités par l'exemple de la révolution française, et se flattant de voir bientôt éclater partout la guerre, songeaient à recouvrer leur indépendance. Une diète, rassemblée à la hâte, improvisa, imposa la constitution du 3 mai 1791 ; et pour augmenter l'armée polonaise, qui d'après les traités avec les Russes ne devait être que de 18,000 hommes, elle rappela tous les Polonais qui servaient à l'étranger. Dombrowski, alors lieutenant dans les gardes saxonnes, se hâta d'obéir à cet appel ; et bientôt, placé sous les ordres de Poniatowski, il fit la campagne de 1792, contre les Russes. Soit que la cour de Russie méprisât cette insurrection, soit qu'elle en vît avec joie la manifestation pour avoir un prétexte d'anéantir la Pologne, la guerre se fit d'abord mollement; et, tandis que des garnisons russes occupaient les villes, les insurgés étaient maîtres de tout le pays. En 1793, cet état de choses changea. Le roi de Prusse semblait avoir approuvé la constitution de 1791 ; mais le 16 janvier il déclara, dans un manifeste, que cette constitution imposée à la Pologne était l'ouvrage d'un parti révolutionnaire, et qu'ayant été établie sans sa participation, et même contre sa volonté, il ne pouvait la laisser subsister. Les troupes prussiennes envahirent aussitôt la Pologne, et forcèrent les Polonais à se retirer derrière la Pilitça et la Bzura. Dombrowski, déjà parvenu à un grade supérieur, proposa au général en chef Bysnewski de se jeter sur Varsovie, d'y surprendre les Russes commandés par Igelstrom, de s'emparer de l'arsenal et de marcher ensuite contre les Prussiens commandés par Mollendorf. Gozzinski, aide de camp du roi, trahit le secret de cette entreprise, et Igelstrom, informé par Stanislas lui-même, prit toutes les mesures pour la faire échouer. Alors Dombrowski conçut un autre plan. Il proposa de réunir toutes les troupes polonaises, de traverser avec elles la Silésie et l'Allemagne à marches forcées, de surprendre les corps prussiens qui y étaient disséminés, de se joindre à l'armée française sur le Rhin et de revenir avec elle en Pologne. Un tel plan montre assez que Dombrowski espérait peu alors pour la Pologne et qu'il ne songeait qu'à sauver son armée. Mais aurait-il pu l'exécuter? Une immense étendue de pays le séparait de l'armée française. Comment le parcourir avec la vitesse nécessaire pour surprendre les Prussiens? Et s'il eût réussi dans sa marche à travers l'Allemagne, aurait-il été aussi heureux pour revenir en Pologne? Les Français auraient-ils pu ou voulu l'aider? Tandis qu'il combinait un tel plan, Igelstrom ayant ordonné le désarmement des régiments polonais qui jusqu'alors n'avaient pris aucune part à la révolte, le général Madalinski refusa d'obéir, et dès le 15 mars 1794 il se réunit aux insurgés. Kosciusko entré dans Cracovie fut proclamé généralissime. Après un combat de deux jours (17 et 18 avril), devant Varsovie, les Russes furent chassés, et toute la Pologne courut aux armes. Un camp retranché fut établi sous Varsovie, et Kosciusko confia à Dombrowski le commandement de son aile droite. La valeur de celui-ci au combat de Pawonzki fut récompensée par une bague que le général en chef lui donna avec cette inscription: *La patrie à son défenseur le 28 août 1794*. Les efforts des Prussiens contre Varsovie échouèrent par suite de l'insurrection de la Grande-Pologne, organisée par le général Mnierski. Dombrowski, chargé de poursuivre les Prussiens, qui, menacés sur leurs derrières, levèrent le siége, passa le 13 septembre la Bzura, et fit sa jonction avec Madalinski, qui, bien que plus élevé en grade, voulut servir sous ses ordres. La forteresse de Bromberg fut enlevée de vive force, et Székuli, partisan des Russes, la terreur des siens, y fut fait prisonnier et mourut trois jours après de ses blessures. Tandis que Dombrowski poursuivait ses succès, Kosciusko, écrasé par le nombre et défait à Macieiowice, lui ordonna de secourir Varsovie, menacée par les Russes, ce qu'il fit en trompant la surveillance de trois corps prussiens. L'armée polonaise, forte de 60,000 hommes, était disséminée ; Dombrowski proposa de la réunir, de prendre le roi dans le camp, et d'y établir une représentation nationale. En conséquence de ce projet, Varsovie devait être abandonnée aux Russes; mais, dans un conseil tenu à la cour, il fut décidé qu'on défendrait cette ville. Cependant, malgré les efforts de Dombrowski dans les environs de Rawa, et bien que Zaïonczek fît des prodiges de valeur dans Praga, Souwarow s'empara de ce faubourg, et bientôt après de la capitale. Les débris de l'armée polonaise se réunirent alors sous les ordres de Dombrowski. Son ancien projet de marcher sur le Rhin fut de nouveau discuté ; mais l'armée, privée de Kosciusko, n'avait plus de force morale, et tout semblait annoncer sa prochaine dissolution. Le roi, resté à Varsovie, n'était plus que l'humble serviteur des Russes ; enfin la nation polonaise avait cessé d'exister. C'est dans cet état d'abandon et de désespoir que Dombrowski signa la capitulation de Radoszyce, le 18 novembre 1794. Prisonnier de guerre, il fut présenté à Souwarow, qui le reçut avec beaucoup d'égards et lui offrit même du service dans la nouvelle armée qu'on allait organiser. Dombrowski refusa, et, pendant deux ans, il vécut dans la retraite, gémissant sur les ruines de sa patrie et ne songeant qu'aux moyens de la relever. En 1796, les Prussiens ayant occupé Varsovie, Dombrowski obtint la permission de voyager ; à son passage à Berlin le roi voulut le voir, et lui demanda si les Polonais étaient *contents* : Dombrowski répondit qu'il pouvait compter sur leur dévouement, pourvu qu'il plaçât sur le trône un de ses fils, et qu'il rétablît le régime constitutionnel. Frédéric-Guillaume, frappé de cette réponse, sembla réfléchir, et offrit le grade de lieutenant général à Dombrowski, qui le remercia, et partit pour Cologne, où les généraux Jourdan et Kléber l'accueillirent avec beaucoup d'empressement. Dès lors un grand nombre de

Digitized by Google

Polonais s'étaient comme lui réfugiés en France, et, protégés par le gouvernement, ils étaient parvenus à former à Paris un comité central qui s'était mis en rapport avec plusieurs autres et notamment avec celui de Venise (*voy.* DEMBOWSKI). Leur but était d'abord de faire attaquer la Russie par la Porte Ottomane, et de profiter de cette guerre pour provoquer une nouvelle révolution en Pologne. Ils songèrent dès lors à organiser un corps de troupes qui, tout en soutenant l'esprit national, put un jour être employé utilement. Dombrowski adopta leurs vues, et demanda au Directoire français l'autorisation de former une légion; mais, d'après les lois républicaines aucun étranger ne pouvait être admis au service de France. Les directeurs, tout en refusant ses offres, lui conseillèrent de s'adresser aux hommes les plus influents de la nouvelle république cisalpine, qui avait le plus grand besoin de troupes. Il se rendit alors en Italie, et un engagement signé entre lui et le gouvernement provisoire de la république cisalpine (7 janvier 1797) fut ratifié par le général en chef Bonaparte. D'après cette convention, deux légions polonaises durent entrer au service de la république, en conservant l'uniforme national, mais en adoptant la cocarde française. La devise de leur drapeau fut : *les hommes libres sont frères*. Aussitôt que les deux légions, fortes chacune de quatre bataillons, quatre escadrons, et d'une compagnie d'artillerie à cheval, furent levées et équipées, Dombrowski entra en campagne avec la légion d'Italie. Il forma le projet d'attirer les Autrichiens en Galicie en y excitant une révolte, et adressa des proclamations aux habitants. Il voulut profiter de cette diversion pour passer en Hongrie, où des troubles paraissaient probables; mais les préliminaires de Léoben (18 avril 1797) vinrent bientôt renverser tous ces projets. Lors du traité de Campo-Formio, Dombrowski insista vainement auprès de Bonaparte pour qu'un envoyé polonais fût admis au congrès. Employé bientôt après avec sa légion contre les Napolitains, il entra à Rome, et les consuls de cette république éphémère lui offrirent, le 3 mai 1798, l'étendard de Mahomet ainsi que le sabre que Jean Sobieski, sauveur de Vienne, avait offert au pape (1). Pendant le séjour qu'il fit à Rome, Dombrowski consacra ses moments de loisir à l'étude, et dans une proclamation, datée du Capitole, il invita ses compatriotes à travailler, à étudier, à se procurer des lumières qu'ils porteraient plus tard dans leur patrie. Lorsque les revers des armées françaises dans la haute Italie forcèrent Macdonald à abandonner le royaume de Naples, Dombrowski, qui était dans ce corps d'armée, réussit, après le désastre de Magnano, à s'emparer de la position de Pontremoli, par laquelle on pouvait rétablir les communications avec Gênes, et peu de jours après il s'empara de Massa et de Carrara, postes non moins importants. A la bataille de la Trebbia (19 juin 1799), ce général, qui commandait l'aile gauche, fit des efforts inouïs; son infanterie et la division française du général Rusca ayant été enfoncées par les Russes, il les ramena une seconde fois à la charge; déjà la fortune semblait lui être favorable, lorsque le centre de l'armée française fut rompu par l'artillerie ennemie. Malgré cet échec, Dombrowski rallie sa division et recommence l'attaque : mais bientôt elle est débordée, et cernée par les Russes que commandait Bagration; alors il la forme en carré, se défend avec un courage héroïque, et la plupart des braves Polonais succombent sous les coups de ces mêmes Russes qui les ont forcés d'abandonner leur patrie. Dombrowski, atteint d'un coup de feu à la poitrine, ne dut son salut qu'à un exemplaire de l'*Histoire de la guerre de trente ans* par Schiller, qu'il portait sur lui; la balle s'amortit sur ce volume. Pendant que Joubert livrait la bataille de Novi (16 août 1799), dans laquelle il fut tué, Dombrowski, avec les débris de la légion polonaise et la 17e demi-brigade légère, observait le fort de Serravalle. Peu de jours après, un nouveau combat ayant été livré à la Spinella, la division polonaise faillit être enveloppée et rester prisonnière; mais, parvenue à se débarrasser, elle fit le même jour 1,000 prisonniers, et Dombrowski s'empara lui-même d'une pièce de canon. Le 1er septembre, le corps législatif de France autorisa par un décret le Directoire à admettre au service de France les légions polonaises; ce décret eut alors peu d'effet pour ces braves. Dombrowski continua de servir dans la campagne d'hiver de 1799 à 1800, sous les ordres de Masséna et de St-Cyr; mais ayant été blessé grièvement, il confia le commandement au général Wladislas Jablonowski. La révolution du 18 brumaire ayant porté Bonaparte au pouvoir, il vint à Paris et obtint l'autorisation de former une nouvelle légion composée de sept bataillons et de quatre escadrons. Ce ne fut cependant qu'après la victoire de Marengo qu'il put de nouveau former à Mantoue quatre bataillons polonais, à la tête desquels il s'empara, le 15 janvier 1801, du poste fortifié de Casa-Bianca près de Peschiera. Les victoires du premier consul avaient de nouveau rallumé l'espoir de Dombrowski et de ses compagnons d'armes; les traités de Lunéville et d'Amiens jetèrent bientôt le découragement dans leur esprit. Confirmé dans le grade de général de division, Dombrowski passa de nouveau au service de la république italienne, et contribua puissamment à organiser son armée. Après la bataille d'Iéna (1806), Napoléon l'appela auprès de lui. Soit qu'il songeât alors à rétablir la Pologne, soit qu'il voulût seulement s'y faire des partisans et susciter des ennemis à la Prusse, il promit formellement à Dombrowski et aux nobles polonais, rassemblés à Posen, le rétablissement du royaume de Pologne, les engageant à adresser dans ce sens des proclamations à leurs compatriotes : enfin il chercha par tous les moyens à séduire Kosciusko. Ne pouvant y parvenir, il fit répandre

(1) Ces trophées, conservés par la légion jusqu'en 1814, furent alors remis à la société royale des sciences de Varsovie, qui plus tard fit présent à Kosciusko du sabre de Sobieski.

Digitized by Google

dans le Palatinat de la grande Pologne, où Dombrowski pénétra, une lettre faussement signée du nom de Kosciusko : *Napoléon vous attend*, disait-on, *et Kosciusko vous appelle*. Ces promesses électrisèrent les Polonais, et le but de Napoléon se trouva atteint, car en deux mois une armée de 30,000 hommes fut organisée et employée au siége de Dantzig avec les troupes badoises et saxonnes sous le commandement de Mortier. Après la brillante affaire de Grandentz, Dombrowski prit position à Mewe sur la rive gauche de la Vistule, et, renforcé par une brigade badoise, il repoussa la garnison de Dantzig qui occupait Dirschau. Ce combat fut d'autant plus meurtrier que les Polonais, irrités de l'opiniâtre résistance de leurs ennemis, refusèrent de leur faire quartier, malgré les prières et les représentations de Dombrowski. Cette victoire entraîna la reddition de Dantzig. Par la paix de Tilsitt qui suivit bientôt, les espérances des Polonais furent encore une fois déçues. Il n'y fut question de la Pologne que pour un nouveau partage de ses provinces. Cependant la troupe de Dombrowski continua de rester armée, et il occupa avec elle le duché de Posen pendant les années 1807 et 1808. La guerre ayant recommencé en 1809, avec les Autrichiens, il marcha avec 10,000 hommes au secours de Poniatowski, qui avait été chassé de Varsovie; il repoussa les Autrichiens jusque dans la Galicie, les battit à Bronberg, assura le pont de Thorn et se tint en observation sur la basse Vistule jusqu'à la paix de Vienne, qui renversa son espoir. Mais une guerre plus sérieuse devait en 1812 relever encore une fois les espérances de la Pologne, puis les détruire à jamais. Dombrowski, ne doutant pas que le moment ne fut venu de faire un grand effort et de réunir par de communs liens tous ses compatriotes, s'occupa beaucoup des sociétés secrètes. Il forma un grand nombre de clubs, d'associations patriotiques, et l'on a lieu de croire que ces sociétés, qui depuis ne cessèrent pas d'exister, ont beaucoup contribué à la révolution de 1830. Lorsque cette terrible campagne de 1812 commença, Dombrowski proposa à Poniatowski, qui commandait le 5e corps de la grande armée française, de laisser dans les places frontières les cadres des régiments polonais auxquels on pourrait incorporer les prisonniers et les déserteurs qui ne manqueraient pas d'affluer à mesure qu'on avancerait dans les anciennes provinces polonaises; mais Poniatowski, craignant de déplaire à Napoléon, et ne prévoyant pas d'ailleurs les affreux désastres qui devaient survenir, ne voulut pas donner son consentement à cette mesure qui aurait du moins assuré une réserve. Dombrowski commanda dans cette campagne trois divisions du corps polonais qui occupait la Russie-Blanche. Renforcé par des détachements lithuaniens, il s'avança jusqu'à Mohilow, et établit des communications avec les généraux Reynier et Schwarzemberg; il porta son quartier général à Swislocz afin d'observer la forteresse de Bobruysk, attaquée par une division russe de 14,000 hommes sous les ordres du général Hertel, qu'il força à la retraite. Après l'évacuation de Moscou, il fut chargé de maintenir les communications entre Minsk et Wilna; mais le gouverneur de la première de ces villes, Nicolas Bronikowski, cédant à la peur, l'évacua précipitamment, et abandonna 5,000 malades, avec un riche matériel. Dombrowski fut alors forcé de se replier sur Borissow; le gouverneur de cette ville, quoique informé de son mouvement, ne le fit pas avertir que Tchischagoff s'avançait vers lui et menaçait Borissow; Dombrowski, n'ayant plus que 4,000 hommes, eut beaucoup de peine à se retirer, et à se réunir sur les hauteurs de Niémanica au corps du duc de Reggio. Le 26 novembre, il contribua puissamment à couvrir les ponts de la Bérésina, et y fut grièvement blessé. L'année suivante, pendant que Poniatowski réorganisait l'armée polonaise à Cracovie, il forma sur les bords du Rhin une autre division qui fut réunie au 7e corps. Il se distingua encore à la tête de cette troupe aux combats de Teltoff, d'Interbourg, et à la bataille de Leipsick, où il défendit vaillamment le faubourg de Halle. Rentré en France avec les débris de l'armée de Napoléon, il continua de combattre jusqu'à la chute de son trône. Après cette catastrophe, toujours dévoué à sa patrie, mais désabusé des promesses de la France, il crut que l'empereur Alexandre allait être le sauveur de la Pologne; il retourna dans sa patrie en 1814, avec cette conviction, et fut un des généraux chargés de réunir les débris de l'armée polonaise pour en former une nouvelle. Le 7 juin de cette année, il publia une proclamation remarquable où l'on trouve ces mots: « Le magnanime Alexandre a laissé leurs armes « aux restes de notre armée et m'a permis de me « réunir avec eux dans notre patrie. Sa Majesté a « reconnu la nécessité d'augmenter la force natio- « nale, et elle a ordonné que tous les Polonais qui « ont fait la dernière guerre, même ceux qui ont « été faits prisonniers, aient part à ce bienfait...» Mais deux mois plus tard, des bruits inquiétants s'étant répandus, plusieurs officiers écrivirent à Dombrowski pour qu'il leur fît connaître le but de la nouvelle organisation. « Demandez au conquérant, disaient-ils, ce qu'il exige de nous; nous « sommes en son pouvoir; mais notre patrie seule « peut demander notre sang. Dès qu'il en aura « assuré l'indépendance, nous prendrons les ar- « mes pour lui. La reconnaissance et le devoir « doubleront notre courage; mais sans cette assu- « rance nous ne nous armerons pas. Nous le dé- « clarons : nous sommes prêts à nous soumettre « à la plus dure extrémité, et à être traités comme « prisonniers de guerre, plutôt que de tenir une « conduite indigne de nous et de vous... » A la suite de cette protestation plusieurs généraux donnèrent leur démission. En 1815, le royaume de Pologne ayant été rétabli sous les auspices de la Russie, Dombrowski, nommé colonel général de la

Digitized by Google

cavalerie, fut élevé à la dignité de sénateur palatin, et reçut les ordres de St-Wladimir et de Ste-Anne de première classe. Mais, peu de jours après, de nouvelles réclamations ayant eu lieu contre la Russie, il se reprocha de n'avoir pas écouté les observations de ses anciens camarades, et se retira dans ses terres de Winna-Gora au duché de Posen, où il vécut dans la retraite, occupé de mettre en ordre des mémoires pour l'histoire des légions polonaises. Il légua tous ses manuscrits, sa bibliothèque et sa collection d'antiquités à la Société des amis des sciences de Varsovie, qui déposa ces précieux monuments dans une salle à laquelle on donna le nom de Dombrowski. Ce général mourut à Winna-Gora le 16 juillet 1818. D'après sa volonté on l'y enterra revêtu de l'uniforme qu'il portait lorsqu'il avait commandé la légion d'Italie, et avec le sabre qui lui avait été décerné en 1794, après la prise de Bromberg. La ville de Cracovie a vainement réclamé ses dépouilles mortelles pour les déposer à côté des restes de Jean Sobieski, de Joseph Poniatowski et de Kosciusko. Dombrowski n'était pas seulement distingué par sa bravoure et par ses talents militaires; dans ses moments de repos il s'occupait de littérature et particulièrement d'histoire. C'est un des généraux modernes qui ont le mieux raisonné sur l'art de la guerre. Il a laissé de nombreux manuscrits restés jusqu'à présent inédits. Az—o et G—y.

DOMEIER (Jean-Gabriel), historien du pays de Moringen, où il naquit en 1717, fut chef de la magistrature dans la ville de Moringen, et député aux états du pays de Lunebourg par les petites villes de la principauté de Gœttingen; il mourut le 24 janvier 1790. Nous avons de lui, entre autres ouvrages, en allemand : 1° *Histoire de la ville et du bailliage de Moringen, appartenant à l'électorat de Brunswick-Lunebourg, tirée des archives et des monuments du pays*, Hanovre, 1786, in-4°; 2e édition; 2° *Histoire de la ville et du bailliage de Hardegesen*, Zelle, 1771, in-4°. Il nous a aussi laissé plusieurs dissertations grammaticales sur la langue allemande et sur celle des anciens Slaves qui habitaient le pays de Lunebourg. G—y.

DOMENICHI (Domenico de), l'un des plus illustres prélats du 15e siècle, naquit, en 1416, à Venise, d'une famille originaire de Brescia mais que des malheurs avaient forcée de quitter cette ville. Envoyé de bonne heure à l'Académie de Padoue, il y fit des progrès si rapides qu'après avoir reçu le laurier doctoral il fut, à dix-neuf ans, pourvu de la chaire de logique. Il ne l'occupa que peu de temps. Ayant pris l'habit ecclésiastique, il vint à Bologne faire son cours de théologie, et se rendit ensuite à Rome où il soutint deux thèses en présence du pape Eugène IV et de toute sa cour, avec un tel éclat que le pontife le nomma doyen du chapitre de Cividal del Friuli. Cependant il continua de rester à Rome, puisqu'il y remplissait une chaire de théologie, comme le prouve une de ses harangues, conservée à la bibliothèque du Vatican. En 1448, il fut fait évêque de Torcello; mais le pape Callixte III ne tarda pas à le rappeler de son diocèse, et se l'attacha par la place de référendaire. Il accompagna Pie II au concile de Mantoue, et il y défendit les privilèges des évêques contre les protonotaires. Il y termina aussi une querelle qui s'était élevée entre les Dominicains et les Cordeliers au sujet du culte que l'on devait rendre au sang de Jésus-Christ Envoyé, avec le titre de nonce, en Allemagne, pour travailler à réunir les princes chrétiens contre les Turcs qui menaçaient d'envahir l'Europe, il s'acquitta de cette mission avec le plus grand succès. Les talents qu'il avait eu l'occasion de déployer lui méritèrent l'estime de l'empereur Frédéric III, qui depuis ne cessa de lui donner des marques d'une bienveillance toute particulière. A son avénement au trône pontifical, Paul II l'institua son vicaire pour le spirituel, et le transféra du siége épiscopal de Torcello à celui de Brescia. Ce ne fut que deux ans après (1466) qu'il put enfin visiter Brescia; mais, comme il continua d'être chargé d'affaires très-importantes, on peut juger qu'il n'y resta pas longtemps. Toutefois il ne négligea point les intérêts temporels de sa nouvelle église. Il lui fit accorder divers privilèges par l'empereur Frédéric, et il obtint pour lui-même le titre de prince de l'empire que ses successeurs ont continué de porter. Frédéric avait demandé pour Domenichi le chapeau de cardinal à Sixte IV. On conjectura que si ce pape ne voulut pas l'accorder, c'est qu'il ne pardonnait pas à Domenichi d'avoir fait triompher une autre opinion que celle qu'il défendait dans la dispute sur le sang de Jésus-Christ. (*voy.* Sixte IV). Quoi qu'il en soit, ce pontife ne laissa pas de donner à l'évêque de Brescia des preuves de sa confiance en le nommant son vicaire gouverneur de Rome. Dans cette place, Domenichi sut mériter l'affection des Romains, qui lui donnèrent un témoignage public de reconnaissance en décidant que son nom serait inscrit sur le tableau des citoyens. Cet illustre prélat mourut en 1478. Le P. Degli Agostini lui a consacré, dans les *Scrittori veneziani*, t. 1, p. 386, une notice très-détaillée suivie de la liste de ses ouvrages au nombre de soixante-six : il en est peu d'imprimés. Les autres sont conservés, partie dans la bibliothèque du Vatican, et partie dans celle des chanoines de St-Sauveur à Bologne. On doit à Domenichi l'édition des *Morales* de St. Grégoire le Grand, Rome, 1475, in-fol., qu'il enrichit d'une préface. Parmi ses ouvrages, on se contentera de citer : 1° *Tractatus de reformationibus Romanæ curiæ per advisamenta, sive considerationes, cum allegationibus ad S. S. D. Pium papam II*, Brescia, 1495, in-4°. Ce livre est devenu si rare qu'il a échappé aux recherches de la plupart des écrivains qui se sont occupés de la nécessité de réformer les abus de la cour de Rome. 2° *De Sanguine Christi tractatus; cui accessit alius de filiatione Joannis evangelistæ ad B. Virginem*, Venise, 1557, in-8°; 3° *Tractatus de dignitate episcopali*, Rome, 1757. C'est la 1re édition de cet

Digitized by Google

ouvrage savant, mais diffus. 4° *Rudimenta ad sciendum et servandum necessaria clericis et presbyteris*; 5° *De cardinalium legitima Creatione*. 6° Des lettres, des sermons et plusieurs autres traités de théologie. Indépendamment des *Scrittori veneziani*, on peut consulter la *Storia della letteratura italiana* de Tiraboschi, t. 6, p. 298-300. W—s.

DOMENICHI (Louis), savant littérateur italien du 16e siècle, était fils d'un notaire de Plaisance. Son père, considéré dans son état, voulait le lui faire embrasser. Il le fit étudier en droit et même recevoir docteur; mais le jeune Domenichi n'obéit qu'avec une extrême répugnance; et dès qu'il fut libre, il quitta l'étude des lois, pour se livrer entièrement à celle des lettres. Il abandonna, en 1543, Plaisance pour Venise, voyagea ensuite dans différents Etats d'Italie, et toujours pauvre, comme il le dit dans son dialogue *de la Fortune*, fut exposé à beaucoup de peines, de maladies et de dangers. Il était à Florence à la fin de 1547, et data de cette ville l'épître dédicatoire de sa traduction de Paul Diacre, publiée à Venise en 1548, in-8°. Il eut vers ce même temps à Florence une fâcheuse affaire dont on ignore le véritable sujet. On dit qu'il fut arrêté par ordre de l'inquisition, interrogé, mis à la torture, et quoiqu'il n'eût rien avoué, condamné à une prison perpétuelle. Le duc de Florence, Cosme Ier, lui accorda sa liberté, sur les instances de l'historien Paul Jove, évêque de Nocera. Tiraboschi révoque en doute cette affaire; il croit que ce fut plutôt de la part du duc lui-même que le Domenichi éprouva ce rigoureux traitement, et cela parce qu'il avait été dénoncé par le Doni, comme entretenant des liaisons et des correspondances contraires aux intérêts de l'empereur, dont Cosme était un des plus chauds partisans. Le Doni, autrefois ami du Domenichi, était devenu son ennemi implacable. La lettre de lui, que Tiraboschi rapporte et dans laquelle ce littérateur, peu délicat, dénonce lâchement son confrère et son ancien ami, non pas à Cosme Ier, mais à Ferdinand de Gonzague gouverneur du Milanais pour l'empereur, est datée du 3 mars 1548. C'était le temps où Charles-Quint avait entrepris d'enlever Parme et Plaisance aux Farnèses et de réunir ces duchés à celui de Milan. Il avait fait occuper Plaisance, après l'assassinat de Pierre-Louis Farnèse, en 1547. Le pape et sa famille conservaient cependant un parti. Le Domenichi, né à Plaisance, y avait des parents et des amis, et put entretenir avec ce parti des relations qui furent un crime d'Etat aux yeux de l'empereur, de ses ministres et de ses adhérents. L'opinion de Tiraboschi ne manque donc pas de vraisemblance; mais une médaille frappée en 1553 par Dominique Pogge, graveur alors célèbre dans cet art, favorise beaucoup plus l'opinion contraire. Elle porte d'un côté le portrait du Domenichi, de l'autre un vase de fleurs frappé et renversé par la foudre, mais qui n'en est point consumé, avec cette inscription grecque : ΑΝΑΔΙΔΟΤΑΙ ΚΑΙ ΟΥ ΚΑΙΕΙ. *Elle a frappé et ne brûle pas.* L'explication voilée qu'il en donne lui-même (dialogue *delle imprese*) paraît plutôt relative à un coup de foudre religieux auquel il aurait échappé qu'à une persécution politique. « Le vase, dit-il, est là pour la « vie humaine, et les fleurs pour les vertus et les « grâces qui sont des dons du ciel. Dieu a voulu « qu'elles fussent foudroyées et frappées, mais « non brûlées et détruites. Vous savez qu'il y a des « foudres de trois espèces, dont l'une, pour me « servir des paroles de Pline, frappe et ne brûle « pas; c'est celle-ci qui, en m'apportant tous les « fléaux et les tribulations de la part de Dieu, le- « quel, comme dit St. Paul, châtie ceux qu'il aime, « m'a fait apercevoir et reconnaître les bienfaits « infinis qu'il m'avait dispensés, et mon ingrati- « tude. » Tiraboschi connaissait certainement cette médaille et l'explication que le Domenichi lui-même en a donnée; mais comme elle appuyait l'opinion qu'il voulait combattre, il n'en a point parlé. Le Domenichi dédia en 1555 au duc d'Urbin, Guidubalde II, sa traduction des *Vies* de Plutarque (Venise, Giolito, 2 vol. in-4°, réimprimée en 1560 et plusieurs autres fois depuis); et l'on voit dans ce même dialogue qu'il reçut alors de ce duc le plus gracieux accueil. De retour à Florence, il y vécut encore plusieurs années sous la protection de Cosme Ier, fort bien traité, et même entretenu à sa cour, mais sans que le duc lui eût assuré un sort. C'est encore ce qu'il nous apprend dans son dialogue *de la Fortune*, imprimé avec ses autres dialogues, à Venise, 1562, in-8°. Il mourut à Pise en 1564. On ignore à quelle époque avait été frappée pour lui une seconde médaille qu'Apostolo Zeno, dans ses notes sur Fontanini, a citée comme la première. Elle offre pour empreinte, au revers, la figure en pied de Milon de Crotone, portant avec effort un taureau sur ses épaules, et pour légende ces deux mots latins : *Majus parabo*. On y a cru voir l'annonce d'un ouvrage plus considérable que les traductions et les éditions dont il s'était occupé jusqu'alors, et peut-être, ajoutait-on, celle de l'histoire de Florence que le duc l'avait chargé de continuer, après la mort du Varchi. Apostolo Zeno adopte cette conjecture avec une légèreté qui doit surprendre dans un critique aussi exact, car Varchi ne mourut que le 18 décembre 1565, et survécut conséquemment de plus d'un an au Domenichi. Le plus grand nombre des ouvrages de ce dernier sont des traductions Celles qui méritent le plus d'être connues, outre celles de Plutarque et de Paul Diacre dont nous avons parlé, sont : *I Fatti de' Greci, di Senofonte*, — *isette libri di Senofonte della impresa di Ciro*, Venise, Giolito, 1547, 1548, 1558, etc., in-8°; — *Polibio historio greco*, etc., ibid., 2 vol. in-8°, 1545, 1553, réimprimé plusieurs fois. — *Istoria naturale di C. Plinio secundo*, ibid., 1561, 1562, in-4°; réimprimé, ibid. — *Severino Boezio de' Conforti filosofici*, Florence, Torrentino, 1550, in-8°; Venise, Giolito, 1562, in-12. — *Istorie del suo tempo di Paolo Giovio*, Florence, Torrentino, 1re partie, 1531, 2e 1553, in-4°; les deux parties ensem-

Digitized by Google

ble, 1558, ibid. — *Le Vite di Leon X e di Adriano VI pontefici, e del cardinale Pompeo Colonna, del medesimo Paolo Giovio*, Florence, Torrentino, 1549, in-8°. Il traduisit aussi les vies des douze Visconti et des Sforce ducs de Milan; de Gonsalve de Cordoue, de d'Avalos marquis de Pescaire, et les éloges des guerriers illustres du même auteur, auquel il témoignait ainsi sa reconnaissance du service qu'il lui avait rendu auprès de Cosme Ier. Ses autres principaux ouvrages sont : 1° *Istoria de' detti e fatti notabili di diversi principi ed uomini privati moderni, libri diléci*, Venise, Giolito, 1556, in-4°, et sous le nouveau titre de *Storia varia*, augmentée de 2 livres, ibid., 1564, in-8°; 2° *La nobiltà del donne*, Venise, Giolito, 1549, in-8°; 3° *La Donna di Corte, discorso*, Lucques, 1564, in-4°; 4° *Facezie, Motti e burle di diversi persone*, Florence, 1548, Venise, 1550, Florence, 1562, etc., in-8°, et avec des additions de Thomas Porcacchi, Venise, 1568, in-8°. Il y en a une vieille traduction française sous ce titre : *les facéties et mots subtilz d'aucuns excellents esprits*, Lyon, 1574, in-16. Une note de l'abbé Mercier de St-Léger, écrite à la marge d'un exemplaire de la *Bibliotheca italiana* de Hayni, qui en contient un grand nombre d'autres, porte en cet endroit : *Une édition française et italienne de Lyon*, Robert Granjon, 1559, in-8°; 5° les dialogues de Domenichi, dont nous avons cité ci-dessus l'édition, sont au nombre de huit : *d'Amore, de' Rimedj d'Amore, dell' Amor fraterno, della Fortuna, della vera Nobiltà, dell' Imprese, della Corte*, et *della Stampa*. Ce dernier offre un exemple de plagiat fort extraordinaire; il est pris tout entier des *Marmi*, ouvrage du Doni, imprimé dix ans auparavant (1552); ce sont les mêmes interlocuteurs; ils disent les mêmes choses, et dans les mêmes termes, depuis le commencement jusqu'à la fin. L'audace d'un pareil vol fait à un ennemi, de son vivant, a déjà de quoi surprendre; mais ce n'est pas tout; dans ce dialogue, entièrement dérobé au Doni, le Domenichi osa insérer trois violentes invectives contre le Doni lui-même, dans l'une desquelles, pour comble d'audace, il lui reproche..... Quoi? ses plagiats. Enfin, ce qui ajoute à cette anecdote littéraire une bizarrerie de plus, c'est que le Doni, qui avait auparavant écrit contre le Domenichi avec beaucoup de véhémence, ne se plaignit point, ne récrimina point, et ne se donna point, sur son ennemi, le facile avantage de dénoncer publiquement un plagiat aussi effronté. Ce n'est pas le seul que le Domenichi se soit permis. Sa tragédie de *Progne*, Florence, Giunti, 1561, in-8°, n'est que la traduction d'une tragédie latine du Vénitien Grégoire Corraro; l'original était peu connu, et il n'avoue point au public qu'il ne lui en donnait qu'une copie. Les deux premiers livres des *Dits* et *faits notables*, ci-dessus, sont aussi une simple traduction de l'ouvrage d'Antoine Panormita : *Dictorum et factorum Alphonsi regis*. Sa comédie des *due Cortigiane, Florence*, 1563, Venise, 1567, in-8°, est traduite des *Bacchides* de Plaute. On a encore de lui l'*Orlando innamorato*, du Bojardo, *riformato*, c'est-à-dire retouché tout entier, quant au style, Venise, 1545, in-4°, et les poésies ou *Rime* de différents poètes, recueillies et publiées successivement à Venise de 1545 à 1550, en 3 ou 4 volumes, in-8°. G—E.

DOMENICO DES CAMÉES, dont le nom de famille était *Compagni*, suivant quelques biographes, naquit à Milan au commencement du 15e siècle. On connaît moins les détails de sa vie que ses ouvrages. Ce surnom *de Camei*, prouve seulement le haut degré de perfection qu'il avait atteint dans l'art de graver en relief sur les pierres fines. Le célèbre Jean de Cornuole n'eut point de rival plus redoutable dans cet art; plusieurs de ses camées sont comparables aux beaux ouvrages de l'antiquité. Vasari parle avec admiration d'un portrait du duc Ludovic Sforza, dit *le More*, qu'il avait gravé sur un rubis balais, d'une grandeur surprenante. Ce portrait est un chef-d'œuvre, selon Mariette. Le talent de Domenico, autant que la matière sur laquelle il l'exerça, donnent à ses ouvrages un prix d'autant plus grand que le nombre en est peu considérable, et les amateurs très-nombreux, surtout en Angleterre. C'est là qu'on admire les chefs-d'œuvre de ce grand artiste. On en trouve aussi dans quelques riches cabinets d'Allemagne. On les a pris plus d'une fois pour des pierres antiques. Domenico, regardé par toute l'Italie comme le digne héritier des talents de Pyrgotèle, se vit recherché par les plus grands princes de son temps. Les portraits qu'il en a faits sont un des plus précieux monuments de l'iconographie moderne. On ne sait rien de la mort de Domenico. A—S.

DOMENICO DE SANTIS. *Voyez* SANTIS.

DOMERGUE (FRANÇOIS-URBAIN), naquit à Aubagne, en 1745. Jeune encore, il entra chez les doctrinaires, et professa dans plusieurs de leurs colléges avec autant de succès que de zèle. Bientôt il quitta le corps des doctrinaires, en 1781, et rédigea à Lyon, où il s'était retiré, un *Journal de la langue française*, qui compta un assez grand nombre d'abonnés. Brunel et d'autres écrivains s'empressèrent de coopérer à la rédaction de ce journal, dans lequel on reconnut de bons principes et des observations judicieuses sur l'art grammatical. Cet ouvrage ne put néanmoins se soutenir fort longtemps; les feuilles consacrées à la politique prirent la place des feuilles littéraires. Domergue vint se fixer à Paris, au commencement de la révolution; il donna une nouvelle édition de sa *Grammaire simplifiée*, qui avait paru, pour la première fois, en 1778. Plein de zèle pour le perfectionnement de la langue, il établit une société des *Amateurs et Régénérateurs de la langue française*, dont le but était de rappeler à ses vrais principes, la langue défigurée par un néologisme effrayant. Thurot et d'autres gens de lettres s'associèrent à cette entreprise, et travaillèrent avec le fondateur

Digitized by Google

de la société, à la rédaction d'un nouveau *Journal de la langue française*, qui eut une certaine vogue. Sur ces entrefaites, l'Institut vint s'asseoir sur les débris des anciennes Académies; Domergue y fut admis, et prit rang parmi les membres qui composaient la section de grammaire. Depuis cette époque, il ne cessa de s'occuper de la langue, dont il faisait son étude particulière. Quelques différends qu'il eut avec le poëte Le Brun, certaines innovations qu'il introduisit dans le système grammatical, et qui déplurent à beaucoup de personnes, lui suscitèrent des ennemis. Mais ce qui fit un grand tort à sa réputation de grammairien, ce fut la manie qu'il avait d'écrire en vers, lorsqu'il pouvait se faire un nom distingué dans la science utile à laquelle il avait consacré toutes ses veilles. On a blâmé sa *Prononciation notée*, sans réfléchir aux avantages qui pourraient résulter de ce travail. Au surplus Domergue, naturellement paisible, et aussi tolérant qu'ennemi des tracasseries, crut ne devoir répondre aux sarcasmes dont il fut l'objet, qu'en propageant la science pour laquelle il avait un goût exclusif et un zèle presque religieux. A l'époque de l'organisation des écoles centrales, il fut nommé professeur de grammaire générale à celle des Quatre-Nations; puis on lui donna la chaire d'humanités au lycée Charlemagne; mais sa santé, toujours chancelante, ne lui permit pas de remplir assidûment les fonctions de professeur auxquelles le gouvernement l'avait nommé. Nous avons de lui : 1° *Eléazar*, poëme, 1771, in-8°; 2° *Grammaire française simplifiée*. La première édition est de 1778; une 4e édition parut, Paris, 1792, in-12; 3° *Mémorial du jeune orthographiste*, 1790, in-12; 4° *La Prononciation française, déterminée par des signes invariables, avec application à divers morceaux en vers et en prose, contenant tout ce qu'il faut savoir pour lire avec correction et avec goût, suivie de notions orthographiques et de la nomenclature des mots à difficultés*, Strasbourg, 1796 et 1806, in-8°; 5° *Exercices orthographiques* : cet ouvrage, où l'auteur a résolu un grand nombre de problèmes sur la langue écrite et parlée, doit être consulté par les hommes de goût. Il a été réimprimé, Paris, 1810, in-12. 6° *Décisions révisées du journal de la langue française, depuis le 1er septembre 1784, époque de son établissement, jusqu'au 1er octobre 1791*; 7° *Grammaire générale analytique, distribuée en différents mémoires lus et discutés à l'Institut national de France*, Paris, 1798, in-8°; 8° *Manuel des étrangers amateurs de la langue française; ouvrage utile aux Français eux-mêmes; contenant tout ce qui a rapport aux genres et à la prononciation, et dans lequel l'auteur a prosodié avec les caractères, dont il est l'inventeur, la traduction qu'il a faite en vers français de 150 distiques latins, de dix églogues de Virgile, de deux odes d'Horace*, etc. (1), Paris, 1805, in-8°; 9° *Solutions grammaticales, recueil contenant les décisions du conseil grammatical* (1), *et, avec des améliorations considérables, les principaux articles du journal de la langue française*, 1808, in-8°. Domergue a terminé sa carrière le 20 mai 1810. Son éloge funèbre fut prononcé par Dam, et il eut Sanitange pour successeur à l'Institut. — DOMERGUE, docteur en médecine, a publié : *Moyens faciles pour conserver la santé, sans prendre aucun remède*, in-8°, Paris, 1689. Cet ouvrage est une vraie rapsodie. B—RS.

DOMINICA (ANNIA), impératrice, femme de l'empereur Valens, était fille de ce Pétrone, qui, par ses exactions et ses cruautés, attira sur son gendre et sur lui la haine publique, et occasionna, en 365, la révolte dangereuse de Procope. Dominica prit un grand ascendant sur l'esprit de Valens, et on doit lui imputer en partie les fureurs de ce prince contre les orthodoxes. Dominica, qui avait embrassé l'arianisme, se servit de son crédit pour les persécuter avec acharnement. Après la funeste bataille d'Adrianople où Valens périt avec la fleur de l'armée romaine, en 378, Constantinople vit les Goths victorieux menacer ses murs. Dominica sauva l'empire par son courage. Elle ranima le zèle des habitants, fit tirer les armes des arsenaux, distribua à propos les épargnes du trésor. Les assiégés, excités par cette princesse, sortirent furieux contre les barbares qui, effrayés à leur tour, regardèrent Constantinople comme imprenable, et se retirèrent en grande hâte. Cette circonstance glorieuse est la dernière dans laquelle il soit fait mention de Dominica. Elle eut de Valens un fils qui mourut en bas âge, et deux filles, Carose et Anastasie. On donna le nom de la première à ces thermes fameux que Valens fit construire à Constantinople avec les pierres énormes qu'il tira des murs de Chalcédoine. L—S—E.

DOMINICI (DOMINIQUE-PAUL), médecin et physicien, né à Foligno, en Ombrie, en 1524, mort à Aquila, le 6 août 1590, avait un grand savoir; il commenta quelques livres d'Aristote, et fit des notes sur Galien. On connaît encore de lui deux opuscules qui ont été imprimés ensemble, sous le titre : 1° *de Memoris artificiali*; 2° *Consilia medica*, etc. — DOMINICI (Augustin), fils du précédent, fut un célèbre médecin à Padoue. F—R.

DOMINICY (MARC-ANTOINE), jurisconsulte et historien, né à Cahors dans le 16e siècle, enseigna d'abord le droit à l'université de Bourges avec une grande distinction. Il se démit de son emploi pour se livrer plus tranquillement à la rédaction de ses ouvrages, et mourut à Paris en 1650, suivant Lenglet Dufresnoy, et à Bourges en 1656 suivant Lamonnoye. Il a essayé d'éclaircir quelques points obscurs de notre histoire; mais il n'y a pas toujours réussi. Cependant les recherches auxquelles

(1) On y trouve ce vers assez étrange en parlant de Scylla :

Dont le pubis est ceint de monstres aboyants.

(1) Ce conseil grammatical, que l'auteur avait établi chez lui, donnait ses décisions à prix fixe, ou moyennant un abonnement de 16 fr. par an « petite indemnité nécessaire aux dépenses de l'établissement, et utile aux amateurs eux-mêmes. »

Digitized by Google

il s'est livré ne sont pas sans utilité; la liste qu'on trouve de ses ouvrages dans les biographies, et particulièrement dans Moréri, est inexacte : on a cherché à éviter le même reproche dans la suivante : 1° *de Sudario capitis Christi, liber singularis*, Cahors, 1640, in-4° : c'est une dissertation sur le suaire ou la coiffe de Jésus-Christ, que l'on conservait à Cahors; 2° *Ad canonem secundum et quintum concilii Agathensis et ultimum Ilerdensis, sive de communione peregrina, in qua obiter de censuris pontificiis et desuetudine veteris canonicæ pœnitentiæ*, Paris, 1645, in-4°; 3° *Disquisitio de prærogativa allodiorum in provinciis Narbonensi et Aquitanica, quæ jure scripto reguntur*, Paris, 1645, in-4°. C'est une réponse au traité du franc-alleu, publié par Auguste Galland, en 1637; Schilter l'a insérée dans le t. 3 de son recueil de *Feudis*, Strasbourg, 1695, in-4°; 4° *Assertor Gallicus contra vindicias Hispanicas J.-J. Chifletii*, Paris, 1646, in-4°. Il y a de l'érudition et de la critique dans cet ouvrage. Dominicy y établit, contre l'opinion de Chifflet, que Hugues Capet descend directement de Childebrand, frère de Charles Martel, et qu'en conséquence ses droits à la couronne de France étaient légitimes. Chifflet lui répondit. Chantereau-Lefèvre prit parti dans la querelle, et composa un traité pour prouver que les deux adversaires avaient confondu l'ancienne coutume des Français avec la loi salique. Dominicy répliqua à Chantereau par l'ouvrage suivant : 5° *Assertoris Gallici circa legis salicæ intellectum, mens explicata*, Paris, 1646, in-4°; 6° *Ansberti Familia rediviva, contra Lud. Cantarelli Fabri et J.-J. Chifletti objectiones vindicata*, Paris, 1648, in-4°. C'est une nouvelle réponse aux deux critiques, qui s'accordaient à nier la descendance directe de Hugues Capet; mais avec des vues très-différentes, puisque Chantereau était partisan de la maison régnante, tandis que Chifflet n'avait pour but que d'appuyer les prétentions de la maison d'Autriche et d'Espagne sur la France; 7° *Mémoires des anciens comtes du pays de Quercy et comté de Cahors*; 8° *Mémoires des anciens comtes du pays de Rouergue*. On conserve ces deux ouvrages à la Bibliothèque nationale. W—s.

DOMINIKUS (Jacques), écrivain allemand, né le 10 novembre 1764, à Rheinbergen, étudia le droit et la philosophie, et fut nommé, en 1790, professeur de cette dernière science à l'université d'Erfurt, fonctions qu'il conserva jusqu'à la suppression de cet établissement, en 1810. Peu de temps après il devint conseiller des domaines royaux de Prusse et directeur de la chambre des finances de Coblentz. Il mourut dans cette ville le 17 juillet 1819. On a de lui des ouvrages historiques et biographiques écrits en allemand, qui se distinguent par leur profondeur et par la manière lucide dont les événements sont exposés : 1° *Sur l'histoire universelle et son principe*, Erfurt, 1790, in-8°; 2° *Erfurt et son territoire, envisagés sous leurs rapports géographique, physique, statistique, politique et historique*, Gotha, 1793, 3 tomes en 2 volumes in-8°, avec 1 carte et 2 gravures; 3° *Ferdinand Alvarez d'Albe, duc de Tolède, comme homme, comme général et comme gouverneur des Pays-Bas*, Leipsick, 1796, 2 vol. in-8°; 4° *Henri IV, roi de France et de Navarre* (biographie), Zurich, 1797, 2 vol. in-8°; 2e édition, ibid., 1818; 5° *la Lutte pour la possession de la botte de l'Europe, tableau moderne*, Erfurt 1800, in-8°, avec une gravure; 6° *L'Académie des sciences utiles d'Erfurt, qu'a-t-elle fait pour la propagation des lumières et pour la culture de l'intelligence?* ibid., 1804, in-8°. Dominikus a continué et terminé l'*Histoire universelle des peuples* par Nitsch, publiée par M.-E.-A. Sœrgel, Erfurt, 1796-1798, 3 vol. in-8°; il a refondu et mis au jour l'*Histoire de dom Emmanuel, roi de Portugal, pour servir à éclaircir celle du moyen âge et celle d'Afrique, de Portugal et des Indes par Osorio*, Leipsick, 1795, in-8°; et il a édité un *Recueil de discours et d'écrits relatifs à la célébration du quatrième jubilé de l'Académie d'Erfurt*, Erfurt, 1795, in-4°. On lui doit aussi la traduction en allemand de deux ouvrages français, savoir : 1° *Système du commerce maritime et de la politique de l'Europe pendant le 18e siècle, pour servir d'introduction à l'histoire du siècle suivant*, par Arnould (*voy.* ce nom), avec notes, Erfurt, 1798, in-8°. Il en avait déjà fait paraître un extrait sous ce titre : *Débarquement des Français en Angleterre, ou Que pourra faire la France contre ce pays sans la coopération des principales puissances maritimes de l'Europe?* ibid., 1793, in-8°; 2° *Primerose*, roman par M. Morel de Vindé, Leipsick, 1799, 2 vol. in-8°. M—a.

DOMINIQUE (St.), dit l'*Encuirassé*, parce qu'il portait sur sa chair une cuirasse ou chemise de mailles de fer, qu'il ne quittait jamais que pour se donner la discipline, avait voulu dans sa jeunesse embrasser l'état ecclésiastique; mais ayant appris que ses parents avaient fait des présents à l'évêque pour qu'il lui conférât les ordres sacrés, il résolut de n'exercer aucune fonction ecclésiastique, et de faire toute sa vie pénitence d'un crime sévèrement condamné par les lois de l'Eglise, mais qui ne lui était point personnel. Après avoir passé quelque temps dans l'ermitage de Luceolo, il se rendit dans le désert de Montfeltre, dans l'Apennin. Là, dix-huit solitaires, sous la conduite d'un supérieur nommé Jean, jeûnaient au pain et à l'eau tous les jours, excepté le jeudi et le dimanche, gardaient un silence perpétuel, donnaient un temps fort court au sommeil, et mettaient au rang de leurs pieux exercices de rudes flagellations. Dominique imita ces fervents solitaires, et les surpassa tous en austérités. Quelques années après, l'an 1042, il les quitta pour aller dans l'ermitage de Fontavellano, situé dans l'Ombrie, au pied de l'Apennin. St. Pierre Damien gouvernait alors cette petite thébaïde; on y suivait la règle de St-Benoît, à laquelle fut substituée depuis celle des Camaldules. On avait vu s'introduire, vers le commencement du 2e siècle, l'usage de commuer la pénitence canoni-

Digitized by Google

que : on lui substituait des pèlerinages ou d'autres bonnes œuvres. La concession des indulgences devint plus fréquente; et c'est alors que s'introduisit l'usage des flagellations volontaires. On croyait que 3,000 coups de fouet donnés en récitant dix psaumes, suppléaient à une année de pénitence, et que cent années étaient remplacées par la récitation de tout le psautier, accompagné de 15,000 coups. Dominique se flagellait pour expier les iniquités des autres, et accomplissait la pénitence d'un siècle en six jours. Pierre Damien rapporte que Dominique récitait quelquefois neuf psautiers par jour; mais il dit ailleurs qu'il les parcourait en méditant, *meditando decurrit*. Sa peau était devenue, sous cette flagellation continuelle, aussi noire que celle d'un Ethiopien. Il chantait l'office de la nuit avec ses frères lorsqu'il expira, le 14 octobre 1060. Indépendamment de sa vie, écrite par Pierre Damien, Tarchi en a publié une autre plus étendue, avec des dissertations, Rome, 1751. Voltaire a confondu, dans son *Dictionnaire philosophique*, Dominique l'*Encuirassé* avec Dominique, fondateur de l'ordre des jacobins. V—ve.

DOMINIQUE (St.), fondateur de l'ordre des frères prêcheurs ou dominicains, naquit l'an 1170 à Calahorra (anciennement *Calagora*), dans la Vieille-Castille. Les dominicains prétendent qu'il était de la famille des Guzmans, célèbre par ses alliances avec plusieurs maisons royales, et qui, divisée en différentes branches, subsiste encore dans les ducs de Medina-Sidonia et de Medina de las Torrès, grands d'Espagne, dans les comtes de Niebla, d'Olivarès, etc.; mais les bollandistes ont donné comme incertaine la noblesse de Dominique, parce que les monuments authentiques qui devaient la constater n'ont point été produits. Il est certain que le nom de Guzman n'a été donné à St. Dominique dans aucun recueil de vies des saints, ni dans aucun bréviaire, même des dominicains, avant l'année 1553. Alexandre Machiavelli, avocat et professeur à l'université de Bologne, publia en 1735 une dissertation, dans laquelle il prétendait prouver, par les monuments, que Dominique descendait de la maison des Guzmans. Il citait cinq pièces qui étaient claires et précises; mais le cardinal Lambertini (depuis Benoît XIV), ayant sommé ce jurisconsulte de produire les originaux, Machiavelli différa, et refusa enfin d'obéir à cet ordre. Le P. Cuper, bollandiste, écrivit sur cet objet à quelques savants de Bologne, qui lui répondirent que les pièces citées dans la dissertation de Machiavelli avaient été forgées par cet avocat, et écrites à l'antique par une main moderne. On rapporte que la mère de Dominique apprit dans le cours de sa grossesse, par un songe mystérieux, que son fils était destiné à des choses extraordinaires. Dès qu'il eut atteint sa quatorzième année, ses parents l'envoyèrent aux écoles publiques de Palencia. Il fit des progrès rapides dans la rhétorique, la philosophie, la théologie, et dans l'étude de l'Ecriture et des Pères. Déjà sa ferveur était si grande, qu'il se levait souvent pendant la nuit pour se livrer à la prière. Il couchait sur des planches ou sur la terre nue. Il avait vingt et un ans lorsque la mort de sa mère acheva de le détacher du monde. La famine affligeait alors la ville de Palencia; Dominique se défit de son argent, de son bien, de ses livres et de tout ce qu'il possédait pour secourir les malheureux. Un jour une pauvre femme, fondant en larmes, lui demanda de quoi contribuer au rachat de son frère, que les Maures avaient fait prisonnier. Dominique fut ému de compassion, mais il ne lui restait rien à donner : « Je n'ai ni or, ni argent, dit-« il; cependant ne vous affligez pas. Offrez-moi « aux Maures en échange pour votre frère : je « veux être esclave à sa place. » Cette femme fut étonnée d'une telle proposition, et refusa de l'accepter. Lorsqu'il eut terminé ses études et pris ses degrés, Dominique donna des leçons publiques d'Ecriture sainte à Palencia. Il y prêcha avec un succès étonnant. L'évêque d'Osma, ayant réformé son chapitre l'an 1198, y admit Dominique, qui avait alors vingt-huit ans. Baillet a antidaté de quatre années l'entrée du saint dans le chapitre d'Osma. Il se trompe encore en disant que Dominique fit des missions dans la Galice, qu'il fut pris par des pirates, et qu'il convertit l'hérésiarque Reiner. Ces faits ne sont point rapportés par les auteurs originaux, et il paraît certain que la conversion de Reiner fut l'ouvrage de Pierre Martyr. Alphonse IX, roi de Castille, ayant chargé l'évêque d'Osma d'aller négocier le mariage du prince Ferdinand son fils, avec la fille du comte de la Marche, le prélat voulut que Dominique l'accompagnât. Etant arrivés dans le Languedoc, qui était alors rempli d'Albigeois (1), Dominique entreprit de convertir celui chez lequel ils logèrent à Toulouse, et y réussit en une seule nuit. Les articles du mariage ayant été arrêtés, Dominique et son compagnon reprirent la route d'Espagne. Quelque temps après, ils repassèrent les Pyrénées, avec un équipage magnifique, pour aller chercher la princesse et la conduire à la cour de Castille; mais elle venait de mourir, et ils ne se présentèrent que pour assister à ses funérailles. Alors, brûlants du désir de convertir les infidèles, ils renvoyèrent les gens de leur suite en Espagne, et allèrent à Rome demander au pape Innocent III la permission d'instruire les Vaudois et les Albigeois. Le pontife autorisa le prélat à rester deux ans en Languedoc. Les deux missionnaires, de retour en France, visitèrent le célèbre monastère de Cîteaux, et arrivèrent à Montpellier vers la fin de l'année 1205. Ils y trouvèrent plusieurs abbés cisterciens, qui avaient été chargés par le pape de s'opposer aux hérésies régnantes. L'évêque

(1) C'est vers le commencement du 12e siècle que les *bulgares*, les *cathares* ou *puritains*, les *nouveaux manichéens*, les *nouveaux ariens*, les *bons-hommes*, les *petrobusiens*, les *publicains* ou *populicains*, les *orbibariens*, etc., furent comme réunis en une seule secte, et appelés *albigeois*, non d'Albe ou Vivarais, comme de Thou le conjecture, mais de la ville d'Albi, ou plutôt du pays situé aux environs de Béziers et de Castres, et qui, depuis le 5e siècle, a toujours été connu sous le nom d'*Albigensis*.

Digitized by Google

d'Osma et Dominique leur représentèrent qu'il fallait que les prédicateurs de l'Evangile imitassent la pauvreté des apôtres. Les abbés suivirent cet avis, et renvoyèrent leurs chevaux avec leurs domestiques. Les deux missionnaires sentirent bientôt le danger et la difficulté de leur entreprise. Les hérétiques, non contents de porter la terreur et la désolation dans leur pays, se répandaient dans les provinces voisines, pillaient les villes et les villages, massacraient les prêtres, profanaient les églises, brisaient les vases sacrés, et convertissaient en habits de femmes les ornements des autels. Philippe-Auguste les attaqua dans le Berry, et leur tua 10,000 hommes. Dominique entreprit d'arrêter par sa faible voix la violence de ce torrent dévastateur, et ses discours amollirent des cœurs que l'éloquence impétueuse de St. Bernard n'avait pu émouvoir. Les deux missionnaires eurent avec les hérétiques une conférence dans un bourg, près de Montpellier; elle dura une semaine, et chaque jour fut marqué par des conversions. Dominique prêcha ensuite, pendant huit jours, à Béziers. La plupart des assistants se bouchaient les oreilles pour ne pas l'entendre; cependant plusieurs Albigeois abjurèrent leurs erreurs. L'évêque d'Osma et St. Dominique allèrent de Béziers à Carcassonne et à Montréal. Dans cette dernière ville, ils disputèrent pendant quinze jours, avec les quatre chefs des Albigeois, et convertirent 150 de leurs sectateurs. Dominique rédigea une courte exposition de la foi, et la remit aux quatre docteurs hérétiques pour qu'ils l'examinassent. Ceux-ci, après avoir longtemps disputé entre eux sans pouvoir s'accorder, convinrent de livrer l'écrit de Dominique aux flammes, et que, s'il y était consumé, ils regarderaient comme fausse la doctrine qu'il exposait. Pierre des Vaux de Cernay rapporte, dans son histoire des Albigeois, que l'écrit fut trois fois jeté dans le feu sans recevoir aucun dommage. Il n'y eut cependant de converti qu'un hérétique. Le saint et l'évêque trouvèrent à Fangeaux, Arnon, abbé de Cîteaux, et douze autres abbés du même ordre, qui travaillaient ensemble à la conversion des Albigeois. On tint une nouvelle conférence. Il y eut des arbitres nommés. Ceux qui furent choisis parmi les hérétiques proposèrent encore l'épreuve du feu pour l'écrit du saint. Cette épreuve fut, dit-on, répétée trois fois au milieu de l'assemblée sans que le manuscrit reçût aucune atteinte. Jourdain et les anciens auteurs de la vie de St. Dominique attestent ce miracle, et disent qu'il fut suivi de la conversion d'un grand nombre d'hérétiques. Thierri d'Apolda, Bernard Guidonis et Humbert, distinguent ce second prodige de celui qui avait eu lieu à Montréal. Ce dernier fut opéré au château de Raimond Durfort. L'on y bâtit depuis une chapelle sous l'invocation du saint. Les descendants de Raimond donnèrent même le château à l'ordre qui fut institué par Dominique. Il y eut, en 1207, une nouvelle conférence entre les missionnaires et les hérétiques; elle se tint dans le palais de Raimond Roger, comte de Foix, qui admit successivement les deux partis à sa table. La femme et une des sœurs de Raimond suivaient la doctrine des Vaudois, son autre sœur professait celle des Albigeois. Un des membres de la conférence et plusieurs personnes de la cour du comte abjurèrent leurs erreurs. A cette époque, les abbés de Cîteaux s'en retournèrent dans leurs monastères, et l'évêque d'Osma, après deux années d'absence, se rendit dans son diocèse où il mourut peu de temps après son retour. Il était supérieur de la mission en Languedoc. Il avait choisi, en partant, Dominique pour lui succéder, et le pape confirma ce choix (1207). Dominique fit alors de sages règlements pour la conduite des ministres qui travaillaient sous sa direction. Quelques auteurs datent de cette époque l'origine de l'ordre qu'il institua dans la suite; mais c'est sans aucun fondement. Le 15 janvier 1208, le légat, Pierre de Castelnau ou de Châteauneuf, fut assassiné par deux scélérats, dont l'un était domestique du comte de Toulouse. Plusieurs autres crimes signalèrent encore la fureur des Albigeois. Bientôt l'incendie s'accrut et s'étendit. Une puissante armée fut mise en mouvement contre les hérétiques. Les historiens disent que Dominique n'eût aucune part à ces préparatifs de guerre. Il répandait, disent-ils, ses bienfaits sur ses ennemis, et aucun danger ne l'effrayait sur ce sanglant théâtre de discordes civiles. Les Albigeois avaient aposté deux assassins pour lui ôter la vie, dans un lieu situé entre Prouille et Fangeaux, mais il ne tomba point entre leurs mains. Une pauvre femme, qui suivait l'hérésie des Albigeois, fit connaître leurs monstrueuses erreurs; mais, en même temps, elle déclara qu'elle ne pouvait les abandonner sans se trouver privée des seules ressources qu'elle eût pour subsister. Dominique offrit de se vendre en qualité d'esclave, pour la secourir, et les historiens assurent qu'il se serait vendu, en effet, si la Providence ne fut venue, par une autre voie, au secours de cette femme. Suivant Mauriquez et Baillet, l'inquisition était alors établie depuis peu d'années. Ils fixent son origine à l'an 1204, et disent que le légat, Pierre de Castelnau, fut le premier inquisiteur; mais Fleury, dans son *Histoire Ecclésiastique*, livre 73, n° 54, fait remonter cette institution au décret que porta le concile de Vérone l'an 1184, pour ordonner aux évêques de Lombardie de rechercher les hérétiques avec soin, et de livrer aux magistrats civils ceux qui persisteraient dans leurs erreurs, afin qu'ils fussent punis corporellement. Malvenda dit (sous l'an 1215) que le pape donna à St. Dominique, comme il l'avait fait précédemment à Pierre de Castelnau, une commission pour livrer au bras séculier les apostats, ainsi que les hérétiques relaps et opiniâtres. C'est de là que quelques auteurs ont appelé St. Dominique *le premier inquisiteur*. Mais le P. Touron observe, dans sa vie du saint, que les Albigeois ne furent ni ne purent être l'objet d'un tribunal tel que celui de l'inquisition, tandis que

Digitized by Google

Dominique était au milieu d'eux. En effet, ces hérétiques, loin de cacher leur doctrine, dogmatisaient publiquement ; ils avaient les armes à la main, et comptaient plusieurs princes parmi leurs partisans. Les auteurs originaux de la vie de St Dominique, s'accordent à dire qu'il n'employa envers les Albigeois que l'instruction et la prière : *Expugnans hæresim, verbis, exemplis, miraculis*, dit Thierri d'Apolda. Le P. Fontenai, un des continuateurs de l'*Histoire de l'Eglise gallicane*, croit que les moines de Cîteaux furent les premiers auxquels le pape donna une commission pour dénoncer les Albigeois aux magistrats, ce qui fut comme le prélude de l'inquisition. Bernard Guidonis, et Guillaume de Puy-Laurens, chapelains de Raymond VII, rapportent que le projet du tribunal de l'inquisition fut formé dans un concile tenu à Toulouse en 1229, et que, quatre ans après, Grégoire IX nomma deux dominicains inquisiteurs en Languedoc. Cependant on lit dans l'*Histoire de Languedoc* par D. Vaissette, t. 3, p. 13, que Rainer et Guy, tous deux moines de Cîteaux, furent chargés, l'an 1198, des fonctions de ceux qu'on a depuis appelés inquisiteurs. Echard, le P. Touron et les Bollandistes, prouvent que St. Dominique n'exerça aucun acte d'inquisiteur, et qu'il ne contribua ni à l'établissement de l'inquisition, ni à la condamnation d'aucun hérétique. Mamachi et d'autres Italiens, ont soutenu que Dominique avait approuvé l'usage des peines corporelles contre ceux qui erraient dans la foi; mais cela ne doit s'entendre, suivant plusieurs auteurs, que des hérétiques factieux et armés, qui troublaient la tranquillité publique et menaçaient de renverser l'ordre établi par les lois (1). Cependant l'armée des croisés marchait, en 1213, contre les Albigeois. Dominique vit avec effroi qu'un grand nombre de soldats se livraient à toutes sortes de désordres, qu'ils n'avaient pris les armes que pour piller, et qu'ils n'avaient aucune idée des devoirs du christianisme. Il entreprit la réforme des mœurs des croisés, avec le même zèle qu'il déployait pour la conversion des Albigeois ; mais bientôt la confusion se mit parmi les premiers. La plupart retournèrent chez eux après avoir servi pendant quarante jours. Le comte de Montfort, qui les commandait, et qui s'était vu à la tête de près de 200,000 hommes, n'en avait plus que 1,200 sous ses bannières lorsqu'il fut attaqué par l'armée des hérétiques, dont les historiens exagèrent sans doute le nombre en le portant les uns à 100,000 les autres à 200,000 guerriers. Dominique promit la victoire au nom du ciel. Le comte se retira à Muret, et dans une sortie, faite le 12 septembre 1213, il mit cette multitude en déroute. Le roi d'Aragon fut tué sur le champ de bataille avec 16,000 hommes (*voy.* MONTFORT). Pendant le combat, Dominique ne se trouvait point au milieu du carnage, comme quelques modernes l'on prétendu. On lit dans Malvenda, et dans l'ancienne chronique intitulée *Præclara Francorum Facinora*, que le saint était resté en prières dans l'église de Muret. Ce fut pendant ses missions de Languedoc que Dominique institua la célèbre dévotion du rosaire (1). Il l'établit ensuite à Bologne et en d'autres lieux. Depuis la réforme introduite dans le chapitre d'Osma, Dominique avait toujours porté l'habit et suivi la règle des chanoines réguliers de St-Augustin ; mais il méditait depuis longtemps l'institution d'un ordre religieux qui, livré aux fonctions apostoliques et surtout à la prédication, pût arrêter les progrès de l'hérésie, en répandant les lumières de la foi. Il voulait prescrire à ceux qui embrasseraient son institut des jeûnes rigoureux, une abstinence perpételle de la viande, et la plus exacte pauvreté. Cependant les monastères qu'il se proposait de fonder pourraient avoir quelques biens, pourvu qu'ils fussent possédés en commun. Il communiqua son projet aux évêques de Languedoc et de Provence, qui le pressèrent de le mettre en exécution. Seize des missionnaires qui travaillaient avec lui entrèrent dans ses vues. L'un d'eux, Pierre Cellani, donna quelques maisons qu'il avait à Toulouse, et l'ordre naissant se forma dans cette ville l'an 1215. Dominique, voulant faire approuver son institut par le pape, accompagna Foulques, évêque de Toulouse, qui allait au 4e concile général de Latran. Innocent III loua le dessein de Dominique ; mais suivant Thierri d'Orviète et Vincent de Beauvais, il fit quelque difficulté d'approuver le nouvel institut, parce qu'on se plaignait dès lors de la trop grande multiplicité des ordres religieux, qu'on la regardait comme capable de jeter de la confusion dans l'Eglise, et qu'on avait fait entendre au pontife qu'il valait mieux réformer des ordres établis que d'en admettre de nouveaux. En effet, le 4e concile de Latran défendit, par le 13e de ses canons, d'établir de nouveaux ordres. St. Dominique assista à ce concile, et il était de retour à Toulouse au commencement de l'année 1216. Cependant le B. Jourdain et P. Humbert assurent qu'Innocent III avait approuvé de vive voix l'institut proposé par Dominique, et qu'il lui ordonna d'en dresser les constitutions. Après avoir consulté ses compagnons, dont huit étaient Français, sept Espagnols et un Anglais, le saint, pour ne pas blesser le canon du concile de Latran contre les religions nouvelles, choisit la règle de St. Augustin, en y joignant quelques observances tirées de la règle des prémontrés, et plusieurs constitutions particulières. Après avoir achevé le couvent qu'il faisait bâtir à Toulouse, il fit un second voyage à Rome, en 1216, et présenta sa règle au pape Honorius III, qui l'approuva par deux

(1) L'inquisition fut depuis introduite dans quelques États d'Italie, à Malte, en Portugal, mais avec des différences dans les règlements qu'on y devait suivre. La France et d'autres royaumes n'ont jamais voulu recevoir cette dangereuse institution ; elle fut la cause ou le prétexte du soulèvement général des Pays-Bas, sous le règne de Philippe II.

(1) Dès les premiers temps du christianisme, on répétait plusieurs fois de suite, en priant, l'Oraison dominicale et la Salutation angélique, et cette pieuse pratique était suivie avant le 12e siècle. Mais l'institution du rosaire, fixant la récitation de ces prières à un nombre de fois déterminé (quinze fois l'Oraison dominicale et cent cinquante fois la Salutation angélique), n'en doit pas moins être attribuée à St. Dominique.

Digitized by Google

bulles datées du 26 décembre de la même année. Ce pontife créa, en même temps, en faveur de St. Dominique l'office de *maître du sacré palais*. Celui qui occupe cette place est comme le théologien domestique du pape ; il assiste à tous les consistoires publics et particuliers, confère le degré du docteur, approuve les thèses et les livres, et nomme les prédicateurs de Sa Sainteté. Le maître du sacré palais a toujours été choisi parmi les dominicains. Pour rendre son institut plus utile, Dominique envoya plusieurs de ses disciples en France, en Espagne et en Portugal. Bientôt l'ordre compta des établissements nombreux dans le monde chrétien. Il eut trois couvents à Rome, ceux de St-Sixte, de Ste-Sabine, et celui de Ste-Marie de la Minerve, qui était la maison principale. En 1217 et 1218 Dominique enseignait la théologie à Rome. Il composa, à cette époque, des *Commentaires sur les épîtres de St. Paul*; les auteurs contemporains en parlent avec de grands éloges, mais ils ne sont point venus jusqu'à nous. On trouve dans les Annales de Mamachi, et dans la collection des bollandistes, les monuments originaux des miracles de St. Dominique, dont plusieurs sont rapportés par Thierri d'Apolda et par Fleury. Ces miracles firent appeler Dominique le thaumaturge de son siècle (1). Il y avait à Rome des religieuses qui ne gardaient point la clôture perpétuelle, parce qu'elle n'était point regardée comme strictement obligatoire pour les femmes avant le concile de Trente. En 1218 Honorius III chargea St. Dominique de la réforme de ces religieuses, qui avaient résisté à l'autorité de son prédécesseur. Elles cédèrent à l'éloquence du saint, reçurent l'habit de ses mains, et adoptèrent la règle qu'il rédigea pour elles. Ainsi s'acheva l'établissement des religieuses dominicaines, commencé douze ans auparavant à Prouille en Languedoc. Dominique avait établi un autre institut sous le nom de Tiers-Ordre. Les femmes qui l'embrassèrent n'étaient pas toutes renfermées dans les cloîtres, un grand nombre vivaient dans leurs maisons, s'assujettissant à des exercices réglés, consacrant une partie de leur temps aux œuvres de miséricorde, et servant surtout les malheureux dans les prisons ou dans les hôpitaux. Pendant le séjour de St. Dominique à Rome, Yves, évêque de Cracovie, et chancelier de Pologne, le pria de donner l'habit de son ordre à ses neveux St. Hyacinthe et St. Ceslas. Dominique passa en Espagne vers la fin de l'an 1218, fonda un couvent à Ségovie, un autre à Madrid, revint à Toulouse au mois d'avril 1219, et se rendit ensuite à Paris. Alexandre II, roi d'Ecosse, se trouvait alors dans cette capitale, où il était venu visiter Blanche de Castille, mère de St. Louis. Il fit promettre à Dominique qu'il enverrait quelques-uns de ses religieux en Ecosse. Le saint égla tout ce qui concernait le couvent qu'il avait établi dans la rue St-Jacques, et qui a fait donner à la plupart des dominicains en France le nom de *Jacobins*. De retour en Italie, il fonda des couvents à Asti, à Bergame, et arriva vers la fin de l'été, en 1219, à Bologne, qui devint depuis le lieu de sa résidence ordinaire. Les bollandistes Wadding, et Cuper se sont trompés en avançant que St. Dominique avait eu, cette même année 1219, une entrevue avec St. François d'Assise au chapitre de la Portioncule. Fleury n'a pas été plus exact en supposant que cette conférence avait eu lieu à Pérouse. Ce point de critique a été fort bien discuté par le P. Mamachi (*Annal.*, t. 1er, année 1219). Plusieurs docteurs et professeurs de l'université de Bologne embrassèrent la règle de St. Dominique. Grégoire XI tira de cet ordre trentre-trois évêques, un patriarche d'Antioche et huit légats. Dominique prenait de sages précautions pour exclure les riches de son institut. Un habitant de Bologne avait fait dresser un acte de donation de tous ses biens au couvent de St-Nicolas, et l'avait fait ratifier en secret par l'évêque. Le saint déchira l'acte publiquement, en présence du donateur. Il savait que l'intérêt est un vice qui dégrade les ministres des autels. Il regardait les demandes de legs ou de donation comme une espèce d'extorsion qui devient un véritable larcin lorsque les pauvres en souffrent, ou que de légitimes héritiers se trouvent dépouillés. Il accoutuma ses religieux à n'être pas inquiets pour le lendemain, en faisant donner aux indigents tout ce qu'on avait pu épargner. Il fit du ministère de la parole la fin principale de son institut, voulut que tous ses religieux se livrassent à la la prédication; lui-même il prêchait dans tous les lieux où il était obligé d'aller, et même sur la route. Il montait en chaire à Bologne souvent plusieurs fois par jour. Malgré la continuité de ses travaux apostoliques, il menait une vie fort austère, et pendant le carême et les autres jours de jeûne, il ne se nourrissait que de pain et d'eau. Il passait quelquefois les nuits entières à prier dans l'église pour les pécheurs et pour les infidèles, prosterné sur les marches de l'autel, et les arrosant de ses larmes. Il jouissait d'une paix et d'une égalité d'âme que rien ne pouvait troubler; jamais il ne parlait du succès de ses travaux; il se regardait comme le serviteur de ses disciples. Sa maxime était qu'on est maître du monde quand on l'est de ses passions; qu'il faut ou leur commander ou en devenir l'esclave. Un jour qu'il venait de prêcher, on lui demanda dans quel livre il avait étudié son sermon : « Le livre dont je me suis servi, répon- « dit-il, est celui de la charité. » St. François d'Assise étant venu à Bologne en 1220, fut si choqué de la magnificence du couvent de ses disciples, qu'il alla loger dans celui des dominicains, où tout respirait la pauvreté et y passa quelques jours à jouir des entretiens de St. Dominique. Ce dernier fonda des maisons de son ordre à Bergame, à Brescia, à

(1) Un nommé Napoléon, neveu du cardinal Etienne, était mort d'une chute de cheval, on porta le cadavre à l'église de Ste-Sabine; Dominique pria et dit: *O adolescens Napoleo, in nomine Domini nostri Jesu-Christi tibi dico, surge* ; et à l'instant Napoléon se lève en pleine santé à la vue de tout le monde. (*Th. d'Apolda*, n° 92, p 379). Une bulle de Clement VIII (1602) porte que St. Dominique avait ressuscité trois morts dans l'église de St-Sixte, etc.

Digitized by Google

Faenza, à Viterbe. Il envoya des disciples dans les royaumes de Portugal, de Maroc, d'Irlande, de Suède et de Norwége. Bientôt l'ordre eut partout des prédicateurs, et en quelques lieux des martyrs. Il a donné à l'Eglise quatre papes, un grand nombre de cardinaux, de prélats, de docteurs et d'écrivains (*voy.* ECHARD et TOURON). On dit que St. Dominique avait prédit l'heure de sa mort. Étant tombé malade, à Bologne, il fit assembler ses religieux, et les exhorta à l'humilité, à la pauvreté dans un discours qu'il appela son dernier testament. Il expira le 6 août 1221, à l'âge de 51 ans : le cardinal Hugolin fit la cérémonie de ses funérailles et composa son épitaphe. Grégoire IX le canonisa l'an 1234, et son corps fut enfermé dans un riche et magnifique mausolée. La vie de St. Dominique a été écrite : 1° par cinq auteurs contemporains, Thierri d'Apolda, Constantin, évêque d'Orviete; Barthélemi, évêque de Trente; le P. Humbert et Nicolas Trevet; 2° en italien, par le P. Timothée Bottoni, Venise, 1589, et Florence, 1596, 1643, 3 part. in-fol.; par Diaceto, Florence, 1572, in-4°; 3° en espagnol, par Hernando de Castillo et Juan Lopez, évêque de Monopoli, Madrid, 1584, Valladolid, 1612-1622, 6 vol. in-fol.; par Ambroise Gomez, Madrid, 1653, in-fol.; 4° en latin, par Nic. Janssen, Anvers, 1622, in-8°; 5° en français, par Jehan Martin, Paris, in-4°, gothique; par le P. Jean de Rechac, Paris, 1647, 2 vol. in-4°; et par le P. Touron, Paris, 1739, in-4°. Le premier tome, in-fol., des *Annal. ordinis prædicatorum*, par le P. Mamachi (1470-1221), ne contient que la vie de St. Dominique. On peut consulter aussi le P. Jourdain de Saxe, Th. Malvenda, J.-B. Feuillet et Th. Soneges, Jacq. Echard, Dom. Maria Marchese, etc., qui ont écrit des chroniques, des annales et des histoires de l'ordre des dominicains. V—VE.

DOMINIQUE, de Venise. *Voyez* ANDRÉ DEL CASTAGNO.

DOMINIQUE. *Voyez* BURCHIELLO.

DOMINIQUE, de Pistoie, et PIERRE, de Pise, tous les deux dominicains, exercèrent l'art de l'imprimerie à Florence dans le couvent de St-Jacques de Ripoli, et non dans celui de St-Marc, comme le présument Quetif et Echard. L'imprimerie était déjà connue dans cette ville, qui compte au moins quatre imprimeurs avant eux. Il paraît que Dominique et Pierre imprimèrent de 1476 à 1483. Un des livres sortis de leurs presses est extraordinairement recherché; c'est la *Legenda della mirabile vergine beata Catherina da Sienna, suore della penitentia di santo Domenicho*, Florence, 1477, in-4°. C'est l'édition *princeps*; elle est, dit La Serna Santander « célèbre par les fables et les visions qu'elle ren- « ferme. » Debure porte à deux les exemplaires connus de cette édition, qui en effet est si rare que Quetif et Echard n'en parlent que d'après le catalogue de la bibliothèque de Ch. Bulteau, rédigé par G. Martin; de là leur fausse conjecture que nous avons relevée. A. B—T.

DOMINIQUE DEL BARBIERE, ou de la BARRIERE, connu aussi sous le nom de *Domenico Fiorentino*, peintre, sculpteur et graveur, naquit à Florence vers 1506. Quelques recherches qu'ait faites Girardon sur la vie de cet artiste, il n'en a pu rien apprendre de certain; il conjecturait seulement que Domenico était élève du fameux Primatice, auquel François Ier avait donné l'abbaye de St-Martin-ès-Aires de Troyes; qu'il avait accompagné son maître dans quelques-uns des voyages qu'il avait faits à son abbaye, et qu'il s'était fixé à Troyes, où il s'était attaché François Gentil. Nous avons plus de 200 morceaux très-considérables sortis des mains de Dominico et de Gentil. On sait par tradition qu'ils travaillaient ensemble, et souvent à une même statue; union singulière et peu commune, dit Grosley. Ce serait assez faire l'éloge de leurs ouvrages que de dire qu'ils ont développé les heureuses dispositions de Girardon, de Mignard, de Herluyson, qui les regardaient comme leurs maîtres et leurs modèles. On peut cependant ajouter que le chevalier Bernin, lors de son retour de Paris, les vit, les admira, et demeura même deux mois à Troyes pour en copier quelques-uns. Quoiqu'il ne fût pas grand louangeur, il disait que Domenico et le Gentil avaient fait de Troyes une petite Rome; il élevait Domenico au-dessus du fameux Goujon, dans la plus grande partie des ouvrages duquel il trouvait une imitation trop sèche de l'antique. Domenico a travaillé aux ouvrages de stuc exécutés à Meudon et à Fontainebleau d'après les dessins du Rosso et du Primatice. Tout ce qu'il fit pour ces deux palais fut regardé comme autant de chefs-d'œuvre en ce genre. On ne peut pas faire le même éloge de ses gravures; l'exécution en est dure et presque sans effet; leur plus grand mérite est dans leur extrême rareté. Il faut pourtant convenir que si le talent du graveur ne s'y montre presque jamais, on y reconnaît souvent la main du peintre. Plusieurs de ces estampes sont d'après Salviati, quoiqu'elles ne portent pas toujours le nom du maître d'après lequel elles ont été faites; d'autres sont d'après le Primatice. Dominique marquait ses estampes, quelquefois de son nom, et d'autres fois d'un D enlacé dans un F. — *Dominique* BARBIERE, né à Marseille en 1622, se fixa à Rome, où il publia un grand nombre d'estampes. Son style de gravure ressemble beaucoup à celui de la Belle. L'œuvre de cet artiste est considérable; la variété des pièces qui le composent prouve la flexibilité du talent de Dominique; il a gravé des paysages, des vues, des tableaux d'histoire, des portraits, etc.; les uns d'après ses compositions, d'autres d'après les plus grands maîtres de l'école d'Italie, tels que P. de Cortone, le Bolognèse, le Lorrain, le Titien, etc. Le portrait de Jean de la Valette, grand maître de Malte, pièce marquée D B, est la plus rare des gravures de Dominique. A—S.

DOMINIQUE (ALEXIS), peintre, est appelé le Grec, parce qu'il était né vers 1547, dans une des îles de l'Archipel. Amené en bas âge à Venise, il

Digitized by Google

montra pour tous les arts du dessin des dispositions surprenantes; sculpteur, peintre et architecte à la fois, il s'acquit une triple gloire dans ces trois arts. Il avait appris la peinture dans l'atelier du Titien, dont il avait si bien su s'approprier la manière, que ses tableaux passaient pour être de son maître. Cette méprise, loin de flatter l'amour-propre de Dominique, lui inspira du dégoût pour cette manière de peindre, il voulut en avoir une à lui. Mais le nouveau genre de peinture qu'il adopta, beaucoup moins heureux que le premier, loin de grossir le nombre de ses admirateurs, ne fit que le diminuer, au point que Venise, qui pendant longtemps avait été le théâtre de sa gloire, ne fit plus aucun cas de ses tableaux. Dominique, attribuant ce changement à l'inconstance du goût des Vénitiens, aima mieux changer de patrie que de manière de peindre; il alla chercher de nouveaux admirateurs en Espagne. C'étaient là que l'attendaient de nouveaux succès; toutes les villes dans lesquelles il s'arrêta voulurent avoir de ses tableaux; mais, par une bizarrerie bien digne de remarque, Dominique reprit en Espagne sa première manière. Tous les tableaux qu'il fit pour les églises de la ville de Tolède, où il avait fixé sa demeure, sont dans le goût du Titien; ils sont fort estimés. On admire aussi, dans cette ville, une église qui a été bâtie sur ses plans. Les tableaux et les statues qui la décorent sont encore l'ouvrage de ses mains. Dominique ne s'était point borné à étudier la pratique de son art, il en avait analysé la théorie avec beaucoup de méthode. Les règles de la peinture, de l'architecture et de la sculpture, furent pour lui l'objet de traités particuliers dans lesquels il s'attacha à consigner tous les résultats de sa propre expérience. Indigné de voir que, par un reste d'ignorance, l'Espagne voulait assimiler les beaux-arts aux professions purement mécaniques, il défendit avec courage la cause des beaux-arts méconnus, réclama pour eux les droits inaliénables du génie, et fit abolir, en 1600, l'indigne impôt auquel une législation, encore barbare, avait voulu assujettir les plus nobles productions des arts. Dominique forma, en Espagne, un grand nombre d'élèves, dont plusieurs marchèrent dignement sur ses traces. Il mourut à Tolède en 1625. A—s.

DOMINIQUE, de Jérusalem, rabbin, né en cette ville, l'an 1550 de J.-C., vint à Safet en Galilée, où il fut reçu docteur et professa le droit talmudique. Son habileté dans l'art de guérir le fit appeler à Constantinople, où il devint médecin du Grand Seigneur. A l'âge de cinquante ans il embrassa la religion chrétienne, et vint à Rome où il professa l'hébreu dans le collége des Néophytes. Dominique a traduit en hébreu le Nouveau Testament, et les livres apocryphes qui en dépendent. Dans la préface de sa traduction il annonce qu'il a composé, sous le titre de *Fons hortorum*, un ouvrage où il traite des articles de la foi chrétienne. La plupart de ses ouvrages existaient manuscrits dans la bibliothèque du collége des Néophytes. J—n.

DOMINIQUE, le père (Joseph-Dominique Biancolelli, connu sous le nom de), né à Bologne en 1640, fut en 1660 appelé à Paris par le cardinal Mazarin, pour faire partie de la troupe des comédiens italiens établis en cette ville. Il remplit le rôle d'arlequin avec un tel succès, qu'à sa mort, arrivée le 5 août 1688, ses camarades tinrent leur théâtre fermé pendant un mois. Dominique fut enterré à St-Eustache, derrière le chœur. Les comédiens français voulaient empêcher les comédiens italiens de parler français. Louis XIV désira entendre les raisons de part et d'autre, et fit venir devant lui Baron et Dominique. Baron parla le premier, au nom des comédiens français. Quand vint le tour de Dominique : « Sire, dit-il, comment « parlerai-je? — Parle comme tu voudras, répon- « dit le roi. — Il n'en faut pas davantage, répondit « Dominique; j'ai gagné ma cause. » Baron voulut réclamer contre cette surprise; mais le roi dit en riant qu'il avait prononcé, et qu'il ne se dédirait pas. C'est depuis ce temps que les comédiens italiens ont joué, sans plus être inquiétés, des pièces en français. Ce fut Dominique le père qui obtint de Santeuil la célèbre devise : *Castigat ridendo mores*, après une scène très-plaisante que tout le monde connaît, et qui a fourni à Pils le sujet de sa pièce intitulée : *Santeuil et Dominique*. — *Louis* Biancolelli, son fils, chevalier de St-Louis, directeur des fortifications au département de Provence, mourut à Toulon, le 5 décembre 1729, fort regretté, à cause de son mérite personnel. Il était à la veille d'être nommé brigadier, étant le plus ancien des ingénieurs. Il avait pour parrain Louis XIV. Louis Biancolelli avait composé pour le Théâtre-Italien, plusieurs comédies que l'on trouve dans les tomes 5 et 6 du théâtre de Gherardi; en voici les titres : *Arlequin Défenseur du beau sexe, la Fontaine de Sapience, la Fausse Coquette, le Tombeau de Maître André, la Thèse des Dames ou le triomphe de Colombine, Arlequin Misanthrope, Pasquin et Marforio médecins des mœurs, les Fées ou les Contes de ma Mère l'Oye*. Dufresny a eu part aux deux dernières pièces. A. B—t.

DOMINIQUE (Pierre-François Biancolelli, fils de Joseph Dominique, et connu comme lui sous le nom de), naquit à Paris en 1680 ou 1681. Barbeau, son parrain, avocat au parlement, le fit clever au collége des jésuites. Dominique devint amoureux de la fille de Pascariel, ancien camarade de son père, et directeur d'une troupe avec laquelle il courait les provinces; il s'engagea dans cette troupe, épousa la fille de Pascariel, et partit avec lui pour Toulouse, où il débuta avec succès par le rôle d'arlequin. Il quitta bientôt Pascariel, et, suivi de sa femme, il joua à Milan, à Parme et dans plusieurs grandes villes, jusqu'en 1710, qu'il revint à Paris, et entra à l'Opéra-Comique. Par ordre du régent il passa en 1717 à la Comédie-Italienne, et y prit les rôles de *Pierrot*, qu'il abandonna pour prendre ceux de Trivelin, qu'il remplit toujours depuis, sous le masque, et avec l'applaudissement

Digitized by Google

du public. Il avait beaucoup d'intelligence et une mémoire prodigieuse; il mourut le 18 avril 1784. Il a composé un grand nombre de pièces de théâtre, soit seul, soit en société avec Lélio père et fils, Legrand, Romagnesi, Riccoboni. On en trouve la liste dans le *Dictionnaire des Théâtres* des frères Parfaict, et encore dans le *Dictionnaire portatif des Théâtres* de Léris. Nous nous bornerons à citer les suivantes : *Agnès de Chaillot* (parodie d'*Inès de Castro* de Lamotte), Paris, 1723, 1754, in-12; 1777, in-8°. Legrand a eu part à cette pièce. — *Alceste* (parodie de l'*Alceste* de Quinault), Paris, 1729, in-12, avec Romagnési. — *Les Amants esclaves*, comédie, Lyon, 1711, in-12. — *Arcagambis*, tragédie en 1 acte, Paris, 1726, 1730, 1732, in-12. — *Arlequin Hulla*, et *la Revue des Théâtres*, comédies en 1 acte, Paris, 1731, in-12; — *Arlequin Phaëton*, parodie, Paris, 1731, in-8°. — *Le Bolus* (parodie du *Brutus* de Voltaire), en 1 acte, Paris, 1731, in-8°. *L'École galante ou l'Art d'aimer par Arlequin*, comédie en 3 actes et en vers, Paris, 1711, in-12. — *Les Enfants trouvés* (parodie de *Zaïre*), en 1 acte, Paris, sans date (1732); Rouen, 1733; Utrecht, 1735, in-12; Paris, 1762, 1788, in-8°. — *La Femme fidèle*, comédie en 3 actes et en vers, Lyon, 1710, in-12. — *Le Mauvais Ménage* (parodie de la *Marianne* de Voltaire), Paris, 1725, in-8°. — *Médée et Jason*, parodie, Paris, 1727, in-12. — *Le paysan de qualité* et *les Débuts*, comédies en 1 acte et en prose, Paris, 1729, 1733, 1739, in-12. — *Les Quatre semblables*, comédie en 3 actes et en vers, Paris, 1733, in-12. C'est Dominique fils que Joseph Pain a mis sur le théâtre dans sa pièce intitulée : *Allez voir Dominique*. A. B—T.

DOMINIQUE (Jacques de St-), religieux dominicain, né à Langres en 1617, professa pendant plusieurs années la philosophie et ensuite la théologie dans les couvents de son ordre. Nommé vicaire général de la province de France en 1668, il se retira à Rouen, où il mourut le 28 juillet 1704, dans un âge avancé. Il a écrit un grand nombre d'ouvrages soit en latin, soit en français, les uns ascétiques, les autres littéraires; mais la plus grande partie sur les disputes théologiques qui occupaient alors les écoles; les principaux sont : 1° *Nova Cassiopeæ Stella, antiquum prædestinationis thomisticæ negotium, originem, progressum ac necessitatem demonstrans*, Langres, 1667, in-fol.; Paris, 1676, 1679, in-12. Il en parut une 1e édition sous le titre suivant : *Opusculum de singulari omnium a Deo creaturarum dependentia essentiali*, Rouen, 1695, in-12; 2° *Compendium totius artis benedicendi*, Langres, 1668, in-12, c'est un traité de rhétorique; 3° *Securiores semitæ moralis theologicæ*, Langres, 1669; Paris, 1679, in-12; 4° *Dissertatio historica in appendicem Henschenii et Papebrochii tom. prim. Actor. sanctor. mensis aprilis*, etc., sans date, in-4°; Paris, 1679, in-12; 5° *La Vie du P. Pierre Girardel*, Langres, 1681, in-12; 6° *Abrégé d'une histoire tragique dans laquelle on montre un exemple prodigieux de la corruption des mœurs*, sans date, in-12, c'est une réfutation d'un ouvrage qui venait de paraître sous ce titre : *de Casibus virorum illustrium*. W—s.

DOMINIQUIN (Domenico Zampiéri, dit le), peintre, naquit, d'un cordonnier, à Bologne, en 1581. Il étudia sous Denis Calvart, qui le renvoya, en le frappant à la tête, parce qu'il le surprit un jour copiant des estampes d'Augustin Carrache. Zampiéri continua ses études à l'école de ce dernier, avec l'Albane, dont il resta l'ami pendant toute sa vie. Le Dominiquin parut d'abord lourd, incertain et embarrassé. Il se reprenait continuellement lui-même, avec une sévérité quelquefois injuste, et c'est ainsi qu'il devint un dessinateur exact et expressif, un coloriste vrai, enfin un peintre d'un mérite si rare, que Mengs, pour le mettre au premier rang, ne désire en lui qu'un plus haut degré d'élégance. Le Dominiquin se livrait tout entier à son art. Il se dérobait à la société. S'il sortait de sa maison, c'était pour fréquenter les marchés et les théâtres, et observer, sur la figure du peuple, comment la nature sait elle-même peindre la joie, la colère, la bonté, l'indignation et la crainte. Il dessinait à la hâte ce qui le frappait le plus, et les mouvements passionnés qui excitaient son attention. Bellori dit que c'est ainsi que Zampieri s'accoutuma à *dessiner les esprits des hommes, et à colorer la vie*. Après avoir travaillé quelque temps à Bologne, le Dominiquin alla à Parme, ensuite à Rome, où Annibal Carrache acheva de l'instruire. Son premier ouvrage, dans cette ville, fut *Adonis tué par un sanglier*. On voit cette fresque dans la loge du jardin qui est contigu à la galerie Farnèse. C'est à cette époque que Lanfranc, autre élève d'Annibal, commença à déclarer la guerre au Dominiquin, qui eut le bonheur de devoir à l'amitié de l'Albane, la protection de monsignor Agucchi, frère du cardinal de ce nom. Découragé un moment par ces attaques aussi injustes qu'indécentes, Zampiéri se livra quelque temps, à l'étude de la sculpture, et fit de sa propre main les ornements en marbre qu'on devait placer sur le tombeau du cardinal Agucchi. Peu de temps après, il peignit son beau *St. André* à St-Grégoire, en rivalité avec le Guide, qui eut ordre de représenter le même sujet, sur un panneau, en face de celui où était l'ouvrage du Dominiquin. On a toujours donné la préférence à la composition de Zampiéri. A cette occasion, Annibal dit que la fresque du Guide était d'un maître, et celle du Dominiquin, d'un écolier; ajoutant que l'écolier valait mieux que le maître. Carrache voulait faire entendre que le talent de Zampiéri pouvait encore se perfectionner par l'étude, et que le Guide n'avait plus rien à acquérir. Quelques encouragements donnés à propos au Dominiquin, lui firent alors entreprendre sa *Communion de St. Jérôme*; production sublime, où il est resté fidèle au principe de son maître Annibal, qui n'admettait pas plus de douze figures dans une composition. Le Poussin regarde la *Transfiguration de Raphaël*, le *St. Jérôme* du Dominiquin, et la *Descente de croix* de Daniel de Volterre, fresque, qui

Digitized by Google

était à la Trinité-du-Mont, comme les trois plus beaux tableaux de Rome. La France les possède maintenant, le dernier ayant été transporté sur toile. Le Dominiquin n'avait que trente-trois ans lorsqu'il finit son *St. Jérôme*. On reproche au tableau d'être une imitation trop servile de celui d'Augustin, qui représente le même sujet. Mais on n'a jamais pensé à se reporter à la circonstance où le Dominiquin se trouvait à cette époque. Son caractère soumis et craintif le retenait encore sous l'autorité d'Annibal, qui montra trop souvent de la partialité contre Augustin son frère ; on verra plus bas qu'il était facile d'exiger de Zampiéri jusqu'à des complaisances funestes qui faisaient tort à son talent, et Annibal l'a peut-être engagé à refaire d'une autre manière le *St. Jérôme* d'Augustin, espérant que le second ouvrage surpasserait le premier en mérite, et que son frère se déciderait alors à retourner à l'étude de la gravure. Toute la ville de Bologne avait été témoin du sentiment de jalousie qu'avait fait éclater Annibal, quand Augustin avait exposé sa *Communion de St. Jérôme* (*voy.* Augustin Carracne). Le Dominiquin alla ensuite à Bologne, où il entreprit sa *Vierge du Rosaire*, et son *Martyre de Ste. Agnès*, qui sont au Musée. De là il revint à Rome, pour peindre les quatre pendentifs aux angles de la coupole de St-André *della valle*, et plus loin dans la tribune, et dans les intervalles des fenêtres, toute l'histoire de St. André. Lorsqu'on enleva les échafaudages pour montrer cet ouvrage au public, les ennemis du Dominiquin se déclarèrent tellement contre lui, qu'on fut sur le point d'ordonner d'effacer cette magnifique composition. Quelques protecteurs puissants empêchèrent qu'on ne fît cette injure à Zampieri. Cet artiste ayant été invité à aller à Naples pour orner de fresques la chapelle du trésor, il essuya des mortifications si insultantes dans cette nouvelle entreprise, surtout de la part de Bélisaire Corenzio (*voy.* Corenzio), qu'il y renonça, prit la fuite, et se sauva à Rome. Il se trouva cependant dans la nécessité de retourner à Naples pour achever son ouvrage. Il n'obtint qu'à ce prix la liberté de sa femme et de ses enfants, qu'on y avait emprisonnés, et y mourut en 1641, à l'âge de 60 ans. On a prétendu qu'il avait été empoisonné ; malheureusement, ce crime est vraisemblable. A quels motifs faut-il donc attribuer des persécutions aussi barbares, aussi multipliées? Tous les auteurs n'en ont trouvé la cause que dans les hauts talents de cet artiste et dans son caractère bon, simple et modeste. L'auteur des *Vies et Œuvres des peintres les plus célèbres* a donné à ce sujet des explications satisfaisantes. « On peut croire, dit-il, que le Do-« miniquin eut à combattre l'ignorance et la pré-« vention d'une certaine classe de connaisseurs ; « les beautés qui caractérisent les productions de « ce grand maître ne sont pas de nature à être « senties par les personnes qui ont de fausses no-« tions sur la peinture, ni par les artistes qui ré-« duisent l'art en système. En effet, ceux qui ne « cherchent dans les tableaux que le fracas de la « composition, les effets factices et les expres-« sions outrées, ne les trouveront pas dans les ou-« vrages du Dominiquin, dont les pensées sont ju-« dicieuses, le dessin correct, le coloris simple, les « expressions si naturelles, qu'il n'est pas, sous ce « rapport, inférieur à Raphaël lui-même. S'il offre « quelquefois un peu de sécheresse et de pesanteur « dans sa touche, des lumières éparses, des drape-« ries négligées, ce n'est que dans quelques-uns « de ses tableaux à l'huile ; ses fresques sont pour « la plupart exemptes de ce défaut. La touche en « est franche et légère, et les carnations, pour leur « fraîcheur et leur vérité, sont dignes des plus « grands coloristes. » Tous les avantages que réunissait Zampieri, ses défauts, qui sont remarquables, quoiqu'en petit nombre, le silence qu'il gardait avec ses détracteurs, une disposition à se croire toujours justement blâmé, et peut-être quelques mouvements de jalousie qui auront échappé contre lui trop publiquement à Annibal son maître, ont déterminé ce système de persécution dont la vie d'aucun autre artiste n'offre d'exemple. On avait quelque raison de faire des reproches à Zampieri sous le rapport de l'invention ; nous ne l'excusons pas généralement en cette partie, quoique nous ayons cherché à atténuer ses torts dans l'imitation qu'il a faite du *St. Jérôme* d'Augustin ; mais ne rachetait-il pas ce défaut par la manière dont il excellait dans les autres parties de la peinture? On le jugeait encore sévèrement sur la composition de la *Vierge du Rosaire* : cependant il est certain aujourd'hui qu'il n'a composé ce tableau qu'à la prière de monsignor Agucchi, qui faisait acheter sa protection par une déférence déplacée. Il exigeait que Zampieri entreprît des compositions bizarres qu'il lui dictait lui-même, et qui rappelaient souvent plutôt les rêveries d'un prélat porté à l'extase, que le sentiment réfléchi d'un maître qui se comprend, et qui veut que tout le monde le comprenne. Le Dominiquin pouvait-il rien refuser au seigneur puissant qui lui présentait les consolations les plus efficaces, et l'assurance d'un appui constant, qui relevait son courage, qui rendait de l'énergie à son âme et qui, sans doute, savait quelquefois lui donner de meilleurs conseils. Quant à la témérité de monsignor Agucchi, qui osait chercher à guider un maître tel que Zampieri, on peut se l'expliquer en se souvenant que ce prélat avait été chargé de faire un choix dans les dessins qu'Annibal proposait pour la galerie Farnèse, et qu'il avait dû, en dirigeant ainsi les travaux des Carraches, former son goût et acquérir en ce genre une réputation distinguée. L'espèce de faiblesse qu'on remarquait dans le caractère du Dominiquin a diminué le nombre des jeunes artistes qui avaient voulu être ses élèves. On ne compte parmi ses écoliers qu'André Camassei, Jean-Ange Canini, J.-B. Ruggieri, François Cozza et Antoine Barbalunga de Messine. Le musée possède 17 tableaux du Dominiquin, y compris son *St. Jérôme*,

Digitized by Google

son *Martyre de Ste. Agnès* et la *Vierge du Rosaire.* On y admire sa *Ste. Cécile* qui chante les louanges du Seigneur ; sa *Timoclée devant Alexandre* est d'une magnifique couleur. Le Dominiquin étudiait aussi l'antique ; car un soldat qui tient dans ses bras un enfant de Timoclée, est une étude de la naissance de Bacchus ; une répliqué de ce beau tableau est à Paris dans le cabinet d'un amateur ; elle a été apportée d'Italie dans cette ville par M. le comte Potocki. Nous avons donc sous les yeux presque tous les plus beaux tableaux du Dominiquin, et il nous est facile de le venger de toutes les calomnies qu'on a répandues contre lui. C'est en vain qu'on a fait gémir cet artiste sous une oppression qui devait contribuer à abréger sa vie, qu'on a abusé de ce caractère simple et facile qui se présentait toujours désarmé aux attaques de ses adversaires ; la postérité a su assigner à chacun sa véritable place ; Lanfranc, l'Espagnolet, Corenzio, d'autres maîtres obscurs de l'école de Naples, et tous les artistes ses persécuteurs sont appréciés aujourd'hui à leur juste valeur, par un jugement qui ne redoute ni leurs cris ni leurs intrigues, et qui place le Dominiquin au premier rang après Raphaël, Corrège et le Titien. Landon a publié : l'*Œuvre complète du Dominiquin, réduit et gravé au trait*, avec une Notice sur la vie de ce grand grand maître, Paris, Treuttel et Wurtz, 1803, trois parties in-4°. A—D.

DOMINIS (Marc-Antoine de), naquit à 1566, à Arbe, capitale de l'île de ce nom, sur la côte de Dalmatie, d'une famille ancienne qui a donné à l'Eglise un pape et d'illustres prélats. Il fit ses premières études à Lorète, au collége des Illyriens, placé sous la direction des jésuites, et se rendit ensuite à Padoue pour suivre les cours de cette université célèbre. Ses progrès dans les sciences étonnèrent même ses maîtres. Ils crurent avoir trouvé en lui un sujet propre à répandre le plus grand éclat sur l'ordre entier, et ne négligèrent rien pour le déterminer à y entrer. Dominis, pendant son noviciat, professa l'éloquence, la philosophie et les mathématiques, avec un succès qui attirait à ses leçons de nombreux élèves. Les soins qu'il était forcé de leur donner ne l'empêchaient pas d'employer encore une partie de ses journées à composer des sermons et à vaquer à des affaires importantes. Les éloges peu mesurés que lui mérita son zèle, développèrent en lui les germes de l'ambition, et furent ainsi la première cause de tous ses malheurs. Né avec un esprit inquiet et remuant, Dominis ne pouvait s'accommoder longtemps de la vie paisible et uniforme du cloître. Il sollicita donc sa sécularisation, et obtint en même temps l'évêché de Segni, à la recommandation de l'empereur Rodolphe. Deux ans après il passa à l'archevêché de Spalatro, où il annonça d'abord l'intention de réformer les mœurs du clergé et de le ramener à la simplicité des temps apostoliques ; mais on ne tarda pas à s'apercevoir que la doctrine du nouvel archevêque n'était point conforme à celle de l'Eglise. Il eut l'indiscrétion de prendre part aux démêlés survenus entre les Vénitiens et le pape Paul V, et de blâmer avec amertume la conduite du pontife. Ses discours éveillèrent l'attention, et bientôt il ne fut plus possible de douter de son penchant pour les opinions des protestants. Dès lors Dominis, craignant les suites de son imprudence, se démit de son archevêché en faveur d'un de ses parents, et se retira à Venise, vers la fin de 1615, espérant y vivre avec plus de sécurité. L'année suivante il se rendit à Coire, de là à Heidelberg, et enfin en Angleterre. Il y reçut un accueil très-flatteur de Jacques Ier, qui lui donna de riches bénéfices et le nomma doyen de Windsor. Ce fut alors qu'il composa son ouvrage de *Republica christiana*, destiné à prouver que le pape n'a aucun droit de primauté sur les évêques. La première partie en fut censurée par les facultés de théologie de Paris et de Cologne ; et Dominis ne s'occupa qu'avec plus d'ardeur à en préparer la suite, qui parut en 1620. Cependant, soit qu'il ne fut pas encore satisfait des témoignages d'intérêt et d'estime que le roi ne cessait de lui prodiguer, soit que l'isolement où il vivait au milieu de la cour d'Angleterre lui fut devenu pénible, il manifesta bientôt après, le regret de sa conduite et le désir de la réparer en rentrant dans le sein de l'Eglise. Le pape Grégoire XV, instruit des dispositions où était Dominis, le fit assurer de son pardon par l'ambassadeur d'Espagne, qui lui facilita les moyens de s'embarquer secrètement. Dominis, en quittant l'Italie, avait adressé aux évêques une lettre pour les instruire de ses motifs : arrivé à Rome, il leur en adressa une seconde qui contenait le désaveu de ses erreurs et sa soumission entière aux décisions de l'Eglise. Cet homme, si inconstant dans la foi, parut bientôt changer encore de sentiments. On intercepta quelques lettres qu'il écrivait à des personnes suspectes, et on acquit par leur lecture, la preuve que son retour n'était rien moins que sincère ; en conséquence il fut arrêté et enfermé au château St-Ange, où il mourut au bout de quelques mois, en septembre 1624, après avoir donné tous les signes apparents d'un véritable repentir. Son procès ayant été continué, après sa mort, par l'inquisition, il fut déclaré convaincu d'hérésie, et son corps déterré et brûlé au champ de Flore. On trouve les pièces de cette procédure dans l'*Histoire de l'Inquisition*, par Limborch. Les ouvrages de Dominis sont : 1° *de Radiis visus et lucis in vitris perspectivis et iride*, Venise, 1611, in-4°. Ce traité est rare et curieux : il l'avait composé pendant qu'il professait la philosophie à Padoue, et ce fut Jean Bartole, l'un de ses élèves, qui le publia, longtemps après, avec sa permission. C'est dans cet ouvrage que le phénomène de l'arc-en-ciel se trouve expliqué pour la première fois. Newton, dans son traité d'optique, rabaisse Descartes pour faire honneur à Dominis ; mais Boscovich et Tiraboschi, dont le témoignage ne peut être suspect, avouent que Dominis a pu mettre Descartes sur la voie de cette

Digitized by Google

découverte, mais que c'est lui qui doit en être regardé comme le véritable auteur. Ils ajoutent même que les nombreuses erreurs répandues dans le livre de Dominis montrent qu'il n'était pas très-savant dans la physique, ni dans les mathématiques; 2° *de Republica ecclesiastica*, *libri decem*, Londres, 1617 et 1620, 2 vol. in-fol.; Francfort, 1658, 3 vol. in-fol. Cet ouvrage, qui a fait tant de bruit au moment de sa publication, est oublié aujourd'hui (*voy.* COEFFETEAU); 3° *Predica fatta nella capella delli mercieri in Londra*, 1617, in-16, très-rare; 4° *Scogli del Cristiano naufragio quali va scopendo la santa chiesa*, 1618, in-12, traduit en français par un anonyme, la Rochelle, 1618, in-8°. Dominis est encore l'éditeur de l'*Histoire du Concile de Trente*, de frà Paolo (*voy.* SARPI), et il en a traduit quatre livres en latin. W—s.

DOMITIA-LEPIDA. *Voyez* AGRIPPINE, fille de Germanicus.

DOMITIA-LONGINA, fille du célèbre Corbulon, mis à mort sous l'empire de Néron, avait épousé Lucius Ælius Lamia. Domitien, n'étant encore que césar, l'enleva à son mari. Lorsqu'il fut parvenu à l'empire, il lui donna le titre d'auguste. Suétone nous apprend qu'elle eût un fils dont on ignore le nom, et les médailles de cette princesse en font mention; il y est représenté enfant, assis sur un globe entouré de sept étoiles. Il paraît qu'il mourut fort jeune. Domitia avait les mœurs déréglées; elle vivait publiquement avec l'histrion Pâris, et se vantait elle-même de ses débauches. Elle fut répudiée, et rentra quelque temps après dans les bonnes grâces de Domitien; mais cette faveur ne fut pas de longue durée. Ce prince ayant conçu le projet de la faire mourir, Domitia, instruite qu'elle était portée sur une liste de proscription, prévint l'empereur et forma la conspiration qui causa sa mort (*voy.* DOMITIEN). Il paraît, par une inscription publiée par Visconti, dans le *Musée Pio-Clementin*, que Domitia vécut assez longtemps après la mort de son mari, et que deux de ses affranchis lui érigèrent un temple. Elle fut accusée d'entretenir un commerce incestueux avec Titus son beau-frère; mais l'histoire la justifie. Les médailles latines de cette princesse sont plus rares que les grecques. Il existe des pièces modernes dont il faut se défier. T—N.

DOMITIANUS (LUCIUS-DOMITIUS), est un tyran dont nous ne trouvons le nom que dans Trebellius-Pollion et Zozime; encore n'est-il pas certain que ce soit le même dont fassent mention ces deux auteurs. Pollion nous apprend que Domitianus, homme d'une grande valeur, était général d'Auréole, qui se fit associer à l'empire par Gallien; qu'il prétendait tirer son origine de l'empereur Domitien et de Domitille; et que ce fut lui qui défit les deux Macriens qu'on avait revêtus de la pourpre en Orient. Pollion se borne à ce court récit, et ne dit nulle part que Domitianus fut créé Auguste. Zozime, au contraire, met au nombre des chefs qui se révoltèrent sous Aurélien, et dont celui-ci se débarrassa promptement, un tyran qu'il appelle Domitius Domitianus; mais il ne dit rien de plus. Les monuments qui pourraient fixer notre incertitude semblent l'augmenter encore. Nous avons des médailles de Domitianus, grecques et latines, les unes et les autres frappées en Égypte: les latines l'ont été d'après le système monétaire établi par Dioclétien, et elles ont une ressemblance si parfaite pour la forme, le type et la fabrique avec celles de ce prince et de ses collègues, que malgré le silence des historiens, il est incontestable qu'il a existé à cette époque un tyran du nom de Domitianus. Les uns attribuent ces médailles à l'usurpateur dont il est fait mention dans Zozime, et qui se serait soutenu dans sa révolte jusqu'au temps de Dioclétien; mais un prince dont les historiens daignent à peine faire mention, aurait-il pu régner aussi longtemps (25 ans au moins), sans qu'on en parlât? D'ailleurs Zozime dit qu'il fut mis à mort par Aurélien. D'autres pensent qu'elles appartiennent à un tyran qui prit la pourpre sous le règne de Dioclétien. Quant aux médailles grecques, leur attribution est plus incertaine. C'est pourtant sur ces monuments que nous établirons notre opinion, parce qu'ils nous semblent propres à jeter quelque jour sur l'époque du règne de ce prince. Lorsque Dioclétien eut pris Alexandrie (vers 296), et fait périr Achilleus, qui lui résista huit mois, il punit les Egyptiens rebelles, les priva du droit de frapper des monnaies grecques, et quitta ensuite cette province. Les monnaies romaines furent alors les seules qui eurent cours en Égypte. Nous pensons que Domitianus ne prit la pourpre qu'après la douzième année du règne de Dioclétien, et longtemps après que celui-ci eût quitté l'Égypte. Pour frapper ses médailles, il fut obligé d'avoir d'abord recours aux matrices romaines qui existaient; et ensuite, pour plaire aux Égyptiens, il leur a vraisemblablement rendu le privilége d'avoir des monnaies grecques. Nous présumons donc que ces deux espèces de médailles appartiennent au même personnage, et que celles de l'Égypte doivent être placées, dans toutes les suites, après celles de Constance-Chlore et de Galère. Ce qui semble encore appuyer cette conjecture, c'est qu'elles n'ont aucun rapport avec les médailles frappées depuis Aurélien jusqu'à Galère, ni par le travail, ni par le module, et qu'il faut nécessairement qu'elles l'aient été dans un temps éloigné de la fabrication des autres, et où les monnaies grecques étaient hors d'usage. Domitianus y est représenté avec la tête radiée, chose inusitée sur les monnaies d'Égypte: sur les latines il est nommé *L. Domitius Domitianus*, et sur les autres simplement *Domitianus*. Les unes et les autres sont en bronze et fort rares. T—N.

DOMITIEN (TITUS-FLAVIUS-SABINUS), second fils de l'empereur Vespasien et de Flavia Domitilla, naquit à Rome, l'an 803, ou 51 de l'ère chrétienne. Il était frère de Titus, et fut l'égal des Néron, des Caligula, des Commode et des Héliogabale en fo-

Digitized by Google

lies et en cruautés. Naturellement timide et lâche, mais ambitieux et méchant, il se montra insolent et audacieux à l'égard de son père. Vespasien lui écrivit qu'il le remerciait de ce qu'il lui permettait d'être empereur. A sa mort il prétendit être appelé à partager l'empire : il ne cessa de tendre secrètement et publiquement des embûches à son frère, et de le décrier : on l'accusa d'avoir avancé sa mort par le poison. Successeur de Titus, l'an 81, il eut la vanité de prendre à la fois tous les titres qui n'avaient été donnés que les uns après les autres aux empereurs ses prédécesseurs. Cependant les commencements de son règne s'annoncèrent bien ; il fit des lois sages, et exerça avec applaudissement les fonctions de censeur. Au rapport d'Ammien-Marcellin, il défendit sous les peines les plus sévères de faire des eunuques. Il était libéral et désintéressé ; il avait ou il affectait tant d'horreur du sang, qu'il défendit d'immoler des bœufs ou d'autres animaux (1). Mais dès la seconde année son naturel sanguinaire se déclara ; il fit mettre à mort Flavius-Sabinus, son proche parent, parce que le crieur public l'avait, par une méprise, proclamé empereur, dans l'assemblée du peuple, au lieu de le proclamer consul. Suivant un auteur ce fut surtout par jalousie de ce que Sabinus avait épousé Julie fille de Titus. Sans être guerrier, Domitien avait l'ambition des victoires et des triomphes ; il attaqua les Cattes, peuple l'un des plus belliqueux de la Germanie ; ravagea une partie de leurs terres, fit prisonniers quelques paysans, et revint à Rome en conquérant. Le sénat lui décerna un triomphe où l'on vit son char précédé d'une multitude d'esclaves qu'il avait achetés, et fait habiller en Germains. Il prenait chaque année le titre d'*imperator* pour de prétendues victoires ; il le prit plus de vingt fois pendant son règne. La guerre la plus considérable qu'il eut à soutenir fut contre les Daces (*voy.* DÉCÉBALE). Après un traité honteux, par lequel on lui imposait un tribut annuel, Domitien écrivit au sénat qu'il avait enfin subjugué les Daces, et envoya à Rome les ambassadeurs de Décébale, avec une lettre supposée de ce prince qui se reconnaissait vaincu ; le sénat en conséquence lui décerna un triomphe. Ainsi il triompha des Daces dont il s'était rendu tributaire, et des Marcomans qui l'avaient battu. Pline le Jeune dit à ce sujet, que les triomphes de Domitien étaient des indices sûr de quelques avantages notables remportés sur lui par les ennemis : dans la vérité, aucun règne n'avait été marqué par autant de désastres et de défaites. Tacite dit qu'en Mésie, en Dacie, en Germanie, en Pannonie on avait perdu des armées par la témérité ou la lâcheté des généraux. Un seul homme, Julius Agricola, soutenait la gloire des armes romaines, depuis huit années, par une suite de victoires dans la Grande-Bretagne, dont il fit la conquête. Domitien en fut humilié et jaloux ; cependant, à son retour, il lui fit décerner par le sénat les ornements du triomphe (*voy.* AGRICOLA.) Pendant ces guerres, qui occupèrent plusieurs années du règne de Domitien, Rome et l'Italie étaient en proie aux cruautés que l'empereur y exerçait lui-même ; ses agents étaient les délateurs : ils ne furent jamais plus nombreux ni plus encouragés : leur personne était sacrée et inviolable. Domitien, voulut avoir l'horoscope des citoyens les plus considérables ; cette fantaisie coûta la vie à plusieurs. La popularité et l'obscurité faisaient également ombrage à ce prince soupçonneux et capricieux. Sa cruauté atteignait des hommes de toutes les classes : il y mettait du raffinement, il y joignait l'insulte. Parmi ses victimes on compta alors Aretinus Clemens, consulaire, qui avait été son ami et l'un des instruments de sa tyrannie ; Ælius Lamia dont il avait enlevé la femme (*voy.* DOMITIA LONGINA) ; Civicus Cerealis, proconsul d'Asie ; Salvius Coccéianus, pour avoir célébré le jour de la naissance de l'empereur Otthon son oncle, etc. Les richesses étaient un crime comme les talents et les vertus. Domitien, pour réparer l'épuisement causé au trésor public par les dépenses immenses qu'il avait faites en bâtiments, en jeux, en spectacles, en augmentation de paye pour ses soldats, s'emparait des biens des morts et des vivants, dès qu'on était accusé d'avoir parlé contre la majesté du prince, ou dès qu'on était dénoncé pour avoir dit avant de mourir que l'empereur était son héritier. Ce n'était pas seulement dans Rome et dans l'Italie que ses agents exerçaient leur rapacité ; ils l'étendaient aux provinces. En Afrique les Nasamons ne pouvant plus supporter le fardeau des taxes et des exactions se révoltèrent, prirent les armes et attaquèrent Flaccus gouverneur de Numidie. Ce général rallia bientôt de grandes forces contre eux, les surprit et les extermina. Nouveau sujet de triomphe pour Domitien ; ce n'était plus un mortel. Vers ce temps il prit sérieusement le titre de seigneur et de dieu. Il dicta lui-même à l'un de ses secrétaires une lettre qui commençait par ces mots ; *notre seigneur et notre dieu ordonne*, etc. Il fut statué d'après cela qu'on ne lui donnerait pas d'autre nom en lui parlant ou en lui écrivant. Il ne permettait pas qu'on lui érigeât, dans le Capitole, des statues qui ne fussent d'or ou d'argent, et d'un poids déterminé ; il lui fallut des arcs de triomphe sans nombre. Cet excès de tyrannie produisit la révolte de L. Antonius ; il commandait dans la haute Germanie avec deux légions. Comptant sur l'affection de ses soldats, il prit tout à coup le titre d'empereur, fut reconnu par eux et par la plupart des peuples de la Germanie qui, en haine de Domitien, lui promirent de puissants secours. A la nouvelle de cet événement l'empereur se mit en marche à la tête des gardes prétoriennes et des meilleures troupes qui se trouvaient en Italie : tous les sénateurs et la plupart des chevaliers se crurent obli-

(1) C'est à cette époque que, suivant quelques historiens, Domitien s'enfermait tous les jours, seul, pendant une heure, et l'employait à attraper des mouches et à les percer d'un stylet très-aigu : ce qui donna occasion à Vibius Priscus, à qui on demandait s'il n'y avait personne avec l'empereur, de répondre assez plaisamment : « Pas même une mouche. »

Digitized by Google

gés de l'accompagner. Il fut bientôt informé que l'armée d'Antonius avait été taillée en pièces par Appius Maximus, et qu'il avait été tué. Une crue subite du Rhin s'était opposée à ce que les Germains lui portassent des secours. La révolte d'Antonius fut pour Domitien une occasion, dont il profita, de se livrer sans mesure à ses fureurs sanguinaires; il cherchait partout des complices de la rébellion. A ce sujet, il ordonna tant de morts, qu'il défendit qu'on en tînt registre, et il n'écrivit plus au sénat en envoyant les têtes, qu'il faisait exposer au rostrum auprès de celle d'Antonius. Il choisit des victimes jusque dans cette compagnie qu'il aurait voulu anéantir toute entière. Ce fut Helvidius le fils, accusé de haute trahison pour avoir composé un poëme allégorique qui paraissait une satyre du divorce de Domitien; et Junius Rusticus, pour avoir fait un livre où il parlait honorablement de Thraséa et de Helvidius. Les ouvrages de ces deux illustres auteurs furent brûlés publiquement. Toutes ces condamnations à mort étaient prononcées par le sénat que Domitien tenait assiégé par des soldats armés, pour lui ôter jusqu'à une ombre de liberté. En haine de la philosophie stoïcienne, dont il croyait voir les disciples dans les illustres victimes que nous venons de nommer, il fit bannir par un décret du sénat tous les philosophes et les savants en général. Epictète et Dion Chrysostôme furent alors obligés de s'éloigner de Rome. Acilius Glabrio, consulaire, était un homme d'une force de corps extraordinaire: Domitien l'obligea de combattre un énorme lion que Glabrio tua, sans même avoir été blessé. Les applaudissements qu'il reçut piquèrent l'empereur, qui le bannit pour un prétendu crime, et le fit périr ensuite comme coupable d'avoir troublé l'État. Il donnait l'effroi de la mort à ceux qu'il épargnait. A l'occasion de jeux qu'il fit célébrer avec une pompe extraordinaire dans le cirque et l'amphithéâtre, il prépara, suivant Dion Cassius, un grand festin auquel il convia les principaux du sénat et des chevaliers. Ils furent reçus à la porte du palais en cérémonie, et conduits dans une salle noire où tout représentait la mort. A la lueur de quelques lampes on distinguait autant de cercueils qu'il y avait de personnes invitées: on y lisait leurs noms. Après avoir longtemps attendu l'exécution d'une sentence qui paraissait prononcée, les conviés virent la porte de la salle s'ouvrir tout à coup, et entrer un grand nombre d'hommes nus, dont les corps étaient noircis, et qui tenaient d'une main une épée nue, et de l'autre une torche allumée. Ils se crurent à leur dernier moment; mais ceux qu'ils prenaient pour leurs bourreaux, après avoir dansé quelque temps autour d'eux, ouvrirent les portes, et dirent à la compagnie que l'empereur lui permettait de se retirer. Enfin, la quatorzième année de son règne, Domitien signala plus en grand sa cruauté par une persécution générale contre les chrétiens; il y eut des milliers de martyrs. Flavius Clemens, cousin-germain de l'empereur et son collègue dans le consulat, qui fut mis à mort à cette époque, parut périr pour la même cause que les chrétiens. Cette année-là, qui fut la dernière pour Domitien, ce prince voulant imprimer la terreur dans son palais fit mourir Epaphrodite son affranchi et son secrétaire, qui l'ayant été de Néron avait aidé cet empereur à terminer sa vie, au lieu d'avoir contribué à le défendre. Pour prévenir toute fermentation parmi les troupes, il régla qu'en temps de paix deux légions ne camperaient jamais ensemble. La peur lui fit imaginer, dans les derniers temps de sa vie, de faire revêtir un portique, où il avait coutume de se promener, d'une pierre polie qui réfléchissait à ses yeux tout ce qui se faisait derrière lui; toutes ces précautions ne purent le sauver. Il se forma une conspiration dans l'intérieur de son palais où il faisait tout trembler. L'impératrice se mit à la tête des conjurés. Etienne, son intendant, affranchi de Domitilla, veuve de Clemens, se chargea de porter le premier coup. Introduit dans la chambre de l'empereur, comme pour lui faire quelque révélation, il le frappa d'un poignard. Domitien, qui était très-vigoureux, se défendit contre son assassin; mais d'autres affranchis et des officiers de la chambre l'achevèrent en le perçant de sept coups, le 18 septembre de l'an 96. Ainsi périt cet empereur, à l'âge de près de 45 ans, après un règne de 15 ans et 5 jours, ne laissant point d'enfants de Domitia Longina sa femme. Il fut le dernier des empereurs appelés les douze césars. Nous n'avons parlé que des folies et des cruautés de Domitien: ses mœurs ne furent pas moins révoltantes. Il se flétrit par les incestes et les dissolutions les plus honteuses, lui qui avait prononcé la peine de mort contre l'adultère, et qui avait condamné au dernier supplice des Vestales, entre autres Cornélie, dont le crime n'était pas prouvé. On connaît la satire où Juvenal appelle Domitien le Néron chauve. Il était chauve en effet, et en était humilié. Il ressemblait à Néron par les folies et les fureurs; mais il tenait de Tibère par sa cruauté souvent sombre et réfléchie, et par sa perfide dissimulation. Tibère était l'objet de ses affections: il ne lisait autre chose que ses commentaires et ses mémoires historiques. Domitien n'avait point cultivé les lettres; cependant il ne parlait pas sans quelqu'élégance, et l'on a conservé de lui quelques mots heureux. Il était très-habile à tirer de l'arc. Son goût le plus noble fut pour l'architecture. Il employa des sommes immenses à élever des monuments publics et des palais pour lui. Il fit reconstruire, avec une pompe extraordinaire, le Capitole qui avait été la proie des flammes, et des bibliothèques incendiées sous les règnes précédents. Il alla même, à cet égard, jusqu'à faire chercher de tous côtés des livres, et envoyer des savants à la fameuse bibliothèque d'Alexandrie pour y faire copier ou corriger des textes (1). Q. R—r.

(1) Il nous reste un grand nombre de médailles de Domitien, tant grecques que romaines. Ses victoires sur les Sarmates, les Germains et les Daces, le rétablissement du Capitole brûlé sous

Digitized by Google

DOMITIEN (Lucius-Domitius). *Voyez* Domitianus.

DOMITILLE (Flavia-Domitilla) était femme de l'empereur Vespasien. Il paraît qu'elle n'était pas née d'une condition libre et qu'elle avait été maîtresse de Statilius Capella, chevalier romain; mais elle fut ensuite reconnue citoyenne romaine par un jugement public, comme fille de Flavius Libéralis, qui n'était que simple greffier d'un questeur. Elle donna à Vespasien deux fils, Titus et Domitien, et une fille qui porta son nom. Elle mourut ainsi que sa fille avant que Vespasien fut parvenu à l'empire; néanmoins on lui décerna le titre d'Auguste, on lui accorda les honneurs divins, et on nomma des prêtresses pour desservir son temple. C'est la première femme morte dans la condition privée à laquelle on ait donné le titre d'Auguste. On ignore si c'est Titus ou Vespasien lui-même qui le lui accorda. Parmi les médailles de Domitille, qui sont d'ailleurs fort rares, il en existe quelques-unes que Titus fit frapper après sa mort, et que les antiquaires attribuent à Domitille, fille de Vespasien. C'est l'opinion d'Eckhel. — Domitille, fille de Vespasien et de la précédente, perdit sa mère avant l'avénement de Vespasien au trône. Elle fut mariée à Titus Flavius Clemens, dont elle eut deux fils, auxquels elle donna les noms de Vespasien et de Domitien. Cette princesse eut un moment l'espoir que ces deux fils régneraient à Rome, Domitien leur oncle ayant en le projet de les adopter, mais on ignore entièrement quel fut leur sort. Leur mère vit périr son mari par l'ordre tyrannique de l'empereur, et ne voulut jamais en épouser un autre, malgré ses vives instances. Elle fut elle-même reléguée dans l'île de Pandataire, parce qu'elle suivait la religion chrétienne. Titus fit frapper des médailles en sa mémoire; elles sont en bronze. — On lit dans les martyrologes le nom d'une Ste. Domitille, confondue avec celle-ci par quelques auteurs, et que d'autres croient sœur de T. Flavius Clémens. T—n.

DOMITIUS AHENOBARBUS (Cneius), Romain de la noble maison Domitia, eut de cette fierté et de cette âpreté qui en faisaient le caractère. Il fut consul l'an de Rome 630, et eut des succès brillants dans la Gaule transalpine, où il fit la guerre. L'année de son consulat étant expirée, il conserva, en qualité de proconsul, l'armée qu'il commandait pour faire tête aux Allobroges, dont les forces considérables étaient encore augmentées par les secours puissants des Arverniens, guidés par Bituitus leur roi. Domitius les vainquit après un long combat. Des éléphants de guerre, qu'il avait dans son armée, firent beaucoup pour la victoire. Par leur figure inconnue aux ennemis et par leur masse, ils mirent l'effroi et le désordre dans leurs bataillons. Les Romains tuèrent 20,000 hommes, et firent 13,000 prisonniers. Ces deux peuples de la Gaule furent battus de nouveau par Fabius, qui avait succédé à Domitius dans le consulat. Le roi Bituitus, forcé de demander la paix, crut qu'il devait plutôt s'adresser pour l'obtenir au consul qu'au proconsul. Domitius qui ambitionnait le titre de pacificateur de la Gaule, que Fabius semblait avoir avec le surnom d'*Allobrogicus*, prit un parti peu délicat pour satisfaire son ressentiment. Il invita Bituitus à venir le trouver dans son camp, comme pour traiter avec lui d'affaires importantes. Ce prince qui, ayant posé les armes, croyait n'avoir plus rien à craindre, se présenta avec la simplicité d'un Gaulois. Domitius, après l'avoir accueilli d'une manière hospitalière, l'engagea à se rendre à Rome pour faire satisfaction au sénat. Sur le refus du roi, le proconsul le fit charger de fers, et conduire à Rome par mer. Les choses étaient arrangées dans les Gaules, Domitius y fit construire un grand chemin qui porta son nom. Il fit aussi élever en pierre un trophée, qu'il orna des dépouilles de l'ennemi. Il parcourut ensuite la province, monté sur un éléphant et suivi de ses soldats, comme dans un triomphe. Ce fut à Rome qu'il jouit dans tout son éclat de la pompe triomphale. Elu censeur en 637 avec Cæcilius Metellus Dalmaticus, ils exercèrent cette magistrature avec une sévérité peu commune : trente-deux sénateurs furent expulsés du sénat. L'histoire ne dit pas ce que Domitius fit dans la suite, et dans quel temps il mourut. Q. R—y.

DOMITIUS AHENOBARBUS (Cneius), fils de Lucius Domitius, consulaire arrogant et farouche, épousa Agrippine seconde, qui lui donna Néron. Racine a dit :

Des fiers Domitius l'humeur triste et sauvage.

Cneius Domitius avait une humeur qui allait jusqu'à la cruauté. Jeune encore, s'il faut en croire Suétone, et se trouvant dans l'Orient avec Caligula, il tua un de ses affranchis, parce qu'il refusait de boire outre mesure. Dans un bourg auprès de la voie Appienne, il écrasa volontairement un enfant qui se trouva sur le passage de sa voiture. A Rome, il arracha l'œil d'un chevalier romain qui lui parlait trop vivement. Etant préteur, il priva les vainqueurs à la course du prix qui leur était dû. Après avoir été consul, vers la fin du règne de Tibère, il fut accusé de haute trahison, d'adultère et d'inceste avec Domitia Lepida, sa sœur. Il échappa à la condamnation par la mort de l'empereur et le changement de circonstances. Il se connaissait et connaissait sa femme. Suivant Suétone, il répondit aux félicitations de ses amis sur la naissance de Néron, « que d'Agrippine et de lui » il ne pouvait naître que quelque chose de détes- » table et de funeste. » Il mourut d'hydropisie sous le règne de Caligula. Q. R—y.

DOMITIUS. *Voyez* Afer.

DOMITIUS MARSUS. *Voyez* Marsus.

Titus, et surtout les jeux séculaires qu'il fit célébrer l'an 88 de J.-C., offrent des types intéressants. Les légendes sont peu variées. Elles font presque constamment mention de son consulat et de sa puissance tribunitienne; il y est nommé, sur les dernières, consul pour la 17e fois, et *imperator* pour la 22e. T-n.

Digitized by Google

DOMMARTIN, général d'artillerie, embrassa de bonne heure la carrière des armes, prit part aux premières guerres de la révolution, et était employé comme chef de bataillon d'artillerie au siége de Toulon, où il se fit remarquer. Au combat d'Ollioules, le 7 septembre 1793, Dommartin fut blessé d'un coup de feu au moment où il dirigeait une pièce de huit contre les Anglais, qui occupaient des hauteurs presque inabordables. Nommé sur le champ de bataille général de brigade, il fut, en 1796, appelé par Bonaparte pour commander l'artillerie légère de l'armée d'Italie, et, le 17 avril de cette année, il concourut au succès de la bataille de Mondovi, en s'emparant de la redoute qui couvrait le centre de l'armée autrichienne. Lors de la révolte de Pavie, ce fut lui qui enfonça les portes de cette ville et y entra le premier à la tête d'un bataillon de grenadiers. Il rendit aussi des services importants dans les combats de Desenzano, de Salo, de Lonato, et se signala particulièrement à la bataille de Roveredo, et au passage du Tagliamento. Après la paix de Campo-Formio, le Directoire envoya Dommartin à l'armée du Rhin sous les ordres d'Augereau; mais une occasion plus brillante s'offrit bientôt à son courage : ce fut l'expédition d'Egypte. Dommartin s'y trouva à toutes les affaires; et à la prise d'Alexandrie, aux combats de Rahmanié, de Chebreiss, à la bataille des Pyramides, il se distingua par l'habileté de ses manœuvres et une rare intrépidité. Bonaparte, en rendant compte de ces affaires au Directoire, écrivait : « L'artillerie s'est spécialement distinguée; « je vous demande le grade de général de division « pour le général Dommartin. » Quand les habitants du Caire se révoltèrent, ce fut lui que l'on chargea de les attaquer et il n'hésita pas à les mitrailler avec une grande vigueur. Il fit ensuite partie de l'expédition de Syrie, et atteint d'une balle au siége de St-Jean-d'Acre, il mourut peu de jours après. Un de ses neveux fut alors adopté par la république. Dommartin était tout dévoué à Bonaparte qui s'en servait dans les occasions décisives; cependant il parlait avec beaucoup de liberté de son général en chef, avec qui il était lié depuis le siége de Toulon, et il disait que « Bonaparte, « homme de génie, mais sans véritable grandeur, « n'eût pas eu deux idées de suite, sans cette « ambition romanesque qui lui montrait un but « et l'y poussait. » Az—o.

DOMMERICH (Jean-Christophe), théologien et littérateur allemand, né à Buckebourg, en 1723, a été recteur des écoles à Wolfenbuttel et professeur de philosophie à Helmstadt; il mourut le 28 mai 1767. On lui doit un grand nombre d'ouvrages, en latin et en allemand sur différents sujets de littérature; il s'est attaché en particulier à ceux qui avaient rapport à l'enseignement. Nous avons remarqué les suivants : 1° *de Aurium judicio ad styli Romani scientiam admodum necessario*, Lemgo, 1746, in-4°; 2° *Logica in usum lectionum suarum, edita*, ibid., 1749, in-8°; 3° *De Scholis veterum, earumque cum hodiernis analogia*, Wolfenbuttel, 1749, in-4°; 4° *De Officiis principis circa scholas*, ibid., 1749, in-4°; 5° *De Officiis scholarum erga principem*, ibid., 1749, in-4°; 6° *Historia scholæ Wolfenbuttel*, en 3 parties, Wolfenbuttel, 1750, 1751, in-4°; 7° *Ad historiam Schaumburgensem ex Bibliotheca Wolfenbuttelana Analecta*, ibid., 1753, in-1°; 8° *Ad Statii Achilleida ex membranis bibliothecæ suæ anecdota*, ibid., 1738, in-4°; 9° *Hermiæ philosophi irrisio gentilium philosophorum, cum annotationibus Wolfii*, etc., Halle, 1794, in-4°. Les ouvrages suivants sont en allemand : 10° *Preuve que les sciences mathématiques sont nécessaires à l'orateur chrétien*, Lemgo, 1745, in-8°; 11° *Principes de la véritable éloquence, à l'usage de la jeunesse*, ibid., 1750, in-8°, 2e édition; 12° *Principes de poésie allemande pour les écoles*, Brunswick, 1758, in-8°; 13° *Abrégé de la théologie*, aussi pour les écoles, Halle et Helmstadt, 1759, in-8°; 14° *La Mnémonique et la heuristique* (1) *considérées d'après leurs premiers principes*, ibid., 1765, in-8°. G—y.

DOMNA-JULIA. *Voyez* Julia.

DOMNIZO ou DONIZO, moine du monastère de Canossa, sur le territoire de Reggio, vivait au commencement du 12e siècle. Il a écrit la *Vie de Mathilde*, comtesse de Toscane (*voy.* Mathilde), en vers latins, hexamètres et presque tous léonins. Cet ouvrage fut imprimé pour la première fois, par les soins de Sébastien Tegnagel, dans son *Monumentorum veterum Sylloge*, Ingolstadt, 1612, in-4°. Leibnitz en publia une nouvelle édition revue sur un manuscrit de Rome, dans ses *Scriptores Brunsvicenses*, t. 1, p. 629; enfin Muratori l'inséra avec d'autres corrections et des additions dans ses *Italici Scriptores præcipui*, t. 5, p. 335. L'ouvrage de Domnizo a été mis en prose par un anonyme, et cette espèce de traduction se trouve dans les deux derniers recueils cités. Le style de Domnizo se ressent du temps où il écrivait; mais il est assez exact et judicieux, ne rapportant guère que ce qui s'était passé sous ses yeux, et Baronius s'est souvent appuyé de son témoignage. Il avait composé d'autres ouvrages, un, entre autres, en faveur des prétentions des papes contre la cour d'Allemagne; on croit qu'il les détruisit lui-même peu avant sa mort. W—s.

DOMNUS. *Voyez* Donus.

DOMSELAAR (Tobie van), s'est occupé des annales de la ville d'Amsterdam, plutôt en compilateur qu'en historien. Il a accompagné l'opuscule d'Arnold Montanus intitulé : *Description des premiers habitants du pays d'Amstel*, d'un récit de la vie et des hauts faits des seigneurs d'Amstel, et en particulier des détails de l'assassinat du comte de Hollande Florent V, par Gérard de Velsen, etc., Amsterdam, 1664, in-12. Gaspard Commelin a employé une partie de ses matériaux dans son *Histoire de la ville d'Amsterdam*, 1694, in-fol. M—on.

DONADO (Hernand-Adrien), peintre et reli-

(1) Art d'écouter, d'après le mot allemand *hören*.

Digitized by Google

gieux des carmes déchaussés de Cordoue. Pacheco, dans son *Histoire des Peintres*, le place au rang des plus fameux artistes, et Palomino Velasco souscrit à ces éloges en citant une *Madeleine pénitente* qui, dit-il, pourrait être du Titien. Ce tableau fut fait pour le couvent de Donado, ainsi qu'un *Crucifiement*, figures demi-nature, et la plupart de ses ouvrages. Tout habile qu'était Donado il connaissait si peu ses talents, que ses amis eux-mêmes parvenaient avec peine à l'empêcher de gâter ou déchirer les ouvrages qu'il venait de finir. Il mourut très-âgé, dans son couvent, en 1630. Ses tableaux tiennent de la manière de Raphaël Sadeler, avec qui, dit Palomino, il était extrêmement lié. Cette dernière assertion, reproduite dans un Dictionnaire, paraît inexacte, puisque Sadeler ne voyagea point en Espagne; il faut sans doute l'entendre de l'affection qu'avait Donado pour les ouvrages de Sadeler. D—T.

DONALD Ier, roi d'Ecosse, fut un prince vertueux, qui, par la sagesse de son gouvernement, maintint l'Etat en paix; il ne cessa néanmoins d'exercer ses sujets aux armes. Il fut le premier roi d'Ecosse qui embrassa la religion chrétienne en 187; mais il ne put malgré ses efforts parvenir à déraciner le paganisme. De son temps, l'empereur Septime-Sévère vint en Bretagne avec des forces plus considérables que celles que les généraux romains avaient précédemment amenées dans cette île. Les Pictes et les Ecossais se retirèrent dans leurs forteresses, et n'étant pas assez forts pour livrer bataille aux Romains, ils les harcelèrent de toutes les manières. Forcé par l'empereur romain dans sa retraite, Donald conclut la paix avec lui, et mourut en 216, la 21e année de son règne. — Donald II, dans le 3e siècle, mourut la 1re année de son règne, des blessures qu'il reçut dans une bataille contre Donald, prince des îles Hébudes, qui lui succéda. — Donald III régna en tyran : il fut tué la 5e année de son règne, en 260. — Donald IV, prince pieux, accueillit les enfants et les parents d'Ethelred, roi de Northumberland, leur prêta des troupes pour recouvrer leur pays, et y envoya des prédicateurs pour y répandre la foi. Il mourut vers 647. — Donald V, prince voluptueux, suivit aveuglément ses passions; ce qui fut cause que les Pictes invitèrent les Bretons à se joindre à eux pour faire la guerre aux Ecossais. Donald vainquit ses ennemis sur les bords de la rivière Jedd, passa la Tweed, reprit Bervick dont les Anglais s'étaient emparés, et enleva leurs vaisseaux. Les Anglais vinrent attaquer pendant la nuit les Ecossais livrés au sommeil, les défirent, prirent leur roi, et poursuivant leur avantage, s'emparèrent d'une partie de l'Ecosse. Donald, de retour dans son royaume, ne changea pas de conduite. Les grands, qui ne voulaient pas que l'Etat éprouvât des pertes plus considérables, arrêtèrent le roi et le renfermèrent dans une prison, où l'on dit qu'il s'ôta la vie. D'autres historiens prétendent qu'après s'être distingué par ses hauts faits, il mourut en 858. — Donald VI, fut un prince pacifique, et néanmoins brave, chercha à maintenir la discipline parmi ses soldats, et vint au secours d'Alfred contre les Danois. Les historiens ne sont pas d'accord sur le lieu où il mourut; les uns disent que ce fut à Forresse, dans le nord de l'Ecosse, où il allait pour apaiser des dissentions survenues dans ces contrées; d'autres, que ce fut en 903, dans le Northumberland, où il était à surveiller les mouvements des Danois. Il laissa un souvenir glorieux chez ses contemporains. — Donald VII, ou Duncan Ier, n'étant encore que gouverneur du Cumberland, fut fidèle aux Anglais contre les Danois : parvenu au trône, il gouverna avec beaucoup d'équité. Son règne fut très-orageux : tandis que des dissensions déchiraient l'Etat au-dedans, les Norwégiens, conduits par Suenon, effectuèrent une descente, et poursuivirent les Ecossais jusqu'à Perth. Ceux-ci venaient, par une ruse, de se débarrasser des Danois, quand de nouvelles hordes vinrent porter l'alarme sur les côtes : Banquo, thane de Lochaber, les extermina, et fit leur chef prisonnier. Les Danois, dégoûtés du mauvais succès de leurs attaques, jurèrent solennellement de ne plus venir en Ecosse comme ennemis. A peine la paix était-elle faite, que Macbeth, dont l'ambition avait été excitée par des songes et des prédictions, dressa des embûches au roi, le tua et s'empara du trône en 1040. — Donald VIII, surnommé *Banus* (le Blanc), fils de Donald VII, et frère de Malcolm III, s'était enfui aux Hébudes durant la tyrannie de Macbeth, et avait promis à Magnus, roi de Norwége, de lui donner toutes les îles de l'Ecosse, s'il l'aidait à monter sur le trône d'Ecosse, dont il s'empara au préjudice des fils de Malcolm, sous prétexte qu'ils étaient trop jeunes. L'abandon de ces îles, et des donations de biens qu'il fit à des Anglais fugitifs, soulevèrent contre lui la noblesse : il fut chassé au bout de six mois. La sévérité du successeur qu'on lui avait donné le fit rappeler, mais les Anglais et les Norwégiens étant venus attaquer l'Ecosse, et Donald ne leur opposant aucune résistance, ses sujets, exaspérés de nouveau contre lui, appelèrent Edgard, fils de Malcolm, qui était en Angleterre, et qui arriva avec des troupes que lui fournit Guillaume le Roux. Donald, abandonné par les siens, fut pris dans sa fuite et mené à Edgard, qui le fit jeter dans une prison où il mourut en 1098, après avoir en tout régné trois ans. E—s.

DONAT, évêque de Cases-Noires en Numidie, est regardé comme le chef du schisme des donatistes, qui commença l'an 305, troubla l'Eglise pendant plus d'un siècle, épuisa, dit Pluquet, la patience de trois empereurs, et remplit l'Afrique de calamités et d'horreurs. Pendant la persécution de Dioclétien, la crainte des tourments et de la mort avait porté plusieurs chrétiens à livrer les livres saints pour être brûlés : on les nomma *traditeurs*. Les canons de l'Eglise prescrivaient une pénitence publique aux traditeurs repentants, et autorisaient les évêques à user d'indulgence avec eux. Il paraît que le nombre des traditeurs fut très-grand en

Digitized by Google

Afrique. Mensurius, évêque de Carthage, reçut à la communion et rétablit dans leurs fonctions des prêtres et des évêques qui avaient livré les saintes Ecritures. Donat s'éleva, avec une affectation hypocrite, contre ce qu'il appelait la violation de la discipline. Il refusa de communiquer avec Mensurius et avec Cécilien, son diacre, sous prétexte qu'ils étaient unis de communion avec des traditeurs pénitents. Ses intrigues et ses clameurs grossirent son parti. Un concile assemblé l'an 305, à Cirthe en Numidie, examina cette affaire, qui fut jugée en faveur de l'évêque de Carthage. Ce dernier mourut l'an 311, et Cécilien lui succéda. Une femme riche et puissante, nommée Lucille, avait voué à Cécilien une haine implacable, parce qu'il l'avait blâmée de rendre tous les matins un culte illusoire à un saint inconnu. Elle se réunit à deux prêtres, nommés Botrus et Célestius, qui avaient aspiré au siége de Carthage, et à Donat de Cases-Noires, pour faire casser l'ordination de Cécilien; ils l'arguaient de nullité, ayant été faite par Félix, évêque d'Aptunge, qui, pendant la persécution, avait eu la faiblesse de livrer les vases de l'église et les livres saints. Les évêques de Numidie, réunis à Carthage au nombre de soixante-dix, déclarèrent le siége vacant, et ordonnèrent un nommé Majorin, domestique de Lucille. Donat se mit alors à célébrer les saints mystères à Carthage dans les chapelles domestiques. Ses partisans l'imitèrent, et, séduisant ceux qui avaient la garde des trésors de la grande église, ils enlevèrent les vases et les ornements les plus précieux. « La vengeance, dit St. « Optat, fut la mère du schisme, l'ambition en fut « la nourrice, et la cupidité se chargea d'en prendre la défense. » Bientôt le schisme étendit ses ravages. Donat et ses partisans écrivirent à toutes les Eglises contre Cécilien; les esprits s'échauffèrent, et des troubles éclatèrent en Afrique. Constantin, qui, depuis la mort de Maxence, régnait sur cette province, ordonna au proconsul et au préfet du prétoire, de travailler à rétablir la paix dans l'Eglise. Cécilien se rendit à Rome, l'an 313, avec dix évêques de son parti, et Donat de Cases-Noires l'y suivit avec dix évêques du parti de Majorin. Le pape Miltiade assembla un concile composé des évêques d'Italie et des Gaules. Les accusateurs de Cécilien ne purent prouver aucun des crimes qu'ils lui imputaient, et l'accusé fut déclaré innocent. Donat prétendit que le concile avait jugé avec précipitation et sans être suffisamment informé. Constantin fit assembler à Arles, l'an 314, un concile plus nombreux. Cécilien fut encore déclaré innocent. Alors Donat et son parti demandèrent que l'empereur jugeât lui-même cette affaire. Constantin consentit à la revoir. Cécilien fut de nouveau reconnu innocent, et Donat condamné comme calomniateur. De retour en Afrique, il reçut la sentence de déposition et d'excommunication, prononcée contre lui par le pape Miltiade. On ignore l'époque de sa mort. — Un autre Donat, qu'il ne faut pas confondre avec Donat de Cases-Noires, fut élu évêque schismatique de Carthage, en 316, après la mort de Majorin. C'était, dit Optat de Milève, un homme éloquent et savant, recommandable par ses bonnes mœurs, et surtout par son désintéressement; mais son orgueil ternit l'éclat de ses vertus. Il soutint le schisme par son autorité et par ses écrits, séduisit beaucoup de monde, et devint l'idole de son parti, auquel il donna la direction et le mouvement qu'il voulut. Ce prélat fougueux affectait de mépriser les magistrats et l'empereur même. Les schismatiques, qui avaient pris le nom de leur chef, imitant son orgueil, se crurent nés pour commander au genre humain. Constantin, qui haïssait ces sectaires dangereux, confisqua leurs églises, et les réunit à ses domaines. Les donatistes, furieux, chassèrent les catholiques de leurs temples, et prirent les armes pour contenir et étendre leur parti. On les appela *agnostiques* ou *combattants*, parce qu'ils se disaient soldats de Jésus-Christ contre le diable. Ils parcouraient les campagnes, rôdant autour des maisons des paysans (appelées *cellæ*), ce qui leur fit donner le nom de *Circoncellions* (*circum cellas*). Ces fanatiques n'étaient armés que de bâtons, parce que Jésus-Christ avait défendu l'usage de l'épée au premier des apôtres : ils appelaient ces bâtons *des Israelites*. Suivis de cette redoutable milice, composée de paysans grossiers et sans lettres, les évêques donatistes portaient partout le meurtre et la désolation; ils brisaient les os des catholiques, et quand ils voulaient faire miséricorde, ils assommaient d'un seul coup. Après la mort de Constantin, Constant envoya Paul et Macaire en Afrique. Les circoncellions les attaquèrent : ils combattirent avec acharnement les troupes romaines; mais enfin, ils furent vaincus, dispersés et traités avec beaucoup de rigueur. Les schismatiques crièrent à la persécution, et publièrent que Donat avait été précipité dans un puits, et Marculphe du haut d'un rocher. Marculphe et Donat, quoique vivants, furent honorés comme martyrs, et la gloire de verser leur sang pour l'hérésie devint la passion dominante des circoncellions : tantôt ils attaquaient les païens au milieu de leurs fêtes, pour se faire tuer; tantôt ils donnaient leur argent pour acheter la gloire du martyre, et forçaient ceux qu'ils rencontraient de leur donner la mort, sous peine, s'ils s'y refusaient, d'être massacrés à l'instant. On lit dans Théodoret, que les catholiques se servaient d'une ruse pieuse pour ne pas répandre le sang de ces misérables frénétiques. Ils exigaient d'eux, avant tout, qu'ils se laissassent lier : alors ils les frappaient jusqu'à ce qu'ils fussent revenus à leur bon sens, et par ce moyen plusieurs furent guéris de leur aveugle fureur. On en voyait d'autres allumer des bûchers, s'élancer avec force et mourir dans les flammes; des hommes et des femmes ayant employé un certain temps à acquérir de l'embonpoint, se regardaient ensuite comme des victimes engraissées pour le sacrifice, et se précipitaient du haut des rochers dans les fleuves et dans les précipices. Le peuple honorait

Digitized by Google

leurs cadavres, et célébrait, tous les ans, le jour de leur mort comme une fête. Les donatistes prétendaient, suivant St. Augustin, que l'Eglise de toutes les nations se trouvait renfermée dans un coin de l'Afrique, et qu'elle avait péri dans le reste du monde. Ils rebaptisaient tous ceux qui entraient dans le parti. Lorsqu'ils s'emparaient d'une église occupée par les catholiques, ils la purifiaient en lavant le pavé, en grattant les murailles, et en brûlant l'autel, qui était construit en bois. Ils envoyèrent successivement à Rome, pour y gouverner l'Eglise, en qualité de chef visible, Boniface de Balles, Encolpius, Victor de Garbies et Macrobe. Les donatistes ne tardèrent pas à se diviser en différentes sectes connues sous les noms de Claudianistes, de Rogatistes, d'Urbanistes, de Priscianistes et de Maximianistes. Ils sont encore désignés dans l'histoire ecclésiastique, sous les noms de *Montenses*, *Campites* et *Rupitæ*, parce qu'ils s'assemblaient à Rome dans une caverne, ou en pleine campagne, ou sous des rochers. Julien, étant parvenu à l'empire, favorisa les donatistes, qui, soutenus par les gouverneurs, devinrent tout-puissants en Afrique : presque toutes les églises, dont ils s'emparèrent par la violence, furent remplies d'hommes, de femmes et d'enfants massacrés. Les évêques schismatiques, réunis au nombre de plus de trois cents, tinrent un concile, et mirent en pénitence des peuples entiers, parce qu'ils ne s'étaient pas séparés des catholiques. Les donatistes, divisés entre eux, se firent une guerre cruelle. L'empereur Honorius, ayant donné un édit qui condamnait à mort tous ceux qui seraient convaincus d'avoir troublé les catholiques dans l'exercice de leur culte, la fureur des sectaires redoubla, et aucune église ne fut à l'abri de leurs insultes. L'empereur, par un édit de l'an 412, exila leurs évêques. Aussitôt les donatistes coururent aux armes, massacrèrent les catholiques, en se brûlant et se tuant eux-mêmes; mais bientôt, par sa prudence et par sa sagesse, le comte Marcellin réprima leurs fureurs. Théodose le Jeune renouvela les lois d'Honorius contre les donatistes; et il avait affaibli leur parti, lorsque les Vandales, devenus maîtres de l'Afrique, persécutèrent également et les catholiques et les donatistes. Le fanatisme de ces derniers parut se ranimer sous l'empereur Maurice; mais ce prince mit en vigueur les lois portées contre eux; et dès lors, déportés dans plusieurs coins de l'Afrique, ils ne formèrent plus un parti. Donat était mort en exil l'an 355 (*voy.* St. Augustin et St. Optat, qui ont beaucoup écrit contre les donatistes; les *Mémoires* de Tillemont, t. 6; l'*Histoire des donatistes*, par les frères Ballerini, dans l'appendice aux Œuvres du cardinal Noris, imprimé à Vérone, en 1732; et Boniface Collini, sur l'hérésie des donatistes, dans les *Dissertations sur l'Histoire ecclesiastique* de l'Académie de Bologne, imprimées en 1755). V—ve.

DONAT (Ælius), grammairien célèbre, naquit au 4e siècle de notre ère, vers l'an 333, et fut précepteur de St. Jérôme, qui parle avec éloge de ses talents, et de la manière dont il expliquait les comédies de Térence. Indépendamment de ses commentaires sur Virgile et sur le comique latin, Donat a composé un traité purement élémentaire, dans lequel il parcourt successivement *les huit parties du discours*, considérées par rapport à la langue latine. Cet ouvrage dirigea longtemps, dans les écoles publiques, l'étude de cette belle langue; et l'on disait alors *un Donat*, comme on a dit depuis *un Tricot*, *un Lallemand*, pour désigner le livre le plus généralement adopté pour l'enseignement du latin. Diomèdes le grammairien en fit tant de cas, qu'il l'ajouta dans la suite à son propre livre sur la grammaire latine. Je ne sais sur quel fondement on a prétendu que les commentaires que Donat avait composés sur Térence et sur Virgile se sont perdus, et que ceux qui portent aujourd'hui son nom, ne sont point son ouvrage. Celui sur Virgile est peu de chose, à la vérité, et ne paraît digne ni de l'auteur commenté, ni de la réputation du grammairien commentateur. Il paraît constant, d'ailleurs, que ce commentaire, mutilé et défiguré par les grammatistes de la basse latinité, n'est point d'Ælius, mais de Claude-Tibère Donat, le même auquel le docte Vossius renvoie la vie de Virgile, dont nous allons parler, et qui avait composé un livre sur tous les noms des dieux, déesses, fleuves, villes, etc., dont il est question dans l'Énéide : Barthius en regrette quelque part vivement la perte. Quant à cette vie de Virgile, faussement attribuée à notre Donat, c'est un misérable tissu de contes plus absurdes les uns que les autres, et que l'on écarte avec raison, depuis longtemps, de toutes les éditions de ce grand poëte. Mais il n'en est point ainsi du commentaire sur Térence : connaissance approfondie et raisonnée de la langue; développement judicieux des diverses parties de l'art; observations justes et quelquefois délicates sur les caractères; l'effet et le but moral des pièces, tout porte ici le cachet d'un maître habituellement exercé à la critique de détail. C'est donc un peu légèrement, peut-être, que l'on a, sur quelques lignes citées par Rufin d'Antioche, communément attribué cet excellent commentaire à Evanthius, autre grammairien célèbre, contemporain de Donat, et dont il nous reste une dissertation savante sur la tragédie et la comédie des anciens, à l'occasion de Térence. Les traités *de Barbarismo, et de Octo Partibus orationis*, sont un des premiers monuments du bel art de l'imprimerie; et la bibliothèque nationale conserve encore deux planches en bois, et en caractères fixes, qui ont servi à l'impression de l'ouvrage. Le *Commentaire sur Térence* parut pour la première fois à Venise, in-fol., 1473. A—D—r.

DONAT (St), évêque de Besançon, était fils de Waldelène, duc de la haute Bourgogne, et de Flavie, dont les anciennes chroniques louent la haute naissance, les lumières et la piété. Sa mère avait fait vœu, pendant sa grossesse, si elle avait un fils, de le consacrer à Dieu dans un monastère. Il fut mis, en conséquence, sous la direction de St. Co-

Digitized by Google

lomban, abbé de Luxeul. Il passa plusieurs années dans le cloître et dans l'exercice des devoirs religieux : à la mort de St. Prothade, il en fut tiré pour être placé sur le siége de Besançon. Il assista comme évêque de cette ville, en 626, au concile de Reims, et en 646 à celui de Châlons-sur-Saône. Il porta toute sa vie l'habit religieux, et continua à suivre la règle de St. Colomban. Il est regardé comme le fondateur de l'abbaye de St-Paul de Besançon. Sa mère étant veuve, se retira au monastère de Jussa-Moutier, qu'elle avait fondé dans la même ville; et à sa prière, St. Donat consentit à rédiger une règle pour les pieuses filles qui y vivaient en ce moment. Suivant les savants auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*, on a peu de monuments de ce siècle-là qui soient mieux écrits : on y trouve cependant plusieurs expressions forgées : Don Mabillon l'a insérée dans ses *Annales ordinis S.-Benedicti*. Ce savant prélat mourut en 660, et fut inhumé dans une des chapelles de l'abbaye de St-Paul; une des paroisses de Besançon est placée sous son invocation, et l'on célèbre sa fête dans le diocèse le 7 août. On lui attribue un *Commonitorium*, ou une instruction adressée aux religieux de St-Paul et de St-Étienne; mais des critiques judicieux refusent de l'en regarder comme l'auteur. Cette pièce se trouve dans le *Codex regularum* de Benoît d'Aniane. W—s.

DONATELLO (Donato, plus connu sous le nom de), parce que les Italiens aiment les diminutifs, naquit à Florence en 1383, de parents fort pauvres. Un citoyen généreux lui servit de père, et lui donna un maître de dessin. Bientôt le jeune élève n'eut point d'égal dans cet art; il s'appliqua en même temps à l'architecture et à la perspective, et ne tarda point à étonner sa patrie par son premier essai en sculpture. C'était une Annonciation en pierre. Quel dût être l'étonnement de ses contemporains, encore accoutumés aux travaux grossiers des sculptures gothiques, quand ils virent, dans la tête de la Vierge, l'aimable expression d'une pudeur timide, et des draperies traitées dans la manière des anciens Grecs. Il lui manquait encore la noblesse. Un crucifix en bois, qu'il fit à peu près dans le même temps, tenait plutôt de la nature rustique que de la beauté divine. « Tu as fait un « paysan et non un Dieu, » lui dit un peintre qu'il consulta, et ce mot corrigea la manière de Donatello. La figure qu'il regardait comme son chef-d'œuvre, représente un vieillard à tête chauve, l'une des quatre dont il décora la tour carrée qui sert de clocher à l'église de *Santa-Maria de Fiori*. Il fit pour celle de *St-Marc in orto*, les statues en bronze de St. Pierre, St. George et St. Marc. Toutes trois sont belles. La république de Venise, celle de Gênes, plusieurs princes de l'Europe, en offrirent à l'envi des sommes considérables. La figure de St. George, brillante de jeunesse, étonne par l'expression du courage et de la fierté; mais celle de St. Marc est consacrée par un mot de Michel-Ange. Un jour que ce grand homme la considérait, il s'écria : *Marco, perché non mi parli* (Marc, pourquoi ne me parles-tu pas?) Encouragé par les applaudissements de ses concitoyens, Donatello mit, pour la première fois, son nom à la statue en bronze, de Judith, qui vient de couper la tête d'Holopherne, ouvrage qui était placé dans le sénat. Sa réputation ne resta pas renfermée dans sa patrie; il fut mandé à Padoue, par le sénat de Venise, pour y jeter en bronze la statue d'Erasme Narni, général de la république. Il reçut dans cette ville la qualité de citoyen, et fit dans l'église de St-Antoine l'histoire de ce saint en bas-reliefs. La composition en fut admirée, et Donatello est encore aujourd'hui regardé comme l'un des sculpteurs qui a le mieux entendu ce genre. On voulait le fixer à Padoue. « Il faut, dit-il, que je retourne dans ma patrie : je « ne reçois ici que des louanges, elles me feraient « négliger mon art, et je l'aurais bientôt oublié. « A Florence je serai éperonné par la critique. » Ses talents y furent employés par le célèbre Cosme de Médicis, et sa vieillesse sontenue par les bienfaits de Pierre, fils de ce duc. Il avait toujours été trop désintéressé pour acquérir de la fortune. Il mettait son argent dans un panier attaché au mur de sa chambre. Ses ouvriers et ses amis y puisaient à discrétion. Il mourut en 1466, âgé de 83 ans. On lui attribue les portes de bronze de la sacristie de St-Laurent, qui sont ornées de bas-reliefs; mais Baldinucci assure qu'elles sont l'ouvrage de Luc Della Robbia. — Donatello avait un frère qui fut sculpteur comme lui, mais qui n'atteignit ni au même degré de mérite, ni au même degré de réputation. Il fut cependant mandé à Rome en 1431, par le pape Eugène IV, pour faire une des portes de bronze de l'église de St-Pierre. Il employa douze ans à cet ouvrage, orné de bas-reliefs en plusieurs compartiments. Un de ses principaux ouvrages est le tombeau de Martin V, dans l'église de St-Jean de Latran. On ignore l'année de sa naissance et celle de sa mort, on sait seulement qu'il vécut 55 ans, et que son prénom était Simon. A—s.

DONATH ou DONETH (Samuel-Théophile), savant théologien protestant, né en 1724, à Gruna, dans la haute Lusace, exerça les fonctions de pasteur à Danchritz, dans la même province, où il est mort le 13 février 1777. Il n'avait que vingt-deux ans lorsqu'il fit paraître sa dissertation *de Genuina Significatione vocum Ἀλκόνος et κόκκου*, Leipsick, 1746, in-4°. Il a publié en allemand : 1° *Éloge de J.-A.-A. de Warnsdorf*, Görlitz, 1765, in-4°; 2° *Souvenir de M. J.-D. Geissler, premier pasteur à Goerlitz*, ibid., 1768, in-4°; 3° *Recherches sur le vrai lieu du passage de la mer Rouge par les enfants d'Israël*, ibid., 1773, in-4°, et quelques autres ouvrages moins importants. Il s'était fort occupé d'un précis de la *Physica sacra* de Scheuchzer, mais sa mort prématurée l'empêcha de le publier. C. M. P.

DONATI (Corso), chef de parti à Florence, au commencement du 14e siècle, était un gentilhomme d'une ancienne famille Guelfe; ses talents lui avaient acquis une haute influence dans les con-

Digitized by Google

seils de la république, et sa bravoure avait beaucoup contribué en 1289, à la victoire de Campaldino sur les Arétins. Sa jalousie contre Vieri des Cerchi, nouveau riche qui lui faisait ombrage, occasionna, en 1300, une guerre civile dans sa patrie. Il se forma un parti composé de tous les hommes en qui les passions des Guelfes avaient conservé leur première force, et de tous ceux qui, attachés à l'aristocratie, étaient l'objet de la jalousie du peuple. On donna aux partisans de Donati le nom de *noirs*, à ceux de Cerchi le nom de *blancs*. Les chefs des deux partis furent exilés en même temps par le gouvernement de Florence, mais Corso Donati, réfugié auprès du pape Boniface VIII, l'engagea dans ses intérêts. Charles de Valois, appelé en Toscane comme pacificateur, fit rentrer Corso Donati à Florence, assura le triomphe de sa faction, et accabla ses ennemis des châtiments les plus sévères. Cependant Corso Donati avait remporté la victoire dans une république où la jalousie s'attachait toujours au succès. Il se trouva moins puissant après la défaite de ses ennemis qu'il ne l'avait été pendant la lutte. Ceux qu'il avait crus ses plus zélés partisans, ne courant plus de danger, ne voulaient plus recevoir ses ordres. Chaque jour on lui faisait sentir, dans les conseils, le déclin de son crédit. Il voulut se jeter dans l'opposition, et il accusa le gouvernement de vénalité et de dilapidation ; mais ses ennemis l'accusèrent à leur tour de prétendre à la tyrannie. Le peuple se détacha de lui ; les magistrats le sommèrent, en 1308, de rendre compte de sa conduite. Comme il n'osa pas comparaître, il fut condamné par contumace. Ses maisons, où il essaya de se défendre, furent forcées ; il fut arrêté dans sa fuite par des soldats mercenaires, et il se déroba au supplice en s'élançant de son cheval et se brisant la tête contre une pierre. S. S—I.

DONATI (Bindo), était fils d'Alessio Donati, gentilhomme Florentin, et l'un des premiers, au rapport de Léon Allacci, qui aient composé des vers en langue toscane. Bindo, héritier du goût de son père pour la poésie, acquit une réputation bien supérieure. Parmi les ouvrages qu'il a composés et qu'on conservait manuscrits dans la bibliothèque Chisi, on trouve une ballade adressée à la comtesse de Bardi, mère du fameux Guido Cavalcante. Les critiques s'appuyent sur cette pièce pour prouver que Bindo est antérieur à Cavalcante Crescimbeni pense que Bindo fut un des élèves de Cino de Pistoie ; cependant il convient que sa manière diffère beaucoup de celle de son maître. Son style ne manque ni de correction, ni d'agrément, et on peut le placer au nombre des écrivains du 13e siècle qui contribuèrent à répandre sur la poésie vulgaire cet éclat dont elle brilla pendant le 14e. On s'accorde à placer la mort de Bindo vers l'an 1300. W—s.

DONATI (Forese), poëte florentin, contemporain de Bindo. Ses ouvrages sont restés manuscrits, mais on en trouve des copies dans les principales bibliothèques de l'Italie Crescimbeni en cite trois qui étaient conservés, l'un dans la bibliothèque Chisi, le second dans la bibliothèque Strozzi et le troisième dans celle des héritiers Redi. On voit par plusieurs de ses sonnets qu'il était ennemi du Dante; c'est donc d'un autre *Forèse* que ce grand poëte a parlé dans le 23e chant de son *Purgatoire*, puisqu'il dit avoir pleuré sa mort. Les ouvrages de Forèse offrent tous les défauts de l'enfance de l'art ; le style en est grossier et surchargé de barbarismes. L'auteur n'en a pas moins obtenu une place honorable parmi les poëtes de sa patrie, pour avoir tracé la route à ceux qui sont venus après lui. W—s.

DONATI (Antoine), pharmacien de Venise, qui vivait vers le commencement du 17e siècle, entreprit de faire connaître les productions de la mer Adriatique, et publia *Trattato de semplici, pietre, e pesci marini che nascono nel lito di Venezia*, Venise, 1631, in-4°, de 120 pages, avec quelques figures. On y trouve un catalogue des plantes les plus rares qui se trouvent dans les îles qui entourent Venise. Il s'en trouve quelques-unes qui étaient décrites pour la première fois, entre autres l'Apocyn de Venise. Pour l'ordinaire il se contente de rapporter les noms des plantes ; mais d'autres fois il y joint des descriptions, des figures en cuivre, et l'exposition de leurs vertus médicales. Rai a copié ce catalogue dans son *Sylloge plantarum Europæarum*. L'ouvrage est terminé par la description de quelques autres objets d'histoire naturelle, qui se trouvent dans la mer Adriatique. Il a publié aussi un traité latin *de Vinaceis*, qui a été traduit en italien par Noto, 1676.— Donati (Marcellus), a publié à Mantoue, sa patrie, en 1569, *de Mechoacana liber*, souvent réimprimé. On y trouve l'exposition des vertus médicales de cette racine. Il a été traduit en français par P. Tollet, *de l'Admirable vertu de la racine de Mechoacan, proprement nommée racine de Rhaindice*, Lyon, 1562, in-8°. D—P—s.

DONATI (Alexandre), jésuite, né à Sienne en 1584, professa la rhétorique à Rome, pendant douze années, avec une grande distinction ; il joignit au talent de la parole, celui de la poésie et une profonde connaissance de l'antiquité. Il mourut à Rome le 23 avril 1640, âgé de 56 ans. On a de lui : 1° *Oratio in funere Mariæ Cesiæ ab Altaémps*, Rome 1610, in-4°; 2° *Carminum libri tres*, Rome, 1625, in-16 ; Francfort, 1654, in-4°. Il en promettait un 2e volume qui n'a point été publié. 3° *Suevia, tragœdia*, Rome, 1629, in-16, réimprimée avec d'autres tragédies de ses confrères, Anvers, 1634. 4° *De Arte poetica libri tres*, Rome, 1630, in-16. Baillet parle avec éloge de ce poëme. 5° *Roma vetus ac recens, utriusque ædificiis ad eruditam cognitionem expositis*, Rome, 1633, 1639, in-4°; Amsterdam, 1664, in-8° et 1694, in-4°; inséré dans le t. 3 du *Thesaurus antiquitatum Romanarum* de Grævius; l'édition d'Amsterdam, 1694, est la plus estimée; celle de 1664, qu'on trouve citée dans plusieurs catalogues, ne doit peut-être

Digitized by Google

son existence qu'au peu d'exactitude des rédacteurs. Ce bel ouvrage passe pour plus complet que tous ceux qui l'avaient précédé; l'auteur s'y montre également profond et judicieux. 4° *Constantinus Romæ liberator, poema heroicum*, Rome, 1640, in-8°, et Francfort, 1654, à la suite des poésies indiquées ci-dessus. Le style de ce poëme a été loué par des critiques pour son élégance et sa pureté. J. Vogt l'a cependant oublié dans son *Historia litteraria Constantini Magni*, 1770, in-8°. On a encore de Donati des discours sur des sujets pieux, et une vie de Paul V, insérée, sans nom d'auteur, dans les *Vitæ romanorum pontificum* d'Alphonse Chaccon, Rome, 1630. W—s.

DONATI (Vitaliens), médecin italien, célèbre naturaliste, naquit à Padoue en 1713, d'une famille illustre. Profitant de toutes les ressources que présentait pour l'instruction la célèbre université de cette ville, il fut reçu avec distinction docteur en médecine; mais, entraîné par un goût passionné pour l'histoire naturelle, et surtout la botanique, il parcourut pendant huit ans différentes parties de l'Italie. Le pape Benoît XIV ayant établi une chaire d'histoire naturelle au collége de la Sapience à Rome, chargea Donati de visiter le royaume de Naples et la Sicile pour y recueillir tout ce que ces contrées présentaient de remarquable. Il avait commencé à remplir cette mission; mais, arrêté à Messine par la peste, qui ravageait cette ville, il se détermina à passer en Illyrie, pays encore peu fréquenté par les voyageurs, quoique si voisin de l'Italie. Il la parcourut, ainsi que les contrées adjacentes, la Bosnie et l'Albanie, et recueillit sur leurs montagnes des plantes très-curieuses; mais il se remit du soin de leur description à Jule Pontedela avec lequel il était lié, pour se livrer tout entier à un genre de travail entièrement neuf; c'était la description de toutes les productions de la mer Adriatique, et tandis qu'il était encore en Illyrie, occupé à en rassembler les matériaux, Carli-Rubbi en publia l'esquisse à Venise sous ce titre : *Della Storia naturale dell' Adriatico, saggio*, 1750, in-4°, avec figures. Il fut traduit en différentes langues, entre autres en français par les soins de Pierre Hondt, libraire à la Haye, 1758, in-4°. Il en parut une partie dans les *Transactions philosophiques*, t. 47, année 1751. *New Discoveries relating to the history of Coral*. Cet ouvrage fit une grande sensation, parce que fondé entièrement sur des observations nombreuses, il annonçait de grandes découvertes. L'auteur commence par examiner le fond même de la mer Adriatique à de grandes profondeurs, ensuite il fait l'énumération des différentes espèces de varec ou *fucus* qui y croissent; il entreprit le premier de les diviser en genres, il les subdivisa même en différents groupes, sous les noms de légions, cohortes et centuries. Comme Réaumur, il leur reconnut des étamines et des pistils; mais on doute maintenant de leur existence, et, comme il ne donna la figure que de deux genres, on n'a pu reconnaître le plus grand nombre d'entre eux. Il traita sur le même plan des madrépores et des coraux, en reconnaissant leur animalité; mais il fit voir par des passages précis, qu'Impérato l'avait déjà soupçonnée plus d'un siècle avant lui. On attendait avec impatience l'ouvrage complet, dont celui-ci n'était que l'annonce; mais Donati, toujours entraîné par son goût pour les voyages, après avoir été nommé professeur d'histoire naturelle à Turin, reçut un traitement du roi de Sardaigne pour voyager en Orient, et il parcourut la Syrie et l'Égypte; il parvint même dans des contrées qui n'avaient pas encore été visitées par les voyageurs. Il méditait de passer aux Indes Orientales, mais il se trouva dépouillé de tout ce qu'il possédait par le frère d'une fille dont il était devenu éperdument épris; obligé de repasser dans sa patrie, il périt dans un naufrage sur le vaisseau qui le ramenait en 1763. Il avait fait déjà passer en Europe de nombreux manuscrits et deux caisses d'objets d'histoire naturelle, dont une partie parvint à Linné. Léonard Sesler, dans une lettre imprimée avec l'Essai sur la mer Adriatique lui avait consacré un genre sous le nom de *Vitaliana*; mais il a été réuni aux *Aretia*. Foster lui en a consacré un autre, le *Donatia*; il est formé d'une petite plante du détroit de Magellan. D—P—s.

DONATO (François), doge de Venise de 1545 à 1553, après Pierre Lando et avant Marc-Antoine Trevisani, était chevalier et procurateur de St-Marc lorsqu'il fut élu doge le 24 novembre 1545. Il avait alors une grande réputation d'éloquence, de sagesse et d'aimabilité. Pendant un règne de sept ans et demi, il fit respecter la neutralité de la république malgré les tentatives de Charles-Quint et de Henri II, qui voulaient l'un et l'autre le forcer à se déclarer. Deux des plus beaux monuments d'architecture à Venise, l'hôtel des monnaies et la bibliothèque, furent bâtis pendant le règne de François Donato, tandis qu'en même temps le palais ducal fut enrichi de tableaux et de statues par les meilleurs maîtres. S. S—i.

DONATO (Léonard), doge de Venise de 1606, à 1612, après Marin Grimani et avant Marc-Antoine Memmo, acquit une grande réputation par la fermeté avec laquelle il résista au pape Paul V, lorsque celui-ci voulut priver la république de sa juridiction sur les ecclésiastiques, et faire rapporter une loi qui leur interdisait d'acquérir de nouveaux immeubles. Paul V prononça des censures contre le doge et la république; il mit son territoire sous l'interdit, et il obligea les principaux ordres religieux à émigrer; mais le doge et le sénat ne voulurent jamais céder à une autorité qu'ils croyaient usurpée. Ils forcèrent tous les ecclésiastiques à continuer leurs fonctions, malgré l'interdit; ils se préparèrent à défendre leur indépendance par les armes; et après de longues négociations, où tous les souverains de l'Europe intervinrent, ils furent enfin réconciliés à l'Église romaine, sans avoir cédé sur aucun point. La vie

Digitized by Google

de Léonard Donato a été écrite en latin par André Morosini, Venise, 1623, in-4°. — DONATO (Nicolas), fut doge de Venise en 1618, après Jean Bembo et avant Antoine Priuli. Il mourut après un règne de trois semaines, sans avoir rien fait de remarquable. S. S—I.

DONATO. *Voyez* DONATELLO.

DONCKER (PHILIPPE-FRANÇOIS-JOSEPH), mort à Bruxelles le 22 février 1834, à l'âge de 61 ans, avait été employé dans les administrations départementales et avait obtenu ensuite une recette particulière; plus tard il rentra dans le barreau et coopéra à la rédaction d'un recueil politico-littéraire publié sous le titre de l'*Observateur* par MM. Van Meenen et Delhoungne. Cette publication, commencée le 1er février 1815, fut continuée sans interruption jusqu'en 1820, Bruxelles, 19 vol. et demi, in-8°. Doncker se chargea des articles plaisants de ce journal et y inséra même quelques vers. Ses adversaires disaient qu'il se contentait de tailler les plumes de ses collaborateurs. Dès le principe il se montra favorable à la réunion de la Belgique à la Hollande. C'était un homme d'un esprit goguenard et frondeur, mais au fond d'un excellent caractère. Il parlait souvent à ses amis d'une traduction de Tacite qu'il avait en portefeuille; on ne sait si cette traduction existe, et l'on doute que Doncker ait été un assez rude jouteur pour l'historien de Tibère et de Séjan. Une consultation en faveur du sieur Vander-Straeten (*voy.* ce nom), que Doncker eut le courage de signer, le fit incarcérer avec six autres avocats. Cet emprisonnement concourut à le rendre favorable à la révolution de 1830. Cependant, avant qu'elle éclatât, ses opinions avaient paru chancelantes, et même une maladie longue et douloureuse semblait avoir affaibli sa raison. Membre de la *Société des douze*, il prit part avec ses amis à la curée des emplois : il se contenta cependant de se *poser* secrétaire général du département de l'intérieur. Cette situation nouvelle lui rendit toutes ses facultés. Il se ruina en devenant un personnage influent. Toutefois la mort ne lui laissa pas le temps de jouir de son changement de fortune; et trois ans après il n'existait plus. R-R-G.

DONCOURT (HENRI-FRANÇOIS-SIMON DE), prêtre de la communauté des sulpiciens de Paris, né à Bourmont en Lorraine, le 14 janvier 1741, mort à Paris vers 1783. Cet ecclésiastique, chargé pendant longtemps, à ce qu'il paraît, de la direction des catéchismes de St-Sulpice, publia différents livres à l'usage de ceux qui les fréquentent. Il se livra aussi à de grandes recherches pour éclaircir tout ce qui intéressait la paroisse à laquelle il était attaché. On a de lui : 1° *Cantiques sur les points principaux de la religion et de la morale chrétienne*, etc., Paris, 1765, in-8°; ibid., 1769, 3 parties in-8°. Ces cantiques sont extraits des ouvrages de divers auteurs. Ils ont été réimprimés sous le titre de *Opuscules sacres et lyriques*, etc., Paris, 1772, 4 vol. in-8°. En tête du 3e, on trouve une notice raisonnée des cantiques qui ont paru depuis 1586 jusqu'en 1772. 2° *Cantiques spirituels à l'usage des petits catéchismes de la paroisse St-Sulpice*, Paris, 1769, in-12; 3° *Cantiques spirituels à l'usage des moyens catéchismes de la paroisse St-Sulpice*, Paris, 1769, in-12; 4° *Instructions et prières pour remplir dignement les devoirs de la religion chrétienne*, Paris, 1783, 3 vol. petit in-12; 5° *Remarques sur l'église et la paroisse St-Sulpice*, 1783, in-12. C'est un extrait de l'ouvrage précédent. 6° *Exercices ordinaires du chrétien*, sans date, in-24; 7° *Calendrier historique des usages et offices propres de la paroisse St-Sulpice*, in-12 et in-24. L'abbé de Doncourt a revu et publié les deux ouvrages suivants : *le Culte de l'amour de Dieu, ou Dévotion au sacré cœur de Jésus*, par M. de Furnel, évêque de Lodève, Paris, 1774, in-18; — *Mémoires sur la vie de M. Olivier, curé de St-Sulpice*, par M. de Bretonvilliers, son successeur, sans date, in-12. CH—S.

DONDEY-DUPRÉ (PROSPER), imprimeur et littérateur, né à Paris en 1794, embrassa, au sortir de ses études, la profession de son père, imprimeur distingué de la capitale. Versé dans les langues orientales, il a fait des vers; il a été dès l'origine un des collaborateurs de la *Revue britannique*, et l'un des rédacteurs de l'*Etoile* avant sa réunion à la *Gazette de France*. Dondey-Dupré fils, de concert avec son père, a heureusement appliqué l'art typographique à la propagation des sciences et de la littérature de l'Orient, et tous deux ont publié en langues orientales un grand nombre d'éditions importantes. D'une santé fort languissante, il est mort à Paris au mois d'août 1834. On a de lui : 1° *L'Imprimerie*, ode française et latine, dédiée au général baron de Pommereul, conseiller d'État, directeur général de l'imprimerie et de la librairie, Paris, 1812. 2° *Elégie dithyrambique* par le F.·. (frère) P. Dondey-Dupré fils, etc., juillet 1819, Paris, in-8°; 3° *Paroles funèbres prononcées sur la tombe de notre ami G.-A. Cuvelier de Trye*, etc., 27 mai 1824, Paris, in-8°; 4° *Sur un drame indien*, traduit de l'anglais, de Henri Wilson, Paris, 1817, in-8°. Dondey-Dupré avait encore traduit plusieurs drames indous. Il était membre de la Société asiatique. D—R—R.

DONDI (JACQUES), en latin *Dondus*, ou *de Dondis*, né à Padoue au commencement du 14e siècle, se rendit également célèbre comme philosophe, médecin et mathématicien, et fut aussi littérateur, autant que le permettait la barbarie du siècle qui le vit naître. Étant allé à Venise il composa, sur ses propres observations, un traité latin du flux et reflux de la mer, resté en manuscrit à Venise. Un autre ouvrage de lui est venu jusqu'à nous. La première édition, avec date, est intitulée : *Promptuarium medecinæ*, etc. Venise, 1481, in-fol. L'ouvrage fut ensuite réimprimé sous le titre d'*Aggregator*, ibid., 1543, 1576, in-fol. C'est ce dernier titre que son auteur lui avait donné. Cette différence a été cause que Manget, dans sa *Bibliotheca Scriptorum medicorum*, a fait mal à propos deux livres différents de ce qui n'est réellement que la

Digitized by Google

même compilation de remèdes de toute espèce, tirés des écrits des médecins grecs, arabes et latins. On y ajouta des planches, d'abord en Allemagne; elles étaient très-mauvaises, n'étant autres que celles de l'*Hortus sanitatis*; mais il en parut de meilleures à Venise, en 1499; elles furent faites exprès, et prises, la plupart, sur la nature. Il y en a eu des traductions en différentes langues. La plus curieuse doit être celle en italien, sous le titre d'*Herbolario volgare*, Venise, 1536, in-8°; si, comme le dit Séguier, qui la cite, elle a des figures en cuivre, ce serait le premier ouvrage de botanique où ce genre de gravure eût été employé (*voy.* F. Colonna). Jacques Dondi écrivit aussi un traité relatif à la matière médicale : *de Modo conficiendi salis ex aquis calidis fontium Aponi*. Nous ne le connaissons que par son fils, Jean de Dondi. Jacques fit un abrégé, très-estimé, de l'immense traité de Hugo, le grammairien, sur la signification de tous les mots. Son travail, resté manuscrit, a été sans doute utile aux dictionnaires que publièrent Jean Balbus, de Gênes, et Nestor, moine franciscain de Novare. Mais ce qui a surtout rendu le nom de Jacques Dondi célèbre, a été la fameuse horloge qui a passé pour la merveille de son siècle. Ce fut sans doute à la sollicitation d'Urbertin de Carrare, 3e du nom, seigneur de Padoue, qu'il conçut cet ouvrage; et celui-ci le fit exécuter par Antoine de Padoue, excellent ouvrier. Cette horloge, qui fut élevée en 1344 sur la tour du palais de Padoue, alors le plus magnifique de l'Italie, marquait, indépendamment des heures, le cours annuel du soleil, suivant les douze signes du zodiaque, les révolutions des planètes, les phases de la lune, les mois, et même les fêtes de l'année. Le temps de la mort de Jacques Dondi est fort incertain. Quelques auteurs l'ont mise en 1385, d'autres vers 1345 ou 1350. Toutes ces dates sont erronées. Jacques Dondi, dans la préface de l'*Aggregator*, dit, en parlant de cet ouvrage : *Completum per me anno* 1355. — Son fils, Jean Dondi (*Joannes Horologius de Dondi*), mathématicien et médecin, mort en 1380, fut intime ami de Pétrarque, qui lui adressa quatre lettres. Il composa un ouvrage intitulé : *Planetarium*, en 3 volumes, plein de figures, où il expliquait la fabrique de l'horloge de son père. Cet ouvrage, resté en manuscrit dans la famille de l'auteur, a souvent fait confondre le père avec le fils. Ce dernier inventa et exécuta lui-même une autre horloge encore plus fameuse, qui fut placée à Pavie dans la bibliothèque de Jean Galeaz Visconti. Ce travail lui valut, et à tous ses descendants, le surnom de *Horologius*, qui, bientôt après, prit la place du nom même. On a encore de Jean, un traité des eaux minérales, imprimé dans le recueil *de Balneis*, Venise, 1553, in-fol. Il y explique la manière dont son père tirait le sel des eaux chaudes d'Abano, sans le secours du soleil ni du feu. C'était en tenant un vaisseau de terre plongé dans le réservoir de l'eau même, au sortir de sa source; ce qui produisait une évaporation au bain marie. — *Gabriel Dondi*, médecin de réputation, à Venise, mort en 1388, paraît avoir été fils de Jean. — On trouve ensuite des Horologi de Dondis dans toutes les professions. Joseph Horologi, historien, dans la *Vie de Camille Orsini, général des troupes de l'Église sous Léon X* (Venise, 1565, in-4°), raconte les guerres d'Italie depuis Charles VIII jusqu'en 1559. Il traduisit aussi plusieurs historiens. — Un chevalier *de Horologio* aida, en 1570, à fortifier Brouage en France. E—s.

DONDI DALL'OROLOGIO (le marquis Charles-Antoine), savant naturaliste, de la même famille que les précédents, né vers 1750, acheva ses études à Modène, au collége des Nobles, où il eut pour maîtres les Cassiani, les Paradisi, dont les leçons développèrent son goût pour les sciences. La physique, la chimie et les différentes branches de l'histoire naturelle remplirent tous les instants de sa vie. Un voyage, qu'il fit en 1788 dans le royaume de Naples, lui fournit l'occasion de visiter la montagne de Molfetta, et d'y recueillir des observations qui sont consignées dans les *Opuscoli scelti sulle scienze*, t. 11 et 12 (1). Cet estimable savant mourut au mois de mai 1801, à l'âge d'environ 50 ans. On connaît de lui : 1° *Podromo dell' istoria naturale de' monti Euganei*, Padoue, 1780, in-8°; 2° *Saggi di osservazioni fisiche fatte alle terme de' monti Euganei*, ibid., 1782, in-8°; 3° *Saggio di litologia Euganea, ossia distribuzione metodica e ragionata delle produzioni fossili de' monti Euganei* (dans les *Mémoires* de l'Académie de Padoue, 1789, t. 2, p. 164-81). Cet essai fut critiqué par Basilio Terzi, à qui l'on est redevable d'une collection des fossiles de ces montagnes. L'Académie se prononça pour Dondi, moins habile collecteur, mais meilleur observateur que son adversaire. 4° *Lettera al P. Ab. Terzi sopra la di lui memoria intorno alle produzioni fossili de' monti Euganei*, Padoue, 1791, in-8°. C'est une réponse à la critique dont on vient de parler. 5° *Memoria soprà il modo di curare le piante malate fruttifere e da bosco, praticato dal pr. Fourzth*, ibid., 1795, in-8°. W—s.

DONDI DALL' OROLOGIO (François-Scipion), savant évêque de Padoue, né le 6 janvier 1756, frère puiné du précédent, fit ses études au collége des Nobles à Modène. De retour dans sa ville natale, il y fréquenta les cours de la faculté de droit, et, après avoir reçu le laurier doctoral, embrassa l'état ecclésiastique. Les devoirs que lui imposait son nouvel état n'affaiblirent point son ardeur pour les lettres, et son admission à l'Académie des *Ricovrati*, puis à celle des sciences de Padoue, lui fournit l'occasion de montrer l'étendue et la variété de ses connaissances. Devenu chanoine de la cathédrale, ses confrères le revêtirent de différents emplois importants, et lui confièrent la garde des archives qu'il remit en ordre, et dans lesquelles il découvrit de précieux documents, qui lui servirent

(1) *Lettera intorno alle nitriere de Molfetta nel regno di Napoli*, t. 11, p. 194. *Lettera contenente alcune osservazioni sopra la pietra calcare o nitrosa del picco di Molfetta*. t. 12, p. 306.

Digitized by Google

plus tard à éclaircir plusieurs points de l'histoire de Padoue. Après la mort de l'évêque Giustiniani (1796), désigné vicaire capitulaire, il se trouva chargé de l'administration du diocèse pendant la vacance du siége. Les talents et la fermeté qu'il développa dans des fonctions que les circonstances rendaient très-difficiles prouvèrent dès lors combien il était digne de l'épiscopat. Ce n'est cependant qu'en 1805 qu'il fut fait évêque *in partibus* de Tinitri; mais la généralité des habitants de Padoue le désirait depuis longtemps et leurs vœux furent enfin remplis en 1807. Le nouveau prélat justifia pleinement l'attente de ses concitoyens, par sa tendre sollicitude pour tous leurs intérêts; il encouragea les bonnes et fortes études dans son séminaire, justement célèbre par le grand nombre d'hommes distingués qu'il a produits. Il enrichit de nouveaux instruments les cabinets de physique et de chimie; accrut les collections d'histoire naturelle, et déposa dans la bibliothèque, qu'il avait augmentée d'un grand nombre d'ouvrages imprimés ou manuscrits, la lettre autographe de Pétrarque à Jean Dondi, l'un de ses ancêtres. A l'organisation du royaume d'Italie, il avait été nommé membre du collége des *Dotti*, créé baron et commandeur de l'ordre de la Couronne-de-Fer; mais tous les témoignages d'estime et d'affection qu'il avait reçus de Napoléon ne purent lui faire oublier ses premiers devoirs comme évêque; et, lors de l'invasion des États ecclésiastiques en 1809, par les Français, il n'hésita pas à prendre énergiquement la défense des droits de l'Église, dans une lettre pastorale adressée à tous les prêtres de son diocèse. Cette lettre lui valut le titre d'évêque assistant du saint-siége, qui lui fut conféré par le pape Pie VII. Cependant, après la mort du cardinal Caprara (1810), il fut question de le nommer à l'archevêché de Milan; mais il repoussa toutes les propositions qui lui étaient faites à cet égard, ne voulant pas quitter son diocèse. Il fut du nombre des prélats italiens qui se rendirent en 1811, au concile assemblé à Paris pour aviser aux moyens de pourvoir aux siéges vacants, dans le cas où le pape refuserait l'institution aux sujets présentés par le gouvernement. Il y prononça, dans l'église Notre-Dame, l'*Éloge funèbre* de l'évêque de Feltre (Bernard-Marie Casanzoni), qui fut imprimé. Sa charité pour les pauvres éclata pendant l'année 1817, où la disette se fit sentir non moins en Italie qu'en France; et, grâce à lui, il n'y eut pas dans tout son diocèse un malheureux qui ne fût secouru. Dans le cours d'une visite pastorale, il eut le malheur de faire une chute grave; et il mourut des suites de cet accident à Padoue, le 6 octobre 1829. L'oraison funèbre de ce prélat fut prononcée par Séb. Melun, alors préfet du séminaire (1). Son frère cadet, le marquis Scipion Rinaldo, lui a fait ériger dans la cathédrale un monument surmonté de son buste en marbre, et décoré d'une belle épitaphe. Outre des lettres pastorales, des homélies et quelques dissertations dans les journaux scientifiques (1), on a de cet illustre prélat : 1° *Discorso sopra i doveri delle claustrali*, Padoue, 1780, in-12; 2° *Memoria sopra Jacobo e Giovanni Dondi*. Cet intéressant morceau de biographie, que Tiraboschi cite avec éloge dans la *Storia della Letteratura italiana*, est imprimé dans le t. 2 des Actes de l'Académie des sciences de Padoue. 3° *Due Lettere sopra la Fabbrica della cattedrale di Padova*, 1774, in-12; 4° *Sinodo inedito e memoria della vita di Pileo Prata*, 1795, in-4°; 5° *Dissertazioni sopra l'istoria ecclesiastica di Padova*, 1802-17, in-4°. Ces dissertations, au nombre de 9, renferment toutes des documents historiques restés inédits. 6° *Serie storico-cronologica dei canonici di Padova*, 1805, in-4°; 7° *Illustratio pagellæ casuum reservatorum*, 1807; 8° *Sopra li cimiteri*, 1809; 9° *De More osculandi annulum pastoralem*, 1809; 10° *Dissertazione sopra i riti, la disciplina e le costumanze della chiesa di Padova sino al 14 secolo*, 1816, in-4°. Notre prélat a laissé plusieurs ouvrages manuscrits qui sont passés à son frère avec sa bibliothèque composée de plus de 10,000 volumes. L'abbé Fortunato Frédérici lui a consacré un article dans la *Biografia universale*. W—s.

(1) Séb. Melun lui avait dédié son édition des *Vitæ virorum illustrium seminarii Patavini*, 1815, in-8°. Parmi les autres ouvrages placés sous la protection du savant prélat, on cite une traduction latine de *Pindare*, et l'Appendice au Dictionnaire de *Forcellini*.

(1) Parmi les morceaux dont il a enrichi le Journal de Padoue, on distingue ses lettres à Lanzi : *de Argenteo Vasculo inaurato*, dans le t. 53, qui contient la réponse de Lanzi.

DONDINI (Guillaume), Bolonais, né en 1606, entra en 1627 dans l'ordre des jésuites, professa l'éloquence à Rome, pendant dix-sept ans, et expliqua l'Écriture sainte, dans le collége romain, pendant douze ans. Il vivait encore en 1676. On a de lui : 1° *Venetus de classe piratica triumphus, carmen heroicum*, Rome, 1638, in-fol.; 2° *Delphino Genethliacon, carmen heroicum*, 1639, in-fol. Le dauphin, pour la naissance duquel fut composée cette pièce, est Louis XIV. 3° *Orationes duæ, altera de Christi Domini cruciatibus, altera de Urbani VIII, pontificis maximi, principatu*, 1642, in-fol.; 4° *Carmina de variis argumentis*, Venise, 1655, in-8°; 5° Différents panégyriques latins, dont Southwell ne rapporte pas les titres, 1661, in-fol. 6° *Historia de rebus in Gallia gestis ab Alexandro Farnesio, Parmæ et Placentiæ duce III, supremo Belgii præfecto*, Rome, 1673, in-fol., réimprimé à Nuremberg, 1675, in-4°. Cette histoire contient ce qui s'est passé depuis 1585 jusqu'en 1595. On sait que dans cet intervalle de temps, le duc de Parme vint deux fois en France pour secourir les ligueurs; en 1590, où il fit lever le siége de Paris; et en 1592, pour faire lever le siége de Rouen. « Le P. « Dondin, dit le *Journal des savants*, a si bien « mêlé les intérêts d'Alexandre Farnèse à ceux du « roi Henri IV que, sans rien faire perdre de sa « gloire à Alexandre, il a rendu tant de justice à « Henri IV, et à tous les autres grands capitaines

Digitized by Google

« que la France avait alors, qu'on ne doit pas re-« garder cette histoire comme une histoire étran-« gère. Elle contient la naissance et le progrès « de la guerre civile. » Lenglet-Dufresnoy dit que « cette histoire est écrite d'une manière intéressante, et fait honneur à Henri IV, au duc de « Parme, et au jésuite Dondini, qui en est l'au-« teur. » A. B—T.

DONDUCCI (JEAN-ANDRÉ), dit : *il Mastelletta* (la petite Cuvette), naquit à Bologne en 1575. Il paraît que le nom de Mastelletta lui fut donné parce que son père était faiseur de cuvettes (en italien, *mastello*). Ce peintre avait une imagination riche et brillante; ses compositions sont pleines de feu et d'une belle ordonnance. Il avait un pinceau large et facile, un dessin pur et un coloris vigoureux. Les contemporains de Donducci aimaient tellement sa manière de peindre, qu'ils la préféraient à celle du Guide, son contemporain et son rival; ils trouvaient plus de chaleur et de vivacité dans ses ouvrages. Quoique le temps n'ait pas confirmé ce jugement, Donducci est resté un maître très-habile. Ses ouvrages sont encore aujourd'hui regardés comme les productions d'un pinceau formé à l'école des grands modèles. C'est la manière de peindre de Michel-Ange, souvent très-heureusement imitée. Donducci mourut à Bologne, en 1637. A—S.

DONEAU (HUGUES), en latin *Donellus*, jurisconsulte du 16e siècle, naquit à Châlons-sur-Saône, en 1527. Après avoir fait ses études en droit à Toulouse et à Bourges, sous les plus célèbres professeurs de ce temps, il fut jugé capable d'enseigner lui-même dans la dernière de ces villes, à l'âge de 24 ans. Il y eut successivement pour collègues, Duaren, Cujas et François Hotman. Ayant embrassé le protestantisme dès sa plus tendre jeunesse, il se vit en danger lors de la St-Barthélemy; ses écoliers allemands le sauvèrent, au moyen d'un déguisement. En sortant de France il s'arrêta quelque temps à Genève, d'où il passa dans le Palatinat, et enseigna le droit civil à l'université de Heidelberg. On l'appela à Leyde, en 1575, pour y remplir les mêmes fonctions; mais l'imprudence qu'il eut de se mêler des affaires publiques, dans un pays agité de tant de factions, le força de le quitter et de retourner en Allemagne, où il professa à Altorf le reste de sa vie. Il mourut le 4 mai 1591, âgé de 64 ans. Doneau avait une mémoire prodigieuse : on prétend qu'il savait par cœur tout le corps de droit. Il était aussi bon littérateur qu'habile jurisconsulte : ses écrits s'en ressentent; il y réunissait l'agréable à l'utile, mérite rare dans les ouvrages de ce genre. Il se fit tort par l'acharnement qu'il montra contre Cujas, dont il chercha vainement à détruire la réputation, soit de vive voix, soit par écrit : il eut pourtant, dans une dispute avec lui, l'avantage de la bonne cause. Jean de Montluc, évêque de Valence, ayant été député à la diète de Pologne, pour y travailler à l'élection du duc d'Anjou (Henri III), trouva les esprits très-prévenus contre ce prince, à cause de la part qu'on lui attribuait dans l'affaire de la St-Barthélemy. Il publia une apologie, où il tâcha sinon de justifier, du moins d'excuser le massacre. Doneau y fit une réponse violente, sous le nom de Zacharie Furnester. Cujas crut devoir à l'amitié qu'il avait pour Montluc, de répondre à Doneau sous un nom supposé. Les ouvrages de Doneau consistent en des traités particuliers, ou des commentaires sur divers titres du Digeste, et du Code; ils avaient été publiés séparément in-4°, ou in-8°, à Paris, à Francfort, à Heidelberg, à Leipsick, etc. Scipion Gentilis, son élève, qui fit son oraison funèbre, publia ses œuvres posthumes, Hanau, 1604, in-8°, d'après des manuscrits qu'il avait dans sa bibliothèque, et auxquels il mêla, dit-on, beaucoup de sa façon. Les Allemands, qui savent encore apprécier le mérite de nos anciens jurisconsultes, si oubliés parmi nous, ont fait réimprimer les ouvrages des plus fameux. Ceux de Doneau ont été publiés sous le titre de *Commentaria juris civilis*, par J.-A. König, 4 vol. in-8°; Nuremberg, Raspe, 1801 à 1808. C'est par erreur que dans un dictionnaire on a parlé d'une édition en 5 volumes in-fol., réimprimée à Lucques, en 12 volumes in-fol., dont le dernier parut, dit-on, en 1770. Comment à Lucques aurait-on porté à 12 volumes in-fol. des matériaux qui n'avaient fourni que 4 volumes in-8° à l'éditeur allemand? B—I.

DONETH. *Voyez* DONATH.

DONGAL, roi d'Écosse, régna avec tant de sévérité, que ses soldats ne pouvant le supporter plus longtemps, se révoltèrent. Le chef qu'ils avaient élu les abandonna et alla rejoindre Dongal. Les rebelles, irrités de cette défection, accusèrent le chef d'être l'instigateur de leur soulèvement. Dongal, assuré du contraire, fit saisir et punir de mort les auteurs de la révolte. Il marchait contre les Pictes, lorsqu'en passant la Spey il se noya, en 880, après un règne de six ans. E—S.

DONGARD, roi d'Écosse, en 452, fut un prince habile dans la paix et dans la guerre, à laquelle il se tint constamment préparé, quoiqu'il n'eût pas occasion de la faire. Il s'occupa aussi de réformer la religion et d'extirper les restes du pélagianisme, hérésie contre laquelle, du temps de son père Eugène, le pape Célestin avait envoyé Palladius en Ecosse. Palladius fut le premier qui ordonna des évêques dans ce royaume, où auparavant il n'y avait à la tête des églises que des moines ou des prédicateurs. Les soins de la réformation entreprise par le roi, procurèrent aux Ecossais l'avantage d'échapper au fléau de la guerre, qui à cette époque désolait le monde entier. Beaucoup de saints personnages, disciples de Palladius, fleurirent dans ce temps. Dongard conclut avec les Pictes et les Bretons, une alliance contre les Saxons, et mourut en 457. E—S.

DONGELBERGE ou DONGHELBERGE (HENRI-CHARLES DE) descendait des souverains du Brabant par un fils naturel du duc Jean Ier. Il vit le jour probablement à Bruxelles le 18 août 1593. S'étant

Digitized by Google

appliqué dans sa jeunesse à l'étude du droit, il devint en 1623 échevin dans sa ville natale et occupa plus d'une fois cette charge ainsi que celle de trésorier. En 1631, il acquit la baronnie de Rèves, une des plus anciennes du Brabant-Wallon, et le titre de baron de ce lieu lui fut confirmé par lettres-patentes de Philippe IV, le 2 septembre 1657. Environ deux ans après il se démit des fonctions de conseiller au conseil souverain de Brabant qu'il remplissait depuis l'année 1641, et mourut à Bruxelles le 3 avril 1660. Il s'était rendu habile dans la science du blason, dans celle des généalogies et de l'histoire de son pays. Pour consacrer la mémoire de sa race, il imita en vers latins un poëme flamand où la victoire remportée, en 1288, par le duc de Brabant Jean Ier sur le duc de Lembourg est célébrée. Valère André a cru que cette imitation sortait de la plume de François de Dongelberge, frère de notre auteur, mais c'est une erreur que Paquot a relevée. Erycius Puteanus publia l'ouvrage de Henri-Charles, sous le titre de *Prælium Wæringanum*, Bruxelles, 1641, in-fol. Il faut remarquer que le poëme latin n'a que seize cents vers tandis que l'original de Van Heeln en a huit mille neuf cent quarante huit. Peu de temps après l'apparition du volume de Dongelberge fut publiée une édition abrégée de la Chronique de Van Heeln, remaniée en prose flamande, Bruxelles, Govaerdt Schoevaerdts, 1646, 72 p. in-4°. Cet ouvrage est littéralement introuvable. Vers le milieu du siècle dernier une nouvelle édition de Schoevaerdts (car ce typographe en était l'auteur) parut à Louvain chez J.-P.-G. Michel, par les soins de Jean-Michel Van Langendonk, secrétaire de la ville, in-8° de 159 pages. Cette seconde édition est également rare et recherchée, ainsi qu'une brochure flamande sur le jubilé de quatre cents ans de la victoire de Voeringen : *Vier-Hondert-Jarigen Zegenprael*, etc., Bruxelles, 1688, in-4°. Enfin, en 1836, M. J.-F. Willems a publié la Chronique même de Van Heeln avec une savante introduction, un grand nombre de pièces justificatives et des tables. Cet ouvrage, formant un in-4° d'environ sept cents pages avec planches et magnifiquement imprimé, fait partie de la collection imprimée par la commission royale d'histoire de Belgique. R—F—G.

DONI (Antoine-François), Florentin, né vers l'an 1503 d'une famille noble et ancienne, prit dans sa jeunesse l'habit des frères Servites; mais il ne passa que peu d'années dans cet ordre; il fut sécularisé, resta simple prêtre, sans autre état dans le monde que celui d'auteur, et, quoique lié avec des hommes qui auraient pu s'occuper de sa fortune, fut souvent réduit à vivre de ses messes, quand il ne pouvait rien tirer des productions de sa plume. Sa pauvreté le rendait avide et très-empressé à dédier ses ouvrages aux gens riches dont il pouvait espérer de bonnes récompenses. S'il était trompé dans son attente, il ne rougissait pas de faire réimprimer le même livre, et de l'adresser à un Mécène plus généreux. On voit qu'il était digne d'avoir un ami tel que le fameux Arétin ; aussi leur liaison fut-elle pendant quelque temps très-intime; mais ils finirent par se brouiller, et furent ensuite l'un pour l'autre des ennemis irréconciliables. Doni quitta, vers 1540, Florence sa patrie, et parcourut plusieurs villes d'Italie sans trouver la fortune qu'il cherchait. Gênes, Alexandrie, Pavie, Milan et enfin Plaisance, le reçurent dans l'espace de trois ans. Quoiqu'il en eût déjà trente, il s'arrêta dans cette dernière ville pour étudier le droit, comme son père, qui vivait encore, le désirait. Il alla ensuite à Rome, et à Venise où il était appelé par le désir de voir le Domenichi ; il contracta avec lui une amitié particulière, qui finit de la même manière que ses liaisons avec l'Arétin (*voy.* Domenichi). De là, il revint à Florence en 1545, y resta deux ans, et retourna se fixer pendant plusieurs années à Venise, où il fit imprimer la plupart de ses ouvrages. Il y fut un des fondateurs de l'Académie qui prenait le titre de *Peregrina*, et qui comptait parmi ses membres, Hercule Bentivoglio, Jacques Nardi, François Sansovino, Louis Dolce, Enée Vico, Bernardin Daniello, et d'autres savants distingués. Mais, ni ses liaisons littéraires, ni ses travaux, ne rendaient sa position meilleure. Dans une lettre qui termine sa première *Librairie*, dont nous parlerons plus bas, il s'efforce de faire une description plaisante du misérable taudis où il logeait, des insectes qui le tourmentaient dans son grabat, du voisinage incommode qui le vexait, du bruit infernal qui l'étourdissait. Il y a moins de philosophie que de bizarrerie d'esprit à trouver dans tout cela le mot pour rire. Il se retira enfin, en 1564, au village d'Arqua, dans les monts Euganées, près de Padoue, endroit célèbre par le séjour qu'y fit Pétrarque, et dans lequel on montre encore la maison où il mourut. Doni se partagea, le reste de sa vie, entre ce lieu agréable et Monselice, autre village peu éloigné, où il mourut au mois de septembre 1574. Peu de ses nombreux ouvrages lui ont survécu, quoique la plupart eussent fait assez de bruit de son vivant : ceux qui sont le plus connus ont un caractère libre, satirique et original; mais le fond en est peu de chose; le ton plaisant et souvent burlesque de l'auteur n'a point assez de naturel, et l'on devinerait à l'air dont il rit que c'est plutôt une gageure qu'il soutient, ou un rôle qu'il joue, qu'une inspiration qu'il reçoit. On a de lui, dans le genre sérieux : 1° Une publication utile et précieuse des *Prose antiche di Dante, Petrarca et Boccaccio e di molti altri nobili ingegni*, Florence, 1547, in-8°; 2° *Disegno, partito in più ragionamenti, ne' quali si tratta della pittura, della scoltura, de' colori, de' getti, de' modegli*, etc., Venise, 1549, in-8°; 3° *Epistole di Seneca tradotte in lingua Toscana*, Venise, 1549, in-8°; Milan, 1611, in-8°; Venise, 1677, in-4°. Apostolo Zeno a joué au Doni le mauvais tour de découvrir et de révéler au public, dans ses notes sur l'ouvrage de Fontanini *Bibliotheca card. imperialis Catalogus*, que cette traduction, à quelques légers changements près, est la même

Digitized by Google

que Sébastiano Manilio avait publiée à Venise dès 1494. Un plagiat aussi effronté autorise à croire qu'il n'est pas le seul que son auteur se soit permis. 4° *La Fortuna di Cesare, tratta dagli autori latini*, Venise, 1550, in-8°; Rome, 1637, in-12; — *Dichiarazione del Doni sopra l'effigie di Cesare fatta per Enea Vico*, Venise 1550 in-4°; 5° *La Filosofia morale del Doni tratta dagli antichi scrittori, ovvero la filosofia de' sapienti antichi scritta da Sendebar moralissimo filosofo indiano*, etc., Venise, 1552, in-4°; 1567, in-8°; 1606, in-4°; Trente, 1594, in-8°; 6° *Il Canceliere, libro della memoria, dove si tratta per paragone della prudenza degli antichi con la sapienza de moderni*, etc., Venise, 1562, in-4°; 7° *Pitture del Doni, nelle quali si mostra di nuova inventione amore, fortuna, tempo, castità, religione, sdegno, riforma, morte, sonno e sogno*, Padoue, 1564, in-4°; 8° Un opuscule sur l'*Apocalypse*, où le Doni, qui parait dans ses lettres si peu orthodoxe qu'elles furent mises, comme nous l'allons voir au rang des livres prohibés, voulut pourtant se mêler dans les rangs de ceux qui combattaient alors les hérétiques : c'est un petit in-4° très-rare, intitulé : *Dichiarazione d'Anton.-Fr. Doni sopra il capo tre dell' Apocalisse, contro agli eretici, con modi non mai più intesi da uomo vivente*, Venise, 1562. Quant aux ouvrages plaisants ou qui ont la prétention de l'être, ce sont, entre autres : 9° les lettres, *tre libri di Lettere del Doni*, Venise, 1552, in-8°. Il en avait donné une première édition moins étendue, ibid., 1545. Les sujets sur lesquels il écrit sont les uns de pure plaisanterie, les autres plus sérieux, qu'il s'efforce de traiter gaiment. Le 3e livre de la dernière édition est précédé d'une espèce de grammaire, i *Termini della lingua toscana*, qu'il attribue à un autre académicien, mais qui passe pour être de lui. Des libertés qu'il prend dans plusieurs de ses lettres sur des matières de religion firent mettre ce livre à l'index, ce qui n'a eu d'autre effet que d'en rendre les exemplaires plus rares et pluschers. 10° *La Zucca*, Venise, 1551 et 1552, in-8°. Donnons quelque idée de cette production bizarre. On se sert en Italie de l'écorce séchée et vide du fruit de la calebasse ou gourde, *zucca*, pour y conserver du sel, des graines de différentes espèces, etc. Le Doni douna ce titre à un recueil d'anecdotes, de proverbes et de bons mots qui n'ont pas toujours le sel que cette allusion promet. Il les divisa en 3 parties qu'il ne voulut point appeler, dit-il dans son prologue, *Motti, Argutie, Sentenze*, n'étant ni un Aristote pour les sentences, ni un Dante pour les réparties fines, ni un galant bel esprit pour les bons mots ; mais il les intitula simplement : *Cicalamanti, Baie, Chiacchere*, bavardages, gausseries, sornettes. Chaque anecdote *cicalamento, baia*, ou *chiacchera*, est suivie d'une réflexion morale ou plaisante et d'un proverbe. Ce recueil fut suivi d'un second du même genre, sous le titre de *Foglie de la Zucca* ; les feuilles ne valent ni plus ni moins que le fruit. Ce sont des *dicerie* ou historiettes, dont chacune est suivie d'un *songe* et d'une *fable* ; du moins cela est-il ainsi dans la première partie des *feuilles* ; dans la seconde, c'est d'abord la fable, ensuite le songe, et puis l'historiette ; la troisième est intitulée : songe, fable et historiette ; mais tout y est confondu selon le caprice de l'auteur. Les feuilles furent suivies des fleurs *Fiori della Zucca*, ces fleurs sont des *grilli*, fantaisies, des *Passerotti*, balivernes, et des *farfalloni*, hâbleries, divisés en trois parties bien distinctes ; chaque *grillo* est régulièrement suivi d'une histoire, et d'une allégorie ; chaque *passerotto*, l'est d'un discours et d'une solution ; et chaque *farfallone*, d'un texte et d'une glose. Enfin le Doni, pour épuiser cette allégorie, fit encore paraître les fruits mûrs, *frutti maturi della Zucca* ; ceux-ci sont en général très-graves, et composés de sages réponses, de maximes et de sentences que l'auteur prête aux différents membres de l'Académie des *Peregrini* dont il était lui-même. Ces quatre parties qui forment *la Zucca*, sont réunies en un seul volume, fort bien imprimé, et orné de gravures en bois, parmi lesquelles on distingue le portrait de l'auteur, qui avait, comme presque tous les écrivains les plus bouffons de ce temps-là, comme le Berni et l'Aretin, une figure sérieuse et à grands traits. 11° *I Mondi celesti, terrestri et infernali degli accademici Pellegrini*, Venise, 1552 et 1553, in-4°. Dans la 1re partie ce sont des Mondes *Piccolo, grande, misto, visibile, imaginato, de' pazzi* et *massimo* ; dans la 2e l'*inferno degli scolari, de' malmaritati delle Put.... e Ruf..... soldati e capitani poltroni*, etc. L'auteur réimprima et refondit plusieurs fois cet ouvrage, composé de visions, de dialogues, de fictions morales mêlées, à son ordinaire, de bizarreries et de trivialités. *Les Mondes* furent traduits en français par Gabriel Chapuis, Tourangeau, Lyon, trois éditions in-8° ; dans la 2e édition, donnée en 1580, le traducteur ajouta à tous les autres Mondes celui *des cornus*, et dans la 3e, 1583, aux autres enfers, celui *des ingrats*. 12° *I Marmi del Doni*, Venise, 1552, in-4° réimprimé à Florence, 1609, aussi in-4°. On appelle à Florence *I Marmi* une place pavée en grandes pièces de marbre, qui est devant la cathédrale et où l'on se promène souvent le soir. Cet ouvrage, divisé en quatre parties, est composé d'entretiens que l'auteur suppose tenus dans cette place entre des personnes de différents états, sur des sujets de morale, de littérature, etc. Le froid qui règne dans ces entretiens lui attira l'épigramme suivante :

> Marmoris inscribis, Doni, bene nomine librum,
> Par est frigus enim marmoris atque libri.

C'est un de ces entretiens que le *Domenichi*, plagiaire plus impudent que le Doni lui-même, osa prendre tout entier et insérer parmi ses propres dialogues, comme nous l'avons dit dans son article. 13° *Pistolotti amorosi con alcune lettere d'amore di diversi autori*, Venise, 1552, in-8°, 1558, in-12; 14° *Le Rime del Burchiello commentate dal Doni*,

Digitized by Google

Venise, 1553, réimprimé plusieurs fois, in-12 et in-8°. Ce commentaire, sur un poëte inintelligible et qui l'était à dessein, n'est pas moins extravagant que le texte qu'il prétend expliquer (*voy.* BURCHIELLO). 15° *Terremoto del Doni, Fiorentino, e la rovina di un gran colosso bestiale antichristo della nostra età, Pietro Aretino*, Padoue, 1554 et 1556, in-4°. C'est une des aménités littéraires que le Doni et l'Arétin se lançaient réciproquement après qu'ils se furent brouillés. Le *Terremoto* devait être suivi de plusieurs autres galanteries du même genre, qui sont annoncées derrière le frontispice, telle que la *Rovina; il Baleno, il Tuono, la Saetta*; *la Vita, la Morte, l'Esequie, et la Sepoltura*. Mais la mort de l'Arétin, arrivée peu de temps après, arrêta sans doute le Doni dans un si beau projet. 16° L'ouvrage de notre auteur qui pourrait être le plus utile serait sa *Libraria*, divisée en deux parties, s'il y avait donné, comme il en annonçait le dessein, une connaissance exacte des livres imprimés et des manuscrits. Il est intitulé : *la libraria del Doni, Fiorentino, nella quale sono scritti tutti gli autori volgari, con cento discorsi sopra quelli*, etc., Venise, 1550, in-12; et la *seconda Libraria del Doni*, ibid., 1551. Mais, dit avec raison Tiraboschi, ou il ne fait qu'indiquer les choses, ou il s'étend en inutilités; tantôt il loue, tantôt il blâme, sans qu'on puisse, le plus souvent, distinguer s'il parle sérieusement ou s'il plaisante; cependant cette petite bibliothèque, toute imparfaite qu'elle est, a eu plusieurs éditions. Apostolo Zeno a fait à ce sujet, dans ses notes sur l'ouvrage de Fontanini (*Bibliotheca card. imperialis Catalogus*), des observations curieuses et bonnes à consulter. G—É.

DONI (JEAN-BAPTISTE), patricien de Florence, y naquit en 1593. Il fit ses premières études à Bologne, et alla les terminer à Rome, sous les jésuites : il y fit de si grands progrès dans la langue grecque, la rhétorique, la poétique et la philosophie, qu'il laissa loin derrière lui tous ses condisciples : il s'appliqua aussi avec fruit à la géographie et à la géométrie. Son père, qui le destinait au barreau, l'envoya en France en 1613; il vint à Bourges, entra dans la célèbre école de Cujas, et y passa cinq ans, livré principalement à l'étude du droit, mais cultivant en même temps la littérature grecque, la philosophie, l'histoire, la chronologie, l'histoire naturelle et les autres sciences physiques : il apprit, de plus, parfaitement le français et l'espagnol. De retour en Italie en 1618, il reçut le doctorat dans l'université de Pise, où il étudia en même temps les langues orientales, et particulièrement l'hébreu. Son père le pressait, malgré sa répugnance, de prendre l'état auquel il l'avait destiné; mais le cardinal Octave Corsini, envoyé légat en France, ayant proposé au jeune Doni de l'y emmener avec lui, il accepta cette offre avantageuse, et passa plus d'un an à Paris, occupé à visiter les bibliothèques publiques et particulières, à y puiser de nouvelles connaissances, à fréquenter les savants dans tous les genres et de tous les partis : ne cherchant en eux que la science, il savait se faire aimer de ceux qui se haïssaient entre eux, comme du P. Petau et de Saumaise. Des affaires de famille et la mort d'un frère qu'il aimait tendrement, le rappelèrent à Florence en 1622 : il s'y livra avec la plus grande ardeur à l'étude des antiquités, qui devint sa passion dominante, et l'objet principal de ses recherches, de ses dépenses et de ses travaux. Il parvint à rassembler une collection immense d'inscriptions, de vases, d'autels, de cippes, et d'autres objets d'antiquité les plus curieux et les plus rares : il les mit dans le plus bel ordre, les commenta, les expliqua et en forma un trésor à ajouter à celui de Gruter, mais qui n'a vu le jour qu'un siècle après sa mort. Le pape Urbain VIII, Barberini, ayant été élu en 1623, le cardinal, neveu, François Barberini, appela Doni à Rome, et le logea dans son palais. Ce cardinal aimait et cultivait la poésie latine, comme le pape son oncle; il aimait encore plus la musique. Doni, qui avait composé des vers latins dès sa première jeunesse, avait aussi fait une étude approfondie de la musique tant ancienne que moderne, mais surtout de l'ancienne : il employa ces deux moyens pour plaire à ses nouveaux patrons : il fit un poëme latin à la louange du pape, et, pour le cardinal, des dissertations savantes sur la musique qui accompagnait chez les anciens les représentations théâtrales. Le cardinal Barberini étant venu en France en 1625 avec le titre de légat y amena plusieurs savants. Doni ne pouvait manquer d'être du nombre; il revit avec plaisir ses anciens amis et sut en faire de nouveaux, plus heureux que Barberini, qui réussit fort mal dans cette légation. Le cardinal eut plus de succès en Espagne, où il passa ensuite avec son savant cortége. Doni profita, comme il le faisait partout, de son séjour dans ce royaume, pour visiter les gens de lettres et les bibliothèques, et pour accroître ses collections d'inscriptions et de notes. Il reprit à Rome ses anciennes occupations : il commença plusieurs ouvrages sur les questions d'antiquité les plus variées et les plus curieuses; il travaillait à tous en même temps, à mesure que de nouveaux objets lui fournissaient des observations nouvelles. Ces travaux multipliés étaient connus du souverain pontife, qui l'en récompensa par le titre de secrétaire du sacré collége. Son existence à Rome était aussi douce qu'honorable; mais il y fut troublé par la mort de plusieurs de ses amis, parmi lesquels il regretta surtout le savant Jérôme Aléandre; il composa en vers élégiaques latins une inscription pour son tombeau. D'autres pertes qu'il fit à Florence ne lui furent pas moins sensibles. Il lui restait deux frères : l'un mourut de maladie, l'autre fut tué en duel; et Jean-Baptiste, forcé de retourner dans sa patrie pour soigner ses affaires domestiques, quitta en 1640 ses espérances de fortune, et plus péniblement encore tous les moyens que Rome lui offrait de satisfaire sa passion pour l'étude des antiquités et des monuments. Il accepta une chaire publique d'éloquence qui lui fut offerte

Digitized by Google

par le grand-duc Ferdinand II de Médicis, et fut reçu de l'Académie de Florence et de celle de la Crusca. Il continua de se livrer avec le même zèle à ses recherches sur la musique des anciens, et principalement sur leur musique et leur déclamation théâtrales; il y mêlait des études plus sérieuses et s'appliqua même à l'agriculture. Marié en 1641, et père de plusieurs enfants, il désirait leur laisser une fortune honnête et une éducation soignée; mais ayant été pris subitement d'une fièvre putride, il y succomba en peu de jours, et mourut âgé de 53 ans. Il joignait à un profond savoir un caractère doux, des mœurs pures, et toutes les qualités qui commandent l'estime et qui inspirent l'amitié. Nicolas Heinsius fit pour lui une épitaphe qu'on trouve dans ses poésies latines, et qui a pour titre cette inscription :

JO. BAPT. DONIO.
PATRICIO. FLORENTINO.
VIRO. INTER. DOCTOS. OPTIMO.
INTER. BONOS. DOCTISSIMO.
MUSICÆ. VETERIS. ET. ANTIQUITATIS.
OMNIS.
MAGNO. INSTAURATORI.
IMMATURA. MORTE. SUBLATO.

Le nombre des ouvrages que l'on a de ce savant est moins considérable qu'on ne pourrait le croire d'après ce tableau rapide de ses travaux. Ce sont : 1° quelques poésies latines publiées à Rome en 1628 et 1629, in-8° et in-4° ; 2° Un traité abrégé, en italien, sur les genres et sur les modes de la musique, etc., Rome, 1635, in-4°; 3° Des notes sur ce traité, contenant des explications sur les endroits obscurs et les plus difficiles; suivies de deux traités sur les tons, les vrais modes et l'harmonie des anciens, et de sept discours sur les questions de musique les plus importantes et sur les principaux instruments, Rome, 1640, in-4°; 4° *Orazione funerale delle lodi di Maria regina di Francia*, etc., Florence, 1643, in-4°; 5° *Dissertatio de utraque pœnula*, Paris, 1644, in-8°; 6° *De Præstantia musicæ veteris libri tres, totidem dialogis comprehensi*, etc., Florence, 1647, in-4°; 7° *De Restituenda Salubritate agri Romani, opus posthumum, Urbano VIII pont. max., jam pridem ab auctore inscriptum*, etc., Florence, 1647, in-4°; 8° Le célèbre antiquaire Antoine-François Gori, prévôt (*proposto*) de la basilique du baptistère de Florence, et professeur d'histoire, publia, dans le siècle dernier, un Recueil précieux d'inscriptions, avec des notes, que Doni avait laissé inédit, Florence, in-fol., 1731; 9° Le même Gori avait aussi préparé pour l'impression deux autres volumes très-curieux de notre auteur sur la musique; mais il mourut avant de pouvoir les publier, et ce fut le savant Passeri qui en donna enfin l'édition; le premier est intitulé : *Lyra Barberina* ΑΜΦΙΧΟΡΔΟΣ, *accedunt ejusdem Opera, pleraque nondum edita, ad veterem musicam illustrandam pertinentia*, etc., Florence, 1763, in-fol. Dans ses recherches sur la musique et sur les instruments des anciens, Doni en avait surtout fait sur la lyre. Il avait cru retrouver entièrement la forme, les proportions et l'organisation de cet instrument; il fit construire une lyre qu'il monta, et sur laquelle il exécutait des morceaux composés dans le genre antique : il dédia cette lyre au pape Urbain VIII, et l'appela de son nom, *Lyra Barberina*. Il y joignit une dissertation savante en 14 chapitres, où il explique tous les parties de la lyre des anciens, dont on trouve des traces dans leurs ouvrages, et où il démontre ensuite qu'il les a toutes reproduites dans sa *Lyre Barberine*. Le même volume, qui est orné de plusieurs gravures relatives au sujet, contient divers opuscules, la plupart écrits en latin, sur différentes parties de la musique ancienne. L'auteur, sans résoudre entièrement les questions qu'il traite, montre cependant beaucoup de connaissances dans cette matière difficile, et une grande sagacité. Le 2e volume presque tout en italien, a pour titre : *de' Trattati di musica di Gio. Bapt. Doni, patrizio Fiorentino, tomo secondo; ne' quali si esamina e dimostra la forza e l'ordine della musica antica, e per qual via ridursi possa alla pristina efficacia la moderna*, etc. Ce sont des traités, des leçons, des discours, qui ont principalement pour objet la musique dramatique des anciens, et les moyens par lesquels on entrevoyait dès lors que l'on pourrait en renouveler les effets sur nos théâtres. 10° Les lettres, tant italiennes que latines, de J.-B. Doni ont été publiées par le chanoine Ange-Marie Bandini : elles sont précédées de *Commentaires sur la vie et les ouvrages de J.-B. Doni*, écrits en latin avec des notes. On y trouve une longue liste d'ouvrages que ce savant laborieux avait commencés, dont plusieurs même étaient achevés, mais qui sont restés inédits (*voy.* BANDINI). G—É.

DONI D'ATTICHI (LOUIS), d'une ancienne famille de Florence, établie en France depuis la fin du 12e siècle, embrassa la vie religieuse dans l'ordre des minimes. Il fut nommé à l'évêché de Riez; mais ses prétentions exagérées lui créèrent des ennemis, et les discussions d'intérêt qu'il eut avec sa famille achevèrent de jeter du trouble sur sa vie. Il fut transféré à l'évêché d'Autun en 1652. Tourmenté de la pierre, mais craignant de se soumettre à l'opération de la taille, le chirurgien qui fut appelé déclara qu'il était trop tard pour l'entreprendre. Il mourut de cette cruelle maladie en 1664, à l'âge de 68 ans. Son corps fut transporté à Beaune, et inhumé dans l'église des minimes. On a de Doni : 1° *Histoire générale de l'ordre des Minimes*, Paris, 1624, in-4°, peu estimée; 2° *Tableau de la vie de la bienheureuse Jeanne, reine de France, fondatrice des Annonciades*, Paris, 1625, 1644 et 1664, in-8°. Cette dernière édition est augmentée. 3° *Mémoire pour servir de preuve qu'un évêque est habile à succéder, quoiqu'il ait été religieux*, 1639, in-4°. Il perdit cependant le procès qu'il avait intenté pour la succession de son frère 4° *Panégyrique de St. Maxime, évêque de Riez*, traduit du latin de Fauste son successeur, 1644, in-4°;

Digitized by Google

5° *De Vita P. Berulli cardinalis, congregationis Oratorii in Gallia fundatoris*, Paris, 1649, in-8°; 6° *Idea perfecti præsulis in vita B. Nicol. Albergati cardinalis*, Autun, 1656, in-8°; 7° *Flores historiæ sacri collegii cardinalium*, Paris, 1660, 2 vol. in-fol., ouvrage regardé comme le plus complet qui ait paru sur cette matière. On prétend que le roi lui ayant demandé pourquoi dans cet ouvrage il avait dit si peu de chose du cardinal de Richelieu, d'Attrichi lui répondit : « Sire, si j'avais voulu « en dire davantage, je l'aurais peint de cou- « leurs trop noires. » On se contentera d'affirmer que cette historiette ne mérite aucune espèce de créance. 8° *Collectio auctorum qui S. Scripturæ aut divinorum officiorum in vulgarem linguam translationes, damnarunt*, Paris, 1661, in-4°; 9° *Oraison funèbre du roi Henri IV*. Ce discours, prononcé en 1615 à Avignon, est remarquable en ce que c'est le premier sermon prêché en langue française dans la Provence; jusqu'alors on n'y avait prêché qu'en latin. W—s.

DONINI (Jérôme), peintre né à Correggio en 1681, vint de bonne heure à Bologne étudier la peinture dans l'atelier de Jean-Joseph dal Sole; il travailla pendant neuf ans sous la direction de ce premier maître, qu'il quitta pour aller recevoir les leçons du célèbre Charles Cignani, qui s'était établi à Forli. Donini demeura trois ans dans l'atelier de ce peintre, qui se plut à l'initier à tous les secrets de son art. Devenu lui-même un maître habile, Donini revint à Bologne. Les ouvrages qu'il exécuta en grand et en petit ne tardèrent pas à étendre sa réputation; il devint en peu de temps le peintre à la mode; chacun voulut avoir de ses tableaux. Cette vogue s'explique facilement quand on voit les compositions de ce maître; sa manière était le résultat d'une combinaison particulière, et d'autant plus sûre de plaire aux Italiens qu'elle leur était moins connue. Charles Dolce était peut-être le seul peintre italien de quelque distinction qui eût fini jusque-là ses tableaux avec le même soin. L'empressement extraordinaire avec lequel les ouvrages de ce maître étaient recherchés, donnait un nouveau prix à ceux de Donini. Ils n'ont rien perdu de leur mérite; on les recherche encore aujourd'hui. Le dessin en est ferme, le coloris séduisant et l'ensemble d'un effet plein d'harmonie. A—s.

DONIS (Nicolas), moine bénédictin du monastère de Reichenbach en Allemagne, florissait dans le milieu du 15e siècle. Il fut à la fois bon théologien, astronome et géographe. Trithème nous apprend qu'il existe de lui des lettres écrites avec élégance à divers personnages; mais il est principalement connu par son travail sur la géographie de Ptolémée et les cartes dont il l'a accompagnée. Jac. Angelus avait, en l'an 1410, traduit cet ouvrage sur l'original grec, ou revu l'ancienne traduction. Il dédia ce livre à Alexandre V (1). On l'imprima, avec la dédicace, à Vicence en 1475, in-fol. : c'est la première édition du géographe grec qui ait paru, mais elle était sans cartes. Cependant il existait dans les manuscrits de la *Géographie* de Ptolémée, des cartes qui avaient été dressées dans le 5e siècle par Agathodémon d'Alexandrie. Doni les vit, et entreprit de les refaire. Il y joignit trois cartes modernes pour l'Italie, l'Espagne, la Scandinavie et la France. Il revit et corrigea la traduction de Ptolémée par Angelus; il composa un *index* pour tous les lieux dont il est question dans cet ancien géographe, en indiquant pour chacun d'eux les principaux traits de l'histoire ecclésiastique qui les concernent. Enfin, il ajouta encore à l'ouvrage de Ptolémée un abrégé de géographie dans le genre de celui de Solin, ou un traité sur les Merveilles et les lieux célèbres du Monde, *de Locis ac Mirabilibus mundi*. Doni envoya en 1468 une copie de son ouvrage au duc Borso d'Este (1) : ce travail fut généralement admiré. Marsilio Ficino en fait un grand éloge dans une lettre écrite à Frédéric, duc d'Urbin. Donis, encouragé par ce succès, augmenta et perfectionna son ouvrage, et en présenta au pape Paul II, en 1471, une copie plus correcte, accompagnée de 32 cartes. Dans le Ptolémée, imprimé à Bologne, et qui porte par erreur la date de 1462 (qu'il faut rapporter à l'année 1472 ou plutôt à 1492), et dans celui de Rome de 1478, que l'on considère communément comme la première édition avec cartes (*voy.* Buckinck), on paraît avoir profité du travail de Donis; mais les auteurs ne le citent pas. Ceci nous porte à croire que le beau manuscrit latin de Ptolomée de la bibliothèque nationale, n° 4802, et qui renferme la traduction de *Jac. Angelus*, avec des cartes semblables à celles de Donis, est postérieur au travail de ce dernier, c'est-à-dire à 1471 ; cependant à la page 123, il est dit que *Petrus Massarius Florentinus* a composé ces cartes, et outre les cartes modernes de Donis, il y en a d'autres pour la Toscane, la Morée, Candie et l'Égypte; cette dernière est surtout curieuse par les détails que l'on y trouve sur l'Abyssinie. Quoi qu'il en soit, Léonard Hol, de la ville d'Ulm, fut le premier qui, ayant reçu une copie exacte du Ptolémée de Donis, le fit imprimer en 1482, avec la dédicace à Paul II. Les cartes, qui furent gravées sur bois par Jean Schnitzer d'Arenkheim, sont au nombre de 32; elles reproduisent exactement les cartes du manuscrit n° 4802, pour le dessin et même pour les couleurs. Cette édition eut un tel succès, qu'elle fut réimprimée encore à Ulm, en 1486. C'est à tort que Raidel, dans sa dissertation sur les manuscrits et les éditions de Ptolémée, a écrit que le Traité de *Locis ac Mirabilibus mundi* n'avait été imprimé que pour la 2e édition. Il se trouve aussi dans la 1re et avec des réclames différentes;

(1) Dans le beau manuscrit latin de la bibliothèque nationale, n° 4802, au lieu de *Alexandrum tertium*, il faut lire *Alexandrum quintum* dans la dédicace. Ce manuscrit fourmille de fautes grossières de copiste.

(1) Il existe un manuscrit de ce premier travail de Donis avec la dédicace à Borso d'Este, à la bibliothèque nationale, n° 4803.

Digitized by Google

mais, à la vérité, il manque dans plusieurs exemplaires, ainsi que l'*index* des noms de lieux. Il est rare aussi de trouver des exemplaires avec toutes les cartes. Enfin, il y en a de tirées sur vélin qui diffèrent dans quelques lignes de ceux qui sont imprimés; mais dans l'édition de 1486, on a dressé pour les deux cartes modernes de la Scanie et de la Dacie des tables de longitude et de latitude pareilles à celles de Ptolémée, et on les a insérées au texte de l'ouvrage du géographe grec. Le *de Locis ac Mirabilibus mundi* a souvent été réimprimé dans diverses éditions de Ptolémée faites à Rome et ailleurs, sans qu'on ait eu soin d'avertir qu'il était de Donis, et on a de même copié ses cartes modernes. D'après ce que nous venons de dire, il paraîtrait que Donis serait le premier auteur moderne qui aurait composé des cartes géographiques graduées; les portulans manuscrits, qui lui sont antérieurs, ne portent point de graduation, mais seulement des rhumbs de vents. Mais il existe à la bibliothèque nationale un très-beau manuscrit grec, n° 1401, que les auteurs du catalogue (*voy. Catal. cod. man. Bibl. Reg.*, t. 2, p. 314), considèrent comme étant du 14e siècle : les cartes qu'il renferme sont graduées, d'une exécution supérieure à celles de Donis, et semblent avoir servi de type à celles du Ptolomée de 1478, gravées par Buckinck : ce sont les mêmes couleurs et le même genre de dessin. Il n'y a point de cartes modernes dans ce manuscrit, et on trouve à la fin une apostille où il est dit que les cartes sont celles d'Agathodémon. Cependant nous ne pensons pas qu'il existe aujourd'hui aucun manuscrit connu qui nous représente les cartes qu'Agathodémon avait composées. Il paraît que ces cartes n'étaient autre chose que les positions, placées d'après la longitude et de latitude indiquées dans l'ouvrage qu'elles accompagnaient, sans aucune configuration des pays. Voici comme Donis s'exprime à ce sujet dans sa préface : « Dans les plus anciens exemplaires grecs ou « latins de la géographie de Ptolémée, on ne peut « distinguer sur les cartes ni les climats, ni la po- « sition, ni les formes des îles, des États, des ports, « des fleuves et des montagnes. Je les ai donc mar- « qués et entourés par des lignes, afin qu'on pût « les distinguer facilement (non pas tous), mais « seulement tous ceux que Ptolémée a décrits. J'ai « dessiné chaque chose selon sa forme et ses véri- « tables dimensions. J'ai ajouté, en faveur des « hommes studieux, les cartes modernes de l'Es- « pagne, de l'Italie, et même de la Scanie, de la « Norwége, de la Dacie et des îles adjacentes (1), « dont ni Ptolémée, ni Strabon, n'ont donné la des- « cription; de manière que je vous soumets, tout « ce qui est entouré par les eaux de l'Océan, afin « que vous puissiez contempler l'univers qui doit « tomber à vos pieds et être soumis à votre puis- « sance. »

W—R.

(1) Il ne parle pas de la France, qui cependant se trouve dans l'édition de 1482.

DONIZETTI (Gaetan), célèbre compositeur dramatique, naquit à Bergame, le 25 septembre 1798, et non en 1797, comme l'a cru M. Fetis (*Biographie univ. des Musiciens*, t. 3, p. 327). Son père, vivant des émoluments d'un assez mince emploi administratif, n'avait encore aucune idée arrêtée sur la profession qu'il donnerait à son fils lorsque s'ouvrit à Bergame une école de musique établie sur la proposition et d'après les plans du compositeur Simon Mayr, dont alors les ouvrages, avec ceux de Paër et de Generali (*voy.* ces noms), alimentaient tous les théâtres de l'Italie. L'établissement de Bergame n'était et n'est encore ni un conservatoire, ni un collége, ni un lycée musical; mais simplement un institut ou école pie, *Istituto pio* : Son but principal était de fournir aux églises et particulièrement à la cathédrale, des enfants capables de chanter dans les messes et vêpres en musique les parties précédemment exécutées par les castrats qui, très-nombreux au 18e siècle, étaient, dès 1805, presque tous morts ou hors de service. La sévérité des lois françaises à l'égard de l'éviration ne permettant plus d'espérer qu'il fut, par la suite, facile d'en rencontrer; on avait établi que dans l'institut de Bergame qui ne comptait en tout que douze places, il y en aurait huit de sopranes ou contraltes et quatre de violonistes ou violoncellistes (1); outre leur destination spéciale, ils devaient les uns et les autres étudier le piano et l'accompagnement. Pour l'admission, il fallait appartenir à une famille pauvre, avoir une bonne constitution, un bon naturel, de la capacité et une aptitude évidente pour les études musicales. Le jeune Gaëtan réunissait toutes les conditions et il fut définitivement reçu après deux examens passés selon l'usage à trois mois d'intervalle l'un de l'autre. Là, outre les éléments de la grammaire de la langue latine et de la littérature, il étudia le chant sous François Salari, chanteur et professeur plein de pureté et d'élégance, tout imbu des préceptes de l'ancienne et si admirable école italienne, aujourd'hui entièrement perdue. Son élève profita bientôt de ses leçons et reçut pour la première fois les applaudissements du public en exécutant en 1809 à l'un des exercices qui se donnaient à la fin de l'année scolaire la partie de contralte dans l'*Alcide al bivio* de Métastase dont Mayr avait expressément refait la musique pour cette occasion. Il recevait en même temps d'Antoine Gonzales des leçons de piano et d'accompagnement, c'est-à-dire de basse chiffrée, et il acquit promptement en ce genre une grande habileté due surtout à la rigoureuse exactitude de son professeur, qui réussissait on ne peut mieux dans cette branche de l'enseignement. Enfin, Mayer lui-même, qui lui portait une tendre affection et jusqu'à sa mort l'appela toujours *son cher fils*, lui enseigna les principes de la composition. Mais, comme tous les maîtres qui n'ont pas acquis de

(1) On a depuis donné deux des huit places de chant à deux ténors et porté à six le nombre des élèves violonistes.

Digitized by Google

bonne heure l'habitude d'enseigner, Mayr manquait de facilité à communiquer ses idées et se sentait étranger à tous ces procédés de la transmission orale qui caractérisent le professeur habitué à donner leçon : d'ailleurs appelé à chaque instant hors de Bergame pour écrire ou monter des opéras, dans des villes souvent fort éloignées, ces absences causaient de fréquentes et fâcheuses interruptions, tandis que des études suivies et profondes étaient nécessaires à un élève tel que Donizetti. Mayr ne voulait le laisser se livrer à l'inspiration qu'après une étude attentive du contrepoint et de la fugue. Ne trouvant dans sa patrie d'adoption aucun maître capable d'instruire comme il l'aurait voulu son élève chéri, l'idée lui vint de l'envoyer à Bologne qui, grâce à la présence dans ses murs du célèbre Mattei, soutenait encore alors sa réputation, acquise dans les deux siècles précédents, de fournir à l'Italie d'excellents élèves. S'étant présenté au savant contrepointiste la lettre de Mayr à la main, Donizetti fut parfaitement accueilli et Mattei, après avoir vérifié à quel point en étaient ses études, lui conseilla d'abord de repasser son cours d'accompagnement sous la direction de Joseph Pilotti, car, par un scrupule des plus louables, l'ancien confrère du P. Martini ne voulait professer que le contrepoint, disant qu'en enseignant autre chose, il empiétait sur le domaine et sur les droits des professeurs de la ville qui, du reste, étaient presque tous ses élèves. Malgré le profit que Donizetti avait tiré des leçons de Gonzales, il trouva grandement à profiter des conseils de Pilotti, car les leçons du premier étaient basées sur l'ancien système de l'école napolitaine, tandis que le second suivait l'école de Mattei, qui avait admis quantité de formules nouvelles et exigeait constamment cette harmonie robuste, toujours pleine de richesse et d'élévation que l'on rencontre partout dans ses *partimenti* et dont l'habitude, contractée de bonne heure, avait si puissamment contribué aux succès tout récents de Rossini et à la révolution que ce grand musicien allait opérer dans la musique dramatique de l'Italie. Donizetti se rendit bientôt maître de ce genre nouveau qui étendait si heureusement le domaine de la science, et il commença l'étude du contrepoint et de la fugue, à laquelle il s'adonna d'une ardeur extrême pendant plus de deux années. Rien ne lui coûtait pour obtenir du maître des leçons plus fréquentes et plus prolongées; Mattei, devenu vieux, tenait à certaines pratiques et à certaines habitudes; d'ordinaire son jeune élève devait aller le rejoindre dans quelque église de la ville où le bon religieux, passé à l'état de prêtre séculier, se rendait dans l'après-dîner pour faire ses dévotions; de là il revenait avec lui à St-Pétronne, cathédrale de Bologne, où Mattei récitait chaque soir son chapelet au coucher du soleil; l'élève s'agenouillait à son côté et priait avec lui, puis l'accompagnait à son habitation, située à l'extrémité de la ville; à peine arrivé, le jeune homme de dix-huit ans devait faire la partie de cartes avec la vieille mère du professeur qui avait plus de quatre fois son âge : Mattei soupait, sa mère se retirait, et c'était seulement alors que Donizetti obtenait cette leçon tant désirée, qui pouvait se prolonger indéfiniment, car, reçue d'une part avec non moins de profit que de reconnaissance, elle était donnée de l'autre avec autant de bienveillance que de plaisir. On ne me reprochera pas, j'espère, d'être entré dans le détail de ces études si sérieuses qui se terminèrent à la fin de 1817. De cette époque datent les premières compositions de l'auteur, écrites pour le piano ou pour l'église. Il paraît que l'influence des travaux sévères avait bien puissamment agi sur l'organisation de Donizetti puisqu'à son retour à Bergame, tout le monde crut qu'il avait pris une fausse direction; chacun s'étonna des principes qu'il posait, des opinions qu'il manifestait, et surtout de ses compositions et de celles qu'il annonçait. Qui aurait pu prévoir en ce temps qu'un compositeur de dix-neuf ans paraissant se plaire dans les plus obscures abstrusions de la science et ne respecter que les secrets de la fugue et les mystères du contrepoint sacrifierait par la suite avec tant d'éclat et de bonheur sur les brillants autels de l'imagination. Mayr seul le devina, seul il ne se récria pas lorsque Donizetti parla d'écrire un opéra et se mit à la quête d'un libretto. Sa famille même, comme tout le monde, voyait en lui un continuateur du P. Mattei son maître, et non un futur imitateur de Rossini qui, sorti de la même école, en avait si promptement et si résolument secoué le joug. En conséquence elle ne prêta point les mains aux projets du jeune compositeur qui, dans un moment d'humeur, prit le parti d'un engagement dans l'état militaire, espérant que son talent trouverait toujours quelque voie pour se produire. Ce fut tout en remplissant les devoirs de son nouvel état, dont sans doute ses supérieurs ne tardèrent pas à modérer les dures exigences qu'il fit représenter à Venise sur le théâtre de la San-Luca, pendant l'automne de 1818, son premier opéra : *Enrico di Borgogna*. Il faut croire qu'il s'était opéré un changement subit et complet dans les idées du jeune compositeur ou bien que, tout en les conservant, il en avait restreint l'application; car, dès ce premier début, il avait entièrement adopté les formes rossiniennes alors dans leur plus grande nouveauté et que venait de consacrer, toute opposition vaincue, le succès du *Barbière*, de la *Cenerentola*, de l'*Otello* et de la *Gazza ladra*, œuvres admirables à tous les points de vue, et qui dans les deux dernières années (1816-1817), durent causer à l'élève de Mattei une surprise d'enthousiasme, capable de renverser ou du moins d'ébranler bien fortement ses convictions antérieures. *Enrico di Borgogna*, qui était du genre sérieux, ayant été bien reçu du public de Venise et son régiment continuant de séjourner en cette ville, Donizetti s'essaya au dernier mois de l'année suivante dans le genre bouffe par le *Falegname di Livonia* qui fut

Digitized by Google

joué avec succès pendant la saison du carnaval au théâtre San-Samuele. Un changement de garnison lui fit écrire, en 1820, pour le théâtre de Mantoue, le *Nozze in villa*, et il produisit vraisemblablement à cette époque plusieurs autres ouvrages dont les titres mêmes sont aujourd'hui perdus. Sa renommée acquérant alors plus de consistance, il obtint un congé pour aller faire représenter à Rome *Zoraïde di Granata*, pièce semi-sérieuse donnée au théâtre *Argentina* pendant le carnaval de 1822, et qui obtint, selon l'expression italienne, un succès *fanatique*. L'auteur fut, après la première représentation, porté en triomphe et couronné par la jeunesse romaine. Cette brillante réussite lui valut sa libération définitive du service militaire. Il revit alors son père, qui n'eut pas de peine à lui pardonner, et à son départ, lui fit cadeau d'un grattoir dont, comme nous le verrons, il se servit bien rarement, mais qu'en travaillant il plaçait toujours à côté de son papier. « Jamais il ne m'a quitté, disait-il, je le veux toujours près de moi, il me semble porter avec lui la bénédiction paternelle. » La *Zoraïde* ayant été applaudie sur tous les théâtres d'Italie, ce fut à qui proposerait des libretti à l'auteur, dont les pièces se succédèrent avec une grande rapidité et des résultats fort divers, de succès, de demi-succès et de chutes jusqu'en 1827; de cette époque toutefois il est resté deux pièces du genre bouffe que l'on revoit toujours avec plaisir : l'*Ajo nell' imbarazzo*, joué d'abord à Rome pendant le carnaval de 1823 et retouché plus tard pour Naples, et *Olivo e Pasquale*, également donné à Rome au carnaval de 1827. A cette époque, Rossini ne paraissant plus disposé à écrire pour l'Italie, qu'il avait quitté depuis 1822, Barbaja, entrepreneur des théâtres de Naples et de plusieurs autres villes, crut aussi utile qu'avantageux pour ses intérêts de s'attacher Donizetti comme il s'était auparavant attaché Rossini, en lui payant une somme annuelle, moyennant laquelle il lui fournirait régulièrement un certain nombre d'ouvrages : ses offres furent acceptées et le compositeur contracta un engagement qui le retint pendant les années 1827-28-29 et 30. Ses émoluments n'étaient pas splendides; mais il s'en faut qu'ils fussent aussi insuffisants que l'a prétendu M. Fétis (*Biogr. univ. des Musiciens*, t. 3, p. 328). Cette période offre plusieurs opéras assez faibles et dont certains mêmes ne renferment à peu près aucun morceau remarquable; mais on y trouve dans le genre sérieux, l'*Esule di Roma*, ouvrage rempli d'un bout à l'autre de grandes beautés et dans lequel on admire l'un des plus beaux trios de l'époque moderne, trio plein d'originalité et d'élévation, dont le caractère est tel qu'il n'est pas un compositeur, y compris Rossini, qui n'eut envié le bonheur d'une si heureuse inspiration. Cette magnifique composition, chantée à Naples sur le théâtre de San-Carlo au carnaval de 1828, donnait, de l'avis de tout le monde, un successeur à l'auteur de la *Gazza ladra*. La même période offre dans le genre bouffe *Otto mesi in due ore*, que l'auteur retoucha depuis et qu'on a toujours vu avec plaisir. Il n'en fut pas de même de quelques autres ouvrages que l'on s'efforça plus tard de faire reparaître; et, par exemple, lorsqu'en 1842 l'on voulut remettre au théâtre les *Convenienze teatrali*, en dépit de l'auréole de gloire qui brillait alors sur le front de l'auteur, ses plus zélés partisans jugèrent cette pièce avec une extrême sévérité et même n'hésitèrent pas à lui reprocher de n'avoir pas livré aux flammes une partition composée sur le patron des *Cantatrici villane* de Fioravanti et de la *Prova d'un opera-seria* de Gnecco, mais si loin de valoir ces deux charmants ouvrages. Cependant depuis peu un mouvement musical s'était opéré : à Naples, un jeune élève du collége de musique, avait pu entendre et apprécier ces brillants ouvrages où Donizetti jetait une foule d'idées dans des moules rossiniens et laissait si souvent en ébauche ce qui aurait mérité d'être poli et terminé avec soin; il avait également pu entendre d'autres imitations du maître qui tenait le sceptre, moins adroites et moins heureuses; il sentit d'autant mieux combien il lui serait facile de se perdre dans cet Océan rossinien où tant d'impuissants imitateurs allaient se noyer, qu'il n'avait en dehors de ses propres idées que de bien faibles ressources, et partant ne se sentait aucunement capable de traiter les parties accessoires comme le faisait Donizetti, à qui ses fortes études avaient fourni dès le principe une vigoureuse harmonie et une excellente orchestration; il avait donc résolu de donner pour base unique à ses compositions une mélodie expressive et aussi simple que possible et il avait renoncé de viser à ces larges proportions, à cette exhubérance musicale dont il sentait bien qu'il ne pouvait approcher. Cet élève était Bellini qui, en 1827, donnait à la Scala de Milan le *Pirata*, dont l'apparition avait surpris et enthousiasmé un auditoire charmé de se reposer délicieusement dans une musique dont tout fracas et toute prétention à la science étaient rigoureusement bannies; exécutée à Naples, dans le pays où s'était formé le compositeur, cette musique n'avait pas été moins goûtée; la *Straniera*, écrite dans le même système et pour le même théâtre deux ans plus tard, avait été reçue avec non moins de faveur. Or, c'était dans cette même ville que Donizetti se trouvait chargé d'écrire un nouvel ouvrage; il ne pouvait se présenter au combat qu'avec des armes nouvelles ou soigneusement repolies, et c'est dominé par cette pensée qu'il écrivit *Anna Bolena*, ouvrage excellent d'un bout à l'autre, dont plusieurs parties atteignent vraiment au sublime et où, sans le moindre effort apparent, sans que la composition cesse un instant de se montrer inspirée et spontanée, il adopte tout à coup un genre nouveau dans lequel il réunit aux propres qualités de son style et à celles qu'il devait à l'étude des productions de Rossini tout le pathétique qui venait de mettre en honneur les deux opéras de son jeune rival : c'est

Digitized by Google

à la fin de 1830 que l'*Anna Bolena* fut accueillie par les Milanais avec un enthousiasme qui se communiqua bientôt à toute l'Italie. *Fausta*, dont l'auteur, pour ne pas suspendre son travail, termina lui-même le libretto que la mort inopinée du poëte Giraldoni avait laissé incomplet et *Ugo conte di Parigi*, écrits dans le même système, eurent du succès à Naples et à Milan et furent montés avec des fortunes diverses sur beaucoup de théâtres, mais la pièce qui les avait précédés semblait toujours leur porter préjudice. Donizetti, afin de faire diversion, composa, pour un théâtre secondaire de Milan, ce charmant *Elisir d'amore*, son chef-d'œuvre dans le genre bouffe, écrit de verve d'un bout à l'autre en quinze jours de temps, et que l'Europe entière n'a pas encore cessé d'applaudir. *Sancia di Castiglia* ne fut pas aussi heureuse à Naples, mais à Rome *Il furioso all'isola di San Domingo* obtint un succès bientôt effacé par celui de la *Parisina*, donnée à Florence dans le carême de 1833 et qui est peut-être le plus parfait ouvrage de l'auteur : on y remarque surtout un quatuor, l'un des plus beaux assurément de notre époque, et un final tout à fait de premier ordre, ce qui n'empêcha pas les critiques parisiens de déprécier plus tard cette composition. Parmi les pièces qui suivirent, on remarque *Torquato Tasso* et surtout *Lucrezia Borgia*, donnée à Milan à la fin de 1833; ce poëme était singulièrement favorable à la musique qui s'y montra constamment pleine de passion et de véhémence, et après quelques hésitations dans le public et même après avoir été en quelques endroits complétement abandonnée, elle se releva pour obtenir partout un véritable triomphe. Malheureusement, quoique l'on n'ait jamais eu à reprocher à son auteur de ces traits, formules et dispositions qui misent aux voix parce qu'ils en dépassent la portée et le caractère et qui sont aujourd'hui devenus si communs, il est malheureusement vrai de dire que le rôle de Lucrezia est un de ceux qui parfois tuent la cantatrice qui s'y distingue. Ce fut à cette époque que Donizetti épousa Virginie Vasselli, fille d'un avocat romain et aussi distinguée par les qualités de son esprit que par la beauté de sa personne. Son heureux époux, qui jusqu'alors avait mené une vie nécessairement agitée et dissipée, sembla ne plus se plaire que dans son doux intérieur de famille; ce bonheur fut, comme on le verra bientôt, de courte durée. Trois nouveaux ouvrages suivirent *Lucrezia* (*voy.* leurs titres dans la liste qui suit cette notice, ainsi que ceux des autres opéras que je ne puis tous citer) et eurent du succès, en dépit de plusieurs parties faibles, et d'une absence d'originalité quelquefois assez marquée. Jusqu'alors Donizetti n'avait pas quitté l'Italie; mais en 1833, le théâtre italien de Paris, découragé par le non-succès de plusieurs pièces empruntées au répertoire courant de la péninsule avait pris le parti d'en faire écrire expressément pour lui et s'était adressé à Bellini comme au compositeur le plus prisé qui fût alors ; cet engagement produisit les *Puritani*, au juste succès desquels il survécut bien peu. On songea pour l'année suivante à l'auteur de la *Parisina*, et le libretto de *Marino Faliero* lui fut confié. Quoique, en l'écrivant, l'auteur n'eût pas tout à fait perdu de vue qu'à Paris le théâtre *italien* n'est pas seulement fréquenté par des nationaux, il avait trop peu étudié le goût des habitués pour les satisfaire pleinement : aussi, malgré les plus incontestables beautés, malgré surtout les belles parties du rôle de ténor, chanté dans l'origine par Rubini, et plusieurs autres morceaux non moins remarquables, cette pièce fut-elle loin d'obtenir un succès pareil à celui des *Puritani*; mais l'Italie reproduisit partout *Marino Faliero*, et partout il fut bien reçu ; il en arriva de même plus tard des autres pièces que Donizetti écrivit en France. Il était de retour à Naples au milieu de l'année 1835 et y composait sa *Lucia di Lammermoor*, l'un de ses plus beaux opéras, dont le succès ne fut contesté sur aucune des scènes où il parut et qui obtint la faveur d'une traduction française. Cet ouvrage fait surtout époque dans l'action et la vie musicales de Donizetti en ce qu'il caractérise chez lui une troisième manière dans laquelle on peut dire qu'il n'imite plus personne, son talent individuel a tellement refondu en lui-même ce dont sa première forme ne lui appartenait pas, qu'il finit par ne plus laisser reconnaître aucune trace imitratire ; il resplendit enfin d'un éclat qu'il n'emprunte qu'à lui-même. A la suite du triomphe que lui valut à Naples l'immense succès de la *Lucia*, l'auteur fut nommé premier maître du collége royal de musique, avec charge d'enseigner le contrepoint et la composition, et de plus la perspective de remplacer prochainement comme directeur le vieux Zingarelli, alors plus qu'octogénaire. On lui accordait en outre le droit de s'absenter pour continuer à écrire en différentes villes. Donizetti paraissait décidé à fixer sa résidence dans la capitale des Deux-Siciles, dont il s'éloigna un instant pour aller à Venise composer le *Belisario*, donné au commencement de 1836 et qui n'obtint pas un succès bien prononcé ; il revint presque aussitôt, et instruit de la situation plus qu'embarrassée du *Teatro-Nuovo*, et de l'extrême détresse de quelques-uns des chanteurs, il commença par aider ceux-ci de sa bourse et composa pour eux, en quelques jours, le petit acte intitulé *il Campanello*, paroles et musique ; n'ayant pas de libretto sous la main, il s'était souvenu d'un vaudeville intitulé la *Sonnette de nuit*, qu'il avait vu représenter à Paris, et l'avait traduit de souvenir. La même année vit éclore *Betly*, opéra oublié, quoique le compositeur l'ait réfait depuis pour le théâtre de Palerme, et l'*Assedio di Calais*, mélangé de danses et composé à la manière des opéras français ; il n'eut qu'un succès d'estime ainsi que les deux ouvrages écrits en 1837 à Rome et à Naples, dont le second, cependant, *Roberto d'Evreux*, se releva un peu plus tard. Cette même année marqua bien tristement dans la vie et peut-être dans la destinée de Donizetti ; sa femme,

Digitized by Google

étant enceinte, fut l'une des victimes du choléra qui désola Naples pendant plusieurs mois, et le chagrin extrême qu'il en conçut parut même le dégoûter du travail auquel il s'adonnait d'ordinaire si volontiers. Ce malheur, tout irréparable qu'il était, ne l'aurait cependant pas, selon toute apparence, éloigné de Naples, si une circonstance particulière, bien imprévue, ne l'eût subitement décidé. Le célèbre chanteur Adolphe Nourrit ayant quitté l'Opéra de Paris, où il ne voulait point partager le sceptre avec un artiste nouveau venu dont il redoutait, avec raison, la supériorité, avait, par l'entremise de Rossini, obtenu un engagement avantageux à Naples, et le grand maître dont il avait à Paris si bien secondé les intentions dans l'immortelle composition du *Guillaume Tell*, avait pris le soin bien nécessaire de stipuler qu'en cette occasion un ouvrage nouveau serait expressément écrit pour ses débuts et qu'il aurait Donizetti pour auteur. Telle fut l'origine du *Poliuto* dont la censure napolitaine empêcha la représentation sous prétexte qu'il ne convenait pas de faire paraître sur la scène des personnages auxquels le catholicisme rendait un culte public; en vain Donizetti et Barbaja s'adressèrent-ils directement au roi, en lui faisant observer tout ce qu'aurait d'étrange la prohibition d'une pièce dont le sujet, si connu par la tragédie française de Corneille, bien loin d'offenser la religion, la montrait conduisant au dévouement et à l'abnégation les plus sublimes, le roi, fort indifférent par ses goûts particuliers à tout ce qui concernait la littérature et les arts, se contenta de répondre que l'on laissât les saints dans le calendrier. Cette détermination causa la mort de l'infortuné chanteur à qui le rôle de Polyeucte était destiné (*voy.* NOURRIT), et acheva de décider Donizetti à quitter le pays où il avait perdu sa compagne chérie. D'ailleurs, quoiqu'il remplît, comme intérimaire, l'emploi de Zingarelli décédé depuis près de deux ans, on ne paraissait nullement pressé de lui annoncer sa nomination définitive, et il savait que l'on traitait sous main avec un autre compositeur dont il pouvait, avec raison, se croire au moins l'égal; il se démit donc de la charge de premier maître de composition, et, emportant avec lui la partition de l'opéra sur lequel avait été jeté l'interdit, il se dirigea vers la France, ce qui ne l'empêcha pas de donner, à Milan, pour la saison d'automne 1839, *Gianni di Parigi*, qui n'obtint pas de succès. Aussitôt son arrivée à Paris, il s'occupa d'arranger pour la scène française son *Poliuto*, qui parut l'année suivante sous le titre des *Martyrs*; pendant qu'on en préparait la mise en scène, il avait ajouté des airs à la traduction française de sa *Luccia di Lammermoor*, qui obtint un immense succès au théâtre de la Renaissance. Donizetti ne fut pas aussi heureux au théâtre de l'Opéra-Comique, où sa *Fille du régiment* n'obtint qu'une réussite équivoque; le compositeur avait écrit cet ouvrage, où se trouvent plusieurs charmants détails, pour s'essayer dans le genre français; on trouva qu'il n'avait pas assez bien saisi la manière des compositeurs nationaux, et il fallut que cette jolie pièce fut traduite dans toutes les langues et jouée dans tout les pays pour qu'il demeurât enfin convaincu que ce n'était pas lui qui avait tort. Les *Martyrs* parurent en avril 1840, et les Parisiens leur adressèrent les mêmes reproches qu'à la *Fille du régiment*, malgré un admirable 3e acte auquel personne ne pût refuser ses suffrages, et des beautés du plus haut degré répandues dans tout l'ouvrage. Au reste, ce n'était point encore là un opéra écrit complétement pour la France, et ce ne fut qu'à la fin de la même année que Donizetti put montrer dans la *Favorite* à quel point il savait modifier son style sans en altérer les beautés, et comment il entendait mériter définitivement les applaudissements du public parisien. Au reste, cet ouvrage a toute une histoire. Donizetti, à la demande de la direction de l'Opéra, s'était occupé d'écrire une pièce en quatre actes intitulée le *Duc d'Alba*; on jugea ensuite ce sujet peu fait pour réussir, et la direction ne voulut plus le mettre en scène; pour dédommager l'auteur, on lui proposa de monter son *Ange de Nisita*. Destiné et non représenté au théâtre de la Renaissance qui venait de fermer, cet opéra était resté dans le portefeuille de l'auteur. Il y avait une difficulté; le rôle de femme, écrit pour une cantatrice gracieuse et légère, dut être entièrement refait à l'usage d'une voix mâle et vigoureuse, et un 4e acte dût être ajouté; il fut composé en quelques heures, sans que l'auteur empruntât plus de deux morceaux à son *Duc d'Alba*. Chose singulière, ce 4e acte fut d'abord la seule partie de l'ouvrage applaudie et même mise au rang des chefs-d'œuvre; quant au reste, on le jugea pauvre, sans couleur, et indigne de la réputation du musicien. Attaqué dans les journaux, autant par l'ignorance qu'en raison du grand nombre d'ennemis qu'avait alors la direction de l'Opéra, il eut surtout pour adversaires les partisans du prétendu système déclamé et du genre allemand, qui ne pouvaient voir avec plaisir tant de mélodie unie à tant de simplicité et de grâce, et en même temps une harmonie aussi étoffée, lorsqu'il convenait au musicien de l'employer, et une expression aussi juste alliée à un goût dont on n'avait plus d'exemple depuis le *Guillaume Tell*. Malgré toute cette opposition passionnée, la pièce, d'abord reçue froidement, ne tarda pas à se relever; mais, il est triste de le dire, ce fut un pas intercalé dans le 2e acte et exécuté par une danseuse dont s'engoua le public qui d'abord amena la foule : on s'aperçut seulement alors que la musique méritait d'être écoutée. Donizetti cependant, dans la crainte de ne point arriver à satisfaire le goût français, avait pris l'engagement d'écrire pour Rome un opéra donné sans succès au commencement de 1841. A la fin de la même année, il composa pour Milan *Maria Padilla*, dans laquelle on voit le spectacle singulier d'un artiste éminent, qui, voulant revenir à ses habitudes an-

Digitized by Google

ciennes, ou, pour mieux dire, rentrer dans sa propre nature, se trouve et se sent tranformé sans qu'il lui soit possible de se délivrer des liens qu'il s'est imposé; ce compositeur, ordinairement si hardi et si décidé, se montra incertain et hésitant, allant continuellement du goût français au goût italien, tantôt paraissant avoir peur qu'en Italie on ne goûtât pas la sévérité française, tantôt semblant s'apercevoir que la musique récente de Verdi avait pu modifier assez profondément l'idée qu'on se faisait précédemment du goût italien. Le plus immédiat résultat de cette tergiversation fut de le faire recourir à certains effets de combinaisons harmoniques ou mélodiques que l'on ne trouva pas fort neufs. On lui reprocha, même en Italie, d'avoir trop songé à faire briller les voix pendant le 1er acte, en même temps qu'on l'accusait de n'avoir, en s'attachant à son sujet, traité le 3e qu'avec mesquinerie et sécheresse. La vérité est que sa manière d'écrire s'était sensiblement modifiée, mais que les inspirations de son nouveau style ne se présentaient encore à lui qu'avec confusion et incertitude. Cette modification se manifesta dans des conditions plus heureuses, lorsqu'au printemps de 1842 il donna dans la capitale de l'Autriche sa *Linda di Chamounix*, représentée ensuite à Paris et sur tous les théâtres de l'Italie et de l'Europe avec un succès moins contesté que celui des ouvrages qui avaient succédé aux *Martyrs*. A Vienne, sa réussite fut aussi marquée à la cour qu'à la ville. L'empereur nomma Donizetti *maître de chapelle de sa chambre* et *compositeur du palais*, avec de généreux émoluments et sans qu'il fût tenu de résider continuellement auprès du souverain. On l'engageait alors à justifier le titre dont il venait d'être revêtu en donnant au public quelques pièces de musique de chambre dans le genre de l'admirable monologue du récit d'Ugolino sur les paroles de Dante, publié par lui quelques années auparavant et où la musique ne se montre pas trop inférieure à la poésie, ce qui est, je crois, le plus bel éloge qui puisse en être fait. Il aima mieux, à ce qu'il paraît, écrire de la musique sacrée, et en 1843, il offrit un *Ave Maria* pour soprano et chœur avec un *Miserere* à quatre voix dans lequel il chercha par-dessus tout de la nouveauté dans la disposition, mais rencontra rarement l'inspiration telle qu'il la faut pour les travaux de ce genre. Dans les premiers jours de l'année 1843, Donizetti, de retour à Paris, obtenait dans *Don Pasquale*, excellente bouffonnerie, écrite pour le théâtre italien de cette ville, un de ses plus beaux et plus francs succès. Ici nul besoin de se tourmenter pour travailler dans le goût d'un public capricieux et souvent prévenu, il suffisait à l'auteur de se souvenir à quels chanteurs étaient destinés les morceaux et de laisser aller sa plume. Ce délicieux genre bouffe, si maladroitement abandonné par le peuple dont il était presque la propriété, et qui avait valu tant de gloire à ses compositeurs, sembla un instant devoir revivre, ressuscité dans ces chants pleins de verve et de gaieté, coupés par des parties du style le plus gracieux et le plus séduisant, et où l'on rencontre un quatuor des meilleurs qu'ait fait l'auteur, dans lequel on ne sait lequel l'on doit le plus louer de l'originalité des idées et de leur disposition ou des ressources de la science, mises en œuvre avec autant de goût que d'à-propos. Le succès européen de cette charmante composition prouve assez que le genre bouffe ne serait pas abandonné, s'il se trouvait plus souvent dans les conditions où l'avait mis Donizetti. Quoique moins heureusement inspiré dans *Maria di Rohan*, qu'il fit représenter à Vienne l'été de la même année 1843, cette pièce réussit sans opposition, et, donnée un peu plus tard en France et en Italie, on y admira partout une mélodie douce et pénétrante, généralement exempte de tout fracas et en rapport avec les situations, mais on remarqua aussi qu'il y avait en général assez peu d'invention. Cette observation se renouvela et fut exprimée plus hautement et plus durement lorsque, de retour à Paris, Donizetti donna sur la première scène lyrique *Don Sébastien de Portugal*; le libretto était triste et bizarre, quoique renfermant d'assez belles situations; le compositeur eut recours à la science et à son expérience des effets et combinaisons d'orchestre, ce qui lui valut plus tard du succès en Allemagne et dès lors l'approbation à Paris de quelques amis du genre allemand qui, jusque-là, n'avaient jamais manqué de l'attaquer avec acharnement. Cependant, en dépit de l'habileté très-remarquable avec laquelle certaines parties sont travaillées, malgré une marche admirable sous tous les rapports, malgré des romances et barcaroles délicieuses, malgré certaines innovations dans la succession des scènes, et même malgré une exécution irréprochable et une mise en scène telle que l'on n'en voit guère, cette pièce ne réussit point; il est juste de dire que la représentation sur le théâtre d'une pompe funèbre jeta du ridicule sur l'ouvrage (1) : mais beaucoup de morceaux y mériteront toujours l'attention et l'étude des artistes, quoique ce soit une folle exagération d'avoir prétendu faire de *Don Sébastien* le meilleur ouvrage de Donizetti. Ce fut dès ce temps qu'il ressentit les premières atteintes de la maladie qui devait amener sa déplorable fin : elle se déclara d'abord comme une légère affection cérébro-spinale, que l'on fut loin de croire si grave, en sorte que tout les amis de Donizetti supposaient un simple changement d'air susceptible de le guérir et de lui conserver la robuste santé dont il avait joui jusqu'alors; il s'était justement engagé à écrire un opéra pour Naples pendant le carnaval de 1844; il se rendit dans cette ville où il donna *Caterina Cornaro*, qui n'obtint point de succès et fut son dernier ouvrage. Parti pour Vienne dans l'été, avec l'intention d'y écrire un autre opéra, il en fut empêché par le repos que lui imposèrent les médecins; de retour à Paris au milieu de l'année sui-

(1) On disait à Paris : « Allons assister à l'enterrement de *Don Sébastien*.

Digitized by Google

vante, on mettait trois libretti à sa disposition ; il recevait des offres magnifiques pour aller à Pétersbourg écrire un ouvrage nouveau, et cependant il s'occupait d'en composer un pour le théâtre Italien de Paris. Il n'avait plus que le 3e acte à faire, lorsqu'au mois d'août une attaque tout à fait caractérisée l'obligea d'interrompre tout travail. Depuis quelque temps déjà, ses amis et lui-même s'étaient aperçus que par moment ses idées manquaient d'ordre et de sens ; à partir de cette époque elles n'en eurent plus aucun, et l'on ne tarda pas à reconnaître que cette terrible maladie était incurable ; l'infortuné compositeur était frappé de paralysie et il ne prononça réellement plus une parole ; ce ne furent dès lors que des bruits inarticulés et ne correspondant que par hasard au sujet de la conversation. A l'exception du bras droit, tous les membres avaient conservé de l'action ; les jambes ne ressentaient qu'un peu de faiblesse, sans empêcher la marche ; le visage avait encore de la fraicheur et de la vigueur, mais la tête restait toujours inclinée, quoique le regard s'animât lorsqu'on lui parlait : toute cette intelligence, naguère si forte et si active, semblait se réduire à quelques vagues souvenirs qui n'allaient jamais jusqu'à reconnaître les visiteurs, ni à leur répondre par le moindre signe, quoique l'animation de la physionomie parût annoncer par instants que le malade comprenait les paroles qui lui étaient adressées. Si l'on faisait de la musique près de lui, quelquefois il lui arrivait de battre la mesure avec le pied. Mais ce qui laissait dans l'âme de tous ceux qui le venaient voir un profond sentiment de douleur et de pitié, c'est que le malade paraissait parfaitement sentir tout ce qu'avait d'affreux sa lamentable situation : une tristesse profonde était empreinte sur cette physionomie habituellement animée d'un sourire si affable et si bienveillant, et son extrême affliction se manifestait à chaque instant par des larmes abondantes. Hélas! elles n'étaient que trop justifiées ; sauf la perte prématurée de sa compagne, il n'avait dans sa carrière éprouvé aucun malheur, car avec son genre d'écrire et son caractère une chute n'était qu'un déplaisir momentané qui s'oubliait le lendemain. Après vingt-sept ans de travaux non interrompus, il se voyait dans une position indépendante, demeuré le premier compositeur dramatique de l'époque, puisque Rossini avait cessé d'écrire et Bellini d'exister. Ses ouvrages avaient fait la fortune de plusieurs théâtres ; son infatigable activité lui faisait encore rêver de nouveaux et légitimes succès ; il avait reçu de tous côtés les applaudissements des artistes, les hommages des peuples et les faveurs des souverains ; il avait de plus un avantage digne d'être prisé par un cœur tel que le sien, celui de n'avoir que bien peu d'ennemis, et il pouvait encore se dire que ceux-là ne le connaissaient pas. Le moment si heureux pour l'artiste de ne plus travailler que pour la gloire était enfin arrivé. Hélas! c'est seulement en perspective qu'il put entrevoir cette parfaite félicité : un instant l'avait fait évanouir comme un vain fantôme ; son triste sort laissait une preuve nouvelle de l'impossibilité d'allier le goût extrême du travail et le goût extrême du plaisir, surtout lorsque l'on a passé les limites de la jeunesse et que l'on veut exiger de la nature plus qu'elle ne saurait donner. Dans le triste état où il se trouvait, Donizetti fut d'abord transféré dans une maison de santé à Ivry ; puis, lorsque son neveu fut arrivé pour lui donner ses soins, il l'établit dans une jolie maison aux Champs-Élysées, ornée d'un jardin dans lequel il paraissait se tenir volontiers ; les promenades en voiture semblaient également lui plaire et sa santé s'en trouvait mieux. A la fin de juin 1846, quand on reconnut que son état ne laissait aucun espoir de guérison, il fut question de le transporter sur sa terre natale. Les avis des médecins s'étant partagés, ce ne fut qu'en octobre 1847 qu'on se décida d'entreprendre le voyage. En route, une nouvelle attaque de paralysie très-violente le laissa presque sans aucun mouvement, ses pleurs ne cessèrent presque plus de couler, et son extrême affliction se montra sous l'aspect d'un véritable désespoir. Arrivé à Bergame on crut, après trois mois de séjour, apercevoir une légère amélioration, et l'on pensa même un instant que son intelligence allait renaître ; mais cette idée n'avait d'autre fondement que l'immense désir que chacun avait de sa guérison ; car si par instants il se montrait attentif, presque aussitôt il fermait les yeux sans répondre. Enfin, une dernière attaque de paralysie, qui se déclara le 1er avril 1848, ne laissa bientôt plus l'ombre d'espérance, et après une semaine de la plus douloureuse agonie, l'auteur de *Lucia* expira le 8, à cinq heures du soir, entre les bras de son ancien camarade d'études musicales, de son excellent ami, M. Antoine Dolci, compositeur distingué, qui, depuis son arrivée à Bergame, n'avait pas cessé un instant de lui prodiguer les soins les plus tendres. Il était âgé de 49 ans, 6 mois et 15 jours. Des funérailles plus magnifiques qu'il n'en avait jamais été fait à aucune autorité de la ville montrèrent quelle estime on faisait de ses talents dans une patrie qu'il avait peu habitée, mais où il avait puisé sa première instruction musicale. Son cercueil fut porté au champ du repos par les jeunes musiciens qui, avec tous ceux du pays, avaient contribué à l'exécution de la messe funèbre de son maître, Simon Mayr, chantée en cette circonstance. Au-dessus de la porte de l'église cathédrale où se fit la cérémonie, au lieu des inscriptions fastueuses et ampoulées qu'il est d'usage, en Italie, de prodiguer en pareille circonstance, on lisait simplement : *Requiem a Donizetti*, et cela disait tout (1). Donizetti était aussi habile pianiste qu'on pouvait l'être au temps où il avait étudié ; il accompagnait

(1) La mort de Donizetti arrivée au moment où toute l'Italie était en ébullition par suite des mouvements qui suivirent la révolution de février, fut moins remarquée que ne l'avait été la première attaque de sa maladie.

Digitized by Google

d'une manière admirable et chantait avec netteté et facilité. Personne ne se pénétrait plus aisément que lui du caractère de la voix des chanteurs et ne s'entendait mieux à faire valoir leur organe; personne aussi ne savait substituer avec plus de goût un trait à un autre, sans jamais gâter la mélodie, ni dérauger la marche du morceau. L'auteur de cet article a vu Donizetti refaire ainsi, sur l'observation d'un chanteur, près de la moitié du finale de l'un de ses principaux ouvrages, et en disposer sur-le-champ les différentes parties, écrivant à mesure qu'il indiquait ce qu'il projetait de faire. Sa facilité à orchestrer passait toute croyance; il passait à instrumenter un opéra tout au plus le temps qu'un copiste mettait à le transcrire. Il composait toujours avec une même rapidité, qu'il fût pressé par le temps ou qu'il ne le fût pas, et il ne revenait sur ce qu'il avait fait que pour satisfaire aux exigences des chanteurs. Il terminait le plus souvent ses compositions sans les avoir essayées au piano. On n'a mentionné jusqu'à présent que les principaux ouvrages de ce célèbre compositeur; en voici une liste aussi complète qu'il a été possible de la rassembler (1), mais on a la certitude qu'il y manque un assez grand nombre d'articles. MUSIQUE DE THÉATRE : 1818, 1° à Venise, *Enrico di Borgogna*, opéra sérieux; 2° 1819, dans la même ville, *Il Falegname di Livonia*, opéra bouffe; 3° 1820, à Mantoue, *le Nozze in villa*, bouffe; 4° 1822, à Rome, *Zoraide di Granata*, opéra semi-sérieux, retouché et augmenté, deux ans plus tard, pour la Pesaroni; 5° à Naples, *la Zingara*, bouffe; 6° *la Lettera anonima*, bouffe; 7° à Milan, *Chiara e Serafina o i Pirati*, semi-sérieux; 8° 1823, à Naples, *Il Fortunato inganno*, bouffe; 9° *Aristea* id.; 10° *Alfredo il Grande*, sérieux; 11° à Venise, *Una follia*, bouffe; 12° 1824, à Rome, *l'Ajo in imbarazzo*, bouffe, plus tard retouché et augmenté pour Naples; 13° en cette dernière ville, *Emilia o l'Eremitaggio di Liverpool*, semi-sérieux; 14° 1826, à Palerme, *Alahor in Granata*, sérieux; 15° *Il Castello degli Invalidi*, bouffe; 16° à Naples, *Elcida*, bouffe; 17° 1827, à Rome, *Olivo e Pasquale*, bouffe; 18° à Naples, *Il Borgomastro di Saardam*, bouffe; 19° *le Convenienze teatrali*, bouffe, refait plus tard; 20° *Otto mesi in due ore*, bouffe, refait pour Rome avec des récitatifs et airs nouveaux; 21° 1828, à Naples, l'*Esule di Roma*, sérieux; 22° à Gênes, *la Regina di Golconda*, semi-sérieux. Cet ouvrage fut plus tard redonné à Rome avec des morceaux empruntés par l'auteur à ses autres opéras; 23° à Naples, *Gianni di Calais*, semi-sérieux; 24° *Giovedì Grasso*, bouffe; 25° 1829, même ville, *Il Paria*, sérieux; 26° *Il Castello di Kenilworth*, sérieux; 27° 1830, même ville, *Il Diluvio universale*, oratorio, retouché ensuite pour Gênes; 28° *I Pazzi per progetto*, bouffe; 29° *Francesca di Foix*, bouffe; 30° *Imelda de' Lambertazzi*, sérieux; 31° *la Romanziera*, bouffe; 32° à Milan, *Anna Bolena*, sérieux; 33° 1831, à Naples, *Fausta*, sérieux, retouché et augmenté pour Milan et Venise; 34° 1832, à Milan, *Ugo conte di Parigi*, sérieux; 35° l'*Elisire d'amore*, bouffe. A Paris et à Naples des airs nouveaux furent ajoutés; 36° à Naples, *Sancia di Castiglia*, sérieux; 37° 1833, à Rome, *Il furioso all'isola di S. Domingo*, semi-sérieux; 38° à Florence, *Parisina*, sérieux; 39° à Rome, *Torquato Tasso*, semi-sérieux; 40° 1833, à Milan, *Lucrezia Borgia*, sérieux. Cet opéra subit plusieurs changements d'abord à Milan, puis à Paris; 41° 1834, à Florence, *Rosmunda d'Inghilterra*, sérieux, retravaillé plus tard et donné sous le titre d'*Eleonora di Guienna*; 42° à Naples, *Maria Stuarda*, sérieux, donné aussi sous le titre de *Buondelmonte*, et retouché plus tard pour la Malibran; 43° à Milan, *Gemma di Vergy*, sérieux; 44° 1835, à Paris, *Marino Faliero*, sérieux; 45° à Naples, *Lucia di Lammermoor*, sérieux; 46° 1836, à Venise, *Belisario*, sérieux; 47° à Naples, *Il Campanello*, bouffe; 48° *Betly*, bouffe, retouché et abrégé pour Palerme; 49° l'*Assedio di Calais*, sérieux; 50° 1837, à Venise, *Pia de' Tolomei*, sérieux, augmenté plus tard pour Sinigaglia; 51° à Naples, *Roberto d'Evreux*, sérieux, augmenté à Paris d'une ouverture; 52° 1838, à Venise, *Maria di Rudenz*, sérieux; 53° 1839, à Milan, *Gianni di Parigi*, bouffe, écrit en 1831, pour le théâtre italien de Paris, et qui n'y fut pas représenté; 54° 1840, à Paris, *la Fille du Régiment*, opéra-comique, traduite plus tard à Milan avec des changements; 55° *les Martyrs*, sérieux; 56° *la Favorite*, sérieux; 57° 1841, à Rome, *Adelia o la Figlia dell'arciere*, sérieux; 58° à Milan, *Maria Padilla*, sérieux, donné à Trieste avec un nouveau final; 59° 1842, à Vienne, *Linda di Chamounix*, semi-sérieux. Plusieurs morceaux furent ajoutés quand on représenta cet ouvrage à Paris; 60° 1843, à Paris, *Don Pasquale*, bouffe; 61° à Vienne, *Maria di Rohan*, sérieux. Tout un rôle de contralto fut ajouté pour Paris; 62° en cette même ville, *Don Sébastien de Portugal*, sérieux, changé et disposé pour le théâtre allemand de Vienne; 63° 1844, à Naples, *Caterina Cornaro*, sérieux, reproduit à Parme avec des additions; 64° *Gabriella di Vergy*, *Le duc d'Albe*, et un opéra italien non représentés 65° Douze scènes ou cantates, composées pour des fêtes de souverains, ouvertures de théâtres, etc. MUSIQUE DE CHAMBRE : 66° Plusieurs recueils sous divers titres : *Arie e duetti*, les *Nuits d'été au Pausilippe*, les *Soirées de Paris*, etc. *Il conte Ugolino*, 33e chant de l'Enfer de Dante. MUSIQUE D'ÉGLISE : 67° Messes; 68° Messes de *requiem*; 69° Vêpres et psaumes; 70° *Miserere* et morceaux détachés. MUSIQUE INSTRUMENTALE : 71° Quatuors pour instruments à cordes; 72° Sonates et variations pour piano; 73° Plusieurs ouvertures détachées pour orchestre; 74° *id.* pour musique militaire. Tant de travaux exécutés en un espace d'un peu plus de vingt-cinq ans ne peuvent manquer de conserver à Donizetti sa juste renommée de grand

(1) C'est aux recherches de M. Isidore Cambiasi que l'on doit la première liste qui ait été faite des productions de Donizetti, elle a servi de base à toutes les autres.

Digitized by Google

compositeur, alors même que par l'inévitable destinée des productions musicales, ses ouvrages seront, comme tant d'autres, tombés dans l'oubli. On conçoit bien que, dans cette multitude de compositions écrites toutes avec une célérité inhérente au talent de l'auteur, il y ait beaucoup de parties médiocres et même dépourvues de valeur réelle, puisqu'elles sont nulles sous le rapport des idées et de l'invention, mais ce qu'il faut aussi remarquer, c'est que pas un des morceaux faibles ne mérite de reproche sous le rapport du goût et du style; Donizetti, par ses excellentes études, avait si bien contracté l'habitude d'une mélodie pure et d'une riche harmonie, qu'il lui était impossible de mal écrire. Si, d'autre part, on le considère dans les moments d'inspiration qui ont produit ses beaux ouvrages, on ne cessera d'admirer l'immense richesse de cette féconde imagination, ses heureuses pensées, la grâce et l'aimable conduite de ses chants, son coloris toujours vif et animé, cette succession continuelle de traits jetés çà et là dans toutes ses compositions, comme pour prouver la prodigieuse abondance de son invention; il sent en effet que la mine qu'il exploite est inépuisable, et il en tire à tout moment en abondance le métal précieux, mais il ne se donne pas le temps de choisir et de vérifier les filons: voilà pourquoi il manque de variété dans les teintes et se produit parfois sous des formes bien vulgaires. Donizetti, par la nature de son talent, ne pouvait être novateur, l'originalité de ses idées devait naître dans certaines conditions déjà imposées par quelque autre musicien, et c'est cette facilité à s'approprier la manière de chaque compositeur qui, en Italie, où toutes ses productions avaient été passées en revue, pendant un quart de siècle, le fit nommer *prothéiforme*. Mais les formes qu'il adoptait ainsi, c'était en se les appropriant; semblable à ces corps parfaitement taillés qui brillent sous tous les costumes, et ne doivent réellement que bien peu de chose à ces habits d'emprunt. Sa carrière musicale peut se partager en quatre phases: dans la première il a marché avec succès sur les traces de Rossini, et ici tout se bornait à imiter, car en adoptant le style de ce grand maître, qui aurait pu prétendu atteindre son génie? Donizetti, dans la seconde phase de ses succès, eut meilleur marché de Bellini, dont il ne prit point le sentimentalisme exagéré, dont il se garda bien d'imiter les coupes mesquines, les phrases sans largeur et surtout la nullité harmonique; en le prenant pour modèle il tit toujours mieux que lui et arriva ainsi à sa troisième phase, la plus brillante de toutes et qui se résume dans la *Lucia*. Ici les traces d'imitation se sont si bien fondues ensemble et mélangées avec les qualités particulières de son propre style, qu'il est vraiment lui-même et il n'est jamais arrivé si haut; son éclectisme a été si judicieux qu'il s'est rendue propre l'originalité d'autrui; il a montré un goût si fin et une si heureuse sagacité dans ce qu'il a emprunté, qu'il l'a réellement fait sien. Dans sa quatrième phase son talent se plie au goût de l'école française. A son retour de Paris, où il avait écrit le *Marino Faliero*, il se lamentait avec l'auteur de cet article sur l'habitude fâcheuse des compositeurs français qui, jamais, disait-il, ne savaient donner suite à une idée mélodique heureusement trouvée et taillaient toujours leurs airs et leurs duos sur des patrons écourtés; il possédait trop bien les belles traditions de l'ancienne école italienne pour s'accommoder de semblables principes; aussi, même en écrivant sur des paroles françaises, conserva-t-il, à l'exemple de l'auteur de *Guillaume Tell*, tout ce que le compositeur italien ne saurait abandonner sans crime, savoir la beauté de la cantilène et l'élégance des formes; il eut mille fois raison de ne jamais sacrifier de tels avantages à l'expression toujours douteuse et souvent imaginaire des sentiments, qui doit en tout cas être soumise aux règles du goût et renfermée dans les limites qu'il prescrit. On lui a reproché sa rapidité à écrire; on a dit qu'il abusait de sa facilité, sans songer qu'il ne lui était sans doute pas possible de faire autrement et que de cette manière de composer naissait même le principal mérite de ses compositions, la spontanéité merveilleuse que l'on admire dans ses ouvrages; ce reproche d'ailleurs ne concernait sans doute pas son instrumentation, car peu de compositeurs, en y mettant toute la lenteur imaginable, seraient capables de la traiter mieux et plus correctement. Rossini a fait le plus bel éloge de Donizetti en disant que de tous les compositeurs qu'il avait connus, *c'était le seul capable d'arriver à la fin du 1er acte d'un opéra*. Il ne pouvait plus dignement caractériser le musicien qui à sa suite sera le dernier représentant de la grande école italienne, dont le goût se corrompt de plus en plus chaque jour par une malheureuse imitation des productions étrangères. — Donizetti était de haute taille; ses traits étaient réguliers et fortement prononcés, ses yeux et son front annonçaient une haute intelligence, et l'ensemble de sa physionomie, presque toujours animée par un sourire bienveillant respirait une bonté et une amabilité que ses nombreux portraits n'ont pas su reproduire. Il prodiguait aux jeunes musiciens ses conseils et ses encouragements; sa générosité fut connue de plusieurs artistes malheureux; riche d'une instruction dont il ne fit jamais parade, il était gai et spirituel en société; il eut dans sa conduite et ses relations le mérite que Rousseau trouvait à Duclos, d'être en même temps *droit et adroit*, en sorte qu'il était aimé de tous autant pour son caractère que pour ses talents, ainsi qu'on put le reconnaître à la sensation générale produite par l'accident funeste qui termina bien douloureusement une existence jusque-là si brillante, si honorée, si pleine de bonheur et de gloire. J. A. DE L.

DONIZO. *Voyez* DOMNIZO.

DONNADIEU (GABRIEL), né à Nîmes, le 11 décembre 1777, avait pour père un soldat de fortune qui mourut colonel et le fit élever sous ses

Digitized by Google

yeux des camps. Sa nature impétueuse se ressentit encore de cette éducation, et ne contribua pas peu à développer la brusquerie militaire qui fut souvent nuisible à son avancement et à sa fortune. — Les dictionnaires biographiques ont donné sur Donnadieu des détails erronés que nous pouvons rectifier par ses états de services. Il s'engagea, comme simple soldat, au 2e de carabiniers, le 15 mai 1791, à l'âge de 14 ans; moins de deux ans après, il était sous-lieutenant au 2e hussards, et fut nommé chef d'escadron provisoire à la suite du 1er régiment de dragons, le 11 octobre 1800. Donnadieu avait été et était, à cette époque, un partisan très-prononcé des idées républicaines; il s'était distingué, dans plusieurs affaires, par sa bravoure brillante et il dut à cette bravoure les différents grades que nous venons de mentionner. Dans la rivalité violente qui s'établit entre Moreau et le général Bonaparte, Donnadieu adopta le parti du vainqueur de Hohenlinden. On raconte que, dans un banquet dont il faisait partie avec le colonel Fournier-Sarlovèse, les convives, tous militaires, laissèrent échapper des manifestations imprudentes. Fournier et Donnadieu furent arrêtés, et en 1802, ce dernier fut destitué. Il ne tarda pas cependant à rentrer en grâce : en 1804, il fut employé, dans son grade, à l'état-major du camp de Brest (7e corps de la grande armée). Il fit ensuite successivement partie de l'armée d'Italie et de l'armée d'Espagne, et le 13 novembre 1808, il fut nommé colonel du 47e de ligne, à la tête duquel il fit avec distinction la campagne du Portugal. Toutefois, son aversion pour le régime de l'empire était loin d'avoir cessé, et il donna souvent à l'Empereur lui-même des témoignages de ses sentiments. Un jour, entre autres, après une revue dans la cour des Tuileries, Napoléon, en mettant pied à terre, présente son épée et son chapeau à tenir au général Donnadieu, qu'il voulait attirer par une faveur. Celui-ci déclina ce service et Masséna, qui l'aimait, lui dit avec reproche : « Si vous avez ces idées-là, vous n'avancerez jamais. » Il fut néanmoins promu au grade de général de brigade en 1811. C'était le moment où l'Empereur préparait la campagne de Russie. Toujours ardent et hardi dans sa parole, le nouveau général adressa au chef de l'État un mémoire dans lequel il combattait fortement la pensée de cette expédition. Napoléon, mécontent de cette liberté, s'écria : « Il ne veut pas faire la campagne de Russie, eh bien ! il ne la fera pas. » Et, comme une espèce d'exil, il l'envoya commander les îles d'Hyères. Peu de mois après, le général Donnadieu était mis à la retraite et signalé, comme mécontent, à la surveillance de la police. — C'est dans cette position que le trouvèrent les événements de 1814. Donnadieu se rattacha alors avec ardeur à la restauration. Son zèle fut récompensé par sa nomination au commandement du département d'Indre-et-Loire, et il fit partie de l'armée que Louis XVIII forma sur la Loire, après le débarquement de Napoléon à Cannes. Donnadieu avait un esprit actif et intelligent. Alarmé des symptômes qu'il observait dans son département, il fit, avant le retour de l'île d'Elbe, un voyage à Paris tout exprès pour avertir le gouvernement royal du danger d'une prochaine attaque de Napoléon. Cet avertissement ne fut pas plus écouté que celui qu'il avait donné à l'Empereur en 1811; les événements s'accomplirent. Après avoir fait tous ses efforts pour maintenir ses troupes fidèles aux Bourbons, le général Donnadieu accompagna à Bordeaux la duchesse d'Angoulême, où il alla avec elle visiter les casernes. Un silence glacial fut la seule réponse des soldats aux harangues de la princesse, qui dut quitter la France, et le général Donnadieu rejoignit Louis XVIII à Gand. Il fut chargé par ce prince de diverses missions diplomatiques à Bruxelles, en Allemagne et en Espagne. C'est en Espagne qu'il était lorsque la bataille de Waterloo fut perdue; et, après avoir déterminé le général Thevenot à rendre Bayonne aux armes royales, il revint à Paris. Sa fidélité aux Bourbons le fit élever au grade de lieutenant général le 14 octobre 1815; le 15 novembre suivant il fut nommé au commandement de la 7e division militaire, chef-lieu Grenoble. — Ce commandement valut au nom du général Donnadieu une douloureuse publicité, qui, dès ce moment, a troublé toute sa vie. En 1816 les partis politiques étaient plus irrités que jamais; les intrigues se croisaient dans tous les sens, un homme, devenu célèbre par son audace et ses malheurs, Didier s'était mis à la tête d'une conspiration qu'il renoua dans le Dauphiné, après qu'elle eut échoué à Lyon. Le 4 mai, une troupe de paysans, guidée par d'anciens soldats et des officiers en demi-solde, vient attaquer la ville de Grenoble, dans laquelle on s'était ménagé de nombreuses intelligences; les affiliés s'y étaient même emparés d'un rocher dominant la ville, nommé *la Bastille* et placé dans l'enceinte des fortifications. Quelques instants avant cette attaque, le général Donnadieu inquiet, mais dans l'ignorance du mouvement, se promenait dans la ville; il aperçoit à la lueur d'un réverbère un individu qui, à sa rencontre, fait un mouvement brusque et essaie de s'éloigner. Le général, tout entier à ses soupçons, court à lui, le saisit, l'entraîne devant un café, et entr'ouvrant ses vêtements, il voit, à la lueur des lumières, un sabre et deux pistolets d'arçon. Interrogé, le prisonnier balbutie, se nomme : c'était un officier en demi-solde qui allait rejoindre ses compagnons, avec lesquels il devait arrêter le général lui-même; la conspiration était découverte. La garnison de Grenoble était peu nombreuse, le général courut aux casernes pour faire mettre les soldats sous les armes; les coups de fusils éclatèrent au dehors; la première troupe envoyée pour résister aux assaillants fut repoussée; mais bientôt, appuyée par une portion de la légion de l'Hérault, elle reprit l'offensive. Après une fusillade plus bruyante que meurtrière, par suite de l'obscurité, l'insurrection fut mise en déroute, et malgré son courage, Didier, qui était survenu sur le champ de

Digitized by Google

bataille, avec un troupe fraîche, ne put rallier les insurgés. Poursuivis activement par la légion de l'Hérault et par les dragons de la Seine, ils perdirent un grand nombre de prisonniers. Vizille, Lamure et d'autres bourgs du Dauphiné furent immédiatement occupés et dès lors le mouvement insurrectionnel fut étouffé. La répression fut effroyable. Dès le 7, quatre des prisonniers étaient traduits devant la cour prévôtale, trois étaient condamnés à mort; l'un d'eux fut recommandé par la cour à la clémence royale, les deux autres eurent la tête tranchée le lendemain. En même temps arrivait à Grenoble une dépêche télégraphique qui mettait le département de l'Isère en état de siége et accordait aux autorités civiles et militaires un pouvoir discrétionnaire. En vertu de ces pouvoirs, un conseil de guerre fut immédiatement formé; trente autres prisonniers furent traduits devant lui le 9, et vingt et un d'entre eux furent condamnés à être passés par les armes. Parmi eux se trouvaient trois jeunes gens de 19, 18 et 16 ans. Le 10, seize de ces infortunés étaient fusillés sur les glacis de la place. Sur l'intervention de deux honorables citoyens de Grenoble, et croyant à leur innocence, le général Donnadieu avait sursis à l'exécution de cinq de ces malheureux et expédié son aide de camp à Paris pour obtenir leur grâce. Le 12 seulement, le conseil des ministres en avait délibéré et M. Decazes envoya par le télégraphe l'ordre célèbre d'exécuter tous les condamnés sans exception. Didier lui-même, après avoir longtemps erré dans les montagnes de l'Isère, parvint à passer la frontière et à gagner la Savoie. Il y fut arrêté par les carabiniers du roi de Piémont, livré à la France et condamné à mort le 9 juin par la cour prévôtale; il subit son supplice le 10 du même mois. Tant de sang versé produisit dans le pays une vive émotion; des germes de division existaient déjà entre les autorités civiles et militaires de l'Isère; ces événements ne firent que les aigrir. Bientôt une lutte plus haute s'engagea entre le général Donnadieu et le ministère lui-même. Le 1er avril 1818, son commandement lui fut enlevé et il fut mis en non activité. De ce moment jusqu'à sa mort, le général Donnadieu ne cessa d'accuser le duc Decazes, alors ministre de la police, d'avoir fermé les yeux sur cette conspiration, de l'avoir laissé éclater, d'avoir été, dans cette circonstance, le complice du parti orléaniste. Il est aujourd'hui hors de doute que quoique la conspiration eut arboré le nom de Napoléon II et eut éclaté aux cris de *vive l'Empereur*, le but de Didier, son chef, n'en était pas moins de mettre la couronne sur la tête du duc d'Orléans. Sur ce fait que la conjuration était orléaniste, le général Donnadieu soutint après 1830 une longue et opiniâtre polémique, à laquelle les faits et l'histoire ont fini par donner raison. Le général lui-même citait souvent ces paroles qu'au moment de marcher au supplice Didier lui avait adressées : « Un homme « qui va paraître devant Dieu ne ment pas : dites « au roi qu'il a dans sa maison son plus grand ennemi; voilà les seules révélations que je puisse « et veuille faire. » Pour les accusations de complicité élevées contre le duc Decazes, elles sont loin d'être prouvées. Ajoutons toutefois que sous le gouvernement de la dynastie d'Orléans, cet ancien ministre a toujours joui d'une faveur marquée; quant aux attaques vives et réitérées du général Donnadieu, il leur a toujours opposé un silence imperturbable. L'histoire sans doute achèvera de pénétrer dans la nuit de cette mystérieuse affaire; notre devoir et notre impartialité nous ordonnaient de rapporter les faits tels qu'ils sont connus jusqu'ici; là s'arrête notre mission. Élu député par Tarascon, Donnadieu, très-mécontent du ministère, entra dans l'opposition monarchique et fit au cabinet une guerre inexorable. Il fit surtout une forte impression dans le public et sur la chambre, par une improvisation où, à propos des fonds secrets de police, il dénonça M. Decazes et le rôle qu'il lui attribuait dans la conjuration de Grenoble, avec une véhémence à laquelle, du reste, le ministre opposa comme toujours son impassibilité silencieuse. Toutefois, Donnadieu rentra dans le service actif et fut chargé du gouvernement de la 4e division militaire, en 1822, et en 1823, il prit le commandement d'une des divisions de l'armée d'Espagne envahissant la Catalogne sous les ordres du maréchal Moncey. Son ardeur, parfois peu subordonnée, ne put s'entendre avec le calme froid du vieux général en chef, et dans la même année, il fut rappelé au commandement de la 4e division militaire. Après la nomination du ministère Polignac et la dissolution de la chambre qui fit la célèbre adresse des 221, le général Donnadieu prévit encore une révolution prochaine. Commandant des provinces de l'Ouest, il écrivit au roi Charles X pour lui signaler les agitations de l'opinion publique et lui conseiller des mesures militaires propres à en arrêter l'éclat. La lettre était pressante, vive, ardente comme tout ce qui sortait de sa tête; le duc de Duras, au nom du roi, lui adressa cette réponse : « J'ai mis sous les yeux de Sa Majesté la lettre que « vous lui avez adressée; le roi me charge de « vous dire de vous occuper de votre commandement et nullement de ce qui peut lui convenir « de faire dans les circonstances qui peuvent se « présenter. Maintenez l'ordre dans l'étendue de « votre division, c'est ce que je suis chargé de « vous dire de la part de Sa Majesté. » Après la révolution de juillet, Donnadieu eut occasion d'aller voir Charles X à Cœplitz. En le voyant entrer, ce prince alla au-devant de lui et lui tendant les deux mains. « Ah ! général, lui dit-il, que de reproches « nous avons à nous faire pour les torts que nous « avons envers vous. » Trois fois en effet, pour avoir donné d'utiles avis, Donnadieu avait subi des disgrâces. — Immédiatement après la révolution de 1830, le général Donnadieu fut admis au traitement de réforme, puis placé au cadre de réserve, et enfin mis à la retraite en 1837. Sous le gouvernement de Louis-Philippe, il ne cessa de faire de

Digitized by Google

l'opposition, publia diverses brochures sur la conjuration de Grenoble et contre M. Decazes, imprima deux ouvrages intitulés : l'un, *De l'homme et de l'état actuel de la Société*, Paris, 1833, in-8°; l'autre, *Des rois et de la vieille Europe, et des peuples de notre époque*, ibid., 1837, in-8°. Il fut traduit, pour ces ouvrages, devant la cour d'assises et condamné à 18 mois de prison. Nous croyons que, dans son exil, Charles X le chargea aussi de missions confidentielles auprès des cabinets de Vienne et de St-Pétersbourg. Ces missions auraient eu pour objet d'engager ces puissances à ne pas intervenir dans les affaires intérieures de la France. Cette opinion, du reste, était celle que manifestait hautement le général Donnadieu. Il est mort sans enfants, d'une atteinte de choléra, à l'âge de 72 ans, à Courbevoie, le 18 juin 1849. Il était grand'croix de l'ordre de Saint-Louis, grand officier de la Légion d'honneur et grand'croix de l'ordre Espagnol de Charles III. Il avait été créé baron par Louis XVIII, le 2[1] février 1816, et vicomte, le 12 mai de la même année. Il a laissé ses titres à son seul héritier, M. de l'Estang, son beau-frère. Outre les deux ouvrages cités plus haut, Donnadieu a publié : 1° *Mémoire à consulter et consultation contre M. Crétineau-Joly, homme de lettres*, Paris, 1842, in-4°, à propos de l'ajournement de la publication de l'*Histoire de la conspiration de Didier*. Cette histoire avait été annoncée en octobre 1841, comme devant contenir 83 lettres autographes de M. Decazes, adressées à un agent provocateur en Dauphiné. 2° *Lettre à M. le duc Decazes*, etc., Paris, 1843, in-4° de 4 pages; 3° *Pétition adressée à MM. les membres de la chambre des députés*, Paris, 1844, in-4°. On peut consulter encore, au sujet des réclamations de Donnadieu : le *Journal des Débats*, du 21 août 1837; — la *Lettre à M. le maréchal, duc de Dalmatie, ministre de la guerre*, publiée en 1832; — enfin, la lettre du général Donnadieu à la *Gazette des tribunaux*, en réponse au récit historique que ce journal a fait des événements de Grenoble en 1816 (1840). L—s—s.

DONNE (Jean), naquit à Londres, en 1573. Son père, marchand de cette ville, sortait d'une ancienne famille du pays de Galles, et descendait par sa mère du fameux chancelier Thomas More. Il étudia à Oxford, puis à Cambridge, où ses prodigieuses dispositions firent dire de lui, comme de Pic de la Mirandole qu'*il était né savant plutôt qu'il ne l'était devenu par l'étude*. Il s'appliqua ensuite à la jurisprudence, accompagna le comte d'Essex dans ses expéditions contre Cadix et les Açores, séjourna quelque temps en Espagne et en Italie, et à son retour fut fait secrétaire du lord chancelier Egerton. Chez le chancelier vivait la nièce de sa femme, fille de sir George More, chancelier de l'ordre de la jarretière et lieutenant de la Tour. Donne l'aima et en fut aimé : on soupçonna leur amour, on les sépara; mais ils trouvèrent moyen de se rejoindre, et se marièrent secrètement (en 1602), ce qui irrita tellement sir George, qu'il obtint, à force d'importunités, de son beau-frère, de renvoyer Donne, et le fit mettre en prison, ainsi que les témoins de son mariage. Il recouvra bientôt sa liberté, et se réconcilia avec son beau-père. Celui-ci sollicita même le chancelier de le reprendre; mais, quelque regret que lord Egerton eût eu à s'en séparer, il ne crut pas devoir changer si souvent ses mesures au gré de son parent. Donne resta donc sans place, et comme la petite fortune que lui avait laissée son père avait été fort diminuée par ses voyages, et que le pardon de son beau-père avait valu aux nouveaux mariés sa bénédiction et rien de plus, ils se trouvèrent dans une grande détresse. Un de ses parents les recueillit chez lui; ils y demeurèrent jusqu'à sa mort; et alors, quoique sir George eût enfin consenti à faire quelque chose pour eux, chargés de plusieurs enfants, ils se trouvèrent dans un état de dénûment, augmenté pour Donne par la douleur de le faire partager à celle qui n'y était tombée que pour l'amour de lui. Au bout de deux ans de souffrances, un homme riche, sir Robert Drury, les reçut dans sa maison, et engagea Donne à le suivre à Paris. Il eut beaucoup de peine à l'y décider : sa femme, grosse alors et très-souffrante, était effrayée de pressentiments sinistres. Cependant sir Robert l'emporta. On a raconté que, deux jours après leur arrivée à Paris, Donne, en plein jour, et se prétendant bien éveillé, crut voir apparaître sa femme échevelée et tenant un enfant mort dans ses bras; que sir Robert, ne pouvant le dissuader de cette vision, prit le parti d'envoyer un exprès à Londres, d'où on lui rapporta que le jour et à peu près à l'heure de la vision, madame Donne était accouchée d'un enfant mort. Donne revint bientôt en Angleterre. Il avait conservé un grand nombre de connaissances à la cour; son caractère, ses talents, un esprit aimable lui avaient fait beaucoup d'amis; le roi même lui témoignait de la bonté. On espérait pour lui quelque place; mais, quoiqu'il ne fût guère connu que par quelques poésies légères, des satires, des épigrammes, des chansons remplies d'esprit, et surtout de bel esprit, dans ces temps où les controverses théologiques étaient la première affaire, ses connaissances faisaient désirer qu'il s'attachât à l'Eglise. Déjà, dans le temps de sa plus grande détresse, un de ses amis lui avait proposé, en cas qu'il voulût entrer dans les ordres, de lui résigner un bénéfice; *mais*, lui avait-il dit, *ne me rendez réponse à cet égard qu'après vous être préparé trois jours par le jeûne et la prière*. Donne le fit, et, au bout de ce temps, répondit que sa jeunesse n'ayant pas été très-régulière, il craignait de *jeter quelque défaveur sur le ministère sacré*. C'était à peu près dans le même temps où il écrivait à un de ses amis : « Tout le monde est malade dans ma maison, excepté moi... Nous sommes tellement « dépourvus de tout secours, que si Dieu nous délivrait de cette vie, je ne sais comment on pourrait subvenir aux frais des funérailles. » Cependant il s'occupait constamment de points de

Digitized by Google

controverse relatifs à la séparation des Eglises romaine et anglicane. La grande question était alors de savoir si les sujets catholiques pouvaient prêter serment de fidélité au roi d'Angleterre. Donne composa, par l'ordre du roi Jacques, son *Pseudo-martyr*, Londres, 1610, in-4°, où il décide en faveur de l'affirmative; mais ses succès en ce genre ne faisaient que nuire à sa fortune, tant qu'il ne prenait pas le parti où l'on désirait le conduire; car le roi avait déclaré qu'il le regardait comme tellement propre à l'Eglise, qu'il ne voulait lui rien accorder que dans cette carrière. En conséquence de cette volonté si déterminée, Donne, après avoir consacré encore trois ans à s'instruire, reçut les ordres en 1613; et telle était sa réputation, que cette année on lui offrit quatorze bénéfices en différentes provinces du royaume; mais il désirait vivre à Londres. Nommé, aussitôt après son ordination, chapelain ordinaire du roi, il fut nommé prédicateur de Lincoln's-inn en 1617; accompagna en 1619 le comte de Doncastre dans son ambassade auprès des princes d'Allemagne, et fut nommé, en 1621, doyen de St-Paul, et obtint plusieurs autres bénéfices. Mais ce retour de fortune avait été cruellement empoisonné; Donne, au moment où il commençait à être heureux, avait perdu la compagne de ses malheurs, morte en couche de son douzième enfant. Pénétré de douleur, il se retira quelque temps dans la solitude, et la première fois qu'il prêcha ensuite, ce fut dans l'église où était enterrée sa femme, et sur ce texte de Jérémie : *Hélas! je suis un homme qui ai connu l'affliction.* Il consacra entièrement le reste de sa vie aux devoirs de sa profession, et mourut de consomption le 31 mars 1631. Peu de temps avant sa mort, il imagina de se faire peindre les yeux fermés, dans la situation d'un homme mort et entièrement enseveli, sauf le visage, dont la pâleur et la maigreur achevaient la ressemblance; il fit placer le tableau au pied de son lit, pour qu'il le rappelât sans cesse à l'idée de son dernier passage. Donne est connu surtout aujourd'hui par les poésies, ouvrages de sa jeunesse, peu nombreux, et qu'on ne lit plus guère, mais dont le succès fit régner quelque temps en Angleterre, dans la poésie, un goût d'esprit alambiqué, qu'on retrouve en France dans quelques écrivains à peu près à la même époque. Donne fut le premier et Cowley le dernier de ces poëtes que Johnson appelle poëtes métaphysiques, dont il regarde les ouvrages comme une mine où une prodigieuse quantité d'esprit se trouve ensevelie dans un amas de faux brillants. Dryden disait lui-même de ses contemporains : *Nous avons moins d'esprit que Donne, mais plus de poésie.* Quant à son caractère, il était composé de tout ce que l'esprit, la douceur et la sensibilité peuvent offrir de plus aimable. Il prêchait d'un cœur si touché qu'il versait souvent des larmes et en faisait verser à son auditoire. On a de lui, outre ses poésies anglaises, un assez grand nombre d'ouvrages, dont Chauffepié donne la liste : les principaux, outre son *Pseudo-martyr*, sont : 1° *Dévotions pour les occasions importantes, et diverses époques de la maladie*, Londres, 1625, in-12, composées au sortir d'une maladie. 2° *Paradoxes, problèmes, essais, caractères*, etc., auxquels est joint un livre d'épigrammes écrites en latin, par Donne, et traduites en anglais par J. Maine, etc., Londres, 1633, in-12. 3° Trois volumes de sermons et plusieurs autres ouvrages de dévotion, un recueil de ses lettres, etc., imprimés après sa mort; un ouvrage de sa jeunesse, intitulé : Βιαθανάτος, destiné à prouver que *le Suicide n'est pas si naturellement un péché qu'il ne puisse être vu autrement*, 1644, 1648, etc., in-4°. Donne, devenu docteur en théologie, ne pouvait ni approuver cet ouvrage, ni se résoudre à le condamner. Il mandait à un de ses amis, qui le priait de l'examiner « Gardez-le moi pour me le rendre, « si je guéris; et si je meurs, ne le publiez pas : « mais ne le brûlez point. Faites-en ce que vous « voudrez; je ne vous interdis que la presse et le « feu. » Isaac Walton a écrit la vie de J. Donne dans un recueil biographique qui a été réimprimé en 1796, in-4°, par Th. Zouch. S—D.

DONNE (Jean), fils du précédent, sortit en 1622 de l'école de Westminster, pour passer au collége de Christ-Church, à Oxford. Il prit à Padoue le degré de docteur en droit civil, et fut, en 1638, agrégé en cette qualité à l'université d'Oxford. Il mourut en 1662. Wood dit, dans ses *Fasti Oxonienses*, que Donne fut toute sa vie un athée bouffon et railleur, et un esprit libertin, mais estimé de Charles II; il ajoute que c'était un homme de sens et qui avait des talents; et qu'outre plusieurs ouvrages de son père, il a publié sous son nom plusieurs opuscules, entre autres l'*Humble requête de Covent-garden contre le docteur Jean Baber, médecin*, en 1662. Z.

DONNE (Abraham), mathématicien anglais, naquit en 1718 à Bideford, dans le comté de Devon, où son père tenait une école célèbre pour l'enseignement des sciences exactes. Vers l'âge de quatorze ans, jouant avec ses camarades, il lui arriva de tomber du haut d'une pile de bois très-élevée, et ayant eu l'imprudence d'aller aussitôt nager lorsqu'il était tout en sueur, depuis ce moment il n'eut plus qu'une santé déplorable jusqu'à sa mort arrivée dans sa 28e année. A cet âge cependant il avait déjà donné des preuves de connaissances fort étendues en mathématiques et surtout en astronomie. Il a laissé, entre autres choses, le résultat de ses calculs sur les éclipses du soleil et de la lune, avec les passages de Mercure pour plus de dix années, avec leurs figures. Il avait aidé, dans son étude de l'usage des globes, Hervey, l'auteur des *Méditations*, qui prononça son sermon funéraire. Ses œuvres ont été publiées par son frère Benjamin Donne. X—S.

DONNE (Benjamin), savant anglais, née en 1729 à Bideford, dans le comté de Devon, fut gardien de la bibliothèque publique de Bristol et professeur royal de mécanique. On a de lui : 1° une *Descrip-*

Digitized by Google

tion du comté de Devon, publiée en 1761, que la société pour l'encouragement des arts et du commerce jugea digne d'un prix de 100 livres sterling. 2° Carte du Devonshire, en 12 feuilles, 1765. 3° Carte de la ville de Bristol et des environs jusqu'à 11 milles de distance, en 4 feuilles, 1770. 4° *Essais de mathématiques*, 1 vol. in-8°; 5° *Abrégé de physique expérimentale*, 1771, in-12; 6° *Guide du marin anglais*, 1774; 7° un Traité de la *Manière de tenir les comptes*; 8° quelques traités de géométrie et de trigonométrie. Quoique ses ouvrages aient eu du succès et qu'ils supposent un homme instruit et de mérite, il mourut si obscurément, en juin 1798, qu'il n'en est fait mention dans aucun des journaux anglais que nous connaissons, ni dans les biographies anglaises publiées depuis. X—s.

DONNEAU (Jean). *Voyez* Visé.

DONNER (Raphael), sculpteur, né en Autriche vers l'an 1680; on ne peut pas dire qu'un voyage qu'il fit en Italie lui ait été de quelque utilité, puisqu'il n'y alla que pour acheter du marbre; cependant les Allemands vantent ses talents et surtout l'exactitude de son dessin. Ses principaux ouvrages sont une fontaine sur la nouvelle place à Vienne, et la statue de Charles VI à Breitenfort, maison de plaisance dans les environs de cette ville. Donner mourut à Vienne, en 1740, à l'âge d'environ 60 ans. D—t.

DONNISSAN (le marquis de), général vendéen, père de madame de La Rochejacquelein, vivait retiré avec son gendre Lescure dans le château de Clisson, lors du soulèvement d'avril 1793. Il y prit part avec beaucoup de chaleur, devint membre du conseil et fut le premier maréchal de camp parmi les insurgés. D'abord enfermé dans les prisons de Bressuire avec son gendre, sa fille et toute sa famille, il en sortit après l'évacuation de cette ville par les républicains, et suivit La Rochejacquelein et Lescure dans la Vendée, où il fut reçu avec joie par les autres chefs. A l'affaire de Thouars il commandait l'artillerie avec Marigny et força le Pont-Neuf à coups de canon. Le 26 mai 1793, deux jours après la prise de Fontenay par les royalistes, Donnissan harangua en vain les prisonniers républicains, dans l'espoir de déterminer leur défection et de les attacher à son parti. Ce fut lui qui eut l'idée de les faire tondre, afin qu'ils ne pussent manquer à leur serment de ne plus servir contre les royalistes, sans être reconnus : cette idée fut exécutée aux grands éclats de rire de toute l'armée. Le 7 juin 1793, l'armée royale s'étant divisée, une partie resta à Montreuil, pour arrêter la colonne républicaine qui venait de Thouars. Le marquis de Donnissan fit fermer les portes de Montreuil, derrière lesquelles on plaça des canons chargés à mitraille. Au coucher du soleil les gardes avancées aperçurent au loin la division du général républicain Salomon, marchant en désordre et sans aucune défiance sur la grande route. Aussitôt Donnissan, Beauvollier, Lainé et Cathelineau rassemblent les Vendéens et font disposer l'artillerie. Salomon, trompé par ses espions, se trouve au milieu des royalistes : tout à coup les portes de Montreuil s'ouvrent et démasquent les canons chargés à mitraille. Salomon, quoiqu'il se défendit avec intrépidité, perdit la moitié de sa troupe et fut obligé d'abandonner ses bagages et son artillerie. Les Vendéens durent ce succès aux conseils et à l'habileté du marquis de Donnissan. Deux jours auparavant il avait donné l'avis salutaire de ne point attaquer Saumur par Doué, à cause des difficultés du passage du Thoué, petite rivière qui se jette dans la Loire au-dessus de Saumur. Au mois de juillet 1793, il fut nommé gouverneur de la Vendée et des pays adjacents. Il fut porté de droit à cette place comme le plus ancien officier général, et il eut pour conseils le chevalier du Houx-d'Anterive, Boissy, beau-frère de d'Elbée, et Beauvollier, intendant général de l'armée. Au mois de décembre 1793, les restes de l'armée royale, réduite à 7,000 hommes, n'ayant pu repasser la Loire à Ancenis, le marquis de Donnissan, avec quelques autres chefs, les dirigea sur le bourg de Nort. Avant d'arriver à ce dernier endroit, quelques hussards républicains ayant paru sur la route, la fermeté du marquis de Donnissan empêcha seule la dispersion des Vendéens épouvantés. Suivi de quelques paysans, d'une trentaine de cavaliers avec une pièce de canon, il marcha sur la cavalerie de l'ennemi et la mit en déroute. Dans la détresse où se trouvait la troupe, il s'opposa, mais vainement, à ce qu'on partageât l'argent et les assignats royaux qui étaient restés dans la caisse de l'armée. Après le combat de Savenay, où les républicains défirent et tournèrent l'armée royale en filant sur les hauteurs de Savenay, Donnissan, ne voyant plus aucun espoir de salut, se fit jour l'épée à la main à travers les colonnes ennemies, et gagna les bois avec plusieurs chefs et le reste de l'armée. Arrivé dans la forêt du Garre, il rassemblа quelques Vendéens et se dirigea sur Ancenis pour tenter le passage de la Loire : là il fut atteint par les républicains, et conduit à Angers, où il périt sur l'échafaud. B—p.

DONOLI (François-Alphonse), médecin toscan, né en 1635, mort à Padoue le 6 janvier 1724. Quelques années après avoir reçu le bonnet de docteur à l'université de Sienne, il fut élu professeur à celle de Padoue, où il s'est acquis une haute réputation, comme savant, et surtout comme orateur. En effet, il s'énonçait avec une extrême facilité et il exprimait ses idées avec autant de justesse que de clarté. Donoli conserva jusqu'à un âge très-avancé le talent particulier qu'il avait pour l'enseignement, sa vaste mémoire et la pénétration de son esprit. Voici la note de ceux de ses ouvrages qui ont été publiés : 1° il *Medico pratico, cioè della vita attiva con la qual può regolarsi ogni medico, che intende professar medicina pratica*, Venise, 1666, in-12; 2° *Liber de iis qui semel in die cibum capiunt*, Venise, 1674, in-12. 3° *Bellum civile medicum*, Padoue, 1705, in-4°. F—n.

Digitized by Google

DONORATICO, famille puissante de l'État de Pise. Les comtes de Donoratico sont une branche de l'illustre famille de la Gherardesca, dont les fiefs sont situés entre Pise et Piombino, sur la côte insalubre de la mer Tyrrhénienne. Dans le moyen âge, ils furent les chefs du parti gibelin à Pise, et en même temps les protecteurs du peuple contre la noblesse; ils se croyaient d'un rang supérieur aux autres gentilshommes, et ils maintenaient leur crédit dans leur patrie, par leur alliance avec la faction démocratique. Les comtes de Donoratico prirent les armes en faveur de Conradin; ils lui conduisirent les troupes auxiliaires que Pise fournit à ce prince malheureux, et deux d'entre eux, Gérard et Galvano, périrent avec lui sur le même échafaud. La puissance de cette famille éprouva un grand échec, en 1348, par la peste qui lui enleva tous ceux de ses membres qui pouvaient porter les armes ou siéger dans les conseils. De nouveaux chefs de parti s'emparèrent alors du pouvoir dans Pise, et les comtes de Donoratico se retirèrent dans leurs fiefs, qu'ils ont conservés jusqu'à nos jours. S. S—I.

DONOSO (Joseph), peintre et architecte espagnol, naquit à Consuegra dans la Nouvelle-Castille, en 1628. Il reçut de son père quelques principes de la peinture, entra dans l'école de François Fernandez à Madrid, et fit à dix-huit ans le voyage de Rome. Six années de séjour dans cette ville le rendirent habile dans son art ainsi que dans l'architecture et la perspective. De retour à Madrid, il se plaça dans l'école de don Juan Correno, qu'on appelle le *Titien de l'Espagne*, pour se perfectionner dans le coloris, et y fit de tels progrès que sa manière a, selon Palomino Velasco, beaucoup de rapport avec celle de Paul Veronèse. Outre de très-bons tableaux, Donoso laissa un bon manuscrit sur l'architecture et la perspective. Il mourut en 1686, à Madrid, âgé de 58 ans. Parmi les nombreux ouvrages dont plusieurs églises de Madrid furent ornées par Donoso, on cite les portraits de tous les supérieurs et des principaux religieux du couvent de Notre Dame de la Victoire, la *Canonisation de St. Pierre d'Alcantara*, six grands tableaux de la *Vie de St. Benoît*, une *Conception*, une *Cene*, deux tableaux de *Martyrs*, etc. D—T.

DONOUGHMORE (Richard-Hely Hutchinson, comte de), né à Dublin le 29 janvier 1756, fils aîné de John-Hely-Hutchinson, secrétaire d'État pour le royaume d'Irlande, termina ses études de droit à Oxford et reçut le grade de docteur au collége de la Trinité de Dublin, dont son père était prévôt. En 1779, il représenta à la chambre des communes du parlement irlandais la ville de Cork, et se fit particulièrement remarquer en appuyant la proposition de Gardiner, qui demandait qu'on accordât aux catholiques irlandais la faculté de prendre des fermes à long bail. Répondant à ceux qui soutenaient qu'il était dangereux à l'état d'accorder aux catholiques les moyens de devenir propriétaires, le jeune orateur s'écria : « Vous dites que les catholiques sont formidables : enchaînez-les donc! « Enchaînez-les à la terre ! vous les aurez enchaînés au char de l'État ! » Cette idée juste et morale produisit un grand effet sur l'assemblée, qui adopta la proposition de Gardiner. En 1781, le jeune Hutchinson fut nommé directeur des douanes royales en Irlande, et en 1788, sa mère Christiana Nixon de Muray étant morte, il lui succéda dans le titre de baron de Donoughmore. Il leva et organisa, en 1794, le 94e régiment d'infanterie dont son frère cadet John Hutchinson fut colonel, et peu après il fut lui-même nommé lieutenant-colonel commandant le 112e régiment. Lors de la mort de son père en 1795, les catholiques lui donnèrent un témoignage de leur confiance en le priant, dans une adresse, de vouloir bien être le défenseur de leurs droits. Lord Donoughmore, qui, parlant de son père, disait que, le premier des hommes d'État d'Irlande, il avait soutenu les catholiques, se voua à la même cause, et y consacra toute son existence. Créé en novembre 1797 vicomte de Suirdale, il fut chargé, l'année suivante, de réprimer dans le comté de Cork la rébellion qui y avait éclaté ainsi que dans le reste de l'Irlande, et il sut, dans l'accomplissement de ce devoir pénible, conserver beaucoup de modération. Promu au grade de colonel en janvier 1800, il fut, cette même année, nommé comte de Donoughmore, et l'un des trente pairs représentant l'Irlande. Major général en 1805, il fut en 1806 nommé conseiller d'État, et payeur général des troupes en Irlande, mais il donna sa démission de toutes ces places à l'avénement de lord Perceval au ministère. Il semblait à cette époque que le gouvernement voulût faire quelques concessions aux catholiques, et lord Donoughmore fut un des plus zélés partisans de ces mesures de conciliation; mais des mésintelligences survenues entre lord Granville, chef de l'administration, et les catholiques firent évanouir ces espérances, et une nouvelle lutte s'engagea. Lord Donoughmore fut dans toutes les discussions parlementaires le champion des catholiques, et il se chargea de présenter plusieurs pétitions en leur faveur, combattant tour à tour les objections politiques, religieuses et morales qu'on opposait à leurs demandes. Dans la séance du 20 avril 1812 un orateur ayant traité les catholiques de misérables, lord Donoughmore répondit par une brillante improvisation. « Vous les appelez des misérables, dit-il, mais qui est la cause de leurs misères? « Vous, qui depuis 600 ans leur refusez les moyens « d'instruction; vous, dont les lois barbares repoussent ces hommes, comme s'ils étaient des étrangers, des ennemis de leur pays; vous, qui voulez « imposer vos lois faibles, périssables, aux générations qui vous suivront; vous, qui êtes des ambitieux; vous, qui plus tard approuverez nos « efforts en rougissant de votre opposition. » Les catholiques ne réussirent pas alors comme ils réussirent en 1814 et dans les années successives, mais lord Donoughmore n'abandonna jamais leur cause. Il attaqua vivement le ministère de lord Castle-

Digitized by Google

reagh en 1814, demandant une enquête pour savoir par quel motif, après la paix, on continuait à tenir un nombreux corps d'armée; et s'opposa, en 1817, à la suspension de l'*habeas corpus*. En 1819, il s'éleva contre le bill relatif aux émeutes qui donnait un pouvoir trop étendu aux ministres et à leurs agents. Cependant, en 1820, il se réunit au parti ministériel à l'occasion du procès de la reine Caroline, prit une part très-active aux débats, et, déclarant qu'il était convaincu de la culpabilité de cette princesse, demanda qu'on autorisât le divorce. En juillet 1821, il fut créé pair du royaume-uni. Lors des troubles qui éclatèrent en Irlande, en 1822, il vota pour le bill de correction de l'insurrection. Ses derniers travaux furent consacrés à la cause des catholiques, et il prit une part très-active aux discussions qui eurent lieu dans la session parlementaire de 1825; mais, malade dès le commencement de cette année, il mourut à Londres le 25 août. L'association catholique, dans sa réunion du 10 novembre 1825, rendit un hommage éclatant à sa mémoire et confirma le titre qu'on lui avait donné de *Patron héréditaire* des catholiques. Az—o.

DONOUGHMORE (John-Hely Hutchinson, comte de), général anglais, né le 15 mai 1757, deuxième fils du comte Hutchinson Donoughmore, porta jusqu'en 1825 le nom de lord Hutchinson. Après avoir achevé au collége de Dublin ses études, commencées à celui d'Eton, il entra au service en 1774, ce qui ne l'empêcha pas d'aller à l'école militaire de Strasbourg. Il était capitaine lorsqu'en 1777 il fut élu membre du parlement pour Cork. Major en 1781 et lieutenant-colonel en 1783, il passa derechef sur le continent pour s'y perfectionner dans la théorie de l'art militaire. Il était en France lorsque la révolution française eut jeté le gant à l'Allemagne, et, soit mission de son gouvernement, soit curiosité naturelle chez un militaire, il profita du pied sur lequel était encore l'Angleterre pour visiter le camp français, d'où il vit Lafayette forcé de fuir pour sauver sa vie. Il put ensuite comparer aux troupes françaises celles qui marchaient contre elles sous les ordres du duc de Brunswick, et probablement révéler à ce général beaucoup de détails de nature à faire d'avance chanter victoire à ceux qu'il conduisait: il ne présumait sans doute guère que quelques mois après les Prussiens seraient en retraite et Dumouriez en Belgique. Enfin la Grande-Bretagne prit part à la lutte. Hutchinson, qui comme son frère lord Donoughmore venait de lever un régiment à ses frais, obtint le rang de colonel (1794), et fit en cette qualité la campagne de Flandre, où il fut, de plus, aide de camp du général Abercromby. Il fut ensuite employé dans la guerre contre les insurgés d'Irlande; après la journée de Castlebar, dans laquelle il faisait les fonctions de commandant en second, il fut chargé du commandement du Connaught: il s'y comporta bien, et les Connaciens, lors de son départ, lui témoignèrent leur gratitude par l'offrande d'une épée. Ses services furent reconnus par le grade de major général (1796). Trois ans plus tard il parut avec éclat dans l'expédition du Helder, remplaça lord Cavan mis hors d'état de commander, et reçut lui-même une blessure (1799). Quelque temps après il partit pour l'Egypte (1800), comme général en second sous les ordres d'Abercromby qui l'avait très-instamment demandé pour remplir ces fonctions. Il montra du sang-froid et de la valeur lors du débarquement (1801), et fut pour quelque chose dans le gain de la bataille de Canope (21 mars), où l'intrépide Abercromby fut mortellement blessé. Prenant alors le commandement des troupes anglaises, Hutchinson n'agit qu'avec une circonspection, on peut dire même avec une timidité déplacée en présence d'une armée aussi misérable que l'était alors l'armée française, et surtout en présence d'un antagoniste inhabile comme le général Menou. Quoique renforcé par 6,000 Arnautes ou Turcs, il se contenta de faire aux Français devant Alexandrie une guerre d'avant-postes, envoya le colonel Spencer prendre Rosette, qui commande la navigation du Nil, et ne se mit en marche pour l'intérieur de l'Egypte que le 7 mai. Bientôt il eut fait sa jonction avec 6,000 autres Anglais qui venaient de l'Inde. Pendant ce temps l'armée française décroissait journellement. Enfin le 21 juin, trois mois après la victoire de Canope, il atteignit Ghizeh, tandis que le grand vizir agissait sur la rive droite du Nil et prenait position à une portée de canon du Caire. Le commandant Belliard capitula le 28. Deux mois après, Alexandrie capitula de même; et Hutchinson, après un court séjour, eut le mérite d'arracher à la férocité turque les beys mamelouks Osman et Selim, et quelques-uns de leurs adhérents. Ces avantages, faciles sans doute, mais importants, en ce qu'ils détruisaient une colonie française qui n'eût pas manqué de frapper les Anglais dans l'Inde, causèrent en Angleterre une joie qui se résuma par des témoignages brillants de reconnaissance. Outre les remerciments que lui votait pour la seconde fois (12 novembre) le parlement, il reçut, avec la pairie et le titre de baron d'Alexandrie et Kocklofty, une pension de 50,000 francs réversible sur ses deux fils. Quoique jeune encore, le major général Hutchinson sembla renoncer aux armes, après son retour, lors de la paix d'Amiens, et fit quelques tentatives dans la carrière diplomatique. Elles ne furent pas heureuses. Chargé d'une mission extraordinaire, il se vit complétement éclipsé par l'influence française; et lorsqu'en novembre 1806 il fut envoyé vers le roi de Prusse et l'empereur de Russie à Mémel, pour resserrer les nœuds de la coalition et leur promettre des subsides, il ne sut ni déterminer l'indécision de l'un, ni pénétrer la duplicité de l'autre; aussi le traité de Tilsitt fut-il signé sans que l'Angleterre en sût autre chose que les stipulations patentes. Lord Hutchinson était dès lors jugé par le cabinet qui comprit à merveille que, dans le combat à soutenir contre Napoléon, il ne pouvait

Digitized by Google

lui confier de premiers rôles. Dans l'intervalle de ses deux missions, il avait été président du conseil de défense des côtes et de la surintendance de toutes les affaires militaires. On ne lui rendit pas sa place, et bientôt il inclina vers l'opposition, dont définitivement il devint un des adhérents les plus zélés. Ce n'est pas ainsi qu'il avait débuté lorsque, élu représentant par l'opulente ville de Cork, il s'était en général prononcé pour les mesures du gouvernement, tout en défendant avec énergie les intérêts de son pays et en appuyant l'émancipation catholique. En 1800, il vota pour la réunion de l'Irlande. Réélu par la ville de Cork pour le parlement général (1801), il n'avait pu siéger à cause de son départ pour l'Egypte. Devenu membre de la chambre des lords, et, par suite de la conduite du gouvernement à son égard, un des champions de l'opposition, il parla en 1808 en faveur de l'émancipation catholique, désormais sans inconvénient, ajoutait-il, puisque, temporellement, le pape n'a plus de souveraineté. En 1809, il appuya la motion d'une enquête sur la conduite des ministres relativement au bombardement de Copenhague, et l'année suivante il s'éleva contre l'expédition de Flessingue; puis à propos de la demande de régence, en faveur du prince de Galles dont il avait été l'ami, il fit le tableau de tous les griefs de la nation contre le ministère qu'il accusa d'impéritie et de perversité. En 1812, il se déclara contre le projet de bill tendant à comprimer les luddistes par des mesures exceptionnelles. Malgré ces fréquentes sorties, Hutchinson avait été nommé, en 1811, colonel du 8e régiment d'infanterie, et en 1813 il eut le titre de général. Il fut, en 1820, député, lui doyen, à la reine Caroline pour lui donner le conseil de s'arranger à l'amiable avec un époux décidé à ne point la reconnaître. Il la rencontra dans la ville de St-Omer, mais cette fois encore il fut malheureux dans son ambassade. Hutchinson n'avait jamais été marié: devenu le 22 août 1825, par la mort de son frère, titulaire des comté de Donoughmore et vicomté de Suirdale, il mourut en 1832, et les transmit à John-Hély Hutchinson, son neveu, fameux par la part qu'il eut à la fuite de Lavalette. Il était chevalier de l'ordre du Bain. Le Grand-Seigneur, en 1801, l'avait décoré de son ordre du Croissant; mais Hutchinson avait déclaré à cette occasion que jamais il ne porterait de décoration d'un prince étranger. P—OT.

DONTONS (Paul), né en 1600, à Valence en Espagne, fut regardé comme un des meilleurs peintres de son temps; on ignore qui fut son maître, mais tout porte à croire qu'il avait étudié en Italie; on ne trouve rien dans sa manière de peindre du caractère ordinaire aux peintres espagnols. Dontons fut un excellent coloriste, à la manière des maîtres italiens qui se sont rendus remarquables par ce genre de mérite; il a fait différents ouvrages en Espagne, mais particulièrement à Valence, dans l'église et les cloîtres du couvent Della Mercede. D. Antonio de Ponz vante la composition des tableaux de Dontons, il admire la manière de dessiner de cet artiste, qui est, dit il, d'un très-bon goût, et son coloris plein d'harmonie. Cet artiste est mort en 1666. A—S.

DONUS ou DOMNUS, élu pape en septembre 677, succéda à Dieu donné II, ou Adéodat; il était Romain de naissance et fils de Maurice. Il fit paver de marbre la cour qui était devant l'église de St-Pierre, et répara l'église des apôtres sur le chemin d'Ostie, dont il fit la dédicace, aussi bien que celle de Ste-Euphémie, sur la voie Appienne. Il mourut sur la fin de 678, après un an et quelques jours de pontificat. D—S.

DONUS II ou DOMNUS, élu pape en 974, succéda, suivant l'opinion la plus commune, à Benoît VI. Le pontificat de Donus est si obscur, que quelques auteurs ne le comptent point au nombre des papes. On croit qu'il mourut vers le mois de décembre 975, époque à laquelle on lui donna Benoît VII pour successeur. D—S.

DONZELLA (Pierre), de Terrannova en Sicile, docteur en droit civil et en droit canon, florissait en 1640 : il cultiva avec succès les muses italiennes et latines. Pierre Carrera et quelques autres poëtes en font l'éloge. On a de lui : 1° *Canzoni siciliane*, Palerme, 1647, in-12; 1662, in-12, et dans le *Raccolta di Canzoni siciliane*, Messine, 1638, in-12. 2° *Canzoni siciliane burlesche*, dans le Recueil des *Muses siciliennes*. — Donzella (Pierre), de Palerme, né le 9 avril 1650, vivait encore en 1712. Il était libraire, et a composé quelques ouvrages de dévotion en italien : ce sont des *Divoti esercitj*, un *Breve modo di recitare il SS. Rosario di Maria* : Mongitore en donne la liste dans sa *Bibliotheca sicula*, t. 2, p. 137. A. B—T.

DONZELLI (Joseph), baron de Digliola dans le royaume de Naples, s'occupait de médecine et de chimie au milieu du 17e siècle. Il a publié : 1° *Synopsis de opobalsamo orientali*, Naples, 1640, in-4°. 2° *Liber de opobalsamo, additio apologetica, et suam de opobalsamo orientali synopsim*, Naples, 1643. Le même ouvrage, traduit en italien, a été imprimé à Padoue en 1643, in-4°. 3° *Antidotario napoletano di nuovo riformato e corretto*, Naples, 1649, in-4°; 4° *Teatro farmaceutico, dogmatico e spargirico, con l'aggiunta del Tomaso Donzelli, figlio dell' autore*, Rome 1677, in-fol.; 5° *Parthenope liberata, ovvro racconto dell' eroica resolutione dal popolo di Napoli pro soffersi, contutto il regno, dall insoportabil, giogo dell Ispagnuoli*, Naples, 1647, in 4°. Z.

DONZELLINI (Jérôme), médecin du 16e siècle, naquit à Orzi-Novi, petite ville du territoire de Brescia. On ignore l'époque précise de sa naissance; on sait seulement qu'il commença à exercer la profession de médecin à Brescia, et qu'il y jouissait depuis quelques années de la réputation d'un habile et savant médecin, lorsqu'il fut tout à coup contraint de s'expatrier. Voici à quelle occasion : Deux de ses confrères de Brescia, Vincent Calzéveglia et Joseph Valdagna, étaient en dissidence d'o-

Digitized by Google

pinions; le premier avait publié un livre contre celles de son adversaire : Donzellini, ami de celui-ci, ramassa le gant et réfuta Calzeveglia, mais d'une manière si virulente, que tous les bons esprits se révoltèrent contre le défenseur et le client ; l'un et l'autre furent forcés de quitter Brescia. Donzellini choisit Venise pour son nouveau séjour, et y exerça la médecine avec un grand succès; mais ayant été accusé de s'être rendu coupable d'horribles sacriléges, il fut condamné à être noyé secrètement. Ce fut en 1560 qu'une catastrophe aussi tragique termina sa vie, qu'il aurait pu rendre encore longtemps utile aux progrès des sciences et à l'humanité, s'il eût su maîtriser ses passions, et donner à son esprit ingénieux une meilleure direction. Donzellini était un des hommes les plus érudits du 16e siècle ; il publia plusieurs ouvrages, dont voici les plus remarquables : 1° *Consilia et Epistolæ medicæ*, Francfort, 1698 ; 2° *Epistola ad Jos. Valdanium de natura, causis et curatione febris pestilentis*, Venise, 1575, in-4°. 3° La traduction du grec en latin du traité de Galien de *Ptisana*. 4° Huit harangues de Themistius, également traduites du grec en latin, Bâle, 1559, in-8°. On attribue à Donzellini un livre intitulé : *Remedium ferendarum injuriarium si vede compescenda ira*, Venise, 1586, in-4°; Altorf, 1587, in-8° ; Leyde, 1635, in-12. Bayle doute que ce livre soit du même Donzellini, auteur des précédents. Ce qui peut faire admettre ce doute, c'est que Donzellini avait le surnom du *Brixiensis*, tandis que tous les titres de l'ouvrage en question, qui n'a vu le jour que vingt-six ans après la mort de *Brixiensis*, donnent à son auteur le surnom de *Veronensis*. Quel que soit le Jérôme Donzellini qui ait composé le livre (car il y a identité de prénom), c'est un traité rempli d'une morale fort saine, et que les métaphysiciens peuvent consulter avec profit. — Donzellini (Joseph-Antoine), médecin de Cosenza, dans le royaume de Naples, vivait au commencement du 18e siècle. On a de lui : *Quæstio convivialis de usu mathematum in arte medica*, Venise, 1707, in-8°. F—n.

DONZELLO (Pierre-Hippolite del), peintre et architecte, naquit à Naples en 1404, et fut élève de Cola Antonio. Il se distingua également dans la peinture et l'architecture. Il travailla pour le roi Alphonse et pour la reine Jeanne, à Poggio Reale, et dans plusieurs églises du royaume de Naples. Il vécut jusqu'en l'année 1470. Z.

DÖPPELMAYER (Jean-Gabriel), mathématicien allemand, naquit à Nuremberg en 1671. Son père, simple marchand, amateur de la physique expérimentale, et auquel on attribue des perfectionnements à la machine pneumatique (1), l'envoya faire ses études à Altorf, ensuite à Halle. L'étude du droit, à laquelle Doppelmayer se livrait, fit bientôt place à un goût décidé pour la physique. Il voyagea, en 1700, à Bâle, ensuite en Hollande et en Angleterre; apprit le français, l'italien et l'anglais : se rendit habile dans l'art de tailler les objectifs pour les grandes lunettes astronomiques et de polir les miroirs de télescopes, et se lia d'amitié avec les plus célèbres astronomes de son temps. De retour dans sa patrie, en 1702, il y obtint, deux ans après, la chaire de professeur de mathématiques, et en fit l'ouverture par un discours latin : *Quod Deus geometriam in mundo exercerat*. Ce fut pendant quarante-six ans de travaux dans cette place qu'il se rendit célèbre, et mérita d'être reçu, en 1713, membre de la société royale de Londres, associé, en 1715, à celle des Scrutateurs de la nature (*Naturforscher*) de Vienne, et à celles de Berlin et de St-Pétersbourg, en 1740. Le margrave voulut aussi lui donner des preuves de son estime particulière, en l'appelant quelque temps auprès de lui, et le traitant avec la plus grande distinction. Vers la fin de sa carrière, il se rendit surtout fameux par ses belles expériences électriques, qui attiraient un grand nombre de curieux. Il mourut le 1er décembre 1750. Doppelmayer a publié plusieurs discours académiques, et quelques traductions, parmi lesquelles on distingue les *Tables astronomiques* de Thomas Street, qu'il traduisit de l'anglais en latin, Nuremberg, 1704, in-4° ; la *Défense de Copernic*, par Wilkins, qu'il traduisit de l'anglais en allemand, ibid., 1713, in-4° ; et le traité *de la Construction et de l'usage des instruments d'astronomie* de Bion, traduit du français en allemand, ibid., 1712, in-4°, auquel il donna deux suppléments en 1717 et 1720. Mais ses principaux ouvrages sont : 1° *Introduction à la géographie*, pour accompagner l'atlas de Homann, 1714, in-fol., en allemand, et 1731, in-fol., en latin. 2° *Notice historique des mathématiciens et artistes de Nuremberg*, ibid., 1730, in-fol., en allemand. 3° *Atlas cœlestis in quo triginta tabulæ astronomicæ, æri incisæ, continentur*, ibid., 1742, grand in-fol. Les cartes de cet atlas sont, en général, mal gravées, et l'on n'y trouve pas les lettres grecques dont tous les astronomes font usage pour distinguer les étoiles des constellations. Le texte a été traduit en français par Cormontaingne ; mais ce travail n'a pas été imprimé. 4° *Phénomènes électriques nouvellement découverts*, ibid., 1744, in-1°, en allemand. Il y a encore de lui d'autres ouvrages dont on peut voir le détail dans les dictionnaires de Wills ou d'Adelung. N—r.

DOPPERT (Jean), savant allemand, naquit à Francfort-sur-le-Mein en 1671, devint en 1703 recteur du collége de Schneeberg en Saxe, et mourut en 1735. On a de lui : 1° *de Tribus Neronis quibus impressa cernitur Augustorum, Caligulæ, Neronis et Galbæ effigies cum manu porrecta, ordines circumstantes, pro Romanorum more adloquens*, Schneeberg, 1703-1713, in-fol. Cet ouvrage est composé de 20 dissertations fort intéressantes pour l'étude des antiquités romaines. 2° *De Antiquitate superstitiosæ ignis venerationis*, ibid., 1709, in-fol. 3° *Spicilegium de prisci ac medii ævi itineribus*

(1) Voy. le *Dictionnaire des Savants de Nuremberg*, par Wills.

Digitized by Google

doctrinæ locupletandæ gratia susceptis, ibid., 1712, in-4°; 4° *Selectoria ex Justiniani magni historia*, ibid., 1714, in-4°; 5° *De Libris scribendis*, ibid., 1712, in-4°; 6° *De vetusto* Μετεμψύχωσεως *Pythagoræ commento*, ibid., 1716, in-4°; 7° *Ultima Antiquitas solemnibus Solis diei in glorioso Christi reditu ex sepulchro asserta*, ibid., 1717, in-4°; 8° *De Carolo Magno principe græce et latine docto*, ibid., 1722, in 4°. 9° *De Sirenum commento*, ibid., 1723, in-4°; 10° *De Scriptoribus qui doctrinæ thesauris et styli ornatu sæculum septimum, octavum, nonum et sequentia sicque ipsam barbariem illustrarunt, programmata octodecim*, ibid., 1725-1735, in-4°. 11° Plusieurs autres dissertations sur des sujets d'érudition. Doppert connaissait à fond les langues anciennes et modernes, ainsi que l'histoire. Les dissertations qu'il a publiées roulent, comme on l'a vu par les titres, sur des sujets intéressants et sont toutes très-instructives. E—s.

DOPPET (François-Amédée), né à Chambéri, en mars 1753, s'enrôla fort jeune dans un corps de cavalerie, d'où il passa dans les gardes françaises. Après trois ans de service, il reprit ses études et se fit recevoir docteur en médecine à l'université de Turin. N'ayant pu réussir à la cour, où il avait cherché à se faufiler, il voyagea en Suisse, visita Paris, et publia des livres de médecine, des romans et des poésies, qui n'eurent et ne méritaient aucun succès. Il écrivit contre le magnétisme, essaya de se faire connaître par des idées singulières, et montra dans tous ses ouvrages beaucoup de tendance vers les principes républicains. Doppet, au commencement de la révolution française, s'établit à Grenoble, et les démocrates de cette ville firent imprimer à leurs frais plusieurs de ses discours, où, dans un style qui a quelquefois des mouvements heureux, il déclamait en faveur des opinions dominantes. Conduit à Paris par Aubert Dubayet, il s'y affilia aux diverses sociétés populaires qui avaient alors une si grande influence sur l'esprit public, et travailla aux *Annales patriotiques* de Carra et Mercier, depuis le commencement de l'année 1792, jusqu'à la journée du 10 août. Il fut un des acteurs de cette insurrection, à la suite de laquelle il sauva la vie à plusieurs Suisses. Le club des étrangers et la légion des Allobroges lui durent leur formation. Un décret de l'assemblée législative le nomma lieutenant-colonel de cette légion, dont le dépôt était à Grenoble. Lorsqu'après l'invasion de la Savoie (1792), les Savoisiens formèrent une assemblée nationale, Doppet y fut nommé par la ville de Chambéri; il provoqua la réunion à la France, et fut un des quatre députés qu'on envoya à la convention pour cet objet (*voy.* Hérault de Séchelles, et Simond). Pendant la guerre du *fédéralisme*, il servit comme général de brigade dans l'armée du midi, commandée par Carteaux. Nommé général en chef de l'armée des Alpes, il dirigea le siége de Lyon, et entra dans cette malheureuse ville le 9 octobre 1793. On doit lui rendre la justice que, malgré l'exagération de ses principes, il fit tous ses efforts pour empêcher le pillage et l'effusion du sang. On lui donna alors le commandement de l'armée chargée de reprendre Toulon. Il en commença le siége et passa bientôt après à l'armée des Pyrénées-Orientales. Il repoussa d'abord les Espagnols à la petite affaire de St-Luc, et s'empara de leur camp de Villelongue, mais une maladie fort grave l'arrêta. Ce fut alors qu'on envoya le général Dugommier pour commander à sa place. Doppet ayant recouvré la santé, les représentants du peuple, Soubrani et Milhaud, le mirent à la tête des troupes qui étaient dans les deux Cerdagnes, et qui n'avaient point de chef depuis la mort de Dagobert. Il entra alors en Catalogne, défendit Belver en battant les Espagnols, mit Mont-Louis en état de résister, et dans l'espace de sept jours prit Dory, Tores, Ribbes, Campredon, St-Jean-des-Abadessas et Ripoll, après plusieurs combats dont le succès lui fut vivement disputé. Mais ayant ensuite éprouvé des revers, il en accusa les généraux Delâtre et Daoust, dans une lettre adressée à la convention et signée *le sans-culotte* Doppet. Sa mauvaise santé le força bientôt de quitter le commandement, le 28 septembre 1794. La chute des jacobins le laissa longtemps sans emploi : mais en 1796 il fut nommé au commandement de Metz, qu'il conserva peu de temps. Rappelé sur la scène par l'effervescence qui suivit la célèbre journée du 18 fructidor, il fut nommé au conseil des Cinq-Cents par l'assemblée électorale du Mont-Blanc en l'an 6; mais la loi du 22 floréal annula nominativement cette élection. Depuis lors il a été comme oublié, et il est mort à Aix en Savoie, vers l'an 1800. S'il n'a pas montré des talents militaires, on ne peut sans injustice lui contester de la bravoure, et si sa conduite révolutionnaire n'est pas à l'abri de reproches, on doit reconnaître qu'il ne fut point méchant, mais que la faiblesse de sa tête ne lui permit pas de maîtriser son enthousiasme, qui allait jusqu'au délire. Ses ouvrages sont : 1° *la Mesmériade*, poëme burlesque, Paris, 1784; 2° *Traité théorique et pratique du magnétisme animal*, Turin, 1784, 1 vol. in-8°. Cet ouvrage a été traduit en allemand, Breslau, 1 vol. in-8°; et ne méritait pas cet honneur. 3° *Oraison funèbre de Mesmer et son testament*, Genève, 1785, in-8°; 4° Les *Mémoires de madame de Warens*, Genève et Paris, 1785, in-8°. Hugot de Basseville a été l'éditeur de cet ouvrage. Les *Mémoires de Claude Anet*, qui suivent ceux de madame de Warens, ne sont pas du général Doppet, mais d'un de ses frères. 5° Le *Médecin philosophe*, 1786. C'est une déclamation contre les vendeurs et distributeurs de remèdes secrets. 6° Le *Médecin d'amour*, Paphos et Paris, 1787, in-8°; ouvrage *medico-romancier*, pour nous servir des expressions de l'auteur. 7° *Les Numéros parisiens*, Lausanne, 1787, 2 vol. in-18. C'est un avis aux étrangers qui visitent Paris. 8° *Mémoires du chevalier de Courtille*, Lausanne, 1787, in-12. Courtille est un personnage qui a longtemps vécu en Savoie, et dont Rousseau parle dans ses *Confessions*. 9° *Célestina, ou la Philosophie des Al-*

Digitized by Google

pes, Lausanne, 1787, in-12. C'est sans doute une nouvelle édition de ce roman que Barbier indique sous la date de 1789, à Paris, in-12. 10° *Aphrodisiaque externe, ou traité du fouet et de ses effets sur le physique de l'amour, ouvrage médico-philosophique*, etc., sans indication de lieu (Genève), 1788, in-18. Quelques exemplaires ont pour titre : *Traité du fouet, ou aphrodisiaque externe*, à Paris, chez les marchands de nouveautés. Ce n'est point, ainsi que l'ont cru quelques bibliographes, une traduction du traité de Meibomius, *de Usu flagrorum in re venerea* : Doppet, dans son discours préliminaire, déclare qu'il a consulté ce savant médecin, mais sans le suivre. 11° *Des moyens de rappeler à la vie les personnes qui ont toutes les apparences de la mort*, Chambéri, in-8°; 12° *Manière d'administrer les bains de vapeurs et les fumigations*, Turin, 1788, in-12, avec figures. L'Académie de Turin accorda son approbation à cet ouvrage. 13° *Médecine occulte ou Traité de magie naturelle et médicinale*, 1788, in-8°; 14° *Zélamire ou les Liaisons bizarres*; 15° Plusieurs brochures sur la révolution, telles que *l'Adresse au prince du Piémont; les Réflexions historiques et pratiques sur les élections; la Réponse de la légion franche Allobroge aux armées de la république; Où sera-t-il? L'Echo des Alpes*, journal démocratique, in-4°, imprimé à Carouge, commencé vers la fin de 1797, et qui n'a duré que quelques mois. 16° *Etat moral, civil et politique de la maison de Savoie*, Paris, 1791, in-8°. Cet ouvrage, qui eut une 2e édition l'année suivante, a été traduit en allemand par Brunn, 1793, in-8°. A travers ses exagérations de tout genre, il contient quelques faits curieux. 17° *Le Commissionnaire de la ligue, ou le Messager d'Outre-Rhin*, Paris, 1792, in-8°. C'est la confession d'un chevalier d'industrie, émigré, qui rentre en France. Il raconte plusieurs anecdotes relatives à l'émigration. 18° *Destruction de la Vendée Lyonnaise, ou Rapports des événements y arrivés jusqu'à la reddition de Ville affranchie*, 1793, in-8°; 19° *Eclaircissement sur la fuite et l'arrestation des fuyards de Lyon*, Villefranche, 1793; 20° *Mémoires politiques et militaires du général Doppet*, Carouge, 1797, in-8°. C'est le meilleur ouvrage de l'auteur. Il contient des faits curieux dont un historien pourra profiter; mais le style en est très-mauvais. 21° *Essai sur les calomnies dont on peut être accablé en révolution, et sur la manière avec laquelle doit y répondre un citoyen*, Carouge, in-8°. B—c—t.

DORANGE (Jacques-Nicolas-Pierre), né à Marseille, le 9 juin 1786, vint à Paris en 1808, s'y fit connaître par quelques pièces qui annonçaient du talent, et mourut à la fleur de son âge à Paris, le 9 février 1811. Il avait publié : 1° *Bouquet lyrique*, 1809, in-8°. Ce sont trois odes relatives aux victoires des armées françaises en Allemagne. 2° *Les Bucoliques de Virgile, traduction nouvelle en vers français*, Paris, 1810, in-8°. Il avait traduit beaucoup de fragments des *Géorgiques* et de l'*Enéide*, ainsi que de la *Jérusalem délivrée*. Depuis la mort de Dorange, ses Poésies ont été publiées, Paris, 1812, in-18. Quelques pièces avaient déjà paru dans les journaux; beaucoup étaient inédites. Parmi ces dernières, on remarque une ode pleine de grâce et de mélancolie, intitulée : *Mes adieux à la vie*. A. B—t.

DORAT (Jean), ou DAURAT, en latin *Auratus*, célèbre poëte du 16e siècle, né dans le Limousin, d'une famille ancienne. Il changea son nom de *Dinemandy* en celui de Dorat, qui lui parut plus analogue à la profession qu'il se proposait d'exercer. Après avoir terminé ses études au collége de Limoges, il vint à Paris, où son mérite lui procura bientôt des protecteurs. Il fut d'abord chargé de l'éducation d'Antoine de Baïf; quelques pièces de vers qu'il composa à la même époque le firent connaître avantageusement; il fut présenté à François Ier, qui lui accorda une gratification et le nomma précepteur de ses pages. Il ne conserva cette place qu'un an. Les troubles qui agitaient la France le forcèrent de prendre le parti des armes. Il servit pendant trois ans dans l'armée commandée par le Dauphin, depuis Henri II. Au bout de ce temps-là, il obtint son congé et revint à Paris, où il se hâta de reprendre le cours de ses études. Il obtint la direction du collége de Coqueret, où Ronsard était alors pensionnaire, et il prédit les succès qu'aurait un jour son élève. Il fut nommé, en 1560, professeur de langue grecque au collége royal, et, après quelques années d'exercice, il se démit de cette place en faveur de Nicolas Goulu, son gendre (*voy.* Goulu). Dorat, au rapport de Scaliger, était un critique très-judicieux; on lui doit la découverte de plusieurs usages de l'antiquité et la restitution d'un grand nombre de passages des poëtes grecs et latins; mais, comme il n'écrivait pas ses leçons, on ne peut avoir une juste idée des services qu'il a rendus en ce genre. En donnant la démission de sa place de professeur, il s'était réservé une pension assez forte et qui lui fut toujours exactement payée; il avait eu d'ailleurs quelque fortune de ses parents, et il parle dans ses vers d'une campagne qu'il possédait aux environs de Paris. Dorat n'était donc pas aussi pauvre qu'on l'a prétendu, et les plaintes qu'il fait lui-même de son sort peuvent être regardées comme des exagérations communes aux poëtes. Il était déjà sur le retour de l'âge lorsqu'il épousa, en secondes noces, une femme dont l'extrême jeunesse lui attira des plaisanteries (1). Il répondit aux railleurs, qu'ayant à mourir d'un coup d'épée, il aimait mieux que ce fût d'une épée neuve que d'un méchant fer rouillé. Charles IX aimait Dorat, et se plaisait à lui entendre répéter des anecdotes qu'il racontait avec beaucoup d'agrément; il lui donna le titre de poëte royal, qu'on ne peut pas croire avoir été purement honorifique. Dorat mourut à Paris le 1er novembre 1588, âgé de plus de 80 ans.

(1) On dit qu'elle était fille d'un pâtissier du faubourg St-Germain, et qu'elle lui porta pour toute dot un pâté de pigeons, qu'il mangea avec d'autres regents, le jour où le mariage fut conclu.

Digitized by Google

Il avait publié le recueil de ses poésies latines, deux années auparavant, sous ce titre : *Poematia, hoc est Poematum libri quinque*; *Epigrammatum libri tres*; *Anagrammatum liber unus*; *Funerum liber unus*; *Odarum libri duo*; *Epithalamiorum liber unus*; *Eclogarum libri duo*; *Variarum rerum liber unus*, Paris, 1586, in-8°. Cette édition est la seule des poésies de Dorat, et est par conséquent très-rare. Elle ne contient qu'une très-petite partie des productions de sa muse, et l'on y a inséré des vers qui ne sont pas de lui. En parcourant ce recueil, on est surpris de la réputation dont a joui l'auteur pendant sa longue vie. A peine y en trouve-t-on quelques-uns qui valent la peine d'être recueillis. Les vers français de Dorat sont encore au-dessous des latins et des grecs. Cependant ses contemporains lui ont accordé une place dans la pléiade, c'est-à-dire dans la liste des sept poëtes les plus célèbres de son siècle. C'est à Dorat qu'on attribue d'avoir remis en vogue l'anagramme, genre méprisable dont on prétend que Lycophron lui avait fourni l'idée. Il ajoutait une grande confiance aux prédictions de Nostradamus, qu'il regardait comme un homme inspiré du ciel, et il avait composé, sur les centuries de ce prétendu prophète, un *Commentaire* latin et français que d'Artigny et Struvius assurent avoir été imprimé à Lyon, en 1594, in-8°. Ses remarques sur les *Sibyllina oracula*, insérées dans l'édition qu'en publia Opsopœus (Paris, 1599, in-8°), sont estimées et font regretter que les leçons de critique sur divers auteurs anciens, qu'il avait données de vive voix à ses écoliers, n'aient pas été publiées; il passait pour un des meilleurs critiques de son temps, et réussissait surtout à rétablir heureusement le texte des auteurs. — DORAT (Louis), son fils, traduisit, en vers français, à l'âge de dix ans, une pièce latine de son père *Sur le retour de la reine mère Catherine de Médicis*. — DORAT (Madeleine), fille de Jean, épousa Nicolas Goulu, célèbre professeur en grec (*voy.* GOULU). Elle parlait le latin, le grec, l'espagnol et l'italien, avec une grande facilité. Elle mourut, à Paris en 1636, à l'âge de 88 ans. W—S.

DORAT (JACQUES), archidiacre de Reims, natif du Limousin, était neveu de Jean Dorat. On connaît de lui un petit poëme intitulé : *la Nymphe remoise au roi*, Reims, Foigny, 1610, petit in-8°. Il fut fait à l'occasion de l'entrée de Louis XIII dans la ville de Reims pour y être sacré; et il y en eut deux exemplaires imprimés sur vélin, qui furent présentés au roi et à la reine. Ce poëme se trouve encore à la suite du *Bouquet royal*, par Bergier, Reims, Foigny, 1637, in-4°, avec deux sonnets du même Jacques Dorat, qui était déjà mort à cette époque. On trouve encore des vers du même Jacques Dorat, dans le recueil donné au public par Charles du Lys, descendant collatéral de la Pucelle d'Orléans, dont la 3e édition, 1628, in-4°, est peu commune et fort augmentée. C. T—Y.

DORAT (CLAUDE-JOSEPH), poëte français, né à Paris, le 31 décembre 1734, de parents connus depuis longtemps dans la robe, fut livré de bonne heure à lui-même, avec une fortune très-suffisante pour un homme de lettres qui ne désire que de l'aisance et de la liberté. Après avoir suivi d'abord le barreau, où le vœu de ses parents l'avait appelé, il ne tarda pas à quitter cet état peu conforme à ses goûts, et se fit mousquetaire. Lui-même nous a confié, dans une de ses épîtres, qu'il n'avait renoncé à cette dernière carrière que par complaisance pour une vieille tante janséniste, qui ne croyait pas que sous cette brillante casaque il fût aisé de faire son salut. Quoi qu'il en soit, la philosophie, les muses et l'amour l'eurent bientôt consolé. Dorat, d'une taille médiocre, mais svelte et leste, dit Grimm, dans sa *Correspondance*, sans avoir des traits fort distingués, avait de la finesse dans le regard, et je ne sais quel air de douceur et de légèreté assez original, assez piquant. Facile et doux dans la société, il y cherchait moins à briller qu'à plaire. Il se fit beaucoup d'ennemis par imprudence, par indiscrétion, quelquefois même par maladresse; mais ce n'est que sur la fin de ses jours, qu'aigri par des critiques impitoyables, et par ces petites tracasseries littéraires qu'un poëte ne manque jamais de regarder comme de véritables persécutions, il se permit de repousser la haine par la haine, et l'injure par l'injure. En risquant sans cesse de déplaire ou à ses maîtres ou à ses rivaux, il ne pouvait supporter l'idée d'être mal avec eux, et ne cherchait que les occasions de s'en rapprocher. Après avoir plusieurs fois insulté fort lestement l'Académie, il n'y eut point de démarches dont il ne fût capable pour obtenir les honneurs du fauteuil académique. Linguet, qui s'était cru, dit-on, assez intimement lié avec lui pour le voler sans conséquence; La Harpe, à qui il avait rendu des services qu'on ne reçoit que de ses meilleurs amis, et qui l'avait payé de la plus noire ingratitude, ne purent, malgré tous leurs torts, refroidir sa bienveillance au point de l'empêcher de revenir toujours à eux. Le premier essai de la muse de Dorat fut une ode sur le *Malheur*, bientôt suivie de quelques héroïdes; et notre poëte n'avait guère que vingt ans lorsqu'il fit sa première pièce, *Zulica*, qui fut représentée en 1760. Il nous apprend lui-même, dans la préface de cette tragédie, qu'il fit reparaître dans la suite sous le titre de *Pierre le Grand*, que le célèbre Crébillon, qui était alors censeur du théâtre, la prit si bien sous sa protection, qu'il se chargea de refaire le 5e acte. « On conçoit aisément, dit-il, d'après cela, quelle « était mon ivresse, et quelles furent mes espé- « rances. Je voyais déjà ma pièce aux nues; j'en- « tendais les applaudissements retentir à mon « oreille; je n'aspirais à rien moins qu'à l'immor- « talité... Le jour fatal arrive. Une première re- « présentation ramène tout au vrai : c'est le coup « de baguette qui change en déserts les jardins « d'Armide. Le charme, hélas! disparut, et le « temple de la postérité se ferma pour moi. Mes « quatre premiers actes furent cependant reçus

Digitized by Google

« avec transport; mais le cinquième, sur lequel je « comptais le plus, échoua..... » Il donna, quelques années après, sur le même théâtre, *Théagène et Chariclée*, qui tomba tout à plat. Cette chute fut supportée avec beaucoup de courage; il se pressa d'avertir gaîment le public qu'il renonçait désormais aux honneurs du sublime, et qu'heureux de son *insouciance*, il ne chanterait plus que les jeux et les ris, les grâces et les amours. Depuis cette époque, chaque mois vit éclore quelque production nouvelle de sa muse : point d'aventure singulière qu'il ne se crût obligé de consacrer dans ses vers; point de célébrité, quelque éphémère qu'elle pût être, sur l'aile de laquelle il n'essayât de s'élever à l'immortalité; et, si, dans cette foule d'écrits qui se succédèrent si rapidement, il en est peu dont la postérité daigne conserver le souvenir, ils eurent au moins le mérite d'amuser quelques instants l'oisiveté de nos cercles, et d'instruire assez passablement les provinces de nos frivolités et de nos ridicules. Quelque loin que, dans le genre de la poésie légère, il soit toujours resté de Voltaire, qu'il avait pris pour modèle, il eût été sans doute heureux pour Dorat d'y borner tous les efforts de son talent; mais, entraîné de nouveau dans la carrière du théâtre par l'espèce de succès qu'eurent son *Régulus* et sa *Feinte par amour*, il n'est point de route qui conduise au temple de la gloire qu'il ne crût pouvoir suivre. Poussé de tous côtés par ses rivaux, maltraité par le public, il n'imputa ses mauvais succès qu'à l'acharnement d'une cabale ennemie; il se flatta de l'emporter sur elle par des travaux multipliés; et pour en assurer mieux la réussite, il eut la faiblesse d'acheter les applaudissements des loges et du parterre, et d'achever ainsi de ruiner sa fortune déjà fort épuisée, en fournissant encore à ses ennemis de nouveaux moyens de le tourner en ridicule. Il donna, dans l'espace de peu d'années : *Adélaïde de Hongrie*, *le Célibataire*, *le Malheureux imaginaire*, *le Chevalier français à Turin*, *le Chevalier français à Londres*, *Roséide* et *Pierre le Grand*, sans compter quelques autres pièces reçues, mais non représentées, telles que *Zoramis*, *les Prôneurs*, *Alceste*, etc. Toutes les pièces qu'il fit jouer eurent au moins le succès de plusieurs représentations; mais à chaque nouveau succès on lui appliquait le mot des Hollandais après la bataille de Malplaquet : *Encore une pareille victoire, et nous sommes ruinés.* Dorat passa ses dernières années dans le chagrin, en dispute avec les comédiens, dont il finissait toujours par être le débiteur; en procès avec ses libraires, qu'il avait ruinés par le luxe des planches et des culs de lampe dont il avait la manie de décorer ses moindres productions; harcelé par ses créanciers, et plus encore par quelques journalistes acharnés contre lui, en proie aux vapeurs d'une bile noire, épuisé de travail et de plaisir, s'efforçant toujours de sourire, en dépit des circonstances, les prétentions de cette philosophie insouciante et légère dont l'affiche lui devenait de jour en jour plus nécessaire et plus pénible. Quoi qu'il en pût coûter à Dorat, il joua jusqu'à la fin son rôle avec assez de courage. Il était déjà mourant, et qui plus est ruiné, qu'il se ruinait encore pour une petite intrigue cachée, sans être moins assidu ni chez madame de Beauharnais, ni chez mademoiselle Fannier, de la Comédie française, avec qui l'on assure qu'il était marié secrètement; il était déjà mourant, qu'il travaillait encore, avec madame de Beauharnais, à *l'Abailard supposé*, et qu'il n'en était pas moins occupé d'un poëme épique, de ses dernières tragédies, de son *Voltaire aux Welches*, etc. La veille de sa mort, il reçut la visite de son curé avec beaucoup de déférence, mais en éludant toujours fort poliment toutes les offres de son saint ministère. Deux heures avant d'expirer, il voulut faire encore sa toilette comme de coutume, et c'est dans son fauteuil, bien coiffé, bien poudré, qu'il rendit le dernier soupir. Si la malignité peut jeter quelque ridicule sur cette dernière circonstance, elle n'en est pas moins la preuve d'une disposition d'esprit assez courageuse, assez rare pour mériter d'être remarquée, et la fin de notre poëte vaut bien celle de quelques philosophes, plus fiers que lui de la gloire de leur nom et de leur système. On a reproché à ses ouvrages beaucoup de néologisme, une enluminure fastidieuse, un persifflage outré, des disparates de ton et de goût très-choquantes, une manière éternellement la même. La postérité ne confondra cependant point toutes les productions de Dorat dans la même classe, et, dans l'immense collection de ses œuvres, elle distinguera son poëme sur la *Déclamation*, le plus soigné de ses ouvrages, son charmant conte d'*Alphonse*, quelques-unes de ses fables, et un assez grand nombre d'épîtres et de poésies fugitives, genre où personne n'a peut-être approché plus que lui de la manière et du coloris de Voltaire. Les différentes productions de Dorat ont été recueillies sous le titre de *Œuvres complètes en vers et en prose*, Paris, 1764-80, 20 vol. in-8°. Quelques exemplaires portent la date de 1792. On peut diviser en 7 classes les ouvrages qui forment cette collection. 1° Tragédies au nombre de six, savoir : *Zulica*, en 5 actes et en vers, représentée pour la 1re fois en 1760, et remise au théâtre en 1779, avec de légers changements, sous le titre de *Pierre le Grand*; *Théagène et Chariclée*, en 3 actes et en vers; *Régulus*, id., représenté pour la 1re fois le 31 juillet 1773; *Adélaïde de Hongrie*, en 5 actes et en vers, 1774; *Zoramis*, 1780; *Alceste*. 2° sept comédies : *la Feinte par amour*, en 3 actes et en vers, représentée pour la 1re fois le 31 juillet 1773 : on trouve dans cette pièce des détails et des vers charmants; il y a même de la sensibilité et de la délicatesse; *le Célibataire*, en 5 actes et en vers, 1775; *le Malheureux imaginaire*, en 5 actes et en vers, 1776; *le Chevalier français à Londres*, en 3 actes et en vers, 1778; *le Chevalier français à Turin*; *Roséide*, 1779; *les Prôneurs, ou le Tartufe littéraire*, en 3 actes et en vers : cette comédie est

Digitized by Google

une satire sanglante des personnes qui composaient la société de mademoiselle de Lespinasse, c'est-à-dire, des coryphées du parti philosophique. Dorat la garda plusieurs années dans son portefeuille sans pouvoir la faire représenter. Les philosophes, qui n'y étaient pas ménagés, employèrent les hommes puissants de leur parti à empêcher que cette pièce ne fût jouée. Le principal personnage de la pièce est d'Alembert, qui, sous le nom de *Callidès*, joue le rôle de chef des prôneurs. La scène dans laquelle il initie un jeune adepte aux mystères de l'ordre est très-plaisante. On trouve dans cette pièce quelques portraits tracés d'un pinceau assez vigoureux, entre autres ceux de Palissot et de Clément de Dijon, dont Dorat avait sujet de se plaindre : du premier, parce qu'il l'avait fait figurer d'une manière peu avantageuse dans sa *Dunciade*; du second, parce qu'il avait fait du poëme de la *Déclamation* une critique amère. Le premier défaut de la comédie des *Prôneurs* est de manquer d'action; le second de ne pas offrir assez de grands traits pour être une pièce de caractère, ni assez de méchanceté pour être une satire personnelle. 3° Cinq poëmes; le seul qui fasse honneur à son talent est le poëme de la *Déclamation*, qui n'était d'abord qu'en un chant, mais que l'auteur a successivement porté à quatre. Les autres poëmes, qui tous sont dans le genre érotique, descriptif, sentimental, ont pour titres : *la Voliere, Sélim et Sélima, le Mois de Mai, les Tourterelles de Zelmis.* 4° Onze héroïdes; 5° quatre-vingt-dix-neuf fables, en 4 livres, formant ensemble 2 volumes. 6° Les odes, les épîtres, les contes, les essais de traductions en vers, et les poésies fugitives. 7° Cinq romans : *Volsidor et Zulménie*, 2 parties en 1 volume; *les Malheurs de l'Inconstance, ou Lettres de la marquise de Syrcé et du comte de Mirbelle*, 2 parties en 2 volumes; *Floricourt*, histoire française; *Point de lendemain*; *l'Abailard supposé*, en société avec madame de Beauharnais; *les Sacrifices de l'Amour, ou Lettres de la vicomtesse de Senanges et du chevalier de Versenay*, 2 parties en 1 volume. Grimm prétend qu'on pourrait encore intituler ce roman *les Sacrifices du bon sens de l'Auteur à la pauvreté de son imagination*. Ce roman eut beaucoup de vogue dans sa nouveauté, parce qu'on crut y reconnaître, dans la vicomtesse de Senanges, madame de Cassini, sœur du marquis de Pezai, qui tint longtemps à Paris bureau d'esprit. Il n'en fallut pas davantage pour assurer le succès du roman. Les *Œuvres choisies* de Dorat ont été publiées, d'abord par Sautreau de Marsy, avec une notice sur la vie et les écrits de l'auteur, Paris, 1786, 3 vol. in-12; et plus tard par les libraires Janet et Cotelle, avec notice par M. Després, Paris, 1827, in-8°. Dorat fut le fondateur, et pendant plusieurs années, le rédacteur du *Journal des Dames*, qui passa de ses mains dans celles de Mercier (*voy.* Mercier). Il mourut à Paris, le 29 avril 1780. Dorat disait lui-même : « Nous sommes comme le la- « boureur; il sème avec profusion, parce qu'il sait « que tous les grains ne lèveront pas. » Le désir de plaire l'éloignait continuellement de son but. Pour se donner un air de facilité, et ne se point déranger de sa manière de vivre fort dissipée, il ne travaillait que la nuit, en sorte que ses productions semblaient ne lui coûter à peine que le temps de les écrire. On formerait un recueil considérable des épigrammes qui furent lancées contre lui. Celles de La Harpe et de Rhulières sont restées dans la mémoire des amateurs. A—s.

DORBAY (François), architecte, né à Paris, mort et enterré à St-Germain-l'Auxerrois, en 1697, élève de Louis Levau, conduisit les travaux de l'église et du collége des Quatre-Nations, aujourd'hui palais de l'Institut, sur les dessins de son maître, et ceux du Louvre et des Tuileries après la mort de Levau. Il a donné les dessins de l'œuvre de St-Germain l'Auxerrois, que Charles Lebrun enrichit d'ornements inutiles; les dessins du couvent et de l'église des Capucines qui existaient sur l'emplacement de la rue de la Paix : il commença à les faire exécuter en 1686, et ils furent finis en 1688; les dessins du portail de la Trinité, rue St-Denis, qu'il fit exécuter en 1671; les dessins de l'église des ci-devant Prémontrés, à la Croix Rouge; les dessins de l'hôtel des comédiens français, en 1688. Ce que Boileau dit du témoignage de Dorbay contre Perrault doit passer pour un mensonge, ou bien il fallait que Dorbay eût conçu, une cruelle jalousie contre Perrault. A—s.

DORDONI (Antoine), né à Busseto, petite ville de l'État de Parme, en 1528, fut mis au nombre des meilleurs graveurs en pierres fines de son temps. Ses ouvrages sont très-rares : le duc de Devonshire conservait les plus précieux dans son riche cabinet de pierres gravées. Cet artiste mourut à Rome en 1584, âgé de 56 ans, comme nous l'apprend son épitaphe, qu'on voit à Rome dans l'église d'*Ara-Cœli*. A—s.

DORÉ (Jacob), dominicain. A la fin des *Divins Bénéfices*, l'auteur se vante d'avoir en la ville d'Orléans pour patrie. Né vers la fin du 15e siècle, il entra dans l'ordre de St-Dominique en 1514. Ses premières études se firent au couvent de Blois; il les perfectionna dans Paris, où la douceur de son caractère multiplia le nombre de ses amis; il y reçut le bonnet de docteur en théologie. Après avoir annoncé la parole de Dieu dans les principales villes de France, il mérita l'estime des premiers ducs de Guise, qui le rapprochèrent d'Henri II, auquel le P. Doré dédia quelques ouvrages. Il se servit de la protection du monarque autant pour fonder que pour enrichir la bibliothèque des Dominicains de Châlons. Ce bon religieux mourut à Paris le 19 mai 1569. Doré a composé un grand nombre de traités moins connus par leur véritable mérite que par la singularité de leurs titres. Nous nous contenterons de citer les plus originaux : 1° *Les Allumettes du feu divin, pour faire ardre le cœur en l'amour et la crainte de Dieu*, Paris, 1538, in-8°, goth.; 2° *Le Collége de Sapience fondé en l'université de Vertu, auquel se rendit écolière Madeleine, disciple*

Digitized by Google

et apostole de Jésus, Paris, 1539; Douai 1598; 3° *L'Arbre de vie appuyant les beaux lys de France, où sont mis en lumière les hauts titres d'honneur de la croix, avec odes et complaintes*, Paris, 1542, in-12, en vers. On y trouve une complainte curieuse sur la prison de François Ier. 4° *La Céleste Pensée des grâces divines arousée*. Cet ouvrage, dédié à Marguerite de Valois, fille de François Ier, porte la date de 1543. 5° *Le Pâturage de la brebis humaine selon que l'enseigne le prophète, suivi de l'anatomie et mystique description des membres de Notre-Seigneur*, Paris, 1544; 6° *La conserve de grâce, la piscine, le mirouer de patience, le remède salutaire contre les scrupules de la conscience*, etc.; 7° *La Tourterelle de viduité, enseignant aux veuves comment elles doivent vivre en leur état*; 8° *Le Passereau solitaire, le Chandelier de la foi*, etc. Nous pourrions donner ainsi le détail de trente-neuf ouvrages du P. Doré, dont on ne parlerait plus si la singularité de leurs titres n'eût frappé ses contemporains, qui s'en servirent pour multiplier les épigrammes contre tant de mysticités théologiques. L'auteur n'en fut pas quitte pour quelques satires; car il fut décrété de prise de corps comme ayant attaqué les libertés de l'Église gallicane. C'est lui que Rabelais appelle notre maître *de Doribus*. En prenant l'habit de St-Dominique il avait échangé le nom de Jacob contre celui de Pierre, qu'on lui donne plus communément. P—D.

DORÉID. *Voyez* IBN-DORÉID.

DORFEUILLE (P.-P.), comédien et auteur dramatique, né vers 1745, débuta en Province, où il acquit une certaine célébrité. Attaché comme acteur ou comme directeur d'une troupe ambulante au théâtre de Gand, il y fit jouer, en 1777, *l'Illustre voyageur, ou le retour du comte de Falkenstein dans ses États*, comédie en 2 actes et en prose. Cette pièce, à la louange de l'empereur Joseph II, fut représentée depuis sur le théâtre de Nancy, et imprimée à Paris en 1778. Quelques années après (1783), il fit, à l'occasion de la paix, jouer à Paris au Théâtre-Italien : *Henri d'Albret, ou le roi de Navarre*, comédie en 1 acte qui n'eut aucun succès. Il en avait fait une autre pour le Théâtre-Français, intitulée *le Soldat laboureur*, dont la Harpe annonçait la représentation comme très-prochaine, mais qui ne fut pas jouée (*voy. Correspondance littéraire*, lettre 182). L'année suivante (1784), il donna, sur le Théâtre-Italien, *Ariste, ou les Écueils de l'éducation*, comédie en 5 actes et en prose, dont le titre se trouve encore sur le répertoire en 1790, mais qui ne fut pas reprise. C'est, comme on voit, l'idée des *Précepteurs* de Fabre d'Églantine, qui ne se sera fait sans doute aucun scrupule de s'approprier ce qu'il aura trouvé de bon dans l'ouvrage de son camarade. Dorfeuille obtint, en 1784, un ordre de début au Théâtre-Français, à Paris. N'ayant point été reçu, quoiqu'il eût montré de l'aptitude pour les rôles tragiques, il retourna en province cultiver ses dispositions, et devint directeur du théâtre de Bordeaux. Il adressa au conseil du roi une requête tendant à être chargé de l'entreprise générale de tous les théâtres de province; mais le prince de Beauvau, gouverneur de Provence, sollicité par les comédiens de Marseille, fit échouer la demande de Dorfeuille. Celui-ci s'étant associé avec Gaillard, directeur du théâtre de Lyon, prit avec lui la gestion de l'Ambigu-Comique à Paris, et des Variétés Amusantes, rue de Bondi. Bientôt ils établirent ce dernier théâtre au Palais-Royal; et, quelques années après, ils y firent construire la salle où sont actuellement les Français. C'est là que se réunirent, en 1791, les dissidents de l'ancienne Comédie, Dugazon, Gandmesnil, Talma. Par suite de quelques altercations politiques, en 1792, Dorfeuille se sépara de Gaillard, auquel il résilia sa part dans leur exploitation commune, et se fit professeur de déclamation. Des sujets distingués sont sortis de son école; mais, toujours ramené vers la carrière dramatique, il fonda en 1798 le théâtre des Jeunes Élèves de la rue Dauphine. Nous n'avons pu découvrir la date de sa mort. Outre les pièces déjà citées, on a de Dorfeuille : *Les Éléments de l'art du comédien, ou l'Art de la représentation théâtrale*, Paris, an 9 (1801), in-12, t. 1er. Il n'en a pas paru d'autre. *L'Esprit des almanachs*, publié en 1782 sous le nom de Wolf d'Orfeuil, et que plusieurs biographes ont attribué à Dorfeuille n'est pas de lui; c'est un ouvrage pseudonyme de Le Camus de Mézières (*voy.* CAMUS). P—RT et W—S.

DORFEUILLE (1) (ANTOINE), comédien que son talent n'aurait pu tirer de l'oubli, mais qui dut à la révolution une sorte de célébrité, était né, vers 1750, dans une position obscure. Il ne tarda pas à renoncer au théâtre pour exploiter la révolution, qui lui sembla devoir le conduire plus rapidement à la fortune. En 1791, il parcourut les provinces méridionales de la France, et s'arrêta quelque temps à Toulouse, où il publia des pamphlets ridicules et dont le titre indique assez le but. Ce sont : 1° *La Lanterne magique patriotique, ou le coup de grâce de l'aristocratie*, Toulouse, 1791, in-8°; 2° *Lettre d'un chien aristocrate à son maître, aussi aristocrate, fugitif de Toulouse*, Toulouse, 1791, in-8°; 3° *Motion faite au club des Jacobins de Toulouse, en l'honneur des mânes de Lavigne et Francès*, 1791, in-8°; 4° *La Religion de Dieu et la religion du Diable, précédée d'un sermon civique aux gardes nationales*, sans lieu d'impression, 1791, in-8°. Étant à Perpignan, l'année suivante, Dorfeuille se chargea de rédiger, au nom des Jacobins de cette ville, une adresse aux frères de Paris. Son exaltation patriotique l'avait fait connaître de Dubois-Crancé qui, délégué par la convention

(1) Plusieurs biographes, et notamment les auteurs de l'*Histoire du Théâtre Français pendant la révolution* (MM. Étienne et Martainville), t. 1er, p. 6, ont confondu ce Dorfeuille avec le précédent. Mais Louvet, qui paraît avoir été le premier auteur de cette confusion, s'empressa, dans le temps, de déclarer dans une note insérée au *Moniteur*, et réimprimée dans les nouvelles éditions de ses *Mémoires*, que l'entrepreneur du théâtre du Palais-Royal n'avait aucun rapport avec le bourreau des Lyonnais.

Digitized by Google

pour diriger le siége de Lyon, emmena Dorfeuille, et l'établit commissaire à Roanne, se reposant sur lui d'une partie de ses opérations. Après la prise de Lyon, les nouveaux délégués de la convention, Couthon, Maignet, Laporte et Châteauneuf-Randon, par un arrêté du 9 octobre 1793, instituèrent, sous le nom de commission de justice populaire, un tribunal chargé de juger ceux qui, sans être militaires, avaient pris part à la défense de Lyon. Dubois-Crancé, que le comité de salut public venait de rappeler à Paris, voulut, avant son départ, assurer le sort de son protégé, et força Couthon de nommer Dorfeuille président de ce tribunal. Lors de son installation, Dorfeuille crut devoir prononcer un discours propre à rassurer les commissaires de la convention, s'ils avaient pu douter de l'activité qu'il se proposait d'apporter dans ses fonctions : « Je n'oublierai pas, leur dit-il, que ce « tribunal est révolutionnaire, c'est-à-dire que « les formes doivent être bannies et les faits seuls « pesés... Notre zèle est à la hauteur de nos fonc- « tions. Nous jugerons les criminels, et le peuple « à son tour nous jugera.... Déjà nous avons en- « tendu murmurer les mots de vengeance et de « haine; mais nous sommes tous soldats, et des « oreilles accoutumées au bruit du canon ne s'ef- « fraient pas du poignard des assassins. Qu'ils se « présentent les assassins! nous siégeons armés, « *nous les tuerons d'abord*, et nous ferons notre « devoir après...» Malgré l'impatience de son président, la commission de justice n'avait encore envoyé aucun Lyonnais à l'échafaud le 21 octobre. Le 28, Dorfeuille fit annoncer que la société populaire tiendrait, dans la soirée, sa séance publique sur la place des Terreaux, qui venait de prendre le nom de place de la Liberté. Il y prononça l'*Eloge funèbre de Chalier* (*voy.* ce nom) dans lequel on trouve cette apostrophe à la malheureuse cité de Lyon : « Ville impure, Sodome nouvelle, « ce n'était donc pas assez pour toi d'avoir enfanté, « colporté pendant deux siècles tous les genres de « corruption, d'avoir empoisonné, de ton luxe et « de tes vices, la France, l'Europe et le monde en- « tier....» Puis, évoquant l'ombre de Chalier, Dorfeuille lui dit : « Martyr de la liberté! le sang des scé- « lérats est l'eau lustrale qui convient à tes mânes...» En adressant aux jacobins cette pièce que la société mère s'empressa de faire insérer dans le *Journal* de ses séances (1), Dorfeuille leur écrivit : « Je voudrais « mourir comme Chalier, pour avoir mon tombeau « dans vos cœurs, et me relever immortel comme « lui. » Trois jours après, le 31 octobre (10 brumaire), la commission de justice prononça son premier arrêt de mort; et le 29 novembre (8 frimaire), la commission, qui depuis huit jours prenait le nom de tribunal révolutionnaire, avait déjà fait périr cent Lyonnais sous le fer de la guillotine. Le 18 novembre (28 brumaire), Dorfeuille envoya l'image de Chalier à la commune de Paris, qui décida qu'elle ferait exécuter le buste de ce martyr par un sculpteur patriote, pour en décorer la salle de ses assemblées. Le 2 décembre (12 frimaire), il invita les commissaires de la convention à prendre des mesures pour obliger les administrateurs, les corps armés, les magistrats du peuple, les fonctionnaires publics d'assister, au moins par une députation, à la fête qu'il préparait pour le surlendemain. Cette fête, à laquelle il les convoquait, c'était le massacre de 60 jeunes Lyonnais, condamnés à mort avant d'avoir paru devant le tribunal, et que Dorfeuille avait imaginé de faire périr par le canon. Le 14 décembre (24 frimaire) il écrivait à la convention : « Les tribunaux s'embarrassent dans les termes, « et ne savent pas se priver de preuves pour con- « damner. Il faut pouvoir se contenter de celles « que les fronts indiquent, afin de donner à la « justice nationale un mouvement plus rapide. » Le 10 mars 1794 (20 ventôse), il débita pour la fête de l'Egalité, sans doute dans un temple de la Raison, un des discours les plus singuliers qui aient été faits dans ces temps déplorables, où le ridicule s'associait à la terreur : il vanta le décret sur l'égalité, « comme digne du peuple-dieu dont il « émane. » Les Français y sont « un peuple-vierge.» Enfin il le termine par l'apostrophe suivante au soleil : « Fais germer, fructifier, multiplier nos « moissons, nourris nos soldats, protége la républi- « que; verse la fécondité sur les sans-culottes et « brûle tous les tyrans. » Dorfeuille s'était emparé d'une jolie maison de campagne sur la route de Collonges, et il venait s'y délasser avec ses collègues dans d'infâmes saturnales. Après le 9 thermidor, les oppresseurs de Lyon purent croire quelque temps que leurs crimes resteraient impunis, mais le jour de la vengeance arriva. Dorfeuille arrêté avec ces complices, fut traduit devant le tribunal criminel de cette ville. Comme on le ramenait de ce tribunal à la prison, on se demanda s'il avait été condamné? « Non, dit quelqu'un, la loi « ne l'atteint pas. — Eh bien! s'écrie un homme du « peuple, moi je l'atteindrai; » et, perçant la foule, il renverse Dorfeuille, qui, sur-le-champ, est assommé et jeté dans la Saône, le 4 mai 1795. C'est ainsi qu'est racontée la mort de Dorfeuille, sur le témoignage d'un témoin oculaire, dans le *Courrier de Lyon* du 4 août 1835. Mais dans l'*Histoire des crimes de la révolution*, par Prudhomme, t. 2, p. 76, le nom de Dorfeuille se trouve sur la liste des individus qui furent massacrés dans les prisons, par les réactionnaires, les 3 et 9 mai 1795. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il périt à cette époque victime de vengeances cruelles. W—s.

(1) Numéros 525 et 526. On trouve aussi cet éloge de Chalier dans le *Moniteur* du 31 octobre 1793; enfin M. l'abbé Guillon l'a reproduit dans son *Histoire des troubles de Lyon*.

DORFLING (GEORGE baron DE), général, feld-maréchal des armées brandebourgeoises, naquit en 1606, dans un petit village de Bohême, où ses parents étaient de pauvres paysans. Les noms de famille n'étaient pas à cette époque en usage parmi les habitants de la campagne, George fut appelé Dorfling, parce qu'il était né dans un village, en

Digitized by Google

allemand, *Dorf*; ce surnom de Dorfling équivaut au mot français *villageois*. Dorfling apprit d'abord le métier de tailleur. Lorsqu'il eut fini ses années d'apprentissage, il voulut aller travailler à Berlin. Arrivé à un bac sur l'Elbe, il ne put payer son passage, on le repoussa. Croyant que le métier qu'il exerçait était la cause de ce refus, il jeta son paquet dans le fleuve, et s'engagea comme soldat. Les troubles qui éclatèrent en Bohême lui avaient déjà donné quelqu'idée d'entrer dans cette carrière. Il y fit des pas de géant, gagna bientôt l'estime de ses camarades et celle de ses chefs. Il servit sous le comte de Thurn, et se trouva à la bataille livrée sous les murs de Prague. Il entra ensuite dans les troupes suédoises, devint général-major en 1642, et prit part à toutes les actions de la guerre de trente ans. A la paix de Westphalie, en 1648, il crut qu'il allait être réformé, comme étranger; mais l'électeur de Brandebourg, qui aimait la guerre, qui savait la faire, et se voyait obligé de la continuer, s'attacha Dorfling, qui mérita, par ses connaissances et sa bravoure, les distinctions dont il fut successivement comblé. Il se signala, de 1657 à 1695, dans toutes les campagnes de l'électeur Frédéric-Guillaume contre les Polonais, les Suédois, les Français. Il fut aussi employé dans plusieurs ambassades importantes; car il joignait la prudence et la sagesse de l'homme d'Etat et les vertus du citoyen à la valeur et aux talents du guerrier. Nommé général-feld-maréchal en 1670, gouverneur en chef de toutes les places fortes de Poméramie en 1677, et l'année d'après, gouverneur de la Poméramie inférieure et de la principauté de Camin, il mourut le 4 février 1695. Sa fortune extraordinaire excita la basse jalousie de ces hommes qui se vantent sans cesse de la grandeur de leurs ancêtres, parce qu'ils se sentent incapables d'illustrer par eux-mêmes un nom obscur. Il y eut des gens assez vils pour dire que Dorfling, devenu grand seigneur, conservait des manières qui décélaient son premier état. « Oui, « répondit ce brave homme à ceux qui lui rendi- « rent ce propos, oui, j'ai été tailleur, j'ai coupé « du drap; mais, ajouta-t-il en mettant la main sur « la garde de son épée, voici l'instrument avec le- « quel je coupe aujourd'hui les oreilles à ceux qui « parlent mal de moi. » Sa vie a été publiée à Stendal en 1786, en 1 volume in-8°, avec son portrait. E—s.

DORIA. Une des quatre plus nobles, plus puissantes et plus anciennes familles de Gênes. Les Doria, ainsi que les Spinola, étaient attachés au parti Gibelin; les Grimaldi et les Fieschi au parti Guelfe. Ces quatre familles, constamment rivales, ont rempli pendant plusieurs siècles l'histoire de Gênes des désastres qu'elles éprouvaient et qu'elles infligeaient tour à tour. Cependant toutes quatre conservèrent leur puissance au milieu de guerres éternelles, parce qu'elles trouvaient, malgré l'exil et les persécutions, des ressources dans l'amour de leurs vassaux et la force de leurs citadelles. L'illustration des Doria commence avec les premiers faits de l'histoire de Gênes. Les chroniques de cette république ne remontent pas au delà de l'an 1100, et dès cette époque on voit les Doria y occuper les premières magistratures. Mais pendant le 12e siècle, ils furent seulement les égaux des autres gentilshommes, tandis que pendant le 13e siècle, et jusqu'à l'année 1339, ils leur furent supérieurs. Ce fut pendant cet espace de temps que les quatre familles que nous venons de nommer s'élevèrent au-dessus de toute la noblesse, et que la république ne s'ébranla plus que pour savoir laquelle des quatre commanderait à toutes les autres. En 1339, le peuple de Gênes se lassa d'obéir à cette oligarchie orgueilleuse, qui consumait pour des querelles de famille toutes les forces de la patrie. Les Doria, les Spinola, les Fieschi et les Grimaldi furent exilés ensemble, sans distinction de Guelfes ou de Gibelins. La noblesse fut exclue du gouvernement, et la république prit pour chef un doge, qui devait être essentiellement l'homme du peuple. Cette troisième période, pendant laquelle les Doria furent exclus de la magistrature suprême, et qui dura de l'an 1339 à l'an 1528, n'est pas la moins glorieuse pour cette famille; c'est pendant cet espace de temps qu'elle a produit le plus de grands hommes, et surtout d'amiraux distingués. Enfin, en 1528, André Doria, qu'on appela le père et le libérateur de la patrie, changea de nouveau la forme du gouvernement, et en ouvrit l'accès à la noblesse. Les Doria, dès lors, ont été à Gênes supérieurs en illustration, mais égaux en droits à tous les autres nobles. S.S—i.

DORIA (Oberto), amiral des Génois dans la guerre de Pise. Oberto Doria commandait les Génois à la terrible bataille de la Méloria, qui, le 6 août 1284, mit fin à la longue rivalité entre Pise et Gênes, et qui écrasa pour jamais la marine des Pisans. 130 galères, sous ses ordres, rencontrèrent 103 galères pisanes, commandées par Albert Morosini; le combat s'engagea autour de l'île de Méloria, vis-à-vis de Livourne; il se prolongea la moitié de la journée avec un invincible acharnement, jusqu'à ce qu'une division génoise, qui n'avait point paru au commencement de la bataille, vînt fondre sur les Pisans. Oberto Doria, après avoir tué 5,000 hommes aux ennemis, coulé à fond 7 galères, et en avoir pris 28, avec 11,000 prisonniers, ramena en triomphe sa flotte victorieuse à Gênes. S. S—i.

DORIA (Lamba), amiral des Génois, dans leur seconde guerre contre les Vénitiens en 1298. Lamba Doria avait conduit dans l'Adriatique une flotte de 85 galères, avec laquelle il ravageait les côtes de Dalmatie, lorsqu'il rencontra, le 8 septembre 1298, devant l'île de Corzola ou Corcyre la Noire, André Dandolo, amiral vénitien qui commandait 97 galères. Dans le premier choc de ces deux flottes, 10 galères génoises furent coulées à fond. Cependant Lamba Doria ranima ses matelots, et il attaqua les Vénitiens avec tant d'habileté et de courage, qu'à la fin de la journée il leur avait pris 85 galères. Dans l'impossibilité de conserver une aussi immense capture, il brûla 67 de ces vaisseaux, et

Digitized by Google

il en conduisit 18 à Gênes, avec 7,400 prisonniers. Les Vénitiens avaient perdu 9,000 hommes dans le combat. Leur amiral Dandolo, qui était au nombre des prisonniers, mourut de douleur, peu après son arrivée à Gênes. Une paix glorieuse fut la conséquence de cette victoire, où toute la marine vénitienne avait été détruite. Lamba Doria avait acheté cette gloire par la perte de son fils, tué presqu'à la fin du combat. « Qu'on le jette à la « mer, répondit-il sans montrer de trouble à ceux « qui lui annonçaient cette nouvelle, c'est une « noble sépulture pour celui qui meurt vainqueur « en combattant pour sa patrie. » S. S—i.

DORIA (Paganino), amiral des Génois dans leur troisième guerre avec les Vénitiens, au milieu du 14e siècle. Paganino Doria fut envoyé dans les mers de Grèce au mois de juillet 1351, avec 64 galères, pour combattre Nicolas Pisani, un des plus grands amiraux qu'aient eu les Vénitiens. Doria assiégea quelque temps la flotte vénitienne enfermée dans le port de Négrepont; mais des forces supérieures l'obligèrent à s'écarter. Les Vénitiens se réunirent aux Catalans et aux Grecs leurs alliés, et Doria, après avoir pris Ténédos, où il passa les plus mauvais mois de l'hiver, vint menacer Constantinople. Ce fut dans les mers étroites du Bosphore de Thrace que Nicolas Pisani vint le chercher le 13 février 1352. Une épouvantable bataille fut livrée sous les murs mêmes de Constantinople; un vent furieux du midi bouleversait la mer; des nuages épais obscurcirent le jour de bonne heure, et ils enveloppèrent bientôt les deux flottes dans la plus profonde nuit. On combattait cependant à la fois en vingt lieux divers contre les éléments et les hommes, sans pouvoir suivre un plan général, ou connaître les succès et les revers de ses alliés. Le lendemain Doria reconnut enfin qu'il avait gagné la bataille; mais au prix de 13 de ses galères coulées à fond. Il en avait pris 26 à ses ennemis. Cependant le nombre des blessés était si grand sur sa flotte, qu'une maladie contagieuse se mit parmi ses équipages, et lui enleva la moitié de ses matelots avant qu'il arrivât à Gênes pour y annoncer sa victoire. L'année suivante Paganino Doria ne fut pas nommé amiral, et les Génois furent cruellement battus à la Loiera; mais en 1354 il fut de nouveau mis à la tête des flottes de sa patrie; et le 3 novembre, il attaqua Nicolas Pisani à Porto-Longo, avec tant de bonheur et d'habileté, qu'il prit cet amiral avec toute sa flotte, composée de 35 galères, et tous ses équipages, sans qu'un seul homme lui échappât. Cette victoire signalée mit fin à la troisième guerre entre les peuples maritimes: les Vénitiens acceptèrent toutes les conditions que les Génois voulurent leur imposer, et consentirent à une paix honteuse. S. S—i.

DORIA (Lucien), amiral des Génois dans leur quatrième guerre avec les Vénitiens, ou guerre de Chiozza. Lucien Doria commandait en 1378, dans le golfe adriatique, une flotte de 22 galères, avec laquelle il prit Rovigno en Istrie, il pilla et brûla Grado et Caorlo, et il répandit l'alarme jusque dans le port de Venise. Vettor Pisani, qui lui avait été opposé avec 25 galères, lui livra enfin bataille devant Pola, le 29 mai 1379. Lucien Doria fut tué dans le commencement du combat, cependant ses dispositions avaient été si bien prises, et furent si bien exécutées par Ambroise Doria son frère, que la bataille fut complétement gagnée en une heure et demie: 15 galères vénitiennes furent prises; 1,900 prisonniers, parmi lesquels 24 nobles Vénitiens, tombèrent au pouvoir du vainqueur, et Vettor Pisani, qui s'était réfugié à Venise avec 7 vaisseaux seulement, fut jeté en prison dès son arrivée, comme responsable de sa mauvaise fortune. S. S—i.

DORIA (Pierre), amiral des Génois dans la guerre de Chiozza. Pierre Doria fut envoyé de Gênes pour succéder à Lucien Doria, après la mort de celui-ci; en même temps sa flotte fut portée à 47 galères, et c'est avec elle qu'il se rendit maître de Chiozza, le 16 août 1379. Il se trouvait ainsi dans l'enceinte des fortifications que la nature a données à Venise; plus maître que les Vénitiens eux-mêmes de tous les canaux de la lagune, aucun obstacle ne semblait pouvoir l'empêcher d'arriver, avec sa flotte, au milieu de la place St-Marc. Les Vénitiens demandèrent la paix à tout prix; ils s'en remettaient, pour les conditions, à la générosité de leurs vainqueurs. Le roi de Hongrie et le seigneur de Padoue, alliés des Génois, voulaient l'accorder; mais Pierre Doria répondit aux ambassadeurs vénitiens: « Jamais vous n'aurez la paix de notre « république qu'auparavant nous n'ayons mis « nous-même une bride aux chevaux de bronze « qui sont sur votre place de St-Marc: quand nous « les aurons bridés de notre main, nous vous fe- « rons bien tenir tranquilles. » Le succès démentit bientôt tant d'arrogance. Vettor Pisani, remis en liberté, fortifia les canaux de manière à fermer aux Génois l'approche de Venise; bientôt, par un mélange de bonheur et d'adresse, il leur ôta même la possibilité de sortir de Chiozza. Pierre Doria, sans avoir été vaincu, se trouvait enfermé avec sa superbe flotte, et assiégé dans le port même qu'il avait conquis. En vain il recourait aux expédients les plus hardis et les plus ingénieux pour s'ouvrir une communication avec la mer, la fortune des Vénitiens, ou les talents de Vettor Pisani et de Carlo Zeno, rendirent tous ses efforts inutiles. Enfin il fut tué par une pièce d'artillerie, le 22 janvier 1380, sous le couvent de Brondolo; et la flotte avec laquelle il avait fait la conquête de Chiozza fut obligée de se rendre prisonnière le 21 juin de la même année. S. S—i.

DORIA (André), le restaurateur de la liberté génoise. André Doria était né à Oneille en 1468; des factions acharnées se disputaient alors la souveraineté de Gênes; les Adorni et les Frégosi, ne songeant qu'à se supplanter les uns les autres, sacrifiaient souvent l'indépendance et l'honneur de leur patrie à leur ambition. Ils vendirent tour à tour la

Digitized by Google

liberté de Gênes au duc de Milan et au roi de France; et Doria éloigné, comme toute sa famille, de toute part au gouvernement, savait à peine s'il avait une patrie. Il embrassa de bonne heure la vocation des armes, pour chercher dans l'indépendance des camps, en combattant pour des étrangers, la liberté et la gloire qu'il ne pouvait acquérir au milieu des siens. A l'âge de dix-neuf ans il entra dans les gardes du pape Innocent VIII, sous son oncle, Dominique Doria, qui en était capitaine, et s'y distingua par son exactitude et son adresse dans les exercices militaires. Il passa de là au service de Ferdinand l'ancien, roi de Naples, et ensuite à celui d'Alphonse II, son fils, et il fut le seul de tous les officiers de ce prince qui lui restât attaché après l'invasion du royaume de Naples par Charles VIII, roi de France. Les guerres civiles qui mettaient toute l'Italie en combustion lui firent naître l'idée d'aller dans la Terre-Sainte, où il fut reçu chevalier de l'ordre de St-Jean de Jérusalem. Au retour de ce pèlerinage il s'attacha à Jean de la Rovère qui tenait pour Charles VIII dans le royaume de Naples, et il se couvrit de gloire par la valeur et l'intelligence avec lesquelles il soutint le siége de Rocca-Guillelma, contre le célèbre Gonsalve de Cordoue. Après y avoir signalé sa bravoure, dans le service de terre, il le quitta à l'âge de vingt-quatre ans pour la marine, où il acquit bientôt la gloire d'être le premier homme de mer de son siècle. André Doria, en faisant la guerre aux Maures et aux Turcs, qui infestaient alors la Méditerranée, avait réussi en même temps à augmenter sa fortune et sa réputation; les matelots servaient avec empressement sous ses ordres, et les galères qu'il commandait étaient sa propriété. Il appela auprès de lui Philippe Doria, son cousin, dont il fit son lieutenant, et leur flotte répandit la terreur parmi les barbaresques. L'exploit qui servit le plus à établir leur réputation fut le combat de Pianosa (25 avril 1519), dans lequel André Doria, n'ayant que 6 galères sous ses ordres, fut surpris par 13 galères que le roi de Tunis avait armées à dessein pour se défaire de lui. Doria combattit avec tant de valeur et d'habileté, que la bataille se termina par la défaite des Maures et la prise de 6 de leurs vaisseaux. Cependant l'Italie était devenue le théâtre d'une guerre acharnée entre la France et la maison d'Autriche. Il n'y avait plus d'indépendance pour les Etats italiens, et ceux-ci, lorsqu'ils s'attachaient à l'un ou à l'autre de ces puissants rivaux, se donnaient un maître plutôt qu'un protecteur. Doria embrassa le service de la France, et il y demeura attaché lors même que les révolutions de sa patrie eurent fait embrasser à celle-ci le parti impérial. François Ier lui confia une flotte considérable avec laquelle il battit celle de Charles-Quint sur les côtes de Provence. Il alla avec 10 galères au secours de Marseille que le connétable de Bourbon, qui l'assiégeait par terre, bloquait aussi par mer avec 18 galères. Doria sut profiter du vent; il dispersa la flotte impériale, et jeta du secours dans la ville, ce qui obligea les Impériaux d'en lever le siége. En 1525, Doria, du consentement de François Ier, passa au service de Clément VII, alors allié de la France, mais il reprit deux ans après le commandement des galères de France, avec 36,000 écus d'appointements, et le titre d'amiral des mers du Levant. Il contribua puissamment cette même année à détacher les Génois de l'alliance de l'empereur, pour les faire entrer dans celle de la France. L'année suivante Doria, pour seconder le maréchal de Lautrec qui assiégeait Naples, envoya devant cette ville son neveu Philippe, avec 8 galères; Hugues de Moncade, qui commandait la flotte impériale, fut battu à Capodono, où il perdit la vie; et les Français paraissaient sur le point de conquérir le royaume de Naples, lorsque Doria, s'apercevant qu'il était l'objet de la jalousie des ministres de France, que le roi ne songeait point à rendre Savone aux Génois comme il s'y était engagé, qu'il voulait au contraire fortifier cette ville et en faire un port franc, qu'enfin sa patrie et ses soldats allaient être également victimes des artifices d'une cour, renonça au service de la France. Il attendit dans le golfe de Lericique le temps de son engagement fût fini; alors il conclut un nouveau traité avec l'empereur, dans lequel il demanda pour récompense de ses services la restauration de la liberté de Gênes. Le 12 septembre 1528, il se présenta avec sa flotte devant cette ville; les galères de France, qui étaient plus faibles, se retirèrent; Théodore Trivulce, qui commandait dans la ville, et qui n'avait point pu obtenir les renforts qu'il demandait, se retira dans le château, et Doria fut accueilli par ses concitoyens avec des cris de joie, comme le restaurateur de leur liberté: en effet, au lieu de s'attribuer la souveraineté, comme il en avait le pouvoir, il ne songea qu'au moyen de rendre le gouvernement plus stable et en même temps plus sage. Il mit un terme aux cruelles factions des Adornes et des Frégoses, et il abolit jusqu'à leurs noms; il rappela les nobles aux emplois, mais en les rendant égaux, et il établit la constitution qui a duré presque sans changements jusqu'à nos jours. C'est ainsi qu'il mérita les titres de père et de libérateur de la patrie, qui lui furent décernés par le sénat. André Doria ne voulut pas même être doge, dans la nouvelle constitution de sa patrie, afin de pouvoir continuer à servir l'empereur sur mer comme il s'y était engagé. Soliman II ayant porté ses armes dans la Hongrie, Doria proposa à Charles-Quint de faire une diversion du côté de la Grèce. L'empereur le chargea de l'expédition dans laquelle il prit Coron, Patras et ravagea toutes les côtes de la Grèce, ce qui força les Turcs d'évacuer la Hongrie et l'Autriche. L'année d'après il battit encore leur flotte et les força de lever le siége de Coron. Il n'eut pas, à la vérité, contre le corsaire Barberousse les succès qu'on attendait de sa supériorité et de sa bravoure; il le laissa échapper à la Prévèsa, en 1539, lorsqu'il paraissait maître de détruire sa flotte, et l'on soup-

Digitized by Google

çonna même un accord secret entre ces deux marins qui dominaient la Méditerranée, et qui évitaient toujours des combats décisifs. Cependant on le vit continuer à monter sur ses galères et à les commander en personne, jusqu'à l'âge de près de 90 ans. Ce ne fut pas contre l'avis de Doria que Charles-Quint fit l'expédition d'Alger; car cet amiral lui conseilla au contraire de profiter de la trêve avec le roi de France pour détruire cette retraite de pirates; mais l'avis de Doria était qu'on choisit une saison plus favorable que celle de l'automne, où la mer est impraticable sur les côtes d'Afrique. En 1547, il s'était rendu maître de Savone et avait fermé l'entrée du port en coulant à fond 2 grands vaisseaux chargés de pierres. Tout le reste de la vie de Doria fut rempli par diverses expéditions maritimes, qu'il conduisit par lui-même ou par son neveu Jeannetin Doria; dans l'une de celles-ci sa flotte fut battue par Dragut. A l'âge de 85 ans il conduisit sa flotte au secours de l'île de Corse envahie par les Français, forma le siége de St-Floreut, prit cette place et la fit raser. Charles-Quint l'avait décoré de la toison d'or et de la dignité de grand chancelier de Naples; il lui avait donné la principauté de Melfi et le marquisat de Tursi. Ces dignités et le grand crédit dont Doria jouissait dans sa patrie, et plus encore l'insolence de son neveu, Jeannetin Doria, excitèrent, en 1547, Jean-Louis de Fiesque (*voy.* FIESQUE) à conjurer contre lui. Mais Fiesque se noya au moment où, par la mort de Jeannetin Doria, il paraissait assuré du succès. Jules Cibo, peu de temps après, forma une seconde conjuration qui fut découverte, et qui lui coûta la vie. Doria, dans la poursuite de ses ennemis et la vengeance de son neveu, s'abandonna à des excès de cruauté indignes d'un grand homme. Il fit coudre dans un sac et jeter à la mer Ottobon de Fiesque, frère de son ennemi, qui lui fut livré huit ans après la conjuration de Jean-Louis. Doria termina le 25 novembre 1560 sa longue et glorieuse carrière; il était alors âgé de 93 ans. Sa vie a été écrite en italien par Lorenzo Capelloni, Venise, 1565, in-4°. S. S—I.

DORICLYDAS. *Voyez* DIPÈNE.

DORIGNY (MICHEL), peintre et graveur, né à St-Quentin en 1617, étudia la peinture sous Simon Vouet, dont il devint gendre. Il chercha toujours à imiter son beau-père dans ses ouvrages, mais il resta beaucoup au-dessous; il devint cependant professeur de l'Académie. Michel Dorigny a beaucoup gravé à l'eau-forte, surtout d'après les tableaux de Vouet; on distingue entre autres, parmi ces gravures, quatre sujets représentant l'*Adoration des Mages*, d'après les peintures de la chapelle de l'hôtel Seguier; *Mercure et les Grâces*; l'*Enlèvement d'Europe*; *Vénus à sa toilette*; *Vénus arrachant les plumes de l'Amour*; *Iris coupant les cheveux de Didon*, et plusieurs autres sujets de sa composition, ou d'après différents maîtres. En général ses estampes sont dures, et faites sans goût. Il y a des peintures de cet artiste à Vincennes, et dans différents hôtels à Paris. François Mansard ayant proposé d'établir un impôt sur les arts, Dorigny publia en 1651 une estampe allégorique, connue sous le nom de la *Mansarde*, au bas de laquelle était imprimée une satire contre cet architecte. Il mourut à Paris en 1663, laissant deux fils, Louis et Nicolas. P—E.

DORIGNY (LOUIS), fils du précédent, peintre et graveur, naquit à Paris en 1654. Ayant perdu son père fort jeune, il se forma dans l'atelier de le Brun, où il fit des progrès rapides, et se vit en état de mettre au prix à l'âge de dix-sept; mais n'ayant obtenu que le second, il en conçut un tel dépit qu'il refusa la médaille, et entreprit le voyage de Rome à ses dépens. Après quatre années d'études dans cette capitale des arts, il exécuta pour le maître-autel des feuillants de Foligno un tableau de *Vierge* qui lui réussit, et lui procura beaucoup d'autres ouvrages, qui étendirent sa réputation. Ayant passé ensuite à Venise, il séjourna dix ans dans cette ville, qu'il quitta pour aller se fixer à Vérone, fuyant la hauteur et le luxe des nobles Vénitiens. Curieux de revoir son pays natal, il fit un voyage à Paris en 1704; peut-être se serait-il fixé dans cette ville, surtout s'il y avait été mieux accueilli; mais s'étant présenté à l'Académie, d'après les conseils d'un grand nombre de ses amis, il éprouva un refus, causé par les intrigues de Jules-Hardouin Mansard, qui se rappelait l'estampe satirique que le père de Dorigny avait faite contre son oncle. Ce désagrément et quelques autres qu'il éprouva relativement à ses ouvrages le déterminèrent, au bout d'un an, à retourner en Italie. Appelé à Vienne en 1711, pour décorer le palais du prince Eugène, il l'orna de divers morceaux qui sont estimés. La ville de Prague possède aussi plusieurs de ses productions. L'ouvrage qui fait le plus d'honneur à Dorigny est sans contredit la coupole qu'il a peinte à fresque dans la cathédrale de la ville de Trente; l'ordonnance et l'exécution de cette grande composition lui font également honneur. Cet artiste avait beaucoup d'imagination, les grandes machines ne l'effrayaient pas, il entendait très-bien les raccourcis, il avait un style élevé; le génie, la correction, la couleur ne lui manquaient pas; peut-être cependant lui eût-on désiré un caractère un peu plus prononcé, ainsi que plus d'agréments et de grâces. Il a gravé à l'eau-forte différents sujets, entre autres la *Descente des Sarrasins au port d'Ostie*, d'après Raphaël. Dorigny parvint à une extrême vieillesse, puisqu'il vécut jusqu'en 1742. Il avait épousé la fille d'un orfévre de Venise, qui lui donna plusieurs enfants, dont aucun ne suivit la carrière de son père. P—E.

DORIGNY (NICOLAS), fils et frère des précédents, peintre et graveur, naquit à Paris en 1657. Après avoir suivi le barreau et s'être fait avocat, Dorigny quitta la robe pour se livrer à l'étude du dessin et de la peinture. Enfin, entraîné irrésistiblement vers la gravure, il se livra tout entier à la culture

Digitized by Google

de cet art. Voulant étudier le dessin à fond d'après les productions des grands maîtres, il entreprit le voyage d'Italie, où il séjourna vingt-huit ans. De retour dans sa patrie, il fut appelé à Londres en 1711, pour y graver les célèbres cartons de Raphaël qui sont au château d'Hamptoncourt. Dorigny revint en 1719, revêtu, par Georges Ier, roi d'Angleterre, de la dignité de chevalier. En 1723 l'Académie de peinture de Paris lui ouvrit ses portes, et le reçut professeur. Ses principaux ouvrages sont : *St. Pierre guérissant les boiteux à la porte du Temple*, d'après le Civoli; *le Martyre de St. Sébastien*, d'après le Dominiquin; *la Coupole de l'église de Ste-Agnès*, en 7 planches, d'après Ciro Feri; *la Vierge et l'enfant Jésus*, d'après Lamberti; *St. Bernard reçu dans l'ordre de Cîteaux*, d'après Joseph Passari; l'*Adoration des rois*, d'après Carle Maratte; *la Mort de Ste. Petronille*, d'après le Guerchin, et *St. Pierre marchant sur les eaux*, d'après Lauffranc. Mais, de toutes les productions de cet artiste, *la Descente de croix* de Daniel de Volterre; *les Cartons* d'Hamptoncourt, et surtout *la Transfiguration*, sont les plus estimées; cependant, si l'on peut reprocher aux traductions récentes de ce chef-d'œuvre de la mollesse et de la rondeur, on peut à juste titre reprocher à Dorigny d'avoir nuis de la manière et de la dureté dans la sienne. Dorigny avait un travail savant, facile, mais il n'approche cependant pas de la grâce, du moelleux et de la correction de Gérard Audran, qui, jusqu'ici, a conservé le sceptre de la gravure dans le genre de l'histoire, avantage qu'Edelinck seul pourrait prétendre de partager avec lui. En général les hachures de Dorigny sont raides, et trop larges dans les fonds. Il ne mettait pas assez d'exactitude dans ses têtes et ses mains, lesquelles cependant sont touchées avec esprit, mais peut-être plutôt dans le sien que dans celui des maîtres qu'il traduit. Il mourut à Paris en 1746, dans un âge fort avancé. P—E.

DORIGNY. *Voyez* ORIGNY (n°).

DORIMON (.....), comédien de la troupe de Mademoiselle (1), est le seul auteur de ce théâtre dont les pièces soient venues jusqu'à nous. On les réunit ordinairement en deux volumes; en voici les titres : 1° *l'École des cocus ou la Précaution inutile*, comédie en 1 acte et en vers, 1661, in-12 2° *l'Inconstance punie*, en 1 acte et en vers, 1651, in-12; 3° *la Femme industrieuse*, en 1 acte et en vers, 1661, in-12; 4° *l'Amant de sa femme*, en 1 acte et en vers, 1661, in-12; 5° *la Comédie de la comédie ou les Amours de Trapolin*, en 1 acte et en vers, 1662, in-12; 6° *la Rosette et le don Guillal*, en 5 actes en en vers, 1661, in-12; 7° *l'Avare dupé ou l'Homme de paille*, en 3 actes et en vers, 1663, in-12. Le *Catalogue de la bibliothèque Lavallière*, n° 17517, comprend cette pièce parmi celles de Dorimon; mais l'auteur de la *Bibliothèque du Théâtre-Français* (t. 3, pages 49 et 54), dit que c'est absolument la même chose que *la Dame d'intrigue ou le Riche vilain*, comédie en 3 actes, de Chappuzeau; 8° *le Festin de Pierre ou le Fils criminel*, tragi-comédie en 5 actes et en vers, Lyon, 1639, in-12. Cette pièce commence par ces deux vers :

C'est aujourd'hui qu'il faut que mon amour s'exprime,
Et que vous apprentez jusqu'où va mon estime.

Elle a été imprimée en Hollande en 1679, sous le nom de Molière, et fait partie de l'édition des *Œuvres* de ce grand homme, publiée la même année à Amsterdam, chez le libraire Jacques Lejeune. Molière avait donné son *Festin de Pierre* en 1665. Quelques personnes prétendent que Molière fit imprimer sa pièce; ils ajoutent qu'il supprima sur-le-champ toute l'édition; elle ne reparut à Paris que dans le tome 7 de l'édition de 1682, c'est-à-dire neuf ans après la mort de l'auteur. Le libraire d'Amsterdam, n'ayant pu avoir copie de la pièce de Molière, donna sous son nom celle de Dorimon. 9° *Le Médecin dérobé*, comédie en 3 actes et en vers, 1692, in-12. A. B—T.

DÖRING (MATHIEU), né en Thuringe dans le 14e siècle, entra dans l'ordre des frères mineurs, et professa pendant plusieurs années la théologie à Erfurt, et ensuite à Magdebourg. Le landgrave de Thuringe le jugea propre à rétablir la discipline parmi les franciscains d'Eisenac, dont les mauvaises mœurs causaient un grand scandale. Il assista au concile de Bâle, et fut élu, par ses confrères députés au même concile, supérieur général de l'ordre, en 1443. Il se retira, sur la fin de sa vie, au couvent de Kirits, dans la Marche de Brandebourg. On ignore l'époque précise de sa mort; mais de fortes raisons font croire qu'il ne vivait plus en 1465. Doring était savant théologien, ennemi déclaré des abus, mais trop subtil et trop enclin à la dispute, ce qui a fait conjecturer à quelques personnes qu'un siècle plus tard, on l'aurait vu figurer dans les rangs des réformateurs. Il a laissé les ouvrages suivants : 1° *Continuatio chronici Theod. Engelhusii, ab anno* 1420 *ad annum* 1464. Cette continuation a été insérée dans le tome 3 des *Scriptores rerum-Germanicarum* de Mencken. L'éditeur dit, dans sa préface, que cet ouvrage est un des meilleurs qu'on puisse consulter pour l'histoire de la Misnie, de la Thuringe et du Brandebourg. Après la mort de Doring, un anonyme a continué cette chronique jusqu'à l'année 1494. 2° *Defensorium sive Replicæ adversus Paulum Burgensem pro Nicolao Lyrano*. Cette réponse de Doring à Paul de Burgos se trouve dans plusieurs éditions des Postilles de Nicolas de Lyre, notamment dans celle qu'a donnée Feuardent (Paris, 1590, 6 vol. in-fol.). 3° *Apellatio contra Magdeburgensem archiepiscopum pro cultu superstitioso hostiæ miraculosæ in Wolsenac*. Cet ouvrage existait en manuscrit dans la bibliothèque Paulinе de Leipzick. 4° *Liber perplexorum Ecclesiæ*. Doring parle lui-même de cet ouvrage dans sa Continuation de

(1) Cette troupe, établie sous la protection de mademoiselle de Montpensier, rue des Quatre-Vents, ne subsista pas longtemps. A l'époque de son établissement, à la fin de 1660, il y avait déjà à Paris quatre autres troupes; 1° l'Hôtel de Bourgogne, 2° le Marais; 3° la troupe de Monsieur; 4° les Comédiens espagnols.

Digitized by Google

la chronique d'Engelle; et le peu qu'il en dit suffit pour en faire regretter la perte. Il avait encore composé des commentaires sur Isaïe, et sur les quatre livres des *Sentences*, un *Traité de dialectique*, des sermons, etc. Oudin, et après lui quelques biographes, l'ont cru, mais à tort, l'auteur de la chronique connue sous le nom de Nuremberg, parce qu'elle a été imprimée, pour la première fois, dans cette ville. On s'accorde aujourd'hui à la regarder comme l'ouvrage de Hartman Schedel (*voy.* SCHEDEL). L'article Doring, dans Moreri, est rédigé d'une manière peu satisfaisante : son nom se trouve écrit indistinctement, Doëring, Doring, Dorinck et Thoring. Richard Simon s'est écarté davantage de la véritable orthographe en le nommant Dornick. — Un autre DORING (Jean), écrivain allemand du 16e siècle, a laissé quelques ouvrages. Melchior Goldast a publié quatre de ses lettres dans un recueil intitulé : *Philologicarum epistolarum centuria*, Paris, 1610, in-8°. W—s.

DORIOLE (PIERRE), sieur de Loiré, naquit, vers le commencement du 15e siècle, à la Rochelle. Son père avait été quatre fois maire de cette ville; il le fut à son tour. Quelques députations à la cour, pour les intérêts de ses concitoyens, l'y firent connaître avantageusement. Il se livra aux affaires, devint maître des comptes, contrôleur général des finances, et remplit avec succès des négociations très-délicates; les talents qu'il y développa lui méritèrent la confiance de Louis XI, qui lui donna l'importante charge de chancelier, après la mort de Juvenal des Ursins, en 1472. Doriole était regardé comme l'homme du royaume le plus digne d'occuper cette haute dignité, par ses lumières, sa probité, ses talents et son assiduité au travail : les soins qu'il donna au bien public, jusqu'à déplaire quelquefois à son maître pour se rendre plus digne de son estime, justifièrent pleinement l'idée qu'on avait de cet excellent magistrat. Il remplit ce poste jusqu'en 1483. Le roi, dont la manie, sur la fin de son règne, fut de changer tous ses officiers, n'ayant aucune plainte à former contre son chancelier, prétexta le grand âge de Doriole pour le destituer, attendu qu'il n'avait plus l'activité nécessaire pour bien s'acquitter de ses fonctions; mais, afin que ce déplacement n'eût point l'air d'une disgrâce, il le fit premier président de la chambre des comptes; ce grand magistrat ne garda cette présidence que deux ans. Il mourut en 1485. C'était un homme insinuant : il savait parfaitement nos lois, nos usages et le droit public. Sa mémoire est restée en vénération dans la magistrature. Z.

DORION (CL.-AUG.), poëte, le seul à peu près qui, dans ces derniers temps, ait obtenu quelque succès dans le genre de l'épopée, était né vers 1770 à Nantes. Venu jeune à Paris, il y termina ses études et fut employé quelque temps dans les bureaux du ministre des affaires étrangères. Doué de dispositions pour la poésie, il les cultiva par la lecture assidue des poëtes de l'antiquité, et s'exerça longtemps à reproduire leurs formes et leurs images dans des traductions qu'il eut le bon esprit de ne regarder que comme des essais. La révolution ne le compta point au nombre de ses partisans. Touché vivement des malheurs de la famille royale, il eut en 1797 le courage d'exprimer ses sentiments dans une héroïde intitulée : *Marie-Thérèse à François, empereur d'Allemagne*, et fit imprimer cette pièce au moment même où le coup d'État du 18 fructidor venait d'anéantir les espérances des royalistes. Toutefois l'auteur ne fut point inquiété, sans doute grâce aux amis qu'il avait dans les employés de divers ministères. Il lut en 1800, au comité du Théâtre-Français, *Héromède, reine de Ségeste*, tragédie. Cette pièce fut refusée par les comédiens; mais, s'il ne renonça pas au genre dramatique, il ne s'exposa du moins plus à un pareil affront. Son poëme de la *Bataille d'Hastings, ou l'Angleterre conquise*, imprimé en 1809, obtint une mention honorable au concours des prix décennaux. La critique loua dans cet ouvrage la fidélité des mœurs, et le talent avec lequel l'auteur avait rendu la couleur locale; mais elle lui reprocha la monotonie de la versification, défaut capital, mais qu'il est bien difficile d'éviter dans un ouvrage de longue haleine. Ne voulant pas que l'on crût que le choix de ce sujet lui avait été inspiré par le projet alors récent d'une descente en Angleterre, il avertit que son poëme était presque achevé avant que l'on pensât à cette expédition. Dorion publia en 1815 *Palmyre conquise*. Cette nouvelle épopée offre les mêmes beautés, mais malheureusement aussi les mêmes défauts que la première. L'auteur s'y montre nourri de la lecture des modèles anciens et modernes, et son ouvrage en présente des imitations assez fréquentes. Il a reproduit dans les notes du 12e chant son héroïde de *Marie-Thérèse* telle qu'il l'avait composée, en retranchant une trentaine de vers qui ne pouvaient plus alors trouver d'application. Après s'être exercé dans le genre lyrique avec succès, il composa des idylles, où l'on trouve d'agréables descriptions des principaux sites de la Suisse et des Pyrénées, qu'il avait eu l'occasion de visiter plusieurs fois. Il se mit sur les rangs pour une place à l'Académie française en 1817, après la mort de Choiseul-Gouffier, et, en 1821, après celle de Fontanes; mais il échoua dans cette double candidature. Lors de l'insurrection grecque, il se déclara pour la cause des Hellènes, qu'il défendit avec chaleur dans des opuscules en vers et en prose qui sont ses derniers ouvrages. Ce littérateur mourut à Paris le 29 mai 1829. On a de lui : 1° *Chant de Sulmala*, imité d'Ossian, Paris, 1801, in-8°, et dans le recueil des *Poésies lyriques*. 2° *La Bataille d'Hastings, ou l'Angleterre conquise*, poëme en 12 chants, avec une introduction historique et des notes, Paris, 1809, in-8°; 2e édition, *ibid.*, 1822, in-8°, augmentée du *Méfiant*, comédie en 5 actes et en vers. 3° *Palmyre conquise*, poëme en 12 chants, avec une introduction historique et des notes, Paris, 1815, in-8°, édition qui a reparu avec de nouveaux titres, 1825. 4° *Ode sur les montagnes; Cantate d'Amphion, Ode sur le ma-*

Digitized by Google

riage du duc de Berri. Ces trois pièces, imprimées séparément en 1816, et insérées dans les journaux, font partie du recueil des *Poésies lyriques*. 5° *Considérations sur l'état politique et commercial des puissances de l'Europe depuis la révolution jusqu'au congrès d'Aix-la-Chapelle*, Paris, 1818, in-8°; 6° *Perkins-Warbeck, faux duc d'York*, roman historique, Paris, 1819, 3 vol. in-12; 7° *Poésies lyriques et bucoliques*, précédées d'un Essai sur la poésie et sur l'éloquence, et suivies d'*Hérométde, reine de Ségeste*, tragédie en 5 actes, 1820, in-8°, édition renouvelée en 1825 (1). 8° *Les Ottomans et les Grecs*, poëme lyrique, Paris, 1826, in-8° de 22 pages. 9° *Discours d'un envoyé de la Grèce au premier congrès qui jugera convenable de l'admettre*, Paris, 1826, in-8°. W—s.

DORIVAL (Claude-François), jurisconsulte, naquit en 1656, à Besançon, d'une famille patricienne qui subsiste encore honorablement. Après avoir achevé ses études à l'université de Dôle, alors célèbre, il se fit recevoir avocat au parlement, et s'acquit dans la province une telle réputation par ses talents qu'il fut surnommé *Plume d'or*. En renonçant à la profession d'avocat, il fut pourvu d'une charge de conseiller à l'hôtel de ville de Besançon. Sur l'invitation de ses confrères il s'occupa de recueillir les *Usages et coutumes de Besançon*, et les fit paraître en 1721, in-4°, avec un commentaire qui longtemps a fait règle pour les tribunaux. La préface contient un panégyrique de la ville de Besançon que l'auteur, animé de cet esprit de patriotisme dont on ne retrouve plus de traces qu'en Italie, met au nombre des premières cités du monde pour son antiquité, pour son importance et pour le grand nombre d'hommes illustres qu'elle a produits. Dorival mourut dans sa patrie le 4 septembre 1733, et fut inhumé dans l'église St-Jean-Baptiste, où sa famille avait sa sépulture. W—s.

DORLAND (Pierre), chartreux, né en 1449, à Diest, dans le diocèse de Liége, mort dans le couvent de son ordre, à Zeclem, le 21 août 1507, fut recommandable par la douceur de ses mœurs, sa piété et son savoir. Il est principalement connu par son *Chronicum Chartusianum*. Théod. Petreius, l'un de ses confrères, le publia avec des notes et des additions considérables, Cologne, 1608, in-8°. Adrien Driscart, curé de Tournay, en donna une traduction française, Tournay, 1644, in-8°. On a encore du même auteur: 1° *Viola animæ dialogis septem*, Cologne, 1500, in-4°; Anvers, 1533, in-12, et 1543, in-16. Les six premiers dialogues sont un abrégé de la *Théologie naturelle* de Raimond de Sebonde. 2° *Dialogus de vitio proprietatis monachorum*, Louvain, 1512, in-4°. 3° *Explicatio mystica habitus charlusiensis*, Louvain, 1513, in-8°. 4° *B. Annæ Vita*, imprimée à la suite de la *Vita Christi* de Ludolphe, Anvers, 1617, in-fol. Les autres ouvrages de Dorland sont restés manuscrits. On en trouvera la liste dans la *Bibliotheca Chartusiana* de Petreius, et dans la *Bibliotheca Belgica* de Foppens. W—s.

DORLÉANS (Louis), avocat, l'un des plus fougueux partisans de la ligue, né en 1542, à Orléans, suivant l'abbé Goujet, mais à Paris, suivant d'autres biographes. Une raison qui peut faire pencher pour ce dernier sentiment, c'est qu'il prend lui-même le titre de Parisien. Il fit ses études sous Jean Dorat, et prit ensuite ses degrés en droit. Son début au barreau eut peu de succès. Il se livra alors à la poésie, dont son maître lui avait inspiré le goût, et publia quelques vers médiocres, même pour le temps. Cependant, comme il s'annonçait pour l'ennemi déclaré des protestants, il eut bientôt une réputation dans le parti opposé. Quelques autres ouvrages écrits avec plus d'emportement encore achevèrent de le faire connaître; et lorsque les ligueurs eurent poussé l'audace jusqu'à arrêter les membres du parlement restés fidèles à la cause du roi, Dorléans fut choisi pour remplir la place d'avocat général. Il servit le parti qui l'avait élevé avec un zèle excessif, et parla avec une insolence difficile à caractériser, à ces états dont la *Satyre Ménippée* contient une peinture si vraie et en même temps si plaisante. Mais enfin, touché de l'état misérable où la ville de Paris était réduite, il osa, le premier, reprocher au duc de Mayenne (*voy.* Mayenne), son manque de foi, et parler de la nécessité de traiter de la paix. Cet acte de courage fut sans effet, et Dorléans recommença à faire paraître des libelles, qui, tous, tendaient à éloigner les Français de la soumission envers Henri IV. Lorsque ce prince eut solennellement prononcé son abjuration, Dorléans, qui en prévoyait la suite, crut pouvoir l'empêcher en publiant le *Banquet du comte d'Arête*, ouvrage si odieux, qu'il fut désapprouvé des ligueurs eux-mêmes, dans lequel il s'efforce de prouver que l'abjuration du roi n'était qu'un acte de politique, et que son entrée dans Paris entraînerait l'anéantissement de la religion catholique. Cependant la capitale ouvrit ses portes à Henri, et Dorléans fut du nombre des ligueurs qui prirent la fuite pour éviter le supplice. Il se retira à Anvers, où il fit réimprimer son dernier libelle. Au bout de neuf ans d'exil, il obtint son pardon, et il lui fut permis de revenir à Paris; mais quelques propos séditieux le firent arrêter, et il fut enfermé à la Conciergerie, où il demeura trois mois. Henri IV, informé de sa détention, le fit relâcher. « C'est un « méchant, dit ce prince, mais il est revenu sur la « foi de mon passeport, je ne veux point qu'il soit « maltraité. On ne doit pas plus lui vouloir de mal « et à ses semblables qu'à des furieux quand ils « frappent, ou à des insensés quand ils se promè- « nent tout nus. » Depuis cette époque, Dorléans se montra reconnaissant pour les bontés du roi, et on ne peut guère douter qu'il ne fût sincère, puis-

(1) Il est bon d'observer que cette prétendue 2e édition n'est que la première rajeunie, et à laquelle l'auteur n'a fait qu'ajouter son ode sur *le sacre de Charles X*. Il en est de même, ainsi qu'il a été dit plus haut, de la 2e édition de *Palmyre conquise*: ce n'est que l'édition de 1815, avec titre et faux titres nouveaux, et une vingtaine de cartons faciles à reconnaître à la blancheur du papier. — Plusieurs des cantates de Dorion ont servi de programme aux compositions musicales des élèves de la classe des Beaux-Arts de l'Institut. D—R—R.

Digitized by Google

qu'il laissa éclater les mêmes sentiments après la mort d'Henri IV. Les dernières années de Dorléans furent aussi tranquilles que les premières l'avaient été peu. Il mourut presque oublié en 1629, à l'âge de 87 ans. On a cherché à donner ici une liste exacte de ses ouvrages, dont plusieurs sont curieux et recherchés: 1° *Sonnets sur le tombeau du sieur de Silhac*, Paris, 1568, in-8°; 2° *Cantique de victoire par lequel on peut remarquer la vengeance que Dieu a pris de tous ceux qui voulaient ruiner son Église et la France*, Paris, 1559, in-8°; 3° *Renaud*, poëme, Paris, 1572, in-8°. C'est une mauvaise imitation de l'Arioste. 4° *Apologie ou défense des catholiques unis les uns aux autres, contre les impostures des catholiques associés à ceux de la religion prétendue réformée*, 1586, in-8°; 5° *Premier Avertissement des catholiques anglais aux Français catholiques*, 1586, 1587 et 1588, in-8°. Duplessis-Mornay et Denis Bouthilier écrivirent contre cet ouvrage. Dorléans leur répondit par *Réplique pour les catholiques anglais*, 1586, in-8°. 6° *Second Avertissement*, etc., imprimé avec le premier, Paris, G. Bichon, 1590, in-8°, et Lyon, même année; traduit en espagnol par Ant. de Herrera, Saragosse, 1592, in-8°. Cet ouvrage fut brûlé, avec les deux suivants, à la Croix du Trahoir et sur la place Maubert, le 2 avril 1594, et l'imprimeur Bichon banni de Paris. 7° *Lud. d'Orleans, unius ex confœderatis pro catholica fide Parisiensibus expostulatio ad A. S.* (Ant. Seguier), *unum ex sociis pro hæretica perfidia Turonensibus*, Paris, Fed. Morel, et Lyon, Buysson, 1593, in-8°, 2 éditions. Dans ce libelle il nomme Henri IV, *fœtidum satanæ stercus* (*voy.* Rose). 8° *Plaidoyer des gens du Roy sur la cassation d'un prétendu arrêt donné au prétendu parlement de Châlons en* 1592, Paris, Mussier, 1593, in-8°. 9° *Le Banquet et après-dînée du comte d'Arête, où il se traite de la dissimulation du roi de Navarre et des mœurs de ses partisans*, Paris, 1594, in-8°, rare et recherché; l'édition d'Anvers, sous la même rubrique, est imprimée avec des caractères plus petits, et le frontispice porte le nom de l'auteur. 10° *Remercîment au roi*, Paris, 1604, in-8°. Il le publia après sa sortie de prison. 11° *Les Ouvertures du parlement*, Paris, 1607, in-4°. Cette édition fut saisie par ordre de l'avocat général Seguier, Paris, 1612, in-4°. Il en existe d'autres in-8°; on y trouve quelques anecdotes curieuses. 12° *La Plante humaine sur le trépas du roi Henri le Grand, où il se traite du rapport des hommes avec les plantes*, etc., Paris, 1612; Lyon, 1632, in-8°, rare et recherché. 13° Une édition de Tacite, avec un commentaire latin, Paris, 1622, in-fol. Les notes de Dorléans sont peu estimées; cependant Colomiés en faisait cas. Falconet, dans ses notes sur la *Bibliothèque française* de Lacroix du Maine, parle d'une traduction française de Tacite par Dorléans, et ajoute qu'elle ne vaut rien. C'est sans doute une erreur, mais il était à propos de la relever. On attribue encore à Dorléans: *Copie de trois lettres catholiques, du droit de prendre les armes et de reconnaître son roi légitime*, Orléans, 1589, in-4°; des notes sur Sénèque; un Traité *de la loyauté des anciens Français;* et enfin des quatrains moraux. Ce dernier ouvrage a été imprimé à Paris en 1631, in-8°. Collet en cite une édition de 1625. W—s.

DORLÉANS (Pierre-Joseph), jésuite, né à Bourges, en 1644, l'un de nos historiens les plus estimés, ne connut point d'abord son véritable talent, ou fut empêché de le cultiver. Il professa les belles-lettres dans différents colléges pendant plusieurs années, et se consacra ensuite à la prédication. Quelques biographies particulières, écrites d'un style agréable et ornées de réflexions judicieuses, attirèrent enfin sur lui l'attention du public. Voltaire a remarqué que le P. Dorléans est le premier qui ait choisi dans l'histoire les révolutions pour son seul objet. L'idée était heureuse et l'exécution y répondit. L'*Histoire des révolutions d'Angleterre* a conservé l'estime des critiques les plus délicats. « Ce serait un modèle, dit Palissot, si l'auteur s'é- « tait arrêté au règne de Henri III. Depuis cette « époque, son état ne lui a plus permis d'être im- « partial. » L'*Histoire des révolutions d'Espagne* n'eut pas le même succès; mais ce fut moins la faute de l'auteur que celle du sujet, qui n'est pas à beaucoup près aussi intéressant. On s'accorde à trouver dans ces deux ouvrages une narration vive et piquante, un style clair et abondant, l'art de discerner les objets vraiment dignes d'attention, et celui de les présenter sous le point de vue le plus frappant. On doit convenir cependant que la diction du P. Dorléans est inégale, quelquefois incorrecte, et qu'il a trop souvent mécomu la vérité, au milieu des préventions de toute espèce qui l'entouraient. On ne grossira point cet article d'anecdotes qui se retrouvent dans un grand nombre de compilations historiques, et qui pour la plupart sont peu vraisemblables; on se contentera de dire que le P. Dorléans était d'un caractere aimable, et que sa conversation spirituelle le faisait rechercher. Il mourut en 1698, à un âge où son talent, parvenu à sa maturité, semblait lui promettre de nouveaux succès. On a de lui: 1° *Histoire des révolutions d'Angleterre*, Paris, 1693, 3 vol. in-4°, bonne édition; il en existe plusieurs autres in-12. François Turpin a publié une continuation de cet ouvrage, Paris, 1786, 2 vol. in-8° (*voy.* Turpin). 2° *Histoire des révolutions d'Espagne*, Paris, 1734, 3 vol. in-4°; 1737, 5 vol. in-12; Brumoy et Rouillé ont terminé cette histoire, que l'auteur avait laissée imparfaite. 3° *Histoire de M. Constance, premier ministre du roi de Siam, et de la dernière révolution de cet État*, Paris, 1692, in-12 (*voy.* Constance et Deslandes). 4° *Histoire des deux conquérants tartares Chunchi et Cambi, qui ont subjugué la Chine*, Paris, 1689, in-8°: elle renferme des particularités curieuses. 5° *Vies du P. Ch. Spinola*, Paris, 1693, in-12; *du P. Cotton*, Paris, 1688; in-4°; *du P. Ricci*, Paris, 1693, in-12; *de Marie de Savoie* et *de l'infante Isabelle*, sa fille, Paris, 1696, in-12; *de St. Stanislas Kostka*, Paris, 1712, réimprimée avec celle du bienheureux *Louis de Gonzague*, Paris, 1727, in-12; la

Digitized by Google

vie du P. Cotton est la plus intéressante. 6° *Sermons et Instructions chrétiennes sur diverses matières*, Paris, 1696, 2 vol. in-12. Les sermons du P. Dorléans méritent d'être distingués dans le nombre des ouvrages de ce genre; mais ils n'ont rien ajouté à sa réputation. W—s.

DORLÉANS (Louis-François-Gabriel de LA MOTTE), évêque d'Amiens, né à Carpentras, le 15 janvier 1683, d'une famille originaire de Vicence, et connue dans l'histoire sous les noms de *Aureliani* ou de *Aureliano*. Il fit ses premières études au collége des jésuites de Carpentras, et alla étudier ensuite la théologie à Avignon. La vivacité de son esprit, ses progrès rapides et surtout son attachement aux pratiques de la religion lui méritèrent l'estime de ses maîtres. Quoiqu'il fût destiné à l'état ecclésiastique par des raisons de convenance, son père ne voulut point le contraindre, et ce ne fut qu'après s'être longtemps examiné qu'il entra au séminaire de Viviers. Nommé d'abord coadjuteur au chapitre de Carpentras, et peu après théologal, il remplit avec un zèle extraordinaire les nouveaux devoirs qui lui étaient imposés. Il employait à la prière et à la méditation tous les moments qui n'étaient point consacrés à visiter, à instruire, à consoler les malheureux. Ce genre de vie lui inspira peu à peu un tel dégoût du monde, qu'il résolut d'y renoncer en se retirant à l'abbaye de Sept-Fonts. L'abbé eut assez de fermeté pour refuser de l'admettre au nombre de ses religieux, et conserva ainsi à l'Eglise de France un homme destiné à en être un des plus illustres prélats. La peste qui désola Marseille et une grande partie de la Provence lui fournit de nouveaux moyens d'exercer sa charité chrétienne; il espérait en vain rester plus longtemps caché. L'archevêque d'Arles le demanda pour administrer son diocèse; il passa ensuite dans celui de Senez, et fut enfin nommé évêque d'Amiens, en 1733. L'abbé Dorléans, à cette époque, n'était jamais venu à Paris, il n'avait jamais paru à la cour; il ne dut son élévation qu'à ses travaux apostoliques et à la réputation de ses vertus. Il ne quitta pas sans regrets le troupeau dont il avait pris soin pendant plusieurs années, et auquel il aurait consacré le reste de sa vie, s'il en eût été le maître. Arrivé à Amiens, il signala son entrée dans la carrière de l'épiscopat par une visite générale de son diocèse: ce fut pour lui l'occasion de réformer plusieurs abus et de connaître les besoins des peuples qui lui étaient confiés. Ennemi du faste et de la représentation, il destina au soulagement des pauvres la plus grande partie de ses revenus; il pourvut aussi à leur instruction en favorisant l'établissement des missions. Dans ses visites pastorales, il interrogeait les enfants qui venaient au-devant de lui, et se plaisait à converser avec les plus simples paysans. Son clergé fixa aussi son attention; il ne négligea rien de ce qui pouvait contribuer à maintenir la pureté des mœurs parmi les ecclésiastiques. Il contribua à établir dans sa ville épiscopale un séminaire vaste et commode; il y faisait de fréquentes retraites qui tournaient toutes à l'avantage des jeunes élèves, éclairés par les lumières et édifiés par la conduite du prélat. Il publia de nouvelles éditions du bréviaire et du missel en usage dans le diocèse; y fit plusieurs retranchements jugés depuis longtemps nécessaires, et plaça en tête du missel une instruction regardée comme un des meilleurs morceaux de ce genre. Au milieu de tant d'occupations il trouvait le loisir de satisfaire à toutes les bienséances qu'exigeait son rang. Doué d'un esprit aimable, sa conversation était enjouée, vive, piquante. On a retenu de lui une foule de traits heureux; mais on lui en a attribué d'autres qui certainement ne portent pas le caractère de l'esprit de cet illustre prélat, et comme cela arrive ordinairement, ce sont ceux qu'on trouve répétés dans tous les dictionnaires. Parvenu à un âge avancé, Dorléans voulut se démettre de son évêché pour passer dans la solitude de Sept-Fonts le peu de jours qu'il croyait lui rester; mais le roi se refusa à toutes ses pieuses instances, et il se vit obligé de revenir une seconde fois dans son diocèse. Il conserva néanmoins les mêmes relations avec les religieux de cette abbaye, et il alla même les visiter plusieurs fois, ainsi que ceux de la Trappe. La vieillesse ne changea rien à son caractère, ni au plan de vie qu'il avait adopté. Il voyait d'un œil calme s'avancer la mort. Un rhume opiniâtre, suite des austérités auxquelles il s'était livré pendant le carême, l'enleva le 10 juillet 1774, dans sa 92e année. Il était âgé de 51 ans lorsqu'il fut élu évêque d'Amiens. Le duc de Bourgogne lui ayant dit à ce sujet qu'on l'avait nommé évêque bien tard. « C'est « que, répondit-il, quand le roi a une faute à faire, « il la fait le plus tard qu'il peut. » Ses *Lettres spirituelles* ont été imprimées à Paris en 1777, in-12. On a publié des *Mémoires en forme de lettres* pour servir à l'histoire de sa vie, Malines, 1785, 2 vol. in-12. L'abbé Proyart a publié aussi *la Vie de l'évêque d'Amiens*, Paris, 1788, in-12; ces deux ouvrages se font lire avec beaucoup d'intérêt. N. S. Guillon a composé un *Eloge de M. Dorléans de la Motte*, couronné en 1809 par l'Académie d'Amiens, Paris, 1809, in-8°. W—s.

DORMANS (Jean de), natif du bourg de ce nom, en Champagne, fils de Jean de Dormans, procureur au parlement de Paris, lequel portait le nom de *Dormans* (quoiqu'il ne fût pas seigneur de ce lieu, ni en tout ni en partie), suivant la pratique assez ordinaire en ce temps-là de prendre le nom du lieu de sa naissance. Son fils fut premièrement avocat au même parlement, où sa doctrine et son mérite l'élevèrent aux premières dignités de l'Eglise et de l'Etat. Charles, duc de Normandie, premier dauphin de Viennois, fils du roi Jean, le fit premièrement son chancelier, et quelque temps après, il lui procura l'évêché de Beauvais. Ce prince, étant parvenu à la couronne après la mort du roi Jean son père, le fit chancelier et garde des sceaux de France, après Gilles-Ascelin de Montaigu. Le pape Urbain V le créa cardinal en l'année 1368.

Digitized by Google

Ce fut lui qui baptisa le dauphin, depuis roi sous le nom de *Charles VI*, en l'église de St-Paul à Paris, en présence de plusieurs cardinaux et évêques, au nombre desquels était l'évêque de Paris. Il donna au roi, en plein parlement, sa démission de la dignité de chancelier et garde des sceaux de France, sous prétexte de son âge; mais on reconnut assez qu'il n'en usa ainsi que parce qu'il ne put empêcher quelques impôts que l'on voulait mettre sur le peuple, ce qui causa la sédition des Maillotins. La harangue qu'il fit au roi en cette occasion commençait en ces termes : *Exaltasti me*. Le roi mit à sa place Guillaume de Dormans, son frère, qui était avocat au parlement de Paris. On lit encore dans les registres du parlement la démission de ce chancelier. Le pape Grégoire XI le fit son légat pour négocier la paix entre le roi Charles V et le roi d'Angleterre. Il mourut le lundi 7 novembre 1373. Son corps fut inhumé au pied du grand autel des Chartreux de Paris, avec beaucoup de pompe, par ordre du roi, quoiqu'il eût ordonné par son testament qu'on l'enterrât sans aucune cérémonie, et que son cœur fût porté aux Célestins. C'est lui qui avait fondé le collége de Beauvais à Paris, le 16 mai 1370; et, pour ne pas laisser de doute qu'il ne fût né à Dormans, il dit, en parlant des boursiers de ce collége, ces mots : *Sumantur de patria de Dormano, ex qua nos et progenitores nostri originem traxerunt naturalem*. Il avait fondé aussi un collége à Dormans pour instruire les enfants de ce lieu, et les rendre capables d'aller à Paris achever leurs études, par le moyen des bourses qu'il a laissées au collége de Beauvais pour ceux qui n'ont pas le moyen de le faire sans secours. J—B.

DORMAY (Claude), chanoine régulier de St-Jean-des-Vignes, à Soissons, né au commencement du 17e siècle, mort en 1674, est auteur des deux ouvrages suivants : 1° *Decora Franciæ, ubi de regia inauguratione et unctione, de litiis, ampulla, auriflamma, titulis regum christianissimorum discuritur*, Paris, 1655, in-8°; 2° *Histoire de la ville de Soissons et de ses rois, comtes et gouverneurs*, Soissons, 1er vol., 1663; 2e vol., 1664, in-4°: l'auteur a beaucoup profité des recherches manuscrites de Jean Berlette et de Michel Bertin, deux chroniqueurs du 16e siècle; on lui reproche de se montrer quelquefois trop crédule, et d'entrer dans des détails minutieux. Un historien moderne de Soissons, M. Lemoine, s'est servi à son tour du travail de Dormay, ce qui ne l'a pas empêché de le louer avec une franchise assez rare parmi les écrivains qui traitent un même sujet. Dormay est aussi l'auteur d'un ouvrage anonyme, dédié à Charles de Boulon, évêque de Soissons, et intitulé : *Animadversiones in libris præadamitarum, seu exercitatio super versibus* 12, 13 *et* 14, *cap.* 5, *Epistolæ S. Pauli ad Romanos*, Paris, 1657, in-8° de 323 pages. W—s.

DORN (Gerard), chimiste allemand, qui vivait au milieu du 16e siècle, fut un des principaux disciples de Paracelse, dont il ne rendit pas les ouvrages plus intelligibles par ses volumineux commentaires. Quoique savant, il n'eut pas un meilleur succès que son maître dans la recherche du grand œuvre. On a de lui : 1° *Clavis totius philosophiæ chimicæ*, Lyon, 1567, Francfort, 1583, Herborn-Nassau, 1594, in-8°: cette dernière édition est la meilleure. 2° *Lapis metaphysicus aut philosophicus*, Bâle, 1569, 1570, 1574, in-8°; 3° *De Natura lucis philosophicæ ex Genesi desumptæ*, Francfort, 1583, in-8°; 4° *Artificium naturæ chimisticum*, 2 parties, Francfort, 1568, 1569, 2 vol. in-8°: il donna l'*Artificium supernaturale* dans la dernière édition de sa *Clef*. 5° *Astronomia, chimia, anatomia vira, compendium, congeries, declinarium, fasciculus, defensio Paracelsi, ejusve doctrinæ*; des commentaires sur les *Archidoxes*, sur l'*Aurore*, sur la *Longue Vie*; des traductions des *Pyrophilies*, des *Vexations*, des *Mystères de la Nature*. 6° *De restitutæ utriusque medicinæ Praxi*, Lyon, 1578, in-8°; 7° *Vita brevis et duellum animæ cum corpore*; 8° *Monarchia physica*, Bâle, 1577, in-8°. 9° *Dictionnarium chymicum Theophrasti*, Francfort, 1583, in-8°, ouvrage dans lequel il a pour objet d'expliquer tous les termes obscurs employés par ce philosophe : ce qui n'est pas une petite entreprise. 10° Une édition de *Zachaire* et du *Trévisan*, Bâle, 1583, in-8°; 11° On a de Dorn, en français, *la Monarchie du Ternaire en union avec la Monarchie du Binaire en multitude confuse*, Bâle, 1577, in-8°; rare. La plus grande partie de ces ouvrages est réimprimée dans le *Theatrum chimicum*. D. L.

DORN (Jean-Christophe), savant bibliographe allemand et théologien protestant, était né à Schleusingen, et était recteur du collége de Blankenbourg lorsqu'il fut nommé, en 1752, second bibliothécaire à Wolfenbuttel. Il mourut le 12 août de la même année, après avoir donné en 1716 une édition augmentée du traité de J. Jonsius, *de Scriptoribus historiæ philosophicæ*, Iéna, in-4°, et publié les ouvrages suivants : 1° *Oratio de vita et obitu H. Welleri*, 1702, in-4°; 2° *De Doctis Impostoribus*, avec une préface de B.-G. Struve, Iéna, 1703, in-8°; 3° *De Rata saxonica*, ibid., 1705, in-4°; Halle, 1725, in-4°; 4° *Bibliotheca theologico-critica, secundum singulas divinioris scientiæ partes disposita*, Iéna, 1721, 1723, 2 vol. in-8°: cette bibliographie est estimée des protestants pour l'ordre méthodique qui y règne, et pour les jugements critiques portés sur chaque ouvrage; elle n'est d'ailleurs pas terminée, et aurait besoin d'une continuation, d'un supplément pour les nombreuses omissions, et d'un bon *errata*. C. M. P.

DORNAU (Gaspard), en latin *Dornavius*, médecin et littérateur saxon, naquit en 1577, à Ziegenrueck, sur la Saala, dans le Voigtland. Après avoir terminé ses études, il accompagna, comme répétiteur, des jeunes gens qui allaient suivre les cours de l'université de Bâle; il profita de son séjour en cette ville pour se faire recevoir docteur en médecine, et commença à exercer cette profession. Nommé, en 1608, recteur du collége de Gorlitz, il

Digitized by Google

eut ensuite le même titre à Beuthen, en Silésie. Au bout de quelque temps il se démit du rectorat, et obtint le titre de médecin des princes de Brieg et de Lignitz. Dornau fut employé dans les négociations au sujet de la guerre de Pologne, et mourut à Brieg, le 28 septembre 1632. On a de lui : 1° *Jacobi Zwingeri Vita et Mors, versibus et oratione celebrata*, Gorlitz, 1612, in-4°; 2° *Homo diabolus, sive Syllogæ scriptorum de calumnia*; *Paralella morum sæculi*; *Encomium scarabæi*; *Invidiæ encomium*; *Calumniæ repræsentatio*; *Enconomium cœcitatis, neminis, frigillæ pellicani, authoribus incertis*, Francfort, 1618, in-4°. Ce recueil est très-rare; le frontispice en a été renouvelé en 1626, avec l'indication que l'ouvrage fait suite à celui qui va être cité. 3° *Amphitheatrum sapientiæ Socraticæ joco-seriæ, hoc est encomia et commentaria auctorum veterum et recentiorum, quibus res pro vilibus aut damnosis vulgo habitæ styli patronicio vindicantur et exornantur*, Hanau, 1619, ou 1670, 2 tomes en 1 volume in-fol. C'est le plus connu et le plus recherché des ouvrages de Dornau : il est divisé en 2 parties, la 1re contient les éloges des animaux et des plantes, composés en grec, en latin, en allemand, en vers et en prose, par différents auteurs dont les noms sont indiqués dans la table, quelques-uns sont de Dornau; la 2e renferme l'éloge d'Hélène et de Busiris, par Isocrate; celui de Néron par Cardan, et quelques autres pièces de même genre; le nombre de facéties, éloges ridicules, etc., recueillis ou indiqués dans cet ouvrage, s'élève à 621. Les éditeurs des *Nugæ venales*, du *Democritus ridens* et des *Dissertationes lubricæ*, ont puisé dans ce recueil; Sallengre y a pris l'idée de son *Eloge de l'ivresse*; Louis Coquelet, de l'*Eloge de la goutte*; Dreux du Radier, de l'*Eloge des lanternes*, etc.; 4° *Ulysses scholasticus, hoc est de moribus qui in scholis quas appellant trivialibus admittantur, dissertatio duplex*, Hanau, 1620, in-4°, on trouve à la suite *Oratio de barba ire*, par Gaspard Hoffmann. 5° Un discours *de Incrementis dominatus turcici*, Francfort, 1615, in-4° et quelques autres ouvrages moins importants. Ses discours (*Orationes*) ont été publiés par Antoine Schmidt, Gorlitz, 1677, 2 vol. in-8°, et Schelhorn a donné quelques lettres inédites de lui dans ses *Amœnitates litterariæ*. W—s.

DORNEVAL. *Voyez* ORNEVAL (D').

DORNIER (CLAUDE-PIERRE), conventionnel, né en 1744 à Dampierre-sur-Salon, bailliage de Gray, était fils d'un riche négociant, et acquit lui-même sur le commerce de sa province une influence qu'il devait moins à sa fortune qu'à son mérite personnel. Ayant embrassé les principes de la révolution, il fut élu par son district administrateur du département de la Haute Saône, et en 1792 député à la convention. Dans le procès de Louis XVI, il vota la mort, déclarant que désormais il ne prononcerait plus la même peine, qui devrait être rayée du code des nations civilisées. Nommé membre du comité des finances, il demanda le 22 juillet 1793 la résiliation des marchés passés avec la compagnie d'Espagnac pour les transports de l'armée des Pyrénées; et, à la suite d'un rapport dont toutes les conclusions furent adoptées, proposa l'établissement d'une administration générale pour les divers services des armées. Le 30 août suivant, il appuya le renvoi, devant le tribunal révolutionnaire, du payeur général Petit-Jean, accusé de dilapidations. L'un des commissaires de la convention, en 1794, près de l'armée de l'Ouest, il prit de concert avec ses collègues les mesures les plus propres à pacifier les départements insurgés, et signa le premier armistice avec les chefs vendéens. Les administrateurs de Nantes, informés que d'autres commissaires devaient venir remplacer Ruelle, Bolot et Dornier, écrivirent à la convention pour demander que leurs pouvoirs fussent prorogés. Lors de la mise en activité de la constitution de l'an 3, Dornier devint membre du conseil des Cinq-Cents. Il y prit part à la discussion de la loi sur les douanes et à celle de la loi sur les transactions; et fut élu secrétaire en 1798. Après le 18 brumaire, ayant cessé de faire partie du Corps législatif, il revint se mettre à la tête de ses affaires, et s'occupa de spéculations industrielles avec beaucoup de succès. Dans un voyage qu'il fit à Dijon, il tomba malade et y mourut le 2 novembre 1807. Dornier avait en 1794 acquit comme domaine national les forges de Pesmes, confisquées sur le duc de Choiseul, émigré. Instruit que mademoiselle de Choiseul était restée en France il la força d'accepter une pension de 3,000 francs, et après la radiation de M. de Choiseul, il lui compta 90,000 francs, somme à laquelle il estimait son bénéfice sur les forges de Pesmes. W—s.

DORNMEYER (ANDRÉ JULES), savant critique et littérateur allemand, né à Lauenstadt dans le pays d'Hanovre, mort le 26 octobre 1747, est principalement connu par sa *Philologia sacra*, Leipsick, 1699, in-8°. Sa dissertation *de Vicioso Ciceronis Imitatore* a été insérée dans le traité de Vorstius *de Latinitate selecta*, Berlin, 1718 et 1738, in-8°, et dans la *Collectio præstantissimorum opusculorum de imitatione oratoria*, de F.—R. Hallbauer, Iéna, 1726, in-8°. On a aussi de lui une oraison funèbre (en latin) du savant professeur Christophe Cellarius, Halle, 1707, in-fol. C. M. P.

DOROCHOFF (JEAN), général russe, né en 1762, entra, à l'âge de vingt ans, dans le corps des cadets du génie. Parvenu en 1787 au grade de lieutenant dans les chasseurs de Smolensk, il fit la campagne de Pologne et de Moldavie en 1788, et se distingua dans toutes les affaires qui eurent lieu pendant cette guerre entre les Russes et les Turcs. Il mérita le grade de capitaine par la valeur qu'il déploya dans la bataille du 23 septembre 1788 sur les bords de la Rimnique, où le grand vizir fut complétement défait. Dorochoff continua de servir contre les Turcs jusqu'à la paix. Il se trouvait en garnison à Varsovie, lors de la révolte de cette ville, les 18 et 19 avril 1794. Il marcha à la tête d'un détachement de canonniers contre les révoltés, et les chassa de plusieurs postes : quoique blessé deux fois,

Digitized by Google

il garda sa position pendant trente six-heures, et, culbutant les Polonais après la retraite du général en chef Igelstrom, se joignit à lui hors de Varsovie. Employé cette même année dans l'armée du général Fersen, qui faisait le siége de Varsovie, Dorochoff se signala par des traits de bravoure extraordinaires. Le 5 novembre, lors de l'assaut de Praga, il marchait dans la cinquième colonne du général Tormazoff, à la tête des chasseurs de Catherinoslaw; le commandant de ce corps ayant été tué, Dorochoff prit sa place et, suivi de quatre chasseurs, monta sur la brèche et s'y maintint. La croix en or et le grade de major dans les hussards de Woronège furent la récompense de cet exploit. Elevé au grade de général-major en août 1803, il fit toutes les campagnes contre les Français jusqu'en 1807. L'empereur Alexandre lui accorda les ordres de St-George et de St-Wladimir de troisième classe, et le roi de Prusse celui de l'Aigle-Rouge. Malgré les revers des armées russes dans les guerres contre la France, Dorochoff avait toujours déployé une grande énergie : il avait par là mérité la confiance de son souverain, qui, après la paix de Tilsitt, le chargea de la défense des forteresses qui garnissent les côtes du golfe de Finlande. La campagne de 1812 s'ouvrit; la moitié de l'Europe armée se précipitait sur la Russie : tous les Russes dévoués à leur patrie se préparaient au combat. Dorochoff, dans le mois de juin, manœuvra sur la frontière depuis Grodno jusqu'au bourg d'Allita, s'opposant au 4e corps de l'armée française, depuis le Niémen jusqu'au bourg de Stalpsi, où, le 8 juillet, il se joignit à l'armée de l'Ouest. Il résista ainsi aux efforts de Davoust et de Jérôme Bonaparte. Après cette jonction, le prince Bagration le chargea de protéger l'aile gauche de l'armée jusqu'au fort Babrouisk. Il marcha ensuite jusqu'à Smolensk, et partagea tous les travaux et les dangers des combats qui eurent lieu sous les murs de cette ville les 16, 17 et 18 août. Le 19, commandant l'arrière-garde de l'armée russe en retraite, il fut blessé d'un coup de feu au bras gauche. Cependant il ne quitta pas son poste, et couvrit la retraite jusqu'à Borodino. Dans la terrible bataille de ce nom (7 septembre 1812), Dorochoff mérita le grade de lieutenant général. Après avoir protégé la retraite jusqu'à Moscou, il prit le commandement d'un corps de cavalerie et battit les Français à Smolensk et à Mojaïsk. Il défit aussi un détachement de la garde, commandé par Mortier. Le 11 octobre, il enleva d'assaut les retranchements de Wereyha. L'empereur Alexandre lui envoya une épée garnie de diamants, avec l'inscription *pour Wereyha délivrée*; enfin le 24 octobre il combattit à Maloïaroslavetz, où il fut atteint d'une balle qui lui traversa le pied gauche. La croix de St-Wladimir de 2e classe lui fut décernée; et à son arrivée à St-Pétersbourg l'empereur lui conféra l'ordre de Ste-Anne de 1re classe, avec une pension dont il jouit peu de temps, car il mourut à Toula le 7 mai 1813. Les habitants de Wereyha lui ont élevé un monument dans leur ville. **Az—o.**

DOROTHÉE (St.), abbé ou archimandrite d'un monastère de Palestine, né, à ce qu'on croit, dans ce pays, eut dans sa première jeunesse une aversion singulière pour toute sorte d'études. Il est remarquable qu'ayant cherché à la vaincre, il tomba dans l'excès contraire, et prit pour les livres un tel goût, qu'il en perdait le sommeil, et ne prenait pas le temps de boire et de manger. Dieu lui ayant fait la grâce de l'appeler à l'état religieux, il apprit dans le cloître à corriger ce que cette passion avait d'immodéré. Il entra dans un monastère situé près de la ville de Gaza et gouverné par St. Seride. Il y fut mis sous la direction du moine Jean, surnommé le *Prophète*, et disciple lui-même de St. Barsanuse, moine égyptien, alors reclus dans ce monastère. Dorothée fit sous ce maître de grands progrès dans la spiritualité. Il était d'une exactitude exemplaire à tous ses devoirs religieux, d'une patience admirable et d'une charité parfaite. Il s'était réservé le soin de servir les vieillards infirmes, parmi lesquels se trouvait son maître, le moine Jean. L'abbé Seride mit sous sa direction un jeune moine nommé Dosithée, dont en peu de temps il fit un grand saint. Après la mort de St. Barsanuse et du vénérable Jean, Dorothée quitta le monastère de St-Seride, et alla en fonder près de Majume, aussi dans la Palestine, un nouveau dont il fut abbé. On croit que c'est là qu'il écrivit son traité ascétique qui a pour titre : *viginti quatuor Doctrinæ, seu Sermones de vita recte instituenda*. Ces doctrines ou discours sont des instructions de cet abbé à ses disciples. Elles ont été traduites du grec en latin, par Hilarion Veronco et Balthasar Corder, et se trouvent en ces deux langues dans l'*Auctuarium* de la *Bibliotheca Patrum* du jésuite Fronton du Duc, avec quelques lettres de Dorothée. Le style en est simple; mais elles sont pleines d'onction et de piété. Dorothée y rapporte diverses histoires des moines qui l'ont précédé, et quelques-unes dont il a été témoin. On doit fixer au 6e siècle le temps où vécut St. Dorothée, et à en juger par la date de la mort de son maître le moine Jean, et de celle de son disciple St. Dosithée c'est vers l'an 560 qu'il devait fleurir. L'abbé de la Trappe a écrit sa vie et traduit en français ses instructions, Paris, 1686, in-8°. Quoiqu'on donne à Dorothée le titre de saint, on ne trouve néanmoins son nom, ni dans le ménologe des Grecs, ni dans les martyrologes latins. — Le nom de *Dorothée*, commun à plusieurs personnages recommandables, les a fait confondre les uns avec les autres. Ce qu'on peut savoir de plus certain à cet égard, c'est qu'il y a, 1° un St. *Dorothée* qui vivait sous Dioclétien, qui fut même un de ses chambellans, et qui souffrit le martyre à Nicomédie, dans un âge très-avancé, sous l'empereur Julien. 2° Un autre *Dorothée*, habile dans les sciences humaines, qui avait l'intendance des teintures et des manufactures de pourpre à Tyr, lequel s'étant converti, consacra ses talents à la religion, se rendit très-savant dans la langue hébraïque et dans les saintes Ecritures, et les enseigna avec réputation. Quelques-uns en

Digitized by Google

ont fait un évêque de Tyr, mais il n'était que prêtre d'Antioche. On lui a aussi attribué à tort le livre intitulé : *Synopsis de vita et morte apostolorum prophetarum ac discipulorum Christi*; rapsodie pleine de fautes grossières et indigne d'un homme de ce mérite. 3° *Dorothée le Thebain*, anachorète qui vivait dans le 4e siècle et que l'on a mal à propos confondu avec le martyr de Nicomédie. 4° *Dorothée*, abbé, accusé dans la quatrième session du concile de Chalcédoine, en 451, d'être un partisan d'Eutichès. 5° *Dorothée*, l'auteur ecclésiastique, qui est celui dont il s'agit dans cet article. 6° Enfin *Dorothée le Jeune*, né à Trébisonde, et abbé sur les bords du Pont-Euxin. L—Y

DOROTHÉE, archevêque de Malvoisie, est auteur d'une histoire en grec vulgaire, laquelle s'étend, de la création du monde, jusqu'à la prise de Constantinople. La 1re édition a été publiée à Venise (1631, in-4°), aux frais de Jean-Antoine Julianus et d'Apostolus Tzigaras, protospathaire du prince de Moldavie. Il y en a une autre édition, de l'an 1686. B—ss.

DORPIUS (Martin), né à Naeldwyck, en Hollande, vers la fin du 15e siècle. Après avoir étudié à Louvain, il professa l'éloquence et la philosophie à Lille, et fut créé docteur en théologie en 1515. Son mérite lui présageait une carrière distinguée; mais il fut moissonné à la fleur de son âge, le 31 mai 1525. Il était alors à la tête du collége du St-Esprit à Louvain. Il fut enterré dans cette ville au couvent des chartreux, et Erasme honora son tombeau d'une épitaphe en vers latins, aussi élégante que flatteuse. Ce grand homme faisait un cas particulier de Dorpius, bien que celui-ci eût attaqué son *Eloge de la Folie*, cette satire piquante qui dut faire une si grande sensation à l'époque où elle a paru. Erasme répondit à son adversaire avec la politesse la plus exemplaire (*Erasmi Epistolæ* lib. 31, cap. 12), et Dorpius, touché de cette conduite, se réconcilia sincèrement avec lui. Erasme, en rendant compte, dans l'abrégé de sa vie, de ses divers démêlés littéraires, déclare qu'il faut omettre sa dispute avec Dorpius, parce qu'il avait été convenu entr'eux qu'elle serait regardée comme non avenue. Thomas Morus, également ami d'Erasme et de Dorpius, prit parti pour l'*Eloge de la Folie*, et il adressa à Dorpius lui-même l'apologie qu'il en fit. Dorpius joignait à beaucoup de connaissances dont la réunion était assez rare de son temps une manière de penser très-libérale. Il méritait d'avoir pour amis des hommes tels que Morus et Erasme. Il a laissé, outre son épître à Erasme sur l'*Eloge de la Folie*, quelques harangues latines dont une *de Laudibus Aristotelis*, contre Laurent Valla, 1514, in-4°, et un petit recueil contenant : *Dialogus Veneris et Cupidinis Herculem, omni ancipitem, in suam nubilium, invita virtute, propellentium. — Complementum Autularia plautinæ, et prologus in Militem ejusden. — Epistola de Hollandorum Moribus*; à Louvain, 15.... in-4°. M—on.

DORSANNE (Antoine), docteur de Sorbonne et grand vicaire de Paris sous le cardinal de Noailles, était né à Issoudun, où son père remplissait les fonctions de lieutenant général du bailliage (1). S'étant destiné à l'état ecclésiastique, il vint faire ses études à Paris et se lia pendant sa licence avec l'abbé Gaston de Noailles, depuis évêque de Châlons. Cette connaissance lui procura celle de Louis-Antoine de Noailles, frère aîné de Gaston et qui fut successivement évêque de Cahors, de Châlons et archevêque de Paris. Quand il eut été promu à ce dernier siége, en 1695, il donna à l'abbé Dorsanne un canonicat dans son église et successivement l'archidiaconé de Josas, la place d'official et la dignité de grand chantre. Il l'attira même dans son palais et il en fit son commensal, son confident et son conseil. On dit que Dorsanne remplissait avec exactitude les fonctions de ces places, qu'il était instruit dans le droit canon, que ses jugements à la l'officialité ne furent jamais réformés, et que comme grand chantre il veillait avec soin sur les écoles des paroisses, mais il est surtout connu par la part qu'il prit aux querelles qui divisèrent de son temps l'Église de France. Il n'aimait ni les jésuites ni la bulle, et il parait qu'il inspira sur ces deux points ses sentiments au cardinal de Noailles, et qu'il contribua beaucoup aux démarches et à l'opposition de ce prélat. Lorsque le cardinal eut été fait président du conseil de conscience établi après la mort de Louis XIV, Dorsanne en fut nommé secrétaire: « Choix, ajoute-t-il modestement dans son journal, « qui fut applaudi dans tout Paris. » Il s'opposa à l'accommodement de 1720, mais il ne renouvela pas son appel à cette époque. Il avait été chargé en 1710 de travailler avec le Merre aux mémoires du clergé. Soit qu'il ne s'occupât pas beaucoup de ce travail, soit plutôt que sa conduite dans les disputes d'alors déplût, il fut déféré à l'assemblée du clergé de 1723; et pour faire cesser les plaintes, il se hâta de renoncer à son travail, ainsi qu'à la pension de cent pistoles qu'on lui avait donnée à cet effet. Il fut employé par le cardinal de Noailles dans les fréquentes négociations par lesquelles ce prélat amusa si longtemps la cour de Rome et celle de France. Ces négociations mirent Dorsanne en relation avec les personnages les plus marquants de ce temps là, et notamment avec le cardinal de Fleury et le chancelier d'Aguesseau. Il dit lui-même qu'il n'omit rien pour détourner son archevêque du mandement d'acceptation qu'il donna en 1728; mais la confiance que le cardinal lui avait si longtemps témoignée était diminuée, et ce fut peut-être autant pour cette raison, qu'à cause de ses infirmités, que l'abbé Dorsanne quitta l'archevêché et se retira à l'hôpital des Incurables. Il y mourut presque subitement, le 13 novembre 1728, après avoir légué, par son testament, à l'abbé d'Eaubonne, son confrère à Notre-Dame, la somme de 164,000 livres, destinée à faire partie de ce qu'on appellait vulgairement *la boîte à*

(1) La famille Dorsanne existe encore en Berri; seulement il paraît qu'elle a un peu altéré la forme de son nom, qui s'écrit aujourd'hui plus communément d'*Orsanne*.

Digitized by Google

Perrette (1). Dorsanne est auteur d'un journal qui porte son nom et qui contient *tout ce qui s'est passé à Rome et en France au sujet de la Bulle Unigenitus*; tel est le titre de ce recueil, qui est très-long. La narration en est simple et dénuée d'ornements, mais chargée en revanche d'anecdotes et de détails. Il semble que l'auteur ait tout vu et tout entendu, les conversations les plus secrètes, les négociations les plus mystérieuses, ce qui s'est traité dans l'ombre des cabinets, comme ce qui s'est passé au grand jour. Il se trouve dans son journal quelques traits curieux, quelques aveux piquants, quelques réflexions sages, mais aussi parfois des détails un peu insipides et des anecdotes fort suspectes. Dorsanne était trop plein de cette maxime si commune :

Nul n'aura de l'esprit que nous et nos amis.

c'est là constamment sa devise. Ceux de son parti sont des modèles de modération, de sagesse et de bonne foi, tandis que les hommes du parti contraire ne sont amenés là que pour faire ombre au tableau, s'épuisent en platitudes, et ont l'air tantôt d'imbéciles, tantôt de fripons qui se jouent de tout. Dorsanne était bien bon s'il croyait tout ce qu'il rapporte d'eux, et il était passablement méchant s'il l'inventait. Son journal commence en 1711 et finit en octobre 1728. Il a beaucoup servi à Villefore pour la rédaction de ses *Anecdotes ou Mémoires secrets*, qui ne sont autre chose que le journal mis dans un meilleur ordre. Les faits sont les mêmes; la bordure seule est changée. Aussi la *Réfutation des anecdotes*, par Lafitau, pourrait être regardée comme une réfutation du journal de Dorsanne. Ce journal fut publié, pour la première fois, en 1753; on en fit alors à Amsterdam une édition en 2 volumes in-4°, et 5 volumes in-12; elle porte faussement le titre de Rome. L'éditeur est Pierre Leclerc, sous-diacre du diocèse de Rouen et retiré en Hollande : Il dit très-sérieusement dans sa préface, « qu'il semble que la providence, attentive aux « besoins de son Église, eût préparé de loin ce jour- « nal et l'eût tenu comme en réserve. » Dupac de Bellegarde en donna, trois ans après, une seconde édition (*voy.* BELLEGARDE). P—C—T.

DORSCH (CHRISTOPHE), graveur en pierres fines, né à Nuremberg en 1676, apprit à graver en creux de son père (Everard Dorsch, mort en 1712), parcourut l'Allemagne dans sa jeunesse pour se fortifier dans son art, et revint dans sa ville natale, où il exécuta une quantité prodigieuse de gravures. Dorsch est peut-être, de tous les artistes modernes qui ont travaillé les pierres fines avec quelque succès, celui qui en a produit un plus grand nombre. C'était un praticien fort expéditif, qui était plus occupé du soin de multiplier ses ouvrages que de l'ambition d'atteindre à cette perfection dont les pierres antiques offrent un si parfait modèle. Quoique fort estimé par les Allemands, Dorsch ne sera jamais regardé comme un artiste d'un goût délicat. Cependant les nombreuses suites de portraits de papes, d'empereurs, de rois de France et de souverains de tous les pays, qu'il a gravées, seraient une des parties les plus intéressantes de l'iconographie moderne, si la plupart de ces portraits n'étaient pas faits d'imagination. Quand Dorsch n'avait pas sous la main un portrait ressemblant de la personne qu'il voulait représenter, il ne se faisait pas le moindre scrupule de le graver d'après l'idée qu'il s'était formée de sa figure. C'est ainsi qu'il a presque toujours travaillé; les copies qu'il a faites des plus belles pierres antiques, quoique plus fidèles à leur modèle, ne doivent être consultées qu'avec circonspection par les personnes qui ne connaissent pas les originaux. Le touret de Dorsch manque d'agrément; mais il est ferme et hardi. Cet artiste eut deux filles auxquelles il enseigna son art; il mourut à Nuremberg, le 17 octobre 1732. A—S.

DORSCHE (JEAN-GEORGE), en latin *Dorschæus*, laborieux théologien protestant, né à Strasbourg en 1597, devint en 1622 pasteur à Ensisheim, professeur de théologie à Strasbourg en 1627, et à Rostock en 1654; il y mourut, le 23 décembre 1659, après avoir publié un très-grand nombre d'ouvrages, la plupart de controverse, contre les catholiques ou contre les calvinistes : ils sont tous fort estimés des protestants, et sont en si grand nombre qu'ils suffiraient seuls pour former une bibliothèque. On en trouve le catalogue dans son programme funéraire, et Théophile Spizel l'a inséré dans son *Temple d'honneur*, ou recueil des vies des principaux théologiens protestants. Presque tous sont en latin; on remarque dans le nombre : 1° *Epigrammatum centuriæ octo*, Strasbourg, 1621, in-16; 2° *Latro theologus et Theologus latro*, Rostock, 1656, in-12; 3° *Parallela, monastica et academica*; 4° *Dissertatio de prophetia Enochi*, Strasbourg, 1654, in-4°; 5° *Tunica Christi inconsutilis*, Rostock, 1658, in-4°; 6° *Heptas dissertationum historico-theologicarum de Spiritu Sancto in specie columbæ, de Inventione crucis, de Expeditionibus ad terram sanctam earumque fraudibus*, etc., ibid., 1660, in-12, publié par le fils de l'auteur. Dans la troisième dissertation, Dorsche déclame avec beaucoup de force contre les croisades et les abus qui s'étaient glissés dans les prédications, et finit par exhorter ses auditeurs à se réunir pour une croisade moins éloignée (contre les catholiques) sous les auspices du glorieux Gustave-Adolphe. 7° *Biblia numerata, sive index specialis in vetus et novum Testamentum ad singula omnium librorum capita et commata*, ouvrage estimé, dont on conserve un manuscrit dans la bibliothèque de l'université de Halle. On fait bien moins de cas des nombreuses additions qu'y a faites J. Grambs, gendre de l'auteur, dans l'édition qu'il a donnée de ce livre, Francfort, 1694, in-fol., de plus de 1,500 pages. Cet ouvrage suppose un travail immense. Il suit verset par verset

(1) Voyez le Mémoire publié par le président Rolland, en 1781, dans son procès avec l'abbé de Majainville.

Digitized by Google

tous les chapitres de la Bible, et cite sur chaque passage, sur chaque mot sujet à controverse, tous les auteurs qui ont écrit pour l'éclaircir; un seul mot, *elohim*, par exemple, fournit plus de soixante citations. En tête de l'ouvrage est la table des auteurs cités, avec l'indication des abréviations, des éditions, etc. Ils sont au nombre de plus de 500. On trouve la vie de Dorsche dans l'édition de ses *Commentaires sur les quatre évangélistes* donnée par J. Fecht; on y apprend que ce savant professeur avait une très-belle écriture, quoiqu'il écrivît avec une rapidité singulière, circonstance qui explique comment il a pu composer un si grand nombre d'ouvrages. C. M. P.

DORSENNE (le général comte), né en Picardie, s'enrôla en 1791 dans l'un des bataillons de volontaires nationaux du département du Pas-de-Calais, et fut blessé à la première affaire qui eut lieu dans le mois d'avril 1792, entre Lille et Tournai. Depuis ce temps il ne quitta pas le service militaire, et fut employé dans l'expédition d'Egypte en qualité de chef de bataillon. Il était de la division de Desaix, et reçut plusieurs blessures dans la Haute-Egypte. Il commandait en 1805 le 61e régiment d'infanterie, et s'étant fait remarquer à la tête de ce corps, à la bataille d'Austerlitz, il fut appelé au commandement des grenadiers de la garde impériale. Il parvint ensuite au grade de général de division, et obtint en 1811 le commandement de l'armée d'observation du nord en Espagne. Ce commandement, qui le tenait en seconde ligne, lui offrit peu d'occasions de montrer son habileté; cependant il est sûr que dans tous ses rapports il fit preuve de jugement sur les résultats de cette odieuse guerre, et qu'il fut du petit nombre des généraux qui osèrent faire connaître une partie de la vérité. Souffrant depuis longtemps des suites d'une contusion à la tête, il fut obligé de se soumettre à la terrible opération du trépan, et revint aussitôt après à Paris, où il mourut le 24 juillet 1812, dans les plus cruelles souffrances. M—D J.

DORSET (Thomas Sackville, premier comte de), issu d'une famille normande venue en Angleterre avec Guillaume le Conquérant, naquit en 1536, à Withiam en Sussex. Dès son bas âge il donna les plus grandes espérances, et après avoir fait ses études à Oxford et pris le degré de maître ès arts à Cambridge, il vint à Londres se perfectionner dans la connaissance des lois. Il avait, à l'université, mérité le nom de poëte, par quelques productions en vers qui ne sont pas venues jusqu'à nous. En 1557, étant membre de la chambre des communes, il publia une pièce de poésie intitulé : *Induction* ou *Introduction au Miroir des magistrats*, avec la vie de l'infortuné duc de Buckingham. Ce *miroir des magistrats* est composé d'une suite de poëmes de différents auteurs, où l'on a suivi un plan dramatique, et où de grands personnages racontent les catastrophes dont ils ont été les victimes. La manière de Sackville tient beaucoup de celle de Spenser, avant lequel il a écrit. En 1561 il donna sa tragédie de *Gordobuc*, la première pièce en vers représentée à Londres. Des embarras pécuniaires lui firent ensuite entreprendre le voyage de France et d'Italie. Il était en prison à Rome en 1566 (quelques auteurs disent pour dettes, d'autres à cause de sa religion et de son inébranlable fidélité pour sa souveraine), lorsqu'il y apprit la mort de son père. Il revint en Angleterre jouir de l'héritage considérable qui lui était dévolu, et peu après fut élevé à la pairie avec le titre de lord Buckhurst; mais son humeur prodigue ne tarda pas à lui causer de nouveaux désagréments. La reine Elisabeth, dont il était le proche parent, vint à son secours. Les conseils qu'elle lui donna, et les mortifications qu'il essuya vinrent à bout de le corriger, et le reste de sa carrière fut aussi tranquille qu'honorable. Elisabeth l'envoya en ambassade à Paris, en 1570, pour complimenter le roi sur son mariage, et pour en négocier un entre elle et le duc d'Anjou. Trois ans après, on le voit figurer parmi les pairs qui firent le procès au duc de Norfolk, accusé d'avoir comploté pour tirer Marie Stuart de sa prison. Il fut ensuite un des juges de cette princesse, et lorsque le parlement eut confirmé la sentence de mort prononcée contre elle, il fut chargé de lui en porter la nouvelle. Envoyé, en 1587, ambassadeur auprès des états généraux des Provinces-Unies, qui s'étaient plaints amèrement du comte de Leicester, il remplit cette mission délicate et même hasardeuse, avec une intégrité parfaite, et vint à bout de redresser les maladresses du favori, dont il encourut la haine. Elisabeth, se laissant aller aux suggestions de Leicester, rappela Buckhurst et l'exila dans ses terres. La mort de son ennemi, qui arriva dix mois après, lui rendit la bienveillance de la reine. Elle le nomma chevalier de la jarretière, le chargea de plusieurs commissions importantes, et écrivit même en sa faveur pour que l'université d'Oxford l'élût chancelier au préjudice du comte d'Essex, qui s'était aussi mis sur les rangs pour obtenir cette dignité. A la mort du grand trésorier Burleigh, qu'il avait aidé à conclure le traité avec les Hollandais, si favorable à l'Angleterre, il fut promu à ce poste éminent en 1598, et devint, en quelque sorte, premier ministre. Alors il se signala par sa vigilance pour les intérêts de sa souveraine et ceux de l'État. Il répondit vigoureusement aux libelles que le comte d'Essex faisait répandre dans le public, pour accuser la reine et son conseil de négligence dans l'administration des affaires, et notamment de celles d'Irlande. Il soupçonna d'ailleurs, de très-bonne heure, le comte de mauvais desseins contre l'État. Ayant observé que la foule qui se portait à son hôtel était plus forte que de coutume, il lui envoya son fils, le lord Sackville, l'engager à prendre garde aux gens qu'il voyait. Quand cet imprudent favori fut mis en jugement, Buckhurst présida en qualité de grand intendant, et conduisit la procédure avec une dignité majestueuse, qu'il sut habilement tempérer par la prudence et l'humanité. A la mort de la reine, il concourut avec les autres membres

Digitized by Google

du conseil à proclamer Jacques Ier, qui le confirma dans sa place de trésorier, avant de l'avoir vu; car Buckhurst n'alla présenter son hommage à ce prince qu'après s'être, comme parent, acquitté des derniers devoirs envers la reine. Jacques le créa comte de Dorset. Attaqué, en 1607, d'une maladie grave, Dorset fut réduit à l'extrémité. Le roi, qui en fut instruit, chargea lord Haye, un de ses gentilshommes de la chambre, de lui porter une bague d'or, émaillée en noir, et garnie de vingt diamants; de lui dire que Sa Majesté lui souhaitait une prompte et parfaite guérison, ainsi qu'un bon et heureux succès, et une vie aussi longue que la durée des diamants de cette bague, en témoignage de quoi elle le priait de porter cette bague, et de la garder en mémoire d'elle. Cette faveur délicate contribua beaucoup à ranimer Dorset, mais le coup fatal était porté. Assistant au conseil d'État, il mourut subitement au milieu de ses collègues et en présence de la reine, le 19 août 1608. Dorset était grand et bien fait, d'une figure agréable, d'une politesse et d'une aménité qui lui conciliaient l'affection de tous ceux qui s'adressaient à lui, mais en même temps d'une fermeté inébranlable. On ne le vit jamais prendre part aux partis qui divisaient la cour; il ne s'occupait que des intérêts de sa souveraine, qui eût pu avoir un serviteur plus adroit, mais non plus judicieux ou plus fidèle. Il était éloquent et avait l'imagination très-brillante. Walpole a observé que peu de premiers ministres ont laissé une plus belle réputation. On a de Dorset plusieurs lettres imprimées dans le *Cabala*, et une lettre en latin adressée au docteur Barthélemi Clerke, et mise en tête de la traduction latine du *Cortegiano* de Castiglione, faite par cet auteur, sous le titre de *De Curiali, sive Aulico*, publiée, pour la première fois, à Londres en 1731. Sa tragédie de *Gordobuc* fut la première pièce dramatique régulière qui parut en Angleterre. Elle précéda de plusieurs années les pièces de Shakespéare. Représentée devant la reine, à Whitehall en 1561, elle porta d'abord le titre de *Forrex et Porrex, fils de Gordobuc, roi de Bretagne*. Imprimée à son insu et incorrectement, en 1565, plus complétement en 1570, publiée en 1590, sous le titre de *Gordobuc*, elle fut réimprimée en 1736, avec une préface de Spence. Pope s'étonnait que le style et l'aisance naturelle de cette pièce n'eussent pas été mieux imités par les auteurs du siècle suivant. On la trouve à la tête du second volume de la collection de vieilles pièces de théâtre publiée par Dodsley. Malgré les éloges de Pope, cette pièce n'a pas joui d'un grand succès lorsqu'on l'a réimprimée. Elle a, à raison de la froideur qui y règne, été reléguée parmi les ouvrages oubliés. — *Robert*, comte DE DORSET, fils du précédent, avait une connaissance si profonde du grec et du latin, qu'il parlait couramment ces deux langues. Il fut un membre influent dans la chambre des communes, dans plusieurs parlements, et mourut à 49 ans, le 27 février 1609. — *Richard*, comte DE DORSET, son fils, né à Londres en 1589, voyagea en France en 1611, vécut depuis son retour avec une magnificence digne de son rang, exerça noblement l'hospitalité, et mourut en 1624. Il avait épousé, deux jours après la mort de son père, Anne Clifford, fille et héritière du comte de Cumberland (*v. y.* CLIFFORD), qui, en 1630, se remaria au comte de Pembroke, chambellan de Charles Ier, homme d'une simplicité extrême, dont Butler s'est beaucoup diverti dans son *Hudibras*. Elle fut séparée par divorce de ce second époux, au bout de moins d'un an. Cette femme, distinguée par sa piété, sa générosité et son amour pour les lettres, fonda deux hôpitaux, répara ou construisit sept églises et six châteaux, érigea dans le comté de Westmoreland une colonne sur le lieu où elle avait dit le dernier adieu à sa mère, un tombeau à son précepteur Samuel Daniel, le poëte historien, et un autre à Spenser. Elle laissa, en manuscrit, des Mémoires sur sa vie, où elle fait le plus grand éloge de son premier mari, et des Mémoires sur sa famille. Sous le règne de Charles II, le secrétaire d'État lui ayant envoyé quelqu'un pour être membre du parlement, pour le bourg d'Appleby qui relevait d'elle, il en reçut cette réponse : « J'ai été tracassée par un usurpateur; j'ai été né« gligée par une cour; mais je ne recevrai pas des « ordres d'un sujet : votre homme ne sera pas élu. « ANNE DORSET, PEMBROKE, et MONTGOMMERY. » E—S.

DORSET (ÉDOUARD SACKVILLE, comte DE), frère de Richard, né en 1590, fut élevé sous les yeux de son grand-père, et fit dans l'étude des progrès remarquables, qui le mirent à même de voyager avec fruit. Il venait de se marier et demeurait chez son beau-père, lorsqu'il reçut un cartel de lord Bruce, alors à Paris. Il alla, en conséquence du rendez-vous fixé, se battre entre Anvers et Bergop-Zoom, et tua son adversaire. Cette affaire fit grand bruit dans le temps, et comme on portait des jugements peu favorables sur sa conduite, il écrivit pour se justifier, à un ami en Angleterre, une longue lettre, que l'on conserve encore à Oxford, et qui donne de lui la meilleure idée. Clarendon nous apprend que cette affaire ne fut pas la seule de ce genre qu'il eut dans sa jeunesse, et que d'ailleurs la fougue de son caractere se manifesta fréquemment à cette époque. Quoi qu'il en soit, il jouit d'une grande faveur à la cour, fut en 1620 un des chefs qui commandèrent les troupes envoyées au secours de l'électeur palatin, gendre de Jacques Ier. L'année suivante il alla en ambassade en France, et à son retour entra dans le conseil; puis se distingua dans la chambre des communes, où il défendit le chancelier Bacon, accusé de corruption. Il était en Italie en 1624, lorsque la mort de son frère le rappela en Angleterre; il trouva les grands biens de sa famille tellement chargés de dettes, qu'il lui resta à peine de quoi soutenir honorablement sa dignité. Après l'avénement de Charles Ier, il se distingua dans toutes les discussions qui intéressaient le bien de l'État, et se montra en même temps fidèle serviteur du roi, qui le combla de grâces. On a remarqué que son nom ne se trouve

Digitized by Google

jamais parmi ceux des conseillers privés, lorsqu'il est question de mesures qui peuvent être regardées comme attentatoires à la liberté des sujets ou contraires aux lois. Dorset fut en 1640 nommé un des régents du royaume, lors du voyage du roi en Écosse. Ce fut alors qu'ayant eu avis du massacre qui devait s'exécuter en Irlande le 23 octobre 1641, il en instruisit la chambre des communes; ce qui prévint ce coup fatal. Toujours vigilant, il savait déjouer les menées de ceux qui ne cherchaient qu'à causer du trouble. Taudis que le bill contre les évêques était en discussion à la chambre des pairs, on avait trouvé le moyen d'ameuter une foule considérable pour les insulter; Dorset, qui était lord lieutenant du comté de Middlesex, ordonna à la milice de faire feu, et l'attroupement fut dissipé. Sur quoi Clarendon remarque que les meneurs de la chambre des communes, irrités de ce qu'on traitait ainsi leurs amis, se répandirent en invectives contre le comte de Dorset, et parlèrent même de le mettre en accusation; mais ils n'en purent trouver le moindre prétexte dans toute sa conduite. Créé président du conseil en 1641, il engagea le roi à se réconcilier avec le parlement; et l'année suivante, lorsque Charles publia la déclaration d'York, qui annonçait ses intentions pacifiques, Dorset fut un des lords qui souscrivirent la vérité des assertions du monarque. Lorsqu'il vit dans les deux chambres le parti formé contre le roi, il fournit de l'argent à ce prince, et le suivit à l'armée. Il déploya la plus grande bravoure à la bataille d'Edgehill, où il reprit l'étendard royal dont les rebelles s'étaient emparés. Il ne négligeait cependant aucun moyen d'effectuer une réconciliation entre le roi et le parlement; ce qui lui fit faire dans le conseil une réponse au discours du comte de Bristol, qui avait parlé pour la continuation de la guerre (*voy.* Jean Digby). Tous les efforts pour amener la paix ayant été vains, et le roi s'étant mis entre les mains de l'armée d'Écosse, Dorset fut du nombre des membres du conseil qui signèrent en 1646 la capitulation d'Oxford, par laquelle on leur assurait la liberté de composer pour leurs terres. Quand le roi, après avoir été livré à l'armée anglaise, eut été amené à Hampton-Court, Dorset et quatre autres lords vinrent en ce lieu, dans l'intention d'y résider comme ses conseillers; mais l'armée s'étant déclarée contre ce plan, il fut obligé de quitter le roi. Les temps qui suivirent furent désastreux pour un homme d'honneur et de principes tel que Dorset. L'exécution de Charles Ier lui causa une si profonde affliction, qu'il ne sortit plus de chez lui. Il mourut à Withiam en Sussex, le 17 juillet 1652. Clarendon, en parlant des conseillers privés du commencement du règne de Charles Ier, dit que Dorset était grand, vigoureux, d'un extérieur très-agréable, qu'il avait l'esprit vif et sublime, et qu'avec cela il était si instruit et parlait si bien, qu'il ne pouvait manquer de réussir. Ses vices furent ceux de son temps, il n'eut pas assez de fermeté pour leur résister; ce qui, joint à la modicité de sa fortune, occasionnée par les extravagances de son frère aîné, lui causa de fréquents embarras. Mais tous ses défauts furent effacés par son admirable sagacité, son caractère obligeant, sa magnanimité, et son inaltérable fidélité envers son souverain. — Son fils *Richard*, comte de Dorset, né en 1622, fut emprisonné par le long-parlement dont il était membre, sous prétexte de son attachement au comte de Strafford. Il vécut dans la retraite jusqu'à la restauration; à cette époque, il fut employé à établir le gouvernement, et fit partie de la commission qui jugea les régicides. Il se montra le digne successeur de ses ancêtres, quoiqu'il n'ait occupé d'autre emploi public que celui de lord lieutenant du comté de Sussex. Il mourut en août 1677. — *Édouard*, frère du précédent, était avec son père à Oxford. Il fut blessé à la bataille de Newbery en 1645. Il fut pris par les rebelles, et inhumainement massacré à Kiddington près d'Oxford, en 1645. E—s.

DORSEY (Jean), médecin américain, né à Philadelphie le 23 décembre 1783, reçut le grade de docteur en 1802, et fut nommé en 1807 professeur adjoint à l'université de Pensylvanie. Peu de temps après, la chaire de matière médicale lui fut confiée. Il venait d'être choisi professeur d'anatomie, lorsqu'il mourut le 12 novembre 1818. Il avait la réputation d'un homme instruit et d'un habile opérateur. Le seul ouvrage que nous connaissions de lui est intitulé : *Elements of surgery for the use of students*, Philadelphie, 1813, 2 vol. in-8°. G—t—n.

DORSTEN (Thierry), médecin allemand, mort à Cassel en 1551. Il donna une nouvelle forme à l'*Hortus sanitatis* (*voy.* Cuba), avec les figures du libraire Egénolphe, sous ce titre : *Botanicon continens herbarum aliarumque simplicium quorum usus in medicina est, descriptiones et icones*, Francfort, 1540, in-fol. Plumier a consacré à sa mémoire le genre *Dorstenia*, qui comprend des herbes d'Amérique, dont l'une est très-célèbre comme contrepoison. — Dorsten (Jean Daniel), professeur de médecine à Marbourg, né en 1643, mort en 1706, a publié une thèse *de Tabaco*. D—P—s.

DORTHES (Jacques-Anselme), correspondant de la société royale d'agriculture de Paris, et membre de la société royale des sciences de Montpellier et de la société linnéenne de Londres, naquit à Nîmes le 19 juillet 1759, et fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique; mais cette profession ne convenant ni à ses principes, ni à ses goûts, il la quitta au moment d'entrer dans les ordres, pour se livrer à l'étude de la médecine, qui s'accordait mieux avec l'indépendance de ses opinions et avec son amour passionné pour l'histoire naturelle. Observateur exact et judicieux, il en cultiva toutes les branches avec autant de succès que d'ardeur. On a de lui un *Mémoire sur les Cailloux roulés du Rhône*, composé en société avec le baron de Servières, et quelques dissertations analytiques sur d'autres pierres des environs de Nîmes. Les mémoires de l'ancienne société royale d'agriculture de Paris renferment plusieurs de ses écrits, sur les insectes considérés

Digitized by Google

dans leurs rapports avec la médecine, l'agriculture et les arts. Il a découvert plusieurs de ces petits animaux qui n'avaient pas encore été observés. De ce nombre est l'*Oniscus harcynias*, ainsi appelée de son nom, et dont il a publié la description en 1784. Il remporta la même année le prix proposé par la société royale des sciences de Montpellier, dont le sujet était l'éloge de Richer de Belleval, fondateur du Jardin des Plantes de cette ville, et fut ensuite admis dans cette académie. Conduit par son zèle à l'armée des Pyrénées, où il servit volontairement en qualité de médecin dans les hôpitaux, il y mourut, victime de son dévouement, à la fleur de son âge, en 1794. V. S—L.

DORTOMAN (Nicolas), né dans la ville d'Arnheim, en Hollande, au commencement du 16e siècle, étudia la médecine à Montpellier, et y reçut le bonnet de docteur. Peu de temps après, une chaire étant venue à vaquer dans cette école célèbre, il y fut appelé par le suffrage unanime de ses maîtres. Henri IV le nomma son médecin ordinaire, et ne cessa de lui donner des marques de confiance. Une source d'eaux minérales, située à quatre lieues de Montpellier, au village de Balaruc, attirait la foule des malades du temps de Dortoman. Ce professeur fut le premier qui détermina la qualité, les propriétés médicinales de ces eaux, et qui enseigna la manière de s'en servir. Son ouvrage est intitulé : *De Causis et Affectibus thermarum Balluc marum parvo intervallo a Monspelliensi urbe distantium, libri duo*, Leyde, 1579, in-8°. Dortoman n'a point été, comme quelques biographes l'ont dit, premier médecin de Charles IX et ensuite de Henri IV. Le titre d'*archiater*, que prenaient les médecins ordinaires des rois, a pu donner lieu à cette erreur. Les premiers médecins prenaient celui d'*archiatrorum comes*. Dortoman mourut à Montpellier en 1596. F—R.

DORTOUS. *Voyez* Mairan.

DORVAL (Marie), actrice distinguée du 19e siècle, naquit à Lorient le 6 janvier 1798. Son nom était Amélie-Thomase Delaunay; elle fut mariée fort jeune à un acteur d'un mérite secondaire, Allan-Dorval, et c'est sous le nom de Marie Dorval qu'elle s'est fait connaître. Ce fut sur les planches du théâtre que Marie Dorval fit ses premiers pas; sa mère était actrice et elle la destina dès son enfance à suivre la même carrière. Les commencements de madame Dorval toutefois furent loin de présager le talent dont elle fit preuve plus tard. Chargée de remplir des rôles qui ne convenaient en rien à sa nature spontanée et énergique, elle eut à subir toutes les vicissitudes qui accompagneut trop souvent la vie d'artiste. Engagée à Paris dès 1818, au théâtre de la Porte-St-Martin, elle y végétait inconnue. Le hasard lui fournit une occasion de se révéler au public. En 1822, un jeune auteur, inconnu comme l'actrice, M. Carmouche, qui depuis a pris rang parmi les noms dramatiques de cette époque, présenta au théâtre de la Porte-St-Martin un mélodrame, *les Deux Forçats*, dont le succès devait commencer sa popularité. La réception de cet ouvrage avait été difficile à emporter, l'administration prenait peu d'intérêt à ce début. Tout naturellement l'auteur demandait pour son principal rôle le concours de l'actrice à la mode sur cette scène. On ne voulut lui accorder que le talent considéré comme fort ordinaire de madame Dorval. Cette sorte de disgrâce fut l'origine de la fortune et du succès de la pièce. Dans le rôle de *Thérèse*, Marie Dorval déploya une inspiration et une puissance dramatique qu'on ne lui soupçonnait pas. La pièce fut reçue du public avec les plus vives acclamations et madame Dorval devint la reine des théâtres du boulevard. Son engagement, qui allait expirer, fut immédiatement renouvelé; un mois avant, on le lui avait refusé. Dès lors les écrivains s'empressèrent de tracer des rôles pour elle, et de les adapter à la nature de son talent. Elle consolida et établit définitivement son empire dans les rôles d'Élisabeth du *Château de Kénilworth*, de Louise de *la Fille du musicien*; et enfin de moitié avec Frédérick-Lemaître, elle attira tout Paris au drame de *la Vie d'un joueur*, où elle remplit le rôle d'Amélie. Les maîtres de la scène contemporaine se disputèrent alors le concours des belles facultés que Marie Dorval avait développées et perfectionnées. Casimir Delavigne, Scribe, Victor Hugo, Alexandre Dumas, Alfred de Vigny, Ponsard, lui confièrent les belles créations de leur génie. Nous ne suivrons pas Marie Dorval dans tous les triomphes de sa carrière dramatique, nous ne pouvons rappeler tous les grands rôles qu'elle a successivement créés à la Porte-St-Martin, à la Renaissance, à la Comédie-Française, à l'Odéon; nous citerons seulement : Élena, dans *Marino Faliero*; Adèle d'Hervey, dans *Antony*; Marion Delorme, dans le drame de ce nom de Victor Hugo; Kitty Bell, dans *Chatterton*; Catarina dans *Angelo*; Thécla, dans *Une famille au temps de Luther*; plus tard Lucrèce dans la tragédie de Ponsart, et enfin sa dernière création *Marie-Jeanne*, où son jeu si vrai et si naturel arrachait des larmes à tous les spectateurs.—Madame Dorval était essentiellement une actrice d'élan et de passion; le drame moderne semblait être fait exprès pour elle; elle en avait toutes les irrégularités comme toutes les impétuosités. Dans l'amour, dans la douleur, dans le désespoir, dans tout le désordre des passions, elle rencontrait des cris du cœur, des illuminations soudaines qui jetaient le frémissement, la terreur, l'attendrissement dans son auditoire. Il fallait à cette nature inculte les caractères primitifs et accentués pris dans le peuple pour qu'elle fût dans tout son éclat et dans toute sa verve. Les allures plus froides, plus sévères, plus calculées de la tragédie française la mettaient à la gêne. Sa personne même semblait comme adaptée à ces rôles ardents du drame qui ont fait sa gloire; ses traits accentués, son geste libre et saccadé, son attitude penchée, sa voix fatiguée et voilée devaient se prêter difficilement à la molle poésie de Racine et aux noblesses du cothurne. Elle savait porter le bonnet de la fille du

Digitized by Google

peuple avec plus d'élégance et de charme que la couronne des reines, et son talent préféraît la robe de toile des mansardes aux étoffes d'or des palais. Sous les deux costumes tontefois elle sut s'attirer l'admiration du public, qu'elle eut plus qu'aucune autre artiste de son temps le privilége d'émouvoir et d'entraîner. Cependant, après ses nombreuses et brillantes représentations de *Marie-Jeanne* (1846), et tandis que les portes de tous les théâtres auraient dû lui être ouvertes, elle se vit sans engagement à Paris. Blessée de cet abandon, elle parcourut la province et partout y recueillit de flatteuses compensations. Un critique célèbre lui adressa même à Marseille, où elle était alors, un de ses écrits avec cette dédicace : *A madame Dorval, absente pour cause de génie*. Ces dédommagements étaient loin de guérir la plaie de son cœur ulcéré; sa santé s'en altéra, les fièvres la surprirent. Sa dernière maladie la dévorait, tandis que, jaloux de réparer l'injustice dont elle était l'objet, les auteurs dramatiques et les critiques les plus éminents de la littérature parisienne s'entendaient et adressaient au ministre de l'intérieur une pétition, afin de demander l'engagement immédiat de madame Dorval au Théâtre-Français. La mort prévint le résultat de cet acte également honorable, et pour l'actrice et pour les signataires. A la violence de la fièvre succéda une maladie de langueur, et Marie Dorval fut enlevée au théâtre le 20 mai 1849. E. D—s.

DORVIGNY, acteur et auteur comique, né vers 1734, est mort au commencement de 1812. Il a composé pour les théâtres subalternes une centaine de petites pièces, qu'il décorait des titres de farce, folie, proverbe, parade, etc. Quelques-unes de ces pièces ont eu un grand succès, telles que : *Jeannot ou les Battus payent l'amende* (1779), dont on donna jusqu'à deux représentations par jour ; *le Désespoir de Jocrisse*; *On fait ce qu'on peut et non pas ce qu'on veut*; *l'Intendant comédien*, *les Fausses Consultations*, *le Niais de Sologne*, etc., etc. Il avait fait représenter quelques parodies et de petites comédies sur le Théâtre Italien. Il a fait jouer au Théâtre-Français *les Etrennes de l'amitié*, *de l'amour et de la nature*, en 1 acte et en prose, 1780; *les Noces hussardes*, comédie en 4 actes et en prose, 1780, et *les Délits*, comédie en 1 acte et en prose. Ce fut sur le théâtre de la Cité qu'il fit jouer, en 1794, *le Tu et le Toi ou la Parfaite égalité*, comédie en 3 actes et en prose, pièce de circonstance, la plus régulière peut-être de toutes celles de l'auteur, mais que le sujet même a banni de la scène. Quelques-unes des comédies-proverbes de Dorvigny font partie du *Recueil général de proverbes dramatiques*, 1785, 16 vol. in-12. La plupart des ouvrages de Dorvigny sont dignes des personnages qui y figurent et des tréteaux où on les représentait ; mais on y trouve beaucoup d'esprit et de traits comiques. En revanche, il y en a fort peu dans ses romans, qui sont : 1° *Ma Tante Geneviève, ou je l'ai échappé belle*, 1801, 4 vol. in-18; 2° *le Nouveau Roman comique, ou Voyages et aventures d'un souffleur, d'un perruquier et d'un costumier de spectacle*, 1799, 2 vol. in-12; nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée de la *Correspondance du machiniste*, formant les deux derniers volumes, 1801, 4 vol. in-18; 3° *les Amants du faubourg St-Marceau, ou Aventures de Madelon Friquet et de Colin Tampon*, 1801, 4 vol. in-18; 4° *le Ménage diabolique, histoire pour quelques-uns, roman pour quelques autres, sujet à réflexions pour tous*, 1801, 2 vol. in-12. 5° *Mille et un Guignons, ou l'Homme qui a renoncé à tout, roman philosophi-tragi-comique*, 1806, 4 vol. in-12; 6° *la Femme à projets, ou l'abus de l'esprit et des talents*, 1807, 4 vol. in-12; 7° *les quatre Cousins, ou l'Inventaire d'un mauvais riche*, 1800, 2 vol. in-12; 8° *Madame Bolle, ou les Aventures d'Augustina*, 1800, et 1803, 4 vol. in-18. Dorvigny est mort dans la dernière misère. Ses ouvrages lui auraient rapporté beaucoup d'argent; mais quand il était dans le besoin (et cela lui arrivait souvent), il aliénait la propriété de ses comédies pour la moindre somme; il faisait ressource de tout : on l'a vu donner jusqu'à six billets de spectacle pour un petit verre d'eau-de-vie. Cubières-Palmezeaux, qui a publié une *Epître aux mânes de Dorvigny, ou l'Apologie des buveurs*, 1813, in-8°, laisse entrevoir, dans sa note 10e, que Dorvigny était fils naturel de Louis XV. A. B—T.

DORVILLE. *Voyez* CONTANT et ORVILLE.

DORVO (HYACINTHE), auteur dramatique, naquit à Rennes le 10 novembre 1769. Fils d'un procureur au parlement de Bretagne, il se jeta avec ardeur dans le parti révolutionnaire, qu'il abandonna plus tard, et le 2 novembre 1792 il donnait sur le Théâtre de la République sa première pièce intitulée *le Patriote du 10 août*, comédie en 2 actes et en vers, bientôt suivie de plusieurs autres pièces de circonstance. En 1797 il fit représenter : *Je cherche mon père*. Cette pièce, en 3 actes et en vers, fut bien accueillie, et c'est elle qui commença la réputation de Brunet et de Potier. *Frédéric à Spandau ou le Libelle*, mélodrame en 3 actes, représenté en 1801, fut peut-être de tous les ouvrages de Dorvo celui qui eut le plus de vogue ; il eut 50 représentations à la Porte-St-Martin. Il a eu une 2e édition en 1814, avec le titre renversé. Dorvo a écrit et fait jouer à Paris plus de 30 pièces grandes ou petites, aujourd'hui entièrement inconnues. Comme auteur dramatique il brille donc par la fécondité. En général, son théâtre est médiocre ; parfois on y trouve quelques combinaisons heureuses mais en même temps de nombreux défauts, soit dans le plan, soit dans le dessin des personnages. Un critique disait, en 1809, en parlant de Dorvo : « On lui pardonne « rait encore d'avoir descendu jusqu'au mélodrame, « s'il n'eut pas composé un grand nombre de pièces « triviales. » A partir de 1809, la vogue échappa à Dorvo, et dès 1812, il disparut complétement de la scène dramatique. Vers 1818, il ouvrit un café à l'enseigne *des deux Philibert*; la spéculation ne réussit pas. Il se retira et dès lors vécut dans la retraite et dans la plus profonde obscurité, jusqu'à

Digitized by Google

l'âge de 82 ans. Il est mort au mois de janvier 1851. — Outre les ouvrages que nous avons cités, Dorvo a donné : *les Héritiers*, comédie en 3 actes et en vers, 1793 ; — *les Contre-révolutionnaires jugés par eux-mêmes*, 1794 ; — *le faux Député*, pièce en 3 actes et en vers, 1795 ; — *Figaro de retour à Paris*, comédie en 1 acte et en vers, 1795 ; — *Bergame*, parodie de Turlututu, en 1 acte et en vers, 1797 ; — *l'Envieux*, comédie en 5 actes et en vers, 1799 ; — *le Sevrtier du coin*, comédie en 3 actes et en vers, 1799 ; — *la Veille des noces*, comédie en 1 acte et en vers, 1799 ; — *Figaro, ou tel père tel fils*, comédie en 3 actes et en prose, 1791 ; *Vernon de Kergelek*, comédie en 1 acte et en prose, 1802 ; — *Mon histoire ou la tienne*, avec Semière d'Argy, Paris, 1802 ; 2 vol. in-12 ; — *la Paix*, comédie en 1 acte et en vers, 1802 ; — *les Fâcheux d'aujourd'hui*, pièce en 3 actes, 1804 ; — *Ainsi va le monde, ou les Dangers de la séduction*, roman moral, Paris, 1804, 4 vol. in-12 ; — *Xerxès et Thémistocle*, mélodrame en 3 actes, 1806 ; — *Élisabeth ou les Exilés de Sibérie*, mélodrame en 3 actes, 1806 ; — *Gonzalve de Cordoue*, mélodrame en 3 actes 1806 ; — *les Parents, ou la Ville et le Village*, comédie en 3 actes et en prose imitée de Kotzebue, 1807 ; — *les Quenelles de Ménage*, comédie en 3 actes et en prose, 1807 ; — *la Mort de Duguesclin*, drame héroïque en 3 actes, 1807 ; — *Monsieur Lamentin, ou la Manie de se plaindre*, comédie en 1 acte et en vers, 1808 ; — *les jeunes Femmes*, comédie en 3 actes et en vers, 1809 ; — *le Père ambitieux*, en 5 actes et en vers, 1810 ; — *la Cousine Albert ou la Maîtresse de pension*, comédie en 3 actes et en vers, 1819. Dorvo a fait représenter plusieurs autres pièces qui n'ont pas été imprimées. Il a publié plusieurs épîtres dans les *Quatre saisons littéraires*, et dans d'autres recueils. Il est auteur d'un drame inédit intitulé *la Fausse Orpheline*, et d'un poëme *sur la Révolution de 1830*, imprimé en 1831, et dédié au roi Louis-Philippe. E. D—s.

DOSA (George), proclamé roi de Hongrie en 1513 par les paysans de ce royaume, révoltés contre le clergé et la noblesse, n'était lui-même qu'un paysan de la Transylvanie, que sa vigueur et son courage avaient fait remarquer. Se voyant à la tête d'une troupe de furieux, aigris par la dureté des nobles, il désola la Hongrie pendant quatre mois, et commis de grands excès contre les royalistes. Jean, vayvode de Transylvanie, l'attaqua en 1514, le mit en déroute et le fit prisonnier. Le malheureux Dosa fut livré aux plus horribles supplices par ses impitoyables vainqueurs ; on le fit asseoir sur un trône de fer rouge, une couronne sur la tête, un sceptre à la main, l'un et l'autre également rougis au feu, puis on lui ouvrit les veines, et l'on fit avaler un verre de son sang à son frère Lucas, qui l'avait secondé dans sa révolte. Après avoir été déchiré en lambeaux, il fut ensuite écartelé, rôti et dépecé pour servir de nourriture à ses principaux fauteurs, qu'on avait affamés à dessein. Dosa souffrit cette cruelle mort sans se plaindre, demandant pour toute grâce qu'on épargnât son frère. Les autres prisonniers furent empalés ou écartelés vifs, à l'exception de ceux qu'on laissa mourir de faim : raffinements de barbarie qu'on ne saurait excuser et qui déshonorent l'espèce humaine! B—p.

DOSI (Jerome), célèbre architecte, naquit en 1695 à Carpi, dans le duché de Modène, d'une famille noble, mais pauvre. Poussé par son génie, qui l'entraînait vers les arts, il quitta furtivement la maison paternelle, à l'âge de quinze ans, et s'enfuit à Rome, où il arriva sans savoir comment il pourrait y subsister. Il trouva dans la générosité de quelques riches Mécènes les secours dont il avait besoin pour faire ses études. Après avoir appris les mathématiques sous le P. Borgondio, qui fut l'un de ses bienfaiteurs, il entra dans l'école d'architecture dirigée par Fontana, et mérita par son intelligence et la rapidité de ses progrès l'attention de ce grand maître. Il obtint bientôt avec un modeste traitement le titre d'architecte de la chambre apostolique ; et il fut chargé, par le pape Benoît XIII, d'accompagner Fontana dans la visite des places fortes et des ports de l'Etat ecclésiastique. Il en dessina toutes les vues perspectives ; et à son retour à Rome, il donna cette précieuse collection au cardinal Passionei ; mais, quelque temps après, elle disparut de la bibliothèque du cardinal, sans qu'on ait jamais pu savoir ce qu'elle était devenue. Le pape Clément XII le nomma son architecte. Dosi fut employé depuis par ce pontife, ainsi que par ses successeurs, à la conduite de travaux importants. La villa Cibo, le lazaret d'Ancône, le jardin botanique de Rome, le château de Civita-Castellana, les cathédrales d'Albano et de Velletri, sont autant de monuments du génie de Dosi, et attestent ses talents et son bon goût en architecture. On lui doit en outre la restauration de la basilique de Ste-Marie-Majeure, travail long et difficile qui seul aurait suffi pour assurer sa réputation. Il a laissé un Mémoire sur la coupole du Vatican, et les moyens d'en prévenir la dégradation, que l'on conserve à la bibliothèque de Casanate. Le désir de revoir sa famille le ramena dans sa ville natale en 1768, et il y passa le reste de sa vie. Il mourut le 23 novembre 1775. Ses héritiers conservent une copie manuscrite qu'il avait faite de l'*Amphithéâtre Flavien* de Ch. Fontana (*voy.* ce nom), avec les planches dessinées à la plume en plus grand nombre que dans l'édition imprimée. On voit plusieurs autres dessins de cet artiste à Carpi, tous remarquables par la finesse et la pureté de l'exécution. W—s.

DOSIO (Jean-Antoine), sculpteur, naquit à Florence en 1533. Il alla, dès l'âge de quinze ans, à Rome, et travailla d'abord à l'orfévrerie ; il entra ensuite dans l'école de Raphaël de Montelupo, sculpteur célèbre de cette époque. Dosio fut chargé de rétablir plusieurs statues à Belvedère ; il fit différents ouvrages en stuc et en bas-relief, et sculpta différents tombeaux de marbre, avec les portraits des personnes en l'honneur de qui on les

Digitized by Google

élevait. Dosio savait travailler les ornements d'architecture avec un talent très-remarquable. Ses ouvrages lui ont assigné un rang honorable parmi les sculpteurs du 16e siècle qui ont cultivé leur art avec le plus de succès. A—s.

DOSITHÉE, de Samarie, vivait du temps de Jésus-Christ, et prétendait être le Messie. St. Epiphane rapporte, dans son livre des Hérésies, que Dosithée voulut devenir chef des docteurs juifs ou rabbins, qui faisaient leur étude des explications mystiques de la foi; mais que, n'ayant pu y réussir, il se jeta dans le parti des Samaritains, et y forma une secte qui porta son nom. Photius raconte qu'après l'entretien de Jésus-Christ avec la Samaritaine, près du puits de Sichem, il se forma dans Samarie deux factions considérables, dont l'une soutenait que Jésus était le vrai Messie, prédit par les prophètes, et dont l'autre attribuait cet honneur à Dosithée. St. Ephiphane dit, sans s'expliquer assez clairement, que les Dosithéens ne furent qu'une quatrième branche d'hérétiques à Samarie. Quoi qu'il en soit, Dosithée est regardé comme le premier hérésiarque. Il était prédit que le Messie signalerait sa puissance par des miracles éclatants. Dosithée s'appliqua donc à la philosophie cabalistique, qui était répandue chez les Juifs avant la naissance du christianisme, et il réussit à séduire l'imagination par des prestiges et par des enchantements Il s'appropria les prophéties, s'appliquant les oracles qui sont dans l'ancien Testament, et dont les Samaritains, qui lui étaient opposés, faisaient l'application à Josué, successeur de Moïse. Dosithée avait 30 disciples, et il n'en voulait pas davantage. L'un d'eux étant mort fut remplacé par un autre qui surpassa bientôt son maître : ce fut Simon le Magicien (*voy.* Simon). Dosithée avait admis, au milieu de ses disciples, une femme qu'il appelait la Lune. Il faisait profession d'une grande austérité de mœurs : ses jeûnes étaient d'une rigueur excessive. Il voulut faire croire qu'il était monté au ciel, s'enferma dans une caverne et se laissa mourir de faim. Son corps fut trouvé rongé de vers, et cette découverte manifesta son imposture; mais ses disciples, ne voulant point être détrompés, soutinrent qu'il s'était retiré du monde pour vaquer plus librement à la philosophie. L'auteur des *Constitutions apostoliques* dit que Cléobius et Simon le Magicien, disciples de Dosithée, le chassèrent et lui ôtèrent le premier rang qu'il s'était donné parmi eux. Suivant Origène et plusieurs autres écrivains des premiers siècles de l'Eglise, Dosithée avait son parti formé dans Samarie avant que Jésus commençât ses prédications. On n'a pas sur lui des notions bien certaines. St. Jérôme en fait le chef des Saducéens; et les Juifs, qui l'appellent Dosthai, fils de Janneus, le font vivre du temps de Sennachérib. Ils prétendent que Dosithée était le prêtre qui fut chargé par ce prince d'aller instruire la colonie des Chuthéens, qu'il avait envoyée à Samarie, et que les lions dévoraient. Les Dosithéens ne reconnaissaient que les cinq livres de Moïse; il condamnaient les secondes noces, et gardaient la virginité, du moins pour la plupart. C'étaient des sectaires remplis d'orgueil, se croyant supérieurs aux hommes les plus éclairés, les plus vertueux, et méprisant tous ceux qui ne suivaient pas leur doctrine. Attachés à des pratiques singulières, ils demeuraient immobiles, la main droite ou la main gauche étendue, pendant vingt quatre heures, et toujours dans la même posture où ils se trouvaient lorsque le sabbat commençait. Cette secte subsistait encore en Egypte au 6e siècle. On attribue à St. Hippolyte un *Traité* contre les hérésies, qui commence par les Dosithéens. — Un autre Dosithée, qui se disait prêtre de la race de Lévi, porta en Egypte, à Alexandrie, l'Epitre nommée *Parim*, c'est-à-dire le livre d'*Esther*, traduit en grec, 177 ans avant Jésus-Christ. Ussérius croit que ce Dosithée, d'ailleurs peu connu, est le même à qui Ptolémée Philométor, roi d'Egypte, donna le commandement de son armée, en lui adjoignant un autre Juif, nommé Onias. — Il est parlé, dans le second livre des Machabées, d'un Dosithée, fils de Bacénor : c'était un des officiers de Judas Machabée, qui eut l'épaule coupée par un cavalier thrace, tandis qu'il terrassait Gorgias. V—ve.

DOSMA DELGADO (Roderic), chanoine de Badajoz, y naquit le 21 juillet 1533. Il était de la famille de Pierre Dosma, l'un des conquérants du Pérou, et qui passe pour en avoir rapporté le premier des pierres de bézoard. Roderic avait beaucoup voyagé, et avait appris plusieurs des langues vivantes de l'Europe. Il possédait en outre l'hébreu, le chaldéen, le syriaque, le latin et le grec. Il fut nommé historiographe de Philippe II, et mourut vers 1607. On a de lui : 1° *De Auctoritate S. Scripturæ*, Valladolid, 1594; 2° *Ad sanctorum quatuor evangeliorum cognitionem spectantia Opera*, Madrid, 1601, 2 vol. in-fol.; 3° *Expositio seu Paraphrasis in sacros centum et quinquaginta Psalmos, et in Cantica canticorum, cum annotationibus et scholiis*. Madrid, 1601, in-4°; 4° *Traité du sacrement de Pénitence*, Madrid, 1601, in-4°; 5° *Dialogues moraux*, 1601, in-4°. 6° *Dialogues sur la ville de Badajoz*, 1601, in-4°. On y trouve un catalogue des évêques de cette ville. Ces trois derniers ouvrages sont en espagnol. Dosma avait composé beaucoup d'autres traités; il paraît même qu'ils étaient achevés, car il avait obtenu le privilége pour l'impression; mais Antonio, qui en donne les titres, en parle comme étant restés manuscrits. Ces différents traités embrassaient toutes sortes de matières : la théologie, les mathématiques, les poids et mesures, la grammaire, la rhétorique, la poétique et la musique. A. B—t.

D'OSSAT. *Voyez* Ossat (d').

DOSSIE (Robert), écrivain anglais, mort en 1777. On voit par les ouvrages qu'il a publiés qu'il était pharmacien à Londres; mais, comme il a plutôt cherché à être utile que brillant, il a été peu connu pendant sa vie. On connaît de lui : 1° *The laboratory laid open*, Londres, 1758, in-8°. C'est un traité de chimie pharmaceutique, dont le but

Digitized by Google

principal tend à diminuer la cherté des médicaments; 2° *Institutes of experimental chemistry*, Londres, 1759, in-8°. On y trouve des expériences curieuses sur les usages médicaux des plantes et sur quelques poisons. 3° *Theory and Practice of chirurgical pharmacy*. Il paraît que Dossie contribua beaucoup à la formation de la société pour l'encouragement des arts, et en publia les mémoires sous ce titre : *Memoirs of agriculture, and others oeconomical arts, by Robert Dossie*. Le 1er volume parut en 1768, in-8° : il contient le détail des prix proposés par la société, et les efforts qu'elle a faits pour propager la culture de la garance et des prairies artificielles; dans le 2e, qui parut en 1771, on trouve des expériences sur la méthode d'agriculture de Tull, qui tendent à prouver qu'en général elle est avantageuse; le 3e parut en 1781, après la mort de l'auteur. D—P—s.

DOSSO (Dosso), peintre, né à Ferrare en 1474, mort en 1558, était l'ami de l'Arioste, qui l'a célébré comme un des artistes les plus distingués de cette époque. Dosso, reconnaissant des éloges de son illustre ami, peignit son portrait d'une manière si admirable qu'on ne savait qui du peintre ou du poëte avait fait preuve d'un plus grand talent. Ce portrait doit être regardé comme un des ouvrages les plus précieux de l'iconographie moderne. — Dosso avait un frère (Jean-Baptiste) qui était excellent peintre de paysage : les deux frères travaillèrent longtemps pour le duc Alphonse de Ferrare; on voit quelques-uns de leurs tableaux dans la galerie de Dresde. A—s.

DOSSONVILLE (Jean-Baptiste), agent de police dont le nom s'attache aux plus grands événements de nos révolutions, naquit en 1753, à Auneau près de Chartres, dans une condition obscure, et fut élevé dans la maison du président de Salaberry. Il tenait un café à Paris avant la révolution, et devint en 1791 officier de paix et chargé de la surveillance des Tuileries. Ayant alors manifesté beaucoup de zèle pour la cause de Louis XVI, il fut employé par l'intendant de la liste civile, Laporte, et remplit en Angleterre, au commencement de 1792, une mission dont le roi lui témoigna sa satisfaction à son retour. Il rendit encore quelques services à ce prince aux funestes époques du 20 juin et du 10 août. Après cette dernière journée il fut arrêté, et livré au tribunal qui condamna le malheureux Durosoi. Ayant eu le bonheur de se faire absoudre, il se tint caché. Mais bientôt contraint par la nécessité, ou le penchant irrésistible qui le ramenait toujours à son premier état, il rentra dans la police sous la convention, et fut en 1793 un des agents du trop fameux comité de sûreté générale, où il eut pour ami et collaborateur Senar (*voy.* ce nom); mais, toujours peu disposé à servir la révolution, il profita de sa position pour rendre service à des royalistes dont les jours étaient en péril. Lié surtout avec les amis de Danton, il concourut de tout son pouvoir au renversement de Robespierre; et, après la révolution du 9 thermidor, il devint un des principaux agents de la police. Ce fut lui qui, en 1796, sous la direction de Carnot et de Cochon, arrêta Babeuf, Javogue et d'autres démagogues. Cette ligne de conduite l'entraîna vers le parti royaliste; et, quelque temps avant la révolution du 18 fructidor (septembre 1797), il était un des chefs de la police qu'avaient créés les inspecteurs de la salle des conseils, Pichegru et Willot. Enveloppé dans leur disgrâce, il fut, comme ces députés, condamné à la déportation, arrêté et transporté à la Guianne. Après quelques mois de captivité à Sinnamari, il échappa sur la même pirogue que les deux généraux déjà nommés, et vint avec eux en Angleterre. Mais ne pouvant s'occuper d'autre chose que de police et d'intrigue, il se rendit aussitôt en Allemagne, où par des démarches inexplicables il devint suspect à la police de Vienne et fut mis en prison dans la citadelle d'Olmutz. Ce qui est assez étonnant, c'est que ce fut le traité de Lunéville, en 1801, qui lui fit recouvrer la liberté. On doit en conclure qu'il fut réclamé par le gouvernement consulaire, auquel sans doute il promit ses services, si déjà il ne lui en avait rendu. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il revint aussitôt en France, et fut chargé d'une police secrète par le premier consul. Exilé de Paris lors de l'arrestation de Pichegru en 1804, il s'en rapprocha plus tard, et vécut dans l'obscurité, sans toutefois rester inactif, jusqu'à la restauration en 1814. A cette époque, mettant à profit tous ses antécédents, il se hâta d'offrir son zèle et son expérience à Louis XVIII. Mais il n'obtint pas tout ce qu'il désirait, et fut obligé de se contenter d'un modeste emploi de commissaire de police dans l'île St-Louis. Ce fut en cette qualité qu'il proclama dans les rues de la capitale un manifeste véhément contre Napoléon, le jour même où l'ex-empereur rentra dans Paris (20 mars 1815), après son retour de l'île l'Elbe. Dossonville, obligé de fuir le lendemain, reprit sa place après la rentrée du roi; et il y resta paisiblement jusqu'à la révolution de 1830. Alors condamné à vivre dans la retraite, il alla demeurer aux Batignolles, où il est mort le 10 janvier 1833. Longtemps dépositaire du manuscrit de Senar, Dossonville le vendit, en 1825, à un libraire qui le fit imprimer. M—d j.

DOTRENGE (Théodore), né à Bruxelles en 1761, fit d'excellentes études. Son père, qui représentait le prince évêque de Liége à la cour des Pays-Bas autrichiens, le destinait au barreau. Dotrenge fut reçu avocat à Louvain, et exerça cette profession jusqu'à l'époque de la révolution de la Belgique, où il se prononça pour le parti des *Vonckistes*, qu'on appellerait aujourd'hui celui des libéraux. Sous le Directoire, il plaida avec force la cause des *absents*, auxquels on voulait appliquer la loi du 25 brumaire an 3, sur l'émigration, et composa à ce sujet deux Mémoires remarquables, dont le second n'eut pas peu d'influence sur les déterminations favorables que prirent les consuls à l'égard de l'*absentéisme*. A la formation du gou-

Digitized by Google

vernement des Pays-Bas, il fut un des citoyens auxquels le souverain confia l'honorable mission de rédiger la loi fondamentale. Nommé des premiers à la seconde chambre des états généraux, il s'y fit remarquer par beaucoup d'indépendance, et combattit, en toute rencontre, l'extradition des étrangers ainsi que les restrictions mises à la liberté de la presse. Un écrit publié, en 1817, sous le titre d'*Opinion de Théodore Dotrenge*, fut dirigé contre ceux qui s'efforçaient de rétablir en Belgique les seigneuries, maintenues dans les provinces septentrionales. M. Raepsaet, grand partisan de ces institutions, lui répondit dans une brochure, où il y a plus d'un fait important à recueillir. L'opposition de Dotrenge dura jusqu'en 1828. Dans certaines occasions elle eut même quelque chose d'acerbe. Mais, à cette époque, ayant cru s'apercevoir que le clergé, qu'il n'aimait pas d'ailleurs, se servait des adversaires des ministres comme d'un instrument, et persuadé qu'il y avait du danger à affaiblir un gouvernement qui lui semblait avoir assez donné satisfaction à la nation, il se tut, et accepta une place dans le conseil d'État. Tontefois, en changeant ainsi brusquement de ligne de conduite, il ne voulut pas, à l'exemple de tant d'autres, soutenir comme député ce qu'il était tenu d'approuver comme fonctionnaire. En conséquence, il renonça à son titre de député. La révolution de 1830, qui, sans la coopération d'une partie du clergé, aurait eu peine à réussir, devait froisser les idées les plus chères de Dotrenge, puisque, imbu de la philosophie du 18e siècle, il redoutait pardessus tout l'influence théocratique : cependant il ne lui fit la guerre qu'à coups d'épigrammes. Il déposa dans plusieurs journaux, notamment dans le *Lynx*, de nombreux articles sarcastiques, et jeta dans le public quelques pamphlets anonymes parmi lesquels la malignité a distingué : *Notice pour servir à la biographie d'une fameuse illustration des temps modernes, à Borch-Loen* (Bruxelles), *chez l'ancien imprimeur de la salle de Curange*, 1834, 15 pages in-8°. Dotrenge mourut le 15 juin 1836. Malgré son âge avancé, il jouissait d'une santé robuste que ne semblaient point altérer des études constantes et des penchants gastronomiques fortement prononcés. Lisant sans cesse, il n'avait rien oublié; témoin d'événements mémorables, admis dans la confidence d'un grand nombre de personnages marquants, doué en outre d'un grand talent d'observation, parleur ingénieux et infatigable, il avait toujours quelques anecdotes piquantes à raconter; il savait le mot d'une foule d'intrigues que le temps n'a pas encore dévoilées, et peignait beaucoup d'hommes célèbres sous un aspect nouveau, attendu qu'il les avait surpris dans l'intimité, lorsqu'ils négligeaient de poser pour le public. Les deux Mirabeau, Rivarol, Linguet, Sabatier, Dumouriez, etc., lui fournissaient une foule de particularités curieuses; et l'on doit regretter qu'il n'ait pas pris le soin de recueillir ses souvenirs. R—F—G.

DOTTEVILLE (Jean-Henri), né à Palaiseau, près de Versailles, le 22 décembre 1716, était ce qu'on appelle un enfant naturel. Il porta longtemps le nom de sa mère; mais il adopta depuis celui de Dotteville, l'un de ceux que portait son père, ambassadeur en France. Il entra dans cette congrégation célèbre où, dit Bossuet, « on obéit sans dépendre, on gouverne sans commander, » et son nom a été ajouté à ceux qui ont illustré l'Oratoire. Le P. Dotteville avait passé de longues années au collége de Juilly; pendant la révolution il vécut obscur et tranquille à Versailles ou dans les environs, et mourut le 25 octobre 1807. On a de lui : 1° *Traduction de Salluste avec la vie de cet historien et des notes critiques*, 1749, in-12; 1763, in-12; 1767, in-12; 1781, 2 vol. in-12; 5e édition, 1806, in-12. A la suite des trois premières éditions est une *Liste chronologique des éditions, des commentaires et des traductions de Salluste*; cette liste est le travail de A. M. Lottin l'aîné. La traduction du P. Dotteville est estimée et regardée comme son meilleur ouvrage. 2° *Histoire de Tacite*, en latin et en français, avec des notes sur le texte, 1772, 2 vol. in-12. 3° *Annales de Tacite, Règne de Claude et de Néron*, 1774, 2 vol. in-12; *Règne de Tibère et de Caligula*, 1779, 2 vol. in-12. Le succès qu'obtinrent ces traductions ne put déterminer Dotteville à traduire *les Mœurs des Germains* et la *Vie d'Agricola*; il résista même aux plus vives instances de ses amis qui le priaient de compléter sa traduction. Il fit paraître cependant une *Traduction complète de Tacite*, 3e édition, 1792, 7 vol. in-12; 4e édition (an 7), 1799, 7 vol. in-8° ou 7 vol. in-12; mais il y fit entrer les traductions de la *Vie d'Agricola* et des *Mœurs des Germains*, par l'abbé de la Bletterie, avec des changements si légers qu'il ne les indiqua pas, et conserva même la *Vie de Tacite* par la Bletterie. Le P. Dotteville a lié, par un supplément ou abrégé, les événements décrits dans les annales avec le commencement des histoires. 4° *Traduction de la comédie de Plaute intitulée* Mostellaria, *avec le texte revu sur plusieurs manuscrits et sur les meilleurs éditions* (an 11), 1803, in-8°. Ce travail faisait partie d'une traduction complète de Plaute; c'est tout ce qui en a été publié. Le P. Dotteville s'était aussi occupé d'une traduction de Tite-Live et de Pline; mais on n'en a rien imprimé. A. B—T.

DOTTI (le chevalier Barthélemi), poëte italien, né en 1642 à Valcanonico, dans le Brescian, de parents opulents, joignit bientôt aux talents qu'il avait reçus de la nature tous les avantages d'une éducation soignée; mais les sages avis de ses maîtres ne purent corriger son malheureux penchant à n'envisager le monde que sous le côté ridicule. Obligé d'aller à Milan, après la mort de son père, pour régler les affaires de sa succession, il y demeura quelque temps. On ne sait si ce fut à cette époque ou plus tard qu'il composa des vers satiriques sur une aventure galante qui avait causé dans cette ville un grand scandale. Ces vers, pleins de traits injurieux pour les familles les plus considérables de Milan,

Digitized by Google

furent brûlés par la main du bourreau; et l'auteur, enfermé dans le château de Tortone, eut tout le loisir de déplorer sa faute. Mais ce châtiment, peut-être trop sévère, l'aigrit encore, et dans sa prison même il composa contre ses juges des satires plus mordantes que celles qui l'avaient fait condamner. S'étant échappé de sa prison, il s'enfuit à Venise, prit du service sur les galères de la seigneurie; et, dans quelques rencontres, ayant signalé sa valeur contre les Turcs, fut fait chevalier de St-Marc. Le crédit dont il jouissait à Venise le fit choisir par ses compatriotes pour leur agent près de la seigneurie. Admis dans les sociétés les plus distinguées, membre de toutes les Académies, recherché des personnes qui savaient apprécier le charme d'une conversation vive, brillante et spirituelle, Dotti pouvait passer une vie tranquille; mais il fallait qu'il fît des vers, et tous ceux qui lui échappaient portaient l'empreinte de sa causticité naturelle. Quoique ses satires ne circulassent que manuscrites, et par conséquent qu'elles n'eussent qu'une demi publicité, elles lui attirèrent de nombreux désagréments; mais rien ne pouvait dompter son penchant; et ni le rang, ni le sexe, ni l'âge ne mettaient à l'abri de ses traits. Enfin au mois de janvier 1712, après avoir, suivant son habitude, passé la soirée dans un casino, Dotti regagnait seul son quartier, lorsqu'il tomba percé de coups de stylet par un assassin, qu'avait aposté sans doute un de ses ennemis. Ses restes furent déposés sans pompe dans l'église de St-Vital. Dotti n'a publié qu'un recueil de vers : *Rime e Sonetti*, Venise, 1689, in-12, où l'on trouve ses satires contre le gouverneur et les magistrats de Milan. Ce petit volume est très-rare. Ses satires inédites, dont il existait à Venise de nombreuses copies, ont été publiées près de cinquante ans après sa mort par G. Conti (*voy.* ce nom), Paris, sous la rubrique de Genève, 1757, 2 parties en un volume in-16. Elles contiennent 52 pièces, désignées toutes par le nom de satires, quoiqu'il y ait plusieurs sonnets. Dotti, dans ses compositions, se ressent un peu du mauvais goût de son temps pour les pointes et les jeux de mots; mais il a une facilité, une verve, qui font regretter qu'il n'ait pas su mieux employer son talent. Les plus remarquables de ses satires sont : *Il Cameroto* (le Cachot); *la Quaresima*, il *Carnovale*, *i Novellisti* et *i Mavipoli* Le *Journal étrang r*, février, 1758, en contient d'assez bonnes analyses avec la traduction des morceaux les plus piquants. W—s.

DOTTORI (le comte Charles de), poëte italien, né à Padoue en 1624, est principalement connu par la tragédie d'*Aristodème*, qu'il fit représenter dans sa dix-neuvième année. Cette pièce serait, au jugement de Tiraboschi, une des meilleures du théâtre italien, si l'auteur ne fût pas tombé dans un défaut commun aux écrivains de son temps, en donnant à son style la couleur et les formes réservées au genre lyrique. Dottori était très-versé dans la littérature grecque et latine, mais il ne faisait point parade de son savoir; il était l'ami d'Angelico Aprosio, qui en parle avec éloge en plusieurs endroits de sa bibliothèque, et du célèbre Rédi, avec lequel il était en correspondance suivie sur des objets de science. Il mourut dans sa patrie en 1686. On a de lui : 1° *Aristodemo*, tragédie. Cette pièce, imprimée pour la première fois à Padoue, en 1643, le fut encore dans la même ville en 1657, in-4°. On en connaît plusieurs autres éditions; Boyer a traité le même sujet en français, et plus tard l'abbé Monti en italien. 2° Des *Rime* et des *Canzoni*, Padoue, 1643, in-12. L'édition la plus complète est celle de Venise, 1689, 2 tomes en 1 volume grand in-12. Plusieurs des petites pièces de Dottori ont été insérées dans des recueils choisis. 3° L'*Asino*, *poema eroico-comico*, Venise, 1652, in-12. Ce poëme est divisé en 10 chants; l'auteur le publia sous le nom d'*Iraldo Crotta*, qui est l'anagramme du sien. On lui attribue encore *le Parnasse*, poëme en 8 chants, et *Galathée*, poëme en 5 chants. W—s.

DOU (Gerard). *Voyez* Dow.

DOUBDAN (Jean), voyageur français, était prêtre et chanoine de St-Denis. Le désir de visiter les lieux où s'est opéré le salut du genre humain lui fit entreprendre le voyage de la Terre-Sainte. Il partit en 1631, s'embarqua à Marseille, attérit à Jaffa et entra à Jérusalem le 30 mars 1632, jour du samedi saint. Après avoir satisfait sa dévotion dans cette ville, il fit la tournée d'usage à Bethléem, à Jéricho, etc., se rembarqua à Jaffa, vint débarquer au pied du Mont Carmel à Iléifa, qu'il nomme Cayphas, et parcourut la Galilée, dont il vante la fertilité, vit Nazareth, Cana et le Mont-Thabor, reprit la mer à St-Jean-d'Acre, et remonta la côte jusqu'à Seyde, où il s'embarqua sur un navire qui le conduisit à Gênes. Il alla à Rome par Livourne, Sienne et Viterbe, et en revint par Lorette, Bologne et Florence, fit la traversée de Livourne à Marseille, et rentra à St-Denis le 22 novembre de la même année. On a de Doubdan : *le Voyage de la Terre-Sainte*. Paris, 1661, 1 vol. in-4°; ibid., 1662 et 1666. Cette 3e édition est ornée de figures médiocres. L'auteur dit que les élèves des religieuses ursulines, dont il desservait le couvent depuis plus de trente ans, l'avaient engagé à donner son voyage pour la seconde fois. Cela doit faire présumer que ces élèves n'étaient pas difficiles pour leurs lectures, car il est rare de rencontrer un livre plus ennuyeux, plus pesamment écrit, et plus vide d'instruction véritable. On n'y trouve que ce que l'on a vu chez les voyageurs qui l'ont précédé, et Doubdan n'est parvenu à faire un gros in-4° qu'en ramassant sur chaque lieu ce qu'en avaient écrit les historiens précédents. La dévotion de ce voyageur va jusqu'à la mysticité, et sa crédulité est extrême. Il mourut vers 1670. E—s.

DOUBLET (Jean), poëte français, né à Dieppe dans le 16e siècle. Lacroix du Maine dit qu'il était savant dans les langues. On a effectivement de lui une traduction française des *Mémoires* de Xénophon, Paris, 1548. Simon Goulart l'a insérée dans le recueil des ouvrages de Xénophon traduits par différents auteurs, Paris, 1612, in-fol. Doublet a

Digitized by Google

encore publié des *Élégies, avec quelques épigrammes traduites du grec et du latin*, Paris, 1559, in-4°: les élégies sont au nombre de 26. Parmi les épigrammes, on distingue celle de l'*Hermaphrodite*, traduite du latin de Pulci. Sauvereau de Marsy, qui a publié quelques pièces de ce poëte dans le tome 10 des *Annales poétiques* (pages 69-86), dit qu'il ne lui a guère manqué que de vivre dans un autre siècle et de mettre plus de douceur dans son style, pour obtenir une réputation durable. W—s.

DOUBLET (Jacques), religieux bénédictin, mort doyen de son ordre, à l'abbaye de St-Denis, en 1648, âgé de 88 ans. Il a écrit quelques ouvrages tombés dans l'oubli, parce que l'érudition en est superficielle et qu'on y remarque un défaut absolu de critique. Ce sont: 1° *Histoire de l'abbaye de St Denis en France, contenant les antiquités d'icelle*, etc. Paris, 1625, 2 vol. in-4°: cette histoire a été effacée par celle de dom Félibien (*voy.* Félibien); 2° *Histoire chronologique pour la vérité de St. Denis l'Aréopagite, apôtre de France et premier évêque de Paris*, Paris, 1646, in-4°; 3° *Histoire de la très-ancienne église de St-Étienne des Grès* (ou des Grecs), *des singularités de cette église*, Paris, 1648, in-8°: cet ouvrage est divisé en 2 parties; la 2e contient *la Vie de St-Étienne grand archidiacre de Sens*. W—s.

DOUBLET (François), docteur régent de la faculté de médecine de Paris, et ensuite professeur à l'école de santé de la même ville, naquit à Chartres, en 1751. A peine avait-il achevé sa rhétorique, que, séduit par la lecture des livres des voyageurs, il s'évada de la maison paternelle, n'ayant d'autre guide qu'un de ses condisciples, un peu moins jeune que lui. Ils parcoururent l'Italie et la Hollande, où ils coururent divers dangers. Mais bientôt, abjurant ses erreurs, le jeune Doublet revint dans sa patrie, consoler un père que sa fuite mettait au désespoir. Il reprit ses études, et vint à Paris où il fit sa philosophie, après quoi il s'inscrivit parmi les élèves de la faculté de médecine. Il rédigea les leçons de ses maîtres avec tant de précision et de correction, que ses cahiers sont de véritables traités. Trois ans après avoir été reçu docteur, Doublet, qui s'était déjà fait la réputation d'un praticien habile, fut nommé médecin de l'hôpital de Charité de St-Sulpice. Cet établissement, connu aujourd'hui sous le nom d'hospice de Madame *Necker*, avait été formé par ordre du roi, sur la paroisse la plus peuplée de Paris, dans la double intention de soulager les indigents et de constater jusqu'à quel point l'ordre et la discipline peuvent concourir au soulagement des malades dans les maisons de charité. En 1780, Doublet fut nommé médecin de l'hospice de Vaugirard, institué par le conseil de ce médecin philanthrope, pour le traitement des enfants trouvés atteints de la syphilis. Il obtint encore la place de médecin de l'hôpital des Vénériens. Doublet, qui avait consacré tous ses soins à l'amélioration des établissements de charité, en fut récompensé par le titre de sous-inspecteur des hôpitaux civils du royaume: il justifia ce choix par la publication de mémoires importants, composés sur cette partie de l'administration publique. Appelé à faire partie des professeurs élus, en 1794, pour former l'école de santé de Paris, aujourd'hui la faculté de médecine, il fut chargé d'y enseigner la pathologie interne, et s'y fit remarquer par de savantes leçons, que suivaient, avec de nombreux élèves, des médecins déjà formés. Ses deux dernières leçons avaient pour objet de traiter de la mort; elles furent brillantes et attirèrent un grand concours d'auditeurs: c'était le chant du cygne; Doublet portait dès lors en lui-même le germe d'un principe destructeur; et en sortant de la chaire, il se mit dans son lit de mort. Une fièvre ataxique-cérébrale l'enleva aux sciences et à l'humanité le 11e jour de sa maladie, le 5 juin 1795, à peine âgé de 44 ans. Doublet a publié: 1° *Mémoire sur les symptômes et le traitement de la maladie vénérienne chez les enfants nouveau-nés*; Paris, 1791, in-12. 2° *Observations faites dans le département des hôpitaux civils*, Paris, 1785-88, 4 vol. in-8°. Ces observations sont extraites du *Journal de Médecine*, depuis 1785. On y remarque la topographie des hospices de St-Sulpice et de Vaugirard, et des dissertations fort intéressantes. 3° *Nouvelles Recherches sur la fièvre puerpérale*, Paris, 1791, in-8°, publiées par ordre du roi. Cet ouvrage, dont la doctrine a été attaquée avec avantage par des médecins encore vivants, est recommandable quant à la partie pratique, et fait beaucoup d'honneur à Doublet, qui le premier a posé les bases du traitement de cette maladie dangereuse. 4° *Mémoire sur la nécessité d'établir une réforme dans les prisons, et sur les moyens de l'opérer*, Paris, 1791, in-12. Cet ouvrage fit beaucoup de sensation dans le public, et il éclaira la commission de l'assemblée constituante dans son travail sur la mendicité et sur les prisons. Doublet a fait plusieurs articles importants dans l'*Encyclopédie méthodique*. Nous citerons entre autres les articles: *Air des hôpitaux, Consultation de médecine*. Il s'occupait, depuis longtemps, d'une histoire de la médecine: ce grand ouvrage, qui devait lui assigner un rang éminent dans la littérature médicale, était presqu'entièrement terminé lorsque Doublet mourut. Une main infidèle s'en est saisie, et toutes les perquisitions de la famille ont jusqu'ici été infructueuses pour découvrir ce précieux manuscrit. F—r.

DOUBLET DE PERSAN (née Legendre), acquit à Paris, dans le 18e siècle, une espèce de célébrité par son goût pour les nouvelles, soit politiques, soit littéraires, et par ses liaisons avec beaucoup de gens de lettres et de savants distingués. Sa maison et sa personne offraient un exemple de plus de l'influence exercée à cette époque par l'empire seul de l'amabilité, de la tradition du bon ton; enfin, de ce qu'on peut appeler la tenue dans une femme, douée peut-être d'ailleurs d'un esprit ordinaire. Elle appartenait, ainsi que la duchesse de Choiseul sa petite nièce, à la nombreuse famille des Crozat. M. Doublet de Persan, intendant du commerce, étant mort, sa veuve, qui n'était pas

Digitized by Google

riche, se retira dans un appartement extérieur du couvent des Filles-St-Thomas, d'où elle ne sortit pas une seule fois dans l'espace de quarante années. C'était là que, tous les jours, elle réunissait un cercle d'amis ou de personnages marquants par leur esprit ou leur savoir, quelques-uns par leur naissance, et tous, ou presque tous, d'un âge assorti au sien. Chacun d'eux arrivait à la même heure et occupait le même fauteuil, placé dans le salon au-dessous de son propre portrait. Là, sur un grand bureau, se trouvaient deux registres, où l'on était tenu d'inscrire les nouvelles du jour, après qu'elles avaient été débitées et livrées à la discussion de toute la société. L'un de ces registres était pour les faits douteux, et l'autre pour les faits bien avérés. A la fin de la semaine on rédigeait l'extrait de ces registres et de ce qui avait été écrit sur des feuilles volantes, puis jeté dans un carton; et cet extrait formait une espèce de journal, objet de spéculation pour le valet de chambre secrétaire de madame Doublet. Ce journal, connu jusqu'à la révolution, dans les provinces ainsi qu'à Paris, sous le nom de *Nouvelles à la main*, fixa l'attention de la police, dans le temps de ces querelles entre la cour et les parlements, qui, dès 1752 et 1753, avaient fait prédire d'une manière bien remarquable par lord Chesterfield ce que nous n'avons que trop vu pour notre malheur et notre instruction. Le valet de chambre en question, qui était peut-être, en réalité, le rédacteur de deux ou trois feuilles réputées coupables, paya seul pour toute *la paroisse* (c'était ainsi qu'on appelait la réunion de ces vieux nouvellistes); il fut enfermé un instant. Si l'on excepte M. de Foncemagne, les *paroissiens* n'étaient peut-être pas des chrétiens très-fervents; mais tous, ou presque tous, se montrèrent jansénistes pendant la petite guerre déclarée par le parlement de Paris à l'archevêque, pour un refus de sacrements. Les principaux étaient l'abbé Legendre, frère de la maîtresse de la maison, et sur lequel Piron a fait cette chanson :

> Vive notre vénérable abbé,
> Qui siége à table
> Mieux qu'au jubé.

Piron lui-même, les deux frères Lacurne de Ste-Palaye, les abbés Chauvelin et Xaupi, Mairan, Mirabaud, d'Argental, Falconet, Voisenon, dans les œuvres duquel on lit des vers adressés à Madame Doublet, âgée de 92 ans, etc., etc. Dans un coin de la chambre, siégeait sans désemparer Bachaumont, le plus ancien et le plus fidèle des amis de cette dame, moins âgé qu'elle de dix ans, et qui partageait son appartement. Ce n'était pas le moins original de toute l'assemblée, ni le moins gai, surtout lorsque c'était lui qui faisait les frais du souper, espèce de saturnale succédant à une grave séance du sénat romain. Dans les derniers temps de sa vie, il feignit de radoter pour avoir le droit de tout dire impunément, et en convint avant de mourir. On a mis sous son nom des *Mémoires secrets*, dont les matériaux avaient été pris dans les nouvelles anecdotes et jugements recueillis jour par jour à *la paroisse* *voy.* BACHAUMONT). Le tout a été publié par Pidansat de Mairobert, intrigant subalterne, qui, passant sa vie chez madame Doublet, était bien aise qu'on crût que c'était à elle qu'il devait le jour, ainsi qu'à Bachaumont. La mort de celui-ci, arrivée en 1771, et dont on fit, par ménagement un mystère, à son amie, fut le plus grand chagrin qu'elle eût éprouvé. Se persuadant qu'il était parti pour les eaux sans vouloir prendre congé d'elle, qu'il l'avait abandonnée, elle en fut affectée au point que sa tête s'en ressentit autant que son cœur. Devenue sourde et ne jouissant que d'une faible partie de ses facultés morales, elle consentit à recevoir les secours de l'Église, auxquels elle avait longtemps vécu étrangère. Le prêtre auquel on l'avait adressée étant un homme de beaucoup d'esprit, aimable même, parla à son imagination et excita sa sensibilité tellement, qu'elle voulut se faire embrasser par lui. Le pieux ecclésiastique ne s'y refusa pas, mais fut grondé d'avoir, faute d'habitude, dérangé le rouge de sa pénitente. Si elle avait perdu de vue pendant une partie de sa vie les devoirs de la religion, du moins ne laissa-t-elle jamais afficher chez elle une liberté de penser trop philosophique. Ses amis usaient peut-être de cette liberté, mais sans la préconiser. L'attention principale était réservée aux événements du jour, et l'intolérance n'était en principe que pour les colporteurs de fausses nouvelles. Madame Doublet mourut après la plupart des habitués de sa maison, dont le plus grand nombre avaient atteint le terme le plus reculé de la vie humaine. La sienne finit vers la fin de 1771. Elle avait alors plus de 94 ans, et avait vu sa 6e génération. L—P—E.

DOUCE (FRANÇOIS), savant anglais, né en 1757, avait pour père un membre de l'office des six clercs, lequel voulait qu'il suivît la même carrière que lui, et qui, après l'avoir placé dans d'assez mauvaises écoles, le fit enfin travailler dans son étude. Le jeune homme, qui n'aimait que la littérature, les antiquités, la musique, ne se sentait aucune aptitude pour la chicane. Force fut d'y mordre cependant. « Mon grand-père, disait-il plus « tard, était un despote domestique, véritable « tyran de mon père, lequel prenait sur moi sa « revanche. » Ainsi, victime d'une autocratie par ricochet, Douce se familiarisa bon gré mal gré avec les lois anglaises, et même finit par plaider à Gray's Inn, mais toujours avec l'intention de quitter au plus tôt ce qu'il appelait l'antre de Thémis. Il venait de réaliser ce vœu de toute sa vie, et de contracter mariage, quand son père mourut, lui laissant assez de fortune pour ne plus songer qu'à se former des cabinets d'antiquités romaines, grecques, égyptiennes, des galeries de tableaux, dessins, gravures, médailles, des collections d'armes, d'ustensiles, d'ornements du moyen âge, etc., etc. C'est dans ces paisibles occupations qu'il passa le reste de sa vie, sans aucune aventure,

Digitized by Google

à moins qu'on ne donne ce nom aux fréquentes et belliqueuses scènes conjugales que l'antipathie de ses goûts et de ceux de sa femme lit naître et renaître jusqu'à ce que mort s'ensuivît. C'est la dame qui mourut la première : Douce ne la suivit au tombeau que le 30 mars 1834. Il était membre de la société des antiquaires de Normandie, de l'Académie des sciences de Caen, et de plusieurs autres sociétés du même genre. Lié avec un grand nombre de notabilités savantes auxquelles il ouvrait libéralement sa maison, et dont la plupart reçurent des marques de sa munificence par son testament, il ne composa pourtant que peu d'ouvrages. L'accueil ironique fait à son premier essai y fut sans doute pour quelque chose. Cet accueil était, il faut le dire, souverainement injuste. L'ouvrage qui le provoqua, *Illustrations de Shakspeare et de son époque*, fut depuis remis à sa place, c'est-à-dire classé très-honorablement parmi les ouvrages de ce genre, par des juges impartiaux. Quarante années se passèrent depuis cet échec, sans que Douce fît paraître autre chose que quelques articles, soit dans l'*Archéologie*, soit dans le *Gentleman's Magazine*. Enfin, il publia une dissertation remarquable sur cette suite de beaux dessins connus sous le nom de la *Danse de la mort*, dans la reproduction de l'œuvre de Hollar, faite par Edwards. Cette dissertation fut réimprimée avec beaucoup d'additions et de changements en 1833, par Pickering, dans une suite de fac-similes des dessins de Hollar. P—OT.

DOUCIN (Louis), jésuite, né à Vernon, en Normandie, s'est rendu célèbre par quelques ouvrages, et plus encore par la part extrêmement active qu'il prit dans les affaires du jansénisme et de la bulle *Unigenitus*, de laquelle il se montra un défenseur zélé. Les jansénistes lui imputent d'avoir fait partie de ce que, dans le temps, on appelait la *Cabale des Normands*, composée principalement des PP. le Tellier, Lallemand et Daniel. On lui attribua et presque tous les dictionnaires historiques lui attribuent encore mal à propos le fameux *Problème ecclésiastique* (1) Les véritables ouvrages du P. Doucin sont : 1° *Mémorial abrégé touchant l'état et les progrès du jansénisme en Hollande*. Ce livre, que l'abbé Racine qualifie de *libelle*, fut composé en 1697, lorsque le P. Doucin vint à La Haye avec M. Verjus, comte de Crecy, envoyé par la France pour se joindre aux plenipotentiaires qui traitaient de la paix à Riswick. Ce *Mémorial*, traduit en plusieurs langues, fut répandu avec profusion, et servit, suivant le même abbé Racine, de fondement à l'affaire suscitée à M. Codde, archevêque de Sebaste et vicaire apostolique en Hollande, à la suite de laquelle ce prélat fut suspendu de ses fonctions par Clément XI. 2° *Histoire du Nestorianisme*, 1 vol. in-4°; ouvrage intéressant et curieux, qui fait bien connaître la personne de Nestorius, en quoi consistaient ses erreurs, et où tout ce qui concerne cette hérésie est discuté d'une manière fort judicieuse. A la tête du volume se trouve, pour servir de préface, une dissertation qui a pour titre : *de la Divinité de Jésus-Christ, combattue par Nestorius, et prouvée par St. Cyrille*. 3° *Histoire de l'Origénisme*, 1 vol. in-4°, de laquelle il y a une édition en 1 volume in-12, Paris, Nicolas Le Clerc, 1700. L'ouvrage est divisé en 5 livres, et suivi d'un *Éclaircissement sur ce que les anciens ont dit de la condamnation d'Origène dans le 5e concile œcuménique*. Cette histoire, qui n'est pas moins celle d'Origène que de l'origénisme, pleine de recherches savantes et d'anecdotes curieuses, est bien écrite. L'auteur a su y rattacher une grande quantité de faits qui en rendent la lecture également agréable et instructive. 4° Beaucoup d'écrits et de mémoires relatifs aux affaires du temps. Le P. Doucin occupa dans son ordre divers emplois, et fut envoyé à Rome à l'occasion du jansénisme. Il mourut à Orléans, en 1726. L.-Y.

(1) Les bibliographes ne sont pas d'accord sur le véritable auteur de ce pamphlet. Voy. à ce sujet l'article que Barbier, dans son *Examen critique des Dictionnaires*, a consacré au P. Doucin.

DOUDEAUVILLE (Ambroise-Polycarpe de La Rochefoucauld, duc de), naquit le 22 avril 1765. Issu d'une maison qui prit sa place dans notre histoire nationale, il y a 900 ans, avec les fondateurs de la troisième dynastie, d'une maison qui compte parmi ses ancêtres les rois de Chypre et de Jérusalem (voy. Rochefoucauld); fils d'un lieutenant général et petit-fils d'un chancelier de France, la fortune l'avait, dès le berceau, comblé de tels présents, qu'il eût pu s'abstenir, comme tant d'autres seigneurs, de rien mériter par lui-même, sans éviter par là d'arriver à tout. Mais il reçut de la nature, avec les dons de l'esprit, l'amour du travail, qui, dans le bonheur, justifie les prospérités, et qui dans le malheur, sert en même temps de refuge, de remède et de consolation. Ses études furent précoces et brillantes. Dans un des meilleurs colléges de Paris, il achevait dès l'âge de douze ans l'étude de la langue latine; il acquérait l'élégance et la facilité d'un style qui, chez lui, resta toujours naturel, et fut remarquable par l'expression gracieuse des sentiments doux et généreux. A quatorze ans, lorsqu'il abordait à peine les études spéciales qui convenaient à sa carrière, suivant l'usage fréquent des grandes maisons, ses parents le fiancèrent, en attendant qu'il atteignît la virilité. Il reçut pour épouse la descendante et l'héritière de Letellier et de Louvois, ces ministres de Louis XIV dont les noms sont immortalisés, l'un par Bossuet, l'autre par l'histoire. A cette riche alliance, le jeune La Rochefoucauld dut le titre de duc de Doudeauville, et la grandesse d'Espagne, digne héritage des hommes d'État justement chéris du monarque français qui fit asseoir son petit-fils sur le trône de Charles-Quint. — Nous arrivons à l'imposante époque où le peuple français, profondément agité, allait renverser un édifice de quatorze siècles, pour accomplir sa première révolution. Depuis près de 200 ans, la France avait cessé d'être consultée sur ses intérêts, ses impôts et ses lois, dans ses états

Digitized by Google

généraux tombés en désuétude. Un immense besoin d'argent pour satisfaire à des dépenses insensées, l'impéritie et l'instabilité des administrations dilapidatrices, l'arbitraire sans adresse et sans force, qui pesait sur chacun et n'épouvantait plus personne, tout excitait les esprits à réclamer la rénovation de ces états, qui rappelaient la liberté des Francs, nos ancêtres. Le duc de Doudeauville, à la fois grand bailli d'épée et gouverneur de Chartres, présida d'office, dans son bailliage, à l'élection des députés du tiers; par le choix de ses pairs, il présida l'ordre de la noblesse. Son ancienneté, son impartialité, la sagesse de ses paroles, auraient conquis tous les suffrages; mais celui dont la présidence obtint d'éclatants témoignages de gratitude n'avait pas encore atteint, pour la représentation nationale, l'âge de l'éligibilité: seul obstacle qui pût l'empêcher d'aller prendre part aux débats de l'assemblée constituante. En quelques mois les grands corps de l'Etat, les distinctions sociales, les priviléges, les droits appelés féodaux, les honneurs, les distinctions, les titres, tout avait disparu sous l'inflexible volonté des nouveaux législateurs. Un aussi vaste changement ne pouvait pas s'accomplir sans blesser une foule d'intérêts, de passions, et l'orgueil, plus puissant que les intérêts. Les privilégiés, qui désespéraient de faire triompher par eux seuls leur propre cause, s'adressèrent à l'étranger: comme si jamais l'étranger avait servi d'autre cause que celle de son ambition! Doudeauville, ami des mesures conciliatrices, et dans tous les temps le moins personnel des hommes, souhaitait, de toute son âme, qu'on n'adoptât pas si légèrement une mesure extrême, dont la précipitation devait causer à ses auteurs de si longues calamités. Sa voix ne fut pas entendue. Dès 1789, les plus exaltés étaient partis, appelant après eux les hommes de leur ordre qui partageaient leurs opinions, et sommant, au nom de l'honneur, les retardataires d'accourir sous la bannière qu'on arborait au nom des sentiments chevaleresques. On envoyait des quenouilles, en signe de reproche et de mépris, à ceux qui tardaient de s'expatrier: les femmes même, avec le despotisme de leurs prières et l'empire de leur beauté, s'indignaient contre ceux qui ne cédaient pas à l'entraînement des seigneurs le plus haut placés dans la hiérarchie brisée d'un état social où naguère ils brillaient d'un si grand éclat. Si quelque chose a droit de nous surprendre, c'est qu'un jeune homme de vingt-cinq ans ait pu résister une année avant que son cœur ait cédé. Les Français armés sur les bords du Rhin pour rendre à la France les lois de son ancien régime se trouvèrent quelques mille hommes contre 1,000,000 de volontaires; ils comptaient voir combattre pour eux des rois étrangers, qui se battirent pour eux-mêmes et pour leur seule avidité. Le voile tomba qui cachait au duc de Doudeauville l'aspect de la vérité. La patrie lui dit, au fond du cœur, que ses enfants se trompaient en prêtant leurs armes à de pareils alliés; il leur retira les siennes. Condamné par le malheur de sa destinée à ne pas servir son pays, il n'en voulut servir aucun autre: il se consola par l'étude des sciences et par le charme des lettres. De 1794 à 1800, il employa ses loisirs à visiter les Etats les plus policés de l'Europe: l'Allemagne, l'Angleterre, la Suisse et l'Italie. Il séjournait dans cette dernière contrée en 1798, au moment où l'armée française révolutionnait l'Helvétie, avant de faire oublier par une victoire immortelle, à Zurich, la violence des mesures qu'elle avait ordre d'imposer, en comprimant la volonté des enfants de Guillaume Tell, au nom de la liberté! Le duc de Doudeauville se trouvait au voisinage, sur le territoire contigu du Piémont, où le général Grouchy condusait une armée d'occupation. Sous un nom modeste, qui convenait à l'exil, il cachait les souvenirs de sa maison aux yeux de l'étranger. Mais, aussitôt que les couleurs républicaines dominèrent le lieu de son refuge, sa fierté pensa qu'il serait lâche à lui, proscrit, fugitif, de vivre protégé par le mensonge d'un surnom jusqu'alors innocent et sans honte. Il fit savoir au commandant français qu'un La Rochefoucauld, un Doudeauville, un duc, habitait sur le territoire où la république apportait, avec ses armes, la proscription et la mort des exilés. Jaloux de sa propre gloire, le général, aujourd'hui maréchal de France, prit sur lui de violer la loi barbare qui commandait de passer par les armes tout émigré, même désarmé, que saisiraient les soldats de la république. Il remit de nuit au duc un sauf-conduit pour gagner des pays où l'application du supplice cessât d'être le droit, que dis-je, le crime du plus fort contre le malheur, même inoffensif. Dès 1799, la démagogie, après avoir tout *dominé* pendant dix ans, était *dominée* à son tour. Un premier consul s'élevait sur les débris du Directoire; il tarissait à son profit les larmes du royalisme; il ouvrait la France aux proscrits, l'émigration cessait d'être un crime irrémissible, et le duc de Doudeauville revenait avec transport habiter sa terre natale. Le premier consul, qui préparait l'empire en caressant les anciens amis de la monarchie, aurait volontiers prodigué ses faveurs au citoyen Doudeauville; il l'aurait fait avec bonheur gentilhomme de sa maison future, qu'il croyait rendre, pour ainsi dire, antique et vénérable, en y plaçant des hommes à titres séculaires. Le citoyen Doudeauville n'accepta point ces honneurs domestiques; il résista même à la perspective flatteuse d'être nommé par degrés législateur et sénateur. Lorsque l'Empereur, au faîte de sa puissance, dut choisir une gouvernante pour le petit-fils des Césars, entre les femmes les plus accomplies des anciennes et grandes familles, il distingua surtout deux sœurs: la duchesse de Doudeauville refusa celui qu'alors ne refusait personne, et le choix impérial, non moins applaudi par la vertu, se reporta sur l'autre sœur, la comtesse de Montesquiou. Au milieu de tous ces refus, le duc de Doudeauville avait fait une exception pour son dépar-

Digitized by Google

tement, pour le pays où, depuis les beaux jours de son adolescence, hornis le temps de l'exil, il avait vécu chérissant ses concitoyens, chéri, révéré par eux. Alors s'élevait une institution modeste, qui n'avait pas même une place dans l'*Almanach impérial*. Tandis qu'on immolait le tribunat, qu'on assujettissait le sénat au huis clos et le corps législatif au mutisme, on permettait qu'il existât dans les départements des conseils généraux qui pouvaient délibérer, parler et voter, en secret, sur les chemins vicinaux, sur des prisons, des hôpitaux, des maisons de travail, en un mot, sur tous les modestes besoins qui font le bien-être collectif du citoyen, dans nos villes et nos campagnes. Doudeauville fut choisi, dès 1805, pour siéger au conseil général du département de la Marne et le présider. Depuis ce moment jusqu'à sa mort, il resta fidèle à cette institution vraiment patriotique, autant que l'institution resta fidèle à son illustre membre, lorsque l'élection eut remplacé les choix du bon plaisir. Dans un vaste Etat comme la France, au milieu des vertus communes qui sont le propre et la gloire du caractère national, l'observateur aime à distinguer les qualités que j'oserais appeler caractéristiques, et qui recommandent, à des titres particuliers, nos anciennes provinces. Il me semble que la contrée dont la capitale et les principales cités avoisinent la Marne a pour caractère une honorable constance, une fidélité parfaite dans les affections entre les administrateurs et les administrés, entre les électeurs et les élus. Dans ce département de la Marne, dans ce canton de Montmirail où s'élevait le château, où s'étendaient les vastes possessions de la duchesse de Doudeauville, le duc, par une délicatesse pleine de bon goût et de grâce, s'imposait la loi de n'être bienfaisant qu'au nom, je dirais presque qu'au bénéfice de celle qui partageait avec bonheur ses plus généreux sentiments; il ne fondait d'hospices et d'écoles pour le pauvre, qu'au nom de celle qu'il était avant tout heureux de faire aimer. Cette terre fortunée, où les mœurs, les vertus, les croyances antiques, étaient restées fidèles au pays, et je dirais presque attachées à la glèbe, c'était comme une oasis où tous les charmes et l'urbanité de la société française étaient venus se réfugier. C'est là qu'une hospitalité pleine de grâce était offerte à l'amitié, et surtout à l'amitié persécutée. Anticipons sur le cours des années : transportons-nous à l'époque où le duc de Doudeauville, au faîte des honneurs, était pair, ministre, commandeur des ordres du roi. En 1826, il voit mourir, encore dans la force de l'âge, le beau-père de son fils, son plus tendre, son plus fidèle et son plus illustre ami, le duc Mathieu de Montmorency. Au sein de la chambre des pairs, suivant un noble et pieux usage, que la majesté romaine avait inauguré pour ses grands citoyens, il fait entendre le panégyrique de celui que son cœur chérissait par-dessus tous les autres. On respire un parfum de vertus, on éprouve un charme doux et pénétrant, à la lecture d'un éloge où le cœur se dérobe à l'art, et montre avec simplicité la grâce et l'empire d'un caractère qu'il a suffi de connaître pour l'aimer et pour l'admirer. « Capable de tous les dévouements, généreux pour ses amis comme pour son pays, et pour ses princes, il en donna en 1814, pour une personne célèbre et proscrite, une preuve qui lui valut *un long exil* : il le supporta avec son courage et sa résignation ordinaire. Mais, contre l'habitude, ce qui fut une privation pour lui fut une jouissance pour ses amis, car il passa chez eux, à la campagne, une partie de ces temps d'épreuve; il leur procura, au milieu de bien des tribulations, des moments bien doux, par l'agrément de sa conversation et par le charme de sa société. » Cette allusion si modérée laisse à peine deviner un acte où l'on reconnaît la misère du cœur humain, aux petitesses d'un grand homme. L'empereur des Français, le roi d'Italie, le protecteur de la confédération du Rhin, le vainqueur et le gendre de l'empereur d'Autriche, le créateur de dix rois et l'arbitre de l'Europe, en 1811, au faîte de sa puissance, ne pouvait pardonner l'indépendance d'une simple femme, qui ne se courbait pas devant son beau génie et son âme généreuse : il avait peur que cet exemple, donné par le sexe faible et timide, ne fît enfin rougir les hommes, et ne réveillât dans leurs âmes quelques instincts de liberté. Madame de Staël, la plus éloquente des femmes et l'une des plus magnanimes, il la déporte au pied des Alpes, non loin des lieux où Voltaire vécut de même, exilé par un monarque de France. Pendant la terreur de 93, la fille de Necker avait sauvé les jours de Montmorency, en l'arrachant aux bourreaux de l'époque, en le recueillant à Coppet, en l'y protégeant sous l'égide de l'ambassade suédoise, alors confiée à M. de Staël. Mathieu de Montmorency crut pouvoir se permettre, en 1814, de quitter ses plaisirs, son pays natal et les splendeurs de Paris, pour aller consoler sa bienfaitrice; il fut fidèle au rendez-vous de la persécution, qui ne se fit point attendre. Un ordre suprême et jaloux vint l'éloigner de son illustre amie. Pour châtiment, renouvelé des lâchetés et des misères de l'ancien régime, le séjour de la capitale et de ses entours, dans un rayon déterminé, fut interdit à l'homme illustre déclaré coupable de reconnaissance et d'amitié. Montmirail se trouvait comme un terrain neutre entre Paris et Coppet; ses nobles possesseurs le conviaient d'y venir : ce fut là qu'il se rendit. A Montmirail, les deux amis Doudeauville et Montmorency passèrent les trois années que la fortune mit en œuvre pour abattre le colosse de l'empire. Placés sur le grand chemin de l'Allemagne et de la Russie, ils voyaient passer les 600,000 hommes que la Providence envoyait mourir les uns de gloire, les autres de misère, depuis Varsovie jusqu'à la Moscowa, depuis Moscow jusqu'à la Bérésina : bientôt après ils voyaient d'autres centaines de mille hommes levés en masse et par anticipation jusque dans les rangs appauvris de l'adolescence, pour aller mourir à leur tour depuis Bautzen jusqu'à Dresde,

Digitized by Google

depuis Leipsick, depuis Hanau jusqu'à Strasbourg; ils voyaient une troisième moisson d'hommes faits et d'enfants s'accomplir, toujours avec la même ardeur, la même intrépidité, des victimes immolées à la passion des combats; enfin ils voyaient de victoire en victoire, à St-Dizier, à Brienne, à Champ-Aubert, à Château-Thierry, à Montmirail, en un mot sur tous les points défensifs entre l'Aisne, la Marne et la Seine, la grandeur militaire de l'empire s'ensevelir dans son triomphe et ne céder qu'à l'immensité du nombre un territoire épuisé de défenseurs. En songeant aux sensations profondes et douloureuses que ce terrible et long spectacle devait exciter chez deux hommes qui chérissaient d'un même amour la liberté et l'humanité, l'indépendance nationale et les grands monuments qu'elle a laissés, depuis la vaillance des premiers barons chrétiens jusqu'à l'héroïsme de notre époque, gardons-nous d'être surpris que la douleur des maux présent réveillât en eux la religion des souvenirs attachés à la gloire de l'antique monarchie. Les mêmes sentiments, propagés avec la rapidité de l'éclair, à l'ouest, au midi, au centre du royaume, amenèrent la *restauration*. La Charte donnée à la nation, la liberté aux citoyens, l'indépendance à la tribune, et la souveraineté partagée entre trois pouvoirs pondérés, la France aurait débuté par la concorde dans la carrière du gouvernement représentatif, si tous les chefs on plutôt si les subalternes de l'opinion victorieuse avaient en la modération, la douceur et la bienveillance des Doudeauville et des Montmorency. Afin d'allier la splendeur des temps antiques aux illustrations de notre époque, les anciens pairs du royaume et ses plus grands seigneurs vinrent siéger à côté des Lanjuinais et des Boissy-d'Anglas, des Laplace et des Berthollet, des Macdonald et des Masséna. C'est ici qu'il faut suivre nos deux amis regardant leur grandeur officielle comme un accident de leur vie, un accessoire d'apparat à d'autres devoirs plus intimes. Leur occupation principale est de consacrer leur nom, leur crédit, leur puissance, à servir la société dans tous ses besoins, à la soulager dans toutes ses misères. C'est à qui des deux se multipliera davantage pour donner la vie, l'étendue et la prospérité aux associations les plus favorables à la civilisation, les plus chères à l'humanité. Si Doudeauville accepte la décoration de simple membre d'un ordre militaire (1) c'est pour se mettre à la tête de l'institution charitable qui prendra sous sa tutelle les veuves et les orphelins des chevaliers. Loin d'éponser les haines funestes de la restauration contre les institutions admirables sorties des précédents régimes, il vient au-devant des plus utiles, il se dévoue aux plus illustres. Il accepte de présider le conseil de perfectionnement de l'école polytechnique; il défend cette école avec fermeté contre les énergumènes qui voulaient la détruire, comme une digne conséquence de leurs réactions de 1815. Il apporta des soins plus empressés encore et plus actifs aux plus humbles degrés de l'instruction populaire. Il repousse à la fois, comme anti-chrétien et comme antinational, ce calcul intéressé des esprits rétrogrades qui se prononçaient pour qu'on replongeât dans l'ignorance les enfants de l'ouvrier et du pauvre. Il s'honore d'accepter la direction du conseil d'enseignement primaire créé pour le département de la Seine par un préfet bienfaisant (1). Dans cette position il protége avec un zèle éclairé les méthodes qui rendent plus faciles et plus promptes les notions de la lecture, de l'écriture et du calcul. Il se place au nombre des fondateurs d'une société peu favorisée d'abord, et bientôt après traversée par un pouvoir ombrageux et jaloux, *la société de l'instruction élémentaire*, où la liberté des suffrages l'élève à la présidence, au milieu des concurrents les plus populaires et les plus illustres. Il prend place parmi les administrateurs des sourds-muets, sous la direction de son ami Mathieu de Montmorency, que trop tôt il remplacera, quand une mort prématurée aura fait perdre aux malheureux cet illustre serviteur. Tous deux siégent au conseil général des hôpitaux et des hospices de Paris. Pour sa part de surveillance, Doudeauville accepte l'hôpital de la Pitié, l'hôpital Necker et l'hospice de La Rochefoucauld, fondation touchante de sa mère en faveur des indigents et des infirmiers veillis au service des malades pauvres. Il veut aussi prendre soin de l'hospice des Enfants : comme s'il eût été dans sa destinée qu'il servit tour à tour la vieillesse, l'enfance et l'adolescence, dans leurs besoins, leurs infirmités et leurs souffrances, dans leurs plus humbles écoles et leurs plus hautes études. C'est encore Montmorency qu'il remplacera dans la direction de la société philanthropique, qui méritait de porter un nom que le charlatanisme et l'hypocrisie n'eussent jamais prostitué; car, dans cette admirable société, l'on donne au pauvre des secours au lieu de paroles, et l'on prodigue aux malades, au lieu d'exhortation à bien vivre, des aliments et des remèdes. Il fut un des fondateurs de la société royale des prisons, société qui, la première, porta le flambeau de l'humanité dans ces déplorables geôles que la révolution avait multipliées au lieu de les assainir; de ces cachots hérités du moyen âge, lieux méphytiques, humides, infects, privés à la fois d'air, de lumière et de propreté. C'est là qu'il s'employa de toute son âme à faire cesser des souffrances que la loi ne saurait connaître ni la justice prononcer. Il visita souvent, avec un zèle à toute épreuve, les prisons spéciales confiées à son inspection, et des améliorations importantes furent le prix qui paya de ce côté son zèle et sa charité. D'autres soins populaires le consolaient de ces lugubres et douloureuses fonctions. Il aimait à suivre les travaux, à prendre part aux examens, à proposer des sujets de concours, à décerner les prix si généreusement

(1) L'ordre de St-Louis.

(1) M. le comte Chabrol de Volvic.

Digitized by Google

accordés à l'enfance par l'école royale et gratuite de mathématiques et de dessin; à l'âge mûr, par la *Société d'encouragement pour l'industrie nationale*. Les discours qu'il prononçait dans les réunions générales respiraient cette aménité, cette bonté douce, et je dirais presque cette humanité bienveillante et délicate qui donne un nouveau prix aux récompenses, un nouveau charme à l'honneur. Nommé membre du jury central qui devait juger l'exposition des produits de l'industrie en 1823, ce jury, composé des savants et des artistes les plus célèbres, le choisit à l'unanimité pour les présider. Voilà la plus belle part des travaux du duc de Doudeauville pendant les dix premières années de la restauration, et pourtant cette bienfaisance infatigable ne lui faisait oublier aucun de ses devoirs. Membre assidu de la chambre des pairs, il se montrait partisan des opinions qui fortifient le pouvoir, parce qu'il ne pouvait s'imaginer l'emploi de l'autorité que pour le bien du pays; son âme toute bienveillante, qui concevait à peine les intentions mauvaises chez des antagonistes passionnés, les concevait moins possibles encore du côté de ses amis. Voilà les hommes que les partis, même les plus ardents, sont trop heureux d'enrôler sous leurs bannières, pour cacher, derrière l'éclat d'une vertu rassurante, la violence des desseins qui s'élaborent au sein du mystère, entre des adeptes moins candides et moins purs. Ainsi nous sont expliqués et les fonctions politiques et les honneurs accordés au duc de Doudeauville. Pour le flatter davantage, un même jour le voit élever au plus aristocratique des ordres chevaleresques, avec l'illustre vicomte de Chateaubriand : c'était honorer à la fois la bienfaisance et le génie, qui rehaussent si bien la haute naissance. Le duc fut nommé successivement directeur général des postes, ministre d'État et membre du conseil privé : institution qu'il faut souhaiter aux princes capables d'accepter des conseils, et dignes de choisir pour conseillers les amis de la patrie. Enfin il fut nommé ministre de la maison du roi, situation éminente que tant d'autres enviaient et que plusieurs fois il avait refusée, tant la grandeur de ce fardeau épouvantait sa modestie. Parmi les emplois du premier ordre, c'était pourtant celui de tous qui convenait le mieux à ses penchants, à ses vertus. Cette haute position lui permettait, comme aurait dû le faire la royauté même, de rester en dehors d'une lutte violente et passionnée, dont le terme devait être la chute des téméraires qui s'attaquaient aux plus nobles conquêtes de la liberté nationale. Le ministère de la maison du roi, tel que l'avait créé la restauration, était plus richement doté que ne le sont des royaumes entiers, dans notre opulente Europe. Tout n'était pas luxe et vanité dans la splendeur d'un trône, alors le plus brillant de l'univers. Plus de 4,000,000 de francs étaient employés chaque année à récompenser, non-seulement les services rendus à la personne du prince, mais à l'État, et qui pourtant ne rentraient pas dans le cadre inflexible des rémunérations limitées par les lois. Les familles honorables que la misère avaient frappées ne demandaient jamais en vain pour élever leurs orphelins, soutenir leurs veuves et nourrir leurs vieillards. Les savants et les gens de lettres qui, trop souvent, ne recueillent que l'indigence pour prix de leurs veilles, trouvaient là aussi des secours. Le mystère ajoutait au prix des grâces accordées; il respectait et consolait la fierté brisée de ces hommes qui, cherchant la gloire par leurs travaux, n'avaient trouvé que l'indigence. De telles attributions auraient suffi pour faire chérir au plus généreux des hommes un ministère qui décernait tant de bienfaits. Son premier devoir était de présider avec une assiduité religieuse le conseil où l'on examinait les demandes adressées par le malheur. Une fois seulement en trois années, épuisé de fatigues et brûlé d'une fièvre ardente, on l'invite à s'abstenir de présider le conseil : « Il n'est pas indispensable, répondit-il, que ma santé soit préservée ; il l'est « que des malheureux n'attendent pas; » et les malheureux, sous ses auspices, n'ont jamais attendu. Un autre partie des devoirs attachés au ministère de la maison du roi, vient en aide au progrès des connaissances utiles, dont le Conservatoire est en quelque sorte la pépinière. Ce ministère, par les manufactures de l'ordre le plus élevé, fondées et maintenues à ses frais, se trouve placé pour ainsi dire aux avant-postes de l'industrie, afin d'en préparer, d'en assurer les plus difficiles conquêtes. C'est dans les manufactures royales que l'opulence du trône peut permettre des essais trop coûteux pour que l'industrie privée les ose risquer, sur la simple espérance de résultats qui ne soient pas immédiats et certains. Le duc de Doudeauville comprit avec grandeur ce rôle vraiment supérieur aux misères d'une concurrence avare et jalouse. Il fit, avec d'énormes sacrifices, tirer d'Angleterre et conduire en France, pour les manufactures royales de tissus, la race précieuse des moutons à longue laine; race perfectionnée sous un climat favorable par l'admirable intelligence des éleveurs britanniques. Avec les toisons naturalisées par notre agriculture, des tissus nouveaux, aussi brillants que variés, proportionnés par degrés à toutes les fortunes, sont devenus, pour l'industrie particulière, l'objet d'un commerce opulent. L'éducation du ver à soie, livrée depuis des siècles à l'ignorance routinière, attendait les bienfaits de la science, afin de préserver des intempéries de l'air, les transformations et l'industrie de la chrysalide que les miracles de nos filatures seront toujours si loin d'égaler. Le duc de Doudeauville a donné, dans la forêt royale de Senart, l'emplacement où la magnanerie modèle est devenue pour la France un exemple des succès qu'il est possible d'obtenir dans le nord même du royaume. L'infaillibilité des récoltes de la soie multiplie les produits, diminue les sacrifices et rend accessible aux modestes fortunes la plus élégante parure que puisse porter la beauté. Il faut signaler un bienfait plus précieux

Digitized by Google

encore, parce qu'il a pour objet et pour résultat de combler une lacune déplorable dans l'instruction du peuple. D'un côté les beaux-arts, de l'autre les arts et métiers, avaient leur musées, leurs conservatoires, leurs écoles spéciales : la seule agriculture ne présentait en France aucun établissement national où la pratique et la théorie fussent réunies pour aider au progrès, à l'économie du plus important des arts. C'est encore à cet objet que le duc de Doudeauville fit servir la munificence royale ; il obtint du roi que la belle terre de Grignon, qui valait 1,000,000 de francs, serait acquise aux dépens de la liste civile et mise gratuitement à la disposition des fondateurs de l'institution agronomique, pour former des élèves propriétaires, fermiers, garçons de ferme et simples bergers, en faveur de tout le royaume. La surintendance des beaux-arts, des musées, des monuments royaux était ensuite le plus bel apanage du ministère de la maison du roi. C'est dans cette surintendance qu'on pouvait, par des sacrifices éclairés, enrichir les collections, qui sont à la fois l'instruction et le charme du public. C'est là qu'on pouvait fonder des musées nouveaux, tels que celui des antiquités égyptiennes, créé sous le ministère du duc de Doudeauville. C'est là qu'on pouvait récompenser avec justice et dignité les grands artistes, en leur commandant des chefs-d'œuvre ; c'est là qu'on pouvait favoriser, développer le genre naissant auquel on offrait des moyens d'étude, et souvent même d'existence : semer ainsi, c'était préparer la génération prochaine, les renommées qui perpétuent la gloire de la patrie. Eh bien, ces jouissances si pures, ce bonheur de concourir au culte de la vertu, à l'utilité publique, à l'ornement du royaume, en faisant aimer un prince rempli de bonté naturelle, d'affection pour ses amis, de séductions pour les siens, et Doudeauville en était un, il fallut quitter tout cela par dévouement, pour avertir un roi qui, venu trois cents ans plus tôt, aurait pris peut-être place dans l'histoire auprès de Louis XII ; mais qui se trompant d'époque, et méconnaissant l'esprit indépendant et fier de la génération nouvelle, présenta l'étrange contraste du plus affable des monarques, obligé par erreur de conscience à braver l'impopularité, pour restaurer un pouvoir de droit divin, quand la divinité marquait cette œuvre du sceau qui fait périr la puissance des dynasties! Le cabinet auquel le duc de Doudeauville n'appartenait guère que de nom marchait à grands pas vers son but ; il croyait ce que Mazarin avait cru jusqu'au matin de la journée des barricades, après les victoires du grand Condé ; il s'imaginait que chez un peuple ivre de gloire militaire, pourvu qu'on l'employât à remporter des victoires, on pouvait tout lui prendre en échange de son sang ; il se figurait que l'Espagne envahie ferait pardonner l'envahissement de nos libertés : il se trompait. La garde nationale de Paris, cette expression la plus élevée et la plus intelligente de la cité sous les armes, se chargea de le révéler au monarque, par des cris que la discipline interdit, que le sang-froid légal désavoue, mais que la véhémence du patriotisme arrache des cœurs, en certains moments, comme la voix profonde et passionnée de la patrie. La sympathie n'était pas dans l'âme du prince pour comprendre cette voix. La soirée funeste qui suivit la revue fastique ne porta point conseil aux irritations de la journée. Le lendemain la France apprit, par le *Moniteur*, que la garde nationale de Paris avait cessé d'exister. A la violence du coup, le duc de Doudeauville comprit la violence des desseins tenus en réserve par les auteurs d'un pareil acte : il leur refusa son concours, et sans hésiter un moment il rendit sa résolution irrévocable. A la sortie du conseil secret, où ses avis, qui renfermaient, le salut de la monarchie n'avaient pu prévaloir sur les mauvaises passions et les amours-propres blessés, il se retire à l'hôtel du ministère qu'il va quitter pour jamais ; il ordonne qu'on lui porte, à toute heure de la nuit, le premier exemplaire du *Moniteur* qui devait annoncer la plus imprudente des résolutions ; il écrit sa démission d'avance (1) et prédit avec énergie les malheurs sur lesquels on fermait les yeux du monarque. Cependant il doute encore, et quelquefois il espère, par dévouement et par amour pour la dynastie ; enfin il reçoit la feuille fatale. A l'instant sa lettre part pour le château et lui pour sa maison privée : tranquille avec sa conscience, sans songer un moment de plus au sacrifice qu'il vient de faire, il goûte le repos du juste ; et la France peut compter, sous les formes les plus polies de l'homme de cour, un grand citoyen de plus. Le duc de Doudeauville se retira sans bruit, sans plainte ; sa douleur fut pour le roi, qu'il aimait toujours, et pour l'État, dont il prévoyait les déchirements prochains. Comme il ne jouait pas un rôle, sa modération n'eut rien de momentané : ses regrets ne le poussèrent pas du milieu des défenseurs au milieu des assaillants. Toujours exact à remplir ses devoirs de législateur, il allia les convenances à la dignité par la réserve et le silence. Après avoir fait un bien immense dans la position où l'on pouvait l'étendre à tout le royaume, il rentra dans l'exercice du bien qu'il pouvait faire autour de lui. Il revint à ses vieux amis, les laboureurs du canton de Mont-

(1) Voici sa lettre prophétique :

SIRE,

« Moi aussi j'aime la force et la fermeté, mais il ne suffit pas de frapper fort, il faut frapper juste ; or, la mesure que vos ministres viennent de prendre est aussi *fausse* qu'elle est *violente* : d'ailleurs elle en annonce et en amènera d'*autres de même nature*, qui pourront être *funestes* et auxquelles je ne veux pas prendre part.

« N'est-il pas impolitique de faire perdre à Votre Majesté l'affection de la ville de Paris, qui depuis quarante ans a toujours décidé du sort du royaume ?

« N'est-il pas imprudent de faire quarante mille mécontents, auxquels on est obligé de laisser quarante mille fusils ?

« N'est-il pas maladroit et coupable de faire croire à la France, à l'Europe, que Charles X, qui mérite si bien l'amour de ses sujets et qui en a recueilli tant de témoignages, n'est point aimé ?

« Pour moi, je suis trop devoué pour vouloir partager une telle faute, pour vouloir y contribuer, et quoiqu'il m'en coûte de m'éloigner d'un si bon Roi, je prie d'accepter ma démission ; j'espère qu'il verra dans ce sacrifice, une preuve de mon zèle, de mon attachement et de mon respect. »

Digitized by Google

mirail, pour soigner avec un nouveau zèle leurs écoles, leurs églises, leurs hospices et leurs moindres intérêts. Dans la partie de l'année que sa dignité de pair le forçait à passer au sein de la capitale, il revenait à d'autres amis : les nécessiteux du faubourg St-Germain qu'il habitait, puis les jeunes aveugles et les sourds-muets, deux institutions dont il présidait, je l'ai dit, le conseil gratuit. D'autres moments étaient consacrés à la société d'encouragement pour l'industrie nationale, d'autres à ce conservatoire, heureux d'avoir vu continuer chez le président de son conseil de perfectionnement le patronage d'un second La Rochefoucauld. Après la révolution de juillet, le duc de La Rochefoucauld-Doudeauville s'imposa de rester à la chambre des pairs, pour y défendre les institutions que cette chambre avait si noblement protégées sous la restauration. Lorsqu'arriva le procès des ministres de Charles X, il ne déserta point l'auguste tribunal; il y siégea, non pour se déclarer l'apologiste des imprudents dont les mesures venaient de renverser le trône qu'il avait si dignement servi, car il blâmait d'autant plus leurs actes qu'il déplorait avec plus de sincérité la chute d'un roi que ses ministres n'avaient pas assez chéri *pour lui refuser sa perte*. Mais, loin que sa douleur, étrangère à la vengeance, s'acharnât contre leur vie, il suffisait, pour qu'il voulût la leur sauver, que la fureur des passions rendît périlleux cet acte de clémence. Après le jugement il proposa dans les termes d'un sentiment affectueux d'exprimer à la garde nationale de Paris la reconnaissance de la patrie et celle de la France, pour le dévouement et le courage apportés par les citoyens sous les armes, afin de *protéger les jours des accusés* et la liberté des juges : puis il rentra dans son silence, et reprit pour tout le cours de 1831 sa vie dévouée aux infortunés. Une grande circonstance le fit de nouveau monter à la tribune. Un seul article de la Charte de 1830, réservé pour un moment plus paisible, restait encore à voter. On appelait la pairie même à prononcer sur la perte d'une prérogative que les plus graves publicistes, et par-dessus tous les autres le sage Montesquieu, l'auteur de l'*Esprit des lois*, considéraient comme la sauve-garde du trône et la protectrice de la liberté du peuple. Le duc de Doudeauville, obligé de se prononcer sur une question vitale, où ses lumières lui commandaient d'opiner en faveur d'un intérêt qui pouvait sembler personnel, prit sans mystère un parti plein de grandeur d'âme. Il prévint ses nobles collègues qu'il parlerait et voterait pour l'hérédité; mais que, dans le cas même où l'opinion qu'il allait défendre deviendrait triomphante, il donnerait sa démission, pour se priver d'une grande prérogative, et la remettre intacte à sa patrie. La fortune lui refusa l'occasion de montrer dans tout son éclat ce rare désintéressement, l'hérédité fut rejetée. Treize pairs, aussitôt après, donnèrent leur démission; le duc de Doudeauville crut encore devoir attendre. Un dernière fois, il prit la parole pour repousser un projet d'abolir la cérémonie expiatoire du plus redoutable crime qu'ait commis la plus sanglante époque de nos excès révolutionnaires. Alors sa persévérance crut être arrivée au terme où ses affections intimes lui commandaient une retraite après laquelle il soupirait. Depuis l'amnistie légale du régicide judiciaire, nous avons vu l'audace des sicaires, en neuf années, tenter six fois le moyen qui révolte le plus nos mœurs loyales et sincères, l'assassinat du coin des rues, pour arriver au plus funeste parricide. Nous avons vu les vertus supposées des assassins, imprudemment préconisées, pour apaiser, pour égarer, s'il se pouvait, par l'intérêt répandu sur le criminel, la conscience du pays soulevée contre le crime. A ce spectacle, la courte prévoyance humaine a dû se demander si les hommes d'État qui repoussaient l'abolition de la flétrissure solennelle d'un aussi grand forfait n'étaient pas entrés plus profondément que tous les autres dans les décrets de la Providence? et s'ils n'avaient pas plus sagement assigné les conditions auxquelles elle concède à l'ordre social, avec le culte de la vertu, la sécurité, la paix et la concorde qu'il fait naître... Au moment où le duc de Doudeauville quittait la chambre des pairs, le choléra s'élançait des bords du Rhin aux bords de la Seine. C'est alors qu'il remplit avec un zèle admirable ses fonctions d'administrateur des hôpitaux et de président de la société philanthropique; son courage, et c'est tout dire, fut égal à sa charité et son activité se multiplia sans mesure. Lorsque l'épidémie eut achevé ses ravages, à deux fois renouvelés, la santé d'un vieillard déjà presque septuagénaire se trouvait profondément affaiblie; en cet état, il crut pouvoir quitter Paris, où rentrait la sécurité, pour aller respirer l'air pur et doux de la Champagne, sa province bien-aimée. Ce n'était plus le ministre favori du roi, ce n'était plus le pair de France, ce n'était pas le défenseur des idées qui plaisaient au peuple, c'était mieux : c'était simplement un bienfaiteur du peuple. Aussi, malgré le contre-temps d'un violent orage et d'une pluie qui tombait par torrents, la population tout entière s'était portée au-devant du vénérable Doudeauville; en sa personne, elle adressait à la seule vertu ses bénédictions et ses hommages. Il ne reste plus à rappeler qu'un beau souvenir de patriotisme, pour avoir achevé l'esquisse des nobles actions que la vertu, toujours si modeste, de Doudeauville, n'a pas pu cacher à la reconnaissance nationale. Au milieu de l'année 1840, l'outrage supposé de l'Europe envers la France fait bondir le cœur d'un vieillard de 75 ans; il écrit à l'instant une lettre où respire un noble amour du pays et de sa dignité. Il offre à la patrie sa part des sacrifices pour soutenir l'honneur de la nation contre des ennemis que jamais la nation n'a comptés, quand il s'est agi de sauver sa gloire. Telle fut l'existence d'un homme qui n'a jamais flatté le peuple et qui l'a toujours servi; qui n'a pas craint de s'opposer au développement trop rapide des libertés effervescentes; qui s'est montré fidèle à son culte reli-

Digitized by Google

gieux, à son culte politique, comme au culte de la famille et de l'amitié. Nous avons vu comment il fut aimé pendant sa vie; il faut, pour achever le tableau, montrer comment sa mort fut déplorée. Dans ses dernières souffrances, il reçoit les marques les plus touchantes de l'affection profonde qu'avait pour lui la population de la contrée circonvoisine. Après que le pieux Doudeauville a rendu son âme à Dieu, les habitants de Montmirail et ceux de la campagne ne cessent pas d'accourir pendant quatre jours que les restes mortels de leur bien-aimé concitoyen restent exposés dans une chapelle ardente; ils viennent s'agenouiller et prier; ils viennent bénir celui qui, durant sa vie, avait été pour eux un consolateur, un conseil, un ami, un père. Et quand est arrivé le jour des funérailles, les paroisses d'alentour se mettent en marche, sans autre convocation que celle du cœur; la sonnerie des églises du pays tout entier répète dans les airs l'unanimité des douleurs; les communes en masse arrivent avec leur clergé, leurs officiers municipaux, leurs gardes nationales; les vieillards amènent les petits enfants, les veuves et les orphelins; tout ce peuple silencieux, et recueilli dans ses souvenirs, redit en son âme, comme un hymne à la vertu, les bienfaits du bon duc, et ses paroles tant humaines, et ses actions supérieures à ses paroles. Voilà même à présent, où l'on nous peint si faussement les classes inférieures comme implacablement haineuses à l'encontre de la grandeur, de l'opulence et de l'illustration, voilà la reconnaissance et la piété du peuple envers l'homme illustre et d'une illustre famille, qui, par la seule bonté de son âme, s'était fait, sans s'en douter, le duc populaire. CH. D—N.

DOUDYNS (GUILLAUME), peintre, né le 31 décembre 1630, à La Haye, où son père était bourgmestre et colonel des arquebusiers. Il n'étudia d'abord la peinture que comme un amusement; mais ensuite il s'y livra sans réserve. Ayant reçu les leçons d'un maître médiocre, il fit le voyage d'Italie. Un séjour de douze ans à Rome et l'étude assidue des grands maîtres le rendirent habile. Il fut reçu à la bande académique, sous le nom de *Démène*. Les instances de sa famille l'arrachèrent enfin à un séjour qu'il affectionnait; et, de retour à La Haye, en 1661, il fut un de ceux qui contribuèrent le plus à y fonder une Académie de peinture. Plusieurs fois on l'en nomma directeur, non, dit Weyermans, à cause de son rang, mais pour ses talents. Ses ouvrages eurent en Hollande un grand succès. Il mourut en 1697, à 67 ans. Descamps, qui cite avec éloge quelques tableaux ou plafonds exécutés par Doudyns à La Haye, dit qu'il avait une grande manière de composer, qu'il dessinait correctement, drapait bien et avait une bonne couleur; que l'on y joigne l'expression des sentiments, ce sera là tout ce qu'on peut admirer dans les ouvrages d'un très-grand peintre. Il faut donc que Doudyns n'ait possédé que jusqu'à un certain degré les qualités qui lui sont attribuées, puisque, sans être regardé comme un artiste médiocre, il n'est point placé au premier rang. Ses tableaux sont peu connus en France, et le Musée n'en possède aucun. D—T.

DOUFFET. *Voyez* DUFFEIT.

DOUGADOS. *Voyez* YENANCE.

DOUGALL (JEAN), écrivain anglais, natif de Kirkaldy, où son père tenait une école de grammaire, étudia dans l'université d'Édimbourg, et, quoique voué d'abord à la carrière ecclésiastique, choisit celle de l'enseignement. Il possédait, outre les idiomes classiques, l'italien, le français, l'espagnol, et plusieurs langues du Nord; il savait de la géographie, des mathématiques. Cette variété de connaissances le rendait propre aux éducations particulières: il en termina plusieurs, et fit tantôt avec ses pupilles, tantôt avec de riches Anglais, des voyages sur le continent. De retour en Angleterre, il fut quelque temps secrétaire particulier du général Melville, puis se mit aux gages des libraires. Malgré ses travaux et malgré son habileté reconnue, il ne put jamais sortir d'un état de médiocrité, qui, dans les dernières années de sa vie, devint enfin de la misère. Un affaiblissement des facultés mentales fut le prélude de sa mort, arrivée en 1822. On doit à cet humaniste, outre quantité de morceaux insérés dans des publications périodiques: 1° Des *Mémoires militaires*, 1 vol. in-8°; 2° *Le Précepteur moderne, ou Cours général d'éducation polie*, 1810, 2 vol. in-8°; 3° *Le Cabinet des arts*, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage renferme des éléments d'arithmétique, de géométrie et de chimie. 4° Plusieurs traductions de l'espagnol et du français, entre autres celle de l'*Espagne maritime, ou le pilote côtier de l'Espagne*, 1813, in-8°. Dougall avait annoncé une traduction des *Commentaires* de César, accompagnée de notes, une traduction de Strabon, et des éclaircissements sur divers passages douteux de Polybe. On doit regretter que ces deux derniers ouvrages n'aient point vu le jour. P—OT.

DOUGLAS (ARCHAMBAUT, comte DE), naquit à Douglasdale, en Ecosse, vers l'année 1374, d'une illustre et ancienne famille de ce royaume. Il embrassa de bonne heure le parti des armes, où l'appelaient le goût du temps et sa propre inclination. La valeur et les talents qu'il déploya dans les différentes guerres dont il fut chargé contre les Anglais lui firent donner, par la régence d'Ecosse, le commandement général de 10,000 auxiliaires envoyés à Charles VII, roi de France, en 1421. La France, alors désolée par les factions, l'était encore par les armées anglaises. Douglas, avec le faible secours qu'il avait amené, sut, par la sagesse de sa conduite, en imposer aux uns et arrêter les progrès des autres. Il défit entièrement les Anglais, dans la sanglante et mémorable bataille de Beaugé, où périrent, avec la fleur de leur noblesse, le duc de Clarence et le marquis de Sommerset, frère et oncle du roi d'Angleterre. Après cet événement, qui fut décisif, Charles sentit qu'il devait s'attacher un homme tel que Douglas; et pour récompenser dignement d'aussi importants services, il le créa

Digitized by Google

lieutenant général, sur le fait de la guerre, dans tout le royaume (dignité supérieure à celle de connétable). Il lui donna, en outre, le duché de Touraine, avec tous les revenus et priviléges attachés à cette dignité. Des troubles agitaient l'Angleterre; l'intérêt de l'Ecosse était de les fomenter et de les entretenir. Douglas se rend dans sa patrie en diligence, et décide le gouvernement à soutenir la faction des Percys, alors armée contre l'usurpateur de la couronne d'Angleterre (Henri de Lancastre), dont cette maison avait précédemment embrassé le parti. L'exécution de ce projet fut encore confiée à Douglas; mais, attaqué à l'improviste avant d'avoir pu réunir à ses Ecossais les autres troupes conjurées, il fut vaincu et fait prisonnier devant Shrewsbury, dans un combat vaineuu et vaillamment disputé. Lancastre, témoin, dans la mêlée, des hauts faits d'armes de Douglas, qui l'avait lui-même vivement chargé et renversé de cheval, voulut le voir après la victoire. Il le combla des témoignages de son estime, et le renvoya seul de tous les prisonniers, sans rançon. Douglas repassa en France, sur la fin de 1423, à la tête de nouvelles troupes écossaises. Charles crut encore devoir lui confier le commandement de l'armée, auquel l'appelaient le vœu public et l'amour des soldats. Déjà il avait pris Vernueil, quand le général anglais, Betfort, vint lui offrir la bataille. Contre l'avis de Douglas et des chefs les plus sensés, elle fut engagée, le 20 août 1425, par la témérité du vicomte de Narbonne, dont le mouvement entraîna et perdit l'armée. Son chef fut trouvé mort sur le champ de bataille. Archambaut-Douglas est la souche de plusieurs familles de ce nom établies en France depuis cette époque, et dont une existe encore avec éclat à Montréal, près de Nantua, département de l'Ain. Elle fut transplantée en 1619, par Antoine Douglas, honoré de la confiance du prince de Condé, et chargé par lui du commandement en chef des troupes envoyées dans le Bugey. Cette maison, en conservant le souvenir de son ancienne origine, n'a point perdu l'amour de sa première patrie, ni le sentiment de fidélité pour ses anciens maîtres; car, en 1745, Charles-Joseph et Joseph-Marie, arrières-petits-fils d'Antoine, accompagnèrent le prétendant lors de son invasion en Angleterre. Le premier se signala, dans cette expédition, par la prise, à Montrose, du *Hazard-Sloop*, chaloupe de guerre anglaise. Il combattit constamment sous les ordres du jeune Edonard, et fut fait prisonnier à la bataille de Culloden, où vinrent tomber pour toujours la fortune et les espérances d'un prince qui méritait un meilleur sort. M—D.

DOUGLAS (Gawin), évêque et poëte écossais, aussi distingué par son mérite personnel que par sa naissance, était le troisième fils d'Archibald, comte d'Angus. Il naquit à Bréchin en 1474, et passa sa première jeunesse dans un monastère; mais le séjour du cloître et les études théologiques ne purent étouffer en lui le goût de la littérature et surtout de la poésie. Il alla achever son éducation à l'université de Paris; et, de retour en Ecosse, prit les ordres sacrés. Déjà connu par quelques ouvrages, il obtint bientôt de l'avancement. En 1514, la reine-mère, alors régente d'Ecosse, lui donna l'abbaye d'Aberbrothick, et le nomma peu de temps après archevêque de St-André; mais n'étant protégé que par la reine, il résigna ses prétentions en faveur de son compétiteur, qui était soutenu par le pape. Nommé l'année suivante par la reine à l'évêché de Dunkeld, quoique sa nomination fût confirmée par Léon X, non-seulement il ne put prendre possession de cet évêché, mais il fut même enfermé et retenu en prison plus d'un an au château d'Edimbourg, par ordre du duc d'Albany, qui, nouvellement appelé à la régence, donnait toutes les places à ses amis et à ses créatures. La reine et le duc s'étant ensuite rapprochés, Douglas, rendu à la liberté, fut sacré évêque de Dunkeld, entra dans son église, non sans être obligé, à ce qu'on rapporte, d'employer la force pour en chasser son compétiteur. Sa modération, ses goûts paisibles, ses qualités aimables et son zèle pour le bien de son diocèse auraient dû l'y faire chérir, mais il portait un nom odieux à l'Ecosse, et, au premier éclat des troubles de cette époque, il jugea prudent de passer en Angleterre. Déclaré proscrit, et dépouillé des revenus de son évêché, il fut accueilli par Henri VIII, qui lui accorda une pension. Il mourut de la peste à Londres, en 1521 ou 1522. Gawin Douglas est un de ceux qui ont le plus contribué à perfectionner la langue et la poésie écossaises, et il est peut-être à l'Ecosse ce que Chaucer est à l'Angleterre. Ses vers ont une élégance que l'on chercherait inutilement dans ceux des écrivains qui l'ont précédé. Son ouvrage le plus considérable est une traduction en vers de l'*Enéide* avec le livre supplémentaire de Maphée, écrite vers l'an 1512, et qui ne fut pour lui que le travail de seize mois. On y remarque une grande fidélité, et néanmoins beaucoup de chaleur et une verve soutenue; chaque livre est précédé d'un prologue en vers, où son imagination, plus libre, déploie toutes ses richesses; deux de ces prologues, le *Mois de mai* et l'*Hiver*, ont été depuis arrangés en style moderne par Fawkes. Cette traduction de l'*Enéide* fait époque dans l'histoire de la littérature anglaise; c'était la première traduction d'un auteur classique qui fût publiée dans la Grande-Bretagne, et ce premier essai était un chef-d'œuvre pour le siècle où il parut. On en cite une édition imprimée à Londres en 1553, in-4°. On en a fait à Edimbourg une nouvelle édition avec un glossaire, en 1710, petit in-fol. Outre quelques ouvrages qui se sont perdus, Douglas a laissé un poëme intitulé *le Palais de l'honneur*, vision morale dans le genre du *Tableau de Cébès*; la traduction en vers du poëme d'Ovide, *de Remedio amoris*, ouvrage de sa jeunesse, et qu'il entreprit, dit-on, pour y chercher des secours contre une passion malheureuse; et *King Hart*, poëme allégorique, imprimé dans le recueil des anciens poëmes écossais, de Pinkerton. S—D.

Digitized by Google

DOUGLAS (Jacques), médecin anglais, membre du collége des médecins de Londres et de la société royale de cette ville, naquit en Écosse vers la fin du 17e siècle, et se fit connaître, dès le commencement du 18e, par des succès, comme praticien, et par son premier ouvrage publié en 1707. Il avait un frère, chirurgien fort habile, et, pour les distinguer, on appelait *Jacques* le docteur Douglas, dénomination sous laquelle on le désigne ordinairement. Le docteur Douglas était un excellent accoucheur et un fort bon anatomiste. La chirurgie était peu avancée de son temps, et il entreprit d'en perfectionner différentes branches. Pour cela il se consacra à l'étude des ouvrages que nous ont laissés les anciens sur cet art, dont les chirurgiens d'alors connaissaient fort peu l'histoire. Il fut spécialement occupé de celle de l'opération de la taille, et recueillit tout ce qui avait été écrit d'important sur ce sujet. Il fit connaître à ses concitoyens la méthode de frère Jacques, de Rau, de Jean Mery, etc. Il préconisa la méthode du haut appareil, et en démontra la possibilité, en 1718, dans un mémoire lu à la société royale de Londres. Douglas ne borna point ses travaux à des recherches historiques sur la taille, il fit tourner au profit de cette opération ses utiles découvertes anatomiques. C'est à ce médecin que nous devons la première description satisfaisante du péritoine. Douglas avait des connaissances vastes sur toutes les parties de l'art de guérir. Indépendamment de l'anatomie et de la chirurgie, il connaissait la botanique, et fort bien les diverses branches de la médecine interne. Il a écrit sur la plupart de ces matières en homme fort éclairé. Ce qu'il nous a laissé sur le café et ses propriétés est fort curieux, sous le rapport de l'érudition. Douglas aimait la culture des belles-lettres, et ce goût nous a privé de beaucoup d'ouvrages sur l'anatomie, auxquels il n'a pas mis la dernière main. Il avait eu le projet de publier un traité complet sur la structure des os, et n'a laissé que la description de la rotule, en 1 volume in-fol. De son temps, il y avait à Londres une femme, Marie Fofts, qui faisait croire au public qu'elle accouchait de temps en temps de quelques lapins. Elle jouait son rôle avec beaucoup d'adresse ; mais Douglas la démasqua et fit connaître les moyens qu'employait cette jongleuse effrontée. Il est mort à Londres, en 1742, laissant une réputation que le temps a consacrée. Le roi d'Angleterre, juste appréciateur de ses talents, lui faisait une pension de 500 guinées par an. On a de lui : 1° *Myographiæ comparatæ specimen*, en anglais, Londres, 1707, in-8°; en latin, Leyde, 1729, 1738, in-8°, avec une augmentation par Jean-Frédéric Schreiber, qui traduisit l'ouvrage en latin. 2° *Bibliographiæ anatomicæ specimen, sive, catalogus omnium penè auctorum qui ab Hippocrate ad Harvæum rem anatomicam ex professo, vel obiter, scriptis illustrarunt*, Londres, 1715, in-8°; Leyde, 1734, in-8°. Albinus enrichit ce catalogue de remarques importantes; cependant il contient un grand nombre d'erreurs. 3° *History of the lateral operation*, Londres, 1726, in-4°; traduit en latin : *Historia lateralis operationis*, Leyde, 1728, in-4°; et en français, par Noguès, Paris, 1734, in-12; 4° *Avertissement on the journal of R. Manningham*, Londres, 1727, in-8°. Cet ouvrage fut publié à l'occasion de la jonglerie de la femme Fofts. 5° *Appendix to the history of the lateral operation for the stone, containing M. Cheselden's present method of performing*, Londres, 1731, in-4°; en latin, Leyde, 1733, in-4°; 6° *Lilium sarniense or a description of the Guernesey lilly*, Londres, 1725, in-fol. Cette description de la belle liliacée, connue sous le nom de lis de Guernesey, accompagnée d'une superbe figure, est un modèle de monographie on de description d'une seule plante. Douglas y joignit la dissection botanique de la graine du café ; il étendit ensuite ces recherches sur le café, de là l'ouvrage suivant. 7° *Arbor yemensis, or Description and history of the coffeetree*, Londres, 1727, in-fol. ; 8° *Description du péritoine* (en anglais), Londres, 1730, in-4°; traduit en latin par E. F. Heister, 1733, in-8°; et par Josué Nelson, Leyde, 1737, in-8°. 9° *Index materiæ medicæ, or a catalogue of single medicines*, 1724, in-4°, anonyme ; dans un exemplaire qui était dans la bibliothèque de M. Banks, il y a une note de la main même de Douglas, par laquelle il s'en déclare auteur. 10° Plusieurs mémoires dans les *Transactions philosophiques*. On lui doit aussi une traduction anglaise de l'*Exposition anatomique*, de Winslow. F—R.

DOUGLAS (Jean), frère du précédent, chirurgien de Londres, membre de la société royale de la même ville, fut un célèbre lithotomiste. Il pratiqua, en 1719, la taille par le haut appareil; méthode qui avait été conseillée par son frère. Ce procédé, déjà connu, était tombé en désuétude depuis le commencement du 16e siècle. Les deux Douglas en sont donc les restaurateurs : le médecin pour l'avoir préconisée, et le chirurgien pour l'avoir exécutée avec un succès qui l'accrédita parmi les chirurgiens de toute l'Europe. Douglas obtint la place de lithotomiste du fameux hôpital de Westminster. Il était non-seulement grand opérateur, mais homme lettré et savant. On lui doit d'excellentes recherches sur l'emploi du quinquina pour arrêter les progrès de la gangrène. Il a écrit des choses utiles sur l'emploi des purgatifs dans le traitement de la syphilis, comme propre à s'opposer à la salivation mercurielle. Il a aussi réclamé en faveur des femmes le droit exclusif de pratiquer les accouchements. Voici la liste des ouvrages de Jean Douglas : 1° *Lithotomia Douglassiana with a course of operations*, Londres, 1719, in-4°, traduit en français ; et en allemand, avec des notes et un supplément, par J. Timmius. 2° *An account of mortifications and of the surprising effects of the Bark in putting a stop to their progress*, etc. Londres, 1729 et 1732, in-8°. 3° *Remarks on a late pompous work*, ibid, 1733, in-8°. (*voy.* Cheselden); 4° *Short account on the state of midwifery in London*, ibid.

Digitized by Google

1736, in-8°; 5° *Dissertation on the venereal disease*, ibid., 1737, in-8°.—Douglas (Robert), de la famille des précédents, médecin anglais, qui vivait au milieu du 18e siècle. On ne connaît de lui qu'un seul ouvrage écrit en anglais, en 1747, et traduit en français, sous le titre de *Traité sur la génération de la chaleur dans les animaux*, Paris, 1755, in-12. Il a manqué à l'auteur d'être au courant des connaissances physiologiques et chimiques modernes, pour remplir complétement ce que promet son titre. F—n.

DOUGLAS (Guillaume), médecin, né à Boston, a publié *a Summary of the present state of the british settlements in north America*, Boston, 1755; Londres, 1760, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage ne brille pas par le plan sur lequel il est rédigé, car il est très-confus; l'auteur parle successivement de plusieurs objets, et ne néglige pas les plantes, quoiqu'il n'en eût pas fait une étude particulière, et il dit qu'il en avait recueilli 1100 autour de Boston. Il fait la remarque que les plantes à fleurs composées et à fleurs apétales y sont plus communes que partout ailleurs. Il donne quelques détails sur la culture du maïs et autres céréales apportées d'Europe. On a du même auteur une *Lettre* au docteur Wagstaffe sur l'inoculation, publiée en 1722, et un *Traité sur l'hydrocèle*, qui parut vers 1755. Tous ces écrits sont en anglais. — Douglas (Sylvestre) a publié, dans les *Transactions de la Société royale de Londres* de l'année 1768, un mémoire dont la notice a été donnée dans le 1er volume du *Journal de physique*, sous ce titre : *Observations sur une substance bleue trouvée en Écosse dans un fond de terre mousseuse*. Dans les mêmes *Transactions*, année 1773, il publia une notice sur le vin de Tokay et autres vins de Hongrie. D—P—s.

DOUGLAS (Jean), évêque anglais, naquit en 1721, et était fils d'un négociant de Pittenween, port de mer du comté de Fife en Écosse. Il étudia à Oxford, passa en France en 1742, fut attaché en 1744, en qualité de chapelain, au 3e régiment des gardes à pied qui était alors en Flandre avec les alliés, et se trouva en 1745 à la bataille de Fontenoy. Après son retour en Angleterre, il fut nommé ministre de Tilehurst près de Reading en 1747, et de Donstew dans le comté d'Oxford peu de temps après. Le lord Bath le choisit pour accompagner dans ses voyages son fils Pulteney, et lui fit obtenir quelques bénéfices. Son premier ouvrage fut *Milton vengé de l'accusation de plagiat portée contre lui par M. Lauder*, 1750 (*voy.* Lauder). Il passa cette année à la cure de High Ercal. La publication de l'*Essai sur les miracles*, de Hume, fut l'occasion de son *Criterium des miracles*, publié en 1753, in-8°, sous la forme d'une lettre à un correspondant anonyme, qui était le docteur Adam Smith : il y défend avec chaleur et talent la cause de la religion naturelle et révélée. Cet opuscule a été réimprimé en 1806. Le lord Bath le fit nommer en 1762 chanoine de Windsor, et lui laissa en mourant sa bibliothèque. La société royale et celle des antiquaires de Londres l'admirent dans leur sein en 1778. Il fut nommé en 1787 l'un des gardiens du muséum britannique, et fut élevé la même année à l'évêché de Carlisle, auquel le doyenné de Windsor fut ajouté en 1788; il fut ensuite transféré au siége épiscopal de Salisbury, et mourut en 1806, âgé de 86 ans. Il est auteur d'un grand nombre de pamphlets politiques qui, quoique oubliés aujourd'hui, furent probablement la source de sa fortune. C'est lui qui, à la sollicitation du lord Sandwich, prépara pour l'impression et écrivit l'introduction et les notes qui accompagnent la superbe édition du troisième voyage du capitaine Cook. X—s.

DOUGLAS (Sylvestre), lord Glenbervie de Kincardine, fils de lord John Douglas de Féchil, naquit à Ellon, comté d'Aberdeen, le 24 mai 1743. Sa famille, une des plus anciennes de l'Écosse, avait contracté plusieurs alliances avec les Tudors et les Stuarts. Un Jarney Douglas, que les historiens écossais appellent le *bon lord*, aida puissamment Robert Bruce à délivrer sa patrie du joug des Anglais. Sylvestre Douglas, après quelques années passées à l'université d'Aberdeen, voyagea sur le continent; mais les exemples et les attraits d'une société plus brillante que distinguée l'entraînèrent dans la dissipation et dans de folles dépenses, au point qu'avant l'âge de trente ans, il avait consommé toute sa fortune. Il sentit alors le besoin de se procurer une honorable indépendance; et, de retour en Angleterre, il entra au collége de Lincoln's Inn pour y étudier la jurisprudence. Luttant contre les difficultés de sa nouvelle position et contre ses anciennes habitudes, Douglas se livra à l'étude avec une telle ardeur que, peu d'années après, il tenait le premier rang parmi les jurisconsultes de Londres, ce que la chambre des communes témoigna hautement en le choisissant pour conseil des accusateurs de Warren Hastings. Étant parvenu à réparer ses fautes et à se créer une nouvelle fortune, il épousa en 1789 Catherine-Anne North, fille aînée de lord North, créé peu après comte de Guilford. Dès lors il se trouva mêlé dans les affaires politiques. Lorsqu'en 1793 une fraction des whigs adopta les principes soutenus par le ministère de Pitt, il fut nommé conseiller du roi et premier secrétaire du comte de Westmoreland, lord-lieutenant d'Irlande. En 1795, il fut un des commissaires royaux près la compagnie des Indes, puis lord de la trésorerie. Promu en 1800 à la pairie pour le royaume d'Irlande, avec le titre de baron Glenbervie de Kincardine, il fut en même temps désigné gouverneur du Cap de Bonne-Espérance; mais un changement de ministère survenu la veille même de son embarquement l'empêcha de se rendre à son poste. Le 20 février 1801, il fut nommé payeur général de l'armée, en remplacement de Canning; puis inspecteur général des forêts et chasses royales; il résigna cette dernière place en 1806, mais dès l'année suivante il y fut rappelé. Par ses soins on planta de 30 à 40,000 acres de terrain en bois; et c'est à cette prévoyance que

Digitized by Google

l'Angleterre est redevable de la conservation de ses forêts. Vice-président de la chambre du commerce, lord Glenbervie, avant sa promotion à la pairie, siégea dans le parlement irlandais pour la ville de St-Canice; et, dans le parlement anglais, il représenta successivement les bourgs de Fowey, Midhurst, Plympton et Hastings. Parlant fréquemment dans ces assemblées, il était concis, élégant, logique, et frappait quelquefois ses adversaires par ses sarcasmes; son débit, lent et solennel, était d'accord avec sa physionomie un peu sombre, mais pleine d'expression. Un de ses meilleurs discours parlementaires est celui du 23 avril 1799, dans lequel il appuyait la motion faite pour l'union de l'Irlande à la Grande-Bretagne. Il se distingua aussi dans les discussions relatives aux lois sur les céréales et sur la réforme de la marine. Lord Glenbervie n'avait qu'un seul fils, Frédéric-Sylvestre North Douglas, jeune homme de la plus haute capacité, qui, en juillet 1819, s'était marié avec Henriette, fille de lord William Wrightson, et mourut dans le mois d'octobre de la même année. D'abord inconsolable de cette perte, il chercha du soulagement dans les occupations littéraires. Il traduisit en anglais le premier chant du poëme italien de Forteguerri, intitulé *Ricciardetto*, et sut conserver dans cette traduction, publiée à Londres en 1822, toute la grâce et la gaîté burlesque du chanoine italien. Il s'occupait à préparer des matériaux pour une nouvelle édition de la traduction de Virgile, faite par son parent Gawin Douglas (*voy.* ce nom), le savant évêque de Dunkeld, dont il voulait publier la vie. Parmi les travaux qu'il ne put conduire à terme, il y avait un essai sur l'état des littératures italienne et anglaise. On regrette particulièrement qu'il n'ait pu terminer la *Vie* de son beau-père, lord North; car, ayant eu en sa main tous ses papiers et toute sa correspondance, le travail de lord Glenbervie eût jeté un grand jour sur ce ministre et sur l'histoire secrète de son époque. Quoique âgé de 80 ans, il conserva une grande vigueur d'esprit et de corps jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 2 mai 1823 à Cheltenham. Outre un mémoire *Sur les Vins de la Hongrie, et particulièrement sur celui de Tokay*, qui a été inséré dans les *Transactions philosophiques* pour 1773, il a été publié: 1° *Histoire des questions en matière d'élection décidées pendant la première session du quatorzième parlement de la Grande Bretagne*, Londres, 1777, 4 vol. in-8°; 2e édition, 1802; 2° *Décisions de la cour du banc du roi dans les dix-neuvième, vingtième et vingt-unième années du roi George III*, 1783, in-fol.; 2e édition, 1790, 2 vol. in-8°. Enfin il a publié les *Poésies lyriques* de son beau-frère, James Mercer. Az—o.

DOUGLAS (sir Kenneth). *Voyez* Mackenzie.

DOUILLON (Claude-Antoine-Éléonore), littérateur, né à Dôle le 21 février 1786, était disgracié de la nature sous le rapport physique; mais il en avait été dédommagé par une grande aptitude aux lettres. A une époque où les moyens d'instruction étaient très-rares en France, il étudia les langues anciennes sans maître, et se rendit familières les beautés d'Horace et de Virgile. Plus tard, après avoir suivi un cours de droit, il acquit une charge de notaire à Vellexon, arrondissement de Gray, et fut nommé maire de cette commune. Ses infirmités l'ayant forcé de renoncer à l'administration, il put dès lors, sans négliger les devoirs de son état, cultiver plus assidûment ses goûts littéraires. Il fit imprimer en 1813 à Dôle: *Juliette ou le saut de la pucelle*, in-8°. Cette nouvelle, dont le fond est tiré d'une tradition du pays, ne manque pas d'intérêt. Après la première abdication de Bonaparte, Douillon se prononça vivement en faveur de la restauration, et consigna ses sentiments dans un pamphlet, intitulé *la Chute de l'Étranger*, qu'il fit imprimer et distribuer dans toute la province. Lors du passage à Dôle de Monsieur (depuis Charles X), au mois d'octobre 1814, Douillon, qui s'y était rendu pour assister aux fêtes, fit exécuter pendant le dîner offert à Monsieur à l'hôtel de ville une cantate de sa composition, dont le prince, auquel il eut l'honneur d'être présenté, lui fit des compliments. Ce jeune littérateur mourut à Vellexon le 1er novembre 1825. Il a laissé manuscrits des *Dialogues critiques*, dont le principal interlocuteur est le fameux aventurier connu sous le nom de comte de St-Germain. W—s.

DOUJAT (Jean), né à Toulouse vers l'an 1606, d'une famille distinguée, descendait de Louis Doujat, qui fut le premier avocat général qu'ait eu le grand conseil, en 1515 (1). Reçu avocat dans sa patrie en 1637, et à Paris en 1639, Jean Doujat ne tarda point à se faire connaître par ses cours particuliers de droit et par ses ouvrages. Il fut reçu à l'Académie française en 1650. Les registres de cette Académie, dit Pélisson, ne contiennent rien de la réception de Malleville, de Mézerai, de Montreuil, de Tristan, de Scudéry et de Doujat. Tout ce qu'il a pu savoir, ajoute-t-il, c'est que Doujat succéda à Balthasar Baro (2). Ménage raconte qu'en 1651, Doujat se rendit exprès à Bourges, pour disputer une chaire, afin de s'accoutumer à parler en public. Il fut nommé la même année professeur en droit canon au collége de France; et il obtint, en 1655, la chaire de docteur régent dans la faculté de droit à Paris. Le savant archevêque de Marca, qui avait pour lui beaucoup d'estime, le proposa pour être, à Rome, auditeur de Rote; mais il ne fut point nommé à cette place. Le président de Périgny, qui précéda Bossuet dans le préceptorat du dauphin, avait promis de prendre Richelet pour l'aider dans ses augustes fonctions; mais, sur les sollicitations du président Nicolaï, il se dédit, et fit choix de Doujat, qui ne fut cependant pas sous-précepteur, comme le disent tous les dictionnaires historiques, mais seulement un des gens de lettres de la maison du Dauphin, qui devaient lui donner du goût pour

(1) Son fils, Guillaume Doujat, était conseiller au parlement de Toulouse, en 1562.

(2) Ce vide dans les registres provient, suivant Pélisson, des longues et fréquentes indispositions du secrétaire de l'Académie

Digitized by Google

les sciences, et lui en apprendre le premiers éléments. Doujat lui donna ceux de l'histoire, et fut nommé historiographe de France. Il nous apprend lui-même, dans la préface de sa traduction de Velléius Paterculus, qu'il avait été chargé, *par un ordre supérieur*, de faire pour le jeune prince *un abrégé de l'histoire universelle*. C'est le même projet qu'exécuta bientôt après Bossuet, dans son admirable *Discours*. Les travaux de Doujat lui attirèrent, avec l'estime des savants, des pensions considérables de la cour, du clergé et du chancelier de France. Il jouissait d'un revenu considérable; mais dépensant peu pour lui-même, il avait beaucoup de superflu, et il l'employait au soulagement des pauvres. Son désintéressement était parfait, et il joignait à une modestie rare, une exacte probité. « On ne saurait lui rien apprendre, écrivait Chapelain « à Balzac (1630), dans les langues grecque, latine, « italienne, espagnole. » Il parlait l'hébreu, le turc même, et entendait l'anglais, l'allemand et l'esclavon. On trouve plusieurs de ses discours dans le *Recueil des harangues prononcées à l'Académie française*. Il présida plusieurs fois cette société célèbre (1), et mourut à Paris le 27 octobre 1688, âgé de 79 ans, étant doyen de l'Académie, du collége royal et de la faculté de droit. Pélisson et le P. Nicéron ayant donné la liste de ses ouvrages, on ne citera ici que les principaux, et ceux que ces deux biographes ont oubliés : 1° *Dictionnaire de la langue toulousaine*, Toulouse, 1638, in-8°. Doujat n'a pas mis son nom à ce glossaire, qu'on trouve à la suite des éditions du poëte Gondouli. Doujat fit aussi imprimer à Paris, en 1644, une *Grammaire espagnole abrégée*, in-12; et en 1646, un *Moyen aisé d'apprendre les langues*, in-12; 2° *Specimen juris ecclesiastici apud Gallos usu recepti*, Paris, 1671, 2 vol. in-12. Le tome 2e, contenant le tableau des évêchés, abbayes et maisons religieuses des différents ordres et congrégations, parut séparément sous ce titre français : *la Clef du grand pouillé de France*, Paris, 1671, in-12; 3° *Histoire du droit canonique*, Paris, 1677, in-12. On trouve, à la suite de cette histoire, deux ouvrages importants, l'explication des lieux des conciles; et une Chronologie des papes, des conciles, des hérésies, des Pères et des autres auteurs ecclésiastiques; 4° *Prænotionum canonicarum libri quinque*, Paris, 1687, in-4°. C'est une histoire du droit canonique, plus étendue que la précédente, et qui passe pour le meilleur ouvrage de Doujat. Aug. Fréd. Schott en a donné une édition, avec des notes et une préface, 1775, 2 vol. On doit aussi à Doujat une bonne édition des *Institutiones juris canonici*, de Lancelot, Paris, 1670 et 1685, 2 vol. in-12. Il y a joint une histoire abrégée du droit canon, les titres des décrétales, l'explication de la manière dont on cite les textes du droit canonique, le texte des règles de chancellerie, etc. 5° *Historia juris civilis Romanorum*, etc., Paris, 1678, in-12. On a encore de Doujat : 1° une bonne édition des quatre livres des *Institutions* de Théophile, Paris, 1681, 2 vol. in-12; il corrigea la version de Curtius, et y joignit des notes tirées, pour la plupart, de Cujas et de Fabrot, 2° une édition des œuvres de François Florent, avec la vie de ce jurisconsulte, et des notes, Paris, 1679, in-1° ; réimprimée à Nuremberg, 1756, 2 vol. in-4°, et à Venise, 1763, in-fol. ; 3° une édition des œuvres de Jean d'Artis, Paris, 1656, in-fol. ; 6° *Synopsis conciliorum et chronologia Patrum, pontificum, imperatorum*, etc., Paris, 1674, in-12; 7° *Abrégé de l'Histoire romaine et grecque, en partie traduite de Velléius Paterculus, et en partie tirée des meilleurs auteurs de l'antiquité, pour suppléer ce qui s'est perdu de cet auteur*, Paris, 1672, in-12, et 1708, 2 vol. in-12. La traduction est faible de style, mais les suppléments considérables et la chronologie qui l'enrichissent, la font encore rechercher aujourd'hui. 8° *Mémoires de l'État ancien et moderne de la Lorraine, tirés de la Géographie historique et politique de J. D.* (Jean Doujat), 1673, in-4° L'auteur établit les droits de la couronne de France sur la Lorraine, et *les fortes raisons qui ont obligé Louis XIII et Louis XIV de s'assurer des Etats du duc Charles*. Cet ouvrage, cité par Fontette et par Lenglet-Dufresnoy, a été oublié par Pélisson et par Niceron; 9° *De Eucharistia, pace spirituali, sanctisque nuptiis Christianorum*, imprimé en 1660; 10° *Éloges* (en vers) *de personnes illustres de l'Ancien Testament*, Paris, 1688, in-8°, composé pour monseigneur le duc de Bourgogne; 11° *Poésies latines et françaises*, imprimées sur des feuilles volantes; 12° le Tite-Live *ad usum Delphini*, Paris, 1679, 5 tomes en 6 volumes in-4°. Cette édition est très-estimée pour les notes, et peu commune; elle a été réimprimée à Venise en 1714, 6 vol. in-4°; 13° *De Petri de Marca Moribus et rebus gestis*, Paris, 1664, in-4°. On a encore de Doujat une *Vie de Jean d'Artis* (en latin), placée à la tête de l'édition de ses œuvres, et réimprimée dans les *Vitæ jurisconsultorum*, publiées avec des notes par Gottlieb Buder, Iéna, 1722, in-8°; la *Vie de François Florent* (en latin), à la tête du recueil des œuvres de ce jurisconsulte; plusieurs harangues et discours, etc., etc. V—ve.

(1) Aucun orateur n'a peut-être mieux loué Louis XIV que ne le fit Doujat, le 25 août 1681, dans le discours qu'il prononça pour la distribution des prix.

DOULCET (Louis), fils de Louis Doulcet, bâtonnier de l'ordre des avocats, naquit à Paris en 1716, et fit ses études au collége des Jésuites, d'où il sortit pour se consacrer au barreau. Une mémoire que la multitude des lois et des coutumes ne pouvait étonner, une logique profonde, une éloquence enfin d'autant plus puissante, qu'il ne l'employait qu'à défendre de justes causes, lui méritèrent, jeune encore, le titre de savant jurisconsulte et d'orateur célèbre. Contemporain de l'illustre Gerbier, auquel il pouvait seul être comparé, il fut chéri et redouté par ce brillant adversaire, qui lui fut toujours opposé dans les causes fameuses du temps. Un coup de sang l'enleva à l'âge de 49 ans, le 17 janvier 1766, et ne lui permit pas d'achever un grand

Digitized by Google

ouvrage de jurisprudence qu'il avait entrepris. Le jour de sa mort, le parlement suspendit toutes ses audiences. — Son fils aîné, *Augustin-Jean-Louis* Douleet, sans posséder un aussi rare talent que son père, exerça cependant la même profession avec distinction, et fut contemporain, ami et digne émule des Hardoin et des Debonnières : il mourut à Paris à la suite d'une longue maladie, en 1805, âgé de 55 ans. Z.

DOULIGNY (Joseph), l'un des auteurs du vol commis au garde-meuble de la couronne, à Paris, dans les journées des 14, 15 et 16 septembre 1792, était, ainsi que son complice Chambon (*voy.* ce nom), comme l'a dit Roland, alors ministre de l'intérieur, *un homme dont le langage et les manières le faisaient voir au-dessus de ce qu'on appelait autrefois le commun*. Tous les deux furent condamnés à mort le 26 septembre 1792, après 45 heures de séance, par la seconde section du tribunal criminel de Paris. Mais un sursis à l'exécution de ce jugement fut accordé, sur la promesse qu'ils firent de découvrir leurs complices ; et il est à remarquer que le *Moniteur*, en rapportant le texte du jugement et du sursis, ajoute : *On dit que, d'après leurs révélations, on a déjà fait d'importantes arrestations*. Mais Douligny et Chambon étaient-ils les vrais coupables ? Quels sont leurs complices ? Comment et par quel pouvoir s'est terminé ce procès ? Voilà des faits qu'on n'a pas approfondis et qui sont cependant de la plus haute importance dans l'histoire, parce qu'ils eurent sur les événements de cette époque une grande influence. Après le 10 août, de nombreuses arrestations eurent lieu à Paris ; on saisissait en même temps les objets de valeur qu'on trouvait au domicile des personnes arrêtées. Tous ces objets étaient transportés à la commune et confiés au comité de surveillance (1) ; des individus inconnus, revêtus de l'écharpe tricolore, envahissaient les domiciles et faisaient des saisies. Le 14 septembre, le maire Pétion, et Roland, ministre de l'intérieur, dénoncèrent ces faits à l'assemblée législative ; Roland ajouta que la commune de Paris commettait des dilapidations nombreuses, sous le prétexte et à l'occasion des arrestations qui se faisaient. L'assemblée rendit ce jour-là même un décret par lequel elle défendit à tous ceux qui ne seraient pas magistrats de se revêtir de l'écharpe, et elle ordonna qu'on fît de nombreuses patrouilles. Le lendemain, Roland parut à l'assemblée et annonça le vol commis au garde-meuble, ainsi que l'arrestation de Douligny et de Chambon *Il a, dit-il, été commis, cette nuit, un grand attentat : ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on s'en occupe. Aucune patrouille ne parcourait la ville. La garde de l'hôtel était rentrée sous prétexte du froid.* A peine le ministre avait-il parlé que Thuriot survient, et *raconte qu'ayant été au garde-meuble, il lui a été facile de voir que le juge de paix chargé de cette affaire n'a point les connaissances nécessaires pour l'accélérer*. Il demande que l'assemblée nomme quatre de ses membres pour prendre toutes les mesures propres à découvrir les auteurs du vol. L'assemblée nomme ce comité, et Thuriot est lui-même choisi. Quelques jours après, Roland attaque vivement les quatre commissaires, leur reprochant qu'ils ne sont jamais au garde-meuble ; qu'ils y ont laissé un délégué ; que lui, ministre, ne peut pas être responsable des suites de cette négligence. Thuriot répond que les commissaires ont fait leur devoir, que l'assemblée sera étonnée d'apprendre le résultat de leur activité ; mais il se borne à ces mots vagues. Cependant Douligny et Chambon sont condamnés ; et le tribunal qui accorde le sursis déclare que de fausses patrouilles ont soutenu les voleurs, que le vol est la suite d'un complot formé par les ennemis de la patrie. Il est certain qu'on poursuivit le procès jusqu'au 26 octobre suivant ; car ce même jour Lhuillier, président dans la seconde section du tribunal criminel, se présenta au club des jacobins, pour demander leur appui près de la Convention, qui, disait-il, avait mandé le tribunal à la barre et voulait le destituer, parce qu'il poursuivait le procès contre les voleurs du garde-meuble. Thuriot prit la parole dans cette occasion, et son discours jeta une vive clarté sur cette affaire. *Roland*, dit-il, *répand la calomnie en disant que le vol du garde-meuble a été le résultat d'un plan combiné par des hommes qu'il désignait assez en ne désignant pas...* Thuriot assure que le vol a été combiné dans la prison de la Force un mois avant le 10 août, et il pense que, pour couvrir la calomnie, *on voudrait destituer le tribunal et faire évader les accusés.* Thuriot connaissait donc les vrais voleurs ? Pourquoi le tribunal ne fut-il plus mandé à la barre ? Pourquoi depuis le 26 octobre ne parla-t-on plus du vol du garde-meuble ? Quel était le vrai motif pour lequel Thuriot, d'après son aveu, avait demandé, dès le 2 septembre, qu'on transportât aux Tuileries le trésor public ? Que signifient ces mots lancés par Danton sans motif apparent : *On nous accuse donc d'être des voleurs ?* Qu'on se rappelle que le 15 septembre, jour du vol du garde-meuble, Guillaume, trésorier de la banque de secours, à qui l'on avait ordonné de rendre ses comptes, disparut, laissant en désordre une comptabilité de plusieurs millions ; et il sera aisé de voir que ces vols, ces dilapidations étaient ordonnés par un parti qui avait besoin d'argent pour soutenir la révolution, et que ce besoin se fit principalement sentir au moment de l'invasion des Prussiens. Douligny et Chambon, dont le sursis ne fut point levé, dont la condamnation ne fut ni annulée ni confirmée, furent secrètement rendus à la liberté ; ils disparurent dès lors, vécurent sous de faux noms, et moururent paisiblement longtemps après. Az—o.

(1) On lit dans les feuilles de Marat, qu'il y eut pour 25 millions de diamants volés au garde-meuble, plus 6 millions remis à Roland, ministre de l'intérieur.

D'OULTREMAN. *Voyez* Oultreman.

DOURNIGNÉ. *Voyez* Gazon.

DOUSA ou VAN DER DOES (Jean), seigneur de Noordwyck, naquit dans ce village, situé dans la province de Hollande, entre la ville de Leyde et la

Digitized by Google

mer, le 6 décembre 1545. Il a également illustré son nom comme magistrat, comme philologue, comme historien, comme poëte. Dès l'âge de cinq ans, orphelin de père et de mère, il fut heureux de trouver un second père, d'abord dans François de Nyenrode, son aïeul maternel, et à la mort de celui-ci, dans son oncle Garnier Van der Does, seigneur de Cattendyck : ce dernier, mort sans enfants, l'institua son héritier. Agé de dix ans, Dousa commença ses humanités à Lier ou Lire, en Brabant. Il fut rappelé en Hollande en 1560, et confié aux soins de Henri Junius, dont l'école jouissait à Delft d'une grande considération. Il fit de rapides progrès sous cet excellent maître. De Delft, Dousa passa à Louvain, et deux ans après il alla étudier le droit à Douai. Là il se lia avec Luc Fruyliers ou Fruterius, plus âgé que lui de cinq ans, mais dévoré de la même passion pour l'étude. Dousa l'engagea à l'accompagner à Paris, en 1564. En même temps qu'il se perfectionnait dans le grec, sous Pierre Dorat, professeur au collége royal, il se lia avec plusieurs personnages des plus distingués de la capitale, tels que le chancelier de l'Hospital, Turnèbe, Passerat, Florent Chrétien, Ronsard, Baïf, Lambin, etc. De retour en Hollande, Dousa y épousa, en 1565, Élisabeth de Zuylen, dont il eut douze enfants. Bien que le nom de Dousa se trouve, dès l'année de son mariage, inscrit sur la liste des nobles qui se liguèrent pour secouer le joug de Philippe II, il paraît s'être livré d'abord aux jouissances domestiques et au commerce des muses. Il ne se montre guère comme homme public qu'en l'an 1572, où il alla, à la tête d'une ambassade de cinq personnes, en Angleterre, pour intéresser au succès du patriotisme hollandais la reine Élisabeth. En 1574, son dévouement à la cause de la liberté fut mis à une nouvelle épreuve. La ville de Leyde ayant été assiégée par les Espagnols, le commandement lui en fut confié. Toutes les horreurs de la famine et de la peste se réunirent aux dissensions intestines dans le sein de cette malheureuse cité : la ruse et la corruption conspiraient contre elle au dehors. Dousa montra une intelligence, une fermeté, un courage toujours supérieurs aux dangers. A des promesses insidieuses de Baldes qui commandait le siége, il répondit un jour par ce vers tiré des distiques de Caton :

> Fistula dulce canit, volucrem dum decipit auceps.
>
> « Quand la flûte aux doux sons leurre un crédule oiseau,
> « Le perfide oiseleur le prend dans son réseau. »

Des colombes, dressées à cet effet, servaient à Dousa pour sa correspondance avec les libérateurs dont il attendait le secours. Sa muse a immortalisé sa reconnaissance pour ces utiles oiseaux. Enfin, quand le mal était à son comble, la belle conduite de Dousa reçut, dans la levée presque inespérée du siége, la récompense la plus digne d'elle. Cet événement eut lieu le 3 octobre, et il a puissamment contribué à l'affranchissement des Bataves. La ville de Leyde eut dans cette conjoncture une autre obligation signalée à Dousa. Guillaume Ier la dédommagea de ses souffrances en y établissant cette université, devenue l'une des plus célèbres de l'Europe. Dousa en fut le premier curateur. Ses relations avec les savants étrangers servirent à y attirer de tous les côtés les maîtres les plus distingués. Joseph-Juste Scaliger fut du nombre de ces glorieuses conquêtes. Dousa s'en est lui-même félicité ainsi :

> Gloria cuique sua est : Justum impertisse Batavis
> Laus mea, et hæc pluris obsidione mihi.

Une affreuse catastrophe atteignit la Hollande le 10 juillet 1584, l'assassinat de Guillaume Ier. Pénétrant toute l'étendue de ce malheur, Dousa fit secrètement un voyage en Angleterre pour y chercher, auprès de la reine Élisabeth, un puissant appui à la liberté de sa patrie. Il reçut, l'année suivante, une mission officielle pour le même objet. Dans le courant de la même année, il fut nommé conservateur des archives hollandaises; poste qui le mit à portée de connaître parfaitement les titres originaux et les sources où il avait à puiser pour les annales hollandaises qu'il avait entrepris d'écrire. Il les a publiées en latin de deux manières, savoir en vers et en prose. Ses *Annales*, en vers élégiaques, sont composées de 10 livres, et retracent l'histoire des comtes de Hollande, depuis Thierry Ier du nom (an 898), jusqu'à la comtesse Ada (an 1218). Elles ont paru en 1599. Dousa n'y a été que le continuateur de son fils aîné Janus Dousa, dont nous aurons occasion de parler. L'ouvrage en prose a paru en 1601; il est aussi en 10 livres. Le fils aîné et le père ont également concouru à la rédaction. Le 1er livre remonte aux temps les plus anciens et est tout entier de la main du fils. Le 10e descend jusqu'à la mort du comte de Florent II, en 1122. Le mérite essentiel de Dousa, considéré comme historien hollandais, est dans la recherche des titres originaux, recherche qui l'a conduit à élaguer un grand nombre de fables, accrédit ées jusqu'à lui. Il ne trouvait pas la même sagesse dans son contemporain, Pierre, fils de Corneille Bockenberg, parvenu au poste d'historiographe de Hollande, que Dousa avait sollicité pour Baudius. Il se plaît en conséquence à le harceler en vers et en prose, et l'on ne peut discuvenir qu'il n'oublie souvent dans ses diatribes les bornes de la modération, peut-être même les lois de la justice. Quoiqu'il en puisse être de ce tort, ainsi que de certains reproches faits à la latinité de Dousa, ses deux ouvrages historiques ajoutèrent beaucoup à sa renommée littéraire. Les savants les plus distingués de son temps le comblèrent d'éloges. De leur côté, les états de Hollande le gratifièrent d'une chaîne d'or, gage flatteur de leur satisfaction. De 1585 à 1588, le gouvernement de Dudley, comte de Lelcester, pesa singulièrement sur la Hollande, et Dousa, malgré son penchant avoué pour l'Angleterre, se conduisit avec beaucoup de mesure pendant ces jours difficiles. Nommé en 1591 conseiller de la cour souveraine de Hollande, il transporta son domicile à la Haye, et il

Digitized by Google

semble avoir remis en cette occasion, entre les mains de l'aîné de ses fils, la gestion de la bibliothèque que Guillaume Ier avait attachée à l'université de Leyde, et qu'il avait administrée jusque-là. Hélas! il eut à pleurer bientôt la mort de ce premier-né; l'orgueil et l'espoir de son nom. Dousa fut inconsolable de cette perte. Il fut trois jours hors d'état de prendre la moindre nourriture. Tout ce qu'il a écrit depuis est empreint de sa profonde douleur. Sa plaie commençait à se cicatriser; elle fut ravivée trois ans après par la mort non moins précoce de George, son second fils. Toutefois un chagrin plus poignant encore déchirait le cœur paternel de Dousa. Son huitième fils, Jacques, empoisonnait par son inconduite l'existence des auteurs de ses jours :

Vix tanti Janum progenuisse fuit!

s'écrie dans l'amertume de son âme le plus sensible des pères. Dousa avait une fille mariée en Frise. Ayant fait un voyage dans cette province pour l'aller voir (en 1604), il y tomba malade; on le ramena à Noordwyck; mais il y succomba à sa maladie le 8 octobre, dans la 59e année de son âge. Il n'est rien de plus touchant que le tableau de ses derniers moments, peint par Bertius, témoin oculaire. Comme la plupart des amis de la liberté hollandaise, il s'était rangé sous la bannière de la réformation, et il a protesté, jusqu'à son dernier soupir, de la pureté de ses motifs et de la sincérité de sa conviction. Il fut enterré à la Haye : mais, ni cette cité, dépositaire de ses cendres, ni la ville de Leyde, qui lui eut de si grandes obligations, n'érigèrent un monument à sa mémoire. Elle n'a reçu qu'en 1792 cet hommage, d'autant plus flatteur, qu'il est le fruit de l'assentiment de deux siècles. Gerlach-Jean van der Does, seigneur de Noordwyck, a fait placer cette année-là, dans le temple du lieu, un mausolée à la gloire de son illustre aïeul. Dousa, assimilé à ceux qui meurent tout entiers :

Carent quia vate sacro,

a-t-il donc eu à se plaindre de l'ingratitude de ses contemporains? Non! Deux orateurs distingués, Daniel Heinsius et Pierre Bertius, le premier par ordre des curateurs de l'université de Leyde, prononcèrent son oraison funèbre. Ce fut un deuil universel au Parnasse. Une médaille, décrite par van Loon dans son *Histoire numismatique des Pays-Bas*, a été frappée en son honneur. Encore de nos jours plusieurs plumes hollandaises l'ont célébré à l'envi. Enfin, en 1810, le professeur Siegenbeck a prononcé dans une solennité académique une *Laudatio Jani Dousæ*, et il l'a publiée en 1812 *cum subjectis annotationibus*, in-8°. Ceux qui ont été le mieux à portée de connaître Dousa l'ont aussi apprécié d'avantage. Il unissait à beaucoup de grandeur d'âme beaucoup de simplicité. Doué dans son intérieur de toutes les vertus privées, il était ferme, loyal, courageux et incorruptible dans les affaires publiques. L'histoire et la philologie étaient ses études habituelles; la poésie latine son délassement favori. Il ne négligeait pas tout à fait la poésie hollandaise, alors à sa naissance, et nous regrettons que de Fries n'ait parlé ni de lui, ni de son fils aîné, dans son excellente *Histoire de la poésie hollandaise*, publiée en 1808 et 1810, 2 vol. in-8°. Sa devise était *Dulces ante omnia Musæ*, et les nombreuses productions littéraires qu'il a laissées, jointes à celles dont il a soigné ou encouragé la publication, prouvent combien il y était fidèle. — On distingue ses ouvrages en historiques, philologiques et poétiques: A la première classe appartiennent : 1° Ses *Batavi Hollandiæque Annales*, déjà mentionnés, Leyde, 1601, in-4°; 2° *Epistolæ apologeticæ duæ*, Leyde, 1593; 3° Quelques lettres latines disséminées dans divers recueils. — Les ouvrages suivants sont du ressort de la philologie. 4° *In novam Q. Horatii Flacci editionem Commentariolus*, Anvers, 1580, in-16. Il y donna un *appendix* en 1582; le tout parut ensemble en 1597, et a été réuni depuis à l'Horace de Cruquius. 5° *Præcidanea pro Q. Valerio Catullo*, Anvers, 1581, in-16; 6° *Præcidanea pro Aulo Albio Tibullo*, Anvers, 1582, in-16; 7° *Pro Satyrico Petronii Arbitri præcidaneorum libri tres*, Leyde, 1582, petit in-12; tout cela a reparu depuis dans les bonnes éditions consécutives de ces auteurs. 8° *Centurionatus, sive Plautinarum explicationum libri quatuor*, Leyde, 1587, in-16; 9° Boxhorn a publié à Leyde, en 1632, in-16, *Poetæ satyrici minores, cum Jani Dousæ et C. Barthii commentariis*; et Janus Dousa, le fils, a ajouté à son édition de Properce, de Catulle et de Tibulle, quelques notes de son père sur le premier de ces poëtes, Leyde, 1592. La critique de Dousa est en général savante et judicieuse. — En poésie on a de lui : 10° Les *Annales rerum, a primis Hollandiæ comitibus per 346 annos gestarum, in unum metricæ historiæ corpus libris decem redacti*. 11° Les diverses éditions de ses vers latins sont plus ou moins complètes. La 1re est de 1569, à Anvers, in-12; elle contient 2 livres d'épigrammes, 1 d'élégies, 2 de satires, 1 de sylves. Il en a paru une nouvelle édition à Leyde, *In nova academia nostra*, 1575 ou 1576; elle est considérablement enrichie. *Epodon ex puris iambis libri duo*, Leyde, 1584; *Odarum britannicarum liber, ad Elizabetham reginam*, ibid., 1586; *Echo, sive lusus imaginis jocosæ*, ibid., 1603, in-4°; deux livres de *Manes Dousiani*; ce sont des complaintes de la tendresse paternelle. Le recueil que Scriverius a publié à Leyde, en 1609, sous le titre de *Jani Dousæ Poemata plerasque selecta*, outre qu'il est fort incomplet, laisse beaucoup à désirer pour le choix. Dousa possédait à un haut degré le talent de la poésie latine, bien qu'il manque parfois de clarté et de goût, et que, par-ci par-là, on reconnaisse sa mémoire plus que sa verve. — 12° Enfin, du nombre des productions littéraires à la publication desquelles Dousa a honorablement concouru, sont : 1° l'*Ancienne chronique rimée* hollandaise de Mélis (ou Emile) Stoke. Il vivait vers la fin du 12e et au commencement du 13e siècle. Dousa, de concert avec Henri,

Digitized by Google

fils de Laurent Spiegel, la mit au jour à Amsterdam, en 1591, petit in-fol. Cette édition est devenue presque tout entière la proie des flammes. 2° Les *Inscriptions* recueillies, en Italie, par Martin Sinetius. Les hasards de la guerre en avaient fait tomber le manuscrit entre les mains d'un Anglais qui l'avait emporté chez lui. Les curateurs de l'université de Leyde le rachetèrent, et Juste-Lipse le publia à Leyde, en 1584, in-fol. 3° *Lucæ Fruterii, Brugensis, librorum qui recuperari potuerunt reliquiæ*, Anvers, 1584, et Leyde, 1585, in-12. Cette publication lui fit un ennemi mortel d'Obertus Gifanius, qui, en retenant les manuscrits de Fruitiers, réalisait la fable du geai se parant des plumes du paon. M—ox.

DOUSA (Jean), fils aîné du précédent, naquit le 16 janvier 1571, on ne sait pas si c'est à Leyde ou à Noordwyck. Il suivait à Leyde, dès l'âge de douze ans, les leçons de Juste-Lipse, de Vulcanius, etc., et il cultivait, encore enfant, les muses latines. A la connaissance approfondie du latin et du grec, il ajouta celle de l'hébreu, et il se rendit également savant dans le droit romain, les antiquités, les mathématiques et l'astronomie. Il publia à quinze ans quelques productions de sa muse latine, à la suite des *Odæ britannicæ* de son père. Louise de Coligny, veuve de Guillaume Ier, l'ayant attaché aux études de son fils Frédéric-Henri, il resta deux ans auprès de ce prince. Il fut nommé, en 1591, bibliothécaire de l'université de Leyde; place qu'il résigna trois ans après en faveur de Pierre Bertius. Dans la même année il publia à Leyde un petit volume, contenant *Rerum cœlestium liber primus*, etc. Ce poëme sur l'astronomie est très-remarquable; il devait avoir 5 chants, mais le premier est malheureusement le seul qui ait paru. En 1594 il partit pour l'Allemagne avec ses frères, George et Etienne. Janus Gruterus paraît avoir été de ce voyage. Près de s'en retourner en Hollande, il rencontra à Francfort, en 1596, Philippe du Plessis-Mornay, le fils, qui l'entraîna avec lui en Pologne. Ils se quittèrent à Cracovie. Dousa s'étant embarqué à Dantzig, revint en Hollande avec un asthme qui dégénéra en consomption et l'enleva le 21 décembre, n'ayant pas encore accompli sa 26e année. Joseph-Juste Scaliger, qui lui a consacré un bel *Epicedium*, dit de ce jeune favori des Muses : (*Scaligerana*, p. 66.) « Jamais je n'ai pleuré de mort que « lui, mais je l'ai pleuré à bon escient. Il mourait « tout en parlant; il ne sentait point de mal. Le « pauvre Janus était si bon et si simple ! Je pleu- « ray huit jours durant comme une vieille, lorsqu'il « fut mort. » On a de Dousa, outre le petit recueil dont nous venons de parler : 1° Des *Conjectanea et notæ* sur Catulle, Tibulle et Properce, à la suite de l'édition qu'il a donnée de ces poëtes, à Leyde, en 1592. 2° *Spicilegium in Petronii arbitri Satyricon*, Leyde, 1594; 3° *Animadversiones in Plauti Comœdias*, 1599; 4° *Annales Hollandiæ* (*voy.* Dousa son père). L'édition la mieux soignée de ses poésies latines est celle que Guillaume Rabus a donnée à Rotterdam, 1704, in-12. Il en est dans le nombre qui remontent à sa 13e année. Il y en a aussi quelques-unes en langue grecque et en langue hollandaise. Divers recueils offrent quelques-unes de ses lettres. M—ox.

DOUSA (George), frère puîné du précédent (sa naissance doit se rapporter à 1574), s'appliqua aussi de bonne heure à l'étude des langues grecque et latine, et faisait des vers dans l'une et dans l'autre. A dix-huit ans, il voyagea, comme nous l'avons vu, avec son frère en Allemagne et en Pologne. Marquard Freher lui ayant fait connaître à Heidelberg l'ouvrage de George Codinus sur les *Origines de Constantinople*, il le traduisit en latin, et Freher imprima cette version avec l'original à Heidelberg, en 1596, in-8°. Un autre ouvrage de Codinus sur les monuments, les statues et les diverses curiosités de Constantinople, également traduit en latin par George Dousa, a été publié par Meursius en 1607. Dousa voulut voir par lui-même cette capitale de l'Orient, et y étant allé en 1597, il reçut l'accueil le plus hospitalier d'Édouard Barton, ambassadeur anglais, dans la maison duquel il passa sept mois. Il s'y lia avec le patriarche Mélétius et avec d'autres savants grecs, et il se livra à la recherche d'anciens manuscrits. La mort de son frère aîné accéléra son retour en Hollande. Il revint à la Haye au mois de mai 1598, et apporta avec lui des manuscrits précieux et des inscriptions qu'il avait recueillis pendant son voyage. Il fit paraître l'année suivante *de Itinere suo Constantinopolitano Epistola*. Elle est adressée à son père, suivie d'anciennes inscriptions inédites, la plupart grecques, et de plusieurs lettres de savants grecs, dont une de Mélétius à Dousa père. En 1599, l'amiral Pierre van der Does ayant été chargé par les états d'une expédition contre les possessions et la navigation espagnoles, il paraît que son jeune parent, George Dousa, l'accompagna comme secrétaire de la flotte. L'un et l'autre périrent dans l'île de St-Thomas. M—ox.

DOUSA (François), 4e fils du seigneur de Noordwyck, vit le jour en 1577. Scaliger et Juste-Lipse cultivèrent ses dispositions naissantes. A l'âge de dix-huit ans, il voyagea en France et se lia particulièrement à Paris avec George Barclay. Il passa ensuite en Angleterre. A son retour, en 1601, il fut créé chanoine (laïque et protestant) de la cathédrale sécularisée d'Utrecht. Il survécut à son père, mais on ignore la date précise de sa mort. Il a laissé *Lucilii satyrarum quæ supersunt reliquiæ*, avec de savantes remarques, Leyde, 1597, in-4°. Il a aussi publié, avec une dédicace à Paul Choart de Buzanval, ambassadeur de Henri IV auprès des états généraux, *Julii Cæsaris Scaligeri Epistolæ et Orationes*, Leyde, 1600, in-8°. Il devait publier le commentaire du même savant sur l'*Histoire des animaux* d'Aristote, mais il n'exécuta pas ce dessein : ce commentaire n'a paru qu'en 1619, par les soins de Maussac. On trouve dans la *Sylloge epistolarum* de Burmann, t. 1, p. 233, une élégie latine que François Dousa composa à Paris, sur la perte que l'un-

Digitized by Google

versité de Leyde venait de faire par le départ de Juste-Lipse, avec une lettre de lui à ce professeur, qu'elle avait tant à regretter. M—ox.

DOUSA (Dideric ou Théodore), né le 25 février 1580, frère des précédents, fut élevé dans le goût des lettres, et, comme ses frères, il couronna ses études par des voyages. A son retour, il suivit d'abord la carrière militaire, mais il ne paraît pas y être resté longtemps. S'étant marié à Utrecht en 1612, il y entra dans la magistrature, fut agrégé à l'ordre équestre de la province, et délégué par celui-ci au conseil souverain. Son père l'institua héritier de sa riche bibliothèque. Il mourut en 1663. Frédéric Spanheim prononça son oraison funèbre. On lui doit : *Georgii Logothetæ acropolitæ Chronicon Constantinopolitanum*, en grec et en latin, avec de savantes remarques, Leyde, 1614, in-8°. George Dousa en avait apporté le manuscrit de Constantinople. Il devait publier d'autres de ces manuscrits, nommément des *Lettres théologiques* de Jean Zonaras, et il aurait mieux fait de réaliser ce projet, que de publier ses *Lusus imaginis jocosæ sive echus, a variis poetis variis linguis et numeris exculti*, qui n'est guère qu'un recueil de *difficiles nugæ*, Utrecht, 1638, in-12. M—ox.

DOUVEN (Jean-François), peintre, né le 2 mars 1656, dans la petite ville de Roermont, au duché de Clèves. Son père était receveur du chapitre, et, ayant contracté dans un voyage à Rome le goût de la peinture, il vit avec plaisir l'inclination que le jeune Douven témoignait pour cet art. La mort de cet amateur des beaux-arts n'empêcha point Douven de suivre sa vocation. Il fut placé à Liége chez un peintre médiocre, qu'il quitta bientôt. De retour dans sa patrie, il eut le bonheur de connaître don Juan Dellans Velasco, qui possédait le plus curieux cabinet du temps, et qui le lui fit copier. Ce travail (qui cependant n'est pas sans inconvénient) rendit Douven habile. Appelé à Dusseldorf par le duc de Nuremberg, il s'acquitta si bien de plusieurs portraits qu'on lui demanda, qu'à l'âge seulement de vingt-huit ans il fut nommé premier peintre de la cour. Plusieurs autres cours, et notamment celle de Vienne, exercèrent le pinceau de cet artiste, qui peignit, entre autres personnages illustres, l'empereur Léopold, dont il fut nommé le premier peintre. Il alla ensuite en Danemark, à Modène, à Florence, toujours pour y peindre des souverains. A la demande du grand-duc de Toscane, il fit son portrait, qui fut placé parmi ceux des plus célèbres artistes de l'Europe : partout les honneurs et les récompenses lui furent prodigués. De retour à Dusseldorf, il peignit la princesse Charlotte de Brunswick, depuis impératrice, et l'archiduc Charles, compétiteur de Philippe V au trône d'Espagne. Il avait déjà fait le portrait de la 3e princesse de Neubourg, épouse de ce prince. Le plus constant des protecteurs de Douven, l'électeur palatin, était passionné pour les arts, et pensionnait un grand nombre d'artistes célèbres, de sorte que Dusseldorf offrait la réunion d'un grand nombre d'émules, au milieu desquels Douven tenait une place honorable : il la devait au talent précieux de faire très-ressemblants ses portraits, d'ailleurs bien peints. Il réussit dans ce qu'il entreprit, et l'on compte que 3 empereurs, 3 impératrices, 5 rois, 7 reines et plusieurs autres princes souverains furent peints de sa main. Il mourut à Prague, en 1710. D—r.

DOUVILLE. *Voyez* OUVILLE (D').

DOUVRE (Thomas de), issu d'une noble et ancienne famille de Bayeux, naquit en cette ville vers l'année 1027, et fut élevé à l'école de l'église cathédrale. Dès sa jeunesse il montra beaucoup d'ardeur pour le travail, et se distingua dans les cours d'études connus sous les noms de *Trivium* et de *Quadrivium*, qui renfermaient toutes les connaissances exigées alors pour faire et constituer un savant. Étant entré dans les ordres, le chapitre le nomma trésorier de l'église de Bayeux, et il n'en serait sans doute pas resté là, si Guillaume le Conquérant, qui en 1066 s'était emparé de l'Angleterre, et qui connaissait le mérite de Thomas, ne l'eût appelé pour lui donner le siége archiépiscopal d'York. A peine fut il arrivé dans son diocèse, qu'il fit reconstruire son église cathédrale, qui tombait en ruines. Le service ne se faisant pas avec assez de dignité, Thomas composa un traité de chant ecclésiastique (*de Modo psallendi sive cantandi*), qui fut adopté dans plusieurs églises d'Angleterre. Enfin, après avoir donné à son troupeau l'exemple de toutes les vertus, ce digne pasteur cessa de vivre en l'an 1100, après avoir occupé pendant 28 ans l'archevêché d'York. — *Thomas* de Douvre, frère du précédent, n'est guère connu que par ses querelles avec St. Anselme, archevêque de Cantorbéry, au sujet de la primauté de leurs églises. Après avoir été chapelain de Henri Ier, roi d'Angleterre, il succéda à son oncle, et mourut en 1114. R—r.

DOUVRIER (Louis), gentilhomme languedocien, s'était fait, vers le 17e siècle, une espèce de réputation par la vivacité de son esprit, par son érudition variée, et surtout par son talent à trouver des emblèmes et des devises agréables sur toutes sortes de sujets, et à composer des inscriptions, genre de travail auquel on donnait à cette époque une importance singulière (*voy.* Charpentier et Menestrier). C'est à Douvrier que l'on attribue la célèbre devise *nec pluribus impar*, au-dessus d'un soleil, emblème favori de Louis XIV. Louis Douvrier mourut à Paris, au mois de janvier de l'année 1680. Comme il traduisait en latin sous nom par *Operarius*, Camusat (dans ses *Mélanges de littérature*, tirés des lettres de Chapelain) et d'autres écrivains l'ont confondu avec Jacques de Lœuvre, son contemporain, savant latiniste, auquel on doit la belle édition de Plaute, *in usum Delphini*, publiée sous ce titre : *Plauti Comœdiæ viginti, et fragmenta; interpretatione et notis illustravit Jacobus Operarius*, Paris, 1679, 2 vol. in-4°. Cette édition passe pour une des plus rares de cette collection. C. M. P.

DOUX DE CLAVES (Gaston le). *Voyez* Dulco.

DOVALLE (Charles), poëte, né le 23 juin 1807,

Digitized by Google

à Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire), fit ses études au collége de Saumur, et montra des dispositions tellement heureuses qu'un prix de vers français fut fondé en sa faveur. Destiné au barreau par sa famille, il fit ses études de droit à Poitiers, et, sans négliger les travaux sérieux qui lui étaient imposés, il envoya, en 1827, sous le nom de mademoiselle Pauline A....., quelques essais poétiques au *Mercure de France*, dont le directeur, dupe de cette pseudonymie, le combla d'éloges empreints de la plus sérieuse galanterie. Nous citerons parmi ces pièces l'*Oratoire du jardin*, esquisse légère qui respire la grâce féminine. Plus heureux que Desforges-Maillard, quand Dovalle, arrivé à Paris en 1828, fit paraître sous son propre nom de nouveaux essais, il reçut du public l'accueil le plus flatteur, et persista dans sa vocation poétique, tout en griffonnant de la procédure chez un avoué. Une chanson sur *la liberté*, adressée à Béranger, lui valut une réponse dans laquelle ce chansonnier disait : « Je « vous engage bien à entremêler vos copies de « jugements, d'actes aussi agréables que celui dont « communication vient de m'être faite. C'est ainsi « que Collé, notre devancier, en usait chez le pro- « cureur, et vous savez, monsieur, que Collé était « un grand clerc dans notre Bazoche. » *Le Curé de Meudon*, chansonnette empreinte d'une douce philosophie, insérée au *Mercure*, eut un succès de vogue et devait, après la mort de son auteur, fournir la donnée d'un très-joli vaudeville représenté au théâtre du Palais-Royal. Sans quitter ses travaux de jurisprudence, Dovalle prit bientôt une place parmi cette jeunesse ardente et frondeuse qui, dans maints petits journaux, torturait chaque matin à coups d'épingle cette pauvre restauration qui ne savait se défendre contre personne. Il écrivit d'abord dans le *Figaro*; puis dans *le Trilby, Journal des salons*, à la rédaction duquel il s'attacha sans réserve, et où il insérait souvent de ses vers. Pour Dovalle la poésie était une affaire d'enthousiasme et par conséquent de conscience ; en défiance contre son extrême facilité, il méditait profondément des productions en apparence si légères. Adepte de l'école romantique, il a cependant toujours respecté la langue et la mesure dans ses poésies. Il se préparait à en publier un recueil, lorsque, dans son article *spectacle*, il offensa la susceptibilité de M. Mira, l'un des administrateurs du théâtre des Variétés : il fallut se rétracter ou se battre. Placé entre sa conscience et un mensonge conciliateur, Dovalle affronta un adversaire réputé l'un des meilleurs tireurs de la capitale. Percé d'une balle, il succomba le 30 novembre 1829 : ce coup fatal fit quelque sensation dans Paris. Une souscription fut ouverte pour l'érection d'un tombeau à cette nouvelle victime d'un affreux préjugé. MM. Cartilier, Vaillant et Desnoyers, collaborateurs et amis de Dovalle, publièrent ses *Poésies* avec une notice par M. C. Louvet (Paris, 1830, grand in-8°). Ce volume, imprimé avec luxe, est précédé d'une *Lettre à Messieurs les éditeurs*, dans laquelle M. Victor Hugo fait l'éloge de Dovalle et l'apologie de son école. D—R—R.

DOVER (George-Jacques-Welbore-Agar Ellis, baron et lord), d'une des premières familles anglaises, naquit le 14 janvier 1797, acheva ses études en 1816 à l'université d'Oxford, où, trois ans après, il prit le degré de maître ès arts, et, dès 1818, vint siéger comme représentant du bourg d'Heytesbury à la chambre des communes. Il fit de même partie de tous les parlements suivants, mais fut toujours élu par d'autres bourgs que ceux dont il avait été le mandataire aux législatures précédentes. C'est ainsi qu'on le vit siéger en 1820 pour Seaford (Sussex), en 1826 pour Ludgersball (Wilt), en 1830 pour Oakempton (Devon). A peu près inaperçu lorsqu'il s'agissait de questions politiques, la présence de lord Dover à la chambre se faisait sentir sitôt qu'on touchait aux beaux-arts, à l'industrie, à l'instruction, aux établissements de charité. C'est lui qui mit en avant, en 1824, la proposition d'acheter pour 1,425,000 francs les tableaux d'Angerstein, afin d'en faire le noyau d'une galerie nationale de peinture, et ses paroles comme son influence furent pour beaucoup dans la détermination de la chambre à cet égard. En 1830, il fit un instant partie du cabinet du comte Grey, qui le nomma commissaire en chef des bois et forêts, à la place du vicomte Lowther. La faiblesse de sa santé lui fit résigner cet office au bout de deux mois, et de sa courte apparition au ministère il ne resta de trace que le nom d'Agar Street, donné à la rue de Londres qui conduit du Strand à la rue Chandos. Le reste de la vie de lord Dover se passa dans la culture des beaux-arts et des lettres, pour lesquels il avait un goût aussi délicat que passionné. Ses ouvrages, dont plus bas nous donnerons la liste, décèlent une grande variété de connaissances aimables en même temps que positives : on y reconnaît également le grand seigneur et l'homme instruit, et presque l'artiste. Sa belle maison était ornée de tableaux contemporains délicieux, parmi lesquels brillait au premier rang le magnifique portrait de la reine, par Hayter. Amateur zélé de tous les établissements utiles, à tous ses titres nobiliaires et à celui de conseiller privé il joignait ceux de président de la société royale de littérature, directeur de la galerie britannique, membre de la commission des *archives publiques*, etc. Mais il ne jouit pas longtemps de cette existence : une mort prématurée, quoique trop prévue, l'enleva le 10 juillet 1833. lord Dover était réellement un des caractères les plus aimables qu'on puisse rencontrer dans le monde : sa perte laissa partout de vifs regrets. Son principal ouvrage est *Histoire véritable du prisonnier d'État nommé communément le Masque de fer, faite sur des documents tirés des archives françaises*. Les documents en question sont la correspondance officielle relative au Masque de fer, déposée, selon Dover, aux archives du département des affaires étrangères de France. Le dépouillement et la dis-

Digitized by Google

cussion de ces pièces, rendraient très-probable effectivement que le héros de la fable, mise non pas en circulation, mais en vogue par Voltaire, n'est autre que le comte Hercule-Antoine-Girolamo Mattioli, ancien ministre d'État du duc de Mantoue Charles III. Ce comte avait joué Louis XIV et Pomponne, son ministre, en concluant avec eux sous le plus grand secret à Versailles un traité, en vertu duquel le duc Charles IV aurait reçu des troupes françaises à Casal, à condition de toucher 100,000 écus. Le négociateur avait obtenu à cette occasion un riche cadeau, et la promesse de sommes infiniment plus fortes après la ratification du traité, laquelle devait être remise le 9 mars 1678 dans un village près de Casal. Personne n'y vint de la part de Charles IV, soit que ce prince eût voulu tromper son propre ambassadeur, ou bien qu'il eût depuis changé de dessein, soit que Mattioli eût agi sans mission. Quoi qu'il en soit, Louis XIV, ou pour se venger d'une mystification diplomatique, qui rendait son ambition ridicule en la montrant crédule, ou pour être en mesure de nier ses vues sur l'héritage de Mantoue, fit tendre un piége à Mattioli dans Turin; et il fut enlevé sans que jamais on ait bien connu son sort. Ces faits rendaient déjà superflue l'invention de personnages tels qu'un frère jumeau de Louis XIV, un fils d'Anne d'Autriche et de Mazarin, etc. (*voy.* MASQUE DE FER). Le parti que lord Dover a tiré de la correspondance officielle donne plus de probabilité que jamais à l'opinion de Roux-Fazillac, qui, dans ses *Recherches historiques et critiques sur l'homme au masque de fer*, a, parmi les prisonniers d'État illustres que détenait le gouvernement de Louis XIV, choisi le comte Mattioli comme présentant les coïncidences les plus frappantes avec le mystérieux personnage de Pecquet et de Voltaire. Il est superflu de dire que toutes ces circonstances fabuleuses de masque, d'assiette jetée, etc., ont été reléguées dans le domaine du roman, d'où elle n'eussent pas dû sortir. Si lord Dover a profité des *Recherches* de Fazillac, en revanche M. J. Delort, dans son *Histoire du masque de fer*, Paris, 1825, a mis à profit les travaux de lord Dover auquel du reste il rend pleine de justice. Toutefois nous devons ajouter que la décision un peu trop absolue de ces deux écrivains doit être combinée avec l'opinion du chevalier de Taulès, qui voit dans l'homme au masque de fer le patriarche des Arméniens, Avédick. Il est impossible de rien opposer aux preuves fournies par cet ex-diplomate de l'enlèvement du patriarche à Scio par ordre du gouvernemont français, de sa translation à l'île Ste-Marguerite et à la Bastille; et comme d'autre part le gouvernement nia constamment cet acte, qui parait indubitable, il est bien clair qu'il devait cacher à tous les yeux son prisonnier, sous peine de se perdre d'honneur aux yeux des Turcs. Les particularités les plus romanesques du récit de Pecquet et de Voltaire sont fondées sans doute sur divers bruits qui transpiraient relativement à ce second captif, et qui, suivant l'usage, défiguraient toujours un peu la trop prosaïque vérité; de telle sorte qu'en réalité il n'y a point en de masque de fer, et qu'il y a eu deux masques de fer. Ce n'en est pas moins au comte Mattioli qu'appartient dans cette triste histoire le premier rôle, puisque sa première prison fut Pignerol, et qu'Avédick n'y mit jamais les pieds (1). On doit de plus à lord Dover : 1° *Recherches historiques sur le caractere d'Edouard Hyde, comte de Clarendon, lord chancelier d'Angleterre*, 1828. L'auteur s'y montre fort antipathique à cet homme d'État, qu'il juge avec autant de sévérité que la postérité en a déployé à l'égard de Bacon, en plaçant la conduite morale de l'homme aussi bas qu'il place haut le talent et la portée de l'historien. 2° *Histoire de la vie privée, politique et militaire de Frédéric II*; précédée d'un tableau de la situation de la Prusse et de la maison de Brandebourg à la naissance de ce prince, etc., 2 vol. in-8°; traduite par A. Enot, et précédé d'une introduction par Ad. Bossange, Paris, 1834, 3 vol. in-8°. 3° *Catalogue raisonné des principaux tableaux en Flandre et en Hollande*, imprimé, mais non publié. 4° *Vies des souverains les plus célèbres de l'Europe moderne* (posthume), petit volume écrit pour l'éducation de son fils. 5° La *Correspondance d'Ellis* (ou lettres écrites de 1666 à 1688, par diverses personnes à John Ellis, secrétaire des recettes à Dublin, et un de ses ancêtres); et les *Lettres d'Hor. Walpole à sir Hor. Mann*. Lord Dover ne fit ici que les fonctions d'éditeur. La première de ces publications jette quelque jours sur les événements contemporains. 6° Divers articles dans la *Quarterly Review*, dans la *Revue d'Edimbourg*, dans les *Keepsakes* de 1831 et de 1832, dans les *Magazines*, etc. P—OT.

DOVIZI ou DIVIZIO (BERNARD), cardinal plus connu sous le nom de *Bibbiena*, était né de parents obscurs à Bibbiena, petite ville du Casentin, le 4 août 1470. L'un de ses frères, secrétaire de Laurent de Médicis, lui donna l'entrée de cette maison et parvint à l'attacher à Jean de Médicis, l'un des fils de Laurent. Le goût de Bibbiena et de son patron pour la littérature établit bientôt entre eux une grande intimité. Ils étudièrent ensemble les chefs-d'œuvre des anciens; et ce qui est très-remarquable, c'est que l'émulation n'altéra jamais leur bonne intelligence. Bibbiena donna des preuves de sa reconnaissance au cardinal Jean, en le suivant dans son exil et en le servant de son crédit, après son retour à Rome, auprès de Jules II, dont il avait su captiver les bonnes grâces. Il fut employé par le pontife à des négociations délicates, et il s'en tira constamment avec autant d'habileté que de bonheur. La multiplicité des affaires dont il était chargé ne put le détourner de son amour

(1) Le marquis de Valori, après avoir consulté les archives du ministère des affaires étrangères, avec plus de soin que Roux-Fazillac, a composé un ouvrage où il développe la même opinion que lui, et la met dans tout son jour. Ainsi le roman du *Masque de fer* perd son merveilleux, et n'est plus qu'un fait diplomatique. F—LE.

Digitized by Google

pour les lettres. Il trouvait du temps pour satisfaire à tout, « et il savait très-bien, dit Tiraboschi, « accorder ses plaisirs avec ses devoirs. » Après la mort de Jules II, le cardinal de Médicis se mit sur les rangs pour lui succéder : ce fut une occasion pour Bibbiena de lui donner de nouvelles preuves de son zèle ; il contribua puissamment à son élection, particulièrement, comme le dit encore Tiraboschi, en faisant croire que son patron, quoiqu'il ne fût âgé que de trente-six ans, ne pourrait cependant vivre encore longtemps ; et le nouveau pape, qui prit le nom de Léon X, lui témoigna sa reconnaissance en le créant peu après cardinal (1513). Bibbiena put dès lors se livrer à son goût éclairé pour la magnificence, et servit de son crédit les hommes de lettres et les artistes. Paleotti, Sanga et Sadolet ressentirent surtout les effets de sa protection ; il aima aussi Raphaël, dont il admirait le talent, et son projet était de lui faire épouser sa nièce. Léon X continuait à sentir le besoin d'un homme tel que Bibbiena ; il l'employa en qualité de légat et de commandant en chef, dans la guerre avec le duc d'Urbin, qui fut terminée, selon les désirs du pontife, par la réunion de ce duché aux États de l'Église. En 1518 il l'envoya en France engager le roi à se croiser contre les Turcs. Il se flattait d'y réussir, lorsqu'il s'éleva entre ce monarque et la cour de Rome des différends qui rompirent la négociation. Bibbiena revint à Rome sur la fin de l'année ; et, au moment où il avait lieu d'espérer de nouvelles récompenses, il fut enlevé par une mort imprévue, le 9 novembre 1520. Des soupçons d'empoisonnement s'élevèrent ; on dit même que son corps fut ouvert et qu'on y reconnut les traces du poison. Comme il n'y eut aucune poursuite d'ordonnée pour suivre ces bruits, on accusa Léon X lui-même d'avoir fait périr Bibbiena, et, pour trouver un motif à ce crime, on accusa Bibbiena d'avoir conspiré contre son bienfaiteur, dans l'espoir de lui succéder. Heureusement tout ce que rapportent les historiens à cet égard peut être regardé comme des conjectures, et il faut des preuves quand il s'agit de charger d'accusations aussi graves, devant la postérité, deux hommes dont le caractère connu éloigne même l'idée du soupçon. Le chanoine Bandini a publié la vie de Bibbiena, sous ce titre : *Bibbiena, ossia il ministro di stato*, Livourne, 1758. Il y donne le catalogue exact des lettres, des *Rime* ou poésies diverses, et des autres opuscules de cet écrivain. Mais son seul titre à la gloire, comme littérateur, est sa comédie intitulé : *Calandria*, la première pièce composée en italien, à l'imitation et selon les règles des anciens. Le sujet en est très-licencieux ; il a quelques rapports avec les *Ménechmes* de Plaute ; mais, dans la pièce italienne, les deux personnages qui, à raison de leur ressemblance parfaite, donnent lieu à divers incidents comiques, sont le frère et la sœur. On en trouvera l'analyse dans le tome 4 de l'*Histoire littéraire d'Italie*, par Ginguené, p. 171 et suivantes. La *Calandria* est écrite en prose. « Le style, dit le « judicieux écrivain que nous venons de citer, est « excellent, plein d'une élégance facile, et de ces « tournures vraiment toscanes qui ressemblent à « l'atticisme des Grecs et à l'urbanité romaine. » Cette pièce fut représentée pour la première fois à Urbin, en 1508, avec une grande magnificence ; elle le fut ensuite dans une des salles du Vatican, à l'occasion d'une fête donnée par Léon X à Isabelle d'Este, princesse de Mantoue. Le Peruzzi, célèbre peintre et architecte, avait été chargé de décorer la salle, et cette fois il s'était surpassé. On a un grand nombre d'éditions de la *Calandria*. L'originale est celle de Sienne, 1521, in-8°. W—s.

DOW (Gérard), célèbre peintre de l'école hollandaise, naquit à Leyde en 1613 ; il était fils d'un vitrier. Après avoir reçu pour le dessin les leçons d'un graveur, et pour la peinture celles d'un peintre sur verre, il entra dans l'école de Rembrandt, et trois années d'études sous ce maître lui suffirent pour parvenir au degré de perfection qui l'a rendu célèbre. Il profita des leçons de Rembrandt, sur la couleur et le clair-obscur ; mais il ne goûta pas la manière heurtée de ce maître. L'idée d'une exécution précieuse et recherchée ne pouvait se détacher dans l'esprit de Gérard Dow de celle de la perfection. Il suivit toujours cette idée dans ses ouvrages, et l'on peut croire qu'il serait resté dans l'obscurité, s'il avait cherché une manière facile et expéditive. On rapporte qu'il soignait ses tableaux avec une telle exigence, qu'il mit cinq jours à peindre une main dans un portrait, et il avoua à l'un de ses amis qu'il avait passé trois jours pour peindre un manche à balai. Il donnait aux détails les plus accessoires le même soin qu'aux figures principales. Le portrait d'un meuble devait être aussi fidèle que celui d'une tête. Sa recherche pour les moyens mécaniques de conserver la pureté de ses couleurs était la même ; il fallait, qu'après être entré dans son atelier, un assez long intervalle de temps eût laissé tomber la poussière que le mouvement avait pu élever avant qu'il se mît à l'ouvrage. Ses couleurs étaient broyées par lui-même sur un cristal ; lui-même faisait ses brosses et ses pinceaux ; sa palette était soigneusement couverte ou enfermée. Pour conserver la même rectitude dans le dessin, il faisait usage de la méthode suivie depuis par les graveurs, de diviser un cadre en carreaux égaux ou proportionnels. Il se servait aussi d'un miroir convexe qui lui présentait l'objet plus petit que nature. Il fit d'abord le portrait en petit, mais son extrême lenteur impatientait les modèles ; lui-même se lassa d'avoir deux objets à se proposer : celui de faire ressembler, et celui de bien peindre ; l'un le distrayait de l'autre. Il se consacra donc à représenter des objets de la vie commune. Il eût pensé n'avoir rien fait s'il eût oublié de rendre compte des détails presque invisibles de la nature. Ce n'est qu'à l'aide d'une loupe qu'on peut bien apprécier tout le fruit de ses soins, inaccessible à la meilleure vue ; tours de force des yeux, de la main, et de la patience, qu'on admire avec

Digitized by Google

une sorte de pitié, en plaignant l'artiste de s'être donné tant de peine inutile. Élève de Rembrandt, il lui ressemble par la vigueur, par l'harmonie de la couleur et par le clair-obscur. Comme son maître, il a souvent éclairé les objets d'en haut, et avec des lumières étroites; et l'un de ses caractères distinctifs est d'avoir donné des effets rembrandesques à des objets dont le fini va jusqu'à l'exès. Dans toutes les autres parties, il ne ressemble point à son maître. Rembrandt est plein de poésie, d'enthousiasme et de génie. Gérard Dow ne paraît guère que patient et laborieux imitateur de la nature immobile, ou dans un très-faible mouvement. Il n'a guère choisi que des sujets dans lesquels l'imagination et la sensibilité ont bien peu l'occasion de se déployer. Gérard Dow perdit presque la vue à trente ans, et ne put plus travailler qu'à l'aide des lunettes. Sa manière d'apprécier ses tableaux était un tarif qu'il avait réglé à vingt sols par heure; c'était ainsi l'acquéreur seul qui courait les risques et les chances des inégalités journalières du talent. Un des plus beaux tableaux de Gérard Dow périt sur mer, pendant qu'on le transportait à St-Pétersbourg. Il représentait un *dentiste*, et avait coûté 14,000 florins. Le Muséum de Paris possède 13 tableaux de ce maître. Le premier représente *Gérard Dow peint par lui-même*. Si Lavater eût analysé ce portrait, il aurait trouvé que la nature avait fait Gérard Dow dans le même style qu'il faisait ses ouvrages; on y reconnaît des contours gras, gracieux, mais peu corrects, et moins encore fiers et hardis; un teint comme le coloris de ses tableaux, velouté, frais, mais non pas d'une touche très ferme; une physionomie qui n'annonce pas du génie, mais du talent, surtout celui des tempéraments bilieux; une patience de travail qui ne laisse rien tant qu'il reste à faire. Le second tableau, qui représente *la famille de Gérard*, porte tous les caractères qui distinguent son talent. La tête de la vieille est un chef-d'œuvre de vérité, d'expression, de ton et de couleur. On voit dans le troisième tableau *la Femme hydropique* : ici tout est noble, plus de caricature, plus de grotesque; c'est vraiment Raphaël et le Poussin. Ce chef-d'œuvre a longtemps fait l'ornement du cabinet du roi de Sardaigne, qui l'avait payé 30,000 livres. L'ensemble est savant comme l'œuvre d'un grand maître, et les détails sont précieux comme d'un artiste qui ne sait faire que cela. Les autres tableaux sont : *la Jeune Ménagère* (c'est sûrement le manche à balai qu'on voit dans ce tableau qui coûta trois jours à l'auteur); *l'Épicière de village*; un *Trompette*; une *Cuisinière hollandaise*; le *Peseur d'or*, il porte la date de 1664; *l'Astrologue* (qu'il faudrait plutôt nommer le géographe, car il tient un globe terrestre et non une sphère); une *Vieille Femme en prière*, etc. Les ouvrages de Gérard Dow ont eu et ont encore beaucoup de vogue, parce qu'ils offrent des beautés dont l'espèce est à la portée de tout le monde, parce qu'ils peuvent se placer dans de petits appartements, et qu'en général on trouve commode d'avoir des chefs-d'œuvre sous les yeux et sous la main. A l'exception de Wille, dont le burin a supérieurement reproduit quelques-uns des tableaux de Gérard Dow, on a peu gravé d'après ce grand peintre, peut-être parce que la couleur est ce que la gravure peut le moins imiter; mais les cabinets de Flandre et de Hollande sont riches de ses productions. On sait que Gérard Dow a cessé de vivre dans la même ville où il avait pris naissance, mais on ignore l'année de sa mort; il vivait encore en 1664. Ses principaux élèves sont : Schkalken, F. Mieris et Metza. A—s.

DOW (Alexandre), né en Ecosse, fit ses études à Crief. Ses parents le destinaient au commerce; mais, obligé de s'expatrier par suite d'un duel, il s'enrôla en qualité de simple matelot sur les vaisseaux de la compagnie des Indes destinés pour Bencoulen. La place de secrétaire du gouverneur de cet établissement étant devenue vacante, Dow eut le bonheur de l'obtenir. Bientôt après il fut promu au grade de lieutenant-colonel, et devint dans la suite un officier aussi recommandable par ses travaux littéraires que par ses services militaires. Il se trouvait dans l'Inde à l'époque où le trop célèbre lord Clive jetait les fondements de la colossale puissance des Anglais dans cette fertile et malheureuse contrée. Révolté des vexations et des actes arbitraires dont il était témoin, Dow n'hésita point à se ranger parmi le petit nombre d'officiers, fidèles à l'humanité comme à l'honneur, qui exprimèrent hautement leur désapprobation, et qui refusèrent de concourir à l'exécution des mesures, conformes peut-être à une haute politique, mais à coup sûr réprouvées par la véritable philosophie. C'est le désir de manifester ses louables opinions, et celles de quelques-uns de ses amis, qui fit prendre la plume à Dow. Nous ignorons à quel point ceux-ci coopérèrent à ses ouvrages; et si un orientaliste (dont on nous cache le nom), ainsi que le fameux interprète du barde écossais, furent réellement les auteurs des ouvrages qui portent le nom de Dow. Quoique cette assertion ait été formellement énoncée par les auteurs de la *Biographia dramatica*, et par Robert Grant dans son *Sketch of the history of India*, publié en 1813, on nous permettra de nous souvenir que Dow s'est prononcé hautement contre lord Clive et contre ses opérations, qui étaient certainement moins conformes aux intérêts de l'humanité qu'à ceux de l'Angleterre. Quoi qu'il en soit, on ne peut contester à Dow le mérite d'avoir donné, en langue européenne, la première histoire authentique des principales dynasties musulmanes dans l'Inde, et d'y avoir ajouté des documents importants sur les anciens Hindous. A la vérité, sa traduction anglaise des deux premiers livres du *Tarykhi Ferichtah* n'est pas aussi littérale qu'un écolier pourrait le désirer pour favoriser ses études; mais il a soigneusement recueilli tous les passages importants. La 1re édition de cet ouvrage parut en 1768, sous le titre d'*History of Hindoostan*, etc. (Histoire de

Digitized by Google

l'Hindoustan), traduite du persan (*voy.* Ferichtah), en 2 volumes in-4°. Il en publia une 2e édition en 1770, avec des changements, corrections et augmentations. Deux ans après, l'auteur ajouta un 3e volume, intitulé : *History of Hindoostan*, etc. (Histoire de l'Hindoustan, depuis la mort d'Akbar jusqu'à la réduction complète de l'empire, sous Aurengzeyb, précédée 1° d'une Dissertation sur la nature et l'origine du despotisme dans l'Inde, 2° d'un Examen de l'état du Bengale, avec un plan pour rendre à ce royaume sa première splendeur et prospérité). Nous regrettons de ne pouvoir donner ici un simple précis des idées libérales et philanthropiques contenues dans ces deux mémoires. L'auteur insiste fortement sur les inconvénients des grandes propriétés, et sur les avantages qu'il y aurait, pour les Anglais même, à se conduire avec douceur et équité envers les faibles et malheureux Hindous. Nous devons cette justice aux derniers gouverneurs de l'Inde, de reconnaître que ces principes ont prévalu sous leur sage et paternelle administration. Mais on ne peut contester à Dow le mérite d'avoir proclamé avec énergie, et même avec éloquence ces principes, aujourd'hui reconnus et professés par les membres les plus distingués du gouvernement britannique, et par ses principaux agents de la compagnie des Indes. Peu importe d'ailleurs que ces utiles idées aient été rédigées par une plume officieuse : nous ferons la même observation sur sa traduction de *Ferichtah*, et sur la dissertation placée à la tête de cet important ouvrage. Les ennemis les plus acharnés des principes de Dow ne lui contesteront certainement pas la gloire d'avoir été un des premiers Européens qui nous aient donné, dans cette curieuse dissertation, des renseignements authentiques sur la langue, les caractères, les livres sacrés, la religion et la philosophie des Hindous. Enfin le petit fragment du *Bedang-Shaster*, ou *Explication du Véda*, n'est pas encore dépourvu d'intérêt, même pour ceux qui connaissent les savantes et nombreuses traductions des ouvrages sanscrits faites par différents membres de la société asiatique de Calcutta. Ce fragment a été traduit en français par M. Simner, bibliothécaire de Berne, et inséré dans son *Essai sur les dogmes de la métempsychose et du purgatoire*, enseignés par les bramins de l'Hindoustan, etc., Berne, 1771, in-12. La dissertation dont le fragment fait partie avait été traduite en entier sous ce titre : *Dissertation sur les mœurs, les usages, la religion et la philosophie des Hindous*, etc., *traduit de l'anglais par M. B.* (Bergier), Paris, 1769, in-12, avec 2 planches. L'*History of Hindoostan*, a été réimprimée en 1793, sous format in-8°, 3 vol.; mais cette réimpression, qui n'est qu'une opération purement mercantile, n'a rien fait perdre de son prix à la belle édition en 3 volumes in-4°, 1770 et 1772, qui est toujours très-recherchée des savants et des amateurs. Dow se délassait des soins qu'exigeait la 1re édition de son grand ouvrage, en faisant imprimer des contes tirés du *Behar Danich* de Einay et ullah, natif de Delhy. Cet ouvrage parut sous le titre de *Tales of Inet ullah of Dehly*, Londres, 1768, 2 vol. in-12 : c'est plutôt un précis qu'une traduction de l'original, *a Paraphrase or rather a summary*, dit M. Jonathan Scott, à qui nous devons une fidèle et élégante traduction anglaise du *Behar Danich*, avec d'excellentes notes, Londres, 1799, 2 vol. in-8°. Le baron Lescallier a extrait quelques contes du *Behar Danich*, et les a publiés en 1804, un petit volume in-8°. Le précis de Dow a été traduit en français, sous le titre de *Contes persans d'Inatulla de Dehli*, Paris, 1769, 2 vol. in-12. Dow cultiva aussi la poésie dramatique, mais avec moins de succès que la littérature orientale ; car sa tragédie de *Zingis*, jouée sur le théâtre de Drury-Lane, en 1769, et imprimée la même année sous format in-8°, fut assez mal accueillie par les spectateurs, plus maltraitée encore par les journalistes. *Sethona*, autre tragédie jouée avec tout aussi peu de succès, en 1774, est un farrago d'improbabilités mêlées aux plus absurdes fictions septentrionales. Garrick ne reçut cette pièce que par condescendance pour la manie écossaise qui dominait alors en Angleterre. Nous n'examinerons pas jusqu'à quel point est fondée l'assertion de ceux qui refusent à Dow tous moyens d'écrire en vers, et même en prose. L'art dramatique est encore trop imparfait chez les Anglais, pour que nous prononcions sur le mérite d'un écrivain d'après ses productions en ce genre, mais la réputation des ouvrages de notre auteur relatifs à l'histoire, à la politique et à la littérature asiatique, est trop bien établie pour qu'il ait rien à redouter des sarcasmes inspirés par la jalousie ou par la malveillance. Nous regrettons de ne pouvoir indiquer l'époque à laquelle il retourna dans l'Inde ; nous savons seulement qu'il y mourut à la fin de 1779. L—s.

DOWALL (Guillaume Mac-), savant Écossais, né en 1590, se distingua, sous le règne de Charles Ier, dans la carrière diplomatique et judiciaire. Après avoir enseigné la philosophie à St-André et à Groningue, il prit alors du goût pour l'étude du droit civil, fut fait docteur en 1625, et placé bientôt après, en qualité de juge, à la suite de l'armée commandée par le comte de Nassau (Ernest-Casimir). Les états généraux l'envoyèrent deux fois en ambassade à la cour de Charles Ier, en 1629 et 1633, et il eut occasion d'y soutenir avec beaucoup de force le principe de la liberté des mers, selon la doctrine de Grotius, contre les prétentions que les Anglais formaient déjà à cette époque, d'après la théorie de Selden. L'objet de sa mission était principalement relatif à la liberté de la pêche du hareng. Le talent qu'il déploya dans cette discussion plut tellement à Charles Ier, que ce monarque le rappela en Écosse peu de temps après, pour lui conférer une charge éminente dans l'ordre judiciaire, à laquelle on ajouta ensuite le titre d'ambassadeur auprès des Provinces-Unies. On ignore l'époque de la mort du docteur Mac-Dowall ; on sait

Digitized by Google

seulement qu'il mourut à Londres, et qu'il vivait encore en 1652. C. M. P.

DOWDALL (George), archevêque d'Armagh et primat d'Irlande, était natif du comté de Louth. Le primat Cromer, qui s'était opposé avec beaucoup de zèle et de fermeté à la suprématie d'Henri VIII, étant mort en 1543, Dowdall, qui avait la charge d'official dans la même église, fut proposé au roi par lord Saint-Léger, député d'Irlande, et ce prince lui conféra cette importante dignité. Quoique le nouvel archevêque eût été sacré par trois évêques, au mois de décembre de la même année, la cour de Rome, apparemment prévenue contre lui et se défiant d'un sujet nommé par Henri VIII, ne lui envoya point sa confirmation, et même le pape Paul III, regardant ce siége comme vacant, y nomma Robert Wancop, savant ecclésiastique (*voy.* Wancop). Cependant Dowdall, reconnu par tous les catholiques de ce royaume, ayant refusé de recevoir la nouvelle liturgie proposée à l'assemblée de Dublin sous Édouard VI et prononcé anathème contre tous les schismatiques, ce prince lui ôta le titre de primat et le conféra à Brown, archevêque de Dublin, qui s'était montré plus complaisant. Dowdall, pour éviter la persécution, se retira en Brabant, et le roi mit à sa place un nommé Goodavre, de sorte qu'il y eut à la fois trois archevêques d'Armagh. Mais la reine Marie, montée sur le trône d'Angleterre en 1553, ayant rappelé tous les prélats catholiques, Dowdall fut réinstallé sur son siége avec toutes ses prérogatives, reçut différentes commissions pour le rétablissement de la discipline et l'extinction du schisme, tint à Drogheda un concile dont les canons existent encore, et présida, en 1556, un autre synode. Obligé de faire un voyage en Angleterre pour les affaires de son église, Dowdall mourut à Londres le 15 août 1558. C. M. P.

DOWNES (André), en latin *Dounæus* et *Dunæus*, naquit en Angleterre dans le Shropshire. Après avoir fait ses premières études dans l'école royale de Shrewsbury, il entra, en 1567, à l'université de Cambridge, et en 1586, il y obtint la chaire de professeur de grec. Son édition du *Discours de Lysias sur le meurtre d'Eratosthènes*, Cambridge, 1593, in-8°, est devenue rare. Les notes étendues qu'il y a jointes ont beaucoup de mérite. Il a publié à Londres, 1621, in-8°, le *Discours de Démosthène sur la Paix*, avec un commentaire dans le genre de celui qu'il avait donné sur Lysias. Beck, qui a fait imprimer à Leipsick, en 1799, ce discours de Démosthène, y a réuni les notes de Downes, qu'il n'était plus possible de se procurer facilement. Dans le *St-Chrysostôme* de Savill, il y a beaucoup de remarques par Downes. On sait encore qu'il prit part à la traduction anglaise de la Bible, et que ce travail fut récompensé par une prébende dans l'église de Wells. Downes mourut à Cotton, près de Cambridge, le 2 février 1627, à 77 ans, dit son épitaphe; il était donc né vers 1550. B—ss.

DOXAT (Nicolas), naquit à Yverdun en 1682. Dès l'âge le plus tendre il manifesta une si grande ardeur pour l'état militaire, que ses parents lui donnèrent une éducation conforme à ses goûts. Il avait à peine dix-huit ans lorsqu'il s'engagea dans un régiment hollandais, commandé par son oncle, le brigadier Sturler; il y resta trois ans, et son engagement expiré, il retourna dans sa patrie afin de se fortifier dans les connaissances qui lui manquaient. Doxat obtint en 1707 une sous-lieutenance dans les gardes de l'électeur palatin; il suivit en Flandre l'armée des alliés, se distingua dans plusieurs affaires, et particulièrement au siége de Lille en 1708. Ses talents, plus connus de ses chefs, lui firent délivrer la commission de lever le plan des différents siéges qui avaient eu lieu dans les campagnes de 1709 et 1710. Il continua à se faire remarquer par son courage et sa capacité dans les affaires où il se trouva. Son mérite ne resta pas sans récompense; il devint successivement lieutenant, adjudant capitaine de cuirassiers et ingénieur du prince Eugène, auquel il rendit de grands services. Enfin il reçut encore le brevet de lieutenant-colonel et de lieutenant quartier-maître de l'armée. C'est en cette qualité qu'il fit la campagne de 1717, contre les Turcs, et qu'il se trouva à la fameuse journée de Belgrade. Ayant suivi en Sicile le général comte de Merci, il reçut à la bataille de Francavilla une blessure à la cuisse, qui le rendit boiteux pour le reste de ses jours. Le prince Eugène le chargea de fortifier Belgrade d'après les plans qu'il avait communiqués au conseil. Doxat fut nommé, en 1722, colonel d'infanterie, directeur des fortifications du royaume de Servie, avec des pouvoirs très-étendus. En témoignage de la satisfaction que méritaient ses travaux, on lui délivra le brevet de général-major, et l'armée suivante, en 1734, il fut chargé d'une mission importante en Suisse. Ayant achevé sa négociation, et se trouvant dans sa patrie, il demanda d'y finir ses jours. Le prince Eugène lui répondit que l'empereur avait encore besoin de lui, et qu'il exigeait qu'il se rendît à Belgrade. Doxat obéit à cet ordre. Ses deux protecteurs vinrent à mourir; des envieux qui ne pouvaient lui pardonner ses succès et ses talents, parce qu'il était étranger, cherchèrent tous les moyens de le perdre: ils y réussirent. Le comte de Palfi, général de l'armée destinée à agir contre les Turcs, en 1737, voulut que Doxat fût chargé du commandement de l'avant-garde. La ville de Nissa ayant été réduite, on lui en confia la défense; mais ayant d'avoir pu réparer les fortifications il fut attaqué par des forces supérieures. Le général ottoman le fit sommer de rendre la place aux mêmes conditions auxquelles elle avait été livrée. Doxat proposa et obtint une suspension d'armes jusqu'à ce qu'il eut reçu les ordres du maréchal de Seckendorf, qui était à Sabatz. Dans cet intervalle, le pacha de Sophie, arrivé avec un renfort, déclara que si la reddition n'avait pas lieu dans le jour il passerait la garnison au fil de l'épée. En vain la capitulation lui fut-elle opposée, il ne voulut rien entendre. Dans une pareille extrémité, Doxat fit assembler les officiers de la

Digitized by Google

garnison, qui tous, vu l'urgence, opinèrent de rendre la place, qui n'était pas tenable. Cette affaire qui, d'après les lois de la guerre, n'était nullement répréhensible, fut portée au conseil de l'empereur, qui n'ayant aucun égard aux mémoires justificatifs envoyés par Doyat, aux supplications des généraux qui intercédèrent en sa faveur, au nombre de ses services et de ses blessures, le condamna à mort, le 17 mars 1738. La sentence fut mise à exécution trois jours après. Doyat entendit son jugement avec résignation ; il mourut avec ce courage qu'il avait tant de fois montré dans les combats. R—T.

DOYAT (Jean de), mal à propos nommé *Doyac*, naquit vers 1445 au château de Doyat, près de Cusset, sur les frontières de l'Auvergne. Aîné de cinq frères, il entra au service au sortir de ses études, et fut nommé en 1479 gouverneur de la ville de Cusset, place d'autant plus importante qu'elle était voisine des terres de Jean II, duc de Bourbon, oncle maternel de l'héritière de Bourgogne, qui était en guerre avec Louis XI. Le duc de Bourbon entretenait un corps nombreux de soldats que ses officiers employaient à vexer les peuples ; il fortifiait ses places sans en avoir obtenu la permission ; il empêchait qu'on appelât de sa justice à celle du roi, et on l'accusait de faire mourir clandestinement ceux qui avaient eu recours à la voie d'appel, ainsi que de plusieurs autres délits. Jean de Doyat, témoin d'une partie des excès du duc de Bourbon, fut nommé commissaire en 1480, conjointement avec Jean Cevin, pour examiner la conduite du prince et de ses officiers. Plusieurs commissions furent envoyés pour informer sur les lieux. D'après le rapport, ces officiers qui avaient été arrêtés furent sommés de comparaître devant le parlement ; on déclara leurs entreprises attentatoires à l'autorité royale. Le chancelier et le procureur général du prince furent également ajournés pour rendre compte de leur conduite. Après une longue procédure, les personnes arrêtées obtinrent leur élargissement et furent déchargées d'accusation. Le roi, connaissant les services qui lui avaient été rendus par Doyat, le nomma successivement son conseiller, son chambellan, son lieutenant et son gouverneur du bas et du haut pays d'Auvergne. Plus il obtint, tant pour lui que pour ses frères, qui furent tous avantageusement placés, et plus l'animosité du duc de Bourbon augmenta. Il cherchait partout l'occasion de se venger ; elle se présenta, et il la saisit avec empressement. En 1482 Doyat se rendit en Auvergne pour présider les états, pour prendre des mesures afin de s'opposer aux entreprises des troupes du duc de Bourgogne ; pendant ce temps il fit saisir un convoi d'armes destinées au duc de Bretagne. Il en fut récompensé par le roi, qui lui accorda plusieurs faveurs. A cette nouvelle le duc de Bourbon ne peut contenir son ressentiment; il fait insulter publiquement le gouverneur, qui, ayant sollicité un arrêt en réparation des injures qu'on lui avait fait essuyer, l'obtint du moment que sa plainte fut parvenue au pied du trône. Louis XI mourut en 1483, et avant d'expirer ce prince recommanda ses serviteurs, et particulièrement Jean de Doyat et Olivier Ledaim, à son fils Charles VIII, qui fut son successeur. A peine le monarque eut-il fermé les yeux que les ducs d'Orléans et de Bourbon se réunirent pour perdre les deux anciens favoris du roi. Ledaim fut pendu, et Doyat, privé de ses emplois et de ses biens, fut condamné à être fouetté dans les carrefours, à avoir une oreille coupée et la langue percée d'un fer chaud. Conduit ensuite à Montferrand, il fut encore fouetté, perdit l'autre oreille, et fut banni du royaume. Le duc de Bourbon, inexorable dans sa vengeance, non-seulement s'empara de tous les biens de Doyat, mais persécuta sa famille. Ses frères furent suspendus et privés de leurs emplois, et l'un d'eux fut assassiné. On n'avait cependant à lui reprocher que cette insolence qui soit ordinairement les personnes dont l'élévation est pour ainsi dire spontanée. Un des premiers actes de la majorité de Charles VIII fut de réhabiliter Jean de Doyat, qui fut employé utilement dans les guerres d'Italie ; il rentra dans une partie de ses biens et de ses emplois. On pense qu'il a dû cesser de vivre en 1499. R—T.

DOYEN (Gabriel-François), peintre, naquit à Paris en 1726 ; son père avait une charge de valet de chambre tapissier à la cour. Le jeune Doyen montrait peu d'inclination pour l'état de son père, mais avait manifesté de bonne heure un goût très-vif pour le dessin. Il fut admis dans l'école de Vanloo avant d'avoir atteint sa 12e année. Doué d'un génie prompt à concevoir, il s'exerça de très-bonne heure à la composition, concourut pour le grand prix de peinture à vingt ans et l'obtint. Dès ce moment, il s'établit entre le maître et l'élève une liaison et un attachement cimentés par la reconnaissance et l'amitié. Doyen partit pour Rome en 1748 : à son arrivée dans cette capitale des arts, les ouvrages d'Annibal Carrache parurent d'abord fixer plus particulièrement son attention. On le trouvait toujours à la galerie Farnèse, où il passait les jours entiers à dessiner et à peindre d'après les belles fresques de ce grand maître. Admirateur du Cortone, il eut la patience, unique peut-être, de peindre en entier, sur une toile de six à sept pieds, le plafond de la fameuse galerie du palais Barberini, avec toutes les bordures, ornements et figures feintes de stuc. Tous les peintres qui avaient brillé par un grand caractère de dessin et par de fortes expressions, tels que Jules Romain, Polydore et Michel-Ange surtout, étaient tour à tour l'objet de ses études et de son enthousiasme. Doyen, après avoir fait à Rome une ample moisson d'études, passa à Naples, où les ouvrages de Solimène fixèrent aussi son attention; il en fit beaucoup de souvenir; il visita Venise, Bologne, Parme et Plaisance, et revint en France par Turin, où il séjourna quelque temps. On essaya de le fixer dans ce pays; mais le désir de revoir sa patrie l'emporta sur tous les avantages qu'on lui proposait. Doyen, de retour

Digitized by Google

à Paris, à l'âge de vingt-neuf ans, avec un talent formé par une longue suite d'études et d'observations, fut longtemps sans occupation. Doué d'un esprit fortement trempé, et peu propre à obtenir par l'intrigue ce qu'il ne croyait devoir qu'à lui-même, il s'enferma dans son atelier pour s'abandonner tout entier à l'exercice de son art. Il choisit pour sujet de tableau *la Mort de Virginie*. Jamais peintre n'a peut-être fait autant d'esquisses qu'il en fit pour ce seul tableau; deux années entières furent employées à le méditer et à l'exécuter. Le succès en fut complet. Ce tableau, d'environ quarante pieds de long, offrait des beautés de style, et représentait fidèlement la physionomie du peuple romain; il fit agréer Doyen à l'Académie de peinture en 1758. Le tableau de *la Peste des ardents*, pour l'église de St-Roch, ajouta encore à sa réputation. Afin de se mieux pénétrer des beautés qu'il voulait transporter dans ce tableau, il alla visiter les chefs-d'œuvre de l'école flamande. Pour donner plus de vérité à son ouvrage, il allait dans les hôpitaux observer le caractère et la physionomie des moribonds et des malades; on le voyait souvent détruire en un instant le travail de plusieurs jours, et le recommencer avec une nouvelle ardeur. On trouve dans cette grande et riche composition de beaux caractères de tête, des figures bien groupées et profondément pensées; l'expression de la douleur y est rendue avec une grande vérité; la couleur du tableau est forte et vigoureuse. Le spectacle de la beauté en pleurs et richement parée, au milieu des ravages de la peste qui semble s'acharner de préférence sur des cadavres décharnés et sans vêtements, exprime une grande pensée. Ce tableau, que l'on regarde comme le chef-d'œuvre de Doyen et qui orne aujourd'hui l'église paroissiale de St-Roch, fut exposé au salon du Louvre, où il attira la foule par la nouveauté du style et du sujet. La mort de Vanloo, arrivée vers cette époque, procura à Doyen l'honneur d'être choisi pour peindre la chapelle de St-Grégoire aux Invalides, que devait exécuter cet artiste dont les esquisses peintes étaient déjà exposées au salon. Doyen sentit toute la difficulté de peindre à l'huile sur des murs de pierre, exposés à l'humidité intérieure des hivers, et peu propres à conserver la fraîcheur du coloris; il ne négligea rien pour surmonter tant d'obstacles, mais ce grand ouvrage pensa lui coûter la vie. Il eut le malheur de tomber de l'échafaud sur lequel il était exhaussé, par une trappe laissée ouverte; ses élèves le crurent mort, il avait le corps meurtri et tout couvert de contusions; il garda le lit pendant plusieurs mois: mais à peine se crut-il rétabli, qu'il reprit son ouvrage avec une nouvelle ardeur. On le chargea, conjointement avec d'autres artistes, de faire plusieurs tableaux pour la cour. Doyen eut en partage le *Triomphe de Thétis sur les eaux*. Son tableau fut d'autant plus remarqué que les grâces dont le peintre avait eu l'art de l'embellir n'avaient rien de l'afféterie et du mauvais goût trop à la mode à cette époque. Le grand tableau de *la Mort de St. Louis*, qu'il peignit pour l'autel de la chapelle de l'École Militaire, est encore une de ses belles conceptions, surtout par la savante ordonnance de ce tableau, dont la forme en hauteur exigeait beaucoup d'art et de talent. Ce tableau, très-bien composé, se fit remarquer comme le meilleur de tous ceux qui avaient été ordonnés pour cette chapelle. Au commencement de la révolution, Doyen, sollicité depuis longtemps de passer en Russie, où on lui promettait les plus belles occasions de déployer toute la pompe et toute la magnificence de son talent, céda enfin aux offres obligeantes de l'impératrice. La czarine le reçut avec distinction, lui assigna une pension de 1,200 roubles avec un logement dans un de ses palais. On le nomma professeur de l'Académie de peinture de St-Pétersbourg avec de nouveaux appointements attachés à cette place. Il fut chargé par Catherine II d'orner ses palais. Après la mort de cette princesse, il reçut de Paul Ier les mêmes marques d'affection: le nouveau monarque augmenta même sa pension. On rapporte qu'un jour qu'il aperçut Doyen à pied, par un mauvais temps, il lui demanda pourquoi il s'exposait ainsi à son âge, et qu'apprenant qu'il n'avait point de voiture, il lui en envoya une qui resta toujours aux ordres du peintre. Il l'avait chargé de peindre plusieurs plafonds, entre autres ceux de la grande salle dite *de St-George*, de la bibliothèque de l'ermitage, de sa chambre à coucher, et de l'une des galeries de Pawlawski. Doyen aimait de préférence à se livrer à ce genre de peinture, qui convenait à son génie bouillant et hardi. Doué d'une heureuse fécondité, il ne resta point étranger aux autres genres de peinture; il a fait quelques tableaux dans le goût du Benedette et d'autres maîtres agréables. Il n'avait point, malgré son grand âge, cessé de travailler; mais ses infirmités augmentant chaque jour, il ne put achever un dernier plafond qu'il avait commencé quatre ans avant sa mort, et qui, suivant des témoignages authentiques, n'aurait été inférieur à aucune de ses productions. Doyen mourut à St-Pétersbourg, le 5 juin 1806, après un séjour de seize ans en Russie. A—s.

DOYEN (Guillaume), historien, était né, vers 1740, à Chartres, d'une très-ancienne famille. Ayant achevé ses études, il embrassa la profession d'avocat, qu'il exerçait concurremment avec celle d'arpenteur. Dans le privilége pour l'impression de son *Histoire de Chartres*, on lui donne le titre de géographe. Zélé pour l'illustration de sa ville, il fit de longues et scrupuleuses recherches dans les archives, d'où il tira des documents précieux et jusqu'alors inconnus. Il s'associa pour les mettre en œuvre Brissot, devenu depuis si fameux (*voy.* Brissot), son compatriote et son ami; mais, occupé d'autres travaux littéraires, Brissot se dégagea de sa promesse par une lettre insérée dans le *Journal encyclopédique*, d'avril 1786, et que Doyen a reproduite avec sa réponse en tête de son ouvrage. Quoique partisan des réformes qu'il avait appelées de tous ses vœux, il ne prit aucune part à la révo-

Digitized by Google

lution. On a de lui: 1° *Géométrie des arpenteurs*, Paris, 1767, in-8°, ouvrage utile, mais surpassé par celui de Dupain-Montesson. 2° *Recherches et observations sur les lois féodales ; sur les conditions des habitants des villes et des campagnes, leurs possessions et leurs droits*, ibid., 1780, in-8°. Outre des observations curieuses et des anecdotes piquantes, ce volume renferme, sous le titre de pièces justificatives, un grand nombre d'actes originaux, propres à bien faire connaître les mœurs et les coutumes du moyen âge. 3° *Histoire de la ville de Chartres, du pays chartrain et de la Beauce*, ibid., 1786, 2 vol. in-8°. On peut la placer à côté des bonnes histoires de provinces; sources abondantes d'instruction, où devra puiser l'écrivain doué du talent et du courage nécessaires pour donner enfin à la France une histoire générale. W—s.

DOYLE (Jean), général anglais, naquit à Dublin, fils d'un avocat, membre du conseil royal et l'un des maîtres de la chancellerie d'Irlande, qui le destinait au barreau. Mais les dispositions de Jean Doyle le portèrent vers la carrière militaire dans laquelle son aîné Wilbore-Ellis Doyle s'était ouvert un brillant et rapide chemin, au commencement de la guerre d'Amérique. Il entra au service à quinze ans, comme enseigne dans le 48e régiment d'infanterie, en 1771. Pourvu deux ans après d'une lieutenance, il fit partie en 1775 de l'expédition anglaise contre les colonies insurgées, et prit part aux combats de Brooklyn, d'Haerlem, de Fort Washington, de White Plains, de Springfield, d'Iron Hills, de Brandy Wine, de Germantown. Il se distingua dans toutes ces rencontres, fut blessé dans quelques-unes, et en 1778 obtint une compagnie dans le corps des volontaires irlandais de lord Rawdon, désigné depuis dans la ligne par le n° 105, à cause des grands services qu'il avait rendus. La brillante conduite de Doyle aux journées de Monmouth, de Camden, de Hobkirk's Hill, et surtout lors de la défaite du général Marion, lui valut une mention particulière dans les dépêches de lord Cornwallis et de lord Rawdon. A cet époque il avait été porté au grade de major et bientôt de major de brigade. Après le départ de lord Rawdon pour l'Angleterre, il fut attaché en qualité d'adjudant-général et de secrétaire au général Stewart, et finalement au général Leslie. C'est alors qu'il organisa et réunit à son régiment un corps de sauvages, les *Back Woodsmen*, qui sous ses ordres devinrent une excellente cavalerie légère. La paix de Versailles mit alors fin à ses exploits, et ramena les troupes anglaises en Europe. Nommé membre du parlement irlandais par Mullengar, Doyle se distingua sous la bannière de lord Rawdon, son protecteur, par son opposition au ministère et par le zèle avec lequel il seconda toutes les mesures qui pouvaient tendre à relever les Irlandais de cet ilotisme politique auquel alors les condamnait la Grande-Bretagne. C'est ainsi qu'il proposa d'augmenter la dotation de l'établissement formé en Irlande en faveur des soldats de cette nation, et qu'à cette occasion il fit l'éloge de leur bravoure et de leur fidélité. La réforme parlementaire et l'émancipation des catholiques d'Irlande eurent aussi en lui un énergique défenseur. Aussi, lorque le gouvernement sembla vouloir faire des concessions soit à la justice, soit à la force croissante de l'opposition nationale irlandaise, le prince de Galles nomma-t-il Doyle son secrétaire particulier. Mais déjà une autre lutte se préparait: on était en 1793. Doyle se hâta de lever un régiment dont le ministère le reconnut lieutenant-colonel et qui prit place dans l'armée sous le n° 87, s'embarqua pour le continent avec son ami lord Rawdon, devenu comte Moira, fit sous le duc d'York la campagne de 1794, et repoussa une attaque des Français sur Alost. Grièvement blessé à cette dernière affaire, il alla soigner sa santé en Irlande d'où il ne revint qu'en 1796, colonel du 87e et chargé d'une expédition secrète contre le Texel. De retour en Irlande il obtint auprès du vice-roi comte de Fitz-William le portefeuille de la guerre pour ce pays, et se maintint dans ce poste sous lord Camden, qui remplaça le comte de Fitz-William. Mais, en 1799, il se rendit comme brigadier-général à Gibraltar, et de là sous les ordres de sir Ralph Abercromby à Minorque, à Malte, en Egypte. Il y assista aux affaires des 8, 13 et 21 mars, accompagna le général Hutchinson dans son expédition contre le Grand-Caire et rendit des services à la bataille de Rahmanié où il s'empara d'un convoi destiné pour le ravitaillement du Caire, qu'au reste rien ne pouvait sauver à moins de fautes énormes de la part des assiégeants. Quand la capitulation fut faite, Doyle, malade de la fièvre endémique, dont presque tout le camp devait sentir les atteintes, alla passer un peu de temps à Rosette. La nouvelle du siége d'Alexandrie le déclouа du lit de douleurs, et malade encore, il franchit à cheval 160 kilomètres de déserts sous le soleil égyptien, tomba au milieu du camp la nuit d'avant l'assaut qu'on allait donner à la place, y commanda une division, et eut le bonheur de repousser les attaques tentées par Menou, sur une partie de sa position. Cependant non-seulement le nom de Doyle ne fut pas mis sur le bulletin qu'on envoya au ministère, mais encore, en signalant la brillante conduite des troupes qu'il avait dirigées, on les supposa sous le commandement d'un autre. Et pourtant il avait reçu sur le champ de bataille les éloges du général en chef. Heureusement ses réclamations, énergiquement appuyées par le général Hutchinson, firent réparer l'erreur à temps. L'armée anglaise ayant ensuite quitté l'Egypte, Doyle se rendit à Naples où il se proposait de séjourner pour rétablir sa santé, mais il consentit à quitter l'Italie, pour porter en Angleterre d'importantes dépêches, et reprit alors sa place de secrétaire près du prince de Galles, qui reconnut ses services en lui confiant le gouvernement de Guernesey. Ce poste était des plus difficiles, tant à cause de l'ancienne affection des habitants pour la France et des principes que les émissaires de Bonaparte s'étaient efforcés de

Digitized by Google

répandre dans le pays, pendant la courte durée de la paix d'Amiens, que par suite des priviléges sans nombre dont jouissait cette île, et dans lesquels presque à chaque pas le gouvernement trouvait un obstacle. Joignant la prudence et l'aménité des manières au courage militaire, Doyle triompha pleinement de ces obstacles, et aux dispositions un peu hostiles d'une partie de la population succédèrent insensiblement des sentiments nouveaux. Bien que l'on ne doive pas toujours se fier aux fastueuses démonstrations auxquelles il est si facile d'entraîner ces prétendus représentants des peuples, c'est une masse imposante de témoignages en faveur de l'administration paternelle de Doyle que cette solennelle adresse de remercîments, ce don de 75,000 francs, cette pétition au prince-régent pour demander son maintien comme gouverneur; en 1815, cette érection d'une colonne avec ces mots DOYLE-RECONNAISSANCE, par lesquels les habitants de Guernesey signalèrent à diverses reprises le contentement que leur inspirait la conduite de leur gouverneur. Il quitta pourtant cette île en 1819. Promu depuis 1808 au rang de général en chef, il venait d'obtenir, en 1819, avec le titre même, le gouvernement de Charlemont. Il était de plus chevalier de l'ordre du Bain depuis 1808, et baronnet du Royaume-Uni depuis 1805. Le baronetage s'éteignit avec lui le 8 août 1834 : il n'avait jamais été marié. On présume que ses jours furent abrégés par l'inquiétude dans laquelle il était relativement au sort d'un neveu incarcéré en Portugal par les ordres de dom Miguel. Doyle avait assisté à trente-deux actions générales, à d'innombrables affaires de poste : il comptait sept blessures : l'Europe, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique avaient été le théâtre de ses services; enfin il avait reçu du sultan Sélim III l'ordre du Croissant. P—OT.

DOYLE (JACQUES), controversiste anglais, descendait d'une ancienne famille d'Irlande. Il fit ses études en Portugal à l'université de Coïmbre; et, après avoir reçu les ordres, il vint au collége de Carlow occuper la chaire de théologie qu'il quitta en 1819, pour l'évêché de Kildare et Leighlin. Les soins nombreux d'un épiscopat sur cette terre désolée d'Irlande ne l'empêchèrent pas de se livrer à la composition de divers morceaux de polémique qui eurent beaucoup de succès et de travailler à l'érection d'une cathédrale. Il eut le bonheur de vivre assez longtemps pour voir terminer cet édifice si ardemment désiré. La cathédrale de Kildare est sans contredit le plus beau monument ecclésiastique qui ait été élevé en Irlande dans le 19e siècle. Depuis plusieurs années il rassemblait, par tous les moyens qui sont à la disposition d'un dignitaire de l'Église, les fonds nécessaires pour cette belle fondation, et l'on peut dire que sans son influence personnelle, sans l'estime et l'admiration qu'il inspirait, la cathédrale serait encore dans les épures de l'architecte. On acheta par la même occasion pour l'évêque, à peu de distance de la ville, une fort jolie maison de plaisance nommée *Villa Bragance*, par son premier propriétaire sir Dudley St-Léger Hill, en mémoire de ses aventures dans la guerre péninsulaire. Doyle mourut le 15 juin 1824, à Carlow. C'était un prélat rempli de zèle pour la prospérité de son église, en même temps que de prudence et de respect pour l'ordre établi. Il avait un talent particulier pour la polémique, et peu de personnes mieux que lui connaissaient l'art de pulvériser un argument en le retournant sous toutes les faces. On a peine à concevoir que, doué de si hautes facultés, il ait si candidement admis les miracles du prince de Hohenlohe. On lui doit entre autres ouvrages: 1° *Lettre à l'archevêque* (anglican) *de Dublin*. Cette lettre est un chef-d'œuvre, composé à l'occasion du sermon prononcé douze ans auparavant par l'archevêque Magger à la fête de la Visitation. Elle nous déroule successivement le spectacle de l'histoire de l'Église, montre dans l'Église catholique romaine une fixité de principes fondamentaux de doctrine, à laquelle les réformateurs n'opposent que des variations, et termine en renvoyant à l'anglicanisme le reproche d'usurpation, et aux prêtres anglicans la qualification d'intrus. Le ton modeste avec lequel l'auteur commence, la vaste érudition qu'il développe à mesure qu'il avance, la profondeur de ses vues antagonistes, la grandeur majestueuse du tableau que de moments en moments il colore de teintes plus vives, font lire avec intérêt ce bel écrit polémique. 2° *Lettre à O'Connell*. Dévoué à la cause de l'émancipation, mais ne rêvant point la licence, Doyle souhaitait de toutes ses forces qu'on donnât un code des pauvres à l'Irlande, et il avait fait admettre cette idée au célèbre tribun irlandais Mais bientôt O'Connell changea d'avis; la lettre de Doyle à propos de ce changement est d'une vigueur dont rien n'approche. Il faut voir comment il foule et refoule aux pieds cette déplorable mobilité d'esprit, qui de tout temps et en tout pays a fait la ruine des individus, comme des associations et des empires. 3° Plusieurs autres lettres également polémiques et des adresses pastorales. P—OT.

DOZENNE (PIERRE), jésuite, né à Alençon, en 1658, mort le 19 janvier 1728, était assistant de France. On a de lui : 1° *La Divinité de Jésus-Christ par ses œuvres*, Paris, 1688, in-12; 2° *La morale de Jésus-Christ*, Paris, 1686, in-4°; 3° *Vérités nécessaires pour inspirer la haine du vice et l'amour de la vertu*, Paris, 1703, in-12; ibid., 1750, même format. On trouve dans les *Selectæ Orationes panegyricæ Patrum soc. Jesu*, recueillies par le P. Verjus, Lyon, 1667, 2 vol. in-12, deux pièces écrites en latin par Dozenne; ce sont : un panégyrique sur le mariage de Louis XIV; et un autre panégyrique pour féliciter ce prince de gouverner par lui-même. Z.

DRABICIUS (NICOLAS), fils du bourguemestre de Strassnitz en Moravie, naquit dans cette ville vers l'an 1597, et devint en 1616 ministre à Dralotuss. En 1629, les édits sévères rendus contre les protestants l'obligèrent à se retirer à Lednitz, en Hongrie. Bientôt il se dégoûta des fonctions ecclésiastiques, épousa la fille d'un marchand de drap, ouvrit une

Digitized by Google

boutique, s'adonna à la boisson, et prit insensiblement des habitudes toutes séculières. Ses confrères, scandalisés de son relâchement, voulurent le faire suspendre de ses fonctions. Pour conjurer l'orage, il s'amenda, contrefit l'inspiré, et feignit d'avoir des révélations : la première date du 23 février 1638. L'esprit lui annonçait que de nombreuses armées venues du Nord soumettraient la maison d'Autriche; que d'autres, parties de l'Orient, seraient commandées par le prince Ragotski. Il lui était enjoint, de plus, d'annoncer à ses frères que la puissance divine vengerait leur injure, et les rétablirait dans leur pays. Malgré ces prédictions, les impériaux obtinrent plusieurs succès sur les réfugiés, et s'emparèrent de la ville de Lednitz, où Drabicius s'était retiré. Le prophète, irrité, écrivit à Ragotski, pour le sommer d'attaquer les Autrichiens, le menaçant de la colère céleste et d'une ruine totale qui n'épargnerait pas même *mingenten ad parietem*. Le prince ne tint compte de ces menaces, et resta dans l'inaction jusqu'à sa mort, arrivée en 1652. L'esprit avait nommé pour coadjuteur du prophète, J. Amos Comenius, autre fanatique (*voy.* Comenius). Ce dernier parvint, en 1654, à faire réintégrer Drabicius dans ses fonctions; il fit même imprimer ses prophéties, mais n'osa pas d'abord les distribuer. Cependant les événements démentaient de plus en plus ces prédictions, et la maison d'Autriche résolut enfin de se délivrer du soi-disant illuminé. Il fut arrêté en mai 1671, conduit à Presbourg, puis à Vienne, où les tribunaux le condamnèrent à mort. Après de vaines instances pour lui faire désavouer ses prophéties, on lui coupa la tête et la main droite, qui furent brûlées avec un exemplaire de ses œuvres, et ses cendres furent jetées dans le Danube. Cette exécution se fit à Presbourg, le 17 juillet 1671. Le lendemain on ordonna, sous peine de mort, à tous les possesseurs du livre précité, d'en rapporter les exemplaires entre les mains de la justice. Les révélations de Drabicius, jointes à celles de Christophe Kotter et de Christine Poniatove, ont été traduites en latin par Comenius lui-même. En voici le titre exact : *Lux in tenebris, hoc est prophetia donum quo Deus Ecclesiam (in regno Bohemiæ et incorporatis provinciis), sub tempus horrendæ ejus in Evangelio persecutionis, extremæque dissipationis, ornare ac paterne solare dignatus est, submissis, de statu Ecclesiæ in terris præsenti et moox futuro, revelationibus vere divinis, ab anno* 1616, *usque ad annum*, 1656, etc., 1657, in-4°; 1665, in-4°, 2 vol. (*voy.* Comenius). Ce recueil a eu d'autres éditions, et n'en est pas moins rare (1). Jean Feler publia contre ces rêveries, *Ignis fatuus Nicolai Drabicii*; J.-D. Koeler a publié une dissertation *de Drabicio*, Altdorf, 1721, in-4°. Il existe un programme sur le même sujet, de Casp. Jencher, Wesel, 1746; on peut aussi consulter l'*Histoire de la folie humaine*, par Adelung, t. 2. D. L.

(1) Chr. Hecht a publié en allemand une *Notice détaillée* de deux éditions de ces prophéties dans le *Historiche Hebopfer*, t. 3, p. 73 et suivantes.

DRACK. *Voyez* Drake.

DRACON, célèbre législateur, fut nommé archonte d'Athènes la première année de la 39e olympiade, l'an 624 avant J.-C. On le chargea de rédiger des lois pour sa patrie, qui n'avait eu jusque-là que des coutumes non écrites. On ne parle que de ses lois criminelles, dont la sévérité avait passé en proverbe, et qui, suivant l'expression de l'orateur Démades, paraissaient avoir été écrites avec du sang. Il avait en effet décerné la peine de mort contre le moindre vol, et même contre la simple oisiveté, aussi bien que contre le meurtre le plus odieux. Comme on lui en faisait des reproches, il répondit que ces délits lui paraissaient mériter la mort, et qu'il n'avait pas pu trouver de peines plus sévères pour les autres. Il avait sans doute fait aussi des lois civiles, mais on en avait perdu la mémoire, parce que Solon les avait toutes abrogées, tandis qu'il avait conservé ses lois criminelles relatives aux meurtres. Dracon les avait classés en meurtres involontaires, meurtres commis pour une cause légitime, meurtres commis par des animaux ou des choses inanimées, et en assassinats; et il avait attribué la connaissance de chacune de ces espèces à des tribunaux différents. Il n'avait point touché aux lois politiques, à ce que nous apprend Aristote, *Politique*, livre 2, chapitre 9. Suidas dit qu'il était déjà vieux lorsqu'il fit ses lois, et c'est sans doute à cela qu'il faut attribuer leur sévérité. Il mourut dans l'île d'Egine. C—R.

DRACON, grammairien grec, naquit à Stratonicée : on ne sait dans laquelle des villes qui portaient ce nom, ni à quelle époque. Hérodien, qui vécut sous Marc-Aurèle, étant cité par Dracon, il s'ensuit que Dracon ne vivait pas avant le règne de cet empereur. Il nous reste de Dracon un *Traité des mètres poétiques*, dont la 1re édition a été donnée en 1812, à Leipsick, par Hermann; Hase l'avait déjà fait connaître par un long extrait, inséré dans le 8e volume des *Notices des Manuscrits*. Ce traité ajoute peu aux connaissances que l'on avait déjà : ce qu'il offre de plus intéressant, ce sont quelques citations d'auteurs aujourd'hui perdus. B—ss.

DRACON (Honoré), jurisconsulte, né à Nice, dans le 16e siècle, fut l'élève et l'ami d'Alciat. Il avait composé plusieurs ouvrages; un entre autres qu'il indique dans les vers suivants :

Redegimus artem
In summam, atque unum mendis purgata volumen
Unde id pandectas lubet et digesta vorasse.

Le plus connu de tous les écrits de Dracon est la traduction en vers des *Institutes* de Justinien : *Elementa juris civilis seu Institutiones imperiales in carmen contractæ*. On en connaît plusieurs éditions. La 1re paraît être celle de Lyon, 1531, in-4°. Il y en a une 2e de Louvain, 1552, in-8°, et une 3e de Lyon, 1561, in-16. A la suite de l'édition de Louvain on trouve une sylve du même auteur : *de Jurisprudentiæ Studio et justitiæ laudibus*, et enfin les *Institutiones* de Caius. Les ouvrages de

Digitized by Google

Dracon qu'on vient de citer sont au-dessous du médiocre, sous le rapport de la poésie; mais ils ont pu être utiles aux jeunes jurisconsultes, en leur facilitant les moyens de retenir des préceptes d'une application journalière. W—s.

DRACONTIUS, poëte latin et prêtre chrétien, vivait en Espagne, sous le règne de Théodose le Jeune, au 5e siècle. On a de lui : *Hexaemeron seu Opus sex dierum, carmine heroico*, à la suite duquel est une élégie en 198 vers, adressée à Théodose le jeune, et dans laquelle il demande pardon à Dieu des erreurs qu'il a pu commettre dans son poëme; à Théodose, du silence qu'il a gardé sur ses triomphes. La 1re édition du poëme de Dracontius vit le jour à Paris, en 1560, in-8° Cet ouvrage fut réimprimé à Bâle, dans le recueil de G. Fabricius, 1562, in-4°, puis au tome 8e de la *Bibliotheca Patrum*, Paris, 1624; et à Francfort, avec les notes de J. Weitz, 1610, in-8°. Eugène, évêque de Tolède, trouvant l'ouvrage de Dracontius incomplet, en ce qu'il ne parlait pas du septième jour, avait revu et corrigé tout le poëme, et y avait ajouté la récapitulation de la création et quelques vers en l'honneur du septième jour. Michel Ruiz de Azagra, Espagnol, avait entrepris une édition de l'*Hexaméron* de Dracontius, revu par Eugène; mais Antonio lui-même n'a pas vu cette édition, et il est douteux qu'elle existe, puisque Gaspard Barth (*Adversaria*, p. 1616), n'a pu se la procurer. Le P. Sirmond donna le premier en France une édition de Dracontius, avec les opuscules d'Eugène de Tolède, 1619, in-8°. L'*Hexameron* y contient 654 vers, au lieu de 575 seulement que donnent les précédentes éditions: c'est cette édition de Sirmond qu'ont suivie André Rivinus, pour celle qu'il donna à Leipsick, 1651, in-8°, et les éditeurs de la *Bibliotheca Patrum*, publiée à Lyon. Barth, dans ses *Adversaria*, a éclairci plusieurs passages de Dracontius. — Un autre Dracontius, qui, dans des temps difficiles, voulut se soustraire à l'épiscopat, s'attira de St. Athanase une lettre qu'on trouve au tome 1er de l'édition, donnée par Montfaucon, des œuvres de ce Père. A. B—T.

DRAGONCINO ou DRACONCINO (Jean-Baptiste), poëte italien, était né vers la fin du 15e siècle, à Fano dans le duché d'Urbin. On ignore les circonstances de sa vie, ainsi que l'époque de sa mort. Outre quelques Sonnets imprimés à la tête des œuvres de ses contemporains, on a de lui deux poëmes *in ottava non rima* : 1° *Innamoramenti di Guidon Selvaggio che fu figliuolo di Rinaldo da Montalbano, qual tratta le gran battaglie che lui fece*, Milan, 1516, in-4°, très-rare. Ce poëme, tiré de la chronique de Turpin, est en 7 chants. 2° *La Marfisa bizarra*, Venise, 1532, in-4°; Padoue, sans date, in-8°; Venise, 1545, in-4°; celui-ci est en 14 chants. Les trois éditions sont également rares. Dans la *Storia della volgar poesia*, t. 1er, p. 341, le Crescimbeni, parlant des romans italiens en vers, cite la *Marfisa;* mais il la confond avec cette foule de poëmes qui précédèrent le chef-d'œuvre de l'Arioste; et il applique à Dragoncino, comme à ses rivaux de gloire, cette terrible sentence de l'*Infarinato secondo* de Leonard Salviati : « Tous les auteurs de « ces ouvrages étaient de sots et détestables poë- « tes : » *pessimi e scempiati poeti.* W—s.

DRAGONETTI (Hyacinthe, marquis de), jurisconsulte, né, en 1738, dans l'Abruzze Ultérieure, exerça d'abord la profession d'avocat, et fut, jeune encore, pourvu de la chaire de droit public à l'université de Naples, qu'il remplit avec distinction. Digne de seconder Beccaria, dans ses efforts pour la réforme de la jurisprudence criminelle, il eut le tort de se ranger parmi ses adversaires et d'écrire contre l'immortel *Traité des délits et des peines* un opuscule justement oublié. Les talents de Dragonetti l'élevèrent aux premières dignités de l'ordre judiciaire. Membre de la Consulta de Sicile, il fut plus tard nommé président du tribunal de commerce et de la commission des titres, et enfin président de la cour royale de Naples. Il mourut dans cette ville, en 1818. Son principal ouvrage est : *il Trattato delle virtù e de' premi, per seguire il Trattato dei delitti e delle pene*, traduit en français par Pingeron, Naples, 1767, in-8°, et Paris, 1768, in-12. Ces deux éditions renferment le texte italien; mais la seconde est la plus correcte. On doit encore à Dragonetti quelques ouvrages de jurisprudence, et un *Traité de l'origine des fiefs en Sicile*, in-4°, plein de recherches curieuses pour l'histoire du moyen-âge. Amanry Duval parle de Dragonetti, dans les additions de l'*Histoire de Naples* du comte Orloff, comme d'un jurisconsulte connu par son vaste savoir; mais Giustiniani l'a oublié dans ses *Memorie istoriche degli scrittori legali del regno di Napoli.* W—s.

DRAGUT, amiral ottoman, élève de Barberousse, naquit de parents pauvres, dans un village de la Natolie. Ambitieux et avide, il se mit à la suite d'un corsaire de sa nation : Barberousse le distingua et lui donna un petit bâtiment à commander, avec lequel il courut la mer. Dragut désola les côtes d'Espagne, de Sicile et d'Italie; c'était dans l'île de Gerbes, près de Tripoli d'Afrique, qu'il se retirait avec ses prises, ses esclaves et son butin. Il ne tarda pas à se trouver à la tête d'une flotille de pirates que sa réputation, son habileté et son bonheur lui avaient associés. Le célèbre André Doria jugea dès lors Dragut un ennemi digne de lui; il le poursuivit sans relâche, et finit par le prendre à la suite d'un combat de mer, au milieu d'un port voisin de Calvi, dans l'île de Corse. Dragut fut mis à la chaîne avec tout son équipage. Parisot de la Valette, depuis grand maître de Malte, voyant le corsaire au rang des forçats lui dit : « *Senor Dragut, usanza di* « *guerra.* » Dragut, qui lui-même avait vu Parisot esclave aussi chez les Musulmans, lui répondit fièrement : « *Y mudenza de fortuna.* » En effet sa captivité ne fut pas longue; et, pour 3,000 écus de rançon, les mercantiles génois relâchèrent un si redoutable ennemi. Il reprit ses courses et ses pirateries : persuadé que la mer appartenait à tout le monde, l'insolent corsaire dédaigna longtemps de

Digitized by Google

piller sous la protection du sultan; mais ne trouvant pas que l'île de Gerbes fût une retraite assurée, il prit d'assaut la ville d'Africa, et en fit sa place d'armes; il s'humilia enfin devant la puissance de Soliman le Grand, quand il vit que tous les ports de la domination ottomane lui étaient fermés. Le sultan lui pardonna en faveur de ses talents, de sa bravoure et de sa haine contre les chrétiens. Ils ne pouvaient pas avoir un ennemi plus actif, plus redoutable, plus avide et plus habile que Dragut. Un seul trait fera juger de son génie fécond en ressources. A la suite d'une expédition où Dragut avait commandé l'avant-garde de la flotte ottomane, il avait forcé André Doria à fuir devant lui, et à être spectateur du pillage et de l'incendie des côtes de Calabre et de Naples. Ce corsaire se trouvait réduit à sa seule flottille, après le retour de la flotte à Constantinople. André Doria, pour venger tant d'injures et de pirateries, se mit à la recherche de Dragut, et le joignit sur les côtes de Barbarie, où il le surprit engagé avec ses galères dans un goulet. Le Génois le tenait bloqué, certain que cette fois il ne pourrait lui échapper. « Cependant Dragut, « dit le naïf Brantôme, son contemporain, forgea « en soi une astuce ni militaire, ni renarde; mais « du tout diabolique : pourquoi il amasse le plus « de gens qu'il peut, qui pouvaient monter jusqu'à « 500, les paie très-bien, et puis avec sa chiourme « et ses soldats et mariniers, par une belle nuit il « jette ses galères hors de l'eau et les met en terre, « les faisant couler et rouler par des rouleaux en- « viron une lieue, et fit si bien, par la main des « travailleurs, qu'elles s'allèrent jeter de l'autre « côté dans l'eau dans un autre canal, là où il les « arma et refit soudain. André Doria n'en sut rien « jusqu'à ce que Dragut commençât à paraître en « pleine mer avec ses galères. Qui fut étonné, ce « fut André Doria, qui se mit à sa poursuite : mais « il n'était plus temps; car il était fort loin, et si ne « craignait-il pas tant son ennemi qu'il ne prît par « rencontre, quasi à sa vue, une galère qui venait « de Sicile et portait des vivres et 50 soldats à l'ar- « mée chrétienne. Dragut rafla tout cela et puis se « sauva. » Ce formidable ennemi des chrétiens, aussi habile qu'intrépide, valut aux Ottomans la victoire de Gerbes, si humiliante pour Philippe II; et cinq ans après, au siége de Malte de 1565, il eut la tête emportée d'un coup de canon. S—y.

DRAHOMIRE, épouse de Wratislas Ier, duc de Bohême, n'est connue dans l'histoire que par ses crimes. Wratislas, en mourant, confia ses deux fils aux soins de Ludmille, sa mère, pour qu'elle les élevât dans la religion chrétienne. Drahomire irritée fit étrangler cette vertueuse princesse, en 929, et donna l'ordre de faire sortir tous les chrétiens de ses États. Cependant Wenceslas, l'aîné de ses fils, continuait à suivre les pratiques de la religion dans laquelle il avait été instruit. Drahomire le fit assassiner par Boleslas, son frère, au milieu d'un festin : ce crime souleva l'Allemagne contre elle. L'empereur Othon entra en Bohême avec une puissante armée, et força Drahomire d'accepter les conditions qu'il lui proposa. On ignore l'époque et le genre de sa mort. Æneas Sylvius rapporte qu'elle fut engloutie dans un abîme qui s'ouvrit sous ses pas, à peu de distance de Prague; mais le souvenir des maux qu'elle avait fait souffrir aux chrétiens peut avoir contribué à répandre le bruit que le ciel avait pris soin de les venger. W—s.

DRAIS (le baron Charles-Guillaume-François-Louis), homme d'État badois, était originaire de Lorraine, et naquit, le 23 septembre 1755, à Anspach, où son père était colonel au service du margrave. Au sortir du collége d'Altdorf, où il termina ses études commencées à Erlangen, il alla passer à Vienne l'hiver de 1776, pour s'y familiariser avec la marche des procédures devant la chambre impériale, et fut présenté à l'impératrice Marie-Thérèse et à Joseph II. S'étant rendu l'année suivante à la cour du margrave de Bade, il y fut très-bien accueilli par Charles-Frédéric, qui se souvenait d'avoir compté le père de Drais parmi ses officiers; et, sous les auspices de ce prince, il entra dans la carrière judiciaire. Il fallut d'abord que, suivant les formes très-compliquées de l'administration allemande, il subît un noviciat d'un an comme membre sans voix délibérative du tribunal aulique. Un avancement assez rapide récompensa plus tard son ardeur au travail et son aptitude aux affaires. Il finit par être nommé chambellan du margrave, et, au fond, c'est lui qui conduisait toutes les affaires du tribunal, même avant d'avoir été revêtu des titres sonores de directeur du consistoire et de premier éphore du gymnase. En 1787, il entra dans le cabinet en qualité de membre du comité de police, et eut pour attribution spéciale la surveillance des établissements de charité; mais il résilia cet emploi et fut grand bailli de Kircberg, depuis 1790 jusqu'à la fin de 1794. La guerre née à l'occasion de la révolution française avait amené successivement dans le pays les troupes prussiennes, puis celles de la nouvelle république; et tout le Hundsrück échappa aux Allemands. Drais s'était très-bien conduit soit avant, soit pendant l'occupation; et les filatures qu'il avait établies dans le district présentèrent les premières ressources pour subvenir à la misère des plus pauvres habitants. Il vécut alors dans la retraite, et profita de cet instant de repos, troublé d'ailleurs par des souffrances corporelles, pour se livrer à la littérature et aux sciences. Lors de l'indication du congrès de Rastadt, il fut nommé, par son souverain, directeur de police de cette ville, où allaient se discuter des intérêts si graves. Cette place, et plus encore peut-être le choix qui fut fait de lui pour présider le cercle littéraire des ambassadeurs, le mettaient en rapport avec beaucoup d'illustres personnages, dont la bonne volonté dut plus tard contribuer à son avancement. Il était très-bien surtout avec Haberlin, Dohm et Günderode. Ces relations indiquent assez qu'il n'eut aucune part à l'assassinat des envoyés français. Son nom ne paraît en aucune manière

Digitized by Google

dans tout ce qui a été dit à propos de cette cruelle violation du droit des gens. En revanche, on ne peut douter qu'il ne sût parfaitement à quoi s'en tenir sur cette affaire. Mais jamais il ne s'en expliqua, et tout ce qu'on put tirer de lui fut une de ces fins de non-recevoir officielles, qui tendent à donner le change soit sur les auteurs, soit sur l'intention et la portée des crimes. Il savait à merveille que c'était une plaisanterie de parler d'accident, quand toutes les précautions avaient été prises pour la réussite du guet-apens, en dépit des démarches faites tant par les plénipotentiaires que par divers diplomates étrangers; et enfin il est évident que le rôle de la police badoise dut se borner à voir, sans mettre d'obstacle et même sans rien pénétrer. Quant à l'utilité de cette aventure pour l'Autriche, Drais avait trop de sagacité, il était trop bien avec l'envoyé prussien, pour ne pas la comprendre. (*Voy.* Dohm.) Drais avait été nommé bailli de Rœteln, dans le Lœrrach (sur les confins de la Suisse); et il devait s'y rendre à l'issue du congrès : la reprise des hostilités lui fit ajourner ce voyage dans un pays inondé de troupes des deux nations, et il revint à Carlsruhe pour attendre que le calme renaquit. Le margrave l'y retint avec le titre de conseiller secret, directeur de police de cette résidence. Drais y signala son administration par la formation d'une maison d'arts et métiers pour l'entretien de pauvres enfants, par l'organisation d'un établissement pour le traitement des ouvriers malades. En 1803, lors de l'élévation du margrave Charles-Frédéric à la dignité électorale, il fut élu président du tribunal aulique résidant à Rastadt, et il déploya dans cette place une activité infatigable et de grandes connaissances judiciaires. L'électeur lui témoigna sa satisfaction en le désignant, après la paix de Presbourg, premier commissaire pour l'occupation du Brisgau et de l'Ortenau, que les revirements, suite de ce traité, faisaient tomber dans la maison de Zæhringen. Drais eut à vaincre dans cette mission une foule de difficultés qui se compliquaient. D'abord ce fut la déclaration d'un général français, lequel notifia que le margrave ne serait admis à prendre possession du pays que lorsque la contribution de guerre, pendant les conférences de Rastadt, qui lui avait été imposée, serait acquittée; ensuite ce fut le refus des conseils autrichiens de reconnaître une supériorité badoise. Il fallait aviser aux mesures pour la vente des domaines appartenant à des couvents. Le cabinet würtenbergeois affectait de prendre un ruisseau de Mælliusbach, nommé dans la paix de Presbourg, pour un autre Mælliusbach, voisin des frontières de Suisse, et, à ce titre, il revendiquait la moitié du Brisgau, tandis que l'ordre des Johannites en réclamait toutes les abbayes. Drais fit preuve, au milieu des chicanes diplomatiques que la bonne et la mauvaise foi multipliaient autour de lui, d'un sens droit et d'une grande activité. Sous ses auspices fut dressée une carte des pays en litige. Napoléon vint sur ces entrefaites à Carlsruhe, pour les fiançailles de sa fille adoptive avec le prince électoral de Bade, vit la carte et décida contre le Würtenberg. Drais, à cette occasion, prononça un discours sur l'avantage de la proximité de la résidence des souverains. Il s'agissait après cela de l'organisation des pays qui venaient de tomber en partage à l'électeur. Président de la commission nommée à cet effet, Drais commença par faire admettre en principe que provisoirement une régence et une chambre provinciale seraient les dépositaires du pouvoir, en attendant la composition d'un tribunal suprême, et qu'au reste, le personnel et les traitements des fonctionnaires seraient maintenus. Ces bases une fois connues, la tâche de la commission devint facile. On dut surtout louer les mesures qu'elle prit pour l'amélioration des finances, dont le succès fut tel qu'au bout de quelques temps les caisses publiques, qui avaient suspendu le paiement de la dette, commencèrent le remboursement graduel de nombre de petits capitaux. C'est aussi cette commission qui fit relever de ses cendres la ville de Brisach, incendiée pendant la guerre. Le souverain et ses nouveaux sujets témoignèrent à Drais la reconnaissance de ces services, auxquels il est certain que le chef de la commission avait la plus grande part. Il reçut la croix de commandeur de la Fidélité; et l'université de Fribourg lui donna le diplôme de docteur en droit. Après un court séjour à la résidence du grand-duc, il alla présider la haute-cour d'appel de Bruchsal, qui fut transférée à Manheim en 1808. C'est lui qu'en 1810, Charles-Frédéric chargea de conclure avec le ministre français Narbonne les arrangements relatifs à la cession de quelques portions de la principauté de Leiningen à la Hesse, en échange du comté de Nellenbourg dont se dessaisissait le Würtenberg. Ce fut le dernier acte politique d'importance auquel il prit une part active. Quelques-unes des publications que laissa échapper sa plume peuvent cependant être regardées comme des actes politiques. Telle fut, entre autres, sa brochure sur la possession du Palatinat badois et du Brisgau, laquelle fut publiée sous forme de mémoire au congrès d'Aix-la-Chapelle. Drais mourut dans la retraite, le 3 février 1830. Aux connaissances juridiques et administratives il joignait une érudition des plus variées et un goût décidé pour la poésie : c'est ce, qu'à défaut d'autre démonstration prouveraient ses poésies, publiées en 1811, parmi lesquelles le poëme en 4 chants, adressé à la Vérité, mérite une mention particulière. On lui doit encore: 1° *Vie du baron H.-G. de Gunderode*, Kehl, 1786. 2° *Diététique de l'âme*, 1795. Cet ouvrage, qui respire une philosophie douce et de bon sens, fut composé par Drais lorsqu'il se trouva sans place, après la réforme des fonctionnaires du Hundsrück. Il commençait à se remettre d'une maladie de nerfs dont il avait, pendant plusieurs années, cruellement souffert. Ayant tenu registre de la marche de sa maladie et des phases de ses tourments, il tira de cette espèce de journal des observations sur les moyens d'adoucir par les dispositions du moral les

Digitized by Google

tortures physiques. 3° *Renseignements pour l'histoire de la civilisation et pour la statistique du grand-duché de Bade*, Carlsruhe, 1796; 4° *Histoire du gouvernement de Bade, sous Charles-Frédéric*, Carlsruhe, 1818, 2 vol.; 5° *Matériaux pour la législation relative à la liberté de la presse chez les Allemands*, Zurich, 1820; 6° *Histoire des cours judiciaires badoises des temps modernes*, Manheim, 1821. A la fin de cette histoire se trouve un appendice qui fut tiré à part, et qui, adressé à la jeunesse, tend à lui démontrer que l'Allemagne doit éviter une révolution violente. L'*Hermès* de 1821 contient un morceau remarquable sur l'ouvrage de Drais. 7° *Considérations sur la publicité de la procédure juridique civile et sur les débats oraux*, Manheim, 1822. Ces considérations avaient d'abord été l'objet d'une polémique épistolaire, entre le président d'un tribunal de la rive gauche du Rhin et l'auteur. 8° Plusieurs brochures, savoir : 1° Celle que nous avons mentionnée plus haut *Sur la possession du Palatinat badois et du Brisgau*, Manheim, 1818; 2° *Du Supplément d'allocation publique fixée pour les charges publiques en général, et pour le logement des gens de guerre en particulier*; 3° *Prompts moyens contre les suites funestes du bas prix des grains dans l'été de* 1821, Manheim, 1821. 9° Des articles dans l'*Encyclopédie* d'Ersch et Grube; dans l'*Indicateur de l'empire* (1803); dans l'*Indicateur universel de l'Allemagne*, 1817; dans les *Archives pour les sciences administratives, diplomatiques et industrielles* de Harl. C'est à tort que Meuzel (*Allemagne savante*) attribue d'abord à lui (t. 17), puis à son frère (t. 22), une *Description et figure du Coureur* (Laufmaschine), connu sous le nom de *Draisine*. La machine en question est due au fils de Drais, et la Notice à l'inventeur de la machine. P—OT.

DRAKE (François), célèbre navigateur anglais, naquit à Tavistock dans le Devonshire, en 1545. Son père, qui était pauvre et chargé de famille, le confia, pour apprendre le métier de marin, à un patron de barque qui naviguait le long des côtes, et transportait quelquefois des marchandises en Zélande et en France. Drake répondit si bien aux soins que son maître prenait pour en faire un excellent homme de mer, que celui-ci, à sa mort, lui légua son bâtiment. Sir John Hawkins, son parent, s'intéressa à lui, et le fit instruire. A dix-huit ans, Drake était chargé du détail d'un navire qui faisait le commerce de Biscaye; à vingt, il fit un voyage à la côte de Guinée, et à vingt-deux, il obtint le commandement d'un vaisseau, et se conduisit avec bravoure dans l'affaire malheureuse que sir Hawkins eut avec les Espagnols dans le port de la Véra-Cruz; mais il y perdit tout ce qu'il possédait. Il conçut dès lors une telle animosité contre les Espagnols, qu'il ne fut plus occupé que des moyens de leur faire tout le mal possible. Il n'eut pas plutôt annoncé son dessein en Angleterre, qu'un grand nombre d'aventuriers vinrent se joindre à lui. Il effectua deux entreprises aux Indes-Occidentales, évita d'en venir aux mains avec les Espagnols; mais, par le résultat de son voyage, il satisfit tellement les propriétaires de vaisseaux, et acquit une telle réputation, qu'il fut en état d'exécuter un projet plus important. En 1572 il alla avec deux navires, dont l'un était commandé par son frère, attaquer les villes de Nombre de Dios et de Venta-Cruz, situées sur la côte orientale de l'isthme de Panama, les emporta d'assaut, et y trouva un butin considérable. Au retour de cette expédition il fit un noble usage des richesses qu'il y avait acquises, en équipant à ses frais trois grandes frégates avec lesquelles il servit comme volontaire en Irlande, sous les ordres du comte d'Essex, père du fameux comte de ce nom. A la mort de ce protecteur, il retourna en Angleterre. Sir Christophe Hatton, vice-chambellan et conseiller de la reine Elisabeth, le présenta à cette princesse, à laquelle Drake soumit son projet de pénétrer dans la mer du Sud, par le détroit de Magellan, pour y attaquer les Espagnols. La reine, naturellement amie des entreprises qui pouvaient jeter de l'éclat sur son règne, lui donna les moyens d'équiper une flotte de cinq bâtiments, dont la destination resta un mystère pour le public. Drake partit de Plymouth le 13 novembre 1577, et entra dans le détroit de Magellan, le 20 août 1578. Parvenu à la sortie du détroit, le 6 septembre, il subit le lendemain une tempête qui le fit dériver au sud. Revenu à l'extrémité du détroit, il imposa à la baie où il mouilla, le nom de *Parting of Friends* (la Séparation des amis), parce qu'en la quittant un de ses vaisseaux fut séparé de lui. De nouveaux coups de vent le poussèrent derechef dans le sud; il se trouva parmi des îles que les géographes ont longtemps placées, sur les cartes, à 800 kilomètres à l'ouest de l'Amérique : mais Fleurieu a démontré leur identité avec ces îles nombreuses et encore mal connues qui forment la partie occidentale-méridionale de l'archipel de la Terre-du-Feu, et a prouvé aussi que Drake reconnut alors le Cap de Horn, découverte dont la gloire aurait dû lui rester. Le 20 novembre, Drake arriva à la vue de l'île Mocha, au sud du Chili, où il avait fixé le rendez-vous de sa flotte. Ne voyant paraître aucun de ses vaisseaux, il continua sa route au nord, le long des côtes du Chili et du Pérou, saisissant toutes les occasions de s'emparer des navires espagnols et de faire des descentes à terre. Son équipage étant, en quelque sorte, rassasié de pillage, il suivit la côte de l'Amérique septentrionale jusqu'au 48° parallèle boréal, espérant trouver un passage pour rentrer dans l'océan Atlantique. Déçu dans son attente, et forcé par la rigueur du froid de rétrograder jusqu'au 38°, il donna au pays où il répara son vaisseau le nom de Nouvelle-Albion, en prit possession au nom de la reine Elisabeth, et le 29 septembre 1579, dirigea sa route vers les Moluques. Le 13 octobre il rencontra des îles habitées par les hommes les plus barbares qu'il eût vus dans son voyage, et le 4 novembre il mouilla à Ternate. Il manqua de périr, près de Celèbes, le 6 janvier 1580. Il voulait, à son départ de Suma-

Digitized by Google

tra, aller à Malacca; mais les circonstances l'obligèrent à prendre la route de l'Angleterre. Il rentra à Plymouth le 3 novembre. Le succès de ce voyage et les richesses immenses rapportées par Drake donnèrent lieu à ses amis et à ses ennemis de s'exprimer sur son compte d'après les sentiments opposés qui les animaient : les uns faisaient son éloge, d'autres le traitaient de pirate. Les idées, à cet égard, parce que l'on n'était pas en guerre ouverte avec l'Espagne, ne furent fixées que le 4 avril 1581. Elisabeth vint à Deptford, sur la Tamise, où le vaisseau de Drake était mouillé, dîna à bord, arma Drake chevalier, et donna son approbation à tout ce qu'il avait fait. Elle ordonna en même temps que l'on prît les plus grands soins pour la conservation du vaisseau, afin qu'il fût un monument durable de la gloire de Drake et de celle de son pays. Ce vaisseau tombant de vétusté, on fit, avec les morceaux de bordage que l'on en put tirer, un fauteuil qui fut présenté à l'université d'Oxford, où on le garde encore aujourd'hui. En 1585, Drake retourna inquiéter les Espagnols, aux îles du Cap Vert et dans les Indes occidentales. Deux ans après il commanda une flotte de 30 voiles, qui brûla, dans le port de Cadix, une division de la fameuse Armada; puis ayant eu avis qu'un riche vaisseau venant des Indes devait aborder à Tercère, il y courut, s'en empara, et l'amena en Angleterre, où ses compatriotes le reçurent avec enthousiasme. Drake fut nommé, en 1588, vice-amiral sous lord Effingham, grand amiral d'Angleterre, pour s'opposer à l'attaque de la grande flotte espagnole. Un galion, richement chargé, se rendit à lui à la simple mention de son nom, et Drake se signala dans la poursuite de l'ennemi. On le voit, l'année suivante, commander la flotte chargée de rétablir Don Antoine sur le trône de Portugal; expédition qui échoua par la mésintelligence de Drake et du général des troupes de terre. La guerre avec l'Espagne continuait : Drake et sir John Hawkins proposèrent à Elisabeth une nouvelle entreprise contre les Espagnols, dans les Indes occidentales. Elle devait effacer toutes les précédentes. Ils s'engagèrent à supporter une partie des frais. La reine fournit les vaisseaux. La flotte, longtemps retenue dans les ports, parce que les Espagnols annoncèrent qu'ils allaient tenter une attaque contre le midi de l'Angleterre, partit trop tard pour intercepter les galions qui venaient d'Amérique; la division se mit parmi les chefs. Après avoir vainement attaqué les Canaries, on vint à la Dominique, où l'on perdit du temps à se ravitailler. Le 12 (22) novembre 1595, jour de la mort de sir John Hawkins, un coup de canon, parti du fort de Porto-Rico, perça le navire de Drake, enleva la chaise sur laquelle il était assis, mais sans lui faire de mal, et tua ou blessa différentes personnes. Le lendemain, les vaisseaux espagnols mouillés devant Porto-Rico furent assaillis avec furie, mais sans résultat. Drake fit alors route pour le continent, emporta et brûla Rio de la Hacha et Nombre de Dios. Quelques jours après, une expédition qu'il avait envoyée contre Panama ayant échoué, il en conçut tant de dépit et de chagrin, qu'il fut saisi d'une fièvre lente, dont il mourut le 30 décembre 1596 (9 janvier 1597). Drake était petit, mais bien fait; il avait les yeux vifs et le visage agréable. Il aimait à parler, et s'exprimait bien. On lui a reproché de la fierté et de la forfanterie. Sa générosité le faisait chérir des marins : il prenait d'eux tous les soins imaginables. Parmi les nobles et glorieux emplois qu'il fit de sa fortune, on doit mentionner un aqueduc, long de vingt milles, qu'il fit construire en 1581, pour donner de l'eau à Plymouth. Lorsqu'après dix ans de travail cet ouvrage fut terminé, la tradition rapporte que Drake fut si joyeux de voir couler l'eau devant sa porte, qu'il y trempa son manteau écarlate, il siégea dans deux parlements. Son voyage autour du monde donne une preuve manifeste de son courage, de son intelligence et de son habileté à tenir son équipage dans le devoir; car toutes les expéditions de ce genre, tentées depuis Magellan, avaient échoué de la manière la plus triste. Drake entendait parfaitement toutes les parties de l'art nautique. On ne peut, au reste, assez admirer la hardiesse des navigateurs modernes qui, les premiers, tentèrent de parcourir des mers inconnues, sur des vaisseaux dont la petitesse est vraiment surprenante. Drake, dans son voyage autour du monde, montait un bâtiment de 100 tonneaux, qui était le plus grand de sa flotte. Fleurieu a donné sur les diverses relations du voyage de Drake une notice qui est pleine d'intérêt : François Pretty, gentilhomme picard employé sur l'escadre de Drake, écrivit en anglais le journal de sa navigation, sous le titre de *The famous Voyage of sir Francis Drake into the south sea, and hence about the whole globe of the Earth*, Londres, 1600, in-12. François de Louvencour en a donné une traduction française, intitulée : *le Voyage curieux fait autour du monde, par François Drach, amiral d'Angleterre*, Paris 1627, in-12; ib., 1641 (1). Le traducteur dit, dans sa préface adressée à Saint-Simon, baron de Courtomer : Je vous le dédie parce « que c'est vous qui me l'avez donné, m'ayant fait « entendre que vous l'aviez eu d'un de vos sujets « de Courtomer, qui a fait le même voyage avec « ce seigneur. » Nuño de Sylva, pilote portugais, que Drake avait fait prisonnier aux îles du Cap Vert, donna le premier une relation du même voyage. Hackluyt inséra dans le tome 6 de sa collection, imprimé en 1600, une copie des deux relations précédentes. Théodore de Bry avait fait imprimer, dès 1599, dans le tome 8 de son recueil, une traduction latine de la première relation (par Artus). Celle-ci se trouve aussi dans le tome 1er du recueil de Purchass, et dans tous les recueils publiés dans les différentes langues de l'Europe. Un autre ouvrage original est celui qui fut com-

(1) Les éditions françaises donnent comme une seconde partie une suite d'extraits de relations de divers voyageurs, dans lesquels on a mêlé quelques fables.

Digitized by Google

posé sur les Mémoires de François Fletcher, chapelain sur le vaisseau de Drake. Ces mémoires furent comparés et fondus avec ceux de plusieurs autres personnes qui avaient été employées dans la même expédition. Le résultat de ce travail parut sous ce titre : *The World encompassed by sir Francis Drake, collected out of the notes of master Francis Fletcher, preacher in this employment and others*, Londres, 1652, in-8°. Osborne en inséra une copie dans le 2e volume de la collection de voyages qui sert de supplément à celle de Churchill. La relation du second voyage de Drake (1585) a été publiée en latin à Leyde, par Raphelenge, sous ce titre : *Expeditio Francisci Draki, equitis angli, in Indias occidentales, A. M. D. LXXXV, additis passim regionum, locorumque omnium tabulis geographicis quam accuratissimis*, 1588, in-4°. Il y en a aussi une traduction latine dans la 8e partie des grands voyages de De Bry; cette version, faite par Artus, est moins fidèle et moins complète que la précédente : on ne connaît pas l'original anglais. Le récit de la 3e expédition (1596) est aussi dans le même volume de De Bry. La vie de Drake, écrite par Samuel Johnson et insérée d'abord dans le *Gentleman magazine* de 1740, se trouve dans les œuvres de ce célèbre philologue. E—s.

DRAKE (Jacques), médecin anglais, naquit en 1667, à Cambridge, et fut élevé à l'université de cette ville, où il se distingua d'abord comme étudiant et ensuite comme maître. Il vint, en 1693, à Londres où ses dispositions pour l'étude de la médecine firent désirer à plusieurs médecins de l'avoir pour confrère. Suivant leurs conseils, il prit, en 1696, le degré de docteur de cette faculté, et fut bientôt après nommé membre de la société royale et du collége des médecins. Il vint exercer sa profession à Londres; mais, peu riche, il ne pouvait avoir de voiture, et un médecin sans voiture est à Londres un médecin sans pratique. Il se mit à écrire, principalement dans les journaux, et avec succès; mais ayant fait paraître un ouvrage, intitulé : *Histoire du dernier parlement*, etc., Londres, 1702, in-8°, on crut voir dans un passage de cet ouvrage une insulte à la mémoire du roi Guillaume. Drake fut cité devant la chambre des lords, il fut acquitté; mais bientôt quelque mécontentement, qu'il eut du ministère, le jeta dans le parti opposé à la cour. Le lord trésorier, Godolphin, et la plupart des grands officiers de la couronne était *whigs* et favorisaient les *dissidents*. Il écrivit contre eux conjointement avec Poley, membre du parlement, le *Mémorial de l'Église d'Angleterre*, Londres, 1704, in-8°; cet ouvrage fut dénoncé par les communes, et, sur la requête du grand jury de la ville de Londres, fut brûlé par la main du bourreau. On n'avait pas découvert l'auteur, qui, pour se soustraire aux effets de la loi, avait envoyé son manuscrit à l'imprimeur par l'entremise d'une dame masquée, qui ne fut jamais connue. Drake, cependant, était vivement soupçonné; ses ennemis prirent occasion d'un journal qu'il faisait paraître sous le titre de *Mercurius politicus*, pour le traduire, au commencement de 1706, devant le banc de la reine. Il dut son salut à la circonstance d'un *r* mis pour un *t* dans l'acte d'information, qui en fit déclarer la nullité; mais l'animosité avec laquelle avait été suivie cette affaire, jointe à l'abandon de son parti, lui causa une fièvre dont il mourut, à Westminster, en 1707, âgé de 40 ans. On a de lui, outre les ouvrages déjà cités, une traduction d'Hérodote en anglais, un nouveau système d'anatomie, achevé peu de temps avant sa mort, et publié en 1707, sous le titre d'*Anthropologia, nova*, avec un grand nombre de planches, la plupart tirées de Swammerdam; un *Mémoire sur l'influence de la respiration sur le mouvement du cœur, non observée jusque-là* (Transactions philosophiques); une comédie empruntée de Fletcher, et intitulée : *The Sham-Lawyer*, etc.; *le Faux homme de loi, ou l'Heureux extravagant*, jouée sur le théâtre royal en 1697. Il a publié, en 1703, Londres, in-8°, *Historia anglo-scotica*, ouvrage de parti, dont on ne connaît pas bien l'auteur, précédé d'une préface séditieuse, et qui fut brûlé publiquement à Edimbourg; il a été aussi l'éditeur des *Mémoires secrets de Robert Dudley, comte de Leicester*, Londres, 1706, in-8°, que, par une petite imposture, il donnait comme imprimés d'après un ancien manuscrit, et qui n'était réellement que la réimpression de la *République de Leicester*, libelle attribué au jésuite Parsons. J. Drake a ajouté des notes à la traduction anglaise de l'*Histoire de la médecine* de Leclerc, 1711, in-8°. Le *Mémorial de l'Église d'Angleterre*, a été réimprimé, en 1711, in-8°, précédé de sa vie. Son *Anatomie* l'a été en 1717, 2 vol. in-8°, auxquels on a ajouté un supplément en 1728. Cet ouvrage a joui longtemps d'une estime méritée. On y trouve la première explication satisfaisante du mouvement de diastole du cœur. Il eut été à désirer, pour le repos de sa vie comme pour sa réputation, qu'il ne fût pas sorti d'une profession qu'il était fait pour honorer par ses talents. S—d.

DRAKE (François), chirurgien et antiquaire anglais du 18e siècle, établi à York, est auteur d'un ouvrage intitulé : *Eboracum, ou Histoire et Antiquités de la cité d'York*, Londres, 1736, in-fol., en anglais. L'auteur mourut en 1770, dans une âge avancé. X—s.

DRAKENBERG (Christian-Jacques), Norwégien, qui est devenu remarquable, parce qu'il prolongea sa carrière beaucoup au delà des bornes prescrites par la nature à la vie humaine. Il était né à Stawanger en Norwége, en 1624, et il mourut à Aarhus, en Danemark, l'année 1770, étant parvenu à l'âge de 146 ans. Il avait servi comme matelot, et ayant été pris par les corsaires barbaresques, il avait passé plusieurs années dans une dure captivité. A l'âge de cent treize ans, il se maria avec une veuve qui en avait soixante. Ses forces se soutinrent jusqu'aux derniers moments de sa vie, et l'on venait le voir de tous côtés comme un phénomène. Les exemples de longévité sont assez fréquents chez les peuples

Digitized by Google

du nord, qui s'accoutument dès l'enfance à tous les genres de fatigue, dont les mœurs sont encore très-simples, et qui connaissent rarement les passions violentes. Lorsque Christian VI, roi de Danemark, fit le voyage de Norwége, on lui présenta quatre couples, dont l'âge réuni formait au delà de huit siècles, chacun d'eux ayant environ cent ans. On a vu souvent en Finlande des hommes âgés de 110 à 120 ans. L'auteur de cet article a vu plusieurs fois lui-même en Suède un vieillard qui est parvenu à cent six ans, et qui, lorsqu'il en avait cent quatre, faisait à pied une à deux lieues par jour. Il avait fait les dernières campagnes de Charles XII. C—au.

DRAKENBORCH (Arnold), naquit à Utrecht le dernier jour de décembre 1684. Son père l'envoya d'abord aux écoles d'Utrecht, dirigées alors par Samuel Pitiscus; mais Pitiscus était plus occupé de la composition de ses ouvrages que de l'instruction des enfants confiés à ses soins; et l'on retira de ses mains le jeune Drakenborch, pour le placer dans l'école de Liugen. Il y passa trois ans, et entra ensuite à l'université d'Utrecht. Grævius et Burmann en étaient à cette époque les principaux ornements. Il s'attacha particulièrement à Burmann, et en 1704, il donna une preuve brillante de ses progrès, en soutenant, sous la présidence de ce savant professeur, une dissertation *de Præfectis urbi*. Il y en a trois éditions; la 1re faite à Utrecht, en 1704; la 2e donnée par Uhlius, à Francfort sur l'Oder, en 1752; la 3e, publiée à Bareuth, en 1787, par Kapp, qui y a joint un extrait de l'oraison funèbre prononcée, après la mort de Drakenborch, par le professeur Oosterdyk-Schacht. Après cet essai littéraire, Drakenborch, pour obéir à son père, étudia la jurisprudence, et prit les leçons d'Eck à Utrecht, et de Noodt, à Leyde. L'université de Leyde comptait alors, parmi ses plus habiles professeurs de littérature, Périzonius et Jacques Gronovius. Drakenborch suivit leurs cours à l'insu de son père; et quoique de retour à Utrecht, il eut, en 1707, soutenu, pour le doctorat en droit, une thèse *de Officio præfectorum prætorio*, il ne s'engagea pas plus avant dans la carrière de la jurisprudence, et continua de cultiver les lettres savantes pour lesquelles il s'était toujours senti plus d'attrait. Ce fut vers ce temps qu'il commença, par le conseil de Burmann, à travailler sur Silius Italicus. Burmann, qui lui portait une grande amitié, le prit pour son compagnon de voyage, dans une excursion littéraire qu'il fit en France vers 1715; et, ayant, à cette époque, quitté l'université d'Utrecht pour celle de Leyde, il obtint que sa chaire d'histoire et d'éloquence serait partagée entre Duker et Drakenborch. Celui-ci prit possession, le 15 mai 1716, par un discours inaugural : *de Utilitate et Fructu qui ex humanioribus disciplinis in omne hominum et doctrinarum genus redundant*. Dans le cours de sa vie académique, Drakenborch eut occasion de prononcer plusieurs autres discours, dont nous laisserons chercher l'indication dans Oosterdyk. Nous négligerons même de donner une notice détaillée de ce qu'il a écrit à différentes époques, sur l'histoire particulière d'Utrecht et sur les généalogies des familles nobles de la Hollande. Ses véritables titres à la célébrité littéraire sont l'excellente édition de Silius Italicus, qu'il donna en 1717, et celle de Tite-Live qui parut en 7 volumes in-4°, de 1738 à 1746. Ce dernier ouvrage, pour lequel il consulta 50 manuscrits et 113 éditions, est un chef-d'œuvre d'exactitude et d'érudition, et jusqu'à présent il n'a point paru sur Tite-Live, ni peut-être sur aucun auteur latin, de travail aussi étendu ni aussi important. L'université de Leyde voulut, en 1740, s'attacher Drakenborch, et lui fit des offres très-brillantes; mais il ne voulut point quitter l'université de sa patrie, dans laquelle il jouissait de la plus haute considération, et qui, cette année même, avait créé pour lui la place de garde de la bibliothèque publique. Drakenborch mourut, après une courte maladie, le 16 décembre 1417, à l'âge de 64 ans. B—ss.

DRAMALI (Méhémet), général ottoman, que sa réputation de bravoure fit choisir par la Porte pour combattre Ali-Pacha, qui avait levé l'étendard de la révolte. Nommé vizir de Larisse, Dramali y fut accueilli par les Grecs avec de vives démonstrations d'allégresse; car jusqu'alors il avait été considéré comme un homme d'un caractère doux et ennemi du brigandage. Mais il se montra bientôt tel qu'il était, incapable, sanguinaire, et pillard. D'abord il accabla de mépris les Armatoles, et leur interdit l'usage des armes; il persécuta les *papas*, et en fit mettre plusieurs à mort; enfin, d'accord avec Pacha-Bey, son gendre, il pilla les églises. Cette conduite fut une des causes qui amenèrent l'insurrection de la Grèce, que Dramali combattit avec aussi peu de succès qu'il avait combattu Ali. Les insurgés grecs s'étant emparés des Thermopyles, Dramali reçut l'ordre de les en chasser. Son attaque réussit d'abord; mais enfin les Grecs le repoussèrent, et le mirent en déroute. Dramali fut aussi vaincu dans la Morée. Lorsque Khourschid-Pacha fut chargé du commandement général, Dramali, son lieutenant, devait, à la tête d'une forte division, pénétrer dans l'Argolide jusqu'à Tripolitza. La cause des Grecs semblait perdue, leurs soldats étaient mal armés et indisciplinés, leurs chefs ambitieux et turbulents; l'amour de la patrie était la parole sacrée, mais l'amour-propre et l'avarice dominaient; tous voulaient commander, le désordre régnait dans le camp grec. Dramali, bien informé, s'avance avec sécurité, il croit tenir la victoire; mais quel fut son étonnement lorsqu'il trouva toutes les villes et les villages abandonnés. Les Grecs, ayant renoncé à leurs querelles, s'étaient réunis, et, pour vaincre plus facilement ils avaient tout détruit dans les endroits par où les Turcs devaient passer. Dramali se vit dépourvu de toutes provisions dans un pays sans ressources : tout son espoir était placé dans les secours que pouvait lui faire parvenir la flotte de Yousouf-Pacha; celui-ci ne paraissant pas, Dra-

Digitized by Google

mali fit des propositions aux Grecs; près d'être vaincu il avait toute la jactance du vainqueur. Ses propositions furent dédaignées; cerné et attaqué par Odyssée et Colocotroni, il fut complétement battu. S'étant retiré vers Corinthe, il chercha à réparer la honte de sa défaite en attaquant un corps grec sur les bords du Némée, mais là aussi il fut vaincu. Furieux de tant d'échecs, Dramali, renfermé dans la citadelle de Corinthe, s'y fit remarquer par sa barbarie envers les prisonniers grecs, et par sa cruauté envers ses propres soldats. Les vivres étaient rares, et Dramali les accaparait pour les vendre à des prix exorbitants aux soldats qui mouraient de faim. Déjà il avait amassé de grandes richesses par cet agiotage infâme et par le pillage des lieux voisins de Corinthe, lorsque, ayant été enveloppé dans la disgrâce de Khourschid, il fut empoisonné par un émissaire du grand-seigneur. Az—o.

DRAN. *Voyez* Ledran.

DRANSFELD (Juste de), professeur et recteur de l'université de Goettingue, né en 1633, mourut en 1714. On a de lui : *Lucubratiuncula de schola Ilfeldensi reviviscente*, imprimé à la suite des *Antiquitates Ilfeldenses* de J.-G. Leukfeld, Quedlinbourg, 1709. 2° *Prodromus monumentorum quorumdam Gottingensium*, Goettingue, 1702 : on y trouve l'histoire de quelques hommes illustres de Goettingue. 3° *Dicta S. Scripturæ primaria sive epitoma theologiæ moralis* Goettingue, 1700, in-8°. 4° *Allocutiones et programmata varii generis styli, qua soluti, qua ligati*, Goettingue, 1704, in-4°. Ce fut Bernard-Christian de Dransfeld fils qui fut éditeur. On doit aussi à Juste de Dransfeld : 1° une édition de quelques ouvrages de J. Chessel ou Casellus (*voy.* Caselius); 2° une édition du traité d'Erasme, intitulé : *Conscribendarum epistolarum Ratio*, avec les traités de Juste-Lipse et de Chr. Schrader sur le même sujet; le tout réuni sous le titre de *l'Epistolographia*, Goettingue, 1692, in-12. Le catalogue du comte Bunau cite un *Commentarius de vita celeberrimi viri Justi a Dransfeld*, Iena, 1717, in-8°, dont l'auteur est George-Nicolas Kriegk. A. B—t.

DRAPARNAUD (Jacques-Philippe-Raymond), professeur d'histoire naturelle à l'école de médecine de Montpellier, naquit en cette ville le 3 juin 1772. Il annonça de bonne heure un goût extraordinaire pour l'étude, auquel il joignait une aptitude rare pour les langues : il parlait avec facilité le latin, l'italien, l'espagnol, l'anglais et l'allemand. Il possédait assez bien le grec pour être cité parmi les hellénistes, et savait un peu d'hébreu. La singulière facilité avec laquelle il concevait tout ce qu'il étudiait lui permit d'associer à la culture des sciences sérieuses celle des arts d'agrément; il savait fort bien la musique et le dessin, et ce fut lui-même qui, par suite, dessina les figures qui enrichissent ses travaux sur l'histoire naturelle. Les parents du jeune Draparnaud le destinaient à la profession d'avocat, mais un penchant irrésistible l'entraîna vers l'étude de la médecine, et plus encore de l'histoire naturelle, qui devint la véritable passion de sa vie. Il professa, pendant deux ans, la physique, la chimie et l'histoire naturelle au collége de Sorèze, et obtint ensuite, au concours, la chaire de grammaire générale à l'école centrale du département de l'Hérault. On ne se doutait guères qu'entièrement livré à l'étude des sciences physiques, il eut pu méditer sur les écrits de Locke et de Condillac. Il prouva cependant que les sciences philosophiques lui étaient familières; car le ministre de l'intérieur ayant demandé à tous les professeurs de grammaire générale le plan de leur cours, ce ministre écrivit à Draparnaud, le 22 ventôse, an 8, que « son discours était le meilleur programme qui eut été soumis à l'examen du conseil d'instruction publique; qu'il l'avait présenté à l'Institut, comme un travail digne de l'attention générale; et qu'il l'invitait à exécuter un ouvrage qui devait être fait d'après un si beau plan. » La chaire d'histoire naturelle de l'école à laquelle appartenait ce jeune savant étant devenue vacante, le jury d'instruction publique la lui offrit; et ce fut dans l'exercice de ces nouvelles fonctions que notre auteur publia une suite de mémoires sur différentes branches de la science qu'il avait éclairées par des recherches profondes, et par des observations heureuses. On distingue, dans le nombre, son mémoire *sur le Mirage*, dans lequel son opinion sur ce curieux phénomène est contraire à l'explication qu'en avait donné Monge dans les mémoires sur l'Egypte. Draparnaud obtint, en 1802, la place de conservateur du cabinet de l'école de médecine de Montpellier, avec le titre de professeur d'histoire naturelle, et la direction d'une partie du jardin de l'école. Il n'était point encore docteur en médecine, et ne se fit graduer qu'après avoir obtenu cette chaire. La thèse qu'il soutint à cette occasion, *sur les Avantages de l'histoire naturelle en médecine*, présente une foule d'aperçus neufs et ingénieux; et c'est une des plus remarquables de celles qui enrichissent la belle collection des actes de la faculté de médecine de Montpellier. Il y avait un an que Draparnaud occupait cette chaire, lorsqu'un nouveau règlement donné en l'an 11, à toutes les écoles spéciales de médecine, apporta des changements dans les fonctions de divers professeurs : celles qui étaient attribuées au naturaliste de Montpellier se trouvant fort circonscrites, il se détermina à renoncer à sa chaire. Draparnaud, depuis longtemps affecté de phthisie pulmonaire, y succomba le 1er février 1805, époque où il éprouva une affection morale fort vive. Le talent de ce naturaliste avait atteint toute sa maturité à un âge où les hommes ordinaires se font à peine remarquer. A trente et un ans, il comptait déjà neuf années de professorat; il avait donné séparément quatre opuscules, que les étrangers ont traduits. Il avait publié trente mémoires sur l'histoire naturelle, ou la physique. L'Institut de France avait souvent applaudi à ses travaux. Dra-

Digitized by Google

parnaud écrivait avec élégance, son style était noble et ferme. Si sa carrière eut été plus longue, la science, qu'il cultivait avec tant d'éclat, l'aurait compté parmi les plus grands écrivains dont elle s'honore. Deux de ses ouvrages suffisent pour justifier cette opinion. Ce sont des travaux, entièrement neufs, sur les mollusques et sur les conferves. L'auteur n'a pas eu le temps de mettre la dernière main à ces deux écrits, auxquels il avait consacré quinze années de recherches. L'ouvrage sur les mollusques a été donné au public par le docteur Cloz, sous ce titre : *Histoire naturelle des mollusques terrestres et fluviatiles de la France*, Paris, 1805, in-4°. F—R.

DRAPARNAUD (Victor-Marc-Xavier), poëte lyrique et dramatique, médiocre dans les deux genres, né le 3 décembre 1773 à Montpellier, était frère du précédent. Quoique doué d'une heureuse mémoire et d'une grande vivacité d'esprit, il ne fut qu'un assez faible écolier, parce qu'il ne put pas se plier à la discipline de collége. Emporté par la fougue de son imagination, il eut une jeunesse orageuse, et finit par se marier. Atteint par la loi de la réquisition, il fut incorporé dans un des bataillons du département de l'Hérault, et devint secrétaire du quartier-maître. Mais ennuyé de la vie des bureaux, qui ne s'accordait point avec ses goûts, il se fabriqua un brevet d'adjudant-général, et se rendit à Nice, où il fut employé quelque temps dans le grade qu'il s'était donné. Il devait finir par être découvert, et il le fut en effet. Arrêté à la sortie du spectacle, où, suivant son habitude, il était allé passer la soirée, il fut traduit devant une commission militaire, et, convaincu de faux, condamné aux travaux forcés. Il parvint à s'échapper du bagne de Toulon, et gagna l'Espagne, où il vécut des secours que sa famille lui envoyait. Instruit que sa femme avait obtenu le divorce, il contracta lui-même un second mariage et se fit naturaliser Espagnol. Etant à Barcelone en 1808, il découvrit et fit échouer le projet d'empoisonner la garnison française avec des farines dans lesquelles on avait mêlé de l'arsenic. Cet important service, et d'autres qu'il se vantait d'avoir rendus, mais qui ne sont pas aussi bien prouvés, ne purent lui faire obtenir la remise de la peine à laquelle il avait été condamné. Ramené en France, il y resta détenu jusqu'en 1813. Il était à Bordeaux en avril 1815, lorsque la duchesse d'Angoulême tenta d'y organiser des moyens de résistance contre Napoléon, échappé de l'île d'Elbe; et il ne négligea rien pour la seconder. Après le second retour du roi, il revint à Montpellier, et fit bâtir près de cette ville une bastide dans laquelle il passa quelques années, occupé sans doute à préparer les ouvrages qu'il devait offrir plus tard au public. Ce fut en 1820 qu'il s'établit à Paris, et dès lors il fit jouer presque chaque année des drames, des comédies, des tragédies, dont aucune n'a obtenu de succès. Son dévouement à la famille royale, qu'il manifestait dans toutes les occasions, lui avait valu des pensions qu'il perdit en 1830. Draparnaud mourut à Paris du choléra, le 4 octobre 1833. Outre une épître à l'empereur Alexandre, Paris, 1814, in-8°, on a de lui des odes qui ne prouvent pas un grand talent pour le genre lyrique. Comme elles n'ont pas été réunies, nous en donnerons la liste. *La France délivrée*, 1814. — *Sur la mort du prince de Condé*, 1818. — *Sur la restauration de la statue de Henri IV*, 1818. — *Sur la naissance du duc de Bordeaux*, 1820. — *Chants consolateurs à l'auguste mère du duc de Bordeaux, à l'occasion de son baptême*, 1824. — *Au duc d'Orléans sur la mort de sa mère*, 1821. — *Sur le triomphe de la royauté*, à l'occasion de la délivrance du roi d'Espagne par l'armée sous les ordres du duc d'Angoulême, 1823. — *Sur la mort de Louis XVIII*, 1824. — *Au peuple français, sur les malheurs de l'anarchie et de l'ambition*, 1824. — *Sur le nouveau règne*, à l'occasion du sacre de Charles X, 1825. On a de Draparnaud comme auteur dramatique : 1° *le Proconsul, ou les Crimes du pouvoir arbitraire*, drame en 4 actes et en prose, Paris, 1797, in-8°. 2° *Le Prisonnier de Newgate*, drame en 5 actes et en vers, ibid., 1817, in-8°. Cette pièce fut reprise en 1827. Le fond en est romanesque. 3° *Savoir et Courage*, comédie en 3 actes et en vers, ibid., 1822, in-8°. La représentation en fut défendue par la censure. 4° *Louis le Débonnaire, ou le Fanatisme au 9e siècle*, tragédie en 5 actes, ibid., 1822, in-8°. Les répétitions de cette pièce furent suspendues par ordre de la police, qui la fit critiquer dans les journaux. L'auteur publia à cette occasion un opuscule intitulé : *Aux gens de lettres de toutes les opinions; première réponse à l'article diffamatoire publié le 16 juin dans le Journal des théâtres*, in-8°, de 16 pages. 5° *Une Journée du duc de Vendôme*, comédie en 3 actes et en vers libres, ibid., 1822, in-8°. 6° *Maxime, ou Rome livrée*, tragédie en 5 actes. Cette pièce fut jouée sur le théâtre de l'Odéon le 10 mai 1823. Les critiques y trouvèrent de la vérité dans les caractères. Plusieurs traits répandus dans les premiers actes furent vivement applaudis. Cependant elle n'eut qu'un petit nombre de représentations. L'auteur la fit imprimer en 1824, in-8°. 7° *La Clémence de David*, tragédie en 3 actes, avec des chœurs, 1825, in-8°. Cette tragédie, donnée le jour de la rentrée de Charles X à Paris, après son sacre, excita dès les premières scènes les plus violents murmures, et ne put être entendue. 8° *Honneur et Préjugé*, drame héroïque en 5 actes et en vers, 1826, in-8°. Le sujet est celui d'*Henriette et Adhémar, ou la bataille de Fontenoy*. Le rôle d'Adhémar est bien tracé; mais le fond de cette pièce et la forme parurent usés, et ce ne fut pas sans peine qu'elle put arriver jusqu'à la fin. 9° *Thomas Morus, ou le divorce de Henri VIII*, tragédie en 5 actes, 1827, in-8°, pièce romanesque, sans intérêt. 10° *L'École de la jeunesse*, comédie en 5 actes et en vers, 1828, in-8°. Elle fut jouée au Théâtre-Français le 2 août, et tomba bruyamment. Draparnaud promettait un ouvrage intitulé :

Digitized by Google

la France littéraire au 19e siècle, et des *Mémoires* dont on prétend qu'il a communiqué plusieurs passages à ses amis. W—s.

DRAPER (Guillaume), général anglais, préférant dans sa jeunesse la profession des armes à celle des lettres, quitta l'université de Cambridge, où il achevait ses études, pour entrer au service de la compagnie des Indes. Il obtint, en 1760, le rang de colonel dans l'armée, et revint en Angleterre. L'année suivante, il fut promu au grade de brigadier dans l'expédition de Belle-Isle, et, en 1765, il commanda les troupes de terre dans l'attaque de Manille. La flotte, conduite par l'amiral Cornish, partit de Madras le 1er août, et mouilla le 27 septembre dans la baie de Manille. Le fort se rendit le 6 octobre, et se racheta du pillage par une rançon de 4,000,000 de piastres, dont il n'y eut que la moitié payée. Draper, qui avait présenté des mémoires au ministère anglais, pour qu'il forçât l'Espagne d'acquitter le reste de la somme, ne put rien obtenir. Il fut récompensé de ses services par le cordon de l'ordre du Bain; on prétend qu'il fut si enchanté de recevoir cette marque de distinction, qu'il en fit broder la plaque sur sa robe de chambre. Il était de retour en Angleterre, lorsque les attaques de l'auteur des Lettres de Junius contre le marquis de Granby lui firent prendre la plume pour défendre ce militaire, son ami. Junius dans sa réponse, tout en rendant justice au sentiment qui avait fait prendre la plume à Draper, renouvela ses imputations contre le marquis de Granby, et somma le premier de se défendre lui-même, pour avoir vendu le régiment que le ministère lui avait donné, et avoir tout à coup gardé le silence dans l'affaire de Manille. Draper répliqua; une autre lettre de Junius fut suivie d'une réponse très-vive de Draper, qui en reçut une très-virulente. Le débat se termina là, parce que le marquis de Granby pria Draper de ne pas rentrer dans la lice; mais il s'y présenta de nouveau pour son compte particulier, et requit Junius de déclarer son véritable nom: le style de la répartie qu'il s'attira, et en général celui de cette correspondance renouvelée fut si aigre, et Junius lança à Draper des sarcasmes si violents, que celui-ci partit au mois d'octobre 1769 pour la Caroline méridionale, dans le dessein, disait-il, d'y rétablir sa santé, et saisit cette occasion pour parcourir une partie de l'Amérique septentrionale. En 1779, étant lieutenant général, il fut nommé sous-gouverneur de Minorque, et après que cette forteresse se fut rendue, en 1782, aux armes de la France et de l'Espagne, il présenta vingt-neuf chefs d'accusation contre le gouverneur Murray. La cour martiale décida que vingt-sept de ces inculpations étaient frivoles et mal fondées, que le gouverneur serait réprimandé pour les deux autres; mais que Draper lui ferait des excuses pour lui avoir intenté le procès. Il se conforma à cette sentence, et vécut ensuite dans la retraite à Bath, jusqu'à sa mort, qui arrivale 8 janvier 1787. E—s.

DRAPER (Elisabeth), née vers le milieu du 18e siècle, de parents anglais, au territoire d'Anjengo sur la côte de Malabar, épousa Daniel Draper, alors conseiller de justice à Bombay, qui était, en 1775, chef de la factorie de Surate : elle en eut plusieurs enfants. L'ardeur du climat paraissant contraire à sa constitution délicate, elle passa très-jeune encore en Angleterre. Le célèbre Sterne eut occasion de la voir, et fut charmé de sa douceur, de son esprit, de sa grâce et des talents agréables qu'elle possédait. Il crut lui reconnaître une âme parfaitement en harmonie avec la sienne, et bientôt commença entre eux une liaison intime, une espèce de passion platonique où les sens n'entraient, dit-on, pour rien. C'était vers 1767, elle avait alors 25 ans. Sterne en avait environ 54 ; il avait, dit-il, 95 ans par sa constitution. Elisa, car c'était ainsi qu'il la nommait, n'était pas belle, et elle était presque continuellement languissante ; mais sa figure avait l'expression la plus aimable, ses formes et ses mouvements naturels étaient pleins de séduction. Elle fut pour ainsi dire la muse de Sterne, qui lui dut peut-être les plus heureuses inspirations de ses écrits; il sentait sa verve s'échauffer en sa présence. « Si votre mari était en Angleterre, lui dit-« il dans une de ses lettres, je lui donnerais vo-« lontiers 500 livres (si l'argent pouvait acheter « une pareille faveur), pour qu'il vous laissât seule-« ment à côté de moi deux heures chaque jour, pen-« dant que j'écrirais mon *Voyage sentimental*; je suis « persuadé que l'ouvrage en aurait plus de débit, « et que j'en retirerais sept fois cette somme. » Après que son mari l'eut rappelée dans les Indes, Sterne lui écrivait avec une singulière naïveté, si ce n'était pas une plaisanterie : « Si jamais vous de-« venez veuve, Elisa, ne songez pas à vous donner « à quelque riche nabab, parce que j'ai moi-même « le dessein de vous épouser. Ma femme ne peut « pas vivre longtemps... et je ne connais personne « que j'aimasse mieux que vous pour la rempla-« cer. » Cet auteur si original mourut, quelques mois après, de consomption. On trouve dans les œuvres de Sterne quelques-unes des lettres qu'il lui adressait sous la signature d'Yorick ou *le bramine*. Nous ignorons si les réponses d'Elisa et quelques autres productions qu'elle a laissées ont été imprimées; mais il paraît qu'elles méritaient cet honneur. « Qui vous a appris à écrire avec tant d'élé-« gance? lui disait-il. Quand je manquerai d'argent « et que ma mauvaise santé retiendra l'essor de « mon génie, j'imprimerai vos lettres, comme les « essais *d'une Indienne infortunée*. » Elisa Draper vint à Paris, et y connut l'abbé Raynal, à qui elle inspira un sentiment plus tendre que l'amitié, mais qu'il n'osait pas appeler de l'amour. La santé de cette femme intéressante était alors considérablement altérée. Sentant pour ainsi dire la vie lui échapper, elle désira retourner en Angleterre; mais, ne pouvant supporter le cahotement d'une voiture, elle alla par eau jusqu'au Havre, où elle s'embarqua avec Raynal sur un bâtiment qui la transporta en Angleterre. Elle mourut peu de temps après, à

Digitized by Google

l'âge de 33 ans. Il est pénible de lire, dans la première édition des lettres de Sterne à Élisa, que les circonstances qui accompagnèrent la dernière partie de sa vie, suivant l'opinion générale, ne font pas d'honneur à sa prudence ni à sa sagesse. Cependant Raynal, qui, dans son *Histoire philosophique des deux Indes*, a consacré à la mémoire d'Élisa quelques pages pleines d'enthousiasme (1), ne parle d'elle qu'avec la plus grande admiration. L'espèce de passion que cette femme a inspirée à deux hommes célèbres a paru un titre suffisant pour lui donner une place dans cette biographie. S—D.

DRAPIER (Guy), né en 1624 à Beauvais, y fut pendant cinquante-neuf ans curé de St-Sauveur, et mourut le 3 décembre 1716. Comme il était accusé de jansénisme, son éloge fut retranché d'un sermon qui fut prêché à Beauvais le 1er janvier 1717; mais le malin prédicateur déclara à son auditoire que des ordres supérieurs l'empêchaient de leur dire tout ce qu'il avait préparé. On a de Drapier : 1° *Traité des Oblations, ou Défense des droits imprescriptibles des curés sur les oblations des fidèles*, 1683, in-12; 2° *Tradition de l'Église touchant l'extrême-onction, où l'on fait voir que les curés en sont les ministres ordinaires*, Lyon, 1699, in-12; 3° *Traité du gouvernement de l'Église en commun par les évêques et les curés*, Bâle (Rouen), 1707, 2 vol. in-12; Nancy, 1708, 2 vol. in-12. 4° *Règles très-importantes*, etc., *pour servir d'éclaircissement à l'examen du livre du P. Bagot, jésuite, intitulé : Défense du droit épiscopal*, 2e édition, 1658, in-4°: de Marca ayant fait quelques plaintes contre cet ouvrage, Drapier écrivit à ce prélat une *Lettre pour servir de réponse à ses plaintes*, in-4°. 5° *Défense des abbés commendataires et des curés primitifs*, 1685 : ce titre est ironique, car, dit le Moréri de 1759, c'est une invective continuelle tant contre les abbés que contre les curés primitifs. On attribue aussi à G. Drapier plusieurs écrits contre la bulle *Unigenitus* et en faveur des *Réflexions morales* du P. Quesnel, qui, après soixante ans d'interruption dans leur commerce d'amitié, l'en remercia par deux lettres, des 13 janvier et 22 février 1715. — Drapier (Roch), né à Verdun en 1685, avocat au parlement de Paris, y mourut le 20 juin 1734. Ses ouvrages sont : 1° *Accurata institutionum, seu primorum juris elementorum D. Justiniani explanatio; accedunt nonnulla de jure*; 2° *Recueil des principales décisions sur les matières bénéficiales*, 1719, in-12; 1732, 2 vol. in-12; la 1re édition est par demandes et par réponses; 3° *Recueil des principales décisions sur les dîmes, les portions congrues, les droits et charges des curés primitifs*, 1730, in-12; nouvelle édition augmentée d'un *Traité de Champart* par Brunel, 1741, 2 vol. in-12. A. B—T.

DRAUD (George), en latin *Draudius*, laborieux compilateur allemand et l'un des premiers bibliographes du commencement du 17e siècle, naquit à Dauernheim, dans la Hesse, le 9 janvier 1573. Son père, qui était ministre luthérien dans cette bourgade, le destinant à suivre la même carrière, lui fit faire ses études à l'université de Marbourg. Il fut pendant quelque temps réduit à faire les fonctions de prote ou de correcteur d'épreuves dans diverses imprimeries de Francfort et de Bâle, et dans la fameuse typographie de Feyerabend. Enfin, il obtint une place de ministre du saint Évangile, qu'il exerça quinze ans à Gros-Carben, onze ans à Ortenberg et dix ans à Dauernheim. Les incursions des troupes impériales pendant la guerre de trente ans l'ayant obligé de quitter ce dernier poste, il se retira à Butzbach, où il mourut en 1630, ou selon d'autres en 1633. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Duodenarius historico-biblicus*, Francfort, 1605, in-8° : on a prétendu que cet ouvrage n'était pas de lui, quoiqu'il l'eût publié sous son nom; mais on ne lui a pas contesté la propriété du supplément qu'il y donna quelques années après, sans date, in-8°; 2° *Prosopopœia virtutum, et vitiorum*, ibid., 1611, in-8° : c'est un recueil d'emblèmes, mêlé de vers et de prose, avec figures en taille-douce; 3° *Bibliotheca classica* (1), Francfort, 1611, in-4° : c'est le plus important de ses ouvrages, la bibliographie la plus complète des livres imprimés qui eut encore paru, et la première qui offre un essai de système bibliographique étendu. L'auteur en donna en 1625 une édition beaucoup plus ample, et augmentée de tous les livres imprimés de 1611 à 1625. L'ouvrage est divisé méthodiquement en 7 classes, dont les nombreuses sous-divisions, rangées alphabétiquement dans chaque classe, renferment chacune, par ordre alphabétique du nom des auteurs, tous les livres imprimés (latins) dont le rédacteur a eu connaissance. Le tout forme plus de 34,000 articles avec l'indication du format, du lieu d'impression et du nom de l'imprimeur, détails qui manquent ordinairement dans les bibliographies de cette époque, et qui font que cet ouvrage est encore utile, malgré ses nombreuses omissions et les erreurs qu'on lui a reprochées. On l'a surtout accusé d'avoir indiqué comme existants des ouvrages qui n'ont jamais paru, mais que des libraires avaient annoncé comme devant paraître incessamment. Le livre est terminé par une ample table alphabétique de noms d'auteurs. 4° *Bibliotheca librorum germanorum classica*, ibid., 1625, in-4° de 800 pages, contenant plus de 14,000 articles. 5° *Bibliotheca exotica*, ibid., 1625, in-4° de 302 pages, contenant environ 5,700 articles; ces deux ouvrages forment la suite du précédent : l'un comprend les livres allemands, l'autre ceux qui avaient paru en français, en italien, en espagnol, en anglais, en flamand, et même en hongrois. Cette dernière lan-

(1) Dans un exemplaire de l'édition in-4°, possédé par madame de Vandeuil, fille de Diderot, il y avait indication positive que l'invocation chaleureuse à Élisa, imprimée dans l'*Histoire philosophique et politique des deux Indes*, est de ce philosophe, qui a beaucoup travaillé au fameux livre en question, et non pas de Raynal. L—P—E.

(1) Ce titre n'indique pas, comme on serait tenté de le croire, que cette bibliographie ne comprend que les auteurs classiques. L'auteur a voulu désigner qu'elle est rangée par *classes* ou par ordre de matières, et non par ordre alphabétique ou chronologique.

Digitized by Google

gue n'est indiquée que pour la forme et ne contient que 7 articles, ce qui n'étonnera pas ceux qui savent que les Hongrois n'écrivaient alors qu'en latin. Ces deux suites sont bien moins complètes, plus fautives et moins estimées que l'ouvrage principal, d'autant plus que la dernière n'a point de table d'auteurs. 6° *Judaïcus favor nimium suspectus*, se trouve inséré au tome 3 des *Dies caniculares* de Maïoli, dont Draud publia la continuation, Francfort, 1612, in-fol., et 1617, in-4°, et dont il fit un abrégé, in-8°. 7° *Pandectæ veteris novique Testamenti*, Francfort, in-8°. 8° *Deipnosophistica principum*, ibid., 1620, in-4°, en allemand : c'est la continuation d'un ouvrage commencé par J. Werner Gebhard. 9° *Hortulus senilis animæ*, ibid., 1623; in-8° : c'est une compilation de sentences, d'historiettes, et même d'épitaphes. 10° *Politicorum politorum simul et pollutorum Mixtura*, ibid., 1623, 11° *Cornucopiæ sive promptuarium philologicum*, ibid., 1625 : compilation de sentences et passages des meilleurs auteurs anciens et modernes, rangées par ordre. 12° *Typographicus discursus experimentalis, varius, utilis et jucundus. Cum præcipuorum typographorum, illorum cumprimis quorum impensis libri in lucem prodeunt insignibus, quæ frontispiciis librorum imprimere consueverunt, eorumdemque expositionibus conjecturalibus*, etc., ibid., 1625, in-8° : c'est le plus rare des ouvrages de l'auteur. Peut-être l'édition entière a-t-elle été détruite par un incendie ou par quelque autre accident ; mais il paraît que c'est à tort que Spœrlius, Uffenbach et Bunemann en ont contesté l'existence. J. Adam Bernard cite un de ses amis qui assurait en avoir lu un exemplaire, et Draud lui-même (*Biblioth. class.*, p. 1275) le cite comme ayant paru, et l'on ne peut pas dire qu'il ait été trompé par de fausses annonces des libraires de la foire de Francfort, puisqu'il s'agit de son propre ouvrage. On doit encore à ce laborieux écrivain : 1° une traduction latine de deux ouvrages de Botero, *de Illustrium Statu et Politia*, et *de Origine urbium earumque augendi ratione*, Strasbourg, 1602, in-8° : c'est le premier ouvrage de Draud, et il est remarquable qu'il ne fit pas cette version sur l'original italien, mais sur une traduction allemande, qu'il augmenta presque de moitié; 2° une édition de *Solin*, Francfort, 1603, 3 vol. in-4° : quelques-unes des additions de l'éditeur sont curieuses, la plupart sont triviales ou étrangères au sujet; aussi cette volumineuse édition est peu recherchée. Draud y a changé sans fondement la distribution des chapitres; 3° une édition de la *Charta regia* d'Agapet, avec une double version latine, Francfort, 1615, in-4° (*voy.* AGAPET.) C. M. P.

DRAUT (GEORGE-CLÉMENT), en latin *Draudius*, orientaliste et philologue allemand, né en 1686, à Dauernheim près de Darmstadt, mourut le 12 avril 1765, après s'être livré dès l'an 1716 aux pénibles fonctions de l'instruction publique dans le collége de Giessen, et depuis 1734 à l'exercice du ministère évangélique. Nommé professeur de langues orientales à Giessen, son grand âge lui fit résigner cette chaire en 1747. On a de cet auteur : 1° *Historia nativitatis Christi, philologicis quibusdam observationibus illustrata*, Giessen, 1714, in-4°; 2° *Commentatio de clepsydris veterum*, ibid., 1732, in-4°, fig. : dissertation pleine d'érudition et très-curieuse. 3° *Primitiæ Alsfeldenses h. e. observat. crit. philolog. exegeticæ et grammat. in epist. apost. Judæ; quibus præmittuntur duæ sectiones* : 1° *Agit de stylo N. T. Græco*; 2° *De canonica, autoritate hujus epistolæ*, Nuremberg, 1736, in-8° : J.-V.-L. Niéder eut l'impudence de publier cet ouvrage sous son nom, du vivant même de l'auteur. Les feuilles littéraires d'Allemagne contiennent divers morceaux de critique et de philologie dus à Draut, sur lequel on peut consulter le *Dictionnaire des Écrivains morts de 1750 à 1800*, de Meusel. J—N.

DRAYTON (MICHEL), poëte anglais du 16e siècle, naquit, en 1563, à Harthull ou Hartshill, village du comté de Warwick. Sa famille était ancienne. La vivacité de son esprit, les agréments de sa figure et la douceur de son caractère le recommandèrent dès son enfance à une personne de distinction, dont il fut page à l'âge de dix ans ; ce qui ne l'empêcha pas d'étudier à Cambridge et à Oxford. Il paraît, d'après un passage de son poëme sur Moïse, qu'il fut au moins spectateur, en 1588, de la défaite de la flotte espagnole, l'invincible Armada ; il y a même lieu de croire qu'il faisait partie de l'armée anglaise. Il publia en 1593 la première édition de ses pastorales, et composa, avant l'année 1598, la plupart de ses poëmes historiques, tels que la *Guerre des Barons*; *les Épîtres héroïques d'Angleterre*, dans le genre d'Ovide, et supposées écrites entre des amants d'un rang élevé, et célèbres dans l'histoire de son pays; sa *Chute de Robert de Normandie, de Matilde et de Gaveston*; les 18 premiers chants de *Poly-Olbion, ou la Très-Heureuse*, sorte de description topographique et historique de l'Angleterre, en vers alexandrins. Ces ouvrages, bien qu'il ne les ait publiés que longtemps après, furent connus dès lors, et lui procurèrent une grande réputation, non-seulement parmi les gens de lettres et les gens du monde, mais encore parmi les ecclésiastiques, qui y ont beaucoup loué un ton d'honnêteté et de morale, fort rare dans les poésies de ce temps. On y trouve d'ailleurs de l'esprit et une sorte d'élégance médiocre qui ne s'élève guère jusqu'à la poésie. La 1re partie du *Poly-Olbion* fut imprimée en 1613, mais n'eut pas le succès qu'on lui avait promis, comme on en peut juger par une lettre qu'il écrivait, en 1619, au poëte Drummond, où il se déchaîne contre les libraires, pour qui il ne garde, dit-il, que des mépris et des coups de pied, et par la préface amère de la 2e partie du poëme, qui parut en 1622. Cet ouvrage doit sans doute moins à son mérite propre l'espèce de célébrité dont jouit encore aujourd'hui son titre, qu'à l'honneur que lui a fait l'illustre Selden, en y ajoutant des notes. Nous voyons Drayton assez en faveur auprès d'Élisabeth, et employé par elle dans ses relations avec

Digitized by Google

le roi Jacques, dont il s'empressa de célébrer l'événement au trône; mais il eut dans la suite sujet de regretter ses vers. On le voit aussi, en 1623, à la tête d'un petit poëme, prendre le titre de *poëte lauréat;* mais ce titre paraît n'avoir été, à cette époque, qu'une espèce de politesse faite aux poëtes distingués, de même que la couronne de laurier dont les peintres ornaient leurs portraits. Drayton mourut en 1631, et fut enterré à l'abbaye de Westminster, parmi les poëtes de la nation. Outre le *Poly-Olbion* et les poëmes déjà cités, imprimés en 1 volume in fol., en 1619, on a de lui : 1° un 2e volume de poésies, publié en 1627, contenant *la Bataille d'Azincourt; les Infortunes de la reine Marguerite; Nymphidia, ou la Cour des Fées,* poëme grotesque, le meilleur qu'il ait fait; 2° des *Élégies,* etc.; 1 volume in-4°, publié en 1630, intitulé : l'*Elysée des Muses,* où se trouvent trois poëmes religieux : *Noé, Moïse, David et Goliath,* etc. Drayton paraît avoir été estimé pour sa conduite, et sinon pour son amabilité, au moins pour la droiture de son caractère. Ses plaintes contre les libraires sentent trop le *genus irritabile vatum,* et sont exprimées dans un style qui n'est guère celui d'un auteur de pastorales. Au reste, s'il n'eut pas lieu de se louer des libraires de son temps, les libraires modernes l'ont vengé, hélas! à leurs dépens, en donnant de nouvelles éditions de ses œuvres : l'une, imprimée en 1748, in-fol., est complète seulement sur le titre, l'autre a paru en 1753, en 4 volumes in-8°. L'oubli où sont aujourd'hui ces ouvrages a encouragé des auteurs célèbres à s'approprier les idées heureuses qui y étaient comme ensevelies. Un habile critique anglais a relevé de nombreux emprunts que Milton a faits à Drayton, et un autre écrivain a ajouté à cette énumération, dans plusieurs articles de l'*European magazine,* de 1786. S—D.

DREBBEL (Corneille van), naquit en 1572, dans la ville d'Alckmaer, en Hollande. Il étudia la philosophie, la médecine, la chimie et les mathématiques, et se fit, dans ces sciences, une réputation extraordinaire, moins due à un mérite réel, qu'aux temps d'ignorance où il a vécu. Cependant Drebbel était ingénieux et fort spirituel; il possédait des connaissances peu communes à l'époque où il les cultivait. Il était l'élève du célèbre Hubert Goltzius, qui lui donna sa sœur en mariage. La renommée de Drebbel commença par ses prétendues découvertes en mécanique. Il publia qu'il avait trouvé le mouvement perpétuel. Jacques Ier, roi d'Angleterre, l'encouragea par ses libéralités. La protection de ce monarque donna un tel crédit à ce charlatan, que l'empereur Rodolphe II le fit venir à sa cour, où il le retint par des pensions considérables. Il devint ensuite le précepteur du fils de Ferdinand II. Ce dernier empereur venait de le nommer conseiller, lorsqu'une révolution le renversa du trône impérial : Drebbel, arrêté, emprisonné par ordre du vainqueur, courut risque de perdre la vie avec d'autres conseillers qui furent mis à mort; il dut son salut à l'intervention de Jacques, roi d'Angleterre, son protecteur, qui lui donna un asile à sa cour. Un de ses frères, député aux états généraux de Hollande, intéressa aussi LL. HH. puissances en sa faveur : cette médiation ne contribua pas peu à lui sauver la vie. La chronique d'Alckmaer rapporte que Drebbel fit alors présent au roi d'Angleterre d'un globe de verre, dans lequel, au moyen des quatre éléments, il imitait le mouvement perpétuel : on y voyait, en vingt-quatre heures, le cours du soleil, des planètes et des étoiles. Drebbel démontrait, au moyen de ce globe merveilleux, la cause du froid, du flux et reflux de la mer; celle des orages, de la foudre, de la pluie, du vent, enfin tout le mécanisme de la nature. Après cette invention, Drebbel en fit une autre, au moyen de laquelle, suivant la même chronique, un bateau pouvait être conduit, dans l'eau, par des rameurs : on lisait, dans cette voiture aquatique, sans le secours des lumières artificielles. Les secrets de ce physicien allaient encore plus loin : il pouvait imiter la pluie, les éclairs et la foudre; il produisait, à volonté, le froid le plus glacial, au point qu'on ne put résister à celui qu'il détermina dans le palais de Westminster; il faisait éclore, au milieu de l'hiver, des œufs de poule et autres, sans l'incubation; il mettait à sec les puits et les rivières. Par les merveilles de sa magie, il exposait aux yeux des scènes et des tableaux divers, sans qu'il y eût rien de réel que sa volonté; comme font aujourd'hui et comme de tout temps ont fait les fantasmagoristes de tous les siècles. Nous bornons ici le récit des prodiges attribués à Drebbel; on lui doit des inventions plus réelles et plus utiles. Il est certain qu'on lui est redevable de la découverte de la teinture en écarlate : on sait que cette couleur n'adhère avec solidité qu'aux tissus faits avec des matières animales, comme la laine, la soie, etc. Drebbel donna son secret à sa fille, et son gendre, Cuffler, fut le premier qui l'employa à Leyde, bien avant qu'on en fît usage à la manufacture des Gobelins. Quelques écrivains hollandais ont mal à propos attribué à Drebbel l'invention du télescope et du microscope : il peut avoir perfectionné ceux qui étaient en usage de son temps; mais il paraît plus certain qu'il a fabriqué le premier thermomètre. Son instrument était loin d'avoir la simplicité qu'on lui a donnée depuis; il n'y employait que de l'eau : ce fluide s'élevait perpendiculairement dans le tube qui le contenait, par l'effet de la dilatation de l'air confiné dans un vase avec lequel ce tube communiquait. Ce fut en Allemagne qu'on se servit pour la première fois, en 1621, du thermomètre. C'est, de toutes les découvertes de Drebbel, la plus utile, et celle à laquelle il attachait peut-être le moins d'importance. Drebbel est mort à Londres en 1634, et n'a laissé que deux ouvrages qui furent composés en langue hollandaise; ils ont été traduits en latin par Pierre Laurenberg, sous ce titre : *Tractatus duo; 1° de Natura elementorum; quomodo venti, pluviæ, fulgura, tonitrua, ex iis*

Digitized by Google

provocantur, et quibus serviant usibus; 2° *de Quinta Essentia, ejus viribus, usu, et quomodo ea ex mineralibus, metallis, vegetabilibus et animalibus extrahendo. Editio cura Joachimi Morsii. Accedit ejusdem Drebbelii Epistola ad sapientissimum Britanniæ monarcham Jacobum, de perpetui mobilis inventione*, Hambourg, 1621, in-12; Genève, 1628, in-12; Francfort, 1628, in-12. Cet ouvrage a été traduit du latin en français, sous ce titre : *Deux Traités physiques : le premier, de la nature des éléments, et le second, de la quintessence*, dans le recueil intitulé : *Divers Traités de la Philosophie naturelle*, Paris, 1672, in-12. F—R.

DRECHSLER ou DRESSLER; car les membres de cette famille ont écrit leur nom des deux manières. *Wolfgang* DRECKSLER publia, dans le 16e siècle, un *Chronicon rerum Saracenicarum seu de Saracenis et Turcis*, qui a été plusieurs fois réimprimé : la dernière édition de cet ouvrage fut publiée, avec des additions, par Jean Reiske, à Leipsick, en 1689, en 1 volume in-8°. — *Jean-Gabriel* DRECHSLER, né à Wolkenstein, en Misnie, mourut en 1677, professeur au gymnase de Halle. On le regarde comme l'auteur de l'ouvrage *de Larvis natalitiis Christianorum*, qui fit du bruit dans le temps. L'auteur s'était caché sous le nom de Chressnider, anagramme de Drechslerus. — *Théodoric* DRECHSLER, né en 1701, à Wittenberg, fut nommé, en 1733, recteur du gymnase de St-Nicolas, à Leipsick. On a de lui : *Confucii vitæ et doctrinæ de beatitudine morali Compendium*, Leipsick, 1701, in-4°. S—L.

DRELINCOURT (CHARLES), célèbre ministre de la religion réformée, né en 1595, à Sedan, fit ses humanités et sa théologie à l'université de cette ville, et sa philosophie à Saumur, sous Marc Duncan. Il fut nommé pasteur d'une église dont on sollicitait l'établissement à Langres; mais ce projet n'ayant pas réussi, il fut appelé à Paris en 1620, où il commença à prêcher avec un succès toujours croissant. Il publia aussi des traités de controverse qui achevèrent de lui faire une réputation très-étendue dans son parti. Les écrivains de sa communion louent, dans les ouvrages de Drelincourt, la méthode, le sage emploi des textes de l'Ecriture, et enfin un style plein de douceur et d'onction. Cependant ils sont relégués dans les grandes bibliothèques, où on ne les consulte plus guère. Les principaux sont : un *Catéchisme*; un *Abrégé des controverses*; *Consolations contre les frayeurs de la mort*; *Visites charitables*, et des sermons. Tous ces ouvrages ont été imprimés un grand nombre de fois, et la plupart traduits en anglais, en italien, en allemand et en flamand. Parmi ses livres de controverse, on doit remarquer, pour sa rareté et la singularité du titre, celui qu'il écrivit contre le P. Véron. Voici ce titre vraiment original : *Véron ou le Hibou des jésuites, opposé à la corneille de Charenton, avec la messe trouvée au 13e chapitre des Actes des apôtres, vers. 2, par ledit hibou*, Villefranche, sans date, in-12, de 82 feuillets. Quelques bibliographes prétendent que *la Découverte de la messe* est de Lucas Jansse (*voy.* JANSSE). Drelincourt mourut en 1669, extrêmement regretté dans son parti. Il avait eu de son mariage avec la fille d'un marchand nommé Bolduc seize enfants, dont plusieurs se sont distingués dans la théologie et dans les sciences. Les plus connus sont Laurent, Henri et Charles. W—S.

DRELINCOURT (LAURENT), né à Paris, en 1626; ministre à La Rochelle et ensuite à Niort, mérita la réputation d'un bon prédicateur et d'un savant théologien. Il avait fait une étude approfondie de la langue française, et il passait pour en connaître si bien les beautés et les finesses, que Conrart, l'un des premiers membres de l'académie, le consultait fréquemment : on assure même qu'il avait composé un recueil précieux d'observations grammaticales, qui est resté manuscrit. Il perdit la vue en 1680, et mourut six mois après, dans sa 55e année. On a de lui des sermons et 4 livres de *sonnets chrétiens*. Les sonnets ont eu plusieurs éditions. La 6e, suivant Bayle, est d'Amsterdam, 1693; celle de 1723, in-8°, contient de plus que les précédentes la traduction en vers des sept psaumes pénitentiaux. Dans cette dernière édition, par une inadvertance inconcevable, l'ouvrage est attribué sur le frontispice à Charles Drelincourt. — DRELINCOURT (Henri), frère du précédent, avocat, puis ministre à Gien et à Fontainebleau, a composé des sermons. W—S.

DRELINCOURT (CHARLES), médecin, né à Paris en 1633, termina ses études à Montpellier, où il reçut le doctorat en 1654. Dès l'année suivante, Turenne le choisit pour son médecin particulier, et l'emmena à l'armée, en lui faisant donner le titre et les fonctions de médecin militaire, qu'il remplit avec distinction. Après la paix, il revint à Paris, fut nommé, à l'âge de vingt-six ans, médecin ordinaire du roi, et se livra à l'étude avec une nouvelle ardeur. Il obtint, en 1668, la chaire de professeur en médecine à Leyde, et y occupa, deux ans après, la première chaire d'anatomie : il s'acquitta de cette double tâche avec autant de zèle que de succès. Drelincourt mourut le 31 mai 1697, d'une maladie aiguë. Il demanda comme une grâce que son éloge funèbre ne fût pas prononcé en public. Bayle, qui le nomme l'*illustre* Drelincourt, dit qu'on aura de la peine à décider si les qualités de savant étaient plus sublimes en lui que celles de l'honnête homme. On trouvera le catalogue de ses ouvrages dans le tome 15 des *Mémoires* de Nicéron. L'on se contentera d'indiquer les suivants : 1° *de Partu octimestri vivaci diatribes*, Paris, 1662, in-12; Lyon, 1666, in-8°; et Leyde, 1668, in-12. Il prouve dans cet écrit, contre l'opinion alors établie, que les enfants qui naissent à huit mois ont acquis le développement complet des facultés vitales. 2° *De fœminarum Ovis tum intra testiculos et uterum quam extra*, Leyde, 1687, in-12. Il prouve dans celui-ci que le système de la génération par les œufs est très-ancien, et que les modernes qui s'en sont donnés pour les auteurs n'ont fait que le renouveler. 3° *Homericus Achilles*, Leyde, 1692, 1694, 1696,

Digitized by Google

in-4° (1); l'édition de 1696 est la meilleure et la plus complète. Cet ouvrage est rempli d'une immense érudition, mais un peu confuse. Les ouvrages de Drelincourt relatifs à la médecine et à l'anatomie ont été recueillis par Boerhaave, La Haye, 1727, in-4°; mais le grand nom de l'éditeur ne nous empêchera pas de dire que ce recueil, fait avec trop peu d'ordre, est imprimé sans aucun soin. F—R et W—S.

DRENGOT, premier des aventuriers normands qui, par leurs conquêtes, fondèrent le royaume de Naples. Drengot était un gentilhomme normand qui, ayant éprouvé quelques vexations dans sa patrie, se mit en route vers l'année 1016 avec ses quatre frères, leurs fils et leurs petits-fils, pour tenter la fortune en Italie; plusieurs aventuriers ses compatriotes se joignirent à lui, et quand il arriva au mont Gargano, terme apparent de son pèlerinage, il était à la tête de 100 cavaliers. Avec cette petite troupe il s'engagea au service de Melo de Bari, seigneur apulien, qui nourrissait un profond ressentiment contre l'empereur de Constantinople. Telle était la valeur irrésistible des Normands et la lâcheté de leurs adversaires, que Drengot remporta trois grandes victoires sur les Grecs, malgré l'immense supériorité de leurs forces. Il fut enfin battu à Cannes, le 1er octobre 1019. De 250 Normands qui s'étaient rassemblés sous ses étendarts, 10 seulement demeurèrent en vie: Drengot fut au nombre des morts. Cependant son frère Rainolfe rassembla de nouveaux pèlerins normands qui arrivaient chaque année en Italie; avec eux il fonda le comté d'Averse, et il conquit la principauté de Capoue. S. S—I.

DREPANIUS (Latinus-Pacatus), poëte et orateur, né dans le 4e siècle à Bordeaux, ou, suivant Sidoine, à Agen, annonça dès sa jeunesse de grandes dispositions pour la poésie. Il parait, d'après un passage d'Ausone, qu'il s'était exercé de préférence dans le genre érotique; mais on aura peine à croire, sur le rapport du même auteur, qu'il égalait Catulle, et qu'il surpassait tous les poëtes latins, excepté le seul Virgile. Ausone lui dédia plusieurs de ses ouvrages. Il lui donne quelquefois le nom de fils, soit qu'il fût plus âgé que Drepanius, soit qu'il eût pour lui la tendresse d'un père; il le consulte sur ses vers, lui demande des avis, et montre une grande déférence pour son sentiment. Drepanius fut député à Rome en 388, pour féliciter Théodose sur la victoire qu'il venait de remporter sur le tyran Maxime. Il prononça à cette occasion le panégyrique de l'empereur dans le sénat. Théodose le récompensa en le nommant proconsul d'une province d'Afrique en 390, et intendant du domaine en 393. C'est là tout ce qu'on sait de certain sur Drepanius. Aucun des nombreux ouvrages en vers qu'il avait composés ne nous est parvenu. Sa harangue ou plutôt son panégyrique de Théodose se trouve dans le recueil des panégyriques anciens (*voy.* J. H. Arntzenius, Baune (la) et Mamertin); il a été encore imprimé à Paris en 1570, in-4°, avec le discours d'Eumène et des notes de Fr. Baudouin; puis en 1651 à Stockholm, in-8°, avec un commentaire de Jean Scheffer. Ce panégyrique est divisé en 2 parties; dans la 1re l'orateur traite de la vie privée de Théodose, et dans la 2e il passe en revue ses actions depuis son avénement au trône. Cette 2e partie est la plus intéressante, par le grand nombre de faits qu'elle renferme, importants pour l'histoire. Le style de Drepanius est diffus et déparé par plusieurs expressions hasardées; mais il a souvent, dit Thomas, de l'imagination et de la force; son éloquence en général ne manque ni de précision ni de rapidité; dans sa manière d'écrire il ressemble plus à Sénèque et à Pline qu'à Cicéron. On l'a confondu quelquefois avec Pacatus et Drepanius Florus (*voy.* Florus). W—S.

DRESIG (Sigismond Frédéric), naquit le 1er octobre 1700 à Vorberg, village de la basse Lusace. Son père, riche fermier, lui fit donner une éducation soignée au gymnase de Luckau. Il s'appelait *Dræssig*, mot qui dans le langage provincial de la Lusace vent dire *paresseux*. Le recteur du gymnase de Luckau changea ce nom en *Dresig*. A l'âge de quinze ans Dresig alla continuer ses études à Cremmen, petite ville de la Marche de Brandebourg, qui possédait une excellente école; de là il passa en 1724 à l'université de Leipsick, où il étudia pendant six ans la philologie et la théologie. En 1734 le magistrat de Leipsick le nomma second professeur (conrector) du gymnase de St-Thomas, dont le célèbre Ernesti était recteur. Il remplit ces fonctions jusqu'à sa mort. Dresig était d'un caractère très-gai; mais des travaux littéraires poussés à l'excès lui échauffèrent le sang, et le plongèrent subitement dans une mélancolie profonde. Le 11 janvier 1742 il sortit de chez lui pour se rendre à son auditoire; en chemin il lui prit un accès de sa maladie; il passa dans une rue détournée, et s'étrangla avec son mouchoir. Dresig a laissé beaucoup de Dissertations philologiques; il s'est particulièrement occupé de la critique du texte du Nouveau Testament; son principal ouvrage est le *Commentarius de verbis mediis Novi Testamenti*, qui parut après sa mort par les soins de Jean-Fr. Fischer, Leipsick, 1743, en un volume in-8°. L'éditeur y a joint une préface contenant un abrégé de la vie de l'auteur. Parmi ses autres ouvrages nous ne citerons que son édition grecque de *Paléphate*, Leipsick, 1735, in-8°, et sa dissertation *de Socrate juste damnato*, ibid., 1738, in-4° de 16 pages; il cherche à y prouver que Socrate, ennemi par système du gouvernement démocratique, fut condamné par les

(1) Drelincourt avait fourni à Bayle beaucoup de remarques concernant Achille. Le philosophe de Rotterdam en profita, et en remercia Drelincourt par un alinea qu'il mit à l'article Achille, dans son *Dictionnaire historique et critique*. Mais cet alinea, ou comme il l'appelle lui-même, « espèce de Préface » a été supprimé par Bayle lui-même, dans la 2e édition de son *Dictionnaire*, et cela pour faire cesser des censures fâcheuses. Les éditeurs de 1720, 1730, etc., n'ont pas recueilli cet alinea; mais il n'a pas échappé aux éditeurs du *Dictionnaire* de Bayle, in-8°, Leipsick, 1801-1804, dont nous ne possédons que les 4 premières parties, ou 4 volumes, qui finissent au mot Hoornbeek. A. B—T.

Digitized by Google

Athéniens comme criminel de lèse-majesté. S—L.

DRESSES ou DRESSERUS (Mathieu), savant luthérien, né à Erfurt, en 1536, fit ses premières études à Eisleben; et se rendit ensuite à Wittemberg pour suivre les leçons de Mélanchthon et de Luther. Une indisposition assez grave l'obligea de retourner dans sa patrie, où il apprit le grec de Maurice Sidenan. Au bout de quelques années il ouvrit une école de rhétorique, et bientôt après fut agrégé au collége d'Erfurt. Il fut appelé à Iéna pour remplir la chaire d'histoire, vacante par la démission de Juste-Lipse, et il prononça sa harangue inaugurale en 1574. Cependant il préféra à cette place celle de principal du collége de Meissen, qu'il abandonna, en 1581, pour la chaire d'humanités de l'université de Leipsick. A son arrivée à Leipsick, il trouva les docteurs divisés au sujet de la philosophie de Ramus. Il ne voulut pas d'abord se mêler de cette querelle; mais, quand on lui eut montré que les partisans de Ramus penchaient en secret pour le calvinisme, son zèle s'enflamma, et il devint l'un des plus ardents à faire proscrire l'enseignement de la nouvelle doctrine. Les réflexions de Bayle, sur la conduite que tint Dresser dans cette occasion, méritent d'être lues. Ce premier succès l'enhardit, et il parvint à faire enseigner publiquement la confession d'Augsbourg à l'université, dont tous les membres étaient catholiques romains, à part un seul. Dresser mourut le 5 octobre 1607. On a de lui : 1° *Rhetoricæ inventionis, dispositionis et elocutionis libri quatuor, quamplurimis exemplis illustrati*, Leipsick, 1585, in-8°. On peut encore consulter cet ouvrage. 2° *Tres libri Progymnasmatum litteraturæ græcæ, cum exemplis modum scribendi monstrantibus*, Leipsick, 1585, in-8°. 3° *Isagoge historica per millenarios distributa*, Leipsick, 1587, in 8°. Bodin écrivit contre cet ouvrage, et Dresser lui répliqua. Depuis longtemps l'ouvrage même est oublié. 4° *De Testis et præcipuis anni Partibus liber*, Wittemberg, 1584, in-8°, réimprimé en 1597, même format, avec des additions et des changements. Il y a des recherches et de l'érudition. 5° *Historia Martini Lutheri*, Leipsick, 1598, in-8°; elle est inférieure à celle qu'a donnée Mélanchthon. On a encore de Dresser une *Chronique de Saxe*, en allemand, Wittemberg, 1596, in-fol., et plusieurs écrits polémiques peu intéressants (*voy.* J. Craton). C'est sans doute à lui qu'on doit aussi l'édition de la *Saxonia illustrata*, de George Fabricius, Leipsick, 1606, 2 vol. in-fol., puisqu'il jouissait d'une pension pour s'occuper de la continuation de cet ouvrage. — Un autre écrivain du même nom a composé quelques écrits sur la médecine, cités par Mercklin dans le *Lindenius renovatus*. Eloy, le plus récent et le plus exact des bibliothécaires de cette profession, a négligé de tirer ce médecin de son obscurité. W—s.

DREUILLET (Élisabeth-Thomas Monlaur de), épouse de Dreuillet, président aux enquêtes du parlement de Toulouse, naquit dans cette ville en 1646. Cette dame, aussi distinguée par sa beauté que par son esprit, est auteur de plusieurs pièces de vers très-remarquables et qui indiquent à la fois beaucoup de talent et la plus exquise sensibilité. Elle remporta à l'Académie des Jeux floraux le prix de l'églogue en 1706 et 1710. Pendant son séjour à Toulouse où elle était née, sa maison fut le rendez-vous de toutes les personnes de mérite et de distinction. Après la mort de son mari, elle alla à Paris, et se fixa à la cour de la duchesse du Maine, dont elle fit l'ornement par le charme de sa conversation, et surtout par une vivacité d'esprit qu'elle conserva jusqu'à la fin de ses jours. S'étant éprise pour Louis XIV d'une sorte de passion qui certainement ne fut que platonique, elle lui adressa un sonnet où l'on remarque ces deux vers assez bizarres de la part d'une jeune femme :

> Je l'aimerais, n'aurait-il que le buste ;
> Plus que l'amant le plus robuste.

Madame de Dreuillet mourut à Sceaux, au mois de juillet 1730, âgée de 74 ans. On doit avoir trouvé parmi les papiers de la duchesse presque toutes les poésies de cette dame : il n'y en a que très-peu d'imprimées. M. du Mège, l'un des rédacteurs de la *Biographie toulousaine*, possède un manuscrit qui contient beaucoup de poésies inédites de madame de Dreuillet. M—d j.

DREUX (Robert de France, comte de, etc.), était le 5e fils de Louis VI, dit le Gros, roi de France. Son frère Louis le Jeune lui donna, en 1137, le comté de Dreux pour apanage, et de là vint le surnom de sa postérité. Dix ans après il se croisa et fut le premier des seigneurs français qui se rendirent à Jérusalem. A son retour il se réunit au roi son frère, dans la guerre qu'il eut à soutenir contre les Anglais. C'est à lui que l'on doit la fondation de l'église de St-Thomas du Louvre. Il mourut en 1188, dans un âge fort avancé. André Duchesne a publié l'histoire généalogique de la maison royale de Dreux, Paris, 1631, in-fol. B. M—s.

DREUX (Philippe de), évêque de Beauvais et pair de France, fut, malgré son caractère épiscopal, l'un des plus valeureux guerriers de son siècle. Il était fils de Robert de France, comte de Dreux, et d'Agnès de Braine. Elu au siége de Beauvais, en 1176, il passa à la terre sainte, en 1178, et en revint en 1179 pour se faire sacrer à Reims, et assister au sacre du roi Louis le Jeune. Il se croisa de nouveau, en 1187, et se trouva au siége de St-Jean d'Acre, en 1190, où il fut fait prisonnier et conduit à Babylone. Non content d'avoir signalé son courage contre les infidèles, à son retour il voulut signaler sa valeur contre les Anglais, et fut fait prisonnier près de Milly, vers l'an 1196, et ensuite conduit en Angleterre. Le pape l'ayant réclamé du roi Richard Ier, en l'appelant son fils spirituel, celui-ci lui imposa silence en lui envoyant la cotte d'armes encore ensanglantée du valeureux évêque, et lui disant, comme autrefois à Jacob : « Voyez si c'est là la robe de votre fils. » Il le retint donc prisonnier, en sorte qu'il n'obtint sa liberté qu'après la mort

Digitized by Google

de Richard, et en payant 2,000 marcs d'argent pour sa rançon, vers l'année 1202. En vain il postula l'archevêché de Reims, que sa conduite plus militaire qu'épiscopale l'empêcha d'obtenir. Il s'en consola en se croisant contre les Albigeois, et ensuite en faisant la guerre à Renaud de Dampmartin, comte de Boulogne. Aucune guerre ne pouvant avoir lieu sans lui, il combattit auprès de Philippe-Auguste, son cousin germain, à la bataille de Bouvines, en 1214. Là, les écrivains le représentent armé d'une masse et assommant les guerriers qui se présentaient à sa rencontre; car il se faisait scrupule de les tuer en versant leur sang : c'est ainsi qu'Etienne Longue-Epée, frère naturel du roi d'Angleterre, atterré sous ses terribles coups, fut tué par ses ordres; car il craignait toujours, même au milieu des combats, de se rendre irrégulier et incapable de remplir les fonctions ecclésiastiques. Son clergé lui reprocha cependant la perte de plusieurs droits de son évêché, que son trop d'attention aux choses militaires l'empêcha de soutenir. Philippe de Dreux mourut à Beauvais le 4 novembre 1217, et fut enterré à gauche du maître-autel de la cathédrale, sous une tombe de cuivre émaillée. B. M—s.

DREUX (Robert II, comte de), dit le Jeune, était fils de Robert de France, comte de Dreux, et d'Agnès de Baudimont, sa 3e femme. Il se trouva à la prise de St-Jean d'Acre, en 1191, et à son retour servit le roi contre les Anglais, lors du siége de Rouen, en 1204. En 1210 il secourut le seigneur de Montfort en Albigeois, et en 1214 se trouva à la bataille de Bouvines, et enfin mourut en 1218, et fut enterré dans le chœur de l'abbaye de St-Ives de Braine, sous une tombe de cuivre, sur laquelle son effigie était représentée tenant une fleur de lis dans la main droite. B. M—s.

DREUX (Robert III, comte de), fils de Robert II et de Mahaut de Bourgogne, fut armé chevalier par Philippe-Auguste le jour de la Pentecôte, 17 mai 1209, défendit la ville de Nantes contre Jean, roi d'Angleterre, et le força à en lever le siége; mais il fut pris dans une embuscade et conduit prisonnier en Angleterre, d'où il ne sortit qu'en 1214, après avoir été échangé contre le comte de Salisbury, pris à la bataille de Bouvines. Il assista à la prise d'Avignon en 1226, et au couronnement du roi St.-Louis, qu'il suivit en Poitou et en Bretagne; il mourut en 1233. B. M—s.

DREUX (Henri de), fils de Robert II, comte de Dreux, et de Braine, et d'Iolande de Coucy, fut élu évêque de Châlons en 1226. Il avait assisté, en qualité de trésorier de l'église de Beauvais, au sacre du roi St. Louis. Parvenu en 1227 à l'archevêché et duché-pairie de Reims, il se brouilla avec le roi, et son caractère impérieux lui fit interdire le service divin dans toute sa province, ce qui causa de grands troubles et fit soulever contre lui les bourgeois et les habitants de la ville de Reims, dont il se vengea par l'excommunication; il tint à ce sujet divers conciles provinciaux à St-Quentin, à Compiègne et à Senlis; et dans ce dernier il fut conclu, en 1235, que le roi n'ayant pas eu d'égard aux remontrances et aux plaintes de l'archevêque, et n'ayant point réprimé les rebelles, le service divin serait interdit dans tous les domaines que ce monarque pouvait avoir ès diocèses de la province de Reims, et que ceux des évêques suffragants de cet archevêché qui ne feraient pas publier et observer cet interdit, seraient excommuniés. St. Louis, croyant ne pouvoir résister davantage, ordonna que les fortifications élevées dans Reims par les habitants seraient rasées, et que les parties s'en rapporteraient au jugement de deux arbitres qu'il désigna, et qui condamnèrent les bourgeois à restituer tout ce qu'ils avaient pris dans la ville, et à payer 10,000 parisis de dédommagement à leur archevêque, moyennant quoi les excommunications lancées contre eux seraient levées; mais l'archevêque les excommunia de nouveau en 1238, parce qu'ils maltraitaient ceux qu'il avait envoyés pour presser la fin du paiement de la somme à laquelle ils avaient été condamnés. Henri de Dreux mourut au château de Courville près Reims, le 6 juillet 1240, après avoir été près de 13 ans archevêque de Reims, qu'il désola plusieurs années par ses interdictions et ses anathèmes. B. M—s.

DREUX (Pierre de), surnommé *Mauclerc*, duc de Bretagne, comte de Richemont, etc., était second fils de Robert II, comte de Dreux et d'Iolande de Coucy, sa seconde femme. Il fut armé chevalier en 1209, par Philippe-Auguste, et défendit vaillamment Nantes, assiégé par les Anglais en 1213. Il épousa la même année Alix, comtesse de Bretagne, fille aînée et héritière de Gui de Thouars, comte de Bretagne, laquelle mourut le 21 octobre 1221. Il eut ensuite de grands différends avec les nobles bretons, contre lesquels il remporta une grande victoire près de Châteaubriant. Il refusa de se trouver au sacre de St-Louis, et prit parti contre la reine Blanche; il vacilla ensuite, et tantôt ami, tantôt ennemi du roi, il ravagea en 1229 les terres du comte de Champagne, ce qui força le roi à marcher contre lui, et l'obligea à s'enfuir en Angleterre, où il fit un traité avec le roi Henri III, ce qui ayant accru le courroux du roi de France, le détermina à le citer à comparaître devant lui; mais le duc ayant refusé d'obéir, Louis IX fut contraint de s'emparer de Bellesme et de toutes les places qu'il lui avait données dans l'Anjou, et ensuite de le déclarer déchu de la régence de Bretagne, dont tous les barons rendirent hommage au roi. Pierre de Dreux demanda alors une trêve qu'il obtint, et alla ensuite à Paris, où il rendit hommage au roi dans l'année 1234. Dès que son fils eut atteint sa vingt-quatrième année, il lui remit ses États, et quitta les titres de duc et de comte de Bretagne, auxquels il tenait peu, pour suivre le roi St. Louis à la terre sainte, où il fut blessé et fait prisonnier avec lui; ayant ensuite été délivré, il s'embarqua pour retourner en France, et mourut pendant la traversée, en 1250. B. M—s.

DREUX (Pierre-Lucien-Joseph), littérateur, né, en 1756, à Tours, était fils d'un notaire qui passait

Digitized by Google

pour opulent, parce qu'il était très-accrédité. Un grand prix de l'Université, qu'il obtint à quatorze ans, et quelques pièces échappées à sa muse naissante, donnèrent, de bonne heure, une opinion avantageuse de ses talents. Croyant son avenir assuré, sans ambition, d'ailleurs d'une santé délicate qui lui interdisait tout travail soutenu, Dreux passa sa jeunesse entre la poésie, les arts, et quelques amis qui partageaient ses goûts. Mais, son père étant mort sans fortune, il se vit obligé de chercher une ressource dans la culture des lettres, dont il n'avait fait jusque-là qu'un délassement. Il devint un des rédacteurs de l'*Esprit des journaux* (*voy.* J.-L. COSTER), qui s'imprimait à Liége, et l'enrichit d'une foule de morceaux traduits, la plupart, des poëtes grecs et latins. Pendant le séjour qu'il fit dans cette ville, il concourut à l'établissement de la Société d'émulation, dont, en 1779, la première séance se termina par une scène lyrique de sa composition. Les agréments de son esprit et la douceur de son caractère lui valurent l'affection de toutes les personnes notables qui, à son départ, lui donnèrent une preuve particulière d'estime, en lui remettant des lettres de bourgeoisie et de cité. Ses amis de Paris l'avaient fait connaître à M. de Vergennes, qui l'employa dans son cabinet aux affaires les plus délicates. Après la mort de ce ministre (1787), Dreux revint à Tours, et pendant la révolution se tint à l'écart. Il succéda, en 1820, dans la place de bibliothécaire, à Chalmel, et se livra dès lors, avec un zèle que ses forces ne secondèrent pas toujours, à la rédaction d'un catalogue du dépôt qui lui était confié. Malgré son état habituel de souffrance, il parvint à l'âge de 71 ans, et mourut le 14 février 1827. On a de lui : 1° *La Journée des Enfants*, 1783. C'est le 1er chant d'un poëme qu'il n'a point terminé. 2° *Essai sur l'amour*, Amsterdam, 1783 et 1786, in-18; 3e édition, augmentée de *poésies diverses*, Paris, 1802, in-18. Dans ses poésies, dont la grâce et la facilité forment le principal mérite, on doit remarquer une *Epître à Delille*, digne du grand poëte à qui elle est adressée. 3° *Essais en divers genres de littérature et de poésie*, Tours, 1809, in-16. Le volume est terminé par une petite comédie bien écrite, mais froide, intitulée : *La Lecture et le Début d'un poëte*. Son compatriote Chalmel lui a prodigué des éloges dans la *Biographie de la Touraine*, p. 148. W—s.

DREUX-BREZÉ (HENRI-EVRARD, marquis DE), grand maître des cérémonies de France sous les rois Louis XVI, Louis XVIII et Charles X, né en 1762, avait à peine dix-neuf ans lorsqu'il succéda, en 1781, à son père, décédé dans cette dignité, héréditaire en leur famille depuis 80 ans (1). Aux différentes séances royales qui eurent lieu jusqu'à la convocation des états généraux, il remplit sans peine et sans obstacle ses fonctions, aussi douces que brillantes; mais il n'en fut pas de même depuis l'ouverture de cette assemblée. Les hommes qui cherchaient à détruire la monarchie sentaient de quelle importance il était d'affaiblir d'abord l'éclat et la majesté du trône, en renversant les lois de l'étiquette. Le marquis de Brézé se vit donc, par ses fonctions, un des premiers en butte aux attaques des révolutionnaires. Peut-être ne comprit-il pas assez la nécessité, en présence d'une opinion si menaçante, de modifier en quelques parties l'antique cérémonial des états généraux. Quoi qu'il en soit, il fit publier dans les journaux et distribuer dans les bailliages la description du costume qu'il prescrivait à chacun des trois ordres; et la simplicité de ce costume pour les députés du tiers contrastait avec la richesse de celui du clergé et de la noblesse (1). Bien que cette distinction eût toujours été admise dans les états généraux, elle déplut à la bourgeoisie; et les publicistes du jour demandèrent au marquis de Brézé s'il se croyait encore « dans les temps gothiques où les états généraux ne se mouvaient, pour ainsi dire, qu'à la « baguette (2). » Toutefois les députés du tiers se soumirent à ce costume jusqu'au moment où l'assemblée l'abolit parmi ses membres. Ce fut le 1er mai 1789 que les trois ordres durent être présentés au roi, à Versailles, en habit de cérémonie : le clergé à onze heures, l'ordre de la noblesse à une heure après midi, et le tiers état à quatre heures. Dreux-Brézé, assisté du comte de Nantouillet et du sieur de Watronville, maître et aide des cérémonies, les conduisirent successivement en

(1) On trouve dans un ouvrage de Chazet, intitulé : *Des mœurs, des lois et des abus* (Paris, 1820, in-8°), une anecdote curieuse sur l'origine de l'illustration de cette famille. — Sous le règne de Louis XIV, Dreux et Chamillart étaient conseillers au parlement de Paris, et amis intimes. Dreux était fort riche, et Chamillart fort pauvre. Leurs femmes accouchèrent en même temps d'un fils et d'une fille. Dreux, par amitié, demanda à Chamillart de s'engager, le lendemain de leur naissance, à les marier un jour ensemble. Chamillart représenta à son ami avec délicatesse qu'avant cette époque il trouverait des partis bien plus avantageux que sa fille. Dreux insista bellement qu'ils se donnèrent réciproquement parole. La chance tourna : Dreux demeura simple conseiller, et Chamillart devint contrôleur général. Aussitôt après sa nomination, il alla trouver Dreux et lui dit que leurs enfants étaient en âge d'être mariés, et qu'il fallait remplir l'engagement qu'ils avaient pris. Dreux, toucher de cette proposition, dit tout ce qu'un homme d'honneur peut faire, pour rendre à son ami une parole qu'en sa qualité de premier ministre il ne pouvait plus tenir sans nuire aux intérêts de sa famille. Chamillart le somma de tenir sa promesse : ce combat de générosité dura plusieurs jours. A la fin Chamillart, bien résolu de partager sa fortune avec son ami, l'emporta, et le mariage se fit. Il obtint pour son gendre, avec le titre de marquis, la charge de grand maître des cérémonies, le 30 mars 1701, sur la démission du marquis de Blainville; il l'exerça jusqu'en 1741, et mourut en 1749. Son fils aîné, lieutenant général, inspecteur général d'infanterie, commandant du camp de Metzeres, offrirent d'un rare mérite, succéda à son père comme grand maître, et mourut sans postérité en 1754. Il eut pour successeur son frère puîné, Michel de Dreux, marquis de Brézé, baron de Bryé, père de Henri-Evrard dont il est question dans cet article.

(1) Les cardinaux députés devaient être en chapeau rouge; les archevêques et évêques en rochet, camail, soutane, violette et bonnet carré; les abbés, doyens, chanoines et curés en soutane, manteau long et bonnet carré. Les députés de la noblesse devaient porter un habit à manteau d'étoffe noire, un parement d'étoffe d'or sur le manteau, une veste semblable à ces parements, culotte noire, bas blancs, cravate de dentelle, chapeau à plumes blanches, retroussé à la Henri IV. Quant aux députés du tiers, habit, veste et culotte de drap noir, manteau court de soie ou de toile, cravate de mousseline; tel était le costume qui leur fut prescrit; seulement à la toque qui servait jadis de coiffure aux membres du tiers état, et qui avait fait naître parmi le peuple le terme méprisant de *toquesan*, était substitué le chapeau à trois cornes, sans panse ni bouton.

(2) *Anecdotes du règne de Louis XVI*, t. 6, p. 129, Paris, 1791.

Digitized by Google

corps dans l'appartement du roi. Le clergé et la noblesse furent reçus dans le cabinet de Sa Majesté, et l'ordre du tiers ne fut admis que dans la chambre à coucher. On ouvrit les deux battants pour le clergé, et un seulement pour la noblesse et le tiers état. Ces distinctions, impolitiques sans doute, mais que le grand maître ne pouvait pas omettre sans l'ordre du roi, excitèrent de vifs mécontentements parmi le tiers état. On doit le dire : puisque le gouvernement de Louis XVI ne se sentait pas la force de comprimer les nouvelles prétentions du troisième ordre, il fallait au moins ménager sa susceptibilité dans des choses aussi indifférentes. Le contraire arriva : le 5 mai, lors de la séance d'ouverture, avant d'être admis dans la salle préparée pour eux à Versailles, il fallut que les membres attendissent que le marquis de Brézé et ses deux maîtres de cérémonies eussent appelé successivement les bailliages; après quoi, les députés de chaque élection étaient introduits. Les mêmes sujets de plainte pour tant d'hommes, dont la malveillance ne cherchait qu'un prétexte, se reproduisirent avec aggravation à la fameuse séance du 23 juin. Le matin avant neuf heures, tous les députés s'étaient rendus à la salle. On introduisit ceux des deux premiers ordres par la grande porte; ceux du tiers par une petite porte du côté opposé : encore laissa-t-on une partie de ces députés exposés à la pluie pendant près d'une heure, et d'autres tellement pressés dans un vestibule ou antichambre, que l'on pouvait à peine respirer. Ce fut une véritable échauffourée dans laquelle Paporet, doyen des secrétaires du roi, mourut asphyxié. Enfin le roi parut; et, après avoir harangué les députés et fait lire une déclaration qui prescrivait à l'assemblée la marche à tenir dans ses opérations, il reprit la parole pour intimer personnellement aux membres l'injonction de se retirer dans les chambres affectées à leur ordre, puis il ajouta : « J'ordonne en conséquence au grand maître des « cérémonies de faire préparer les salles. » Quand il se retira, une partie des députés du clergé et de la noblesse le suivirent : les députés du tiers restèrent immobiles sur leurs bancs. Le marquis de Brézé vint leur rappeler les intentions du monarque; mais, selon l'expression d'un journaliste du temps (Dubois-Crancé), « il s'aperçut bientôt que « ceci n'était plus une affaire de cérémonie. » — « Oui, monsieur, lui répondit Mirabeau, nous sa- « vons tout ce qu'on a suggéré au roi; et vous, « qui ne sauriez être son organe auprès des états « généraux, vous, qui n'avez ici ni place, ni voix, « ni droit de parler, vous n'êtes pas fait pour nous « rappeler son discours. Cependant, pour éviter « toute équivoque et tout délai, je déclare que, si l'on « vous a chargé de nous faire sortir d'ici, vous de- « vez demander des ordres pour employer la for- « ce; car nous ne quitterons nos places que par la « puissance de la baïonnette. » A ces paroles, le marquis de Brézé se retira sans répliquer, si l'on en croit maints récits répétés pendant près d'un demi-siècle. Mais ce fait a été rectifié d'une manière authentique et solennelle, il y a peu d'années. Le 9 mars 1833, à la chambre des pairs, lors de la discussion sur les pensions à décerner aux vainqueurs de la Bastille, M. Villemain ayant fait allusion aux paroles de Mirabeau, M. le marquis Scipion de Dreux-Brézé, depuis pair de France, saisit cette occasion de venger la mémoire de son père : « Mon père, dit-il, fut envoyé pour demander la dissolution de l'assemblée nationale. Il y parut couvert; c'était son devoir, il y parlait au nom du roi. L'assemblée trouva cela mauvais. Mon père, se servant d'une expression que je ne veux pas rappeler, répondit qu'il resterait couvert, puisqu'il parlait au nom du roi. Mirabeau ne lui dit pas : *Allez dire à votre maître*, etc. J'en appelle à tous ceux qui étaient présents à l'assemblée, et qui se trouvent dans cette enceinte; je demande à M. de Montlosier si cela n'est pas exact. Mon père ne garda pas le silence, lorsque Mirabeau lui dit : « Nous sommes assemblés par la volonté natio- « nale; nous n'en sortirons que par la force; » mais il dit à Bailly : « Je ne puis reconnaître dans « M. Mirabeau que le député du bailliage d'Aix, et « non l'organe de l'assemblée nationale. » Le tumulte augmenta : un homme contre cinq cents est toujours le plus faible, et mon père se retira. A l'époque du retour de Louis XVIII, il lui demanda la permission de rectifier ce fait, mais le roi le pria de ne pas le faire. » Cette explication, qui d'ailleurs était consignée depuis 1829 dans les *Mémoires d'une femme de qualité* (t. 1er, p. 363), et contre laquelle personne ne s'est élevé, a réduit à sa juste valeur le mot amplifié de Mirabeau. Enfin les auteurs de l'*Histoire parlementaire de la révolution* (MM. Roux et Buchez) ont adopté la version de M. de Dreux-Brézé, du reste assez conforme au compte-rendu du *Moniteur*, du 24 juin 1789. Il est désormais permis d'espérer que le nom de ce grand maître des cérémonies de France ne reviendra plus dans les biographies ou dans les histoires comme satellite de la gloire révolutionnaire de Mirabeau. Mais, pour revenir au fait en lui-même, peut-on concevoir la faiblesse et l'impéritie du gouvernement de Louis XVI, qui, en confiant au marquis de Brézé la mission difficile de dissoudre une assemblée en révolte contre le gouvernement établi, l'envoya seul et sans avoir pris, en cas de non-succès, aucune mesure pour assurer en définitive force au pouvoir et à la loi? Mais, ainsi que tant d'autres serviteurs dévoués de Louis XVI, le marquis de Brézé fut jeté là en enfant perdu, puis abandonné aux criailleries menaçantes du parti dominant. Peu de temps après, s'étant rendu à sa terre du Maine, il fut arrêté par la municipalité de l'endroit; et il fallut une décision de l'assemblée nationale pour qu'il obtînt sa mise en liberté. Toujours dévoué au roi, il ne le quitta point durant la fatale journée du 10 août. Il émigra ensuite; mais les ordres qu'il reçut de Louis XVIII à Vérone l'obligèrent à rentrer en France, où il vécut dans la

Digitized by Google

retraite, non sans être souvent en butte aux persécutions dirigées contre la noblesse. Sous Napoléon il reçut quelques avances de la nouvelle cour; et son fils aîné entra dans les pages de l'empereur. A la restauration, il alla au-devant de Louis XVIII à Calais, reprit ses fonctions de grand maître des cérémonies au mois de mai 1814, et fut créé chevalier de St-Louis la même année. C'est lui qui présida, le 21 janvier 1815, à tous les détails de la lugubre et magnifique cérémonie en mémoire de Louis XVI et de Marie-Antoinette. Personne ne souffrit plus que lui, en 1814, du défaut d'étiquette et du pêle-mêle qui régnaient dans les salons des Tuileries. Il finit cependant par interdire l'entrée des pantalons larges. Pendant les cent-jours il vécut dans la retraite, et ensuite reprit une seconde fois ses fonctions pour ne plus les quitter. Il fut créé pair de France le 17 août 1815, maréchal de camp le 1er janvier 1816, officier de la Légion d'honneur le 19 août 1823, et chevalier des ordres du roi le 30 mai 1825. Si l'on avait trop négligé l'étiquette à la première restauration, il n'en fut pas de même à la seconde rentrée de Louis XVIII. Ce prince affectait quelquefois de rire de l'importance que le marquis de Brézé attachait à ses fonctions; mais au fond il pensait comme lui. Ce fidèle serviteur des Bourbons avait pour axiome que « l'égalité dans les cos« tumes confond les rangs et mène droit à une loi « agraire. » On peut juger, par le ton grave et digne de la correspondance du marquis de Brézé avec les présidents des deux chambres, que Louis XVIII avait bien entendu que les attributions du grand maître des cérémonies de France ne perdissent rien de leur éclat, en se mêlant à des relations constitutionnelles. Au mois de janvier 1817, le marquis de Brézé assista à l'exhumation des ossements des Valois et des Bourbons, qui en 1793 avaient été jetés dans une fosse commune au milieu du cimetière de la Madeleine, à St-Denis. Il fut, en 1824, l'ordonnateur des funérailles de Louis XVIII; puis, en 1825, il présida au sacre de Charles X. Comme il sut, tout en respectant les anciens usages, les approprier à nos mœurs et aux nouvelles formes de gouvernement, ce ne fut plus comme en 1789 : pas une plainte, pas une réclamation ne s'éleva contre les dispositions qu'il avait faites (1). En sa qualité de pair de France, il prit peu de part aux discussions; il ne fut jamais ce qu'on appelle un homme politique. Il est mort à Paris le 27 janvier 1829 (2). Le duc de Dondeauville prononça son éloge à la chambre haute, et termina son panégyrique par ces paroles simples et vraies : « Il fut un « honnête homme. » Le marquis de Dreux-Brézé avait épousé la fille du comte de Custine (*voy.* ce nom). De ce mariage sont nés plusieurs fils, dont l'aîné avait succédé à son père dans la dignité de grand maître des cérémonies, qui n'existe plus, et dans celle de pair de France. D—R—R.

(1) Voici comment s'exprime à cet égard l'auteur du *Sacre de Charles X* (M. F. Miel) : « Dire qu'à cette cérémonie rien n'a « manqué, c'est..... faire l'éloge de M. le marquis de Dreux« Brézé; car rien ne prouve mieux avec quelle prévoyance il avait « conçu, avec quelle netteté développe, avec quelle précision ap« plique son vaste programme. »

(2) De Brezé avait été compris pour la somme de 436,287 fr., dans l'indemnité accordée aux émigrés. C'était de beaucoup un des moins bien partagés.

DREUX DU RADIER (JEAN-FRANÇOIS), avocat, né à Châteauneuf-en-Thymerais, le 10 mai 1714, y fut lieutenant particulier, civil et criminel, mais quitta cette place pour s'adonner aux lettres : il mourut le 1er mars 1780. Haillet de Couronne a fait imprimer le *Catalogue des ouvrages imprimés ou manuscrits de M. Dreux du Radier*, Rouen, Machuel, 1776, in-12, tiré à 60 exemplaires; c'était l'auteur lui-même qui l'avait rédigé, et il a survécu quatre ans à sa publication : les ouvrages ou opuscules de Dreux du Radier y sont portés à 27; les dissertations imprimées dans les journaux, à 60; les ouvrages manuscrits sont au nombre de 20. Dreux du Radier s'est exercé dans tous les genres : au barreau il était quelquefois ridicule, au Parnasse il n'était que médiocre. Il a été plus heureux dans ses ouvrages historiques, et surtout dans ses travaux relatifs à l'histoire littéraire. Voici ses productions les plus remarquables : 1° *Éloges historiques des hommes illustres de la province du Thymerais, avec un catalogue raisonné de leurs ouvrages*, Paris, 1749, in-12. Cet opuscule faisait partie d'un ouvrage plus ample que l'auteur préparait, et qu'il eût intitulé : *Mémoires de la Baronnie de Châteauneuf-en-Thymerais*. 2° *Bibliothèque historique et critique du Poitou*, Paris, 1754, 5 vol. in-12; excellent ouvrage qui fut très-bien accueilli dans le temps, et a conservé sa réputation (1). 3° *L'Europe illustre, contenant les vies abrégées des souverains, princes*, etc., *depuis le 15e siècle compris jusqu'à ce jour*, Paris, 1755, ou avec un nouveau titre, 1777, 6 vol. grand in-8°, il y a des exemplaires in-4° et quelques-uns in-fol. Chaque volume contient 100 articles et chaque article est accompagné d'un portrait, dont plusieurs sont gravés par Odieuvre : ce graveur ayant les planches de plusieurs portraits, et voulant en tirer parti, chargea Dreux du Radier de faire un texte sur ces portraits. 4° *Vie de Wittekind*, 1757, in-12, tirée à 50 exemplaires, mais réimprimée dans le *Conservateur* de mai 1757. 5° *Lettre à M. L. T.* (l'abbé Trublet), 1757, in-12, tirée à 100 exemplaires, et réimprimée dans le *Conservateur*..... Cette lettre établit les droits, la parenté de François Corneille, qui se portait héritier de Fontenelle. « De là, dit Dreux du Radier, la fortune de M. Corneille et celle de mademoiselle sa fille » (que protégea Voltaire). Depuis et en 1758, Dreux du Radier publia, comme avocat, un *Mémoire pour le sieur François Corneille, contre le sieur de Lemperière, madame de Forceville et autres*, in-4° de 32 pages. Ce mémoire a eu deux éditions, et les curieux le recherchent encore aujour-

(1) Il a été réimprimé depuis sous ce titre : *Bibliothèque historique*, etc., *histoire littéraire*, précédée d'une introduction, et continuée jusqu'en 1840 par une société d'hommes de lettres, Niort, 1841, 1 vol. in-8°, qui forme le 6e d'une *bibliothèque poitevine*, dont les premiers volumes ont paru en 1841.

Digitized by Google

d'hui. 6° *Tablettes et Anecdotes historiques des rois de France, depuis Pharamond jusqu'à Louis XV*, 1759, 3 vol. in-12; 1766, 3 vol. in-12; 1781, 3 vol. in-12. 7° *Table générale alphabétique et raisonnée du Journal historique de Verdun, depuis 1697 jusqu'en 1756*, Paris, 1759, 9 vol. in-8°; travail ingrat, mais bien exécuté. 8° *Mémoires historiques, critiques et Anecdotes de France*, 1763, 7 vol. in-12; nouvelle édition, sous le titre de *Mémoires historiques, critiques et anecdotiques des reines et régentes de France*, 1776, 6 vol. in-12; Paris, 1808, 6 vol. in-8°. L'auteur a compris dans son ouvrage les maîtresses et concubines des rois, depuis Childéric, jusques et y compris Louis XIV. L'éditeur de la dernière édition a ajouté deux morceaux tirés de l'*Atlas historique* de Lesage; il eût mieux fait de faire continuer l'ouvrage de Dreux du Radier, jusques et y compris le règne de Louis XV : il eût ainsi donné un mérite de plus à son édition, qui ne l'emporte en rien sur celle de 1776. 9° *Récréations historiques, critiques, morales et d'érudition, avec l'Histoire des Fous en titre d'office*, Paris, 1767, 2 vol. in-12; ouvrage piquant, mais qui n'est pas sans erreurs. 10° *Satires de Perse, traduites en vers français et en prose latine et française, avec le texte, des variantes et un discours sur la satire et les satiriques latins et français, des remarques critiques sur les traducteurs et les endroits les plus difficiles du texte*, 1772, in-12. 11° *Essai historique, critique, philosophique, politique, moral et galant sur les lanternes*, Sucnophile (Paris), 1755, in-12. Le médecin Le Camus, l'abbé Lebeuf et Jamet le jeune eurent part à cette facétie qui a été réimprimée dans le t. 11 des *Œuvres badines* du comte de Caylus. 12° *Etrennes du Parnasse*, 1739, in-12; 13° *Les heures de récréation, contenant les poésies amusantes, sérieuses, badines, critiques et morales de M****, Paris 1740, in-12; 14° *Le Temple du bonheur*, Paris, 1740; in-12; 15° *Dictionnaire d'Amour*, Paris, 1741, in-12, réimprimé en Hollande et à Lyon. 16° *Fables nouvelles et autres pièces en vers, avec un examen critique des principaux fabulistes anciens et modernes*, Paris, 1744, in-12; 17° *Les vingt-quatre heures, ou le portrait de Théodoric le Grand*, 1757, in-12; 18° *Anecdotes historiques et littéraires sur Philippe Desportes*, 1757, in-12; 19° *Conférence de l'édit des Présidiaux du mois d'août 1777, avec les ordonnances, édits et règlements sur cette matière*, Paris, 1780, in-18. Outre les ouvrages que le catalogue cité ci-dessus indique imprimés, deux l'ont été depuis d'après Ersch; savoir : *Observations sur les coutumes de Châteauneuf, Chartres et Dreux, avec les commentaires de Dumoulin*, et *Conférence de l'édit des présidiaux du mois d'août* 1777 et 1778. Il est bon de remarquer que le *Dictionnaire portatif des Bêtes*, quoique annoncé dans la *France littéraire* de 1769 (t. 1, p. 246), et donné par Ersch (t. 1, p. 408), comme imprimé en 1768, 3 vol. in-8°, est resté manuscrit, ou du moins n'a pas été publié; car il paraît qu'on avait au moins commencé à l'imprimer. Enfin, Dreux du Radier a coopéré, de 1758 à 1772, à la rédaction du *Journal économique*; il a été, avec Pesselier, rédacteur du *Glaneur français*, 1735, 4 vol. in-12. Il n'est pas fait mention du *Glaneur* dans le catalogue déjà cité; mais, en revanche, on y a (p. 36 et 37) mentionné deux fois un autre opuscule. On trouve dans le *Conservateur* (par Bruix, Turben et Leblanc, 38 vol. in-12) une douzaine d'opuscules de Dreux du Radier (*voy.* aussi Castruccio et Dornay). A. B—T.

DREVET (Pierre), nom célèbre dans la gravure, né à Lyon en 1664, reçut dans cette ville les premières leçons de son art de Germain Audran. Arrivé à Paris pour se perfectionner, il s'y livra entièrement au genre du portrait. Quoiqu'il eût été précédé dans cette carrière par les Vischer, les Masson et les Nanteuil, il sut se faire une manière particulière. Rigaud, peintre de portrait, en réputation alors, avait changé la marche de ce genre. Les peintres de portraits, qui l'avaient précédé, avaient en général sacrifié tous les accessoires, même les draperies, pour faire briller les têtes; lui, au contraire, voulut tout faire briller, et enrichir de draperies superflues les différents costumes qu'il avait à traiter, et de détails les meubles, les fonds et les divers accessoires. Cette nouvelle marche nécessitait aussi de la part du graveur de nouveaux efforts, pour rendre sans confusion et d'une manière claire et précise une multitude d'objets aisés à distinguer dans la peinture par la variété des couleurs, mais bien plus difficiles à rendre sensibles en gravure avec les seuls moyens que cet art puisse employer, le noir et le blanc. Ces difficultés, loin d'effrayer Drevet, deviennent pour lui un nouveau moyen d'étendre les limites de son art : son génie lui fournit les moyens de rendre tellement sensible la diversité des étoffes, celle des métaux, et enfin celle de tous les corps, qu'un œil un peu exercé distingue, dans ses portraits, jusqu'à la variété des couleurs. C'est ce qu'on observe surtout dans son beau portrait en pied de Louis XIV; ceux du cardinal de Fleury, de la duchesse de Nemours, du Dauphin, des cardinaux de Beauveau, de Noailles et de Rohan, fixent particulièrement l'attention. Une multitude d'autres portraits, entre autres, ceux de Boileau, de Rigaud, de Girardon, du maréchal de Villars, du comte de Toulouse, de Dangeau, de Philippe V, du duc du Maine, de Titon, de mesdames Lambert, de Serre et l'Aubespine, etc., sont faits pour ajouter, s'il est possible, à sa réputation. Enfin, si Pierre Drevet n'eût pas eu un fils qui l'a encore surpassé, il serait sans contredit le premier dans son genre. Il mourut, à Paris, en 1739. P—E.

DREVET (Pierre), fils et élève du précédent, né à Paris en 1697, manifesta des dispositions tellement prématurées, qu'à l'âge de treize ans il exécuta, dit-on, une gravure qu'on aurait prise pour l'ouvrage d'un artiste consommé. Laborieux, sédentaire, sa vie est peu fertile en événements. Il fut membre de l'Académie de peinture. Quoique

Digitized by Google

mort à la fleur de l'âge, il a gravé un grand nombre de portraits, qui sont tous des chefs-d'œuvre, surtout par la finesse du burin, son brillant, et la variété des différents travaux. Il a gravé aussi plusieurs sujets d'histoire également estimés. Parmi ces derniers, nous citerons *Adam et Ève, Rebecca, Louis XV dans sa jeunesse conduit par Minerve au temple de la gloire*; ces différents morceaux d'après Coypel : *Jésus-Christ au Jardin des Olives*, d'après Restout, et *la Présentation du Temple*, d'après Boulogne; cette dernière estampe est fort recherchée. Parmi ses portraits, on admire ceux de mademoiselle Lecouvreur, du cardinal Dubois, de Ste-Marthe, de Dufay, et surtout celui de Samuel Bernard. Sa petite estampe représentant *M. de Tressan aux pieds de la Vierge* est d'un fini précieux. Mais de tous les ouvrages de Drevet le fils, celui qui lui fait le plus d'honneur et auquel il n'y a rien de comparable, est sans contredit le portrait de Bossuet, qu'il fit à l'âge de vingt-six ans; il est impossible d'en voir une belle épreuve sans admiration. Cet artiste célèbre a su, par la variété de ses travaux, la disposition de ses hachures, larges ou serrées, multipliées ou rares, croisées en carré ou en losanges, légères ou vigoureuses, droites ou courbes, en points ou en entretailles, rendre le coloris du tableau et la nature de chaque objet sensibles à tous les yeux. La délicatesse des dentelles, la morbidesse des chairs, la finesse de l'hermine, la blancheur des cheveux, le brillant du velours, le ton plus terne de la moire, la transparence de la batiste, le grain du papier, les travaux d'ébénisterie, les veines du bois, le poli des métaux, sont rendus avec tant de précision et de vérité, que l'œil le moins exercé reconnaît ces différents objets. On peut vérifier cette assertion, au moyen d'une ouverture pratiquée au milieu d'une feuille de papier, qui ne laisse voir à la fois qu'une portion de l'estampe isolée, et qu'on promène alternativement sur ses différentes parties. Les bonnes épreuves de ce chef-d'œuvre de la gravure sont aisées à reconnaître, l'imprimeur ayant en le soin, après chaque cent de tirage, de mettre un point à la suite des mots, *Hyacinthus Rigaut pinxit*. Il faut prendre garde néanmoins que ces points n'aient été grattés. On connaît un très-petit nombre d'épreuves du portrait de Bossuet, au bas duquel on trouve le mot *trecensés*, au lieu de *trecensis*, celui de *constorianus*, au lieu de celui de *consistorianus*, et dans lesquelles la troisième taille, et l'entretaille que l'on voit au haut du fauteuil, ne sont pas continuées : ces épreuves sont fort chères. Drevet est mort, à Paris, en 1739, à l'âge de 42 ans. P—E.

DREVET (Claude), de l'Académie de peinture, né à Lyon en 1710, suivit les traces de sa famille. On a plusieurs portraits de lui, qu'on croirait émanés du burin de son oncle ou de son cousin, qu'il a aidés quelquefois dans les accessoires de leurs ouvrages. Parmi ces portraits, on distingue ceux du comte Zinzindorff, de madame le Bret, du cardinal d'Auvergne, et surtout celui de M. de Vintimille, archevêque de Paris, dont on admire particulièrement la dentelle. Claude Drevet est mort à Paris en 1782. P—E.

DREVIN (Guillaume), poëte obscur du 16e siècle, est auteur des deux ouvrages suivants : 1° *Les erreurs des luthériens, ennemis de notre Mère sainte Eglise, et vrais turlupins, résidant en la ville de Genève et autres : plus les lamentations de notre Mère sainte Eglise sur les contradictions des hérétiques, suivant l'erreur des faux défectueux*, Paris, 1582, in-8°, en vers. 2° *De l'Exercice de guerre et Instruction des chevaliers et gentilshommes*, Paris, Guill. Nyverd, 1 vol. in-8°. Ce dernier ouvrage est écrit en prose. W—s.

DREW (Samuel), historien du pays de Cornouailles, naquit le 3 mars 1765, dans une chaumière des environs de St-Austell. Son père était excessivement pauvre; et, bien qu'il connût le prix d'une bonne éducation, il n'envoya Samuel que pendant quelques mois aux petites écoles de son village. Un peu de lecture et d'écriture (encore presque tous ses progrès furent-ils dus aux leçons que lui donnait sa mère), tels furent les seuls éléments d'instruction qu'il reçut dans cette première période de sa vie. A peine âgé de sept ans il eut le malheur de perdre sa mère; et cet accident interrompit brusquement son cours d'études; car, immédiatement après, son père le mit en apprentissage. Drew essaya divers métiers, et finalement se décida pour celui de cordonnier. Les mauvais traitements qu'il essuya chez son maître l'engagèrent à le quitter avant que le terme fixé pour la durée de l'apprentissage fût écoulé, et il alla le terminer dans une autre boutique à Milbrock, d'où au bou de trois ans, il revint à St-Austell et y prit la direction d'un atelier de chaussures pour une personne qui exerçait la profession de relieur. C'est pendant ce laps de temps (1788, etc.) que, saisi d'un violent désir d'apprendre, il se mit avec autant d'ardeur que de persévérance à suppléer, par la lecture, à ce qui lui manquait du côté de l'éducation. Il avait toujours singulièrement aimé à lire; et dès son premier apprentissage il lisait régulièrement le *Causeur de la semaine*, petite feuille hebdomadaire alors très-répandue dans les comtés de l'ouest. A mesure que Drew lisait, il s'apercevait davantage du nombre immense de choses qui lui restaient à savoir. Quelque douloureuse que dût être pour lui cette idée, il ne recula point devant elle; il lut toujours armé d'un dictionnaire anglais, pour se rendre compte du sens précis de chaque mot; il lut beaucoup, et se livra spécialement à l'étude des sciences élémentaires, base de toute éducation. Tant d'efforts furent récompensés par le succès le plus complet. Cependant, imbu de croyances antireligieuses, qui s'exhalaient souvent en plaisanteries contre le christianisme et l'anglicanisme, il vit mourir à l'âge de vingt-deux ans son frère, qui peu de temps avant sa maladie était devenu méthodiste. Le regret de cette perte l'engagea bientôt dans la même secte; quelque temps après, il

Digitized by Google

fut choisi pour un des prédicateurs de l'Église dissidente. Alors il tint plus que jamais à parler avec élégance et correction. De là les livres, les études. Finalement Drew en vint au point d'écrire lui-même; et insensiblement l'accueil de plus en plus favorable que reçurent ses ouvrages lui fit quitter sa boutique pour la profession d'homme de lettres. C'est en 1799, que parut son premier essai; en 1803, il put renoncer complétement au commerce. Cependant il resta dans sa ville natale de St-Austell, jusqu'en 1819, époque à laquelle la recommandation du docteur Clarke le fit choisir pour rédacteur en chef de l'*Impérial Magazine*. Il vint se fixer à Londres où, indépendamment de ses fonctions au Magazine, il exerça un contrôle sur tous les ouvrages édités par la maison Caxton. Il avait alors 54 ans. C'est dans cette double occupation que se passa la dernière partie de sa vie. Atteint subitement, au mois de mars 1833, d'un accès de faiblesse qui frappa aussi ses facultés mentales, il fut, le 11 de ce mois, conduit de Londres à Helston par ses enfants; mais ils ne purent retarder sa mort que jusqu'au 29. On lui doit : 1° *Remarques sur la première partie du siècle des lumières* (Age of Reason), *de Thomas Payne*, 1799; 2e édition, 1803; 3e édition 1820, in-12. Cet opuscule, dirigé contre le déisme valut à l'auteur les éloges de l'*Anti-Jacobin* qui lui donna hautement la préférence sur son antagoniste, et commença sa réputation. 2° *Observations sur les anecdotes du méthodisme de Polwhele*, 1800; 3° *Essai sur l'immatérialité et l'immortalité de l'âme*, etc., 1802; 2e édition, 1803, et plusieurs autres dans la suite. Fidèle aux promesses de son titre, Drew n'appelle à son aide pour démontrer l'immortalité de l'âme que les forces de la raison et des considérations physiques dont on peut regretter qu'aucune ne soit nouvelle, bien que l'état actuel des sciences lui eût permis d'en rajeunir complétement le plus grand nombre. 4° *Essai sur l'identité et sur la résurrection générale du corps humain*, 1809, in-8°; 2e édition, 1822; 5° *Traité de l'existence et des attributs de Dieu*, 1820, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage capital fut composé par Drew sur l'annonce de deux prix, l'un de 30,000, l'autre de 7,500 francs, fondés par un gentleman pour les deux meilleurs traités sur ce sujet. Il manqua les prix, mais d'importants suffrages le consolèrent de ce désappointement. Drew publia son ouvrage, et l'université d'Aberdeen lui envoya le diplome de maître ès arts sans qu'il passât par les formalités des examens. 6° *Vie du docteur Coke*, 1816, in-8°. 7° *Histoire du comté de Cornouailles*, 1820-1824, 2 vol. in-4°. Drew s'était aussi exercé à la poésie, mais il ne reste de ses œvres en ce genre qu'une *Élégie sur la mort d'un commerçant de St-Austell*. P—OT.

DREXEL ou DREXELIUS (Jérémie), né à Augsbourg en 1581, se fit jésuite à l'âge de dix-sept ans et, après avoir professé la rhétorique avec distinction, fut pendant vingt-trois ans, prédicateur de Maximilien, électeur de Bavière. Ce religieux s'est rendu célèbre par les nombreux ouvrages ascétiques qu'il a publiés. Son style est si grave, si doux, et cependant si religieusement circonspect, que les protestants eux-mêmes le lisent quelquefois et vont jusqu'à le recommander. D'une santé faible, il sut, par une incroyable tempérance, se maintenir si bien, que sa prédication n'en souffrit pas et que ses sermons ne furent point négligés. Il recueillit un fruit encore plus précieux de sa sobriété, car il ne fut jamais malade. L'électeur prisait tant le vénérable religieux, que, recommandant à son médecin de veiller sur la santé du Père, il disait que sa vie était plus utile au bien de l'État que celle de Maximilien. Drexel mourut à Munich, le 19 avril 1638. Ses écrits sont rares aujourd'hui, et il serait difficile d'en former la collection; nous croyons devoir en donner la nomenclature avec détail, car ils portent presque tous des titres singuliers : 1° *Considerationes de æternitate*, avec gravures, Munich, 1620, in-12, augmentées en 1622. 2° *Zodiacus christianus, seu Signa duodecim divinæ prædestinationis*, Munich, 1622, in-16; 3° *Horologium auxiliaris tutelaris Angeli*, ibid., 1622, in-16; réimprimé l'année suivante et souvent depuis. 4° *Nicetas, seu triumphata Incontinentia*, ibid., 1625, in-12; 5° *Trismegistus christianus, seu de cultu conscientiæ, cœlitum corporis*, ibid., 1626, in-12; 6° *Heliotropium, sive de conformatione humanæ voluntatis cum divina libri quinque*, ibid., 1627, in-12; 7° *Orbis Phæton, hoc est, de universis linguæ vitiis*, partie 3, ibid., 1629, in-12; 8° *Gymnasium patientiæ*, ibid., 1630, in-12; 9° *Prodromus æternitatis, mortis nuntius*, ibid., 1630, in-12; 10° *Tribunal Christi*, ibid., 1631, in-12; 11° *Infernus damnatorum Carcer et rogus*, partie 2, ibid., 1631; 12° *Cœlum Beatorum civitas*, ibid., 1635; 13° *Rhetorica cœlestis, seu attente precandi scientia*, ibid., 1635, in-12; 14° *Gazophylacium Christi, seu de Eleemosyna*, ibid., 1637; 15° *Aloe amari sed salubris succis, seu de abstinentia et jejunio*; 16° *Rosæ selectissimarum virtutum quas Dei mater orbi exhibet*, partie 2, ibid., 1636 et 1637, in-12; 17° *Aurifodina artium et scientiarum omnium excerpendi solertia*, ibid., 1638, in-12; 18° *Deliciæ gentis humanæ qui est Christus Jesus nascens, moriens, resurgens*, partie 3; 19° *Vie d'Elisabeth de Lorraine, épouse du sérénissime électeur de Bavière* (en allemand). Ces ouvrages ont été souvent réimprimés et presque tous dans le format in-16 ou in-24. On en a donné la collection en 2 volumes in-fol., Anvers, 1643. Plusieurs ont été traduits en français et en d'autres langues; lui-même en a traduit quelques-uns en allemand. Le P. Colombe, barnabite, a donné en français l'un des plus connus, sous ce titre : *l'Éternité malheureuse, ou les supplices éternels des réprouvés*, Paris, 1788, in-12. Drexel a laissé manuscrits des ouvrages sous ces titres : *Noël*; *Joseph*; *Job*; *David*; *Salomon*; *Tobias*; *Daniel*; *Antigrapheus, seu conscientia cujusque hominis*. *Palestra christiana tentatio*. On trouve sur cet auteur une notice dans la *Bibliotheca scriptorum societatis Jesu*. B—D—E.

Digitized by Google

DREYHAUPT (Jean-Christophe), laborieux écrivain et compilateur saxon, né à Halle en 1699, était juge et échevin dans sa ville natale, lorsqu'il entreprit d'en écrire l'histoire. Cet ouvrage, qui comprend aussi la topographie la plus minutieuse de toute la province, est écrit en allemand, d'un style peu élégant, mais on le regarde comme un modèle pour l'exactitude des recherches. Il est intitulé : *Description du cercle de la Saale*, Halle, 1749-51, 2 vol. in-fol., de plus de 1,200 pages chacun, en fort petits caractères. L'auteur fut agrégé à l'Académie des sciences de Berlin, en 1753. Il avait été anobli, en 1740, avec le titre de comte palatin, et il mourut en 1768, conseiller et avocat fiscal du duché de Magdebourg. C. M. P.

DREYSSIG (Guillaume-Frédéric), médecin allemand, né en 1771, fut médecin de la garnison de Konigstein, en Saxe, puis professeur à l'université de Charkow, en Russie, où il enseigna la pathologie, la thérapeutique et la clinique. Il devint plus tard directeur de la clinique de cette ville, et mourut le 12 juillet 1819. On a de lui, en allemand : 1° *Manuel de pathologie des maladies chroniques*, Leipsick, 1797-99, 2 vol. in-8°. Dreyssig donne dans cet ouvrage les symptômes, les causes et le pronostic des affections chroniques et les caractères qui les distinguent. Dans le 2° volume, il a ajouté le résultat des autopsies cadavériques, où il n'est pas question du traitement. On y trouve d'ailleurs beaucoup d'érudition. 2° *Manuel du diagnostic médical*, Erfurt, 1801-1803, 2 vol. in-8°. Renauldin, notre collaborateur, en a publié, en 1806, une excellente traduction, avec un discours préliminaire, des notes et des additions. Cet ouvrage est très-utile pour le diagnostic des maladies qui ont des ressemblances entre elles. 3° *Dictionnaire manuel de clinique ou de médecine pratique*, 1806-1824, 4 vol. in-8°. La 1re partie du 4e volume, publiée en 1820, va jusqu'à la fin de la lettre E. Le docteur J.-H.-G. Schlegel a publié, en 1824, la 2e partie de ce volume, qui contient l'article Fièvre, mais l'ouvrage n'a pas été continué. G—T—R.

DRIANDER. *Voyez* Dryander.

DRIEDO ou **DRIDOENS** (Jean), célèbre théologien du 16e siècle, né à Turnhout dans le Brabant, fit ses études à l'université de Louvain, avec une grande distinction : il donna ensuite des leçons publiques de philosophie ; mais Adrien, l'un de ses professeurs (depuis pape sous le nom d'Adrien VI), l'engagea à renoncer à cette science, pour se livrer exclusivement à l'étude de la théologie. Il suivit ce conseil, et ne tarda pas à se faire remarquer parmi les adversaires du luthéranisme. Erasme parle de lui avec éloge dans une lettre à Godescalc. Driedo obtint un canonicat de l'église St-Pierre de Louvain ; il fut ensuite nommé à la cure de St-Jacques de la même ville, et mourut en 1535. On a de lui : 1° *de Gratia et libero arbitrio* ; 2° *De concordia liberi arbitrii et prædestinationis* ; 3° *De Captivitate et Redemptione generis humani* ; 4° *De Libertate christiana* ; 5° *De Scripturis et Dogmatibus ecclesiasticis libri quatuor* ; c'est le principal ouvrage de Driedo et le plus estimé. Le P. Possevin y a cependant relevé plusieurs fautes de chronologie. Rich. Simon en parle avec quelques détails dans son *Histoire critique*. « J'ai été surpris, dit-il, de trouver dans cet « ouvrage tant d'érudition et tant de jugement, « surtout dans le second livre où l'auteur traite « des versions et des différentes explications sur la « Bible. » Le même critique ajoute : « Il semble que « les évêques assemblés dans le concile de Trente « l'aient suivi dans tout ce qu'ils ont décidé sur « l'autorité de la *Vulgate*. » Les différents ouvrages de Driedo ont été recueillis et imprimés pour la première fois à Louvain, par Gravius, 1533, 4 vol. in-4° ; il en existe d'autres éditions de 1547, 1552, 1556, et 1572, in-fol., sorties des presses du même imprimeur. Le traité *De Scripturis* a été imprimé séparément à Louvain, 1543 et 1550, in-fol. L'abbé Rive, dans la *Chasse aux Bibliographes*, indique cette dernière édition comme très rare. W—s.

DRIESCHE (Van der). *Voyez* Drusius.

DRILLENBOURG (Guillaume Van), peintre, naquit, à Utrecht vers 1625, d'une famille distinguée. Encore fort jeune, il apprit la peinture, par amusement, dans l'atelier d'Abraham Bloemaert. Il en fit bientôt une étude. Au bout de quelques années, il quitta ce maître et sa manière, prit les ouvrages de Jean Both pour modèles, et devint bon paysagiste ; il aurait même égalé son modèle, si sa couleur avait été aussi naturelle et sa touche aussi facile. Drillenbourg, dit Houbraken, était laborieux ; il ébauchait en hiver, à la chandelle, de petits tableaux qu'il finissait le jour. Il était souvent un mois sans sortir. Dès que cette vie sédentaire l'ennuyait, il sortait, entrait dans le premier cabaret, et passait quelquefois trois ou quatre jours et autant de nuits sans rentrer chez lui. En 1668, il alla s'établir à Dordrecht. Houbraken n'indique pas l'époque de sa mort. Les tableaux de cet artiste sont fort recherchés des amateurs, qui les payent des prix considérables ; ce sont autant de petits bijoux pittoresques, dont la valeur est d'autant plus grande qu'ils plaisent à tous les goûts. A—s.

DRIVÊRE (Jérémie), dont on a latinisé le nom en celui de *Driverius*, et quelquefois *Thriverius*, naquit au village de Braeckel, en Flandres, l'an 1504, fut docteur et professeur à l'université de Louvain. Drivère était doué d'un esprit vaste, pénétrant et rempli d'aptitude pour la culture des sciences. Il avait remporté le grand prix de philosophie, au concours général de l'université de Louvain, honneur tellement insigne, dans cette école, alors très-célèbre que celui qui l'avait obtenu conservait toute sa vie le titre de *premier de Louvain* (1). Après ce succès, Drivère enseigna la philosophie avec une distinc-

(1) La ville qui avait donné le jour au *premier de Louvain*, lui décernait des honneurs semblables à ceux qu'on rend aux triomphateurs. Le jour que l'élève couronné faisait son entrée, les magistrats sortaient pour le recevoir, et ils l'escortaient au milieu des réjouissances publiques.

Digitized by Google

tion qui lui valut, en très-peu d'années, une place de membre du conseil de l'université. Tandis qu'il enseignait la philosophie il étudiait la médecine, et se rendit capable de recevoir le bonnet de docteur. Ce titre ne se donnait, à Louvain, qu'aux hommes d'un talent supérieur, à ceux qu'on jugeait dignes du professorat. Les autres médecins n'étaient que licenciés. Drivère, aussitôt qu'il eut obtenu les honneurs du doctorat, ouvrit des cours publics de médecine, dans lesquels il fit preuve de beaucoup de savoir, et de cette élocution facile et brillante, qui ajoute au mérite réel du professeur, et qui est le plus sûr garant de ses succès. Drivère n'était point encore professeur de l'université, et ne pouvait le devenir bientôt, attendu qu'étant marié, il aurait fallu que l'une des deux places de professeur laïque devînt vacante pour qu'il en pût obtenir une. Un événement auquel on aime à croire qu'il ne contribua point le fit arriver prématurément à cette dignité. Les deux professeurs laïques furent accusés, l'un de négligence, l'autre d'incapacité, et la régence de Louvain les destitua. Les deux chaires, malgré leur importance, furent réunies en une seule, que l'on conféra à Drivère. Il justifia ce choix par toutes les qualités qui distinguent les hommes d'un ordre supérieur. Mais sa passion pour l'étude s'augmentant incessamment, il mourut de consomption, en décembre 1554, à la fleur de son âge. Malgré le temps que lui prenait l'enseignement, Drivère a beaucoup écrit; chaque année voyait éclore une de ses nouvelles productions. Outre ses nombreux commentaires sur Hippocrate, nous avons de lui : 1° *Disceptatio de securissimo victu, a neotericis perperam præscripto*, Louvain, 1531, in-4°; 2° *De Missione sanguinis in pleuritide, ac aliis phlegmonis tam externis quam internis omnibus, cum Pedro Brissoto et Leonardo Fuchsio, Disceptatio ad medicos Parisienses. Ejusdem commentarius de Vitu ab arthriticis morbis vindicante, ubi, quam malediris illis cruciatibus sit a neotericis hactenus provisum, ostenditur : ac alii quamplurimi vivendi errores, alibi communes, obiter corriguntur*, Louvain, 1532, in-4°. Drivère, dans cet écrit, soutient le sentiment des Arabes, qui veulent, contre l'opinion d'Hippocrate, que dans la pleurésie la saignée soit faite au bras voisin du mal. Les hommes instruits savent aujourd'hui que, dans ce cas, la saignée peut être faite indifféremment aux deux bras. 3° *De temporibus morborum et opportunitate auxiliorum. Adjectus est Elenchus apologiæ Leonardi Fuchsii nuper scriptæ de missione sanguinis in pleuritide*, Louvain, 1535, in-8°; 4° *In tres libros Galeni de Temperamentis et unum de inæquali temperie, commentarii quatuor*, Louvain, 1535, in-12; Leyde, 1547, in-12; en français, Lyon, 1555, in-16; 5° *Corollarium super missione sanguinis in pleuritide*, Anvers, 1541, in-12; 6° *Paradoxa de vento, aere, aqua et igne. Intercessit his obiter censura libelli de Flatibus, qui hactenus dictus est Hippocratis*, ibid., 1542, in-12; 7° *Disceptatio cum Aristotele et Galeno super natura partium solidarum. Accesserunt et multarum aliarum disputationum argumenta, in quibus varia asseruntur paradoxa, hactenus incerta, aut omnino incognita*, ibid., 1543, in-12; 8° *Ad studiosos medicinæ Oratio, de duabus hodie medicorum scholis, ac de diversa ipsarum methodo*, ibid., 1544, in-12; 9° *In Artem Galeni, clarissimi commentarii*, Leyde, 1547, in-16; 10° *Varia apophlegmata*, ibid., 1549, in-12; 11° *Celsi de Sanitate tuenda liber, commentariis Hieremiæ Thriverii ac notis Balduini Roussei illustratus*, ibid., 1592, in-4°; 12° *De arthritide Consilia*; il ne fut imprimé qu'en 1592, dans un recueil in-4°, publié par Henri Genet. 13° *Universæ medicinæ brevissima, absolutissimaque methodus*, Leyde, 1592, in-8°. Ce livre a été publié par Denis, fils de Drivère. F—n.

DROGON, que l'on dit avoir été fils naturel de Charlemagne, et la victime de l'ambition ou de la crainte de son frère, Louis le Débonnaire, florissait dans le 9e siècle. Il fut d'abord abbé de Luxeul, en 820. Son monastère devint célèbre par la discipline qu'on y observait, par l'étude des anciens, par la culture des sciences et des arts libéraux. Drogon se distingua par son amour pour les lettres, et fut le protecteur de ceux qui les cultivaient. C'est par ses ordres qu'un moine de son abbaye, nommé Angelome, l'un des plus savants hommes de son temps, entreprit différents traités, et particulièrement un commentaire sur les quatre livres des Rois (*voy.* ANGELOME). Raban, archevêque de Mayence, lui dédia son traité des chorévêques. Drogon fut élevé sur le siége épiscopal de Metz, vers l'an 829. L'empereur, qui lui avait rendu son amitié et qui faisait un cas particulier de ce prélat, l'appela en 832 pour consacrer St. Anschaire, premier évêque de Hambourg; ensuite il le nomma son archichapelain. De retour dans son diocèse, il voulut, d'après des lettres qu'il avait obtenues du pape Sergius II, se faire reconnaître pour vicaire apostolique dans les États de Charles le Chauve. Ces prétentions, portées au concile de Verneuil-sur-Oise, qui eut lieu en 844, furent rejetées, et donnèrent lieu à un grand nombre de remontrances. Craignant de fomenter des troubles et des divisions, Drogon se désista de toutes ses demandes. Ce prélat tomba dans l'eau et se noya dans la petite rivière de l'Oignon, vers l'an 855 ou 857. Son corps, rapporté à Metz, fut enseveli près du tombeau de Louis le Débonnaire. R—r.

DROGON, né dans la Champagne, d'abord abbé de St-Jean-de-Laon, en 1128, puis évêque d'Ostie et cardinal, avait fait ses études à l'abbaye de St-Nicaise de Reims. Ses talents le firent nommer prieur de ce monastère avant que d'être appelé à Laon. Ses écrits et son éloquence lui attirèrent une grande réputation. Le pape Innocent II, qui avait pour lui une estime particulière, l'appela à Rome et le nomma évêque et cardinal. Drogon est auteur d'un grand nombre de livres ascétiques, parmi lesquels on remarque des commentaires sur le mystère de la passion de Jésus-Christ, Paris, Barthélemy Macé, 1589, in-8°, à la suite du *Manuel sur les*

Digitized by Google

Psaumes, par Alcuin. On a encore de cet auteur des commentaires sur les dons du St-Esprit, un *Traité de l'office divin*, et quelques autres écrits qui se trouvent dans le t. 2 de la *Bibliotheca Patrum*. — Drogon, fils de Charles le Chauve, fut envoyé dans l'abbaye de St-Amand, pour y apprendre les lettres sous le savant moine Milon. Le savoir de ce prince, ses heureuses dispositions, son goût pour l'étude, faisaient concevoir les plus heureuses espérances, lorsqu'il mourut. Ses écrits, qui, au surplus, doivent être en fort petit nombre, ne nous sont point parvenus. — Drogon, évêque de Beauvais, depuis 1030 jusqu'en 1047, fonda plusieurs monastères, dans lesquels il établit des écoles d'où il sortit des élèves distingués. C'était un homme fort instruit pour son temps. Baluze a publié de lui différentes pièces, et d'autres qui lui sont relatives. Elles montrent la haute considération et l'estime que les évêques avaient pour les lumières et la doctrine de ce prélat. R—T.

DROGON, un des aventuriers Normands qui fondèrent le royaume de Naples. Drogon était le second fils de Tancrède de Hauteville. Il seconda, en 1042, son frère Guillaume Bras de Fer, dans la conquête de la Pouille, et lui succéda en 1046. L'année suivante, il reçut, de l'empereur Henri III, l'investiture des pays qu'il avait enlevés aux Grecs, avec le titre de comte de Pouille ; mais ses soldats, qui détestaient toute obéissance et toute discipline, le tuèrent en 1051. Cependant ils reconnurent ensuite son troisième frère, Unfroi, pour leur chef et pour comte de Pouille. S. S—I.

DROLLING (Martin), peintre de genre, naquit en 1752 à Oberhergheim, près de Colmar. Après avoir étudié obscurément sous un maître alsacien, il vint à Paris, où il s'acquit un nom dans le genre de Chardin. Ses tableaux se recommandent par une fidèle imitation de la nature ; mais rien n'y est sacrifié. Les figures et les moindres accessoires y ont la même valeur, de sorte que l'aspect général de ces petites toiles est froid et monotone. Martin Drolling a exposé en 1799, *Maison à vendre*; en 1800, le *Musicien ambulant* ; un *Jeune Homme lisant la Bible* ; une *jeune Femme faisant sécher des plantes* ; en 1802, *Dieu vous assiste*; en 1804, l'*Écouteuse aux portes*; une *Scène familière*; en 1806, une *Femme lisant la Bible* ; une *Cuisinière récurant un chaudron* ; l'*Heureuse nouvelle* : tableaux qui lui méritèrent une médaille ; en 1810, le *Prince Chéri*; l'*Hospitalité* ; les *Deux petits Frères*; en 1812, un *Marchand forain*; en 1814, six tableaux : une *Laitière* ; la *Marchande d'oranges* ; *Sapho et Phaon* ; une *Jeune femme portant des secours à une famille malheureuse* ; *Dites votre mea culpa* ; le *Verglas*. En 1817, Martin Drolling était à l'apogée de son talent; on remarqua de lui au salon de cette année la *Maîtresse d'École de village* ; l'*Intérieur d'une salle à manger*, et l'*Intérieur d'une cuisine*, qui fut acheté pour le Luxembourg, et qui orne aujourd'hui le musée du Louvre. Martin Drolling mourut peu de temps après ce succès, le 16 avril 1817. D. L. B.

DROLLING (Michel-Martin), fils du précédent. Né en 1786, à Paris, M.-M. Drolling fut voué dès son enfance à la culture des arts. Il reçut de son père les premières leçons, se perfectionna dans l'atelier de David, et obtint le grand prix de Rome en 1810. Son premier tableau important, *Orphée perdant Eurydice*, lui valut une médaille au salon de 1817, et fut acheté par le gouvernement pour être placé au musée du Luxembourg. Cette œuvre, dont le sujet mythologique rappelait l'empire, mais dont l'exécution offrait des qualités nouvelles, fut gravée admirablement par François Garnier, élève de Bervic. La même année, M. de Sommariva faisait l'acquisition du second tableau de Drolling, la *Mort d'Abel*, qu'on a vu longtemps figurer dans la belle collection de l'hôtel Sommariva, rue Basse-du-Rempart. La plupart des ouvrages de Drolling, à part quelques portraits, lui furent commandés par le gouvernement. Le musée du Luxembourg possède de cet artiste, outre l'*Orphée*, la *Séparation d'Hécube et de Polyxène* ; l'église St-André, de Bordeaux ; *St. Surin, évêque* ; la Chapelle de la Conciergerie, la *Communion de Marie-Antoinette*. Drolling contribua à la décoration du Louvre, où il exécuta, dans la troisième salle du conseil d'État, un plafond représentant la *Loi descendant sur la terre*, et dans le nouveau musée français, *Louis XII proclamé père du peuple aux états généraux, de* 1506. Les ornements des voussures de ces deux salles sont également de sa main. Michel-Martin Drolling avait été nommé membre de l'Institut, en 1828. Il est mort le 9 janvier 1851, d'une maladie de cœur dont il souffrait depuis longtemps. Il venait de terminer, après six années de travail, trois grandes compositions qui ornent la chapelle St-Paul dans l'église de St-Sulpice. Une d'elles représente l'apôtre sur le chemin de Damas ; la 2e, la prédication à Éphèse ; la 3e, le plafond, est consacrée à l'apothéose du saint, sujet qu'avait déjà traité Nicolas Poussin. Drolling appartenait à cette génération de peintres classiques qui se préoccupaient moins de la couleur que de la pureté des lignes ; néanmoins il avait le sentiment du coloris à un plus haut degré que la plupart de ses contemporains. Plusieurs de ses portraits, entre autres celui du général de Lagrange, sont aussi remarquables par la vigueur des tons que par le dessin. C'était un excellent professeur, et il a exercé sur les beaux-arts une influence salutaire. D. L. B.

DROLLINGER (Charles-Frédéric), littérateur et poëte allemand, naquit à Durlach, le 29 décembre 1688. Le margrave de Bade le nomma successivement régistrateur aux archives de Durlach, conservateur de la bibliothèque, du cabinet des monnaies et de la galerie des tableaux, au château de la résidence, et enfin premier archiviste. Après avoir rétabli l'ordre dans les archives, Drollinger fit, pour faciliter l'intelligence des anciens documents, un Glossaire sur la langue du moyen âge, depuis les temps de Rodolphe de Habsbourg, jusqu'à l'époque où il vivait. La profonde connaissance

Digitized by Google

qu'il avait acquise de l'histoire de son pays le rendit précieux à la cour de Bade, dont il défendit souvent les droits par des écrits savants. Il suivit à Bâle le margrave, lorsque ce prince fut obligé de quitter ses États pendant la guerre. Il mourut dans cette ville, le 1er juin 1742. Il avait consacré à la poésie tous les moments qu'il avait pu dérober aux occupations de son état. Il a paru avant que Bodmer, Breitinger et Haller eussent éclairé le goût des Allemands et donné de nouvelles formes à leur langue; cependant on trouve dans ses œuvres poétiques, malgré les défauts de grammaire qu'on lui reproche, un coloris pur, de l'élévation et une mélodie pleine de grâces; dans les sujets qui demandent une vive expression de sentiment, il a égalé Haller, et celui-ci est le seul des poëtes allemands de ce temps qui l'ait surpassé dans la profondeur et l'énergie des pensées. Le recueil de ses poésies parut après sa mort, sous le titre suivant: *OEuvres poétiques de Charles-Frédéric Drollinger, recueillies par J.-J. Spreng, professeur d'éloquence et de poésie à Bâle*, Bâle, 1743, in-8°, et Francfort, 1746, in-8°. Les pièces qui ont fait sa réputation sont les trois odes intitulées : *Louange de la Divinité, l'Immortalité de l'Ame et la Providence divine.* G—Y.

DROMGOLD (Jean), littérateur, né, en 1720, à Paris, descendait d'une de ces nobles familles irlandaises qui se réfugièrent en France à la suite de Jacques II. Il était sans fortune; mais le cardinal de Fleury lui ayant fait obtenir, ainsi qu'à son frère, une bourse au collége de Navarre, il y termina ses études d'une manière si brillante, qu'avant l'âge de vingt-deux ans il fut pourvu de la chaire de rhétorique dans ce même collége, et la remplit avec succès. Mécontent que Voltaire n'eût pas, dans son poëme sur la *Bataille de Fontenoy*, rendu plus de justice au courage des Irlandais, il osa, quoique bien jeune encore publier sur ce poëme des *Réflexions critiques*, qui furent d'autant mieux accueillies, que l'ouvrage de Voltaire avait un grand succès. Cet opuscule mit Dromgold en rapport avec le comte de Clermont, qui, charmé de son mérite, se l'attacha comme secrétaire de ses commandements, gentilhomme ordinaire de sa chambre, et, plus tard, le fit son aide de camp. Lorsque le comte de Clermont (*voy.* ce nom) eut la fantaisie d'être membre de l'Académie française, ce fut Dromgold qui trouva l'expédient dont usa le prince pour ne point compromettre son rang, en ménageant la susceptibilité de ses confrères, décidés à le traiter sur le pied de l'égalité la plus parfaite (*voy.* les *Mémoires* de Collé, t. 2, p. 25). Dromgold fit, sous les ordres du prince, une partie des campagnes de la guerre de sept ans, et reçut, avec la croix de St-Louis, le rang de mestre de camp de cavalerie. Il accompagna le duc de Nivernais (*voy.* ce nom), en 1762, dans son ambassade d'Angleterre; et, lors de sa visite à l'université d'Oxford, il prononça un discours latin, qui fut très-applaudi de la docte assemblée. Après la mort du comte de Clermont, il fut nommé commandant de l'école militaire; puis, à la suppression de cet établissement, il obtint une pension considérable. Il consacra les dernières années de sa vie à la culture des lettres, et mourut à Paris le 1er février 1781, laissant de son mariage avec mademoiselle de Dillon une fille qui ne lui survécut que fort peu de temps. On a de lui : 1° *Réflexions sur un imprimé intitulé* : La Bataille de Fontenoy, poëme, *dédiées à M. de Voltaire, historiographe de France, première édition considérablement retranchée*, Paris, 1745, in-4°. C'est, comme on l'a dit, moins une critique de la poésie, bien qu'on y trouve quelques remarques judicieuses, qu'une apologie de la nation anglaise, que Voltaire avait trop rabaissée dans son poëme, qualifié par Dromgold de *Gazette rimée*. 2° *Charles et Vilcourt, idylle nouvelle*, Paris, 1772, in-8°. Dans cette pièce que l'auteur nomme une idylle, sans doute parce qu'un de ses deux interlocuteurs est un villageois, il combat par les raisonnements les plus propres à convaincre de leur fausseté les sophismes employés pour justifier le suicide. 3° *La Gaîté*, poëme avec des notes, Paris, 1772, in-8°, de 25 pages; 4° *Avis aux vivants au sujet de quelques morts*, ibid., 1772, in-8°, de 27 pages. Le but de ces opuscules est également de détromper les jeunes gens égarés par la lecture de quelques ouvrages alors en vogue, et de les détourner de la manie du suicide. Dromgold a laissé plusieurs ouvrages inachevés, parmi lesquels on cite : une *Vie de St Louis*; un *Traité sur l'éducation publique*; la *Philosophie de Platon*, etc. Barbier lui a donné, dans son *Examen critique des Dictionnaires*, p. 263, un article, dont, en le corrigeant, on a profité pour celui qu'on vient de lire. W—s.

DROPE (Jean), médecin anglais, après avoir fréquenté l'université de Cambridge, pratiqua son art à Bourrough, où il mourut en 1670. On a de lui des poésies anglaises qui eurent quelque succès dans le temps; mais il est plus connu par un bon traité sur la manière de planter les arbres à fruit, qu'il publia sous ce titre : *Of fruit trees being a short and sure guide in practice of raising and ordering them*, 1661, in-8°; réimprimé à Oxford, 1672, in-12. On peut voir la notice que donnent de ce livre les *Transactions philosophiques*, n° 86. C. M. P.

DROSSANDER (André), professeur de médecine à Upsal, né en 1648. Il commença ses études à Upsal, et les continua à Leyde, d'où il se rendit à Paris; ayant été rappelé dans son pays pour professer la médecine, il se fit recevoir docteur à Reims, et retourna en Suède par l'Angleterre. Il avait fait acquisition, pendant ses voyages, d'une pompe pneumatique, de thermomètres, d'hygromètres, et de plusieurs instruments qui le mirent en état de faire à Upsal des expériences dont on n'avait encore eu aucune idée dans le Nord. Drossander mourut en 1696, laissant plusieurs dissertations écrites en latin. C—au.

DROSTE DE VISCHERING (Clément-Auguste baron de), archevêque de Cologne, naquit au château de Vorhelm près Münster, le 22 janvier 1773. Issu d'une ancienne famille noble du pays de Müns-

Digitized by Google

ter, il devint chanoine de la cathédrale de Münster, fut ordonné prêtre en 1798, puis en 1805 nommé vicaire général du diocèse de Münster. Ces fonctions le mirent en conflit à la fois avec Napoléon et avec son chapitre. Münster étant au pouvoir de la France, l'empereur voulut y faire nommer un autre vicaire général, et désigna Ferdinand-Auguste de Spiegel (1813). Les volontés du conquérant étaient des ordres : le chapitre approuva ; le titulaire lui-même se soumit, quoique le pape se refusât à ce changement. Après la chute de l'empire (1815), Droste de Vischering, de retour d'un voyage qu'il avait fait à Rome, où il avait pris les ordres du pape, revendiqua les fonctions qui lui avaient été enlevées, et rentra en possession de sa dignité. Peu de temps après, l'abbé Droste eut de vifs démêlés avec le gouvernement prussien. Un évêque protestant avait été nommé curateur de l'Académie de Münster, il se refusa à le reconnaître. Dans les mariages entre protestants et catholiques, il ne voulut pas permettre la publication des bans, à moins que les époux ne s'engageassent à faire élever dans la religion catholique les enfants à naître du mariage. Il défendit enfin aux étudiants de Münster de suivre les cours de théologie autres que ceux de la faculté ; cette mesure était prise surtout contre le théologien Hermès, qu'il accusait d'enseigner des doctrines hétérodoxes. La population protestante de Münster, soutenue par le cabinet de Berlin, s'éleva si fortement contre ces mesures, qu'encore une fois le prêtre catholique fut obligé, en 1820, de quitter ses fonctions. Il rentra dans la retraite, et se livrait uniquement aux exercices de piété, lorsqu'en 1835, l'archevêché de Cologne devenant vacant, le gouvernement prussien crut lui devoir un dédommagement et le proposa pour ce siége. Il y fut installé au mois de mai 1836. Malheureusement de nouvelles difficultés ne tardèrent pas à s'élever entre la Prusse protestante et l'ancien vicaire général de Münster. Ces démêlés eurent un grand retentissement dans les provinces rhénanes, et sont connues sous le nom d'*Affaires de Cologne* ; elles ne furent par le fait que la continuation de celles de Münster. Droste de Vischering persista à interdire aux fidèles les cours de théologie et la lecture des livres d'Hermès, et refusa la consécration des mariages mixtes où les époux ne prendraient pas l'engagement d'élever leurs enfants dans la religion catholique. Le gouvernement prussien s'irrita de nouveau, attestant que ce refus était contraire au compromis de 1834, et somma l'archevêque d'avoir à suspendre sa décision jusqu'à l'appel qui allait être porté devant le pape. Malgré cela, le prélat persista dans sa résolution, et le gouvernement prussien, ne pouvant vaincre sa persévérance, le fit arrêter et emprisonner à Minden. Cet acte de rigueur intimida les esprits et mit un terme à l'agitation que ces questions délicates devaient soulever ; des négociations furent immédiatement entamées à ce sujet avec la cour de Rome, et, par suite d'un nouvel arrangement, l'évêque de Spire fut nommé coadjuteur de l'archevêque de Cologne, et spécialement chargé de l'administration spirituelle du diocèse. En 1841 seulement, Droste de Vischering eut la faculté de rentrer à Cologne, mais il n'y resta que peu de temps ; il se retira à Münster, où il est mort le 19 octobre 1845. — Outre un recueil de sermons, on a de Droste de Vischering : 1° Une brochure intitulée : *De la liberté religieuse des catholiques, à l'occasion du jubilé que les protestants vont célébrer*, Münster, 1817, dans laquelle il a exposé ses principes en matière de foi et de discipline ; 2° *Élévation de l'âme vers Dieu*, traduit par l'abbé Poncelet, Paris, Gaume, 1839, in-12. 3° *Nouveau manuel du Chrétien*, traduit par le même, Paris, Gaume, 1839, in-18 ; 4° *De la paix entre l'Église et l'État*, Münster, 1843, traduit par le comte d'Horrer, Paris, 1844, in-8°. E. D—s.

DROSTE-HULSHOFF (Clément-Auguste-Marie-Antoine-Aloys-Paul de), jurisconsulte allemand, naquit le 2 février 1793, à Cœsfeld en Westphalie. Sa famille appartenait à la classe la plus distinguée du pays. Sa mère, imbue des idées philosophiques du 18e siècle, voulut d'abord présider à son éducation, commencée dans la maison paternelle par un instituteur formé à l'école de St-Lambert ; mais elle changea bientôt de plan, lorsque, placé par elle au collége de Münster en 1804, le jeune homme eut eu pour premier professeur le théologien Hermès, qui, peu de temps après, investi de la confiance de ses parents, dirigea ses études dans un sens religieux et scientifique très-sévère. Il s'opposa même à ce que son élève fût conduit au spectacle pendant les vacances et apprit la musique par principes. Droste-Hülshoff n'en devint pas moins à peu près sans maître assez habile sur le piano. L'organisation musicale était depuis plusieurs générations comme un héritage dans sa famille, et son père même était un compositeur de talent. Mais c'est aux études graves que l'ascendant d'Hermès, devenu son ami en même temps que son professeur, portait l'esprit de son élève : il lui fit suivre successivement après les cours ordinaires de langues anciennes et de rhétorique, des cours de philosophie, de mathématiques et d'histoire, et développa en lui ce germe mystique qu'il prit pour une vocation religieuse. La philosophie dans la bouche d'Hermès était liée à la théologie par les nœuds les plus étroits. Droste-Hülshoff, en se livrant à l'étude de cette dernière science, se remit à celle du grec dont, il croyait avoir besoin pour l'interprétation des textes saints, et dans laquelle il devint assez habile pour correspondre en cette langue avec son ami. Il apprit ensuite l'hébreu. A la connaissance de ces idiomes, il joignait celle du français, de l'anglais, de l'italien. En attendant que l'âge fût venu pour lui d'entrer dans les ordres, il obtint, en 1814, une chaire au collége de Münster, chaire qui dans la règle ne s'accordait qu'à des ecclésiastiques : on le regardait déjà comme tel. On se trompait : probablement il avait changé de résolution, lorsqu'en 1817, il se rendit à Berlin, sous le prétexte de pren-

Digitized by Google

dre part aux exercices de l'académie du séminaire, mais afin de suivre les leçons de Bœckh et de Wolf, pour la philosophie, et celles de Hasse et de Savigny, pour la jurisprudence. Il fit dans cette partie des progrès d'autant plus rapides qu'il s'était familiarisé d'avance avec elle, comprenant dans le cercle de ses études théologiques le droit canonique. Ses fonctions cependant le firent revenir à Münster; mais il y renonça formellement en 1820, pour se vouer uniquement à l'étude scientifique du droit. Il se rendit à Gœttingue pour y prendre, après avoir puisé l'instruction aux leçons d'Eichhorn et de Hugo, le grade de docteur, puis alla par Berlin et Prague à Vienne, où ses recommandations de famille et ses belles manières lui firent ouvrir l'entrée de tous les dépôts scientifiques, historiques, littéraires : il eut même l'entrée des archives de la chancellerie d'État secrète. En revenant de la capitale de l'Autriche au bout de onze mois de séjour, il passa par Munich, et envoya de cette ville aux chefs de l'université de Münster un rapport sur l'organisation ecclésiastique en Bavière, et sur celle de l'instruction à Berlin. Il suivit ensuite Hermès à Bonn, et là, comme professeur particulier, il fit sur le droit naturel, le droit canonique et le droit criminel, des lectures qui n'étaient guère que le commentaire des principes d'Hermès, mais qui quelquefois en étaient des applications, et qui sous ce point de vue présentaient des idées sinon originales, du moins neuves, et en partie propres au professeur. Soutenus par l'approbation d'Hermès, qui ne pouvait qu'encourager son fidèle disciple, ces essais donnèrent à Droste-Hülshoff une réputation dont le résultat fut sa promotion à la chaire de droit. Il se fit alors, dans son style et dans sa méthode d'exposer les principes, un changement avantageux : le nouveau professeur apercevait plus nettement la liaison qu'il voulait depuis établir entre les axiomes du droit naturel et les dispositions des législations positives, civiles ou criminelles, ecclésiastiques ou laïques. Toutefois, malgré la clarté de son exposition, et quelquefois les arguments nouveaux à l'aide desquels il faisait valoir l'idée fondamentale, on ne put jamais reconnaître en Droste-Hülshoff que l'écho, le reflet d'Hermès; et, lorsque ce chef d'école mourut, il ne combattit qu'avec un demi-succès le mouvement réactionnaire qui semblait n'attendre pour éclater contre une école trop théologique que le signal de cette mort. Le ton de supériorité que souvent il affecta de prendre avec ses adversaires ne put imposer aux uns, ne put persuader ou convaincre les autres. Il serait injuste pourtant de mettre tout entière sur le compte de Droste-Hülshoff cette décadence. Tout système a son apogée; et la théorie théologico-philosophique ou théologico-juristique d'Hermès en était à sa décadence, quand le maître mourut : l'élève soutint la lutte non sans talent, mais avec des talents moindres que ce qu'il eût fallu pour compenser les difficultés de la position. Du reste, il ne survécut que d'un an à son ancien maître, et pendant ce court espace il fut souvent malade. Sentant un besoin de repos intellectuel, il avait résolu de faire un voyage à Vienne, et en attendant il prenait les eaux de Wisbaden, lorsqu'il expira d'une congestion au cerveau, le 13 août 1832. On a de lui : 1° *De Juris austriaci et communis canonici circa matrimonii impedimenta discrimine*, Bonn, 1822; 2° *Du Droit naturel considéré comme la source du droit canonique*, ibid., 1822; 3° *Manuel du droit naturel et de la philosophie du droit*, ibid., 1823; 2e édition, 1831. C'est un des bons épitomes qui peuvent servir d'introduction et de guide pour l'étude de la science; 4° *Traités philosophiques de quelques matières de droit* (*Rechts Philosophische Abhandlungen*), ibid., 1824; 5° *De Aristotelis Justitia universali et particulari, deque nexu quo ethica et jurisprudentia junctæ sunt*, ibid., 1826; 6° *Introduction au droit criminel général de l'Allemagne*, ibid., 1826; 7° *Justification de la sentence portée par la faculté de droit de Bonn, dans l'affaire de l'institut des arts de Stadel à Francfort sur le Mein*, ibid., 1827; 8° *Principes fondamentaux du droit général catholique et évangélique, tels qu'ils sont admis en Allemagne*, Münster, 1828-33, 2 vol. (le 1er a été réimprimé en 1832); 9° *Éclaircissements sur la philosophie primitive de Sieger et les points capitaux de l'Hermésianisme de Horst*, Bonn, 1832; 10° *Réponses aux questions sur l'Hermésianisme adressées à tous les théologiens de l'Allemagne*, ibid., 1832; 11° Divers morceaux dans les *Archives de droit criminel*, la *Gazette de philosophie et théologie catholiques*, etc. P—OT.

DROUAIS (Jean-Germain), l'un des peintres les plus distingués de l'école française, naquit à Paris, en 1763. Henri Drouais, son père, et Hubert Drouais son grand-père (mort en 1767), s'étaient distingués tous deux dans l'art de peindre le portrait. Henri fut le premier maître de son fils; étonné de ses premiers progrès, il ne tarda pas à lui enseigner les éléments de la peinture. Le jeune Drouais montrait déjà tout ce qu'il serait un jour, si un maître plus habile se chargeait de diriger l'entier développement des rares talents qu'il annonçait. Brenet, quoique peintre d'histoire très-médiocre, avait l'art de former de bons élèves; ce fut à ses leçons que le jeune Drouais fut confié. Il fit sous ce nouveau maître les progrès les plus rapides. Déjà dévoré de la soif de la gloire, il consacrait tous les instants de sa vie à la peinture; il peignait pendant le jour, il dessinait pendant la nuit. Dès l'âge de vingt ans, il fut en état de concourir pour le grand prix de peinture. Quelques jours avant l'exposition publique des concours, il demanda à voir les productions des autres concurrents, et prenant un premier mouvement de surprise pour le sentiment intime de son infériorité, il s'exagère à lui-même les dangers d'une lutte qu'il croit inégale; il rentre dans sa loge, plein de l'idée que les ouvrages qu'il vient de voir valent mieux que le sien, il déchire son tableau et en porte les débris à David, qui jugeant mieux de cette composition par les lambeaux qu'il avait sous les

Digitized by Google

yeux, s'écria avec douleur : « Malheureux qu'avez-« vous fait? vous cédez le prix à un autre. — Vous « êtes donc content de moi? lui répondit le jeune « homme? — Très-content. — Eh bien! j'ai le « prix : c'est le seul que j'ambitionne, celui de l'A-« cadémie tombera sur un autre à qui il sera peut-« être plus nécessaire qu'à moi ; l'année prochaine « j'espère le mériter par un meilleur ouvrage. » Drouais reprend le pinceau avec une nouvelle ardeur. Son imagination s'enflamme, il crée le chef-d'œuvre de la *Cananéenne aux pieds du Christ*. C'était le sujet donné par l'Académie. Les juges du concours restent confondus d'admiration à la vuede ce tableau. Drouais fut porté dans les rues de Paris par ses condisciples. Tant d'honneurs, tant de succès, ne lui donnèrent point d'orgueil; il ne songea plus qu'à perfectionner un talent pour lequel la nature l'avait formé. Arrivé à Rome, Drouais embrasse d'un coup d'œil la manière de faire des grands maîtres; il y puise cette vigueur mâle et énergique qui caractérise la puissance d'un vrai talent, et bientôt il envoie à sa mère le tableau de *Marius à Minturne*. Un *Philoctète* fut son dernier ouvrage. Enfin, épuisé par un travail opiniâtre, il mourut d'une fièvre ardente, le 13 février 1788, n'ayant pas encore atteint sa 25e année. Ses jeunes rivaux se cotisèrent pour lui ériger un monument dans l'église de Ste-Marie *in via lata* à Rome. Ce monument fut exécuté par Michalon, qui représenta dans un bas-relief la peinture, la sculpture et l'architecture s'empressant à l'envi de tracer sur une pyramide le nom de celui dont les talents excitaient leur admiration, et dont la perte était l'objet de leur douleur. On voit dans un médaillon placé au-dessus du bas-relief le portrait de Jean-Germain Drouais. Le tableau de la *Cananéenne*, qui est aujourd'hui au Musée du Louvre, a été gravé avec beaucoup de talent par Avril fils. A—s.

DROUET (Étienne-François), né à Paris en 1715, y mourut le 11 septembre 1779. Il fut avocat au parlement de Paris et bibliothécaire de son corps : l'Académie d'Auxerre et la société littéraire de Besançon l'admirent dans leur sein. Drouet était un de ces hommes laborieux dont les travaux sont précieux pour les gens de lettres, sans pourtant acquérir à leur auteur une brillante réputation, parce qu'en littérature, comme en beaucoup d'autres choses, la gloire est rarement la récompense de l'utilité. On lui doit : 1° une édition du *Dictionnaire de Moréri*, Paris, 1759, 10 vol. in-fol., dans laquelle il a refondu et mis à leur place les nombreux suppléments de l'abbé Goujet. 2° Une édition fort augmentée de la *Méthode pour étudier l'histoire*, de Lenglet-Dufresnoy, Paris, Debure, 1772, 15 vol. in-12 ; 3° La 8e édition de la *Géographie abrégée* du même auteur, Paris, 1774, in-12; 4° Avec Barbeau de la Bruyère une édition de la *Méthode pour étudier la Géographie*, Paris, 1768, 10 vol. in-12; 5° Une nouvelle édition de la *Géographie moderne* de Nicole de la Croix, Paris, 1769, 2 vol. in-12 ; 6° *Atlas ou Théâtre de la guerre*, de Rizzi Zannoni, avec le *Journal de la guerre des Français en Allemagne*, 1763, in-4° ; 7° *Les Institutions au droit ecclésiastique* de Fleury, édition augmentée d'un catalogue des principaux ouvrages sur l'histoire ecclésiastique et le droit canon, 1761-67, 2 vol. in-12 ; 8° le *Catéchisme historique* du même, Paris, 1761 ; 9° le *Tableau de l'histoire moderne* de Méhégan, Paris, 1778, 3 vol. in-12; 10° le *Manuel des champs* de Chanvalon, 1764, in-12 ; 11° les *Règles pour former un Avocat*, de Biarnoy de Merville, Paris, 1778, édition augmentée du catalogue des principaux ouvrages de jurisprudence. D. L.

DROUET (Jean-Baptiste), conventionnel fameux par la part qu'il eut à l'arrestation de Louis XVI en 1791, et à sa mort en 1793, naquit à Ste-Menehould le 8 janvier 1763, fils du maître de poste de cette ville. Nous avons sous les yeux une espèce de notice biographique, imprimée en 1808, pour sa candidature au corps législatif, dans laquelle il affirme qu'il fit toutes ses études au collége de Châlons; mais on a quelques raisons de penser que ces études furent peu complètes. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'à peine âgé de dix-huit ans il s'engagea dans le régiment des dragons de Condé; or, l'on sait qu'à cette époque ce n'étaient pas les jeunes gens studieux et bien élevés qui s'engageaient ainsi. Il servit pendant sept ans dans ce corps comme simple soldat, et revint à Ste-Menehould pour y conduire la poste de son père. La révolution éclata bientôt; il n'en adopta d'abord la cause qu'avec réserve et refusa même, au commencement, de faire partie de la garde nationale. Ainsi on ne peut pas dire que ce soit par excès de zèle patriotique qu'ayant vu arriver dans sa poste, le 21 juin 1791, à sept heures du soir, deux voitures opulentes, précédées de deux courriers et dont les relais avaient été commandés dès le matin, il ait conçu des soupçons, et qu'ayant reconnu d'abord la reine, qu'il avait vue dans ses voyages à Paris, et ensuite le roi dont toutes les monnaies, tous les assignats, offraient l'effigie si ressemblante, il ait eu la pensée de les arrêter. On sait aussi que sa femme s'y opposait de toutes ses forces, mais qu'il y fut décidé par les avis d'un oncle, fort honnête d'ailleurs, qui avait embrassé avec beaucoup d'enthousiasme le parti de la révolution. Drouet ne consentit même à poursuivre le roi, avec un ancien dragon, son ami, nommé Guillaume, que lorsqu'il fut bien assuré que la troupe destinée à lui servir d'escorte ne partirait pas. Alors prenant des chemins détournés, ils arrivent à Varennes en même temps que la famille royale, et quand les postillons refusaient d'aller plus loin, comme l'ordonnait le roi, pour suppléer au relai qui avait manqué, Drouet leur commande, *au nom de la nation*, avec une incroyable audace, de ne pas obéir, et il va barricader le pont sur lequel la voiture royale doit passer; puis il avertit les autorités, les révolutionnaires de la contrée ; il fait sonner le tocsin, et bientôt les augustes voyageurs sont entourés d'une foule amentée qui s'oppose à leur passage. Forcés de se réfugier dans

Digitized by Google

la maison du procureur de la commune, ils y attendent, dans l'hésitation et l'effroi, les ordres de l'assemblée nationale (*voy.* Goguelat). Ces ordres, bientôt apportés par un aide de camp de Lafayette, sont qu'il faut à l'instant même reprendre le chemin de la capitale; et 4,000 hommes de garde nationale, déjà réunis, ne permettent pas d'hésiter (*voy.* Marie-Antoinette). On sait assez quelles furent pour la famille royale et pour la France les suites de ce malheureux événement. Quant à Drouet il attacha pour toujours à son nom une funeste célébrité. Pour le moment, il fut comblé des félicitations de tout le parti révolutionnaire; et, s'étant rendu à Paris, il fit à la barre de l'assemblée nationale un long récit de son exploit; il fut très-applaudi, et reçut par un décret 30,000 francs de gratification. Quelques admirateurs de son zèle patriotique prétendirent qu'il avait repoussé avec mépris une telle récompense; mais il est bien sûr que la somme lui fut comptée, et qu'il ne la refusa point (1). Son camarade, Guillaume, fut récompensé d'une autre manière. On lui donna un brevet d'officier dans un régiment de dragons, où il resta peu de temps, par suite des désagréments que lui fit éprouver dans ce corps sa coopération à l'arrestation du roi. Ce qui est digne de remarque, c'est que le malheureux Louis XVI, devenu roi constitutionnel, fut obligé de signer son brevet. Vers le même temps, Drouet avait été nommé député suppléant à l'assemblée législative, et commandant de la garde nationale de Ste-Menehould. C'est en cette qualité sans doute que, si l'on en croit la notice déjà citée, le héros de Varennes *sauva* encore une fois la *patrie*, vers la fin d'août 1792, en défendant contre les Prussiens, *avec 500 hommes de diverses troupes*, le passage de Bienne. Mais il est constant, d'après tous les témoignages et toutes les relations, que jusqu'au 5 septembre cette importante position ne fut ni attaquée ni défendue, bien que les Prussiens n'en fussent qu'à deux lieues, puisqu'ils occupaient Clermont depuis huit jours. Ils ne firent pas un mouvement pour s'en emparer; et, s'ils s'y étaient présentés avant cette époque du 5 septembre, ils n'auraient pas rencontré un seul homme qui les en eût empêchés. C'est ce jour-là seulement que le général Dillon vint l'occuper avec l'avant-garde de Dumouriez, qui était partie de Sedan le 1er septembre, au moment même où la garnison de Verdun capitulait. Celui qui écrit cet article était dans les rangs de cette avant-garde. Il n'a oublié aucune des circonstances de cette marche, ni de son arrivée à la côte de Bienne (2) où il n'a vu ni Drouet, ni ses 500 hommes. Ainsi il faut ajouter ce mensonge aux mille et une fables qui ont été débitées par tous les partis et dans tous les pays, sur cette incroyable campagne des Prussiens en 1792 (*voy.* Dumouriez). Nous pensons que le maître de poste de Ste-Menehould était alors beaucoup moins occupé de défendre les défilés de l'Argonne, que de se faire nommer député à la convention nationale. On sait de quelles fraudes, de quelles violences ces élections furent accompagnées dans toute la France; et l'on doit penser que celles du département de la Marne, dont la moitié était au pouvoir de l'ennemi, ne furent ni les plus calmes, ni les plus régulières. Quoi qu'il en soit, Drouet fut un des élus avec le cardeur de laine Armonville (*voy.* ce nom), et il se hâta d'aller siéger dans cette assemblée, où, dès les premiers jours, il fut nommé l'un des membres du comité de sûreté générale, et chargé comme tel de veiller dans la prison du Temple à la garde du malheureux prince qu'il avait si cruellement poursuivi, arrêté... Ainsi il était un de ses geôliers; bientôt il allait être un de ses juges! Parmi toutes les irrégularités, toutes les monstruosités de ce procès, peut-être que celle-là n'a pas été assez remarquée. Dès les premières séances, le cruel persécuteur de Louis XVI voulut faire ajouter aux charges de l'accusation que ce prince avait menti en disant, au mois de juin 1791, qu'il se rendait à Montmédi, puisque c'était au contraire à l'abbaye d'Orval qu'il allait, pour s'y trouver avec les princes ses frères (1). Il demanda ensuite, dès le 13 décembre, que la convention rapportât un décret qu'elle venait de rendre pour que la famille royale pût communiquer entre elle; et il ne dépendit pas de lui que cette cruelle séparation, qui eut lieu plus tard, ne fût dès lors ordonnée. Il vota, comme l'on ne pouvait en douter, la mort dans les vingt-quatre heures. Ainsi c'est à tort que Dumouriez a dit dans ses Mémoires que, voulant sauver le roi, il s'était flatté, par le moyen d'un de ses courriers, frère de Drouet, que celui-ci demanderait la suspension du procès, mais qu'étant tombé malade il n'opina point au jugement. Envoyé ensuite par la convention avec Ronzet pour interroger Miaczinski, lequel avait obtenu un sursis, au moment d'être conduit à l'échafaud, Drouet fit tous ses efforts pour arracher à ce général des déclarations (2) contre ses collègues, notamment contre Lacroix, et vint ensuite demander qu'il fût procédé à l'exécution; ce qu'il obtint facilement. Il prit encore beaucoup de part à la révolution du 31 mai, fut dans toutes les occasions le défenseur de Marat, de Robespierre, et

(1) Comme en France on s'amuse de tout, les plaisants dirent de ces 30,000 francs, que c'était un assez joli *pourboire* de postillon, et que l'assemblée nationale avait bien fait les choses; mais au fond l'on doit comprendre que cette assemblée ne pouvait guère faire autrement. La conséquence des principes qu'elle venait de poser est que tout se résume par de l'argent. Ainsi elle ne pouvait donner à Drouet que de l'argent, et elle lui en donna le plus qu'elle put.

(2) La seule troupe française qui, avant le 5 septembre, jour de l'occupation par Dillon, eût pu paraître à la côte de Bienne, était composée de deux bataillons partis de Sedan le 30 août, sous les ordres de Galband, pour renforcer la garnison de Verdun, et qui, ayant appris la capitulation de cette ville, lorsqu'ils arrivèrent à Varennes, s'étaient dirigés sur Châlons, en passant par la côte de Bienne, laquelle ils traversèrent le 8 septembre, et où ils ne trouvèrent personne, si ce n'est la garnison de Verdun, se rendant également à Châlons après avoir capitulé.

(1) Il est évident qu'ici c'était Drouet lui-même qui faisait sciemment un grossier mensonge.

(2) Entre autres faits, Miaczinski débara à ces commissaires qu'il avait entendu dire par Dumouriez lui-même que la retraite des Prussiens en Champagne avait coûté beaucoup d'argent.

Digitized by Google

l'accusateur de Vergniaud, de Gensonné, de Defermon et de Lanjuinais. Toujours grossier et brutal, il dit un jour à celui-ci : « Tu en as menti, tu es un « infâme imposteur... » Le 20 juillet 1793, il proposa d'arrêter et de fusiller, *comme espions*, tous les Anglais qui se trouvaient en France. Enfin, dans la séance du 4 septembre, appuyant la pétition d'une section de Paris, qui était venue demander à la convention des lois encore plus sanguinaires que celles qu'elle avait déjà rendues, Drouet dépassa toutes les bornes de la violence et du délire de cette horrible époque. « Oui, c'est le mo- « ment de répandre le sang, dit-il. Qu'avons-nous « besoin de notre réputation en Europe?.... Trop « longtemps nous avons été modérés. A quoi nous « ont servi nos principes de philosophie et de « vertu?.. Soyons brigands, puisqu'il le faut ; « soyons brigands... » Dronet répéta ces mots avec tant d'exaltation que des murmures l'interrompirent. Mais il reprit bientôt son discours, et demanda positivement que tous les suspects fussent arrêtés dans toute la France, par des comités révolutionnaires, sans que ceux-ci eussent besoin de rendre aucun compte ni de produire aucun motif. Et il ajouta : « Si le moindre péril menace la liberté, « que tous ces suspects soient à l'instant massa- « crés... Déclarons solennellement aux tyrans « qu'on ne leur livrera le sol français que couvert « de cadavres... » La convention était, ce jour-là même, présidée par Robespierre ; et l'on ne peut pas nier que cette assemblée ne fût alors à l'apogée de la démence révolutionnaire. Cette indiscrète brutalité y trouva cependant des contradicteurs. Billaud-Varennes lui-même n'accepta la qualification de *brigand* qu'avec celle de *vertueux*; et la réponse que fit à Drouet son collègue Thuriot, montagnard comme lui, n'est pas dépourvue de quelque semblant de prudence et de modération. Plus habile que le maître de poste, ce député voulait, comme lui, certainement être *brigand*; la majorité de la convention le voulait sans doute aussi, et la suite des événements ne l'a que trop prouvé; mais elle n'en était pas venue au point de le dire aussi ouvertement. « La France n'est pas altérée « de sang, dit Thuriot; elle ne l'est que de vertu, « de justice, d'humanité... Armons-nous ; mais « que la loi marche toujours avec nous... Que « l'homme dont la tête va rouler sur l'échafaud « soit obligé de rendre hommage à nos princi- « pes... » Dronet comprit son collègue; et il se contenta de répliquer sur le ton de l'ironie : « Eh « bien! nous ne pourrons plus désormais assom- « mer un Prussien qu'avec un décret à la main... » L'assemblée s'en tint là pour le moment, et pendant quelques jours on ne parut plus songer à la demande des pétitionnaires, ni aux vociférations de Drouet; mais le temps n'était pas loin où la loi des suspects allait être rendue, où les comités, les armées, les tribunaux révolutionnaires allaient être établis sur tous les points de la France... On sait s'ils firent des arrestations *sans motif*, et s'ils eurent besoin d'en *rendre compte*; on sait aussi s'ils se montrèrent *altérés de vertu, de justice et d'humanité*... Drouet ne fut pas témoin de tous les résultats de ses odieuses propositions. Nommé commissaire de la convention auprès de l'armée du Nord, il était à Maubeuge lors du blocus de cette place par les Autrichiens. Craignant d'être leur prisonnier, et ne pouvant croire que le persécuteur, le meurtrier de Louis XVI et de Marie-Antoinette (1) trouvât grâce devant eux, il prit le parti d'échapper par la fuite, et se sauva pendant la nuit avec une escorte de dragons. Mais son cheval s'étant abattu, il tomba au pouvoir de l'ennemi, qui ne le traita pas avec autant de rigueur qu'il l'avait redouté. Conduit prisonnier à Bruxelles, puis à Luxembourg, il n'y essuya réellement de mauvais traitements que quelques reproches trop mérités. Toutes les voix du jacobinisme firent cependant retentir de longues lamentations sur *la cruauté des tyrans... sur le martyr de la liberté*. On imagina même que les *satellites des tyrans* l'avaient enfermé dans une cage de fer, et l'on envoya à la convention des chaînes dont ils l'avaient chargé. Barrère fit, à cette occasion, une harangue fort pathétique et dans laquelle il compara sérieusement le maître de poste de Ste-Menehould à Christophe-Colomb. Lorsque les Autrichiens s'éloignèrent des Pays-Bas, en 1794, ils transportèrent Drouet à la forteresse de Spielzberg, en Moravie. On n'a pas pu dire que, dans cette nouvelle prison, il ait été traité avec trop de rigueur, puisqu'il put y fabriquer de ses mains et fort à son aise, avec les rideaux de son lit, une espèce de parachute pour se sauver. Mais il se cassa le pied en tombant, fut repris, et remis dans la même prison, où la blessure fut pansée et guérie avec beaucoup de soins, sans qu'on lui témoignât aucun ressentiment, bien qu'on eût trouvé sur sa table une lettre fort insolente adressée à l'empereur lui-même. Cette détention dura deux ans. Alors, par une bizarrerie du destin, assez remarquable, Drouet fut échangé, ainsi que Beurnonville et les députés arrêtés par Dumouriez, contre la fille de Louis XVI, qui restait seule de cette famille à laquelle il avait fait tant de mal ! Il revint triomphant à Paris, et fut admis au conseil des cinq-cents, malgré l'opposition de Mailhe et de Defermon, qui rappelèrent sa haine pour les Girondins, et les mots fameux adressés à ses collègues : *Soyons brigands*. Il fit à la tribune, le 13 janvier 1796, un récit pompeux de ses infortunes, qui fut très-applaudi. Le conseil déclara qu'il avait bien rempli la mission dont la convention l'avait chargé : son discours fut traduit dans toutes les langues, envoyé aux départements, aux armées, et l'orateur, peu de jours après, fut nommé secrétaire de l'assemblée. Mais il parut peu touché de cet accueil ; l'espèce d'ordre et de justice qui commençaient à renaître en France ne pou-

(1) C'était au moment même où cette princesse venait de mourir sur l'échafaud.

Digitized by Google

vaient lui convenir longtemps. Il prit hautement la défense des clubs alors repoussés par tout le monde, et déclara franchement que, s'il fût resté en France pendant toute la terreur, il se serait fait gloire de marcher d'accord avec Robespierre et la Montagne. Il se lia intimement avec le petit nombre de terroristes échappés aux réactions thermidoriennes, et qui osaient encore avouer de pareils principes, entre autres le fameux Babeuf, dont la conspiration fut découverte au mois d'avril 1796. Drouet y était gravement compromis; et, le Directoire l'ayant dénoncé au corps législatif, il fut décrété d'accusation et traduit à la haute-cour nationale. Cependant on ne le transféra pas à Vendôme avec ses coaccusés. Il resta détenu à Paris, dans la prison de l'Abbaye, d'où il s'évada dans la nuit du 18 août. Deux jours après il donna lui-même, dans le *Journal des hommes libres*, sur cette évasion qu'il aurait exécutée par un tuyau de cheminée, quelques détails auxquels on ne crut pas, parce que l'on pensa que les directeurs n'avaient pas voulu laisser périr sur l'échafaud leur confrère régicide, l'homme qui avait rendu de si grands services à la révolution. Alors Drouet se réfugia en Suisse; et, quelques mois plus tard, il s'embarqua pour les Indes, à Brest, sur un bâtiment français. Forcé de relâcher aux îles Canaries, dans le moment où Nelson voulut s'emparer de Ténériffe, il se réunit aux habitants, et après avoir livré plusieurs combats, dans lesquels l'amiral anglais perdit un bras, il le força de renoncer à son projet. Drouet ayant appris à cette époque, que, pendant son absence, son ami Réal l'avait fait juger et absoudre, il se hâta de revenir en France, où il reparut au moment où la révolution du 18 fructidor venait d'être consommée. C'était pour lui un très-heureux événement; il recouvra une partie de son crédit, et le Directoire lui fit payer pour sa captivité en Autriche une indemnité qu'il avait longtemps en vain réclamée. La révolution du 30 prairial, qui porta au pouvoir, en 1799, Gohier, Moulins et d'autres démagogues, augmenta encore ses espérances; il fut nommé par le nouveau Directoire son commissaire près le département de la Haute-Marne : ce qui ne l'empêcha pas d'habiter Paris et de figurer au club du Manége et dans toutes les intrigues du parti démagogique. Mais le triomphe de Bonaparte, au 18 brumaire, vint bientôt mettre fin à ces agitations; et ce qui dut causer quelque surprise, c'est que Drouet n'y parut point dans les rangs de l'opposition. Il se soumit au contraire de très-bonne grâce à toutes les conséquences de ce changement, s'estima fort heureux d'être nommé, par les consuls, sous-préfet à Ste-Menehould, et, au grand étonnement de tout le monde, il se conduisit dans cette place avec assez de mesure et de sagesse pour la conserver tant que dura la puissance de Napoléon. On sait même qu'il y rendit de nombreux services à des gens de bien. Nous ne pouvons pas supposer qu'avec ses principes de monarchie et de despotisme, le grand empereur ait pu sincèrement estimer ni approuver la conduite révolutionnaire de Drouet; mais on doit penser que l'héritier de la révolution comprenait alors fort bien qu'il devait quelque chose à celui qui avait tant contribué au renversement, à la destruction de l'antique monarchie. C'est sans doute dans ce sens que, lui donnant, en 1807, la croix de la Légion d'honneur, il lui dit : *Monsieur Drouet, vous avez changé la face du monde!...* Un autre jour, le grand capitaine voulut que le maître de poste lui fît connaître la position des armées en septembre 1792, et il le remercia fort poliment des renseignements qu'il en reçut. Drouet était véritablement fort attaché à la puissance de Napoléon, et, lorsqu'il le vit près de tomber, il fit tous ses efforts pour le servir. Dans les premiers jours de 1814, il avait organisé une troupe de partisans avec laquelle il guerroya pendant quelques jours sur les derrières des alliés. — On pense bien que l'homme qui avait poursuivi avec tant d'acharnement la royauté des Bourbons ne pouvait pas rester sous-préfet, en présence de Louis XVIII. Il perdit donc cet emploi en 1814, et il vécut dans la retraite, jouissant d'une fortune assez considérable. Mais le retour de Bonaparte, au mois de mars 1815, l'en fit encore sortir : il fut envoyé à la chambre des représentants par le département de la Marne. Devenu circonspect, il ne prit pas une seule fois la parole dans cette assemblée, et se retira dans sa famille dès qu'elle fut dissoute. Il aurait encore passé ainsi quelques années de paix, si la loi contre les régicides n'était venue l'obliger à sortir de France. Il se rendit d'abord en Allemagne; puis il revint dans sa patrie et même à Paris, où il se tint caché. On n'entendit pas parler de lui pendant plusieurs années; et tout le monde l'avait oublié, lorsqu'au mois d'avril 1824, les journaux rapportèrent qu'un nommé Merger, vivant dans la retraite à Mâcon, venait d'y mourir, après s'être repenti, confessé de la manière la plus édifiante, et que cet homme n'était autre que le fameux Drouet! — Son frère aîné, qui avait été courrier de Dumouriez, est mort depuis plusieurs années dans un âge avancé. — L'un de ses fils, après avoir servi dans la marine royale, où il éprouva beaucoup de désagréments à cause de son nom, est mort en Amérique. — Le général Drouet d'Erlon, qui est du même département, et qu'à cause de cela sans doute on avait dit appartenir à la même famille, a repoussé cette assertation par une déclaration publique. M—p j.

DROUET-D'ERLON (Jean-Baptiste, comte), membre de la chambre des pairs, maréchal de France, né à Reims (Marne), le 29 juillet 1765, servit d'abord pendant cinq ans dans les armées royales, à la suite d'un raccolement par surprise. Congédié en 1787, il reprit du service en 1792, comme caporal au bataillon des chasseurs de Reims. En 1793 il était capitaine, aide de camp du général Lefèvre, qui dans l'armée de Sambre-et-Meuse tira grand parti de ses talents et de sa bravoure. Promu

Digitized by Google

bientôt après adjudant général (1793), il fit dans ce grade partie successivement des armées de Sambre-et-Meuse, d'Angleterre, et du Danube. Il fut promu, en 1799, au grade de général de brigade.—En 1803, Drouet-d'Erlon fut employé comme général de division dans le premier corps de la grande armée. Ses connaissances spéciales lui valurent bientôt le commandement de l'état-major du 10e corps, et en 1807, il fut mis à la tête de l'état-major du corps de réserve. En 1809, il commandait la 11e division militaire. Après cette époque, chef d'état-major de l'armée bavaroise, il lit partie de l'armée d'Allemagne, et par la capacité qu'il y montra, il s'attira l'attention et la confiance de Napoléon. Il fut appelé à prendre un rôle encore plus important dans les terribles guerres de Portugal et d'Espagne. Il se distingua contre le général anglais Hill, et prit bientôt le commandement en chef de l'armée du centre, qu'il ne quitta plus qu'après l'évacuation de l'Espagne. La restauration le nomma chevalier de St-Louis, grand officier de la Légion d'honneur, et lui confia le commandement de la 16e division militaire. Ce fut en cette qualité que Drouet-d'Erlon eut à présider le conseil de guerre qui, à Lille, acquitta le général Excelmans (*voy.* ce nom). Peu de jours avant le débarquement de l'île d'Elbe, le duc de Feltre, ministre de la guerre donna ordre que le général Drouet-d'Erlon fût arrêté, à la suite d'un mouvement insurrectionnel qui éclata dans le département du Nord, et à la tête duquel se trouvait le général Lefèvre-Desnouettes. On crut pendant longtemps que ce mouvement n'était qu'une ébullition qui précédait et annonçait le retour de Napoléon. Il a été depuis avéré que le général Lefèvre-Desnouettes agissait pour le parti orléaniste, et qu'en effet le général Drouet-d'Erlon était l'âme réelle de ce mouvement. Enfermé dans la citadelle de Lille, le général Drouet-d'Erlon, à la faveur de l'émotion et du désordre causés par la marche de Napoléon sur Paris, put s'emparer de la citadelle et la garder jusqu'au 20 mars. Il est remarquable qu'après le départ du roi Louis XVIII, le duc d'Orléans continua à séjourner dans le département du Nord, et qu'il y resta jusqu'à ce qu'il fut bien convaincu par lui-même qu'il n'y avait pas moyen d'arrêter l'entraînement des troupes et de les rallier à une autre cause qu'à celle de l'empereur. — Après le départ du prince, le 28 mars, Drouet-d'Erlon, avec tous les officiers de la 16e division, adhéra au gouvernement nouveau ; il fut nommé pair de France, commanda le 1er corps de l'armée qui marchait au-devant des alliés, et se distingua à Ligny. « A Waterloo, dit Napoléon à Ste-Hélène, d'Erlon s'est « rendu inutile. Si le soir il eût connu la position « de Grouchy, et qu'il eût pu s'y jeter, il lui eût « été possible au jour, avec cette magnifique ré« serve, de rétablir les affaires et peut-être même « de détourner les alliés ; mais il n'avait nulle con« naissance de Grouchy, et puis il n'était pas facile « de se gouverner, au milieu des débris de cette ar« mée : c'était un torrent hors de son lit, il entrai« nait tout. » Après le désastre, Drouet-d'Erlon vint commander l'aile droite de l'armée de Paris, et après la capitulation il accompagna cette armée au delà de la Loire. Proscrit par l'ordonnance du 24 juillet, il alla chercher un refuge en Allemagne et fut condamné par contumace à la peine de mort, le 10 août 1816, par jugement du conseil de guerre de la 16e division. — Pendant que cette instruction se poursuivait, le général Drouet-d'Erlon courut un danger dont nous devons parler. La conspiration de Didier (*voy.* ce nom) éclatait dans l'Isère, et toujours attaché aux intérêts de la maison d'Orléans, Drouet-d'Erlon était parvenu à Grenoble et y était caché sous un déguisement. Il devait prendre le commandement militaire de l'insurrection, dès qu'elle se serait emparée de Grenoble. La présence du proscrit fut dénoncée au général Donnadieu, et, le lendemain de la dispersion des insurgés, Drouet-d'Erlon fut arrêté et conduit en présence du général. Dans la situation des choses, cette arrestation était un double arrêt de mort. Donnadieu se rappela sa confraternité d'armes avec le prisonnier et le lit évader de la ville, en le faisant monter sous un habit de livrée derrière la voiture de madame Donnadieu. Le général Drouet-d'Erlon rentra en France, à la suite de l'amnistie du 28 mai 1825, et fut admis au traitement de réforme de son grade. — La révolution de 1830 le rendit à l'activité. La maison d'Orléans, pour laquelle il avait sacrifié sa fortune et deux fois exposé ses jours, lui devait la récompense de ses services ; il fut appelé au commandement de la 12e division militaire, où du reste il sut si bien s'attirer l'affection des populations, que la ville de Nantes demanda à le conserver, lorsqu'il fut appelé à un commandement plus important dont nous allons avoir à parler. — En 1832, en sa qualité de général de cette division, il contribua activement à l'arrestation de la duchesse de Berri. — Le gouvernement de l'Algérie venait d'être réorganisé ; jusqu'alors cette conquête avait obéi à des généraux souvent indépendants les uns des autres. On pensa qu'un gouverneur général était indispensable pour concentrer et diriger les opérations militaires et l'administration de ces provinces. Investi de la confiance personnelle du chef de l'Etat, le général Drouet-d'Erlon eut l'honneur d'être le premier appelé à ces fonctions nouvelles. Par l'autorité du nom et des services, par la gravité du caractère, le choix, certes, était bon ; mais l'Algérie était alors livrée à l'activité audacieuse et fanatique d'un chef jeune et ambitieux, que nos fautes avaient porté au faîte de la puissance, et, pour résister à cet esprit remuant et envahisseur, pour le contenir, au besoin pour l'abattre, ce n'était pas un soldat de soixante-dix ans qu'on devait élire. La politique du gouvernement était alors de ne pas donner trop d'élan à la colonisation, trop d'étendue à l'occupation. Le gouverneur général trouva la situation fortement compromise par le funeste traité Desmichels (*voy.* ce nom), et Abd-el-Kader, ardent à pousser ses avantages, se disposant à franchir ses limites en

Digitized by Google

passant le Cheliff. Nous avons raconté dans l'article Desmichels la résistance énergique que le gouverneur opposa à ce projet, et le rappel provoqué par lui du général commandant la province d'Oran, dès que les articles secrets du traité parvinrent à sa connaissance. Malheureusement, cette énergie, peu secondée du gouvernement, ne dura pas. Le juif Ben-Durand, envoyé d'Abd-el-Kader, rusé, délié, fourbe et corrompu, finit par s'insinuer dans la confiance du gouverneur général et l'endormit sur les manœuvres de son maître. Cependant le général Drouet d'Erlon, pressé par l'évidence, voulut organiser la province de Titteri, pour en faire au besoin l'avant-garde de la résistance française contre les envahissements d'Abd-el-Kader vers le centre. Il trouva pour ce projet fort peu de concours à Paris, et, découragé ou averti, il pensa n'avoir plus d'autre mission que celle de consolider la paix. L'audace d'Abd-el-Kader s'allumait à chacune de ces faiblesses. Malgré la défense de la France il passe le Cheliff, entre dans la province de Milianah, bat les Arabes qui ne reconnaissent pas sa suprématie et entre dans Milianah même, la ville la plus importante de la province d'Alger, de l'autre côté de l'Atlas. A ces nouvelles le vieux sang du général se ranime, il veut châtier cette insolence; il demande des ordres en France, on ne lui répond pas. Le temps s'écoule, l'indécision reprend le dessus dans l'esprit languissant du vieillard, et Abd-el-Kader peut impunément installer sa domination à Milianah, lui imposer un bey de son choix, et donner des chefs aux tribus de ces contrées qui accourent autour de lui. Ce nouveau succès acheva d'enfler son cœur. Rentré dans la province d'Oran, il voulut obliger le général Trezel, qui avait remplacé Desmichels, à livrer à ses châtiments deux tribus, les Douairs et les Smelas, coupables de s'être mis sous la protection de la France, et qui depuis restèrent nos fidèles auxiliaires. Cet excès d'outrecuidance ne put être supporté par le commandant de la division d'Oran; il se porta en avant, repoussa de toutes parts les hordes d'Abd-el-Kader, et, dans sa retraite, son arrière-garde surprise et engagée dans des marais, subit un échec dont le retentissement fut grand et très-exagéré; car dans cet engagement même la perte des Arabes fut beaucoup plus considérable que la nôtre, qui consista principalement dans des chariots de blessés qui furent décapités. Dans ces entrefaites, le général Drouet-d'Erlon restait immobile, n'approuvant ni ne blâmant la résolution du général Trezel, qui fut toutefois révoqué après son insuccès. L'événement de la Macta fit en France une impression pénible; l'opinion publique et les chambres exigèrent plus d'énergie dans la conduite des affaires algériennes. Le général Drouet-d'Erlon y était très-disposé, mais son âge était un obstacle à ses bonnes intentions. Il fut remplacé par un général plus jeune et plus actif; le maréchal Clausel fut investi du gouvernement général de l'Algérie.—En rentrant en France, le général Drouet-d'Erlon reprit le commandement de la 12e division militaire, où, comme nous l'avons dit, il avait conquis l'estime et la sympathie générales. Sa vie et ses longs services furent couronnés, en 1843, par la dignité de maréchal de France. Il ne devait pas la conserver longtemps : il mourut neuf mois après, le 25 janvier 1844 ; il était âgé de 79 ans (1). E. D—s.

DROUET DE MAUPERTUY (Jean-Baptiste), né à Paris en 1650, suivit dans sa jeunesse le barreau, que l'amour des lettres lui fit bientôt négliger. Un oncle, fermier général, lui procura dans la province un emploi considérable. Drouet abandonna tout le travail à ses commis et dissipa son riche patrimoine. De retour à Paris, à l'âge de quarante ans, il se dégoûta subitement du monde, prit l'habit ecclésiastique en 1692, fit un séminaire de cinq ans, puis se retira dans l'abbaye de Sept-Fonds. Il obtint en 1702 un canonicat à Bourges, le quitta, voyagea à Vienne en Dauphiné, revint à Paris, et se fixa enfin à St-Germain-en-Laye, où il mourut en 1730, âgé de 80 ans. Ses productions sont aussi nombreuses que médiocres. Les principales sont : 1° *Histoire de la réforme de l'abbaye de Sept-Fonds*, Paris, 1702, in-12 ; 2° *Histoire générale des Goths*, traduite de Jornandès, Paris, 1703, in-12 ; 3° *La Femme faible, où l'on représente aux femmes, les dangers auxquels elles s'exposent par un commerce fréquent et assidu avec les hommes*, Nanci (Vienne), 1704, in-12 ; 4° *Les véritables actes des Martyrs*, traduits de Ruinart, Paris, 1708, 2 vol. in-8° ; 5° *Salvien, de la Providence*, Paris, 1702, in-12 ; 6° *L'Euphormion* de Barclay, 1711, 3 vol. in-12 ; 7° *La Vie de frère Antoine Janson (le comte de Rosemberg), religieux de la Trappe*, in-12 ; 8° *Sentiments d'un chrétien touché du véritable amour de Dieu*, Avignon, 1716, in-12, et plusieurs autres ouvrages de même nature. D. L.

DROUHET (Jean), apothicaire à St-Maixent, vers le milieu du 17e siècle, fit imprimer à Poitiers, en 1660, in-8°, une comédie poitevine, en 5 actes et en vers, intitulée : *La Mizaille à Tauni, toute birolée de nouvea, et freschement emmolée* (la Gageure de Tauny, nouvellement composée et imprimée), avec les arguments en français, et l'explication des mots poitevins les plus difficiles. Il dédia cette pièce à la duchesse de Mazarin. Elle roule sur des disputes de religion entre un maréchal catholique et un apothicaire protestant : ce dernier soutient que la foi seule nous sauve ; le maréchal, qu'on ne peut l'être sans les bonnes œuvres. L'épître de St. Jacques décide la question en faveur du catholique. Cette pièce avait paru dès l'année précédente, à la suite de *la Moirie de Sen-Moixont, o les vervedes dé tretoute lez autres* (la Mairie de St-Maixent, où il est parlé de toutes les autres), recueil de poésies poitevines, aussi dédié à la duchesse de Mazarin, in-8°. On a encore de Drouhet : *Lez bon et bea prepou do boun-home bretau su la mission de Demur foete à Sen-Moixont et le viremont de treçonts hu-*

(1) La *Vie militaire* du général Drouet-d'Erlon, écrite par lui-même et dédiée à ses amis, a été publiée par sa famille, Paris, G. Barba, 1844, in-8°.

Digitized by Google

guenau d'alentou, en la sason d'Authonne, 1664, in-8°. On lui attribue aussi: *Dialogue poictevin de Michea, Perot, Jouset, huguenots, et Lucas, catholique, sur ce qui s'est passé à la conversion de Cotibi, ministre de Poictiers en* 1660, et autres poésies sur le même sujet, Poitiers, sans date, in-8°. D. L.

DROUIN ( ), sculpteur, né à Nanci au commencement du 17e siècle, vint de bonne heure à Paris étudier son art dans l'atelier des maîtres de cette ville. De retour dans sa patrie, il fut chargé de presque tous les travaux que la ville de Nanci fit exécuter de son vivant. Toutes les statues qu'on voyait sur le grand perron du jardin de la cour de Nanci étaient de lui; il avait fait le mausolée du cardinal Charles de Lorraine, qui était dans l'église des Cordeliers de la même ville. Ce mausolée passait pour le plus beau monument de Nanci. On admirait surtout les quatre docteurs de l'Eglise, en marbre blanc, sculptés par Drouin. Un autre mausolée de la composition du même artiste, élevé à la famille de Bassompierre, et qu'on voyait à Nanci dans l'église des Minimes, n'était pas inférieur au premier. Le nombre des statues exécutées par Drouin est fort considérable. Pénétré de l'amour de son art, cet artiste laborieux donnait tout son temps au travail; il consacrait à l'étude de l'architecture les moments qu'il dérobait à la sculpture. Le prince Henri de Lorraine, qui avait formé en 1626 le projet de rebâtir à ses frais l'église des Bénédictins de Nanci, chargea Drouin de faire le plan de la nouvelle église. Cet artiste fit le voyage de Rome exprès pour prendre le modèle et les dimensions de l'église des Incurables de cette ville, sur le plan de laquelle il voulait construire la sienne; mais la mort prématurée du prince, arrivée six mois après que les fondements de l'église eurent été jetés, fut cause que l'ouvrage ne fut pas poussé à sa fin. Drouin mourut à Nanci en 1647, encore dans la fleur de l'âge, et dans toute la force de son talent. A—s.

DROUIN (René), pieux et savant docteur de Sorbonne, de l'ordre de St-Dominique, neveu du fameux Serry, était syndic de l'université de Caen, lorsque les jésuites trouvèrent dans ses sermons et dans ses cahiers des prétextes pour obtenir contre lui une lettre de cachet. Il trouva un asile à Chambéri, où il professa la théologie, puis à Verceil; il se retira à Ivrée en Piémont, sur la fin de ses jours, et mourut en 1742, dans la 60e année de son âge. On a de lui un bon *Traité dogmatique et moral des sacrements*, Venise, 1737, in-fol. 2 vol., et 1756, avec les notes du P. Patuzzi. Le P. Richard en a donné une 3e édition à Paris, 1775, in-12, 9 vol., accompagnée de notes pour lui servir de passe-port, sous l'épiscopat de M. de Beaumont. Cet ouvrage, un peu trop diffus, annonce cependant un grand théologien, fort instruit de sa matière. T—b.

DROUIN (Vincent-Denis), chirurgien, né à St-Paul-Trois-Châteaux, en 1660, exerça la chirurgie dans les hôpitaux militaires des armées, où il obtint le grade de chirurgien-major. Il s'y fit une très-grande réputation, à la faveur de laquelle les chirurgiens du collége de St-Côme (à Paris) l'admirent parmi eux, sans le soumettre aux examens d'usage. Drouin obtint ensuite la place de chirurgien en chef de l'hôpital général des Petites Maisons de Paris. Il mourut le 14 avril 1722. On a de lui: *Description du cerveau*, Paris, in-12. Cet ouvrage, qui était remarquable en son temps, est fort loin de nos connaissances actuelles; mais c'est une pièce de comparaison pour l'histoire des sciences anatomiques. F—n.

DROUINEAU (Gustave), écrivain et auteur dramatique, naquit à La Rochelle, le 20 février 1800. Ses parents le destinèrent d'abord aux fonctions du notariat; mais la gravité et le prosaïsme de cette profession étaient peu compatibles avec l'imagination plus vive que réglée du jeune homme, que ses goûts portaient à des occupations plus littéraires. Il quitta donc la procédure pour l'enseignement, et dès l'âge de dix-huit ans il était professeur dans un petit collége du Poitou, à Civray. Il se fatigua bien vite de ces fonctions, et rentrant à La Rochelle, il embrassa une autre branche de l'enseignement, qu'il abandonna encore. Il se rendit alors à Paris, pour y faire son droit et entrer dans le barreau; mais sa destinée en avait disposé autrement. Drouineau, fréquentant plus le Théâtre-Français que les cours où s'enseignait le Code, devint bientôt homme de lettres et auteur dramatique. Il débuta par une imitation de Schiller et présenta aux comédiens un drame de *Fiesque*, auquel on préféra la tragédie qu'Ancelot faisait recevoir sous le même titre. Drouineau ne se découragea pas, et en 1826 il fit représenter à l'Odéon sa tragédie de *Rienzi*, qui obtint un succès mérité. En 1830, le Théâtre-Français reçut et joua une tragédie de *Françoise de Rimini*, que des conceptions originales et neuves recommandèrent aux applaudissements du parterre. Elle fut imprimée, Paris, même année, in-8°. Entre ces deux ouvrages Drouineau avait composé en société un mélodrame, et un drame: l'un, l'*Écrivain public*, pour le théâtre de la Porte St-Martin, avec M. Merville, Paris, 1828, in-8°; l'autre l'*Espion*, drame en 5 actes et en prose, représenté à l'Odéon, et composé avec Fontan et Léon Halévy, Paris, Bezou, 1829, in-8°. La révolution de juillet, à laquelle il prit part, interrompit les représentations de *Françoise de Rimini*, et il est probable que la tournure religieuse que prirent alors les idées du poète le firent renoncer au théâtre. Il fut un des fondateurs de cette littérature, à demi vague, à demi croyante, qu'on appela dans le temps le *Néo-christianisme*. Il publia des romans dans le sens de ces nouvelles tendances, et plusieurs d'entre eux produisirent une certaine sensation. Nous citerons particulièrement ses deux meilleurs: *Résignée*, Paris, 1833, et ibid., 3e édition revue et corrigée, ibid., 1834, 2 vol. in-8°; *les Ombrages*, contes spiritualistes, réimprimés, Paris, 1833, in-8°. Il collabora, en outre, à divers recueils et journaux. Malheureusement la raison de Drouineau avait toujours été faible. Ses

Digitized by Google

écarts d'imagination, l'inconstance, la variabilité de ses idées laissaient parfois entrevoir à ses amis le malheur qui devait terminer cette carrière. L'excès du travail acheva ce que la nature avait commencé; on s'aperçut d'un altération sensible dans les facultés mentales de Drouineau. Les secours de l'art furent inutiles; sa famille rappela le triste malade dans son sein à La Rochelle, où il mourut en janvier 1833, âgé seulement de 35 ans. On a encore de Drouineau : 1° *Épître à Casimir Delavigne sur ses ouvrages*, Paris, 1823, in-8° de 16 pages; 2° *Épître à quelques poëtes panégyristes*, Paris, 1824, in-8°; 3° *Trois nuits de Napoléon*, Paris, 1826, in-8° de 56 pages; 4° *Ernest, ou le travers du siècle*, Paris, 1829, 5 vol. in-12; 5° *le Manuscrit vert*, Paris, 1831, 1832, 1834, 2 vol. in-8°; 6° *l'Ironie*, Paris, 1833, 2 vol. in-8°; 7° *Confessions poétiques*, Paris, 1833, in-8°. Il a pris une part très-active à la rédaction du *Constitutionnel*, où il traitait les sujets de législation et d'économie politique. Il a donné, dans le livre des *Cent-et-Un*, une *Maison de la rue de l'École-de-Médecine*; enfin il est auteur du *Soleil de la liberté*, stances lues au Théâtre-Français, le 10 août 1830. E. D—s.

DROUOT (Antoine, comte), lieutenant général d'artillerie, aide-major de la garde impériale, aide de camp de l'empereur Napoléon, grand-croix de la Légion d'honneur, pair de France, naquit à Nancy, le 11 janvier 1774. Son père, boulanger honnête et laborieux artisan, avait peine à suffire aux besoins de sa nombreuse famille. Il avait douze enfants; Antoine était le troisième. Son amour pour l'étude se manifesta de bonne heure; à trois ans, il pleurait du chagrin de ne pouvoir être encore admis aux écoles chrétiennes. Plus tard, il suivit le cours du collége de Nancy. Il partageait son temps entre ses livres et les labeurs de la profession paternelle. Son inclination le porta surtout vers les mathématiques. Il poussa et acheva ainsi son éducation, sans se laisser arrêter par les rudesses et les obstacles de la pauvreté, révélant déjà dans l'enfant cette fermeté froide, disciplinée et consciencieuse, qui devait plus tard caractériser l'homme fait. Dronot touchait à sa dix-huitième année; les guerres de la révolution s'allumaient; la patrie en danger appelait les citoyens à la frontière. Nos armées manquaient surtout d'officiers spéciaux. Un concours fut ouvert à Metz, pour la réception d'un certain nombre d'élèves à l'école d'artillerie de Châlons-sur-Marne. Le jeune artisan obtient de son père la permission d'affronter l'épreuve. Il part, emportant pour tout son patrimoine six francs, un bâton et une paire de souliers neufs. Après avoir franchi à pied les treize lieues qui séparent Nancy et Metz, il marche droit à la salle d'examen; son entrée fit sensation. La grossièreté de sa mise contrastait avec la foule beaucoup plus brillante qui lui livrait passage en riant. Il fut pris pour un hibou qui venait étourdiment s'égarer dans les rayons de la science. L'examinateur était le célèbre La Place. Partageant l'erreur générale : « Savez-vous pourquoi vous êtes ici? lui dit-il avec bonté. — Je voudrais passer l'examen, répondit le survenant. » Son tour vint : il résolut toutes les questions qui lui furent posées, avec une précision et une netteté qui charmèrent La Place. Il demanda ensuite à être interrogé sur des matières qui ne faisaient point partie du programme. Le savant semblait se complaire à prolonger l'épreuve : l'examen dura deux heures, pendant lesquelles l'humble intru, si raillé, ne cessa de montrer la sûreté calme et ferme de son instruction. La Place le félicita et l'embrassa publiquement. Il fut le premier de sa promotion. Passant du rire à la surprise, puis à l'enthousiasme, ses jeunes et loyaux émules l'entourèrent. Il fut porté en triomphe. « Ce fut un des beaux jours de « ma vie! » répétait souvent avec émotion le héros de ce petit drame. Il avait laissé également une trace dans le souvenir de La Place; car, vingt ans après, ce dernier disait à Napoléon : « Un des plus beaux exa- « mens que j'ai vus, c'est celui de votre aide de camp « le général Drouot. » Après un mois de séjour à l'école de Châlons, le fils du boulanger reçut son brevet de sous-lieutenant au 1er régiment d'artillerie. Les événements alors poussaient ou dévoraient les hommes. Il fit immédiatement ses premières armes devant Dunkerque, et à la tête de sa batterie, il se distingua à la bataille d'Hondschoote, sous les yeux du général Moreau et des représentants du peuple. Il n'avait pas vingt ans. Il combattit à Fleurus sous Jourdan, à la Trebbia sous Macdonald, à Hohinlenden sous Moreau, et partout il attira l'attention et la confiance de ces illustres capitaines. A la Trebbia surtout, par une de ces résistances inébranlables que depuis il rendit familières à l'artillerie française, sa batterie assura et couvrit la retraite de l'armée. De cette campagne datent la considération et l'attachement dont le maréchal Macdonald devait plus tard lui donner d'éclatants témoignages. En 1804, il tint dix mois la mer, avec l'expédition des Antilles. La sûreté de son service et la solidité de ses connaissances spéciales lui avaient, dans ces intervalles, valu plusieurs missions détachées. En 1797, il avait été chargé des travaux de la place de Bayonne et de son armement. Après l'armistice qui suivit la bataille de Hohenlinden, attaché à l'état-major du célèbre général d'artillerie Eblé, dont il fut aussi aide de camp, il reçut l'ordre d'aller étudier les forges de la Styrie, où le gouvernement autrichien fabriquait ses canons de fer pour sa marine et pour ses places. Monge, Bertholet, Hassenfratz, à qui son rapport fut soumis, en avaient hautement recommandé le mérite, et le général en chef de l'armée du Rhin l'avait fait déposer aux archives du ministère de la guerre. De la fin de 1804 au commencement de 1808, il fut investi successivement des fonctions d'inspecteur dans les manufactures d'armes de Maubeuge et de Charleville. Ces emplois plus administratifs que guerriers ne plaisaient pas à son courage; ils ressemblaient trop au repos. Le 24 février 1808, il fut appelé à faire partie de l'armée qui allait envahir l'Espagne.

Digitized by Google

luvesti des fonctions de directeur des parcs d'artillerie de cette armée, Drouot entra dans Madrid avec Murat. Il y assista à l'insurrection du 2 mai, et surpris dans les rues il fut sur le point de succomber sous le poignard des conjurés. L'insurrection étouffée, il fut chargé de construire au Buen-Retiro un arsenal fortifié, pour mettre notre immense artillerie à couvert et brider la ville frénissante. A peine cette œuvre de tant de veilles et de travaux pénibles était-elle achevée que Drouot fut, de ses mains, condamné à la détruire. La capitulation de Bayleu obligeait l'armée impériale à rétrograder sur l'Ebre. Après cette retraite, où Drouot dirigea ses parcs avec tant d'ordre et d'intelligence qu'il n'y perdit pas un canon, il fut appelé, sur la présentation du général en chef d'artillerie Lariboisière, au commandement du régiment d'artillerie à pied de la garde impériale, avec le grade de colonel major (août 1808). Lente jusqu'à présent et contenue par sa propre abnégation, dès lors cette destinée allait se déployer. Attaché désormais, par ce commandement, au quartier général de l'Empereur, Drouot le suivit, à la tête de son régiment, dans la rapide campagne où le conquérant établit à Madrid le roi Joseph, son frère, et poussa vers la mer l'armée anglaise du général Moore. Mais l'hydre de la guerre renaissait infatigablement de lui-même. A peine vainqueur au midi, Napoléon était forcé de porter ses regards vers le nord de l'Europe. L'Autriche armait; la campagne de 1809 est ouverte. 300,000 hommes et 1,200 pièces de canon sont en présence dans la plaine de Wagram. La ligne autrichienne est en progrès, nos cuirassiers sont ramenés en désordre, les colonnes de Macdonald vont plier; l'instant est décisif. Napoléon court le long du front de bataille : « Drouot! où est Drouot? Les « pièces de la garde. Il faut à tout prix soutenir la « colonne; 10,000 boulets, Drouot; écrasez ces mas- « ses qui s'avancent. » 100 bouches à feu, toute l'artillerie à pied et à cheval de la garde, se portent au-devant du danger. Cette colossale batterie s'étend sur une ligne d'une demi-lieue. L'ennemi est écrasé de boulets. Cependant l'aile opposée fléchit aussi. Il faut la renforcer des troupes qui soutiennent cette immense artillerie, laquelle va couvrir seule le vaste vide laissé derrière elle dans la ligne française. Les Autrichiens redoublent de vigueur. Cavalerie, artillerie, infanterie, tout se précipite et foudroie cette redoute de fer et de feu derrière laquelle est la victoire. Dronot est partout; il anime de sa résolution le dernier de ses soldats. Un biscayen le frappe au pied, il se fait soutenir et continue à commander. Toutes les charges de l'ennemi expirent sous la mitraille. Le combat rétabli à la gauche, Macdonald accourt de nouveau; la colonne d'attaque se reforme, et après une lutte exterminatrice, qui dura onze heures, l'armée du prince Charles était en retraite sur tous les points. L'empereur déclara qu'il devait le salut de cette journée à l'artillerie de la garde. Les deux colonels de ce corps étaient blessés; la perte des deux régiments se montait à 1,300 morts ou blessés. Encore une fois l'Autriche fléchit devant le destin. Après la paix, Drouot fut successivement nommé officier de la Légion d'honneur, colonel de la garde impériale, lui donnant le grade de général de brigade, et baron de l'empire. En 1810 et 1811, il fut chargé de présider aux examens de Metz, qui lui rappelaient avec tant de douceur la première et pacifique victoire de sa jeunesse. Mais la paix n'était qu'un intermède de la guerre, et Wagram n'était que l'étape de Moscou. L'artillerie de la garde ne rendit jamais de plus nombreux services que dans la campagne de Russie. Enfin, de victoires en victoires, l'armée française est devant les retranchements de la Moskowa; 50,000 morts devaient rester sur ce champ de funérailles. La grande redoute est prise d'assaut. Avant de céder, l'ennemi veut faire un effort suprême pour reprendre le mont sacré; et si la redoute est hérissée d'obstacles du côté des Français, elle s'ouvre sans défense du côté des Russes. Déjà on voit accourir et se former par masses l'élite des escadrons moscovites. Drouot range ses batteries devant la gorge de la redoute; de cette heure dépend le salut de la journée; il s'entoure de ses officiers : « Messieurs, leur dit-il, nous allons être « chargés par toute cette cavalerie; l'artillerie de la « garde ne doit pas reculer d'une semelle. » Les fusils des canonniers sont chargés, toutes les dispositions sont prises pour un combat corps à corps, s'il le faut. A défaut de la mitraille et puis de la balle et de la baïonnette, les leviers eux-mêmes serviront d'armes à cette lutte. La charge s'avance à demi portée. Les coups bien dirigés de la mitraille décument, brisent, dispersent cette masse. L'artillerie russe s'élance au secours de la cavalerie foudroyée. Elle se retire à son tour après un feu long et acharné et nos artilleurs harassés vont s'étendre dans les fossés de la redoute, tandis que Drouot et ses officiers veillent et observent les mouvements ennemis, à côté des pièces rechargées. Les deux batteries à pied de Drouot perdirent dans cette action le tiers de leurs hommes et sur seize bouches à feu et trois lignes de caissons il ne resta que cinq canons en état de servir et cinq caissons, à demi vides. Dans la terrible retraite qui suivit la destruction de Moscou, Drouot montra une constance non moins inébranlable que son intrépidité. Dans les marches, le plus actif et le premier au combat; dans les haltes, brisant à coups de hache la glace pour se réchauffer, ne s'approchant jamais des feux. Ses soldats le voyaient, dépouillé de son uniforme, la poitrine découverte, poser un petit miroir sur l'affût d'un canon et se raser la barbe en plein air, sous un froid de 28 degrés. Où tant de corps de fer succombaient, sa constitution frêle ne subit pas la plus légère atteinte, et au bout de cet épouvantable désastre il écrivait avec sa simplicité habituelle. « Je me suis constamment bien porté et « suis prêt à rentrer en campagne. » Le 10 janvier 1813, Drouot fut nommé général de brigade, et quinze jours après, aide de camp de l'Empereur.

Digitized by Google

Lutzen, Bautzen, Dresde où il fut atteint d'une balle en pleine poitrine et préservé par une carte de géographie qu'il portait toujours sur lui ; Leipsick, perdue par la défection saxonne ; Wachau, où à la tête de 150 pièces de canon, il forme son artillerie en carré et repousse tous les assauts d'une cavalerie innombrable ; Hanau, où sa mitraille ouvre à l'armée française un passage sanglant à travers la désertion Bavaroise; Brienne, Champaubert, Montmirail, où ses canons firent tant d'inutiles trouées; passons rapidement sur ces retours et ces châtiments de la fortune. Tous ces récits des batailles de la tactique passive sont à l'esprit ce que sont à l'œil les arides éblouissements du soleil dans les sables. C'est la monotomie de l'extermination. Toujours des carrés enfoncés, des charges furieuses, des artilleries tonnantes, des masses humaines broyées, et après les enivrements de la poudre, vainqueurs et vaincus comptant lugubrement leurs morts, cherchant les amis qui ne sont plus, et se disant d'une voix sombre, comme à Lutzen le maréchal Bessières : *A moi demain!* Pendant dix ans, Napoléon avait écrasé les nations du poids de ses armées; les nations l'écrasaient à leur tour. Ce fut dans ces quinze mois de luttes acharnées et, sans repos, au milieu de la grêle continue des boulets qu'il recevait et rendait, que Drouot conquit son immortalité militaire. Il y fut rapidement promu général de division, aide major de la garde impériale, comte de l'empire, grand officier de la Légion d'honneur. « La France, dit M. Lacordaire, en pro« nonçant son oraison funèbre, la France fut éton« née d'apprendre au bruit des campagnes de 1813 « et de 1814, qu'elle possédait depuis longtemps « le premier officier d'artillerie de l'Europe. Elle « sut que les coups décisifs des batailles de Lutzen, « de Bautzen et de Wachau avaient été portés par « ces immenses batteries de 100 et 150 bouches à « feu que le général Drouet rassemblait et conduisait avec une dextérité fabuleuse, et qui suppléaient par leur soudaine action à l'infériorité « numérique de nos armées. Elle admira un mérite si lent à se produire ; elle en aima l'à-propos « touchant. Elle rattacha son souvenir au souvenir « éloquent de ces combats où la victoire elle-même « était mélancolique et découragée, parce qu'elle « donnait la gloire sans donner le salut. » Après l'abdication et le traité de Fontainebleau, Drouot suivit Napoléon découronné à l'île d'Elbe. C'était dans sa nature : l'adversité avait pour lui des attraits que n'avait pas le trône. Par une faiblesse qui ne le quitta pas, même à Ste-Hélène, le grand vaincu ne pouvait se résigner à renoncer aux pompes extérieures du diadème. A Porto-Ferrajo, il avait installé un grand maréchal dans son petit palais et donné un gouverneur à son île. Ce gouverneur, c'était Drouot. Ce rôle d'ombre lui plaisait peu ; il ne l'avait accepté qu'après résistance et provisoirement. Il s'était, au contraire, fait en rêve dans ce séjour une retraite et un avenir de Bénédictin. Dès son arrivée, il retraçait ce rêve dans ses lettres. « Je me porte on ne peut mieux, et dans « quelques jours, lorsque je serai débarrassé de « toutes fonctions, je serai parfaitement heureux. « Avec quel plaisir je vais me livrer à l'étude! je « commence déjà à lui consacrer quelques heures « tous les jours. J'y trouve un plaisir inexprimable.» — Cependant les heures étaient lentes et mornes pour la plupart de ces bannis volontaires, habitués aux grandes vicissitudes. Le soir on se réunissait autour de l'Empereur, et ces hommes qui vingt fois avaient joué le monde, étaient réduits comme des bourgeois à demander des distractions au *domino* et même au *cochonet*. Au domino et aux jeux de hasard, Napoléon, qui partout comme César voulait être le premier, aidait la fortune quand elle ne l'aidait pas; mais avec les boules où tout dépend de la sûreté de la main et de l'œil, Drouot prenait sa revanche et battait impitoyablement le triomphateur d'Austerlitz. Un jour, impatienté : « Je ne sais « pourquoi, lui dit-il, vous gagnez toujours à ce « jeu. — Ah ! sire, répondit malicieusement l'in« flexible pointeur, à ce jeu on ne peut pas tri« cher. » Dans la succession de ces languissantes journées, le moment arrivait où l'ancien débarqué de Fréjus devait dire à l'un de ses confidents : « Bertrand, les Bourbons nous rappellent en Fran« ce. » Drouot ne connut que tard cette résolution : il s'y opposa de toute sa raison ; ses perplexités furent déchirantes; le soldat et le citoyen se partageaient son âme. La fidélité s'accordait-elle avec le devoir; pouvait-il rentrer les armes à la main dans cette patrie qu'il avait volontairement quittée? Mais aussi était-ce l'instant de délaisser, dans une si périlleuse aventure, son général, celui que les traités eux-mêmes lui avaient donné pour maître? Il céda à sa destinée. Il signa les proclamations à l'armée; il fit, à la tête du célèbre bataillon, cette fabuleuse marche du golfe Juan à Paris; et à Waterloo, il vit l'infaillible dénouement qu'il en avait prédit. On raconte qu'au moment où les Prussiens débouchèrent sur le flanc de l'armée française, l'état-major de l'Empereur était silencieusement rangé à peu de pas derrière lui. «Voilà Grouchy! dit Napoléon avec « éclat.—Il sait bien que non, murmura à demi« voix Drouot. » Il tira sa montre : « Pourquoi « votre montre? lui demanda-t-on.—Je regarde « l'heure où je vais mourir, » et il disparut dans un nuage de fumée et de poussière. Du fameux carré de la garde, ce fut encore lui qui tira le dernier coup de canon sur le vainqueur. Pendant cette journée, il avait épuisé *seize* chevaux, et souvent dans cette agonie, on entendit l'Empereur répéter son cri de Wagram : *Drouot, Drouot! où est Drouot?* De retour à Paris, Drouot ne pensa qu'à relever les esprits. On sait tout ce que, dans ces événements, le maréchal Ney trahit de tristes défaillances. A la chambre des pairs, il prononça des paroles plus qu'inopportunes et de nature à redoubler le découragement. Drouot, dans un tier discours, ranima pour quelques heures les courages. Il raconta la campagne, il énuméra les forces qui restaient à la

Digitized by Google

défense de Paris : « La dernière catastrophe, disait-« il en terminant, ne doit pas décourager une « nation grande et forte comme la nôtre ; si nous « déployons dans cette circonstance critique toute « l'énergie nécessaire, ce dernier malheur ne fera « que relever notre gloire... Après la bataille de « Cannes, le sénat romain vota des remerciments « au général vaincu, parce qu'il n'avait pas dé-« sespéré du salut de la République. Dans une cir-« constance infiniment moins critique, les repré-« sentants de la nation se laisseront-ils abattre et « oublieront-ils les dangers de la patrie, pour s'oc-« cuper de discussions intempestives, au lieu de re-« courir au remède qui assurerait le salut de la « France ? » Après la seconde abdication, le gouvernement provisoire lui confia le commandement de toute la garde impériale. Drouot conduisit derrière la Loire ses troupes exaspérées, et les maintint dans l'obéissance et la discipline. Il était encore à leur tête, lorsqu'il apprit que le nouveau gouvernement l'avait inscrit sur la liste des officiers généraux accusés de haute trahison. Ses amis le pressaient de fuir. « Je ne saurais, répon-« dit-il, dormir sur l'oreiller de l'exil. On m'appelle « pour me juger; j'irai à mes juges. La providence « est grande. » Le 1er août 1815, Drouot quitta le commandement de la garde impériale et partit pour Paris, où il se rendit directement à la prison militaire de l'Abbaye pour se constituer prisonnier. Le directeur de la maison, se fondant sur l'absence d'ordre, refusa de le recevoir. Après un long débat, il fut obligé de se retirer libre. « Je n'ai jamais « demandé que deux places en ma vie, disait-il à « ce propos : l'une, dans mon extrême enfance, aux « écoles chrétiennes ; l'autre, à la fin de ma carrière « active, à l'Abbaye. Elles m'ont été refusées toutes « deux. » Après douze jours de démarches, il obtint enfin la triste faveur qu'il poursuivait. Son procès fut instruit, l'instruction fut longue. Ce fut peut-être un moyen de laisser s'amortir les passions qui avaient déjà versé trop de généreux sang. La restauration dut, malgré ses griefs, sentir le danger de frapper un homme aussi universellement investi de respect et de sympathie. Drouot ne comparut devant le conseil de guerre que le 6 avril 1816. Dans aucun événement de son existence, il ne montra plus de grandeur simple et ferme. Ses juges eux-mêmes — dans les réactions, les ennemis sont les juges, — ses juges en furent touchés. Paris entier ému attendait ce dénouement avec anxiété. La déposition du maréchal Macdonald le sauva. Le loyal guerrier, qui se souvenait de la Trebbia, exprima hautement devant le conseil tous ses sentiments d'affectueuse considération pour l'accusé, dans une déposition habile et généreuse. Drouot se défendit en disant qu'il devait obéissance au souverain que les traités de 1814 lui avaient donné. Il finit ainsi : « J'attends avec une « respectueuse confiance le jugement que vous al-« lez prononcer. Si vous croyez que mon sang soit « nécessaire à la tranquillité de la France, mes « derniers moments auront été encore utiles à mon « pays. » Il fut absous à la majorité de faveur. Son défenseur s'empressa d'aller apprendre ce résultat à ce grand client, suspendu entre la vie et la mort. Il dormait. Le lendemain, le roi Louis XVIII voulut le voir, et lui annonça de sa bouche qu'il avait donné des ordres pour qu'il ne fût pas formé de pourvoi en révision. Drouot s'inclina ; il descendit d'un pas grave l'escalier des Tuileries pour aller à Nancy, s'enfermer dans une retraite qu'il ne devait plus quitter. Il avait quarante-deux ans. La restauration, pour qu'il se mît à son service, lui fit vainement entrevoir les perspectives les plus brillantes. Le duc d'Orléans lui offrit, vainement aussi, le gouvernement de l'éducation de ses fils. Profitant d'un voyage momentané que Drouot fit à Paris, le prince se rendit même en personne dans l'obscure hôtellerie où le général occupait une chambrette, pour le presser avec instance de se prêter à ses vœux. Tout ce qu'il en put obtenir, ce fut que Drouot irait lui-même exprimer son refus à la duchesse Marie-Amélie. Une seule fois il céda. Après la révolution de 1830, il fut nommé commandant des 3e et 5e divisions militaires. De ces commandements, Drouot n'en accepta qu'un ; il se rendit à Metz, consolida dans cette division importante la nouvelle autorité, rétablit par l'irrésistible ascendant de son caractère le calme dans les esprits, et, cette œuvre achevée, il s'empressa de rentrer dans sa chère solitude. De nouvelles dignités vinrent l'y solliciter. En novembre 1830, il fut investi du gouvernement de l'École polytechnique. Il ne consentit pas à accepter ce poste éminent. Le roi Louis-Philippe le nomma encore grand'-croix de la Légion d'honneur et membre de la chambre des pairs. Enseveli dans cette volontaire retraite qui dura plus de trente ans et ne finit qu'avec sa vie, Drouot ne s'y révéla plus que par des œuvres utiles et touchantes. Il sembla ne plus tenir au monde que par la bienfaisance. Sa dotation de la Légion d'honneur et sa pension de retraite lui formaient un revenu de près de 12,000 francs. Sur cette somme, il prélevait 200 fr. par mois pour sa dépense, et employait le surplus en charités, en secours à ses compagnons d'armes dans la détresse, en fondations philanthropiques. Dans la ville de Nancy, ses fondations au profit des classes malheureuses, de l'instruction primaire et des infirmes, s'élèvent à 2,350 francs de rente et à près de 1,800 francs en capital, formant une somme totale de 75,000 francs. Le mourant de Ste-Hélène lui légua une somme de 200,000 francs, de laquelle, par suite de la réduction proportionnelle du legs, il ne toucha que 60,000 francs. Il distribua ce legs aux restes indigents des armées impériales. Ses dons savaient se proportionner à leur objet; ils s'élevaient avec discernement jusqu'à la munificence ; il en est qui, d'une seule fois et pour la même personne ont monté jusqu'à 8,000 francs. A travers le tumulte des camps, dans l'isolement affectionné de son métier et de ses devoirs, il avait con-

Digitized by Google

servé la première ferveur des croyances religieuses fortement empreintes en lui par l'éducation de famille. A la fin de ses jours, infirme et aveugle, il traversait lentement les rues pour se rendre chaque matin à l'église. A son aspect, les habitants, jusqu'aux enfants de son quartier, assis devant leur porte, se levaient en le saluant. Cet hommage, certes, était pur et désintéressé, il ne pouvait le voir. Dans les cours on l'avait surnommé le *Sage*, à Nancy, les femmes du peuple le nommèrent le saint. — Honoré de tous les partis, Dronot descendit ainsi froidement vers sa dernière heure. Il mourut, le 24 mars 1847, ayant dépassé 73 ans; laissant après lui, dans nos pâles générations, le relief d'un caractère et d'une originalité. Il a donné lui-même le secret de cette force et le moule de sa nature, dans ces paroles qu'il aimait à répéter : « Une chose m'a beaucoup aidé « dans la vie; c'est que je n'ai jamais craint la pau- « vreté ni la mort. » Au moment de sa proscription, général de division, commandant la garde impériale, ses amis s'inquiétaient sur ses moyens d'exister : « Soyez tranquilles, leur dit-il, il ne me « faut pour vivre que 24 sous par jour. » Aussi rien n'égalait son détachement de la richesse. Aide major de la garde, il rejeta les magnifiques émoluments supplémentaires attachés à ses fonctions. Au moment de partir pour l'île d'Elbe, Napoléon l'interrogea sur sa fortune : elle se composait d'une rente de 2,000 francs, fruit des épargnes de sa vie. Le banni impérial lui offrit 200,000 francs. « Y pensez-vous? s'écria Dronot, on dira que vous « n'avez pu vous faire suivre que de ceux que vous « avez payés. » A l'île d'Elbe, Dronot fut chargé, comme gouverneur, de dresser le budget de ce pauvre lambeau de tant d'empires. Il n'y oublia que lui-même, et soutint, sans succès, qu'avec sa rente de 2,000 francs il pouvait largement suffire aux besoins de sa charge. En 1820, Louis XVIII s'honora par une décision personnelle qui rendait à Dronot l'arriéré de son traitement, suspendu depuis cinq ans. Il s'agissait d'une somme de 60,000 fr. Le général se refusa à grever de cette restitution les finances surchargées de l'État, et demanda pour toute faveur la liquidation de sa retraite. Cette grandeur d'âme était rehaussée par une rare modestie. L'éloge l'effarouchait; il avait horreur de l'éclat. Après la révolution de juillet, la garde nationale de Nancy se réorganisa. Une compagnie d'artillerie se forma, glorieuse de pouvoir mettre à sa tête le premier général d'artillerie de l'Europe; Dronot n'y consentit pas, il ne voulut être que lieutenant. Mais quand un instant on put craindre l'agression étrangère, il donna l'exemple et l'élan à une souscription pour armer la batterie en guerre; il fit lui-même le devis des dépenses, et exprima sa résolution de ne marcher à l'ennemi que sous son épaulette civique. En visitant l'atelier d'un artiste lorrain, il aperçoit son buste, il s'en étonne. L'artiste répond qu'il a été inspiré par l'espoir de reproduire un jour son travail pour la place publique : « Ne parlez pas ainsi, dit Dronot avec émo- « tion; si je pensais voir cela, je quitterais la France « tout à l'heure. » Comte de l'empire, pair de France, général renommé, il aimait à rappeler son humble origine. N'ayant plus rien à donner, il fit découdre les galons de son grand uniforme et en envoya le prix à quelque infortune cachée. Son neveu lui exprima ses regrets de la perte de cet habit. « J'en espérais faire l'héritage de mes enfants, « dit-il. — Je ne l'ai pas voulu, répondit l'austère « plébéien. En voyant l'habit de leur oncle, ils au- « raient oublié qu'ils étaient les petits-fils d'un « boulanger. » Dans la pensée de Dronot, ces paroles n'étaient qu'une leçon de famille; il faisait innocemment une collective et mordante satire. Dans la multitude des têtes historiques qui diaprent si diversement notre siècle, Dronot a pris sa place à part et est resté unique par le caractère de sa vie. Sa fortune, pure de complaisance et d'intrigue, il la doit à sa patience, à son application, à l'ascendant de ses services; il la dompte et ne la sollicite jamais. Mais, à côté d'un maître tout-puissant, il n'apprend qu'un invincible dédain des cours et de la puissance. Dans tout le mûr éclat de l'âge, comblé d'honneurs, de popularité, vénéré des soldats, dont il était l'idole par sa sollicitude pour eux et sa scrupuleuse justice, de toutes les perspectives, de toutes les espérances qui s'empressent autour de son ambition, il choisit l'obscurité, il embrasse la solitude, et malgré, les séductions qui sans cesse l'y viennent attaquer, il l'embrasse pour toujours. Quelle fut, au milieu du triomphe inespéré de son acquittement, la cause de cette détermination si soudaine et si persévérante? Ce secret il le déposa sans doute dans les mémoires que ses loisirs lui permirent d'écrire et qu'il finit par brûler, sans doute aussi parce qu'il l'y avait déposé. Il est certain qu'une sorte de remord le troublait dans sa retraite. Une fois dans sa vie, ses sentiments de citoyen s'étaient trouvés en lutte avec la discipline du soldat. Parmis ses jours de deuil, il avait rangé l'anniversaire du retour de l'île d'Elbe. Ce jour-là il s'enfermait plus étroitement dans son recueillement et sa solitude « Il se reprochait amèrement « le retour de l'île d'Elbe, dont les conséquences « avaient été si funestes à la France, » dit un de ses biographes, son concitoyen. Nous avons retracé nous-même ses incertitudes, ses déchirements dans cette circonstance. Peut-être cette retraite sévère, ce long retranchement du commandement et du pouvoir, cette défiance désormais incurable de lui-même furent-ils, dans cette âme susceptible et profonde, l'expiation magnifique de ce qu'il ne cessa de regarder comme une défaillance de son cœur contre le devoir. Fidèle au delà de la mort à ce besoin d'obscurité, Dronot avait ordonné la plus extrême simplicité dans ses obsèques. Sa volonté ne devait pas être obéie; ses funérailles furent un deuil public. Elles furent célébrées avec magnificence. M. Lacordaire prononça son éloge funèbre. Le conseil municipal de Nancy ouvrit immédiate-

Digitized by Google

ment une souscription nationale, afin d'ériger une statue à la mémoire du général Drouot, sur la place principale de cette ville, et souscrivit le premier pour 6,000 francs. Cette statue fut inaugurée sous le régime issu de la révolution de 1848. Le conseil municipal de Paris, voulant s'associer à ces honneurs, prit une délibération spéciale en vertu de laquelle l'ancienne rue Grange-Batelière, prolongée jusqu'à la rue de Provence, reçut le nom de rue Drouot. C. L—s.

DROUYN (Daniel), sieur de Belendroit, né à Loudun, vers 1550, prit d'abord le parti des armes; pendant les troubles qui désolaient la France, il resta constamment attaché à la cause du roi. La vie des camps le détourna peu de son goût pour l'étude. Il avait formé d'immenses recueils de tous les passages qui l'avaient frappé dans ses lectures, et, après les avoir disposés dans un ordre convenable, il se proposait de les publier successivement. On conjecture qu'en récompense de ses services il avait obtenu un emploi qui le fixait à Paris. Il mourut vers 1610, avant d'avoir pu mettre au jour tous ses ouvrages. Ceux qu'il a publiés sont : 1° *Le Revers de fortune, traitant de l'instabilité des choses mondaines*, Paris, 1587, in-8°. Le style en est assez bon. Scevole de Ste-Marthe, ami de l'auteur, lui adressa un sonnet pour le féliciter au sujet de cet ouvrage. 2° *Le Miroir des rebelles, traitant de l'excellence de la majesté royale et de la punition de ceux qui se sont élevés contre icelle*, Tours, 1592, in-8°; 3° *les Vengeances divines de la transgression des saintes ordonnances de Dieu*, Paris, 1594, in-4°. Cet ouvrage est écrit en vers français. La Croix du Maine annonçait, dès 1583, que Drouyn avait plusieurs poëmes imprimés; il cite lui-même ses œuvres poétiques, mais on n'a pu les retrouver. W—s.

DROYN (Jean), né à Amiens dans le 15e siècle, mort après 1507, prend la qualité de bachelier ès droits et en décret. C'est à ce peu de mots que se réduit tout ce qu'on sait de sa vie; mais son nom se trouve attaché à plusieurs ouvrages qui, par leur singularité, ont mérité l'attention des curieux. 1° *la Nef des folles, selon les cinq sens de la nature, composée selon l'évangile de Mgr. St. Mathieu, des cinq vierges qui ne prirent pas d'huile avec eulx pour mettre en leurs lampes, traduit du latin de Joce Bade* (*voy.* Badius), Paris, sans date, in-4°, gothiques; Paris, 1501, in-4°, gothiques, et Lyon, 1583, in-4°, lettres rondes. Cette traduction est en prose mêlée de vers. La ressemblance du titre de cet ouvrage avec *la Nef des fols* de Sébastien Brandt a jeté la plupart des bibliographes dans de graves erreurs. Les uns ont pensé qu'il s'agissait d'un seul et même ouvrage; et d'autres, qui ont bien su les distinguer, ont cru que Droyn les avait traduits tous les deux; mais le traducteur de *la Nef des fols* de Brandt est encore inconnu; 2° *la Vie des trois Maries, de leur père et de leur mère, de leurs maris et de leurs enfants*, composée en rime française, par Jean Venette (*voy.* Venette), et translatée de rime en prose, par Jean Droyn, Paris, sans date, in-4°, gothiques; Rouen, 1511, in-4°, gothiques; Lyon, 1513, in-4°, gothiques; sans nom de ville, 1534, in-4°, et Troyes, sans date, in-8°. On trouve un extrait curieux de cette traduction dans les *Mémoires* de l'abbé d'Artigny (t. 6, p. 237-291); 3° *Le Régime d'honneur*, translaté du latin en prose française, avec un prologue en vers, Lyon, 1507, in-8°. On trouvera des détails plus amples sur ces différents ouvrages dans le dictionnaire de Prosper Marchand, article Droyn. — Droyn (Gabriel) est auteur de ce livre de morale et de facéties, toujours si mal placé dans les catalogues de bibliothèques, *le Royal Sirop de pommes, antidote des passions mélancholiques*, Paris, 1615, in-8°. W—s.

DROZ (François-Nicolas-Eugène), conseiller au parlement de Besançon et secrétaire de l'Académie de cette ville, était né à Pontarlier, le 4 février 1735. Il annonça, dès sa première jeunesse, un goût décidé pour les recherches historiques; les difficultés que présente ce genre d'études ne furent point capables de le rebuter, et à l'âge de vingt ans il étonnait, par l'étendue de ses connaissances, les érudits les plus consommés. L'Académie de Besançon s'empressa de s'associer un sujet si précieux, et cette marque d'estime accrut encore son zèle. Destiné à suivre la carrière de la magistrature, il prit ses degrés en droit, et parut au barreau, où il se fit remarquer par la justesse de son esprit et par le talent de présenter, sous un point de vue lumineux, les questions compliquées. Devenu membre du parlement, il retrouva les loisirs dont il avait besoin pour reprendre ses travaux historiques. Il fut chargé par le ministre Bertin de coopérer à la formation du dépôt des chartes établi à Paris; il entretenait dans le même temps une correspondance suivie avec les savants français, suisses et allemands, dont les études étaient analogues aux siennes; il s'occupait en outre de la continuation de *la Gallia christiana*, et d'autres ouvrages non moins importants. La révolution le força d'interrompre ses travaux. La suppression des académies l'affligea, parce qu'il les regardait comme seules en état de terminer les grandes collections historiques entreprises par des associations religieuses. Il mourut à St-Claude des suites d'une paralysie, le 13 octobre 1805. Il était membre des académies de Dijon, d'Arras, secrétaire perpétuel de celle de Besançon, et de la société d'agriculture du département du Doubs. Haller lui a dédié ses *Conseils pour former une bibliotheque historique de la Suisse*. On a de ce savant estimable : 1° *Mémoire pour servir à l'histoire de Pontarlier*, Besançon, 1760, in-8°; 2° *Essai sur l'histoire des bourgeoisies du roi, des seigneurs et des villes*, Besançon, 1760, in-8°; 3° *Eloge de l'abbé Bullet*, lu à l'Académie de Besançon. Cet éloge est imprimé dans la nouvelle édition de l'*Histoire de l'établissement du christianisme*, Clermont-Ferrand, 1814, in-8°; 4° *Mémoire pour servir à l'histoire du droit public de Franche-Comté*, Besançon, 1789, in-8°;

Digitized by Google

5° *Mémoire sur l'avantage du rétablissement des académies*, Besançon, 1804, in-8°. Droz est l'éditeur du *Recueil des édits et ordonnances de la Franche-Comté, depuis la conquête de cette province jusqu'en* 1771, Besançon, 1771, et années suivantes, 5 vol. in-fol., et il a en part à la dernière édition de la *Bibliothèque historique de France*. On trouvera la liste exacte des manuscrits laissés par Droz à la suite de son *Éloge* par Coste, Besançon, 1807, in-8°. W—s.

DROZ (Pierre Jacquet), habile mécanicien, né le 28 juillet 1721, à la Chaux-de-Fond, dans le comté de Neufchâtel, fut d'abord, destiné à l'état ecclésiastique. Après avoir terminé ses études à l'Académie de Bâle, il revint dans sa famille attendre le moment où son âge lui permettrait de recevoir l'institution pastorale. Il trouva une de ses sœurs occupée à l'horlogerie, genre d'industrie qui commençait à s'introduire dans le pays. Son assiduité à voir travailler sa sœur développa en lui un goût très-vif pour la même profession, et il obtint de ses parents le permission de s'y livrer uniquement. Droz ne pouvait pas s'astreindre aux opérations d'un ouvrier. Il essaya d'abord de perfectionner différentes pièces de la montre; et bientôt après il trouva le moyen d'adapter, à peu de frais, aux horloges communes, un carillon et des jeux de flûte. Il forma ensuite le projet de résoudre le grand problème du mouvement perpétuel : c'est une tentative chimérique; mais elle le mit sur la voie de plusieurs découvertes importantes. C'est en s'occupant de la solution de ce problème qu'il conçut l'idée d'une pendule, laquelle, au moyen de la combinaison de deux métaux inégalement dilatables, pourrait marcher sans être remontée, tant que les pièces n'en seraient pas détériorées par le frottement. Milord Maréchal, alors gouverneur de Neufchâtel, engagea Droz à faire le voyage de Madrid, pour présenter cette pendule au roi d'Espagne. Elle fut soumise à l'examen d'une commission d'artistes, qui tous rendirent hommage au talent de l'inventeur. Droz avait emporté avec lui à Madrid plusieurs autres mécaniques très-curieuses, dont on trouvera la description dans l'Encyclopédie, édition d'Yverdun, au mot *Automate*. Ce fut à son retour d'Espagne qu'il exécuta, de tous ses ouvrages le plus extraordinaire, celui qui suppose le plus de génie et de patience : on veut parler de l'automate écrivain. Les mouvements des articulations de la main et des doigts, dans cette figure, étaient sensibles à l'œil, et assez réguliers pour former des caractères agréables. Le mécanisme qui la faisait mouvoir était intérieur. M. Maillardet a exécuté à Londres un automate à peu près semblable; mais le mécanisme est placé dans le tronçon de colonne qui sert de table, et en faisant agir seulement les poignets, et non les bras, il a évité une partie des difficultés que Droz avait eu à vaincre. Le dernier ouvrage de cet habile artiste fut une pendule astronomique. Il y travaillait encore lorsqu'il sentit sa santé s'affaiblir par l'excès des fatigues. Il chercha à recouvrer sa santé en se rendant à Genève; il vint ensuite à Bienne, où il mourut le 28 novembre 1790. W—s.

DROZ (Henri-Louis Jacquet), fils du précédent, naquit à la Chaux-de-Fond, le 13 octobre 1752. Son père prit soin de sa première éducation, et l'envoya ensuite à Nancy pour se perfectionner dans les mathématiques. A l'âge de seize ans il annonçait de grandes dispositions pour la mécanique, et il n'en avait que vingt-deux lorsqu'il vint à Paris avec plusieurs pièces de son invention, entre autres un automate dessinateur et une figure de jeune fille qui touchait différents airs sur le clavecin, suivait la musique des yeux, de la tête, se levait quand elle avait fini de jouer, et saluait la compagnie. Pendant son séjour à Paris il fit exécuter par Leschot, ouvrier très-distingué, formé par son père, deux mains artificielles pour le fils du fermier général de la Reynière, privé de l'usage des siennes, et au moyen desquelles il pouvait suffire presqu'à tous ses besoins. Vaucanson, en voyant ces mains, dit à Droz : « Jeune homme, vous commencez par « où je voudrais finir. » Droz forma ensuite à Londres un établissement pour les pièces compliquées d'horlogerie, à raison de la plus grande facilité de l'écoulement; mais le climat de l'Angleterre ne convenant pas à sa santé, il vint demeurer à Genève, en 1784. Les magistrats lui accordèrent la bourgeoisie, par estime pour ses talents. Son caractère aimable, ses connaissances variées, son goût pour la musique, le faisaient rechercher par les personnes les plus distinguées. Le naturaliste Bonnet l'honora de son amitié. Il fut admis dans la Société pour l'avancement des arts, et il y lut plusieurs mémoires intéressants sur les moyens d'accroître la prospérité des fabriques d'horlogerie; sur les procédés à employer pour garantir l'émail de l'action trop vive du feu, etc. Il faisait à ses frais toutes les expériences nécessaires, accueillait toutes les découvertes qu'il jugeait utiles, employait ou dirigeait constamment un grand nombre d'ouvriers. Cet homme estimable fut atteint d'une maladie de poitrine, et par le conseil des médecins il se rendit aux îles d'Hyères; mais le mal faisant de nouveaux progrès, il partit pour Naples. A peine y fut-il arrivé, que succombant à la trop grande fatigue du voyage, il mourut le 18 novembre 1791, à l'âge de 39 ans. Il n'a laissé qu'une fille de son mariage avec une demoiselle de Genève. Senebier a prononcé son éloge à la société d'encouragement. Les automates de Droz père et fils ont été transportés en Amérique. — On a quelquefois confondu H. L. Jacquet Droz avec un autre habile mécanicien Jean-Pierre Droz, qui dès 1783 s'était occupé à perfectionner les procédés de la monétation. Il s'associa avec M. Boulton, de Birmingham, pour la fabrication de toute la monnaie de cuivre de l'Angleterre, et c'est dans ses ateliers que furent frappés les *Monnoyons*. Il fit pour la monnaie de Paris un balancier, le plus parfait que l'on eût encore vu; la pièce était frappée d'un seul coup, avec des forces moindres, et, par un mécanisme de son inven-

Digitized by Google

tion, la tranche se trouvait frappée en même temps que les deux faces (*voy.* le Rapport fait à l'Institut sur diverses inventions de J.-P. Droz, Paris, an 11 (1802), in-4°. W—s.

DROZ (François-Xavier-Joseph) naquit à Besançon, le 31 octobre 1773, d'une ancienne famille parlementaire, véritable sanctuaire de l'honneur, où il puisa ces principes de morale et de justice qui dirigèrent toute sa vie et inspirèrent ses écrits. Destiné à la magistrature, il fit jusqu'en rhétorique de brillantes études; la philosophie, qui alors ne comprenait que la logique, lui inspirant la plus profonde répugnance, il quitta les écoles, et étudia Descartes et les autres philosophes sous la direction de son père, esprit distingué. Par suite de la suppression des parlements, Droz, obligé de se créer une autre carrière, songea d'abord à écrire pour le théâtre; mais bientôt, s'apercevant qu'il ne rimait qu'en dépit d'Apollon, il renonça au culte des muses. Envoyé à Paris pour continuer des études administratives, et entrer dans la diplomatie par la protection d'un de ses oncles, M. de Sémonin, Droz y arriva le 11 août 1792, le lendemain de la prise des Tuileries. Cet événement, qui nuisait à ses intérêts, ne diminua en rien son enthousiasme pour la grande cause de la révolution, et la patrie en danger le compta bientôt parmi ses défenseurs. Droz quitta Paris pour s'élancer à la frontière, comme capitaine du bataillon des volontaires du Doubs. Il servit avec distinction quatre ans, sous Schérer et Desaix, dans la glorieuse armée du Rhin, et assista au siége de Mayence. Ce temps ne fut pas perdu pour ses études; il lisait sous la tente Montaigne, Horace, Cicéron et les hommes illustres de Plutarque, se préparant ainsi à occuper dignement la chaire d'éloquence française à l'école centrale de Besançon, à laquelle il fut nommé, lorsque sa faible santé l'obligea à quitter le pénible métier des armes. Là, il eut la gloire de former Charles Nodier, et il commença à se faire connaître par quelques discours imprimés et un *Essai sur l'art oratoire*, Paris, 1800, 1806, in-8°, écrit dans le goût des ouvrages de l'anglais Blair, c'est-à-dire avec plus de justesse que d'élévation; mais déjà le perfectionnement moral, ce fonds commun de tous les écrits de Droz, s'y laisse distinguer. Il publia ensuite en 1801, *des Lois relatives aux progrès de l'industrie, ou Observations sur les maîtrises, les priviléges et les prohibitions*, Paris, in-8°. Par cet ouvrage, il se rattache à l'école philosophique écossaise; là comme partout, il se prononce pour une liberté modérée. Cette brochure de circonstance, destinée à combattre une réaction réglementaire qui se manifestait alors contre les idées libérales économiques de 1789, est devenue très-rare; mais les principales idées se retrouvent dans l'*Économie politique* de Droz. En 1802, il donna un *Discours sur le droit public*, Besançon, in-8°. — Lors de la suppression des écoles centrales, n'ayant pas voulu accepter la position de censeur au lycée de Besançon, Droz revint à Paris et fit bientôt partie de la société d'Auteuil, chez Cabanis, avec Tracy, Andrieux, etc. Sur les conseils de Cabanis, il entreprit un roman sous forme épistolaire; *Lina ou les enfants du ministre Albert*, Paris, 1804, 1 vol. in-8°, ou 3 vol. in-12; c'est un pâle reflet des idylles de Florian et de Gessner, relevées par une passion à la Werther, et entremêlées de tableaux naïfs dans le genre du *Vicaire de Wakefield*. Quoique ce roman ait eu un instant de vogue, puisqu'il donna naissance aux *roses à la Lina* (3 boutons de rose blanche dans la coiffure), Droz ne le jugea pas digne d'entrer dans l'édition complète de ses œuvres. Après cette infructueuse incursion dans le roman, Droz rentra en maître dans le genre qui lui était propre, par son *Essai sur l'art d'être heureux*, Paris, 1806, in-12 (les éditions suivantes sont in-8°). C'est un cri du cœur, une confidence intime du foyer; on dirait les leçons d'un sage de la Grèce, Platon par exemple, purifiées et complétées par le christianisme; le philosophe tient dans sa main le secret du bonheur, et il a hâte de le communiquer à tous. Cet essai, ouvrage de prédilection de notre auteur, qui n'a cessé de le retoucher avec la plus tendre sollicitude, a été traduit en plusieurs langues étrangères. Bien différent des autres moralistes à système, Droz accepte homme comme il est; il ne lui demande rien d'impossible. Son secret consiste dans la modération des désirs et le goût de la retraite. En 1811, il concourut pour l'*Éloge de Montaigne*; M. Villemain lui fut préféré. Nommer le vainqueur, c'est relever la défaite; aussi l'Académie, distinguant avec une bienveillance toute particulière ce remarquable travail, lui accorda une médaille d'or, égale au prix décerné à son heureux rival. Cet éloge, presqu'entièrement fait avec des phrases empruntées à Montaigne lui-même, abonde en expressions hardies et originales. En 1814, la division des droits-réunis de Français de Nantes, où il était employé, ayant été supprimée, Droz se consacra dès lors entièrement aux lettres. Sa coopération dans les journaux du temps, de 1816 à 1822, n'offre rien de saillant, et se fait remarquer seulement par sa modération; c'est à la même époque qu'il bâtit *Études sur le Beau dans les Arts*, Paris, 1815, in-8°. Versé dans la connaissance de l'antiquité et d'une âme facilement enthousiaste, il sut parfaitement interpréter ces chefs-d'œuvre que nous avaient valu les conquêtes de nos armées et que la restauration nous fit perdre; mais, comme tous ses contemporains, il reste insensible aux travaux de la renaissance, et lorsqu'il étudie les monuments de l'architecture grecque avec cette admiration vivifiante qui seule peut faire comprendre les beaux-arts, il n'a pas un seul mot pour ces magnifiques basiliques du moyen âge, ces immenses poèmes de pierre, dont la majesté grandiose et infinie fait naître dans l'âme les émotions les plus douces. — Ami intime de Ducis, Droz s'était lié chez lui avec Auger, Campenon, Roger et Picard; il fit en commun avec ce dernier un roman, les *Mémoires de Jacques Fauvel*, Paris, 1822, 4 vol. in-4°, contrefaçon

Digitized by Google

peu heureuse du Gil Blas de Lesage, peinture trop superficielle de la France à la fin du 17e siècle, avant et après la révocation de l'Edit de Nantes: Chaque auteur ayant voulu prendre le ton de son collaborateur, Droz la gaieté de Picard, Picard la sensibilité de Droz, personne ne resta dans le vrai, et l'ouvrage, quoique remarquable à certains égards, n'eut qu'un mince succès. Ce fut le dernier écrit de Droz, depuis il ne quitta plus les études morales ou politiques. Alors parurent successivement : *De la Philosophie morale ou des différents systèmes sur la science de la vie*, Paris, 1823, 1824, in-8°. « Ce « livre, couronné par l'Académie française, est à la « fois, a dit M. Mignet, l'histoire des plus beaux ef- « forts de la sagesse philosophique et le dépôt de ses « règles les plus salutaires. » Droz y continue les moralistes ses prédécesseurs en les étendant. » En 1825, *Application de la morale à la politique*, Paris, in-8°, une *Notice sur Michel L'Hopital*, et enfin une *Economie politique ou Principes de la science des richesses*, Paris, 1829 in-8°; M. Joseph Garnier en fait le plus grand cas. Cet ouvrage, où la morale et le bon sens s'associent à la science, est la meilleure lecture à conseiller à ceux chez lesquels on veut provoquer le goût de cette étude et ouvrir les magnifiques horizons qu'elle fait apercevoir. La *Philosophie morale* avait valu à Droz les suffrages de l'Académie française, où tous ses amis l'avaient précédé; son *Economie politique* le désigna, en 1833, au choix de l'Académie des Sciences morales et politiques. Mais son ouvrage le plus important, celui qui seul lui assurerait un nom distingué, est l'*Histoire du règne de Louis XVI pendant les années où l'on pouvait* PRÉVOIR ET DIRIGER *la Révolution française*, Paris, 1839-42, 3 vol. in-8°. Ce livre, dans une circonstance récente et solennelle, a servi de texte ou plutôt de prétexte aux attaques rancunières du parti du passé. Heureusement dans la même enceinte, deux mois après, M. Mignet, avec toute l'autorité de son talent et de sa modération politique, relevait d'une main haute et ferme le drapeau de 89, que M. Guizot, par une politesse trop courtoise, avait un peu incliné. Le titre seul de ce livre en indique la marche et l'esprit. Certes, la révolution française a eu longtemps d'avance de trop nombreux prophètes pour qu'il soit permis de nier qu'on eut pu la prévenir; déjà, sous Louis XIV, Vauban, Fénelon l'annonçaient avec persistance, Louis XV indiquait lui-même avec une cynique raillerie la tempête qui grondait sourdement, et qui devait emporter son trône et sa race. Si monarque paraissait propre à conjurer un pareil orage, c'était Louis XVI, qui, par ses qualités privées, fut un des rois les plus recommandables de l'histoire, Louis XVI, à l'avénement duquel Voltaire applaudissait, comme à l'aurore de la félicité du genre humain. Néanmoins, après quinze ans de règne, de 1774 à 1789, après avoir en vain appelé à lui Malesherbes, Turgot et Necker, c'est-à-dire l'honneur, le talent et l'habileté, la menaçante question des réformes n'avait pas encore fait un pas, la liquidation de ce long arriéré de tous les siècles n'était pas encore commencée. La nécessité et la faiblesse du pouvoir firent donc confier à l'assemblée constituante le soin de la régénération sociale; elle fut en tout à la hauteur de sa tâche. Cette révolution qu'on n'avait pas su *prévenir*, était encore plus difficile à *diriger*; il aurait fallu un Atlas qui pût soutenir sur ses fortes épaules le vieux monde croulant, et il n'y en avait pas alors : s'en fut-il même trouvé un, les fautes des partis l'auraient rendu inutile. Vingt fois, avec Lafayette, avec Mirabeau, Barnave, les Girondins, et jusqu'à un certain point Camille Desmoulins et Danton, la révolution voulut rentrer au port et jeter l'ancre, vingt fois le souffle des passions ennemies et des intérêts lésés la rejeta dans les flots agités de la tempête; alors, menacée de périr, corps et biens, elle dut chercher son salut dans les terribles ressources d'un suprême désespoir : les événements, plus forts que les hommes, les entraînaient. L'histoire de Droz nous semble donc partir d'un point erroné; c'est l'optimisme d'une belle âme qui prend ses aspirations et ses désirs pour la réalité. Cette restriction une fois posée, nous reconnaîtrons que cet ouvrage, auquel il consacra vingt cinq années, se distingue par des qualités de premier ordre : exactitude dans les faits, impartialité dans les opinions, amour sincère de la liberté et du progrès, morale inflexible, et surtout, ce qui est trop rare chez les écrivains qui s'occupent d'histoire, des connaissances étendues en économie politique, connaissances indispensables pour bien juger cette époque de crise financière et de réformes sociales. son style est plus ferme, plus accentué que de coutume, la précision historique a donné du relief à son expression, et quelquefois elle se détache avec énergie : nous citerons en particulier le récit du coup d'État de Maupeou, vigoureusement buriné, les administrations si différentes de Turgot, Calonne, Brienne et Necker, et la grande figure de Mirabeau. Quelques années avant sa mort, en 1843 et 1849, Droz publia encore deux ouvrages, dédiés tous les deux à l'archevêque de Paris, Affre : *Aveux d'un philosophe chrétien* et *Pensées sur le christianisme*, Paris, in-8; ils se distinguent par cette sagesse philosophique qui avait guidé toute sa vie, et cette douce, mais si rare tolérance, qui est l'âme du vrai christianisme. Pour Droz, croire ainsi, ce n'était pas brûler les dieux qu'il avait adorés, ni changer de route, c'était faire un pas en avant. Après cette conversion, les jours de Droz étaient remplis : il mourut le 9 novembre 1851. Aucun écrivain ne mérita mieux l'estime et les regrets. La carrière de l'homme de lettres à ses yeux était un véritable sacerdoce; aussi dans tous ses ouvrages, morale, histoire, romans, économie politique, beaux-arts, il n'eut jamais qu'un but, inspirer à ses semblables l'amour du bon et du vrai, et son beau talent fut toujours l'écho de son noble cœur. A. F—L—T.

DRUMMOND (MAURICE), petit-fils d'André, roi de Hongrie, vint s'établir en Angleterre, et quitta ce pays en 1066, avec Edgar Atheline, héritier lé-

Digitized by Google

gitime du trône, pour éviter les persécutions de Guillaume le Conquérant. Il commandait le vaisseau sur lequel Edgar s'enfuit avec sa famille, composée d'Agathe, sa mère, et de ses deux sœurs, Marguerite et Christine. Marguerite, devenue par la suite reine d'Ecosse par son mariage avec Malcolombe III, roi de ce pays, conserva un grand attachement pour Maurice Drummond, qu'elle maria avantageusement et qu'elle combla de biens, lui donnant entre autres la charge de sénéchal de Lénox; en sorte qu'il devint chef de l'illustre famille qui subsista longtemps sous son nom en Ecosse. — Drummond (Jean), septième sénéchal d'Ecosse, maria la belle Annabella, sa fille, à Robert Stuart, 3e du nom, roi d'Ecosse, mort en 1406. La famille Drummond s'est ainsi trouvée alliée à presque toutes les maisons souveraines de la chrétienté. — Drummond (Jean), l'un des descendants de Maurice, ayant épousé Elisabeth Lindsay, fille du célèbre comte de Crawfurd, devint grand justicier d'Ecosse, et rendit un important service à Jacques IV, roi de ce pays, en mettant en déroute l'armée des seigneurs coalisés contre ce jeune monarque, qui avaient entrepris de s'assurer de sa personne et de gouverner le royaume, sous prétexte de venger la mort de Jacques III. Il fut ensuite envoyé en Angleterre comme plénipotentiaire, pour conclure un traité de paix. Marguerite, l'une de ses filles, avait épousé secrètement le roi Jacques IV, dont elle était parente; mais le mariage ne put être célébré publiquement, selon l'intention du roi, parce que, lorsque celui-ci eut obtenu du pape les dispenses nécessaires, la jeune reine fut empoisonnée par les ennemis de la maison de Drummond. Après la mort du roi son gendre, arrivé en 1512, Jean Drummond fut privé de tous ses biens pour avoir donné un soufflet au roi d'armes qui était allé le citer à comparaître au parlement, afin d'y rendre compte du mariage de la reine; mais les services qu'il avait rendus et la grande considération dont il jouissait firent bientôt annuler cette sentence. Il mourut en 1519. — Drummond (Jacques), 3e comte de Perth, l'un des descendants du précédent, chevalier de la Jarretière et de St-André, fut fait conseiller d'Etat en 1670, grand justicier d'Ecosse en 1680, et grand chancelier de ce royaume en 1684. Touché de la lecture des papiers trouvés dans le cabinet de Charles II, il fit profession publique de la religion catholique, ce qui, joint à son attachement pour le roi Jacques, le détermina à passer en France pour aller le retrouver; mais, persécuté par la populace à cause de ses opinions, et emprisonné plusieurs fois pour cette même cause, il ne put obtenir la permission d'effectuer son projet qu'après plusieurs années. Il se rendit d'abord à Rome, où il se fit remarquer par sa piété, et rejoignit ensuite Jacques II, qui le créa duc de Perth et le fit son premier gentilhomme. Il fut aussi gouverneur de Jacques III, connu sous le nom de chevalier de St-George, et grand chambellan de la reine, sa mère. Cet homme vertueux mourut à St-Germain-en-Laye, le 17 mai 1716, à l'âge de 68 ans, ayant été, ainsi que son frère Jean Drummond, comte, fait duc de Melfort, fidèle jusqu'au dernier moment à la famille malheureuse de son souverain expatrié et fugitif. B. M—s et L—p—e.

DRUMMOND (Guillaume), de la même famille que les précédents, naquit en 1585. Il étudia à l'université d'Edimbourg. Il passa ensuite quatre ans en pays étranger, et particulièrement à Bourges, pour y étudier les lois civiles; mais, revenu dans son pays, et maître de sa fortune par la mort de son père, il abandonna toute idée de profession pour se livrer entièrement, dans une retraite champêtre et romantique, à la culture des lettres et à son talent pour la poésie. Cependant la mort lui ayant enlevé une jeune personne qu'il était au moment d'épouser, la douleur qu'il conçut de cette perte le porta à quitter de nouveau son pays. Il n'y revint au bout de huit ans que pour le voir déchiré de dissensions, et près de l'être par la guerre civile. Son attachement à la cause royale le rendit très-sensible à ses revers. On croit que la mort de Charles Ier contribua à abréger ses jours. Il mourut à la fin de 1649. Il avait épousé en 1634 une jeune personne de la famille de Logan, et dont il eut plusieurs enfants. Son caractère et le genre de son talent lui ont fait donner le surnom de *Pétrarque écossais*. Drummond a laissé un assez grand nombre de poésies sur des sujets d'amour et de dévotion. On y trouve de belles images, de la sensibilité, de la grâce, de la délicatesse, surtout dans ses sonnets amoureux; mais beaucoup trop de cette affectation italienne, alors de mode en Angleterre comme partout, et généralement un fonds d'idées trop peu riche pour fournir beaucoup d'intérêt à de longues pièces. Son grand mérite est dans l'élégance et la douceur de ses vers, mérite très-rare alors. Il était lié avec Drayton ainsi qu'avec Ben Jonson, auquel il avait inspiré une sorte d'enthousiasme, et dont il a fait cependant un portrait peu flatteur. Jonson, à quarante-deux ans, avait fait à pied, exprès pour le voir, le voyage de Londres à Hawthornden, lieu de sa résidence. On a aussi de lui une *Histoire de cinq Jacques, rois d'Ecosse*, publiée après sa mort, sans compter plusieurs écrits en faveur du parti royaliste, et qui respirent l'amour de la paix, composés durant les troubles de sa patrie. Ses ouvrages, précédés d'une notice sur sa vie, ont été imprimés ensemble à Edimbourg, en un volume in-fol., en 1711. X—s.

DRUMMOND (Alexandre), de la même famille, né en Ecosse, fut nommé consul d'Angleterre à Alep, en 1744. La guerre l'ayant empêché d'aller par mer au levant, il prit sa route par la Hollande, les bords du Rhin et du Mein, l'intérieur de l'Allemagne, le Tyrol et le nord de l'Italie, qu'il parcourut en entier. Il voulut à Venise s'embarquer sur un vaisseau de guerre de cette république, destiné pour Thessalonique : le gouvernement ne le lui permit pas. Il alla sur un navire hollandais jusqu'à Zante, où son projet était de ga-

Digitized by Google

gner Thessalonique, en traversant le golfe de Lépante et la Grèce. Une maladie grave s'opposa à l'exécution de ce dessein. Après avoir touché à Smyrne, il mouilla le 16 mai 1745 à Alexandrette, et bientôt après, il entra dans Alep. Il y séjourna plusieurs années, fit des excursions fréquentes dans le pays voisin, une entre autres jusqu'à l'Euphrate, et parcourut l'intérieur ainsi que toute la côte de l'île de Cypre. Il entreprenait ordinairement ces courses, pour prévenir les funestes effets de l'intempérie du pays qu'il habitait; il ne put néanmoins s'en préserver entièrement, car il fut souvent malade très-dangereusement, et il n'échappa à la mort que par les soins de son ami le docteur Russel, qui était venu de Smyrne avec lui, et qui a écrit, sur l'histoire naturelle d'Alep, un excellent ouvrage qu'il lui a dédié (voy. Russel). Drummond mourut en Angleterre le 17 août 1769. Il a publié en anglais : *Voyages à différentes villes de l'Allemagne, de l'Italie, de la Grèce, et dans quelques parties de l'Asie, jusqu'aux bords de l'Euphrate, dans une suite de lettres contenant ce qu'il y a de plus remarquable dans leur état actuel et dans leurs monuments d'antiquité*, Londres, 1754, 1 vol. in-fol. avec cartes et figures. L'auteur ne donne que peu de détails sur sa route en Allemagne; il s'étend davantage sur ce qu'il a vu à Florence et à Venise. Sa description d'Alep et des pays voisins, et surtout de l'île de Cypre, est très-intéressante. La malhonnêteté du mosselim de Bir ne lui permit pas de passer l'Euphrate. Il jouissait de beaucoup de crédit auprès du pacha d'Alep, parce qu'il était venu de Smyrne avec les femmes de son harem, pour lesquelles il avait eu les plus grandes attentions, mais sans les voir; il obtint, en conséquence, toutes les facilités qu'il put désirer pour parcourir son gouvernement. Le style de Drummond est vif et animé, il ne s'appesantit pas sur des détails insignifiants ou rebattus; il décrit avec soin tout ce qu'il voit, et critique quelquefois ses compatriotes Maundrell et Pococke. Les planches qui ornent ce voyage sont généralement gravées et paraissent fidèles; quelques-unes cependant ont l'air de pécher contre l'exactitude. Les cartes représentent l'île de Cypre, et la Syrie depuis Séleucie jusqu'à l'Euphrate. On a en français une traduction abrégée de ce livre; elle est intitulée : *Voyages d'Alexandre Drummond, écuyer, consul anglais d'Alep, en Chypre et en Syrie*, et se trouve dans le recueil qui a pour titre : *les Voyageurs modernes*, traduit de l'anglais par Puisieux, Paris, 1760-64, n°... . E—s.

DRUMMOND DE MELFORT (Louis-Hector, comte de), vingtième descendant de Maurice Drummond, né en 1726, fut successivement colonel de plusieurs régiments, inspecteur général des troupes légères, lieutenant général et commandeur de l'ordre de St-Louis. Il est principalement connu comme auteur d'un ouvrage important sur la cavalerie. Formé, à son début dans la carrière militaire, sous les yeux de Maurice de Saxe dont il était aide de camp, et qu'il ne quitta pas un moment pendant la bataille de Fontenoy, il profita de l'accès que son oncle, milord Keith, connu sous le nom de Milord-Maréchal (d'Ecosse), lui donnait auprès du grand Frédéric, pour aller pendant la paix étudier la tactique prussienne, dont la supériorité était alors établie dans l'opinion des militaires. Cet exemple fut suivi par beaucoup de jeunes seigneurs français, et devint une affaire de mode, à laquelle nous avons dû peut-être quelques officiers distingués. Le comte de Melfort voulut faire tourner au profit de sa patrie d'adoption les connaissances qu'il avait acquises, non-seulement en Prusse, mais pendant les guerres successives de Flandre, d'Allemagne et d'Italie, où il commandait à l'avant-garde des corps de troupes légères. Il consigna ses observations dans un premier *Essai sur la cavalerie légère*, imprimé en 1748; et, en 1776, il publia un *Traité sur la cavalerie*, in-fol. avec un atlas. Plusieurs manœuvres en ont été adoptées dans les ordonnances de 1788, 1791 et 1793, et sont encore en vigueur aujourd'hui. C'est là qu'il a donné les premières notions sur l'artillerie volante, principale source des succès brillants de nos armées depuis cette époque. Ce livre, recherché dans le temps par plusieurs têtes couronnées, jouit d'une estime générale parmi les militaires français. L'auteur y a tout embrassé, depuis la formation des haras jusqu'aux plus importantes manœuvres de la guerre. On y trouve des instructions complètes pour le simple cavalier, comme pour le général d'armée. Si le succès ou du moins l'utilité de l'ouvrage du comte de Melfort répondit à son zèle, sa fortune ne s'en trouva pas aussi bien, le format et le prix ayant nui au débit sur lequel il avait compté. La figure du comte de Melfort, sa taille, une force remarquable et une adresse peu commune pour tous les exercices du corps, enfin quelques talents agréables, avaient, autant que sa capacité militaire, contribué à lui concilier dans sa jeunesse les faveurs de la cour. Son amour-propre y avait même pu jouir de quelques avantages assez brillants, cités par ses contemporains et rapportés dans les mémoires particuliers et les chansons ou épigrammes du temps; mais la fin de sa carrière fut troublée par l'embarras de ses affaires, auquel les frais d'impression du *Traité sur la cavalerie* avaient une grande part. Il mourut en Berry dans sa terre d'Ivoy-le-Pré, en novembre 1788. L—p—e.

DRUMMOND (sir Guillaume) était en même temps un antiquaire plein d'érudition sur le passé et un diplomate parfaitement instruit des affaires contemporaines. Il débuta dans le monde politique par son apparition à la chambre des communes en 1795, comme député du bourg de St-Maws. Il fit aussi partie des deux chambres qui succédèrent à celle-ci en 1796 et 1801; et, dans l'une comme dans l'autre, il siégea pour Lostwithiel. Sa fidélité à la cause du ministère le fit nommer, en 1799, envoyé extraordinaire près la cour de Naples, dont il s'agissait de raviver les dispositions hostiles con-

Digitized by Google

tre la France. Telle fut encore, en 1801, la tâche de Drummond, lorsqu'on le nomma ambassadeur de la Grande-Bretagne près la Porte-Ottomane. On sait quel succès suivit ces négociations. Le sultan lui conféra l'ordre du Croissant. Sir Guillaume Drummond est mort, à Rome le 29 mars 1823. Il était membre des sociétés royales de Londres et d'Edimbourg. On a de lui: 1° *Revue du gouvernement de Sparte et d'Athènes*, 1794, grand in-8°; 2° *Satires de Perse*, 1798, in-8°. Cette traduction de l'obscur satirique latin parut en même temps que celle de Gifford. 3° *Questions académiques*, 1805, in-4°. 4° *Herculanensia, ou Dissertations historiques et philologiques, contenant un manuscrit trouvé dans les ruines d'Herculanum*, 1810, in-4° (en collaboration avec Rob. Walpole); 5° *Essai sur une inscription punique trouvée dans l'île de Malte*, 1811, grand in-4°; 6° *Odin*, poëme, 1818, in-4°; 7° *Origines, ou Remarques sur l'origine de divers empires, États, villes*, 2 vol. in-8°; 8° *Œdipus judaïcus*, tiré seulement pour les amis auxquels l'auteur en fit cadeau. Drummond essaie d'y prouver que certaines histoires de l'Ancien-Testament ne doivent être prises qu'allégoriquement, et que plusieurs de ces allégories sont astronomiques. Cet ouvrage lui valut une attaque du docteur d'Oyley, qui fit paraître sa *Lettre à sir G. Drummond sur l'Œdipus judaïcus*. P—OT.

DRURY (Robert), voyageur anglais, naquit à Londres en 1687. Lorsqu'il eut atteint l'âge de quatorze ans, il sollicita ses parents pour aller aux Indes; ils lui donnèrent une pacotille de 100 livres sterlings, et il s'embarqua comme passager pour le Bengale. Le bâtiment revenait de ce pays, en 1702, lorsqu'une voie d'eau très-considérable força de relâcher à l'île Maurice. A peine s'était-on remis en route, que le même accident fit prendre le parti de se diriger sur la côte méridionale de Madagascar. Le navire donna sur un banc de sable et fut brisé; l'équipage se sauva à terre. Menés devant le roi du pays, les Anglais apprirent qu'ils devaient l'aider à combattre ses ennemis; ils se saisirent de sa personne et de celle de son fils, afin de les retenir comme ôtages pendant qu'ils marcheraient vers le fort Dauphin. Ayant, au bout de trois jours, imprudemment relâché ces gages de leur sûreté, ils furent la plupart massacrés par les Madécasses. Quelques-uns s'échappèrent; Drury et trois jeunes gens furent épargnés et menés en esclavage dans l'intérieur du pays. Drury passa ainsi quinze ans, occupé tantôt à travailler à la terre, tantôt à garder les bestiaux: il eut beaucoup à souffrir de son maître, homme puissant, qui était dur et injuste; mais il n'eut qu'à se louer de la femme de ce chef. Quelquefois on l'employait à des expéditions guerrières; et dans une de ces occasions, il lui tomba entre les mains une jeune fille qu'il épousa. Malgré l'affection qu'il avait conçue pour elle, le dégoût d'une vie servile lui fit chercher l'occasion de s'enfuir: sa femme et un Madécasse auquel il confia son projet n'ayant pas voulu, par une crainte superstitieuse, partager son sort, il partit seul, et, après une longue marche, arriva près du bord de la mer. Il eut encore bien des aventures, rencontra un de ses compatriotes qui avait été laissé sur l'île par accident, et qui, n'étant pas esclave, obtint bientôt la permission de s'embarquer. Drury passa dans un esclavage moins dur, à la vérité, que le premier, et fut enfin racheté par un capitaine anglais, porteur d'une lettre de son père, auquel on avait appris qu'il vivait encore. Lorsqu'il rejoignit ses compatriotes, il avait presque oublié leur langue; il était d'ailleurs si noirci par l'ardeur du soleil, qu'ils eurent peine à le reconnaître. Il partit enfin en janvier 1716, aborda à la Jamaïque, et arriva en 1717 en Angleterre, où il apprit la mort de son père, qui lui avait laissé une petite fortune. Il se rembarqua, en 1719, sur un navire qui allait traiter des noirs à Madagascar, et revint heureusement dans sa patrie à la fin de l'année suivante. Il devint un des portiers de la compagnie des Indes, et se mit à écrire ses aventures. Son manuscrit contenait huit cahiers in-fol. de 100 pages chacun. Un des amis de Drury abrégea cette relation, de son consentement, et elle parut sous ce titre: *Madagascar, Journal de Robert Drury, pendant une captivité de quinze ans dans cette île, écrit par lui-même, mis en ordre, et publié à la demande de ses amis*, Londres, 1729, in-8° (en anglais). Ce livre offre des documents très-détaillés sur les mœurs des Madécasses, mais peu de choses sur l'histoire naturelle et la géographie de leur pays: il est terminé par un Vocabulaire madécasse. Les aventures de l'auteur y sont racontées avec une prolixité qui finit par ennuyer. On est quelquefois tenté de croire que Drury n'est, comme son prétendu compatriote Robinson, qu'un être imaginaire, quoique dans la préface il essaie de prévenir ce soupçon, auquel il prévoit que le lecteur sera tenté de se livrer, et quoique derrière le titre du livre on trouve un certificat du capitaine qui l'a retiré de Madagascar et qui atteste sa véracité. Mais on est en quelque sorte obligé d'ajouter foi à la réalité de l'existence de Drury, puisque les auteurs de la biographie anglaise ont fait mention de lui. Ils disent qu'il n'est guère possible de révoquer en doute la véracité de Drury, qui passait généralement pour honnête et incapable de vouloir en imposer au public; que d'ailleurs l'exactitude de ses récits avait été confirmée par le journal qu'avait tenu le contre-maître Jean Bembow, un de ses compagnons d'infortune, qui était parvenu, à s'échapper. Le journal de Bembow avait été brûlé par accident en 1714; mais plusieurs de ses amis, qui l'avaient lu, se rappelèrent la conformité parfaite de ses récits avec ceux de Drury.—Un autre Drury a publié un ouvrage intitulé: *Illustrations of natural history*, en anglais et en français, Londres, 1770, 3 vol. in-4°. Ce livre, enrichi de figures coloriées, est recherché par les amateurs d'histoire naturelle: il contient 38 planches de papillons, 13 de coléoptères et 9 de différents insectes. L'exécu-

Digitized by Google

tion en est très-belle et les dessins exacts. E—s.

DRUSIANUS. *Voyez* Torrigiano.

DRUSILLE (Livie). *Voyez* Livie.

DRUSILLE (Julia Drusilla), l'une des filles de Germanicus et d'Agrippine, naquit à Trèves, l'an 15 de l'ère chrétienne. Les belles qualités de sa mère ne furent point l'héritage qu'elle recueillit de la vertueuse Agrippine. Caligula, son frère, la maria, à l'âge de dix-sept ans, à Lucius Cassius Longinus, homme consulaire, après l'avoir déshonorée; il la lui enleva ensuite, et la traita publiquement comme son épouse. Ce commerce incestueux dura jusqu'à la mort de Drusille (l'an 38), et Caligula se livra alors à tous les excès de la douleur la plus extravagante. Il fit cesser toutes les fonctions publiques, défendit, comme un crime capital, de rire, de prendre des bains, de manger même en famille. Il sortit de Rome au milieu de la nuit, courant de la Campanie à Syracuse, et de Syracuse dans la Campanie; il se laissa croître la barbe et les cheveux, et ne pouvant plus jouir de Drusille comme une mortelle, il en fit une divinité, et ne jura plus que par son nom. Un sénateur, nommé Livius Geminius, pour faire sa cour à l'empereur, affirma par serment qu'il avait vu l'âme de Drusille monter au ciel; cette basse flatterie fut dignement récompensée par Caligula, et imitée surtout par les villes de la Grèce, qui se disputèrent l'honneur de révérer Drusille comme une déesse. Plusieurs médailles frappées dans ces contrées lui donnèrent ce titre avec celui d'Auguste. On en trouve même où elle est appelée *Aphrodite* (Vénus). Dion, en décrivant fort au long les jeux que Caligula décréta pour sa sœur, et les honneurs qu'il lui décerna après sa mort, nous apprend également qu'il fit placer dans le forum son portrait, sous les traits de Vénus, et ce fut pour conserver le souvenir de cette sœur qu'il donna à la fille qu'il eut de Césonie le nom de Drusille. Il ne crut pas assez faire pour elle que de lui accorder les mêmes honneurs qu'avait obtenus Livie, il voulut encore qu'elle fût appelée la déesse *Panthée*. Jamais passion ne s'était montrée plus ardente; Caligula étant tombé malade la première année de son règne, l'avait instituée héritière de ses biens et même de l'empire. Dion n'est pas d'accord avec Suétone sur le nom de son mari: il le nomme Lépide; mais peut-être est-ce un second époux qu'elle prit peu de temps avant sa mort. Nous n'avons point de médailles latines de Drusille qui soient authentiques; celle qui est citée dans Eckhel, d'après Liebe, Morel, etc., est plus que suspecte. Les Romains, qui n'avaient pas, comme Livius Geminius, vu monter son âme au ciel, ne la divinisèrent point sur leurs médailles. Son nom se trouve joint à celui de ses deux sœurs, Julie et Agrippine, sur une médaille de Caligula, où elles sont représentées avec les attributs de trois divinités. T—n.

DRUSILLE, fille d'Agrippa le Grand, roi de Judée, était d'une beauté ravissante. Elle fut d'abord fiancée à Philadelphe, fils d'Antiochus IV, roi de Comagène; mais le jeune prince, qui avait promis pour l'obtenir d'embrasser la religion juive, n'ayant pu s'y déterminer, le mariage n'eut pas lieu. Azize, roi d'Emese, se soumit à la circoncision pour devenir son époux; mais, peu de temps après, Drusille, dont les charmes excitaient la jalousie de sa sœur Bérénice, renonça elle-même à la religion de ses pères, et abandonna son mari pour épouser Antonius Félix, affranchi de l'empereur Claude, et frère de Pallas, l'affranchi de Néron. Félix était gouverneur de la Judée; ayant conçu pour Drusille une passion violente, il employa un magicien nommé Simon, pour la déterminer à devenir sa femme. Les Actes des apôtres font mention de Drusille, qui était à Césarée avec Félix, lorsque St. Paul parut devant lui. Elle eut de son second mari un fils nommé Agrippa, qui périt fort jeune avec sa mère, dans l'embrasement du Vésuve, sous le règne de Titus. Tacite dit que Drusille, femme de Félix, était petite-fille de Cléopâtre et de Marc-Antoine, par conséquent fille de Juba II, roi de Mauritanie, ce qui n'est point d'accord avec le récit de Joseph et le texte des Actes des apôtres, qui disent qu'elle était juive. D'ailleurs l'histoire ne donne à Juba II qu'un fils, qui fut nommé Ptolémée (*voy.* Félix). T—n.

DRUSIUS (Jean), dont le vrai nom est *Van den Driesche*, naquit à Oudenarde le 28 juin 1550, apprit le grec et le latin à Gand, et fit sa philosophie à Louvain. Il alla, en 1567, rejoindre son père en Angleterre, qui y était allé chercher un asile à cause de sa religion. Le jeune Drusius continua ses études à Londres, apprit l'hébreu sous Ant.-Rod. Le Chevalier, et donna lui-même des leçons de cette langue à deux jeunes Anglais. Il se disposait à revenir en France lorsqu'il apprit les massacres de la St-Barthélemi, ce qui le détourna du voyage. Cependant il fut appelé à Cambridge et à Oxford, et préféra cette dernière ville, où il alla professer les langues orientales. Il n'avait que vingt-deux ans quand il prit possession de cette chaire, qu'il remplit pendant quatre ans, et qu'il quitta pour venir faire son droit à Louvain. Mais les troubles de religion le forcèrent encore à retourner à Londres; la pacification de Gand lui permit de revenir dans sa patrie, et bientôt il fut nommé professeur de langues orientales. En 1585, il passa à Franeker pour occuper la chaire d'hébreu, qu'il garda jusqu'à sa mort, arrivée le 12 février 1616. Drusius était un homme très-savant; il a mérité les éloges de R. Simon, qui n'en est pas prodigue. Bayle, Freher dans son *Theatrum* Meursius (*Ath. Batavæ*), Foppens, Paquot, etc., ont parlé plus ou moins longuement de Drusius. Paquot dit que, si on doit placer Drusius au rang des plus « savants « et en même temps des plus modérés d'entre les « protestants, on pourrait même avancer *qu'il n'é-* « *tait pas loin du royaume de Dieu*; il respecte la « Vulgate: il témoigne dans tous ses livres beau- « coup de vénération pour les Sts. PP., particuliè- « rement pour St. Jérôme, qu'il avait étudié avec « soin. Il soumit plus d'une fois ses écrits au juge-

Digitized by Google

« ment de l'Église catholique ; il fut très-sensible « à la condamnation que l'inquisition d'Espagne fit « de plusieurs de ses livres, où il s'était proposé « de ne pas toucher aux articles contestés entre les « catholiques et les protestants. On ne doit donc « point être surpris que ses ennemis de Hollande « lui aient reproché de favoriser le *papisme*, etc. » Paquot porte à 48 le nombre des ouvrages ou traités de Drusius, imprimés ; il en indique, en outre, plus de 20 qui n'ont pas vu le jour. Plus des deux tiers des ouvrages imprimés ont été reproduits dans les *Critici sacri, sive annotata doctissimorum virorum in vetus et novum Testamentum*, Amsterdam, 1698, 9 vol. in-fol., ou Londres, 1660, 10 vol. in-fol.; leur admission dans ce recueil indique assez sur quel sujet ils roulent. Parmi les ouvrages de Drusius qui n'ont pas place dans cette collection, on remarque : 1° *Alphabetum hebraïcum vetus*, 1587, in-4°; édition augmentée, 1609, in-4°; 2° *Tabulæ in Grammaticam chaldaicam ad usum juventutis*, 1602, in-8°; 3° une édition de *Sulpice Sévère*, Franeker, 1607, in-12. Les notes dont Drusius a enrichi cette édition ont passé dans celle *cum notis variorum*, qu'a donnée G. Hornius. 4° *Opuscula quæ ad Grammaticam spectant omnia, in unum volumen compacta*, 1609, in-4°, contenant, ainsi que le titre l'annonce, différents traités, et entr'autres l'*Alphabetum* déjà mentionné ; 5° *Lacrymæ in obitum J. Scaligieri*, 1609, in-4°. Drusius n'est pas traité honorablement dans le *Scaligerana* (*secunda*), où cependant on lui rend justice sous quelques rapports; 6° *Grammatica linguæ sanctæ nova*, 1612, in-4°. Abel Curiander, gendre de Drusius, a écrit sa vie. On la trouve dans les *Critici sacri*. A. B—T.

DRUSIUS (Jean), fils du précédent, naquit à Leyde, le 26 juin 1588. « Il commença à cinq ans, « dit Bayle (article Drusius père, note N), d'apprendre la langue latine et l'hébreu : à sept ans, il « expliquait le pentateuque hébreu si exactement, « qu'un juif qui enseignait l'arabe dans Leyde ne « put voir cela sans beaucoup d'admiration ; à « neuf ans, il savait lire l'hébreu sans points, et « ajouter les points où il fallait, selon les règles de « la grammaire, ce que les rabbins ne savent plus « aujourd'hui ; à douze ans, il écrivit sur-le-champ « en prose et en vers à la manière des Hébreux ; à « dix-sept ans, il harangua en latin le roi de la « Grande-Bretagne (Jacques Ier), au milieu de toute « sa cour, et fut admiré de la compagnie. Il avait « l'esprit vif et le jugement solide, une grande mé- « moire et une ardeur infatigable pour l'étude. » Il mourut de la pierre en 1609, dans la 21e année de son âge. On a de lui : *Nomenclator Elæ Levitæ juxta ordinem alphabeticum vocum latinarum digestus, et græcis dictionibus auctus a Joanne Drusio juniore*, 1652, in-8°. Il avait ébauché une version latine de la *Chronique hébraïque du second temple*, ainsi que de l'*Itinéraire de Benjamin de Tudèle*. Scaliger dit que Drusius fils savait l'hébreu mieux que son père. Un troisième personnage a porté en latin le nom de Drusius; c'est Jean Druys, né en 1568, à Cumplich, à une lieue de Tirlemont, et mort en 1634. Il avait été abbé du Parc, ordre de Prémontré, et a publié quelques opuscules qui sont sans aucun intérêt aujourd'hui, mais dont on trouve l'énumération dans les *Mémoires* de Paquot, t. 3 (in-fol.), p. 396. A. B—T.

DRUSUS (Marcus-Livius) était fils de Caïus Livius Drusus, orateur et jurisconsulte romain. Vers l'an 630 de Rome, Caïus Gracchus, tribun du peuple, devenant redoutable au sénat par ses lois sur les colonies et en faveur des alliés, cette compagnie ne trouva pas d'expédient meilleur que de faire donner, pour collègue à Gracchus, Drusus qui lutterait contre lui, non en arrêtant ses lois par son opposition, mais en faisant au peuple et aux alliés, par la faveur du sénat, des largesses plus considérables que celles de Gracchus. Drusus ne manquait pas d'esprit et de talent pour la parole. Fort de l'appui qu'il avait, il fit rendre des lois qui portaient les choses bien plus loin que n'avait fait son collègue. Au lieu de deux colonies dont l'établissement avait soulevé le sénat contre Gracchus, Drusus en fit décréter douze, sans éprouver de difficultés, et la migration de 3,000 têtes. Dans ces lois et d'autres de ce genre, pernicieuses en elles-mêmes, que Drusus faisait rendre, il y avait cet avantage, que le peuple, sentant qu'il les devait à l'influence du sénat, se détachait de Gracchus, dont la grande popularité était dangereuse. D'ailleurs, Drusus mettait dans sa conduite de la justice et de la modération. Il donnait l'exemple du plus pur désintéressement, en faisant nommer des triumvirs pour l'opération des colonies, et en faisant ordonner que les deniers publics fussent administrés par d'autres que par lui. En l'année 640, Drusus fut porté au consulat; il fit la guerre dans la Thrace, et eut des succès contre les Scordisques, qu'il repoussa au delà du Danube : un triomphe fut sa récompense. L'histoire ne nous apprend plus rien de lui. Q. R—T.

DRUSUS (Marcus-Livius), fils du précédent, eut une jeunesse marquée par la sagesse et la sévérité de ses mœurs : c'est le témoignage que lui rend Cicéron mais l'orgueil, la passion de dominer; et l'opiniâtreté corrompirent les dons qu'il avait reçus de la nature et de la fortune. Il fut élu tribun du peuple, vers l'an de Rome 660, à une époque où le despotisme que l'ordre des chevaliers portait dans ses fonctions judiciaires le rendait odieux au sénat. Il se fit le patron de cette compagnie, pour lui faire transférer le pouvoir de juger. Un de ses moyens fut de gagner les alliés du nom latin, et les peuples de l'Italie, en leur promettant de leur obtenir, par l'influence du sénat, le droit de cité après lequel ils soupiraient. Drusus fit plus : il s'assura une grande popularité, en faisant rendre des lois agraires, et d'autres touchant le blé à distribuer au peuple et des colonies à établir dans l'Italie et la Sicile. Pour soulager le trésor public, il imagina de faire entrer dans les pièces d'argent un huitième de cuivre. Ce fut le premier Romain qui altéra les espèces monnayées. Il eut de grands combats à soutenir pour

Digitized by Google

faire passer la loi judiciaire. Cherchant à ménager le sénat et les chevaliers, il partagea entre eux le pouvoir de juger. Cet expédient, et les moyens qu'il employa, lui aliénèrent ces deux ordres. Servilius Cæpio, chevalier, et Philippus, l'un des consuls, se déclarèrent avec chaleur contre lui : dans ces circonstances, Drusus se conduisit avec tant d'impétuosité, qu'il fit traîner en prison, non par son appariteur, mais par un de ses clients, le consul qui avait eu l'imprudence de l'interrompre pendant qu'il haranguait le peuple. Le tribun n'avait pas plus d'égards pour le sénat, qu'il affectait de mépriser après avoir été son champion. Ayant été appelé devant lui, dans le lieu de ses séances : « Pourquoi, « dit-il, n'est-ce pas plutôt au palais Hostilia, voisin « du Rostrum? » Le sénat obéit au tribun, qui n'avait tenu aucun compte de son ordre. Cependant les alliés, qui avaient tant à cœur le droit de cité, dont Drusus les avait flattés, demandaient avec impatience d'être récompensés des services qu'ils lui avaient rendus par leurs suffrages. Le tribun se trouvait pressé entre les Italiens d'un côté, et Rome, qui tout entière, s'opposait à leurs prétentions ; se butte à la haine de tous, il ne s'occupa plus qu'à trouver un moyen d'ajourner son grand projet. On crut dans ce temps-là qu'il avait bu du sang de chèvre, pour se donner une maladie qui passerait pour un empoisonnement par Cæpion. Si Cæpion ne l'empoisonna pas, il se mit avec Varius, tribun du peuple, à la tête d'une conspiration formée contre sa vie. Drusus, sachant les dangers qu'il courait, paraissait rarement en public ; il se détermina cependant à se rendre au Forum, pour repousser les accusations qui étaient portées au sénat contre lui. Reconduit par une multitude immense dont il marchait toujours entouré, au moment qu'il la congédiait à l'entrée de sa maison, il tomba en s'écriant qu'il était assassiné, et mourut peu d'heures après. On rapporte qu'avant d'expirer, il dit à ceux qui étaient en larmes autour de lui : « Quand la répu- « blique aura-t-elle un citoyen semblable à moi ? » Il fut frappé auprès de la gorge, par un tranchet que le meurtrier laissa dans la blessure pour se sauver dans la foule. Ainsi périt, l'an 90 avant J.-C., Drusus, dont la mort prématurée, en ôtant toute espérance aux alliés, fut comme le signal de la guerre sociale qui fut si longue et si funeste. Paterculc cite une parole de Drusus, trop honorable à sa mémoire pour n'être pas rapportée. Il faisait bâtir une maison sur le mont Palatin : l'architecte l'engageait à la construire de manière qu'il n'y fut point exposé aux regards de ses voisins : « Au « contraire, lui dit Drusus, construisez la de façon « que tout le monde puisse voir ce que j'y fe- « rai. » Q. R—Y.

DRUSUS (Nero Claudius-Germanicus), était second fils de Tibère Claude Néron et de Livie ; il épousa Antonia la jeune, qui le fit père de Germanicus. Sa carrière trop courte fut toute militaire. La première campagne de Drusus fut contre les Rhétiens, qui avaient fait une irruption en Italie et qui y portaient la désolation : il les défit et réduisit leur pays en province romaine. Les Gaulois, inquiets d'un nouveau dénombrement que faisait Drusus pour mieux établir les contributions annuelles, étaient prêts à se révolter. Instruit de leur résolution, le général romain convoqua les chefs pour assister à la consécration d'un temple élevé à Jules César. Il gagna si bien les esprits par ses manières, qu'ils renoncèrent à leur projet, et convinrent même d'ériger un autel à Auguste dans la ville de Lyon. Drusus, rassuré de ce côté, marcha contre les Germains qui s'avançaient vers le Rhin. Il battit leur formidable armée, dont une partie avait déjà passé le fleuve. A la faveur de cette victoire, il entra dans le pays des Usipètes et de là chez les Sicambres, qui s'étaient assemblés en corps d'armée sur les bords de l'Yssel ; il les défit, ravagea leurs terres, et détruisit une partie de leurs villes. En suivant le cours du Rhin, il s'approcha de l'Océan germanique et subjugua les Frisons. Il vint passer l'hiver à Rome, où il fut honoré de la prétûre. Au printemps, il ouvrit la campagne par une expédition contre les Teuctères ; se porta ensuite sur les Cattes et les Chérusques qu'il subjugua, et étendit ses conquêtes jusqu'au Weser. L'année suivante, Drusus ayant traversé le Rhin et le Weser, mit sous le joug tous les peuples situés entre le Rhin et l'Elbe. Il délibérait s'il irait plus avant, ou s'il ferait de ce dernier fleuve la frontière de l'empire romain, quand la mort le frappa à l'âge de 30 ans. Une fièvre violente, ou, selon Tite-Live, une chute de cheval l'emporta en peu de jours. Son armée, dont il était l'idole, lui consacra un superbe monument sur le bord du Rhin. Auguste, revenu exprès de la Gaule, prononça son éloge funèbre, dans lequel il demanda aux Dieux qu'ils lui accordassent une mort aussi glorieuse que celle de ce jeune héros, et qu'ils fissent marcher sur ses traces les petits-fils qu'il lui avait donnés. Les cendres de Drusus furent déposées dans le mausolée d'Auguste. Le sénat, par un décret, donna à lui et à sa postérité le surnom de *Germanicus*. Auguste l'avait nommé par son testament son successeur, conjointement avec ses deux petits-fils, Lucius et Caïus. Il paraît constant que si Drusus eût régné, il eût abdiqué bientôt pour rétablir l'ancienne forme du gouvernement. Il avait les principes d'un républicain zélé ; il était franc, généreux et vertueux. Dans toutes ses expéditions militaires il ne se proposait que la gloire du nom romain et le bien de son pays. Il avait fondé en Allemagne jusqu'à 50 châteaux ou forteresses, dont la plupart sont devenus des villes considérables entre lesquelles Mayence tient un rang distingué. On y voit encore les ruines du superbe monument qu'Auguste lui fit ériger. Le canal que Drusus fit creuser pour réunir le Rhin à l'Yssel, a longtemps porté le nom de *Fossa Drusiana* (1). Q. R—Y.

(1) Les médailles sur lesquelles nous retrouvons les traits de Drusus, ont vraisemblablement été frappées par l'empereur Claude, qui était son fils ; elles ont toutes rapport à ses victoires, et l'on voit sur quelques-unes l'arc triomphal et la statue équestre dont il

Digitized by Google

DRUSUS, fils de l'empereur Tibère et de Vipsanie sa première femme, était fort jeune quand son père l'envoya en Pannonie pour ramener à leur devoir des légions révoltées. Séjan, préfet du prétoire, était avec lui pour le diriger. L'effroi qu'une éclipse de lune causa aux mutins servit beaucoup à Drusus. Il saisit ce moment pour les haranguer avec ce ton d'autorité que donne, à défaut du talent de la parole, le sentiment d'une haute naissance. Il ramena les esprits; mais, porté par caractère aux mesures les plus rigoureuses, il punit de mort les chefs de la rébellion. L'empereur l'employa ensuite en Illyrie et en Germanie; il y eut des succès qui lui méritèrent l'ovation. L'événement de la mort de Germanicus le rappela à Rome. Drusus avait toujours vécu avec lui dans la plus grande union: il prit de l'intérêt à ses enfants, et leur marqua, suivant l'expression de Tibère, dans Tacite, une bienveillance paternelle. L'empereur se le donna pour collègue dans le consulat et le tribunat. Séjan qui visait à l'empire, et qui avait à se venger d'un soufflet que Drusus lui avait donné, songea à se défaire d'abord de l'héritier présomptif. Un poison d'un effet lent fut le moyen qu'il choisit: il fut préparé par Eudemus, médecin de Livie, femme du jeune prince, et donné par l'eunuque Lygdus. Drusus languit quelque temps, et mourut jeune, l'an de Rome 773 (20 de J.-C.). Tibère ne parut point touché de la mort de son fils; il prononça cependant lui-même son éloge funèbre. Drusus ne fut pas regretté: il s'était rendu odieux par ses débauches, ses emportements, ses duretés, et même par sa cruauté. Présidant à un spectacle de gladiateurs avec Germanicus, il montra tant de plaisir à voir couler le sang, que Tibère lui en fit des reproches. Il laissa de Livie deux fils jumeaux qui moururent jeunes (1). Q. R—T.

DRUSUS, second fils de Germanicus et d'Agrippine, n'eut rien de leurs vertus. Il était, dit Tacite, d'un naturel indomptable, ambitieux du pouvoir, et dévoré de jalousie contre Néron son frère aîné, à qui leur mère marquait plus de tendresse qu'à lui. Il fut préfet de Rome. Séjan, qui ne pouvait arriver à l'empire, l'objet de son ambition, que par l'extinction de la famille impériale, avait médité sa ruine: elle était réservée à l'empereur, aïeul du jeune Drusus. Ce prince irrité, qu'on eut fait, au commencement de l'année, des vœux publics pour ses petits-fils, s'en plaignit au sénat, et dénonça Drusus, en le chargeant de plusieurs crimes. L'an 33 de J.-C., l'accusé fut enfermé dans le palais de l'empereur, où il périt de faim le neuvième jour, après avoir été réduit à manger la bourre de son matelas. Tibère eut l'impudeur, pour le diffamer, de faire lire dans le sénat un journal, tenu par ses affidés, de tout ce que le jeune Drusus avait dit et fait depuis plusieurs années (1). Q. R—T.

est fait mention dans Dion et dans Suétone. Auguste lui avant accordé le titre d'*imperator*, c'est le seul qu'on trouve sur ses medailles, car il ne fut jamais décoré de celui de *César*. T—N.

(1) Le fils de Tibère est représenté au revers de son père sur une médaille d'argent de la plus grande rareté. Ses médailles romaines en bronze, les grecques et celles des colonies sont plus communes. Les deux enfants qu'il eut de Livie se trouvent sur les premières; leurs têtes sortent de deux cornes d'abondance réunies par les extrémités. T—N.

(1) Il avait épousé, suivant Suétone, la sœur d'Othon, qui fut depuis empereur. Les colonies d'Espagne et celles d'Afrique ont frappé des médailles en l'honneur des deux frères Drusus et Néron; on y trouve leur portrait au revers de la tête de Tibère. Lorsque Caligula leur frère fut empereur, il en fit également frapper à Rome, sur lesquelles ils sont représentés à cheval et appelés *Césars*. T-N.

DRUTHMAR (Christian), grammairien du 9e siècle, était né dans l'Aquitaine. Il fit profession à l'abbaye de Corbie, et fut chargé d'expliquer les Ecritures aux jeunes religieux. Les succès qu'il obtint engagèrent ses supérieurs à l'envoyer à Stavelo et à Malmedy, deux monastères du diocèse de Liége, où il enseigna pendant plusieurs années. On a de lui un *Commentaire sur l'évangile de St-Mathieu*, imprimé à Strasbourg, en 1514, in-fol., par Jacques Winpheling, et ensuite à Haguenau, en 1530, in-8°. Quelques écrivains protestants ayant cité un passage de la seconde édition, pour appuyer leur sentiment au sujet du dogme de la transsubstantiation, on les accusa de l'avoir altéré. Ils recoururent alors à la première édition, imprimée avant la réforme et qu'on ne pouvait, par conséquent, soupçonner d'avoir été falsifiée; mais leurs adversaires en nièrent l'existence. On peut juger par là de son degré de rareté. Le passage contesté ayant été examiné depuis, on a reconnu qu'il ne pouvait rien prouver contre l'objet de la discussion. L'ouvrage de Druthmar, sans conserver autant d'intérêt qu'à l'époque de sa publication, est encore recherché à raison des traits historiques que l'auteur y a semés. Il a été inséré dans le tome 2, du *Supplément de la Bibliothèque des Pères*, Paris, 1639, et dans le tome 13 de la *Bibliotheca maxima Patrum*, Lyon, 1677. On trouve, à la suite, des *Fragments* peu importants des commentaires du même auteur *sur St-Jean et St-Luc*. W—s.

DRYANDER (François Enzisas ou Enzisas, plus connu sous le nom de), né à Burgos, alla en Allemagne, se mit à l'école de Melanchthon, dont il embrassa les principes, et fit une version espagnole du Nouveau Testament, qu'il dédia à Charles-Quint et fit imprimer sous ce titre: *El nuevo Testamento de nuestro Redemptor y salvador Jesu-Christo, traducido de griego en lengua castellana, dedicado à la Cesarea majestad*, Anvers, 1543, in-8°. Charles-Quint donna cette traduction à examiner à son confesseur, le P. Pierre Soto, dominicain. Dryander alla voir son censeur, qui lui dit que la lecture du Nouveau Testament en langue vulgaire était la cause de toutes les hérésies. Le R. P. fit reconduire Dryander jusqu'à la porte de son couvent, où étaient quelques gens armés qui s'emparèrent de lui et le conduisirent en prison, le 13 décembre 1543; il s'en échappa le 1er février 1545, et vint à Anvers. Il paraît qu'il ne tarda pas à revenir en Allemagne. Il passa ensuite en Angleterre; il était à Embden en 1548, et à Genève en 1552. On ignore l'époque et le lieu de sa mort. On a encore de Dryan-

Digitized by Google

der une *Histoire de l'état des Pays-Bas et de la religion d'Espagne*, à Ste-Marie (Genève), chez François Perrin, 1558, 247 pages. L'auteur publia cet ouvrage sous le nom de du Chesne, traduction du mot espagnol *encina*. Prosper Marchand, dans son Dictionnaire, parle de quelques opuscules de François Dryander. — Jean, frère de François, et comme lui né à Burgos, demeurait à Rome pour obéir à son père; mais avait embrassé aussi la réforme. Il avait attiré dans ce parti ce Jean Diaz qui fut si horriblement assassiné à Neubourg (*voy.* Dias). Il était sur le point d'aller joindre son frère en Allemagne lorsqu'il fut déféré comme hérétique : il ne voulut pas cacher sa manière de penser; et après l'avoir interrogé, assisté de ses cardinaux, le pape Paul III le fit brûler vif en 1543. A. B—T.

DRYANDER (Jean), dont le véritable nom était *Eichmann*, naquit à Wetteren dans la Hesse, vers la fin du 15e siècle. Il étudia les mathématiques et l'astronomie; ensuite il voyagea en France, où il associa à l'étude de ces sciences, celle de la médecine. Après avoir pris le bonnet de docteur à Mayence, il se rendit à Marpurg pour occuper, à l'université de cette ville, la double chaire de mathématiques et de médecine. Il fit faire des progrès à ces deux sciences, surtout à l'astronomie, qui lui doit de nouveaux instruments, et le perfectionnement de plusieurs de ceux qui étaient connus avant lui. Il a publié plusieurs traités estimés sur l'astronomie, tels sont ceux qui ont pour titre : 1° *de Annulo astronomico*; 2° *De Cylindro*; 3° *De Globulo terrestri*. Ses travaux anatomiques ne sont point dénués d'observations, car il avait beaucoup disséqué avant de les publier; mais ils ne sont point exempts d'erreurs. Il avait contracté de grandes liaisons d'amitié avec l'illustre Vésale, son contemporain; mais la rivalité les rendit ennemis, et Dryander, par la suite, se fit peu d'honneur en critiquant un adversaire qui lui était bien supérieur, tant du côté du génie, que par l'exactitude de ses recherches, et l'importance de ses découvertes en anatomie. Voici la liste des ouvrages de médecine qu'a laissés Dryander : 1° *Vochsii Opusculum de omni pestilentia novissime repurgatum*, Magdebourg, 1508, in-4°; Cologne, 1537, in-8°; 2° *Balneis Emsensibus liber*, Marpurg, 1535, in-8°; 3° *Anatomia, hoc est, corporis humani dissectionis pars prior, in qua singula, quæ ad caput spectant, membra et partes recensentur, cum figuris et iconibus. Anatomia porci ex traditione Cophonis, et anatomia infantis ex Gabriele de Zerbis*, Marpurg, 1537, in-4°. Dryander, après avoir enseigné les mathématiques et la médecine pendant vingt-quatre ans, mourut le 20 décembre 1560. F—R.

DRYANDER (Jonas), naturaliste suédois, disciple de Linné, né en 1748, se fit recevoir maître ès-arts à Lund, en 1766, et soutint, à cette occasion, suivant l'usage du nord de l'Allemagne, une thèse d'histoire naturelle, sous la présidence de Lidbeck : *Dissertatio fungos regno vegetabili vindicans*. C'était une réponse à plusieurs naturalistes qui voulaient alors bannir les champignons du règne végétal. Il fit paraître dans les Mémoires de l'Académie de Stockholm, une dissertation sur le genre de plante nommé *Albuca*; mais vers cette époque il passa en Angleterre, et sir Joseph Banks connaissant tout son mérite, résolut de le fixer à Londres; ce fut en le mettant à la tête de sa bibliothèque. Dryander ne crut pouvoir mieux répondre aux vues de ce digne protecteur des sciences, qu'en facilitant les recherches de ceux qui venaient puiser dans cet immense trésor; pour cela il en publia un catalogue très-étendu : *Catalogus bibliothecæ historico-naturalis Josephi Banks*, 5 vol., in-8°; ils ont paru de 1796 à 1800. La manière dont il est exécuté l'a rendu utile à tous ceux qui cultivent les sciences naturelles; car c'est un répertoire universel de presque tout ce qui a paru dans toutes les branches de l'histoire naturelle, et la classification employée par l'auteur y facilite singulièrement les recherches; elle est calquée sur celle de la *Bibliotheca botanica* de Linné. Le 5e volume contient d'abord un supplément aux 4 premiers, ensuite le catalogue alphabétique de tous les auteurs cités, avec la date de leur naissance et de leur mort, et l'énumération de leurs différents travaux dispersés dans les volumes précédents. On doit présumer que Dryander a continué jusqu'à sa mort, arrivée en 1810, à recueillir les matériaux d'un supplément considérable, d'autant mieux, qu'outre les avantages directs de ce catalogue, il en a dû résulter un particulier pour l'augmentation même de cette bibliothèque; c'est que par son moyen les lacunes qui se trouvaient dans cette collection étant mises en évidence, tous les vrais amateurs de la science, dispersés dans toute l'Europe, ont dû s'empresser de les combler. Sir Banks fit choix, pour remplacer Dryander, d'un savant qui réunit l'érudition à l'observation directe de la nature; c'est M. Robert Brown, qui s'est fait connaître avantageusement par le premier volume de la Flore de la Nouvelle-Hollande. Dryander, trop occupé par sa place, n'a publié que quelques dissertations dans les *Transactions* de la société linnéenne de Londres dont il était membre; et dans celle de la société royale un Mémoire sur l'arbre qui produit le benjoin. Son compatriote Thunberg a consacré à sa mémoire le genre *Dryandra*, composé d'un arbre du Japon, de la famille des euphorbiacées, qui donne une huile estimée dans les arts. D—P—s

DRYANTILLA. *Voyez* Corsini Edouard.

DRYDEN (Jean), issu d'une bonne famille du comté de Northampton, naquit en 1631, dans ce comté, à Aldwincle, près de Oundle. On prétend qu'il fut élevé dans la religion des anabaptistes. Il fit ses premières études à l'école de Westminster, sous le fameux docteur Busby, et passa de là à Cambridge. Pendant son séjour à cette université, il composa divers écrits, dont il ne reste qu'une pièce de vers sur la mort de lord Hastings (1649), tout à fait dans le mauvais goût du temps, un peu

Digitized by Google

réformé par Waller et Denham, mais soutenu par l'exemple de Cowley. Il paraît qu'en quittant Cambridge il vint à Londres, on ignore avec quelles ressources. Un de ses biographes a prétendu qu'il avait hérité de son père d'une fortune honnête ; ce fait paraît peu vraisemblable. On ne connaît guère de sa vie que ce que nous en apprennent ses ouvrages et ses ennemis ; ses ouvrages nous parlent sans cesse de sa pauvreté, et ses ennemis ne nous disent pas qu'il l'eût méritée par son inconduite ; mais s'il existe beaucoup de raisons pour qu'un poëte soit pauvre, il n'a guère qu'une manière de l'être, et de cette circonstance de la vie de Dryden, nous pouvons conjecturer toutes les autres. La force d'âme est rarement le partage de celui que domine l'imagination ; elle l'élève et ne le soutient pas. Si elle le place au-dessus de certains objets, elle ne lui apprend pas à connaître la valeur de tous, et lui fait attacher trop de prix à l'opinion des hommes pour qu'il puisse dédaigner ce qu'ils estiment généralement. Il ne sait d'ordinaire ni devenir riche, ni demeurer pauvre ; il sacrifie chaque jour, aux besoins du moment, cette indépendance qu'il a voulu garder dans l'emploi de sa vie. Soumettre son talent aux circonstances, son goût aux caprices du public, sa fierté à la protection des particuliers, telle sera souvent la vie d'un poëte, telle fut celle de Dryden. Passer continuellement des plus nobles jouissances de l'esprit aux plus tristes détails du besoin ; de la société des hommes les plus distingués par leur rang, qui l'attiraient pour son esprit et le caressaient pour obtenir ses louanges, à celle des libraires qui le maltraitaient pour leur argent, tel doit être le sort de celui qui a également besoin d'argent et de distinctions ; et Dryden en fut un exemple. On le voit en relation avec de grands seigneurs, qu'il cite complaisamment dans ses préfaces, et l'on reconnaît de plus qu'il les fréquente, par l'affectation qu'il met à imiter leur langage, en insérant dans ses ouvrages un certain nombre de mots français, de mode alors à la cour qu'avait ramenée la restauration, mais depuis bannis de la langue anglaise, où ils avaient un équivalent. D'un autre côté, lord Bolingbroke racontait qu'étant un jour chez Dryden, ils virent entrer quelqu'un dans la maison ; c'était le libraire Tonson : « Ne vous en allez pas qu'il ne « soit parti, dit Dryden, je n'ai pas fini la feuille « que je lui avais promise : si vous me laissez « seul, je serai exposé à toutes les injures qu'il « pourra trouver à me dire. » On a une lettre de Dryden à ce même Tonson, où il le prie de lui apporter de l'argent dont ils sont convenus pour un de ses ouvrages, parce qu'il en a besoin pour payer une montre qu'il a commandée pour son fils, et que l'horloger refuse de livrer sans cela. On est moins affligé de voir un homme d'un grand talent réduit à de telles nécessités, que des moyens qu'il emploie pour y subvenir. Les dédicaces étaient celui qu'employait le plus fréquemment Dryden. Habile à les multiplier, il a su y pousser, sinon l'art, du moins la hardiesse de la flatterie à un point qui passe pour n'avoir été égalé en Angleterre, ni avant ni après lui. Il ne fut pas longtemps à s'annoncer pour un de ces écrivains

Prêts à vendre leur muse à qui veut la payer.

Son premier ouvrage, après sa sortie de l'université, avait été des *Stances héroïques* à la louange de Cromwell, qui venait de mourir (1658), mais qui laissait un successeur. En 1660, il chanta la Restauration dans un poëme intitulé *Astrea redux*, et en fit un la même année sur le couronnement. Tant d'autres avaient partagé cette versatilité qu'alors du moins on n'en fit pas un tort à Dryden. Il donna ensuite successivement une pièce de vers adressée au chancelier Hyde, une satyre contre les Hollandais, son *Annus mirabilis*, ou *Année des Merveilles* (1666) autre poëme en l'honneur de Charles II. Sa réputation croissait : on voyait se former dans ses vers une langue poétique, dont jusqu'à lui l'Angleterre n'avait pas eu d'idée. La poésie, à peine distinguée de la prose par le nombre, ne l'était nullement par le choix des expressions. La combinaison d'un vers anglais semblait presque généralement se borner à l'observation du mètre. « Dryden, dit Pope :

Dryden taught to join
The varying verse, the full resounding line
The long majestic march, and energy divine.

« Dryden nous apprit à unir dans le vers la variété à « une harmonie soutenue, la majesté d'une marche « périodique à une énergie divine. » Sans doute, dans son *Annus mirabilis*, il n'échappa pas entièrement aux habitudes de familiarité qu'il avait à détruire dans ses vers. Décrivant l'incendie de Londres, il représente Dieu, qui, enfin touché des prières qu'on lui adresse, prend une pyramide de cristal creusée et remplie des eaux du ciel, et en fait un grand éteignoir (extinguisher) dont il *coiffe* (hoods) les flammes. On retrouve dans ce même poëme, le plus travaillé de ses ouvrages, plus d'une trace de ce mauvais goût d'hyperbole, au milieu duquel il avait été élevé. On y voit les anges, pour regarder passer la flotte de Charles, *tirer les rideaux du ciel*, et le ciel, comme s'il n'avait pas encore assez de lumières, faire paraître pour flambeaux deux brillantes comètes. S'il ne s'est point assez garanti de cette ridicule espèce d'enflure, où entraîne si facilement le ton de la louange ; s'il a trop prodigué, sur tous les objets, la magnificence des couleurs et le luxe des comparaisons ; si la précipitation de son travail, suite peut-être de sa disposition autant que de ses besoins, y a souvent mêlé les défauts de la négligence à ceux de l'affectation, l'harmonie, la noblesse, l'élégance, la facilité de sa versification, la hardiesse de ses tours, la richesse et la vivacité de son imagination l'ont fait regarder comme un des grands poëtes de l'Angleterre, celui à qui elle doit le caractère propre, quelques-uns des défauts peut-être, et les mérites essentiels de sa poésie. Cependant Dryden n'était pas en état d'attendre sa

Digitized by Google

réputation, et une cour toute occupée de plaisirs ne paraissait pas disposée à faire de ceux de l'esprit le plus considérable de ses objets de dépense. Dryden essaya la carrière du théâtre, « quoique ja- « mais, dit-il, il n'y ait été réellement porté par « son génie. » Johnson croit que ce fut en 1660 qu'il donna sa première comédie *the Wild gallant* (l'Amant bizarre); elle n'eut aucun succès, et n'en méritait point. Il prit sa revanche en 1664, dans *the Rival Ladies* (les Femmes Rivales), et peu après dans *the Indian Emperor* (l'Empereur Indien ou la Conquête du Mexique); ensuite de quoi une série de succès le tint durant près de trente ans en possession du théâtre anglais, auquel il a donné 28 pièces, tant tragédies que comédies. Elles ont été imprimées ensemble et publiées en 1725, en 6 volumes in-12, précédées de son *Essai sur la poésie dramatique*. Les plus célèbres de ses tragédies sont *Don Sébastien* et *la Conquête de Grenade*. On trouve dans toutes le caractère de la poésie de Dryden, c'est-à-dire, une grande beauté de versification et trop de poésie pour la tragédie, où il faut que le personnage paraisse beaucoup plus que le poëte (1). Les Anglais lui ont de plus reproché les vers rimés qu'ils ne regardent pas comme propres à la tragédie, mais qu'il a défendus toute sa vie par son exemple et ses écrits. Quant au fond de ses tragédies, il en a tiré l'intérêt d'un grand mouvement d'événements et d'intrigues, et surtout de ces sentiments quelquefois outrés qu'il tirait en grande partie de la lecture des romans français et espagnols, auxquels il a emprunté plusieurs de ses sujets de tragédie. Il pénètre rarement, comme Shakespeare, dans les secrets du cœur humain; il faisait peu de cas du naturel pathétique d'Otway; mais, de même que Corneille, il exprime généralement ces sentiments nés des combinaisons de la société, l'enthousiasme de l'honneur, l'excès de la bravoure, et l'amour porté à ce degré d'exaltation où il perd sa tendance naturelle, et n'est plus, pour ainsi dire, qu'une passion de l'imagination. De même et beaucoup plus que Corneille, il pousse quelquefois jusqu'à la plus étrange exagération ces sentiments et les idées qui en résultent. Il en convenait lui-même à la fin de sa vie. « Je me rappelle, dit-il, quelques « vers de mon Maximin et de mon Almanzor (per- « sonnages de deux de ses tragédies), qui crient ven- « geance pour leur extravagance; mais, ajoute-t-il, « je les ai écrits les sachant bien assez mauvais pour « réussir. » Johnson ne croit pas absolument à ce sacrifice de son goût, et pense que, s'il y a reconnu des défauts, c'étaient du moins des défauts qui lui plaisaient. Quant à la comédie, Dryden avouait lui-même qu'il ne s'y croyait pas propre, manquant de gaîté dans le caractère et de trait dans l'esprit : en effet, le comique de ses pièces consiste seulement dans la complication des événements. La plupart sont tirés du théâtre français. En tout, il n'a presque point travaillé à des sujets, d'invention; mais ce qui ajoute infiniment à l'intérêt de ses ouvrages dramatiques, ce sont les préfaces dont il les a enrichis, premiers modèles d'un genre de critique dont on n'avait pas encore l'idée en Angleterre, ou que du moins lui seul avait fait connaître dans ses *Dialogues sur la poésie dramatique*. La finesse et la sûreté de son goût, la vivacité piquante de ses tournures, l'intérêt qu'il répand sur la discussion, l'ont fait regarder par Johnson, si bien fait pour en juger, comme le père de ce genre de littérature, où il se distingue d'ailleurs par un mérite bien rare, unique alors, de pureté, d'élégance et de naturel. Comme Corneille, il s'est cité librement pour exemple; et, de même que lui, il se plaignait à la fin de sa vie d'avoir trop éclairé ses juges et de les avoir rendus trop difficiles. En 1668, il avait été nommé poëte lauréat et historiographe de Charles II, place qui, avec le produit de ses pièces de théâtre, aurait pu suffire à ses besoins; mais il paraît que, dans le désordre des finances, les traitements n'étaient pas toujours payés, et les produits du théâtre, en Angleterre comme en France, n'étaient pas alors ce qu'ils sont aujourd'hui. « Je n'ai guère lieu, disait-il, de re- « mercier mon étoile pour être né Anglais.... C'est « assez pour un siècle d'avoir négligé Cowley et « vu Butler mourir de faim. » D'ailleurs, en supposant que Dryden eût joui sous ce rapport de quelque tranquillité, elle était troublée par des chagrins d'un autre genre, les attaques de ses ennemis et les succès de ses rivaux. Ces rivaux étaient tels, que l'indignation, il en faut convenir, était bien pardonnable à celui qui n'avait pas à leur égard le courage du mépris. Comme une faction littéraire avait opposé Pradon à Racine, on lui opposa un nommé Settle, qui, après quelques moments d'éclat dus à la mode, tomba dans un tel mépris, qu'il n'avait pour exister d'autre ressource que de montrer des curiosités à la foire, et de colporter dans les maisons, à l'occasion des morts et des mariages, des pièces de vers, dont il changeait seulement le commencement et la fin pour les adapter aux différentes personnes qu'il destinait à lui en payer le salaire. Dryden ressentit ces outrages avec tout le fiel et toute la colère de l'amour-propre blessé, et par ses invectives, accrut, sans ajouter à sa réputation, le nombre des ennemis qu'elle lui avait faits. Il fut tourné en ridicule, en 1671, sous le nom de *Bayes*, dans *the Rehearsal* (la Répétition), comédie satirique du duc de Buckingham et compagnie (1) : du moins est-on convenu de lui appliquer ce personnage, quoique plusieurs circonstances donnent lieu de croire que les auteurs avaient en d'abord en vue le poëte Dave-

(1) « Dryden, qui d'ailleurs était un très-grand génie, dit Vol- « taire, met dans la bouche de ses héros amoureux ou des hyperbo- « les de rhétorique, ou des indécences, deux choses également op- « posées à la tendresse. » Et Voltaire en rite plusieurs exemples.

(1) On disait un jour devant le célèbre docteur Johnson, que le ridicule jeté sur Dryden, dans la *Répétition*, avait fait tort à sa réputation comme auteur. « Au contraire, dit Johnson, l'étendue de « la réputation de Dryden est aujourd'hui le seul principe de vita- « lité qui garantit la comédie du duc de Buckingham de la putré- « faction. »

Digitized by Google

nant, d'autres disent Robert Howard. Ses propres satires lui attirèrent, dit-on, des aventures encore plus fâcheuses qu'un ridicule. L'*Essai sur la satire*, publié en 1679, renfermait quelques traits piquants contre la duchesse de Portsmouth et contre le comte de Rochester, qui résolut d'en tirer vengeance, et paya trois coquins pour la servir; et quoique le lord Mulgrave eût été de moitié dans la composition de l'ouvrage, ce fut Dryden seul qui reçut les coups de bâton qui en furent le prix. Son poëme d'*Absalon et Architopel*, l'un de ses meilleurs ouvrages, composé à l'occasion de la révolte du duc de Montmouth, et publié en 1681, d'abord sans nom d'auteur, et quelques autres écrits en faveur du parti de la cour, ajoutèrent à ses ennemis tous ceux de ce parti. Ce poëme, qu'il n'a pas achevé, « parce qu'il ne pouvait pas, disait-il, se résoudre « à montrer Absalon malheureux, » l'a été à sa sollicitation par Tate. Il a été traduit deux fois en vers latins, par le docteur Coward et par Fr. Atterbury. Le duc de Buckingham, qui se reconnut dans le personnage de Zimri, se chargea lui-même de sa vengeance, et, après lui avoir donné quelques coups de bâton *pour son impudence*, lui présenta une bourse remplie d'or *pour son esprit*. Enfin, Dryden acheva de donner prise à la malignité et à la mauvaise fortune, par sa conversion à la religion catholique, au moment où il était, à la cour de Jacques II, l'un des principaux moyens de faveur, et six mois avant celui où la révolution en fit un titre de réprobation. Dryden alors perdit sa place de poëte lauréat, qui fut donnée à Shadwell. On prétend que lord Dorset le dédommagea, par une pension annuelle, des émoluments de cette place. Cependant Dryden demande quelque part qu'on lui sache gré du courage avec lequel il a supporté la perte de sa fortune pour la cause de la religion. Le libraire Tonson ne put jamais l'engager à dédier sa traduction de Virgile au roi Guillaume. Ce libraire, qui voulait cependant faire sa cour au prince, ne vit rien de mieux que de faire retoucher les planches par le graveur, pour donner au héros de l'*Enéide* le nez camus du conquérant de l'Angleterre. Les malheurs n'affaiblirent pas le talent de Dryden, car il paraît que l'un de ses derniers ouvrages fut sa fameuse *Fête d'Alexandre*, composée, comme l'on sait, pour la Ste-Cécile. Ils excitèrent son activité, qui, aidée d'une facilité prodigieuse, a augmenté sa célébrité par le grand nombre de ses ouvrages. Il faut mettre au rang des plus estimés sa traduction de Virgile, commencée en 1694 et imprimée en 1697, regardée comme une des plus belles traductions en vers qui aient été faites des poëtes classiques. Parmi ceux qui firent le plus de bruit de son temps, on place *The Hind and the Panther* (*la Biche et la Panthère*), 1687, poëme bizarre, où une biche et une panthère disputent sur la prééminence des Églises romaine et anglicane. Il a contribué à la traduction des *Métamorphoses d'Ovide*, publiée après sa mort par le docteur Garth. On a aussi de lui des traductions de Juvénal, de Perse, et plusieurs traductions en prose, notamment celle du poëme de Dufresnoy *sur l'art de la Peinture*, 1693 et 1716; le fameux poëme satirique de *Mac Flecknoë*, dirigé contre Shadwell, et dont la *Dunciade* de Pope n'est qu'une imitation; deux volumes de *Fables anciennes et modernes, traduites en vers, d'après Homère, Ovide, Boccace et Chaucer*, 1698, etc., etc. Dryden mourut le 1er mai 1707 âgé de 70 ans. On raconte sur son enterrement l'anecdote suivante : Lord Halifax et Spratt, évêque de Rochester et doyen de Westminster, avaient proposé à sa veuve, lady Elisabeth Howard, fille du comte de Berkshire, de le faire enterrer à leurs frais, et devaient lui faire élever un monument dans l'abbaye de Westminster. Le jour pris, comme la pompe funèbre commençait à défiler, lord Jefferies, fils du chancelier, passe avec une troupe de libertins, ivres comme lui, il s'indigne qu'un homme comme Dryden soit si mesquinement enterré, prétend qu'il veut s'en charger, qu'il y dépensera 1,000 livres sterling, arrête tout, court chez lady Elisabeth, qui était malade et alitée, et qui s'évanouit d'abord. Revenue à elle, elle refuse de sa faible voix l'offre qui lui est faite, et répète plusieurs fois ce refus. Jefferies, feignant d'avoir son consentement, ordonne à ses gens de déposer le corps chez un entrepreneur de sépultures, auquel il dit d'attendre ses ordres. Celui-ci, après les avoir attendus quatre jours, va les demander. Lord Jefferies le renvoie en se moquant de lui, répond aux lettres de la veuve et du fils aîné de Dryden qu'il ne sait ce qu'on prétend lui dire, et qu'il ne veut pas en entendre parler davantage. D'un autre côté, le comte et l'évêque, piqués, avaient retiré leur promesse; l'entrepreneur menaçait de mettre le corps à la porte. Dans cette détresse, le docteur Garth proposa à la faculté de médecine, et provoqua par son exemple, une souscription qui paya les frais de l'enterrement. Charles Dryden voulut demander raison de cet outrage à lord Jefferies, mais il ne put parvenir à lui, ni par lettres, ni autrement; et le lord, ayant appris que Charles se proposait de l'attaquer la première fois qu'il le rencontrerait, quitta précipitamment la capitale. Cette anecdote n'est pas suffisamment attestée; mais il paraît certain que les funérailles de Dryden furent troublées par un accident. Il a été enterré à Westminster, où on lui a longtemps promis un monument. Enfin le duc de Buckingham a fait mettre sur son tombeau une simple pierre avec ce mot : *Dryden*. Il a laissé trois fils, dont deux publièrent quelques écrits; tous trois étaient catholiques, ce qui prouverait la sincérité de la conversion de leur père. Edmond Malone a donné en 1800, les *Œuvres critiques et mêlées de Dryden*, réunies pour la première fois, avec des notes, une vie et des lettres de l'auteur, la plupart inédites, 4 vol. in-8°, avec 3 portraits de Dryden, à différents âges. On a publié en 1808, une nouvelle édition des œuvres de Dryden; la première édition complète qui en ait été imprimée. Elle a pour titre : *Œuvres de Jean Dryden, avec*

Digitized by Google

une Vie de l'auteur et des notes historiques, critiques et explicatives, par Walter Scott, auteur du *Chant du dernier ménestrel*, de *Marmion*, etc. 18 vol. demi in-8°. Ses *Œuvres poétiques* ont été réimprimées en 1812, en 4 volumes in-8°. C'est surtout dans l'excellente vie de ce poëte, écrite par Malone (mort en 1812), et qui forme 1 vol. in-8° de 570 pages, qu'on trouve des détails curieux sur la vie domestique de Dryden, sur ses rapports avec les auteurs contemporains, et sur ses transactions avec les libraires; on suppose qu'il recevait 50 guinées pour le paiement d'environ 1,500 vers; et on cite une lettre de Tonson, où ce libraire, calculateur exact, se plaint à lui de n'avoir reçu que 1446 vers pour 50 guinées, tandis qu'un de ses confrères, pour 40 guinées, en avait eu de lui 1518, ce qui faisait 72 vers de moins et 10 guinées de plus. Dryden trouvait aussi une ressource pécuniaire dans la composition de prologues et d'épilogues pour les pièces des autres auteurs, et dont le prix était de 2 à 4 guinées. La *Fête d'Alexandre*, la plus belle ode peut-être qui existe dans aucune langue moderne, a été mise en musique par différents compositeurs; c'est avec celle de Hœndel qu'elle a été exécutée en 1735, avec un très-grand effet, sur le théâtre de Covent-Garden. On lit dans l'Essai sur le génie de Pope, par Warton, l'anecdote suivante sur cette ode célèbre : Lord Bolingbroke, étant allé un matin rendre visite à Dryden, le trouva dans une extrême agitation d'esprit, au point qu'il tremblait. Il lui en demanda la cause. — J'ai été sur pied toute la nuit, répondit le vieux poëte; mes amis les musiciens m'ont fait promettre de leur donner une ode pour leur fête de Ste-Cécile. Le sujet qui se présentait m'a tellement frappé que je n'ai pu le quitter avant de l'avoir tout à fait rempli. Et il lui montra aussitôt cette ode, qui place la poésie lyrique anglaise au-dessus de celle de toutes les nations. » Edmond Burke avait, dit-on, étudié avec avantage la prose de Dryden, qui lui-même déclarait s'être formé à la lecture des ouvrages de Tillotson. Pope, trop jeune pour avoir connu particulièrement Dryden, et qui disait avec un sentiment de regret, *Virgilium tantum vidi*, le reconnaissait pour son maître dans l'art des vers. Swift, quoiqu'ami de Pope, était loin de partager ce respect. Son injustice à cet égard avait pour origine une circonstance analogue à celle qui brouilla pour jamais Voltaire et J.-B. Rousseau. Swift avait soumis au jugement de Dryden, qui était son cousin, un recueil d'odes pindariques de sa composition; Dryden les lut et les lui renvoya avec cette décision sévère, mais juste : *Cousin Swift, vous ne serez jamais poëte*; ce mot changea en ennemi acharné, un homme à qui Dryden rendait le service de l'écarter d'une route où s'égarait son talent. La dédicace du *Conte du tonneau*, la *Bataille des livres* et la *Rapsodie sur la poésie*, offrent des traces de l'animosité que Swift avait conçue pour Dryden :

L'amour-propre offensé ne pardonne jamais.

On a accusé Dryden d'avoir excité Creech à traduire Horace en vers, afin de lui faire perdre par cette entreprise, où il supposait qu'il devait échouer, la réputation qu'il s'était acquise par sa traduction de Lucrèce. Si cela est vrai, c'est un raffinement de jalousie digne d'avoir été imaginé par Tacite. Dryden n'avait pas des mœurs bien pures. Il sortait un soir de la maison d'une courtisane au moment où le duc de Montmouth y entrait : « N'as-tu « pas honte, lui dit le duc, de sortir d'une pareille « maison! — La honte, répondit Dryden, n'est « pas d'en sortir, mais d'y entrer. » S—D.

DRYDEN (Charles), fils du précédent, fut officier du palais du pape Clément XI. Il laissa sa charge à son frère, vint en Angleterre, et se noya en 1704, en traversant la Tamise à la nage près de Windsor. Il a écrit plusieurs morceaux de poésie, et traduit la sixième satire de Juvénal. — Dryden (Jean), frère du précédent, traduisit la quatorzième satire du même poëte, et composa une comédie intitulée *the Husband his own Cuckold* (le Mari qui se trompe lui-même), et qui fut imprimée en 1696. Il accompagna un de ses compatriotes, M. Cécil, dans une excursion en Sicile et à Malte, et mourut peu de temps après son retour à Rome, en 1701. La relation de ce voyage ne fut publiée que longtemps après, sous ce titre : *Voyage en Sicile et à Malte*, etc., *en* 1700 *et* 1701, Londres, 1776, in-8°. Ce livre est écrit sans prétention. Les éditeurs l'imprimèrent pour servir, dirent-ils, de supplément à la relation de Brydone. Le voyage, commencé le 19 octobre 1700 et terminé le 28 janvier 1701, fut entièrement fait par mer. On y trouve des observations sur les îles du golfe de Naples, sur quelques villes de Sicile et sur Malte. Au total c'est peu de chose. — Henri, troisième fils de Dryden, entra dans un ordre religieux. É—s.

DRYSELIUS (Erland), archidiacre de Norköping, en Suède, naquit en 1641 dans la paroisse de Linngby en Smoland, où son père était paysan. Protégé par la reine Hedwige Eléonore, veuve de Charles X, il fit un séjour de trois années dans l'étranger, pour se livrer aux études. Charles XI lui accorda plusieurs bénéfices, et il jouissait d'une grande considération à la cour de ce prince, dont il avait défendu les intérêts à la diète de 1687, contre les prétentions de la noblesse. Il mourut en 1708, laissant plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous remarquerons : 1° *Disp. de vario sepeliendi ritu*, Upsal, 1672; 2° *Lineamenta gloriæ Suecanæ*, Wittenberg, 1673; 3° *Luna turcica*, Junkioping, 1674; 4° *Miroir des princes, l'Histoire du Vieux et du Nouveau-Testament*, et des Sermons, en suédois. C—au.

DUAREN (François), natif de St-Brieuc en Bretagne, après avoir exercé quelque temps une charge de magistrature que lui avait laissée son père, se rendit à Paris, où il donnait des leçons publiques sur les pandectes, en 1536. Il alla deux ans après professer le droit à Bourges, et revint en 1548 suivre le barreau de la capitale; mais se trouvant fa-

Digitized by Google

tigué des chicanes du palais, dont il fait une triste peinture dans sa lettre à Sébastien de l'Aubépine, il retourna prendre une chaire à Bourges avec de gros appointements, sur l'invitation de la duchesse de Berri, qui le fit son maître des requêtes. Il mourut dans cette ville, l'an 1559, âgé de 50 ans. C'était, suivant de Thou, le plus savant jurisconsulte de son temps, après Alciat, dont il avait été le disciple. Il joignait à l'étude de la jurisprudence celle des belles-lettres, et une profonde connaissance de l'antiquité. Il commença le premier à purger les écoles de droit de la barbarie des glossateurs, en leur substituant le développement des grands principes du droit romain. Les disputes qu'il eut avec Cujas, Baron et Baudouin, ses collègues, ont imprimé sur sa réputation une teinte de jalousie On a plusieurs éditions de ses ouvrages. La plus estimée est celle de Lyon, 1579, 2 vol. in-fol. par *Nicolas Cisner*, qui y a joint une lettre *de Jurisprudentiæ Dignitate et Fr. Duareni Operibus*, avec un traité *de Jurisconsultis præstantibus et interpretibus juris ejusque recta interpretandi ratione, etc.* Son traité des plagiaires est court, mais curieux. On fait cas de l'ouvrage intitulé : *de Sacris Ecclesiæ Ministeriis ac beneficiis libri octo, pro libertat. Ecclesiæ gallicanæ.* La liberté qu'il s'y permet, et ses liaisons avec Calvin le firent accuser de pencher secrètement pour la nouvelle réforme ; mais il en fut bien dégoûté par le facile accès que les calomnies de Bandonin contre lui trouvèrent auprès de ceux de Genève. Il arriva, dit de Thou, aux écrits de Duaren, ce que Cujas craignait pour les siens ; ses écoliers ajoutèrent aux ouvrages qu'il avait composés, ce qu'ils pouvaient avoir retenu de ses explications, et sa gloire souffrit de ce mélange (*voy.* Rely). T—D.

DUAULT (François-Marie-Guillaume), né à St-Malo en 1757, fit ses études dans cette ville, et se montra dès le commencement opposé à la révolution. Emprisonné pendant la terreur, il ne dut la liberté et peut-être la vie qu'à la chute de Robespierre. Il vint à Paris bientôt après, et fut employé au ministère des affaires étrangères. En 1796 il publia une satire très-énergique contre les *niveleurs*. Dès 1775, il avait été un des grands fournisseurs de l'*Almanach des Muses* ; ce qui faisait dire à Rivarol : *L'Almanach des Muses lui doit la vie.* Ses poésies ne sont qu'un pâle reflet de celles de Bertin, de Parny et de Léonard. En 1807, il publia l'*Athénaïde, ou les Amours, les Saisons*, et autres poésies érotiques. Cet ouvrage avait déjà paru en 1803, sous le titre de *Poésies de F.-M.-G. Duault*, et reparut en 1823, sous ce même titre. C'est la réunion des pièces de l'auteur disséminées dans l'*Almanach des Muses, les quatre Saisons du Parnasse*, etc. On y remarque surtout les *Statuts de la société de Pomone, instituée au village de Paramé*, qui rappellent les *Statuts de l'Opéra*, jolie pièce de Barthe. Les épisodes manquent aux *Saisons*, qu'il pouvait se dispenser de refaire, après Bernis, Léonard, et surtout St-Lambert. Quelquefois même il paraît pécher par la justesse des idées. Nous en rapporterons un seul exemple dans les vers suivants intitulés *Sérénade* :

Tibulle trouvait doux de caresser Délie
Au bruit des aquilons fougueux,
Et d'entendre tomber la pluie
En se cachant dans son sein amoureux.
Mais un plaisir plus doux encore,
C'est d'être doucement réveillé dans tes bras,
Aux nocturnes accords de la harpe sonore
D'un rival dédaigné qui ne s'en doute pas.

Un critique fit observer à l'auteur que ces vers, quoique bien tournés, renfermaient une pensée fausse. En effet si l'amant dans les bras de sa belle s'occupe de son rival, c'est qu'il n'est guère amoureux. Le poëte, qui croyait avoir *vaincu* Tibulle, sentit la force de l'objection ; il garda le silence ; mais poëte, du moins par la susceptibilité de son caractère, et digne sous ce rapport d'être classé dans le *genus irritabile* d'Horace, il se brouilla avec le critique et continua de faire des vers médiocres. On attribue à Duault, le *Bon jeune homme*, traduit de l'anglais de Mackensie, 1818, in-8°. Il est mort à Paris en 1834. F—le et W—s.

DUBAIS. *Voyez* Dubois.

DUBARRAN (Barbeau), conventionnel, né au village de Barran, près d'Auch, vers 1750, d'une famille obscure, nommée Barbeau, ajouta à son nom dès sa jeunesse celui de ce village, et finit par le porter exclusivement, se donnant ainsi une apparence d'origine nobiliaire que certainement il n'avait pas. C'est par suite de ce caractère vaniteux qu'il se jeta avec beaucoup d'ardeur dans les innovations de la révolution où il se flattait de trouver quelques avantages personnels. Il était, avant 1789, un des avocats les plus accrédités de sa province, et il s'était fait un très-bon cabinet, lorsqu'il fut nommé, en septembre 1792, député à la convention nationale par le département du Gers. Dès qu'il fut arrivé à Paris, Dubarran courut à la société des Jacobins, dont il devint l'un des plus ardents coryphées ; il en fut même plusieurs fois président. A la Convention il siégea aussi dès le commencement parmi les montagnards, et vota dans le procès de Louis XVI pour la mort sans appel et sans sursis à l'exécution. « J'ai consulté la loi, dit-« il, je vois que tout conspirateur mérite la mort ; « la loi doit être la même pour tous ; je vote la « mort. » Devenu membre du comité de sûreté générale, il monta souvent à la tribune. Jamais un sentiment de pitié ne parut l'émouvoir ; jamais il ne prononça des paroles de paix ou de conciliation. Henri Larivière, parlant de lui plus tard, disait que ses discours n'avaient jamais été que des *arrêts de mort*. Sa manière froide, compassée, glaçait l'âme. A ses yeux la vertu, l'élévation des pensées, la supériorité des talents étaient des crimes irrémissibles. Les prêtres et les royalistes lui étaient également odieux ; et, ce qui est plus déplorable, c'est qu'il parlait et agissait sans conviction ; c'est que,

Digitized by Google

servant successivement tous les pouvoirs, il n'était qu'un vil instrument toujours prêt à frapper les victimes qu'on lui désignait. L'indépendance d'Osselin (*voy.* ce nom), choquait Robespierre; Dubarran le dénonce, et demande la tête d'un député dont tout le tort était d'avoir procuré un asile à madame de Charry, jeune émigrée; et il n'y avait alors aucune loi qui fît un crime de cet acte d'humanité. Dubarran y vit *un attentat contre la nation, une tache imprimée au caractère de représentant*... Ce fut surtout après le 31 mai qu'il développa tout son caractère de cruauté et son acharnement à poursuivre ses collègues. Il fit contre les Girondins un grand nombre de rapports, et toujours des arrêts de mort en furent les conclusions. Bernard, suppléant de Barbaroux, fut une de ses victimes les plus remarquables (*voy.* Bernard). Sa dénonciation contre ce malheureux était si fausse, si injuste, que la convention elle-même proclama plus tard l'innocence de Bernard, et accorda une pension à sa famille. Joignant le sarcasme à la cruauté, Dubarran ne craignait pas d'appeler *féroces* ses propres victimes; il osa même proférer cette injure contre l'infortunée reine Marie-Antoinette. Bien qu'il fût membre du comité de sûreté générale à l'époque du 9 thermidor, il ne se montra pas contre Robespierre, tant que la lutte fut incertaine; mais lorsqu'il le vit décidément renversé, retrouvant toute son énergie, il s'empressa d'annoncer à la Convention que le *traître* Henriot était arrêté, et il demanda au nom des comités de salut public et de sûreté générale que les *complices* du dictateur fussent hors la loi. Devenu alors un des satellites de Tallien comme il l'avait été de Robespierre, Dubarran fit un rapport sur la tentative d'assassinat qui faillit atteindre le héros du 9 thermidor; et dans cette circonstance il parla avec beaucoup de violence contre les partisans de Robespierre, qu'il accusa d'avoir toujours été l'ami des aristocrates. Dans le même discours il défendit les Hébertistes, que jadis il avait attaqués, et il déclara positivement que tous ceux qui ne partageaient pas ces opinions étaient les ennemis du *genre humain*. Cependant, ainsi que tous les montagnards qui n'avaient pas péri au 9 thermidor, il s'aperçut bientôt que la réaction finirait par perdre entièrement son parti. Alors il revint à ses premières affections et se réunit à Carnot pour défendre Barrère et Billaud-Varenne. Il s'opposa à la loi contre les sociétés secrètes et contre les associations *car*, disait-il, *c'est par elles que la révolution s'est faite; si vous les détruisez, la révolution tombe*; et en effet, si les dénonciations, si les massacres sont des moyens de révolutions, les sociétés secrètes peuvent revendiquer la révolution comme leur œuvre. La maxime favorite de Dubarran avait toujours été que les *suspects sont coupables*: on lui en fit l'application. Quoiqu'il n'eût pas trempé, du moins en apparence, dans la conspiration du 1er prairial an 3, et que nulle charge ne s'élevât contre lui, le député Gouly demanda son arrestation, déclarant que c'était *le plus méchant de ces hommes de sang et de leurs suppôts, ennemis de la tranquillité publique, de la liberté et du bonheur de la France*. Dubarran fut alors arrêté, condamné à la déportation, et renfermé au château de Ham, d'où il sortit par suite de l'amnistie de brumaire an 4 (1795). Rentré dans l'obscurité, on n'entendit plus parler de lui qu'en 1816, lorsque, compris dans la loi des régicides, il dut sortir de France. S'étant retiré en Suisse, il mourut à Bâle dans la même année. M—d j.

DUBARRY (le comte Jean). *Voyez* Barry-Ceres (Jean, comte du).

DUBARRY (Jeanne Vaubernier, femme). *Voyez* Barry.

DUBARTAS. *Voyez* Bartas.

DUBAYET. *Voyez* Aubert.

DUBE (Paul), médecin du 17e siècle, ne nous est connu que par ses écrits. On peut conjecturer qu'il était originaire du Gâtinais, ou du moins, qu'il exerça sa profession dans cette province, puisque dans son premier ouvrage, où il traite des propriétés des eaux minérales, il s'attacha surtout à révéler celles de la fontaine des Escharlis, près de Montargis. Malgré les vertus dont il se plaît à douer cette fontaine, il ne put la mettre en vogue. Le succès de son recueil des remèdes convenables aux maladies des pauvres excita la mauvaise humeur de ses confrères, qui lui reprochèrent de multiplier les empiriques et les charlatans, en mettant la pratique de la médecine à la portée du vulgaire. C'est le même reproche qu'on a fait depuis à Tissot et à Buchan. On a de Dubé : 1° *Tractatus de mineralium aquarum natura, præsertim de aqua minerali fontis Escarlejarum, vulgo* Des Escharlis, *prope Montargium*, Paris, 1649, in-8°. C'est peu de chose suivant Carrère (*Catalogue raisonné des eaux minérales*). 2° *Histoire de deux enfants monstres, nés dans la paroisse de Sept-Fonts*, ibid., 1650, in-8°; opuscule rare et recherché des curieux (*voy.* le *Manuel du libraire*, de Brunet). 3° *Medicinæ theoreticæ medulla, seu medicina corporis et animi*, ibid., 1671, in-12. 4° *Le médecin et le chirurgien des pauvres*, ibid., 1672, in-12; l'édition de 1693 est précédée d'une apologie de l'auteur par son fils contre les censures dont il était l'objet. Cet ouvrage a été réimprimé six ou sept fois : la dernière édition est de Rouen, 1712, in-12. W—s.

DUBELLAY. *Voyez* Bellay (du).

DUBET (A.), naturaliste du 18e siècle, né vers 1730 à Châteauroux, d'une famille noble, a publié, en 1770, un traité curieux sur le mûrier et le ver à soie sous ce titre : *Muriographie, ou instruction nouvelle sur le ver a soie*, Grenoble, in-8°. Il s'étend beaucoup sur la culture de cet arbre précieux. Il voudrait qu'on le plantât en haie ou palissade, pour y élever en plein air les vers à soie, procédé qui a été vanté de nouveau et essayé dans le Berri. Suivant lui, cet arbre réussit mieux dans les terres arides que dans celles qui sont plus fertiles, et les engrais lui sont contraires. Enfin il donne le moyen d'extraire la soie du ver lui-même. Buffel, intendant des manufactures du Languedoc, a pu-

Digitized by Google

blié des *Réflexions critiques* sur l'ouvrage de Dubet, Paris, 1775, in-8°. D—P—s.

DUBLANC. *Voyez* LEBLANC.

DUBLIOUL (JEAN). *Voyez* BLIOUL.

DUBOCAGE (GEORGES BOISSAYE), ingénieur et professeur d'hydrographie au Havre, né en 1626, fut chargé en 1666, d'exécuter le canal qui devait conduire de cette ville à Harfleur. Trois ans après il acheva le bassin du port et construisit les premières écluses. Il mourut en 1696, après avoir publié plusieurs cartes marines et divers livres d'hydrographie, tels que *le Cercle universel et son usage.* — DUBOCAGE (Georges Boissaye), fils et successeur du précédent, le seconda dans ses travaux. Il fit, sur le flux et le reflux, des observations insérées dans les *Mémoires de l'Académie des sciences* de 1710, et coopéra aux ouvrages publiés par son père. Il mourut en 1717, âgé de 56 ans. E—s.

DUBOCAGE DE BLEVILLE (MICHEL-JOSEPH), navigateur, né au Havre en 1676, obtint par ses services le grade de lieutenant de frégate et une épée du roi. Chargé par le gouvernement d'une mission aux côtes du Pérou, il partit du Havre en octobre 1707, traversa le grand Océan, et ne revint qu'en 1716, après avoir fait le tour du monde. On ignore ce qui a pu le déterminer à ne pas publier la relation de ce voyage, durant lequel il découvrit, suivant la déclaration qu'il fit à son retour, au greffe de l'amirauté, plusieurs îlots et écueils dans le grand Océan, entre autres, par les 4° latitude N. et 280° longitude, un grand rocher très-élevé, situé près d'un île basse, longue de 12 kilomètres, couverte de broussailles, et dont le milieu était occupé par une lagune. Il fit le tour de cette île sans trouver fond, et lui donna le nom d'île de la Passion. Il détermina par des observations la position de ces découvertes, et il en dressa des cartes qu'il présenta, à son retour, à l'amiral de France. On trouve ces particularités mentionnées dans le Voyage de la Barbinais-Legentil, d'où l'abbé Prévost et Bérenger les ont extraites. Dubocage, après s'être acquitté de la commission qui lui avait été confiée, avait employé le reste de son voyage à faire le commerce le long de la côte d'Amérique, à la Chine et aux Indes. Il ramena son vaisseau richement chargé, sans avoir, durant sa longue absence, donné de ses nouvelles, quitta la mer, et mourut en 1728. — DUBOCAGE DE BLEVILLE (Michel-Joseph), négociant, fils du précédent, né au Havre en 1707, publia : 1° *Mémoires sur le port, la navigation et le commerce du Havre-de-Grâce, et sur quelques singularités d'histoire naturelle des environs*, le Havre, 1753, in-12; on trouve dans ce livre beaucoup de notions curieuses; 2° *Traité des eaux minérales et ferrugineuses de Bleville*..... Elles sont situées au pied de la falaise, au niveau de la mer. 3° *La princesse Coque-d'Œuf et le prince Bonbon*, par M. D'Égacodub, la Haye, 1745, in-12. Ayant découvert à Grainville l'Aloet, des fragments d'antiquités qui pouvaient répandre des lumières sur l'histoire et la géographie du pays de Caux, il envoya aux Académies de Paris et de Rouen des mémoires sur ces découvertes. Le goût de Dubocage pour les sciences et les lettres, ne l'empêcha pas de suivre les affaires de son commerce; il lui donna tant d'extension, qu'en un an, de 1749, au mois de juillet 1750, il expédia 309 navires, tant français qu'étrangers. Il mourut en 1756. E—s.

DUBOCAGE. *Voyez* BOCCAGE.

DUBOIS (JACQUES), *del Boë* ou *Sylvius*, savant médecin, né à Amiens en 1478, était fils d'un pauvre ouvrier en camelot. François Sylvius, son frère aîné, professeur d'éloquence et principal au collége de Tournay à Paris lui enseigna la grammaire et les belles-lettres. Ses progrès dans la langue latine furent très-remarquables : on prétend même que personne de son temps ne la parlait avec autant de pureté et d'élégance; il apprit aussi le grec et l'hébreu et s'appliqua ensuite à l'étude de la médecine. A peine eut-il achevé ses cours, qu'il commença à donner des leçons publiques sur les ouvrages d'Hippocrate et de Galien. La supériorité de sa méthode, la beauté de son organe, le charme de son débit, lui attirèrent un grand nombre d'élèves; mais, sur les plaintes de ses confrères, il lui fut fait défense d'enseigner avant d'avoir pris ses degrés. Il se rendit donc à Montpellier pour se faire recevoir docteur; mais, ne voulant pas payer les frais de sa réception, il revint à Paris, où, par arrangement avec les médecins de la Faculté, il recommença à enseigner, quoiqu'il ne fût que bachelier. Il donnait ses leçons au collége de Tréguier, en 1533. Il eut, dit-on, jusqu'à 500 écoliers, pendant que le célèbre Fernel, qui donnait les siennes au collége de Cornouailles, n'en avait qu'un très-petit nombre. Cette différence venait de ce que le premier faisait en même temps dans sa classe des dissections, enseignait la préparation des remèdes et démontrait la botanique, avantages que n'avait point le dernier. En 1550, Sylvius devint professeur de médecine au collége royal, où il remplaça Vidus, et il occupa cette chaire avec distinction jusqu'à sa mort, arrivée le 13 janvier 1555. Il fut enterré dans le cimetière des pauvres écoliers, comme il l'avait ordonné par son testament. Toute l'Université honora son convoi de sa présence, et les docteurs en médecine y assistèrent en robes rouges. Ce savant homme ternit sa réputation par son extrême avarice. Il allait fort mal vêtu, ne donnait que du pain à ses domestiques, passait l'hiver sans feu, et lorsque le froid était trop rigoureux, il s'échauffait soit en jouant au ballon, soit en montant une grosse balle de la cave au grenier. Il exigeait durement le salaire auquel il taxait ses écoliers. Aussi quand on démolit, en 1616, sa maison de la rue St-Jacques, les ouvriers y trouvèrent-ils beaucoup de pièces d'or. Son avarice donna lieu à ce distique de Buchanan, qui fut mis à la porte de l'église le jour de son enterrement :

Sylvius hic situs est, gratis qui nil dedit unquam,
Mortuus et gratis quod legis ista dolet.

Digitized by Google

Ce fut ce même défaut qui dicta le dialogue intitulé : *Sylvius ocreatus* (Sylvius botté), publié sous le nom de *Ludovicus Arrivabenus Mantuanus*, dont on croit que Henri Estienne était le véritable auteur. On y suppose que Sylvius, voulant passer l'Achéron sans rien payer, avait pris ses bottes pour le traverser à gué. Dans le fait, il portait souvent des bottes, et pendant sa dernière maladie, étant obligé d'avoir du feu, il ne les quitta point de peur de se brûler les jambes, et il en était revêtu lorsqu'il mourut. Jean Melet, un de ses disciples, répondit à cette satire par un écrit intitulé : *Apologia in Ludov. Arrivabenum pro D. J. Sylvio*, et où il prit le nom de *Claudius Burgensis*. Les divers ouvrages de médecine de Sylvius, qui avaient été publiés séparément de son vivant, et dont on peut voir la liste dans Nicéron, furent réunis par René Moreau, qui en donna une édition sous ce titre : *J. Sylvii Opera medica in sex partes digesta, castigata*, etc., Genève, 1630, in-fol. : l'éditeur l'a ornée d'une préface où il attaque les empiriques de son temps; d'une vie de l'auteur, très-bien faite, des deux écrits des prétendus *Arrivabenus* et *Burgensis*; des éloges donnés à Sylvius par ses contemporains, durant sa vie et après sa mort; de ses poésies latines, qui avaient déjà paru en 1581, in 4°, etc. On voit dans tous ses ouvrages, que l'auteur était très-attaché à la doctrine de Galien, dont il combat néanmoins les idées sur l'astrologie judiciaire : son style est pur, élégant, formé sur les écrivains de la bonne latinité. Jean Guillemin a traduit en français l'*Introduction sur l'anatomique partie de la physiologie d'Hippocrate et de Galien*, Paris, 1555, in-8°; Guill. Chrestian, *le Livre de la génération de l'Homme*, Paris, 1559, in-8°; et André Caille, *la Pharmacopée*, Lyon, 1574, in-8°. Baumé faisait beaucoup de cas de ce dernier ouvrage. Indépendamment des ouvrages renfermés dans cette collection, on a encore du même auteur une *Grammaire latine et française*, Paris, 1531, qui prouve qu'il s'entendait moins en grammaire qu'en médecine : on la joint ordinairement à un autre de ses ouvrages du même genre, qui a pour titre : *In linguam gallicam Isagoge, una cum grammatica latino-gallica, ex hebræis, græcis et latinis autoribus*. Sa petite dissertation *de Vini Exhibitione in febribus*, est son premier écrit, publié à Lyon en 1530. Rigoley de Juvigny lui attribue des *Vers pour le trépas de Henri II, roi de France*; maisc'est une erreur, Dubois étant mort dès 1555, et par conséquent plus de quatre années avant ce prince. W—s.

DUBOIS (Jean), docteur en médecine, naquit à Lille au commencement du 16e siècle, et mourut à Douai, le 6 avril 1576. Il avait des connaissances très-étendue en littérature, et faisait fort bien les vers latins. Après avoir pris ses degrés, avec beaucoup de distinction, à l'université de Louvain, il alla pratiquer la médecine à Valenciennes, où il occupa, en même temps, la place de principal du collége de cette ville. La réputation qu'il s'était acquise, comme médecin, le fit appeler en qualité de professeur de médecine à l'université de Douai, que venait de fonder le roi Philippe II, en 1562 : il s'y fit remarquer par ses talents, et fit honneur à la nouvelle école. Voici la liste de ses ouvrages : 1° *de Lue venerea Declaratio* : discours prononcé en 1557 à la faculté de Louvain. 2° *De Curatione morbi articularis Tractatus quator*, Anvers, 1557, in-8°. 3° *Academiæ nascentis Duacensis et professorum ejus Encomium*, Douai, 1563 : cet ouvrage est écrit en vers héroïques et n'est pas dénué de quelques beautés poétiques. 4° *Tabulæ pharmacorum*, Anvers, 1568, in-8°; 5° *Morbi populariter grassantis Præservatio et Curato, ex maxime parabilibus remediis*, Louvain, 1572, in-8°; 6° *De Studiosorum, et eorum qui corporis exercitationibus addicti non sunt, tuenda Valetudine, libri duo*, Douai, 1574, in-fol. F—r.

DUBOIS (Siméon), en latin *Bosius*, né à Limoges au 16e siècle, étudia les langues grecque et latine sous J. Dorat, et la jurisprudence sous F. Duaren; « des savantes leçons de l'un (dit Scévole de Ste-« Marthe, traduit par Colletet), il apprit à rendre « la justice à ses concitoyens, parmi lesquels il « exerça la première charge de judicature; et par « les bonnes instructions de l'autre, il entreprit de « commenter les épîtres de Cicéron à Atticus. » Baillet dit que Dubois fut assassiné par des voleurs; Ste-Marthe, qui l'avait connu, dit simplement qu'il mourut encore jeune; mais il ajoute : *Non sine veneni suspicione*. Saxius met sa mort à 1581 ou 1582. Le Moreri de 1759 la fixe en 1580, et dit que Dubois était âgé d'environ 45 ans. On a de lui une édition estimée de *Ciceronis Epistolæ ad T. Pomponium Atticum ex fide vetustissimorum codicum emendatæ, studio et opera Simeonis Bosii, prætoris Lemovicensis cum ejusdem animadversionibus*, Limoges, Barbou, 1580, in-8°; Anvers, 1585, in-8°. Muret, de Thou, Scioppius, Laubin, Baillet, etc., font un grand éloge de Siméon Dubois comme écrivain ou comme magistrat. Jean Fabricius, dans son *Historia bibliothecæ Fabricianæ*, dit qu'il s'appelait en français *Dubois sive de la Haye, atque hinc Silvius*. Le Moreri de 1759 dit que c'est le même Siméon Silvius qui traduisit en français le commentaire de Marcile Ficin sur le *Banquet* de Platon, Poitiers, 1556, in-8°. Duverdier appelle ce traducteur *Simon*, et lui donne la qualité de valet de chambre de la reine de Navarre, titre que ne paraît pas avoir en Siméon Dubois. A. B—t.

DUBOIS (Jean), né à Paris au milieu du 16e siècle, entra dans l'ordre des célestins, où il se distingua par son savoir et par son talent pour la chaire. Après avoir demeuré plusieurs années dans cet état, il s'en dégoûta, et obtint de Rome un bref de sécularisation, par le crédit du cardinal Olivier qui se l'attacha, lui permit de porter son nom et ses armes, et lui procura l'abbaye de Beaulieu en Argonne, avec le titre de prédicateur du roi. Pendant les guerres civiles, il prit le parti des armes et s'y distingua. Henri III l'appelait le *général des moines*. Lorsque la paix fut rétablie, il reprit le froc, com-

Digitized by Google

me on peut en juger par sa *Bibliothèque de Fleury*, publiée en 1605, où il s'intitule : *Celestinus Lugdunensis*. Après la mort de Henri IV, il se déchaîna avec beaucoup de force, dans l'oraison funèbre de ce prince, prêchée à St-Eustache, contre les jésuites, les regardant comme les auteurs de l'assassinat de ce prince. Ces Pères s'en étant plaint amèrement à la reine, il fit imprimer une justification, qui fut prise pour une satire plus piquante que le discours qui avait excité les plaintes, et il continua de les poursuivre, d'abord dans deux lettres au médecin Duret qui l'avait traité d'apostat, puis dans celles aux jésuites Commolet et Bellarmin, et dans l'*Anti-Caton* que Prosper Marchand lui attribue. La reine mère crut le soustraire aux poursuites de ses adversaires, par une mission à Rome en 1611. Ses amis, qui prévirent qu'il serait encore plus exposé à leur persécution dans cette ville, cherchèrent inutilement de le détourner de ce voyage. A peine Dubois fut-il arrivé, qu'il fut arrêté par les sbires de l'inquisition et renfermé au château St-Ange. Vittorio de Rossi, qui était alors à Rome, dit que ce fut par le crédit du cardinal Bellarmin, qui saisit cette occasion pour venger sa société d'un de ses plus grands détracteurs; d'autres prétendent que ce fut sur les plaintes du procureur général des célestins, pour avoir quitté l'ordre sans rendre compte de sa gestion dans les emplois qu'il avait occupés. Quoi qu'il en soit, il est certain que toutes les démarches de ses amis pour lui procurer la liberté furent sans effet, et il y mourut le 28 août 1626, au bout de quinze ans de détention. On s'accorde à dire qu'il était bon Français, doué d'un grand talent pour la prédication. Le *Journal* de l'Estoile le représente comme plus *guerrier que théologien*. On voit par toutes ses aventures qu'il avait un caractère violent et inquiet; on peut ajouter que son entêtement pour chercher la pierre philosophale le jeta dans des dépenses qui l'auraient conduit à l'hôpital, si ses autres bizarreries ne lui eussent fait passer les dernières années de sa vie en prison. Nous avons de lui : *Floriacensis vetus Bibliotheca benedictina*, Lyon, 1605, in 8°. C'est une collection de plusieurs auteurs qui ont écrit sur divers points d'histoire et de doctrine, dont les manuscrits se trouvaient dans la bibliothèque de l'abbaye de Fleury sur Loire. Il y a inséré différentes pièces de sa composition, entre autres la troisième partie de ce recueil, qui concerne l'église de Vienne en Dauphiné, et qui est toute de lui. 2° *Oratio funebris cardinalis Oliverii*, Rome, 1610, in-4°; elle est aussi à la tête des œuvres de ce cardinal, mais tronquée. C'est un monument de sa reconnaissance envers son bienfaiteur. 3° *Epistola ad aliquem ex cardinalibus*, etc. On la trouve dans le recueil intitulé : *Pyramides duæ de perpetrato et attentato Ignatianæ sectæ parricidio*, Franckenthal, 1611, in-4°, qu'on croit être de Dubois lui-même. Dans cette lettre écrite en très-bon latin, et avec beaucoup de modération, il presse le cardinal Bellarmin de faire supprimer, par l'assemblée générale des jésuites, la doctrine régicide ensèignée par plusieurs écrivains de la société. Dubois est encore auteur de quelques autres écrits peu importants. T—D.

DUBOIS (Jérome). *Voyez* Bos.

DUBOIS (Noel Pigard, surnommé), aventurier du 17e siècle, paya de sa tête l'art, souvent trop facile, de tromper les rois. Né à Coulommiers, il embrassa d'abord l'état de son père, qui était chirurgien. Mais son naturel inconstant le lui fit bientôt quitter pour suivre au Levant, en qualité de valet de chambre, un nommé Dufay. Il fut quatre ans absent, pendant lesquels il s'adonna à l'étude des sciences occultes. De retour à Paris, Dubois rechercha la société des adeptes, mena une vie assez crapuleuse; puis, au bout de six ans, poussé par un mouvement de dévotion, ou plutôt ne sachant que faire, il entra chez les capucins de la rue St-Honoré. Le couvent l'ennuya bientôt; il escalada les murs des Tuileries, s'enfuit, et, trois ans après, rentra dans l'ordre séraphique, prononça ses vœux et fut ordonné prêtre. Il prit alors le nom de père Simon. Il passa dix ans dans cet état, quitta de nouveau le froc, et se sauva en Allemagne. Là il embrassa la religion luthérienne, et reprit ses études hermétiques. Se croyant assez instruit, du moins pour faire des dupes, il revint à Paris, fit abjuration, puis se maria sur la paroisse de St-Sulpice, avec la fille d'un guichetier, et se fit appeler Mailly, sieur de la Maillerie. Les étonnants secrets dont il se disait possesseur lui procurèrent la connaissance de l'abbé Blondeau, qui le présenta au fameux P. Joseph, comme un adepte pouvant être utile à l'Etat, sous la condition toutefois que Dubois ne serait point recherché pour sa conduite passée. Le P. Joseph promit tout ce qu'on voulut, et s'empressa d'annoncer au cardinal de Richelieu le sauveur de la France. Richelieu, plein de confiance dans son favori, crut aisément au miracle. Il fut convenu que Dubois ferait le grand-œuvre en présence du roi, de la reine, et de tous les intéressés à la prospérité du royaume. Le jour pris, Dubois se rend au Louvre, et, pour éviter tout soupçon de supercherie, demande un adjoint. Le roi lui donne un garde du corps, nommé St-Amour. On allume un fourneau, sur lequel on place un creuset; Dubois se fait apporter les balles de mousquet d'un soldat, les jette dans le creuset avec un grain de poudre de projection, puis recouvre le tout de cendre. Au bout d'un certain temps, il supplie le roi d'écarter lui-même la cendre avec un soufflet. Louis XIII s'en acquitte avec tant de vivacité que tous les assistants et la reine elle-même sont aveuglés. Enfin paraît le culot d'or. Le roi, dans son délire, embrasse Dubois, l'annoblit, le fait président des trésoreries de France, promet le chapeau au P. Joseph, nomme Blondeau conseiller d'Etat, et donne 8,000 francs à St-Amour. L'expérience est réitérée avec un égal succès. Mais ici finit le prestige. Le cardinal, qui ne demandait pas moins de 600,000 livres par semaine, veut que Dubois tra-

Digitized by Google

vaille en grand; celui-ci exige un délai, au bout duquel il ne fait rien : les soupçons viennent, il est enfermé à Vincennes, puis transféré à la Bastille. Une commission est nommée pour lui faire son procès; et l'on insiste sur le crime de magie, afin qu'il ne soit pas dit que son éminence avait été la dupe d'un fripon. Dubois nia longtemps, fut mis à la question, voulut encore opérer, ne put réussir; enfin il avoua ses fourberies, fut condamné à mort, et conduit au supplice le 25 juin 1637. D. L.

DUBOIS (Jean), habile sculpteur, né à Dijon en 1626, aurait une réputation plus étendue, si son attachement pour sa famille ne l'eût empêché de se fixer dans la capitale. Il était âgé de plus de soixante ans lorsqu'à la sollicitation de M. de Harlay, intendant de Bourgogne, il se rendit à Paris pour exécuter le buste du chancelier Boucherat. Ce magistrat voulut le présenter au roi; mais Dubois refusa un honneur qu'il ne croyait pas mériter, et se hâta de revenir à Dijon. Il y mourut le 29 novembre 1694. C'est dans cette ville que se trouvent la plus grande partie de ses ouvrages. Les principaux sont : 1° les *statues de St. Etienne et de St. Médard*, qu'on voyait au portail de la cathédrale; 2° le *tombeau en marbre de Pierre Odebert* dans la même église; 3° les *statues de St. André et de St. Yves* à la Ste-Chapelle; 4° le *maître-autel et l'Assomption de la Vierge, en pierre blanche* à Notre-Dame; la statue de la Vierge passe pour le chef-d'œuvre de Dubois; 5° le *mausolée de Claude Boucher intendant*, aux Carmes; 6° le *tombeau de Marguerite Mucie*, aux Minimes; 7° le *maître-autel de la Visitation*, transporté à St-Benigne. Les ornements du chœur de l'abbaye de la Ferté étaient de Dubois; mais on peut craindre que la délicatesse et le fini précieux de ces ouvrages ne les aient pas garantis de la destruction. On lui doit encore une carte de l'Autunois, insérée dans l'histoire de cette ville par Mûnier, et un plan de la ville de Dijon, cité par Lamare. C'est sur les dessins du même artiste qu'avait été élevé à Plombières, près de Dijon, un obélisque de 50 pieds de hauteur à la gloire de Louis XIV. W—s.

DUBOIS (Philippe Goibaud), né à Poitiers en 1626, vint à Paris sans autre science que celle de jouer du violon, et s'y fit recevoir maître à danser. Ce fut en cette qualité qu'il fut prodnit auprès du duc de Guise (Louis-Joseph), qui prit pour lui tant d'attachement qu'il ne voulut point d'autre gouverneur. Dubois à l'âge de trente ans se mit donc à apprendre les éléments de la langue latine. Son élève étant mort en 1671, il s'occupa à traduire Cicéron et St. Augustin. Ces travaux le firent recevoir à l'Académie française, le 12 novembre 1693. Il mourut le 1er juillet 1694. On a de lui : 1° *Réponse à la lettre de Racine contre Nicole*; 2° des traductions de St. Augustin, savoir, des deux livres *de la Prédestination des saints* et *du don de la Persévérance, avec quelques Lettres*, 1676, in-12; *de la manière d'enseigner les principes de la religion chrétienne*, avec les traités *de la Continence, de la Tempérance, de la Patience* et *contre le Mensonge*, 1678, in-12; ses *Lettres*, d'après l'édition des Bénédictins, 1684, 2 vol. in-fol., ou 6 vol. in-8°, avec des notes, qui sont de Tillemont; *les Confessions*, 1686, in-8°; les *Sermons sur le Nouveau-Testament*, 1694-1700, 4 vol. in-8° : la longue préface mise par le traducteur à ce dernier ouvrage, et où il déploie toute son éloquence contre l'éloquence qu'il voudrait exclure de la chaire, fut vivement critiquée par Arnauld dans les *Réflexions sur l'éloquence*; le *Traité de l'esprit et de la lettre*, 1700, in-12; 3° des traductions de Cicéron; les *Offices*, avec des notes, 1691, in-8°; 1692, in-12; *de la Vieillesse, de l'Amitié*, avec les *Paradoxes*, 1691, in-8°. Maucroix avait traduit en même temps que Dubois les traités *de la Vieillesse* et *de l'Amitié*, etc. Ce dernier engagea les censeurs à garder près d'un an le manuscrit de Maucroix, et pendant ce temps fit imprimer le sien. Une dame d'esprit, qui avait lu toutes les traductions de Dubois, demanda un jour à d'Olivet comment il se pouvait faire que St. Augustin et Cicéron, qui ont écrit sur des matières si différentes et dans des temps si éloignés l'un de l'autre, eussent un style tout à fait semblable. On attribue à Dubois les *Lettres de Cicéron à ses amis, traduites sur l'édition latine de Grævius* avec des notes et le texte latin à côté de la version, Paris, 1704, 4 vol. in-12; mais il est reconnu maintenant que cette traduction est de l'abbé Maumenet (*Voy.* Maumenet). A. B—t.

DUBOIS (Girard) (), né à Orléans, en 1628, fit au collége de sa ville, des études si brillantes, que les jésuites qui le dirigeaient employèrent leurs moyens de séduction pour l'attacher à leur société. La congrégation de l'Oratoire venait de former dans sa patrie un nouvel établissement. Dubois donna la préférence aux enfants du cardinal de Berulle, parce que, suivant l'expression connue, tous y obéissaient sans que personne y commandât. Après le temps d'épreuve, il fut choisi pour professer la rhétorique. Son goût pour l'histoire, et surtout pour celle de France, se décida bientôt. Il y consacrait toutes les heures que ses fonctions n'exigeaient pas impérieusement. Ses supérieurs favorisèrent ce penchant marqué en le chargeant des conférences particulières sur l'histoire ecclésiastique, dans la maison St-Honoré. Celles de St-Magloire devenues publiques, firent connaître les recherches et la critique judicieuse de l'historien. Ce fut sous ce double point de vue que le P. Le Cointe le recommanda à l'archevêque de Paris (Harlay de Chanvalon), comme propre à remplir le projet du prélat, de travailler à l'histoire de son église. Dubois, dans l'exécution, répondit si bien à la confiance de tous les deux, que l'archevêque lui fit avoir une pension sur le clergé, et que le P. Le Cointe lui donna une preuve d'estime en lui léguant sa bibliothèque, qui devint portion de celle de l'Oratoire, après la mort de Dubois, arrivée le 15 juillet 1696. On sait que

(1) Et non Gérard, comme il est prouvé par la signature de son aïeul, qui, sous le titre de greffier de l'hôtel de ville d'Orléans, reçut en 1570, le serment de fidélité que les religionnaires prêtaient entre les mains du gouverneur.

Digitized by Google

le P. Le Cointe publiait les *Annales de l'Eglise de France*, tellement importantes, qu'elles s'imprimaient au Louvre. Dubois, héritier des manuscrits de l'auteur, prit soin de l'édition du 8e volume, qu'il dédia au roi. La préface ne contient autre chose que la vie du P. Le Cointe. En 1690 parut le 1er volume de l'*Histoire de l'Eglise de Paris*, qui finit à la 8e année du 12e siècle. Dubois ne met l'établissement de la religion chrétienne en France que sous St. Pothin, premier évêque de Lyon, et ne place l'arrivée de St. Denis à Paris que sous l'empire de Dèce. Le 2e volume, qui va jusqu'à l'an 1364, ne parut qu'après la mort de l'auteur, par les soins du P. de la Ripe. Le P. Desmolets y ajouta un errata très-utile, des tables, fit l'épître dédicatoire au cardinal de Noailles, et se servit de la préface pour publier l'éloge de Dubois. On loue la noblesse de son style autant que la sagacité de ses recherches. Reste à juger si les faits et les anecdotes curieuses qu'on y trouve dédommagent de la diffusion qu'on reproche à l'historien. Parmi les dissertations détachées qui accompagnent cette histoire, on remarque celles sur l'origine des Français, sur la distinction des familles, sur les premiers tribunaux de notre monarchie, et sur les templiers. Dubois avait laissé des mémoires pour un 3e volume, des conférences sur l'histoire ecclésiastique et sur les conciles; ces manuscrits se conservaient dans la bibliothèque de St-Honoré. P—D.

DUBOIS (Philippe), naquit à Chouain, dans le diocèse de Caen, vers l'an 1636. Il embrassa de bonne heure l'état ecclésiastique, fut reçu docteur de Sorbonne, devint par la suite bibliothécaire de l'archevêque de Reims (Letellier), et obtint un canonicat à St-Etienne-des-Grez, où il se retira et mourut le 17 février 1703. On lui doit : 1° L'édition de Catulle, Tibulle et Properce, avec notes, *ad usum Delphini*, Paris, 1685, 2 vol. in-4°, « l'é« diteur a eu soin, dit Nicéron, de retrancher dans « cette édition les endroits trop libres qui se trou« vent dans ces trois auteurs qu'on regarde comme « les *triumvirs de l'amour*. » 2° *Bibliotheca Telleriana, sive Catalogus librorum bibliothecæ Caroli Mauritii Letellier, archiepiscopi ducis Remensis*, Paris, imprimerie royale, 1693, in-fol. Ce catalogue est rangé dans un ordre systématique, mais qui n'est pas celui que l'on suit aujourd'hui. Une table des auteurs facilite les recherches. Un magnifique portrait de Letellier gravé par Edelinck, d'après Mignard, donne du prix à ce catalogue, que le *Journal des savants* de 1712 attribue à Cl. Clément, mort en 1642, ce qui est une erreur visible, et que l'on attribue aussi inexactement à N. Clément. Huet, dans ses *Origines de Caen*, dit formellement que c'est Ph. Dubois qui est l'auteur de ce catalogue. Il parut, en 1677, une édition en 3 volumes des œuvres de Maldonat (*J. Maldonati Opera varia*), Faure en fut le principal éditeur. Philippe Dubois composa l'épître dédicatoire à Letellier (dont il n'était pas encore bibliothécaire), et la Préface qui manquent dans beaucoup d'exemplaires; pièces sur lesquelles on peut consulter la *Bibliothèque critique* de R. Simon (t. 4, p. 76). — Un autre *Philippe* Dubois, qu'on croit né à Coulommiers, était professeur de grec au collége de France dès 1647. Il était très-habile helléniste. Devenu âgé et infirme il se démit, en 1668, de sa chaire, qui fut donnée à Nicolas Tavernier, et mourut en 1675. Goujet cite de lui deux pièces en vers grecs à la louange de Siméon de Muis, pièces qui se trouvent dans les œuvres de cet auteur, publiées sous le titre de *Simeonis Marotte vulgo* de Muis *opera omnia*, 1650, in-fol. A. B—T.

DUBOIS ( ), voyageur français, partit de Port-Louis le 13 avril 1669, et après avoir touché à Rufisque, sur la côte d'Afrique, et à l'île de Bourbon, arriva à Madagascar le 2 octobre. Mondevergue, qui était gouverneur de l'établissement français proposa à Dubois le commandement de quarante soldats blancs destinés à aller habiter Andravois, dans la province d'Anosse; celui-ci refusa : il consentit ensuite à être le secrétaire de Chamargou, et au mois d'avril 1671, fut obligé d'aller rétablir sa santé à Bourbon, parce qu'il était perclus de tous ses membres; cette paralysie était la suite d'une colique qui l'avait tourmenté trois mois entiers. Le 4 septembre 1672, il partit pour retourner en France; on lui proposa, quand il passa à Madagascar, d'y rester comme garde-magasin; il refusa, parce que sa santé ne s'accommodait pas du séjour de cette île. Il débarqua à la Rochelle le 20 janvier 1673. On a de lui les *Voyages faits par le sieur D. B. aux îles Dauphines ou Madagascar, et Bourbon ou Mascarenne, ès années* 1669-70-71-72, *dans laquelle il est curieusement traité du cap Vert, de la ville de Surate, des îles de Ste-Hélène ou de l'Ascension, ensemble les Mœurs, Religions, Forces, Gouvernement et Coutumes des habitants des dites îles, avec l'Histoire naturelle du pays*, Paris, 1674, in-12. Le titre de ce livre a été exprès copié tout au long, parce qu'il offre en quelque sorte l'analyse de ce que l'on y trouve. Le mot *ou* est sans doute une faute d'impression, car Dubois décrit séparément ces deux îles. Cette relation se fait lire avec plaisir; en effet, Dubois, quoiqu'un peu crédule, raconte des choses intéressantes : elles ont pour nous perdu de leur nouveauté; mais elles servent aumoins à comparer ce qui était alors avec ce que l'on voit aujourd'hui. Il n'a pas voulu joindre de carte à sa relation, parce que celle de Sanson, de 1667, lui a paru très exacte. — Dubois (Abraham), géographe, fit paraître un ouvrage intitulé la *Géographie naturelle, historique et politique, dans une méthode nouvelle et aisée, avec plusieurs Cartes et une Table des Matières*, La Haye, 1736, 4 vol. in-4°. Ce livre, le meilleur de son genre à l'époque où il parut, est composé d'après les relations de voyages les plus estimées; il offre des descriptions intéressantes des diverses parties du globe; mais il laisse apercevoir quelquefois un certain défaut de critique. Les cartes qui l'accompagnent sont gravées avec délicatesse, et ornées de

Digitized by Google

jolies vignettes dont le sujet est analogue aux pays qu'elles représentent. — Dubois (J.-P.-J.), est connu par les ouvrages suivants : 1° *Vies des Gouverneurs généraux* (hollandais) *des Indes orientales, avec l'abrégé de l'histoire des établissements hollandais*, La Haye, 1763, in-4°. Cet ouvrage important est d'autant plus curieux, que l'auteur a puisé ses documents dans les archives de la compagnie hollandaise, très-jalouse, comme on sait, de tout ce qui tient à la connaissance de ses établissements. 2° *Relation de l'île de Corse, ou Journal d'un voyage dans cette île, et mémoires de Pascal Paoli, traduits de l'anglais de Jacques Boswell*, 1779. Il a coopéré à neuf volumes de l'édition de l'*Histoire générale des Voyages*, imprimée avec des additions considérables, La Haye, 1747-80, 25 vol. in-4°. Dubois avait été secrétaire privé de l'ambassade du roi de Pologne en Hollande. On ignore l'année de sa mort. E—s.

DUBOIS (Guillaume), abbé, puis cardinal, naquit le 6 septembre 1656 à Brive-la-Gaillarde, en Limousin, où son père exerçait la profession d'apothicaire. Sur l'expectative d'une bourse, qu'il n'eut jamais, sa famille l'envoya à Paris dès l'âge de douze ans. Abandonné à lui-même, le jeune Dubois se trouva trop heureux d'obtenir la faculté de faire ses études au collége de St-Michel, autrement dit de *Pompadour*, en remplissant auprès du principal les fonctions de domestique. Il entra ensuite, comme précepteur, chez un marchand du Petit-Pont, nommé Maroy (1), puis chez le président de Gourgues; enfin chez le marquis de Pluvant, maître de la garde-robe de Monsieur, qui lui procura la connaissance de M. de St-Laurent, sous-gouverneur du duc de Chartres. Devenu infirme, M. de St-Laurent imagina de se faire aider par l'abbé Dubois ; il le chargea de préparer les devoirs du jeune prince. Doué d'un esprit vif, pénétrant, et naturellement astucieux, Dubois sut promptement gagner la confiance de son élève. Il étudia ses penchants secrets, les flatta, se rendit agréable, puis nécessaire. Non moins habile à se ménager la faveur du chevalier de Lorraine et du marquis d'Effiat, qui disposaient en commun de Monsieur et de sa maison, il osa recourir à leur protection pour se faire nommer précepteur du duc de Chartres, à la mort de M. de St-Laurent, et il réussit. Il entreprit, alors, de jouer deux rôles, en apparence incompatibles, mais, selon lui, également utiles à sa fortune. Tout à la fois instituteur zélé du jeune prince, et ministre infâme de ses plaisirs secrets, on voyait tour à tour l'abbé Dubois faire subir à son élève de brillants examens devant la cour entière, et le soir, introduire furtivement au Palais-Royal les beautés subalternes dont il avait lui-même marchandé les complaisances. La fortune souriait déjà à l'ambitieux précepteur; elle lui offrit, tout à coup, l'occasion d'attirer sur lui un regard du maître ; il ne la laissa point échapper. Louis XIV désirait ardemment donner pour époux à Mademoiselle de Blois, sa fille légitimée, le duc de Chartres, son neveu Il s'était assuré du consentement de Monsieur, mais il redoutait la fierté de Madame (la Palatine), dont il connaissait l'ascendant sur son fils. Il s'agissait de gagner le jeune prince, et l'on jeta les yeux sur Dubois. Celui-ci s'acquitta de sa mission avec tant d'adresse, que le roi lui-même daigna lui en témoigner sa satisfaction. Peu de temps après il lui donna l'abbaye de St-Just, en Picardie. C'est à ce sujet que, suivant l'auteur des *Mémoires de madame de Maintenon*, le P. de la Chaise aurait représenté au roi que l'abbé Dubois, adonné tout ensemble aux femmes, au vin et au jeu, ne méritait aucun bénéfice ecclésiastique; observation à laquelle le roi aurait répondu : *Cela peut être; mais il ne s'attache, ne s'enivre, et ne perd jamais.* Ce conte de la Beaumelle, où Louis XIV tient un langage si peu digne de lui, est d'ailleurs bien ridiculement inventé ; car, au milieu de tous ses vices, personne ne fut plus sobre et moins joueur que l'abbé Dubois. Le duc de Chartres ayant obtenu la permission de faire ses premières armes, sous le maréchal de Luxembourg, Dubois voulut l'accompagner. Il lui suggéra une belle action après la bataille de Steinkerque. La plaine était couverte de blessés, dont les gémissements émurent le prince. Dubois, qui l'observait, lui dit : *Envoyez vos équipages enlever ces malheureux.* L'abbé écrivit une relation de cette journée célèbre. Elle parvint à Louis XIV, et en fut goûtée. Le monarque approuva publiquement ce que l'abbé avait dit de Luxembourg. Le maréchal en sut gré à son panégyriste, et saisit l'occasion de le lui témoigner. On vint, un jour, dire à Louis XIV que l'abbé Pélisson était mort sans confession. Luxembourg était présent : Je « connais, dit-il, un autre abbé qui a l'honneur d'être « connu de Votre Majesté, et qui pourrait bien mou « rir de même. C'est l'abbé Dubois, qui va au feu « comme un grenadier : le jour de Steinkerque, « je le trouvais partout. » Il rendait les actions militaires avec un feu et une vérité qui étonnaient le roi lui-même. « Y étiez-vous ? lui dit-il une fois. « — Non, sire, répondit l'abbé, j'aurais crains d'en « revenir avec un ridicule de plus et un bras de « moins. Louis XIV, qui avait éprouvé les talents de l'abbé Dubois dans la négociation du mariage de la duchesse de Chartres, lui permit d'aller joindre, à Londres, M. de Tallard, ambassadeur de France. L'abbé, qui en quittant le costume ecclésiastique, selon l'usage établi en Angleterre, avait pris le nom de *chevalier Dubois*, employa St-Evremont à lui procurer quelques connaissances distinguées. Il se lia particulièrement avec lord Stanhope, dont l'amitié devint, par la suite, la source de sa grande fortune politique. Les prétentions qu'il afficha dès lors, effarouchèrent l'ambassadeur, qui demanda le rappel de l'abbé. Celui-ci, dès le lendemain de son retour, se présenta effrontément devant Louis XIV, dans les jardins de Marly : « Voilà ce que c'est, lui dit le roi avec une affabi- « lité extrême, que d'avoir tant d'esprit! on ne

(1) On a remarqué que le jeune Maroy, dont il avait été précepteur, le servit par la suite en qualité de postillon et de courrier.

Digitized by Google

« saurait aller par le monde avec tout le mérite « que vous possédez, sans s'attirer des affaires. » Monsieur étant mort, en 1701, l'abbé Dubois, sous le titre modeste de secrétaire des commandements du nouveau duc d'Orléans, devint le conseil intime de ce prince et l'arbitre suprême de sa maison. L'audace de ses discours et l'impertinence de ses manières, lui faisaient cependant éprouver des disgrâces assez fréquentes ; mais il ne s'en alarmait pas : il avait même l'art de les tourner à son avantage. La princesse des Ursins, qui craignait son esprit intrigant, l'avait fait exclure nommément de la suite du duc d'Orléans, lorsque ce prince alla prendre le commandement de l'armée d'Espagne. Dubois s'écria qu'il était à jamais déshonoré, si le duc ne lui donnait une preuve éclatante de considération avant son départ. Toujours bon, jusqu'à la faiblesse, pour son ancien instituteur, Philippe, étant déjà en voiture, le cherche des yeux, l'appelle, le fait monter, et l'embrasse trois ou quatre fois devant tout le monde. Le duc parvint à la régence en 1715; et de ce moment, Dubois se livra sans réserve à toutes les illusions de grandeur et de puissance que, depuis longtemps, il nourrissait dans son âme. Mais quel dût être son dépit, en voyant les obstacles qui s'élevaient de toutes parts contre ses ambitieux projets! Sa probité, ses mœurs (1), étaient si universellement décriées, que le duc d'Orléans n'osait s'exposer aux murmures qu'exciterait un tel choix. Lorsqu'il annonça à Madame que la régence lui était déférée, « Mon fils « lui dit-elle, je n'ai qu'une grâce à vous deman- « der : c'est de ne jamais employer ce fripon « d'abbé Dubois, le plus grand coquin qu'il y ait « au monde. Il sacrifierait l'Etat et vous au plus lé- « gerintérêt. » Madame de Hautefort, chez laquelle Dubois avait demeuré, disait dans le même temps : « Lorsqu'il sortira une vérité de la bouche de ce « petitabbé, je la ferai encadrer. » Le régent hésitait, Dubois alla droit à lui, et lui dit hardiment : « Vous « voilà tout puissant, laisserez-vous dans l'inaction « un homme qui vous a élevé? » Philippe le nomma conseiller d'Etat, et trahissant à l'instant même le degré d'estime qu'il lui portait : « L'abbé, lui dit « il, un peu de droiture, je t'en prie. » A peine admis à cet honneur inattendu, l'abbé trouva et saisit habilement l'occasion de se montrer sous un jour tout nouveau. Les intrigues de la cour d'Espagne, que gouvernait alors le cardinal Alberoni, donnèrent de l'inquiétude au régent, et lui firent sentir la nécessité de chercher des alliés puissants. Dubois fut le premier qui dirigea ses vues sur l'Angleterre : il s'offrit à entamer lui même une négociation secrète. Le roi Georges Ier, et ses ministres, étaient sur le point de traverser la Hollande pour se rendre à Hanovre, Dubois imagina le prétexte d'un achat considérable de livres et de tableaux pour se trouver à la Haye, au passage de lord Stanhope. Duclos, dans ses *Mémoires secrets*, et tous les biographes du cardinal Dubois, passent fort légèrement sur cette époque de sa vie. C'est cependant la plus remarquable; c'est celle, du moins, qui justifia jusqu'à un certain point les bontés dont son maître ne cessa de le combler. Il avait à triompher d'une foule d'obstacles politiques, et, avant tout, d'une sorte d'aversion du roi Georges pour la personne du duc d'Orléans. S'il n'eût fallu pour réussir que de la souplesse et du patelinage, les ennemis même de l'abbé Dubois s'en fussent reposés sur lui; mais il fallait une profonde connaissance de l'état de l'Europe, une logique puissante, et un tact exquis pour discerner le point où il convenait de s'arrêter. C'est ce que personne, peut-être, n'attendait de l'émissaire du régent, et c'est ce qu'il fit éclater dans un degré supérieur. La correspondance manuscrite de l'abbé Dubois, sur la négociation de la triple alliance de 1717, entre la France, l'Angleterre et la Hollande, le place au nombre des diplomates qui ont attaché leur nom à l'un de ces traités fameux, dont l'influence s'est fait sentir sur l'ensemble du système politique. Des écrivains peu réfléchis ont avancé que ce fut lors de cette grande négociation que Dubois se vendit à l'Angleterre : en admettant (ce qui n'est nullement prouvé) que ce ministre recevait une pension secrète de la cour de Londres, il faudrait au moins, considérer qu'à l'époque dont il s'agit, c'était l'abbé Dubois lui-même qui avait à corrompre, bien plus qu'à se défendre du danger d'être corrompu. Le succès presque inespéré d'une négociation aussi importante à la sûreté personnelle du régent, parut aux yeux de ce prince devoir l'emporter sur toute autre considération. Il confia à son favori le département des affaires étrangères. Parvenu au ministère, Dubois dut bientôt au hasard l'occasion de consolider son crédit, d'augmenter son influence. Le fameux cardinal Alberoni avait préparé de longue main l'enlèvement du duc d'Orléans et une révolution complète à la cour de France. Tous les historiens, sur la foi les uns des autres, ont écrit que le régent fut redevable à une courtisane (La Fillon) de la découverte de ce complot. La vérité est qu'il fut révélé par un pauvre commis de la bibliothèque du roi, que le prince de Cellamare, ambassadeur d'Espagne, employait fort imprudemment dans ses bureaux. Cet homme, nommé *Buval*, parvint jusqu'à l'abbé Dubois, et se fit honneur auprès de lui d'une révélation aussi importante. L'abbé en recueillit tout le mérite auprès de son maître : Buvat, abandonné et périssant de misère, osa réclamer un souvenir de la part du ministre : il fut menacé de la corde. L'abbé lui dit qu'il était trop heureux d'avoir pu faire oublier certaine gazette à la main, où il s'était permis de parler peu respectueusement de sa mission à Londres. Les honneurs politiques ne suffisaient pas à l'abbé Dubois : il aspirait ouvertement aux premières dignités de l'Eglise. La mort du cardinal de

(1) Il paraît avéré que c'est sur lui que le fameux cocher de Vertamon avait composé la chanson populaire :

« Monsieur, l'abbé, où allez-vous?
« Vous allez vous causer le cou, etc. »

Digitized by Google

la Trémouille fit vaquer l'archevêché de Cambrai : Dubois n'hésita point à le demander au régent. « Es-tu fou? dit le prince ; toi archevêque! et qui « osera seulement te faire prêtre ? » Ces sanglantes railleries, répétées par la cour entière, étaient sans force contre un tel homme. A quel protecteur imaginerait-on qu'il eut recours pour obtenir un des siéges les plus éminents de l'Eglise catholique? A un prince protestant *voy.* DESTOUCHES). On vit, avec surprise, arriver une lettre du roi d'Angleterre qui conjurait le régent d'accorder à l'abbé Dubois l'archevêché de Cambrai. Le duc d'Orléans céda; mais il ne pouvait dispenser un archevêque de la prêtrise. Le favori tout-puissant ne fut pas effrayé par cette difficulté. Séduit par des promesses, l'archevêque de Rouen offrit son diocèse, tandis que le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, se montra inflexible. L'évêque de Nantes se chargea de la cérémonie, et (ce qu'il est pénible de croire) l'évêque de Clermont, l'illustre Massillon, ne rougit pas d'apposer son nom vénéré au bas de cette lâche attestation, où son confrère et lui se rendent garants de la *pureté des mœurs* de l'abbé Dubois, de *sa science ecclésiastique et de ses talents* pour gouverner le diocèse de Cambrai. En une seule matinée, l'abbé reçut tous les ordres, dans la chapelle de Triel, près Poissy. Peu de jours après, il fut sacré avec un faste inouï dans l'église du Val de Grâce, en présence du régent et de tout ce que la France comptait de plus grand. Mais à l'instant même où le public, et peut-être le prince lui-même, s'étonnait de la haute fortune du favori, son cœur était en proie à tous les tourments d'une ambition que ses succès mêmes ne faisaient qu'irriter. Depuis longtemps Dubois, aspirant à jouer dans l'Etat le rôle qu'y avaient joué Richelieu et Mazarin, regardait le chapeau de cardinal comme indispensable à l'éclat, sinon à la solidité de son pouvoir. C'était peu pour lui d'avoir pour agent secret, à Rome, le jésuite Lafiteau (évêque de Sisteron), auquel le pape Clément XI témoignait une affection particulière ; c'était peu de l'expédition continuelle de courriers, dont les dépêches tantôt promettaient de courber toute la France sous l'autorité du saint-siége, tantôt le menaçaient d'un schisme absolu : tous les cabinets de l'Europe furent mis en mouvement pour revêtir de la pourpre romaine un homme qui, quelques années auparavant, n'eût pas été jugé digne d'une cure de village. Déployant toute l'astuce de son caractère, Dubois trouva l'art de faire agir à la fois, auprès de la cour de Rome, les deux souverains qui se disputaient la couronne d'Angleterre, le catholique et le protestant. Il promettait à George Ier de travailler à maintenir le prétendant dans l'impuissance de lui nuire, et il faisait entrevoir à celui-ci l'instant où il pourrait favoriser son rétablissement sur le trône de ses pères. Clément XI, qui méprisait le favori du régent, et qui, d'ailleurs, voulait faire tourner son ambition au triomphe complet de la fameuse bulle *unigenitus*, l'enlaçait continuellement dans les *raggiri* de la politique italienne, et Dubois n'obtint le chapeau que de son successeur Innocent XIII. Mais, devenu cardinal, Dubois avait encore des supérieurs dans l'Etat; et déjà le fils de l'humble apothicaire de Brive ne voulait plus souffrir d'égaux. Le 20 août 1722, il se fit déclarer premier ministre. Sa puissance ne connut plus de bornes; les amis intimes du régent en firent, les premiers, la triste expérience. Le cardinal exila tous ceux qui tentèrent de le braver : le prince ne sut que les plaindre et les laissa partir. Tout pliait sous le favori devenu maître : la mort vint mettre un terme à ce règne de scandale et d'opprobre. Depuis longtemps le cardinal était en proie à des maladies cruelles, résultat de ses excessives et continuelles débauches : à peine pouvait-il marcher et monter en voiture. Une vanité ridicule lui inspira cependant le désir de paraître à cheval à une revue générale de la maison du roi, afin d'y jouir des honneurs militaires dus à un premier ministre, honneurs presqu'égaux à ceux qu'on rend au souverain lui-même. Le mouvement du cheval fit crever un abcès intérieur, et une opération terrible devint aussitôt nécessaire. Le cardinal, qui disait « avoir du courage, mais non pour les souf- « frances du corps, » refusait de se livrer aux chirurgiens du roi. Il fallut que le duc d'Orléans l'en conjurât avec larmes, et lui promit d'être présent à l'opération. On a prétendu néanmoins, que ce prince, voyant un orage se former à l'horizon, s'était écrié gaîment : « Voilà un temps, qui, je « l'espère, fera partir mon drôle! » Dubois mourut, en effet, le lendemain matin, 10 août 1723. On lui avait amené, pour le confesser, un récolet avec lequel il eut quelques minutes d'entretien. Ce religieux voulut lui faire administrer l'extrême-onction : « Doucement, dit le mourant, on fait « plus de façon avec un cardinal. » Le duc de St-Simon, qui, à la vérité, n'aimait point ce ministre, auquel il attribuait les égarements du duc d'Orléans, a laissé de lui ce portrait, dont tous les contemporains garantissent la ressemblance : « Dubois « était un petit homme maigre, effilé, à mine de « fouine. Tous les vices, la perfidie, l'avarice, la « débauche, l'ambition, la basse flatterie, combat- « taient en lui à qui demeurerait le maître. Il « mentait jusqu'à nier effrontément, étant pris sur « le fait. Malgré un bégaiement factice, auquel il « s'était accoutumé, pour se donner le temps de « pénétrer les autres, sa conversation instructive, « ornée, insinuante, l'aurait fait rechercher, si « tout cela n'eût été obscurci par une *fumée de* « *fausseté* qui lui sortait de tous les pores, et fai- « sait que sa gaîté attristait. » La fougue de son caractère, la violence de ses emportements auraient souvent fait prendre le premier ministre de France pour un échappé des petites maisons. On l'a surpris plus d'une fois courant sur les meubles de son appartement, et déchirant les tapisseries avec ses ongles. Dans un accès de fureur, il s'écriait : « Il « faut que je renvoie tous mes commis, tous mes

Digitized by Google

« gens; et si je le pouvais, je me renverrais moi-« même! » Un autre jour il disait à l'un de ses secrétaires qu'il était mal servi, et qu'il allait prendre cent commis de plus : « Monseigneur, répondit « froidement le secrétaire, prenez seulement un « homme qui sera chargé de jurer à votre place, « et vous aurez du temps de reste. » Malgré sa passion effrénée pour les plaisirs secrets le cardinal Dubois voulait surveiller lui-même les parties les plus minutieuses de son immense administration. L'auteur de cet article a eu sous les yeux la copie fidèle d'un tableau qu'il avait fait dresser sous le titre de *Journal de son Eminence*, pour fixer d'une manière invariable la distribution de ses journées. Ce tableau était suspendu au pied de son lit et au-dessus de la cheminée de son cabinet. On y voit que, dans toutes les saisons, le travail du ministre commençait à cinq heures du matin, et ne se terminait qu'à sept heures du soir. Il n'y avait d'interruption que d'une heure à trois, pour le dîner, qui était toujours splendide, quoique le cardinal fût personnellement d'une sobriété extrême. Sa richesse était scandaleuse : indépendamment de l'archevêché de Cambrai, dont il prétendait faire revivre la souveraineté, il jouissait des abbayes de Nogent-sous-Coucy, St-Just, Airvaux, Bourgueil, Berg St-Vinox, St-Bertin, Cercamp, et il convoitait encore Citeaux, Prémontré, et autres chefs d'ordres Tous ses biographes, et nommément Duclos, donnent pour positif qu'il recevait une pension de l'Angleterre; quelques-uns la portent à 40,000 livres sterling (environ un million). Un diplomate profondément instruit, et qui a été longtemps à la tête des affaires étrangères, n'a trouvé aucune trace de cette pension, et la regardait comme une fable inventée par les nombreux ennemis du cardinal. C'est dans la même catégorie que les gens sages doivent ranger tout ce qui a été dit sur le mariage ou les mariages de l'archevêque de Cambrai. Le duc de St-Simon raconte, avec des détails assez comiques, le stratagème employé par l'intendant du Limousin, pour soustraire des registres d'un curé de campagne, le contrat de mariage de Dubois; il existe, en outre, une lettre de M. de Salentin, ministre de Prusse à Paris, qui mandait à son maître (août 1720), qu'il venait d'arriver du Hainault une femme qui réclamait l'abbé Dubois pour son mari et le père de ses enfants. Une seule objection fait voir que l'on affectait de prendre des maîtresses délaissées pour des femmes légitimes. A quel âge Dubois, arrivé à Paris presque enfant, et qui y remplit sans interruption des emplois qui ne lui permettaient point de s'éloigner, serait-il allé en Limousin et en Hainault, contracter des mariages dans toutes les formes légales? Le cardinal Dubois avait été reçu à l'Académie française, et il était membre honoraire de l'Académie des sciences et de celle des inscriptions et belles-lettres. Il fut lié avec plusieurs écrivains distingués, et notamment avec Fontenelle. C'était à lui qu'il disait, à l'époque de sa plus haute élévation : « Je voudrais être dans un cin-« quième étage, avec une gouvernante, et 500 écus « de rente. » Le cardinal Dubois fut enterré dans l'église St-Honoré, à Paris, où l'on voyait son mausolée, qui est un des bons ouvrages de Couston (1). Son épitaphe était embarrassante : l'auteur s'en tira adroitement. Après avoir rapporté tous les titres spirituels et temporels du défunt, il ajoute : *Solidiora et stabiliora bona, viator, mortuo precare.* Le public fut moins indulgent, et la mort de ce ministre, plus méprisé encore que haï, donna lieu à une foule d'épigrammes et de couplets, dans le style licencieux, si fort en vogue à cette époque. On a imprimé, en 1789, une *Vie privée du cardinal Dubois*, Londres, 1 vol. in-8°. Elle est attribuée à l'un de ses secrétaires, qui l'avait composée, dit-on, par ordre du cardinal de Fleury. L'auteur y prend trop souvent le style du libelle, pour que l'on puisse avoir une grande confiance dans ses récits. On peut prendre une idée plus juste du caractère, des talents politiques et des intrigues cachées du personnage, dans les *Mémoires secrets et correspondance inédite du cardinal Dubois, recueillis et mis en ordre* par L. de Sevelinges, Paris, 1815, 2 vol. in-8°. Cette correspondance est particulièrement relative aux négociations de la triple alliance de 1717, et à la promotion de l'abbé Dubois au cardinalat (*voy.* Orléans, régent). S—v—s.

DUBOIS (F.-N.), avocat à Rouen, sa patrie, mort vers 1750, dans un âge très-avancé, n'est connu que par les deux ouvrages suivants : 1° *Histoire des amours et infortunes d'Abélard et d'Héloïse*, avec la traduction des lettres qu'ils s'écrivirent l'un à l'autre, Bruxelles (Rouen), 1707, in-12; La Haye, 1711, in-12. Cette édition est indiquée comme la cinquième; mais on connaissait déjà le secret de multiplier les éditions d'un livre en renouvelant le frontispice. La vie d'Abélard est tirée de la préface de ses Œuvres par Fr. d'Amboise, du dictionnaire de Bayle, et de celui de Moréri; quant aux lettres Dubois déclare qu'il n'en connaît pas le traducteur. 2° *Histoire secrète des femmes galantes de l'antiquité*, Paris, 1726-32, 6 vol. in-12, ou 1745, 6 vol. in-12. Cet ouvrage, moins connu que la jolie épigramme de l'abbé Yart, qui sera rapportée à l'article Servitez (*voy.* ce nom), est un roman dans le genre de ceux de la Calprenède et de mademoiselle de Scudéry. L'auteur y raconte aussi, sous des noms fabuleux, des aventures communes; et, dépouillant de son charme la mythologie, y représente les dieux comme d'assez tristes mortels. « On sera, dit-il, sans doute étonné de les « voir si différents de ce qu'ils sont dans la fable; « mais j'écris en historien et non pas en poëte. On « verra dans l'histoire de Vénus le portrait sincère « de cet Alcide si renommé... Cet homme si « redoutable ne fut rien moins que ce qu'on l'ima-« gine.... » et Dubois en fait un glouton qui se glorifiait d'être le plus fort mangeur et buveur de son temps. W—s.

(1) Il est maintenant au dépôt des monuments français.

Digitized by Google

DUBOIS (Jean-Baptiste), médecin, né à St-Lô à la fin du 17e siècle, mort dans la même ville, en avril 1759. Après qu'il eut fini ses études au collége d'Harcourt, à Paris, où il était boursier, sa mère le fit entrer chez un avocat de St-Lô, pour y apprendre les éléments du droit; mais Dubois n'avait aucun goût pour cette étude, et désirait ardemment embrasser la médecine, qu'avait exercée son père. Pendant quatre années qu'il passa chez son instituteur, il ne s'occupa que de belles-lettres et de physique. Enfin, sa mère lui permit de se livrer à son penchant pour la médecine, et il vint à Paris suivre les cours publics. La modicité de sa fortune ne lui aurait jamais permis de prendre ses grades, si un médecin qui devina ses talents, Burette, ne lui eut ouvert sa maison, où il vécut comme s'il eût été son fils. Parmi les thèses que Dubois soutint pour arriver au doctorat, il y en avait une entièrement consacrée à des matières chirurgicales: ce fut le premier exemple de ce genre parmi les médecins de Paris. Un an après avoir reçu le bonnet, il fut nommé premier médecin de la princesse douairière de Conti. Successivement professeur de chirurgie latine et de chirurgie française aux écoles, Dubois obtint en 1730 une chaire de professeur au collége royal de France. A la mort de la princesse de Conti, le prince de Valachie voulut l'attirer dans ses Etats, en l'attachant à sa personne; mais Dubois préféra sa patrie aux offres brillantes d'un souverain étranger. Sa santé s'étant fort altérée, il cessa de professer en 1744, se retira à St-Lô, et cultiva jusqu'à sa mort, dans la ville qui l'avait vu naître, les belles-lettres et la poésie, pour laquelle il avait un véritable talent. Ses chansons, qui ne manquent ni de gaîté, ni de verve, auraient mérité les honneurs de l'impression; plusieurs d'entre elles sont restées dans la mémoire des amateurs de ce genre, et se chantent encore aujourd'hui. L'ouvrage le plus important de ce médecin, est un manuscrit où sont renfermées ses leçons au collége royal; l'histoire des maladies inflammatoires de la poitrine et du bas ventre, y est tracée de main de maître. On a de lui deux thèses imprimées; l'une sur le cidre, *An gravilibus pomaceum vino salubrius?* On s'attend bien qu'habitant le canton de la Normandie où se fait l'un des meilleurs cidres, il donne à cette boisson la préférence sur le vin; l'autre sur la colique des peintres, *An colicis figulis venæ sectio?* Ce morceau est fort estimé, malgré la critique qu'en a faite Borden, dans les tomes 17, 18, et 19, du *Journal de Medecine*. On connaît encore un opuscule de Dubois, inséré dans le *Journal de Verdun*, année 1738; c'est une bonne réfutation du prétendu spécifique d'Arnoult contre l'apoplexie. Ses poésies ont été recueillies, mais elles n'ont jamais été imprimées. — *Godefroi* Dubois, médecin zélandais, fils d'un ministre protestant du bourg de Cruining, pratiquait la médecine à Harlem, lorsqu'il fut appelé en 1729 à l'université de Franeker pour y enseigner la philosophie; il y fut nommé professeur de médecine et d'anatomie en 1738, et de botanique en 1744. Il a publié quelques discours, *de Utilitate et Necessitate matheseos in physicis*, etc. Il mourut le 18 janvier 1747, âgé de 47 ans. F—n

DUBOIS (Alexis), général français, né en Auvergne, vers 1750, était, avant 1789, maréchal des logis dans un régiment de cavalerie, et employé comme tel sur le quai de la Ferraille, à Paris, pour y faire des recrues. Il embrassa la cause de la révolution avec beaucoup d'enthousiasme, devint bientôt officier, puis général de division, et fit en cette qualité la campagne du Palatinat sous le général Hoche. Il passa l'année suivante avec Jourdan à l'armée de Sambre-et-Meuse, où il commanda la cavalerie. Les rapports officiels firent souvent mention de lui, notamment à la bataille de Fleurus. Quelques mois plus tard il commandait encore la cavalerie de cette armée quand elle s'approcha du Rhin, et il poursuivait les Autrichiens, lorsqu'ayant maladroitement engagé ses escadrons dans la seule vallée qui se trouvât au milieu des vastes plaines de l'électorat de Cologne, il fut tout à coup attaqué par l'arrière-garde ennemie, qui, ayant fait volte-face, le refoula dans une gorge étroite où il ne pouvait se déployer, et lui fit subir une grande perte. Un colonel de cuirassiers fort estimé périt dans cette équipée. Kléber et Jourdan, qui commandaient en chef, en témoignèrent hautement à Dubois leur mécontentement. Quelques jours après il ajouta à ses torts celui de faire canonner, sans but et sans aucune apparence d'utilité, le château de Dusseldorff, dont la belle galerie de tableaux fut près de devenir la proie des flammes. Cette nouvelle faute amena encore des explications fâcheuses avec le général en chef; et Dubois fut obligé de quitter l'armée de Sambre-et-Meuse. Il se trouvait à Paris lors de l'insurrection des faubourgs contre la convention nationale, le 1er prairial an 3 (20 mai 1795). Le représentant Delmas ayant été chargé du commandement général des troupes confia celui de la cavalerie à Dubois, qui rendit en cette occasion d'assez utiles services. Maignet, son neveu, qui était alors dans le parti des terroristes opposé à la convention, l'accusa d'*incivisme*, et, nouveau Brutus, menaça de le tuer lui-même. Dubois fut ensuite employé à l'armée d'Italie sous Bonaparte; et après avoir fait glorieusement deux campagnes il mourut sur le champ de bataille de Roveredo, et fut mentionné fort honorablement dans le rapport du général en chef. C'était un officier de beaucoup de valeur, et qui eût pu fournir au second rang une carrière brillante, mais qui, ainsi que beaucoup de généraux de cette époque, devait s'éclipser au premier. M—n j.

DUBOIS (François-Noel-Alexandre), chanoine et théologal de la cathédrale de Ste-Croix d'Orléans, né en 1752, étudia au collége de cette ville, et fut professeur de mathématiques et de physique au petit séminaire. La révolution le priva de cette chaire et d'un canonicat qu'il avait obtenu en 1787. Aussitôt que les temps redevinrent meilleurs, il fut attaché comme démonstrateur de botanique

Digitized by Google

au jardin des plantes de la ville d'Orléans. Plus tard il établit un pensionnat dans lequel on tenait surtout à donner aux élèves des principes religieux, et qui eut assez de succès pour lui permettre de quitter la carrière de l'instruction. Le repos des dernières années de Dubois ne fut troublé que par la nécessité qu'il s'imposait souvent de prêcher et par la part qu'il prit à la polémique contre la méthode mutuelle. Il mourut d'une inflammation d'entrailles, le 2 septembre 1824, laissant par son testament ses manuscrits théologiques au séminaire, et ses manuscrits historiques à la bibliothèque d'Orléans. On doit à l'abbé Dubois : 1° *Méthode éprouvée à l'aide de laquelle on peut parvenir facilement et sans maître à connaître les plantes de l'intérieur de la France, et en particulier celles des environs d'Orléans*, Orléans et Paris, 1803, in-8° ; 2e édition, simulée, Paris, 1825. 2° *Notice historique sur Jeanne-d'Arc et les monuments érigés à Orléans en son honneur*, 1824, in-8°. L'abbé Dubois avait fouillé les archives de cette ville pour y trouver des documents, et préparait sur ce sujet un travail qui eût fait 1 volume in-4° avec planches et gravures. Ses manuscrits contiennent sans doute d'intéressants matériaux sur ce point. 3° Deux brochures contre l'*enseignement mutuel*. Dubois y soutient que les frères des écoles chrétiennes ne peuvent adopter ce mode d'instruction, et que, le pussent-ils, ce serait un malheur pour la France. Cette thèse est appuyée de divers arguments sur le danger de l'instruction, sur le malheur des classes pauvres qu'on éclairera, sur l'ambition qui fera déserter la charrue paternelle, etc. 4° Une autre brochure, qui montre comme possible l'établissement, dans chaque chef-lieu de département, d'un collége royal avec économie d'un million par an pour le gouvernement, et de 600 francs pour les parents sur la totalité des dépenses pour chaque élève, se distingue par quelques vues pratiques et sages, et l'auteur n'y parle pas du principe vraiment étrange chez un instituteur, que l'instruction doit être donnée parcimonieusement et à peu de monde. Ici, au contraire, il cherche à étendre le nombre des privilégiés et à faciliter l'acquisition de la science. Mais il ne domine pas son sujet, et le cercle dans lequel il se meut est trop étroit pour qu'il y ait quelque avantage à l'y suivre. P—OT.

DUBOIS (le chevalier), commandant de la garde à pied et à cheval de la ville de Paris, connue avant la révolution sous la dénomination de guet. Le nom de cet officier se rattache aux premiers troubles qui eurent lieu en 1787, et c'est sous ce rapport seulement qu'il est réclamé par l'histoire. Le roi, désespérant de triompher de l'opposition du parlement de Paris sans une grande effusion du sang, et craignant même de compromettre les destinées de l'Etat, venait de congédier l'archevêque de Brienne, son principal ministre, qui, par la maladresse de ses actes, beaucoup plus que par leur injustice, avait rassemblé la haine générale sur sa tête. Les gens de robe surtout avaient juré sa perte. Le 28 août 1787, jour où son renvoi fut connu, les jeunes gens qui suivaient le barreau, imaginèrent faire leur cour au parlement en brûlant l'effigie de l'archevêque et celles des autres ministres qui avaient partagé sa disgrâce. Ils commencèrent par traîner ces effigies dans la boue, et en firent ensuite un autodafé sur la place Dauphine, au milieu des applaudissements et des extravagances populaires qui ne manquent jamais d'accompagner de telles expéditions. Le chevalier Dubois voulut s'opposer à ce scandale, conformément aux ordres qu'il avait reçus de dissiper le plus petit attroupement : il ordonna à sa troupe de faire feu, et il y eut un assez grand nombre de personnes grièvement blessées ; huit furent tuées. Alors la multitude furieuse incendia les corps de garde établis sur le Pont-Neuf, dissipa plusieurs soldats du guet, gens peu familiarisés aux expéditions militaires ; plusieurs furent tués. De pareils événements eurent lieu à la place de Grève, devant l'hôtel du ministre de la guerre qui était alors le comte de Brienne, frère de l'archevêque ; et enfin dans la rue Meslée, où logeait le chevalier Dubois : c'est là qu'il y eut le plus de sang répandu. Un très-grand nombre des attroupés restèrent sur la place : on estime que près de deux cents personnes périrent dans cette révolte. Le parlement ne manqua pas de reprocher ces désastres au chevalier Dubois. Il fit informer contre lui, et le manda à sa barre un mois après l'événement, pour qu'il eût à lui rendre compte de sa conduite. L'officier ne crut pas devoir obéir personnellement à ce mandat ; il envoya son major, qui exhiba les ordres supérieurs d'après lesquels il avait agi. L'affaire cessa d'être suivie ; mais les partisans de la révolution qui se préparait n'oublièrent pas le chevalier Dubois. Lors des premières insurrections de 1789, les attroupements se portèrent devant sa maison pour l'incendier, projet que néanmoins ils n'exécutèrent pas. Dans un tel état de choses, le propriétaire ne pouvait plus paraître en public, ni même rester en France sans risquer de perdre la vie. Il passa à l'étranger, au commencement des troubles de 1789, se réunit aux autres émigrés qui arrivèrent successivement, et fit la guerre dans l'armée du prince de Condé, pendant tout le temps qu'elle resta sous les armes. Le chevalier Dubois est mort à Londres en 1803, dans un âge avancé. B—U.

DUBOIS (l'abbé) *Voyez* LIMON.

DUBOIS (JEAN-BAPTISTE), naquit à Jaucigny, en Bourgogne, le 22 mai 1753. Les soins de son père, instituteur public à Dijon, donnèrent le premier développement aux heureuses dispositions que le fils avait reçues de la nature. Il acheva ses études à Paris, et à peine sorti des classes, il publia, sous le titre de *Tableau des progrès de la physique, de l'histoire naturelle et des arts*, Paris, 1771, in-8°, le 1er volume d'un ouvrage périodique, auquel il avait le projet d'ajouter un tome chaque année. Son départ pour la Pologne mit obstacle à l'exécution de ce dessein. Il était appelé à Varsovie pour y pro-

Digitized by Google

fesser le droit public dans l'école royale des cadets. Stanislas-Auguste le prit en amitié, l'admit dans sa familiarité, le fit conseiller de sa cour, bibliothécaire de l'école militaire, et lui a longtemps prodigué, dans des lettres qui subsistent encore, les témoignages les plus honorables d'estime, d'affection et de bienveillance. Pendant son séjour auprès de Poniatowski, Dubois traduisit du polonais en français la *Myséide*, poëme héroï-comique, et publia quelque temps après un *Essai sur l'histoire littéraire de Pologne*, Berlin, 1778, in-8° (1); et la même année, une *Réponse aux critiques* de cet ouvrage, in-8°. Il composa aussi un mémoire *sur l'Histoire naturelle du Brand-bourg*, inséré dans le recueil de l'Académie de Berlin, 1778. Il traduisit de l'allemand, le *Traité du mérite*, d'Abbt, le livre de l'*Origine de la terre*, de Wallerius, 1780, in-12, l'*Analyse de quelques pierres précieuses*, par Achard, et le mélodrame d'*Ariane abandonnée*, qui fut joué à la Comédie-Italienne, en 1781. Forcé par l'état de sa santé, que la rigueur du climat avait altérée, de revenir en France, il fut, en passant à Postdam, très-gracieusement accueilli par le grand Frédéric, qui voulut le retenir et se l'attacher, comme l'atteste la correspondance de ce roi avec d'Alembert. C'est dans ce même voyage qu'il fut admis à l'Académie de Berlin : il a été depuis de celle de Florence, et de vingt autres sociétés savantes ou économiques. De retour à Paris, il se chargea de la rédaction du *Journal de littérature, des sciences et arts*, et s'occupa avec succès de ce travail jusqu'au moment où Malesherbes lui confia l'éducation de Lepelletier de Rosambo, son petit-fils. De cette époque datent ces rapports intimes de confiance et d'attachement, d'une part, de dévouement et de reconnaissance, de l'autre, qui ont subsisté dans toute leur force jusqu'à la mort de Malesherbes, et rendu à Dubois la mémoire de cet homme illustre et vertueux si respectable et si chère. Associé à tous ses travaux scientifiques, confident de toutes ses pensées pour la prospérité de l'État et pour le bonheur des peuples, Dubois puisa à cette source si féconde et si pure, ce goût vif pour les matières agricoles et économiques, et ces connaissances profondes dans ces deux genres, qui firent de lui un des membres les plus distingués de la société d'agriculture de Paris, et qui préparèrent ses succès dans la carrière de l'administration. Resté fidèle jusqu'au dernier moment à son illustre ami, s'il ne partagea pas son sort, il ne le dut, au premier moment, qu'au zèle de quelques-uns de ses amis qui réussirent à le faire appeler, par le comité de salut public de la convention nationale, à la commission d'agriculture, avant qu'on eût mis à exécution le mandat d'arrêt décerné contre lui par le comité de sûreté générale. Mais il ne profita de cette faveur que pour se soustraire, par la fuite, au danger qui le menaçait ; et, lorsqu'ensuite, découvert et arrêté, il fut jeté dans les prisons, les éloges qu'il donna devant l'espion chargé de désigner les victimes, à un ouvrage dont ce misérable était l'auteur, sans que Dubois le soupçonnât de l'être, devinrent, à ce qu'il a toujours pensé, la cause de son salut. Durant son incarcération, Gilbert, directeur de l'école vétérinaire d'Alfort, remit tous les mois à madame Dubois, une somme qu'il lui disait être le traitement de son mari, comme membre de la commission d'agriculture, et qu'il l'assurait avoir été conservé ; ce ne fut que lorsque le détenu eut recouvré sa liberté, qu'il se convainquit que ces émoluments étaient un bienfait de son ami. Dubois ne cessa de travailler qu'au moment où il fut emprisonné, à la *Feuille du cultivateur*, à l'établissement de laquelle il avait contribué. Ses autres écrits agronomiques se trouvent dans les mémoires de la société d'agriculture du département de la Seine : les plus remarquables sont un mémoire *sur les Prairies artificielles*, et un autre *sur la Culture du micocoulier, à Sauve*, pour être transformé en fourches. Aussitôt que ses fers eurent été brisés, il fut nommé agent de la commission d'agriculture, et bientôt après, chef de division au ministère de l'intérieur : il eut dans son département, l'agriculture, le commerce et les arts. Une mission particulière, relative à ces objets, lui fut confiée : il alla vérifier par lui-même l'état du commerce et des manufactures dans les départements du midi et de l'ouest, et il fut envoyé, en qualité de commissaire du gouvernement directorial, à la foire de Beaucaire, en 1797. Durant cette mission, il recueillit les matériaux d'un ouvrage qu'il a publié dans les dernières années de sa vie, sous le titre d'*Essai sur le commerce du midi de la France*, 1804, in-8°. Ce livre, écrit dans un moment de disgrâce, avec l'intention de rappeler l'auteur à l'attention et à la bienveillance du gouvernement, se ressent trop de l'esprit dans lequel il a été composé ; il y règne d'ailleurs trop de confusion, on y remarque trop de lacunes, et des vues relatives au régime réglementaire pour les manufactures, trop contraires au système de la liberté, sans laquelle l'expérience a prouvé qu'elles ne pouvaient prospérer. Un ouvrage plus recommandable est la *Notice historique sur la vie et les travaux de Malesherbes*, dont il s'est fait deux éditions. Lorsque Dubois publia la première, les circonstances lui parurent exiger quelques ménagements, quelques réticences ; dans la dernière, il a exprimé toute sa pensée, et l'héroïque dévouement du défenseur de l'infortuné Louis XVI y est retracé, comme toutes les autres actions de l'homme à jamais vénérable à qui cet hommage est consacré, avec une noble simplicité digne de son caractère. De tous les écrits publiés sur Malesherbes, aucun ne le peint avec plus de vérité, et ne renferme autant de détails intéressants. A l'établissement des préfectures, Dubois fut nommé à celle du Gard. Après quatre ans d'une administration douce et sage, il fut privé de sa place, victime du plus cri-

(1) Cet ouvrage donne une notice raisonnée de quarante-quatre auteurs, tant nationaux qu'étrangers, qui ont écrit sur l'histoire naturelle ou la géographie de la Pologne.

Digitized by Google

minel abus de sa confiance, mais sans perdre entièrement celle que sa droiture et ses lumières avaient justement inspirée au gouvernement. L'emploi de directeur des droits réunis du département de l'Allier lui fut donné ; mais il n'en a joui que peu d'années. Il est mort à Moulins, en 1808 (1). V. S—t.

DUBOIS (Antoine, baron), un des accoucheurs les plus estimés de Paris. Il naquit à Granat (Lot) le 17 juillet 1756. Les commencements de sa carrière furent laborieux. Comme Corvisart, comme Dupuytren, comme Cuvier, il se trouva forcé de demander son existence à des travaux presque manuels ; tout en suivant ses cours de médecine, il copiait des exploits dans une étude d'huissier. Il fut élevé rapidement aux grades de docteur en médecine, maître en chirurgie, puis nommé prévôt de l'école pratique, et en 1790 professeur au collége royal de chirurgie. La réputation de Dubois comme chirurgien s'étendait dès lors dans toute l'Europe. Lors de la réorganisation de la faculté de médecine, une chaire lui fut de nouveau confiée, et le général Bonaparte le choisit pour faire partie du corps des savants qui devaient l'accompagner dans l'expédition d'Égypte. La santé de Dubois ne put pas longtemps résister aux changements du climat et aux fatigues de la campagne, et il dut rentrer en France. En 1811, Napoléon le chargea de l'accouchement de l'impératrice Marie-Louise, et l'on sait que ce fut à son sang-froid et à son habileté que l'on dut probablement la vie de la mère et de l'enfant. L'empereur récompensa ce service par le titre de baron. Sous la restauration, Dubois tomba en disgrâce, mais la révolution de juillet lui rendit son importance et son crédit. A sa mort, Dubois était chirurgien en chef de la maison de santé du faubourg St-Denis, professeur d'accouchement à la Maternité, et chargé en chef du service de l'hospice de perfectionnement. L'art de la chirurgie doit beaucoup à Dubois, il a substitué aux anciens procédés, pour plusieurs opérations, des procédés meilleurs, et inventé ou perfectionné un grand nombre d'instruments, entre autres, le forceps auquel on a donné son nom. Il était remarquable par la sûreté et la pénétration de son coup d'œil. Dubois n'a pas laissé d'écrits considérables ; mais les articles importants qu'il a fournis au *Dictionnaire des sciences médicales* (1812, et années suivantes) prouvent que ce ne fut ni par ignorance, ni par impuissance. Il a publié en outre : 1° avec MM. Leroux, Pelletan, Duméril et Vauquelin, *Rapport fait en 1814 sur un travail de M. D'Arcet, ayant pour objet l'extraction de la gélatine des os et son application aux différents usages économiques*. Paris, Bachelier, 1829, in-8° ; 2° avec MM. Adelon, Cruveilhier, Breschet, Hipp. Cloquet, Ribbes et Baffos : *Rapport sur une pièce d'anatomie artificielle du docteur Auzoux*, précédé d'une notice sur les travaux anatomiques de M. Auzoux, Paris, imprimé chez Setier, 1831, in-8° de 16 pages. Il est mort à Paris, en 1837, depuis longtemps membre de l'Académie de médecine et de la Légion d'honneur. K.

DUBOIS (J. A.), missionnaire français, né à St-Rémèze (Ardèche), dans la seconde moitié du 18e siècle, était membre de la société asiatique de la Grande-Bretagne, de la société asiatique de Paris et de la société littéraire de Madras. Jeune encore, il quitta la France au commencement de la révolution, dans le but d'aller enseigner le christianisme aux populations indoues, et fixa principalement dans le Mysour le théâtre de ses prédications. Il resta trente-deux ans dans l'Inde et y acquit les connaissances les plus étendues et en même temps les plus pratiques sur les mœurs, les usages et les croyances des Indiens. Une longue expérience lui révéla l'impossibilité de guérir parmi ces peuples des préjugés religieux enracinés depuis tant de siècles, et contre lesquels ses efforts, sa connaissance du pays, la souplesse et la conciliation de son esprit, avaient constamment échoué. Il consigna les résultats de ce long et pénible apostolat dans un ouvrage intitulé : *Lettres sur l'état du Christianisme dans l'Inde dans lesquelles on démontre que la conversion des Indiens au Christianisme est impraticable*, etc. Londres, 1823, in-4°. Cet ouvrage fut acheté par la compagnie anglaise des Indes et imprimé à ses frais. Dans ses divers écrits, l'abbé Dubois a été un des peintres les plus exacts des mœurs populaires de l'Inde, et principalement des tribus inférieures telles que les Sudras, les Parias et les Chakilysom-Sarettes. Le vénérable missionnaire affirme que dans l'état de dégradation et le déchaînement de vices où se sont avilies ces populations à demi sauvages, ébranler en elles le peu de notions religieuses qu'elles ont, ce serait les livrer sans frein aux passions les plus féroces, et provoquer d'inévitables et incessantes catastrophes. Il retrace aussi un tableau des mœurs des Gypsies ou Bohémiens, tribus vagabondes dans l'Inde, qui est encore plus hideux. L'abbé Dubois a laissé sur les pays où s'est consommée la plus longue et la plus belle partie de sa vie plusieurs ouvrages dignes d'être consultés par tous ceux qui veulent connaître à fond les populations indiennes. A part l'écrit dont nous avons parlé ci-dessus, il a donné : 1° *Exposé de quelques-uns des principaux articles de la théogonie des Brahmes*, extrait et traduit des meilleurs originaux,

(1) La *Notice sur Lamoignon Malesherbes* avait d'abord paru dans le *Magasin Encyclopédique*, première année, t. 4, p. 355, c'est-à-dire, en l'an 3 de la république (1795). Dubois avait publié en 1788 une *Feuille d'agriculture*, qui a été le germe de la *Feuille du cultivateur*. Pendant les années 1788 et 1789, elle ne parut que tous les quinze jours ; mais l'accueil qu'elle reçut alors, détermina l'auteur à la faire paraître tous les huit jours, ce qui a eu lieu jusqu'au 6 octobre 1790, époque de la *Feuille du cultivateur*. Cette dernière renonçant souvent à celle d'*agriculture* qui s'épuisa, Dubois fit réimprimer cette feuille d'*agriculture* sous le titre de *Introduction à la Feuille du cultivateur*, 1796, in-8°. Dubois est aussi auteur des *Vues générales sur l'amélioration de l'agriculture en France*, in-8° de 72 pages, tire à petit nombre. Il a fourni des articles au *Magasin encyclopédique*, et entre autres une *Notice historique sur Hirland et ses ouvrages*, deuxième année, t. 4, p. 347. Dans ce même *Magasin*, 1809, t. 4, p. 320, on trouve l'*Éloge de Dubois*, par M. Tréhs. A. B-T.

Digitized by Google

écrits dans les langues du pays, Paris, 1825, in-8°; 2° *Mœurs, institutions et cérémonies des peuples de l'Inde*, Paris, 1825, 2 vol. in-8°. Dès 1817, une traduction anglaise de cet ouvrage, avait été publiée à Londres, sur le manuscrit de Dubois; 3° *Le Pantcha-tantra ou les cinq ruses, fables du brahme Vichnou-Sarma; aventures de Paramarta et autres contes*, le tout traduit pour la première fois sur les originaux indiens, Paris, 1826, in-8°. J.-A. Dubois est mort à Paris, le 17 février 1848. E. D—s.

DUBOIS *Voyez* BRETTEVILLE.

DUBOIS D'ANNEMETS (DANIEL), gentilhomme normand, fut envoyé de bonne heure à Paris, s'y fit connaître du duc d'Orléans, frère de Louis XIII, et devint son premier maréchal des logis. Il fut disgracié pour s'être rendu sans son ordreau siége de la Rochelle. Il passa en Italie, où la guerre était allumée, cherchant les occasions de se signaler. S'étant arrêté à Venise en 1627, il prit querelle avec un nommé Ruvigny, qui le tua en duel. On a de lui les *Mémoires d'un favori de son altesse royale monsieur le duc d'Orléans*, 1667, in-12, réimprimés en 1668 et en 1702 : il y en a une édition jointe aux *Mémoires d'Angoulême, d'Estrées et de Dégageant*, Paris, 1756, 4 vol. in-12. Les Mémoires de Dubois d'Annemets sont curieux, et contiennent ce qui s'est passé de plus considérable touchant le duc d'Orléans, depuis sa naissance, en 1608, jusqu'à la mort du comte de Chalais, en 1626 : ils ont un grand caractère de sincérité et de bonne foi, et l'auteur, qui parle de ce qu'il a vu, y paraît autant homme de bien que mauvais courtisan. A. B—T.

DUBOIS DE CRANCÉ (EDMOND-LOUIS-ALEXIS), né à Charleville, en 1747, d'une ancienne famille bourgeoise, fut un de ces hommes que la révolution pouvait seule faire remarquer. Il s'y jeta par calcul, comme beaucoup d'autres, et peut-être aussi par vengeance contre la noblesse, dont il croyait avoir à se plaindre. Il s'en était arrogé les prérogatives, et était entré dans les mousquetaires, à l'aide de titres qui furent ensuite jugés insuffisants. Ses camarades lui firent essuyer des désagréments, il se retira et obtint cependant une place de lieutenant des maréchaux de France. Il en remplissait les fonctions lors de la convocation des états généraux de 1789, où il fut député par le tiers état du baillage de Vitry. Arrivé dans cette assemblée, Dubois se plaça parmi les plus ardents révolutionnaires qu'on appelait le parti du Palais-Royal (1). Ils étaient trente à quarante tout au plus; mais par leur opiniâtreté à poursuivre leur but et par leurs manœuvres au dehors, ils réussissaient presque toujours à faire passer les décrets dont ils avaient besoin, et même à faire rapporter ceux qui les contrariaient. Rejeté du sein de la noblesse de sa province, comme Mirabeau, il voulut suivre son exemple; mais le député champenois n'avait pas les moyens de l'audacieux envoyé de Provence, et si la royauté n'eût pas eu de plus dangereux adversaires, la France n'aurait pas à gémir sur les désastres auxquels elle s'est vue en proie. Il faut convenir toutefois que quelques-uns des principes qu'on entendit professer à Dubois de Crancé, dans la première assemblée, n'étaient nullement dans le système d'un gouvernement républicain. Lorsqu'il fut question de donner une nouvelle organisation à l'armée, il se prononça pour le plan proposé par le ministre. Quelques personnes voulaient dès lors amalgamer les milices avec les troupes de ligne Dubois s'opposa à cette mesure, lâcha quelques mots contre l'ancien mode de recrutement qui, à son avis, peuplait l'armée d'hommes sans aveu, et qui souvent se vendaient pour échapper aux poursuites de la justice; cette sortie souleva contre lui l'ancienne noblesse; tous les députés du côté droit se levèrent et déclarèrent qu'ils ne souffriraient pas qu'on insultât ainsi l'armée. Dubois de Crancé demanda que le roi fût proclamé chef suprême de ce grand corps, prérogative que la plus grande partie des réformateurs ne voulait pas lui accorder, et qu'ils lui refusèrent effectivement dans la constitution de 1791. Dubois de Crancé ne voulait pas non plus de la qualification de *roi des Français*, et désirait que celle de *roi de France* fût conservée. A ces propositions près, Dubois de Crancé se montra le partisan de toutes les mesures révolutionnaires, et plus d'une fois même l'agent de ceux qui les provoquèrent. On l'a placé parmi les hommes qui voulaient changer l'ordre de la dynastie royale, et pensaient, comme le disait un de leurs chefs, qu'il fallait traverser la république pour retourner au trône. Dubois de Crancé ne cessa de se donner du mouvement dans l'assemblée constituante. Il assiégeait tous les jours les bureaux d'une multitude de projets, et on le voyait à toutes les séances lançant au milieu du tumulte une foule d'amendements et de phrases fugitives que, la plupart du temps, on n'écoutait même pas; mais malgré toutes les peines qu'il prit pour se faire une réputation, il n'en obtint qu'une fort médiocre, même parmi les hommes de son parti. Après la session il fut fait maréchal de camp, et refusa de servir sous le général Lafayette. Il entra dans la garde nationale parisienne et en fit le service en qualité d'officier, pendant l'année 1792. Appelé à la convention par le département des Ardennes, il se présenta dans cette assemblée comme un furieux, et se rangea dans le parti de Danton, qui venait de diriger la révolution du 10 août, et l'horrible massacre du 2 septembre. Alors il prit un certain ascendant. L'assemblée le nomma un de ses commissaires dans les départements, et le chargea d'aller examiner la conduite du général Montesquiou qui commandait l'armée française sur les frontières de la Savoie. Dubois de Crancé le fit destituer et demanda ensuite contre lui un décret d'accusation; mais M. de Montesquiou aima mieux s'enfuir chez l'étranger

(1) Ils occupaient l'extrémité de la salle à gauche du président, et leur position avait la dénomination de *Palais-Royal*.

Digitized by Google

que de combattre ses dangereux adversaires. Lors du procès du roi, Dubois fut un des plus ardents persécuteurs de ce malheureux prince; il vota pour la mort, et se prononça contre l'appel au peuple, et contre toute espèce d'ajournement. L'armée républicaine lui dut, vers le même temps, sa première formation. Il fit amalgamer les troupes de ligne avec les bataillons de gardes nationales, fit adopter une répartition de forces et un mode d'avancement qui porta effectivement une foule d'hommes ignorants aux principaux grades de l'armée, et opéra beaucoup de désordre et de confusion. Ce fut par ce décret, tout en faveur de l'ancienneté, qu'un caporal qui avait trente ans de service et qui, par cela seul, était évidemment incapable, devint colonel en quinze jours. Dubois de Crancé fit aussi décréter la première levée des 300,000 hommes, entreprise alors audacieuse et qui a servi d'exemple à toutes les mesures du même genre qui se sont succédées presque sans interruption, pendant plus de vingt ans. Dubois fut bientôt après nommé président de l'assemblée et membre du comité de salut public. On l'envoya ensuite avec quelques-uns de ses collègues pour comprimer l'insurrection de la ville de Lyon. Ne pouvant rien obtenir de ses habitants ni par exhortations, ni par menaces, il résolut d'en faire le siége, et fit venir le général Kellermann qui commandait une armée en Savoie, pour commencer les attaques; mais cet officier ne put se déterminer à l'exécution des mesures terribles qu'on voulait employer; il prétexta que sa présence était nécessaire pour repousser l'ennemi qui menaçait la frontière et retourna à son armée. Dubois fut alors obligé d'agir avec les troupes qui lui restaient (*voy.* DOPPET); elles étaient composées de divers bataillons de gardes nationales et de la garnison de Valenciennes, que les Autrichiens avaient renvoyée en France, après s'être rendus maîtres de la place; ce fut surtout aux efforts de cette troupe que la ville dut tous les désastres dont elle se vit bientôt accablée. Après avoir fait tirer quelque temps, Dubois de Crancé fit proclamer dans Lyon que si les habitants voulaient lui livrer leurs administrateurs, il leur accorderait une amnistie entière. Les administrateurs lurent eux-mêmes au peuple assemblé, la proposition qui lui était faite, et la réponse, datée du 17 août 1793, fut un arrêté, à l'instant couvert de 20,000 signatures, dans lequel il était déclaré, au nom de la ville de Lyon, que ses administrateurs n'avaient jamais cessé d'avoir toute sa confiance (1). Cependant la convention effrayée de la révolte des Lyonnais, se plaignait sans cesse des lenteurs du siége. Dubois de Crancé répondit aux reproches qui lui furent adressés à ce sujet. « Le feu (des bombes) a commencé hier à sept heures du soir (24 août 1793) « après trente heures inutilement livrées à la ré« flexion. Les boulets rouges ont incendié le quar« tier de la porte St-Clair. Les bombes ont com« mencé leur effet à dix heures du soir. A minuit « il s'est manifesté de la manière la plus terrible « vers le quai de la Saône; d'immenses magasins « ont été la proie des flammes, et quoique le bom« bardement eut cessé à sept heures, l'incendie n'a « rien perdu de son activité; on assure que Belle« cour, la porte du Temple, la rue Mercière, la rue « Tupin et autres, sont incendiées; on peut éva« luer la perte à 200 millions. Il en coûtera à la « république une de ses plus importantes cités et « d'immenses accaparements de marchandises. » Cependant, malgré toute son énergie révolutionnaire, Dubois fut accusé de *modérantisme*. On entendait tous les jours dans l'assemblée des cris d'impatience sur ce que le feu ne continuait pas sans interruption ses dévastations dans le malheureux Lyon, sur ce que cette ville n'était pas entièrement détruite. Dubois de Crancé fut rappelé, et même arrêté; mais cependant presqu'aussitôt mis en liberté, il rentra dans la convention et dans la société des jacobins, où il continua de s'agiter dans tous les sens. Le club, épouvanté des intrigues qui avaient lieu dans son sein, des conspirations qui n'avaient pour but que la proscription, et par suite la mort des principaux sociétaires, résolut de connaître les titres de ceux qui le fréquentaient, et de l'épurer, c'est-à-dire, de renvoyer ceux qui ne pourraient pas en présenter de suffisants; pour exécuter ce projet, il était nécessaire de faire quelques questions à chaque Jacobin; Dubois de Crancé proposa celle-ci : *Qu'as-tu fait pour être pendu si la contre-révolution arrivait?* Cette question, qui était un sarcasme cruel, ne plut pas à Robespierre et à Couthon, et il fut bientôt éparé lui-même; cependant il conserva encore quelque influence dans la convention; il n'y avait presque point de militaires, dont on avait cependant grand besoin, et il ne fut point proscrit avec Danton, quoiqu'il partageât ses principes. A cette époque il fit décréter l'embrigadement des troupes. Dubois de Crancé poursuivit les républicains, ou fédéralistes, même après le 9 thermidor, avec la même violence qu'il avait montrée contre le roi, et quoiqu'il eût adopté le parti de la réaction, il fut du nombre de ceux qui demandèrent la restitution des biens confisqués pendant la révolution, à l'exception de ceux des émigrés, contre lesquels il conserva toujours la haine la plus implacable. Pendant le reste de la session il continua de suivre la ligne révolutionnaire jusqu'au 13 vendémiaire, mais se fit assez peu remarquer de même que dans le conseil des cinq cents dont il fut membre. Comme il voulait se mêler de tout, il ne captivait l'attention sur rien. Le Directoire, dont il avait défendu la cause, le nomma inspecteur général et ministre de la guerre peu de temps avant le 18 brumaire. Il avait pris parti contre Bonaparte, et même, dit-on, formé un

(1) Cette réponse des Lyonnais fut envoyée par Dubois Crancé à la convention, qui en ordonna l'impression et l'envoya à tous les corps administratifs; elle est intitulée : *les sections de la ville de Lyon aux citoyens Dubois Crancé et Gauthier, représentants du peuple près l'armée des Alpes*, in-8° de 91 pages, dont 89 sont remplies par les noms des signataires. Après la prise de Lyon, cette nomenclature fut une liste de proscription.

Digitized by Google

complot pour le perdre ; lorsqu'il se présenta pour prendre ses ordres, imaginant qu'il n'était pas instruit de ses manœuvres, le nouveau consul se contenta de lui dire : *Je croyais que vous m'apportiez votre portefeuille*, et il le renvoya. Dubois de Crancé se mêla aussi d'écrire dans les journaux. Il fut un des rédacteurs de celui qui portait pour titre : l'*Ami des Lois*, et avait pour coopérateurs, Poultier, et un prince de la maison de Hesse. Après la révolution du 18 brumaire, Dubois de Crancé retourna dans ses propriétés en Champagne. On avait, en 1800, annoncé qu'il avait été tué au passage du Rhin près d'Offenbourg, le 25 octobre. Les journaux français le firent mourir une seconde fois en 1805. Il est mort à Réthel le 29 juin 1814, dans un âge avancé. Parmi les brochures qu'il a publiées, on doit remarquer : 1° *Observation sur la constitution militaire, ou Bases de travail proposées au comité militaire*, 1789, in-8° ; 2° *Examen du mémoire du premier ministre des finances, lu à l'assemblée nationale le 6 mars* 1790, in-8° ; 3° *Lettre ou Compte rendu des travaux, des dangers et des obstacles, à l'assemblée nationale*, 1790, in-8° ; 4° *Tableau des persécutions que Barrère a fait éprouver à Dubois Crancé pendant quinze mois*, 1795, in-8° ; 5° *Réplique de Dubois Crancé à Barrère*, 1795, in-8° ; de 24 pages ; 6° *Mémoires sur la contribution foncière, suivis d'un projet de loi motivé, pour opérer la conversion de l'impôt en numéraire en une prestation en nature dans toute la république, et d'une réponse à différentes objections*, 1804, in-8°. On lui attribue le *Véritable Portrait de nos législateurs, ou Galerie des tableaux exposés à la vue du public le* 5 *mai* (1789), *jusqu'au* 1er *octobre* 1791, Paris, 1992, in-8°. B—u.

DUBOIS DE LE BOE (François), en latin *Sylvius*, célèbre médecin, né à Hanau, en 1614, mort à Leyde en 1672. Le nom de Deleboë, sous lequel ce médecin était vulgairement connu en Allemagne et en Hollande, est une corruption de celui de Dubois, que portait sa famille, originaire de Cambrai. Dubois, envoyé fort jeune au collége de Sédan, y commença le cours de ses études médicales, et alla les achever à Bâle, où il reçut le bonnet de docteur à l'âge de vingt-trois ans. Dans le dessein d'augmenter ses connaissances, il se rendit ensuite à Leyde et dans plusieurs villes d'Allemagne renommées par leurs universités. De retour à Hanau, il y exerça la médecine pendant deux ans ; mais ne trouvant point dans sa patrie des moyens suffisants d'instruction, il parcourut la France et la Hollande, et s'arrêta à Leyde, puis à Amsterdam, où il pratiqua son art avec le plus grand succès pendant quinze ans. A la mort d'Albert Kyper, l'université de Leyde l'appela pour remplacer ce médecin dans la chaire de médecine pratique. Ce fut là que Dubois acquit cette grande réputation comme professeur et comme praticien, qui lui concilia l'estime de ses collègues, l'admiration des étudiants et la confiance des malades, qui, de toutes parts, venaient le consulter. En effet, il avait un vaste savoir, une éloquence persuasive ; il apportait dans l'enseignement un esprit philosophique alors fort rare, et qui seul peut faire faire des progrès aux sciences. Ce médecin, avec tant de qualités, aurait été un grand homme, s'il n'eut embrassé des théories erronées : il croyait que la cause de toutes les maladies résultait d'une surabondance des acides dans nos humeurs, et par conséquent il ne voyait de remède salutaire que dans les alcalis. Passionné pour l'étude de la chimie, il enseigna cette science avec toute la chaleur de son éloquence, et en introduisit le goût parmi ses élèves ; il la mit en réputation parmi les savants mais ne sachant pas s'arrêter à de justes limites, il vit l'influence chimique dans toutes les opérations de la nature, même dans les plus simples. Dubois s'occupa de l'anatomie avec plus de discernement ; il défendit la circulation du sang contre d'habiles adversaires, et eut la gloire d'enseigner le premier, à Leyde, dès 1658, la fameuse doctrine de Harvey, publiée trente ans auparavant par le médecin anglais. C'est à Dubois que l'on doit la première idée de l'enseignement clinique, qu'il effectua pour ses élèves, dès qu'il fut professeur à Leyde. Ce fut aussi dans ce temps que, le premier, il fonda l'étude de l'anatomie pathologique, dont les recherches ont depuis si puissamment contribué aux progrès de la médecine. Des erreurs graves dans la théorie pathologique, ne peuvent effacer les services éminents qu'il a rendus à l'art de guérir, par l'introduction de ces deux méthodes d'enseignement, que les médecins modernes cultivent avec tant de succès. Dubois, accablé par les études continuelles auxquelles il se livrait, mourut dans un âge peu avancé. On a de lui : 1° *Disputationum medicarum decas, primarias corporis humani functiones naturales ex anatomicis, practicis et chimicis experimentis deductas complectens*. Amsterdam, 1663, in-12 ; Leyde, 1670, in-12 ; Iena, 1674, in-12 ; 2° *De Bili et hepatis Usu*, Leyde, 1660, in-4° ; 3° *Opuscula varia*, Leyde, 1664, in-24 ; Amsterdam, 1668, in-12 ; 4° *Collegium medico-practicum dictatum anno* 1660, Francfort, 1664, in-12 ; 5° *Epistola apologetica contra Antonium Deusingium*, Leyde, 1664, in-12 ; 6° *De Affectus epidemici* 1669, *Leidensem civitatem depopulantis, Causis naturalibus, oratio*, Leyde, 1672, in-12. Ce discours, sur la cure de la peste qui avait ravagé la Hollande, et avait enlevé la femme de Dubois, est un morceau très-remarquable. 7° *Praxeos medicæ idea nova, liber primus*, Leyde, 1667, *liber secundus* Leyde, 1672, in-12 ; 8° *Index materiæ medicæ*, Leyde, 1671, in-12 ; 9° *Novissima Idea de febribus curandis*, Dublin, 1687, in-12. Les œuvres complètes de Dubois ont été recueillies sous le titre d'*Opera Medica*, etc., Amsterdam, 1679, in-4° ; Genève, 1680, in-fol. ; Venise, 1708, 1736, in-fol. On a publié à Paris, en 1691, 2 vol. in-8° des œuvres de Dubois ; mais on y a joint 2 traités que l'auteur a toujours désavoués, l'un est intitulé : *Institutiones Medicæ*, l'autre *de Chimia*. Le tombeau où repose Dubois est encore dans

Digitized by Google

le chœur de l'église de St-Pierre à Leyde; on y lit l'inscription suivante, faite par l'auteur :

Franciscus De Le Boë, Sylvius,
Medicinæ practicæ professor,
Tam humanæ fragilitatis,
Quam obrepentis plerisque mortis memor,
De comparendo tranquillo instantis cadaveri
sepulchro,
Ac de constituenda puenti corpori domo,
Æque cogitabat serio.
Lugduni Batavorum
M D C L X V.

F—R.

DUBOIS DE MONTPERREUX (Frédéric), voyageur et archéologue distingué de la principauté de Neufchâtel, né le 28 mai 1798, dans le village suisse de Motiers-Travers, où son père avait un établissement de commerce, passa les premières années de son enfance à la campagne. Ayant perdu de bonne heure son père, qui s'était rendu en France, où il avait été appelé pour occuper un emploi, le jeune Dubois se trouva avec un second frère et deux sœurs remis à la direction de sa mère, femme douée d'une haute capacité. A dix ans, il entra dans l'institut de M. Chanel, à St-Aubin, village peu éloigné de Neuchâtel; et il continua ensuite ses études dans le collége de cette ville; il y montra une grande aptitude et beaucoup de zèle pour le travail; aussi fut-il toujours placé aux premiers rangs. Sa philosophie terminée sous un maître qui le détourna de la carrière théologique à laquelle il désirait d'abord se vouer, Dubois de Montperreux passa deux ans comme maître-adjoint dans une pension de St-Gall. Il en sortit malade au mois de février 1819; à peine rétabli, il partit la même année pour la Courlande, et entra à Mittau, dans la maison de M. Ferdinand de Ropp, en qualité de précepteur des enfants de cet honorable gentilhomme, chez lequel il trouva une riche bibliothèque et une belle collection de tableaux et de marbres des meilleurs maîtres, ressource précieuse pour un jeune homme passionné pour les arts et avide de s'instruire. Après deux ans de séjour à Mittau, Dubois, qui ne s'y croyait pas assez occupé, fut placé par M. Ferdinand de Ropp chez son frère Théodore, résidant, avec une très-nombreuse famille, dans sa terre de Pokroy, en Lithuanie. La bibliothèque de la maison était très-considérable et surtout abondamment pourvue d'ouvrages sur l'architecture, que Dubois s'amusa d'abord à parcourir, et qu'il étudia ensuite avec un zèle opiniâtre. Longtemps abandonnée par ses propriétaires, la terre de Pokroy manquait de bâtiments, même des plus indispensables; tout était dans le plus triste délabrement. Après avoir pris une connaissance exacte des lieux, l'architecte improvisé traça d'une main hardie les plans de tous les changements qui lui paraissaient nécessaires. Il veillait à leur exécution, travaillait souvent de ses mains, pour instruire et diriger des ouvriers peu expérimentés; il s'occupa même de la création d'un grand jardin, et bientôt la propriété prit un aspect complétement différent : la valeur en fut prodigieusement augmentée. En quittant, en 1829, la Lithuanie, après y avoir séjourné pendant huit ans, Dubois de Montperreux visita la Podolie et la Volhynie, toujours observant, étudiant et recueillant des matériaux. En 1829, il accompagna à l'Université de Berlin un jeune Polonais, Alexandre Raziborowsky, dont la direction lui avait été confiée, et, deux ans après (1831), il fit avec son élève un voyage en Suède, en Danemarck, et, plus tard, sur les bords du Rhin. Ce fut pendant son séjour dans la capitale de la Prusse qu'il publia, sous les auspices de M. Léopold de Buch, qui lui avait voué un véritable attachement, un opuscule intitulé : *Conchyliologie fossile*, ou *Aperçu géognostique des formations du plateau volhyni-podolien*, accompagné de huit planches lithographiées et d'une carte des localités où il avait observé. Cet ouvrage, publié en 1831, et placé fort haut dans l'opinion des hommes compétents, tant pour la justesse des vues que pour l'exactitude des dessins, exécutés par l'auteur lui-même, fonda sa réputation comme géologue. Au mois d'août 1831, Dubois de Montperreux revint en Podolie, où il s'arrêta encore sept à huit mois, pour explorer les rives du Dnieper. Il exécuta pendant cette excursion une quantité de plans, de cartes, de coupes de terrain, de vues pittoresques, vraiment incroyable; ils auraient suffi pour occuper la vie entière d'un homme moins heureusement doué que lui. Il s'attachait particulièrement aux nombreux monuments épars dans ces vastes contrées, restes d'une civilisation déchue, et qui lui servaient de jalons pour découvrir les traces des migrations des peuples dont il s'était imposé la tâche de retrouver les origines, à défaut d'autres traditions. Quelques amis, qui ont eu le bonheur de l'accompagner, étaient toujours surpris de sa prodigieuse activité, ainsi que de l'étendue et de la variété de ses connaissances. Le règne végétal aussi avait une part dans ses sympathies, et la botanique lui doit plusieurs découvertes intéressantes. Au printemps de 1832, il explora la Crimée, d'où un vaisseau russe le porta dans les provinces transcaucasiennes. Ce fut alors qu'il commença le grand voyage qui a principalement établi sa réputation, et auquel furent consacrées les années 1832 à 1834. La plupart du temps, Dubois de Montperreux n'avait pour compagnons que quelques guides; borné à ses ressources personnelles, il n'était soutenu que par l'énergie de son caractère. Il s'était présenté aux frontières des États russes seul, obscur, inconnu et sans autre titre à la bienveillance que la ferme résolution manifestée par lui de consacrer tous ses moments à des recherches qui pussent un jour être utiles à la science; le souverain éclairé de ce vaste empire l'encouragea et fit tomber toutes les entraves qui auraient pu arrêter ses premiers pas. Parti de Sevastopol au mois de mai 1832, Dubois de Montperreux employa trois années à visiter la Crimée, l'Ukraine, la Nouvelle-Russie, et toutes ces contrées jadis si célèbres qui portent les noms de Caucasie, d'Abkhasie, de Géorgie, d'Imé-

Digitized by Google

réti, d'Arménie. Circonscrivant la haute chaîne du Caucase, ce grand centre de tant de phénomènes historiques et géologiques, il parcourut ses vallées, étudia l'antique Kolkhe, ou Géorgien, près des sources du Phase et du Cyrus, et descendit dans les vastes bassins où ce peuple a concentré ses monuments, ses capitales; puis il pénétra dans l'Arménie, au delà des hautes montagnes qui la séparent de la Géorgie, et au pied de cet Ararat, toujours mystérieusement couronné de neiges et de glaces. Suivant ensuite le cours de l'impétueux Araxe, cette limite de l'empire d'Alexandre, jusqu'aux larges plaines de la mer Caspienne, il coupa le Caucase par sa ligne centrale, pour rentrer dans ces steppes immenses, vastes pâturages, vastes champs de bataille, grandes routes de tant de peuples divers qui, sortis de l'Asie comme un torrent, ont été refoulés vers le nord par l'imposant obstacle du Caucase, sans pouvoir le franchir. Les campements et les tombeaux des Scythes, des Sarmates, des Goths, des Varègues, fixèrent particulièrement son attention, et il salua en passant la presqu'île Taurique, grand marché de la Grèce antique, qui recèle encore tant de trésors, dont notre savant voyageur a découvert, décrit et dessiné une partie, en traçant l'histoire et les migrations successives des anciens et des nouveaux habitants. A peine eut-il terminé ce voyage si intéressant à tant de titres, qu'il alla passer l'hiver en Lithuanie chez M. Théodore de Ropp, son patron et son ami; puis il revint, l'année suivante, à Berlin, où, comme lors de son premier séjour, il suivit plusieurs cours et fréquenta les nombreux savants que renferme cette capitale, cherchant jusqu'au dernier moment à augmenter la masse de ses connaissances, qu'il ne trouvait jamais assez étendues, pour entreprendre la rédaction de l'ouvrage dont il venait de réunir les principaux matériaux. C'est en 1836 qu'il retourna dans sa patrie. Pendant le séjour qu'il fit plus tard en France, Dubois de Montperreux soumit à la Société de géographie plusieurs mémoires sur les races caucasiennes, sur quelques points d'archéologie et de géographie ancienne (1) et enfin les manuscrits de son exploration de la Crimée, du Caucase et de l'Arménie, ainsi que les planches et les cartes qu'il se proposait d'y joindre. Une commission, composée de MM. Walckenaer, Jomard, Eyriès, de la Renaudière et Roux de Rochelle, appréciant, par l'organe de ce dernier, nommé rapporteur, le mérite des immenses travaux du savant neuchâtelois sur les régions situées au nord et à l'orient de la mer Noire, qu'il avait examinées et décrites sous tous les rapports qui pouvaient attirer l'attention du géographe, du géologue, de l'historien, de l'antiquaire, de l'artiste et de l'observateur, décida qu'il l'emportait sur tous ceux qui s'étaient présentés au concours, et lui adjugea le grand prix annuel de 1838. Avant la publication de son voyage (1), Dubois de Montperreux avait été nommé administrateur du Musée de Neuchâtel, et chargé plus spécialement de la partie ethnographique et numismatique de cet établissement. En 1841, il fut élu professeur d'archéologie à l'Académie de cette ville, place qu'il occupa jusqu'en 1848; à cette époque, il fut, à la suite de bouleversements politiques, brusquement destitué, ainsi que tous ses collègues (2). Rentré dans la vie privée, dont personne plus que lui n'était capable d'apprécier les douceurs et d'employer utilement les loisirs, Dubois de Montperreux, qui avait épousé en 1839 la veuve d'un de ses parents, madame Thérèse Dubois, née Montandon, prépara sous le titre d'*Antiquités neuchâteloises*, un important travail, dont il s'occupait depuis 1843, et qui devait embrasser les monuments des premiers âges de l'histoire de Neuchâtel, jusques et y compris les comtes de l'ancienne maison de ce nom. Malheureusement, aux agitations morales vint se joindre le ressentiment d'une fièvre intermittente qu'il avait gagnée dans la Transcaucasie, et les remèdes héroïques employés pour le soulager portèrent une grande atteinte à son robuste tempérament. Quoique le mal qui le minait sourdement, et auquel il finit par succomber, ne ralentît en rien son activité, et qu'il eût presque jusqu'à ses derniers moments la plume ou le crayon à la main, il ne put mener complétement à fin l'œuvre qu'il voulait consacrer à l'histoire ancienne de sa patrie (3). Il cessa de vivre le 7 mai 1850, dans sa résidence de Pésenx, près de Neuchâtel ne laissant à sa femme et à la jeune fille qu'elle avait eue de son premier mariage, et que Dubois chérissait comme son propre enfant, qu'une modeste fortune, mais aussi le souvenir d'un noble cœur, d'un esprit distingué, avec la réputation d'un savant honorable. La Société des beaux-arts lui avait décerné une médaille, et il était en même temps correspondant perpétuel de la Société de géographie de Paris, membre de la Société géographique de Londres, ainsi que de plusieurs autres compagnies savantes. « Rarement, » dit en parlant de Dubois de Montperreux un juge compétent, M. Brosset, membre de l'Académie des sciences de St-Pétersbourg, « rarement un explorateur de contrées lointaines réunit en

(1) Ce dernier mémoire avait été déjà soumis par lui avec plus de développements à l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

(1) Cette publication fut faite à Paris, chez Gide, de 1839 à 1843, en 6 volumes in-8°, sous le titre de *Voyage autour du Caucase, chez les Tcherkesses et les Abkases, en Colchide, en Géorgie, en Arménie et en Crimée*. Les planches et les cartes du grand atlas in-fol. qui l'accompagne, et qui est dédié à l'empereur de Russie, ont été lithographiées à Neuchâtel.

(2) Dubois de Montperreux avait primitivement fait don à l'Académie de Neuchâtel des belles collections recueillies par lui dans le cours de ses voyages; mais à la suppression de cette Académie, en 1848, il reporta ses dons, devenus sans objet, à la ville de Zurich, où il avait des relations fort intimes avec divers savants, et dans le but d'être encore utile à sa patrie au cas où une Université fédérale viendrait à s'y établir.

(3) Les nombreuses planches de cet ouvrage, toutes dessinées de la main de M. de Montperreux, étaient terminées à sa mort; il restait à rédiger le texte, pour lequel il n'avait laissé que des notes imparfaites, que M. Sandoz Rollin, ancien président du canton de Neuchâtel, a bien voulu se charger de rédiger et de compléter. La 1re partie de l'ouvrage de Dubois, formant un volume in-4°, a été publiée à Zurich en 1852, par les soins et aux frais de la *Société d'émulation patriotique* de Neufchâtel, dissoute depuis 1848. Elle porte le titre de *Antiquités de Neuchâtel*, et précé-

Digitized by Google

lui tant de moyens de succès. Habitué à manier le crayon du dessinateur, le marteau du géologue, les instruments précis du topographe, amateur érudit de numismatique et d'antiquités, ayant l'esprit nourri par une vaste lecture, observateur attentif et éclairé de toute espèce de faits, et sachant donner à son style le coloris d'une imagination ardente, il n'est pas étonnant que son livre (1) forme une sorte d'encyclopédie caucasienne qui pourra être surpassée dans quelques parties, mais qui sera difficilement égalée dans l'ensemble. Quant aux monuments géorgiens qu'il a si bien décrits, dit le même savant, Dubois de Montperreux est le premier qui en ait relevé les inscriptions, car, avant lui, un préjugé reçu en niait même l'existence. J'ai pu personnellement, ajoute M. Brosset, profiter des indications de Dubois et en vérifier sur place l'exactitude. » D'un esprit juste, d'une intelligence supérieure et d'un caractère persévérant, Dubois de Montperreux, qu'aucun obstacle n'arrêtait, a parcouru sa carrière scientifique au milieu de fatigues incessantes, d'efforts et de veilles. Doué d'une rare modestie, d'une extrême bienveillance, on pourrait dire d'une singulière bonhomie, jamais il ne soupçonnait le mal. Rendant toujours justice au moindre mérite de ceux qu'il aurait pu considérer comme des rivaux, il s'effaçait en toute occasion, et ne montra en aucune circonstance d'autre ambition que celle du bien; aussi n'eut-il pas un seul détracteur, tandis qu'il s'était concilié l'estime et l'amitié des Humboldt, des Léopold de Buch, des Élie de Beaumont, des Brosset, des Meyendorf, etc., on pourrait dire de toutes les personnes, en état de l'apprécier, qui l'avaient connu (2). L'auteur de cet article a lu une notice chronologique sur Dubois de Montperreux à la séance solennelle de la Société de géographie, du 2 avril 1852. D—z—s.

DUBOIS DE RIAUCOURT (Nicolas), conseiller d'État du duc de Lorraine, et intendant de ses armées, fut envoyé en Espagne, en 1653, avec le marquis du Châtelet, pour solliciter la liberté du duc Charles IV (*voy.* Charles IV). Il s'acquitta de cette commission importante avec beaucoup de zèle; cependant le duc ne rentra dans ses États qu'après le traité des Pyrénées. Dubois a publié l'*Histoire de l'emprisonnement de Charles IV, duc de Lorraine*, Cologne, 1688, in-12; Don Calmet, et les commentateurs de Moréri, qui l'ont copié, se sont trompés en distinguant cette Histoire des *Négociations faites en cour d'Espagne pour la liberté de Son Altesse* Dubois a laissé manuscrits plusieurs autres ouvrages relatifs à l'histoire de Lorraine. W—s.

DUBOIS DE ST-GELAIS (Louis-François), littérateur, né en 1669, à Paris, y fit d'excellentes études, et se chargea de l'éducation des enfants de M. Delaunay, directeur de la monnaie des médailles, qui, par reconnaissance, lui procura une charge de contrôleur des rentes de l'hôtel de ville. Dans la suite il fut envoyé commissaire de la marine à Amsterdam, et remplit au congrès d'Utrecht les fonctions de secrétaire de l'ambassadeur d'Espagne. Après avoir visité les principales cours de l'Europe, il revint à Paris et partagea ses loisirs entre la culture des lettres et la société des artistes et des savants. Nommé secrétaire de l'Académie des peintures, il travaillait à l'histoire de cette compagnie, lorsqu'il mourut dans sa terre de Ciresles-Marlon, près de Gentilly, le 23 avril 1737. Dubois jouissait de la réputation d'un homme très-instruit. Jordan, en parle en ces termes : « St-Gelais paraît un très-« honnête homme et un bon littérateur. Il a beau-« coup voyagé; il serait en état de fournir des mé-« moires sur bien des faits historiques. » (*Voyage littéraire*, 61). Il était en correspondance avec Lacroze qui lui adressa la liste chronologique de ses ouvrages dans une lettre dont Jordan a publié des fragments dans la *Vie de Lacroze*, p. 64 et suivantes. Dubois a traduit de l'italien *la Philis de Scire*, de Bonarelli, avec une dissertation sur le double amour de Clélie, Bruxelles, 1707, 2 vol. in-12. Cette traduction est estimée; il est l'éditeur de l'*Etat présent de l'Espagne*, 1717, in-12; il a inséré dans ce recueil un mémoire qu'il avait rédigé pour le duc d'Arcos et qui fut présenté par ce seigneur au roi Philippe V, sur le rang et l'honneur des ducs et pairs; il a revu la traduction par Lenoble du *Voyage autour du monde*, de Gemelli Careri (*voy.* ce nom). On lui attribue les *Remarques sur l'Angleterre en 1713*, publiées par Sallengre dans les *pièces échappées du feu* (1), mais il les a désavouées. Enfin on a de lui : 1° *Histoire journalière de Paris, pendant l'année 1716 et les six premiers*

dée d'une Notice sur M. Dubois, et comprend 60 planches relatives au Bourg, à la Collégiale, et au Château de Neuchâtel. La 2e partie renfermera les antiquités celtiques et romaines, avec un Atlas historique pour la Suisse romande; et la 3e offrira les sceaux, les medailles, et les monnaies de Neuchâtel, dessinés par Dubois avec une rare perfection. Les planches gravées de la première partie laissent beaucoup à desirer quant à leur exécution. — Outre les ouvrages que nous avons déjà cités, on doit à Dubois de Montperreux les opuscules suivants : 1° *Geognostische Bemerkungen über Lithauen*, insérés dans le t. 6 des *Archiv für mineralogie, geognosie*, du docteur Karsten, Berlin, 1830, in-8°; 2° *Excursion aux rapides de l'Arkze*, dans les *Nouvelles annales des voyages*, Paris, 1836; 3° *Lettres sur les principaux phénomènes géologiques du Caucase et de la Crimée*, adressées à M. Élie de Beaumont, Paris, 9 mai 1837, et insérées dans le *Bulletin de la Société géologique de France*, réunion extraordinaire à Alençon, septembre 1837, avec une planche. 4° *Des Tumulus, des Pierres des Mardelles et des Remparts de la Russie occidentale*, en trois articles, insérés dans l'*Annuaire des voyages et de la géographie*, Paris, Gide, 1843, 1846 et 1847; 5° *Le Château de Pounie*, episode de l'histoire de Lithuanie, insérés dans la *Revue suisse*, numéro de septembre 1846; 6° *La Bataille de Grandson*, imprimé dans le *Mittheilungen der Zürischen antiquarischen Gesellschaft*; 1, 2; et 7° quelques manuscrits sur la collégiale de Payerne et sur l'église de Romain-Motiers, qui seront publiés probablement, avec les dessins qui les accompagnent, dans la 2e partie des monuments de Neuchâtel.

(1) *Voyage autour du Caucase*, etc., etc.

(2) M. le professeur Charles Godet, et M. Brosset, que j'ai déjà cité, ont publié, le premier à Neuchâtel, où il était inspecteur des études du collége avant 1848, et le second à St-Pétersbourg, des notices nécrologiques sur Dubois de Montperreux; j'ai déjà indiqué celle qui est en tête de l'ouvrage posthume du savant neuchâtelois, j'en connais une quatrième qui a paru en allemand, à Zurich (1854), sans nom d'auteur, comme la précédente. Les renseignements que j'ai puisés dans ces notices, dans la relation du *Voyage autour du Caucase*, etc., et ceux qui m'ont été communiqués par madame veuve Dubois de Montperreux, par M. Louis Coulon fils, et par M. de Sandoz Rollin, m'ont servi à rédiger cette que je donne ici.

(1) *Voyez*, sur ce fait qui n'a point été connu de Barbier, le Dictionnaire de Moreri, art. Dubois.

Digitized by Google

mois de l'année 1717, Paris, 2 vol. in-12; il reçut l'ordre de ne pas continuer cet ouvrage. 2° *Description des tableaux du Palais-Royal*, avec la vie des peintres à la tête de leurs ouvrages, ibid., 1727, in-12. On trouve une notice sur Dubois de St-Gelais dans le *Mercure de France*, mai 1737. W—s.

DUBOIS-DUBAIS (Louis-Thibault), conventionnel, né en 1743 au château du Bais dans le Cottentin, d'une famille dont la noblesse remonte au temps de Guillaume le Conquérant, était avant la révolution chevalier de St-Louis et capitaine de cavalerie dans la maison du roi. Il adopta néanmoins avec enthousiasme les nouvelles opinions, et dès 1789 il se prononça hautement dans une brochure, intitulée : *Mon opinion motivée ou vœu d'un gentilhomme normand à la noblesse normande.* « Il s'agit, disait-il, de régénérer un grand empire; « il s'agit de réédifier l'édifice politique de la mo- « narchie française sur une base immuable, qui « fixe imperturbablement les droits du monarque « et de ses sujets; assigner au pouvoir de l'un son « étendue et ses limites, à l'obéissance des autres « ses degrés et ses bornes; rendre le souverain grand « en le mettant à portée de faire le bien, et de méri- « ter l'amour de ses sujets; rendre le citoyen heu- « reux en assurant sa liberté et en le mettant sous « la protection des lois les plus équitables. » Cette brochure valut une grande popularité à l'auteur, qui accepta, en 1790, les fonctions de juge de paix de son canton, puis celles de commandant de la garde nationale, et d'administrateur du département du Calvados, par lequel il fut élu député à l'assemblée législative, où il vota constamment avec les partisans de la monarchie constitutionnelle, et demanda la question préalable sur les lois répressives de l'émigration. Réélu à la convention nationale, il demanda, dans le procès de Louis XVI, le renvoi aux assemblées primaires; mais, cette proposition ayant été rejetée, il vota pour la peine de mort dans le cas d'invasion du territoire. Il se réunit ensuite à ceux qui demandèrent l'appel au peuple et le sursis. On sait que ce vote conditionnel fut rangé dans la *minorité*, et par conséquent compté contre la peine de mort. S'étant ensuite trouvé en mission près de l'armée du Nord avec d'Aoust et Briez (*voy.* ces noms), ces représentants écrivirent au prince de Saxe-Cobourg que le roi ayant violé la constitution, tout ce que la Convention avait fait était juste et légal. Il est assez digne de remarque que Dubois-Dubais ait alors prétendu tirer parti d'une lettre du prince de Cobourg adressée aux représentants du peuple près de l'armée, comme un acte de reconnaissance par l'Autriche de la république française et de l'autorité de la convention, tandis que dans cette même assemblée on lui reprocha d'avoir manqué à ses devoirs en entamant une correspondance avec le prince de Cobourg. Menacé d'être rappelé, craignant peut-être une arrestation, Dubois-Dubais, pour éviter ce malheur, écrivit une lettre pleine d'exagération révolutionnaire à ce même prince, qui demandait la reddition de Condé. « Déjà les malheureux habitants de cette ville n'en- « tendent que l'affreux cliquetis des chaînes que « tu leur proposes; mais sous leur poids doulou- « reux ils conserveront une âme libre, et leurs va- « leureux frères ne souffriront pas longtemps qu'ils « supportent le joug odieux des tyrans qui pè- « se sur leurs têtes. Se trouvant en mission lors du 31 mai 1793, Dubois-Dubais n'y eut aucune part. Cependant on croit qu'il penchait pour les Girondins, car il prit chaudement la défense de Henri Larivière, l'un des proscrits, et il demanda le rapport du décret par lequel la convention avait ordonné qu'une colonne serait élevée sur l'ancien emplacement du château de Caen, dont les habitants avaient embrassé la cause de fédéralisme; et quatre ans plus tard (1799), prononçant un discours sur les événements du 9 thermidor, il dit positivement que les auteurs de cette journée n'avaient fait que suivre les intentions de ceux qui voulaient sauver la république de la tyrannie de Robespierre et de la montagne. Dubois-Dubais n'avait pas attendu de la chute de Robespierre pour demander la liberté des cultivateurs arrêtés comme suspects; mais cette motion courageuse faite un mois avant le 9 thermidor n'avait eu aucun succès; ce ne fut que vingt jours après ce mémorable événement que l'ayant renouvelée elle fut adoptée : Dubois-Dubais fut aussi un des défenseurs de Kellermann, qui avait été destitué, et de Robert Lindet, qu'on accusait d'avoir été l'un des complices de Robespierre. C'est à lui qu'on dut l'institution des conseils de guerre qui furent établis en 1795, pour réprimer les désordres des armées, qui devenaient très-alarmants. Son projet, qu'il fit adopter, est remarquable par deux dispositions importantes : la première, c'est celle qui accorde aux juges, dans certains cas, la faculté de diminuer la peine prescrite par la loi; la seconde est celle qui ordonne que la peine capitale ne puisse être appliquée que par une majorité composée des deux tiers des voix. Devenu membre du conseil des cinq-cents, puis de celui des anciens, Dubois-Dubais parla sur l'impôt du sel, sur les lois de police militaire. Il s'éleva aussi contre le parti Clichien, combattit vivement le projet sur la garde nationale présenté par Pichegru, et concourut de tout son pouvoir à la journée du 18 fructidor. A l'expiration de son mandat, il devint membre du conseil des anciens, où il dénonça en 1798 les dilapidations de Schérer à l'armée d'Italie, accusa quelques directeurs de complicité, et fit planer des soupçons sur Rewbel, membre du Directoire. Dubois-Dubais traça en cette occasion un tableau remarquable de la dépravation du gouvernement; et présentant un rapport de Mengaud sur l'état de l'armée d'Italie, il finit par ces mots. « Vous venez « d'entendre les détails affligeants des députés de « la république cisalpine; ainsi en Italie comme en « France un système machiavélique a été suivi; « là comme en France le brigandage épuisait la « fortune publique et les places étaient données « aux dilapidateurs, aux intrigants, aux traîtres;

Digitized by Google

« là comme en France on n'osait se plaindre des « désordres les plus affreux; là comme en France « le despotisme embarrassait la pensée, et dictait « ses ordres. » Dubois-Dubais faisait dans le même temps les plus grands éloges du général Bonaparte, et le désignait comme pouvant seul sauver la patrie ramener la victoire sous les drapeaux français, et la paix dans l'intérieur. Ce fut surtout lorsqu'il demanda une enquête sur l'assassinat des plénipotentiaires français à Rastadt qu'il manifesta son enthousiasme. Ce dévouement prématuré trouva sa récompense après le 18 brumaire. Nommé d'abord commissaire dans les quatre départements de la rive gauche du Rhin, Dubois-Dubais devint ensuite sénateur, puis commandant de la Légion d'honneur, enfin comte et titulaire de la sénatorerie de Nîmes. Il traversa ainsi fort heureusement toute l'époque impériale. En 1814, il adhéra à toutes les opérations du gouvernement provisoire, et ne fut pas néanmoins créé pair de France par Louis XVIII. L'année suivante, Napoléon, revenu de l'île d'Elbe, l'appela dans sa nouvelle chambre des pairs. Dubois-Dubais signa l'acte additionnel, mais *à condition qu'on adopterait les changements réclamés par l'opinion publique*. Atteint par la loi du 12 janvier 1816, contre les régicides, bien qu'ainsi que nous l'avons dit, son vote n'eût pas compté pour la mort (1), il se réfugia à Liége, et fut rappelé en 1818, *attendu que la loi d'exil ne lui était pas applicable*. Il se retira dans sa terre du Bais, près de Cambremer, où il composa quelques pièces de poésies légères qui n'ont pas été publiées. Il mourut le 1er novembre 1834. Dubois-Dubais était membre de l'athénée des arts et de plusieurs autres sociétés savantes. Il a publié : 1° *Le retour de l'Empereur des Français et roi d'Italie*, 1807, in-8°; 2° *Réponse du comte Dubois-Dubais à une lettre que lui a écrite M. C. D. B. sur l'explication qu'il a donnée de son vote dans la malheureuse affaire de Louis XVI*, 1814, in-8°; 3° *Mémoire pour le comte Dubois-Dubais, sénateur titulaire de la sénatorerie de Nîmes*, 1814, in-8°; 4° *Réponse à la pétition présentée à M. le commissaire du roi par plusieurs habitants de Cambremer à l'occasion de la réparation d'un chemin vicinal*; 5° *Observations justificatives sur les votes conditionnels dans la malheureuse affaire de Louis XVI*, avec cette épigraphe : *Le prince est la loi vivante, qui adoucit ce que la loi écrite pourrait avoir de trop rigoureux* (*paroles de l'empereur Julien*), Paris, 1816, in-8°. Az—o et W—s.

DUBOIS-FONTANELLE. *Voyez* FONTANELLE.

DUBOS (CHARLES FRANÇOIS), né en 1661, au château de ce nom, dans le diocèse de St-Flour, d'une ancienne famille d'Auvergne, termina ses études à Paris, et prit ensuite ses degrés en Sorbonne. Les thèses qu'il soutint à cette occasion le firent connaître d'une manière savantageuse, que plusieurs évêques lui offrirent de l'employer dans leurs diocèses. Il se détermina pour l'évêque de Luçon, qui le nomma grand vicaire, grand archidiacre, et l'honora de toute sa confiance. Après la mort du vertueux prélat il revint à Paris, avec l'intention de s'y fixer; mais le chapitre l'ayant élu doyen, pendant son absence, il retourna à Luçon, où il mourut le 3 octobre 1724, à 73 ans. Ses lumières et son intégrité le firent souvent consulter sur des objets étrangers à son état, et toujours avec fruit. Sa charité était très-grande; il fonda plusieurs établissements en faveur des pauvres, et il les dota de la plus grande partie de ses biens. On lui doit la continuation du recueil des *Conférences de Luçon*, commencé par Louis; il en publia plusieurs volumes, et laissa des matériaux pour d'autres qui n'ont pas paru. On a encore de lui : 1° *Abrégé de la vie de M. de Barillon, évêque de Luçon*, Delft (Rouen), 1700, in-12. Il avait composé une histoire plus détaillée de cet illustre prélat, son protecteur, et en mourant il en confia le manuscrit à son neveu, chanoine de Rouen, pour le faire imprimer. Mais on ne croit pas que son intention, à cet égard, ait été jamais remplie. 2° *Conférences sur les principaux mystères, sur les dimanches et sur les fêtes choisies*, Paris, 1724, 2 vol. in-12. W—s.

DUBOS (JEAN-BAPTISTE), né à Beauvais en décembre 1670, s'appliqua d'abord à la théologie, et y renonça bientôt pour l'étude du droit public et des intérêts de l'Europe. M. de Torcy, ministre des affaires étrangères, l'employa utilement dans plusieurs négociations secrètes. Le régent et le cardinal Dubois, firent le même usage de ses talents et avec le même succès. Il obtint en récompense des pensions et des bénéfices. Retiré de la carrière politique, il entra dans celle de l'histoire et de la littérature. Ses ouvrages lui ouvrirent, en 1720, les portes de l'Académie française qui, en 1722, le nomma son secrétaire perpétuel à la place de Dacier. Il mourut à Paris le 23 mars 1742, âgé de 72 ans, à la suite d'une maladie longue et douloureuse. Il répétait en mourant ce mot d'un ancien : *Le trépas est une loi et non pas une peine*. Il ajoutait : *Trois choses doivent nous consoler de la vie, les amis que nous avons perdus, le peu de gens dignes d'être aimés que nous laissons après nous, et enfin le souvenir de nos sottises et l'assurance de n'en plus faire*. Ses derniers moments lui parurent si doux, qu'on a osé dire qu'il en avait hâté le terme. Son premier ouvrage fut l'*Histoire des quatre Gordiens, prouvée et illustrée par des médailles*. Paris, 1695, in-12. L'opinion commune qui n'admet que trois empereurs de ce nom a prévalu, malgré tous les efforts de son érudition et de sa critique. Ayant été chargé, vers le commencement de la guerre de 1701, de différentes négociations en Hollande et en Angleterre, pour engager ces deux puissances à la paix, il publia, afin de les y mieux disposer, un ouvrage intitulé : *les Intérêts de l'Angleterre mal*

(1) Le ministère de cette époque, qui s'était d'abord fort opposé aux exceptions de l'amnistie à l'égard des régicides, fit ensuite tous ses efforts pour donner à cette loi la plus grande extension, et ajouter à sa rigueur. Les avis de De Serre lui-même, qui chercha à la restreindre dans ses justes bornes, n'eurent aucun succès. On voulait rendre odieuse la majorité de la chambre des députés, et l'on préparait ainsi l'ordonnance du 5 septembre...

Digitized by Google

entendus dans la guerre présente, Amsterdam, 1703, in-12. Cet ouvrage qui contenait des avis indiscrets dont les ennemis firent leur profit, et des prédictions qui ne s'accomplirent point, fit dire à un plaisant qu'il fallait en lire ainsi le titre : *les Intérêts de l'Angleterre mal entendus par l'abbé Dubos*. Il y prédit toutefois ce que nous avons vu arriver de nos jours, l'insurrection des colonies anglaises de l'Amérique septentrionale contre leur métropole. L'*Histoire de la ligue de Cambray*, Paris, 1709, 1728 et 1785, 2 vol. in-12, a toujours joui d'une grande estime. L'auteur y développe avec beaucoup de détail et pourtant de netteté, les motifs, les progrès et la dissolution rapide de cette fameuse alliance. « Cette histoire, dit Voltaire, est profonde, « politique, intéressante; elle fait connaître les « usages et les mœurs du temps, et est un modèle « en ce genre. » L'*Histoire critique de l'établissement de la monarchie française dans les Gaules*, Paris, 1734, 3 vol. in-4°, et réimprimée en 1742, avec des augmentations et des corrections, en 2 volumes in-4° et 4 volumes in-12, a pour objet de prouver que les Francs sont entrés dans les Gaules, non en conquérants, mais à la prière de la nation qui les appelait pour la gouverner. Ce système, exposé avec beaucoup d'art, eut d'abord des partisans très-zélés; mais il fut ensuite réfuté victorieusement par Montesquieu à la fin du 30e livre de l'*Esprit des lois* : « C'est un colosse, dit Montesquieu, qui a « des pieds d'argile, et c'est parce que les pieds « sont d'argile, que le colosse est immense. Si le « système de M. l'abbé Dubos avait eu de bons « fondements, il n'aurait pas été obligé de faire « trois mortels volumes pour le prouver; il aurait « tout trouvé dans son sujet; et sans aller chercher « de toutes parts ce qui en était très-loin, la raison « elle-même se serait chargée de placer cette vé- « rité dans la chaîne des autres vérités. L'histoire « et nos lois lui auraient dit : *Ne prenez pas tant « de peine; nous rendrons témoignage de vous.* » L'abbé Dubos n'existait plus quand *l'Esprit des lois* parut; il ne put se rendre aux raisons de Montesquieu, ou les combattre (*voy.* THOURET). Ses *Réflexions critiques sur la poésie et sur la peinture*, publiées pour la première fois en 2 volumes in-12, 1719, et souvent réimprimées en 3 volumes, sont un des ouvrages où la théorie des arts est expliquée avec le plus de sagacité et de justesse. « Tous les « artistes, dit Voltaire, les lisent avec fruit. C'est le « livre le plus utile qu'on ait jamais écrit sur ces « matières chez aucune des nations de l'Europe. « Ce qui fait la bonté de cet ouvrage, c'est qu'il n'y « a que peu d'erreurs, et beaucoup de réflexions « vraies, nouvelles et profondes. Ce n'est pas un « livre méthodique; mais l'auteur pense et fait « penser. Il ne savait pourtant pas la musique; il « n'avait jamais pu faire de vers et n'avait pas un « tableau; mais il avait beaucoup lu, vu, entendu « et réfléchi. » Voltaire devait peut-être cet hommage à l'abbé Dubos, qui le premier avait indiqué a *Henriade* comme un sujet intéressant de poëme épique. On attribue encore à l'abbé Dubos, un manifeste de Maximilien, électeur de Bavière, contre Léopold, empereur d'Allemagne, relativement à la succession d'Espagne. Cette pièce, dont on vante le style, a été traduite en latin par le P. Souciet, jésuite. A—G—R.

DUBOS (MARIE-JEANNE-RENARD), graveur, née à Paris, vers 1700, était élève de Charles Dupuis, dont elle sut bien saisir la manière; elle a gravé plusieurs sujets dans l'ouvrage intitulé : *Versailles immortalisé*, qui parut en 1720, 2 vol. in-4°. Nous connaissons encore de cette femme artiste quelques autres estampes : celle où l'on voit une *Jeune Fille à mi-corps, qui caresse un lapin*, d'après un charmant tableau peint par mademoiselle Basseporte, est pleine de grâce et de naïveté. A—S.

DUBOSC. *Voyez* BOSC.

DUBOSC-MONTANDRÉ, né au commencement du 17e siècle, l'un de ces écrivains toujours prêts à se vendre au parti qui veut les acheter, se fit d'abord connaître par des libelles où le prince de Condé était insulté avec une audace incroyable. Le prince l'ayant fait châtier par ses domestiques, Montandré annonça publiquement qu'il se vengerait, et qu'aucun supplice ne pourrait le retenir. Cette menace parvint au prince, qui jugea à propos de l'apaiser par quelques présents. Dès ce moment Dubosc se rangea du côté du prince et écrivit en sa faveur, avec autant de zèle qu'il en avait montré jusqu'alors contre lui. Il le suivit en Flandre en 1653, et ne rentra en France qu'à la fin des troubles civils. Dubosc parut alors abandonner le genre de la satire pour se livrer à la composition d'ouvrages purement historiques; mais sa conversion n'était pas très-sincère, ou du moins on y croyait peu, puisqu'au moment de la déclaration de guerre, en 1667, on le mit à la Bastille où il resta plusieurs années. Il en sortit pauvre et vécut pendant quelque temps du produit des sermons qu'il vendait à des prédicateurs. Il mourut dans un âge très-avancé, vers 1690. Les continuateurs de la *Bibliothèque de France*, disent qu'il avait alors plus de 80 ans. On trouvera dans les tables de cet ouvrage, la liste des écrits qu'il a publiés pendant les troubles de la fronde, au nombre de 28. L'extrême rareté de la collection en ferait le principal mérite. Tous ces ouvrages sont anonymes, à l'exception de deux qu'il a signé D'OR-ANDRÉ, par allusion à son nom et au Mont-d'Or. On a encore de lui : 1° *la vie de St. Lambert, évêque de Liége, ou le Courtisan Chrétien, immolé en victime d'Etat à la passion de la cour*, Liége, 1657, in-4°; 2° *Portrait historique, généalogique et politique de la maison d'Autriche*, Paris, 1662, in-4°, réimprimé sous le titre de *Mémoires politiques et historiques de la maison d'Autriche*, Paris, 1670, 2 vol. in-12; ouvrage superficiel, au jugement de Lenglet Dufresnoy. 3° *Suite historique des ducs de la basse Lorraine, où se voit l'établissement du royaume d'Austrasie et son changement de nom en celui de Lorraine*, Paris, 1662, in-4°. Cet ouvrage reparut sous le titre de : l'*Intri-*

Digitized by Google

gue et trahison de Lorraine qui a fait perdre cette couronne à la France, et les prétentions imprescriptibles que la France y peut et doit encore fonder. Dubosc s'abandonnait trop à sa facilité, et d'ailleurs son caractère et sa fortune ne lui permettaient pas de soigner ses ouvrages. W—s.

DUBOUCHAGE (François-Joseph de Gratet, vicomte), homme d'Etat, né à Grenoble, le 1er avril 1749, entra dans l'arme de l'artillerie à quatorze ans (en 1763), et passa de grade en grade à celui de chef de brigade au corps royal de l'artillerie des colonies auquel il fut nommé le 1er novembre 1781. En 1786, lors de la création d'un corps d'artillerie de la marine, il obtint la sous-direction de Brest, et six ans plus tard il devint maréchal de camp, inspecteur général de l'artillerie maritime. On était en 1792 : dans les nombreux revirements de ministères qui eurent lieu à cette époque, Louis XVI offrit à Dubouchage le portefeuille de la marine. On assure qu'il refusa deux fois, sans doute dans la triste prévision que, le monarque ne sachant déployer aucune énergie contre des ennemis qui jetaient le masque, il ne pouvait que s'associer en vain à une chute imminente. Enfin la reine parla, promit probablement qu'on prendrait des mesures vigoureuses, et Dubouchage accepta. Il fut même un instant chargé par intérim des affaires étrangères. Cette marque de confiance était d'autant plus juste que, par ses précautions et par un déploiement de forces bien entendu, il venait de contribuer plus que tout autre à faire manquer la tentative révolutionnaire qui devait avoir lieu le 29 juillet. Mais, telle était la puissance du parti populaire qu'à moins de prendre l'offensive hardiment contre des agresseurs patents, la ruine du trône n'était qu'ajournée; et l'on sait trop que Louis XVI n'était pas l'homme qu'il eût fallu pour faire face à l'orage. La nuit du 9 au 10 août vint annoncer les fureurs du lendemain. Dubouchage fut un de ceux qui conjurèrent le roi de repousser la force par la force : il assura que Louis XVI, à cheval, triomphérait de ses ennemis, et verrait encore échouer un complot armé. Quand, malgré ces fidèles avis, on opta pour le parti le plus funeste, Dubouchage, tout en pressentant les prochaines conséquences de cette démarche, accompagna le monarque pendant le trajet des Tuileries à la salle de l'assemblée législative, et traversa la terrasse des Feuillants, donnant le bras à la reine et la main à Madame. Pendant ce temps sa femme, toujours à l'hôtel du ministère de la marine, offrait de son milieu asile à tous ceux qui cherchaient à se soustraire à la rage des vainqueurs du jour. Il eût sans doute été victime du zèle dont il venait de faire preuve et qui n'était un mystère pour aucun parti, s'il n'eût eu le bonheur de s'échapper de Paris trois jours après la catastrophe et de passer à l'étranger. Il revint en France au temps du Directoire, lorsque le parti royaliste commençait à relever la tête, et plus d'une fois il eut à se prémunir contre les embûches que lui tendirent les meneurs révolutionnaires ou leurs principaux agents. Il évita toujours les pièges, même sous le gouvernement le plus fin et le plus vigoureux de la révolution. Bonaparte, qui savait combien Dubouchage excellait dans la direction des fonderies, eut l'intention, à ce qu'il paraît, de l'attacher à ce service. Mais la mort du duc d'Enghien, encore plus que les antécédents de Dubouchage, avait creusé un abîme entre le nouveau monarque et lui. Il répondit qu'il ne trahirait jamais la cause du malheur. On savait que dans l'intimité il s'expliquait avec plus de verdeur encore. Il ne tarda pas à se voir arrêté comme étant en correspondance avec Londres. Après avoir été détenu au secret pendant plusieurs jours, il subit de la part de l'agent de police Bertrand un interrogatoire captieux. Toutefois la finesse de l'interrogateur échoua contre la circonspection du prisonnier; et, tout en restant convaincu de sa culpabilité, on fut obligé de le relâcher sur le cautionnement de ses amis : on se contenta de le mettre en surveillance à Paris d'où défense lui fut faite de s'éloigner. Cette espèce de détention durait encore, lorsque les événements de 1814 ramenèrent les Bourbons. Il fut nommé commandeur de St-Louis. L'année suivante il demeura pendant les cent jours à Paris, muni des pouvoirs les plus étendus pour le soutien de la cause royale. La promptitude du dénouement ne lui laissa pas le temps de déployer beaucoup d'efforts dans cette mission. Louis XVIII n'en récompensa pas moins ses bonnes intentions en lui confiant le 27 septembre le portefeuille de la marine. Il fit preuve dans sa nouvelle position, de la même fermeté que jadis dans le conseil du roi; mais les circonstances n'étaient plus les mêmes, et sa fermeté aurait dû être plus habile et mieux accompagnée : il eût fallu qu'à côté de la justice qui sévit contre l'attentat politique se tînt toujours la justice qui sait apprécier le mérite et lui donner sa place. Quand le 28 décembre 1815, Dubouchage présenta au roi le projet d'ordonnance tendant à traduire devant un conseil de guerre le contre-amiral Linois et l'adjudant commandant Boyer, comme prévenus de révolte et de trahison, il ne remplissait que son devoir. Quand, le 6 janvier 1816, repoussant les amendements que la chambre des députés proposait d'ajouter à la loi d'amnistie pour en accroître les rigueurs, il soutenait pourtant les trente exceptions à la clémence, il soutenait des mesures plausibles et susceptibles de tourner à bien. Mais lorsque abaissant ses regards trop minutieusement il épurait, sous l'influence des préoccupations politiques, un corps dont la première recommandation aux yeux de l'homme d'Etat est la capacité; lorsqu'il remplaçait les exclus par des intrus qui non-seulement n'offraient aucun des antécédents hiérarchiques d'usage, mais encore n'avaient ni la science à qui on pardonne de passer par-dessus les formes, ni l'intrépidité qui quelquefois supplée à la science; lorsqu'il confiait des frégates à des émigrés qui, lieutenants de marine vingt-cinq ans auparavant, n'avaient depuis ce

Digitized by Google

temps vu de mer que le Pas-de-Calais, ou à des hommes tels que ce Chaumereix qui perdit si honteusement *la Méduse*; lorsqu'il détruisait les deux vaisseaux-écoles, création de Napoléon; lorsque, comme pour aviver les sarcasmes contre les marins d'eau douce, il plaçait une école de marine dans une ville d'intérieur, dans Angoulême (1); ces changements injustes ou absurdes ne donnaient que trop de prise à la critique des juges compétents et des hommes sages de tous les partis. Duboulage n'a donc pas laissé de grands souvenirs à la marine; et le seul acte dont on puisse lui savoir gré, c'est le rétablissement de la caisse des Invalides de la marine sur le pied où elle était sous Louis XVI. On comprend qu'il n'approuva point l'ordonnance du 5 septembre. Toutefois, il continua de faire partie du ministère, à l'exemple du chancelier Dambray, soit que Louis XVIII ne voulût pas immédiatement s'environner exclusivement de libéraux, soit que dans leur spécialité ils se trouvassent moins souvent obligés de déroger à leurs principes et à leur opinion. L'année suivante pourtant le progrès du système Decazes le força de résilier le portefeuille (22 juin 1817). Il reçut alors avec les titres de pair de France et de ministre d'État, outre les 20,000 francs attachés à ce dernier titre, une pension supplémentaire de 10,000 francs. Ce supplément lui était nécessaire; car soit luxe, soit abnégation, il était ce que dans ces hautes positions on appelle sans fortune. Renfermé alors dans ses fonctions de pair de France, il vota constamment avec la majorité royaliste. Au mois de mai 1820, il fit une proposition en faveur des colons de St-Domingue. Au mois de juillet suivant, il prit la parole contre le projet ministériel tendant à une nouvelle division territoriale du département de la Corse. Il ne survécut que quatre ans à sa sortie du ministère, et mourut le 12 avril 1821. Le vicomte Duboulage n'était rien moins qu'orateur; mais il avait des connaissances positives sur la théorie militaire. A sa mort, sans qu'il laissât de postérité, ses titres de pair et de vicomte ont passé à son neveu le vicomte Duboulage. P—OT.

DUBOUCHET (le marquis Denis-Jean-Florimond Langlois), lieutenant général né à Clermont en Auvergne le 20 octobre 1752, d'une famille noble originaire de la Normandie, entra dès l'âge de quinze ans dans l'arme du génie, et passa successivement dans l'artillerie et dans le régiment d'infanterie de la Marche-Prince. Après avoir fait avec distinction la campagne de Corse en 1769, il passa en 1776 au service des Anglo-Américains, et l'année suivante, il fut promu au grade de général-major sur le champ de bataille de Sarratoga. Rochambeau, qui commandait les troupes françaises en Amérique, le nomma en 1780 son major général. Lié d'amitié avec ce général dont il partageait les vues, Duboulet était chéri de toute l'armée française et fort estimé des Américains, particulièrement de Washington et de Franklin. Il revint en France lorsque la paix fut conclue en 1783. Il était décoré de l'ordre américain de Cincinnatus; et à son retour en France, il le fut de la croix de St-Louis. Devenu colonel en 1788, il fut aide major général du prince de Condé au camp de St-Omer. N'ayant pas rapporté d'Amérique, comme la plupart de ses compagnons d'armes, des idées exagérées de liberté, il se montra fort sage dans les premiers temps de la révolution; et il fut nommé en 1791 adjudant général chef d'état-major de la 21e division. Voyant le désordre s'accroître, il fit de vains efforts pour maintenir la discipline dans les troupes qui se trouvaient sous son commandement. Il adressa ensuite au ministre Duportail des observations énergiques, mais qui ne furent pas moins vaines. Alors il donna sa démission (août 1791); et, dans cette même année, il émigra, et rejoignit le prince de Condé, qui lui confia le commandement de la compagnie de Guienne et ensuite des chasseurs nobles, qu'il eut jusqu'en 1795. Nommé à cette époque maréchal de camp par Louis XVIII, il ne rentra en France qu'en 1803. Ayant pris du service dans l'armée impériale, il commanda la place d'Ypres en 1809 et celle de Breda en 1810. Il fut en même temps créé officier de la Légion d'honneur. Fidèle à ses convictions, Duboulet vit avec joie la restauration de 1814; et dans le mois de mars 1815, lors du retour de Bonaparte, il se fit inscrire dans les gardes de la Porte et refusa de servir durant les cent jours. A la seconde restauration, il obtint du roi que le titre de marquis fût héréditaire dans sa famille; et, en avril 1816, il eut le grade de lieutenant général. Il vécut ensuite dans la retraite, occupé de travaux littéraires, et mourut en octobre 1826 à Paris. Ses ouvrages sont : 1° *Tactique militaire*, 1785, in-8°. Quelques bibliographes ont prétendu que ce n'était pas le seul écrit du général Duboulet sur la science militaire; mais ils n'en citent pas d'autres. 2° *Histoire du prince de Timor, contenant ce qui lui est arrivé pendant ses voyages dans les différentes parties du monde, et particulièrement en France, après l'abandon et la trahison de son gouvernement, dans le port de Lorient*, Paris, 1812, 4 vol. in-12. 3° *Anecdotes, contes moraux et philosophiques, et autres opuscules*, Paris, 1821, 2 vol. in-12. — Un autre Duboulet, né en Picardie, était général de la république en 1793, et fut arrêté par suite d'une dénonciation, ainsi que le général d'Harville. Tous deux furent mis en liberté par un décret du 3 octobre, rendu sur la proposition de Guillemardet et sur les observations que fit en leur faveur Camille Desmoulins, déclarant que Duboulet n'était point noble, qu'il l'avait connu pour l'un des plus chauds révolutionnaires de son pays. Az—o.

DUBOUCHET (Pierre), conventionnel, né à Thiers en Auvergne, fils d'un fabricant de papiers, étudia la médecine et s'établit à Montbrison, où il avait une assez belle clientèle, lorsque la révolution commença. Il s'en déclara l'un des plus chauds partisans, et fut nommé en 1792 député à la con-

(1) Cette école a été placée à Lorient après la révolution de 1830.

Digitized by Google

vention nationale par le département de la Loire. Il vota ainsi dans le procès de Louis XVI : « La loi « déclare Louis coupable ; l'intérêt de la patrie « exige qu'il soit condamné : je vote pour la mort « du tyran. » Il s'opposa ensuite à l'appel au peuple et à tout sursis à l'exécution. Envoyé dans le département de Seine-et-Marne pour y faire exécuter les mesures révolutionnaires, il fut dénoncé aux Jacobins pour des abus de pouvoir par des agents de la commune de Paris, et s'y défendit lui-même. Il trouva des défenseurs à la convention nationale parmi les Montagnards, et siégea toujours au milieu d'eux, se faisant remarquer par la recherche et l'élégance de son costume, ce qui contrastait singulièrement avec le cynisme et la grossièreté de la plupart de ses collègues. Après le 9 thermidor, il parla en faveur de Joseph Lebon, que des députés de Cambrai étaient venus dénoncer à la convention nationale ; et il déclara, ce qui était vrai, que ce proconsul n'avait fait qu'exécuter les ordres du comité de salut public et de la convention elle-même. Il s'opposa ensuite à l'envoi de représentants dans les colonies, et termina par là ses fonctions législatives. N'ayant pas été favorisé par le sort pour entrer dans les conseils après la session conventionnelle, il se retira dans ses foyers en 1795, et y reprit sa profession de médecin, qu'il continua d'exercer fort paisiblement jusqu'à ce que la loi contre les régicides l'obligeât de s'éloigner de France en 1816. Il se rendit alors en Allemagne, où il mourut vers 1820. M—D j.

DUBOULAY. *Voyez* BOULAY (du) et FAVIER.

DUBOURDIEU (JEAN-ARMAND), pasteur de la religion réformée, né à Montpellier en 1652, exerça son ministère en Languedoc avant la révocation de l'édit de Nantes, et s'attacha ensuite au duc de Schomberg, qu'il suivit dans ses campagnes d'Italie. Après la mort de son protecteur, il se retira à Londres, fut nommé pasteur de l'église de Savoie, et mourut en cette ville en 1720, à 72 ans. Bossuet lui adressa une *Lettre sur le culte que l'Église catholique rend à la Sainte Vierge*, et Dubourdieu la fit réimprimer, avec la réponse et un sermon sur le même sujet, en 1682. On a encore de lui d'autres écrits de controverse et des discours imprimés. On se contentera d'indiquer les principaux : 1° *Dissertation historique et critique sur le martyre de la légion thébaine* : cette pièce, après avoir longtemps couru manuscrite, fut traduite en anglais, et imprimée en cette langue à Londres en 1696. Desmaiseaux fit paraître enfin l'original à Amsterdam, 1703, in-12 : la préface fut supprimée, parce qu'elle renfermait des traits de critique assez vifs dont on fit l'application à un auteur célèbre. Bayle avance que cet ouvrage a ruiné sans ressource l'ancienne tradition sur la légion thébaine, fondement, dit-il, de tant de dévotions opiniâtres et aveugles. Les auteurs du *Journal des Savants* (année 1706) trouvent au contraire que le système de Dubourdieu n'est presque fondé que sur des paralogismes ; en effet, il a été réfuté avec autant de force que de solidité par dom Joseph Delisle, et par P. de Rivaz (*voy.* DELISLE et RIVAZ). 2° *Comparaison des lois pénales de France contre les protestants, avec celles de l'Angleterre contre les papistes*, Londres, 1717, in-12 ; 3° *La pratique des vertus chrétiennes ou le devoir de l'homme*, traduit de l'anglais de Chappell, évêque de Cork, Londres, 1719, in-8°. 4° *Traité sur le retranchement de la coupe*, dédié au ministre Claude : cet ouvrage fut réfuté par Bossuet, qui répondit victorieusement aux répliques qui lui furent faites à cette occasion (*voy.* BOSSUET).

DUBOURG (ANNE). *Voyez* BOURG.

DUBOURG (LOUIS-GUILLAUME-VALENTIN), archevêque de Besançon, né en 1758 à St-Domingue, où des affaires de commerce avaient appelé sa famille, fut envoyé à Bordeaux en 1768 ; et, après y avoir terminé ses premières études, entra au séminaire de St-Sulpice de Paris. Ses talents et sa conduite exemplaire lui firent confier, aussitôt qu'il fut dans les ordres, la direction de la maison d'Issy, succursale du grand séminaire. La révolution le trouva dans cette place et la révolution la lui fit perdre. Sincèrement religieux et attaché aux institutions monarchiques, Dubourg refusa de prêter le serment civique, et se retira en Espagne, puis aux États-Unis d'Amérique. La religion catholique, persécutée avec acharnement par les révolutionnaires en Europe, faisait d'autant plus de prosélytes dans le Nouveau-Monde. Bien accueilli à New-York, Dubourg y fonda le collége, devenu depuis si fameux, et desservit en même temps l'église catholique de cette grande ville. Mais ce n'était pas assez pour lui de prêcher la foi parmi les croyants : sa vocation l'appelait à de plus difficiles travaux, à la prédication parmi les tribus sauvages. Son zèle apostolique fut récompensé par de nombreuses conversions et par sa nomination à la place de directeur général des missions. Humble et fervent chrétien, il se trouvait ainsi au milieu des éléments qui enflammaient sa charité, lorsque le siége de la Louisiane étant devenu vacant, il y fut nommé. Dubourg partit immédiatement pour Rome ; mais en vain il pria, il supplia qu'on lui permît de refuser cet honneur : il fallut céder aux ordres positifs du souverain pontife. Ce fut pendant son séjour à Rome qu'il se lia avec le duc de Rohan, qui alors n'était pas encore ecclésiastique, et que, plus tard, il devait remplacer à Besançon. Le nouvel évêque de la Louisiane ne discontinua pas ses missions ; bientôt trois nouveaux diocèses furent créés par lui, et les villes de St-Louis, de la Nouvelle-Orléans, Baltimore et Mobile n'oublieront pas de longtemps leur premier pasteur. D'un caractère plein de bonté et de douceur, Dubourg avait été nommé par les sauvages de ces contrées le *Grand-père des blancs*. Pendant un voyage qu'il fit à Lyon en 1815, il y fonda l'Association pour la propagation de la foi, et il emmena avec lui en Amérique des frères de la doctrine chrétienne et des dames du Sacré-Cœur. Celles-ci fondèrent sous sa direction plusieurs pensionnats pour les jeunes demoiselles : ceux-là

Digitized by Google

se vouèrent à l'instruction publique. Cependant Dubourg, affaibli par les travaux et par les infirmités, se démit de son évêché, et passa en France pour y jouir de quelque repos. Bientôt, sur la proposition de Fraissynous, le roi le nomma à l'évêché de Montauban, et il ne put refuser cette nouvelle charge (1826). Là aussi il se trouva au milieu des fidèles et des dissidents; il raffermit les premiers dans la foi, et donna aux autres de grands exemples des vertus chrétiennes. Pendant qu'il était dans cette ville, des Osages, venus en France, demandèrent à lui être présentés, et firent éclater, en revoyant le *Grand-père des blancs*, une joie d'autant plus vive qu'ils reconnurent dans son cabinet le Christ d'ivoire et quelques autres objets qui lui avaient servi dans le cours de ses missions. Promu à l'archevêché de Besançon en 1830, Dubourg y publia le 6 octobre un mandement, chef-d'œuvre de piété et de simplicité. Il songeait, d'accord avec le clergé, à introduire dans son nouveau diocèse de nombreuses améliorations, lorsqu'il succomba le 12 décembre 1833, après quelques jours de maladie. Z.

DUBOURNIAL. *Voyez* Bouchon-Dubournial.

DUBOURY (Louis-Fabrice), peintre et graveur, né à Amsterdam en 1691, apprit les principes de son art de Jean Lairesse et de Jacques van Huysum; mais, destiné au commerce, il ne peignait et ne gravait qu'à ses heures de loisir. Dubourg doit une partie de sa réputation à Bernard Picart, son ami, qui a gravé plusieurs de ses compositions. Il a peint des sujets galants et des plafonds estimés. Ses gravures sont dans le goût de celles de Bernard Picart; elles consistent pour la plupart en jolies vignettes, où sont représentées des scènes pleines de grâce et de goût. A—s.

DUBOY DE LAVERNE (Philippe-Daniel), né aux environs de Dijon, en 1755, était neveu de don Clément, qui fut chargé de son éducation. Don Clément procura à son neveu la connaissance de Bréquigny et de quelques autres membres de l'Académie des inscriptions; par suite de cette liaison, il fut chargé de rédiger la table des tomes 34 à 43 des mémoires de cette société, formant le 44e volume de la collection. « La manière dont cette ta- « ble est faite, dit Sylvestre de Sacy, a fait regret- « ter que les tables précédentes n'eussent pas été « exécutées avec les mêmes soins et avec le même « degré d'intelligence. » L'impression de cette table avait mis l'auteur en relation avec le directeur de l'imprimerie royale du Louvre, Anisson-Duperron, qui s'empressa de se l'attacher, et lui donna bientôt toute sa confiance. Les circonstances de la révolution le portèrent à la place du directeur de cet établissement. Duboy de Laverne sut même dans les temps les plus difficiles non-seulement le conserver, mais encore l'augmenter et lui donner un degré de splendeur qui le met hors de comparaison avec tout autre établissement de ce genre. Il tira de la poussière la typographie orientale, en faisant faire de nouvelles fontes des caractères orientaux de Vitré, et en faisant graver et acquérant les poinçons d'un grand nombre de caractères étrangers. Ce fut d'après les instructions qu'il envoya à Rome, que la magnifique et précieuse collection de caractères exotiques de la congrégation *de Propaganda fide* fût conservée et réunie à celle que possédait déjà l'imprimerie du Louvre. Lors de l'expédition de Bonaparte en Égypte, on ne donna que quelques jours à Duboy de Laverne pour former une imprimerie française, grecque et arabe, qui devait en faire partie; mais son infatigable activité suppléa au défaut de temps, « et les caractères ara- « bes de la république allèrent servir utilement la « politique, l'administration et les lettres, dans les « contrées qui en avaient fourni les modèles. » Duboy de Laverne ne cessa de se livrer avec le plus grand zèle à la direction de l'établissement qui lui était confié, jusqu'à sa mort, arrivée le 13 novembre 1802. On trouve dans le *Magasin encyclopédique* (8e année, t. 4, p. 183 et 192) une notice sur Duboy de Laverne, par Silvestre de Sacy. J—n.

DUBRAW (Jean), historien, né à Pilsen, en Bohême, dans le 16e siècle. Son nom était *Skala*; il prit celui de Dubrausky, parce qu'il descendait de cette ancienne famille de Moravie. Il fit ses études en Italie et y prit ses degrés en droit. A son retour, l'évêque d'Olmutz, Stanislas Theuson, le nomma son conseiller et se reposa sur lui de l'administration de ses États. Il conduisit les troupes de l'évêque au secours de Vienne assiégée par les Turcs, et se distingua par son courage dans plusieurs occasions. Il fut nommé évêque d'Olmutz, mais non pas immédiatement après la mort de son protecteur, et travailla avec succès à maintenir la pureté de la foi dans son diocèse. Les talents qui lui avaient mérité son élévation le firent employer dans des circonstances difficiles en Silésie et en Bohême, où il présida la chambre créée pour juger les rebelles de Smalcalde. Il mourut en 1553, un an après la publication de son histoire de Bohême, le plus important et le plus estimé de ses ouvrages. *Historia regni Bohemiæ ab initio Bohemorum, libri triginta et tres*, Gunther, 1552, in-fol. Cette 1re édition est extrêmement rare; elle a été imprimée à Prostan, petite ville de Moravie, aux frais de l'auteur. Teissier en cite une 2e édition de Vienne, 1554, dont l'existence n'est pas prouvée. Thomas Jourdain en publia une nouvelle, à Basle, 1578, in-fol., augmentée d'un *index* très-ample. Dans cette édition, l'ouvrage de Dubraw est suivi de l'histoire de Bohême d'Énéas Sylvius. Freher les a insérées toutes les deux dans ses *Scriptores rerum Bohemicarum*, Hanau, 1602, in-fol. Enfin on les a réimprimées ensemble à Francfort, en 1687, in-8°. On a encore de Dubraw : *de Piscinis libri quinti*, Zurich, 1557; Nuremberg, 1596, in-8°; nouvelle édition, 1671, in-4° (*voy.* Conring). Un *Commentaire sur le psaume V*, que Teissier dit excellent; un dialogue sous le nom de Xenocrates, *sur la Qualité des aliments qui se tirent des poissons*; une traduction en vers latins des *Aphorismes* d'Hippocrate, et des notes sur Martianus Capella. W—s.

Digitized by Google

DUBREUIL (Pierre), Français d'origine et ministre protestant, propagea avec un zèle indiscret, vers 1540, sa nouvelle doctrine à Strasbourg et à Tournai, irrita contre lui les magistrats de cette dernière ville, voulut se soustraire par la fuite, en 1542, aux recherches ordonnées contre lui, se cassa la cuisse au moment où il touchait déjà au bas des remparts de Tournai, fut arrêté, conduit en prison, condamné à être brûlé vif, le 19 février 1543, et conserva jusqu'au dernier moment l'opiniâtreté d'un enthousiaste. Le sénat de Strasbourg et les ambassadeurs protestants, qui étaient à Worms, demandèrent sa grâce, mais leurs sollicitations arrivèrent trop tard. — Un autre Dubreuil (Pierre), bachelier de Sorbonne, a publié une *Histoire ample des peuples habitants des trois bourgs de Ricey* (en Bourgogne), Paris, 1654, in-12. Z.

DUBREUIL (Jean), jésuite, né à Paris, en 1602, était neveu d'Antoine Dubreuil, savant imprimeur du 17e siècle, et exerça, pendant quelque temps, la même profession. Admis chez les jésuites, il remplit successivement plusieurs emplois avec zèle, fut envoyé à Rome, et nommé à son retour directeur du noviciat de Dijon; il mourut en cette ville, le 27 avril 1670. Il avait des connaissances très-étendues dans l'architecture et le dessin. On a de lui : 1° *la Perspective pratique, nécessaire à tous peintres, graveurs*, etc., Paris, 1642-48, 3 vol. in-4°, avec figures; 2° édition, *augmentée par l'auteur en plusieurs endroits et d'un traité de la Perspective militaire, ou Méthode pour élever sur des plans géométraux*, Paris, Langlois, 1651, 3 vol. in-4° (1). Cet ouvrage est encore estimé. 2° L'*Art universel des fortifications*, Paris, 1665, in-4°. Cet ouvrage fut imprimé par Jacques Dubreuil un de ses neveux. W—s.

DUBREUIL (Joseph), jurisconsulte, naquit à Aix le 12 juillet 1747. Après avoir reçu ses grades, il fréquenta le barreau, et fut pourvu de la double charge d'assesseur et de procureur du pays de Provence. A la révolution de 1789, dont il adopta les principes, il remplit successivement diverses fonctions administratives. En 1806, il fit partie du conseil de discipline de l'école de droit d'Aix, nouvellement constituée par un décret impérial. Il accepta pendant les cent jours la place de maire de sa ville natale, qu'il sut garantir de tous les excès, et présida le collége électoral de l'arrondissement, convoqué pour nommer les députés à la chambre dite des représentants. Rendu par la seconde restauration à la vie privée, il consacra ses loisirs à terminer quelques ouvrages qui lui assignent un rang honorable parmi les jurisconsultes contemporains. Il mourut à Aix le 6 juin 1824. On a de Dubreuil : 1° *Observations sur quelques coutumes et usages de Provence recueillies par Jean de Bony* : essais sur la simulation, la séparation des patrimoines, les obligations de la femme mariée et l'autorisation maritale, Aix, 1815, in-4°. 2° *Analyse raisonnée de la législation sur les eaux*, ibid., 1817, in-4°. Ce volume fait suite au précédent. 3° *Observations sur le rapport des dons faits par le père à ses enfants, réclamé par les légataires de la quotité disponible*, etc., ibid., 1822, in-8°. Il a été publié une *Notice sur Dubreuil*, Paris, 1824, in-12, de 12 pages. — Un autre Dubreuil, qui s'intitulait *ancien chirurgien dentiste de tous les établissements impériaux de St-Pétersbourg*, se fit remarquer par son exaltation révolutionnaire sous le gouvernement directorial, fut longtemps détenu et figura dans la société des Jacobins du Manége en 1799, puis dans le parti de l'opposition à la révolution du 18 brumaire. Bonaparte l'ayant compris aussitôt après cet événement dans une liste de proscription, il récrimina contre cette décision dans une lettre adressée au premier consul lui-même. Cette lettre, qui fut imprimée et signée, est écrite avec beaucoup de force. « A l'époque du 13 vendémiaire, lui dit-« il, tu fus le lieutenant de Barras, comme tu l'a-« vais été lors des mitraillades de Toulon, dont tu « commandais l'exécution. N'as-tu pas, dans cette « journée déplorable, sabré, immolé impitoyable-« ment une foule égarée qui paraissait désirer « quelques changements à cette constitution? Et « aujourd'hui s'il se présentait quelque téméraire « pour la défendre, tu l'abreuverais encore de son « sang! » Compris dans la proscription qui suivit l'explosion de la machine infernale, en 1801, on croit que Dubreuil alla, comme la plupart de ses amis, mourir aux îles Seschelles pour l'expiation d'un crime auquel Napoléon savait très-bien qu'ils étaient étrangers; ce qu'il y a de sûr, c'est que depuis ce temps on n'a plus entendu parler de lui. W—s.

DUBREUL (Jacques), naquit à Paris, le 17 septembre 1528, fit ses études à l'université de cette capitale, puis se fit religieux dans l'abbaye de St-Germain des Prés. Ses qualités estimables, sa passion pour le travail le firent monter vers les premières charges de son ordre, et lui attirèrent l'estime de ses supérieurs. Il fut envoyé, en 1572, en qualité de prieur, à l'abbaye de Brantôme en Périgord; rappelé à Paris, il fut élu prieur trois fois, et ensuite abbé de St-Allire de Clermont. Dubreul mourut à Paris le 17 juillet 1614, à l'âge de 86 ans. On a lieu d'être étonné que ce religieux, toujours occupé du devoir de ses charges, ait encore trouvé le temps de composer ses différents ouvrages. On lui doit une édition des œuvres de St. Isidore de Séville, Paris, 1601, in-fol., une édition d'Aimoin, Paris, 1603, in-fol. Dubreul a mal à propos annoncé que cet historien avait été moine de St-Germain des Prés; il appartenait à l'abbaye de Fleury, ou St-Benoit-sur-Loire. En tête de cette édition, qui est estimée et considérablement augmentée, l'on trouve *De Aimoino judicium*, et à la fin *Chronicon regalis monasterii S. Germani a Pratis*; l'histoire du siége de Paris, par les Normands, écrites par Abbon (voy. Abbon), et plu-

(1) Quelques bibliographes prétendent que ce n'est que la même édition dont on a renouvelé le frontispice.

Digitized by Google

sieurs autres pièces fort curieuses. Il a fait imprimer les constitutions de la congrégation du Mont Cassin, en 1604, la règle de St Benoit en 1610. Au nombre de ses ouvrages on remarque : 1° *Vie de Charles de Bourbon, oncle de Henri IV*, Paris, 1612, in-4°. On trouve à la suite de cette vie, la généalogie des princes de Bourbon 2° *Les Fastes et Antiquités de Paris*, in-8°, 1605, 1608, réimprimés in-4° sous le titre de *Théâtre des antiquités de Paris*, 1612, 1618 et 1639. Cette édition, pour être enrichie d'un supplément, d'un pouillé des bénéfices de l'archevêque de Paris, n'en est pas plus estimée. Dans ce dernier traité on remarque les fautes les plus graves, des noms défigurés et mis hors de leur place. On lui préfère la 1re édition. 3° *Supplementum antiquitatum urbis Parisiaci, de S. Mauri Fossatensis Cœnobio*, Paris, 1614, in-4°. Enfin Dubreul est encore l'auteur d'une histoire manuscrite de l'abbaye de St-Germain ; Mabillon l'a citée à la page 48 du tome 2 *des Annal. ordinis S. Benedicti*. R—T.

DUBRUEL (Pierre-Jean-Joseph), l'un des législateurs français les plus distingués de nos temps, était né à Rignac dans le Rouergue, le 16 septembre 1760, et figurait avec distinction avant la révolution comme conseiller au présidial de Rodez. Après s'être soustrait avec peine aux persécutions de la terreur, il fut nommé en 1795, par le département de l'Aveyron, député au conseil des cinq-cents où il professa de sages principes dans toutes les occasions. Le 4 floréal an 4 (1796), il proposa de faire procéder au partage des biens communaux entre les habitants, afin de mettre un terme aux ventes que le Directoire avait dessein de continuer. Le 12 floréal de la même année, il provoqua un rapport pour faire restituer aux héritiers des condamnés les biens non vendus ; et il obtint l'adoption d'un projet de loi portant que 12 millions seraient mis à la disposition du ministre des finances pour le remboursement des objets mobiliers qui, par l'effet des circonstances, ne pouvaient pas être restitués en nature. Le 25 floréal il combattit le projet de loi présenté par Druilhe, contre les prêtres appelés *réfractaires* qui se trouvaient encore en France, et proposa, au milieu des vociférations du parti révolutionnaire, de révoquer les lois rendues contre eux. Le 15 thermidor, il fut nommé membre d'une commission pour examiner des plaintes adressées au conseil des cinq-cents contre des vexations commises par le régicide Goyeri-Laplanche, ex-bénédictin, dans une mission dont il avait été chargé. Dubruel, après avoir dévoilé, dans son rapport, les vols et les crimes d'une grande partie des proconsuls envoyés dans les départements par la convention, conclut à ce que l'ex-moine Goyeri-Laplanche, qui, dans ses missions, s'était arrogé jusqu'au droit de juger des causes qui intéressaient uniquement des particuliers, fût condamné à restituer provisoirement une somme de 15,000 francs, à laquelle il avait taxé un sieur Périgue, notaire, et qu'il avait touchée lui-même. Le 6 fructidor, Dubruel dénonça l'abus que les agents du Directoire faisaient des radiations de la liste des émigrés. Il s'éleva avec force contre l'injustice de ces nombreuses inscriptions, demanda que le jugement des émigrés ne restât plus dans les attributions du Directoire, et qu'il fût adopté un nouveau mode de radiation. Il ajouta qu'on voyait figurer sur ces fatales listes les noms de personnes mortes, même avant la révolution. Alors le prêtre Villers, Lecointre-Puyraveau et d'autres s'écrièrent : *Allons, rayez donc en masse*. A cette réflexion, Dubruel se contenta de répondre avec tranquillité que le mode actuel de radiation ne pouvait être soutenu que par ceux qui espéraient y trouver un moyen de s'enrichir ou de satisfaire leur haine ; et il provoqua un message au Directoire pour dénoncer à ce sujet la corruption des bureaux du ministre de la police. Le 25 vendémiaire an 5, il fit la proposition de mettre en liberté les prêtres sexagénaires. « Le Directoire s'y oppose, dit-il, il vous accable de « messages pour vous prouver que les prêtres ne « cessent d'être dangereux, quoique vieux et infirmes ; mais si vous deviez persister dans cet acte « de barbarie, je demanderais au nom de l'humanité qu'on envoyât tout de suite ces malheureux « à l'échafaud ; une mort prompte vaudrait mieux « pour eux que l'agonie à laquelle les souffrances « et les privations les réduisent. » Cette proposition excita la fureur de l'évêque constitutionnel Gay-Vernon ; et le parti démagogique parvint à faire ajourner la proposition de Dubruel. Le 30 pluviôse an 5, il fit un rapport sur les prêtres insermentés, et il demanda que les lois pénales prononcées contre eux fussent rapportées ; il signala les désordres qu'avait entraînés l'affreuse doctrine de l'athéisme, et prouva facilement qu'aucune nation, aucun gouvernement ne pouvaient exister sans religion et sans morale. Une grande agitation se manifesta pour empêcher l'impression de son discours, qui fut néanmoins ordonnée. Le 4 prairial suivant, sur une proposition de Madier au sujet de la loi du 3 brumaire, Dubruel dénonça la conduite des autorités de Bordeaux et du département du Mont-Blanc, qui détenaient dans des cachots infects des prêtres octogénaires ; et il obtint qu'un message fût adressé au Directoire pour l'inviter à mettre un terme à ces persécutions. Le 8 messidor an 5, Dubruel, dans un nouveau rapport sur les prêtres réfractaires, ajouta des développements à celui qu'il avait fait en leur faveur ; il mit dans la dernière évidence l'injustice et les contradictions des lois rendues contre eux, et en demanda l'abrogation. Le conseil des cinq-cents prit alors une résolution conforme à cette proposition. Les événements du 18 fructidor ne permettant plus à Dubruel de faire entendre sa voix pour la défense des principes et des malheureux, il se retira des affaires politiques. Lors de la création de l'université impériale, il fut nommé proviseur au lycée de Marseille. En 1814, le roi lui donna des lettres de noblesse, et le créa chevalier de la Légion d'honneur.

Digitized by Google

Pendant les cent jours le général Verdier, commandant supérieur de la place, et le colonel Rey, se disant officier d'ordonnance de Bonaparte, se rendirent au lycée qu'il dirigeait. Cette visite avait pour but de forcer les employés de cet établissement à reconnaître Napoléon. Dubruel ayant bravé leurs menaces et refusé de se soumettre à leurs ordres, tout le lycée imita son exemple. A la seconde restauration, Dubruel, nommé maire d'Aix, présida le collége électoral d'arrondissement de cette ville. Élu alors député par le département de l'Aveyron, il siéga constamment avec la majorité de cette chambre *introuvable*. En février 1818, il soumit à l'assemblée une proposition tendant à supplier le roi d'ordonner la révision de notre législation sur les effets de la puissance paternelle, pour la mettre en harmonie avec les institutions monarchiques, l'honneur des familles et l'intérêt de l'ordre social. Cette proposition fut prise en considération, mais n'eut point de suite; elle tendait à établir en France, comme chez les Romains, la grande division des personnes en pères de famille et fils de famille : ce qui était inexécutable, et dénotait un législateur de collége plutôt qu'un homme politique. Le 14 mai 1821, Dubruel parla sur les pensions ecclésiastiques, et exposa les besoins du clergé. Deux fois il fut questeur de la chambre des députés; il avait été en 1818 nommé proviseur du lycée de Versailles et officier de l'université. On a imprimé en 1821 les développements de la proposition de Dubruel sur la puissance paternelle. Il est mort à Paris le 28 mars 1828. Az—o.

DUBUAT-NANCAY. *Voyez* Buat.

DUBUC. *Voyez* Buc.

DUBUISSON (Paul-Ulric), né à Laval en 1753, vint de bonne heure à Paris. « Il embrassa la cause « de la révolution avec enthousiasme, dit la *Biographie moderne* ; mais désespérant de pouvoir « jouer un rôle en France, il passa dans la Belgique alors en fermentation ; s'y prononça contre « le parti de Van der Noot ; fut incarcéré, et mis « en liberté en 1790. De retour à Paris il s'affilia « au club des jacobins, et fut envoyé, vers la fin « de 1792, à l'armée du nord, comme commissaire du pouvoir exécutif. Il suivit Dumouriez « dans la conquête des Pays-Bas ; et lors de sa défection, il eut avec lui une conférence dont il « transmit le résultat à la convention. Inculpé à ce « sujet, il provoqua lui-même sa mise en jugement, et un décret du 6 avril 1793 approuva sa « conduite. Il continua de figurer dans le parti révolutionnaire, parut tenir aux intrigues de Gusman et de Proly, et fut dénoncé par Robespierre « comme ayant voulu semer la discorde parmi les « jacobins, qui l'exclurent de leur société. Traduit « au tribunal révolutionnaire, comme complice « d'Hébert, il fut condamné à mort le 24 mars « 1794 », et conduit au supplice le même jour avec Hébert, Ronsin, Momoro, Vincent, Proly, Perreyra, Clôots, etc. Dubuisson s'était adonné à la littérature ; ses ouvrages sont : 1° *Nadir ou Thamas Koulikan*, tragédie en 5 actes et en vers, 1780, in-8°. L'auteur se vantait de l'avoir fait en dix-sept jours; aussi, au jugement de Laharpe, « il « n'y a pas la moindre connaissance ni du cœur « humain, ni du théâtre, ni du style. » 2° *Le Vieux garçon*, comédie en 5 actes et en vers, 1783, in-8° ; 3° *L'Avare cru bienfaisant*, comédie en 5 actes et en vers, 1784 ; 4° *Albert et Émilie*, tragédie tirée du théâtre allemand, 1785 ; il ne paraît pas que ces deux pièces aient été imprimées. 5° *Scanderberg*, tragédie en 5 actes et en vers, 1786, in-8°. A cette époque, Dubuisson était déjà passé à Bruxelles ; 6° *Trasime et Timagène*, tragédie, 1791 ; 7° *Les Deux Frères*, opéra, 1792 ; 8° *Flora*, opéra en 3 actes, 1792 ; 9° *Zélia*, opéra en 3 actes, tiré de la Stella de Goëthe ; 10° *Le Tableau de la volupté, ou les Quatre Parties du jour*, poëme en vers libres, Cythère (Paris), 1774, in-8° ; 11° *Abrégé de la révolution des États d'Amérique*, Paris, 1779, in-8° ; 12° *Nouvelles considérations sur St-Domingue, en réponse à celles de M. H. D.* (Hilliard d'Auberteuil), 1780, in-8° ; 13° *Lettres critiques et politiques sur les colonies et le commerce des villes maritimes de France, adressées à G. T. Raynal*, Genève et Paris, 1785, in-8° ; 14° *Le Roi Théodore à Venise*, opéra héroï-comique en 3 actes, Bruxelles (Paris), 1786, in-8°. A. B—t.

DUBY (Pierre Ancher Tobiesen), naquit en 1721, à Housseau, dans le canton de Soleure. Il passa, à l'âge de neuf ans en Danemark, et fit ses études à l'université de Copenhague. Étant ensuite entré dans un des régiments suisses au service de France, il se trouva à la bataille de Fontenoy, où il reçut d'abord deux coups de feu ; mais n'ayant pas voulu se retirer, il eut la cuisse emportée d'un coup de canon. Admis à l'hôtel royal des invalides, c'est dans cette glorieuse retraite qu'il se livra tout entier à l'étude des lettres ; et s'étant adonné particulièrement à celle des langues du Nord, il eut le titre d'interprète à la bibliothèque du roi. Il s'occupa ensuite de son recueil intéressant de monnaies obsidionales : cet ouvrage se rapprochant davantage de ses goûts militaires, ce fut le premier qu'il composa, et c'est le traité le plus complet qui ait paru jusqu'ici sur cette matière. La pièce la plus ancienne qui y soit portée, est celle du siége de Tournai, frappée en 1521, sous François Ier. Duby n'eut pas la consolation de publier lui-même son ouvrage, il mourut le 19 octobre 1782. Ce fut son ami, Michelet d'Ennery, qui en fut l'éditeur, et qui le donna au public quatre ans après, sous ce titre : *Recueil général de pièces obsidionales et de nécessité, gravées d'après l'ordre chronologique des événements*, Paris, 1786, in-fol., avec 31 planches. Dans les quatre dernières se trouvent gravées plusieurs pièces fort intéressantes, sous le titre de *Récréations numismatiques*. On y trouve entre autres, quelques monnaies curieuses de Charles X (le cardinal de Bourbon), proclamé roi de France après la mort de Henri III. Duby avait eu le projet de donner un supplément au traité

Digitized by Google

historique des monnaies de France, par Le Blanc, mais il paraît qu'il n'a laissé que ce qui est porté à la fin de l'ouvrage dont nous venons de parler. Nous lui devons encore le *Traité des monnaies des barons, pairs, évêques, abbés, villes et autres seigneurs de France*, Paris, 1790, 2 vol. grand in-4°, avec 122 planches, publié par les soins de son fils. T—N.

DUC (Philippine), jeune Piémontaise pour laquelle Henri II eut un attachement passager, malgré sa passion pour Diane de Poitiers. En 1538 elle accoucha de Diane, légitimée de France, qu'on a cru mal à propos fille de la duchesse de Valentinois. Philippine Duc se fit religieuse aussitôt après ses couches; sans doute sa fidélité pour le roi ne fut pas soupçonnée tant qu'elle en fut aimée, puisque le connétable de Montmorency osa dire à Henri, en lui parlant de Diane de France : *Qu'elle était la seule de ses enfants qui lui ressemblât*. B—Y.

DUC (Fronton du), en latin *Ducæus*, jésuite, né à Bordeaux, en 1558, était fils d'un conseiller au parlement de cette ville. Il professa la rhétorique et ensuite la théologie positive à Pont-à-Moussons, à Bordeaux et au collége de Clermont, à Paris, où il fut nommé bibliothécaire, en 1604. Il fut chargé de préparer des éditions des ouvrages des SS. PP. grecs, sur les manuscrits de la bibliothèque royale. Le P. Fronton jouissait de l'estime des savants français et étrangers; et correspondait avec la plupart d'entre eux. Il avait renoncé, dès sa jeunesse, à l'usage du vin, et ne faisait qu'un seul repas, afin d'avoir plus de temps à consacrer à l'étude. Il mourut à Paris, le 25 septembre 1624, à la suite de douleurs longues et aiguës, occasionnées par une pierre dans la vessie, dont l'extraction ne put pas avoir lieu. Cette pierre était du poids de cinq onces. On a du P. Fronton : 1° Des *Remarques sur la chronique bordelaise* de Gabriel Lurbé (*voy.* Lurbé); 2° trois volumes de *Controverses adressées à Duplessis Mornay, au sujet de son livre de l'eucharistie*; 3° *Histoire tragique de la pucelle de Domremy, autrement d'Orléans, nouvellement départie par actes et représentée par personnages*, etc., Nancy, 1581, in-4°. Cette pièce, très-rare, a été attribuée à Jean Barnet; mais il n'en est que l'éditeur : 4° *Bibliotheca veterum Patrum*, grec-latin, Paris, 1624, 2 vol. in-fol. On connaît aussi ce recueil sous le titre d'*Auctarium Ducæanum*, parce qu'il sert de supplément aux bibliothèques latines des SS. PP. On trouvera dans les mémoires de Niceron, t. 38, la liste des ouvrages que le P. Fronton a réunis dans ces deux volumes en y joignant des notes, des corrections et souvent de nouvelles versions latines. On lui doit en outre des éditions très-estimées des ouvrages de St. Jean Chrysostôme, de St. Paulin, de St. Jean Damascène et de l'Histoire ecclésiastique de Nicéphore Caliste. Il avait formé le projet de publier une édition grecque de la Bible, disposée dans le même ordre que la Vulgate, une collection des conciles grecs, et une nouvelle édition des œuvres de St. Cyrille d'Alexandrie. On ignore ce que sont devenus les matériaux qu'il avait préparés pour ces différents objets. W—s.

DUC-DE-LA CHAPELLE (Anne-Jean-Pascal-Chrysostome), naquit le 27 janvier 1765, à Montauban, où son père était conseiller du roi et receveur des finances de l'élection. Entraîné par un penchant irrésistible vers l'étude des sciences exactes, il se rendit, en 1788, à Paris, où il fut l'élève de Lalande. Au commencement de la révolution, il se retira à Montauban, et y vécut dans la retraite, occupé de travaux astronomiques. Il composa les mémoires suivants, qui sont insérés dans l'ancien recueil de l'Institut, section des sciences physiques et mathématiques, 1° *Mémoire sur la distance solstiticiale du soleil au zénith dans le tropique du Cancer en* 1796-97, *et sur la diminution séculaire de l'obliquité de l'écliptique* (t. 4, 1803), 2° *Observation du solstice d'été de l'an* 9, *faite à Montauban avec le sextant de l'abbé Lacaille* (t. 4, 1803); 3° *Mémoire sur l'appulse de la lune et la planète Mars le* 12 *thermidor an* 6 (t. 5, 1804). Membre de l'Institut dès 1795, époque de sa création, il contribua aux travaux de ce corps savant, et il mérita par-là d'être nommé membre de l'Institut formé en Hollande. Il rétablit l'ancienne académie de Montauban sous le nom de société des sciences et belles-lettres, et il en fut le premier directeur. Consacrant ses loisirs à guider les premiers pas des jeunes gens studieux qui montraient du goût et de l'aptitude pour les sciences astronomiques, il eut le bonheur de faire de bons élèves. En 1811, il fut maire de Montauban, et sut par ses soins prévoyants éloigner de ses administrés les calamités de la disette qui frappèrent alors la France. Duc-de-Lachapelle entreprit la rédaction d'un traité élémentaire du système métrique, accompagné des tables de réduction des anciens poids et mesures du département du Lot, dont Montauban faisait partie. Cet ouvrage fut imprimé sous le titre de *Métrologie française, ou Traité du système métrique décimal à l'usage du département du Lot*, Montauban, 1807, in-8°; Montauban et Toulouse, 1808. Duc-de-Lachapelle s'occupait de la révision de ses ouvrages, et du classement de ses nombreuses observations, collection précieuse destinée à enrichir les recueils astronomiques, lorsqu'il mourut le 8 octobre 1814. Z.

DUCAMP (Théodore), médecin, né à Bordeaux, le 10 avril 1792, mourut à Paris, le 1er avril 1823, d'une maladie de poitrine, à peine entré dans une carrière où tout lui présageait de grands succès. Il avait publié la traduction d'un ouvrage anglais, *sur les désordres de la respiration, distinguant spécialement les espèces d'asthmes convulsifs et leurs causes et indications curatives*, etc., Paris, 1819, in-8°. Il s'était fait connaître davantage par une *Réfutation de la doctrine des fièvres*, et surtout par un *Traité des maladies des voies urinaires*, contenant le développement de sa méthode de traitement applicable au rétrécissement du conduit urétral. « Le nombre de malades qu'il avait guéris

Digitized by Google

« prouve assez, dit le rédacteur de la *Revue médica-* « *le*, en faveur des perfectionnements apportés à « la méthode de la cautérisation, et des nouveaux « procédés qu'il a imaginés. » Dans une notice nécrologique sur ce médecin, le docteur Pasquier s'exprimait ainsi : « Le suffrage de deux praticiens « célèbres (Percy et Deschamps) flatta infiniment « Ducamp; mais un témoignage d'estime qui tou- « cha son cœur, et dont il parlait quelquefois avec « attendrissement, c'est la décision prise par les « élèves des hôpitaux de Bordeaux (où il avait « commencé ses études), de déposer honorable- « ment dans la salle de garde l'ouvrage de leur « camarade avec les instruments destinés à guérir « une des maladies les plus cruelles de l'homme. » Ducamp avait été employé comme chirurgien militaire dans les hôpitaux de Strasbourg et celui du Val-de-Grâce à Paris, puis dans l'hospice de la garde impériale et plus tard dans celui de la garde royale. Il présenta en 1820, à la société de médecine, un instrument fort ingénieux, pour replacer le cordon ombilical, dans les accouchements, lorsqu'il est sorti prématurément. Cette société le reçut alors au nombre de ses membres. On a encore de lui : 1° *Mémoire sur les polypes de la matrice et du vagin*, Paris, 1815, in-4°. Ce fut sa thèse inaugurale présentée à la faculté; 2° *Réflexions critiques sur un écrit de M. Chomel ayant pour titre: De l'existence des fièvres*, 1820, in-8°; 3° *Traité des rétentions d'urine occasionnées par le rétrécissement du canal de l'uretre, et des moyens à l'aide desquels on peut détruire complètement les obstructions de ce canal*, Paris, 1820, in-8°; seconde édition, 1823, avec le portrait de l'auteur et une notice biographique. Ducamp avait aussi donné quelques articles à la *Revue médicale*, et au *Journal général de médecine*, dans lequel il avait vengé la chirurgie française des attaques de Wirther. Z.

DUCANCEL (Charles-Pierre), avocat et auteur dramatique, naquit à Beauvais, en 1766, fils d'un chirurgien. Il venait d'achever son droit à Paris, lorsque la révolution de 1789 éclata : il en adopta les principes avec tout l'enthousiasme d'un jeune homme, et fut un des membres les plus assidus du club des Jacobins; mais ses opinions changèrent en présence des premiers excès révolutionnaires; il revint à des idées monarchiques dont jamais on ne l'a vu se départir, et que par la suite il devait pousser aussi loin qu'il avait poussé d'abord les idées contraires. Ce fut l'arrestation de Louis XVI à Varennes (*voy.* Drouet), qui opéra chez lui cette conversion rapide. Alors Ducancel abandonna les jacobins et les feuillants, et se signala parmi les partisans de la monarchie constitutionnelle, que dans le langage du temps on appelait monarchiens. Il signala, dès 1795, sa haine contre la révolution, par une pièce intitulée : L'*Intérieur des comités révolutionnaires, ou les Aristides modernes*, comédie en 3 actes et en prose. Cette œuvre dramatique dut sa vogue à la faveur qui, à cette époque, accueillait tout ce qui attaquait le régime révolutionnaire. Si cette production n'exposa pas Ducancel aux mêmes dangers que l'*Ami des lois* fit subir à Laya (*voy.* ce nom), puisque la terreur avait vu cesser son règne, du moins elle attira sur la tête de l'auteur des haines alors encore puissantes. Quelques mois auparavant, il avait donné au théâtre *le Hâbleur, ou le Chevalier d'industrie*, comédie en 3 actes et en vers, avec un prologue, an 3 (1795), in-8°; enfin en 1800, il fit représenter les *deux Morts supposés*, comédie-vaudeville en 1 acte. Ces pièces ne manquent pas de verve et d'originalité, mais décèlent peu d'entente dramatique. Ducancel faisait marcher de front avec ses loisirs littéraires la profession d'homme de loi, qui bientôt reprit le titre d'avocat. C'est en cette qualité qu'en 1802 (an 10), il rédigea un mémoire très-piquant, en faveur de J.-F. Lesueur, l'un des inspecteurs de l'enseignement au Conservatoire, Paris, 1802 (an 10), in-8°. On y trouve des particularités curieuses. Ducancel exerçait depuis dix-huit mois la profession d'avoué, ce qui faisait dire aux mauvais plaisants qui ne goûtaient pas ses œuvres dramatiques qu'il n'était pas *avoué d'Apollon*, lorsque le fameux décret de 1810 réduisit d'un tiers le nombre des avoués de Paris. Estimé d'ailleurs pour sa probité et son désintéressement, il ne fut pas au nombre des victimes que frappait cette mesure inique, mais se trouvant assez riche après un mariage qui lui avait procuré une honnête médiocrité, il vendit sa charge, et alla se fixer dans une propriété près de Clermont, département de l'Oise, où il exerça toujours depuis ses droits politiques. C'est là que le trouva la restauration. Personne ne l'accueillit avec plus de joie et d'espérance que Ducancel : témoin les écrits politiques qu'il publia en 1814. Ce fut d'abord la *Constitution non écrite du royaume de France*, et les preuves qu'elle n'a jamais cessé d'être en vigueur depuis Clovis jusqu'à ce jour, Paris, 1814, in-8°. Cet ouvrage, composé à la hâte, décèle une grande ignorance des principes et des faits de notre droit public, ce qui fit dire aux mêmes critiques qu'aucun praticien de la capitale, notaire, procureur ou même huissier n'avouerait la constitution de Ducancel. Il entreprit en même temps un écrit périodique intitulé : *le Cordonnier et sa commère* (Paris, 1814, in-8°); mais le triste accueil qu'obtint cette production, remplie du sel le plus grossier, en fit suspendre la publication dès le troisième cahier. Ce ne fut qu'en 1815 que Ducancel recueillit un instant le prix de son dévouement à la cause royale; il fut nommé sous-préfet de Clermont. Mais ayant, aux élections de 1816, voté avec les royalistes, contre les candidats ministériels, il reçut du ministère, comme fonctionnaire public, une leçon constitutionnelle un peu rude; il fut destitué par une ordonnance que contre-signa le ministre de l'intérieur Lainé. Depuis cette époque jusqu'à sa mort, arrivée en 1835, à sa terre près de Clermont, Ducancel ne prit part désormais aux débats politiques qui agi-

Digitized by Google

tèrent la France que comme électeur et comme écrivain, et marqua au premier rang dans l'opposition royaliste. Il fut un des fondateurs de la société des bonnes-lettres où il fit quelques lectures. Il a publié, outre les ouvrages dont nous avons parlé : 1° *Questions sur la loi des élections, du 5 février 1817* ? 1. Y a-t-il nécessité de révoquer cette loi ? Oui. 2. Peut-on la révoquer aujourd'hui ? Non. Si on ne le peut pas, que faut-il faire ? Lisez, Paris, 1819, in-8°. 2° *Esquisses historiques, politiques et morales du gouvernement révolutionnaire en France, aux années* 1793, 1794, Paris, 1821, in-8°. Elles offrent une foule d'anecdotes curieuses et qu'on ne trouve point ailleurs ; seulement on les achète par beaucoup de bavardage. Le discours d'introduction, servant de prospectus, a été lu en partie par son auteur à la société des bonnes-lettres. Cet ouvrage reparut en partie quelques années plus tard, sous le titre de *Esquisses dramatiques du gouvernement révolutionnaire de France*, etc., Paris, 1830, in-8°. On y trouve trois pièces de théâtre : l'*Intérieur des comités révolutionnaires* ; le *Tribunal révolutionnaire, ou l'an* 2, drame historique en 5 actes et en prose, inédit ; le *Thé à la mode, ou le milier de sucre*. 3° *Avons-nous des institutions?* ou *quelques réflexions sur le renouvellement septennal*, Paris, 1824, in-8° ; 4° *Ducancel (C.-P), électeur de l'Oise, à ses compatriotes et collègues du même département*, Paris, 1824, in-8° ; 5° *Lettres polémiques sur l'administration française en* 1824 *et années suivantes, première lettre à M. de B... Indemnité aux communes pour leurs presbytères et aux fabriques pour leurs biens-fonds aliénés pendant la révolution*, Paris, 1824, in-8°. Ces diverses brochures décèlent dans leur auteur une grande franchise d'opinions et des sentiments honorables ; mais on voit qu'il manque de fonds, et presque toujours de mesure. Ducancel a été un des fondateurs et des principaux rédacteurs de la *Bibliothèque royaliste*, Paris, 1819, 1820, 1821, 3 vol. in-8°. Cette publication, si elle eût été rédigée avec plus de sagesse, eût été un utile auxiliaire du *Conservateur*, et du parti royaliste ; mais elle n'a pas atteint le but à force de le dépasser. On avait remis au théâtre, après la révolution de 1830, l'*Intérieur des comités révolutionnaires* ; cette reprise n'eut pas de succès. La pièce fut néanmoins réimprimée dans la *France dramatique*, Paris, 1839, in-8° de 24 pages. En 1795, Ducancel avait fait une comédie de caractère, intitulée l'*Intrigante*, qui fut sifflée à la première représentation. D—R—R.

DUCANGE (Victor-Henri-Joseph Brahain) littérateur, né à La Haye le 25 novembre 1783, était fils d'un secrétaire d'ambassade près les états généraux de Hollande (1). Après avoir fait de bonnes études à Paris, et perfectionné son instruction par des voyages, il revint en France en 1805, et fut successivement employé dans l'administration du cadastre et au ministère des manufactures et du commerce. La restauration ayant amené la suppression de ce département, Ducange se trouva sans emploi. Déjà auteur d'une ou deux bluettes représentées à l'Ambigu-Comique, il se crut appelé à être homme de lettres, et grossit le nombre de ces écrivains que la restauration ne sut ni attirer à elle, ni contenir malgré ses rigueurs. Voué à deux genres essentiellement légers, Victor Ducange sut pourtant dans ses romans comme dans ses mélodrames, s'élever à des effets véritablement intéressants et dramatiques. Malheureusement, dans la critique des abus et des erreurs de l'ancien régime, il a souvent noirci ses tableaux aux dépens de la vérité ; quelquefois même il les a trop peu gazés ; mais ils n'en produisaient que plus d'impression sur cette classe infime et nombreuse de lecteurs auxquels s'adressent les productions de la petite littérature. Nul écrivain n'a mieux que lui, sous ce rapport, servi le parti qui pendant quinze années a trouvé toute espèce d'attaque bonne contre la restauration et ses partisans. Ducange, au reste, ne fut pas ménagé par le pouvoir qu'il attaquait : les écarts de sa plume lui valurent trois condamnations. Le premier procès qu'il essuya fut à l'occasion de *Valentine ou le Pasteur d'Uzès*, roman dans lequel, sous le voile d'allusions fort transparentes, il retraçait les massacres qui ensanglantèrent en 1815 le midi de la France. Traduit devant la cour d'assises de Paris, sous la prévention d'outrages à la morale publique et religieuse et de provocation à la guerre civile, il fut condamné, par arrêt du 20 juin 1821, à six mois de prison et 500 francs d'amende. Si Ducange exagérait ses principes, s'il avait le tort de confondre dans ses attaques la religion avec le fanatisme, il n'en était pas moins fortement convaincu : aussi continua-t-il à professer invariablement les mêmes idées. Editeur, en 1822, d'un petit journal d'ardente opposition, intitulé le *Diable rose*, il fut accusé d'avoir dans un de ses articles injurié l'Académie française. Le tribunal le condamna, le 27 août 1822, à l'amende et à quarante jours de prison, ce qui l'obligea de renoncer à cette publication. Enfin le 27 janvier 1824, un de ses romans, *Thélème ou l'amour et la guerre*, fut déféré à la police correctionnelle, pour certains passages outrageant la pudeur et les mœurs. Cette fois Ducange n'attendit pas sa condamnation, qui fut portée à deux mois de prison et 100 francs d'amende ; il se réfugia en Belgique, d'où il ne revint qu'en 1825. Il reprit avec une nouvelle ardeur ses compositions

1 Pierre-Auguste Brahain Ducange père est éditeur de : 1° *Aventures d'un jeune Français, ou la puissance du caractère*, Paris, 1826, 3 vol. in-12 ; 2° *Le Secrétaire des enfants, correspondance entre plusieurs enfants*, propre à les former au style épistolaire, Paris, 1824, 4 vol. in-18. Cet ouvrage est dédié à mademoiselle Desirée Eymery, fille de l'éditeur. Privé de toute fortune dans les derniers temps de sa vie, Ducange père a été attaché pendant plusieurs années à la librairie d'éducation d'Alexis Eymery, comme reviseur et correcteur de manuscrits. Il a été ensuite employé dans les bureaux de l'ambassade d'Espagne. Il est mort en 1853. Pendant son séjour en Hollande, il avait longtemps rédigé avec succès la *Gazette de Leyde*. Avec des opinions libérales très-prononcées, Ducange père, que nous avons connu personnellement, avait les formes polies et réservées d'un ancien diplomate.

Digitized by Google

romanesques et dramatiques. Au théâtre de la Porte-St-Martin, il obtint un succès prodigieux et qui s'est toujours soutenu depuis, par un drame (fait en société avec M. Dinaux de Valenciennes), intitulé : *Trente ans, ou la vie d'un joueur* (1). Cette pièce offrait une véritable innovation dramatique, une violation manifeste du précepte de Boileau, qui ne veut pas qu'un héros soit

Enfant au premier acte et barbon au dernier.

Aussi devint-elle comme une pomme de discorde entre les sectateurs de l'ancienne et de la nouvelle école; mais du moins comme le *Christophe Colomb* de M. Népomucène Lemercier, en 1811, le *Joueur* n'excita point de rixes sanglantes. Quoi qu'il en soit, les critiques les mieux fondées sur les règles n'ont pu affaiblir la profonde impression que produit le drame de Ducange, où la passion du jeu et ses funestres effets sont décrits d'une manière si vraie et si tragique. Cependant la révolution de 1830 vint assurer le triomphe du parti pour lequel ce littérateur avait tant écrit de volumes et conçu presque toutes ses productions dramatiques; mais désintéressé comme tous les hommes à conviction, il se tint à l'écart après la victoire, et resta fidèle à son indépendance comme à ses studieuses habitudes. Sa constitution assez faible ne résista point à la continuité de ses travaux; il est mort le 15 octobre 1833. Chose assez remarquable, Ducange, si exalté dans ses opinions écrites, si relâché dans la morale de ses livres, si peu décent dans son style, portait dans le monde un maintien grave et posé, et des formes d'une douceur, d'une convenance, d'une politesse distinguées. Ses principaux ouvrages dramatiques sont : 1° *Pharamond, ou l'Entrée des Francs dans les Gaules*, mélodrame en 3 actes, représenté en 1813; 2° *Palmérin, ou le Solitaire des Gaules*, mélodrame en 3 actes, 1813, repris en 1816; 3° *La Folle intrigue, ou le Quiproquo*, comédie en 3 actes et en vers, 1814; 4° *L'An 1835, ou l'Enfant d'un cosaque*, mélodrame en 3 actes, 1816. Cette pièce, dont le titre sans doute effarouchait la censure, fut défendue, et remise au théâtre la même année sous ce nouveau titre : *Adolphe et Sophie, ou les Victimes d'une erreur*. 5° *Le Prince de Norwége, ou la Bague de fer*, drame héroïque en 3 actes, 1818; 6° *La Maison du corrégidor, ou Ruse et malice*, comédie en 3 actes, 1819; 7° *Le Prisonnier, vénitien ou le Fils geôlier*, mélodrame en 3 actes, 1819 (fait en société avec Dupetit-Méré); 8° *La Tante à marier*, comédie en 3 actes, 1819; 9° *Hasard et folie*, comédie en 3 actes, 1819; 10° *Calas*, mélodrame en 3 actes. 1819. Souvenir terrible de la lecture de Voltaire, qui était le dieu de Victor Ducange, cette pièce, dont l'effet est si dramatique, a en presque autant de succès que son *Joueur*. 11° *Thérèse, ou l'Orpheline de Genève*, mélodrame en 3 actes, 1820; 12° *Le Colonel et le Soldat, ou la loi militaire*, mélodrame en 3 actes, 1820; 13° *La Suédoise*, mélodrame en 3 actes, 1821; 14° *Elodie, ou la Vierge du monastère*, mélodrame en 3 actes, précédé de *la Bataille de Nancy*, prologue en 1 acte, 1822; 15° *Lisbeth, ou la Fille du laboureur*, mélodrame en 3 actes, à spectacle, 1823. Cette pièce est tirée du roman du même auteur, intitulé *Léonide, ou la Vieille de Surène*. 16° *Le Diamant*, mélodrame en 3 actes, 1824; 17° *Mac-Dowel*, mélodrame en 3 actes, 1826; 18° *L'Artiste et le Soldat*, ou *le Petit roman*, comédie en 1 acte mêlée de couplets, 1827, tirée du roman de Ducange qui porte le même titre. 19° *La Fiancée de Lammermoor*, pièce héroïque en 3 actes, imitée du roman de Walter Scott, 1828. 20° *La Tour de Tonnington, ou la Pensionnaire*, drame en 3 actes (avec M. Anicet Bourgeois), 1830; 21° *Le Jésuite*, mélodrame en 3 actes, septembre 1830. Ce n'était que la mise en scène de son roman *des Trois Filles de la veuve*. 22° *L'Oiseau bleu*, mélodrame-féerie en 2 actes, mêlé de danses (avec M. Simonin), 1831. 23° *Il y a seize ans*, drame en 3 actes, 1831. Cette pièce a eu beaucoup de succès et deux éditions (1833). 24° *Agathe, ou l'Education et le naturel*, comédie en 2 actes, 1831; 25° *La Vendetta, ou la Famille corse*, drame en 3 actes, 1831. 26° *Le Testament de la pauvre femme*, drame en 5 actes, 1832. 27° *Plus de jeudi*, comédie-vaudeville (avec M. Anicet Bourgeois), représentée au théâtre des Variétés en 1833, après la mort de Ducange. La plupart de ces productions dramatiques ont été représentées à l'Ambigu et à la Gaîté, avec ce succès de vogue et d'actualité qui faisait que Ducange était fort recherché par les directeurs de ces théâtres; mais on sait que les drames de ce genre sont destinés à un prompt oubli : toutefois *Trente ans, ou la Vie d'un joueur*, sera toujours regardé comme une des plus fortes conceptions de notre nouveau théâtre (1). On doit savoir gré à Ducange d'avoir écrit ses mélodrames dans un style moins niais que la plupart de ses confrères. Bien qu'il se soit livré à la composition des romans plus tard qu'à celle des mélodrames, il n'en a pas moins laissé

(1) « Ce drame, qui venait après la comédie de Regnard, dit un de nos critiques les plus distingués, le *Joueur*, devait exciter un profond étonnement. Comment l'auteur du mélodrame, avec le même sujet et le même héros que l'auteur de la comédie, était-il arrivé à cette subite et inévitable conclusion? Faire tourner la comédie au drame, exagérer tous les grands caractères de l'ancien théâtre, le *Tartufe*, le *Misanthrope*, le *Joueur*, les dépouiller de leur beau langage et de leurs habits brodés, les arracher à leurs salons élégants et à leurs molles habitudes, pour les mettre au niveau du peuple des carrefours, et les faire comprendre, à force d'exagération et de bouffissure, des intelligences les plus prosaïques, voilà toute l'œuvre de V. Ducange; voilà tout son secret; et si je le révèle ce secret misérable, c'est que l'œuvre est entièrement accomplie; c'est qu'ensuite même pour arracher à leurs élégants piédestaux tant de chefs-d'œuvre du vieux théâtre et les jeter en pâture au peuple des boulevards, il fallait avoir la fermeté, le sang-froid, la grande audace et la popularité de V. Ducange, toutes choses qu'un homme de sa trempe et de sa vocation ne retrouvera jamais au même degré. » (*Journal des Débats* du 1 novembre 1833).

(1) Ce drame a été traduit en russe par M. Kokoschkine et représenté à Moscou au mois d'avril 1828. Un journal russe que j'ai sous les yeux porte de cette pièce le jugement suivant : « Drame « monstrueux dont l'auteur a frappé plus fort que juste. L'artis- « tique est tout à fait tombé en France. Là où l'on représentait « les chefs-d'œuvre de Racine, on est réduit à donner de pareilles « pièces. »

Digitized by Google

une très-volumineuse collection de ces œuvres d'un jour. En voici la liste : 1° *Agathe, ou le Petit vieillard de Calais*, Paris, 1819, 2 vol. in-12; 2° *Albert, ou les Amants missionnaires*, 1820, 2 vol. in-12; 3° *Valentine, ou le Pasteur d'Uzès*, 1821, 3 vol.; 2e édition revue et corrigée par l'auteur avec une notice sur le *Procès de Valentine*, 1833, 4 vol. in-12; 4° *Léonide, ou la Vieille de Surène*, 1825, 5 vol. in-12. Ce roman a eu du succès, et mérite d'être distingué. 5° *Thélene, ou l'Amour et la guerre*, 1823, 4 vol. in-12; 2e édition, 1833, 4 vol.; 6° *La Luthérienne, ou la Famille morave*, 1825, 6 vol. C'est sans contredit le meilleur de tous les romans de l'auteur; 7° *Le Médecin confesseur, ou la Jeune émigrée*, 1825, 6 vol. in-12; 8° *Les trois Filles de la veuve*, 1826, 6 vol. in-12; 9° *L'Artiste et le Soldat, ou les Fils de maître Jacques*, 1827, 5 vol. in-12; 10° *Isaurine et Jean Pohl, ou les Révolutions du château de Gite-au-Diable*, 1830, 4 vol. in-12; 11° *Ludovica ou le Testament de Waterloo*, 6 vol. in-12. On a publié deux ouvrages posthumes de Ducange : 1° *Les Mœurs*, contes et nouvelles, 1834, 2 vol. in-12, ouvrage assez peu moral; 2° *Joasine, ou la Fille du prêtre*, Paris, 1835, 5 vol. in-12 (1). D—R—R.

DUCANGE. *Voyez* CANGE (du).

DUCAREL (ANDRÉ-COLTEE), savant antiquaire, né, suivant les uns en 1714, à Greenwich; suivant d'autres, à Caen en Normandie, en 1713, et amené de bonne heure en Angleterre, où il fut élevé à l'école d'Eton d'où il passa à Oxford. Il fit, en 1752, un voyage en Normandie, où il se livra à des recherches dont il publia le résultat deux ans après, dans un ouvrage qui a été réimprimé in-fol., en 1767, et avec les additions et 27 planches, sous le titre d'*Antiquités anglo-normandes*. Il trouva dans divers emplois dont il fut chargé les moyens de satisfaire l'espèce de passion qu'il avait pour les antiquités. Il fut nommé en 1755 commissaire ou official de la juridiction privilégiée de l'église collégiale de Ste-Catherine, près de la tour de Londres; bibliothécaire du palais de Lambeth en 1757, et l'année suivante, commissaire et official de Cantorbéry. La société des antiquaires l'admit dans son sein en 1737, et la société royale en 1762. En 1763, il fut chargé, conjointement avec sir Joseph Ayloffe, de mettre en ordre des papiers d'Etat à Witehall. Ducarel faisait chaque année, avec son ami Samuel Gale, de petits voyages pour explorer les ruines des environs. Etant à Cantorbéry, la lecture d'une lettre qui lui annonçait que sa femme était dangereusement malade, lui causa un saisissement tel, qu'il mourut quelques jours après son retour, en 1785, âgé d'environ 72 ans. Le sentiment d'une constitution robuste l'avait flatté d'une plus longue vie, et il disait quelquefois que s'il échappait aux accidents violents ou à une attaque de paralysie, il *jetterait un coup d'œil dans le siecle suivant*. Son amour pour le travail n'excluait pas en lui le goût de la société et surtout des plaisirs de la table, et il savait très-bien faire les honneurs de la sienne à ses amis. Il avait coutume de dire « qu'il était un vieux Oxonien, et qu'en conséquence, il ne connaissait un homme qu'après avoir « bu une bouteille de vin avec lui.» Outre l'ouvrage ci-dessus mentionné, on a de lui : 1° une *Série de plus de deux cents médailles anglo-gallaques, ou normandes et aquitaniques, des anciens rois d'Angleterre, représentées sur seize planches gravées et éclaircies dans douze lettres*, 1757, in-4°; 2° *Notice sur Browne Willis l'antiquaire*, 1760, in-4°; 3° Quelques articles dans les *Transactions philosophiques*; 4° *Anglo-norman Antiquities considered in a tour throug part of Normandy*, Londres, 1767, in-fol.; 5° *Histoire de l'hôpital et de l'église de Ste-Catherine*, 1782, in-4°, avec des planches; 6° *Notice sur la ville, l'église et le palais archiépiscopal de Croydon*, in-4°, 1783; 7° *Histoire et antiquités du palais archiépiscopal de Lambeth*, 1785, imprimé dans la *Bibliotheca topographica britannica*. Il eut, en outre, beaucoup de part à plusieurs autres ouvrages du même genre, notamment à la *Description of Alien priores*, publiée par Nichols, en 2 volumes in-8°, 1779, et à l'*Histoire de la paroisse de Lambeth*, publiée en 1786. X—s.

DUCARLA-BONIFAS (MARCELIN), né en 1738, à Vabres, petite ville du Castrais, perdit son père en 1750, et vint se fixer auprès de deux de ses oncles, anciens militaires et chevaliers de St-Louis, qui avaient une assez belle fortune, et habitaient Réalmont. Le père et la mère de Ducarla avaient renoncé peu auparavant au protestantisme. Il avait commencé ses études à Vabres et les termina à Réalmont. Montrant dès l'âge le plus tendre un goût décidé pour l'astronomie, il aimait à contempler le ciel, et à admirer la grandeur de Dieu dans cette multitude de globes lumineux parsemés sur sa tête. Il eut un

(1) M. J. Janin, dans le feuilleton des *Débats* de[illegible] cité (voy. plus haut, note), a très-bien défini la manière, le talent et la popularité cet écrivain à part. « M. V. Ducange, dit-il, était le poëte dramatique par excellence pour tous les théâtres en deçà et au delà du drame. C'était un homme fecond en inventions terribles, qui méditait longtemps avec le plus grand sang-froid une situation bizarre, une scene étrange, un denouement solennel. Cet homme... comprenait à merveille le parterre des boulevards. Il avait pénétré très-avant dans le secret de ses instincts, de ses haines, de ses amours, de ses superstitions et de ses terreurs. Victor Ducange, tant qu'il veut, s'appliqua à mettre dans ses drames les seules choses qui épouvantent le peuple, non pas les conspirations politiques, non pas les rois et les reines du moyen âge, non pas les amours malheureuses, non pas l'histoire des riches et des heureux; mais bien le jeu, l'incendie, la pauvreté, les haillons, l'échafaud et le bourreau, le geôlier et la chaumière, tous les châtiments, tous les malheurs, toutes les passions que redoute le peuple. Avec une erudition peu commune et, qui l'aurait cru? une profonde connaissance et une très-grande étude des modèles, Victor était parvenu, à force de travail, à pervertir complétement sa pensee, à gâter si bien son style, à oublier si complétement ses études, que vous l'auriez pris pour une imagination dereglée, pour une espèce d'improvisateur plébéien à l'usage des premières loges en bonnets ronds et des parterres en haillons... Il avait fallu à cet homme plus de soins pour arriver à ce drame bizarre, saccadé, sans transitions, pour se donner ce style heurté, faux et médiocre, qu'il n'en faudrait à un autre pour arriver à un drame, à un style corrects. Par là, Victor Ducange, tout en restant un homme à part dans cette partie de la litterature quotidienne qui n'est pas de la litterature, échappa à toute critique en règle, à tout jugement litteraire. Il vecut seul au milieu du parterre et des lecteurs de son choix, s'inquiétant fort peu de ce qu'on disait de ses drames ou de ses livres dans le monde qui n'était passon monde. Victor Ducange ne reconnaissait pour son juge que le parterre de tous les jours; pour lui la critique était au paradis du théâtre, à côté d'un verre de bière à demi vide et d'une pipe mal éteinte, etc. »

Digitized by Google

moment le désir d'entrer dans un ordre religieux ; mais ayant perdu un de ses oncles, on lui proposa de se marier, et il céda aux vœux de ses parents : ce mariage ne fut pas heureux ; une séparation devint nécessaire, et Ducarla se retira à la campagne où il composa un opuscule intitulé *des Grands Mouvements de la matière*, Castres, 1775, in-12. Après cet essai, il voulut voyager, et se rendit à Genève, où Saussure lui fit un accueil distingué. Aidé des conseils de ce savant, il publia 9 mémoires sous le nom de *Cosmogonie*, en 3 volumes in-8°, 1779 et 1780. Cet ouvrage fut d'abord critiqué par Lalande qui plus tard reconnut ses torts, et accorda son estime à l'auteur. Ducarla se rendit à Paris en 1781, et y fréquenta d'Alembert, Condorcet, Diderot, Lalande. Il composa à cette époque un grand nombre de mémoires, insérés dans le *Journal de physique* et le *Journal encyclopédique* des années 1781 à 1784 (*voy.* Dupain-Triel). Le Musée de Paris fit imprimer à ses frais un ouvrage de Ducarla, intitulé *du Sens complet*, Paris, 1 vol. in-8°. Après être resté deux ans comme précepteur chez la princesse de Listenois, Ducarla revint de son pays. Il habita successivement Calmont, Castres, Lavaur et Villeneuve-du-Tarn, où il mourut le 16 avril 1816. Il a laissé en manuscrit un roman historique intitulé : *Mademoiselle de Romans* (1). C'est l'histoire d'une jeune personne séduite par Louis XV, et qui ne doit pas être confondue avec la foule des beautés déchontées que l'on renfermait dans le Parc-aux-Cerfs. Z.

DUCARNE DE BLANGY (Jacques-Joseph), agronome, était né le 11 décembre 1728 à Hirson, dans la Thiérache. Connu par son zèle pour améliorer le mode alors suivi dans les exploitations rurales, il fut désigné par le ministre Bertin pour être l'un des premiers membres de la société d'agriculture établie dans le Soissonais, et fit partie du bureau de Laon, plus rapproché de son domicile. Il employait ses loisirs à l'éducation des abeilles ; et, après onze années d'observations, il en consigna le résultat dans un ouvrage qui parut sous les auspices du prince de Condé. Témoin des effets déplorables que produisaient les écrits contre la religion, il adressa successivement à Voltaire trois lettres au sujet de l'*Evangile du jour*, recueil de pamphlets sortis de sa plume ou de celle de ses disciples. Sans cesse occupé de vues d'utilité publique, il imagina un moyen de venir au secours des naufragés, et prouva la possibilité de diriger sur les bâtiments à la côte des vivres et des cordages. Il fit au mois de septembre 1791 une première expérience de ce moyen à La Fère, en présence des officiers d'artillerie, et rendit compte de sa réussite dans une lettre à l'assemblée nationale. Plus tard, il montra que ce moyen pouvait être employé avec succès pour secourir les malheureux qui se trouvaient enfermés dans des bâtiments incendiés. Il répéta ses expériences le 7 juillet 1799 à Meudon, et développa peu de temps après ses vues dans un mémoire accompagné de planches. Ducarne mourut vers 1803, oublié même dans le Soissonais, puisque son nom ne se lit pas dans la *Statistique du département de l'Aisne*. On a de lui : 1° *Méthode pour détruire les taupes* (1770), in-8°, avec figures ; 2° *Traité de l'éducation économique des abeilles*, où se trouve aussi leur histoire naturelle, Paris, 1771, 2 parties in-12, avec figures. Il faut y joindre un supplément de 1776, réimprimé avec des additions en 1780. Cet ouvrage, écrit en forme de dialogues, peut encore être utilement consulté par les agronomes. Il en existe une 2e édition augmentée, Paris, 1802, in-12. 3° *Méthode pour recueillir les grains dans les années pluvieuses, et les empêcher de germer*, Paris, 1771, in-12 ; ibid., 1784, et 1796, in-8° ; 4° *Lettre à M. de V.* (Voltaire) *par un de ses amis sur l'ouvrage intitulé* : l'Evangile du jour, Paris, 1771, in-8°. L'auteur publia une 2e lettre en 1772 et une 3e en 1773. 5° *A la nation française, ou Moyens propres à sauver les équipages d'une partie des vaisseaux qui viennent échouer et périr à la côte, ainsi que la meilleure partie des marchandises*, Paris, 1801, in-8°, avec figures. W—s.

DUCART (Isaac), né à Amsterdam en 1630, eut le mérite d'être en Hollande un excellent peintre de fleurs. Ses ouvrages sont autant de petites miniatures exécutées avec une facilité qui en augmente encore le mérite. Ducart peignait de préférence sur des feuilles de vélin. Aucun peintre avant lui n'avait représenté les fleurs avec la même fidélité : il s'attachait avec un soin extrême à leur conserver les nuances les plus imperceptibles de la nature. C'était plaire doublement aux Hollandais chez qui le goût des fleurs n'est pas moins vif que le goût de la peinture ; aussi les tableaux de Ducart étaient-ils recherchés par les amateurs les plus difficiles. Rien dans ses ouvrages ne porte l'empreinte de la précipitation, tous sont terminés avec le même soin. Ce peintre n'ent dans tous les temps qu'une seule et même manière : toujours patient et laborieux, son pinceau cherche et poursuit la nature jusque dans ses moindres caprices. Les tableaux, en grand nombre, qu'il a peints sur satin sont une preuve de la légèreté de sa touche. Ce sont autant de petits chefs-d'œuvre où l'on ne sait ce que l'on doit le plus admirer, ou de la dextérité, ou du savoir du maître. Quoique Jean van Huysum ait fait oublier la plupart des peintres de fleurs hollandais qui l'avaient précédé, Ducart a conservé en Hollande la réputation que lui firent ses contemporains. Ses ouvrages sont encore aujourd'hui fort recherchés ; il mourut à Amsterdam, en 1694. A—s.

DUCAS (Constantin). *Voyez* Constantin.

DUCAS (Alexis). *Voyez* Alexis V.

DUCAS (Michel), historien grec, fut témoin de la chute de l'empire de Constantin et a écrit l'histoire de sa décadence. Issu de l'illustre famille des Ducas qui avait donné plusieurs empereurs à Constantinople, il était à Ephèse lorsque Mahomet II s'empara de

(1) Mademoiselle de Romans (depuis madame de Cavanac) eut de Louis XV l'abbé de Bourbon, qui mourut à Rome, âgé de 24 ans.

Digitized by Google

la capitale de l'empire. Ducas se réfugia dans l'île de Lesbos, et fut employé par le commandant de cette île à quelques négociations auprès de Mahomet. Il dut tomber lui-même au pouvoir des Turcs, qui s'emparèrent de Lesbos en 1462, ou peut-être fut-il du nombre de ces Grecs, qui, réfugiés en Italie, y portèrent le goût des lettres et la connaissance des anciens auteurs. C'est à cette époque que Ducas termine son histoire, qu'il commence au règne de Jean Cantacuzène. Elle est précédée d'un court précis chronologique depuis le commencement du monde jusqu'à la mort d'Andronic le Jeune, en 1341. Cet ouvrage estimé, et que l'on préfère à celui de Chalcondyle, fut imprimé au Louvre, en 1649, avec la traduction latine et les notes de Boulliau; il fait partie de la belle collection connue sous le nom d'*Histoire Bizantine*; la version latine a été traduite en français par le président Cousin. L—S—E.

DUCAS-VATACE (Jean). *Voyez* Vatace.

DUCASSE (François), docteur en théologie et canoniste célèbre, né à Lectoure, fut d'abord grand vicaire et official de Carcassonne sous M. de Grignan, évêque de ce diocèse. C'est lorsqu'il se vit appelé à exécuter ces fonctions, qu'il imagina de dresser pour son usage particulier, un mémoire de ce qu'il avait à faire pour les remplir, et des règles qu'il devait suivre. D'après ce plan, il s'appliqua à chercher dans le corps du droit canonique, dans les mémoires du clergé et les ordonnances des rois, tout ce qui pouvait contribuer à son instruction. Il joignit à cela la lecture et des extraits des auteurs qui avaient traité des usages et de la police de l'Eglise gallicane. L'abbé Ducasse était passé dans le diocèse de Condom avec les mêmes titres de grand vicaire et d'official, lorsque ce siége vint à vaquer par la démission de M. de Matignon. Le chapitre de Condom continua Ducasse dans ces deux charges, et l'associa à l'abbé Duquesne, docteur de Sorbonne, homme de mérite et alors théologal et archidiacre. Duquesne eut occasion de parler à l'abbé Ducasse de sa compilation, et la lui communiqua. Celui-ci trouva qu'un livre sur ces matières serait fort utile, et que les éléments en étaient tout préparés. Il engagea l'abbé Ducasse à mettre ses matériaux dans l'ordre convenable pour être publiés. Il résulta de ce travail deux traités, savoir: 1° *de la Juridiction ecclésiastique contentieuse*, 1 vol. in-4°, Agen, 1695; 2° *de la Juridiction volontaire*, 1 vol. in-4°, Agen, 1697. Ces deux traités obtinrent l'estime et l'approbation des jurisconsultes. Sur des observations qui lui furent faites, l'abbé Ducasse les réunit en un seul corps d'ouvrage, sous ce titre: *la Pratique de la juridiction ecclésiastique, volontaire, gracieuse et contentieuse, fondée sur le droit commun et sur le droit particulier du royaume*, 1 vol. in-4°, réimprimé pour la 6e fois, Toulouse, 1762. A des mœurs véritablement ecclésiastiques, accompagnées d'une grande exactitude à remplir les devoirs des diverses fonctions qui lui furent confiées; Ducasse joignait une profonde connaissance de l'Ecriture sainte, des SS. PP. et des casuistes anciens et modernes. Il mourut en 1706. L—Y.

DUCASSE (Jean-Baptiste), célèbre marin français, était né dans le Béarn. Il fut d'abord employé par la compagnie du Sénégal, qui le récompensa de ses services en le nommant un de ses directeurs. Il passa en cette qualité à St-Domingue, dans le dessein d'y établir un bureau pour la traite des noirs; mais il y fut très-mal reçu. Le nom de compagnie révolta tellement les habitants, que l'on prit les armes pour le forcer à se rembarquer. Il vint à bout, par son intrépidité, son éloquence et son habileté, de calmer la fougue des habitants du Cap, auxquels il prouva que l'on ne voulait ni toucher à leurs priviléges, ni gêner leur commerce, et qu'étant obligés d'augmenter le nombre de leurs esclaves noirs, ils ne pouvaient se les procurer par une autre voie que celle de la compagnie. Celle-ci fut si satisfaite de sa conduite, en cette occasion, qu'elle le chargea du premier transport de nègres qu'elle envoya à St-Domingue. Obligé de relâcher en Angleterre, où une maladie grave le retint plusieurs mois, Ducasse fit partir le navire sous les ordres du capitaine en second, et le voyage fut très-heureux. Ensuite il acheta un autre navire, et malgré les événements les plus contraires, qui semblaient se réunir pour faire échouer son entreprise, puisqu'il fut pris une fois avec son bâtiment, et que s'en étant procuré un nouveau, il fut encore obligé de se racheter des mains des ennemis, moyennant une forte rançon, il se trouva, à son retour en France, que son voyage avait apporté du profit. Un second voyage fut plus heureux que le premier, et contribua à tirer Ducasse de la condition de capitaine marchand. En revenant en France il attaqua une grosse flûte hollandaise, sauta lui vingtième à l'abordage, et s'en rendit maître. Un moment après, les deux bâtiments furent séparés; l'équipage de Ducasse le croyant pris ou tué se mit à fuir à force de voiles. Quant à lui il sut, par sa contenance, en imposer à ses prisonniers, bien plus nombreux que sa troupe; et après avoir, à force de signaux, fait rejoindre son bâtiment, il entra triomphant à la Rochelle. Instruit de cette aventure, Louis XIV le fit entrer dans le corps de la marine royale. Ducasse s'y distingua tellement dans toutes les occasions, qu'il parvint bientôt au grade de capitaine de vaisseau. Son audace captiva tellement les flibustiers, qu'ils le suivirent avec joie dans plusieurs entreprises contre les colonies hollandaises et à la côte d'Afrique (1). Nommé, en 1691, gouverneur de St-Domin-

(1) Dans une de ces expéditions à la Côte-d'Or, en 1686, les flibustiers convinrent avec le roi d'Issiny des conditions d'un commerce à établir, donnèrent et reçurent des otages, et emmenèrent avec eux un certain *Aniaba*, qui se faisait passer pour le fils du roi. Cet aventurier fut reçu en France en cette qualité. Louis XIV le fit instruire dans la religion, et lui donna son nom au baptême, qu'Aniaba reçut de Bossuet. Les nouvelles de la mort du roi d'Issiny et d'un de ses fils qui lui avait succédé, s'étant répandues en France, le faux prince fit courir le bruit que le peuple de son royaume le demandait pour l'élever sur le trône. Louis XIV donna des ordres pour l'embarquement du prétendu roi, qui, pour trom-

Digitized by Google

gne, il trouva cette colonie bien déchue de ce qu'il l'avait vue peu d'années auparavant : elle était sans fortifications, sans munitions, sans vaisseaux; les flibustiers, si longtemps la terreur de l'Amérique, avaient presque tous péri, ou étaient entre les mains des Anglais : ces derniers et les Espagnols, leurs alliés, menaçaient l'île; les habitants étaient divisés entre eux. Ducasse prit des mesures si efficaces pour remédier à tous ces maux, que les Espagnols qui s'étaient approchés par terre et par mer jusqu'à quinze lieues du cap, se retirèrent sur le simple bruit de ses préparatifs. Il alla ensuite, aidé des flibustiers, dont il sut gagner la confiance, faire une descente à la côte de la Jamaïque; il y causa un dégât considérable, et en rapporta un grand butin, dont il fit profiter sa colonie. Mais les Espagnols et les Anglais vinrent, avec des forces supérieures à celles de Ducasse, attaquer St-Domingue, s'emparèrent du Cap et de plusieurs autres postes; bientôt les pertes qu'ils éprouvèrent dans plusieurs rencontres, et la mésintelligence qui se mit entre eux, les forcèrent à se retirer. Lorsqu'en 1694, Pointis exécuta son entreprise contre Carthagène, Ducasse lui fournit un corps considérable de flibustiers, qu'il avait eu l'adresse de rassembler et de tenir dans l'ordre, et contribua par sa bravoure et son intelligence au succès de cette expédition. Des différends survenus entre lui et Pointis, qui ne voulait pas donner aux flibustiers leur part du butin, lui firent concevoir le dessein de retourner en France pour porter ses plaintes au roi; mais ayant eu avis qu'une escadre ennemie, mouillée à la Barbade, menaçait peut-être St-Domingue, il crut que son devoir l'obligeait à rester dans son gouvernement. Cependant les désastres éprouvés par les flibustiers, à leur retour de Carthagène, engagèrent Ducasse à demander son rappel, afin de n'être pas témoin de la ruine de la colonie. Il reçut une réponse par laquelle on lui apprenait que le roi ferait justice aux flibustiers; que ce prince, étant satisfait de sa conduite, lui accordait la croix de St-Louis, mais ne pouvait, vu les circonstances, lui permettre de quitter la colonie. En effet, elle était pressée par les ennemis. « Les « Espagnols, dit Ducasse dans une de ses lettres, « font la guerre comme on ne la fait pas entre des « chrétiens. » Ils en usaient surtout d'une manière barbare envers les habitants qui leur tombaient entre les mains. Les Anglais n'étaient pas moins acharnés; leurs entreprises échouèrent néanmoins, et la paix de Riswick vint, en 1698, ramener le calme dans ces contrées lointaines. Dans la correspondance que Ducasse eut ensuite avec le ministère, il exposa les moyens de remédier à l'état misérable où se trouvait St-Domingue; il fit ouvrir les yeux sur un établissement que des Écossais voulaient former dans l'isthme de Darien, enfin donna les plus grandes preuves d'un zèle vif et éclairé pour le bien public. En 1700 il fut appelé en Europe, et envoyé à la cour d'Espagne pour y régler plusieurs objets relatifs aux affaires des deux couronnes dans les Indes. La guerre de la succession lui fournit de nouvelles occasions de se signaler. Il était venu à St-Domingue, et de là à Carthagène, avec quatre vaisseaux. L'amiral anglais Benbow, qui en avait sept, le rencontra près de Ste-Marthe; le combat dura cinq jours, et, le sixième, Benbow, qui avait eu une jambe cassée et la plupart de ses vaisseaux désemparés, gagna la Jamaïque. Ducasse, dont la perte était peu considérable, le poursuivit d'abord, puis continua sa route vers Carthagène, où sa présence causa autant de joie qu'elle y avait inspiré de terreur quelques années auparavant. En 1703 on donna un successeur à Ducasse dans le gouvernement de St-Domingue; il fut nommé chef d'escadre. Il montait le vaisseau l'*Intrépide* au combat de Malaga, et dans toute cette guerre il fit sentir sa valeur aux ennemis de la France, tant en Europe qu'en Amérique. Élevé au grade de lieutenant général des armées navales, il commandait la flotte qui, en 1714, investissait Barcelone; mais ses infirmités, suite de ses longs et nombreux services, le forcèrent de céder la place à un autre, et de revenir en France; il mourut à Bourbon-l'Archambaut en juillet 1715 : « C'était, dit Charle- « voix, un homme dont la valeur allait de pair « avec la prudence, et que son habileté mettait tou- « jours au-dessus des plus fâcheux contre-temps; « qui, dans quelque extrémité qu'il se soit trouvé, « n'a jamais manqué de ressources, mais ne les a « jamais cherchées que dans son courage et sa « vertu. » E—s.

DUCASTEL (Jean-Baptiste-Louis), avocat distingué du parlement de Rouen, où il n'eut de supérieur que le célèbre Thouret, naquit à Rouen en septembre 1740, et y mourut le 1er juillet 1799. Il était jeune encore lorsqu'il débuta dans la carrière du barreau. Fils d'un épicier du faubourg Cauchoise, et non pas d'un charpentier, comme l'a dit Barbier dans un article peu exact qu'il a eu tort d'emprunter à la correspondance littéraire secrète, octobre 1791, Ducastel ne fut qu'un moment avocat à Bayeux. Ce fut lors de l'existence éphémère du conseil supérieur qui y fut établi pendant la suspension du parlement de Rouen. Thouret avait été nommé député à l'assemblée constituante; Ducastel le fut à l'assemblée législative; il en fut même président en octobre 1791. Le 6 de ce mois il appuya fortement le rapport du décret qui supprimait les titres de *sire* et de *majesté*; le 3 novembre, il défendit les émigrés que l'on voulait proscrire en masse; il lutta contre Brissot et quelques autres membres du côté gauche, et défendit le ministre Bertrand-Moleville. Le 2 juin il fit décréter que ce seraient les officiers municipaux qui constateraient l'état civil des citoyens, et le 3 août il fit

per encore davantage, voulut mettre ses États et sa personne sous la protection de la Vierge, et institua en 1705 l'ordre de l'étoile de Notre-Dame, dont on trouve le détail à la fin du tome x de l'*Histoire des ordres religieux et militaires* du P. Helyot. A peine cet imposteur fut-il de retour dans son pays, qu'il retourna à l'idolâtrie, et mit sur sa peau noire le ruban blanc avec l'étoile de son ordre. Son arrivée ne fit d'ailleurs aucune sensation dans le pays.

Digitized by Google

adopter en principe le divorce par consentement mutuel, ou pour incompatibilité d'humeur. Après la catastrophe du 10 de ce mois, il quitta l'assemblée et se retira à Rouen au milieu de ses compatriotes, dont il était estimé et chéri. Indépendamment de plusieurs mémoires importants, composés pour ses clients, Ducastel a publié : 1° *Dissertation sur la communauté normande*, Rouen, 1770, in-12; 2° *Mémoire sur les dîmes, et leur origine*, Caen, 1773, in-8°. Plusieurs discours, entre autres celui que, comme professeur de législation, il prononça à l'école centrale de la Seine-inférieure à la fin de l'an 6 (1798), sur les avantages et la nécessité du divorce. Guilbert lui une notice historique sur Ducastel au lycée de Rouen, le 9 août 1801 (in-8° de 34 pages). D—b—s.

DUCAURROY DE LA CROIX (Adolphe-Marie), jurisconsulte né à Eu, le 5 janvier 1788 (1), fut reçu docteur en droit en 1811, et en 1820 nommé professeur de droit à l'école de Paris, où il fut chargé de l'enseignement du droit romain, et particulièrement de l'explication des *Institutes* de Justinien et de Gaius. Bien que peu sympathique aux élèves et à ses collègues par sa sévérité raide et son esprit peu conciliant, il eut le mérite d'attirer la jeunesse à ses cours et de les signaler par l'attrait et la science de son enseignement. Il rendit au droit romain, son importance et son rang qu'il semblait avoir perdus depuis la promulgation du code civil. Ce fut là le principal titre de la célébrité de Ducaurroy dont le système apprit à abandonner l'étude des commentaires pour celui des textes. Sa réputation commença à s'établir en 1822, par la publication des *Institutes de Justinien nouvellement expliquées ou leçons élémentaires de droit romain, faites sur le texte des Institutes*, Paris, 1822-1827, 3 vol. in-8°. Bien avant cette époque, Ducaurroy avait songé à livrer au public le fruit de ses travaux sur le droit romain. En 1813 il avait donné une traduction des *Institutes* de Justinien avec notes et renvois, et en 1819, il avait fait paraître un opuscule imprimé sous le même titre : *Institutes de Justinien, nouvellement expliquées* etc., Paris, Compère, 1 vol. in-12; mais peu satisfait de ce travail il en avait immédiatement supprimé l'édition toute entière. Les *Institutes expliquées* furent précédées d'une remarquable introduction de Jourdan. Dès 1826, les deux premiers volumes durent avoir une 2e édition. L'ouvrage dans l'origine n'embrassait qu'une partie des *Institutes*; il fut complété dans les éditions suivantes, Paris, 1829, 1832, et 1836, et formait 3 volumes in-8°, qui, au moyen de changements que l'auteur introduisit dans la distribution des matières, furent réduits à 2 volumes du même format dans les trois éditions successives, Paris, 1841, 1846, 1851, in-8°. Les *Institutes expliquées* de Ducaurroy, sont devenues un livre classique. Comme nous l'avons déjà indiqué, ce livre a le mérite de débarrasser l'enseignement du droit romain du commentaire obligé, et de substituer l'étude des textes originaux à celle des cahiers et des manuels. L'auteur appuye constamment chacune de ses propositions par une multitude de citations empruntées aux textes originaux. C'est le seul ouvrage important de Ducaurroy. Il a de plus été un des collaborateurs actifs du journal de jurisprudence la *Thémis*, dont il avait été l'un des fondateurs, et a travaillé à la *Revue de législation française et étrangère* de Fœlix. Il a enfin été l'éditeur du *Juris civilis ecloga*, manuel de droit romain, qui contient les *Institutes* de Gaius, les *questions* de Paul, et les *Institutes* de Justinien, et a écrit la *Lettre d'un ancien rédacteur de la Thémis a M. Laboulaye*, sur l'histoire du droit, Paris, 1846, in-8° de 36 pages. Ducaurroy, en collaboration avec MM. Bonnier et Roustain, avait entrepris sur le Code civil un travail analogue à celui qu'il avait fait sur les *Institutes*, et dont un premier volume avait déjà été livré au public, au commencement de 1848, lorsqu'une mort subite l'enleva à ses travaux le 25 juin 1850. Une *notice sur la vie et les ouvrages de M. Ducaurroy*, a été faite par M. P. H. Templier, Paris, 1850, brochure in-8° de 15 pages. E. D—s.

(1) Charles Ducaurroy de la Croix, son père, était avocat au parlement de Paris, et lieutenant du bailliage d'Eu. C'était un jurisconsulte distingué, qui avait été l'un des collaborateurs du *Répertoire de jurisprudence*.

DUCCINI (Joseph), professa la médecine à Pise au commencement du 18e siècle. C'était un homme instruit, mais systématique; il a laissé plusieurs ouvrages peu recherchés aujourd'hui, à raison des erreurs qu'ils contiennent. Le plus singulier est une dissertation : *Sopra la natura de liquidi del corpo umano*. Il prétend y prouver que le corps humain renferme tout l'attirail d'un laboratoire, opinion ridicule, dit Eloy, et qui eut une grande influence sur sa pratique. On estime davantage son traité *De bagni di Lucca*, Lucques, 1711, in-8°. W—s.

DUCERCEAU. *Voyez* Androuet et Cerceau (du).

DUCHAL (Jacques), ecclésiastique irlandais non conformiste, né à Antrim, en 1697, dut une partie de son éducation au savant et vertueux Abernéthy, auquel il succéda, en 1730, dans la cure d'Antrim, et qu'il remplaça après sa mort, en 1740, comme ministre d'une congrégation de *dissidents* à Dublin. Ce fut dans cette dernière situation qu'avancé en âge et valétudinaire, il composa plus de 700 sermons, la plupart sur des sujets qui n'avaient pas encore été traités; et écrits, sinon avec correction, du moins avec une certaine éloquence naturelle. On en a fait, après la mort de l'auteur, un choix qui a été imprimé, en 1764, en 3 volumes in-8°. On a aussi de lui, un volume in-8° de discours très-estimés *sur les Arguments présomptifs en faveur de la religion chrétienne*, et quelques autres écrits. Il mourut à Dublin en 1761. X—s.

DUCHANGE (Gaspard), graveur, né à Paris, en 1662, fut élève de Jean Audran. Un faire large, un travail de chairs très-moelleux, forment le caractère de son talent. Aussi est-il celui de tous les graveurs

Digitized by Google

qui a le mieux rendu les tableaux du Corrège. On en peut juger par ses estampes d'après ce maître, *Jupiter et Io*, sa *Léda* et sa *Danaë*, estampes assez recherchées, quand on les trouve avant la retouche, et les draperies, qui y ont été ajoutées par Sornique, qui y a mis son nom. L'heureux mélange des travaux des chairs, qui, sur les contours, se perdent avec ceux des parties qui les environnent, sans cependant détruire la finesse et la précision du trait, y ajoutent un mérite assez rare, qui convenait parfaitement aux ouvrages du Corrège, et que Bartolozzi a très-bien imité depuis. On a de lui aussi : les *Vendeurs chassés du Temple*, et le *Repas chez le Pharisien*, gravés d'après les tableaux de Jouvenet qui étaient autrefois à St-Martin des Champs : ces deux grandes estampes ont bien le caractère des originaux. Duchange a gravé beaucoup d'autres estampes, telles que *Tobie recouvrant la vue*, d'après Ant. Coypel; *Notre-Seigneur au tombeau*, d'après Véronèse, et divers autres sujets, d'après Bertin, Noël Coypel, Lesueur et autres. Si les estampes qu'il a gravées pour la galerie du Luxembourg, d'après Rubens, sont plus faibles, c'est qu'il les a exécutées d'après les dessins de Natier, qui n'avait pas rendu convenablement le caractère et le coloris de Rubens. Duchange est mort en 1756, conseiller de l'Académie de peinture. Il a conservé jusqu'à la fin de ses jours, une santé parfaite, et une si bonne vue, qu'il existe une planche qu'il a gravée à l'âge de 91 ans. Cet artiste fut aussi estimé pour ses qualités personnelles que pour ses talents. P—E.

DUCHANOY (Claude-François), médecin, docteur-régent de la Faculté de Paris, naquit en 1742, à Vauvilliers, bailliage de Vesoul. Son père, quoique peu riche et d'ailleurs chargé d'une famille très-nombreuse (1), lui fit donner une éducation solide. Duchanoy vint ensuite à Paris étudier la médecine, et suivit les leçons d'Antoine Petit, qui jouissait d'une grande célébrité. En terminant ses cours il reçut une médaille d'or à l'école pratique. Son application à l'anatomie et ses progrès dans cette science lui méritèrent la confiance de Petit, qui le chargea de tous les détails de son amphithéâtre, et le nomma son prosecteur. Plein de reconnaissance pour les bontés de son maître, il ne put voir qu'avec beaucoup de peine la critique peu bienveillante que Portal a faite, dans son *Histoire de la chirurgie*, des notes de Petit sur l'*Anatomie* de Palfin; il publia donc une *Lettre à M. Portal*, dans laquelle, après avoir montré que la plupart des reproches qu'il adresse à Petit sont mal fondés, il signale plusieurs erreurs échappées au savant auteur de l'Histoire de la chirurgie, et lance en passant plusieurs traits piquants au médecin Bouvard (voy. ce nom), le plus violent des antagonistes de Petit. De ce que Portal, dédaignant d'entrer en lice avec l'humble prosecteur, adressa directement sa réponse au maître, quelques bibliographes ont conclu que sa *Lettre* était de Petit; d'autres l'ont attribuée à Vicq-d'Azyr, mais avec aussi peu de fondement. Bouvard, d'un caractère impétueux, mit fin à cette polémique en portant plainte à la Faculté contre Duchanoy qui fut exclu de l'école de médecine. Cette mesure, basée sur un article du règlement qui défendait aux élèves de mal parler de leurs professeurs, ne tarda pas à être rapportée; mais il n'est pas exact de dire que Duchanoy désavoua, comme n'étant pas de lui, l'ouvrage qui portait son nom; au contraire, il s'en reconnut publiquement l'auteur, puisqu'il pria ses juges de lui pardonner ce qu'il y avait de répréhensible dans un écrit qui lui avait été dicté par son attachement pour son maître, mais qui se ressentait de la vivacité de la jeunesse (1). Guéri par cette leçon sévère de son penchant pour la polémique, Duchanoy se livra tout entier à l'exercice de son art, et acquit en peu de temps la réputation d'un des meilleurs praticiens. Il était attaché depuis plusieurs années comme médecin aux hospices de Paris. En 1799, il en fut nommé l'un des administrateurs. Dans cette nouvelle carrière, il se distingua par un véritable esprit d'amélioration et par des vues lumineuses sur les changements qu'il conviendrait d'apporter dans les diverses parties du service des hôpitaux. Persuadé que la distribution aux malades de secours à domicile est la meilleure manière de soulager les ouvriers et les chefs de famille, il y faisait appliquer chaque année le produit des économies qu'on avait obtenues sur la dépense générale. C'est à lui qu'on est redevable de l'organisation de la pharmacie centrale, où se préparent tous les remèdes nécessaires au service des hôpitaux ou distribués aux indigents. Ce fut aussi Duchanoy qui fit décider que les places d'élèves internes dans les hôpitaux, accordées trop souvent à l'intrigue ou à la faveur, ne seraient plus données qu'après des concours publics. S'étant prononcé l'un des premiers en faveur de la vaccine, il présida pendant quatre ans le comité chargé de propager cette utile découverte. Il mourut doyen de la Faculté de Paris, le 24 novembre 1827. Il était membre de plusieurs académies; et avait été décoré, en 1814, de la croix de la Légion d'honneur. Outre quelques articles dans les journaux de médecine : *de l'Abus de l'eau, comme topique*; — *sur la Rupture du tendon d'Achille*; — *sur les Vaisseaux pulmonaires*; — *sur l'usage de l'opium dans les fièvres intermittentes*, etc.; on a de Duchanoy : 1° *Lettre à M. Portal sur la critique qu'il a faite des ouvrages anatomiques de M. A. Petit* (dans son Histoire de l'anatomie et de la chirurgie), Amster-

(1) Elle se composait de dix-neuf enfants. Un des frères de Duchanoy, médecin de l'ambassadeur de France à Naples, a publié, dans le *Journal de physique* de l'abbé Rozier, la *Description* de l'éruption du Vesuve de 1780, dont il avait été témoin oculaire.

(1) Voici les propres expressions de Duchanoy : *Hospitis, judices integerrimi, quanto dolore hunc excipiam errorem, in quem debuerunt incredibilia ergo magistrum volandi et immoderatus efferuæ juvenilis æstus.* M. Portal a publié l'extrait de ce discours de Duchanoy à la tête du 6e volume de son *Histoire de l'anatomie*.

Digitized by Google

dam (Paris), 1771, in-8° de 75 pages. Cette brochure est très-rare ; la plupart des bibliographes en ont parlé sans l'avoir vue (1). 2° *Essai sur l'art d'imiter les eaux minérales*. Paris, 1780, in-12 ; traduit en allemand par Gallisch, Leipsick, 1783, in-8°. 3° *Mémoire sur l'usage des narcotiques dans les fièvres intermittentes*, ibid., 1780, in-8° ; 4° *Du Mal vertébral*, ou de l'impotence des extrémités inférieures, qui reconnaît pour cause un vice de la colonne épinière, avec le moyen de la guérir, traduit de l'anglais de Percival Pott, ibid., 1785, in-8°. 5° *Projet d'organisation médicale*, ibid., 1800, in-8°, opuscule où Duchanoy propose d'établir des écoles de chirurgie dans tous les hôpitaux d'une certaine importance. Ce moyen, aussi simple qu'utile pour répandre l'instruction médicale, a reçu son exécution, du moins en partie, par l'établissement des écoles secondaires de médecine. 6° Plusieurs mémoires sur l'administration des hôpitaux. On trouve une courte notice sur ce médecin philanthrope dans le *Moniteur* du 28 décembre 1827. W—s.

DUCHAT (Jacob le), habile philologue, né à Metz le 23 février 1658, d'une famille originaire de Champagne, fit ses premières études sous les yeux de son père, homme instruit et très-capable de le bien diriger ; il fréquenta ensuite les cours de l'université de Strasbourg, et après avoir pris ses degrés en droit, revint exercer la profession d'avocat dans sa patrie. Duchat était protestant, et la révocation de l'édit de Nantes le priva de son état. L'étude des vieux auteurs français qui avait fait jusqu'alors son délassement devint son unique occupation. Des éditions plus correctes de la *Confession de Sancy* et des *Mémoires* de l'Estoile (*voy.* Aubigné et Estoile) l'avaient fait déjà fait connaître d'une manière avantageuse lorsqu'il se rendit à Berlin en 1700. Il y fut accueilli par le roi, qui le nomma conseiller à la justice supérieure française de Prusse. Cette place, dont le traitement était fort modique, suffisait à son ambition ; les devoirs qu'elle lui imposait et l'étude partageaient tous ses loisirs. Il mourut, regretté des pauvres et de ses nombreux amis, le 23 juillet 1735, âgé de 77 ans. Duchat était en correspondance avec Bayle, qui a fait usage de ses observations dans son *Dictionnaire*, avec Lamonnoye, Desmaiseaux, etc. Il paraît s'être borné aux fonctions d'éditeur, et le genre d'étude qu'il avait adopté ne le rendait guère propre à écrire d'après ses idées ; cependant on lui attribue la *Famille ridicule*, comédie en prose ; Messine (Berlin), 1720, in-8°. Il a publié les ouvrages suivants, avec des remarques, les unes grammaticales, les autres historiques : 1° la *Satyre Ménippée*, Amsterdam, 1709, 3 vol. in-8°. Duchat en a donné plusieurs réimpressions, moins estimées que celles que nous citons. 2° les *Œuvres de Rabelais*, Amsterdam, 1711, 6 vol. in-8° ; 3° *Aventures du baron de Feneste et la Confession de Sancy*, par d'Aubigné, Amsterdam, 1729, 2 vol. in-8° ; 4° *les quinze Joies de mariage*, Amsterdam, 1729, 2 vol. in-8°. 5° *Apologie pour Hérodote*, de Henri Estienne, Amsterdam, 1735, 3 vol in-8°. Parmi les notes dont Duchat a enrichi cette édition, il en est de fort curieuses, mais beaucoup plus d'inutiles. Le grand défaut de toutes ces éditions, qui sont cependant estimées, c'est que les renvois dont le texte est chargé arrêtent le lecteur, le fatiguent, et trop souvent sans qu'il en soit dédommagé par une instruction solide. Formey a publié sous le titre de *Ducatiana*, Amsterdam, 1737, 2 parties in-8°, les notes dont Duchat n'avait point encore fait usage. On lui attribue des *Remarques sur Brantôme* ; mais Formey, qui a écrit sa vie, ne dit pas qu'il ait travaillé sur cet auteur. Il était depuis 1715 membre de la société royale de Berlin. Formey y a prononcé son éloge. — Duchat (Louis-François, le), poëte latin et français, né à Troyes dans le 16e siècle, est auteur des ouvrages suivants : 1° *Præludiorum libri tres*, Paris, 1554, réimprimés en partie dans le tome 1er des *Deliciæ Poetarum Gallorum* de Gruter ; M. Simon en a traduit plusieurs pièces en prose dans son *choix de poésies*, etc., Paris, 1786, 4 vol. in-18. 2° Un recueil de poésies françaises qui parut en 1561, in-4°, dans lequel on trouve : *Agamemnon*, tragédie médiocre, tirée de Sénèque ; *Lucrèce et Tarquin*, poëme imité d'Ovide, et une idylle de Théocrite. Lacroix du Maine lui attribue une tragédie de *Susanne* ; il était meilleur poëte latin. — Duchat (Yves) de la même famille, a publié : 1° une *Histoire de la guerre entreprise par les Français pour la conquête de la terre sainte sous Godefroy de Bouillon*, Paris 1620, in-8°. Il l'avait écrite en langue grecque, et il en publia la traduction française la même année. 2° *Subizæ et Rupellenses bello domiti, carmen græcum cum versione latina*, Paris, 1629, in-8°. W—s.

DUCHATEL (Pierre), en latin *Castellanus*, évêque d'Orléans et grand aumônier de France, vint au monde sur la fin du 15e siècle, à Arc en Barrois, dans le diocèse de Langres. Quelques auteurs, pour rendre son élévation plus piquante, lui donnent une extraction obscure et roturière et l'on soutient ce système par la réponse ingénieuse qu'il fit à François Ier. Ce prince, avant de l'élever aux honneurs, lui demanda, dit-on, s'il était gentilhomme? « Sire, répondit Duchatel, Noé dans l'arche « avait trois fils, je ne vous dirai pas précisément « duquel des trois je suis descendu. » Malheureusement pour cette anecdote, qu'on a souvent racontée de plusieurs autres personnages, c'est que Galland, qui entre dans les plus grands détails sur ce qui concerne Duchatel, n'en dit pas un seul mot ; il le fait, au contraire, naître d'un cadet de la noble et ancienne famille des Howerders dans la Belgique, lequel s'étant attaché aux ducs de Bourgogne, s'était marié à Arc en Barrois. Ce dernier système est mis hors de toute contestation

(1) Les uns la disent in-12, et supposent qu'elle porte la date de 1761. Suivant Portal, elle est in-4°. Alors il en existe deux éditions, l'une in-4° et l'autre in-8°. Si l'on en croit le catalogue de Millet de Montarby, p. 145, une troisième édition aurait paru sous ce titre : *Lettres critiques sur l'Histoire de l'anatomie et de la chirurgie de M. Portal*, Paris, 1778, in-8°.

Digitized by Google

par le nobiliaire de Champagne, et par un arrêt du parlement de Dijon, rapporté dans les manuscrits de Lamarre, qui donne au père de Duchatel la qualité de gentilhomme. Devenu orphelin à l'âge de six ans, il fut envoyé au collége de Dijon, alors très-renommé. Le savant Turell, qui en était principal, lui trouvant d'heureuses dispositions, le prit en affection, et mit un soin particulier à cultiver ses talents. Le jeune élève apprit de lui-même le grec, qu'il se rendit aussi familier que le latin, et dès l'âge de seize ans il l'enseigna publiquement avec le plus grand succès. Attiré à Bâle par la grande réputation d'Erasme, qui le plaça chez Froben, en qualité de correcteur d'imprimerie, place alors honorable, qui ne se donnait qu'à des hommes savants dans les langues anciennes, il étonna le fameux critique de Rotterdam par sa profonde connaissance de la langue grecque, et lui fut très-utile, sous ce rapport, pour les éditions grecques et latines dont Erasme était occupé. L'abolition du culte catholique à Bâle l'obligea de quitter cette ville; il revint à Dijon, alla étudier le droit à Bourges sous le célèbre Alciat, qui parle avantageusement de son savoir dans ses ouvrages de cette époque. Il était encore dans cette ville lorsqu'il apprit que Turell, son ancien maître se trouvait, juridiquement accusé de sortilége devant le parlement de Dijon; il s'y rendit promptement, le défendit, dit-on, avec autant de zèle et autant d'éloquence que Cicéron en avait mis dans la défense d'Archias, discourut sur l'astrologie judiciaire de manière à étonner les juges, et fit acquitter l'accusé. Duchatel désirait ardemment de connaître l'Italie, qu'il regardait comme la mère des sciences, des arts et des empires modernes. Il y suivit Dinteville, homme de lettres, évêque d'Auxerre, que François Ier avait nommé ambassadeur auprès du saint-siége. Les mœurs des Romains lui déplurent, et il en conserva toute sa vie une aversion contre la cour de Rome, qui alla souvent jusqu'à l'excès. Après y avoir fait assez de séjour pour contempler les monuments de l'antiquité que renferme cette capitale du monde chrétien, il se rendit à Venise, de là dans l'île de Chypre, où il enseigna deux ans le latin avec 200 ducats d'appointements. Sa curiosité le conduisit en Egypte, en Palestine, en Syrie; il courut les plus grands dangers dans toutes ces courses, fut dépouillé par les Arabes, réduit à la plus grande misère, et gagna enfin Constantinople par l'Asie mineure. La Forêt, ambassadeur de France auprès de la Porte ottomane, et George de Selve, qui remplissait la même fonction à Venise, lui donnèrent des lettres de recommandation pour François Ier, auquel il fut présenté par le cardinal Dubellay, protecteur des savants et des gens de lettres. Le roi se l'attacha pour s'entretenir avec lui pendant ses repas. Duchatel parlait avec beaucoup de grâce, et savait faire à propos un bon usage de ses connaissances très-variées. François Ier prenait un singulier plaisir à converser à lui, et à l'entendre converser sur toutes sortes de sujets. « C'est, disait-il, le « seul homme de lettres, que je n'aie pas épuisé en « discours. » Sa franchise déplut à quelques courtisans, ses talents excitèrent la jalousie de quelques beaux-esprits. Il se forma une cabale pour le perdre. Ses ennemis affectèrent de le contredire avec amertume, et même avec acharnement. On cherchait à le confondre. Le roi s'en aperçut : il lui fit dire par le dauphin de ne point se décourager, de continuer sur le même ton. Il le nomma son lecteur en titre, à la place de Colin. On l'accusa de l'avoir supplanté. Un pareil procédé était étranger à son caractère, et il pensait si peu à cette place, que lorsqu'elle lui fut donnée, il sollicitait de l'emploi dans le militaire, vers lequel son goût le portait; mais Colin ne connaissait que les livres; il ne savait que citer. Duchatel racontait ce qu'il avait vu par lui-même, et savait le rendre intéressant par des détails curieux. Le roi sentit tout l'avantage d'un livre vivant et agréable, sur un livre qui ne faisait que répéter ce que tout le monde savait. On conçoit par là comment il put se dégoûter de l'un pour s'attacher à l'autre, et comment le premier a pu attribuer sa disgrâce au dernier qui en profitait. D'ailleurs, Colin s'était compromis à la cour par des propos indiscrets. Les ennemis de Duchatel cherchèrent à élever sur ses ruines un certain Bigot, dont ils vantaient l'esprit et le savoir. On dit que le roi ayant demandé à son lecteur quel homme c'était, l'adroit courtisan répondit : « Sire, c'est un philosophe, sectateur d'A- « ristote, qui préfère l'état républicain à l'état « monarchique. » Ce mot, ajoute-t-on, suffit à François Ier pour ne vouloir plus entendre parler de lui; mais Galland dit que c'est là un conte imaginé pour rendre le favori odieux, et que ce conte était d'autant plus invraisemblable que Duchatel était grand admirateur d'Aristote. Il avait d'ailleurs bien d'autres ressources, plus dignes de son caractère naturellement généreux, que ces petits moyens, pour se maintenir dans la faveur de son prince. Cette faveur, soutenue par un mérite réel, le porta en 1539 à l'évêché de Tulle; en 1541, à celui de Mâcon; en 1547, à la grande aumônerie; et en 1551 sur le siége d'Orléans. Duchatel, qui n'avait accepté ce dernier évêché qu'afin de pouvoir concilier le devoir de la résidence avec les fonctions qui l'attachaient à la cour, y trouva l'année d'après le terme de sa brillante carrière. Il fut frappé d'apoplexie en chaire, dans sa cathédrale, et mourut le 2 février 1552. Il avait été, au temps de sa faveur, le protecteur des gens de lettres, et les Lhopital, les Ste-Marthe, les de Thou et autres s'empressèrent de jeter des fleurs sur son tombeau. En sa qualité de garde de la bibliothèque du roi, il avait rendu son crédit favorable aux sciences et à ceux qui les cultivaient. Ce fut à sa sollicitation que François Ier attira à Paris des savants de tous les pays, qu'il établit des chaires dans toutes les facultés, qu'il les remplit d'habiles professeurs, qu'il attacha des gens de lettres distingués à la bibliothèque royale, avec de bons honoraires. Son

Digitized by Google

zèle, pour maintenir les droits de l'épiscopat, déplut à la cour de Rome, et sa tolérance à la Sorbonne. Peut-être, en effet, la véhémence de son caractère, plutôt qu'aucune animosité contre le saint-siége le poussa-t-elle trop loin dans la censure qu'il faisait des papes de son temps, ce qui ne l'empêchait pas de parler du siége apostolique dans les termes les plus honorables, et de recommander en toute circonstance de lui rester inviolablement uni. Il suspendit pendant quelque temps la sévérité du roi contre les Vaudois, s'opposa au supplice des luthériens, protégea tant qu'il lui fut possible Robert Estienne, et fit sortir Dolet de prison. Ce fut à cette occasion que le cardinal de Tournon lui ayant reproché son extrême indulgence, de manière à vouloir rendre sa foi suspecte, il ne craignit pas de lui dire : « J'ai parlé en évêque et « vous agissez en bourreau. » S'il ne fit pas de grands efforts pour réprimer le zèle souvent outré des inquisiteurs, c'est qu'il les considérait, disait-il, comme des chiens de garde, dont les aboiements servaient à contenir les novateurs naturellement entreprenants. Cependant il porta toujours François Ier à maintenir la religion catholique, à fermer l'oreille à toutes les invitations qui lui étaient faites par les princes étrangers, de rompre avec le saint-siége. On raconte que la faculté de théologie crut avoir saisi dans son *Oraison funèbre de François Ier* une proposition susceptible de censure, à l'endroit où il disait que : « l'âme du roi était allée tout droit « en paradis, » comme s'il eût voulu par là nier le purgatoire. Les députés, chargés de faire des remontrances à ce sujet, arrivèrent à St-Germain en Laye, au milieu des mouvements des intrigues, des agitations du nouveau règne. Ne sachant à qui s'adresser ils tombèrent entre les mains d'un espagnol, maître-d'hôtel du roi, nommé Mendoza, esprit libre et plaisant, qui les régala bien. On parla du sujet qui les amenait : « Messieurs, leur dit-il, « on est un peu occupé ici. Le temps n'est pas pro- « pre pour agiter ces matières ; d'ailleurs, entre « nous, j'ai fort connu le caractère du roi : il ne « savait s'arrêter nulle part, il fallait toujours qu'il « fût en mouvement: je puis vous répondre que « s'il a été en purgatoire, il n'aura fait qu'y pas- « ser, ou tout au plus goûter le vin en passant, « vous ne l'y trouverez plus. » Cette plaisanterie fit penser aux docteurs que les rieurs seraient contre eux à la cour, et ils se retirèrent sans entamer la querelle. Duchatel n'était pas seulement un prélat vertueux, un des hommes les plus savants et les plus éloquents de son siècle, il était encore un courtisan estimable et un excellent citoyen. Entendant le chancelier Poyet dire à François Ier à l'occasion de nouveaux impôts dont le prince voulait surcharger les peuples, qu'il était le maître de tous les biens de ses sujets, il ne craignit pas de répondre avec indignation à ce vil magistrat : « Por- « tez aux Caligula et aux Néron ces maximes tyran- « niques, et si vous ne vous respectez pas vous « même, respectez au moins un roi, ami de l'huma- « nité, que sait que le premier de ses devoirs est « d'en consacrer les droits. » On n'a de Duchatel que le *Trépas, Obsèques et Enterrement de François Ier*, où l'on trouve des choses curieuses sur cette cérémonie, et deux *Oraisons funèbres* du même prince, prononcées l'une à Notre-Dame et l'autre à St-Denis. Ces pièces sont imprimées à la suite de la vie de Duchatel par Galland, publiée en 1674, in-8°, par Baluze, avec des notes de l'éditeur. Cette vie est bien écrite en latin, elle renferme plusieurs faits intéressants, pour l'histoire littéraire du temps, qui ne se trouvent point ailleurs. T—D.

DUCHATEL (Gaspard), cultivateur des environs de Thouars, en Poitou, dans le département des Deux-Sèvres, député à la convention en 1792, fut l'un des membres de cette trop fameuse assemblée qui se fit le plus remarquer par ses efforts pour sauver le malheureux Louis XVI, lors de la discussion sur la question de savoir quelle peine serait infligée au monarque, que les députés, même les plus révolutionnaires, aux derniers états généraux, avaient déclaré inviolable. Duchatel soutint d'abord que l'abdication était la seule chose qu'on pût exiger du prince. Il demanda néanmoins le bannissement, qui, par la manière dont cette criminelle discussion s'était engagée, était un des moyens les moins coupables qu'on pût employer pour lui sauver la vie. A cette époque, certains délits devaient être considérés, sinon comme des actes de vertu, si l'on veut prendre ce mot dans son acception la plus austère, au moins comme ceux d'une louable et courageuse politique, plus utile souvent qu'une résistance irréfléchie à des événements qu'on ne pouvait empêcher; c'est sous ce rapport qu'il faut juger la conduite d'un grand nombre de députés à la convention dans cet épouvantable procès. Après avoir émis cette opinion, Duchatel tomba malade. Apprenant dans son lit que les votes pour et contre le roi se balançaient, il se fit conduire à l'assemblée dans le costume d'un homme tourmenté par la fièvre; le dernier scrutin venait d'être fermé, ou plutôt le dernier appel était terminé; chaque député était tenu d'énoncer son opinion à haute voix. Duchatel obtint d'émettre son vote : il se fit conduire à la tribune, la tête enveloppée d'un bonnet de nuit, et opina pour le bannissement. Quoique le scrutin fût fermé, l'assemblée consentit à ce que ce vote fût compté, parce qu'il tendait à l'indulgence; cette particularité est remarquable pour ceux qui savent que ce n'était pas d'un acte de justice, mais d'une proscription qu'il s'agissait. Peu de temps après Duchatel fut nommé, par l'assemblée, commissaire près l'armée du Nord; Collot-d'Herbois voulut s'opposer à cette nomination, sous prétexte, disait-il, que ceux qui avaient voulu sauver le tyran ne pouvaient avoir la confiance du peuple. Duchatel ne nia pas que telle avait été son intention, et ne fit qu'irriter ses ennemis. Il fut bientôt dénoncé comme étant d'intelligence avec les insurgés de la Vendée, et décrété d'accusation après le 31 mai 1793, avec les députés de la Gironde.

Digitized by Google

de. Il s'enfuit à Bordeaux où il fut arrêté, de là conduit à Paris et livré au tribunal révolutionnaire. Le président lui demanda, comme une action criminelle, si ce n'était pas lui qui était venu en bonnet de nuit à l'assemblée, pour voter en faveur de Louis Capet? Il répondit avec fermeté : « Comme « je n'ai à rougir d'aucune de mes actions, je « déclare que c'est moi. » Dans le cours des débats on ne lui fit pas de reproche plus raisonnable. Duchatel fut condamné à mort le 31 octobre 1793, avec vingt de ses collègues. Il était âgé de 27 ans. B—u.

DUCHATEL (François). *Voyez* Chatel.

DUCHATELET. *Voyez* Parent.

DUCHÉ de Vancy (Joseph-François), né à Paris, le 29 octobre 1668, était fils d'un gentilhomme ordinaire de la chambre du roi. Une éducation soignée fut tout ce que ses parents purent lui laisser, et il ne dut sa fortune qu'à ses talents. Quelques-uns de ses vers étant tombés dans les mains de madame de Maintenon, elle prit intérêt à lui, et le recommanda à M. de Pontchartrain, secrétaire d'Etat. Voltaire raconte que ce ministre, le prenant pour un homme considérable, alla lui rendre visite, et que Duché, homme alors très-obscur, voyant entrer chez lui un secrétaire d'Etat, crut qu'on allait le conduire à la Bastille. Il fit pour la maison de St-Cyr, à l'exemple de Racine, mais non pas tout à fait avec le même succès, trois tragédies, tirées de l'Ecriture sainte : *Jonathas*, *Absalon* et *Débora*; les deux premières ne furent jouées sur le Théâtre-Français qu'après sa mort, arrivée le 14 décembre 1704, dans sa 37e année. « *Débora*; « et *Jonathas*, dit Laharpe, ne valent rien du tout. « L'auteur a été plus heureux dans *Absalon* ; c'est « un ouvrage de mérite, et supérieur, par l'ensem- « ble et le style, à tout ce qu'a fait Campistron. « La marche des quatre premiers actes est bien « entendue ; le trouble et le péril croissent de scène « en scène : les principaux caractères sont bien « tracés. » Duché ne se borna point aux sujets sacrés, il en traita de profanes pour l'opéra, où il donna *les Fêtes galantes*, *les Amours de Momus*, *Théagènes et Chariclée*, *Céphale et Procris*, *Scylla*, et *Iphigénie en Tauride*. « Ce dernier opéra, dit « Voltaire, est son dernier ouvrage. Il est dans le « grand goût, et quoique ce ne soit qu'un opéra, « il retrace une grande idée de ce que les tragé- « dies grecques avaient de meilleur. » Duché est encore auteur d'un recueil d'*Histoires édifiantes et de Poésies sacrées*, composées pour St-Cyr. Collet en a donné une nouvelle édition augmentée. En 1698, Duché publia, sans y mettre son nom, les *Préceptes de Phocilide, traduits du grec, avec des remarques et des pensées, et des peintures critiques à l'imitation de cet auteur*, Paris, 1 vol. in-12. Il était valet de chambre du roi, et membre de l'Académie des inscriptions. Il était très-lié avec Rousseau, qui lui adressa quelques vers. On prétend qu'il possédait à un degré peu commun le talent de la déclamation. A—g—n.

DUCHEMIN (Nicolas), né à Provins vers le commencement du 16e siècle, était fils d'un graveur en caractères. Il suivit l'état de son père, et se distingua particulièrement dans la gravure, la fonte des caractères et l'impression de la musique. On lui doit : 1° *Missæ modulatæ*, in-8°, sans date (1558) : c'est un recueil fort rare de messes mises en musique par Goudimel, par Orlande Lassus, Philippe de Mons et autres compositeurs de son temps, à l'exemple des collections de messes publiées par Michel Thoulouze ; 2° plusieurs recueils de Chansons spirituelles avec les airs notés ; 3° des psaumes avec la musique ; 4° l'*Art, science et pratique de plaine musique, et de l'institution musicale, très-utile, profitable et familière, nouvellement composée en français*, in-12, sans date (1556). On croit que Duchemin cessa de vivre en 1565. R—t.

DUCHER (Gilbert), poëte latin, né vers la fin du 15e siècle à Aigueperse, petite ville de la Limagne, illustrée depuis par la naissance du chancelier de L'hôpital, et plus tard par celle de l'abbé Delille, joignit à son nom celui de *Vulto* ou *Vulton*, qui était peut-être celui de sa mère. Après avoir fait ses humanités avec beaucoup de succès, il alla suivre à Toulouse les cours de la faculté de droit. Il se rendit ensuite à Paris, déjà le centre de la littérature. Il soigna l'édition des *Commentaires de César*, revus et annotés par Danès, Paris, 1522, in-4° ; et, à la demande du même libraire, Pierre Vidone, il s'occupa de préparer une édition de Martial, publiée en 1526, petit in-8°, et devenue si rare qu'elle avait échappé aux recherches de tous les bibliographes. M. Bréghot en a donné le premier la notice dans les *Archives du Rhône*, t. 9, p. 401, année 1829. Ducher était en 1537 à Belley dans la maison de François Lombard, lieutenant du roi (*regius prætor*) pour le Bugey. Il y remplissait les fonctions de secrétaire ou d'instituteur, avec un traitement honorable (*stipendiis haud quaquam pœnitendis*). L'année suivante, il vint à Lyon, où sans doute il était déjà connu d'une manière avantageuse, puisqu'il obtint peu de temps après, par la protection de plusieurs prélats de la famille Duprat, à qui sont adressées quelques-unes de ses pièces latines, une chaire d'humanités au collége de la Trinité. On ignore les autres particularités de sa vie ainsi que la date de sa mort. Il est auteur de deux livres d'épigrammes (*Epigrammaton libri duo*), Lyon, 1538, in 8° de 167 pages. Les épigrammes ne remplissent que 153 pages ; viennent ensuite des vers grecs et latins à la louange de l'auteur. Parmi ces pièces, on en trouve une de Nicolas Bourbon, qui place Ducher au premier rang des poëtes contemporains (*huic merito laurea prima datur*). Les autres sont de Charl. Fontaine, Barthélemi Aneau, Claude Bigot, etc. Ce volume se termine par une églogue sur la mort du dauphin, fils de François Ier (*voy.* Montecucculi). Cette pièce a été reproduite dans les *Bucolicorum Auctores*, Bâle, Oporin, 1546, in-8°. Quelques épigrammes de Ducher ont été traduites en vers français par MM. Péricaud et Bréghot, dans

Digitized by Google

les *Archives du Rhône*, t. 5, 6, 7. Une de ces pièces est devenue célèbre, parce qu'elle a été citée par Duplessis-Mornay, *Mystère d'iniquité*, p. 580; par Bayle, *Dictionnaire philosophique*, article JULES II; par Sallengre, *Mémoires*, t. 2, p. 218, et imitée par quelques poëtes. La voici telle qu'elle se trouve page 109 :

In Gallum, ut fama est, bellum gesturus acerbum
Armatam educit Julius urbe manum.
Accinctus gladio, claves in Tybridis amnem
Projicit, et sævus talia verba facit :
Quum Petri nihil efficiant ad prælia claves,
Auxilio Pauli forsitan ensis erit.

On l'a traduite ainsi : « On dit que Jules, sortant de « Rome l'épée au côté, à la tête d'une armée qui « marchait pour attaquer les Français, jeta dans le « Tibre les clefs de St. Pierre, en disant : *Puisqu'elles « ne peuvent pas me servir dans les combats je n'ai « plus besoin que de l'épée de St. Paul.* » Ducher, dans l'épître qui précède le premier livre de ses épigrammes (p. 4), promet de mettre au jour trois livres de *Sylves*, qu'il s'occupe de revoir avec soin (*de meliore lima expolio*). Ces livres n'ayant point paru, on pourrait conjecturer qu'il mourut peu de temps après la publication de son recueil. Dans une Notice intéressante sur Ducher (*Archives du Rhône*, t. 11, p. 404-407), M. Bréghot l'apprécie en ces termes : « Quant à son talent poétique, il était mé- « diocre, et il s'en faut beaucoup que sa latinité « soit aussi pure que celle de Muret et de quelques « autres de nos humanistes. Cependant on ren- « contre des traits passables dans le recueil de ses « Épigrammes. » L—B—E et W—S.

DUCHESNE (LÉGER), en latin, *Leodegarius a Quercu*, philologue et humaniste, né à Paris dans le 16e siècle. Il expliquait Martial au collége de Bourgogne en 1556. L'année suivante, il professa les humanités au collége de Ste-Barbe, et l'on sait, par une de ses harangues, qu'il y expliqua le *Timée* de Cicéron. Il donna, en 1558, des leçons publiques sur les *Institutes* de Justinien; la même année, il fut nommé professeur au collége Royal, et il fit l'ouverture des classes par un discours dans lequel il laissa voir beaucoup d'emportement contre les calvinistes. Sa haine pour les novateurs s'étendit sur Ramus, et elle ne put s'éteindre même par la mort de cet infortuné puisqu'il outragea sa mémoire dans des vers qu'on a conservés. Duchesne fut l'un des apologistes de la St-Barthelemi, et il eut la hardiesse de s'adresser à Charles IX, pour l'engager à *exterminer vertueusement* les huguenots échappés au premier massacre. Duchesne mourut en 1588. C'est par erreur que, dans la *Bibliothèque historique de France*, on a placé sa mort en 1617. Goujet a publié une notice sur ce professeur dans son *Histoire du collége Royal*. On a de lui des notes sur le traité *de l'Orateur*, et sur les partitions oratoires de Cicéron; sur les *Sylves de Stace*, et enfin sur les traités *de la Pauvreté* et *des Mœurs*, faussement attribués à Sénèque. On conserve dans la Bibliothèque nationale (Catal. Y, n° 1393), un exemplaire des *Épigrammes* de Martial avec des notes manuscrites de Duchesne. Les principaux ouvrages qu'il a composés sont : 1° *Prælectionum et poematum liber*, Paris, 1559, in-8°. On a inséré quelques vers de Duchesne dans le t. 3 des *Deliciæ Poetarum Gallorum*. 2° *Flores epigrammatum quibusque auctoribus excerpti*, Paris, 1555; *Farrago poematum ex optimis quibusque poetis excerpta*, Paris, 1560, 2 vol. in-16. Ce recueil, peu commun, renferme des pièces curieuses. 3° *In Adr. Turnebi obitum Epicedium*, Paris, 1565, in-4°, réimprimé au-devant des œuvres de Turnèbe. 4° *Plaintes sur la mort d'Anne de Montmorency*, traduit des vers latins de Duchesne, par P. Sorel, Paris, 1568, in-4°. 5° *De Interneciione Gasp. Colignæi et Pet. Rami ad regem Carolum IX*, Paris, 1572, in-4°. 6° *Schemata de gradibus Cognationum*, dédié à Pierre Seguier; et enfin plusieurs pièces de circonstances dont on se croit dispensé de rapporter les titres, parce qu'elles n'offrent aujourd'hui aucun intérêt. W—S.

DUCHESNE (SIMON), était né à Dôle, en Franche-Comté, vers le milieu du 16e siècle. Il embrassa la réforme de Calvin, quitta sa patrie, et se retira en Hollande pour y jouir librement de l'exercice de sa religion. Il enseigna pendant plusieurs années les mathématiques à Delft, et il se persuada qu'il avait trouvé la quadrature du cercle, problème qui a occupé pendant si longtemps les mathématiciens. Il publia sa prétendue découverte dans un ouvrage intitulé : *Quadrature du cercle, ou manière de trouver un quarré égal au cercle donné*, Delft, 1584, in-4°. On sait que la chimère de la quadrature du cercle, en exerçant les bons esprits, a contribué aux progrès des mathématiques, comme la recherche de la pierre philosophale à ceux de la chimie. Il n'a peut-être manqué à Duchesne, pour se faire un nom comme mathématicien, qu'une meilleure fortune, ou de vivre dans un autre siècle. Il mourut vers 1600 dans un âge peu avancé. W—S.

DUCHESNE (JOSEPH), en latin *Quercetanus*, sieur de la Violette, né à l'Esture, dans la province d'Armagnac, vers 1544, avait demeuré longtemps en Allemagne où il s'était appliqué à l'étude des sciences naturelles et particulièrement de la chimie. Il prit le degré de docteur en médecine à l'université de Bâle vers 1573, et de là vint à Genève où il reçut la bourgeoisie; entra au conseil des deux cents, fut député auprès des états de Berne pour leur demander des secours contre le duc de Savoie, et rendit d'autres services à sa patrie adoptive. Il vint en 1593 à Paris où il obtint une place de médecin ordinaire du roi Henri IV. Sa vanité et le mépris avec lequel il affectait de parler de ses confrères le leur rendit odieux. Comme il leur disait des injures dans ses ouvrages, ils lui répondirent sur le même ton. Ces sortes de querelles, toujours inutiles aux progrès de la science, ne servent qu'à déconsidérer ceux qui les cultivent, dans l'opinion du vulgaire. On ne peut nier cependant que Duchesne ne fût réellement supérieur à la plupart des chimistes de son temps. Il appuyait sa théorie sur l'expérience,

Digitized by Google

et ses essais tout imparfaits qu'ils devaient être, ont dû nécessairement conduire à d'autres plus intéressants. Il faut convenir aussi que Duchesne accordait trop de confiance aux rêves de l'alchimie, et que c'est avec raison qu'on lui a reproché son estime pour Paracelse. Les occupations de son état et son goût pour les sciences ne l'empêchèrent pas de cultiver la poésie française. Il a laissé deux poëmes dont nous donnerons les titres avec ceux de ses principaux ouvrages; il en annonçait un troisième où il devait découvrir *toutes les merveilles du globe terrestre*; mais il n'a pas paru. Duchesne était protestant, et c'est probablement cette circonstance qui lui a valu un article assez flatteur dans le *Dictionnaire* de Bayle. On ne sait pourquoi Moreri a renvoyé son article au mot *Quesne*. Il mourut à Paris en 1609 dans un âge qui n'était pas si avancé que le disent, d'après Eloy, les auteurs du nouveau *Dictionnaire historique*, puisqu'en cette année il n'avait guère que soixante-cinq ans. Suivant Eloy: « Tous les ouvrages qui ont paru sous le nom de « Duchesne ne passent pas pour être de sa main, « et on le soupçonne d'avoir eu des plumes à gage. » Les principaux sont : 1° *Ad Jacob. Auberti* (voy. Jacques Aubert) *de Ortu et causis metallorum contra chymicam explicationem, brevis responsio*, etc., Lyon, 1575, 1600, in-8°, et dans le 2e vol. du *Théâtre chimique*, Strasbourg, 1613, in-8°. 2° *Traité de la cure générale et particulière des arquebusades*, en latin, Lyon, 1576, in-8°. Il en parut une traduction française la même année, et de même format. 3° *La Morocosmie, ou de la folie, vanité et inconstance du monde, en cent octonaires* (huitains ou octaves), *avec deux chants doriques de l'amour céleste et du souverain bien*, Lyon, 1583, in-4°. 4° *L'Ombre de Garnier Stauffacher, tragi-comédie, sur l'alliance perpétuelle entre Zurich, Berne et Genève*, 1583, in-4°. 5° *Le Grand Miroir du monde*, Lyon, 1587, in-4°; 2e édition, *avec un commentaire de Simon Goulart*, Lyon, 1593, in-8°. Eloy n'a pas connu cet ouvrage, et il en a indiqué mal à propos le titre en latin. C'est un poëme français divisé en 5 livres, dans lequel l'auteur examine et combat les anciennes opinions religieuses, qui ont régné sur la terre avant Jésus-Christ. Il y a des épisodes où il traite de la chimie et de ses expériences. 6° *Diæteticon polyhistoricum*, Paris, 1606, in-8° réimprimé plusieurs fois et traduit en français sous ce titre : *le Portrait de la santé*, St-Omer, 1618, in-8°. 7° *Pharmacopea dogmaticorum restituta, pretiosis selectisque hermeticorum floribus illustrata*, Paris, 1607, in-4°. C'est de ses ouvrages celui qui a été réimprimé le plus souvent; il a été traduit en français, Rouen, 1639, in-8°. Boërhaave en recommandait la lecture à ses élèves. Les ouvrages de médecine de Duchesne ont été recueillis à Francfort, en 1648, 3 vol. in-4°, sous le titre de *Quercetanus redivivus*. W—s.

DUCHESNE (Charles), médecin de Henri IV, a laissé des *Mémoires* sur le règne de ce prince, qui ont été imprimés à la suite du *Journal de l'Estoile*, dans l'édition donné par Lenglet Dufresnoy (t. 4, p. 283—313). Ces mémoires comprennent depuis l'avénement de ce monarque jusqu'à la bataille d'Arques, c'est-à-dire, un espace de trois mois. Duchesne, qui n'avait point quitté le roi, devait être instruit de bien des détails; cependant on n'apprend dans ses mémoires que les faits racontés avec plus d'étendue dans ceux du duc d'Angoulême (voy. Angoulême); mais le rapport exact qui se trouve dans les récits des deux auteurs, en garantit la fidélité. W—s.

DUCHESNE (André), dont le nom a été rendu en latin par *Chesneus*, *Duchenius*, *Quercetanus*, *Quernenus*, l'un des plus savants historiens que la France ait produits, et qui par ses immenses travaux a mérité le titre glorieux de *père de l'histoire de France*, naquit à l'île Bouchard en Touraine, au mois de mai 1584. Il commença ses études à Loudun et vint les achever à Paris, sous la direction de Jules-César Boulanger, connu par différents traités assez curieux. Le jeune Duchesne fit une étude approfondie de l'histoire et de la géographie; il devint successivement géographe et historiographe du roi. Par son zèle et ses connaissances, il se fit des protecteurs. Le cardinal de Richelieu l'appelait toujours son bon voisin, à cause de la proximité du lieu de leur naissance, et lui donna plusieurs fois des marques de son estime. A l'exemple des hommes qui ont beaucoup travaillé, la vie de Duchesne n'offre aucun événement remarquable; il se maria en 1608, n'eut qu'un fils, et périt bien malheureusement, car il fut écrasé par une charrette, le 30 mai 1640, en allant de Paris à sa maison de campagne à Varrière. Il était alors âgé de 54 ans, et cet accident nous a privé de plusieurs bons ouvrages. Voici la liste de ceux qu'il a publiés : 1° *Egregiarum seu electarum Lectionum et antiquitatum liber*, Paris 1602, in-12. L'auteur publia cet opuscule à l'âge de dix-huit ans, et le dédia à J.-C. Boulanger, son maître. 2° *Januariæ Kalendæ, seu de solemnitate anni tam ethnica quam christiana brevis tractatus*, avec un poëme latin, intitulé : *Gryphus de numero ternario*, Paris, 1602, in-12. 3° *Les Figures mystiques du riche et précieux cabinet des dames*, ibid., 1605, in-12. Cet ouvrage fut fait pour la demoiselle qu'il recherchait en mariage et qu'il épousa trois ans après. 4° *Satyres de Juvenal*, traduites en français avec des notes, ibid., 1606, in-8°; livre rare. 5° *Les Antiquités et Recherches de la grandeur et de la majesté des rois de France*, ibid., 1609, in-8°, et 1621, in-fol. Traité rare et curieux. 6° *Les Antiquités et Recherches des villes, châteaux, etc., de toute la France*, ibid., 1610, in-8°, souvent réimprimé. 7° *Les Controverses et recherches magiques de Martin Delrio*, traduites et abrégées du latin, ibid., 1611, in-8°. 8° *Histoire d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande*, ibid., 1614, in-fol.; réimprimée avec des augmentations en 1634, et continuée jusqu'en 1640, ibid., 1657, 2 vol. in-fol.; 9° *Bibliotheca Cluniacensis, collecta a Martino Marrier, edente cum notis Andrea Quercetano*, ibid., 1614, in-fol. 10° *Histoire*

Digitized by Google

des papes jusqu'à Paul V, ibid., 1616, 2 vol. in-4°, et 1645, in-fol.; 11° *Petri Abælardi et Heloyssæ conjugis ejus Opera*, ibid., 1616, in-4° (*voy.* ABAILARD); 12° *Histoire de la maison de Luxembourg*, de Nic. Vignier, ibid., 1617, in-8°; 13° *Les Œuvres d'Alain Chartier*, ibid., 1617, in-4°; 14° *Alcuini Abbatis Opera*, ibid., 1617, in-fol.; 15° *Dessein de la description du royaume de France*, ibid., 1617, in-4°. Duchesne avait entrepris une description générale de la France; on avait même commencé à l'imprimer en Hollande, et l'on ignore la raison qui la fit interrompre. 16° *Bibliothèque des auteurs qui ont écrit l'histoire et topographie de la France*, ibid., 1618, in-8°; réimprimée avec des additions en 1627, même format. 17° *Histoire des rois, ducs et comtes de Bourgogne*, ibid., 1619 et 1628, 2 vol. in-4°; 18° *Lettres d'Etienne Pasquier*, ibid., 1619, 3 vol. in-8°; 19° *Historiæ Normanorum Scriptores antiqui*, ibid., 1619, in-fol. Cet ouvrage, rare et curieux, devait former trois volumes. Celui qui a été publié a été réimprimé dans la collection des historiens de France; 20° Plusieurs histoires généalogiques de maisons célèbres, telles que celles de Chastillon-sur-Marne, ibid., 1621, in-fol.; des seigneurs de Rais de Breil, ibid., 1621, in-4°; de la Rochefoucauld, ibid., 1622, in-fol., ce n'est qu'une feuille; de Montmorency, ibid., 1624, in-fol., chef-d'œuvre en son genre; de la maison de Vergi, ibid., 1625, in-fol.; des comtes d'Albon et dauphins de Viennois, ibid., 1628, in-4°, qui forme le 2e volume de l'*histoire de Bourgogne*; des maisons de Guines, d'Ardres, de Gand et de Coucy, ibid., 1631, in-fol.; des maisons de Dreux, Bar-le-Duc, Luxembourg, Limbourg, du Plessis, Richelieu, etc., ibid., 1631, in-fol.; de la Chastaigneraye, ibid., 1639, in-fol.; de la maison de Béthune, même date et même format. 21° *Series Auctorum omnium, qui de Francorum Historia, et de rebus Francicis, cum ecclesiasticis tum secularibus, ab exordio regni ad nostra usque tempora*, etc., Paris 1633, in-fol., réimprimé en 1635. C'est le plan du recueil des historiens que Duchesne se proposait de publier d'abord en 20 volumes, puis en 24. François Duchesne a publié une 3e édition de ce projet, Paris, 1663, in-12, et J. Alb. Fabricius l'a inséré dans l'*Isagoge in Historiam scriptorum Historiæ gallicæ*, Hambourg, 1708, in-8°; 22° *Historiæ Francorum Scriptores*, 1636—1641, 3 vol. in-fol. Le 1er volume contient l'origine de la nation jusqu'à Pepin le Bref; le 2e, depuis ce prince jusqu'à Hugues Capet, et le 3e va jusqu'au roi Robert. C'est pendant l'impression de ce volume que mourut Duchesne; son fils en fit achever l'édition, et publia les volumes 4 et 5, qui contiennent les événements arrivés depuis Robert *jusqu'à Philippe IV, dit le Bel*. 23° On lui doit aussi les vies des saints de France, qui ont été publiées, pour la plus grande partie, par les soins de Nic. Camusat, des Bollandistes, du P. Labbé et du P. Mabillon. 24° Enfin il avait composé une *Histoire des ministres d'État* depuis le roi Robert, que le P. Le Long croit être la même que celle publiée en 2 volumes in-12, Paris 1642, dans laquelle on trouve l'ordre et le style de Duchesne. Outre les ouvrages manuscrits trouvés à la mort de ce savant, il a laissé plus de 100 volumes in-fol., tous écrits de sa main. Ils contiennent des recueils de pièces, des extraits de titres, des observations, remarques, généalogies, etc. (*voy.* N. BERGIER et COCQUAULT). R—T.

DUCHESNE (FRANÇOIS), fils du précédent, né à Paris en 1616, cultiva le genre de l'histoire avec autant de zèle, mais moins de succès et de réputation que son père. Il obtint aussi le titre d'historiographe de France, et mourut en 1693. Il s'est principalement attaché à donner de nouvelles éditions des ouvrages de son père, avec des notes et des augmentations. On lui doit: 1° Deux éditions des *Antiquités des villes, châteaux et places remarquables de toute la France*, Paris, 1647, in-8°, et 1668, 2 vol. in-12; la 2e est la plus estimée. 2° L'édition de l'*Histoire des papes*, Paris, 1653, 2 vol. in-fol.; 3° *L'Histoire des cardinaux français*, Paris, 1660, 1666, 2 vol. in-fol. François Duchesne avait résolu de continuer cet ouvrage, dont son père avait recueilli les matériaux par ordre du cardinal de Richelieu, son protecteur; mais ce projet est resté sans exécution. Il a mis en ordre et publié les trois derniers volumes des *Historiæ Francorum Scriptores coætanei*; les deux ouvrages suivants sont les seuls qui soient entièrement sortis de sa plume: 1° *Traité des officiers qui composent le conseil d'État*, imprimé *avec le Nouveau style du conseil*, Paris, 1662, in-1°; 2° *Histoire des chanceliers et gardes des sceaux de France*, Paris, 1680, in-fol. On le regarde comme l'éditeur des *Mémoires de Jacques de Chastenet, seigneur de Puységur*, Paris, 1690, 2 vol. in-12. W—s.

DUCHESNE (VINCENT), religieux bénédictin, né à Besançon, dans le 17e siècle. Les arts mécaniques lui doivent plusieurs procédés ingénieux; un entre autres pour scier le marbre. Il se flattait d'avoir trouvé le secret de rendre la pierre impénétrable à l'eau salée. C'est sur ses dessins qu'ont été construits l'abbaye de St-Pierre, de Châlons, et le monastère de son ordre, à Morey, en Franche-Comté. Ce qui lui fait le plus d'honneur, c'est d'avoir été admis à expliquer au roi Louis XV une méthode de son invention, au moyen de laquelle il prétendait qu'on pouvait apprendre à écrire dans trois heures. C'est le sujet d'une gravure datée de 1716, au bas de laquelle on lit les vers suivants:

En trois heures de temps le roi sait bien écrire,
Par un secret nouveau que tout le monde admire,
Et le seul dom Duchêne, enfant de Besançon,
Sut faire ce prodige en moins de six leçons.

Vincent Duchesne a laissé des mémoires sur la Franche-Comté, dont Boulainvilliers a inséré un long extrait dans le tome 4 de son *État de la France*, édition de 1752. Cet extrait contient des renseignements exacts sur la province au moment de sa réunion à la France; mais les noms propres

Digitized by Google

et les noms de villes y sont défigurés par des fautes d'impression. W—s.

DUCHESNE (Jean-Baptiste Philipotot), jésuite, né à Chesne, dit *le Pouilleux*, en Champagne, prit le nom de ce village lorsqu'il fut admis dans la société. Après avoir professé plusieurs années les humanités et la rhétorique, il se consacra entièrement à la composition de ses ouvrages, et mourut à Dijon le 24 janvier 1755, à 63 ans. On a de lui : 1° *Hispania partim suorum fide, partim Philippi virtute, ex cladesua triumphans, oratio*, 1711, in 8°; 2° *Le Predestinianisme, ou les Hérésies sur la prédestination et la réprobation*, Paris, 1724, in-4°. Cet ouvrage est écrit avec méthode ; mais il est tombé dans l'oubli avec les disputes qui l'avaient fait naître (*voy.* Gotescalc). 3° *La Science de la jeune noblesse*, Paris, 1729-30, 3 vol. in-12. C'est une application du système de la mémoire artificielle du P. Buffier, au blason, à la géographie, à l'histoire, à la poésie française, à l'arithmétique et à la chronologie. 4° *Histoire du Baïanisme, ou de l'hérésie de Michel Baïus, avec des notes, éclaircissements et pièces justificatives*, Douai, 1731, in-4° (*voy.* Baius). Christophe Coudrette et Nicolas Legros ont indiqué plusieurs erreurs et ont redressé un certain nombre de faits mal présentés dans cet ouvrage, qui est d'ailleurs peu recherché. 5° *Abrégé de l'Histoire d'Espagne*, Paris, 1741, in-12, traduit en espagnol par le P. Joseph François de Isla, avec des notes critiques pouvant servir de supplément, Anvers, 1754, 2 vol. in-8°. 6° *Abrégé de l'Histoire ancienne*, Paris, 1743, in-12. Ces deux abrégés superficiels sont aussi faits sur le plan de la pratique de la mémoire artificielle du P. Buffier ; mais avec plus de développements. La série des faits importants y est mise en vers plus coulants mais plus prolixes que ceux de Buffier, et le corps de l'ouvrage en forme le commentaire. L'auteur avait composé ces deux livres pour servir à l'éducation des infants d'Espagne. W—s.

DUCHESNE de Vomons (Louis-Henri), né à Boëge en Savoie vers 1735, devint intendant de la maison de Madame, comtesse de Provence, et publia au commencement de la révolution quelques écrits sur les affaires publiques. Arrêté pendant la terreur, il fut traduit au tribunal révolutionnaire. Les portraits et les médailles que l'on avait trouvés chez lui témoignaient assez de son attachement à la famille royale. Ne doutant pas du sort qui l'attendait, il ne chercha point à se justifier devant ce tribunal. L'indignation qu'il manifesta alla même jusqu'aux injures et rendit inutiles tous les efforts que fit son défenseur pour le sauver. Duchesne fut condamné à mort, et périt le 12 novembre 1793. Il était membre de l'Académie de Turin. On a de lui : 1° *Projet d'imposition juste et facile, propre à suppléer au déficit qu'occasionnerait dans les revenus du roi la suppression des traites intérieures des gabelles, du tabac*, etc., Paris, 1789, in-8°. 2° *Projet pour libérer l'État sans emprunt, sans innovations, et en soulageant les peuples*, ibid., 1789, in-8°; 3° *Mémoire sur l'amélioration de l'agriculture en Savoie*, 1790; 4° Plusieurs mémoires adressés à l'assemblée nationale de France, entre autres un *sur le Lycée* (société académique sous la protection de Monsieur, frère du roi), 1790. — Duchesne, jurisconsulte, né en Champagne, alla étudier le droit à Paris. De retour dans sa province, il obtint la charge de lieutenant général de police à Vitry, avec le titre de conseiller d'État, et se fit remarquer par la sagesse de son administration. Il a publié : 1° *Analyse historique des principes du droit français*, Paris, 1757, in-12 ; 2° *Coutumes de Ponthieu*, avec des notes, 1766, in 12 ; nouvelle édition augmentée, publiée par La Gorgue, avocat, 1779, 2 vol. in-12. 3° *Code de police, ou Analyse des réglements de police*, Paris, 1767, 2 vol. in-12. C'est un ouvrage estimé qui a eu plusieurs éditions. P—rt.

DUCHESNE (Henri-Gabriel), littérateur et naturaliste, né à Paris en 1739, fit d'excellentes études, et fut nommé vers 1774 chef du bureau de l'agence générale, puis garde des archives du clergé de France. La révolution le priva de cet emploi ; mais en cultivant les lettres il parvint à se distraire des malheurs publics. Il concourut en 1799 pour le prix de poésie proposé par l'Institut. C'était l'éloge en vers de la liberté. Mais comme il n'avait pas envisagé son sujet sous le même point de vue que la plupart de ses juges, sa pièce, eût-elle été meilleure, n'aurait pas été couronnée. Il présenta, quelque temps après, au comité du théâtre Louvois une comédie qu'il avait traduite de Térence l'*Heautontimorumenos*), sous le titre de *la Réconciliation filiale*. Cette pièce ne fut pas acceptée. En 1807, il fut nommé conseiller référendaire à la cour des comptes, qui le chargea de travaux importants, notamment de mettre en ordre les archives et de dresser le modèle des répertoires propres à faciliter les recherches. L'âge l'ayant forcé de demander sa retraite, il mourut, honoraire de cette compagnie, le 21 décembre 1822. Il était membre de la société philomatique de Paris. M. Taillandier, avocat à la cour royale, prononça un discours sur sa tombe. Duchesne a publié : 1° (avec Macquer). *Manuel du naturaliste*, Paris, 1770, 1 vol. in-8° ; ibid., 1797, 4 vol. in 8°. Cet ouvrage, entrepris sous les auspices de Buffon, mérita dès son apparition le suffrage de ce savant. 2° *La France ecclésiastique*, Paris, 1774 à 1789, 16 vol. in-12. C'est l'Almanach du clergé que Duchesne rédigea sous ce titre pendant seize ans. 3° *Dictionnaire de l'industrie, ou Collection raisonnée des procédés utiles dans les sciences et dans les arts*, Paris, 1776, 3 vol. in-8° ; 3° édition, entièrement refondue, ibid., 1801, 6 vol. in-8°. Selon Ersch, Duchesne a eu pour collaborateurs dans la rédaction de cet ouvrage Macquer et B. de Préfort. 4° *Notice historique sur la vie et les ouvrages de J.-B. Porta* (*voy.* ce nom), *gentilhomme napolitain*, Paris, 1801, in-8° ; 5° *Comédies de Térence en vers français*, ibid., 1806, 2 vol, in-8°. Des six comé-

Digitized by Google

dies du poète latin, trois seulement (l'*Heautontimorumenos*, le *Phormion* et l'*Hecyre*) ont été traduites par Duchesne ; la traduction des trois autres qu'il y a jointes est de La Fontaine et de Baron. A la fin du 2e volume il a réimprimé son *Épître à la Liberté*. Il a fourni des articles au *Nouveau Cours d'Agriculture*, ainsi qu'aux premiers volumes du *Dictionnaire des sciences naturelles*, et a laissé manuscrits 2 forts volumes in-fol., qui contiennent l'analyse raisonnée de tous les ouvrages du P. Kircher (*voy.* ce nom). Il se proposait aussi de publier une traduction complète de la *Magie naturelle* de Porta. P—RT et W—S

DUCHESNE (PIERRE-FRANÇOIS), né à Romans le 10 novembre 1743, exerçait à Grenoble la profession d'avocat avant la révolution. Il en adopta la cause avec chaleur, et en 1788 il fut, ainsi que Barnave et Mounier (*voy.* ces noms), une grande influence dans les assemblées provinciales de Vizille et de Romans. Nommé en 1790 procureur-syndic du district de Crest dans la Drôme, ce ne fut qu'en l'an 5 (1796) que ce département l'envoya au conseil des cinq-cents. Duchesne s'y montra républicain très-prononcé ; cependant il repoussa la proposition d'exclure les nobles des emplois publics. Il fut souvent chargé de présenter des rapports sur des matières de finances, notamment sur les transactions faites pendant le cours du papier-monnaie. Quoiqu'il eût été l'un des opposants au 18 brumaire, il fut compris dans la première formation du tribunal. Il y combattit les projets de loi sur les préfectures, la cour de cassation, l'instruction publique, comme tendant à rétablir les priviléges que la révolution avait détruits. Il prononça, en qualité de président du tribunal, un discours sur la victoire de Marengo, où il fit l'éloge du général Desaix. En 1802, il vota avec Carnot contre le consulat à vie (ce furent les deux seuls votes négatifs), et bientôt après il donna sa démission. Le département de la Drôme le nomma candidat au sénat-conservateur ; mais on comprend qu'il n'y avait point de chances pour Duchesne dans cette candidature. Il rentra alors dans le barreau, et il était bâtonnier de l'ordre des avocats, lorsqu'il mourut à Grenoble le 31 mars 1814. Il avait publié sous le voile de l'anonyme : *Voyage de piété au mont Calvaire de Romans en Dauphiné*, Paris, 1762, in-18. P—RT.

DUCHESNE (ANTOINE-NICOLAS), naturaliste, naquit à Versailles le 7 octobre 1747. Son père, prévôt des bâtiments du roi, homme fort instruit, soigna son éducation et lui donna des connaissances aussi profondes que variées dans les lettres, dans les sciences et dans les arts (1). Le jeune Duchesne, doué des dispositions les plus heureuses, apprit promptement le grec, le latin, l'anglais, l'italien, l'histoire, la géographie, les mathématiques, le dessin, la musique ; mais l'histoire naturelle était son étude de prédilection. Les excursions pédestres qu'il faisait avec son père, d'abord aux environs de Paris et de Versailles, puis à Compiègne, à Fontainebleau, au Havre, à Reims (lors du sacre de Louis XVI), voyages dont il a laissé des relations manuscrites, ajoutèrent encore à son instruction. Il accompagnait aussi Bernard de Jussieu dans ses herborisations, et faisait des expériences de culture dans le jardin de Trianon. Il avait obtenu des variétés nouvelles de graines de fraisier qui produisirent des fruits d'une si grande beauté, qu'ils furent présentés au roi (1761). Dès lors, il fut autorisé à continuer ses essais, et de cette époque datent ses premières publications. Cependant son père, qui le destinait au barreau, lui fit faire son droit ! Duchesne fut reçu avocat ; mais il retourna bientôt à ses études favorites. En 1776, il suivit en Angleterre l'abbé Nollin, directeur des pépinières du roi, et visita avec lui les jardins les plus renommés. De retour en France, il consigna ses observations dans un ouvrage *sur la formation des jardins*, que Delille a utilement consulté pour la composition de son poëme. Duchesne fut alors adjoint à son père dans la place de prévôt des bâtiments du roi ; et, devenu lui-même père de famille, il voulut aussi être le précepteur de ses enfants. C'est pour eux qu'il rédigea, avec son ami Savinien Leblond (*voy.* ce nom), le *Portefeuille des enfants* ; mais les commotions politiques et les persécutions auxquelles lui et son collaborateur furent en butte suspendirent cet intéressant ouvrage. Duchesne, qui n'avait envisagé, dans les premiers événements de la révolution, que la réforme des abus, fut bientôt détrompé. Attaché invariablement aux principes de l'Église catholique, il se tint éloigné des prêtres assermentés ; et en 1793 il fut inscrit sur la liste des suspects. Enfin des jours plus calmes ayant succédé à ces temps de désastre, il vint s'asseoir sur les bancs de l'École normale, et fut nommé professeur d'histoire naturelle à l'école centrale de Seine-et-Oise, au prytanée de St-Cyr, puis censeur au lycée de Versailles. Mis à la retraite en 1809, affligé de la mort de sa femme et de deux de ses filles, il se rendit à Paris, où les soins de ses autres enfants et ses travaux studieux apportèrent quelque adoucissement à ses chagrins. Il s'éteignit le 18 février 1827, âgé de près de 80 ans. Il était membre de la société d'agriculture de Versailles et de celle de Paris. On trouve sur lui une *notice* insérée dans les *Mémoires* de cette dernière société (année 1827, t. 1er), par M. Silvestre, secrétaire perpétuel. Duchesne a publié : 1° *Manuel de botanique, contenant les propriétés des plantes qu'on trouve à la campagne aux environs de Paris*, Paris, 1764, in-12. L'auteur, dans le but de populariser la science, a donné des noms vulgaires à toutes ces plantes. 2° *Histoire naturelle des fraisiers*, 1766, in-12. Cet opuscule, mentionné honorablement par l'Académie des sciences, obtint aussi les éloges

(1) *Antoine* DUCHESNE, peintre et architecte, né à Paris en 1706, y mourut en 1793. Il succéda comme prévôt des bâtiments du roi à son père, pour lequel Louis XIV avait créé cette place. Il a publié sous le voile de l'anonyme, *Dissertation sur les quadrupèdes*, 1784, in-8°.

Digitized by Google

de Linné et de Haller. En 1771, Duchesne y ajouta un supplément. Un extrait de ce travail et un *Essai sur l'histoire naturelle des courges*, qu'il présenta également à l'Académie des sciences, furent insérés dans le *Dictionnaire de botanique* de *l'Encyclopédie méthodique*. 3° *Le Jardinier prévoyant*, petit almanach qui parut de 1770 à 1781, Paris, 11 vol. in-18 (1); 4° *Notice raisonnée des graines qui se vendent chez M. Vilmorin-Andrieux, et catalogue des meilleures espèces d'arbres fruitiers de cet habile pépiniériste*, Paris, 1774, in-8°; 4° *Considérations sur le jardinage*, 1775, in-8°; 5° *Sur la formation des jardins*, Paris, 1779 in-8°; 6° (avec A.-S. Leblond). *Le Portefeuille des enfants*, Paris 1784 et années suivantes, 24 cahiers in-4°. C'est une collection de dessins avec texte explicatif, pour enseigner la géométrie, la grammaire, la géographie, la chronologie, l'histoire ancienne et moderne, l'histoire naturelle. Cet ouvrage a été cité avec éloge par Fourcroy, directeur de l'instruction publique. 8° (avec le même) *Baréme métrique, suivi de l'instruction sur les nouvelles mesures et le calcul décimal*, etc., Versailles, 1802, in-12; 4° *Le Cicerone de Versailles*, ou *l'Indication des curiosités et des établissements de cette ville*, Versailles, 1804, in-12; 10° *Aperçu géologique et agricole du département de Seine-et-Oise*, in-8°; 11° *Dissertation sur la nature des grès recueillis dans les environs de Versailles*; 12° *Lettre sur l'hortensia, contenant sa culture dans les villes et sa propagation*, Paris, in-12. Duchesne a rédigé *l'Annuaire du département de Seine-et-Oise*, de 1802 à 1822. Il a inséré un grand nombre de dissertations, sur l'histoire naturelle et l'économie rurale, dans les Mémoires des sociétés d'agriculture de Paris et de Versailles, dans le *Magasin encyclopédique* et autres recueils. Enfin il a laissé de nombreux manuscrits, parmi lesquels on cite une série de dialogues et d'historiettes, intitulée *Promenades instructives d'un père et de ses enfants*. P—RT.

DUCHESNIER (Chesnier-Duchesne, dit), fils d'un avocat distingué, naquit à Saintes, partit en 1792, avec le 3e bataillon de la Charente inférieure, et déserta pour aller joindre les Vendéens. Il se trouva avec eux à la prise de Saumur, à l'occupation d'Angers et eut la témérité d'aller à la Flèche, avec Duperat et deux autres officiers. Descendant à la municipalité de cette ville, ils y annoncèrent l'arrivée de l'armée royale, en ajoutant que leur escorte, destinée à faire les logements, était à l'entrée de la ville. Les quatre Vendéens dînèrent tranquillement et partirent pour retourner à Angers, au moment où l'on venait pour les arrêter à leur auberge. Duchesnier fut de l'expédition d'outre-Loire, et devint pendant cette campagne l'un des commandants de l'artillerie sous Bernard de Marigny. Ayant échappé aux désastres de la grande armée, il joignit les chouans, combattit avec Puisaye, et se rallia ensuite à l'armée du bas Poitou. Devenu aide de camp, puis adjudant général de Charette, ce chef lui confia plusieurs missions importantes, notamment celle d'aller en Bretagne représenter son armée au bureau central de correspondance, et, avec ce pouvoir, il signa l'arrêté qui nommait l'abbé Bernier, agent général des armées royales auprès des puissances étrangères. Plus tard, Charette envoya Duchesnier en Angleterre, chargé de s'entendre avec le comte d'Artois sur le projet que ce prince avait formé de débarquer en France; et il était porteur d'une adresse des chefs vendéens au roi d'Angleterre dont lui-même était le rédacteur. On y suppliait le souverain de la Grande-Bretagne de rétablir les Bourbons sur le trône de France, en ajoutant qu'une si glorieuse entreprise était digne du monarque de la plus grande et de la plus puissante nation de l'univers. L'envoyé fut très-bien accueilli au delà du détroit, mais n'obtint rien de positif. A son retour en France, Charette était mort et l'armée royale du bas Poitou n'existait plus. Néanmoins Duchesnier refusa de se soumettre à la république et passa en Espagne. Apprenant dans ce pays la rupture du traité d'Amiens, il se concerta avec Forestier et d'autres Vendéens pour organiser une nouvelle insurrection. Revenu en France, il parcourait le bas Poitou, lorsqu'il apprit la découverte du complot, et l'arrestation de quelques-uns des conjurés; assez heureux pour échapper aux recherches, il fut condamné à mort par contumace par une commission militaire, à la fin de 1805. Il ne continua pas moins de demeurer en France; et, dans les derniers temps de l'empire, il habitait aux confins des départements de la Charente et de la Charente-Inférieure, sans être inquiété par les autorités locales. En 1815, il retourna dans la Vendée, où il fut employé comme major général de l'armée du centre et signa en cette qualité la protestation des Herbiers, le 27 juin, contre le traité conclu avec le général Lamarque. C'était un homme spirituel et instruit; il est mort un peu avant la révolution de 1830. — Son frère, qui servit dans les rangs opposés, fut fait colonel à Moscou. Son avancement avait été retardé par sa résistance à l'ambition de Napoléon. Il avait voté contre le consulat à vie et contre l'empire. F—T—E.

DUCHESNOIS (Catherine-Josèphine), célèbre actrice dont le véritable nom était Rafin, naquit à St Saulve, près de Valenciennes, le 5 juin 1777, et non aux fêtes de Noël 1786, comme on l'a dit par erreur dans la *Biographie des contemporains*, et comme mademoiselle Duchesnois elle-même aimait à le répéter, sans doute dans l'intérêt de nos plaisirs et pour nous laisser un long espoir de jouissances. La jeune Catherine Rafin eut un berceau entouré de misère; son père, simple domestique d'un maquignon de village, ne lui donna aucune éducation première, et la força de passer son enfance et son adolescence au milieu des hommes rudes de la campagne et occupée de durs

(1) M. Pouplin a publié un extrait du *Jardinier prévoyant*, sous le titre de l'*Agronome des quatre saisons*, Paris, 1823, in-18.

Digitized by Google

travaux domestiques : aussi, la pauvre Catherine, montée plus tard au rang des artistes célèbres, aimait-elle à revenir sur ce qu'elle appelait les malheurs de sa jeunesse, en disant qu'elle avait commencé sa carrière par le rôle de *Cendrillon*. Cependant, au milieu de ses occupations rustiques, un instinct naturel lui laissait déjà deviner une autre vie que celle du village, un autre langage que celui des compagnons de son père ; elle avait entendu parler de Paris, elle aspirait à voir cette grande ville, qui, dans ses rêves d'ambition, lui semblait comme un port de salut. En janvier 1792, elle vint dans la capitale retrouver une sœur aînée qui y menait une vie précaire ; c'est, dit-on, dans ce premier voyage qu'elle eut occasion de voir mademoiselle Raucourt dans l'*Agrippine* de *Britannicus*, et qu'elle fut frappée d'une telle admiration que la pièce resta gravée dans sa mémoire au point qu'on lui en entendit réciter le lendemain les plus belles tirades. Elle retourna bientôt après à Valenciennes et entra au service d'une dame de cette ville, qui l'admit chez elle comme demoiselle de compagnie, ce qui lui permit de fréquenter le spectacle et de nourrir son goût naturel pour le théâtre. Pendant l'hiver de 1796-1797, une société dramatique ayant été organisée dans cette ville pour jouer au profit des pauvres, la jeune Rafin en fit partie et débuta par les rôles de *Sophie* dans *Robert chef de brigands*, de *Caroline* dans *Charles et Caroline*, et de *Palmyre* dans *Mahomet*. C'est surtout dans cette dernière pièce qu'elle étonna les spectateurs par les prémices d'un talent qui n'attendait que les occasions de se développer. Les premiers essais de la jeune Catherine valurent aux pauvres de Valenciennes, en un seul hiver, 500 vêtements dont ils manquaient. Encouragée par ce succès, elle n'hésita plus à partir pour Paris; et dès son arrivée elle y tomba dans les mains de maîtres habiles et dévoués. Nous ne parlerons pas de Florence, médiocre acteur des Français, qui tenait une école de déclamation et qui n'eut que l'honneur de lui indiquer les traditions du théâtre; elle eut le bonheur de rencontrer un guide plus sûr et plus célèbre : Legouvé fut son véritable maître et lui donna des leçons d'art et de goût dont elle profita avec une rare intelligence. « Il apparte« nait à l'auteur du *Mérite des femmes*, a dit « Arnault, de deviner celui de mademoiselle Du« chesnois, et d'en développer l'heureux germe. » Aidée de ce poëte aimable, puis de madame de Montesson et du général Valence qui lui témoigna toujours beaucoup d'affection, protégée par madame Bonaparte, dont elle adopta le prénom en quittant le nom de son père, et par Chaptal, alors ministre de l'intérieur, la débutante vit enfin s'ouvrir devant elle le Théâtre-Français et y fit son entrée le 3 août 1803, par le rôle de *Phèdre*. Elle le joua plusieurs fois de suite, puis ceux de *Sémiramis*, d'*Hermione*, de *Didon*, de *Roxane* et d'*Amménaïde*. Jamais débuts ne furent aussi éclatants, aussi tumultueux, et aussi glorieux pour l'actrice.

A la même époque, mademoiselle Georges-Weymer, fille du directeur du théâtre d'Amiens, débutait aussi aux Français sous les auspices de mademoiselle Raucourt ; une partie du public, quelques journalistes, et particulièrement le satirique Geoffroy, se déclarèrent pour cette dernière débutante, que recommandait une beauté peu commune. Les deux jeunes tragédiennes occupèrent longtemps la presse et le public, et jamais lutte plus prolongée ne fut signalée dans les annales dramatiques. L'intérêt des sociétaires du Théâtre-Français, celui du gouvernement d'alors, qui cherchait à user l'activité de la jeunesse parisienne dans une guerre futile, contribuèrent sans doute à faire durer cette rivalité au delà des bornes ordinaires. Enfin, le Théâtre-Français reçut les deux actrices à *quart de part*, le 22 mars 1804. Mademoiselle Duchesnois prévalut surtout pour l'expression qu'elle savait mettre dans ses rôles, et qu'elle devait à son exquise sensibilité. Chacun s'accordait à dire que depuis longtemps nulle actrice n'avait montré autant de sentiment dans les rôles tendres ; aussi fut-elle bientôt désignée sous le nom de la *Reine sensible*, et de l'*actrice de Racine*. La critique ne lui reprochait guère que le peu de régularité de ses traits; mais la noblesse de son port et l'harmonie de sa voix rachetaient en quelque sorte ce désavantage, qui n'était devenu très-remarquable au théâtre que par comparaison avec la beauté de sa rivale. Une fois admise comme sociétaire, mademoiselle Duchesnois fut d'un immense secours au Théâtre-Français par ses études et ses travaux assidus; elle soutint avec Talma l'honneur de la scène française devant ce que l'Europe comptait de plus élevé et de plus puissant. Napoléon les fit jouer à Erfurt en 1808, devant un *parterre de rois*. Outre les rôles que nous avons cités, mademoiselle Duchesnois rajeunit ou créa ceux d'*Alzire*, de la *Clytemnestre* de Racine, d'*Adélaïde Duguesclin*, d'*Hécube*, de *Polyxène* (par Aignan), d'*Andromaque*, de la *Clytemnestre* de Lemercier, d'*Ariane*, d'*Eriphyle*, de mademoiselle d'*Entraigues* (Mort de Henri IV), de *Lanassa* (Veuve du Malahar), de la *Duchesse d'Irton* (Comte d'Essex), de *Camille* (les Horaces), de *Gertrude* (Hamlet), de *Zuléma*, de *Mérope*, d'*Andromaque* (Hector, de Luce de Lancival), d'*Esther*, d'*Athalie*, et d'une foule d'autres dont la nomenclature est encore gravée dans le souvenir des vrais amateurs du Théâtre-Français. Bienfaitrice de ses parents, mademoiselle Duchesnois ne restreignit pas les effets de sa générosité à sa famille seulement; la perturbation qui suivit les rentrées de Napoléon et des Bourbons en 1814 et 1815, lui fournit les occasions d'être utile aux hommes de tous les partis, et sa maison devint un asile ouvert à quiconque était malheureux. Elle retira chez elle la mère de Lavallette, et il ne tint pas à la généreuse actrice que le malheureux Labédoyère ne fût sauvé, si lui-même y eût consenti. Dans les dernières années de la restauration, la tragédie moderne reçut aussi l'appui du talent de

Digitized by Google

mademoiselle Duchesnois. D'Avrigny a partagé avec elle le succès de *Jeanne d'Arc*; elle soutint quelques jours sur la scène française *Blanche d'Aquitaine*, de M. Bis; on la vit belle encore dans la *Clytemnestre* de Soumet, le *Léonidas* de Pichat, dans *Régulus* et *Pierre de Portugal* de M. Lucien Arnault, son ami; et l'on sait avec quelle âme de feu, avec quel entraînement irrésistible elle a joué la *Marie Stuart* de Lebrun, ce qui fit dire alors :

Jamais Iphigénie en Aulide immolée
Ne coûta tant de pleurs à la Grèce assemblée.

La mort de Talma, arrivée en 1826, fut pour la tragédie et pour mademoiselle Duchesnois un coup funeste : l'abandon de l'ancien répertoire, le discrédit où tombèrent les chefs-d'œuvre de Corneille et de Racine après la perte de leur plus digne interprète, les changements survenus dans les formes de la littérature dramatique, l'invasion du drame dans le Théâtre-Français, ce dernier boulevart de la pureté classique, causèrent un violent chagrin à l'amie de Talma, et minèrent sourdement sa santé. Elle se retira de la scène, et n'y parut plus que dans quelques occasions solennelles, dans des représentations au profit de ses camarades ou pour soulager des infortunes diverses. Sa représentation de retraite au Théâtre-Français eut lieu le 24 janvier 1820 : elle y joua un acte de Phèdre, son premier et son principal rôle, celui qui avait fait sa fortune et sa gloire. Quoique minée par les chagrins et par la maladie, elle se montra encore digne de ses beaux jours dans ce dernier effort d'un talent qui s'éteignait, et plus d'un vieil amateur du théâtre put, en l'écoutant, redire ce vers qu'on lui appliqua si justement à la fin de ses débuts :

Phèdre depuis longtemps ne craint plus de rivale.

Dans les derniers jours de 1834, sentant ses douleurs augmenter et sa fin approcher, mademoiselle Duchesnois voulut se réconcilier avec l'Eglise et recevoir les dernières consolations de la religion; M. de Quélen, archevêque de Paris, se rendit lui-même auprès d'elle, et l'on vit un spectacle satisfaisant pour les amis de la tolérance : le premier prélat de la France ouvrant les portes du ciel à une femme de théâtre et adoucissant ses derniers moments. Mademoiselle Duchesnois expira le 8 janvier 1835, et fut enterrée le 10 au cimetière du Père-Lachaise, près de la tombe de Talma, où ses amis et ses admirateurs lui ont fait élever un monument. La société d'agriculture, des lettres et des arts de Valenciennes fit frapper une médaille en son souvenir, et chargea l'auteur de cet article de rédiger une notice détaillée sur la vie de la grande tragédienne, pour être insérée dans le 2e tome des mémoires de la société. Cette même notice a été publiée dans le tome 14 des *Archives du Nord*. Plusieurs portraits de mademoiselle Duchesnois ont été gravés; on en conserve un, peint à l'huile, par madame Tripier-Lefranc, dans le Musée de Valenciennes. D—x—x.

DUCHI (César), en latin *Duchus* ou *de Ducibus*, né à Brescia, dans le 16e siècle, exerçait la profession d'avocat. Son goût le portait vers la poésie, et il la cultiva avec succès. Le petit nombre de pièces qu'il a laissées, annoncent un esprit facile et orné. Taygeti en a inséré plusieurs dans son recueil intitulé : *Carmina præstantiorum Poetarum, ex quamplurimis selecta numquam edita*, Brescia, 1565, in-8°. On en trouve d'autres dans le volume qui a pour titre : *Occultorum academicorum Carmina*, Brescia, 1570, in-8°, enfin on en a recueilli quelques-unes dans le tome 1er des *Deliciæ Poetarum italorum* de Gruter, et dans le tome 4 des *Carmina illustrium Poetarum italorum*. Duchi était en commerce de lettres et d'amitié avec les savants de son temps, et il passait pour l'un des principaux ornements de l'Académie des *Occulti*. On ignore les autres circonstances de sa vie.—Duchi (Grégoire), de Brescia, a publié un poëme divisé par octaves, intitulé *la Scaccheide*, Vicence, 1586 et 1607, in-4°. Ce n'est point, dit Tiraboschi, une traduction du poëme de Vida, sur les Echecs. Duchi a développé son sujet avec plus d'étendue, et est entré dans plus de détails.—Duchi ou Ducci (Laurent), en latin *Duccius*, né à Pistoie, est auteur de plusieurs ouvrages estimés : 1° *Trattato della nobiltà, dell' infamia e della precedenza*, Ferrare, 1603, in-4°; 2° *de Elocutione libri duo*, Ferrare, 1600, in-8°; 3° *Orationi funerale*, Ferrare, 1600, in-8°. C'est un recueil d'oraisons funèbres en italien; on cite celle du Tasse comme la meilleure. 4° *Ars historica*, Ferrare, 1604, in-4°. Tiraboschi parle avec éloge de ce Traité sur la manière d'écrire l'histoire; mais Lenglet Dufresnoy prétend que l'ouvrage ne tient pas ce que le titre promet. W—s.

DUCHOSAL (Marie-Emilie-Guillaume), né à Paris le 18 août 1763, fut destiné au barreau par ses parents, et se fit recevoir avocat au parlement de Bordeaux; mais il s'adonna plus à la littérature qu'à la jurisprudence, et fut l'un des premiers membres du Musée de Paris. Il avait été chef de bureau dans le ministère de la police et membre de la commission des émigrés, quand il mourut le 6 novembre 1806. On a de lui : 1° *les Exilés du Parnasse*, poëme, 1783; in-8°. C'est une satire violente contre plusieurs écrivains; elle attira quelques ennemis à l'auteur, qui renonça, par la suite, à ce genre de composition. Il a paru une 2e édition des *Exilés*, 1784, in-8°, augmentée des *Adieux à la satire*. 2° *Mon Songe*, satire, imité du grec de Lucien, suivi des *Sensations d'un homme de lettres*, 1784, in-8°; 3° *Blanchard*, poëme en 2 chants, 1784, in-8°, réimprimé en 4 chants, 1786, in-8°. Duchosal était très-lié avec l'aéronaute qu'il a choisi pour son héros. 4° *Discours sur la nécessité de dessécher les marais*, 1791, in-8°. Il a travaillé au *Journal de Deux-Ponts* avec Duport Dutertre, en 1786; au *Journal des Théâtres*, depuis fructidor an 2 jus-

Digitized by Google

qu'en germinal an 3; à *l'Ami des Arts* (1797); il a fait plusieurs brochures sur la révolution. On trouve dans les divers recueils de poésie, diverses pièces ou imitations de poètes latins, par Duchosal, dont le premier titre littéraire est peut-être d'avoir été faites avec M. Milon, éditeur des *Œuvres de Dumarsais*, au 5, 1797, 7 vol. in-8° A. B—T.

DUCHOUL (GUILLAUME), en latin *Caulius*, célèbre antiquaire, né à Lyon, dans le 16e siècle, d'une famille distinguée, fut nommé bailli des montagnes du Dauphiné, et il paraît qu'il remplit cette place jusqu'à sa mort, dont on ignore l'époque. Une circonstance particulière détermina son goût pour l'étude des antiquités. Il habitait à Lyon, sur la montagne du Gourguillon, une maison dans les environs de laquelle on découvrait sans cesse des médailles et d'autres objets précieux. Duchoul en acheta un grand nombre, sans autre but que de satisfaire sa curiosité; mais il ne tarda pas à s'apercevoir qu'il ne jouissait qu'imparfaitement de ces objets, faute de connaissances préparatoires, et il résolut de les acquérir. Il se mit donc à étudier avec zèle, et un voyage qu'il fit en Italie facilita encore ses progrès en le mettant en relation avec les antiquaires les plus instruits. Duchoul publia le fruit de ses recherches dans un ouvrage intitulé : *Discours sur la castramétation et discipline militaire des anciens Romains*, Lyon, 1555, in-fol., lequel fut immédiatement suivi d'un *Discours sur la religion des anciens Romains*, Lyon, 1556, in-fol. On ne doit point séparer ces deux ouvrages curieux et ornés de jolies gravures sur bois, du Petit Bernard. Ils ont été réimprimés à Lyon, 1567 et 1581, in-4°; Wesel, 1672, in-4°. L'édition de Wesel a reparu avec la rubrique de Dusseldorff, 1731, in-4°, sous ce titre : *la Religion des anciens Romains*, etc.; ils ont été traduits en italien par Gabriel Siméoni, Lyon, 1556, in-fol.; en latin par Louis Joachim Camerarius, 1578, et par un anonyme, Amsterdam, 1685 et 1748, in-4°; enfin en espagnol, par Balthazar Perez de Castille, chanoine de Burgos, Lyon, 1579, in-4°; La Croix du Maine attribue à Duchoul, *Douze Livres des antiquités de Rome*; *Traité des animaux féroces et étrangers*; *les Epigrammes de toute la Gaule*; *Traité de la nature des dieux*; aucun de ces ouvrages n'a paru; mais un livre qui est réellement de lui, quoique omis par tous les bibliographes, est son *Epître consolatrice à madame de Chevrières*, Lyon, 1555, in-4°. W—S.

DUCHOUL (JEAN), fils du précédent, suivit de bonne heure l'exemple de son père, en se livrant à l'étude, mais ce fut à celle de l'histoire naturelle. Il est auteur des ouvrages suivants : 1° *Varia quercus Historia*; *accessit Pilati montis descriptio*, Lyon, 1555, in-8° de 120 pages, avec quelques figures en bois. Comme il l'annonce, c'est une histoire des chênes; mais, suivant l'usage de son temps, il donne plus à l'érudition qu'à l'observation de la nature. C'est une simple compilation de tout ce que les auteurs anciens ont écrit sur ce sujet. Le *Voyage au mont Pilat*, qui est à la suite, est plus intéressant, parce qu'il a décrit les objets qu'il avait sous les yeux. On y trouve quelques observations qui décèlent un homme curieux; mais il paraît quelquefois trop crédule, surtout quand il parle d'une de ses maisons de campagne, près de laquelle était un ancien château dit des Fées, où il y avait des apparitions. Il fait mention de quelques plantes curieuses qu'il avait vues au mont Pilat. Ce voyage fut réimprimé la même année, par Conrad Gesher, dans son traité *de Raris et admirandis Herbis*. 2° *Dialogus formicæ, muscæ, aranæi et papilionis*, Lyon, 1556, in-8°; 3° *Dialogue de la vie des champs, avec une épître de la vie sobre, et autres discours*, Lyon, Mermet, 1565, in-8°, cité par Duverdier dans sa *Bibliothèque*. D—P—S.

DUCIS (JEAN-FRANÇOIS), né à Versailles en 1733, d'une famille originaire de Savoie, se vit transplanté, pour ainsi dire, au milieu de la cour par la faveur éclairée du comte de Provence (depuis Louis XVIII). Grâce à la vigueur naturelle d'un talent qu'il ne cultiva que très-tard, Ducis fut jugé digne, par ses premiers ouvrages, de remplacer Voltaire à l'Académie française (1778). Également éloigné de la flatterie et de la détraction, et préférant à tout la vie de famille, source de tant de vertus, l'auteur d'*Hamlet*, dans les rapports obligés qu'il eut avec les grands, sut mieux que l'auteur de *Mérope* conserver toute sa dignité. Plein d'un sincère attachement pour son bienveillant protecteur, mais gémissant des abus qui assiégeaient le trône et pesaient sur la France, on ne peut douter, quoiqu'il eût tout à perdre à la révolution, qu'il n'en ait, comme beaucoup d'esprits généreux, accueilli avec joie les promesses. Il ne tarda point à en abhorrer les excès, sans toutefois renoncer à l'espoir d'une liberté sage. Qu'on juge de son indignation, quand il vit que cette liberté, dont le chef d'une monarchie absolue avait jeté les fondements, nous était comme enlevée d'assaut par un soldat heureux, qui bientôt allait, dans des flots de sang, en faire disparaître jusqu'aux moindres vestiges. Bonaparte, qui, sans les aimer, savait estimer les plus nobles aristocraties, celles du mérite, appréciait l'auteur de *Macbeth*, et avait cherché à se le concilier par des prévenances auxquelles l'homme de lettres s'était courageusement dérobé. Le maître sous qui tout pliait, croyant faire fléchir aussi cette âme inflexible, plaça le nom de Ducis sur la liste des membres qui devaient composer le nouveau sénat, et, n'imaginant point qu'un poëte, dans sa modique fortune, refusât de se laisser revêtir d'un titre auquel était attaché une riche dotation, il fit, avant d'avoir son agrément, annoncer sa nomination dans le journal officiel (1). Ducis, décidé à ne rien accepter de l'homme dont il avait pénétré l'ambition, sut résister, avec une inébranlable constance, aux prières, aux menaces.

(1) Trois numéros du *Moniteur*, notamment celui du 5 nivôse an 8, annoncent en effet cette nomination.

Digitized by Google

Débarrassé, pour ainsi dire, du manteau sénatorial, et *parvenu* (suivant son expression) *à n'être rien*, il s'enveloppait dans cette médiocrité, si riche aux yeux de la raison. Lorsque plus tard on lui offrit la croix de la Légion d'honneur : *J'ai refusé pis*, répondit-il plaisamment (1). Comment eût-il ambitionné les honneurs, lui qui se montra si souvent supérieur à la gloire même, à cette passion, la dernière qui s'éteigne dans le cœur du sage, de l'aveu d'un sage de l'antiquité (Tacite, Histoire, t. 4, p. 6). Ces sentiments si rares, et d'autres traits de véritable indépendance, que nous voudrions ici rappeler, Ducis les avait puisés dans son éducation, dans l'exemple de parents vertueux, dans la religion, dont le ressort sublime l'élevait au-dessus de tous les intérêts et de toutes les craintes. C'est elle qui, dans nos troubles civils, lui fit tout hasarder pour préserver la tombe d'un ami, et pour sauver ensuite un malheureux prêtre; c'est pour elle qu'au péril de sa vie, au milieu de ces temps de *terreur*, il allait *tous les mois*, comme il le dit lui-même, *nourrir sa faiblesse du pain des forts*, chercher la parole de Dieu dans des caves.... Mais jetons les yeux sur sa correspondance. « Qu'on joue, ou qu'on ne joue pas mon « *Hamlet*, écrit-il à l'auteur d'*Agamemnon*, tout « cela m'est égal..... pourvu que mon vrai *moi* « vive, il y a un autre *moi* que j'abandonne. L'air « de ce globe n'est pas bon, ce soleil-ci n'est pas « le véritable; je m'attends à mieux : en attendant, je jette mon âme, je la lance dans l'avenir. Je tâche de m'élever si haut par le mépris, « de tout ce qui n'est pas tout, que toutes les grandeurs de la terre ne soient plus pour moi qu'un « point tout à l'heure imperceptible. » Son dédain du monde donnait parfois à ses dehors, naturellement imposants, et même à son style quelque aspérité : faut-il s'étonner qu'un esprit si plein de sève et de vigueur eût aussi l'écorce du chêne? Du reste un sentiment de bienveillance pour tous les hommes, ou une tendre compassion remplissait son âme. Lorsqu'il parle, dans une de ses lettres, de Voltaire arrivant à Paris, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, comme on voit qu'il le plaint de cette *soif insatiable de bruit, de cette inquiétude fiévreuse* qui le portait à venir chercher de si loin, au milieu d'un monde frivole, des applaudissements sur le bord de la tombe!.... Peu de temps après, un autre philosophe, mais digne de ce nom, le vertueux Thomas, dont l'amitié inspira des vers si touchants à Ducis, mourut dans les bras de son ami, tous deux soutenus, consolés par la religion, et qui s'étaient retrouvés à Lyon après des événements dont parle avec intérêt Ducis dans son *Épître à l'Amitié*. Quels tableaux il trace, en plusieurs endroits de ses écrits, des derniers moments de cet homme de bien,

Qui peignit Marc-Aurèle et mourut en chrétien.

Mais c'est dans les lettres de l'auteur d'*Hamlet* à Talma qu'on peut, à travers d'excellentes plaisanteries, remarquer sa tendre sollicitude pour le grand tragédien, qui le nommait à tant de droits son maître. Il paraît pourtant que l'élève évitait parfois des tête-à-tête qui probablement lui semblaient un peu sévères. Aussi Ducis écrit-il quelque part : « Je « ne compte pas beaucoup sur la visite de Talma : « il est perdu dans ce brillant et rapide tourbillon « du monde ; il n'en sort que par le génie sur la « scène tragique, on que par quelques courts mo- « ments dans ses repos avec l'amitié, car voilà ce qui « le soutient dans le vide. Pauvres hommes, avec « leur gloire! » Mais, dira-t-on, cette gloire, si Ducis en était si revenu, pourquoi donc faisait-il des tragédies? Pourquoi vivait-il dans ce vide? quel était son but? — Je crois trouver la réponse à ces questions dans ce passage de sa lettre à Paré, ministre de l'intérieur sous la convention, lequel venait de lui annoncer sa nomination à la place de conservateur de la bibliothèque nationale : « S'il « m'est donné d'être un peu utile à mon pays, ce « ne peut être qu'en mettant en action sur la scène « quelques-unes de ces grandes vérités morales qui « peuvent rendre les hommes meilleurs; vérités « que la réflexion saisit bien dans un livre, mais « que le théâtre rend vivantes, en parlant à l'âme « et aux yeux. Pardonnez-moi donc, citoyen mi- « nistre, de refuser une place qui m'ôterait le seul « moyen que Dieu m'ait donné pour servir mes « semblables. » Si jamais, en effet, ouvrages dramatiques eurent un but utile, ce sont bien ceux de Ducis, où respirent partout la morale la plus pure, nos premières vertus, cet amour filial qui, de son âme, se répandaient dans ses écrits, le respect au malheur et la dignité paternelle, qu'aucun de nos poëtes n'a peints sous des traits plus vrais. Il suffit d'ouvrir les Mémoires que nous a laissés sur lui un de ses amis les plus chers, M. Campenon, et d'entrer dans cette vie patriarcale, pour y découvrir le secret de ces grandes inspirations, dont on a fait trop souvent honneur à Shakspeare. En rapprochant les deux poëtes, rendons à l'illustre étranger ce qui lui est dû; mais sans dépouiller notre littérature nationale de ce qui lui appartient. Notre admiration pour Ducis ne nous aveugle pas. Nous avouons que, renfermé dans les bornes étroites de notre scène, il y est trop souvent vague, contraint et froid; mais qu'une situation extraordinaire, que des sentiments sublimes ou touchants viennent échauffer sa verve; qu'à l'aspect du vice ou des crimes, le volcan qu'il porte dans son âme et s'allume et bouillonne, alors une chaleur pénétrante, un pathétique aussi profond qu'immense se répand dans ses vers, et le place au rang des modèles, car il en est un alors, non-seulement d'éloquence et de force, mais encore d'élégance et de goût. On a dit que Ducis était de l'école de Crébillon et de Voltaire. — Non; dans ses inspirations, et quand il s'abandonne à son génie, il ne ressemble à aucun de ses devanciers, pas plus à Shakspeare qu'à Voltaire ou à Crébillon; il conserve son ca-

(1) Lemercier avait déjà refusé la croix d'honneur en disant : *J'ai refusé mieux*.

Digitized by Google

chet propre, même quand il imite ; et s'il appartient alors à une école, on peut dire qu'il en a secoué la poussière. Dans son premier ouvrage seulement, *Amélise* (1768), se trouvent, quoique pleins de chaleur, quelques détails et un dénouement trop timidement calqués sur *Athalie*. Ducis lui-même raconte, dans une lettre à sa sœur, l'effet profond que ce chef-d'œuvre de tous les théâtres avait produit sur lui, lorsque, jeune encore, il l'avait vu représenter, pour la première fois, dans un village, sous une orangerie, et sans doute avec un appareil qui n'avait rien d'imposant. C'est peut-être là néanmoins, au feu sacré du génie de Racine, que s'alluma l'ardent foyer qui devait nous refondre Shakspeare, et nous enrichir de son or épuré. Que ne nous est-il permis de dérouler ici ces richesses qui, tirées de son propre fonds ou d'un fonds étranger, brillent par moment d'un éclat inconnu, dans *Hamlet* (1769), *Roméo* (1772), *Œdipe chez Admète* (1778), *Lear* (1783), *Macbeth* (1784), *Othello* (1792), *Jean sans Terre* (1792), *Abufar* (1795), et jusque chez les *Religieux hospitaliers*. Indiquons du moins, dans *Macbeth*, les scènes fameuses du somnambulisme et du spectre imitées de Shakspeare, et celle de l'écharpe, que Ducis ne doit qu'à lui-même ; dans *Hamlet*, la scène de l'urne refaite pour Talma, où l'imitateur de Shakspeare luttant aussi contre une des plus belles scènes de *Sémiramis* et du théâtre de Voltaire, lui est si supérieur. Dans *Roméo et Juliette*, au milieu d'un plan mal tracé par malheur, se trouve une situation plus pathétique encore : celle où Montaigu, pour forcer Roméo à servir sa vengeance, lui retrace la mort horrible de ses enfants enfermés avec lui dans un cachot muré ; décrit la faim qui les dévore et leur douloureuse agonie, et, dans son délire paternel, ne répond à toutes les objections de Roméo que par ces mots déchirants : *Mes enfants !* Après avoir tiré *du fumier de Shakspeare*, comme disait Voltaire, et de l'*Enfer* du Dante, des pierres d'un éclat effrayant, Ducis semble avoir voulu se purifier doublement aux sources de la Grèce, en recourant tout à la fois, pour son *Œdipe chez Admète*, à Euripide et à Sophocle. Pour peindre les vertus d'Admète, une source plus pure s'offrait encore à l'auteur, sur le trône même de nos rois, alors occupé par un jeune monarque, l'espoir et l'amour des Français. Telle était néanmoins l'aversion de Ducis pour tout ce qui pouvait ressembler à la flatterie, même la plus méritée et la moins dangereuse, qu'avant la représentation de sa pièce, il écrivait à son ami Sédaine : « Ce dont je suis sûr, c'est que le roi n'aime point « les louanges, et qu'il ne se fait aucun mérite de « ne point les aimer. Heureusement que mon « *Œdipe* n'en contient point, et que s'il y a ma« tière, dans le cours de l'ouvrage, à quelques « applications aux vertus du roi, c'est une « bonne fortune de mon sujet qui me les a amen« nées comme sous la main. » On devait bientôt voir, hélas! dans cette tragédie, autre chose que les vertus de Louis XVI ; tous ses malheurs s'y retrouvent. Mais quel affreux pressentiment avait fait choisir à l'auteur ce sujet, ce douloureux sacrifice d'un prince aussi bon que magnanime, s'immolant à des divinités implacables? Ce prophétique esprit, attribué jadis aux poëtes, l'éclairait-il, lorsqu'il écrivait ces grandes scènes, d'abord celle où Admète, préparé à la mort, recommande à son ami sa malheureuse femme, ses deux enfants, son fils qui doit régner un jour; celle ensuite où la reine, ignorant que les dieux ont condamné les jours de son époux, vient lui parler, avec des transports de joie, de son peuple, de ses enfants, et semble néanmoins au milieu de ses accents de bonheur, pressentir l'infortune. Mais une situation plus déchirante encore, c'est celle où l'infortunée reine, après avoir appris que son époux va se sacrifier, vient, les regards frappés de l'appareil de sa mort, lui reprocher sa feinte. Admète la console, et cherche à l'élever jusqu'à sa sublime résignation... Il y a là beaucoup de vers qu'on pourrait croire postérieurs au testament de Louis XVI. L'auteur de cet article les a cités ailleurs, avec la plus grande exactitude, d'après l'édition des premières tragédies de Ducis (Paris, Gueffier, 1680). Malgré le succès de cet ouvrage dont le style est souvent classique, mais le plan très-irrégulier, Ducis revint à Shakspeare ; il voulait nous montrer tout ce qu'il y avait de vraiment beau dans le *Léar* anglais, et l'on dut l'en féliciter. Quel spectacle plus imposant et plus douloureux! Un royal vieillard, un père, déchu de ses grandeurs, de ses félicités, exposé seul, au milieu de la nuit, au choc des éléments dont les assauts impétueux et les coups redoublés semblent le trouver insensible, car ce désordre de la nature n'est rien, près d'un désordre plus effroyable, l'ingratitude d'enfants auxquels il a tout sacrifié! On conçoit que, dans un désespoir avant-coureur de son égarement, il aime *à contempler la tempête*. Celle qui s'est élevée dans son âme, et qui, après quelques éclairs sublimes, éclate en imprécations foudroyantes, achève de bouleverser sa raison. C'est ainsi qu'il importait de conserver au sujet toute sa hardiesse, et à la tragédie sa dignité. L'Eschyle anglais avait tiré de la folie de ce malheureux père d'admirables beautés mêlées à un grossier alliage. Que de difficultés Ducis eut à vaincre, seulement pour hasarder sur la scène française la démence d'un roi! Les anciens, afin de relever cette triste infirmité, ce sommeil affligeant de l'âme, en avait frappé des êtres extraordinaires par leur valeur et leur renommée gigantesques. Quand nous voyons dans Sophocle, dans Euripide, un Ajax, un Hercule, en qui la raison est éteinte, ces colosses privés de la lumière qui les guidait, sont encore à nos yeux d'immenses et effrayants simulacres, mis en mouvement par une force aveugle. Ducis, ne pouvant ici nous inspirer cette espèce de terreur, a fait mieux : les vertus de Léar le rendent encore vénérable, alors qu'il n'est plus que l'ombre de lui-même, et que des enfants sacrilèges l'ont dépouillé de tout, même de sa rai-

Digitized by Google

son : ainsi un temple antique, privé par des profanateurs impies de la divinité qu'on y adorait, est encore un objet de culte. Le rôle immense de Léar qui avait fait la réputation de Brizard, effrayait Talma lui-même ; il l'étudiait depuis longtemps, et allait enfin le jouer, quand la mort le surprit. C'est après cet ouvrage d'un pathétique désordonné mais profondément religieux, que Thomas qualifia si justement Ducis *le Bridaine de la tragédie*. Il en fut nommé *le Lafontaine*, après le succès d'*Abufar*. Ces qualifications ne pourraient être justifiées que par de longues citations, que nous ne pouvons nous permettre ici. Ducis est d'ailleurs assez connu par ses tragédies : mais il faudrait un volume (et nous l'avons fait récemment) pour le montrer dans ses poésies familières, ses lettres si variées, et dans son testament qui était encore inédit. C'est là, bien plus que dans ses tragédies, qu'il est vraiment original, qu'il est lui tout entier. Ces poésies gagnent beaucoup à n'être citées que par fragments, car elles sont souvent négligées et diffuses. L'auteur, fidèle à la raison, mais, ainsi que Montaigne, parfois infidèle à son sujet, se laisse aller à de trop longues digressions, jusqu'à ce qu'une idée nouvelle vienne lui sourire ; alors, il s'y précipite et en fait jaillir des traits pleins d'une verve à laquelle le goût le plus dédaigneux se voit bien forcé d'applaudir. Il faut en dire autant de ses lettres, qui réunissent tous les tons, et, par intervalles, les beautés les plus rares. Prose ou vers, vous voyez toujours le poëte. Son imagination, suivant les temps, riante ou chargée de sombres images, mais sillonnée d'éclairs, vous fait voir tour à tour, ici le *Spectacle des chiens tragiques*, où l'auteur se montre supérieur à ses ouvrages ; plus loin, sous la *Terreur*, des *Alvées en sabots*, et *la Tragédie courant les rues* dans des flots de sang ; puis les honnêtes gens, cette *graine timide*, qui n'osait se montrer, sortant enfin de terre, car on est arrivé au couronnement de Bonaparte. Et qu'y voit le poëte ? *la Catin que* FORTUNE *on nomme*, s'ébattant avec des soldats au milieu d'une orgie, car ses préventions n'ont plus de bornes. Incapable de haïr l'homme qui lui aurait fait le plus de mal, il poursuit partout un désastreux système dont cependant il fait peser aussi la responsabilité, non sur la politique anglaise, comme on l'a fait souvent avec raison, mais sur le caractère français, ainsi qu'on peut le voir dans cette apostrophe suivie d'une prophétie frappante du gouvernement adopté depuis parmi nous :

> Peuple enfant, crédule et léger,
> Toujours prêt à rire, à combattre,
> Ne connaissant aucun danger,
> Mais aussi qu'un rien peut abattre,
> Ah ! si vos rois, vos grands et vous,
> Vous aviez, comme en Angleterre,
> Limitant chacun dans sa sphère,
> Balancé trois pouvoirs jaloux
> Par un contre-poids nécessaire,
> Vous n'auriez pas été des fous.

A la rupture du traité d'Amiens, qui allait inonder l'Europe de sang, et dont on accusait l'ambition de Bonaparte, Ducis pressentit tout ce que cette ambition coûterait de sacrifices à notre indépendance et de larmes à l'humanité. Ce fut alors qu'il prit en aversion jusqu'aux ouvrages qui retracent avec le plus de génie la gloire des armes, l'*Iliade*, par exemple, qu'il avait aimée dans sa jeunesse. Il ne haïssait pas, dans l'âge de l'irréflexion, *ces grands coups d'épée* ; mais quand il en vit les résultats ailleurs que sur le papier, il parla de la guerre, non pas comme certaines gens qui la font à coups de plume, mais comme en parlent les militaires les plus braves qui en sont revenus. Il est curieux de lire les vers qu'écrit Ducis à Bitaubé qui lui avait adressé sa traduction d'Homère. L'horreur de la guerre, l'amour de l'indépendance, et sans doute aussi les souvenirs d'un prince ami des lettres, ont été les principaux inobiles des poésies diverses, et des lettres tout à la fois naïves et piquantes de Ducis. Le retour inespéré de Louis XVIII ranima ses dernières amitiés. Le roi, j'ai presque dit l'ami du poëte, en le revoyant, après une si longue absence, pour lui prouver qu'il le reconnaissait, lui adressa ces vers de son *Œdipe chez Admète* :

> Oui, tu seras un jour, chez la race nouvelle,
> De l'amour filial le plus parfait modèle.
> Tant qu'il existera des pères malheureux,
> Ton nom consolateur sera sacré pour eux.

Ce ne fut pas le seul à-propos de ce prince : Ducis, dans le *Journal* de sa vie, où il rend compte jour par jour de tout ce qu'il a fait, dit, ou entendu, raconte, sous la date du 12 janvier 1816, que, se trouvant seul avec Louis XVIII dans son cabinet des Tuileries, le royal vieillard lui dit avec énergie ces vers que le père d'Hamlet adresse à son fils, quand il lui apparaît en songe et lui laisse entrevoir la terrible justice que le ciel exerce sur les rois :

> Ah ! s'il m'était permis cet horrible entretien,
> La pâleur de mon front passerait sur tien.
> Nos mains se sécheraient, en touchant la couronne.
> Si nous savions, mon fils, à quel prix Dieu l'a donné !
> Vivant, du rang suprême on sent mal le fardeau,
> Mais qu'un sceptre est pesant, quand on entre au tombeau !

Ducis, à la fois naïf et spirituel dans son amour-propre, disait à ce sujet : « Racine et Boileau récitaient leurs vers à Louis XIV, et Louis XVIII me « récite les miens. » C'est là de la faiblesse, à la bonne heure ; mais nous n'oserions la condamner, comme l'a fait un critique, qui reproche aussi à Ducis d'avoir démenti son caractère indépendant auprès de Louis XVIII, en acceptant, la croix de la Légion d'honneur. Le critique est bien dur ! et, cependant, il a fait des vers aussi quelquefois. Eh bien ! si jamais un roi les lui a récités, qu'il se tâte un peu : alors peut-être il sera moins sévère. Au reste on peut voir par les vers suivants, qui sont presque les derniers de Ducis, et dont nous possédons l'autographe, s'il tenait beaucoup aux choses d'ici-bas :

> Qu'un vaste empire tombe,
> Qu'est-ce au loin pour ma tombe,

Digitized by Google

Qu'un vain bruit qui se perd;
Et ces rois qui s'assemblent,
Et leurs sceptres qui tremblent,
Que les joncs du désert?..
Mon Dieu, ta croix que j'aime,
En mourant à moi-même,
Me fait vivre pour toi.
Ta force est ma puissance,
Ta grâce ma défense,
Ta volonté ma loi.
Paul, ton premier hermite,
Dans son sein qu'il habite
Exhala ses cent ans;
Je suis prêt; frappe, immole,
Et qu'enfin je m'envole
Au séjour des vivants.

Le 29 mars 1816, Ducis, qui alors habitait Versailles, étant sorti de grand matin pour aller entendre la messe à sa paroisse, se plaignit, en rentrant chez lui, d'un violent mal de gorge; aussitôt tous les secours de l'art lui furent prodigués, mais inutilement. Le mal avait fait en trois heures les plus grands progrès. Dans la nuit il appela son neveu, M. Georges Ducis, lui parla avec calme de quelques dispositions antérieurement faites, et, après lui avoir dit qu'il touchait vraisemblablement, à sa fin, mais qu'il était résigné, il le pria de lui lire un chapitre de l'*Imitation*, ce *veni mecum* de sa vie entière. Le 30 mars, un mieux apparent lui permit de vaquer à des affaires essentielles, après lesquelles il se coucha plein de sérénité. Vers dix heures, sa famille, qui l'entourait, craignait de troubler son repos; son repos était désormais inaltérable : il s'était endormi du sommeil des justes, pour se réveiller *au séjour des vivants*. Outre ses œuvres, qui, depuis 1813 jusqu'à ce jour, ont été recueillies dans de nombreuses éditions (1), il est un monument précieux où il vit encore pour nous : ce sont les *Lettres ou Essais de Mémoires*, publiés en 1823, par Campenon, à qui nous avons fait plus d'un emprunt (2). Si l'on veut connaître l'âme de Ducis, toute sa bonhomie, ses passions généreuses, ses heureuses illusions, et jusqu'au secret de ces initiales S. S. T., qu'il plaça longtemps après sa signature, qu'on relise ces *Mémoires* où l'auteur, où l'ami vous fait si bien entrer dans la vie intime de son ami, que vous le connaissez, sans l'avoir vu jamais, et que vous vous rappelez ce que vous en racontez, comme si vous l'aviez entendu. *Experto crede*. Si Campenon a cru devoir s'étendre moins sur les ouvrages dramatiques de Ducis, c'est qu'on n'avait pas encore imaginé d'en contester le mérite. M. Villemain, avec l'autorité du goût le plus sûr, proclamait le *génie poétique* de l'auteur d'*Abufar*; toute la France y applaudissait; et madame de Staël en faisait, jusque dans son livre de *l'Allemagne*, un éloge, auquel il eût été difficile à l'amitié même de rien ajouter. Mais une révolution littéraire se préparait : Ducis, qui en avait été le principal auteur, en fut aussi victime. Bientôt se manifestèrent non de prudentes innovations, comme l'avait voulu l'auteur d'*Hamlet* et d'*Abufar*, mais les théories les plus subversives de tout principe. Le Théâtre-Français se vit alors menacé par un débordement de drames effroyables. — Des concessions, faites à la nécessité des temps, auraient préservé l'édifice, l'auraient raffermi même, tandis qu'une révolution radicale renversant tout ce qu'elle rencontre...

— Que peut contre le roc une vague animée?

répondait un de nos grands poëtes.

Laissez donc couler le torrent,

ajoutait Andrieux. Malheureusement un des élèves de cet excellent homme n'entendit point sa voix; et prenant pour signe de ralliement Ducis, autour duquel étaient groupés les plus beaux noms, essaya de lutter contre le *torrent*. Il ne se noya pas, car *son fardeau le soutenait*, et même une illustre assemblée, ayant cru voir dans son action quelque dévouement, lui décerna un prix, qu'il faut rapporter à Ducis (1). Aujourd'hui que le torrent Shakspearien commence à rentrer dans son lit, en attendant que le limon déposé sur notre littérature la féconde, il est juste de reconnaître, jusque dans ce limon, des parcelles d'or, dont on peut encore faire hommage à Ducis. L—oy.

DUCK (Arthur), habile jurisconsulte anglais, né en 1580, d'une famille considérable du comté de Devon, fut successivement chancelier du diocèse de Bath et Wells, chancelier de Londres et maître des requêtes. Nommé en 1640 membre de la chambre des communes, il se déclara en faveur de Charles Ier, à l'époque de la rébellion. Son attachement à la cause royale, non-seulement arrêta son avancement, mais lui coûta la plus grande partie de sa fortune. Il mourut à Chiswick, près de Londres, en 1649. On a de lui : 1° *Vita Henrici Chichele*; 2° *De Usu et Authoritate juris civilis Romanorum in dominiis principum christianorum*, Londres, 1653, in 8°. Cet ouvrage, dans la composition duquel Duck fut beaucoup aidé par Gérard Langbaine, est fort estimé, malgré quelques obscurités et de fréquentes répétitions. Il a été traduit en français, Paris, 1689, in-12, et réimprimé plusieurs fois en Angleterre et ailleurs. X—s.

(1) *Œuvres de Ducis*, Paris, 1815, 3 vol. in-8°, fig.; les mêmes, Paris, 1819, 6 vol. in-18, et ibid., même année, 3 vol. in-8°; les mêmes, Paris, Debure, 3 vol in-32, faisant partie des *Classiques français ou Bibliothèque portative de l'amateur*; les mêmes, Paris, 1826, 4 vol. in-8°, y compris les œuvres posthumes, précédées d'une notice par Campenon; les mêmes, avec un avertissement par Auger, et les œuvres posthumes, Paris, 1827, 2 vol. grand in 8°, à 2 col. Ses œuvres dramatiques ont été imprimées depuis avec celles de Marie-Joseph Chenier, Paris, 1839, grand in-8° pouvant faire suite au *Panthéon littéraire*.

(2) En adoptant la plus grande partie des éloges que Campenon a faits du caractère de Ducis, nous devons à la vérité de dire qu'il ne faut point attribuer à des opinions monarchiques la répugnance que cet homme vertueux montra pour le pouvoir de Bonaparte. Ducis voulait certainement le bonheur de son pays; mais, plus généreux que profond politique, c'était plutôt sous un gouvernement démocratique ou républicain qu'il pensait que la France devait trouver ce bonheur. Toute sa conduite pendant la révolution, et sa liaison avec le lyrique Lebrun et d'autres révolutionnaires, le prouveraient assez, si ce n'était pas d'ailleurs un fait notoire et que ne peut ignorer aucun contemporain. M—D j.

(1) L'auteur de cet article, M. Onésime Leroy, est aussi l'auteur des *Études sur Ducis*, couronnées par l'Académie française en 1838. M—D j.

Digitized by Google

DUCK (Etienne), poëte anglais, plus remarquable par sa destinée que par ses talents, naquit de paysans pauvres, dans le voisinage de Kew, vers le commencement du 18e siècle. Lire et écrire l'anglais, et un peu d'arithmétique, fut toute l'instruction qu'il reçut dans ses premières années; et, encore occupé d'un travail pénible et presque continuel, eut-il bientôt oublié une partie de ce qu'il avait appris à l'école. Il avait vingt-quatre ans et il était marié, lorsqu'il forma le projet de suppléer lui-même à l'imperfection de son éducation. Privé du secours des livres, et sans argent pour en acheter, il eut recours à un travail forcé qui lui procura un surcroit de salaire et les moyens de satisfaire son inclination. Il se vit bientôt assez riche pour acheter quelques traités d'arithmétique et d'arpentage, qu'il se rendit familiers dans les heures qu'il dérobait au sommeil. Un de ses amis, animé comme lui du désir de s'instruire, et récemment arrivé de Londres, où il était domestique, en rapporta quelques bons livres anglais, qu'ils étudièrent ensemble. Duck avait un goût naturel pour la poésie, que la lecture du *Paradis perdu* vint alors fortifier. Ce poëme avait été pour lui l'objet d'une étude particulière, et il l'avait lu et relu plusieurs fois à l'aide d'un dictionnaire, avant de le pouvoir bien comprendre. Déjà souvent, au milieu de ses travaux journaliers, il avait essayé d'exprimer ses pensées en vers; il s'enhardit jusqu'à les confier au papier. Ces premiers essais lui firent un certain renom dans son pays. En 1729, un gentilhomme ami des lettres désira le voir, et après s'être entretenu quelque temps avec lui, l'engagea à lui écrire une lettre en vers. Il le fit, et cette épître est celle qui termine le recueil de ses poésies, bien que ce soit la première pièce de quelque étendue qu'il ait produite. Sa réputation commença alors à se répandre hors de son village; plusieurs ecclésiastiques l'encouragèrent et lui firent des présents; la reine Caroline ayant vu quelques-uns de ses essais poétiques, le prit sous sa protection et lui accorda une pension suffisante pour le rendre indépendant du besoin. Il paraît que cette faveur sembla trop considérable aux beaux esprits de ce temps-là; le docteur Swift s'abaissa jusqu'à s'en montrer jaloux; du moins publia-t-il à cette occasion une épigramme en jeux de mots sur *Etienne le batteur en grange et le poëte favori, qui, après avoir battu le blé, se battait maintenant la cervelle, et en diminuant ses fatigues doublait ses profits.* Duck, muni de quelque connaissance du latin, entra ensuite dans les ordres, fut nommé chapelain d'un régiment de dragons, puis ministre de Byfleet dans le comté de Surrey, et se fit une certaine réputation populaire comme prédicateur. Il se délassait de ses fonctions ecclésiastiques en cultivant la poésie; mais à cette époque de prospérité apparente il était réellement plus malheureux que dans son premier état: par l'effet du défaut d'exercice corporel, et sans doute aussi par quelque cause morale, il était tombé dans une sombre mélancolie. Au retour d'un voyage dans son pays natal, il se précipita dans la Tamise, du haut d'un pont, près de Reading, et se noya en 1736. Ses poésies se composent principalement de fables et de pièces fugitives. Il a joui longtemps d'une certaine réputation, qui s'est promptement affaiblie, et on ne le cite plus guère aujourd'hui que pour le tourner en ridicule, surtout depuis que Robert Burns, enlevé comme lui au travail de la charrue, par le goût des lettres, a déployé un talent si supérieur. X—s.

DUCKER. *Voyez* Ducker.

DUCKWORTH (sir John-Thomas), amiral anglais, né le 28 février 1748, à Leaterhead dans le comté de Surrey, était le dernier des cinq fils du recteur de la paroisse de Fulmor, lequel, ne pouvant donner une éducation convenable à sa famille, fit entrer dans la marine le jeune John-Thomas, âgé seulement de onze ans. Parvenu au grade de lieutenant de vaisseau, il se signala par son courage et par son sang-froid au combat qui eut lieu en 1778, entre l'escadre de lord Byron et celle du comte d'Estaing (*voy.* ce nom). Capitaine en 1780, Duckworth fut mis en retraite lors de la paix en 1783, et il chercha, dans le mariage qu'il contracta avec Anne Wallis, des consolations au chagrin qu'il éprouvait, ainsi que tous les autres marins licenciés d'après l'assurance donnée par les ministres que jamais une si belle perspective de paix ne s'était offerte à l'Angleterre. Mais la révolution de France ramenant la guerre, Duckworth vit s'ouvrir devant lui la carrière des honneurs et de la fortune. Capitaine du vaisseau *la Reine*, qui faisait partie de la flotte de lord Howe, il fut un des huit officiers que cet amiral signala pour la part glorieuse qu'ils avaient prise à la bataille du 1er juin 1794, où l'amiral français Villaret-Joyeuse (*voy.* ce nom), forcé par les ordres de Jean-Bon St-André, représentant du peuple, à attaquer la flotte anglaise supérieure en nombre, ne fut vaincu qu'après trois jours de combats, dans lesquels il soutint dignement l'honneur de la marine française. Duckworth croisa en 1795, devant Brest, et il escorta cette même année les convois des Indes-Orientales et Occidentales. En 1798, il fut chargé de débarquer et de soutenir les troupes anglaises destinées à s'emparer de l'île de Mahon; le succès de cette entreprise fut une légère compensation pour les Anglais, qui venaient d'être chassés de St-Domingue. Nommé contre-amiral en 1799, Duckworth succéda à lord Hugh Seymour dans le commandement de la station des îles sous-le-vent; pendant cette croisière il se rendit maître d'un convoi espagnol, et acquit par cette prise une fortune considérable. Dans les premiers mois de 1801, ayant combiné ses opérations avec le lieutenant général Trigge, ils s'emparèrent des îles suédoises et danoises, et Duckworth fut à cette occasion nommé chevalier du Bain. Les hostilités interrompues par la paix d'Amiens ayant recommencé, il commanda en chef la station de la Jamaïque avec le grade de vice-amiral. Lor-

Digitized by Google

que Rochambeau, battu par les nègres (*voy.* ROCHAMBEAU), fut forcé de capituler, ce fut Duckworth qui signa la capitulation par laquelle le général français se rendit prisonnier. Il servait, en 1806, sous les ordres de l'amiral Collingwood qui le chargea de poursuivre l'escadre française, laquelle, sortie de Brest, faisait voile pour les Antilles. Ayant opéré sa jonction avec le contre-amiral Cochrane, Duckworth atteignit la flotte française dans les eaux de St-Domingue, lui livra bataille le 6 février 1806, et la détruisit presque entièrement. Le revers essuyé par la marine française fut causé par les mauvaises dispositions de l'amiral Lesseignes, qui aurait pu résister, et même vaincre, s'il n'avait pas divisé son escadre. Le parlement anglais vota des remerciements à sir John-Thomas Duckworth ; la ville de Londres lui donna le droit de bourgeoisie, et lui décerna une épée de 200 guinées. Promu au grade de vice-amiral de l'escadre blanche en 1807, Duckworth surveilla les mouvements de la flotte turque dans la Méditerranée ; et, après une longue croisière, étant retourné en Angleterre, il fut nommé en 1810 gouverneur de Terre-Neuve, et en 1813, après avoir été membre du parlement pour le bourg de New-Romney, il fut créé baronnet, et gouverneur de Plymouth, où il mourut le 14 avril 1817. — Son fils unique, colonel d'un régiment d'infanterie, fut tué en Espagne où il servait sous les ordres du duc de Wellington. — Sa fille a épousé l'amiral sir Richard King. Z.

DUCLAIRON. *Voyez* MAILLET.

DUCLERCQ (JACQUES), écuyer, sieur de Beauvoir en Ternois, naquit en 1420, et fixa son séjour à Arras. Il était fils de Jacques Duclercq, licencié ès droit et conseiller du duc de Bourgogne Philippe le Bon. Son oncle, et non son frère Jean, abbé de St-Waast, en 1428, mourut, le 15 septembre 1462, âgé de 86 ans, et laissa une grande réputation de piété et de savoir. Le sieur de Beauvoir est un des chroniqueurs les plus curieux du 15e siècle. Ses Mémoires ne sont ni un plaidoyer ni un acte d'accusation ; il écrit naïvement ce qu'il a vu, ce qu'on lui a conté. Son style est incorrect et diffus ; ses phrases interminables, surchargées de répétitions, s'enchainent au moyen des pronoms relatifs, et souvent même restent suspendues comme un roc. Le dialecte de sa province introduit dans le récit une foule de locutions barbares, rendues plus méconnaissables encore par les fautes des copistes. Plus timide que superstitieux, il n'omet aucun prodige, ramasse le moindre récit populaire ; mais, comme s'il rendait tout bas hommage à la vérité, il a soin d'ajouter *qu'il s'en rapporte à ce qui en est*. Une multitude de circonstances puériles prennent place à côté des événements les plus graves. Quand il parle de ce qui s'est passé dans des contrées éloignées, il tombe en des fautes grossières, mais ce qui regarde la France et son pays lui est bien connu. Seul il a peint sans dissimulation les désordres que tolérait la facilité de Philippe et les horribles excès commis par l'avidité de ses courtisans. Si les caractères du duc de Bourgogne et de son fils, celui de Louis XI, ne sont pas tracés expressément, Duclercq fournit des couleurs précieuses pour cette peinture. Enfin, en le lisant avec attention, on peut recueillir une foule de détails de mœurs que rejette l'historien proprement dit, quoiqu'ils donnent de l'individualité et ce qu'on appelle de la couleur aux choses et aux personnes. Ses Mémoires, qui vont de l'année 1448 à l'année 1467, n'étaient connus que par quelques indications disséminées dans Sweert, Valère-André, Foppens, la *Bibliothèque historique de la France* et le *Prodrome* de l'évêque d'Anvers, J.-F. de Nélis. Il s'en trouve un fragment en tête de l'Histoire de Jacques de Lalain, publiée par Jules Chifflet, et un autre dans le Commines de Godefroi. M. Perrin en avait, de son côté, inséré dans sa collection de Mémoires un extrait étendu, reproduit par Petitot. Dacier, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. 43, p. 360, année 1775, émet le soupçon que le continuateur de Monstrelet n'est autre que Duclercq ; il est aisé d'apercevoir le peu de fondement de ce soupçon, aujourd'hui qu'on a les Mémoires complets de cet écrivain, imprimés à Bruxelles, en 1823, en 4 volumes in-8°, ibid., 1835-36, et dans la collection de M. Buchon. On s'imaginait que le manuscrit d'Arras était original, mais c'est une erreur. M. le marquis Le Ver nous l'ayant communiqué, nous avons pu nous assurer qu'il ne remonte pas plus haut que la fin du 16e siècle. Il s'y trouve cependant des variantes importantes pour les noms propres, et ce passage de l'introduction, qui manque dans la copie de Bruxelles, sert à déterminer l'époque de la naissance de l'auteur : « *Et commence cestuy volume en l'an de ma naticité* XXVIII (1448), *en l'an ij de mon mariage, et affin que plus légèrement on puist trouver les choses dessusdites advenues, telles que l'on les demandera, telles je les ay mises par chapitres, desquels la déclaration du premier livre s'en suyt qui contient comment le roy de France (Charles) VII*e *de ce nom conquesta toute (la) Normandie et le pays de Guyenne et de Bourdelois.* » Duclercq donne sur les Vaudois d'Arras des renseignements fort circonstanciés, dont Boxhorn a eu manifestement connaissance, et dont M. de Barante a profité. Le célèbre Tieck les a trouvés si remplis d'intérêt, qu'il y a puisé le sujet d'un roman récemment traduit en français par M. de Sinner, sous le titre du *Sabat des sorcières*. R—F—G.

DUCLO (GASTON). *Voyez* DULCO.

DUCLOS (SAMUEL COTREAU), né à Paris, médecin ordinaire du roi, fut l'un des premiers membres de l'ancienne Académie des sciences, qui l'admit à ses travaux en 1666. Si la gloire d'avoir fait de la chimie une véritable science, a été réservée à Sthal, Duclos a celle d'être un des premiers qui aient cherché à fonder la science des médicaments sur la chimie expérimentale. Il combattit avec avantage les rêveries de Boyle sur la chimie corpusculaire ; mais le plus important de ses travaux après l'ana-

Digitized by Google

lyse des eaux minérales, est celle d'une grande quantité de plantes au moyen de l'*eau* et du *feu*, système dont on a reconnu depuis l'insuffisance. En 1684, Boyle avait envoyé à l'Académie un mémoire sur la manière de dessaler l'eau de la mer. Il faisait usage dans cette opération d'une machine, à l'aide de laquelle il distillait une grande quantité d'eau à peu de frais; et pour parvenir à la rendre douce, il mettait dans cette eau une matière dont il prétendait faire un secret; Duclos conjectura que c'était un alcali, et il ne se trompa point. Ce médecin n'a pas contribué positivement, par lui-même, aux progrès de la chimie; mais il y a servi singulièrement en faisant sentir au public l'utilité d'une science trop négligée jusqu'alors, et à laquelle il a su concilier de puissants protecteurs. Duclos fut adjoint à Claude Bourdelin, pour l'examen de diverses eaux minérales de la France : on peut consulter à ce sujet les *Mémoires de l'Académie des sciences*. Il avait prononcé, en 1667, à cette Académie la réfutation d'un écrit de Pierre le Givre, intitulé : *le Secret des eaux minérales acides*, etc. Il ne fit en cela que remplacer une vieille erreur par une erreur nouvelle. Duclos a fait imprimer les ouvrages suivants : 1° *Observations sur les eaux minérales de plusieurs provinces de France*. Paris, 1675, in-12; en latin, Leyde, 1685, in-12; 2° *Dissertation sur les principes des mixtes naturels*. Amsterdam, 1680, in-12. Tous les mémoires biographiques que nous avons consultés rapportent la mort de Duclos à l'an 1685; mais il paraît que, mort au monde à cette époque, il vécut encore jusqu'en 1715, sous l'habit de capucin. Voici du moins ce que rapporte un journal du temps : « On mande de Paris qu'on a fait la *vie de M. Duclos*, qui était « de l'Académie des sciences et grand chimiste : il « était né et élevé dans la religion protestante; « mais ayant été converti à la foi catholique par le « P. Amédée, célèbre capucin, son prosélyte se fit « aussi capucin et ermite pour se mieux détacher « du monde et faire plus complète et plus austère « pénitence. » (*Journal de Verdun*, septembre 1715, article 13.) G. F—R.

DUCLOS (Anne-Marie Châteauneuf), comme sous le nom de), célèbre comédienne, naquit à Paris vers 1664. Son père était capitaine de dragons et avait de la fortune; quand elle voulut paraître sur la scène, elle quitta son nom de Châteauneuf pour prendre le nom de Duclos, que sa grand'mère, qui avait en de la réputation comme actrice, avait rendu cher au public. Mademoiselle Duclos débuta d'abord sur le théâtre de l'Opéra; elle n'y obtint qu'un succès médiocre; elle fut plus heureuse sur la scène de la Comédie française, où elle parut pour la première fois le 27 octobre 1673; d'abord elle doubla madame Champmeslé dans les premiers rôles tragiques, et pendant près de quarante années elle les remplit avec un grand succès. Son caractère emporté l'entraîna plus d'une fois dans des excès répréhensibles. On rapporte qu'indignée un jour de voir rire le parterre au moment où les enfants de la malheureuse Inès, dans la tragédie de ce nom, apparaissent tout à coup sur la scène, mademoiselle Duclos, qui jouait le rôle d'Inès, eut la hardiesse d'interrompre son rôle pour dire au public : « Ris donc, sot de parterre, à l'endroit le plus touchant « de la tragédie, » et que le public répondit à cette apostrophe par de vifs applaudissements. Née avec des passions vives et inconstantes, elle s'y livra sans réserve jusqu'à la fin de ses jours; elle avait plus de soixante ans quand elle épousa un jeune homme de dix-sept ans pour qui elle s'était prise d'une violente passion. Les ans n'avaient apporté aucun changement à son inconstance naturelle; elle était presque septuagénaire qu'elle courait encore les aventures galantes comme à l'âge de dix-huit ans. Elle poussa le désordre de sa conduite jusqu'à déserter la maison de son mari, emportant avec elle les effets les plus précieux pour suivre un galant. Elle eut au sujet de cette évasion un procès à soutenir contre son mari; sa cause fut défendue par un avocat célèbre du temps. Les plaidoyers qui furent faits dans cette affaire sont encore recherchés aujourd'hui pour les faits curieux qu'ils contiennent. Mademoiselle Duclos avait 72 ans quand elle quitta le théâtre, et 83 quand elle mourut en 1748. Son portrait, peint par Largillière, et gravé par Odieuvre, la représente avec une figure séduisante, des traits nobles et réguliers, une physionomie animée et spirituelle. Elle eut un tort assez ordinaire aux grands acteurs; elle resta trop longtemps au théâtre, et les dernières années qu'elle y passa compromirent sa réputation. Sa vieille déclamation formait un contraste choquant avec la manière plus naturelle des demoiselles Lecouvreur et Deseine qui brillaient déjà d'un vif éclat. A—s.

DUCLOS (Charles Pineau), né à Dinant à Bretagne, d'un fabricant de chapeaux, le 12 février 1704, fut envoyé de bonne heure à Paris pour y faire ses études. S'étant dégagé de certaines liaisons peu convenables, que l'imprudence de son âge et son ardeur pour le plaisir lui avaient fait contracter, il rechercha la société de tous les beaux esprits du temps et fut très-bien accueilli par eux. Il fut l'un des membres de cette réunion de jeunes gens, nobles et autres, qui publièrent leurs productions folles sous les titres de *Recueil de ces Messieurs*, d'*Etrennes de la St-Jean*, d'*Œufs de Pâques*, etc. Le roman d'*Acajou et Zirphile*, composé d'après des gravures faites pour un autre ouvrage (1), fut le résultat d'une espèce de pari ouvert dans cette société. L'*Epître dédicatoire au public*, qui précède cette bagatelle, déplut par le ton plus que cavalier qu'auteur y avait pris. Duclos avait fait précédemment deux autres romans qui avaient mérité et obtenu plus de

(1) Ces gravures avaient été faites pour le comte de Tessin, gouverneur du prince royal de Suède, qui, ayant été obligé de quitter Paris avant que son livre (*Faunillane ou l'Infante jaune*, conte) fût mis sous presse, laissa les cuivres entre les mains de Boucher. C'est par méprise qu'un *Dictionnaire universel historique* attribue cette anecdote au baron (comte) de Gleutz, qui n'était pas à Paris à cette époque, et qui n'avait que dix-huit ans quand Acajou fut publié, Minutie (Paris), 1744, in-4° et in-12.

Digitized by Google

succès, l'*Histoire de madame de Luz*, La Haye (Paris), 1741, in-12; et les *Confessions du comte de ****, Amsterdam, 1742, in-12, souvent réimprimées. Son premier ouvrage sérieux fut l'*Histoire de Louis XI*, Paris, 1745, 4 vol. in-12. On prétend que le chancelier d'Agnesseau dit de cette histoire : « C'est un ouvrage composé d'aujourd'hui avec l'érudition d'hier. » On en trouva le style épigrammatique et sec; on rendit cependant justice à l'impartialité de l'historien et à l'exactitude de ses recherches. Duclos mit le sceau à sa réputation en publiant les *Considérations sur les mœurs de ce siècle* (1). Louis XV dit de ce livre : « C'est l'ouvrage d'un honnête homme. » Il aurait pu ajouter : et d'un homme de beaucoup d'esprit. « Le monde, dit Laharpe, y est vu d'un coup d'œil « rapide et perçant. Il est rare qu'on ait rassemblé plus d'idées justes et réfléchies, et plus ingénieusement encadrées. Cet ouvrage est plein « de mots saillants qui sont des leçons utiles. C'est « partout un style concis et serré dont l'effet ne « tient ni à l'imagination, ni au sentiment, mais « au choix et à la quantité de termes énergiques « et quelquefois singuliers qui forment la phrase « et qui sont tous des pensées. Il en résulte un peu « de sécheresse; mais il y a en revanche une plénitude et une force de sens qui plaît beaucoup à « la raison. » Duclos paraît s'être fort bien jugé lui-même, lorsqu'il a dit : « Je ne regarde pas tout; « mais ce que je regarde, je le vois bien. Je n'ai « point de coloris, mais je serai lu. » Il n'est point vrai, comme on l'a dit, que le mot *femme* ne se trouve pas une seule fois dans ses *Considérations*; il y est au chapitre de la *réputation*. *J'ai vécu*; ce début de l'ouvrage fut tourné en ridicule. *Où*, disait une femme? *Dans un café*. Les *Considérations* furent traduites en anglais et en allemand, honneur qu'ont reçu la plupart des autres ouvrages de Duclos. Les *Mémoires pour servir à l'histoire du 18e siècle* (1751, in-12), qui ont été donnés par lui-même comme une suite des *Considérations*, ne sont toutefois qu'un roman dans le genre des *Confessions du comte de **** : la composition en est médiocre; mais il renferme beaucoup d'aperçus fins et judicieux sur les mœurs de la société et particulièrement sur celles des femmes. L'*Histoire de Louis XI* avait valu à Duclos la place d'historiographe de France, vacante par la retraite de Voltaire en Prusse. Il ne voulut pas qu'entre ses mains cet emploi ne fût qu'un vain titre, et il composa les *Mémoires secrets des règnes de Louis XIV et Louis XV*, lesquels n'ont été imprimés que depuis la révolution par Sautereau de Marsy, Paris, 1790-91, 2 vol. in-8°. « Ces *Mémoires*, dit Chamfort, « sont le fruit du travail de plusieurs années; c'est « le tableau des événements qui se sont passés « sous les yeux de Duclos, dont il a pénétré les « causes, dont il a, en quelque sorte, manié les « ressorts. L'auteur a vécu avec la plupart de ceux « qu'il a peints. Il les avait observés avec cette sagacité fine et profonde qu'il a développée dans « les *Considérations sur les mœurs*; c'était le vrai « caractère de son esprit. » Un autre ouvrage de Duclos, qui n'a également été publié que depuis la révolution, est celui qui a pour titre : *Considérations sur l'Italie*, Paris, 1791, in-8°. On lui avait conseillé, en 1766, de s'éloigner de France pour quelque temps, afin de laisser oublier au gouvernement certains propos très-vifs qu'il avait tenus au sujet de l'affaire du duc d'Aiguillon et la Chalotais, son compatriote et son ami. Il partit pour l'Italie, et à son retour écrivit la relation de son voyage : « Cet écrit, dit encore Chamfort, ne peut « qu'honorer la mémoire et le talent de Duclos. On « y retrouve son esprit d'observation, sa philosophie, libre et mesurée, sa manière de peindre par « des faits, des anecdotes, des rapprochements heureux. » En 1739, Duclos fut reçu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et en 1747, à l'Académie française, dont il devint le secrétaire perpétuel en 1755. Ces deux Académies lui durent beaucoup d'institutions et de réformations utiles. Ce fut lui qui fit substituer les éloges des grands hommes aux lieux communs de morale, pour sujets de prix d'éloquence. Comme membre de l'Académie des inscriptions, il composa plusieurs Mémoires sur les Druides, l'origine et les révolutions des langue celtique et française, les épreuves par le duel et les éléments, les jeux scéniques, l'action et la déclamation théâtrale des anciens. Comme académicien français, il tint la plume pour la rédaction de la nouvelle édition du *Dictionnaire*, publiée en 1762, et il fit des *Remarques sur la Grammaire générale et raisonnée de Port-Royal*, publiées, 1754, in-12, et réimprimées dans l'édition de 1788 de cette grammaire. C'est l'ouvrage d'un homme qui avait porté dans l'étude de la grammaire un esprit juste et philosophique. En plusieurs occasions, il soutint avec courage les prérogatives et l'honneur de sa compagnie, soit en repoussant les atteintes que des grands seigneurs voulaient porter à l'égalité académique, soit en dirigeant les choix de manière à admettre le mérite et à écarter la médiocrité ou la bassesse : son activité à cet égard, poussée peut-être un peu trop loin, le fit accuser de despotisme; il n'en a pas moins eu le droit de dire de lui-même : « Je laisserai une mémoire chère aux gens de lettres. » Il obtint, comme citoyen, au moins autant de distinctions que comme écrivain. Ses concitoyens, dont il prenait en tout les intérêts avec son zèle accoutumé, le firent maire de leur ville en 1741, quoiqu'il résidât à Paris. Il fut ensuite député du tiers aux états de Bretagne; et sur la demande de cette assemblée, le roi lui accorda des lettres d'anoblissement. Son caractère était à la

(1) La 1re édition parut en 1750. Une édition sans indication de lieu, 1751, in-12, en gros caractères, doit être préférée, dit Barbier, à celle qui porte le nom de Prault, 1751, et qui renferme une épître dédicatoire au roi. Un chapitre 9e & *bis*, intitulé *des Magistrats*, a été ajouté à quelques exemplaires des premières éditions des *Considérations*. Ce chapitre, qu'on pourrait croire de Duclos, est du marquis J.-Louis de Malteste, ancien magistrat de Dijon. Aucune des réimpressions qui ont été faites de l'ouvrage de Duclos ne contient ce chapitre.

Digitized by Google

fois estimable et singulier. J.-J. Rousseau le dénonçait un *homme droit et adroit*. Il portait dans la société un ton de brusquerie et de domination qui lui faisait d'assez nombreux ennemis. Quelques-uns de ceux-ci ont prétendu que sa brusquerie était de commande, et l'ont appelé le *faux sincère*, du nom d'une comédie de Dufresny; aucun fait ne vient à l'appui de cette imputation maligne. Il est vrai que les louanges dans sa bouche avaient d'autant plus de grâce, qu'elles y étaient plus rarement placées. Étant fort malade il appela un médecin fameux dont il n'aimait point l'esprit ni les manières, et contre lequel il s'était souvent déclaré dans la société. Celui-ci lui témoigna combien il était surpris d'une telle marque de confiance, après tant de propos qui ne l'annonçaient pas. « Cela est « vrai, répondit Duclos, mais par Dieu! je ne « veux pas mourir. » On voulut une fois indisposer Louis XV contre la liberté de ses discours; ce monarque qui l'estimait, dit : « Oh! « pour Duclos, il a son franc parler. » Il savait contenir cette liberté dans les bornes d'une sage circonspection. Attaché aux véritables philosophes, et faisant cause commune avec eux, il déployait toute l'énergie de son indignation et de son mépris contre ceux qui, déshonorant ce titre respectable, attaquaient les vérités et même les préjugés nécessaires au maintien de la société. C'est d'eux qu'il disait : « Ils sont là une bande de petits im- « pies qui finiront par m'envoyer à confesse. » Sa causticité n'était pas cette moquerie à la fois légère et cruelle, d'un homme qui s'amuse et veut amuser les autres des travers qu'il a saisis; c'était presque toujours l'expression soudaine et énergique de l'indignation qu'excitaient en lui le vice et la bassesse. Il disait d'un homme enrichi par de vils moyens, et endurci aux affronts. « On lui cra- « che au visage, on le lui essuie avec le pied et il « remercie. » Il disait de l'abbé d'Olivet, qui avait auprès d'un grand nombre de ses confrères la réputation d'être fourbe et perfide : « C'est un si « grand coquin, que malgré les duretés dont je « l'accable il ne me hait pas plus qu'un autre. » On a souvent cité son mot sur les hommes puissants qui n'aiment pas les gens de lettres : « Ils « nous craignent comme les voleurs craignent les « réverbères. » Et cet autre : « Un tel est un sot; « c'est moi qui le dis, c'est lui qui le prouve. » Beaucoup d'autres saillies échappées à son humeur caustique et spirituelle, ont mérité d'être recueillies. D'Alembert disait de lui : « De tous les hom- « mes que je connais, c'est celui qui a le plus d'es- « prit dans un temps donné. » Il aimait beaucoup les anecdotes, les racontait bien, et se plaignait de ceux qui les répétaient mal : « On me gâte mes « bonnes histoires, disait-il. » Il mourut à Paris le 26 mars 1772, dans sa 69e année (1). A—G—R.

(1) Dessessarts a donné les *Œuvres morales et galantes de Duclos*, Paris, 1797, 4 vol., et : *Œuvres diverses*, augmentées de plusieurs mémoires curieux, ibid., 1802-7, 7 vol., en tout, 11 vol. in-8°, avec portrait. Les *Œuvres complètes*, remaniées pour la première fois, ont été publiées, avec une notice historique et littéraire d'Auger, Paris, 1806, 10 vol. in-8°. On y trouve plusieurs ouvrages inédits, et entre autres, des mémoires sur la vie de Duclos, écrits par lui-même. Une autre édition, précédée d'une notice par Villenave, Paris, 1820, 5 vol. in-8°, fait partie de la *Collection des Prosateurs français*. Rigard a fait, sous le titre de *Morceaux choisis*, un recueil des pensées, maximes, anecdotes éparses, dans les ouvrages de Duclos, Paris, 1810, 2 vol. in-8°. CH—S.

DUCLOS (Antoine-Jean), graveur, né à Paris en 1742, élève de St-Aubin, a gravé avec beaucoup de finesse et de légèreté un grand nombre de vignettes; celles surtout qu'il a faites d'après M. Moreau, sont fort estimées, la touche en est spirituelle, et l'effet doux et harmonieux. Parmi ses ouvrages on distingue particulièrement les sujets du Rousseau, in-4°, imprimé à Bruxelles, et ceux du Voltaire de Kehl. On a de lui aussi une estampe d'après Rubens, pour la galerie de Florence, et deux autres d'après St-Aubin, *le Bal* et *le Concert*. P—E.

DUCLOZ-DUFRESNOY (Charles-Nicolas), député suppléant de la ville de Paris, aux états généraux de 1789, naquit à Montcornet en 1733, et se distingua dès son jeune âge dans l'état de notaire, qu'il avait embrassé. Son juste discernement, sa promptitude à saisir les affaires les plus compliquées, la clarté de sa rédaction, la fermeté de son caractère, et l'inflexible sévérité de ses principes dans les circonstances les plus délicates de son ministère, lui acquirent une juste réputation. Il eut la confiance de tous les contrôleurs généraux des finances, qui se succédèrent pendant sa longue carrière. L'abbé Terray, Calonne et Necker trouvèrent dans l'estime publique dont il jouissait, d'utiles secours pour leurs opérations financières : mais le tumulte des affaires ne pouvait seul suffire à l'âme ardente et active de Ducloz-Dufresnoy. Doué d'une belle figure, d'une santé robuste, recherché pour la gaîté et la vivacité de son esprit, il obtint des succès plus brillants et plus doux que ceux qui conduisent à la fortune. Alors la sécurité du bonheur public et la prospérité générale tendaient à faire tomber toutes les barrières, à effacer toutes les nuances coutraires à la réciprocité des sentiments. Les fonctions les plus graves, les qualités les plus solides, gagnaient en considération par l'approbation ou les éloges d'un sexe léger et frivole, et l'art de lui plaire était devenu comme le complément nécessaire des plus estimables talents, et des réputations les mieux méritées. A un âge plus mûr, Ducloz-Dufresnoy chercha dans son goût pour les beaux-arts un délassement aux fatigues d'une vie laborieuse et agitée. Il forma une des plus belles collections de peintres modernes qu'on eut encore vues à Paris; il voulait surtout encourager les artistes; quelques-uns d'entre eux, alors obscurs, aujourd'hui célèbres, ont dû à ses conseils et à ses libéralités, les premiers élans de leur génie. Cependant l'embarras des finances tourna toute son attention vers les affaires publiques. Le roi avait ordonné aux états généraux de se réunir, et le trésor royal n'avait pas assez de fonds pour atteindre l'époque de leur rassemblement. Ducloz Dufresnoy fit prêter 6,000,000 au

Digitized by Google

roi par la compagnie des notaires, dont il était syndic-gérant. Dans le discours qu'il prononça à ce sujet, et qui fut imprimé (in-4°, 1788, chez Clousier), il rappelle tous les titres du monarque à la confiance et à l'amour de son peuple. Bientôt après il discuta la grande question de la représentation nationale dans un écrit intitulé : *Jugement impartial sur les questions principales qui intéressent le tiers état*, in-4° ; il proposait de laisser le clergé, la noblesse et le tiers état, se former en assemblées séparées, et de compter leurs votes par ordres ; mais de leur faire nommer des commissaires en nombre égal pour accorder ou refuser les subsides. Ce sage conseil, s'il eût été suivi, eût sauvé peut-être le trône et l'État. Ce fut dans le même but qu'il publia : *Encore quelques Mots sur la question de savoir si le Tiers État peut être représenté par des Ordres privilégiés*, in-4°, 1788 ; ce pamphlet a eu deux éditions : enfin, en 1789 il soutint par ses écrits et par des opérations auxquelles il eut la principale part, le crédit de la caisse d'escompte, dont l'existence était menacée, et il fit paraître successivement, en format in-8° : *Projet proposé pour la Caisse d'escompte*; *Réponse aux Observations faites sur le Projet de M. Ducloz-Dufresnoy, concernant la Caisse d'escompte*, et *Origine de la Caisse d'escompte, ses progrès et ses révolutions* : ce dernier ouvrage est important pour l'histoire des banques en général. L'embarras des finances augmentant de jour en jour, on parla de créer un papier-monnaie. Ducloz-Dufresnoy prévit tous les maux qui seraient la suite d'une pareille mesure, et mit au jour : *Observations sur l'état des finances*, 1790, in-8° : lorsque cette grande faute eût été commise, il chercha à y remédier, en montrant toute l'étendue des ressources de la France, et en ranimant la confiance par deux écrits publiés consécutivement et intitulés : *Réflexions sur l'état de nos finances, à l'époque du 1er mai et 18 novembre* 1789, in-4°, 1790 ; *et Calcul du capital de la Dette publique*, in-4°, 1er août 1790. Ce dernier ouvrage fut généralement considéré comme le plus clair et le plus exact de tous ceux qui parurent alors sur le même sujet. Mais déjà les lumières de la raison et les calculs de la science étaient devenus inutiles ; les partis s'étaient formés, et travaillaient à leur destruction mutuelle, sans songer au bien de l'État. Ducloz-Dufresnoy qui, comme tant d'autres, n'avait pu prévoir les violents orages politiques qui éclatèrent, en fut la victime, et périt sur l'échafaud révolutionnaire, le 2 février 1794. W—R.

DUCOMMUN dit *Véron* (Jean-Pierre-Nicolas), auteur de quelques ouvrages singuliers, naquit, en 1688, à Montécheroux dans le comté de Montbéliard. Son père, simple cultivateur, jouissait d'une honnête aisance, et remplissait une des charges de juge de la seigneurie de Clermont. Il acheva ses études à Tubingen, au séminaire protestant, et reçut les ordres sacrés ; mais, préférant aux humbles fonctions du pastorat la carrière de l'enseignement, il visita Berne, Leipsick, et fut professeur de langue française à l'Académie de Halle. Il revint dans sa patrie en 1725, et fut chargé, par le consistoire, de desservir une petite commune rurale. Entraîné par son goût pour les lettres, il remplissait ses services de pasteur avec une négligence qui lui attira souvent des reproches de la part de ses supérieurs ; mais il était incorrigible. Il mourut ministre d'Étupes, le 24 mars 1745. On a de lui : 1° les *Yeux*, etc., Cologne, 1715, petit in-8° ; 2° le *Nez*, ibid., 1717 ; 3° les *Tetons*, ibid., 1720 ; et sous le titre d'*Éloge du sein des femmes*, Paris, 1800, in-18. Cette édition est augmentée de 3 chapitres et de plusieurs pièces de vers sur le même sujet. Ces trois opuscules de Ducommun ont été reproduits plusieurs fois, séparément ou réunis sous ce titre : les *Yeux, le Nez, et les Tetons, ouvrages curieux, galants et badins*. L'édition la plus recherchée des amateurs est celle d'Amsterdam, 1760, 2 tomes en 1 volume in-8°. Barbier s'est trompé dans ses conjectures sur le véritable auteur de ces ouvrages, qu'il attribue au libraire Étienne Roger, quoique le frontispice de l'édition porte les initiales des noms de Ducommun (*voy.* le *Dictionnaire des anonymes*, 2e édition, n° 19,342) ; 4° Les *Fables de La Mothe, mises en prose*, Montbéliard, 1731, petit in-8°. Dans sa dédicace aux magistrats de cette ville, l'auteur essaie de justifier cette idée bizarre, par la raison « que tout « le monde n'aime pas les vers, et que d'ailleurs « la prose semble mieux convenir au style simple « et naturel de la fable que la poésie. » 5° *Quatrains*, Neufchâtel, 1740, in-8°. On trouve dans ce recueil quelques traductions assez heureuses d'épigrammes d'Owen. Le projet de Ducommun était d'en donner la traduction complète ; et il a laissé ce travail presque entièrement terminé. M. Duvernoy lui a consacré une courte notice dans ses *Éphémérides du comte de Montbéliard*, p. 103. W—S.

DUCONTANT de la MOLLETE. *Voyez* Contant.

DUCOS (Roger), un des hommes politiques les plus importants de la révolution, était né le 23 juillet 1747 à Dax (Landes), où il exerçait la profession d'avocat lorsque l'ouverture des états généraux annonça un nouvel ordre de choses. Comme presque tous les membres du barreau, il embrassa les opinions populaires avec ardeur ; fut un des rédacteurs des cahiers du tiers état, et, lors de la fédération de 1789, devint procureur-syndic de la commune et président du bureau de conciliation. En 1791, il fut élevé à la présidence du tribunal criminel, et, l'année suivante, il alla représenter le département des Landes à la convention. Bien que décidément ennemi de l'ancien régime, il ne se classa pas avec les révolutionnaires fougueux de cette époque terrible ; toutefois il ne pouvait s'opposer à leur marche et il ne l'essaya point : c'est ainsi que, quoique siégeant parmi les membres de la plaine, il vota la mort de Louis XVI (jusqu'ici c'était agir comme les Girondins), et se prononça contre l'appel au peuple (cette fois c'était se séparer d'eux). Voici comment il exprima son opinion dans ce célèbre

Digitized by Google

procès : « Convaincu que Louis XVI a conspiré « pour l'asservissement du peuple français, j'ou- « vre le Code, j'y cherche la peine, et je trouve la « mort. Quelques voix ont objecté que Louis XVI « était plutôt complice qu'auteur de ces complots : « j'ouvre le Code et je trouve contre le complice « comme contre l'auteur, la peine de mort. Je vote « la mort sans sursis. » Quelque temps après, Roger-Ducos fut un des représentants envoyés en Belgique avec mission d'observer les généraux et l'armée. Il était de retour avant le 31 mai, et, cette fois, il acheva de se prononcer contre les Girondins, sans cependant déployer la violence de ceux qui proscrivaient en eux des rivaux. Il fut de même étranger aux débats entre Danton et Robespierre, entre Robespierre et les comités, comme à la réaction thermidorienne. Et pourtant, au commencement de 1794, il avait présidé la société des Jacobins. Souvent il parlait en austère et ardent démocrate; mais son influence était nulle : l'ascendant, cette condition essentielle du pouvoir, soit qu'il ne cherchât point à l'acquérir, soit qu'il n'espérât point la posséder, il ne l'exerçait que dans un cercle très-restreint. Chose singulière, et qui pourtant n'est pas sans exemple, c'est à cette espèce d'abnégation qu'il dut sa fortune. De 1794 à 1797, il n'avait porté la parole à la tribune que pour faire des rapports sur quelques points secondaires ou sur des choses déjà réglées à l'avance. En 1794, il avait demandé que nul citoyen français ne pût, en quelque lieu que ce fût, posséder d'esclaves, puis il avait fait refuser des fonds à la société philanthropique pour la continuation des secours aux indigents. En 1795, il rendit compte du civisme des habitants du Quesnoy, de la générosité de ceux de Landrecies, et fit doubler les secours accordés aux réfugiés corses. En 1796, il établit, c'est-à-dire qu'il tenta d'établir par des faits, que les Belges souhaitaient d'être réunis à la France. Il faisait alors partie du conseil des Anciens auquel il avait été nommé en sortant de la convention, et même il y occupa plusieurs fois le fauteuil. On le voit à cette époque soutenant les lois qui excluaient du conseil Fernand Vaillant et Job Aymé, Doumerc et Gau; parlant en faveur de celle qui restituait aux religionnaires fugitifs leurs biens; discutant la marche à suivre pour le travail journalier du conseil, pour la nomination des commissions; combattant la résolution qui transportait à Brignolles l'administration centrale du Var, et faisant rejeter celle qui eût fixé à Viviers l'administration centrale de l'Ardèche; célébrant l'entrée des Français à Rome, etc. C'est dans cette dernière occasion qu'il s'écria : « Vainqueurs de l'Italie, vous avez « triomphé au profit de tous les peuples de la terre! « Mais, ô prodige! plutôt ô grandeur, ô loyauté « des Français! quand vous avez un assassinat à « punir..... Ombres errantes de Bassville et de « Duphot, mêlez-vous à celles de Caton et de Bru- « tus, de tant d'illustres Romains qu'on exalta tou- « jours.... O Caton! ô Brutus! ô Camille! les Ro- « mains sont aujourd'hui dignes de vous, ils sont « dignes de s'asseoir sur vos chaises curules! » Ces apostrophes qui semblent le signe de l'exaltation ne nous prouvent pas qu'à cette époque Roger-Ducos fût un démocrate bien déterminé. Son éducation politique devait commencer à se faire, et sans doute il se réconciliait avec la puissance. En l'an 4 (1796), il fut réélu par sept départements au conseil des Anciens, qu'il présida le 18 fructidor an 5 (4 septembre 1797). L'année suivante, étant un des législateurs sortants, il fut encore réélu par l'assemblée électorale de l'Oratoire; mais ce choix fut annulé pour cause de jacobinisme : Ducos alors déclara qu'il n'hésitait pas à faire le sacrifice demandé par la voix de la patrie : « Mais, ajoutait-il, législateurs, « prenez garde que le royalisme ne tire un grand « avantage de la mesure adoptée. » Il reprit ensuite la route de son département, où il remplit de nouveau les fonctions de président du tribunal criminel. Il s'en acquittait encore lorsque, après la révolution du 30 prairial, Barras, débarrassé de trois collègues, Treilhard, Merlin, La Révellière, se crut à même de réaliser son plan favori, celui de n'avoir pour collègues que des hommes incapables de devenir ses rivaux; Gohier, Moulins, Roger-Ducos, furent les élus. Le désintéressement de Roger-Ducos le faisait alors comparer, par les journalistes, à Cincinnatus. Les événements prouvèrent que Barras s'était trompé dans ses combinaisons, du moins quant à Roger-Ducos. Syeyes, alors en train de nouer des trames vagues contre Barras, tâta son collègue des Landes, le trouva disposé à se ranger d'un autre côté que celui de Barras, et surtout du côté qui ne céderait pas le pouvoir aux Bourbons. On a dit qu'il y eut vers cette époque, entre Syeyes et le gouvernement anglais, de secrètes négociations tendant à mettre un terme à la guerre européenne en même temps qu'à la révolution française. Un frère de Roger-Ducos aurait été chargé de suivre cette négociation près du cabinet de Saint-James. Le mot de paix générale était le grand mot des acteurs de cette scène. L'agent de Syeyes, sans prendre d'engagement trop formel, laissait entendre qu'on rétablirait les Bourbons. Du reste, comme pour balayer la pentarchie agonisante il fallait un général, on demandait que Bonaparte, alors en Egypte, revînt. Il revint en effet par la permission anglaise; peut-être sans le savoir de science certaine, mais non sans le soupçonner. Syeyes jouait-il le cabinet anglais en feignant d'entrer dans ce plan, en sollicitant le retour d'un homme, l'idole de l'armée. Syeyes louvoyait à sa manière, jouant deux jeux, n'ayant encore aucune idée arrêtée, et attendant à prendre conseil des événements et du général lorsque le général serait venu. Pour Ducos, il est à croire qu'il ne savait pas tout; cependant il servit utilement son astucieux collègue. Bien qu'il ne fût pas plus dans la confidence de Barras que dans celle de Syeyes, il voya itassez qu'avec Barras la restauration était certaine, tandis qu'avec Syeyes elle n'était qu'éventuelle.

Digitized by Google

Enfin Bonaparte vint : il ne se sentait nulle vocation pour jouer le rôle de Monck. La maison de Roger-Ducos fut une de celles où il fut mis en présence de diverses notabilités politiques. Ces entrevues ne furent pas toujours pacifiques. Un jour, entre autres, Masséna, que Bonaparte critiquait sur sa bataille de Zurich, à défaut de raisons, voulut lancer sa bouteille à la tête de son antagoniste. Masséna et Moreau proposerent même à Ducos d'arrêter Bonaparte s'il voulait leur en donner l'ordre. Le directeur s'en garda bien, et les incartades des ennemis de Bonaparte ne servirent qu'à hâter le coup décisif. Roger-Ducos y contribua en tenant Syeyes et le général au fait des pensées de Barras et de ses deux acolytes (Moulins et Gohier, car ils ne se défiaient pas de lui comme de Syeyes). Le jour du coup d'État de St-Cloud, il entra dans la salle du Directoire où se trouvaient Barras, Gohier et Moulins, et leur demanda si les bruits qu'on répandait sur un complot étaient vrais, s'ils avaient quelques renseignements; et comme il lui fut répondu que non, il annonça qu'il allait en chercher, et courut rejoindre Syeyes et Bonaparte au milieu de ses officiers et des chefs de la conspiration. La récompense de cette coopération à la ruine du gouvernement directorial fut pour Roger-Ducos la place de troisième consul provisoire (Bonaparte et Syeyes étaient les deux premiers). Il ne devait pas la conserver longtemps. En vain sentant que Syeyes, plus fort naguère que Barras, était plus faible à présent que Bonaparte, il s'efforça de se rendre agréable à celui-ci. Instruments désormais inutiles, Roger-Ducos et Syeyes, après avoir rédigé la nouvelle constitution, durent présenter une démission qui fut acceptée. On a dit que Bonaparte leur laissa comme consolation le trésor du Directoire : mais le Directoire avait il un trésor? Plus tard, il plaça Roger-Ducos au sénat avec le titre de deuxième président, lui donna, en 1804, la sénatorerie d'Amboise, le nomma grand officier de la Légion d'honneur, grand' croix de l'ordre de la Réunion, comte de l'empire. Ces faveurs, qui furent toutes acceptées, prouvent assez qu'il ne fit pas à Bonaparte la réponse qu'on lui attribue : « Je ne veux point contribuer à l'asser« vissement de ma patrie. » Comme tous les dignitaires napoléoniens, Roger-Ducos prit part à la déchéance du conquérant vaincu en avril 1814. Malgré cela, il ne fut point compris dans la chambre des pairs de Louis XVIII. Aussi pendant les cent jours, se laissa-t-il porter à la chambre haute par Bonaparte, revenu de l'île d'Elbe. La seconde restauration le comprit en conséquence dans sa liste des régicides condamnés à l'exil. Il partit pour l'Allemagne, mais la permission de demeurer dans le grand-duché de Bade et dans le royaume de Wurtemberg lui fut refusée; il quitta Stuttgard, après un séjour de vingt-quatre heures, escorté par des gendarmes, ce qui lui déplaisait fort. En descendant une petite hauteur voisine d'Ulm, les chevaux de sa voiture prirent le mors aux dents ; craignant d'être versé, il s'élança du coffre, malgré son âge, et se fit une contusion à la tête. Transporté à Ulm, il y mourut trois jours après, en mars 1816. Roger-Ducos ne manquait pas d'esprit. La première fois que les consuls provisoires siégèrent ensemble, Syeyes disait : « Qui de nous aura la présidence? « — Vous voyez bien, dit Roger-Ducos, que c'est « le général qui préside. » — Ducos (Nicolas), frère du précédent, naquit à Dax, le 7 mars 1756, s'engagea dans le régiment de Bourbonnais à dix-huit ans, et servit en 1778 dans celui de Hainaut, qui devint la 51e demi-brigade. Il était lieutenant à l'époque de la révolution. Masséna le fit son aide de camp, et adjudant-commandant à l'armée d'Italie, puis en Suisse. Ducos y montra la plus grande bravoure, particulièrement à Ormea, à Lonato et Peschiera, à Solferino, à Castiglione, à St-Michel, à Arcole, à St-George sous Mantoue, où il contribua très-efficacement au gain de la bataille, au château de Piétra près de Trente, à Coire, à Trévise, où, cerné par quatre mille Autrichiens il eut le bonheur de s'échapper, et vint rendre compte au général de la position des ennemis. Ces brillantes actions lui valurent successivement les grades de capitaine sous Mantoue, de chef de bataillon à Arcole, de chef de brigade à Coire. C'est dans l'intervalle qui sépare ces événements de sa promotion au généralat qu'aurait eu lieu son voyage en Angleterre pour négocier le retour de Bonaparte en Europe. Si cette mission n'est pas une fable, il est étonnant que Bonaparte consul n'ait pas plus tôt récompensé le négociateur. La campagne de 1800 devait lui en fournir les moyens. Ducos ne fut fait général de brigade que le 27 avril 1802. Plus tard, il est vrai, il le nomma baron et commandant de la Légion d'honneur. Ducos parut avec le même éclat dans les campagnes de 1805, 1806, 1807; battit en 1808 les habitants de Santander, enleva au pas de charge les positions les plus importantes à Médina de Rio-Seco et contribua puissamment au succès de cette journée. Il gouverna en 1813 la citadelle d'Anvers, et en 1815 soutint à Longwy, avec quelques soldats et 300 gardes nationaux, un siége d'un mois contre les Prussiens. Louis XVIII, sur l'ordre exprès duquel il rendit enfin la place démantelée, lui donna la croix de St-Louis, mais ne le conserva pas sur les cadres de l'armée. Le général Ducos mourut à St-Omer près Dax, le 13 octobre 1823. On assure qu'en 1813 les alliés lui offrirent 1,000,000 pour laisser tomber Anvers en leurs mains : il refusa. Cette fidélité à son devoir était d'autant plus honorable qu'il ne s'était pas fait de fortune dans les quarante années de sa vie militaire. Le général Ducos avait été nommé représentant des Landes au corpslégislatif en 1805. P—ot.

DUCOS (Jean-François), né à Bordeaux, fils d'un négociant et se qualifiant homme de lettres, fut député en 1791 à l'assemblée législative, et en 1792 à la convention, par le département de la Gironde. C'était un jeune homme d'une imagination vive que les nouvelles idées philosophiques et l'é-

Digitized by Google

tude des Grecs et des Romains avaient exaltée outre mesure. Il avait entendu son professeur célébrer sans cesse ces fiers républicains, et leurs principes étaient devenus les siens. Dès l'année 1791 la monarchie était dégradée en France ou plutôt presque entièrement détruite. Ducos et les autres députés bordelais, tous exaltés et donés pour la plupart de beaucoup de talent naturel (*voy.* Gensonné, Guadet, Vergniaud), crurent que le moment était arrivé de donner les institutions romaines à leur patrie; il parait même qu'ils en firent le serment dans leurs réunions particulières, avant de partir de Bordeaux. Dès les premières séances de l'assemblée législative, Couthon avait fait décréter que les mots *sire* et *majesté* ne seraient plus employés dans les communications de l'assemblée avec le roi. Ce décret fut, il est vrai, rapporté le lendemain ; mais Ducos insista avec force pour qu'il fût maintenu. On le vit dans toutes les circonstances attaquer les ministres presque toujours sans motifs, ou pour des désordres que les délibérations de l'assemblée faisaient naître, et qu'il n'était pas en leur pouvoir de prévenir ou de faire cesser. Le roi avait refusé d'accorder sa sanction à un décret très-violent contre les Français émigrés; des habitants de Versailles vinrent faire à cette occasion une pétition contre le roi. Ducos en demanda la mention honorable au procès-verbal, et l'obtint en sa qualité de négociant de Bordeaux, et l'on croit aussi de propriétaire à St-Domingue. Il devait, au moins pour ses propres intérêts et pour ceux de sa ville natale, désirer le maintien des lois qui conservaient les colonies, dont la prospérité faisait la richesse de Bordeaux et de toute cette partie de la France; malgré d'aussi puissantes considérations, Ducos vota constamment dans le sens de ceux dont les opinions et les intrigues contribuèrent le plus à la destruction de St-Domingue. Lorsque son collègue Bazire demanda la dissolution de la garde constitutionnelle du roi, il se joignit à lui, appuya tous les raisonnements qu'on employa pour détruire ce dernier rempart, non pas seulement de la monarchie, mais de l'existence du monarque, et contribua beaucoup à faire remporter cette victoire. Le 3 août il attaqua le roi, et ne craignit plus de dire que sa conduite était en opposition manifeste avec ses discours. Il fit rejeter ce jour-là un message pacifique que ce malheureux prince avait adressé à l'assemblée, à l'occasion du fameux manifeste du duc de Brunswick. Ducos ne parut point dans les rangs de ceux qui, soit dans leurs réunions, soit à force ouverte, renversèrent le trône le 10 août. Par une singularité remarquable, ce ne fut pas les républicains qui établirent la république (*voy.* Danton). Ils ne reparurent dans les rangs que lorsque le danger fut passé; mais les impétueux jacobins n'étaient pas disposés à partager avec eux les profits de la victoire. Dès que la convention fut constituée, Ducos appuya vivement la motion de l'abbé Grégoire, curé d'Embresmenil en Lorraine, qui demanda le premier que la France fût déclarée république; le décret fut porté le 22 septembre 1792. Ducos se trouva ensuite en opposition avec ceux de ses collègues qui, ayant participé par leurs manœuvres aux journées du 2 septembre, s'efforçaient de faire considérer ces affreux massacres comme une œuvre patriotique ; et cependant il vota avec eux dans le procès de Louis XVI, rejeta l'appel au peuple et opina pour la mort du roi, que les chefs de la députation bordelaise votèrent effectivement, mais seulement après avoir échoué dans la demande de l'appel au peuple, qu'ils avaient d'abord imaginé dans l'intention de le sauver. A cela près, Ducos, qui était plutôt un homme d'esprit qu'un grand politique, se fit assez peu remarquer dans le chaos conventionnel, au moins par comparaison à trois de ses collègues de Bordeaux dont les noms sont rappelés plus haut, et qu'on vit constamment sur la brèche, jusqu'au moment où ils furent saisis dans la salle même où ils délibéraient encore; mais il les défendit avec courage, et se montra leur ami au risque même de sa vie : il n'hésita pas de se sacrifier pour leur cause, qui pouvait alors n'être plus la sienne. En votant la mort du roi et contre l'appel au peuple, il s'était jeté dans les rangs des révolutionnaires. Ils avaient en lui un partisan de plus, il était naturel qu'ils voulussent le conserver. Par cette considération, Marat avait obtenu que Ducos ne fût pas compris dans la proscription du 31 mai 1793. Il continua donc de siéger quelque temps dans la convention après cette journée ; mais ce ne fut que pour parler, dans presque toutes les séances, de l'innocence de ses collègues, pour appuyer les réclamations qu'ils faisaient parvenir du lieu où ils étaient détenus, et demander qu'on leur rendît justice. Les vainqueurs, qui devaient naturellement craindre qu'une pareille intercession ne devînt dangereuse pour eux, ne trouvèrent pas de meilleur moyen de fermer la bouche à Ducos, que de l'arrêter lui-même et de lui faire partager le sort de ses amis. Il fut donc saisi, mis en accusation, livré au tribunal révolutionnaire, et condamné à mort le 31 octobre 1793. Il était âgé de 28 ans. Ducos marcha au supplice avec la plus grande fermeté. Il fit partie de ce fameux banquet de la Conciergerie qui suivit la condamnation des 22 girondins. Pendant les débats du procès, Ducos composa un pot-pourri très-spirituel et surtout très-gai, sur l'aventure de son collègue Bailleul, qui avait été arrêté à Provins et conduit à la Conciergerie. Un Dictionnaire biographique dit, en parlant de ce pot-pourri, « que c'est de sa propre arrestation que Ducos veut parler dans sa chanson. » L'auteur du dictionnaire s'est trompé comme sur beaucoup d'autres faits historiques plus importants que celui-là. B—r.

DUCOUDRAI. *Voyez* Bourgeois et Tronsson.

DUCOUEDIC ( ), né en Bretagne, était lieutenant de vaisseau et commandait la frégate *la Surveillante*, lorsque, le 7 octobre 1779, il rencontra à la hauteur d'Ouessant *le Québec*, frégate an-

Digitized by Google

glaise commandée par le capitaine Farmer. Le combat fut extraordinairement vif et sanglant entre ces deux marins, également jaloux de défendre l'honneur de leur pavillon. Tous deux déployèrent un courage indomptable. La Bintinaye, son lieutenant, tenta vainement l'abordage. *Le Québec* sauta en l'air avec son capitaine, qui ne voulut jamais quitter le bâtiment que lui avait confié son souverain. *La Surveillante*, totalement désemparée et rasée comme un ponton, rentra à Brest, rapportant son capitaine grièvement blessé. Louis XVI, en considération des blessures que Ducouëdic avait reçues, et de la conduite pleine de valeur et d'intrépidité qu'il avait tenue dans cette affaire, l'éleva le 20 octobre au grade de capitaine de vaisseau; mais ce brave marin ne jouit pas longtemps de sa gloire et des récompenses de son souverain, il mourut de ses blessures peu de jours après. Le roi accorda à sa veuve une pension de 2,000 livres, réversible par égales portions à ses trois enfants, et à chacun de ceux-ci une pension de 5 0 livres pour en jouir dès le moment. En 1784, l'intendant de Bretagne fut autorisé à faire exécuter et poser un écusson aux armes de Ducouëdic sur le monument élevé à Brest sur son tombeau, aux frais du roi. Z.

DUCQ (Jean le), peintre et graveur, né à la Haye en 1636, fut élève de Paul Potter, dont il imita la manière de peindre, à s'y méprendre; mais, quel que fût le succès avec lequel ce maître cultivait la peinture, il la quitta pour prendre le parti des armes. Il eut une place d'enseigne et devint capitaine. Il ne paraît cependant pas qu'il ait conservé cet état; car on sait qu'il fut directeur de l'Académie de peinture de la Haye en 1671, et qu'il vécut longtemps dans cette ville. L'année de sa mort n'est pas connue. Le Ducq a gravé plusieurs estampes, dont les principales forment une suite de huit morceaux qui représentent différents chiens; on y admire l'expression frappante et les caractères vrais de ces animaux, ainsi que leurs attitudes neuves et choisies d'une manière ingénieuse. Ses estampes nous rappelleni celles de Paul Potter; mais il y a dans la représentation des animaux une espèce de dureté qui ne se trouve pas dans les ouvrages de son maître; à l'égard de sa pointe elle n'est ni si nette ni si délicate. Les tableaux de le Ducq, souvent confondus avec ceux de Paul Potter, ornent les cabinets les mieux choisis. Ils représentent ordinairement des scènes de corps de garde ou de voleurs. On en voit deux au Musée du Louvre. A—s.

DUCQ (Joseph-François), naquit à Ledeghem, village de la Flandre occidentale, entre Courtrai et Menin, le 10 septembre 1762 Son père, chirurgien-barbier, ne pouvait lui donner une éducation bien brillante. Heureusement le vicaire de Ledeghem s'aperçut que le jeune Ducq avait un goût inné pour la peinture. En 1780, on l'envoya à Bruges et on le confia aux soins du peintre Paul de Cock, sous lequel il fit des progrès rapides. Après avoir obtenu tous les premiers prix à l'Académie de Bruges, il partit pour Paris en 1787, dans l'intention d'y suivre les leçons de J.-B. Suvée. Il remporta à l'Académie royale, en 1789, le premier prix de dessin d'après nature; ceux de la figure peinte, en 1796, et de la tête d'expression, en 1800. Il reçut dans la même année de l'Institut national le second grand prix de peinture avec un logement au palais des beaux-arts. Ducq partit pour Rome en 1807. L'ambassadeur de France, par ordre du vice-roi d'Italie, lui fournit un atelier. Inspiré par la reconnaissance, cet artiste peignit plusieurs tableaux pour Eugène, entre autres celui qui fut exposé à Paris en 1810, et qui lui valut une médaille d'or; un autre grand tableau, exécuté à Rome, faisait partie de la collection du prince de la Paix. Il retourna à Paris en 1813, et fut réintégré dans son ancien logement, conservé pour lui par ordre du ministère. Nommé, en 1815, professeur à l'Académie des beaux-arts de Bruges, il devint successivement peintre du roi des Pays-Bas, chevalier du Lion Belgique, membre correspondant de l'Institut d'Amsterdam, etc. Plusieurs de ses compositions historiques étaient dans la collection du prince Eugène à Munich; la *Nuit* et l'*Aurore*, gravées dans les tomes 9 et 10 des *Annales du musée de Paris*, décorent le palais de St-Cloud. Au salon de Gand, en 1820, il exposa son *Antonello de Messine visitant l'atelier de Jean Van Eyck*, et le *Mariage d'Angélique et Médor*. Pendant qu'il répétait le premier de ces tableaux, peut-être son meilleur ouvrage, il fut frappé d'une attaque d'apoplexie qui le priva de l'usage de la main droite, et il fut enlevé le 9 avril 1829, aux arts et à ses amis. On lit des notices biographiques sur ce peintre dans les *Annales du salon de Gand*, Gand, 1823, pages 2-4, et dans l'ancien *Messager des sciences et des arts*, livres 7e et 8e du 6e volume, pages 323-329. R—f—g.

DUCRAY-DUMINIL (François-Guillaume), fécond romancier, né à Paris, en 1761, avait d'abord fait de la littérature dans les *Petites-Affiches*, dont il devint l'un des propriétaires, et dont il eut la rédaction en chef après l'abbé Aubert, le 15 septembre 1790. S'étant avisé, pour égayer la monotonie de ce journal, d'y insérer l'annonce d'une vente à faire en assignats démonétisés, un décret (3 janvier 1794 ordonna son arrestation provisoire. Heureusement il en fut quitte pour la peur; ses explications satisfirent le pouvoir ombrageux du jour, qui eut le bon sens de comprendre qu'il n'y avait aucune portée politique dans le pacifique rédacteur, auquel pourtant on dit qu'il ne fallait pas y revenir. Il n'y revint plus effectivement; et tout son temps se passa entre la lecture des épreuves des *Petites-Affiches* et la composition de divers romans, qui, quelque faibles qu'ils soient, n'en ont pas moins fait la fortune de leur éditeur, Prieur, qui acheta avec ses bénéfices l'antique palais de la rue des Mathurins St-Jacques. Ce succès, qu'on ne saurait nier, et que constateraient au besoin les doubles, triples ou quadruples éditions de presque tous les romans de Ducray, ne prouve ni la sottise

Digitized by Google

du public ni le haut talent de l'auteur. Il y avait, à l'époque où Ducray-Duminil écrivait, une infinité de romans plus nuls, plus niais ou plus mal écrits que les siens. C'est en général à l'enfance ou à la jeunesse qu'il s'adresse, et c'est là le public le plus nombreux. S'il ne crée jamais, il a du moins une certaine imagination et des réminiscences rapides; il est habile à combiner les aventures de mélodrames et de causes célèbres; il y joint quelque mouvement, un vernis d'originalité, une espèce de verve sentimentale qui, lors même qu'elle dégénère en naïveté, devait avoir du charme pour les enfants, un style clair et naturel, enfin assez d'adresse à tracer et à suivre des caractères. Du reste, il écrivait fort vite, jetant au milieu de ses tomes des pages de descriptions que quelquefois il prenait toutes faites. C'est ainsi que, sans s'élever jamais sous quelque point de vue que ce soit au dessus du très-médiocre, il a produit plus que sa vingtaine de romans, et a été plus lu certes que Walter Scott. Ducray-Duminil est mort, dans sa maison de campagne à Ville-d'Avray, le 20 octobre 1819. Voici la liste de ses romans, qu'on réimprimera encore longtemps, et que nous divisons en 2 séries, 1-15 les romans proprement dits, 16-23 les recueils d'historiettes, contes, etc. 1° *Lolotte et Fanfan*, 1787, 4 vol. in-18; 11e édition, 1823; 2° *Alexis, ou la Maisonnette dans les bois*, 1788, 4 vol. in-12; 8e édition, 1818; 3° *Petit-Jacques et Georgette*, ou *les Petits Montagnards auvergnats*, 1789, 4 vol. in-12; 5e édition, 1812; 4° *Victor, ou l'Enfant de la forêt*, 1796, 4 vol. in-12; 11e édition, 1825; 5° *Cœlina, ou l'Enfant du mystère*, 1798, 5 vol. in-18; 4e édition, 1818; 6° *les Cinquante francs de Jeannette*, 1799, 2 vol. in-12; 2e édition, 1802; 7° *Paul, ou la Ferme abandonnée*, 1800, 4 vol. in-12; 4e édition, 1819; 8° *les Petits orphelins du hameau*, 1800, 4 vol. in-12; 5e édition, 1823. 9° *Elmonde, ou la Fille de l'hospice*, 1804, 5 vol. in-12; 10° *Jules, ou le Toit paternel*, 1804, 4 vol. in-12; 11° *le petit Carillonneur*, 1809, 4 vol. in-12. 12° *Madame de Valnoir, ou l'Ecole des familles*, 1813, 4 vol. in-12; 13° *La Fontaine de Ste-Catherine*, 1813, 4 vol. in-12; 14° *l'Ermitage de St-Jacques, ou Dieu, le roi et la patrie*, 1814, 4 vol. in-12; 15° *Jean et Jeannette, ou les Petits Aventuriers parisiens*, 1816, 4 vol. in-12; 16° *les Soirées de la chaumière*, 1794, 8 vol. in-18; 8e édition, 1826; 17° *Les Veillées de ma grand'mère*, 1799, 2 vol. in-18; 5e édition, 1823; 18° *Contes moraux de ma grand'tante*, 1799, 2 vol. in-12; 4e édition, 1816; 19° *les Déjeuners champêtres de mon cher oncle*, 1800, 2 vol. in-18; 20° *les Journées au village, ou Tableau d'une bonne famille*, 1804, 8 vol. in-18; 21° *Emilio, ou les Veillées de mon père*, 1814, 4 vol. in-18; 22° *Fêtes des enfants, ou Recueil de petits contes moraux*, 1817, 2 vol. in-12; 6e édition, 1823; 23° *Contes de fées*, 1819, 4 vol. in-18. On doit en outre à Ducray-Duminil : *la Semaine mémorable, ou Tableau de la révolution française depuis le 12 juillet* 1789, in-8°; *le Panthéon littéraire, sous l'invocation des neuf Muses*, etc., 1790-92, 2 vol. in-12; *Codicile sentimental*, ou *Recueil de discours, contes, anecdotes, idylles, romances et poésies fugitives*, 1793, 2 vol. in-12; des pièces de théâtre, etc. — DUCRAY-MAUBAILLARCQ, frère de Ducray-Duminil, a publié : 1° *Charles Lahoussaye, fils de Cartouche*, 1809, 2 vol. in-12; 2° *Adeline et Joséphine, ou les Amies bordelaises, sœurs sans le savoir*, 1809, 2 vol. in-12; 3° *Clémentine de Valcville, ou les Repentirs d'une jolie femme*, 1812, 2 vol. in-12; 4° *Dubreuil et Mélanie ou les Revers de la fortune*, 1820, 2 vol. in-12; 5° *Cécile de Volmerange ou la Guérite redoutable*, fait historique du 17e siècle, 1825, 2 vol. in-12. P—OT.

DUCREST (CHARLES-LOUIS, marquis DE), frère de madame de Genlis, n'a laissé d'autre souvenir que celui d'un homme à projets; et cependant il est certain qu'il ne manquait ni d'érudition ni d'imagination, et que des idées heureuses ou neuves traversaient quelquefois son cerveau. Né aux environs d'Autun, le 28 avril 1747, il entra fort jeune dans la marine, et fort jeune il la quitta pour le service de terre (1766), dans lequel il passa par tous les grades. Capitaine en 1773, il fut lieutenant-colonel en 1774; colonel en second du régiment d'Auvergne en 1776, et colonel commandant du régiment des grenadiers royaux en 1779. Il joignit à ce titre celui de chevalier de St-Louis en 1782, et, trois ans plus tard (par l'influence de sa sœur), le poste lucratif de chancelier de la maison d'Orléans. Les devoirs de cette place nouvelle ne l'occupèrent pas tellement qu'il ne trouvât du temps pour faire des excursions dans la littérature comme dans la science. Il tenta la fortune comme auteur dramatique sur le petit théâtre de madame de Montesson; et il proposa des plans nouveaux pour la construction des bâtiments de guerre, ainsi qu'un procédé pour empêcher l'encombrement dont sont menacés nos ports de la Manche par l'introduction continuelle du galet. Grâce à la protection du duc d'Orléans, il fut permis à Ducrest de construire au Havre une frégate de 40 canons, sur ses plans, et d'essayer son procédé contre l'encombrement; mais les résultats ne répondirent pas à ses prévisions : la frégate de Ducrest ne valut pas mieux que celles dont il avait prétendu rectifier les défauts, et le galet continua sur toute la côte sa marche envahissante. Sur la scène, il fut accueilli avec froideur, et si ses pièces, jouées en famille, n'eussent pas été des panégyriques à la gloire de madame de Montesson, il est probable qu'il n'eût pas évité le sifflet. La cour et la ville ne lui épargnèrent pas le sarcasme, et Grimm n'a pas laissé tomber ces critiques dont on peut voir quelques échantillons dans sa Correspondance. Cependant la révolution approchait : l'embarras des finances, le déficit, les moyens à prendre afin de mettre en équilibre la recette et la dépense étaient les questions à l'ordre du jour et occupaient toutes les têtes. Ducrest se crut l'homme d'État appelé à les résoudre, et, par l'entremise du duc d'Orléans, il

Digitized by Google

fit parvenir à Louis XVI un Mémoire dans lequel il annonçait des mesures dont la prompte exécution réparerait le délabrement des finances et rendrait la France au bonheur; mais tous ces plans furent mal accueillis. Ducrest n'eut pas de portefeuille, et ne gagna, pour prix de son zèle, que des brocards et des épigrammes. Quelque temps après, soit par versatilité, soit par d'autres motifs, il déplut et se déplut chez le duc d'Orléans, et finit par donner sa démission de la place qu'il occupait au Palais Royal. Plus tard il ne manqua pas de faire valoir ce trait comme preuve de sagacité et de zèle pour la bonne cause. « Je ne voulais pas être, « dit-il, entraîné contre mon opinion dans le parti « que l'intrigue formait en faveur de ce prince, « et où Laclos alors jouait le premier rôle; » et peut-être aussi ne jouer là que le second rôle lui semblait-il une humiliation. Il fut des premiers à prendre part à l'émigration. Cependant, vers la fin de 1790, il reparut à Paris pour réclamer le paiement de sa pension de retraite de 13,000 fr., paiement qu'avait discontinué le duc d'Orléans. Il fallut plaider pour mettre cette affaire à jour; et, comme le crédit du prince, alors au comble de la popularité, effrayait tous les avocats, il fallut que Ducrest plaidât lui-même : c'est ce que, sur le refus de deux ou trois hommes des plus célèbres du barreau, il ne balança point à entreprendre. Un plein succès récompensa ses efforts; mais on conçoit qu'il ne resta pas sur la scène de son triomphe, et qu'une fois tous ses arrangements pécuniaires terminés, il reprit la route de l'étranger. Il n'y demeura que jusqu'au moment où cessèrent les rigueurs contre les émigrés, en 1800. Il avait passé la plus grande partie de cette espèce d'exil dans le Holstein, où était aussi sa sœur, et il y charmait ses loisirs en s'occupant de théories, nous dirions presque d'utopies, relatives à la navigation. L'année même où il rentra en France, il venait de construire, pour un négociant de Copenhague, un grand vaisseau marchand, de 500 tonneaux, uniquement en planches de sapin : son but était d'économiser et les matériaux et la main-d'œuvre, en n'employant à la structure du navire que le strict nécessaire pour marcher et contenir, de même qu'en fait de bâtisse on économiserait, en ne construisant qu'en planches, en briques, etc., tout ce qui n'est pas monumental, tout ce qui n'exige pas la fixité de l'édifice. Mais en théorie même, il y aurait bien des choses à dire contre cette prétention appliquée aux navires; et, en fait, le vaisseau de Ducrest, après avoir navigué un mois environ, fut jeté contre un banc de sable où, faute des fortes pièces de bois qui donnent de la solidité aux bâtiments ordinaires, il fut brisé à l'instant. Ducrest vécut encore vingt-quatre ans, tantôt à Paris, tantôt à sa terre de Mehun-sur-Loire, près d'Orléans, toujours occupé de projets, parmi lesquels on ne peut passer sous silence ses vues pour rendre Paris port de mer; et rédigeant traités ou brochures suivant son caprice du moment. Il mourut dans cette terre le 8 avril 1824. On lui doit : 1° *Essai sur les machines hydrauliques*, 1777, in-8°; 2° *Essai sur les principes d'une bonne constitution*, 1789, in-8°; 3° *Mémoire sur l'impôt considéré dans ses rapports avec la constitution*, 1791, in-8°; 4° *Nouvelle théorie de la construction des vaisseaux*, 1800, in-8°; 5° *Vues nouvelles sur les courants d'eau, la navigation intérieure et la marine*, 1803, in-8°; 6° *Mémoire concernant le projet de l'établissement du commerce maritime à Paris et à Versailles*, 1806, in-8°; 7° *Traité d'hydraulique, ou l'Art d'élever l'eau porté à sa perfection*, 1809, in-8°; 8° *Nouveau Système de navigation*, etc., 1811, in-8°. Ducrest prétend y donner les moyens de restaurer immédiatement la marine française, et cherche à établir la liberté des mers pour toutes les nations. 9° *Traité de la monarchie absolue et des véritables moyens pour opérer la libération de la France*, etc., 1817, in-8°. Plusieurs de ces moyens sont plaisants : par exemple, le gouvernement paierait ses soldats en billets de loterie. 10° Divers articles, notices, etc., entre autres : *Notice de l'expérience faite à Copenhague, pour le compte de M. de Coningh, d'un vaisseau construit en planches*, 1799, in-8°. P—ot.

DUCREST DE VILLENEUVE (Alexandre-Louis) contre-amiral et commandant d'escadre sous le roi Louis-Philippe, capitaine de vaisseau sous la restauration, était arrivé à ces emplois de grade en grade dans les campagnes de mer de la révolution et de l'empire; il a laissé à la marine française le souvenir de l'une des vies militaires les plus longues et les plus glorieuses dont nos annales se soient honorées. Ce vaillant officier général naquit au Theil, près Vitré non loin de Rennes peu après l'avénement de Louis XVI, le 7 mars 1777. Il était le cinquième de dix-huit enfants. Son père occupait les fonctions de sénéchal du Theil, à la nomination du prince de Condé. L'enfance du jeune Ducrest fut bercée des récits de la guerre d'Amérique, qui étaient populaires partout, qui l'étaient plus qu'ailleurs dans cette province guerrière et patriotique de la Bretagne. Il reçut une si vive impression des triomphes de notre marine sous le pavillon des Suffren, des de Grasse et de tant d'hommes de mer illustres que sa vocation fut déterminée dès lors; elle resta invincible. A treize ans (1790), il passait du collége de Rennes à un premier apprentissage dans le port de Brest. A quatorze (23 mars 1791), il s'embarquait, en qualité de novice de la marine royale, à bord de la frégate l'*Atalante*, pour faire sa première campagne dans les mers de l'Inde. C'était le moment où les déchaînements croissants de la révolution française provoquaient de toutes parts cette guerre universelle et terrible, qui devait finir par égaler nos désastres à nos exploits, et qui nous a fait expier cruellement, par la grandeur de nos pertes, notre politique et nos victoires du temps de la révolution d'Amérique. En effet, la guerre éclata. Le jeune Ducrest de Villeneuve, déjà reçu volontaire de deuxième classe de puis le 1er janvier 1792, quitta

Digitized by Google

l'*Atalante* le 1er octobre 1793, pour monter à bord de navires de commerce armés en course, afin de voir l'ennemi de plus près. Il assista ainsi à plusieurs combats mémorables. Il prit part à la belle action qui eut lieu le 24 septembre 1795 dans les parages de l'île de France, quand deux vaisseaux anglais, le *Centurion* et le *Diomède*, se virent désemparés par de simples corsaires et contraints de lever leurs croisières. Le 13 juillet 1796, il rentrait dans la marine de l'État, comme aspirant de première classe, à bord de la frégate la *Vertu* que commandait le brave Lhermite. Il participa au combat brillant livré par quatre frégates françaises, sous le commandement de l'amiral de Sercey, dans les eaux de l'île de Sumatra, à deux vaisseaux de 74 canons, le *Victorieux* et l'*Arrogant* ; tous deux furent contraints d'abandonner le champ de bataille, presque complètement hors de service. L'année suivante, il passait à bord de la *Précieuse* avec son même chef, le commandant Lhermite, en qualité d'enseigne provisoire. Il fit, dans les mers de l'Inde et de la Chine, une longue croisière. Elle fut marquée par la prise de deux vaisseaux de la compagnie des Indes de 36 canons, qui marchaient de conserve ; l'un et l'autre, après une opiniâtre défense, avaient été obligés d'amener pavillon. Le 17 décembre 1798, Ducrest fut dirigé, avec le grade d'enseigne, sur la *Prudente*, de 35 canons, et là, pour la première fois, il allait connaître un revers. C'était sur la côte d'Afrique. Après une lutte inégale et héroïque avec une frégate anglaise de 48 canons, appelée le *Dedalus*, il vit la *Prudente* contrainte de se rendre. Il était prisonnier de guerre ; il fut conduit au Cap. Renvoyé peu après à l'île de France sur parole, il rentra en France au commencement de l'année 1800, pour être attaché immédiatement à l'état-major de la marine au port de Lorient. Il avait servi au loin glorieusement pendant toute la durée de la tempête révolutionnaire. Il revoyait la France, quand, selon l'usage, elle respirait, sous l'autorité absolue d'un seul, de l'effroyable tyrannie exercée si longtemps au nom de tous. Dès le mois d'avril 1802, Ducrest de Villeneuve reprenait la mer sur la corvette le *Berceau*, commandée par l'intrépide Halgan qu'attendaient aussi tous les grands emplois de la flotte. La corvette fut employée d'abord à la station des Antilles, plus tard envoyée dans les Indes et attachée à la division du contre-amiral Linois. En décembre 1803, elle était chargée avec la *Sémillante*, de détruire le comptoir anglais de Pulo-Bay. Ducrest fut désigné pour commander une des embarcations. Il prit terre le premier sous le feu de l'ennemi. Le comptoir et douze bâtiments furent détruits. Nos hardis marins faisaient ainsi sentir sur les bords les plus éloignés, à travers tous les périls, le bras de la France. La paix d'Amiens n'avait suspendu que comme une courte trêve cette grande lutte. Ducrest de Villeneuve n'en profita point. Toujours à la mer, il n'avait touché terre en Europe, sur les rivages de l'Espagne, à Vigo et au Ferrol, que pour passer, avec commission de lieutenant de vaisseau provisoire, sur le vaisseau le *Redoutable*, commandé par le capitaine de vaisseau Lucas, d'héroïque mémoire. On était à la fin de 1804. L'année suivante, eut lieu la bataille de Trafalgar. Là devait s'abîmer la puissance navale de la France. Avec toute son action gigantesque du côté du continent, l'Empire allait rester désarmé, assiégé, menacé partout, du côté des mers. L'unique consolation est que la marine française ne pouvait succomber d'une façon plus digne d'elle et plus terrible. On sait quelle fut la part du *Redoutable* dans ce jour de deuil et de gloire. Il lutta corps à corps contre le *Victory*, le *Téméraire* et le *Tonnant*, les deux premiers de 110 canons, le troisième de 80. Le *Victory* était monté par Nelson. Le *Redoutable* sortit de cette lutte effroyable hors d'état de combattre, faute de combattants. Il avait eu cinq cent vingt-deux hommes frappés par l'ennemi et sur ce nombre, trois cents tués. Il coula vingt-quatre heures après la bataille. Mais, dans la bataille, il avait fait payer cher à l'Angleterre sa victoire : ce fut lui qui envoya au *Victory* le coup de canon auquel succomba un grand homme, Nelson, le chef illustre de la flotte anglaise. Ducrest de Villeneuve avait été blessé à l'abordage. Il fut échangé, mené à Cadix, et rentra en France. Il avait pris part glorieusement au plus grand conflit qui ait eu lieu sur les mers depuis Actium. La politique impériale voulut qu'aucune récompense n'honorât le courage incomparable de nos marins malheureux. Ducrest de Villeneuve devait en recevoir une : il fut appelé à se rembarquer presque immédiatement à bord du *Courageux*. Il y remplit les fonctions d'adjudant jusqu'au mois de juin 1806. Aussitôt après, lui échut un de ces témoignages de confiance et d'estime hors ligne qui valent mieux pour les hommes de cœur que toutes les récompenses. Il reçut à Bayonne, de Napoléon directement, avec le grade définitif de lieutenant de vaisseau, le commandement de la *Mouche* n° 6, destinée à l'une des plus audacieuses entreprises qui pût être demandée à un tel bâtiment. La *Mouche* n° 6, car ces frêles embarcations ne paraissent pas même mériter l'honneur d'avoir un nom, était une goëlette de quinze tonneaux. Montée par douze hommes, le commandant compris, et portant cinq mois de vivres, elle devait passer à travers les croisières ennemies, se lancer hardiment sur l'Atlantique, échapper à tous les périls de guerre et de mer, et, ne pouvant relâcher nulle part, nulle part essayer de se ravitailler, de se refaire, de se reposer, puisque tous les rivages nous étaient fermés et hostiles comme tous les Océans, atteindre aux extrémités du monde, aborder aux seuls points encore dépendants de Napoléon ou de ses alliés tels que l'Ile-de-France, Bourbon, Batavia, Manille, y porter les dernières nouvelles de l'empire et les instructions de l'empereur, notifier les transformations de dynasties et de royaumes, les événements de l'Espagne, les ordres du roi Joseph. C'est

Digitized by Google

à ces prodiges isolés et inconnus que la France de Richelieu, de Louis XIV et de la guerre d'Amérique voyait ses gens de mer réduits! Grâce à Dieu, du moins, ils savaient les accomplir admirablement. Le 14 août, au moment où commençait la fatale guerre d'Espagne, Ducrest prit le large intrépidement, plein de confiance pour son compte, comme de courage. Il a écrit le récit de cette merveilleuse campagne, exécutée sur un frêle esquif, dans les plus rudes parages du globe, sous les climats les plus dévorants, à travers des temps horribles, des privations inexprimables, des dangers renaissants, où on ne sait ce qui était le plus redoutable, de la mer ou des Anglais. Cette narration simple et calmé est une des choses les plus saisissantes qu'on puisse lire. Les marins étaient tous des hommes d'élite comme leur chef. Ils étaient partis, se sachant appelés à une de ces expéditions d'où ordinairement on ne revient pas. Ils étaient douze, avons-nous dit, le commandant compris, tous matelots ou manœuvres, tous combattants contre cet ennemi toujours présent : la grande mer affrontée par un tel bâtiment! Pas de bouche inutile; pas de médecin pour le corps; encore moins pour l'âme, bien entendu. Si on est atteint par les maladies, les accidents, le fer de l'ennemi, le capitaine a un livre de médecine où il cherche des remèdes; et, si on meurt, le camarade à genoux prie Dieu pour celui qu'il suivra probablement bientôt! L'expédition réussit. Le 14 décembre, après quatre mois de traversée jour pour jour, l'intrépide équipage, poursuivi en vain par des bâtiments ennemis, faisait son entrée victorieuse à l'Ile-de-France, ivre de joie et d'orgueil. Quelques jours plus tard, Bourbon voyait arriver le pavillon, la *Mouche* et les messages de l'empereur. Là, comme à l'Ile-de-France, les officiers, les habitants n'en croyaient pas leurs yeux. Mais ils croyaient au nom de Ducrest de Villeneuve, déjà bien connu dans la marine et familier dans toutes ces mers. Ce qui est singulier, c'est qu'ayant continué sa course, et surmonté de nouveau tous les dangers, vaincu encore les privations, les tempêtes et les croisières, il fut sur le point d'échouer devant des alliés. En effet, arrivé de Bourbon, après trois longs mois de navigation, dans les îles de Luçon, les Espagnols l'arrêtèrent; ils le retinrent prisonnier, se trouvant généreux de ne punir que par sa captivité la captivité de Ferdinand VII à Bayonne. Il eut besoin de toute sa fermeté d'âme pour triompher de la foule d'obstacles et de périls inattendus avec lesquels il fut aux prises. Enfin, la corvette l'*Entreprenante*, qui promenait hardiment les couleurs de la France dans ces mers lointaines, sous les ordres du commandant Bouvet, délivra la *Mouche* et son intrépide chef. Il rentra sain et sauf de Manille à l'Ile-de-France. L'œuvre merveilleuse avait été brillamment accomplie par lui. Une rare fortune de mer l'attendait au retour. Embarqué sur la *Vénus*, qu'Hamelin commandait, il prit part, avec l'*Astrée* et la *Mouche*, à l'investissement de l'île de la Passe, et de la frégate anglaise l'*Iphigénie* qui y était embossée. Il fut chargé d'aller sommer l'*Iphigénie* de se rendre à discrétion. Elle se rendit! La France, dans ses souvenirs et ses histoires, procède trop comme Napoléon : elle ne parle que de son armée de terre du temps de l'Empire. Son armée de mer, réduite à des débris, se couvrait de gloire. La *Vénus* avait poursuivi ses faits d'armes. A la suite d'un combat terrible bord à bord, elle prit la frégate le *Ceylan*. Ducrest de Villeneuve fut chargé de commander la prise. Il travaillait à la conduire à l'Ile-de-France, quand il se vit enveloppé par une division ennemie. Le vainqueur se trouva prisonnier. Le 20 décembre, un même décret le nommait capitaine de frégate et chevalier de la Légion d'honneur. Remarquons que la croix d'honneur ne paraît pas encore sa poitrine après tant et de tels faits d'armes! Cependant, les revers ne lui étaient pas un repos. Échangé de nouveau, il vint prendre à Cherbourg le commandement de la frégate l'*Alcmène*, et repartit pour tenir croisière dans les colonies. Le 16 janvier 1814, au moment où le long drame de la révolution et de l'empire allait se dénouer, il eut la fortune d'un combat glorieux qui fut le dernier de toute cette grande guerre. La situation faite par les événements aux deux marines et aux deux nations ne devait que trop bien s'y caractériser. Ducrest eut affaire à un ennemi supérieur. L'amiral Durham, qu'il avait en face de lui, montait le vaisseau de 74 canons le *Vénérable*. Avec des forces tellement inégales, il ne pouvait pas vaincre. Admirablement secondé par son équipage, il fit une défense héroïque. Écrasé, enfin, et ne voulant pas amener pavillon, il tenta l'abordage. « C'était, comme on l'a « dit sur sa tombe, le désespoir de la bravoure « dans une lutte désespérée. » Le combat à l'arme blanche se prolongea une heure entière. A la fin, l'*Alcmène* succomba. Elle avait quatre-vingts des siens abattus. Le commandant était grièvement blessé et tout sanglant. Lord Durham s'honora, en n'acceptant pas l'épée de son vaillant adversaire. « Elle était, dit-il, dans de trop dignes mains! » Son rapport à l'amirauté anglaise est le plus glorieux témoignage que puisse rendre un ennemi. Peu de jours après, la paix de 1814 était signée. Quoique moins dure que les préliminaires consentis par Napoléon à Chaumont, elle nous enlevait cependant, avec toutes les conquêtes de la révolution sur le continent, presque toutes les conquêtes de la monarchie sur les mers. Cette paix rendit Ducrest de Villeneuve à son pays et aux juges qui devaient lui demander compte, aux termes des règlements, de la perte de l'*Alcmène*. Le conseil de guerre, réuni à Lorient dans ce but, ne se contenta pas seulement de l'acquitter; un verdict unanime le recommanda *à la confiance et aux bienfaits du roi, comme un officier du plus grand mérite* et y ayant *les plus grands droits*. La restauration, en effet, se hâta de s'approprier ses glorieux services. Dès le 1er novembre 1814, il recevait le comman-

Digitized by Google

dement du vaisseau le *Magnifique*. L'année suivante, à bord de la flûte la *Normande*, il faisait une campagne aux Antilles, et la prolongeait dans la mer des Indes jusqu'en 1818. Nommé capitaine de vaisseau le 19 janvier 1819, il recevait, en 1820, l'ordre de prendre le commandement de la frégate l'*Antigone*, et remplissait une mission spéciale dans la Méditerranée, à l'époque de la révolution de Naples. A peine rentré en février 1821, il appareillait en avril pour la Plata, les Antilles, la Havane. Au retour, il fut nommé officier de la Légion d'honneur. Dès le mois d'octobre 1825, il retournait aux Antilles avec la frégate l'*Astrée*; il remplaçait l'amiral Duperré dans la conduite de la station. Après deux années de commandement, il rentrait à Brest, en juillet 1827, pour y recevoir aussitôt l'ordre de reprendre immédiatement la mer et d'aller à Cherbourg faire les honneurs de son bord à madame la Dauphine, la fille révérée de tous nos rois, dans un voyage de l'Ouest et du Midi, qui devait être la dernière de ses trop courtes joies sur le sol français. Après cette royale visite, l'*Astrée* fut envoyée à la station d'Alger; Ducrest de Villeneuve commanda la division française devant Tunis, pour faire la chasse aux corsaires algériens. Des prises importantes honorèrent sa vigilance. Enfin l'*Astrée*, fatiguée de tenir la mer, eut besoin de revenir désarmer. Elle rentra au port de Brest, et son commandant fut élevé, le 30 octobre 1829, au grade de contre-amiral. La flotte n'avait pas d'officier général qui eût conquis ses grades par plus de travaux, de fatigues et de dangers. Nommé successivement à la fin de 1830 et au commencement de 1831, major-général au port de Toulon et commandeur de la Légion d'honneur, il fut appelé, en 1832, au commandement d'une escadre qui se formait à Cherbourg pour appuyer la politique de la France dans la question de la Belgique et de la Hollande. Le 26 octobre, il appareilla pour se joindre à l'escadre anglaise sous les ordres de l'amiral Pultney-Malcom. Le 4 novembre, il se rendait à la rade des Dunes avec l'escadre combinée. C'était au moment du fait d'armes qui allait dénouer, dans les eaux de l'Escaut, par la prise d'Anvers, les complications extérieures issues de la révolution de 1830. Il y prit part, en dirigeant tout l'hiver cette importante et difficile station. Au mois d'avril 1833, quand les opérations étaient terminées depuis longtemps, un grand chagrin de famille l'obligea de déposer son commandement, qui fut conféré à l'amiral de Mackau. L'amiral Ducrest de Villeneuve avait tenu la mer sans discontinuer, on peut le dire, pendant quarante-deux années. Sa carrière active était terminée. Les fonctions administratives de préfet maritime à Lorient continuèrent d'exercer son ardeur, son expérience, son patriotisme, jusqu'à ce que la loi fatale de la retraite vînt couper court à ses longs et beaux services. C'était en 1838. Le Gouvernement attesta son estime et ses regrets en l'élevant à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur. Depuis, sa vieillesse s'écoula forte et sereine entre la société de ses vieux compagnons, et celle de savants, de membres de l'Institut, d'amis de Cuvier. Il avait épousé en secondes noces la belle-fille de cet homme illustre; il recueillait l'héritage de son cercle intime, sous les auspices de la personne la plus capable et la plus digne de le lui conserver. Qui ne sait combien madame Ducrest de Villeneuve a soutenu et charmé par une sollicitude incessante ses dernières années! De grands intérêts contribuaient d'ailleurs à les remplir. Il avait un fils qui marche noblement sur ses traces dans l'arme où il laisse de si grands souvenirs; un second fils, qui sert en Algérie; une fille, mademoiselle Filheau de Saint-Hilaire, qui porte un nom honoré dans l'administration de la marine. Tous ces liens furent brisés tout à coup, le 22 mars 1852, quand il semblait encore plein de vie. Une attaque d'apoplexie foudroyante l'enleva en quelques moments. Le nombreux concours qui a honoré ses funérailles, et où se pressaient la plupart des chefs de la marine française, forme le glorieux complément de l'historique que nous venons de tracer. M. le contre-amiral Mathieu, directeur du dépôt de la marine; M. Quoy, inspecteur général du service de la santé militaire, ancien ami de l'amiral et de Cuvier, ont dit sur sa tombe la place que cette vie militante et illustre tiendra dans les fastes de la flotte. Nous ne pouvons mieux finir qu'en empruntant les paroles de l'honorable M. Quoy, dans son éloge funèbre : « Ainsi disparaissent ces hommes qui ont fait partie des temps qu'à juste titre on peut appeler les temps héroïques de notre histoire. L'amiral Ducrest de Villeneuve fut de ce nombre dans la marine. Sa navigation, ses combats, les emplois qu'il a remplis, l'ont placé au premier rang des officiers français. » S—ov.

DUCREUX (François), jésuite, né à Saintes en 1596, professa longtemps la rhétorique et les humanités, puis se livra entièrement à la direction des consciences. Il mourut à Bordeaux en 1666. On a de lui : *Historiæ Canadensis seu novæ Franciæ libri decem ad annum usque Christi* 1656, *autore P. Francisco Creuxio*, Paris, 1664, in-f°. L'histoire du Canada ne tient que bien peu de place dans ce gros livre, un des plus diffus qu'il soit possible de rencontrer. Il n'y est presque question que de l'histoire des missions des jésuites dans cette contrée et des guerres des peuplades sauvages les unes contre les autres ou contre les Français. Le P. Ducreux, qui n'avait jamais vu le Canada, écrivit son livre uniquement d'après les relations des jésuites; mais, comme l'observe judicieusement le P. Charlevoix, le P. Ducreux n'a pas fait assez d'attention que des détails qu'on voit avec plaisir dans une lettre ne sont point supportables dans une histoire suivie, surtout quand ils ont perdu l'agrément de la nouveauté. Il est douteux que jamais personne, pas même le confrère chargé d'examiner l'ouvrage, ait eu la patience de lire en entier les huit cent dix pages de cette histoire, dont

Digitized by Google

de duchesse de Northumberland, et toutes les prérogatives dont elle pouvait jouir comme duchesse du saint empire. S—D.

DUDLEY (Thomas), graveur à l'eau-forte, né en Angleterre vers 1638, fut un des meilleurs élèves du célèbre Hollar, dont il imita la manière de graver; quoiqu'il n'ait égalé son maître ni dans la clarté de ses points, ni dans la liberté de son exécution, ses eaux-fortes sont très-recherchées des amateurs. L'ouvrage le plus considérable de cet artiste est une suite de 27 gravures pour la vie d'Esope, qui ornent la belle édition de ce fabuliste donnée, à Londres, par F. Barlow en 1678. A—s.

DUDLEY (Paul), naturaliste anglais qui paraît avoir voyagé dans l'Amérique Septentrionale, était membre de la société royale de Londres. Il a publié, dans les volumes des *Transactions philosophiques*, de 1710 à 1735, plusieurs mémoires importants, entre autres : 1° *Description de l'élan d'Amérique* (*Mooseder*); 2° *Essai sur l'histoire naturelle des baleines, et en particulier sur de l'ambre gris trouvé dans le corps du cachalot*; 3° *sur le Serpent à sonnette*; 4° *Récit sur une manière nouvellement trouvée en Amérique, pour découvrir les ruches d'abeilles sauvages* Elle consiste à exposer sur une planche, du miel, et à l'entourer de vermillon en poudre; les abeilles sont bientôt attirées par l'odeur du miel. On remarque la première qui arrive; en se posant elle ne peut manquer de se marquer de rouge : on prend note avec une montre du moment où elle s'en retourne, et avec une boussole on relève l'air de vent qu'elle fait; on guette l'instant où elle revient, et on voit le temps qu'elle a mis à aller et revenir, et suivant Dudley, avec ces données, on arrive juste à sa ruche. Au reste, ce moyen n'est pas nouveau, car il est décrit dans Columelle, aux circonstances près de la montre et de la boussole qui étaient inconnues de son temps. 5° des *Observations* sur quelques plantes de la nouvelle Angleterre, avec quelques exemples de la force de la végétation de ce pays. 6° Sur le *Rhus toxicodendron*; 7° sur la manière de faire le sucre d'érable. D—P—s.

DUDLEY (sir Henri-Bate), journaliste et auteur dramatique anglais, né à Fenny-Compton, le 23 août 1745, fit ses études à l'université d'Oxford, embrassa l'état ecclésiastique, et obtint une cure dans le comté de Surrey. En 1775, il fonda le journal intitulé *Morning Post*, et en 1780, le *Morning Hérald*. Cette dernière feuille était dévouée au parti du prince de Galles, depuis Georges IV. Il commença aussi le *Courrier de l'Europe* en français, et le *Chronicle* en anglais. Trois duels qu'il soutint alors excitèrent quelque surprise de la part d'un ecclésiastique; ce qui ne l'empêcha pas d'acheter la cure de Bradwell. Les améliorations agricoles qu'il introduisit dans cette paroisse lui valurent la médaille d'or de la société des arts; mais des difficultés l'ayant empêché de prendre possession de cette cure, il fut nommé chancelier et prébendaire de Férus en Irlande, puis recteur de Willingham. En 1812, il fut créé baronnet et exerça divers emplois de magistrature. Il mourut à Cheltenham, le 1er février 1824. Il avait pris le nom de Dudley en mémoire d'un ami, qui l'avait institué son héritier. Il était lié avec le célèbre Delolme, auteur de la *Constitution anglaise*, et avec Garrick, cet acteur incomparable dans la tragédie et la comédie. C'est encore lui qui découvrit le premier le mérite de mistriss Siddons, et qui la recommanda à Garrick. Ses ouvrages dramatiques sont : 1° *Henri et Emma*, intermède, 1774, in-8°; 2° *les Candidats rivaux*, opéra-comique, 1775, in-8°; 3° *le Nègre blanc*, 1776, in-8°; 4° *la Flèche de Bacon*, opéra-comique, 1779, in-8°; 5° *Les Hableurs dramatiques*, intermède, 1782, in-8°; 6° *le Tableau magique*, 1783, in-8°; 7° *le Bûcheron*, opéra-comique, imité de Guichard, 1791, in-8°; 8° *les Voyageurs en Suisse*, opéra-comique, 1793, in-8°. F—le.

DUDLEY (Jean-Guillaume Ward), ministre anglais, naquit le 9 août 1781. Son père, troisième vicomte Dudley et Ward, voulut que son éducation eût lieu loin de la splendeur du château paternel, et le confia aux soins du docteur James d'Oxford. Le jeune gentleman, au bout de quelques années de retraite dans une petite maison d'Addington, parut dans le monde avec avantage. Nommé, par l'influence de sa famille, membre du parlement pour Townton, il se distingua par son élocution facile et brillante, son aptitude à tout saisir. Cependant il faut noter que l'opposition distribua moins libéralement que l'opinion ministérielle les éloges à l'heureux débutant, que désormais le gouvernement eut soin de faire réélire. Il fut en effet réélu en 1803, par le comté de Worcester; en 1807, par Wareham; en 1812, par Ilchester; en 1820, par Bossiney. Il est vrai qu'aux élections de 1806 et de 1818, il avait échoué; mais chaque fois cet échec temporaire avait été réparé au bout de quelques mois. C'est en 1823 que la mort de son père lui ouvrit l'entrée de la chambre des lords; et, en 1827 (24 septembre), à son titre de vicomte de Dudley et Ward, il joignit ceux de comte de Dudley et vicomte d'Ednam. A cette époque, il faisait depuis cinq mois partie du cabinet en qualité de ministre des affaires étrangères. Son administration ne fut pas remarquable par des actes qui lui fussent propres; mais elle l'est par les mesures auxquelles donnait alors naissance le système adopté par Canning. De ce nombre furent le concert entre la Russie, la Grande-Bretagne et la France relativement à la question grecque, et la bataille de Navarin, qui en fut le résultat. Pendant les débats qui précédèrent l'arrangement des trois puissances, Dudley avait envoyé au plénipotentiaire de Russie (le prince Liéven), une missive à l'adresse de l'ambassadeur français (M. de Polignac); le prince russe prit cette inadvertance pour une ruse diplomatique, crut tout le contraire de ce que le comte disait dans cette pièce, et provisoirement retourna la lettre au chef du Foreign-office, avec quelques lignes fort polies, l'assurant qu'il n'avait

Digitized by Google

pas lu un mot du document égaré, dont sur-le-champ il avait reconnu la destination. Le soir pourtant, en faisant sa partie, il ne put s'empêcher de dire au comte qu'il était trop fin, mais que ce n'était pas des diplomates tels que lui qu'on dupait si commodément. Le fait est que l'inadvertance du comte n'était autre chose qu'une hallucination parfaitement involontaire de sa santé; que, dès cet instant, il commençait à sentir les atteintes d'une affection cérébrale, qui bientôt le contraignit à donner sa démission (mai 1828), et qui finit par le réduire à l'état d'enfance. De fréquentes attaques de paralysie avaient déterminé cette dernière période de sa maladie, à laquelle enfin la mort vint mettre un terme le 6 mars 1833. Cette fin déplorable d'un homme instruit et spirituel n'étonna point ceux qui, l'ayant vu dans l'intimité, pouvaient connaître la bizarrerie ou, comme il l'appelait, l'excentricité de son caractère impressionnable et fantasque. Ses discours au parlement, où il figura en qualité de ministre des affaires étrangères, sous Canning, lord Goderich et le duc de Wellington, se distinguent par l'élégance et la pureté d'un style vraiment classique en ce genre. Il n'a livré à l'impression qu'un article sur la *vie et le caractère de J. Horne Toke*, dans le *Quarterly-Review* : c'est un des morceaux biographiques les plus remarquables que ce recueil ait opposés à ceux des feuilles libérales. Dudley y précise avec beaucoup de justesse et de piquant le talent de ce chef de parti avec lequel il avait été lié. P—OT.

DUDLEY-DIGGES. *Voyez* DIGGES.

DUDON, chanoine de la collégiale de St-Quentin, au 11e siècle, fut envoyé par Albert, comte de Vermandois, près de Richard Ier, duc de Normandie, pour engager ce prince à le réconcilier avec Hugues Capet. La prudence et l'habileté qu'il montra dans cette occasion, lui méritèrent la faveur de Richard, qui le combla de présents. Dudon, par reconnaissance, écrivit l'histoire des premiers ducs de Normandie. Duchesne l'a insérée dans ses *Historiæ Normanorum Scriptores antiqui*, Paris, 1619, in-fol. Cet ouvrage est divisé en 3 livres, et comprend l'espace depuis Rollon, qui reçut le baptême en 912, jusqu'à la mort de Richard, en 996. Le discours en est entremêlé de vers et de prose. La poésie est remplie d'expressions grecques et latines, que l'auteur a créées exprès en faveur de son ouvrage. Au surplus, cette histoire annonce que Dudon avait sans doute beaucoup de feu et d'imagination, mais peu de ce jugement qui convient à l'historien. Guillaume de Jumieges a donné une suite au travail de Dudon. C'est d'après ces deux auteurs que Robert Wace, célèbre poëte anglo-normand, a mis en vers français le roman du Rou, dont la bibliothèque nationale possède plusieurs exemplaires, et dont Bréquigny a fait un excellent extrait qui se trouve dans le 5e volume des notices des manuscrits. Vossius et dom Lobineau reprochent à Dudon d'avoir moins écrit en historien qu'en romancier; dom Rivet ajoute qu'on ne doit pas faire plus de fonds sur cet ouvrage que sur la *Théogonie* d'Hésiode et l'*Iliade* d'Homère. On ignore l'époque de la mort de Dudon; mais il ne vivait plus en 1026. W—s et R—T.

DUDON ou DUDES. *Voyez* DUDE.

DUDON (PIERRE-JULES), né à Bordeaux, en 1717, était fils d'un avocat général au parlement de cette ville, et fut dès son enfance destiné à la robe. Après avoir succédé à la charge de son père, il devint procureur général, et, dans les différents emplois qui lui furent confiés, il montra de grands talents, beaucoup de sagesse et de modération. Son *Compte rendu des constitutions des jésuites*, Bordeaux, 1762, in-12, a été souvent mis en parallèle avec celui de La Chalotais. La comparaison ne pouvait pas être admise; car Dudon était aussi grave, aussi posé et aussi froid que La Chalotais était vif, tranchant et toujours porté à la saillie. Ce magistrat mourut le 25 novembre 1800, laissant en manuscrit des *Conférences sur la coutume de Bordeaux*. On a de Dudon un grand nombre de réquisitoires dont le style, parfaitement approprié au sujet, justifie les éloges qui lui ont été accordés. R—T.

DUDOYER (GERARD), né à Chartres, en 1732, s'adonna à l'étude des sciences, et l'on peut dire qu'il n'en négligea aucune, depuis la théologie qu'il avait étudiée à l'Oratoire, jusqu'à la chimie et aux sciences mathématiques. Les lectures fréquentes qu'il faisait de Bayle achevèrent de le conduire au scepticisme; il finit par ne plus rien croire sans preuves mathématiques; mais le flegme de son esprit ne pénétra pas jusqu'à son cœur. Il n'avait que vingt-deux ans lorsqu'il eut occasion de voir mademoiselle Doligny, jeune actrice des Français, dont la conduite fut toujours sans reproche (*voy. la Correspondance littéraire de La Harpe*, t. 4, p. 152). Il s'enflamma pour elle, et lui adressa une *Épître* en vers, qui a été imprimée dans l'*Almanach des Muses* de 1766; l'auteur l'a signée *Dudoyer de Gastels*. Ayant épousé mademoiselle Doligny, il composa quelques pièces de théâtre, et vécut jusqu'à l'âge de 66 ans, toujours épris du même objet et toujours heureux. Il est mort à Paris, le 18 avril 1798. Dudoyer a laissé : 1° *Laurette*, comédie en 2 actes et en vers libres, jouée le 14 septembre 1768; 2° *le Vindicatif*, drame en 5 actes et en vers libres, 1774, in-8°, qui a eu quelques représentations; 3° *Adelaïde ou l'Antipathie contre l'amour*, comédie en 2 actes et en vers de dix syllabes, 1780, in-8°. « Bagatelle, dit Laharpe, « dont le fond, il est vrai, est très-usé, mais qui « est écrite avec facilité, quelquefois avec grâce, « et dont quelques détails et le jeu des acteurs font « à peu près le mérite. » 4° des poésies dans l'*Almanach des Muses*; 5° plusieurs manuscrits, parmi lesquels une tragédie dont on ignore le titre et le sujet. A. B—T.

DUELLI (RAIMOND), chanoine régulier de St-Augustin et conservateur de la bibliothèque de la maison de son ordre à Vienne, a publié un grand nombre d'ouvrages sur des matières d'histoire ec-

Digitized by Google

clésiastique et d'érudition. Il jouissait d'une grande réputation parmi les savants de l'Allemagne, et était en correspondance avec la plupart d'entre eux. Les rédacteurs des *Acta eruditorum* le louent de son infatigable patience à rechercher les pièces propres à répandre du jour sur les points contestés d'histoire. Il obtint un bénéfice pour prix de ses utiles travaux, et par une exception assez rare dans les hommes de son caractère, il renonça dès ce moment aux études qui avaient fait le charme de sa vie. Il mourut en 1740, âgé d'environ 70 ans. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Biga librorum rariorum*; *Geographia Austriæ Wolfgangi Lazii*; *Historia Gothica Æneæ Sylvii Piccolomini*, Francfort, 1702, in-fol. La géographie de Lazius reparaissait avec des corrections nombreuses; mais l'histoire d'Énéas Sylvius voyait le jour pour la première fois. Le volume était à peine sorti de dessous la presse que des contrefacteurs le reproduisirent in-4°. Duelli réclama par une lettre insérée dans les journaux du temps. 2° *Miscellanea ex codicibus manuscriptis collecta*, Augsbourg, 1723, 2 vol. in-4°. C'est un recueil de pièces inédites relatives à l'histoire ecclésiastique. 3° *De variis, ad elegantiores litteras pertinentibus rebus*. *Lucubratio*, Nuremberg, in-4°; 4° *De quibusdam inscriptionibus gemmisque ac nummis romanis Epistola*, sans nom de lieu, 1725, in-fol.; 5° *Excerpta genealogico-historica*, Leipsick, 1725, in fol., avec figures, curieux et peu commun. 6° *Historia ordinis equitum Teutonicorum hospitalis S. Mariæ Virginis Hierosolimitani*, Vienne, 1727, in-fol. La 1re partie contient l'histoire de l'établissement des chevaliers de Jérusalem dans les États autrichiens; les autres renferment les preuves. 7° *De Fundatione templi cathedralis Austriaco-Napolitani* (Neustadt) *dissertatio*, Nuremberg, 1733, in-4°; 8° *Fridericus pulcher Austriacus, inter imperatores Romano-Germanicos adhuc stans*, ibid., 1733, in-4°. Le but de cet ouvrage est de prouver que Frédéric le Beau, ayant été élu empereur et reconnu en cette qualité par le pape, les succès de Louis de Bavière, son compétiteur, ne doivent pas empêcher de le regarder comme ayant occupé légitimement le trône d'Allemagne. W—s.

DUEZ (Nathanaël), maître de langues, né en Hollande au commencement du 17e siècle, enseigna dans les écoles publiques, et publia, pour faciliter l'étude des langues, plusieurs ouvrages qui eurent du succès à cette époque, si on en juge par le nombre des éditions. Nous indiquerons les principaux : 1° *Nova Nomenclatura quatuor linguarum Gallicæ, Germanicæ, Italicæ et Latinæ*, Leyde, 1640, 1652, in-8°. Ces deux éditions ne diffèrent que par le frontispice et les pièces préliminaires. 2° *Epitome dictionum quarumdam æquivocarum et ambiguarum in lingua Gallica*, Leyde, 1651, in-12; 3° *Éclaircissements de quelques différends en la langue italienne*. Leyde, 1653, in-12; 4° *Grammatica Germa-nica et Gallica*, Hanau, 1659, in-8°; 5° *Compendium grammaticæ Germanicæ*, Amsterdam, 1668, in-8°; 6° *Dictionnaire français-allemand-latin* et *allemand-français-latin*, Genève, 1660, in-8°; Genève, 1663, 2 vol. in-8°; Amsterdam, 1664, 2 vol. in-4°; 7° *Dictionnaire italien-français, français et italien*, Leyde, 1660; Venise, 1662, in-4°; Genève, 1678, 2 vol. in-8°; 8° *le Vrai et parfait Guidon de la langue française*, Amsterdam, 1669, in-8°. Duez publia en 1661 une édition de la *Janua linguarum* de Comenius, avec des additions, une version française et une italienne. Quelques amateurs donnent la préférence à cette édition sur toutes les autres; cependant les versions de Duez sont peu estimées (*voy.* Comenius). W—s.

DUFAIL (1) (Noël), seigneur de la Hérissaye, gentilhomme breton, vivant vers la fin du 16e siècle, fut conseiller du roi au parlement de Rennes. Il cultiva la jurisprudence, et publia des *Mémoires, recueils, ou Extrait des plus notables et solennels arrêts du parlement de Bretagne*, contenant 1,250 arrêts, en 3 livres, Rennes, 1579, in-fol : revu et augmentés par Michel Sauvageau, Nantes, 1715; Rennes, 1737, 5 vol. in-4°. A la prière de ses amis, il mit *en lieux communs le droit civil*, et publia, sur les mêmes matières, quelques autres ouvrages, aujourd'hui parfaitement oubliés, tandis que les fruits extravagants de sa jeunesse sont encore dans les mains de tous les curieux. Il avait en effet mis au jour, trente ans auparavant, deux compositions bizarres, dans lesquelles, au travers de beaucoup de folies et même de trivialités, on remarque, surtout dans la seconde, de l'esprit, de la naïveté, et même quelquefois de la grâce. Ce sont : 1° *Discours d'aucuns propos rustiques facétieux et de singulière récréation*; *ruses et finesses de Ragot, capitaine des gueux*, Paris, Groulleau, 1548; Lyon, de Tournes, 1548, in-16 : cette seconde édition est plus ample que la première; Lyon, de Tournes, 1576, in-12; sans nom de lieu (Paris), 1732, in-12 : il publia ce livre sous le nom de *Lém Ladulfi*, Champenois, anagramme du sien; depuis il le changea en cet autre, *Fol n'a Dieu*. 2° *Baliverneries d'Eutrapel*, Lyon, de Tournes, 1549, in-12; puis sous le titre de *Contes* et *discours d'Eutrapel*, Rennes, Glamet, 1585, 1603; in-8°, 1587; 1598, in-16, et Paris, 1732, 2 vol. petit in-12. *Eutrapel* est un mot grec qui veut dire *bouffon*. On ignore l'époque de la mort de Dufail. La Croix du Maine dit seulement qu'il était vivant en 1584, quoique tourmenté de la goutte. D. L.

DUFAU (Fortuné), peintre d'histoire, né à St-Domingue, fut à l'âge de douze ans amené en France par un riche colon, qui, après avoir pris soin de son éducation, voulut lui faire une pension; mais Dufau, doué d'un caractère indépendant et d'une extrême délicatesse, la refusa, croyant peut-être qu'un homme n'avait pas le droit d'être toujours son bienfaiteur, sans jamais avouer quels étaient les motifs de sa bienfaisance, sans jamais parler des liens qui pouvaient exister entre eux.

(1) Ce nom se trouve encore écrit *Faifil*, *Faill*, et même *Phail*.

Digitized by Google

Passionné pour les beaux-arts, Dufau fut un des élèves les plus assidus de David, le prit pour modèle dans la peinture et embrassa en partie ses opinions politiques. Après un voyage en Italie pour se perfectionner dans son art, Dufau, soldat réquisitionnaire, fit sa première campagne en Belgique ; mais, fait prisonnier, il fut traîné dans la Hongrie, où son talent de peintre lui fournit les moyens d'adoucir sa captivité, et le sauva de la détresse. Revenu à Paris après la paix, Dufau reprit ses goûts et ses travaux d'artiste ; la franchise et la rigidité de ses principes rendirent difficiles les succès que ses talents semblaient lui promettre. Enthousiaste de la révolution, il fut vivement affecté de voir que tous les efforts, les sacrifices faits pour la liberté n'avaient abouti qu'à faire nommer un empereur. Le peintre s'exprimait à cet égard avec si peu de ménagement, que plusieurs fois ses amis en eurent de l'inquiétude. Cependant, malgré cette opposition, il fut nommé professeur de dessin à l'école de cavalerie de St-Germain. Cette place fut la récompense de deux tableaux qu'il avait exposés au salon : *Ugolin dans sa prison*; retraçant d'une manière effrayante la pensée de terreur dont Dante l'avait animé : *St. Vincent de Paul*, sublime et simple comme la vie du saint. Dufau aurait pu espérer de nouvelles faveurs, si, imitant l'exemple des autres artistes, il eût comme eux choisi Napoléon pour héros de quelque tableau ; mais, malgré la gloire dont ce nom était entouré, malgré les inspirations de l'artiste et les pressantes sollicitations de ses amis, Dufau ne consentit que bien tard à entreprendre un tableau, dont le sujet était *le général Bonaparte restituant les effets à une caravane, pillée par ses soldats*. Cet ouvrage ne fut terminé qu'après la chute de l'empire ; et Dufau, craignant alors des tracasseries, l'envoya hors de France. Lorsqu'on supprima l'école de St-Germain, il fut nommé professeur à St-Cyr; mais à ce poste il préféra la vie plus libre de Paris. Chargé par le gouvernement de faire un tableau dont le sujet était *Gustave Vasa haranguant les Dalécarliens*, il ne put soutenir la comparaison avec M. Hersent, qui consacra son pinceau au même sujet : probablement Dufau n'avait plus la vigueur de ses premières années; car il était dès lors attaqué d'un anévrisme au cœur qui le conduisit au tombeau le 18 mai 1821. Comme il n'avait pas de parents, l'État hérita de sa mince fortune. On trouva parmi ses tableaux non achevés, un *philosophe en méditation*, dont les connaisseurs font un grand cas. Z.

DUFAUR (Gui). *Voyez* Pibrac.

DUFAY (Charles-Jérôme de Cisternay), naquit à Paris le 2 juillet 1662, d'un capitaine des gardes du prince de Conti, frère du grand Condé, qui, quoique homme de guerre, s'entêta de chimie, s'occupa du grand œuvre, et dépensa beaucoup d'argent. Charles-Jérôme fit ses études au collége de Clermont (depuis de Louis-le-Grand), et dès cette époque manifesta son goût pour les livres. Après avoir fini sa philosophie, il suivit la carrière militaire, mais ne perdit jamais ses goûts ; et chaque fois qu'il allait en Flandre ou en Allemagne, il en rapportait des trésors littéraires. Il était lieutenant aux gardes, lorsqu'au siége de Bruxelles, en 1695, il eut, à la tête de sa compagnie, la cuisse gauche emportée d'un boulet. Il n'en quitta pourtant pas le service, et il eut le grade de capitaine en 1705 ; mais il fut enfin obligé d'y renoncer, par les infirmités qui lui survinrent et l'impossibilité où il était de monter à cheval. « Heureusement, dit Fontenelle, il aimait les « lettres, et elles furent sa ressource. » Il se forma une très-belle bibliothèque : économe sur tous les autres objets de sa dépense, il ne ménageait rien pour se procurer les livres qui lui manquaient ou dont il avait envie. Difficile dans le choix de ses amis, il mettait tous ses soins à conserver ceux qu'il s'était faits en petit nombre, et leur prêtait ses livres mêmes les plus précieux, disant qu'entre amis tout doit être commun. A l'âge de quarante ans il se mit à apprendre le grec, afin de pouvoir sans honte faire emplète des bonnes éditions des auteurs grecs. Il mourut le 24 juillet 1723. Le libraire G. Martin publia le catalogue de sa bibliothèque, sous le titre de *Bibliotheca Fayana*, 1725, in-8° : la préface est de Michel Brochard, professeur au collége Mazarin. Ce catalogue offre surtout une belle collection des plus curieux romans anciens et des livres de chevalerie. A. B—T.

DUFAY (Charles-François de Cisternay), fils du précédent, naquit à Paris le 14 septembre 1698, et reçut une éducation littéraire et militaire. Il entra à l'âge de quatorze ans lieutenant au régiment de Picardie, et fit avec honneur la campagne de 1718 en Espagne. Il avait déjà étudié la chimie, lorsqu'il accompagna le cardinal de Rohan à Rome. « Il « devint antiquaire, dit Fontenelle, en étudiant les « superbes débris de cette capitale du monde. » Cependant les sciences étaient par-dessus tout l'objet de ses études, et ce fut comme chimiste qu'il fut reçu à l'Académie des sciences. La faiblesse de sa santé et le désir de se livrer entièrement à ses goûts le déterminèrent à quitter le service, « et il ne fut « plus qu'académicien. » L'Académie des sciences était alors divisée en six sections, géométrie, astronomie, mécanique, anatomie, chimie et botanique. Dufay s'adonna tellement à chacune de ces sciences, qu'il écrivit sur toutes. « Il est jusqu'à « présent, dit à cette occasion Fontenelle, le seul « qui nous ait donné dans tous les six genres des « mémoires que l'Académie a jugés digne d'être pré- « sentés au public. » Ses travaux sont détaillés dans l'histoire de l'Académie des sciences. Son premier titre aujourd'hui est d'avoir donné un grand accroissement au Jardin des Plantes. Cet établissement (*voy.* Gui de la Brosse) était fort négligé, lorsqu'en 1732 la surintendance, qui était attachée à la charge de premier médecin du roi, fut supprimée. La direction en fut confiée sous le titre d'intendance à Dufay, qui en fit bientôt, de l'aveu

Digitized by Google

des étrangers, le plus beau jardin de l'Europe. Il avait fait un voyage en Angleterre et en Hollande, pour voir des exemples et prendre des idées dont il profiterait. Il mourut le 16 juillet 1739. Il avait demandé et obtint Buffon pour successeur dans l'intendance du Jardin des Plantes (*voy.* BUFFON). C'est par erreur que des bibliographes ont indiqué Ch. Fr. Dufay comme éditeur du *Manilius ad usum*. Ce livre avait paru dix-neuf ans avant sa naissance, et l'éditeur s'appelait Michel, ainsi que le porte le titre : *Manilii Astronomicon, interpretatione, notis et figuris illustratum a Mich. Fayo, in usum Ser. Delphini, accesserunt Pet. Dan. Huetii animadversiones ad Manilium et Scaligeri notæ*, Paris, 1679, in-4°. A. B—T.

DUFAY (JEAN-GASPARD), jésuite, après avoir enseigné les humanités, comme il était d'usage dans cette société, et y avoir pris l'ordre de prêtrise, se livra à la prédication pour laquelle ses supérieurs lui trouvèrent des dispositions. Il y obtint les succès qu'ils avaient espérés. Il possédait à un haut degré le talent de l'action oratoire, et c'est à cela qu'il dut en grande partie sa réputation. Aussi, lorsque ses sermons furent imprimés, perdirent-ils beaucoup de la force et de la beauté qu'on leur avait trouvées et qui disparurent, parce qu'elles étaient dues au charme du débit. Ces sermons sont en 9 volumes in-12, et ils ont été publiés depuis 1738 jusqu'en 1743. Le père Dufay survécut à la suppression de son ordre. Il n'est mort qu'en 1774. L—Y.

DUFAY (GUILLAUME-MICHEL BARBIER), colonel français, obtint par des circonstances malheureuses une de ces célébrités que fait surgir l'esprit de parti, et dont le souvenir ne doit pas être perdu. Il naquit vers 1765. Son père, contrôleur de la bouche de la comtesse de Provence, le vit avec douleur grossir, dès 1789, le nombre des ennemis de la cour. Capitaine dans la garde nationale, il fut blessé à la journée du 10 août 1792. Quelques mois après, ayant appris à Guise, où il se trouvait en garnison, qu'un certain Maignet, surnommé Brutus, l'avait, dans le club de l'endroit, dénoncé comme royaliste, il prit avec lui quelques hommes de sa compagnie, alla chasser de leur salle les membres du club, et en ferma les portes. Il ne craignit pas, en 1793, de se prononcer hautement contre la mort de Louis XVI. Obligé un instant de se retirer en Belgique, il reprit bientôt du service, et alla dans la Vendée refaire ses preuves républicaines. Il les fit avec éclat : un jour, près de Dol, les Vendéens et les républicains étaient en présence. Un officier royaliste sort des rangs, et appelle en combat singulier le plus brave de l'armée conventionnelle. Dufay se présente ; il est vainqueur à la vue des deux armées ; mais le conventionnel Brutus Maignet, qui avait de la rancune, ne tarda pas à troubler le triomphe de Dufay en le faisant condamner aux galères comme concussionnaire. Un décret de la convention du 18 messidor an 2 cassa ce jugement comme ayant été rendu par une commission irrégulièrement composée. Le colonel Dufay, renvoyé devant le tribunal criminel de Brest, fut absous ; et le sous-officier, dont l'irrégularité l'avait compromis, condamné à six ans de fers et à la marque, tandis que la commission, présidée par Maignet, n'avait prononcé contre celui-ci qu'une détention de six mois. Réintégré dans son grade, Dufay fut employé à l'armée d'Italie, et fit sous l'Empire les campagnes d'Allemagne, de Russie, d'Espagne et de France ; mais Napoléon ne lui accorda aucun avancement ; il n'aimait pas les officiers qui avaient un renom révolutionnaire. Dufay avait acquis nationalement à Houdainville (département de l'Oise) les biens qui avaient appartenu au comte de St-Morys (*voy.* ce nom). Revenu de l'émigration, St-Morys fut nommé maire de cette localité. Dès son retour une altercation des plus violentes s'éleva entre l'ancien propriétaire et le nouveau détenteur : militaires tous deux, le débat paraissait devoir se terminer par un duel, lorsque les événements du mois de mars 1815 retardèrent cette catastrophe. Bien qu'en 1814 il eût obtenu la croix de St-Louis, Dufay se déclara en faveur de Bonaparte, et devint chef d'état-major du général Chastel. Le second retour du roi en le mettant en non-activité ne le rendit pas plus partisan de cette restauration qui eut le secret d'être à la fois faible et rigoureuse envers ses adversaires. Dès ce moment on vit Dufay aux élections de son arrondissement figurer parmi les libéraux les plus prononcés. En 1817 sa querelle se renouvela avec le comte de St-Morys, alors maréchal de camp et lieutenant de la compagnie de Noailles : un duel eut lieu, et ce fut, à ce qu'il parait, par la volonté expresse de Louis XVIII. Dufay tua son adversaire. La femme et la fille de la victime attaquèrent le colonel devant la cour royale de Paris, qui ne jugea pas à propos d'appliquer les anciennes ordonnances sur le duel. Dufay avait eu pour défenseur M. Mauguin. Non content de sortir vainqueur de cette épreuve juridique, Dufay fit supprimer et condamner, comme calomnieux, le mémoire publié contre lui dans cette affaire, au nom de la mère et de la fille de celui qu'il avait tué. Peu de jours après, Dufay fut attaqué à deux heures du soir et blessé grièvement par deux assassins que la police ne put ou ne sût pas découvrir. En 1820, appelé comme témoin dans la *conspiration militaire* du 19 août, qui s'instruisait à la chambre des pairs, Dufay eut à l'audience avec le général Montélégier, autre témoin, une altercation qui se termina par une provocation de la part du colonel. M. de Montélégier n'ayant pas jugé à propos de lui donner satisfaction, Dufay fit imprimer dans les journaux la correspondance qui avait eu lieu entre eux à ce sujet. Le tribunal de police correctionnelle, invoqué par M. de Montélégier, condamna Dufay comme diffamateur à quelques jours de détention. Dès qu'il fut rendu à la liberté, le duel eut lieu, et Dufay blessa son adversaire. Au mois de juin 1822, un mandat d'arrestation fut décerné contre lui ; il engagea avec les gendarmes

Digitized by Google

une lutte si désespérée, qu'arrivé à la prison on fut obligé de le bâillonner et de lui mettre la camisole de force. Il dénonça ces traitements à la chambre des députés par une pétition qui souleva de vifs et nombreux débats pendant le mois de juillet. Il s'en suivit même une instruction judiciaire qui n'eut aucun résultat. Dufay sortit de prison dans les premiers jours d'août. On ne saurait dire combien ces querelles, qui paraissent aujourd'hui si misérables, eurent alors du retentissement. Le colonel Dufay est mort à Pantin, près Paris, le 1er janvier 1834. D—R—R.

DUFF, roi d'Écosse au 10e siècle, fit cesser les brigandages que des nobles exerçaient contre les habitants des Hébudes, et ordonna que les gouverneurs par la négligence desquels des désordres semblables arriveraient, seraient tenus d'indemniser ceux qui en auraient souffert. Des parents de ces brigands, qui avaient été bannis, conspirèrent contre le roi, qu'ils accusaient de mépriser la noblesse. Duff marcha contre les conjurés qui avaient commencé les hostilités, se saisit des chefs, et les fit enfermer dans le château de Forresse. Le gouverneur du fort, qui avait plusieurs amis parmi les prisonniers, aidé de sa femme, assassina le roi pendant la nuit, et enterra son corps si secrètement qu'on ne put découvrir l'auteur du meurtre. Accusant ensuite les personnes de la suite du roi, d'une négligence impardonnable, il les fit tous mourir. Mais le prince qui succéda à Duff étant venu dans le nord de l'Ecosse pour rechercher les meurtriers de son prédécesseur, le gouverneur, tourmenté par ses remords, s'enfuit par mer. Repoussé par la tempête, et amené devant le roi, il confessa son crime, et fut puni avec ses complices. Duff périt en 973, après avoir régné quatre ans et demi. E—s.

DUFFEIT ou DOUFFET (Gérard), peintre d'histoire et de portraits, peu connu en France, mais en grande réputation à Liége, sa patrie, et dans le nord de l'Allemagne, où ses tableaux sont très-recherchés. Les biographes, qui ont écrit sa vie, prétendent qu'il naquit en 1594, et qu'il mourut l'an 1660. La vérité est qu'on n'a sur sa personne que des renseignements peu certains. Il n'était point, comme on l'a dit, au nombre des élèves de Rubens. Une tradition rapporte que ce dernier, s'étant rendu à Liége pour y voir les tableaux de Douffet, parut surpris de leur mérite, et conseilla à l'auteur de venir s'établir à Anvers, où il lui procurerait des travaux. Douffet, pauvre, mais rempli d'orgueil, rejeta dédaigneusement la proposition : « Vous même, que ne vous fixez-« vous à Liége, je vous occuperais près de moi. » On ajoute que ces deux peintres se séparèrent presque aussitôt, et fort mécontents l'un de l'autre. Il paraît que Duffeit était paresseux. Les amateurs mettent d'autant plus de prix à ses productions, qu'elles sont maintenant assez rares. On regrette beaucoup à Liége son *Elévation de la Croix*, morceau capital qui fut brûlé dans un incendie; mais il existe un autre de ses ouvrages, qui n'est pas inférieur au premier. C'est un tableau dans lequel Duffeit et son compatriote Bertholet-Flemael, sont représentés, l'un vis-à-vis de l'autre, faisant réciproquement leur portrait. Cette situation est piquante, et les deux figures ont, dit on, au plus haut degré, le mérite de la ressemblance. La superbe galerie de Dusseldorff renferme deux grandes compositions de Gérard Duffeit : l'une, connue sous le nom de l'*Invention de la sainte Croix*; l'autre, représentant le pape Nicolas V, visitant le caveau de St. François d'Assise. L'électeur palatin, Jean-Guillaume, ayant acheté la première, fut si enchanté de cette acquisition, qu'il voulut en doubler le prix. Quant au second tableau, il se distingue par une composition grande et originale, par la hardiesse du dessin, la fermeté de la touche, et surtout par l'expression variée des figures. Ce n'est pas principalement comme coloriste que Duffeit plaît aux connaisseurs : il se rapproche plus, à cet égard, des Italiens que des Flamands, et l'on devine facilement qu'il a passé plusieurs années à Rome; mais ceux de ses ouvrages dont on trouve la description au cabinet des estampes (bibliothèque nationale), ne le cèdent, sous aucun autre rapport, aux chefs-d'œuvre de l'école allemande. F. P—T.

DUFFOUR (Joseph), médecin, naquit le 23 octobre 1701 à Bourganeuf près de Limoges, d'une famille ancienne. Ayant perdu son père lorsqu'il était encore fort jeune, sa mère prit soin de son éducation, et l'envoya faire ses études à l'université de Poitiers, d'où il vint se perfectionner à Paris. Reçu docteur à la faculté de médecine en 1787, il fut en 1790 nommé médecin ordinaire de *Madame*, comtesse de Provence, qu'il ne suivit pas dans l'émigration. Médecin de l'hospice des Quinze-Vingts, il le fut de plusieurs hôpitaux militaires pendant le cours de la révolution; et Barras, son ami, le fit nommer médecin du Directoire exécutif. Il avait aussi connu Bonaparte dans le salon de Barras; mais lorsqu'il fut au faîte du pouvoir, on sait que Napoléon repoussa toujours les souvenirs de son premier bienfaiteur. Ainsi Duffour n'eut pas alors à s'applaudir de ses anciens rapports avec lui. Du reste ce docteur s'occupait avec beaucoup d'ardeur de son art. Quoique jeune encore, il avait acquis toute l'expérience d'un vieux praticien, et en même temps il professait le principe que, la médecine ne devant jamais être stationnaire, il fallait profiter de l'expérience des anciens, et des découvertes que le mouvement journalier des esprits produit dans cet art. A peine les premiers livres sur la vaccine furent ils publiés, que Duffour s'empressa d'étudier la nouvelle découverte; et il ne tarda pas à se convaincre qu'elle devait signaler une grande époque par les améliorations qu'elle introduirait dans les destinées de l'espèce humaine. John Torthon ayant fait paraître son ouvrage sur l'efficacité de la vaccine, Duffour le traduisit en français, et cette publication lui valut de nombreux éloges. Il fut nommé en 1814 chevalier de la Légion d'honneur,

Digitized by Google

médecin du roi par quartier, et il reçut des lettres de noblesse. En 1820, l'Académie royale de médecine le nomma un de ses membres honoraires; mais, quoiqu'il ne fût pas insensible aux récompenses accordées par l'honneur ou par l'opinion, Duffour se montra bien plus satisfait encore d'être nommé médecin du comité de bienfaisance du 5e arrondissement : fonctions gratuites, dont il s'acquitta toujours avec zèle. Duffour avait été président du Cercle médical : le 21 octobre 1820, il prenait part avec cinquante de ses collègues, à un banquet annuel chez un restaurateur de la place du Châtelet; frappé d'un coup d'apoplexie foudroyante, il expira au milieu d'eux. On a dans le temps raconté que cet événement funeste ne troubla que momentanément la joie des convives et qu'ils reprirent leurs places dès qu'ils furent persuadés que les ressources de l'art étaient inutiles. Outre la traduction de l'anglais que nous avons citée *des Preuves de l'efficacité de la vaccine*, imprimée en 1808, Duffour fit peu de jours avant sa mort insérer, dans la *Revue médicale*, un article *sur l'emploi du sulfate de quinine*. Z.

DUFIEU (Jean Ferapied), docteur en médecine, correspondant de la société royale des sciences de Montpellier, chirurgien au grand Hôtel-Dieu de Lyon, naquit à Tence, petite ville du Velay, d'un capitaine d'infanterie. Il fut envoyé de bonne heure au Puy, où il fit ses premières études au collége des jésuites. Entré dans la carrière de la médecine, il fut nommé chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Lyon. Il exerça son art avec distinction dans cette ville jusqu'en 1769, époque à laquelle il mourut au Mont-d'Or, où il s'était rendu pour faire usage des eaux minérales. Il n'était alors âgé que de trente deux ans. On a de lui : 1° *Manuel physique pour expliquer les phénomènes de la nature*, etc., Lyon, 1758; ibid., 1760, in-8°; 2° *Dictionnaire de chirurgie*, 2 vol. in-8°, ouvrage oublié aujourd'hui; 3° *Traité de physiologie*, Lyon, 1763, 2 vol. in-12. Ce dernier écrit obtint le suffrage du célèbre Haller. C'était un bon abrégé; mais, dans l'état actuel de nos connaissances, il ne peut plus être d'aucune utilité. Z.

DUFLOS (Claude), graveur au burin, né à Paris en 1678, fut le rival le plus redoutable de François Poilly, dont il avait pris la grande et belle manière de graver. Il s'aidait beaucoup de la pointe, sans nuire à l'effet du burin. Son œuvre, qui est très-varié, prouve la flexibilité de son talent. Il faut distinguer parmi ses portraits ceux du cardinal de Retz et du Régent; le premier d'après Herluyson; le second, d'après Tournière. Les chefs-d'œuvre de la plupart des grands maîtres d'Italie, ont tour à tour exercé le burin laborieux de Duflos; Charles Lebrun, Antoine Coypel, Lesueur et Mignard, parmi les Français, furent aussi les modèles qu'il suivit le plus souvent. Toutes ses estampes sont gravées avec une extrême propreté; on en trouve plusieurs dans le recueil de Crozat. *Jésus à table entre les disciples d'Emmaüs*, d'après Paul Véronèse, est une des plus estimées. Duflos mourut à Paris en 1747, laissant un œuvre fort considérable, recherché des amateurs, et aujourd'hui difficile à rassembler. — *Claude-Augustin* Duflos, son fils, mort à Paris en 1785, dans un âge très-avancé, a beaucoup gravé d'après Boucher, Natoire et autres corrupteurs de la peinture en France dans le dernier siècle, et quoique ses gravures n'aient pas tous les défauts des tableaux qu'elles reproduisent, elles ne méritent aucune réputation. A—s.

DUFOT (Anne Amable Augier), docteur en médecine, né à Auburson en 1735, mort à Soissons en 1775. Après avoir achevé ses études médicales à Paris, il alla s'établir à Soissons, où il enseigna l'art des accouchements. Ce médecin joignait à beaucoup de savoir dans son art, des connaissances générales sur les maladies des animaux, sur la physique, l'histoire et la littérature. Il a publié plusieurs ouvrages sur ces diverses matières; les principaux sont : 1° *de Morbis ex aeris intemperie*, 1759, in-12; 2° *Mémoire sur les maladies épidémiques du pays Laonnois*, Laon, 1770, in-8°; 3° *Catéchisme sur l'art des accouchements*, 1775, in-12; 4° *Mémoire sur les moyens de préserver les bêtes à laine de la maladie épizootique*, 1773, in-8°; 5° *Journal historique de tous les tremblements de terre*, 1756, in-12; 6° *Traité de la politesse et de l'étude*, 1757, in-12; 7° *Considérations sur les mœurs du temps*, 1759, in-12; 8° *les Jésuites convaincus de ladrerie*, 1759, in-12. F—R.

DUFOUART (Pierre), membre du collége et de l'Académie de chirurgie de Paris, naquit à Castelnau-Rivière-Basse, dans les hautes Pyrénées, le 9 juin 1737. Au sortir du collége, le jeune Dufouart commença ses cours de chirurgie, à Paris, sous la direction de ses oncles et de son frère aîné, lequel fut de l'Académie de chirurgie, qui le comptait parmi ses membres les plus distingués, comme praticien. Pierre Dufouart avait à peine atteint sa vingt-deuxième année lorsqu'il obtint la place de chirurgien aide-major à l'armée d'Allemagne; grade correspondant à celui de chirurgien-major, de nos jours. Les talents qu'il montra dans la guerre de sept ans, lui valurent, en 1763, la survivance de son oncle, M. Fagel, pour la place de chirurgien-major des gardes-françaises. A cette époque, il se fit recevoir membre du collége de chirurgie; sa thèse, dédiée au maréchal de Biron, est intitulée : *de Intumescentia partium in primis vulnerum scloptarium instantibus*; c'est une excellente dissertation, par laquelle l'auteur préludait au grand ouvrage qu'il a publié depuis sur les plaies d'armes à feu. Il prit ses degrés en médecine, après s'être fait recevoir chirurgien à St-Côme. Ce fut d'après son avis qu'on créa un hôpital spécial pour les gardes françaises, et il en fut nommé médecin et inspecteur en chef, tandis que son frère aîné en était le chirurgien-major, comme il l'était aussi du régiment des gardes, en même temps que Pierre Dufouart; mais celui-ci se chargeait ordinairement de sa tâche et de celle de son frère,

Digitized by Google

qui était fort répandu dans la pratique du grand monde. En 1791, Pierre Dufouart fut créé inspecteur général des hôpitaux de Paris, et chirurgien major général des troupes parisiennes. Lorsqu'en l'an 5 on fonda un enseignement à l'hôpital militaire de Paris, Dufouart y fut nommé professeur et chirurgien en chef. En l'an 12, son grand âge ne lui permettant plus de vaquer aux exercices de sa place, il obtint la décoration de la Légion d'honneur, et le titre de chirurgien en chef, honoraire et consultant de l'hôpital du Val-de-Grâce, dont il a rempli les fonctions jusqu'à sa mort, arrivée le 21 octobre 1813, à Sceaux, près Paris. Dufouart a lu un très-grand nombre d'excellents mémoires à l'Académie de chirurgie, la plupart sur des matières importantes, telles que les squirrhes et les cancers, les progrès de la chirurgie militaire, les contre-coups, les méthodes de pansement des blessures, etc. Le seul ouvrage que cet excellent chirurgien ait mis au jour, est intitulé: *Analyse des blessures d'armes à feu et de leur traitement*, Paris, 1801, in-8°. Ce précieux traité est l'un des meilleurs qui aient été publiés sur cette partie de la chirurgie. Dufouart le composa pour l'instruction de ses élèves et le leur dédia. Cet ouvrage est remarquable par l'élégance et la pureté du style, et par des considérations neuves et importantes. Dufouart était d'un commerce doux et fort agréable, par l'étendue et la culture de son esprit. Il était versé dans la connaissance des littérateurs et principalement des poëtes anciens; il aimait surtout à lire Virgile. Accablé d'infirmités dans ses dernières années, ce vieillard semblait trouver un remède contre ses maux lorsqu'il essayait de transporter dans notre langue les pensées et les beautés de son poëte favori. Il en a traduit les Bucoliques en vers français; cinq de ces églogues ont été imprimées, Paris, 1810, in-8°; mais elles n'ont été tirées qu'en très-petit nombre, et seulement pour les amis de l'auteur; celle qu'il adresse à son vieux serviteur, est remplie d'une douce sensibilité et d'une naïveté touchante. — Dufouart l'aîné, dont il a été question dans cet article, a lu quelques mémoires à l'Académie de chirurgie, dont deux ont été imprimés dans la collection de cette compagnie. Il est mort plus de vingt ans avant son frère. F—R.

DUFOUGERAIS (le chevalier Daniel-François de la Douepe), seigneur de Ste-Florence (Vendée) et propriétaire de la terre du Fougerais, près le village de l'Oye et d'une forêt qui borde ces fameux quatre chemins où se sont livrés tant de combats, était âgé de 64 ans à l'époque de l'insurrection. Il offrit son château aux chefs de l'armée royale pour y établir leur quartier général. Ses infirmités et son âge ne lui permettant pas de combattre, il fut placé dans les conseils d'administration, où il rendit d'importants services, joignant à un grand caractère un excellent jugement. Les colonnes républicaines ayant pénétré jusqu'au camp de l'Oye, le chevalier Dufougerais, obligé de se retirer précipitamment, arriva sur la hauteur des Herbiers et aperçut son habitation livrée aux flammes. Ce bel édifice fut entièrement réduit en cendres, et l'incendie s'étendit aux fermes. La perte fut de plus de 200,000 francs. Après ce funeste événement, Dufougerais suivit l'armée à Angers, à Saumur, et il se trouva à la malheureuse affaire du Mans; puis à la retraite qui en fut la suite. Arrivé près d'Ancenis, ce respectable vieillard, dont la santé était détruite, fut recueilli dans une métairie par des paysans royalistes. Bientôt découvert, il fut conduit dans les prisons d'Angers, condamné à mort par une commission militaire, et fusillé le lendemain. Les motifs de son jugement furent établis sur l'étroite amitié qui existait entre le condamné et les chefs de *brigands* (expression du jugement) La Rochejaquelein, Marigny, Stofflet, le prince de Talmont, et sur ses efforts constants pour le rétablissement de la royauté. — Son frère aîné éprouva le même sort à Fontenay vers cette époque. — Son fils aîné, le baron Dufougerais, était membre de la chambre des députés en 1815. L—P—E.

DUFOUR (Antoine), évêque de Marseille, après avoir pris l'habit de St-Dominique, dans le couvent d'Orléans, sa patrie, fut successivement élève et professeur de la maison de la rue St-Jacques à Paris. Il devint confesseur de Louis XII, qu'il suivit en Italie, et ce fut à sa recommandation que Dufour, en 1507, obtint, du pape Jules II, l'évêché de Marseille. Il ne survécut pas longtemps aux honneurs qu'il recevait, car il mourut à Lodi, au mois de juin 1509. Le P. Lelong cite, de l'évêque de Marseille, deux ouvrages imprimés après la mort de ce prélat: 1° *Paraphrase sur les Psaumes pénitentiaux*, Paris 1551; 2° *la Diète du salut, contenant cinquante méditations sur la passion de Notre-Seigneur*, Paris, 1574. Ces deux traités réunis sortirent depuis des presses de Guillaume Guillard. Les autres ouvrages attribués à Antoine Dufour, tels que les lettres de St. Jérôme qu'il traduisit à la prière d'Anne de Bretagne, et autres mentionnés par le P. Echard, sont restés manuscrits. P—D.

DUFOUR (Louis-Thomas), né à Fécamp, le 27 janvier 1613, s'adonna avec un tel succès à l'étude du syriaque, du chaldéen et de l'hébreu, que pendant son cours de philosophie, et à l'âge de seize à dix-sept ans, il enseigna cette dernière langue, du consentement du principal de son collége; il composa même des thèses en hébreu sur toute la philosophie. Après avoir étudié la théologie, il alla à la chartreuse de Montrenaud près de Noyon; et après un séjour de six semaines, le médecin de la maison le jugea d'une santé trop faible pour les austérités de cet ordre: il retourna donc à Honfleur; mais deux ans après il alla se présenter au noviciat de l'abbaye de Jumièges, ordre de St. Benoît, et fit profession le 10 août 1637. Par ordre de ses supérieurs il entreprit différents travaux littéraires; sa mort, arrivée le 2 février 1647 (ou 1645), l'empêcha de les mettre tous à fin. On a de lui: *Linguæ hebraicæ Opus grammaticum, cum hortulo sacrarum radicum*, 1642, in-8°, plusieurs fois réimprimé.

Digitized by Google

Il avait composé une *Paraphrase sur le Cantique des cantiques*; un *Testament spirituel pour servir de préparation à la mort*; et un *Commentaire sur les Psaumes*. Il travaillait sur le psaume 9, lorsqu'il fut attaqué de la maladie dont il mourut. A. B—T.

DUFOUR (Charles), curé de St-Maclou de Rouen, pourvu ensuite de l'abbaye d'Aulnay, ordre de Cîteaux, dans le diocèse de Bayeux, et du prieuré de Beausaut, fut aussi chanoine et trésorier de l'église de Rouen. Il était fils de Charles Dufour, mort en 1638, et de Marie Cannus, sœur de l'évêque de Belley, et il fut fort lié avec les solitaires de Port-Royal. Le 30 mai 1656, ayant prêché un sermon synodal dans lequel il attaquait la morale relâchée, le P. Brisacier, jésuite et recteur alors du collége archiépiscopal de Rouen, crut y voir une agression contre la société dont il était membre. Il dénonça ce sermon à l'archevêque de Rouen, qui ordonna à Dufour de déclarer dans un autre sermon, qu'il n'avait en dessein d'attribuer à aucun ordre religieux, la morale contre laquelle il s'était élevé. Dufour obéit : cela n'empêcha point les jésuites de se plaindre de lui de nouveau, au sujet d'un autre discours prononcé le 7 janvier 1657. Dufour avait été député aux états de Normandie en 1643. A la fin de sa vie, il résigna sa cure de St-Maclou, et ses autres bénéfices, à l'exception de l'abbaye d'Aulnay et du titre de chanoine honoraire de l'église de Rouen, qu'il se réserva. Il mourut à Rouen, le 16 juin 1679. Il est auteur des écrits suivants: 1° *Requête des curés de Rouen à M. l'archevêque de Rouen*, elle est datée du 28 août 1656. On y trouve joint un extrait de 38 propositions des casuistes relâchés. 2° *Lettre des curés de Rouen au même, pour lui demander la censure de l'apologie des casuistes par le P. Pirot, jésuite*, 1658; 3° *Mémoire pour faire connaître l'esprit et la conduite de la compagnie établie en la ville de Caen*. Le Maître et Nicole eurent part à cet ouvrage. 4° *Condamnation d'un prêtre de l'ermitage* (de Caen) *pour avoir soutenu que le pape a pouvoir sur le temporel des rois, et qu'il a droit de les établir et de les déposer*. Il paraît que ces ermites et les ursulines de Caen étaient fort zélés contre le jansénisme et tous ceux qu'ils regardaient comme ses partisans. Celles-ci refusèrent à l'abbé Dufour, à cause de l'attachement à cette opinion, qu'elles lui supposaient, de l'admettre à dire la messe dans leur église, où il s'était présenté. 5° Quelques autres écrits qui tiennent à des questions agitées alors avec beaucoup de vivacité de part et d'autre, et qui ont perdu la plus grande partie de leur intérêt. L—Y.

DUFOUR (Philippe-Sylvestre, plus connu sous le nom de), naquit à Manosque, en 1622, et fut amené à Marseille par son père qui vint s'y établir. Philippe, après avoir fait de bonnes études, s'adonna au commerce des drogues qu'il vint exercer à Lyon. Il avait quitté le nom de *Sylvestre*, qui était celui de son père, pour prendre celui d'un de ses oncles maternels (Annibal Dufour), qui lui en imposa l'obligation par testament en l'instituant héritier universel. En cultivant le commerce, Dufour ne négligea pas les belles-lettres. Sa correspondance était fort étendue et elle était littéraire ou scientifique autant que commerciale. Il était en relation avec Chardin en Perse, Tavernier au Japon, le chevalier d'Arvieux à Alep, Bonnecorse au Caire, le président Lamoignon à Paris, etc. Mais il était surtout lié particulièrement avec Jacob Spon; il paraît que Dufour avait aussi beaucoup voyagé, car Spon l'appelle *Vir Clarissimus*,

Qui mores hominum multorum vidit et urbes.

Ces deux amis, entachés de calvinisme sortirent de France en 1687, allèrent d'abord à Genève où Dufour avait son gendre, puis à Vevay où ils voulurent se fixer; mais ils moururent tous les deux cette même année 1687. Les biens de la famille Dufour, leur maison d'habitation à Manosque, leur domaine, appelé *la Petite Fuste*, furent, par suite de la révocation de l'édit de Nantes, confisqués au profit du domaine qui, en 1787 encore, en retirait une redevance considérable. Dufour était grand amateur de médailles. Vaillant, à son retour d'Alger, se voyant poursuivi par un corsaire, avala vingt médailles d'or, et en avait encore dans le corps quand il arriva à Lyon. Il en parla à son ami Dufour qui s'offrit pour acheter les médailles qui n'étaient pas encore rendues. Le marché fut fait et conclu, et, chose singulière, Vaillant, qui devait partir le lendemain, put exécuter le marché avant de quitter Lyon. On a de Dufour : 1° *de l'Usage du caphé, du thé et du chocolate*, Lyon, Jean Girin, 1671, in-12. Le traité sur le café est une imitation de l'ouvrage de Naironi, publié la même année (*voy.* Naironi). Le traité du thé est extrait de différents auteurs tels que le P. Alexandre de Rhodes, Nieuhoff, etc. Le traité sur le chocolat et une réimpression de la traduction donnée par Réné Moreau (1643, in-4°), de l'ouvrage de Antoine Colmenero, médecin de Ledesma en Espagne. Ces trois traités ont été réimprimés avec de grands changements, sous le titre de *Traités nouveaux et curieux du caffé, du thé et du chocolate*, 1685, in-12, et La Haye, 1693, in-12. Cette « troisième » édition est augmentée d'une *Méthode pour composer l'excellent chocolate par St-Disdier*, et d'un *Dialogue du chocolate entre un médecin, un Indien et un bourgeois*, traduit de l'espagnol de Barth. Marradon. Il a paru une traduction latine des trois traités de Dufour d'après la 3e ou peut-être la 2e édition : cette traduction est de J. Spon et est intitulée : *Novi Tractatus de potu caphe; de chinensium the; et de chocolata*, Genève, Cramer et Perrachon, 1699, in-12. La traduction du traité du café a été réimprimée à part sous ce titre : *Jacobi Spondii Bevanda asiatica, hoc est Physiologia potus cafe*, 1705, in-4°, avec 6 planches; 2° *Instructions morales d'un père à son fils qui part pour un long voyage, ou Manière aisée de former un jeune homme à toutes sortes de vertus*, 1678, in-12. L'ouvrage est dédié à Chardin, qui était alors à Hispahan, et avait été

Digitized by Google

composé pour Dufour fils, qui mourut avant son père. A la fin de ce volume, qui a été réimprimé souvent, et traduit en latin, en allemand et en flamand, on trouve cent pensées ou maximes, dont quelques-unes n'auraient pas été désavouées par La Rochefoucauld. A. B—T.

DUFOUR (George-Joseph), général français, naquit le 17 mars 1758, à St-Seine en Bourgogne, où son père était médecin. Sa mère était nièce du célèbre partisan Fischer. Il commença par être fourrier dans le régiment de Nivernais, puis fut attaché à l'administration de la marine à Rochefort. Se trouvant encore dans cette ville, lors de l'organisation de la garde nationale en 1789, il en fut nommé major, et quelque temps après il partit pour l'armée, en qualité de commandant d'un bataillon de volontaires de la Charente. Il était en 1792 à Verdun, lorsque cette ville se rendit aux Prussiens, et fut un des officiers qui refusèrent de signer la capitulation. Son bataillon se signala ensuite à la poursuite des Prussiens et à l'attaque de Wirton et de Marx-Latour, puis à la bataille de Nerwinde, où Dufour fut blessé d'un biscaïen. Nommé général de brigade en 1793, il servit dans l'armée de l'Ouest, sous les ordres de Biron, et en Vendée sous Turreau. Il obtint des avantages sur Charette, dans le Bocage et à Montaigu, où il fut de nouveau blessé. En juin 1794, il passa à l'armée de la Moselle, et s'empara, après un combat de cinq heures, des hauteurs de Trèves, de Pelingen et de la Montagne Verte. Le 24 septembre, lorsqu'on eut effectué le passage du Rhin, Dufour fut envoyé au delà du Necker avec ordre de marcher sur Heidelberg; mais, le désordre s'étant mis parmi ses troupes, il s'exposa aux plus grands périls pour sauver l'infanterie, eut deux chevaux tués sous lui, fut grièvement blessé, et laissé pour mort sur le champ de bataille. Transporté par ordre du comte Hardek à Heidelberg, il y fut fort bien traité, et quelque temps après échangé contre le général autrichien Provera. Placé sous les ordres de Moreau, il se conduisit avec beaucoup d'habileté dans la retraite de Bavière; ayant fait prisonnier le neveu du comte Hardek, il s'empressa de le renvoyer sans rançon pour témoigner sa reconnaissance. Pendant deux mois, il défendit la tête du pont de Huningue attaqué par l'armée autrichienne sous les ordres du prince de Furstenberg. Dufour fut enfin forcé de capituler le 4 février 1797; il passa le Rhin près de Strasbourg avec la droite de l'armée, et contribua puissamment aux succès obtenus par l'armée française dans les journées des 21 et 22 avril 1797. Se trouvant en Suisse lorsque Bonaparte traversa ce pays pour se rendre à Rastadt, Dufour alla le complimenter à Bâle, et croyant alors au républicanisme sincère du général négociateur, dans son enthousiasme, il s'écria *que Bonaparte était le premier homme de l'univers*. Dufour, qui était sincèrement attaché aux institutions républicaines, pensait que par elles la diplomatie même avait dû changer non-seulement de formes, mais de principes; qu'on devait traiter de nation à nation avec autant de bonne foi qu'on traite entre particuliers; qu'on ne pouvait plus désormais que désirer et faire le bonheur des peuples; qu'il n'y aurait que franchise et loyauté; et adressant un discours à Mengaud, chargé d'affaires de la république française près du corps helvétique, il lui donna des conseils analogues à sa manière de penser. D'après les Mémoires de Sergent, il paraît que Dufour ne fut pas étranger au projet formé par quelques démocrates et appuyé par Angereau, lequel consistait à établir une république dans le duché de Bade, sur les bases de la plus parfaite égalité. Ce projet, connu, et peut-être soutenu secrètement par le gouvernement français, n'eut aucune suite. Dufour ouvrit, en 1799, la campagne devant Manheim, à la tête d'une division du corps d'armée de Bernadotte, et couvrit Mayence contre l'archiduc Charles, qui menaçait cette ville; il passa ensuite à l'armée de Hollande, où il contribua à repousser les Anglais et les Russes, qui y avaient fait une descente. Dufour, cette même année, avait été porté par le parti démocratique du conseil des Cinq-Cents sur la liste des candidats au Directoire, en remplacement des membres exclus dans la journée du 30 prairial; mais ce fut celui des candidats, qui réunit le moins de voix. Après le 18 brumaire, quoique lieutenant général, il ne fût plus employé que dans l'intérieur, et commanda successivement les divisions de Bordeaux, Poitiers et Nantes où il était en 1809. Mais enfin Bonaparte, qui, après avoir ceint la couronne impériale, n'était plus pour Dufour *le Premier homme de l'univers*, se fatigua de sa rudesse toute militaire, de sa franche critique de plusieurs actes du gouvernement, et ne s'entendant plus haranguer par ce général, même dans les grandes circonstances, le mit à la retraite. Dufour demeura depuis lors à Bordeaux; continuant à fronder et Napoléon empereur, et la restauration de 1814. Mais en 1815, croyant que Bonaparte marchait à la tête de la révolution, Dufour se rallia à son parti. Nommé membre de la chambre des représentants par la Gironde, il parut au Champ-de-Mai, comme commandant la garde nationale de ce département. Arrêté après la seconde restauration, il ne sortit de l'Abbaye que par suite de l'ordonnance du 5 septembre 1816, et retourna à Bordeaux, où il continua à faire de l'opposition jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 10 mars 1820. Z.

DUFOUR (François-Bertrand), général français, né à Souillac le 22 janvier 1765, fut d'abord lieutenant dans un bataillon des volontaires du Lot en 1792, et promu en 1794 au grade de chef de bataillon. Il servait alors sous les ordres du général Ambert, commandant une division de l'armée de la Moselle, qui, rendant compte du combat de Kayserslautern où pour la première fois les jeunes volontaires avaient résisté en rase campagne à la cavalerie prussienne, donna de grands éloges à Dufour. *C'est*, dit-il, *un des meilleurs officiers de*

Digitized by Google

l'armée; à la tête d'un bataillon de volontaires, il a résisté au choc de 2,000 cavaliers prussiens, et cet acte de courage a décidé du succès du combat. On lui offrit le grade de général de brigade que Dufour refusa pour continuer à servir parmi ses compatriotes; il se distingua avec eux en enlevant le pont et le village de Wasserbillich sur la Sarre. Nommé en juin 1795 chef de la 108e demi-brigade, Dufour fit les campagnes suivantes dans les armées du Rhin, de Sambre-et-Meuse et du Nord. Étant passé en 1801 à l'armée Gallo-Batave, il culbuta l'ennemi près du pont d'Aschaffenbourg. Commandant l'avant-garde il s'empara par des coups de main hardis de Würtzbourg, Bamberg et Vorcheim. Destiné à servir dans l'armée des côtes de l'Océan, il passa quelque temps à Nantes. Son régiment fit plus tard (1803) partie des troupes embarquées sur la flottille de Flessingue; et l'activité qu'il déploya dans cette occasion lui valut la croix de la Légion d'honneur. Nommé officier de cet ordre, puis baron et colonel du 21e régiment de ligne, il fit la campagne du Tyrol (1805), sous les ordres de Gudin, qui lui confia le commandement de Presbourg. Rappelé à la grande armée, Dufour se trouva à la bataille d'Austerlitz, et y mérita le grade de général de brigade. Étant passé dans l'armée du maréchal Lefebvre, alors employée au siége de Dantzig (1807), il contribua beaucoup à la reddition de cette place importante. La paix ayant été conclue avec la Russie et la Prusse, Dufour, qui était alors occupé au siége de Graudentz, fut envoyé pour former celui de Stralsund; mais, cette place s'étant rendue, il profita de cet événement qui jeta la consternation dans l'armée suédoise pour s'emparer de l'île de Rugen. Lorsque l'Espagne fut envahie par les armées françaises, Dufour prit part à cette opération dans le corps du maréchal Moncey; et il se distingua à la bataille de Burgos. Lors de celle de Baylen et de l'étrange capitulation qui la suivit, Dufour était dans la division de Vedel, qui, après avoir battu les Espagnols, fut forcée de se rendre prisonnière de guerre. Il ne rentra en France qu'après le retour du roi qui le nomma commandant de la Légion d'honneur et chevalier de St-Louis; ce qui ne l'empêcha pas de se ranger du parti de Bonaparte, aussitôt après son débarquement en 1815. A la bataille de Fleurus il commanda avec distinction une brigade du corps d'armée de Vandamme. Il contribua à la prise de Wavres et à la belle défense de Namur, dans la retraite du corps de Grouchy. Il se retira ensuite derrière la Loire, jusque dans le département du Lot. Mis à la retraite par ordonnance royale en juillet 1816, Dufour ne reparut sur la scène qu'en 1830, époque à laquelle il fut deux fois élu député par le département du Lot. Il prit peu de part aux discussions législatives, et mourut le 19 octobre 1832, à Souillac dont il était maire. Az—o.

DUFOUR (Louis). *Voyez* Longuerue.

DUFOUR DE LA CRESPELIÈRE (C.), médecin du 17e siècle, cultiva sans grand succès la poésie. On a de lui : 1° *Paraphrases sur les hymnes du St-Esprit, de la Trinité, du St-Sacrement, et autres prieres en vers*, Paris, 1668, in-12; 2° *les Remèdes contre l'Amour, travestis d'Ovide, en vers burlesques*, Paris, 1666, in-12; 3° *les Divertissements d'Amour, et autres poésies burlesques et sérieuses*, Paris, 1667, in-12; 4° *les Fous amoureux, en vers burlesques*, Paris, 1669, in-12; 5° *le Poëte goguenard, contenant petites odelettes, madrigalets, chansonnettes, fleurettes, sornettes, passe-temps*, etc., Paris, 1673, in-12; 6° *Commentaire en vers sur l'Ecole de Salerne*, avec le texte latin, Paris, 1671, 1672, in-12; 7° *Recueil d'épigrammes des plus fameux poëtes latins, mis en vers*, 1669, 2 parties in-12; 8° *Décade de médecine, ou le Médecin des riches et des pauvres*, traduit du latin de Fr. Duport, 1694, in-12. Z.

DUFOURNI (Honoré Caille). *Voyez* Anselme.

DUFRAISSE (Jean), naquit à Clermont en Auvergne, en 1628, devint chanoine de la cathédrale, et mourut dans cette ville en 1715. On a de lui : 1° *l'Origine des églises de France, prouvée par la succession de leurs évêques, avec la vie de St. Austremoine, premier apôtre et primat des Aquitaines*; Paris, 1688, in-8°. L'auteur fait voir clairement que les premiers prédicateurs de la foi en France, n'ont été disciples ni de Jésus-Christ, ni de St-Pierre, ni de St. Paul, ni des plus anciens papes. On doit un peu se défier de sa critique, mais on convient qu'il donne des détails intéressants sur la ville de Clermont et sur ses évêques. 2° *Lettre à M. l'évêque de Clermont* (François Bochart de Saron de Champigny), *estant à Paris*, Clermont, 28 septembre 1709, 11 pages in-4°; 3° *Seconde Lettre au même*, 26 octobre 1709, 23 pages; 4° *Histoire de la vie de Jésus-Christ, en 50 chapitres*, un gros volume in-4°; 5° *Abrégé de la vie de Jésus-Christ* : c'est peut-être le commencement de l'*Origine des églises de France*; il est douteux que l'*Histoire de la vie de Jésus-Christ* ait été publiée; toutefois il en est question dans les *lettres*. L—b—r.

DUFRÉNOY (Adélaïde Gillette Billet, dame), femme poëte, née le 3 décembre 1765, était Nantaise et de famille commerciale. Sa dot, aidée d'une fort jolie figure, lui fit de bonne heure trouver un mari. A quinze ans, elle était l'épouse de M. Dufrénoy, riche procureur au Châtelet de Paris. Répandue dans les sociétés polies et brillantes de la capitale, la jeune dame sentit se développer en elle, au milieu du tourbillon du monde, le sens poétique, qui jusque-là était resté inaperçu pour elle. Au lieu de se vouer exclusivement aux frivoles distractions et aux plaisirs, elle sut trouver du temps pour compléter par des études sérieuses et sévères une éducation nécessairement imparfaite. L'entourage élégant qu'elle rencontrait partout sur ses pas rendait ces travaux attrayants et les succès faciles pour une tête si richement organisée. On sentait dans sa maison comme une atmosphère littéraire; Laharpe, Chamfort, Thomas, Condorcet, étaient souvent à ses soirées, et, en brûlant leur

Digitized by Google

grain d'encens aux pieds de la divinité du lieu, lui frayaient tout doucement la voie des succès en littérature. Elle débuta, en 1787, par une petite pièce anonyme, intitulée *Boutade à un ami*. L'année suivante, elle se risqua sur le théâtre en donnant l'*Amour exilé des cieux*. On devine bien que ses officieux amis trahissaient de leur mieux le secret de la comédie; et madame Dufrénoy, jeune, riche, belle, spirituelle, était au nombre des femmes à la mode lorsque la révolution survint. Ses éclats furent désastreux pour elle. Plus de Châtelet; plus de procureurs! impossible de vendre son étude! et, pour comble de malheurs, presque tout ce que possédait M. Dufrénoy disparut dans la tourmente. Il courut même quelque risque pour sa sûreté personnelle. Lorsque l'orage fut un peu calmé, la sécurité revint, mais non la fortune. Madame Dufrénoy jouit de cette espèce de faveur qui environnait alors le peu de personnes qui pouvaient initier la France nouvelle aux traditions et aux manières de l'ancien régime. Le Directoire était le temps des femmes: mais madame Dufrénoy ne fut pas aussi heureuse que madame de Fontenay, que Joséphine. Sa liaison avec le député Henri La Rivière, et par conséquent ses rapports avec le parti royaliste, eussent pu la conduire très-haut si ce parti l'eût emporté; mais les événements compèrent court à ces chimères. Dans la disgrâce de son protecteur, madame Dufrénoy fut fort heureuse d'accepter ou d'obtenir pour son mari une mince place de greffier dans une petite ville d'Italie, et d'aller, au delà des Alpes, toucher de modestes appointements, qui jadis n'eussent point suffi à une quinzaine du procureur; et, pour comble de maux, M. Dufrénoy devint aveugle, hors d'état de remplir les devoirs de sa place; mais sa femme avait déjà su intéresser des amis assez puissants pour que l'on ne trouvât pas mauvais qu'un adjoint remplaçât le greffier à l'audience, et elle acheva de suppléer à l'incapacité maritale en copiant elle-même les jugements, les dossiers, etc., singulière occupation pour une muse; mais peut-être, il faut le dire, la muse se trouva-t-elle bien d'avoir ainsi vu le prosaïque de la vie. Ces rudes leçons de la fortune firent plus pour le talent de madame Dufrénoy que les adulations parisiennes d'un cercle prompt à s'extasier sur tout ce qui sortait de sa plume. C'est à cette époque de privations et de contrariétés qu'elle composa plusieurs de ses belles élégies. La mélancolie qu'elle y exprime n'est point de ces thèmes de fantaisie qu'essaie de soupirer un élégiaque qui a tilbury, chevaux, maîtresses. Elle s'ennuyait profondément sous le ciel bleu de la Péninsule, et attendait impatiemment l'instant d'en sortir. D'ailleurs l'espèce de tolérance dont on usait à son égard était provisoire et ne pouvait durer. Elle ne fût donc pas fâchée de reprendre la route de la capitale, où elle se mit à vivre en partie du produit de sa plume, traduisant des romans, et faisant de son mieux pour que des hommes en faveur s'intéressassent à elle. Enfin, Arnault la recommanda à M. de Ségur, dont la protection lui valut les secours du gouvernement réorganisé par Bonaparte. Désormais au-dessus des premières nécessités de la vie, et dispensée de l'insignifiante occupation de traduire les pensées des autres, madame Dufrénoy, en mettant à profit le reste de ses beaux jours, se livra plus ardemment, et certes plus heureusement que jamais, à ses inspirations; ce qu'elle sentait, elle le peignit; ce qu'elle peignit, elle le sentait; et là sans doute gît le secret de son talent. On n'est point une Sapho dans un cloître; et c'est sur les traces de Sapho que voulait marcher madame Dufrénoy. C'est à la poésie érotique, voilée du nom de poésie élégiaque, qu'elle consacra ses loisirs. De toutes, c'est à coup sûr celle qui s'harmonie le mieux avec une existence de jeune femme; et, sans être encore précisément ce que l'on appelle une jeune femme, madame Dufrénoy avait toute l'impressionabilité des âmes jeunes; elle en avait presque les illusions. C'est en 1807 que parut la première édition de ses élégies, qui firent dire que l'amour est un grand maître, et le public ratifia l'arrêt sans comprendre la plaisanterie. Ce succès lui ouvrit la *Gazette de France*, où d'autres amazones alors faisaient aussi leurs armes : mademoiselle de Meulan, madame Bully, madame de Bawr. Arnault lui-même, tout ami qu'il était de ces dames, caractérisa fort durement la présence de ce quadrille féminin dans le journal : on n'est jamais trahi que par les siens. En 1811 et 1812, mademoiselle Dufrénoy chanta le roi de Rome : c'était le moins qu'elle pût faire, portée comme elle l'était sur la liste des pensions impériales. En 1813, elle fut une des dames qui accompagnèrent Marie-Louise à Cherbourg. La chute de l'empire causa quelques dérangements dans son existence. Ses puissants amis ne gardèrent point leurs places; et ses velléités de royalisme, tièdement accueillies, firent graduellement place à des propensions libérales: mais la jeunesse était passée; la littérature, qui jusque-là n'avait pas été toujours un délassement et un luxe pour elle, devint définitivement une section essentielle de son budget. Elle rédigea plusieurs ouvrages pour l'enfance et pour la jeunesse, fournit des articles à l'*Abeille*, dirigea la *Minerve littéraire* et deux livres de jour de l'an (*Almanach des dames*, *Hommage aux demoiselles*). Elle n'abandonna pas complétement la poésie pour cela : en 1815, elle vit couronner, par l'Institut, son poëme des *Derniers moments de Bayard*; en 1823, lors de l'épidémie lyrique, épique et didactique qui fut la suite de la fièvre jaune de Barcelone, elle apporta sa quote-part à la masse de poésies sur le dévouement des médecins français et des sœurs de Ste-Camille; en 1824, l'Académie de Cambrai lui décerna la lyre d'argent, pour son *Epître à Suzanne*. Elle retrouva aussi plus tard de beaux accents pour chanter la *Convalescence*, le *Bonheur de l'étude*, la *Délivrance d'Argos*, etc. Toujours poëte, elle sympathisait de toutes les forces de son âme avec ce grand nom de Grèce, qui veut dire génie,

Digitized by Google

beauté, beaux-arts, liberté, sans trop savoir si jamais cette liberté fut bien comprise, et jusqu'à quel point les Grecs modernes peuvent refléter les Grecs anciens. Elle rédigea même, dans cet excès de philhellénisme, une compilation sur l'histoire de la Grèce moderne, où elle est un peu trop prompte à tout admirer ou à ne montrer que le côté admirable. Malgré ces éclats de libéralisme, la sincérité de son zèle fut mise en doute, et son nom figure sur quelques-unes des listes d'observateurs politiques titrés ou haut placés. On a répondu, sans persuader tout le monde, que l'espionnage (1) ne s'allie point à la vivacité, à la franchise, à la noblesse d'âme qui faisaient le fond du caractère de madame Dufrénoy, et qui sont la meilleure explication non-seulement de ses faiblesses, mais aussi du peu de mystère dont souvent elle les entoura. Elle n'ignora pas ces calomnies; et, bien que sûre du mépris avec lequel ses amis les accueilleraient, elle en fut profondément blessée. Pourtant ce n'est pas au chagrin qu'elle en ressentit qu'il faut attribuer sa mort presque subite, arrivée le 7 mars 1825. Ce n'est pas non plus, quoique l'on en dise, à l'assiduité des soins que jadis elle avait prodigués à son mari aveugle (mort en 1812) et à sa mère infirme. La détérioration de sa santé tenait à d'autres causes. Elle avait beaucoup souffert, beaucoup aimé, et les impressions, si elles ne tuent pas, minent : un souffle ensuite suffit pour faire crouler l'édifice. Du reste, madame Dufrénoy était si loin de se douter de l'imminence de sa fin que, quelques jours auparavant, elle projetait des voyages, des parties de campagne, des fêtes (2). Libre d'embarras domestiques, par la mort de sa mère, par l'établissement de ses enfants, elle se trouvait, au moral s'entend, plus jeune que jamais. Un grand concours d'amis et d'hommes de lettres vint assister à ses funérailles. MM. Tissot, Agoub, prononcèrent des discours sur sa tombe, et madame de Pongerville y lut un éloge composé par de Ségur. Le recueil de ces morceaux fut ensuite publié dans le *Mercure* du 19e siècle, 19 mars 1825, et l'on en tira quelques exemplaires à part. A la suite d'une notice nécrologique dans la *Revue encyclopédique*, t. 25, p. 889, est une élégie sur sa mort par Chauvet. Une autre notice plus détaillée se lit à la tête de l'édition de ses œuvres, imprimée par Didot en 1826 : elle est de son gendre, M. Jay. On doit à madame Dufrénoy : 1° *Œuvres poétiques*, Paris, 1827 (1826), 1 vol. in-8° ou 2 vol. in-18, avec portrait, 3 vignettes, fac-simile. Cette édition, que l'on peut regarder comme définitive, puisqu'elle est de plus d'un an postérieure à sa mort, comprend, indépendamment des *Elégies et Poésies diverses* (imprimées en 1807, puis en 1813, puis enfin en 1821, in-12, et dont une partie avait été encore anparavant donnée au public sous le titre d'*Opuscules poétiques* en 1806), indépendamment de l'*Hymne sur la naissance du roi de Rome*, 1811, et de l'*Anniversaire du roi de Rome*, 1812, 13 pièces inédites, la plupart œuvres de sa vieillesse, et parmi lesquelles il faut signaler l'*Epître à Suzanne*, couronnée par l'Académie de Cambrai; *Alcée*, élégie historique; l'*Ode sur la délivrance d'Argos*; la *Convalescence*; le *Bonheur de l'étude dans les diverses situations de la vie*; le *Poëme sur le dévouement des médecins français à Barcelone*. L'*Ode à Dieu* mérite aussi une distinction. Le tout est disposé en 13 livres, dont 4 d'épîtres, odes, poëmes, romances, parmi lesquelles on a remarqué *le Divorce*, et 9 d'élégies. Celles-ci sont trop connues pour que nous devions en indiquer les plus saillantes. Elles placent madame Dufrénoy au premier rang des femmes poëtes dont la France s'honore. Si elle ne brille pas par le coloris, si elle n'a pas l'allure légère, gracieuse et variée de Parny qu'elle proclamait son maître, si sa versification ne présente pas ces coupes, ces formes si jolies que l'époque nouvelle a prise aux poëtes de la renaissance; si, manié par elle, le détestable vers libre n'est plus, comme chez tant d'autres, qu'une détestable prose gênante et gênée, la chaleur et l'exubérance de sentiments qui coulent chez elle à pleins bords demandent grâce pour ses imperfections, ou plutôt empêchent bien vite de voir ses imperfections. Ses vers sont vrais, ils partent du cœur et ils y vont : c'est la passion qui parle chez elle; on sent qu'au moment où ses impressions se traduisent en poésie, elle n'a pas besoin de se dire : « Je vais me passionner, je vais être jalouse, heureuse, inquiète, courroucée, tendre : » elle est une de ces choses-là, et le fleuve jaillit. Ceux qui ne veulent point admettre qu'une femme puisse composer de jolis vers, même érotiques, faisaient honneur de ces élégies à Fontanes (1). Pourquoi pas à Laharpe? Du reste, c'est justement à cause de ce mérite que nous trouvons assez bizarre l'assertion des éditeurs, qui ont prétendu que ce recueil était de nature à être donné en étrennes aux jeunes personnes. 2° Deux pièces de théâtre : 1° *L'Amour exilé des Cieux*, représenté au Théâtre-Français, 1788; 2° *Armand ou le Bienfait des perruques*, pièce anecdotique, 1799; 3° Deux romans traduits de l'anglais : 1° *Santa Maria, ou la Grotte mystérieuse*, par Fox, 1800, 2 vol. in 12; 2° *le Jeune héritier ou l'Appartement défendu*, par Will. Henley, 1800, 2 vol. in-12; 4° Plusieurs

(1) Madame Dufrénoy avait de nombreux amis parmi les gens de lettres devenus hommes politiques; MM. de Ségur père, Philippe de Ségur, Fontanes, Tissot, Jay, et les divers ministres de la police, depuis Fouché jusqu'à M. Decazes, avaient cru s'honorer en lui dispensant leurs bienfaits; de là sans doute l'origine de ces rumeurs inventées par l'envie. D—R—R.

(2) Toutefois elle aimait dans ses dernières années à s'entretenir de la mort, et dit plus d'une fois à ses amis intimes : « Je consentirais de bon cœur à mourir sur-le-champ, à condition de renaître dans trente ans, pendant un seul jour, pour connaître ce qu'on penserait de moi. J'ai vu tant de célébrités littéraires s'éteindre dans un petit nombre d'années après la mort des auteurs, « qu'à peine j'ose compter sur un souvenir de la postérité. » Ces paroles, que j'ai entendues de la bouche de madame Dufrénoy dès l'année 1815, ont été rapportées dans la *Revue encyclopédique*, par M. Bres, qui y ajoute cette réflexion : « Tel était l'amour de « la gloire chez cette femme célèbre, telle était aussi sa mo- « destie. » D—R—R.

(1) Les amis de madame Dufrénoy savent que Fontanes a corrigé ses élégies. Aussi en beaucoup d'endroits y reconnaît-on une touche un peu masculine. Mais il était incapable de les faire. F—LX.

Digitized by Google

romans ou contes originaux, savoir : 1° *la Femme auteur, ou les Inconvénients de la célébrité*, 1812, 2 vol. in-12. Il est facile de voir que madame Dufrénoy s'y peint elle-même. Elle n'oublie pas l'inconvénient des chroniques scandaleuses, qui déchirent la vertu et mettent en pièces la réputation. 2° *Etrennes à ma fille, ou Soirées amusantes de la jeunesse* (recueil de contes), 2 vol. in-12, 3 éditions, 1814, 1816 et 1823; 3° *Les Françaises*, nouvelles, 1818, 2 vol. in-12; 5° Divers ouvrages d'éducation, savoir : 1° *la Petite ménagère, ou l'Education maternelle*, 4 vol. in-18, 2 éditions, 1815 et 1822; 2° *l'Enfance éclairée, ou les Vices et les vertus*, in-18, 2e édition, 1816 ; 3° *Le Tour du monde, ou Tableau géographique et historique de tous les pays de la terre*, 6 vol. in-18, 2 éditions, 1813 et 1822; 4° *Biographie des jeunes demoiselles* (1), 4 vol. in-12, 2 éditions, 1816 et 1820; 5° *les Conversations maternelles*, 1817, 2 vol. in-12; 6° *Petite Encyclopédie de l'enfance*, 1817, 2 vol. in-18; 6° *Beautés de l'histoire de la Grèce moderne, depuis 1770*, etc., 2 vol. in-12, avec carte et 12 vignettes, 1825. Malgré le titre, l'auteur reprend les faits sommairement depuis la prise de Constantinople par Mahomet II. Aux anecdotes qui forment le fond de l'ouvrage sont joints : 1° des détails sur les mœurs, l'esprit public, les usages, le caractère, les lois des Grecs modernes ; 2° un précis des actions extraordinaires d'Ali-Pacha ; un tableau des principales époques de l'histoire grecque, depuis la fondation du royaume d'Argos jusqu'au règne d'Alexandre. 7° Beaucoup d'articles dans les journaux, surtout des comptes rendus de romans. Enfin son nom est placé sur le frontispice de l'*Almanach des dames*, et de l'*Hommage aux demoiselles*, de 1825 et de 1826. Avant la révolution (1785), elle faisait paraître le *Courrier lyrique et amusant*, ou *Passe-Temps des toilettes*; et, en 1818, elle commença la *Bibliothèque choisie des dames*, qui devait paraître en 6 séries, chacune de 6 volumes, et dont les 3 premières seulement ont été publiées. P—OT.

DUFRESNE. *Voyez* CANGE (du).

DUFRESNE (JEAN, seigneur de Preaulx, l'un des frères puinés du savant du Cange, était né à Amiens vers la fin du 16e siècle. Après avoir achevé ses études dans sa patrie, son père l'envoya finir son droit à Paris. Bientôt le jeune Dufresne, ayant pris ses degrés, se fit recevoir avocat et se rendit, en peu de temps, l'un des membres les plus distingués de son ordre. Ce magistrat mourut sans postérité en 1675. On a de lui un *Commentaire sur la coutume d'Amiens*, qui a été imprimé dans le Coutumier de la Picardie. C'est à Dufresne que l'on doit l'idée du *Journal des audiences*, qui a été continué par plusieurs avocats et dont il a publié les premiers volumes. R—T.

DUFRESNE. *Voyez* FRANCHEVILLE et QUINAULT.

DUFRESNE (BERTRAND), que quelques biographes ont confondu, mal à propos, avec M. Dufresne St-Léon, était né, en 1736, à Navarreins, en Bearn, de parents pauvres, obscurs, mais honnêtes, qui ne purent lui donner qu'une éducation très-médiocre. Il fut successivement commis des affaires étrangères sous le duc de Choiseul, commis de la banque de la cour chez la Borde, premier commis de la caisse d'escompte, premier commis du trésor royal chez la Balue et Beaujon, premier commis des finances sous Necker; intendant général des fonds de la marine et des colonies, intendant, puis directeur du trésor public, receveur général des finances de Rouen, et conseiller d'État par brevet avant la révolution. Cette fortune brillante fut la récompense d'un homme de bien qui dut tout à lui même et rien au hasard de la naissance, ni aux secours de sa famille. Il fut obligé de s'instruire, et de se diriger par ses seuls moyens naturels. Après avoir travaillé jusqu'à l'âge de vingt-quatre ans, chez des négociants de Bordeaux, il vint à Versailles, où il fut employé dans les bureaux ministériels. Il passa de là dans ceux de la finance, où ses talents l'appelaient plus particulièrement, et d'où il s'éleva rapidement aux places de la haute administration. Les plus riches financiers se disputèrent l'honneur de l'obliger. L'un d'eux sollicitait pour lui, auprès de Necker, l'agrément de la place de receveur général des finances de Rouen. « Je ne connais point « votre M. Dufresne, disait Necker, et qui m'en « répondra? — Moi, repartit assez brusquement « le financier. — Comment donc, reprit le mini- « tre, vous parlez comme Corneille. » Le solliciteur se retira confus, et vint trouver Dufresne : « Mon ami, lui dit-il, je suis désespéré, j'ai parlé « pour vous, le ministre m'a dit que je raisonnais « comme une corneille. » Dufresne rit de la méprise, rassura son protecteur, qui connaissait mieux les *comptes faits* de Barême que la tragédie de Médée, et la place fut accordée. Necker apprit à connaître Dufresne, et découvrit en lui des talents supérieurs à ceux d'un comptable ordinaire. Il le fit directeur du trésor public. Pendant la terreur, Dufresne fut incarcéré et ne fut mis en liberté qu'après le 9 thermidor. Après la convention, il fut nommé membre du conseil des Cinq-Cents, et fut chargé de plusieurs rapports sur les finances. Ses opinions monarchiques le signalèrent au Directoire et le firent comprendre dans la proscription du 18 fructidor (septembre 1797), néanmoins sa proscription ne dura pas longtemps. Après le 18 brumaire, le consul Lebrun le fit rentrer dans l'administration des finances. Il fut nommé conseiller d'État et directeur du Trésor public. Il refusa le titre de ministre. Il fit dans ses bureaux de nombreuses suppressions, et y fonda cet ordre admirable de travail, d'où il résulte que celui de chaque jour ne finit jamais sans fixer, d'une manière certaine et précise, le montant de chaque recette et de chaque dépense dans toutes les parties du trésor. Il réunit sous les yeux du ministre tous les éléments de la comptabilité, d'une manière si exacte, si lumineuse, qu'il put à

(1) Une partie des notices de l'Histoire sainte sont de M. Charles Durozoir.

Digitized by Google

chaque instant connaître le mouvement des fonds, leur rentrée et leur emploi. Il établit, du centre aux extrémités, cette communication sûre et rapide qui entretient la circulation dans toutes les branches, prévient les erreurs et ne permet jamais de laisser languir le service. C'est ainsi qu'il fit renaître le crédit public. Les capitaux des rentes, qu'il trouva à 19 pour 100, montèrent bientôt à 60. Ce fut dans ces travaux qu'il termina sa carrière. Trois jours avant sa mort, le premier consul allait lui faire une visite officielle, et il fit placer son buste dans une des salles de la trésorerie. D—s.

DUFRESNOY (Charles-Alphonse), né à Paris en 1611, a mérité, comme peintre, une réputation que le poëme latin où il a tracé les préceptes de son art a rendue encore plus durable. Son père était un pharmacien qui, désirant lui faire embrasser l'état de médecin, lui donna une excellente éducation : le grec et les poëtes anciens lui devinrent bientôt familiers; mais il ne put se conformer aux vues de sa famille. Il devait être peintre et poëte : il le fut malgré tous les obstacles. Après avoir reçu les leçons de Perrier et de Vouet, il partit pour Rome à l'âge de vingt et un ans. Dénué de tous secours, il s'y trouva dans une situation très-pénible, et fut obligé, pour subsister, de peindre des ruines et des ouvrages d'architecture. Deux ans après, Mignard, camarade de Dufresnoy, vint se réunir à lui. Mignard était actif, fécond en ressources : il améliora le sort de son ami, qui, presque exclusivement attaché à la théorie de l'art, négligeait trop souvent la pratique. Il peignait cependant, et à mesure qu'il faisait quelque remarque utile, il l'écrivait en vers latins : ce fut l'origine de son poëme. En 1653, Dufresnoy alla à Venise, où il étudia surtout le Titien, de même qu'à Rome il avait donné la préférence à Raphaël : il y travailla quelque temps, ainsi que Mignard qui l'était venu rejoindre, et il revint en France en 1656. Pendant deux années il peignit quelques tableaux d'autel et un salon au château de Raincy, des paysages, etc. Mignard étant revenu en France en 1662, Dufresnoy alla loger avec lui; il devint ensuite paralytique à la suite d'une attaque d'apoplexie, et mourut, en 1665, chez son frère, à Villiers-le-Bel, village à 16 kilomètres de Paris : il était alors âgé de 54 ans; il n'avait pas été marié, et ne laissa point d'élèves. Possédant parfaitement la théorie de son art, Dufresnoy n'a fait aucune faute remarquable dans le petit nombre de tableaux qu'il a peints. Il s'est toujours montré dessinateur correct, et surtout bon coloriste; mais il paraît que son peu d'habitude à peindre l'a empêché de suivre lui-même tous les préceptes qu'il expose si bien dans son poëme, et en particulier, de donner à ses figures ce feu qui sait tout animer. Le Musée possède de cet artiste deux tableaux, savoir une *Ste Marguerite* et une *Nymphe avec des Naïades*, dans un beau paysage. Le poëme sur la peinture, intitulé *de Arte graphica*, ne parut qu'après la mort de Dufresnoy. Mignard en fit d'abord imprimer le texte seul; de Piles le publia en 1684, avec une traduction et des notes estimées : cette version a été retouchée en 1753, par de Querlon ; Renou en a donné une autre traduction libre et en vers, en 1789 ; enfin une nouvelle traduction, par M. Rabany Beaurenard, a paru à Clermont-Ferrand, 1810, in-8°. En 1693, le fameux Dryden traduisit en anglais le poëme de Dufresnoy et les notes de Piles. Lorsqu'on réimprima cette traduction en Angleterre, dans le 18e siècle, Reynolds y joignit des observations pleines de goût et de sagacité. Enfin, les Italiens eux-mêmes, qui vantent, avec raison, la supériorité qu'ils ont eue dans les beaux-arts, ont aussi fait passer dans leur langue l'ouvrage de Dufresnoy. Aucun des poëmes sur la peinture qui ont paru depuis celui-ci, ne peut lui être comparé pour la solidité et la précision des préceptes, quoiqu'il ait sacrifié en quelques endroits aux systèmes qui divisaient l'école de son temps, et qu'il ait peut-être accrédité quelques-uns des principes qui ont égaré plusieurs artistes du 18e siècle. On lui reproche aussi de la sécheresse, parce que Dufresnoy, uniquement occupé d'être utile, et ayant toujours les yeux fixés vers le but, a négligé d'embellir d'ornements étrangers un ouvrage didactique. Il a suivi en cela l'exemple d'Horace, à qui on l'a quelquefois comparé : il a voulu instruire, et il y est parvenu. Les autres, sans en excepter l'abbé de Marsy, ont surtout cherché à plaire, et ils n'y ont pas toujours réussi. D—r.

DUFRESNOY (André-Ignace-Joseph), né à Valenciennes, le 16 juin 1733, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, fut nommé médecin de l'hôpital militaire de Valenciennes, en 1757. Il avait des connaissances étendues en botanique, et professa, pendant longtemps, cette science. En 1785 il fut nommé médecin consultant des armées : ce titre honorifique lui permit de conserver son hôpital, qu'il ne quitta qu'en 1793, pour occuper la place de médecin en chef de l'armée du Nord. Le titulaire de cet emploi, resté à Bruxelles après la défection du général Dumouriez, avait été inscrit sur la liste des émigrés. Dufresnoy, instruit que ce médecin était malade, et qu'il désirait revenir dans sa patrie, osa écrire en sa faveur au ministre de la guerre : cet acte d'humanité et de courage eut des suites fâcheuses ; et Dufresnoy, accusé de complicité avec un émigré, fut destitué. Un cri universel, parti de l'armée, vint avertir le ministre qu'il avait frappé un homme de bien. On vit les plus ardents républicains, ceux même qui, sous ce titre, s'étaient constitués les dénonciateurs de ce qu'on appelait alors les aristocrates, réclamer en faveur de Dufresnoy. Tant de suffrages le sauvèrent de la détention et de la mort, mais ne suffirent point pour le faire réintégrer dans ses fonctions. Le ministre écrivit au conseil de santé que « Dufresnoy « pouvait bien n'avoir pas eu de mauvaise inten- « tion en s'attendrissant sur son prédécesseur ; « mais qu'ayant montré une faiblesse qui n'an- « nonce pas un républicanisme bien prononcé, il

Digitized by Google

« ne pouvait remplir utilement la place de méde-
« cin en chef de l'armée du Nord, où il serait dans
« le cas d'avoir des relations avec un trop grand
« nombre de soldats, et où il fallait un *prêcheur*
« *de révolution* capable de servir la république,
« autant par son civisme que par ses talents en
« médecine. En conséquence il décidait que Du-
« fresnoy ne pouvait servir la république que dans
« un petit hôpital de seconde ligne. » Dufresnoy fut donc envoyé à St-Omer, pour y faire le service de l'hôpital militaire. De nouvelles disgrâces l'y attendaient ; et une accusation d'un nouveau genre devait bientôt le conduire au pied de l'échafaud. Dufresnoy avait le premier acclimaté en France le *rhus radicans L.* ; il le cultivait à Valenciennes depuis longtemps ; il en avait donné des plantes à un médecin botaniste de Cambrai ; il savait que ce végétal s'y était fort multiplié, et dans une lettre qu'il écrivait à ce médecin, il avait inséré cette phrase : *Comment vont nos chers rhus? Qu'il me tarde de les voir !* Cette lettre, écrite par un *homme suspect*, fut lue au comité révolutionnaire : l'impéritance de Russie était accusée de vouloir se joindre aux puissances coalisées; Dufresnoy, en sa qualité d'*aristocrate*, est soupçonné d'être d'intelligence avec cette souveraine ; car ce sont les Russes qu'il est impatient de voir; la chose est évidente. Un mandat d'arrêt est lancé contre le médecin botaniste ; il est conduit au tribunal révolutionnaire d'Arras, où Joseph Lebon exerçait son abominable proconsulat On allait commencer son procès ; heureusement le 9 thermidor arriva ; Lebon fut arrêté, et Dufresnoy put expliquer à ses juges que ses *chers rhus* n'étaient point des soldats armés contre la liberté; mais des plantes dont l'extrait était une panacée contre une foule de maux : il fut mis en liberté, et renvoyé à son hôpital de Valenciennes, où il a continué de servir l'Etat, et de cultiver ses *rhus* jusqu'au 24 germinal an 9 (14 avril 1801), époque de sa mort. Dufresnoy était un médecin fort éclairé, un excellent praticien, rempli de zèle pour les progrès de son art ; malheureusement ce zèle a été mal dirigé : Dufresnoy croyait avoir découvert dans l'extrait du *rhus radicans*, un remède infaillible contre les dartres et la paralysie des extrémités inférieures; dans la *narcisse des prés* un antidote contre les convulsions, la coqueluche, l'épilepsie et le tétanos ; et dans les *champignons meurtriers*, le vrai remède contre la vomique et la phthisie tuberculeuse : c'est ce qu'il a voulu établir dans diverses brochures et particulièrement dans un dernier traité intitulé : *des Caracteres, du traitement et de la cure des dartres, de la paralysie, des convulsions, etc., etc.*, Paris, an 7, in-8°. Tant qu'il a vécu il a préconisé ces remèdes ; mais l'expérience a démenti toutes ses assertions. Un médecin de beaucoup d'esprit appelait Dufresnoy le *Storck* de Valenciennes, parce que, comme le médecin autrichien, il avait passé sa vie à publier des découvertes qui n'avaient existé que dans son imagination. A peine Dufresnoy fut-il mort, que son frère, pharmacien à Valenciennes, a fait arracher de son jardin les *rhus* qu'il y cultivait sans succès pour l'art de guérir. Aujourd'hui on ne parle plus des propriétés médicinales de cette plante. F—R.

DUFRESNOY. *Voyez* Ducloz et Lenglet.

DUFRESNY (Charles Riviere), né à Paris, en 1648, était arrière-petit-fils de cette paysanne d'Anet, connue sous le nom de *la Belle Jardiniere*, et qui sut inspirer de l'amour à Henri IV. On prétend même que cette origine fut une des causes de la bienveillance de Louis XIV pour lui. Il était valet de chambre de ce prince, et, sans avoir jamais étudié ni la peinture, ni la musique, ni l'architecture, il avait un goût naturel pour ces arts. Tous les airs que l'on trouve à la fin de ses pièces sont de sa façon : il les chantait à Granval, qui les lui notait. Il découpait des fragments d'estampes, qu'il transquait même quand il en était besoin, et, leur donnant un ordre différent en les fixant sur le papier, il formait de ces pièces de rapport des compositions nouvelles et très-heureuses ; mais son plus grand talent était pour l'embellissement des jardins. Il ne suivait pas la méthode de Lenôtre, ni des autres maîtres de son temps : il travaillait à l'anglaise, et plus le terrain qu'on lui abandonnait était inégal, irrégulier, plus il était content. On a connu de lui les jardins de l'abbé Pajot, près de Vincennes, ceux de Mignaux, ceux du faubourg St-Antoine. Ce talent lui fit obtenir de Louis XIV le brevet de contrôleur de ses jardins; ce monarque lui accorda aussi le privilége d'une manufacture de glaces. Mais Dufresny avait deux ennemis qui le poursuivirent toute sa vie : l'amour des femmes et celui de la table. Il céda son privilége pour une modique somme, et se fit rembourser le capital d'une pension de mille écus, que les nouveaux entrepreneurs étaient tenus de lui faire. Il épousa en secondes noces sa blanchisseuse, dont il était le débiteur, pour obtenir ce qu'elle possédait en outre ; trait que Lesage a placé dans son *Diable boiteux*. Louis XIV, au récit de ces prodigalités, disait : « Il « y a deux hommes que je n'enrichirai jamais, « Boileau et Dufresny. » Ce dernier, fatigué de la cour, vendit ses charges et se retira à Paris, où il se mit à travailler pour le théâtre. Il était fort lié avec Regnard; mais l'auteur de *la Sérénade* s'étant approprié le sujet du *Joueur*, que Dufresny travaillait à mettre en scène, et ayant su prendre l'avance (1), ce trait brouilla sans retour les deux amis. Au reste, le *Chevalier joueur* de Dufresny ne peut, en aucune manière, soutenir la comparaison avec le chef-d'œuvre de Regnard. Inférieur à ce dernier, et au père de la comédie, Dufresny ne chercha même à imiter ni l'un ni l'autre, et ne fut pas heureux en succès. Il s'en faut bien cependant

(1) Le *Joueur* de Regnard, fut représenté le 19 septembre 1696, et le *Chevalier joueur* le 27 février 1697. Il est à remarquer que le *Joueur* fut la première pièce moyenne de Regnard. Dufresny avait déjà donné le *Negligent*, pièce médiocre, parce qu'elle se ressent de la nullité du caractère principal.

Digitized by Google

que ses ouvrages soient sans mérite, et La Harpe lui accorde une place distinguée parmi les dramatiques du second ordre. *L'Esprit de Contradiction*, *le Double Veuvage*, *le Mariage fait et rompu*, sont toujours vus avec plaisir : le dialogue en est vif et brillant, la composition agréable et facile. Le Faloize de la *Réconciliation normande* et le Gascon du *Mariage fait et rompu* sont deux rôles pleins de verve et d'originalité. On a reproché à Dufresny un dialogue trop serré, trop de concision dans sa prose et dans ses vers, ce qui les rend quelquefois durs. Ses plans sont en général peu réguliers, ses dénouements trop brusques. « Il pétille d'esprit, « dit La Harpe, et cet esprit est absolument ori« ginal ; mais comme, en même temps, il est tou« jours le sien, il arrive de là que tous ses person« nages et même ses paysans n'en ont point « d'autre. » Dufresny travailla pour les Français et pour les Italiens (*voy.* DOMINIQUE). Son *Théâtre Français* a été recueilli par d'Alençon, huissier au parlement (mort en 1744), Paris, Briasson, 1731, 6 vol. in-12. Les principales pièces qui le composent, outre celles dont nous avons déjà parlé, sont : *la Noce interrompue* ; *le Faux honnête Homme*, dans lequel Voltaire a pris son rôle de Freeport ; *le Faux Instinct* ; *le Jaloux honteux de l'être*, que Collé a réduit en 3 actes ; *le Lot supposé*, *le Dédit*, etc. Indépendamment des pièces de théâtre, on trouve dans ses œuvres *le Puits de la Vérité*, histoire gauloise ; *des Nouvelles historiques*, déjà publiées, Leyde (Paris), 1692 ; 2 vol. in-12 ; diverses poésies, et les *Entretiens, ou Amusements sérieux et comiques*, dont les meilleures éditions sont celles d'Amsterdam (Rouen), 1705 ; Paris, 1707, in-12 ; et La Haye, 1719, in-8°. en anglais et en français. Auger a publié, en 1810, *les Œuvres choisies de Dufresny*, avec une bonne notice sur sa vie, Paris, F. Didot, 1801, 2 vol. in-18 ; réimprimés sous le titre de *Chefs-d'œuvre dramatiques*, Paris, 1824, in-18, faisant partie du *Répertoire du Théâtre-Français*, publié par le même libraire. Dufresny obtint en 1710, après la mort de Visé, le privilége du *Mercure Galand*, et le rédigea pendant quelque temps avec succès ; mais il ne tarda pas à en céder le privilége, moyennant une pension. Il mourut à Paris, le 6 octobre 1724. D. L.

DUFRESSE (le baron SIMON-CAMILLE), général français, né le 2 mars 1753, à la Rochelle, était un comédien médiocre du Théâtre Montansier avant la révolution. Il en embrassa la cause avec beaucoup de chaleur, et prit part à tous les événements qui accompagnèrent la chute du trône en août et septembre 1792. Il s'enrôla ensuite dans un bataillon de fédérés. Parvenu en peu de temps au grade de capitaine, il devint adjudant général et fut attaché au fameux Lavalette, commandant la place de Lille. Cet homme était, comme on sait, un exécuteur de Robespierre, cherchant par tous les moyens à perdre son général en chef Lamarlière. Dufresse l'aida de tout son pouvoir, et il était connu, ainsi qu'un nommé Galantini, pour l'agent des intrigues et des cruautés de Lavalette. Celui-ci ayant été destitué par le député Duhem (*voy.* ce nom), Dufresse le fut également, et tous les deux furent décrétés d'arrestation ; mais défendus par Jean-Bon St-André, et protégés qu'ils étaient par Robespierre, l'accusation n'eut pas de succès. Cependant après le 9 thermidor, Lavalette ayant été mis hors la loi, Dufresse fut arrêté une seconde fois, accusé de vexations, de pillage, et de manœuvres pour exciter la guerre civile à Lille et sur la frontière du nord. On lui faisait, entre autres reproches, celui d'avoir porté un cachet sur lequel était gravée l'effigie d'une guillotine. Traduit devant le nouveau tribunal révolutionnaire, il fut absous et rétabli dans son grade. Après la bataille de Neuwied en 1796, il fut nommé général de brigade, passa successivement aux armées des côtes de Brest, du Rhin et des Alpes. Il se distingua en Italie sous Bonaparte ; partagea les travaux de Championnet dans la conquête de Naples, et fut, comme son général en chef, traduit devant un conseil de guerre pour avoir signé les dilapidations des agents du Directoire ; la chute de Merlin de Douai et de La Revellière fit cesser ces poursuites. Nommé au commandement de la 12e division, Dufresse passa, en 1808, à l'armée d'Espagne, et eut pendant trois ans le commandement de Valladolid. En 1813, il était à l'armée de Russie, et fut nommé gouverneur de Stettin au moment même où les Prussiens investissaient cette place avec des forces supérieures. Dufresse qui n'avait que 1,200 hommes repoussa toutes les attaques. Le 29 mars et le 15 avril, il battit Bulow qui, avec son corps d'armée, tenait la place investie. Ce ne fut qu'après cinq mois de siége qu'il se rendit par une capitulation honorable (1). Revenu en France il fut nommé chevalier de St-Louis. Commandant de Nantes pendant les cent-jours, il se retira après la chute de Napoléon, et mourut dans la retraite en mars 1833. Il était baron et commandant de la Légion d'honneur. AZ—O.

DUFRICHE-VALAZÉ. *Voyez* VALAZÉ.

DUFRISCHE (JACQUES). *Voyez* FRISCHE.

DUGARD (GUILLAUME), savant et habile instituteur anglais, né en 1606, à Bromsgrave, dans le comté de Worcester. Après avoir été successivement maître d'école à Stamford, dans le comté de Lincoln et à Colchester, il fut nommé, en 1637, chef de l'école des marchands tailleurs de Londres : école célèbre en Angleterre, et qui fut surtout extrêmement flo-

(1) A Stettin, ce général se montra sous un aspect tout différent de ce qu'on l'avait vu à Lille pendant la révolution. Le feld-maréchal prussien, comte de Tauentzien, avait donné des ordres pour empêcher les habitants de Stettin de passer par les avant-postes de l'armée formant le blocus ; Dufresse écrivit au general prussien : « La place de Stettin est bien en état de siége ; mais cela « n'empêche pas de laisser aux habitants, qui n'ont plus de provi« sions, la possibilité de sortir pour aller chercher une terre hos« pitalière ; refuser le passage à ces malheureux devorés de « besoin n'est pas un trait d'humanité à citer de la part de militai« res de la même nation. Mes ordres, mieux réfléchis, sont don« nés à cet égard. Les vôtres seront ce que vous voudrez ; cela ne « me regarde pas ; l'extrême malheur de vos concitoyens me retom« bera pas sur moi. » D—n—n.

Digitized by Google

rissante sous sa direction. Mais la guerre civile, qui commença bientôt à éclater, lui ayant donné occasion de manifester son attachement à la cause royale, et ayant été convaincu spécialement d'avoir eu part à l'impression du livre de Saumaise en faveur de Charles Ier, il fut dépouillé, en 1650, de sa place, et d'une imprimerie qu'il possédait (1), et fut enfermé quelque temps à Newgate. Il était marié et avait alors six enfants. On peut juger de ses sentiments politiques par la traduction des deux vers grecs qu'il avait composés sur le meurtre de Charles Ier, et inscrits sur un registre de son école : *Charles, le meilleur des rois, est tombé sous les coups d'hommes corrompus et cruels, martyr des lois de Dieu et de son pays*, et par l'épitaphe suivante, de la mère d'Olivier Cromwell, enterrée dans l'abbaye de Westminster. « Ci-gît la « mère d'un fils maudit, qui a causé la ruine de « deux rois et de trois royaumes. » Réinstallé la même année, 1650, dans l'école des marchands tailleurs, il continua de la diriger avec succès jusqu'en 1660, époque à laquelle il se brouilla avec les marchands tailleurs. Il fut renvoyé, mais il n'y perdit rien. Telle était la confiance du public dans ses talents et sa moralité, qu'ayant ouvert en juillet 1661, une école particulière dans un des quartiers de Londres, il ne comptait pas moins de 193 élèves le mois de mars suivant. Il mourut très-peu de temps après, en 1662. On a de lui quelques ouvrages pour les classes, entre autres : 1° *une Grammaire grecque*; 2° *Lexicon graeci testamenti alphabeticum*, etc.; 3° *Luciani samosatensis Dialogorum selectorum libri duo, cum interpretatione latina multis in locis emendata; et ad calcem adjecta*, in-8°; 4° *Rhetorices Compendium*, in-8°. X—s.

DUGAS (Laurent), magistrat et littérateur, né à Lyon le 10 septembre 1670, était fils de Louis Dugas, seigneur de Bois St-Just (2), et de Claudine Botta de la Barmondière. Il avait à peine atteint sa vingt-sixième année lorsqu'il fut nommé conseiller au présidial de Lyon; deux ans après il en obtint la présidence qui lui fut conservée en 1705, lors de la réunion de ce tribunal à la cour des monnaies, créée l'année précédente. Consacrant aux lettres les loisirs que lui laissaient les devoirs de sa charge, il fut, en 1700, un des sept fondateurs (3) de l'Académie de Lyon. Cette compagnie, après avoir tenu successivement ses assemblées dans les salons de plusieurs de ses membres, les tint, en 1711, dans le cabinet de Laurent Dugas (rue du Bœuf), et c'est probablement par son entremise qu'elle fut autorisée, en 1726, à siéger dans l'une des salles de l'hôtel de ville. Il était alors prévôt des marchands; appelé, en 1724, à remplir ces honorables fonctions, il les exerça jusqu'en 1729. En quittant cette place, il prononça un discours qui a été imprimé, et dans lequel on remarque le passage suivant : «.....Convaincu de l'importance et « des difficultés de la place qui m'était offerte, effrayé par un fatal enchaînement de circonstances « redoutables, intimement pénétré de ma propre « insuffisance, ce n'est que l'obéissance à des ordres réitérés qui m'a soumis à porter un fardeau « trop au-dessus de mes forces. Mes craintes n'étaient que trop bien fondées : une subsistance « peu assurée et ruineuse, un vide immense à « remplir, une cessation presque générale de travail, qui, après avoir occasionné la plus affreuse « misère, nous menaçait de suites encore plus « terribles : tels sont les écueils qui se sont « multipliés sous mes premiers pas. Toute la prudence, les soins, la vigilance de mes prédécesseurs n'avaient pu les prévenir; quelle puissance « secourable les écartera? le souffle léger d'un « vent favorable suffit pour dissiper les orages les « plus noirs. Un hasard heureux, parlons plus « chrétiennement, la providence paternelle qui « veille sans cesse sur nos besoins a détourné ces « orages; le calme et la tranquillité sont venus « habiter parmi nous; votre charité généreuse a « soutenu nos manufactures contre la plus violente secousse qu'elles aient éprouvée; nos arts « ont été secourus et encouragés, l'espérance s'est « ranimée; tout semble avoir repris une vie nouvelle.... Les embellissements, les décorations « extérieures sont les suites agréables de l'abondance; les temps et mille circonstances m'ont « envié cet avantage : vous ne verrez point mon « nom gravé sur vos monuments publics, mais « j'ose me flatter qu'il le sera dans vos cœurs. » A cette affreuse misère que Laurent Dugas eut la gloire de faire cesser, se rattache une anecdote que nous ne pouvons nous dispenser de rapporter, et qui se trouve dans la *Bibliothèque des gens de cour*, de Gayot de Pitaval, t. 5, p. 151, édition de 1725. Les boulangers, se flattant d'obtenir de Dugas la permission d'augmenter le prix du pain, laissèrent leur requête sur sa table avec une bourse de deux cents louis. Quand ils retournèrent auprès de lui : « Messieurs, leur dit-il, j'ai pesé vos raisons dans « la balance de la justice, et je ne les ai pas trouvées de poids. Je n'ai pas jugé qu'il fallût, par « une cherté mal fondée, faire souffrir le peuple. « Au reste, j'ai distribué votre argent aux deux « hôpitaux de cette ville; je n'ai pas cru que vous « voulussiez en faire un autre usage. J'ai compris « que, puisque vous étiez en état de faire de pareilles aumônes, vous ne perdiez pas, comme « vous le dites, dans votre métier. » On a de Laurent Dugas des *Réflexions sur le goût*, insérées dans un *Recueil d'opuscules littéraires*, publié par d'Olivet, Amsterdam, 1767, in-12. C'est un discours qui paraît avoir été lu à l'Académie de Lyon, et qui roule sur le goût antique. Dugas avait fait pour le portrait de Boileau le distique suivant, rapporté

(1) Nichols, *Anecdotes littéraires du 18e siècle*, rapporte comme une circonstance singulière que, par une espèce de représailles, la *Défense du Peuple anglais*, par Milton, fut imprimée avec les caractères typographiques de Dugard (*typis Dugardianis*).

(2) Louis Dugas avait été échevin en 1659, et prévôt des marchands de 1698 à 1699.

(3) Les six autres étaient Camille Falconnet, Brossette, De Serres, Pugel, les pères Félon et de St-Bonnet, jésuites.

Digitized by Google

dans une lettre de Brossette du 10 avril 1706.

Hos mutato habitu vultus sibi sumpsit Apollo,
Ut Gallis metri jura modumque daret.

(Apollon de Boileau prit les traits et la voix
Pour donner aux Français ses rigoureuses lois).

On sait que Boileau avait donné à Brossette son buste en marbre exécuté par N. de Lacollonge; il est à présumer que le distique avait été fait pour être mis au bas de ce buste, qui existe encore dans la bibliothèque de la ville de Lyon. En 1705, Dugas passa quelques mois à Paris, il alla deux fois à Auteuil voir l'auteur du *Lutrin*. On trouve quelques notes sur une de ces visites dans la lettre de Despréaux à Brossette du 20 novembre 1705 : « Il n'y a point, « lui disait-il, de jeune homme, dans mon esprit, « au-dessus de M. Dugas; je le trouve également « poli, spirituel, savant .... » (*voy.* le *Boileau* de St-Surin, t. 4, pages 545 et 546). Dugas mourut le 8 mars 1748.—Il avait eu, de son premier mariage avec Marguerite Croppet, un fils, *Pierre* Dugas, né le 11 juillet 1701, qui fut aussi de l'Académie de Lyon, président de la cour des monnaies et prévôt des marchands en 1750 et 1751. Pendant qu'il remplissait ces dernières fonctions, Pierre Dugas sut, à l'exemple de son père, exciter la charité des Lyonnais en faveur des ouvriers qu'une cessation de travail, occasionnée par la rareté et le haut prix des soies, avaient réduits à la plus affreuse détresse. Cet estimable citoyen mourut le 28 avril 1757. Il avait fait à l'Académie de Lyon un assez grand nombre de lectures en prose et en vers, qui sont mentionnées dans les procès-verbaux de cette compagnie. Toutes ses lectures sont restées inédites, à l'exception de l'extrait d'un mémoire composé en 1755, et dans lequel il essaie d'établir que St. Ambroise est né à Lyon. Cet opuscule a été inséré dans le tome 3 *des Archives du Rhône*, pages 140-146. *Voy.* Hernetti, *Lyonnais dignes de mémoire*, t. 1er, p. 83, t. 2, p. 335, et les *Mélanges* de M. Bréghot du Lut, p. 351. A. P.

DUGAS DE BOIS ST-JUST (Jean-Louis-Marie), littérateur, né à Lyon en 1743, était fils de Louis, un des enfants de Laurent Dugas, dont l'article précède, et de Marie-Anne Basset, sa seconde femme. Ayant d'abord suivi la carrière des armes, il fit, en qualité d'officier dans les gardes-françaises, les dernières campagnes de la guerre de sept ans. Retiré du service, il fut employé par Louis XV à diverses missions diplomatiques. Riche, et propriétaire d'une belle terre au Plessis-Piquet près de Paris, il y recevait la plus haute société, ce qui le mettait à même d'entendre une foule d'anecdotes; et chaque jour il prenait le soin de les confier au papier. Les antécédents et les principes de Dugas de Bois St-Just devaient le rendre contraire à la révolution : il émigra et perdit sa fortune. Rentré en France, il en recueillit quelques débris, et trouva des consolations dans la culture des lettres. Quoique déjà avancé en âge, il publia divers ouvrages de littérature et de morale. Sa littérature s'adressait aux gens du grand monde; sa morale aux habitants des campagnes. Il a publié : 1° *Paris, Versailles et les provinces au 18e siècle*. La 1re édition de ce recueil d'anecdotes de la cour de Louis XV et de Louis XVI parut en 1809, 2 vol. in-8°; il est aujourd'hui à la 5e et forme 3 vol. Ce qui distingue cette production de toutes les compilations analogues, c'est que la plupart des anecdotes sont inédites et racontées avec autant d'esprit que de convenance; on y reconnaît l'œuvre d'un véritable homme de cour. Les quatre dernières éditions ont été publiées par Mely Jenin (*voy.* ce nom), qui a supprimé toutes les anecdotes peu honorables à la mémoire de Necker que l'on trouve dans la 1re édition. L'éditeur se prêta à ces retranchements pour ne pas désobliger Nicolle son libraire, qui publiait en même temps l'*Allemagne* de madame de Staël. 2° *Les sires de Beaujeu*, ou *Mémoires historiques sur le monastère de l'île Barbe et la tour de la Belle-Allemande*, 1811, 2 vol. in 8°; 3° *Le véritable chemin de la fortune*, Lyon, 1812, in-8°. C'est une imitation de la *Science du bonhomme Richard* de Franklin. 4° *Catéchisme politique à l'usage des sujets fidèles*, 1819, in-12; ouvrage d'un homme religieux et d'un zélé royaliste. Dugas de Bois St-Just est mort au château de Lorette près de Lyon le 23 mai 1820. Décoré de la Légion d'honneur et de la croix de St-Louis, il était depuis quelques années maire de la commune de St-Genis-Laval (Rhône), où il s'occupait à propager les principes d'une saine morale au moyen de publications à la portée du peuple. D—r—r.

DUGAS-MONTBEL (Jean-Baptiste), savant helléniste et l'auteur de la meilleure traduction française en prose des œuvres d'Homère, la seule complète qui existe dans notre langue, était né le 11 mars 1776 à St-Chamond, dans le Forez, d'une famille connue honorablement dans le commerce. Envoyé jeune à Lyon, il y termina ses études au collége alors dirigé par les oratoriens; mais il ne s'y distingua point de ses condisciples, et montra même un tel dégoût pour les auteurs de l'antiquité qu'il s'attira plusieurs fois de la part de ses maîtres de sévères réprimandes. Au sortir du collége, il fut obligé d'entrer dans un bataillon de volontaires; mais n'ayant aucune disposition pour l'état militaire, il saisit la première occasion favorable pour demander son congé. Libre avant l'âge de vingt ans, il sentit alors le besoin d'acquérir une instruction plus solide que celle qu'il avait rapportée du collége; et, tout en se livrant aux spéculations commerciales, il recommença l'étude du latin, apprit les langues vivantes, et parvint en peu de temps à compléter son éducation. Les affaires de son commerce l'appelaient souvent à Paris et l'obligeaient même d'y faire des séjours plus ou moins prolongés. Il mit à profit ses voyages pour suivre les cours des plus habiles professeurs et pour se lier avec les jeunes gens qui partageaient ses goûts littéraires. En 1800, il fit jouer la *Femme en para-*

Digitized by Google

chute, vaudeville qui fut très-applaudi. L'Académie de Lyon l'admit au nombre de ses membres à sa réorganisation en 1803; mais, devenu depuis quelque temps l'un des chefs de sa maison de commerce, il ne pouvait pas en fréquenter assidûment les séances. C'est à cette époque qu'il visita les différentes provinces de France, la Suisse, qu'il avait déjà parcourue à pied en 1797, et l'Italie où ses talents et l'étude approfondie qu'il avait faite de la langue et de la littérature de ce pays lui méritèrent un accueil distingué. Ces voyages, profitables à son commerce, ne le furent pas moins à son instruction. Dugas avait trente ans, lorsqu'il commença d'étudier le grec; entraîné par le charme de cette belle langue, il s'établit à Paris en 1810, renonçant à toute autre occupation « pour tâcher « de devenir hellénisle. » Ce fut alors qu'après avoir fait en philologue une étude consciencieuse des poëmes d'Homère, il entreprit d'en donner une traduction plus exacte que celle que nous avions en si grand nombre. La manière dont il s'acquitta de cette tâche difficile lui mérita le suffrage des juges les plus compétents; mais leurs éloges ne firent que l'encourager à revoir avec soin son premier travail, et l'on peut dire que cette traduction d'Homère fut véritablement l'œuvre de sa vie entière. Après l'avoir portée à un point de perfection qui ne sera que très-difficilement surpassé, il s'occupa d'un commentaire sur le texte grec, dans lequel il joignit ses propres observations à celles des Knight, des Heyne et des Wolf. Ce commentaire, que les personnes le mieux versées dans la littérature grecque ne liront pas sans intérêt, est précédé de l'*Histoire des poésies homériques*, où Dugas examine et discute avec autant d'érudition que de bonne foi le problème de l'existence d'Homère, et finit par se prononcer pour la négative avec Wolf (*voy.* F.-A. Wolf) (1), auquel il rendit depuis un touchant hommage d'estime et de reconnaissance dans une excellente Notice biographique. Ce grand travail achevé, Dugas se proposait d'en commencer un autre dans le même genre sur les tragiques grecs; et déjà il avait réuni de nombreux matériaux sur Eschyle, lorsque la révolution de 1830 vint le surprendre au milieu de ses préparatifs. Député par le département du Rhône à la chambre qui se trouva si fortuitement chargée de modifier la charte, il reçut deux autres fois, en 1831 et 1834, le même témoignage de confiance de ses compatriotes. Etranger à la politique, quoiqu'il en eût étudié les théories dans sa jeunesse, il ne s'occupa, dans les commissions, que des intérêts de ses commettants, et ne parut à la tribune législative qu'une seule fois, pour demander l'abolition de la peine de mort. Sa santé, dont l'affaiblissement graduel remontait à quelques années, l'obligea bientôt à garder un repos absolu. Tous les secours de l'art furent impuissants pour arrêter les progrès du mal qui le minait, et il s'éteignit dans les bras de ses amis, le 30 novembre 1834, à l'âge de 58 ans et quelques mois. Par son testament, Dugas a légué sa bibliothèque, riche surtout en éditions excellentes des classiques, à la ville de St-Chamond, avec un fonds de 8,000 fr. pour les frais d'établissement. Sa ville natale lui doit aussi le bienfait d'une caisse d'épargne. Associé libre de l'Académie royale des Inscriptions, il était en outre correspondant d'un assez grand nombre d'académies de province. Indépendamment d'une foule d'articles, dans le *Mercure*, dans le *Magasin*, et dans les *Annales encyclopédiques*; dans le *Bulletin* de Férussac, dans les *Archives du Rhône*, et dans la *France littéraire*, etc., dont plusieurs ont été tirés séparément, on a de Dugas-Montbel : 1° Un *Eloge de J.-J. Boissieu* (*voy.* ce nom), suivi d'un catalogue exact et détaillé de l'œuvre de ce graveur lyonnais, Lyon, 1810, in-8°; 2° *l'Iliade d'Homère*, Paris, 1815, 2 vol. in-8°; — *l'Odyssée, suivie de la Batrachomyomachie, des hymnes, de divers fragments et poëmes attribués à Homère*, 1818, 2 vol. in-8°; 2° édition avec le texte grec et des observations, 1828—33, 9 vol. in-8°. Cette édition fait partie de la *Bibliothèque grecque française* publiée par Firmin Didot (*voy.* ce nom) (1). 3° Des notices sur Adverier-Fétouille, sur Lemontey, et sur Fréd.-Auguste Wolf, dans les *Annales nécrologiques*; 4° *Observations sur l'ouvrage ayant pour titre* : Examen critique des Dictionnaires de la langue française, par M. Charles Nodier, Paris, 1828, in-8°; 5° *de l'Influence des lois sur les mœurs et des mœurs sur les lois*, St-Etienne, 1830, in-8°. Il a laissé manuscrits la traduction des *Métamorphoses* d'Antonius Liberalis, un *Voyage en Alsace et en Suisse*, adressé à madame de Vannoz, un roman intitulé *Correspondance de famille*, et plusieurs morceaux en vers et en prose conservés dans les archives de l'Académie de Lyon. On trouve plus de

(1) Cette dissertation, intitulée *Histoire des poésies homériques*, est un morceau d'érudition aussi agréable à lire pour le style, que véritablement neuf et instructif pour le fond. La couleur que montre l'auteur est remarquable. On en jugera par cet avéu qui termine sa dissertation : « Pour moi, dit-il, qui ai longtemps partagé « l'opinion commune (*voy.* la préface de ma 1re édition), ce « n'est, je l'avoue, qu'après avoir considéré sous ce point de vue « les poesies d'Homère que je m'en suis fait une juste idée; plus « je suis entré dans cette voie, plus j'y ai découvert de nouvelles « beautés. Dès lors j'ai quitté sans regret un Homère fabuleux, « pour retrouver d'antiques poesies nationales pleines de vie et « de candeur; et j'ai cessé de poursuivre l'idée chimérique d'un « plan de poëme, que chacun interprete à son gre, puisque nous « avons enfin recouvre une veritable epopee, c'est-à-dire une de « ces histoires merveilleuses que tous les peuples ont coutume de « chanter dans leur première jeunesse. » D—R—R.

(1) On y a joint dans le tome 8 l'*Histoire des poésies homériques, pour servir d'introduction aux observations sur l'Iliade*, qui avait paru séparément en 1824, in-8°, de 160 pages (Voy. LECHEVALIER). Les 3 premiers volumes contiennent l'Iliade. Les tomes 4 et 5 des observations sur les 24 chants de ce poëme et l'histoire des poesies d'Homère. Les tomes 6, 7, 8, les 24 chants de l'Odyssee; la *Batrachomyomachie*, 33 hymnes, 15 épigrammes et 7 fragments attribués à Homere. Le tome 9 contient des observations sur l'Odyssee et les autres poesies. En tete de cette belle edition on lit cet avertissement : « La version de M. Dugas-Montbel, consacree par un succes de plusieurs annees, nous a paru « merite la préference, parce qu'à l'avantage d'une plus grande « exactitude, elle joignait celui d'un style simple et élégant à la « fois. Cependant lorsqu'elle fut placee en regard du texte, un « examen attentif a fait sentir combien il était necessaire de la « revoir avec soin, afin de la rendre encore plus digne de s'obtenir « une comparaison si redoutable. Il s'est donc appliqué à rendre « avec fidelite toute la pensee de l'original, qualite que nous re- « cherchons avant tout. » D—R—R.

Digitized by Google

détails dans son *Eloge historique*, par M. Dumas, Lyon, 1835, in-8° de 34 pages. W—s.

DUGAZON (Jean-Baptiste-Henry Gourgault, dit), comédien français, est mort près d'Orléans en octobre 1809, à l'âge d'environ 68 ans. Il était presque tombé dans l'enfance. Le célèbre Préville brillait encore sur la scène en 1771, lors des débuts de Dugazon, qui fut reçu en 1772. Dugazon fut, en 1793, aide de camp de Santerre, et il prit part à tous les excès révolutionnaires de ce général. Comme acteur il s'était attiré la bienveillance du public dans les rôles de valets. C'est un des meilleurs comiques qui aient paru sur la scène française, quoiqu'il fût très-souvent farceur, trivial et bas. Dugazon a donné au théâtre : 1° *l'Avénement de Mustapha au trône, ou le Bonnet de la vérité*, comédie en 3 actes et en vers (en société avec Riouffe); 2° *L'Emigrante, ou le Père jacobin*, comédie en 3 actes et en vers. Ces deux pièces ne sont pas imprimées. 3° *Le modéré*, comédie en 3 actes et en vers, pièce de circonstance comme les précédentes, imprimée in-8°. 4° *Les Originaux*, comédie en 1 acte et en prose, de Fagan, remise au théâtre et arrangée, avec 3 scènes nouvelles, Paris, an 10 (1802), in-8°. Dans ces trois scènes de sa composition, Dugazon auteur a été comme Dugazon acteur, farceur, trivial et bas. A. B—t.

DUGAZON (Louise-Rosalie-Lefebvre), célèbre actrice, épouse de l'acteur du Théâtre-Français, de ce nom, naquit à Berlin en 1755. Elle vint en France à l'âge de huit ans, et n'en avait que douze lorsqu'elle fut admise comme danseuse dans le corps des ballets qui faisait alors partie du Théâtre-Italien. Elle avait débuté avec sa sœur en 1767, dans un pas de deux du ballet ajouté à la *Nouvelle école des femmes*. Grétry vint à remarquer aux répétitions de ses opéras la grâce avec laquelle elle imitait les actrices de talent; il lui donna un rôle dans l'opéra de *Lucile*, et l'éclat du début de la jeune Lefebvre comme cantatrice détermina sa vocation. Ce fut pour elle qu'il composa l'air charmant : *On dit qu'à quinze ans*. Dès son entrée dans la carrière, elle se fit remarquer par une vivacité de sentiment et une puissance d'expression qui fit juger dès lors à Favart que la *petite Lefebvre* serait avant peu une des plus grandes actrices qu'eût possédées le théâtre. Elle vérifia cette prédiction, et en jouant, pendant une maladie de madame Laruette, le rôle de *Louise*, dans le *Déserteur*, avec une chaleur et une sensibilité remarquables, elle montra combien elle avait profité des leçons pour ainsi dire maternelles que lui donnait madame Favart. Elle mettait dans ce rôle une verve entraînante. Un jour, au lieu de dénouer le ruban de la croix d'or qu'elle offrait au geôlier, elle le brisa de dépit; et ce mouvement, qui fut très-applaudi, devint une tradition. Elle fut dès lors reçue sociétaire, et la même année épousa Dugazon, dont le caractère ne sympathisa pas longtemps avec le sien; ils se séparèrent bientôt, et divorcèrent à la révolution. Cependant madame Dugazon conserva toujours le nom de son mari. Douée, à l'époque de son mariage, d'une figure piquante et d'une tournure pleine de grâce, elle joignait à ces dons extérieurs beaucoup de finesse, de mordant, de gaîté, et en même temps une sensibilité expansive, chaleureuse; aussi brillait-elle également dans les sonbrettes et dans les jeunes amoureuses. Sa voix était peu étendue, sa méthode de chant peu travaillée; et c'était tout ce qu'on exigeait à une époque où la musique n'était qu'accessoire dans un opéra-comique. Personne n'a *parlé le chant* avec un accent plus vrai, une expression plus passionnée. Les vieux amateurs n'ont pas encore oublié l'effet extraordinaire qu'elle produisait dans le rôle de *Nina* : on ne pouvait porter plus loin le délire de la passion. L'actrice y était déchirante, et des femmes, en la voyant, avaient des attaques de nerfs. Ceux de nos contemporains qui ne l'ont pas vue peuvent s'en faire une idée par la vérité touchante de la pantomine de mademoiselle Bigotini dans le même rôle du ballet de Gardel que cette célèbre danseuse jouait d'après les conseils que madame Dugazou s'était plu à lui donner. Une femme, qui s'est rendue célèbre comme peintre de portraits, madame Lebrun, représenta madame Dugazou, dans un tableau exposé au salon de 1787, à l'instant où Nina dit ces paroles : *Paix!... il appelle* (1)! La taille de cette admirable actrice ayant épaissi subitement, elle fut forcée de renoncer à l'emploi des amoureuses; mais ses succès ne furent pas moins brillants dans les nouveaux rôles qu'elle créa : la comtesse Albert, de la pièce de ce nom, Catherine de *Pierre le Grand*, Catinille du *Souterrain*; enfin, elle a eu l'honneur de donner son nom à deux emplois appelés par les comédiens *jeunes Dugazons* et *mères Dugazons*. C'est elle qui, en février 1790, favorisa le début de M. Bouillé comme auteur lyrique. Ce poëte cherchait un musicien pour son opéra-comique de *Pierre le Grand*; madame Dugazon le présenta à Grétry qui se chargea de la musique de cet opéra; et la manière dont elle s'acquitta du rôle de Catherine fit la fortune de la pièce. A un talent si rare, elle joignait des qualités du cœur qui lui firent de nombreux amis. Elle n'oublia jamais la bonté avec laquelle la reine Marie-Antoinette avait applaudi à ses premiers succès. L'une des dernières fois que cette infortunée princesse parut au spectacle, aux époques funestes de 1792, madame Dugazon lui donna une preuve touchante d'attachement qui faillit lui coûter la vie. On donnait les *Événements imprévus*, où elle jouait le rôle de Lisette. Dans le duo du second acte, l'actrice dit avec tant d'expression, et les larmes aux yeux en se tournant vers la loge de la reine :

(1) Vigée, frère de madame Lebrun, a inséré depuis dans l'*Almanach des Muses*, au sujet de ce tableau, le quatrain suivant qu'un ami lui avait envoyé :

Que j'admire ô Lebrun, ta sublime merveille!
Ton pinceau fait parler le silence à mes yeux,
Comme de Dulayrac le luth ingénieux
A su le peindre à mon oreille.

F—ts.

Digitized by Google

J'aime mon maître tendrement;
Ah! combien j'aime ma maîtresse!

que quelques voix crièrent : *la prison!* L'actrice, sans se déconcerter, s'avança plus près de la loge, et répéta avec encore plus d'accent les mêmes paroles. Toute la salle retentit d'applaudissements; la reine sortit fort émue; et madame Dugazon ne joua plus le même rôle.. Ce ne fut pas son seul trait de courage : car elle ne déguisa jamais, dans les temps les plus dangereux, son affection pour la famille royale, et son éloignement pour les hommes de la révolution. Ce motif l'obligea de quitter, à la fin de 1792, la scène, où elle ne reparut qu'en 1795. Ce fut au Théâtre-Favart qu'elle reprit sa carrière dramatique. Elle semblait n'avoir rien perdu de son talent. Le rôle de la mère, dans le *Calife de Bagdad* et dans le *Prisonnier*, lui valurent presque autant d'applaudissements qu'elle en avait obtenu autrefois. Jamais le parterre ne manquait de saisir l'allusion flatteuse de ce couplet qu'elle chantait dans le *Prisonnier* :

Rose qui meurt à son déclin
A souvent l'éclat de l'aurore.

Madame Dugazon n'était que pensionnaire depuis sa rentrée au Théâtre-Favart; elle devint sociétaire en 1801, après la réunion des deux opéras-comiques à la salle Feydeau, et fut membre du comité d'administration. Dès l'enfance, elle était atteinte d'une hydropisie qui nécessita fréquemment la ponction. Cette grave infirmité la força de quitter le théâtre après trente-six ans de services. Depuis lors elle vivait au milieu d'un cercle d'amis composé en grande partie d'artistes, presque tous ses anciens camarades. Sa conversation était spirituelle, de bon ton, et semée d'anecdotes piquantes qu'elle racontait avec beaucoup de grâce. Sa figure conserva jusqu'à la fin tout son charme : l'expression d'expansive bonté en faisait le trait dominant, et le peintre Isabey l'a très-bien rendue dans le portrait de madame Dugazon qu'il exposa au salon de 1804. Les sentiments qu'elle avait professés durant la révolution lui firent accueillir avec joie la restauration; elle alla au devant de Louis XVIII, et lui fut présentée à St-Ouen. C'est là que ce monarque la récompensa par un de ces compliments flatteurs dont il possédait le secret. Elle est morte à Paris le 22 septembre 1821, après avoir reçu les sacrements de l'Église. Son fils, Gustave Dugazon, qu'elle aimait passionnément, et qui lui avait prodigué les soins les plus assidus dans sa dernière maladie, trouva, le jour de sa mort, le billet suivant : « Je défends à mon fils d'accompagner et « de suivre mon convoi, au risque d'encourir ma « malédiction, dont je l'accable du fond de mon « tombeau, s'il ose manquer à la prière que je lui « fais, et à l'ordre que je lui donne. Ce 13 juillet, « jour de l'enterrement de la femme de mon frère. *L.-R. Lefebvre-Dugazon.* » Madame Dugazon a un monument au cimetière du Père-Lachaise. M. Bouilly, son ami de trente ans, a prononcé sur sa tombe un éloge touchant et vrai. On trouve dans le *Journal des Débats*, du 27 juillet 1821, une notice sur mademoiselle Dugazon par Duvicquet (*voy.* ce nom). — DUGAZON (Gustave), fils de la précédente, né en 1780, était élève de M. Berton au conservatoire de musique; il devint un habile pianiste, un compositeur de romances très-agréable; mais, ayant voulu s'élever à la composition dramatique, il a produit quelques œuvres d'une désespérante médiocrité. On a de lui : 1° *Marguerite de Valdémar*, opéra-comique en 3 actes, 1812; La *Noce écossaise*, opéra-comique en 1 acte, 1814; 3° Les *Fiancés de Caserte*, ballet en 1 acte, 1817; 4° Le *Chevalier d'industrie*, opéra-comique en 1 acte (avec M. Pradher). Il est mort en 1832. D—R—R.

DUGDALE (Guillaume), antiquaire et historien anglais, sorti d'une bonne famille du comté de Warwick, naquit en 1605, dans le voisinage de Coleshill, dans ce comté. Il fut élevé en partie à l'école de Coventry, en partie chez son père, qui, étant âgé et infirme, le maria à l'âge de dix-huit ans. Il se livra de bonne heure à l'étude des antiquités de son pays, et se lia avec les plus savants antiquaires de ce temps-là, entr'autres le célèbre Henri Spelman. Il fut créé, en 1638, poursuivant-d'armes, puis rose-croix en 1639. Il accompagna, en cette qualité, Charles Ier, dans ses malheureuses campagnes. Il passa en France en 1648, revint peu de temps après en Angleterre, copiant partout les épitaphes et les inscriptions, dessinant les monuments, et recueillant des matériaux pour ce qui faisait l'objet de ses études. A la restauration, il fut élevé par Charles II à la dignité de roi d'armes, et en 1677, il fut nommé principal roi d'armes de l'ordre de la jarretière. Il mourut le 10 février 1686, âgé de 81 ans. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Les antiquités du comté de Warwick*, Londres, 1656, in-fol. C'est son meilleur ouvrage, il y avait consacré vingt ans. W. Thomas l'a continué et réimprimé, 1730, 2 vol.; 2° *Histoire de la cathédrale de St-Paul de Londres*, 1658, in-fol., réimprimée avec les corrections et additions de l'auteur, et précédée de sa vie, écrite par lui-même, 1716, in-fol.; 3° *Histoire des chaussées et des saignées des marais, tant en Angleterre que dans les pays étrangers*, 1662, in-fol., avec figures, réimprimée en 1772; 4° *Origines juridiciales, ou Mémoires historiques sur les lois anglaises, les cours de justice*, etc., 1666, in-fol.; 2e édition, 1671; 3e édition, 1680; 5° *La Noblesse d'Angleterre* (Baronage of England), contenant les vies et faits mémorables de la noblesse anglaise, depuis le temps des Saxons jusqu'à celui de l'auteur, 1675 le 1er volume, 1676 le 2e et le 3e, in-fol. Ouvrage utile, malgré les erreurs nombreuses qu'on y a relevées. 6° *Coup d'œil sur les derniers troubles d'Angleterre*, comparés avec la guerre des barons du temps d'Henri III, et particulièrement à la *Ligue* de France, etc., Oxford, 1681, in-fol.; 7° L'*Ancien usage des armoiries*, Oxford, 1681, in-8°. Il a aussi complété la collection des *Conciles* de Spelman (Londres, 1664, in-fol.), ainsi

Digitized by Google

que son *Glossaire* (ibid., 1687, in-fol.). Il a compilé, de concert avec Dodsworth, le *Monasticon anglicanum*. Dodsworth, qui s'occupait plus particulièrement à recueillir les matériaux, et qui transcrivit entièrement les deux premiers volumes, mourut avant la publication du premier, qui parut en 1653, in-fol. Dugdale s'était chargé de la rédaction de l'ouvrage, et y ajouta des index. Le 2e volume parut en 1661, et le 3e en 1673. Germon, dans un de ses écrits sur la diplomatique, a prétendu démontrer d'une manière évidente la fausseté de plusieurs des chartes insérées dans ce recueil. Jacques Wrigt a donné en anglais, en 1793, un mauvais abrégé de cet ouvrage. J. Steven en a donné une traduction complète en 3 volumes, 1718, 1722 et 1723. On a publié, en 1812, en 4 volumes in-fol., une nouvelle édition du *Monasticon anglicanum*, avec la vie de Dudgale, par Bulkeley Bandinel, d'Oxford. Le nom de Dodsworth n'est pas cité, du moins sur le titre de cette édition. X—s.

DUGÈS (Antoine-Louis), né à Landrecies (Nord) le 19 décembre 1797, et mort à Montpellier le 1er mai 1838. Médecin distingué, naturaliste du premier mérite, professeur éloquent, muissant à une science profonde une modestie parfaite, une probité à toute épreuve, un caractère à la fois plein de noblesse, de fermeté et de douceur; des mœurs irréprochables; enfin, animé de ce feu sacré qui fait éclore les grands talents, mais qui souvent aussi les consume lorsqu'ils sont à peine dans leur maturité: tel fut Dugès. Sa trop courte existence fut tout entière consacrée à la vertu, au soulagement de l'humanité souffrante, à la science, dont il agrandit le domaine, et dont il fait l'une des gloires les plus pures et le plus justement vénérées. Et cependant ses premières années ne faisaient nullement présager ce qu'il serait un jour. Au rapport de l'un de ses élèves, qui marche aujourd'hui sur ses traces, (le professeur Bouisson), l'enfance de Dugès se consuma dans l'inaction (*voy. l'Éloge de Dugès* prononcé par le professeur Bouisson à la séance de rentrée des Facultés de Montpellier, 1840). Mais bientôt, comme honteux de lui-même, et averti par un secret instinct des germes précieux que la Providence avait déposés dans son esprit et dans son cœur, il se livre au travail avec une ardeur qui tient de la passion, et, à seize ans, il quitte Landrecies, sa ville natale, muni de toutes les connaissances littéraires et scientifiques propres à lui faciliter les abords toujours pénibles de la carrière qu'il devait embrasser. L'exemple de ses aïeux, qui semblaient s'être légué la profession médicale; les conseils d'une femme célèbre, à laquelle il était uni par les liens du sang, et qui était elle-même redevable de sa brillante réputation à ses succès dans la pratique des accouchements, sans doute aussi une vocation spéciale dont il suivait l'impulsion sans trop s'en rendre compte, le décidèrent à étudier la médecine. Les séductions de la capitale, si dangereuses pour un jeune homme à l'âme ardente, à l'imagination vive, ne purent le détourner un instant de la voie qu'il s'était tracée. L'étude fut sa seule passion; l'hôpital et l'amphithéâtre devinrent les sources où il puisa cette instruction solide, cette science pratique qui ne s'acquiert que là, et dont il donna des preuves au début même de sa carrière. Des couronnes modestes, mais acquises au prix d'un labeur assidu et d'un zèle exemplaire, vinrent, pendant trois années de suite, ceindre le front du jeune élève de l'école de Paris; présage heureux des succès plus brillants qui l'attendaient bientôt dans cette même école. En 1817 il fut promu par le concours aux fonctions d'interne des hôpitaux; en 1819, il devint aide anatomiste; en 1820, il dut encore au concours la place de prosecteur à l'École de Médecine. A peu près à la même époque, il voulut disputer aussi l'un des prix fondés par le vertueux Monthyon. Il l'obtint, grâce au mérite de ses *recherches sur la constitution médicinale de Paris pendant les années 1817 et 1818*. Enfin, vint pour lui le moment de subir l'épreuve toujours émouvante dans laquelle il devait conquérir le titre de docteur. Le sujet de sa thèse et la manière dont il est traité prouvent clairement que les leçons de Dubois et de Chaussier, que l'exemple et les conseils de madame Lachapelle avaient porté leurs fruits. Ce travail intitulé: *Des maladies les plus communes et les moins connues des nouveau-nés*, valut à son auteur les suffrages unanimes de ses juges, et fut couronné par une réception gratuite. Toujours modeste, même au milieu du triomphe, Dugès oublie un instant ses propres travaux, et guidé par un sentiment de reconnaissance qui ne se démentit jamais, il accepte avec empressement le rôle assez ingrat d'interprète des idées de madame Lachapelle sur l'art obstétrical. La savante Allemagne fit l'accueil le plus flatteur aux mémoires qu'il publia successivement avec cette femme distinguée: elle les traduisit dans sa propre langue, et confirma ainsi le jugement que la France avait porté sur une œuvre à laquelle Dugès avait su imprimer le sceau de sa méthode, et de son génie observateur. Nous étions à l'époque où la doctrine médicale de Broussais, passionnant, fascinant les esprits, cherchait encore à régner despotiquement dans les écoles. Trop sage pour s'associer aux excès d'une physiologie visiblement exagérée dans ses tendances, moins timide ou moins réservé pourtant que les médecins exclusivement imbus des idées hippocratiques, Dugès entra en lice au milieu des deux camps rivaux, et voulut concilier des opinions trop décidément antipathiques pour qu'elles pussent se confondre. Aussi n'obtint-il qu'un succès incomplet en publiant en 1823 son *Essai sur la nature de la fièvre, de l'inflammation et des principales névroses*, etc., Paris, 2 vol. in-8°, malgré le mérite réel de cet ouvrage, surtout au point de vue de l'érudition. Ce résultat pouvait être prévu. La passion, et surtout la controverse passionnée écoutèrent-elles jamais la voix de la raison? — Nous touchons au moment où Dugès va se produire sur un théâtre où il pourra déployer plus utilement encore sa prodigieuse activité, et

Digitized by Google

montrer son immense savoir. Les luttes de l'agrégation le trouveront prêt à combattre ; il combattra contre les Andral, les Bouillaud, les Cruveilhier, les Piorry, les Velpeau, et il sera vainqueur de ces rivaux redoutables, devenus depuis l'honneur de la médecine et de la chirurgie françaises. Un pareil succès ne devait pas rester sans récompense. L'autorité comprit le beau rôle qu'elle a toujours à remplir. Elle alla chercher Dugès dans sa retraite studieuse, et (j'emprunte ici les paroles mêmes de M. le professeur Bouisson), « elle adressa la récompense au mérite en lui épargnant la pudeur de la « réclamer. Dugès toucha au but de ses désirs, vierge d'intrigues, et comme étonné d'une justice qui « ne lui semblait qu'un heureux événement. » Il fut nommé à la chaire d'accouchement qui venait d'être créée à la Faculté de médecine de Montpellier. Mais, comme si la tâche nouvelle et difficile dont il était chargé, ne suffisait ni à son activité, ni surtout à son zèle, on le vit, peu de temps après, se livrer avec entraînement à l'étude de la zoologie, et mener de front deux enseignements, dont un seul était pour lui obligatoire. Une parole facile, animée, pittoresque; une méthode parfaite; un art admirable pour retracer par le dessin les contours des objets dont il avait à entretenir ses auditeurs ; l'art plus précieux encore de captiver leur attention et de leur communiquer le feu sacré qui brûlait en lui : telles furent les heureuses qualités qui distinguèrent le nouveau professeur, et qui bientôt attirèrent à ses cours non-seulement tous les élèves de l'École, mais encore plusieurs des professeurs que cette école et la Faculté des sciences comptaient au nombre de leurs illustrations, Lallemand, Dunal, etc. L'auteur de cet article a eu lui-même le bonheur d'assister, en qualité de disciple, à ces savantes leçons, dont il garde le précieux souvenir. Satisfait d'avoir imprimé à l'enseignement de l'obstétrique une direction habile, Dugès demanda et obtint par voie de permutation, la chaire de pathologie chirurgicale, laissée vacante par M. Cruveilhier. Mais ses nombreux et intéressants écrits sur l'art obstétrical continuèrent à prouver que l'étude théorique et pratique des accouchements était restée l'objet de sa prédilection. Nous citerons ici les *Mémoires sur la névrite puerpérale, sur les causes de la péritonite de même nature, sur l'accouchement gémellaire, sur les causes de l'avortement, de l'éclampsie*, et surtout son *Manuel d'obstétrique* (1), qui, après avoir eu deux éditions du vivant même de son auteur, a été réimprimé après sa mort (2), et a reçu en Italie les honneurs de la traduction. C'est que, ainsi que l'observe avec raison un juge très-compétent (M. le professeur Bouisson), « le genre d'esprit « de l'auteur de ce livre s'y était développé tout entier ; il avait réuni dans une phrase courte et nerveuse l'abondance des faits, la sagesse des préceptes, la clarté des descriptions et l'ordre des idées. » (*loc. cit.*, p. 45). Quelques années plus tard, Dugès publia, de concert avec madame Boivin, le fameux *Traité sur les maladies de l'utérus et de ses annexes*, ouvrage devenu indispensable à tous ceux qui font profession d'aimer la science solide, appuyée sur d'excellentes observations et sur une longue expérience. Enfin, son esprit inventif, après avoir imaginé le *terebellum*, fournit encore à la thérapeutique obstétricale, un nouveau céphalotome, un trois-quarts à hydrocéphalie et le forceps à cuillers tournantes. On le vit même fabriquer souvent, par manière de récréation, comme il disait, un forceps extemporané, un spéculum, un crochet à délivrance, un porte-cordon pour réduire la tige ombilicale en prolapsus, en un mot, tout un arsenal économique, dont le fit d'archal, habilement contourné dans ses mains, avait fait tous les frais. Bien qu'il s'adonnât avec amour à ses travaux sur les accouchements, Dugès ne négligea pourtant pas, comme écrivain, la chirurgie qu'il enseignait comme professeur. Témoin les nombreux articles qu'il publia dans les recueils les plus estimés de cette époque, notamment ses remarquables mémoires sur les difformites du rachis, sur le mal vertébral de Pott et quelques lésions de la moelle épinière, etc. Jusqu'à présent, nous n'avons, pour ainsi dire, considéré Dugès que par l'une des faces de son talent. Montrons maintenant en lui le naturaliste plein de sagacité ; l'anatomiste habile, le physiologiste érudit, ingénieux, hardi, quelquefois même téméraire dans ses conceptions. L'espace nous manque pour signaler, même en passant, le mérite de ses nombreux travaux sur les points les plus divers de la zoologie. Nous nous contenterons de dire un mot des plus importants, et nous placerons en première ligne, du moins dans l'ordre d'apparition son beau *Mémoire sur la conformité organique dans l'échelle animale* (Paris, 1832, in-4°, 6 planches). On se rappelle encore les émouvants débats qui eurent lieu, en 1830, au sein de l'Académie des sciences de Paris entre les deux plus illustres représentants des sciences naturelles en France. Le monde savant s'en émut ; un poète éminent, qui fut aussi un grand anatomiste, Goethe, se fit l'historien de cette lutte corps à corps entre deux géants, et, malgré l'éloquence insinuante et persuasive de Cuvier, il se prononça hautement en faveur des idées soutenues avec tant de chaleur par son illustre antagoniste. Imbu jusqu'alors des principes de Cuvier, mais soudainement frappé de la grandeur et de la majestueuse simplicité des vues de Geoffroy Saint-Hilaire, Dugès fait de la doctrine de cet anatomiste philosophe le sujet de ses méditations, et quand il a acquis l'intime conviction que tous les animaux offrent entre eux des analogies de structure que l'on ne saurait nier, à moins de fermer les yeux à la lumière, il veut, comme il nous l'apprend lui-même, pousser plus loin encore que l'auteur de la *Philosophie anatomique* la démonstration de ce problème important. Seulement, il avoue que ce n'est point une similitude complète, une identité absolue qu'il cherche à

(1) Paris, 1826, in-18, avec 44 figures lithographiées.
(2) 2e édition, corrigée par l'auteur et revue par MM. Lallemand et Franc, Paris et Montpellier, 1840, in-8°.

Digitized by Google

établir entre tous les êtres qui composent l'échelle zoologique ; ce sont des *analogies très-prochaines, une concordance dans l'ensemble autant et plus que dans les éléments constitutifs pris en particulier*, en un mot, une simple *conformité organique*; idée presque aussi hardie que celle de l'*unité de plan*, proclamée par Geoffroy St-Hilaire ; loi d'une application assez souvent forcée, quand on veut franchir la barrière qui sépare, ou du moins semble séparer les animaux supérieurs des animaux invertébrés. Qui admettra jamais, par exemple, qu'il y ait *conformité organique*, qu'il y ait *analogie* parfaite entre les bras de l'homme et les cinq paires de pieds thoraciques de l'écrevisse ; entre le cou d'un mammifère et le corselet d'un insecte ? Mais, à part ces rapprochements et quelques autres qui nous paraissent peu naturels, on trouve dans le *Mémoire sur la conformité organique* une foule de vues ingénieuses, de comparaisons neuves et d'analogies incontestables. C'est l'œuvre d'un penseur qui reconnaît avoir puisé à l'école de E. Geoffroy St-Hilaire, le goût des méditations générales qui planent sur les observations spéciales, *comme les opérations de l'esprit sur celles des sens* (expressions de Dugès.) Deux ans après la publication du *Mémoire sur la conformité organique*, nous retrouvons (en 1834) Dugès engagé de nouveau dans la lutte des concours. L'Institut avait proposé plusieurs fois l'intéressante mais difficile question des métamorphoses que subissent les systèmes osseux et musculaires des Batraciens à leurs différents âges. Dugès se mit à l'œuvre et son travail fut couronné (*voy.* les *Mémoires des savants étrangers*, t. 6, 1835.) Assister à la première apparition des organes; les suivre et les reconnaître à travers toutes leurs transformations; comparer sans cesse l'état de la larve à celui de l'adulte; indiquer les ressemblances et les différences entre ces deux états, étudiés sous le double rapport de l'ostéologie et de la myologie, c'était déjà, on le conçoit, un bien vaste programme. Dugès ne s'en effraie point; il l'étend même encore, et recherche les analogies, souvent si difficiles à établir, entre les os et les muscles des *Batraciens* et les mêmes parties dans les autres classes de vertébrés. Enfin, en prouvant la réalité de deux modes de développement qui ont eu et ont encore leurs partisans exclusifs, l'*évolution* et l'*épigénèse*; en démontrant que dans ces trois modes à la fois, *destruction, formation, modification*, et non dans un seul, consiste tout le mécanisme de la métamorphose; en mettant hors de doute tantôt l'*unité primitive* ou *fusion primordiale* des os qui en représentent plusieurs, tantôt la *fusion secondaire* ou *soudure* de pièces originairement distinctes, mais destinées à former plus tard un tout unique, Dugès arrive à des conclusions pleines d'intérêt pour la physiologie générale, l'embryogénie et l'anatomie philosophique. Nous nous contenterons de renvoyer à la table des *Annales des sciences naturelles* ceux de nos lecteurs qui voudront connaître la liste complète des travaux que Dugès a successivement publiés sur *les Espèces indigènes du genre lacerta, sur la Déglutition dans les Reptiles, sur l'anatomie et la physiologie de toutes* les classes des animaux invertébrés, et notamment *sur l'œil des insectes, sur les Annélides* et les *Acariens*, si mal connus avant lui; enfin, *sur le développement* si curieux de *l'embryon chez les Mollusques céphalopodes*. Nous avons hâte d'arriver au plus beau titre de gloire de Dugès, à son *Traité de Physiologie comparée*, Montpellier et Paris, 1838-1839, 3 vol. in-8°; résumé lucide et concis de toutes ses études antérieures, des méditations de toute une vie qui lui échappait au moment même où il était dans toute la maturité de son talent; ouvrage immense où l'analyse et la synthèse se prêtent tour à tour un mutuel appui. On peut, il est vrai, y trouver çà et là quelques idées hasardées, quelques déductions un peu forcées peut-être, et même des erreurs manifestes sur le principe de la vie, sur la génération spontanée, etc., enfin de rares négligences de rédaction et d'impression, malheureusement imputables à l'impossibilité où fut l'auteur de revoir en entier ses manuscrits et de surveiller lui-même l'exécution typographique. C'était, comme on l'a dit, le chant du cygne. Dugès mourut en corrigeant de sa main défaillante les épreuves du premier volume ; les deux autres furent publiés par les soins de ses amis. Telle fut la dernière œuvre de l'homme à qui nous devions accorder une place dans notre immense nécropole; il succomba victime de la science, à laquelle il avait rendu de si éminents services et qui revendique aujourd'hui sa mémoire. Pendant sa vie, il fut entouré de l'estime de ses concitoyens et de l'affection de sa famille, au bonheur de laquelle il se montra toujours dévoué. Leurs regrets survivent à sa mort. Il aima la gloire, et il l'obtint par les voies les plus honnêtes, celles du travail et de la vertu. Chevalier de la Légion d'honneur, membre correspondant de l'Institut, de l'Académie de médecine et de la Société médicale d'émulation, des Sociétés d'histoire naturelle de Paris, et des sciences naturelles et médicales de Bruxelles, de l'Académie royale de Berlin, il eût appartenu à tous les corps savants de l'Europe, si sa carrière avait été plus longue, on ne saurait dire mieux remplie. Qui le croirait pourtant? Le professeur si universellement estimé, le philosophe en qui respire un si vif sentiment de la puissance et de la sagesse du Créateur, fut plus d'une fois accusé d'athéisme par ceux qui veulent sans raison identifier le domaine des idées religieuses, d'où l'examen est exclus, avec le domaine des idées scientifiques, où l'examen devient indispensable. Nous renverrons ses accusateurs aux pages éloquentes qui servent d'introduction au *Traité de physiologie comparée*, et nous nous bornerons à citer ici le passage suivant d'une lettre que Dugès nous écrivit à propos de la publication de l'un de nos opuscules intitulé : La *Géologie et la Minéralogie considérées dans leurs rapports avec la théologie naturelle*, abrégé et traduit de l'anglais, Paris, 1837, in-8°.

Digitized by Google

« On doit vous savoir gré, Monsieur (je le dis au « nom de tous ceux qui étudient sérieusement les « sciences), d'avoir répandu chez nous une pro- « duction propre à détromper quelques bonnes « âmes qui s'imaginent qu'on ne peut être savant « sans pencher vers l'athéisme, comme si personne « en devait être plus éloigné que ceux qui s'occu- « pent perpétuellement de la puissance de la Na- « ture et de ses merveilles. » Une telle profession de foi, écrite un an à peine avant la mort de Dugès, suffirait pour justifier sa mémoire, si sa mémoire avait besoin d'être justifiée. Le professeur Bouisson nous apprend qu'en feuilletant les manuscrits de son ancien maître, il y découvrit des productions poétiques, graves échos de l'âme contemplative d'où elles étaient sorties. A ceux qui seraient tentés de s'en étonner, nous citerons l'exemple de Haller, écrivant des poésies fugitives avec cette même plume qui enrichissait chaque jour les annales de la science. Nous rappellerions surtout le nom de Goëthe, qui se vantait d'avoir passé une partie de sa vie dans un *ossuaire scientifique*, et qui n'en fut pas moins le plus grand poëte de son siècle. A côté de Goëthe, nous placerions Schiller, qui étudiait avec lui l'anatomie sur les bancs de l'amphithéâtre du professeur Loder. Nous mentionnerions enfin Decandollé dont le professeur Dunal, son élève et son ami, nous a fait connaître plusieurs compositions charmantes, restées jusqu'alors dans les cartons de l'illustre auteur de *la Théorie élémentaire*. C'est qu'en effet, rien n'est plus poétique que la Nature; rien n'est plus propre à entretenir le feu sacré de la poésie que la contemplation incessante des merveilles de la création. Voilà pourquoi Buffon fut aussi un grand poëte, et pourquoi aussi l'on reprochait à Geoffroy St-Hilaire de l'avoir été. A la liste des œuvres médicales de Dugès il faut ajouter; 1° *Suntne inter ascitem et peritonitidem chronicam certa discrimina, quibus diagnosci queant?* Paris, 1824, in-4°. Thèse de concours pour l'agrégation. 2° *De l'influence des sciences médicales et accessoires sur les progrès de la chirurgie moderne*, Paris, 1827, in-8°. Dans ce travail, qui a servi d'introduction à son cours de pathologie chirurgicale, Dugès a voulu faire sentir la liaison intime qui existe entre les diverses branches de l'art de guérir, la mutuelle dépendance de chacune de ces branches, et la nécessité de les étudier toutes. Enfin Dugès a été l'un des collaborateurs les plus actifs du *Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques*, de la *Revue médicale*, du *Journal hebdomadaire*, des *Mémoires* de l'*Académie de médecine*, des *Ephémérides médicales de Montpellier* et de l'*Encyclopédie du 19e siècle*. Jo—t.

DUGHET, dit POUSSIN (Guaspre), peintre, naquit à Rome en 1613, d'une famille originaire de Paris. Le Poussin, qui avait épousé sa sœur, lui donna des leçons de peinture, et ayant reconnu de bonne heure les dispositions du jeune Guaspre pour le paysage, lui conseilla de se consacrer tout entier à ce genre, qui suffit à la gloire d'un artiste qui a le talent d'y exceller. Il convenait d'ailleurs mieux que le genre de l'histoire au goût naturel de Dughet pour la chasse et la campagne. Ce peintre, pour mieux observer les beautés de la nature, loua quatre maisons, à la fois, dans des lieux également propres à ses études; deux dans les endroits les plus élevés de Rome, une troisième à Tivoli, une autre encore à Frescati. Il eut d'abord quelque sécheresse dans sa manière; mais quand il eut observé les ouvrages de Claude Lorrain, il se fit une manière vague et agréable. Ses sites sont beaux et bien dégradés; son pinceau facile et plein d'harmonie. Il donnait la vie au paysage, en y faisant sentir les effets des orages et du vent, et prêtait aussi le mouvement à la nature inanimée. Le Poussin a peint quelquefois les figures dans les tableaux de son beau-frère, qui cependant lui-même les traitait assez bien pour un paysagiste. Le Guaspre était un des peintres les plus expéditifs dont l'histoire des arts fasse mention. On dit qu'il lui arriva plus d'une fois de peindre un tableau en un jour. Il mourut à Rome en 1675, âgé de 62 ans. On voit quatre tableaux du Guaspre au musée du Louvre. Ce peintre a gravé lui-même huit de ses paysages. Vivarès a aussi gravé avec lui (*voy.* Vivarès). Comme c'est à Rome que Dughet est né, que c'est dans cette ville qu'il a appris et exercé son art, et qu'il y a passé toute sa vie, on le compte entre les artistes de l'école romaine. A—s.

DUGHET (Jean), frère du précédent, graveur à la pointe et au burin, naquit à Rome vers 1614, et mourut dans la même ville à la fin du 17e siècle. Il eut le bonheur d'avoir, comme son frère aîné, le célèbre Poussin pour maître; c'est dans l'atelier et par les leçons de ce grand homme qu'il se forma au bel art de la peinture; mais il sut moins bien profiter que son frère de ce précieux avantage; il renonça même à la peinture pour s'appliquer uniquement à la gravure. Les estampes les plus considérables de Jean Dughet sont toutes d'après des tableaux du Poussin. On recherche surtout celles qui représentent les *sept Sacrements*, d'après les tableaux que le Poussin avait peints à Rome pour le commandeur Del Pozzo, et qui sont différents de ceux qu'on admirait autrefois dans la galerie du Palais-Royal; *le Jugement de Salomon*; *la Naissance de Bacchus* et *le Mont-Parnasse*, d'après le même maître. Ces différentes pièces sont d'autant plus précieuses qu'elles nous donnent la représentation fidèle de tableaux qui, pendant les troubles de la révolution, ont été enlevés à notre admiration pour passer à l'étranger. A—s.

DUGNANI (Antoine), cardinal, naquit le 8 juin 1748 à Milan, d'une famille noble. Reçu docteur en droit, il fut envoyé à Rome comme avocat consistorial de la Lombardie, place alors importante et qui donnait accès à la cour. La capacité et les talents de Dugnani le firent promptement avancer dans les faveurs de Pie VI, qui le nomma en 1785 archevêque de Rhodes *in partibus*. Dugnani était nonce à Paris, lorsque la révolution y éclata; fidèle

Digitized by Google

à ses devoirs, il chercha à s'opposer aux innovations qu'on voulait introduire dans l'Église, et sut en même temps empêcher que les mésintelligences ne dégénérassent en guerre ouverte. Il continua de résider à Paris; et si son caractère inviolable le mit à l'abri des dangers personnels, il n'en fut pas moins en butte à des tracasseries. On l'expulsa enfin de France, sous prétexte qu'il favorisait les prêtres et les royalistes. Dugnani se retira alors à Milan, d'où il fut rappelé à Rome par Pie VI, qui le créa cardinal-prêtre de St-Jean, le 21 février 1794. Il se trouva au conclave de Venise, en 1800, et contribua à l'élection de Pie VII. Son dévouement à ce pontife lui attira plus tard des persécutions de la part de Napoléon. En 1808, il fut exilé à Milan, et l'année suivante amené en France où il resta tout le temps que dura la captivité de Pie VII. Enfin en 1814 il rentra à Rome, et fut nommé, en 1816, évêque de Porto et Santa-Ruffina, titre attaché au sous-diaconat du sacré collége. Il mourut le 17 octobre 1818. Dans le recueil de l'*Ambrosiana*, on trouve une petite pièce assez bonne, que Dugnagni a consacrée au souvenir de sa compatriote Agnesi, célèbre parmi les philosophes du 18e siècle. Z.

DUGOMMIER (Jean-François Coquille), général français, naquit à la Basse-Terre dans l'île de la Guadeloupe en 1736, et entra au service à l'âge de treize ans : il y obtint quelque avancement, et mérita la croix de St-Louis; mais ayant été réformé, il se retira à la Martinique, où il avait des propriétés considérables. Il porta dans sa retraite le ressentiment des injustices dont il croyait avoir à se plaindre, et dès que la révolution vint à éclater, il s'en montra un des plus chauds partisans. Le commandement de la garde nationale de cette île lui ayant été donné en 1789, il défendit pendant sept mois le fort de St-Pierre contre M. de Béhague. Obligé de céder à la force, et se trouvant placé entre le ressentiment des colons opposés au système révolutionnaire, et la férocité des nègres, que ses principes avaient si imprudemment armés, il fut plusieurs fois exposé à perdre la vie, et se vit obligé de se réfugier dans la métropole où il arriva en 1792, sollicitant des secours en faveur du parti patriotique de la Martinique. L'intérêt des colonies était alors bien faible à côté des grands événements qui absorbaient toute l'attention. Dans un tel état de choses, et chaud partisan comme il l'était des idées révolutionnaires, Dugommier ne pouvait manquer d'y prendre un part très-active. Il fit connaître alors, dans une lettre intitulée : *Ma Profession de foi*, les motifs de son amour pour la *liberté* et *l'égalité*. Nommé député de la Martinique à la convention, il aima mieux suivre la carrière des armes, et fut employé comme général de brigade à l'armée d'Italie, où il fit bientôt remarquer son courage et son habileté, et obtint le grade de général de division. Chargé du siége de Toulon vers la fin de 1793, il dirigea ce siége avec beaucoup d'habileté et de vigueur; mais il fut étranger aux affreux massacres qui suivirent la reddition de la place. Son historien, M. de Châteauneuf, assure même qu'il fit, aux représentants qui ordonnèrent ces massacres (*voy.* Fréron), d'inutiles représentations. L'habileté que Dugommier montra au siége de Toulon lui fit donner aussitôt après le commandement de l'armée des Pyrénées Orientales; et dès le mois d'avril 1794, il attaqua les Espagnols qui menaçaient la frontière de France jusqu'aux portes de Perpignan. La fameuse redoute de Montesquiou fut prise d'assaut pendant la nuit; et le fort St-Elme fut enlevé de la même manière après des attaques sanglantes, où Dugommier reçut lui-même une grave blessure. Les Espagnols évacuèrent cette place après avoir fait essuyer à l'armée française des pertes que l'on comptait alors pour bien peu de chose. Il n'en fut pas de même à Collioure, où la garnison espagnole fut renvoyée sur parole après avoir déposé ses armes en présence du vainqueur. La convention, ayant accusé le ministère espagnol de n'avoir pas exécuté cette capitulation, décréta dans sa fureur qu'il ne serait point fait de prisonniers espagnols; mais le général en chef sut empêcher par sa fermeté que cette loi barbare ne fût mise à exécution. Dugommier se montra moins prodigue du sang de ses soldats sous les murs de Bellegarde, qu'il ne l'avait été au fort St-Elme et à Collioure, et ce fut par la détresse où il réduisit cette place qu'il l'obligea à capituler, après avoir toutefois livré à l'armée espagnole qui s'avançait pour la secourir, une bataille sanglante, et dans laquelle fut tué le général français Mirabel. Après tous ces avantages, fort importants sans doute, mais chèrement achetés et nullement décisifs, Dugommier voulut livrer aux Espagnols une bataille générale, et déjà il avait mis en fuite leur aile gauche près de St-Sébastien, lorsqu'il fut tué par un éclat d'obus le 17 novembre 1794. La tribune de la convention retentit alors des plus pompeux éloges de ce général; l'adjudant général Boyer envoya à cette assemblée une notice historique sur son général et son maître; et il fut décrété que le nom de Dugommier serait inscrit sur une des colonnes du Panthéon. Deux de ses fils servaient dans son état-major; ils ont péri dans la suite de la guerre. Sa fille a épousé le général Dumoustier. L'*Éloge funebre de Dugommier, prononcé à la société populaire régénérée de la commune d'Aix, par le citoyen Antoine Esprit Gibelin*, a été imprimé à Aix, an 3, in-4°. M—d j.

DUGUA (Charles-François-Joseph), naquit à Valenciennes en 1744. Son père était major de la citadelle de cette ville, et chevalier de St-Louis. Il eut le malheur de le perdre dès l'enfance; mais son éducation ne fut point négligée. Il fit de fort bonnes études dans un collége de jésuites. Né avec un caractère vif et bouillant, il ne balança point sur l'état qu'il devait embrasser. Dès l'âge de seize ans il entra dans le régiment de Bourbon infanterie, et de simple cadet, il devint bientôt capitaine. On ne sait par quel motif il quitta le service en 1776, et se retira dans un domaine près de Sens. Nommé en 1790 lieutenant de gendarmerie à Toulouse, où

Digitized by Google

il était venu demeurer, il partit, en qualité de colonel de ce corps, pour l'armée des Pyrénées Orientales. Il devint un an après général de brigade. Il se trouva en 1793 au siége de Toulon. Il monta des premiers à l'assaut, et fut proclamé sur la brèche général de division. En 1796 il donna de nouvelles preuves de mérite dans la guerre de la Vendée. Il passa ensuite à l'armée d'Italie commandée par Bonaparte qui le mit à la tête de la cavalerie. Dugua se signala dans les combats de Rivoli, de la Corona, de St-Antoine, et au passage du Tagliamento. Lors de l'expédition d'Egypte, il voulut en partager les périls et la gloire. A peine l'armée française fût-elle débarquée que Dugua s'empara de Rosette. Il contribua beaucoup aussi à la prise du Caire. En l'absence de Kléber, qui avait été blessé, Dugua commandait la division de ce général à la bataille des Pyramides. Le commandement du Caire lui fut confié pendant l'expédition de Syrie. Quoiqu'il lui restât à peine 800 hommes de troupes, il parvint à maintenir cette ville dans l'obéissance, en mêlant à propos la douceur à la fermeté. Toutes les opinions n'étaient cependant pas en sa faveur dans l'armée, et l'on trouve dans les correspondances interceptées, une lettre du général Damas, chef d'état-major de Kléber, qui écrivait à celui-ci : « Hâtez-vous de revenir; le commandement de la « division est *dans des mains trop faibles.* » De retour en France, il fut nommé en 1800 préfet du Calvados qu'il avait déjà habité, après le traité de Campo-Formio, en qualité de commandant de la 14e division militaire. Il rétablit l'Académie de Caen, fondée par M. Foncault en 1705. Les mémoires de cette société savante, renferment l'analyse de deux dissertations de lui qui annoncent des connaissances étendues et un esprit observateur. L'une concerne le charbon des blés, l'autre l'instruction religieuse chez les Egyptiens modernes. Il fut nommé chef d'état-major de l'armée de St-Domingue. Deux blessures et une maladie grave, suite de grandes fatigues, l'enlevèrent en peu de temps. Il mourut au cap français le 16 octobre 1802. M. Delarivière, secrétaire de l'Académie des sciences de Caen, dans sa *Notice sur Dugua* (1802), a observé qu'il sut allier les talents du guerrier, de l'administrateur et de l'homme de lettres. Il avait eu beaucoup d'occasions de s'enrichir, et il est mort sans fortune. L—R

DUGUAY-TROUIN (René), dont le nom est si justement célèbre dans les fastes de la marine française, naquit à St-Malo, le 10 juin 1673. Son père, brave et habile marin, commandait des bâtiments armés, tantôt en guerre, tantôt pour le commerce. Sa famille possédait, depuis plus de deux siècles, le consulat de Malgues (Malaga) en Espagne. Duguay-Trouin, destiné par son père à l'état ecclésiastique, reçut la tonsure, fit sa rhétorique à Rennes et sa philosophie à Caen ; mais il ne s'occupa, dans cette dernière ville, que du jeu, des femmes, de la danse et des armes. Sa conduite déréglée le fit rappeler à St-Malo en 1689. La guerre était alors déclarée entre la France, l'Angleterre et la Hollande. La famille des Duguay armait une frégate de 18 canons; ce fut sur ce vaisseau que Duguay-Trouin fit sa première campagne en qualité de volontaire. Une affreuse tempête, un naufrage imminent, un abordage meurtrier, un incendie à bord, tels furent les premiers spectacles qui, en quelques mois, éprouvèrent le courage de Duguay-Trouin. L'année suivante, il s'embarqua, encore comme volontaire, sur une frégate de 28 canons, équipée par sa famille. Il décida le capitaine à attaquer une flotte anglaise de quinze vaisseaux marchands ; trois furent enlevés à l'abordage, et Duguay-Trouin, enflammant tous les courages par le sien, eut tout l'honneur de ces combats sanglants. A cette époque d'Estrées, Duquesne, Tourville, Jean Bart, Château-Regnaud et Forbin, donnaient à la marine de France un éclat qu'elle n'avait jamais eu. Les Anglais et les Hollandais ne dominaient plus sur l'Océan, et leurs vaisseaux fuyaient ou se cachaient devant les flottes de Louis XIV. Ce monarque avait voulu l'empire de la mer, et Colbert le lui avait donné (*voy.* Colbert). La famille de Duguay-Trouin, étonnée de son courage, lui confia, en 1691, le commandement d'une frégate de 14 canons. Il n'avait que dix-huit ans. Une tempête le jette sur les côtes d'Irlande dans la rivière de Limerick ; il y brûle deux navires, et s'empare d'un château, après avoir vaincu et chassé les troupes qui le défendaient. De retour à St-Malo, en 1692, on lui donne à commander une frégate de 18 canons. Tandis que la funeste bataille de la Hogue se livrait, il combattait sur les côtes d'Angleterre, et s'emparait de deux frégates qui escortaient trente vaisseaux marchands ; quelque temps après, il prit encore six vaisseaux. Ayant obtenu, en 1693, le commandement d'une frégate de 28 canons, il fit, en croisant dans la Manche, beaucoup de prises, dont la plus considérable fut celle de deux bâtiments armés chacun de 28 canons. Il commandait, en 1694, une frégate de 40 canons, lorsqu'il tomba, auprès des Sorlingues, dans une escadre de six vaisseaux anglais. Il voulut se défendre, et soutint, pendant quatre heures, un combat trop inégal. Un vaisseau de 66 l'attaque à portée de pistolet. L'équipage effrayé se cache à fond de cale. Duguay-Trouin, indigné, y fait jeter un si grand nombre de grenades que la plupart de ses gens sont forcés de remonter sur le pont. Son vaisseau est démâté ; le feu prend au magasin à poudre : Duguay-Trouin y descend et le fait éteindre ; mais quand il remonte, il trouve son pavillon abaissé. Il veut qu'on le remette. Ses officiers lui représentent que toute résistance serait désormais inutile : il frémit, il se désespère, il hésitait encore lorsqu'un boulet l'atteint légèrement et le renverse sans connaissance. Le capitaine anglais, admirant sa bravoure, lui céda sa chambre et le fit mettre dans son lit. L'escadre relâcha à Plymouth. Duguay-Trouin eut d'abord la ville pour prison ; il fut ensuite arrêté par ordre de l'amirauté ; mais il avait su plaire à une

Digitized by Google

jeune Anglaise; « et l'amour, dit Thomas, rendit un « héros à la France (1). » Peu de jours après son retour en France, il prend, à Rochefort, le commandement d'un vaisseau du roi, et va croiser sur les côtes d'Angleterre et d'Irlande. Il s'empare d'abord de six bâtiments, tombe ensuite sur une flotte de soixante voiles, escortée par deux vaisseaux de guerre ; attaque ces deux vaisseaux et les force de se rendre. L'un d'eux était commandé par un brave capitaine qui, en 1687, avait pris à l'abordage Jean Bart et Forbin : ce capitaine avait retenu les brevets de ces deux célèbres marins : Duguay-Trouin se les fit rendre. Il n'avait alors que vingt et un ans. Cette action brillante fut rapportée à Louis XIV, qui envoya une épée au vainqueur. En même temps le ministre de la marine (Pontchartrain), lui écrivit, au nom du roi, une de ces lettres qui sont la plus belle récompense de la valeur. Vers la fin de l'année 1694, Duguay-Trouin reçut ordre d'aller joindre, aux rades de la Rochelle, l'escadre du marquis de Nesmond. En 1695, réuni à M. de Beaubriaut, il prit sur les côtes d'Irlande, trois gros vaisseaux de la compagnie des Indes richement chargés et portant ensemble 154 canons. Après cette campagne, Duguay-Trouin se rendit à la cour. Le ministre de la marine le présenta à Louis XIV, et ce grand roi lui dit un de ces mots flatteurs, dont il savait si bien exciter les talents, et payer le courage. L'amour du plaisir et des femmes retinrent quelque temps Duguay-Trouin à Paris ; mais le désir de la gloire l'arrache bientôt au sommeil des voluptés. Il part, il arme à Port-Louis, le *Sans-Pareil*, vaisseau anglais qu'il a pris, et va croiser sur les côtes d'Espagne, où bientôt un stratagème lui livre deux vaisseaux hollandais. Il traverse avec ses deux prises l'armée navale anglaise, qui, trompée par la fabrique de son vaisseau, crut qu'il venait se réunir à elle. Cependant une frégate vent le reconnaître. Duguay-Trouin l'attaque à la vue de toute l'armée, et après l'avoir forcée à revirer de bord, il rejoint les deux bâtiments dont il s'est emparé, et les conduit à Port-Louis. C'est ainsi qu'à vingt-trois ans, il joignait à la valeur, à l'audace, la prudence et la fermeté. Ayant fait équiper une frégate de 16 canons, il en donna le commandement à un de ses frères et alla croiser avec lui sur les côtes d'Espagne. Ce jeune frère, impétueux, ardent, fut mortellement blessé à l'attaque d'un bourg retranché, dans une descente faite auprès de Vigo. Duguay-Trouin apprend cette nouvelle et reste immobile ; mais bientôt, rendu furieux par son désespoir, il court sur les ennemis et en fait un grand carnage. Il rassemble ensuite ses soldats, va chercher son frère, le trouve baigné dans son sang, qu'on tâchait vainement d'arrêter. Il se précipite sur lui, l'embrasse sans pouvoir dire un seul mot, et le fait porter sur son vaisseau, où deux jours après le blessé meurt entre ses bras. C'est dans une ville portugaise (Viana) que Duguay-Trouin lui fit rendre les derniers devoirs. Toute la noblesse assista aux funérailles. L'image de ce jeune frère expirant, le poursuivit pendant six mois, et dans sa mélancolie profonde, il voulut renoncer au service et à la gloire. Enfin, il se présenta une occasion de réveiller l'activité qui lui était naturelle. On lui offrit le commandement de trois vaisseaux armés à Brest pour aller au-devant de la flotte de Bilbao. Il met à la voile au printemps de 1696 ; huit jours après il rencontre la flotte escortée par trois vaisseaux de guerre que commandait le baron de Wassenaer, habile marin, qui fut depuis vice-amiral de Hollande. Le combat s'engage ; jamais Duguay-Trouin n'en soutint de plus terrible. Il prit à l'abordage le vaisseau commandant. Tous les officiers de Wassenaer furent tués ou blessés ; Wassenaer lui-même reçut quatre graves blessures. Une partie de la flotte fut enlevée ; Duguay-Trouin perdit dans cette action trois de ses parents et plus de la moitié de son équipage. Cette victoire fut suivie d'une tempête et d'une nuit affreuse. Il fallut jeter les canons à la mer, et le danger devint si pressant que les flots pénétraient jusqu'à l'entre-pont. Les blessés, pour fuir l'eau qui les gagnait, se traînaient sur les mains, en poussant des gémissements terribles, sans qu'il fût possible de les secourir. Enfin le vaisseau arriva au Port-Louis. Duguay-Trouin traita le baron Wassenaer avec tous les égards dus à la valeur, et quand cet officier fut guéri de ses blessures, il le présenta lui-même à Louis XIV. Ce grand monarque reçut Duguay-Trouin comme un homme destiné à être l'honneur de sa nation. Il aimait à entendre de sa bouche le récit de ses actions. Un jour qu'il avait commencé celui d'un combat où se trouvait un vaisseau nommé *la Gloire* : « J'ordonnai, dit-il, à « *la Gloire* de me suivre. — Elle vous fut fidèle, « reprit le roi. » A la suite de son fameux combat contre Wassenaer (en 1697), Duguay-Trouin passa de la marine marchande à la marine royale. Il eut d'abord le titre de capitaine de frégate légère ; et ce ne fut qu'en 1702, qu'il fut nommé capitaine en second sur un vaisseau commandé par le comte de Hantefort. La guerre de la succession s'étant allumée, Duguay-Trouin alla croiser sur les côtes d'Espagne. Il rencontre un vaisseau de guerre hollandais, ordonne l'abordage, et en moins d'une demi-heure, le capitaine ennemi est tué avec tous ses officiers ; le reste de l'équipage est taillé en pièces, et le vaisseau est enlevé. En 1703, commandant deux vaisseaux et trois frégates, Duguay-Trouin donne par une brume épaisse dans une escadre hollandaise de quinze vaisseaux de guerre. Il en met un hors de combat, résiste aux autres, pour laisser le temps à ses vaisseaux de s'échapper ; dès qu'il les voit hors de péril il fait déployer toutes ses voiles, et se met en peu de temps hors de la portée des ennemis : c'est de tous les combats de Duguay-Trouin, celui dont il était le plus flatté. Il n'avait perdu que trente hommes, et s'était défendu seul

(1) Ce trait de la vie de Duguay-Trouin a fourni le sujet d'une assez jolie comédie de MM. Barre, Radet et Desfontaines, qui fut jouée en 1804, sur le théâtre du Vaudeville.

Digitized by Google

contre six vaisseaux. Il arriva le 30 juillet de la même année sur les côtes du Spitzberg, prit, rançonna, on brûla plus de quarante vaisseaux baleiniers. Il y en avait deux cents dans le port de Groenhave. Duguay-Trouin voulut s'en emparer, mais il fut jeté par l'impétuosité des courants jusques dans le nord de l'île de Vorland, à 81° de latitude nord, et si près d'un banc de glaces qui s'étendait à perte de vue, que peu s'en fallut que ses vaisseaux ne fussent brisés. En 1704, il désola les côtes d'Angleterre, prit un vaisseau de guerre de 54 canons, avec douze vaisseaux marchands. En 1705 il s'empara d'un vaisseau anglais de 72 canons. C'est dans cette année qu'il perdit un second frère, à qui il avait donné le commandement d'une frégate. Blessé dans un combat, ce jeune homme expira dans les bras de Duguay-Trouin; et cette perte, lui rappelant celle qu'il avait déjà faite, rouvrit une blessure qui ne guérit jamais. Nommé capitaine de vaisseau en 1706, il reçut une lettre de Louis XIV qui lui ordonnait d'aller avec trois vaisseaux se jeter dans Cadix menacé d'un siége, il mit à la voile, et découvrit à la hauteur de Lisbonne la flotte du Brésil, escortée par six vaisseaux de guerre; il n'hésita point à l'attaquer. Dans ce combat trop inégal, et qui dura deux jours, trois boulets passèrent entre ses jambes; son habit et son chapeau furent percés de plusieurs balles, il fut même blessé de quelques éclats, mais légèrement. Jamais ses dispositions n'avaient été mieux concertées, jamais il ne montra plus d'intrépidité; mais des circonstances malheureuses qu'il n'avait pu prévoir firent échouer ses projets. Arrivé dans le port de Cadix, il voulut s'occuper avec zèle de la défense de la place; il offrit au gouverneur (le marquis de Valdecagnas), d'aller brûler dans le port de Gibraltar soixante navires chargés de vivres et de munitions pour l'armée ennemie. Il répondait du succès: le gouverneur ne voulut point lui permettre de rendre ce service important à la France et à l'Espagne. Ses chaloupes furent insultées par les Espagnols, il demanda justice et fut mis en prison. Louis XIV prit soin de le venger. Il exigea que le gouvernement de Cadix et celui d'Andalousie fussent ôtés au marquis de Valdecagnas et au marquis de Villadarias, son frère. Duguay-Trouin, à son retour en France, prit une frégate anglaise avec douze des quinze vaisseaux qu'elle escortait. Le roi le nomma chevalier de St-Louis. Lorsqu'en 1707, la bataille d'Almanza eut raffermi en Espagne le trône de Philippe V, qui paraissait presque abattu, Duguay-Trouin, et le comte de Forbin reçurent ordre de la cour de réunir leurs escadres pour arrêter le convoi chargé de vivres et de munitions que l'Angleterre envoyait au secours de l'archiduc. Ce convoi, composé de deux cents voiles, était escorté par le *Cumberland*, de 82 canons; *le Devonshire*, de 92; *le royal Oak*, de 76; *le Chester et le Rubis*, de 56. Duguay Trouin se rend maître du *Cumberland*, qui était le vaisseau commandant; deux vaisseaux de son escadre prennent *le Chester et le Rubis*; *le Devonshire* est en flammes, et ce grand vaisseau, défendu par plus de 1,000 hommes, est englouti dans les flots. Le *royal Oak* ne se sauve qu'à la faveur de l'incendie qui menace de le consumer. Soixante bâtiments de transports sont enlevés, et cette action brillante achève de ruiner en Espagne les affaires de l'archiduc. Mais de toutes les expéditions de Duguay-Trouin, la plus célèbre est celle de la prise de Rio de Janeiro. L'Europe admira la hardiesse de l'entreprise et la vigueur de l'exécution. En 1710, Duclerc, parti de France avec cinq vaisseaux de guerre et environ 1,000 soldats, avait échoué dans l'attaque de cette colonie. Il s'était rendu prisonnier avec 600 hommes qui, plongés dans des cachots, périssaient de faim et de misère. Duguay-Trouin conçut le projet de venger la France de cet outrage; mais lorsqu'il se présenta à la cour pour proposer cette entreprise, l'Etat était épuisé par dix années de guerre, par la stérilité et la famine qui suivirent l'hiver de 1709, et on ne put lui donner aucun secours. On vit alors une compagnie de négociants entreprendre ce que l'Etat ne pouvait faire. Une escadre fut préparée avec autant de secret que d'activité. Duguay-Trouin partit le 9 juin 1711, et arriva le 12 septembre devant la baie de Rio de Janeiro. Les fortifications de cette place paraissaient inexpugnables: en onze jours elles furent toutes enlevées, soixante vaisseaux marchands, trois vaisseaux de guerre et deux frégates pris ou brûlés, une quantité prodigieuse de marchandises pillées ou détruites par les flammes, ou transportées sur l'escadre, et une contribution de 610, 000 crusades, causèrent à la plus riche colonie du Brésil un dommage de plus de 25,000,000. Duguay-Trouin remit à la voile le 13 novembre. A la hauteur des Açores, une tempête horrible dispersa ses vaisseaux; une immense colonne d'eau tomba sur le devant de celui qu'il montait, et l'engloutit jusqu'à son grand mât; deux vaisseaux périrent; enfin l'escadre rentra dans le port de Brest le 12 février 1712. Cette brillante expédition couvrait Duguay-Trouin d'une gloire immortelle. Le peuple s'empressait sur son passage, et le saluait par des acclamations. Une dame d'un haut rang ayant percé la foule pour le voir passer, Duguay-Trouin parut étonné: « Monsieur, lui dit-elle, ne soyez pas surpris; je suis « bien aise de voir un héros en vie. » Les mères le montraient à leurs enfants, qui apprenaient à l'admirer même avant de le connaître. Le roi lui avait accordé, au mois de juin 1709, des lettres de noblesse, conçues dans les termes les plus honorables. Il y était dit que Duguay-Trouin avait pris plus de 300 navires marchands et 20 vaisseaux de guerre. Ses armoiries avaient pour devise: *Dedit hæc insignia virtus*. Il fut nommé chef d'escadre en 1715, commandeur de l'ordre de St-Louis, et lieutenant-général en 1728. Le régent, qui avait accordé à Duguay-Trouin, en 1723, une place honorable dans le conseil des Indes, aimait à s'instruire avec lui, et le premier ministre avait besoin de le consulter.

Digitized by Google

En 1731, Louis XV voulant envoyer une escadre dans le Levant, en donna le commandement à Duguay-Trouin, qui alla successivement à Alger, à Tunis, à Tripoli, à Smyrne, soutint dans la Méditerranée l'éclat de la marine française, et régla les intérêts du commerce à l'avantage de la nation. Il devait commander, en 1733, l'escadre de Brest, lorsque la guerre s'alluma entre la France et l'Empire. Les préparatifs étaient formidables, mais la paix les rendit inutiles. Depuis quinze ans, la santé de Duguay-Trouin était singulièrement affaiblie. Il eut beaucoup de peine à se faire transporter de Brest à Paris; les médecins désespérèrent bientôt de le sauver; il vit approcher sa fin avec courage, et écrivit au cardinal de Fleury pour recommander sa famille aux bontés du roi. Le cardinal-ministre, ému jusqu'aux larmes, après avoir lu cette lettre à Louis XV, qui en fut attendri, répondit au héros mourant pour le consoler dans ses derniers moments. Duguay-Trouin cessa de vivre le 27 septembre 1736. Il avait la taille élevée et la figure noble. Jamais homme arrivé à une si haute réputation, par un enchaînement d'actions brillantes, ne montra si peu d'ostentation. Il vécut toujours avec ses anciens amis, comme s'ils étaient restés ses égaux. Généreux et désintéressé, après avoir enlevé les richesses du Brésil, il ne laissa qu'une fortune médiocre. Naturellement porté à la mélancolie, il était distrait dans la société. « Si sa re« nommée ne l'eut suivi en tous lieux, dit Thomas, « on eut oublié en lui parlant que c'était un hé« ros. » Cependant il avait l'esprit vif et juste ; il voyait bien et de loin Il projetait avec sagesse, il exécutait avec audace et témérité. Ce grand homme ajoutait foi aux pressentiments. Il rapporte dans ses Mémoires qu'il suivait toujours ces mouvements de l'âme, et qu'ils ne l'avaient jamais trompé. La nation le regretta longtemps. Il n'a point laissé de postérité. Ce fut pendant le loisir forcé que lui causèrent des infirmités presque continuelles, qu'il rédigea les Mémoires de sa vie. Le régent voulut les lire, et il en parla avec tant d'éloges au cardinal Dubois, que ce ministre, peu de temps avant sa mort, pria l'auteur de les lui confier. Dubois mourut, et Duguay-Trouin eut beaucoup de peine à retirer son manuscrit. Un nommé de Villepontoux en avait pris ou fait prendre une copie furtivement et à la hâte; il la fit imprimer à Amsterdam en 1730, 2 vol. in-12, et osa la dédier à Duguay-Trouin lui-même. Cette édition est pleine de fautes. Villepontoux ne sait pas même l'orthographe du nom de Duguay-Trouin, qu'il appelle toujours *du Gué Trouin*. Il ne connaît pas mieux ses qualités, et lui donne le grand cordon de St-Louis, dont il n'était que commandeur. Cependant cette édition contient, sur la jeunesse orageuse de Duguay-Trouin, des détails curieux que renfermait le manuscrit confié au cardinal Dubois, et que Duguay Trouin supprima depuis, sur l'invitation que lui en fit par écrit le cardinal de Fleury. Ses Mémoires, qu'il refusa de faire imprimer pendant sa vie, furent publiés après sa mort, Paris, 1740, in-4°, avec figures, par Godard de Beauchamps, qui y joignit une continuation depuis 1715, époque où Duguay-Trouin termine sa narration, jusqu'en 1736. M. de Lagarde, neveu de l'auteur, se chargea des frais de l'édition. Ces Mémoires, imprimés aussi à Paris, 1740, 2 vol. in-12, et Amsterdam, 1748, in-12, ont été traduits en anglais, Londres, 1742, in-12. On a aussi *la Vie de René Duguay-Trouin*, par Richer, 1784, in-18 ; elle fait partie de la collection des *Vies des plus célèbres Marins*, par le même auteur. L'Académie française ayant proposé, en 1760, pour sujet du prix d'éloquence l'*Eloge de Duguay-Trouin*, Thomas remporta le prix, et fit imprimer l'Eloge couronné, Paris, 1761, in-8°. On le trouve dans ses œuvres. M. Guys de Marseille, qui avait concouru, publia son éloge la même année, in-8°. V—ve.

DUGUÉ DE BAGNOLS (François), petit-fils d'un apothicaire de Moulins en Bourbonnais, et fils d'un maître des requêtes (1), doit sa célébrité aux chansons de son gendre, le marquis de Coulanges, et surtout aux lettres de madame de Sévigné. D'abord maître des requêtes et conseiller ordinaire du roi en ses conseils, ensuite intendant de justice, police et finances en Normandie, Dugué fut appelé en 1666, à remplir les mêmes fonctions dans les provinces de Dauphiné, Lyonnais, Forez et Beaujolais. Il habitait alternativement à Lyon et à Grenoble. Il était à peine installé quand Louis XIV, par arrêt de son conseil du 22 mars, ordonna que la recherche des faux nobles, commencée en 1661, serait continuée par des commissaires. Dugué fut délégué à ces fins dans les deux provinces de son intendance, et, par lettres patentes du 22 septembre suivant, le roi nomma pour son procureur près la commission de recherche, Nicolas Chorier, avocat au parlement de Dauphiné. Ce fut à cette occasion que René le Pays, alors directeur général des gabelles du Dauphiné et de la Provence, déjà connu par ses *Amitiés, amours et amourettes*, adressa à Dugué une spirituelle et piquante requête en prose et en vers pour justifier l'ancienneté des titres de noblesse de sa Muse qu'il faisait remonter jusqu'à Homère. Dugué était le protecteur des gens de lettres, un assez grand nombre d'ouvrages parurent sous ses auspices. La plus remarquable des dédicaces en tête desquelles se lit son nom, est celle que lui fit Chorier de la *Vie de Boissat* écrite en latin et publiée à Grenoble en 1680. On y retrouve dans les mêmes termes les éloges donnés *summo viro*, environ douze ans auparavant dans l'épître dédicatoire des fameux dialogues attribués par leur auteur à la chaste et vertueuse Louise Sigée, de Tolède. Il est à croire que si Chorier échappa aux poursuites dont il fut menacé, quand parut,

(1) Probablement Gaspard Dugué de Bagnols, reçu trésorier des finances au bureau de Lyon, le 18 avril 1612. Guy Patin écrivait de Paris, à Falconet, le 2 juin 1657. « ... Il est mort ici un honnête « homme de votre ville (Lyon), nommé Dugué de Bagnols,... chef « du parti des jansenistes ; ... il a tant jeûné, et fait tant d'austeri« tés qu'il en est mort. »

Digitized by Google

cette même année 1680, une traduction française de ces infâmes dialogues, il ne le dut qu'à Dugué; c'est ce qui paraît résulter d'un passage de ses Mémoires (1) où il se justifie assez mal des soupçons élevés contre lui de la part d'Etienne Camus, évêque de Grenoble, et d'Henri Lambert d'Herbigny, qui venait de succéder à Dugué. Chorier, qui était parti malade de Grenoble et qui s'était réfugié à Lyon où il comptait de nombreux amis, même parmi les Jésuites, fut souvent visité dans son hôtellerie par Dugué, intéressé sans doute plus que tout autre à assoupir une affaire dans laquelle le *summus vir* qui avait accepté la dédicace des dialogues sotadiques pouvait jouer un rôle. Qui sait même si cette circonstance ne fut pas une des causes de sa retraite? Dugué mourut en 1685, probablement dans son château de Bagnols en Beaujolais : sa seconde fille avait épousé en 1672, Dreux Louis Dugué de Bagnols, son cousin issu de germain (2). Le portrait et les armes de François Dugué se trouvent sur le titre gravé de l'*Origine des ornements des armoiries*, par le P. Menestrier, Lyon, 1680, in 12. A. P.

DUGUERNIER (Louis), l'un des premiers artistes qui ont cultivé la peinture avec succès en France, était né vers le milieu du 16e siècle; les époques précises de sa naissance et de sa mort sont incertaines. Duguernier s'est rendu célèbre dans la miniature; ses portraits, souvent réduits jusqu'à la plus petite proportion d'une bague, conservaient la plus parfaite ressemblance; il peignait ordinairement sur vélin, et pointillait sans faire usage du blanc; il peignit les portraits des personnages les plus distingués de son temps. Le duc de Guise, avant de partir pour Rome, lui commanda les figures d'un livre de prières, où Duguernier représenta les plus jolies femmes de la cour sous l'emblème des saintes. On sait que la peinture en miniature sur vélin fut longtemps pratiquée en France, ainsi que l'usage d'en enrichir les heures, bréviaires et autres livres de piété. Duguernier a fait dans ce genre des ouvrages qui n'ont point été surpassés. Cet artiste, né protestant, laissa plusieurs enfants qui suivirent, comme lui, la carrière des arts. Alexandre l'aîné, se trouva, à la fondation de l'Académie de peinture, être un des anciens; mais il se vit contraint, à la révocation de l'édit de Nantes, d'aller porter sa vieillesse et les restes de son industrie dans un pays étranger. Les ouvrages de cet artiste ne sont pas moins recherchés que ceux de son père. Ses portraits se vendent un prix considérable; il est vrai de dire qu'ils ont conservé un éclat qui leur donne une valeur toujours nouvelle. Alexandre Duguernier eut trois fils qui suivirent la même carrière. Le premier fut le meilleur peintre en émail de son temps; il avait un talent particulier pour saisir la ressemblance; il savait donner à ses couleurs un éclat dont les peintres en émail qui l'avaient précédé avaient ignoré le secret, et que le seul Petitot eut le talent de donner après lui à ses ouvrages. Duguernier s'attacha à surpasser toutes les peintures en émail qui avaient été faites avant lui, et il eut le talent d'y réussir. Né le 14 avril 1614, il mourut le 16 janvier 1659. L'un de ses frères promettait déjà de marcher glorieusement sur ses traces quand il fut enlevé aux arts à la fleur de son âge; ses portraits en miniature avaient déjà fait l'admiration de ses contemporains; l'autre peignait le paysage avec succès, il mourut en 1656. A—s.

DUGUESCLIN (Bertrand), comtable de France, le plus célèbre guerrier du 14e siècle, l'appui de la France et le libérateur de l'Espagne, naquit vers l'an 1314, (car aucun historien ne fixe l'époque précise de sa naissance), dans le château de la Motte-Broon, près de Rennes. Des romanciers généalogistes le font descendre d'un roi maure, nommé *Aquin*, qu'ils disent s'être établi vers l'an 775, dans l'Armorique, où il bâtit un château nommé *Glay*; et ils prétendent que de ces deux mots *Glay* et *Aquin* on a formé les noms de *Gléaquin*, *Gléasquin*, *Guéaclin* et *Duguesclin* : ils ajoutent que ce roi d'Afrique, ayant été défait par Charlemagne (qui n'alla jamais en Bretagne), s'embarqua si précipitamment, avec sa femme, et les siens, qu'il laissa sur le rivage un enfant d'environ un an; que Charlemagne fit baptiser cet enfant, lui donna le nom de *Glay-Aquin*, et que telle est l'origine de la maison de Duguesclin. D'autres veulent que cette maison soit une branche détachée de celle de Dinant, qui vint fondre son illustration et ses richesses dans les maisons d'Avaugour et de Laval. De ces deux origines, l'une paraît fabuleuse sans être impossible; l'autre a pour autorité des titres qui étaient conservés au trésor de l'évêché de Dol. Quoi qu'il en soit, la famille de Duguesclin était, par son ancienneté et par ses alliances avec les Rohan, les Craon, etc., une des premières maisons de Bretagne. Froissard et d'Argentré rapportent que deux chevaliers barommets, Olivier et Bertrand Duguesclin, suivirent, en 1096, Godefroi de Bouillon à la première croisade. Les historiens ont trop souvent placé le merveilleux dans le berceau des grands hommes. Ils ont appliqué une prétendue prophétie de l'enchanteur Merlin à la naissance de Duguesclin, et rapporté un songe de sa mère, qui pouvait avoir quelque signification dans des siècles ignorants. Duguesclin fut l'aîné de dix enfants. Il ne montra point dans ses premières années ce qu'il devait être un jour. Son naturel était dur, intraitable : les menaces et les châtiments le rendirent plus farouche encore. On voulut le dompter en l'humiliant; mais il entrait en fureur, s'armait d'un bâton, et frappait tous ceux qui osaient l'insulter. On finit par essayer la voie de la douceur, et bientôt il montra plus de docilité. On lui donna un précepteur qui le quitta sans avoir pu lui apprendre à lire. Dès son enfance il ne respirait que les com-

(1) Ces Mémoires, écrits en latin, ont pour titre *Nicolai Chorerii Viennensis J.-C. adversariorum de vita et rebus libri tres*; ils ont été publiés à Grenoble en 1818 dans le tome 4 du *Bulletin de la société de statistique du département de l'Isère*, d'après un manuscrit appartenant à M. Valentin, avocat à Die.

(2) Lettre de madame de Sévigné du 25 juillet 1672.

Digitized by Google

bats : « Il n'y a pas de plus mauvais garçon au « monde, disait sa mère, il est toujours blessé, « toujours battant ou battu. » Duguesclin était difforme; il avait la taille épaisse, les épaules larges, la tête monstrueuse, les yeux petits mais pleins de feu : « Je suis fort laid, disait-il; jamais ne serai « bien venu des dames ; mais saurai me faire craindre des ennemis de mon roi. » Il passa plusieurs années chez son père, se livrant tout entier aux exercices militaires. Dès l'âge de seize ans, il s'échappa de la maison paternelle, et se rendit à Rennes, où sa première prouesse fut de terrasser, à la lutte, un athlète qui venait de renverser douze de ses rivaux. En 1338, le mariage de Jeanne, héritière de Bretagne, comtesse de Penthièvre, avec Charles de Châtillon, comte de Blois, fut célébré par un tournois que les gentilshommes bretons donnèrent à Rennes en l'honneur des dames. Les chevaliers de France et d'Angleterre y furent invités. Le seigneur Renault Duguesclin s'y rendit, laissant son fils au château. Il avait emmené tous ses chevaux. Bertrand, âgé de dix-sept ans, monte sur une jument de haras, arrive dans le plus grotesque équipage, se met dans la foule des spectateurs, et lorsque le son des trompettes et des clairons annonce l'arrivée des chevaliers, il sent battre vivement un cœur né pour la gloire, il regarde les joutes et gémit. Enfin, il voit un gentilhomme qui, ayant fourni les courses d'ordonnance, sort de la lice et se retire. Il le suit jusqu'à sa maison, se jette à ses pieds, se nomme, et le conjure de lui prêter ses armes et son coursier. Le chevalier l'arme lui-même : Bertrand accourt sur la place du tournoi, se fait ouvrir la barrière et demande à combattre. Dès le premier coup de lance, il enlève la visière d'un des tenants, le renverse, et le choc est si rude que le chevalier reste évanoui. Le seigneur Duguesclin veut venger la défaite de ce premier champion. Il se présente; Bertrand reconnaît son père à son écu et à sa cotte d'armes : il arrête son palefroi, baisse sa lance, court sur un autre chevalier qu'il renverse, et, toujours inconnu, fournit douze courses avec le même succès. Enfin sa visière est enlevée dans un dernier combat; on applaudit, on admire, et le seigneur Duguesclin porte son fils comme en triomphe jusqu'au bout de la lice. Il reçoit le prix destiné au vainqueur, et s'empresse de l'offrir au chevalier qui lui avait prêté son cheval et son armure. C'était allier la reconnaissance et la générosité à l'adresse et au courage. Depuis cette époque, Bertrand ne cessa de porter les armes et de s'illustrer. Il avait pris pour cri de guerre : Notre-Dame Guesclin, et ce cri faisait trembler tous les ennemis. Lorsque Jean de Montfort et Charles de Blois se disputaient le duché de Bretagne, Bertrand Duguesclin embrassa le parti de Charles, qu'il croyait le plus juste, et fit ses premières armes au siége de Vannes. A la tête de vingt hommes armés, il soutint, pendant la nuit, tout l'effort de 2 ou 3,000 Anglais; et lorsque Charles de Blois, prisonnier à Londres, fut rendu libre sous promesse de payer sa rançon, et d'envoyer à Londres ses deux fils en otage, Bertrand Duguesclin fut chargé avec Jean, sire de Beaumanoir, Bertrand de St-Pern, et le chevalier de Penhoet, de conduire les deux princes et de les remettre entre les mains d'Edouard. Il osa parler à ce prince impérieux avec une noble fermeté, qui pouvait le perdre : « Nous observerons la trêve, dit-il, si vous l'observez vous-même, et nous la romprons si vous la « rompez. » Après avoir étonné les Anglais par sa bravoure et son adresse dans les tournois, il revint dans sa patrie, et se signala dans de nouveaux combats, courant sans cesse après des convois qu'il enlevait et des fourrageurs qu'il faisait prisonniers. Un jour, déguisé en bûcheron, il s'avança, lui quatrième, sur le pont du château de Fougerai. Il portait, ainsi que ses compagnons, une charge de bois. La porte s'ouvre; Duguesclin fond sur les soldats qui la gardent, ses amis accourent, le combat s'engage et la garnison est forcée de se rendre. A cette époque (1356), la ville de Rennes était assiégée par les Anglais. Duguesclin résolut de pénétrer dans cette place et de la sauver. Il rassemble 100 hommes déterminés, et se présente avant le soleil levé à l'entrée du camp des ennemis. Tout y dort encore. La garde avancée est la seule troupe qui veille. Duguesclin fond sur elle, pénètre dans le camp, les soldats sont égorgés, les tentes incendiées, un convoi de 200 chariots enlevé, et c'est avec cette riche dépouille que le jeune héros entre dans Rennes. Le duc de Lancastre qui assiégeait cette ville, était un des plus grands capitaines de son temps. Il voulut voir Duguesclin, et lui envoya un héraut. Duguesclin se rend à cette invitation, et tandis que Lancastre cherche à l'attirer à son parti, un chevalier anglais, nommé Bembro, entre, et s'adressant à Duguesclin : « Vous avez pris Fougerai, dit-il, vous avez tué Bembro, mon parent, « qui en était gouverneur, je veux venger sa mort, « et je demande à faire trois coups d'épée contre « vous : — Six, répond vivement Duguesclin, en « serrant la main du chevalier, et plus de six si « vous voulez. » Bembro avait chez les Anglais la même réputation de force et de bravoure dont Duguesclin jouissait parmi les Bretons. Le combat est fixé au lendemain. Toute la garnison de Rennes est sur les remparts, tout le camp anglais est sous les armes. Au signal donné les deux champions s'ébranlent et fondent l'un sur l'autre avec impétuosité. D'abord l'avantage paraît égal; enfin, Duguesclin qui croit que c'est être vaincu que de ne pas vaincre, charge son adversaire avec fureur, et le renverse expirant sur la poussière. Les Anglais frémissent de courroux, et tandis que Bertrand se hâte de rentrer dans la ville, ils demandent l'assaut. Le duc de Lancastre avait fait construire une tour de bois de plusieurs étages, masse énorme, qui menaçait et effrayait les assiégés. Duguesclin, à la tête de 500 arbalétriers chargés de fascines imbibées de soufre, incendie cette redoutable machine; enfonce les troupes qui l'assaillent, triom-

Digitized by Google

phe de Pembrok, ensuite de Lancastre, et en deux heures remporte trois victoires. Lancastre est forcé de lever le siége, alors même que son neveu, le prince de Galles, se couvrait d'une gloire immortelle dans les champs de Poitiers. Charles de Blois devait à Duguesclin de pouvoir rentrer dans Rennes; il lui donna une riche terre appelée la Roche-de-Rien, et voulut lui-même l'armer chevalier. En 1359, Lancastre assiégea Dinan, et Duguesclin le défendit. Pendant une trêve, Thomas de Cantorbéry, chevalier distingué par sa naissance et par son courage plus que par ses vertus, jaloux de la gloire de Duguesclin, arrêta un de ses jeunes frères, qui se promenait seul, n'ayant pour toute arme que son épée, et le fit prisonnier. « Il a voulu « vous insulter, dit-on au héros, et avoir occasion « de se battre contre vous? — Il l'a trouvée, ré- « pondit brusquement Duguesclin, et je le ferai re- « pentir de l'avoir cherchée. » Il monte à cheval, et arrive à la tente du duc de Lancastre. Le jeune comte de Montfort était présent; il haïssait Duguesclin, mais il estimait son courage. Duguesclin demande justice et réclame son frère. Thomas de Cantorbéry soutient qu'il a été en droit de l'arrêter, et jette le gage de bataille. Duguesclin le ramasse, et serrant avec force la main de son ennemi : « Vous voulez vous battre, dit-il, je le veux bien « aussi, et je vous ferai connaître pour un mé- « chant et un traître. » Le combat eut lieu à Dinan, en présence du duc de Lancastre, et de ses principaux officiers. Thomas de Cantorbéry fut désarmé, renversé, vaincu, et chassé ignominieusement de l'armée qui, bientôt après, leva le siége de Dinan. A cette époque, Duguesclin soutenait seul en France la gloire de nos armes. Édouard et le prince de Galles, son fils, occupaient nos plus belles provinces. Le roi Jean, revenu sur sa parole à Paris, n'aurait pu, sans épuiser l'État, payer la rançon exorbitante qu'exigeait Édouard, et fidèle à l'honneur, il était allé reprendre à Londres ses fers. Les provinces divisées, sans chefs et sans défenseurs, semblaient offrir aux Anglais une conquête facile. C'est dans cette grande crise de la monarchie que Duguesclin s'attacha au service de la France. Il obtint une compagnie de 100 lances et le gouvernement de Pontorson. Après avoir délivré la Normandie de la présence de ses ennemis, il se rendit à Nantes où Charles de Blois tenait sa cour; lorsqu'il fut présenté à la femme du comte, cette princesse se leva précipitamment et courut l'embrasser. Peu de temps après, Duguesclin épousa Thiephaine Raguenel, riche héritière d'une illustre maison. Il combattit les Anglais et les vainquit le jour même où on célébrait à Pontorson ses noces par des danses et un tournoi. Peu de temps après, Charles de Blois voulut enfreindre la trêve, et il consulta Duguesclin : « Quel indigne conseiller, lui « répondit le héros, a pu vous suggérer un tel « dessein? Je vous conjure de ne me rien com- « mander qui puisse ternir votre gloire. Vous avez « la justice pour vous, vous avez une armée : ces « avantages ne suffisent-ils pas pour triompher de « vos ennemis? » Le comte de Blois avoua que Duguesclin avait raison; mais la comtesse voulait la guerre, et la trêve fut rompue. Duguesclin revint en Normandie, livra divers combats dans lesquels il fit prisonniers deux capitaines anglais, Felleton et Grevacques, renommés par leur bravoure; il assiégea, prit plusieurs places; et il avait déjà la réputation d'un grand capitaine lorsque Charles de Blois lui confia le commandement de son armée, en lui envoyant un bâton d'argent semé d'hermines. Duguesclin commença par assiéger Becherel; il battit Montfort qui vint l'attaquer dans ses lignes, et le força de se retirer. Une bataille allait décider, dans les landes d'Evran, du sort des deux prétendants au duché de Bretagne, lorsque, par l'entremise des évêques, il fut convenu que la souveraineté de cet État serait partagée entre les deux princes, (*voy.* CHARLES DE BLOIS.) Duguesclin fut un des otages donnés au comte de Montfort. La comtesse de Blois ayant refusé de signer le traité, on rompit la trêve à peine commencée, et les otages furent rendus, à l'exception de Duguesclin, qui regardant alors sa détention comme injuste, chercha et trouva bientôt l'occasion de s'échapper. Le roi Jean était encore prisonnier en Angleterre, et le dauphin (qui fut depuis Charles V), gouvernait la France en qualité de régent. Il donna à Duguesclin le commandement de l'armée qu'il envoyait en Normandie contre Charles le Mauvais, roi de Navarre. Sur ces entrefaites le roi Jean meurt, et Charles V monte sur le trône (1364). Duguesclin, voulant signaler cette époque, marche contre le fameux captal de Buch, campé sur la rivière d'Eure: « Or avant, mes amis, s'écrie-t-il, la journée est à « nous. Pour Dieu souviegne-vous que nous avons « un nouveau roi en France. Qu'aujourd'hui sa « couronne soit étrenée par nous. » Il livre la bataille de Cocherel, l'armée du roi de Navarre est vaincue, et le captal fait prisonnier. Charles V créa Duguesclin maréchal de Normandie, et lui donna le comté de Longueville, confisqué sur le roi de Navarre. La guerre continuait en Bretagne, et la bataille d'Aurai allait la terminer. Jean de Montfort avait avec lui Olivier de Clisson et le redoutable Chandos, qui commandait les Anglais. Charles de Blois comptait dans son armée 2,500 lances françaises et Duguesclin. La bataille fut livrée le 29 septembre 1364. Armé d'une épée à deux mains, Clisson s'ouvrait partout un sanglant passage. La masse de Duguesclin faisait le même ravage parmi les Anglais. Charles de Blois est tué, sa mort décourage l'armée, elle est dispersée, vaincue : Duguesclin presque seul combattait toujours. Il allait périr avec cinq ou six braves qui ne l'avaient point abandonné. Chandos arrive, et s'avançant vers Duguesclin : « Rendez-vous, messire Bertrand, lui dit-il, « cette journée n'est pas la vôtre. » Duguesclin, qui n'avait plus d'autres armes que ses poings, armés de gantelets, se rendit à ce grand capitaine. La mort du comte de Blois rétablit la paix entre la

Digitized by Google

France et l'Angleterre. A cette époque, tous les gentilshommes élevaient leurs enfants pour la guerre, et la paix les laissait dans une inaction qui leur paraissait difficile à supporter. Un grand nombre de gentilshommes bretons, anglais et français, se rassemblèrent; les soldats se joignirent à eux, et formèrent ensemble une armée de plus de 30,000 hommes. Ce ne fut d'abord qu'un assemblage tumultueux de guerriers sans discipline; mais obéissant enfin à la voix de leurs chefs, ils se formèrent en compagnies ou bandes, qui se mirent à parcourir les provinces et à les ravager. On les appelait *les grandes campagnies*. Les peuples se plaignaient de leur violence, et l'État épuisé d'hommes et d'argent ne pouvait venir à leur secours. Cependant Duguesclin arrive à la cour; ses amis avaient vendu leurs terres pour payer sa rançon, fixée à 100,000 francs. Charles V, prince sage et éclairé, avait mandé ce héros, et voyait en lui le seul homme qui pût délivrer le royaume du fléau qui l'affligeait. Il mit à sa disposition son trésor et son armée, le laissa maître de négocier ou de combattre, et promit de tout approuver. Duguesclin savait que les rois d'Angleterre et de Navarre appuyaient secrètement les grandes compagnies. Il envoie un héraut demander aux chefs un sauf-conduit; et suivi de 200 chevaux il se rend dans les plaines de Châlon-sur-Saône, où campaient alors ces bandes redoutables. Il est reçu avec enthousiasme par les chefs et par les soldats, qui veulent lui déférer le commandement. Il les harangue en ces termes : « La plupart d'entre vous ont été autrefois mes « compagnons, vous êtes tous mes amis. Vous n'é- « tes point faits pour ravager et ruiner des provin- « ces, mais pour les conquérir et pour les conser- « ver. Je sais où la nécessité peut porter les hom- « mes les plus vertueux. Je viens vous donner les « moyens, en subsistant avec honneur, de com- « battre avec gloire : l'Espagne presqu'entière gé- « mit sous les fers des Sarrazins : vous aimerez « mieux être les libérateurs d'un grand peuple, « que de ruiner une nation entière. Au reste, pour « vous aider à faire ce voyage, le roi vous fait pré- « sent de 200,000 florins d'or. Nous trouverons « peut-être quelqu'un sur la route qui nous en « donnera autant, car je prétends être du voyage « avec mes amis. » Les chefs et les soldats jurent de le suivre. Charles V embrassa Duguesclin en présence de toute la cour : « Vaillant Bertrand, « lui dit-il, je vous dois plus que si vous m'aviez « conquis une province. » Toute la France admira et bénit Duguesclin. Une brillante noblesse se joignit à lui. Le comte de la Marche, prince du sang, voulut apprendre la guerre sous cet habile capitaine. Les grandes compagnies partent avec joie et arrivent aux portes d'Avignon; cette ville était alors le siége de la cour romaine. Le pape avait excommunié les compagnies. Elles demandèrent l'absolution et 200,000 francs. L'absolution fut offerte et l'argent refusé. Les soldats, excommuniés de nouveau, se portèrent à de grands excès que les chefs ne purent empêcher. Plusieurs villages furent incendiés et déjà les flammes menaçaient les faubourgs d'Avignon, lorsque le pontife se décida à lever l'excommunication et à payer 100,000 francs. Il voulut voir Duguesclin, et l'accueillit avec de grands témoignages d'affection. Enfin l'armée entra dans le royaume d'Aragon (1363) et pénétra dans la Castille. Duguesclin venait défendre les droits de Henri de Transtamare contre Pierre le Cruel, prince souillé du meurtre de son frère, et qui avait achevé de se rendre odieux en empoisonnant Blanche de Bourbon sa femme, belle-sœur de Charles V (*voy.* HENRI DE TRANSTAMARE et PIERRE LE CRUEL). Duguesclin reprend toutes les places que Don Pèdre avait conquises dans l'Aragon, soumet celles de la Castille, salue le premier Henri roi de Castille, de Séville et de Léon, le conduit à Burgos, et l'y fait couronner. La reine donna au héros breton, le comté de Transtamare, qu'elle avait apporté en dot à son époux; Henri lui fit présent du comté de Soria, le nomma duc de Molines, et connétable des royaumes de Castille et de Léon. Tolède avait ouvert ses portes, Don Pèdre fuyait de ville en ville, et ne semblait se présenter que pour annoncer l'arrivée de son vainqueur. Il s'était enfermé dans Cordoue, il se réfugie à Séville, et n'ose y attendre Duguesclin. Séville est emportée et mise au pillage; toute la Castille est soumise; Pierre le Cruel se sauve en Portugal, et de là à Bordeaux, où le prince de Galles s'engage à combattre pour lui. Edouard rassemble une armée formidable, passe les monts, avec le duc de Lancastre, le captal de Buch et Chandos. Duguesclin était revenu en France. Son ouvrage allait être détruit; il veut le conserver, lève de nouvelles troupes en Bretagne, ouvre à coups d'épée la passage des Pyrénées, disperse les soldats de Charles le Mauvais, précipite sa marche et arrive au camp de Henri, avec un corps de 10,000 hommes français et bretons. Le roi, qui désespérait de vaincre ses ennemis, ne doute plus de la victoire. Cependant la fortune allait encore le trahir. Ce prince voulut livrer bataille contre l'avis de Duguesclin : « Vous serez « vaincu, lui dit le héros, je vous le prédis, je « vous l'assure; la nuit me trouvera ou mort ou « prisonnier; mais ce n'est pas moi qui y perdrai « le plus. » Les deux armées, fortes chacune de 100,000 hommes, se battirent le lendemain (1367) dans les plaines de Navarette. Duguesclin fit des prodiges de valeur. Il fit reculer le duc de Lancastre, le terrible Chandos; et lorsque toute l'armée de Henri eut été dispersée dans la fuite, seul avec le maréchal d'Audreghen, Gaimain de Bailleul, Silvestre de Budes et quelques autres chevaliers, Duguesclin, retiré contre une muraille, semblait vouloir fixer encore le destin des combats. Il se défendait avec furie, contre Edouard, quand Don Pèdre cria : « aucun quartier à Duguesclin. » Duguesclin l'entend, s'élance sur lui, lui porte un coup d'épée et le renverse évanoui. Il s'avance enfin vers le prince de Galles, et dit : « J'ai du

Digitized by Google

« moins la consolation de ne rendre mon épée « qu'au plus vaillant prince de la terre. — Eh! « bien, messire Bertrand, lui dit le captal de Buch « chargé de le garder, vous me prites à Cocherel, « et je vous tiens aujourd'hui? — Oui, mais, re- « prit Duguesclin avec une noble fierté, je vous « pris moi-même à Cocherel, et vous n'êtes ici « que mon garde. » Le prince de Galles fit conduire Duguesclin dans sa tente. Don Pèdre, revenu de son évanouissement, tira sa dague et voulut se jeter sur le héros désarmé. Édouard indigné l'arrête, et rejetant avec mépris l'offre de ses trésors pour prix de la tête de Duguesclin, il ordonna qu'on prît soin de cet illustre guerrier comme de lui-même. La bataille de Navarette rendit au cruel Don Pèdre Burgos, Tolède, Séville et Cordoue. Le prince de Galles revint dans la Guienne et Duguesclin fut transféré dans les prisons de Bordeaux. Henri de Transtamare vint chercher un asile en France et fut reçu à Toulouse par le duc d'Anjou, frère de Charles V. Les fureurs de Don Pèdre firent bientôt désirer sa chute aux Castillans; et son refus de satisfaire aux engagements contractés avec le prince de Galles lui aliéna cet auxiliaire si puissant. Henri se déguise en pèlerin, se rend à Bordeaux pour avoir une entrevue avec Duguesclin, et soupe avec lui dans sa prison. Il fallut employer un singulier stratagème pour obtenir la liberté du héros breton. Le sire d'Albret dit au prince de Galles : « Il y a des gens, monseigneur, qui osent « mettre ce guerrier au-dessus de vous. Il y en a « même d'assez téméraires pour soutenir que la « crainte seule vous empêche de lui rendre la li- « berté. — Je ne crains personne, s'écria le prince « vivement ému, et je ferai taire ces gens-là, en « mettant tout à l'heure Duguesclin en liberté : « qu'on me l'amène ici. » Duguesclin entre, et le prince lui dit : « Vous êtes libre. C'est pour prou- « ver que je vous estime, mais que je ne vous « crains point? — N'est-il pas vrai, monseigneur, « répond Duguesclin, que vous vous repentez d'a- « voir donné du secours à ce traître Don Pèdre, « qui vous a trahi à son tour. Puisque je suis li- « bre, je fais serment que Don Henri chassera ce « faux prince, et qu'il remontera sur le trône. » Édouard ayant annoncé à Duguesclin, qu'il le mettait à rançon : « Souvenez-vous donc bien, dit le « héros, que je suis un pauvre chevalier? — Eh! « bien, reprit Édouard, je vous demanderai peu, « 100 francs seulement, et moins si vous voulez. » Mais Duguesclin voulut être traité avec plus de dignité, et offrit 100,000 florins d'or : « 100,000 florins « d'or! s'écria le prince, c'est trop. — J'en donnerai « donc 70,000, et je n'en rabattrai rien : voilà « mon dernier mot. — Mais, reprit Édouard, s'il « est vrai que vous soyiez pauvre, où trouverez- « vous tant d'argent? — J'ai des amis; les rois de « France et de Castille ne m'en laisseront pas « manquer, et il y a cent chevaliers bretons qui « vendraient leurs terres pour faire cette somme. » Les magistrats firent à Duguesclin des présents magnifiques; la princesse de Galles lui donna 30,000 florins d'or, et s'il eût voulu accepter les offres de Chandos et de plusieurs autres chevaliers anglais, il aurait payé sa rançon avant de sortir de Bordeaux (1). Il se rendit à Paris, délivra sur sa route plus de 4,000 chevaliers et soldats prisonniers. Charles V le combla d'honneurs et de bienfaits. Il voulut que tous les gouverneurs des villes où il passerait lui rendissent les honneurs dus aux souverains. Don Henri, appuyé par la France, et par les foudres romaines, rentra dans la Castille soulevée contre son tyran. Don Pèdre appela les rois maures à son secours. La victoire balançait entre les deux princes, Duguesclin arrive et la fixe du côté de Henri. Toute l'Afrique s'arme pour la défense de Don Pèdre. Duguesclin bat les rois maures près de Cadix. Il remporte une victoire décisive sur Don Pèdre et ses alliés. Le tyran est fait prisonnier. Duguesclin va le voir dans sa tente avec Don Henri. Don Pèdre furieux se saisit de la dague d'un chevalier, attaque son rival qui se défend, et le renverse expirant à ses pieds (*voy.* HENRI DE TRANSTAMARE). La mort de Don Pèdre termina la guerre et Henri régna sur la Castille. La Guienne s'étant révoltée contre le prince de Galles, Charles V le cita à la cour des pairs comme vassal de la couronne; Édouard refusa de comparaître (1369), et Charles lui déclara la guerre. Moreau de Fiennes, connétable de France, âgé de 80 ans, se démit alors de son emploi, en désignant Duguesclin pour son successeur, comme étant *le plus grand homme de guerre de son temps*. Le duc de Bourgogne, frère de Charles V, ne consentit à remplir les fonctions de connétable que jusqu'à l'arrivée de Duguesclin, qui était alors en Espagne. « Je n'ai donné l'épée « de connétable à mon frère, dit le monarque à « Duguesclin, que pour la rendre plus digne de « vous. » Dès qu'il eut pris le commandement de l'armée française, les Anglais cessèrent de vaincre. Ils étaient arrivés aux portes de Paris, le connétable les poursuivit, et les chassa de la Normandie. Il revint dans la capitale, où il eut l'honneur d'être parrain du second fils de son roi (Louis duc d'Orléans) : « Monseigneur, dit-il, au jeune prince, en « mettant son épée dans sa main, je vous fais pré- « sent de cette épée, priant Dieu qu'il vous fasse « la grâce, et qu'il vous donne tel et si grand cœur, « que vous soyez un jour aussi preux et aussi bon « chevalier que fut onques roi de France (2). » Bientôt après le connétable entra dans la Guienne, ayant sous ses ordres les ducs de Berri et de Bourbon, les comtes d'Alençon et du Perche, princes du sang, le dauphin d'Auvergne, les comtes de St-Pol, de Vendôme, et la plus haute noblesse du royaume. Duguesclin assiégea et prit un grand nombre de places, parcourut la Guienne et le Poi-

(1) On a une comédie de M. Arnauld intitulée : la *Rançon de Duguesclin, ou les Mœurs du 14e siècle*, jouée et imprimée en 1814, in-8°.

(2) Ce souhait ne fut point accompli; Louis d'Orléans fut assassiné par le duc de Bourgogne (voy. ORLÉANS Louis Ier).

Digitized by Google

tou, livrant sans cesse des assauts et des combats. Limoges, St-Séver, Poitiers, Chatellerault, la Rochelle, Fontenay-le-Comte, Thouars et Niort, se soumirent ou furent emportés. Duguesclin, favorisé de la fortune, ami de son roi, respecté par les grands, adoré du peuple et des soldats, admiré de toute l'Europe, avait conquis presque toute la Guienne, le Poitou, la Saintonge, le Rouergue, le Périgord, une partie du Limousin le Ponthieu, etc. La guerre civile ayant éclaté en Bretagne, le connétable entre dans ce duché à la tête d'une armée formidable. Jean V (Montfort) y avait appelé les Anglais : Duguesclin les chassa, et contraignit le duc même à fuir avec eux. Il les poursuivit jusqu'à Bordeaux ; leur armée, d'abord forte de 60,000 hommes, se trouva réduite à 6,600, par la faim, la misère et les combats livrés en traversant le Forez, l'Auvergne et le Limousin ; en passant la Loire, l'Allier, la Dordogne et le Lot. Le connétable entra ensuite dans le comté de Foix (1373) et, par la prise de Lourdes, força le prince à demander la paix. Jean de Montfort étant repassé en Bretagne, avec le duc de Lancastre et une armée anglaise, Charles V assembla les pairs de son royaume, cita le prince, et, sur son refus de comparaître, déclara la Bretagne réunie à la couronne, mais les Bretons étaient attachés à la forme de leur gouvernement, et le connétable les vit déserter par troupes, de l'armée qu'il commandait. Bientôt il fut regardé lui-même comme l'ennemi de sa patrie et l'oppresseur de la liberté. Ses parents, ses amis s'éloignèrent de lui ; il ne recevait de la cour, ni l'argent ni les renforts devenus nécessaires. Pour la première fois, il se vit réduit à l'impossibilité de vaincre et d'agir. Ses ennemis, car sa gloire lui en avait fait à la cour, le représentèrent alors comme un homme gagné par le duc de Bretagne ; le sage Charles V crut la calomnie, et laissa échapper des plaintes contre son connétable. Duguesclin, parvenu à un grand âge, connut l'ingratitude des rois, et ne put la supporter. Il quitte l'armée, laisse l'épée de connétable, jure qu'il ne la reprendra jamais, et se rend à Pontorson, dans le dessein d'aller finir ses jours en Espagne auprès de Don Henri. Cependant, il veut se justifier auprès de son maître ; il lui écrit, et le roi reconnait son innocence. Les ducs de Bourbon et d'Anjou se rendent à Pontorson : « Beau-cousin, dit le duc de « Bourbon, des flatteurs avaient surpris le roi, il « vous prie de rester à son service, et voilà l'épée « de connétable que je vous rapporte de sa part.— « Je dois tout aux bontés du roi, répond Dugues- « clin, mais je n'ai garde de m'exposer davantage « à une disgrâce pareille à celle qui vient de m'ar- « river. C'est trop pour un homme de ma sorte « d'avoir été soupçonné une seule fois ; je vais « mourir en Espagne, où je porterai le désespoir « de n'être pas mort en France un an plutôt — « Ah ! beau cousin, s'écria le duc d'Anjou, ne faites « point ceci. » Duguesclin se montra inflexible, et les princes se retirèrent en lui laissant l'épée de connétable. Le héros quittait la France avec regret ; il voulut illustrer sa sortie par un dernier exploit. Le maréchal de Sancerre, son ami, assiégeait le château de Randam (Châteauneuf-Rendon) dans le Gevaudan : le duc d'Anjou commandait l'armée. Le connétable se rend auprès de lui ; il presse le siége, donne plusieurs assauts, le gouverneur demande à capituler et promet de se rendre dans quinze jours, s'il n'est point secouru. Dans cet intervalle Duguesclin tombe malade, et bientôt tous les secours de l'art paraissent impuissants. On cache son danger aux soldats ; mais Duguesclin ne peut l'ignorer. Il prend dans ses mains victorieuses l'épée de connétable, il la considère quelque temps en silence, et les larmes aux yeux : « Elle m'a aidé, dit-il, à vaincre les ennemis de « mon roi, mais elle m'en a donnés de cruels au- « près de lui. Je vous la remets, ajouta-t-il au « maréchal de Sancerre, protestant que je n'ai « jamais trahi l'honneur que le roi m'avait fait en « me la confiant. » Alors il découvrit sa tête, baisa avec respect cette épée, embrassa les vieux capitaines qui l'entouraient, leur dit un dernier adieu, en les priant de ne point oublier « qu'en quelque « pays qu'ils fissent la guerre, les gens d'église, « les femmes, les enfants et le pauvre peuple, « n'étaient point leurs ennemis, » et il expira le 13 juillet, 1380, âgé de 66 ans, en recommandant à Dieu son âme, son roi et sa patrie. L'armée poussa des cris de désespoir : chaque soldat semblait avoir perdu son père. Le lendemain de la mort du connétable était le jour où la ville assiégée devait se rendre. Sancerre, s'avançant sur les bords du fossé, somma le gouverneur de remettre la place. Le gouverneur répondit qu'il avait donné sa parole à Duguesclin, et qu'il ne la rendrait qu'à lui. Alors Sancerre avoua que le connétable n'était plus : « Eh ! bien, reprit le gouverneur, je « porterai les clefs de la ville sur son tombeau. » Sancerre revient tout préparer pour cette cérémonie extraordinaire. On ôte de la tente du héros tout ce qu'il pouvait y avoir de lugubre, et son cercueil est placé sur une table couverte de fleurs. Bientôt on voit le gouverneur de Châteauneuf-Rendon sortir de la place à la tête de la garnison ; il traverse l'armée au bruit des trompettes, et arrive dans la tente de Duguesclin : les principaux officiers de l'armée y sont rassemblés debout et en silence. Le gouverneur se met à genoux devant le corps du connétable, pose les clefs de la ville sur son cercueil, et déclare qu'il ne se rend qu'à la mémoire de ce grand homme, afin qu'il soit dans sa destinée de triompher même après sa mort. Charles V voulut qu'on lui donnât à St-Denis la sépulture des rois, faveur jusqu'alors sans exemple. Son corps fut transporté du Gévandan aux rives de la Seine. Toutes les villes lui rendirent les plus grands honneurs, et il fut enterré auprès du tombeau que Charles V avait fait préparer pour lui-même. Neuf ans après (1389), Charles VI ordonna pour Duguesclin de nouvelles

Digitized by Google

funérailles; les princes, les plus grands seigneurs du royaume et le roi même y assistèrent. Déjà un plus grand hommage avait été rendu à la mémoire de ce héros : les plus grands capitaines avaient refusé l'épée de comtable, comme ne sentant pas dignes de la porter après lui; enfin Olivier Clisson se décida à l'accepter. On a souvent comparé ce guerrier à Duguesclin, mais il ne lui ressemblait que par son courage. Cruel et sanguinaire, Clisson ne pardonnait jamais à ses ennemis vaincus; Duguesclin, terrible dans les combats, était humain après la victoire : l'un était avare et hautain; l'autre généreux et modeste au comble de la gloire et des honneurs : l'un craint, souvent haï de ses compagnons d'armes; l'autre aimé même de ses ennemis. Clisson ne fut longtemps que soldat; Duguesclin se montra d'abord capitaine. Enfin, Duguesclin était le *père des soldats* : c'est le nom que lui donnait l'armée; tandis que les Anglais ne désignaient Clisson que sous le nom de *Boucher*. On comparerait avec plus de justesse, Turenne et Duguesclin. On les voit égaux en bravoure, en modestie, en générosité. Si Turenne fut plus habile capitaine, c'est qu'il vécut dans un siècle plus éclairé; mais Duguesclin trouva l'art de la guerre dans son enfance, et dut tout à son génie. Avant lui on ne savait que fondre avec impétuosité sur l'ennemi, sans presque observer aucun ordre; il connut l'avantage des marches savantes, des manœuvres et des campements. Le soldat aimait également ces deux grands capitaines, et les saluait du nom de père. Illustres par les mêmes vertus, quand leur armée éprouva des besoins, Duguesclin vendit ses terres, et Turenne sa vaisselle d'argent. L'un et l'autre furent, et sont encore, les modèles des guerriers; l'un et l'autre, par des services éclatants, ont mérité l'honneur de partager la sépulture des rois. Duguesclin avait épousé en secondes noces Jeanne de Laval, fille unique de Jean de Laval, sire de Châtillon; on ne lui connaissait qu'un fils naturel (Michel Duguesclin), qui se distingua dans la guerre. Il désirait d'avoir un fils légitime, auquel il pût laisser ses grands biens (1) et sa gloire. Mais son attente fut trompée, et Olivier Duguesclin, son frère, digne compagnon de ses travaux, devint son héritier. On trouve, dans la *Bibliothèque historique de France*, la liste des ouvrages imprimés et manuscrits qui concernent la vie de Duguesclin. Cette liste commence par des romans en vers, qui paraissent avoir servi de base aux premières histoires; l'un d'eux a pour titre : le *Roumant de Bertrand du Glaïcquin*. Il est certain que par la négligence des auteurs contemporains, qui font courir leur héros de Bretagne en Guienne, en Poitou, dans la Picardie, etc., sans fixer les dates, on est souvent embarrassé pour classer les faits dans leur ordre chronologique. Nous terminerons cet article en citant les principales histoires de Duguesclin : 1° *Triomphe des neuf Preux, ou Histoire de Bertrand du Guesclin, duc de Molines*, Abbeville, Gérard, 1487; Paris, Lenoir, 1507, in-fol; 2° *Histoire des prouesses de Bertrand du Clesclin*, Lyon, 1529, in-4°; 3° *Le Livre des faits d'armes de Bertrand du Guesclin*, in-fol. gothique; 4° *Histoire de Messire Bertrand du Guesclin, connétable de France, duc de Molines, comte de Longueville et de Burgos, escrite en prose l'an* 1387, *et mise en lumière par Claude Menard*, Paris, S. Cramoisy, 1618, in 4°. Le style est vieux; Menard l'a conservé tel qu'il était dans le manuscrit original, qui fut écrit par ordre de Jean d'Estouteville. 5° *Histoire de Bertrand du Guesclin*, par Paul Hay, seigneur du Chastelet, Paris, 1666, in-fol., et 1693, in 4°: il y a plusieurs fables dans cette histoire. 6° *Anciens Mémoires du* 14e *siècle, depuis peu découverts, contenant la vie du fameux Bertrand du Guesclin*, etc., *traduits par* (Jacques) *Lefebvre*, Douai, 1692, in-4°: tous les détails de cet ouvrage, dit le Père Lelong, sont curieux et intéressants. 7° *Histoire de Bertrand Duguesclin, par Guyard de Berville*, Paris, 1767, 2 vol. in-12: ouvrage prolixe, mal écrit, mais plusieurs fois réimprimé. 8° *Vie* du même, dans les *Hommes illustres de France*, par d'Auvigny, t. 8. On trouve la description des funérailles de Duguesclin dans le nouveau *Trésor de Martene*, t. 3; et des observations sur ce comtable, par D. Vaissette et le P. Griffet, dans l'*Histoire de Languedoc*, t. 4, note 27; et dans l'*Histoire de France*, du P. Daniel, t. 8, p. 179 (1). V—ve.

DUGUESCLIN (Julienne), sœur du comtable, était religieuse à Pontorson, lorsqu'un capitaine anglais, nommé Felleton, voulut surprendre cette place, pendant la nuit, en l'absence de Duguesclin. Déjà les Anglais dressaient les échelles, et montaient en silence aux fenêtres de la chambre où la sœur et l'épouse du héros dormaient profondément dans le même lit, lorsque la religieuse, agitée par un songe pénible, s'éveille en sursaut, se saisit d'une épée, vole à la fenêtre, renverse trois Anglais qui se tuent en tombant, crie, donne l'alarme : on accourt, et les ennemis se retirent. Le lendemain matin, Duguesclin, revenant à Pontorson, rencontre Felleton, l'attaque, le fait prisonnier; et quand Thiphaine Raguenel, épouse du vainqueur, aperçut le vaincu : « Comment, brave « Felleton, dit-elle, vous voilà encore! c'est trop, « pour un homme de cœur comme vous, d'être « battu, dans l'intervalle de douze heures, une fois « par la sœur, une autre par le frère. » Cette aventure fit regarder la religieuse comme la digne

(1) En 1373, Charles V avait encore fait présent à Duguesclin du comté de Montfort-l'Amaury. Le gouverneur de ce comté donnait au connétable, dans ses quittances, le titre de *très-noble et très-puissant prince* (voy. les *Preuves de l'Histoire de Duguesclin*, par Du Chastelet).

(1) La maison Duguesclin se divisa en cinq branches, qui déjà, vers la fin du 18e siècle, étaient réduites à deux, celle d'Anjou ou de Beaussé, qui s'éteignit en 1783 dans la personne de Henri Bertrand, marquis Duguesclin, brigadier des armées du roi, et celle de la Roberie, dont madame de Gèvres est le dernier rejeton. Le tombeau du connétable est actuellement au Musée des monuments français.

Digitized by Google

sœur de Duguesclin : elle fut depuis abbesse de St-George, à Rennes, et mourut en 1405, dans un âge fort avancé. V—ve.

DUGUET (Jacques-Joseph), théologien et moraliste célèbre, naquit à Montbrison, dans le Forez, le 9 décembre 1649. Son père était avocat du roi au présidial de cette ville, et jouissait d'une considération méritée. Sa mère paraît avoir été une femme de beaucoup d'esprit et de jugement. Ils donnèrent à leurs enfants une éducation soignée. Jacques-Joseph, qui était le huitième, fit ses études avec succès dans le collége de l'Oratoire de Montbrison, et entra dans cette congrégation en 1667. On l'envoya professer la philosophie à Troyes, et on le rappela ensuite à Paris, où il fut ordonné prêtre. Ce fut alors qu'il commença des conférences sur l'histoire ecclésiastique. Sa situation fut assez tranquille jusqu'en 1686. Il sortit à cette époque de l'Oratoire, à l'occasion du décret rendu dans ce corps pour proscrire le cartésianisme et le jansénisme. On avait mêlé assez maladroitement dans cette proscription, la philosophie de Descartes avec le système de Jansénius, et ce fut sans doute principalement l'attachement à ce dernier, qui engagea l'abbé Duguet à quitter la congrégation. Il se retira à Bruxelles auprès d'Arnauld, qui était regardé comme l'oracle de tout ce parti. Il n'y resta néanmoins pas longtemps, et rentra en France où il vécut dans la retraite, chez le président de Menars, qui lui avait donné asile, et dont il fut constamment l'ami. Il y passa le reste de ses jours, à l'exception de quelques voyages qu'il fit à l'abbaye de Tamié en Savoie, en Hollande et à Troyes. Il fut forcé à ces absences par suite du parti qu'il avait pris dans les affaires de l'Église; car nous ne pouvons dissimuler qu'il était très-attaché à la cause de Jansénius et de Quesnel, et, quoiqu'il fût un des plus modérés de ce parti, il ne renonça jamais néanmoins à son appel. Il réappela même, en 1721, et mit beaucoup de zèle à engager d'autres à faire la même démarche. Sa lettre à l'évêque de Montpellier, en 1724, fut flétrie par un arrêt. On est fâché que Duguet ait attaché son nom à un écrit si peu digne de lui. Ses autres ouvrages sont nombreux; voici les principaux, par ordre de date : 1° *Traité de la prière publique et des dispositions pour offrir les saints mystères*, Paris, 1707, 1 vol. in-12. Il a été réimprimé fort souvent. 2° *Traité sur les devoirs d'un évêque*, Caen, 1710; 3° *Règles pour l'intelligence des saintes Ecritures*, Paris, 1716, 1 vol. in-12. L'abbé d'Asfeld y a travaillé. Elles ont été attaquées par l'académicien Fourmont et par un anonyme. 4° *Réfutation du système de Nicole touchant la grâce universelle*, en société avec D. Lemonnier, une brochure in-12, 1716; 5° *Traité des scrupules*, Paris, 1717, in-12; 6° *Lettres sur divers sujets de morale et de piété*, Paris, 1718, 3 vol.; souvent réimprimées, et portées jusqu'à 10 volumes; 7° *Pensées d'un magistrat sur la déclaration qui doit être portée au parlement*, brochure in-4°; 8° *Conduite d'une dame chrétienne*, Paris, 1725, in-12; 9° *Dissertation théologique et dogmatique sur les exorcismes et autres cérémonies du baptême; traité dogmatique de l'eucharistie; réfutation d'un écrit sur l'usure*, Paris, 1727, in-12; 10° *Caractères de la charité, d'après St. Paul*, Paris, 1727, in-12; 11° *Maximes abrégées sur les décisions de l'Église et préjugés légitimes contre la constitution*; 12° *Explication du mystere de la passion*, Paris, 1728, 2 vol. in-12. Cet ouvrage, dont il a été fait plusieurs éditions, n'est qu'une portion d'un plus grand ouvrage, qui parut sous le même titre, en 14 volumes, 1733. 13° *Réflexions sur le mystère de la sépulture ou le tombeau de Jésus-Christ*, 2 vol. in-12, 1731; 14° *Ouvrage des six jours ou histoire de la création*, 1731, 1 vol. in-12, souvent réimprimé. C'est le commencement de l'*Explication de la Genèse*, qui parut l'année suivante à Paris, en 6 volumes in-12. 15° La même année, *Explication du livre de Saül*, 4 vol. in-12; 16° *Explication de plusieurs psaumes*, Paris, 1733, 4 vol. in-12. L'abbé d'Asfeld y a donné un supplément. 17° *Explication des vingt-cinq premiers chapitres d'Isaïe*, Paris, 1734, 6 vol. in-12. L'abbé d'Asfeld y a eu part. 18° *Traité des principes de la foi chrétienne*, Paris, 1736, 3 vol. in-12; 19° *Explication des livres des Rois, et des Paralipomènes*, Paris, 1738, 8 vol. in-12. L'abbé d'Asfeld y a eu part. 20° *Institution d'un prince*, 1739, in-4°, ou 4 vol. in-12, réimprimée avec un abrégé de la vie de l'auteur, par l'abbé Goujet; cet ouvrage fut composé pour le duc de Savoie, depuis roi de Sardaigne. 21° *Pensées sur les spectacles*, sans date, in-12; 22° *Conférences ecclésiastiques*, 1742, 2 vol. in-4°. On voit par là combien Duguet était fécond. Il l'était même trop. Du reste la plupart de ces ouvrages sont estimés des ecclésiastiques. Il y règne un ton d'onction qui n'est pas commun dans cette école. Les explications de l'Ecriture sainte méritent surtout d'être remarquées : c'est le fruit des conférences que l'auteur faisait à St-Roch avec l'abbé d'Asfeld, et qui eurent dans le temps beaucoup de vogue et de réputation. On a encore de Duguet une lettre à Van Espen en faveur de l'appel. C'est un tribut qu'il a payé aux préjugés de son parti. Il était néanmoins bien éloigné de l'âcreté et de la passion qui dominent dans les écrits publiés vers cette époque. Dans une lettre du 9 février 1732, qui fut imprimée, il s'élève fortement contre les *Nouvelles ecclésiastiques*, et caractérise avec violence cette gazette et son auteur. Il en blâmait pas moins la folie des convulsions. Cette manière de voir diminua son crédit sur la fin de ses jours, et l'exposa à quelques désagréments de la part de ceux dont il avait épousé jusque-là les intérêts. Il mourut à Paris, le 25 octobre 1733, estimé, pour ses connaissances et ses vertus, de ceux même qui ne partageaient pas ses préventions. Il avait fait une étude approfondie de l'Écriture sainte, et professait beaucoup de zèle et de piété. André, ancien bibliothécaire de d'Aguesseau,

Digitized by Google

a publié l'*Esprit de M. Duguet, ou Précis de la morale chrétienne, tiré de ses ouvrages*, Paris, 1764, in-12. P—c—t.

DUHALDE (Jean-Baptiste), jésuite, naquit à Paris, le 1er février 1674. Son assiduité au travail le fit choisir pour succéder au P. Legobien, qui était chargé de recueillir et de classer les lettres écrites des divers pays par les missionnaires de la compagnie. Il fut quelque temps secrétaire du fameux P. Letellier, confesseur du roi. Attaqué de douleurs aiguës, sur la fin de ses jours, il les supporta avec une résignation exemplaire, et mourut le 18 août 1743. On le dépeint comme un homme d'un caractère doux et affable. On a de lui : 1° *Lettres édifiantes et curieuses écrites des missions étrangères*. Ce qu'il a publié comprend depuis le 9e recueil jusqu'au 26e inclusivement, qui parut peu de temps après sa mort. Il a mis à chacun de ces recueils une épître dédicatoire aux jésuites de France, qui tient lieu de préface. Cet ouvrage a été traduit en anglais à Londres, et en allemand à Ausbourg (*voy.* Legobien). Il en a été fait, en 1781, une nouvelle édition, en 26 volumes in-12, dirigée par Querbeuf, qui a rangé les lettres dans un meilleur ordre, en plaçant ensemble celles qui traitent du même pays. Ce recueil contient une foule de documents curieux et intéressants sur les divers pays de l'Orient, de l'Inde, de la Chine et de l'Amérique, que les missionnaires ont visités. Il y a aussi des choses oiseuses et même niaises, des détails de spiritualité, quelques pieux récits de miracles et de conversions, qui ne sont pas du goût de tous les lecteurs, mais qui n'ôtent rien au mérite intrinsèque du livre, dont on a fait plus tard des abrégés, où une partie de ce qui le dépare a disparu. Plusieurs auteurs, qui ont écrit sur les pays dont il est question dans les *Lettres édifiantes*, ont amplement profité des renseignements qu'elles leur ont fournis, et n'ont pas toujours eu la délicatesse de les citer. 2° *Description géographique, historique, chronologique, politique et physique de l'empire de la Chine et de la Tartarie chinoise*, etc., Paris, 1735, 4 vol. grand in-fol., avec figures, et un atlas de 42 cartes, par d'Anville; La Haye, 1736, 4 vol. in-4°. Cette réimpression contient des additions importantes; traduite en anglais, Londres, 1742, 2 vol. in-fol., fig.; en allemand, Rostock, 1747-49, 4 vol. in-4°, fig. Le traducteur anglais a fait plusieurs retranchements. Duhalde a mis en œuvre, avec beaucoup d'habileté, les matériaux que lui fournissait la correspondance de ses confrères, quoiqu'on lui ait reproché de manquer quelquefois d'ordre et de critique. Cet ouvrage, le premier dans lequel la Chine ait été décrite avec autant de détail et d'exactitude, est en même temps un beau monument de la typographie française. La *Description de la Chine*, encore plus que les *Lettres édifiantes*, a fourni des secours abondants aux écrivains modernes qui ont traité de ce vaste empire. Le nom de Duhalde mérite d'être sans cesse en honneur chez tous ceux qui s'adonnent à l'étude de la géographie, car il est difficile d'avoir travaillé plus fructueusement pour cette science. 3° Divers opuscules de collége en vers latins, etc. E-s.

DUHAMEL (Jacques), avocat à Rouen, mort au commencement du 17e siècle, avait du talent pour la poésie dramatique. Ce fut, suivant l'abbé Clément, le meilleur des poëtes de ce genre qui parurent depuis Garnier jusqu'à Hardy. On a de lui : *Acoubar ou la Loyauté trahie*, tragédie tirée des *Amours de Pistion et de Fortunie, en leur voyage du Canada*, avec des chœurs, Paris, 1586, in-12; Rouen, 1603 et 1611, in-12. On en trouve l'analyse dans le tome 1er de la *Bibliothèque du Théâtre-Français*, p. 279. Duhamel a mis en vers, *Lucelle*, tragi-comédie en 5 actes de Lejars (*voy.* Lejars), Rouen, 1607, in-12. On lui attribue encore la tragédie de *Sichem ravisseur*; mais cette pièce est de François Perrin, chanoine d'Autun. W—s.

DUHAMEL (Jean-Baptiste), membre de l'Académie des sciences, né en 1624, à Vire en Normandie, était fils d'un avocat estimé par ses lumières, sa probité et son esprit conciliant; il commença ses études à Caen, et les termina à Paris. Ses progrès, dans ce qu'on nommait alors la philosophie, furent rapides, et à dix-huit ans, il publia une explication des *Sphériques* de Théodose, avec une *Trigonométrie*, fort courte et fort claire, dit Fontenelle, deux qualités qui annonçaient un bon esprit. Il entra en 1643 à l'Oratoire, et il y passa dix années; nommé ensuite curé de Neuilly-sur-Marne, il en remplit les devoirs avec un zèle et une charité dont les habitants ont conservé un long souvenir. Il continuait cependant à s'appliquer à l'étude des sciences, et surtout de la physique, qui avait pour lui un charme particulier; à la lecture des ouvrages des anciens et des modernes, il joignait les expériences que pouvaient lui permettre sa position et les instruments existant alors. Deux traités qu'il publia en 1660, l'un intitulé *Astronomia physica*, l'autre *de Meteoris et fossilibus*, fixèrent sur lui l'attention des savants. En 1656, Duhamel avait été nommé aumônier du roi; il obtint, en 1663, la dignité de chancelier de l'église de Bayeux; dans la suite il eut encore quelques bénéfices, mais peu considérables; et Fontenelle remarque qu'il n'en conserva aucun, et qu'il se dépouilla de tous en faveur de quelques amis. A la création de l'Académie des sciences, Colbert en nomma Duhamel secrétaire perpétuel, et personne ne convenait mieux à cette place : en effet, il n'était étranger à aucune des parties qui devaient être traitées dans cette savante compagnie; et d'ailleurs il écrivait en latin avec une pureté et une élégance remarquables, avantage très-précieux à une époque où le français n'était point encore devenu la langue de l'Europe. Ce fut cette même facilité qu'il avait de s'exprimer en latin, qui le fit choisir par Colbert de Croissi pour l'accompagner au congrès d'Aix-la-Chapelle. A la paix, de Croissi fut envoyé ambassadeur en Angleterre, et Duhamel l'y suivit. Ce voyage fut pour ce philosophe un moyen d'acqué-

Digitized by Google

rir de nouvelles connaissances : il visita les bibliothèques et les établissements d'instruction, fréquenta les savants, et surtout Boyle, qui lui ouvrit tous ses trésors de physique expérimentale. Il parcourut ensuite la Hollande, et revint en France, riche d'un grand nombre de faits et d'observations qu'il consigna dans trois écrits publiés de 1670 à 1673. Duhamel se reprochait d'être ecclésiastique, et de s'appliquer à des études mondaines ; il se proposait donc de retourner à la théologie, lorsqu'il reçut l'ordre de composer un cours de philosophie pour les élèves du collége de Bourgogne. S'il n'osa point exclure de ce cours les systèmes anciens, dont la faiblesse et la fausseté commençaient à être senties, il les combattit cependant, mais avec ménagement, et il parvint ainsi à faire adopter des vérités nouvelles, sans compromettre son repos. Le cours de théologie qu'il publia ensuite eut un tel succès, que ses supérieurs lui en demandèrent un abrégé pour les séminaires, où il a été longtemps suivi. Au milieu de tous ces travaux, Duhamel n'en était pas moins assidu aux séances de l'Académie, dont il rédigeait l'histoire ; son zèle lui faisait surmonter tous les obstacles ; les infirmités même, qui l'avertissaient de sa fin, ne purent ralentir son ardeur pour l'étude, et il méditait encore de nouvelles entreprises lorsqu'il mourut, le 6 août 1706, à l'âge de 82 ans. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Astronomia physica*, Paris, 1660, in-4° ; 2° *De Meteoris et fossilibus*, ibid., 1660, in-4° : on les trouve ordinairement réunis ; c'est le plan et quelquefois le style des ouvrages académiques de Cicéron. 3° *De Consensu veteris et novæ philosophiæ libri quatuor*, Paris, 1663, in-4° ; Rouen, 1669, in-12 ; Oxford, 1669, in-8° ; Rouen, 1675, in-4°. Ce fameux ouvrage remplit exactement son titre, dit Fontenelle ; mais, malgré son désir de tout accorder, l'auteur laisse souvent pencher la balance en faveur des modernes. 4° *De corporum Affectionibus, cum manifestis tum occultis, libri duo*, Paris, 1670, in-12 ; 5° *De Mente humana libri quatuor*, Paris, 1672, in-12 ; 6° *De Corpore animato libri quatuor*, Paris, 1673, in-12. Les ouvrages philosophiques de Duhamel ont été recueillis à Nuremberg en 1681, 2 vol. in-4°. 7° *Philosophia vetus et nova ad usum scholæ accommodata*, Paris, 1678, 4 vol. in-12 ; ibid. 1681, 6 vol. ; ibid., 1700, 6 vol. in-12. Le succès de cet ouvrage fut grand et mérité ; mais les progrès des sciences physiques l'ont fait abandonner depuis longtemps : les jésuites s'en servirent dans leurs missions de l'Orient, et le traduisirent en langue tartare, pour présenter à l'empereur de la Chine l'ensemble des opinions des philosophes de l'Europe. 8° *Theologia speculatrix et practica*, Paris, 1691, 7 vol. in-8°. L'auteur, dit Fontenelle, fit pour la théologie ce qu'il avait fait pour la philosophie : on voit de part et d'autre la même étendue de connaissances, le même désir et le même art de concilier les opinions, le même jugement pour choisir, enfin le même esprit qui agit sur différentes matières. L'abrégé fut imprimé à Paris, 1694, 5 vol. in-12. 9° *Regiæ scientiarum academiæ Historia*, Paris, 1698 et 1701, in-4°. La seconde édition est augmentée. Cet ouvrage très-intéressant se joint aux *Mémoires de l'Académie des sciences* : on doit encore à Duhamel une bonne édition de la Bible en latin, Paris, 1706, in-fol., avec de courtes explications au-dessous du texte ; il en avait publié séparément des livres depuis 1698. Il a aussi traduit en latin le *Traité des droits de la reine sur plusieurs États de la monarchie d'Espagne*, par Ant. Bilain, Paris, 1667, in-4°. W—s.

DUHAMEL (Charles-Louis Bardou), avocat au parlement de Metz, naquit en cette ville vers la fin du 17e siècle. Après avoir fait de bonnes études chez les jésuites, il crut se sentir quelque vocation pour leur institut ; mais il n'y fit que des vœux simples, et renonça bientôt à la compagnie, pour s'engager dans les liens du mariage. Tout en se livrant à l'exercice de la profession qu'il avait embrassée, il cultivait les lettres avec fruit. On put s'en convaincre lorsqu'il fit paraître le 1er volume d'un *Traité sur la manière de lire les auteurs avec utilité*, Paris, 1747, in-12. Le succès d'estime qu'obtint cet ouvrage encouragea l'auteur à publier deux autres volumes, qu'il mit au jour en 1751. Il y résume l'art de bien lire à quatre opérations de l'esprit : *concevoir*, *réduire*, *développer et juger*. Il explique chacune d'elles par des définitions, dont on pourrait quelquefois contester la justesse, et par des exemples tirés des auteurs classiques, ou choisis dans les orateurs sacrés. Les subdivisions trop multipliées et fort peu distinctes les unes des autres, qu'il établit comme les corollaires des propositions fondamentales de son système, rendent ce traité beaucoup plus propre à être mis entre les mains des jeunes rhétoriciens qu'à servir aux gens du monde pour lesquels il semblait avoir été fait. Fréron (*Lettres sur quelques écrits de ce temps*, t. 3, pages 217-231), en a donné une analyse critique assez étendue. L'abbé de La Porte, au contraire (*Observations sur la littérature moderne*, t. 6, pages, 232-344), le loue sans restriction. Après avoir créé une théorie, Bardou-Duhamel se crut appelé à professer sa doctrine ; il annonça des *Cours publics d'analyse raisonnée pour juger sainement des ouvrages d'esprit et pour composer avec succès*. Ces leçons, commencées en 1753, attirèrent pendant quelques années un assez grand nombre d'auditeurs. Le cardinal de Choiseul, qui protégeait l'auteur, y parut souvent, accompagné d'un cortége de jeunes ecclésiastiques. Pour faciliter l'intelligence de sa méthode, le professeur publia plusieurs dissertations qui se rapportaient aux matières qu'il traitait dans ses cours : *Dissertation sur la satire*. — *Plan développé du plaidoyer de Cicéron pour Milon*. — *Dissertation sur la manière d'imiter les auteurs excellents*, Nancy, 1753, in-4° de 62 pages. Bardou-Duhamel mourut en 1759. Tous les dictionnaires historiques l'ont passé sous silence. Il n'a qu'un article de quelques lignes dans la *Bio-*

Digitized by Google

graphie de la Moselle, par M. Bégin. L—M—X.

DUHAMEL (Dominique-Nicolas-Hyacinthe-Louis Barbou), fils du précédent, fut membre de l'Académie des sciences et arts de Metz, où il naquit en 1734. Il a publié plusieurs notices biographiques qu'il avait lues dans les séances publiques de cette société : 1° *Mémoire historique sur Jean-Baptiste Beccaur*, Metz, 1778, in-8° ; 2° *Mémoire historique sur le maréchal de Fabert*, ibid., 1779, in-8° ; 3° *Mémoire historique sur M. Lançon, maître échevin de Metz*, ibid., 1779, in-8°. Deux mémoires sur l'état des familles patriciennes et sur la constitution militaire de la république de Metz, qu'il avait également communiqués à l'Académie (1), en 1780 et 1788, n'ont pas été imprimés. Duhamel fut nommé bibliothécaire de la ville de Metz, et occupa cet emploi jusqu'à sa mort, arrivée le 25 août 1811. Il avait coopéré à la rédaction de la *Statistique du département de la Moselle*, an 11, in-fol., qui fut publiée, par ordre du gouvernement et qui porte le nom de M. Colchen, préfet. L—M—X.

DUHAMEL (Robert-Joseph), né à Lille en 1700, a donné : 1° *l'Auteur malgré lui à l'Auteur volontaire*, 1747, 1 vol. in-12. Cet ouvrage est relatif à une édition du discours de l'abbé Fleury sur les libertés de l'Eglise gallicane, avec un commentaire par Chimiac de la Bastide ; 2° *Lettre d'un Docteur à un Philosophe, sur les explications de M. de Buffon*, Strasbourg, 1751, 1 vol. in-12 ; 3° *Lettres flamandes, ou Histoire des variations et contradictions de la prétendue religion naturelle*, Lille (Auxerre), 1752, 2 vol. petit in-12 ; 4° *Projet d'instruction pastorale*, 1754, in-12 ; 5° *la Vérité catholique sur le mystère du Dieu incarné*, 1756, in-12 ; 6° *Les Droits de la Charité vengés*, 1759, in-12 ; 7° *Dissertations sur l'autorité du Saint-Siége*, 1779, in-12, publié par Maultrot, avocat. L'abbé Duhamel est mort en 1769. L—Y.

DUHAMEL (Jean-Pierre-François Guillot), savant français, né à Nicorps, dans le voisinage de Coutances (Manche), le 31 août 1730, appartenait à une famille de médiocre condition. Après avoir appris un peu de latin, il fut mis chez un procureur. Mais, malgré le proverbe qui nous donne les Normands si passionnés pour la plaidoirie, le jeune homme prit vite en grippe le plumitif, les dossiers ; et un beau matin, sans dire mot, il dirigea ses pas vers Caen pour s'y réfugier sous l'aile d'un oncle, jadis ingénieur, mais qui, las des mécomptes et des insuccès dont avait été semée sa carrière, était venu se reposer de ses tribulations dans un couvent de capucins, et en était devenu le gardien. Cedigne religieux déméla qu'un enfant aussi timide et aussi réservé que son neveu ne pouvait avoir été conduit à un acte de désertion aussi éclatant que par une antipathie insurmontable pour la chicane, et il ne lui imposa d'autre pénitence que d'apprendre quelque autre chose. Il eut la joie de le voir mordre aux mathématiques, qu'il lui enseignait lui-même ; et bientôt l'élève fut plus fort que le maître. Il lui fit faire alors le voyage de Paris, où Trudaine, père, venait de pourvoir l'organisation de l'école des ponts et chaussées : le jeune homme se présenta comme candidat, et fut reçu. Il avait passé à l'école le temps requis et allait entrer dans le corps des ponts et chaussées, lorsqu'une nouvelle idée de Trudaine le jeta dans une autre voie. Cet habile administrateur formait alors le projet d'une école des mines. Mais, à cette époque, il n'existait pas dans toute l'Europe un homme capable de professer, même médiocrement, la science des mines. Toutes les opérations du mineur étaient soumises à un grossier empirisme : on fouillait, on poussait les travaux au hasard, on recueillait une infinité de matières vides de minerai ; on manquait de riches filons ; on ignorait plus des trois quarts des mines qui ont depuis été ouvertes avec tant de profit pour la France. Si l'on connaissait déjà beaucoup de faits, d'une part personne ne les connaissait tous ; de l'autre, personne n'en saisissait les véritables rapports et n'avait ce qu'il fallait pour les grouper, pour planer sur leur ensemble. Enfin c'est hors de France, c'est en Allemagne que l'ignorance générale était au moindre degré, et c'est de l'allemand qu'étaient traduits les maigres manuels que, faute d'autres ouvrages, employaient les chefs de mines. Le premier pas donc pour avoir un professeur de l'art des mines était d'envoyer sur les lieux, c'est-à-dire dans les entrailles de la terre et au milieu des ouvriers, des savants qui consentissent à suivre pied à pied leurs travaux, à recueillir de leur bouche les faits variés, fruits de leur expérience, à s'instruire par leurs yeux, et presque par leurs mains, des procédés d'un art jusqu'à cette époque enveloppé de mystères ; puis plus tard à comparer les résultats de ces recherches, à les grouper, à en saisir l'ensemble et les lois. Jars et Duhamel furent désignés à Trudaine par Perronnet pour remplir cette mission. Ils commencèrent par visiter en 1752 et 1753 le peu de mines que nous exploitions en Forez, dans les Pyrénées et dans les Vosges. Au commencement de 1754, ils partirent pour l'Allemagne, et d'abord descendirent dans les célèbres mines du Hartz. Ils passèrent de là en Autriche et dans les provinces illyriennes. Leur aménité, leur savoir les firent partout accueillir avec faveur. Plusieurs souverains cherchèrent à se les attacher ; et le gouvernement autrichien, entre autres, leur fit des propositions avantageuses. Ils eussent bien fait dans leur intérêt de les accepter ; car lorsqu'ils revinrent dans leur patrie, tout avait changé de face à la cour et au ministère. A Séchelles avaient été substitués des ministres ignares, ou qui traitaient tantôt d'utopie, tantôt de mesures funestes tout projet d'amélioration. Le ministre du moment était M. de Silhouette, fort nul et fort ridicule personnage, que bientôt remplaça l'abbé Terray. Ce n'est pas avec de pareils hommes qu'il fallait songer à fonder la

(1) M. Bégin, *Biographie de la Moselle*, t. 1er, p. 400, et Teissier, *Essai philologique sur les commencements de la typographie à Metz*, 1828, p. 126.

Digitized by Google

moindre chose pour l'avenir. Trudaine avait prudemment ajourné ses plans. Duhamel se vit derechef obligé de changer de carrière. Il se résigna en silence; et, consacrant ses talents au service des particuliers, il se créa bientôt des ressources suffisantes. En 1764, il s'engagea dans une grande fonderie de cuivre à laquelle étaient annexées plusieurs usines. On ne tarda pas à s'y apercevoir de l'utilité de la science dans des opérations jusque-là routinières; les frais furent diminués, les produits doublés. Dès 1767, Duhamel avait découvert un procédé pour la cémentation. Dès cette époque, on fabriquait de l'acier assez parfait pour que les Anglais, jaloux de se maintenir dans leur réputation exclusive d'en fabriquer du plus beau, l'achetassent, bien qu'il s'en fabriquât par an trois cents milliers. Duhamel était encore au service du riche concessionnaire de mines, lorsqu'il conçut le projet d'établir des fonderies et des forges dans les Landes, et de tirer ainsi parti des pins, si nombreux et alors si peu utiles, de cette région. Il avait fait tous ses préparatifs pour se rendre à sa nouvelle destination; son traité avec le bailleur de fonds était signé, lorsque le patron, instruit de ce qu'il méditait, le fit saisir brutalement par des soldats et garder à vue dans sa maison. Il fallut pour faire cesser cet indigne traitement que des amis de Duhamel allassent se plaindre en cour de la violence scandaleuse du patron. Il ne tarda point à redevenir libre, et même, comme cette aventure rappela et fit retentir son nom dans les bureaux du ministère, il vit se rouvrir pour lui la porte des emplois. Il ne cessa pourtant point de regretter amèrement l'occasion qu'il avait manquée et qui, suivant ses calculs, devait au bout de quelques années le mettre à la tête d'une fortune indépendante, toujours plus sûre que les places même inamovibles. Il fut d'abord nommé en 1775 commissaire du conseil institué pour l'inspection des forges et des fourneaux. Lors de l'établissement de l'école des mines, il eut la chaire d'exploitation et de métallurgie, récompense un peu tardive; car il y avait vingt ans que cette place lui avait été en quelque sorte promise par Trudaine. Correspondant de l'Académie des sciences depuis 1775, il en devint membre en 1786. La révolution, en brisant l'ancien régime, priva Duhamel de toutes ses places, et même en dépit de son caractère pacifique lui fit courir quelques risques. Heureusement sa vie modeste et retirée lui avait permis d'économiser. Il acheta des terres en Amérique, et il se proposait de mettre à la voile pour s'y rendre lorsque les approches du 9 thermidor se firent sentir. Il resta, et fit bien : des gouvernements plus doux apprécièrent ses talents, et lui rendirent l'équivalent de ses places : il fut compris d'emblée dans l'Institut, académie des sciences; avec sa chaire, il cumula le titre d'inspecteur général des mines. La vieillesse le força de donner sa démission comme professeur, en 1811, après trente ans d'exercice, interrompus seulement par la crise sociale qui bouleversa la France. Il avait alors 81 ans. Il vécut encore cinq ans, souvent harcelé par des douleurs de goutte, et désolé de ne pouvoir, comme par le passé, se rendre à l'Académie des sciences, où on le voyait écouter silencieusement et avec attention. Il mourut le 19 février 1816. Duhamel était, suivant l'expression de Cuvier, un savant de la vieille roche, un de ces hommes profonds, utiles, modestes, qui ne font aucun éclat; un de ces philosophes sans morgue qui, face à face avec les mécomptes de la vie, se retournent sans récrimination d'un autre côté et se créent des ressources sans se plaindre. Il était d'une bonté dont rien n'approche. Les succès de ses collègues ne trouvèrent jamais en lui un détracteur. Il ne contrecarrait même pas ceux qui avaient tort. Très-désintéressé, il publia en 1777 son procédé pour la cémentation de l'acier. Depuis on a demandé des brevets d'importation pour la prétendue introduction en France de cette prétendue découverte anglaise : il ne réclama point la priorité. Il en est ainsi de plusieurs procédés qu'on doit à Duhamel, et auxquels il négligea d'attacher son nom. Dès 1772, par exemple, pendant un voyage aux Pyrénées, il fixa l'attention publique sur l'économie des forges à la Catalane, et constata que ce mode de traiter le minerai de fer est possible avec d'autres fers que ceux des Pyrénées. En 1775, lors d'une visite à Huelgoat, il découvrit qu'une matière, d'apparence terreuse, qu'on rejetait comme inutile, était encore très-riche en plomb et en argent. En 1779 il proposa un perfectionnement à la liquation de l'argent, c'est-à-dire à la manière de séparer l'argent du cuivre à l'aide du plomb. En 1783 il imagina un instrument propre à mieux suivre la direction des filons dans l'intérieur du globe, et à fixer les points où ils se croisent entre eux. En 1784 il enseigna un procédé pour tirer parti des galènes les plus pauvres; un autre pour utiliser la plupart des scories du plomb; un autre pour retirer l'or et l'argent des cendres des orfèvres; un autre enfin pour traiter sans peine les mines riches en fer (ce moyen est l'addition en proportion convenable de matière terreuse qui produise un laitier suffisant pour empêcher la combustion). Duhamel a publié plusieurs mémoires, dont quelques-uns relatifs aux mines d'Autriche, de Styrie, de Carinthie lui sont communs avec Jars, et ont été insérés dans les *Voyages métallurgiques* de celui-ci. Les recherches consignées dans cet ouvrage appartiennent d'ailleurs à tous les deux. De plus on a de lui la *Géométrie souterraine*, tome 1er, 1787. La géométrie de ce livre n'est point élevée; l'auteur n'y cherche pas de hautes et nouvelles vérités mathématiques. Se bornant à guider le mineur et visant surtout à s'en faire comprendre, il lui indique les signes auxquels il doit reconnaître la direction des filons, la suivre, la retrouver lorsqu'elle est interrompue; les signes auxquels il distinguera le minerai utile d'avec la terre inerte et nulle : il dit comment on détermine la direction des filons, leur inclinaison à l'horizon, les trois di-

Digitized by Google

mensions des travaux, etc. Quelques lampes, une boussole, et un instrument à mesurer les inclinaisons, voilà les seuls secours du géomètre souterrain, qui doit, de plus, ne jamais perdre de vue les travaux antécédents, de peur qu'en fouillant derechef la place des veines épuisées, il ne donne passage à des torrents qui inonderaient la mine. Les tomes 2 et 3 auraient contenu l'exposé des procédés pour creuser, boiser, murailler, aérer, étancher; pour transporter, trier, laver, diviser, fondre, affiner le minerai, ainsi que la police des mines, l'administration et la législation comparées des mines chez tous les peuples. La révolution l'empêcha de composer ces deux volumes. Tel qu'il est, le premier est encore le manuel des mineurs et a eu les honneurs de la traduction en allemand. C'est précisément l'inverse de ce qui se faisait en 1754. P—OT.

DUHAMEL DU MONCEAU (Henri-Louis), un des savants les plus remarquables qui aient illustré la France pendant le 18e siècle, par l'étendue, la variété et l'utilité de ses recherches, qu'il appliqua avec succès aux progrès de l'agriculture, du commerce et de la marine. Duhamel naquit à Paris en 1700. Il ne répondit pas d'abord aux soins qu'on prit de son éducation, et il fit peu de progrès au collége. Le genre de connaissances qu'on y enseignait ne convenait pas à son esprit; mais dès qu'il se trouva livré à lui-même, il obéit à l'impulsion qui le dirigeait vers les sciences physiques, et il recommença de lui-même son éducation. A ce dessein il vint se loger près du jardin des Plantes, et se lia intimement avec les personnes les plus distinguées qui s'y trouvaient réunies; entre autres avec Dufay, qui en était le directeur, et Bernard Jussieu. Cependant il partageait son temps entre la capitale et les terres qu'il avait en Gatinais. Mais il concentrait, pour ainsi dire, en lui-même les connaissances qu'il acquérait, ne paraissant avoir d'autre but que sa propre satisfaction. Cependant on prévoyait déjà tout ce qu'on devait attendre de lui, et l'Académie des sciences, dont il n'était pas encore membre, le chargea de rechercher la cause qui faisait périr, en Gatinais, le safran, principale richesse de ce pays. Il répondit à cette marque de confiance, par un mémoire dans lequel il démontra que la mortalité de cette plante provenait d'une tubérosité parasite qui croissait sur ses bulbes. Il décrivit avec soin ses progrès et la manière dont elle se propageait. Ce travail, éclairci par d'excellentes figures, fut jugé digne de paraître dans les mémoires de l'Académie, et détermina l'admission de son auteur dans cette illustre société : ce fut en 1728. Depuis ce moment jusqu'à sa mort, arrivée en 1782, Duhamel fournit à cette collection plus de 60 autres mémoires, presque tous sur des sujets très-importants, et dans lesquels il déploya une grande variété de connaissances. C'est ainsi qu'Hans Sloane lui ayant fait part d'une découverte singulière qu'on venait de faire, ou plutôt de confirmer en Angleterre; savoir, que les os des animaux dans les aliments desquels on mêlait de la garance, devenaient rouges, il entreprit une nombreuse suite d'expériences, d'après lesquelles il crut pouvoir expliquer la formation des os. De là il passa à celle du bois, et chercha à prouver qu'elle s'opérait de la même manière. Ayant, dans plusieurs autres mémoires, publié des observations neuves sur la greffe et sur les moyens de perfectionner les fruits en greffant les arbres plusieurs fois sur eux-mêmes, il prit occasion de cela pour parler d'une greffe animale si singulière, qu'elle avait été révoquée en doute. C'est celle de l'ergot d'un jeune coq, implantée sur la base de sa crête, lorsqu'on la coupe en le chaponnant; non-seulement il en démontra l'existence, mais il en déduisit des conséquences utiles à la physiologie animale. Il exposa ensuite, dans deux mémoires, l'anatomie de la poire et autres fruits. Il fit, avec le célèbre Buffon, de nombreuses expériences sur la croissance et la force des bois, et ils annoncèrent, comme résultat, qu'il était avantageux d'écorcer les arbres trois ou quatre ans avant de les abattre. Sur la foi de ces deux habiles naturalistes, on avait adopté ce procédé; cependant il n'avait pas été mis beaucoup en pratique, et depuis ce temps plusieurs écrivains allemands l'ont soumis à de nouvelles expériences, et ont démontré qu'il était plus nuisible qu'utile. Il s'exerça successivement sur la croissance du gui, sur les marcottes, sur la croissance des plantes hors de la terre, dans l'eau, ou des éponges continuellement humectées; sur l'ergot du seigle. Enfin, il se montra chimiste, en exposant les expériences qu'il avait faites sur les plantes de soude qu'il avait élevées au milieu du Gatinais, c'est-à-dire, loin de la mer, et qui d'abord y avaient donné de l'alcali, dont la quantité avait diminué annuellement, et enfin totalement disparu. Depuis l'année 1740, Duhamel publia tous les ans les observations météorologiques faites à sa terre de Denainvilliers, appliquées aux opérations agricoles et à leurs résultats. Il contribua beaucoup à la confection du plus beau monument qu'aient élevé les sciences dans le 18e siècle, l'histoire détaillée des arts et métiers. Il en composa plus de vingt parties, de 1761 à 1766; tels sont les arts du serrurier, du drapier, du savonnier, du cordier, du raffinage du sucre, l'art de forger les ancres, etc. Il donna à part les *Éléments de l'architecture navale*, Paris, 1757, 2 vol. in-4°. Mais le plus considérable de tous, fut le *Traité général des pêches maritimes et fluviatiles*, Paris, 1769, 3 vol. in-fol. On n'a imprimé que 74 pages du tome 4. Outre les poissons, cet ouvrage comprend aussi les cétacées et les phoques, mais ne traite pas de la pêche de la tortue, ni de celle des perles et du corail. On peut regretter que Duhamel n'ait pas consulté les bons ouvrages publiés dans le nord sur cette matière; mais quoiqu'il manque souvent d'exactitude, cet ouvrage est encore le plus complet en son genre; les figures sont très-bonnes, et faites d'après nature. On lui doit encore un *Traité de la fabrique des manœuvres, ou l'Art de la Corderie perfectionnée*, Paris, 1747, in-4°; 2e édition augmen-

Digitized by Google

tée, 1769, in-4°; un *Traité de la conservation de la santé des équipages des vaisseaux*, etc. Quelqu'étendus que fussent ces travaux, Duhamel ne les regardait que comme des hors-d'œuvre. C'était l'agriculture qui l'occupait plus spécialement, et sur laquelle il recueillait de nombreux matériaux. Incertain encore quand et comment il les emploierait, il se trouva déterminé par la vive sensation que produisit une nouvelle méthode d'agriculture imaginée par un Anglais (Jethro Tull). Duhamel, l'ayant soumise à de nombreuses expériences, l'adopta et la développa dans un ouvrage intitulé : *Traité de la culture des terres*, 6 vol. in-12, qui parurent de 1751 à 1760. Il recueillit successivement les observations de plusieurs agriculteurs instruits, entre autres de Lullin de Château-Vieux, de Genève, et d'Aymen. Cet ouvrage fut rapidement traduit dans les différentes langues d'Europe, parce qu'on y trouva un cours complet d'agriculture. Cependant le nouveau système qui lui servait de base et qui consistait à multiplier les labours pour suppléer aux engrais, fut vivement attaqué tant en France que dans le pays qui l'avait vu naître, et l'on ne tarda pas à s'apercevoir que, suivant l'usage, en se laissant entraîner par l'enthousiasme, on avait été trop loin; mais le fonds de l'ouvrage de Duhamel consistant principalement en observations et en expériences positives, se trouva indépendant de ce système et lui a survécu. L'auteur en donna un abrégé en 1754, 2 vol. in-12, sous ce titre, *Éléments d'agriculture*. Il a en depuis plusieurs éditions, et il fut traduit en anglais par le célèbre Miller. On peut regarder comme dépendances de ces travaux le *Traité de la conservation des grains et en particulier du froment*, qui parut en 1753, ainsi que l'*Histoire d'un insecte qui dévore les moissons dans l'Angoumois*, Paris, 1762, in-12; enfin le *Traité de la garance et de sa culture*, Paris, 1757, in-4°, et 1765, in-12. Tels sont donc les écrits de Duhamel publiés sur la culture des plantes herbacées; ceux qui regardent les arbres sont plus importants; en voici le détail : 1° *Traité des arbres et arbustes qui se cultivent en France en pleine terre*, Paris, 1755, 1 vol. grand in-4°. C'est l'exposition des richesses en ce genre, tant indigènes qu'exotiques, que nous possédions à cette époque. Elles y sont rangées par ordre alphabétique, suivant la nomenclature de Tournefort; chaque plante est décrite avec exactitude, et sa culture exposée avec soin; elles sont représentées par des figures en bois, aussi correctes et aussi élégantes que ce genre peut le permettre. Duhamel annonça que c'étaient celles mêmes que le libraire Valgrisi avait fait exécuter à Venise vers 1560, pour la grande édition de Mathiole, mais il ne dit pas par quel moyen il était parvenu à se les procurer après avoir été enfouies près de deux siècles. Il en fit faire d'autres à Paris pour les arbres qui n'étaient pas connus à cette époque; mais elles sont très-inférieures aux anciennes. De plus, pour suppléer aux détails de la fructification, qui manquent, soit parce qu'on ne s'en occupait pas alors, soit parce que les traits en bois ne sont pas assez délicats, il fit graver en taille-douce, avec beaucoup de soin, les caractères des genres; ils se trouvent disposés en vignette à la tête de chaque article. Cet ouvrage contribua beaucoup à faire naître en France le goût pour la culture des arbres étrangers; mais on regrette que l'auteur n'ait pas donné l'histoire de l'introduction de ces arbres, ce qui lui eût été facile, d'abord en citant les noms de Mathiole, dont il empruntait les planches, ensuite ceux des autres botanistes qui en avaient parlé les premiers. Il s'est trompé aussi, plus d'une fois, dans l'application qu'il a faite de ces planches; ainsi il rapporte quelquefois des plantes herbacées à des arbustes. Pour faciliter les recherches, il a mis en tête plusieurs catalogues où les mille plantes dont il parle se trouvent rangées suivant différentes méthodes; d'abord suivant celles de Tournefort et de Linné, ensuite d'après deux qui lui sont particulières, l'une sur les fruits, et l'autre sur les feuilles. Duhamel cherchant toujours à être utile plutôt qu'à briller, avait voulu rendre cet ouvrage le moins dispendieux possible. L'édition s'en étant promptement épuisée, Et. Michel en donna une nouvelle, avec des figures en couleur et terminées au pinceau d'après les dessins peints par Redouté et Bessa, Paris, 1800-19, 7 vol. in-4° : non-seulement les additions y sont très-nombreuses, mais l'exécution et le plan ont été totalement changés, ensorte que c'est un ouvrage entièrement nouveau, qui n'a plus de commun avec celui de Duhamel que le titre. Les sept premières livraisons ont été faites par M. Veillard, mais ensuite, cinq ou six autres botanistes ont été appelés successivement par le libraire. Chacun d'eux ayant ses idées particulières, s'est écarté de plus en plus du plan tracé dans le principe. Nous pensons qu'il serait utile de reproduire une édition textuelle de l'ouvrage original, avec les mêmes planches sans autres changements qu'une addition dans la nomenclature. 2° *La physique des arbres*, Paris, 1758 et 1788, 2 vol. in-4°, est une suite de l'ouvrage précédent; c'est un traité complet d'anatomie et de physiologie végétale, dans lequel se trouvent fondus les travaux de Grew, Malpighi, Hales et Bonnet; mais l'auteur se les est rendus propres par la manière dont il les a disposés, et par le grand nombre d'expériences qu'il y a ajoutées, et il les a développés dans un grand nombre de figures, sur 55 planches très-bien exécutées. 3° *Des Semis et Plantations des arbres et de leur culture*, Paris, 1760, in-4°, fig. Il a été traduit en allemand en 1763; et en espagnol, par Casimir Gomez de Ortega, Madrid, 1773, in 4°. 4° *De l'Exploitation des bois, ou Moyen de tirer parti des taillis et des futaies*, Paris, 1764, 2 vol. in-4°; *du Transport des bois et de la conservation des bois*, ibid., 1764, 1 vol. in-4°. Quoique ces deux ouvrages ne semblent concerner que l'économie domestique, on y trouve encore cependant beaucoup d'observations d'anatomie et de physiologie végétales sur la croissance du bois, sa durée, sa force

Digitized by Google

et sa pesanteur spécifique. 5°, *Traité des arbres fruitiers, contenant leur figure, leur description et leur culture*, Paris, 1768, 2 vol. in-4°, fig., et ibid., 1782, 3 vol. in-8°, fig. Cet ouvrage joint la magnificence à l'utilité : c'était le plus complet qui eut encore paru sur ce sujet. Il commence par des principes généraux sur la culture de ces arbres; ensuite il entre dans le détail de leurs différentes espèces, et discute solidement sur la distinction des espèces et des variétés; et il fait voir que parmi ces dernières il en est beaucoup qui se propagent constamment : par là il distingue les *espèces* des naturalistes de celles des jardiniers. Il cherche à déterminer celles-ci par d'excellentes figures, et en les décrivant amplement, peut-être même trop minutieusement : on peut lui faire le même reproche que dans les arbres arbustes; celui de n'avoir pas donné leur historique. Il a paru une contrefaçon de cet ouvrage à Bruxelles, en 3 volumes in-8°. Et. Michel a réimi ce traité à celui des arbres et arbustes, dans sa nouvelle édition. P. Turpin et A. Poiteau en ont donné une édition magnifique ; mais malheureusement son prix la met hors de la portée du plus grand nombre des amateurs. Elle est augmentée d'un grand nombre de fruits, les uns échappés aux recherches de Duhamel, les autres obtenus depuis des progrès de la culture; Paris et Strasbourg, 1808-1836, in-fol., avec figures imprimées en couleur et retouchées au pinceau. Telle est l'esquisse des travaux de Duhamel; on doit être étonné de leur multiplicité, surtout quand on considère qu'ils n'étaient pas le produit de spéculations de cabinet, mais le fruit de l'expérience. En outre il occupait des places importantes qui l'entraînaient dans de fréquents voyages, celle surtout d'inspecteur général de la marine : pour en remplir les fonctions, il fut obligé de parcourir les différentes provinces de France pour examiner l'état de leurs forêts, de visiter les ports, d'examiner en détail leurs arsenaux, d'y mettre en pratique les procédés qu'il avait indiqués, de chercher enfin à perfectionner leurs travaux en tous genres. Une vie si active devait lui laisser peu de temps pour rédiger lui-même ses écrits; mais il avait su s'associer des collaborateurs. Il en trouva un surtout digne de lui dans la personne de son frère Denainvilliers; habitant constamment la campagne, il était à même de suivre toutes les observations que lui indiquait son frère, soin dont il s'acquittait avec zèle et patience, et il lui en communiquait les résultats. C'est à lui qu'on doit en partie le traité des arbres et arbustes; il fournit aussi le fond de celui des arbres fruitiers; mais ce fut Leberriays qui le rédigea. Bernard de Jussieu communiqua aussi à Duhamel ses idées sur les méthodes de botanique, et lui donna les caractères des genres. Il sut même faire usage des critiques qu'on dirigea contre lui : c'est ainsi qu'il corrigea ses idées sur la formation du bois, sur des lettres restées manuscrites qui lui furent adressées par un avocat de Troyes (*voy.* LUBOT). On est surpris de voir le silence que garde Duhamel sur ces emprunts; mais l'estime générale qui lui a été accordée pendant toute sa vie, suffit pour écarter l'idée qu'une telle conduite ait été dictée par l'envie de s'approprier le travail d'autrui, surtout de celui de son frère, avec lequel il resta tendrement uni jusqu'à sa mort, qui précéda de plusieurs années la sienne. Mais tout porte à croire que Duhamel, ne songeant qu'à être utile, ne faisait aucune attention à la gloire qui pourrait lui revenir de ses écrits. D'ailleurs nulle part on n'y trouve cette impulsion de génie qui peut seule donner aux auteurs une réputation brillante. En général tous ses ouvrages sont écrits d'une manière trop prolixe : Duhamel ne compte pas assez sur l'intelligence de son lecteur; d'un autre côté, accoutumé à tout soumettre à l'expérience, il sait rarement se décider; il rassemble toutes les objections et ne les résout presque jamais : aussi, tout en admirant sa candeur et sa bonne foi, on se contentera de puiser des observations certaines dans ses traités, sans y chercher une instruction complète. Il jouit pendant sa vie d'une grande considération; sa fortune et sa naissance y contribuèrent sans doute; mais ce fut en mettant plus en évidence ses qualités morales et la solidité de son caractère. On sait que dans la société il était d'une modestie extrême, et qu'il s'était fait un principe de ne jamais parler que de ce qu'il avait étudié. On connaît la leçon qu'il donna à ce sujet à un jeune marin qui l'avait interpellé plusieurs fois, en lui demandant : Qu'est-ce que cela? Je ne le sais pas, répondait toujours Duhamel. Mais à quoi sert donc d'être de l'Académie, riposta l'étourdi; et puis il s'engage dans une discussion dans laquelle il finit par s'embarbouiller tellement qu'il resta court. Alors Duhamel reprend tranquillement la parole, en lui disant : « Voilà à quoi sert d'être de l'Académie, à ne ja- « mais parler que de ce que l'on sait. » On raconte aussi qu'ayant présenté un projet important sur le port de Toulon, il fut tourné en ridicule et mis de côté. Quelque temps après, étant consulté par le ministre sur un plan qu'on lui avait proposé, il reconnut son travail, dont l'un de ceux qui l'avaient le plus déprécié s'était emparé. Il était attaché à la religion par principes, et il en pratiquait tous les devoirs avec exactitude. Malgré les sollitations de sa famille, il resta célibataire, craignant que les embarras du ménage ne le détournassent de ses travaux; mais, regardant ses neveux comme ses propres enfants, il goûta parmi eux tous les charmes de la vie patriarcale. Une de ses nièces entre autres lui prodigua les soins les plus assidus jusqu'à sa mort, arrivée à Paris le 23 août 1782. Son éloge fut prononcé la même année et inséré dans l'histoire de l'Académie des sciences, dont il était parvenu à être doyen. M. Jacquin lui a dédié, sous le nom de *Hamelia*, un des genres qu'il a établis en Amérique. Il comprend de beaux arbustes de la famille des rubiacées; ce qui rappelle les travaux que Duhamel a faits sur la garance, qui donne son nom à cette famille. D—P—s.

Digitized by Google

DUHAN (Laurent), docteur de Sorbonne, né à Chartres, vers 1656, professa pendant près de trente ans la philosophie au collége du Plessis. Il devint ensuite grand vicaire de l'évêque d'Autun, et obtint un canonicat de l'église de Chartres, qu'il résigna à son frère pour revenir à Paris, où il sollicita vainement d'être employé comme bibliothécaire. Il se borna alors à redemander un canonicat, et on lui en accorda un à Verdun. Il mourut subitement en cette ville, en 1726, âgé d'environ 70 ans. Duhan est auteur d'un ouvrage longtemps en réputation dans les écoles, intitulé : *Philosophus in utramque partem*, Paris, 1694, in-12. Les éditions en ont été très-multipliées. Duhan eut avec Dagoumer des discussions qui firent naître de part et d'autre des brochures actuellement oubliées. W—s.

DUHAN (Charles-Gilles), né à Jandun, en Champagne, le 14 mars 1685, de parents protestants, fut conduit en bas âge à Berlin, où son père s'était retiré pour jouir du libre exercice de sa religion. Après avoir terminé le cours de ses études classiques, il obtint la permission de faire une campagne comme volontaire ; il assista en cette qualité au siége de Stralsund. Son activité, sa douceur, sa patience, attirèrent l'attention du roi, qui chargea le comte de Dohna de prendre des informations à son égard. Les renseignements furent tels que le roi pouvait le désirer, et il lui donna une preuve de son extrême satisfaction, en le choisissant pour veiller à l'éducation du prince royal (Frédéric II). Duhan obtint ensuite la place de conseiller de la justice allemande ; mais, peu de temps après, il fut enveloppé dans la disgrâce du prince, et relégué dans une petite ville du Brandebourg, avec défense d'approcher de la capitale. Frédéric, en montant sur le trône, se hâta d'appeler près de lui son ancien précepteur, et ne négligea rien pour le dédommager de tout ce qu'il avait souffert. Duhan fut nommé conseiller privé au département des affaires étrangères. Il accompagna le roi dans la campagne de 1741 : les fatigues qu'il essuya affaiblirent sa santé ; il ne voulut pas s'astreindre à un régime qui aurait pu le détourner de ses fonctions ; le mal s'accrut, et après de longues souffrances, supportées avec courage, il mourut le 3 janvier 1746. Duhan était de l'Académie de Berlin. Il a laissé quelques pièces de littérature, que sa modestie l'empêcha de faire paraître, et des Extraits pour servir à l'histoire de Prusse et de Brandebourg, qu'il n'eut pas le temps de mettre en œuvre. Son éloge, par Formey, a été imprimé dans le tome 5, 2e partie, de la *Nouvelle bibliothèque germanique*. W—s.

DUHAUSSET (Madame), à qui l'on doit de curieux mémoires sur la cour de Louis XV, était née vers 1720 d'une famille noble de la Normandie ou du Poitou, deux provinces qu'elle habita dans sa jeunesse, ainsi qu'elle nous l'apprend elle-même. A la sortie du couvent, où, suivant l'usage, elle avait été placée pour terminer son éducation, elle vint demeurer avec un oncle qui lui rendit des services dont elle se montra toujours reconnaissante (*Mémoires*, p. 205). Orpheline, elle eut à soutenir un procès considérable, et dont la perte entraîna sa ruine complète. Cependant elle fut mariée à M. Duhausset, gentilhomme, qui n'avait pour toute fortune qu'une pension viagère ; et la mort de son mari la laissa bientôt sans ressource. Quelques personnes que sa triste position intéressait la recommandèrent à madame de Pompadour, qui lui fit offrir la place de sa première femme de chambre. Ce fut sans doute une peine cruelle pour madame Duhausset que de se trouver réduite à cette extrémité ; mais elle finit par se consoler, en voyant que sa maîtresse la traitait moins comme une domestique que comme une amie. Ses manières distinguées, son esprit et son obligeance lui méritèrent l'estime et l'affection des personnes qui formaient le cercle intime de madame de Pompadour. Au nombre de ses amis, elle comptait, outre le marquis de Marigny, frère de sa maîtresse, qu'elle saisissait toutes les occasions d'obliger, le célèbre Quesnay, patriarche et chef des économistes, qui se plaisait à lui faire parler des herbages de la Normandie et du Poitou (*Mémoires*, p. 123). Le roi, assuré de la discrétion et de la fidélité de madame Duhausset, finit par s'habituer à la voir, « comme qu tableau ou une statue, » dans l'appartement de madame de Pompadour. Il lui adressait rarement la parole ; mais il lui exprimait par des mines gracieuses son contentement de la voir, et lui faisait assez souvent de petits présents. Une fois, qu'elle l'avait soigné dans une indisposition qui le surprit au milieu de la nuit il la récompensa par un bon de 4,000 livres sur le trésor (*Mémoires*, p. 82). Admise pour ainsi dire en tiers dans les fréquents tête-à-tête de la favorite et de son royal amant, madame Duhausset était à portée d'apprendre beaucoup de choses curieuses sur les intrigues de la cour. Une de ses amies du couvent, « qui jouissait de la réputation de femme d'esprit, » la pria de mettre par écrit ce qu'elle entendait journellement. Dès lors elle fit de petites notes qu'elle lui communiquait. Plus tard, son amie lui conseilla de les rassembler et d'en former un ouvrage dans le genre des *Souvenirs de Madame de Caylus*, dont on connaissait des copies, mais qui n'étaient pas encore imprimés (*voy.* Caylus). Elle la pressa tant de faire un pareil ouvrage que madame Duhausset, ne pouvant plus résister à de telles instances, profita d'un peu de loisir pour composer une espèce de journal, qu'elle devait adresser à son amie pour y mettre de l'ordre et du style. Le manuscrit original, d'une mauvaise écriture et sans orthographe, passa dans les mains du marquis de Marigny, avec qui madame Duhausset, depuis la mort de sa maîtresse, n'avait pas cessé d'entretenir des relations amicales. Peut-être, et cette conjecture ne manque pas de vraisemblance, le lui avait elle confié pour le retoucher. Un jour, entrant chez M. de Marigny, Sénac de Meilhan le trouva tenant un gros paquet de papiers qu'il allait jeter au feu. Sénac de Meilhan demanda grâce

Digitized by Google

pour ce paquet et l'obtint facilement. C'était le *Journal de madame Duhausset*. Quint. Craufurd (*voy.* ce nom), obtint à son tour ce journal de Sénac pendant l'émigration, et plus tard il le publia dans ses *Mélanges d'histoire et de littérature*, Paris, 1809, in 4°. C'est de là qu'en 1825 MM. Barrière et Berville ont tiré ce journal, encore peu connu, pour le réunir à leur *Collection de mémoires relatifs à l'histoire de France*. Les nouveaux éditeurs l'ont fait précéder d'un *Essai sur la marquise de Pompadour*, par J.-D. Després, et d'une *introduction*, présentant un tableau rapide et très-bien fait du changement opéré dans les mœurs depuis la mort de Louis XIV, et des événements qui ont préparé la révolution. Quant au *Journal* de madame Duhausset, il ne faut, comme en préviennent les nouveaux éditeurs, y chercher ni de l'esprit, ni de l'agrément, ni du style; mais il est écrit avec la candeur et la bonne foi d'une personne qui ne prévoit pas que le public pourra jamais être admis à sa confidence; et c'est un mérite assez rare pour le faire remarquer. Toutefois, les amateurs de scandale ne trouveront point ici leur compte. Madame Duhausset n'a pas consigné dans ce journal un grand nombre de choses qu'elle avait vues ou entendues, « mais que la probité ne lui permettait « pas d'écrire ni de raconter (*Mémoires*, p. 60); » et c'est une preuve de son bon goût autant que de son honnêteté. On ne connaît pas l'époque de la mort de madame Duhausset; mais elle doit être antérieure de quelque temps à celle du marquis de Marigny, qui mourut comme l'on sait en 1781. W—s.

DUHEM (Pierre-Joseph), conventionnel, fils d'un tisserand, était né en 1760, à Lille, où il exerçait la médecine avec quelque succès avant la révolution. S'étant prononcé pour les nouvelles opinions, il fut nommé juge de paix, puis député du département du Nord à l'assemblée législative. Duhem, sans être doué d'une haute capacité, avait du tact pour s'emparer des motions qui flattaient les passions du moment; persévérant dans ses projets, et ferme dans ses opinions, aucun moyen d'arriver à son but ne lui paraissait méprisable. Ami zélé des patriotes brabançons, il ne cessait de s'apitoyer sur leurs malheurs, et en même temps de provoquer la guerre contre l'Autriche, dénonçant tous les agents de cette puissance comme ennemis de la France. Organe des sous-officiers et des soldats de toutes les garnisons du Nord, il présenta une pétition contre Narbonne, ministre de la guerre, appuyant fortement l'accusation et la demande de ces militaires : mais le parti modéré triompha dans cette occasion, et Duhem fut menacé d'être envoyé à l'Abbaye. Les attaques qu'il s'était permises contre l'autorité royale, avaient été soutenues par les applaudissements des tribunes; et, fort de l'approbation populaire, Duhem se montra dès lors, prêchant la révolte, dans les rassemblements. Après la journée du 20 juin il ne connut plus de frein, et sa haine contre Louis XVI lui fit courir le risque d'être assommé dans le jardin des Tuileries par quelques chevaliers de St-Louis, irrités de l'entendre accuser ce prince de trahison. Des pétitionnaires ayant demandé la déchéance, il les appuya très-vivement. Bouland et Péris ayant été arrêtés, parce que dans une assemblée populaire ils avaient attaqué le pouvoir royal, Duhem fut leur défenseur. Le 26 juillet, il s'écrie *que le roi ou le peuple doit périr*, et quinze jours se sont à peine écoulés, que dans la journée du 10 août on voit s'écrouler le trône. Il se trouvait en mission lorsque le département du Nord le réélut à la convention nationale. Dès les premières séances, préludant aux dénonciations qui devaient frapper tant d'hommes distingués, il dénonça plusieurs généraux. Revenu d'une seconde mission, Duhem ne parut à la tribune que lors du jugement de Louis XVI. Lié avec Marat et les plus furieux montagnards, il s'opposa comme eux à ce qu'on accordât un conseil à ce prince, et demanda qu'on le jugeât sans désemparer; puis, voulant envelopper tous les Bourbons dans la même infortune, il demanda qu'aucun d'eux ne pût sortir de France. Dans l'orageuse séance du 26 décembre, il dénonça Roland et tout le côté droit, fit retirer la parole à Péthion, disant qu'on ne voulait plus de son *opium*. On l'entendit ensuite s'écrier : *Je mourrai à la Montagne*. Il vota la mort de Louis XVI, sans appel au peuple et sans sursis à l'exécution. Membre du comité de sûreté générale, il appuya le projet de Lindet sur le tribunal révolutionnaire, en s'opposant à ce qu'on y établît un jury. Quelques émigrés et prêtres déportés étant alors rentrés en France, Duhem les dénonce et demande qu'ils soient mis hors la loi. Le général Lavalette, protégé par Robespierre, avait un commandement à l'armée du Nord, mais Duhem y arrive en mission, destitue ce général, fait arrêter plusieurs officiers, et provoque des mesures rigoureuses contre les suspects. Cependant il est peu après dénoncé lui-même par Coupé (de l'Oise) au club des Jacobins. La destitution de Lavalette indisposa Robespierre contre Duhem, et d'ailleurs celui-ci avait osé demander qu'on renonçât au département du Mont-Blanc, lorsque Maximilien voulait qu'on le réunît à la république. Accusé encore d'avoir été le protecteur de Custine, d'avoir caché au gouvernement le mauvais état de l'armée du Nord, Duhem voulut racheter ses torts en dénonçant tous les généraux de cette armée. Il se présenta comme témoin à charge contre les Girondins devant le tribunal révolutionnaire, accusa Brissot, et insinua que ce parti avait seul ordonné et dirigé les massacres de septembre. Quelque méprisables que fussent ces preuves de zèle pour la Montagne, Robespierre prenant la parole contre Duhem, à la société des Jacobins, l'en fit chasser. Dès lors il ne parut à la tribune de la convention que très-rarement. Le 9 thermidor, quand Bourdon (de l'Oise) attaqua Robespierre, Duhem releva la tête, et contribua à la chute du dictateur; mais, lié avec Barrère et tous ceux qu'on appelait alors *la queue de Robespierre*, il prit part

Digitized by Google

à toutes les entreprises que forma ce parti pour ressaisir le pouvoir, et il insista surtout vivement pour que l'on rapportât le décret qui avait modifié l'organisation du tribunal révolutionnaire : *Chaque juge*, dit-il, *doit être un nouveau Brutus assis sur la chaise curule, condamnant ses fils conspirateurs, et courant de son égide les amis de la liberté.* Lorsque Barrère, Amar, Billaud-Varenne et les autres membres des anciens comités furent dénoncés par Lecointre de Versailles, Duhem prit leur défense, reprochant aux thermidoriens d'être des modérés, des contre-révolutionnaires. Il insinua encore que les Girondins étaient les auteurs des massacres de septembre; puis, ce qui était plus vrai, il en accusa dans cette même séance les thermidoriens, amis de Danton qui, *disputant à Robespierre l'exercice de la tyrannie, avait été surpris aux pieds de ce traître sollicitant ses faveurs*, il défia Tallien de prouver que lors de ces massacres il eût sauvé un seul individu. Rentré aux Jacobins, Duhem y tonne contre la majorité de la convention ; à la tribune de la convention il est l'apologiste des Jacobins; dans les deux assemblées, il dit que *si les crapauds du marais osent relever la tête, ils en seront plus tôt écrasés.* Plus tard il demanda que tous les aristocrates fussent expulsés de France afin qu'il n'y restât qu'une *seule nation*, les républicains; enfin il proposa la peine de mort contre tous les suspects qu'on trouverait armés. A cette époque, deux partis s'étaient formés des débris de toutes les factions; le parti thermidorien formant la majorité, et le parti montagnard, la minorité. Le premier prétendait avoir sauvé la France en y ramenant l'ordre et la modération. Duhem était toujours prêt à harceler cette majorité : tantôt il accusait les membres du nouveau tribunal révolutionnaire; tantôt il disait que Tallien et Fréron, comptant sur l'appui de 20,000 jeunes *aristocrates* échappés de l'armée, voulaient opérer la contre-révolution; tantôt enfin il s'opposait à ce qu'on fermât le club des Jacobins. Les thermidoriens, fatigués de ses cris incessants, le firent accuser par Clauzel d'avoir entretenu des correspondances avec les émigrés relirés en Suisse : Duhem furieux proteste que si Clauzel ne rétracte pas son accusation il l'assassinera; mais on le méprisait assez pour ne pas le craindre, et l'on ne daigna pas même l'envoyer à l'Abbaye, comme quelques membres le demandaient. Encouragé par ce succès négatif, il recommence bientôt ses attaques, et alors Legendre le dénonce une seconde fois, et lui reproche d'avoir conspiré avec les royalistes du Midi. Duhem invoque vainement sa conduite passée, son amour pour la patrie. Les thermidoriens emportent à la fin un décret qui ordonne son incarcération à l'Abbaye. Il se présente immédiatement à cette prison dont le geôlier lui refuse l'entrée, parce qu'elle est pleine. Il informe aussitôt de cette circonstance le président de l'assemblée, et se plaint qu'on dirige des persécutions contre le général Duhesme, parce qu'on le croit son parent. Quoique, à la réception de cette lettre, on lui eût ordonné de garder les arrêts chez lui, il se rendit quelques jours après à l'assemblée, où il fut accueilli par les applaudissements des tribunes ; mais, comme on le vit prêt à recommencer ses attaques, Merlin de Donal l'accusa d'être l'agent d'une faction britannique, et Guffroy d'avoir des rapport avec des conspirateurs. Duhem, assez heureux pour se soustraire encore cette fois aux conséquences de ces bizarres imputations, prit la parole en plusieurs occasions, et particulièrement sur le maximum, sur l'anniversaire du 21 janvier, sur les garanties à donner aux acquéreurs de biens nationaux, sur la révision des jugements des tribunaux révolutionnaires, et il laissa toujours percer son désir et son espoir de ramener la terreur. Lors des troubles de germinal an 3, Duhem s'étant prononcé pour les révoltés, la convention ordonna son arrestation. Ne tenant aucun compte de ce décret, il se présente à l'assemblée, y annonce qu'on bat la générale, qu'on sonne le tocsin dans tous les quartiers de Paris, et il demande qu'on appuie ce mouvement, qu'on sauve enfin la nation. Mais dans la séance du 12, le parti modéré se voyant le plus fort, on se décide enfin à faire justice de ces hommes turbulents et toujours opposés au retour de l'ordre : Delecloy accuse Duhem d'avoir provoqué les troubles par ses écrits et par ses discours, d'être regardé comme le *Palladium de la sans-culotterie*, d'avoir dans le café Payen prêté serment, sur des poignards, d'assassiner les chefs thermidoriens. Accablé sous le poids de telles accusations, Duhem tente en vain de se défendre; il est arrêté avec Choudieu, Amar, Chasles, Léonard Bourdon, et conduit au château de Ham. Quelque temps après, il fut transféré avec Chasles et Choudieu au château de Sedan, où ils étaient détenus lors de la plus violente réaction. Les habitants de cette ville, qui avaient eu tant à souffrir du régime de la terreur, étaient au plus haut degré de l'exaltation. Trois hommes soupçonnés de jacobinisme avaient été tués par la populace, et déjà cette populace demandait à grands cris la tête des représentants. Ce fut le commandant Trauillé qui, seul, l'épée à la main, sut lui résister et sauver ses prisonniers. La convention écrivit à cet officier une lettre très-honorable ; mais elle ne s'en tint pas là ; elle fit partir une demi-brigade pour renforcer la garnison de Sedan. Duhem resta détenu jusqu'à ce que Lesage-Senault, son collègue, qui plusieurs fois l'avait défendu à la tribune, réclamât sa liberté. Compris bientôt dans l'amnistie du 4 brumaire an 4, mais craignant encore l'irritation du peuple de Sedan, Duhem sortit du château pendant la nuit, et se hâta de quitter cette contrée. Rentré dans l'obscurité, il reprit son état de médecin, et obtint plus tard la place de médecin en chef à l'hôpital militaire de Mayence. C'est dans cette ville qu'il est mort, en octobre 1807. Les ennemis de Duhem convenaient de sa probité et de son désintéressement, mais ils craignaient son caractère fougueux et l'exaltation de ses prin-

Digitized by Google

cipes, que jamais il ne consentit à modifier. Z.

DUHESME (Le comte Philippe-Guillaume), général français, né le 7 juillet 1766, dut le jour à un notaire de Bourgneuf (Saône-et-Loire). Après avoir achevé ses études à Dijon, le jeune Duhesme travailla sous les yeux de son père, dont il semblait destiné à suivre la carrière. La révolution ayant éclaté, il entra au service, en 1791, avec le grade de capitaine dans le second bataillon de Saône-et-Loire. Dans la même année, il fut autorisé à lever, à ses frais, une compagnie franche de 200 hommes, à la tête de laquelle il rejoignit l'armée de Dumouriez. A Valenciennes, d'autres compagnies ayant été réunies à celle qu'il avait formée, elles composèrent le 4e bataillon franc, dont le commandement fut confié à Duhesme, avec le titre de lieutenant-colonel ; car telle était alors la qualification en usage ; quoiqu'elle fût inexacte, on s'en servait parce que la dénomination de chef de bataillon n'était pas adoptée. L'activité, la bravoure de Duhesme le recommandèrent bientôt à ses généraux, et il fut chargé, par Lamarlière, de défendre le poste d'Hérestald et la place de Ruremonde, pendant que l'armée française effectuait le passage de la Meuse. Après la bataille de Nerwinde, sa fermeté triompha des mutineries d'une troupe qui, dans ces temps de désordres, menaçait sa vie après s'être insurgée à l'occasion de quelques punitions. En 1793, Duhesme se distingua dans la défense de la forêt de Mormale, vivement attaquée par les Autrichiens : il tomba blessé de deux coups de feu, le 6 juillet suivant, au combat du bois de Villeneuve. La conduite qu'il tint dans ces affaires lui valut le grade de général de brigade ; il franchit ainsi, comme cela se voyait fréquemment alors, le grade de colonel. A peine guéri, il rejoignit à Guise la division du général Fromentin, qui faisait partie de l'armée du Nord sous Jourdan, et donna de nouvelles preuves d'intelligence et de courage à l'attaque de la Capelle, à la reprise de Landrecies, et surtout au combat de Granjean, livré le 5 prairial an 2 (24 mai 1794). Le 6, à l'attaque du camp de la Tombe, il commandait l'infanterie de l'avant-garde de Marceau. Il se fit remarquer le 19 vendémiaire an 3 (10 octobre 1794), lors de l'investissement de Maestricht, et il en repoussa l'ennemi dans cinq sorties différentes. Jourdan et Kléber rendirent un témoignage public à sa valeur, et, sur leur demande, il fut nommé général de division, le 18 brumaire an 3 (8 novembre 1794). Il passa en cette qualité, de l'armée de Sambre-et-Meuse, au commandement d'un corps considérable de l'armée des côtes de Brest. Employé, en 1795, dans la Vendée, il en fut rappelé bientôt pour servir dans l'armée du Rhin, commandée par Pichegru. Il y donna de hautes preuves de bravoure à l'attaque de Manheim, aux affaires de la Kintzing, de Grundelfingen, au passage du Lech et au combat du Suchenried, où ses habits furent criblés de balles, et son cheval tué sous lui. Le général Moreau, alors à la tête de l'armée du Rhin, ayant chargé, le 1er floréal an 5 (20 avril 1797), Duhesme d'effectuer le passage du Rhin à Diersheim au-dessous de Kehl, il s'y porta avec sa valeur accoutumée. Sa troupe, foudroyée par les Autrichiens, ayant montré quelque hésitation, il donnait ordre à un tambour de battre la charge, quand une balle renversa mort ce tambour. Duhesme, s'emparant alors de la caisse, battit lui-même du pommeau de son sabre le pas de charge, en s'élançant le premier sur l'ennemi, et y entraînant les soldats qu'il était parvenu à raffermir et à rassembler. Une balle lui perça la main ; mais la position fut forcée, et l'ennemi fut mis en déroute. Un tableau exposé au salon, au commencement du consulat, et dont une gravure a reproduit le sujet, a perpétué le souvenir de cet acte d'intrépidité et de sang-froid. Le 15 floréal (4 mars 1797), le Directoire lui adressait une lettre, de félicitations dans laquelle il lui disait : *Vous avez franchi, citoyen général, un des premiers le passage du Rhin le 1er floréal, et le sang que vous avez versé a été un des garants du succès; la République se rappelle les nombreuses preuves de courage que vous avez données dans le cours de vos précédentes campagnes.* En l'an 6, Duhesme et le général Macdonald remettaient au Directoire les drapeaux conquis par les armées du Nord et de Rhin-et-Moselle. Le *Moniteur* nous a conservé le discours que Duhesme prononça à cette occasion. L'Italie devint pour lui un nouveau champ de bataille : il y fit partie de l'armée commandée par Championnet, s'avança à la tête de onze bataillons et trois escadrons pour rejoindre à Popoli la division Lemoine ; il dispersa les Napolitains à Fermo, à Sulmona ; fut blessé de nouveau, mais légèrement, concourut à la prise de Capoue, et battit les insurgés de la Pouille et de la Calabre. On lit dans l'historien Botta, livre 3, p. 378, qu'après l'engagement terrible de San-Severo, « le « farouche comte de Ruvo excitait le général Du- « hesme à brûler cette ville ; mais Duhesme ne « put se décider à détruire une grande et floris- « sante cité, que les habitants en larmes le sup- « plaient d'épargner. » Championnet s'étant mis en opposition avec le gouvernement français et ses agents en Italie, fut destitué, et Duhesme fut enveloppé dans la même disgrâce à l'occasion de quelques griefs qui s'étaient élevés contre lui. Il rentra cependant en activité le 5 messidor an 7 (23 juin 1799); il fut employé à l'armée des Alpes ; mais, souffrant de ses blessures, il revint passer l'hiver en France. Au printemps de l'an 8, il fut appelé à l'armée de réserve. Le 1er juin 1800, il passait le Tesin à la tête des troupes françaises, investissait le 5 la place de Pizzighitone, et, le 8, il s'emparait de Crémone, où il mettait la main sur des approvisionnements considérables. En 1800, il servait à l'armée gallo-batave, sous les ordres d'Augereau ; bientôt, il coopéra au succès de Berg-Eberach et de Bamberg, dont il se rendit maître. Le 18 décembre, il assistait à la bataille sanglante livrée entre Nuremberg et Lauff. Appelé

Digitized by Google

au commandement de la 19e division, en 1802, il s'établit à Lyon, qui en était le chef-lieu. Le premier consul lui décerna, en 1803, une paire de pistolets de la manufacture de Versailles. Le 14 juin 1804, Duhesme fut élevé à la présidence du collége électoral de Saône-et-Loire ; et en novembre 1805, il passa à la tête de la 4e division d'Italie, où il concourut principalement aux succès obtenus à Valvasone, à San-Felice, et à Savogna. Le 24 février 1808, il était revêtu, dans les Pyrénées-Orientales, du commandement d'une division de 11,000 hommes, en grande partie composée de troupes italiennes, sous les ordres du général Lecchi. Il occupa militairement l'Aragon, peu avant l'abdication de Charles IV ; et prit, malgré l'opposition du ministère espagnol, le gouvernement de la Catalogne et le commandement de Barcelone, dont il surprit la citadelle par un stratagème décrit dans l'Histoire de la révolution d'Espagne, par Toréno. Il occupait la place, ses forts et Monjouich, il s'était rendu maître de Figuières, et était le principal défenseur du royaume, en août, époque où la royauté de Joseph se circonscrivait dans la population d'un camp retranché. Duhesme battit, en plusieurs circonstances, des partis soulevés contre les Français ; mais il se présenta sans succès devant Gironne, le 21 juin et le 22 juillet ; il dut en lever le siége le 16 août. Dans l'exercice du commandement de Barcelone, Duhesme fut en butte à des accusations graves, dans lesquelles était enveloppé le général Lecchi. Les historiens n'en ont pas expliqué les causes ; mais on a su dans le public que l'un et l'autre étaient accusés de concussions. Par suite de ces incriminations, Duhesme fut rappelé et tomba en disgrâce. Il publia, l'année suivante, un Mémoire, dans lequel il combattait les imputations qui avaient été dirigées contre lui ; mais rien ne put alors le faire rentrer en grâce auprès de l'empereur, et il resta sans emploi jusqu'au mois de janvier 1814, n'ayant encore ni titre ni dotation. A cette époque de détresse, Napoléon consentit cependant à l'employer sous ses ordres immédiats : Duhesme partit pour la Champagne, où on le vit combattre, avec son ancienne valeur, à St-Dizier, à Montereau, etc. Il fut cité dans le rapport de cette dernière affaire comme un officier aussi intrépide qu'expérimenté. Un ouvrage sous forme de théorie (1), qu'il a composé pendant les intervalles de son activité, était loin d'être dépourvu de mérite. Ce traité sur l'infanterie légère, arme dans laquelle avait débuté le général Duhesme, décelait un auteur qui avait agi avec vigueur et réfléchi avec fruit ; mais, en réalité, ce livre était un cadre que l'écrivain ouvrait adroitement aux éloges que sa propre vanité se décernait. Cet ouvrage commençait à se réimprimer quand la restauration s'accomplissait ; l'auteur s'empressa d'y opérer des retranchements qui permissent d'en adresser l'hommage à Louis XVIII, et de s'en faire un titre aux faveurs d'un gouvernement dont le retour ne pouvait être présumé, quand ce rudiment des troupes légères voyait le jour pour la première fois. Dans un éloge qu'il faisait des opérations de Marengo, il disait : Quelles que soient les fautes commises dans cette célèbre journée, ce furent des fautes heureuses, puisqu'elles assurèrent la prépondérance à notre patrie : « Il valait mieux se taire, a dit un « critique, que de louer ainsi. » Duhesme, accueilli par le chef du gouvernement nouveau, fut nommé, le 1er juin, inspecteur général dans les places d'Aire, d'Arras et de Douai, et fut décoré de la croix de St-Louis le 26 du même mois. Les cent jours le trouvèrent prêt encore à recommencer la guerre. Napoléon le chargea de l'inspection de la garnison de Lille, après avoir reçu de lui une adresse du 24 mars dans laquelle il faisait, disait-il, hommage de son ancien dévouement à l'empereur et à la patrie. Dans le mois de mai suivant, il remplaçait à Amiens le général Sébastiani, et le vieux soldat, criblé de blessures, se montra avec son énergie accoutumée à Waterloo ; mais il eut le malheur d'y être fait prisonnier, en voulant rallier son arrière-garde. Un hussard prussien de Brunswick, le rencontrant désarmé à Gimape, l'y assassina le 18 juin 1815 ; crime qui resta impuni, si l'on s'en rapporte au Recueil de pièces authentiques, 1832, t. 3, p. 137. On a imprimé dans la *Collection complémentaire des Mémoires relatifs à la révolution*, Paris, 1823, un *Précis historique des opérations du général Duhesme, en* 1808, *dans la Catalogne*, précédé d'une notice de quatre pages in-8°. B.

(1) *Précis historique de l'infanterie légère, de ses fonctions et de son influence dans la tactique des différents siècles*, Lyon, 1806, 2 vol. in-8°, réimprimé sous le titre d'*Essai sur l'infanterie et traité des petites opérations de la guerre à l'usage des jeunes officiers*, Paris, 1814, 4 vol. in-8°.

DUHOUX D'HAUTRIVE, l'un des chefs royalistes vendéens en 1793, était beau-frère de d'Elbée, et prit les armes en même temps que ce général ; il était chevalier de St-Louis, et d'un très-bon conseil par son expérience militaire. Il avait été capitaine au régiment de Cambresis, infanterie, et rendit de grands services aux Vendéens par ses talents. Il fut membre du conseil royal, et ensuite gouverneur en second du pays insurgé sous M. de Donissan. Il commandait à Beaupréau, où il vint à bout d'établir une fabrique de poudre. S'étant réfugié à Noirmoutier avec d'Elbée, il y périt de la même manière que ce malheureux général, à l'âge de cinquante ans. — Le chevalier Duhoux, son parent éloigné, avait servi dans la cavalerie avant la révolution ; il prit les armes avec beaucoup de zèle dès les premiers moments de l'insurrection, et il fut regardé comme l'un des meilleurs officiers de l'armée d'Anjou. Ce fut lui qui décida la victoire de St-Lambert, en tournant la position des républicains que commandait son frère, aussi attaché au parti révolutionnaire qu'il l'était lui-même à la cause du roi. Le chevalier Duhoux mourut en héros, faisant l'arrière-garde après la défaite du Mans ; quelques instances qu'on lui fit, il ne voulut pas abandonner les blessés qu'il avait pris sous sa défense, et que dès lors il ne pouvait

Digitized by Google

plus soustraire à la poursuite des républicains. Il était alors adjudant général de l'armée royaliste, et âgé d'environ trente ans. M—D J.

DUIFFOPRUGGAR (Gaspard); l'un des plus célèbres luthiers de son temps, naquit dans le Tyrol italien, vers la fin du 15e siècle. Il voyagea d'abord en Allemagne pour connaître les différents *patrons* en usage, et pour appliquer aux patrons d'Italie ce qui pourrait ajouter à leur perfectionnement. Duiffoprugcar, désirant se fixer en Italie, alla demeurer à Bologne, vers les premières années du 16e siècle. Il se trouvait dans cette ville lorsque le roi François Ier s'y rendit, en 1515, pour établir le concordat avec le pape Léon X. On sait combien ce prince aimait et protégeait les arts, et combien il désirait hâter leur progrès dans ses Etats. Il entend parler des talents supérieurs de l'artiste italien; il s'empresse de lui faire des propositions avantageuses pour le déterminer à le suivre et à venir s'établir à Paris. Duiffoprugcar accepte, part et arrive. Il paraît que l'intention du monarque français, dont la musique était composée de vingt-quatre instruments, six basses, six tailles, six quintes et six dessus de violon, était de faire fabriquer les instruments nécessaires au service de sa chambre et de sa chapelle, d'une manière digne de son siècle et de sa magnificence. Il paraît aussi que le climat froid et nébuleux de la capitale ne convenant pas à la santé de l'artiste italien, il demanda et obtint du roi la permission de se retirer à Lyon, où, probablement, il termina sa carrière. Il y était encore en 1520. L'auteur de cette notice possédait deux basses et une taille de cet artiste. Elles étaient montées de sept cordes, qui s'accordaient de la manière suivante : La plus grave est le *la*, de la clef de *fa*; posée entre la première et la seconde ligne; *ré, sol, ut* et *mi, la, ré*, de la clef de *sol*. On a représenté, sur la table de dessous de la première, le plan de la ville de Paris, en vue d'oiseau, au 16e siècle, exécuté en bois de rapport et de différentes couleurs; au-dessus du plan est un St. Luc, porté par un bœuf, d'après le tableau de Raphaël. La seconde basse porte en dedans cette inscription : *Gaspard Duiffoprugcar, à la Coste saint Sébastien, à Lyon.* La table de dessous représente le *Moïse* de Michel-Ange, qui se voit sur le tombeau du pape Jules II. Sur le manche est sculptée une salamandre, qui était la devise du roi François Ier. La troisième est une taille de violon; sur la touche de cet instrument se trouvent les deux vers latins suivants; que cet artiste avait choisis pour devise :

Viva fui ili lyliis, sum dura occisa securi;
Dum vixi, taeui : mortua dulce cano.

Que l'on pourrait rendre ainsi :

J'ai gardé le silence en vivant dans les bois,
Je suis morte aujourd'hui, l'on me donne une voix.

On a figuré, sur la table de dessous, St. Luc l'évangéliste, d'après Raphaël. Les manches de ces trois instruments sont supérieurement sculptés. Le portrait de cet habile luthier a été gravé de son temps en médaillon de format in-4°. Sa devise, qui se trouve au bas, sert à le faire reconnaître. Il est représenté avec une longue barbe qui lui tombe au milieu de la poitrine, entouré d'instruments de toutes espèces, tenant un compas d'une main, et de l'autre un manche de violon; il semble méditer sur les proportions qu'il doit lui donner. Fayolle a fait graver la figure de cet artiste d'après ce portrait. R—T.

DUIGENAN (Patrik), jurisconsulte et membre de la chambre des communes d'Angleterre, naquit en 1767. On ignore le lieu de sa naissance, et l'on ne sait à quelle famille il appartenait. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'ennemi constant des catholiques, il lutta contre eux avec un acharnement excessif. Zélé partisan de la réunion de l'Irlande à l'Angleterre, il fut en butte à la haine du parti irlandais. Les catholiques ont écrit que son véritable nom était O' Dewgenan, mais que le trouvant trop irlandais et pas assez protestant; il le changea en celui de Duigenan. Ils ajoutent que, fils d'un pâtre, il fut lui-même gardien de troupeaux dans ses premières années; que, redevable aux soins d'un prêtre catholique de sa première éducation, il abjura sa religion pour avoir une bourse au collége de Dublin. Il a protesté contre ces assertions, sans dévoiler sa véritable origine, et sans répondre au défi indirect de M. Grattan, qui, ayant publié un pamphlet très-piquant contre lui, avait en même temps fait insérer dans tous les journaux l'avis qu'il attendrait, pendant deux mois, la réponse personnelle du *savant jurisconsulte Duigenan olim O' Dewgenan*, dans un hôtel de Dublin. Avocat au banc du roi d'Irlande, il y jouissait de la réputation de savant jurisconsulte. Porté par les protestants à la place d'assesseur au collége de la Trinité, il vit avec chagrin que John Hutchinson, dont les opinions étaient libérales, et qui penchait pour les catholiques, fût nommé à la place de recteur de l'université. Il publia alors une brochure sous le titre de *Lucrymæ academicæ*, et avoua plus tard que c'était la seule fois qu'il eût osé se montrer indépendant et faire de l'opposition contre l'autorité. Ce servilisme était compensé par une grande causticité et par une sévérité peut-être affectée. Membre du parlement irlandais, vers 1790, il attaqua dans toutes les occasions les catholiques : le ridicule, le sarcasme, les mensonges, venaient à son aide. Son dévouement fut payé : on le nomma, en 1793, avocat général du roi, et peu de temps après juge de la cour suprême d'Irlande. L'évêque protestant d'Armagh le fit grand vicaire, et il occupa cette place jusqu'à sa mort. Lorsque la réunion de l'Irlande à l'Angleterre fut décidée dans le conseil des ministres, Duigenan se chargea de défendre dans le parlement irlandais cette mesure si impopulaire en Irlande, et il eut, comme disent les Irlandais, *la gloire de déshonorer son nom, et d'appeler le malheur sur sa noble patrie.* C'est en cette occasion qu'il fut vivement attaqué par M. Grattan. Membre pour Armagh du parlement réuni, il fut toujours ministériel, si

Digitized by Google

ce n'est quand Fox proposa des lois qui pouvaient améliorer l'état des catholiques irlandais. Il demanda d'abord la suspension de l'*Habeas corpus* pour l'Irlande; fit de violentes sorties contre la religion catholique; accusa ceux qui la suivaient de professer le principe qu'on ne doit pas garder la parole donnée à un hérétique (*nokeep faith with an heritic*); conclut que la Grande Bretagne devait toujours s'opposer aux catholiques; que ceux-ci, si on les émancipait, perdraient la nation enfin qu'il fallait être privé de raison pour oser s'en déclarer le partisan. Ces paroles, vivement combattues par les hommes éclairés qui siégaient dans la chambre des communes, rendirent Duigenan l'objet de l'animadversion publique en Irlande, inébranlable dans ce système, il n'en dévia pas une fois dans toute sa carrière parlementaire, qui se termina avec sa vie, le 10 avril 1816. Ceux-même qui n'ont pas adopté à son égard les préventions des Irlandais l'ont accusé d'une sordide avarice. Ce qui est remarquable, c'est que le fougueux protestant Duigenan, qui ne croyait pas à la parole d'un catholique, avait épousé, en premières noces, une femme catholique, à laquelle il permit toujours d'avoir près d'elle, dans la maison conjugale, un ecclésiastique de sa religion. Ses ouvrages sont : 1° *Lacrymæ academicæ*, Dublin 1777, in-8°; 2° *Adresse de Théophile, à la grande et petite noblesse de Dublin* (en anglais), ibid., 1791, in-8°; 3° *Discours sur le bill pour les catholiques, proposé à la chambre des communes de Dublin*, ibid., 1795, in-8°; 4° *Réponse à l'adresse de M. Grattan à ses concitoyens de Dublin*, ibid., 1797; le titre du pamphlet de Grattan est : *Rapport sur l'Irlande, par P. Duigenan*. 5° *Tableau complet de l'état politique de l'Irlande, ou Suite de réflexions sur deux pamphlets intitulés : Nouvelles réflexions sur l'état de l'Irlande*, et *Aperçu sur l'état des choses*, Dublin, 1799, in-8°; 6° *Discours sur le projet d'une union entre la Grande-Bretagne et l'Irlande*, 1800, in-8°; 7° *Discours prononcé à la chambre des communes, le 5 février 1800; sur une motion tendant à approuver la conduite du roi dans son refus de traiter avec le gouvernement français*; Londres, 1800, in-8°; 8° *Explication complète de la nature et de l'étendue des demandes des catholiques Irlandais*, ibid., 1816, in-8°. Ce dernier pamphlet est un tissu d'accusations contre le clergé et les membres de la religion catholique. Z.

DUILLIER (J. C. Fatio de). *Voyez* Fatio.

DUILLIUS (Caius), consul, l'an 492 de Rome (261 ans avant J.-C.), vers les commencements de la première guerre punique, a une célébrité qui fait époque dans l'histoire romaine. Il fut chargé, avec Ch. Cornélius Scipio Asina, son collègue, de construire une flotte pour s'opposer aux forces maritimes des Carthaginois. Une galère à cinq rangs de rames, prise sur l'ennemi, servit de modèle. Le travail fut poussé avec tant d'ardeur; que soixante jours après que les bois eurent été coupés, il y eut à l'ancre 160 navires. Les consuls ne mirent pas moins d'activité et d'industrie pour former aux manœuvres les hommes qui devaient les monter. Quelqu'un, en comparant la pesanteur et la grossièreté des vaisseaux romains avec la légèreté des navires carthaginois, imagina pour compenser le désavantage de la construction romaine, une machine qui pût accrocher et retenir les vaisseaux des ennemis : elle avait la forme et eut le nom de corbeau; on pouvait la mouvoir à volonté. Le consul Duillius se mit en mer avec toute sa flotte. Les Carthaginois, qui ne voyaient dans les Romains que des hommes novices en marine, se promettaient une victoire facile. Quand ils aperçurent les corbeaux suspendus aux proues de leurs galères, ils furent frappés de cette nouveauté; mais bientôt, se riant de l'invention grossière de gens inexpérimentés, ils s'avancèrent avec impétuosité pour engager l'action. Ce fut alors que les corbeaux furent lancés sur leurs vaisseaux; s'y accrochèrent et les fixèrent. Par ce moyen les Romains vinrent de toutes parts à l'abordage, et comme ils étaient plus forts et mieux armés, ils vainquirent aisément. Trente vaisseaux ennemis, et celui que montait l'amiral, furent la proie des Romains. Les Carthaginois hésitèrent s'ils engageraient un nouveau combat, effrayés qu'ils étaient par l'appareil des corbeaux. Le consul les enveloppa de toutes parts. Les ennemis, après avoir épuisé toutes les ressources de l'art, menacés de tous côtés par les éperons et les corbeaux des galères romaines; se retirèrent. Il y eut dans cet engagement 14 navires carthaginois coulés à fond : 31 avaient été pris avec 7,000 hommes, et 3,000 avaient péri dans le combat. L'action se passa auprès des îles Lipari. Duillius alla prendre ensuite le commandement de l'armée de terre, en Sicile, dégagea Segeste qui était pressée par les Carthaginois, les battit, leur prit une ville, et revint à Rome : il eut la gloire d'y triompher le premier pour une victoire navale. Les Romains, fiers d'un succès de ce genre sur les dominateurs de la mer, ajoutèrent des honneurs particuliers au triomphe du vainqueur. Il fut voté qu'il pourrait, à perpétuité, se faire accompagner en revenant de souper, par des flûtes et des flambeaux. Le sénat fit ériger à sa gloire, dans le forum, une colonne rostrale de marbre de Paros, où se lisait le nombre des galères carthaginoises prises et coulées à fond, et l'immense somme d'argent capturée à cette occasion. Le texte de cette inscription est l'un des plus anciens monuments de la langue latine, encore bien grossière à cette époque. Q. R—y.

DUISBOURG ou DUSBOURG (Pierre de); ainsi nommé du lieu de sa naissance dans le duché de Clèves, vivait au 14e siècle. Il était prêtre, et suivant Vijchck Kajalonick, chevalier de l'ordre teutonique. Il a écrit une *Chronique de Prusse*, en latin, qui comprend de 1226 à 1335; un anonyme l'a continuée jusqu'en 1433. Christ. Hartknock a publié cette chronique, avec la continuation, Iéna, 1679, in-4°. L'éditeur y a ajouté de savantes notes; et 19 dissertations très-estimées. Nicolas de-

Digitized by Google

roschinus, chapelain de l'ordre teutonique, a traduit en vers allemands la chronique de Duisbourg, et Wigardus de Marbourg a continué ce travail jusqu'à l'année 1394. W—s.

DUISING (Justin-Gérard), originaire du Brabant, naquit, le 4 mai 1705, à Berlebourg, où son père, qui était conseiller et bailli, mourut en 1712. Après avoir fait ses humanités dans sa ville natale, le jeune Duising fut envoyé, en 1723, au gymnase de Cassel, pour y commencer le cours de ses études médicales, qu'il alla continuer à l'université de Iéna. Disciple et commensal de Jean-Adolphe Wedel, il défendit, en 1728, sous la présidence de ce professeur, sa dissertation inaugurale, *de Morbis intemperiei*, et obtint le doctorat. Revêtu de ce titre, il exerça pendant une année la médecine à Hirschfeld; puis il se rendit à l'université de Strasbourg, pour se perfectionner dans l'anatomie, la chirurgie et les accouchements. A son retour, il fut nommé professeur extraordinaire, et en 1732 professeur ordinaire à l'université de Marbourg; il prit possession de sa chaire par un discours, *de Amplissimo anatomiæ in theologia, jurisprudentia, medicina et philosophia Usu*. En 1759, il devint doyen de la faculté, et mourut le 13 février 1761, laissant divers opuscules, imprimés à Marbourg, parmi lesquels on distingue les suivants: 1° *Commentatio physica de salubritate aeris Marburgensis, variis observationibus tum historicis, tum œconomicis, tum quæ ad politiam faciunt*, 1753, in-4°. C'est un recueil de 16 dissertations soutenues (pendant le cours de l'année 1753) sur la topographie physique et médicale de Marbourg; 2° *De Methodo medendi febribus tertianis intermittentibus*, 1753, in-4°. Duising a prononcé et publié un grand nombre d'éloges funèbres, tels que ceux de Bernard Duising, professeur de théologie, 1735; de Jean-Frédéric de Stein, président de l'Académie, 1735; de Jacques Groddeck, étudiant en droit, 1735; de la reine de Suède, Ulrique-Eléonore, 1742; de Philippe-François de Danckelmann, 1742; de Jean Sigismond Kirchmeier, professeur de théologie, 1749; du surintendant Jean-Nicolas Breidenbach, 1749. On trouve des notices biographiques sur ce médecin dans les *Nachrichten* de Bœrner; dans l'*Histoire littéraire de la Hesse*, par Strieder, et dans le *Programma in obitum Justini-Gerhardi Duising*, par Henri Othon Duising, professeur et bibliothécaire de l'université de Marbourg. C.

DUISMAER (Albert-Jacques *Van Ewist*), professeur de droit à l'université de Groningue, a laissé des dissertations latines sur divers points de jurisprudence: 1° *Du privilége de la femme entre tous les créanciers du mari, touchant la répétition de sa dot, et de la jurisprudence des tribunaux hollandais à cet égard*, 1793; 2° *De la sagesse du législateur civil qui règle les coutumes pour l'utilité commune des citoyens*, 1802; 3° *Des premiers objets auxquels doit s'attacher un professeur de droit pour aider, par sa méthode d'enseignement, au salutaire dessein du roi de promulguer en Hollande le Code Napoléon*, 1809. Duismaer, soit dans ses dissertations imprimées, soit dans ses leçons publiques, marcha sur les traces de ces savants jurisconsultes des Pays-Bas, qui ont peut-être été les plus sages commentateurs du droit romain. Comme eux, il préféra écrire en latin, afin que ses travaux pussent servir aux étudiants de tous les pays. Il est mort à Groningue, le 27 octobre 1820. Az—o.

DUIVEN (Jean), peintre, né à Gouda, en 1610, fut élève de Vautier Crabeth, et acquit de la réputation en peignant des portraits. Celui d'un franciscain, appelé le P. Simpernel, lui valut beaucoup d'argent, par le grand nombre de copies qu'on lui en demanda. Il mourut en 1640, âgé seulement de 30 ans. D—t.

DUJARDIN. *Voyez* Horto (Garcias).

DUJARDIN (Carle), peintre, né à Amsterdam, vers 1640. Excellent élève d'un excellent maître, il reçut d'abord les leçons de Berghem, et ensuite alla fort jeune en Italie. La bande académique le reçut et lui donna le nom de *Barbe de Bouc*. Par un bonheur assez rare, il sut si bien concilier son amour pour les plaisirs avec l'étude, que les Italiens lui donnèrent la préférence sur tous ceux de ses compatriotes qui peignaient dans le même genre que lui. Quelque avantage que lui offrît le séjour de Rome, il quitta cette ville pour revenir dans son pays, et, en passant par Lyon, y fit beaucoup d'ouvrages. Quoiqu'ils fussent très-bien payés, son goût excessif pour la dépense lui fit contracter des dettes, et il se vit obligé d'épouser son hôtesse, femme âgée mais riche. A Amsterdam, où il se rendit avec elle, on lui fit le meilleur accueil, les amateurs se disputaient ses tableaux, dont il fixait lui-même le prix. Tourmenté par sa femme, on peut-être dominé par son goût pour les plaisirs d'une vie libre, il alla au Texel sous prétexte d'accompagner un de ses amis, s'embarqua et ne revint plus. De retour à Rome, il y retrouva ses anciennes connaissances, ses admirateurs, et se vit, de nouveau, en état de faire une grande dépense. L'ami avec lequel il avait entrepris le voyage tenta vainement de le ramener en Hollande. Il quitta Rome, mais ce fut pour aller à Venise, où sa réputation l'avait devancé. Un négociant hollandais, qui espérait faire un grand profit sur ses tableaux, lui proposa de loger chez lui, et Carle Dujardin, sans soupçonner le motif intéressé de cet homme, accepta l'offre d'un compatriote. Mais une maladie suivie d'une indigestion, le fit périr le 20 novembre 1678, n'étant encore que dans sa 38e année. Quoique protestant, il reçut, en considération de ses talents, une sépulture honorable, dans une ville où les beaux-arts avaient souvent jeté un grand éclat. Les tableaux de Carle Dujardin, la plupart dans le genre familier, sont ordinairement composés de peu d'objets, mais tout y est brillant, correct et spirituel. Sans être aussi laborieusement terminés que ceux de la plupart de ses compatriotes, ils produisent un ef-

Digitized by Google

fet sûr, par la touche ferme de l'artiste. Il est peu inférieur à Paul Potter comme peintre d'animaux, et ce qu'il a fait en tableaux d'histoire donnait de grandes espérances. Il a poussé l'expression de ses figures à un haut degré de justesse. Tous ses tableaux sont très-recherchés : il en est plusieurs qui sont regardés comme des chefs-d'œuvre, et payés des sommes considérables. De ce nombre est celui du *Charlatan*, l'un des plus précieux tableaux de ce genre que possède le Musée du Louvre (1). On y en voit encore neuf autres, tous plus ou moins capitaux, parmi lesquels on doit distinguer un *Calvaire*, où, contre son usage, le peintre a introduit un très-grand nombre de figures. La manière habituelle de Carle Dujardin ne lui permettait pas de donner à un tel sujet toute la noblesse convenable ; le goût du dessin en est donc défectueux, quoique assez correct; mais sous le rapport de la composition, de la couleur et du clair-obscur, l'ouvrage mérite de grands éloges. Carle Dujardin a gravé à l'eau-forte, en 1652, un livre de paysages en 52 pièces, avec un grand nombre de figures et d'animaux; l'esprit et la légèreté qui caractérisent son pinceau se retrouvent dans ces gravures. D—T.

DUJARDIN (Bénigne), littérateur, plus connu sous le nom de Boispréaux, le seul qu'il ait pris à la tête de ses ouvrages, était né, vers la fin du 17e siècle, à Paris, d'une famille de robe. Reçu maître des requêtes en 1722, il ne faisait déjà plus partie du conseil d'État en 1738; et, depuis cette époque, son nom ne figure même pas sur la liste des magistrats honoraires. Ce n'était pas volontairement qu'il avait, à la fleur de l'âge, abandonné une carrière que ses talents devaient lui faire parcourir avec honneur : mais on ignore la cause de sa disgrâce. Forcé, comme il le dit lui-même, de tirer parti d'un temps d'inaction et d'ennui, Dujardin eut recours aux lettres, et *sacrifia l'inutilité de son loisir* à traduire Pétrone, qui n'était encore connu que par les versions si défectueuses du bon abbé de Marolles et de Nodot. La nouvelle traduction, écrite d'un style naturel et facile, fut bien reçue des personnes qui n'étaient pas en état de la comparer avec l'original. Il s'associa bientôt Sellius (*voy.* ce nom), qui possédait à fond les langues du nord, et avec son secours il publia diverses traductions de l'allemand, entre autres celle des satires de Rabener, dont la préface contient plusieurs traits assez piquants contre les journalistes. Fréron, qui tenait alors le sceptre de la critique, ne manqua pas de s'en faire l'application ; et il ne laissa passer aucune occasion de châtier Dujardin de sa témérité (*voy.* l'*Année littéraire*, V, 98, VI, 317). Celui ci se vengea en publiant les *Anti-Feuilles*, recueil de lettres contre l'*Année littéraire*, auquel, outre Sellius, concourut le chevalier de La Morlière (*voy.* ce nom); mais cette brochure, que méprisa Fréron lui-même, n'eut aucun succès. A cette époque, Dujardin eut le bonheur d'obtenir une place par la protection du duc d'Orléans. Ce fut sous les auspices de ce prince qu'il entreprit, avec Sellius, l'*Histoire générale des Provinces-Unies* ouvrage important, et dont la publication l'occupa jusqu'à sa mort. On en ignore la date, mais elle ne doit être que de très-peu d'années postérieure à 1770. On a de Dujardin, sous le nom de Boispréaux : 1° La *Satire de Pétrone*, traduite en latin, La Haye, 1742, 2 vol. petit in-12, sans texte et sans notes; mais avec une préface qui mérite d'être lue. 2° *Histoire de Nicolas Rienzi, chevalier, tribun et sénateur de Rome*, Paris, 1743, in-12 (*voy.* Rienzo); 3° *Vie de P. Arétin*, La Haye, 1750, in-12. C'est une traduction libre de Mazzucchelli. 4° *Le Mariage de la raison avec l'esprit*, comédie en 1 acte et en vers, Paris, 1754, in-8°; 5° *les Satires de Rabener*, traduction libre de l'allemand, Paris, 1754, 4 petits vol. in-12; 6° *la Double Beauté*, roman étranger, Cantorbéry, (Paris), 1754, in-12. C'est un épisode des *Mémoires du Martin Scriblerus* de Pope, traduit sur une version allemande insérée dans le *Neue Beytræge*, etc. (Nouveaux Suppléments aux amusements de la raison et de l'esprit), Brême, 1748. 7° *Histoire générale des Provinces-Unies*, Paris, 1757-1770, 8 vol. in-4°. Cet ouvrage porte les initiales de Dujardin et de Sellius ; il est traduit en partie de l'*Histoire de la Patrie* de Wagenaar (*voy.* ce nom), et pourra toujours être utilement consulté. W—s

DUJARDIN, membre du collége et de l'Académie de chirurgie de Paris, né à Neuilly-St-Front, dans le Soissonnais, le 3 janvier 1738, mort le 5 février 1773. Il avait entrepris d'écrire l'*histoire de la chirurgie*, depuis son origine jusqu'à nos jours; la mort l'a enlevé avant qu'il ait pu achever cette belle entreprise. Le 1er volume de l'ouvrage qui porte ce titre fut publié en 1774, in-4°; il appartient à Dujardin. L'auteur s'est arrêté à l'état de la chirurgie chez les Romains, à l'époque de Celse. Le 2e volume (1780), est dû à Peyrilhe, qui avait achevé le troisième avant de mourir. Ce précieux manuscrit était dans la bibliothèque du professeur Antoine Dubois, acquéreur de celle de Peyrilhe. On s'accorde, généralement, à dire que Dujardin n'avait fait que rassembler les matériaux du volume qu'il a publié, et que le laborieux littérateur Querlon (Anne-Gabriel Meunier), en est le rédacteur. F—R.

DUJARDIN (Charles-Antoine), écrivain ascétique, était né, vers 1760, à Châlons-sur-Saône. Après avoir exercé la profession d'avocat à Dijon, où il avait acquis la réputation d'un jurisconsulte habile et consciencieux, il fut nommé conseiller, puis président de chambre à la cour royale de cette ville. Éminement religieux, il employait ses loisirs à la lecture des ouvrages les plus propres à fortifier ses sentiments. Dans les dernières années de sa vie, il publia deux opuscules devenus très-rares parce que sa famille en a retiré les exemplaires. Ce sont : 1° *Poésie sacrée pour la célébration de l'of-*

(1) Il a été fort bien gravé par Boissieu.

Digitized by Google

fice divin et des saints mystères, ou Heures nouvelles selon le rit parisien, Dijon, 1823, in-12; 2° *Poésie sacrée pour la célébration des saints Mystères et des fêtes de la Vierge*, ibid., 1824, in-12. Dujardin est mort à Dijon le 23 décembre 1825. W—s.

DUJAT. *Voyez* AMBÉRIEU.

DUKE (RICHARD), poëte anglais, né vers le milieu du 17e siècle, était l'ami intime d'Otway, et fut lié avec les plus beaux esprits de son temps. C'est peut-être plus à ces liaisons littéraires qu'à ses talents personnels que son nom doit l'avantage de lui avoir survécu; car, bien qu'on trouve dans sa *Revue*, poëme politique qu'il n'a pas achevé, quelques vers assez énergiques, ses ouvrages, au jugement de Samuel Johnson, ne s'élèvent pas en général au-dessus de la médiocrité. Ils respirent d'ailleurs toute la licence qui régnait dans la littérature anglaise à une époque, où, suivant un écrivain de cette nation, tout homme qui voulait passer pour bel esprit rougissait de dire ses prières. On ignore cependant si son caractère et ses mœurs participèrent de la contagion de son esprit. Dans un âge plus mûr, il entra dans les ordres, il publia des sermons fort édifiants. Il fut successivement prébendier de Gloucester, chapelain de la reine Anne et vicaire de Witney, dans le comté d'Oxford. Il fut trouvé mort dans son lit en 1711, le lendemain d'un festin auquel il avait pris part. Ses poésies, qui forment un très-petit volume, se composent en grande partie de pièces fugitives et de traductions de Théocrite, Virgile, Horace, Ovide et Juvénal. S—D.

DUKER (CHARLES-GUSTAVE, comte DE), général suédois, se distingua par sa bravoure dans les guerres de Charles XII. Après la bataille de Fraouenstadt en 1706, il accompagna le roi en Saxe avec un régiment de dragons dont il était colonel; l'année d'après il mena des troupes pour secourir le comte de Lœwenhaupt en Livonie, et se trouva ensuite aux batailles de Lezno et de Pultava. A l'issue de cette affaire malheureuse (1709), il concourut à la capitulation par laquelle les Suédois qui restaient se rendirent prisonniers. Peu de temps après Menzikoff le mit en liberté. Duker aida, en 1710, avec Stenbock, à chasser les Danois de la Scanie; deux ans après il commanda, comme lieutenant général, un corps de 8,000 hommes dans l'île de Rügen, et fut blessé au combat de Gadebusch. Il obtint ensuite le commandement de Stralsund. Il était au lit quand Charles XII y arriva. Sa reconnaissance avec ce prince fut touchante (*voy.* CHARLES XII), mais il fut bientôt sur le point d'encourir sa disgrâce parce qu'il lui donna des conseils pacifiques. Il ne se défendit pas moins avec un courage indomptable contre les alliés quand ils attaquèrent Stralsund; enfin le roi, à son départ pour la Suède, le 16 décembre 1715, lui laissa la permission de conclure une capitulation qui fut signée le 18 (29). Il obtint pour récompense le grade de général feld-maréchal, fut nommé sénateur après la mort du roi, puis élevé au rang de comte, et eut part au traité de paix signé à Stockholm, le 21 janvier 1720, avec la Prusse. Il mourut, le 14 juillet 1732, dans un âge assez avancé, sans laisser d'héritiers. E—s.

DUKER (CHARLES-ANDRÉ), philologue distingué du 18e siècle, naquit en 1670, à Unna, dans le comté de la Marck. Après avoir fait ses premières études dans l'école de Hamm, il entra à l'université de Franeker, où il écouta les savantes leçons de Perizonius. Il avait alors vingt ans; environ dix ans après, il accepta la chaire d'histoire et d'éloquence dans le gymnase de Herborn, et la quitta, en 1704 ou 1705, pour une place de sous-recteur dans l'école de la Haye. C'était déroger; mais Duker préférait le séjour de la Hollande à celui du comté de Nassau, parce que la Hollande était, à ses yeux, un pays plus classique et plus lettré. Il commença à se faire connaître par une Lettre sur le fleuve Oaxès, imprimée par Leytrait, en 1711, dans le *Vibius sequester* de Hesselins, réimprimée depuis dans celui d'Oberlin. Il donna, cette même année, un volume intitulé : *Opuscula varia de latinitate Jurisconsultorum veterum*, dont on a fait, en 1761, une seconde et meilleure édition. C'est un recueil des Opuscules contradictoires de Laurent Valla, de Floridus, d'Alciat, de Jacques Cappel, sur la latinité des Jurisconsultes anciens. Duker y joignit des notes étendues et savantes. Perizonius, qui était toujours resté attaché à son ancien disciple, lui confia, en mourant, un travail qu'il avait commencé sur Pomponius Mela, et le chargea de le terminer et de le publier. Différents obstacles empêchèrent Duker de remplir entièrement les intentions de Perizonius; il ne put compléter ce commentaire et le fit imprimer, tel qu'il l'avait reçu dans le 7e et le 8e volume des *Miscellanea Observationes*. La mort de Perizonius laissait une place vacante dans l'université de Leyde; on l'offrit à Burmann, qui était alors à Utrecht, et la chaire d'histoire et d'éloquence, que Burmann abandonnait, fut partagée entre Duker et Drakenborch. Duker ouvrit ses leçons le 28 mai 1716, par un discours *de Difficultatibus*, etc. *Sur certaines difficultés qu'offre l'interprétation grammaticale des auteurs grecs et latins*. Kapp l'a réimprimé dans son recueil de *Harangues choisies*. En 1734, après dix-huit ans d'exercice, Duker, dont la santé était très-chancelante, demanda sa retraite, et, l'ayant obtenue, il se fixa dans une petite ville, pour achever ses jours loin du monde et de la vie publique, où ses infirmités lui faisaient trouver moins d'agréments que d'embarras et d'ennui. Pendant sa carrière académique, il avait été fort occupé, et des devoirs de sa place qu'il remplissait avec un zèle et un assiduité exemplaires et de la composition des savants ouvrages qui l'ont rendu célèbre. En 1722, il avait donné une édition de Florus. « Feu Duker, dit Fischer, dans la préface de son « Florus, est dans notre siècle le seul littérateur « qui ait bien mérité de Florus. En effet, non-« seulement il a eu plus de manuscrits qu'au-

Digitized by Google

« cun autre éditeur, et il s'en est servi avec une « grande exactitude ; mais il a parfaitement expli- « qué les paroles de l'auteur, etc. » Cette édition a reparu, en 1744, avec d'utiles augmentations. On trouve des notes de Duker dans le Tive-Live de Drakenborch, le Suétone d'Oudendorp, le Servius de Burmann, dans les *Origines Babyloniennes* de Perizonius, dans l'Aristophane de Burmann second. Il a écrit, sur les *Lois attiques* de Sammel Petit, des remarques imprimées d'abord dans le *Miscellaneæ Observationes* (volumes 3, 4, 5), et que Wesseling a recueillies dans son édition des *Lois attiques*. C'est encore Duker qui a fourni à Hesselius les inscriptions grecques que ce savant a publiées avec un peu de négligence dans la préface du recueil de Gudius. On lui doit aussi les Remarques qui se trouvent dans l'édition latine de Théophile, faite à Leyde, en 1733, et qui, par mauvaise foi, peut-être, ont été attribuées à Schulting. Mais son plus beau titre à la célébrité, c'est son édition de Thucydide. Il y a déployé beaucoup d'érudition et une connaissance profonde de la langue grecque. Son exactitude scrupuleuse et presque religieuse à noter les variantes, a excité la gaîté de Schrœder, qui, dans la préface de sa mauvaise éditiou de Sénèque le Tragique, l'appelle *Varilectionarius Thucydideus*. Ce sarcasme ne prouve autre chose que le mauvais esprit de Schrœder. Les notes de Duker ont été réimprimées en entier dans le Thucydide de Deux-Ponts. Duker, qui avait emporté ses livres dans sa retraite, fut, en 1750, obligé de s'en séparer. Sa vue était affaiblie au point que le travail lui était, sinon impossible, au moins dangereux, et il vendit sa bibliothèque. Un grand nombre d'auteurs sur les marges desquels il avait écrit des notes, furent alors dispersés ; Catulle, par exemple, Aristénète, Pomponius Méla, Virgile, Elien, les *Idiotismes* de Vigier, et plusieurs autres. Duker mourut âgé de 82 ans, le 5 novembre 1752, à Meyderic, dans la maison de sa nièce, chez laquelle il avait depuis deux mois fixé son séjour. Soit modestie, soit originalité, Duker avait souhaité que l'université d'Utrecht, s'écartant de l'usage, s'abstînt de faire son éloge ; ses intentions avaient été remplies : mais en 1778, Saxius, alors recteur de l'université, ne crut pas décent que la mémoire d'un homme de ce mérite restât plus longtemps sans honneurs publics ; il prononça l'oraison funèbre de Duker, et la fit imprimer à la fin du 6e volume de son *Onomasticon*. B—ss.

DUKER (Alexandre), frère du précédent, et né dans la même ville, cultiva les lettres, mais sans éclat et sans célébrité. Il a traduit de l'italien en latin les recueils de Tombeaux et de Lampes antiques publiés par Bellori. Cette traduction, qui se trouve dans le 12e volume du *Thesaurus Antiquitatum Græcorum* de Gronovius, a été réimprimée à part en 1728. C'est encore lui qui a traduit en latin dans le tome 4 du *Trésor d'Italie*, les *Monuments de Brescia*, par Rubei, et, dans le tome 9, les dissertations de Pelegrini sur la Campanie. On lui doit aussi l'*Histoire de la ville de Come*, qui se lit dans le 3e volume de cette vaste collection. Camusat a confondu Alexandre Duker et Charles-André Duker : leurs noms seuls ont de la ressemblance. B—ss.

DULAC (Joseph), capitaine dans le régiment d'artillerie du roi de Sardaigne, commandant des écoles de campagne du même corps à Turin, naquit à Chambéry, vers l'an 1706. Ses talents et sa bravoure le firent distinguer dans toutes les campagnes d'Italie de 1733 à 1748 : il est le premier de ceux qui ont commencé à introduire la science de l'artillerie en Piémont. Il publia, à cet effet, un ouvrage intitulé : *Théorie nouvelle sur le mécanisme de l'Artillerie*, Paris, 1741 in-4°. L'auteur traite, par des méthodes générales et faciles, toutes les questions sur la nature de la poudre, celle du mouvement qu'elle imprime aux mobiles dans les bouches à feu, et sur la résistance des voûtes contre la percussion des bombes. Il découvre plusieurs propriétés nouvelles du mouvement uniforme, dont les plus remarquables sont celles qui le conduisent à la détermination de l'angle d'élévation qui donne la plus grande portée d'une pièce, lorsque la batterie est élevée au-dessus d'une plaine ; problème résolu, jusqu'alors, d'une manière peu exacte. Il propose, en outre, un instrument nouveau, propre à faire connaître la trajectoire qu'un mobile décrit dans le vide, quand il est lancé dans une direction quelconque par une force déterminée. Malgré les progrès immenses que la science de l'artillerie a faits depuis un siècle, nous pensons que le livre de Dulac n'est point encore à dédaigner par les personnes de l'art. Dulac avait ce caractère de vivacité et de franchise qui sème notre vie de chagrins, quand il n'est pas tempéré par une éducation sévère. Bouillant, emporté, il ne pouvait souffrir tout ce qui n'avait pas la couleur de la plus pure vérité ; la présence du roi le contenait à peine dans les bornes de la circonspection. Il n'avait d'égards pour personne, manquait de soumission envers ses supérieurs, et joignait à ces malheureux défauts celui d'un langage satirique, par lequel il sacrifiait toutes les convenances au plaisir de faire une épigramme. Cette fatale impétuosité le perdit à la cour. Ses nombreux ennemis et la jalousie qu'excitèrent ses talents, obligèrent Charles-Emmanuel III de l'éloigner : il lui donna le commandement d'Yvrée, avec le rang de colonel dans l'armée sarde. Cette espèce de disgrâce ne le rendit pas plus sage : sa fougue lui suscita bientôt, avec le gouverneur de la place, une affaire qui le conduisit à la citadelle de Turin pour quelques semaines. Il obtint ensuite sa retraite, et mourut de chagrin à Alexandrie, l'an 1757. N—r.

DULAC. *Voyez* Alléon.

DULAC (Jean-Baptiste Sonyer), naquit à St-Didier en Velai, le 17 mai 1728. Il fut avocat du roi près le bailliage et sénéchaussée de Forez, séant à Montbrison, et, en 1788, conseiller du roi. Il est auteur de plusieurs ouvrages, dont les principaux

Digitized by Google

sont : 1° *Mémoires sur les Droits seigneuriaux de la province de Forez*; 2° *Observations sur l'état ancien et actuel de la province du Forez*, 1781, in-8°; 3° *Histoire des grands hommes qu'a produits le Forez*, 1781, in-12; 4° *Dictionnaire des Questions de droit, en rapport avec la jurisprudence des pays de droit écrit*, 2 vol. in-4°; 5° *Rapport des Coutumes du Forez avec le droit romain et Arrêts qui les consacrent*, 1 vol. in-4°; 6° *Rapport des Poids, Mesures et Monnaies usités dans les anciens terriers, avec les Mesures, Poids et Monnaies royales*, 1 vol. in-8°; 7° *Mémoires sur les Convulsionnaires*, 1 vol. in-12. Cette secte avait fait de rapides progrès dans le Forez, et Dulac composa un ouvrage, à la prière de son frère, vicaire général de Lodève, chargé de faire un rapport sur ces fanatiques. Il n'est pas un de ces ouvrages qui n'ait eu plusieurs éditions. Accablé d'infirmités, Sonyer Dulac fut assez heureux pour n'être pas le témoin des excès de la révolution. Il mourut le 2 août 1792 : (Extrait de l'*Histoire des grands hommes de l'ancien gouvernement du Languedoc*, t. 1, p. 127). Z.

DULAGUE (Vincent-François-Jean-Noël), professeur d'hydrographie au collége royal de Rouen, et membre de l'Académie de cette ville, naquit à Dieppe, le 24 décembre 1729. Il fit paraître à Rouen, en 1768, des *Leçons de navigation*, in-8°, qui furent réimprimées plusieurs fois, et notamment, avec des augmentations et des corrections, Paris, 1823, in-8°, avec 10 planches. Il donna plus tard des *Principes de Navigation, ou Abrégé de la théorie et de la pratique du pilotage*, rédigés, par ordre du roi, pour les écoles d'hydrographie, Rouen, 1787, in-8°. Ces deux ouvrages ont été adoptés comme classiques, par le gouvernement, pour les écoles de marine. Dulague joignait les connaissances astronomiques aux connaissances hydrographiques, et plusieurs observations de lui, relatives à la première de ces sciences, ont été insérées dans les *Mémoires de l'Academie des sciences*, aux tomes 4, 5 et 6 des Savants étrangers. Il est mort à Rouen, le 9 septembre 1805. Z.

DULARD (Paul-Alexandre), poëte français, né à Marseille, en 1696. Son poëme *de la grandeur de Dieu dans les merveilles de la Nature*, Paris, 1749, petit in-12, et dont il donna, l'année suivante, une nouvelle édition corrigée, eut d'abord assez de succès, grâce aux notes dont il l'avait enrichi, et qu'on trouvait alors fort instructives. Mais aujourd'hui, que toute la science répandue dans ces notes est au-dessous de ce qu'on enseigne dans nos classes de physique et d'histoire naturelle, on est forcéde reporter son attention sur la poésie de l'auteur, et malheureusement elle n'est pas en état de supporter l'épreuve de la lecture. Il est, en effet, difficile de se figurer un style plus froid et plus diffus, une versification plus molle et plus terne. Quelques passages cependant, notamment une description de la peste, ne manquent pas d'une certaine richesse de poésie, et donnent lieu de penser que Dulard aurait pu mieux faire, s'il eût travaillé avec plus de soin. L'ouvrage eut cependant quelque succès, car il en parut une 9e édition, Paris, 1820, in-8°. Il fut traduit en allemand, en anglais, et Bossi en donna une traduction italienne, Florence, 1786, in-8°. Ses *Œuvres diverses*, imprimées à Amsterdam, 1758, 2 vol. petit in-12, sont moins connues que son poëme. Dulard était secrétaire de l'Académie de Marseille. Il mourut le 7 décembre 1760. F. P—T.

DULAU (Jean-Marie), archevêque d'Arles, fut de l'Assemblée constituante; mais il ne prit aucune part à ce qu'elle fit contre l'Église et la monarchie. Dépouillé de son archevêché par la constitution civile du clergé, il crut devoir rester à Paris. Presque nonagénaire, il combattit avec une vigueur dont on ne l'aurait pas cru capable, tous les décrets qui lui parurent blesser le dogme, et fut incarcéré, en 1792, au couvent des Carmes de la rue de Vaugirard. Le 1er septembre, un gendarme de service était allé s'asseoir près de l'archevêque d'Arles, et lui avait lâché plusieurs fois la fumée de sa pipe, en lui disant : « Monseigneur, c'est donc demain qu'on tue votre grandeur. » Malgré son grand âge et ses infirmités, il n'avait consenti à prendre un lit qu'après s'être assuré que tous les autres prêtres en avaient, et il s'était jusque-là contenté d'un fauteuil de bois, dans lequel il avait passé les jours et les nuits. On lui avait proposé divers moyens pour sortir de sa prison; mais il les avait rejetés tous, en disant, qu'il devait l'exemple à ses respectables compagnons. Il était en prières, à genoux, dans un oratoire existant à l'une des extrémités du jardin, le 2 septembre, avec les évêques de Beauvais et de Saintes, et les autres prêtres de tous les ordres, lorsque dix assassins qu'on venait d'introduire, fondirent sur eux, en demandant à grands cris l'archevêque d'Arles. L'abbé de la Pannonie baisse les yeux, espérant qu'on le prendra pour le prélat, dont les jours pourront être préservés; mais le vieillard est reconnu. Dès qu'il s'entend nommer, il prie le plus âgé des prêtres de l'absoudre; puis il se lève, s'avance lentement, les mains croisées sur la poitrine, et les yeux levés au ciel, et dit aux meurtriers : « Je suis celui que « vous cherchez; je m'offre volontairement en sa« crifice, mais épargnez ces dignes ecclésiastiques, « qui prieront pour vous sur la terre, comme je « vais le faire devant l'éternelle majesté. » Il y avait dans toute la personne du prélat tant de dignité et de grandeur, que, pendant six minutes, les sicaires furent saisis de respect et n'osèrent le toucher. Ils s'avancent cependant, en se reprochant leur faiblesse, reculent et reviennent. Enfin on l'accuse d'avoir fait assassiner les patriotes d'Arles : « Je n'ai jamais fait de mal à qui que ce soit, » répondit-il. Un coup de sabre sur le front est la replique; il reçoit par derrière un second coup qui lui ouvre le crâne; la main droite, dont il couvre ses yeux, lui est abattue; un troisième coup le renverse assis; un quatrième l'étend sans forme humaine. Une pique lui est enfoncée dans la poitrine, son corps est foulé aux pieds. Des décharges

Digitized by Google

de fusil sont faites sur les marches de l'autel, que couvrent les autres prêtres en oraison ; et la plupart périssent. Il reste de Dulau : 1° *Recueil de Mandements et Lettres pastorales*, qui ont été admirés des connaisseurs, Arles, 1795, in-4°; 2° divers opuscules où brillent la piété et la science ; 3° une *Adresse au Roi* sur le décret du 26 mai 1792, qui prononçait la déportation contre les prêtres non assermentés, Paris, 1792 in-8°. C'est un modèle de force, de sensibilité, d'érudition et d'éloquence chrétienne, qui empêcha beaucoup d'ecclésiastiques de se soumettre. Les *Œuvres complètes* de Jean-Marie Dulau ont été recueillies et publiées par Jacques Constant, curé de St-Trophime à Arles, 1817, 2 vol. in-8°. Z.

DULAURE (Jacques-Antoine), conventionnel, archéologue, historien, et l'un des écrivains les plus féconds de notre époque, naquit à Clermont-Ferrand, le 3 septembre 1755. Il fit de bonnes études au collége de cette ville, cultiva le dessin, étudia les mathématiques, et voulut d'abord se faire architecte. Il se rendit à Paris au mois d'octobre 1779, et fut admis comme élève chez Rondelet, qui, après la mort de Soufflot, avait été chargé d'achever les travaux de l'église de Ste-Geneviève, et, avant tout, de renforcer les piliers qui semblaient ne pouvoir plus soutenir le dôme. Un jour que Dulaure, chargé de prendre des mesures verticales, marchait dans l'intérieur, sur de hautes corniches, il fut saisi d'un éblouissement, et près de tomber et de se briser sur les dalles du monument. Dès lors dégoûté de l'architecture, il voulut être ingénieur-géographe. Il devait travailler, sous la direction d'un ingénieur en chef, à la confection d'un canal projeté entre Bordeaux et Bayonne. La guerre de l'indépendance américaine ayant fait manquer cette entreprise, Dulaure se mit à donner des leçons de géométrie. Il inventa un instrument propre à la levée des plans et des cartes topographiques. Il soumit, en 1781, son invention à l'Académie des sciences : Bossut et Cousin furent chargés de l'examiner, et firent un rapport favorable. — L'année suivante Dulaure commença sa carrière littéraire, qui devait embrasser plus d'un demi-siècle. La vie d'un homme de lettres étant ordinairement dans ses ouvrages, nous ferons entrer dans celle de Dulaure, comme s'y rattachant d'ailleurs pour la plupart, le grand nombre d'écrits qu'il a publiés. Les premiers semblèrent annoncer plutôt artiste, un architecte qu'un écrivain : c'était une critique, en forme de *lettre* (1), de la salle qui venait d'être bâtie pour les Français sur l'ancien terrain de l'hôtel de Condé (aujourd'hui l'Odéon) ; c'était une critique, en forme de *dialogue*, de la salle qui venait aussi de s'élever, pour les Italiens (2), sur l'emplacement de l'hôtel Choiseul. Par une conception bizarre, l'auteur falsait dialoguer, raisonner et critiquer les loges, les décorations et les murailles. Les premières expériences aérostatiques inspirèrent Dulaure, et, à l'exemple de Cyrano de Bergerac, il publia un *Voyage dans la Lune* (1), facétie de 60 pages : il fut ainsi le précurseur du Cousin Jacques (Beffroy de Reigny), qui, l'année suivante, commença son journal intitulé *les Lunes*. Pour se créer des moyens d'existence, il se chargea (1783-1786) du compte-rendu des pièces de théâtre, dans le *Courrier lyrique et amusant, ou Passe-temps des toilettes* (voy. Dupréhoy), et il introduisit, dans cette feuille légère et frivole, une partie archéologique. Dulaure, sans nom, avait gardé l'anonyme jusqu'en 1785, époque où il publia sa *Description de Paris* (2). « Cet ouvrage, écrivait l'auteur « en 1794, à cause de plusieurs traits hardis con- « tre les rois, contre la cour, contre la *prêtraille*, « fut attaqué vivement par les rédacteurs de l'*An-* « *née littéraire*, que je pulvérisai à mon tour par « une réponse vigoureuse. » (*Tableau de sa conduite politique*, p. 6.) L'édition fut arrêtée par ordre du garde des sceaux (Hue de Miroménil), et Dulaure nous apprend qu'il eut beaucoup de peine *à faire lever cet interdit*. Le scandale ayant fait le succès du livre, deux autres éditions furent données, et l'auteur, qui prenait le titre d'ingénieur-géographe, dédia la seconde au roi de Suède qui était alors à Paris (1787). La *Description des environs* (3) suivit de près celle de la capitale ; et l'auteur dédia aussi la seconde édition au monarque voyageur. Les anecdotes scandaleuses sont encore ramassées avec soin dans cet ouvrage. A cette même époque, Dulaure imagina de se faire l'historien *philosophique* de la Barbe (4) ; il demandait peu philosophiquement que tous les fonctionnaires publics et tous les hommes élevés par leur position au-dessus des autres laissassent croître leur barbe dans toute sa longueur : c'eût été une forte atteinte à l'égalité, qui n'était pas encore établie, et dont il devait être un jour l'un des plus ardents défenseurs. Dulaure avait gardé l'anonyme ; ce fut aussi sous ce voile officieux qu'il attaqua les nouveaux murs d'enceinte de Paris, qui excitaient l'animadversion des habitants et donnèrent lieu à des épigrammes dont il n'est resté que ce calembourg :

Le mur murant Paris rend Paris murmurant.

« Lorsqu'en 1787 (lisez 1784), dit Dulaure (*Ta-* « *bleau de sa conduite politique*, p. 7), les fermiers « généraux obtinrent du conseil d'État la permis- « sion d'emprisonner Paris et ses faubourgs ;.... « lorsqu'on forçait en quelque sorte le peuple à

(1) *Lettre critique* sur la nouvelle salle des Français, 1782, in-8°.

(2) *Les Italiens aux boulevards, ou Dialogue entre leur nouvelle salle et celle des Français*, 1783, in-8°.

(1) *Le Retour de mon pauvre oncle, ou Relation de son voyage dans la Lune, mise au jour par son cher neveu, Ballomanipolis*, 1781, in-8°.

(2) *Nouvelle description des curiosités de Paris*, Paris, Lejay, 1785, 2 vol. petit in-12; 2e édition, ibid., 1787, 2 vol.; 3e édition, 1790.

(3) *Nouvelle description des environs de Paris*, Paris, Lejay, 1785, 2 vol. petit in-12; 2e édition, ibid., 1787.

(4) *Pogonologie, ou Histoire philosophique de la Barbe*, suivie de *l'Exilé*, poëme burlesque en vers, Constantinople et Paris, Lejay, 1786, in-12, de 240 pages avec une figure.

Digitized by Google

« admirer ses chaînes et les instruments de ses « chaînes, j'osai le premier, le seul, écrit contre « cet acte révoltant du despotisme (1)... La police « fit les recherches les plus actives contre l'ou- « vrage et contre l'auteur... Un traitant offrait « 20,000 livres à celui qui pourrait me découvrir. » La brochure seule fut saisie. On lit dans les *Mémoires secrets*, dits de Bachaumont (t. 31, 25 février 1787) : « Cette brochure très-courte, attribuée au « comte de Mirabeau, fait grand bruit, et excite « toute la vigilance de la police. » La même année, Dulaure écrivit une *Lettre* (2) sur le cirque à moitié souterrain, que le duc d'Orléans faisait construire dans le jardin de son Palais-Royal pour des exercices équestres, et qui devint ensuite le berceau du Lycée des Arts. Il suivit les renseignements qui lui furent fournis par l'architecte Louis, et donna à cette construction éphémère des éloges que le temps n'a pas ratifiés. Mais sa lettre, accompagnée d'un plan gravé du cirque, sert aujourd'hui à faire connaître ce qu'était cet édifice. En 1788, Dulaure publia, comme supplément à ses descriptions de Paris et de ses environs, un volume de *singularités historiques*, burlesques ou scandaleuses, qui ne manqua pas d'avoir plusieurs éditions, et qui a été réimprimé encore à Paris en 1825 (3). La religion, les évêques, les moines, la noblesse, sont l'objet des tristes élucubrations de l'auteur; les obscénités abondent : ici c'est *l'aventure d'une pisseuse*, là ce sont les *charmes secrets d'une cabaretière*, chantés dans le poëme latin d'un moine historien (Robert Gaguin) ; ailleurs des *Dîmes perçues sur les plaisirs matrimoniaux*, des *capucins fouettés*, les *orgies de cordeliers qui cajolent des religieuses, les épousent*; des *archevêques qui se battent à coups de poing*, des *quolibets sur le prépuce du Seigneur*, sur *la chemise de la Sainte Vierge*, sur *une assiette de bouillie jetée à la tête de Louis XIV*, etc., etc. L'auteur, qui garda l'anonyme, se montre beaucoup plus occupé de ces contes que de leurs preuves : il n'examine ni ne discute; et l'époque où il fit paraître son volume doit être remarquée : elle touchait à la révolution, si même la révolution n'était pas déjà commencée. Nous avons vu que Dulaure s'était occupé de l'art du dessin : il publia, sans y mettre son nom, une brochure sur le salon de 1788 (4). Il avait entrepris une *description de la France* dont les premiers volumes parurent en 1788; l'ouvrage devait en avoir 18, mais la mort de l'éditeur (Lejay) et la marche de la révolution l'empêchèrent de poursuivre son travail : il aurait d'ailleurs fallu le recommencer, car la description était faite par provinces, et lorsque le 6e volume fut publié (1790), la France venait d'être divisée en départements. Malgré le penchant de l'auteur à recueillir les anecdotes scandaleuses, sa description est un travail savant, fait avec soin, et l'on peut regretter qu'il soit resté inachevé. Dulaure fit paraître, en 1789, plusieurs brochures anonymes, une *Adresse au peuple breton*, des *Avis aux citoyens français*, des réflexions sur la *Procédure criminelle du Châtelet*, et vingt et un numéros de *Métamorphoses* (1). C'est ici comme la première édition d'un pamphlet plus volumineux, que Dulaure publia un peu plus tard. En 1790, il dénonça un *Complot formé par la magistrature* (2) ; il attaqua l'opinion de Necker sur le décret concernant les titres, les noms et les armoiries, et il ne se désigna que comme *Citoyen du district des cordeliers* (3). Enfin il imagina de publier un journal intitulé : *les Evangélistes du jour*, « ouvrage périodique, dit-il (*Tableau de sa conduite* « *politique*, p. 7), que je n'ai pu continuer, » et qui était une assez pâle opposition aux fameux *Actes des apôtres*. On voit que Dulaure était entré vivement dans la révolution. Voici ce qu'il dit à ce sujet, dans le *Tableau* déjà cité : « Toujours « plus observateur qu'acteur, je fus placé par le « hasard au centre de la révolution, parmi les « hommes les plus marquants, d'abord dans le « fameux *district des cordeliers*, devenu depuis « section du Théâtre-Français, où figuraient les « Danton, les Fabre d'Églantine, les Camille Des- « moulins, les Linguet, les Dufourni, les Billaud- « Varenne, les Marat, les Vincent, les Ronsin, les « Chaumette, etc. De ma section j'ai suivi la plu- « part d'entre eux à la société des jacobins, puis « à la convention nationale : j'ai pu les étudier et « les apprécier » (p. 11)... « Je n'étais point ora- « teur, mais j'avais la réputation d'homme de « lettres, patriote pur, etc. » (p. 14). Ce fut en 1791 que Dulaure fit imprimer son *Histoire critique de la noblesse, depuis le commencement de la monarchie jusqu'à nos jours, où l'on expose ses préjugés, ses brigandages, ses crimes ; où l'on prouve qu'elle a été le fléau de la liberté, de la raison, des connaissances humaines, et constamment l'ennemie des peuples et des rois* (1 vol. in-8°). On voit le goût de l'auteur dans ce titre même. La noblesse était supprimée depuis la fameuse nuit du 4 août 1789; les nobles qui ne s'étaient pas attachés à la révolution étaient en grand nombre émigrants ou persécutés. On brûlait leurs châteaux. Était-il nécessaire d'appeler sur eux, alors, la haine et le

(1) *Réclamation d'un citoyen contre une nouvelle enceinte de Paris, élevée par les fermiers généraux*, 1787, in-8° de 32 pages.

(2) *Lettre à M*** sur le cirque qui se construit au Palais-Royal*, Paris, Lejay, 1787, in-8°.

(3) *Singularités historiques*, ou Tableau critique des mœurs, des usages et des événements de différents siècles, contenant ce que l'histoire de la capitale et des autres lieux de l'île de France, offre de plus piquant et de plus singulier, Londres et Paris, Lejay, 1788, petit in-12 de 329 pages; dernière édition, Paris, les frères Baudouin, 1825, in-12.

(4) *Critique de quinze critiques du salon*, ou Notices faites pour donner une idée de ces brochures, suivies d'un résumé des opinions les plus impartiales sur les tableaux exposés au Louvre, Paris, Lejay, 1788, in-8° de 67 pages.

(1) Les *Métamorphoses*, ou Liste des noms de famille et patronymiques des ci-devant ducs, marquis, comtes, barons, etc., avec des notes sur leurs familles, Paris, Garnery (vers 1789), 21 numéros.

(2) *Nouveau complot* formé par la magistrature, in-8°.

(3) *Refutation des opinions de M. Necker*, relativement au décret de l'Assemblée nationale, concernant les titres, les noms et les armoiries.

Digitized by Google

mépris! L'ouvrage de Dulaure, qu'il disait *neuf en son genre* et *prohibé par le gouvernement aristocratique de Berne*, fut contrefait sous ce titre : *Étrennes à la noblesse, ou Précis historique et critique sur l'origine des ci-devant ducs, comtes, barons*, etc., *excellences, monseigneurs, grandeurs et anoblis*. Avec trop de tenue dans sa haine, Dulaure reprit, en 1791, son premier pamphlet intitulé : les *Métamorphoses*; et, le délayant dans du fiel, il publia en trois parties, la *Liste des ci-devant nobles, nobles de race, robins, prélats, financiers, intrigants, et de tous les aspirants à la noblesse, ou escrocs d'icelle, avec des notes sur leurs familles*. Ainsi l'auteur mettait de l'épigramme jusque dans le titre : on peut voir si elle est attique et légère. Voici l'épigraphe, qui paraît de meilleur aloi : « Si notre père « Adam eût acheté une charge de secrétaire du « roi, nous serions tous nobles. » La même année Dulaure publia, comme suite et pendant à sa *Liste des ci-devants nobles*, la *Vie privée des ecclésiastiques, prélats et autres fonctionnaires publics qui n'ont point prêté leur serment sur la constitution civile du clergé* (3 parties, in-8°). Le 11 août 1791, parut le premier numéro du *Thermomètre du jour*, dont Dulaure fut obligé de cesser la publication, qui dura deux ans et quelques jours, le 25 août 1793 (1). Il avait choisi pour épigraphe ces mots : *Variété, vérité, célérité*. La vérité n'était pas toujours dite proprement : « Il y a, disait le journa- « liste, des hommes qui sont *dévoyés* par une in- « digestion d'ambition, et qui font d'eux-mêmes « *caca* sur leur réputation. » (N° 3 du 13 août 1791, p. 4.) Les sommaires du *Thermomètre* étaient, suivant l'usage de cette époque, ridicules ou emphatiques : *Grand complot pour favoriser l'évasion du roi! Grande arrestation de Jean de Castellane, évêque de Mende! Grand décret d'accusation contre M. de Nouailles, ambassadeur à Vienne*, etc. Le *Thermomètre du jour* devait donner et donnait les variations de l'opinion publique, Dulaure, qui avait pris pour collaborateur B. Chaper, se montrait seul invariable, c'est-à-dire toujours ennemi des nobles, des prêtres et des rois, mais aussi toujours indépendant et constamment éloigné de tous les partis. Son journal était très-répandu dans Paris, et lui donnait quelque influence; il raconte que, plusieurs numéros du *Thermomètre* ayant été saisis, il alla les réclamer, et que celui des censeurs révolutionnaires auquel il s'adressa, ne sachant que répondre à la solidité de ses raisonnements, finit par lui dire : « Que voulez-vous que j'y fasse? je « ne gagne rien à cela. Je suis un pauvre serru- « rier : je fais ce qu'on me dit; j'aurais mieux « aimé qu'on m'eût laissé dans ma boutique; » et Dulaure ajoute : *Un serrurier, censeur de la pensée!* Dulaure faisait partie du club des Jacobins : « Lors de la destruction du parti appelé *feuillant*, « et après la tentative de Lafayette pour dissoudre « la société des jacobins, j'y étais resté constam- « ment attaché; je fus un des premiers à m'ins- « crire pour m'en déclarer membre; j'avais été « nommé membre des soixante, formant le comité « épuratoire. Enfin je fus appelé au comité de « correspondance, où je pus rendre quelques ser- « vices à cette société. » (*Tableau de sa conduite politique*, p. 14.) Dulaure fut nommé député du Puy-de-Dôme à la convention nationale. C'est bien sommairement qu'il examina, et bien étrangement qu'il prétendit résoudre les cinq grandes questions du procès de Louis XVI (1) : 1° *Le ci-devant roi doit-il être jugé?* « La question se trouve résolue « affirmativement par le droit et par le fait. » 2° *Par qui doit-il être jugé?* « La convention a « seule le droit de juger Louis Capet, de FAIRE LA LOI « ET DE L'APPLIQUER. » 3° *Quelle est l'inviolabilité du roi accordée par la constitution?* « Louis XVI, par ses « trahisons, ses trames scélérates,... a le premier « violé le contrat de la constitution : ainsi il ne « peut plus l'invoquer. » 4° *Quel doit être le jugement du ci-devant roi?* « Si la grandeur du crime « doit être la mesure du châtiment, l'énormité des « crimes de Louis XVI appelle sur sa tête le plus « sévère des châtiments... Et quel châtiment assez « rigoureux pourra expier leur énormité?... Sa « mort est donc une justice. » Et, après avoir gourmandé « les hommes faibles, imbéciles, lâches « et injustes qui pleurent sur la destinée d'un vil « oppresseur, » Dulaure dit que la pitié nationale pour Louis serait « un crime de lèse-justice, de « lèse-humanité. » 5° *Est-il utile à la nation que le ci-devant roi soit exécuté?* « La mort de Louis « Capet, profondément criminel, sera utile. Toutes « ces trames scélérates, mises au jour depuis qu'on « s'occupe du procès du roi, ne peuvent venir que « de lui. La justice, le salut public, la liberté sol- « licitent donc à la fois la mort du coupable, et la « sollicitent promptement. Nous devons cet acte « de justice à nous-mêmes, au peuple, à l'univers « qui nous contemple. Apprenons aux nations « étrangères que la main du bourreau va détruire « le vain prestige de la royauté. » Et Dulaure vota la mort sans sursis et sans appel. Tout ce qu'on peut dire, et ce qu'on doit impartialement dire ici, c'est que ce vote, si durement exprimé, l'était par un républicain de conviction, sans ambition, indépendant, et qui ne se rallia à aucun parti. Il ne tarda pas à porter la peine de son amour franc et sincère pour la république. Dulaure a fait de curieuses révélations pour l'histoire dans son livre intitulé *Tableau de la vie politique*, etc. : il raconte que Robespierre et son parti ne voulaient point la république; que Marat s'exprimait ainsi dans son *Projet de constitution*, publié en 1790 : « Dans un « grand État, la forme du gouvernement doit être « monarchique : *c'est la seule qui convienne à la « France*; l'étendue du royaume, sa position et la « multiplicité de ses rapports, *la nécessitent*; et il

(1) Feuille quotidienne, 1re série finie le 31 décembre 1791, 143 numéros; 2e série du 1er janvier 1792, au 25 août 1793, 526 numéros; formant en tout 9 volumes in-8°.

(1) *Opinion sur le jugement du ci-devant roi*, du 2 décembre l'an 1er de la république française, in-8° de 8 pages.

Digitized by Google

« faudrait s'y tenir par tant de raisons puissantes, « lors même que le caractère de ses peuples per- « mettrait un autre choix. » Ainsi Marat, *l'Ami du peuple*, invoqué si singulièrement comme type républicain, depuis la révolution de 1830, voulait, en 1790, la monarchie comme *seule convenable* à la France et comme *nécessaire*. Marat changea-t-il plus tard d'avis? Non : avant et après le fatal 21 janvier 1793, il ne cessa, dit Dulaure, de demander, dans son journal, tantôt un *Tribun du peuple*, tantôt un *triumvirat* (qui aurait été composé de lui-même, de Robespierre et de Danton); et puis successivement un *dictateur*, un *régulateur*, un *chef*. Était-ce donc la peine de briser la monarchie? Or Marat n'était que la trompette de Robespierre, autre grand patron assez mal choisi par les républicains de nos jours. Ils ne peuvent refuser le témoignage de Dulaure, qui ne saurait leur être suspect; or Dulaure fait cette importante révélation : « Une société du département du Jura ou de « l'Ain écrivit à la société des jacobins de Paris, « après les événements du 10 août 1792, une let- « tre où les principes républicains étaient vigou- « reusement exprimés, et où l'on demandait for- « mellement l'établissement de la république. « J'étais chargé (comme membre du comité de « correspondance) de répondre à cette lettre; « ma réponse annonçait mon penchant à cette « espèce de gouvernement. Le comité, alors com- « posé d'une partie des membres qui ont figuré « depuis avec Robespierre dans le comité de salut « public, désapprouva ma rédaction ; je fus obligé « de faire jusqu'à trois rédactions pour, suivant « les intentions du comité, MONARCHISER ma répon- « se. » Ceci n'est point la découverte, mais c'est la preuve que la république succomba, au mois de mai 1793, avec ses véritables soutiens, et que Robespierre et sa faction voulaient une autre forme de gouvernement. Le fait rapporté par Dulaure explique fort bien pourquoi la constitution républicaine dont Condorcet avait été le rapporteur fut, avant l'ouverture de la discussion, renversée, avec tous ses partisans, par la révolution du 31 mai; comment, pour ne pas heurter l'opinion de cette époque, qu'il fallait leurrer par un vain fantôme de république, Hérault-Séchelles présenta, comme rapporteur, le simulacre d'une constitution qui, à peine décretée, fut suspendue et remplacée par le gouvernement révolutionnaire. Ainsi il est établi, par Dulaure, que les chefs de la révolution, regardés comme les plus chauds partisans de la république, ne voulaient point la république, et que tous les vrais républicains de la convention furent proscrits, lancés à l'échafaud, ou incarcérés. Dulaure s'était rallié à la Gironde; il voyait l'intègre Roland, et sa femme, qui lui paraissait rappeler, par un grand caractère, les beaux jours des républiques anciennes; il luttait, dans son journal, avec courage, contre les factions et les fureurs de l'anarchie, lorsque les factieux firent décréter, dans les premiers jours de mars 1793, qu'aucun journal ne pourrait être rédigé par des membres de la convention. « On envoya, dit Dulaure, des « brigands armés chez les journalistes les plus « distingués, qui échappèrent aux poignards; mais « leurs presses furent brisées, leurs imprimeries « dévastées... les représentants du peuple, qui « rédigeaient des journaux, obéirent à ce décret, « tout attentatoire qu'il était aux principes... Marat « et Audouin, deux députés journalistes, furent les « seuls qui ne s'y soumirent point. Les tyrans ne « se croient pas faits pour obéir à leurs propres « lois. » (*Tableau de sa vie politique*, pages 33 et 34.) Quelques mois plus tard Dulaure fut accusé par la veuve Marat de *vanter* Charlotte Corday. La république avait péri le 31 mai. Dulaure publia une brochure intitulée : *du Fédéralisme en France*. Il recherche, dans cet écrit, les avantages et les désavantages du gouvernement fédératif; il les balance, se détermine en faveur de l'unité et de l'indivisibilité de la république, se prononce fortement contre le fédéralisme, et, quinze jours après cette publication, un décret l'envoyait à l'échafaud comme fédéraliste! Au reste il pense que « ce mot de fédéraliste n'a été inventé que pour « donner du corps à un fantôme de conspiration, « que pour remplacer les mots de *Brissotin*, *Ro-* « *landin*, *homme d'État*, qui étaient déjà usés, et « qu'on a fait croire aux *fédéralistes* en les envoyant « à la guillotine, tout comme autrefois on faisait « croire aux *sorciers* en les envoyant au feu. » A la même époque, Dulaure écrivit à ses commettants (1), et publia un autre écrit intitulé : *la Physionomie de la convention nationale*. Il peignait alors sous le glaive. — Ce fut le 3 octobre qu'au nom du comité de sûreté générale, le farouche Amar fit son rapport contre les girondins : avant de le commencer, il avait proposé et la convention ordonna que les sentinelles placées à toutes les issues ne laisseraient sortir personne de la salle, ni même des tribunes; et alors une partie de la convention se trouva consignée par l'autre! Dulaure entendit plusieurs fois, avec terreur, son nom cité dans le rapport, qui dura près de trois heures... Il se vit perdu. « Ma femme, mes amis, mes parents, « la vieillesse de mon père, se présentèrent, dit-il, « à ma mémoire... ma mort sera donc inutile à « ma patrie! mon sang ne coulera que pour ci- « menter la tyrannie! je laisserai une mémoire « odieuse... Quoi! le cri de l'innocence ne pourra « se faire entendre!... J'avais l'âme déchirée... » Et cependant son nom fut oublié sur la table de proscription des *quarante-quatre* représentants avec lesquels il devait être envoyé à l'échafaud, sans discussion, et sans qu'il leur fût permis de se défendre : le nom de Dulaure ne se trouva pas non plus compris sur la liste des *soixante et onze* conventionnels dont le même décret ordonna l'arrestation. Mais cet oubli n'était que l'erreur d'un copiste, et l'erreur reconnue fut

(1) *Observations à mes commettants*, 1793, in-8°.

Digitized by Google

bientôt réparée. Quelques jours après, le 20 octobre, Amar fit un rapport particulier sur Dulaure : « Je viens, dit-il à la convention mutilée, vous « rappeler une omission qui a été faite dans la « nomenclature des députés que vous avez décré- « tés d'accusation. » Et, dans ce rapport (inséré dans le *Moniteur* de l'an 2, n° 312), Dulaure est signalé comme un *des députés journalistes qui pervertissaient l'esprit public* : « Votre intention n'est « pas de laisser échapper ce *criminel*. » En conséquence Dulaure fut traduit au tribunal révolutionnaire, comme ayant *diffamé*, concurremment avec Brissot, Gorsas et Condorcet, *de la manière la plus indécente*, les députés républicains, qui avaient été envoyés en mission dans les départements *immédiatement après la mort du tyran* (ce ne fut que deux mois après cette mort que des députés furent envoyés pour le recrutement), « et d'avoir ainsi « conspiré contre la liberté et la sûreté du peuple « français (conséquence singulière), contre l'unité « et l'indivisibilité de la république. » Dulaure avait prévu le rapport, et s'était caché. Dans ces temps déplorables donner un asile à un proscrit, c'était se dévouer à l'échafaud.. Le conventionnel Pénières ne craignit pas de recueillir chez lui Dulaure et sa femme ; et ce dévouement est d'autant plus digne d'éloges que « Pénières, dit Dulaure, « était lui-même très-suspect aux dominateurs, et « qu'il n'échappa *à leurs coups que par une sorte « de phénomène*. » Pour n'être pas trahis, il leur fallut vivre dans une maison *sans domestique et sans portier*. Les femmes des deux représentants faisaient tout le service ; et ce service était d'autant plus pénible qu'alors, pour avoir du pain à Paris, il fallait (et c'était l'hiver) se lever au milieu de la nuit, pour aller se mettre à la queue, et attendre, dans la rue, pendant plusieurs heures, à la porte des boulangers. Cette cruelle situation durait depuis deux mois, lorsque Dulaure, sentant que sa présence devenait, de jour en jour, plus dangereuse pour ses amis, qui semblaient l'oublier eux-mêmes, résolut de supporter seul le poids de ses malheurs et de sa destinée. Il quitta son asile, sortit de Paris, et se rendit à St-Denis, où il se cacha quelque temps encore. Il trouva, dans ces temps de crimes et de dangers, des vertus hospitalières : il nomme, avec l'effusion d'un cœur reconnaissant, d'autres amis qui craignirent moins de le servir qu'il ne s'effraya de la peur de les compromettre. Enfin, il prit la résolution de gagner les frontières et de s'expatrier. Il se déguisa, et partit à pied, sans argent, traversa, en travaillant souvent comme manœuvre, la Bourgogne, la Franche-Comté, les montagnes du Jura, entra dans la Suisse, et se fixa dans un village du canton de Berne, où il fut employé à dessiner des fleurs pour une manufacture d'indiennes. « Pendant « plus de huit mois, dit-il, j'ai vécu en qualité « d'ouvrier, sans habit, sans linge, gagnant vingt « sous en travaillant onze à douze heures par « jour. » Et, pendant ce temps-là, un de ses collègues à la convention y demandait son remplacement. Enfin le 9 thermidor était arrivé. Le 3 décembre 1794, Dulaure écrivit à ses collègues : « J'ai adressé depuis un mois une pétition à la « convention ; elle n'a pas même été lue ; je n'ai « pas attendu les circonstances pour exprimer mes « sentiments ; je n'ai suivi que l'impulsion d'une « conscience pure. Ennemi de toutes les factions, « je n'en ai caressé aucune... j'invoque le témoi- « gnage de tous mes collègues sur ma moralité ; « je suis entré pauvre à la convention, j'en suis « également sorti pauvre. Aujourd'hui fugitif, et « réduit à vivre du travail de mes mains, j'éprouve « tous les tourments de la misère. Les plus grands « criminels ont droit de réclamer justice : pourquoi « ne pourrais-je pas l'obtenir de mes collègues? « Je me présente seul à l'œil de la surveillance la « plus sévère ; j'appelle sur ma conduite politique « l'examen le plus rigoureux. Si mon sang est « utile à ma patrie, je suis prêt à le répandre; « mais du moins je supplie la convention de faire « faire un rapport à mon égard. » Dulaure était en chemin pour rentrer en France lorsqu'il connut le décret du 18 frimaire an 3 (8 décembre 1794), qui le rappelait, avec les soixante et onze représentants détenus, dans le sein de la convention nationale. La proscription de Dulaure avait duré quatorze mois ; et il n'est pas inutile de remarquer que trois mois et demi s'étaient écoulés depuis la chute de Robespierre, avant que les députés mis hors la loi (Lanjuinais, Lesage d'Eure-et-Loir, Louvet, etc.), et les soixante et onze détenus fussent rappelés! Ainsi la révolution du 9 thermidor ne parut pas d'abord un retour à la république : le gouvernement révolutionnaire avait encore au pouvoir ses partisans. Marat fut transféré solennellement au Panthéon par la convention, marchant processionnellement, deux mois après le supplice de Robespierre ; et il fallut que l'indignation publique, soulevée par le procès de Carrier et du comité révolutionnaire de Nantes, rendît enfin nécessaire l'abandon du règne de la terreur. — Rentré à la convention, Dulaure fut bientôt envoyé en mission dans la Corrèze et la Dordogne. Il se trouvait à Brives lorsque des fêtes funèbres furent célébrées dans toute la France en l'honneur du représentant Férand ; il prononça un discours (1), qui fut imprimé et envoyé par lui à la convention. De retour à Paris, il publia un document très-curieux, intitulé : *Supplément aux crimes des anciens comités du gouvernement, avec l'histoire des conspirations du 10 mars, des 31 mai et 2 juin et de celles qui les ont précédées, et Tableau de la conduite politique de J.-A. Dulaure, représentant du peuple, mis hors la loi et rappelé à la convention nationale* (in-8° de 140 pages). Le conventionnel Louvet fut l'éditeur de cet ouvrage. Il s'intitulait alors *Libraire au Palais-Royal*, où il avait une petite boutique tenue par sa femme. La brochure de Du-

(1) Brives, 1795, in-4°; réimprimé in-8°.

Digitized by Google

laire contient sur la marche et sur les chefs de la révolution, principalement sur les journées du 10 mars et du 31 mai, des renseignements et des révélations que sa franchise, son rôle d'observateur et ses opinions républicaines ne peuvent faire suspecter d'exagération et de déguisement. Il brise, lui républicain, les idoles de la république; il démasque la *féroce iniquité* de Couthon, qui se faisait appeler *Aristide*; Robespierre et Marat, « aussi « dépourvus de courage, de génie, que faibles en « talents, qui n'étaient que de *vils polissons*, etc.; » Chabot, *frocquart et dindon*; Fabre-d'Eglantine, *un des hommes les plus perfides et les plus immoraux qui fussent dans Paris*; Amar, Hébert, Basire, Collot-d'Herbois, d'autres encore ne sont pas mieux traités par Dulaure : ils avaient tous été ses ennemis personnels. — Dulaure fut élu, dans l'an 6, par le département du Puy-de-Dôme, membre du conseil des Cinq-Cents. Il fit dans la séance du 27 novembre 1798, comme membre de la commission d'instruction publique et des institutions républicaines, et au nom de cette commission, un rapport suivi de la présentation d'un projet de loi, divisé en 10 titres et 64 articles, sur la surveillance et la police des écoles publiques et particulières (in-8°). Quelque temps après il fit une motion d'ordre sur les Écoles primaires. Dans la discussion d'un projet de loi sur la liberté de la presse, il proposa de forcer tout journaliste qui aurait inculpé un citoyen, d'insérer la réponse de celui-ci dans son journal. Cette sage disposition est passée dans la législation de la presse. Le 18 août 1799, Dulaure dénonça un pamphlet répandu dans le midi (1), et qu'il signala comme le *prélude, en partie la cause des mouvements* qui venaient de se manifester dans presque tous les départements méridionaux. Le titre de cet écrit, disait-il, « annonce « l'existence d'une confédération secrète d'ennemis de la chose publique. Le but principal de « l'auteur est d'égarer et de soulever le peuple « des départements contre *la loi* SALUTAIRE *des* « *otages*. » Dulaure ne voyait dans cette loi désastreuse qu'une *mesure de garantie*. Ce fut une grosse erreur, qui lui fit prodiguer les qualifications de *perfidie*, d'*imposture*, d'*astucieuse audace*, d'*hypocrisie*, de *prêtres furibonds*, d'*ex-nobles contre-révolutionnaires, dont le désespoir*, disait-il, prouvait *l'utilité de cette loi* SALUTAIRE. Or, qui ne sait que cette loi souleva l'indignation des hommes raisonnables de toutes les opinions, et qu'elle accéléra, dans la journée du 18 brumaire, le renversement du Directoire et de la république? C'est, par cette malheureuse dénonciation que Dulaure termina sa carrière législative. — Il s'était chargé de la partie archéologique dans *la Sentinelle*, journal dont son ami Louvet avait repris la rédaction sous le Directoire. Rentré dans la vie privée, il traversa, dans une espèce d'obscurité, les temps du consulat et de l'empire. En 1805, il publia un livre plus curieux qu'utile et édifiant; sous ce titre : *Des divinités génératrices, du culte du phallus chez les anciens et les modernes; des cultes des dieux de Lampsaque, de Pan, de Vénus, etc.*, (1 vol. in-8°). L'année suivante, il fit imprimer son livre *des Cultes qui ont précédé et amené l'idolâtrie ou l'adoration des figures humaines; des cultes des fétiches, des astres, des héros ou des morts* (1 vol. in-8°). Cet ouvrage et le précédent ont été depuis réunis dans une nouvelle édition, sous le titre d'*Histoire abrégée des différentes cultes* (1). Ce n'est pas l'érudition qui manque dans cette histoire des cultes, non plus que dans les autres ouvrages de Dulaure; c'est souvent un style chaste, élégant et facile, c'est une méthode sans écart et sans confusion; c'est un esprit vraiment philosophique dans l'ensemble et surtout dans les détails. — L'empereur oublia le républicain Dulaure; mais le comte Français de Nantes, directeur général des droits réunis, lui donna, en 1808, une place de sous-chef qu'il conserva jusqu'en 1814. Après la chute de l'empire, une question très-délicate, qui pouvait compromettre le succès de la restauration, celle de la restitution des biens nationaux à leurs anciens possesseurs, fut agitée avec plus de logique que d'à-propos par deux habiles jurisconsultes (MM. Dard et Falconnet). Dulaure publia, sous le voile de l'anonyme, une *Défense des propriétaires des biens nationaux* (2). Disons du moins que l'auteur était désintéressé dans la question. Pendant les cent-jours, il écrivit, dans le *Censeur* de MM. Comte et Dunoyer, des pages hardies contre les Bourbons et les émigrés; on réimprima séparément cet ouvrage sous ce titre : *Causes secrètes des excès de la révolution, ou réunion des témoignages qui prouvent que la famille des Bourbons, les chefs de l'émigration, sont les instigateurs de la mort de Louis XVI, du régime de la terreur et des maux qui ont désolé la France avant et pendant la session de la convention* (3). Contentons-nous de remarquer ici que, si les preuves annoncées par Dulaure avaient paru réellement produites, son livre n'eût pas manqué d'être réimprimé, du moins depuis la révolution de 1830, tandis qu'il est aujourd'hui presque ignoré. Le 6e volume du *Censeur* fut saisi lors de la seconde rentrée des Bourbons, et Dulaure dut craindre alors de se voir inquiété. Mais comme, dans les cent-jours, il n'avait été appelé à aucun emploi, et qu'il n'avait prêté aucun serment depuis la fin de la république, il ne put être atteint par la fameuse loi des catégories, et se vit exempt d'aller grossir à l'étranger le nombre des votants exilés. Il vécut obscurément dans Paris, non sans privations et sans malaise; car, dans les temps orageux de son crédit, il n'avait rien fait pour sa fortune. Membre, depuis sa fondation, de l'Académie celtique, devenue, en 1813, Société royale des anti-

(1) Dénonciation d'un imprimé intitulé: *Les Amis confédérés de l'ordre et de la paix aux autorités constituées des départements*, Paris, imprimerie nationale, an 7, 1799, in-8° de 7 pages.

(1) Paris, Guillaume, 1825, 2 vol. in-8°.
(2) Paris, Delaunay, 1814, in-8° de 36 pages.
(3) Paris, Bechet, 1815, in-8° de 111 pages. C'est un tirage à part des 140 premières pages du tome 6 du *Censeur*.

Digitized by Google

quaires de France; il fut alors menacé d'être expulsé de son sein, ainsi que Lanjuinais et Paganel, par le zèle fougueux du président et du secrétaire temporaire, qui croyaient et voulaient faire leur cour au nouveau pouvoir par un système d'épuration : l'auteur de cette notice, qui, de secrétaire général de l'Académie celtique, était devenu secrétaire général de la Société des antiquaires, combattit ce zèle furieux et donna sa démission. Cependant la société finit par se débarrasser du président et de son acolyte, et conserva dans son sein les trois conventionnels. Dulaure avait déjà enrichi la curieuse collection des *Mémoires de l'Académie celtique*, et il continua de pourvoir les *Mémoires de la Société royale des antiquaires*, d'un grand nombre de savantes dissertations ou notices sur les antiquités nationales : sur les sénats des Gaules; sur les cités, lieux d'habitation, les forteresses, l'architecture civile et militaire des Gaulois, avant la conquête des Romains; sur les pierres branlantes, et d'autres monuments druidiques; sur les pontifes établis dans les villes des Gaules, sur diverses inscriptions trouvées dans les ruines de Nasium, et ailleurs; sur un livre de plomb trouvé dans un tombeau, sur le roman de Parthénopex de Blois (notice de Roquefort); sur Renée de France, etc. — Dulaure avait placé le fruit pénible de ses économies, on pourrait dire de ses privations, chez un notaire qui fit banqueroute; et alors il lui fallut, vers la fin de sa carrière, trouver des moyens d'existence dans un travail excessif. Heureusement, ses portefeuilles étaient pleins de notes, de recherches, d'extraits, même de travaux déjà avancés sur l'histoire de France et, particulièrement, sur celle de la capitale et de ses environs. Il avait réuni une collection précieuse de ces petits imprimés du temps, feuilles volantes ou brochures minces et fugitives qui sont trop rarement recueillies et conservées. Dulaure les avait disposées chronologiquement, siècle par siècle, depuis les temps de Louis XII et de François Ier; et c'est là qu'il a trouvé des documents curieux, la plupart inconnus aux historiens de Paris, qui ont été souvent réduits, en s'amplifiant ou en s'abrégeant, à se copier, à se compiler eux-mêmes. Dulaure travailla, avec ardeur, sur ces matériaux, qui ont manqué à ses devanciers; et, en 1821, il fit paraître son *Histoire physique, civile et morale de Paris, depuis les premiers temps historiques jusqu'à nos jours* (1). Annoncer que cet ouvrage, le plus considérable entre ceux qui sont dus à la plume féconde de l'auteur, a déjà en sept éditions, c'est dire que c'est, non une très-bonne histoire de Paris, mais une histoire de Paris plus curieuse que celles qui l'ont précédée : néanmoins trop souvent le scandale a part à cet avantage; et M. Taillandier, dans une *Notice sur Dulaure*, tout en applaudissant à la persévérance que cet historien a mise *à flétrir les crimes des hommes puissants et redoutés*, avoue qu'*il eût dû en regard placer plus souvent les belles actions qui ont, par compensation, consolé l'humanité de tout ce qu'elle eut à souffrir dans des temps d'ignorance et de barbarie*. Ajoutons, pour être toujours justes, que ce n'était pas, chez Dulaure, le calcul froid de mauvaises passions, mais l'entraînement irrésistible de vieilles préventions, le laisser-aller d'une franchise poussée jusqu'à la rudesse, et qu'il ne dépendait pas plus de lui d'en borner le cours, que de donner à ses ouvrages, avec plus de méthode, moins de diffusion, et à son style, la facilité, l'élégance et le charme dont ordinairement il est dépourvu. A l'*Histoire de Paris* succéda, en 1825, l'*Histoire physique, civile et morale des environs de Paris* (1). Cet ouvrage n'a pas eu le même succès que le précédent, quoique le scandale n'y manque pas; mais il paraît avoir été fait trop vite, et par conséquent avec moins de soin. D'ailleurs ces deux histoires sont l'amplification des *Descriptions* de Paris et de ses environs, publiées par Dulaure en 1786; et il s'était écoulé près de quarante ans avant la reprise du même travail. Ce fut en 1823 que parut la 1re édition des *Esquisses historiques des principaux événements de la révolution française, depuis la convocation des états généraux jusqu'au rétablissement de la maison de Bourbon* (2). Ces *Esquisses* sont en général faibles et pâles, et il faut moins accuser l'âge de l'auteur que la précipitation qui fut commandée par les éditeurs. Ne pouvant seul répondre à leur impatience, il désira, dès le principe, ne pas supporter seul le poids de l'entreprise : il désigna l'auteur de cet article, qui ne crut pas devoir accepter cette collaboration. Sans doute on ne pouvait attendre de Dulaure qu'il s'élevât à la hauteur de son sujet; mais le temps nécessaire à un si grand travail ne lui fut pas accordé : plus libre et moins pressé, il eût mieux peint une révolution qu'il avait traversée en acteur, en victime, et toujours en observateur. Cet ouvrage a été traduit en espagnol, 1826, 6 vol. in-8°. Il a été continué en français par M. Flottard. La dernière publication de Dulaure a pour titre : *Les religieuses de Poitiers, épisode historique* (3). Telle est la longue série de ses travaux imprimés. Ajoutons, pour la compléter, qu'il avait pris part à la

(1) Paris, Guillaume, 1821-22, 7 vol. in-8° avec gravures représentant divers plans de Paris, ses monuments et ses édifices principaux; — 2e édition, considérablement augmentée en texte et en planches, 10 vol. in-8° et atlas in-4°; — 3e édition, Paris, Baudouin frères, 1825 et années suivantes, 10 vol. in-12, figures et atlas; — 4e édition, Bruxelles; — 5e édition, revue et augmentée, Paris, Dentu, 1835, 10 vol. in 8°; avec un atlas in-4° oblong et des plans; — 6e édition, augmentée de notes nouvelles et d'un appendice, par M. J.-L. Belin, avocat, Paris, Furne et compagnie, 1836-1839, 8 vol. in-8°, publiés en 90 livraisons et ornés de 50 vignettes gravées sur acier par M. Rouargue, avec un atlas in-4°; — 7e édition, Paris, Lecointe, 1838-1839, 4 vol. grand in-8°, avec un atlas in-4°.

(1) *Depuis les premiers temps historiques jusqu'à nos jours, contenant l'histoire et la description des pays et de tous les lieux remarquables compris dans un rayon de 25 à 30 lieues autour de la capitale*, etc., Paris, Guillaume, 1825-27, 4 vol. in-8°, avec carte et gravures. — 2e édition, revue et annotée par J.-L. Belin, Paris, Furne, 1840, 6 vol. in-8°, avec 33 gravures, et une carte des environs de Paris.

2 Paris, Baudouin, 1825-25, 4 vol. in-8°, 72 fig.; 2e édition, ibid., 1825-29, 6 vol. in-8°, 108 figures.

(3) Paris, Baudouin, in-8° de 16 pages; extrait du *Mercure du 19e siècle*, où cette pièce avait été insérée.

Digitized by Google

rédaction du *Courrier français*, journal quotidien in-8°, qui, dans l'au 2, changea son titre en celui de *Courrier républicain*, et qu'il a fourni pour le texte des *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*, publiés par MM. Taylor et Charles Nodier, la plupart des renseignements historiques qui se trouvent dans les deux volumes consacrés à l'Auvergne. — Dulaure mourut à Paris, octogénaire, le 9 août 1835. Parmi les hommes de la révolution, qui ont appartenu aux premières assemblées nationales, rédigé des journaux et publié des écrits politiques, il en est peu qui aient gardé un nom sans tache; il en est beaucoup que l'histoire a flétris; il en est aussi qui ont présenté des vertus et un caractère ferme dans leurs erreurs et dans leurs travers : c'est dans ce dernier nombre qu'il faut placer Dulaure. N'oublions pas qu'il fut proscrit par les factions dominantes, décrété d'accusation, c'est-à-dire dévoué à la mort; qu'il se montra toujours indépendant, homme de conviction, républicain en 1792, comme il le fut sous l'empire et sous la restauration, qu'il ne changea jamais; mais que ses mœurs étaient douces, qu'il aimait à obliger, qu'il sortit pauvre de la convention et du conseil des Cinq-Cents, et qu'il dut à ses longues veilles, à ses pénibles travaux, les moyens de soutenir sa vieillesse et d'assurer le repos de ses derniers jours. Dulaure a laissé plusieurs ouvrages manuscrits : 1° Un mémoire sur *l'État géographique de la Gaule pendant la domination romaine*. Envoyé en 1811 au concours ouvert par l'Institut, ce mémoire obtint la première mention honorable : ce fut Walckenaer qui fut couronné. 2° Des documents sur l'*Histoire des Gaules*; 3° sur la *Féodalité*; 4° sur les *Superstitions tant anciennes que modernes*. 5° Des mémoires curieux sous le titre de *Relation de mon voyage en Suisse* : cette relation fut écrite en 1794, pendant sa proscription. 6° des *Mémoires* sur sa vie qui pourraient former 2 volumes in-8°; 7° une *Histoire d'Auvergne*, travail considérable dont Dulaure s'était longtemps occupé. La ville de Clermont-Ferrand en a fait l'acquisition pour sa Bibliothèque, moyennant une pension viagère de 600 francs, accordée à la veuve de l'auteur par délibération de l'administration municipale du 30 décembre 1835, où il est dit que *cette ville s'honore d'avoir donné le jour à M. Dulaure*. Une ordonnance royale, du 13 mai 1836, a sanctionné cette délibération. V—ve.

DU LAURENS (André), premier médecin de Henri IV, naquit à Arles, on ne sait trop à quelle époque, mais vraisemblablement vers le milieu du 16e siècle. On ignore également le lieu où il a passé la première partie de sa vie. Selon Astruc, il alla en 1583 étudier la médecine à Montpellier, et non à Paris, comme le prétend Gui Patin, et trois années après, il fut pourvu de la chaire vacante par le décès de Laurent Joubert. Appelé à la cour en 1600, non-seulement il y occupa la place de médecin ordinaire du roi, que l'on créa pour lui, mais encore il fut nommé à celle de premier médecin de la reine Marie de Médicis, en 1603, et la même année il obtint, quoiqu'absent, la charge de chancelier de la faculté de Montpellier, dans les fonctions de laquelle il se fit représenter successivement par Jean Saporta et par Varandé. Enfin en 1606, Henri IV nomma Du Laurens son premier médecin, en remplacement de Michel Marescot; mais il ne jouit pas longtemps de cet honorable emploi, car il mourut le 16 août 1609. Du Laurens, estimé de son souverain et considéré à la cour, profita de sa faveur pour avancer les membres de sa famille; l'un de ses frères, Honoré, obtint de Henri IV l'archevêché d'Embrun; l'autre, Gaspar, eut celui d'Arles, auquel le roi ajouta l'abbaye de St-André de Vienne. Du Laurens a eu une plume assez féconde; mais tous ses ouvrages n'ont pas un égal mérite. Voici la liste des principaux : 1° *Historia anatomica humani corporis*, etc., Francfort, 1595, etc., in-8°; Paris, 1600, in-fol. avec figures; traduite en français par Théophile Gelée, Paris, 1639, in-fol.; ibid., 1741, in-fol., avec figures. Cet ouvrage, le plus considérable que Du Laurens ait publié, se fait plutôt remarquer par l'érudition et l'élégance du style que par l'exactitude des descriptions anatomiques (*voy.* J. Collé); cependant, malgré les erreurs dont il fourmille, il a eu un prodigieux succès, parce que sans doute on ne possédait rien de plus complet à l'époque où il a vu le jour : van der Linden le regarde même comme le meilleur guide que l'on puisse choisir; mais l'auteur s'arrête trop souvent à des questions oiseuses; et, au lieu de s'en rapporter à son propre examen, il adopte trop servilement le témoignage de ses prédécesseurs, entre autres de Galien, qui, en anatomie, ne pouvait être qu'un guide infidèle, et dont pourtant il embrasse vivement la défense contre Falloppe, Vésale et autres anatomistes des plus distingués; il montre même beaucoup d'humeur contre le dernier, quoiqu'il lui ait empruntés presque toutes les planches qui accompagnent les éditions in-folio de son livre; parfois aussi il s'approprie sans façon les découvertes des autres. 2° *De Crisibus libri tres*, Francfort, 1596, in-8°; Lyon, 1613, in-8°. Il fait dépendre les crises du pouvoir seul de la nature, et il réfute les médecins superstitieux qui attribuent les jours critiques à la puissance des nombres ou à l'influence des astres; ce traité doit être regardé comme la meilleure productiou de Du Laurens, qui s'y montre d'ailleurs fort attaché à la médecine hippocratique. 3° *De mirabili strumas sanandi Vi, regibus Galliarum, Christianis dicinitus concessa, libri duo*, Paris, 1609, in-8°. Il décrit en détail, dans le premier livre, la curieuse cérémonie du toucher des écrouelles par les rois de France : il assure que, sur mille malades, il y en a plus de cinq cents qui en peu de jours recouvrent une santé parfaite, et que Henri IV en guérissait plus de quinze cents chaque année; il fait remonter à Clovis l'origine de cette singulière coutume; il dispute aux rois d'Angleterre la possession de ce

Digitized by Google

don merveilleux (*voy.* Edouard le Confesseur), et ne leur accorde que celui de dissiper le mal caduc, en faisant porter aux épileptiques des anneaux consacrés; il donne, au reste, dans toute cette première partie, des preuves non équivoques d'une excessive crédulité : le second livre est entièrement pratique. 4° *Discours de l'excellence et de la conservation de la vue*, Paris, 1597, in-12, traduit en anglais en 1599; en latin par Jean Schönlin, Munich, 1618; en italien par Fr. Gio. Germano, Naples, 1666, in-4°; 5° *Operum tomus alter, continens scripta therapeutica*, Francfort, 1621, in-fol. Non-seulement ce volume renferme les traités relatifs aux crises, aux écrouelles et à la conservation de la vue, mais encore il y est question de la mélancolie (petite dissertation qui contient des observations curieuses), des catarrhes, de la vieillesse, de de la goutte, la lèpre, de la syphilis, etc. Toutes les œuvres de Du Laurens ont été réunies en latin sous ce titre : *Opera omnia anatomica et medica*, Francfort, 1627, in-fol.; Paris, 1628, 2 vol. in-4°, par les soins de Gui Patin, et traduites en français par Théoph. Gelée, Paris, 1646, in-fol., avec figures; Rouen, 1660, in-fol. R—d—n.

DULAURENS (Louis), prêtre de l'Oratoire, naquit à Montpellier en 1589, et fut ministre de l'Eglise réformée de cette ville. Après avoir abjuré le calvinisme et reçu le sacerdoce, il se rendit à Paris, où il se fit une réputation par son talent pour la chaire. Le cardinal de Richelieu le logea dans son palais pour l'employer à son grand projet de la réunion des protestants; il le chargea de dresser sur les points contestés un cours de controverse qui pût servir de base aux conférences que cette Eminence se proposait d'établir à ce sujet. Dulaurens demanda pour adjoints un docteur de Sorbonne, un jésuite, et un père de l'Oratoire. Sa proposition n'ayant point été goûtée, il resta seul chargé de ce travail. Il réussit cependant à faire adopter, dans les conférences, la méthode des protestants, qui ne reconnaissent que l'autorité de l'Ecriture sainte à l'exclusion de la tradition, afin de les combattre plus avantageusement par leurs propres armes. Il fit encore renoncer Richelieu aux voies de séduction, dont il lui représenta tous les inconvénients; mais la mort du cardinal fit évanouir ces projets. Dulaurens entra, en 1649, dans la congrégation de l'Oratoire, et se fixa dans la maison de St-Honoré, où il forma une liaison particulière avec Richard Simon, son commensal. Ils s'exerçaient, deux fois par semaine, à traiter en forme de conférences les matières de controverse, le P. Simon faisant le ministre contre Dulaurens, qui jouait le rôle de docteur catholique. Toujours occupé de son plan de réunion, il fit de nouvelles tentatives auprès du cardinal Mazarin pour l'engager à reprendre ce projet; mais le cardinal, absorbé par les affaires politiques, mit peu d'importance à cette proposition. On conservait au moment de la révolution, dans le secrétariat de l'Oratoire, un Mémoire manuscrit, de trente pages in-4°, où le père Dulaurens avait développé tout le plan des conférences qui devaient avoir lieu si le projet eût été adopté. C'est un écrit curieux, rempli de vues sages et judicieuses. Dulaurens vivait dans une profonde retraite, partageant son temps entre la prière et l'étude. Devenu presque aveugle, sur la fin de ses jours, on le trouvait quelquefois à genoux devant la Bible, adorant et méditant les vérités qu'il ne pouvait plus lire. C'est dans cet état qu'il mourut le 1er juillet 1671. Richard Simon, accoutumé à déprécier le savoir de tous ceux qui couraient la même carrière que lui, n'accorde à Dulaurens qu'une connaissance médiocre du grec et de l'hébreu. D'autres documents en donnent une idée plus avantageuse. Le clergé de France lui avait fait une pension de 800 fr., en reconnaissance de son zèle et de ses travaux pour la conversion des protestants. Ses ouvrages, quoique surpassés depuis par ceux des Bossuet, des Arnauld et des Nicole, font honneur à sa sagacité et à son savoir sur toutes les questions de controverse agitées de son temps. En voici la liste : 1° *Réponse au livre de Pierre du Moulin*, intitulé : *Opposition de la parole de Dieu à la doctrine de l'Eglise romaine*, Paris, 1625, in-8°; 2° *Dispute touchant le schisme et la séparation que Luther et Calvin ont faite de l'Eglise romaine*, Paris, 1635, in-fol. Cet ouvrage était le fruit des conférences qui se tenaient aux Grands-Augustins de Paris, entre les plus habiles théologiens de la capitale, sous la présidence de Harlay, archevêque de Rouen, et dans lesquelles Dulaurens était chargé de faire le rapport des endroits les plus remarquables de St-Cyprien. Dans cette dispute, qui eut lieu par écrit, l'auteur ne mettait rien sur le papier avant de l'avoir communiqué à Mestrezat, son antagoniste, afin de ne rien donner au public dont ce ministre ne convint. L'épître dédicatoire au clergé de France est un excellent discours sur le schisme, écrit d'un style pur, et plus châtié que celui de l'ouvrage. 3° *Le Triomphe de l'Eglise romaine contre ceux de la religion prétendue réformée, par six démonstrations qui font voir clairement combien il est impossible de se sauver dans leur communion*, dédié à MM. les ministres de Charenton, Paris, 1667, in-12. 4° *Trente journées de retraite en mémoire et à l'honneur de trente années de la vie cachée de N.-S. Jésus-Christ, touchant les diverses misères de l'homme*, Paris, 1649, in-4° : cette édition est magnifique. 5° *Quatre Sermons pour le vendredi saint*, etc., Paris, 1651, in 8°; 6° *huit Sermons sur l'Eucharistie*, etc., 1662, même format. Les sermons du P. Dulaurens et ses livres de dévotion offrent plus de cette imagination qui parle à l'esprit que de l'onction qui va au cœur. On leur préfère, pour le mérite oratoire, son Oraison funèbre du maréchal de Toyras, imprimée à la fin de l'histoire de ce maréchal, par Baudier. Outre le manuscrit dont nous avons parlé, la bibliothèque de St-Honoré en renfermait plusieurs autres du même auteur. T—d.

DULAURENS (Henri-Joseph), fils d'un chirurgien-major du régiment de la Roche-Guyon, naquit à Douai le 27 mars 1749. Dès l'âge le plus

Digitized by Google

tendre, il annonça un esprit vif et supérieur, qui faisait concevoir les plus belles espérances. Envoyé de bonne heure au collége, il commença ses études qui eurent beaucoup d'éclat. A peine les eut-il achevées que sa mère, femme très-pieuse, le fit entrer à seize ans chez les chanoines réguliers de la Trinité. Dulaurens fut admis à la profession, le 12 novembre 1727, étant à peine âgé de dix-neuf ans. La vivacité de son esprit, l'ardeur de son imagination, et, par-dessus tout, le désir extrême de se distinguer le fit se livrer tout entier à l'étude de la théologie et des belles-lettres. Il parvint bientôt à se faire haïr de ses confrères, qu'il cherchait sans cesse à humilier en faisant parade de son esprit et de ses connaissances. Les jésuites ne le détestèrent pas moins, parce qu'il se faisait un plaisir de les confondre dans les thèses publiques. Les désagréments qu'on lui faisait éprouver le déterminèrent à demander sa translation dans l'ordre de Cluni. Mais ayant été refusé dans une maison de cet ordre, il protesta juridiquement contre ce refus, se rendit à Paris pour soutenir ses droits, peut-être espérant trouver dans les lettres plus de tranquillité que dans son couvent, ainsi que la fortune et la gloire. Mais cette fortune, objet de ses vœux et de son ambition, le trompa bien cruellement, car pendant toute sa vie il fut malheureux et persécuté. Le parlement de Paris, au mois d'août 1761, avait lancé le célèbre arrêt contre les jésuites : Dulaurens, depuis longtemps leur ennemi, saisit avec empressement l'occasion de se venger. Il composa contre eux une satire à l'imitation des *Philippiques*, dont il avait communiqué l'idée à un de ses amis logé dans sa maison. L'ouvrage, fait en commun, fut achevé et imprimé en huit jours; il parut sous le titre de *Jésuitiques*. Craignant les poursuites de la police, Dulaurens partit à pied pour la Hollande, le lendemain de la publication de son pamphlet. Il n'avait point prévenu son ami (M. Gronber de Gronbental), qui fut arrêté et conduit à la Bastille, où il resta pendant un mois. Le peu d'argent que Dulaurens retira des libraires d'Amsterdam, lui fit quitter cette ville pour se rendre successivement à Liége et à Francfort, où il espérait trouver un gain plus considérable. Doué d'une imagination féconde, d'une facilité prodigieuse pour le travail, il vécut toujours dans un état voisin de l'indigence. Dulaurens a publié une foule d'ouvrages dont la plupart eu plusieurs éditions. Ayant été dénoncé à la chambre ecclésiastique de Mayence, comme auteur d'ouvrages anti-religieux, il fut jugé et condamné par sentence du 30 août 1767 à une prison perpétuelle. Il paraît qu'après ce jugement il fut détenu dans une maison de pauvres prêtres qui était appelée *Mariabon* et située près de Mayence. C'est là qu'il termina sa carrière vers le milieu de l'année 1797. L'abbé Dulaurens était gros, court et replet; sa physionomie n'annonçait pas ses talents. Méfiant et caustique, il n'était officieux et serviable que lorsque cela ne pouvait lui porter préjudice. Vif et turbulent, inquiet et hypocondre, souvent même visionnaire, et toujours inconstant, il formait mille projets en un jour et ne les mettait jamais à exécution. Sa vivacité le rendait brouillon; mais son génie était une de ces sources qui jaillissent sans cesse. Son abondance extrême rend son travail inégal et ses idées peu suivies. Il fait beaucoup de vers, dans lesquels on remarque des pensées profondes et une poésie sonore. Sa prose est pleine de feu et de saillies. Dans ses nombreuses productions il se trouve toujours des pensées neuves et hardies, au milieu du cynisme le plus dégoûtant. On a de lui : 1° une seconde édition des *Jésuitiques*, augmentée de plusieurs pièces nouvelles, Rome (Amsterdam), 1762, in-12; 2° *le Balai*, poëme héroï-comique, en 18 chants, qui ne lui coûta que vingt-deux jours de travail, Constantinople (Amsterdam), 1761, in-8°; La Haye, 1763, 1772, in-12; 1774, in-8°, et réimprimé depuis à Coulommiers, 1834, in-18, avec 18 gravures; 3° *la Chandelle d'Arras*, poëme héroïque en 18 chants, Berne, 1765, in-8°; Paris, 1807, in-12, nouvelle édition, précédée d'une notice sur la vie et les ouvrages de l'auteur, Coulommiers, 1834, in-18, avec 19 gravures; autre édition, Paris, 1835, in-18, avec 19 gravures. Ce poëme, commencé le 2 décembre 1765, était déjà sous presse le 17 du même mois. 4° *L'Aretin moderne*, Rome, 1776, 2 vol. in-12, réimprimé plusieurs fois. L'auteur y raconte quelques traits de sa vie privée. 5° *L'Observateur des spectacles*, La Haye, 1780, in-8°, journal rempli de méchancetés, d'anecdotes curieuses et piquantes; 6° *Imirce ou la fille de la nature*, Berlin (Hollande), 1765, in-12; La Haye, 1774, 2 vol. in-12; roman assez bien intrigué. 7° *l'Evangile de la raison*, imprimé avec des écrits de Voltaire, en 1764. 8° *Je suis pucelle*, histoire véritable, La Haye, 1767, in-12; 9° *le Compère Mathieu, ou les Bigarrures de l'esprit humain*, Londres, 1766, 1773, 3 vol. in-8°, et réimprimé plusieurs fois, sous des formats différents; cet ouvrage fut attribué à Voltaire, et eut dans sa nouveauté cette vogue que manquent rarement d'avoir les écrits licencieux. Les caractères et les épisodes sont ingénieux; il est semé de traits d'esprit et de saillies; mais on ne peut disconvenir que sa lecture n'est pas sans danger pour les jeunes gens. Il en existe une traduction en espagnol, publiée, Paris, Rosa, 1821, 2 vol. in-12, fig. On attribue à Dulaurens : 1° *les Abus dans les cérémonies religieuses*, 1767, in-12; 2° *Antipapisme révélé*, Genève, 1767, in-8°; 3° *Portefeuille d'un philosophe*, Cologne, 1770, 6 vol. in-12. Les *Œuvres de Dulaurens* ont été publiées, précédées d'une notice sur la vie de l'auteur, et augmentées de plusieurs opuscules inédits, Bruxelles, 1823 et années suivantes, 4 vol. in-8°, fig. Il a laissé en manuscrit un poëme héroïque, en 18 chants, intitulé : *la Thérésiade*, dont le sujet était le couronnement de l'empereur Charles VI, *le Dictionnaire d'esprit* et plusieurs autres productions. — Dulaurens, frère puîné du précédent, na-

Digitized by Google

quit à Douai, et suivit la même carrière que son père. Il devint médecin de la marine royale, et se fixa à Rochefort, dont il fut nommé maire. C'était un homme fort instruit, à qui la ville de Rochefort, l'Aunis, la Saintonge, et autres provinces limitrophes, ont en les plus grandes obligations. Il est auteur de plusieurs ouvrages sur l'administration des hôpitaux. Il est mort à Paris, le 3 mai 1789. On a de lui : 1° *Moyens de rendre les hôpitaux utiles*, etc., 1787, in-8°; 2° *Essai sur les établissements nécessaires et les moins dispendieux pour rendre le service des malades dans les hôpitaux vraiment utile à l'humanité*, 1787, in-8°; 3° *Mémoire historique sur divers objets d'administration*, Londres et Paris, 1788, in-8°; 4° *Analyse du livre intitulé : Moyens de rendre les hôpitaux utiles*, etc., Paris, 1788, in-8°. R—T.

DULCIDIUS, prêtre de Tolède, fut député en 883, par Alphonse, roi de Castille, près d'Abub-Alith, chef des Sarrazins, et, en récompense de ce service, nommé à l'évêché de Salamanque. C'est à ce peu de mots qu'est réduit tout ce qu'on sait de positif à son égard. Joseph Pellicer publia à Barcelone, en 1663, in-4°, une chronique qu'il attribue à Dulcidius. Elle est intitulée : *Chronica seu tabularium ab Adam usque ad diluvii annum 2242*. Dans la 1re partie, l'auteur traite des Romains; dans la 2e des Goths, dans la 3e des peuples de l'Espagne, et dans la 4e des Sarrasins. La préface, ou l'introduction, contient un sommaire de l'histoire générale et une courte description de la terre alors connue. Ambroise Moralez cite le même ouvrage sous ce titre : *Annales Complutenses*; on le connaît encore sous celui de *Codex Abeldensis*; Grégoire Argaiz et Nicolas-Antonio le nomment *Chronicus Emilianensis*, parce qu'on en conservait un manuscrit dans le monastère de St-Emilien. Le même Nicolas Antonio prétend qu'il est fort douteux que cet ouvrage soit de Dulcidius, ainsi le véritable auteur en reste inconnu. W—s.

DULCIN, hérétique, né à Novare dans le 13e siècle, embrassa les erreurs de Segarel, et devint après lui chef d'une secte qui, de son nom, prit celui de Dulciniste. Il annonçait, à l'exemple de son maître, que le règne du St-Esprit avait commencé l'an 1300, pour durer jusqu'à la fin des siècles; que l'autorité du pape, vicaire de Jésus-Christ, avait cessé à la même époque, et qu'on ne lui devait plus d'obéissance. Il affectait le plus grand mépris pour les choses saintes, et tournait en ridicule les cérémonies de l'Eglise. Il avait établi la communauté des biens entre ses disciples, sous le prétexte de leur faire exercer la charité, et il se livrait avec eux à des débauches scandaleuses. Ce misérable était parvenu à se faire un parti nombreux dans le diocèse de Verceil. Il fut arrêté par ordre de Clément V, et brûlé avec sa femme, nommée Marguerite, le 1er juin 1307. Ses disciples furent dispersés par sa mort; mais on prétend qu'ils subsistèrent à Mérindol et à Cabrières pendant plusieurs siècles. Un anonyme a écrit en latin la vie de ce sectaire : Muratori l'a insérée dans le tome 9 de ses *Rerum italicarum Scriptores*, avec les notes de Joseph-Antoine Sassi, et des additions d'un auteur contemporain. W—s.

DULCIS (Catherin), né en 1540, à Cruseille en Savoie, fit ses études au collége d'Annecy, et les acheva à Strasbourg avec une telle distinction, qu'il fut fait gouverneur du jeune comte Ernest d'Ortembourg, fit avec lui le voyage d'Allemagne, fut ensuite attaché à la cour des princes de Bade, de Wurtemberg et de l'électeur palatin, en la compagnie desquels il fit plusieurs autres voyages. Leurs courses les menèrent jusqu'à Constantinople. Revenant par mer et visitant les îles de l'Archipel, il fut pris près de l'île Samos, par une galère turque, et resta quelques semaines dans les fers. Racheté bientôt par les soins de Cantinier, envoyé français auprès de la Porte, il continua de se livrer à son ardeur pour les voyages lointains, demeura quelques mois dans l'île de Crète, visita l'Egypte, la Palestine, la Syrie, et demeura treize mois dans l'île de Chypre, où il fut en grande faveur auprès du comètable Ant. d'Avila, qui l'employa à traduire en italien les anciens priviléges accordés aux principales familles grecques, aux Paléologues, aux Justiniani, et que personne n'entendait plus, étant écrits en vieux français. Voyant l'île sur le point d'être attaquée par les Turcs, Dulcis revint à Venise, et de là à Vienne. Mais son humeur inquiète le remit bientôt en route : il parcourut la Hongrie, fut complétement dépouillé par des brigands dans la Moravie, passa en Silésie et en Pologne, trouvant partout d'anciennes connaissances. Voulant passer en Suède, il fit naufrage, et se contenta de parcourir la Poméranie, le Mecklenbourg, le Holstein et le Danemark, d'où il revint en France. A la recommandation de Ramus et de P. Pithou, il fut fait gouverneur de quelques jeunes seigneurs en Poitou, et les accompagna dans la suite aux universités de Marbourg, de Leipsick et de Wittemberg. A la nouvelle de la St-Barthélemy, il confia ses élèves à des personnes sûres, et brava tous les dangers pour aller à Paris en Angleterre et à la Rochelle, donner de leurs nouvelles à leurs parents. Quelque temps après, l'aîné de ces jeunes gens ayant accompagné le duc d'Anjou (Henri III), lorsqu'il alla prendre possession du royaume de Pologne, Dulcis fit avec les autres divers voyages en Suisse et en Angleterre, en Flandre, en France et en Italie. Échappé avec peine aux brigands qui infestaient la côte de Gênes, il ramena enfin ses élèves à la Rochelle, où leurs parents, gênés apparemment eux-mêmes, ne récompensèrent ses soins que par des louanges et des promesses. Dulcis prit alors le parti des armes, suivit quelque temps la cour du roi de Navarre, fut encore chargé de l'éducation de quelques jeunes seigneurs protestants; et obligé enfin de sortir de France comme huguenot, il revint dans sa patrie, où il épousa Gasparde de Chissé. La guerre s'étant allumée en Savoie, Cruseille fut mise au pillage;

Digitized by Google

échappé presque nu, Dulcis s'enfuit à Nuremberg, accompagna de là quelques jeunes gentilshommes en Hongrie, y donna des leçons de langues française et italienne, passa quelque temps à Prague, et vint enfin à Wittemberg, comme professeur des mêmes langues. Il n'y demeura pas longtemps, fit encore un voyage en Angleterre et en Ecosse, en Flandre, en Moravie et en Allemagne, presque toujours à la suite de quelques princes. Ce ne fut qu'en 1603 qu'il parut se fixer à Cassel, comme professeur de langues étrangères, car il parlait presque toutes celles de l'Europe. Il employa son loisir à composer des comédies, des dialogues et différentes traductions. Il vivait encore en 1605, et alla cette année enseigner les langues à Marbourg, son inconstance ne lui permettant pas de séjourner trop longtemps dans un même lieu. De tous ses ouvrages, nous citerons seulement : 1° *Institutiones linguæ italicæ*, in-8°, Wittemberg, 1593, Tubingen, 1600; Cologne, 1670; 2° *Schola italica*, in-8°, Francfort, 1605, 1616; Cologne, 1631, 1643. On peut voir son portrait et la relation de ses aventures dans Paul Freher, *Theatrum eruditorum*, pages 1498 et suivantes. C. M. P.

DULCO ou DUCLO (Gaston), en latin *Gasto Claveus*, nom que quelques biographes ont gauchement traduit par celui de Gaston de Clave, d'autres par celui de Gaston du Cloud, d'autres enfin par celui de Gaston le Doux, et même par celui de Gaston, duc de Clèves, naquit dans le Nivernois, vers l'an 1530, comme on l'apprend de l'inscription placée au bas de son portrait, gravé en 1590, et qui se trouve à la page 218 d'un ouvrage de cet auteur, intitulé : *Apologia argyropœiæ et chrysopœiæ*, Nevers (Pierre Roussin), 1590, in-8° de 224 pages. Cette apologie est dirigée contre Thomas Erastus, qui avait attaqué la réalité de la transmutation dans sa *Disputatio de auro potabili*, Bâle, 1578. Duclo étudia la jurisprudence dans sa jeunesse; il exerça la profession d'avocat au barreau de Nevers, et fut ensuite lieutenant général du présidial de la même ville. Il avait vingt-cinq ans quand il commença à s'appliquer à la chimie, comme il le dit lui-même dans l'ouvrage que nous venons de citer. L'impression des ouvrages de Duclo fut un des premiers essais de l'imprimerie nouvellement introduite à Nevers, par le duc Louis de Gonzague. Celui qui a pour titre : *de Recta et vera Ratione præcignendi lapidis philosophici, seu salis argentifici et aurifici, dilucida et compendiosa explicatio*, Nevers, 1592, 1 vol. in-8°, a été traduit assez mal en français par Salmon. Un troisième ouvrage de Duclo, ayant pour titre : *de Triplici præparatione argenti et auri*, Nevers, 1592, 1 vol. in-8°, a aussi été traduit par le même Salmon, Paris, 1696, 1 vol. in-8°. La clarté apparente de ce dernier ouvrage, dont on croit pouvoir aisément répéter toutes les opérations, ne le rend pas plus certain que les autres du même genre. L'auteur y indique pour sujet du premier agent le mercure vulgaire, ce qui suffit pour en démontrer la futilité. On conservait avant la révolution, à l'abbaye St-Germain des Prés, dans les manuscrits de Séguier, n° 2702, une copie fort exacte des Œuvres de Gaston Duclo, faite par un médecin nommé Denis Dufour. C'était, à ce qu'on prétend, le seul manuscrit de cet auteur qui pût être consulté avec fruit. Quant aux éditions imprimées, il n'y a que celles de Nevers et de Neufchâtel en Suisse qui soient estimées. A—s.

DULIN (Pierre), peintre, né à Paris en 1670, entendait bien la composition d'une grande machine; quoiqu'on ignore qui fut son maître, il est évident qu'il se forma sur les ouvrages de Lebrun. Il se plut, comme son modèle, à établir dans ses ouvrages tout le luxe de la poétique de son art; il avait plus de soixante-dix ans quand il peignit le vaste tableau où il a représenté *St. Claude qui ressuscite un enfant mort que sa mère lui apporte*. Ce tableau est regardé comme un des bons ouvrages de Dulin: ceux où il a représenté les *Miracles de Notre-Seigneur* sont aussi fort estimés. Le dernier ouvrage de Dulin fut un tableau pour l'hôpital de la Charité. Cet artiste était de l'Académie de peinture, et mérite d'être compté au nombre des bons peintres de son temps. Il mourut à Paris, le 28 janvier 1748, âgé de 78 ans. A—s.

DULIZ (François), fils d'un juif qui s'était enrichi en Angleterre, vint s'établir en Hollande au commencement du 18e siècle. Il joignit dans la suite à son patrimoine la fortune de sa sœur, veuve de Pinto, et fit d'heureuses spéculations, sur les actions de la mer du Sud, où tant d'autres se ruinèrent. Dès lors il fut renommé comme un des plus riches commerçants de Hollande, et le faste qu'il déploya fut le sujet des entretiens du public. Ami du spectacle et des actrices, il soutint de son argent le théâtre de la Haye, et les plus belles actrices se paraient des dons magnifiques qu'il leur faisait. Mais on prétend qu'il réclamait ces cadeaux quand il se brouillait avec elles. Pendant son séjour à Paris, une actrice de l'Opéra, nommée Pélissier, qu'il entretenait, ayant entendu parler du procédé de Duliz, se fit donner un certificat en bonne forme, par lequel il attestait que tous les joyaux qu'elle avait reçus de lui, étaient réellement devenus la propriété de l'actrice. Puis lui ayant emprunté ses diamants, du prix de 50,000 écus, elle les garda; et quand Duliz recourut au lieutenant de police pour se les faire rendre, mademoiselle Pélissier exhiba le certificat de son amant. Ces diamants étaient eu effet merveilleux, et on allait à l'Opéra uniquement pour voir la parure de l'actrice, à qui Duliz avait aussi donné toute la garde-robe de la fameuse Leconvreur. Le banquier intenta un procès à mademoiselle Pélissier : elle fut ruinée, mais elle gagna sa cause. Il paraît que Duliz s'était fait catholique; il retourna ensuite en Hollande, brûlant du désir de se venger de celle, qui tout à la fois avait volé et trompé. Un domestique fut chargé par lui de battre un acteur nommé Francœur, amant secret de l'actrice, et même

Digitized by Google

de maltraiter celle-ci. Le guet-apens fut dénoncé au prévôt de Paris; un procès criminel fut instruit, et le parlement, par arrêt du 8 mai 1731, condamna Duliz à être pendu en effigie, et le domestique à être roué tout vif. Depuis ce temps Duliz se garda bien de reparaître en France. Il continua de déployer un grand faste à La Haye; il organisa un opéra qui subsista pendant quelque temps, et pour lequel il attira les meilleurs acteurs qu'il put se procurer. Un entrepreneur de spectacle nommé à ce que l'on croit Desforges, à qui Duliz enleva quelques acteurs principaux, et qui ne pouvant se soutenir en Hollande alla s'établir en Allemagne, publia contre lui un libelle intitulé : *Mémoires et anecdotes pour servir à l'histoire de M. Duliz*, Londres, 1739, suivis d'une pièce de théâtre très-médiocre, *le Triomphe de l'intérêt*, où il a mis aussi ce millionnaire en scène. Les prétendus mémoires ne contiennent que l'histoire des femmes entretenues par Duliz, avec des anecdotes très-suspectes. Toutefois c'est l'unique source où l'on puisse trouver quelques renseignements sur ce richard hollandais; car les autres mémoires du temps ne se sont point occupés de lui. Nous avions pensé d'abord que les détails sur la condamnation de Duliz et de son complice étaient faux; mais d'après les documents que nous avons puisés dans les anciens registres du parlement, la sentence existe en effet telle que Desforges la rapporte. D—G.

DULLAERT (HEYMAN), peintre, né à Rotterdam, en 1636, d'un marchand de tableaux; il montra dès son enfance de grandes dispositions pour la peinture, et son père les seconda en le plaçant dans l'école de Rembrandt. Dullaert ne chercha point à voir la nature par ses propres yeux; il ne s'écarta jamais de la manière de composer et du coloris de son maître; il parvint à l'imiter si bien, que ses ouvrages trompèrent des connaisseurs eux-mêmes, tels que Houbraken et Weyerman. Ce dernier cite entre autres un *Ermite à genoux*, que l'on eût attribué à Rembrandt, si l'élève ne l'eût pas signé. Un autre tableau de *Mars couvert d'une cuirasse*, également l'ouvrage de Dullaert, fut vendu comme de Rembrandt, dans une vente publique à Amsterdam. A un talent si distingué en peinture, Dullaert joignait une connaissance profonde de la musique et une belle voix. Il faisait aussi des vers, et on a de lui un recueil de poésies hollandaises, publié à Amsterdam en 1719, une traduction de la Jérusalem du Tasse, et des dialogues sur le mépris du monde, par de Serres. Il mourut le 6 mai 1684, à 48 ans. D—T.

DULOIR ( ), voyageur français, s'embarqua à Marseille, en novembre 1639, aborda à Malte et à Smyrne, visita les environs de cette ville, et entra à Constantinople le 28 janvier 1640. Il y fut témoin de l'élévation au trône du sultan Ibrahim, et en partit le 10 mars 1641; il prit sa route par la Grèce, et arriva à Venise le 13 juin 1641. On a de lui : les *Voyages du sieur Duloir, contenus en plusieurs lettres écrites du Levant, avec la Relation du siége de Babylone*, en 1649, *par sultan Mourat*, Paris, 1654, in-4°, revu et corrigé par Fr. Charpentier, qui a composé l'épître dédicatoire. On trouve dans les dix lettres dont ce voyage est composé, beaucoup de particularités sur les mœurs et les usages des Turcs, que d'autres auteurs ont aussi fait connaître; mais ce qu'il y a de curieux dans ce livre, c'est que le texte des prières des Turcs est donné en français, et en turc écrit en caractères français. Il en est de même de la relation du siége de Babylone (Bagdad), parce que, dit l'auteur, il ne s'est trouvé personne qui put composer le turc avec ses caractères naturels. La dixième lettre est la plus intéressante. Duloir y décrit son voyage par terre, depuis Negrepont jusqu'à la côte occidentale de la Morée, où il s'embarqua pour Zante. Il parle en homme savant de tous les lieux qu'il a vus dans sa route, donne les noms anciens avec les modernes, et compare ce que d'autres écrivains ont dit de ces pays, auxquels sont attachés de si grands souvenirs. Ce voyage a été traduit en italien, 1671, in-12. E—S.

DULON (LOUIS), célèbre joueur de flûte, naquit à Oranienbourg-sur-le-Havel, en Prusse, le 14 août 1769, d'une famille originaire de la Bourgogne, qui fut obligée de quitter la France par suite de la révocation de l'édit de Nantes. Il manifesta, dès ses premières années, d'heureuses dispositions pour la musique, et apprit rapidement à jouer de la flûte et du clavecin. A l'âge de huit ans, il eut le malheur d'être affecté d'une inflammation aux deux yeux, et le malheur encore plus grand d'être confié au traitement d'un oculiste ignorant, qui, en peu de jours, lui fit perdre entièrement la vue. Privé de l'espoir de jamais la recouvrer, il résolut de consacrer sa vie à l'art que, jusqu'alors, il avait seulement cultivé pour son agrément. La flûte devint son instrument favori, et, grâce à un travail opiniâtre, il s'en rendit bientôt maître au point de surpasser tous ses rivaux. Depuis sa treizième année, il séjourna tour à tour dans les principales villes de l'Europe, où il se fit entendre, et recueillit les suffrages dus à son grand talent. Dulon avait en effet perfectionné la flûte et cela seulement par sa méthode d'en jouer, et sans y apporter aucune modification matérielle. Par son jeu disparaissaient les nombreux défauts de cet instrument, tels que sons flasques, notes plus ou moins impures, voilées, criardes, etc., car toutes les intonations de Dulon, étaient pures, claires, et fermes, L'art avec lequel il savait passer d'une note à une autre, à travers une infinité de nuances intermédiaires, prouvait quelles nouvelles ressources il avait découvertes dans son instrument. C'est surtout dans les mouvements rapides que son talent brillait de tout son éclat. Là, les passages en octaves détachées, le staccato, les coulés, les doubles et triples coups de langue avec lesquels il parcourait l'instrument d'un bout à l'autre, produisaient un effet magique sur son auditoire. Dulon ne se borna pas au simple rôle d'exé-

Digitized by Google

cutant; il a composé un grand nombre de pièces pour la flûte, parmi lesquelles on distingue plusieurs concertos avec accompagnement d'orchestre. Vers 1796, le directeur d'une école primaire à Dresde, Wolke, inventa pour lui un alphabet en relief et mobile, à l'aide duquel il parvint à écrire une autobiographie, qui eut l'honneur d'être publiée par Wieland (Zurich, 1807 et 1808, 2 vol. in-8°, avec le portrait de l'auteur). En 1823, Dulon s'établit à Wurtzbourg, où il mourut le 7 juillet 1826. M—A.

DULONG *de Rosnay* (Louis-Etienne), général français né à Nancy le 2 septembre 1780, entra au service comme simple soldat et fut, en 1798, incorporé dans un régiment d'artillerie de l'armée d'Italie. L'année suivante, il donna des preuves de bravoure, en faisant lui seul le service de deux pièces que les canonniers avaient abandonnées. Nommé sous-lieutenant, il combattit au siége d'Ancône et fut blessé d'un coup de sabre au genou. Il mérita d'être cité avec éloge dans le rapport du commandant de cette place. Peu de jours après il fut encore blessé deux fois au passage du Forlo, puis une troisième dans le combat du 12 brumaire an 8, ce qui lui valut le grade de capitaine sur le champ de bataille. Les populations d'Italie s'étant soulevées contre les Français, Dulong se trouva renfermé sur les côtes de l'Adriatique dans la place de Pesaro, qui fut secourue par les Anglais. Il fit bonne contenance, et résista en même temps aux Anglais et aux insurgés. Il s'empara même d'un drapeau dans une sortie; mais n'ayant plus que quatorze hommes, il fut forcé de capituler, et sortit de Pesaro avec les honneurs de la guerre. Le grade de chef d'escadron et un compliment flatteur de la part de Bonaparte, à qui il fut présenté, furent la récompense de la valeur qu'il avait déployée dans cette occasion. Blessé au passage du Mincio, Dulong le fut encore à Austerlitz, où il commandait le 15e régiment d'infanterie légère. Étant passé à l'armée de Portugal, il se distingua le 17 mai 1809 au combat de Misarilla, fut plusieurs fois cité avec honneur pendant la campagne de 1811 en Espagne, et enfin promu au grade de général de brigade. L'empereur n'avait pas oublié le compliment que, premier consul, il avait fait à Dulong, et le 12 avril 1813, étant à Dresde, il le présenta au roi de Saxe comme un des plus braves officiers de son armée. Dulong était comte, officier de la Légion d'honneur et général de division, lorsque la restauration eut lieu, Louis XVIII le nomma le 28 avril 1814 chevalier de St-Louis. Au retour de Napoléon en 1815, Dulong resta fidèle à son serment et refusa de prendre du service. A la seconde restauration, il fut nommé lieutenant commandant de la compagnie des gardes du corps d'Havré. En 1817 il commanda la 17e division militaire, et fut nommé grand-croix de l'ordre de St-Louis en 1825. Il mourut à Paris en 1828. Z.

DULONG (Pierre-Louis), chimiste et physicien du premier ordre, naquit à Rouen, le 12 février 1785. Celui qui devait ajouter une illustration de plus à la patrie des Cornellie et des Fontenelle appartenait à une pauvre famille de la cité normande. A peine âgé de quatre ans, il perdit son père et sa mère et dut son éducation première à la charité de parents éloignés. Dulong naissait à l'intelligence au moment où éclatait la révolution. Tout était désorganisé autour de lui, les colléges, les institutions religieuses n'existaient plus. C'est dans une pauvre école de commune que Dulong apprit à lire et à compter. Mais déjà se manifestaient chez l'enfant cette volonté calme, cette patience qui furent les traits distinctifs de son caractère. Par ses seuls efforts et presque sans guide, il s'éleva péniblement mais sûrement à la connaissance des matières exigées pour l'admission à l'école Polytechnique. Reçu à seize ans, il prit part aux travaux de cette école célèbre qui comptait à peine huit années d'existence et qui déjà dotait annuellement la France de savants et d'officiers distingués. Dulong ne s'épargna pas et, avant la fin de sa seconde année, l'excès du travail lui causa une maladie assez grave pour le forcer à quitter l'école. Il dut songer alors à s'ouvrir une carrière nouvelle; il choisit la médecine. Les épreuves par lesquelles devait passer un docteur n'étaient à cette époque ni longues, ni difficiles. Bientôt en possession de son diplôme, Dulong, qui s'était logé par économie dans le quartier le plus pauvre de Paris, le quartier Maubert, commença à pratiquer. Les malades ne lui manquaient pas : mais le jeune docteur vit s'accroître ses charges avec sa clientèle. Il ne pouvait se résoudre à ordonner inutilement des remèdes trop coûteux, aussi avait-il ouvert, au profit de ses clients nécessiteux, un compte chez le pharmacien. Il lui fallut bientôt modifier ses dépenses et abandonner une profession que sa généreuse imprévoyance lui rendait impossible. Dulong retourna à ses travaux solitaires. Il fut d'abord attiré par la plus paisible des sciences naturelles, la botanique. Ce lui fut une occasion de revoir son pays qu'il parcourut en herborisant. Mais il allait bientôt être entraîné dans le grand mouvement scientifique qui marqua le commencement du siècle. Une science nouvelle venait de naître, la chimie avait pris rang dans les sciences naturelles par les découvertes des Hales, des Black, des Cavendish, par les travaux de Lavoisier, Fourcroy, Berthollet, Guyton de Morveau, Berzelius, Thénard avaient, en quelques années, agrandi le champ de cette science si jeune et déjà si féconde. Davy, Achard, Parmentier, Vauquelin, Baumé en étendaient les applications aux arts économiques, à l'agriculture, à la pharmacie. Dulong entra comme préparateur dans le laboratoire de Thénard, successeur de Fourcroy dans la chaire du collége de France. Il se fit bientôt connaître par des observations importantes, par des analyses de haute portée. La décomposition mutuelle des sels solubles et des sels insolubles, les combinaisons du phosphore avec l'oxygène, la description de l'acide phosphoreux, la découverte du chlorure d'azote.

Digitized by Google

telle fut la part de Dulong dans la constitution de la nouvelle science. La découverte du chlorure d'azote, faillit lui coûter la vie. Déjà une première fois pendant que le jeune chimiste se livrait à ses expériences, le chlorure d'azote s'était révélé à lui par une épouvantable détonation qui brisa autour de lui, et jusque dans ses mains, les tubes et les récipients sans le blesser sérieusement lui-même. Sa curiosité fut éveillée et, sans être arrêté par la crainte d'une explosion nouvelle, il recommença ses expériences et se rendit maître du composé terrible qui lui coûta deux doigts de la main droite et un œil. Noble invalide de la science, Dulong n'en continua pas moins de se livrer à ses dangereuses recherches. Admiré de tous, il était le seul qui ne soupçonnât pas son héroïsme; malgré sa modestie il avait attiré l'attention et l'estime et fut nommé maître de conférences à l'Ecole normale. Bientôt après il fut appelé à la chaire de chimie de l'école d'Alfort. Il n'avait que trente ans et déjà il occupait une place parmi les savants les plus distingués. Il était intimement lié avec Berzélius : c'est avec Dulong que l'illustre Suédois fit l'analyse de l'eau et détermina la décomposition de l'acide carbonique. Parmi les amis de Dulong à cette époque, il faut citer encore Petit et M. François Arago. L'Académie des sciences ayant mis au concours en 1815, pour le prix de physique, une question relative à la mesure des températures et aux lois du refroidissement, Petit engagea Dulong à rédiger en commun un mémoire que nous analyserons plus loin. Le travail des deux jeunes savants fut couronné. L'année suivante les deux collaborateurs présentèrent à l'Institut un autre mémoire sur la chaleur spécifique. Ces beaux travaux marquaient la place de Dulong dans cette Ecole polytechnique à laquelle il s'honorait d'avoir appartenu. Le 26 juillet 1820, il fut nommé examinateur temporaire pour les sciences physiques et, le 5 novembre suivant, il fut appelé à remplacer dans la chaire de physique de l'Ecole polytechnique son collègue et son ami Petit enlevé à vingt-neuf ans à la science. Trois ans après, en 1823, Dulong entrait à l'Académie des sciences, dans la section de physique générale. Jusqu'à la révolution de 1830 la vie de Dulong se partagea entre le professorat et l'étude. Il fallait que les honneurs vinssent le chercher, il n'eût point fait un pas pour les obtenir. Il avait le sentiment de sa propre valeur, mais plus de passion pour la science elle-même que pour les avantages qu'on peut justement prétendre à en tirer. Un jour, Charles X vint faire une visite à l'Ecole polytechnique; il remarqua que, parmi les professeurs, un seul n'était pas décoré. Le roi s'informa, et on lui apprit le nom de celui qu'il désignait, c'était Dulong. Charles X attacha lui-même à la boutonnière du modeste savant le ruban d'un de ses officiers. Quelques jours après la révolution de juillet, Dulong fut, sur la proposition de M. Arago, nommé directeur des études de l'école, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort. Ses devoirs lui furent rendus faciles beaucoup plus par l'autorité de son talent et par l'estime qu'inspirait son caractère que par sa vigilance et sa fermeté. Aimé des élèves et des professeurs, il obtenait tout sans efforts. Ceux qui ne connaissaient pas Dulong pouvaient se méprendre à son extérieur mélancolique, sa mine austère, son attitude froide; mais, quand on avait en l'honneur d'être admis dans son intimité, on découvrait en lui une grande douceur, une grande bienveillance, et une finesse qu'on n'eût pas aisément soupçonnée au premier abord. Il se livrait difficilement; en famille, avec ses amis, il donnait un libre cours à sa parole animée plutôt que vive, spirituelle et gaie, mais toujours exacte. Ailleurs Dulong n'était plus qu'un esprit grave et réfléchi, écouteur et non parleur. Tout ce qui sentait l'étalage lui déplaisait, tout ce qui n'était pas mathématiquement vrai ne lui paraissait pas exister; aussi, il n'eut pas fallu chercher dans ses cours de l'école cette élégance d'élocution qui dissimule les aspérités de la science. Dulong ne voyait dans l'éloquence que du clinquant et dans tout mot strictement inutile que du temps perdu. Il en résulta que ses leçons repoussaient souvent par leur savante sécheresse et qu'il n'y avait que les intelligences d'élite qui pussent être éclairées par sa parole dans les sentiers arides de la science. Comme professeur, il fut admiré, mais impopulaire. Il ne faudrait pas croire cependant que ce savant austère fût un esprit inflexible, se renfermant dans les sciences positives, il aimait la poésie et la musique, aux combinaisons de laquelle il appliquait ses théories acoustiques. La mort surprit Dulong au milieu d'un grand travail entrepris sur les chaleurs spécifiques des gaz. Il succomba, le 19 juillet 1838, aux atteintes d'un cancer de l'estomac. Depuis longtemps, déjà, sa santé avait été ruinée par des travaux excessifs. Sa passion pour la science l'avait prématurément vieilli. Il était si dur pour lui-même, qu'il ne voulut consentir à appeler un médecin que la veille de sa mort. La perte de Dulong fut un deuil universel et une douleur véritable pour ses collègues et pour les élèves de l'Ecole polytechnique. Savants, élèves de toutes les écoles, amis, tous l'accompagnèrent jusqu'à sa dernière demeure et déposèrent sur sa tombe l'expression de leur admiration et de leurs regrets. M. Arago qui, comme secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, et comme ami intime de Dulong présidait à ces funérailles, révéla aux assistants émus jusqu'aux larmes un dernier trait de ce noble caractère. Dulong laissait une femme et trois fils, l'un capitaine d'artillerie, l'autre artiste, le troisième parti pour un voyage au long cours. On pouvait espérer que les positions élevées, depuis longtemps occupées par Dulong, lui auraient permis de léguer à cette famille qui perdait son chef une honorable aisance. Il n'en était rien. Dulong qui n'eut jamais un seul vice, mourait pauvre. C'est que pour obtenir plus de précision dans ses expériences, il n'avait jamais hésité à faire construire à ses frais les appareils les plus délicats et partant les plus

Digitized by Google

coûteux. Il avait donné à la science sa fortune comme sa vie. Informé de ce désintéressement si rare, de cette pauvreté si glorieuse, le ministre de l'instruction publique, c'était alors M. de Salvandy, s'empressa d'acquitter envers la veuve et les fils de Dulong la dette de la science et de la patrie. Ses collègues de l'Académie des sciences concoururent à cette œuvre de réparation en élevant, par une souscription spontanée, un monument funéraire à celui qui avait honoré leur société par son talent et par son caractère.—De toutes les recherches de Dulong, aucune n'a été l'objet d'une publication particulière. La plupart de ses écrits ont été insérés dans les *Annales de chimie et de physique*; plusieurs sont épars dans divers recueils tels que : *les Mémoires de l'Académie des sciences*, le *Journal de l'École polytechnique*, le *Journal* et les *Annales des mines*. Cet illustre savant a en outre laissé des manuscrits qui ne paraissent pas avoir été publiés. Nous analyserons succinctement quelques-uns de ces travaux. Ainsi on a de Dulong avec Petit, *dans le 11e cahier du Journal de l'École polytechnique* un mémoire couronné par l'Académie des sciences dans sa séance du 16 mars 1818, et intitulé : *Recherche sur la mesure des températures et sur les lois de la communication de la chaleur*. Les deux célèbres physiciens commencent par rechercher si les dilatations des substances qui diffèrent le plus par leur nature sont soumises aux mêmes lois. A cet effet, après avoir reconnu avec Gay-Lussac, que s'il existe réellement une différence entre les dilatabilités du mercure et de l'air, elle doit être très-faible entre les limites de la glace fondante et de l'eau bouillante, ils ont poursuivi cette comparaison dans des températures inférieures. Par une première expérience faite à —20°, ils ont encore trouvé identité parfaite entre les indications du thermomètre à mercure et du thermomètre à air; et par de nombreuses observations faites de —30° à —36° ils ont remarqué des différences légères, mais tantôt positives, tantôt négatives de manière que la moyenne de toutes les mesures prises simultanément sur les deux instruments se trouve la même pour chacun d'eux. Pour suivre cet examen dans les températures élevées ils ont eu recours à des procédés remarquables par la précision des recherches et les précautions dont ils se sont entourés. Ils ont pu aussi vérifier la loi de Mariotte à toutes les températures et reconnaître *que les changements d'élasticité que la chaleur produit dans un gaz dont le volume reste constant sont assujettis aux mêmes lois que les changements de volume de ce fluide, quand sa pression ne varie pas.* Ils ont pu aussi déterminer avec précision 360°, comme point d'ébullition du mercure. Pour ne rien laisser d'incertain dans la loi de dilatation de tous les fluides élastiques, ils ont fait une expérience sur le gaz hydrogène *qui*, comme on le sait, diffère le plus des autres dans quelques-unes de ses propriétés physiques, le résultat s'est trouvé compris entre les extrêmes de ceux obtenus pour l'air, d'où ils ont conclu : *que tous les gaz se dilatent absolument de la même manière et de la même quantité pour des changements égaux de température.* Les déterminations moyennes, déduites de leurs expériences, comprenant l'échelle complète du mercure depuis sa congélation jusqu'à son ébullition, c'est-à-dire un intervalle d'environ 400° sont pour les volumes d'une même masse d'air : 0,8650; 1; 1,3750; 1,5576; 1,7389; 1,9189; 2,0976 et 2,3125 correspondant respectivement, sur le thermomètre à mercure, aux températures : — 36°; 0°; 100°; 150°; 200°; 250°; 300° et 360°; et sur le thermomètre à air, aux températures : — 36°; 0°; 100°; 148°,70; 197°,05; 245°,05; 292°,70 et 350°,10. — Comme il était indispensable de déterminer les variations que subissent dans les températures élevées, les dilatations absolues de l'un des deux corps qui entrent dans la construction du thermomètre à mercure, pour compléter leur travail ils ont cherché la mesure directe des dilatations absolues du mercure au moyen du bel appareil bien connu et fondé sur ce principe d'hydrostatique, que les hauteurs des colonnes liquides en équilibre sont en raison inverse de leurs densités. Ils ont trouvé les coefficients $\frac{1}{5550}$, $\frac{1}{5415}$ et $\frac{1}{5300}$ pour les dilatations moyennes absolues correspondant respectivement à 100°, 200° et 300° du thermomètre à air et à 100°; 204°,61 et 314°,15 du thermomètre à mercure, la dilatation étant supposée uniforme. — Les doutes que l'on pouvait élever sur ces résultats à cause du changement que les expériences de Rudberg ont amené dans le coefficient de dilatation de l'air, ont été dissipés depuis par les nouvelles recherches de M. Regnault. Les déterminations précédentes les ont conduits à une connaissance très-exacte de la dilatation absolue de plusieurs corps solides. Les résultats qu'ils ont obtenus prouvent *que la dilatabilité des solides rapportés au thermomètre à air est croissante et qu'elle l'est également dans chacun d'eux*. Par un travail très-ingénieux sur la détermination du calorique spécifique des solides à différentes températures, Dulong et Petit ont terminé la première partie de leur mémoire par cette conclusion : « En comparant entre elles les échelles « thermométriques il n'en existe aucune dans la- « quelle les dilatations de tous les corps se lais- « sent exprimer par des lois simples. Ces lois « varieraient d'ailleurs suivant l'échelle adoptée. « Ainsi en prenant pour type le thermomètre à « air, les lois de dilatations de tous les corps se- « raient croissantes; en choisissant le fer pour sub- « stance thermométrique, elles seraient décroissan- « tes; avec le thermomètre à mercure corrigé de « la complication que son enveloppe apporte à sa « marche, le fer et le cuivre auraient une dilata- « bilité croissante tandis que le platine et les gaz « en auraient une continuellement décroissante. » Forts de cette remarque, de l'uniformité des propriétés physiques de tous les gaz et de l'identité parfaite de leurs lois de dilatation, ils concluent *qu'en mesurant les températures sur le thermomètre à air, le plus grand nombre des phénomènes relatifs*

Digitized by Google

à la chaleur se présentent sous une forme plus simple. Aussi, dans la seconde partie de leurs recherches ont-ils constamment employé le thermomètre à air. Dans le court espace qui nous est réservé, il nous serait impossible d'énumérer tous les procédés ingénieux et les savantes méthodes auxquels les deux collaborateurs ont eu recours pour déterminer les sept belles lois servant à traduire en langage vulgaire la loi totale du refroidissement beaucoup trop compliquée, et donnant une brillante solution de cette question proposée en 1813 par l'Académie des sciences : « *Déterminer la loi du refroi-* « *dissement dans le vide, celles du refroidissement* « *dans l'air, le gaz hydrogène et le gaz acide car-* « *bonique, à différents degrés de température, et* « *pour différents états de raréfaction.* » — On trouve dans les *Mémoires de l'Académie des sciences*, t. 5, (1826), une note de Dulong avec M. Thénard, *sur la propriété que possedent quelques métaux, de faciliter la combinaison des fluides élastiques*. Cette note est suivie de l'exposé des nouvelles observations faites par les deux physiciens *sur la propriété dont jouissent certains corps de favoriser la combinaison des fluides élastiques*. Nous donnerons en peu de mots un aperçu de ce travail. Dœbereiner, professeur à l'université d'Iéna, ayant observé que le platine en éponge détermine, à la température ordinaire, la combinaison de l'hydrogène avec l'oxygène et que le développement de chaleur résultant de cette action peut rendre le métal incandescent, Dulong avec M. Thénard a vérifié ce fait par une expérience faite sous les yeux de l'Académie. Ils ont, en outre, reconnu que d'autres métaux jouissent de la même propriété que le platine ; que l'or et l'argent, par exemple, agissent à des températures élevées mais au-dessous de 360°, l'or étant plus efficace que l'argent. Ils ont aussi reconnu que l'oxide de carbone et l'oxygène se combinent et que le gaz nitreux est décomposé par l'hydrogène, à la température ordinaire, en présence de l'éponge de platine, etc. N'ayant que des données incertaines pour fixer leur opinion, ils ont continué leurs recherches, dans l'espoir de découvrir le genre de forces auquel ce singulier phénomène de la combinaison des fluides élastiques doit être attribué. Ainsi ils ont trouvé que le *palladium*, le *rhodium*, l'*iridium*, se comportent de la même manière que le platine en partant de la température de l'atmosphère ; que les métaux ne sont pas les seules substances qui jouissent de cette propriété, le *charbon*, la *pierre ponce*, la *porcelaine*, le *verre*, le *cristal de roche* puisqu'ils déterminent la combinaison de l'hydrogène et de l'oxygène à des températures inférieures à 350°. Enfin, des expériences délicates faites sur le platine sous cinq formes différentes et sur le palladium en feuilles et en limaille, les a conduits à reconnaître qu'un grand nombre de substances solides déterminent, par leur contact et à des températures diverses, suivant leur nature, la combinaison des gaz mélangés. — Dans le tome 7 des *Mémoires de l'Académie des sciences* (nouvelle série) on trouve un mémoire de Dulong sur *les pouvoirs réfringents des fluides élastiques*, dans lequel il décrit les procédés qui lui ont permis de déterminer les puissances réfractives de 22 gaz sous la même pression, celle de l'air étant prise pour unité. Il résulte de ces recherches que les capacités des corps pour la chaleur, et les pouvoirs réfringents n'appartiennent pas, comme on l'avait cru jusqu'alors, à un même ordre de causes. « Les capacités pour « la chaleur, dit-il, ont une relation évidente avec « les masses des molécules ; les pouvoirs réfrin- « gents paraissent en être complétement indépen- « dants. » C'est par une suite de déductions basées sur cette remarque qu'il arrive à conclure que *l'inégalité des vitesses de la lumière dans les divers gaz*, considérés à la même température et sous la même pression, paraît dépendre de l'état électrique propre aux molécules de chaque espèce de matière, et qu'en raisonnant dans l'hypothèse des ondes, la vitesse de la lumière serait d'autant plus retardée que les molécules seraient plus fortement positives. — Parmi les travaux importants du célèbre observateur nous citerons encore *ses recherches sur la chaleur spécifique des fluides élastiques* et *sur la force élastique de la vapeur d'eau*, t. 10 des *Mémoires de l'Académie des sciences* (nouvelle série). Dans ses recherches sur la chaleur spécifique des fluides élastiques, admettant comme principe démontré que le carré du quotient de la vitesse réelle du son dans un fluide élastique quelconque, divisée par la vitesse calculée d'après la formule de Newton, est égal au rapport de la chaleur spécifique sous une pression constante à la chaleur spécifique sous un volume constant ; il ramène la détermination de ce rapport à celle de la vitesse réelle du son dans les divers fluides élastiques. En faisant résonner un même tuyau d'orgue successivement avec l'air atmosphérique, l'oxygène, l'hydrogène, l'acide carbonique, l'oxyde de carbone, l'oxyde d'azote et le gaz oléfiant, Dulong est amené à pressentir : 1° que les volumes égaux de tous les fluides élastiques pris à une même température et sous une même pression, étant comprimés ou dilatés subitement d'une même fraction de leur volume, dégagent ou absorbent la même *quantité absolue de chaleur*; 2° que les variations de température qui en résultent sont en raison inverse de leur chaleur spécifique à *volume constant*. C'est dans l'exposé des recherches faites par ordre de l'Académie des sciences pour déterminer les forces élastiques de la vapeur d'eau à de hautes températures, qu'on trouve la description du bel appareil des canons de fusil, employé par Dulong et Arago et au moyen duquel ils ont pu : 1° vérifier la loi de Mariotte jusqu'à 27 atmosphères ; 2° former une table des températures correspondant aux tensions de la vapeur d'eau, qui n'excèdent pas 24 atmosphères. — Obligés de nous renfermer dans les limites qui nous sont assignées par la nature de cet ouvrage, nous ne parlerons pas des mémoires de Dulong sur *la chaleur animale*, *sur les appareils producteurs de la vapeur*,

Digitized by Google

sur l'action réciproque des carbonates alcalins et des sels insolubles, etc., etc., nous nous contenterons de renvoyer le lecteur aux ouvrages indiqués plus haut, en lui faisant remarquer toutefois que ce court résumé de quelques travaux de l'illustre et courageux académicien suffit pour montrer l'influence qu'a dû exercer et qu'exerce encore sur les progrès de la science les innombrables découvertes de Dulong. X—LT.

DULONG (François-Charles), né à Pacy (Eure), le 14 juin 1792, avait embrassé en 1814 la carrière de la magistrature ; mais ses opinions, opposées au gouvernement des Bourbons, le décidèrent à y renoncer, lorsqu'il pouvait espérer de l'avancement. Le barreau lui offrait un noble emploi de ses talents ; mais, pour lui, ce fut une arène politique. Après la révolution de 1830, sous le ministère de M. Dupont de l'Eure, son parent et son ami, Dulong remplit au ministère de la justice un emploi important, et il en sortit avec son protecteur. Elu membre de la chambre des députés par le département de l'Eure, en 1833 et 1834, il siégea à l'extrême gauche. Dans la séance de 25 janvier 1834, lors de la discussion sur la loi d'avancement des officiers, le maréchal Soult ayant dit : *Il faut qu'un militaire obéisse*, M. Larabit répliqua que *quand on est dans son droit et qu'on veut y faire renoncer, on renonce à l'obéissance*. Cette maxime excita les réclamations d'une grande partie de la chambre, et particulièrement du général Bugeaud, qui s'écria : *On obéit d'abord*. Dulong, au milieu du bruit, aurait, si l'on en croit le Journal des *Débats*, prononcé ces mots : *Faut-il obéir jusqu'à se faire geôlier, jusqu'à l'ignominie?* Ni le *Moniteur*, ni les autres journaux, en rendant compte de la séance, n'ont rapporté cette phrase ; Bugeaud l'ayant lue dans le Journal des *Débats* du 26 janvier, et ne doutant pas que son collègue n'eût voulu l'insulter, en faisant allusion à la mission qu'il venait de remplir au fort de Blaye, où il avait été commandant, lors de la captivité de la duchesse de Berri, écrivit à Dulong pour lui demander des explications. Ce député répondit en indiquant pour ses témoins le général Bachelu et le colonel Desaix, qui se réunirent à MM. de Rumigny et Lami, témoins de son adversaire. Soit que ces témoins fussent persuadés que le mot *geôlier* n'avait pas été prononcé, soit qu'ils n'y attachassent pas un sens offensant, ils rédigèrent une lettre que Dulong ne signa qu'après une longue répugnance. Dans cette lettre, le récit du Journal des *Débats* était démenti, et l'on y rétractait toute pensée offensante de la part de Dulong. Cette conciliation eut lieu le 28 ; mais le soir on lut, dans le bulletin ministériel, ces quatre lignes : « Le Journal des *Débats* a rapporté « hier une expression *outrageante* adressée par « M. Dulong à l'honorable M. Bugeaud. Aujour- « d'hui, on disait à la chambre que l'honorable « général *en a demandé raison*, et qu'il a exigé de « M. Dulong *une lettre qui paraîtra demain dans* « *le Journal des Débats*. » Dulong, qui se crut accusé de lâcheté, prit un parti courageux. Il déclara au journaliste qu'il regarderait comme une provocation personnelle l'insertion de la lettre. Il choisit deux nouveaux témoins, MM. Lafayette fils et César Bacot, et se mit à la disposition du général Bugeaud. Une entrevue eut lieu entre ce général et Armand Carrel, mais sans résultat. Le duel fut donc décidé ; le combat eut lieu le 29, et Dulong, frappé d'une balle au-dessus du sourcil gauche, tomba sur le coup. Porté chez lui, il expira deux jours après. Un incident avait encore envenimé la querelle au moment du combat, et rendu toute conciliation impossible. Lorsque l'on mesurait le terrain, Dulong demanda au général de Rumigny où était sa lettre : on a prétendu que le général répondit que la lettre était au château, et qu'il la rendrait, quelle que fût l'issue du combat. Pendant les dernières heures de l'existence de Dulong, on fit des démarches auprès de M. de Rumigny pour ravoir la lettre : celui-ci déclara qu'engagé par Dulong à brûler la lettre, il l'avait fait pour remplir les vœux de son collègue. Cette déclaration de M. de Rumigny fut rendue publique ; on l'attaqua vivement dans les journaux, mais on ne put la démentir. Les funérailles de Dulong faillirent être une cause de trouble ; cependant le gouvernement prit des précautions, et il n'y eut point de désordre. Carrel fut un des orateurs qui parlèrent sur sa tombe, et l'on remarqua dans son discours cette phrase prophétique : *La terre est désolée quand un homme à la fleur de l'âge, plein de sentiments bienveillants et de talents utiles, est retranché du nombre des vivants, par la balle dont un malheureux point d'honneur s'est armé*. Deux ans s'étaient à peine écoulés, que Carrel lui-même tombait, frappé d'un coup pareil (1) ! Z.

DULORENS (Jacques), poëte satirique, né vers 1583, à Châteauneuf en Thymerais, exerça d'abord la profession d'avocat à Paris, et ensuite à Chartres, où il se maria. Sa femme lui apporta une dot considérable, mais il paraît qu'elle était d'un caractère propre à mettre à bout la patience d'un mari. Dulorens était lui-même d'une humeur peu facile, tourmentant ses voisins, injuriant ses confrères, contre qui il eut à soutenir plusieurs procès qu'il perdit. Il était en outre fastueux, et faisait sans cesse des dépenses que sa femme désapprouvait avec raison ; ils vécurent donc fort mal ensemble, et on prétend que Dulorens lui composa cette épitaphe :

> **Ci-gît ma femme... Oh ! qu'elle est bien,**
> **Pour son repos et pour le mien.**

Il avait acquis, en 1613, la charge de bailli-vicomte de Châteauneuf, et lors de l'érection de cette terre en bailliage, il en fut nommé premier lieutenant-

(1) Dulong a publié : 1° *Discours prononcé sur la tombe de M. Ozanne à Herangeville, le 5 janvier 1827*, Paris, 1827, in-8° de 16 pages ; 2° *A MM. les électeurs du 2e arrondissement électoral de l'Eure*, Paris, 1831, in-4° de 2 pages ; 3° *M. Dulong, ex-cat, conseiller municipal, à ses concitoyens*, Paris, 1833, in-8° de 8 pages.

Digitized by Google

général. Dulorens mourut en 1648, ou, selon d'autres, en 1655. Il avait formé une belle collection de livres rares et précieux, et un cabinet de tableaux estimé seul 10,000 écus. Il est principalement connu par ses satires; elles ont eu deux éditions, Paris, 1624, in-8°, et 1646, in-4°. La seconde en contient 26. Plusieurs des sujets traités par Dulorens l'ont été depuis par Boileau : les *Embarras de Paris*, le *Mariage*, la *Noblesse*, les *Dangers de l'Esprit satyrique*, etc. Dulorens manquait de correction et de goût ; son style est languissant et souvent prosaïque ; cependant on ne peut lui refuser une certaine facilité qui accompagne le talent, bien qu'elle ne le prouve pas toujours. On a encore de Dulorens : *Annotations sur les Coutumes de Chateauneuf, Chartres et Dreux*, Paris, 1645, in-4°, et dans les réimpressions de ces *Coutumes*. W—s.

DULOT, poëte ridicule du 17e siècle, passe pour l'inventeur des bouts-rimés ; il est certain, du moins, qu'il les mit à la mode. « Un jour, dit « Ménage, Dulot se plaignit en présence de plu- « sieurs personnes qu'on lui avait dérobé quelques « papiers, et particulièrement trois cents sonnets, « qu'il regrettait plus que tout le reste. Quelqu'un « ayant témoigné sa surprise qu'il en eût fait un si « grand nombre, il répliqua que c'étaient des son- « nets en blancs, c'est-à-dire, des bouts rimés de « tous les sonnets qu'il avait envie de remplir. Cela « sembla plaisant, et depuis on commença à faire, « par une espèce de jeu, dans les compagnies, ce « que Dulot faisait sérieusement. » Le fait qu'on vient de citer avait eu lieu en 1648, et dès l'année suivante il parut un recueil de sonnets en bouts rimés, in-4°. La fureur de ce jeu parut se ralentir un instant, mais elle se ranima en 1654, à l'occasion de la mort du perroquet d'une dame de la cour, et de la prise de Ste-Menehould, deux sujets sur lesquels s'évertuèrent tout ce que la France possédait de rimeurs. Sarrazin qui n'avait point échappé à l'influence de la mode, puisqu'il avait composé un sonnet sur la mort du perroquet, honteux de cette faute, voulut la réparer en couvrant de ridicule ce genre méprisable. C'est l'origine de son poëme intitulé : *Dulot vaincu, ou la Défaite des bouts-rimés*, badinage ingénieux, rempli de détails agréables, d'allusions fines, et qui a peut-être contribué plus que ses autres ouvrages à lui assurer une place parmi nos poëtes. Dulot doit uniquement à ce poëme l'avantage d'être encore connu, puisque ses contemporains n'ont daigné conserver aucun détail sur sa vie ni sur les ouvrages qu'il peut avoir composés. W—s.

DUMANIANT (Jean-André-Bourlain, connu sous le nom de), seul rival de Beaumarchais dans la comédie d'intrigue, naquit à Clermont en Auvergne, en 1754. Issu d'une famille de robe, il suivit d'abord la carrière du barreau ; mais l'amour du théâtre l'engagea en 1778, dans une troupe de province, qui représenta la même année plusieurs pièces de sa composition, entre autres, *le Français en Huronie*, comédie en 1 acte, en vers, qui fut jouée depuis avec succès au théâtre des *Variétés*. En 1783, avant de venir à Paris, il eut avec la Comédie-Française la piquante correspondance qu'on trouve dans la *Revue rétrospective* (2e série, n° 24, décembre 1836), où il prie messieurs du comité de la comédie de lui dire franchement s'il doit se livrer à l'art dramatique ou y renoncer, d'après l'examen de plusieurs de ses pièces qu'il leur envoie. En 1785, il entra au théâtre des Variétés du Palais-Royal, alors sous la direction de Gaillard et Dorfeuille, et les suivit, en 1790, au grand théâtre de la rue de Richelieu. Lorsque la troupe, renforcée par l'émigration d'une partie des comédiens français du faubourg St-Germain, eut pris un essor plus élevé, sous le titre de *Théâtre-Français* de la rue de Richelieu, tous les acteurs des *Variétés* furent congédiés, et se réunirent au Théâtre du Palais (Cité-Variétés) dont l'ouverture eut lieu le 20 octobre 1792. Dans cette nouvelle troupe, Dumaniant jouait les rôles de pères, et ne renonça à l'état de comédien qu'en 1793. De 1792 à 1798, il fut attaché à l'administration de ce théâtre. Il vendit alors tous ses ouvrages dramatiques moyennant une rente viagère. Après avoir été directeur du théâtre de la Porte St-Martin, il fut nommé en 1808, par le directeur de l'Odéon (M. Alex. Duval) secrétaire général de l'administration. Il conserva cette place jusqu'en 1816, époque où Picard reprit la direction de l'Odéon. Depuis lors Dumaniant devint entrepreneur breveté des spectacles de province. Il mourut à Paris en septembre 1828. Un discours fut prononcé sur sa tombe par M. Alex. Duval. Malgré ses devoirs de comédien et les travaux de l'administration, Dumaniant a composé un grand nombre d'ouvrages qui prouvent une rare fécondité. *Guerre ouverte ou ruse contre ruse*, comédie jouée d'abord en 1786, est son chef-d'œuvre, quoiqu'elle ait quelque ressemblance, dans le dénouement, avec *le Barbier de Séville*. La plupart des pièces de Dumaniant se distinguent par un dialogue plein de verve, par une intrigue fortement nouée, et par une foule de situations comiques. On voit qu'il avait fait une étude approfondie du théâtre espagnol. Aussi nul auteur moderne ne l'égale dans l'*Imbroglio*. Voici la liste de ses nombreux ouvrages : 1° *Le Médecin malgré tout le monde*, comédie en 3 actes et en prose, 1786 ; 2° *Guerre ouverte*, ou *ruse contre ruse*, comédie en 3 actes et en prose, 1786 ; 3° *La Nuit aux aventures*, comédie en 3 actes et en prose, 1787 ; 4° *Le Français en Huronie*, comédie en 1 acte et en vers, 1787 ; 5° *L'Amant Femme de chambre*, comédie en 1 acte et en prose, 1788. 6° *Les Deux Cousins, ou les Français à Séville*, comédie en 3 actes et en prose, 1788 ; 7° *L'Honnête homme ou le Rival généreux*, comédie en 3 actes et en vers 1789 ; 8° *Ricco*, comédie en 2 actes et en prose, 1789 ; 9° *La Double Intrigue, ou l'Aventure embarrassante*, comédie en 2 actes et en prose, 1790 ; 10° *Le Prodigue par bienfaisance, et le Chevalier d'industrie*, comédie en 4 actes et en prose, 1691 ; 11° *La Vengeance*, tragédie en 5 actes et en

Digitized by Google

vers, 1792. Cette pièce était au-dessus des forces de l'auteur ; elle n'eut qu'une représentation. On y applaudit ce seul vers :

La preuve de l'amour est dans la confiance.

12° *La Journée difficile, ou les Femmes rusées*, comédie en 3 actes et en prose, 1792 ; 13° *Le Dragon de Thionville*, fait historique en 1 acte et en prose, 1793 ; 14° *Beaucoup de bruit pour rien*, comédie en 3 actes et en prose, imitée de l'espagnol de Caldéron, 1793 ; 15° *La Mort de Beaurepaire*, fait historique, en 1 acte et en prose, 1793 ; 16° *Alonzo et Cora*, tragédie en 3 actes et en vers, 1793 ; 17° *Isaure et Germance, ou les Réfugiés religionnaires*, comédie en 3 actes et en prose, 1793 ; 18° *Le Secret découvert, ou l'Arrivée du maître*, comédie en 1 acte et en prose, 1798 ; 19° *Les Ruses déjouées*, comédie en 3 actes et en prose, 1798 ; 20° *Jodelet*, comédie en 1 acte et en prose, 1799 ; 21° *Les Calvinistes, ou Villars à Nîmes*, comédie historique, 1801 (*pay.* Pigault-Lebrun) ; 22° *Le Duel de Bambin*, comédie en 1 acte et en prose, mêlée d'ariettes, 1801. 23° *Henri et Perrine*, comédie en 1 acte et en prose, imitée du danois (du baron d'Holberg), 1801 ; 24° *Laure et Fernando*, fait historique, en 1 actes et en prose (imité de l'espagnol du comte Olavidès), 1802 ; 25° *Soyez plutôt maçon*, comédie en 1 acte et en prose, 1804 ; 26° *Le Français en Alger*, mélodrame en 2 actes et en prose, 1804 : 27° *Hugo Grotius*, fait historique en 2 actes et en prose, imité de Kotzebue (avec Thuring), 1804 ; 28° *Brisquet et Jolicœur*, comédie vaudeville en 1 acte (avec Servière), 1804 ; 29° *L'Adroite ingénue, ou la Porte secrète*, comédie en 3 actes et en vers (avec Désaugiers), 1805 ; 30° *L'Homme en deuil de lui-même*, comédie en 1 acte et en prose (avec Henrion), 1806 ; 31° *L'Espiègle et le Dormeur, ou le Revenant du château de Beausol*, comédie en 3 actes et en prose, imitée de l'allemand de Kotzbue, 1806 ; 32° *L'Hôtelier de Milan*, comédie en 3 actes, imitée de l'espagnol de Solis, 1807. 33° *La Famille des badauds*, comédie en 1 acte et en prose, imitée de l'anglais, 1807 ; 34° *Les Folles raisonnables*, comédie en 2 actes et en prose, imitée de l'anglais de Farquhar, 1807 ; 35° *L'Honnête menteur*, comédie en 1 acte et en prose, 1809 ; 36° *La Femme de vingt ans*, comédie en 3 actes et en vers, 1811 ; 37° *Qui des deux raison, ou la Leçon de danse*, comédie en 1 acte et en vers, 1813 ; 38° *L'Hermite de Saverne*, tableau en mélodrame des mœurs du 14e siècle, en 3 actes et en prose (avec Thuring), 1814 ; 39° *La sœur rivale, ou Adresse et mensonge*, comédie en 3 actes, 1818. Outre ses ouvrages dramatiques, Dumaniant a publié : 1° *La Mort de Bordier, acteur des Variétés*, Paris, sans date, in-8°. C'est une notice apologétique sur ce comédien, qui fut pendu à Rouen, en 1789, par arrêt du parlement, pour avoir figuré dans une émeute. 2° *L'Enfant de mon père, ou les Torts du caractère et de l'éducation*, Paris, 1798, 2 vol. in-12 ; 3° *Les Amours et aventures d'un émigré*, Paris 1798, 2 vol. in-8°, fig. ; 2e édition, 1801 ; 4° *Grammaire en chansons*, 1803. 5° *Hercès*, poëme en 3 chants, suivi de la *Création de la femme*, Paris, 1805, in-8° ; 6° *Trois mois de ma vie, ou Histoire de ma famille*, Paris, 1811, 3 vol. in-12. C'est le meilleur de ses écrits. 7° *Des moyens de prévenir la décadence de l'art du comédien, et d'assurer le sort de ceux qui exercent cet art*, Paris, 1813, in-8° ; 8° *De la situation des théâtres dans les départements, et des moyens de prévenir la décadence totale de l'art dramatique*, Paris, 1823, in-8°. F—le.

DUMANOIR-LE-PELLEY (le comte Pierre-Etienne-René-Marie), vice-amiral, naquit à Granville, le 2 août, 1770. Entré dans la marine comme élève de port, à l'âge de dix-sept ans, il fit plusieurs campagnes à St-Domingue jusqu'en 1790. Nommé à cette époque sous-lieutenant de port, il s'embarqua successivement sur les frégates *la Pomone* et *la Néréide*, et fit une campagne à la côte d'Afrique. Devenu enseigne, il passa sur la flûte *le Dromadaire*, destinée pour Cayenne. En 1793, il fut nommé lieutenant de vaisseau, et l'amiral Martin, qui commandait l'armée navale de l'Océan, l'adjoignit à son état-major. Il participa, sur le *Sans-Culotte*, au combat livré par cet amiral à l'armée anglaise. Promu au grade de capitaine de vaisseau, en 1795 (1), il prit en cette qualité, le commandement du *Berwick*, faisant partie de la division aux ordres du contre-amiral Richery, qui s'empara d'un grand convoi anglais dans la Méditerranée, et qui fut ensuite chargée d'aller détruire les établissements de pêche anglais à Terre-Neuve. Dans la campagne d'Irlande, Dumanoir commandait le vaisseau *la Révolution*. En rentrant à Brest, il rencontra le vaisseau *le Scévola*, coulant bas d'eau. Malgré le mauvais temps, il mit toutes ses embarcations à la mer et parvint à sauver l'équipage entier, qui quelques heures plus tard eût été englouti avec ce bâtiment. En récompense de cette action généreuse, l'amiral Morard de Galle et le général Hoche demandèrent et obtinrent pour lui le grade de chef de division. Lors de l'expédition d'Egypte (1798), Dumanoir, qui commandait alors le vaisseau *le Dubois*, fut chargé de la direction du convoi attaché à l'armée. Arrivé à Alexandrie, l'amiral Bruevs le nomma commandant de la division stationnaire au Port-Vieux, et il réunit à ces fonctions celles de commandant d'armes pour la marine à Alexandrie. Au mois d'août 1799, il passa au commandement de la frégate *la Carère*, qui, de concert avec *la Muiron*, que montait Gantaumme, ramènerent Bonaparte en France. Promu au grade de contre-amiral quelques mois après, il commanda successivement, de 1800 à 1804, plusieurs divisions de l'armée navale à Brest, à Cadix et à St-Domingue. Il montait le vaisseau *le Formidable*, en 1805, et commandait une des divisions de l'armée navale aux ordres de l'amiral

(1) Il eut d'autant moins de peine à obtenir cet avancement rapide que son oncle Pleville Le Pelley était alors ministre de la marine. D—r—e.

Digitized by Google

Bruix, chargée d'aller chercher à Cadix l'armée espagnole aux ordres de Gravina. Au mois d'août de la même année, il participa au combat livré par Villeneuve à l'amiral Calder. A la bataille de Trafalgar (octobre 1805), Dumanoir commandait, sur le *Formidable*, l'avant-garde de l'armée. Pris de calme au commencement de l'action, il manœuvra, aussitôt que le vent le lui permit, pour se porter au secours des vaisseaux *le Bucentaure* et *la Santa-Trinidad*. Suivi dans ce mouvement par trois de ses vaisseaux seulement, il eut à combattre, à bord opposé, jusqu'à onze vaisseaux ennemis, dont une partie se sépara ensuite pour aller attaquer ceux qui *avaient arrivé*. Parvenu enfin par le travers des deux amiraux, il les trouva complétement démâtés, entourés de vaisseaux ennemis et rendus. Le *Formidable* avait beaucoup souffert, il faisait six pieds d'eau à l'heure, et sa mâture était près de tomber, n'étant plus soutenue que par les haubans du vent. Dans cette position, Dumanoir n'avait d'autre parti à prendre que de tenir le vent, et il fit le signal aux vaisseaux qui le suivaient d'imiter sa manœuvre. L'état de détresse de celui qu'il montait allant toujours croissant, il ajouta l'ordre de tenir toutes leurs embarcations prêtes à êtres mises à la mer pour le secourir. Le lendemain du combat, n'apercevant plus que les Anglais sur le champ de bataille, et l'escadre alliée n'étant point en vue, Dumanoir fit prendre la bordée du ouest à son escadre, les vents du sud l'empêchant de donner dans le détroit. Dix jours s'étaient passés en différentes manœuvres suivant les circonstances des vents; l'escadre avait employé une partie de ce temps à réparer ses avaries les plus majeures; le *Formidable*, qui continuait à faire jusqu'à six ou sept pieds d'eau à l'heure, s'était vu obligé dejeter à la mer sa batterie des gaillards et deux canons de 24 hors de service, lorsque, le 2 novembre à neuf heures du soir, Dumanoir eut connaissance d'une escadre ennemie; il se trouvait alors par la latitude du cap Finistère. Il manœuvra toute la nuit et toute la journée du lendemain pour l'éviter; mais la faiblesse du vent ne lui permit pas de s'éloigner, et le 4, au point du jour, les deux escadres se trouvèrent à trois portées de canon l'une de l'autre. Les Anglais, commandés par sir Richard Strachan, avaient quatre vaisseaux, dont deux de quatre-vingts et quatre grandes frégates. On a vu que l'escadre française n'était que de quatre vaisseaux (1), qui venaient d'essuyer deux combats en très-peu de temps, et qui se trouvaient, surtout le *Formidable*, dans un délabrement total. Le combat s'agagea à onze heures et demie et dura jusqu'à quatre avec un acharnement incroyable de part et d'autre; mais la partie n'était point égale, et les vaisseaux français, obligés de céder au nombre, tombèrent au pouvoir de l'ennemi. Dans ce combat, Dumanoir reçut trois blessures graves. Un conseil d'enquête, composé des sénateurs Fleurieu et Bougainville, et des vice-amiraux Thévenard et Rosily, chargé d'examiner sa conduite, déclara : 1° Que Dumanoir avait manœuvré conformément aux signaux, et suivi l'impulsion du devoir et de l'honneur; 2° qu'il avait fait ce que les vents et les circonstances lui avaient permis pour venir au secours du vaisseau amiral; 3° qu'il avait combattu d'aussi près que possible tous les vaisseaux auxquels il avait eu affaire; 4° enfin qu'il n'avait personnellement quitté le combat que forcé par les avaries de son vaisseau, et l'impossibilité de manœuvrer, dans l'état où se trouvait sa mâture. Toutefois, il faut le dire, l'opinion publique, plus sévère que le conseil d'enquête, persista à croire qu'il n'avait pas rempli tous ses devoirs d'officier général. Au mois de mars 1809, un conseil de guerre maritime, réuni au port de Toulon pour juger Dumanoir sur sa conduite dans les journées des 2, 3 et 4 novembre 1805, l'acquitta honorablement sur ses manœuvres et sur le fait de sa prise. En 1811, il fut nommé commandant de la marine à Dantzig, et chargé de la direction des convois sur la Vistule jusqu'à Kœnigsberg. Lors du blocus de cette place, il arma, sur ce fleuve et le Weser, des bâtiments légers qui rendirent d'importants services à la garnison. Le général Rapp, qui était gouverneur de Dantzig, après avoir développé tous les moyens de défense pendant un siége qui dura près d'un an, se vit enfin obligé de capituler. Dumanoir, qui, avait été grièvement blessé à la tête par un éclat de bombe, fut emmené prisonnier à Kiow. Ce fut de là qu'au mois de juin 1814, il envoya son adhésion aux actes qui rappelaient les Bourbons. Rentré en France au mois de juillet suivant, il fut accueilli avec distinction par le roi, qui lui conféra le titre de comte, et le nomma chevalier de St-Louis. En 1815, il fut choisi pour commander la division navale destinée à conduire à Constantinople le marquis de Rivière, qui s'y rendait comme ambassadeur (1). Elevé au grade de vice-amiral en 1819, il fut nommé commandeur de St-Louis à la promotion du mois d'août 1820. Elu député de la Manche, en 1815, il fut trois fois réélu (2). Le vice-amiral Dumanoir est

(1) Le *Formidable* de quatre-vingts canons; — Le *Mont-Blanc* de soixante-quatorze; — Le *Duguay-Trouin* de soixante-quatorze; — Le *Scipion* de soixante-quatorze.

(1) En 1817, il fut placé le premier sur la liste des contre-amiraux, dans l'état du personnel général de la marine dressé en exécution d'une ordonnance du 22 août précédent; et cet état réduisait à douze le nombre des contre-amiraux qui était auparavant de vingt et un. D—R—B.

(2) Il fut en 1815 un des membres les plus zélés de la minorité ministérielle. Nommé, après l'ordonnance de dissolution du 5 septembre 1816, président du collége de St-Lô, il vit éclater dans cette assemblée des dissentiments tels que le collége se sépara d'abord sans avoir pu nommer un seul député (9 octobre 1816). Dumanoir n'en fut pas moins réélu; et, durant la session qui s'ouvrit à la fin de cette année, il suivit la même ligne de conduite. Il ne parut guère à la tribune que pour des objets relatifs au département de la marine. Le 12 mai 1818, il fut l'un des commissaires nommés pour l'examen du projet concernant le port de Bordeaux. Le 26 avril suivant, lors de la discussion du budget de la marine, il demanda un supplément de 700,000 francs, en faveur de la caisse des invalides. Il fut partie de la série sortante à la fin de cette session, et désigné au choix des électeurs de la Manche, par l'ordonnance qui le nommait président de leur collége, il fut encore une fois réélu. La constance de ses votes ministériels fit dire aux plaisants que les ministres avaient toujours un député *dans la*

Digitized by Google

mort subitement, à Paris, dans la nuit du 6 au 7 juillet 1829. H—o—n.

DUMAREST (Rambert), graveur en médailles, et membre de l'Institut, naquit en 1750, à St-Étienne en Forez. Après avoir ciselé assez longtemps des gardes d'épées et des platines d'armes à feu, il vint à Paris, se livrer à la ciselure pour l'orfévrerie et la bijouterie; il prenait sur son travail le temps nécessaire pour suivre les leçons de l'Académie, et par son assiduité à dessiner tous les soirs, il devint en peu de temps habile dans son art. Quelques-uns de ses ouvrages ayant été vus par M. Boulton, célèbre en Europe par la belle manufacture qu'il a créée à Soho, près de Birmingham, il l'emmena en Angleterre avec lui, en qualité de graveur de sa manufacture; mais les premiers mouvements de la révolution ayant bientôt causé la tempête qui ébranla l'Europe, Dumarest se détermina, malgré l'offre de grands avantages, à quitter une terre qui allait devenir ennemie de la France. Il revint à Paris après un séjour de deux ans en Angleterre. Une loi, remarquable pour ces temps orageux, venait d'appeler tous les arts à un grand concours dont le but était de décerner beaucoup de travaux et d'encouragements. Dumarest exposa deux empreintes de médailles; l'une représentant *la tête de J. J. Rousseau*: et l'autre, *le buste du premier des Brutus*. Il n'y eut qu'une opinion sur le mérite des deux médailles; la tête de J. J. Rousseau obtint un premier prix; les coins furent jugés dignes d'être acquis pour la monnaie des médailles; et sur l'empreinte du Brutus, on lui décerna l'exécution d'une médaille de 6,000 francs, avec le choix du sujet. Dumarest fut regardé dès lors comme un très-habile graveur en médailles, et comme devant concourir à relever un art précieux, porté en France à un très-haut degré de perfection sous Louis XIII et Louis XIV, par Varin, Guillaume Dupré, Mauger et quelques autres encore. Les ouvrages qui font le plus d'honneur à Dumarest sont : *une grande médaille sur laquelle Le Poussin est représenté*; *la médaille du Conservatoire de musique, qui porte la figure en pied d'Apollon*, d'après un modèle de Lemot; *la médaille que l'Institut distribue à chacun de ses membres*, et qui représente la belle Minerve du musée du Louvre; *une seconde médaille du Poussin*, d'un moindre module, et peut-être plus belle encore que la première; enfin, *la petite médaille d'Esculape*. L'École de médecine n'avait demandé qu'un jeton de présence pour les assemblées, Dumarest lui fit cette médaille, qui ne tarda pas à devenir rare, par l'empressement que mirent les connaisseurs à se la procurer, et par l'accident arrivé aux coins, qui furent foulés sous le balancier. Aux monuments que nous venons de citer, il faut ajouter *la médaille de la paix d'Amiens* dont l'exécution lui avait été confiée encore d'après un concours, et dont les sculpteurs estiment la composition et le modèle. Si Dumarest avait fourni la carrière ordinaire de la vie, il eût laissé une suite de médailles doublement précieuses; il allait consacrer son burin à graver les portraits de l'élite de nos grands talents dans les sciences, les arts et les lettres. C'est pour l'exécution de ce projet qu'il avait fait en plus petit module la médaille du Poussin; celles de J.-J. Rousseau et de Voltaire étaient exécutées; les carrés étaient préparés et la cire modelée pour celle de La Fontaine, lorsque Dumarest succomba, le 4 avril 1806, à une maladie longue et douloureuse. Il opérait lentement, revenait souvent sur ce qu'il avait fait, et ne paraissait jamais complétement satisfait de son travail. La classe des beaux-arts de l'Institut acquit, après sa mort, les coins de la seconde médaille du Poussin, pour la consacrer aux grands prix qu'elle est dans l'usage de donner chaque année. A—s.

DUMARSAIS (César-Chesneau), grammairien philosophe, naquit à Marseille le 17 juillet 1676. Si le génie lui prodigua ses dons, la fortune fut avare envers lui. Sa vie n'offre qu'un long tissu de peines, de chagrins domestiques, d'espoirs déçus aussitôt que formés. Ses contemporains le méconnurent; son plus bel ouvrage resta trente ans dans les magasins du libraire, et ce ne fut qu'un demi-siècle après sa mort qu'une compagnie savante daigna jeter quelques fleurs sur sa tombe. Il perdit son père au berceau, sa mère dissipa sa fortune, une bibliothèque léguée par deux oncles fut vendue, et tel était le désespoir d'un enfant de sept ans, qu'il détournait tous les livres qu'il pouvait saisir, pour les sauver du naufrage. Il fit ses études dans sa ville natale, chez les Pères de l'Oratoire, entra même dans leur congrégation, mais en sortit à vingt-cinq ans, vint à Paris, s'y maria, fut reçu avocat en 1704. De trompeuses espérances lui firent quitter le barreau : chargé d'enfants, harcelé par sa femme, il lui abandonna le peu qu'il avait, et entra chez le président de Maisons, comme précepteur de son fils. Son mérite fut bientôt apprécié, l'amitié l'unit au père du jeune homme, et la reconnaissance l'allait mettre à l'abri des caprices de la fortune quand de Maisons mourut. Sa famille, plus empressée d'hériter que d'acquitter la dette de son chef, chassa Dumarsais par les dégoûts qu'elle lui fit éprouver. Le temple de Plutus s'ouvre devant lui, Law le nomme gouverneur de son fils; mais bientôt l'édifice s'écroule, Law va rêver à ses folies sur la place St-Marc, et tout le fruit que retira Dumarsais de ce songe brillant, fut d'avoir obligé plus d'un ingrat. Le marquis de Beaufremont l'accueille, il fait sur ses fils l'essai de sa méthode pour apprendre la langue latine, elle est couronnée du plus heureux succès : il l'imprime, aussitôt mille voix crient à l'anathème. Il publie ses ouvrages de grammaire.

manche. Sa promotion au grade de vice-amiral en 1819, sans autre titre que celui de l'ancienneté, fit beaucoup crier dans le temps contre le ministre de la marine Portal. Dans la vie privée, Dumanoir était un excellent homme, n'usant de son crédit que pour rendre service et empêcher les réactions. Il passait pour homme du monde et de plaisir, et jusqu'à ses dernières années, il conserva, sous une chevelure grisâtre, l'extérieur et les manières les plus agréables. D—r—n.

Digitized by Google

on a vu plus haut quel en fut le sort. Un homme croit lui faire un fort beau compliment en le félicitant sur son *Histoire des Tropes*, qu'il prenait pour un peuple d'Amérique. L'éducation finie, il ouvre une pension au faubourg St-Victor, elle lui fournit à peine de quoi subsister. Il croit hériter d'un fils mort riche au cap Français; la distance des lieux, l'adresse des gens de loi, le frustrent de ce douloureux espoir (1). Enfin, les infirmités l'atteignent, il expire à 80 ans, le 11 juin 1756, sans biens (2, sans honneurs, sans qu'aucune société savante ait daigné l'accueillir. Mais quittons cet affligeant tableau : un plus doux s'offre à nous dans les vertus de cet homme malheureux. A la conception la plus nette, à l'esprit le plus juste, à la méditation la plus profonde il joignait une pureté d'âme, une simplicité de mœurs, une constance dans l'adversité, rares parmi les hommes. D'Alembert l'appelait le *La Fontaine* des philosophes, mot plus heureux que celui de Fontenelle, qui voyait en lui *le nigaud le plus spirituel*, et *l'homme d'esprit le plus nigaud*. « Il fut, dit Voltaire, du nombre de ces sages obscurs qui jugent « sainement de tout, qui vivent entre eux dans la « paix et la communication de la raison, ignorés « des grands, et relontés de ces charlatans en « tous genres qui veulent dominer sur tous les « esprits. » Il est temps de donner une idée des travaux de ce philosophe. Ses recherches sur le langage des hommes donnèrent naissance à sa *logique*, en lui montrant dans l'art de penser la source de l'art de bien dire. Conciliateur entre les trois grands métaphysiciens qui se partageaient l'empire de la science, il admet, avec Aristote, que les notions générales sont les exemplaires des idées particulières, et l'instrument de nos comparaisons. Il convient, avec Descartes, que le sentiment intime est la base de notre jugement et la conscience de la raison. Enfin, avec l'école de Bacon, il appelle l'expérience au secours de la métaphysique, et veut qu'elle serve à débrouiller le chaos, à saisir la filiation des opérations intellectuelles. Les services qu'il a rendus à la grammaire générale ne sont pas moins importants. Marchant sur les traces des illustres solitaires de Port-Royal, il sut, plus heureusement qu'eux, distinguer les notions de genre de celles de rapport. Ils avaient divisé les mots en deux grandes familles, ceux qui désignent les objets et ceux qui expriment la forme de la pensée; mais à quelle classe appartiendront et l'article et le verbe? Dumarsais résolut la difficulté en substituant aux mots, *forme de la pensée*, ceux de *vues* de l'esprit; et l'on peut voir dans l'ouvrage de Degerando quels sont les avantages de cette nouvelle dénomination. Mais le plus bel ouvrage de Dumarsais est, sans contredit, son *Traité des Tropes ou des différents sens dans lesquels on peut prendre un mot dans une même langue*. Un siècle de connaissances acquises on perfectionnées, loin d'affaiblir le succès de ce livre, n'a fait qu'en rendre plus sensibles la perfection, la justesse et la profondeur. Ce que Girard avait si heureusement exécuté (1) sur la signification naturelle et le choix des mots, Dumarsais l'entreprit sur les figures, qui, destinées à suppléer à la disette des signes, donnent aux mêmes mots plusieurs significations, dérivées de l'analogie, de l'opposition, de la succession, et doublent ainsi notre vocabulaire; et, pour mieux sentir l'importance de ce livre, il faut se rappeler ce que disait Dumarsais, qu'il se fait plus de tropes dans un jour de marché qu'en une séance académique (2). Les œuvres de Dumarsais ont été recueillies par Duchosal et Millon, et publiées à Paris, Pongin, 1797, 7 vol. in-8°. Elles contiennent (t. 1er) : *Exposition d'une méthode raisonnée pour apprendre la langue latine;* deux *Lettres* défensoires, des *Réflexions sur la méthode de Lefevre de Saumur, et sur les notes de Gaullyer*, les *Véritables Principes de la grammaire, pour apprendre le latin*. L'exposition, dédiée aux jeunes Beaufremont, avait paru séparément à Paris, 1722, in-8°. La méthode de Dumarsais est aussi simple, aussi facile, aussi naturelle que philosophique. Les langues s'apprennent par l'usage et par la raison. La première faculté qu'il convient d'exercer dans les enfants, c'est la mémoire. On leur apprendra donc successivement les mots le plus en usage. Veut-on venir à l'interprétation d'un auteur? on en rangera le texte conformément à la construction française et sans inversion; on aura soin aussi de restituer les mots sous-entendus. Sous chaque mot latin on placera sa traduction française; puis, en regard, le texte par de l'auteur, et une version conforme au génie de notre langue. Par ce moyen, bien simple, l'enfant ne cesse pas un moment de savoir ce qu'il fait. Passant de l'interlinéaire à la bonne version, du texte francisé au texte pur, il apprend sans s'en donner le jeu des inversions, le mécanisme de la construction, le génie même de la langue, ou plutôt il apprend deux langues à la fois. Pour joindre l'exemple au précepte, Dumarsais place à la suite de son livre le *Poème séculaire* d'Horace, disposé conformément aux principes que nous venons d'établir. Cette méthode est admirable, dira-t-on; oui, mais les pédants, les férules, l'intérêt des maîtres particuliers, la morgue des colléges, et, plus que tout, l'empire despotique de l'usage! Doit-on être étonné des oppositions qu'éprouva Dumarsais, et de la désuétude où est tombée sa méthode (t. 2)? L'*Epitome de Diis et Heroibus poeticis*, de Jouvenci,

(1) L'équité nous oblige de dire que Lauragais, qui le vit à cette époque, lui assura une pension de 4,000 francs, mais il en jouit peu.

(2) « C'est un bien honnête homme que Dumarsais, disait un vieil « avare; il est mon ami depuis quarante ans, il est pauvre, et ne « m'a jamais rien demandé. »

(1) Girard ne fut guère plus heureux que Dumarsais, puisque ce ne fut que vingt-six ans après la publication de son livre que l'Académie lui ouvrit ses portes.

(2) Tous les biographes en ont signalé l'*errata*. Sous ce nom, Dumarsais expose au lecteur les principes de l'orthographe qu'il a suivie, lesquels consistent principalement à supprimer les lettres doubles dans le cas où, contraires à l'étymologie et à la prononciation, elles sont *des signes qui ne signifient rien*.

Digitized by Google

disposé comme le poëme séculaire (t. 3) : *Des tropes. Dissertation sur la prononciation et l'orthographe*, etc. L'auteur examine si l'on doit écrire *Français* ou *François*, et se détermine pour la dernière maniere, quoique ni l'une ni l'autre ne lui semblent exactes. *Lettre à Durand sur ce passage de l'Art Poëtique : « Difficile est proprie communia dicere. »* *Lettre à l'auteur des vrais Principes de la Langue françoise. Inversion. Fragment sur les causes de la parole.* Dans le traité des *Tropes*, publié à Paris, in-8° (1), 1730, il définit d'abord le style figuré ; il divise ensuite les figures en figures de pensée, communes à toutes les langues, et figures de mot, particulières à chacune. Il montre les avantages et fait sentir les abus du style figuré ; il traite même aussi des autres sens dont les mots sont susceptibles. Les tomes 4 et 5 contiennent des *Mélanges de grammaire et de philosophie*, tirés de l'*Encyclopédie*, sa *Logique* et ses *Principes de Grammaire*, publiés séparément, Paris, 1769, in-8° (2). Dumarsais ne travailla que peu de temps pour l'*Encyclopédie* : ses articles ne vont que depuis l'A jusqu'au C ; les plus importants sont : *Abstraction*, *Accent*, *Acception*, *Accident*, *Adverbe*, *Alphabet*, *Article*, *Cas*, *Concordance*, *Conjugaison*, *Consonne*. Sa grammaire est divisée en six articles : *Proposition* et *Période*, en tant que composées de mots, *Orthographe*, *Prosodie*, *Etymologie*, *Préliminaires de la Syntaxe*, et *Syntaxe*. A la fin du tome 7 se trouve l'*Exposition de la doctrine de l'Eglise gallicane, par rapport aux prétentions de la cour de Rome*. Cet ouvrage, entrepris sur la demande du président de Maisons, et terminé pour le duc de La Feuillade, ambassadeur à Rome, ne parut qu'après la mort de Dumarsais, Genève (Paris), 1757, in-12, tant cet homme paisible redoutait de voir sa tranquillité troublée ; il est divisé en deux parties : dans la 1re il expose les principes généraux sur lesquels reposent la puissance spirituelle et la puissance temporelle ; dans la 2e, il déduit de ces principes les bornes du pouvoir de l'Eglise, du pape, des évêques. Il prouve que les papes n'ont aucune autorité réelle sur les empires, et qu'ils ne peuvent même rien exiger des sujets à quel titre que ce soit. Lancelot, ami de Dumarsais, l'a signalé comme auteur d'un autre ouvrage du même genre : *Politique chrétienne de la cour de Rome, tirée de l'Histoire du Concile de Trente, de Pallavicini*, 1719, in-12, livre, dit-il, fait par ordre du régent, et qui n'a point été compris dans le recueil des œuvres du philosophe, non plus que deux opuscules sur la *Pesanteur de l'Air* et le *Flux et Reflux de la Méditerranée*, qui se trouvent dans les Mercures de juillet 1723 et août 1725. Les éditeurs de ces œuvres y ont très-indiscrètement inséré, aux tomes 6 et 7, quatre morceaux, savoir : 1° *le Philosophe*, pièce imprimée dans les *Nouvelles Libertés de penser*, Amsterdam (Paris), 1743, in-12, et plus exactement dans le *Recueil philosophique* de Naigeon, Londres (Paris), 1770, in-12 ; 2° *la Raison*, autre pièce insérée dans ce dernier recueil ; 3° *Analyse de la Religion chrétienne* ; 4° *Essai sur les Préjugés, contenant l'apologie de la philosophie*, Londres (Amsterdam), 1770, in-8°, et Paris, 1795, in-8°, 2 vol. sous le nom de Dumarsais (1). Ce dernier livre, dit-on, est du baron d'Holbach, avec des notes de Naigeon. Naigeon a trompé tous les bibliographes modernes, soit qu'il le fût lui-même par d'Holbach, soit, ce qui est beaucoup plus probable, par suite de son enthousiasme pour le baron patriarche de la moderne philosophie. A quel homme, par exemple, initié tant soit peu dans l'art d'écrire, pourra-t-on jamais persuader que le *Bon Sens* et le lourd *Système de la nature*, que l'*Ecce homo* (2) et le *Système social* sortent de la même main ? D'Holbach était riche, Mécène, chef d'une coterie ; il accueillait quiconque voulait écrire contre la religion, imprimait les ouvrages les plus philosophiques, et se plaisait souvent à s'en dire l'auteur. Quant à nous, nous sommes persuadés que Dumarsais ne fut point l'éditeur d'un livre étranger à son genre d'études, opposé probablement à ses principes, et que les trois fragments précités ne lui appartiennent pas davantage. Quand on réfléchit aux nombreux pseudonymes de Voltaire, il ne paraît plus étonnant que l'on ait emprunté le nom d'un homme paisible et vivant dans l'obscurité, pour publier quelques écrits hardis, rarement avoués par leur auteur. D'Alembert nous apprend que Dumarsais avait fait une *Réponse à la critique de l'Histoire des oracles de Fontenelle, par le P. Baltus*. Ni les plus vives sollicitations, ni l'offre même de soumettre son livre au tribunal de l'inquisition, ne purent lui faire obtenir la permission de le publier. On en trouvera l'analyse dans l'ouvrage de d'Alembert dont nous parlerons tout à l'heure. Cet auteur fait aussi mention de quelques autres écrits commencés par Dumarsais. En 1804, l'Institut de France proposa pour prix l'éloge de Dumarsais. Ce prix fut remporté par Degerando, dont le livre a été publié, Paris, 1805, in-8°. Il existait déjà un excellent éloge du philosophe, par d'Alembert, que l'on trouve dans les *Mélanges de littérature*, au 7e volume de l'*Encyclopédie*, et

(1) La 2e édition de cet ouvrage, qui est de 1737, fut encore dix-huit ans à s'écouler, car la 3e est de 1775. Le traité des *Tropes* a été plus tard souvent réimprimé : Tulle, 1795, édition où l'imprimeur a supprimé toutes les additions ; Paris, Mame frères, madame Dabo, 1811, 1824 ; Avignon, Joly, 1815 ; Tulle, Chirac, 1815, in-12. M. Fontanier en a donné une édition avec un *Commentaire raisonné destiné à rendre plus utile que jamais pour l'étude de la grammaire et de la philosophie cet excellent ouvrage classique, encore unique dans son genre*, Paris, 1818, 2 vol. in-12. L'abbé Batteux en a publié diverses éditions, augmentées *de la construction oratoire*. St-Brieuc, Prudhomme frères, 1814 ; Paris, A. Delalain, 1816, 1823, 1829, 1842, in-12 ; Lyon, Bourgs, 1817, in-12 ; Paris, Maire-Nyon, 1829, in-12 ; Paris, Hachette, 1839, in-12. Z.

(2) La préface de la grammaire avait été publiée séparément en 1729 ; il y revient sur sa méthode pour apprendre le latin.

(1) On le fait aussi éditeur du *Monde, son origine et son antiquité*, Londres, 1754, in-8°, ouvrage que l'on attribue à Mirabeau.

(2) Il suffit de jeter les yeux sur l'*Histoire critique de Jésus-Christ* pour y reconnaître l'auteur de la *Bible enfin expliquée*, dont ce livre forme comme le complement. Or personne ne s'était encore avisé de prétendre que le lourd d'Holbach possédât aussi parfaitement l'art d'imiter le style de Voltaire.

Digitized by Google

que les éditeurs de Dumarsais ont mis en tête de ses œuvres. D. L.

DUMAS (Hilaire), docteur en théologie de la Faculté de Paris et de la maison et société de Sorbonne, vivait dans le temps où les questions du jansénisme s'agitaient avec beaucoup de chaleur, soit sur *le droit*, soit sur *le fait*. Quoique les papes fussent intervenus dans ces démêlés par des bulles, et les évêques par des mandements, quoique le gouvernement lui-même y eût pris part et rendu des ordonnances, néanmoins les partis ne se rapprochaient point. L'abbé Dumas crut que ce serait une chose utile que de mettre sous les yeux du public tout ce qui s'était passé depuis que ces questions avaient commencé à partager les esprits, et d'en donner une histoire fidèle et impartiale qui pût mettre les gens du monde en état de juger par eux-mêmes ce qu'ils devaient en penser. Il exécuta ce plan, en donnant au public un ouvrage sous le titre d'*Histoire des cinq propositions de Jansenius*, Liége, Mommal, 1699, 1 vol. in-12 de 642 pages. L'auteur du *Dictionnaire des Anonymes*, en conservant le même lieu de l'édition, le même nom du libraire et la même date, donne à cette histoire 2 vol. in-12; ce qui supposerait deux éditions faites en la même année. L'*Histoire des cinq propositions* fut réimprimée à Trévoux en 1702, 3 vol. in-12. Quelques personnes ont attribué au P. le Tellier ce livre bien et sagement écrit. Le caractère violent et fort comme de ce Pere contraste trop avec le ton de réserve et de modération qui règne dans cette histoire pour qu'on l'en croie l'auteur. D'ailleurs, le P. Quesnel ayant attaqué l'*Histoire des cinq propositions* dans un écrit intitulé : *la Paix de Clément IX*, l'abbé Dumas y répondit par un nouvel ouvrage sous ce titre : *Défense de l'Histoire des cinq propositions de Jansenius, ou deux Vérités capitales de cette Histoire, défendues contre un libelle intitulé : la Paix de Clément IX, ou Démonstration de deux faussetés capitales*, Liége, 1701, in-12. Or, dans cette défense, l'abbé Dumas se reconnaît pour l'auteur du livre attaqué. On a encore de lui : 1° une traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ*, 1685 ; 2° *Lettres d'un docteur de Sorbonne, à un homme de qualité touchant les hérésies du 17e siècle*, Paris, 1711-1715, 4 vol. in-12 ; et quelques autres productions peu connues. On lui a attribué *Jansenius condamné par l'Eglise*, etc., 1705, ouvrage qui est du P. Lallemant. Il mourut en 1742. L—v.

DUMAS (Louis), fils naturel de Jean-Louis de Montcalm, seigneur de St-Veran et de Candiac, et d'une veuve de condition du Rouergue, naquit à Nîmes, en 1676, et mourut près de Paris, le 19 janvier 1744. Il était licencié en droit, mais il négligea l'étude de la jurisprudence pour celle de la philosophie et des sciences exactes. Il fut encouragé par le P. Mallebranche, avec qui, très-jeune encore, il eut des liaisons intimes. La théorie de la musique et l'invention du bureau typographique exercèrent principalement ses talents. On lui doit : 1° *l'Art de composer toutes sortes de musique, sans être obligé de connaître le ton ni le mode*, 1711, in-4° ; 2° *les Mémoires d'Écosse sous la reine Marie Stuart, traduits de l'anglais de Crawfurd*, 1716, ouvrage inédit dont l'auteur avait donné le manuscrit au marquis d'Aubaïs ; 3° *la Bibliothèque des Enfants, ou les premiers Éléments des Lettres*, 1733, 3 parties in-4° ; 4° *l'Art de la Musique, enseigné et pratiqué par la méthode du bureau typographique, établie sur une seule clef, sur un seul ton et sur un seul signe de mesure*, Paris, sans date (1753), in-4° oblong d'environ 150 pages, tout gravé ; 5° *l'Art de la Musique enseigné sans transposition*, 1758, in-4° (1). La *Bibliothèque des enfants* fut composée pour faciliter à ceux de la famille royale l'usage du bureau typographique. Ce bureau est une ingénieuse imitation des procédés de l'imprimerie pour la composition, appliquée à l'art de familiariser les enfants de l'âge le plus tendre avec les signes du langage et de l'écriture, de les accoutumer à en former des mots, à en décomposer l'assemblage, et de leur apprendre, avant même qu'ils puissent manier une plume, et en se jouant, l'orthographe et les premiers éléments de la grammaire. Cette utile découverte ne mérite pourtant pas, comme l'a prétendu un savant académicien, d'être mise en parallèle, par son importance, avec celle de la boussole, de l'imprimerie et du thermomètre ; mais on ne peut nier qu'elle ne présente de grands avantages. Dumas fit lui-même l'essai de sa méthode sur le jeune Candiac (*voy.* Candiac). La douleur que ressentit Dumas de la mort prématurée de cet enfant, fit craindre pour sa raison et pour ses jours. Les secours de Boindet le sauvèrent : il les lui prodigua avec tout l'empressement de l'amitié la plus tendre et la plus généreuse. Le caractère estimable de Dumas, non moins que son mérite littéraire, lui avait fait beaucoup d'autres amis, quoiqu'il vécût fort retiré. Il passa les dernières années de sa vie auprès de madame de Vaujour, chez laquelle il mourut, laissant 40,000 francs au marquis de Montcalm, son élève, tué depuis au siége de Québec. Boindin grava sur sa tombe :

> Heu, lugete, pueri, puellæque,
> Et quibus vos liberavit methodus,
> Debitas auctori fundite lacrymas. V. S—L.

DUMAS (le P. Henri-Bonaventure), cordelier de Lyon, né en cette ville le 31 décembre 1698, donna des marques de sa vocation dès sa plus tendre enfance ; car il avait à peine atteint sa cinquième année lorsqu'il s'échappa de la maison de son père pour suivre une procession de cordeliers qui se rendaient à l'église St-Roch, hors de la ville, afin d'y remplir un vœu fait à l'occasion de la peste. Dumas fit ses études au collége des jésuites, et il entra dans le couvent des cordeliers de Lyon vers la fin de 1714. Ces religieux, ayant construit sur le

(1) Cet ouvrage, ainsi que le précédent, a été attribué à un autre Dumas (Antoine-Joseph), natif de l'Artois.

Digitized by Google

quai du Rhône en 1735, une salle pour y placer une bibliothèque, le P. Dumas en fut directeur ; et, grâce à son zèle, elle s'accrut d'un assez grand nombre de livres, dont les plus précieux lui furent légués par l'abbé Tricand, chanoine d'Ainay, mort à Paris en 1739. Le catalogue de cette bibliothèque telle qu'elle existait en 1790, après la suppression des ordres réligieux, se conserve parmi les manuscrits de la bibliothèque de la ville de Lyon (Delandine, n° 1380). Le P. Dumas mourut en 1773, ou 1774. Il avait composé avec le P. Boule (*voy.* ce nom), également cordelier à Lyon, une *Histoire abrégée de la vie, des vertus et du culte de saint Bonaventure*, etc., à Lyon, chez les frères Duplain, 1747, in-8°, fig., qui parut sous le voile de l'anonyme. Cet ouvrage, qui ne manque pas d'exactitude, est devenu fort rare. A. P.

DUMAS (Charles-Guillaume-Frédéric), littérateur sur lequel on n'a que des renseignements incomplets, était né en 1723, vraisemblablement en Hollande, de parents français. Il fit d'excellentes études, joignit à la connaissance approfondie des langues anciennes celle des langues modernes, et devint l'un des principaux rédacteurs de la *Bibliothèque des sciences et des arts*, journal qui s'imprimait à La Haye, et dont il a paru de 1754 à 1780, 50 volumes petit in-8°. Dans les loisirs que lui laissait sa coopération à ce journal, Dumas traduisit, de l'allemand de Gér.-Fréd. Muller (*voy.* ce nom), *Voyages et découvertes faites par les Russes*, Amsterdam, 1766, 2 vol. in-12, avec des cartes. Cette traduction est précédée d'un avertissement dans lequel il annonce que, si son travail est goûté du public, il donnera successivement plusieurs autres ouvrages tirés du *Recueil pour l'histoire de Russie*, par Muller, tels que l'*Histoire des Cosaques*, celle des *Expéditions des Russes*, et en particulier de Pierre le Grand sur la mer Caspienne ; l'*Histoire de Sibérie*, une nouvelle *Histoire de l'empire russe*, etc. ; mais, malgré le succès que méritait et qu'obtint son premier ouvrage, il n'a point tenu sa promesse. On lui doit encore : *Relation historique de l'expédition contre les Indiens de l'Ohio en 1764*, commandée par le chevalier Henri Bouquet, etc., traduit de l'anglais, Amsterdam, 1769, in-8°, avec cartes et figures ; et la traduction du fameux ouvrage d'Éberhard (*voy.* ce nom), *Examen de la doctrine touchant le salut des païens, ou nouvelle apologie de Socrate*, Amsterdam, 1773, in-8°. Enfin on lui attribue : *Examen de la traduction des livres* 34, 35 *et* 36 *de Pline l'Ancien*, avec notes, par Falconet (Amsterdam, 1772), in-12. Cette critique aussi vive que spirituelle, a été réimprimée avec des additions dans le *Journal encyclopédique*, juillet-septembre 1775, et Falconet l'a reproduite dans ses œuvres, t. 6, pages 63-126, en y joignant une réfutation pleine d'aigreur, mais dans laquelle il est loin de répondre d'une manière satisfaisante aux reproches de son adversaire. W—s.

DUMAS (Philippe), littérateur, né en 1738 à Issoudun, achéva ses études à Paris au collége du Plessis, et se perfectionna dans la connaissance de la langue grecque, qui ne comptait plus alors en France qu'un petit nombre d'initiés. S'étant fait agréger à la faculté des arts, il fut chargé d'enseigner les humanités à La Flèche, puis à Metz, d'où il revint à Issoudun occuper la place de principal du collége. Des tracasseries de famille lui rendirent désagréable le séjour de sa ville natale ; et il accepta la chaire de rhétorique au collége de Toulouse que l'archevêque de Brienne lui fit offrir en 1768. Déjà connu par quelques éditions véritablement améliorées d'ouvrages classiques, et par une traduction des *colloques* d'Erasme, il consacrait tous ses loisirs à la culture des lettres. Sa traduction des *Économiques* de Xénophon lui ouvrit les portes de l'Académie de Toulouse, à laquelle il communiqua plusieurs Mémoires qui sont restés inédits. Plus tard il fut admis à l'Académie des jeux floraux ; mais une mort prématurée l'enleva quelques jours après sa réception, dans le mois d'avril 1782. Outre des éditions des *Rudiments de la langue latine*, mis dans un nouvel ordre, Paris, 1762, in-12 ; de la *grammaire grecque* de Clénard, 1763, et du *Manuel des grammairiens* de Nic. Mercier, 1763, in-12, on a de Dumas : 1° les *Colloques choisis d'Erasme*, traduits en français avec le texte en regard, Paris, 1762, in-12 ; 2° l'*Économique* de Xénophon, et le *Projet de finances* du même, traduits en français, avec des notes, Paris, 1768, in-12. 3° les *Psaumes de David*, traduits en vers latins, Toulouse, 1780, in-12. C'est, dit Poitevin-Peitavi, le corrigé des devoirs qu'il avait donnés à ses élèves. *Voy.* son *Éloge* de Dumas dans l'*Histoire des Jeux floraux*. W—s.

DUMAS (Jean), pasteur protestant, était d'origine française. Il exerça le ministère évangélique à Leipsick, et y mourut le 4 avril 1799. On connaît de lui : 1° *Traité du suicide* ou du meurtre volontaire de soi-même, Leipsick, 1773, in-8° ; traduit en allemand, ibid., 1775, in-8°. C'est une solide réfutation des principes avancés par quelques philosophes du 18e siècle, entre autres Rousseau dans la *Nouvelle Héloïse*. 2° *Cantiques*, tirés en partie des Psaumes et en partie des poésies sacrées des meilleurs poëtes français, ibid., 1775, in-8°. 3° *A la mémoire de Zollikofer* (en allemand), ibid., 1788, in-8°. — Dumas (Pierre) doctrinaire, mort à Paris en 1703, est auteur de la *Vie du Vénérable César de Bus, fondateur de la congrégation de la doctrine chrétienne*, in-4°. Cette biographie est estimée. Dumas promettait celle du *P. Vigier*, l'un des premiers disciples du saint fondateur ; mais elle est restée inédite. W—s.

DUMAS (Martial). *Voyez* Martial de Brives.

DUMAS. *Voyez* Aiguebierre.

DUMAS (R.-F.), né en Franche-Comté, d'une famille originaire de Lorraine, était avocat au commencement de la révolution : il en embrassa les principes avec exaltation. Lors de la formation des administrations départementales, Dumas fut nommé à celle du Jura. Après le 10 août, il fut

Digitized by Google

appelé à Paris, et mérita par ses déclamations à la tribune des jacobins, où on le vit continuellement prendre l'initiative des mesures les plus violentes et les plus folles, d'être nommé vice-président et bientôt président en titre d'une des sections du tribunal révolutionnaire, lorsque pour multiplier les exécrations, il fut nécessaire de multiplier les autorités qui devaient les opérer. De tous les hommes qui siégèrent dans cet épouvantable tribunal, Dumas passe pour avoir été un des plus cruels; dans les courts débats au quels les procès révolutionnaires donnaient lieu, il joignait la dérision à la barbarie, et s'amusait à insulter les angustes et malheureuses victimes qu'il faisait immoler. De ce nombre fut madame la maréchale de Noailles, âgée de plus de quatre-vingts ans, et entièrement sourde : il avait beau l'interroger, la maréchale avançait la tête à toutes les questions, et répondait : *Qu'est-ce que vous dites ?* « Tu ne vois donc pas qu'elle est « sourde, lui dit un de ses voisins ? — Eh bien, « répondit Dumas, elle a conspiré sourdement. » Après les condamnations, Dumas n'oubliait pas de se rendre à la société des jacobins, et d'y faire un pompeux étalage des opérations du tribunal, en y nommant les principaux personnages qu'il avait frappés, ainsi que ceux qu'il se proposait d'immoler encore ; il recevait leurs instructions, leurs dénonciations forcenées, et allait reprendre le cours de ses assassinats (*voy.* Fouquier-Tinville). Dumas fut un des sicaires les plus fidèles de Robespierre, et un de ceux qui le défendirent avec le plus de courage, la veille et le jour de sa proscription : il fut mis hors la loi avec lui, et exécuté le 10 thermidor ou 28 juillet 1794, âgé de trente-sept ans. B—u.

DUMAS (Jean-François), était frère aîné du précédent. Son père, sous-lieutenant dans la maréchaussée, ayant été nommé à la résidence de Louis-le-Saunier, Dumas, alors fort jeune, vint s'y établir avec sa famille. Après avoir terminé ses études, il prit ses degrés en droit et exerça la profession d'avocat avec distinction. Dumas fut du nombre de ceux qui virent dans la révolution un moyen de réformer les abus, mais qui n'en approuvèrent jamais les excès. Étant administrateur du département du Jura, dans les premiers mois de 1793, il s'opposa avec courage à l'exécution des mesures proposées par les commissaires de la convention, et parvint même à les intimider. Un décret l'ayant déclaré rebelle, ainsi que ses collègues, il se vit obligé de fuir pour échapper à une mort certaine. Lorsque les circonstances lui permirent de rentrer en France, il ne voulut point reparaître à Lons-le-Saunier, à raison de la trop juste haine que l'on y conservait pour son frère, et se retira à Trévoux, où il mourut d'une apoplexie occasionnée par le chagrin, en 1795, à l'âge de 38 ans. On a de lui : 1° *Discours sur cette question : Quels sont les moyens de perfectionner l'éducation des jeunes demoiselles*, couronné par l'Académie de Châlons-sur-Marne ; Neufchâtel, 1785, in-8° ; 2° *l'Esprit du citoyen*, Neufchâtel, 1783, in-8°. Cet ouvrage renferme des vues nouvelles pour l'extinction de la mendicité ; mais le ton en est déclamatoire et le style peu correct. 3° *Adresse aux états généraux et particuliers sur l'origine de l'impôt*, Paris, 1789, in-8° ; 4° des brochures relatives aux circonstances. W—s.

DUMAS (Mathieu, comte), lieutenant général, conseiller d'État, pair de France, grand-croix de la Légion d'honneur, etc., naquit à Montpellier le 23 décembre 1753. Son père était trésorier des finances, ce qui lui valut des lettres de noblesse. Dès sa quinzième année, il entra au service, et fut successivement sous-lieutenant au régiment de Médoc, lieutenant de chasseurs en 1774, et capitaine dans la même arme en 1776. A cette époque de nouveaux horizons s'ouvrirent au jeune officier, le gouvernement français s'était résolu à soutenir la cause des insurgés américains et une tentative de descente en Angleterre fut résolue. Dans ce but, une flotte de soixante vaisseaux français et espagnols fut assemblée et il y suivit, comme aide de camp, le marquis de Puysegur chargé de ce commandement. Après avoir vainement cherché la flotte anglaise dans la Manche et fait devant Plymouth une inutile et fatigante croisière, l'expédition rentra à Brest où les Espagnols, peu satisfaits, se séparèrent d'elle. Après cet échec, la France reconnut officiellement l'indépendance des États-Unis ; un secours de 12,000 hommes leur fut envoyé sous les ordres du général Rochambeau qui prit Mathieu Dumas pour un de ses aides de camp. Celui-ci resta trois ans aux États-Unis et pendant ce temps la petite armée française aida puissamment à réparer les échecs précédemment subis par les insurgents et à constituer l'indépendance américaine. Mathieu Dumas sut se faire remarquer et estimer pendant cette campagne, et de retour en France il fut nommé, en 1781, maréchal des logis de l'état-major général, et en 1783 chef d'état-major de l'armée de St-Domingue. Cependant l'ambition de Catherine faisait craindre une guerre en Orient et le gouvernement français se préparait à y jouer un rôle. Une mission importante, conforme à ses goûts et à ses études, fut alors confiée au savant officier. Il fut chargé de parcourir les ports, les places de l'Archipel, les côtes de l'Asie jusqu'à Constantinople et celles de la mer Noire afin d'y recueillir les notes nécessaires pour les opérations militaires. Cette mission lui valut la croix de chevalier de St-Louis ; il était major depuis 1784. Une mission du même genre l'appela bientôt après en Allemagne et en Hollande. Ses rapports et ses travaux attirèrent assez l'attention du gouvernement pour qu'en 1788 il fut désigné comme rapporteur de conseil de guerre en remplacement du célèbre comte de Guibert. — Après que la révolution de 1789 eut éclaté le général Mathieu Dumas, qui par ses relations et ses idées appartenait à l'école américaine, embrassa le parti novateur avec chaleur. Aide de camp du maréchal

Digitized by Google

de Broglie il ne tarda pas à être celui de son ancien compagnon d'armes le général Lafayette commandant général de la garde nationale de Paris. En 1791 il fut mis à la tête des rassemblements des gardes nationales qui accoururent à Paris après la fuite de Varennes et ramenèrent l'infortuné Louis XVI dans sa capitale. Il dirigeait la force armée tandis que les commissaires Barnave, Latour-Maubourg, Pétion, membres de l'assemblée constituante (*voy.* ces noms), étaient chargés du pouvoir civil. Bientôt après maréchal de camp et commandant en second la 3e division militaire, il eut l'honneur d'organiser à Metz la 1re compagnie d'artillerie à cheval qui fut formée en France. Mathieu Dumas, par la nature de ses opinions, appartenait au parti dit constitutionnel ou *Fayettiste*. Le département de Seine-et-Oise l'élut à l'assemblée législative. Il alla s'asseoir au côté droit, combattit les décrets contre les prêtres non assermentés et contre les émigrés, et s'éleva avec chaleur contre l'amnistie réclamée en faveur des troubles et des massacres d'Avignon. Il s'éleva également de tous ses efforts contre la déclaration de guerre à l'Autriche et se montra un des plus zélés défenseurs de Luckner et Lafayette, si souvent attaqués dans le sein de l'assemblée. Ces luttes passionnées, et qui plus d'une fois mirent ses jours en danger, ne l'empêchèrent pas de faire prévaloir les lumières de son expérience dans les lois relatives au recrutement, à l'organisation et à la discipline de l'armée. Le général Dumas souvent menacé d'arrestation resta cependant à son poste jusqu'à la dissolution de l'assemblée législative. A cette époque il quitta la France où il n'y avait plus de sûreté pour lui, mais quelques mois après il y rentra, et s'y cacha une année entière errant et déguisé. L'amitié de Théodore de Lamoth lui ménagea en Suisse une retraite sûre où il resta, sous un faux nom, jusqu'au 9 thermidor. En 1795 le département de Seine-et-Oise l'élut encore membre du conseil des Anciens. Avec Tronçon-Ducoudray, Barbé-Marbois, Portalis, etc., il défendit les idées de modération et de monarchie. Comme travaux spéciaux on remarqua de lui un rapport sur l'établissement des conseils de guerre dans les armées, et un discours sur la paix de Léoben et sur la gloire des armées françaises en Italie. Enveloppé dans la proscription du 18 fructidor il trouva moyen d'échapper aux rigueurs de ce coup d'État et se réfugia d'abord à Hambourg, et ensuite dans le Holstein où il jeta les premières pensées d'un important ouvrage militaire dont nous parlerons plus tard. — Rappelé en France en 1800, après l'acte du 18 brumaire, il ne cessa dès ce moment d'occuper dans la politique impériale des postes importants. Le premier consul lui confia l'organisation de l'armée de réserve rassemblée à Dijon. Chef d'état-major de cette armée, il l'accompagna en Suisse en 1801, et au Splugen il sauva son artillerie compromise. Conseiller d'État après cette campagne ce fut lui qui fit à ce corps, au nom du gouvernement, la proposition relative à la création de la Légion d'honneur et en 1805 il fut à la fois nommé grand officier de cet ordre et général de division. Il servit successivement au camp de Boulogne, à Ulm, à Elchingen, à Austerlitz, en Illyrie, et Napoléon le donna à son frère Joseph, roi de Naples, qui le fit ministre de la guerre et grand maréchal de son palais. Ce prince appelé à la couronne d'Espagne, l'emmena avec lui dans ce pays où il devint aide-major général de l'armée impériale. Toutefois l'empereur ne tarda pas à le rappeler auprès de lui; il passa en Allemagne où, dans les mêmes fonctions, il assista aux batailles d'Essling et de Wagram et régla et signa l'armistice de Znaïm. Il fut, à ce propos, décoré par l'Autriche de la grand'croix du mérite militaire de Maximilien-Joseph. Dans la campagne de Moscou, il fut investi des fonctions d'intendant général de la grande armée, et, fait prisonnier en 1813, il fut détenu en Hongrie jusqu'à la conclusion de la paix. Après les événements de 1814, auxquels il dut sa délivrance Dumas se rallia au gouvernement des Bourbons qui successivement le rappela au conseil d'État, lui donna la direction générale de la liquidation de l'arriéré de la guerre et pensa même à lui confier le ministère de la marine. Il ne vit pas avec plaisir le retour de l'île d'Elbe et néanmoins il accepta à cette époque de Napoléon la mission d'organiser les gardes nationales. A la seconde restauration il fut appelé à la commission de défense, rentra encore une fois au conseil d'État et soutint comme commissaire du gouvernement la loi de recrutement faite par le maréchal Gouvion St-Cyr. On prétend que porté deux fois sur une liste de pairs par M. Decazes il en fut rayé deux fois par Louis XVIII. Eloigné des affaires il entra dans l'opposition. En 1827, les électeurs du premier arrondissement de la Seine le choisirent pour leur député et dès lors il prit une part active aux manifestations soit politiques, soit parlementaires qui amenèrent la révolution de 1830. Après ces événements il entra pour la quatrième fois au conseil d'État et finit à la chambre des pairs sa longue et laborieuse carrière. Les dernières années de sa vie ne furent qu'une mort anticipée; atteint d'infirmités nombreuses et d'une cécité presque complète il combla les loisirs de sa vieillesse en dictant à son fils des mémoires qui furent publiés sous le nom de *Souvenirs*, et mourut en 1837 à l'âge de 84 ans. En même temps qu'il fut un homme politique et un militaire instruit, le général Dumas fut aussi un écrivain distingué. Il a laissé sur nos guerres modernes divers ouvrages estimés et consultés qui sont : 1° *Précis des événements militaires, ou Essai historique sur les campagnes de* 1799 *à* 1814, Paris, 1816-1826, 19 vol. in-8°, avec atlas in-fol. 2° *Histoire d'Espagne depuis la plus ancienne époque jusqu'à la fin de* 1809, traduit de l'anglais de John Bigland, et continuée jusqu'à l'époque de la restauration de 1814, Paris, 1823, 3 vol. in-8° avec une carte. 3° *Histoire de la guerre dans la Péninsule et dans le midi de la France, depuis l'année*

Digitized by Google

1807 *jusqu'à l'année* 1814, traduit de l'anglais de W.-F. Napier, et enrichie de notes, Paris, 1828-1844, 13 vol. in-8°. On a encore de Mathieu Dumas : 4° *Observations sur les fortifications de Paris*, Paris, 1833, in-8° de 32 pages ; 5° *Nouvelles observations sur les fortifications de Paris*, Paris, 1833, in-8° de 12 pages. Il a été enfin l'un des rédacteurs des *Archives littéraires de l'Europe*, et on lui attribue la rédaction du *Journal de l'adjudant général Ramel*, l'un des déportés à la Guyane, qui parut à Londres en 1779, et qui a produit en Europe une assez grande sensation. Ses mémoires sous le titre : *Souvenirs du lieutenant général comte Mathieu Dumas de* 1770 *à* 1836, ont été publiés par son fils, Paris, 3 vol. in-8° avec une carte. E. D—s.

DUMAS (Charles-Louis), doyen de la faculté de médecine de Montpellier, professeur de médecine, recteur de l'Académie, conseiller de l'université, membre de la Légion d'honneur, correspondant de l'Institut national de France, etc., naquit à Lyon en 1765. Son père, qui était chirurgien et contemporain du célèbre Ponteau, le destina à l'art de guérir. Il fit ses premières études à l'Oratoire, étudia la philosophie et les mathématiques au séminaire de St-Irénée, et, jeune encore, il fut envoyé à Montpellier. Les progrès qu'il fit sous les hommes qui soutenaient alors la gloire de la faculté de médecine de cette ville, furent si rapides qu'à l'âge de dix-neuf ans il reçut le titre de docteur ; à vingt et un ans il fut couronné par la société royale de médecine de Paris ; à vingt-trois ans il concourut pour une chaire de professeur de la Faculté de Montpellier. Savant et laborieux, Dumas obtenait chaque année un titre honorable, ou enrichissait la science d'une nouvelle production. Il cultivait la médecine à une époque où de grands progrès dans les sciences physiques et naturelles devaient opérer d'heureux changements dans plusieurs branches de l'art de guérir. Aussi leur application à la physiologie et l'emploi de l'analyse à la connaissance des maladies chroniques, ont été les principales sources de sa gloire. Le premier ouvrage qui ait fait connaître son mérite, est son Mémoire couronné par la société royale de médecine de Paris, sur ce sujet : *Déterminer dans quelles espèces et dans quel temps des maladies chroniques, la fièvre peut être utile ou dangereuse, et avec quelle précaution on doit l'exciter ou la modérer dans leur traitement ?* publié à Montpellier en 1787, in-8°. Dumas, dont le mémoire est remarquable par une érudition choisie, partagea le prix avec Pujol. En 1789, Dumas se présenta pour disputer, à Montpellier, la chaire que la mort de Sabatier venait de laisser vacante. Au nombre des concurrents était Fouquet, âgé de soixante-cinq ans, et vieux athlète, ainsi qu'il se plaisait à le dire : il entrait pour la troisième fois dans la lice du concours. Les prélèçons venaient de commencer, lorsque le roi disposa en sa faveur, d'une chaire que réclamaient son âge, son expérience et sa célébrité. Il restait au concours la chaire de Grimaud, professeur que regrettait aussi l'école de Montpellier; Dumas la disputa glorieusement à de nombreux concurrents, et obtint l'accessit. Grimaud, mort à 37 ans, avait laissé en manuscrit son *Cours complet des fièvres*; Dumas, son élève et son ami, fut l'éditeur de cet ouvrage. Il y ajouta un discours préliminaire, dans lequel il a donné une division générale des causes des maladies. Dumas et Petit-Darsson publièrent, en 1792, une traduction de l'*Essai sur la nature et le traitement de la phthisie pulmonaire*, par Thomas Reid, Lyon, in-8°. Peu d'ouvrages avaient paru à cette époque sur cette maladie. Dumas y a joint un discours préliminaire, dans lequel il développe les causes physiques et morales qui ont affaibli ou vicié nos tempéraments, et rendu les maladies chroniques si communes de nos jours. Il a encore ajouté à cette traduction, des notes intéressantes. Conduit à Paris par le désir de connaître des hommes qui imprimaient une nouvelle marche aux sciences, et distingué par Vicq-d'Azyr, il s'attacha à suivre ses travaux. Il revint dans sa ville natale, précédé de la réputation que lui avaient acquise ses premiers succès. Employé comme médecin de l'Hôtel-Dieu, dont son ami, A. Petit, était chirurgien en chef, il y recueillit les faits qui servent de base à sa *Dissertation sur la nature et le traitement des fièvres remittentes qui compliquent les grandes plaies* (Mémoires de la Société médicale d'émulation, 4e année). Bientôt, enveloppé dans les malheureux événements qui suivirent le siége de Lyon, il fut jeté dans les prisons avec un grand nombre de ses compatriotes. Les soins d'un ami le firent évader, et il fut obligé de fuir pendant quelque temps : il eut peine à obtenir une place dans l'hôpital de la marine de Toulon. Nommé, en 1794, médecin d'une division de l'armée des Alpes, il fit sur les maladies qui y régnaient, des observations qu'il publia plus tard. Une maladie grave le ramena à Montpellier. Cette ville, qui avait été témoin de ses premiers succès, devait être le théâtre de sa gloire. En 1795, époque de l'organisation des écoles de santé, Dumas obtint la chaire d'anatomie et de physiologie. Ce fut pour se rappeler les détails anatomiques, qu'il avait perdus de vue depuis plusieurs années, et pour en faciliter l'étude aux élèves, qu'il composa son *Système méthodique de nomenclature et de classification des muscles du corps humain*, Montpellier, 1797, in-4°. Persuadé, ainsi que Condillac, qu'on peut perfectionner la science en perfectionnant le langage, il voulut donner aux muscles des noms nouveaux tirés de leurs attaches. Le professeur Chaussier avait déjà publié un semblable travail, que Dumas tone en ajoutant que le sien en diffère peu. Un tel changement de noms, doit, pour être admis, présenter de grands avantages. Lieutaud, convaincu des vices de l'ancienne nomenclature, la suivit cependant, « pour éviter, disait-il, la confusion qui naîtrait « d'un langage nouveau. » C'est un changement semblable dans une autre science, qui avait fait dire à Buffon, que la nomenclature de la botanique

Digitized by Google

était devenue plus difficile que la science même. Dumas fut ensuite nommé successivement, professeur de bibliographie, chargé de la surveillance de la bibliothèque, professeur de médecine clinique pour le traitement des maladies chroniques, médecin de l'hôpital établi pour ces maladies, professeur de clinique interne en remplacement de Fouquet, pendant les quatre dernières années de sa vie; directeur de l'école, après la mort du professeur René, président du jury de médecine, membre correspondant de l'Institut, doyen de la faculté de médecine, recteur de l'Académie de Montpellier, conseiller de l'université et membre d'un grand nombre de sociétés savantes. Il prononça des discours, des éloges, des mémoires et fit insérer des observations dans différents recueils périodiques. Ces ouvrages ne sont point également estimés. Il en est où l'on cherche vainement le mérite et la doctrine de Dumas, tel est son *Mémoire sur l'action altérante des cantharides* (recueil des actes de la société de santé de Lyon, 1er volume); mais on distingue l'*Eloge de Fouquet*, Montpellier, 1807, in-4°; l'*Eloge du professeur Dorthes*, ibid., 1807, in-4°; son *Aperçu physiologique sur la transformation des organes* (Journal de physique, 1805—1806); une *Observation intéressante d'épilepsie rendue intermittente*, ensuite guérie par le quinquina (*Journal de médecine et de chirurgie*, par Sédillot); et son *Discours sur les progrès futurs de la science de l'homme*, Montpellier, 1803, in-4°. Dans ce discours, il cherche à découvrir dans l'histoire de la médecine, quelles ont été les causes de ses progrès et les obstacles qui ont ralenti sa marche. Il pense que cette science devra beaucoup encore à l'analyse et à l'esprit d'observation. Deux ouvrages plus importants que ceux dont nous venons de parler, ont fixé la réputation de Dumas. Ces ouvrages sont : ses *Principes de physiologie*, Montpellier, 1800-1806, 4 vol. in 8°; et sa *Doctrine des maladies chroniques*, Paris, 1812, in-8° (1). De nombreux changements devaient être introduits en physiologie, par les progrès qu'avaient faits les sciences physiques et naturelles, depuis un demi-siècle, par une appréciation plus juste des forces de la vie et par une méthode de philosopher que Barthez avait introduite en médecine, méthode qui ne permettait d'admettre que ce qui était rigoureusement prouvé. Ces heureux changements, indiqués dans les leçons et dans les mémoires de Grimaud, se retrouvent dans les Principes de physiologie de Dumas. Il a abandonné les expressions vicieuses de fonctions vitales, fonctions animales et fonctions naturelles; l'ordre qu'elles avaient fait établir, a fait place à une classification plus méthodique. Une étude approfondie du *principe vital*, de cet ensemble de forces que nos organes tiennent de la vie, a fait rejeter les hypothèses nées d'une fausse application de la mécanique, de la physique, de l'ancienne chimie, réprimer les trop grandes prétentions de la chimie pneumatique. Il est vrai de dire que, avant Dumas, ces forces avaient été bien appréciées séparément; les puissances qu'il désigne par les noms de *force sensitive*, de *force contractile ou motrice*, de *force assimilatrice* et de *force de résistance vitale*, ne sont que l'*irritabilité* et la *sensibilité* de Haller, et les *force toniques* auxquels Stahl rattachait les mouvements insensibles de nos organes. Cette connaissance plus exacte de la vitalité des solides, qui n'empêche point d'admettre la vitalité des fluides (1), a fait proscrire les explications d'une médecine toute humorale. Dumas ne croit point à l'existence de cette *fibre élémentaire* que Haller, séduit par les effets illusoires de la macération, avait admise dans tous nos organes. De nombreuses expériences ont démontré que plusieurs éléments organiques tels que la gélatine, l'albumine, la fibrine, etc., forment la base de différents systèmes d'organes. En décrivant les fonctions, Dumas n'a pas toujours résisté au désir de créer des hypotheses; si l'explication qu'il a donnée des sentiments de la faim et de la soif, n'a pas ce degré de certitude qu'il y attachait, du moins il l'a établie sur des observations et des expériences qui lui donnent un grand intérêt. L'application des sciences à la médecine, lui a fourni un grand nombre de vues nouvelles; la chimie pneumatique a dévoilé les altérations que l'air subit pendant la respiration, et les asphyxies ont été mieux déterminées. Cette science a fait connaître les principes qui composent le sang; elle a prouvé que ce fluide ne contient point les humeurs des sécrétions toute formées, comme le pensaient Descartes, Leibnitz, Winslow et beaucoup d'autres; Dumas le considère comme le produit des actes sécrétoires, de même que le chyle est le produit des actes digestifs. L'action de l'électricité sur les nerfs et les organes musculaires dans le galvanisme, est un exemple des phénomènes qui lient la physiologie à la physique. L'anatomie comparée a aussi fourni de rapprochements que Dumas a saisis, pour jeter quelque jour sur les fonctions. Nous signalerons ici une erreur qu'il a commise dans l'explication du mécanisme de la vision. Dumas a pris l'axe optique pour la perpendiculaire de laquelle s'éloignent les rayons de lumière, en traversant l'humeur vitrée; il les fait un peu diverger, tandis que leur convergence est augmentée. Dans l'ouvrage de Dumas renferme les changements opérés en physiologie depuis Haller. Il est remarquable moins par les travaux particuliers à l'auteur, que par une juste application de la doctrine du principe

(1) 2e édition, publiée et accompagnée d'un discours préliminaire et de notes par L. Rouret, et augmenté d'un supplément sur l'application de l'analyse à la médecine pratique, par F. Berard, et de l'éloge de Dumas, par le professeur Prunelle, Paris et Montpellier, Gabon, 1824, 2 vol. in-8°.

(1) La vitalité des fluides a été bien démontrée depuis, par belle expérience du docteur Cirrand, rapportée par Cuvier, dans le compte-rendu de l'Institut; il a fait contracter la fibrine sous l'influence du galvanisme, immédiatement après la mort de l'animal. Ce fait doit faire rejeter le solidisme exclusif.

Digitized by Google

vital et des découvertes empruntées des sciences naturelles. La doctrine des maladies chroniques est l'ouvrage de Dumas qui lui assure le plus de célébrité. Il contient un travail qui lui est propre : la théorie de la formation de ces maladies. Cet ouvrage est divisé en 4 parties : la 1re renferme l'exposition des phénomènes essentiels des maladies chroniques et les différences qui existent entre elles et les maladies aiguës ; la 2e comprend la théorie de leur formation : c'est dans cette partie, qu'à l'aide d'une heureuse analyse, il parvient à connaître les affections simples qui sont les éléments des maladies ; il les rapporte aux altérations des forces et de l'action vitales, aux altérations des solides et des fluides, et aux altérations spécifiques rhumatismale, arthritique, etc. Dumas établit des subdivisions et donne un tableau de tous les éléments des maladies. La connaissance de ces principes élémentaires, qu'il distingue des symptômes, le conduit à établir une différence entre les maladies simples, formées par un seul élément, les maladies composées de plusieurs, et les maladies compliquées. Cette théorie contribuera peut-être à perfectionner la nosologie. Dans la 3e partie, il expose les modifications qu'impriment aux maladies, l'âge, le sexe, les passions, les climats, etc. La 4e partie offre une application utile de la distinction des affections élémentaires au traitement des maladies. Ces principes élémentaires fournissent les indications du traitement analytique de Barthez. Cette doctrine des maladies chroniques trouve sa source dans les ouvrages de tous les grands médecins. « Quoique la connaissance des maladies chroni- « ques, dit Dumas, ne soit établie nulle part sur « la différence et le rapport de leurs éléments, « cependant les écrits ou la pratique de Sydenham, de Baillou, de Fernel, de Stahl, d'Hoffmann, de Rivière, de Dehaen, de Stoll, et de « tous les autres bons médecins, attestent qu'ils « ont connu l'analyse thérapeutique, sans l'avoir « réduite en corps de doctrine, et que pour former « les indications lumineuses dans le traitement des « maladies, ils les ont réellement décomposées en « plusieurs affections élémentaires d'où ces indi- « cations ressortent. » Barthez a souvent employé cette analyse. C'est en décomposant les fièvres intermittentes pernicieuses, non dans leurs symptômes extérieurs, mais dans leurs éléments morbifiques, qu'il a été conduit à l'administration de l'opium à forte dose, durant l'accès pernicieux, pour en faire cesser le danger. La gloire de convertir cette division des éléments des maladies, en corps de doctrine, était réservée à Dumas. On doit regretter qu'il n'ait pu ajouter à son meilleur et dernier ouvrage, un volume dans lequel il se proposait de développer davantage cette doctrine, et d'en faire l'application à un grand nombre d'observations. Il travaillait encore à un éloge de Grimaud et à celui de A. Petit, qu'il devait réunir à ses discours et à ses autres éloges, sous le titre de *Tribut académique*, lorsqu'une maladie, aggravée par une trop vive sensibilité, le conduisit rapidement au tombeau. Il mourut le 3 avril 1813, âgé de 47 ans. Les discours de Dumas sont écrits avec élégance ; quelquefois trop de prétention le porte à se servir d'expressions affectées. On ne trouve point, dans la première édition de ses *Principes de physiologie*, cette simplicité de style qui consiste à rendre ses pensées avec aisance, avec cette concision, cette clarté qu'on aime à retrouver dans les ouvrages de sciences. On voit qu'il a fait quelques efforts pour éviter ce reproche dans son dernier ouvrage. Dumas était obligeant et bon ami ; doué d'une grande sensibilité, il était vivement affecté des causes qui froissaient légèrement son amour-propre. L'amour de la gloire le rendit laborieux et lui fit publier un grand nombre d'ouvrages. A ceux que nous avons cités, on doit ajouter les suivants : 1° *Essai sur la vie*, thèse, Montpellier, 1785, in-4° ; 2° *Observation sur une imperforation de l'anus* (recueil de la société de médecine de Paris, N° XIII) ; 3° *Observation sur une fièvre gastrique*, et *Observation sur une plaie de tête*, etc. (Actes de la société de santé de Lyon) ; 4° *Aperçu sur les maladies qui ont régné à l'armée* (Rec. périodique, 1799) ; 5° quelques discours académiques et pièces de circonstance. T—r.

DUMAY (Paul), né à Toulouse en 1585, d'une famille originaire de Bourgogne, fut reçu conseiller au parlement de Dijon en 1611. Il cultiva la poésie latine avec quelque succès, chercha à lier amitié avec les savants, et fut estimé de plusieurs, parmi lesquels on cite Scaliger, Grotius, Sarrau et Gassendi. Ce magistrat mourut à Dijon en 1645, le 29 décembre. Il n'a laissé aucun ouvrage important. On a de lui : 1° *Epicedion in funus D. Brularti*. Dijon, 1611, in-8° ; 2° *Discours sur le trépas de M. de Termes*, Dijon, 1621, in-8° ; 3° *les Lauriers de Louis le Juste*, Paris, 1624, in-8° ; 4° *Innocentii III, Pont. Max. Epistolæ, cum lucubrationibus*, Paris, 1625, in-8°. Ce recueil ne contient que 53 lettres (*voy.* Baluze ou Innocent III) 5° *Bibliotheca S. Benigni Divionensis*, catalogue des livres de la Bibliothèque de St-Bénigne de Dijon, bibliothèque à laquelle Dumay donne le nom de *Janniniana*, parce que Nicolas Jannis, frère du président Pierre Jannin, était alors abbé de St-Bénigne de Dijon. Les exemplaires en ont été si multipliés, à une époque où les ouvrages de ce genre l'étaient très-peu, que plusieurs savants ont cru qu'il avait été imprimé : c'est une erreur. 6° Les *Quatrains* de Pibrac, traduits en autant de distiques latins. Le P. Oudin avait envoyé le manuscrit en Hollande pour le faire imprimer, mais il se perdit dans le voyage. — Dumay (Pierre), fils du précédent, né à Dijon en 1627, conseiller au parlement de cette ville en 1647, hérita du goût de son père pour les lettres, et fut lié avec les savants les plus distingués. Il n'avait que seize ans lorsqu'il publia, en l'honneur du duc d'Enghien, un poëme qui lui mérita les éloges de Gronovius. Lamonnoye n'estimait point les vers français de Dumay ; mais il a

Digitized by Google

fait, dit-il, en latin, « des vers lyriques, des élégia-« ques et des héroïques, dignes des anciens. » Le recueil en existait manuscrit entre les mains de son petit-fils (en 1742). Pierre Dumay mourut à Dijon en 1711, le 26 janvier, à 85 ans. Il était membre de l'Académie des Ricovrati de Padoue. On trouve de lui des vers français et latins dans différents recueils. Les seuls ouvrages qu'il ait fait imprimer sont : 1° *Enguinnéidos liber primus*, Dijon, 1643, in-4°. Ce poëme, qui annonce un talent distingué, n'a point été terminé ; 2° *Virgile virai en Bourguignon*, Dijon, 1718, in-12 ; 1719, même format. La 1re édition ne contient que le premier livre de l'*Enéide*, traduit en patois dijonnais. Celle de 1719 contient de plus le second livre, traduit en partie par l'abbé Petit. Cette traduction est devenue très-rare. W—s.

DUMAY (Louis), publiciste du 17e siècle, né en France, ou d'une famille française établie à l'étranger, voyagea dans sa jeunesse, et passa même en Amérique. A son retour il se fixa en Allemagne, et fut successivement secrétaire de l'électeur de Mayence, et conseiller du duc de Würtemberg. Il prenait les titres de seigneur des Salletes et de chevalier de St-Michel. On peut juger, par la manière dont il parle de la cour de Rome et des ordres religieux, que s'il n'avait pas embrassé ouvertement le parti des réformés, il partageait du moins leurs opinions sur les points essentiels. Sur la fin de sa vie il professa la langue française au collége de Tubingue, et mourut en cette ville le 22 septembre 1681. On a de lui : 1° *Etat de l'Empire, ou Abrégé du droit public d'Allemagne*, Paris, 1659, in-12 (l'édition de 1665, publiée dans la même ville, est augmentée) ; traduit en anglais, Londres, 1676, in-8°. Ce livre est assez bon, dit Prosper Marchand, pour le temps où il a été fait, mais on est fâché d'y trouver des puérilités. 2° *Discours historiques et politiques sur la guerre de Hongrie*, Montbéliard, 1665, in-12. 3° Une traduction de l'ouvrage latin d'Ascagne Centorio de Gli Hortensii, historien Milanais. Elle a pour titre : *Histoire de la guerre de Transylvanie et de Hongrie entre Léopold Ier et Mahomet IV*, Amsterdam, 1680, 2 vol. in-12 ; 4° *L'Avocat condamné, ou Réfutation du traité que le sieur Aubri a fait des prétentions du roi de France sur l'Empire*, 1669, in-12. Cet ouvrage est écrit avec méthode, et il y a de la solidité dans les raisonnements. 5° *La Science des princes, ou Considérations sur les coups d'Etat, par Naudé, avec des Réflexions historiques, morales, chrétiennes et politiques*, 1673, in-8° ; 1752, 3 vol. in-12. C'est l'ouvrage qui a fait le plus d'honneur à Dumay, et il a joui longtemps d'une très-grande estime. Cependant le style n'en est point agréable, et l'orthographe bizarre qu'il a employée en rend la lecture difficile. Enfin, en voulant relever les erreurs de Naudé, il en a commis d'autres en assez grand nombre. Marchand en indique plusieurs dans son dictionnaire (art. Dumay, t. 2, p. 36). 6° *Le Prudent Voyageur, ou Description politique de tous les États du monde*, Genève, 1681, 2 vol. in-12 ; 7° des Réflexions (*Avvertimenti*) sur la *Balance politique* de Boccalini, insérées dans l'édition de cet ouvrage, Castellana, 1678, in-4° ; 8° *Tabulæ quatuordecim genealogicæ, auctiores, emendatiores*. W—s.

DUMÉE (Jeanne), Parisienne, est un exemple frappant de la promptitude avec laquelle la raison et le goût se développent chez les femmes. Dès son bas âge, elle se livra à la littérature et aux sciences mathématiques, avec une ardeur que le mariage seul put interrompre. Elle n'était point encore savante, elle ne connaissait de la science que ce qu'il y a de plus aride et de plus rebutant, et néanmoins les charmes de son nouvel état ne purent lui faire oublier ceux qu'elle goûtait auparavant à s'instruire. A dix-sept ans son mari la laissa veuve, ayant été tué à la tête d'une compagnie qu'il commandait en Allemagne. Jeanne Dumée, redevenue libre, sentit bientôt sa passion pour l'étude reprendre ses droits : elle se livra entièrement à l'astronomie, et composa un ouvrage intitulé : *Entretiens sur l'opinion de Copernic, touchant la mobilité de la terre*, Paris, 1680. On n'a jamais pu trouver ce livre, et l'on doute s'il a été imprimé. Tous les dictionnaires qui en parlent semblent le faire d'après un article du *Journal des Savants*, année 1680. Or, celui-ci ne donne point le format ni le nom du libraire ; il est donc probable que le journaliste en a rendu compte d'après le manuscrit et l'espoir d'une prochaine publication, et que quelques circonstances en auront ensuite empêché l'impression. Mais, puisque l'ouvrage a été connu et jugé favorablement dans le temps, nous devons en conserver la gloire à l'auteur. On rapporte que Jeanne Dumée y traitait avec netteté les trois mouvements de la terre. Elle tirait ses preuves de l'analogie qui existe entre notre globe et les autres planètes, et de l'impossibilité de concevoir le mouvement de la sphère céleste autour de nous. Si l'on considère qu'à cette époque une fausse interprétation de quelques passages de l'Ecriture faisait presque regarder comme une hérésie une vérité que les lois de la mécanique rendent aujourd'hui incontestable, on trouvera remarquable qu'une femme, se dépouillant des préjugés de l'ignorance, reconnaisse et tente de propager cette vérité, quand le souvenir des malheurs de l'illustre Galilée frappait encore de terreur tous ceux qui en étaient les partisans. N—r.

DUMÉES (Antoine-François-Joseph), avocat au parlement de Flandre et lieutenant du roi au bailliage d'Avesne, naquit à Esclaibes, près de Valenciennes, en 1722, et mourut à Avesnes le 27 février 1765. Il est auteur de plusieurs ouvrages de droit assez estimés. Sa *Jurisprudence du Hainaut français*, 1 vol. in-4°, a eu deux éditions. Ses *Annales belgiques*, 1 vol. in-12, imprimées à Douai en 1761, offrent quelques détails intéressants et peu connus sur le règne de Philippe II ; mais ce livre, en général, n'est pas composé sur un bon plan : des faits insignifiants y occupent une place très-étendue, tandis que d'autres, qui seraient susceptibles de

Digitized by Google

développement, y sont trop resserrés. Il ne remonte d'ailleurs qu'à la mort de Charles le Téméraire (1477). Le règne de ce prince et le règne si glorieux de Philippe le Bon, qui forment sans contredit la plus belle époque de l'histoire belgique, n'y figurent point. ST—T.

DUMENI, ou DUMESNIL ( ), acteur de l'Opéra français, avait d'abord été cuisinier. Lulli, l'ayant entendu chanter, le demanda à son maître, et lui fit apprendre la musique. Il débuta en 1677 par le rôle d'Alys. Ses autres rôles principaux étaient ceux de Renaud, de Médor, de Phaéton. Quoique de la plus mauvaise tournure à la ville, il avait sur le théâtre le maintien noble et jouait supérieurement; mais, pour déployer tous ses moyens, il ne lui fallait pas moins de six bouteilles de vin de Champagne, et au dernier acte il était sublime. Duméni mettait à contribution les filles d'Opéra, et leur volait tous leurs bijoux. Ce fut lui que la Maupin étrilla si rudement un jour (*voy.* MAUPIN). Il avait coutume d'aller passer les vacances en Angleterre, d'où il rapportait souvent 1,000 pistoles; mais il en revint une année avec une extinction de voix qui dura jusqu'à sa mort, arrivée en 1715. Z.

DUMERBION, général français, né en 1734, entra fort jeune dans la carrière des armes comme simple soldat, fit les campagnes d'Allemagne dans la guerre de sept ans, puis celles de Corse, et parvint au grade de capitaine de grenadiers qu'il avait au moment de la révolution. L'émigration des officiers supérieurs lui fit obtenir alors un avancement plus rapide. Il devint colonel, puis général de brigade et général de division. Après avoir servi en cette qualité sous les ordres de Biron à l'armée des Alpes, il lui succéda dans le commandement, et fit la petite guerre dans les pays situés entre le Var et la Roya. Ses troupes manquaient de tout; et le comté de Nice, pays pauvre, ne leur offrait point de ressources. Au mois de mars 1794, la convention lui ordonna de s'emparer des cols de Raus, de Saorgio et d'Onéglia, pour pénétrer dans le Piémont. Aidé des conseils de Bonaparte, alors général d'artillerie, et de Masséna qui était son premier lieutenant, Dumerbion s'empara de ces postes, et prépara le chemin de la victoire au futur empereur, alors protégé par Robespierre jeune, commissaire à l'armée d'Italie, lequel voulait l'emmener avec lui à Paris. Bonaparte dut faire intervenir l'autorité de Dumerbion pour rester à l'armée. On sait que plus tard Napoléon, qui était peu prodigue de louanges, parlait avec éloges de ce général : *A quoi tient après tout ma carrière*, disait Napoléon; *si j'eusse suivi Robespierre, quelle pouvait être la différence de ma fortune!* Dumerbion resta encore quelque temps à l'armée d'Italie, mais la goutte le retenant souvent au lit, il fut remplacé par Kellermann. Il mourut à Paris, en 1797. Z.

DUMERSAN, (THÉOPHILE MARION), littérateur érudit, numismate distingué et fécond vaudevilliste, naquit en 1780, au château de Castelnau, près d'Issoudun, d'une famille noble et ancienne de Bretagne, dont le vrai nom était à ce qu'il paraît Marion; le père de notre écrivain (agent général de France dans le Dekkan, du temps de Dupleix vers 1750) n'aurait pris le nom de Dumersan, que pour se faire distinguer de ses frères. Le goût de Dumersan pour le théâtre se manifesta presque au berceau; étant allé, à l'âge de huit ans, une fois au spectacle, il ne rêva plus depuis que théâtre et composa de petites pièces qu'il jouait dans sa famille. Mais la vie réelle, la vie de travail vint le saisir de bonne heure et l'arracher à ces juvéniles compositions : ayant perdu une grande partie de sa fortune, il entra, à l'âge de quinze ans, à la Bibliothèque nationale au département des médailles. Son intelligence et son aptitude l'ayant fait remarquer du savant Millin, il avança par sa protection et devint, en 1842, conservateur-adjoint des médailles. Ses graves études d'archéologie et de numismatique ne purent cependant pas le détourner du théâtre qui avait pour lui un attrait irrésistible; dès 1798, il se fit jouer sur les petits spectacles du boulevard, il débuta par *Arlequin perruquier ou les têtes à la Titus*, petite pièce de circonstance donnée avec assez de succès au théâtre, et *Sans-Prétention*. Son œuvre dramatique, soit seul, soit en collaboration, monte à plus de 200 pièces, la plupart pétillantes de verve et de gaîté, pleines d'esprit, et dont plusieurs sont restées dans le souvenir; on y remarque des observations fines et vraies, surtout sur les mœurs et les habitudes des différentes classes du peuple; c'est là sa veine la plus riche et la plus féconde en succès. Parmi ses principales pièces nous distinguerons : avec Merle : *la Fête d'un bourgeois de Paris*, 1816; — avec Brazier : *Petit Jean de Saintré*, 1817, *Maître André et Poinsinet*, 1807 et 1821, *Sage et Coquette*, 1815, *l'Ecole du Village*, 1818, *le Vieux berger*, 1819, *les Cuisinières*, 18.., *les Bonnes d'enfants*, 1820, *les Ouvriers*, 18.., *les Paysans*, 1820, *les Petites Biographies*, 1826, *Jocrisse grand-père*, 1816, *le Coin de Rue*, 1820, *Clara Wendel*, 1826, *la Chercheuse d'esprit*, 1822 (pièce de Favart rajeunie); — avec Merle et Brazier : *les deux Philiberte*, 1816; — avec Aubertin : *Zoé ou l'effet au porteur*, 1821; — avec G. Duval : *Dorat et Vadé*, 1818, *le Pont des Arts*, 1805; — avec Sewrin : *les Anglaises pour rire*, 1814, *le Port au blé*, 1820, *la Jeune belle-mère*, opéra-comique, 1816; — avec MM. Scribe et Dupin : *la Pension Bourgeoise*, 1823; — avec Désaugiers : *le Chanteur Éternel*, 1805, *Turlupin*, 1808, *et le Valet d'emprunt*, 1807. — On a de lui seul : *l'Original de Pourceaugnac*, 1816, *l'Intrigue sur les toits*, 1805, *Cadet Roussel beau-père*, 1816, *le Petit Chaperon rouge*, 1811, *Gargantua ou Rabelais en voyage*, 1813, *le Tribunal des femmes*, 1814, *Monsieur Bon Enfant*, 1816, *le Grelot magique*, 1817, *les Comédiennes* (à l'Odéon), 1816, *la Noce Écossaise* (à l'Opéra-Comique), 1814; au Français, deux comédies en 3 actes : le *Méchant malgré lui*, en vers, 1824, et *Pauline ou Brusque et Bonne*, en prose, 1826. Un répertoire aussi étendu

Digitized by Google

semblerait avoir absorbé tous les instants que laissaient à Dumersan ses occupations à la Bibliothèque, mais pour Dumersan, le théâtre n'était qu'un délassement; comme numismate et archéologue, il publiait en même temps : 1° *Description d'un médaillon inédit de la ville d'Eryx*, Paris, 1810, in-8°, deux vignettes; 2° *Notice des monuments exposés dans le cabinet des médailles et antiques de la bibliothèque du roi*, Paris, 1819, in-8°, 2e édition, 1825 et 1828, même format et in-12, 3e édition, 1840, in-8°; 3° *Numismatique du Voyage du jeune Anacharsis, ou médailles des beaux temps de la Grèce*, Paris, 1818, 2 vol. in-8°, avec 90 planches; 4° dans la *Revue encyclopédique* : *Tablettes numismatiques, ou les médailles appliquées à la littérature et aux arts*, 1821; 5° *Notice sur le zodiaque de Dendérah et son transport en France*, Paris, 1824, 1825, in-12, de 64 pages avec 5 planches; 6° *Silène, précepteur des amours, ou Description d'un camée antique inédit du cabinet du roi*, avec une gravure par St-Aubin, Paris, 1824, in-8°; 7° dans le *Magasin encyclopédique* de Millin, journal scientifique, 122 vol. in-8°, on trouve de nombreux articles de Dumersan de 1797 à 1817; 8° dans l'*Encyclopédie moderne* de Courtin, de remarquables et savants articles; nous signalerons entre autres ceux d'Archéologie, Bas-relief, Bronze, Cirque, Comice, Costume, Dactyliothèque, Ecriture, Glyptique, etc.; 9° *Eléments de Numismatique*, Paris, 1834, in-18, avec 1 planche; 10° *Histoire du cabinet des médailles*, Paris, 1838, in-8°. Comme littérateur, il a laissé : 1° *Comparaison du théâtre romain avec le théâtre grec*, Paris, 1808, in-8°; 2° *Eloge historique du statuaire Pierre Puget*, en collaboration avec M. Duchesne, Paris, 1807, in-8°; 3° *Pièce historique sur Enguerrand de Monstrelet et ses chroniques*, discours qui a remporté le prix de la société d'émulation de Cambrai, Paris, 1808, in-8°; 4° le *Soldat laboureur*, roman philosophique, Paris, 1822, 3 vol. in-12 : il a transporté sur la scène ce même sujet en collaboration avec Brazier; 5° *Poésies diverses*, Paris, 1822, in-12, avec 1 planche lithographiée; 6° *l'Homme à deux têtes*, roman, Paris, 1823, 4 vol. in-12; enfin en 1845, *Chansons nationales et populaires de la France*, avec une intéressante histoire de la chanson française, accompagnées de notes historiques et littéraires, Paris, in-32; Dumersan avait composé lui-même quelques chansons qui sont imprimées dans les *Dîners du Vaudeville*. Ce fécond écrivain mourut en 1849. A. F—L—T.

DUMESNIL (Marie-Françoise), célèbre actrice, née à Paris en 1713. Après avoir été attachée quelque temps aux théâtres de Strasbourg et de Compiègne, elle débuta à la Comédie-Française, le 6 août 1737, par le rôle de Clytemnestre (d'*Iphigénie en Aulide*), et elle y fut reçue le 8 octobre de la même année. Son extérieur, sans avoir rien d'irrégulier, était loin d'annoncer une reine de théâtre. Les connaisseurs ont toujours regretté qu'elle ne joignît pas les grâces du maintien, la noblesse des attitudes, au pathétique déchirant et souvent sublime de son jeu. C'était principalement dans les rôles de mères qu'elle s'élevait au-dessus de toutes les autres actrices, au-dessus même de mademoiselle Clairon, sa rivale, qui, avec plus d'intelligence, peut-être, plus de profondeur et de calcul, avait moins d'abandon et d'*entraînement*. Une fois emportée par la passion, mademoiselle Dumesnil semblait n'avoir plus rien d'elle-même. Sa voix devenait terrible; l'expression de ses yeux était foudroyante; son débit, rapide, brûlant, désordonné, électrisait toutes les âmes. Ce fut elle qui *créa* le rôle de Mérope (c'est-à-dire qui le joua la première). Tous les journaux du temps rapportent qu'elle y développa une chaleur, un enthousiasme dont on n'avait point encore eu d'exemple. On prétend que Fontenelle dit, au sujet du succès de cette belle tragédie : « Les représentations de *Mérope* ont fait « beaucoup d'honneur à mademoiselle Dumesnil. » Cette épigramme est assurément très-fine et très-malicieuse; mais on ne saurait la prendre pour un jugement. Il ne faut pas davantage s'en rapporter au témoignage très-modeste, et par conséquent très-suspect, de Voltaire, qui dit, dans sa *Correspondance* : « Ce n'est point moi qui ai fait la pièce, c'est mademoiselle Dumesnil. » Tout ce qu'il est permis d'en conclure, c'est que l'actrice se montra parfaitement digne de son rôle, l'un des plus pathétiques et des plus beaux du théâtre. Mademoiselle Dumesnil jouait aussi avec une grande énergie le rôle de Cléopâtre dans la tragédie de *Rodogune*. On rapporte qu'un jour, au moment où elle venait de débiter les odieuses imprécations du cinquième acte, elle se sentit frappée d'un coup de poing dans le dos, par un vieux militaire placé dans la coulisse, lequel lui dit avec indignation : « Va-« t-en, chienne, va-t-en à tous les diables.... » Jamais la faveur du public, jamais l'encens des poëtes et des journalistes ne flatta aussi vivement son amour-propre, que cette brusque et rude apostrophe. Une autre fois, il s'agissait de répéter le *comte d'Essex*; mademoiselle Dumesnil arriva sans façon au théâtre, vêtue d'un simple casaquin. Plusieurs de ses camarades, au nombre desquels était mademoiselle Clairon, se prirent à rire d'un air dédaigneux. Quelle fut leur surprise un instant après, lorsque cette même actrice, objet de leurs railleries, s'avança fièrement sur le théâtre, et, s'élevant par degrés au sublime de la déclamation, finit par faire frémir tous les spectateurs, et par entraîner les applaudissements des personnes qui avaient été le plus choquées de son costume! « Elle a des mo-« ments si beaux, dit Laharpe, qu'elle fait oublier « toutes ses fautes, c'est-à-dire, ses inégalités, la « trivialité de ses gestes et quelques moments « d'exagération. » Grandménil, membre de l'Institut, a écrit à l'auteur de cet article, une lettre sur l'art théâtral, dans laquelle il parlait ainsi de mademoiselle Dumesnil : « Cette actrice était d'une taille « moyenne; jamais tragédienne n'eut plus de flam-« me, ni plus de sensibilité. Aucune n'a su et ne « saura mieux qu'elle inspirer la terreur et la

Digitized by Google

« pitié. Elle négligeait beaucoup de choses dans « ses rôles; mais, de ces ombres qu'elle distribuait, « peut-être, avec trop de profusion, partaient des « éclairs et des tonnerres qui frappaient et embra- « saient toutes les âmes. » M. Mauduit Delarive, dans son *Cours de déclamation*, emploie plusieurs pages à rappeler et à donner pour modèle aux débutantes, l'énergique simplicité avec laquelle elle jouait le rôle de Jocaste. « Tel est l'empire du ta- « lent, dit-il, telle est la force de ses impressions « que, malgré le nombre d'années écoulées depuis « l'époque où mademoiselle Dumesnil remplissait « ce rôle, je retrouve facilement dans ma mémoire « toutes ses inflexions, tous ses beaux élans, enfin, « toute sa manière de dire. On n'a point oublié, « non plus, le succès qu'elle était toujours sûre « d'obtenir dans les rôles d'Athalie, d'Agrippine, « de Marguerite d'Anjou et dans celui de la Gou- « vernante (1). » En 1775, dans un âge très-avancé, elle se retira du théâtre avec 2,500 fr. de pension; et, un an après, ses camarades donnèrent à son bénéfice une représentation de *Tancrède*, qui attira une grande affluence. Elle passa les dernières années de sa vie à Boulogne-sur-Mer, et mourut le 20 février 1803, dans sa 90e année, jouissant encore de ses facultés intellectuelles, au point de pouvoir se rappeler et enseigner à de jeunes élèves, un grand nombre de traditions perdues. Elle venait de publier ou de laisser publier sous son nom des mémoires assez volumineux (2), en réponse à ceux de mademoiselle Clairon. Nous n'avons trouvé qu'un petit nombre de faits historiques dans cette réfutation diffuse d'un livre, où elle avait été traitée avec trop de rigueur; mais les comédiens en liront plusieurs détails avec intérêt et avec fruit. Presque tous les poëtes du dernier siècle, entre autres Voltaire, Boissy, Laharpe, ont payé leur tribut d'admiration à cette grande actrice, dans des pièces légères qui mériteraient d'être rapportées. Nous nous bornerons à citer les vers que Dorat lui a consacrés dans son poëme de la *Déclamation* :

Melpomène elle-même
Ceignit son front altier d'un sanglant diadème.
Dumesnil est son nom. L'amour et la fureur,
Toutes les passions fermentent dans son cœur ;
Les tyrans, à sa voix, vont rentrer dans la poudre ;
Son geste est un éclair, ses yeux lancent la foudre.

On trouvera, dans les notes qui accompagnent ce même ouvrage de Dorat, des réflexions sur l'art du comédien, où le talent de mademoiselle Dumesnil, comparé à celui de mademoiselle Clairon, nous a paru apprécié avec assez de goût et de justesse. Les acteurs ont été longtemps divisés d'opinion par rapport à ces deux célèbres rivales, comme les gens de lettres l'ont été, le sont, et le seront peut-être toujours, à l'égard de Corneille et de Racine. F. P—T.

DUMESNIL. *Voyez* GARDIN.

(1) Comédie de La Chaussée.

(2) *Mémoires de M. F. Dumesnil, en réponse aux mémoires d'Hippolyte Clairon*, an 8, in-8° ; ils avaient été rédigés par M. Coste.

DUMNORIX, frère de Divitiac, chef des Éduens, n'est connu que par les *Commentaires* de César, où il est représenté comme un homme ambitieux, amateur de nouveautés, jaloux de son frère, et capable de tous les excès pour satisfaire son désir du pouvoir. Il jouissait d'une grande fortune, acquise par des moyens peu délicats ; il s'en servait pour acheter des partisans, et il avait réussi à s'en faire un grand nombre. Orgétorix (*voy.* ORGÉTORIX) lui donna sa fille en mariage et lui promit de le faire reconnaître roi des Éduens, si, de son côté, il voulait l'appuyer dans ses projets. La mort d'Orgétoriz ne changea rien à la résolution des Helvétiens, d'abandonner leur pays pour s'établir dans les Gaules. Les Romains sentirent combien serait dangereux l'établissement de ce peuple guerrier dans des provinces dont eux-mêmes méditaient la conquête ; et en conséquence, César eut l'ordre de s'opposer à leur passage. Il leur restait un chemin ouvert par la Séquanie, mais ils ne pouvaient passer sur les terres des Séquanais que de leur consentement. Dumnorix, devenu l'allié des Helvétiens par son mariage avec la fille d'Orgétorix, profita de son influence sur les chefs des Séquanais pour conclure entre les deux peuples un traité, dont l'exécution fut garantie par des otages réciproques. Déjà les Helvétiens avaient traversé la Séquanie et ravageaient les frontières des Éduens, lorsque César les atteignit près de la Saône, sur laquelle ils avaient construit un pont, et remporta sur eux une victoire éclatante. Cependant Dumnorix employait tous les moyens pour rendre inutiles les premiers succès des Romains. Dans un combat où il commandait la cavalerie des Éduens, il se retira pendant la chaleur de l'action, et par là entraîna la défection des alliés. Il s'opposait dans le conseil à l'envoi des vivres promis aux Romains, et qu'ils ne pouvaient se procurer ailleurs. César, instruit de ses perfidies, lui pardonna en faveur de son frère (*voy.* DIVITIAC), et se contenta de le faire surveiller. Dumnorix dissimula, et ne changea point de conduite. César, après avoir obligé les Helvétiens à retourner dans leur pays, et soumis à ses armes les peuples qui habitaient les Gaules, résolut de tenter la conquête de la Grande-Bretagne. Il indiqua le port Iccius (*voy.* J.-J. CHIFFLET) pour le lieu de l'embarquement, et donna l'ordre à Dumnorix de s'y trouver avec la cavalerie gauloise. Dumnorix eut recours à la prière et aux larmes pour obtenir de ne point faire partie de cette expédition ; mais, voyant que César persistait à l'emmener, il chercha à soulever contre lui les chefs des Gaulois. Le jour fixé pour le départ, il sortit du camp en secret avec quelques cavaliers éduens, et prit la route de son pays. César le fit poursuivre avec ordre de le ramener, ou de le tuer s'il faisait résistance. Atteint dans sa marche, Dumnorix se mit en défense, implorant le secours des siens et s'écriant qu'il était « libre « et citoyen d'un État libre. » Sa résistance fut inutile; il fut enveloppé et mis à mort, environ l'an 59 avant l'ère actuelle. W—S.

Digitized by Google

DUMOLARD (Charles), littérateur, naquit à Paris, le 22 juillet 1709. Après avoir terminé ses études, il se livra spécialement à la linguistique, et l'on peut conjecturer qu'il y fit des progrès remarquables, puisque Voltaire le désigne fréquemment dans sa *Correspondance* par les surnoms d'*homme à tant de langues* ou de *bibliothèque orientale*. Le président Hénault le choisit pour son bibliothécaire; mais, désirant lui procurer un poste plus avantageux, il écrivit à Voltaire pour lui recommander Dumolard. Muni de lettres du président, du comte de Caylus et de Thiériot, le jeune philologue se rendit au mois d'août 1740 à Bruxelles qu'habitait alors l'auteur de la Henriade. Le 20 de ce mois, Voltaire écrivit au président Hénault : « Vous croyez « bien que j'ai reçu M. Dumolard comme un homme « qui m'est recommandé par vous; » puis le lendemain au comte de Caylus : « Soyez sûr que j'em- « ploierai mon petit crédit à faire connaître un « homme que vous favorisez et qui m'en paraît « très-digne; il est aimable comme s'il ne savait « pas un mot de syriaque. » Voltaire fit pour le placer à Berlin des démarches qui furent d'abord infructueuses; mais, dès le mois d'octobre, Frédéric lui écrivit : « Je me suis enfin ravisé sur le sa- « vant à tant de langues; vous me ferez plaisir de « me l'envoyer. » Dumolard fut aussitôt expédié pour Berlin, où le roi de Prusse lui promettait une place dans son Académie dès qu'elle serait réorganisée. En partant pour l'armée le roi oublia de donner l'ordre de payer à Dumolard un à-compte sur ses futurs appointements. Le peu d'argent qu'il avait apporté diminuait de jour en jour; et, craignant de tomber dans la détresse, il prit le parti de revenir à Paris attendre les ordres de S. M. prussienne (*Lettre* de Jordan à Frédéric, 17 mars 1741). Dumolard s'était occupé de la traduction du poëme de Colluthus l'*Enlèvement d'Hélène*; il la fit paraître en 1742, in-12, avec des remarques historiques et mythologiques. Voltaire avec lequel il continuait d'être en relation, et qui n'avait pas cessé de lui témoigner de l'intérêt, l'adjoignit aux jeunes écrivains qu'il employait à rédiger des ouvrages dont il leur donnait le plan et les principales idées. Ce fut ainsi que Dumolard composa : *la Connaissance des beautés et des défauts de la poésie et de l'éloquence dans la langue française*, 1749, in-8°. Cette brochure, dans laquelle les moindres écrits de l'auteur de la *Henriade* sont présentés comme des modèles, fut attribuée à Voltaire par ses ennemis; mais Dumolard adressa de Londres, en 1750, à Laroque, alors rédacteur du *Mercure*, une lettre où il se déclare l'auteur d'un livre qui faisait sans doute plus de bruit qu'il ne s'y était attendu. Mais, ni la déclaration de Dumolard, ni les désaveux de Voltaire qui méritaient, il est vrai, peu de confiance, n'ont empêché jusqu'ici de lui attribuer cette brochure, qui se retrouve dans toutes les éditions complètes de ses *Œuvres*. Partageant toutes les inimitiés, toutes les petites haines de son patron, Dumolard fit encore paraître, en 1749, une critique sanglante du *Catilina* de Crébillon, sous le titre de *Lettre d'un académicien de province à MM. de l'Académie française*, in-12. Ce titre qu'il prenait, d'académicien de province, n'était point imaginaire. Il avait été reçu cette même année ou la précédente à l'Académie de Rouen, et il y avait lu des *Recherches* (pleines d'érudition) *sur le Fleuve Oaxès*, et des *Réflexions sur l'Hécube d'Euripide* (*voy.* l'Histoire de cette Académie, t. 1er). Dumolard publia, en 1750, *Dissertation sur les principales tragédies anciennes et modernes, qui ont paru sur le sujet d'Electre, et en particulier, sur celle de Sophocle*, Londres, in-8°. C'était, comme on le devine, une nouvelle attaque contre Crébillon. Voltaire, que l'on soupçonne d'en avoir retouché le style, fit réimprimer cette dissertation à la suite de sa tragédie d'*Oreste*; et depuis elle est entrée dans toutes les éditions de ses œuvres. Malgré sa prévention pour Voltaire, La Harpe n'a pu s'empêcher de porter un jugement défavorable de ce morceau. « C'est, dit-il, l'ouvrage d'un « amateur aveugle de l'antiquité, qui trouve tout « beau dans Sophocle et rien dans Crébillon; il « manque de goût et d'équité » (*Commentaire sur le théâtre de Voltaire*). Dumolard eut, en 1752, l'idée bizarre de faire jouer *Philoctète* en grec par les écoliers de l'université : « La pièce, écrit Vol- « taire à madame Denis, réussira sûrement, car « personne ne l'entendra. Les gens qui font des ra- « bales à Paris n'entendent point le grec » (lettre du 22 avril). C'est Dumolard qui fit connaître à Voltaire la descendante de Corneille et qui le décida, du moins en partie, à se charger de son éducation. Dans une lettre du 25 janvier 1761, Voltaire lui donne des détails sur les soins qu'il prenait, ainsi que madame Denis, pour corriger l'accent vicieux de la jeune Corneille et l'habituer à une bonne prononciation. Cette lettre est, dans la volumineuse *Correspondance* de Voltaire, la seule adressée à Dumolard; mais on doit présumer qu'il y en eut beaucoup d'autres d'écrites. Dumolard mourut à Paris le 26 mai 1772, laissant une traduction d'*Homère*, qu'il était sur le point de publier, et dont le manuscrit a disparu. W—s.

DUMOLARD (Jacques-Victor), l'un des orateurs les plus verbeux de nos assemblées délibérantes, né, en 1766, à Vizille, dans le Dauphiné, était avocat à Grenoble au commencement de la révolution, dont il adopta les principes. Député par le département de l'Isère, en 1791, à la législative, il fut, comme le plus jeune, l'un des secrétaires provisoires de cette assemblée, et se trouva dès les premières séances obligé de suppléer Battault, de la Côte-d'Or, président d'âge, que la faiblesse de son organe empêchait de diriger les délibérations. Dumolard, attaché franchement au nouvel ordre de choses, vota constamment dans cette assemblée avec les défenseurs de la monarchie constitutionnelle. Le 29 mars 1792, il fit décréter que les émigrés qui ne rentreraient pas dans le délai d'un mois seraient privés de leurs droits civiques pen-

Digitized by Google

dant dix années. Indigné des marques d'improbation sorties des tribunes, tandis que le ministre Narbonne rendait compte de la situation des frontières, il demanda, le 1er avril, qu'elles fussent évacuées; et, parodiant un mot fameux de Mirabeau, il s'écria : « Le néant est là; il attend le « règne des lois ou l'anarchie. » Le 20 juin, il demanda que le département de Paris fût tenu de rendre compte, à l'instant même, des mesures qu'il avait dû prendre pour assurer la tranquillité publique. Persuadé que les accusations portées contre Lafayette (*voy.* ce nom) tourneraient à la honte de ses dénonciateurs, il pressa la commission de faire son rapport; et, dans les débats qui suivirent, prit la défense du général avec une rare énergie. Cette conduite courageuse ne pouvait manquer de l'exposer au ressentiment des Jacobins, qui avaient juré la perte de Lafayette. Le 9 août, Dumolard, sortant de l'assemblée, fut assailli par une troupe de fédérés, et forcé de chercher un asile dans un corps de garde. Un des assassins eut l'audace de l'y suivre, et le menaça, s'il reparaissait à l'assemblée, de lui couper la tête. Cependant la foule augmentait à chaque instant; et Dumolard aurait infailliblement été la victime d'une fureur aveugle, s'il ne se fût échappé par une fenêtre de derrière. Il quitta Paris dès qu'il crut pouvoir le faire sans danger, et revint dans les montagnes du Dauphiné, se flattant d'y vivre oublié. Mais il n'en fut point ainsi. Placé, l'un des premiers dans son département, sur la liste des suspects, il se réfugia d'abord dans le Jura, puis en Suisse, où il fut accueilli par tous ceux qui, comme lui, fuyaient la tyrannie qui pesait sur la France. Ayant épuisé toutes ses ressources, il prit le parti de revenir dans le Dauphiné; mais il fut arrêté et conduit à Paris, où il n'arriva très-heureusement que la veille de la chute de Robespierre. Il avait été déposé dans un cachot au Luxembourg, et il y resta plusieurs mois avant de pouvoir recouvrer sa liberté. Réélu en l'an 4 (septembre 1795), par le département de l'Isère au conseil des Cinq-Cents, Dumolard s'y montra tel à peu près qu'à l'assemblée législative, partisan de la constitution établie, mais ennemi des abus, et les attaquant toujours avec courage. Le 17 brumaire (10 novembre 1796), il provoqua le rappel des conventionnels en mission, dont les pouvoirs avaient dû cesser avec l'assemblée dont ils les tenaient. Le 22 (13 novembre), il proposa de donner au Directoire le droit de compléter les administrations départementales et municipales, lorsque les électeurs se seraient séparés sans terminer leurs opérations; mais le 12 frimaire (3 décembre), il combattit la proposition d'autoriser le Directoire à nommer aux places de juges vacantes par décès ou par démission, attendu que l'indépendance des tribunaux est la première garantie des citoyens. Il s'était opposé, deux jours auparavant, à l'établissement de l'impôt progressif; et précédemment il avait demandé le rapport du décret contre le général Miranda (*voy.* ce nom). Le 13 nivôse (3 janvier 1796), il se joignit à Pastoret pour soutenir la validité de l'élection de J.-J. Aymé et de quelques autres députés dont le parti révolutionnaire demandait l'annulation. Le 19 nivôse (9 janvier), attaquant la loi du 9 floréal, qui dépouillait d'une partie de leur fortune les parents des émigrés, il lui échappa dans la chaleur de l'improvisation de dire *que le brigandage du gouvernement justifiait celui des individus.* Ces mots furent accueillis par les plus violents murmures : Tallien demanda que l'orateur fût envoyé à l'Abbaye; mais, sur la proposition de Chénier, on se contenta d'insérer son nom avec censure au procès-verbal. Le 2 germinal (22 mars), il demanda que le conseil s'occupât de lever les obstacles qui s'opposaient à la poursuite des fauteurs des massacres de septembre; et, quelques jours après, il proposa la révision de la loi sur les conseils de guerre. Le 16 floréal (5 mai), il demanda le rapport de celle qui renvoyait devant le tribunal de l'Isère les réacteurs de Lyon. Le 29 du même mois (18 mai), il dénonça les empiétements du Directoire, et se plaignit vivement de sa conduite dans ses rapports avec le corps législatif. Le 2 prairial (21 mai), il fit maintenir le Code hypothécaire, sauf à le corriger et à l'améliorer; le 21 (9 juin), il se plaignit du manque d'égards de la police envers les députés, et fit envoyer un message au Directoire pour lui recommander d'engager ses agents à plus de circonspection. Le 24 prairial (12 juin), il provoqua l'abrogation des lois relatives aux enfants naturels. Il fut élu secrétaire le 1er messidor (19 juin), et continua de prendre une part très-active à toutes les discussions. On ne peut nier que Dumolard ne fût doué d'une extrême facilité; mais plus avocat qu'orateur (1), plus disert que profond, il ne savait pas toujours se faire écouter avec intérêt, et ses adversaires politiques, fatigués de le trouver toujours prêt à leur répondre et même à les attaquer, essayèrent dès lors de lui fermer la tribune, en déversant le ridicule sur sa loquacité. Le 8 nivôse (28 décembre 1796), il combattit le projet de Daunou sur la liberté de la presse, dont il compara les dispositions tortueuses « aux replis d'un serpent qui « finirait par étouffer la presse, sous prétexte « d'en corriger les abus, » et réclama la priorité pour le projet de Pastoret. Le 22 nivôse (11 janvier 1797), il dénonça de nouveau les envahissements du Directoire sur l'autorité législative; le 1 pluviôse (20 janvier), il demanda des explications sur les rapports du gouvernement avec l'ordre de Malte, dans l'intérêt de nos relations commerciales. Le 17 (5 février), il se réunit à Pastoret pour s'opposer au renvoi de La Villeurnoy et de ses coaccusés devant une commission militaire, et demanda que l'on poursuivit les agents du duc d'Or-

(1) On connaît ces vers de Chénier :

> Dumolard au fatras léthargique,
> Plein d'orgueil et de mots, Dumolard aujourd'hui
> Dutille en longs discours la sottise et l'ennui,

Digitized by Google

léans comme ceux de Louis XVIII. Le 27 février, il invoqua l'ordre du jour sur une adresse des républicains de la Nièvre, qui félicitaient le conseil de la découverte de la conspiration royaliste. « Je ne « redoute pas moins, dit-il, les manœuvres clan- « destines et perpétuelles de la bande de brigands « qui voit des royalistes dans tout ce qui n'a pas « partagé ses crimes et son opprobre. » Le 14 ventôse (4 mars), il émit le vœu de voir la constitution dégagée enfin de toutes les lois révolutionnaires, et proposa le rapport de celles qui tenaient éloignés de Paris un grand nombre d'individus. Deux jours après, il reparut à la tribune pour signaler, comme une violation du droit des gens, la mesure du Directoire qui venait de faire jeter sur les côtes d'Angleterre une bande de galériens. Le 29 floréal, (18 mai), il avertit ses collègues qu'il se préparait un mouvement démagogique; et, deux jours après, il proposa le rappel des députés exilés comme parents d'émigrés. Il demanda la révision des lois sur la police des cultes et sur l'instruction publique, et vota la suppression du divorce pour incompatibilité d'humeur. Le 5 messidor (23 juin), il demanda qu'une commission fût chargé de recueillir des renseignements sur la politique du Directoire à l'égard de l'Italie, blâma le renversement des Etats de Venise et de Gênes que venait d'opérer Bonaparte (1), et prédit que la Suisse était menacée d'un pareil sort. Le 16 (4 juillet), Bailleul ayant dit qu'il existait dans le conseil des hommes disposés à renverser la constitution, et à rappeler les émigrés, Dumolard empêcha l'impression de son discours. Le 24 (12 juillet), il rappela l'intention du conseil sur les menées démagogiques, dénonça les Jacobins avec une grande véhémence, et représenta les sociétés populaires comme des repaires d'anarchistes. Le 30 (18 juillet), en appuyant l'envoi d'un message au Directoire pour lui demander compte de la situation de Paris, il déclara qu'il ne partageait point les inquiétudes de quelques-uns de ses collègues, au sujet de l'approche des troupes, et fit l'éloge du ministre de la police qui venait de perdre son portefeuille (*voy.* Cochon), ainsi que de l'ex-ministre de la guerre (Petiet), « qui, dit il, a donné l'exemple, trop fai- « blement imité, de rendre des comptes et d'épar- « gner l'argent de la nation. » Elu président, il prononça, le 10 août, un discours dans lequel il invita ses collègues à la modération, en leur présentant le tableau des malheurs que l'oubli des principes avait fait peser sur la France. Le 8 fructidor (25 août), il combattit le projet d'établissement d'un club théophilanthropique. Le 13 (30 août), réfutant Bailleul, qui faisait distribuer, à la porte même de la salle, un pamphlet dans lequel il accusait une partie des membres du conseil de travailler au rétablissement de la monarchie, « On parle, « dit-il, sans cesse au peuple de royalistes; eh « bien! oui, il existe un parti qui veut rétablir le « trône: c'est le parti d'Orléans. Nous connaissons « les projets, les ressources, les moyens de ce parti. « C'est lui qui fait naître nos divisions, qui les « excite, qui les étend. » Tallien, auquel Dumolard avait fait plusieurs allusions dans ce discours, se crut forcé de monter à la tribune pour donner des explications sur sa conduite depuis la chute du trône. Le lendemain, Dumolard parla vivement en faveur des habitants de la Vendée et des départements du Rhin. Le 15 fructidor (1er septembre), il revint encore sur la faction d'Orléans, et causa la plus grande surprise à toute l'assemblée en annonçant que « non loin de Paris avait paru l'aîné des « fils de Philippe. » C'était évidemment une erreur, car le fils aîné du duc d'Orléans était alors en Amérique. Compris dans la proscription du 18 fructidor et condamné à la déportation, Dumolard parvint, dans les premiers moments, à se soustraire aux recherches; mais, plus tard, il se remit volontairement à la disposition du Directoire, et fut conduit à l'île d'Oléron. Son exil cessa au commencement de 1800, par l'arrêté des consuls qui rappelait une partie des députés; mais il reçut en même temps l'ordre de se rendre à Grenoble, sous la surveillance de la police. Bonaparte se souvint que l'ancien orateur du conseil des Cinq-Cents avait improuvé sa conduite en Italie, et, le jugeant plus dangereux qu'il ne l'était en effet, le laissa sans emploi (1). La seule grâce qu'il obtint du consul fut l'autorisation d'habiter le département de l'Yonne, où il possédait une propriété. Dumolard passa plusieurs années dans cette retraite, étranger aux affaires publiques. Candidat de ce département, en 1811, au Corps législatif, il fit partie de la députation du collége électoral, chargée de présenter une adresse à l'empereur, et, le 4 mai, fut nommé par le sénat député de l'Yonne. L'un des membres de cette minorité courageuse qui voulut en 1813, mais vainement, mettre un frein au despotisme impérial (*voy.* Laine), il adhéra, l'année suivante, à la déchéance de Napoléon ainsi qu'au rétablissement des Bourbons, et reçut du roi, peu de jours après sa rentrée, la croix de la Légion d'honneur. Dans la séance qui suivit immédiatement, Dumolard sembla vouloir se dédommager du long silence qu'il avait été forcé de garder sous le gouvernement impérial. Il proposa, dès le 11 juin, d'éliminer de la chambre les députés que la nouvelle circonscription de la France venait de rendre étrangers, et désigna nominativement M. Pictet-Diodati de Genève. Le 27, il demanda que le roi fût supplié par une adresse de déclarer que les trois branches de la puissance législative, reconnues par la Charte, forment essentiellement et exclusivement le parlement français; et le 29 il

(1) Bonaparte fut si choqué du discours de Dumolard, qu'il s'en plaignit au président du Directoire en lui refusant l'offre de sa démission. « J'ai besoin, disait-il en terminant, de vivre tran- « quille, si les poignards de Clichy me laissent vivre » (*Mémoires de Bourrienne*, t. 4, p. 461).

(1) La plupart des biographies modernes ont confondu le député de l'Isère avec *Charles-Vincent* DUMOLARD, sous-préfet de Cambrai et député du Nord au corps législatif.

Digitized by Google

développa son opinion dans un discours où il retraça l'histoire des anciennes assemblées de la nation aux champs de mars et de mai, véritables parlements, suivant lui, dont les cours judiciaires avaient usurpé les droits, parce qu'on leur en avait abusivement conféré le titre. Le 4 juillet, il demanda que les ministres fussent tenus de présenter chaque année le tableau de la situation du royaume. Depuis il les invita à s'occuper de la réorganisation des tribunaux, dont les membres ne pourraient avoir une véritable indépendance que lorsqu'ils auraient reçu l'institution royale. Dans la discussion sur la liberté de la presse, il s'en constitua franchement le défenseur, et s'efforça d'en atténuer les abus pour n'en montrer que les avantages. Il appuya vivement le projet de restituer aux émigrés leurs biens non vendus, même ceux qui avaient été cédés à la caisse d'amortissement ou qui faisaient partie de la dotation de la Légion d'honneur ; mais là, suivant lui, devaient s'arrêter les prétentions des émigrés : « car ils ne sont pas « les seuls dont un torrent dévastateur ait morcelé « ou envahi les propriétés. » Il défendit ensuite l'impôt sur les boissons ; avertit la chambre du mauvais effet que produisait le bruit d'une diminution sur le traitement des membres de la Légion d'honneur ; combattit le projet de réduire le nombre des membres de la cour de cassation ; et ne laissa passer, en un mot, aucune occasion d'étaler sa faconde, dont il se glorifiait sans doute, malgré les sévères avertissements des journaux. Après le retour de Napoléon de l'île d'Elbe, Dumolard reçut le titre de commissaire de l'empereur dans la 6e division militaire, et vint à Besançon avec des pouvoirs très-étendus, mais dont il n'usa qu'avec beaucoup de discrétion. Nommé préfet des Basses-Alpes, il ne put se rendre à son poste, le département de l'Yonne l'ayant choisi presque en même temps pour l'un de ses députés à la chambre des représentants. Dès la première séance, il témoigna sa surprise que l'empereur eût fait choix d'un chambellan pour communiquer avec les députés de la nation. Il obtint un assez grand nombre de voix pour la vice-présidence, et fut élu secrétaire. Aussitôt que la chambre fut constituée, il proposa de prêter serment, sans restriction, à l'empereur et à la constitution. Cette proposition, combattue par M. Dupin, passa néanmoins à une assez grande majorité. Pendant la durée de cette courte session, Dumolard ne cessa de témoigner le plus grand dévouement à Napoléon et à sa dynastie. Le 5 juillet, il signa comme secrétaire la fameuse déclaration de la chambre (*voy.* LANJUINAIS). Le lendemain il fut censuré pour avoir accusé faussement un des collègues d'avoir dit que les représentants jouaient le patriotisme à la hausse et à la baisse. Dans la même séance, il occupa presque constamment la tribune, parlant de l'utilité des commissaires près de l'armée, de la nécessité d'aviser au moyen de pourvoir aux besoins des troupes, et de payer la solde arriérée ; puis, dans la discussion sur la déclaration des droits, il demanda que l'initiative des lois appartînt aux chambres. Le lendemain, jour de la rentrée du roi, il fut du nombre des représentants qui se réunirent dans la salle des séances pour discuter le projet de constitution ; et le 8, ayant trouvé les portes du palais fermées, il s'en plaignit hautement. Dumolard revint habiter sa maison de campagne de Villevayer près de Joigny, et il y mourut au mois d'août 1819. W—s.

DUMOLIN. *Voyez* DUMOULIN.

DUMOLINET (CLAUDE), bibliothécaire de l'abbaye Ste-Geneviève, naquit en 1620, à Châlons-sur-Marne, d'une famille ancienne. Son père l'envoya à Paris pour faire son cours de philosophie. Il entra ensuite dans l'ordre des chanoines réguliers de St-Augustin. Le soin de la bibliothèque de Ste-Geneviève lui fut confié. C'est pendant son administration que fut construite la galerie, la bibliothèque telle qu'on la voyait encore, il y a peu de temps, et c'est à lui particulièrement qu'on doit l'établissement du cabinet de curiosités dont il a donné la description dans son ouvrage intitulé : *le Cabinet de la Bibliothèque de Ste-Geneviève*, Paris, 1692, 1 vol. in-fol., publié par les soins du P. Sarrebourse, chanoine régulier de la congrégation de France, cinq ans après la mort de l'auteur, qui succomba, au bout de six jours de maladie, le 2 septembre 1687. Les objets précieux qui composaient le cabinet du célèbre Peiresc vinrent enrichir celui que formait Dumolinet. Du Harlay, procureur général au parlement de Paris, lui donna beaucoup de livres, de médailles, d'antiquités, et concourut ainsi à augmenter les richesses que Dumolinet amassait avec tant de soin. Il ne se borna pas à recueillir les monuments d'antiquités et les médailles qui formaient cependant la partie essentielle de ce cabinet ; mais l'histoire naturelle, la physique, les mathématiques occupèrent également ses recherches et ses loisirs. Dumolinet a publié plusieurs ouvrages. On lui doit l'histoire des papes par les médailles, sous ce titre : *Historia summorum pontificum, a Martino V ad Innocentium XI usque, per eorum numismata, ab anno* 1417 *ad annum* 1678, Paris, 1679, in-fol. Il a mis en ordre les épîtres d'Étienne, évêque de Tournai, avec des notes (*voy.* ÉTIENNE). Ses autres ouvrages sont : 1° *Figures des différents habits des chanoines réguliers en ce siècle, avec un discours sur les habits anciens et modernes des chanoines tant séculiers que réguliers*; 1666, in-4°; 2° *Réflexions sur les antiquités des chanoines*, 1671, in-4° ; 3° une édition de la *Vie de Ste. Geneviève*, traduite par P. Lallemant d'un anonyme du 6e siècle, 1683, in-12 ; 4° *Lettre sur l'histoire des médailles du roi* (dans le *Mercure* de mai 1719, et dans le tome 7 des *Amusements du cœur et de l'esprit*). Il existe encore de lui plusieurs dissertations sur différents points d'antiquités, et il doit être mis au nombre de ceux qui ont tracé la voie suivie par les numismates qui, par leurs travaux, ont rendu la science des médailles si utile

Digitized by Google

pour les éclaircissements de l'histoire ancienne. On remarque surtout sa dissertation sur la vision de Constantin le Grand, et celle sur l'histoire de la fortune des lettres romaines. On trouve, dans le *Journal des Savants* du 31 janvier 1684, un extrait étendu de cette dernière, ouvrage curieux, mais plus rempli d'érudition que de critique; c'est une espèce de paléographie où l'auteur fait voir les différentes formes et altérations des caractères de l'alphabet latin, d'après les monuments, depuis les monnaies attribuées à Janus (desquelles il ne paraît pas révoquer en doute l'authenticité !!!) jusqu'au temps de la découverte de l'imprimerie. Il a laissé en manuscrit : 1° l'*Histoire des seigneurs de Beaugency sur Loire*; 2° des *Mémoires sur quelques-uns des confesseurs des rois de France, depuis St. Louis jusqu'à Louis XIII*; 3° l'*Histoire de Ste. Geneviève et de son abbaye royale et apostolique*, etc., 3 vol.; 4° l'*Origine et les progrès de l'ordre des chanoines réguliers en France*; 5° les *Vies des hommes illustres en sainteté, en doctrine et en dignité, de l'ordre des chanoines réguliers en France*. Dumolinet a fait graver, dans sa *Description du cabinet de Ste-Geneviève*, les coins du Padouan dont nous avons parlé à l'article CAVINO. Les principales antiquités, les idoles, les vases grecs, vulgairement et abusivement appelés étrusques, les médailles de la suite des peuples, villes et rois, et les médailles romaines recueillies par Dumolinet, ont été transportés avec les coins du Padouan dans le cabinet du roi, et faisaient partie des riches collections qui y étaient conservées. T—x et A. B—r.

DUMONCEAU (JEAN-BAPTISTE), général, né à Bruxelles, le 7 novembre 1760, d'une famille bourgeoise, fut placé fort jeune au collége des jésuites de cette ville, où il fit de bonnes études qu'il ne poussa néanmoins que jusqu'en rhétorique. A seize ans il prit des leçons d'architecture et, pour se perfectionner dans cet art difficile, il alla chercher des inspirations et des modèles au milieu des imposantes ruines de l'antique Rome. Assailli par des brigands à son retour, et dépouillé de tout ce qu'il possédait, il gagna, non sans peine, et toujours à pied, la ville de Lyon où l'attendaient des lettres et des secours de sa famille. Il s'acquit en peu de temps à Bruxelles la réputation d'habile architecte. Ce fut d'après ses dessins et sous sa direction que l'on construisit l'hôtel des finances et la boulangerie publique. Cependant au goût des arts il unissait une âme ardente, et qui s'enflammait au nom seul de patrie : il fut un des premiers à se faire inscrire en 1787 dans le corps de dragons volontaires organisé par les états de Brabant, et bientôt licencié sur les promesses du gouvernement autrichien de faire droit aux plaintes d'un peuple dont Joseph II avait méconnu les priviléges. Des demi-concessions produisirent ce qu'elles produisent toujours : elles ne servirent qu'à mécontenter de plus en plus les esprits; des mesures arbitraires, des arrestations illégales furent regardées comme des indices tout à la fois de despotisme et de faiblesse; on résolut de recourir aux armes, et la ville de Bréda devint, sous la protection tacite mais évidente du stadhouder (Guillaume V), le rendez-vous militaire de la jeune milice belge. C'est de là que, le 27 octobre 1789, elle se précipita sur les Autrichiens à Turnhout et pénétra d'abord jusqu'à Diest, où Dumonceau s'empressa de la joindre. Il fut d'abord lieutenant : la part qu'il prit aux premiers succès de cette armée conduite par Vander-Mersch, à Louvain (1), puis aux frontières de la province de Luxembourg, lui mérita le grade de capitaine, le 14 mars, et celui de major le 10 juin 1790, avec le commandement d'un bataillon de chasseurs namurois, que la couleur jonquille de l'uniforme fit désigner sous le nom de *canaris*. A la tête de cette troupe légère et bien disciplinée, Dumonceau fit des prodiges de valeur : s'agissait-il de surprendre l'ennemi, fallait-il commencer une attaque ou couvrir une retraite, il était constamment là. Son nom fut bientôt dans l'armée patriote ce qu'était dans l'armée impériale le nom de Pfortzheim, colonel des dragons de Latour. Ses talents et ses infatigables efforts ne purent toutefois empêcher sa patrie, gouvernée par des hommes malhabiles et déchirée par les factions, de retomber sous la puissance autrichienne. Dumonceau revint dans ses foyers; mais, en butte à de petites persécutions qui se multipliaient tous les jours, il crut devoir enfin se réfugier à Lille, où plusieurs de ses anciens camarades l'avaient devancé. La France ayant déclaré la guerre à la cour de Vienne le 20 avril 1792, Dumonceau, nommé commandant du premier bataillon belge, servit sous Dumouriez contre les Prussiens, revint au camp de Maulde, après la bataille de Valmy, et se distingua dans de fréquentes escarmouches. Sa belle conduite à la mémorable journée de Jemmappes, où la foudroyante redoute de Quérégnon fut enlevée par les baïonnettes belges que dirigeait ce chef intrépide, et ses exploits dans tous les combats qui se succédèrent, jusque sur les bords de la Roër, lui valurent le brevet de colonel. Celui de général de brigade devint le prix des services qu'il rendit après la défaite de Nerwinde, et pendant toute la campagne de 1793. Ce fut lui qui s'empara de Menin au mois d'octobre de cette année; précédemment il avait battu une division hollandaise près de Tournay et taillé en pièces, après l'avoir attiré dans une embuscade, un corps d'émigrés français connu sous le nom de *hulans britanniques*. Les prisonniers qu'il fit, entre autres le fils du marquis de Bouillé, condamnés à mort par les lois révolutionnaires, durent la vie à sa générosité. Dénoncé au sanguinaire Lebon, pour avoir favorisé leur évasion, il fut lui-même sauvé par le général Souham, chef d'état-major général, qui lui défendit de quitter l'armée pour se rendre à Arras, et le chargea d'une expé-

(1) Vander-Mersch fit son entrée à Louvain, le 13 décembre: Bruxelles était parvenue, dès la veille, à se débarrasser des Autrichiens.

Digitized by Google

dition. Consulté sur la campagne de 1794, Dumonceau en traça le plan de concert avec l'adjudant général Reynier; il eut part à la gloire des principales actions qui suivirent la bataille de Fleurus, et contribua surtout à la prise de Bréda, de Bois-le-Duc, de Nimègue; puis, dirigeant ses légions victorieuses sur la surface glacée des marais bataves, il se rendit maître par surprise de plusieurs forts, pénétra dans Rotterdam avant l'avant-garde française et fit son entrée à La Haye, dont le commandement supérieur lui fut confié par le général Pichegru. Il y trouva plus d'une occasion de montrer la noblesse et la générosité de son caractère. Si l'esprit de réaction se fit peu sentir en Hollande, on le dut particulièrement à son influence; il protégea la retraite des émigrés qui n'avaient pu chercher encore un refuge en Angleterre, et plus d'une fois l'hôtel qu'il occupait servit d'asile à l'infortune. Le nouveau gouvernement hollandais, songeant à former une armée sous les auspices de la France, demanda quelques généraux français pour la commander, et Dumonceau devint, le 11 juin 1795, lieutenant général au service de la république batave. Son premier soin fut d'organiser des moyens de défense contre une invasion de l'ennemi, tant du côté de la mer que du côté de la Prusse et du Hanovre; il sut, par une conduite ferme et tout à la fois modérée, réprimer, en janvier 1797, un mouvement insurrectionnel qui s'était manifesté dans la Frise. Cette province et celle de Groningue l'en récompensèrent par d'éclatants témoignages d'estime et de reconnaissance. Au mois de mai suivant, il s'embarqua dans la rade de Texel avec sa division, pour joindre la flotte française destinée à l'expédition d'Irlande; mais cette entreprise n'eut point de suite. Une descente des Anglais et des Russes sous le duc d'York, au mois d'août, lui fournit une nouvelle occasion de déployer ses talents et sa bravoure. Chargé de commander le centre de l'armée gallo-batave, il débuta par différentes affaires d'avant-postes, et défit complétement l'ennemi, le 19 novembre, près de Bergen, où il fit prisonnier le général russe Hermann avec plus de trois mille hommes; il avait été grièvement blessé vers la fin de l'action, et le général en chef Brune vint le féliciter en personne le soir même, et fit déposer au pied de son lit les drapeaux, trophées de la victoire. Dumonceau reprit, sans attendre la guérison de sa blessure, le commandement de son corps et ne cessa de harceler l'armée anglaise qui venait de recevoir des renforts; il la contraignit enfin à regagner ses vaisseaux après la capitulation d'Alkmaer. Il conduisit en Franconie, au mois de juillet 1800, le contingent de troupes que la république batave était tenue de fournir à la France, fut chargé du blocus de la citadelle de Wurtzbourg (Marienbourg), et parvint, avec des forces inférieures, à repousser les sorties continuelles d'une garnison aguerrie. La convention conclue à la suite de la bataille de Hohenlinden, fit tomber cette forteresse entre ses mains : la paix de Lunéville lui permit de se retirer dans les terres qu'il avait achetées aux environs de Groningue, et d'y commencer des défrichements. Toutefois son repos ne fut pas de longue durée; la rupture du traité d'Amiens le rappela bientôt à la tête de l'armée batave réunie au camp d'Utrecht, avec deux divisions françaises, pendant les années 1803 et 1804. Nommé général en chef et inspecteur général, le 28 juin 1805, il ne tarda pas à s'embarquer au Helder, attendant le signal qui devait partir de Boulogne; mais comme le théâtre de la guerre s'était porté tout à coup sur le Danube, Napoléon le chargea de garder le point important d'Augsbourg pendant son attaque sur Ulm. Dumonceau, débouchant par Donawerth sur les derrières des Autrichiens, contribua puissamment à la défaite de leur infanterie près de Nordlingen, et ne laissa d'autre moyen de salut à la cavalerie de l'archiduc Ferdinand, échappé d'Ulm, que celui de gagner en toute hâte les provinces prussiennes d'Anspach et de Baireuth; puis, avec une extrême rapidité, il s'assura de Passau, seconda le maréchal Mortier au brillant combat de Dirnstein, le 14 novembre, marcha sur les traces des Russes dans les plaines de la Moravie, revint garantir le pont de Crems, alla faire sa jonction avec le corps de Marmont sur la route de Styrie, et couvrit la ville de Vienne, tandis que se donnait la bataille d'Austerlitz. Napoléon, de retour à Schœnbrünn, lui fit l'accueil que méritait l'importance de ses services. Rentré dans ses foyers, Dumonceau vit la république batave se transformer en monarchie; le nouveau roi (Louis Bonaparte) le combla de faveurs. Ministre plénipotentiaire à Paris, il en échangea presque aussitôt les fonctions contre celles de commandant en chef des troupes hollandaises, qui devaient seconder les opérations de l'armée française dans la campagne de Prusse en 1806. Après avoir forcé la place de Hameln à capituler, il fut chargé de la défense des côtes de Brème et de Hambourg. Dumonceau fut honoré successivement du titre de conseiller d'État pour la section de la guerre, de la grand'croix de l'Union, de celle de la Fidélité de Bade et enfin du bâton de maréchal de Hollande. Napoléon lui avait envoyé le brevet de grand officier de la Légion d'honneur le 21 décembre 1806. Légionnaire dès la création le 17 juillet 1804, il avait depuis obtenu l'étoile d'officier et celle de commandant. En 1809, il repoussa les Anglais débarqués dans l'île de Walcheren. Cependant le roi Louis, qui ne s'était jamais rendu bon compte de sa position en Hollande, et qui s'était fait sur son indépendance d'inconcevables illusions, avait, en s'écartant du système de blocus continental, fourni des prétextes et même des motifs pour décider la réunion de son royaume au grand empire. Afin d'y préluder sans doute, l'empereur saisit toutes les occasions d'humilier son frère. Il avait vu surtout avec déplaisir la création de maréchaux qu'il considérait comme la caricature des maréchaux de France; ce furent ses propres expressions dans une lettre du 21 décembre 1809. Les ma-

Digitized by Google

réchaux furent donc supprimés, et, pour dédommager Dumonceau de la perte de ce grade, le titre de comte de Bergendael, qui devait perpétuer le souvenir d'un de ses plus beaux faits d'armes, lui fut conféré. Enfin le moment de la catastrophe arriva, les provinces hollandaises devinrent des départements français. Dumonceau alla prendre le commandement de la 2e division militaire, où les prisonniers espagnols et quatre cardinaux italiens exilés eurent à s'applaudir de ses bons procédés. Il quitta Mézières pour se rendre en Allemagne, et reparut à l'avant-garde de l'armée française, au mois de mars 1813, vers les rives de l'Elbe, inspirant aux jeunes soldats rassemblés sous ses ordres, une confiance sans borne. Toujours à la tête de leurs colonnes, ce noble vétéran de la gloire leur apprenait le pénible métier des armes, comme il l'avait appris lui-même au début de sa carrière. Il manœuvra d'abord de manière à rendre impossibles les communications que le général russe Czernitscheff voulait établir avec Hambourg; puis, se dirigeant vers Dresde, il déloqea des hauteurs de Pyrna (26 août) 15,000 Russes sous les ordres du prince royal de Wurtemberg, et les battit le lendemain dans les gorges de Péterswalde. Il se couvrit de gloire à la bataille de Culmle 30; sa division, abandonnée dans la plaine, se retira seule en bon ordre, opposant partout des carrés formidables aux charges de la cavalerie, et ne se laissant jamais entamer; elle parvint à gagner les bois de Péterswalde, qui lui présentèrent un abri contre toute nouvelle attaque, lorsque dans ce moment même Dumonceau, frappé d'une balle et de toutes parts assailli de coups de lance, fut entraîné par des Prussiens. Heureusement ceux-ci se laissèrent corrompre par leur prisonnier, qui réussit, au moyen des détours de la forêt, à les ramener au milieu de ses soldats; mais il n'abusa pas du succès de son stratagème, et ne priva point le major prussien de sa liberté, voulant reconnaître ainsi les bons procédés dont il avait été l'objet. L'empereur lui donna, le 7 septembre, en passant la revue des troupes, les témoignages les plus flatteurs de sa satisfaction. Etant resté à Dresde avec Gouvion-St-Cyr, Dumonceau subit, après la désastreuse retraite de Leipsick, le sort de la garnison qui resta prisonnière, malgré les termes formels de la capitulation. Il ne revit la France que le 1er juin 1814. Il songea pour lors à rentrer dans sa patrie; mais déjà l'esprit de domination hollandaise cherchait tous les moyens de tenir les Belges éloignés des affaires, et les réponses évasives qui lui furent faites le décidèrent en faveur de la France. Nommé chevalier de St-Louis, il reprit son ancien commandement de la division de Mézières, où il donna dans plusieurs occasions, et jusqu'au 20 mars 1815, des preuves de dévouement aux Bourbons. A cette époque, il continua de servir sous Napoléon et conserva le commandement de la place de Mézières, qu'il ne consentit à rendre qu'à la fin d'août. Il quitta le service français le 30 septembre 1815, et vint rejoindre, à Bruxelles, sa famille qui l'y avait précédé. Il obtint la pension de lieutenant général, le 1er juin 1817, et trois de ses fils furent placés dans l'armée des Pays-Bas. Il vivait à la campagne près de Bruxelles, lorsque les états provinciaux du Brabant méridional l'élurent député, le 22 février 1820, à la seconde chambre des états généraux, où l'indépendance de son caractère ne se démentit point. Réélu, l'année suivante, il ne jouit pas longtemps de cette nouvelle marque de l'estime de ses concitoyens; contraint par une maladie grave de quitter La Haye vers la fin de novembre 1821, il mourut à Bruxelles le 29 décembre. Son désintéressement égalait ses autres qualités. Personne ne flattait moins le pouvoir et ne tenait avec plus de force à ses principes; rien ne le fera mieux connaître que l'extrait d'une de ses lettres à Savary, duc de Rovigo : « Si je sais « faire respecter mon autorité, jamais je ne sus en « abuser pour l'appesantir sur des pays et des ha- « bitants assez malheureux déjà par les inévitables « suites de la guerre; du reste, on ne peut me « soupçonner de vouloir contrarier les intentions « de l'empereur; mes sentiments pour lui sont con- « nus depuis longues années. Que vous ayez en- « voyé un courrier extraordinaire à S. M. (comme « vous voulez me le faire craindre), pour la préve- « nir injustement contre moi, peu m'importe... « Cette démarche précipitée n'aura point d'influence « sur ma conduite, et n'altérera en aucune ma- « nière ma tranquillité. » Par un inconcevable oubli le nom de Dumonceau se trouve omis sur l'arc triomphal de l'Etoile. Sr—t.

DUMONCHAUX (P.-J.), médecin, né à Bouchain en 1733, n'est connu que par un ouvrage intitulé : *Bibliographie médicale raisonnée, ou Essai sur l'exposition des livres les plus utiles à ceux qui se destinent à l'étude de la médecine*, etc., Paris, 1756, in-12. L'auteur, à peine âgé de vingt-trois ans lorsqu'il publia ce livre, n'était guère en état de remplir convenablement la belle tâche qu'il s'était proposée : aussi n'a-t-il composé qu'une espèce de discours ampoulé, presque entièrement consacré à l'analyse des ouvrages de Buffon, et à démontrer combien la connaissance de l'histoire naturelle et des mathématiques est utile aux médecins. Les livres dont il parle le moins, sont ceux de médecine. Dumonchaux est encore l'auteur d'un opuscule insignifiant intitulé : *Etrennes d'un médecin à sa patrie*, Berlin, 1761, in-18. On ignore l'époque précise de la mort de ce médecin. Elle est arrivée vers 1766. F—n.

DUMONIN (Jean-Edouard), dont Papillon n'a fait aucune mention dans sa *Bibliothèque de Bourgogne*, naquit à Gy, vers 1557, et reçut, du lieu de sa naissance, le surnom de *poète Gyanin*. Il connaissait les langues latine, grecque, hébraïque, italienne, espagnole, cultiva la théologie, la philosophie, les belles-lettres, les mathématiques, et passa dans son temps pour un prodige d'érudition. Il vint à Paris fort jeune, et demeurait au collége de Bourgogne lorsqu'il fut assassiné, probablement

Digitized by Google

par des jaloux, le 5 novembre 1586, étant âgé seulement de 29 ans. Nicéron rapporte la longue épitaphe que l'on fit pour lui, et l'on peut juger de la réputation dont il jouissait par le concours d'éloges qui furent publiés à l'occasion de sa mort, tels que : *Larmes, regrets et déplorations*, etc., *par François Grenchier, Marchois, son neveu et écolier*, Paris, 1586, in-8°; *Recueil d'épitaphes en plusieurs langues, par plusieurs doctes hommes de France*, 1587, in-8°. Cette réputation s'est éclipsée comme tant d'autres, et ce n'est pas sans raison; car les vers de Dumonin, sans avoir aucune élévation, sont durs, et dépares encore par un néologisme qui ne le cède pas à celui de Ronsard, et sa prose est souvent inintelligible. On a de lui : 1° *Beresithias, seu mundi creatio; item Manipulus poeticus non insulsus*, Paris, 1579, in-8°. Le premier poëme est une traduction en vers latins de la *Première semaine* de Salluste du Bartas. Dumonin se vantait de n'avoir pas mis deux mois à le composer, quoiqu'il contînt plus de 7,000 vers, ce qui ne prouve rien en faveur de l'ouvrage. 2° *Miscellaneorum poeticorum Adversaria*, Paris, 1578, in-8°; 3° *Nouvelles Œuvres, contenant discours, hymnes, amours, contr'amours, églogues, élégies, anagrammes et épigrammes*, Paris, sans date (1582) in-12; 4° *l'Uranologie, ou le Ciel, avec plusieurs autres poésies*, Paris, 1583, in-12; 5° *le Phœnix*, Paris, 1585, in-12, recueil de poésies latines et françaises. On y trouve aussi une tragédie en 5 actes, avec des chœurs, intitulée : *Orbec-Oronte*, dont tout le sujet est renfermé dans ces deux vers barbares :

> Orbecce frericide, Orbecce méricide,
> Tu seras parricide, et ores filicide.

6° *Le Quaresme, contenant le Triple amour, ou l'Amour de Dieu, du monde angélique et du monde humain; la Peste de la peste, ou le Jugement divin, tragédie; la Consuirance du quaresme*, en vers français, Paris, 1584, in-8, ouvrage omis par Nicéron. La tragédie, nous dit Dumonin, est entièrement allégorique, ce qui ne la rend que plus inintelligible. La peste y est personnifiée. Envoyée pour punir un roi parjure, elle s'écarte des ordres qu'elle a reçus, est rappelée, sommée de comparoir; on lui fait son procès en règle, et, après de longs débats, on lui tranche la tête. D. L.

DUMONT (Paul), écrivain ascétique, dont Valère-André, dans la *Bibliotheca belgica*, traduit le nom en latin par Montus, naquit, en 1532, à Douai, d'une famille honorable. Après avoir fait ses études à Cambrai et à l'Académie de Louvain, il se rendit à Paris pour y suivre les leçons des plus habiles professeurs. De retour à Douai, il fut nommé secrétaire de la ville, place très-importante à cette époque, et qu'il remplit pendant quarante ans avec un zèle infatigable. Dans ses loisirs il apprit l'italien et l'espagnol, et traduisit de ces deux langues ainsi que du latin un grand nombre de livres pieux. Il mourut le 29 octobre 1602. Paquot, dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, donne, à la suite d'un article sur Dumont, la liste de ses traductions au nombre de 16. On se contentera d'indiquer ici celles que les curieux rechercheront encore, et dont quelques-unes sont restées inconnues au savant bibliothécaire des Pays-Bas : 1° *Le Décrottoir de vanité*, traduit du latin de Henri de Langestein, avec deux exhortations, par Math. Galenus ou Van Galen, Douai, 1581, in-16; petit livre très-rare, inconnu à Paquot. 2° *Lunettes spirituelles* pour conduire les femmes religieuses dans le chemin de la perfection traduites du latin de Denis le Chartreux, Douai, 1587, petit in-8°; Paris, 1597, in-16; Lyon, 1598, in-24. Ces trois éditions sont également rares et recherchées. 3° L'*Oreiller spirituel*, nécessaire à toutes personnes pour extirper les vices et planter la vertu, Douai, 1599, in-12, inconnu à Paquot. 4° *L'Imitation de Jésus-Christ*, traduite en français, Douai, 1601, in-12; ibid., 1607, in-12. Le traducteur dit qu'il a fait cette version sur le manuscrit autographe de Thomas A'-Kempis, découvert récemment au monastère de St-Martin de Louvain. Elle est éminemment rare, puisque Barbier, dans sa *Dissertation sur les traductions françaises de l'Imitation*, n'en a parlé que sur le témoignage de Paquot. 5° *Les Confessions de St. Augustin*, traduites en français. Paquot n'en indique pas l'édition; peut-être cette traduction est-elle restée manuscrite. W—s.

DUMONT (Nicolas), né à Saumur, dans le 16e siècle, exerça la profession de correcteur d'imprimerie à Paris. C'était un très-habile grammairien; il savait le grec, le latin, et réunissait des connaissances très-étendues dans différentes parties. Lacroix du Maine en parle avec de grands éloges, mais on doit remarquer qu'il avait pris soin de l'impression de sa bibliothèque. Il avait composé plusieurs petites pièces historiques, qui sont devenues tellement rares qu'elles ont échappé aux recherches de Fèvret de Fontette. On en trouvera les titres dans la *Bibliothèque* de Lacroix du Maine. Il a traduit en français les *Histoires diverses* d'Elien et les *Vies des Empereurs romains*, par Aurélius Victor. Les *Vies des Empereurs* ont été imprimées à Paris, en 1577, avec l'*Histoire de Justin*, traduite par Seyssel. On ignore l'époque de la mort de Dumont; il aurait mérité une place dans la *Centuria illustrium correctorum* de Zeltner. W—s.

DUMONT (Henri), né près de Liége en 1610, fit ses études en cette ville, où il apprit à jouer de l'orgue et la composition. La supériorité de ses talents engagea ses parents à le faire venir à Paris, où il trouva utilement à les employer. Les premiers morceaux qu'il fit entendre lui attirèrent des applaudissements. On a souvent répété qu'il fut l'un des premiers professeurs qui employa la basse continue. Certes, il faut être bien peu au fait de l'histoire de la musique et de ses progrès, pour avancer une pareille hérésie et pour accorder à cet homme une invention qui existait bien longtemps avant lui. Après

Digitized by Google

avoir été un des premiers organistes de son temps, Dumont devint maître de la musique du roi, où il remplaça Spirli et Gobert, et pendant longtemps il remplit cette place avec son confrère Robert. La reine lui fit obtenir la même place dans sa maison et le fit nommer abbé de Silly. Louis XIV, qui aimait la grandeur, désira qu'à l'exemple des Italiens, on mêlât dans les motets des accompagnements plus travaillés et des ritournelles. Il fit prévenir Dumont de se conformer à ses intentions. Le maître de chapelle, ayant interprété trop littéralement un passage du concile de Trente, répondit au roi qu'il ne pouvait se prêter à ce qui lui était demandé. Louis XIV, curieux d'examiner d'où pouvait naître un pareil scrupule, consulta l'archevêque de Paris (de Harlay) pour examiner cette affaire. Le prélat décida que le concile n'avait point défendu la symphonie, mais seulement les styles de musique qui, par le peu de gravité, s'éloignaient trop du genre usité dans l'Église. Dumont ne partagea point cette opinion. Il obtint sa vétérance en 1674, et mourut à Paris en 1684. On a de lui cinq grand'messes : une d'elles, connue sous le nom de *messe royale*, se chante encore de nos jours dans plusieurs églises, les jours de fêtes solennelles. R—T.

DUMONT (Jean), publiciste, né en France, dans le 17e siècle, suivit la carrière des armes ; mais, n'obtenant pas un avancement aussi prompt qu'il l'aurait désiré, il quitta le service et parcourut les différentes parties de l'Europe. Il s'arrêta en Hollande dans l'intention d'y publier la relation de ses voyages : dans l'intervalle, il fit paraître, à la demande de son libraire, quelques brochures qui furent recherchées avec empressement, parce que le ministère de France y était peu ménagé. Cette faute lui ayant ôté l'espoir d'obtenir un emploi dans sa patrie, il songea à former un établissement solide dans le pays qu'il habitait. La connaissance qu'il avait acquise des rapports et des intérêts des différentes nations, lui fit naître l'idée d'ouvrir un cours de droit public ; ce projet réussit au delà de ses espérances. Quelques compilations utiles qu'il publia à la même époque, le firent connaître sous des rapports avantageux dans les pays étrangers. L'empereur d'Allemagne le nomma son historiographe, et quelque temps après lui donna le titre de baron de Carlsercoon. Il mourut à Vienne, en 1726, dans un âge avancé. Dumont écrivait avec facilité, mais son style manque de couleur et de correction ; cependant ses ouvrages sont estimés parce qu'ils renferment un grand nombre de pièces intéressantes pour l'histoire. Le rédacteur des Tables de la *Bibliothèque historique de la France* a fait de Dumont quatre auteurs différents. Cette erreur inconcevable a été relevée par M. Martens, dans la Vie de cet écrivain, en tête du tome 1er du *Supplément au recueil des principaux Traités*, Göttingue, 1802, in-8°. On donnera ici la liste des ouvrages de Dumont, parce qu'on ne la trouve nulle part complète : 1° *Nouveau Voyage au Levant*, La Haye, 1694, in-12, réimprimé sous le titre de *Voyages en France, en Italie, en Allemagne, à Malte et en Turquie*, La Haye, 1699, 4 vol. in-12, avec fig. Cette dernière édition est assez recherchée, quoiqu'on ait sur ces différents pays des ouvrages plus exacts et mieux écrits. 2° *Mémoires politiques pour servir à la parfaite intelligence de l'Histoire de la paix de Ryswick*, La Haye, 1699, 4 vol. in-12 : c'est un abrégé de ce qui s'est passé de plus considérable depuis la paix de Munster (1641), jusqu'à la fin de l'année 1674. L'auteur n'a point poussé jusqu'à la paix de Ryswick comme c'était son projet. 3° *Mémoires sur la guerre présente* (1700), La Haye, 1703, in-12, peu favorables à la France ; ils ont reparu sous le titre de *Recherches modestes des causes de la présente guerre, en ce qui concerne les Provinces-Unies*, 1713, in-12 ; 4° *Recueil de Traités d'alliance, de paix et de commerce entre les rois, princes et États souverains de l'Europe, depuis la paix de Munster*, Amsterdam, 1710, 2 vol. in-12 ; 5° les *Soupirs de l'Europe à la vue du projet de paix contenu dans la harangue de la reine de la Grande-Bretagne*, 1713, in-12 ; 6° la *Pierre de touche de la Lettre au marquis de***, sur un livre intitulé* : les *Soupirs de l'Europe*, 1712, in-12 ; 7° *Remarques sur la Réponse du marquis de***, à l'Orfèvre, sur sa Pierre de touche*, Landrecies, 1713, in-12 ; 8° *Corps universel diplomatique du Droit des gens, contenant un Recueil des Traités de paix, d'alliance*, etc., *faits en Europe, depuis Charlemagne jusqu'à présent*, Amsterdam, 1726, et années suivantes, 8 vol. in-fol. Après la mort de Dumont, J. Rousset a continué cette collection qui est estimée ; et à laquelle on doit joindre : 1° l'*Histoire des anciens Traités jusqu'à Charlemagne*, par Barbeyrac, 1739, 2 vol. in-fol. ; 2° *Supplément au Corps diplomatique, avec le Cérémonial des cours de l'Europe*, recueilli par Dumont, et mis en ordre par Rousset, 1739, 3 vol. in-fol. ; 3° *Histoire des Traités de Paix du 17e siècle*, par St-Priest, 1725, 2 vol. in-fol. ; 4° *Négociations secrètes touchant la paix de Munster et d'Osnabruck*, 1724, 1725, 4 vol. in-fol. ; 9° *Batailles gagnées par le prince Eugène de Savoie*, La Haye, 1723, in-fol. C'est un recueil de gravures assez belles, avec des explications historiques par Dumont ; l'ouvrage a reparu en 1729, sous le titre d'*Histoire militaire du prince Eugène*, et avec des additions de Roussel, qui forment un 2e volume ; on y en a ajouté, en 1747, un 3e qui contient l'*Histoire militaire de Marlborough et de Pierre de Nassau-Frise* : les gravures font à peu près le seul mérite de cet ouvrage. Lenglet Dufresnoy assure que le prince Eugène lui-même en faisait peu de cas, quoiqu'il y soit extrêmement loué. Dumont est encore auteur des *Lettres historiques contenant ce qui se passe de plus important en Europe*, in-12 ; il en paraissait deux volumes par an. Cet ouvrage périodique, commencé en 1692, a été poussé jusqu'en 1710 par Dumont. Basnage le continua jusqu'en 1728, en s'adjoignant différents collaborateurs. Les premiers volumes de ce journal sont estimés. W—s.

Digitized by Google

DUMONT (François), né à Paris, en 1688, fit de rapides progrès sous son père, maître sculpteur de l'Académie de St-Luc; il remporta de bonne heure le premier prix de l'Académie, et était près de partir pour Rome lorsqu'il fut retenu dans sa patrie par l'amour; il épousa la fille de Noël Coypel. Dès l'âge de vingt-trois ans il fut admis à l'Académie, et donna pour morceau de réception une figure représentant un *Titan foudroyé*; ce morceau est d'un beau style et d'une fine exécution. On voit le géant menacer encore le Ciel qui le punit. Sans parler de différents ouvrages qui contribuèrent à sa réputation, et dont plusieurs faisaient, avant la révolution, l'ornement de Petit-Bourg, nous indiquerons les deux figures qui ont fait le plus d'honneur au talent de Dumont; on les voyait à St-Sulpice; elles représentaient St. Jean et St. Joseph : le premier était presque nu, il avait le bras gauche appuyé sur un tronc d'arbre, et tenait une croix de roseaux, enveloppée d'une banderole. St. Joseph, caractérisé par le lis qu'il tenait de la main droite, avait dans la gauche un livre sur lequel il semblait méditer. Les deux autres figures parallèles, représentant St. Pierre et St. Paul, étaient du même auteur : nous ignorons ce que sont devenus ces différents ouvrages; tout porte à croire qu'ils ont été détruits pendant la révolution. Le duc de Lorraine voulut s'attacher un artiste devenu célèbre dès son entrée dans la carrière, l'appela à Nancy, et le décora du titre de son premier sculpteur; mais les travaux du premier sculpteur se réduisirent à un fronton et au modèle d'un autel. Un monument plus capital dont il fut chargé, et qui causa sa mort, fut le tombeau du duc de Melun, qui était autrefois placé chez les Dominicains de Lille. Dumont alla dans cette ville pour mettre la dernière main à son ouvrage : l'échafaud se brisa sous lui, il se cassa la jambe, et reçut intérieurement des blessures plus dangereuses. Après avoir langui longtemps, il mourut en 1726, à l'âge de 38 ans, n'ayant fait, en quelque sorte, qu'indiquer ce qu'il aurait pu faire un jour. A—s.

DUMONT (Gabriel), savant philologue, était né, vers la fin du 17e siècle, vraisemblablement en Hollande, de parents français, réfugiés pour cause de religion. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il obtint une vocation pour Leipsick, où il remplit pendant plusieurs années la place de pasteur de l'Église française. Plus tard, mis à la tête de l'Église wallonne de Rotterdam, il fut pourvu de la double chaire d'histoire ecclésiastique et de langues orientales à l'académie de cette ville. Il avait, sans rien relâcher de ses devoirs, fourni de nombreux articles à l'*Histoire de la république des lettres* (1712-18), journal dont on regarde comme le principal collaborateur J. Masson (*voy.* ce nom), que Saint-Hyacinthe a si plaisamment défié sous le nom d'*Aristarchus Masso*. Il concourut ensuite à la publication des *Discours de Saurin, sur la Bible*. Dans un voyage qu'il fit à Berlin, ayant découvert des lettres de Cuper, il s'empressa de les adresser à Beyer, qui se proposait d'en donner un recueil et qui l'en a remercié dans la préface de ce volume, précieux pour l'histoire littéraire. Barbier, dans son *Examen critique des Dictionnaires*, p. 274, place la mort de Dumont vers 1748. Quoiqu'il n'ait attaché son nom à aucun ouvrage important, il jouissait de la réputation d'un savant profond; et souvent il était consulté sur des questions philologiques. On en a une preuve dans sa *Réponse* à Chr.-Aug. Heumann, *sur un passage de l'épître de St. Jacques*, 4, 5, 6, insérée dans les *Miscellanea Lipsiensia*, t. 12, p. 186-98. Un choix de sermons de Dumont a été publié par M. Superville, Rotterdam, 1749, in-8°. W—s.

DUMONT (Jean), dit *le Romain*, peintre, né à Paris, en 1700, fut un des artistes du dernier siècle dont le talent n'égala pas la réputation. Son morceau de réception à l'Académie de peinture représente Hercule et Omphale : il est bien peint; mais on y cherche vainement le germe d'un grand talent susceptible de recevoir de grands développements. Dumont ne se montra dans aucun autre de ses ouvrages supérieur à l'idée que son morceau de réception avait donnée de son mérite. Il fit toujours bien, mais ne put jamais atteindre au mieux. Son pinceau avait plus de correction que d'éclat; il manque de grâce et de facilité. Ce dernier défaut se fait sentir surtout dans les ouvrages où ce peintre a voulu représenter des scènes familières : on n'y trouve presque aucune des qualités nécessaires à ce genre de peinture. Dumont a pourtant joui, pendant une grande partie du siècle dernier, de la réputation d'un peintre distingué. Les tableaux où il avait représenté la *Mère Savoyarde*, la *Charmante Catin*, furent regardés comme de petits chefs-d'œuvre, et gravés par Daullé, artiste habile de la même époque. Ses seuls tableaux d'histoire ont conservé quelque estime; ils sont sagement composés, et d'un dessin qui ne manque pas de correction : celui qui représente *Lynceus voulant assassiner Triptolème, et changé en lynx par Cérès*, a été gravé par J. Dauzel. A—s.

DUMONT. *Voyez* Butel.

DUMONT (Gabriel-Martin), architecte et dessinateur sur lequel on n'a que des renseignements incomplets. Ses prénoms pourraient faire conjecturer qu'il était le filleul ou même le parent du fameux libraire Gabriel-Martin, auquel on est redevable du système de bibliographie le plus généralement suivi. Né, vers 1720, à Paris, Dumont, après avoir appris les éléments du dessin, se rendit en Italie pour y perfectionner ses talents par l'étude approfondie des plus beaux monuments anciens et modernes. Il y fut accueilli des principaux artistes, et revint en France, avec le titre de correspondant des Académies de peinture de Rome, de Bologne et de Florence. Il était de retour à Paris au plus tard en 1755; et bien qu'il prît dès lors le titre de professeur d'architecture, il n'a jamais fait partie de l'académie instituée par

Digitized by Google

Louis XIV pour propager en France le bon goût de cet art. Dumont, ayant eu communication des plans des trois temples de Pœstum, levés, en 1750, par Soufflot (*voy.* ce nom), les dessina sur une échelle moins grande, et les fit graver en 1764, in-fol., 7 planches. Thomas Major, graveur anglais (*voy.* ce nom), reproduisit les dessins de Dumont dans les *Ruines de Pœstum ou Possalonie*, Londres, 1768, grand in-fol., avec un texte explicatif et la traduction française en regard. L'année suivante il parut une nouvelle traduction française de l'ouvrage de Major (Paris, 1765, grand in-4°), que la plupart des biographes attribuent à Dumont; mais Barbier qui, dans son *Dictionnaire des anonymes*, avait suivi l'opinion la plus accréditée, lui enlève cette traduction dans son *Examen critique des Dictionnaires*, p. 274, pour la donner, sur l'assertion de X. Girault (*voy.* ce nom), à Jacques de Varennes fils du célèbre greffier des états de Bourgogne (*voy.* VARENNES). Antérieurement aux temples de Pœstum, Dumont avait publié : *Détails des plus intéressantes parties de la basilique de St-Pierre de Rome*, Paris, 1763, grand in-fol. Il donna depuis : *Parallèles des plans des plus belles salles de spectacle d'Italie et de France*, Paris, grand in-fol., 54 planches, et *Suite des projets détaillés de salles de spectacle particulières*, Paris, grand in-fol., 54 planches. Ces trois collections font partie de l'œuvre de Dumont, intitulée : *Recueil de plusieurs parties de l'architecture sacrée et profane*, Paris, 1767, grand in-fol., 212 planches. Cet estimable artiste était vivant en 1790; mais on ignore la date de sa mort. W—s.

DUMONT (PIERRE-ÉTIENNE-LOUIS), célèbre comme l'ami et le collaborateur de Bentham, était de Genève et d'une famille française très-anciennement réfugiée pour cause de religion. Il naquit le 18 juillet 1759, perdit son père de bonne heure et ne dut qu'à l'active persévérance de sa mère l'avantage d'une éducation savante et complète. Celle-ci avait levé une petite école pour faire subsister ses cinq enfants. Dumont encore écolier donnait des leçons aux élèves de sa mère et concourait ainsi à la soutenir. Ses premières études terminées, il se décida pour la carrière ecclésiastique et entra à l'auditoire de théologie où dès son début il fut remarqué, et d'où il ne sortit qu'en 1781, après avoir été ordonné ministre protestant. Il s'était en même temps chargé d'une éducation particulière. Ses prédications avaient du succès et attiraient un nombreux auditoire. Mais l'éclat avec lequel il se prononça pour ce qu'on appelait le parti représentant lui ferma la carrière à l'instant même où elle s'ouvrait pour lui. La Savoie, la France et quelques-uns des cantons suisses étaient contraires au parti qu'il avait embrassé. Voyant cette opinion écrasée, il quitta Genève en 1782, pour St-Pétersbourg, où trois de ses sœurs étaient mariées. Bientôt il y fut nommé pasteur de l'Église française réformée; mais, bien que là encore il se fût acquis promptement une réputation d'éloquence et de talent, il n'y séjourna que dix-huit mois, et se rendit en Angleterre pour élever les fils de lord Lansdown. En passant à Berlin il prononça devant le roi de Prusse un sermon sur l'égoïsme, que déjà Potemkin avait voulu entendre. Lord Lansdown traita Dumont de la manière la plus distinguée. Reconnaissant le mérite supérieur du précepteur, il le débarrassa du soin des leçons proprement dites pour le charger de l'éducation générale. Il lui confia aussi sa bibliothèque, qui devint une des plus magnifiques et des mieux ordonnées de l'Angleterre. Il l'employait encore à des recherches, à des rédactions relatives aux objets sur lesquels il devait s'exprimer à la tribune. Ces divers services, qui absorbaient la plus grande partie du temps de Dumont, furent récompensés par une place que son protecteur lui fit conférer dans l'administration des finances, et qui, tout en lui assurant une véritable indépendance, était une sinécure. Ce fut pendant son séjour à Bowond, résidence habituelle de lord Lansdown, qu'il eut occasion de connaître Samuel Romilly (*voy.* ce nom) et Jérémie Bentham, avec qui il se lia d'une étroite amitié. Cette liaison aussi honorable qu'utile, et qui devait avoir sur sa vie une si grande influence, ne l'empêcha pas de venir en France vers le commencement de 1769, avec quelque velléité non d'observer la révolution, mais de se créer une position dans l'ordre de choses nouveau qui se préparait. Mis en relation avec Mirabeau, il fit partie du petit comité au milieu duquel cet orateur élaborait ses idées et préludait à ses improvisations. On sait que personne moins que lui n'hésitait à s'emparer des idées d'autrui pour peu qu'elles lui semblassent justes, neuves ou brillantes. Il fit beaucoup de ces emprunts à Dumont, dont il apprécia bien vite tout le talent en législation. On a dit, par exemple, que ce fut Dumont qui composa l'adresse au roi pour demander le renvoi des troupes. Le fait est probable; mais on ne peut douter que, suivant son usage, Mirabeau n'ait jeté au milieu des phrases plus mielleuses de son ami, ces interpellations fougueuses qui décelaient, avec le peu de ménagement pour les choses, si peu de respect pour les personnes. On peut dire que Dumont était le Mélanchthon de cet impétueux Luther. Lorsque Mirabeau entreprit le *Courrier de Provence*, c'est Dumont qu'il chargea principalement de la rédaction. Mais les événements marchaient, et parlaient si haut que toute mesure dans le langage devenait un non-sens ou de l'hypocrisie. Épouvanté du terrible aspect que prenait la crise, Dumont quitta le journal et la France, en 1791, avant la maladie qui mit son patron au tombeau, le 2 avril. Il vint alors passer un an à Genève auprès de sa mère; et, vers la fin de 1792, il fit partie de l'administration qui fut élue à l'approche de l'armée française; mais, soit désespoir de voir les choses tourner ainsi, soit dégoût d'entendre mal interpréter ses intentions, il abandonna encore la partie, et revint en Angleterre, où du moins, quelque violents que pussent être les dissentiments politi-

Digitized by Google

ques, il trouvait un ordre établi, un gouvernement et la sécurité. Bien que lié avec beaucoup d'hommes influents, notamment avec Talleyrand, qui était venu comme compagnon d'ambassade de Chauvelin, il ne s'occupa plus directement de politique, et se voua exclusivement aux travaux littéraires. Un des traits distinctifs de Dumont, c'est d'avoir toujours été à la suite de quelqu'un. Lansdown, Mirabeau avaient été ses premiers patrons, il lui en fallait un troisième. Il le trouva dans Bentham, qui avait continué à lui témoigner beaucoup d'estime. Moins fort en langue française qu'en législation, Bentham avait composé une brochure sur la révolution française. Un tiers montra l'écrit à Dumont, qui, en approuvant les idées, blâma le style comme plein d'incorrections et de fautes graves. Il en corrigea quelques-unes. Bentham se souvint de son critique; et, quand plus tard les circonstances les rapprochèrent à Londres, il lui proposa d'être son secrétaire. Alors s'établit cette société, cette fraternité de travaux philosophiques que l'on a considérée comme un phénomène à part, et qui n'est pas aussi surprenante qu'on se l'imagine. Il est des esprits essentiellement hardis, novateurs en même temps que scrutateurs; il en est d'autres plus timides et qui reculent devant la hardiesse de leur pensée ou bien qui la gardent pour eux. Peut-être, à strictement parler, y a-t-il plus de la moitié des idées de Bentham qui fut pensée par Dumont. Mais l'idée fondamentale est plus que toutes les idées de détail, et celle-là, nous le croyons, appartient en entier à Bentham, car elle date d'un temps où Dumont ne coopérait point à ses ouvrages. Et quant aux idées de détail, eussent-elles toutes été de Dumont, ce qui n'est pas, on verra plus bas ce qui le prouve, jamais Dumont n'eût eu la force de les exprimer en son propre et privé nom; s'il l'eut osé, l'expression en eût été disgracieuse et gauche. Il avait besoin, pour combattre, du bouclier d'autrui. Il pensait à l'ombre. Il faisait le second, le troisième pas, mais il fallait qu'on eût fait le premier. Signer n'était pas lui faire un vol, c'était le débarrasser d'une responsabilité. Or, qu'on ne s'y trompe pas : penser n'est souvent qu'oser penser. Indépendamment des idées mêmes, on doit remarquer dans Bentham le lien étroit par lequel se tiennent les idées, l'ensemble compact qu'elles présentent, la vigueur et en quelque sorte l'opiniâtreté des déductions. Tout cela est encore de la hardiesse : non-seulement Bentham émet son principe, mais il le poursuit, il le voit, il le grave et l'incruste partout, il le fait primer sur tout; il le produit sous mille formes, il l'adapte à mille cas contradictoires en apparence, il en fait sa loi suprême, le phare universel, la clef de la voûte; il dit : « C'est vrai, et il n'y a que « cela de vrai. » Dumont en dit bien autant après lui; mais quelle différence! C'est après lui; et encore est-ce d'un ton moins péremptoire. Il formule élégamment, oui, mais impérieusement, non, et dans cet immense système de l'utilité à la Bentham, il y a quelque chose d'impérieux que n'a point l'honnête Dumont. Le rédacteur n'est point le penseur. Il se complaît à vêtir, à brillanter l'idée, il la trouve belle, mais il ne croit pas que hors d'elle point de salut, et certes c'est ce que croit Bentham. Il n'en reste pas moins à Dumont un mérite qui le place très-haut. Écrivain aussi lucide et bien plus élégant que Condillac, coulant, fécond en exemples, sans pair dans l'art de disposer les principes et les preuves, les faits et les formules, les détails et les généralités, il a popularisées, idées de Bentham, idées souvent utiles en elles-mêmes, utiles aussi parce qu'elles provoquent à des réflexions qui doivent porter leur fruit. Personne n'ignore que, sauf un petit nombre d'intrépides penseurs, nul ne lit d'un bout à l'autre un livre didactique s'il n'est attrayant, appétissant. Cet attrait tient à l'heureuse disposition des détails. Cette disposition heureuse est ce qu'en mathématiques on appelle élégance. Une formule est vraie sans être élégante; mais elle peut, en restant toujours la même au fond, devenir commode, maniable, lumineuse, et alors elle est élégante. Les formules philosophiques de Bentham, ou le voit, sortaient de sa tête inélégantes et rugueuses au plus haut degré. Le travail de Dumont leur ôte toute leur étrangeté, et leur donne cette grâce et cette simplicité cuérlennes qui ravissent d'autant plus qu'elles sont inattendues et qu'on passe d'un labyrinthe à la ligne droite ou à une courbe facile. Ne rappelons qu'une des manies de Bentham. Tout s'offrait à lui sous la forme britannique ou compliqué de rapports avec les formes britanniques. Nous, qui sommes moins versés que les Anglais dans la connaissance de la Thémis anglaise; nous, qui n'avons point l'indélébile antipathie de Bentham pour les lois anglaises, nous laisserions bien vite là un livre où chaque page nous parlerait de ces objets de l'aversion de Bentham. Dumont sentit à merveille cet inconvénient; et partout, à moins que la nature des choses ne le défendît, il s'est appliqué à le faire disparaître, en dégageant des formules par trop concrètes de Bentham la vérité générale, applicable à tous les temps et à tous les pays. Cette collaboration ne dura pas moins de vingt ans. La vie de Dumont, pendant ce temps, ne présente point de particularités extraordinaires. Chaque année à peu près il faisait un voyage dans quelque partie du Royaume-Uni. En 1802, il profita de la paix d'Amiens pour venir en France; en 1804, il se rendit à St-Pétersbourg, et reçut du gouvernement des offres brillantes. Il se fût agi d'un code de lois pour la Russie; mais il refusa. Les événements de 1814, en rendant à Genève son indépendance, y rappelèrent Dumont. Il s'y fixa, et jusqu'à sa mort il fut membre du conseil représentatif de sa ville : il prit part en cette qualité à toutes les mesures législatives et administratives. C'est à lui surtout qu'est dû le bel établissement de la prison pénitentiaire, établissement modèle qu'ont visité les étrangers les plus illustres. C'est

Digitized by Google

lui aussi qui rédigea le règlement pour le conseil représentatif; il réussit si bien, par les formes qu'il y prescrivit, à garantir la sagesse, le calme des délibérations, que, lorsque, au bout de neuf ans, le temps vint où légalement on pouvait en modifier les dispositions, on les laissa toutes subsister sans changement. Il fut moins heureux dans son projet de code pénal, que la commission chargée du soin d'en présenter un ajourna indéfiniment. Quant à la constitution de Genève, il n'y eut aucune part; il la trouva toute faite en arrivant et il la désapprouva. Dumont aimait toujours les voyages. Il en fit un en Angleterre, en 1828. L'année suivante il voulut visiter la Lombardie. En revenant de Venise à Milan il fut pris d'une somnolence qui donna des inquiétudes, et qui était l'indice d'une paralysie du cerveau. En effet, arrivé à Milan, il y mourut le 29 septembre 1829. Son compagnon de voyage Bellami ramena son corps à Genève. Les ouvrages de Bentham (*voy.* ce nom, élaborés par Dumont sont : 1° le *Traité de législation civile et pénale;* 2° la *Théorie des peines et des récompenses*; 3° la *Tactique des assemblées législatives*; 4° le *Traité des preuves judiciaires*; 5° celui *de l'Organisation judiciaire et de la codification*. C'est dans la *Tactique* qu'il a le plus travaillé sur son propre fonds. Il faut y joindre une série de *lettres* dans lesquelles il fait connaître l'ensemble des idées de Bentham, et annonce la manière dont il compte les présenter au public dans une suite d'ouvrages distincts (*Bibliothèque britannique*, partie littéraire, t. 3, p. 3, 155, 277; t. 6, p. 281; t. 7, p. 105, 209). On lui doit aussi divers articles dans la *Bibliothèque universelle de Genève*; une *Description de la prison pénitentiaire de Genève*, insérée à la suite de la *Tactique*, etc. Il a de plus laissé des manuscrits parmi lesquels deux ont été cités comme curieux (1) : l'un est relatif à la première période de la révolution française, dont il avait connu les acteurs; l'autre est la *Relation* de son *Voyage de Stockholm à Gothembourg* en 1804, lorsqu'il revenait de St-Pétersbourg à Londres. Ces manuscrits et d'autres sans doute furent partagés entre deux de ses cinquante-trois neveux et petits-neveux. Il n'avait jamais été marié. La *Revue encyclopédique*, 1829, t. 4, p. 258, contient une notice sur Dumont par Sismondi. P—OT.

DUMONT. *Voyez* GAGES.

DUMONT DE COURSET (GEORGES-LOUIS-MARIE, baron), célèbre agronome, naquit le 16 septembre 1746, au château de Courset près de Boulogne, où son père remplissait la place de subdélégué. Après avoir achevé ses cours à Paris, d'une manière brillante, il chercha dans la culture des arts un délassement à des études plus sérieuses, et devint bientôt très-habile dans la musique et le dessin. Nommé sous-lieutenant, à dix-sept ans, dans Royal-Pologne, il obtint quelques années après un brevet de capitaine dans le régiment de Bourgogne cavalerie. Une épizootie s'étant déclarée dans le midi de la France, il fut détaché sur le Roussillon pour s'opposer aux progrès de ce fléau. Il ne pouvait pas être si rapproché des Pyrénées sans éprouver le besoin de visiter ces montagnes; et le désir de connaître les belles plantes qu'il y rencontrait à chaque pas lui inspira le goût de la botanique, ce qui devint une passion; il renonça sans peine à la carrière des armes pour se livrer exclusivement à une étude qui devait faire l'occupation et le charme de sa vie. Il se maria bientôt après (1775), et s'établit avec sa famille au château de Courset, où il créa des jardins devenus fameux par leur étendue, par leur beauté, et par l'immense quantité de plantes dont il introduisit la culture (1). Un voyage en Angleterre, qu'il mit à profit pour étendre ses connaissances et pour former d'utiles relations avec les meilleurs agronomes, lui fit modifier le plan primitif de ses jardins, qui, commencés en 1784, n'ont été terminés qu'en 1794. A son retour d'Angleterre, Dumont de Courset s'était empressé de publier ses vues sur les améliorations dont l'agriculture du Boulonnais lui paraissait susceptible. Tous ses efforts ne purent déterminer ses voisins à modifier des pratiques enracinées par le temps; mais son zèle, apprécié par le ministère, lui valut le titre de correspondant de la société royale d'agriculture de Paris. La mort de son épouse le força de consacrer une partie de son temps à l'éducation de sa fille, unique fruit de son mariage. Cependant il continua d'employer tout ce qui lui restait de loisir à l'avancement des sciences et à l'embellissement de ses jardins. Ces innocentes occupations ne purent le mettre à l'abri des fureurs révolutionnaires; mais plusieurs agronomes, parmi lesquels on ne doit pas oublier Thouin, obtinrent sa liberté du terrible comité de salut public, et dès lors il fut aussi tranquille que les circonstances le permettaient. Nommé correspondant de l'Institut, peu de temps après sa création, il se montra digne de cet honneur par la publication du *Botaniste cultivateur*, ouvrage qui n'a pas cessé de jouir de l'estime des savants. Il employa le reste de sa vie à le perfectionner, et mourut, après une courte maladie, dans le château de Courset, en 1824. La société d'agriculture d'Arras, qui le comptait au nombre de ses membres, mit son éloge au concours pour 1825. Celle de Paris décerna, dans sa séance publique de 1828, une médaille d'or à M. l'avocat Hédouin pour un éloge de ce vénérable agronome, qu'elle a publié dans le volume de ses *Mémoires*, même année. On a de Dumont de Courset : 1° *Mémoire sur l'agriculture du Boulonnais et des cantons maritimes voisins*, Boulogne, 1784, in-8°; 2° *Observations géorgico-météorologiques*, dans les *Mémoires de la société d'agriculture de Paris*, années 1786, 1787 et 1788. « Elles sont, dit M. Hédouin, semées de

(1) M. J.-L. Duval a publié de Dumont après la mort de l'auteur : *Souvenirs sur Mirabeau, et sur les deux premières assemblées législatives*, Paris, 1832, in-8°.

(1) Voy. Notice sur les jardins de M. Dumont-Courset, par Lair, Paris, 1815, in-8°; réimprimée en 1821 sous le titre de *Description des jardins*, etc.

Digitized by Google

« réflexions intéressantes sur les végétaux et les « récoltes qui prouvent que l'auteur savait prêter « du charme aux plus arides tableaux. » 3° *La Météorologie des cultivateurs*, suivie d'un avis aux habitants des campagnes, sur leur santé et sur quelques-uns de leurs préjugés, 1798, in-12. 4° *Le Botaniste cultivateur*, ou description, culture et usages de la plus grande partie des plantes étrangères, naturalisées et indigènes, cultivées en France et en Angleterre, et rangées suivant la méthode de Jussieu, Paris, 1798, 1802, 1805, 5 vol. in-8°, traduits en allemand par Berger, Leipsick, 1804 et années suivantes. Le succès qu'obtint sur-le-champ son ouvrage n'empêcha point l'auteur de le revoir avec tout le soin dont il était capable; et il en donna une 2° édition entièrement refondue, Paris, 1811, 6 vol. in-8°. On y trouve la description de 8,700 plantes, rangées d'après leurs caractères, avec l'indication de leurs propriétés et des détails étendus sur leur culture. Des tables mettent en rapport le système de Jussieu et celui de Linné; quatre index offrent le nom des plantes, en français et en latin, avec les synonymies les plus usitées. Enfin, un volume de *Supplément*, imprimé en 1814, présente une table alphabétique des noms français et étrangers des genres, avec le catalogue exact de toutes les plantes cultivées dans les jardins de Courset. 5° Des *Articles* dans les *Annales de l'agriculture française*, parmi lesquels on remarque (t. 3), des *Réponses* aux questions posées par le ministre de l'intérieur en 1793; et dans la *Bibliothèque des propriétaires ruraux*. Enfin, Dumont de Courset est indiqué comme un des collaborateurs des *Ephémérides des sciences naturelles et médicales*, journal dont le 1er numéro parut en 1816. Il a laissé manuscrites des *Considérations sur l'homme, relativement à son bonheur*, dont M. Hédouin désirait la publication. W—s.

DUMONT DE SAINTE-CROIX (Charles-Henri-Frédéric), né à Oisemont près d'Abbeville le 27 avril 1758, d'un savant jurisconsulte (1), fut avocat à la cour royale de Paris, chef de division au ministère de la justice, sous Gohier, et directeur de l'envoi des lois, puis membre de plusieurs sociétés savantes. Il publia, dès l'an 3 (1795), une brochure ayant pour titre : *Mémoire d'un détenu*, suivi de divers fragments de littérature et d'histoire naturelle. On trouve dans ce mémoire, qui a été cité avec intérêt par madame de Staël, l'histoire d'un *cloporte* qu'il nourrissait, et dont il observait les habitudes dans sa prison. Il avait été incarcéré par ordre du comité de salut public, pour avoir, à l'occasion du procès du général Custine, fait afficher un placard où il rappelait, avec beaucoup de courage, aux principes de la justice, un peuple qu'on cherchait à égarer. Quoique libéral et agent du ministère à l'imprimerie des lois, il avait, par l'entremise de son frère (*André* Dumont), commissaire conventionnel, dont les mesures étaient moins acerbes que sévères, fait rendre la liberté à des nobles, qui payèrent leur bienfaiteur d'ingratitude. Il offrit, quoique vainement, au philosophe Antoine de Lasalle, malheureux émigré rentré, dont il avait lu, dans sa prison, la *Mécanique morale*, une place de lecteur auprès du réviseur principal, son ami (le rédacteur de cet article). L'*Histoire naturelle* de Bacon, traduite par Lasalle (Le *Sylva sylvarum*), outre son *Histoire du droit civil*, attachait beaucoup le studieux Dumont. Rendu à la liberté, depuis la chute de Robespierre, il composa plusieurs ouvrages utiles : 1° *Manuel des maires*, 2 vol. in-8°, dont la 9e édition a paru en 1831 sous ce titre : *Manuel complet des maires, de leurs adjoints, des conseillers municipaux et des commissaires de police*; édition revue par A.-J. Massé, ancien professeur de législation. 2° *Dictionnaire forestier*, an 11 (1803), 2 vol. in-8°. Plus de la moitié de cet ouvrage est consacrée à la physiologie et à l'exploitation des bois. L'exemplaire de l'auteur, que nous avons sous les yeux, contient des additions manuscrites qui annonçaient l'intention d'en donner une édition nouvelle. 3° *Nouveau style des huissiers*, dont la 7e édition, entièrement refondue, a paru en 1820, in-8°. 4° *Manuel des émigrés et des déportés*, 1 vol. in-8°, sans date; chez Rondonneau. 5° Les articles d'*ornithologie* insérés dans le *Dictionnaire des sciences naturelles*, dirigé par M. Fréd. Cuvier, articles remarquables par l'exactitude et le classement, dans lequel il a suivi, pour les nouveaux genres, le système de Vieillot, son ami, et, en général, pour la zoologie, les conseils du savant Duméril, son parent. Charles Dumont est mort à la suite d'une attaque de paralysie, le 8 janvier 1830, laissant une veuve et plusieurs enfants. Il avait épousé la fille de Rey de Neuvie, avocat distingué, bibliothécaire du conseil des Cinq-Cents, juge à la cour criminelle de Besançon. C'est Rey de Neuvie qui a fourni à Cambacérès les notes pour le projet de code civil. G—ce.

DUMONT D'URVILLE (Jules-Sébastien-César), amiral français et navigateur distingué, né le 23 mai 1790 à Condé-sur-Noireau, département du Calvados, était fils d'un bailli de la haute justice pour la ville de Condé; sa mère, femme remarquable par son beau caractère, appartenait à l'ancienne famille des Croisilles. Un des biographes de Dumont d'Urville, M. Albert Montemont, qui l'avait connu intimement, raconte qu'à peine âgé de deux ans le futur marin, qui devait périr cinquante ans plus tard dans la fournaise d'un chemin de fer, tomba dans un brasier ardent, d'où on put heureusement le retirer. A l'époque funeste de 1793, son père, possesseur d'un fief noble et occupant dans sa province une position assez élevée qui venait de lui être enlevée, se vit en butte aux persécutions des démagogues qui tenaient la France sous leur terrible joug. Jeté d'abord dans les cachots, l'ancien bailli

(1) Jean-Charles-Nicolas Dumont, mort le 17 mai 1788, fut conseiller du roi, juge royal du pays de Vimeu. Il est auteur de : *Nouveau style criminel*, 1 vol. in-12; *Nouveau style civil et universel de toutes les cours et juridictions ordinaires et extraordinaires du royaume*, 1787, 3 vol. in-12; *Plan de législation criminelle*, 1784, in-8°.

Digitized by Google

fut bientôt traduit devant le tribunal révolutionnaire ; sa femme ne craignit pas de se présenter devant cette cour sanguinaire pour défendre elle-même son mari, et sa persuasive éloquence obtint un plein succès. A peine rendu à la liberté, le père du jeune Dumont d'Urville termina son existence, et madame d'Urville emmena alors son fils avec elle sur les bords de l'Orne, à deux lieues de Caen. Ils y furent rejoints en 1798 par M. de Croisilles, vicaire général de Cambrai, oncle maternel de Dumont d'Urville, qui vint habiter avec sa sœur, et se chargea exclusivement de l'éducation de son neveu. Doué des plus heureuses dispositions Dumont d'Urville, à dix ans, traduisait assez convamment, ainsi qu'il le dit lui-même dans des mémoires restés inédits (1), Quinte-Curce et Virgile et savait passablement l'arithmétique et la géographie. Plutarque et l'histoire de la découverte de l'Amérique étaient ses livres favoris, et plus tard nos meilleurs poëtes et les récits des grandes expéditions maritimes qu'il lisait avec délice, occupèrent tous ses moments de loisir. Ce fut à Bayeux, où son oncle l'avait amené, qu'il reçut les premières leçons de grec et qu'il suivit un cours de mathématiques. Entré ensuite au lycée de Caen, il y termina ses études avant d'avoir atteint sa seizième année. Il parait qu'il se présenta ensuite à l'École polytechnique, mais que n'ayant point été admis il porta toutes ses vues vers la marine. Nommé élève, il se rendit à Brest et fut reçu en cette qualité à bord du vaisseau *l'Aquilon*. En 1810, il avait le grade d'aspirant de première classe et le 28 juin 1812 il devenait enseigne de vaisseau. Pendant son séjour à Toulon, profitant du temps qu'il passait à terre, Dumont d'Urville mit à contribution la bibliothèque de la ville, suivit des leçons comparées de grec et d'hébreu, apprit l'italien et l'espagnol, sans négliger l'anglais et l'allemand qu'il avait commencé d'étudier à Brest. L'astronomie, la physique, l'entomologie et surtout la botanique qu'il avait toujours passionnément aimée occupèrent aussi ses loisirs, et il parcourut une partie de la Provence pour herboriser. Il n'avait point encore navigué, lorsque en 1814, il quitta *le Donawert*, que commandait l'intrépide Infernet, l'un des héros du combat de Trafalgar, pour passer, à bord du vaisseau *la Ville de Marseille*, se rendant à Palerme pour ramener en France la famille d'Orléans; une relâche à Civita-Vecchia lui procura l'occasion de visiter Rome. De 1816 à 1819, Dumont d'Urville resta à terre, employant son temps à composer une flore des environs de Toulon, à se perfectionner dans les langues étrangères, à faire des observations astronomiques à l'Observatoire, à méditer enfin sur les projets de voyages qu'il a si bien exécutés et qui lui assurent une place distinguée parmi les grands navigateurs. A la fin de 1819, il accompagna sur *la Chevrette* le capitaine Gautier chargé par le gouvernement français de faire exécuter dans la mer Noire et la partie orientale de la Méditerranée un travail hydrographique. Outre les observations nautiques et astronomiques qu'il partageait avec ses compagnons, le jeune officier, revenant aux goûts de son enfance, se livrait aussi à diverses recherches d'histoire naturelle et d'archéologie. Ce fut pendant une relâche sur la rade de Milo que d'Urville fut conduit, non par le hasard, ainsi que l'a dit un de ses biographes, mais par M. Brest, agent consulaire de France dans cette île, vers l'endroit où un pâtre, le grec Yourgos, venait de découvrir la belle statue antique aujourd'hui l'ornement de notre Musée à laquelle on a justement donné le nom de *Vénus de Milo*. La vue de ce chef-d'œuvre excita au plus haut point l'admiration de d'Urville, il rédigea immédiatement une notice chaleureuse dans laquelle il en faisait ressortir les beautés, et la remit à M. le marquis de Rivière à cette époque notre ambassadeur à Constantinople. A peine celui-ci l'eut-il lue qu'il partagea l'opinion du jeune et savant marin. Il envoya immédiatement sur les lieux le comte de Marcellus, secrétaire d'ambassade, avec l'ordre d'acquérir la *Vénus* à tout prix et cette superbe statue devint la propriété de la France. Appelé à Paris au mois de décembre 1820, à la suite du commandant de l'expédition dont il lut une relation à l'Académie des sciences, le 22 janvier 1821, d'Urville reçut au mois d'août suivant le brevet de lieutenant de vaisseau, et le roi lui fit cadeau du grand voyage sur l'Égypte en le créant chevalier de St-Louis. D'Urville publia, à la même époque, plusieurs mémoires sur l'histoire naturelle, l'archéologie, etc., résultats de ses travaux pendant la campagne qu'il venait de faire avec le capitaine Gautier. En 1821 d'Urville devint, avec un de ses anciens camarades, M. Duperrey, occupant le même grade dans la marine, un des membres fondateurs de la société de géographie qui venait d'être créée à Paris. Nos deux marins tous deux jeunes, actifs, instruits et avides de se faire un nom, employèrent leurs loisirs forcés dans la capitale à préparer et à rédiger conjointement un plan de voyage autour du monde (1). Le gouvernement l'ayant approuvé, il fut exécuté à bord de la corvette *la Coquille*; Duperrey en eut le commandement et Dumont d'Urville, moins ancien en grade, resta chargé de tous les détails du service comme lieutenant en premier. Partie au mois d'août 1822, *la Coquille* fut de retour en avril 1825; quoique les détails de cette expédition n'appartiennent point à la biographie de d'Urville, nous devons dire cependant que parmi les précieuses collections que *la Coquille* rapporta en France pour le Muséum d'histoire naturelle et qui furent l'objet de rapports particuliers des commissions nommées par l'Académie des sciences, tout ce qui concernait

(1) C'est M. Berthelot qui nous apprend le premier que jusqu'à l'âge de 32 ans, Dumont d'Urville a tenu jour par jour et dans le plus grand détail un journal de sa vie, que nous n'avons pu examiner.

(1) Déjà M. Duperrey avait fait en 1817 un voyage autour du monde sur *l'Uranie*, sous les ordres de M. Louis de Freycinet.

Digitized by Google

l'entomologie et la botanique était dû au zèle infatigable du savant marin dont nous esquissons la vie. Il avait exploré dans ses laborieuses herborisations les plages désertes de la baie de la Soledad et les pittoresques vallées de Taïti, l'archipel des Carolines, la Nouvelle-Hollande dont il décrivit les flores; sans négliger l'histoire de l'homme, car il étudia en même temps les tribus sauvages de l'Océanie, dont les mœurs et le langage fournirent un nouvel aliment à ses observations. Les flores de Taïti et d'Oualan, dont d'Urville avait réuni les matériaux, sont restées inédites; mais celle des îles Maloutnes a été publiée dans les Mémoires de la société linnéenne, ainsi que dans les Mémoires de l'Académie des sciences. Tout en reconnaissant la richesse des acquisitions faites durant la campagne de *la Coquille*, d'Urville pensa qu'on n'avait pas fait une assez large part à la géographie et qu'elle avait été trop sacrifiée à des recherches dont l'importance pour lui n'était que secondaire. Il dressa en conséquence le plan d'un autre voyage dans lequel il démontrait qu'en rendant une expédition aussi profitable que possible aux progrès des sciences naturelles, on pouvait lui conserver son principal caractère, qui est d'enrichir la géographie de nouvelles découvertes, d'agrandir le domaine de l'hydrographie, de rendre moins dangereuse la navigation des mers lointaines, d'offrir de nouveaux débouchés à l'industrie, de préparer enfin les voies à la colonisation. Le projet ayant été adopté par le gouvernement, d'Urville reçut au mois de décembre 1825 sa lettre de commandement, avec l'autorisation de choisir sans aucune restriction toutes les personnes destinées à faire partie de l'expédition (1). Avant de partir, le gouvernement ayant recueilli quelques indications sur le naufrage de l'infortuné La Pérouse, d'Urville fut invité à faire toutes les recherches qui tendraient à fixer les incertitudes sur le lieu du désastre, et la corvette *la Coquille*, à bord de laquelle il devait monter, prit, sur sa demande, le nom de *l'Astrolabe* en mémoire d'un des navires de la malheureuse expédition. D'après son plan, d'Urville, qui avait été nommé capitaine de frégate vers la fin de 1825, se proposait de visiter les côtes de la Louisiade, de la Nouvelle-Guinée et de la Nouvelle-Bretagne, de traverser les Carolines et les Moluques, l'archipel de la Sonde. M. de Rossel y ajouta l'exploration des côtes nord est de la Nouvelle-Zélande, des îles Tonga, Viti et Loyalty. *L'Astrolabe* mit à la voile de Toulon le 22 avril 1826, et le 25 mars 1829 elle était de retour à Marseille, après avoir accompli en trente-cinq mois un voyage d'environ 25,000 lieues. C'est à partir de son départ de Port Jackson que commencent les grandes opérations de la campagne de d'Urville. Il reconnaît d'abord une portion de la côte nord-ouest de l'île plus méridionale de la Nouvelle-Zélande, exécute des travaux hydrographiques dans le canal qui sépare les deux terres, et explore la côte orientale de l'île septentrionale jusqu'au cap Nord, assurant par cette navigation la connaissance entière des parties visitées, et qui n'avaient encore été étudiées que superficiellement. De là il se dirige vers les îles des Amis où il apprend d'une manière positive que les vaisseaux de la Pérouse avaient relâché à l'île d'Amamouka, nouveau point d'un itinéraire inconnu. Jeté sur les récifs de Tonga-Tabou au milieu du calme, d'Urville est forcé de modifier ses instructions. Cependant, quoique dépourvu de câbles et d'ancres, il entreprend la reconnaissance des îles Viti, amas d'îlots, de récifs et d'écueils dangereux sur lesquels on ne possédait que la carte incomplète de Krusenstern. Reliant ensuite les opérations de *l'Astrolabe* à celles du voyage de d'*Entrecasteaux* par la visite des îles les plus méridionales de l'archipel du St-Esprit, il reconnaît et lève la carte du groupe nommé par les anglais îles *Loyalty*, sur lesquelles on n'avait que des idées très confuses. Quittant les terres de la Louisiade, il remonte au nord, visite les îles Laughlan, relâche au havre Carteret de la Nouvelle-Irlande, longe la côte méridionale de la Nouvelle-Bretagne, qui n'avait été vue que de très-loin par le capitaine Dampier, et découvre à l'ouverture de la vaste baie Montagne, le groupe des îles du duc d'Angoulême. C'est après avoir dépassé l'extrémité occidentale de la Nouvelle-Bretagne que d'Urville rendit un éminent service à l'hydrographie en entreprenant la reconnaissance de cette longue suite de côtes qui borne la Nouvelle-Guinée du côté du nord. Après une relâche à Amboine, où il avait cru devoir faire prendre du repos à son équipage épuisé par une si longue navigation, d'Urville se disposa à rentrer dans le Grand-Océan au mois d'octobre 1827. Ce fut à *Hobart-Town* qu'il reçut des renseignements positifs sur un des points les plus importants de sa mission, la recherche du lieu où pouvait avoir péri notre célèbre et infortuné La Pérouse, en apprenant que le capitaine Dillon avait trouvé aux îles Mallicolo des traces de vaisseaux français; et qu'à Tikopia, île voisine, les indigènes ou les étrangers qui avaient guidé le navigateur anglais pourraient diriger aussi ses recherches. D'Urville se hâta de faire voile pour cette île où il arriva le 10 février 1828. N'ayant pu obtenir de guides, il se décida à poursuivre seul sa route avec son navire, et vint mouiller le 21 entre les récifs de la partie orientale de Mallicolo, que les indigènes appellent *Vanikoro*. Des canots furent envoyés par lui de tous côtés, et M. Jacquinot, son second, guidé par un indigène, arrivé sur le lieu du désastre, aperçut à travers les couches transparentes des eaux, au milieu des coraux, des ancres, des canons, des boulets, etc., etc., qu'on arracha avec des peines infinies du lieu où ils gisaient depuis tant d'années et qui ne laissèrent plus aucun doute sur leur identité; d'Urville fit placer à son bord

(1) MM. Jacquinot, Lottin et Gressien, devaient l'assister dans le commandement. M. Gaimard était chargé de la zoologie; M. Lesson et M. Quoy de la botanique, et M. de Sainson l'accompagnait comme dessinateur.

Digitized by Google

tout ce que la capacité de son navire lui permit d'emporter. En témoignage de la reconnaissance de la France pour le grand navigateur qu'elle avait perdu, d'Urville fit élever sur un récif, au milieu d'une touffe de mangliers, un monument qui fut inauguré en présence de la majeure partie de l'équipage, au bruit de la mousqueterie des troupes, de l'artillerie de *l'Astrolabe*, avec le recueillement et la tristesse appropriés à une cérémonie funèbre inspirée par de si justes et si légitimes regrets. Après une nouvelle relâche de 28 jours à Guam, d'Urville se dirigea vers les Moluques, découvrit le groupe *Élivi*, explora quelques autres îles des Carolines et après un court séjour à Amboine, à Célèbes, il visita le lac Manado, et fit quelques acquisitions; il remit à la voile le 4 août et, le 23 mars 1829, il laissa tomber l'ancre devant Marseille. Ce fut à la suite de ce voyage que Dumont d'Urville commença à mettre à exécution le système qu'il s'était imposé de restituer, aux îles découvertes par les navigateurs européens, les noms que leur donnent les indigènes. Lorsqu'il s'est éloigné de cette marche, c'est qu'il ne lui a pas été possible de la suivre, ou qu'il a voulu rendre hommage aux travaux de ses prédécesseurs. Ainsi pour lui l'île d'Amsterdam est Tonga-Tabou; l'île de Rotterdam, Anamonka; les îles des Amis, l'Archipel de Tonga; les îles Fidje, les Viti; mais il donne au détroit qui coupe la Nouvelle-Zélande, le nom de Cook pour lequel il avait une haute vénération et dont il avait lu et relu les voyages. Des critiques judicieux, mais dont nous ne partageons cependant pas complétement l'opinion, ont blâmé le système adopté par d'Urville, qui ne fait, suivant eux, que semer la confusion sur les cartes de l'Océan. Il paraît qu'à son retour d'Urville ne reçut pas l'accueil qu'il croyait avoir le droit d'attendre et que lui méritaient les beaux travaux qu'il venait d'exécuter. Il eut même à soutenir dans les journaux une triste polémique, avec un homme illustre à plus d'un titre, M. J. Arago, qui avait conçu des préventions mal fondées et dirigé contre ce navigateur des attaques peu mesurées que celui-ci repoussa avec une extrême vivacité (1). Quoi qu'il en soit, les rapporteurs de l'Académie des sciences auxquels furent soumis les résultats de l'expédition de *l'Astrolabe*, ayant reconnu, après un mûr examen, que l'expédition avait enrichi la physique du globe et l'histoire naturelle des plus précieux renseignements, annoncèrent à la France et à toute l'Europe, l'intérêt qui se rattachait à la publication des travaux du savant navigateur (2). Ils déclarèrent que par cette seule exploration, le dépôt de la Marine voyait augmenter ses atlas de 65 nouvelles cartes; qu'aux nombreuses collections zoologiques que rapportaient MM. Quoy et Gaimard, naturalistes de l'expédition, d'Urville avait ajouté un magnifique herbier composé de 6,600 plantes rares, la plupart recueillies par lui, etc. (1). Devançant les vœux de l'Institut et de tous les amis des sciences, M. Hyde de Neuville, alors ministre de la Marine, voulant rattacher aux derniers jours de son ministère le souvenir d'un acte de justice et de grandeur, avait ordonné la publication de l'ouvrage et fait nommer d'Urville capitaine de vaisseau. Celui-ci était occupé de la rédaction du voyage (2) qu'il venait d'exécuter sur *l'Astrolabe*, et déjà plusieurs volumes avaient été publiés, lorsque, inopinément, la révolution de juillet 1830 éclata. Placé tout à coup dans une position difficile et inattendue, celle de conduire hors de France le roi Charles X, il s'acquitta noblement, suivant les uns, de cette mission délicate, en conciliant ses devoirs avec les égards dus à une grande infortune, à la double satisfaction du pouvoir nouveau et du pouvoir déchu; et, suivant d'autres, d'une manière fort différente. — D'Urville était naturellement brusque, morose et peu complimenteur, mais galant homme. Aussi est-il possible qu'en cette circonstance la forme ait fait tort au fonds, en supposant, ce qui est loin d'être prouvé, que les reproches qu'on lui a fait soient fondés. Pendant que la publication du voyage de *l'Astrolabe* se poursuivait à Paris, d'Urville enrichit le bulletin de la Société de géographie d'excellents mémoires, et conçut le plan du *Voyage pittoresque autour du monde*, publication acceptée comme un livre classique, et qui a eu deux éditions. Quoique les personnages qui y figurent soient supposés, ainsi que leurs explorations, l'auteur de cet ouvrage d'imagination ne s'est jamais écarté de l'exactitude géographique. Quelque temps après que les 20 volumes dont se compose la relation du voyage de *l'Astrolabe* eurent été livrés au public, d'Urville, cédant aux préventions fâcheuses qui régnaient, dit-on, à la Marine contre les voyages de découvertes, se retira à Toulon, en 1833. Il arriva dans cette ville au moment où le choléra y était dans toute son intensité; et il montra à cette occasion la fermeté de son caractère, en se soumettant aveuglement à toutes les exigences du service qui devenait chaque jour de plus en plus difficile, par la pénurie d'officiers de tous grades. D'Urville paya un affreux tribut au fléau, qui lui enleva en un instant une charmante petite fille qu'il chérissait tendrement. Ce fut pendant son séjour à Toulon que, cherchant à se rendre compte des lacunes à combler dans la géographie et l'hydrographie des régions qu'il avait deux fois explorées, et qu'en envisageant les diver-

(1) *Journal des Débats*, des 12 et 26 juillet 1837.

(2) Le rapport de M. de Rossel sur la navigation de *l'Astrolabe* a été imprimé à part, Paris, J. Tastu, 1829, in-8°.

(1) Les richesses rapportées de cette longue excursion étaient si considérables que, suivant le célèbre Cuvier, les souterrains même des galeries du Muséum d'histoire naturelle suffiraient à peine pour les contenir.

(2) Plusieurs des navigateurs français dont les relations de voyages ont été publiées aux frais et par ordre du gouvernement, n'ont jamais terminé leurs publications, témoins Freycinet, Duperrey, et d'autres ne les ont terminées qu'après de longues années de retard, contrairement à d'Urville, lequel d'ailleurs a fait paraître la sienne en format modeste pour pouvoir être achetée par les savants et ceux qui désirent s'instruire, n'étant pas riches, tandis que les autres relations ont toujours été publiées avec un luxe et à des prix qui les rendent inabordables, excepté pour ceux auxquels on en fait cadeau et qui fort souvent ne la lisent pas.

Digitized by Google

ses tentatives faites jusqu'à ce moment dans les mers Antarctiques pour se rapprocher du pôle sud, il traça le plan d'un nouveau voyage qu'il crut devoir soumettre à M. de Rosamel, alors ministre de la marine. Ce projet ayant été approuvé, d'Urville fut naturellement chargé d'en assurer l'exécution. *L'Astrolabe*, armée de nouveau, ainsi que la corvette *la Zélée*, dont M. Jacquinot avait le commandement, et qui lui servait de conserve, furent mises sous ses ordres; l'expédition fut pourvue d'excellents instruments d'observation ; les travaux hydrographiques et ceux relatifs à la physique du globe, furent confiés à M. Vincendon Dumoulin, ingénieur hydrographe de la marine, et l'anthropologie, la science de l'homme, qui jusqu'alors n'était apparue en titre dans aucune expédition, se trouvait cette fois avoir un représentant, M. Dumoustier. Les deux corvettes quittèrent la rade de Toulon le 8 septembre 1837. Après avoir relâché aux Canaries et à Rio-Janeiro, et reconnu le détroit de Magellan, qui n'avait pas été visité par les Français depuis Bougainville, elles se dirigèrent vers les terres Australes, en suivant d'abord les traces de Weddell, qui, quinze ans auparavant, avait eu le bonheur de naviguer à pleines voiles jusqu'au 77e parallèle à travers une mer ouverte, et par une température de plus en plus douce. D'Urville, au contraire, y fut arrêté par une immense muraille de glace, qui s'étendait à perte de vue. Vainement le navigateur français suivit-il longtemps la banquise. Il croyait avoir trouvé une issue, mais l'entrée se referma, et ce ne fut qu'après des fatigues inouïes qu'il pût sortir de cette espèce de prison, et sillonner en liberté les flots de la mer. Le 27 février (1838), on se trouva en vue d'un groupe d'îlots et de rochers, et d'une côte escarpée et sinueuse, entre le 63e et le 64e degrés de latitude. Il donna à la plus orientale de ces terres, le nom de *terre de Joinville*, et à la principale celui de *terre de Louis-Philippe*, du nom du roi qui avait eu, ainsi que le dit d'Urville lui-même, la première idée des recherches aux terres australes. Le scorbut sévissant cruellement contre les équipages épuisés de fatigue, d'Urville dût se diriger sur le Chili, et le 7 avril il atteignit la rade de la Conception. Traversant ensuite la Polynésie d'un bout à l'autre, les deux corvettes explorèrent l'archipel presque inconnu des îles Salomon, ainsi que les rivages méridionaux de la Nouvelle-Guinée, dont l'hydrographie complète des côtes septentrionales avait été exécutée dans la première campagne. Puis, il sillonna dans tous les sens la Malaisie et s'arrêta un instant à Hobart-Town, après s'être rendu à Piva, une des îles Viti, pour tirer une vengeance éclatante de l'affreux massacre de l'équipage du brick français *la Joséphine*, dont les sauvages avaient fait un atroce festin. Il pénétre ensuite dans cette portion de l'Océan polaire, comprise entre le 120e et le 160e méridien, qu'aucune voile n'avait encore parcouru. Parti d'Hobart-Town le 1er janvier 1840, d'Urville eut le 19 au matin une terre sous les yeux. Le 21, il jugea qu'elle était à une distance d'environ 8 à 10 milles semblable à un immense ruban s'étendant à perte de vue, ainsi qu'il le dit dans son rapport, du S. S. E. à l'O. S. O. haut de 200 à 300 toises, entièrement couvert de glace et de neige. Ayant mis le cap à l'ouest, et défilant le long de la terre à 5 ou 6 milles de distance, à midi d'excellentes observations donnèrent 66° 30 de latitude Sud, et 138° 21 de longitude. Vers onze heures du soir, les embarcations qu'il avait envoyées pour visiter cette terre revenaient chargées de cailloux arrachés à la roche vive, granites de teintes variées, de quelques pingoins et de quelques fragments d'une grande fucacée, jetée par la lame sur la roche. Il donna à cette terre, reconnue plus tard, mais seulement à quelques jours d'intervalle par l'américain Wilkes, le nom de *terre Adélie* que portait madame d'Urville. Des obstacles insurmontables l'empêchèrent de poursuivre son exploration, si remarquable par les résultats qui avaient été atteints, puisqu'il avait résolu l'importante question de la position du pôle magnétique austral et reconnu trois terres dont les deux premières, les *terres de Joinville et de Louis-Philippe*, appartiennent à un même tout dont les terres de Graham, de Palmer, de la Trinité, et le nouveau Groënland austral sont des parties éloignées, de même que la *terre Adélie* n'est qu'une portion des côtes nord d'un autre continent austral auquel appartiennent la *terre de Victoria*, de Ross, et les îles Volcaniques, de Balleny. D'Hobart-Town où d'Urville avait relâché après ses découvertes, et qu'il quitta le 25 février, il se dirigea sur les îles Auckland dont il acheva la reconnaissance, fit ensuite route pour la Nouvelle-Zélande, suivit tous les contours de la côte méridionale de la Louisiane, franchit le dangereux détroit de Torres, et, en quittant Bourbon, se dirigea directement vers la France, où il arriva le 8 novembre 1840 dans le port de Toulon. Ses services furent récompensés par le brevet de contre-amiral que le ministre de la marine lui fit expédier le 31 décembre, en ordonnant plus tard la publication du voyage au pôle sud, sollicitée par les vœux unanimes des différentes commissions de l'Académie des sciences. La société de géographie lui accorda en 1841 la grande médaille d'or sur le rapport de M. Daussy. D'Urville qui, pendant les trois années qu'il parcourait les mers et même auparavant, avait beaucoup souffert des douleurs de goutte qui lui laissaient à peine un instant de repos (1), séjourna quelque temps à Toulon pour se remettre de ses fatigues. En 1841, il vint s'établir à Paris, afin d'être plus à portée de surveiller la publication des matériaux qu'il avait recueillis, et de continuer en même

(1) « Lors de l'armement des deux corvettes à Toulon, dit d'Urville, *Voyage au pôle sud*, t. 1, 1re partie, p. 88 et 89, comme « les matelots me voyaient marcher pesamment et lentement, à « cause d'un accès de goutte que je venais de subir, ils avaient « paru bien surpris d'apprendre que j'étais leur commandant, et « quelques-uns même s'étaient écrié : OH ! CE BONHOMME-LÀ NE « NOUS MÈNERA PAS LOIN ! je leur promis, dès ce moment, si « Dieu lui donnait la vie, que ce BONHOMME leur en ferait voir « en navigation comme ils n'en avaient jamais vu... »

Digitized by Google

temps l'éducation du seul fils qui lui restait. Le 17 décembre 1841, il avait été nommé président de la commission centrale de la société de géographie, dont l'auteur de cette notice avait eu l'honneur d'être choisi pour l'un des vice-présidents. Quatre mois à peine s'étaient écoulés depuis sa nomination, le 6 mai (1842), d'Urville avait encore présidé la commission centrale, et déjà les premiers volumes de sa relation de son *Voyage au pôle sud* avaient paru, lorsque, le 8 de ce même mois de mai, cédant avec quelques regrets, qui semblaient un pressentiment, aux instances de sa femme et de son fils, il consentit à se rendre à Versailles pour leur procurer le plaisir de voir jouer les eaux; le soir ils n'étaient pas de retour, et on apprit que l'une des locomotives, qui devait ramener de Versailles les wagons dans lesquels on pouvait supposer que Dumont d'Urville et sa famille étaient placés, avait été incendiée, et qu'un grand nombre de voyageurs étaient devenus la proie des flammes. Quelques jours après, dans cette demeure que d'Urville avait quittée plein de vie, on rapportait les tristes débris de trois cadavres horriblement mutilés par le plus terrible des éléments, et qui ne purent être reconnus qu'au moyen d'indices certains par ceux de leurs amis qui s'étaient chargés de ce triste devoir. Les obsèques, dirigées par le département de la marine, qui en fit tous les frais, eurent lieu le 16 mai au milieu d'un concours nombreux de personnes de toutes les classes. Les coins du poêle étaient tenus par MM. Villemain, ministre de l'instruction publique, de Jussieu, de la Bretonnière et Beautemps-Beaupré représentant la société de géographie, l'Académie des sciences, le corps de la marine royale et le dépôt de la marine. Un tombeau, construit sous la direction de M. Constant Dufeu, architecte, et de M. Dantan aîné, sculpteur, lui a été élevé dans le cimetière du Mont-Parnasse, au moyen d'une souscription ouverte à la société de géographie. Ainsi périt d'Urville dont le nom est consacré dans la science, surtout par deux expéditions, où il se montra l'émule de Cook, dont il était l'admirateur enthousiaste, et qui n'absorbèrent pas moins de sept années de sa vie. Pendant ce temps, comparativement si rapide, il parcourut plus de soixante mille lieues, explora deux mille lieues de côtes inconnues ou vaguement indiquées avant lui, découvrit deux grandes terres, près de cinquante îles, et rapporta aux sciences naturelles d'immenses richesses, plusieurs milliers d'espèces de plantes, d'insectes et d'autres animaux nouveaux, de nombreux échantillons minéralogiques et géologiques, des spécimens précieux pour les études ethnographiques, etc. Nous avons déjà dit que c'était un grande partie à son amour pour les sciences archéologiques que la France est redevable de la possession de ce chef-d'œuvre de l'art antique, la *Vénus de Milo*. De ses travaux d'exploration, le géographe citera toujours en première ligne la reconnaissance des côtes orientales de la nouvelle-Zélande, celles des côtes occidentales de l'archipel de Salomon et des rivages de la Nouvelle-Guinée dont il a tracé le périple presque entier. Dumont d'Urville tout plein de l'éducation sérieuse et puritaine qu'il avait reçue de sa mère, cachait sous des dehors souvent acerbes un cœur excellent; absorbé par le désir de s'instruire et d'arriver à la gloire, et tourmenté dans les derniers temps de sa vie par des douleurs nerveuses et de fréquentes attaques de goutte, il était peu communicatif et ne s'entretenait guère qu'avec ses amis intimes. Les marins lui reprochent quelques fautes de métier, peu importantes du reste; mais ils rendent en général hommage à la conception de ses plans, à l'habileté de sa direction, à sa fermeté, à sa persévérance et surtout à sa hardiesse. Une fois qu'il s'était proposé un but, il fallait qu'il y arrivât, et on est forcé de convenir que son audace était toujours accompagnée d'un rare bonheur. Aussi ne tardait-il pas à gagner la confiance de ses équipages, qui s'abandonnaient bientôt entièrement à lui, et qui lui étaient fort attachés parce qu'ils savaient qu'il s'occupait de leur bien-être et défendait leurs intérêts comme les siens propres. On a pu prendre une idée dans le cours de cette notice de l'étendue de ses connaissances scientifiques. D'Urville avait épousé en 1815 une jeune et belle Provençale, fille d'un horloger de Toulon, qui périt avec lui et leur dernier enfant dans l'épouvantable désastre de Meudon; le second enfant issu de leur mariage était mort quelques années auparavant (février 1838), et on a vu que le choléra lui avait déjà enlevé une fille en 1835. Nous ne saurions terminer cette notice sans mentionner au moins les attaques et les insinuations publiées contre la mémoire de d'Urville, et après sa mort, dans un ouvrage ayant pour titre : *Complément aux souvenirs d'un aveugle, voyage autour du monde de* l'Astrolabe *et* la Zélée, etc., par M. Élie le Guillou, chirurgien-major de *la Zélée*, insinuations que tous les autres membres de l'expédition ont appelées *odieuses et perfides*, contre lesquelles ils ont fait paraître une protestation, signée par eux, dans les *Annales maritimes*, et qui ont été en outre réfutées dans la *Relation du voyage*. Nous nous bornerons à ce peu de mots, en ajoutant seulement que dans un rapport sur l'ouvrage de M. le Guillou, les attaques de ce chirurgien ont été fortement désapprouvées par le membre de l'Académie des sciences de Marseille, chargé de rendre compte de ce voyage. C'est dans les écrits de MM. Th. Massot, Vincendon-Dumoulin, Berthelot, Isidore Bourdon, Matterer, en 1802 capitaine de vaisseau et major de la marine à Toulon, et dans ceux de M. Albert Montemont, ainsi que dans les rapports et relations de M. Dumont d'Urville lui-même, auxquels nous avons fait de fréquents emprunts, que nous avons puisé tous les élements de cette notice. On doit à Dumont-d'Urville, outre les relations de ses voyages, un grand nombre de rapports et de mémoires qui, pour la plupart, ont été insérés dans différents recueils de sociétés savantes. 1° *Relation de la campagne hydrographique de la gabare* la Che-

Digitized by Google

vrette, *dans le Levant et la mer Noire*, durant l'année 1820 (*Annales maritimes*, 1821), par M. d'Urville, officier de l'expédition; lue à l'Académie royale des sciences, le 22 janvier 1821. 2° *Voyage de la corvette* l'Astrolabe, exécuté par ordre du roi pendant les années 1826, 1827, 1828 et 1829, sous le commandement de M. J. Dumont d'Urville, capitaine de vaisseau, publié par ordonnance de S. M. — 20 vol. grand in-8°, grand in-4° et grand in-fol., accompagnés d'atlas, Paris, J. Tastu, 1830-1833. D'Urville l'a rédigé en entier. Le même (texte historique seulement), Paris, J. Tastu, 1830-1834, 5 vol. in-8°; les *Observations nautiques, météorologiques, hydrographiques et de physique*, extraites de la relation, ont été publiées à part par ordre du ministre de la marine, Paris, F. Didot, 1 vol. in-4°, 1834. 3° *Voyage au pôle sud et dans l'Océanie, sur les corvettes* l'Astrolabe et la Zélée, exécuté par ordre du roi pendant les années 1837, 1838, 1839 et 1840 sous le commandement de M. J. Dumont d'Urville, capitaine de vaisseau, Paris, Gide, 1842 et années suivantes. La relation de ce voyage doit se composer de 34 volumes grand in-8°, et d'un atlas de 520 planches in-fol. A l'époque de la mort funeste de d'Urville, les trois premières parties de l'*Histoire du voyage* dont il s'était personnellement chargé, et qui doit former 10 volumes, étaient seules rédigées par lui; M. Vincendon-Dumoulin, ingénieur hydrographe de la marine qui l'avait accompagné, terminera la relation d'après les notes de son illustre commandant. L'atlas pittoresque qui doit accompagner cette partie de l'ouvrage est publié sous la direction de M. le baron Taylor. La zoologie et la botanique sont confiées à MM. Hombron et Jacquinot, médecins de l'expédition; l'anthropologie à M. le docteur Dumoutier; la minéralogie et la géologie à M. le docteur Grange, d'après les matériaux recueillis par MM. Jacquinot et Hombron; et enfin la physique et l'hydrographie à M. Vincendon-Dumoulin. Parmi les mémoires qu'on doit à Dumont d'Urville, nous citerons : 1° *Enumeratio plantarum quas in insulis Archipelagi, aut littoribus Pontis Euxini, annis* 1819-1820, *colligit atque detexit* J. Dumont d'Urville, Paris, 1822, in-8°. Ce mémoire avait déjà été publié dans les Mémoires de la société Linnéenne de Paris où l'on trouve aussi. 2° *Mémoires sur la flore des îles Malouines*, 1826. 3° *Mémoire géologique sur les îles volcaniques de Santorin et plus particulièrement sur la Nouvelle-Camini*, t. 1, p. 598, 1822. 4° *Notice sur les galeries souterraines de l'île de Mélos*, publiée dans les *Nouvelles Annales des voyages*, t. 27, et réimprimée en une brochure in-8°, Paris, Smith, 1825. 5° *Mémoire sur les îles Loyalty*, partie hydrographique du voyage de *l'Astrolabe*, Paris, Tastu, 1829, in-8° de 22 pages. 6° *Mémoire sur la distribution géographique des fougères à la surface du globe*, publié dans les *Annales des sciences naturelles*, t. 6, p. 51, 1835. 7° *Rapport sur le voyage de* l'Astrolabe, lu à l'Académie des sciences, séance du 11 mai 1829, Paris, Coniam, 1829, in-8° de 64 pages. 8° *Rapport de M. d'Urville au ministre de la marine sur le deuxième voyage de* l'Astrolabe et la Zélée. (Voir *Annales maritimes*, juillet, 1840). On trouve dans le Bulletin de la société de géographie : 9° *Rapport sur le projet de voyage autour du monde*, soumis à la société de géographie par M. Buckingham (1830). 10° *Rapport sur le voyage du capitaine Beechey* (1831) *au détroit de Behring*. 11° *Compte rendu du Guide des marins pendant la navigation nocturne*, par Conlier (1830). 12° *Tableau des expériences de température à divers degrés de profondeur sous-marine exécutées pendant le cours du voyage de* l'Astrolabe (1831). 13° *Note sur les expériences de température sous-marine exécutées par M. Bérard dans la Méditerranée* (1832). 14° *Note sur la température de la mer à diverses profondeurs, avec une planche*. 15° *Rapport sur la description générale des phares et fanaux de* M. Conlier. 16° *Rapport sur le Portulan de l'Amérique septentrionale*, publié par le gouvernement mexicain. 17° *Jugement sur Cook, La Pérouse, Vancouvert, d'Entrecasteaux, Flinders*, etc. 18° *Notice sur les îles du grand Océan* (1832). 19° *Rapport sur le concours relatif à l'origine des nègres asiatiques*. 20° *Note sur le groupe Cowell*. 21° *Sur les découvertes du capitaine Morrel*. 22° *Nouvelles découvertes dans l'océan Antarctique, par Biscoe* (Analyse.) 23° *Compte rendu d'un ouvrage de M. Marcoz sur le mouvement séculaire de la lune*. 24° *Croisière du* Delphin *dans les îles de l'océan Pacifique* (Analyse.) 25° *Rapport sur un manuscrit espagnol de Bonechea*. 26° *Lettre sur les terres antarctiques*, traduite par d'Urville. Nous avons déjà parlé du *Voyage pittoresque autour du monde*, qui a en deux éditions chacune, en deux volumes grand in-8°, avec des cartes, des vues, etc.; la 1re, Paris, Tenré, 1833, et la 2e, Paris, Furnes, 1844; d'Urville a eu plusieurs collaborateurs. On a encore de d'Urville les articles chronologiques de Cook et de Bougainville, publiés dans l'*Encyclopédie des gens du monde*; un fragment intitulé : *Reldche de* l'Astrolabe *aux îles Arioco*. On assure qu'il avait en portefeuille une épopée en prose intitulée : *Les Zélandais*, dans laquelle il a peint les mœurs des anthropophages. D—z—s.

DUMONTET DE LA TERRADE (François-Marie-Augustin), magistrat et agronome, naquit en 1748, à Scey-sur-Saône, d'une ancienne famille originaire de Quercy, et dont une branche établie en Franche-Comté, s'est éteinte récemment par la mort du fils de celui qui fait le sujet de cet article. En terminant ses cours à l'université de Besançon, il se fit, suivant l'usage, inscrire au tableau des avocats, et peu de temps après, il acquit un office municipal à Vesoul. Maire de cette ville en 1785, il signala son passage dans l'administration par divers règlements de police locale qui sont restés en vigueur. Il s'occupa, dans le même temps, de mettre en ordre les archives, et d'en dresser un inventaire détaillé pour faciliter les recherches. A l'époque de la révolution, il quitta Vesoul pour venir habiter Scey avec sa famille; et, s'étant mis à

Digitized by Google

la tête de l'exploitation de ses domaines, il contribua beaucoup, par son exemple et par ses conseils, à faire abandonner dans son canton les anciennes méthodes de culture pour leur en substituer de plus rationnelles. En l'an 5, il fut nommé, par le département de la Haute-Saône, au conseil des Cinq-Cents; mais il n'y siégea pas, son élection ayant été annulée par suite du coup d'État du 18 fructidor. Sous le consulat, il fut fait maire de sa commune; et lors de la création de la société d'agriculture du département, il en fut désigné l'un des premiers membres. Il fit, en 1802, les fonds de plusieurs prix, qui furent distribués le 5 avril aux vignerons les plus habiles à tailler la vigne. Cette même année, une partie du département ayant été ravagée par la grêle, il s'occupa des moyens de tirer parti des terrains dévastés, et reconnut que la pomme de terre hâtive, désignée dans le pays sous le nom de printanière, plantée à la fin de juillet, peut fournir une récolte abondante dès l'automne suivant. Il lut, en 1804, à la société d'agriculture, un mémoire sur les avantages que procurerait la suppression de la vaine pâture. Il remit, en 1806, les fonds d'un prix pour un mémoire sur les causes de la carie des blés, et les moyens de les préserver de cette maladie. Il présidait, en 1810, cette société, et le discours qu'il prononça prouve que son zèle pour les progrès de l'agriculture n'avait point affaibli son goût pour l'histoire; il y annonça qu'il s'occupait de rédiger la description historique et statistique du canton de Scey-sur-Saône, et promit sur l'abbaye de la Charité des notes puisées dans des chartes qu'il avait sauvées d'une destruction certaine, en les tirant des mains d'un jardinier, qui s'en servait pour envelopper des semences. A la réorganisation de l'ordre judiciaire en 1811, il fut nommé conseiller à la cour impériale de Besançon. Élevé, lors des changements qui eurent lieu dans les tribunaux en 1815, à la dignité de premier président de la cour royale, il reçut, peu de temps après, la croix d'honneur et le titre de baron. Il mourut à Besançon, le 13 novembre 1821. Depuis 1809, il était membre de l'Académie de cette ville. On a de lui, dans le *Recueil de la société d'agriculture de la Haute-Saône*, outre les discours et mémoires précédemment indiqués, un grand nombre de notes et d'observations pratiques sur les différentes branches de l'économie rurale; dans celui de la *société d'agriculture du Doubs*, année 1807 : *Lettre sur la culture du triticum compositum*; — année 1820, *Analyse de l'essai de Tschudi, sur la greffe des plantes herbacées*; — année 1822, *Observations sur les inconvénients qui résultent du trop grand morcellement des terres*. Il a publié séparément : 1° *Analyse de titres et quelques recherches sur la ville de Vesoul*, Besançon, 1807, in-8°; 2° *Éléments d'agriculture* à l'usage des écoles primaires du département, Vesoul, 1810, in-8°; 3° *Abrégé de l'instruction de Tessier sur les bêtes à laine*, ibid., 1812, in-8°. Ces deux derniers opuscules furent imprimés par ordre du préfet. Dumontet a laissé manuscrits : des *Recherches sur la ville de Vesoul*, et l'*Histoire de l'ancienne province de Franche-Comté*; un *Essai sur les personnages illustres, anciens et modernes, qui se sont montrés les protecteurs de l'agriculture*, etc. On trouve une courte *Notice* sur ce magistrat dans le *Recueil agronomique* de la société de la Haute-Saône, 2e série, t. 1, p. 323. W—s.

DUMOUCHEL (Jean-Baptiste), évêque constitutionnel du Gard, naquit vers 1747. Fils d'un pauvre cultivateur de la Picardie, il obtint une bourse au collége de Ste-Barbe à Paris, et y fit ses études avec assez de succès pour être nommé, d'abord maître de quartier au collége de Louis-le-Grand, et successivement professeur de rhétorique à Rodez, où il compta parmi ses élèves le célèbre Chaptal qui devait un jour l'aider de son crédit. Rappelé à Paris pour occuper une chaire au collége de la Marche, Dumouchel, qui à une physionomie spirituelle joignait des manières agréables, beaucoup de souplesse et des connaissances littéraires variées, quoique superficielles, sut se créer des protecteurs, qui, en 1785, le firent nommer à la place de recteur de l'université. Le 2 décembre 1786, ayant été réélu à cette même place, Dumouchel publia un *Mandement* latin pour annoncer l'ouverture d'un concours dont l'objet était la composition d'hymnes nouvelles pour le Bréviaire de Paris. Secrétaire de l'assemblée électorale du clergé de la capitale en 1788, il contribua de tous ses moyens à faire passer l'arrêt par lequel cet ordre déclara que ses membres, renonçant à leurs exemptions pécuniaires, offraient de concourir dans la proportion de leurs revenus, au paiement des charges publiques. Cette délibération, qui ne fut cependant pas prise à l'unanimité, honore le clergé, qui reconnut la nécessité de contribuer au soulagement de l'État; mais songea-t-on alors aux conséquences de cet acte de patriotisme? Le clergé ne se laissa-t-il pas dominer par cet esprit d'innovation qui, trouvant dès lors des prosélytes dans toutes les classes, jeta plus tard la confusion dans la société, et amena tous les malheurs de la révolution? Dumouchel, à qui la place de recteur de l'université et la part qu'il avait prise aux actes de l'assemblée de 1788 avait acquis de l'influence dans le clergé, fut en 1789 député de son ordre aux états généraux. Il adhéra l'un des premiers à la réunion des ordres; et comme recteur de l'université, présenta plusieurs fois à l'assemblée nationale les félicitations de ce corps enseignant, et, chaque fois, il enchérissait sur les éloges qu'il donnait aux opinions de ses collègues. Votant toujours avec le côté gauche, il prit beaucoup de part à la discussion de la constitution civile du clergé, et conclut à ce que le roi ne pût prendre les voies canoniques que relativement aux articles ayant quelque connexité avec les objets purement spirituels. Lorsque, sur la motion de l'abbé Grégoire, les membres du clergé députés de leur ordre furent appelés à prêter le serment civique conçu dans ces termes : *Je jure de*

Digitized by Google

veiller avec soin sur les fidèles dont la direction m'est confiée; je jure de maintenir de tout mon pouvoir la constitution française, et notamment les décrets relatifs à la constitution civile du clergé, Dumouchel fut un des premiers à s'élancer à la tribune pour y prêter ce serment. Peut-être qu'à cette époque il croyait, avec plusieurs de ses collègues, que rien dans la constitution ne blessait les principes de la religion; peut-être même que lui aussi répétait avec Grégoire, *que, revêtus du sacerdoce, ils continueraient à l'honorer par leurs mœurs; qu'ils seraient constamment les missionnaires, et, s'il le fallait, les martyrs de la religion.* Cependant, élu évêque constitutionnel du Gard, il fut sacré à Paris le 3 mai 1791, et se rendit dans son diocèse; mais, quoique bien accueilli par une partie de la population, sa conduite, ses mœurs, ses talents même furent violemment attaqués dans deux pamphlets, dont l'un intitulé: *M. Dumouchel convaincu d'ignorance, de mauvaise foi et d'hérésie,* Paris, in-8°, est une réponse à la *lettre pastorale* de prise de possession; l'autre, ayant pour titre *l'Apothéose de M. Dumouchel,* est une facétie pleine de personnalités. Les auteurs de ces pamphlets semblaient avoir prophétisé; car Dumouchel, cédant à la terreur, qui en 1793, planait sur le clergé, commença d'abord par abandonner son diocèse; plus tard, se mariant, il entra dans la vie civile, et quelque temps après fut attaché à la direction de l'instruction publique dépendant du ministère de l'intérieur. Il fut suspendu de ses fonctions sous le ministère de Lucien Bonaparte, à cause de *discours déplacés* qu'il avait tenus; mais rappelé par Chaptal en qualité de chef du bureau de l'instruction publique, il passa dans ceux de l'université lorsque Fontanes en fut le grand maître. Mis à la retraite en 1814, Dumouchel mourut le 7 décembre 1820. Il a publié, avec M. Goffaux, une 6e édition des morceaux choisis des auteurs latins, sous le titre de *Narrationes excerptæ,* Paris, 1818, in-12. P-c-t.

DUMOULIN (Charles), en latin *Molinæus* (1), célèbre jurisconsulte, naquit à Paris vers la fin de l'année 1500. Il était issu d'une famille noble, alliée à Anne de Boulen, mère de la reine Élisabeth d'Angleterre. Cette princesse ne désavouait point cette alliance, qui n'est point une fable, comme quelques-uns l'ont cru. Dumoulin fit ses premières études à l'université de Paris, et son droit à Poitiers et à Orléans. Dès l'an 1521, il donna dans cette dernière ville des leçons qui commencèrent sa réputation. Ayant été reçu avocat au parlement, en 1522, il fut obligé d'abandonner la plaidoirie et de se borner à la consultation et à la composition des livres, à cause d'un bégaiement auquel il était sujet. L'étude était pour lui une passion si impérieuse, qu'il fit raser sa barbe, contre la coutume d'alors, pour ne pas perdre les moments qu'il aurait fallu employer à la soigner. Il la reprit néanmoins dans ses dernières années. Pour se mettre encore à l'abri des distractions et des embarras, il refusa les emplois qu'on lui proposa, et ne voulut s'assujettir au service d'aucun prince, ni d'autres personnes puissantes. Enfin il prit la résolution de ne jamais se marier, et il fit une donation de tous ses biens à un frère puîné, ne conservant pour son entretien que les profits de son cabinet. Il ne tarda pas à se repentir d'un si rare désintéressement. Son frère se montra à son égard barbare et dénaturé. Sa profession lui fournit heureusement un moyen de s'en venger. Il se maria, et ayant eu des enfants, il rentra, en vertu de la loi, dans la propriété des biens dont il s'était dépouillé si légèrement étant célibataire. Dumoulin eut par là, tout à la fois, le plaisir de punir un ingrat, et l'avantage de rencontrer dans Louise de Beldon, fille d'un secrétaire du roi, qu'il épousa en 1538, une femme qui ne lui apporta à la vérité qu'une dot médiocre; mais dont la vertu, la douceur et l'attachement pour son ménage furent pour lui un grand soulagement, au milieu des orages presque continuels dont il fut assailli. Le repos, qu'il désirait avec tant d'ardeur, sembla le fuir sans cesse. Il avait une âme vive, ardente, passionnée; incapable de dissimuler sur rien, surtout quand il croyait la justice ou la vérité compromise, ou qu'il s'agissait des intérêts de son pays, qu'il aimait au delà de toute expression, suivant le président de Thou. Dumoulin, comme tant d'autres savants de son siècle, se laissa entraîner dans les nouvelles opinions, en matière de religion. Il suivit quelque temps les étendards de Calvin; mais il les abandonna ensuite pour le luthéranisme de la confession d'Augsbourg, qui lui paraissait moins exagéré et plus raisonnable. Les calvinistes lui conservèrent un long ressentiment de cette désertion, et ils firent plusieurs fois trêve à leur haine mutuelle avec les catholiques, pour la diriger de concert contre lui. Ce fut en 1552 que commencèrent des persécutions qui durèrent presque autant que sa vie. Le roi Henri II avait fait, deux ans auparavant, un édit pour réprimer les abus, les fraudes et même les faux qui se commettaient à la daterie romaine dans l'impétration des bénéfices, au grand détriment de l'ordre ecclésiastique. Des brouilleries étant survenues entre ce prince et le pape Jules III, il défendit, par un nouvel édit, de faire passer de l'argent à Rome, sous quelque prétexte que ce fût. Cela déplut extrêmement au pape, qui prétendait qu'il n'était pas permis au roi de rien ordonner touchant ce qui regardait la juridiction ecclésiastique, et que l'autorité du saint-siége était blessée par ce procédé. « Il est pourtant vrai, » dit à cette occasion l'historien de Thou, « que nos rois « ont toujours été en possession de ce droit; et « Charles Dumoulin, grand et célèbre jurisconsulte, dont le nom était en grande vénération, « non-seulement par son jugement solide et sa profonde érudition, mais aussi par la probité et la « sainteté de ses mœurs, homme consommé en la

(1) Il signait son nom *Du Molin,* mais l'usage a prévalu de l'appeler *Dumoulin.*

Digitized by Google

« science du droit français ancien et moderne, et « très-zélé pour sa patrie, l'a solidement prouvé « par des raisons et des exemples, dans le com- « mentaire qu'il a fait sur cet édit. » En respectant l'autorité spirituelle du pape, il n'épargna pas les prérogatives que les fausses décrétales avaient introduites, et que les véritables avaient encore étendues. Ce fut un grand trait de lumière, dans un temps où ces matières n'étaient pas encore autant éclaircies qu'elles l'ont été dans la suite. Le pape lui-même en fut tellement déconcerté, qu'il devint plus docile aux propositions pacifiques du roi. C'est à cette occasion qu'Anne de Montmorenci, alors maréchal, ensuite connétable de France, dit au roi, en lui présentant Dumoulin : *Sire, ce que Votre Majesté n'a pu faire avec 30,000 hommes, ce petit homme* (Dumoulin était d'une petite taille) *l'a achevé avec un petit livre.* La cour de Rome n'a jamais pardonné à Dumoulin le tort que son commentaire lui avait fait ; elle n'a rien oublié pour flétrir sa mémoire. Clément VIII condamna ses ouvrages à être brûlés. Ils furent mis à l'*index* au premier rang des livres défendus. Dans les permissions de lire les ouvrages qui y sont placés, on exceptait toujours ceux de Machiavel et de l'*impie Dumoulin* ; c'est ainsi qu'on le qualifiait. Ceux qui, dans les pays où les défenses de ce genre sont respectées, ont voulu profiter des lumières que renferment ses écrits de jurisprudence, les ont fait réimprimer sous le nom supposé de *Gaspar Caballinus de Cingulo.* Ce n'est qu'à la faveur de ce déguisement qu'il est permis de le citer. En France, quoique le commentaire de Dumoulin fût dédié au roi, et imprimé avec privilége, il ne le rendit pas moins odieux à quelques Français, qui avaient alors tout le pouvoir, et qui, suivant de Thou, étaient plus portés pour les intérêts de Rome que pour les droits du royaume : l'autorité du parlement put à peine le soustraire aux persécutions qu'ils lui suscitèrent. N'ayant pu le perdre légalement, on l'attaqua par la violence ; sa maison fut pillée et sa vie en danger : il ne la sauva qu'en cherchant un asile en Allemagne, où il fut très-bien accueilli. Il séjourna quelque temps à Tubingen, où l'on accourait de toutes parts pour prendre ses avis ou assister à ses leçons. Ayant obtenu la permission de rentrer en France, par le crédit de ses protecteurs et de ses amis, il pensa à y retourner. Il s'arrêta, chemin faisant, à Strasbourg, à Dôle, à Besançon, où l'on montra autant d'empressement à l'entendre, que l'on avait fait en Allemagne. Il donna à Montbelliard une preuve de la fermeté de son caractère. Le duc, qui l'y avait attiré, voulut lui faire signer une consultation contraire à son opinion. Il aima mieux subir trois mois de prison que de mentir à sa conscience. Il ne recouvra sa liberté que par l'adresse de sa femme, qu'il eut le malheur de perdre quelque temps après : il s'en consola en en épousant une autre. A peine rentré à Paris, où il avait repris ses occupations habituelles, les troubles de religion qui s'élevèrent dans cette ville l'obligèrent de la quitter encore, après avoir vu sa maison pillée une seconde fois. Il se retira à Orléans, ensuite à Lyon, où il fut emprisonné sur la dénonciation des ministres calvinistes. Lorsqu'il eut été élargi, il revint à Paris, où de nouveaux orages l'attendaient. Les jésuites, dont la société naissante fixait déjà l'attention publique, demandaient de pouvoir y établir un collége. L'université s'y opposa. Dumoulin justifia cette opposition dans une consultation qui n'empêcha pas l'université de perdre sa cause. Les jésuites, protégés par le chancelier de l'Hôpital, l'emportèrent. Ce qui détermina le parlement, au rapport du président de Thou, de les admettre dans l'instruction publique, c'est qu'on regarda l'éducation qu'ils offraient à la jeunesse comme un préservatif certain contre les nouvelles erreurs. La consultation de Dumoulin réveilla la haine de ses ennemis, qu'une affaire plus sérieuse fit bientôt éclater. Le concile de Trente venait enfin d'être terminé; les ambassadeurs du pape et des princes les plus puissants de l'Europe pressaient le roi de le faire publier en France. Les membres les plus influents du conseil du roi n'étaient pas de cet avis; ils craignaient de ressusciter par là les dissensions civiles, qu'on avait eu tant de peine à assoupir pour quelques instants; et d'ailleurs plusieurs décrets du concile contenaient des règlements contraires à nos libertés et même à l'autorité royale, qu'ils ne pouvaient approuver. Dans un conseil tenu à Fontainebleau, le 27 de février 1561, il y eut à ce sujet une altercation très-vive entre le chancelier de l'Hôpital et le cardinal de Lorraine: il fut décidé que le concile de Trente ne serait pas publié. Dumoulin, sollicité d'appuyer de son avis la décision du conseil, publia son *Conseil sur le fait du Concile de Trente*, Lyon, 1564, in-8°. C'est une consultation en cent articles, dans laquelle il examinait en détail les décrets du concile, et tâchait de faire voir, par plusieurs raisons, qu'il était nul, qu'il y avait eu des défauts dans la publication, qu'il avait été tenu et fini contre les décrets des anciens Pères et contre la liberté du royaume de France. Il ne ménageait pas les expressions, étant naturellement porté aux sarcasmes et aux injures, comme tous les écrivains de ce temps. Il appelle la réformation faite par le concile une vraie *déformation.* Les ennemis de Dumoulin avaient là une trop belle occasion de lui nuire pour la laisser échapper. Ils l'accusèrent d'avoir voulu exciter une sédition et troubler la tranquillité publique : ils firent tant de bruit, que ceux mêmes qui l'avaient engagé à publier sa consultation, l'abandonnèrent. Le parlement, malgré l'estime qu'il avait pour lui, se vit forcé de le faire arrêter. Il ne recouvra sa liberté, qu'à condition qu'il ne pourrait plus rien faire imprimer qu'avec la permission du roi. A peine Dumoulin avait obtenu quelque relâche de la part des catholiques, qu'il déclara lui-même la guerre aux calvinistes, qui n'étaient pas les moins dangereux de ses adversaires. Depuis qu'il les avait

Digitized by Google

abandonnés, il n'est pas de tracasserie qu'ils ne lui eussent suscité soit en France, soit pendant son séjour à l'étranger. Ses ouvrages étaient proscrits et brûlés à Genève comme à Rome ; et tel est l'aveuglement de la haine, que dans l'affaire du concile de Trente, où les opinions de Dumoulin se trouvaient, sur ce point, si bien d'accord avec celles des calvinistes, ils montrèrent autant d'acharnement contre lui que les catholiques. Il voulut enfin en avoir raison : il les dénonça au parlement, par une requête qui fit beaucoup de bruit dans le temps, et où il peignit leurs ministres, presque tous étrangers et gens de néant, comme ne venant en France que pour y porter l'esprit de discorde et de sédition, et y allumer la guerre civile; sous le prétexte d'une liberté imaginaire, bouleverser la constitution du royaume, et le réduire en un État populaire. Le parlement fit informer sur cette requête; mais on ne voit pas qu'elle ait eu d'autres suites. La mort vint mettre un terme à une vie si agitée. Dumoulin rendit l'âme le 27 décembre 1566, entouré de trois docteurs de Sorbonne, auxquels il développait et expliquait d'une manière très-claire, suivant l'auteur de sa vie, le mystère de la prédestination. Le président de Thou raconte que Dumoulin avait reconnu ses erreurs, et était redevenu catholique quelque temps avant sa mort. Ce qui l'avait le plus disposé à ce retour vers la religion de ses pères, c'était d'avoir vu que la réforme qu'il avait si ardemment souhaitée dans la religion, avait dégénéré en licence et en faction : il promettait, s'il vivait plus longtemps, d'en retirer beaucoup, par ses leçons et son exemple, de l'erreur qui s'accroissait chaque jour. Dumoulin était sans contredit non-seulement un des plus grands jurisconsultes, mais encore un des hommes les plus érudits de son siècle. Il manque, à la vérité, quelquefois de critique, science encore peu avancée de son temps; mais, outre qu'il connaissait à fond les livres du droit civil, il possédait bien les Pères, les historiens ecclésiastiques, les canons des conciles, les canonistes et même les théologiens scolastiques. Il est étonnant qu'un seul homme ait pu lire et écrire autant d'ouvrages qu'il l'a fait. Il trouva le premier les véritables sources et les règles fondamentales du droit français, chose d'autant plus difficile, que les monuments de notre histoire, où l'on pouvait les découvrir, étaient encore ensevelis dans l'obscurité la plus profonde. La force de son génie et la constance de son application suppléèrent aux ressources qui lui manquaient. Ce qu'il a fait sur une partie de la coutume de Paris a toujours passé pour un chef-d'œuvre. Il revit également les plus importantes des autres coutumes de France, et les éclaircit par des explications : il aurait voulu ôter les contradictions, les différences et les ambiguïtés qu'il y avait entre elles, et tarir la source des procès auxquels elles donnaient lieu. Il toucha aussi des ouvrages des plus célèbres jurisconsultes qui l'avaient précédé, et en rectifia les opinions. Son style manque d'élégance; il est même quelquefois barbare. Mais il rachète ces défauts par une sagacité rare, un jugement supérieur, qui ramènent tout aux principes de la raison et de la justice. C'est, suivant d'Aguesseau, l'auteur le plus analytique qui ait écrit sur la jurisprudence : il remonte toujours aux principes, pour descendre par gradation aux dernières conséquences. Son esprit subtil et pénétrant avait saisi toute la métaphysique de la jurisprudence : c'est en en puisant les éléments dans ses ouvrages, et en les exposant d'une manière plus méthodique, dans son *Traité des Obligations*, que Pothier s'est placé au rang des premiers jurisconsultes. Jamais aussi personne n'a joui dans les tribunaux d'autant d'estime et de considération ; ses opinions y étaient regardées comme des oracles. Dumoulin avait le sentiment de sa force : il savait tout ce qu'il valait, et il s'exprimait même là-dessus avec une franchise peu modeste, à la vérité, mais qu'il mettait dans tout ce qu'il faisait : « Moi qui ne le « cède à personne, et à qui personne ne peut rien « apprendre, » disait-il en tête de ses consultations. Il a failli cependant céder aux atteintes du temps et des révolutions, qui détruisent les réputations comme les empires. Les ouvrages de Dumoulin, publiés d'abord par lui séparément, ont été recueillis en plusieurs volumes in-fol. ; savoir : 3 vol. en 1612, 4 vol. en 1654 ; la meilleure édition et la plus rare est celle de Paris, 1681, 5 vol. in-fol., donnée par les soins de François Pinson. Garrigan, libraire à Avignon, avait fait distribuer, en 1773, le prospectus d'une nouvelle édition de Dumoulin, qui n'a pas eu lieu ; il avait mis dans ce prospectus l'éloge de Dumoulin, que Henrion de Pensey avait lu dans une assemblée des avocats, et placé à la tête de son *Analyse des Fiefs*, tirée des commentaires de Dumoulin sur la coutume de Paris, 1773, in-4°. Plusieurs auteurs ont écrit la vie de ce célèbre jurisconsulte : la plus étendue est celle de Brodeau, avocat au parlement de Paris, 1654, in-4°. Les infortunes qui l'avaient poursuivi pendant sa vie s'étendirent jusqu'à sa postérité. Son fils mourut d'hydropisie, trois ou quatre ans après lui ; sa fille, mariée à Simon Bobé, avocat au parlement, et bailli de Coulommiers, fut assassinée avec ses deux enfants, par des voleurs qui s'introduisirent dans sa maison. B—I.

DUMOULIN. *Voyez* MOLIN et MOULIN.

DUMOULIN (ÉVARISTE), journaliste, né dans le département de la Gironde en 1776, fut du nombre de ces jeunes gens qui, surpris par la révolution, se trouvèrent de bonne heure jetés dans les agitations de la politique. Doué d'une imagination vive, d'un esprit net et d'une fermeté à toute épreuve, il embrassa dès lors les idées d'un patriotisme exalté, et s'y montra constamment fidèle. Destiné au commerce, il avait étudié avec succès les sciences exactes; mais, entraîné par son penchant pour l'indépendance et pour les plaisirs, il suivit la carrière littéraire ; se fit remarquer à Bordeaux par des pièces de vers, des brochures et des arti-

Digitized by Google

ches insérés dans le journal du département; mais il ne fit pas fortune. Venu à Paris, en 1815, il y débuta par sa collaboration avec MM. Maiseau et Bellemare au journal du soir, intitulé *le Messager des chambres*, et devint l'un des actionnaires fondateurs du *Constitutionnel*, où il se chargea d'abord de la rédaction des séances de la chambre élective, et, plus tard, des articles spectacles. Si, dans ses feuilletons, on cherchait en vain les grâces du style et la connaissance approfondie des anciennes traditions dramatiques, on y remarquait du moins un goût pur, une netteté de diction, une franchise de pensée qui concoururent puissamment à la vogue de ce journal. Les autres actionnaires n'étaient pas fâchés d'avoir dans leurs rangs un jeune homme sûr, dévoué, courageux et toujours prêt à soutenir ses doctrines, soit devant les tribunaux par une discussion ferme et mesurée, soit devant toute personne avec son épée. Quelques aventures de jeune homme, qui lui étaient arrivées à Bordeaux, avaient entouré son nom d'une célébrité de galanterie et de bravoure qui ne nuisit pas à la position qu'il prit alors dans le parti libéral. Lui-même avait lieu de s'en féliciter. Lorsque, pour quelque centaines de francs, qu'il ne paya qu'en rédaction, il acheta deux actions au *Constitutionnel* naissant, il ne prévoyait pas que, deux ou trois ans après, il compterait parmi les hommes de lettres *les mieux rentés* de la capitale. Ce fut encore ici une des fatalités de la restauration : il y avait plus de profit pour les écrivains à se ranger parmi ses ennemis que parmi ses défenseurs. Ajoutons que les premiers jouissaient de l'indépendance si précieuse aux gens de lettres; et tandis que le gouvernement royal dédaignait le plus souvent de se défendre et de protéger les littérateurs dévoués à sa cause, le parti de l'opposition ne se refusait à aucun sacrifice pour appuyer et indemniser ceux de ses écrivains que frappaient les rigueurs de la justice ou de l'administration. Ce serait une tâche longue et peu intéressante que de suivre Dumoulin dans les divers procès soit contre le ministère public, soit contre des particuliers (1), qu'il eut à soutenir pour le *Constitutionnel*. Défendu par Dupin, il en sortit toujours avec une sorte d'avantage dans l'opinion hostile au gouvernement, même lorsqu'il encourut une condamnation. Mal en prit une fois à un avocat d'avoir porté la parole contre ce rude champion. Dumoulin, qui appartenait à toutes les associations libérales, s'était fait recevoir *carbonaro*. Il fut un des fondateurs rédacteurs de la *Minerve française* (1818-1819). Lors des journées de juillet, homme d'action, il ne se contenta pas de signer la protestation des journalistes contre les ordonnances. Il fut des premiers à faire comprendre aux meneurs du parti que l'hôtel de ville devait être le centre de l'action populaire; et, suivi d'une troupe déterminée, il s'en fraya le chemin l'épée à la main. Après le 7 août, des récompenses honorifiques ne lui manquèrent pas; car il n'en voulait pas d'autres, amoureux qu'il était d'une vie indépendante et voluptueuse. Il fut décoré de juillet, et de la Légion d'honneur; puis nommé capitaine de la garde nationale de la banlieue. Plus tard il reçut la croix d'officier et le grade de chef de bataillon. A cette époque, comme en 1815, nous pouvons dire que ses mœurs n'avaient pas changé avec sa fortune. Riche et en crédit, il demeura toujours dans ses relations sociales ce qu'il avait été lorsque, pauvre journaliste, il avait besoin pour vivre du feuilleton du jour. Au surplus, tel est le caractère qui distingue les hommes de bonne foi dans une opinion quelconque : courageux pour la faire triompher, ils laissent, après le succès, les hommes du lendemain abuser de la victoire. Dans ses relations privées il portait une tolérance qui rendait sa société agréable à ceux dont les opinions étaient le plus éloignées des siennes. Personne n'était plus dévoué à ses amis, plus serviable envers tous, plus généreux envers le malheur. Le 4 septembre 1833, il fut frappé de la mort la plus inattendue. Il était dans les bureaux du *Constitutionnel*, causant avec gaieté, lorsqu'il fut surpris par une légère toux, suivie d'une hémorrhagie. En une demi-heure, il fut suffoqué par le sang, malgré les secours des médecins. Il eut à peine le temps de serrer la main à ses amis. On a de lui : 1° *Histoire complète du procès du maréchal Ney*, contenant le recueil de tous les actes de la procédure, avec le texte des mémoires, requêtes, consultations et plaidoyers, précédée d'une notice historique sur la vie du maréchal, par Évariste D***, Paris, 1815, 2 vol. in-8°. Dumoulin fut aidé dans cette compilation par M. Maiseau, son collaborateur au *Messager des chambres*. La police fit saisir cet ouvrage, ou plutôt en fit le semblant, pour satisfaire aux exigences du parti dominant : car nous savons positivement que l'ouvrage s'est vendu entièrement à deux éditions. 2° *Procès du maréchal comte Drouot*, précédé d'une Notice historique sur cet officier, Paris, 1816, in-8°; 3° *Procès du général Cambronne*, contenant toutes les pièces, interrogatoires et débats, ibid., 1816, in-8°; 4° *Lettre sur la censure des journaux et sur les censeurs, ou Examen d'une correspondance inédite relative aux affaires du temps*, ibid., 1820, in-8°; 5° *Examen du projet de loi sur la presse*, ibid., 1827, in-8°. Ces deux dernières brochures ne se distinguaient ni par le piquant du style, ni par la profondeur des vues; mais, écrites avec franchise et netteté, elles avaient ce qu'il fallait pour produire l'impression du moment; et c'était tout ce que demandait l'auteur, étranger qu'il était à toute prétention littéraire (1). D—R—R.

(1) Entre autres M. le comte de Léaumont, député des colons de St-Domingue à Paris, qui le fit citer nominativement en police correctionnelle, le 4 septembre 1824, pour un article du 27 juillet précédent, dans lequel il se prétendait diffamé.

(1) Si l'on en croit la *France littéraire*, Dumoulin aurait coopéré en 1807 à la *Bibliothèque* ou *Journal du barreau*.

DUMOURIEZ (Anne-François Duperrier), né à

Digitized by Google

Paris, en 1707, d'une famille originaire de Provence, était commissaire des guerres en 1732. Il fut chargé, en 1759, de l'intendance de l'armée du maréchal de Broglie. La musique, la peinture, la littérature avaient toujours eu du charme pour lui. A l'âge de cinquante-cinq ans, horriblement tourmenté de la pierre, il oubliait ses douleurs en s'occupant de poésie. Ce fut à cette époque qu'il composa *Richardet*; c'était une imitation d'un poëme italien (*voy.* FORTEGUERRI); mais l'original a 30 chants, que Dumouriez réduisit à 12. Dumouriez était chevalier de St-Louis; il est mort en 1769. Outre son poëme de *Richardet*, qui a été imprimé en 1766, 2 vol. in-8° et petit in-12, et dont il avait publié, comme essai, les six premiers chants sous ce titre : *Richardet, poëme dans le genre bernesque imité de l'italien*, 1764, in-8°, il reste de lui, dit le *Nécrologe* de 1773, « des poésies fugitives, un « opéra de *Griselidis*; une tragédie de *Démétrius*; « des traductions de comédies italiennes, espagno- « les et anglaises : enfin un ouvrage, très-pré- « cieux, sur l'administration des armées, que « monsieur son fils doit donner bientôt au public, « augmenté des parties qui y manquent. » Mais il ne paraît pas que ces ouvrages aient vu le jour. A. B—T.

DUMOURIEZ (CHARLES-FRANÇOIS DUPERRIER), fils du précédent, général français, celui qui eut le plus d'influence sur la première période de nos révolutions, est cependant celui dont l'histoire est la moins comprise. Les écrivains de tous les pays et de tous les partis en ont également méconnu, défiguré les circonstances les plus importantes; et, bien qu'un demi-siècle se soit écoulé depuis, on ignore encore les causes vraies, et les ressorts secrets des événements les plus décisifs. Après en avoir été témoin, nous les avons longtemps étudiés et médités; nous avons lu et comparé tout ce qui a été dit ou écrit sur cette mémorable époque de 1792, et il en est résulté pour nous une conviction si complète, qu'elle passera, nous ne pouvons en douter, dans l'esprit de nos lecteurs. Dumouriez naquit à Cambrai, le 25 janvier 1739, d'une famille originaire de Provence et connue au parlement d'Aix sous le nom de Duperrier. Son enfance fut rachitique, et, jusqu'à l'âge de six ans, celui qui devait fournir une carrière si longue, si active, resta noué, marchant sur ses mains, ou traîné dans une chaise roulante. Un chantre de paroisse, qui donnait des leçons de musique à ses sœurs, prenant pitié de son état, l'emmena chez lui, le redressa peu à peu, lui apprit à lire, et, au bout de trois ans, le rendit à sa famille fort et dispos. On l'envoya bientôt à Paris, au collége de Louis-le-Grand, où il fit d'assez bonnes études, qu'il vint achever à Cambrai, sous la direction de son père, homme instruit, puis il alla passer plusieurs années à Versailles chez un oncle, commis au ministère, qui l'initia dans les détails de l'administration. Il apprit aussi dans cette ville à monter à cheval, à faire des armes, et commença à prendre du goût pour l'état militaire. A dix-huit ans, il partit avec son père, commissaire des guerres à l'armée d'Hanovre; fut d'abord son adjoint, puis l'aide de camp du comte d'Armentières, ensuite employé à l'état-major du maréchal de Broglie, et enfin lieutenant au régiment d'Escars-cavalerie. Ayant suivi ce corps sur les côtes de Normandie, il remarqua dès lors la place où devaient être exécutés ces grands travaux de Cherbourg, auxquels il était destiné à prendre une part si honorable. Revenu en Allemagne, il y donna des preuves d'un courage brillant; et, si l'on en croyait tous les récits de ses Mémoires, qui ne sont pas également vrais, comme on le verra plus tard, il aurait sauvé dans une retraite, à la tête de deux cents hommes, qu'il avait ralliés, une batterie de six pièces de canon; et, un autre jour, résistant seul à vingt hussards prussiens, il en aurait tué plusieurs de sa main; et, couvert de blessures, il aurait été porté en présence du prince héréditaire de Brunswick, le même que, trente-deux ans plus tard, il devait retrouver à la tête d'une puissante armée, et qui alors le combla de tous les égards qu'exigeait sa position. Ce qu'il y a de bien sûr dans tout cela, c'est qu'à peine âgé de vingt et un ans, Dumouriez obtint par sa valeur la croix de St-Louis et le brevet de capitaine. Mais il ne jouit pas longtemps d'un avancement aussi rapide. Réformé à la paix de 1763, il ne lui resta pour vivre qu'une pension de 600 francs avec une stérile décoration. Et, ce qui ajouta beaucoup aux chagrins de sa position, c'est qu'il était alors vivement épris d'une cousine qu'il avait promis d'épouser, lorsque sa fortune serait assurée. Cette passion, qui étonne un peu chez un pareil homme, forme dans ses Mémoires une espèce de roman assez curieux. Elle était alors tellement contrariée par son père, homme sévère, que, désespérant de le fléchir, il essaya de s'empoisonner. Revenu à la raison, mais toujours fort amoureux, et voulant, par ambition autant que par amour, s'assurer une existence, il se lança encore une fois dans les hasards de la guerre, et débuta en même temps dans les intrigues de la diplomatie. Toute l'Europe vivait en paix; et le seul coin de terre où l'on pût guerroyer était l'île de Corse, que Paoli voulait soustraire au joug des Génois. Ce fut à cette république que Dumouriez alla d'abord offrir son épée. Se voyant refusé, il l'offrit à Paoli, qui le refusa également. Alors il imagina de se faire le chef d'un troisième parti, qui voulait établir dans cette île une république indépendante. Mais les entreprises qu'il dirigea dans ce but manquaient des bases les plus essentielles, et il fut obligé de revenir à Paris, où le duc de Choiseul le reçut fort mal et lui parla très-durement dans une audience publique. Cet échec semblait lui fermer pour longtemps les portes de la diplomatie; mais il n'était pas homme à se déconcerter pour si peu; il écrivit au ministre pour s'excuser; lui fit parler par des amis, et réussit à mettre dans ses intérêts, le beau-frère de la fameuse du Barry, qu'il avait rencontré dans de mauvais lieux : enfin

Digitized by Google

il fit si bien qu'il rentra en grâce; et Choiseul, qui avait du tact, s'aperçut alors de tout le parti qu'il pouvait tirer d'autant de souplesse et d'activité. Voulant le placer sur un plus grand théâtre, il le fit partir pour Madrid avec des recommandations auprès des personnages les plus considérables. Le but ostensible de ce voyage était, pour Dumouriez, de demander au service d'Espagne, un grade supérieur à celui qu'il avait en France; mais cette demande, bien qu'en apparence soutenue par l'ambassadeur, n'eut aucun succès ; et celle du même genre qu'il fit à la cour de Lisbonne n'en eut pas davantage. Le but réel et bien plus important de sa mission, en Espagne comme en Portugal, dans un temps où la France cherchait à soustraire ce dernier royaume à l'influence des Anglais, fut évidemment un rôle d'observation, ou, si l'on veut, d'espionnage politique; et ce qui l'indique assez, c'est que Dumouriez n'obtint des cours de Madrid et de Lisbonne ni un grade, ni une de ces décorations qui se donnaient alors si facilement aux officiers un peu recommandés. On voit d'ailleurs qu'il ne s'occupa guère, pendant un séjour de deux ans dans la Péninsule, que de recueillir des notes et des renseignements, lesquels il envoya soigneusement au ministère, et qui firent plus tard le fond de son ouvrage intitulé *État du royaume de Portugal en l'année* 1766, Lausanne, 1776, 1 vol. in-12; 2e édition, corrigée, et augmentée, Hambourg, 1796, in-4°, avec une carte. Vers le même temps et probablement dans le même but, il composa un mémoire intitulé *Système d'attaque et de défense du Portugal*, qu'il remit aux cours de France et d'Espagne, mais qui n'a jamais été imprimé. Le temps que Dumouriez passa à Madrid fut, selon lui, le plus heureux de sa vie. C'est là pourtant qu'il apprit que sa belle cousine, reléguée dans un cloître, était sur le point d'y prononcer des vœux et de renoncer à lui pour toujours. D'abord fort affligé de cette nouvelle, il s'en consola cependant assez vite dans une autre liaison, à laquelle il renonça aussi bientôt, pour retourner en France, où il fut tout à-coup rappelé par le duc de Choiseul. Ce ministre, fort occupé à cette époque de la guerre de Corse, venait de lire les plans que Dumouriez avait autrefois envoyés sur cette île, et en avait conçu la plus haute idée. Voulant que l'auteur pût lui-même en suivre l'exécution, il le nomma aide-major général de l'armée que devait commander le marquis de Chauvelin, et lui donna de quoi payer amplement ses dettes et former ses équipages. On sait de quels revers cette campagne de 1768 fut accompagnée; mais nous n'avons pas besoin de dire que, si l'on y fit des fautes, Dumouriez, comme tous les faiseurs de mémoires, n'a pas manqué d'établir dans les siens que ce fut parce qu'on ne suivit pas ses avis et son exemple. Ce qu'il y a de sûr, c'est que Chauvelin n'avait pas des forces suffisantes, et qu'il fut sacrifié à de jalouses rivalités qui l'éloignèrent du commandement, après l'avoir privé des moyens d'en faire un bon usage. On croyait Dumouriez enveloppé dans sa disgrâce, lorsqu'on vit le ministère lui envoyer un brevet de major au lieu de celui de colonel qu'il attendait; mais il reçut ce dernier grade l'année suivante, après la campagne du maréchal de Vaux, qui fut plus heureuse, et dans laquelle il rendit des services plus incontestables. Revenu dans la capitale, il y fut très-bien reçu par Choiseul, et se lia avec quelques hommes en crédit, tels que Guibert, Favier et le comte de Broglie, si fameux par la correspondance secrète de Louis XV. Ces liaisons et ces intrigues étaient, il faut en convenir, parfaitement dans ses goûts, et il s'y lança de tout cœur. Le duc de Choiseul, qui connaissait son caractère entreprenant, l'envoya sur un théâtre tout à fait digne de lui. Ce fut l'anarchique et mobile Pologne que Dumouriez fut chargé de diviser et de troubler encore; car, bien que telle ne pût être l'intention du cabinet français, il est impossible de qualifier autrement les faibles secours que la France envoyait à ce malheureux pays, lesquels, au lieu de le mettre en état de résister à de puissants voisins prêts à le dévorer, ne pouvaient que prolonger son agonie en ajoutant à des divisions, à des désordres qui augmentaient sa faiblesse. Le parti de l'indépendance était alors réuni dans la petite ville d'Espériès en Hongrie. C'est là que Dumouriez alla remplacer le chevalier de Taulès, emmenant avec lui des officiers de toutes armes, et portant d'assez fortes sommes d'argent. S'il faut l'en croire, il réussit bientôt à y former un corps d'armée, et, en se joignant aux Turcs, il était prêt à fondre sur les Russes, lorsque la disgrâce du duc de Choiseul changea sa position et renversa tous ses plans. Il offrit aussitôt sa démission au nouveau ministre d'Aiguillon, qui la refusa, mais le seconda mal. Dans sa continuation de l'*Histoire de Pologne* par Rulhières, Daunou a dit qu'alors Dumouriez, se voyant abandonné à ses propres mouvements et ne recevant plus d'instructions, étendit lui-même ses pouvoirs et se mit à faire des réprimandes, à donner des ordres, au lieu de conseils et de subsides qu'on attendait. S'étant ensuite placé à la tête de quelques centaines de confédérés (*voy.* PULAWSKI), il alla brusquement attaquer à Landscron un corps de 5,000 Russes, commandé par Suwarow, qui le repoussa et le dispersa sans peine. On pense bien que, dans les rapports qu'il envoya alors, comme dans les mémoires qu'il a imprimés plus tard, Dumouriez ne s'accuse pas des fautes qui amenèrent cet échec. Ce sont au contraire, selon lui, les Polonais qui manquèrent d'habileté, de courage, et qui étaient *indignes de la protection qu'on leur accordait*. Mais le ministre d'Aiguillon ne s'en rapporta pas à ces paroles, car il continua de soutenir les Polonais, et ne supprima pas l'agence d'Espériès; mais il n'en confia plus la direction à Dumouriez, qui fut remplacé par le baron de Viomenil. Craignant qu'on eût chargé ce successeur de lui demander des comptes trop sévères, le prévoyant commissaire fit partir, par son cousin Châteauneuf, ses pièces de

Digitized by Google

correspondance, de comptabilité et peut-être des objets plus précieux encore; si bien qu'à l'arrivée de Vioménil, il n'eut à présenter que des comptes de vive voix et des renseignements fort succincts. Le nouvel envoyé ne se montra pas exigeant, et Dumouriez s'en alla très-content de lui. A son retour à Paris, d'Aiguillon le reçut fort mal, et toutes les portes du ministère parurent lui être fermées pour longtemps. Il fallut se retourner d'un autre côté; et c'est alors qu'il se lia de plus en plus avec Favier et le comte de Broglie, qui l'initièrent dans la fameuse correspondance secrète, puis avec le nouveau ministre de la guerre Monteynard, très-opposé à d'Aiguillon, et qui, à l'insu de celui-ci, lui confia une mission occulte pour la Suède. Il a dit, et nous ne prétendons pas le nier, que l'ordre de cette mission émanait de Louis XV lui-même; mais que ce prince, craignant de contrarier ouvertement son ministre, n'osa ni l'avouer ni le soutenir. Quoi qu'il en soit, d'Aiguillon fit arrêter à Hambourg l'agent secret, Dumouriez, qui fut amené à Paris et renfermé à la Bastille, comme ayant formé une intrigue avec le roi de Prusse, à dessein d'entraîner la France dans une guerre funeste. Sans s'effrayer d'une accusation aussi grave, il répondit d'une manière très-ferme aux interrogatoires qu'on lui fit subir avec beaucoup de solennité, et dont le but secret était de lui arracher des aveux qui compromissent le faible monarque. Le rusé diplomate comprit ce but au premier mot: il tint ferme; et, malgré la chute de Monteynard et le triomphe de d'Aiguillon, il sortit au bout de six mois de la Bastille, où, comme il l'a dit, on lui avait fait jouer le rôle du page de Louis XIV enfant, que l'on fouettait pour corriger son maître. Du reste, il ne fut pas fort malheureux dans cette prison, et il y eut pour gardiens des hommes très-polis. Mais sa détention n'était pas finie: il fut transféré au château de Caen, où il trouva des geôliers encore plus faciles, qui lui donnèrent un bel appartement avec un grand jardin, puis toute la ville pour se promener. Une circonstance vraiment romanesque marqua ce séjour de Dumouriez à Caen; il y retrouva sa cousine qu'il avait tant aimée, qui avait renoncé à lui pour se consacrer à Dieu, mais qui n'avait pas encore prononcé de vœux. Elle vivait retirée dans un couvent, où il put lui faire de fréquentes visites, et lui donner des soins dans une maladie dont elle fut atteinte. Bien qu'elle eût perdu beaucoup de sa beauté, rien ne put le faire varier dans la résolution qu'il avait prise. S'accusant des malheurs de sa cousine, il l'épousa par devoir bien plus que par amour. Tout cela serait digne des plus grands éloges, s'il avait rendu sa femme heureuse; mais il eût fallu, a-t-il dit lui-même, que *nous fussions tous les deux dévots, ou tous les deux philosophes*. Or, madame Dumouriez resta attachée aux pratiques les plus sévères de la religion, et son mari, qui n'en avait jamais observé les plus simples, ne tarda pas à reprendre toutes ses habitudes d'inconstance et de dissipation. Il résulta de cette extrême disparité de mœurs un fort mauvais ménage, qui dura néanmoins quinze ans, et qui finit par une séparation (1). La captivité de Dumouriez n'avait cependant complétement cessé qu'à la mort de Louis XV. Devenu alors tout à fait libre, il restait sans emploi: mais quelle époque fut plus favorable aux demandeurs, aux solliciteurs de tous les genres, que l'avènement du crédule et facile Louis XVI? Avoir été persécuté, emprisonné sous le règne précédent, c'était le titre le plus incontestable à la faveur: Dumouriez n'était pas homme à négliger cet avantage, et tous les ministères, toutes les administrations furent bientôt inondés de ses plans et de ses demandes. Faute de mieux, le nouveau ministre de la guerre Montbarrey l'employa d'abord dans une opération à laquelle il n'était guère propre: ce fut de voir jusqu'à quel point il serait possible d'introduire les manœuvres prussiennes dans l'armée française. C'était, il faut l'avouer, la partie de l'art militaire qu'il connaissait le moins, n'ayant jamais fait manœuvrer un régiment. Son travail sur cet objet fut donc sans résultat, et il n'en est resté aucune trace. Le ministre reconnut bientôt sans doute que Dumouriez pouvait être plus utilement employé; et il lui donna successivement commission d'examiner deux plans, l'un pour améliorer la navigation de la Lys, l'autre pour établir un port dans la Manche à Ambleteuse. Ces objets occupèrent Dumouriez jusqu'à la fin de 1775; et le ministre fut assez content de lui pour le charger ensuite, avec l'ingénieur La Rozière, de l'établissement d'un nouveau port à l'entrée de la Manche. Il s'agissait d'abord de choisir entre La Hogue et Cherbourg. On a vu que Dumouriez avait déjà remarqué ce dernier endroit; ainsi c'est lui qui le fit préférer; et c'est après la lecture de son rapport que Louis XVI le nomma commandant de la ville, par une note de sa main. C'était, sans nul doute, l'emploi le plus honorable et le plus avantageux qu'il pût espérer; et il est juste de dire que, par son activité et la variété de ses connaissances, personne n'y était plus propre que lui. Parmi tant d'ingénieurs et d'officiers de toutes armes qui ont successivement été occupés à ce beau monument, on ne peut nier que Dumouriez ne soit celui qui y a le plus efficacement concouru. Pendant onze ans que dura son commandement, il ne cessa de former de nouveaux projets et de présenter de nouveaux plans. Ces plans et ces projets ne furent pas, il est vrai, tous également heureux. Selon son usage, ne pouvant se renfermer dans les limites de ses instructions, il fatigua les ministres de ses réclamations et de ses rêveries. Pendant la guerre d'Amérique surtout, il les accabla incessamment de ses conseils et de ses projets, quelquefois utiles, plus souvent impossibles. Un jour, c'était une descente en Angleterre; le lende-

(1) Madame Dumouriez, après avoir passé dix-sept ans dans la retraite, est morte à St-Germain en 1807. Elle avait eu deux enfants qui étaient morts en bas âge.

Digitized by Google

main, la prise des îles de Jersey, de Guernesey, de Whigt, etc. La paix de 1783, qui vint mettre un terme à l'essor de son imagination, ne fut pas sans doute pour lui un événement heureux. Il s'était toujours flatté qu'on l'emploierait avec plus d'éclat dans les opérations de la guerre ; et il n'était encore que colonel! Il fut nommé brigadier en 1787, et conserva le gouvernement de Cherbourg; mais rien de tout cela ne pouvait suffire à son besoin de mouvement et de fortune. Frappant à la porte de tous les ministres, il écrivit à celui des affaires étrangères qu'une pension de 12,000 fr. lui était due par ce département ; et il demanda en même temps le titre d'ambassadeur à la cour de Saxe. Le ministre répondit par un refus assez sec ; et il fallut se résigner à rester gouverneur de Cherbourg, avec le grade de maréchal de camp, qui lui fut accordé en 1788 ; ce qui porta son traitement à 20,000 fr. C'était alors un fort beau revenu ; mais il ne lui suffisait pas : il avait beaucoup de dettes, et les ministres refusaient de les payer. Ainsi Dumouriez était mécontent lorsque survint la révolution, et il devait en embrasser la cause avec toute l'ardeur de son caractère. Après s'être inutilement recommandé aux électeurs dans une brochure intitulée *Cahiers d'un bailliage qui n'enverra point de députés aux états généraux* (1793, in-8°), il se montra, dans plusieurs occasions, fort disposé à favoriser l'insurrection en Normandie, et réussit à se faire donner le commandement de la garde nationale de Cherbourg. Lorsque les ducs d'Harcourt et de Beuvron, qui commandaient dans cette province, eurent été forcés par l'insurrection de s'en éloigner, il y resta à peu près le maître de tous les pouvoirs. On l'a accusé d'y avoir favorisé le désordre pour se populariser. Cependant, vers cette époque, il fit condamner et exécuter, par une espèce de commission qu'lui-même avait créée, deux chefs de révolte et de pillage, et plusieurs de leurs complices furent envoyés aux galères, par un arrêt de la même commission. Comme tant d'autres révolutionnaires de ce temps-là, Dumouriez voulait bien acquérir, par un changement dans l'État, de la fortune et du pouvoir ; mais pour jouir de tout cela il ne fallait ni désordre ni pillage : voilà ce qui explique beaucoup d'opinions et de contradictions du même genre. Au reste, il se trouva bientôt à l'étroit dans la province de Normandie. Pressé d'agir sur un plus grand théâtre, il profita de la suppression des gouvernements, pour se rendre dans la capitale, et il s'y lia aussitôt avec la plupart des hommes influents de la révolution, tels que Lafayette, Mirabeau, Barrère. Il se montra surtout fort assidu à la société des jacobins, qui ne faisait que de naître, et qui déjà s'était placée au-dessus de tous les pouvoirs. En même temps il envoyait, selon son ancien usage, à tous les ministres, à tous les gens en crédit, des plans, des observations sur la paix, sur la guerre, sur la garde nationale, sur les biens du clergé, etc., etc. Il remplit encore à cette époque, de la part des meneurs, une mission d'*observation* dans la Belgique, où il avait été question de faire nommer roi le duc d'Orléans. Dumouriez fut chargé de voir s'il serait possible de tirer parti de cette révolution, qui finissait, au profit de celle qui, en France, venait de commencer. Il a prétendu dans ses *Mémoires* que dès le premier jour, il lui fut démontré qu'il n'y avait aucune analogie, aucune ressemblance dans le but et dans les moyens de ces deux événements ; que la puissance autrichienne allait d'ailleurs bientôt triompher des Belges, et qu'ainsi il n'y avait rien à en espérer. Mais il n'a pas tenu tout à fait le même langage dans une brochure intitulée *le Guide des nations, ou Correspondance politique et morale sur la France et les Pays-Bas*, qu'il fit imprimer chez Gorsas à son retour à Paris. Là Dumouriez ne parlait pas des Belges et de leur révolution avec autant de mépris ; et si l'on pense d'ailleurs à tout ce qu'il fit depuis pour leur plaire, à son projet de les conquérir et de les soumettre, qui était devenu chez lui une espèce d'idée fixe, il sera bien permis de croire à des vues cachées, à quelque but personnel, et qui, certes, ne pouvait être atteint que par le triomphe de la cause révolutionnaire. Mais, comme pour l'instant la puissance autrichienne comprimait le mouvement, de telles vues ne devaient appartenir qu'à un avenir très-lointain ; et les affaires de la révolution marchaient alors si vite en France, que Dumouriez ne pouvait guère s'occuper d'autre chose. A cette époque ses rapports avec Mirabeau devinrent très-fréquents ; et il faut avouer que ces deux hommes étaient bien faits pour s'entendre. Tous les deux, génies supérieurs, placés à la tête d'une révolution démocratique, beaucoup moins par conviction que par calcul, rompus l'un et l'autre à toutes les intrigues, à toutes les ruses de la diplomatie, ils devaient, en se réunissant, avoir sur les événements une influence décisive : mais le grand orateur mourut, et avec lui tous les plans de restauration qu'il avait conçus, et auxquels il n'eût pas manqué d'associer Dumouriez. Après cette mort, qui, dans de pareilles circonstances, fut sans doute un événement funeste, Dumouriez se retrouva placé au milieu de la foule des médiocrités qui s'agitaient dans le tourbillon révolutionnaire. Voulant au moins conserver l'influence de son grade, il demanda de l'emploi ; et l'on fut sur le point de lui donner le commandement de Lyon : mais Louis XVI, qui avait encore quelque velléité de pouvoir, s'y refusa positivement, parce que cette nomination semblait lui être imposée par les jacobins. Il fallut se contenter du commandement de Nantes. Le premier soin de Dumouriez, en arrivant dans cette ville, fut d'aller au club et d'y mener tous les officiers de la garnison. Lorsqu'on apprit le départ du roi pour Varennes, il se hâta d'adresser à deux députés de ses amis, Vieillard et Barrère, une lettre qui fut lue à l'assemblée, et par laquelle il annonçait le projet de marcher à son secours avec toutes les forces qu'il pourrait réunir. On sent combien

Digitized by Google

une telle proposition dut ajouter à sa réputation de patriotisme. Cependant elle ne le fit pas encore sortir de l'étroite sphère de son commandement; et, jusqu'au commencement de 1792, il habita la ville de Niort, qui en faisait partie, et où il rencontra Gensonné, qui devait bientôt le mettre en crédit auprès de la faction de la Gironde. Impatient de revenir dans la capitale, mais retenu par ses dettes, il s'adressa au ministre des affaires étrangères de Lessart, son ancien condisciple, qui, espérant tirer parti de son expérience, lui envoya de quoi les payer. N'oubliant aucun moyen d'augmenter son crédit et sa faveur, Dumouriez s'appuya aussi beaucoup dans ce temps là, auprès du roi, d'un autre ami de collége qu'il retrouva fort à propos; ce fut l'honnête Laporte, intendant de la liste civile, qui avait peu de confiance en lui, mais qui cependant crut devoir le recommander. Dès les premiers jours de son arrivée dans la capitale de Lessart lui fit part de correspondances et de projets de la plus haute importance, mais qui exigeaient un profond secret. On ne peut pas établir avec certitude que Dumouriez ait abusé d'une telle confiance. Cependant il déclare lui-même, dans ses mémoires, qu'en effet de Lessart lui communiqua des pièces et des plans du plus haut intérêt, mais qu'il les regarda comme impraticables, et les désapprouva franchement. Et d'autre part il est bien sûr que, peu de jours après, le confiant ministre fut accusé à la tribune par Brissot, précisément sur les faits dont il avait donné connaissance à Dumouriez (ses relations avec la cour de Vienne), et que ce député ne cacha à personne que c'était de celui-ci qu'il tenait les renseignements dont il avait fait usage. Ce qu'il y eut de plus déplorable dans cette affaire, c'est que le malheureux de Lessart fut décrété d'accusation, emprisonné, puis assassiné (*voy.* LESSART). Pour Dumouriez, devenu le coryphée de cette opposition girondine qui triomphait et qui fit rendre le décret d'accusation, il remplaça son ancien ami, cinq jours après sa chute (15 mars 1792). Son entrée au ministère avec trois hommes réputés, comme lui, d'excellents patriotes, fut un événement très-remarquable. Roland, Clavières et Servan reçurent le nom de *ministres sans-culottes*, et Dumouriez, qui, dès le lendemain, parut à la société des jacobins coiffé d'un bonnet rouge, fut nommé le *ministre bonnet-rouge*. Tous les rapports de la France avec les cours étrangères se sentirent aussitôt de sa présence. Plus occupé de plaire au parti dominant que d'entretenir au dehors des liaisons amicales, il écrivit sur le ton le moins pacifique à toutes les puissances, et particulièrement à l'Autriche, que Louis XVI avait tant de raisons de ménager! Enfin, il poussa bientôt le pauvre monarque à venir lui-même demander solennellement à l'assemblée que la guerre fût déclarée à l'empereur d'Allemagne. Et qu'on ne croie pas que la France fût le moins du monde préparée à soutenir une guerre qui devait être si terrible et si longue! Personne ne savait mieux que Dumouriez combien l'armée était incomplète, désorganisée par l'indiscipline et l'émigration. Mais ce n'était pas de faire la guerre avec plus ou moins de succès qu'il s'agissait alors, pour le parti révolutionnaire; il fallait compromettre le roi, en le rendant responsable d'événements dont il ne serait pas le maître; il fallait, par de nouvelles secousses, ébranler et renverser définitivement un trône déjà si chancelant: enfin il fallait de nouveaux prétextes pour ôter à cet infortuné prince le peu de pouvoir qu'on lui avait laissé. Il n'est pas permis de croire que Dumouriez se soit trompé sur ces inévitables résultats: c'était peut être alors en France l'homme le plus expérimenté, le mieux instruit de toutes les choses de la guerre et de la politique; et ce qui était plus essentiel encore dans de telles circonstances, c'est que personne ne le surpassait en ruse et en astuce diplomatique. Cependant son apparition au ministère ne fut pas aussi brillante qu'on aurait dû le présumer. Il est probable que cela vient surtout de ce qu'il n'avait pas encore de système, et que, ne sachant pas au juste où serait la puissance, il n'opérait encore que par tâtonnements. D'abord fort lié avec ses collègues et marchant parfaitement d'accord, il les mécontenta ensuite à tel point par son esprit de domination qu'ils se plaignirent amèrement, et qu'après les avoir engagés lui-même dans un système ultra-révolutionnaire, il les fit renvoyer à cause de cela d'une manière assez dure. D'abord zélé partisan de la Gironde, qui était alors le parti le plus puissant et qui tendait évidemment au républicanisme, il se montra fort opposé aux Feuillants, qui formaient le parti des royalistes constitutionnels; puis il se brouilla avec les premiers, sans se rapprocher des seconds, et perdit ainsi beaucoup de son crédit à l'assemblée et aux jacobins. Enfin, après avoir blâmé, avec raison, deux décrets dont l'un blessait la conscience religieuse du roi, et dont l'autre était destiné à réunir près de la capitale 20,000 fédérés fort dangereux, il finit par exiger que Louis XVI les sanctionnât tous les deux. Mais, contre toute probabilité, ce prince tint ferme, et Dumouriez fut obligé de quitter le ministère des affaires étrangères, puis celui de la guerre, qu'il ne garda que trois jours. Il se rendit alors à l'armée du Nord, avec une commission qu'il avait eu soin de se donner pendant qu'il tenait le portefeuille; et il y commanda une division sous les ordres de Luckner et de Dillon. Sympathisant peu avec ces généraux, il resta pendant plusieurs jours isolé au camp de Maulde, où il ne sembla occupé que d'instruire les troupes et de se populariser parmi elles. Il avait tout à fait rompu avec Lafayette, qui soutenait de bonne foi la monarchie constitutionnelle; et il fut même près d'être envoyé prisonnier à la citadelle de Metz, pour avoir refusé d'exécuter un mouvement que lui ordonna ce général, de concert avec Luckner. Il est probable que cette désobéissance, qui l'eût gravement compromis si le parti de Lafayette avait triomphé, était concertée avec les

Digitized by Google

meneurs de cette époque : car Dumouriez n'avait pas cessé d'avoir des rapports avec les chefs des différentes factions qui se disputaient le pouvoir dans la capitale. Dès que la révolution du 10 août eut forcé Lafayette à prendre la fuite, son commandement lui fut donné par le nouveau gouvernement que présidait Danton. C'était dans de telles circonstances une tâche fort difficile, et dont il ne pouvait se dissimuler les dangers ; mais aussi l'on ne peut douter qu'il ne connût déjà très-bien tous les moyens cachés et ostensibles que l'on avait pour s'en tirer. Il avait une correspondance particulière avec Danton ; et cet homme, qui était alors réellement le maître de la France, lui avait envoyé plusieurs émissaires, entre autres le fameux Westermann, qui, dans ces temps-là, fit de fréquents voyages au camp de Maulde, à Sédan et à Ste-Menehould. Ce ne fut donc qu'après avoir été parfaitement informé de tout ce qui se passait dans les plus secrètes négociations, que Dumouriez se rendit à Sédan pour y prendre le commandement de l'armée du centre. Il faut avoir vu cette armée pour se faire une idée de ce qu'elle était réellement alors, composée à peine de 20,000 hommes, sans officiers, sans généraux, ayant promis, juré, en présence de Lafayette, de soutenir la constitution qui venait de tomber ; et, depuis le départ de ce général, ne sachant plus ce qu'il fallait soutenir et promettre ! Une puissante armée ennemie passait à moins de deux lieues de ses avant-postes ! Dumouriez, dans ses *Mémoires*, déclare que, si un corps de 40,000 hommes de cette armée s'était détaché pour marcher sur Sédan, tous ses soldats se fussent dispersés, et que la plus grande partie aurait fui jusque dans la capitale ! Ce fut le 28 qu'il arriva à Sédan (1). Le lendemain, il assembla un conseil de guerre, composé de Dillon, venu avec lui, et de quatre autres généraux, les seuls qui fussent restés après le départ de Lafayette. Il leur fit connaître la prise de Longwi et la marche des Prussiens sur Verdun. Tous furent d'avis qu'il fallait en toute hâte conduire l'armée derrière la Marne, et peut-être plus loin encore, pour se réunir à d'autres forces. Certes ils avaient parfaitement raison ; car les Prussiens étaient déjà plus près de Châlons et de Paris que l'armée française ; et en supposant que celle-ci fît la plus grande diligence, en supposant que le duc de Brunswick marchât avec la plus extrême lenteur, il devait avant Dumouriez occuper les défilés de l'Argonne : il devait être à Châlons, lorsqu'à peine son ennemi aurait pu sortir de Sédan. Ainsi il était absurde de former un plan de campagne sur la possibilité de devancer les alliés, qui déjà avaient gagné plus de vingt lieues sur l'armée française ; il était ridicule de dire qu'il fallait occuper avant eux des positions que déjà ils devaient occuper. En effet l'armée française ne put partir de Sédan que le 1er septembre, pour aller s'établir à Grandpré, où elle arriva le 4, deux jours après que Verdun, qui était assiégé depuis le 29 août, s'était rendu par capitulation. L'armée prussienne avait envoyé, dès le 30, des postes à Clermont, à Varennes, et il était impossible que cela fût autrement, dans la nécessité où elle se trouvait de couvrir un siége dont on ne devait pas présumer une si prompte issue. Ainsi dès le 30 août, lorsque l'armée française campait encore à Sédan, à trente lieues de la côte de Bienne, de la Chalade et des autres défilés de l'Argonne, le duc de Brunswick était devant ces défilés que personne ne défendait ! Ce fut seulement le 5 septembre que l'avant-garde française, sous les ordres de Dillon, vint occuper La Chalade et la côte de Bienne sans coup férir, en présence des Prussiens, dont les grand'gardes étaient depuis huit jours à moins d'une lieue de distance de ces posses, et dont les patrouilles étaient venues plusieurs fois les visiter. D'un autre côté, Dumouriez, après avoir exécuté, avec les quinze mille hommes qui lui restaient, en présence des armées autrichienne et prussienne, une marche de flanc, qui aurait été un acte de folie si ce général n'avait eu d'autres motifs de sécurité que son habileté et la valeur de ses troupes, resta immobile jusqu'au 14 septembre, dans ce fameux camp de Grandpré, où il couvrait un défilé qui eût été beaucoup mieux défendu s'il se fut placé à son débouché, derrière l'Aisne et dans la plaine d'Autri. Il convient lui-même que, dans la position qu'il avait prise, il pouvait être réduit à une honteuse capitulation, si Clerfayt et Kalkreuth, qui deux fois s'emparèrent à sa gauche du poste de la Croix aux-Bois, avaient fait, avec leurs 25,000 hommes, le plus petit mouvement pour couper sa dernière retraite. Ce mouvement, ils ne le firent pas, parce que sans doute il ne leur fut pas ordonné ; et c'est ici le lieu d'indiquer les causes secrètes de l'incroyable sécurité du général français, dans une position en apparence si critique. Toutes les traditions, tous les témoignages nous ont démontré qu'aussitôt après la révolution du 10 août, le nouveau gouvernement, que dirigeaient particulièrement Danton et Lebrun-Tondu, voyant la nombreuse armée des alliés près de pénétrer en France, et connaissant l'insuffisance des forces qu'il pouvait lui opposer, chercha par tous les moyens à conjurer ce terrible orage. On peut voir, à l'article Dohm, que Lebrun envoya alors, à ce diplomate prussien, un agent chargé de propositions pour son souverain, et que ces propositions, transmises bientôt au roi de Prusse, devinrent le point de départ d'une négociation très-importante. Le conseil exécutif ne se borna pas à cette tentative : les agents secrets Poterat, Mettra, Benoist, etc., furent en même temps dépêchés au cabinet de Berlin, par différentes voies et sous divers prétextes. Loin de repousser ces ouvertures, le roi de Prusse, pour y donner suite, se fit accompagner d'un conseil secret, composé principalement de Lombard, Hangwitz et Lucchesini, sous

(1) Nous prions le lecteur de bien prendre garde aux dates ; car c'est surtout par leur rapprochement et par le synchronisme des faits que nous devons établir l'évidence de notre récit.

Digitized by Google

la direction du duc de Brunswick. Enfin, on sait que, dès le commencement de cette année 1792, ce généralissime de la coalition avait reçu, par l'entremise du jeune Custine, qui était venu deux fois le visiter dans sa capitale (*voy.* CUSTINE), de la part des chefs du parti constitutionnel, l'offre positive de la couronne de France. Et cette sédusiante proposition lui avait encore été faite de la part d'une fraction de la Gironde, par le sieur Mandrillon, qui, plus tard, fut envoyé à l'échafaud pour ce fait. En homme prévoyant, le duc de Brunswick, pensant avec raison que ceux qui lui faisaient de telles offres n'étaient point en état de les effectuer, ne les avait ni refusées ni positivement acceptées ; mais il est bien permis de croire qu'il ne renonçait pas à profiter des circonstances plus favorables que la suite des événements pouvait amener ; et certes la délivrance et le rétablissement de Louis XVI n'eussent pas été une de ces circonstances ! Ainsi le choix de ce prince pour chef d'une croisade dont ce rétablissement était l'unique but, du moins ostensiblement, ne pouvait qu'être un fort mauvais choix. Dumouriez n'ignorait rien de tout cela quand on lui donna le commandement, et, quelque aventureux que fût son caractère, il ne l'eût point accepté si Danton et Lebrun n'eussent pas pris soin de l'en informer. L'état des choses était en apparence trop mauvais, trop désespéré, et Dumouriez déclare dans ses mémoires qu'à son arrivée à Sédan il le trouva encore plus fâcheux qu'il ne s'y était attendu. Les moyens militaires étaient d'une insuffisance accablante, et personne n'était plus capable de le comprendre que le nouveau général en chef ; mais personne aussi n'était plus en état de conduire les négociations ou les intrigues qui devaient y suppléer. Dès son arrivée, il envoya au roi de Prusse un mémoire fort adroitement écrit, et dans lequel il insista beaucoup, comme l'on devait s'y attendre, sur les dangers de son alliance avec l'Autriche. Plus tard il en envoya encore un autre, fondé sur les mêmes raisonnements, mais écrit avec plus de violence et contenant de grossières invectives contre l'empereur. Ses relations avec le quartier général prussien furent dès lors très-actives, et toutes celles que le conseil exécutif suivait en même temps passèrent par ses mains (1) ; il finit même par tout conduire et tout décider ; car, selon une de ses lettres au ministre de la guerre, que nous avons sous les yeux, ce n'était pas le rôle d'entremetteur qui lui convenait, et il ne voulait pas *servir de raquette*. Le conseil exécutif lui envoya successivement les agents Westermann, Benoist et le septembriseur Chepy, avec des instructions et surtout de l'argent ou des valeurs réelles ; car les Prussiens ne se contentaient pas de promesses. A cette époque, Dumouriez ne laissait pas passer un jour sans se mettre en rapport avec leur quartier général. On voit dans le tome 1er, page 471, du recueil intitulé *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État*, qu'il s'y faisait représenter comme tout prêt à se déclarer pour le roi, dès que *ses mesures seraient prises, soit avec son parti à Paris, où tout était dans la confusion, soit à l'armée, dès qu'il serait joint par des généraux ou des troupes sur la coopération desquels il pouvait compter ; mais que pour se déclarer, il lui fallait des forces plus imposantes*, etc. C'était avec de tels mensonges, auxquels les conseillers de Frédéric-Guillaume ne croyaient certainement pas, qu'ils réussissaient cependant à endormir, à tromper ce prince si crédule. Mademoiselle Rietz, sa maîtresse (*voy.* LICHTENAU), qui s'était rendue à Spa, et qui, de là, entretenait avec le quartier général de fréquents rapports, eut aussi sur toutes ces intrigues une grande influence. Billaud-Varenne arriva à Grandpré, le 12 septembre, avec la lettre pour le roi de Prusse, arrachée au malheureux Louis XVI par de si horribles moyens (*voy.* BILLAUD-VARENNE et LAMBALLE), et une somme considérable en numéraire, qui avait été recueillie dans toutes les caisses publiques et particulières, et grossie des dépouilles de toutes les victimes de tant de massacres ! Mais cette somme même fut trouvée insuffisante, et chaque jour Dumouriez écrivait qu'on lui envoyât davantage, parce que les Prussiens menaçaient et exigeaient des garanties. Ce fut dans de telles circonstances que la commune, sur la proposition de Panis, un de ses membres, fit piller le garde-meuble de la couronne, qui renfermait pour 40,000,000 de diamants et autres valeurs. Le procureur de la commune, Manuel lui-même, présida à cette spoliation, qui ne put avoir lieu que dans les nuits des 14, 15, et 16 septembre (*voy.* DOULIGNY). En attendant, les Prussiens ne voulant perdre aucun de leurs avantages, contraignirent Dumouriez à leur laisser passer le défilé de Grandpré, pour venir sur la rive gauche de l'Aisne. Le mouvement de retraite qu'il exécuta dans la journée du 13 septembre, pour leur livrer ce passage, que du reste ils pouvaient facilement s'ouvrir eux-mêmes, en le tournant, est une des scènes les plus curieuses de cette comédie, ou de cette parade militaire qui dura près d'un mois ; et c'est là que se révèlent dans tout leur jour les causes occultes, mais trop évidentes, de ces incroyables événements. C'est dans la nuit du 14 au 15 (et non dans celle du 15 au 16, comme Dumouriez le dit dans ses Mémoires) que l'armée française, composée de 15,000 hommes, quitta, en présence des Prussiens, qui restèrent immobiles, le camp de Grandpré, pour se retirer derrière l'Aisne. Le poste de La Croix-aux-Bois avait été définitivement enlevé la veille par Clerfayt, et il ne tenait qu'à lui

(1) Ce fut surtout par le colonel Heymann, ancien général au service de France, et qui avait émigré avec Bouillé, à la suite du voyage de Varennes, que furent remplies les missions du quartier général prussien auprès de Dumouriez. On y employa aussi le colonel Manstein, aide de camp du roi, et le conseiller Lombard, homme très-astucieux, qui, pour mieux cacher son jeu, eut l'air d'être tombé dans un poste français qui le fit prisonnier de guerre et l'amena au général en chef plusieurs jours avant la canonnade de Valmy. Ces faits sont reconnus par Dumouriez lui-même dans ses Mémoires ; mais, par des motifs que l'on comprend aisement, il leur donne une date postérieure à celle qui leur appartient.

Digitized by Google

de s'établir dans la position d'Autri, pour fermer à Dumouriez son unique retraite. Il ne le fit pas cependant; et par là, comme dit le général français lui même, son armée échappa aux fourches Caudines. Après avoir traversé le défilé qui précède le pont de l'Aisne sur la rive gauche, cette petite armée, s'étant mise en bataille dans la plaine d'Autri, y faisait une halte, lorsqu'un corps de 1,500 hussards prussiens parut devant son arrière-garde, et, par son seul aspect, la mit dans une telle déroute que, se jetant sur les autres colonnes, elle leur communiqua son désordre, et, en un moment, toute la plaine fut couverte de fuyards, dont un bon nombre se sauvèrent jusqu'à Reims, Châlons et même Paris. Dumouriez prétend que cette cavalerie prussienne avait avec elle de l'artillerie; ce qu'il y a de sûr, c'est qu'elle ne tira pas un coup de canon, ni un coup de fusil, et que, loin de profiter des avantages que lui offrait un pareil désordre, elle se retira presque aussitôt qu'elle l'eut causé. Chose plus étonnante encore, les Autrichiens, qui étaient à une demi-lieue, et la grande armée prussienne à une lieue, ne firent pas un mouvement pour profiter d'une si belle occasion! Il n'y eut que le roi Frédéric-Guillaume, qui, apprenant la retraite des Français, lorsqu'elle était consommée, fut très-piqué qu'on ne l'en eût pas averti. Persuadé qu'ils allaient lui échapper, et qu'ils ne tiendraient aucune des promesses qu'ils avaient faites, de traiter Louis XVI avec plus d'égards, même de le rétablir sur son trône et de payer une forte contribution de guerre, il voulut mettre son armée en marche pour les arrêter, et l'on eut beaucoup de peine à le retenir. Ce prince franc et loyal voulait sincèrement sauver son malheureux frère le roi de France; et c'était par là que commençaient et finissaient alors tous ses discours, toutes ses instructions. Le ministre Schulenbourg était dans les mêmes intentions; mais le triumvirat, que nous avons nommé, parvint à le faire renvoyer à Berlin, et peu s'en fallut que le roi y retournât lui-même, sous le vain prétexte de troubles en Pologne. Après la déroute occasionnée par la présence seule de 1,500 hussards, l'armée française arriva dans le plus grand désordre à Dommartin-sur-Hans, où elle bivouaqua pêle-mêle dans les cours et dans les jardins. C'est de là que Dumouriez écrivit fièrement au président de l'assemblée nationale : « 10,000 hommes ont fui « devant 1,500 hussards; mais tout est réparé, je « réponds de tout...» Et quelle raison avait-il donc de parler ainsi, lorsqu'il restait avec 15,000 soldats épouvantés, au milieu de trois armées ennemies dont l'ensemble ne formait pas moins de 120,000 hommes; lorsque sa jonction avec Kellermann et Beurnonville, qui dès lors aurait dû être effectuée, ne pouvait plus l'être que dans quatre jours, et que le moindre mouvement des alliés l'eût rendue impossible? Nous le demandons aux lecteurs de bonne foi, sur quoi pouvait être fondée une telle assurance, si ce n'est sur la marche des négociations? Le lendemain il écrivait au ministre de la guerre : *J'ai beaucoup travaillé avec M. Billaud-Varenne à sauver la chose publique*. Or, on a vu ce que ce député était venu faire au camp de Dumouriez, et l'on sait comment il pouvait y avoir *travaillé au salut de la chose publique*. Cet ordonnateur du massacre des prisons écrivait lui-même de Ste-Menehould à ses amis de la commune, le 18 septembre, sur l'affaire du 15, dont il avait été témoin; il leur parlait aussi avec beaucoup d'assurance, et pour cela il avait sans doute les mêmes motifs que Dumouriez. Ce n'est, leur disait-il, qu'*un petit accident grossi par la malveillance*..... Le lendemain de cette échauffourée, l'armée reprit ses rangs, et, contre toute probabilité, ne se voyant pas poursuivie, elle se mit à défiler, à parader très-régulièrement dans une vaste plaine, se dirigeant sur Ste-Menehould, et offrant aux rayons d'un beau soleil (1), un aspect vraiment admirable; à tel point que Beurnonville, qui avait couché à Bethel, avec les 8,000 hommes qu'il amenait de Flandres, se trouvant à la tête de sa colonne, aperçut ce prodige avec sa longue-vue, et ne put y croire. On lui avait tant dit, sur toute la route, que l'armée française était en désordre, qu'il fut persuadé que c'était un corps prussien qu'il avait devant lui; et n'étant pas en état de lui résister, il fit rebrousser chemin à ses troupes, les conduisit jusqu'à Châlons, et ne rejoignit Dumouriez que trois jours après (19 septembre), au camp de Ste-Menehould, où le général en chef était dès le 16, attendant aussi Kellermann. Mais celui-ci, effrayé, comme Beurnonville, de la déroute du 15, avait également rétrogradé jusqu'à Bar, et il ne vint que le 19 à Ste-Menehould, où 45,000 Français se trouvèrent à la fin réunis. Et l'armée prussienne, qui entourait toutes ces positions, qui observait de si près tous ces mouvements, n'avait rien fait pour empêcher cette réunion! Tous les défilés, tous les passages lui étaient ouverts dès le 15; et ce ne fut que le 17 qu'elle se mit en marche, dans la direction du fameux camp de la Lune, ayant toujours à sa droite le corps de Clerfayt et 10,000 émigrés, que commandaient eux-mêmes les princes frères de Louis XVI, sous les ordres toutefois du généralissime Brunswick; car on doit remarquer qu'une des premières et des principales

(1) Parmi tant de mensonges débités sur cette campagne des Prussiens, par les journaux, par les faiseurs de mémoires et par les historiens, qui les ont si ridiculement copiés, nous ferons remarquer celui du mauvais temps, qui, selon ces écrivains, fut continuel pendant tout le mois de septembre. Il est évident que l'on a voulu par là établir que la retraite de l'armée prussienne était devenue indispensable, à cause des mauvais chemins et des maladies que la pluie avait causées. Eh bien, il n'y a pas un mot de vrai dans tout cela. Nous avons encore présent à la mémoire le temps qu'il fit dans chaque journée de ce fameux mois de septembre 1792; nous pourrions en présenter, au besoin, un tableau météorologique, dont nous défierions les témoins qui vivent encore, de contester l'exactitude. Les huit premiers jours furent très-beaux, et il ne plut qu'à différents intervalles dans les journées des 8 et 9. Le beau temps dura ensuite jusqu'au 20, où il ne plut que dans la matinée; puis le 23, le 24 et le 25. Ainsi il y eut cinq jours et demi de pluie pendant tout le mois; et cette pluie ne fut ni continuelle ni abondante; tous les autres jours furent très-beaux, et le temps ne devint absolument mauvais que dans les premiers jours d'octobre, lorsque les Prussiens étaient en pleine retraite et qu'ils avaient dépassé la frontière.

Digitized by Google

stipulations du traité qui avait formé cette coalition, destinée à rétablir la monarchie française, était de soumettre à des généraux allemands tous les Français armés pour cette cause; et, afin que l'influence de ceux-ci fût moins grande, de tenir tous leurs corps divisés et séparés! En ce moment, par exemple, les frères de Louis XVI n'avaient auprès d'eux qu'une faible partie des troupes dont ils auraient pu disposer; le reste était devant Thionville, à Trèves sur le Rhin et dans les Pays-Bas. On ne peut nier que si toute l'émigration, alors armée, qui ne s'élevait pas à moins de 30,000 hommes, se fût trouvée réunie dans les plaines de la Champagne, elle seule, conduite par un chef habile, comme elle en comptait plusieurs, elle seule, disons-nous, aurait pu marcher sur la capitale, et remplir le but de cette croisade, en délivrant Louis XVI! Mais telle n'était pas évidemment la volonté des puissances, et bien moins encore celle des conseillers de Frédéric-Guillaume. Ce prince lui seul se montrait animé de quelques intentions généreuses; mais, dépourvu de caractère et de force, il était incapable de les soutenir. Sans lui cacher entièrement la marche des négociations qui continuaient avec la même activité (1), on ne lui en faisait connaître ni les moyens ni les conditions les plus essentielles. Se défiant néanmoins des promesses des Français et même des conseils de ceux qui l'entouraient, il craignait toujours que, Dumouriez et son armée ne lui échappassent. Ayant appris, dans la matinée du 20 septembre, qu'il s'y faisait beaucoup de mouvements, il pensa, comme cinq jours auparavant, que c'était d'une fuite et d'une évasion dont il s'agissait; et, sans consulter le duc de Brunswick, il alla se mettre à la tête de ses colonnes, et les conduisit avec une méthode, un aplomb qui eussent rendu la victoire d'autant plus certaine que Kellermann, homme très-brave, mais de peu de capacité, n'avait pas compris l'ordre qui lui avait été donné par Dumouriez. S'étant mépris sur le terrain qu'il devait occuper, ce général avait tellement pressé, entassé 25,000 hommes sur l'étroit coteau de Valmy, qu'ils ne pouvaient ni s'y déployer ni se mouvoir, et que, rangés en colonnes par bataillons, il lui restait à peine un peu d'espace, pour mettre en ligne dans les intervalles quelques pièces d'artillerie. Ainsi on ne peut douter que si le roi de Prusse eut suivi sa première impulsion, et que s'il eut fait exécuter sur-le-champ une attaque ainsi commencée, par des troupes plus manœuvrières et plus nombreuses au moins du double que celles des Français, on ne peut douter, disons-nous, que le succès le plus complet n'en eût été le résultat. Mais le duc de Brunswick, averti d'une résolution aussi imprévue, et qui déconcertait tous ses plans, vint se placer au-devant des colonnes, représentant au roi qu'il ne devait pas se hâter; qu'il fallait attendre le concours des Autrichiens, examiner la position de l'ennemi, etc. Et le crédule monarque se laissa encore une fois persuader; il rendit le commandement au généralissime, lequel, changeant aussitôt toutes les dispositions faites, rangea l'armée sur deux lignes parallèles au coteau de Valmy, et sembla se préparer à une attaque de front, qu'il suspendit bientôt, lorsqu'il vit les Français ébranlés et près de se débander, par l'explosion de deux caissons qu'un obus fit sauter dans leurs rangs. Il ordonna la retraite, précisément au moment où cette circonstance semblait lui assurer la victoire; donna à ses ennemis le temps de se remettre, et après l'avoir examinée avec soin, il déclara inattaquable la position la plus fausse, la plus mauvaise qu'une armée pût occuper. Les Français, tout fiers d'un succès aussi inattendu, poussèrent des cris de victoire; un mouvement électrique se communiqua dans leurs colonnes, et l'enthousiasme éclata sur toute la ligne. Ce mouvement, qui fut réellement beau, et que n'avaient sans doute pas prévu les hommes qui sacrifiaient leur gloire à une basse cupidité, à de vains projets d'ambition, devait avoir sur l'avenir d'incalculables effets. C'est à compter de ce jour que les armes de la France reprirent une supériorité qu'elles avaient perdue depuis longtemps, et qui depuis les a rarement abandonnées. Et quand le duc de Brunswick laissa prendre à ses ennemis un aussi immense avantage, il commandait 50,000 hommes contre 25,000! il manœuvrait dans un pays découvert, au milieu de vastes plaines, avec des troupes exercées, contre des troupes qui ne pouvaient pas l'être! il avait à côté de lui 30,000 Autrichiens et émigrés, impatients de combattre! Ainsi son armée se trouvait deux fois supérieure en nombre à celle qui lui était opposée; car on ne peut compter avec celle-ci les troupes restées au camp de Ste-Menehould, sous Dumouriez. Celles-là étaient assez contenues dans leur position, par le prince de Hohenlohe Kirchberg, qui occupait Clermont avec 20,000 hommes. Le corps des Autrichiens et celui des émigrés, qui s'était avancé jusqu'à la Croix-au-Champ, sur la route de Paris, et qui n'était plus qu'à cinq lieues de Châlons, aurait pu sans peine, si l'on ne voulait pas qu'ils prissent part à la bataille, marcher sur cette ville; ils n'avaient aucun ennemi devant eux, et ils n'auraient rencontré dans leur chemin que quelques bataillons de fédérés et de septembriseurs, qui certes ne les eussent pas attendus! Enfin, ils se seraient emparés à Châlons des magasins qu'on y avait si imprudemment établis. On a dit que les alliés manquèrent de vivres dans leur camp : en ce cas ils eurent grand tort de ne pas s'en procurer par un moyen aussi facile, et qui, sans le moindre danger pour eux, eût porté l'épouvante jusque

(1) Après Billaud-Varenne, Danton avait envoyé auprès de Dumouriez, pour suivre les négociations, son ami Fabre d'Églantine, en même temps que la commune y envoyait Carra et Tallien, avec une grande partie des diamants et effets précieux enlevés au garde-meuble. Ces objets ne furent reçus par les Prussiens que comme une sorte de dépôt ou une vente à réméré, avec stipulation en faveur de la France, de pouvoir les racheter plus tard, en payant une somme déterminée pour chacun d'eux. La plus grande partie des diamants, notamment le Regent, n'ont été rendus que sous le Directoire et le gouvernement de Bonaparte.

Digitized by Google

dans la capitale (1). Mais nous avons tout lieu de croire que la disette ne fut pas aussi grande chez eux qu'on l'a prétendu : ils avaient trouvé à Verdun de considérables magasins de blé, et le détour qu'ils étaient obligés de faire, pour tirer leurs provisions de cette ville, n'était pas aussi long que celui de Vitry, par où devaient passer celles de l'armée française. Ce qu'il y a de sûr, c'est que dans celle-ci, on manqua réellement de vivres pendant plusieurs jours, et que l'on y fit des distributions de biscuit de mer, qui, jointes à la fatigue et à l'humidité des camps, causèrent des maladies aussi nombreuses que dans l'armée prussienne. Si la position de Kellermann était mauvaise à Valmy, celle de Dumouriez, au camp de Ste-Menehould, n'était certainement pas meilleure. Il avait derrière lui un corps de 20,000 Autrichiens et Hessois qui l'eût probablement suivi, s'il se fut approché de son confrère, pour le secourir. Ainsi il dut être spectateur immobile, impassible, d'un événement qui allait décider de son sort, de celui de la France : on peut dire de celui du monde (2). Napoléon, qui avait souvent réfléchi à cet événement, qui en avait seuli toute l'importance, et qui s'en était fait raconter sur les lieux tous les détails (*voy.* Drouet), disait à Ste-Hélène que lui, qui se regardait avec raison comme l'un des guerriers les plus audacieux qui eussent existé, n'aurait pas osé rester dans la position que Dumouriez avait prise, tant elle lui paraissait imprudente et mal choisie ; à moins, ajoutait-il, qu'il n'y eût *quelque négociation secrète, que nous ignorons.* Cette opinion de Bonaparte est pleine de sens et de vérité : et nous ne sommes pas étonnés de l'ignorance où il a dû être resté sur la négociation secrète : mais peut-être, considérant encore alors comme un secret d'Etat cette grande question politique, il ne pensait pas que le temps fût venu de le divulguer. Quels que soient les efforts que l'on ait faits pour détruire dans toutes les archives, dans tous les dépôts publics, les traces de ce mystère, on ne peut pas douter qu'il eût été très-facile au maître de l'Europe, à l'époque de sa toute-puissance, en France comme en Prusse, de se faire apporter des pièces et des témoignages qui ne lui eussent laissé aucun doute sur ce point. D'ailleurs c'est encore sous son règne, et probablement par ses soins, que l'Etat est rentré en possession d'une partie des diamants de la couronne, qui n'avaient été engagés, ainsi que nous l'avons dit, que comme une garantie, comme un dépôt rachetable successivement et par des sommes déterminées. Ainsi Bonaparte lui-même ne pouvait expliquer les incroyables événements de 1792 que par l'existence d'une négociation secrète ; et l'historien de Ste-Hélène ajoute à ce récit que, son héros professait pour le duc de Brunswick le

(1) Pendant toute cette expédition des Prussiens, les habitants de Paris furent en proie aux plus vives alarmes. Les chefs de la révolution se réunirent fréquemment pour délibérer sur les moyens de conjurer un péril que tous regardaient comme très-imminent. Dans une de ces réunions le député Kersaint, qui arrivait de Sedan, où il avait été emprisonné par Lafayette, puis délivré par Dumouriez, et qui avait ainsi vu l'état de l'armée, qui connaissait la marche et la force des Prussiens, dit ouvertement « qu'il était « aussi impossible que le duc de Brunswick ne fût pas à Paris dans « quinze jours, qu'il était impossible que le coin n'entrât pas dans « la bûche, quand on frappait dessus. » On sent combien un tel aveu dut ajouter à la consternation. Le plus grand nombre fut d'avis qu'il fallait se retirer derrière la Loire, et emmener comme otage la famille royale. Quand on songe à toutes les calamités qui ont suivi ces événements, on ne peut se dissimuler que l'humanité du moins eût beaucoup gagné à cette résolution. Les députés de la Gironde, qui n'étaient pas dans le secret des négociations avec les Prussiens, insistaient pour que ce plan fût adopté, d'abord parce qu'il les éloignait du danger le plus immédiat, ensuite parce que c'était pour eux un moyen de se soustraire au joug de la commune de Paris, et de se rapprocher des départements du Midi, sur lesquels ils croyaient pouvoir compter. Mais le parti de cette commune et celui de la Montagne, que dirigeaient alors Danton, Marat, Robespierre, Billaud-Varenne, etc., s'y opposa très-fortement. « Ce n'est qu'avec de l'audace et encore de l'audace que « nous pouvons nous sauver, » dit le ministre de la justice... Dantonétait sans doute un homme très-audacieux ; mais lorsqu'il prononça de telles paroles, il est bien sûr qu'il avait connaissance de la négociation secrète, puisque c'était lui qui la dirigeait avec son collègue Lebrun. Sa position était donc bien différente de celle des chefs de la Gironde qui l'ignoraient ; et quelleque fut son audace, il est bien permis de croire que, sans la négociation, il n'eût pas osé comme eux qu'il se refugier derrière la Loire. Déjà il était assuré que les Prussiens ne viendraient pas jusqu'à Paris ; et il savait qu'il ne s'agissait plus que de les satisfaire, qu'il n'y avait plus qu'à remplir envers eux les engagements pris par Dumouriez... De là cette résolution de rester à Paris, d'y faire piller le garde-meuble, toutes les caisses publiques et particulières, de massacrer tous les prisonniers et de dépouiller toutes les victimes... On peut même dire, en poussant plus loin ce raisonnement et toutes ses conséquences, que l'horrible système de terreur et de sang, qui commença par l'échafaud de Louis XVI, et qui ne finit que par le supplice de ceux qui l'avaient dressé, fut une suite de ce qui s'était passé en Champagne, entre les Prussiens et les chefs de la révolution.

(2) Dans ces temps d'anarchie et de désordre, où toutes les autorités et tous les pouvoirs étaient confondus, les administrations départementales avaient des commissaires aux armées. Celle de la Côte-d'Or envoya en Champagne les sieurs Baillot et Naissant, chargés de faire des rapports sur l'état des affaires. Dans un de ces rapports inédits sur la bataille de Valmy, auquel est joint un plan à la main de la position des Prussiens et des Français dans la journée du 20, on lit : « .... Nous étions les spectateurs d'un « mouvement que nous ne pouvions empêcher ; en sorte qu'à vrai « dire, l'horrible canonnade de quatorze heures n'a servi que de « salve à leur passage. » Et parlant ensuite des faux bruits de nos succès, répandus avec affectation, les commissaires ajoutent : « Eh ! « qui ajoute foi à ces bruits ? c'est une armée à qui ces mêmes « Prussiens coupent les vivres, qui est restée presque deux jours « sans pain, dont les fourgons qui lui amènent sa subsistance ont « été forcés de faire vingt et une lieues au lieu de neuf (encore encore !) « ils ont attaqués sur la route), et à qui enfin il ne reste plus pour « se procurer des vivres, que le détour par Vitry ; en sorte que si « l'ennemi parvenait encore à le lui couper (et il y tente), Ste-Menehould et le camp resteraient sans ressource. Citoyens, voilà « ce que vous ignorez, ce que les papiers publics ne vous disent « pas, et ce qu'il faudrait crier par tout l'empire... L'ennemi est « entré ; il dévaste ; il avance ; encore quelques jours, et il va être « aux portes de Paris. Qui l'arrêtera ? est-ce une armée qu'il vient « de dépasser presque sans coup ferir, qu'il affame, et qui, malgré « tous les bruits dont on la berce, ne songe qu'à se tenir sur la défensive, et se croit victorieuse du moment qu'elle n'est pas vaincue?... Sont-ce ces bataillons de nouvelle et dernière levée, mal « armés, mal commandés, sans discipline, et qui n'ont pas encore « vu le feu ? Encore une fois le danger de notre position est « ignoré, etc. » On voit combien ce danger était pressant ! Il fallait un autre moyen que celui de nos baïonnettes d'alors pour arrêter et renvoyer les Prussiens. Le lendemain de la journée de Valmy, Dumouriez écrivit de Ste-Menehould au général Kellermann : « Je vous crois bien parfaitement *retiré*, mon brave camarade, quoique je n'aie point entendu de canonnade ce matin (21 septembre). J'imagine que Desprez-Crassier a fait aussi sa « *retraite*, etc. » Dans un autre rapport, parfaitement inédit, les deux commissaires de la Côte-d'Or disent (sous la date du 20 septembre) : « La vérité vraie que nous ne vous taisons pas que generaux et troupes sont très-mécontents des nouveaux fédérés de « Paris ; point de discipline, beaucoup de peur, et le mot de trahison toujours à la bouche. L'un de nous a entendu de Kellermann « lui-même : Je vous ordonne de couper la tête au premier auquel « vous entendrez prononcer le mot de trahison. » C'était pendant la canonnade de Valmy. Les deux rapports des commissaires de Dijon présentent la triste situation de l'armée française qui ne peut plus arrêter l'invasion. Par quel moyen fut donc alors sauvée la France? et quel poids fut mis dans la balance de ses destinées? Y—ve.

Digitized by Google

plus profond mépris. Ne sont-ce pas là des preuves qu'il connaissait les moyens et les résultats de la négociation secrète (1). Quant à Dumouriez, on ne peut nier que ce fut lui qui, dans cette affaire, joua le plus beau rôle. Chargé de combattre pour la cause de la révolution, dans laquelle il était gravement compromis, il ne se fit point illusion sur l'imminence du péril auquel elle était exposée (2); mais il vit, au premier coup d'œil, que les moyens militaires étaient d'une insuffisance effrayante, et qu'il n'avait, pour en préparer de plus considérables, ni assez de temps ni assez d'argent. Grâce à sa longue expérience en diplomatie, en intrigues politiques, il comprit aussi que tout n'était pas désespéré, et il entra dans la seule voie qui lui fût ouverte. Personne en France, il faut en convenir, n'était capable de conduire aussi bien une pareille affaire; et il est évident qu'il la mena avec toute l'adresse, avec toute l'habileté qu'elle exigeait. Ainsi l'on peut dire que, si ce n'est pas par son épée qu'il sauva la république à sa naissance, au moins ce fut par ses ruses, par sa présence d'esprit et la fécondité de ses ressources. Un petit nombre d'agents indispensables avait été mis dans la confidence. Au sein même du gouvernement, il n'y avait que Lebrun et Danton qui connussent le secret tout entier. Il y a lieu de croire que Kellermann lui-même, dont nous avons sous les yeux toute la correspondance ministérielle, ne sut une partie des négociations que lorsqu'il fut question de la retraite des Prussiens, et qu'il crut réellement avoir remporté à Valmy une grande victoire (*voy.* KELLERMANN). Quand la canonnade eut cessé à la fin de la journée, ce général se trouva fort embarrassé sur son étroit coteau, où, tout victorieux qu'il se croyait, il ne pouvait ni avancer ni reculer sans s'exposer aux plus grands dangers. Voulant cependant aller prendre, derrière l'Auve, la position qui lui avait été d'abord assignée, il exécuta pendant la nuit, en présence des Prussiens, qui eurent la complaisance de faire un mouvement à leur gauche pour le laisser passer, une marche de flanc, qui eût été d'une témérité inexcusable, si toutes les scènes de cette comédie n'eussent été prévues et préparées d'avance (3). Le lendemain, toutes les armées restèrent en présence dans les mêmes positions, et l'on annonça ouvertement un armistice, pendant lequel les négociations continuèrent avec une nouvelle activité. Dumouriez, qui en avoue une partie dans ses mémoires, s'efforce de les reporter toutes à cette époque, même celles qui eurent lieu dès son arrivée à Sédan. On sent pourquoi il veut bien que les Prussiens se soient retirés par suite de ces négociations; mais on sent aussi pourquoi il refuse de leur attribuer une victoire dont il s'est longtemps glorifié (1). Nous avons assez fait connaître la marche et les progrès de ces négociations: un témoignage officiel et sans réplique achèvera de prouver que l'existence de la république, ou plutôt le salut de la cause révolutionnaire y était attaché; il prouvera aussi qu'à l'époque du 25 septembre elles étaient commencées depuis longtemps, et même qu'elles approchaient de leur terme. « Des négociations importantes, dit ce jour-là le « ministre Lebrun, à la convention nationale, ont « été entamées et elles promettent une heureuse « issue : il en est une surtout *qui intéresse essentiellement l'existence de la république française.* « Je m'abstiens d'en dire davantage; sans doute « vous approuverez cette réserve, sans laquelle « nous risquerions de perdre tout le fruit de nos « *tentatives.* Dès que vous l'ordonnerez, cependant, « je pourrai déposer *ces secrets importants* dans le « sein d'un comité choisi, en attendant qu'il n'y « ait plus de danger à les révéler au public... » On trouva sans doute que le ministre était allé trop loin; le comité qu'il proposait ne fut pas créé; et, depuis cette époque, tous les partis et tous les gouvernements se sont efforcés de jeter sur ce mystère un voile impénétrable. Après quarante-cinq ans de doutes et d'obscurités, nous venons enfin d'en déchirer une partie : d'autres ajouteront sans doute aux renseignements que nous avons donnés; nous sommes assurés qu'ils ne pourront ni les démentir ni les contredire. Ainsi, après la canonnade de Valmy,

(1) Il était connu de toute l'Allemagne qu'après cette expédition le 4792, le duc de Brunswick, dont les petits États se trouvaient depuis longtemps écrasés de dettes, en avait acquitté pour 8 millions à la fois.

(2) Dans l'incertitude où il était sur l'issue de la lutte qui venait de s'ouvrir, Dumouriez fit émigrer, dans les derniers jours d'août 1792, son neveu, M. de Schomberg, ini prescrivant d'aller servir dans l'armée des princes, afin d'assurer son avenir pour le cas de la contre-révolution qui lui paraissait probable. Le jeune de Schomberg alla s'enrôler dans un corps d'émigrés où il servit pendant un mois; mais la cause de la révolution ayant alors triomphé, il fut rappelé par son oncle et servit de nouveau dans son état-major, où personne ne sut ce qui s'était passé. Nous connaissons un témoin digne de foi qui a servi alors dans le même corps que M. de Schomberg, et qui lui a entendu raconter le secret de son émigration et celui de son retour.

(3) Un fait, peu important en apparence, prouve cependant, surtout pour les militaires, que la plupart des circonstances de cette journée memorable du 20 septembre avaient été prevues et preparées. Dumouriez envoya dès le matin à Kellermann un detachement dont la plus grande partie fut prise parmi les troupes qui étaient campées à sa gauche près de Dommartin-la-Planchette. L'ordre de marche leur fut donné pendant la nuit, et cet ordre prescrivait de laisser les équipages et les tentes dressés sur le même terrain, ou il fut dit que l'on devait revenir. Et en effet, après avoir assisté pendant toute la journée à la fameuse canonnade, ce corps auxiliaire, dont celui qui a écrit ces lignes faisait partie, revint coucher dans ses tentes qui étaient restées tendues... Or nous demandons à tout homme de bonne foi, aux militaires surtout, comment il était possible qu'en présence d'un ennemi formidable, lorsqu'on allait livrer une bataille dont l'issue était si incertaine, lorsque le moindre echec et même une victoire decisive devait rejeter les deux armées à plusieurs lieues du champ de bataille; nous demandons, disons-nous, comment il était possible que, dans de pareilles circonstances, les troupes ne fussent pas suivies de leurs équipages et de leurs tentes? comment elles pouvaient laisser tout dresse au camp ou, si les choses eussent été sérieuses, il y avait cent à parier contre un qu'elles ne reviendraient pas. Nous demandons enfin comment on aurait pu oublier dans un cas pareil les précautions les plus simples, celles que l'on prend pour une promenade militaire, pour un exercice de garnison!

(1) Dumouriez a dit et imprimé plusieurs fois qu'il avait, comme Léonidas, arrêté les Prussiens aux Thermopyles de l'Argonne; mais une grande différence doit être remarquée dans les deux faits. D'abord le Léonidas français a survécu longtemps à son exploit, ensuite il n'est pas vrai qu'il ait arrêté les Prussiens aux défiles de l'Argonne, puisque leur armée les avait depuis plusieurs jours franchis lorsque son généralissime, le duc de Brunswick, jugea à propos de s'arrêter au camp de la Lune et d'y procéder à la memorable et insignifiante canonnade de Valmy, ou deux ou trois cents hommes, et non pas quinze cents, comme on l'a dit, furent tués tant de part que d'autre.

Digitized by Google

il n'y eut plus même un semblant d'hostilités; tout se passa en négociations ; et il est évident que ces négociations touchaient à leur terme. Il n'y avait plus que la retraite à régler, et le conseil exécutif y tenait beaucoup; mais les Prussiens ne voulaient abandonner aucun des avantages de leur position avant que toutes les conditions fussent remplies. Le roi seul semblait par intervalles se rappeler le but avoué de son entreprise, la délivrance de Louis XVI; mais il est évident que ce n'était plus là son but principal : il se contenta sur ce point de quelques vagues promesses; et l'on sait comment ces promesses ont été tenues! L'objet essentiel était le complément de la somme ou des garanties convenues; et ce complément arriva avec les députés Sillery, Carra et Prieur, qui semblèrent n'être venus que pour faire prêter aux troupes le nouveau serment; mais leur mission était surtout de faire évacuer le territoire. Tous les sacrifices étaient consommés de la part de la France; les Prussiens n'ayant plus rien à demander, consentirent à se retirer le 27 septembre, et à abandonner sans combattre les deux places dont ils étaient maîtres. D'un autre côté, il fut convenu qu'on leur donnerait, pour exécuter cette retraite, tout le temps nécessaire. Ils auraient pu la faire en trois jours, et ils y mirent près de trois semaines! C'était la moitié du temps qu'ils avaient mis à venir; car on sait qu'alors le duc de Brunswick fit trente lieues en quarante jours! Sa retraite, converte par deux places qu'il venait de conquérir, pouvait être longtemps disputée. Dans la règle il devait, appuyé par elles, comme il l'était, et conservant une grande supériorité de forces, prendre ses quartiers d'hiver en Lorraine et se mettre à même de recommencer l'année suivante : mais la remise de ces places était une des clauses du traité secret. Les Français y rentrèrent sans coup férir, et les Prussiens s'en éloignèrent aussi paisiblement que s'ils eussent quitté des villes sans défense. Voilà ce que fut cette retraite dont la plupart des historiens ont parlé comme s'il se fut agi de celle des Dix-Mille, ou du désastre de Moscou! Dumouriez dit que la route des Prussiens était *jalonnée par des cadavres et des chevaux morts*. Nous pouvons assurer que, placés à l'avant-garde, nous n'y avons remarqué que ce qui se voit à la suite de toute armée en marche. Nous pouvons assurer aussi que l'ordre était donné de ne presser ni inquiéter les Prussiens; et que, toutes les fois qu'ils s'arrêtaient, nos colonnes s'arrêtaient également. Le corps des émigrés fut le seul que l'on poussa avec quelque vigueur. Il est d'autant plus probable que cette préférence fut d'accord avec les Prussiens, qu'ils avaient eu le tort inexcusable de permettre que les malheureux royalistes français, leurs alliés, ne fussent point compris dans la capitulation arrêtée pour les prisonniers de guerre! Dumouriez, dès qu'il vit les principales conditions de cette retraite remplies, mit peu d'importance à tout le reste. Il se hâta d'aller à Paris, autant pour s'y présenter aux hommages du public, que pour y arrêter avec le conseil exécutif le plan de son invasion de la Belgique, dont il avait sans doute été question dans les conférences du camp de la Lune. Ce qui doit le faire penser, c'est que l'armée prussienne, dont le point de retraite le plus naturel était le Bas-Rhin et la Westphalie, se rendit au contraire en Franconie, et qu'elle ne fit plus, jusqu'au traité de Bâle, que des démonstrations de guerre, qui dès lors auraient cessé complétement, si la république française eut consenti à de plus grands sacrifices! La Prusse s'était plainte que l'Autriche n'eût pas envoyé en Champagne un corps auxiliaire assez nombreux; et, bien que le traité d'alliance subsistât encore, elle-même n'envoya pas un bataillon au secours de son allié, lorsque celui-ci eut à défendre les Pays-Bas contre la presque totalité des armées françaises. Clerfayt, par une marche forcée, était venu joindre, avec 40,000 hommes, sous les murs de Mons, le duc de Saxe-Teschen, qui en avait à peu près le même nombre, et ces deux généraux réunis, s'étant placés dans l'excellente position de Jemmapes, résistèrent pendant trois jours aux attaques de 50,000 Français, commandés par Dumouriez. Ce général aurait pu les forcer d'abandonner cette position, et de lui livrer les Pays-Bas sans combattre, en marchant sur Bruxelles, par Charleroi ; mais, toujours conduit par des raisons politiques beaucoup plus que par des principes de stratégie, il pensa qu'après l'équivoque triomphe de Valmy, il avait besoin d'un exploit plus éclatant et plus positif. Ce fut le 6 novembre 1792, qu'après y avoir préludé pendant trois jours par de sanglants combats, il enleva d'assaut les derniers retranchements de cette redoutable position, qui fut encore attaquée de front, lorsqu'on aurait pu la prendre à revers. Mais toute l'Europe avait les yeux fixés sur cet événement, et il fut tel, pour les armes françaises, qu'il eût fallu remonter à la bataille de Fontenoy pour trouver un fait d'armes aussi remarquable. Selon l'usage, les journaux et les rapports officiels en augmentèrent encore l'importance. Ce qu'il y a de certain, c'est que la conquête de la Belgique en fut la conséquence immédiate. Ainsi le vœu de Dumouriez le plus ardent semblait être exaucé. Cependant il ne tira pas de cet événement tout le parti qu'il devait en tirer : il ne poursuivit pas avec assez de vigueur l'armée autrichienne qu'il pouvait anéantir, et il commit la faute inexcusable de ne pas la pousser jusqu'au delà du Rhin, et de prendre ses quartiers d'hiver sur la Meuse et derrière la faible barrière de la Roër. Il sentit l'énormité de cette faute plus tard, lorsqu'il n'était plus temps de la réparer, et lorsqu'il en subit toutes les conséquences. Ce qui la rendit encore plus funeste, c'est qu'à cette époque Dumouriez se brouilla avec la plupart des meneurs de la convention. On ne l'avait pas reçu à Paris avec autant d'empressement qu'il s'y était attendu, et son apparition, son discours à la barre de l'assemblée avaient produit peu d'effet. Les ombrageux démocrates se défiaient déjà d'un général victorieux, et les

Digitized by Google

journaux de Gorsas et de Marat déclamaient tous les jours contre le *Dictateur*, le *Monck*, le *Duc de Brabant*, etc. Cette dernière accusation acquit plus d'intensité et de vraisemblance après la victoire de Jemmapes, lorsqu'on vit Dumouriez prendre sous sa protection tous les habitants du pays conquis, tandis que la convention, qui voulait bien leur donner la liberté, prétendait leur faire d'abord subir toutes les conséquences de la conquête, et pour cela, comme en France, opérer des emprunts forcés, vendre l'argenterie et les biens des églises, des couvents, des émigrés, et fournir en même temps aux besoins de l'armée... Placé entre ces nécessités et l'affection qu'il portait aux Belges, ou, plutôt l'intérêt de son avenir, le général en chef se trouvait dans une position fort embarrassante ; et il eut de vives explications avec une foule d'agents et de commissaires, que les jacobins, les ministres et la convention envoyaient chaque jour pour exécuter les décrets spoliateurs (*voy.* CHAUSSARD). Ce fut sans doute autant pour se plaindre de ces contrariétés que pour tenter de sauver Louis XVI que Dumouriez se rendit une seconde fois à Paris, vers la fin de décembre. Le procès de ce prince venait de commencer, et personne mieux que son ancien ministre ne pouvait témoigner de ses vertus ; personne, mieux que le négociateur du camp de la Lune, ne savait les engagements qui avaient été pris avec le prisonnier du Temple, pour qu'il écrivît au roi de Prusse, et, avec celui-ci, pour qu'il évacuât le territoire français. Dumouriez fit valoir ces motifs auprès de quelques amis ; mais il n'insista pas. Voyant que l'arrêt de mort était irrévocablement décidé, il craignit de compromettre le peu de crédit qui lui restait, et se hâta de retourner à l'armée, qu'il trouva dans un état encore plus fâcheux qu'il ne l'avait laissée. Plus de 10,000 hommes avaient déserté depuis deux mois, et un grand nombre d'officiers avaient aussi quitté leur corps : l'indiscipline était à son comble. Ce fut cependant dans une telle position qu'il entreprit en même temps le siége de Maestricht et la conquête de la Hollande. Ce projet était à peine conçu, qu'il en commença l'exécution avec environ 15,000 hommes presque tous de troupes nouvelles, et qui n'étaient pas en meilleur état que le reste de l'armée. Mais c'était en Hollande que l'on devait tout trouver, l'argent, les vivres, les armes et la paix... C'est, du moins, ce que le général en chef écrivait au ministre de la guerre, le 4 mars 1793. Nous avons tout lieu de croire que d'autres motifs encore l'entraînaient à cette aventureuse expédition. Froissé et contrarié comme il l'était par la convention nationale, ne pouvant pas douter que cette lutte dans laquelle il était engagé, ne dût finir par une éclatante rupture, il cherchait dès lors un moyen de se rendre indépendant, et, s'il ne pouvait pas jouer un rôle qui satisfît son ambition, il voulait au moins sauver sa vie, qui allait évidemment se trouver en péril. Il a dit lui-même positivement, dans ses Mémoires, que s'il eut réussi, son projet était de réunir les deux nations belge et hollandaise, de leur créer une armée de 80,000 hommes ; de proposer à la France une alliance avec ce nouvel Etat (dont, bien entendu, il eût été le chef), sous la condition toutefois du rétablissement de la constitution de 1791, et, en cas de refus, *de marcher sur Paris, avec les troupes de ligne françaises et 40,000 Belges et Bataves, pour dissoudre la convention et anéantir le jacobinisme ;* puis de proposer une alliance, ou tout au moins la neutralité, aux Anglais, aux Autrichiens, et, si ceux-ci refusaient, de les rejeter au delà du Rhin avec 150,000 hommes..... Nous n'oserions pas garantir, quoi qu'il en dise, que Dumouriez ait eu réellement de pareilles idées en février 1793, lorsqu'il se lança dans la conquête de la Hollande. Cependant cette entreprise était si insensée, dans l'état de choses où il se trouvait, qu'il fallait bien qu'elle fût inspirée par quelques folles illusions. Les débuts en furent néanmoins assez heureux : les Hollandais s'y attendaient si peu qu'ils n'avaient pas même donné des instructions aux gouverneurs de leurs places, lesquelles toutefois étaient gardées par des garnisons nombreuses et bien approvisionnées. Trois de ces places se rendirent à la première sommation, et Dumouriez se voyait déjà aux portes d'Amsterdam ; il l'écrivait positivement au ministre de la guerre, lorsqu'une nouvelle accablante, vint mettre fin à son enchantement. Ses principales forces étaient restées dispersées sur la Meuse et la Roër, sans qu'on eut pris la précaution de réunir deux régiments pour protéger le siége de Maestricht, que Miranda croyait faire capituler, en y jetant quelques bombes. Mais il n'en fut point ainsi, et l'armée autrichienne, qui avait reçu de nombreux renforts, tomba inopinément le 1er mars sur ces postes disséminés, en écrasa la plus grande partie, et vint, dès le lendemain, forcer Miranda d'abandonner son entreprise, lorsque Dumouriez s'était flatté que ce général allait descendre la Meuse, s'emparer de Venloo, et former son aile droite à Nimègue! Tous les courriers et tous les rapports de plus en plus effrayants que lui envoya chaque jour, de Liége, son lieutenant Valence, ne purent, pendant une semaine, le tirer de ses illusions. Le 6 mars, il écrivait encore à ce général que ce n'était qu'en Hollande que l'on pouvait s'assurer de la possession de la Belgique ; il le conjurait de ne pas rompre un plan *d'autant mieux combiné qu'il était plus audacieux*, et de se maintenir sur la Meuse *avec la même audace* qu'il allait *conquérir la Hollande*... Enfin, il fallut obéir à un ordre positif du conseil exécutif. Ce ne fut que le 9 mars que, le désespoir dans l'âme, Dumouriez prit le chemin de la Belgique, laissant en Hollande la plus grande partie des troupes qu'il y avait conduites ; et ne doutant pas qu'après avoir, en peu de jours, rappelé la victoire sous le drapeau français, il ne revînt achever une conquête si importante et si heureusement commencée ! Il trouva son armée fuyant encore aux portes de Louvain. Sa présence y ra-

Digitized by Google

mena un peu de courage, et, toujours plein de confiance en lui-même, il annonça à ses soldats, dans un pompeux ordre du jour, des succès aussi prompts qu'infaillibles. Ne renonçant ni à ses projets sur la Belgique, ni à ses querelles avec la convention, il chassa ignominieusement et même fit arrêter la plupart des agents ou commissaires venus de Paris pour donner la liberté aux Belges, et préalablement les soumettre à des emprunts, à des spoliations. Il écrivit ensuite à la convention nationale elle-même, accusant ses décrets, accusant les ministres et surtout Pache de tous les malheurs.... Ce langage pouvait être supporté de la part d'un général victorieux; mais Dumouriez ne l'était pas; et la défaite de Nerwinde rendit bientôt ces reproches encore plus intolérables. Dans cette bataille, où les deux armées combattirent réellement avec beaucoup de valeur, les chefs ne déployèrent pas une grande habileté, et le succès tint à fort peu de chose. On peut même dire que Dumouriez le laissa échapper, lorsque déjà il l'avait saisi, à son aile droite, qui était le point le plus important, et sur lequel il commit la faute grave de ne pas concentrer tous ses efforts, en y dirigeant des attaques vives et soutenues, sans s'inquiéter du mouvement rétrograde de son aile gauche, qui ne pouvait pas dépasser Tirlemont, et que l'ennemi aurait même dû regarder comme une feinte. Mais il faut avouer que, dans cette occasion, Dumouriez fut mal secondé par ses lieutenants, et que tous les généraux de son armée, même Valence, qui y fut grièvement blessé, étaient des hommes peu capables et tout à fait inexpérimentés. Le jeune duc de Chartres, qui déjà s'était distingué à Jemmapes, où il conduisait le centre, qui à cette journée du 18 mars le commandait encore, et qui, le lendemain, conduisit l'arrière-garde, donna seul des preuves de valeur et de présence d'esprit. — Tout fut perdu pour Dumouriez après cette défaite, et il parut le comprendre. N'attendant plus rien des hommes qu'il servait, et sachant tout ce qu'il avait à redouter d'une assemblée qui l'avait si peu ménagé lorsqu'il était victorieux, il se jeta dans les bras des étrangers, et se mit en rapport avec le prince de Cobourg, auquel il envoya, dès le 22 mars, son aide de camp, Montjoie, sous le prétexte banal d'un échange de prisonniers. Trois jours après, il eut lui-même, à Ath, avec le fameux colonel Mack, une conférence où fut conclue une espèce de traité, pour lequel il est évident que ni l'un ni l'autre n'avaient de pouvoirs, et que ne devait certainement ratifier aucun des deux gouvernements. Les principales conditions de ce traité secret furent, pour l'armée française, l'évacuation de la Belgique et la remise aux Impériaux de la place de Condé; puis, de la part de l'Autriche, une renonciation formelle à toute espèce de conquête, et sa coopération tout à fait désintéressée au rétablissement de la monarchie constitutionnelle dans la personne de Louis XVII, alors détenu au Temple, et qu'il s'agissait de délivrer. En conséquence de cette convention, toutes les troupes françaises s'étaient portées sur leurs frontières vers la fin de mars, et Dumouriez lui-même arriva à Tournai, le 28 de ce mois, plein de ses projets contre les jacobins et la convention. Ce fut là que les commissaires du gouvernement, Proly, Dubuisson et Peyréra, se présentèrent avec la mission de l'entendre et de savoir ce qu'il voulait faire. Dumouriez rendit pour eux cette mission très-facile à remplir; car, dans une longue conférence qu'ils eurent avec lui, il leur dit ouvertement *qu'il ne s'agissait pas de liberté ni de république* : « J'y ai cru trois jours, ajouta-t-il, c'est une « folie, une absurdité; et depuis la bataille de « Jemmapes j'ai pleuré toutes les fois que j'ai eu « des succès pour une aussi mauvaise cause... « Mais il faut sauver la patrie en reprenant bien « vite un roi, et faisant la paix; car ce serait bien « pis si le territoire était envahi... Et il le sera, si « je veux, dans trois semaines... » Puis il déclara que si le dernier des Bourbons était tué, même ceux de Coblentz, la France n'en aurait pas moins un roi : mais que si Paris ajoutait les meurtres du Temple à tous les autres, il marcherait sur cette ville; qu'il n'en ferait pas le siége à la manière de Broglie, imbécile, qui n'avait pas connu sa besogne; qu'il se faisait fort, lui Dumouriez, de réduire Paris, en huit jours, avec 12,000 hommes.... Il termina ces confidences par l'aveu qu'en effet il avait eu la pensée de se faire nommer chef d'une république belge, alliée de la France; que ses ennemis de Paris l'en avaient empêché, mais qu'il n'y avait pas renoncé... Enfin, il déclara encore que, s'il était décrété d'accusation, il s'en moquait; qu'il défiait la convention de le faire arrêter au milieu de son armée, et qu'au reste il lui resterait toujours pour dernière ressource un temps de galop vers les Autrichiens.... On ne reconnaît guère, il faut en convenir, dans cette puérile loquacité, la tenue et la réserve d'un diplomate et d'un militaire aussi expérimenté que Dumouriez; et si ces détails n'avaient pas été rapportés dès lors avec tous les caractères d'authenticité, on serait tenté de croire que les commissaires les ont dénaturés. Mais Dumouriez lui-même n'en a pas démenti un seul mot. Plus astucieux que lui, les commissaires firent quelques concessions pour en savoir davantage, et ils parurent convaincus sur quelques points. Le général le crut si bien qu'il ajourna l'un d'eux à huit jours pour de nouvelles conférences. Mais, bientôt revenus dans la capitale, ils firent part de tout à Lebrun, qui les avait envoyés; et ce ministre se hâta d'en rendre compte à la convention, qui, le jour même, ordonna au général en chef de paraître à sa barre. Et celui qui parlait avec tant de jactance n'avait encore pris aucune mesure pour l'exécution de ses audacieux projets : il n'était pas le maître d'une seule place, et ses troupes, dispersées dans de petits camps ou dans des cantonnements éloignés, ne savaient pas même encore ce qu'il voulait faire, ni ce qu'il at-

Digitized by Google

tendait d'elles. Il avait levé le masque ; le Rubicon était passé ; mais lui seul le savait : il n'avait reçu la promesse de personne, et personne n'avait pris d'engagement avec lui. En un mot, ce dont il ne convient pas, c'est que d'un bout à l'autre, dans des circonstances si graves, si difficiles, il manqua de présence d'esprit et de prévoyance. Il fit trop tard, et par conséquent sans succès, pour s'emparer de Lille, une tentative qui perdit Miaczkinski (*voy.* ce nom). Valenciennes lui échappa par des causes à peu près semblables. Il ne put pas même disposer de Condé, qu'il avait promis aux Autrichiens et que commandait Neully, qui lui était dévoué. Alors il dut bien regretter de n'avoir pas, dès le premier jour, porté son quartier général dans une de ces places, où, entouré de troupes sûres, il eût pu établir sur quelques chances de succès son audacieuse entreprise. Il n'était donc préparé sur rien, lorsque quatre commissaires de la convention et le ministre de la guerre, après avoir cherché vainement à l'attirer dans la place de Lille, vinrent lui signifier, à son quartier général de St-Amand, le décret qui lui ordonnait de se rendre à la barre. Plus prudent que tant de victimes qui, dans ces temps de calamités, allaient elles-mêmes se livrer aux bourreaux, il refusa d'obéir, fit arrêter les députés avec le ministre (*voy.* BEURNONVILLE), et les livra aux Autrichiens comme otages. Un régiment de hussards, qui ne le quittait pas, suffit à cette exécution, qui se fit d'ailleurs en présence de tout son état-major. Beaucoup d'autres corps restaient encore attachés à Dumouriez, et plusieurs lui envoyèrent des députations pour l'en assurer ; mais chaque jour l'hésitation augmentait, et les mots magiques de *patrie* et de *liberté*, que si peu de gens comprennent, dont tant d'autres abusent, lui enlevaient chaque jour des partisans. C'était surtout auprès des bataillons de volontaires nationaux que les émissaires de la convention agissaient avec plus de succès. L'un de ces bataillons, commandé par un homme devenu plus tard célèbre (*voy.* DAVOUST), alla jusqu'à attaquer le général en chef et son escorte, qu'il rencontra au coin d'un bois. Plusieurs hommes périrent dans cette échauffourée ; et Dumouriez, contraint de passer l'Escaut sur une barque, se réfugia chez les Autrichiens. Des régiments de ligne très-dévoués, qui étaient près de cette scène, n'y prirent aucune part, parce qu'ils n'en furent point avertis, et que le général en chef ne vint pas invoquer leurs secours contre cet acte de rébellion. Le lendemain, 5 avril, un de ses aides de camp apporta à ces mêmes régiments une proclamation, où il annonçait ouvertement ses arrangements avec les Autrichiens ; et, malgré sa fuite, malgré toutes les défections dont elles étaient environnées, ces troupes lurent la proclamation du général en chef, dans chaque compagnie ; tous les soldats, tous les officiers crièrent : *Vive le roi ! Vive notre général !* et ils n'attendaient plus que des ordres et la présence de ce général... Mais ces ordres n'arrivèrent point, et Dumouriez ne parut qu'un instant le matin au camp de Maulde, avec une escorte de dragons autrichiens : ce qui déplut beaucoup, et ce qui était très-maladroit. Les troupes restèrent néanmoins pendant tout un jour dans ce camp de Maulde, ne voyant point de généraux, ne recevant point d'ordres, et pressées, obsédées par les émissaires des conventionnels, qui mettaient tout en œuvre pour qu'elles vinssent à Valenciennes. La plus grande partie n'y alla cependant que lorsqu'elle vit s'y diriger le parc d'artillerie, dont les chefs, après avoir longtemps hésité et délibéré, ne se décidèrent à partir que vers sept heures du soir. La nuit était fort avancée, quand les derniers corps entrèrent dans la place ; et l'on fut obligé de leur en ouvrir les portes aux flambeaux. 1,500 hommes seulement étaient restés avec Dumouriez, sans artillerie et sans équipages. Le trésor de l'armée, qui contenait plus de 2,000,000, et dont il eût été facile de s'emparer, entra aussi dans Valenciennes ; et la troupe émigrée se trouva ainsi complétement à la merci des Autrichiens. Le prince de Cobourg remplit d'abord assez exactement à son égard les engagements qu'il avait pris ; mais il n'en fut pas de même des promesses faites à la nation française tout entière, dans sa proclamation du 5 avril. Ces promesses, qui étaient de se borner au rôle d'auxiliaire, dans la guerre que Dumouriez allait entreprendre pour le rétablissement de la monarchie constitutionnelle, de s'abstenir de toute espèce de conquêtes, et de rendre les places prises, dès que l'ordre serait rétabli, ne furent pas approuvées par le congrès d'Anvers, que dirigeaient lord Auckland pour l'Angleterre, et le comte de Metternich pour l'Autriche. Le généralissime autrichien se vit obligé de publier une seconde proclamation, dans laquelle il déclara nulle la précédente, et mit plus l'engagement de renoncer aux conquêtes. Dès que Dumouriez eut connaissance de cette rétractation, il vint en adresser ses plaintes au prince de Cobourg, lequel, tout honteux qu'il parut de s'être avancé au delà de ses pouvoirs, ne put rien changer à la décision du congrès. Alors, ne voulant pas concourir à une guerre dont le but n'était plus la délivrance de son pays, Dumouriez s'éloigna avec beaucoup de dignité, et renonça pour son compte à tout traitement de la part de l'Autriche. Mais la convention avait mis sa tête à prix, et 100,000 écus étaient promis à celui qui le livrerait mort ou vif. Il demeura cependant quelque temps à Bruxelles sous la protection du généralissime ; et après différentes courses en Allemagne, il revint de nouveau séjourner dans cette ville, jusqu'à ce qu'une circonstance fort extraordinaire l'en éloignât pour toujours. L'armée impériale s'étant emparée, au nom de son souverain, des places frontières de la France, cet événement produisit une vive impression dans les Pays-Bas, surtout parmi les émigrés, qui s'y trouvaient en grand nombre. Tout à coup, on vit les murs de Bruxelles couverts de placards, où l'on invitait les Français

Digitized by Google

de tous les partis à prendre les armes, pour s'opposer *au démembrement de leur infortunée patrie, près de s'effectuer comme celui de la Pologne!...* Dumouriez fut soupçonné d'être l'auteur de ces affiches: on fit des recherches à son domicile et chez ses amis Berneron et Marassé, qui étaient également à Bruxelles. L'ordre fut donné de l'arrêter; mais, prévenu à temps, il prit la fuite. C'est alors que, ne sachant où se réfugier, il demanda à l'électeur de Cologne, oncle de l'empereur, la permission d'habiter dans ses Etats le village de Mergsheim. Cette grâce fut refusée d'une manière fort dure; et ce refus, annoncé dans les journaux, rendit la position de Dumouriez encore plus difficile. Il prit alors un travestissement, et voyagea sous un faux nom en Suisse et en Allemagne, poursuivi en même temps par la haine des royalistes et celle des démocrates, par l'anathème de la république et par celui des rois. S'étant rendu en Angleterre, il en fut aussi expulsé par ordre de lord Grenville. Enfin, il trouva un refuge dans le Holstein, où le prince de Hesse, beau-père du roi de Danemark et gouverneur de cette province, lui fit présent d'une jolie maison, bien meublée, avec quatre cents louis de revenu. Dumouriez passa plusieurs années dans cette retraite, n'y éprouvant, après quarante ans de mouvements et d'agitation, d'autre peine que de vivre en paix. Déjà plus que sexagénaire, il ne pouvait calmer son ardente imagination! Ce fut alors qu'il acheva ses mémoires, commencés en Suisse, et qu'il composa encore une foule de brochures. Alors aussi, selon son ancien usage, il envoya à toutes les cours, à tous les pouvoirs, sur la paix et sur la guerre, des plans et des projets de toute espèce. Souvent il insérait encore, dans les journaux anglais et allemands, des articles et des dissertations, *défaisant à coups de plume*, a dit Rivarol, *le peu qu'il avait fait à coups d'épée*. Ce n'est qu'au commencement de l'année 1800 qu'il sortit de cette retraite, alors que Paul Ier, s'étant retiré de la coalition contre la France, était sur le point de se lier avec le nouveau consul Bonaparte. On sait que l'Angleterre redoutait par-dessus tout un pareil changement, et qu'elle mit tout en usage pour l'empêcher. Il est probable que ce fut à son instigation que Dumouriez se présenta alors à Louis XVIII, qui habitait Mittau, et qu'il lui demanda sa recommandation auprès du czar. Cette recommandation, et surtout les conversations qu'il eut avec Paul Ier, les plans qu'il lui présenta pour le rattacher à la coalition, séduisirent d'abord le monarque russe, au point que, pendant plusieurs jours, il ne parla que de l'esprit et du savoir de Dumouriez. Il était même tout près de changer encore une fois de système; déjà il avait promis à l'heureux général de lui donner des pouvoirs pour traiter d'un subside avec l'Angleterre, lorsque les courtisans consternés, surtout Rostopchin, qui était dévoué à la France, eurent recours à toutes sortes d'intrigues, et réussirent enfin à faire rentrer dans l'ornière de Bonaparte le mobile empereur. Dumouriez fut congédié poliment et avec une forte indemnité, à laquelle l'Angleterre ne manqua pas sans doute d'ajouter encore. Depuis cette époque, on l'a vu constamment agir dans les intérêts de cette puissance, qui n'a pas cessé de lui faire un magnifique traitement. Pendant cette longue guerre *viagere* que le ministère de Pitt avait déclarée à Napoléon, Dumouriez fut consulté dans toutes les circonstances de quelque importance. Versé comme il l'était dans toutes les parties de l'art militaire, connaissant parfaitement les ressources et les moyens les plus secrets de la France, il a dû rendre à nos rivaux des services du plus haut prix Cependant il n'alla définitivement habiter l'Angleterre qu'en 1803, lorsque Napoléon menaça d'une invasion l'empire britannique. Dans les craintes que lui inspirait cette entreprise, le ministère eut souvent recours aux avis et aux plans du général français. Toutes les fois surtout qu'il fut question d'attaquer Napoléon, on de déjouer ses projets, Dumouriez y concourut avec tout le zèle de la haine et de l'envie; car on ne peut pas douter qu'après avoir aspiré longtemps au rôle brillant que joua Bonaparte, il n'ait vu les triomphes de celui-ci avec quelques regrets et une secrète jalousie. Certes il n'aurait pas eu dans cette hasardeuse carrière moins de chances de succès que le jeune Corse. Son malheur fut d'être venu trop tôt, et, pour nous servir d'une expression de Napoléon lui-même, *la poire n'était pas mûre*, lorsque les passions n'étaient pas domptées, que les peuples n'étaient pas encore fatigués de révolutions, ou que la couronne ne pouvait pas être *ramassée dans la boue*. Ces deux hommes s'étaient parfaitement compris; et ils se vouaient l'un à l'autre une haine qui ne cessa qu'avec le pouvoir de Bonaparte. Jusqu'à cette époque, on vit Dumouriez partout où il s'agit de combattre le trop heureux empereur. En 1805, il était secrètement en Prusse, correspondant avec tous les hommes en crédit, et donnant partout des avis et des plans sur les opérations auxquelles mit fin la bataille d'Austerlitz. Il parcourait encore les mêmes contrées, lorsque la Prusse se mesura si imprudemment avec le dominateur de l'Europe; et, de son obscure retraite, il cherchait à ranimer les esprits abattus, tandis que Napoléon le faisait partout surveiller et rechercher. En 1807, l'ancien général de la république s'était lié avec l'aventureux successeur de Gustave; il fut question de lui donner le commandement de l'armée suédoise; mais les victoires de Bonaparte et la paix de Tilsitt le forcèrent bientôt de retourner en Angleterre. En 1808, presque septuagénaire, mais conservant encore tout le feu du jeune âge, il alla offrir ses services au Portugal, que Napoléon était près d'envahir; et, l'année suivante, il se rendit sur plusieurs points de l'Espagne, où il fut d'un grand secours à la cause de l'indépendance. C'est à ses conseils que les Espagnols durent le système des guérillas. Son plan de guerre, qui a été traduit en espagnol sous le

Digitized by Google

titre de *Partidas de guerillas*, fut longtemps le guide ou le manuel des meilleurs officiers de la Péninsule. Enfin, dans la grande lutte de 1812 à 1814, on vit ce vieillard infatigable être l'un des plus actifs conseillers du ministère Castlereagh. Il parut même, à plusieurs reprises, sur le continent, et, ne pouvant plus se servir de son épée, il composa et répandit des brochures, rédigea des manifestes et des plans de campagne; en un mot, il concourut de toutes ses forces au triomphe de la Grande-Bretagne et à la chute de Napoléon. On ne sait point encore bien positivement pourquoi il ne vint point en France avec la restauration. Il s'était montré assez franchement, depuis son émigration, le partisan des princes de la branche aînée des Bourbons, et même il avait été souvent leur conseiller. Mais sa conduite dans les premières années de la révolution avait eu, comme nous l'avons montré, pour Louis XVI et pour ces princes eux-mêmes des résultats si funestes! et, d'ailleurs, on l'avait toujours soupçonné d'être plus attaché à la branche cadette. Il est probable que ce fut pour cela que Louis XVIII mit peu d'empressement à le faire revenir, et que ce prince, qui avait refusé, en 1799, à Mittau, de le reconnaître lieutenant général, ne voulut alors lui donner que la retraite de ce même grade, et lui refusa le titre de maréchal, que l'on donnait à une femme (madame Moreau), qu'avaient depuis longtemps obtenu ses aides de camp, et des hommes qui lui étaient sous tous les rapports fort inférieurs (1). Il conservait d'ailleurs en Angleterre une existence très-belle, et il s'y était fait de nombreux amis, parmi lesquels on cite le duc de Kent et Canning. Il paraît que dans les derniers temps de sa vie, Dumouriez était revenu à des idées révolutionnaires, et qu'il avait envoyé des plans aux insurgés de l'Amérique, à ceux d'Espagne et même à ceux de Naples en 1820. Visité dans sa retraite par le général Foy, et par son ancien ami le sénateur Garat, il les reçut avec le plus vif empressement. Comme beaucoup de grandes intelligences, ce général était petit, mais d'une taille bien proportionnée; il avait beaucoup de physionomie, et, jusque dans la plus extrême vieillesse, ses yeux noirs étaient étincelants. Ses mœurs ne furent pas très-pures; et il se conduisit assez mal avec sa femme. On a beaucoup parlé des jeunes demoiselles Fernig, qu'il avait connues au camp de Maulde, auxquelles il fit donner par un décret des dédommagements pour une perte que la guerre leur avait causée. Depuis ce temps, elles le suivirent partout en amazones, restant à ses côtés à table et sur le champ de bataille. On conçoit tous les propos auxquels cette liaison donna lieu dans l'armée. Dumouriez mourut, à Turville-Park en Angleterre, le 14 mars 1823, âgé de plus de 84 ans. Ses restes furent déposés dans l'église du culte anglican de Henley, où un monument, avec une inscription latine, lui a été élevé, par son ami John Bowring, légataire de ses papiers. Ce dernier prononça en anglais, sur sa tombe, un éloge funèbre, qui a été imprimé à Londres dans la même année. L'écrit le plus remarquable de cet homme célèbre est sans doute l'ouvrage qui fut d'abord imprimé à Hambourg, en 1794, sous le titre de *Mémoires de Dumouriez, écrits par lui-même*, 2 vol. in-8°, traduits en allemand et en anglais; réimprimés avec des additions en 3 volumes, 1795, sous ce titre : *la Vie et les Mémoires du général Dumouriez*, et dans la collection des *Mémoires relatifs à la révolution française*, Paris, Beaudouin frères, 1822-24, 3 vol. in-8°; ibid., 1822, 2 vol. in-12 ou in-18, édition moins complète que la précédente, et qui fait partie d'une *Collection de pièces importantes relatives à la révolution française*. Tout homme qui écrit ses *Mémoires* ou sa vie doit mentir; et l'on s'y attend en ouvrant son livre : mais sur ce point, Dumouriez est allé au delà des bornes con-

(1) On voit par la correspondance inédite et secrète de Dumouriez avec son ancien aide de camp Savalette de Fortair, qu'au mois de février 1813, celui-ci travaillait à négocier à Paris son retour. Dumouriez lui écrivait le 28 : « J'ai été sensiblement affecté de la consistance de votre amitié, de l'énergie que vous a inspirée votre lettre à mon ami Macdonald, des propositions que vous lui faites, du plan que vous lui tracez pour me tirer de l'oubli où on me laisse, ou plutôt pour me dérober aux peines qu'on se donne pour m'effacer du souvenir de mes compatriotes, en me tendant le piége de me présenter moi-même à ma patrie comme un invalide inutile, objet de la pitié de mon souverain, et un fardeau de plus pour la malheureuse France, qui ne nourrit déjà que trop de bouches inutiles. Recevez tous mes remerciements, continuez-moi votre intérêt, et ralliez-vous à mes amis pour éclairer le roi par l'opinion publique et *sauver à ce grand prince un de ces actes de partialité malheureusement si familiers au pouvoir* (Dise. sur Moreï, par Fortair, rep. ce nom). Comme vous me demandez mon avis sur la conduite que mes amis doivent prendre pour me tirer de l'oubli et me rendre intéressant, je vous dirai que je crois qu'il faut éviter les apologies sous quelque forme que ce soit; point d'éloges, point de plaintes, point de phrases. Un tableau, frappant, court, d'une vérité incontestable, suffit pour fixer l'opinion, tant de la cour que de la nation » le voici : « Le général Dumouriez a eu le bonheur « de rendre à la France quatre services très-importants, dont elle « recueille les avantages : 1° la création du port de Cherbourg; « 2° l'expulsion des armées étrangères de la Champagne; 3° la « victoire de Jemmapes qui a été le fondement de la supériorité « et de la gloire des armées françaises; 4° la délivrance de l'an- « gusté et intéressante fille de Louis XVI, échangée contre les « commissaires français qu'il avait DONNÉS pour otages de la sé- « rete de cette princesse..... Ces quatre services importants, con- « nus de toute l'Europe, consacrés par l'histoire, et qui ne peuvent « pas encore être effacés de la mémoire des Français, sont les ti- « tres de ce général à la reconnaissance durable de sa nation et à « la bienfaisante justice d'un roi chéri. » Voilà mon opinion, mon cher Fortair; je la soumets à mes amis. Dans ma position, je ne peux être que passif; je ne peux me permettre ni plaintes, ni réclamations, ni démarches. Je dois tout attendre de la justice de mes droits, présentes sans mon intervention, par ceux de mes amis qui ont accès au trône et aux deux conseils de la nation. » — Il paraît que les négociations entamées n'eurent aucun succès, sans doute parce qu'on n'offrit pas à Dumouriez les avantages dont il jouissait en Angleterre. Son ami Fortair qui, pour lui-même, ne trouvait pas sa position assez heureuse dans sa patrie, ayant fait part à Dumouriez de son dessein bien arrêté de transporter ses penates à Londres, celui-ci lui écrivit, pour empêcher cette émigration, le 26 février 1816, une longue et éloquente lettre, qu'il terminait en ces termes : « Vous m'objecterez que, malgré les conseils que je vous donne, j'y existe (en Angleterre), je m'y plais, *et j'ai même refusé de rentrer en mon grade avec un traitement décent*; mais je suis sorti de France depuis 25 ans; je suis seul; j'ai 77 ans; je serais à charge à mon pays où je n'ai ni un pouce de terre, ni un ou. Ici je suis honoré depuis 14 ans, parce que j'y ai été appelé comme un homme utile, et que réellement je le suis. Ainsi mon sort est fixé. Il résulte cependant des extraits de cette correspondance, dont les originaux sont dans nos mains, qu'un an auparavant Dumouriez avait vivement désiré sa rentrée. On voit aussi par ses lettres qu'il se plaignait assez souvent d'être gêné par le paiement des ports de lettres. Il est donc permis de croire qu'en 1816, le gouvernement anglais, instruit des démarches qu'il faisait faire pour rentrer en France, crut qu'il était à propos d'améliorer sa position, afin de le retenir en Angleterre. V—ve.

Digitized by Google

mes. Ce qui doit étonner, c'est que les plus grossiers et les plus importants de ces mensonges ont été copiés successivement sans examen, par tous les historiens, et qu'ils sont ainsi devenus des faits presque consacrés. Les ouvrages de Dumouriez, dont nous n'avons pas encore parlé, sont : 1° *Galerie des aristocrates militaires, et Mémoires secrets*, Paris, 1790, 1 vol. in-8°. C'est un écrit de circonstance dirigé contre de hauts personnages dans un esprit révolutionnaire, et que l'auteur n'osa pas signer. 2° *Correspondance du général Dumouriez avec Pache, ministre de la guerre, pendant sa campagne de la Belgique en* 1792, Paris, 1793, in-8°; traduite en anglais, 1794 ; 3° *A la convention nationale et à la nation française*, Francfort, 1793, in-8°; 4° *Coup d'œil politique sur l'avenir de la France*, Hambourg et Londres, 1793, in-8°; traduit en allemand et en anglais; 5° *Lettre du général Dumouriez au traducteur de l'Histoire de sa vie, pour faire suite au Coup d'œil politique*, Hambourg et Londres, juillet 1795, in-8°; 6° *Examen impartial d'un écrit intitulé* : Déclaration de Louis XVIII, septembre, 1795, in-8°; 7° *Réponse au rapport du député Camus*, Hambourg et Londres, mars, 1796, in-8°; 8° *de la République, ou Coup d'œil politique sur l'avenir de la France*, décembre, 1796, in-8°; 9° *Tableau spéculatif de l'Europe*, février 1798, in-8°; traduit en allemand et en anglais; 10° *Nouveau Tableau spéculatif*, etc., 1799, in-8°, traduit en allemand et en anglais; 11° *Fragments sur Paris*, par F.-D.-L. Mayer, traduit de l'allemand, 2 vol. in-12; 12° *Campagnes du Maréchal de Schomberg, en Portugal, de* 1662 *à* 1668, Londres, 1807, in-12, traduit de l'allemand de Hagner, avec des notes, et publié dans l'intention d'exciter les Portugais à se soustraire au joug de Napoléon. 13° *Jugement sur Bonaparte, adressé par un militaire à la nation française et à l'Europe*; extrait de l'*Ambigu*, journal publié à Londres par Peltier, du 10 avril 1807; réimprimé à part en 1814, et dans l'édition des Mémoires des frères Beaudouin, 1823. 14° *Lettre de Dumouriez au Spectateur du Nord* pour se disculper d'avoir été de la faction d'Orléans (*Spectateur du Nord*, 1799, *octobre*, p. 110); 15° *Lettre de Dumouriez à sa sœur* (*Revue rétrospective du* 31 *octobre* 1836). Il serait impossible d'ajouter à cette liste les titres d'un grand nombre de brochures et de pamphlets politiques que Dumouriez a fait imprimer en Allemagne et en Angleterre, sans y mettre son nom, pendant toute la durée de la guerre. Il avait encore composé sur différents sujets quatorze ouvrages, qu'il indique dans ses mémoires, et dont les manuscrits ont été saisis à son domicile, après son émigration, en 1793 (1). Il pense qu'on doit les trouver dans quelque dépôt public; mais Dumouriez ne savait pas que tous ces dépôts ont été successivement dépouillés et mutilés par les divers partis qui se sont succédé au pouvoir, et qu'aujourd'hui l'État paie fort cher des conservateurs et des archivistes qui n'ont que des rebuts à conserver ; qu'il consacre de magnifiques bâtiments à des objets qui ont disparu depuis longtemps; et que le peu qui reste n'est qu'à l'usage des amiliers ou des complaisants. M. Ledieu, qui fut, en Angleterre, le dernier secrétaire de Dumouriez, et qui a publié, en 1826, à Paris : *Dumouriez et la révolution française*, 1 vol. in-8°, annonce qu'il est dépositaire de manuscrits inédits, lesquel ils se propose de publier avec une collection de ses œuvres (1). On a encore imprimé, Paris, 1835, sous

(1) Voici d'après l'*Annuaire nécrologique* de 1823 les titres de ces quatorze ouvrages : 1° *Leçons de géographie ;— Leçons d'histoire et de philosophie ;* 2° *Mémoires sur la Pologne ;— Notes sur la Hongrie ;* 3° *Instruction sur les troupes légères ;* 4° *Tableau spéculatif de l'Europe ;* 5° *Essai philosophique sur les voyages ;* 6° *Mémoire politique et commercial sur Hambourg et la basse Saxe ;* 7° *Principes militaires ;* 8° *Traité des legions*, avec l'emploi et le mélange des armes et une tactique adaptée à ce genre de troupes ; 9° Une traduction en vers de vingt-cinq chants du *Morgante maggiore* du Pulci; 10° *Mémoires de défensive sur la Normandie*, 1777; 11° *Vie de Benjamin Cellini, sculpteur florentin, écrite par lui-même*, traduit de l'italien ; 12° *Vie des principaux généraux de Charles XII*, 1777; 13° *Mémoire sur le Cotentin*, 1778 ; 14° *Mémoire diplomatique* rédigé pour M. de Montmorin, ministre des affaires étrangères. Une partie de ce mémoire a été lue à la société des Jacobins et imprimée. Ces différents ouvrages devaient, si on en croit leur titre du moins, contenir pour la plupart des faits curieux ; leur perte est regrettable pour l'histoire et pour l'étude de la tactique militaire. E. D—s.

(1) M. Ledieu a annoncé qu'il retracera plus au long la dernière période de la vie de Dumouriez dont une grande partie, ajoute-t-il, a été écrite ou dictée par lui-même, comme continuation de ses *Mémoires* : je réunirai, dit-il, ce travail avec tout ce qu'il a fait dans une édition complète de ses œuvres. « Mais M Ledieu disait 1826) : « Le temps n'est pas venu encore de mettre au jour cette édition. Trop de choses, mystérieuses jusqu'ici, blesseraient trop de passions, indisposeraient trop d'amours-propres, et contrarieraient des intérêts trop puissants.... » — L'ouvrage de M. Ledieu est une apologie de Dumouriez. L'auteur déclare, dans sa preface, l'avoir écrit *d'après les Mémoires publics du général et ses manuscrits*, comme aussi d'après les *conversations* qu'il avait eues avec lui *sur les hommes, sur les choses, sur les événements* : « Je sentis, dit-il, que c'était moins un éloge que j'avais à faire qu'une justification qu'il fallait présenter; » et l'auteur achève de faire connaître le but qu'il s'est proposé, en ajoutant : « Le général Dumouriez et la révolution française ont été trop intimement liés pour que j'aie pu les séparer; la justification de l'un ne peut se trouver que dans la justification de l'autre. » L'ouvrage, qui est bien écrit, mais qui est dépourvu de toutes pièces justificatives, est divisé en quatre parties; la première (page 1 à 82 a pour titre : *Précis de la vie de Dumouriez jusqu'au commencement de la révolution* ; la seconde (page 83 à 203) : *Le général Dumouriez a-t-il abandonné le parti de la révolution?* La conclusion est pour l'affirmative; la troisieme (page 204 à 388) : *Le général Dumouriez a-t-il dû abandonner le parti de la révolution?* même conclusion; la quatrieme (pages 389 à 514) : *Précis de la vie du général Dumouriez depuis sa proscription jusqu'à sa mort.* M. Ledieu nous apprend que c'est Dumouriez « qui a lui-même tracé et fourni tous les materiaux » de cette dernière partie, qui est la plus curieuse, parce qu'elle est la moins connue. Ou la lit avec intérêt; mais on peut quelquefois remarquer que c'est un ami de Dumouriez ou Dumouriez lui-même qui raconte. Parmi les amis du général en Angleterre, étaient, en première ligne, le duc de Kent (prince Édouard), le duc de Glocester, et Canning; sur le continent, le duc d'Orléans (Louis-Philippe), le prince Charles de Hesse et le maréchal Macdonald. Le duc de Kent l'appelait NESTOR, *dans toutes ses lettres*. Le duc de Glocester venait le visiter, et s'asseyait à sa table. Il passa une demi-heure devant son tombeau. — Depuis 1803, Dumouriez recevait du ministère anglais un traitement de 1,200 livres sterling. On lui avait offert en France 20,000 *francs de traitement comme lieutenant général en retraite*. Le duc d'Orléans lui assigna *une pension de* 10,000 *francs aussitôt qu'il eut reçu la succession de la princesse sa mère*. M. Ledieu rapporte que Napoleon est, de tous les hommes, celui que Dumouriez a deteste le plus, celui qu'il a le plus maltraité dans ses écrits. Parmi ses ouvrages restes inédits, il cite un *Coup d'œil sur l'Europe*, composé en decembre 1819. Au mois de mars 1822, Dumouriez quitta sa résidence de Little-Ealing, ou il était resté neuf ans, et il choisit, pour dernière demeure, Turville-Park, dans le comté de Buckingham. « On lui acheta un troupeau, des vaches... et il se trouvait heureux de commencer, à l'âge de 84 ans, la vie de fermier. » Les echecs, un peu de musique, le piquet et le *Constitutionnel* charmaient ses loisirs. Le duc d'Orléans avait l'attention délicate d'envoyer constamment à son ami les ouvrages les

Digitized by Google

le nom de Dumouriez, 2 volumes in-8° de correspondances et de plans politiques, où l'on ne reconnaît ni son esprit, ni sa manière, et qui, s'ils sont réellement de lui, ne doivent être considérés que comme une aberration de son extrême vieillesse. Servan fit paraître en 1795 : *Notes sur les Mémoires du général Dumouriez, et sa correspondance avec le général Miranda*, in-8°. Une réfutation des *Mémoires*, par M. de Digoine, parut à Hambourg, en 1799, 2 vol. in-8°. M—D j.

DUMOUSTIER (le comte Pierre), général français, né à Nîmes, le 17 mars 1771, dans la religion protestante, fut soldat réquisitionnaire en 1793, et fit, dans le 6e régiment de hussards, les campagnes de 1793-94. Aide de camp du général Krieg en 1795, lors de la formation de la garde du Directoire, il y fut nommé capitaine, et passa dans la garde consulaire, comme adjoint à l'état-major, en 1800. Promu au grade de chef d'escadron, sa bonne conduite et ses talents lui valurent le grade de colonel du 34e de ligne; et il fit à la tête de ce corps les campagnes de 1805, 1806, et fut particulièrement remarqué à Pultusk, où il fut blessé. Le grade de général de brigade devint la récompense de ses exploits. Rentré, après la campagne de 1807 et 1808, dans la garde impériale, il fit avec ce corps la campagne de 1809. De 1810 à 1812, il commanda en Espagne le 6e régiment de fusiliers de la jeune garde, et en 1811, par suite des affaires de Coa et de Ciudad-Rodrigo, il fut nommé général de division. Seize bataillons de la jeune garde étaient sous ses ordres à la bataille de Lutzen (2 mai 1813). Cité avec éloge dans le bulletin de la grande armée, il se signala de nouveau à Bautzen et à Wurschen. Blessé à Dresde (16 août), il suivit encore l'armée jusqu'à Mayence; mais alors l'empereur lui ordonna de rentrer dans l'intérieur pour se guérir de ses blessures. Le 31 mars 1814, il partit de Paris pour Fontainebleau. Après l'abdication, il demanda sa retraite, qui ne lui fut accordée que le 24 décembre. Pendant les cent jours, il siégea à la chambre des représentants pour le département de la Loire-Inférieure, et fut un des commissaires choisis après les désastres de Waterloo pour porter à l'armée l'adresse de la chambre des représentants. A la seconde restauration il fut exilé, et se rendit à Udine. Il avait épousé la fille du général Dugommier, qu'il trouva dans un état voisin de la misère, bien que la convention nationale lui eut accordé une pension, car le Directoire avait refusé de la payer. Dumoustier fut rappelé au service après la révolution de 1830, et commanda la 12e division. Il mourut à Nantes en juin 1831, des suites d'une chute de cheval. Z.

DUMOUTIER (Daniel), peintre de portrait, naquit, à Paris, vers le milieu du 16e siècle. On ignore qui fut son maître, mais tout porte à croire que ce fut un de ces peintres italiens que les bienfaits de François Ier avaient attirés en France; il tient un rang distingué parmi les Français qui cultivèrent les premiers la peinture avec succès : ses portraits, devenus aujourd'hui fort rares, sont dans le goût de ceux que le Primatice avait faits des principaux seigneurs de la cour de François Ier. Une exécution facile et peu travaillée, beaucoup de liberté dans le pinceau, la physionomie des figures heureusement conservée, voilà les caractères auxquels on reconnaît les portraits de Dumoutier; ils ont aujourd'hui pour nous un genre de mérite plus précieux encore que le mérite de l'exécution, celui de nous avoir conservé les traits de plusieurs personnages célèbres des cours de François Ier et des rois de sa famille, de Henri IV, et même de quelques-uns de la cour de Louis XIII. On connaît encore de ce maître une suite de cinquante-six portraits dessinés aux trois crayons, qui ont un caractère d'originalité particulier : tous paraissent avoir été dessinés d'après nature. Ce sont autant d'esquisses historiques, puisqu'il n'est aucun des personnages représentés qui n'ait joué un rôle plus ou moins important dans l'histoire de son temps. Le célèbre Mariette en avait formé la collection, qu'on admira longtemps dans le cabinet de M. Delatour, savant imprimeur de Paris. Dumoutier, qui doit être considéré comme un des pères de la peinture en France, mourut, à Paris, en 1631.— Il y a eu en France plusieurs autres peintres du nom de Dumoutier; le dernier, mort en 1782, a joui de quelque réputation. A—s.

DUN (David Lord), jurisconsulte écossais, dont le vrai nom était David Erskine, naquit, en 1670, à Dun dans le comté d'Angus, et fut élevé dans les universités de St-André et de Paris. Il se distingua par ses talents comme avocat à la cour de session, dont il devint un des juges en 1711, et se signala plus encore dans le parlement écossais, par son opposition au projet d'union de l'Angleterre et de l'Écosse. Ce qui honore surtout sa mémoire et prouve que son zèle était sincère, c'est sa bienfaisance généreuse envers le clergé épiscopal persécuté. Nommé, en 1713, l'un des commissaires de la cour *of justiciary*, il conserva cette place jusqu'en 1750, époque à laquelle il se retira volontairement. Il mourut, dans son pays natal, en 1755, âgé de 85 ans. On a de lui, les *Conseils du lord Dun* (lord Dun's Advice), 1752, in-12, ouvrage très-estimé. X—s.

DUNAND (Joseph), capucin, né à Besançon le 11 décembre 1719, l'un des plus laborieux compilateurs que cet ordre ait produits, a consacré sa vie

plus remarquables que l'on publiait sur la politique. » Il semblerait résulter du récit de M. Ledieu que l'intervention des Bourbons en Espagne, en faveur de Ferdinand, plongea Dumouriez dans une douleur si profonde, qu'elle avança sa mort. Quand il luttait encore contre les gloires qui l'étouffaient, le duc d'Orléans lui envoya les consultations de ses médecins. L'abbé Mortoire administra le mourant. L'inhumation fut faite dans l'église de Henley, où un monument de forme pyramidale en marbre noir et blanc lui fut élevé, et sur lequel on lit une longue épitaphe latine, entre deux trophées d'armes, et ces mots : *Champagne Jemmapes*. On vit aux funérailles de Dumouriez le recteur anglican appeler l'abbé Mortoire, et le faire asseoir à côté de lui dans sa chaire. Le même recteur reçut une déclaration rédigée et signée par tous les amis présents de Dumouriez, portant que la France aurait *le droit de réclamer ses restes, pour leur rendre les derniers honneurs*. V-VE.

Digitized by Google

entière à recueillir des notes sur l'histoire de la Franche-Comté et de la Bourgogne. Il était en correspondance avec la plupart des savants de ces deux provinces, et il en est peu à qui il n'ait communiqué d'utiles renseignements pour leurs ouvrages. C'est ainsi qu'il a fourni à Courtépée les articles sur Auxonne et St-Jean-de-Laône, pour la *Description de la Bourgogne*; à Guillaume, des preuves et des chartes pour l'*Histoire des sires de Salins*; à Chevalier, pour l'*Histoire de Poligny*, etc. Ses supérieurs l'avaient dispensé de l'assistance au chœur, pour qu'il eût plus de loisir à donner à l'étude, et sur la fin de sa vie, on lui permit de prendre un logement hors du couvent. La plus grande partie des collections qu'il avait rassemblées ont été détruites par l'effet de la révolution, ses héritiers ayant craint de compromettre leur tranquillité s'ils s'obstinaient à conserver le fruit de ses recherches sur le parlement, la confrérie de St-George, et les familles nobles de la province. Il était membre de l'académie de Besançon et de celle des curieux de la nature de Hesse-Cassel. Il mourut à Besançon en 1790, et fut inhumé dans un des caveaux de la maison de son ordre. On a de lui : 1° *Lettre historique et critique, dans laquelle on prouve que Henri de Portugal n'est pas de la maison de Bourgogne duché, mais de celle des comtes de Bourgogne*, imprimée dans *le Mercure* d'avril 1758; 2° *Moyen pour perfectionner l'histoire du comté de Bourgogne*, manuscrit; 3° *Dissertation pour prouver, contre dom Plancher et M. Dupuy, qu'Auxonne et le comté de ce nom étaient du comté de Bourgogne en* 1237; 4° *Réponse aux dissertations de M. Normand, sur l'antiquité de la ville de Dôle*; 5° *Dissertation sur l'origine du nom de Chrysopolis donné à la ville de Besançon*; 5° *les Illustrations comtoises*. Ces différents ouvrages ont été acquis par la ville de Besançon, et déposés à la bibliothèque publique. 7° *Bibliothèque des auteurs comtois*, 7 cahiers in-4°, manuscrits, qui se trouvaient dans le cabinet de M. de Vaudry, à Poligny. W—s.

DUNBAR (Guillaume), poëte écossais, né vers 1465, à ce qu'on croit, à Salton dans l'Est-Lothian, fut dans sa jeunesse novice voyageur dans l'ordre de St-François; mais, peu propre à ce genre de vie, il revint en Ecosse vers 1490, et ce fut après cette époque qu'il composa ses meilleurs poëmes. Le plus célèbre, publié en 1503, et intitulé *le Charbon et la Rose*, fut écrit à l'occasion du mariage de Jacques IV avec Marguerite Tudor, fille aînée de Henri VII. Ainsi que dans plusieurs autres de ses poëmes, Dunbar y sollicitait quelque bénéfice ecclésiastique, que ses talents et son dévouement méritaient bien. Il ne paraît pas cependant en avoir rien obtenu, et Kennedy, son contemporain, dit qu'il vécut dans la pauvreté. Ses ouvrages, au jugement de deux critiques distingués, Warton et Pinkerton, se font remarquer par la richesse des images et des expressions; mais il est difficile de les goûter aujourd'hui sans avoir fait une étude particulière d'un langage devenu presque inintelligible. X—s.

DUNCAN, roi d'Ecosse à la fin du 11e siècle, était fils naturel de Malcolm III. La noblesse d'Ecosse l'envoya chercher en Angleterre pour l'opposer à Donald VIII, qui s'était, par violence, emparé de la couronne. Mais Duncan, qui était un homme de guerre, et se conduisait avec plus de sévérité qu'il n'aurait dû, ne tarda pas à se faire haïr de ses sujets. Son rival profita de cette disposition pour le faire assassiner pendant la nuit, à Menteith, en 1095. Il avait régné un an et demi. E—s.

DUNCAN (Marc). *Voyez* Cerisantes.

DUNCAN (Daniel), docteur en médecine, né à Montauban en 1649, mort à Londres le 30 avril 1735, était fils et petit-fils de médecins français, issus d'une famille noble d'Ecosse. Pierre Duncan, son père, qui exerçait avec distinction la médecine à Montauban, l'envoya faire sa philosophie à Toulouse, où il fut condisciple du célèbre Bayle. Il alla ensuite étudier la médecine à Montpellier, et après y avoir pris le doctorat, il vint se perfectionner dans la capitale. Revenu dans sa ville natale, il y avait succédé à son père depuis huit ans, lorsque la révocation de l'édit de Nantes le força de quitter la France. Il alla chercher un asile à Genève; mais la jalousie que ses talents excitèrent parmi ses nouveaux confrères l'obligea bientôt de s'éloigner de cette ville. Il alla s'établir à Berne, où il exerça son art, et enseigna l'anatomie avec beaucoup de distinction. Cependant il lui fallut renoncer encore à cette nouvelle retraite. Les magistrats de Berne ayant rendu une ordonnance qui expulsait du territoire de ce canton tous les Français réfugiés, Duncan se rendit à Berlin, où il fut reçu comme un frère; on l'honora de la charge de professeur en médecine. Mais il préféra le séjour de La Haye; il l'habita pendant plusieurs années, puis il se retira à Londres, où il vécut encore vingt-huit ans, pendant lesquels il exerça la médecine d'une manière fort distinguée. Il a laissé plusieurs ouvrages, que l'on estime encore, quoique la plupart aient vieilli quant à la théorie; les principaux sont : 1° *Explication nouvelle et mécanique des actions animales*, Paris, 1678, in-12; 2° *la Chimie naturelle, ou Explication chimique et mécanique de la nourriture de l'animal*, Montauban, 1681, in-12; La Haye, 1707, in-8°; traduit en latin par l'auteur et considérablement augmenté, Amsterdam, 1707, in-8°; 3° *l'Histoire de l'animal, ou la Connaissance du corps animé par la mécanique et par la chimie*, Paris, 1682, 1687, in-8°. Il suppose dans cet ouvrage que le principe de la vie est une matière subtile extrêmement active, qui se trouve emprisonnée dans les parties embarrassantes de la matière grossière. Il résulte de la lecture de ce traité, que notre vie est un miracle continuel, à cause du nombre infini de causes qui peuvent briser les ressorts de notre corps. 4° *Avis salutaires contre l'abus des choses chaudes et particulièrement du café*,

Digitized by Google

du chocolat et du thé, Rotterdam, 1703, in-8°; en allemand, Leipsick, 1707, in-12; en anglais, Londres, 1716, in-8°. F—R.

DUNCAN (Guillaume), savant écossais, né à Aberdeen en 1717, était destiné, dès son enfance, au ministère ecclésiastique; mais ne se sentant point d'inclination pour cette carrière, après avoir fait de bonnes études, principalement au collége Maréchal, à Aberdeen, il vint à Londres en 1739, et se mit, en quelque sorte, aux gages des libraires. C'est ainsi qu'il composa divers ouvrages et quelques traductions du français, qui furent imprimées sous l'anonyme, l'auteur étant encore inconnu. On présume qu'il eut une part considérable à la traduction en prose d'Horace publiée sous le nom de Watson. Il se fit connaître plus particulièrement par une traduction en anglais des *Oraisons choisies* de Cicéron, accompagnée de notes courtes, mais judicieuses. Cette traduction est regardée, en Angleterre, comme un livre classique; elle a été souvent réimprimée. Ses *Éléments de logique*, publiés d'abord en 1748, dans *le Précepteur* de Dodsley, sont une des meilleures introductions que l'on connaisse à l'étude de la philosophie et des mathématiques. Ils ont été imprimés séparément en 1752. On doit aussi à Duncan, une traduction des *Commentaires* de César, qui a été magnifiquement imprimé en 1752, en 1 volume in-fol. avec de fort belles gravures. On en a fait depuis une édition plus commune, en 1 volume in-8°. La traduction est précédée d'un excellent discours sur l'art de la guerre chez les Romains. Duncan fut nommé, en 1752, professeur de philosophie naturelle et expérimentale à l'université d'Aberdeen. Il mourut en 1760. Il avait entrepris une nouvelle traduction anglaise des *Vies* de Plutarque, une continuation de *la Cour d'Auguste*, du docteur Blackwell, sous lequel il avait appris le grec à Aberdeen, et plusieurs autres ouvrages qu'il n'eut pas le temps de terminer. X—s.

DUNCAN (Adam), vicomte de Camperdhuyn, l'un des marins les plus distingués de l'Angleterre, se fit remarquer dans la lutte qui précéda la paix d'Amiens. Il était né le 1er juillet 1731 à Dundee, comté d'Angus, en Écosse. Entré fort jeune dans la marine, nous le voyons, dès 1761, parvenu au grade de capitaine de vaisseau. Il participa en cette qualité à la prise de La Havane sous les ordres de l'amiral Keppel, et à la victoire remportée en 1779, par lord Rodney sur les Espagnols. Nommé à l'ancienneté contre-amiral en 1794, il fut fait vice-amiral de l'escadre blanche. L'année suivante, il prit le commandement de la station de la mer du Nord, devenue si importante depuis que la Hollande, conquise et érigée en république batave, pouvait être considérée comme une annexe de la république française. Tous les bâtiments hollandais mouillés dans les ports du Royaume-Uni, ou rencontrés par les divisions anglaises furent pris, et des expéditions furent immédiatement dirigées contre les colonies hollandaises, sous le prétexte de les conserver au stathouder, qui s'était réfugié en Angleterre. Une escadre était dans le Texel: Duncan reçut l'ordre de l'observer. Il tint la croisière avec une constante vigilance, malgré la rigueur des saisons et l'extrême danger des parages. Mais l'esprit de mutinerie qui venait d'éclater d'une manière alarmante, dans toute la flotte anglaise, avait gagné sa division. Plusieurs de ses bâtiments l'ayant abandonné pour aller se joindre aux révoltés, il ne persista pas moins à continuer le blocus avec deux vaisseaux seulement. La proclamation qu'il adressa à cette occasion à ses équipages restés fidèles est empreinte des sentiments les plus religieux, les plus patriotiques: elle produisit un heureux effet sur la flotte, qui ne tarda pas à rentrer dans le devoir. Duncan, resté avec deux vaisseaux en présence de l'escadre hollandaise, forte de quinze, multipliait les signaux, du soir au matin, afin de faire croire à l'ennemi qu'il n'était que l'avant-garde d'une escadre considérable. Le stratagème réussit; aucune sortie ne fut tentée, et Duncan fut successivement rallié par un assez grand nombre de bâtiments. Mais ayant déjà longtemps tenu la mer, il se vit obligé, dans les premiers jours d'octobre 1797, de rentrer à Yarmouth pour se réparer et se ravitailler, laissant une légère division en observation sur les côtes de Hollande. Informé le 9 dans la matinée que l'ennemi est sorti, il appareille aussitôt, arrive avec onze vaisseaux à l'entrée du Texel, s'empare de vingt-quatre bâtiments marchands qui venaient d'y jeter l'ancre, puis se dirige dans le sud en serrant la côte, de manière à couper la retraite à l'escadre hollandaise si elle refusait le combat. Le 11, dans la matinée, cette escadre fut aperçue à cinq milles du cap Camperdhuyn, au nombre de quinze vaisseaux, quatre frégates, six corvettes et deux avisos. Le combat, engagé vers midi, se prolongea avec acharnement jusqu'à la nuit, et ne se termina qu'après que le vaisseau amiral hollandais eut amené sous le feu du vaisseau monté par Duncan. Le combat de Camperdhuyn est considéré comme l'un des plus importants de la dernière guerre, par l'influence qu'il exerça sur la situation politique de l'Angleterre. Sous le rapport militaire, il présente deux particularités dignes de remarque. L'amiral Duncan y donna le premier exemple d'une tactique exposée par le professeur Clerk (*voy.* ce nom), et suivie avec tant de succès par Nelson à Aboukir et à Trafalgar. Cette tactique consiste à couper la ligne, à envelopper par pelotons les vaisseaux ennemis ainsi isolés, et à les détruire successivement. La seconde particularité, c'est que tous les coups des Hollandais avaient porté dans le bois des bâtiments anglais. On a remarqué et reproché aux Français et aux Espagnols de diriger leur feu principalement sur la mâture. Huit vaisseaux et plusieurs autres bâtiments furent emmenés en triomphe en Angleterre. La perte en hommes fut évaluée pour les Hollandais à 540 tués et 620 blessés; pour les Anglais à 228 tués et à 812 blessés. L'amiral en chef de Winter et ses deux contre-amiraux étaient au

Digitized by Google

nombre des blessés. De Winter mourut peu de temps après son arrivée en Angleterre. Duncan fut créé vicomte de Camperduyn avec un revenu de 2,000 livres sterling. Le parlement lui vota à l'unanimité des remercîments, la Cité lui offrit une épée d'honneur, et il resta investi du commandement de la flotte de la mer du Nord, renforcée par la division du vice-amiral Mitchell, chargé d'escorter le convoi qui transporta le corps d'armée destiné à agir en faveur du stathouder. Après le débarquement de ce corps commandé par le général Abercromby, et la prise du Helder, le vice-amiral Mitchell, entrant dans le Texel, vint mouiller bord à bord de l'escadre hollandaise aux ordres de l'amiral Stoory, et la somma de se rendre dans une heure. L'état d'insubordination des équipages ne permettait aucune résistance, et Stoory dut se rendre. En 1800, lord Duncan fut enfin relevé par le vice-amiral Archibald, et put aller jouir d'un repos devenu bien nécessaire à sa santé, malgré sa constitution athlétique. Il avait plus de six pieds, et sa physionomie, reproduite par Danloux dans un tableau du combat de Camperduyn, exprimait la sérénité qui en lui s'alliait à une grande fermeté de caractère. Retiré dans son pays natal, il y mourut le 4 août 1804, laissant le souvenir d'un homme profondément religieux et très-dévoué à son pays. CH—U.

DUNCOMBE (GUILLAUME), né à Londres, en 1690 d'une bonne famille du comté d'Hertford, fut, jusqu'en 1723, commis du bureau de l'amirauté. Son inclination le porta à quitter son emploi, pour se livrer uniquement à la littérature, et il s'y est distingué par des productions utiles et agréables. Il mourut très-âgé, en 1769, après avoir passé sa vie dans la société des hommes les plus éminents de son temps, et entre autres avec l'archevêque Herring et le comte de Cork. Ses principaux ouvrages sont : 1° une traduction anglaise de l'*Athalie* de Racine, publiée en 1722, bien accueillie par le public, et qui a eu trois éditions; 2° *Lucius Junius Brutus*, tragédie imitée en grande partie du *Brutus* de Voltaire, jouée en 1734, sans beaucoup de succès, écrite d'un ton un peu déclamateur, mais où l'on trouve en général une couleur tragique conforme au goût de sa nation. Il y en a une 2e édition de 1747, précédée de la traduction de l'*Essai sur la tragédie*, par Voltaire. 3° Une traduction complète d'Horace, en vers et par différentes mains, avec des notes, 2 vol. in-8°, publiés successivement en 1757 et 1759. Son fils eut quelque part à ce recueil, dont il parut en 1764 une édition en 4 volumes in-12, perfectionnée et augmentée d'un grand nombre d'imitations en vers, du poëte latin. 4° Des essais et articles de littérature insérés dans des journaux. Il a donné des éditions des œuvres de Needler, 1724; des poésies de Hughes (son beau-frère), 1735, 2 vol. in-12, précédés d'une notice sur la vie de l'auteur; des *Mélanges* de Jabez Hughes, 1737, 1 vol. in-8°; des œuvres de Samuel Say, 1745, 1 vol. in-4°; enfin d'un volume de sermons de l'archevêque Herring auquel il a joint une préface biographique. S—D.

DUNCOMBE (JEAN), littérateur anglais, fils du précédent, naquit en 1730. Il acheva ses études à l'université de Cambridge, et prit ensuite les ordres. L'archevêque de Cantorbéry, Herring, ami de son père, avait promis, en le baptisant, d'être son protecteur s'il voulait entrer dans la carrière ecclésiastique. Ce prélat lui fit en effet obtenir d'abord la cure de Sundridge, dans le comté de Kent. Il fut successivement chapelain du docteur Squire, évêque de St-David, et du comté de Cork. Le docteur Herring lui procura en 1757 les cures réunies de St-André et de Ste-Marie Bredman à Cantorbéry, *comme quelque chose*, disait-il, *pour commencer*. Malheureusement l'archevêque mourut deux mois après. Membre d'une famille où les lettres étaient cultivées avec succès, Duncombe épousa en 1763 miss Highmore, jeune personne d'un esprit distingué, fille d'un peintre et littérateur de ce nom, et vint s'établir à Cantorbéry, où l'archevêque Secker le nomma en 1766 l'un des six prédicateurs de l'église métropolitaine. En 1773, l'archevêque Cornwallis lui donna la cure de Hern, à six milles de Cantorbéry. Malgré son protecteur, son mérite et ses talents, comme il était modeste et sans ambition, ce fut à peu près là que se borna son avancement. Il fut nommé directeur des hospices de Harbledown et de St-Jean, place honorable, mais à laquelle aucun traitement n'était attaché. Il mourut en 1786. Il avait fait une étude particulière de l'art oratoire, et il avait du talent comme prédicateur. On a de lui des sermons où respire une morale douce qu'il prenait dans son cœur, et un grand nombre de petits poëmes agréables et piquants, imprimés dans les recueils de Dodsley, de Pearch, de Nichols, et dans les ouvrages périodiques du temps. On cite principalement *la Féminéade*, ouvrage en l'honneur des femmes, et la *Contemplation du Soir*, parodie de l'ode de Gray : on a aussi de lui une *Vie du docteur Dodd*, 1777, in-8°; la traduction en anglais du 1er volume des *Lettres d'un Voyageur anglais*, par Sherlock; des essais en prose dans les journaux; la traduction en vers de plusieurs *Odes*, de toutes les *Epodes* et du 1er livre des *Epîtres* d'Horace; quelques écrits sur les antiquités, dans la *Bibliotheca topographica*. Les articles signés CRITO dans le *Gentleman's magazine*, sont de lui. Il est en outre l'éditeur des ouvrages suivants : 1° *Correspondance de Jean Hughes*; 2° *Lettres du comte de Cork à Guillaume Duncombe, écrites d'Italie*; 3° *Lettres de l'archevêque Herring*; 4° *Lettres écrites de Russie par mistriss Vigor*. Son style est aisé, élégant et animé, — Mistriss DUNCOMBE, qui a laissé quelques productions de sa plume et de son pinceau, est morte en 1812, à un âge avancé. Ses poésies ont été imprimées dans la collection de Nichols et dans d'autres recueils. Son *Histoire d'Honoria et de Fidelia*, insérée dans l'*Adventurer*, a été généralement goûtée. S—D.

Digitized by Google

DUNDAS (David), général anglais, né vers 1735, à Edimbourg, étudia quelque temps la médecine, puis entra, n'ayant encore que dix-sept ans, dans la carrière militaire, sous les auspices du général Watson, son parent. Il le suivit dans sa tournée inspectoriale à la route militaire des Highlands, eut en 1756 une commission de lieutenant, entra trois ans après dans le régiment de dragons que leva le colonel Eliot, et remplit auprès de lui les fonctions d'aide de camp tant dans la campagne d'Allemagne de 1759, et dans celle de Cuba, en 1761 et 1762, qu'en Angleterre de 1762 à 1770. Il était alors capitaine depuis dix ans : nommé major, puis lieutenant-colonel, il dut aux amis politiques et militaires de Watson, avec la place de quartier-maître général en Irlande, la permission de vendre sa commission dans la cavalerie, tout en conservant son rang dans cette arme. Quelque temps après, en effet, il reprit le service en qualité d'adjudant général ; joignit à ce grade, en 1781, le rang de colonel avec le rang de major-général. Dundas passait pour un des meilleurs officiers de l'armée britannique, surtout comme théoricien. Lorsque, après la paix de Teschen, Frédéric vainqueur parla de passer en revue toute son armée, il obtint la permission d'assister à cette solennité militaire ; et il se pénétra des principes de la tactique prussienne, alors regardée comme la première de l'Europe. Il apprit en même temps la langue allemande afin de pouvoir lire les nombreux ouvrages classiques écrits sur l'art militaire de cet idiome, et comparer le présent au passé, les faits avec la théorie. De retour en Angleterre, Dundas prouva par des publications qui devinrent bien vite classiques à leur tour, et qui jouirent du triple honneur de l'adoption pour toute l'armée, de la réimpression et des commentaires, que sa présence aux revues du grand homme n'avait point été stérile. Alors se fit un changement total dans l'armée anglaise, dont jusque-là les manœuvres n'avaient jamais présenté beaucoup d'ensemble, vu que dans chaque régiment elles étaient abandonnées à l'arbitraire des chefs; et, lorsqu'on en faisait évoluationer plusieurs de concert, il fallait tant bien que mal leur apprendre à tous, au gré du général, de nouveaux mouvements non moins arbitraires et plus éphémères encore. Cette révolution n'eut pas lieu sans que quelques personnes jetassent les hauts cris : l'Angleterre avait bien remporté des victoires sans uniformité dans la tactique! adopter les systèmes venus de Prusse, c'était antipatriotique ! le manuel de Dundas était obscur, inintelligible ! Le gouvernement laissa dire et n'en persista pas moins dans une voie devenue nécessaire. La guerre de France vint donner à Dundas l'occasion de déployer un autre genre de talent. Envoyé en 1793, à Toulon, alors au pouvoir des Anglais, il fut chargé de déposter les Français des hauteurs où Bonaparte avait placé l'artillerie dont le jeu devait déterminer la reprise de la ville : il partit à la tête de 2,400 hommes, surmonta les obstacles d'une marche rude et difficultueuse, et fut un instant maître des batteries que toutefois il ne tarda pas à voir reconquises par l'intrépidité française. En 1794, il servit sous le duc d'York, et se signala surtout à l'affaire de Tournai, le 10 mai. Il tit preuve de présence d'esprit et de sang-froid dans la désastreuse retraite de Hollande, et chassa les Français de la forte position de Trit, à la suite d'un combat très-vif. Le résultat de cette affaire fut que les colonnes françaises se replièrent derrière la Wahl et donnèrent quelque répit aux Anglais. Dundas eut encore, le 8 janvier 1795, un avantage près de Buern. Peu de jours après on lui donna le commandement en chef des débris de l'armée, que son unique tâche fut alors de ramener. La rigueur de l'hiver lui fit encore accélérer ce mouvement rétrograde qui du territoire hollandais le porta dans le Hanovre. Il prit son quartier général à Delmenhorst et à Rethen tout près de Brême, et embarqua heureusement ses troupes sur un petit affluent du Weser. Ces services avaient été récompensés par le commandement du fort Lenguard et la place de quartier-maître général de l'armée britannique, lorsqu'une autre expédition pour les côtes de la Hollande partit, en 1797, toujours sous les ordres du duc d'York. Choisi par ce prince pour un de ses principaux officiers, Dundas se distingua dans les journées de Bergen et d'Alkmaar (2 et 6 octobre), et mérita d'être mentionné dans les rapports officiels. A la mort d'Abercromby il obtint à sa place et le commandement en second de la Bretagne septentrionale et le gouvernement des forts Auguste et George, tous deux situés dans la Bretagne septentrionale. C'est Dundas qui, comme général en second, toujours sous le duc d'York, présida en 1801 à l'instruction de 25,000 hommes qui furent exercés à manœuvrer sur la bruyère de Bagshot : malgré son âge il assistait deux fois par jour aux évolutions. Aux compliments et aux félicitations, le roi George III joignit, en 1803, le titre effectif de commandant en second de toutes les forces terrestres de la Grande-Bretagne, le ruban de chevalier et plus tard d'officier de l'ordre du Bain, la dignité de chevalier (knight), la direction de l'hôpital de Chelsea (1804), et finalement, en 1809, la suprême direction de toute l'armée, sous le titre de général en chef. Ce poste, au moins aussi administratif que militaire, n'est au fond qu'une division du ministère de la guerre, et comprend, entre autres détails, toutes les nominations et promotions, toute la discipline et la surveillance des troupes. Dundas, alors plus que septuagénaire, ne put tenir que deux ans aux fatigues de cette place, et donna sa démission, en revanche de laquelle il reçut du prince régent les titres diversement honorifiques de conseiller privé et de colonel du 95e régiment, puis de commandant du 1er de dragons. Il mourut le 18 février 1820. On a de cet officier : 1° *Principes des mouvements militaires appliqués particulièrement à l'infanterie*, Londres, 1788, in-4°; ouvrage réimprimé nombre de fois

Digitized by Google

sous le titre de *Modèles et règlements pour la formation, l'exercice en campagne et les mouvements des troupes de S. M.* Cet ouvrage a été commenté par le capitaine Relde. 2° *Règlements pour la cavalerie* (classique aussi). P—OT.

DUNGAL, né en Irlande, dans le 8e siècle, fut amené en France dans sa jeunesse, et s'appliqua avec succès à l'étude des belles-lettres et de l'astronomie. On croit qu'il se retira à l'abbaye de St-Denis, et qu'il y termina ses jours vers 829. Charlemagne le consulta au sujet de deux éclipses de soleil qu'on disait être arrivées en 810. Dungal satisfit aux questions du prince par une lettre, dans laquelle il prouve que de semblables phénomènes n'ont rien d'effrayant. Elle a été insérée dans le *Spicilegium* de dom d'Achéry, avec le jugement d'Ismaël Boulliau sur cette pièce. On regarde généralement Dungal comme l'auteur d'un traité en réponse à l'*Apologeticus de cultu imaginum et sanctorum*, ouvrage dans lequel Claude, évêque de Turin, attaquait le culte des images. Dungal prend dans ce traité la qualité de *Diaconus Parisiensis*. Papyre Masson en donna une édition, Paris, 1608, in-8°, et il a été réimprimé dans la *Bibliotheca Patrum*. Don Martène a publié, dans le 7e vol. de son *Amplissima Collectio*, un recueil de vers attribués à Dungal. On distingue dans ce petit recueil un poëme en l'honneur de Charlemagne et un éloge de la poésie. W—S.

DUNI (Egidio Romualdo), compositeur célèbre, naquit à Matera, dans le royaume de Naples, le 9 février 1709; il était le dixième enfant de son père. A l'âge de neuf ans on l'envoya au conservatoire de la *Pietà* de Naples, où il eut pour maître le fameux Durante (*voy.* ce nom). La vie de Duni peut être divisée en deux parties, celle où il composa des opéras italiens, et celle où il mit en musique des pièces françaises. Les premiers sont entièrement oubliés, tandis que ses opéras-comiques plairont encore longtemps aux gens de goût. Son début à Rome fut un opéra de *Néron*, qui, bien qu'en concurrence avec une composition de Pergolèse, obtint une préférence marquée. Loin de s'enorgueillir de ce succès, Duni déplora son triomphe. Il partit ensuite pour Vienne, où il fut employé dans des négociations, revint dans sa patrie, fut pendant quelque temps maître de chapelle en province, alla successivement à Venise, à Paris, à Londres et en Hollande, où il consulta Boërhaave sur une maladie chronique dont il était affecté. Les soins de ce grand homme lui avaient à peu près rendu la santé, lorsque, en retournant dans son pays, il fut attaqué par des voleurs, et courut risque de la vie. Le saisissement qu'il éprouva supprima un flux hémorroïdal auquel il était sujet, ce qui influa beaucoup sur le reste de ses jours. Après avoir visité Gênes, Duni vint à Sestri, où il enseigna la musique à la fille de l'infant duc de Parme. La cour de ce prince étant presque toute française, il hasarda de mettre en musique quelques pièces écrites dans cette langue. La *Ninette* de Favart fut son coup d'essai; il donna ensuite la *Chercheuse d'esprit* et le *Peintre amoureux de son modèle*. En 1757 il retourna à Paris, où il se fixa, et où il mourut le 11 juin 1775. Duni doit être regardé comme le premier compositeur qui ait su donner au chant français l'âme et la vie. Avant lui, notre musique n'était qu'une suite d'accords insignifiants, fruit d'une science stérile, ou bien une langueurense et triste psalmodie. Les airs de Duni, gais, naturels, faciles, sont toujours adaptés au caractère des paroles, et nul musicien ne développa plus heureusement que lui le principe imitatif de son art. *Les Chasseurs et la Laitière*, *la Fée Urgèle*, *les Moissonneurs* offrent une preuve de cette assertion, et sont toujours entendus avec plaisir. « Je désire être chanté long-« temps, » disait Duni; jamais souhait ne fut mieux exaucé. Ses opéras italiens sont *Néron*, *Artaxercès*, *Bajazet*, *Cyrus*, *Hypermnestre*, *Démophoon*, *Alexandre*, *Adrien*, *Caton*, *Didon*, *Démétrius*, *l'Olympiade*. Voici la liste de ses compositions françaises : *Ninette à la cour* (1755), *le Peintre amoureux de son modèle* (1757), *le Docteur Sangrado*, *Nina et Lindor*, *la Fille mal gardée* (1758), *la Veuve indécise* (1759), *l'Ile des Fous*, *Mazet*, *la Bonne Fille* (1761), *le Retour au village*, *les Plaideurs ou le Procès*, *le Milicien*, *les Chasseurs et la Laitière*, *le Rendez-vous* (1763), *l'École de la jeunesse*, *la Fée Urgèle* (1765), *la Clochette* (1766), *les Moissonneurs*, *les Sabots* (1768), *Thémire* (1770). L'auteur de l'article Cazotte de la *Biographie* attribue la musique des *Sabots* à Rameau neveu. D. L.

DUNKER (Balthasar-Antoine), peintre et graveur à l'eau-forte, né à Saal, grand village près de Stralsund, en 1746, a écrit lui-même les mémoires de sa vie, qui vont jusqu'en 1780, et qui se trouvent imprimés dans le Supplément de l'histoire des meilleurs peintres de la Suisse, par J.-C. Fuesslin. Dunker était fils d'un pasteur de Saal. Le célèbre Hackert, qui était déjà un maître très-habile, prit le jeune Dunker en affection, et devint son guide dans la carrière des arts. Le maître et l'élève firent ensemble le voyage de Paris, en 1765. Wille conservait alors à la gravure la perfection qu'Edelinck et Drevet lui avaient donnée; il accueillit le jeune Dunker avec bonté, dirigea et encouragea ses travaux, et le recommanda à Vien, qui voulut aussi être son maître; mais Dunker ne tarda pas à quitter l'école de ce peintre pour entrer dans celle de Hallé. Il se livrait au travail avec toute l'ardeur de l'enthousiasme et du talent, quand il apprit la fâcheuse nouvelle du renversement de la fortune de ses parents, occasionné par les banqueroutes de quelques grandes maisons d'Angleterre et de Hollande. Obligé désormais de songer à se procurer des moyens personnels d'existence, il abandonna la peinture historique pour se livrer entièrement au genre plus lucratif du paysage. Les tableaux se multiplièrent sous son pinceau; mais le prix qu'il en retirait, ne suffisant pas encore pour le mettre au-dessus du besoin, il essaya de

Digitized by Google

se faire une autre ressource de la gravure à la pointe, d'après les eaux-fortes de Laurent; ses premiers essais trompèrent son attente. Il se remit à peindre le paysage avec une nouvelle ardeur, ne négligeant pourtant pas tout à fait l'étude de la gravure. Une eau-forte qu'il fit, d'après un dessin de sa composition, commença sa réputation comme graveur. Basan ayant entrepris de faire graver, dans un format commode, le cabinet de tableaux du duc de Choiseul, chargea Dunker de coopérer à l'exécution de cette grande entreprise; l'ouvrage fut porté à sa fin en peu de temps, malgré l'exil du ministre, dont la disgrâce eut cependant pour Dunker des suites plus fâcheuses que pour l'entrepreneur, puisqu'elle lui enleva toutes les espérances que ce travail lui avait données. Trompé dans son attente, il quitta Paris pour aller travailler à Bâle au catalogue figuré de la galerie Dusseldorff, que M. de Méchel faisait exécuter; mais ennuyé d'un travail qu'il était obligé de faire d'après de simples croquis, ne donnant même pas l'esprit de la composition dont on voulait qu'il fît la gravure, il se rendit à Berne auprès de son ami Freudenberg. L'accueil favorable qu'il reçut des amateurs et des artistes de cette ville, l'engagea à s'y fixer; il s'y maria en 1775, et acquit le droit de bourgeoisie dans le canton. Il entreprit, en société avec Freudenberg, de faire une suite de gravures pour différents ouvrages, tels que *l'Heptameron français* de la reine de Navarre; un tableau des costumes, des mœurs et de l'esprit français avant la révolution. Ce dernier ouvrage se compose de 93 caricatures, dont les sujets ont presque tous été puisés dans le *Tableau de Paris* de Mercier; il parut en 1791, 1 vol. in-4° (1). A la mort du célèbre Haller, Dunker consacra une gravure à la mémoire de ce grand homme, et fit imprimer une ode de sa composition, qui montre qu'il avait aussi du talent pour la poésie. Son portrait, très-bien gravé par Lips, se trouve en tête des mémoires de sa vie. A—s.

DUNLOP (Alexandre), helléniste écossais, naquit en 1684, en Amérique, où son père vivait alors dans un exil volontaire. Ayant passé en Écosse au moment de la révolution, il fut nommé en 1720 professeur de grec de l'université de Glasgow. Il se fit de la réputation par sa méthode d'enseignement, et publia, en 1736, une grammaire grecque, qui est encore en usage dans les universités écossaises. Il mourut à Glasgow, en 1742. S—d.

DUNLOP (Guillaume), frère du précédent, théologien irlandais, né en 1692, à Glasgow, où son père était principal de l'université, mourut en 1720, âgé de 28 ans, après avoir occupé avec honneur, pendant les quatre dernières années de sa vie, la chaire royale de théologie et d'histoire ecclésiastique du collége d'Édimbourg, et après avoir joui, si jeune encore, d'une grande réputation comme prédicateur. On a de lui 2 vol. in-12 de *Sermons*, et un *Essai sur les confessions de foi*. S-d.

DUNN (Samuel), géomètre anglais du 18e siècle, natif du comté de Devon, enseigna les mathématiques et l'astronomie à Crediton, son pays natal, puis à Chelsea, ensuite à Londres, et fut chargé de l'examen des aspirants de marine au service de la compagnie des Indes. Il fonda une chaire de mathématiques à Tiverton, et publia quelques ouvrages utiles, dont voici les titres : 1° *Leçons sur l'astronomie et la philosophie des comètes*, 1759; 2° *Introduction nouvelle et générale à l'astronomie pratique*, 1775; 3° *le Guide du navigateur dans les mers orientales ou indiennes*, 1776; 4° *Nouveau Manuel de navigation pratique, ou Guide dans les mers des Indes*, 1778; 5° *des Observations astronomiques* imprimées dans les *Transactions philosophiques*. Dunn mourut en 1792. X—s.

DUNNING (Jean), lord Ashburton, célèbre jurisconsulte anglais, né en 1731, à Ashburton, dans le Devonshire. Son père, qui était homme de loi, le destina à sa profession, et l'envoya étudier au collége du Temple, à Londres. Il parut au barreau, et s'y distingua promptement. Il réunissait à un esprit mâle et indépendant, des talents d'un ordre supérieur. Ayant été élu membre de la chambre des communes, le parti de l'opposition le compta parmi ses orateurs les plus éloquents. Son style était brillant, plein de force et de goût, et semé d'épigrammes et de sarcasmes. Il fut nommé *recorder* (greffier ou assesseur) de Bristol, et en 1767, solliciteur général : il conserva cette dernière place jusqu'en 1770. Il fut ensuite nommé chancelier du duché de Lancaster, et créé lord Ashburton en 1782. Il mourut le 18 août de l'année suivante. Edmond Burke a fait un grand éloge de son caractère et de ses talents dans un de ses discours. Dunning était généralement regardé comme le premier avocat d'Angleterre; aussi avait-il une clientèle très-nombreuse, à laquelle il ajoutait encore en se chargeant fréquemment de plaider la cause de l'homme indigent. Il était cependant obligé de convenir qu'il avait de la peine à suffire à tant d'occupations. Un de ses amis lui demandant comment il pouvait venir à bout des affaires sans nombre dont il était chargé : *Beaucoup se font d'elles-mêmes*, répondit Dunning, *j'en fais aussi quelques-unes, et le reste ne se fait pas*. Robert Héron, écrivain écossais, a publié, en 1782, une édition des fameuses *Lettres de Junius*, où il attribue cet ouvrage à Dunning. Il fonde cette conjecture, non-seulement sur la ressemblance du style de ces lettres avec celui des discours et autres écrits qu'on a conservés du lord Ashburton, mais aussi sur la nature des circonstances de sa vie. Si cette opinion était bien prouvée, cela diminuerait beaucoup l'estime qu'a paru mériter son caractère, puisqu'il se serait permis les invectives les plus amères contre son souverain, dans le temps même où lui et sa famille en recevaient des hon-

(1) Dunker a publié en outre : 1° *Principes du dessin des paysages*, Berne, 1792, in-fol.; — 2° *Quatorze vues, choisies au delà de Thoune*, avec les descriptions historiques et topographiques, 1796, in-fol.

Digitized by Google

neurs et des bienfaits. La lettre violente de Junius au roi parut en 1769, et Dunning était alors solliciteur général du roi. On rapporte d'ailleurs que le dernier lord Lansdowne a déclaré plusieurs fois que lord Ashburton n'avait pas écrit une ligne des *Lettres de Junius*. On trouve une esquisse intéressante du caractère du lord Ashburton, dans les œuvres de sir William Jones; mais nous n'avons pas pu en profiter. S—D.

DUNOD (Pierre-Joseph), jésuite, né à Moirans près de St-Claude, en 1657, se distingua dans son ordre par sa piété, sa charité envers les pauvres, et par son application aux recherches historiques. Il mourut à Besançon en 1725. On a de lui : 1° *la Découverte de la ville d'Antre en Franche-Comté, avec des questions curieuses pour éclaircir l'histoire de cette province*, Paris, 1697, in-12, réimprimée avec de nombreuses additions et une seconde partie, intitulée : *Méprises des auteurs de la critique d'Antre*, Amsterdam (Besançon), 1709, 2 vol. in-12. Le P. Dunod soutient dans cet ouvrage qu'à l'époque où les Romains pénétrèrent pour la première fois dans les Gaules, il existait près du lac d'Antre une ville spacieuse, et que cette position est évidemment celle de l'*Aventicum* des anciens géographes : plusieurs savants s'élevèrent avec force contre cette opinion, dénuée même de vraisemblance (*voy.* André de St-Nicolas et *Marquard* Wild ; mais le P. Dunod ne se rendit point aux raisons pressantes de ses adversaires, et, après leur avoir répondu dans la seconde édition de son livre, il publia, à l'appui de son système, une carte où tous les lieux remarquables de l'ancienne Franche-Comté se trouvent placés d'une manière conforme à ses idées singulières. Cette carte, gravée en 1713, reparut en 1716 avec des additions : elle est également rare et curieuse. 2° *Lettres à M. l'abbé de B. sur les découvertes qu'on a faites sur le Rhin*, 1716, in-12 : on en a donné une nouvelle édition à Porentruy, 1796, in-12, avec des notes et des additions. Dans ce petit ouvrage, le P. Dunod place Amagétobrie à Porentruy, et Augusta-Rauracorum à Mandeure. Les savants sont convenus que jamais on n'a soutenu une mauvaise cause avec plus d'esprit; aussi les ouvrages de P. Dunod sont-ils encore recherchés. On lui attribue en outre : *Projet de la Charité de la ville de Dôle*, 1698, in-12; *Vie de St-Simon de Crespy*, Besançon, 1728, in-12. — Dunod (Claude-François), frère du précédent, fut tué au siége de Vienne par les Turcs, en 1682. Le journal du siége en fait mention dans les termes les plus honorables : *In omnibus eruptionibus, in omnibus propugnandis assultibus semper fuerat primus et Turcis fatalissimus.* W—s.

DUNOD DE CHARNAGE (François-Ignace), d'une très-ancienne famille de robe, naquit à St-Claude, le 30 octobre 1679. Il fit ses premières études sous la direction du P. Dunod, jésuite, son oncle, et suivit ensuite les cours de l'université de Besançon. Après avoir pris ses degrés en droit, il se fit recevoir avocat au parlement, et parut avec éclat dans plusieurs causes importantes. En 1720, il obtint au concours une chaire de professeur à l'université, et sa réputation y attira un grand nombre d'élèves tant français qu'étrangers. Sa compagnie l'ayant député à Paris quatre ans après, il eut l'occasion d'entretenir le garde des sceaux, et ce magistrat fut si charmé de son savoir et de son habileté, qu'il l'engagea à travailler sur la coutume de Franche-Comté. On sait avec quel honneur il s'acquitta de cette tâche importante, et de quelle estime ses ouvrages de droit jouissaient parmi les jurisconsultes avant la réforme des lois civiles. Des études d'un autre genre occupaient ses moments de loisir. Il avait formé le projet d'écrire l'histoire de sa province. Après dix années de travaux et de recherches, il en publia le premier volume. Les deux autres ne parurent qu'à d'assez longs intervalles : c'est l'ouvrage le plus complet qu'on ait sur la Franche-Comté. On regrette que les différentes parties n'en soient pas mieux coordonnées. Ce défaut tient au désir de l'auteur d'ajouter par de nouvelles recherches aux sujets qu'il avait déjà traités, et on pourrait le faire disparaître dans une seconde édition. On reproche encore à Dunod de n'avoir pas su se mettre assez en garde contre l'esprit de système, et de ne pas toujours discuter le mérite des autorités sur lesquelles il s'appuie. Malgré les imperfections qu'on vient d'indiquer, cette histoire mérite l'estime dont elle jouit. Dunod mourut à Besançon en 1752, dans sa 73e année. Il était l'un des premiers membres de l'académie de cette ville. Le baron de Courbouzon y lut son éloge, conservé dans les registres de cette compagnie. Les principaux ouvrages de Dunod sont : 1° *Traité des prescriptions*, Dijon, 1734, in-4°; Paris, 1753, 1786, in-4°. J.-B. Delaporte a donné une édition de ce traité, sous le titre de *Nouveau Dunod*, Paris, 1810, in-8°, en ne conservant que ce qu'il renfermait d'utile, et ajoutant les dispositions qui résultent des lois actuelles. 2° *Traité de la mainmorte et du retrait*, Dijon, 1733; Paris, 1760, in-4°; 3° *Observations sur la coutume du comté de Bourgogne*, ouvrage posthume, Besançon, 1756, in-4°; 4° *Histoire du comté de Bourgogne*, Dijon, 1735, 1737, et Besançon, 1740, 3 vol. in-4°; 5° *Histoire de l'église, ville et diocèse de Besançon*, Besançon, 1750, 2 vol. in-4° : cet ouvrage est moins estimé que le précédent; cependant il en est une suite nécessaire. On a encore de Dunod : 1° *Commentaire sur le titre des successions de la coutume du comté de Bourgogne, et traité des Institutions contractuelles de la Franche-Comté de Bourgogne*, Besançon, 1725, in-8°; et 2° *Histoire des Séquanais, des Bourguignons*, etc., Dijon, 1735, 2 vol. in-4°. — Dunod (François-Joseph), fils du précédent, avocat, membre de l'académie de Besançon, maire de cette ville, fut nommé chevalier de l'ordre de St-Michel en 1763. Il mourut deux ans après, dans une âge peu avancé. Il est éditeur des *Observations sur la coutume du comté de Bourgogne*, ouvrage posthume de son

Digitized by Google

père; et il a laissé des manuscrits intéressants, entre autres, une *Histoire des Gaules*, une *Dissertation sur le gouvernement municipal des Romains*, et une *Sur la maison des ducs de Méranie, et particulièrement sur la branche qui a régné en Franche-Comté depuis* 1208 *jusqu'en* 1279 : cette dernière pièce est conservée dans les registres de l'académie. W—s.

DUNOD DE CHARNAGE (Édouard), publiciste, de la même famille que le précédent. Né en 1783, à Besançon, il y termina son cours de droit à vingt ans, et, prévenant l'appel de la conscription, entra dans la gendarmerie d'honneur. Il fit la campagne de Prusse, et quitta le service pour embrasser la carrière administrative. Auditeur au conseil d'État, il fut fait, en 1811, intendant de la haute Carinthie, et se concilia, par sa douceur et sa franchise, l'estime des habitants, qui regrettaient le gouvernement de l'Autriche. Lorsque des revers imprévus forcèrent la France d'abandonner ses conquêtes, Dunod, qui n'avait à sa disposition qu'un seul régiment, sortit de Villach sans disputer l'entrée de cette ville aux Autrichiens; mais, profitant de la sécurité qu'il leur avait inspirée, il y rentra la nuit suivante, s'empara de tous leurs postes, détruisit leurs magasins, et opéra sa retraite emmenant 300 prisonniers. Le vice-roi d'Italie, qui s'avançait au secours des provinces illyriennes, voulut retenir Dunod à son quartier général, mais il désirait rentrer en France, et ses motifs furent appréciés; il rejoignit l'armée française dans les plaines de Champagne. Sa conduite en Illyrie fut récompensée par l'ordre de la Réunion; et il fut attaché à l'état-major général avec le titre d'aide de camp civil. Chargé de porter des ordres pressants au maréchal Ney, qui se trouvait alors à Troyes, il ne put s'acquitter de cette mission qu'en traversant les corps ennemis, et courut les plus grands dangers. Après avoir remis ses dépêches au maréchal, Dunod, exténué de fatigue, se jeta sur un lit : à son réveil il était prisonnier des Russes; mais il s'échappa de leurs mains et rejoignit l'état-major général. Au retour de l'empereur, de l'île d'Elbe, Dunod fut nommé préfet de la Lozère. Une armée royale s'organisait dans ce département; il parvint à déterminer sa retraite, en répandant le bruit de la prochaine arrivée d'une division de l'armée impériale; il préserva plusieurs châteaux du pillage, et protégea quelques royalistes contre la réaction. La perte de la bataille de Waterloo ayant fait cesser son autorité, le préfet, expulsé de son hôtel par une populace furieuse, se réfugia dans le clocher de la cathédrale de Mende, où il soutint un véritable siége qui semblait ne pouvoir se terminer que par une catastrophe sanglante. Il échappa pourtant et s'établit à Paris. Ayant renoncé à rentrer dans l'administration, il résolut de se consacrer à la culture des lettres. Déjà connu par quelques opuscules, il était occupé de recueillir des matériaux pour un grand ouvrage, lorsqu'il fut enlevé par une mort prématurée le 1er avril 1826, à l'âge de 43 ans. Il a publié sous le voile de l'anonyme : 1° *Situation de la France avec les souverains de l'Europe*, Paris, 1818, in-8°. 2° *De la monarchie en France*, ibid., 1822, in-8°. 3° *Revue politique de l'Europe*, ibid., 1825, in-8°. Ce dernier ouvrage eut quatre éditions dans l'espace de quelques mois. W—s.

DUNOIS (Jean, comte d'Orléans et de Longueville), grand chambellan de France, fils naturel de Louis de France, duc d'Orléans, et de Mariette d'Enghien, épouse d'Aubert de Cany-Dunois, naquit à Paris le 23 novembre 1402. Dès sa jeunesse il montra ce qu'il devait être un jour; aussi Valentine de Milan, quelques moments avant d'expirer, ayant fait approcher ses enfants, voulut que Jean de Dunois, qui s'honorait du titre de *Bâtard d'Orléans*, reçût aussi ses derniers soupirs. En s'adressant à son fils aîné, elle dit : « Jean m'a « été dérobé, et nul de vous n'est aussi bien taillé « que lui pour venger la mort de son père. » Envoyé en otage avec le seigneur d'Albret, au comte de Richemont, il ne tarda pas à se concilier la bienveillance et l'estime de ce seigneur. Dunois s'était trouvé à plusieurs affaires d'où il était toujours sorti avec avantage; mais rien ne servit à le faire distinguer comme ses exploits au siége de Montargis, en 1427 : les Anglais, au nombre de 3,000, commandés par les comtes de Warwick, de Suffolk et de Jean de la Poll, avaient investi cette ville, qui se défendit par l'avantage de sa situation et par le courage d'une faible garnison. La place manquait de vivres et de munitions; Dunois, ayant la lire sons ses ordres, est choisi pour leur en porter. Son premier soin est d'instruire les assiégés du secours qu'il leur amenait. Il marche à la tête de 1,600 hommes, arrive, combat, met les ennemis en déroute, et remporte une victoire signalée. De nouveaux trophées l'attendaient sous les murs d'Orléans, assiégé par une armée de 24,000 Anglais. Il partagea les lauriers cueillis par cette fameuse Pucelle qui sauva la France, ainsi qu'à la journée de Patay, où l'armée anglaise fut complétement battue en 1429. Toujours vigilant, il se trouvait toujours dans la mêlée, et partout où le péril était le plus imminent. En 1432 il réduisit à l'obéissance royale la ville de Chartres, dont Charles VII lui donna le commandement. Bientôt après il fit lever le siége de Lagny; Dunois ne fut pas aussi heureux en voulant dégager St-Denis, les ennemis le forcèrent à se retirer; ce léger échec devait être compensé par la prise de Paris, où il fit son entrée, le 13 avril 1436, avec le connétable de Richemont. Tant de guerres et de désastres faisaient vivement soupirer après la paix; Dunois fut nommé au nombre des plénipotentiaires. Il se rendit, à cet effet, dans la petite ville d'Oie, entre Calais et Gravelines, qui était le lieu où se tint le congrès; il y rencontra son frère, Charles d'Orléans (*voy.* Charles), auquel il avait rendu d'importants services. Pour lui témoigner sa reconnais

Digitized by Google

sance, Charles créa Jean comte de Dunois. Mais avec toutes ses dignités il conserva toujours dans ses titres celui de *Bâtard d'Orléans*. De retour à Paris, le roi le nomma pour accompagner madame Catherine de France qui se rendait à St-Omer pour épouser le duc de Charolais, fils du duc de Bourgogne. La convocation de l'assemblée des états le rappela à Orléans. On ne pouvait obtenir la paix sans démembrer le royaume. Dunois opina pour la guerre, fondant son opinion sur ce que les lois du royaume ne permettaient pas au souverain d'aliéner le domaine de la couronne. Son avis prévalut et l'on reprit bientôt les hostilités. Notre héros eut cependant un moment de faiblesse en entrant dans la conspiration tramée par la Trémouille et en faisant révolter le Dauphin contre son père. Son erreur fut de courte durée ; Dunois rougit de sa faute, et, plein de confiance dans le monarque qu'il avait si bien servi, il vint se jeter à ses pieds et fit l'aveu de son égarement. Jaloux de faire oublier sa conduite, il se distingua aux siéges d'Harfleur, de Gallardon et de Dieppe. Le roi, pour gage de sa satisfaction, l'envoya à Londres, en 1444, pour traiter de la paix ; il parvint à faire signer une trêve de deux ans et à faire revenir son frère Charles en France. Par ses bons avis, il fit rentrer le Maine sous l'autorité du roi, qui, voulant récompenser la bravoure et le zèle de Dunois, le décora du titre de son lieutenant général représentant sa personne. A peine était-il revêtu de cette charge importante qu'il alla cueillir de nouveaux lauriers dans la haute et basse Normandie, qui furent réduites en peu de temps ; tout plia sous l'effort de ses armes, et en moins de deux ans les Anglais furent entièrement expulsés de cette belle province. Le roi, en considération des services que lui avait rendus son lieutenant, ratifia la donation qu'il lui avait faite du comté de Longueville. Il l'envoya, en 1450, pour réduire la Guyenne. Bientôt les ennemis furent chassés de Mont-Guyon, de Blaye, de Dax, de Fronsac, regardée comme la clef de la province, qui fut bientôt soumise. Dunois entra en vainqueur à Bordeaux, dont il s'était attaché tous les habitants par la douceur de ses manières. Charles VII récompensa le vaillant Dunois en lui accordant les honneurs de prince ; puis le chargea bientôt d'arrêter le duc d'Alençon qui entretenait une correspondance criminelle avec les Anglais. Dans l'assemblée convoquée à Vendôme, pour juger le duc, le roi avait à ses pieds le comte de Dunois comme grand chambellan. Il employa tout son crédit auprès du monarque, surtout dans les derniers moments de ce prince, pour le réconcilier avec le Dauphin (Louis XI). Charles VII étant mort, en 1461, la sombre politique de son successeur déplut à tous les princes, qui se révoltèrent contre lui ; Dunois fit partie de cette confédération, et fut chargé de parler au nom des princes aux députés parisiens. Le roi, de retour dans sa capitale, dissipa cette ligue qui s'était donné le nom de *Bien public*, et Dunois fut encore chargé de négocier la paix qui fut signée au traité de Conflans. Rentré en faveur, et revenu à la cour, il maria son fils, fut nommé par le roi président du conseil de réformation pour le bien public ; il était occupé de ce travail lorsqu'il mourut en 1468. R—T.

DUNOYER (ANNE-MARGUERITE PETIT, dame), naquit à Nîmes, vers 1663. Sa mère, qui était de la famille du P. Coton, jésuite et confesseur de Henri IV, mourut peu après la naissance de sa fille. Mademoiselle Petit fut élevée dans la religion protestante, qui était celle de ses parents ; mais elle fit abjuration pour épouser M. Dunoyer, alors capitaine du régiment de Toulouse. Elle obtint la restitution de ses biens, ce qui mit son mari en état d'acheter la charge de grand maître des eaux et forêts du haut et du bas Languedoc. Il paraît que les deux époux eurent des torts réciproques ; enfin, au bout de dix ans de mariage, madame Dunoyer s'enfuit avec ses deux filles et ce qu'elle put enlever à son mari. Elle alla d'abord en Angleterre où elle vécut d'aumônes et d'industrie ; puis en Hollande où elle renonça au catholicisme pour le protestantisme. Elle n'était pas sans esprit ; elle en tira parti. Elle se mit aux gages des libraires et travailla au *Lardon* et à la *Quintessence*, espèce de journal ou plutôt de libelle qui paraissait sous ces deux titres. Ce fut de sa fille cadette, nommée *Pimpette*, que Voltaire fut amoureux lors de son voyage dans ce pays en 1713 : l'intrigue fut découverte, et Voltaire renvoyé en France. Il n'est resté de cette aventure que quelques lettres de Voltaire à mademoiselle Dunoyer, que la mère a rapportées dans ses *Lettres historiques et galantes*, où Voltaire est nommé simplement A... (Arouet), mais qu'on chercherait vainement dans l'édition de Kehl des œuvres du philosophe de Ferney. Mademoiselle Dunoyer devint madame de Winterfeld, et conserva toujours de l'estime et de l'amitié pour Voltaire. Madame Dunoyer jouissait de bien peu de considération en Hollande ; car elle ne put, malgré toutes ses démarches, empêcher, en 1713, la représentation, à Utrecht, d'une comédie intitulée : *le Mariage précipité*, où elle était jouée ainsi que son mari. Elle est morte en 1720. On a d'elle : *Lettres historiques et galantes*, Cologne, 1704, 7 vol. in-12 ; les mêmes avec les Mémoires, Londres (Trévoux), 1741, 6 vol. in-12. Elles ont eu plusieurs éditions, la meilleure a pour titre : *Lettres historiques et galantes, contenant différentes histoires, aventures, anecdotes curieuses et singulières*, Londres, 1757, 9 vol. petit in-12. Les six premiers contiennent les *Lettres* ; le 7e, les *Mémoires de M. Dunoyer*, où sa femme n'est pas ménagée, et *le Mariage précipité*, comédie en 3 actes, mise au théâtre et représentée, le 20 mars 1713, à Utrecht ; les 8e et 9e, les *Mémoires de madame Dunoyer*, et une table générale. Cet ouvrage a encore été réimprimé, Paris, 1790, 12 vol. in-18. Les *Lettres* de madame Dunoyer figurent dans la *Bibliothèque historique de la France* ; Lenglet Dufres-

Digitized by Google

noy les a aussi admises dans sa *Bibliothèque des romans*. Il ne faut pas croire, en effet, tout ce que contiennent ces lettres. Elles s'étendent depuis 1695 jusqu'en 1716 ou 1717, et renferment, non-seulement les aventures fausses ou vraies qui venaient aux oreilles de l'auteur, mais encore des contes et des quolibets, tels par exemple que celui de deux littérateurs qui faisaient l'éloge des lettres de Voiture, en présence d'un commerçant qui ne concevait pas leur admiration, et, ne comprenant pas ce qu'on pouvait trouver de beau dans une lettre de voiture, offrit d'en faire cent par jour, et sur-le-champ en composa une en ces termes : *A la garde de Dieu, et sous la conduite d'un tel, voiturier, je vous envoie un ballot pesant tant*, etc. A. B—T.

DUNS (Jean) est ainsi nommé du lieu de sa naissance, qui est une ville d'Écosse, à trois lieues de Berwick, non loin des frontières de l'Angleterre (1). Il est plus connu sous le nom de Jean *Scot*, ou sous celui de *docteur subtil*, qui rappelle le rare talent qu'il avait pour les subtilités de l'école. On ignore la date précise de sa naissance et l'époque de son arrivée à Paris. On croit seulement qu'il étudia dans l'université d'Oxford, et qu'il y apprit la philosophie et la théologie. Deux ordres religieux remplissaient alors la chrétienté du bruit de leur renommée, et de la célébrité des personnages qu'ils avaient produits. Les dominicains comptaient parmi eux Albert le Grand, et St. Thomas surnommé le *docteur angélique* ; les cordeliers avaient en pour chef le *docteur séraphique*, St. Bonaventure ; et l'un d'entre eux, Alexandre de Alès, avait eu la gloire d'être appelé le *docteur irréfragable*. Jean Duns se fit cordelier. Ses succès dans les études ecclésiastiques le déterminèrent à venir à Paris dans les premières années du 14e siècle. Le général de son ordre voulut qu'il fût présenté au grade de bachelier, en 1305, puis promu à celui de docteur. Il mourut trois ans après, c'est-à-dire en 1308, le 8 novembre, à Cologne (2), regardé comme un des maîtres les plus célèbres de son temps, et comme l'une des colonnes de cette école, qui avait Pierre Lombard pour fondateur, et qui s'alimentait surtout de raffinements et de subtilités. Jean Scot est un des premiers docteurs qui aient parlé le plus clairement de la croyance de l'immaculée conception de la Ste. Vierge, et il l'appuie surtout sur ce raisonnement : « Je dis « que Dieu a pu faire que la Vierge ne fût jamais « en péché originel, et il me semble convenable « d'attribuer à Marie ce qui est le plus excellent, « si cela ne répugne point à l'autorité de l'Église « et de l'Écriture. » Cependant cette opinion paraît avoir été connue plus d'un siècle avant Jean Scot. On en voit la preuve dans une lettre que St. Bernard écrivit aux chanoines de Lyon, et dans deux autres lettres de Pierre, abbé de Celles, adressées à Nicolas, moine de St-Alban, en Angleterre. Jean Scot étant mort jeune, âgé seulement de 34 ans, selon les uns, ou de 42 selon d'autres, il est étonnant qu'il ait pu composer un aussi grand nombre d'écrits ; l'édition qui en a été donnée par le P. Wadding, à Lyon, en 1639, renferme 12 volumes in-fol. Il est vrai qu'il y a dans tous ces ouvrages beaucoup de choses inutiles et même ridicules ; mais l'érudition qui s'y trouve prouverait seule que Jean Scot n'était pas un homme ordinaire. Comme l'ordre auquel il appartenait, rivalisait avec celui de St-Dominique, on n'est pas surpris qu'il ait embrassé une opinion contraire à celle de St. Thomas, sur la coopération de Dieu dans les actes humains ; de là ce partage d'opinions qui, jusqu'à nos jours, a divisé nos écoles en *thomistes* et en *scotistes*. Nous ne parlons pas de l'universel *à parte rei*, et de l'universel *à parte mentis*, persuadés que les auteurs de ces subtilités ne se sont jamais entendus eux-mêmes. Luc Wadding, qui était aussi cordelier, a donné : *Vita Joannis Duns Scoti, ordinis minorum, doctoris subtilis*, 1644, petit in-8°. C—T.

DUNSTAN (St.) naquit d'une famille illustre, à Glastenbury, ville du comté de Somerset en Angleterre. Présenté de bonne heure à la cour, par Athelme, son oncle, archevêque de Cantorbéry, il fut honoré de la bienveillance particulière du roi Athelstan. L'envie l'écarta de la cour. Peu de temps après il fut ordonné prêtre par Elphége, évêque de Winchester, qui était aussi son oncle, et fut chargé de desservir l'église de Glastenbury. C'est là que Dunstan, dégoûté du monde et des grandeurs, se construisit un ermitage. Edmond, qui avait succédé à Athelstan, au commencement du 10e siècle, allait souvent visiter le célèbre monastère de Glastenbury ; il connut notre saint et le mit à la fête de ce monastère, dont il fut le dix-neuvième abbé. Edmond fut massacré après un règne de six ans, et enterré dans l'abbaye de Glastenbury ; il laissait deux enfants en bas âge, Edwy et Edgar. Edred, leur oncle, qui régna à leur place, se conduisit toujours par les conseils du saint abbé ; mais Edwy étant monté sur le trône, après la mort d'Edred, se livra à toutes sortes de désordres ; Dunstan osa le reprendre ; il fut exilé, et se retira en Flandre, où il passa un an. Rappelé dans sa patrie par le roi Edgar, que le peuple avait mis sur le trône à la place de son frère (*voy.* Edwy), Dunstan fut nommé évêque de Worcester, en 957, puis archevêque de Cantorbéry en 961. Tous les efforts qu'il fit pour n'être point revêtu de cette dernière dignité, furent inutiles. Créé légat du saint-siége par le pape Jean XII, il s'occupa surtout de la réforme des monastères, assisté de deux saints évêques qui avaient été ses disciples.

(1) Suivant Leland, il naquit au village de Dynstam ou Dunstance, paroisse d'Emildon, dans le Northumberland.

(2) Pani Jove et d'autres écrivains rapportent que son tombeau ayant été ouvert quelque temps après, on trouva le cadavre déplacé et retourné ; ce qui fit conjecturer qu'il aurait été enseveli dans un état de lethargie, se serait réveillé ensuite, et serait mort dans cette horrible situation. Ce bruit, vrai ou faux, donna lieu à l'épitaphe suivante :

Quod nulli ante hominum accidit, victor,
Hic, Scotus, jacco semel sepultus
Et bis mortuus : omnibus sophistis
Argutus magis utque captiosus.

Digitized by Google

Il publia à ce sujet la *Concorde des Règles*, qui était un recueil d'anciennes constitutions monastiques, combinées avec celles de l'ordre de St-Benoit. Il fit aussi, pour la réforme des clercs, un recueil de canons, qui avait pour titre : *Canons publiés sous le roi Edgar*. Les clercs scandaleux furent chassés des églises et des couvents dont ils s'étaient emparés. Les laïques coupables eurent aussi occasion éprouver son zèle pour la discipline, et le roi Edgar, lui-même, qui, entraîné par une passion criminelle, avait fait violence à une jeune vierge réfugiée dans un monastère, fut contraint de subir une pénitence de sept années, jeûnant deux fois la semaine. Il fonda, en expiation de son crime, un monastère de filles, à Shastsbury. Dunstan visitait souvent les églises, et portait partout des consolations et des secours aux malheureux. Son éloquence douce et persuasive entraînait tous les cœurs ; il était rare que l'erreur ou le vice résistassent à la force de ses exemples et au charme de ses discours. Prêchant pour la troisième fois, le jour de l'Ascension de l'année 988, il annonça à son auditoire, sur la fin de son sermon, qu'il ne tarderait pas à être séparé de son troupeau ; tout le monde fondit en larmes. Étant encore retourné à l'église le même jour, il indiqua le lieu où il voulait être enterré ; il alla ensuite se mettre au lit, reçut le saint viatique le surlendemain, 19e jour de mai, et mourut peu après, à l'âge de 64 ans, dont il avait passé dix-sept sur le siége de Cantorbéry. Osbern, précenteur de cette église, dans le 11e siècle, a écrit sa vie, qui se trouve dans Mabillon. On trouve dans Wharton celle qui a été composée par Eadmer, en 1121. C—T.

DUNTON (Jean), imprimeur-libraire et auteur anglais, était né, en 1659, à Graffham, dans le comté de Huntington. Un des premiers ouvrages qui sortirent de ses presses fut un recueil de sermons funéraires, de la composition de son père, sous le titre de *la Maison des Pleurs* (the House of weeping). Ses affaires l'ayant obligé, en 1686, de faire un voyage à la Nouvelle-Angleterre, il tint pendant quelques mois une boutique de librairie à Boston. Il revint à Londres, où, à l'exception de quelques excursions en Hollande, faites vers 1687, il paraît avoir passé le reste d'une vie extrêmement active. Il imprima, à ce qu'il paraît, plus de 600 ouvrages, et en composa lui-même un très-grand nombre, écrits d'un style prolixe, singulier, pour ne pas dire étrange, mais où l'on trouve beaucoup d'érudition. Le *Mercure athénien*, qu'il composa en société avec quelques hommes de lettres, était une espèce de journal où l'on se chargeait de répondre chaque mois à une suite de questions, dont l'auteur gardait l'anonyme. Il eut du succès, troublé cependant par quelques querelles, et il fut porté jusqu'à 20 volumes, dont on a fait un choix imprimé en 3 ou 4 volumes in-8°, sous le titre de l'*Oracle athénien*. Un de ses derniers ouvrages fut *l'Athénianisme, ou les Projets de M. Jean Dunton* (1710), composé principalement de 600 traités en prose et en vers, où l'auteur se montre tour à tour philosophe, médecin, poëte, jurisconsulte, théologien, plaisant, etc. On peut prendre une idée du ton de ce recueil sur les titres suivants de quelques-uns des opuscules dont il se compose : 1° *Les Funérailles du genre humain, paradoxe tendant à prouver que nous sommes tous morts et enterrés* ; 2° *la Double Vie, ou le nouveau Moyen de gagner du temps, en vivant sur le lendemain avant qu'il arrive* ; 3° *Dunton se prêchant lui-même, ou tout Homme est son propre Curé* ; 4° *Mon* Credo, *ou la Religion d'un Libraire*, en imitation de l'ouvrage de Brown, *Religio medici*. Quoiqu'il paraisse s'être ruiné par son ardeur pour les entreprises, Dunton avait une habileté singulière dans sa profession de libraire. On rapporte qu'il vendait quelquefois l'édition entière d'un livre, avant qu'on en eut à peine entendu parler dans Londres. Il était de la classe des *dissenters*. La réputation de probité scrupuleuse dont il jouissait le fit nommer maître de la compagnie des libraires. Parmi les ouvrages qu'il avait imprimés, il y en avait sept qu'il s'est reprochés amèrement, comme immoraux, dans les confessions de sa vie qu'il a laissées. Son zèle pour le maintien des bonnes mœurs le porta pendant quelque temps à parcourir le soir les rues, et visiter les tavernes de la capitale, muni d'un bâton de *constable*, et accompagné d'un exempt de police, pour essayer de ramener, par ses exhortations, dans le chemin de la vertu, les malheureuses livrées à la prostitution ; mais il avouait que cette entreprise n'était pas sans péril. On est forcé de convenir que cet homme de bien avait un grain de folie. Son esprit était naturellement porté à la dispute : un de ses pamphlets, intitulé : *la Rixe de Dublin* (the Dublin Scuffle), a pour épigraphe un vers de Oldham, dont voici la traduction : « Je tiens ma plume comme d'autres « tiennent leur épée. » Pope l'a cité outrageusement dans la *Dunciade*, et Warburton le traite, dans une note, d'*insolent écrivassier*. On remarque parmi ses autres productions : 1° *Nouvelle Pratique de Piété, ou Système de Pensées extraordinaires, tirées de l'expérience de quarante années* ; 2° *le Postillon* ; 3° *le Gueux parvenu* ; 4° *les Docteurs dissenters* ; 5° *le Parnasse hoa ! ou Gaillardises en vers* ; 6° *l'Ombre de Dunton*, satire. Tous ses ouvrages sont aujourd'hui très-difficiles à rencontrer ; mais le seul qui mérite peut-être d'être recherché, c'est *la Vie et les Erreurs de Dunton, écrites par lui-même dans la solitude* : on y trouve des jugements curieux sur quelques gens de lettres de son temps. Dunton mourut en 1733. X—s.

DUNUS ou DUNI (Thadée), médecin, né en 1523, à Lucarno, petite ville des bailliages italiens, dépendant de la Suisse, fut banni de sa patrie en 1555, avec sa famille, pour avoir professé publiquement les principes de la réforme, et se réfugia à Zurich, où il continua l'exercice de sa profession avec succès : il y mourut en 1613, dans un âge très-avancé. Dunus était lié d'une étroite amitié avec le célèbre

Digitized by Google

Conrad Gesner, et c'est déjà une preuve en faveur de son mérite. On a de lui plusieurs ouvrages assez peu connus aujourd'hui, mais qui renferment cependant des choses curieuses. On donnera la liste des principaux : 1° *de Calendis, Nonis et Idibus*; *de Arte suppurandi*, Bâle, 1547, in-8°; 2° *Multebrium morborum omnis generis Remedia, ex Dioscoride, Galeno, Plinio, Barbarisque et Arabibus studiose collecta et disposita*, Strasbourg, 1565, in-8°; 3° *Epistolæ medicinales in quibus de oxymelitis facultatibus et curatione pleuritidis morborumque articularium tractatur ; accessere de hemitritæo sive de febre semitertiana libellus, et miscellaneorum de re medica liber omnino utilis*, Zurich, 1592, in-8°, fig. : les différences pièces qui composent ce recueil avaient déjà paru séparément, excepté la dernière. 4° *De Peregrinatione filiorum Israël in Ægypto tractatus chronologicus cum Scripturarum conciliatione nunc primum inventa*, Zurich, 1595, in-4°. Dunus veut prouver que les Israélites passèrent 430 ans en Égypte, au lieu de 210, opinion la plus généralement adoptée. Angelocrator attaqua son système; Dunus lui répondit par l'ouvrage suivant : *Responsio apologetica ad calumnias Danielis Angelocratoris*, Zurich, 1603, in-4°. Ces deux ouvrages sont si rares, qu'ils ont échappé aux recherches des plus fameux bibliographes allemands. Angelocrator répliqua à Dunus par un ouvrage intitulé . *Appellatio super quæstionem quamdiu Israelitæ habitaverint in Ægyplo*, Cassel, 1603, in-4°. On a encore de Dunus un traité de *Antichristo*, in-4° ; une traduction en latin de la *Concordance de plusieurs passages de l'Ecriture*, par Stancari, Bâle, 1547, in-8°, et une autre du *Discours d'Ochin sur la Cène*, et de son *Dialogue sur le Purgatoire*, Zurich, 1556, in-8°. W—s.

DUNZ (Jean), peintre, né à Berne le 17 janvier 1645. On ignore quels furent ses maîtres, mais on sait qu'il peignit de préférence les fleurs et le portrait. Possédant une grande fortune, il n'exerçait son art que pour son plaisir, et ses amis seuls pouvaient avoir de ses ouvrages. Il n'en était cependant pas moins laborieux. Doué d'un caractère bienfaisant, il encourageait les artistes pauvres ou médiocres. Une vie réglée et un tempérament robuste, lui firent prolonger sa carrière jusqu'à un âge très-avancé. Il mourut le 10 octobre 1736, ayant près de 92 ans. Ses ouvrages sont peu connus ; mais selon le témoignage du peintre Fuessli, son compatriote, juge très-compétent en cette matière, les portraits de Dunz étaient ressemblants, bien coloriés, et terminés avec soin, et ses tableaux de fleurs réunissaient tous les genres de mérite qu'on recherche dans ces sortes d'ouvrages : une bonne composition, un fini précieux, une touche légère et arrêtée, une couleur brillante et vraie. D—r.

DUODENA. *Voyez* Dodane.

DUPAIN-MONTESSON (.....), savant modeste et laborieux, oublié jusqu'ici dans toutes les biographies, et sur lequel on n'a pu recueillir que des renseignements incomplets, était né vers 1720, à Paris, d'une famille honorable. Ayant embrassé la profession des armes, il entra dans le régiment de Piémont, infanterie, et parvint au grade de capitaine. Réformé en 1758, il fut admis dans le corps des ingénieurs-géographes, et ne tarda pas à donner des preuves de sa capacité. Il fut choisi pour enseigner au duc de Berri, depuis Louis XVI, la levée des plans; et ce prince, qui n'avait point oublié son instituteur, lui assigna par la suite une pension sur sa cassette. Dupain-Montesson vivait encore en 1790; mais on ignore la date de sa mort, qui vraisemblablement eut lieu dans les premières années de la révolution. On a de lui : 1° *les Amusements militaires*, ouvrage également agréable et instructif, servant d'introduction aux sciences qui forment les guerriers, Paris, 1758, in-8°, avec 6 planches gravées par Dupain-Triel, frère de l'auteur. 2° *La Science des ombres*, par rapport au dessin, ibid., 1760, in-8°, avec fig.; 2e édition, 1786, même format; 3° *l'Art de lever les plans* de tout ce qui a rapport à la guerre et à l'architecture, ibid., 1763, 1775, 1792, in-8°; nouvelle édition, revue et corrigée par J.-J. Verkaven, 1804, in-8°, avec figures. La 1re édition est dédiée au duc de Berri. 4° *La Science de l'arpenteur*, ibid., 1766, in-8°; 4e édition, augmentée, 1812, in-8°. Le texte de la 1re édition est gravé, mais d'une manière si médiocre, que Fréron avait cru que l'ouvrage était manuscrit (*voy.* l'*Année littéraire*, 1766, t. 4.) 5° *Nouveau Traité ou Supplément théorique et pratique de trigonométrie rectiligne*, ibid., 1773, in-8°; 6° *les Connaissances géométriques à l'usage des officiers* employés dans les marches, campements, etc., ibid., 1774, in-8°; 7° *Vocabulaire de guerre, ou Recueil des principaux termes de guerre, de marine, d'artillerie, de fortifications*, etc., ibid., 1783, 2 vol. petit in-8°; 8° *Abrégé du toisé des ouvrages rustiques*, ibid., 1787, in-8°. Cet opuscule est extrait de son *Traité des ouvrages de terre*, inédit. 9° *Pratique du dessin de l'architecture bourgeoise*, ibid., 1789, grand in-8°. W—s.

DUPAIN-TRIEL (Jean-Louis), frère du précédent, naquit à Paris le 26 novembre 1722. Dans sa jeunesse il crut pouvoir allier le goût des lettres à celui des sciences, et publia quelques pièces de vers; mais il renonça bientôt au culte des muses pour se livrer exclusivement aux mathématiques. A l'exemple de son frère, il entra dans le corps des ingénieurs-géographes, où il ne tarda pas à se distinguer; il concourut à l'exécution de l'*Atlas minéralogique* entrepris par Guettard (*voy.* ce nom). Ce grand travail, qui ne fut terminé qu'en 1780, l'avait occupé pendant quinze ans. Dupain-Triel, dans les dix années qui suivirent, mit au jour plusieurs cartes et divers ouvrages de géographie, dont le mérite fut apprécié par les hommes qui se trouvaient alors à la tête de la science. En 1792, le bureau de consultation, sur le rapport de l'illustre et malheureux Lavoisier, le désigna comme ayant droit par ses utiles travaux à une récompense nationale de première classe, dont le maximum était de 6,000 francs; mais La-

Digitized by Google

voisier demanda qu'à raison de l'âge de Dupain-Triel, cette somme fût portée à 10,000 francs, et la proposition fut adoptée : il était alors septuagénaire; on verra par la date de son dernier ouvrage qu'il vivait encore en 1804; mais on n'a pu découvrir l'époque de sa mort. Les principaux écrits de Dupain-Triel sont : 1° *Lettre à M. le comte de...*, *dans laquelle on examine l'insuffisance de la méthode actuelle d'enseigner les mathématiques*, Paris, 1759, in-8°, réimprimée plusieurs fois; 2° *Carte générale du cours des fleuves, des rivières et des principaux ruisseaux de France*, 1781. Cette carte hydrographique a été reproduite en 1791, sous ce titre : *Tableau géographique de la navigation intérieure de la France suivant la nouvelle division du royaume*. 3° *Essai d'une table poléométrique, ou Amusement d'un amateur de plans sur la grandeur de quelques villes*, Paris, 1782, in-4°. On y trouve les plans comparés des deux cents principales villes du monde. 4° *La France connue sous les plus utiles rapports, ou nouveau Dictionnaire de la France*, d'après la grande carte de Cassini, Paris, 1783, in-8°; 5° *Considérations sur les arts et les artistes, ou des Hommes déplacés et de ceux qui les déplacent relativement aux arts*, ibid., 1783, in-8°; 6° *Recherches géographiques sur les différentes hauteurs des plaines de France*; 2° *sur les mers et leurs côtes presque par tout le globe*; *et* 3° *sur les diverses espèces de montagnes* : Mémoire accompagné de cartes explicatives, 1791. L'auteur donna séparément, en 1799, *la carte de la France*, où l'on a essayé d'exprimer la configuration de son territoire par une nouvelle méthode de nivellement, et reprodnisit son ouvrage en 1804, sous ce titre : *la Géographie perfectionnée par de nouvelles méthodes de nivellement*. 7° *De l'Établissement des colléges municipaux pour les sciences, les arts et les métiers* en faveur de la jeunesse, Paris, 1791, in-8°; reprodnit sous ce titre : *Essai sur une institution nouvelle*, ayant pour objet le développement libre des dispositions de la jeunesse adolescente dans les différents genres de talents, 1802, in-8°. 8° *L'Homme de guerre, ou Plan indicatif et discuté, des études propres à le former dans l'une et l'autre classe de service*, 1792, in-8°. Dupain-Triel est l'éditeur de l'*Expression des nivellements*, par Ducarla, Paris, 1782, in-8°. W—s.

DUPARC. *Voyez* SAUVAGE.

DUPARC (JACQUES LENOIR), né à Pont-Audemer le 15 novembre 1702, entra dans l'ordre des jésuites, fut professeur de rhétorique au collége Louis-le-Grand, et mourut à Paris, vers 1789. On a de lui : 1° *Observations sur les trois siècles de la littérature française, à M. S****, Amsterdam et Paris, 1774, in-12. C'est une critique en vingt lettres, de la seconde édition des *Trois siècles*, de l'abbé Sabatier de Castres; la lecture en est très-ennuyeuse. On trouve, à la suite, deux pièces en prose latine, l'une intitulée : *Adversus invidos Normannorum censores oratio* (1744); l'autre, *de felici Ortu serenissimi Burgundiæ ducis oratio* (1751). Ces pièces avaient été imprimées séparément. 2° *Examen impartial de plusieurs observations sur la littérature*, Paris, Berton, 1779, in-8°. La *France littéraire*, de 1765, dit qu'il est l'auteur d'un *Éloge de Louis XIV*, et de vers latins *sur la Naissance du Dauphin*. On lui doit la nouvelle édition des *Plaidoyers et discours oratoires* du P. Geoffroy, 1783, 2 vol. in-12, et l'édition des *Œuvres spirituelles* du P. Judde, 1781-1782, 7 vol. in-12. On a aussi de lui quelques discours dans les *Nouvelles littéraires de Caen*. A. B—T.

DUPARQUET (JACQUES DIEL), lieutenant général pour le roi et propriétaire des îles de la Martinique, de Ste-Lucie, de la Grenade, etc., eut, trente ans avant Guillaume Penn, le mérite de donner un exemple de justice et de modération jusqu'alors inconnues dans les relations des Européens avec les indigènes d'Amérique. Duparquet était neveu d'Enambuc, fondateur des colonies françaises dans les îles Antilles ou Caraïbes (*voy.* ENAMBUC). Celui-ci, qui se sentait proche de sa fin, voulant maintenir l'établissement de la Martinique, qu'il regardait comme son ouvrage, y envoya Duparquet en 1637. L'affabilité et la douceur du nouveau gouverneur lui gagnèrent le cœur de tous les habitants; sa prudence contribua à faire vivre les Français en bonne intelligence avec les Caraïbes; sa bravoure protégea cette possession contre les ennemis du dehors. Pendant que la Martinique florissait sous son gouvernement paternel, des troubles déchiraient la partie de l'île St-Christophe qui appartenait à la France. Le gouverneur général des Antilles, récemment nommé par le roi, n'avait pas été admis par Poincy qui occupait ce poste; Duparquet, jaloux de faire respecter l'autorité du souverain, alla à la Guadeloupe, en 1646, prendre une commission du nouveau gouverneur général, qui l'autorisait à notifier les ordres du roi à Poincy. Son zèle fut mal récompensé. Il obtint d'abord des succès, mais, forcé de céder au nombre, il se réfugia chez les Anglais qui le livrèrent à Poincy. Son ennemi le retint prisonnier jusqu'à l'année suivante, qu'il fit persuader aux habitants de la Martinique de lui livrer le nouveau général en échange de Duparquet. Cette proposition fut acceptée avec joie, et dès que Poincy eut son rival entre les mains il mit en liberté Duparquet, qu'il combla de témoignages d'amitié. Le retour de celui-ci répandit l'allégresse dans la Martinique, qui vit avec lui revenir sa prospérité. Mais il était réservé à Duparquet de rendre son nom encore plus recommandable. La compagnie des Indes occidentales avait fait plusieurs tentatives inutiles pour former un établissement à la Grenade. La sagesse de la conduite de Duparquet avec les sauvages de la Martinique, et même avec ceux de la Grenade, fit que « ceux-ci « le prièrent eux-mêmes, dit Dutertre, de venir « prendre place avec eux. Les voyant si bien dis- « posés à le recevoir, il se prépara à cette expédi- « tion sans perdre de temps, de peur que ces bar- « bares, qui sont fort inconstants, ne changeassent

Digitized by Google

« de volonté et ne s'opposassent à son dessein. » Il arriva à la Grenade au mois de juin 1650. « Kaic-« rouane, chef des Caraïbes, dit fort franchement « que s'il voulait avoir leur île et s'en rendre mai-« tre, il fallait qu'il leur donnât de la traite en « échange. Duparquet ayant reçu cette proposition « avec bien de la joie, convint avec lui, au nom « de tous les autres, de leur donner une certaine « quantité de serpes, de rassades, de cristaux, de « couteaux et d'autres merceries qu'ils lui deman-« dèrent avec deux quarts d'eau-de-vie qu'il lui « mit entre les mains, et par ce moyen les sauva-« ges lui cédèrent de bon cœur le droit qu'ils « avaient dans leur île, s'y réservant toujours leurs « cabarets et habitations. » Ce marché conclu, Duparquet fit les dispositions nécessaires pour l'établissement de la colonie, et retourna à la Martinique. La légèreté naturelle aux sauvages leur fit bientôt oublier les conditions de leur arrangement; ils attaquèrent les Français qui leur opposèrent la force. Quelque temps après, les Anglais de Ste-Lucie, que Duparquet avait avertis vainement des trames que les sauvages de cette île ourdissaient contre eux, ayant été ou massacrés ou obligés de la quitter, il y forma un établissement qui subsista longtemps en paix, puis il vint en France acheter la propriété des trois îles que son administration tendait à rendre heureuses. Le contrat fut confirmé par le roi, qui donna à Duparquet le titre de son lieutenant général dans les îles qu'il avait achetées. Duparquet accueillit, en 1654, à la Martinique, des familles hollandaises chassées du Brésil; ensuite il soumit les sauvages qui avaient attaqué les Français dans les îles de son gouvernement, et déploya dans cette occasion un sang-froid admirable. Il chercha, en 1656, à dissuader des Français d'aller former à la Guyane l'établissement qu'ils avaient projeté; mais ses conseils furent inutiles, ses pronostics se vérifièrent. Son zèle secourable le porta à envoyer, la même année, des approvisionnements de tous genres à la Guadeloupe, dévastée par un ouragan, et son adresse maintint la paix à la Martinique. Cependant sa colonie de la Grenade ne répondait pas aux peines qu'il se donnait pour la faire fleurir. Les dépenses qu'elle lui occasionnait absorbaient la plus grande partie de son bien; aussi écouta-t-il les propositions que le P. Dutertre vint lui faire d'en vendre la propriété à un M. de Cerillac, et le marché fut conclu. Depuis, il ne s'occupa plus que de faire le bonheur des habitants de la Martinique, qui le récompensèrent mal de tant de soins. Insulté par des factieux, Duparquet contint son ressentiment, de crainte qu'un éclat ne causât une impression funeste à sa femme près d'accoucher. Il sut néanmoins, peu de jours après, imposer aux séditieux par sa présence; mais la violence qu'il s'était faite, se joignant à la goutte qui le tourmentait depuis longtemps, lui causa une révolution dont il mourut le 8 janvier 1658. Sa mort répandit la consternation dans la Martinique, et quand il eut cessé d'exister on apprécia ses grandes et rares qualités et on le regretta. Sa conduite avec les sauvages de la Grenade, suffirait pour lui mériter des éloges, quand on se rappelle que, selon l'esprit du temps où il vivait, il devait se croire propriétaire légitime de l'île, puisqu'il l'avait achetée. Comment se fait-il donc que le nom de Penn est parvenu à la postérité environné d'une gloire éclatante, tandis que celui de Duparquet est oublié, et que plusieurs historiens ont mal apprécié sa conduite? C'est que la conduite de Penn, mieux calculée, produisit de meilleurs effets et obtint les suffrages de l'univers, tandis que celle de Duparquet, moins réfléchie, mais plus désintéressée, eut des suites fâcheuses et ne fut pas même aperçue, parce que l'on n'estime les choses que par leurs résultats. Duparquet donna son exemple de modération sur un théâtre moins vaste, à la vérité, mais dans des circonstances et avec une bonne foi qui le mettent au niveau de Penn, si même il ne le passe en générosité; car celui-ci exproprie totalement les habitants, tandis que Duparquet ne fit que partager avec eux la jouissance de leur pays. Il était digne de Raynal de ravir le nom de Duparquet à l'obscurité et de le produire à l'univers escorté des vertus les plus rares alors, et de le rendre intéressant, même par les malheurs dont il fut la cause. Au lieu de cela, cet écrivain peint la conduite des Français, en arrivant à la Grenade, comme tyrannique, parce que leur entreprise n'ayant pas réussi il n'a voulu voir que les désastres des Caraïbes. Mais Duparquet ne négligea rien pour empêcher le mal, et il eût réussi dans ses desseins pacifiques s'il eut eu à conduire à la Grenade une colonie de quakers, au lieu d'une troupe d'hommes légers et turbulents. L'auteur de cet article se fait un devoir et un plaisir de reconnaître que l'idée de le composer et les réflexions qui le terminent, lui ont été fournies par M. J.-B. Leclerc, correspondant de l'Institut, qui, dans une lettre insérée dans le troisième trimestre de la *Revue* de 1807, a essayé de restituer à un Français la gloire qui lui appartient, d'avoir donné le premier au nouveau monde un exemple de modération que, suivant les expressions de Raynal, les Européens n'avaient pas imaginée jusqu'alors. L—s.

DUPASQUIER (Gaspard-Alphonse), chimiste, naquit, le 28 août (1) 1793, dans la petite ville de Chessy (Rhône), où sa mère était allée se réfugier, après avoir vu sa maison crouler sous l'éclat des bombes qui jetaient sur Lyon la désolation et l'épouvante. Le jeune Alphonse dut au malheur des temps de ne recevoir qu'une éducation incomplète, mais il rachéta bientôt par la précocité et l'étendue de son intelligence les défauts de l'enseignement qu'il avait reçu. Ayant perdu son père et appartenant à une famille nombreuse, il dut entrer dans une pharmacie, à l'âge de onze ans; dès lors il étudiait

(1) Et non le 17, comme on lit dans l'*Eloge* de Dupasquier, par M. Cliet. Le 28 août est la date donnée par Dupasquier lui-même, au tome 2, page 44, de l'*Histoire de l'Académie de Lyon*, par M. Dumas.

Digitized by Google

avec ardeur, et à seize ans il se rendit de Lyon à Paris pour se perfectionner dans les sciences physiques. Avide de science, il allait partout où il y avait quelque chose à apprendre; les leçons de Vauquelin, de Fourcroy, de Gay-Lussac, de Corvisart, de Geoffroy-St-Hilaire, de Cuvier, n'avaient guère d'auditeur plus zélé. Après un séjour assez prolongé à Paris, Dupasquier revint à Lyon, abandonna la pharmacie et se destina à la carrière médicale. Il passa deux ans à l'Hôtel-Dieu de Lyon, et retourna à Paris, où, pendant trois ans, il mit de nouveau à contribution tous les trésors que la capitale peut offrir aux hommes studieux. Dupasquier, après de remarquables examens, reçut le diplôme de pharmacien, et, le 10 juillet 1821, termina ses études médicales en présentant une dissertation qui était parfaitement dans la nature de ses idées et de son talent; elle traitait de *l'Imagination et de son influence sur l'homme, dans l'état de santé ou de maladie*. De retour à Lyon, Alphonse Dupasquier se livra à la pratique de la médecine, mais avec un succès médiocre, tout en ayant ce qu'il fallait pour réussir. Il obtint au concours une place de médecin à l'Hôtel-Dieu, et y déploya, pendant douze ans, de grandes qualités de cœur et d'intelligence; il ne cessa d'allier à l'instruction et au désir de soulager les malades une douceur et une assiduité remarquables. Quoiqu'il eût annoncé beaucoup de savoir et quelque talent d'écrivain, il n'avait pas encore de position scientifique bien tranchée. Son activité le conduisait sans cesse d'un objet à un autre; il écrivait sur les arts, sur la peinture, sur la politique, fondait une *Société Linéenne*, entrait à l'académie de Lyon, devenait un des principaux membres de la *Société des amis des arts*, créait avec son ami, le docteur Gensoul, un *Journal de médecine* qui ne devait avoir qu'une courte existence, et ignorait cependant encore sa véritable vocation. En 1834, Dupasquier fut nommé professeur de chimie à *l'école La Martinière* (*voy.* l'article du major MARTIN), et une chaire de chimie ayant été créée à l'école secondaire de médecine, ce fut lui qui vint la remplir : il l'occupa jusqu'à la fin de sa vie. Dupasquier se trouvait là sur son véritable terrain. Ses principales études scientifiques avaient eu pour objet la chimie et la physique; il les reprit avec ardeur. S'il n'eut pas perdu à peu près douze ans à s'occuper de beaux-arts et de littérature dramatique; s'il eut continué surtout à habiter les laboratoires de Paris, il eût pris bien certainement un rang distingué parmi les plus célèbres chimistes de France; mais le temps lui manquait, et sa position était désormais fixée. Dupasquier, au moins, devint le premier en son ordre, dans la grande ville qu'il habitait; toutes les questions de chimie industrielle et de médecine légale lui revinrent de droit. Une circonstance accidentelle le porta à s'occuper d'eaux minérales et d'eaux potables. Il avait été consulté sur la valeur thérapeutique de quelques eaux minérales du Dauphiné, celles de Lamotte, d'Allevard et d'Uriage, et invité à donner son avis sur la meilleure eau potable qu'il serait possible de fournir à la ville de Lyon. Dupasquier fut amené à publier deux grandes et importantes monographies, et fit la découverte du sulphydromètre, procédé nouveau qui reçut l'approbation de MM. Dumas et Pelouze. L'iode, que Dupasquier substitua aux dissolutions métalliques, est un réactif extrêmement sensible pour la moindre trace de l'acide sulphureux, et il offre, en même temps, une méthode analytique aussi exacte que simple et rapide pour déterminer la proportion de ce principe dans les eaux minérales. Le sulphydromètre est devenu le procédé usuel; on l'emploie dans tous les établissements d'eaux minérales des Pyrénées, et on en montre l'usage dans tous les cours de chimie. Ce fut comme professeur à l'école La Martinière que Dupasquier mérita les plus grands éloges. L'établissement de La Martinière est un des plus remarquables et des plus utiles que renferme Lyon; les enfants du peuple y sont instruits gratuitement; et l'instruction qu'ils y reçoivent, en fait des chefs d'atelier dans la teinture, dans la fabrication des étoffes de soie, et dans tous les arts qui se rattachent à la construction des édifices. C'est là que Dupasquier traitait d'une manière complète, précise et méthodique les questions les plus variées. Ses élèves furent bientôt remarqués pour la rapidité de leurs progrès et la solidité de leurs connaissances. Dupasquier avait fait une consciencieuse étude des établissements industriels, et spécialement de ceux auxquels la chimie est nécessaire. Plusieurs fois, on le vit entreprendre, dans ce but, de longs voyages. Le dernier qu'il fit lui devait être funeste. Sa santé s'était altérée, et il y avait pris de bonne heure beaucoup d'embonpoint. Il fut impossible bientôt de méconnaître une maladie organique, à la grande pâleur de son teint et au trouble permanent de ses digestions. Alphonse Dupasquier, après avoir longtemps souffert, s'éteignit le 13 avril 1848. Son *Éloge* a été écrit par M. Cap, dans le *Journal de pharmacie*, octobre 1848; par le docteur Amédée Bonnet, dans les *Mémoires de l'Académie de Lyon* (t. 2, p. 193-230, section des Sciences), et par M. E. C. (Émile Clet); Lyon, Savy, avril 1849, in-8° de 56 pages. M. Moufalcon a publié aussi une notice substantielle, dans l'*Annuaire du département du Rhône*, pour 1849, p. 159-163 de la 2e partie. Dupasquier joignait à des formes d'une certaine aménité une âme affectueuse mais irritable; un esprit mobile et passionné qui dut, aussi bien que son ardeur au travail, hâter la fin d'une vie trop courte pour les grands travaux qu'il était en train de mettre au jour. Il fut uni à une femme qui partageait ses goûts d'artiste en cultivant la peinture, et dont il n'eut pas d'enfants. Voici une nomenclature de ses principaux écrits : 1° *Mémoire sur la minéralogie des environs de St-Rambert* (Ain); Lyon, 1825, in-8°; 2° *Note sur l'asphyxie produite par les gaz qui se dégagent du charbon de terre en combustion*; Lyon, 1826, in-8°; 3° *Mémoire sur l'emploi du camphre dans le rhu-*

Digitized by Google

matisme aigu et chronique, Paris, 1826, in-8°; 4° *Rapport sur les inconvénients que peuvent présenter plusieurs manufactures de produits chimiques, qu'on a le projet d'établir dans la presqu'île de Perrache*, Lyon, 1827, in-8°; 5° *Rapport sur les appareils de M. le docteur Rapou, pour l'administration des bains et des douches d'eaux minérales*, Lyon, 1828, in-8°; 6° *Journal clinique des hôpitaux de Lyon*, etc., Lyon, 1830, 4 vol. in-8°, en collaboration avec le docteur Gensoul; 7° *Dissertation médico-légale sur les signes et symptômes de l'empoisonnement par l'acide arsénieux*, Lyon, 1830, in-8°; 8° *Mémoire sur la ponction du ventre, considérée comme moyen d'obtenir la guérison radicale de l'hydropisie ascite*, Lyon, 1830, in-8°; 9° *de l'Influence que doit exercer le gouvernement fondé par la Révolution de juillet sur les progrès des sciences, des lettres et des arts*; discours prononcé à l'academie royale de Lyon, dans sa séance publique du 14 juillet 1831, Lyon, 1831, in-8° de 32 pages. Dupasquier, qui avait appartenu sous la Restauration, au parti dit *libéral*, ne ménageait pas le gouvernement déchu, et avait rempli ce discours de déclamations contre l'ancien régime, contre *la domination des prêtres et du monachisme*. Il vécut assez pour apprendre un peu plus de modération, et revenir bien vite des merveilleuses espérances qu'il avait conçues, quand il entrait à l'Académie; 10° *Avis au peuple sur les moyens de se préserver du choléra*, Lyon, 1832, in-18, anonyme; 11° *L'Art à Lyon en* 1836, Lyon, 1837, mince in-4° avec des lithographies. C'est un recueil d'articles sur l'exposition faite par la Société des Amis des Arts: ils avaient paru dans le *Courrier de Lyon*, feuille quotidienne et politique, à laquelle Dupasquier collabora plusieurs années. La plupart des articles sur les grandes compositions musicales de Meyerbeer, Halevy, Aubert, etc., sont de Dupasquier, vers cette date de 1836. 12° *Oll-Bull*, notice biographique sur ce célèbre violon, 1838, in-8°. Le violoniste suédois se trouvait alors à Lyon, où il se fit entendre au théâtre. 13° *Des eaux de source et des eaux de rivière considérées sous le double rapport hygiénique et industriel*, Lyon, 1840, in-8°, avec une carte. 14° *Histoire clinique, médicale et lithographique de l'eau sulfureuse d'Allevard*, Lyon, 1841, in-8°, fig. Les lithographies sont extraites de l'*Album du Dauphiné*. Cet ouvrage et le précédent sont les deux grandes monographies que nous avons désignées plus haut. 15° *Traité élémentaire de chimie industrielle*, Lyon, 1844, in-8°, avec des figures intercalées dans le texte. C'est le premier volume d'un livre considérable et savant, que l'auteur n'a pas eu le temps d'achever. Là devait être le précieux résumé des vastes connaissances que Dupasquier avait déployées dans son enseignement, et à l'école La Martinière et à l'école préparatoire de Médecine. Ce premier volume est de nature à faire regretter que l'auteur n'ait pu terminer la rédaction d'un livre dont les éléments étaient prêts dans son esprit. C.—L—T.

DUPATY (Charles-Marguerite-Jean-Baptiste Mercier), magistrat et homme de lettres, né à La Rochelle en 1744, mort à Paris le 17 septembre 1788. Il fut d'abord avocat général au parlement de Bordeaux. La part qu'il prit en 1770 aux affaires des cours souveraines du royaume et la chaleur imprudente de divers écrits qu'il publia sur cet objet le firent enfermer au château de Pierre-Encise à Lyon. Quelque temps après, les choses ayant changé de face, il fut pourvu d'une charge de président à mortier, dans ce même parlement dont il avait été l'honneur, et dans le sein duquel, cependant, quelques anciens magistrats voulurent l'empêcher de siéger. Il fallut des ordres et des menaces réitérées du roi pour le faire recevoir. On cite, comme un monument de son éloquence, le mémoire qu'il publia en faveur de trois hommes injustement condamnés à la roue, mémoire qui leur sauva la vie, et qu'on ne peut encore lire sans émotion. Ses autres ouvrages sont des *Réflexions historiques sur les lois criminelles*; des *Discours académiques*, et des *Lettres sur l'Italie en* 1785, Rome et Paris 1788, 1796, 2 vol. in-8 (1). Les jurisconsultes font grand cas de ses réflexions historiques; il paraît qu'elles n'ont pas médiocrement contribué à la réforme du Code criminel. Ses *Lettres sur l'Italie* ont eu un succès moins solide peut-être, mais beaucoup plus brillant et plus général. Les critiques reprochent à l'auteur, du néologisme, de la recherche et un continuel abus d'esprit; mais ils ne peuvent nier que son style n'ait de l'éclat, du mouvement, de l'originalité, et que la plupart de ses pensées ne soient très-fines, très-ingénieuses. On distingue particulièrement dans ses lettres quelques descriptions de tableaux et de monuments, et divers morceaux sur la législation. « C'est ici « surtout, dit La Harpe, que l'auteur paraît être sur « son terrain; ce sont les matières dont il s'est le « plus occupé, et sur lesquelles il pense le mieux, « mais toujours avec un mélange de bon sens et « de faux esprit. » Quelques compilateurs d'anecdotes rapportent que Voltaire, devant qui on louait les talents du président Dupaty pour la jurisprudence, dit malicieusement: « Eh! vraiment c'est un bon littérateur; » et qu'ayant ensuite à le considérer comme littérateur, il affecta de louer ses talents pour la jurisprudence. Rien n'est plus douteux, car Voltaire aimait et estimait ce courageux défenseur des malheureux; il est facile d'en juger par deux lettres insérées dans la *Correspondance générale* de Voltaire (édition de Kehl, in-8°, t. 10, pages 68 et 411). Le président Dupaty n'était pas seulement un prosateur distingué; il faisait quelquefois des vers, où l'on trouvait du

(1) Ces lettres ont été très-souvent réimprimées. Nous citerons les éditions suivantes: Paris, Briand, 1812, 3 vol. in-18; ibid., Ménard et Desenne, 1819 ou 1828, 2 vol. in-18; ou in-19, avec notice par Auguis et fig.; ibid., Salmon, 1828, 3 vol. in-32, fig.; Beziers, 1824, in-8°; Paris, Verdière, 1824, 2 vol. in-18, avec cartes et portrait, édition la plus complète de toutes et la plus correcte: elle est précédée d'une notice sur la vie et les écrits de Dupaty, par L. Dubois, qui y a joint des notes et un appendice. Z.

Digitized by Google

feu poétique. Certaines personnes nous le représentent comme un homme dont l'imagination ardente s'exaltait trop facilement, et l'entraînait souvent dans de fausses démarches. La manière de juger sa conduite dépend de l'opinion qu'on a des troubles de la magistrature sous le ministère du chancelier Maupeou. Ce qu'il y a de certain du moins, c'est que son nom ne peut manquer de rappeler des idées de courage, d'éloquence et d'humanité (1). Trois de ses fils, l'un magistrat, l'autre poëte dramatique, l'autre sculpteur (*voy.* les trois articles suivants), ont soutenu, par leurs succès, la célébrité de son nom. F. P—T.

DUPATY (Charles Mercier), statuaire, fils du précédent, est du nombre des artistes qui, au commencement de ce siècle, ont relevé et soutenu l'école française par le goût pur de leurs ouvrages. Né à Bordeaux le 29 septembre 1771, il fut destiné par sa famille à la magistrature. Après avoir fait de brillantes études, il fut reçu avocat en 1790; mais la révolution l'aurait arrêté dans cette carrière, quand même son penchant ne l'aurait pas porté vers la culture des beaux-arts. On peut croire que la lecture des *Lettres sur l'Italie*, où les productions de la peinture et de la statuaire sont célébrées avec tant de pompe et d'enthousiasme par le père, ne contribuèrent pas peu à développer chez le fils cette disposition innée. Toutefois le président Dupaty aurait voulu faire de son fils un magistrat; mais il mourut en 1788, et Charles Dupaty, devenu maître de ses actions, fréquenta l'atelier du célèbre Valenciennes, où il commença par étudier le paysage. La réquisition interrompit ses études, et il fut incorporé à un régiment de dragons. Rentré dans ses foyers en 1795, il fut quelques mois après rappelé sous les drapeaux, et employé comme dessinateur-géographe dans le département du Mont-Terrible. Bientôt il fut envoyé à Paris, près l'École nationale, en vertu d'un arrêté du Directoire du 7 nivôse an 4. Il étudia alors la peinture d'histoire dans l'atelier de Vincent; mais ce n'était point là sa véritable vocation. Il eut le bon esprit de sentir qu'il ne serait jamais qu'un peintre médiocre: puis, bravant la fatigue d'un nouvel apprentissage, il se fit l'élève du sculpteur Lemot, et travailla avec tant d'ardeur, qu'à la fin de l'an 7 (1799), il remporta le grand prix de sculpture. Le sujet était *Périclès visitant Anaxagore*. Les connaisseurs ont applaudi à l'excellente disposition des figures, qui d'ailleurs laissaient à désirer sous le rapport de la correction et du goût. L'administration de l'École des beaux-arts était alors si mal rétribuée qu'il n'y avait pas de fonds pour envoyer à Rome les élèves qui avaient obtenu les grands prix. Dupaty resta donc plusieurs années à Paris, et, privé du patrimoine de sa famille, fut obligé de trouver des ressources dans son ciseau. Un buste de Desaix, qui lui fut commandé par le gouvernement, le mit en état de faire le modèle d'une figure dont la conception et l'exécution se ressentent de la mauvaise école du règne de Louis XV: c'était l'*Amour présentant des fleurs et cachant des chaînes*. David, qui vit cette statue, la critiqua, et le jeune artiste brisa son ouvrage pour le recommencer. Dès lors une véritable révolution s'opéra dans ses idées; son talent prit une direction plus élevée: il abandonna le faux goût moderne, pour se vouer à l'antique; mais il donna peut-être, avec David, dans un excès contraire. En suivant les traces des Grecs et des Romains, il se montra quelquefois plus copiste qu'imitateur. « Il avait, dit un biographe, beau- « coup étudié l'antique; il avait fini par réduire « en code, pour ainsi dire, les principes que les « statuaires anciens ont suivis. Trop préoccupé de « ce que lui fournissait sa mémoire, il ne s'est « pas assez abandonné à ses propres inspirations. » Cependant Dupaty avait un vif désir d'aller visiter cette belle Italie que lui rendait chère le livre de son père, et pour laquelle il avait remporté une couronne. Sa mère, de son côté, conservait l'espoir de le voir élevé comme un de ses frères à une haute magistrature, dans un moment où Bonaparte, devenu l'arbitre de la France, s'occupait de remplir les tribunaux de tout ce qui restait de noms parlementaires. Charles Dupaty avait trente ans: pour échapper à ces sollicitations auxquelles il n'aurait pas eu la force de résister, il partit secrètement. Arrivé à Rome, il se livra à l'étude avec une ardeur persévérante. Là, en présence des chefs-d'œuvre de l'antique, il produisit beaucoup et bien. Pendant un séjour d'environ huit ans, il fit les modèles de *Philoctète blessé*, *Vénus Génitrix*, *Cadmus terrassant le serpent de Castalie*, *Biblis mourante*, etc. Il exécuta en outre en marbre une *Tête de Pomone*, composition gracieuse qui orne aujourd'hui la galerie du Luxembourg. Ses travaux attirèrent sur lui l'attention du gouvernement, qui lui commanda la *Statue du général Leclerc*. En revenant de Rome, il s'arrêta à Carrare, où il ébauchа le marbre de la *Biblis* qu'il a terminée à Paris, et recommença son *Philoctète blessé*; mais, au lieu d'un bas-relief, il en fit une ronde-bosse. Ces diverses productions, exécutées en marbre, ornent aujourd'hui différents édifices, ou jardins nationaux; sa *Vénus Génitrix*, entre autres, se voit dans une des galeries du jardin des Plantes, et son *Cadmus* dans le jardin des Tuileries. De retour à Paris, Charles Dupaty pro-

(1) On a encore de Dupaty: 1° *Discours prononcé en 1775 à la première audience de la grande chambre, après la rentrée du parlement*, Bordeaux, 1775, in-4°; 2° *Lettres sur la Procédure criminelle de France*, 1788, in-8°. Le *Mémoire justificatif pour trois hommes* (Lardoise, Simare et Bradier, habitants de Chaumont) *condamnés à la roue*, parut en 1786, in-4°; il est suivi d'une *Consultation*, signée *Legrand de Laleu*: on joint à cet opuscule les *Moyens de droit pour Bradier, Simare, Lardoise*, 1786, in-4° de 301 pages, signé *Legrand de Laleu*; et l'*Arrêt de la cour du parlement* (de Paris, du 11 août 1786), qui condamne le *Mémoire justificatif* à être lacéré et brûlé de la main du bourreau, 1786, in-4° de 271 pages, parce qu'on y trouve le réquisitoire de A. L. Séguier. Ces condamnations n'étaient plus une flétrissure; malgré l'arrêt du parlement, le *Mémoire justificatif* produisit son effet, et les trois hommes furent déclarés innocents. On trouve dans le *Conservateur* de M. François Neufchâteau une lettre adressée à Dupaty, et sa réponse. Dupaty fut le camarade de collége et l'ami de Desforges-Choudard. A. Diannyère a fait son éloge, 1789, in-8°. A. B—T.

Digitized by Google

duisit son principal ouvrage, *Ajax poursuivi par Neptune*, et s'écriant, au moment où il s'attache au rocher Capharéen : « J'en échapperai malgré les « dieux. » C'est là que ce statuaire a déployé toutes les ressources de son art, et qu'il s'est fait voir au point culminant de son talent; aussi est-ce par cette œuvre qu'on doit le juger. L'*Ajax* a déjà pris sa place parmi les modèles de notre sculpture moderne : l'expression brutale qui anime la tête du héros sacrilége est bien rendue; le dessin de la figure ne laisse rien à désirer pour les détails; mais, ce qui vaut mieux encore, il y a de la poésie dans tout l'ensemble. Heureux Dupaty s'il eut su se tenir toujours à ce degré d'originalité! Mais, bien que son groupe colossal d'*Oreste poursuivi par les Furies* ne manque ni d'expression ni de pathétique, plusieurs parties sont assez faibles et sentent trop l'académie. Ce groupe n'est encore que modelé en plâtre. Nommé membre de l'Institut en 1816, puis de la Légion d'honneur en 1819, Dupaty reçut du gouvernement royal la commande de plusieurs travaux importants, entre autres la *Statue équestre de Louis XIII*, et le groupe principal du monument qui devait être élevé au duc de Berri. La mort surprit Dupaty le 12 novembre 1825, avant l'érection de la statue de Louis XIII. Il n'avait fait que le modèle, et sur sa demande, Cortot, son ami, l'a exécutée en marbre. Le cheval est très-bien; la pose du monarque est irréprochable; mais sa figure est sans expression. Bien des personnes ont regretté qu'au lieu d'habiller à la romaine le faible ami de Cinq-Mars, Dupaty n'ait pas eu l'heureuse audace de lui donner le costume de son époque, costume si pittoresque et qui au milieu de cette vieille place royale eût été bien en harmonie avec les édifices environnants. Pour le monument du duc de Berri, Dupaty avait exécuté le groupe principal qui représentait la France et la ville de Paris pleurant la mort du prince, et le marbre du bas-relief d'une des faces latérales était presque achevé. Il avait peu d'années auparavant exécuté, pour la ville de Paris, une *Vierge*, qui se voit dans l'église de St-Germain des Prés. Le dessin de cette statue est correct; mais on y cherche en vain l'inspiration religieuse. Ses derniers ouvrages sont une *Tête d'étude colossale*, d'un très-beau caractère qu'il n'a pas eu le temps de faire couler en plâtre; puis un *Jeune berger jouant avec un chevreau*, que la main de l'auteur, glacée par la mort, n'a pu qu'ébaucher. Fidèle observateur des principes qui font la base de l'art statuaire, Dupaty, selon l'expression d'un biographe, était, dans les dernières années de sa vie, *une protestation vivante* contre la fausse direction dans laquelle la nouvelle école se précipitait alors, et dont fort heureusement elle commence à s'éloigner. Cependant il est une œuvre dans laquelle, sans cesser d'être correct et pur, Dupaty, vers la fin de sa carrière, semble s'être rapproché de la nature : c'est sa *Vénus se découvrant à Pâris*. Des critiques ont été jusqu'à dire que, dépourvu de génie et même de talent, il y suppléait par tout ce que l'étude et le goût peuvent inspirer de plus heureux. Nous ne saurions admettre un jugement si contradictoire : un artiste qui dans ses productions a constamment montré tant d'élévation, de force et de grandeur, n'était certes pas dépourvu de génie et encore moins de talent. Comme homme privé, Dupaty était réellement de sa famille : avec tout l'esprit qui la distingue, il possédait les qualités d'un galant homme. Envers ses confrères il méconnaissait l'envie, si commune même chez de grands artistes; toujours il cherchait à faire valoir les autres. Envers ses inférieurs, sa bienfaisance ne connaissait point de bornes. On en jugera par le trait suivant. Un praticien (ainsi l'on nomme les ouvriers qui dégrossissent le marbre pour les statuaires), qu'il avait été obligé de renvoyer à cause de son inconduite, vint un jour tout éperdu chez Dupaty lui dire que l'on venait de saisir ses meubles, et que sa femme et ses enfants allaient se trouver dans la plus affreuse situation. Dupaty lui demande quelle somme il devait : « Mille écus, lui répond le praticien.— Mille écus! s'écrie Dupaty, la somme est bien forte; » puis, après quelques instants de réflexion, il ouvre son secrétaire, les remet au praticien et lui dit : « Voilà les mille écus dont vous avez be- « soin. Je sais que j'oblige un ingrat; mais ce « n'est pas là ce qui m'occupe; allez sauver votre « femme et vos enfants de la misère qui les at- « tend. » Dupaty avait épousé, à l'âge de cinquante-deux ans, mademoiselle Cabanis, sa cousine; mais la mort vint briser, au bout de deux ans, cette union dans laquelle il avait trouvé le bonheur. Le roi Charles X fit à sa veuve une pension de 1,200 fr. sur la liste civile (1). D—R—R.

DUPATY (Louis-Emmanuel-Félicité-Charles Mercier), auteur dramatique, frère du précédent, naquit à Blanquefort (Gironde), le 31 juillet 1775, d'une famille où, par un rare privilége, la gloire semble être une part du patrimoine. Son père, le courageux président au parlement de Bordeaux, eut dans Adrien Dupaty (*voy.* l'article suivant), son plus jeune fils, un digne émule; Charles, l'aîné, fut un sculpteur distingué, ses trois filles s'unirent aux illustres familles des Élie de Beaumont, de Cabanis, Condorcet et Grouchy, enfin Emmanuel qui fut un écrivain de mérite. Ses commencements n'annoncèrent rien moins qu'un futur académicien; en 1792, la République, en faisant un marin d'Emmanuel, atteint par la réquisition, parut avoir deviné la véritable vocation du jeune homme indépendant, élevé sur les bords de la mer, et dont le cœur généreux était dévoré de l'amour de la patrie et du désir de la gloire. Simple matelot pendant deux ans, il répara par son travail le temps que son enfance paresseuse et insouciante avait perdu;

(1) On a sur Dupaty une *Notice nécrologique*, par M. Coupin, in-8° d'une feuille, 1825; elle a été insérée dans la *Revue encyclopédique*, puis dans l'*Annuaire nécrologique* de M. Mahul. M. Cartellier, son collègue de l'Institut, et M. Emmanuel Dupaty, son frère puîné, ont prononcé chacun un discours à ses obsèques.

Digitized by Google

et déjà il était aspirant de troisième classe sur *le Patriote*, lors du combat du 13 prairial (1er juin 1794). Dans cette journée mémorable, il sauve, sous les yeux du conventionnel Jean-Bon Saint-André, son vaisseau qui était sur le point d'être pris; par la précision de ses manœuvres, il force les Anglais à s'éloigner; ceux-ci vont reporter leur colère sur *le Vengeur*, qui, après une résistance héroïque, s'abîme enseveli dans sa gloire aux cris mille fois répétés par l'équipage : Vive la République, vive la liberté, vive la France! En récompense de sa belle conduite, Dupaty fut nommé, le jour même du combat, enseigne de deuxième classe; mais, épuisé par cette rude campagne, il resta, à son retour à Brest, quelques mois à l'hôpital. Il fut ensuite envoyé comme ingénieur-géographe sur les côtes d'Espagne pour lever le plan de St-Jean de Luz, et revint à Paris vers 1797. Là, le hasard le fit entrer un soir à l'Opéra-Comique : dès ce moment, la carrière de Dupaty fut fixée, le fils de l'auteur des *Lettres sur l'Italie*, sentit que lui aussi était poëte, et, docile à l'appel de la muse badine, il se donna tout entier au théâtre. Son répertoire est assez considérable : nous citerons l'*Opéra-comique*, en 1 acte, composé avec M. de Ségur, le *Chapitre second* (1799), également en un acte; d'*Auberge en auberge* (1802), en 3 actes a en les honneurs de la contrefaçon en anglais : c'est une des pièces les plus amusantes de l'époque; elle est fondée sur le quiproquo de gens qui, grâce à des changements de décors habilement ménagés, s'imaginent voyager, quoiqu'ils ne changent pas de demeure; *Picaros et Diégo*, joué à Feydeau en 1802, rappelle un peu l'*Opéra des Gueux*, de John Gay, et le *High Life below Stairs* (la cuisine imitant le salon), de Garrick; cette pièce, qui s'appelle encore le *Salon dans l'antichambre*, ou *les Valets dans l'antichambre*, eut un grand succès, chèrement payé par l'auteur : la pièce fut interdite par la police sur une allusion assez douteuse. Il s'agissait de deux aventuriers dont l'un est un ancien garçon mercier et l'autre un barbier espagnol; à l'aide de faux noms, ils veulent s'introduire dans une maison, mais ils sont bientôt découverts et honteusement chassés : des valets, devenus grands seigneurs, crurent se reconnaître dans cette pièce, et tirèrent de l'auteur une vengeance inique. Le premier Consul, « oubliant qu'un accusé doit être frappé seulement par la loi, » envoya Dupaty sur les pontons à Brest, sous prétexte, que, n'ayant pas obtenu son congé, il appartenait encore à la marine; on devait plus tard le faire partir pour rejoindre l'armée du général Leclerc à St-Domingue, où un de ses frères, Auguste, venait d'être assassiné à la suite de la révolte de la colonie, catastrophe qui avait ruiné sa famille. A Brest, où il était revenu triomphant de sa glorieuse campagne, Dupaty put se rappeler que la roche Tarpéienne n'est pas loin du Capitole, et comme Beaumarchais, après l'affaire Goëzman, souhaiter des succès plus modestes. Au bou de peu de temps, la religion de Bonaparte, éclairée par les sollicitations pressantes du général Grouchy, parent de Dupaty, regretta cet acte arbitraire et tâcha de consoler le poëte par des offres brillantes. Emmanuel les refusa; mais, touché du procédé, il s'attacha de cœur à Bonaparte et huit ans après il était un des poëtes de la cour impériale. Le retour de Dupaty au théâtre fut marqué par autant de succès que de pièces. Nous nommerons seulement : *la jeune Prude*, 1805; *Ninon chez madame de Sévigné*, 1808; *Mademoiselle de Guise*, 1808; *le Camp de Sobieski*, 1813; *Félicie*, 1815; *le Poëte et le Musicien*, 1814, procès entre le Grand-Opéra et l'Opéra-Comique; *les Voitures versées*, reprise de nos jours avec faveur. Avec Bouilly : *l'Intrigue aux fenêtres*, *Françoise de Foix*, *le Séjour militaire*, *Agnès Sorel*, *les deux Pères*, *ou la Leçon de botanique*, *la belle Cordière*. Avec M. Scribe : *un Dernier jour de fortune*; avec MM. Scribe et Pichat : *les trois Genres*; on doit encore à Dupaty, soit seul, soit en collaboration, *la Prison militaire*, 1803, intrigue peut-être un peu compliquée, mais tout à fait amusante par des détails très-comiques, et dont plusieurs sont empruntés, dit-on, à ses aventures de captivité; *l'Amant par vanité*, 1806; *Arlequin sentinelle*, 1798; *Arlequin tout seul*, 1799; *Sophie, ou la Malade qui se porte bien*, 1802; *le Jaloux malade*, 1805; *la jeune Mère*, 1806. — Comme auteur dramatique, Dupaty a plus d'un rapport avec Sedaine : comme lui, son style est quelquefois négligé, mais aussi il a comme lui un dialogue piquant, plein d'esprit, de verve, semé de mots heureux, qu'on dirait improvisés; comme lui il a une parfaite connaissance de la scène, une composition bien entendue et, surtout le talent d'amener des situations musicales, et au milieu de tout cet art, beaucoup de naturel; ce sont de petits tableaux de genre, de chevalet, mais achevés. Son théâtre se distingue avant tout par un mérite trop rare à notre époque, la moralité; qualité essentielle, comme il l'indiqua très-bien dans son discours de réception à l'Académie française en 1836. Fidèle au précepte, son œuvre dramatique exhale un parfum d'honnêteté, de grâce, de délicatesse indicibles, qui n'exclut pas toutefois un grain très-prononcé de coquetterie féminine. Non content de faire les délices du public, Dupaty, depuis les fêtes du second mariage de Napoléon, travailla pour la cour impériale : c'est ainsi qu'il fit *la Fête de Meudon*, 1810, *le Triomphe du mois de mars*, *ou le Berceau d'Achille*, 1811, opéra-ballet, tableau allégorique, à l'occasion de la naissance du roi de Rome; *les Heures*, quadrille allégorique exécuté au palais des Tuileries devant l'empereur et sa famille : la reine de Naples, madame Murat, y joua un rôle; Napoléon, pour récompenser son poëte, lui donna la croix de la Réunion, lui offrit une place élevée dans la magistrature, et sur son refus, parla de l'attacher à l'éducation du roi de Rome. La fortune de Dupaty commençait avec l'adversité du maître; déjà l'étoile impériale pâlissait, déjà la voix terrible du canon ennemi résonnait sur le sol de la patrie épuisée, les chants de fête devaient cen-

Digitized by Google

ser. Réservé pendant la prospérité de Napoléon, Emmanuel se montra dévoué, lorsque le vent de la défection commençait à souffler. Le 13 mars 1814, l'empereur laissa à la garde nationale la défense de sa femme et de son fils ; Dupaty, qui était alors capitaine de la garde nationale, composa une ronde qui eut une très-grande vogue :

Gardons-le bien, c'est l'espoir de la France.

Bientôt, passant des paroles aux faits, il allait, à la tête de son bataillon, à la barrière de Clichy, combattre les alliés, et reprenait sur l'ennemi une batterie abandonnée qu'il ramena au maréchal de Moncey. Plus tard, dans nos luttes civiles, jusqu'à la fin de sa vie, Dupaty ne démentit jamais un seul instant le courage bouillant du jeune aspirant de marine. Après ces événements, Dupaty abandonna en partie le théâtre, travailla à divers journaux de l'époque, *la Minerve*, cette satire Ménippée de la restauration, à *l'Abeille*, journal littéraire, à *l'Opinion*, dont il était un des principaux rédacteurs, au *Miroir* ; il écrivit aussi dans l'*Encyclopédie moderne* de Courtin, d'assez remarquables articles parmi lesquels il faut citer *Académie* ; il composa plusieurs discours pour la société des Enfants d'Apollon, dont il était membre, et enfin un *Art poétique pour les jeunes personnes, ou Lettres à Isaure sur la poésie* ; Paris, 1823-1824, in-12, fig. : sous les formes aimables du style épistolaire, il donne des jugements pleins de goût sur les poètes anciens. Dupaty est un de ces hommes à qui une fée bienfaisante accorda au berceau une jeunesse immortelle, une fraîcheur d'imagination qui se communique à tout ce qu'ils touchent ; mais quelquefois aussi cette qualité est achetée cher ; trop souvent, ces enfants gâtés n'ont ni force ni vigueur : la virilité, si je puis m'exprimer ainsi, leur manque. Dupaty semblerait ne pas être exempt de ce reproche, s'il n'avait produit les *Délateurs, ou trois Années du 19e siècle*, Paris, Firmin Didot, 1819, in-8°. Cette satire de circonstance, qui sera éternellement vraie, peut être placée à côté de celles de nos grands maîtres : « pleine d'esprit, de finesse, de raison, elle participe à la fois, « dit Alex. Duval, du comique de Molière, de la « philosophie d'Horace et de la mordante verve de « Juvénal. » Elle a le double mérite d'une bonne pièce et d'un acte de courage. La délation, à cette triste époque des premiers temps de la restauration, était devenue un véritable fléau, qui menaçant toutes les positions, occasionnait de nombreux suicides : dans un seul jour, neuf employés, par suite de dénonciations, s'étaient précipités dans la Seine. L'indignation réveilla la lyre de Dupaty, et son vers archiloquien, comme un fer rouge, imprima un stigmate indélébile sur le front de cette classe indigne, qui pullule à toutes les époques de révolution, comme les animaux impurs après une pluie d'orage. Le plus grand succès accueillit le livre de Dupaty : il eut en peu de temps trois éditions. Ce petit poème, qui se fait remarquer par la vigueur comique de l'épigramme, la force de la pensée, la beauté pittoresque du vers, se compose de trois chants : nous citerons la peinture si fine du bon plaisir royal ; l'énergique morceau, l'échafaud promené sur les rives du Rhône et de l'Isère ; les portraits plaisants de la marquise, la roturière, l'ennobli, les nobles, celui des apostats politiques, « saltimbanques à double corde, » comme il les appelle. Reste enfin de Dupaty une œuvre inédite, *Isabelle de Palestine*. Ce poème, conçu dans l'esprit du *Tancrède* de Voltaire, devait être dans l'origine un opéra-comique, il se transforma bientôt en tragédie, et lors de la mort de Dupaty, il avait pris les proportions du poème épique. Nous qui avons été assez heureux pour entendre à diverses reprises quelques passages de cet écrit, nous ne pouvons que répéter ici le jugement de M. Nisard, ce critique si judicieux : « Cet ouvrage rendu public, « lui eût assuré, à plus de trente ans de sa vogue de « jeune homme, une renommée durable. » C'est la religion de charité et d'amour du Christ, de St. Jean, de St. Vincent de Paul, de Fénelon, mise en beaux vers. Il travaillait à ce poème depuis plus de vingt ans, lorsque la mort le surprit le 30 juillet 1851. Son éloge a été prononcé à l'Académie française par MM. Nisard et Alfred de Musset. Dans Dupaty, l'homme était au-dessus de l'écrivain. C'est son affabilité toute particulière qui lui valut de compter un si grand nombre d'amis, et pas un ennemi. Caractère généreux, âme forte et tendre, aimant les lettres avec passion, son génie fut d'être aimable. Aussi, comme on l'a dit heureusement : « Si le mot sympathie n'existait pas, il en aurait » inspiré l'idée. »

A. F—L—T.

DUPATY (Louis-Marie-Adrien-Jean-Baptiste Mercier), frère des précédents, né vers 1780, passa fort jeune à St-Domingue, pour essayer d'y rétablir la fortune de sa famille, qui, avant la révolution de 1789, possédait dans cette colonie de nombreuses plantations. Il revint en France sans avoir réussi, entra dans la magistrature, fut d'abord substitut au tribunal civil de la Seine, puis conseiller, et enfin président à la cour impériale. Dès 1805, il profita de sa position pour s'associer à une belle action de son père, en faisant réhabiliter, par la cour d'appel de Nancy, les trois victimes que feu le président son père avait arrachées à la mort (*voy.* Dupaty). Président, sous la restauration, la chambre des appels de police correctionnelle, il eut souvent à juger des affaires politiques, et montra beaucoup d'indépendance et d'impartialité, bien que ses opinions toutes monarchiques lui assurassent la confiance du gouvernement. Au mois d'avril 1822, il fut nommé par Louis XVIII président du collége du troisième arrondissement électoral de la Seine. Devenu, en 1829, conseiller à la cour de cassation, il était habituellement chargé à la chambre criminelle du rapport des affaires forestières, et il contribua à fixer la jurisprudence sur l'application de notre sixième Code. Le 28 juin 1832, lors de l'évocation de l'affaire des émeutes des 5 et 6 juin, il vota contre la cassation des jugements des con-

Digitized by Google

seils de guerre établis par suite de la mise en état de siége de Paris. Peu de jours après (juillet), il n'était plus : il fut enlevé par le choléra qui l'avait épargné pendant l'épidémie. Dupaty a laissé la réputation d'un magistrat intègre, éclairé ; mais, doué d'un esprit vif et pétillant, il n'avait pas toujours la gravité de la robe. D—n—n.

DUPATY DE CLAM, habile écuyer, sur lequel on a fort peu de renseignements, était né vers 1720. Après avoir achevé ses premières études, il entra dans les mousquetaires, et, joignant la pratique à la théorie, acquit des connaissances très-étendues dans l'art de l'équitation. Il quitta le service militaire vers 1770, et vint habiter la Guyenne. L'académie de Bordeaux l'admit au nombre de ses membres : il vivait encore en 1780, mais on ignore l'époque de sa mort. On connaît de lui : 1° *Pratique de l'équitation, ou l'Art de l'équitation réduit en principes*, Paris, 1769, petit in-8° ; 2° *Traité sur l'équitation*, Paris, et Deux-Ponts, 1771, petit in-8°. L'auteur a fait précéder ses essais par une traduction du traité *de la Cavalerie*, de Xénophon, ouvrage qui n'avait point encore été traduit en français. Gail a reproduit cette version avec quelques légers changements dans le tome 1er de la traduction des œuvres complètes de Xénophon ; mais celle que P.-L. Courrier a donnée du même ouvrage est maintenant la seule qu'on doive consulter (*voy.* COURRIER). Le volume de Dupaty de Clam est terminé par son *Discours* à l'académie de Bordeaux, sur les rapports de l'équitation avec la physique, la géométrie, la mécanique et l'anatomie. 3° *La Science et l'Art de l'équitation démontrés d'après nature*, Paris, 1776, in-4°, fig. ; il y a des exemplaires grand papier. Cet ouvrage est très-estimé : il en existe une contrefaçon, Yverdun, 1777, in-8°, et il a été traduit en allemand, Berne, 1778, in-8°. W—s.

DUPERAC (Etienne), architecte, né à Paris au commencement du 16e siècle, mourut dans la même ville en 1601. Il alla de bonne heure en Italie, s'adonna à Rome à l'étude de l'architecture, dessina l'église du *Vatican* et les *Antiquités romaines*, qu'il grava ensuite. A son retour en France, Henri IV le nomma architecte. Duperac avait étudié dans leur ensemble tous les arts du dessin ; il se délassait des travaux de l'architecture par la gravure et la peinture ; il peignit à Fontainebleau, dans la salle des bains, cinq sujets de *Dieux marins* et les *Amours de Jupiter et Calisto* ; il grava un grand nombre de paysages d'après le Titien. Il dédia en 1573 une *Vue perspective des jardins de Tivoli* à Catherine de Médicis ; il était alors à Rome : sa marque est S. P. F. A—s.

DUPERAT (ISAAC-JEAN DANIAU), général vendéen, né à Cognac, fils d'un avocat, partit de son pays comme cavalier volontaire, et se joignit aux armées royales à la prise de Thouars, en avril 1793. D'abord soldat, ensuite aide de camp de Lescure, il fut blessé le 13 mai à la prise de la Châtaigneraie. Il fit partie de l'expédition d'outre-Loire ; ayant eu le bonheur d'échapper aux désastres du Mans et de Savenay, il s'enfonça dans les forêts de la Bretagne, afin de se réunir aux chouans. Dupérat fut alors désigné par Puisaye, pour commander entre Château-Giron et la Guerche ; mais il quitta ce général après l'affaire de Liffré, et rentra dans la Vendée, où il commanda, sous les ordres de Sapinaud, l'infanterie de l'armée royale, dite du centre, jusqu'à la pacification de la Jaunais, dans laquelle il fut compris. Peu de temps après, cette armée se déclara pour Charette : alors Dupérat passa dans l'Anjou, et se rendit auprès de Stofflet ; mais, étant tombé dans les mains des républicains, il fut conduit à Nantes, et condamné par une commission militaire à être détenu jusqu'à la paix. Il fut enfermé à la prison de Bouffai, d'où il s'échappa au mois de mars 1796, après quatre mois de détention. Il passa à Lyon, et y fut employé dans l'association des *fils légitimes*. A la pacification consulaire, il revint dans la Vendée, afin de participer au bénéfice de l'amnistie, reçut son acte d'amnistie du général Duteil, et se rendit encore à Lyon, puis à Cognac près de son père, et enfin à Bordeaux, où il renoua ses liaisons avec MM. Roger, Acquart, Oreilhac, etc., qui, ainsi que lui, avaient figuré dans la fameuse association des *fils légitimes*. Décidé à servir de nouveau la cause du roi, Dupérat, dont l'activité et le courage s'étaient montrés dans tant d'occasions, chercha à couvrir ses plans d'une apparence de spéculation commerciale ; et il reçut des sommes considérables du gouvernement anglais, par l'entremise de Diégo Carréca, banquier espagnol, et d'autres agents royalistes. Il acheta une grande quantité de vins et de liqueurs, qui, transportés à Nantes, furent distribués aux royalistes dans les campagnes. Dupérat, ami particulier de Gognié, concourut avec lui à l'achat de plomb en saumon, donna à cet effet une somme de 9,000 francs à Merland, et dirigea lui-même un chargement de ce métal sur La Rochelle. C'était dans sa propre maison, dite *de la Fosse*, à Nantes, qu'il réunissait, sous prétexte d'affaires de commerce, les membres de l'association, composée d'anciens Vendéens. La découverte qui fut faite, par le préfet de la Vendée, des plombs déposés chez le curé Jacqueneau, ayant jeté l'alarme parmi les conjirés, ils se déterminèrent à s'éloigner. Dupérat se rendit à Bordeaux avec Kerenmar, et fut arrêté à son retour au château de La Gaudisserie, à deux lieues de Saintes. On trouva sur lui pour 17,000 francs de lettres de change, et il fut conduit dans les prisons de Nantes comme prévenu d'être le caissier d'une association royaliste. Il nia tout dans ses interrogatoires, ce qui confirma la réputation de courage et de fermeté qu'il avait déjà dans son parti, où il jouissait d'une grande considération par son zèle, sa fidélité et son extrême désintéressement. La commission militaire de Nantes le condamna, au mois de décembre 1805, à deux années de détention. Il fut conduit à Paris, et enfermé au Temple, puis à Vincennes, d'où il ne sortit qu'au mois de mars 1814, pour être transféré à

Digitized by Google

Saumur, et enfin mis en liberté après la chute de Bonaparte. Lorsque le roi fut rétabli, Dupérat obtint le grade de maréchal de camp, et la croix de St-Louis. En juin 1815, il prit les armes dans la Vendée, commanda un corps de l'armée royale, s'opposa d'abord à la pacification, et, envoyé ensuite en qualité de commissaire par les principaux chefs auprès du général Lamarque, il signa la paix. Après son second retour, le roi lui rendit le grade de maréchal de camp, et le fit officier de la Légion d'honneur. En 1816, il fut nommé grand prévôt du département des Deux-Sèvres, continua d'habiter Niort après la suppression des cours prévôtales, et mourut dans cette ville le 12 octobre 1826. Dupérat fut un des plus braves officiers des armées vendéennes, et madame de La Rochejacquelein lui a rendu ce témoignage dans plusieurs passages de ses Mémoires. B—P.

DUPERIER (Charles), l'un de nos meilleurs poëtes latins, né à Aix en Provence, dans le 17e siècle, d'une famille féconde en hommes de mérite, était neveu de François Duperier, à qui Malherbe a adressé les stances si touchantes :

Ta douleur, Duperier, sera donc éternelle?

La lecture de cette pièce et l'admiration qu'elle lui inspira déterminèrent le penchant de Charles Duperier pour la poésie. Il vint demeurer à Paris, où il se lia avec Ménage, Rapin, Commire, Bouhours et les autres écrivains qui cultivaient alors le même genre de littérature. Il composa d'abord des vers français et il remporta même les prix de l'Académie, en 1681, pour une églogue sur ce sujet : *On voit toujours le roi tranquille, quoique dans un mouvement continuel*; et en 1683, pour un poëme *Sur les grandes choses que le roi a faites en faveur de la religion catholique*; mais c'est principalement à ses vers latins qu'il doit sa réputation. C'est surtout dans le genre de l'ode qu'il a excellé. Ménage le nomme le *prince des poëtes lyriques* de son siècle; mais les odes de Duperier, quelque belles qu'elles soient, ne sont pas supérieures à celles de Commire et de Santeul, et d'ailleurs il a été bien moins fécond que ces deux poëtes. Duperier se vantait d'avoir appris à Santeul à faire des vers; Santeul n'en convenait pas, et ils eurent, à ce sujet, une violente dispute qui mit tout le Parnasse en rumeur et dans laquelle Ménage remplit le rôle de médiateur. Duperier avait un orgueil excessif. Il rompit avec Bouhours, parce qu'il n'avait fait aucune mention de lui dans son *Recueil des pensées ingénieuses*. Il citait ses vers avec complaisance, et entrait en fureur quand on ne les louait pas à son gré. C'est à Duperier que s'applique ce passage de l'*Art poétique* :

Gardez-vous d'imiter ce rimeur furieux,
Qui, de ses vains écrits lecteur harmonieux,
Aborde en récitant quiconque le salue.

Duperier mourut, à Paris, le 28 mars 1692. Ses vers latins, épars dans les recueils du temps, mériteraient bien d'être réunis. Ses vers français sont très-inférieurs, et on ne peut souscrire au jugement de St-Marc qui dit, dans son Commentaire sur Boileau, que si Duperier en faisant des odes françaises n'avait pas resserré son génie dans une imitation servile de Malherbe, il tiendrait un des premiers rangs parmi nos poëtes de ce genre. On conviendra qu'il y a de la douceur, de l'harmonie et un choix heureux d'expressions dans les traductions qu'il a faites de quelques pièces de Santeul, mais il était soutenu par son modèle, et ses pièces sont d'ailleurs très-courtes; et combien ne suppose pas plus de talent la composition d'une belle ode que toutes ses imitations! Duperier était au nombre des auteurs qui formaient la *Pléiade parisienne*. Les autres sont : Rapin, Commire, Larue, Santeul, Ménage et Petit. W—s.

DUPERRAY (Michel), savant canoniste, né au Mans en 1640, fut reçu avocat au parlement de Paris en 1661, et mourut en cette ville, en 1730, à l'âge de 90 ans. Il a publié plusieurs ouvrages estimables par les recherches de l'érudition; mais les matières y sont dispersées avec trop peu d'ordre et le style n'en est pas agréable. Les principaux sont : 1° *Questions et Observations sur le Concordat*. Paris, 1722, réimprimées plusieurs fois. La dernière édition est celle de Paris, 1743, 3 vol. in-12. 2° *Observations sur l'édit de la juridiction ecclésiastique*, Paris, 1718, in-12; 1723, 2 vol. in-12. 3° *Traité des dispenses de mariage*, Paris 1719, in-12, moins estimé que celui de Van-Espen. 4° *Traité des portions congrues, des curés et vicaires perpétuels*, Paris, 1688, 1720, in-12; 1739, 2 vol. in-12. 5° *Traité des droits honorifiques et utiles des patrons*, Paris, 1710, 1733, in-12. 6° *Traité des moyens canoniques pour acquérir et conserver des bénéfices*, Paris, 1726, 1743, 4 vol. in-12. 7° *Traité de l'état et de la capacité des ecclésiastiques pour les ordres et les bénéfices*, Paris, 1703, in-4°; 1738, 2 vol. in-12. Cet ouvrage fait suite au précédent, et ils ont été réunis sous le titre de *Droit canonique de France*. 8° *Traité sur le partage des fruits des bénéfices entre les bénéficiers et leurs prédécesseurs ou leurs héritiers*. Paris, 1722, 1742, in-12. 9° *Traité historique et chronologique des dîmes*, Paris, 1719, in-12. L'édition de 1738, Paris, in-12, a été augmentée par Brunet; c'est, de tous les ouvrages de l'auteur, celui qui a été le plus souvent réimprimé. Duperray a encore publié des *Observations sur les lois ecclésiastiques de France*, par Héricourt (*voy.* Héricourt). W—s.

DUPERRE (Guy-Victor, baron), amiral et pair de France, trois fois ministre de la marine et des colonies, grand-croix de l'ordre de la Légion d'honneur et un des marins français les plus distingués de notre siècle, naquit à La Rochelle, le 29 février 1775. Sa famille, originaire de la basse Normandie, s'était établie à Rouen, vers le commencement du 18e siècle. Son aïeul, Duperré du Veneur, servit dans l'armée royale pendant les dernières années du règne de Louis XIV. Le troisième fils de Duperré du Veneur, messire Jean-

Digitized by Google

Augustin Duperré, écuyer, né en 1727, fut conseiller du roi, receveur des tailles de l'élection et trésorier principal de la généralité de La Rochelle. Marié à Marie-Gabrielle Prat-Desprez, il mourut en 1775 après avoir eu de cette union vingt-deux enfants. Le dernier de ces enfants, né quelques jours avant la mort de son père, était Guy-Victor Duperré. La mère de cette nombreuse famille, épouse depuis l'âge de quatorze ans, développa dans l'accomplissement de ses devoirs nouveaux une tendresse ferme et prudente. Son premier soin fut de cacher la mort de son mari pendant le temps nécessaire pour obtenir la survivance de la place de receveur des tailles au nom de son fils aîné. Mais le nouveau chef de la famille dissipa l'héritage paternel, et la pauvre veuve dut renoncer à l'aisance des premières années, et se retirer d'abord à Versailles, puis à Paris, où elle mourut en 1806, bénissant son dernier-né, dont la sollicitude avait pieusement pourvu à tous ses besoins. Les premières années de l'enfance s'étaient écoulées heureuses et calmes pour le jeune Duperré. A huit ans, il n'avait encore reçu que les leçons de sa mère, femme d'ailleurs éminente, douée d'un sens droit et d'une éducation distinguée. A cette époque, elle l'envoya à l'académie de Juilly, collége célèbre destiné spécialement à l'éducation de la noblesse. Entré le 30 avril 1783, Duperré en sortit au mois de septembre 1787, rappelé dans sa famille par les revers de fortune qui imposaient à sa mère de douloureux sacrifices. A peine âgé de quinze ans, il songea à s'ouvrir une carrière. Un de ses frères était établi à St-Domingue. Il résolut d'aller chercher, lui aussi, fortune dans cette colonie. Pour épargner les frais de passage, il se fit inscrire au rôle d'un navire en partance. Mais déjà les premiers ébranlements de la révolution française se faisaient sentir dans la société coloniale. Duperré quitta bientôt l'île et revint en France sur le même navire, payant encore sa traversée de sa personne. Ce fut là son premier apprentissage de la mer, rude noviciat qui a manqué souvent aux marins les plus illustres. Désormais sa vocation était fixée. En mai 1791, après un court séjour au milieu de sa famille, il repartit sur un navire de commerce, visita l'île de France, Mahé, quelques comptoirs de la côte de Malabar et revint en novembre 1792. Pendant ce voyage, l'aptitude du jeune marin s'était révélée : à peine âgé de dix-huit ans, il était déjà en état de conduire un bâtiment, et sa santé, d'abord languissante, s'était fortifiée dans les rudes pratiques de la mer. Duperré retrouva la France en armes. La république était proclamée : une lutte gigantesque commençait contre l'Europe entière. Déjà la victoire de Valmy avait chassé les ennemis par delà les frontières. Mais les États divers de l'Italie menaçaient nos côtes : les pirates génois infestaient la Méditerranée ; une flotte russe s'avançait contre la Corse et la Provence. Une escadre sous les ordres du contre-amiral Truguet fut envoyée dans le golfe de Gênes, et la prise de Nice et d'Oneille ouvrit la guerre maritime. Le 23 juillet 1793, Duperré quitta la marine de commerce et s'embarqua comme aide-timonier sur la corvette *le Maire Guiton*. Après une croisière de six mois sur les côtes de France et d'Espagne, au milieu de flottes ennemies, Duperré passa sur la frégate *l'Uranie*, devenue *le Tartu*. Aide-timonier d'abord, il fut nommé aspirant le 17 juillet 1795. La nouvelle campagne du jeune marin avait été laborieuse et brillante. Du 1er février 1794 au 27 mars 1795, *le Tartu*, d'abord établi en croisière sur les côtes d'Espagne, avait fait une pointe heureuse dans la mer du Nord et avait ramené un convoi de prises des côtes de la Norvége. Mais telle n'avait pas été sur tous les points la fortune de la marine française. Dans l'Océan, le vice-amiral Villaret-Joyeuse avait subi, dans un combat contre l'escadre de lord Howe, un échec à jamais célèbre par la perte héroïque du *Vengeur* : il avait fallu sacrifier six vaisseaux pour ouvrir l'entrée du port de Brest à un convoi d'Amérique qui devait sauver la France de la famine. Un grand nombre de bâtiments isolés avaient succombé dans la lutte ; et, cependant, quand par hasard les forces ne se trouvaient pas inégales, ou même seulement quand la supériorité de l'Anglais n'était pas trop écrasante, l'événement avait prouvé que deux choses seulement manquaient à la France : l'expérience et la discipline. La part de Duperré dans la campagne de 1796 fut à peu près celle qui semblait alors réservée à toute la marine nationale : des combats glorieux, un glorieux désastre. Embarqué le 1er août 1795 sur la frégate *la Virginie*, comme enseigne de vaisseau non entretenu, il était sorti de Brest le 12 avril 1796. Il se trouvait cette fois sous les ordres d'un marin renommé, le jeune capitaine Bergeret qui, un an auparavant, avait prêté le flanc au vaisseau anglais *le Mars* que l'inexpérience seule des autres officiers de Villaret-Joyeuse avait pu faire échapper de ses mains. C'est sous ce chef, excellent manœuvrier, cœur intrépide, que Duperré commençait une nouvelle croisière. A peine *la Virginie* avait-elle pris la mer qu'elle tomba au milieu d'une division ennemie, en vue du cap Lézard. Le capitaine Bergeret prit chasse ; mais il lui fallut bientôt accepter un combat inégal. Après une heure et demie de lutte, il réussit à échapper au plus redoutable de ses adversaires, à l'*Indefatigable*, vaisseau monté par le commodore sir Edward Pellew, celui qui plus tard devint lord Exmouth et bombarda Alger. Mais tant de courage devait rester inutile. *La Virginie*, entourée par cinq frégates, dut amener son pavillon. Coque et gréement étaient criblés et hachés : l'équipage était décimé. Pendant ce terrible engagement, Duperré avait rempli les fonctions d'officier de manœuvre du capitaine. Son sang-froid, son activité intelligente lui valurent, le 31 mars suivant, le grade d'enseigne titulaire. Cette récompense si bien méritée vint le trouver dans une prison anglaise. Prisonnier pendant dix-huit mois, un cartel d'échange le rendit à la liberté, en novembre 1796. Après s

Digitized by Google

brillante campagne d'Italie, Bonaparte était allé chercher en Orient ce prestige des conquêtes lointaines qui devait assurer plus tard son autorité dans la patrie; mais il ne l'obtenait qu'au prix du désastre immense d'Aboukir et, pendant son absence, l'Angleterre, maîtresse une fois encore des mers, suscitait de nouveau contre la France, la Porte-Ottomane, la Russie, les États-Unis, Naples et la Sardaigne. Duperré, cependant, avait obtenu l'autorisation de se rendre à La Rochelle : pendant plus d'une année, il s'initia au service des ports; il vint ensuite à Paris où habitaient quelques membres de sa famille, et reçut enfin un ordre d'embarquement sur *le Wattignies*. Du 6 novembre 1799 au 21 juillet 1800, il resta à bord de ce vaisseau qui fut alors désarmé. Ce court passage sur une des plus vastes machines de guerre de la flotte initia cet esprit observateur au maniement d'un nombreux équipage. C'est alors qu'il obtint son premier commandement. L'ingénieur naval Forfait, devenu ministre de la marine et des colonies, l'appela à commander la corvette *la Pélagie*, bâtiment vieilli et d'une marche inférieure. Duperré reçut la mission de diriger les convois entre Brest et Nantes; ces parages étaient très-activement observés par la marine anglaise : la vigilance, l'intelligent dévouement du jeune officier lui valurent les éloges du contre-amiral Decrès, alors pourvu d'un commandement à Lorient. Tout cependant se transformait en France, sous les yeux et par le génie de Bonaparte. L'autorité d'un seul s'affermissait de jour en jour et l'administration intérieure se régularisait en même temps que grandissait la puissance extérieure. Un moment on avait pu croire que la marine française participerait à ces créations merveilleuses. Bruix avait organisé à Brest la meilleure armée navale qu'eut encore possédée la France depuis la révolution. Vingt-quatre vaisseaux avaient hardiment tenu la mer et ravitaillé l'armée d'Italie. Dix-huit vaisseaux espagnols avaient rallié l'escadre de la Méditerranée. Mais l'Angleterre avait fait de nouveaux et prodigieux efforts : en quelques mois elle avait réuni soixante voiles et une flotte russo-turque allait compléter dans la Méditerranée cet immense armement. Il fallut reconnaître qu'on n'improvise pas des flottes comme des armées, et la flotte hispano-française, forte de quarante vaisseaux, de dix frégates et de onze corvettes, dut laisser la Méditerranée à l'ennemi et revenir dans l'Océan. Le premier consul voulait tenir sous sa main, dans le port de Brest, cet instrument de guerre si puissant, une flotte nombreuse. Il rêvait aussi pour la France la gloire maritime. L'expédition d'Égypte, l'ardente sollicitude du premier consul pour les possessions coloniales de la mer des Antilles, le projet avorté, mais non abandonné d'une expédition en Angleterre, les prodigieux efforts tentés pour créer une marine, tout montrait que Bonaparte ne reconnaissait au fond qu'un ennemi sérieux à la France, la prépondérance navale de la Grande-Bretagne. C'est cette pensée secrète d'affranchissement qui rallia plus d'une fois les marines secondaires sous le pavillon de la France ; c'est encore elle qui inspirait à Napoléon la reprise de l'ancien projet de descente en Angleterre. Une flottille se forma à Boulogne par les soins du contre-amiral Latouche-Tréville. En même temps, le 14 décembre 1801, le vice-amiral Villaret-Joyeuse partait, portant à Saint-Domingue cette armée dont les débris seuls devaient revoir la France. Duperré fut appelé à prendre part à cette expédition; mais un incident dont on ne put lui imputer la responsabilité l'en empêcha. *La Pélagie* avait à peine pris la mer qu'elle fut assaillie par des tempêtes consécutives et battue pendant trente-trois jours dans le golfe de Gascogne. La corvette n'était pas de force à supporter une pareille épreuve : il fallut chercher un abri sous le cap Ortégal et de là relâcher à Rochefort coulant bas d'eau. Ce ne fut que le 20 avril 1802 que Duperré put reprendre la mer. Le 25 mars, la France, l'Espagne et la Hollande avaient signé avec l'Angleterre ce traité d'Amiens qui restituait trop de conquêtes pour ne pas être violé. *La Pélagie* reçut l'ordre de porter des dépêches et des vivres à la colonie du Sénégal. Elle toucha à Gorée et revint le 2 juin suivant après avoir rempli sa mission. La pauvre corvette était désormais condamnée : on la jugea propre tout au plus à stationner aux colonies, et Duperré dut se préparer à reprendre la mer pour aller se ranger sous le pavillon du commandant de la station des Antilles. Mais, pendant sa mission du Sénégal, il avait été promu au grade de lieutenant de vaisseau (24 avril 1802). Après un service de communications entre les Antilles françaises, le jeune lieutenant fut chargé de ramener à la Martinique le général Villaret-Joyeuse, frère du vice-amiral, alors chargé d'une mission diplomatique et commerciale à Caracas. Il était à la Martinique quand arriva la nouvelle de la rupture du traité d'Amiens. En quelques jours, la mer des Antilles fut couverte de croiseurs anglais : il fallut une activité incessante pour conserver les communications entre les îles françaises, presque constamment bloquées par l'ennemi. Duperré concourut à l'évacuation de la rade de St-Pierre, en présence de l'ennemi, et sa santé fut assez vivement atteinte par ces travaux excessifs. Mais son plus grand mal, c'était l'inertie totale à laquelle la marine française était condamnée dans les Antilles par l'infériorité de ses forces. Il brûlait de prendre part à la grande lutte maritime qui se préparait dans les mers de l'Europe. Il demanda donc et obtint de quitter le commandement de *la Pélagie* et de revenir en France. Arrivé à Paris dans les premiers jours de décembre 1803, il sollicita en vain un commandement, un service actif : malgré les honorables témoignages que le vice-amiral Villaret-Joyeuse avait rendus de son courage et de son intelligence, il ne put obtenir que l'ordre de se rendre à Boulogne. La rupture du traité d'Amiens, l'embargo mis sur les navires français dans les

Digitized by Google

ports de l'Angleterre avaient fait reprendre au grand jour le gigantesque plan d'invasion dans la Grande-Bretagne. Une flottille de 2,343 bâtiments, dont 1,297 de guerre, portant 1,150 bouches à feu, et 13,251 hommes d'équipage s'organisait dans tous les ports de France, depuis Anvers jusqu'à Bayonne. La côte qui fait face à l'Angleterre, se hérissait de 200 bouches à feu. Une armée de 160,000 hommes appuyait ces préparatifs immenses. Brest, Toulon, Rochefort armaient, en outre, des flottes destinées à opérer d'abord isolément, à attirer les forces de l'ennemi dans les mers éloignées, à ruiner ses établissements coloniaux, puis à revenir protéger dans le détroit l'attaque de la flottille. Duperré fut d'abord attaché à l'état-major général du vice-amiral Bruix, commandant en chef de la flottille. Mais bientôt Bruix, gravement malade, dut céder le commandement au contre-amiral Lacrons, et Duperré fut appelé à servir dans l'état-major de Bonnefoux, préfet maritime du 1er arrondissement. Le concours éclairé et infatigable de Duperré fut si bien apprécié par son nouveau chef que, par quatre fois successives, le 11 avril 1804, le 9 juillet, le 3 et le 20 septembre 1805, Bonnefoux demanda pour son subordonné la croix de la Légion d'honneur, et le grade de capitaine de frégate. Quant à Duperré, bien qu'il ne fût alors qu'employé aux modiques appointements de 1,600 francs par an, il ne sollicitait ni distinction ni grade, mais seulement un service actif à la mer. Il obtint enfin un ordre d'embarquement sur le vaisseau *le Vétéran*, commandé par le prince Jérôme Bonaparte. C'était dans les derniers mois de 1805. Le désastre de Trafalgar et une coalition nouvelle avaient fait échouer le projet d'invasion. Il ne restait plus qu'à inquiéter au loin le commerce maritime et colonial de l'Angleterre. On avait joué jusqu'alors un rôle de dupe en s'obstinant à exposer dans des batailles navales le sort d'une guerre. L'inexpérience des équipages rendait la défaite inévitable, malgré tout le courage déployé dans ces luttes inégales. Il fallut renoncer aux batailles rangées, et disperser l'armée navale en divisions légères, chargées de porter des coups soudains et répétés au commerce, et aux colonies britanniques. L'armée navale de Brest fut divisée en deux escadres. L'une, sous les ordres du contre-amiral de Leissègues, fut bientôt dispersée ou détruite par sir John Duckworth; l'autre, commandée par le contre-amiral Willaumez, partit le 13 décembre 1805, croisa quelque temps dans la vaste mer qui sépare les continents d'Afrique et d'Amérique, et fit éprouver des pertes sérieuses à l'Angleterre dans la mer des Antilles. C'est à cette escadre qu'appartenait *le Vétéran*. Séparé par une tempête du pavillon amiral, ce vaisseau dut opérer isolément son retour en France et, chassé par une division anglaise, il ne parvint à échapper aux croisières ennemies qu'en pénétrant dans la baie de la Forêt, et dans le port de Concarneau, par une passe considérée comme inaccessible. Duperré s'était fait remarquer pendant cette campagne par ses qualités habituelles, par ses connaissances désormais mûries et propres au commandement. Dans deux engagements il avait fait preuve d'intrépidité : ce fut d'abord dans un combat soutenu par *le Vétéran* contre les forts de St-Christôphe, île anglaise de la mer des Antilles; ce fut ensuite dans une attaque d'un convoi de seize voiles, escorté par une frégate anglaise. Avec une embarcation montée par une vingtaine d'hommes, Duperré parvint à amariner plusieurs de ces navires, malgré le signal de *sauve qui peut*, fait par la frégate à l'approche du vaisseau. La récompense de cette conduite brillante ne se fit pas attendre. Sur la recommandation pressante du prince Jérôme, Duperré fut promu, le 23 septembre 1806, au grade de capitaine de frégate, et, un mois après, il reçut l'ordre de prendre le commandement de la frégate *la Sirène*. L'année 1807 fut consacrée par lui à l'armement de sa frégate et à l'attente d'une mission. La guerre continentale et la guerre maritime venaient de se rallumer avec une ardeur nouvelle, quand, le 17 février 1808, *la Sirène* quitta St-Malo avec *l'Italienne*. Les deux frégates portaient des troupes à la Martinique et devaient opérer de concert leur retour en France. Dans leur traversée de retour, elles brûlèrent ou prirent deux bâtiments de guerre anglais, et deux bâtiments américains. Le 22 mars, elles étaient en vue de Belle-Isle, quand une division anglaise leur donna la chasse. *L'Italienne*, d'une marche supérieure, réussit à gagner le port de Lorient; mais *la Sirène* ne put s'échouer sous les batteries de l'île de Croix, qu'après une lutte de cinq quarts d'heure avec un vaisseau et une frégate. Quatre jours après, *la Sirène* rentrait coulant bas d'eau dans le port de Lorient. Ce combat inégal, soutenu des deux bords contre *le Gibraltar* de 74 canons, et la frégate *l'Aigle* de 36 canons de 18, par une frégate portant 28 canons de 12, 10 de 6, et 4 obusiers, est un des plus beaux faits d'armes que présente l'histoire des guerres maritimes. Napoléon cherchait dans les cadres de son armée navale des officiers jeunes, hardis, doués de cette initiative féconde en ressources qui manquait depuis si longtemps aux officiers supérieurs : il arrêta ses regards sur l'héroïque commandant de *la Sirène*, qui, malgré son mérite, n'avait pas même été proposé pour la croix de la Légion d'honneur. Duperré reçut, le 16 mai 1808, le commandement d'une belle frégate, *la Bellone* et, un mois après, le 13 juin, il fut élevé au grade de capitaine de vaisseau. Installée, mâtée, gréée, armée avec un soin tout particulier, *la Bellone* prit la mer le 18 janvier 1809. Les instructions confidentielles qu'avait reçues Duperré lui enjoignaient de se mettre le plus promptement possible à la disposition du capitaine général des colonies françaises et du commandant des forces navales dans les mers de l'Inde; il devait chasser, prendre ou détruire tous

Digitized by Google

les bâtiments ennemis qu'il rencontrerait pendant la traversée. Duperré trompa les croisières ennemies et, quatre mois après son départ, il avait pris ou brûlé quatre vaisseaux anglais ou brésiliens. Le 14 mai, *la Bellone* était en vue de l'île de France. Duperré revoyait ainsi, à dix-huit ans de distance, ce pays où il avait fait son premier apprentissage de marin. Il avait alors trente-quatre ans, un grade élevé, un nom illustré par un beau combat. Sa taille élevée, souple, agile, son œil empreint d'une fierté calme, son intelligence développée par l'expérience et par l'étude, tout marquait en lui l'homme digne de commander aux autres. Ponctuel et soigneux des détails, sévère pour les inférieurs, mais moins encore que pour lui-même, il avait su établir sur son bâtiment une discipline inflexible. Excellent manœuvrier, il alliait aux qualités pratiques de l'officier de fortune l'instruction solide du marin distingué. Le temps que ne réclamait pas le combat ou la manœuvre, il l'employait à d'utiles observations. Il étudiait et comparait la marche de ses instruments, les allures de sa frégate par les différents temps et sous les différentes voilures; il rectifiait, à l'occasion, ou complétait les cartes marines. C'est ainsi que, dans sa traversée de St-Malo à l'île de France, il détermina le gisement des îles Tristan d'Acuna, alors inexactement indiquées sur les cartes, et il conseilla de les reconnaître en venant des mers d'Europe, afin de corriger des erreurs de route fréquentes et dangereuses pour ceux qui cherchaient à doubler le cap de Bonne-Espérance. Plus tard on le vit déterminer avec précision des dangers sur la côte d'Afrique. Mais la sollicitude incessante de Duperré était de former son équipage à tous les travaux de matelotage, à tous les genres d'exercice. C'est pendant cette brillante campagne qu'il mit en pratique le système d'exercice des deux bords qui ne contribua pas peu à ses succès. Ce système, adopté pendant les dernières années de la guerre, est encore en usage dans la marine française tel que le commandant de *la Bellone* l'avait formulé. Tel était Duperré lorsqu'il reçut une mission qui allait enfin mettre en relief ses hautes qualités de commandement. Le capitaine général des possessions françaises lui donna l'ordre de se rendre dans les eaux de Madagascar, puis de croiser dans les mers de l'Inde. Après avoir échappé habilement au blocus rigoureux qui enveloppait l'île de France, il s'apprêta à frapper le commerce de la compagnie. Après une croisière inutile dans les parages de Ceylan, il se plaça à l'embouchure du Gange. Là, le 3 novembre, il amarina, après une courte lutte, la corvette anglaise *le Victor* de dix-huit bouches à feu, puis une forte frégate portugaise, *la Minerve*, de quarante-huit bouches à feu. Parti du port Napoléon avec sa frégate, le capitaine Duperré y revenait avec une division de trois vaisseaux de guerre. Le capitaine général Decaen récompensa cette heureuse intrépidité par la confirmation du commandement nouveau que s'était créé Duperré, et, le 14 mars 1810, la petite division apparcilla de nouveau pour une croisière dans les eaux de Madagascar. Le 3 juillet, en vue de Mayotte, *la Minerve* et *la Bellone* attaquèrent trois forts vaisseaux de la compagnie, dont deux, *le Windham* et *le Ceylon* amenèrent pavillon, livrant plus de huit cents prisonniers, dont une partie du 24e régiment d'infanterie anglaise, avec un officier général, un colonel et les drapeaux. Cette fois encore, le commandant Duperré revenait plus fort qu'il n'était parti. Sa division était de cinq vaisseaux. Le 20 août, il reconnut l'île de France. La colonie était étroitement observée par les croisières anglaises. Duperré n'approcha de Grand-Port qu'avec toute la prudence nécessaire. En vue de Grand-Port il aperçoit un trois-mâts mouillé sous l'île de la Passe. L'île et le bâtiment laissent flotter le pavillon français. La division de Duperré s'avance dans l'ordre de marche sur une ligne, et *le Victor* qui, le premier, double le fort de l'île de la Passe, est accueilli par le feu de ce fort et de la frégate à l'ancre. Les couleurs françaises disparaissent et font place au pavillon anglais. L'île de la Passe était tombée par surprise aux mains de l'ennemi. *La Minerve* est engagée dans les passes ; elle continue sa route sans hésiter, combattant à la fois le fort et la frégate. Sur l'ordre du commandant, les autres bâtiments imitent cette manœuvre, et *la Bellone*, balayant d'un feu terrible le pont de la frégate anglaise, force le passage. Le lendemain et le surlendemain, Duperré embossa sa division de manière à ce qu'elle ne pût être tournée : il n'avait plus que quatre bâtiments, *le Windham* n'ayant pas rallié la division au mouillage. Cependant des renforts successifs arrivaient aux Anglais. *La Néréide*, de 36 canons, capitaine Willougby, cette frégate dont le stratagème avait attiré la division française sous les canons de l'île, avait été ralliée d'abord par *le Syrius*, frégate de 36, puis par *l'Iphigénie* et *la Magicienne*, frégates de même force. Le 23 août, la division anglaise commença l'attaque. Dès les premières bordées, *la Minerve* et *le Ceylon* dérivent et s'échouent. Leur feu est complétement masqué. Seule, *la Bellone* prête le travers à trois frégates et reçoit le feu de chasse de la quatrième qui s'est échouée et lui présente l'avant. Bientôt *la Néréide* éteint son feu ; celui des trois autres frégates se ralentit. *La Minerve*, qui ne peut faire jouer qu'une bouche à feu, jette ses hommes et ses munitions sur *la Bellone*. Après cinq heures d'un combat furieux, Duperré est atteint à la tête par un coup de mitraille. Officiers et matelots avaient reçu de leur commandant une éducation telle que la blessure du chef n'a pu les troubler. Une demi-heure encore et l'ennemi cesse son feu. Le combat reprend avec le jour suivant, mais la victoire était décidée dès la veille. L'ennemi abandonne et incendie *la Magicienne* et *le Syrius* ; *la Néréide* est prise et *l'Iphigénie* seule parvient à se réfugier sous le canon anglais de l'île de la Passe. Mais, au bruit du combat, le capitaine de vaisseau Hamelin

Digitized by Google

est sorti du port Napoléon avec une division de trois frégates et un brick, et les deux divisions réunies font amener le pavillon du fort et celui de *l'Iphigénie*. Tel fut ce *combat de Grand-Port* qui restera dans nos annales maritimes comme un des plus glorieux faits d'armes dus à l'intelligence et à la résolution d'un officier. Ces succès, si préjudiciables au pavillon anglais, déterminèrent la perte de l'Ile de France. La colonie, attaquée par des forces par trop supérieures, fut rendue par suite d'une capitulation honorable signée le 3 décembre 1810. Embarqué sur *le lord Castelreagh*, le capitaine de vaisseau Duperré revint en France le 19 mars 1811. Il devait trouver dans la patrie la récompense de ces brillants combats qui avaient un moment rappelé les anciens triomphes du pavillon français dans l'Inde, et dont le glorieux reflet illuminait d'un dernier éclat le déclin de notre marine. Le 1er juin 1810, Duperré avait enfin reçu la croix de la Légion d'honneur; le 2 décembre de la même année, le héros de Grand-Port était nommé commandant de l'ordre. Le 20 août, il avait été créé baron de l'empire, avec une dotation de 4,000 francs de rente. Enfin, le 15 septembre 1811, il fut élevé au grade de contre-amiral. Deux jours après, il recevait l'ordre de partir pour Toulon, et de se mettre sous les ordres du vice-amiral Emériau. Le 1er octobre, il arbora son pavillon sur le vaisseau *le Sceptre*, de 80 canons, et prit le commandement de l'escadre légère. Après quelques mois d'évolutions continuelles destinées à tenir en respect l'ennemi posté devant Toulon, le contre-amiral Duperré fut appelé à un autre service. Le prince Eugène, vice-roi d'Italie, demandait, pour commander les forces navales franco-italiennes dans l'Adriatique, un officier distingué. Duperré fut appelé à ce commandement par un décret du 6 février 1812. C'était le temps où le vice-amiral Villaret-Joyeuse organisait à Venise une flottille pour la défense des lagunes et mettait l'arsenal en état de défense. Il fallait imprimer autant que possible l'unité à la marine franco-italienne et lui préparer un rôle utile dans la Méditerranée. Duperré donna à ces travaux l'impulsion la plus vigoureuse et soigna particulièrement l'approvisionnement de la marine. Après les désastres de la campagne de Russie, Venise fut resserrée par un double blocus établi par les lignes autrichiennes, sous le commandement du maréchal comte de Bellegarde, et par l'escadre anglaise aux ordres du contre-amiral Fremantle. Le contre-amiral Duperré eut le commandement d'un des quatre arrondissements entre lesquels fut partagée la défense. Toutes les attaques avaient échoué quand, le 17 avril 1814, une convention fut signée entre le prince Eugène et le comte de Bellegarde, aux termes de laquelle Venise devait être rendue. On laisserait l'armée du vice-roi se retirer derrière les anciennes frontières de la France. Mais, par un étrange oubli, rien n'avait été stipulé relativement à la marine. Le contre-amiral Duperré réclama un article additionnel pour l'arsenal, et pour le personnel et le matériel naval. L'article, obtenu sur ces instances, abandonna complétement le matériel à l'ennemi. Duperré obéit, mais non sans éprouver une douleur profonde. Il ramena lui-même ses marins de Venise à Toulon, traversant à pied toute la Péninsule. Le 5 juillet 1814, Duperré fut nommé chevalier de l'ordre de St-Louis, et un arrêté du 14 mars 1815 l'appela à faire partie d'une compagnie de gardes du roi pris dans la marine. Duperré n'avait rien sollicité : il avait demandé seulement un service actif. C'était là, on l'a vu, la seule façon dont il entendait servir la France. Pendant les cent jours, Napoléon le nomma préfet maritime de Toulon, poste important qui permit au contre-amiral de régulariser les approvisionnements et l'administration de la flotte, et d'organiser en compagnies et en régiments les marins et les ouvriers de l'arsenal. La calme énergie du préfet maritime sauva Toulon de la crise populaire qui suivit la chute de l'empereur et la vigilante fermeté de son attitude calma les inquiétudes que faisait naître l'apparition d'une croisière anglaise en vue de notre grand arsenal militaire dégarni de défenseurs. Quand fut comme la convention du 3 juillet 1815 qui livrait Paris aux armées alliées, le contre-amiral Duperré appela le maréchal Brune à Toulon par ses sollicitations ardentes et le supplia de conserver l'arsenal *à la France*. Bientôt vint du ministère de la marine l'ordre d'arborer le pavillon blanc. Duperré hésita. Sa responsabilité était immense. Enfin, le 23 juillet, il reçut l'ordre de remettre la préfecture maritime au capitaine de vaisseau Christi-Pallière, major général de la marine. La résidence de Toulon lui était interdite. Ce ne pouvait être là une disgrâce définitive. Duperré avait agi en citoyen, dans un moment où il n'y avait plus devant lui que la France. Son patriotisme ne devait pas être considéré comme un crime. Il fut admis avec son grade dans la nouvelle organisation du 29 novembre 1815. Mais trois années se passèrent pour lui dans la plus pénible inaction. Ce ne fut que le 16 novembre 1818, sous le ministère de M. le comte Molé, qu'il fut enfin appelé au commandement de la station des Antilles. Il ne s'agissait plus aujourd'hui de coups de main ou de croisières, mais il fallait panser les blessures du commerce et de la marine, protéger les grands intérêts de la paix. Ce service des stations, Duperré avait été le premier peut-être à en comprendre l'importance. C'était une nouvelle expérience à acquérir : c'étaient de nouveaux services à rendre. Déjà, depuis longtemps, il avait vu les stations de l'Angleterre commandées par des officiers généraux et il souffrait de l'infériorité à laquelle les officiers de la France étaient condamnés dans leurs relations. Il accepta donc avec bonheur ce nouvel emploi, qui d'ailleurs le rendait à la mer. Parti de Brest, le 5 mars 1819, sur la frégate *la Gloire*, il jeta l'ancre en rade du Fort-Royal et s'occupa sans retard d'une composi-

Digitized by Google

tion nouvelle de la station. Il forma une division pour exercer les officiers et les équipages aux manœuvres d'ensemble, intimider les pirates, montrer le pavillon français sur les rades étrangères et assurer les intérêts politiques et commerciaux du pays. En même temps il faisait respecter la France jusque dans ses anciennes couleurs, et obtenait d'un capitaine anglais des excuses pour un outrage infligé au pavillon tricolore. Cette susceptibilité toute française obtint l'approbation du gouvernement royal. Une reconnaissance des Bermudes et la rectification d'une erreur d'un degré en longitude, une visite aux pêcheries françaises de Terre-Neuve, une excursion à la Guyane dont il signala les ressources, une exploration du littoral de l'Amérique du Nord occupèrent utilement les derniers mois de 1820. C'est dans cette campagne que Duperré, toujours attentif à observer et à comparer, reconnut la force plus grande donnée dans la marine des États-Unis aux vaisseaux du même échantillon que ceux des marines d'Europe. Il fut vivement frappé de ce moyen de compenser, par les dimensions, la supériorité numérique d'une marine rivale, et dès lors il prévit et adopta dans sa pensée les développements futurs du grand vaisseau et du grand calibre. Cette station, si utile à la France, valut à Duperré le titre de grand officier de la Légion d'honneur (26 août 1820). Le 16 août 1821, la mission de Duperré était terminée; le 2 septembre il revit la France. Rien de plus triste que la situation de la marine à cette époque. Quinze années de blocus avaient à peu près anéanti la marine marchande, cette pépinière de la marine militaire. Les registres de l'inscription étaient à peu près vides. Aucun ensemble, aucune permanence dans les cadres; les équipages étaient brisés et disséminés au moment même où ils commençaient à se connaître. Si le personnel était désorganisé, rare, découragé, le matériel tombait en ruines. De 125 millions, chiffre de l'empire, le budget naval était descendu à 45. Enfin, le baron de Portal, avec l'aide de M. de Villèle et malgré les efforts contraires du baron Louis, venait d'obtenir des chambres un budget plus sérieux. Il avait fallu, pour faire voter quelques 20 millions de plus, vaincre des résistances de toute espèce et jusqu'à l'indifférence de l'opinion pour une arme qui ne semblait liée dans l'histoire qu'à des souvenirs funestes. Le baron Duperré fut appelé à contribuer à ce mouvement de réorganisation, ou plutôt de renaissance de l'établissement naval. Au mois de juillet 1822, il fut chargé d'inspecter le 5e arrondissement maritime. Arrivé à Toulon, il porta la lumière dans toutes les branches du service et réclama dès lors des améliorations aujourd'hui réalisées dans l'intérêt de la population maritime. C'est à cette époque que se rattache un des événements les plus importants de sa vie privée. Pendant sa station aux Antilles, le baron Duperré avait été cordialement accueilli par la famille de madame Claire-Adélaïde Lecamus, veuve du lieutenant général comte Morio, ancien ministre de la guerre dans le royaume de Westphalie. Le 22 décembre 1822, le contre-amiral baron Duperré épousa la comtesse, femme d'un mérite supérieur et d'une haute distinction. Cependant l'imprévu allait venir en aide aux efforts tentés pour relever la marine française. Plusieurs expéditions rendirent nécessaires des armements qui dépassaient de beaucoup les crédits accordés par les chambres. La première fut l'expédition d'Espagne. Le gouvernement de la restauration avait résolu de rétablir le pouvoir ébranlé de Ferdinand VII. Une armée de cent mille hommes passa la Bidassoa, sous les ordres du duc d'Angoulême, tandis qu'une flotte, aux ordres du contre-amiral baron Hamelin, resserrait étroitement le blocus établi sur les côtes d'Espagne. Une maladie du contre-amiral força le ministre de la marine et des colonies, le marquis de Clermont-Tonnerre, à remplacer le baron Hamelin par un autre officier supérieur. Le baron Duperré fut choisi. Le 17 septembre 1823, il était devant Cadix. Déjà deux frégates françaises, *la Guerrière* et *la Galatée*, avaient bombardé et réduit l'île Verte, dans la baie d'Algésiras. Déjà la flotte était partie pour attaquer le fort de Santi-Petri, dont le canon protégeait du côté de terre le ravitaillement de Cadix. Le contre-amiral Duperré courut à son poste et, le 20 septembre, fit attaquer le fort par la division du contre-amiral baron des Rotours. Le fort pris et mis à l'abri de toute surprise, Duperré hâta à San-Lucar l'armement d'une flottille indispensable pour battre efficacement les murs de Cadix. L'infatigable activité qu'il déploya pendant ce siége lui permit, malgré une mer très-mauvaise, d'embarquer un corps de plus de quatre mille cinq cents hommes dans un temps très-court. La reddition de Cadix sauva seule cette ville d'un bombardement plus complet, et Duperré n'eut plus qu'à faire reconnaître l'autorité du roi Ferdinand sur divers points du littoral espagnol. La flotte placée sous ses ordres ne s'était pas élevée à moins de soixante-sept bâtiments: le maniement de cette armée navale montra une fois de plus les hautes qualités de commandement que lui avaient données son génie particulier et sa longue expérience. Le duc d'Angoulême récompensa ce commandement brillant par le grade de vice-amiral et Sa Majesté Catholique envoya à Duperré la grand'-croix de l'ordre royal de Charles III. L'expédition d'Espagne avait eu cet heureux résultat de rappeler l'utilité, la nécessité d'une marine. Les crédits furent successivement augmentés, et la création d'une escadre d'évolutions fut décidée. Le 19 juin 1824, le vice-amiral Duperré en reçut le commandement. C'était le premier essai d'un armement naval d'ensemble. Duperré ne se trompa pas sur ce qu'il y avait à faire. Bien peu d'officiers et de matelots possédaient cette expérience pratique que lui-même n'avait acquise qu'au prix de toute une vie d'études patientes et de courageux efforts. Surtout, ce qui manquait à la marine française, c'était l'élé-

Digitized by Google

ment de force le plus important, la discipline. Aussi, Duperré donna-t-il en quelques mots à son état-major la mesure de ce qu'on avait à apprendre et à réformer : « Tous, dit-il à ses officiers réunis sur le vaisseau amiral *le Trident*, tous, depuis l'amiral jusqu'au dernier mousse, nous allons nous instruire; nous ferons des fautes, mais nous apprendrons à n'en pas faire en présence de l'ennemi. » Parti le 17 juillet avec une division, le vice-amiral commandant en chef rallia, le 25, la division restée en observation sous Cadix aux ordres du contre-amiral des Rotours. Il arrêta la composition de l'escadre formée de quatorze bâtiments. Il établit un mode uniforme d'organisation et de répartition des hommes et du service, puis, dans une excursion qui conduisit l'escadre en vue de Madère et qui la ramena à Toulon, il habitua ses équipages à la manœuvre et au canonnage par de fréquents exercices. L'escadre tint ainsi la mer pendant soixante-neuf jours sans communiquer une seule fois avec la terre. Infatigable et minutieux observateur, Duperré signala, au retour, à l'attention du ministre, les imperfections et les omissions de tactique que lui avait révélées la pratique. Ce fut là le premier et remarquable essai d'une formation d'escadre sérieuse, et il est à remarquer que, moins heureux que ses successeurs, Duperré avait tout à créer autour de lui. Les beaux résultats obtenus plus tard par les Lalande, les Hugon, les Parseval-Deschênes, les La Susse étaient peut-être plus difficiles à préparer qu'à réaliser. Au retour de cette utile excursion, le vice-amiral baron Duperré fut nommé commandant de l'ordre de St-Louis. Le 3 novembre 1825, la confiance royale le chargea d'une mission nouvelle. Une ordonnance du 17 avril venait de prononcer l'affranchissement de St-Domingue : c'était là un exemple donné à l'Espagne à l'égard des nouveaux États indépendants de l'Amérique méridionale. Le vice-amiral Duperré reçut, avec le commandement des forces navales aux Antilles et depuis la Guyane jusqu'au golfe du Mexique, les pouvoirs nécessaires pour prendre en main et pour régler toutes les relations politiques et commerciales de la France avec ces républiques nouvelles. Parti de Brest, le 18 janvier 1826, avec une division composée de sept bâtiments, il eut à entretenir dans les divers parages qui relevaient de son commandement des subdivisions ou des bâtiments isolés, selon les circonstances et les besoins du service. Respecter les neutralités, accréditer des agents près des nouveaux États de l'Amérique espagnole, et établir des relations politiques et commerciales avec ces gouvernements, non encore officiellement reconnus par la France, telle était la mission du vice-amiral. Il la remplit avec succès. Revenu à Brest le 29 août, il demanda et obtint la permission de prendre dans sa famille un repos mérité. Le 7 janvier 1827, il fut de nouveau appelé à diriger un arrondissement maritime : cette fois, c'était le premier arsenal maritime de la France, c'était Brest. Là il eut à réorganiser le service, précédemment partagé entre l'autorité militaire et l'autorité administrative. Les trois années qu'il passa dans sa préfecture lui permirent d'apporter à l'administration des améliorations importantes, et, en même temps, elles furent pour lui des plus heureuses; car il avait pu appeler auprès de lui sa famille. Ce repos occupé fut tout à coup interrompu, en février 1830, par l'ordre d'armer dans le plus bref délai et de conduire à Toulon tous les bâtiments en état de prendre la mer. L'impulsion une fois donnée à ces travaux extraordinaires, Duperré fut mandé à Paris et y reçut sa nomination au commandement en chef des forces navales d'une expédition qui se préparait contre la régence d'Alger. Il s'agissait d'une réparation au pavillon national insulté. Duperré ne pouvait hésiter, et d'ailleurs ce choix était un grand honneur. Mais, tout en acceptant avec un juste orgueil le commandement offert, il ne put cacher ses appréhensions légitimes. Marin expérimenté, il connaissait cette côte de Fer, déjà rendue difficile dès le mois de juin par les vents de N. E. et de N. O., et à coup sûr inabordable dans le mois d'août pour une flotte considérable. Ces réserves faites, Duperré n'en promit pas moins de mettre au service du roi son courage et ces admirables facultés d'organisation qu'il avait si souvent exercées. L'expédition, au reste, n'était pas populaire, surtout à Paris. L'opposition, dont les journaux dirigeaient seuls ou plutôt créaient l'opinion publique, condamnait à l'avance un succès dont la gloire rejaillirait sur une administration détestée. Les haines de parti avaient le pas sur le patriotisme. Le nom du général en chef de l'expédition, le comte de Bourmont, était repoussé par des haines exclusives, par des préjugés incurables. Seul, Duperré, en dehors de tous les partis, avait la confiance de tous. On savait qu'il n'avait jamais voulu être qu'un homme de mer. On connaissait l'autorité que lui donnaient sur une flotte sa vie passée, la notoriété de ses talents, l'énergie de son caractère. On ne s'étonna pas même de le voir organiser, en quarante-huit jours, une flotte immense. Revêtu définitivement, le 12 mars, du commandement en chef de l'armée navale et de l'autorité attribuée au préfet maritime de Toulon, Duperré était arrivé dans cette ville le 1er avril. Le 18 mai, tout était prêt. Sans doute ce grand armement maritime ne fut au fond et ne put être qu'indigeste et temporaire ; sans doute ce fut surtout une escadre de transport, composée d'équipages et d'officiers juxtaposés. Mais enfin, un seul homme peut-être, le marin de Boulogne, des Antilles, de Venise et de Cadix, avait pu réussir en si peu de jours à former cet ensemble : avec les lenteurs ordinaires d'un armement naval, tout restait inutile. Jour et nuit, pendant un mois et demi, Duperré travailla aux mille détails de la flotte, de la flottille et du convoi, à la répartition et à l'embarquement de l'armée expéditionnaire, au classement d'un immense matériel de campagne, à l'approvisionnement de l'armée

Digitized by Google

et de la flotte. Quatre-vingt-deux pièces de gros calibre, neuf mortiers, trois mille huit cents chevaux, une armée de trente-cinq mille hommes, des munitions et des vivres en proportion, tout cela fut installé en un mois et demi sur six cent soixante-quinze bâtiments de guerre et de commerce. L'armée navale, composée de deux escadres, de deux divisions de réserve et d'un convoi, mit sous voiles le 25 mai. Déjà la flottille de débarquement s'était réunie dans la baie de Palma, île Majorque. Dès le 28, le temps devint mauvais et la mer menaçante. Le 30 mai, l'armée était en vue d'Alger : mais le 31, on apprit qu'une partie de la flottille avait été dispersée par un coup de vent : la mer était houleuse, un débarquement pouvait être imprudent dans ces circonstances. Le vice-amiral se décida à réunir tous les bâtiments dans la baie de Palma. Le 9 juin, l'armée apparcilla de nouveau. Le 12, on se retrouva en vue d'Alger : la mer était encore très-grosse. Il fallut de nouveau s'éloigner de la côte. Mais enfin, le 13, on mit le cap sur la baie de Torre-Chica ou de Sidi-Feruch. L'armée navale y prit poste, inquiétée seulement par quelques bombes tirées des hauteurs. L'artillerie du fort de la presqu'île avait été transportée sur les hauteurs qui commandent la plage de débarquement. L'enlèvement des batteries n'offrit aucun danger sérieux. Le 14, le débarquement du personnel et du matériel fut effectué avec une activité singulière, mais aussi avec un bonheur inouï. La résistance de l'ennemi fut presque nulle. Le 16, le vice-amiral put craindre un moment de voir se renouveler l'immense désastre de Charles-Quint. Un ouragan soudain fondit sur la flotte, jetant les uns sur les autres les bâtiments trop serrés, brisant et jetant à la côte plusieurs embarcations. « Deux heures de prolongation de ce temps, dit le journal du vice-amiral, l'armée et la flotte pouvaient être conduites à une destruction totale. » Quelle terrible responsabilité! Mais enfin la tempête s'apaisa et la flotte n'eut plus qu'à entretenir les communications avec la division de blocus, avec Toulon et à s'alléger de tous les transports inutiles. Quelques bâtiments légers appuyèrent de leur feu une attaque générale contre l'ennemi et une division put concourir au succès de l'attaque par une diversion du côté de la mer. Le fort des Anglais fut vivement canonné par l'armée navale tout entière défilant successivement devant toutes les batteries jusqu'à celles du môle. Le vaisseau amiral, *la Provence*, eut les honneurs du feu de l'ennemi dirigé plus spécialement contre son pavillon. Le 5 juillet, Alger appartenait à la France. Mais, quelques jours après, un pavillon nouveau flottait sur tous les bâtiments de l'armée navale. Le 11 août, on avait reçu la nouvelle de la révolution. Le 13, le nouveau roi créa trois places d'amiraux et son premier soin fut de récompenser les éminents services de Duperré en l'appelant à cette haute dignité en même temps qu'à la pairie. Déjà Charles X avait fait, le 14 juillet, Duperré pair du royaume; Louis-Philippe ne fit que rendre à l'amiral le titre que lui enlevait la charte nouvelle. Celui-ci accepta. Il n'avait pas cessé de servir la France et, de quelque main que vînt la récompense, elle n'en était pas moins méritée. Parti d'Alger le 8 septembre, l'amiral arriva le 15 à Toulon. Il revenait chargé d'une gloire nouvelle et personnifiant pour ainsi dire cette conquête dont le pays commençait à s'enorgueillir. Sa ville natale, la Rochelle, lui décerna une épée d'honneur. St-Servan donna à l'une de ses rues le nom de celui qui, vingt ans auparavant était venu dans son port armer *la Sirène* et *la Bellone*. L'amiral retrouva à Paris les mêmes respects, les mêmes hommages. Admis dans la Chambre haute le 9 novembre 1830, il put, dès le mois de janvier suivant, faire profiter ses nouveaux collègues des lumières de son expérience. Il prit la parole dans la discussion du projet de loi relatif à la traite des noirs. Il fut choisi pour rapporteur par la commission chargée de l'examen du projet de loi relatif aux pensions des marins réformés de 1814 à 1817. C'est sur les conclusions de son rapport que fut votée la loi du 18 avril 1831 sur les pensions de l'armée navale. Ces travaux législatifs, dont le nombre ne fit que s'accroître pendant la session de 1832, ne l'empêchèrent pas de présider, pendant quatre ans, le conseil d'amirauté en l'absence du ministre. Il contribua ainsi à l'élaboration des mesures les plus importantes projetées ou adoptées par le département de la marine et des colonies pendant les années difficiles qui suivirent la révolution de 1830. L'effet ordinaire des révolutions est de relâcher les liens de la discipline. L'autorité avait été désarmée après la révolution de Juillet et le Code pénal en vigueur était devenu insuffisant par des réformes successives faites sous l'influence d'une philanthropie mal entendue. Les traditions brisées en 1789 n'avaient pu encore être renouées. Enfin, quand il s'agissait de réformer ou d'augmenter l'établissement naval, il fallait lutter contre la défaveur de l'opinion publique, contre les préjugés qui représentaient la France comme une puissance exclusivement continentale, incapable d'avoir une marine sérieuse; il fallait vaincre le mauvais vouloir et la parcimonie des chambres. Ce fut là l'œuvre à laquelle participa Duperré, avec l'autorité d'un esprit sûr et droit, nourri des vieilles traditions. Ses travaux au sein du conseil d'amirauté lui valurent un gage éclatant de la satisfaction royale, la grand'croix de la Légion d'honneur (1er mars 1831). Après quatre ans de ces études fécondes, Duperré fut appelé au poste où il pouvait réaliser une partie du bien qu'il avait conseillé jusqu'alors. La confiance royale lui donna le 22 novembre 1834, le portefeuille de la marine et des colonies. Il avait alors près de soixante ans : mais sa robuste constitution lui permettait encore un travail régulier et soutenu. Sans espérer vaincre du premier coup les répugnances parlementaires pour l'extension des crédits de la marine, Duperré s'attacha au moins à pourvoir à deux intérêts im-

Digitized by Google

portants, l'extension des armements, les améliorations réclamées par le personnel. Il réglementa à nouveau la police et la discipline des équipages de ligne (12 janvier 1835), le service des chiourmes (19 mai 1835); il organisa le service de santé de la marine (17 juillet 1835), institua le corps du commissariat (3 janvier 1835), organisa la gendarmerie coloniale (17 août 1835), réorganisa le corps d'artillerie de marine (11 septembre 1835) et les bureaux de l'administration centrale (19 septembre 1835). Il prit des mesures pour réprimer l'insubordination des équipages à bord des navires du commerce. Les armements maritimes s'étendaient chaque jour en Europe. Un grand mouvement d'escadres se faisait par les mers en Amérique, le ministre entretenait des forces importantes sous le commandement du baron de Mackau, gouverneur de la Martinique ; des divisions importantes parcouraient la Méditerranée, croisaient sur les côtes d'Espagne et dans l'Océan. L'ambassadeur de France à Constantinople était un amiral, le baron Roussin, et déjà on voyait poindre les premiers symptômes de cette grave difficulté politique qu'on appela la question d'Orient. Le rôle tout spécial de Duperré le laissa toujours en dehors des partis et, quand le cabinet présidé par M. Thiers fit place au ministère du 6 septembre 1836, le ministre de la marine se retira sans tomber. Le maréchal duc de Dalmatie rappela l'amiral baron Duperré dans le cabinet formé sous sa présidence, le 12 mai 1839. La flotte allait enfin devenir un instrument politique et militaire. Le budget pour 1841 fut fixé à plus de 84 millions et on sait combien ces prévisions durent être dépassées par les armements qu'exigèrent le traité du 15 juillet 1840 et l'expédition de la Plata. C'est sous la seconde administration de Duperré que fut formée par l'amiral Lalande cette admirable escadre du Levant, qui la première put se montrer sans désavantage à côté d'une escadre anglaise. On sait si les efforts de Duperré avaient contribué à ce résultat. Après moins de dix mois, les embarras intérieurs et les difficultés diplomatiques entraînèrent la chute du ministère qui, le 29 février 1840, se vit abandonné par la majorité de la chambre des députés dans la question de la dotation du duc de Nemours. Rendu à la vie de famille, l'amiral s'était retiré dans sa terre de Mon-Repos où il retrouvait un calme nécessaire à sa santé : ce calme ne fut pas de longue durée. L'isolement menaçant dans lequel le traité du 15 juillet avait placé la France fit sentir le besoin d'un marin éprouvé à la tête de la flotte. Duperré fut appelé à la commander; mais bientôt l'orage fut conjuré par la modération de la France et l'expérience du marin put être mise à profit d'une manière plus pacifique dans les conseils du roi. Le ministère du 29 octobre 1840 compta Duperré parmi ses membres. Parmi les actes principaux de cette administration nouvelle, notons la réglementation du service et de l'administration de l'École de pyrotechnie établie à Toulon (1er avril 1841); l'organisation de l'état-major général de l'armée navale (loi du 17 juin 1841); la fixation du régime financier des colonies (loi du 25 juin 1841); la soumission à une commission spéciale de la comptabilité des matières et des approvisionnements (ordonnance du 13 juillet 1841); une modification de l'organisation du corps des officiers de santé (21 octobre 1841); la réorganisation du corps d'artillerie de marine (4 janvier 1842); l'organisation de l'ordre judiciaire et de l'administration de la justice dans les établissements français de l'Inde (7 février 1842); enfin, l'augmentation du nombre des bâtiments à vapeur de la marine royale porté à soixante et dix, dont vingt de 200 chevaux et au-dessus (1er mars 1842). Tels avaient été les travaux de cette vie si glorieusement et si utilement occupée. Ces longs et laborieux services avaient peu à peu ruiné la constitution robuste de l'amiral. Le 6 février 1843, l'amiral baron Duperré dut prendre enfin ce repos qu'il avait mérité par cinquante ans de dévouement à la France. Le roi agréa sa démission et Duperré remit à l'amiral baron Roussin le portefeuille de la marine et des colonies. Il assista encore pendant quelques mois aux séances de la chambre des pairs, et s'éteignit, entouré de sa famille, le 2 novembre 1846, âgé de soixante et onze ans. Sa mort fut celle d'un chrétien, et la France lui rendit les honneurs que méritait un de ses plus glorieux enfants. Le roi décida que ses obsèques auraient lieu aux frais du pays et que sa dépouille mortelle reposerait à côté de celles des héros, dans les caveaux de l'église des Invalides. Ce grand homme de bien ne laissait à sa famille qu'un modeste héritage : la sollicitude du roi et des chambres dut pourvoir à la situation de sa veuve et de ses trois enfants. Une pension de 12,000 francs, récompense nationale, fut accordée à madame l'amirale baronne Duperré, avec reversibilité sur ses enfants, en cas de décès. Ainsi éclatait une dernière fois le désintéressement dont Duperré avait fait preuve pendant toute sa vie. La statue de l'illustre marin, exécutée par Pradier, a été placée au musée de Versailles et le conseil municipal de Paris a honoré, à son tour, cette mémoire si grande et si pure en donnant le nom de Duperré à l'une des rues de la capitale. Le caractère particulier de Duperré comme marin, est sans contredit des plus remarquables. La qualité qui y brille au-dessus de toutes, c'est l'amour passionné du devoir. Organisateur puissant, il a été surtout l'homme que réclamait la marine française, affaiblie, mutilée, séparée violemment de ses traditions. Nul plus que lui n'a fait respecter la discipline, parce que nul ne l'a respectée davantage. Rigoureux pour lui-même, il a pu l'être pour les autres. « Notre métier, disait-il, tel que je le conçois et que je l'ai toujours pratiqué, ne se fait point impunément. » Cette sévérité, qui plaçait le devoir au-dessus de toute considération personnelle, prenait sa source dans un sentiment religieux profond et sincère. De là cette ponctualité dans les détails,

Digitized by Google

cette vigilance qui ne fut jamais en défaut, qualités estimables chez les intelligences médiocres, mais sans prix chez les intelligences d'élite. Il préparait, il prévoyait tout, réservant pour l'action la partie ardente de sa nature. Bon et généreux quand il pouvait l'être sans ébranler la discipline, sans faire faiblir la règle, il avait pour ses subordonnés cette sollicitude qui commande à la fois le dévouement et la confiance. Son esprit droit et net ne s'attachait qu'aux points essentiels, et son style, sobre et plein, ne traduisait que des faits nécessaires, que des pensées lumineuses. Laissons compléter ce portrait par un homme qui a bien connu l'amiral Duperré : « Au physique comme au moral, M. l'amiral Duperré était puissamment organisé. Sa taille élevée, d'abord agile et robuste, n'avait pas échappé, dans ses dernières années, à l'influence de l'âge et d'une existence rendue forcément sédentaire par la difficulté qu'il éprouvait à marcher. Sa tête était devenue de plus en plus imposante, sous la double consécration de la gloire et de la vieillesse. Très-abondante, noire et ondée, sa chevelure s'était éclaircie, un peu aplatie et légèrement argentée dans les derniers temps de sa vie. Malgré la souffrance, un regard toujours expressif révélait tour à tour la mâle énergie et l'extrême bonté de son âme. La noble cicatrice laissée à sa joue gauche par une balle du combat de Grand-Port, rappelait les luttes guerrières de l'athlète, dont la maladie seule semblait avoir pu abattre les membres, non le courage. Très-belle dans ses formes allongées, sa main, naguère si puissante à maîtriser la tempête ou à défendre l'honneur du pavillon, devenait de plus en plus tremblante lorsqu'il se laissait gagner par des emportements dont il n'avait jamais pu se défendre, mais qu'il savait réparer avec autant de dignité pour les autres que pour lui-même... Sous les rapports privés, il était homme de bien dans la plus noble et pure acception du mot : humain, sûr, affectueux et d'une rare indulgence. Nul n'était plus tendre dans les effusions de la famille, plus rempli de bienveillance dans l'intimité. » L'écrivain qui rend à Duperré ce respectueux hommage est M. F. Chassérian, ancien chef de cabinet de l'amiral et historiographe de la marine. C'est à son ouvrage : *Vie de l'amiral Duperré*, Paris, imprimerie nationale, 1848, que nous avons emprunté, la plupart des renseignements contenus dans cette notice. M. Chassériau y a réuni, sous forme d'Annexes, les rapports faits depuis 1801 par l'amiral soit comme marin, soit comme législateur. A. F—R.

DUPERRET (Claude-Romain Laus), député du département des Bouches-du-Rhône à l'assemblée législative et ensuite à la convention, se déclara agriculteur dans ces deux assemblées et au tribunal révolutionnaire, où il fut traduit ; mais le fils, qui s'est fait connaître par plusieurs écrits, après la mort de son père, a déclaré qu'il était gentilhomme languedocien. Dans ces deux assemblées, Duperret s'attacha au parti de la Gironde et doit par conséquent être considéré comme républicain. Il défendit le roi autant qu'il était possible de le défendre alors, en votant pour l'appel au peuple et pour le bannissement. Pendant toute la session conventionnelle, on le vit constamment opposé aux montagnards, moins par ses discours que par son audace personnelle : il n'avait point l'habitude de la tribune, ni du langage oratoire ; mais dans les grands tumultes qui avaient lieu presque tous les jours, il se portait toujours en avant au milieu de la salle, apostrophait, menaçait la faction opposée ou l'accablait de sarcasmes. Comme il ne produisait point d'effet hors du lieu des séances par ses motions et par ses discours, il ne fut pas d'abord compris dans le décret de proscription lancé, le 2 juin 1793, contre les chefs de son parti; mais il avait conservé des liaisons avec quelques-uns de ceux qui s'étaient enfuis en Normandie. La fameuse Charlotte Corday avait reçu de Barbaroux, l'un d'eux, une lettre de recommandation pour lui : et il l'avait conduite chez le ministre de l'intérieur dans les bureaux duquel elle avait, disait-elle, quelques affaires à suivre. Après la mort de Marat, le capucin Chabot dénonça cette visite de Charlotte Corday à Duperret, comme une preuve de la complicité de ce dernier dans l'assassinat qui venait d'être commis. Duperret parvint néanmoins à se débarrasser de cette dangereuse dénonciation ; mais il avait été le rédacteur de la protestation de soixante-treize de ses collègues contre les violences du 31 mai et du 2 juin : cet écrit le fit arrêter ; on revint à la charge sur son entrevue avec Charlotte Corday ; la convention le décréta d'accusation, et il fut livré au tribunal révolutionnaire avec vingt et un de ses collègues. Le rédacteur de cet article s'est trouvé deux jours avec Duperret dans les prisons de la Conciergerie : certain de son innocence de tous les délits qu'on l'accusait d'avoir commis, il ne concevait pas comment des hommes pouvaient contre leur propre conscience, se rendre coupables de pareilles injustices; et il s'abandonnait contre eux, contre toute l'espèce humaine aux plus furieuses imprécations; il fut mis à mort, avec ses collègues, le 31 octobre 1793; à l'âge de 46 ans. B—u.

DUPERRON (Jacques Davy), cardinal, né dans le canton de Berne le 25 novembre 1556, descendait d'une ancienne famille de basse Normandie réfugiée en Suisse pour cause de religion. Julien Davy, son père, médecin très-instruit, lui enseigna le latin et les mathématiques. Il apprit ensuite, sans le secours d'aucun maître, le grec, l'hébreu, et ce qu'on nommait alors la philosophie. Sa mémoire tenait du prodige, et il lui fut facile d'acquérir cette sorte d'érudition regardée, dans ce temps-là, comme le premier des mérites. Duperron vint à Paris, et on croit qu'il fut obligé, pour vivre, de donner des leçons de langue latine. Il eut le bonheur d'intéresser à son sort Philippe Desportes, qui lui conseilla de rentrer dans le sein de l'Église catholique, et lui procura la place de lecteur de Henri III, avec une pension de 1,200 écus. Duperron embrassa l'é-

Digitized by Google

tat ecclésiastique et fut pourvu de plusieurs bénéfices. Il prononça l'oraison funèbre de Marie Stuart, reine d'Ecosse; circonstance qui contribua beaucoup à accroître sa réputation et ses espérances de fortune. On a prétendu que Duperron perdit la faveur du roi pour s'être permis un mot répréhensible. Il venait, dans un discours applaudi de tous les courtisans, de démontrer l'existence de Dieu par des raisons qui semblaient sans réplique. Le roi lui en fit compliment : Sire, lui répondit-il, s'il plaît à Votre Majesté, je prouverai par des raisons aussi bonnes qu'il n'y a pas de Dieu. C'est l'Estoile qui paraît avoir le premier rapporté cette anecdote, et elle a été souvent copiée sans examen. En supposant qu'elle soit vraie, on doit se rappeler que, dans le siècle où vivait Duperron, chacun faisait vanité de soutenir le pour et le contre sur les sujets les plus importants. La réponse qu'on met dans sa bouche n'est donc qu'une fanfaronnade, il est vrai, très-déplacée. On est d'ailleurs certain que Duperron ne cessa pas de remplir les fonctions de lecteur jusqu'à la mort du roi. Il s'attacha ensuite au cardinal de Bourbon et devint l'âme du parti qui travaillait à lui assurer le trône au préjudice d'Henri IV. Le projet fut découvert, et Duperron passa pour l'avoir révélé lui-même, dans l'espoir d'une récompense proportionnée à ce service. Son ambition était déjà connue, et on le savait assez peu délicat sur le choix des moyens qui pouvaient le faire réussir. Les complaisances qu'il eut pour Gabrielle d'Estrées, achevèrent de le mettre dans les bonnes grâces d'Henri IV. Il fut pourvu de l'évêché d'Evreux en 1591, par le renvoi de Claude de Saintes (*voy.* Cl. de Saintes), et dès ce moment, il employa tout son ascendant sur l'esprit du roi pour le déterminer à rendre la tranquillité à son royaume, en rentrant dans la communion romaine. Après l'avoir instruit secrètement pendant plusieurs mois, il accompagna ce prince lorsqu'il se rendit à l'église pour prononcer son abjuration solennelle. Duperron fut ensuite envoyé à Rome pour solliciter, de concert avec le cardinal d'Ossat, la levée de l'interdit lancé sur la France, et on leur reprocha de s'être soumis, pour l'obtenir, à des conditions humiliantes (*voy.* Clément VII). Cependant le roi approuva la conduite de ses envoyés, et il en témoigna sa satisfaction à Duperron, en l'embrassant à plusieurs reprises. Le diocèse d'Evreux souffrait de l'absence de son pasteur; le calvinisme y comptait de nombreux partisans. Duperron se hâta de venir au secours des fidèles dont la foi commençait à être ébranlée. Ses discours, ses prédications eurent un succès éclatant. Henri Sponde depuis évêque de Pamiers et Sancy, général des Suisses, abjurèrent leurs erreurs entre ses mains, et cet exemple fut suivi par une foule de personnes. Le parti protestant, effrayé de cette défection, s'en vengea par des épigrammes d'autant plus cruelles, qu'elles retraçaient une partie de la conduite du prélat. La réputation de Duperron s'accrut encore de la fameuse conférence qui eut lieu à Fontainebleau, en 1600, en présence de toute la cour. L'abbé Longuerue prétend que Duplessis Mornay se défendit mal, et qu'il céda trop tôt la victoire à son adversaire. On raconte que Henri IV, qui assistait à cette conférence, dit à Sully, « Eh bien, que vous en semble de votre pape? » et que Sully répondit : « Il « me semble que Mornay est bien plus pape que « vous ne pensez; ne voyez-vous pas qu'il donne « le chapeau rouge à M. d'Evreux? Quoi qu'il en soit de cette anecdote, Duperron ne reçut de la cour de Rome qu'un bref de félicitation. Il reparut dans la lice pour combattre d'Aubigné, mais cette fois il ne remporta pas l'avantage. D'Aubigné, sans s'effrayer de la vaste érudition de son adversaire, et réduisant la question aux termes les plus simples, l'accabla de tant d'arguments qu'il l'obligea de demander un délai pour répondre. Il ne réussit pas mieux dans son projet de ramener à la religion la sœur du roi (*voy.* Catherine), princesse d'un rare mérite, mais ferme dans sa croyance. Ce désagrément le détermina à retourner dans son diocèse plus tôt qu'il ne l'aurait voulu; il y publia un Bréviaire très-imparfait, de l'aveu même de son clergé, et un Rituel dans lequel il fit insérer la fameuse bulle *in Cœna Domini*, rejetée par les parlements du royaume, comme destructive des libertés de l'Eglise gallicane. Ce fut cette complaisance pour la cour de Rome, qui lui mérita enfin le chapeau de cardinal, objet de toute son ambition. Il l'obtint en 1604, et la même année il fut envoyé à Rome, avec le titre de chargé des affaires de France. Duperron rendit un service important à l'Eglise, en déterminant le pape à ne prendre aucun parti dans les disputes sur la grâce (*voy.* Molina et Valentia). Il contribua aussi à rétablir la paix entre le saint-siége et les Vénitiens. Il développait son opinion, au consistoire, avec tant de chaleur et d'éloquence, que Paul V avait coutume de dire : Prions Dieu qu'il inspire Duperron, car il nous persuadera tout ce qu'il voudra. Il était encore à Rome lorsque le roi le nomma à l'archevêché de Sens, vacant par la mort de Renaud de Beaune. A son retour il visita son nouveau diocèse, mais il ne tarda pas de venir à la cour pour remplir les fonctions de grand aumônier. Duperron prit une part active aux disputes théologiques qui s'élevèrent à la même époque, et dans toutes il se montra partisan zélé des opinions ultramontaines. Il prit la défense du livre de Bellarmin sur le pouvoir du pape, contre l'arrêt du parlement qui en condamna la doctrine comme attentatoire aux droits des souverains. Il provoqua la disgrâce de Richer, syndic de Sorbonne, et contribua à lui faire perdre cette place. Lors des états généraux de 1614, il s'opposa à la signature du formulaire présenté par les députés du tiers, portant qu'il n'y a puissance en terre, quelle qu'elle soit, spirituelle ou temporelle, qui ait aucun droit sur le royaume de France et qui puisse dispenser ou absoudre les sujets de la fidélité et obéissance qu'ils doivent au souverain légitime. Les deux autres ordres se rangèrent à l'avis de Duperron, et

Digitized by Google

l'assemblée se sépara sans avoir rien décidé sur un point aussi important. Duperron passait le temps qu'il ne donnait pas aux affaires, dans une terre qu'il avait acquise à Bagnolet. Ce fut dans cette retraite qu'il composa une partie de ses traités de controverse. Il y travaillait à la *Réplique au roi d'Angleterre*, lorsqu'il fut attaqué d'une rétention d'urine. Il se fit transporter sur-le-champ à Paris, mais le mal était incurable, et il mourut au bout de quatorze jours de souffrances, le 5 septembre 1618. On ne peut nier que le cardinal Duperron ne fût un homme d'un mérite peu commun. Il avait infiniment d'esprit, s'exprimait bien et en bons termes; sa mémoire lui fournissait d'ailleurs, à l'appui de ses récits, des anecdotes curieuses et des citations imposantes. Mais ses ennemis prétendent que son érudition était superficielle, mal digérée, et qu'il manquait de méthode. L'ambition paraît avoir été sa seule passion, et il l'étendit même à la littérature, où il croyait occuper un des premiers rangs. Dans sa jeunesse, il avait traduit en vers français une partie du 1er et du 4e livre de l'*Énéide*. Le succès de cette traduction, les éloges que lui donnèrent Desportes et Bertaut, exaltèrent son orgueil au point que, suivant Marolles, il se regardait comme supérieur à Virgile pour la diction. Il s'était fait, dit l'abbé Longuerue, comme le colonel général de la littérature, et on était obligé de s'assurer de son suffrage avant d'oser demander celui du public. Ses livres favoris étaient Montaigne, dont il appelait les *Essais* le bréviaire des honnêtes gens, et Rabelais, qu'il nommait l'auteur par excellence. Les ouvrages de Duperron se divisent en trois classes : controverse, littérature et négociations. On les a recueillis, Paris, 1622, 3 vol. in-fol. Cette collection comprend : 1° *Réplique à la réponse du sérénissime roi de la Grande-Bretagne* (Jacques Ier). Elle devait contenir 6 livres. Il n'y a que les trois premiers et une partie du 4e qui aient été imprimés. 2° *Traité du sacrement de l'Eucharistie contre Duplessis Mornay*; 3° *Réfutation de toutes les observations tirées des passages de St. Augustin, allégués par les hérétiques contre le saint-sacrement de l'eucharistie*. Je conseille, dit Pélisson, la lecture des ouvrages du cardinal Duperron à ceux qui veulent savoir au vrai ce que c'est que nos controverses. On a remarqué qu'il est le premier auteur catholique qui ait écrit sur des matières de religion, en langue vulgaire. 4° *Traité de la rhétorique française*. Il a été réimprimé dans le *Tableau de l'éloquence*, par le P. Charles de St-Paul, 1657; 5° *Oraison funèbre de Ronsard*, Paris, 1586, in-8°, réimprimée au-devant des œuvres de Ronsard. 6° *Partie du 1er et du 4e livre de l'Enéide, traduits en vers français*, souvent imprimé séparément ou dans les recueils du temps. 7° Deux odes du premier livre d'Horace, traduites en vers; l'Epître de Pénélope à Ulysse, trad. d'Ovide; des Hymnes, etc.; *l'Ombre de l'amiral de Joyeuse*, poëme. L'abbé Longuerue dit que les poésies de Duperron sont affreuses, et malgré les éloges que lui donne l'abbé Goujet, dans la *Bibliothèque française*, on paraît en faire peu de cas. 8° Les *Ambassades* de Duperron, depuis 1590 jusqu'en 1618. Elles ont été réimprimées en 1629 et 1633. César de Ligny, son secrétaire, en fut l'éditeur. C'est un bien, dit Sorbière, duquel le public eût souffert la privation sans beaucoup de dommage. Wicquefort en porte le même jugement, et trouve Duperron inférieur à d'Ossat, sous tous les rapports. On peut consulter, sur Duperron : les *Oraisons funèbres* de ce prélat, par Provenchères et Neuville; *l'Histoire abrégée de sa vie*, par Pelletier, Paris, 1618, in-8°; la *Vie de Duperron*, par Burigny, Paris, 1768, in-12. Christophe Dupuy a recueilli, sous le titre de *Perroniana*, les bons mots et les remarques critiques attribués à Duperron. Isaac Vossius fit imprimer ce recueil à La Haye en 1666. Daillé en donna une édition plus correcte, Cologne (Rouen), 1669, in-12, à laquelle il joignit *Thuana*. Il y en a une 3e sous la même rubrique, 1691 (*coy.* Desmaiseaux). W—s.

DUPERRON (Jean Davy). Frère du cardinal, lui succéda dans l'archevêché de Sens, et mourut en 1621. Il passait pour savant dans les langues anciennes, et le cardinal l'avait présenté pour la place de précepteur du Dauphin; mais Vauquelin Desyvetaux lui fut préféré. On lui attribue une *Apologie pour les Jésuites, au sujet du livre de Suarez*, Paris, 1614, in-12, traduite en latin l'année suivante. — Duperron (Jacques Davy), neveu du précédent, évêque d'Angoulême en 1630, d'Evreux en 1646, grand aumônier d'Henriette-Marie, reine d'Angleterre, mort le 14 février 1649. C'est lui qui fut l'éditeur des ouvrages de controverse du cardinal Duperron. On conserve un recueil manuscrit de ses lettres indiqué dans la *Bibliothèque historique de France*, n° 30,718. W—s.

DUPERRON (Louis le Hayer), lit son étude particulière de la poésie, et fut un des membres de l'Académie récemment établie à Caen. Ses productions sont au-dessous du médiocre; la plus considérable est intitulée *les Palmes de Louis le Juste, poëme historique divisé en 9 livres, où, par l'ordre des années, sont contenues les immortelles actions de Louis XIII*, Paris, 1635, in-4°. On a encore de lui *les Heureuses Aventures*, tragi-comédie en 5 actes et en vers, 1633, in-8°; *Poésies morales et chrétiennes*, Paris, 1660, in-4°, et quelques traductions, telles que *de la Connaissance de la bonté et de la miséricorde de Dieu*, de Jean de Palafox de Mendoza, Paris, 1688, in-12; *Histoire de l'empereur Charles V*, par Jean Antoine de Vera y Figueroa, Bruxelles, 1667, in-12. D. L.

DUPERRON. *Voyez* Anquetil.

DUPERRON. *Voyez* Lehayer.

DUPERRON de CASTERA (Louis-Adrien), résident de France à Varsovie, né à Paris, en 1705, mort le 28 août 1752, dans sa 47e année, a publié plusieurs romans, des traductions médiocres, et quelques écrits ridicules, qui provoquèrent la satire de l'abbé Desfontaines. Ce sont : 1° *Aventures de Léonidas et de Sophronie*, Paris, 1722, in-12; 2° *le*

Digitized by Google

Théâtre des passions et de la fortune, ou les Amours infortunées de Rosamidor et de Théoglaphire, 1731, in-12 ; 3° *Relation de la découverte du tombeau de l'enchanteresse Orcaville*, traduite de l'espagnol de J. Iniguez de Médrane, 1730, in-12 ; 4° *la Pierre philosophale des dames, ou les Caprices de l'amour et du destin*, 1723, in-12 ; 5° *Entretiens littéraires et galants, avec les aventures de Palmerin et de Thamire*, 1738, 2 vol. in-12. Il y repousse les attaques de l'abbé Desfontaines, qui ne se tint pas pour battu. 6° La *Lusiade* de Camoëns, Paris, 1735, 1768, 3 vol. in-12, précédée d'une vie de cet homme célèbre. Duperron convient dans sa préface, qu'il peut être resté souvent au-dessous de son modèle ; mais il demande qu'on lui sache gré de sa bonne intention ; il annonce qu'il a employé une prose poétique et nombreuse qui conserve les traits hardis et les figures de l'original ; il n'a cependant pas atteint le but qu'il se proposait, car c'est surtout son style froid, traînant ou boursouflé, qui faisait désirer qu'un écrivain plus habile se chargeât d'être l'interprète de ce chef-d'œuvre du premier des littérateurs portugais. Duperron a, sur La Harpe, l'avantage d'avoir su la langue portugaise, mais, du reste, c'est le seul. Parmi les notes que Duperron a ajoutées à la fin de chaque chant, il en est de très-singulières ; il s'efforce d'y justifier le mélange, si habituel au Camoëns, des fables du paganisme aux légendes de la religion chrétienne. Pour y mieux réussir, il prétend que Mars est Jésus-Christ, Vénus la Religion, Cupidon l'Esprit-Saint, Bacchus le Démon, etc. « A la bonne heure, » disait plaisamment Voltaire, « j'y consens ; mais « j'avoue que je ne m'en étais pas aperçu. » 7° Les *Amours de Clitophon et de Leucippe*, traduits du grec, d'Achille Tatius, 1733, in-12 ; 8° Le *Newtonianisme pour les dames*, traduit de l'Italien, d'Algarotti, 1738, 2 vol. in-12 ; 9° *Théâtre espagnol*, 1738, in-12. C'est l'extrait plutôt que la traduction de dix pièces de Lopez de Vega. Il ne faut pas dire avec Desessarts que cet ouvrage a été éclipsé par celui de Linguet, puisque les traducteurs ne se sont pas occupés des mêmes pièces. 10° *Histoire du mont Vésuve, avec l'explication des phénomènes qui ont coutume d'accompagner les embrasements de cette montagne*, 1741, in-12, fig. ; cet ouvrage n'est pas le résultat des observations de Duperron ; il l'a traduit des Mémoires de l'Académie de Naples. 11° *Lettre à Riccoboni sur la comédie de l'Ecole des Amis*, 1737, in-12 ; 12° Deux comédies : les *Stratagèmes de l'amour* (1739), le *Phœnix* ou la *Fidélité à l'épreuve* (1731). Z.

DUPETIT-MÉRÉ (Frédéric), auteur dramatique, né à Paris, en 1785, et mort dans la même ville le 4 juillet 1827, a fait représenter, soit seul, soit en collaboration avec d'autres auteurs, un grand nombre de pièces, qui presque toutes ont été publiées sous le nom de Frédéric. Ce sont : 1° *la Famille vénitienne ou le Château d'Orsenno*, mélodrame en 3 actes, 1806 ; 2° *la forêt d'Edimbourg ou les Ecossais*, mélodrame en 3 actes, 1806 ; 3° *le Génie des îles noires, ou Quiribini*, mélodrame-féerie en 3 actes, 1806 ; 4° *l'Aveugle du Tyrol*, mélodrame en 3 actes, 1807 ; 5° *les Petits Troubadours*, mélodrame lyrique en 3 actes, 1807 ; 6° *la Chaumière du mont Jura ou les Bûcherons suisses*, mélodrame en 3 actes, 1809 ; 7° *le Lion de Florence ou l'Héroïsme maternel*, tableaux historiques en 2 actes, 1810 ; 8° *la Roche du Diable*, scènes féeries, en 3 parties, 1810 ; 9° *la Tête rouge ou le Mandrin du Nord*, tableaux historiques en 2 actions, 1810 ; 10° *le Conseil des fées*, prologue en 1 acte, suivi du *Berceau céleste, ou les Vœux de Rome*, 1811 ; 11° *le Sabot miraculeux ou l'Ile des nains*, scènes-féeries en 3 parties, 1811 ; 12° *les Bédouins ou la Tribu du mont Liban*, pantomime en 3 actes, 1813 ; 13° *Lolotte et Fanfan, ou les Flibustiers*, pantomime en 3 actes, 1814 ; cette pièce a été tirée du roman : *Lolotte et Fanfan, ou les Aventures de deux enfants abandonnés dans une île déserte*, par Ducray-Duménil, Paris, 1807, 4 vol. in-12. 14° *Le Bombardement d'Alger ou le Corsaire reconnaissant*, mélodrame en 3 actes, 1815 ; 15° *le Fils banni*, mélodrame en 3 actes, 1815 ; 16° *Jean-Bart ou le Voyage en Pologne*, mélodrame en 3 actes, 1815 ; 17° *la Vallée du torrent ou l'Orphelin et le meurtrier*, mélodrame en 3 actes, 1816 ; 18° *Daniel ou la Fosse aux lions*, pantomime dialoguée en 3 actes, 1817 ; 19° *le Pic terrible ou la pauvre Mère*, pantomime en 3 actes, 1817. — Il a fait en collaboration avec Boirie : 20° *la Bataille de Pultawa*, mélodrame historique en 3 actes, 1808 ; 21° *la Famille des jobards ou les trois Cousins*, vaudeville en 1 acte, 1808 ; 22° *le Maréchal de Luxembourg*, mélodrame en 3 actes, 1812. Avec Brazier : 23° *les Albinos vivants*, folie en 1 acte, 1809 ; 24° *le Petit Chaperon rouge*, mélodrame-féerie en 3 actes, 1818 ; 25° *Barbe-Bleue*, folie-féerie en 2 actes, 1823. Avec Victor Ducange : 26° *la Cabane de Montainard, ou les Auvergnats*, mélodrame en 3 actes, 1818 ; 27° *le Mineur d'Auberval*, mélodrame en 3 actes, 1820 ; 28° *la Sorcière, ou l'Orphelin écossais*, mélodrame en 3 actes, 1821. Avec Laqueyrie (Pelissier) : 29° *la fausse Clef, ou les deux Fils*, mélodrame en 3 actes, 1823 ; 30° *le Mulâtre et l'Africaine*, mélodrame en 3 actes, 1824 ; 31° *le Moulin des Etangs*, mélodrame en 4 actes, 1826. Avec Crosnier : 32° *le Mauvais Sujet*, comédie en 1 acte, 1821 ; 33° *Minuit ou la Révélation*, mélodrame en 3 actes, 1824 ; 34° *l'Etrangère*, mélodrame en 3 actes, 1825. Avec J.-B. Dubois : 35° *la Famille Sirven ou Voltaire à Castres*, mélodrame en 3 actes, 1820 ; 36° *Fanfan la Tulipe, ou en Avant*, pièce en 1 acte, 1821. Avec Pelletier : 37° *le Vieux poète*, vaudeville en 1 acte, an 12, (1804). Avec Roset : 38° *M. Rikiki, ou le Voyage à Sceaux*, vaudeville en 1 acte, 1806. Avec Ribié : 39° *la Queue de lapin*, mélodrame-arlequinade-féerie-comique en 3 actes, 1808. Avec Bernos : 40° *l'Ile des mariages ou les Filles en loterie*, mélodrame-comique en 3 actes, 1809. Avec Charrin : 41° *la Fille tambour*, scènes en 3 parties, 1811. Avec Desprez : 42° *la Grotte*

Digitized by Google

de Fingal, ou le Soldat mystérieux, mélodrame en 3 actes, 1815. Avec Simon : 43e *la Brouille et le Raccommodement*, comédie en 1 acte, 1817. Avec Duperche : 44e *le Maréchal de Villars, ou la Bataille de Denain*, mélodrame historique en 3 actes, 1817. Avec le baron Taylor : 45e *Ismayl et Maryam ou l'Arabe et la Chrétienne*, mélodrame en 3 actes, 1818. Avec Simonnin : 46e *le Garçon d'honneur*, comédie-vaudeville en 1 acte, 1819. Avec *** (Rongemont) : 47e *Anne de Boulen*, mélodrame en 3 actes 1821. Avec Belle : 48e *le Bureau de nourrices*, folie-vaudeville en 1 acte, 1822. Avec Lepoitevin de Legreville : 49e *Paoli, ou les Corses et les Génois*, mélodrame en 3 actes, 1822. Avec Boirie et Merle : 50e *le Banc de sable, ou les Naufragés français*, mélodrame en 3 actes, 1819. Avec Pelissier et Crosnier : 51e *Louise*, drame en 3 actes, 1827. E. D—s.

DUPETIT-THOUARS (Louis-Marie-Aubert Aubert), botaniste français, naquit au château de Boumois en Anjou, en 1758. Sa famille, noble et riche, le destinait à la carrière militaire. Il fut placé de bonne heure à l'école de la Flèche. Il en sortit à seize ans pour entrer en qualité de sous-lieutenant dans le régiment de la Couronne. La France jouissait alors de cette paix profonde qui, si l'on met de côté la part qu'elle prit à la guerre pour l'indépendance des colonies anglo-américaines, signala les derniers jours de la monarchie ancienne. Le jeune officier eut donc tout en ne se refusant pas les distractions de son âge et les passe-temps de la vie de garnison, le loisir de se livrer aux études pour lesquelles il se sentait un penchant inné. Des mathématiques dont il s'occupa d'abord, il vint bientôt à la botanique, puis à l'histoire littéraire de la botanique. Doué d'un esprit patient, minutieux, et qui aimait à serpenter au milieu des petites difficultés, Dupetit-Thouars fit de vrais progrès dans l'une et l'autre de ces sciences. Lors donc qu'en 1792, son frère (*voy.* l'article suivant) lui communiqua son projet de se lancer à la recherche de la Pérouse, il ne balança point à s'associer à son entreprise, comptant sans doute enrichir sa phytographie et son herbier d'espèces nouvelles, et léguer un nom de plus à l'histoire de la science. Ces espérances n'étaient pas tout à fait chimériques. Les deux frères vendirent leur légitime, et ouvrirent une souscription pour équiper le bâtiment sur lequel ils comptaient quitter la France. Louis XVI avait promis son concours. Bien que les événements dussent empêcher la réalisation de ces promesses, Aristide et Aubert se préparèrent à partir ensemble. Malheureusement, ce dernier, en se rendant à Brest où devait avoir lieu l'embarquement, s'était avisé de vouloir herboriser chemin faisant. Des gendarmes le rencontrèrent, trouvèrent suspecte sa boîte de fer-blanc, ne comprirent point ce qu'il allait faire dans les champs et par des chemins infréquentés, s'il n'était un ennemi de la nation, et en dépit de son passeport le remirent aux autorités de Quimper qui provisoirement le gardèrent en prison, jusqu'à ce qu'on le fît paraître devant le tribunal révolutionnaire du pays. Heureusement les jurés de Quimper eurent le bon sens de comprendre qu'un voyage scientifique et botanique n'était pas une émigration, et que le ci-devant sous-lieutenant ne se rendait pas par mer à l'armée de Condé. Dupetit-Thouars fut donc acquitté. Pendant ce temps, son frère était parti, en lui recommandant de venir le joindre à l'île de France. C'est ce qu'essaya notre botaniste : mais une fois à l'île de France il ne vit point son frère, et le manque de ressources pécuniaires le mit dans l'embarras. Ses connaissances en botanique vinrent alors à son secours. Il se proposa comme employé à quelques-uns des riches planteurs de la colonie, et il vit bientôt ses offres accueillies. C'est ainsi qu'il passa neuf à dix ans uniquement occupé de culture et de botanique, et unissant aux notions théoriques, trop abstraites ou trop absolues, ces connaissances détaillées et comparatives que peut seule donner la pratique, et qui, réunies à la théorie, constituent la véritable science. Il recueillit là des matériaux considérables pour l'histoire naturelle de l'île de France. Une excursion qu'il fit pendant cet intervalle à Madagascar augmenta ses connaissances et ses collections. Le séjour de la France était nécessaire pour la publication de son herbier ainsi enrichi. Il y revint en 1802, et il parut d'abord se livrer avec succès à cette tâche. Divers mémoires qu'il lut soit à l'Institut, soit devant les sociétés d'histoire naturelle, philomatique, d'horticulture et centrale d'agriculture, le firent recevoir membre de ces corps savants. En 1807, il fut nommé directeur de la pépinière royale du Roule à Paris. Les services qu'il y rendit ne sont pas plus problématiques que l'utilité de cet établissement fort dispendieux. Mais bien que personne ne pût révoquer en doute son savoir comme botaniste, sa sagacité et son esprit d'invention comme physiologiste, son habileté comme horticulteur, bien que tout le monde rendît justice à son érudition bibliographique et biographique, on en vint à s'apercevoir qu'il ne produirait jamais de grands ouvrages. Les travaux de M. Bory de Saint-Vincent diminuaient l'intérêt des publications que Dupetit-Thouars aurait pu faire sur l'île de France et sur Madagascar. Mais n'en eût-il pas été ainsi, jamais il n'eût mis ses recherches en état de paraître. Préoccupé d'un vain désir de classification, il croyait ne pouvoir rien publier qui ne fût disposé d'après la méthode que vaguement il concevait en imagination, et à laquelle toujours, lorsqu'il la mettait sur le papier, il trouvait que quelque chose d'essentiel manquait. Tantôt il eût voulu la méthode naturelle, tantôt il trouvait que l'artificielle avait aussi son avantage ; puis il revenait à la première ; puis il les voulait toutes deux ; puis il en discernait trois, quatre, cinq ou davantage, toutes également possibles, plausibles ; puis il prétendait les harmonier, les réunir ou bien les suivre l'une après l'autre, ou l'une par l'autre ; puis enfin, s'il

Digitized by Google

s'occupait de l'une d'elles, il apportait dans cette sphère plus étroite d'examen le même esprit flottant, minutieux, et changeait à chaque instant de bases, de coupes, de caractères : toujours, à l'entendre, l'édifice péchait par quelque coin, toujours il fallait reprendre en sous-œuvre, et absorbé par ces soins préparatoires, par cette *isagoge* perpétuelle, il ajournait l'essentiel : il ajourna toute sa vie. Ses vues très-importantes, et, malgré quelques indications de La Hire, très-neuves et très-hardies sur les bourgeons et les fibres ligneuses, considérées comme dérivant de ceux-ci, ont été développées avec plus de suite ; mais ici encore, la forme sous laquelle Dupetit-Thouars a présenté et défendu ses idées, leur a été fort nuisible. Impossible, sauf de rares exceptions, de rien apprendre dans un de ses livres ou à une de ses leçons. Aussi n'avait-il en quelque sorte point d'auditeurs au cours de culture qu'il ouvrit à la Pépinière ; et quand, après la suppression de l'établissement, il le transporta au local de la société d'horticulture, il n'en eut à sa première leçon qu'un seul, qu'il avait amené. De même lorsqu'il voulut donner des articles de botanistes et d'horticulteurs à la *Biographie universelle*, il sut si bien s'enchevêtrer dans un labyrinthe de classifications étrangères à l'œuvre qu'il ne put tenir ses promesses et que l'on fut obligé d'avancer sans lui. Aussi la Biographie n'a-t-elle de lui que quelques articles parmi lesquels se distinguent ceux de *Césalpin*, de *la Quintinie*, de *Reneaume* et de *Roger Schabol*. Au reste il était de très-bonne foi dans cette manie classificative, qu'en elle-même nous ne blâmerions pas, si elle eût été accompagnée de cet esprit supérieur qui plane sur toute la science, et de cette fermeté de décision qui prend un parti et y tient. Il croyait de toutes ses forces que, s'il publiait si peu malgré son incontestable savoir et son mérite, cela tenait à l'indifférence coupable du public, à l'injustice des acheteurs, aux intrigues d'auteurs ses confrères ; et la réalité, c'est que son indécision, ses digressions et ses préfaces perpétuelles, sa diffusion nuageuse et sans fin comme sans but, cet irrémédiable désordre d'idées dont celui de son cabinet était le symbole, non-seulement effrayaient les plus intrépides, mais encore l'empêchaient de mener à bien un ouvrage de longue haleine. La suppression de la pépinière du Roule lui sembla presque le résultat d'une conspiration, et l'annonce *de ce esprit de vertige et d'erreur*, etc. Après cela, la chute du trône ne pouvait le surprendre. Il survécut peu à cet événement, et mourut le 12 mai 1831. On trouve, dans les Mémoires de la société d'agriculture de Paris, une notice sur ce naturaliste par M. Silvestre, qui prononça aussi un discours sur sa tombe ; et son éloge historique a été fait en 1845, par M. Flourens à l'Académie des sciences dont Dupetit-Thouars était membre depuis 1820. On a donné le nom de *thuarea* à une plante sarmenteuse de la famille des graminées, qui croît à Madagascar ; et Bory de St-Vincent a également dédié à Dupetit-Thouars l'*aubertia*, arbre de l'île Bourbon, voisin de la famille des térébinthacées. Entre autres ouvrages que l'on doit à cet homme laborieux, et qui eût pu rendre tant de services à l'agronomie, nous citerons : 1° *Histoire des végétaux recueillis dans les îles de France, de Bourbon et de Madagascar*, Paris, 1804 et années suivantes, 4 cahiers in-4° avec 30 planches ; 2° *Mélanges de botanique et de voyages*, ibid., 1809, in-8°, figures. Parmi les mémoires qui composent ce volume, on trouve l'*Esquisse de la Flore de Tristan d'Acugna*, précédée de la description de cette île très-peu fréquentée, vers laquelle le vaisseau qui conduisait Dupetit-Thouars à l'île de France fut poussé par les vents. Notre naturaliste y descendit avec quelques passagers, n'entendit pas le signal du départ, et y resta jusqu'au lendemain qu'on vint le chercher. 3° *Recueil de rapports et de mémoires sur la culture des arbres fruitiers*, ibid., 1815, in-8°, figures ; 4° *Histoire d'un morceau de bois, précédée d'un essai sur la séve, considérée comme le résultat de la végétation*, ibid., 1815, in-8°, avec une planche ; 5° *Le Verger français, ou Traité général de la culture des arbres fruitiers qui croissent en pleine terre dans les environs de Paris*, ibid., 1817, in-8° ; 6° *Flore des îles australes de l'Afrique. Histoire particulière des plantes orchidées recueillies sur les trois terres australes d'Afrique, de France, de Bourbon et de Madagascar*, ibid., 1822, in-8°, avec 110 planches ; 7° *Notice historique sur la pépinière du Roule*, ibid., 1825-26, 2 parties in-8°. Ajoutons, en terminant, que, quelque soit le sort définitif des vues physiologiques de Dupetit-Thouars et de celles de Ch. Gaudichaud qui les a en partie reprises, on ne saurait en contester aujourd'hui ni le caractère ingénieux, ni l'influence très-grande sur la science des végétaux. Le nom de leur auteur est de ceux qui ont gagné et semblent devoir gagner encore par le temps. Personne n'eût écrit, au moment de la mort de Dupetit-Thouars, ce qu'en a pu dire M. Flourens en 1845, avec l'assentiment général, dans l'*Éloge historique* plus haut cité : « Du« petit-Thouars a eu le privilége, en tout genre si « rare, de donner aux esprits une impulsion nou« velle ; il a laissé à la physiologie végétale une « vue qui semble devoir en changer la face. » P-OT.

DUPETIT-THOUARS (Aristide), capitaine de vaisseau de la marine française, frère du précédent, naquit en 1760, au château de Boumois, près de Saumur. Envoyé à l'École militaire de la Flèche, ainsi que son frère Aubert, la lecture de Robinson Crusoé éveilla en lui le goût des courses maritimes. Il composa, dans le même genre, un roman dont il était le héros, et voulut réaliser son roman en s'échappant avec un de ses camarades pour aller s'embarquer à Nantes comme mousse. On courut après eux, et lorsqu'on les eut retrouvés, on allait les punir sévèrement, quand Dolomieu, qui se trouvait en garnison à la Flèche, et auquel le caractère de Dupetit-Thouars avait plu singulièrement, obtint grâce pour cette équipée. De la Flè-

Digitized by Google

che, le jeune homme passa à l'École militaire de Paris. Là, il s'appliqua sérieusement à l'étude ; car au collége de la Flèche il ne s'était fait remarquer que par l'esprit et l'originalité piquante qu'il mettait dans ses espiégleries, genre de mérite que ses graves professeurs étaient loin d'apprécier. Après la réforme des écoles militaires, opérée en 1776, par le comte de St-Germain, Dupetit-Thouars, voyant que, vu l'état de stagnation où se trouvait la marine, il ne s'y faisait aucune nomination, entra dans le régiment de Poitou. Mais à la nouvelle du troisième voyage de Cook, il voulait s'offrir à l'accompagner comme volontaire. On le retint, et bientôt après, la guerre avec l'Angleterre lui fournit, en 1778, la possibilité d'obtenir du ministre la permission d'aller à Rochefort, où, à la suite d'un examen qu'il subit avec distinction, il fut reçu garde-marine. Depuis il s'est trouvé au combat d'Ouessant, à la prise du fort St-Louis du Sénégal, au combat de la Grenade et à beaucoup d'autres affaires, sur le vaisseau *le Fendant*, commandé par M. de Vaudreuil. Vers la fin de la guerre, il passa sur *la Couronne*, et à la paix on lui donna le commandement du *Tarleton*. Il s'était si bien identifié avec son bâtiment, si l'on peut parler ainsi, il l'avait si bien étudié, qu'à peine débarqué, il s'empressa d'adresser au ministre un mémoire où il lui démontrait que cette corvette était la plus convenable pour faire des découvertes, et qu'il était l'homme qu'il fallait pour la commander dans ce genre d'expéditions. Ce qui annonce au reste la justesse de son coup d'œil, c'est que le même bâtiment a depuis servi à l'amiral Truguet pour reconnaître les côtes de la mer Noire. Pendant la paix, Dupetit-Thouars fut employé à des croisières, durant lesquelles il ne négligea aucune occasion de perfectionner ses connaissances. Il fit même, dans ce dessein, deux voyages en Angleterre. On disait alors que La Pérouse avait échoué sur une île déserte. Tout à coup Dupetit-Thouars se représenta le sort affreux de cet officier et de ses compagnons d'infortune, et comme ses pensées étaient sans cesse tournées vers les courses lointaines et hasardeuses, aussitôt son imagination s'enflamma. Il forma le projet d'aller à sa recherche, et publia un prospectus pour cette expédition, qui devait se terminer par la traite des pelleteries de la côte nord-ouest de l'Amérique septentrionale. Un de ses frères, alors officier au régiment de la Couronne, botaniste distingué; et plus tard l'un des collaborateurs de la Biographie (*voy.* l'article précédent), se réunit à lui. Les souscriptions n'ayant pas fourni des fonds suffisants pour subvenir aux frais de l'armement, les deux frères vendirent leur légitime afin d'y faire face. Louis XVI, ami de tous les projets qui avaient pour but le soulagement de l'humanité, avait souscrit à l'entreprise; mais la gravité des circonstances empêcha cet infortuné monarque de suivre le vœu de son cœur. Dupetit-Thouars, après bien des traverses, partit le 2 août 1792. Ce qui le contraria le plus, fut la nécessité où il se trouva d'abandonner son frère, mis révolutionnairement en prison; mais celui-ci, délivré plus heureusement qu'on ne pouvait l'espérer, put partir un mois après pour l'île de France, où les deux frères s'étaient donné rendez-vous ; mais c'en était fait, ils ne devaient plus se revoir! Dupetit-Thouars, arrivé à l'île de Sel, l'une des îles du cap Vert, y sauva des horreurs de la famine quarante Portugais qu'il transporta à l'île St-Nicolas. La disette se faisait aussi sentir à St-Nicolas : Dupetit-Thouars, dont le caractère distinctif était la bonté, et qui de sa vie n'avait jamais rien su refuser aux malheureux, à tel point qu'il lui est arrivé quelquefois de s'imposer les plus dures privations pour les secourir, ne put résister au spectacle de désolation qui lui était offert ; il donna presque tous ses vivres aux habitants, qui, à son départ, ayant à leur tête l'évêque du lieu, l'accompagnèrent sur le rivage, en exprimant par les bénédictions les plus sincères leur vive reconnaissance. Mais à peine est-il sur mer, qu'une maladie affreuse lui enlève en peu de jours le tiers de son équipage : alors il prend le parti de gagner l'île de Fernand de Noronha, qui était la terre la plus proche. Les Portugais, que ce qui se passait en France à cette époque, rendait extrêmement défiants, l'arrêtent malgré ses justes réclamations, et saisissent son bâtiment, qui échoue en entrant à Fernambouc. Ainsi son expédition est empêchée sans retour. On le conduit, contre le droit des gens, prisonnier à Lisbonne. Il y essuie une assez longue captivité (1). A peine est-il relâché, qu'il part pour l'Amérique septentrionale, après avoir distribué à son équipage 6,000 francs, que le gouvernement portugais lui avait remis pour le produit de la vente des débris de son navire. En Amérique, il eut quelque temps le dessein de se fixer dans les États-Unis. Cependant son goût dominant pour les expéditions lointaines, qui, avec de nouvelles découvertes, pouvait lui fournir de nouveaux sujets d'observation, ne l'abandonnait pas. Il essaya deux tentatives pour gagner par terre la côte du nord-ouest. Il alla, de plus, avec le duc de la Rochefoucauld-Liancourt visiter la chute de Niagara. On peut voir le récit de cette course intéressante dans la relation que M. de Liancourt a publiée de son voyage en Amérique. Enfin, une apparence de tranquillité le fit revenir en France. Dupetit-Thouars avait été signalé dès sa jeunesse par les amiraux et les capitaines sous lesquels il avait servi, MM. le bailli de Suffren, de Guichen, d'Albert de Rions, de Lamotte-Piquet, de Vaudreuil, etc., etc., comme un des officiers qui devaient faire un jour le plus d'honneur à la marine française. Ceux qui gouvernaient alors apprenant son retour, crurent donc devoir lui proposer de rentrer au service. Après quelques moments

(1) Après de longues et pénibles démarches, la famille Dupetit-Thouars a obtenu en 1802, de la cour de Lisbonne, les sommes qu'elle réclamait, en indemnité de la confiscation faite au Brésil des bâtiments dont il s'agit ici, et a distribué à chaque intéressé dans l'armement ce qui lui revenait sur la somme reçue.

Digitized by Google

d'hésitation, il accepta. Peu de temps après on parla de l'expédition d'Égypte : Dupetit-Thouars n'y fut pas oublié, et on lui donna le commandement du *Tonnant*, vieux vaisseau de 80 canons, sur lequel il eut le plaisir de posséder Dolomieu, son ami et le protecteur de son enfance. Parvenu au terme de sa destination, la flotte qui devait en repartir fut retenue dans la rade d'Aboukir, par les ordres imprudents du général en chef. Bientôt (à la fin de juillet 1798) on signale la flotte anglaise commandée par Nelson. Un conseil est convoqué à bord de l'amiral. Dupetit-Thouars dit qu'on est perdu si l'on attend Nelson dans la position fausse où l'on est, et qu'il faut appareiller sans délai. Quelqu'un ayant improuvé avec aigreur cet avis salutaire : « Je ne sais ce que l'on fera, reprit Dupetit-Thouars « avec une indignation concentrée, mais on peut « être sûr que dès que je serai à bord, mon pavil- « lon sera cloué au mât. » Il se battit avec intrépidité contre les vaisseaux ennemis déjà victorieux, et termina glorieusement sa trop courte carrière dans cette journée qui fut fatale à tant de braves (le 1er août 1798). Dupetit-Thouars réunissait les qualités les plus opposées : doué d'une extrême vivacité d'imagination, personne, au besoin, n'était plus patient et plus persévérant que lui; plein d'ardeur et de moyens pour les entreprises qui pouvaient contribuer à la gloire ou à l'avantage de son pays, il devenait calme et résigné lorsque les événements ne répondaient pas à ses espérances, supportant l'infortune sans humeur, comme il aurait joui des succès sans amour-propre; sincère pour lui-même jusqu'à l'imprudence, il ne pouvait pas, il ne savait pas, quelles que fussent les circonstances, se montrer différent de ce qu'il était; réservé sur le compte des autres presque jusqu'à la dissimulation, il ne disait jamais ce qui pouvait leur nuire, plus habile qu'eux-mêmes à excuser leurs torts ou à faire disparaître leurs fautes; remarquable dans la société par une conversation pleine d'abandon, de naturel et de saillies, il cachait sous les formes les plus faciles et quelquefois les plus gaies, un esprit sérieux et toujours observateur : mais cette habitude d'observer, qui ne nous rend que trop souvent chagrins et difficiles, ne lui avait inspiré qu'une plus grande indulgence. Comme Sterne, auquel d'ailleurs il ressemblait beaucoup par ses qualités morales et le caractère de son génie, il n'étudiait les hommes que pour chercher sous leurs défauts les vertus qui pouvaient s'y trouver, et se justifier ainsi à lui-même la bonne opinion que, malgré les erreurs et la corruption de son siècle, il s'était formée de ses semblables. S'il était l'apologiste de la nature humaine, on se doute bien cependant qu'il ne l'était pas des vices qui la dépravent ou des crimes qui la déshonorent. On l'a vu plus d'une fois, au récit de quelque injustice ou de quelque oppression violente, exprimer, en traits de feu, la haine qu'il portait à toute espèce de tyrannie, et surtout à la tyrannie hypocrite, s'élevant avec une extrême rapidité de mouvement et d'idées jusqu'aux plus hauts tons de l'éloquence. Alors on s'apercevait que cet homme si simple et si bon, avait une âme indépendante et libre, et, que, capable des affections les plus profondes, il l'était aussi des pensées les plus nobles et des conceptions les plus énergiques. E—s.

DUPEYRAT (Guillaume), Lyonnais, fut d'abord substitut de M. le procureur général, ensuite prêtre et trésorier de la Ste-Chapelle de Vincennes, et mourut en 1643. Il a donné : 1° *Histoire ecclésiastique de la Cour ou les antiquités, et Recherches de la chapelle et oratoire du roy de France, depuis Clovis I*, Paris, 1645, in-fol. ; 2° *Guillelmi Dupeyratii Lugdunensis Spicilegia poetica*, Tours, Jamet Mettayer, (ils portent le titre français de *Essais poétiques*), 1593, in-12 ; la 2e édition, où se trouvent *Amorum libri tres*, parut à Paris, chez Jérémie Perier, 1601, in-16. La plupart des pièces du *Spicilegium* sont adressées à ses amis, qui presque tous étaient des gens de robe. Mais ses trois livres d'*Amours*, dont le 1er est intitulé *Pyrrha*, le 2e *Diana* et le 3e *Lesbia*, pourraient très-bien figurer dans un recueil latin de poésies érotiques ; ils ne le cèdent en rien à la délicatesse et à la latinité de Jean Second. 3° *Recueil d'Oraisons funèbres, Poésies*, etc., *sur le trépas de Henry le Grand*, Paris, Robert Etienne, 1611, in-4° ; 4° *La Philosophie royale, ou Jeu des Echecs et autres œuvres mêlées ensemble, le Tableau de la calomnie*, Paris, 1608, in-8° ; 5° *Hymme de la Trinité, Sonnets spirituels, Discours du St-Esprit*, Paris, 1587, in-12; 6° *Tombeau de M. de Givry*, Paris, 1594, in-12; 7° *Le Tableau de la Calomnie dépeinte au vif par Apelle*, 1604, in-12; 8° *Traité des Dixmes*, Paris, 1640, in-8°; 9° *Origine des Cardinaux du saint-siége, et particulièrement des Français, avec deux Traités curieux des Légats* à latere, Cologne, 1670, in-12; 10° *Traité sur les titres de Très-Chrétien, de Fils aîné de l'Église, de Catholique et de Défenseur de la Foi, donnés au roi de France en* 1529, in-8° ; dédié à Louis XIII, à l'occasion de la prise de la Rochelle. A la fin est une pièce de vers français de Dupeyrat, traduite du latin de Gilbert Gaulmin. J—t. et D. L.

DUPHOT, général français, naquit à la Guillotière, faubourg de Lyon, vers 1770, et s'enrôla dans l'un des bataillons de volontaires nationaux qui furent créés au commencement de la révolution. Il parvint au grade de chef de bataillon, fut nommé adjudant général, et se trouvait, en cette qualité, en octobre 1794, à la prise de Fignières, où il tua, de sa propre main, un général espagnol. Parvenu ensuite au grade de général, Duphot fut employé à l'armée d'Italie, où il se distingua en différentes occasions. Bonaparte le chargea d'organiser les nouvelles troupes de la république cisalpine. Il se rendit à Rome, dans le mois de janvier 1798, à la suite de Joseph Bonaparte, lorsqu'une émeute éclata dans le palais même de cet ambassadeur, où se réunissaient chaque jour un grand nombre d'hommes très-mal famés, et désignés

Digitized by Google

comme ennemis du gouvernement papal. Ces réunions donnaient une grande inquiétude à Pie VI, et elles devinrent si nombreuses et si évidemment hostiles, que Sa Sainteté fut obligée d'envoyer la force armée pour les dissiper. Joseph Bonaparte, au lieu de chasser de chez lui tous ces séditieux, et de se présenter seul devant la troupe, qui, dans ce cas, n'eût pas manqué de se retirer, marcha contre elle à la tête d'un si grand nombre d'hommes armés, que le commandant se crut obligé de repousser la force par la force. Le général Duphot, qui se trouvait, l'épée à la main, à côté de l'ambassadeur, fut tué de la première décharge. Joseph Bonaparte se sauva aussitôt après à Florence, d'où il fit au Directoire français un rapport contre la cour de Rome. Il est aujourd'hui démontré que ce mouvement séditieux fut excité par l'ambassadeur lui-même, pour avoir un prétexte de porter un dernier coup au trône pontifical. Ce trône fut en effet renversé peu de jours après, par une invasion de l'armée française préparée depuis longtemps. L'ambassadeur français fut en cela très-bien secondé par l'ambassadeur d'Espagne le chevalier Azzara, qui trahissait ouvertement à Rome les intérêts de sa cour en y servant ceux de la république française. Duphot était un des plus braves officiers de l'armée française. On ne pense pas qu'il ait été dans la confidence du machiavélique complot dont il fut victime. Cependant il vivait dans une grande intimité avec Joseph Bonaparte, et il devait épouser sa belle sœur, qui est ensuite devenue l'épouse du général Bernadotte. Ce fut la veille même du jour destiné à son mariage qu'il fut tué. Le nom de Duphot a été donné à une rue de Paris ouverte en 1803. M—D j

FIN DU ONZIÈME VOLUME.

Digitized by Google

Digitized by Google

SIGNATURES DES AUTEURS

DU ONZIÈME VOLUME.

MM.	
A. B—T.	A. Beuchot.
A—D.	Artaud.
A—D—R.	Amar-Durivier.
A. F—L—T.	A. Feillet.
A. F—R.	A. Fouquier.
A—G—R.	Auger.
A—N.	Amfilhon.
A. P.	Péricaud aîné (ant.).
A—S.	Auguis.
Az—O.	Azario.
B.	Bardin (le général).
B—D—E.	Badiche.
B—G—T.	Bourgeat.
B—I.	Bernardi.
B. M—S.	Bigot-de-Morogues.
B—O.	Britto.
B—P.	Beauchamp (de).
B—RS.	Boinvilliers.
B—SS.	Boissonade.
B—U.	Beaulieu.
B—Y.	Bolly (Mme de).
C.	Chaumeton.
C—AU.	Catteau-Calleville.
Ch. D—N.	Dupin (le baron Charles).
Ch—N.	Chéron.
Ch—S.	Chésurolles.
Ch—U.	Chasseriau.
C. L—S.	Charles Lesseps.
C—L—T.	Collombet.
C. M. P.	Pillet.
C—R.	Clavier.
C—T.	Cottret.
C. T—Y.	Coquebert de Taizy.
C—V—R.	Cuvier.
D—B—E.	Delbare (Ch.).
D—B—S.	Dubois (Louis).
D. L.	Delaulnaye.
D. L. B.	De la Bedollière.
D. L. C.	Lacombe (de).
D—L—E.	Delambre.
D—N—X.	Dinaux (Arthur).
D—P—S.	Du Petit-Thouars.
D—R—R.	Durozoir.
D—S.	Desportes-Boscheron.
D—T.	Durdent.
D—Z—S.	Dezos de la Roquette.
E. D—S.	Ernest Desplaces.
E—S.	Eyriès.
F—LE.	Fayolle.
F. P—T.	Pillet (Fabien).
F—R.	Fournier-Pescay.
F—T—E.	De la Fontenelle.
G—CE.	Gence.
G—É.	Ginguené.
G—G—Y.	Grégory (de).
G—N.	Guillon (Aimé).
G—R.	Grosier.
G—T—R.	Gauthier.
G—Y.	Gley.
H—Q—N.	Hennequin.
Isid. B—N.	Isidore Bourdon.
J. A. de L.	J. A. De Lafage.
J—B.	Jacob.
J—N.	Jourdain.
Jo—Y.	Joly.
J—T.	Jannet.
K.	Anonyme.

Digitized by Google

MM.	
L—B—E.	LABOUDERIE.
L—C—J.	LACATTE-JOLTROIS.
L—M—X.	J. LAMOUREUX.
L—OY.	LEROY (ONÉSIME).
L—P—E.	LAPORTE (HIPPOLYTE DE).
L—R.	LAIR.
L—S.	LANGLÈS.
L—S—E.	LA SALLE.
L—S—S.	ANONYME.
L—T—L.	LALLY-TOLLENDAL.
L—X.	LACROIX.
L—Y.	LÉCUY.
M—A.	MELDOLA.
M. B—N.	MALTE-BRUN.
M—D.	MICHAUD.
M—D j.	MICHAUD JUNIOR.
M—I.	MOSTOWSKI (THADÉE DE).
M—N—D.	MONOD.
M—ON.	MARRON.
N—LT.	NICAULT.
N—T.	NICOLLET.
P—C—T.	PICOT.
P—D.	PATAUD.
P—E.	PONCE.
P—OT.	PARISOT.
P—O.	PARISOT.
P—RT.	PHILIBERT.
Q. R—Y.	QUATREMÈRE-ROISSY.
Q. R.	QUATREMÈRE-ROISSY.

MM.	
R—D.	REINAUD.
R—D—N.	RENAULDIN.
R—F—G.	DE REIFFENBERG.
R—T.	ROQUEFORT.
S—D.	SUARD.
S. D. S—Y.	SILVESTRE-DE-SACY
S—DY.	SALVANDY (LE COMTE DE).
S—L.	SCHŒLL.
S. M—N.	SAINT-MARTIN.
S. S—I.	SIMONDE-SISMONDI.
S—V—S.	SEVELINGES (DE).
ST—T.	DE STASSART.
S—Y.	SALABERRY (DE).
T—D.	TABARAUD.
T—N.	TOCHON.
T—T.	TROLLIET.
U—I.	USTÉRI.
V. S—L.	VINCENS SAINT-LAURENT.
V—VE.	VILLENAVE.
W—R.	WALCKENAER.
W—S.	WEISS.
X—S.	Revu par SUARD.
Z.	ANONYME.

BIBLIOTHECA REGIA MONACENSIS

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google